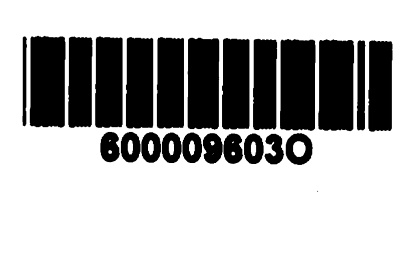
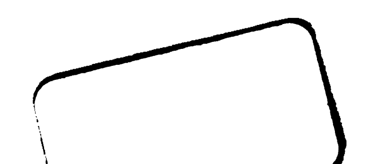



6000096030






DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

ANGERS, IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU, CHAUSSÉE SAINT-PIERRE, 13.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

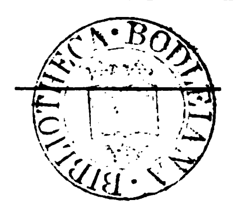
DE MAINE-ET-LOIRE

PAR M. CÉLESTIN PORT

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
LAURÉAT ET CORRESPONDANT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DE LA COMMISSION DE TOPOGRAPHIE DES GAULES ET DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
LICENCIÉ ÈS-LETTRES, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Ouvrage honoré par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres d'une Médaille d'Or en 1874
ET DU GRAND PRIX GOBERT EN 1877

TOME TROISIÈME



PARIS
J.-B. DUMOULIN, Libraire
13, Quai des Augustins.

ANGERS
LACHÈSE & DOLBEAU, Libraires
13, Chaussée Saint-Pierre.

1878

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

N

N... (*J....*). — Initiales dont est signée la dédicace à l'évêque H. Arnauld des *Thèses royales adressées à messieurs de la religion prétendue par un vieux missionnaire* (Angers, P. Avril, 1654, in-4° de 48 p., avec approbation des docteurs). — L'auteur dit n'être connu que des pauvres paysans qu'il pratique depuis 25 ans dans ses courses apostoliques. La plupart de ses raisonnements « ont veu le loup et affronté les « ministres dans nos missions du Poictou, de la « Xaintonge et de l'Engoumois » et avec un succès inouï.

Nac (le Grand-), f., c^ne^ de *Chigné*. — *Monac ou le grand Nac* an IV, vendue nat^t^ le 7 fructidor an IV sur Pays de Bouillé. — V. *Monac*. — « Le grand chemin » du Lude passait au N.-O. entre le Grand-Cléré ; — (le Petit-), cl., c^ne^ de *Chigné*, faisait partie jusqu'en 1807 de la dotation de la Sénatorerie d'Angers.

Nachaie (la), h., c^ne^ de *Carbay*.

Nales (les), ham., c^ne^ de *la Possonnière*.

Nail (*Jacques*), curé de Thouarcé dès avant 1646, a publié un *Nouveau Recueil de l'histoire universelle depuis la création du Monde jusqu'à J.-C.* (Paris, Cardin-Besongne, 1648, in-8°, de 458 p.). Il ne prend en tête que le titre d'angevin, suivi, comme la dédicace à l'abbé H. Arnauld, des seules initiales : C. de T., que l'approbation, datée de 1646, traduit en toutes lettres : *Curé de Thouarcé*. Il avait publié précédemment une élégie latine en l'honneur de François Lanier, dédiée à René Lanier, trésorier de St-Maurice, son bienfaiteur : *Nobilissimi, eruditissimi atque integerrimi viri D D. Franç. Lanier .... manibus grati animi monimentum* (Angers, P. Avril, 1639, in-4° de 8 p.). — Suivent un *Tombeau* en vers français et une épigramme latine de l'avocat Nail, cousin, je crois, de notre abbé.

Naissance (la), ham., c^ne^ de *la Chapelle-sur-O.* ; — ham., c^ne^ de *Mozé* ; — ham., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Pl.* — *Naizance* (Cass. et Et.-M.) ; — f., c^ne^ de *St-Saturnin* ; — f., c^ne^ de *Segré*. — Vis-à-vis, une auberge, l'*Etoile-d'Or*, a servi d'ambulance pendant la guerre de 1870.

Nalaie (la), f., c^ne^ de *Chazé-sur-A.* ; — h., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Pl.*

Naletrie (la), f., c^ne^ du *Pin-en-Mauges*.

Nallerie (la), c^ne^ de *Cholet*.

Nancel (*Nicolas* de), né en 1539 à Nancel près Noyon, professa quelque temps à Paris les belles-lettres au collège de Presles, passa en 1562 dans l'Université nouvelle de Douai, puis se consacrant tout entier à la médecine, dont il avait interrompu l'étude, vint s'établir à Tours en 1569 où il se maria l'année suivante avec la veuve d'un médecin d'Arras. En 1587 il se fixa définitivement à Fontevraud où il venait d'être attaché en titre au service de la princesse Eléonore de Bourbon et de son abbaye. Il y mourut en 1610. Il avait été un des trois docteurs appelé en 1606 au chevet de Mme Duplessis-Mornay, mourante. Il a publié à Tours diverses élucubrations, choisies parmi nombre de manuscrits qu'il offrait en vain aux libraires. Il continuait sans se lasser et fit imprimer depuis son séjour en Anjou *Parechœsis de mirabili nativitate D. N. J. C. ex beata Maria aïpartheno et theotoco* (Angers, Ant. Hernault, 1593, in-8° de 133 p., daté du 1er octobre 1592) ; — *Declamationum liber* (Paris, Cl. Morel, 1600, in-8°), recueil de ses discours et leçons de collège tant à Paris qu'à Douai, précédé d'une *Vie* intéressante de Ramus, son maître et son protecteur, imprimée précédemment à part (Paris, Cl. Morel, 1599, in-8°) ; — *Epistolarum de pluribus reliquarum tomus prior* (Paris, 1603, in-8°). — Il laissait entre autres fatras un vaste ouvrage sur le monde, sur Dieu, sur l'homme, *Analogia Microcosmi ad macrocosmum*, que son fils, *Jacques*, publia (Paris, 1611, in-fol.) en le dédiant au Sénat de Venise. — Ce même fils, né à Tours en 1570, a composé plusieurs tragédies : *Dina*, *Josué*, *Debora*, réunies dans un volume devenu rare, sous le titre de *Théâtre Sacré* (Paris, 1607, petit in-8°, de 9 ff. prél., 186 et 99 p.) et spécialement destinées à être représentées dans l'amphithéâtre de Doué en Anjou.

Niceron, t. XXXIX, p. 290. — Duplessis-Mornay, *Mém.*, t. I, p. 494. — Eloy, *Dict. de la Médecine*. — Gouget, t. XV, p. 42. — Sc. de Ste-Marthe, *Elogia*, l. V. — *Catal. de Soleinne*, t. I, p. 191.

Nanterie (la), f., c^ne de *Liré*, où s'élevaient *les Pierres-au-Diable*, V. t. II, p. 524.

Nantillé, f., c^ne du *Plessis-Gr.*, détachée en 1811 de la c^ne de Brain, ainsi que le Petit-N. — « Le lieu, terre et seigneurie de Lantilly » appartenait à la duchesse Jeanne de Laval, de qui, le mars 1452, l'acquirent messire Jean Breslay et sa femme Jeanne Crespin; — aux XVII-XVIIIe s. aux familles Jarry et Trochon. — Il en dépendait alors, outre une maison de maître, 4 fermes, le tout en vente en 1784; — et acquis sans doute par le maire d'Angers, Claveau, V. *ce nom*, à qui le domaine appartenait en 1788; = (le Petit-), V. *la Monnaie*.

Nantilly. — V. *Saumur*.

Narcé, vill. et chât., c^ne de *Brain-s.-l'A*. — *Neverzeium* 1120 circa. — *Arnulfus de N.* — appelé ailleurs en 1115 *Arnulfus Nevernecensis* (Cartul. de Fontev., fol. 845 et 843 bis). — *Nercey* 1263 (H Chaloché). — *Narceyum* 1301, 1305 (Pr. d'Echemiré). — *Nerezay* 1514 (BB 15, f. 131). — *Narczay* 1540 (C 105, f. 65). — Anc. fief et seigneurie relevant, pour le fief, de Rosseau et pour le domaine, de Briançon. Il donne son nom, jusqu'au XIVe s. au moins, à une famille de chevalerie. Hugues de Narcé était en 1301 commandeur de Brain-sur-l'Authion et maître du Temple d'Angers. La terre appartient dans les premières années du XVe s. à la famille Bernard d'Etiau. — Thibaut Bernard, élu et échevin d'Angers, y mourut le 24 septembre 1514. — Elie Bernard, qui épouse le 19 septembre 1577 Charlotte du Bellay, fit sans doute reconstruire le manoir. Il portait encore au XVIIe s., sculpté sur son portail, un écu *écartelé d'argent et de sable à 4 rocs de l'un en l'autre et sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or*. — Au dessus un large pigeonnier carré; devant, une belle avenue de léards; à l'un des angles de la grande cour, une chapelle dédiée à Ste Marie-Madeleine, qu'une galerie reliait au logis. — En est sieur en 1623 Jacques d'Estampes, chevalier, conseiller des Conseils d'Etat et privé, maréchal de camp, commandant en la ville de Montpellier. — La terre dépendait en 1694 de la succession de Louise Aveline, femme de Charles du Tremblier, et fut adjugée dans la licitation du 17 février 1695 à Laurent Aveline, dont la veuve, Marie Duport, rend aveu en 1713 à la seigneurie de Briançon « pour sa terre et hébergement de « Narcé ». Charles-Laurent Aveline, V. *ce nom*, secrétaire de l'Académie d'Angers, fit reconstruire vers 1775 le château par l'architecte Bordillon, au-devant d'un superbe parc, avec pièces d'eau et avenues. Sa nièce Charlotte Aveline épousa le 29 avril 1776 à Angers Cyprien-Jos. Bertrand, écuyer, sieur du Platon, gentilhomme ordinaire du roi, qui y avait rassemblé et y élevait en 1801 un troupeau de mérinos. En 1829 et 1830 M. de Joybert, son gendre, y éleva dans un pavillon, sur les plans et sous la direction de M. de Beaujeu, une fabrique de sucre de betteraves, qui devait fabriquer 5 ou 600 milliers de sucre brut dans une saison, comme l'assurait une *Notice* alors répandue pour l'annoncer (Angers, Château, 1833, in-8° de 7 p.). — Elle n'existait plus dès 1837. — L'habitation, acquise de M. de Joybert par M. Avenant, a été reconstruite de 1830 à 1832 et borde vers N., presque au sortir d'Angers, la ligne ferrée d'Orléans.

Narcé (de). — V. *Aveline*.

Nardière (la), f., c^ne d'*Angrie*; = bois, c^ne de *Blaison*; = (la Basse-), V. *la Basnardière*.

Nardussière (la), f., c^ne de *Grez-N.*, vendue nat^t le 4 thermidor an VIII sur Pissonnet de Bellefonds.

Natterie (la Haute, la Basse-), ff., c^ne de *Cholet*. — A la famille Gourdon au XVIIe s. — Elles donnent leur nom au ruiss. dit aussi du Pont-de-la-Rousse, qui naît aux limites des c^nes de la Tessoualle et du Puy-St-Bonnet, près Champvillain en Cholet, limite Cholet et le Puy-St-Bonnet jusqu'au ruiss. de la Sorinière, et à partir de là, sépare St-Christophe-du-Bois, Cholet, la Séguinière jusqu'au confluent du ruiss. de la Roussière, pénètre sur la Séguinière et s'y jette dans la Moine, vis-à-vis le Moulinard, grossi des ruiss. de la Sorinière, de la Charonnerie et de la Roussière; — 11,500 mèt. de cours.

Nau (*René*), maître fondeur, Angers, 1692, 1702, mari de Renée Beaumont.

Naubert (la), ham., c^ne de *Juigné-s.-L.*

Naudaie (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Naudaies (les), f., c^ne de *Loiré*. — *Lénaudaie* (Cass.). — En est sieur h. h. Math. Chevillard, mari d'Anne Guénauld, 1673; — donne son nom à un ruisselet qui se jette près de là dans le ruiss de la Masse; — 600 mèt. de cours.

Naudières (les). — V. *l'Enaudière*.

Naudin (*Jacques*), fils de Jean N., marchand, figure comme docteur en médecine dans des actes de 1710 et 1712, quoique le registre *D* 26 ne fixe sa réception à Angers qu'au 16 août 1713. Il y avait épousé dès le 4 avril 1703 Perrine Bonvallet, et fut attaché en 1712 au service de l'Hôtel-Dieu, jusqu'à sa mort survenue, à l'âge de 52 ans, le 22 avril 1726. — (*Charles*), fils du précédent, marié le 21 août 1730 à Madeleine Belliard-Delisle, licencié en médecine, reçu docteur régent le 5 février 1736. Il entre au service de l'Hôtel-Dieu à partir de 1739 et prenait le titre de capitaine de l'arsenal de l'Hôtel-de-Ville depuis 1734. Il meurt le 5 novembre 1764, âgé de 56 ans. L'acte de sépulture le dit « médecin et capi- « taine d'artillerie ». — (*Jacques-Charles*), fils du précédent, reçu docteur-médecin le 23 décembre 1757.

Naudin (*Pierre*), apothicaire de Saumur en réputation au XVIe s., *pharmacopœus egregius*, est cité pour ses trouvailles botaniques. V. Pena et Lobel, *Stirpium advers.* (Londres, 1605, p. 495 — et *Rev. d'Anjou*, t. I, part. II, p. 71).

Naudin (*Urbain-François*), originaire des Ponts-de-Cé, marié à Angers le 15 septembre 1766, est dit « dessinateur en la manufacture des « toiles peintes », 1766, 1769.

Naudin (*Urbain-François*), né à Angers le

23 janvier 1768, aumônier des prisons d'Angers, chanoine honoraire de Saint-Maurice en 1815, y prononce en 1824 l'*Oraison funèbre de Louis XVIII* (Angers, Pavie, in-8°). — Meurt à Angers le 26 avril 1827. — Le catalogue de sa Bibliothèque a été imprimé (Pavie, in-8°, 12 p.).

Naulières (les), ham., c^ne de *Linières-B.* — *Les Nauleries* (Et.-M.). — En est sieur Jacq.-Henri d'Ecuillé 1789. — Un four à chaux y a été construit en 1843.

Naunet, vill., c^ne de *St-Silvin*. — *Elnetum villa non longe ab urbe Andegava* 1028 (Ronc., Rot. 1, ch. 3). — *Le Grand, le Petit N.* (Cass.). — *L'hopital de Naunet* 1680. — Anc. villa, du domaine primitif du Ronceray d'Angers, attribuée à l'office de la Chambrière, qui y avait le principal manoir de son fief, transformé auj. en un joli petit château moderne, avec dépendances de verdure et pièces d'eau, V. *la Chambre*. — Autour, se groupaient en nombre, maisons, fermes ou manoirs nobles, Jupille, le Pin, réuni à Echarbot, la Fontaine, l'Hôpital, dépendance du Temple d'Angers, vendue nat^t le 4 nivôse an II, et un logis du négociant Macé, d'Angers, où fut bénite le 18 septembre 1769, une chapelle sous le vocable de St Xavier.

Naupreuses (les), étang, c^ne de *Somloire*.

Nauvat, m^in à vent et à eau, c^ne de *Mêlay* — *Novat* (Cass.).

Naveau (*René*), peintre, à Beaufort, 1608.

Navril (le), f., c^ne de *la Ménitré*. — En est sieur Charles Belot de Marthou, marié le 15 février 1597 avec Marie Belocier.

Naye (la), f., c^ne de *Coron*. — Appart. au XVIIe s. à la famille d'Aubigné.

Nazé, chât., c^ne de *Vivy*. — *Naze* XIIe s. (*Clyp. Fonteb.*, t. II, p. 338), 1242 (H Louroux). — *Nezi* 1115 circa (*Clyp. Fonteb.*, II, p. 256). — *Naze* 1206 (H.-D. *B* 29, f. 3). — Anc. fief et seigneurie, avec manoir entouré de douves et fossés, appartenant durant tout le XVIIe s. à la famille Hamolin, qui était enterrée dans le chœur de l'église paroissiale. — En est sieur Pierre Bodiau 1440, n. h. Marin Hamelin, mari de Claude de Gausserand, 1591. Le fils de René Hamelin et de Philippe Boisnard y fut tenu sur les fonts le 15 septembre 1630 dans la chapelle seigneuriale par l'évêque d'Angers Claude de Rueil et Madeleine de Godefroi, veuve de Martin Ruzé. — En est sieur en 1679 Claude Hamelin, dont la fille Marie épouse le 8 mai à Blou, messire Henri Thody, lord anglais; — Curieux, par acquêt du 3 juillet 1700; — en 1718, 1736, Franç.-Pierre de St-Germain, dont la fille Renée épouse le 27 décembre Claude-René Robin de la Tremblaie. — Le manoir actuel, avec pavillons à tourelles crénelées, chapelle, douves vives et beau parc, a été reconstruit par le colonel Charles Salmon de Clerval, qui est mort le 5 octobre 1839 avant d'avoir pu l'habiter, et dame Marie-Anne Dessayette de Clerval, femme de Ch.-Ant. Salmon-Duchatellier, anc. inspecteur général des Remontes sous Louis XVI, morte le 10 mars 1846, âgée de 82 ans; — aujourd'hui appartient au baron prussien Bodmann. — Une dîme importante dite *de Nazé* se levait sur « les blez, « vins, lins, potaiges que autres choses dont « droit de disme peut appartenir... ès lieux ap- « pellés le bois St-Marc, Nazé, Quellaintres, les « Plantes du Pré et l'Auborays » dans les paroisses de Neuillé et Vivy, au profit de l'église St-Pierre de Saumur.

Nefingus, évêque d'Angers après Aymon, occupait le siége dès 966, où on le voit établir dans l'abbaye St-Aubin des moines Bénédictins à la place des chanoines. En 970 il souscrivit à la charte du comte Geoffroy qui leur accordait le droit d'élir leur abbé. — Il meurt le 11 ou le 12 septembre de l'année 973, d'après le Cartul. de St-Aubin, et non en 974, comme le dit la chronique de St-Florent.

Chron. d'Anjou, t. II, p. 20, 163 et 186. — Hauréau. — Mss 620-626. — D. Houss., XVI, 97-100. — Nobilleau, *Nécrol. de St-Martin de Tours*, p. 38.

Négrier (*Charles*), fils de Jacques N., docteur-médecin, né à Angers le 14 juillet 1792, avait depuis 1810 commencé ses études médicales, quand la conscription le réclama. Il reçut à 19 ans une commission de chirurgien de 3e classe aux hôpitaux de Belle-Ile-en-Mer, passa au bout de six mois avec le même grade dans le 82e de ligne, alors en Portugal, puis le 22 juin 1813 au 3e régiment des gardes d'honneur avec qui il fit les campagnes d'Allemagne et de France. Le 17 mai 1815 il était attaché comme aide-major au 6e lanciers et servit jusqu'à Waterloo avec une ardeur patriotique dont il laissait volontiers plus tard se réveiller les souvenirs. Libre, il reprit ses études, conquit à Paris le grade de docteur (2 février 1817), puis revint se fixer à Angers, où il se mariait le 28 février 1821. Nommé adjoint en 1827 du cours d'accouchement que professait Chevreul, V. *ce nom*, il lui succéda comme titulaire le 20 avril 1838 et en 1845 fut appelé à la Direction même de l'Ecole secondaire de Médecine, qui lui resta confiée par deux renouvellements successifs en 1850 et 1854. Caractère ferme, esprit droit et pratique, il joignait aux qualités de l'administrateur exact et scrupuleux la chaleur d'âme et l'entrain d'une nature vive et hardie qui s'imposait à la jeunesse par une loyauté communicative, en même temps que ses travaux, de science ingénieuse et précise, honoraient son enseignement. Outre plusieurs mémoires dans le *Bullet. de la Soc. de Médecine d'Angers*, et sa thèse de doctorat *Sur l'emploi des bandelettes agglutinatives dans le traitement des ulcères atoniques des jambes* (Paris, 1817, in-4°), on a de lui des *Recherches anatomiques et physiologiques sur les ovaires dans l'espèce humaine, considérés spécialement sous le rapport de leur influence dans la menstruation* ... avec 11 pl. lith. par M. Beau, d'après les dessins de M. Lebiez (Paris, Béchet et Labé, 1840, in-8°, de 131 p.); — *Recherches médico-légales sur la longueur et la résistance du cordon ombilical au terme de la gestation*, 1841 (dans les *Ann. d'hyg. et de méd. lég.*); — *Mémoire sur la Craniotomie par le cro-*

chet aigu, présenté à l'Académie de Médecine en 1843; — *Recherches et considérations sur la constitution et les fonctions du col de l'utérus* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1846, in-8° de 172 p.).; — *Du Traitement des affections scrophuleuses par les préparations de noyer* (Angers, Cosnier et Lach., et Paris, Labé, 1856, in-8° de 122 p.), mémoires publiés de 1841 à 1850 dans les *Arch. gén. de la Médecine*, dont deux à part (Paris, Félix Locquin, 1840, in-8° de 45 p., et Rignoux, 1844, in 8° de 28 p.); — *Recueil de faits pour servir à l'histoire des ovaires et des affections hystériques de la femme* (Angers, Cosnier et Lach., 1858, in-8° de 176 p.); — *De la rétroversion de l'utérus dans l'état de grossesse*, 1859 (dans la *Gazette médicale*). — Dès 1846 l'Académie de Médecine lui avait décerné le titre de correspondant et en 1859 l'Académie des Sciences accorda un des prix Monthyon à ses études sur les ovaires, que Michelet dans son livre de l'*Amour* compare aux travaux les plus réputés de la physiologie allemande. — Négrier fut frappé au cœur par la mort en septembre 1859 de sa fille aînée. En proie dès lors pendant deux longues années à une triste maladie où s'abîmait tout sentiment de raison, il mourait à son tour le 31 janvier 1862. — Le *Maine-et-Loire* du 4 février reproduit les discours prononcés sur sa tombe par M. Monden-Gennevraye, son beau-frère, et par les docteurs V. Laroche et Bigot; et M. de Lens inaugura dans l'année même la rentrée de l'Ecole par la lecture d'une *Notice* (Angers, Cosnier et Lach., in-8° de 11 p.) sur le maître respecté qui l'avait dirigée pendant 30 ans.

Neil (*François*), maître-architecte, à Thorigné, 1723, y meurt le 24 mai 1729, âgé de 55 ans.

Nemus Bocerium. — V. *Bribocé*.

Néouine, f., c^ne^ de *Blou*.

Nepveu (*Georges*), libraire, rue Chaussée-Saint-Pierre 1586, 1617. — Sa marque porte dans un ovale un dauphin qui nage à fleur d'eau, au-dessous la devise Σιγᾶ, λάθε καὶ ἀρισθεῖ : se taire, se cacher et bien faire. — Son fils *Georges*, « maître libraire et juré en l'Université d'An- « gers », épouse le 19 août 1623 Renée Chevalier.

Nepveu (*Jacques*), fils de Thomas N. et de Jeanne Ogeron, sœur de Bertrand Ogeron, le gouverneur de la Tortue, fut emmené sans doute à la mer par son oncle et le remplaçait pendant ses absences dans la direction de la colonie. Lors de l'expédition de 1673 contre Curaçao, il fut pris avec lui par les Espagnols et, réduit en esclavage, était envoyé pour travailler aux mines de Lima quand il fut délivré par un vaisseau flibustier. Il succéda en titre aux fonctions de gouverneur par lettre du 16 mars 1676; mais ses manières hautaines nuisaient à son autorité. Il eut à combattre une révolte des nègres et des habitants, revint en France en 1681, puis de retour à Saint-Domingue en avril ou mai 1682, y mourut bientôt, laissant la colonie dans un état déplorable de misère et d'indiscipline. V. Charlevoix, t. II, p. 93-130. Les auteurs qui parlent de lui l'appellent uniquement *de Poincy* ou *de Pouancey*, du nom d'un petit fief, qui n'est pas Angevin.

Nepveu (*Michel*), docteur-médecin, reçu en la Faculté d'Angers le 8 mai 1647, mari de René Boulay (21 janvier 1649), entre au service de l'Hôtel-Dieu en 1660.

Nepveu (*Thomas*), sieur de Gaigné, marchand drapier, monnayer de la Monnaie d'Angers le 4 novembre 1591, prévôt le 24 avril 1608, consul des marchands en 1606, juge en 1613, échevin le 1er mai 1614, conseiller-échevin perpétuel le 20 octobre 1617, est élu maire le 1er mai 1628 pour deux années qui furent éprouvées par une cruelle contagion. — Il portait *d'azur à 3 besants d'argent, chargés chacun d'une croix patée de gueules, posés 2 et 1*.

Mss. 919, f. 251, 435, 325. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 6.

Nérandière (la), ham., c^ne^ de *St-Macaire-en-Mauges*.

Nerbonne, m^on^ b., c^ne^ d'*Angers* S.-O., tout près Carcassonne et Damiette. — *Le chêne de Nerbonne* 1229. — Anc. maison noble appart. de 1633 à 1675 à la famille Coustard, en 1685 à n. h. René Garsanlan; — Jean-Aubin de Chevaigné, mari d'Anne Garsanlan 1707, — et la famille Aubin, V. *ce nom*, jusqu'à la Révolution. — Au haut de l'escalier extérieur, une dalle carrée porte gravée une croix entre deux G et la date *1618*.

Nerboutière (la), f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Nerlu, c^ne^ de *St-Cyr-en-Bourg*, anc. fief et seigneurie avec maison noble dans le bourg. — En est sieur Pierre Trotet 1578, n. h. Jean Vallois 1640; — sa veuve Jeanne Pellé; — Jean Prestre 1670; — Louis Prestre 1692.

Néron (*L...*), organiste du Chapitre du Puy-Notre-Dame et facteur d'orgues, 1690.

Nervaux, vill., c^ne^ de *St-Georges-des-Sept-Voies*, partie en caves habitées.

Nesdes (les), fontaine, c^ne^ du *Vaudelenay*, sur le chemin de Messemé au bourg, 1633.

Nestrés (les Bas et Hauts-), ham., c^ne^ de *Montigné-les-R.* — *Le clos de Nestré* 1536 (E 465). — *En Nestré* 1504 (E 467). — *Nétré* (Cass.). — *Les Naistrais* (Rect.).

Neu (la). — V. *la Noue*.

Neuillé, c^on^ N.-E. et arrond. de Saumur (11 kil.); — à 48 kil. d'Angers. — *Nulliacus* 644 (Dipl. Cart., II, 80). — *Noviliacus curtis* 705 (1er Cartul. Saint-Serge, f. 4; D. Houss., I, 12). — *Quædam villæ quæ dicuntur Nubiliacus cum capella* 846 (Dom Bouq., VIII, 486). — *Nuylleyum* 1326 (G 16). — *Nuillé* 1480 (G 814). — *Sanctus Medardus alias Nulleyum* 1501 (G 17). — *Nueillé alias St Médard* 1783 (Pouillé). — Sur les premiers contreforts (33-38 mèt.) des coteaux de la rive droite de l'Authion, y compris vers S.-E. deux hautes buttes (97-103 mèt.). — Entre Blou (2 kil.) au N. et à l'O., Vivy (4 kil. 1/2) à l'O. et au S., Allonnes (8 kil.) à l'E., la Breille (10 kil.) et Vernantes (9 kil.) au N.-E.

La route départ. de Saumur au Lude traverse le territoire dans toute sa longueur, presque à

sa limite extrême vers l'E., reliée au bourg par deux chemins vicinaux.

Y naît au S.-E. et auprès du bourg, la Fontaine-Suzan, qui coule de l'E. à l'O., puis du S.-O. au N.-O., anime sur la c^ne même 3 usines, sert de limite entre Vivy et Blou, traverse Vivy, forme un instant limite entre Blou et Longué, reçoit à droite le ruisselet de Champeaux, et continue à travers le territoire de Longué, où elle se jette dans le Lathan, à quelques mètres du Pont-Mallet. [V. t. II, p. 166, et rectifier.]

En dépendent les vill. et ham. des Trois-Quartiers (18 mais., 54 hab.), de la Petite-Roche (11 mais., 24 hab.), de la Pierre-Pucelle (10 m., 35 hab.), du Pont-de-la-Ville (9 mais., 26 hab.), de la Fontaine-Suzan (5 mais., 15 hab.), des Roches (14 mais., 35 hab.), des Jouanneaux (11 mais., 36 hab.), du Houx (6 mais., 18 hab.), les chât. de Salvert, de Goupillon et 70 fermes ou écarts.

Superficie : 905 hect. jusqu'en 1840; — actuellement 1,348 hect. par l'adjonction des ham. de la Roche et des Roches, enclave détachée de Vivy par la loi du 25 juin 1841; — dont 64 h. de vignes, 102 de taillis, 2 de futaies, 202 de landes.

Population : 137 feux, *617* hab. en 1720-1726. — *726* hab. en 1790. — *785* hab. en 1806. — *765* hab. en 1820. — *802* hab. en 1831. — *977* hab. en 1841. — *892* hab. en 1851. — *854* h. en 1861. — *844* hab. en 1866. — *814* hab. en 1872, dont 247 au bourg (86 mais., 94 mén.), — en décroissance constante depuis 25 ans.

Assemblée le jour de la St-Médard, par arrêté du 1er août 1812.

Carrières considérables de tuffeau, dont le plan souterrain existe à la mairie ; — 3 usines sur le ruisseau.

Bureau de poste de Saumur. — *Perception* d'Allonnes.

Mairie, avec *Ecole* communale laïque *de garçons* dans un local acquis par acte du 10 mars 1843, autorisé le 27 octobre 1845. — *Ecole* laïque *de filles* construite par adjudication du 5 novembre 1859.

L'*Eglise*, dédiée à St Médard (succursale, 26 décembre 1804), est antique mais déformée par de nombreuses restaurations. Dans le pignon, au-dessus d'une petite fenêtre plein cintre, un tuffeau lozangé, encastré dans l'appareil même, semble rappeler le triangle symbolique. Sur le côté N. apparaissent deux étroites petites baies romanes (XIIe s.), au-dessous une large porte cintrée enmurée de petits tuffeaux carrés disposés en réseaux, les murs en appareil moyen régulier. — Dans le pied du clocher ouvre la chapelle de la Vierge décorée de vulgaires vitraux. A l'extérieur, sur la face S.-E., on lit gravé : *Dieu bénisse M. Leroux et M. Hayée qui ont fé fini l'église p. C. Hardi l'an 1813.* — A l'intérieur de l'église, rien n'est à signaler qu'un remarquable tableau (XVIIe s.), *La Présentation au Temple*, provenant de Boisaudier, — et trois ou quatre médiocres toiles, un *Sacrifice d'Abraham*, une *Résurrection*, un *Ecce homo*. — Dans le mur du pignon N.-O., à gauche de la grande porte, une dalle tumulaire carrée montre à gauche un personnage à genoux sur un prie-Dieu armorié avec deux P adossés ; sur un phylactère, *Miserere mei* ; derrière, debout se tient le patron ; du ciel descend un ange, les bras étendus. La droite de la composition est en grande partie remplie par un cartouche Renaissance. En bordure, on lit : *Ci dessous gist l[e corp]s feus hounourable homme Giehan Jousselin, lequel desceda le XII jour de novanbre l'an MVCXXXIIII.*

L'emplacement du *cimetière* actuel a été acquis le 14 mai 1868.

Nulle trace celtique. L'ancien grand chemin de Longué à Saumur par Villemainseul, Romfort et le bourg existe encore, large en certains points de 15 à 20 mèt., entrecroisé jadis au bourg même par le grand chemin de Saumur au Mans. La terre, *curtis*, faisait partie primitivement du domaine royal et fut donnée par Clovis II, — non pas à St-Denis en France, comme l'indique le faux diplôme de 644, — mais à l'abbaye St-Serge d'Angers, comme le rappelle en 705 le roi Childebert. Elle avait pourtant fait quelque temps retour aux mains du comte et fut rendue aux moines par une donation nouvelle confirmée en 846 par Charles-le-Chauve. A cette date il semble que la *villa* soit double. — Elle ne possède pourtant encore qu'une chapelle. — On ne voit pas à quelle époque elle fut constituée en paroisse ni comment elle sortit des mains des moines, — quoiqu'il soit facile de comprendre qu'elle soit advenue à l'évêque, seigneur baron de la terre voisine de Romfort. Jusqu'à la Révolution la cure resta à la présentation de l'évêque, à la collation de son Chapitre de St-Maurice.

Curés : Guill. *Flourie*, 1326. — Laurent *Mulot*, maître ès-arts, licencié ès-lois, archiprêtre de Tours, qui part pour Rome, en se démettant au profit d'un nommé *Estourmy*, — et reprend ses fonctions au retour, 1472. — Yves *Nouel*, 1481, 1486. — Mic. *Villemereau*, 1602. — Et. *Haye*, 1632, 1641. — Et. *Boucher*, 1658, † le 19 janvier 1763. — Liger *de Villemereau*, 1676, 1678. — Phil. *Verrier*. 1681, † le 22 novembre 1694 à Saumur et inhumé dans le chœur de St-Pierre. — Mathurin *Compagnon*, V. *ce nom*, 1695, † le 14 mars 1726, âgé de 61 ans. — *Goujet*, précédemment vicaire à Brain-sur-Allonnes, « grand prédicateur apostolique », dit un registre de Brain, qui résigne en septembre 1755 et meurt le 22 décembre 1762, âgé de 84 ans. Il tenait à sa cure une pension pour la jeune noblesse. — Mathurin *Davy*, anc. vicaire, janvier 1756, † le 22 janvier 1769. — René *Moulins*, avril 1769, † le 4 avril 1771, âgé de 48 ans. — Jacq. *Gazeau*, 1771, mort curé de Lublé le 31 août 1784, âgé de 58 ans. — Franç.-Jean *Girard*, 1784-1792. Il avait prêté serment et périt néanmoins exécuté à Angers le 15 floréal an II, avec le maire André Saunier. — Le vicaire Poirier avait été déporté en Espagne (septembre 1792).

Un prieuré de l'abbaye de Bourgueil s'élevait au N. de la paroisse, V. *la Roche-au-Moine*.

Le fief formait une châtellenie, qui relevait jusqu'au XVIIe s. au château de Saumur. Un arrêt du 5 mai 1779, rendu contre Monsieur, frère du Roi, en fit reporter l'aveu au château de Pocé. — En est seigneur Pierre Bourreau, valet, vers 1450. — Noble et scientifique personne maître Eustache du Bellay, archidiacre de Paris, l'acquit pour une moitié le 27 juin 1545 de Gilles de Laval, pour l'autre le 3 septembre suivant de Loys de Sainte-Marthe. — En hérita, par substitution de Charles du Bellay, vers 1670, Marc-Ant.-Saladin d'Anglure de Savigny, qui rend aveu en 1680 de son « vieil château et mazure de Neuillé, qui « anciennement souloit estre fermé de ponts levis « et planchettes et à présent tombé en ruines à « cause de l'antiquité d'iceluy ». Des bois, futaies, taillis en dépendaient, — avec droits de mesures à blé, vin, huile, — de moulin et four bannaux, — de taxe sur les étaux des marchands et sur les marchandises de passage, — de dîme sur les froments, lins, vins, chanvres, sous la réserve de 24 setiers de blé et d'une pipe de vin pour le curé, — de quintaine sur les nouveaux mariés de l'année, et tous les honneurs dans l'église. — La terre appartenait en 1789 au baron de Blou, Toussaint-Henri Lejumeau.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Saumur.

Maires : André *Saunier*, 31 janvier 1790. — Urbain *Haye*, 13 novembre 1791, — A. *Saunier*, 16 décembre 1792. — Jos.-Jean *Lenoir*, 1er messidor an VIII. — Jos.-Charles *Leroux*, 2 janvier 1808, mort en 1825. — Augustin *Leroux*, son fils, 15 mars 1825, installé le 12 mai. — Jean-Pierre-Modeste *Daudet*, 8 janvier 1839, installé le 13 février, démissionnaire en 1857. — Eugène-Louis *Lepelletier*, 20 octobre 1857, installé le 25 octobre, démissionnaire. — Henri *Rocher*, 16 juin 1862, démissionnaire en 1867. — Pierre-Lucien *Garnier*, 1868, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. E 166; G 342 et 814-817. — Arch. commun. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1869, p. 108. — Note Aug. Michel. — Pour les localités, voir, à leur article, *Goupillon, Salvert, Chamaudet, la Roche-au-Moine, l'Ecusson, la Brosse, le Chêne-Beignet*, etc.

Neuillé, f., cne du *Bourg-d'Iré*. — Anc. terre noble relevant de Combrée. — François de Chazé rend aveu en 1553 de « son lieu et domi- « cile de Nuillé, savoir est ses maisons, court et « domicile ancien avec un vivier ancien, ches- « naie, etc. »; — f., cne de *Châteauneuf*. — *Nullié* (Cass.). — Domaine de la chapelle de la Rochefoulques, vendu natt le 10 février 1791.

Neuville, f., cne de *Dénezé-s.-le-L.* — Anc. domaine de l'abbaye de la Boissière, vendu natt le 22 avril 1791.

Neuville, bourg, cne de *Grez-Neuville*. — *Nova Villa in Andecavo* 837 circa (Cauvin, *Géogr.*, p. LVIII). — *Nova Villula* 1080 (Cartul. Saint-Aubin, f. 52), 1087 (Ibid., f. 52 vo). — *Nova Villa* 1111 (1er Cartul. St-Serge, p. 191; 2e Cartul., p. 265), 1159 (1er Cart., p. 16) — *Novilla* 1134-1150 (2e Cart., p. 250). — *Parochia de Novile* 1265 (Pr. de Grez-N.). — *Neufville outre Maine* 1378 (Ib.). — *Nova Villa prope Andegavis*, *Nova villa supra Meduanam* 1454 (Ibid.). — *La paroisse de Neufville sur Maine, ressort de la ville d'Angers*, 1539 (C 105, f. 170). — *St-Martin-de-Neuville et Gré* XVII-XVIIIe s. (G Cures), 1783 (Pouillé). — *Grès et Neuville* 1793 (Alman.). — Sur la rive droite de la Mayenne, vis-à-vis Grez, qu'y reliait jusqu'au XVIe s. un pont. Louvet en mentionne la chute en 1576 par suite des grandes eaux. Il est question dans les Archives de la Mairie d'Angers (BB 47, f. 18), de sa reconstruction en 1598, — et les cartes du XVIe s., même du XVIIe s. l'y indiquent, quelques-unes même le confondent avec celui du Lion-d'Angers. Deux piles en existaient encore il y a 25 ans, dont une sur l'emplacement exact du déversoir du barrage, qui fut alors établi. — Le *bac* actuel doit être remplacé cette année même par un nouveau *pont* de quatre arches, V. t. II, p 304.

L'existence de Neuville est constatée dès le IXe s., quoique son nom semble l'indiquer comme une agglomération récente, mais seulement sans doute par comparaison avec la ville du Lion-d'Angers; — la paroisse est d'un siècle au moins plus ancienne que celle de Grez, V. *ce mot*. Il y existait dès la fin du XIe s. une église, appartenant au seigneur, tandis que le seigneur de Grez n'avait pas même une simple chapelle encore au XIIe s pour sa maison. — La cure était à la présentation de l'abbé de St-Serge.

Curés : Guill. *de l'Epinay, de Spineto*, 1419. — Guill. *Lenfant*, licencié en lois, 1451. — Yves *Leroy*, 1502. — Nicole *Poisson*, licencié en décret, 1518. — Bertrand *Vassal*, 1533. — Jean *de Villers*, 1588. — Franç. *Boivin*, 1599, 1613. — André *Thibauld*, 14 février 1614, février 1630. De septembre 1615 à mars 1616 les soldats et gens d'armes de M. de Vendôme pillent la paroisse, notamment la cure. — Louis *de la Grandière*, mars 1630, inhumé le 6 octobre 1672, âgé de 76 ans. Une contagion fait rage de décembre 1639 à avril 1640; les inhumations ont lieu de nuit. — René *Ferrand*, bachelier de Sorbonne, décembre 1672, inhumé dans le chœur le 22 septembre 1688, âgé de 52 ans — Vincent *Constable*, auparavant vicaire et sacriste, décembre 1688, † le 7 octobre 1705, âgé de 60 ans. Il avait, en grande partie à ses frais, refait l'église dont l'évêque Le Peletier consacra le 2 novembre 1704 les trois autels — Louis *Foucque*, anc. vicaire, 9 octobre 1706, † le 27 janvier 1720, âgé de 46 ans, — Louis-Etienne *Desnos*, février 1720, qui signe durant quelques années *Blanchardière-Desnos*, † le 23 mars 1753, âgé de 63 ans. — Jacq.-Martin *de Bonnefont*, janvier 1754, † le 20 mai 1770, âgé de 70 ans. — Simon-Jude *Varenne*, bachelier de Sorbonne, natif de Clermont en Auvergne, février 1711. Il résidait d'ordinaire à Angers, sur le Tertre-St-Laurent, où il meurt le 13 octobre 1779 et est inhumé dans le cimetière de la Trinité, malgré son vœu d'être transféré à Neuville, à cause d'une épidémie de dyssenterie, qui dans l'année y emporta 76 de ses

paroissiens [au lieu de 28 décès en 1778, 33 en 1780]. — Louis-Joseph-François *Launay*, février 1780, qui cette année même pose le 16 novembre la première pierre du presbytère, construit à ses frais. — *Peyre*, 1792.

Je trouve en 1686 mention d' « honnête fille « Perrine Chevalier, maîtresse d'*Ecole* ».

Le fief formait une châtellenie relevant du Lion-d'Angers, et appartenait en 1454 à dame Blanche de la Tour. En est sieur Pierre d'Avaugour, écuyer, 1465; — Guy d'Avaugour 1517; — Guyonne de Villeprouvée, sa veuve, 1527; — Jacq. Clérembault, vicomte du Grand-Montrevault, mari de Claude d'Avaugour, 1548; — Jean de Rochechouart 1595, fils de Louise Clérembauld, héritière de Claude d'Avaugour, sa mère; — Guy de Laval, mari de Françoise de Sesmaisons, 1660; — Guy-André de Laval, qui vend la terre en 1740 à Pierre Leroy de la Potherie.

Il y résidait au XVIIe s. un bureau des Traites, — et une brigade de gabelles.

C'est actuellement le principal bourg communal. L'église dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 30 septembre 1807) a été récemment restaurée et forme une nef unique, lambrissée en carène de navire, avec large et haut toit supérieur en dos d'âne. Un arceau ogival XIIIe s. ouvre sur la travée du chœur, voûté à croisées ogivales de petits tores cylindriques, avec abside ronde, le fond rempli d'un riche et élégant autel, à colonnes de marbre, datant de la reconstruction de 1704, abside et chœur enluminés et dorés pierre à pierre du haut en bas. — Sur la droite s'élève un clocher carré soutenu par de puissants contreforts.

L'ancien *presbytère* a été racheté par la commune le 6 juin 1810, en vertu d'une ordonnance du 3 août 1809.

Neuville, vill., c^{ne} de *Pouancé*. — *Via publica Novæ Villæ quæ ducit in Britanniam et in Andegaviam* 1050 (Pr. de Carbay). — Donne son nom à un ruiss. qui naît près la route nationale de Rennes, coule du S. au N. en formant limite avec la Loire-Inférieure et se jette dans la Verzée; — 1,700 mèt. de cours; = f., c^{ne} de *St-Martin-du-Bois*.

Neuville-la-Robert, c^{ne} de *la Jaille-Y*. — *Neuville le Robert* 1508. — *La terre, fief et seigneurie de Neuville la Robert* (C 106, f. 11), 1539, dont est sieur n. h. Pierre de Tinteniac. — *Neuville-à-Robert* (Cass.).

Neuvillette (la), f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Neuvy, c^{on} de Chemillé (12 kil.), arrond. de Cholet (35 kil.); — à 36 kil. d'Angers. — *Novit, presbyter de N.* 1030 circa (Chemillé, Cartul., ch. 67 et ch. or.), 1187 (Ib., ch. 75). — *Nevi* 1095-1100 (Ib., ch. 74). — *Novus Vicus* 1245 circa (Ib., ch. 88), 1293 (E 802). — *La Ville de Neufvy* 1405, 1565 (Chart. du Lavoir). — *Nevy en Mauges* 1483 (Ib.). — *Nuefvy* 1579 (Carte). — Sur la ligne de faîte des bassins de l'Evre et du Layon (118-125 mèt.). — Entre Ste-Christine (3 kil.) et St-Laurent-de-la-Plaine (3 kil. 1/2) au N., la Jumellière (7 kil.) et St-Lézin (6 kil.) à l'E., St-Lézin, Jallais (11 kil.) et la Poitevinière (7 kil.) au S., le Pin-en-Mauges (5 kil. 1/2) et St-Quentin-en-M. (7 kil. 1/2) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Chemillé à Ste-Christine traverse du S. E. au N. le territoire, en ralliant à l'entrée même du bourg vers S.-E. le chemin de Jallais et à sa sortie, vers N., à gauche, celui de la Poitevinière, à droite celui de la Jumellière.

La rivière du Jeu forme tout du long (8,700 mètres) la limite vers N., y animant sur sa rive droite seulement 4 moulins; — y affluent les ruiss. de la Frimardière, — qui limite le Pin et St-Quentin, — du Gué, de la Frémondière et de la Harvourie, grossi du ruisselet des Buhards.

En dépendent les ham. de la Chevalerie (4 m., 26 hab.), des Chevries (4 mais., 19 hab.), des Roches (3 mais., 19 hab.), de la Châtaigneraie (4 mais., 26 hab.), de Launay-Gontard (3 mais., 17 hab.), Maunit (3 mais., 22 hab.), les chât. de la Morousière et du Lavoir et 53 fermes ou écarts dont une vingtaine de 2 maisons.

Superficie : 1,313 hect. dont 23 en taillis, 2 hect. 1/2 en châtaigneraie, 250 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 122 hect. de landes d'il y a 40 ans.

Population : *130* feux en 1720. — *152* feux, *923* hab. en 1789. — *794* hab. en 1806. — *899* h. en 1821. — *830* hab. en 1831. — *1,049* hab. en 1841. — *1,133* hab. en 1851. — *1,183* hab. en 1861. — *1,146* hab. en 1866. — *1.072* hab. en 1872, dont *441* au bourg (97 mais., 123 mén.), sis au centre du territoire, sur le versant d'un coteau en pente vers N., — et qui petit à petit, lentement, se transforme.

Ni *marché* ni *foire*. — *Assemblée* le 24 octobre (St-Martin-de-Vertou), où se traitent, sur échantillons, les prix du blé et de l'avoine, produits du pays avec les châtaignes et les plantes fourragères pour l'engraissement des bestiaux.

Six moulins à eau; — tissage; — saboterie.

Bureau de poste de Ste-Christine. — *Perception* de la Jumellière.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie par adjudication du 15 décembre 1848. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), bâtie vers 1865, sur les plans de M. Parent, de Paris, par les soins de Mme la vicomtesse Des Cars, avec *hôpital-asile* pour les vieillards.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice à trois nefs, style XIVe s. (arch. Tessier), avec clocher à flèche de pierre, sur le portail. Elle a été consacrée le 22 septembre 1875. L'église, qu'elle remplace, datait à peine du XVe s. et avait été construite par la famille de Ver, seigneur du Lavoir. Son écusson : *Echiqueté d'or et d'azur de 4 tires de 4 points*, figurait sur une pierre du pignon du chœur, qui est conservée à la cure. On y a aussi recueilli un tuffeau, provenant de l'autel St-Fiacre, dans le chœur, qui porte inscrit : *J'ai été posée | par messire George | Goureau prestre | chanoine honor | aire de l'église | colégialle de | saint Pierre | d'Angers seign | eur de la Frém | ondière pa-*

roisse | de Névi. le 15 mai 1753 †. ; — et une inscription sur marbre noir, attestant que Louis Blouin, prêtre, titulaire de la chapelle St-Jean-Baptiste, dans le côté droit de la nef, en avait « relevé » l'autel en 1759 ; — mais le beau rétable en pierre, qui représentait au centre *la Descente de croix*, d'après Rubens, a été détruit. On a détruit de même un curieux bas-relief, restauré en 1837, où figurait *St Michel terrassant le dragon*, porté dans l'attitude du triomphe sur des bustes d'Anges ; au-dessous, un écusson avec une croix en cœur, accosté d'anges ; plus bas à droite, un buste d'homme, à gauche un buste de femme, au centre, une jeune femme, à mi-corps, jouant de la viole.

Le *presbytère* porte à sa façade la date 1776. — Le *cimetière*, situé dès au moins le XVIe s. sur la route de St-Lézin, est orné d'une croix en fer ouvré. Outre l'enfeu des propriétaires du Lavoir et les tombes en granit de plusieurs d'Armaillé, on y voit une sorte de stèle avec cette inscription : *A la mémoire de | J.-E. Cesbron, | chevalier de l'ordre royal | et m^{re} de St-Louis, | ancien colonel de cavalerie | dans l'armée vendéenne | d'Anjou en 1793-1794 | et en 1815 (Cent-Jours), | décédé à la Morozière | le 7 novembre 1827. | âgé de 69 ans. | Fidèle à Dieu, fidèle au roi. | Il combattit avec vaillance | pour l'honneur et pour la défense | de son pays et de sa foi.*

Nulle trace celtique. — Plusieurs voies antiques traversaient le territoire, dont la plus importante, celle de Chalonnes à Jallais, passait le Jeu sur le *pont* dit *de Jallais*, et se continuait entre Montclerc et le Cerisier, à l'E. de la Chevalerie, entre les Roches et la Morouzière, croisée à ce point par la route de Chemillé à St-Florent, qui longe la limite vers S.-O. — Elles laissent l'une et l'autre à l'écart le bourg actuel, que son nom indique de formation relativement récente. — Pourtant dès les premières années du XIe s. il y existait une église, tout au moins une chapelle, avec un desservant, *presbyter* Elle appartenait au seigneur de la Brissonnière en la Pommeraie, qui en fit don au Chapitre de St-Léonard de Chemillé en 1217. Les chanoines en conservèrent la présentation jusqu'à la Révolution, en s'attribuant le titre de curés primitifs, prétention qu'ils abandonnèrent, après force procès, par transaction du 8 mai 1758, avec tout leur droit de dîme, moyennant le service par le curé d'une rente annuelle de 50 setiers de seigle, 11 de froment et 1 d'avoine.

Curés : Mich. *Branlard*, 1496. — Jean *Gourdon*, 1555. — Pierre *Gourdon*, 1559, 1567. — Jean *Richard*, 1568, 1578. — Guill. *Babin*, 1595, † le 20 juin 1625 et inhumé dans le chœur par permission du seigneur du Lavoir. — Louis *Marchais*, juin 1625, † le 16 octobre 1635 et inhumé dans l'église de St-Laurent-de-la-Plaine. — Laurent *Chauvet*, décembre 1635, † le 4 août 1652. En 1639 une épidémie emporte 67 paroissiens dans les trois derniers mois de l'année. — Guill. *Gaudin*, 5 août 1652, 26 septembre 1653. — Henri *Patrix*, novembre 1654, décembre 1662. — Mathurin *Lambert*, janvier 1663, qui résigne en septembre 1666. — Louis *Moreau*, installé le 14 septembre 1666, mais qui ne fait pas résidence, et meurt vers 1680, suppléé par son vicaire Franç. Piet jusqu'en septembre 1681. — Jos. *Gehère*, 1681, juillet 1694. — Lazare *Couchot*, mai 1704, † le 18 février 1717. — Julien *Errault*, 1717, qui résigne en 1720, † à Angers, âgé de 70 ans, le 27 mai 1747. — Jean-Franç. *Ernault*, 1720, qui résigne moyennant pension et meurt le 21 juin 1746, âgé de 70 ans. — Alexandre *Cosnu-Desaunay*, vicaire de St-Lézin, installé le 12 juillet 1745, † le 20 novembre 1771, âgé de 70 ans. — Pierre-Louis *Davy*, décembre 1771, qui refuse le serment, meurt vers 1805. — *Deschamps*, vicaire de Cisay, élu le 22 mai 1791. — *Mongazon*, vicaire de Juigné-sur-Loire, élu le 2 octobre 1791.

Une *école* fut fondée en mars 1674 par ordonnance de l'évêque Henri Arnauld, avec une somme de 4,604 liv., léguée à la fabrique par René Roul, sieur du Buisson, le 8 mai 1665.

Les noms de *la Motte-Bordereau*, de *la Forte-Maison*, qui se sont maintenus aux points culminants, confinant au bourg, indiquent l'existence d'un ensemble défensif, dont il ne reste plus aucune autre trace. La suzeraineté du pays appartient aux seigneurs de la Brissonnière jusqu'au XVe s. et passe alors au château du Lavoir.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Jallais, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent, du canton de Ste-Christine jusqu'à l'arrêté du 27 brumaire an X. Toute en landes et coteaux, elle restait chargée de pauvres et de mendiants, et demandait en 1788 la création d'ateliers municipaux, où l'on pût trouver le métier, le fil, la laine, les cotons, les filasses, et en hiver, du feu. 1,978 boisseaux de seigle ou avoine y étaient levés en rentes annuelles par le Séminaire d'Angers, St-Pierre et St-Léonard de Chemillé, le curé de Ste-Christine, les abbayes de Pontron, de St-Serge et de Bellefontaine. — On sait que Stofflet et Bernier, pendant la dernière lutte, y avaient établi leur quartier général. En juin 1832 encore la maison du maire fut pillée par les Chouans.

Maires : Picantin, 1er messidor an VIII. — Ambroise *d'Armaillé*, 16 juillet 1806. — Pierre *Raby*, 25 mai 1826, installé le 4 juin. — *Guitton*, 13 septembre 1831, 9 octobre 1832. — Jean-Jacq. *Grenet*, novembre 1832, démissionnaire en septembre 1852. — Jacq. *Galard*, 14 septembre 1852, installé le 27. — *Bristeau*, 1871. — Louis *de la Paumelière*, 1874, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 191 et 200. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Morouzière, le Lavoir, la Lihoraie*, etc.

Neveu (*Antoine*), « faiseur de dentelles », Angers, † âgé de 52 ans le 19 juillet 1662. = (*Pierre*), graveur, Angers, an V. — V. *Nepveu*.

Névoire (la Grande-), chât., c^{ne} de *Chalonnes-sur-Loire*. — *La Névouère* (E 457). — *La Nepvoire, la Nepvouère* XVIe-XVIIe s. (G Evê-

ché), avec parc, sur l'anc. chemin de Chalonnes à Bourgneuf. — Anc. fief et seigneurie, relevant de l'Evêché d'Angers, — à la famille Erreau du XVe au XVIIe s.; — N. Errault, mari de Cath. d'Aubigné, encore en 1635; — René du Boullay en 1668, mari d'Antoinette Leborgne, — n. h. Claude Desmazières, avocat au Présidial, 1703, dont la fille Marie-Anne y épouse dans la chapelle seigneuriale, le 20 janvier 1721, Jean-Guy Delorme, docteur en la Faculté des droits d'Angers; — Thomas-Marie-Gabriel Desmazières 1790.

Névourie (la), f., cne du *Louroux-Béc.* — *Le lieu et appartenances de la N.* 1539 (C 106, f. 256). — *Le lieu, domaine et mét. de la Nepvoullerie* 1563 (E 109), avec min et étang. — En est sieur Louis Duchatelet, écuyer, 1540, 1565, qui relève de Bécon; — cl., cne de *Tiercé.*

Névouries (les), f., cne de *Villévêque.*

Nexerie (la), f., cne de *St-Macaire-en-M.*, réunie en 1790 à la f. de la Terribert.

Nézon. — V. *Lézon.*

Niardière (la), f., cne de *Lasse.*

Niau (le), ham., cne de *Rablay.*

Nibeau, petit fief sans domaine, relevant de Chappe en *Fontaine-Guérin.*

Nicolas (*Jean*), maître orfèvre attaché au service de René d'Anjou, à Angers, et de Jeanne de Laval, 1456.

Nicolas (*Jean-Baptiste*), sieur de la Grange, docteur-médecin et médecin des armées du roi, résidait au château de Maulévrier, 1727, 1729.

Nicolas (*René*), né à Mazières, blanchisseur à Cholet, membre du comité royaliste de Cholet, y commandait en l'an IV une division sous les ordres de Stofflet. Le *Moniteur* du 11 ventôse annonce qu'il vient d'être pris, avec son neveu et trois autres chefs, et fusillé à Cholet. Le dernier historien de Stofflet le fait périr en combattant. — C'est donc un autre *René* Nicolas, né comme le précédent, à Mazières, en 1778, qu'on retrouve encore en l'an V et qui commande en 1815, sous Larochejacquelein, la première attaque de Maulévrier (17 mai). Il jouissait en 1826 d'une pension de 1,800 fr., mais qu'en vertu d'ordres supérieurs il ne pouvait toucher qu'à Mazières, étant frappé de cette singulière folie, « de se croire « d'un rang très-élevé et de demander publique- « ment en mariage des femmes de distinction, « qu'il peut aborder ».

Nicolassière (la). — V. *la Colassière.*

Nicole (*Jean*), secrétaire en 1597 de Puicharic, en 1616 du comte de Vertus.

Nicoleau (*Pierre*), né à St-Pé (Bigorre) en 1737, fonda à Angers vers 1769 avec Philippe Sérand, une « institution académique et militaire » pour les jeunes gentilshommes dans *l'hôtel Pincé*, vulgairement nommé *d'Anjou*, — V. t. I, p. 111, — et qui prit alors quelque temps le nom de *Pension verte.* Resté seul en 1773 par le départ de son associé qui allait professer les belles-lettres à Toulouse, il dut en 1776 abandonner l'entreprise et ses projets de construction sur la closerie de Beaumanoir, V. *ce mot.* Il partit pour Paris où après avoir joué un certain rôle pendant la Révolution il est mort bibliothécaire de la ville le 28 mars 1810. — On a de lui, pendant son séjour en Anjou, — un *Panégyrique de St Benoît* (Angers, Barrière et Billault, 1770, in-8° de 40 p.); — *Discours acad. sur ce sujet : La frivolité nuit aux lettres* (Angers, 1770, in-8°); — *Discours académique sur ce sujet : Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût* (Angers, 1770, in-8°); — *Epître de Christine, reine de Suède, aux souverains* (Angers, Barrière, 1770, in-8° de 8 p.); — *Eléments du calcul numérique et algébrique* (Angers, 1775, in-12); — *L'homme, ode philosophique* (Angers, 1773, in-8° de 8 p., Billault), couronnée par l'Académie de Rouen. C'était le 5e prix académique que remportait l'auteur, couronné, comme il l'indique dans une note, pour la première fois à l'âge de 19 ans. — Le Mss. d'une édition nouvelle de ces diverses œuvres, préparé pour une réimpression, avec notice en tête, par Ameilhon, de l'Institut, était conservé à la bibliothèque de la ville de Paris et a été détruit dans le désastre de 1871.

Nicolle (la), cl., cne de *Meigné-le-V.*

Nicollet (*Georges*), libraire, Angers, 1508, place Ste-Croix.

Nicotterie (la), f., cne de *la Cornuaille.*

Nid-à-Bête, min, cne de *Broc*, sur le ruiss. de Meaulne.

Nid-de-Mêle, bois, cne de *Beaucouzé*, dépendait de l'abb. St-Nicolas d'Angers et fut vendu natt le 5 février 1793.

Nid-de-Merle. — V *Limelle.*

Nid-de-Pie, mon b., cne d'*Angers* N.-O.; — mon b., cne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — Appart. au Collége d'Angers en 1831 et s'appelait alors *Bellevue*; — a été acquise en 1872 de MM. Blouin par M. Lachèse; — f., cne de *St-Georges-s.-L.* Acquise le 14 août 1769 des héritiers de Marie Lemesle, veuve de Jean Chotard, écuyer, par le docteur Guill. Buffebran du Coudray, V. *ce nom* (E 1301); — (le Grand-), cne d'*Angers* N.-O. — *Clausum de Ny de Pie* 1373 (St-Nic., Hôtell.). — Maison bourgeoise, rebâtie à neuf en 1745 avec l'ancien logis en retour d'équerre, appart. vers la fin du XVIIIe s. à la famille Jolivet.

Nid-d'Oiseau, f., cne de *St-Georges-s.-L.*

Nidellière (la), cl, cne de *Jarzé*; — cl., cne de *Thorigné.* — En est sieur Louis Lemore, sénéchal de Serrant, 1663, 1682.

Nidevelle, vill., cne de *St-Georges-des-Sept-V.*, à 1,200 mèt. du bourg. — *Nytevelle* XVI-XVIIe s. (St-Maur). — *Nithevelle* 1602 (Et.-C.). — Anc. fief relevant au XVe s. de St-Maur et au XVIIe s. de l'Etang-de-Gennes. — En est sieur Charles de Monteclerc 1458, par sa femme Béatrix Augier, Claude Mabille de la Paumelière en 1667. — Le curé réside dans le village et on a restauré à portée de la cure une ancienne chapelle, où se célèbre chaque jour la messe et où se font les baptêmes et les catéchismes. — Tout près, un beau *peulvan.*

Nigaudière (la), ham., cne de *Drain*; — f., cne de *St-Laurent-du-Mottay.*

Nigleau (.....), sieur de la Raimbergerie,

signe une épigramme latine en tête du *Clades Belfortiana* de Berge, 1650.

Nigrés (les), f., c^ne de *Dénezé-sous-Doué*.

Nillière (la), f., c^ne d'*Etriché*; = (la Petite-), f., c^ne d'*Etriché*.

Nillière (la Grande-), f., c^ne de *Maulévrier*. — Anc. fief et seigneurie appart. au seigneur de Maulévrier qui y réunit en 1613 les fiefs du Rochay, de Jousmier et du Petit-Pont — Le tout acquis dès 1653 par Pierre de Carion. En est sieur messire François de Carion, chevalier, capitaine d'infanterie, 1689, 1696. — Non loin sur le chemin s'élève la petite chapelle de Recouvrance, V. t. II, p. 621; = (la Petite-), ham., c^ne de *Maulévrier*, dite dans les titres au XVIIe s. *la Nillière-Fontevraud* et, par corruption, *la N.-Fronteau*. C'était un domaine du prieuré fontevriste de la Rimonnière.

Niort, vill., c^ne de *Juigné-s.-L.*

Niponnière (la), ham., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*.

Nipouiln, bois, c^ne de *Chanteloup*, partie de la forêt dite de Vézins (9 hect.).

Niquerie (la), f., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*.

Nise. — V. *Tour-de-Ménive* et *Lézon*.

Nisevelle, f., c^ne de *St-Georges-sur-L.* — *Nizeveulle* (Cass.). — *Nisuelle* (C. C.). — En est sieur Ant. Binet.

Niulphe — nommé aussi *Aiulphe*, — est placé par les catalogues des IXe, XIIe et XIIIe s. sur la liste des évêques d'Angers vers 654 à la suite de St Maimbeuf, qui avait guéri de la goutte un abbé de ce nom, à St-Aubin d'Angers. On a fait une question de savoir si ce n'était pas notre évêque, sur qui on ne sait rien d'ailleurs. Le P. Lecomte l'exclut même de la liste, où Arthaud et le *Gallia Christiana* le maintiennent.

D. Houss., XVI, f. 54. — Lecointe, ad ann. 654, num. 33. — Mss. 623. — Roger, p. 66. — Hauréau.

Nivard (*Germain*, — et non *Gabriel*), fils d'un avocat fameux au barreau d'Angers, s'inscrivit au barreau de Paris avec le titre d'avocat en Parlement, puis, amené par l'intendant de Languedoc, Tallemont, à Montpellier, s'y lia d'amitié avec le médecin-philosophe Bernier, V. *ce nom*, et profita peut-être de ses leçons pour s'y instruire dans la botanique. Après un court retour à Paris, il se retira en Anjou, chez son frère Jean-Baptiste N., curé de Morannes et s'y adonna à l'étude du droit et à la culture des fleurs. C'est pendant cette retraite qu'il fut nommé par le roi de l'Académie d'Angers. Il avait rédigé en latin une *Histoire des plus célèbres jurisconsultes* et a pris part, dit-on, à l'impression des *Commentaires sur le droit civil* de Lacoste (Paris, in-4°, 1659) et à la 2e édition des *Formules* de Marculfe, par Bignon (Paris, 1675, in-4°). — Il avait aussi repris la traduction en français des *Commentaires* de G. Dupineau, — V. *ce nom*, — *sur la Coutume d'Anjou*, commencée par de Launay et qui fut terminée par Jacq. Gourreau, s'il faut en croire l'énergique réclamation inscrite par ce dernier sur les marges des procès-verbaux de l'Académie, à la date du 13 février 1692, et qui en prétendrait tout l'honneur. Mais Ménage semble avoir connu en Mss. l'œuvre commune des deux auteurs, imprimée seulement en 1698. L'*Eloge* aussi *de Bernier*, qui fut lu à l'Académie, le 5 janvier 1689, au nom de Nivard, avait été remanié par Pétrineau des Noulis, Pocquet de Livonnière et le même Gourreau. — Nivard mourut à Morannes, âgé de 78 ans, le 30 octobre 1692, léguant par testament des 5 mai 1688 et 12 août 1692 le produit de la vente de tous ses livres aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général d'Angers.

Arch. de M.-et-L. E 3483. — Pocquet de Liv., *Coutume d'Anjou*, préface. — Rangeard, *Hist. de l'Acad.*, Mss. 577. — Mss. 1032. — Notes Mss. de Dirmand. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 333.

Niverdière (la), f., c^ne de *Dénezé-s.-D.* — En est sieur Julien Godin 1580; = f., c^ne de *Jumelles*. — En est sieur Jacq. Duperray, notaire de la cour de Brion, 1649; = f., c^ne de *Roussay*. — *La Nouardière* (Cass.). — *La Nivardière* (Et.-M.).

Nivetière (la), f., c^ne de *Tilliers*. — *La Nistière* (Cass.). — *La Nivelière* (Et.-M.).

Nivrie (la), ham., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*.

Nobileau (*Etienne*), né à Tours vers 1467, et plus tard gardien du couvent des Cordeliers de Tours, professa pendant quarante ans le droit canon en l'Université d'Angers, où il mourut âgé de 80 ans en 1547. — On a de lui : *Opus eximium, cui serpenti antiquo nomen est, divini Verbi declamatoribus perutile, in quo de septem peccatis capitalibus et vitiis, ex illis ortis, copiose ac docte tractatur* (Lugd., 1528, Sim. Vincent, petit in-8° goth.).

D. Housseau, t. XXIII, f. 96. — *Catal. de la Biblioth. Taschereau*, n° 904.

Noblerie (la), cl., c^ne d'*Ecouflant*.

Noblet (*Jean*), docteur-médecin, Angers, est dit défunt en 1618. On trouve de lui dans l'*Itinerarium Belgico-Gallicum*, d'Abraham Golnitz (in-12, 1635, p. 259), les inscriptions en vers latins et français, qui figuraient gravées sur marbre à l'entrée du théâtre de Doué. Il y prend le titre de *Salvilocensis*.

Nobletterie (la), m^on, dans le bourg de *Soulaines*, vendu nat^t sur la fabrique le 4 messidor an IV.

Noceau, c^ne de *Fontaine-Guérin*. — *L'herbergement de Noceau, qui est vieil et antien, que l'on dit qu'antérieurement il y avoit pont-levis à douves; et y a un estang appellé Guinebault* 1445 (Aveu d'Avrillé). — Il n'en existe plus trace.

Noché (*René*), docteur et professeur en théologie, Angers, 1632, curé de St-Michel-la-Palud le 4 juin 1635, devient en 1639 archiprêtre de la Flèche en vertu d'un des plus célèbres arrêts de la jurisprudence Angevine. Il résigne sa cure le 27 janvier 1642

Nociogilos. — V. *Noviolium*.

Noctière (la), ham., c^ne d'*Angrie*. — *Le herbergement de la Nobletière* 1392. — Appartenait à la famille d'Andigné. — V. *le Bois*.

Noe (la). — V. *la Noue*.

Noel, abbé de St-Nicolas d'Angers, 1080-mai 1096. Quelques jours avant sa mort, le pape Urbain II était venu consacrer solennellement l'église de son abbaye reconstruite. — Il est l'auteur d'une *Histoire des miracles de saint Nicolas*, dont la Bibliot. nat. possède le Mss. incomplet (n° 498, fonds St-Germain) et que les auteurs de l'*Histoire littéraire* et d'autres ont attribuée à Johel, abbé de la Couture.

Hauréau, *Gall. Ch.*, col. 671-672.—*Hist. Litt.*, t. XIII, p. 444.— Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Angers*, p. 47.

Noellet, c^on^ de Pouancé (9 kil.), arrond. de Segré (21 kil.), — à 57 kil. d'Angers. — *Noelet* 1036-1056 (Cartul. St-Aubin, fol. 27 v°). — *Noeletum* 1056-1060 (Ibid., fol. 51 v°) — *Noiletum* 1060-1067 (Cart. du Ronc., Rot. 3. ch. 133). — *Noilet* 1070-1080 (Arch. d'Anj., t. II, p. 12), 1117 (Cartul. St-Nic., p. 220). — *Nuiletum* 1124-1143 (D. Houss., XIII, 1509). — *Noieletum* 1177 (G 334, f. 11). — *Nouellet* 1600, *Noyellet* 1620, *Noellet* 1600, 1620 (Et.-C.) — *Noslet ou Noislet* et *Noelet* 1783 (Pouillé). — Au centre de trois petites vallées sinueuses, entre Combrée (5 kil.) à l'E. et le Tremblay (7 k. 1/2) à l'E. et au S., Vergonnes (4 kil.) au N., St-Michel-et-Chanvaux (3 kil. 1/2) à l'O., Armaillé (3 kil. 1/2) au N.-O.

La Verzée, pénétrant du N.-O., reçoit dès l'entrée le ruisselet de la Foi, né sur la commune, plus loin à gauche le ruiss. de Grabotat, avec son affluent, les Mortiers, et à droite à 1,500 mèt. à l'E. du bourg, la petite rivière de la Nymphe, descendue directement de l'O. avec ses affluents, de la Pihalaie, du Bois-Bernier et de la Houssaudière, accrue du ruisselet de la Rivaudière qui naît sur la commune. — Une bande extrême de terrain vers N. est traversée par le ruiss. de Rolard.

En dépendent les ham. de la Picotaie (6 mais., 25 hab.), de la Pommetière (3 mais., 14 hab.), de la Blésinière (5 mais., 14 hab.), de l'Ecochardière (11 mais., 39 hab.), de Carcran (3 mais., 18 hab.), du Bois-André (10 mais., 45 hab.), de la Huettaie (4 mais., 22 hab.), de la Pihalaie (18 mais., 63 hab.), de la Granvière (3 mais., 17 hab.), de Mauny (5 mais., 20 hab.), les chât. de la Jaille et du Bois-Bernier et 53 fermes ou écarts.

Superficie : 1,540 hect. dont 4 hect. en bois.

Population : 169 feux, *770* hab. en 1720-1726. — *188* feux, *908* hab. en 1788-1790. — *795* hab. en 1831. — *812* hab. en 1841. — *905* h. en 1851. — *919* hab. en 1856. — *885* hab. en 1861. — *903* hab. en 1866. — *983* hab. en 1872, dont *193* hab. (50 mais., 60 mén.) au bourg, — en développement constant et régulier.

Deux *assemblées* le 1er dimanche d'août, et le dimanche qui suit la St-Maimbeuf (16 octobre), jour autrefois d'une foire.

Blés et bestiaux ; — 2 fours à chaux dont un construit en 1825, le plus ancien du canton ; — une usine sur la Verzée ; — 4 m^ins^ à vent.

Bureau de poste de Pouancé. — *Perception* de Combrée.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 25 août 1839 (arch. Dellètre), sur un terrain acquis en vertu d'une ordonnance du 9 août 1838. — *Ecole de filles* (sœurs de Torfou).

L'*Eglise*, dédiée à St Maimbeuf (succursale, 5 nivôse an XIII), est de reconstruction nouvelle. La nef, terminée en 1873, est tout entière remplie par des bancs en menuiserie brute ; dans le chœur, qui date de 1852, trois vitraux, *la Vierge-Mère*, entre *St Joseph* et *St Maimbeuf* ; dans une des deux ailes écourtées, qui forment transept, une vieille statue de *St Sébastien* sur un autel.

A l'entrée du bourg, vers l'E. se rencontre à gauche le cimetière, avec petite chapelle ancienne ; — un peu plus loin, avant l'église, la *cure* ; — tout au sortir, vers l'O., dans un carrefour, *chapelle* neuve *de Carcran*, de trois travées, style gothique, avec petite abside basse, à cinq pans coupés, toit en dos d'âne et clocheton d'ardoise.

Aucune trace antique n'a été reconnue sur le territoire. Le vocable de St Maimbeuf pourrait faire attribuer une haute antiquité à la paroisse. — L'église, dont il n'est pas fait mention avant le XIIe s., est de celles que l'évêque Geoffroy la Mouche dit avoir rachetées à force de peines et de frais et dont il attribua en 1177 la collation à son Chapitre.

Curés : Thib. *Lecouvreur*, qui résigne en 1469. — Jean *Baraton*, maître ès-arts, 18 avril 1469. — Mic. *Bellanger*, 1600, inhumé le 3 août 1614. — Julien *Alasneau*, installé le 3 août 1614, † le 27 mars 1642. — J. *Ménard*, août 1643. — Pierre *de Ballodes*, mars 1652, † le 19 janvier 1666. — Jacq. *Gauvain*, juillet 1666. — Mathieu *Guiltou*, 1670, † le 18 mars 1684. Le chapitre de St-Maimbeuf d'Angers fit don à sa paroisse, le 18 décembre 1674 « d'un os du bras « du saint, appelé l'os du coude ». — Jacques *Amelot*, avril 1684, † le 1er février 1701, âgé de 55 ans — Pierre *Pichery*, 15 mars 1701, † le 28 juin 1718, âgé de 53 ans. L'épidémie de 1707 y fait rage ; 35 habitants meurent en un seul jour.— *Thibault*, juillet 1718, septembre 1730.—*Morin*, septembre 1732. Il ne paraît guère avoir fait cas de ses paroissiens qu'il représente comme « un « peuple glorieux, médisant, entesté, méprisant, « sans respect, indépendant, violent, impudique, « porté à la vengeance et à l'ivrognerie », etc. — R. *Besnard*, 1741, 1768. — *Bazin*, anc. curé de St-Michel-de-Ghaisnes, janvier 1791. — *Deléglise*, élu le 2 avril 1791, octobre 1792.

Une rente de 100 liv. fut constituée le 7 avril 1772 par dame Marthe-Renée Drouard, veuve de n. h. Louis Giraud, sieur de la Houssaudière, pour la fondation d'une *Ecole gratuite* de filles, tenue au bourg par une sœur de charité, à la nomination de l'évêque, sur la présentation de la supérieure de l'hôpital de Pouancé.

La terre forme un fief constitué dès le XIIe s. et qui donne son nom à une famille de chevalerie, mais il est réuni dès avant le XVIe s. à la seigneurie de Combrée, non sans contestation pourtant du comte de la Bigeotière.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré. — Le chemin du bourg à St-Michel-de-Ghaisnes divisait les ressorts judiciaires, attribuant la partie vers l'église à Pouancé, la partie vers la cure à Candé, cette dernière pour les Aides relevant d'Angers, et l'autre de Châteaugontier.

La pauvreté était extrême en 1789, — toute communication de bourg à bourg manquant, faute de chemins. — Les débordements surtout de la Nymphe ruinaient tout.

Maires : Jean *Binet*, 1789. — Charles *Guillier*, 1er messidor an VIII. — Jean-Georges *Aubry*, 25 avril 1808. — Eugène *Veillon*, 25 mai 1821. — René Guill. *Jallot*, 20 août 1830. — Franç. *Baslé*, 1er octobre 1837, démissionnaire en 1845. — Jacq. *Jallot*, 15 décembre 1846. — Fr. *Baslé*, 15 octobre 1848. — Pierre *Glairacq*, 7 août 1855, † le 21 mars 1870. — *Pourrias*, avril 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 194 et 202; G 334 et 706. —Arch. comm. Et.-C. – Mss. 923.—D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 331. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Loge, Seillons, la Motte-de-Seillons, Bois-Bernier, la Rachère, Mauny, la Jaille*, etc.

Noels (les). — V. *les Nouelles*.

Nœuds (les), f., cne de *Chazé-sur-Argos*. — *La Grande, la Petite-N.* (Cass.); = f, cne du *Tremblay*. — *Les Neux* (Cass).

Noguerie (la), f., cne de *St-Ellier*. — V. *la Daguerie*.

Noguette (la), f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Noiraie (la), f., cne d'*Auverse*; = f., cne de *Breil*. — *Le Noiras* (Cass.). — Vendue natt sur Pays-Lathan le 21 floréal an III; = f., cne de *Chigné*. — *La mest. de la Noueraye* 1469 (Chât. de Lorière). — Appartenait au collége de la Flèche et fut vendue natt le 4 thermidor an IV; = f., cne de *Jarzé*; = cl., cne de *Neuillé*; = mon b., cne du *Plessis-Gramm.*, tout près le bourg. — Appartenait en 1674 à Mich. Lesourd, greffier en chef de l'Election d'Angers; = cne de *Pontigné*. — V. *la Motte*; = mon b., cne de *St-Lambert-du-L.*, dans le bourg; = f., cne de *St-Martin-d'Arcé*. — *Noeriacus* 1133 (Arch. d'A., t. II, p. 48).

Noiras (le), f., cne de *Mouliherne*; = (le Petit-), f., cne de *Meigné-le-V.*

Noires (les), f., cne de *Cholet*. — *Les N. ou Noyers* (Cass.). — Anc. dépendance du couvent de la Haye en Mortagne, vendue natt le 7 fructidor an V.

Noiret, ham., cne de *Bauné*.

Noirette, vill., cne des *Alleuds*.

Noirette (la), f., cne d'*Angers* N.-E.; = f., cne de *Beaufort*. — *Noirette* (Cass.).

Noirettes (les), cl., cne de *Corzé*.

Noirie (la), cl., cne de *Daumeray*.

Noirieux, f., cne de *Briolay*. — *Noereus, Matheus de N.* 1212 (Pr. de Brissarthe, ch. or.). — Anc. fief et châtellenie relevant de Briolay et réunis depuis le XVIIe s. à la terre de Soucelles, avec manoir noble, précédé de beaux jardins en terrasse, et chapelle de St-Joseph, fondée le 29 novembre 1514 par Pierre Couasnon. — En est sieur René de Pincé 1616, Pierre Tréton 1650, Olivier Tréton, conseiller au Présidial, † le 16 août 1655, sa veuve; — Renée Gohin 1665, — Charles Boylesve 1688. — Le logis présente encore l'aspect d'un hôtel du XVIIIe s.; — la chapelle sert de grange; = cl., cne d'*Etriché*. — *Nucarii* 1036-1056 (Pr. de Sceaux, ch. or.); = f. et min à vent, cne de *Jarzé*.—*Noircieux* (Et.-M.); = (le Grand, le Petit-), f., cne de *Jarzé*. — *Nucariolæ, Noerolæ* 1060-1081 (Cart. St-Aubin, f. 87). — *Nueros* 1080 circa (Ibid. f. 86). — *Noereux, Noereaus, Noierous* 1260 (Chaloché, t. I). — En est sieur n. h. Julien Pierre 1601.

Noirieux-le-Sauvage, h., cne de *Jarzé*. — *Noirieux en Petit-Bois* 1654 (Et.-C.).

Noiron, f., cne de *Mouliherne*.

Noiselette, f., cne de *Montrevault*.

Noizé, f., cne de *Faveraie*. — *Loizé* (Cass.). — *Noisiacus* 1091 (Livr. Bl., f. 24); = f., cne du *May*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne, qui traverse Trémentines et se jette dans l'Evre; — 950 mèt. de cours.

Noizé, chât., cne de *Soulaines*. — Anc. fief et seigneurie relevant directement du château d'Angers avec tous droits suzerains dans l'église paroissiale, droit de bans de vendange, de mesures à blé et à vin. — Le château, « composé de maison forte « avec enceinte close à douves vives, pont-levys, « tours, o puissance d'icelle fortifyée de toutes « chouses appartenantes à place forte », fut reconstruit vers le milieu du XVIe. La chapelle, « toute « bien muraillée à l'entour », servait le jour du Sacre de principale station à la procession paroissiale. — La terre appartenait en 1539 à Thomas de Clermont pour les 2/3, à Du Bellay pour un tiers; — en 1600 à Hardouin de Clermont en faveur de qui le roi Henri IV l'érigea en châtellenie; mais l'enregistrement des lettres patentes souleva de longues contestations et ne fut jamais obtenu; aussi le titre en était-il contesté encore un siècle plus tard. — François de Clermont la vendit le 9 septembre 1648 à Emmanuel Leroux de la Roche des Aubiers et elle fut adjugée par décret judiciaire en 1688 à François La Forêt d'Armaillé. Un arrêt du 17 mars 1708 contraignit le seigneur du fief à régler la mesure sur l'étalon royal d'Angers. — En est dame en 1754, 1766, Thérèse-Perrine de la Forêt d'Armaillé, épouse de Hyacinthe de la Corbière de Juvigné. — En 1755 le château fut en partie rebâti par Th. Moreau, charpentier des Ponts-de-Cé, et Louis Boisard, maçon d'Angers, et incendié en 1793. — Il est aujourd'hui restauré avec couronnement et girandoles et appartenait il y a vingt ans à la famille Marie, originaire du Maine, dont le nom porté par le maire de Soulaines de 1830 à 1858, s'est éteint, dit-on, récemment avec son fils, commissaire priseur d'Angers. Elle portait *d'argent à trois couronnes d'épines entrelacées l'une dans l'autre, à la bordure crénelée de gueules.*

Noizé (le Grand-), f., cne de *Tigné*. — Donnait son nom à un petit fief, relevant de Flines et appartenant à Jacques de Pontlevoy, prêtre, en 1539 (C 106, f. 333); = (le Petit-), vill., cne de *Tigné*.

Noizillerie (la), f, c^ne^ de *la Renaudière*; = f., c^ne^ du *Fuilet*.

Noizy, f., c^ne^ de *Mazières*. — *Noisié* (Rect.).

Nolière, cl., c^ne^ de *Marcé*.

Nolivet (le), c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Vignes en Olivet* 1480, — *l'étang d'Olivet* 1490 (E 724 — 630). — Bois taillis comprenant en 1790, un quartier.

Nombardries (les), carrefour, c^ne^ de *Cernusson*, sur le chemin de Montilliers au Puits-Rangeard.

Nombault (le Petit-), f., c^ne^ du *Fief-Sauvin*, — relevait de Bohardy; — en est sieur Jean Pantin 1458; — donne son nom à un ruiss. qui y naît et se jette dans le ruiss. de la Porchetière, après 750 mèt. de cours; = (le Grand-), ham., c^ne^ du *Fief-Sauvin*. — C'est le centre de la villa gallo-romaine dont j'ai décrit les fouilles, t. II, p. 149.

Nombretière (la), f., c^ne^ de *Cholet*.

Nombreuil (le Grand-), f., c^ne^ de *St-Georges-s.-Loire*. — En est sieur Pierre Duisseau, avocat, 1567, n. h. Nic. de la Marqueraie 1598. — A 100 pas du logis, qui garde des restes d'architecture du XVe s. et un pignon du XVIIe, on appelle *le Vieux château* une motte féodale de 20 pieds de hauteur sur 40 mèt. de diamètre au sommet, avec enceinte de douves, larges de 4 à 5 mèt., comblées sur un point seulement; = (le Petit-), f., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.*

Nommerie (la), f., c^ne^ de *Cholet*, anc. dépendance du prieuré de la Haie en St-Christophe-du-Bois, acquise par Lebacle d'Argenteuil et revendue nat^t^ sur lui le 17 floréal an VI.

Noncelleries (les), h., c^ne^ de *Gonnord*. — En est sieur Jean Gurie, mari de Renée Chabot, 1617, 1623.

Nonchas (les), f., c^ne^ de *Cherré*.

Nongille (la), f., c^ne^ de *la Plaine*.

Nonnains (les), cl., c^ne^ du *Champ*. — *Nonain* (Cass.). — La grange dîmeresse du prieuré du Latay y existait, qui fut détruite pendant la Révolution, — et peut-être aussi y faut-il soupçonner quelque agglomération antérieure, dont témoignent les tombes du plateau de la Grouas, V. *ce mot*.

Nonnerie (la), f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Nonnes (les), cl., c^ne^ de *Villebernier*. — *Les Monnes* (C. C.). — La charrue y a mis à jour vers 1860, à 1,500 mèt. environ et au N. de la levée, une très-importante substruction en belles et très-grandes pierres, taillées avec un soin et une rectitude inusités aujourd'hui et décorées de moulures et de refouillements d'une exécution parfaite. — Ces ruines, d'un plan mal déterminé, couvraient environ 100 mèt. de terrain, où se sont trouvées en abondance les tuiles et les briques romaines, quelques-unes de fabrication particulièrement soignée et de dimension extraordinaire. Ce point est au-dessus de l'étiage, — et devait par conséquent être protégé par une levée.

Nonnière (la), f., c^ne^ de *Chantoceaux*.

Norale (la), f., c^ne^ de *la Potherie*.

Noraisière (la), f., c^ne^ de *Parcé*. — *La Nouraiserie* XVI-XVIIe s. — En est sieur Jacq. Barilleau 1497, Jacq. de Perrouin, écuyer, 1626.

Norgevau, ham., c^ne^ du *Toureil*. — *Ordeacea Vallis* 1090 (Cart. St-Maur, ch. 9-10). — *Orgevaus* 1283 (H St Maur, Reg. N). — *Norgevault* (Cass.).

Normand, évêque. — V. *Doué* (*N. de*).

Normand (*Olivier*), docteur en médecine, épouse à Longué le 27 juin 1690 Gabrielle Bérard. Il résidait à cette date à Baugé et en 1694 à Saumur. = (*René*), fils sans doute du précédent, docteur-médecin à Baugé 1733-1736, mari de Marie Bataille, 1760.

Normandeau, m^in^ à eau, c^ne^ de *la Renaudière*, sur la Moine, et m^in^ à vent. Près de ce dernier un *peulvan* gît couché à terre.

Normanderie (la), cl., c^ne^ de *Lasse*.

Normandière (la), f., c^ne^ d'*Andigné*; = usine, c^ne^ de *Gesté*, sur la Sanguèze; = c^ne^ de *Gonnord*. — *Vinea de Normanderia* 1040-1050 (Livr. Bl., f. 12). — *Terra de Normandisca* 1055-1070 (Ibid. f. 18). — *Un petit lieu nommé la Normandière* 1540 (C 106, f. 287). — En est sieur Guill. Duboys d'Argonne 1540, Pierre Blouin, 1680, qui meurt à Angers à l'auberge des Trois-Mores en 1687; — aux Cossé-Brissac au XVIIIe s., sur qui elle est vendue nat^t^ le 9 vendémiaire an V.

Normandières (les), c^ne^ de *Gennes*, anc. fief avec hébergement sur le chemin d'Avort, détruit en 1635 par Urbain de Maillé, pour agrandir le fief des Roches.

Normerie (la), f., c^ne^ du *Tremblay*, anc. dépendance du Temple de Bouillé, vendue nat^t^ le 2 vendémiaire an V.

Norvau (la), prés, c^ne^ de *St-Sulpice-sur-L.*

Nos-Grâces. — V. *Noue-Grasse*.

Nostre-Dame (Frère *Jean de*), peintre, décore le grand autel de St-Pierre de Saumur, en 1658.

Notre-Dame, m^on^ b., près le bourg du *Plessis-Grammoire*, avec tourelle octogonale d'escalier, la porte surmontée d'une Vierge et de l'inscription : *Ave, regina cœli*. — Entre les fenêtres à pilastres, chapiteaux fleuris et meneaux, se lit sur un cartouche enguirlandé la date *1644*. — On l'appelle aussi *les Perrières*.

Notre-Dame-d'Allençon, V. *Allençon*; — ***des-Mauges***, V. *les Mauges*; — ***de-la-Roche-Noire***, V. *Roche-Noire*; — ***de-Reconfort***, V. *la Gilbertière*; — ***des-Champs***, V. t. I, p. 103; — ***du-Chêne***, V. *Pontpoire*, etc.

Noucinière (la), f., c^ne^ de *Contigné*.

Noue (la), f., c^ne^ de *Baugé*; = f., c^ne^ de *Bécon*; = f., c^ne^ de *Brain-sur-All.*; = f., c^ne^ de *Brissarthe*. — *Viventius, Salomon de Noa* XIIe s. (2e Cartul. St-Serge, p. 151). — En est sieur Jacques Véron, mari de Julienne Bonnaud, 1657; = c^ne^ de *la Salle-et-Chap.-Aubry*. — Le tenancier devait à Bohardy chaque année un cheval de service et « une course de connilz en la « garenne » 1458; = ham., c^ne^ de *Cléré*. — *La Noue Filoche* (Cass.). — *La Noe Filloche* 1586, *la Noue Philoche* 1675 (G cure Passavant); = ham., c^ne^ de *Corzé*. — En est sieur Arthus de Chérité, chevalier, mari d'Isabelle d'Allongny,

Leur nom figure sur la cloche des anciens Récollets de Beaufort (1678), conservée à la mairie ; = m^on b. et f., c^ne de *Denée*. — En est sieur n. h. Pierre Leloyer, mari de Jeanne Cornilleau, 1604 ; — plus tard la famille Grimaudet de Rochebouet, et par acquêt M. Pompier ; — aujourd'hui l'avocat Jubien, son gendre ; = ., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude* (Et.-M. et Cass.) ; = f., c^ne d'*Etriché* ; = f., c^ne de *Faye* ; = f., c^ne de *Grez-Neuv*. — Anc. maison noble, dont est sieur Franç. Lerat, avocat et banquier à Angers, 1678 ; — n. h. Jean Lerat, avocat, 1709, gendre de Franç. Cupif ; = f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-F.* ; = f., c^ne de *Loiré* — En est sieur Louis Serein, mari d'Henriette Gabory, 1660, dont la fille épouse le 7 mai 1675 Brillet du Gué ; — Phil. Sicault, chevalier, qui épouse le 21 décembre 1716 Renée Bradasne ; = vill., c^ne de *Longué*. — En est sieur René Poupard, notaire royal, 1675 ; = teinturerie, c^ne de *Louvaines*, dans le vill. de la Jaillette ; = f, c^ne de *Mazé*. — En est dame Renée Dagouet, 1655, veuve de Franç. Collin ; — en est sieur Michel Oudin, † le 28 mars 1712, dont le fils avait eu pour parrain Gaspard de Contades en 1689, et la fille, messire Anne de Bretagne, sire de Lannion, comte de Malestroit (1698) ; = vill., c^ne de *Morannes*. — Mme Boylesve de Soucelles y possédait une métairie, vendue nat^t le 16 messidor an IV ; = f., c^ne de *Parçay* ; = ham., c^ne de *la Pélerine*. — Appartenait à René de Maillé en 1471, qui obtint congé du duc d'Anjou d'y établir un étang, sous la charge de la redevance annuelle d'un collier de lévrier en cuir rouge ; = f., c^ne de *la Potherie* ; = f., c^ne de *Rou-Marson*. — En est dame Anne Lebeuf 1635 ; = f., c^ne de *St-Christophe-la-C.* ; = h., c^ne de *St-Crépin*. — *La Noue Beauchesne* 1731. — *La Noue Roquet* 1722 (Et.-C.). — Anc. maison noble, dont est dame Marie de la Tribouille, morte âgée de 85 ans, le 26 mai 1722. — En est sieur Joseph de Regnon de la Gautronnière, chevalier, 1724, 1742, — Rémy Clémot de la Nicolière, sénéchal de Beaupréau, mari d'Elisabeth du Pouet, 1751, qui y meurt en 1777.

Noue (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* ; = f., c^ne de *St-Silvin*. — *Le fyé et seigneurie de la Noue autrement le fyé de Précigné* 1510. — *Le fief et seigneurie de la N. autrement dit Précigné, qui se estend en ung quartier du pays de la paroisse de St-Silvin, appelé Précigné* 1511. — *Le lieu seigneurial et closerie de la Noe* 1554 (Chap. St-Laud d'A.). — Anc. terre et maison noble, formant depuis le XIIe s. le temporel primitif de la chapellenie de la Noe desservie en l'église de St-Laud d'Angers ; — en dépendaient censivement le lieu et seigneurie des Gastez, la Croiserie, la Salle-St-Aubin et la Planche-Piau ; — est vendue nat^t sur le Chapitre St-Laud d'Angers, le 23 mars 1791 ; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée* ; = cl., c^ne de *Sermaise* ; = f., c^ne de *Souzay*.

Noue (la), c^ne de *Trélazé*. — Anc. ardoisière, ouverte en 1602 sur un petit pré dépendant de la closerie de l'Oisonnière. L'Hôtel-Dieu, qui en était propriétaire, l'arrenta le 2 mai de cette année à Jean Frogier et P. Aveline, marchands, Jean Piollin et Daniel Daviau, perrayeurs, moyennant une rente annuelle de 5 écus, qui devait tomber amortie, dès qu'ils auraient « découvert « à leurs propres couts et dépens une perrière « pour faire ardoise ». Cette rente était remplacée dès 1605 par un forestage du 12e millier, affermé 140 l., — et en 1610, 200 l. — Mais deux chutes considérables en janvier et février 1628 ruinèrent les travaux. — Un procès-verbal de 1652 constate que le fonds est non-seulement abandonné mais noyé depuis longtemps. — Il fut acquis à peu de frais vers le commencement du XVIIIe s. par une société nouvelle qui l'avait poussé en 1739 à sa 15e foncée ; mais les bonnes veines de pierre étaient perdues. L'entreprise se trouvait dès 1743 en avance de plus de 180,000 l. et payait à peine la dépense courante. Elle fut abandonnée en 1745 avec une perte nette de 150,000 l. pour les associés, Baralery, Maugars, Galpin, Beaujouan, Heurtelou et Bedanne ; mais Galpin et Heurtelou, avec un sieur Macé, reprirent l'œuvre, en ouvrant tout à côté des foncées nouvelles, sur le terrain d'une maison voisine, que bornaient les anciens fonds et les vidanges. La chance pourtant leur revint. L'exploitation comptait 23 foncées en 1787, ouvertes en forme de creuset carré, sur un diamètre au sommet de 150 pieds. Elle servait de modèle pour l'organisation du travail et de la surveillance, l'économie, la disposition des machines. Un moulin à vent venait d'y être établi pour pomper les eaux et empêcher les infiltrations. Malheureusement elle touchait alors à sa fin, — et quelques années plus tard il n'est plus question d'elle.

Noue (la), f., c^ne de *Vernantes* ; = cl., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Le lieu, terres, mestaerie de la N.* 1459 (E 534).

Noue (la Basse-), h., c^ne de *Combrée* ; = (la Grande-), cl., c^ne de *Bouzillé* ; = f., c^ne de *Châtelais*. — Anc. domaine de l'abb. de Pontron, autrefois avec chapelle, dont la maison portait écrit au pignon : *Pax huic domui* 1571 ; elle a été récemment reconstruite ; = f., c^ne du *May*. — *La Noue Augeard* 1676 (Et-C). — Anc. m^on noble, dont est sieur Marc Sicard, gentilhomme ordinaire et valet de chambre du roi, 1668, qui réside au Bois-des-Bois, sur les Aubiers ; mais sa famille demeure à la Noue ; — sa femme Marie Guéniveau est inhumée le 9 mars 1695 à St-Lambert-des-Levées ; — Joseph Béritault du Coudray en 1776 ; — d'Andigné 1790, sur qui elle est vendue nat^t le 17 germinal an VI ; = vill., c^ne du *Ménil* ; — f., c^ne de *Pouancé* ; = f., c^ne de *St-Léger-du-May* ; = f., c^ne de *Tilliers* ; = f., c^ne d'*Yzernay* ; = (la Haute-), f., c^ne de *Combrée* ; = m^in à eau, c^ne de *Chavagnes*, près Millé, 1548, aujourd'hui détruit ; = (la Petite-), cl., f., c^ne de *Bouzillé* ; = f., c^ne de *Jallais* ; = f., c^ne de *la Plaine* ; = f., c^ne de *Pouancé* ; = cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé* ; = cl., c^ne de *Tilliers*.

Noue (.... de La). — V. *Delanoue*.

Noue (*Jeanne* de La), née à Saumur en

1666, continua, après la mort de ses parents leur petit commerce, dévote à la fois et coquette, âpre au gain, dure aux pauvres, jusqu'au jour, où touchée par quelques bonnes paroles d'un prêtre et d'une mendiante, elle céda aux bons instincts de son cœur et se mit à la recherche des misérables qui abondaient autour d'elle. Sa demeure devint dès 1693 « la maison de la Providence », un refuge et un foyer, où se distribuaient à pleines mains le pain et les vêtements, autant qu'y pouvaient suffire ses petits revenus, bientôt épuisés, et qu'y fournissait à grand'peine la charité publique, importunée de ses requêtes. Dès 1702 elle avait recueilli à sa porte dans le coteau 12 orphelines quand le 15 septembre le coteau s'éboula sur elles en écrasant onze maisons voisines, parmi lesquelles celle de la bienfaitrice. Dans sa détresse nouvelle, elle eut au moins la joie de retirer les enfants sains et saufs des ruines. Repoussée des écuries de l'Oratoire et de divers abris improvisés, elle s'installa enfin, moyennant un loyer exorbitant, dans le logis de la Fontaine, raillée par les riches et trouvant pour secourir les misères, qui lui affluaient de toutes parts, des secours abondants aux mains surtout du petit peuple et des artisans. Jusqu'en 1703 elle n'eut d'aide auprès d'elle que sa nièce. Elle accepta cette année une compagne nouvelle, une autre l'année suivante, et le 26 juillet 1604 constitua avec elles une communauté de servantes des pauvres de la Providence de Saumur, sous le titre de Ste-Anne, avec un habit particulier : robe et tablier de serge bleuâtre, coiffe et fichu de mousseline unie, voile noir, rosaire à la ceinture, crucifix de cuivre sur une croix de bois noir attachée au sein gauche. Un décret épiscopal du 29 septembre 1709 reconnut la nouvelle communauté, alors composée de 9 religieuses; mais le Parlement refusa d'enregistrer les lettres patentes de 1713 qui constituaient la maison en hôpital général. En 1716 l'établissement put s'installer dans le vaste hôtel des Trois-Anges, don du chevalier de Vallière, mais qui devait bientôt devenir insuffisant et d'où partaient déjà de petites colonies de religieuses pour le Berry, la Bretagne, la Touraine. Jeanne, — en religion *sœur de la Croix*, quoique le peuple continuât de la nommer *sœur de la Noue*, — mourut non le 16 août, comme s'en transmet la tradition, — mais le 21 août 1736, et fut inhumée le 22 dans la chapelle de la maison, « âgée de 72 ans, première supérieure « et institutrice des Sœurs de la Providence », dit l'acte de sépulture que j'ai sous les yeux. Transférés le 16 août 1796 dans l'église de Notre-Dame des Ardilliers, ses restes ont été déposés le 16 août 1837 dans un caveau sous la chapelle qui sert de chœur aux religieuses, comme l'y indique une inscription sur marbre blanc. Plusieurs de ses portraits sont conservés dans la maison. L'un d'eux a été gravé au burin; — un autre lithographié, avec la légende : *Rendant service à tout le monde, mais, s'il faut choisir, préférant les pauvres.* Son Ordre, qui comptait à sa mort 9 succursales, possède aujourd'hui 81 établissements répartis dans 15 départements.

Le 25 février 1743, Marie L'Aigle, supérieure de la Providence, traita avec l'imprimeur Dubé, d'Angers, pour l'impression, à 2,000 exemplaires, d'un travail qui parut dans l'année même, sous ce titre : *Discours sur la vie et les vertus de la vénérable sœur Jeanne Delanoue... décédée le 16 août 1736, en odeur de sainteté* (Angers, Louis Dubé, 1743, in-12). Il a pour auteur l'abbé Céver, aumônier des Calvairiennes de Chinon. — L'abbé Macé, V. *ce nom*, aumônier de la Providence, a donné une *Vie* nouvelle *de Jeanne D* (Saumur, Godet, 1845) qui, comme la précédente, est devenue très-rare. La maison-mère conserve aussi de lui un poème Mss. en vers sur la fondatrice.

Noue (*Martin* de La), maître ès arts, professeur d'arithmétique en l'Université d'Angers, né à Tours en 1626, mort en 1696 à Angers, — où je le trouve dès 1661 résidant rue St-Laud et qualifié d'« escrivain », — a publié *L'Art de vérifier, où sont enseignés les véritables moyens de découvrir la fausseté des écritures* (Nantes, 1682, in-8°); — *l'Arithmétique abrégée* (Angers, 1668, in-8°); — *Les Œuvres secondes de l'arithmétique abrégée ... où la théorie est si intelligible ..., que l'on peut, sans autre moyen, s'avancer en la perfection de cette science* (Nantes, Séb. Doriou, 1671, in-4°).

Noue-Audiger (la), f., c^ne^ d'*Armaillé*.

Noue-Bachelot (la), f., c^ne^ de *Chazé-sur-Argos*. — Anc. maison noble relevant de Vallières en Loiré; — en est sieur Olivier Guyet 1539, n. h. Charles Pierres 1586, Georges Erasme de Contades 1753 ; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans l'Argos; — 2,800 m. de cours.

Noue-Baudon (la), f., c^ne^ du *Longeron*. — *L'Ane Bodin* (Et.-M. et Cad.).

Noue-Blanche (la), cl., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Land.*; — f., c^ne^ de *Vauchrétien*. — La première construction en fut faite par Robert de Conquessac, prêtre, vers 1450.

Noue-Bodin (la), f., c^ne^ de *Jallais*.

Noue-Coupeau (la), f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Noue-Gasnier (la), f., c^ne^ de *Marigné*. — En est sieur Pierre Des Rues 1507, Charles de Chérité 1654 (Mss. 917, f. 70), Pierre-Victor de Rougé 1712 (E 774).

Noue-Giroux (la), ham., c^ne^ du *Puiset-D.*

Noue-Godet (la), f., c^ne^ de *Grez-Neuv.*

Noue-Grasse (la), f., c^ne^ du *Louroux-Béc.* — *Nos Grâces* (Rect. et C. C.). — Dépendance du domaine de la baronnie de Bécon 1563 (E 109).

Noue-Grolay (la), f., c^ne^ de *Mazé*. — Anc. domaine des Hospitalières de Baugé, vendu nat^t^ le 7 mars 1793.

Noue-Grolleau (la), f., c^ne^ de *Tigné*. — *La Noue* (Cass.). — *La N. Gressol* (Et.-M.). — A n. h. Camille de Fesques 1598.

Noue-Haute (la), f., c^ne^ d'*Armaillé*.

Noue-Jarry (la), cl., c^ne^ de *Champigné*.

Noue-Joulain (la), f., c^ne^ de *Jallais*,

— En est sieur n. h. Franç. Chapperon 1530 (C 105, f. 39).

Nouelle (la), f., c^ne de *St-Florent-le-V.*

Nouelles (les), cl., c^ne de *Bouzillé*; = f., c^ne de *Chantoceaux*; = m^on b. et f., c^ne de *Faye*. — *Les Noils* (Cass.). — *Les Nouelles* 1577, — *la maison seigneuriale des N.* 1709. — *Les Noels* (Rec^t). — En est sieur Berthelot Mesnier 1478, 1512, Et. Gohier 1589, Gabr. Brillet 1594, 1633, Ch. du Laurens, anc. président en l'Election de Montreuil-Bellay, 1635, 1656, par acquêt Gabr. Philipeau 1659, Louis Joubert, mari de Perrine Phil., 1709, Deniau 1742, 1766 (Note Raimbault); = f, c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Clausaria des Nouelles prope les Castelliers* XIIIe s. (St-Maimbeuf). — *Vinee que vulgariter nuncupantur le Noeles* 1265 (H.-D. *B* 31). — *Les Noels* (Rec^t). — Vendu par Marthe Delmur à Jos.-Franç. Boylesve, sieur de Beligau, le 16 juillet 1731, qui cède en novembre à Jean Baralery.

Noue-Marie (la), cl., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude.*

Noue-Noire (la), f., c^ne de *Chanteloup.*

Noue-Rénier (la), cl., c^ne de *St-Augustin-des-B.*, dépendance du domaine de la baronnie de Bécon 1563 (E 139).

Noue-Robin (la), cl., c^ne de *Noellet*, dépendance en 1778 de la terre de la Jaille (E 1143).

Noue-Roche, f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* — *Le lieu, mét., etc. des Noues-Roches* 1577 (Pr. du Coudray-M.). — *Nouroche* (Cass.). — *Nos-Roches* (Rect.).

Noue-Ronde (la), f., c^ne de *Chaudefonds.* — *Vignes à la Noe Ronde sous le Deffays* 1493 (E 624); = f. et m^in, c^ne de *Coron.* — *La Roue Ronde* (C. C.). — *La Mouronde* (Rect^t); = f., c^ne de *Morannes.*

Noue-Rousse, f., c^ne de *Chemillé.*

Noue-Rozé (la), ham., c^ne de *Murs.*

Noues (les), f., c^ne d'*Andrezé.*—Au carrefour s'élève encore la base d'une croix, — avec la date 1758 et les lettres *P. CHUP. DA. LAI. P. D.*, — qu'on prétend avoir été plantée sur la place où aurait été tué le fils d'un seigneur des Haies-Gasselin par un de ses fermiers nommé Chupin, à qui il avait tenté de faire peur en se déguisant en loup-garou, le jour de la St-Martin; = f., c^ne d'*Avrillé*, anc. domaine de l'Université d'Angers; = f., c^ne de *Beaucouzé.* — Y demeurait et y mourut le 10 juin 1619 Jean Lebossé, commissaire de l'artillerie du roi; — après lui elle était advenue, en passant par les familles Chevreul, Gaultier, Caternault, notaire, Gasté, avocat, au curé de St-Laud, Huchelou, en 1746; = f., c^ne de *Beaufort*; = ham., c^ne de *Bégrolles*; = f, c^ne de *Brain-s.-l'A.*; = f., c^ne de *Châtelais*; = f., c^ne de *Cholet.* — Y attenait un étang, encore existant, de 14 septerces en 1551, avec un moulin en 1766 acquis par Gilles Réveillère, négociant à Cholet (E 801); = h., c^ne de *Coron.* — En est sieur Pierre Blancvillain 1693; = f., c^ne de *Gonnord.* — *La Noue* (Cass.). — Anc. dépendance de la cure, vendue nat^t le 28 septembre 1791 à Beaurepaire, démolie vers 1810 et réunie au Grand-Joncheray; = cl., c^ne de *Grez-Neuville*; = f., c^ne de *Jallais.* — *Le lieu des N. composé de maison, jardins, terrois, terres et bois* 1470 (E 469); = f., c^ne de *Juigné-B.*; = cl., c^ne de *Lasse*, anc. domaine de l'abbaye de Mélinais, vendu nat^t le 29 avril 1791; = f., c^ne de *Marigné*; = ham., c^ne de *Montigné*; = f., c^ne de *Morannes*; = f., c^ne de *la Romagne*; = f., c^ne de *St-André de-la-M.*; = f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*; = f., c^ne de *St-Philbert-du-P.*; = f., c^ne de *Sarrigné*; = f., c^ne de *Soucelles*; = ham., c^ne de *Thouarcé.* — En est sieur Pierre Mireleau 1598; — Pierre Vaudoré, sur qui une mét. est vendue nat^t le 7 messidor an VI; = f., c^ne de *Villebernier*, domaine du prieuré des Loges, anciennement nommé *le Patoil.*

Noues (les Grandes-), f., c^ne de *Beaulieu*, dévasté par la guerre et vendue nat^t sur Boucault de Méliant le 7 thermidor an IV; = ham., c^ne de *Chemillé*; = ham., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*; = ham., c^ne de *St-Lézin.* — En est sieur n. h. Hardouin Lebascle 1539 (C 105 f. 47); = (les Petites-), f., c^ne de *Chemillé*; = f., c^ne de *St-Lézin.*

Noues-de-Theuillé, bois taillis, c^ne de *Trèves-Cunaud*, de 9 hect.

Noues-de-Vern (les), f., c^ne de *Vern.*

Noues-du-Breil (les), h., c^ne de *Thouarcé.*

Noues-Maries (les), f., c^ne de *Contigné.* — *Les Noms Mariés* (Rect.).

Noues-Rondes (les), f., c^ne de *Beausse*; = ham., c^ne de *St-Germain-des-Prés.*

Nouette (la), cl., c^ne de *Doué*; = ham., c^ne de *Marcé*; = f., c^ne de *Mélay*; = f., c^ne de *Méon*; = cl., c^ne de *Tilliers.*

Nouettes (les), ruiss. né sur la c^ne de *Grugé*, coule du S. au N. et pénètre aussitôt sur Bouillé, formant limite jusqu'à l'Araise, où il se jette; — 800 mèt. de cours.

Nougerie (la), f., c^ne de *Liré.*

Nouillet, cl., c^ne du *Plessis-Macé.* — *Nouellé* (Et.-M.).

Noulis (les), ham., c^ne de *St-Aubin-de-L.* — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, autrefois flanquée de tours rondes à machicoulis dont une existe encore, recouverte d'un haut toit pointu, avec partie du logis tranformé en ferme Il en a été donné un joli dessin par M. La Tourette (Angers, Barassé, 1869). — La terre appart. aux XV-XVIe s. à la famille Serpillon, qui la possède encore en 1560. — En est sieur n. h. René de St-Georges en 1564, 1596, mari de d^lle Claude Ducoing; — au XVIIe s. Nic. Pétrineau, V. *ce nom*, un des pères de l'histoire angevine; — en 1780 Guill.-Joseph Joubert, secrétaire du point d'honneur au tribunal des maréchaux de France. — Le curé et le vicaire de Rochefort y disaient clandestinement la messe dans la chapelle, qui fut fermée par ordre du Département en avril 1791.

Noullière (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré.* — Anc. maison noble relevant de la Roche-d'Iré; — en est sieur Jean des Vents 1540, Jean Raoul 1590; = f., c^ne de *Grez-N.*; = f., c^ne de *la Tour-Landry.*

Nouillères (les), f., c^{ne} de *Seiches* (Cass.).

Nourière (la), f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Noussiret (le), ruiss., né sur la c^{ne} de *Beaulieu*, s'y jette dans le Layon ; — 1,050 mèt. de cours.

Nouveau-Belnoue (le), f., c^{ne} de *St-Laurent-de-la-Pl*.

Nouvelle-Chenaie (la), f., c^{ne} de *la Ferrière*.

Nouvelle-Echasserie (la), f., c^{ne} de *Chemillé*.

Nouvelle-Ecorcière (la), f., c^{ne} de *Botz*.

Nouvelle-France (la), f., c^{ne} de *Corzé*.

Nouvelles-Varennes (les), f., c^{ne} de *Châteauneuf*.

Nouvrie (la), ham., c^{ne} de *Mazé*.

Nouzille. — V. *Louzil*.

Nouzillé, f., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.* ; = ham., c^{ne} de *Meigné-le-V.* ; = (le Petit-), f., c^{ne} de *Meigné-le-V*.

Nouzillerie (la), c^{ne} des *Ponts-de-Cé*. — Anc. maison noble, dans la paroisse St-Maurille, entre la Basse-Coppardière et le Corps-de-Garde. — Appart. en 1631 à dame Perrine Tremblier. — Son mari, Pierre Leloyer, y meurt de contagion le 20 juillet. Son corps fut refusé à l'église de St-Maurille, comme à celle de la Baumette, et dut être porté au cimetière d'Angers. — Il s'agissait, en 1605, d'y rétablir la levée jusqu'au *Corps-de-garde*, et on la voit de nouveau détruite en 1708 et en restauration en 1709. — Y habite, à cette date, Mme de Cheverue.

Nouzillière (la), ruiss., né sur la c^{ne} de *Coron*, s'y jette dans le Lys ; — 1,600 mèt. de cours ; = cl., c^{ne} de *Tiercé*.

Nouzillière (la Grande-), vill., c^{ne} de *Coron*. — Anc. fief dont rendent aveu au comté de Vihiers Henri de la Porte 1393, Gilles Tournemine 1441, Jean Hullin 1498, Jean Lecamus 1503, René de Pasnantais 1507 ; = (la Petite-), ham., c^{ne} de *Coron*. — Appart. aux seigneurs des Noyers-Ourceau, qui l'aliénèrent en 1573.

Novalle (la), f., c^{ne} de *la Ferrière*, — autrefois avec m^{in} à vent, sur lequel le tonnerre tomba le 31 janvier 1632, en tuant le meunier Michel Desrues.

Novie (la), f., c^{ne} de *Nuaillé*.

Noviolium, Novisolium, villa mentionnée dans deux diplômes mérovingiens en 682-683 (Tardif, *Carton des Rois*, 24) et 690 (*Dipl. Chart.*, II, 209) comme appartenant à l'abbaye de St-Germain-des-Prés. Elle ne me paraît pas correspondre à *Neuillé*, que des diplômes antérieurs et d'autres de date plus récente attribuent constamment à St-Serge d'Angers. — Et quoique indiquée en Anjou, *in pago Andegavino, in pago Andegaveninso*, j'y préférerais reconnaître *Nueil-sous-Passavant*, sis tout au moins sur les marches du Poitou et de l'Anjou, — avec cette vraisemblance de plus que l'acte est passé à Chemillé. — J'y rattacherais par suite la *villa Nociogilos*, mentionnée dans le testament de l'évêque Bertramne, du Mans, 615, *in pago Pictavo*. — L'acte l'indique, il est vrai, sur la Loire, *super Ligerim*. — Mais l'erreur est manifeste, puisque le Poitou n'a jamais abordé, quoi qu'on en ait dit, la Loire de ce côté — et peut-être s'agit-il ici du ruisseau de la Souère, qui se jette sous Nueil même dans le Layon, ou même de la Louère, qui n'en est distant que de deux ou trois lieues.

Noyant (*Canton de*), bordé par les cantons — de Longué au S., — de Baugé à l'O., — et par les départements de la Sarthe au N., d'Indre-et-Loire à l'E., comprend, sur 30,476 hect., 15 communes, Auverse, Breil, Broc, Chalonnes-s.-le-Lude, Chavagnes, Chigné, Dénezé, Genneteil, Lasse, Linières-Bouton, Meigné, Méon, Noyant, Parcé, la Pélerine, — et une population de *11,096* hab. en 1831, *10,827* hab. en 1841, *10,947* hab. en 1851, *11,011* hab. en 1861, *11,199* hab. en 1866, *10,569* hab. en 1872.

Traversé, en plein cœur, de l'O. à l'E. par la route départ. d'Angers à Tours, du S. au N. par la route départ. de Saumur au Lude, qui s'entrecroisent au chef-lieu, et de toute part desservi par d'importantes voies de grande communication ou d'intérêt commun, il s'ouvre au centre à la vallée du Lathan, vers N.-O. à celle du Couesnon, abordées par nombre de vallées secondaires en pleine culture, — les plateaux seulement çà et là encore en friches ou semés de bouquets de bois, de sapinières. L'élève des bestiaux y entretient l'aisance ; — pour principale industrie, quelques exploitations de calcaire ou des poteries.

Noyant, chef-lieu de canton, arr^{t} de Baugé (17 kil.) ; — à 57 kil. d'Angers. — *Novientus* 644 (*Diplom. Cart.*, II, 80), 775 (D. Bouq., V, 737), 903 (Ib., IX, 496), 919 (Ib., IX, 542). — *Noent* 1186 (G 353, f. 122). — *Noient* 1190 (Trés. des Ch., I, 159). — *Noientum* 1291 (G 7). — *Noiant* 1607 (Mercator). — *Noyant* XVIIIe-XIXe s. (Pouillés, — Postes, — Annuaires). — J'emploie le nom de *Noyant-sous-le-Lude* pour distinguer la commune des deux autres du même nom. — Sur un plateau (87 mèt.), — entre Meigné (6 kil.) à l'E., Breil (7 kil.) au S.-E., Dénezé (6 kil.) au N., Auverse (5 kil.) à l'O., Linières-B. (6 kil.), Méon (2 kil.) et la Pélerine (7 kil.) au S.

Au bourg s'entrecroisent les routes départ. de Baugé à Tours et de Saumur au Lude, cette dernière rejointe, à l'entrée du bourg vers S.-E., par les trois chemins d'intérêt commun de Meigné, de Breil, de Parcé et croisée tout au sortir du territoire par celui de Meigné à la Flèche. — Un projet de chemin de fer d'intérêt local est annoncé de Noyant à Montoire.

Y naissent la rivière de la Marconne, à 1 kil. du bourg vers S., — et son affluent le ruiss. d'Hunon, vers l'E.

En dépendent les ham. ou vill. des Grands-Sacs (5 mais., 14 hab.), des Basses-Raguinières (7 mais., 21 h.), de Vaurouleau (4 mais., 12 h.), des Hardonnières (5 mais., 24 hab.), des Gouas (3 mais., 10 hab.), des Roberdières (3 mais., 14 hab.), de la Coyère (9 mais., 33 hab.), de Rabion (3 mais., 14 hab.), de la Chartrie (3 m., 9 hab.), du Petit-St-Jean (7 mais., 19 hab.), des Malicotières (10 mais., 25 hab.). des Brosses (4 mais., 24 hab.), des Godinières (4 m., 13 h.), des Coberdières (4 mais., 10 hab.), des Treffe

tières (6 mais., 24 hab.). du Perrin (14 mais., 37 hab.), du Brémarin (5 mais , 17 hab.), de Hardy (3 mais., 15 hab.), les chât. du Plessis-au-Maire, de Hunon, de Galmer, de Boissimon et 83 fermes ou écarts dont une douzaine de 2 maisons.

Superficie : 2,742 hect. dont 40 en vignes, 120 en bois.

Population : *168* feux, *721* hab. en 1720-1726. — *194* feux, *808* hab. en 1789. — *1,200* h. en 1830. — *1,306* hab. en 1841. — *1,425* hab. en 1851. — *1,518* hab. en 1861. — *1,517* hab. en 1866. — *1,508* hab. en 1872, dont *679* au bourg (195 mais., 235 mén.), qu'a transformé le large dégagement des routes nouvelles et le développement constant et rapide de la prospérité locale.

Foires le 3e mardi de Carême, de juin et d'octobre.

Comice agricole, dont la première réunion a eu lieu le 10 septembre 1865.

Froment et bestiaux ; — scierie mécanique ; plâtrerie, minoterie ; — fabrication de sabots.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons* et prétoire de *Justice de paix*, construite par adjudication du 9 juillet 1837 (arch. E. Vedie).— *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (cure, 19 brumaire an XI, avec vicariat, 1868), en style du XIIIe s. (arch Duvêtre) a été bénite le 23 avril 1866 et consacrée le 20 septembre 1874. Les travaux adjugés le 25 novembre 1861 pour la somme de 65,309 fr., se sont réglés par une dépense de 82,000 fr., non compris le clocher, qui ne fut entrepris qu'en 1865. — Elle succède à peu près sur le même emplacement à un petit édifice roman sans caractère.

Le *presbytère* date de 1841.

Aucune trace celtique. — Il n'est pas douteux au moins que le pays ne fût comme aujourd'hui sur le passage et au carrefour de plusieurs grandes voies antiques, dont le tracé se reconnaît encore aux approches d'Auverse et dans la direction de Bourgueil ; — sans pouvoir — non plus qu'aujourd'hui, — y fixer un centre de vie.

Dès les temps antiques le domaine est une villa royale qu'un faux diplôme attribue en 644 à l'abbaye de St-Denis, mais que dès le VIIIe s. on trouve constamment jusqu'à la Révolution dans la dotation du Chapitre de St-Martin de Tours.

La fondation de l'église ne paraît pas antérieure au XIe s. Il y existait jusqu'au XIIIe s., comme en plusieurs autres paroisses d'Anjou, à Morannes, Mouliherne, Fougeré, deux cures qui furent réunies en 1293, faute de revenus suffisants, par l'évêque Guill. Le Maire, du consentement des chanoines.

Curés : Jean *Bordereau*, 1291. — Olivier *Pélerin*, octobre 1613, 1632, † le 4 septembre 1642. — *Bricquet*, anc. vicaire, 1636. — Pierre *Olivier*, 1653, 1688. — *Blanchet*, anc. vicaire, 1689, mars 1691. — Joseph *de Marans*, en même temps prieur de Bourbourg, mai 1693, 1721. — Ambroise *Monnier*, 1722, 1759. — *Madré*, février 1759, janvier 1785 — *Larousse*, février 1785, qui signe le 13 juillet 1790 « curé « de St-Florentin d'Amboise ». — Pierre *Pinot*, 24 juillet 1790, officier public en l'an II.

Le fief, composé d'une mouvance nombreuse et d'importants revenus, formait une des quinze prévôtés du Chapitre de St-Martin de Tours, chacune attribuée à une prébende canoniale. Le chanoine, qualifié *prévôt d'Anjou*, confiait à un agent secondaire, du nom de *maire* et qui résidait sur le domaine, la perception des dîmes et des rentes, l'administration des revenus. Le Chapitre, seigneur de la paroisse, avait acquis les droits de haute justice en 1245 de J. d'Alluye. Son *logis* dit *de St-Martin*, entre cours et vergers, fait encore face à l'église et est occupé aujourd'hui par l'hôtel des *Trois-Marchands*, autrefois installé sur la rue, vers S., dans le bâtiment attenant actuellement aux servitudes.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé. Un grand nombre d'habitants restaient à la mendicité, l'ouvrage manquant absolument en hiver.

Maires : Charles *Fronteau*, 16 vendémiaire an IX, installé le 30. — *De Crochard*, 2 janvier 1808. — Mich. *Poirier*, 10 février 1813, août 1814. — Fr.-Jacq. *Legros*, 7 décembre 1815, installé le 20, démissionnaire le 31 août 1830. — *Poirier*, 6 septembre 1830. — *Lebrun*, 8 janvier 1835, nommé percepteur. — Eugène-Marie *Gouin*, 10 février 1842, démissionnaire en septembre 1852. — Théodore *Raveneau*, 18 septembre 1852, démissionnaire en 1855. — Emery *Besrois*, 21 novembre 1855. — *Cochard*, 1863, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192 et 198 ; G 7 et 1605-1617. — Arch. comm. Et.-C. — *Maine-et-Loire* des 23 octobre 1856 et 27 avril 1866. — Pour les localités, voir, à leur article, *Galmer, le Plessis-au-Maire, Boisaubert, le Coudray, Bouc-Rouge, le Perrin, Brérobert*, etc.

Noyant, con de Gennes (14 kil.), arrond. de Saumur (27 kil.) ; — à 31 kil. d'Angers. — *Noient* 1120 circa (Cartul. St-Maur, ch. 51). — *Noent* 1252 (G 848). — *Noentum* 1273 (H.-D. *B* 82, f. 12). — *Ecclesia*, *capellanus de Noiento* 1273 (Ibid.). — *Capella curata de Novento* 1444 (G Cures). — *Noyant-en-Plaine* 1790 (Mss. Arch.). — *Noyant-près-Doué* (Dict.). — Dans une plaine, — entre Louerre (3 kil.) à l'E., Ambillou (2 kil.) à l'E. et au S., Brigné (4 kil.) au S. et à l'O. Luigné (3 kil.) à l'O. et au N., Saulgé-l'H. (3 kil.) au N.

La route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun traverse du N. au S. dans toute la largeur (2 kil. 900) par le bourg, où l'entrecroise le chemin de grande communicat. de Gennes à Martigné.

Nul cours d'eau.

En dépendent les vill. ou ham. de la Croix (13 mais., 38 hab.), du Bas-Bout (9 mais., 26 hab.), du Pavillon (6 mais., 16 háb.), du Vau (4 mais., 14 hab.) et 3 fermes ou écarts.

Superficie : 499 hect. dont 30 hect. en vignes et 1 hect. en bois.

Population : *59* feux, *269* hab. en 1720-1726. — *50* feux, *230* hab. en 1789. — *252* hab. en 1831. — *245* hab. en 1841. — *224* hab. en 1851 et en 1861. — *225* hab. en 1866. — *235* hab. en

1872, dont *126* au bourg (38 mais., 46 mén.).

Bureau de poste de Martigné-B. — *Perception* d'Ambillou.

La *Mairie* occupe un petit rez de-chaussée à loyer. — *Ecole mixte* laïque dans une maison acquise le 5 mars 1846.

La paroisse, ancienne succursale de Brigné, fut réunie par le décret du 12 juillet 1791 à Ambillou, et de nouveau supprimée par ordonnance épiscopale du 20 février 1809. — Elle a été rétablie en succursale par ordonnance du 23 mai 1842.

L'Eglise, dédiée à Ste Madeleine, est un curieux petit édifice primitivement rectangulaire (18 mèt. sur 5 mèt. 33), en partie du XIIIe s., avec quelques chapiteaux plus antiques, le chœur carré, éclairé par une fenêtre ogivale à lancette, voûté à nervures cylindriques. Deux étroites chapelles forment transept, dont le contrefort de gauche montre un écusson effacé. Le portail, à multiples voussures concentriques d'ogive, est surmonté d'une petite niche avec naïve statue de Ste Madeleine et flanqué de deux gros piliers, sur lesquels forme porche un clocher carré, avec baie ogivale sur chaque face, que l'escalier longe extérieurement, à ciel ouvert. La cloche est datée de 1628. — Au-devant, dans le cimetière, gît le bassin d'anciens fonts en granit.

Un *presbytère* a été acquis par la commune le 13 juillet 1844.

Aucune trace celtique. — Le territoire était traversé tout au moins, comme aujourd'hui, par la grande voie d'Angers à Poitiers, *magna via Andegavensis, que tendit apud Noent* 1252. — On ne trouve pas mention de l'église avant le XIIe s. et elle n'est plus tard qualifiée que de succursale ou fillette de Brigné. Les desservants s'y succèdent de passage rapide et la plupart du temps sans résidence, suppléés par quelque prêtre. — *Crosnier*, en 1758, signe « curé de « Noyant » et en 1759 « docteur de la maison et « faculté de Sorbonne. » — Jean-Bapt. *Jamin*, en 1776 « pasteur de Noyant ». C'est lui qui fit sculpter la chaire en cette année par Landard et dorer l'autel par le peintre Lamarre, de Saumur. Sur sa requête aussi la fabrique en 1777 vendit l'un des deux cimetières, placé dans le bourg au carrefour de chemins, dont il formait, en temps d'hiver, la principale traverse.

Le Chapitre de St-Maurice, qui percevait les dîmes, fut condamné en 1692 à distribuer annuellement aux pauvres 13 boisseaux de blé et 13 boisseaux d'orge.

Le manoir ou « hébergement » qui constituait le centre au XVIIe s. de la terre et châtellenie de Noyant, appartenait aux XIIIe et XIVe s. à la famille de Brézé. Encore au XVIIe s. il comprenait un enclos de hautes murailles, avec grande cour, fuie, four à ban, jardins, « au dedans « duquel manoir et au coin d'icelui est assise et « bâtie l'église » où étaient inhumés les seigneurs; — à côté, garenne et futaie; sous la maison, la métairie. — Le tout relevant de Montreuil-Bellay, où en rendent aveu Christ. de Vendel en 1511, René du Vau de Chavagnes 1567, Marguerite Girard, femme de Louis Travers, 1630, Jeanne Travers, veuve de Prosper de Collasseau, qui vendit le domaine le 23 juin 1755 à d^lle Sainte de Longueil, dame encore de la paroisse en 1789. — Les domaines de « la grande et de la petite sei« gneurie » furent vendus nat^t sur les héritiers de Longueil fils le 8 thermidor an IV.

Maires : Pierre *Lebreton*, 1er messidor an VIII, jusqu'à sa mort le 13 novembre 1844. — André *Vaslin*, septembre 1846, mort en 1875.

Arch. de M.-et-L. C 193; E 829-830. — Arch. commun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p. 279-280.

Noyant, vill., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *Casamentum, dominus de Noient* 1068 circa (Bibl. de l'Ec. des Ch., 1875, p. 398). — *Molendinus de Noviento* 1047-1057 (1er Cartul. St-Serge, p. 142). — *Curtis Noient* 1050 circa (Cartul. de Ronc., Rot 1, ch. 17). — *Noentum* 1150-1168 (1er Cartul. St-Serge, p. 148). — *Baillia de Noent* 1244 (G 440, f. 11). — *Noientum* 1283 (Pr. de Briolay). — Anc. domaine, où l'on voit un moulin établi dès le XIe s.; — donnait son nom à un fief dépendant du prieuré de Briolay et formait au XIIIe s. une baillie du fief de Sautré. — En est sieur en 1779 Cl.-Fr. Goddes de Varennes.

Noyant-la-Gravoyère, c^on et arrond. de Segré (8 kil.), — à 44 kil. d'Angers. — *Noientum* 1177 (G 334). — *Ecclesia de Noient* 1264 H.-D. *B* 21, f. 29). — *Nogentum* 1419, *Noyens-la-Gravierre* 1585 (GG 198). — *Noyant la Gravaire* 1651 (Et.-C.). — *Noyant-la-Gravelle* 1705 (Et.-C. Combrée). — Du faîte au pied d'un coteau en pente vers la Verzée, — entre le Bourg-d'Iré (2 kil.) au S. et à l'E, Combrée (4 kil. 3/4) à l'O., Nyoiseau (4 kil.) au N.-E., Bouillé-Ménard (5 kil. 1/2) au N.

La route départ. de Segré à Rennes passe dans toute la largeur (3 kil.), de l'E. à l'O., sur la crête supérieure (90-100 mèt.), reliée vers S. au bourg distant de 600 mèt., vers N. à Bouillé-Ménard par deux chemins d'intérêt commun. Celui de Combrée à Chazé-sur-Argos traverse de l'E. à l'O. le S. du territoire.

La Verzée forme en partie limite vers S.; — y afflue — sans passer par Combrée, quoiqu'il soit dit ailleurs, — le ruiss. des Grez ou de la Dionnaie, né sur la c^ne. — Au N. circule, à travers une série de longs et pittoresques étangs aux rives abruptes, chargées de grands chênes, le ruiss. de Misengrain, avec le ruisselet de la Coudre.

En dépendent les vill. ou ham. de la Gatellière (23 mais., 95 hab.), de la Promenade (9 mais., 54 hab.), de Misengrain (8 mais., 32 hab.), de la Maurissandaie (7 mais., 33 hab.), des Dardenais (3 mais., 12 h.), des Guihuères (3 mais., 12 h.), le chât. de la Roche et 28 fermes ou écarts.

Superficie : 258 hect. dont 69 en bois.

Population : *93* feux, *721* hab. en 1720-1726. — *90* feux, *400* hab. en 1789. — *483* hab. en 1831. — *468* hab. en 1841. — *500* hab. en 1851. — *519* hab. en 1861. — *608* hab. en 1866. — *635* hab. en 1872, dont *118* au bourg (28 mais., 34 hab.), sis dans un fond, au bas de la côte, mais qui tend, en se développant, à se rapprocher de la grande route.

Blés, lin, même un peu de chanvre; — poiriers et pommiers plantés en nombre, sur plusieurs lignes, le long des champs, donnant de 1,500 à 2,000 barriques de cidre, année commune; — fours à chaux à Fosse, dont un créé en 1825; — briqueterie à la Roche; — ardoisières à Misengrain; — usine à la Corbinière; — filon de charbon de terre à la Haute-Guihuère; — gisement de porphyre rouge et violet le long de la route départementale; — traces d'anciennes forges, dont les scories servent à ferrer les chemins.

Perception et *Bureau de poste* de Segré.

Petite *Mairie*, en forme de temple grec, exhaussé sur un perron de 5 marches, avec *Ecole mixte* jusqu'en 1870 tenue par une sœur de St-Charles d'Angers; — le tout bâti, par adjudication du 17 août 1858, sur un terrain légué, avec une rente spéciale, par M. Jean-Prosper Brillet de Candé (11 février 1854). — *L'Ecole de garçons* en a été transféré en 1870 dans un local neuf construit à la Promenade sur un emplacement dû au même bienfaiteur.

L'Eglise, dédiée à St Georges (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice insignifiant dont le chœur avec le transept datent de 1840, et l'ornementation générale, dans le goût grec alors à la mode (22 mèt. 30 sur 6 mèt. 60 — et les ailes 3 mèt. 60 sur 5 met. 60).

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, que traversait sans aucun doute la grande voie de Segré à Pouancé. Vers la Gatellière un tronçon de voie, dont la direction n'est pas indiquée, a été découvert, sur la fin du dernier siècle, avec une borne milliaire qui s'est perdue, — si ce n'est celle recueillie à Chazé-Henri, auj. au Musée d'Angers. L'église, en mains laïques, fut rachetée par l'évêque Geoffroi la Mouche, qui en donna la collation à son Chapitre (1177). Il paraît bien qu'à cette date elle était constituée en centre paroissial. Dès le XVe s. elle ne forme plus qu'une annexe et simple fillette de la cure du Bourg-d'Iré. Elle reste desservie jusqu'à la Révolution par des vicaires, qui parfois se consolent en prenant le titre de « curé amovible » et résident à peine. Le dernier périt, dit-on, fusillé par les Chouans devant le cimetière.

La paroisse devait sans doute son amoindrissement à la fondation du prieuré de St-Blaise, V. *ce mot*, devenue comme la chapelle du fief seigneurial de la Gravoyère, dont la prééminence passa au XVIIe s. à la terre de la Roche, quand les deux domaines furent réunis aux mêmes mains. — Outre les ouvriers du bois et de l'ardoise, on y voit résider en nombre dès le XVIIe s. des poupeliers et marchands de fil. — Elle dépendait d'Angers pour les Aides, sauf une petite partie du ressort de Châteaugontier; — du Grenier à sel de Pouancé, — du Dictrict de Segré.

Maires : Dumesnil, 1791. — *Buisson*, 1er messidor an VIII. — Charles-Clovis *Brillet de Candé*, 10 septembre 1807, démissionnaire en 1812. — Prosper *Brillet de Candé*, 15 septembre 1812 — René *Buisson* fils, 19 avril 1831. — *Jallot*, 1841. — Julien *Gaultier*, 27 août 1848, † le 10 août 1854. — Antonin *de Candé*, nommé le 11 novembre 1854. — René *Buisson*, installé le 11 octobre 1857. — Alex. *Chevrollier*, 1861. — *Ligot*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 191; G 334. — Arch. comm. Et.-C — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 221. — Pour les les localités, voir *la Gravoyère, St-Blaise, la Roche, la Gatellière, la Ménardière, la Corbinière, Misengrain*, etc.

Noyau, vill., cne de *Baracé*. — *Noialt villa* 971 (St-Aubin, Mense conv., I, 74). — *Terra de Noiallio* 1050 circa (Cartul. St-Aubin, fol. 90 vo). — *Noialum* 1060-1080 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 43). — *Ad Nocal* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 80). — Anc. domaine de l'abbaye St-Aubin, qui l'avait reçu vide d'habitants, à la suite des guerres et qui de bonne heure l'aliéna. — En est sieur Prosper de Collasseau 1669, † en 1677, messire Henri René Leroux 1723, 1750; = vill., cne de *Bauné*. — *A Noyau* 1434. — *La fontaine de N.* 1489. — *Les caves à N.* 1504. — *Le lieu appellé Bataille à N.* 1553. — En est dame Elisabeth Crespy de la Mabilière, femme de Ch.-François Lefebvre de Laubrière 1787.

Noyer (le), ruiss. né sur la cne d'*Angers*, s'y jette dans la Maine; — 3,270 mèt. de cours; = f., cne d'*Allonnes*; = cl., cne de *Gesté*; = f., cne de *Mélay*; = f., cne de *Pouancé*; = f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; = ham., cne de *St-Philbert-en-Mauges*; — donne son nom au ruiss. né dans la mare voisine et qui forme la limite de la commune, pénètre sur celle de la Chapelle-du-Genet, et s'y jette dans le ruiss. de l'Arondeau, au-dessous de la Motte, ayant reçu pour affluent, a gauche, le ruiss. du Préneuf; — 1,450 mèt. de cours; = f., cne de *St-Rémy-en-M.*; = (le Grand-), f., cne de *Neuvy*; = f., cne de *St-Lambert-des-L.*; = cne de *Trélazé*. — Anc. ardoisière en exploitation vers le milieu du XVIe s. Elle appartenait en 1576 à Jean Froger et à ses deux beaux-frères, René Gaultier et Robert Aveline, alors en contestation avec le propriétaire de Paimpont pour la délimitation et l'épuisement des eaux.—Ce n'est plus qu'une ruine, en 1599, de « grandes et petites perrières encom- « brées d'eaux et bourriers » (H.-D. *B* 56, 83, 87, 196; *E* 53); = f., cne de *Trémentines*; = (le Petit-), f., cne de *Neuvy*; = cne de *Trélazé*. Il y a été tenté une ouverture d'ardoisière, par déclaration du 24 septembre 1838.

Noyer-Commun (le), f., cne de *Bouchemaine*.

Noyer-Fourché (le), cne de *Blou*, vignes et terres dont la dîme appartenait à l'abbaye de Cunaud.

Noyer-Gilon (le), cl., cne de *Meigné-le-V.*

Noyers (les), vill., cne d'*Ambillou*. — *Noeriæ*, — *Nuceriæ* 1125-1130 (Pr. des Lochereaux). — *L'hostel des Noyers* 1404. — *Le lieu des Noiers* 1426. — *La terre, fief et seigneurie des Noyers-Ourceau* 1465 (Chap. St-Pierre d'A.). — *La châtellenie des N. Ourceau* 1582 (Ib.). — Anc. terre seigneuriale dont le château avec les jardins d'alentour, la futaie et les moulins relevaient du château de Saumur,

et le domaine, pour le reste, des seigneuries de la Grésille, de Laillou, de Louerre, de la Thuaudière, de Hérons, et pour un tiers de l'enclos, du fief de Boisdemain. Elle appartenait en 1404 à Bertrand Ourceau, qui servit le roi pendant les guerres anglaises et fut emmené prisonnier en Angleterre, dont il ne se racheta qu'à forte rançon. Un de ses fils était mort aux armées. En récompense, il obtint du roi René des lettres patentes du 17 janvier 1445 qui l'autorisaient à fortifier sa maison « de murs, tours, fossés, porte, « ponts-levis », pour servir de refuge au pays contre les gens d'armes. — En est sieur en 1493 Jean Cornilleau, écuyer, mari de Louise Ourceau, Guill. Cornilleau, 1522, — haut et puissant messire Jean Desvaux, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la Chambre, 1557, 1582; René Desvaux, écuyer, 1596, qui avec son frère César, sieur de Lévaré, vendirent le domaine le 16 juin 1603 à Jean Bodin de Brisay. Il eut pour héritière en 1636 sa nièce d^{lle} Jeanne Legouz, veuve de n. h. Pierre Chauvin de la Hurtaudière. — En est sieur René de la Fontenelle 1670, Charles de la Fontenelle 1693. C'est de sa veuve Marie Gourreau, 1704, que le domaine fut acquis le 21 mars 1720 par Jean-B. Gaultier de Brûlon, chanoine de St-Pierre d'Angers, agissant au nom de sa communauté qui le posséda jusqu'à la Révolution. — Le seigneur était tenu « de mettre ou « faire mettre à chacune des vigiles de Noel le « tréfouault en la cheminée de la prieure des « Lochereaux, et, ce faict, crier par trois fois : « Nau ! Nau ! Nau !... »

Noyers (les), f., c^{ne} d'*Angers* E.; = ham., c^{ne} d'*Angers* N.-E.; = f., c^{ne} de *Beaupréau*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^{ne}, qui s'y jette dans le Trudet; — 800 mèt. de cours; = vill., c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.*; = f., c^{ne} de *Combrée*; = m^{on}, c^{ne} de *Courchamps*. — *Les Noyers-Aménard*, anc. fief, avec maison noble dans le bourg de Mihervé et qu'il ne faut pas confondre avec le vill. de ce nom en Martigné-Briant, faisait partie de la terre de Marson. Il fut vendu avec elle et Pocé le 21 octobre 1644 par René de la Dufferie à Urbain de Maillé, qui le réunit au comté de Trèves; = cl., c^{ne} de *Lézigné*.

Noyers (les), vill., c^{ne} de *Martigné-Br.* — *Noers, T. de Noers* XIIe s. (Dom Houss., XIII, 156). — *Les Noiers près Maschelles* 1432 (G 1347), — *Le lieu, maison noble et seigneuriale des Noyers Aménart* (C 105, f. 230). — Anc. fief et châtellenie avec manoir planté autrefois tout au bord du Layon, où apparaît encore un large fossé. La terre relevait en partie de Gonnord, en partie de Martigné et appartenait au XIVe s. et pendant les deux tiers du XVe s. à la famille Aménard, dont elle garda longtemps le nom, — dès la fin du XVe s. aux Daillon, Thomas de Daillon 1494, 1510, Joachim de D. 1521, 1539 (C 105, f. 230), — Jean de Villeneuve 1549, 1597, gentilhomme ordinaire de la Chambre, René de Villeneuve, 1602. — En est sieur Pierre Chevrier 1648, conseiller du roi, receveur des consignations en Anjou, dont la fille y épouse dans la chapelle François de Romans, chevalier, sieur de Flines, le 15 septembre 1665; — tous deux meurent en 1675 et sont inhumés dans l'église paroissiale. Marie-Louise Sallot, femme de Pierre-Nic. Parent, trésorier de France, l'acquit de Marie-Madeleine de Romans le 15 décembre 1727. — La terre fut de nouveau vendue en 1782, avec celle de Martigné, à P. Boreau de la Bénardière, de qui elle a passé à M. de Monticourt, son gendre. C'est lui qui fit en 1817 les premiers essais de la chaux du pays et y établit, non loin de l'habitation, le premier four qui devait devenir un exemple et une source de prospérité locale.

Le château actuel date de la fin du XVIIIe s. et fut incendié en 1794. Tel quel il servit encore de refuge aux habitants chassés de Machelle. — L'ancienne chapelle seigneuriale, dédiée à St Martin, existe encore et présente extérieurement la forme d'une tour. A un kil. vers S.-E. se trouve une autre chapelle St-Martin, V. *ce mot*, dite aussi des Noyers. — A 500 mèt. vers l'E. s'élève un *peulvan* haut de 2 mèt. 60.

Arch. de M.-et-L. et de Martigné-B. — Notes Raimbault.

Noyers (les), f., c^{ne} de *la Membrolle*. — Anc. maison noble dont est sieur en 1671 Claude Hunault de Marsillé, mari d'Anne Billard. — Leurs deux filles s'y marient dans la chapelle, Claude avec Claude de Galichon le 28 mars 1674, Renée avec Pierre de Varice le 24 février 1688 — La terre fut vendue nat^t sur Pierre de Varice le 19 thermidor an IV; = ham., c^{ne} de *Montreuil-s.-Maine*.

Noyers-des-Grifferais (les), f., c^{ne} de *Savennières*.

Nozé (le Grand-), vill., c^{ne} d'*Angers*. *Nozaium, Hamelinus de N.* 1090 (Pr. de Pouancé, ch. or. 1). — *Nozeht, Ham. de N.* 1081-1105 (Cartul. St-Aubin, f. 53. — Autrefois de la paroisse St-Samson. — Avec ancienne maison noble, relevant de la baronnie épiscopale de Romfort. — Elle fut acquise en 1439 et 1443 d'Henri Linaré et de Renaud Debons par Me Jean Chardon et appartient un siècle plus tard à Perrine Chardon, veuve de n. h. Bernard Lestoré 1548. Un décret judiciaire l'adjugea le 5 septembre 1581 sur René de Lestoré à François Joyau, y compris « la chapelle à quatre piliers, assise « au jardin dudit lieu, voustée par le hault et « cave au-dessoulz, garnie de grisles de fer et « vitres ». Mais tout le logis, inhabité depuis un an était resté au pillage. — Y réside en 1599 n. h. Daniel Leroyer, sieur de Placé, mari de Françoise Joyau; — Marguerite Leroyer en 1666, qui obtient l'autorisation d'y faire célébrer la messe. — C'est Perrine Leroyer, veuve de n. h. Maurice Chevaye, qui fit don du domaine à l'Hôtel-Dieu d'Angers le 30 juin 1681. La maison est depuis lors habitée par des locataires à vie, Clément Gillot, archiprêtre de Vernantes, jusqu'en 1693, Louis Blouin, écuyer, capitaine au régiment de la marine, en 1683, Gilles Dupont, receveur de l'Hôtel-Dieu, depuis 1696, Jacques Paulmier, curé de Soulaines, 1702, Jean Daburon, prieur-curé de Cheffes, 1707, et à sa mort, sa sœur Madeleine, 1733. — Le tout fut vendu nat^t en deux lots le 27 pluviôse an III.

Le logis conserve encore deux lucarnes XVIe s. autrefois armoriées. — A g. en entrant, se voient, encastrés dans la muraille, trois médaillons ronde bosse, dont deux guerriers à l'antique et une femme, qui décoraient primitivement une cheminée. A l'intérieur, salon à poutres sculptées; — porte à panneau Louis XIII, avec écu *de ... à 2 chevrons de ... accompagné de 3 croissants 2 en chef, 1 en pointe*; derrière un bourdon surmonté d'un chapeau à deux rangs de glands. — La *chapelle*, à laquelle attenait au XVIIIe s. la porcherie, a été restaurée et sert de refuge à une charmante *Vierge*, œuvre de Biardeau, provenant, dit-on, de la Visitation d'Angers. Elle tient l'enfant endormi sur ses genoux et s'occupe à le recouvrir. C'est une jeune femme de jolie figure mais sans expression, de belles mains mais trop fortes pour sa mignardise. L'enfant est charmant et l'agencement surtout des draperies remarquable. L'œuvre entière est peinte « au naturel » et n'y gagne aucun idéal. — Au fond, un vitrail remanié, du XVIe s., figure Ste Marguerite présentant à une Notre-Dame-de-Pitié la famille du seigneur, une veuve à genoux, avec trois enfants; au-dessus d'elle, sa patronne nimbée, — et une *Pieta*, entourée d'une banderolle : *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis*. — Dans les fragments des vitraux, en bordure, on lit : *... et besogne de ses mains 1572*. — Au-dessus, un écusson *parti au 1er d'azur au chevron d'or à un besant d'argent en pointe — et d'or au chevron d'azur à 3 besants, 2 et 1, d'argent*. — Un portrait de la mère de Chantal s'y conserve, qu'une note au dos indique comme la reproduction d'un original du temps.

Arch. de l'Hôtel-Dieu *B* 5; 10, f. 555; 48, f. 265-410. — *Répert. arch.*, 1868, p. 251. — Note Mss. Aug. Michel. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, 1856, p. 140.

Nuaillé, c^ne et arrond. de Cholet (7 kil.); — à 55 kil d'Angers. — *Nualle* XIIIe s. (Grand-Gauthier, p. 68). — *Nualleyum* 1488 (G 827). — *Nouaillé* XVIIIe s. (Et.-C. et *alias*), suivant la prononciation encore populaire. — Sur un haut plateau (181 mèt. à l'E., 123 mèt. N.-O.), traversé au centre par une vallée. — Entre Trémentines (3 kil.) et Vézins (7 kil.) au N., Vézins et Chanteloup (9 kil.) à l'E., Tout-le-Monde (5 kil.), Mazières (6 kil.) au S., Cholet à l'O.

La route nationale de Saumur aux Sables, pénétrant de l'E. à l'O., y relie tout à l'entrée le chemin d'intérêt commun des Cerqueux et se confond dans le bourg même avec la route nationale d'Angers aux Sables, pour se continuer d'un parcours commun.

Y passe par le centre, de l'E. à l'O., à travers les bois, le ruiss. de Montbault, dit dans des titres au XVIe s. de la Richaude, au XVIIIe s. de la Rochonde. — Y naît son affluent le ruiss. de la Gilbertière, dit en 1542 « le ruiss appelé « Dordelis ».

En dépendent les vill. de la Poterie (pour partie seulement, 20 mais., 20 mén., 66 hab.) et du Grand-Village (8 mais., 8 mén., 32 hab.) et 22 fermes ou écarts dont 7 de 2 maisons. — Ni châteaux ni maisons bourgeoises.

Superficie : 1,319 hect., dont 722 hect. en bois taillis, couvrant tout le S. du territoire, la partie vers S.-O. dite Breil-Lambert, celle vers l'E. Basse-Forêt; — 100 hect. en prés; — 450 hect. en labour, y compris les 100 hect encore en landes en 1813; — nulle vigne.

Population : *86* feux en 1789. — *395* hab. en 1821. — *505* hab. en 1831. — *509* hab. en 1841. — *520* hab en 1851. — *483* hect. en 1861. — *498* hab. en 1866. — *455* en 1872, dont *213* au bourg (57 mais., 62 mén.), à l'angle N.-O. de la commune. — On y comptait, en 1773, il y a précisément un siècle, 35 maisons habitées et 2 en construction.

Ni foire ni marché. — Petite *Assemblée* ou *frérie* le jour de la St-Fiacre (30 août).

Nulle industrie que quelques métiers de tisserands et la fabrication, au vill. des Poteries, de tuiles, briques et carreaux et de vastes cuviers, dits pannes ou ponnes; — mais toute fabrique de poterie proprement dite a cessé; — commerce de bois et charbonnage.

Bureau de poste de Trémentines. — *Perception* de Vézins.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, construite en 1848-1849, transformée en 1856. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), créée en 1864.

Lavoir public installé par adjudication du 21 novembre 1858.

La paroisse, érigée en 1770, fut supprimée et réunie à Trémentines par décret épiscopal du 20 février 1809 et a été rétablie en succursale par une autre ordonnance du 19 avril 1826.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Etienne, a été reconstruite en 1830, comme l'indique la date inscrite à un tuffeau, en dehors du chœur, — sur le plan d'une croix latine et de pauvre aspect (15 mèt. sur 6 mèt. 25). — Au bas de la nef, une dalle déplacée, sans inscription, porte gravée au trait une épée, où est appendu un écusson lisse; — à l'angle S.-E. de la sacristie, une pierre en granit, encastrée dans le mur, laisse à peine lire : *R. Chastain. P.C.PCP. 1659.*

Le *Presbytère*, sur la route de Saumur, a été reconstruit en 1874 (arch. Bréhéret). — Dans le jardin même, un des derniers curés y a élevé une petite chapelle de Notre-Dame. — Le *cimetière* se rencontre près et au N.-E. du bourg.

On ne signale d'antique que quelque trace à peine de la voie de Maulévrier au May, traversant la forêt du Breil-Lambert et passant au bourg Le territoire dépendait de la paroisse de Mazières. — L'origine du bourg est due à la fondation d'un prieuré dont la date de fondation est inconnue. Il appartenait à l'abbaye bourguignonne de Tournus et par suite fut mis dans la dépendance du prieuré angevin de Cunaud, aussi riche que l'abbaye-mère. — La maison attenait à l'église vers S. et communiquait par une porte au chœur. La ferme de la Boissonnière, près le bourg, faisait partie du petit fief qui avait son septier particulier, mesurant 16 boisseaux pour 15 de Maulévrier. Je ne connais autres prieurs que Guill. *Faroul*, 1488. — Mathurin *Chenu*.

1576. — Gab. *Boussion*, 1598. — René *Mosset*, 1716. — Armand *Vallette de Champfleury* 1719, † le 18 août 1740. — René *Ledoyen de Clenne*, 1781.

Le titre du prieuré fut éteint par décret de l'évêque de la Rochelle du 27 décembre 1770 et son temporel uni à la chapelle, jusqu'alors délaissée à tous les désordres et que le même acte érigeait en paroisse. — Le premier *curé* est Pierre-Anne-Louis *Viaud*, 1771, † le 17 février 1787. Il a pour successeur Franç. *Bascher*, 1787, qui en 1792 émigre en Espagne, revient au Concordat et meurt en sa cure le 21 août 1814.

Le pays faisait partie au XVIII[e] s. du domaine de la baronnie de Vézins, dont le seigneur prenait titre de fondateur de l'église. En 1789, la moitié au moins des habitants vivait à la mendicité, sans qu'un seul fût assez à l'aise pour prêter secours; partout des landes et des bois, et nulle culture que de seigle médiocre. Les impôts s'élevaient à la moitié du revenu réel des biens fonds, dont un sixième était en main morte. La Verrerie, V. *ce mot*, en activité pendant près d'un siècle dans la forêt du Breil-Lambert, était fermée depuis 40 ans et l'art de terre, V. *les Poteries*, n'occupait plus qu'un seul potier.

La paroisse dépendait, depuis son érection, du diocèse de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bell., du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel et du District en 1788-1790 de Cholet.— Elle fut saccagée par la guerre et le bourg absolument incendié. « Ce qui reste de l'incendie des anciens « logements » du prieuré et l'église « qu'on ne peut « considérer à présent, que comme une grange », avec le cimetière, y attenant vers N., furent vendus nat[t] le 21 messidor an V et adjugés pour la somme de 1,200 fr. au docteur Guy-Jacq. Chouteau, de Cholet.

Le 10 pluviôse an II (26 janvier 1794) un détachement républicain y fut surpris et presque entièrement détruit par Stofflet et La Rochejacquelein, mais ce dernier y tomba frappé d'une balle et son cadavre recouvert en hâte d'un peu de terre, reposa longtemps dans la prairie, sur le bord de la route de Cholet, à 2,600 mèt. de l'église. Une touffe d'arbres indique encore l'emplacement d'où il a été transféré à St-Aubin-de-Baubigné.

Maires : René *Gourdon*, agent municipal depuis 1792, † le 19 avril 1812. — Et. *Gourdon*, 19 mai 1812, démissionnaire en septembre 1851, continué en 1852 et 1855. — *Boucherie*, 1863. — *Gourdon* fils, 1867, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; G 827-828. — Arch. commun. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Pour les localités, voir *la Gilbertière, Montbault, la Verrerie, les Poteries, le Grand-Village, etc.*

Nueil, c[ne] de Vihiers (15 kil.), arr[t] de Saumur (30 kil.); — à 53 kil. d'Angers. — *Villa Nociogilos in territorio Pictavo super alveum Ligeris* 615 (*Dipl. Chart.*, I, 210). — *Villa Novisolio in pago Andegaveninso* 682-683 (Ib., I, 360 et Tardif, *Cart. des Rois*, n° 24). — *Noviolio villa in pago Andegavino* 690 (*Dipl. Ch.*, II, 209). — *Niolium* XIII[e] s. (Grand-Gauthier). — *Niolium prope Passavant* 1311 (G Cure de Somloire). — *Nyolium subtus Passaventum* 1435 (G Nantilly). — *Nieuil-sous-Passavant* 1782 (Pouillé). — *Nueil-sous-Passavant* (Cass.) et 1874 (Cart. Cant. et Postes). — Une ordonnance du 15 février 1836 a autorisé la commune à supprimer la dénomination : *sous-Passavant* — et à s'appeler d'un seul mot : *Nueil*. — Entre le département des Deux-Sèvres au S., Concourson (7 kil.), St-Georges-Châtelaison (10 kil.) et Tancoigné (8 kil.) au N., Vihiers et les Cerqueux-sous-Passavant (9 kil.) et Passavant (2 kil. 300) à l'O., St-Macaire-du-Bois (6 kil.) et les Verchers (9 kil.) à l'E.

Le chemin de grande communicat. de Vihiers à Montreuil-B. rejoint à 3 kil. au N.-O. du bourg par le chemin d'intérêt commun de Tigné à St-Pierre-à-Champ, traverse du N.-O. au S.-E. le territoire, et le bourg, — d'où se détache vers S.-O. le chemin d'intérêt commun de Passavant, — et se croise à 1,200 mèt. de l'église avec le chemin de grande communicat. de Gennes à Argenton, qui dessert du N. au S. la partie orientale.

Y passe du S.-O. au N.-E. le Layon, qui, sous le bourg même, s'y grossit du ruiss. de la Souère; — y naissent les ruiss. de Vaillé et des Touches ; — sur la route, tout près le bourg de Passavant, la fontaine Fournier, abritée, comme un petit dolmen, sous un bloc énorme.

En dépendent les vill. ou ham. de Foy (39 m., 107 hab.), de la Croix (30 mais., 100 hab.), de la Grise (24 mais., 84 hab.), de Preuil (21 mais., 66 hab.), de Vaillé-Rochereau (21 mais., 60 h.), du Chêne-Rond (16 mais., 47 h.), de la Cloterie (18 mais., 45 hab.), de Grandchamp (15 mais., 41 hab.), du Balloir (10 mais., 37 hab.), de la Trimoulière (13 mais., 32 hab.), de la Viardière (9 mais., 33 hab.), de Vaillé-Brezé (8 mais., 33 hab.), de la Saulaie (6 mais., 32 hab.), de Vaillé-l'Eau (8 mais., 26 hab.), de Villeneuve-de-Vaillé (6 mais., 24 hab.), du Bois-Alleaume (6 mais., 18 hab.), de Vilgou (3 mais., 14 hab.), de Montchenin-des-Bois (3 mais., 14 hab.), de la Grande-Roche (5 mais., 18 hab.), de Montchemin (8 mais., 30 hab.), de Mélechien (4 mais., 17 hab.), de la Méloire (5 mais., 14 hab.), de la Fontaine (5 mais., 14 hab.), du Châtelier (10 m., 27 hab.), de Fligné (5 mais., 20 hab.), de Paillé (5 mais., 14 hab.), de la Clartière (5 mais., 13 hab.), des Essards (8 mais., 25 hab.), de la Basse-Boissonnière (11 mais., 27 hab.), de la Caillonnerie (4 mais., 10 hab.), des Oisillons (3 mais., 12 hab.), du Coudray (3 mais., 16 h.), des Rosiers (3 mais., 9 hab.), de Beauregard (7 mais., 23 hab.), de la Jaille (3 mais., 11 hab.), des Prés-Gasniers (4 mais., 11 hab.), de la Ratellière (3 mais., 14 hab.), de Laigné (8 mais., 10 hab.), du Petit-St-Louis (3 mais., 12 hab.), les chât. de la Grise, de Preuil, de Vaillé-Brézé, de Vaillé-Rochereau et 46 fermes ou écarts.

Superficie : 5,485 hectares, — et non pas 6,123, comme le portent encore les documents officiels, — la loi du 16 mars 1861 en ayant distrait au profit des Cerqueux-sous-Passavant, — non pas encore 357 hectares, comme l'énonce

le texte même de la loi, — mais 637 hectares.

Population : *310* feux, *1140* hab. en 1720-1726. — *2,000* hab. en 1790. — *1,945* hab. en 1831. — *1,906* hab. en 1841. — *1,961* hab. en 1851. — *1,559* hab. en 1861. — *1,816* hab. en 1866. — *1,884* hab. en 1872, dont *341* hab. (104 mais., 114 mén.) au bourg, qu'ornent, à l'entrée vers l'E. et vers S.-O., d'élégantes constructions modernes.

Foires : L'ordonnance du 2 décembre 1833 y créait 5 foires : le 1er mardi après le mercredi des cendres, le 1er mardi après le dimanche de la Passion, le 3e mardi après Pâques, le 1er mardi après la Toussaint, le 1er mardi après la Saint-Eusèbe. Mais, bien que le bourg soit le principal centre du pays, au point de réunion de l'ancien Bocage et de la Plaine, ces rendez-vous restèrent sans vie et oubliés. Un arrêté du 1er mai 1875 a essayé de les ranimer en les fixant à trois : le jeudi après les Cendres, le jeudi de la semaine de Pâques, le 1er jeudi de décembre. — Trois *assemblées*, le 13 janvier (St-Hilaire), le dimanche après Pâques, le dimanche le plus voisin de la St-Michel (29 septembre). — *Marchés* tous les dimanches.

Recette de Poste. — *Perception* de Trémont. — *Bureau télégraphique* ouvert le 1er juin 1868.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 31 mars 1848 (archit. Bodin-Legendre). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur).

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire (succursale, 30 septembre, 1807), était une des plus anciennes et des plus remarquables du pays mais souvent ruinée en partie et en partie renouvelée (29 m. 67 sur 16 m. 33 à la croix, 11 m. 22 dans la nef). A l'extérieur les murs latéraux de la nef forment un très-haut massif de petit appareil irrégulier, régulièrement aligné dans le mortier, où apparaissent enmurées d'informes fenêtres romanes de la façon la plus antique (xe s.). — L'intérieur présente un bas-côté relativement moderne, ouvrant sur deux piles grossières par des arceaux, dont le premier porte inscrit en lettres gothiques carrées : *l'an mil cinq cens soixante huict je fus ruinée. Mil cinq cens quatre vingt un je fus réédifiée.* — Le carré du transept est formé par quatre arceaux ogivaux portés sur de simples larmiers, sans autre moulure (xive s.) ; y attient vers S. la tour du clocher en pyramide octogone xiiie s., dont la flèche en pierre a été reconstruite par adjudication du 5 mars 1844. — Le chœur, de deux travées (xiiie s.), se termine en un large pignon, percé dans presque toute sa hauteur d'une belle fenêtre à double arcature ogivale en retrait, portée par de frêles colonnettes, avec meneau central chargé d'un oculus ; le tout aveuglé par un bel autel plaqué du xviie s., dont le centre est rempli par la représentation peinte de *St Hilaire*. — Sur la gauche se prolonge la chapelle seigneuriale, à voûte abaissée, de deux travées, avec débris de vitraux à la fenêtre, figurant une *Crucifixion*, un chevalier à genoux, une Vierge, un Dieu le Père, xvie s., et deux écussons *gironnés d'argent et de sable*, qui doivent être des Le Roux de la Roche des-Aubiers ; — dans le mur est encastrée l'épitaphe de Joubert, procureur fiscal de Vaillé-Rochereau et de la Boissonnière, mort le 3 juillet 1746.

L'ancien *presbytère* a été racheté en vertu d'une ordonnance du 31 mars 1819 ; — le *cimetière* nouveau, acquis par ordonnance du 19 octobre 1832.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire où se concentrait certainement un ensemble de voies en communication avec Vihiers, Maulévrier, Doué, Montreuil-Bellay et Thouars. Des documents, d'une attribution très incertaine, V. *Nociogilos*, semblent indiquer la villa gallo-romaine comme le patrimoine de l'évêque du Mans, Bertramne, qu'il lègue à son église en 615 et que vers la fin du même siècle un laïc, Vandémir, et sa femme, Erchemberte, donnent à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. — Aucun indice ne m'est venu sur les origines de la paroisse ni sur la fondation de l'église, certainement des plus antiques — et dont la présentation resta jusqu'à la Révolution attribuée, sans que j'aie su trouver aux Archives de Maine-et-Loire ni de la Vienne, par quel titre, au Chapitre de St-Hilaire-le-Grand de Poitiers. J'ignore même de quel droit s'autorisent certains curés pour joindre à leur titre celui de prieur, si ce n'est comme chapelains de Sainte-Basme, V. *ce mot*. — *Curés* : Simon *Thifeneau*, *Tefenelli*, 1311. — Eustache *Lemarié*, 1520. — Jean *Hervé*, 1583. — Hilaire *Moriceau*, 1634. — Gabr. *Maisondieu*, 1643, prieur de Cougoussac en Saintonge, aumônier de Nuaillé, de plus à partir de 1651, prieur de St-Paul-en-Parais, aumônier ordinaire du roi et archidiacre de Thouars. — *Pineau*, 1659. — Paul *Riollan*, 1662, qui signe *prieur-curé* à partir de 1663 et de plus *doyen des Mauges* à partir de janvier 1666. — *Savary*, novembre 1666. — René *Pineau*, novembre 1669, qui signe *prieur-curé*, 1670, janvier 1678. — Pierre *Johanne du Portal*, *prieur-curé*, 1679, mars 1683. — Louis *Brisard*, avril 1683, qui permute en avril 1687 pour la cure de Longué. — Jacq. *Béchu*, avril 1687, décembre 1709. — René *Gaulay*, janvier 1710, 1717. — *Gasnier*, 1719. — Lambert *Berthe*, prieur d'Argenton, avril 1720. — Pierre-Augustin *Légier de Puyraveau*, 1726, qui résigne le 8 août 1776, sous réserve d'une pension. — Pierre-Franç. *Phliponneau*, anc. vicaire, installé le 9 novembre 1776, jusqu'en octobre 1792. Mais alors même, il ne quitte pas le pays, réside à la cure, « bêchant « son jardin, — disent les Rapports, — très-« soumis aux lois et célébrant le culte » encore en l'an V et sans interruption jusqu'au Concordat, au milieu d'une population toute patriote.

La seigneurie appartenait jusqu'au xviiie s., comme la présentation de la cure, au Chapitre de St-Hilaire de Poitiers, qui vendit en partie ou échangea tous ses droits au seigneur de Vaillé-Rochereau. — La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers, du Doyenné de Thouars, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du

Grenier à sel de Saumur, — sauf une portion exempte de tout salage ; — une partie du fief dans la mouvance de Vihiers, comme la Boissonnière, ressortissait à la Sénéchaussée d'Angers, le reste à celle de Saumur ; — du District en 1788 de Montreuil-Bellay, en 1790 de Vihiers.

Elle forme pendant la guerre un centre de résistance contre les insurgés de l'autre rive du Layon. Le 8 prairial an II, 8,000 Vendéens, poussant devant eux les bestiaux et les grains des pays circonvoisins, envahissent le bourg, à peu près déserté à leur approche. Mais douze braves, — Pilet de la Grise, les deux fils Charruau, les deux frères Galard, Hervé, Gannereau, Louis Desnoues, Godineau, Hétreau, Nic. Pilet, alors maire, André Gaulthier, ces deux derniers avec leur jeune fils et un autre enfant, — il faudrait apprendre et conserver ces noms là ! — s'enferment dans le clocher, accueillent les pillards à coups de fusil — et coupent tout passage. Le feu est mis à l'église, au clocher, mais la voûte en pierre résiste et les balles déciment les assaillants. La nuit seule fait trêve et dès le jour les hussards républicains du général Boucret, accourus de Concourson, pénètrent dans le bourg incendié et dégagent le petit groupe héroïque. Un seul des siens, le maire Pilet, avait péri dans le combat. — En novembre 1830, quand la garde nationale reprit les armes, de Doué, de Vihiers le drapeau vint donner le salut d'honneur et s'incliner devant les derniers survivants de la grande lutte.

Maires : Jarret, 1789. — *Pilet*, 1791-an II. — *Boutillier*, 1er nivôse an X. — Charles *de Charnières*, ancien officier de marine, 2 janvier 1808. — René *Gaultier*, avril 1815. — Charles *de Charnières*, 12 juillet 1815. — Jean *Chanlouineau*, 4 août 1829. — Aristide *Guionis*, 23 septembre 1830. — René *Thourault*, 15 novembre 1843, installé le 30. — J.-B. *Foucher*, 7 septembre 1848. — Franç. *Audouin*, 10 août 1852. — Et. *Flécheau*, 1855, démissionnaire le 21 décembre 1857. — J.-B. *Foucher*, 27 décembre 1857, installé le 8 janvier 1858. — Et. *Flécheau*, 1865. — *Lemoine*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193 et 202. — Mss. 923. — Arch. comm. Et.-C. — *Maine-et-Loire* du 18 octobre 1840. — *Répert. arch.*, 1868, p. 232, 239. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Boissonnière, Vaillé-Rochereau, la Grise, la Roche-Bousseau, Preuil, Vaillé-Brézé*, etc.

Nugues (*Jacquelin*), né à Aubigny près Bourges (Cher) vers 1810, fut d'abord employé comme dessinateur au *Magasin pittoresque*, puis vint s'établir en 1838 à Baugé, où il résida jusqu'en 1842, occupé aux diverses œuvres du métier de peinture. Quelques portraits, des restaurations, des tableaux d'église lui avaient acquis une notoriété locale. Il fut employé particulièrement par les curés Hubert, de Mouliherne, et Joubert, de Beaufort. L'artiste fit pour ce dernier seulement 8 grands tableaux religieux, qui ont été revendus en 1846 aux églises voisines ; on en trouve à la Ménitré, à Fontaine-Milon, à Mouliherne, dans la chapelle de l'hôpital de Baugé. Il se fixa en 1842 à Saumur et est mort le 3 juin 1858 à St-Lambert-des-Levées.

Nymphaie (la), vill., cne de *St-Michel-et-Ch.* — *La Néfaie* (Et.-M.).

Nymphe (la). — *Les Nymphes* (C. C.). — Ruiss né dans l'étang de la Nymphe, ou de l'Etang-Gasnier (Et.-M.), sur la cne de *la Prévière*, — qui porte au centre, sur un petit îlot factice, une statuette en pierre calcaire représentant une nymphe sortant du bain ; — descend vers S., traverse l'Etang-Neuf ou de la Primaudière et l'étang de la Fonte, en formant depuis sa naissance la limite avec le département de la Loire-Inférieure, — puis, au confluent du ruiss. de la Lande, se détourne brusquement en droite ligne à travers la cne de St-Michel-et-Chanv., remonte légèrement vers N.-E. par l'Aunaie et la Basse-Chouanière, passe sous la route départementale de Laval, à 1,100 mèt. vers N. du bourg de St-Michel, reçoit à gauche le ruiss. de la Miénaie, du Merdreau, à droite ceux de la Hachetaie, de Pichambert et du Bois-Bernier, contourne au N. le bourg de Noellet en passant sous le chemin d'intérêt commun de Pouancé et sous le chemin de grande communication de Châteaugontier, reçoit à droite le ruiss. de la Houssaudière et à quelques mètres de là se réunit à la Verzée ; — 10,100 m. de cours.

Nyoiseau, con et arrond. de Segré (6 kil.) ; — à 44 kil. d'Angers. — *Niosellum* 1109 circa (*Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 80). — *Ecclesia Nioselli* 1119 (1er Cartul. St-Serge, p. 282). — *G. de Nido Avis*, — *Ecclesia de loco qui dicitur Nidus Avis* 1119 (Ib.). — *Villa de Nido Avis* 1283 (Hauréau, *Preuv.*). — Sur les coteaux de l'Oudon. — Entre Châtelais (5 kil.) au N. et à l'O., Noyant-la-Gr. (4 kil.) à l'O. et au S., Ste-Gemmes-d'And. (8 kil.) au S., l'Hôtellerie-de-Flée (4 kil. 1/2) au N. et à l'E., et Segré à l'E. et au S.

La route départementale de Segré à Rennes traverse de l'E. à l'O. la partie méridionale du territoire dans toute sa largeur (3 kil. 300), en détachant dès l'entrée vers N. le chemin de grande communication de Segré à la Guerche qui remonte dans toute la longueur, cotoyant l'Oudon et l'Araise et desservant à mi-chemin le bourg.

L'Oudon, qui forme bordure vers l'O., reçoit dès l'abord à gauche le ruiss. des Claies, dessine une large courbe en se rapprochant du bourg, reçoit à gauche le ruiss. de la Pantière, à droite l'Araize, descend un instant vers S en longeant le bourg à l'E., puis se replie de nouveau directement vers l'O., grossi du ruiss. de Misengrain. — Vers S. naît le ruiss. de la Rivière-Brault, affluent de la Verzée.

En dépendent partie du bourg de St-Aubin-du-Pavoil (4 mais., 22 hab.), les ham. de St-Vincent (3 mais., 15 hab.), de Margerie (3 mais., 18 h.), les chât. d'Orvaux et de la Lande et 51 fermes ou écarts.

Superficie : 1,448 hect. dont 106 en bois ; — plus que quintuplée par l'ordonnance du 12 juin 1833, qui lui a annexé 1,074 hect. de St-Aubin-du-Pavoil supprimé.

Population : *93* feux, *419* hab. en 1720-1726. — *100* feux, *455* hab. en 1790. — *425* hab. en 1826. — *450* hab. en 1831. — *729* hab. en 1841.

— *764* hab. en 1851. — *767* hab. en 1861. — *788* hab. en 1866. — *767* hab. en 1872, dont *311* (93 mais., 105 mén.) au bourg, assemblage informe et inabordable jusqu'en 1830 de sombres logis, enclavé dans les dépendances de l'abbaye, perdu dans un pays tout de friches et de bruyères, que la route stratégique a ouvert et complètement transformé. — A l'angle de l'ancien et du nouveau chemin, un haut bâtiment dit le *Corps-de-garde*, percé de longs corridors, se termine vers S. par une sorte de chapelle et conserve vers N. une vaste cheminée XVIIe s., le manteau chargé d'un large quadrilobe.

Nulle *Foire*. Celle de la St-Marc, concédée en 1283 par le comte Charles d'Anjou, et encore florissante au XVIIe s., n'existait plus dès le milieu du XVIIIe s. Une autre, créée par le roi en 1369, la veille de la Madeleine, ne paraît pas même avoir vécu.

Perception et *Bureau de poste* de Segré.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* installée dans un bâtiment de l'ancienne abbaye. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Torfou).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), bâtie sur la pente du coteau en 1640, — comme l'indiquait une longue inscription détruite en 1852, — a été à peu près complètement renouvelée sur ses anciens fondements par un remaniement général, qui a reporté l'entrée de l'O. à l'E., en avançant la nef jusqu'au bord de la rue déblayée, avec un clocher neuf sur le portail, à la place de l'ancien chevet. Dans le chœur nouveau un vitrail de *St Pierre* est signé *Thierry, Angers, 1860*; — à côté, s'élèvent les statues modernes des quatre Evangélistes. Les travaux, adjugés le 26 juin 1858, étaient reçus le 1er octobre 1860.

L'ancien *cimetière* joint l'église vers N.

On signale un *peulvan*, non encore décrit, dans une châtaigneraie dépendant de la Suzonnière, — et diverses grandes voies traversaient le pays. Mais toute cette contrée n'était qu'un désert dépendant de la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil, où Bernard de Bouillé venait de faire fortifier un château pour un de ses fidèles, quand l'ermite Salomon, le compagnon de Robert d'Arbrissel, avisa d'y bâtir une église et un couvent, pour réfugier les femmes qui l'y avaient suivi. Le châtelain du pays, Gautier de Nyoiseau, s'empressa de donner la terre et alla lui-même solliciter la confirmation de ces fondations à Angers, où Marbode remplaçait l'évêque Raynaud de Martigné en voyage à Rome (1109). Dès son retour Raynaud vint bénir le premier autel et l'année suivante y installa les religieuses, bientôt comblées de dons par les seigneurs de Bouillé et de Pouancé. A la prière de Salomon et de Robert d'Arbrissel, le château, qui pouvait tomber en mains ennemies, fut rasé. Pendant les premiers temps l'établissement semble avoir compris, comme à Fontevraud, une double communauté de religieuses et d'ermites, ces derniers, comme les religieux de l'Habit, chargés de l'administration et des missions extérieures. On les voit en fonctions tout au moins jusqu'en 1209, sans qu'aucun document les rattache à aucun ordre particulier, ni renseigne sur la règle ou sur la discipline de cette société. Pourtant dès la première bulle d'Innocent II (11 mars 1141), il est certain que les religieuses, tout au moins, vivaient sous la loi de St-Benoît et que l'abbesse était élue par elles. — Mais le désordre s'y mit promptement. La clôture, si elle existait dès l'origine, était supprimée depuis longtemps au XVIe s ; quelques religieuses même partirent pendant les guerres et se marièrent, et ce ne fut qu'après une douloureuse lutte que la réformation s'établit en 1618 avec l'abbesse Françoise Roy.

L'abbesse présentait les prieurés de Ste-Geneviève, d'Herbaut, de Bon-Conseil, de Boissé, des Lochereaux, de la Lande-aux-Nonnains et du Bourg-aux-Nonnains, désertés dès la fin du XVIe s. et dont le revenu fut réuni depuis à la mense abbatiale, — et les cures de Nyoiseau, Challain, Ambillou, Soucelles, St-Aubin-du-Pavoil, la Chapelle-Hullin, la Madeleine de Segré et la chapelle Ste-Croix du Mans.

Suit la liste des *abbesses*, dont la plupart ont un article dans ce livre; quelques-unes ne sont connues que par leur mention dans l'Obituaire : — *Eremburge*, simple prieure, sous la direction de Salomon, au moins jusqu'en 1115, † le 18 octobre vers 1135. — Eremburge *Robée*, 1140, *magnæ religionis famosa*, dit une charte des Lochereaux. — Adélaïde ou Alice *de la Jaille*, 1158, 1183. — *Orinda*, 1184. — *Ada*, † le 24 avril vers 1200. — *Juliana*, 1202, † le 29 avril 1230 *vel post*. — *Agnès*, † le 28 septembre 123.. — *Françoise*, † le 28 mai 124.. — Jeanne *de St-Amatour*, 1250, † le 20 octobre 126.. — *Eremburge*, ..., † le 20 février .... —*Paschasia*, † le 8 août ..... — *Mazeline*, 1280, 1286. — *Elizabeth*, ..., † le 16 septembre .....—*Théophanie*, ..., † le 10 mai ..... — Pétronille *de Congien*, 1311, 1333, † le 29 avril 133.. — *Thomasia*, 1335, † en janvier 1370. — *Eustasia*, 1375, 1381, † le 14 juillet ..... — Jeanne *Sarrazin*, 1405, 1410, † le 17 juin ..... — Alice *de la Faucille*, ..., † le 9 juillet .....— Aliénor *de Villeprouvée*, 1419, dont les armes figuraient dans les vitraux de l'ancienne église : *de gueules à la bande d'argent coticée d'or*. — Jeanne *de Courceriers*, 1422, † en décembre 1449. — Aliénor *de Courceriers*, précédemment prieure de Bon-Conseil, mars 1450, † le 13 mai 1463. — Catherine *Baraton* ou *de Champiré-Baraton*, 1464, 1480, portait *d'azur à 3 lions d'or au chef de même, chargé de 5 fasces de gueules rangées en pal*. — Marguerite *Chaperon*, religieuse du Ronceray, non élue, mais directement nommée par le pape, 25 mars 1482, † le 12 mars 1502, portait *d'argent à 3 chaperons de gueules*. — Françoise *de Lespine*, élue le 20 mars 1502, installée le 28, † le 25 mars 1522. Elle fit faire les stalles du chœur et bâtir l'abbatiale. Ses armes portent *6 billettes, 3, 2 et 1*. — Françoise *de la Roche-Faton*, professe le 25 mai 1503, élue le 10 avril 1523, consacrée le 21 juin, † le 7 août 1540. On lui doit la construction des cloîtres. — Jeanne *Du Plessis*

de la Bourgonnière, fille de Charles D. et de Louise de Montfaucon, professe en 1529, nommée par brevet royal du 28 janvier 1541, consacrée le 12 février, † le 13 juillet 1544. Ses armes sont *d'azur à un écu d'argent accompagné de 6 coquilles d'argent mises en orle*. — Madeleine *Du Bellay*, sœur de l'évêque de Paris, nommée le 23 juillet 1546, résigne dès 1580, † le 28 décembre 1586. — Anne *Du Bellay de la Lande*, installée le 24 août 1581, † le 17 septembre 1607. Son tombeau magnifique, en marbre blanc, s'était conservé jusque vers 1810 dans l'église et fut débité dans un atelier d'Angers pour confectionner la cheminée de la sous-préfecture de Segré. — Guyonne *Du Bellay de la Courbe*, 20 décembre 1607, résigne en 1616, † en 1643. — Françoise *Roy*, nommée par bulles du 29 juillet 1616, † le 21 mai 1643, après avoir imposé la réforme. — Louise *Du Bellay de la Palu*, nommée en mai 1643, † le 12 août 1644. — Philippe-Françoise *de Bretagne*, nommée par brevet royal du 8 décembre 1645, installée le 7 juillet 1646, † le 2 janvier 1684. — Anne-Catherine *de Beauvilliers de St-Aignan*, nommée le 1er avril 1684, installée le 5 avril 1687, † le 27 mai 1700. — Madeleine *de Rasilly*, fontévriste, nommée le 15 août 1700, installée le 24 février 1701, † le 27 octobre 1719, âgée de 79 ans. — Anne-Louise-Gilberte *Du Cambout de Coislin*, nommée le 1er novembre 1719, installée le 8 février 1720, † le 28 août 1760. — Madeleine-Joséphe-Catherine *de Scépeaux de Moulinvieux*, professe d'Etival, nommée le 28 septembre 1760, — jusqu'en 1790, † vers la fin de 1792 au château de Moulinvieux, près Sablé.

Le 16 août 1790, le District et la municipalité dressèrent l'inventaire du mobilier de l'abbaye. Elle comptait alors 16 religieuses, dont une octogénaire, les plus jeunes âgées de 39 et 34 ans, et deux sœurs converses, qui toutes déclarèrent le 13 septembre 1790 persister en leurs vœux. Leur pension fut réglée ensemble à 13,200 liv. La dernière d'entre elles, Louise-Françoise-Honorée Robert de Boisfossé, restée dans le pays, n'y est morte qu'en 1835, connue sous son nom de religion, *sœur Sainte-Thaïs*, ou, comme on disait, *Mme Thaïs*.

La vente nationale du mobilier aurait duré, suivant la légende, 40 jours.

M. Fouillet, maire, possède encore de cette provenance une fontaine en faïence commune de Nevers, sur laquelle figurent une couronne et une fleur de lys avec une crosse et une épée entrecroisées, et la devise : *L'union fait la force*, un office de la Vierge, noté et écrit par une religieuse en 1743, et une jolie tête de *Vierge*, peinte sur cuivre. — L'enclos de l'abbaye incendiée, avec ses ruines, fut adjugé natt le 15 fructidor an IV, pour la somme de 7,980 fr., à Esnault de la Gaulerie.

L'abbaye formait un vaste enclos, divisé par une large et longue cour, ouvrant par un portail, aujourd'hui détruit, que surmontaient les statues de Dieu le père, de la Vierge et de St Benoît. A droite, dans la cour, aujourd'hui presque entièrement bâtie comme une rue, s'élevait le logement des aumôniers, avec appartement réservé pour l'évêque, joli hôtel à lucarne dont le portail plein cintre en bossage est surmonté d'un œil-de-bœuf et d'un fronton daté 1647 et autrefois armorié. La porte, à panneaux triangulaires avec palmes entremêlées, que décorent au centre un large mufle de lion et, dans le cintre supérieur, des moulures en éventail de feuillage et un semis de clous ornementés, ouvre sur un grand escalier de pierre, voûté en berceau. Vers l'angle S.-E. s'avance, comme une tribune, une charmante cage d'escalier, avec balcon ajouré et coupole en charpente sur deux colonnes cannelées, à base arrondie et toute sculptée de feuillage et des monogrammes JHS et MA (XVIIe s.). La balustrade, dont l'ornementation, comme le reste de l'œuvre, paraît de la Renaissance, porte sur une frise, divisée sur trois faces en compartiments carrés où sur la face N. seulement sont conservées deux scènes sculptées : *La résurrection de Lazare*, qu'on voit soutenu par deux personnages dans une bière, avec l'inscription : *Lazare, veni foras*; — et *La Madeleine chez le Pharisien*, avec les mots : *Lacrymæ pœnitentium...*; à l'angle droit, un soleil; dans le ciel, une église ; sur le bord supérieur, *... ali probant... ur apud Deum*. — A ces bâtiments faisait face dans la cour, vers l'E., l'abbaye proprement dite, les servitudes, la salle de réception, le parloir, les cuisines, et, se prolongeant vers S., le logement de l'abbesse, les cellules des sœurs et le pensionnat, qui s'est écroulé il y a quelques années tout d'une pièce. Un des pavillons à pignon conserve une riche lucarne géminée (XVIIe s.), et le bâtiment suivant porte les dates 1637 et 1674, cette dernière, à l'envers, sur une tablette; plus le monogramme, sommé d'une crosse, de l'abbesse Françoise Roy. Tout le logis repose sur une base en partie du XIIe s., tandis que le faîte aujourd'hui divisé en appartements, avec deux grandes cheminées à manteau droit, formait une seule et magnifique salle de greniers, la charpente soutenue au centre par une épine de piliers en bois. — Vers l'E. s'y rattachaient les cloîtres dont les ruines vers N. et vers l'E., présentent encore une série reconnaissable de 8 larges arceaux romans, à claveaux alternés de pudding rouge sombre et de tuffeau blanc, nus, sans moulure aucune, sauf un couronnement extérieur de doubles billettes longues, les colonnes courtes et trapues, à chapiteaux cubiques fleuronnés, — et une grande porte dont les montants sont formés de simples assises, la dernière décorée d'une menue feuille d'eau, V. une gravure par Hawke dans *l'Anjou et ses monuments*. — Au-dessous, règne une salle souterraine, dont la voûte s'est écroulée; — à l'entour, les vergers, les jardins, les allées ombreuses, la terrasse dominant l'Oudon, et à l'angle vers l'E. de l'enceinte, une immense grange (35 mèt sur 9) que coupe en sa hauteur un étage, carrelé de petits carreaux appareillés et chargé d'une énorme forêt de charpente; — à côté de la *Chambrette*, logement du closier, la fuie, grosse tour ronde à coupole, XVIe s., avec porte armoriée.

Au N., le long du cloître, s'étendait l'*église des religieuses*, dédiée à *Notre-Dame*-de-Pitié, dont on voit encore à l'angle l'arrachement du clocher, écroulé vers 1827. Tous les murs du chœur et de la nef étaient couverts de précieuses peintures, représentant des scènes religieuses et nombre de saints. — A l'angle N. du portail de cette église vers l'O. attenait le chœur de l'*église paroissiale*, sous le vocable de *St Michel* et de St Séréné, formant avancement jusqu'à la hauteur de l'entrée de l'abbaye. — Abandonné en 1640 et converti jusqu'à la Révolution en grenier à foin, l'édifice, incendié à double reprise, montre à peine quelques coins de murs bâtis en appareil régulier, d'une pierre rare et recherchée dans le pays pour aiguiser les outils des artisans.

Dans les derniers jours d'avril 1639 l'abbesse Franç. Roy, poursuivant ses réformes, avait acquis un terrain au N.-O. du bourg pour y transférer l'église paroissiale dont le grand-vicaire Eveillon bénit les fondements le 1er mai et que l'évêque Claude de Rueil bénit, avec un nouveau cimetière, le 17 juin 1640, sous le vocable de St Pierre.

Par un désordre, dernière tradition sans doute de l'organisation première, la paroisse, comme celle de la Trinité d'Angers, était desservie par quatre chapelains, avec titre de curés, trop souvent en rivalité pour le partage des revenus. Dès le 24 mars 1631 une ordonnance épiscopale, confirmée par le roi en 1633, réduisit les quatre bénéfices en un office unique de cure, pourvu d'une rente annuelle de 400 livres.

Curés : Pierre *Gaschot*, l'un des 4 curés depuis 1605 et le premier en titre unique, † le 23 juin 1662. — M. *Rivière*, juin 1662. — Yves *Gervais*, octobre 1663. — Franç. *Dunan*, originaire de Tarascon, 1676, † le 20 avril 1716, âgé de 77 ans. — René *Guilloteau*, novembre 1716, † le 31 août 1744, âgé de 67 ans. — *Hervé*, octobre 1744, avril 1746. — *Alliot*, mai 1746. — Jean-Baptiste *Maugars*, 1752, † le 7 avril 1789, âgé de 76 ans. — Vincent *Lemoine*, avril 1789, qui refuse le serment. — Gabriel *Bellépaule*, installé le 13 juin 1791.

L'aumônier de l'abbaye, Jacq. *Genneteau*, fut déporté en Espagne en septembre 1792.

La paroisse dépendait du Doyenné de Craon, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Châteaugontier, du District de Segré. — Misérable et sans culture, possédée pour la plus grande partie et pour la meilleure par l'abbaye, qui ne contribuait pas d'un denier aux taxes, elle paraît de plus avoir été fréquemment éprouvée par des contagions, — en 1626 où du 14 septembre au 12 avril 1627 périssent 91 paroissiens, en 1638, où en un seul jour, le 10 juillet, meurent 10 habitants du bourg, qui restent trois jours sans sépulture, en 1707, en 1740 encore. — Le bourg formait le refuge de pauvres journaliers et des mendiants d'alentour à la charité des religieuses, — et bientôt devint le rendez-vous des Chouans, qui dès le 14 thermidor an II y vinrent faire pillage et tuer le beau-père du maire, âgé de 80 ans, revinrent le 27 et fusillèrent 3 habitants et encore le 29 pour incendier cette fois l'abbaye. — En l'an IV la bande de Robier, dit *Picambois*, s'y recrute et y tient gîte.

Maires : Pierre *Loy*, 1790-an V. — Maurice-Alexis *Equis*, 1er messidor an VIII. — Augustin *Picoreau*, 18 octobre 1830, démissionnaire. — Pierre *Denys*, 3 mai 1833, démissionnaire. — René *Dugrée*, 9 décembre 1840. — Jacques *Meignan*, 1843. — Augustin *Picoreau*, 20 août 1848-janvier 1852 — Bernard *Brisset*, 29 mars 1852 — Jean *Fouillet*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 194, 202. Le chartrier de l'abbaye, déposé au District de Segré, a été brulé. — Arch. commun. Et.-C. — Mss. 793. — *Revue de l'Anjou*, 1852, t. II, p. 56; 1853, p. 28 et 82. — Hauréau. *Gall. Christ.* — Godard-F., *L'Anjou et ses Mon.*, t. II, p. 132. — *Nouvelles archéol*, n° 34 et *Maine-et-Loire* du 12 août 1852. — Notes Mss. Touss. Grille et Aug. Michel. — *Journal* Mss. de Valuche. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 121-130. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 226-229 et 437.— Pour les localités, voir, à leur article, *St-Aubin-du-Pavoil, Brège, Orvaux, la Lande, Villeprouvée, la Touzelière, St-Vincent*, etc.

O

Odard (*Hugues*), originaire du Loudunois, d'abord chanoine de St-Quentin en Vermandois, chanoine de St-Maurice d'Angers et archiprêtre de Saumur en 1296, puis de Bourgueil, fut nommé évêque d'Angers, après Guill. Le Maire, non pas en 1314, comme le disent tous les historiens, mais en 1317 le 12 septembre et fut consacré le 7 octobre.—Le 26 avril 1319 il baptisait au Mans le fils de France, qui fut depuis le roi Jean. — Il mourut le 8 décembre 1323, et fut inhumé dans la nef de St-Maurice, sous un tombeau en marbre noir, que surmontait sa statue couchée, en marbre blanc. Un dessin en existe dans Gaignières, t. CLXIV, f. 123 et *Rec. d'Oxford*, t. VII, f. 61. — Son écu portait *d'or à la croix de gueules*.

Arch. de M.-et-L. G 4.—Mss. 623-629.—*Répert. arch.*, 1863, p. 272. — D. Houss., XVI, p. 186.

Odart de Parigny (*Jacques-Henri-Alfred*, comte), fils d'Hercules-Charles O de P. et d'Henriette-Charlotte-Caroline Odart de Rilly, né à Paris le 20 juin 1842 mais élevé dès sa plus tendre enfance au château du Bouchet, s'était tout jeune encore signalé par son goût pour les beaux arts en même temps que pour l'étude de tous les perfectionnements agricoles. Il prit part des premiers, avec J.-A. Barral, à la fondation du *Journal d'Agriculture*, où il a publié une *Lettre sur l'Enquête* (5 décembre 1866) et *Le Crédit et l'Agriculture* (5 février 1867). *L'Artiste* aussi, d'Arsène Houssaye, a donné de lui un essai sur *Ingres et l'Art contemporain* (15 février 1867). — Parti en 1870 avec la garde mobile, il y fut atteint de l'épidémie de petite vérole, qui décimait l'armée de la Loire et ne se releva que pour être frappé par la

maladie qui l'emportait, à Paris, le 3 juin 1872. Il est inhumé dans la chapelle du château du Bouchet.

Odiau (*François*), né en Anjou vers 1574, novice aux Carmes d'Angers, puis sous-prieur au couvent de Rennes, puis prieur successivement aux couvents d'Angers, de Nantes, en dernier lieu de Challain en 1622, où il mourut le 11 juillet 1660, âgé de 86 ans, a laissé Mss. des *Exercices spirituels* pour les novices, des *Exhortations* pour ses religieux et des *Règles*.

Bibl. Carm., t. I, col. 509. — D. Chamard, t. II, p. 469.

Odiem (*André*), libraire, Angers, 1490.

Odière (l'), f., c^ne de *Chaudron*.

Odinet (.....), « maître ymaigier » du roi René 1457 (Mss. 913).

Odon, d'abord moine, puis abbé de Glanfeuil ou de St-Maur-sur-Loire vers 863, fut réduit à fuir devant les Normands en emportant les reliques du saint fondateur. Il les déposa en 868, après maints voyages, à St-Pierre-des-Fossés, qui les a conservées depuis en prenant le nom de St-Maur. Lui-même a écrit l'histoire de cette translation, *Historia translationis corporis S. Mauri abbatis*, précédée du récit de la destruction et du rétablissement de son monastère de Glanfeuil et attribuée à tort par Baronius à Odon de Cluny. Mabillon la donne dans ses *Acta SS. ordinis S. Bened.*, *Sæc. IV*, t. II, p. 165, après lui, les Bollandistes 15 janvier, avant tous D. Du Breuil, dans le supplément à ses *Antiquités de Paris* (1614, in-4°). Odon, qui l'a daté de 868 avant Pâques, était dit dès cette année abbé de St-Maur-des-Fossés, auquel le roi Charles-le-Chauve réunit sur sa demande celui de Glanfeuil.

Hist. Litt., t. V, p. 385. — Mabillon, *Acta SS.*, t. I, p. 275; t. V, p. 165-168. — D. Josion, *St-Maur*, p. 98-99. — Gérard Dubois, *Hist. Eccl. Paris.*, l. VII, ch. 6. — Oudin, *Comm. de Script. Eccl.*, t. II, p. 323. — Duchesne, t. III, p. 410.

Odonnerie (l'), m^on, c^ne de *Montreuil-B.*, en l'anc. paroisse de St-Hilaire-le-Doyen, vendue aux familles Berthelot, puis de Motay aux XVIe-XVIIe s., acquise en 1666 par les seigneurs de la Salle et réunie par eux au fief du Marais. — V. *l'Audonnière*.

Odulerie (l'). f., c^ne de *Montigné-les-R.*

Œillères (les), ham, c^ne d'*Angers*.

Œufs-Durs (les), carrefour, c^ne de *Saint-Hilaire-du-Bois*, à l'embranchement de la route des Cerqueux sur celle de Vihiers.

Offard. — *Capella Sancti Nicolai de Offardo* 1086.—*Sanctus Nicolaus de Offardo* 1146 (Liv. d'A., f. 4). — *Insula que appellatur Offart* 1156-1159 (Liv. Bl., f. 35). — *Prieuré de la Baronnie d'Offard* 1783 (Pouillé). — Chapelle mentionnée dès le XIe s. comme une dépendance du domaine de l'église de Nantilly et donnée avec elle aux moines de Saint-Florent qui en maintinrent le service régulier en titre de prieuré, réuni par décret épiscopal du 22 janvier 1751 à la communauté. — Les bâtiments et la chapelle sis sur les ponts, à la tête d'un îlot et à portée de la moindre crue, avaient été reconstruits et agrandis en juin 1664 par l'architecte Jos. Freslon. Le fief portait titre de baronnie à raison d'une importante mouvance, qui en relevait dans la ville.

Prieurs : Sévin, 1300. — Gervaise *Breteau*, 1333. — Raoul *Berruer*, 1430, ancien abbé de Bourgueil, † en 1440. — Joachim *Guillot*, 1479. — Jean *Lebeuf*, 1513, 1543. — René *Hervé*, 1570, qui se démet. — Jean *Gervaise*, 1573, en contestation avec Jean Bodin et René Nomeau. — Franç. *Lebeuf*, 1595, qui résigne. — Franç. *Hersandeau*, 17 octobre 1597. — Ch. *Lebeuf*, 1653, prieur aussi de Fosse-Bellay. — Henri *Lebeuf*, 1699, neveu du précédent et religieux d'Asnières-Bellay. — Jean-Bapt.-Jos. *Lebeuf*, 1737.

Ogeards (les), vill., c^ne de *Chanteloup* ; — donne son nom à un canton de la forêt (11 hect.).

Oger (*André*), « marchand libraire et imprimeur », Angers, fils de Guillaume O., praticien, et de Marthe Avril, épouse le 19 février 1699 Marie Béguier, — † le 8 mars 1709, âgé de 43 ans. — Il signe un acte en 1705 *A. Oger-Desbureaux* (GG 178).

Oger (*René*), peintre d'Angers, fournit en 1700 le tableau du grand autel de St-Pierre-du-Lac.

Ogeraie (l'), cl., c^ne d'*Armaillé*; — f., c^ne de *Bégrolles* ; — f., c^ne de *Cherré*.

Oger de Lisle (*Augustin-Pierre-d'Alcantara*), né le 17 octobre 1766 à Bouzillé, reçu docteur-médecin à Angers en 1791, commandait la division du District de St-Florent sous les ordres de Stofflet, et accepta la pacification de la Jaunaie (février 1795). — Il était percepteur en l'an VII, maire de l'an VIII à 1807 de Bouzillé, conseiller d'arrondissement le 16 fructidor an XI. — Son portrait fait partie des dessins de David d'Angers.

Ogerie (l'), f., c^ne de *Brissarthe* ; — f., c^ne des *Cerqueux-de-Maul.* ; — f., c^ne de *la Cornuaille* ; — f., c^ne de *Durtal* ; — cl., c^ne de *Gesté* ; — vill., c^ne de *Loiré* ; — logis dans le bourg de *la Jaille-Yvon*, qui sert de mairie et appartenait avant la Révolution aux familles Journaux et Maillard ; — m^in à eau et m^on b., c^ne de *Martigné-Briand*, sur le Layon. — Anc. logis noble du XVIIe s., conservant vers l'E. un pavillon percé de meurtrières. — En est sieur Robert Bodin, 1616, mari de Perrine Guérif, son fils Robert B. 1656, capitaine au régiment de la marine, et plus tard gouverneur du château Trompette de Bordeaux, anobli par lettres de 1663, Jean Pelé 1673, valet de chambre du roi et commissaire ordinaire de l'artillerie de France, mari de Catherine Bodin ; — M. de Charnières vers 1810, de qui l'acquit le grand-père du propriétaire actuel, M. Pascal Poitou ; — m^on, c^ne de *Maulévrier*, anc. logis noble, légué par Mlle Cossin pour la fondation de l'hôpital, V. t. II, p. 620 ; — ham., c^ne de *Miré* ; — f., c^ne de *Morannes* ; — f., c^ne de *la Pommeraie* ; — f., c^ne de *St-Christophe-du-B.*, dépendance du prieuré de St-André-Goule-d'Oie en 1790 et antérieurement de la chapelle de la Moinie en St-Christophe ; — f., c^ne de *St-Laurent-du-M.* ; — c^ne du *Voide*, anc. fief et seigneurie, relevant de la Gautrèche, dont est sieur n. h. Jacq. Robert, 1539 (C 105, f. 48) ; — f., c^ne d'*Yzernay*, dont est sieur

en 1539 n. h. Jean Brignon (C 105, f. 120); — n'existe plus.

Ogeries (les), cl. et m[in] à vent, c[ne] de *Trémentines*. — *Logère* (Cass.). — *Les Ogeries* (Et.-M.), confisqué nat[t] sur Thomas de Jonchères et vendu en l'an VI. Il y existait à cette date deux moulins dont un à vent incendié par la guerre et l'autre à eau intact ; — donne son nom à un ruiss. né près de là vers l'O. à 125 mèt. de hauteur, qui forme la limite avec le May, entre sur Jallais et s'y jette dans la Singère, au-dessus des Noues ; — 3,800 mèt. de cours.

Ogeron (*Bertrand*), fils de Bertrand O. et de Jeanne Blouin, est né, — non à Angers en 1615, comme l'ont accrédité pour tous les livres le P. Dutertre et le moine Roger, — mais à Rochefort-sur-Loire, le 19 mars 1613. Ce n'est pas sans peine que j'ai trouvé ce précieux renseignement, cherché par tant d'autres. On s'est égaré de même à prendre pour la Bouère en Jallais, ce domaine de la Bouère — ou de la Boire, comme l'écrivent le plus souvent les actes, — dont le père et le fils prennent le nom et qui n'est probablement qu'une des boires ensablées de la Loire, prise à arrentement de l'Evèché par la famille. Son père, « honorable homme », anobli en 1643 pour les services de son fils, est dit « marchand » et, petit propriétaire, affermait et gérait de plus gros domaines. — On le voit en 1624 à Paris soutenir procès contre le marquis même de Rochefort, qui pendant ce temps se vengeait en incendiant sa maison. — Le fils, élevé au milieu de cette population de francs matelots, encore toute ensauvagée par les fureurs de la Ligue, fut sans doute dirigé vers la mer par la famille de sa mère et de sa marraine, les Blouin, qui y comptaient nombre de braves gens. Embarqué dès l'âge de 15 ans, il obtint dès 1641 le grade de capitaine au régiment de la Marine et se signala dans les guerres de Catalogne (1646-1648). La mort de son père (26 juin 1653) semble l'avoir fixé en Anjou jusqu'en 1655, où on lui voit acquérir à Angers le cimetière des Noyés, en Lesvière. En 1656, sur l'avis de la formation d'une compagnie pour la rivière Ouatinigo, il se laisse entraîner, réalise une somme de 17,000 livres et s'embarque en 1657 sur *la Pélagie*. Déçu dès son arrivée à la Martinique, il obtient du gouverneur Du Parquet une concession de terre dans l'île neuve de St-Domingue, et sur le point d'en prendre possession même à main armée, fait naufrage à Léogane. Ayant tout perdu, il mène la vie de boucanier, puis est heureux de revenir en France avec 600 livres. — Il repartait bientôt, muni d'une cargaison nouvelle de vins et d'eau-de-vie, — mais tout son avoir se perdit encore aux mains d'un fripon. Malgré sa famille, mais aidé par sa jeune sœur Françoise, mariée en 1639 à Angers avec Jacques Pringuet, sieur du Tertre, il trouva pour un troisième voyage 10,000 livres, des lettres de crédit sur Nantes et des compagnons à suffisance, pour le suivre. Il s'établit à St-Domingue, installa une belle habitation dans le petit îlot du Port-Margot avec une garnison de 60 hommes, puis occupa le Petit Goave, Léogane, une partie de la côte, dont les rares défrichements, enveloppés de Hollandais et d'Espagnols, se peuplèrent de Français sous sa protection. Une expédition sur la Jamaïque épuisa ses ressources, et il se trouvait fort en peine, quand la nouvelle compagnie des Indes lui fit expédier un brevet de gouverneur de la colonie (février 1665). Installé en titre dans l'île de la Tortue, il dut tout d'abord reconnaître aux habitants la liberté du négoce avec les Hollandais et s'attacher dès lors à dominer cette population d'aventuriers sans loi, qui peu à peu, non sans peine, subirent son autorité. Il y parvint surtout par une activité sans trêve et un désintéressement sans bornes, par la diminution du prix des denrées et l'abaissement des droits sur le tabac, surtout par le soin qu'il prit de former des convois entiers de filles, qui dès la descente trouvaient des maris sur la plage. Il savait se prêter, même par des avances pécuniaires, à l'établissement des colons, à la construction des villages, et deux navires à son compte rapportaient d'Europe, pour revendre à vil prix les marchandises à tout venant. Néanmoins, ses trois années de gouvernement expirées, Ogeron revint en France (1668) pour faire renouveler ses pouvoirs et proposer à Colbert un établissement à la Floride. Il était de retour à l'île de la Tortue dès 1669, accompagné de nombreux Angevins et assuré de recevoir chaque année l'envoi de 12 vaisseaux chargés. La population française, de 300 à 400 âmes, s'était élevée à 1,500 et chaque année y débarquaient à ses frais 300 personnes. Mais les entraves mises au commerce avec les Hollandais soulevèrent en mai 1670 une révolte des habitants du Cul-de-Sac et de Léogane ; et il n'en put venir à bout qu'en février 1671, à l'aide des secours tardifs du chevalier de Sourdis, moyennant encore la concession du libre trafic à tous Français, sous la réserve d'un droit de 5 °/₀. Requis en 1673 de prendre part à une expédition avec le gouverneur de la Martinique, il échoua son navire sur la côte espagnole de St-Domingue, fut fait prisonnier, s'évada dans un canot, sans vivres, sans vêtement, recueilli mourant à l'île de Samana, et à peine rétabli, s'en alla tirer vengeance en saccageant Porto-Rico. En 1675, à la suppression de la colonie des Indes, Ogeron, laissant son neveu, de Poincy, en sa place, passa en France avec le projet d'une conquête complète de St-Domingue, mais malade au départ, il arriva épuisé à Paris. Il ne put aborder ni le roi ni le ministre, et y mourait le 31 janvier 1676, pauvre après ses dix années de gouvernement, et à peu près sans autre ressource que des créances non payées. « Jamais on ne vit, dit Charlevoix, « un plus honnête homme, une âme plus belle et « plus désintéressée, un meilleur citoyen, plus « de probité et de religion, des manières plus « simples et plus aimables, une plus grande « attention à faire plaisir, plus de constance et « de fermeté, plus de sagesse et de véritable « valeur, un plus grand fond en ressources, ni « des vues plus réglées. » — Dans l'ignorance du lieu de sa naissance, il a été placé en octobre 1864, par les soins de M. Margry, conservateur-adjoint des Archives de la Marine, une plaque

de marbre dans l'église St-Séverin de Paris, rappelant la mort de l'Angevin qui « de 1664 à 1675 « jeta les fondements d'une société civile et reli« gieuse au milieu des flibustiers et des bouca« niers des Iles de la Tortue et de St-Domingue »; — mais Rochefort-sur-Loire attend encore qu'on veuille honorer de ce nom là ou sa mairie ou son église.

Arch. comm. de Rochefort-sur-L. Et.-C. — *Rev d'Anj.*, 1856, I, 63; 1869, I, 258. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 503, 507. — Ménage, *Vit. Ærodii*, p. 451. — *Répert archéol.*, 1864, p. 334; 1865, p. 252. — *Mosaïque de l'Ouest*, 1845, p. 317. — Charlevoix, *Hist. de St-Domingue*, II, 35-37, 41, 57, 58, 76, 79, 83-100, 101 — Œxmelin, *Hist. des Aventuriers*, I, ch. II-V. — Du Tertre, *Hist. génér. des Antilles*, t. I. — *Lois et Constitutions des Colonies Franç.*, I, 18, 100, 173, 198, — Raynal, *Hist. Phil. des deux Indes*, l. XIII, ch. XXXIV-XXXV. — Laharpe, *Hist. des Voyages*, XV, 275-304. — *Hist. Univ.*, trad. de l'anglais, t. CXIX, p. 108-109. — De nombreuses lettres d'Ogeron existent aux Archives de la Marine.

Ogers (les), ham., cne de *Liré*. — *Les Augers* (Cass. et Et.-M.).

Oglvière (l'), ham , cne de *Gesté*.

Ole-Blanche (l'), mon n., cne de *Mazé* (Cass.); — cl., cne de *la Pouèze*, vis-à-vis la chapelle Ste-Emérance. Une cheminée conserve à son manteau d'élégantes moulures sculptées, qui rappellent celles de la chapelle.

Oie-Pelée (l'), h., cne de *St-Georges-s.-L.*

Oie-Rouge (l'), cl., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Oiré, ham., cne de *Marigné*. — *Oiray* XVIIe s. (Et.-C.). — *La Grande Ouaire* 1664 (Mss. 617, f. 73). — *Le grand Ouerré* (Cass.). — *Hoiré* (Et.-M et C. C.). — On y enterra dans le jardin de la closerie le 2 octobre 1604 le closier, le 4 sa femme, tous deux morts de peste et que personne ne voulut porter à l'église. — Gervais Mettayer, régent du collége de Marigné, acquit la terre le 19 décembre 1666 de Nic. Letayeux, chirurgien, et la donne le 16 juin 1670, avec le domaine du Bignon, aux chapelains de St-Gervais en l'église de Châteauneuf pour la fondation du catéchisme.

Oiré, vill., cne de *Vaudelenay*. — *Oiretum* 1235 (Cart. pap. de Chemillé, ch. 18). — *Oyre* 1273 (Pr. de St-Nicolas de Montr.-B.). — *Le vill. Douayré* 1614 (Et.-C. Puy-N.-D.). — Anc. fief et seigneurie avec beau château reconstruit à la fin du XVIIIe s. et récemment détruit.

Oirie (l'), f., cne de *Beaucouzé*. — *La Hourrie* (Cass.). — Ancien domaine de St-Nicolas, vendu natt le 22 décembre 1791, et de nouveau le 16 messidor an IV sur le premier acquéreur P. de Landemont; — vill., cne du *Bourg-d'Iré*. — En est sieur Louis-Bernard Chotard, 1720, intendant du prince de Condé.

Oirie-Bréchouan (l'), f., cne de *la Meignanne*. — *L'O. de Bréchouon* 1584 (Et.-C.). — *Le chemin de Loirie au lieu de Bréchouan* 1775 (Et.-C.). — En est dame Françoise Bouchard, veuve de Phil. Lemarié 1777.

Oiseau (l'), f., cne de *Louvaines*. — En est dame Renée Chardon, † en 1632.

Oisellerie (l'), f., cne de *Coron*; — ham., cne d'*Etriché*. — En est sieur n. h. René Gauld 1730; — f., cne du *Guédéniau*; — f., cne de *la Jubaudière*; — donne son nom à un ruiss. qui, né sur la commune, coule de l'E. à l'O. et se jette dans l'Evre, sous la ferme qu'il traverse, grossi du ruisselet de la Brosse; — 1,400 mèt. de cours; — cl., cne de *Louvaines*; — h., cne de *Mouliherne*; — vill., cne de *Mozé*; — ham., cne de *la Plaine*; — ham., cne de *Vern*; — f., cne de *Vézins*.

Oisellerles (les), f., cne de *Faye*.

Oiselles (les), f., cne de *Chalonnes-s.-L.* (V. E 619 620).

Oisellière (l'), f., cne des *Cerqueux-de-M.* — *Une borderie de terre herbergée vulgaument apellée l'Ozillière* 1370, *l'Ouzelière* 1410 (E 1304). — *L'Ozelière* (Cass.). — Appartenait en 1630 à Claude d'Appellevoisin, prieur de la Fougereuse; — ham., cne du *Guédéniau*; — f., cne de *Liré*; — ham , cne de *Longué*. — En est sieur n. h. Mathurin Gaudry 1619, 1622, mari de Jacobe Joubert; — f., cne de *Marcé*. — Anc. tenure de Jean Loyseau, qui la lègue vers 1430 à l'abbaye de Chaloché. L'abbaye l'arrente le 29 janvier 1693 à Franç. de Sousson; — vendue natt le 8 avril 1791; — f., cne de *Pontigné*, vendue natt le 2 thermidor an IV sur Legouz; — f., cne d'*Yzernay*; — (la Grande, la Petite-), ff., cne des *Cerqueux-de-M.*

Oisellières (les Petites-), cl., cne des *Cerqueux-de-Maulévrier*.

Oisement (l'), usine, cne de *Chalonnes-s.-le-L.* — *A Noisemant* 1608 (Et.-C.).

Oisillé (l'), cl., cne de *Denée*.

Oisillons (les), mon, cne de *Nueil*.

Oisivière (l'), f., cne de *Pouancé*, anc. dépendance de la terre de Chanjust.

Oisonnaie (l'), ham , cne de *la Possonnière*. — *La closerie de l'Oyzonière* appartenait à d'Andigné de l'Ile-Briant, protestant, et sur lui saisie, fut acquise le 19 juin 1586 par n. h. Pierre de la Faucille. Domaine au XVIIIe s. de l'hôpital des Renfermés d'Angers, elle fut vendue natt le 17 floréal an III.

Oisonnière (l'), cl , cne de *St-Barthélemy*. — *Loicaneria* 1208 (H.-D. *A* 1, f. 26). — *L'Oisonnière* 1242 (Pr. de Champigné-s.-S.). — *Locus vocatus gallice l'Oysonnière* 1376 (Chap. St-Martin). — La maison, courtil et vignes en dépendant appartenaient en 1389 à Jean le Bègue et furent donnés vers 1440 par André Fourré procureur au Parlement, à l'Hôtel-Dieu d'Angers qui l'arrenta. Elle appartenait en 1528 à Me Louis Delorme, curé de St-Maurice d'Angers, de qui sans doute hérita le Chapitre de St-Maurice, sur qui elle fut vendue natt le 15 mars 1791. — En mars 1613 une société de perrayeurs avait pris à bail un des prés et y ouvrit une carrière dont les déblais étaient versés dans le vieux fonds de la Martinellerie. Elle ne semble pas avoir duré. — Une autre closerie du nom, *l'Oisonnerie* alias *la Malle*, fut vendue par René Monteuil le 8 janvier 1639 à J. Esnault, chanoine de St-Maimbeuf, 1684.

Oisonnières (les), ham., cne de *Chavagnes-les-Eaux*, avec deux moulins à vent depuis au moins les premières années du XVIIe s. Il en

existe une vue cavalière dans les titres du prieuré de Chavagnes. Celui vers l'E. a été démoli en 1873 et la butte convertie en habitation en 1874.

Oisons (les Petits-), f., c^ne d'*Angers* S.-O.

Oissards (les), f., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*.

Olerette, f., c^ne de *Jumelles*.

Olisières (les), h., c^ne de *Pontigné*. — *L'Oisière* (Et.-M.). — En est dame Marie Juffé, veuve de René Hamelin, avocat, 1622; — appartenait en 1666 à René Goujon, marchand de draps à Baugé, de qui l'acquiert le 10 septembre Galois de St-Ouan, écuyer (E 183-186).

Oliverie (l'), ham., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne de *Mêlay*.

Olivet, usine, c^ne de *Chartrené*; = c^ne de *Chaudefonds*, V. *Nolivet*

Olivet (l'), f., c^ne de *St-Germain-lès-M.*; = f., de *Villedieu*; = (le Petit-), cl., c^ne de *Villedieu*.

Olivettes (les), ruiss. né sur Combrée, s'y jette dans le ruiss. de Gagné; — 1,400 mèt. de cours; — donne son nom à une auberge, dans le bourg, vis-à-vis le collége.

Olivier (l'), f., c^ne de *Loiré*.

Olivier (*Jean*), fils de Jacques O., procureur de Bourgneuf près la Rochelle, qui était venu en 1488 se marier richement à Paris, était frère de Jacques, président au Parlement, et oncle d'Antoine, évêque de Lombez, et de François, chancelier de France. Né à Paris vers 1480, il fit profession dans l'abbaye poitevine de St-Jouin-de-Marnes et revint bientôt en l'abbaye de St-Denis avec le titre de grand-aumônier, puis de vicaire général. Les religieux l'élurent même en 1528 pour abbé; mais le roi qui avait disposé du bénéfice, s'y refusa. Il possédait déjà à Soissons les deux abbayes de St-Médard depuis 1510, et de St-Crépin depuis 1517, qu'il permuta avec François de Rohan contre l'Evêché d'Angers. Ses bulles furent présentées au Chapitre de St-Maurice le 10 septembre 1532. Après quelques formalités de rédaction, le prélat fut installé solennellement le 10 novembre, avec une affluence de peuple inouïe. Sa bienvenue s'annonçait surtout par une réputation « de bon savoir et de gentil esprit », que les historiens de la réforme ont acceptée volontiers comme l'indice d'une tolérance de doctrine accessible aux principaux novateurs, mais dont ses actes ne témoignent guères. C'est sous son épiscopat, pendant la tenue des Grands-Jours (1539), qu'eut lieu à Angers l'exécution du premier martyr protestant, suivi peu après du brûlement de 5 nouvelles victimes. L'hagiographe huguenot Crespin prétend que le prélat avait favorisé ces asssemblées hérétiques. Ce qui est plus certain, c'est le zèle qu'il prenait de la discipline ecclésiastique et qu'attestent les cinq ou six statuts publiés dans ses synodes pour obliger les prêtres à la résidence, au service des fondations, à la tenue de registres réguliers, — et le peuple au dédain des nouveaux miracles. Ses grands goûts d'élégance mondaine et son culte des lettres antiques éclatent dans l'ordonnance de son tombeau, qu'il prit soin pendant quatre années d'édifier en sa cathédrale de St-Maurice, dans la chapelle de Jean Michel, et dont on y peut voir encore en place les principaux débris. Sur un fond de marbre noir ressortent six têtes blanches décharnées, avec leurs noms à l'entour : *Alexander*, *Romulus*, *Sémiramis*, *Hercules*, *Cléopatra*, *Rhéa*; puis, sur de gracieux pilastres, les figures de *Moses*, *Priamus*, *Epicurus*, *Salomon*, *Plutarchus*, *Terentius*, *Æschylus*, *Ovidius*, *Cicero*, *Linus*, *Musæus*, *Diogenes*, *Pytagoras*, *Ptolemæus*, *Boetius*, chacune accompagnée d'une sentence latine attribuée au personnage. L'autel était ornementé de six tables de marbre rougeâtre, séparées par 5 pilastres blancs sculptés, ornés de rondeaux, et la tombe surchargée d'un nombre infini de sentences et d'inscriptions. — Au-dessus, une table de marbre noir, — qui a été depuis découpée en dalles pour la salle à manger d'une loge de francs-maçons, — portait la statue du prélat, couchée, en marbre blanc, V. un dessin dans Gaignières, *Rec. d'Oxford*, VII, 195, 196. — Lui-même avait composé en vers latins, — non sans souvenirs classiques des Dieux, des Muses, même de Jupiter, — sa double épitaphe, que nombre de livres ont recueillie et qu'a traduite « au plus près » en vers français, Germain Collin. On doit aussi en ce genre à notre évêque l'*Epitaphe de Louis XII*, donnée par Papire Masson, et une *Ode* à Salmon Macrin, — qui n'auraient pas suffi sans doute à lui mériter ce grand renom de poète, — *perennis, magni nominis poeta*, — que lui attribue Nic. Bourbon et Ste-Marthe, si durant sa vie même n'avaient circulé en nombre les copies d'un poème, resté célèbre par une certaine grâce d'imagination et d'étrangeté, mais qui ne fut publié qu'après la mort de l'évêque. C'est sa *Pandore*, — *Jani Olivarii Andegav. hierophantæ Pandora* (Lyon, Step. Dolet, 1541, in-4°, italiq., — vendu 36 fr. Yéméniz), — adressée par l'auteur à Jean Cappel, avocat du roi au Parlement de Paris, et par l'éditeur au chancelier François Olivier (1er mars 1541 [1542 n. s.]). — L'ouvrage se réimprima dans l'année même (Paris, les Angeliers, 1542, petit in-8°, de 24 fol. avec les *Epigrammata amicorum*, etc.), — et de nouveau en 1618, à Reims, in-8°, — et par un double succès fut tout aussitôt traduite en vers français par Guill. Michel, dit de Tours (Paris, 1542, in-8°), — par Pierre Bouchet (Poitiers, 1548, in-8°), — et encore par Martial Guyet, dont l'œuvre est perdue. — Le poète feint que Jupiter, furieux contre Prométhée et pour se venger du genre humain, commande à Vulcain de forger une femme. Pallas l'habille, Vénus la pare, chaque déesse l'instruit, aidée de Mercure qui la conseille. Vulcain la marie à Epiméthée et Jupiter la dote d'une boîte mystérieuse, asile des vices et des vertus, d'où vices et vertus s'échappent au premier vent, les unes vers le ciel, les autres pour peupler la terre. Le poème abonde en détails curieux mais d'une vivacité de descriptions parfois singulière.

Olivier mourut à son château épiscopal d'Eventard le 12 avril 1540 et fut inhumé le 19 en son mausolée de St-Maurice. Bruneau de Tartifume

donne un dessin de son portrait. — Un autre au crayon existe au Cabinet des Estampes. — La planche, gravée pour le *Peplus* de Cl. Ménard, s'est retrouvée il y a une dizaine d'années, dans un lot de ferraille, et du cabinet de l'architecte Joyau est passée aux mains de M. Aug. Michel. Il en a été tiré quelques exemplaires. — Les armoiries du prélat portaient *d'azur à 6 besants d'or, posés 3, 2 et 1, au chef d'argent au lion issant de sable, armé et lampassé de gueules;* — sa devise : *Spes mea Deus a juventute mea.*

A sa sépulture assistaient ses deux neveux, *Gaston* Olivier, grand archidiacre depuis le 28 avril 1537 jusqu'en 1548, et *Jacques* Olivier, archidiacre d'Outre-Maine en sa cathédrale. Ce dernier avait succédé en cette charge le 29 août 1537 au précédent, qui l'héritait le 13 mars 1534 de *Jean* Olivier, installé le 24 février 1518, mort le 8 octobre 1533.

Répert. arch., 1863, p. 282; 1868, p. 212-213. — *Mém. de la Soc. Acad. d'Ang.*, t. XIII, art. du docteur Dumont. — Lehoreau, Mss. de l'Evèché, t. II, p. 127-128. — D. Housseau, XVI, 212. — Ballain, Mss. 867, p. 412. — Godard-F., *Album d'Angers*, p. 13-14. — Hiret, p. 214. — Arch. mun. GG 197. — Brun. de Tart, *Angers*, Mss. 871, f. 31 v°. — Mss. 626, f. 30; 624, t. III, f. 163-170; 658, p. 319; 875, t. II, p. 61. — Goujet, *Bibl. Franc.*, VII, 74. — Fr. Grille, *Lettre à M. de la Porte*. — Scév. de Ste-Marthe, *Elogia*, l. II. — *Statuts du Dioc. d'Ang.*, p. 269. — *Journ. de Maine-et-Loire* du 4 février 1851. — Haag. *France Prot.*, t. VIII, p. 45. — Lacroix du M. — Balesdens, *Elog. des Homm. Ill.* — Doublet, *Hist. de St-Denis*. — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, édit. Cocheris, I, 37. — *Bibliogr. des Liv. de l'Amour*, V, 415. — Coupé, *Soirées Litt.*, XII, 143. — Félibien, *Hist. de l'abb. de St-Denis*, p 379 et 383. — Dumesnil, Mss. 658, p. 319.

Olivier (*Jean*), graveur, Angers, 1608.

Olivier (*Pierre-David*), peintre, angevin, croit-on, d'origine, demeurait à Angers en Boisnet vers le milieu du XVIII[e] s. Une note Mss. de Toussaint Grille lui attribue une Vierge des Carmes actuellement dans l'église de Beaucouzé et deux toiles, *St Charles Borromée* et *la Madeleine*, autrefois à St-Maurice d'Angers. On le voit signer *Pierre David, peintre* (9 août 1730, GG 179), puis *Pierre-David Dolivier* (28 septembre 1731), *David Olivier* (18 septembre 1732), *Pierre Olivier* (15 janvier 1735, *Ibid.*). — Sa femme a nom Simonne Poittevin.

Olivière (l'), ham., c[ne] de *Tilliers*.

Olivraie (l'), f., c[ne] de *Jallais*; = f., c[ne] de *Louvaines*, = f., c[ne] de *la Poitevinière*. — *Le Lourai* (Cass.). — *L'Aulivrès* (Et.-M. et Cad.). — Donne son nom à un ruiss. qui, né sur la c[ne], coule de l'O. à l'E., limite la c[ne] du Pin, et afflue à droite dans le ruiss. du Gué-Aussant; — 900 mèt. de cours; = f., c[ne] de *Ste-Gemmes-d'And.*; = vill., c[ne] de *St-Martin-du-Fouil.*

Ollivier (*Charles-Prosper*), — l'acte de naissance omet le prénom de *Charles*, — naquit à Angers le 11 octobre 1796 (20 vendémiaire an V). Son père est dit « marchand épicier », quoique bien connu à Angers, comme pharmacien, dont l'officine de la rue St-Aubin resta longtemps célèbre pour être décorée d'une partie des boiseries de Saint-Maurice. Son grand-père *Jean-Charles*, fils du receveur de l'Hôtel-Dieu, tenait aussi une pharmacie renommée rue St-Laud, près la rue du Petit-Prêtre et mourut âgé de 85 ans, vers 1817. — L'enfant fut élevé avec Billard, dont il était parent par sa mère Claire-Jacquine Billard et dont il devait plus tard raconter la vie. Après ses études au Lycée, il entra à l'Ecole militaire de Fontainebleau (1813) pour en sortir, au bout de neuf mois à peine, adjudant sous-officier dans la jeune Garde et rejoignit l'armée à Mayence, à l'heure où elle repassait le Rhin, traînant à sa suite toutes les misères. Atteint du typhus, notre jeune soldat guérit et fut envoyé à Brest dans le 70[e] régiment de ligne. Il donna sa démission en mars 1814 et revint à Angers, où pendant les Cent-Jours il fut élu officier au bataillon des fédérés. — Mais sa carrière était à recommencer. Il se livra alors tout entier aux sciences naturelles, à la botanique surtout, avec Bastard et Millet, s'inscrivit le 15 décembre 1815, comme externe, à l'Ecole secondaire de médecine, passa interne après concours le 21 novembre 1817 et alla terminer à Paris ses études sous la direction affectueuse de Béclard, s'aidant à vivre, comme avaient fait ses maîtres, avec le produit de traductions. Celles des traités de Scarpa sur l'anévrisme (1821), sur les hernies (1823), sur la taille (1825), sont accrues d'additions et de notices qui recommandaient l'éditeur. Dès 1822 il donnait aux *Annales des Sciences naturelles* ses premiers essais en ce genre *Sur un nouveau gisement de bitume élastique*, — *Sur le fer oxydulé titanifère qu'on trouve mêlé au sable de la Loire*. — Un concours ouvert par l'Académie de Marseille sur les maladies de la moelle épinière, lui fournit le sujet de sa thèse de doctorat, qu'il passa le 22 juin 1823, et qui lui valut le prix proposé et le titre de correspondant. L'ouvrage, publié l'année suivante sous le titre de *Traité des maladies de la moelle épinière chez l'homme* (Paris, 1824, 2 vol. in-8°), eut dès 1827 une seconde édition qui fut honorée d'un des prix Monthyon de l'Institut, — et une troisième parut encore augmentée, en 1836. C'est une des monographies les plus complètes que possède la science. — En 1824 commence la série de ses mémoires dans les *Archives Générales de Médecine*. En 1825 nommé membre adjoint de l'Académie de Médecine, il remplace Béclard à la rédaction du *Dictionnaire de Médecine*, pour entreprendre en 1828 avec Dezeimeris et Raige-Delorme le *Dictionnaire historique*, qu'il fut forcé de délaisser dès le 3[e] volume. Mais c'est surtout dans la pratique de la médecine légale, qu'il s'était créé rapidement, aux côtés d'Orfila, son maître, une autorité souveraine. Son premier travail de ce genre traite, en 1824, d'un suicide par suspension, et de 1825 à 1828 nombre de mémoires se succèdent, remarquables par leur clarté et leur précision. En 1829, il fut investi du titre de médecin-juré auprès du tribunal de première instance de la Seine, et figura depuis dans les principales grandes causes, où les ressources de son expérience et de son esprit alerte apportaient une décision sûre, non sans luttes pour le praticien. Une affaire célèbre, instruite à Bourg, l'abreuva surtout de tristesses et d'ennuis. — Dès 1843 il dut interrompre ses travaux acharnés,

sous les premières atteintes de la maladie de cœur dont il mourait le 11 mars 1845, léguant à l'École de Médecine d'Angers sa bibliothèque et une somme de 20,000 francs, dont la rente devait aider aux acquisitions nouvelles et indemniser l'interne de garde.

Ollivier était depuis 1830 chef de bataillon de la 4e légion de la garde nationale, et depuis 1835 chevalier de la Légion d'honneur. Son buste en bronze a été exécuté par David d'Angers, avec le produit d'une souscription. — Il avait épousé en premières noces Mlle Nathalie de Massias, morte le jour anniversaire du mariage, en donnant le jour à deux jumeaux sans vie, — et en secondes noces Mlle Belli, morte en couches d'une fille, qui vécut seulement trois ans.

C'est dans les *Archives générales*, qu'il rédigea pendant 20 ans, et dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale* dont il prit la direction à partir de 1836, qu'il faut chercher ses plus intéressants mémoires, dont l'ensemble embrasse toutes les variétés de la science médicale. Quelques-uns réunis formeraient un ouvrage complet sur les questions les plus délicates soumises à l'induction du spécialiste. Outre son grand ouvrage de début, il a donné à part : *Essai sur l'anatomie et les vices de conformation de la moelle épinière chez l'homme* (Paris, 1823, in-4°). C'est sa thèse de doctorat et l'édition rudimentaire du livre ; — *Histoire anatomique et pathologique des bourses muqueuses chez l'homme* (Paris, 1833, in-8°) ; — *Mémoire sur quelques points de la pathologie du cœur* (Paris, 1834, in-8° de 52 p.) ; — *Considérations médicales sur les morts subites* (Paris, 1838, in-8°) ; — *Consultation médico-légale sur un cas de blessure par arme à feu* (1839, in-8° de 34 p.) ; — *Essai sur le traitement rationnel de la descente de l'utérus* ; — et des éditions nouvelles de l'*Anatomie* de Béclard (1827) et du principal ouvrage de Billard (1833), avec des *Notices* sur ses deux amis.

Pariset, *Discours prononcé aux funérailles d'Ollivier*, dans son *Hist. des Memb. de l'Acad.*, II, 597. — Desormeaux, *Eloge d'Ol.*, dans le *Bullet. de la Soc. Anat. de Paris*, XX, 338. — *Titres scientifiques du docteur Ollivier* (Paris, in-8°, s. d. [1838]). — G. Sarrut, *Les Hommes du jour*, 1840, t. V, 1re part. — Vict. Laroche, *Disc. de rentrée de l'École de Méd. d'Angers*, 3 novembre 1845. — *Maine-et-Loire* des 27 mars, 8 avril et 14 novembre 1845. — *Annuaire de M.-et-L.*, 1831, p. 174. — H.-L. Bayard, *Notice*, dans les *Annales d'Hygiène*, t. XXXIV. La liste des Mémoires d'Ol. y comprend 93 titres et remplit 6 p. in-8°.

Ollivier (*René*), fils de René O., marchand, et de Marie Millet, né à Angers le 23 décembre 1716, entra à l'Oratoire d'Angers et se fit une réputation en son temps par une série de mémoires, d'une science pénible, qui paraît aujourd'hui bien peu sérieuse. Les premiers en date ont pour titre : *Dissertation critique sur l'autorité que nos premiers rois eurent sur les Gaulois-Romains, sur les monnaies et les immunités des anciens Francs*, sujet proposé en 1731 par l'Académie de Soissons (Mss. in-fol. pap., de 44 p., resté, je pense, inédit) ; — *Lettre sur l'utilité de la langue hébraïque*, dans le *Journal de Trévoux* (mai 1754, p. 1263) ; — *L'Alphabet de Cadmus avec deux dissertations sur la ponctuation de l'hébreu* (Paris, Hérissant, 1755, gr. in-4°) ; — *Plan d'une grammaire hébraïque en français, raisonnée et comparée avec ses dialectes*, dans le *Journal de Trévoux* (janvier 1755, p. 125) ; — Sa *Dissertation sur les caractères distinctifs de Jupiter-Ammon* (Paris, 1756, in-4°), est la meilleure sans doute et lui valut le prix proposé par l'Académie des Inscriptions, — et peu après son élection à l'Académie d'Angers. Il y fut reçu d'abord comme associé étranger le 23 février 1757, ne résidant pas en ce temps à Angers, puis comme membre titulaire le 2 mai 1764, et il en devint directeur le 19 novembre 1778. — On a encore de lui *Nouvelle traduction des Hommes illustres et des Œuvres morales de Plutarque* (1759, 2 vol. in-12) ; — *Mémoire sur l'origine des Peuples* (Angers, Billault, 1779, in-12) ; — *Mémoire sur les premières peuplades* (Mss. in-4° de 16 p. à 2 col.), conservé dans le cabinet de Toussaint Grille, comme les Mss., inédits ou non, de tous ces mémoires. — Retiré de l'Oratoire, l'auteur vivait dans la gêne, du produit de quelques leçons d'hébreu, où il eut pour élève notamment Volney. Dans les derniers temps il paraît s'être particulièrement intéressé aux sciences pratiques et publie vers 1780 deux *Instructions sur les vendanges et sur la clarification des vins*, dont se sont souvenus avec éloges nos viticulteurs angevins, — dans les *Affiches* de 1786 une *Lettre sur l'emploi des moulins à bras* (14 juillet), une autre *Sur la conservation des blés* (21 juillet), *Sur les baux à long terme*, — et en même temps, *Sur la lecture des hyéroglyphes* (8 septembre). La Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale, dans la première enquête qui devait préparer la transformation nouvelle, lui fit demander un exposé de ses idées, et il vint à la séance du 6 mars 1788 « communiquer un prospectus sur différents « objets d'art et d'économie », qui fut renvoyé à l'examen de l'abbé Burgevin. — Il mourait quelques mois plus tard, à Angers, le 3 janvier 1789, âgé de 72 ans.

Arch. de M.-et-L. C 166, f. 17. — Arch. mun. GG 34 et 103. — Guillory, *Calendrier du Vigneron*, p. 90. — Bernard, *Mémoires*, Mss., p. 70. — Mss. Grille. — *Journal de Trévoux*, février 1756, p. 536. — *Procès-verbaux de l'Acad.*, Mss. 1032, p. 206, 260, 287.

Omblardière (l'), f., cne de *Liré*.

Ombrage (l'), f., cne de *Bouillé-Mén.*

Ombrale (l'), cl., cne de *Fougeré*.

Ombrée (forêt d'), d'environ 1,200 hectares, tout en bois taillis, s'étend sur les cnes de Combrée, de Noyant-la-Gravoyère, de Bourg-l'Évêque, de Grugé, de la Chapelle-Hullin et de Vergonnes, couvrant sur un périmètre oblong environ 8 kil. de long et 3 kil. de large. — Ses essences particulières sont le chêne, le hêtre, le bouleau, le tremble. Elle contient de nombreuses sources, quelques-unes ferrugineuses, des bourbiers et plusieurs ruisseaux, dont la pente commune est vers Nyoiseau. — Un document de 1541 (E 1133, f. 228 v°) lui attribue dès cette époque 2 lieues

françaises de longueur, et de largeur une lieue environ. — Elle appartenait « avec ses libertés, « appartenances et dépendances » à la baronnie de Pouancé.

Omelette (l'). — V. *l'Hommelet*.

Onado, Onacedo vicus. — V. *Lézon*.

Oncherais (l'). — V. *l'Oucheraie*.

Onchères (les), f., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Ondines (les), canton, c^{ne} de *Martigné-B.*

Ongerie (l'), f., c^{ne} de *St-Florent-le-Vieil*.

Ongle (l'), f., c^{ne} de *Beaupréau*, aujourd'hui détruite. Le fermier y fut assassiné avec toute sa famille en août 1789 par une bande de faux-saulniers.

Onglée (l'), vill., c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.*—Ce n'était jusqu'au xve s. qu'une métairie, dépendant du temporel du prieuré de St-Maurille de Chalonnes et arrentée à charge de 20 septiers de blé, moitié seigle, moitié froment, 10 corvées de bœufs et charrettes et 4 chapons. — Le domaine fut divisé au xvie s. en plus de 40 héritages, qui ne possédaient ni bœufs ni charrettes. Un commun, resté indivis entre la commune et les usagers-cofrescheurs, a été partagé par une transaction des 12 février, 26 avril et 6 mai 1844, approuvée par arrêté du 10 septembre 1860, qui en a attribué les deux tiers à la commune. — Il y existait dès 1668 une exploitation de charbon de terre; — f., c^{ne} du *Fief-Sauvin*, appart. à M. de Rougé et à-demi incendiée pendant la guerre; — cl., c^{ne} de *Mouliherne*; — f., c^{ne} de *Ste-Gemmes-s.-L.*, autrefois avec chapelle appart. à St-Nicolas d'Angers et vendue nat^{t} le 9 février 1791; — elle conserve le nom donné souvent au xiiie s. à tout le canton, autrement dit *Frémur*, V. *ce mot*, qui forme angle entre la Maine et la Loire; — (la Petite-), f., c^{ne} de *Chaudefonds*.

Onglées (les), m^{ins}, c^{ne} de *Beaupréau*; — prairies, c^{ne} d'*Allonnes*.

Ongline (l'), f., c^{ne} de *Marigné*, donne souvent son nom au ruiss. de la Baconne en Querré.

Onguère (l'), f., c^{ne} de *Briolay*.

Onière, ham., c^{ne} de *Contigné*. — *Hanière* (C. C.).

Ontrie (l'), f., c^{ne} de *Chaudron*.

Oratoire (l'), c^{ne} de *Ste-Gemmes-d'And.*, oratoire indiqué par Cass. près l'Epinay-Jean.

Oratorium. — V. *le Louroux*

Orbé, c^{ne} d'*Antoigné*, anc. hôtel noble dans le bourg, détaché au xvie s. du fief dit des Boucirons et Epoudré (E 821).

Orbellis (*Nicolas* de), — alias *Dorbellus*, — angevin, né, dit-on, à Angers même, et probablement d'une des familles d'Orvaux ou Dolbeau, fit profession aux Cordeliers d'Angers, où son portrait se voyait jusqu'en 1730 peint dans les cloîtres, avec une inscription rappelant qu'il était enfant du couvent, cher par ses livres aux scholastiques et aux philosophes : *Hujus conventus alumnus... Me scolista colit, me sophos omnis amat.* — *Obiit anno 1455.* — La vie de ce « théologien « très solennel », comme on l'appelle, n'est connue que par ses ouvrages, qui ont pour titre : *Compendium dignissimum et utilissimum considerationis matematice, quod ad arithmetricam secundum ea quæ sunt necessaria naturalibus et supernaturalibus scientiis* (Bononiæ, L. de Haerlem, sans date [1485], petit in-4° goth. à 2 col.); — *Secundum doctrinam doctoris subtilis Scoti Logice brevis scilicet admodum utilis Expositio* (Bâle, 1482, in-4° — et s. d., in-8°); — *Expositio in quatuor libros Sententiarum* (Rouen, sans date, in-8°, et Paris, Félix Balligaut, 1488, in-4°, et J. Richard, 1488, in-8° et 1499, in-fol.); — *Summule philosophie rationalis seu Logica secundum doctrinam doctoris subtilis Scoti* (Bâle, 1494, in-4°); — *Expositio in XII libros Metaphysicæ Aristoteles secundum viam Scoti* (1485, Bologne, in-4°, Henri de Haerlem); — *Philosophiæ Peripateticæ ad mentem Scoti Compendium* (Ib., 1485, in-4°); — *Logicæ Summula una cum textu Petri Hispani* (Venise, 1489, in-fol., et 1504, in-4°); — *Quadragesimale super Epistolas* (Lyon, 1491, in-4°); — *Compendium singulare super Sententias* (Paris, Fr. Regnault, 1515 et 1520, in-8°).

Trithème, *Catal. des Aut. Eccl.* — Pocquet de Liv., Mss. 1068, p. 96. — Wading, *Script. ord. Min.*, p. 268. — Brunet, t. IV, p. 204. — Hain, t. III, p. 530-531. — Panzer, XI, p. 6.

Orberie (l'), ham., c^{ne} d'*Angrie*.

Orbière (l'), f., c^{ne} de *Jallais*, dans la paroisse de Notre-Dame-des-Mauges. — *Orberia* 1030 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 67). — *Lorbeire* 1187 (Chemillé, ch. or. 75). — Anc. m^{on} noble relevant de Bohardy; — en est sieur Philippe Chenu 1458, Thomas de Jonchères en 1790.

Orbière (l'), vill., c^{ne} de *St-Georges-des-Sept-Voies*. — Anc. fief et seigneurie dont est dame Françoise-Marie Lorenceau 1713 et qui passe par acquêt aux familles Ayrault et Duvau. — On y a trouvé aux alentours un grand nombre de squelettes humains, disposés en lignes parallèles très-rapprochées, à la profondeur de 1 mèt. 50 cent. sur une étendue de plus de 600 mèt. carrés, ancien cimetière peut-être gallo-romain. *Répert. arch.*, 1863, p. 392.

Orbrie (l'), f., c^{ne} de *Liré*; — f., c^{ne} de *St-André-de-la-Marche*.

Orces (les), m^{on} n., c^{ne} du *Guédéniau* (Cass.).

Orchère (l'), chât., c^{ne} d'*Allençon*.—Anc. fief et seigneurie relevant de Luigné avec manoir noble, douves, étang et chapelle, appart. en 1415 à Briant d'Aubigné, en 1457 à Ol. de St-Aignan, mari de Jeanne d'Aubigné. — En est sieur en 1492 Guill. Génault, en 1531 Franç. Couasnon, mari de Renée Génault (C 106, f. 193), homme d'armes de la compagnie du Dauphin, Claude de Mergot de Briacé 1664, mari d'Anne de Couasnon, Jean de St-Gilly, chevalier, 1685, mari d'Anne de Mergot, Jacques-François Chable 1779, fils d'Anne-Nicole de St-Gilly, Franç.-Jacq. Chasble 1789, — et par acquêt de Joseph-Ferdinand Drouet le 20 août 1813 Jacob-Denis Abraham. — L'habitation, transformée en 1846 par la construction de la ferme, des servitudes, d'une tourelle sur le portail, est encore entourée à distance d'une douve d'eau vive avec double pont communiquant à une

double avenue. — La cloche actuelle d'Allençon, fondue en 1574, porte à cette date comme seigneur de l'Orchère n. h. Jacq. de la Roche, par sa femme Jeanne de Fromentières, veuve de François Couasnon.

Arch. de M.-et-L. et d'Allençon. — Notes Raimbault.

Orchère (l'), vill., c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Orcheria* 1056-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 39. — *La Croix de l'Orchère* 1483, — *la fontaine de l'O.* 1572, — *le vill. de l'O.* 1548 (E 624-667). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle. — En est sieur Cuill. Rousseau 1691, n. h. Charles Rousseau, 1716, 1758, Jean-Louis-Auguste Trouillet 1770, — en 1789, 1790, le comte Gilbert de Corregio, mari de Marguerite-Eléonore Trouillet, qui y réside; — en 1829 le maire de Chaudefonds, M. Jos. Langlois; — donne son nom au ruiss. dit aussi *l'Orchère de Nolivet*, c'est-à-dire « *le ruiss. qui descend de* « *la Fontaine de l'Orchère en Olivet* » 1572 (E 630), qui naît sur *Chaudefonds*, traverse la c^ne^ de St-Aubin-de-Luigné, se jette dans le ruiss. de l'Etang-des-Buhards; — 800 mèt. de cours; n'a d'eau qu'en hiver; = f., c^ne^ de *Chemillé*; = ham., c^ne^ de *Montjean*. — En est sieur Nic. Perrigault 1612, Julien Varlet 1654, 1697, Antoine V. 1698, dont la mère Renée V. épouse en 1719 René de Bonnaire, qui est sieur de l'Orchère en 1730-1734; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne^ de *la Pommeraie*, qui traverse la c^ne^ de Montjean et se jette dans la Gourdière; — 3,200 m. de cours; = (la Grande-), ham., c^ne^ de *Montjean*. — Ancien fief et seigneurie avec manoir noble, moulin à eau, îles, bois et domaines s'étendant sur les paroisses de la Pommeraie et de St-Quentin. — En est sieur Phil. Chenu 1407, Jean Legay 1542, Antoine Legay 1570; — François de Samson, mari de Sapience Legay, 1595; — Paul-Franç. de Samson 1611, maire du Mans; — Charles de S. 1651, époux de Jeanne Bonvoisin; — messire Henri de S. 1682, 1695; = (la Petite-), ham., c^ne^ de *Montjean*. — Anc. fief et seigneurie, avec « hostel, herbergement, domicille « et manoir » 1486, séparé de la garenne de la grande Orchère par « le grand chemin de la « Pommeraie à Montjean. » — En est sieur n. h. Renault Erreau 1407, Guill. de la Noue 1414, son gendre, Pierre de Pontlevoy 1486, François de Pontlevoy 1539 — Le domaine est réuni au XVIIe s. à la Bizolière. — Le prieur de Montjean lui devait aux fêtes de Pâques, Toussaint, Noël, 3 quartaux de vin et 3 échaudés.

Ordeacea vallis. — V. *Norgevault*.

Orée-du-Bois (l'), ham., c^ne^ de *St-Quentin-lès-Beaurepaire*.

Orfeuille, c^ne^ de *Grésillé*. — *Nemus Aurei Folii* 1130 circa (Pr. des Lochereaux, t. I). — *Nemus quod dicitur Aurifolium* 1070 (G 842). — *Quoddam desertum in hora Aurifolii* 1130 circa (Ibid.). — *Nemus beate Marie de Cunaldo quod vocatur Aurifolium* 1220 (G 842, f. 62). — *Locus qui dicitur Orfeyl* 1270 (G 331, f. 358). — *Nemus, prioratus de Aurifolio inter villam de Avort et villam de Loyrre* 1281 (Ibid., f. 63). — Anc. forêt dont partie couvre encore les communes de Grésillé et de Louerre et où le comte Geoffroy-Martel accorda aux moines de Cunaud une importante concession en 1050. Le seigneur de Trèves y abandonna tout droit d'usage et de domaine en 1220, celui de Maulévrier son segréage et tout autre droit en 1281. Les moines y avaient établi un prieuré au XIIIe s. qui ne paraît pas avoir eu de durée. — La terre même en fut de bonne heure aliénée. — En est sieur en 1775 messire Jacq.-Victor Letellier, écuyer — Il n'y existe plus d'habitation.

Orfosse, ham., c^ne^ de *Verrie*. — *Orfossa* 1053-1070 (Liv. N., ch. 50). — *Haute-Fosse* (Cass.).

Orgemont, c^ne^ d'*Angers*, près les Ponts-de-Cé. — « *Ma closerie de Ardanne ou Mo-* « *riez, maintenant appellée d'Orgemont* », dit dans son testament du 23 avril 1517 (G 343) le chanoine Guill. d'Orgemont, qui l'avait acquise et lui a laissé son nom. — *Une closerie vulgairement appelée le Grand-O. ou d'Ardanne* 1650 (H.-D. *B* 124). — Le logis fut rebâti à neuf vers 1780, avec « cour d'entrée et « chapelle, et parc enclos de 8 arpents ». — En est sieur n. h. Jean-Richard de Boistravers, 1566, n. h. Franç. Drouet 1632; — sa veuve Béatrice Galliczon 1650, n. h. Pierre Rouillié, bourgeois d'Angers, par sa femme Marie Haran, 1672.

Orgerie (l'), f., c^ne^ de *Bouillé-M.*, bâtie en 1704, date inscrite à une lucarne. — En est sieur n. h. René Dupont, procureur au Grenier à sel de Pouancé, 1688; = f., c^ne^ de *Chigné*. — *Logerie* XVIIe s. (Titres de Lorière); = f., c^ne^ de *la Meignanne*; = f., c^ne^ du *Voide*.

Orgeries (les), ham., c^ne^ d'*Echemiré*. — *L'Orgerie* 1612. — Acquise de Math. Guiton par Franç. Crespin.

Orgeval. — V. *Norgevau*.

Orgigné, c^ne^ de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *Le fief d'Origné* 1549 (C 105, f. 240). — *Orgigné alias la Rablaye*. — Fief censif dont tout le domaine consistait en quartiers de vigne et dont la mouvance, avec basse justice seulement, s'étendait dans la paroisse de St-Jean-des M. et de St-Maurille des Ponts-de-Cé. — Il relevait de la châtellenie de Saint-Alman et faisait partie au XVIIIe s. de la terre de St-Jean-des-M. — En est sieur Etienne Lemercier 1403, Guill. de la Haie 1451, René Guyet 1533, Ans. Pasqueraie du Rouzay 1741.

Orgigné, vill., c^ne^ de *St-Saturnin*. — *Terra optima que nominatur Orginiacus* 1028 (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 28). — *Terra optime fertilitatis Orginiacus* 1028 (Ibid., Rot. 1, ch. 3). — *Le vill. d'Org. vulgairement appellé Loirie* 1511. — Anc. châtellenie, avec manoir noble sis près Brissac, comprenant en domaine les métairies d'Orgigné, du Mortier, de la Bénardière, de la Gaignardière, de Saint-Saturnin, du Champ en Vauchrétien, diverses terres en Erigné, un vaste fief sur les paroisses de St-Jean-des-Mauvrets, St-Melaine, Quincé, Brigné et St-Ellier. Il appartint jusqu'à la Révolution à l'abbaye du Ronceray d'Angers, qui le

tenait par donation du comte Foulques et de la comtesse Hildegarde. — Vers 1110 toute la partie inoccupée du domaine fut répartie entre 25 tenanciers pour planter en vignes, à la charge de ne vendre la terre à personne qu'à l'abbesse ou de son aveu. — L'abbesse devait au seigneur de Brissac, le jour de Pâques et le jour de Noël, 6 échaudés et 6 pintes de vin, et de plus à chaque estage ou maison habitée par un ou plusieurs ménages dans l'intervalle compris entre les quatre portaux de la ville, un échaudé et une pinte de vin, droit servi, non sans quelques contestations, jusqu'à la Révolution. On comptait en 1790 dans cette enclave 126 étagers et par suite la redevance en était évaluée à 21 boisseaux de froment, plus 9 boisseaux pour la façon. — La mesure du fief était égale à celle de Brissac.

Orgulière (l'), f., c^ne^ de *Marigné*.

Oriale (l'), f., c^ne^ de *St-Georges-des-Bois*. — *Laurière* (Et.-M.). — Anc. maison noble, dont est sieur Henri Bernard 1477. Son épitaphe se lit dans l'église de Chaumont, V. *ci-dessus*, t. I, p. 650, — n. h. Pierre Galichon 1579, Renée Quelier, sa veuve, 1599, René Galichon, mort le 18 février 1634, Henri de Masseilles 1662; — réunie, avec le Grand-Azé, à la terre de Fontaine-Milon.

Orian (*Mathurin*), maître architecte, à St-Lambert-des-Levées, 1645. — V. *Auriau*.

Orient (l'), f., c^ne^ de *la Potherie*.

Orière (l'). — V. *l'Aurudière*.

Orière (l'), c^ne^ de *Brion*. — En est sieur n. h. Jean Delaunay, mari de Renée de Feuquerolles, 1657, † le 20 décembre 1681, Pierre Delaunay, écuyer, sieur de la Grandmaison, † le 28 novembre 1719; = f., c^ne^ de *Chevíré-le-R.*; = f., de *Fougeré*; = ham., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — *Le lieu et closerie de Lorière* 1572, dont est sieur René Beauchesne; = ham., c^ne^ de *Vernoil*. — *Lourière* (Cass.); = (la Basse-), f., c^ne^ de *St-Aubin-de-L.*, anc. usine sur un ruisseau.

Orignac (*François* d'), originaire du Limousin, licencié ès-lois, prieur de St-Nicolas de Sablé, puis abbé de St Serge d'Angers le 6 octobre 1466, † le 21 septembre 1483. L'abbaye lui dut la construction en 1480 de la tour du clocher de l'église, la restauration du dortoir et du réfectoire, l'achèvement des belles tapisseries du chœur. — Une lame de cuivre, dans le chœur, portait son image gravée, et tout autour une inscription latine qu'a recueillie Bruneau de Tartif. On y a retrouvé la tombe en février 1857, formant une petite crypte voûtée, et l'abbé dans son cercueil, posé sur deux pierres, avec sa crosse en bois, les mains gantées, les pieds chaussés de cuir. La crosse et divers objets, recueillis dans la sépulture sont décrits et reproduits en dessin dans la *Revue d'Anjou*. — Son écusson portait *écartelé aux 1 et 4 de trois bandes de gueules sur fond d'or; aux 2 et 3 d'une main droite d'argent en pal sur fond de gueules*.

Revue d'Anjou, 1857, t. I, p. 57-60 et 138. — *Répert. arch.*, 1866, p. 114. — Brun. de T., Mss. 871, t. II, p. 123.

Origné, f., c^ne^ de *Cantenay-Ep.* — Sur le haut de la porte, on lit : 1711. *l'eau a ici touché*. — Au manteau de la cheminée se montre encastré un écusson, reste peut-être d'un plus ancien logis, où figure, inscrit dans une guirlande ronde, un écu coupé en chef, avec les lettres M B ou M D; en pointe une tête de pavot ou une grenade; = m^in^, c^ne^ de *Fontaine-Guérin*. — *Origné* 1248 (Chaloché). — *La terre et seigneurie d'O., la motte, estraige dudit lieu avec les douves et courtil* 1545 (E 553). — En est sieur à cette date René Bouguereau. — L'habitation était démolie au XVIIe s. et le domaine réuni à celui de Lavau-Fêtu, — avec le moulin, qui en 1522 appartenait à messire Franç. Doriet, prêtre; = f., c^ne^ de *Meigné-le-V.* — V. *Orgigné*.

Orillé, vill., c^ne^ de *Thouarcé*. — Anc. terre et seigneurie, avec titre de châtellenie au XVIe s., échue à Jean de la Tourlandry en 1596 dans le partage des biens de son père. — En est sieur en 1774 Louis-Hyacinthe Hingant, qui la vend le 15 mai à Louis-Ant. de Cheverue. L'emplacement du château est, dit-on, occupé par une carrière. — Un four à chaux y a été construit en 1857. Au-devant, une petite chapelle, bâtie vers 1825, a été démolie pour agrandir la place et réédifiée en 1860, a été bénite le 30 septembre. — Dans la butte d'un ancien moulin, incendié en 1793, il a été trouvé en 1841 et 1846 diverses monnaies d'Henri II et d'Henri III et une de Fernand de Castille, acquises par M. Raimbault, de Thouarcé.

Orillonnière (l'), c^ne^ de *St-Germain-lès-Montf.* — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, dont est sieur Pierre Chapperon, écuyer, 1415, 1459 (E 1047), Louis Joubert, chevalier, 1668, 1690, mari d'Etiennette Bizot, Jacq.-Henri de Joubert, chevalier, † en 1752.

Orionnière (l'), ham., c^ne^ de *Drain*. — Anc. fief et seigneurie qui possédait les droits honorifiques de la paroisse, avec manoir noble, aujourd'hui détruit, relevant de Chantoceaux. — En est sieur Charles de Oyron 1477, Martin de Savonnières 1637, 1661, M. de la Bretesche 1717, Aug.-Jos. comte de Goyon 1789.

Oriotière (l'), ham., c^ne^ de *Mazé*; = ham., c^ne^ de *Tiercé*.

Orioust (*Vincent*), « maître sculpteur et « architecte », 1654, à Fontevraud.

Orléans (*Anne* d'), abbesse de Fontevraud, sœur de Louis XII, prit l'habit à l'âge de 14 ans et succéda à sa cousine Marie de Bretagne en 1478. — En 1487 le roi Charles VIII lui fit visite en l'abbaye — Elle réforma les Filles-Dieu de Paris et les prieurés de Lencloistre, de Foissy, de Varville, et fit de grands dons à son église; — meurt le 9 septembre 1491. Sa tombe en cuivre fut érigée en 1498 par Renée de Bourbon au milieu du chœur.

Gall. Christ., t. II, p. 1325. — Nicquet, p. 482.

Orléans (*Antoinette* d'), en religion *Ste-Scholastique*, fille de Léonor de Longueville, mariée à Charles de Gondy, marquis de Belle-Ile, se retira, après son veuvage (1596) aux Feuillantines de Toulouse. L'abbesse de Fontevraud, Eléonore de Bourbon, la demanda pour

coadjutrice ; mais Antoinette ne céda que sur un bref du pape, qui le lui enjoignit en l'autorisant à garder l'habit de son premier vœu. Elle fut reçue à Fontevraud le 24 octobre 1604, et pendant 7 ans porta toute la charge de l'administration sous les ordres d'Eléonore, dont dès 1606 des bulles lui assuraient la survivance, à condition de prendre définitivement l'habit de l'ordre. Mais un nouveau bref du pape, obtenu par l'influence du cardinal de Joyeuse, lui accorda (1610) de se pouvoir démettre d'une fonction que lui rendait pénible la résistance des religieuses à ses projets de réformation de l'abbaye. Le jour même des obsèques d'Eléonore (1611), la nouvelle abbesse convoqua le couvent tout entier, et malgré d'instantes prières, déclara sa résolution de se retirer. L'évêque de Luçon, Richelieu, envoyé pour la fléchir et quoique parlant au nom du roi et de la reine, n'y put rien. Il fallut procéder à une nouvelle élection. Antoinette se retira à Lencloitre, prieuré de Fontevraud, et en 1617 à Poitiers, où elle fonda avec une partie des religieuses qui l'avaient suivie, l'ordre des Calvairiennes. Elle avait repris en quittant Fontevraud son nom de Feuillantine, Antoinette de Ste-Scholastique. Elle mourut à Poitiers le 25 avril 1618. Le P. Hilarion de la Coste a écrit son éloge dans son livre des *Femmes illustres*.

Gall. Christ., t. II, p. 1327. — Nicquet, p. 507-515. — Hilarion de la Coste, t. I. — 2e Cartul. de St-Nicolas, fol. 36. — Clément, *Gab. de Rocheck.*, p. 358.

Ormeau (l'), ruiss., né sur la cne de *Saint-André-de-la-M.*, traverse la cne de la Séguinière, s'y jette dans le Passegain ; — 900 mèt. de cours.

Ormeau (l'), *Ulmulus*, — et par corruption, l'*Hommeau*, *l'Hommois*, *l'Humois*, *l'Humeau*, etc., V. *ces mots* ; — , cne d'*Ailonnes* ; — cl., cne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de Saint-Samson, domaine de la chapelle de Saint-Thibauld, unie à la Bourse des Bacheliers du Chapitre de St-Maurice ; — vendu natt le 7 avril 1791 ; — cl., cne de *Blou*. — Anc. logis, avec vaste cheminée du XVIe s. — En est sieur n. h. Philippe de Tanton 1646 ; — f., cne de *Chalonnes-sur-L.* ; — f., cne de *la Chapelle-St-Laud* ; — cl., cne de *Chigné* ; — f., cne de *Fontevraud* ; — f., cne de *Juigné-Béné* ; — ham., cne de *Juvardeil* ; — f., cne de *Longué* ; — cl., cne de *St-Silvin*, domaine de la chapelle St-Charles d'Echarbot, vendu natt le 5 juillet 1791 ; — vill., cne de *Tiercé* ; — (le Grand-), f., cne de *Bourgneuf* ; — (le Haut-), ham., cne de *Cornillé*.

Ormeau-Morisson (l'), f., cne de *Broc*. — Tout le versant méridional depuis les Fourgons jusqu'au Gué recèle de puissants dépôts de minerais de fer qui ont longtemps alimenté, sans s'épuiser, les forges de Château-la-Vallière.

Ormeaux (les), f., cne d'*Angers* E. — Domaine de la cure St-Michel-du-Tertre, vendu natt le 4 janvier 1791 ; — chât., cne d'*Avrillé*. — *La maison des Ormeaux* 1758, — *des Humeaux* 1771 (Et.-C.). — *Les Oumeaux* (Cass.). — Propriété et résidence en 1758 de Joseph Faribault, juge général des Gabelles, mari de Marie-Anne de la Thibaudière ; — cne de *Bouchemaine*. — *Les Homeaux* (Cass.). — Anc. maison de maître avec ferme, appartenant à n. h. Gabriel Béguyer qui les vendit le 14 septembre 1760 à Alexandre de la Chaise, et celui-ci le 16 décembre 1767 à Marie Coullion de la Douve ; — f., cne de *Genneteil*. — Anc. fief et seigneurie dit au XIVe s. *de l'Etang*. En est sieur en 1380 Guill. Fourreau, René Esperon 1540 (C 105, f. 373), en 1615 François Dumesnil ; — relevait pour partie de la Prévôté d'Anjou et de Breildefoins ; — f., cne du *Louroux-Béc.* ; — ham., cne de *la Meignanne*. — Domaine acquis en 1438 de Mathelin Chauveau, écuyer, par Simon de Clefs, abbé de St-Nicolas d'Angers, et réuni à la mense abbatiale, sur laquelle il est vendu natt le 11 octobre 1791 ; — f., cne de *Montilliers*. — *Les Humeaux* (Cass.). — A Me Roland Bodin 1540 (C 105, f. 78) ; — mln, cne de *Mozé*. — En est sieur Geoffroy Morin, écuyer, 1643 ; — f., cne de *Villévêque* ; — (les Grands-), ham., cne de *Lasse*. — Domaine acquis en 1653 de Jacques Raveneau par Claude de la Guesse, veuve de Pierre Police (E 183).

Ormes (les), f., cne d'*Angrie*.

Orsisse (*Jean-Baptiste* Carayon, en religion Dom), né à Curvalle (Tarn) en 1804, profès en 1836 et presque aussitôt nommé prieur d'Aiguebelle, succéda dès le 31 octobre 1837 à l'abbé Etienne. Il se démit en 1852 à la suite de difficultés survenues dans le gouvernement de l'abbaye, et se retira le 16 mars à Bellefontaine près Bégrolles, fut envoyé en 1858 comme aumônier chez les Trappistines de Blagnac, revint en 1866 avec la charge de prieur à Bellefontaine et en 1873 fut nommé aumônier du couvent des Gardes où il est mort le 30 mars 1876. V. *la Semaine religieuse d'Angers*, du 15 avril 1876.

Ortiall (l'), cne de *Vihiers*. — Anc. maison noble dans la paroisse N.-D., avec chapelle de St-Michel, desservie au XVIIe s. dans l'église paroissiale.

Ortie (l'), ham., cne de *Gennes*. — *Locus qui dicitur Urtica in hora nemoris Aurifolii* 1130 circa (Pr. des Lochereaux, t. I).

Ortinières (les), mln, cne de *Beaulieu*.

Ortionnerie (l'), f., cne de *Montjean*.

Ortionnière (l'), f., cne de *Chaudron* ; — f., cne de *Jallais*, domaine aux XVII-XVIIIe s. de la famille de Vaugirauld.

Orval, cne de *Chênehutte-les-T.* — A 100 mèt. de l'*oppidum* gaulois, un terrain d'environ 1,200 mèt. de long sur 1,000 mèt. de largeur nommé *les Sables*, est désigné dans le pays comme l'emplacement d'une ville d'Orval ou d'Orvanne, qu'aucun document connu ne mentionne. — On y a trouvé en fouillant à un ou deux mètres un grand nombre de débris de vases en verre blanc ou bleu, quelques-uns ornés de goderons en relief, — et surtout des tombeaux en forme d'auge, recouverts d'un toit plat, ou en dos-d'âne, contenant des corps, sans inscription ni médaille ni aucun vestige ancien que des vases en terre fine et noire. — Aucune trace

alentour n'a été rencontrée de constructions antiques. Ce n'est là qu'un cimetière relativement moderne XII-XIII[e] s., dépendant sans doute de quelque chapelle, dont il n'apparaît nulle trace.
Bodin, *Saumur*, p. 44. — *Répert. arch*, 1863, p. 391.

Orvaux, ham., c[ne] de *Nyoiseau*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Bouillé-Ménard. — On trouve un *Morvandus de Orvallibus* vers 1040 dans une charte sur Landemont (Pr. de Chantoceaux). — En est sieur Urbain Tillon 1540 (C 105, f. 307), n. h. Pierre Armenault 1668, qui le vend le 7 novembre à l'abbesse de Nyoiseau. — En dépendaient un moulin à foulon, un autre à blé, un autre à froment, cinq jardins, deux vergers, les métairies d'Orvaux, de la Pinsonnaie et de la Tremblaie. — La terre appartenait en 1835 à M Duprez, propriétaire de fours à chaux, qui y fit, vers cette époque, élever un premier château, remanié et agrandi par le propriétaire actuel, M. Colin, dans un site splendide, d'où la vue plonge à plaisir sur tout le pays et embrasse les ruines de l'abbaye de Nyoiseau. — A l'angle du chemin de Segré, un haut et bel arceau de pierre blanche, avec toit en bois ouvragé, sur une large base rectangulaire en granit, abrite une statue de la Vierge, dite *N.-D.-d'Orvaux*.

Orvoire (l'), ham., c[ne] de *Tilliers*. — Anc. fief et seigneurie avec château, droit de haute, basse et moyenne justice, bois, prés, vignes, le tout relevant de Montfaucon. — En est sieur Jacques de la Roche, qui le 11 juillet 1583 vend la terre à Jean Cupit de la Robinaie; — Emmanuel Leroux de la Roche des Aubiers, premier écuyer du prince de Condé, 1629, 1633, Louis L. de la R. des Aubiers 1687, qui y résidait avec sa femme Marie-Anne de Gillier, — Jean Bouteiller, fermier général du duché de Beaupréau, 1713, — messire Henri-Michel-Augustin de Racappé, mari de Louise-Marie-Charlotte-Franç. Leroux de la Roche des Aubiers, 1732; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans la Sanguèse, à 3,350 mèt. de cours; = (la Basse, la Haute-), ff., c[ne] de *Tilliers*.

Oseraies (les), cl., c[ne] de *St-Lambert-des-Levées*.

Osinier (l'). — V. *Aussigné*.

Ossan *(Pierre-Romain)*, docteur-médecin, mort à Angers le 8 janvier 1736, âgé de 33 ans.

Ossandrie (l'), f., c[ne] de *Cuon*. — Ancien domaine d'une chapellenie paroissiale, vendu nat[t] le 17 brumaire an II.

Osse (l'). — V. *Lossé*.

Ostorne *(Guillaume)*, docteur-médecin, protestant, Saumur, 1622, 1623.

Oublairie (l'), m[on] b., c[ne] de *Villévêque*. — *Loublerie* (Cass.). — En est sieur n. h. Franç. Bruneau 1626, René Lebaillif 1668.

Ouche, f., c[ne] de *Tiercé*, dépendance au XVII[e] s. de la Commanderie d'Angers; — appartenait en 1335 à Jean de Chérité, écuyer, alors tout nouveau venu du Bourbonnais en Aujou; — à Jean de Chérité, mari de Perrine Bodiau, 1575; = c[ne] de *Corzé*. — Ancienne maison noble, appartenant, comme la précédente, à la famille de Chérité.

Ouche (l'), f., c[ne] de *Botz*; = cl., c[ne] de *Cheviré-le-R.*; = f., c[ne] de *Méon*; = f, c[ne] de *Villebernier*; = (la Grande-), f., c[ne] de *Bouzillé*; = f., c[ne] de *Vernantes*; = (la Petite-), f., c[ne] de *Bauné*.

Ouche-au-Brault (l'), f., c[ne] de *Vernantes*.

Ouche-Barillier (l'), f., c[ne] de *Fougeré*.

Ouche-Boislesve (l'), m[on] b. et f., c[ne] de *Rochefort-sur-L.*

Ouche-Boreau (l'), vill., c[ne] de *Corné*. — *Le lieu appellé l'Onsche Barraut près Quiquère* (G Cure), est pris à rente en 1406 par les frères Durand de la veuve Th.-Henri à charge d'y édifier une maison.

Ouche-Bourneau (l'), f., c[ne] de *Villebernier*.

Ouche-Coreau (l'), ham. c[ne] de *la Varenne*.

Ouche-de-Malheur (l') f., c[ne] de *Mozé*.

Ouche-des-Denis (l'), cl., c[ne] de *Blou*, terre de 12 boisselées donnée par Eléonore de Maillé pour l'entretien d'une lampe ardente, à l'église de Vernantes où une inscription rappelle cette libéralité (24 avril 1650).

Ouche-des-Noyers (l'), f., c[ne] d'*Auverse*.

Ouche-des-Recoins (les), f., c[ne] du *Fuilet*.

Ouche-des-Sages (l'), f., c[ne] de *Cornillé*.

Ouche-du-Pré (l'), f., c[ne] de *Méon*.

Ouche-Gode (l'), ham., c[ne] de *Fougeré*. — *L'Ouche-Godet* (Et.-M.).

Ouche-Lambert, f., c[ne] de *St-Lambert-des-L.*

Ouche-Levreau (l'), f., c[ne] du *Ménil*.

Ouche-Longue (l'), f., c[ne] de *Montjean*.

Ouche-Mignonne (l'), f., c[ne] de *Jumelles*.

Ouche-Novice (l'), cl., c[ne] de *Daumeray*; — 1659 (Et.-C.).

Oucheraie (l'), ham., c[ne] de *Blou*; = vill., c[ne] de *la Jaille-Yvon*. — *L'Oucheraie* XVI-XVIII[e] s. (Et.-C. et les titres). — *Loncheray* (Cass.). — *L'Encherais* (Et.-M.). — *L'Oncheray* (C. C.). — Avec joli château moderne portant un petit clocheton, qu'on entrevoit au passage le long de la rivière. — Ancien fief et seigneurie dont est sieur Jean Duchesne, écuyer, 1540, 1579, René D. 1595, 1637, gentilhomme ordinaire de la chambre, mari de Françoise de Broc. La terre est adjugée par décret en 1627 à n. h. Guy Grudé de la Chesnaie; — elle appartient en 1720 à n. h. François Armenauld et passe, par licitation entre les héritiers, à Françoise Dézérée, veuve de Pierre Armenauld, en 1745. — D'un petit étang voisin vers N.-E. sort un ruisselet qui se jette directement dans la Mayenne après 800 mèt. de cours; = cl., c[ne] de *Saint-Martin-du-B.* — *Le lieu de l'Oucheraye* 1540 (C 106, f. 377). — *Loncherais* (Cass.). — Anc. maison noble relevant de Bouillé-Téval. — En est sieur Et. des Rues, écuyer, 1468, Guyonne Richardeau, veuve Vinc. Crespin, 1540, n. h. Jean Crespin 1575, Hippolyte Goupil 1620, Pierre Cordier, mari de Marie Goupil, 1678, Louis Recoquillé, maître chirurgien à Châteaugontier, 1729, fils de Perrine Goupil (E 189, 190); = vill., c[ne] de *Vivy*.

Oucheraie (la Petite-), cl., c^ne^ de *Saint-Martin-du-B.*

Oucherie (la Grande, la Petite-), f et ham., c^ne^ d'*Yzernay*.

Ouches (les), f., c^ne^ de *Brion*. — En est sieur Alexandre de Chérité 1621 ; = ff., c^ne^ de *la Breille*.

Ouchette (l'), cl., c^ne^ de *Clefs*.

Oucheverrière (l'), f., c^ne^ de *St-Mathurin*

Oudarderie (l'), f., c^ne^ d'*Allonnes*.

Oudée, cl., c^ne^ de *St-Rémy-la-V.*

Oudin *(Guillaume)*, prêtre, sacriste de N. D. du Ronceray d'Angers, est l'auteur d'un curieux recueil ou journal, qui contient le détail d'événements compris entre les années 1447-1499, pour partie rédigé en versiculets de 8 pieds. L'original trouvé en 1592 chez Legoust, marchand, Angers, par Christ. de Sanzay, appartenait en 1710 à Lanier de Ste-Gemmes. Il en existe deux copies de cette date à la Bibl. d'Angers Mss. 858, d'après lesquelles il a été publié dans la *Revue d'Anjou*, 1857, p. 1 et 129 ; 1858, p. 65.

Oudin *(Pierre)*, fondeur de cloches, natif de Reims, épouse à Angers Renée Béritault (31 juillet 1628) ; = *(Oudart)*, fondeur, † le 11 avril 1641.

Oudon (l'). — *Olidus fluvius* 1028 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 1). — *Uldonum* (*Revue de l'Anj.*, 1852, t. II, p. 80). — Rivière, qui naît à la Gravelle près Loiron (Mayenne), pénètre en Maine-et-Loire par le N. de la c^ne^ de Châtelais, au confluent même de l'Hyère, coule du N. au S., reçoit sur la droite le ruiss. de l'Achéron, s'incline vers S.-E. et reprend sa course vers S. par larges soubresauts sinueux en plein rocher, jusqu'à Segré, reçoit à droite le ruiss. de la Queille, à gauche celui de la Grée, pénètre sur Nyoiseau, reçoit à droite l'Araize et le Misengrain, traverse la ville de Segré, reçoit à droite la Verzée et se dirige presque en droite ligne vers l'E., entre la Chapelle et Louvaines, — où elle reçoit à gauche la Sazée, — continue entre Andigné et St-Martin-du-B., — puis incline vers S.-E., à travers le Lion-d'Angers, le long de rives aplanies surtout vers N., jusqu'à la Mayenne, en Grez-Neuville, au lieu dit le Bec-d'Oudon, à 82 kil. de sa source, — navigable depuis le Moulin-sous-le-Tour, à Segré, sur une longueur de 18,911 mèt., large en moyenne de 30 à 40 mèt.

Trois barrages y existent, dont deux franchis au moyen d'écluses à sas, le troisième, d'une porte-marinière ; — et en amont de Segré, sept moulins. — L'écluse de Mingué, la dernière à exécuter, a été terminée en 1869, et un pertuis en maçonnerie a remplacé depuis la porte-marinière.

Le débit de 396 mèt. par seconde aux grandes eaux, avec une pente de 0^m^,25 par kilomètre, est insuffisant à l'étiage pour élever l'eau à la hauteur des barrages, que les plus grandes eaux dépassent de 2 mètres.

Le halage a lieu sur le sol naturel et n'est accessible qu'aux piétons. — Le pont du Lion-d'Angers, sur la route nationale d'Angers à Laval, principal obstacle de la navigation, n'ayant qu'une hauteur sous clé de 3 mèt. 53 au-dessus des eaux ordinaires, doit être prochainement remplacé par un tablier métallique. — Les travaux d'entretien s'exécutent au moyen d'un bail adjugé pour cinq années.

Un décret du 9 février 1867 fixe les droits de navigation au même tarif que sur le Loir, soit par kil. et par tonne, 0 fr. 02 pour les marchandises de 1re classe, 0 fr. 01 pour celles de 2e. — On a compté, en 1868, 851 bateaux, transportant 28,856 tonnes dont 15,449 sur 416 bateaux à la remonte d'Angers à Segré, qui dure deux jours et apporte des engrais, des matériaux de construction, les fers du Berry, les houilles, les vins. — La descente ne prend qu'un jour et rapporte les bois de chauffage et de charpente, les fers, les ardoises, les cidres, les céréales, les farines, les châtaignes.

Oudry *(Toussaint-Nicolas)*, né à Saumur le 15 mai 1747, docteur-médecin avec titre de médecin ordinaire des troupes du roi et de médecin ordinaire de Monsieur, mari de Louise-Madeleine Barjolle, 1787, était en 1793 médecin de l'hôpital militaire de Saumur et fut arrêté comme suspect le 3 octobre an II. Membre du Conseil municipal en l'an XIII, il y meurt le 1er décembre 1826.

Ouère (l'). — V. *l'Argent*.

Ougeraie (l'), ham., c^ne^ de *St-Augustin-des-Bois*.

Oulle, ham., c^ne^ de *Villevêque*. — *Clausum de Ourle* 1293 (G 7, f. 35). — *Olla* 1336 (G Cures). — *La rivière, la chaussée, la métairie d'Aoulle* 1500 (G 246). — *La mét. d'Oulle* 1528, 1606 (Ib.). — *Ouilli* 1690 (Et.-C. Ste-Gemmes-s.-L.). — *Le fief d'Ousle alias le fief de Chaloché* 1717 (G 247). — *Ouellé* (Cass.). — *Houle* (C. C.). — Le domaine appartenait en 1528 à n. h. Guill. Morice, écuyer, à n. h. Samuel Deshommes en 1606, qui le vendit à Jean Chailland ; — à n. h. Franç. Dupont de Vernusson en 1690.

Oulnière. — V. *Aulnière*.

Oumière (l'), f., c^ne^ de *Contigné*.

Oumois (l'). — V. *l'Humois*.

Ourcellière (l'), ham., c^ne^ de *Faye*. — *Lousseliere* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec m^on^ noble à partir du XVIIe s., relevant de Thouarcé. — En est sieur Franç. de Villeneuve 1470, 1486, Franç. Rigault 1521, Laurent de Lesperonnière 1573, mari de Hélène Rigault, — Jacq. Bidault, par acquêt du 4 août 1593, — Nic. Herbereau, par acquêt du 15 janvier 1614, — Charles Herbereau, écuyer, 1764, messire Dominique-Alexandre de Jodonnet 1786, 1789.

Ourlaie (la Basse, la Haute), ff., c^ne^ de *Chazé-Henri*.

Ournier (l'), f., c^ne^ de *St-Augustin-des-B.* — *Lournier* (Cass.). — *L'Orinière* (Et.-M.).

Ourzais (l'), f., c^ne^ de *Grugé*, à l'extrémité S. d'un bois taillis qui couvre vers N.-O. le vill. de St-Gilles et faisait autrefois partie de la forêt de Lourzais, aujourd'hui absolument séparée par de profonds défrichements. — *Loreziacus* 1180 circa (1er Cartul. St-Serge, fol. 196). — *Lorezesum* 1094 (Pr. de Pouancé). — *Locus qui di-*

citur Lorezeis 1181-1184 (D. Houss., 1977). — *Nemora de Lorzeis* XIIIe s. (Arch. de la Sarthe). — *Le bois taillis de Loursais alias de St-Gilles* contenait 120 journaux en 1788. — C'est dans les landes voisines, qui le relient au Bourg-aux-Nonnains, paroisse de Renazé, que se voyaient encore à cette époque les ruines du château, centre d'une importante châtellenie, *la terre, fief et seigneurie de L.* (C 106, f. 27), dont relevaient les paroisses de Renazé et de St-Gilles. Elle appartenait en 1540 à Jacq. d'Angennes, au XVIIe-XVIIIe s. à la famille d'Andigné, et fut vendue le 8 octobre 1767 par René-Louis-Gabriel d'Andigné des Ecotais à Louis-Henri de la Forêt d'Armaillé.

Ousinière (l'), ham., c^ne de *Morannes*.

Ousserie (l'), ham., c^ne de *Gené*. — *La Housserie* (Cass. et Et.-M.). — *L'Ourserie alias la Lousserie* 1527.

Oussière (l'), f., c^ne de *St-Martin-de-la-P.*

Outin *(Pierre)*, dessinateur, Angers, 1779, sans doute à la manufacture de Danton.

Outinaie (l'), cl., c^ne de *la Ferrière*.

Outinière (l'), f. et m^in, c^ne de *St-Martin-du-F.* — Vulgairement *la Grippe*. — Le propriétaire, Pierre Chevalier, y fit planter et bénir le 7 avril 1788, près le moulin, sur le chemin de St-Georges aux Hautaineries, limite des paroisses de St-Georges et du Petit-Paris, une croix de bois, qui a été renouvelée le mercredi des Rogations 1867.

Outinières (les), ham., c^ne de *Pruillé*.

Outre (l'), cl., c^ne de *Bégrolles*, domaine des d'Andigné, vendu nat^t le 21 fructidor an IV; — cl., c^ne de *Chaudron*; — f., c^ne de *la Potherie*.

Ouvraie (l'), ham., c^ne de *Loiré*.

Ouvrard (*Jean-Pierre*), né à Beauvau le 29 avril 1786, reçu docteur-médecin en la faculté de Paris le 30 mai 1811, se fixa d'abord à Chalonnes-sur-Loire, où il succédait comme médecin cantonal des épidémies à Bousseau, V. *ce nom*, par arrêté du 31 mars 1812. Etabli bientôt à Angers, il fut appelé à professer la physiologie à l'Ecole de médecine. Son discours d'ouverture, prononcé le 12 avril 1818, est imprimé et a pour titre : *Discours historique sur la Physiologie* (Pavie, 1818, in-8° de 48 p.) avec cette épigraphe : « Un homme ne doit rien croire sans de bonnes « raisons. » — Chirurgien distingué et d'une rare habileté de main, il excellait surtout par un talent supérieur de parole, une véritable éloquence qu'il avait eu plus d'une fois l'occasion de faire applaudir dans les chaires même de Paris. Il fut des premiers plus tard à recommander à Angers, à titre tout au moins d'essai, la méthode homœopathique « comme une haute question d'étude et de science, « soumise à la double épreuve du raisonnement « et de l'expérience », ainsi qu'il s'en explique dans une polémique publique au *Journal de Maine-et-Loire* (8-19 février 1834). — Il délaissa de bonne heure l'enseignement et même la pratique pour se retirer à Beauvau, en son domaine de la Souchardière, où il est mort le 30 avril 1866. — Il était maire de la commune depuis le 20 août 1848. — On a encore de lui : *Réflexions de médecine pratique sur différents cas de maladie* (Paris, in-4°, 1811, de 43 p.), thèse de doctorat; — *Eloge funèbre de Jean-François Mirault* (Pavie, Angers, s. d. [1814], in-8° de 15 p.), non prononcé; — *Méditations sur la chirurgie pratique ou Exposé d'observations cliniques, destinées à faire connaitre quelques faits nouveaux et à fixer particulièrement l'attention des hommes de l'art sur quelques points de pathologie externe, de médecine légale et d'orthopédie* (Pavie, Angers, et Paris, Baillère, 1828, in-8° de 2 f. 5/6); — *Rapport au Comité de salubrité sur cette question : Convient-il de substituer aux eaux de puits de cette ville une conduite d'eau de rivière?* (Angers, Lesourd, 1835, in-8° de 20 p.); — *Paroles prononcées au nom de l'Ecole de médecine sur la tombe de F.-Cl. Garnier* (Angers, Vict. Pavie, in-8° de 10 p.); — *Notice sur le village de Beauvau* (dans les *Mém. de la Soc. d'Agr.*, Sc. *et Arts d'Angers*, 2e série, t. V, et tirage à part de 21 p. in-8°); — *Notice sur les hommes illustres du nom de Beauvau* (dans les mêmes *Mémoires*, t. VI, et tirage à part de 20 p.); — *Notice sur le Dolmen de Molières*, 1856, — *Sur une Crypte découverte à Richebourg*, dans les *Mém. de la Soc. Acad.*, t. V; — et un *Catéchisme d'Agriculture*, resté manuscrit. — Son portrait, peint par Grimaud, de Paris, en costume de Faculté, est conservé à la Souchardière.

Ouvrardière (l'), f., c^ne de *Botz*; — ham., c^ne de *Brain-sur-Long.*; — f., c^ne de *la Chapelle-St-F.*; — f., c^ne de *Durtal*; — f., c^ne de *Marans*; — f., c^ne de *la Tessoualle*; — cl., c^ne de *Tiercé*. — En est sieur Philippe de la Lande, chevalier, 1762.

Ouvrie (l'), f., c^ne d'*Ecouflant*. — *L'Oury* (C. C.). — Domaine de l'abb. du Perray, vendu nat^t le 7 avril 1791.

Ouvrinière (l'), f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — *L'herbergement de Louvrynère* 1425 (St-Fl., A 1). — Anc. m^on noble, avec étang, dont est sieur n. h. Jean Gasselin, sieur des Haies, 1425, René Lebeneux 1506, Guy Tindo 1515, Louis Bouciron 1534, Anne Bouciron 1623, Math. de Jarzé 1632, Jacquine Cireul 1711, Ch.-Jean-Maurice Bernard 1760, mari de Catherine Guérin de la Piverdière; — f., c^ne de *Segré*. — *Louvrigné* (Cass.). — *L'Auvrinière* (Et.-M.)., dans la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil. — Anc. fief et seigneurie avec logis noble, en partie encore du XVIe s., autrefois fortifié avec douves. — En est sieur Jean Mordret, écuyer, mari de Marguerite de Poncé, 1467 (E 4141), René Mordret 1540 (C 105, f. 32), n. h. Jean Pillegaut 1641, Franç. Pillegaut, greffier en chef de la Sénéchaussée d'Angers, 1680, 1684, Antoine P. 1686, François P., lieutenant général criminel au Présidial de Châteaugontier, † le 6 décembre 1726.

Ouvrionnière (l'), ham., c^ne de *Marcé*; — domaine acquis en 1737 par les religieux du Verger.

Ovent (l'), usine, c^ne de *Fontevraud*, sur une dérivation de la fontaine St-Robert, — ancien

domaine des Fontévristes, vendu nat^{t} le 7 mars 1791. — V. *l'Auvent.*

Oysonville (*André-Charles-Théodore* Dupont-d'Aubevoie, comte, puis marquis d'), fils de Henri-Charles Dupont-d'Aubevoye, comte d'O. et de Marie-Louise-Françoise Dupont-d'Aub., né au château de l'Auberdière en Bocé le 8 mai 1784, débuta comme aspirant de marine en 1802, et était capitaine de frégate dès 1815, capitaine de vaisseau en 1822. Membre de la Commission des travaux de la marine, on lui attribue généralement la rédaction des ordonnances de 1827 et des règlements d'armement de 1832, qui ont si profondément amélioré ce service. C'est sous ses ordres que le prince de Joinville eut l'honneur de faire sa première campagne et son apprentissage de la marine. Son frère, *Marie-Thomas-Eugène*, marquis d'O., était chevalier de la Légion d'honneur et chef d'escadron à 27 ans, quand il donna sa démission en 1830 pour se retirer au château de Launay. V. *ci-dessus*, t. II, p. 85 et 463. — Les armes de la famille portent *d'argent à deux chevrons de gueules.*

P

Pacaudière (la), vill., c^{ne} des *Verchers.* — Anc. fief et seigneurie dont est sieur, par sa mère Anne Ménart, Jacq. Gurie, prévôt provincial des maréchaux, 1598, Franç. Bienvenu 1645, n. h. Charles B. 1700, sa veuve Anne Picot 1721, Henri-Armand Jarret 1776. — Une métairie en est vendue nat^{t} le 27 thermidor an IV sur Colbert de Maulévrier.

Pacé. — V. *Tournebelle.*

Pactius. — V. *Parcé* (Th. de).

Paffetaie (la), f., c^{ne} de *la Cornuaille.*

Paffoureries (les), vill., c^{ne} de *Morannes.*

Paganes (les), f., c^{ne} de *Cholet*, à 3,400 mèt. de la ville, sur la route d'Angers, sur l'emplacement de vastes landes, aujourd'hui défrichées, couvertes, il y a un siècle, d'eau et de joncs, entourées de haies épaisses et où fut livrée la bataille du 14 mars 1793; — donne quelquefois son nom au ruiss. de la Cossonnière.

Pageot (le), f., c^{ne} de *Méon.*

Pageoterie (la), f., c^{ne} de *St-Hilaire-du-Bois*, incendiée pendant la guerre et vendue nat^{t} le 12 frimaire an VI sur L.-G. Glasson.

Pagerie (la), f., c^{ne} de *Brissarthe*; — f., c^{ne} de *Cantenay-Ep.*; — cl., c^{ne} de *Cherré*; — f., c^{ne} de *Clefs*; — donne son nom au ruiss., qui naît près le Bois-Commeau, coule du S. au N., reçoit à gauche la Fontaine-de-Bouchillon, passe à l'O. de Chalou, de la Pagerie, sous le chemin de Durtal, en y animant le m^{in} de Boursoreille, longe le bourg à l'E., y animant un moulin au Bas-Bourg, passe sous la route nationale, en inclinant vers N.-O., reçoit le petit ruiss. des Loges et par une courbe prolongée pénètre dans le département de la Sarthe, après 7 kil. 1/2 de cours en Maine-et-L. — On lui donne aussi les noms de Chalou, du Gué-de-la-Pagerie ou des Loges, à partir de ces localités; — f., c^{ne} de *Gennes.* — Anc. maison noble dont le domaine est transformé en pépinière. — Tout près, vers N.-O., se trouve sous un noyer un beau dolmen de dix pierres, dont 2 en côté vers S. de 5 mèt. de largeur sur 2 mèt. 40, et de 2 mèt. 60 sur 2 mèt.; — 2 vers N. de 4 mèt. sur 1 mèt. 90, la seconde écrasée par l'effondrement du toit dont le bloc unique, en forme de pentagone de 8 mèt. sur 5 mèt. 80 dans ses dimensions extrêmes, porte vers N. sur le sol et vers l'E. sur 2 longues pierres transversales, formant autrefois vestibule, — au fond, une pierre de 5 mèt. 40 sur 2 mèt. 10; — ham., c^{ne} de *St-Germain-lès-Montf.*, avec 2 m^{ins} à vent; — ham., c^{ne} de *Liré*; — (la Grande, la Petite-), ff., c^{ne} de *Marans.* — *La Pégerie* (Cass.).

Pageries (les), f., c^{ne} de *Marcé.*

Pagnerie (la), f., c^{ne} de *Cléré.*

Pagote (la), f., c^{ne} de *Neuvy.*

Paillardière (la), f., c^{ne} du *Bourg-d'Iré*; — f., c^{ne} de *Chazé-s.-A.*; — f., c^{ne} du *Guédéniau.* — *La Palandrie* (Vent. N.). — Domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^{t} le 25 mars 1791.

Paillé (le Grand, le Petit-), ff., c^{ne} de *Nueil*, anc. dépendance de Montchenin.

Paillerie (la), ham., c^{ne} du *Fief-Sauvin*, — vendu nat^{t} sur de Rougé le 17 floréal an VI; — donne son nom à un ruiss. dont la source est voisine, qui coule de l'O. à l'E., passe à la ferme de la Terrouère, et se jette dans l'Evre entre le Camp dit de César et le moulin de Beausoleil, grossi à gauche du ruiss. de la Porchetière, à dr. de celui de l'Echasserie; — 2,400 mèt. de cours; — ham., c^{ne} de *Gesté.* — En est sieur Marin Laboureau, mari de Françoise de Charmois, 1631; — donne son nom au ruiss. qui naît sur la c^{ne} de *Villedieu*, à l'étang du Chêne-Courbé, coule de l'E. à l'O., passe entre les Charprais et la Paillerie et se jette dans la Sanguèze, au-dessous du Quarteron; — 3,600 mèt. de cours; — f., c^{ne} de *la Salle-Aubry*, vendue nat^{t} sur de Rougé le 7 floréal an VI; — (la Petite-), f., c^{ne} du *Fief-Sauvin.*

Pailleteau, f., c^{ne} d'*Epieds.*

Paillette (la), ham., c^{ne} de *Sarrigné.*

Paimparé, c^{ne} de *St-Lambert-du-Lat.* — Ancien moulin sur l'Hirome, 1429, 1581, appart. au prieuré; — s'y jette dans l'Hirome un ruisselet né à quelques mètres de là, sous la route des Sables.

Paimpont, ham., c^{ne} de *Trélazé* et sur la c^{ne} de *St-Barthélemy.* — *Plaimpont* 1533 (H.-D. E 53), XVIIIe s. (Rec^{t}, G St-Maurice). — Le domaine portait primitivement le nom de Boncormier, qu'il laissa à une dépendance de Tirepoche, quand il prit celui de l'abbaye bretonne de Paimpont, diocèse de St-Malo, à qui il fut donné au XIVe s. L'abbaye de Pontron se le fit adjuger

par décret judiciaire en mai 1584 pour l'acquit des arrérages d'un cens de 20 s. t. qui lui était dû, et l'arrenta en 1609 à Christ. Ogier, pénitencier de St-Maurice. Il appartenait en 1692 à Et. Herreau, sieur de Romaigne, mari de Marie Cherbonneau. — Dès les premières années du XVIe s. on y voit une perrière d'ardoise, qui était arrentée à Jacq. de la Motte. — N. h. Michel de la M., son fils sans doute, en céda le tiers en 1534 à Baptiste Nerfron. Guillaume Richard l'exploitait en 1576; sa veuve, la dame Guyonneau, en 1584. — Les bourriers se vidaient dans les vieux fonds de Boucornu, V. *ce nom*, moyennant 20 liv. de rente payées à l'Hôtel-Dieu d'Angers. — Elle était non-seulement abandonnée mais noyée depuis longtemps en 1652.

Pain (le). — V. *le Pin*.

Pain-à-l'Eau (le), cl., cne de *Charcé*.

Pain-Béni (le), partie du bourg de *Cossé*. – *Le Pin Béni* (Cass.); = ., cne de *St-Jean-des-M*. — *Le lieu appelé P. B.* 1679 (G 196), sur le chemin de Brissac.

Pain-Court (le), f., cne de *la Chapelle-St-Fl*. – *Pine-Court* (Cad.); = cl., cne du *Fuilet*; = f., cne de *Liré*.

Pain-de-Chèvre (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Bécon*.

Paineau (*Etienne-Mathurin*), dit le *Père la Ruine*, né à Maulévrier en 1760, grenadier royal du Poitou le 1er janvier 1780, libéré avec congé absolu le 15 décembre 1786, réengagé dans le régiment d'Armagnac en 1787 à titre de recruteur, suivit dès les premiers jours de la Vendée La Rochejacquelein comme tambour-major et prit part à tous les combats. Blessé à l'épaule gauche à Chalonnes en 1793, au bas-ventre en 1795 à Cholet, la cuisse traversée en 1799 à Yzernay, il ne rentra qu'en 1802. — Il rapportait au pays une certaine quantité de louis d'or pris aux Bleus et qu'il faisait sonner volontiers. En un jour de gaîté, il lui passa fantaisie d'en servir une omelette à ses amis, mais il eut bien soin, comme il disait, « de leur en faire rendre les os ». — Il reprit ses galons en 1814 et fut incorporé en 1815 comme sergent dans la légion départementale des Deux-Sèvres jusqu'à janvier 1816. En 1821 la pension de 60 fr., qu'il touchait depuis 1814, fut portée à 200 fr. Il était alors dans l'indigence et presque privé de la vue. Il mourut en septembre 1830. — Aucun nom dans la Vendée n'était resté réellement plus populaire que le sien. Sa taille de géant, sa prestance martiale, son costume brillant, son haut chapeau bordé d'or, surmonté d'un panache blanc, ses cheveux poudrés à blanc et ramassés dans une bourse, surtout ses énormes favoris, qui tombaient en longues tresses sur sa poitrine et qu'il laissait flotter épars le 21 janvier en signe de deuil, lui donnaient un air solennel et faisaient de sa venue en ville un événement. Il a son couplet dans la fameuse chanson vendéenne du chevalier de Lostange :

Notre beau tambour-major
Du Dieu Mars avait le port.
Aussi ferme qu'un canon,
Père la Ruine est son nom....

et David d'Angers a fait le voyage exprès de Cholet pour dessiner son portrait de face et de profil.

Mémoires Mss. de Boutillier de Saint-André père, t. II, p. 133-136 et de l'abbé Boutillier, t. II, p. 45-47. — Sapinaud, *Voyage en Vendée*, p. 235.

Painière (la). — V. *la Pannière*.

Pain-Perdu (le), cl., cne de *Charcé*; = cne de *Chaudefonds*. — *Vigne à Pain Perdu* 1495 (E 624). — *La fontaine* 1501, *la rue de P. P.* 1610 (E 652); = cne de *Joué*. — *Le lieu appellé Pain Perdu* 1378, — *les fiefz appellez Pain Perdu* 1516 (Chap. St-Maurice, Joué, t. I, f. 93), réuni à la terre de Joué par retrait féodal du 27 mars 1517.

Palaine (la), faubourg de la ville du *Puy-N.-D.*, avec min à vent. — En est sieur Guill. Quétineau, porte-épée de parement de l'écurie du roi, 1607, — h. h. Gourdault 1702. — Il y fut béni, le 16 mars 1703 une chapelle sous l'invocation de N.-D.-de-la-Délivrance; = vill., cne de *St-Cyr-en-B.*; = canton, cne de *Souzé*, terminé à l'E. par un vieux chemin qui forme limite entre Souzay et Parnay et plus loin entre Parnay et Champigné.

Palaines (les), f., cne de *Chanteloup*.

Palaire (la), f., cne d'*Yzernay*.

Palais (le), f., cne de *Parcé*; = (le Petit-), cl., cne de *Vernantes*.

Palatrie (la), f., cne de *St-Germain-des P.*; — domaine de l'abb. de St-Georges-s.-L., vendu natt le 2 février 1791.

Palatrière (la), f., cne de *St-Aubin-de-L.*

Palayé, f., cne de *St-Georges-du-B*. — *Palée* 1480 (E 553). — *Palagé* (Et.-M.). — *Palagué* (C. C.). — *Palays* 1562, *Paillaié* 1564, *Palaigné* 1724, *Pallayé* 1750 (Et.-C.). — Anc. domaine avec mon de maître, entouré au XVe s. de fossés, appart. à la fin du XVIe s. à n. h. Jean Floriot, en 1629 à h. h. Bon Richardeau, en 1724-1734 à n. h. Gabriel Poilpré, mari de Renée Rousseau; — relevait de Boiscler et fut réuni à la Roche-Abilen.

Palée. — V. *Pallet* et *Palayé*.

Palesus. — V. *Pont-Palais*.

Palis (le), f., cne de *Mazé*, près le bourg, anc, domaine des Hospitalières de Beaufort, vendu natt le 26 avril 1791; = f., cne de *Mûrs*; = f., cne de *Ste-Christine*; = f., cne de *Villebernier*. — Anc. fief et seigneurie acquis en 1452 d'Aimery de Souvigné par René d'Anjou et réuni à la terre et seigneurie de Launay Il en fit réparer en 1459 le manoir qui tombait en ruines; = (le Grand, le Petit-), cne de *Nueil* (Cass.). — Anc. châtellenie réunie à Vaillé-Rochereau. — En est sieur n. h. Charles de Chérité 1641.

Palis (les), mon, cne de *Beaufort*. — Anc. fief acquis en 1390 de Jean Bessonnière, procureur, par Jean Mégret. — En est sieur en 1465 Ambroise de Pontlevoy, à qui Jeanne de Laval permit le 19 mars 1469 d'élever un colombier sur le portail et qui réunit le fief à la Blinière. Il comprenait une grande partie de la ville. La chapelle de St-Julien, qui en dépendait, se desservait à la Blinière. — Vendu natt le 15 frimaire an III sur Dubreuil du Bost de Gargilesse, le

domaine a été divisé en 1841 ; = f., c^ne^ de *Cheviré-le-R.* ; = c^ne^ de *Mêlay*, closeries en dehors des fossés et dans la dépendance de l'ancien château de Bouzillé, vendues nat^t^ le 17 floréal an VI.

Pallet, f. et m^in^ sur le Couesnon, c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — *Palae* 1150-1168 (1er Cart. de St-Serge, p 94). — *Palé* (Cass.). — *Le fief et seigneurie de Pallée* 1539 (C 105, f 13) relevait à trois fois et hommages de Villeguer, de Coutrolles et de la Tour. — En est sieur en 1539 Jean Gourreau, marchand ; = (le Petit-), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Pallière (la), cl., c^ne^ de *Combrée*.

Pallu, f., c^ne^ de *Clefs*, appart. en 1675 à Marie Denais, veuve Ant. Havard, et dépendait plus tard du temporel de l'école de Clefs vendu nat^t^ le 16 messidor an IV.

Pallnau, ham., c^ne^ de *Chemillé*. — *Terra que dicitur Palluel* 1030 circa (Cartul. de Chemillé, p. 34). — Donne son nom au ruiss. dont la source est voisine, qui coule de l'O. à l'E. et se jette dans la rivière de l'Aubance, sous le moulin de Régnier, grossi à droite du ruiss. des Bâtes ; = ham., c^ne^ de *Méron*. — Avec deux m^ins^ à vent qui au XVe s. étaient bannaux pour la paroisse ; = vill., c^ne^ de *St-Mathurin*.

Palluaux (les), ham, c^ne^ de *Soulaire-et-B.* — En est sieur N. Leroyer 1690.

Pallusson (*René*), docteur-médecin, reçu en la Faculté d'Angers, le 8 mars 1557. Il servait à titre de « médecin ordinaire » l'évêque Bouvery qui lui légua 40 écus, « parce qu'il a esté fort cu- « rieux de moy » dit-il dans son testament, 1572.

Palnay (le), f., c^ne^ de *la Tessoualle*.

Palnay-de-la-Gautrèche (le), f., c^ne^ de *Tout-le-Monde*.

Palud (la), ham., c^ne^ d'*Angers*, au sortir du pont Brionneau. — Le *chêne de la Palu*, abattu dès avant la Révolution, était célèbre dans le pays Tout compagnon ouvrier du fer ou du bois, charpentier, charron, menuisier, y devait, au sortir de la ville, planter un clou. Le tronc énorme en était tout piqueté à la hauteur de plus de 10 pieds.

Palue (la), f., c^ne^ de *Beaucouzé* ; = cl., c^ne^ du *Plessis-Gramm.*, appart. en 1649 à J. Chantelou, greffier en chef de l'Election. Jean-Jacques Chantelou de Portebise la vendit en 1701 aux Cordeliers d'Angers, sur qui elle fut vendue nat^t^ le 8 février 1791.

Palussière (la Basse, la Haute-), ff., c^ne^ de *Jallais*, de la paroisse de N.-D.-des-Mauges ; = (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *St-Lézin*. — *La Pallucère* 1276 (Cartul. de Chemillé, ch. 56).

Palussières (les), ham., c^ne^ de *Durtal*.

Pancellière (la), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.—On y remarque 4 pierres brutes d'un mèt. 40 environ de haut, formant un parallélogramme à 2 mèt de distance dans la longueur, sur 1^m^,30 de large ; plus loin, 5 pierres isolées, — débris d'un cromlech.

Pancelot (*Jean*), architecte à Châteauneuf, ainsi que Guy Priet, y construit avec lui deux autels, ornés des figures de la Vierge et de Ste Catherine, dans l'église St-André, 1755.

Pancon, ham., c^ne^ de *St-Macaire-du-B.*

Panduet. — V. *Haute-Folie*, c^ne^ de *Bécon*.

Panère (la), cl., c^ne^ d'*Aviré*.

Panier (le Petit-), cl., c^ne^ d'*Andard*, anc. domaine du Chapitre St-Maurille d'Angers, vendu nat^t^ le 18 octobre 1791.

Panlaloup, m^in^ à vent, c^ne^ de *Corzé*. — *Penlaloe* 1482 (G Cures). — *Penlaloue* 1612 (C 191 ?). — *Pantaloup* (Cass.). — *Peu-la-loup* 1783 (*Affiches*). — *Pan-la-loue* (Et.-M.). — Closerie acquise de François Verdier, avocat, par Christ. Davy, marchand, le 12 décembre 1612. — On trouve dans une charte sur Sceaux et le Plessis-Macé 1082-1092 (2e Cartul. St-Serge, p. 142) un *Lambertus de Pende latronem*, dont ce moulin me semble avoir conservé le nom corrompu.

Panne (la), cl., c^ne^ de *Lézigné* ; = cl., c^ne^ du *Ménil*.

Panne (la), m^on^ dans le bourg de *Morannes*. — *La maison seigneuriale de la P.* 1699. — *La maison, cours, grange, jardin, collombier et vivier en dépendant, avec le droit de billette accoutumé* 1700 (G 147). — Anc. fief avec hôtel noble, dans la grande rue, dont est sieur n. h. Bernard Dupont 1499, Roberde de Bouillé, veuve de n. h. Ant. Errault, 1505, — mais à cette date le domaine ne paraît pas encore hébergé, tandis qu'un siècle plus tard il est décoré d'un hôtel seigneurial ; — Franç. de Torchard 1618, — Claude Babin, veuve de Séb. Frain, 1699, qui l'arrente par contrat du 22 décembre 1700 à Michelle Gaignage, veuve en 1717 de Jean Branchu, sergent royal. C'est vers cette époque que la maison fut transformée en hôtellerie, qui porte encore l'enseigne de *la Tête-Noire*, sans avoir perdu son grand air. Elle comprend un ensemble de constructions en forme de T, à traverses inégales reliées par un gros pavillon carré, qui conserve ainsi qu'une des ailes, une haute lucarne de style Louis XIII, encadrée de deux pilastres avec architrave, frise, corniche, le couronnement en forme de fronton découpé, avec mascaron au centre et tête grimaçante en amortissement, le reste des bâtiments remanié à diverses dates, — le tout attenant au logis de Grignon, V. *ce mot*, avec barrière sur la grande rue et portail sur le chemin extérieur.

Pannerie (la), f., c^ne^ de *St-Lambert-du-L.*

Pannes (les Grandes, les Petites-), ff., c^ne^ d'*Angers* N. — *Le lieu et closerie de la P. alias Linières*. — *La Panne* (V. Nat.). — Anc. domaine de l'Hôpital Général d'Angers, par acquêt du 7 mai 1728 sur messire Joseph de Chapdelaine, chevalier ; — vendu nat^t^ le 5 prairial an III.

Pannetier (*Jacques-François*), né à Brissac, le 14 septembre 1814, reçu docteur-médecin en 1843 et établi à Brissac en 1851, y meurt le 7 septembre 1867. Il faisait partie du Conseil municipal depuis 1865. Par testament olographe du 27 août 1867, il léguait sa fortune (140,000 fr.) à sa ville natale pour la fondation de l'hôpital qui porte aujourd'hui son nom, « de préférence » pour les habitants de Brissac et de Quincé. Constituée par décret du 28 décembre 1867, l'œuvre fonctionne

depuis 1869 et comprend 20 lits. Une des salles est décorée de peintures de la main même du docteur, passionné également pour la musique, dont il avait organisé en 1859 une société d'amateurs. — Le 5 décembre 1869 la population presque entière faisait cortége au buste de ce bienfaiteur populaire, exécuté avec le produit d'une souscription, par le sculpteur Denecheau, et installé solennellement au milieu de son œuvre, accrue depuis par d'importantes donations.

Pannetières (les), f., c^ne de *Noellet*. — *La Pommetière* (Cass.). — En est sieur Pierre Gobier 1645.

Pannière (la), f., c^ne de *Beausse*. — *Le lieu, domaine et seigneurie de la P.* appart. en 1630 par succession de Renée de Rallay, à sa fille Perrine du Chêne qui épousa en 1631 n. h. Alexandre de Chazé, sieur du Souchereau. — En est sieur n. h. Pierre Courgeon 1679, — en 1786 Pierre Courgeon, chirurgien, au Ménil, et son frère Simon-René-Aubin Courgeon, curé de la Chapelle-St-Florent, qui reçut le dernier soupir de Bonchamps; — f., c^ne de *Freigné*. — *La Paonière* (Cass. et Et.-M.). — En est sieur h. h. Nicolas Lirot 1714; — chât., c^ne de *Genneteil*. — *La Peinière* (Cass.). — *La Pasnière* (Et.-M.), — Construction moderne, avec chapelle, jardins, avenues, parc et belles dépendances; — f., c^ne de *Parcé*; — f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl*. — *La Pénière* (Cass.).

Panreux, vill., c^ne de *Méron*. — *Pannerolis* (W. de) 1065-1080 (Cart. St-Aubin, f. 72). — *Panreox* 1267 (E 849). — Anc. terre dépendant de la Grésille, avec manoir noble dont est seigneur Jean de Chourses 1390, 1410, mari de Jeanne de la Haie, Jean Pichault 1433, Antoine Turpin de Crissé 1454, Charles de Sanzay, sur qui elle fut acquise vers 1640, par le baron de Montreuil-Bellay. Jean de Chourses y avait fondé le 6 novembre 1403 en « son hostel » une chapellenie de St-Sauveur, desservie à basse voix de trois messes par semaine par un religieux de la Trinité de Mauléon. — La petite chapelle, transformée en *prieuré* simple, fut ruinée en 1568 par l'armée protestante installée à Montreuil-Bellay. Sans toit ni portes ni autel, elle restait interdite par l'évêque de Poitiers, qui autorisa en 1683 la translation du service dans l'église de Lenay. La petite cloche, pendue dans la bretêche, fut donnée à St-Hilaire-le-Doyen. Le domaine du prieuré comprenait des vignes et une centaine de boisselées de terre en labour — *Prieurs* : Roland *de Lion*, 1503. — Jean *Tronion*, 1584-1695. — Jean *Sauvage*, 1599. — Jean *Characé*, 1601. — Jean *Romain*, 1633. — François *Romain*, sieur de la Galonnière, poursuivant d'armes de l'écurie du roi, contrôleur en l'Election de Montreuil-Bellay, 1639. Il se démit en 1652 au profit de François *Gannes*; — mais la duchesse de Longueville, dame de Montreuil-B., usant de son droit, qu'un arrêt confirma, y nomma Pierre *Aubert*, bachelier de Sorbonne, son aumônier, 1653-1680; — Jean-Baptiste *Foureau*, docteur en théologie, 1680-1684, acolyte du diocèse de Reims, qui résigne le 23 novembre 1686. — Jean *Poutas*, docteur en droit et en théologie, sous-pénitencier de N.-D. de Paris et vicaire de Ste-Geneviève, 1687, 1702. — Pierre *Richard*, 1711-1740. — René-Michel *Crozé de Lavau de Clein*, écuyer, chanoine de Montreuil-B., mai 1742, † le 6 janvier 1759. — Joseph *de Cornillon de St-Verge*, 7 janvier 1769, installé le 12. — Jean-Joseph *Gain*, 1780-1782.

L'abbaye St-Aubin y possédait depuis 1677 une métairie dans le village, dite des *Baudons* ou de *Panreux*.

C'est dans la plaine voisine, à un quart de lieue de là, qu'eut lieu en 1527 — et non en 1524, comme il est dit d'après Roger, — un terrible combat entre les bandes d'aventuriers, commandées par un nommé Commarque, qui pillaient l'Anjou, et les écoliers d'Angers, volontaires et paysans, réunis à leur poursuite. Les aventuriers firent tête et y défirent les communes « avec une « grande boucherie. » — « J'ai été curieux, dit « Roger, d'aller sur les lieux où a été donné ce « combat, et l'on m'a montré les apparences et « signes des charniers et fosses où furent enterrés les « corps de ceux qui furent tués en cette déroute. »

Le village donne son nom à un ruiss. qui a pour affluents les Vieilles-Oies et le Montannier; — 4,350 mèt. de cours.

Arch. de M.-et-L. H Abbaye de Mauléon, — et Série E Montreuil-B. — Arch. mun. BB 18, f. 131. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 398.

Panron, f., c^ne de *Rochefort-s.-L.*

Pantière (la), f., c^ne d'*Angers* N.-O. — *Arpentum Rélion* 1337 (G 341). — *L'Apentis Relion* 1387 (Mss. 917, f. 652). — *La terre et seigneurie de l'Appentis Relion* 1430-1460 (D. Bet.). — *Le lieu de l'Arpentilz Relion autrement la Pantière Léon* 1539 (G 106, f. 153). — *Le lieu, hébergement, portal, maisons, court, pressoir de la Pantière Léon* 1586 (Titres Guillory). — En est sieur Jean Guinemar autrement dit Milhommes 1387, n. h. Jean de Piédouault 1434, Jean de Vendome 1462, Pierre Chalopin, licencié ès-lois, 1539, Simon de Chivré par acquêt le 3 février 1580 de Bertrand Chalopin, Jacq. Ernault de la Daumerie, par acquêt du 18 février 1581, sous la réserve du droit de réméré, qui fut exercé le 6 septembre 1582 par Jacques Chalopin, pour revendre sans doute; — n. h. François de la Coussaye, par acquêt du 7 juin 1586 sur Marie Bouyer, veuve André Jousseaume. En 1603, sa veuve, Sainte Harangot, cédant aux sollicitations des habitants d'Angers, en passa marché par acte du 19 mai avec le gouverneur Puicharic, le maire et les délégués du Conseil de ville, qui y établirent, pour le traitement des pestiférés dont la ville était encombrée, un Sanitat ou hôpital destiné exclusivement aux malades de la ville et des faubourgs. — Les services y furent installés le 4 juillet. Le même jour était livré achevé un canal navigable de 15 pieds de large, construit à travers les prairies, aux frais de l'échevin Saguyer, pour abréger les transports. Un cimetière y fut établi et enclos. — La maison ne fut fermée que le 20 février 1604 et dut se

rouvrir successivement pendant trois ans 1605-1607, de nouveau en 1626. Les deux chirurgiens Lagarde et Poignand y moururent, ainsi que six pères Récollets. Les docteurs médecins traitaient de loin et n'y abordaient pas. On n'enterrait plus les morts qu'on abandonnait aux chiens et aux loups. 1063 personnes décédèrent ainsi au Sanitat, qui ne fut fermé définitivement qu'en octobre 1627. —V. mon *Hist. de l'Hôtel-Dieu d'Angers*, p. 56. — Le domaine, devenu inutile, fut sans doute revendu. — Le lieu de la Petite-Pantière appartenait encore en 1620 aux héritiers de la Coussaie de qui l'acquit Pierre Bourdais de la Martinière. — Les deux domaines réunis, je crois, sont advenus à Claude-Noël Maussion du Joncheray, mari de Eulalie-Varice de Juigné, et furent vendus par lui le 15 juillet 1793 à François Bellanger, dont la famille les possède encore.

Pantière (la), f., c^ne^ de *Cheviré-le-R.*; — f., c^ne^ de *Jarzé*, vendue nat^t^ sur Louise Fontaine, veuve Morant, le 9 thermidor an II; — f., c^ne^ de *Longué*; — f., c^ne^ de *Mazières*; — f., c^ne^ de *Segré*; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^ de *Nyoiseau* et qui s'y jette dans l'Oudon à 1,600 mèt. de sa source.

Pantin (*Jean-René*), fils de Denis P. et J.-Cath. Chartier, docteur-médecin, reçu en la Faculté d'Angers le 27 février 1772, âgé alors de 27 ans; — marié le 20 novembre 1774 à Claude-Renée Bouet du Hardas. Il prêta le serment civique le 27 avril 1791.

Pantonnière (la), f., c^ne^ de *St-Martin-du-Bois*. — *La Patonnière* (Et.-M.).

Paon (le), f., c^ne^ de *St-Barthélemy*.

Paonnière (la Basse, la Haute-), ham. et vill., c^ne^ de *la Tour-Landry*.

Papaudière (la), ham., c^ne^ du *Longeron*; — donne son nom à un ruiss. qui naît entre le ham. de ce nom et celui de la Richardière, et se jette dans le ruiss. des Vionnières, à 1 kil.

Papegault (le), f., c^ne^ de *la Possonnière*, domaine de l'abb. de St-Georges-sur-Loire, vendu nat^t^ le 3 novembre 1791.

Papelotière (la), f., c^ne^ de *Grez-Neuville*.

Papenaudière (la), f, c^ne^ du *Puiset-Doré*.

Paperie (la), ham., c^ne^ de *St-Barthélemy*. — Anc. ardoisière exploitée dès le XVIe s. et en pleine activité en 1607, abandonnée depuis sans doute et à nouveau reprise, comme toutes les carrières dans ces temps d'enfance de l'industrie. — Les principaux intéressés en 1717 se trouvaient Benoist et Gontard. En 1738 elle était aux mains d'une association d'ouvriers qui, manquant de fonds et de bonne harmonie, la cédèrent à des actionnaires, parmi lesquels Vincent Benoist, Leroyer de Chantepie, Boguais, Gilly, Riche, Paviot, Goulard, Lebreton, Saulnier. Conformément au droit nouveau, consacré par l'arrêt récent de 1740, charte constitutive des carrières, ceux-ci commencèrent par acquérir bon gré mal gré le terrain et ses alentours. Un premier arrêt du 1er mai 1741 maintint leur droit d'expropriation contre toute résistance; un second du 29 septembre 1747 assura le succès de l'entreprise qui en 1750 passait pour la meilleure du pays; mais déjà le peu de solidité du roc menaçait d'éboulements. Elle se maintint pourtant et occupait encore 150 ouvriers en 1792, davantage encore en 1812, seule alors, avec la Brémandière, qui donnât des bénéfices; — 124 ouvriers en 1817. — Le 6 décembre 1823 la masse entière du rocher, 100 pieds de long sur 60 d'épaisseur, s'affaissa, emportant dans sa chute deux machines d'une valeur d'environ 25 à 30,000 francs; une seconde chute le 17 février 1826 combla le fond sans ressource. Immédiatement on prépara un fond nouveau avec le peu d'ouvriers qu'on put retenir; mais la pierre, bonne encore, quoique déjà peu multipliante, s'y trouva mêlée d'une roche étrangère, occasionnant des déblais considérables; et l'entourage des nombreux fonds abandonnés et remplis d'eau limitait d'ailleurs tout avenir. — On n'avait atteint que 8 foncées en 1829. — Le 28 août 1846 un premier éboulement considérable, mais en partie de bonne pierre, demanda 6 mois de déblais; un nouveau mais moindre se produisit le 9 octobre 1849. Le travail, délaissé en 1852, fut repris sur une découverture nouvelle par déclaration du 19 novembre 1855, et en mai 1861 une carrière souterraine s'est établie à côté de l'exploitation à ciel ouvert, aujourd'hui de 30 foncées. — Une seconde galerie est préparée.

Papiau de la Verrie (*Anselme-François-René*), fils de François-Claude P. et de Marthe Maugars, né à Angers le 6 juillet 1770, capitaine de la garde nationale en 1790, substitut de l'agent de la commune, officier municipal, puis adjoint successivement, depuis le 5 messidor an VIII, des maires Farran, Joûbert-Bonnaire et Boreau de la Besnardière, fut nommé maire par décret du 25 mars 1813 et installé le 2 mai. Maintenu par la Restauration et nommé chevalier de la Légion d'honneur le 3 janvier 1815, il conserva ses fonctions pendant les Cent-Jours, approuva le pacte des fédérés et eut à faire face, dans le trouble et l'exaspération qui suivirent les désastres publics, à tous les dangers et à toutes les misères de l'occupation prussienne (4 août 1815). Il les domina par son sangfroid et sa fermeté conciliante. C'est pendant l'occupation même qu'il fut élu député. La veille de son départ pour Paris (17 septembre) le Conseil municipal, reconnaissant de tant d'années de services publics, lui vota une épée d'honneur qui lui fut présentée le 12 septembre 1816. — Réélu le mois suivant, il échoua aux élections de 1820.—Il rentra dès lors dans la retraite et est mort à Angers le 20 avril 1856, âgé de 85 ans. — Veuf en premières noces de Perrine-Math. Lecomte, il s'était remarié le 29 août 1801 avec Aimée Gaudin du Plessis. — C'est à son père, — et non à lui, comme on l'indique,—qu'est due une brochure ayant pour titre : *Plan d'administration rurale ou observations sur l'agriculture et les moyens les plus propres d'améliorer les terres, par M. Papio-Verreri père, cultivateur, à Angers* (Angers, Imprim. nat., an VI, in-8°).

Arch. de M.-et-L. — *Revue d'Anjou*, 1856, t. I, p. 374. — *Maine-et-Loire* du 19 septembre 1815. — Musset-Pathay, *Bibliogr. Agron.*, p. 202.

Papiauderie (la), f., c^ne^ de *Villévêque*, —

autrement *la Petite-Oublairie*, — vendue nat¹ sur les Capucins d'Angers le 16 février 1791.

Papillaie (la), ham., cne d'*Angers* O., avec mon b. — *Papirius* 769 (Cartul. de St-Aubin, f. 3). — *Manerium de Papilleya* 1280 (Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 241). — *Monachi de Papeilleia* 1385 (H.-D. *B* 43, f. 41). — *La Papellee* 1294 (H.-D. 119, f. 41). — La prononciation, *Papiaie, Papier*, correspond exactement à la traduction de la forme primitive du nom, sans que rien en justifie le sens. — C'était une des villas dont Pépin avait doté l'abbaye St-Aubin d'Angers et que lui confirma Charlemagne. Les religieux paraissent l'avoir aliénée longtemps avant le XIIIe s. — Herbert Lanier et Alice, sa femme, y possédaient un manoir, auprès duquel ils édifièrent en 1280 un oratoire avec logis pour 3, puis pour 4 chanoines réguliers de Notre-Dame de la Réale, ordre de St-Augustin. L'évêque d'Angers, Nicolas Gellent, en était abbé et les y constitua en titre de prieuré régulier. — On trouve comme *prieurs : Etienne*, 1294. — *Naudin-Coinde*, 1348. — Phil. *Pinlot*, 1365. — Jean *Gratien*, 1391. — Ol. *de Pennart*, V. *ce nom*, 1435. — Pierre *Dubois*, 1518. — Laurent *Hervé*, licencié en droit, inquisiteur général de la Cour ecclésiastique d'Angers, 1557, 1560. — Noël *Daron*, 1584. — Jean *Coquebert*, 1676. — Nic. *Préfol*, 1687. — Charles *Halus*, 1698. — On voyait jusqu'à la Révolution la tombe des deux fondateurs avec leurs statues couchées en cuivre, une double épitaphe en vers latins et des vitraux à leurs armes : *d'azur au sautoir formé de carreaux d'or, cantonné de 4 laniers éployés de même*; —près de l'autel aussi, une autre tombe de Raoul Blondel, neveu du fondateur, dont j'ignorais la provenance, quand je l'ai décrite à l'article de la Haie en Landemont, où elle est actuellement recueillie, V. t. II, p 432, col. 1. — *L'Eglise* (35 mèt. sur 8), autrefois décorée de peintures, avec carrelage fleurdelisé, possédait une très-belle statue de Vierge en marbre XIIIe s. et une verrière représentant la Vie de Notre-Dame. On y amenait spécialement les enfants pour les guérir du mal de la peur. — Mais dès les premières années du XVIIIe s. l'habitation abandonnée tombait en ruine, comme le chœur même de l'église. Elle servait pourtant encore en l'an V au culte catholique, par une tolérance de la municipalité d'Angers, — quoiqu'on la prétende incendiée en 1793. — Délaissée depuis, les derniers vestiges en ont disparu en 1859. — Vers nord y attenait au chevet un petit cloître et subsiste encore une *chapelle* carrée, dédiée à *St Etienne*, la voûte en style Plantagenet, portée sur 8 pendentifs XIIIe s.; — plus loin la ferme, du XVIe s., les restes du portail et un bel enclos de verdure.

Arch. de M.-et-L. E 231. — Mss. 617, p. 325; 777; 936, p. 220. — Péan de la Tuil., *Descript. d'Angers*, nouv. édit., p. 452. — Grandet, *N.-D. Angevine*, Mss. 620, f. 183. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 241. — *Repert. archéol.*, 1860, p. 309. — Roger, p. 274.

Papillaie (la), f., cne d'*Angers* E., près la route de St-Barthélemy, anc. domaine du prieuré de la Papillaie, dans le fief de l'Hôtel-Dieu d'Angers; = f., cne de *Jallais*.

Papillaie (la Petite-), f., cne d'*Angers*.

Papillerie (la Grande-), f., cne de *la Poitevinière*; — anc. maison noble qui conserve encore une croisée du XVe s.; — elle relevait du Grand-Montrevault. — En est dame Anne du Cazeau 1582; = (la Petite-), f., cne de *la Poitevinière*.

Papillon, vignoble renommé, cne de *Savennières*. — *Le clos nommé le Champ de Payrière alias dict Papillon* 1563. — Appartenait en 1689 aux Jacobins d'Angers et était dès lors planté en vignes.

Papin (*Louis-Guillaume*), fils d'un boulanger, né à Baugé le 13 février 1773, terminait en 1791 d'excellentes études au Collége de la Flèche et dès 1792 présidait à Angers le club de l'Ouest. Il écrit le 25 novembre aux *Affiches* pour abjurer le nom de Louis et prendre celui d'« un homme dont les vertus privées et pu« bliques » étaient l'objet de son admiration, « le « tendre, l'éloquent Cérutti ». Après trois campagnes en qualité de capitaine quartier-maître dans la Vendée, il fut désigné par le Département dans les derniers jours de 1794, pour suivre les cours de l'Ecole Normale de Paris, et en revint pour être nommé le 1er ventôse an IV professeur d'histoire à l'Ecole Centrale d'Angers. Son *Discours d'ouverture* a été conservé manuscrit. On peut lire imprimé celui qu'il prononça le 10 prairial an IV, à la fête de l'Agriculture (Angers, an IV, in-8° de 28 p.), où respire un sentiment sincère de philosophie et de patriotisme en dehors des banalités du temps. Son nom tout d'un coup éclata par le succès d'enthousiasme qu'obtint au théâtre un petit drame, aujourd'hui d'effet bien banal et d'éloquence tout emphatique, mais qui dans le temps devait facilement surexciter les applaudissements. *Les Détenus au Calvaire d'Angers ou la générosité récompensée par l'amour*, drame en deux actes, en prose (Angers, Mame frères, an V, in-8° de 64 p.). — La scène se passe « dans la cour du Calvaire d'Angers, le lende« main d'une fusillade » et s'ouvre en pleine émotion : « On entend, derrière le théâtre, le tam« bour de la garde montante, puis une voix qui « crie : *Peloton, halte, front, à droite ali« gnement* » ... — et l'auteur ose mettre aux prises, devant un public enfiévré de ressentiments vengeurs, les victimes de la veille, les vaincus du jour, toutes les passions vivantes sous des masques transparents dont le public évoquait bruyamment les noms. Après les ardeurs de la réaction thermidorienne épuisées, l'auteur se trouva en butte au contre-coup de l'opinion dominante et fut destitué le 24 vendémiaire an VI. Grille a mis sous son nom vers ce temps-là et publié une lettre à Château, où il lui fait décrire sa vie facile, tout occupée de madrigaux ou de chansons. On a conservé même des petits vers à une Emilie, d'autres à la Liberté, *le Rêve amoureux*, des imitations d'Horace, des couplets pour l'ouverture en l'an VII du Lycée dramatique à Angers. Après avoir quelques mois occupé la chaire de législation politique à l'Ecole centrale de la Corrèze, il revint en Anjou et fut attaché dès l'an VIII

commé secrétaire particulier au préfet Desilles, puis en l'an X nommé chef de la première division de la Préfecture. Mais dès l'an XI il prenait avec Delaroche, professeur de rhétorique au Collége de la Flèche, la direction du pensionnat de Saumur, érigé cette année même en Ecole secondaire par arrêté du 13 frimaire, — et annonçait son établissement nouveau dans un long et curieux *Prospectus* (Angers, Mame, in-4° de 15 p.). — Mis à l'aise par son riche mariage avec la veuve de l'architecte Miet, il quitta son pensionnat en 1804 pour s'établir à Terrefort, fut nommé maire de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent le 23 brumaire an XIV (14 novembre 1805), se démit en 1810 pour accepter la chaire de rhétorique au Collége de Saumur, fut appelé le 23 janvier 1818 à celle de philosophie au Lycée d'Angers, qu'après quelques hésitations il refusa, pour se réfugier à Saumur, où il avait été élu conseiller municipal (30 décembre 1814), dans une retraite paisible, entouré de fleurs et d'oiseaux, en relations d'amitié constante avec les deux Bodin, et de temps en temps avec la presse libérale parisienne. — Il y mourut le 10 octobre 1843, depuis longtemps privé de la vue, puis de l'ouïe, même de la parole, léguant tous les précieux manuscrits qu'il avait hérités de son ami, l'abbé Rangeard, à Toussaint Grille, avec ses propres manuscrits. La meilleure part de ses livres, advenue à son neveu Guill. Papin, maire de Baugé, a péri dans un incendie.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Affiches*, notamment du 25 novembre 1792. — Grille, *Bric-à-Brac*, t. I, p. 40 et *Pièces inédites sur la guerre civile*, p. 3 — Blordier, *Angers et le Département*, t. II, p. 108.

Papin (*Nicolas*), docteur-médecin, protestant, à Saumur, 1648, 1653, mari de Marie Le Roy.

Papinerie (la), f., c^{ne} de *la Jumellière*.

Papinière (la), f., c^{ne} de *Bouzillé*; = f., c^{ne} de *Cherré*. — *La Lapinière* (Et.-M.). — En est sieur Pierre Lemotheux 1634, 1661, Jean L., mari d'Angélique Desnos, 1713; = f., c^{ne} de *Cholet*; = f., c^{ne} du *Lion-d'A.*; = f., c^{ne} de *la Pommeraie*. — En est sieur n. h. René Errault 1534; = ham., c^{ne} du *Puiset-D.*; = f., c^{ne} de *St-Laurent-du-M.* — Anc. maison noble dont est sieur Mathurin Gabory 1486. Elle dépendait au XVIIIe s. de la terre de la Houssaie et fut vendue nat^{t} sur Gourreau le 8 vendémiaire an V; = ham., c^{ne} de *Tilliers*. — *Les lieux, métairie et borderie des Grands et Petits P.* relevaient de la Tivinière et appart. à haute et puissante dame Marie Papin, qui les vendit le 31 décembre 1631 à Julien Bouteiller et Marie Laboureau. En est sieur en 1692 n. et discret Charles Baillif, prêtre, plus tard curé de Châteauneuf. Ils furent acquis le 22 janvier 1714 sur n. h. Robert Baillif par le Chapitre de St-Maurille d'Angers, — et appart. aux Hospices d'Angers qui les ont fait mettre en vente en 1874; = ham., c^{ne} de *Torfou*. — Anc. m^{on} noble dont est sieur Pierre de la Haie, écuyer, 1672, Claude-Augustin de Trehand 1740; — sa fille épouse le 2 janvier 1747 Ch.-Louis Chabot; = f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Papinière (la Basse, la Haute-), ff., c^{ne} de *Mazières*. — On dit simplement dans l'usage populaire : *la Haute*, — *la Basse*; = f., c^{ne} de *la Pommeraie*. — Ne formaient en 1539 qu'un seul bordage appart. à René Erreau, écuyer.

Paploterie (la), cl., c^{ne} de *Jarzé*.

Papirius. — V. *la Papillaie*.

Papotière (la), f., c^{ne} de *Cholet*; = f., c^{ne} de *Coron*, incendiée pendant la guerre et vendue nat^{t} sur Hurauld de Vibraye le 16 fructidor an IV; = f., c^{ne} de *St-Philbert-du-P.* — En est sieur César Testault 1694. — Vendue nat^{t} le 28 vendémiaire an IV sur Joseph-Marie Cuissard de Mareil.

Paquellerie (la), ham., c^{ne} de *Bauné*.

Paqueraie (la), f., c^{ne} d'*Angrie*; = f., c^{ne} d'*Aviré*, à M. Godard-Faultrier; = f., c^{ne} de *Brain-s.-l'A.*; — ancien logis noble avec chapelle, aujourd'hui rasé, sauf la ferme; = cl., c^{ne} de *Marigné*; = m^{on} b., dans le bourg de *la Possonnière*; = f., c^{ne} de *Vern*. — *La maison, cour, jardin, vergers, bois, garennes, mét. et domaine de la P.* 1539 (C 106, f. 62). — Anc. maison noble entourée jusqu'à ces derniers temps d'une large enceinte de douves vives. Elle appart. à n. h. Pierre Liboreau, chevalier de l'Ordre, 1539, 1582, qui la relevait de Précor à une paire d'éperons blancs avec 27 s. 6 d. de rente et 40 boisseaux d'avoine; — en dernier lieu à la famille de Villegontier, puis à M. de Margadel, qui en a laissé l'usufruit à sa veuve et la propriété à la commune pour la fondation d'un hôpital; = (la Petite-), = ham., c^{ne} de *Vern*.

Paquerette (la), cl., c^{ne} de *St-Lambert-la-Potherie*.

Paquerie (la), cl., c^{ne} d'*Auverse*; = f., c^{ne} de *Chanzeaux*; = ham., c^{ne} de *Cheffes*; = f., c^{ne} de *Cossé*; = cl., c^{ne} de *Durtal*; = f., c^{ne} de *Durtal*, vendue nat^{t} sur Mme de Soucelles le 17 messidor an IV; = f., c^{ne} de *Grez-Neuville*; = f., c^{ne} de *la Jumellière*; = h., c^{ne} de *la Lande-Chasle*; = f., c^{ne} du *Louroux-Béc.*, appartenant en 1580 à Nic. de la Marqueraie, en 1744 à d^{lle} Franc. Denais des Fontenelles, acquise par échange de M. Gérard le 11 mars 1780 par le Chapitre de St-Maurice d'Angers et vendu nat^{t} le 9 février 1791. — Le fermier Louis Foucault y fut assassiné le 7 octobre 1794 par les Chouans; = ham., c^{ne} de *Pellouailles*; — domaine de l'abbaye du Perray, vendue nat^{t} le 8 février 1791; = f., c^{ne} de *St-Lézin*; = f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.*; = (la Basse, la Haute-), ff., c^{ne} du *Tremblay*.

Paqueries (les), f., c^{ne} de *Jarzé*; = f., c^{ne} de *Ste-Gemmes-sur-L.*, dans l'Ile-aux-Chevaux.

Pâques (les), m^{in}, c^{ne} de *St-Christophe-la-C.*

Paquetterie (la), f., c^{ne} de *la Chapelle-H.*

Pâquier (le), vigne, près le bourg d'*Allonnes*, où s'élevait, dit-on, la chapelle St-Jean-du-Bois.

Pâquier (*Séraphin*), né au Pont-de-Genne (Sarthe), le 28 septembre 1652, prit l'habit de St-François à Tours, le 29 janvier 1669, fut employé quelque temps à l'enseignement de la théologie, puis consacré aux missions, puis chargé pendant

12 ans de la direction des Hospitalières de Beaufort et en dernier lieu supérieur des Récollets d'Angers, sans abandonner la prédication où sa réputation était grande; — † le 2 janvier 1710 aux Récollets de Chambiers près Durtal et inhumé dans la chapelle.

Note Ms. de M. Denais.

Paradis (le), vill., c^ne^ de *Chantoceaux*; = cl., c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Une vigne au lieu appelé P.* 1592 (E 625). — *La closerie du P. sur le chemin du cimetière* 1690 (E 631); = cave, c^ne^ de *Cornillé*; = cl., c^ne^ de *Cuon*; = ff., c^ne^ de *Gonnord*; = cl., c^ne^ du *Guédeniau*; = f., c^ne^ de *Mouliherne*; = f., c^ne^ de *la Pommeraie*; = ham., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Land.*; = ham. et m^in^, c^ne^ de *Vihiers*; = ., c^ne^ de *Seiches*; = cl., c^ne^ de *Sermaise*; = vill., c^ne^ de *Thouarcé*. — A côté, Cassini et le Cadastre indiquent *le Purgatoire* et *l'Enfer*, sur la rive gauche du Layon. Ces trois noms ont fait place absolument aujourd'hui à celui des *Chasnières*; = m^on^, dans le bourg du *Vieil-Baugé*, appartenant à n. h. Charles Rousseau, puis à sa veuve, Anne-Marie Legaigneux, 1719, puis à la cure, et vendue nat^t^ le 2 messidor an IV.

Parage, famille de maîtres architectes. — (*René*), mort à Durtal, le 31 août 1653. = (*François*), d'Angers, mari de Jeanne Guitet, 1664. Il fut chargé en 1682 de la décoration de l'hôtel-de-ville, — en 1685 de la reconstruction complète des cloîtres et du couvent de St-Maur-sur-Loire. — Meurt à Angers le 11 octobre 1689, âgé de 50 ans. = (*François*), fils du précédent, né à Angers le 7 juillet 1665, † le 2 juin 1729.

Parage (*Frédéric*), fils de Frédéric-Franç. P. et d'Adélaïde Guillot, né à Champigné-sur-Sarthe le 23 juillet 1818, marié à Angers le 18 juin 1842 avec Adélaïde Farran, docteur en droit, membre du Conseil municipal d'Angers de 1861 à 1870 et adjoint au maire depuis 1865, élu membre du Conseil général le 19 juin 1864, vice-président, puis président de la Société Industrielle, meurt à Angers le 30 mars 1874. Ami des arts et des artistes, musicien distingué, il tenait une place particulière dans la société angevine par son goût des élégances, uni à une bonne grâce entraînante, et figurait au premier rang de nos agriculteurs par l'exploitation de son domaine modèle de la Roche-d'Iré, qui lui valut, à l'exposition régionale de 1869, le prix de métayage.

Revue d'Anjou, 1874, p. 393. — *Journal de M.-et-L.* des 2 avril et 4 mai 1874. — *Alman. hist.* de 1875. — *Hommage à la mémoire de M. P.-F.*, par M. Aug. Chenuau, dans le *Bullet. de la Soc. Indust.* (25 avril 1874) et tirage à part de 7 p. in-8°.

Parageaie (la), f., c^ne^ de *Châtelais*.

Parage-Dupatis (*André-Pierre*), est reçu docteur-médecin, Angers, le 26 septembre 1778.

Paragellerie (la), f., c^ne^ de *Bouzillé*.

Paragère (la), f., c^ne^ de *Bouillé-Ménard*; = f., c^ne^ du *Pin*; = (la Grande-), ham., c^ne^ d'*Andrezé*. — En défrichant vers 1830 le bois voisin, on découvrit sous les souches de quelques arbres des pavés alignés d'assez grande dimension, restes de l'ancienne voie de Nantes à Poitiers, qui se retrouve au Quarteron. — M. Lebœuf y a recueilli en 1869 une hache celtique en pierre. — Le domaine, dit aussi *la Cour-de-la-P.*, était habité au XVIIe s. par la famille Husteau, dont un des membres, Pierre H., né dans le logis, était en 1634 prieur de St-Paul en Gatines. — Son père Louis Husteau, fermier, l'avait acquise en 1626, en société avec René Raimbault, du propriétaire, Arthur de la Cour, sieur de la Grise; = (la Petite-), f., c^ne^ d'*Andrézé*. — Anc. maison noble, habitée au XVIIe s. par la famille Husteau et advenue plus tard par alliance à la famille Las Cases, — aujourd'hui à la famille Doisy.

Paraudière (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-sur-O.* — *La Puraudière* (Cass.). — *La Péraudière* (Et.-M.).

Paray, ham., c^ne^ de *Charcé*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble et chapelle, appartenant au prieuré de Lesvière d'Angers et vendu nat^t^ le 16 février 1791. — Le logis est formé de deux corps en équerre, avec une tourelle dans l'angle intérieur qui contient un large escalier de pierre. Dans la restauration récente on a employé à la construction des murs les débris de statues dont on voit ressortir les moulures; = ham., c^ne^ du *Louroux-Béc.* — *Paré* (Et.-M.).

Parc (le), f., c^ne^ de *Brion*. — *Le lieu, domaine et métairie du P.* (Censif de Brion). — Appartenait à la famille Jameron, 1575, 1590; = f., c^ne^ de *Chanteussé*; = f., c^ne^ de *Cherré*; = f, c^ne^ de *Cheviré-le-R.*; = f., c^ne^ de *Fougeré*; = vill., c^ne^ de *Freigné*; = f., c^ne^ de *Jumelles*; = ham., c^ne^ de *St-Sauveur-de-L.* — *Boscus qui dicitur vulgariter Defensum* 1186 (Prieuré de Chantoc, ch. or.). — Prend le nom de la forêt, réduite depuis 50 ans à 437 hect. sur les c^nes^ de *Drain* et de *St-Sauveur-de-L.* et qui autrefois s'étendait jusqu'à Montfaucon, la partie même sur Drain (261 hect.) presque entièrement défrichée et bâtie de fermes neuves; = vill., c^ne^ de *Soulanger*; = c^ne^ de *Verrie*, V. *ce mot*; = f., c^ne^ de *Villévêque*; = (le Bas, le Haut-), ff., c^ne^ de *la Tour-L.*, près le bourg.

Parcé, c^on^ de Noyant (10 kil.), arr. de Baugé (25 kil.); — à 65 kil. d'Angers. — *Parciacus* 1070 circa (Arch. d'Anj., II, 32). — *Passiacus alias Parçay* 1501 (G 17). — *Parcé sous Rillé* 1623 (Et.-C. Sobs). — *Parcé sous Bourgueil, Parcé sous Rillé* 1685 (Pouillé Mss.). — *Parcé sous Rillé, Parsay* 1783 (Pouillé). — *Parsay* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — *Parcé* 1789-1792 (Et.-C). — *Parçay* XVIIIe (Cass.). — *Parcé* dans les listes des maires, *Parçay* dans les listes des curés, 1802-1831 (Annuaires). — *Parçay* 1832-1876 (Ann. et Postes). — Dans un petit vallon, entre deux hauts plateaux boisés, — entre Breil (4 kil. 1/2), la Pélerine (3 kil.) et Méon (9 kil. au N., Linières (6 kil. 1/2), Vernoil-le-F. (8 kil. 1/2) à l'O., Courléon (6 kil.) à l'O. et au S., le départ. d'Indre-et-Loire au S. et à l'E.

Le chemin de grande communication de Bourgueil au Lude, greffé à gauche, tout près et au S. du bourg, du chemin de Courléon, se croise dans le bourg avec le chemin de grande communicat.

de Longué à Rillé, qu'y rejoint à l'entrée vers N. le chemin de Noyant.

Y naissent les ruiss. du Pont-Ménard, de la Brégeonnière, de la Maraiserie, du Bignon-de-Vert, du Pont-Renaud.

En dépendent les vill. et ham. du Pin (48 m., 150 hab.), de la Guignonnerie (8 mais., 24 hab.), de la Friche et des Moulins (23 mais., 60 hab.), de la Boulaie (12 mais., 28 hab.), des Courossés (21 mais., 60 hab.), de la Frégeonnière (8 mais., 30 hab.), des Guissinières (22 mais., 60 hab.), des Grandes-Morues (14 mais., 25 hab.), de la Décosserie (7 mais., 31 hab.), du Mortier-Grand (12 mais., 45 hab.), du Bignon-de-Vert (17 mais., 57 hab.), du Merdron (9 mais., 26 hab.), du Haut-Gué (9 mais., 29 hab.), le chât. de la Roche et une soixantaine de fermes ou groupes de deux ou trois maisons.

Superficie : 2,786 hect. dont 200 hect. en bois, 1 hect. 55 dépendant de la forêt domaniale de Pont-Ménard, — 255 hect. en vignes, mais par rangées dans les champs et non en cultures distinctes.

Population : *241* feux, *1,890* hab. en 1720-1726. — *311* feux, *1,338* hab. en 1790. — *1,540* hab. en 1831. — *1,484* hab. en 1841. — *1,671* hab. en 1851. — *1,627* hab. en 1861. — *1,633* hab. en 1866. — *1,539* hab. en 1872, dont *360* au bourg (113 mais., 113 mén.).

Foires le 2e samedi de janvier, les 19 mars, 3 mai, 3e samedi d'août, 4e samedi d'octobre, plus importantes que celles du chef-lieu de canton. — *Marchés* le lundi, par arrêté ministériel du 27 juillet 1840.

Perception et *Bureau de poste* de Noyant.

Mairie logée dans un rez-de-chaussée délabré. — Pensionnat ecclésiastique (Frères de St-Joseph du Mans) fondé en 1842-1843 par le curé Nail et son vicaire Richard.

Ecole publique *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), installée en octobre 1865 dans une maison acquise par la commune.

Lavoir public couvert, installé en 1854.

L'*Eglise,* dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite — ainsi que le *presbytère,* — par adjudication du 11 mars 1866 (arch. Bonnet, d'Angers), sur un terrain profondément fouillé de caves. A 100 mèt. vers N. et dans une orientation différente, s'élevait l'ancien édifice, arrasé seulement au niveau du sol. Les matériaux ont servi aux fondations nouvelles. — Le 14 mars 1862, à 7 heures 1/2 du soir, pendant une instruction religieuse, un coup de foudre en avait complétement emporté le clocher.

Je ne sais rien absolument des origines de la paroisse ni du bourg, — qu'il faut se garder de confondre avec Parcé près la Flèche, dépendance, comme Noyant, de St-Martin de Tours. — Nulle trace antique. — Nul renseignement sur l'église, dont la présentation appartenait au seigneur laïc.

Curés : Jean *de la Rivière*, installé le 9 juin 1591. — Franç. *de la Croix*, docteur en théologie, carme d'Angers, 1624, qui y meurt le 4 mai 1640 et est inhumé près le grand autel, V. *son article*, t. I, p. 793, et y rectifier les erreurs, reproduites d'après tous les livres angevins, qui le font notamment curé de Thouarcé. — André *Molnyer*, 1640, 1647. — Jacq. *Hacquet*, 1652, novembre 1667. — Jean-Bapt. *Simon*, février 1668, † le 4 janvier 1689, âgé de 70 ans. — Charles *Jousseaume*, mars 1689, † le 1er mars 1697, âgé de 58 ans. — P... *Rouillard*, mars 1697, mars 1713. — F. *Sirotteau*, avril 1713, † le 8 octobre 1715, âgé de 32 ans. — M. *Lizée*, février 1716, en même temps prieur-curé de Gizeux et d'ordinaire remplacé par un desservant. — René *Néron*, février 1720, qui fait construire en 1723-1724 les trois autels — A partir de 1726, il signe *prieur-curé*. Le jour de Toussaint 1729 il faillit être assassiné, sur les marches du grand autel, d'un coup de baïonnette, que lui porta un nommé d'Aubigny. — *Vellain*, 1748. — *Vellain*, neveu du précédent, 1755. — Vinc. *Favre*, 1781, novembre 1792. — Son vicaire Urb. Fournier fut déporté en Espagne.

La paroisse faisait partie de la terre de Gizeux — et dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election de Baugé, du District, en 1788, de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé. — Elle reçut une première visite des Chouans le 22 fructidor an III, qui abattirent l'arbre de la liberté, brûlèrent les archives communales et emportèrent la caisse en donnant un reçu, signé *Carletel*. Ils tenaient encore le pays en l'an VIII.

Maires : J. *Tessier*, 1792. — Urb.-Martin *Sorin*, 1er messidor an VIII. — Séb. *Coustard de Léchasserie*, 2 janvier 1808, installé le 31 mai, démissionnaire en juin 1818. — Urb. *Renault*, 14 septembre 1818. — Jean *Tessier*, 23 septembre 1824, installé le 10 octobre, démissionnaire le 11 février 1831. — *Abraham*, 2 mars 1831. — J. *Tessier*, 21 décembre 1833. — Alphonse-Maurice *Poulain*, 19 août 1848, démissionnaire. — J. *Tessier*, 27 avril 1851, démissionnaire en décembre 1851. — A.-M. *Poulain*, 19 décembre 1851, non installé. — *Rouannais*, 8 mai 1852. — J.-Franç. *Royné-Brault*, 16 juillet 1852, installé le 25. — *Juchault*, 1869, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192. — Arch. commun. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *Cintré, la Roche, les Coudrais, la Salle*, etc.

Parcé, f., cne de *Lasse*. — *La terre, fief et seigneurie de Parczay* 1539 (C 105, f. 363). — Devait une maille de service pour le domaine au seigneur de Saint-Germain et la bouche et les mains aux seigneurs de Bordes et de la Flèche. — En est sieur Jean Bernard, élu et maître des Comptes d'Angers, 1482, Jean de Clers 1539.

Parcé (*Thomas* de) — et non *Pactius*, comme l'appellent les auteurs modernes — est désigné dans les chroniques anciennes de son nom d'origine, *de Paccio*, que des textes, d'ailleurs défectueux, placent en Anjou aux environs de Gizeux et de Continvoir. C'est ce qui nous fait attribuer, sans autre raison, son origine à Parcé. Il était notaire du comte Foulques, qui, partant pour Jérusalem, le gratifia d'une prébende au Chapitre de Loches; mais il conserva néan-

moins son service auprès de Geoffroi-le-Bel, à la fois comme notaire et comme chapelain jusqu'en 1138. C'est seulement à la mort du prince qu'il se retira à Loches dont il était devenu doyen et dont il se ruina à reconstruire l'église collégiale. Il y mourut le 27 avril 1168. Il est l'auteur d'une seconde rédaction des *Gesta Consulum*, où ses additions ne se bornent pas à des emprunts de Raoul Glaber et des légendaires, mais fournissent quelques indications précieuses, d'après ses souvenirs personnels, comme l'indique le moine Jean. Ce travail a dû être rédigé, au calcul de M. Mabille, vers 1160. On n'en connaît que des copies modernes dont la principale, provenant de Duchesne, est conservée dans les *Mélanges Colbert*, t. XLVI, f. 164-198. — L'ouvrage fait partie des *Chroniques d'Anjou* publiées par MM. Marchegay et Mabille pour la Société de l'Histoire de France. V. l'*Introduction*, par M. Mabille, p. XIV-XXV.

Pareillale (la), m^on^ b., c^ne^ de *Lasse*, avec domaine en dépendant comprenant une réserve de 29 hect., et cinq fermes, ensemble 439 hect.

Parchers (les), f., c^ne^ de *Montreuil-Belfroy*. — *Le lieu des Parchez* 1467, *des P. autrement la Lande* 1484 (G 895). — *Les Perches* 1707 (G 904). — Appartint successivement à Math. Avril 1601, puis à Gille le Blanc 1641, à Antoine Hodin 1651, et par acquêt à André Morin, de qui est gendre en 1707 Claude Malgrape, chirurgien, d'Angers.

Parc-Martineau (le). — V. *Martineau-Cœur-de-Roi*.

Pardaillan d'Antin (*Julie-Sophie-Gillette de*), fille du duc d'Antin et de Gillette de Montmorency-Luxembourg, née à Paris le 2 avril 1724, fut élevée jusqu'à l'âge de 13 ans à Fontevraud et y revint prendre le voile le 1er juin 1753, alors âgée de 29 ans. Chargée quelque temps de l'éducation d'une des filles de Louis XV, Sophie de France, puis nommée grande prieure, elle succéda le 14 mai 1765, à l'abbesse Marie-Louise de Thimbrune de Valence et prit possession solennelle le 10 juillet. Elle partit ensuite pour être consacrée dans la chapelle de St-Cyr devant toute la cour et ne rentra à l'abbaye que le 3 septembre 1767, après deux années distraites en sollicitations pour le renouvellement, qu'elle obtint, des privilèges de l'ordre. La décadence y était complète, et la bonne grâce facile de la nouvelle abbesse ne pouvait essayer que de vains conseils. Quand les vœux furent annulés par la loi, elle déclara y persister et vouloir rester dans la maison. Son titre d'abbesse supprimé, elle fut élue supérieure le 15 janvier 1791 par les religieuses (57 voix sur 68), et déclara accepter encore, aussi longtemps que le lui permettrait sa santé délabrée. Les mauvais jours venus, elle s'enfuit déguisée en paysanne (18 janvier 1793), gagna Angers, puis Paris, où, épuisée, malade, elle fut sans doute quelque temps recueillie à l'Hôtel-Dieu. On y montrait encore en 1804, au témoignage du docteur Gaulay, le lit où la légende la fait mourir. Mais une maison amie et plus digne s'était ouverte pour elle, et c'est dans ce refuge qu'elle est morte le 20 décembre 1797, âgée de 73 ans. — Son portrait, resté aux mains de Mme de Saint-Hubert, son ancienne prieure, morte institutrice à Fontevraud, figurait à la vente de l'abbé Briffault (1867) et a été adjugé 20 francs. Elle y est représentée tenant un livre d'heures à ses armes. — M. Belouin, à Angers, possède sa griffe en vermeil.

Pardoux (*Pierre*), architecte, à Brain-sur-Allonnes, fils d'un maître chirurgien, mari de Marguerite Chartier (17 juin 1737).

Pardriolie (la), f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-L.*

Pareillère (la), ham., c^ne^ de *Tiercé*.

Parenchères (les), f., c^ne^ de *la Chapelle-du-Genêt*. — *Les Eparonchères* (Cass.).

Parenterie (la), cl., c^ne^ de *Beaupréau*, aujourd'hui détruite; — f., c^ne^ de *Rochefort-s.-L.*

Parentière (la), f., c^ne^ du *May*.

Parentrais, f., c^ne^ de *Fougeré*.

Parerie (la), cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé*, dépendance de la chapelle de la Gouberie, vendue nat^t^ le 16 septembre 1791 ; — f., c^ne^ de *Villévêque*. — En est sieur Franç. Landevy 1654.

Parigné, f., c^ne^ de *Lasse*. — Anc. maison noble, appartenant du XIVe au XVIe s. à la famille de Gennes. — En est sieur Pierre de Gennes 1563, n. h. Adam Deschamps par acquêt du 29 août 1623, Mathurin de Cumont et Ambroise de Fay, son beau-frère, qui la vendent en 1669 à Anne de la Barre, veuve de Louis Boisard ; — appartenait depuis le XVIIIe s. à l'Hôtel-Dieu de Baugé ; — vill., c^ne^ de *Saulgé-l'H.* — Anc. fief et maison noble relevant de Sous-le-Puits de Gennes et pour partie des Brosses-Marquier. — En est sieur n. h. Me Jean Cadu 1539, Etienne Dumesnil, avocat, par acquêt sur Pierre de la Jaille le 16 janvier 1587 ; — f., c^ne^ de *St-Silvin*, anc. dépendance de la châtellenie de Pellouailles.

Parigné, ham., c^ne^ du *Voide*. — *Le fief et seigneurie, l'ostel de P.* 1485 (E 1159). — Anc. fief et seigneurie relevant de Gonnord et du Petit-Riou, avec maison noble. — En est sieur René de Clermont Gallerande, vicomte du Grand-Montrevault, 1495, 1507, René Bitault 1538, 1545, Gabrielle Bitault 1574, Christophe de Pincé 1579, 1584, sa veuve, Simonne Cheverue ou Chevereul, 1598, 1630, Pierre Audouin de la Blanchardière, par acquêt judiciaire en 1652 sur Franç. de Pincé. Anne Baudard, veuve de Pierre-André Audouin de la Bl., vendit la terre le 19 mai 1730 à Bernard Avril de Pignerolles, chef de l'Académie d'Angers. Elle était passée en 1782 aux héritiers de sa veuve Jeanne Poupard. — L'étang est depuis le XVIIe s. converti en pré.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 125 ; E 995, 1159.

Parionnerie (la), f., c^ne^ de *la Plaine*.

Paris (le Petit-), ham., c^ne^ de *Mazé*. — *Le lieu nommé Paris* 1504 (E 1072). — *La maison..., appelée la Bouguerie autrement le Petit-Paris près le bourg* 1728 (E 1116). — *Les maisons, jardins, terres labourables et affiées de treilles et arbres fruitiers, situées dans les champs de Paris appellées la Bouguerie ou Petit-Paris* 1751 (E 1123).

Paris (le Petit-), ham., c^ne^ de *St-Martin-*

du-Fouilloux. — *Parvus Parisius* 1326 (G 16). — *Ecclesia parochialis de Parvo Parisius* 1467 (G 10). — Mathieu, fils de Giraud, partant pour la croisade, fonda dans sa terre de Belle-Noue une église paroissiale dont il donna le patronage aux évêques d'Angers, vers 1146, du temps de l'évêque Ulger. Il y joignit le terrain d'un cimetière, en autorisant les habitants nouveaux à y installer leurs maisons. La forêt d'alentour, qui appartenait au comte, venait d'être défrichée, et tout un vaste pays se trouvait en dehors de toute paroisse, comme il fut affirmé par le serment du donateur, qui lui créait ainsi un centre spirituel. Le successeur d'Ulger, Normand de Doué, fit don de cette église nouvelle au Chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers (1151-1153). On ne voit pas à quelle époque précise le nom primitif de Belle-Noue, resté au principal fief, se transforma pour la paroisse en celui du Petit-Paris, corruption, sans doute, de *Petit-Parvis* ou *Paradis*. — Elle s'étendait jusqu'à la rue même du bourg de St-Martin, depuis le moulin de l'Outinière, la Lamberdière, la Chênaie et peut-être le Frêne et comptait *103* feux, *410* hab. en 1793. La seigneurie au XVIIe s. dépendait du château de St-Jean-de-Linières.

Le *curé* était à la présentation d'un chanoine et à la nomination du Chapitre de St-Jean-Baptiste.

Curés : Nicolas *Lemercier*, 1467. — Jean *Binel*, licencié ès-lois, nommé le 7 mars 1468 n. s. — Jean *Bellangier*, ..., qui résigne en octobre 1468. — Jean *Molinet*, 22 octobre 1468. — *N....*, évêque de Sidon, 1511. — Macé *Marais*, 1567. — Jean *Paris*, décembre 1579. — Pierre *Manceau* ou *Le Manceau*, 1594, † en 1601. — Jean *Goureau*, 1603, 1606. — Pierre *Fourmy*, 1607. — .... *Aubry*, qui résigne en 1613. — Mathurin *Massier*, † en 1620. — Et. *Joly*, 1620, † en 1639. — *Bigot*, 1640, 1641. — Louis *Boureau*, janvier 1642. — André *Gaultier*, octobre 1650, † le 5 décembre 1655. — Jean *Bruslé*, quelque temps curé en même temps de Beaucouzé, décembre 1655, août 1659. — Nic. *Foussier*, août 1659, octobre 1663. — *Bourbelin*, installé le 25 juin 1664, † le 15 janvier 1667. — Jacq. *Pocquet*, février 1667, † le 4 février 1679. — Paul *Cardinau*, nommé dès le 5 février 1679, installé le 19. — Jean *Chaudon*, décembre 1684, † le 3 janvier 1709, âgé de 48 ans — R. *Leroyer*, juillet 1709, † le 9 mars 1715, âgé de 42 ans. — Pierre *Brunet*, mai 1715, † à Angers le 21 mars 1742, âgé de 55 ans. — Mathurin *Rompion*, avril 1742, qui résigne au profit de son neveu. — Jean-Baptiste *Rompion*, décembre 1761. — Dans la nuit du 5 au 6 janvier son église est complètement dévalisée par des voleurs. — Il prête serment, signe jusqu'en octobre 1792, — et y meurt le 27 prairial an VII (15 juin 1799), âgé de 72 ans.

On trouve en 1790-1792 Jean *Martin*, maire de la commune, *Porcher*, agent municipal en l'an VI. — Mais dès l'an VIII la commune était réunie à Saint-Martin-du-Fouilloux et la paroisse même fut supprimée au Concordat.

L'Eglise, dédiée à Ste Madeleine, présentait une simple nef (12 mèt. sur 7) avec transept (13 mèt.), sans chevet ni chœur. Elle n'a été détruite qu'en 1823 pour employer les matériaux à la construction du bas-côté de l'église de St-Martin-du-Fouilloux et de la sacristie. L'emplacement en fut vendu pour la somme de 30 francs en 1825 et a été converti en carrière. — Il ne reste d'autre souvenir vivant de la paroisse qu'une *Assemblée*. Elle se tient le 22 juillet au *Bon-Coin*, dont l'hôte a acquis en 1868 l'ancien cimetière.

Arch. de M.-et-L. G 10 et 644. – D. Houss., XVI, 145. — Arch comm. Et.-C. – Note Mss. de M. l'abbé Allard.

Paris (le Petit-), ham., c^{ne} de *Tiercé* ; = h., c^{ne} de *Villemoisant* ; = V. *le Chaumineau*.

Paris (*Jean*), lorrain, maître fondeur, passe marché en novembre 1625 avec le Chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers pour la grande cloche. Il était sans doute nouveau venu, car il ne put trouver aucun répondant. — Il avait livré déjà pourtant en juillet celle de Brossay et pendant 30 ans on le retrouve employé par tout l'Anjou avec son frère Erasme, — en 1626 à Sarrigné, en 1648 à Candé, où il monte son atelier dans la boucherie, en 1654 à Andigné, en 1659 à Auverse.

Pariserie (la Basse, la Haute-), ham., c^{ne} de *Vézins*.

Parisière (la), f., c^{ne} de *Drain*.

Parisot (*Jean*), docteur-médecin, régent en l'Académie protestante de Saumur, 1644, y meurt le 29 juillet 1657.

Parmenier (le), ham., c^{ne} de *la Chaussaire*. — *Terra de Pardineo, de Parmignerio* 1203-1208 (Cartul. Toussaint), domaine donné à l'abbaye de Toussaint d'Angers par Payen de Montrevault, en s'y faisant chanoine.

Parnay, canton Sud et arrond. de Saumur (8 kil.); — à 56 kil. d'Angers. — *Parenai* 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 72). — *Ecclesia in honore sancti Petri apud Petriniacum* 1089 (Ib., f. 78). — *Parrenai* 1100 (Pr. de Champigné, *Dom.*, f. 11). — *Parnaium* 1219 (Fontev., Dampierre). — *Parnay-aux-Coteaux* 1609, 1787 (G Cures). — Le long de la rive gauche de la Loire et sur la crête du coteau, — entre Souzay (1 kil.) à l'O. et au S., Turquant (2 kil.) à l'E. et au S.

La Loire borde le territoire vers N. sur une longueur de 1,700 mèt., sans autre cours d'eau.

La route nationale de Limoges forme levée, longeant le pied du coteau, tandis que sur la crête (61-81 mèt.) circule un simple chemin vicinal, à 600 mèt. de l'église.

En dépendent quatre ou cinq petits groupes partie en caves dans le coteau, la pointe extrême de l'île de Souzay vers l'E., cinq moulins à vent dont quatre le long de l'alignement des maisons qui relient l'église au chemin, et les châteaux de Targé et de Parnay.

Superficie : 654 hect. dont 180 en bois, 190 hect. en vignes blanches renommées.

Population : *114* feux, *576* hab. en 1720-1726. — *580* hab. en 1790. — *596* hab en 1831. — *562* hab. en 1841. — *532* hab. en 1851. — *494* hab. en 1861. — *485* hab. en 1866. — *461* hab. en 1872, dont la principale aggloméra-

tion forme la rue Valbrun (69 mais., 69 mén., 170 hab.). La mairie et la cure seules avoisinent l'église, sur le coteau, — une seule maison vis-à-vis la mairie, sur la route, — le reste épars en groupes inégaux le long de la route, au bord de la rive chargée de verdure, ou dans le flanc du coteau, du haut en bas sillonné d'étroits sentiers presque impraticables, qui grimpent par spirales abruptes ou se brisent entrelacés en brusques zigzags, plongeant à droite et à gauche sur de profondes caves et dominant, à mesure que la vue s'élève, toute une admirable vallée.

Assemblée le lundi de Pâques. — Tous les dimanches, le Carême excepté, bal et danses réunissent à *la Gabelle* les familles, femmes et enfants.

Bureau de poste de Montsoreau. — *Perception* de Fontevraud.

Jolie *Mairie*, construite en 1869, avec *Ecoles* communales laïques *de garçons* et *de filles*, tenues par un ménage.

L'Eglise, dédiée à saint Pierre (succursale, 30 septembre 1807), se dresse tout isolée au faite et sur le rebord du coteau (25 mèt. sur 13). La nef et la façade en pignon sont de reconstruction récente, sauf le portail, décoré, comme celui de Dampierre, de moulures Renaissance et encadré dans un porche voûté en bois avec bancs de pierre. Un dessin en existe au cabinet des Estampes. — Sur la droite et en avant du chœur s'élève le clocher carré, de deux ordres romans, composés d'une fausse arcature que surmontent deux baies plein cintre à double archivolte, sans aucune décoration; au-dessus, une flèche hexagonale en pierre, cantonnée aux angles de fenêtres à pignon saillant, la baie légèrement accoladée, xve s.; dans l'angle S. s'abrite une petite tour carrée d'escalier. Les chapiteaux seuls de la nef sont restés antiques et montrent la gueule béante du démon ou des rangs de feuilles d'eau, coupés aux angles de masques grossiers (xie s.); à l'entrée à droite, se rencontre un bénitier découpé de six lobes intérieurs dans un cube allongé; plus loin, encastré dans le premier pilier, un second bénitier dont les deux angles en saillie sont sculptés de têtes grotesques. — Une travée romane sombre précède le chœur, formé d'une travée ogivale à voûte d'arête, éclairé par deux fenêtres à meneau polylobé (xve s.); dans un vitrail on lit *RP 1588*, date sans doute d'une restauration. A droite s'ouvre une chapelle vide. Il faut remarquer deux *Anges* adorateurs, d'une belle expression, xviie s, qu'on dit provenir de Dampierre. — Dans le pilier du mur, à droite de l'autel, une inscription sur plaque d'ardoise indique la tombe du curé Vallet, autrefois en regard du milieu de l'autel, aujourd'hui brisée et reportée sur la gauche, et la fondation par ses héritiers de divers services « *suivant l'acte passé par « maitre Michel Budan, notaire royal à « Saumur, le 1er juin 1686, le tout pour le « repos de son âme et de celles de ses père « et mère, parens alliez. Prie Dieu pour le « repos de leurs âmes, qu'ils reposent en « paix. — Ainsi soit-il, — et pour moy Urbain « Vallet, son neveu.* » — A la gauche du chœur s'ouvre un retrait en anse de panier, dont l'accolade bordée de choux rampants se couronne d'un joli fleuron épanoui, entre deux hauts montants fleuronnés, la voûte formée de rinceaux saillants en biseau, avec clé centrale armoriée. — Au-dessus une longue et large dalle de pierre dont le bord porte écrit sur le tranchant :

Cy gisent nobles personnes Jehan Du Plessis, sieur de Parnay, en son vivant escuier et conseiller du roy de Sesille, qui trespassa le XXVIIIe jour de novembre mil IIII^c LXXVI, et aussi damoiselle Michelle Des Clausis, dame de Parnay, qui trespassa le XVIe jour d'octobre mil IIII^c LXXIX.

Au-dessous, sur le plat même de la pierre, on a ajouté au xviie s.

Cy gist noble personne Floran de Richodeau | qui déséda le IIe jour ...., écuier, sieur de Mongeville et seigneur de Parnay.

Un banc fixe à dossier cache maladroitement la face du tombeau, qui paraît avoir conservé une décoration remarquable. Un dessin en existe à la Bibl. nat., Mss. Ordre du St-Esprit, v° Du Plessis. — Au-dessus est posée une jolie petite Vierge en bois doré (xviie s.). — Non loin pend une lampe ardente entretenue au pétrole.

Le *presbytère* a été acquis par la commune le 4 août 1837. — L'ancien *cimetière*, auprès de l'église, s'est affaissé en partie dans des caves, formant une excavation de 10 à 12 mèt. de profondeur, où des arbres ont poussé. Le nouveau s'apperçoit à 800 mètres de là, dans la campagne.

Lors de la reconstruction du château, vers 1830, il a été trouvé un lot de médailles romaines et une statuette représentant un soldat romain. — L'église au xie s. faisait partie du domaine de l'évêché d'Angers et était inféodée au chanoine Rainard, qui du consentement de l'évêque Geoffroy en fit don à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers en 1089. Elle était passée plus tard au patronage de l'église cathédrale de Poitiers, dont le Chapitre y percevait les 2/3 des dîmes, laissant l'autre tiers au curé.

Curés : Raoul *Arnauld*, 1419. — Jean *Barbier*, licencié ès-lois, 1449, 1480. — Jean *Barbier*, son neveu sans doute, 1522. — Louis *Gâteblé*, 1553, 1555. — Michel *de Brénezay*, 1574, 1584. Ses registres sont conservés. — Gilles *Mauxion*, 1584. En septembre 1587 et pendant quinze jours, il eut les huguenots sur sa paroisse. — Urbain *Nau*, 1605. Son testament est du 21 décembre 1609. — Martin *de Brénezay*, 1610, † le 19 août 1634. Son testament est du 6. — Jean *Lecourt*, avril 1635, 1646. — Guill. *Boux*, V. *ce nom*, 1649-1653. — Mic. *Besnard*, 1655, 1665. — Urbain *Vallet*, 1678, † le 7 mars 1686, âgé de 35 ans. Sa tombe est dans l'église. — René-André *Carré*, mai 1686. — Pierre *Mottet*, juin 1687, chanoine de Candes et prieur de St-Jean-de-Sauve, † le 15 mai 1718, âgé de 70 ans. — T. *Juteau*, anc. vicaire, qui signe curé dès le 14 mai 1718, juillet 1719. — Jean *Poussineau de la Motte*, janvier 1720, décembre 1758, † chanoine de Montreuil-Bellay le 2 décembre 1761, âgé de 66 ans, où son épitaphe se voit encore dans l'église. — René-Godefroy

Poussineau de Vandœuvre, décembre 1758, avril 1765. — Pierre *Achard*, août 1765, † le 26 octobre 1784, âgé de 63 ans. — *Audios*, janvier 1785, qui permute contre un canonicat de Ste-Radegonde de Poitiers, octobre 1786. — Ant. *Pallu de la Fuie*, octobre 1786, qui permute le 12 juin 1788. — César *Minier*, installé le 13 juin 1788, octobre 1792, qui devient curé de Nantilly.

La construction du château, sinon la constitution du fief, doit être postérieure à l'établissement du chemin de Saumur à Montsoreau par la vallée, qui encore au XIVe s. ne pouvait servir qu'en été. V. t. II, p. 5, col. 2. — Le premier seigneur connu est Jean du Plessis dit *le Bègue*, écuyer d'écurie du roi René en 1454, plus tard son conseillor, dont la tombe se voit encore dans l'église. — Son petit-fils Jean du Plessis, dit *Courtron*, l'avait vendu vers 1530 à Gaspard de Mirebeau, docteur en médecine, Angers, qui le relevait de Chandoiseau. — Une nouvelle vente le fit passer en 1551 à Guill. Ledoyen dont la fille Florence était femme, en 1578, d'André de la Roche, sieur de la Perrière ; — Franc. Ledoyen 1583, — Florent de Richaudeau, mari de dlle Anne de Bézanne, † le 12 mars 1658, âgé de 37 ans ; — Besnard de Richaudeau, † le 17 juin 1710 ; — Urbain-Jacques de Rich., † le 23 avril 1750. — Sa fille Marie avait épousé, le 3 février 1733, Emery Du Puy, commissaire d'artillerie, dont les héritiers ont vendu la terre vers 1843 à M. Béquet, mari de Mlle de Marconnay. Le château, transformé en habitation moderne de deux étages, a perdu ses deux tours et tout caractère antique, dont trois dessins de Gaignières conservent seuls le souvenir. — La chapelle aussi est détruite. Elle existait dès le XVIe s. et avait été à nouveau consacrée le 10 juillet 1771.

La seigneurie de la paroisse était contestée entre le seigneur de Targé, qui avait fourni le terrain de l'église, et celui de Parnay, qui tenait ses droits du Chapitre de Poitiers. Plus d'un acte les accorde en les traitant de « coseigneurs ». En 1788 c'est Jean-Henri de Targé qui figure en titre. — La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, de l'Archiprêtré, de l'Election et du District de Saumur.

Maires : Mauriceau, 1er messidor an VIII. — *Dupuy de Briacé*, 7 floréal an XII. — *Gigault de Marconnay*, 2 janvier 1808, † le 23 avril 1811. — Edouard *Dupuy de Parnay*, 20 mai 1811. — Urb. *Mauriceau*, avril 1815. — E. *Dupuy de P.*, 12 juillet 1815. — César-Concorde *Dupuy de P.*, 25 mai 1821. — *Mauriceau*, 13 septembre 1830. — Henri *de Marconnay*, installé le 15 février 1835. — Pierre *Beaufils*, 20 août 1848. — H. *de Marconnay*, 12 juillet 1852, installé le 30. — Pierre-Théophile *Berthelot*, 6 février 1857. — *Allain*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 311 ; 194 ; E 1828 ; G 262-263 et Cures. — Arch. comm. Et.-C. — Topogr. Grille. — *Répert. arch.*, 1869, p. 27. — Note Raimbault. — Pour les localités, voir, à leur article, *Targé*, *la Gabelle*, etc.

Parnay, chât., cne de *Genneteil*. — *Pernay* (Cass.), avec chapelle. — Anc. fief et seigneurie, dont est sieur Augustin Petit, par son mariage le 24 janvier 1665 avec dlle Elisabeth de Vacher, — Julien Marguerite Dosdefer, mari de Geneviève Petit, 1675, François Poullain, mari de Geneviève Dosdefer, 1681, François-Jos. Poullain, leur fils, lieutenant général de la Sénéchaussée de la Flèche, 1726, — Franç.-Julien Aumont, sieur de Bazonges, mari de Marie Hubert, 1786. — Leurs héritiers vendirent la terre en 1819 à Franç.-Jean-B. Destriché, — et son fils, Louis-Adolphe Destriché, receveur de l'enregistrement, le 2 novembre 1844 à Charles-Ludolphe Virmont, ancien officier russe établi en France en 1815 et marié avec dlle Camille Sauquaire de Souligné. Ce dernier fit enclore le parc et reconstruire le château, qui porte à chaque angle une tour pentagonale et sur la façade, à hauteur du premier étage, les bustes en médaillons de Luther et de Calvin. L'ancien manoir est transformé en servitudes ; — à côté est conservée la fuie ; — avec parc, prairies, vergers, bois, neuf métairies, ensemble 393 hectares ; — le tout acquis de Mme veuve Virmont le 12 décembre 1864 par Amédée-Charles-Clément, comte de Paillot, ancien chef de bataillon, qui commandait pendant la guerre de 1870 le 29e régiment de mobiles, formé des trois premiers bataillons de Maine-et-Loire.

Parnay, f., cne de *Vernoil*. — *Dominium de Parenaio* 1210-1215 (H.-D. *B* 97, f. 1). — Anc. fief et seigneurie qui appartenait dans les premières années du XIIIe s. à Raimond de Thouars par donation du roi Philippe-Auguste, et plus tard à la famille de Broc, — avec château fort, dont on reconnaît encore les restes de la motte féodale, au point culminant du plateau. Sur une petite colline voisine s'élevait une grande chapelle, dédiée à saint Antoine, d'après le Pouillé de 1783, suivant d'autres à saint Ambroise, fondée le 10 mars 1533. Elle était desservie en 1790 dans la chapelle de la Ville-au-Fourrier, mais n'a été détruite que sous l'Empire. Il n'en reste plus trace, et quoique les chapelains titulaires, Pierre *de Bigny*, 1685, mort à Angers le 19 octobre 1702, Gabriel *Toustain*, doyen de St-Pierre d'Angers, 1700, Henri-Jean-Baptiste *de Broc*, 1751, Ch.-Franç. *Fontaine*, 1776, se qualifient de *prieurs*, on ne voit pas de quelle abbaye ils se recommandaient.

Parnay (le Petit-), ham, cne de *Vernoil*.

Parpacé, chât., cne de *Bocé*. — *Prapeciacus*, *Parpeziacus*, *Parpeciacus* 1077, 1080 (Cart. St-Aubin, fol. 80 et 81). — *Parpeceium* 1093 (Pr. de Bocé, ch. or. 10-11). — *L'hostel, domaine, etc., de Parpacé, l'herbergement, l'ayreau, vergers, boys joignant à l'hostel* 1409 ; — *la terre et seigneurie de P. c'est assavoir les hostelz de P., l'estre, courtilz et jardins* 1565 ; — *le château, cellier, remise, écuries, étable, tourelles, cour, jardin* 1772 (Chartr. de Parp.). — Anc. seigneurie avec haut donjon, dominant sur une butte la route et le pays. Le domaine relevait pour moitié de Fontaine-Milon et de Sermaise, la haute justice, de Baugé, et le fief, de la Motte-Ménil qui plus tard devint son annexe. Le tenancier percevait sur les

moulins bannaux de Baugé le quart des gains de blé, 2 boisseaux par an sur le premier blé nouveau, toutes les farines confisquées.

Les premiers seigneurs connus, qu'on trouve mentionnés dès le XIe s., portent comme partout le nom de la terre, Vaslin, Engenald, Hamelin de Parpacé, — Simon en 1336, 1352, Ambroise de P. en 1408, mari de Jeanne du Bellay, Guill. de P. en octobre 1453, qui servait aux guerres de Guyenne dans la compagnie de Daillon, et dont l'héritière l'apporta à la maison de Vendomois; — Jean de Vendomois 1485, 1502, par sa mère Anne de Parpacé. Jacqueline de Vendomois, femme d'Ant. de Beauxoncles, chevalier, vendit le fief le 27 juin 1602 à Franç. Dubois, mais il en fut fait retrait par le second mari de Jacqueline, Louis de Perriers, 1606, sur qui eut lieu une saisie judiciaire, suivie d'une vente le 15 mars 1632 au profit de M. de Boisard. Celui-ci céda ses droits à Mathurin Du Rideo, assesseur criminel de Baugé, son beau-frère, dont la tombe gît cachée sous un meuble dans la sacristie de l'église de Bocé, V. t. I, p. 374. A en croire son épitaphe, rédigée en latin par son fils Laurent, avocat au Parlement de Paris, et que fit poser là l'héritier de Parpacé, son autre fils Mathurin, doyen en 1680 des gentilshommes ordinaires de la vénerie du roi, le père, était un lettré, qui après ses études de droit à Toulouse, s'était fait recevoir docteur en l'Université de Padoue, avait parcouru l'Espagne, l'Italie, la Sicile, l'Allemagne, la Belgique, et de retour avait pris rang parmi les avocats le plus consultés, avec une certaine réputation pour ses vers latins et français, *studiorum amenitates quæsivit...., ut indicant.... carmina tam latina quam vernaculo ruthmo conscripta.* Il mourut le 13 décembre 1672, âgé de 64 ans. — Il tenait sa charge auprès du tribunal de Baugé du frère ou du père de sa première femme et s'en était démis au profit de son fils Mathurin Du Rideo, mari d'Anne de l'Etoile, qui meurt âgé de 60 ans le 2 novembre 1726. Leur fille Marie-Anne Du Rideo, épousa le 24 janvier 1736 Charles-Louis-Maximilien de Vansay, chevalier. Elle vivait encore en 1787 et fonda cette année le 13 juin un lit en l'Hôtel-Dieu de Baugé au profit des paroissiens de Bocé et particulièrement des fermiers et domestiques de Parpacé. Le domaine appartient encore à son arrière petit-fils, M. le comte de Galembert, qui y réside.

Au faîte culminant d'une série de côtes, entre Cuon et Baugé (4 kil.), le manoir se dresse sur un haut mamelon, planté de sapins et qui paraît avoir été découpé en rectangle. Les murs, sans fondations, mesurant une épaisseur de 7 pieds sur les grands côtés, moindre ailleurs de moitié, présentent la forme d'un carré parfaitement orienté sur ses angles dont deux, vers N. et vers S. s'engagent dans une grosse tour de 6 mèt. de diamètre à la base, la tête écrasée par un toit en capuchon, la tour vers N., qui sert d'escalier, allant s'évidant sensiblement de la base au sommet, l'autre divisée en appartements habités. Le logis porte deux étages, au dessus de la salle basse, voûtée en pierre, qui contenait autrefois le four, le puits et une vaste cheminée; — au premier, une grande et belle salle (30 pieds sur 20), carrelée en briques, avec 3 fenêtres sur machicoulis aux grandes faces, 2 aux petites, aujourd'hui transformée en atelier d'artiste. Un escalier en bois mène à la partie supérieure, restée inachevée, sans voûte, et reprise au XVIIe s., comme l'indique le style d'ornementation des fenêtres et des machicoulis et la date *1652* inscrite sur un accoudoir extérieur. De cette hauteur (45 pieds) on découvre un horizon magnifique et jusqu'au château de Thouars (48 kil.). L'appareil offre un assemblage confus d'un grossier moellon, entremêlé d'énormes blocs et formant comme une carapace au mur intérieur en appareil régulier. Il est difficile d'assigner une date à cette construction que je ne crois pourtant pas plus ancienne que la fin du XVe s. — A 50 mèt. du donjon, s'élève l'habitation actuelle, édifice du XVIe s., en forme d'étroit rectangle présentant autrefois une face aveugle vers N., défendue vers l'O. par un corps de logis carré et se reliant à une enceinte irrégulière, flanquée aux angles de tours, dont une existe encore, l'œuvre entière d'ailleurs transformée et décorée à l'intérieur de curieuses collections artistiques. La cuisine conserve une cheminée remarquable dont le manteau aujourd'hui écroulé portait sur une colonnade, XVIe s. Une couple de colonnes, qui subsiste encore, lui formait comme un vestibule.

Deux avenues conduisaient au logis, et au-dessous du petit bois attenait la chapelle de Changé.

Parpacé, f., cne de *Pruillé*.

Parque (la), cne de *Chantocé*.

Part (la Basse, la Haute-), ff., cne de *Chantocé*.

Parterre (le), f., cne de *St-Rémy-la-V.*

Parthenay, f., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.*

Parthenay (*Aliénor* ou *Eléonore* de), est abbesse de Fontevraud de 1373 au 12 janvier 1390 ou 1391. On trouve pourtant dans cet intervalle en 1381 et 1383 une abbesse du nom d'Isabelle.

Gall. Christ., t. II, p. 1324. — Nicquet, p. 468. — Bodin. — Clément, *Gabr. de Roch.*, p. 356.

Pas (le), cl., cne de *Bouillé-M.*; — cl., cne d'*Etriché*; — f., cne de *Grez-Neuville*; — ham., cne de *Montigné-sur-M.*, avec croix de carrefour et chapelle ogivale, de construction récente; — f., cne de *Pruillé* (Cass.).

Pas (*Manassès* de), marquis de Feuquières, fils du premier chambellan d'Henri IV, mort à Ivry, et de Madeleine de la Fayette, naquit à Saumur le 1er juin 1590. Entré au service à 13 ans, il monta de grade en grade, maréchal de camp dès 1625, et bientôt conseiller intime et exécuteur de toutes les grandes entreprises de Richelieu, qui obtint en 1632 sa conversion au catholicisme et l'envoya en 1633 comme ambassadeur extraordinaire près les cours protestantes d'Allemagne et du Nord. Il y revint en 1635, puis sa mission terminée, reprit un commandement et tomba devant Thionville blessé et prisonnier. Il y mourut de ses blessures le 14 mars 1640, « à

« même jour, — dit la légende de son portrait « gravé par Moncornet, — que son père, premier « chambellan de Henry le Grand, fut tué à la « bataille d'Ivri, faisant la charge de maréchal de « camp. » Ses *Lettres et négociations* de 1633 ont été publiées en 1753 (Paris, 3 vol. in-12) par l'abbé Pérau. Ses *Instructions* et ses *Mémoires originaux*, avec diverses lettres du roi Louis XIII et autres documents concernant ses négociations, sont conservés au Mss. 3703 de l'anc. fonds Français, Bibl. nat. Il laissait de sa femme Anne Arnauld huit enfants dont deux ont continué l'illustration paternelle. C'est à une biographie plus complète et surtout moins réduite aux documents Angevins qu'il appartient de la mettre en lumière.

Pas-au-Blanc (le), ham., c^ne^ de *la Ménitré*.

Pas-au-Roi (le), c^ne^ de *Tancoigné*, vill., cité en 1601, 1670.

Pas-Besnier (le), f., c^ne^ de *Villévêque*.

Pas-Brégeon (le), f., c^ne^ de *Mouliherne*.

Pascal (*Louis*), imprimeur protestant, à Saumur, y est inhumé le 2 avril 1609.

Pas-Chevreau, f., c^ne^ de *Ste-Christine*. — *Pastus Caprelli* 1030-1050. — *Bordaria terre ad Paschevrel* 1080 circa. — *Locus qui dicitur Passus Caprelli* 1180 (Pr. St-Quentin, ch. or.). — Donne son nom au ruiss. qui naît sur la c^ne^ de *la Pommeraie*, limite St-Quentin-en-Mauges avec Ste-Christine, fait mouvoir le moulin de l'Epine et se jette au-dessus du moulin de Clapeau, dans la rivière du Jeu, grossi à gauche par le ruiss. des Chalonges; — 3,100 mèt. de cours.

Pas-d'Agré (le), ham., c^ne^ de *St-André-de-la-Marche*. — *Le Pas Dagré* (Broutelle). — *Le Padagré* (Cass.).

Pas-du-Feu (le), ham., c^ne^ d'*Armaillé*.

Pas-Jubert (le), cl., c^ne^ de *Noellet*.

Pas-la-Dame (le), ruiss. qui naît, en temps de pluie, sur la c^ne^ des *Cerqueux-de-M.*, entre le Puy-au-Brun et la Bardonnière, se jette dans le petit étang de Daillon; — 4 kil. de cours. — L'étang du Pas-la-Dame, dont il traverse l'emplacement aujourd'hui desséché, sur le chemin des Cerqueux à Daillon, formait jusqu'au XVIIe s. une des principales richesses de la cure qui l'arrenta aux seigneurs de Daillon de qui plus tard les curés l'affermaient.

Pas-Mortagnais (le), cl., c^ne^ de *St-Léger-du-M.*, sur le sol défriché de la forêt de Mortagne.

Pas-Noir (le), ruiss. qui naît en deux branches principales, sur la c^ne^ de *St-Laurent-des-A.*, dans la forêt de la Foucaudière, et se jette dans le ruiss. des Robinets, laissant à droite le Petit-Chauminier et le Grand-Pas-Noir, à gauche, le Petit-Pas-Noir et la Guessière; — 3,000 mèt. de cours; — a pour affluent la Robille; — (le Grand-), ham., c^ne^ de *St-Laurent-des-A.* — Anc. maison noble relevant de Chantoceaux. — En est sieur Jean Levoyer 1455; — (le Petit-), f., c^ne^ de *St-Laurent-des-A*, vendue nat^t^ sur Binet Jasson le 17 prairial an VI.

Pas-Péan (le), ham., c^ne^ de *Bouzillé*.

Pasquerale du Rouzay (*François*), docteur de Sorbonne, chanoine théologal de St-Maurice le 10 avril 1728, grand archidiacre le 29 mars 1738, puis vicaire général de l'évêque et official du diocèse, fut reçu de l'Académie d'Angers en 1734, † le .. mars 1750, âgé de 62 ans. Son épitaphe sur marbre noir existe encore dans le pavé du transept N. de Saint-Maurice d'Angers, V. *Répert. arch.*, 1869, p. 13.

Pasquier (*Nicolas*), est cité par Pocquet de Liv. dans son *Hist. de l'Université*, comme l'auteur d'une histoire « fort plaisante » de N.-D. des-Ardilliers ou de son chapelain.

Pas-Robin (le), croix de bois, c^ne^ du *Lion-d'Angers*, sur l'emplacement où s'arrêta, dit-on, St Martin. Entendant sonner la messe de minuit à l'église de Gené, il descendit de cheval, posa son bâton et s'agenouilla. On y montre sur la pierre brute qui borde le chemin les traces de son genou, du bâton et d'un pied de cheval Cette légende est des plus populaires du pays, qui s'y rend en pèlerinage pour la fièvre. — Le terrain dépend de la ferme de la Trochuaire; — ham., c^ne^ des *Ulmes*.

Passage (le), f., c^ne^ de *Vernantes*.

Passage-Michel (le), c^ne^ de *Roussay*, passage sur la Moine, qui semble correspondre à un tronçon de voie dont le tracé est visible jusqu'au carrefour Michaud sur et vers la Renaudière.

Pas-Saint-Martin (le), carrefour, c^ne^ de *Douces*, avec croix de pierre dès le XVe s. sur le chemin de Vaudelenay.

Passandière (la), f., c^ne^ d'*Avrillé*.

Passavant, canton de Vihiers (14 kil.), arr. de Saumur (33 kil.); — à 54 kil. d'Angers. — *Passavantum* 1060 circa (Topogr. Grille). — *W. de Passavante Castro, W. de Passavante* 1061 (L. N., ch. 119 et 165). — *Castrum, stagnum de Passavant* 1092 (Dénezé, ch. or. et Liv. d'A., f. 69). — *Ecclesia Sancte Marie de Passavanto cum capella Sancti Stephani* 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Senscallia de Passavento* 1236 (Ch. or.). — *La ville de Passavant* 1571 (Aveu de la Cure). — Entre Cléré (3 kil.) à l'O., Nueil (2 kil.) à l'E. et au N, le département des Deux-Sèvres, au S.

Sous le bourg aborde la tête du vaste étang, qui en prend le nom, quoique dépendant presque tout entier de Cléré, — et d'où sort, en animant un moulin, la rivière du Layon. Son affluent la Suère forme en partie limite vers S.

Les chemins d'intérêt commun de Tigné et de Nueil s'entrecroisent dans le bourg même.

En dépendent le vill. de Laigné (11 mais., 30 hab), les ham. de Guinchereau (4 mais., 14 h), du Chatellier (6 mais., 18 h.), de Guinefolle (3 mais., 11 hab), partie du Chêne-Rond (3 mais., 10 h.), 7 fermes ou écarts dont un de 2 maisons.

Superficie : 468 hect. dont 46 hect. de vignes, arrachées, puis replantées depuis 30 ans, 35 hect. de bois.

Population : 65 feux en 1697. — *75* feux, *339* hab. en 1720-1726. — *343* hab. en 1790. — *374* hab. en 1831. — *375* hab. en 1841. — *345* h. en 1851. — *309* hab. en 1861. — *303* hab. en 1866. — *298* hab. en 1872, dont *168* (65 mais., 70 mén.) au bourg, qu'étreignent Cléré et Nueil,

partie même de la rue vis-à-vis la mairie dépendant de Nueil, — en décroissance d'ailleurs rapide et profonde.

Foires : le mardi de Pâques et le 29 septembre jusqu'en 1820, plus le 26 décembre depuis 1825 jusqu'en 1834, — déchues depuis en simples *assemblées*, celle du 29 septembre transférée au lundi de la Pentecôte; — les *marchés* même sont perdus. — La *mesure* locale comptait 16 boisseaux pour 13 boisseaux 1/3 des Ponts-de-Cé.

Bureau de Poste de Nueil. — *Perception* de Trémont.

Ecole mixte dans une maison acquise par autorisation du 10 janvier 1842 par acte des 2 mars 1841 et 27 février 1841. — Un cabinet, auprès du grenier y sert de salle de *Mairie*.

L'*Eglise*, dédiée à St Etienne, fut réduite au rang d'oratoire par arrêté du 18 octobre 1791 et rétablie en titre de succursale le 26 décembre 1804. La nef de 3 travées a été reconstruite, avec une réduction en largeur et en longueur de deux mètres, par adjudication du 12 janvier 1862, dont les travaux étaient terminés dès le mois d'avril 1863 (archit. Bonnet, d'Angers). — Elle était alors presque tout entière pavée de tombes plates, avec inscriptions, de René Lemaignan, 1637, J. Gautreau, 1749, Catherine Gillot, femme du chirurgien Jacq. Cirot, 1751, Marie Nau, 1770, Franç. Pihoné, 1775, Rose Neau, 1781. — La partie antique comprend le chœur, qui abrite l'autel, la voûte en berceau soutenue par deux larges bandeaux plats saillants entrecroisés (XIe s.), que portent deux bizarres et curieux chapiteaux romans, formés d'entrelacs de têtes d'hommes et de rinceaux variés; — suit l'abside voûtée intérieurement en cul-de-four, mais qui ressort à fond plat carré, en moyen appareil régulier, avec fenêtres plein cintre à claveaux nus, sans moulures ni saillies, le pignon et tout le toit du chœur porté autrefois sur une ligne de modillons, têtes et animaux grotesques, la plupart tombés (XIe s.). — Deux chapelles (dont une de 7 mèt. sur 4, l'autre de 4 m. sur 3 m. 50), formaient les bras de la croix, celle de St François, transformée en sacristie, où sont réfugiées, avec deux statuettes XVIIe s. de la Vierge et de saint Etienne, les tombes de haute et puissante dame Louise-Françoise de l'Estang, † le 19 novembre 1735, avec l'écu double à ses armes et à celles de Caravas, — de Louise-Antoinette Gouffier, morte âgée de 2 ans, le 9 juillet 1731 — et de Pierre-Marc-Antoine Gouffier, † en mai 1740. On retrouva en 1833 leurs statues dans la terre, devant le porche de l'église, où elles avaient été transportées pour étayer le pied de l'arbre de la liberté planté dans le cimetière, qui surplombe le chemin en pente ravinée vers la vallée de l'O.

Sur l'autre bord du Layon s'élève, attenant à un petit logis, les restes de la *chapelle Saint-Martin*, ancienne aumônerie, qui appartenait en dernier lieu à l'hospice de Montreuil-Bellay. La façade en est tombée. Au fond du chœur, entre les trois murs, domine encore une jolie statuette de St Sébastien, du XVIIIe s., comme la construction même.

Aux alentours, dont les champs sont encombrés de fondations, au Chatellier, sur la rive droite du Layon, la tradition, encore accréditée dans le pays, place — et non sans vraisemblance — le centre antique. La voie d'Argenton-Château se frayait là son passage en droite ligne par Tigné jusqu'à Brissac, croisée sur la rive gauche du Layon par la voie montant de Maulévrier à Nueil. C'est Foulques-Nerra, croit-on, qui à ce point même transféra le bourg et l'église en y construisant une forteresse.

Aucun titre ne parle de la fondation de la paroisse. L'église date évidemment des premières années du XIe s., comme le château primitif. Foulques en avait confié la garde à un vaillant soldat, *vir strenuus*, du nom de Sigebrand, dont le fils Guillaume appela, auprès de lui, comme l'avait fait son père à Vihiers, les moines de St-Florent, en leur assurant des revenus suffisants pour vivre. On y voit constituée ainsi au XIIe s. l'église ou chapelle *St-Etienne*, chapelle du château proprement dit, plus tard érigée en cure paroissiale, dont est titulaire Franç. *Bouchet*, 1494, Jean *Rivaut*, 1505, Urb. *Rallier*, 1581, Eustache *Foullard*, 1611, 1620; elle s'élevait dans la cour basse et fut rasée en 1626. — Tout au même temps et dès le XIIe s. le faubourg du Rondray, attenant au château, forme une autre paroisse avec l'église de *Notre-Dame*, desservie par les moines, et auprès de laquelle l'abbé de St-Florent avait pris en 1236 l'engagement d'entretenir quatre religieux prêtres. — Le service en passa bientôt à la charge d'un curé, qui, lors de la destruction de St-Etienne, eut à régir « les deux paroisses réunies et incorporées « ensemble de Notre-Dame et de St-Etienne », double vocable que les titres rappellent longtemps.

Prieurs : Girard, 1180. — Geoffroi *de St-Gondon*, 1184. — Simon *Malard*, 1210, 1224. — Guill. *de la Barre*, 1286. — Guill. *de Sulié*, 1292. — Jean *Bienassis*, 1486. — Jean *Du Vau*, 1487. — Jean *Amadou*, 1495. — Jean *Du Vau*, 1504. — Jean *Bouvereau*, 1579. — Denis *Thévenard*, aussi prieur d'Allonnes, 1679, 1686. — Jean *Péan*, 1720, † à Angers le 25 août 1729. — André *Gasnier*, 1758.

Curés de Notre-Dame : Philibert *Lebeau*, 1464. — Jean *Boireau*, 1571. — Joachim *Lamy*, 1608 — René *Pelletier*, 1620. — Franç. *Pèlerin*, 1625. — Jacques *Portier*, 1626, 1639. — *Boussion*, 1640. — Pierre *de Grangère*, 1643. — Ambroise *Rousseau*, 1634. — Jean *de Signy*, 1650. — Simon *Couronné*, 1664, 1668. — Nic. *Portier*, 1671. — Noël *Fournier*, 1682, † le 19 septembre 1707, comme l'indique son épitaphe dans l'église. — *Gendrot*, novembre 1707. — Louis *Delaunay*, 1708, 1725. — *Le Pousset*, 1728. — Salomon *Nau*, 1735, † le 24 février 1775, âgé de 71 ans. — J.-B.-Claude *Desfossés*, mai 1775, qui résigne en janvier 1790. — Louis-César-François *Dubled*, vicaire de Vernantes, installé le 16 novembre 1790, jusqu'au 7 avril 1792.

Le fief appartenait à la fin du XIIe s. à Geoffroi de la Troche, mari d'Agnès de Passavant. C'est son fils Geoffroi qui fit reconstruire le château

vers 1210 sur l'emplacement actuel, alors occupé par le four du prieuré qu'il indemnisa largement. Sa fille aînée Isabelle épousa vers 1230 Guillaume de la Haie en Touraine, mort avant 1255. Il devient le chef en Anjou d'une puissante famille, qui domine bientôt tout le pays de Vihiers, Coron, Chemillé et partie des Mauges. Elle portait *d'or à 2 faces de gueules à l'orle de 9 merlettes de gueules sur les faces, 4 en chef, 2 en face, 3 en pointe.* Une charte française de 1280 des Archives de M.-et-L. conserve un très-beau sceau de Barthélemy de la Haie. — En 1359 et 1360 on y voit installée une garnison anglaise, dont le traité de Brétigny stipula l'expulsion. — Ant. de la Haie, fils de Louis de la Haie et de Marie d'Orléans, est élu abbé de St-Denis en France en 1498, où sa tombe figure encore. On la trouve reproduite dans le recueil de M. de Guilhermy, t. II, p. 182-184.— Le mariage de sa sœur Yolande porta la terre dans la maison d'Armagnac de Nemours qui allait s'éteindre à Cérignoles (1503). A défaut d'héritiers, elle revint à Renée de la Haie, fille de François et de Catherine de Clermont qui épousa Joachim de Montespédon. — C'est sans doute de son union pendant un demi-siècle avec le marquisat, puis duché de Beaupréau, qu'elle retint le titre de baronnie qui lui est attribué dans les documents postérieurs au XVIe s. — Guy III de Scépeaux, légataire de Philippe de Montespédon, aliéna vers 1570 le château de Passavant, que dès 1579 possédait Gilbert Gouffier, marquis de Boisy, — et sa famille jusqu'aux approches de la Révolution. Charles-Jean de la Vallée Rarecourt, marquis de Pimodan, baron de Buxière, en est seigneur en 1783-1788.

La paroisse dépendait du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Vihiers, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Vihiers.

Le château antique n'est plus qu'une ruine, dont certaines parties pourtant sont encore habitées en ferme et dont l'ensemble reste imposant, planté sur un escarpement de rocher de 20 à 25 m. de hauteur, autour duquel circulaient d'immenses douves, baignées par l'étang et par les eaux vives du Layon. Un pont de pierre de 3 arches les traverse, dont la dernière s'ouvrait à un pont-levis, débouchant devant un large portail avec guichet refait au XVIe s.; — à distance, à droite, un corps de logis s'avance sur les douves — à gauche une tour ronde, formant sur la cour un bâtiment rectangulaire à toit tronqué. La cour, vaste cercle bordé par de hautes courtines avec un large chemin de ronde, contient vers N.-E. la fuie et se rétrécit dans un étroit passage, défendu par une herse, qui donnait accès à l'habitation seigneuriale, occupant en équerre les faces vers l'O. et vers S., aujourd'hui ruinées ou reconstruites, — avec 4 grosses tours, dont deux accouplées à l'angle principal, la plus grosse couronnée d'une salle ronde, avec 8 fenêtres ou meurtrières et des cheminées du haut en bas. L'escalier qui y mène forme une élégante cage en limaçon, à trois pans coupés, dont la porte basse en granit est surmontée d'une charmante et large baie avec accolade et montants fleuronnés, le cintre chargé de vignes et de raisins rampants. On reconnaît encore la chapelle, voûtée de rinceaux d'ogive en saillie retombant sur des culs-de-lampe sculptés du XIIIe s., le fond rempli par un large arceau autrefois décoré de peintures, — l'écurie de 80 pieds de longueur; — dans les soubassements, les cuisines; celle qui sert encore conserve une plaque en fonte armoriée d'un aigle éployée, avec le cordon de l'Ordre et deux lions pour support; — à part, à l'extrémité vers S., la salle dite du Trésor ou du Parquet, voûtée à six pans d'ogives, avec doubles tores ronds accouplés sur des colonnettes à chapiteaux, XIIIe s. — Un dessin des ruines a été donné par Hawke, dans l'*Anjou* de M. Godard. — Des jardins hauts et bas communiquaient par une allée à la chaussée de l'étang; — le tout vendu nat^t le 18 thermidor an IV pour la somme de 3,952 livres. — Quinze jours auparavant avaient été vendus les moulins bannaux et le grand étang.

Maires : Pellu, 1er messidor an VIII, † le 9 messidor an XIII. — Jos. *Frogier*, 2 janvier 1808. — Armand *Rabouin*, 1832. — Gabriel-Félix *Binsse*, 4 décembre 1840, installé le 8. — Joseph *Reclus*, installé le 22 septembre 1855. — René *Moron*, 1861. — *Dittière-Gapy*, 1866 — *Guittière*, 1870. — *Gaudicheau*, 1871, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193 et 202; E 2824; H Prieuré de Passavant, dont le carton comprend sept chartes originales (XI-XIIIe s.); Prieuré de la Rimonnière, 1280; Q Vent. Nat, 411, 509-510 et 731.—D. Huynes, Mss. 88, 177, p. 313.—Topogr. Grille.—*Arch. d'Anj*, t. I, p. 66.—*Affiches*, 27 mai 1793. —*Répert. archéol.*, 1869, p. 2, 13, 16, 40, 45.— Bibl. Nat., Mss. franç. 704. — De Guilhermy, *Inscript. de la France*, t. II, p. 182-184.—*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1875, p. 385.

Passavant (*Guillaume* de), fils de Guill de P. et de la fille du seigneur de Martigné-Briant, fut élevé à Angers auprès de l'évêque Rainaud, son oncle, qui le pourvut tout enfant de riches bénéfices et l'emmena à Reims avec le titre de grand archidiacre. Au commencement de 1144 le Chapitre du Mans l'élut pour succéder à l'évêque Hugues de St-Calais. — Il mourut le 27 janvier 1186, en son logis d'Ivré-l'Evêque, après un glorieux épiscopat de 42 années, dont les écrivains du Maine et, entre tous, D. Piolin, ont raconté l'histoire. V. aussi D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 251.

Passavant (*Jean* de), oratorien, passe pour avoir rédigé la *Vie de la Bienheureuse Gautron* (V. t. II, p. 239).

Passay. — V. *Tournebelle*.

Passay, c^{ne} du *Vaudelenay*. — *Patiacus* 1090-1100 (Chemillé, ch. or.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, — la principale de la paroisse, dont le seigneur se prétendit à maintes reprises fondateur, contre les droits des seigneurs de Thouars et de Montreuil-B., qui furent maintenus. — *La terre, fief et seigneurie de P. alias Vaudelenay* 1727 appartenait à Franç. Dupont, écuyer, 1630, 1646, François de la Grange, chevalier, écuyer ordinaire du roi

en sa grande écurie, 1669, 1688, Louis de la Grange 1699, René de la Gr. 1756. V. *la Porte*.

Passedoitière (la), cl., c^ne^ de *Bécon*.

Passée (la), m^ins^ et auberge, c^ne^ de *Saint-Sigismond*.

Passegain (le), ham., c^ne^ de *la Séguinière*. — *Le Petit-P.* était un domaine de l'abbaye de Bellefontaine, qui l'avait reçu en don le 10 juillet 1401 de l'avocat Jobin; — donne son nom au ruiss., né sur la c^ne^, qui traverse St-André, St-Macaire et se jette dans la Vrenne; — a pour affluent l'Ormeau; — 4,800 mèt. de cours.

Passeloup, f., c^ne^ de *Gonnord*.

Passetemps (le), ham., c^ne^ de *Breil*; — f., c^ne^ de *Mouliherne*, vendue nat^t^ le 21 nivôse an III sur Cl.-Marie Billon; — f., c^ne^ de *Vernantes*.

Passetries (les), ham., c^ne^ de *Vernoil*. — *Les Gastries* (Et.-M.).

Passoir (le), vill., c^ne^ de *Brion*; — f., c^ne^ de *Cantenay-Ep.*; — f. et ham., c^ne^ de *Vernoil*.

Pastandry (de La). — V. *Maugin de la P.*

Pastiou, f., c^ne^ de *Liré*; — (le Petit-), f., c^ne^ de *Liré*.

Patache (la), vill., c^ne^ de *Chantoceaux*, traversé par un ruisselet né au pied du coteau et qui gagne la Loire à 370 mèt. de là. C'est l'ancien *Port-Hamelin* (Cass.). Il y fut établi au XVIIIe s. une recette des Traites avec la *patache* du roi, qui lui fit perdre son nom. — C'est aujourd'hui le centre du commerce des vins du pays.

Pataudrie (la), f., c^ne^ de *Mouliherne*, anc. domaine de l'abbaye du Louroux.

Pataudière (la), cl., c^ne^ du *Guédéniau*; — f., c^ne^ de *Jumelles*. — Anc. fief dit aussi le *Fief-Botard*, relevant de Baugé et réuni dès le XVIe s. à Etiau. — En est sieur en 1496 Jean Rabouan.

Patée-des-Anglais (la), carrefour, c^ne^ de *la Renaudière* (Brout.).

Patellière (la), f., c^ne^ de *St-Laurent-des-Autels*.

Paterne (.....), notaire à Montreuil-Bellay, a rédigé (novembre 1825) une intéressante notice sur le Vaudelenay-Rillé, dont T. Grille possédait l'original et qui a été publiée par la *Revue d'Anjou*, 1855, p. 112-120. Il avait antérieurement composé un écrit intitulé l'*Ami du Vaudelenay*, qui fournit à Bodin de nombreux renseignements sur le Saumurois.

Paternelle (la), f., c^ne^ de *Chantocé*.

Patience, cl., c^ne^ d'*Ecouflant*; — m^on^, c^ne^ de *Joué-Etiau*, bâtie vers 1856, près le carrefour de la Croix-de-Patience; — cl., c^ne^ de *la Pouèze*, près Ste-Emérance, 1752 (Et.-C.); — cl., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-L.*—Le domaine donné en dot le 17 novembre 1693 par Anne de Portebise à sa fille Marie-Anne Dupas de la Grée, qui épousait Ant. Chalopin de Mauny, fut vendu par celle-ci au baron de Ste-Gemmes le 3 janvier 1701. — Il dépendait à la fin du XVIIIe s du temporel de l'Evêché et fut vendu nat^t^ le 22 février 1791. — V. un plan du Censif de St-Eloi de 1758 où la maison est représentée.

Patilleaux (les), f., c^ne^ de *Varennes-s.-M.*

Pâtis (le), ruiss., né sur la c^ne^ de *Liré*, se jette à droite dans le ruiss. des Robinets; — 650 mèt. de cours.

Pâtis (le), f., c^ne^ d'*Allonnes*; — m^on^, c^ne^ d'*Angers* N.-O. — *Le Pâtre* (Cass.). — Ancien domaine avec maison de maître et closerie, grande cour murée, jardin, vignoble, appartenant à Robert Jarry 1480, Michel Gault 1628, Toussaint Nicolas, sieur des Gourbillonnes, mari de Marie Froger, 1635, Nic. Berthelot 1691, le docteur Jean Berthelot, V. *ce nom*, 1738, Math. Berthelot 1785; — f., c^ne^ d'*Aviré*; — m^on^, c^ne^ d'*Avrillé*; — f., c^ne^ de *Beausse*, anc. domaine de l'abb. St-Florent; — ruiss., c^ne^ de *Beaufort*, V. le ruiss. de *Racinay*; — f., c^ne^ de *Blaison*; — f., c^ne^ de *Bouillé-M.*; — m^on^ b., c^ne^ de *Briolay*, dans le vill. du Vieux-Briolay, avec cour d'honneur, parterre, vastes servitudes et ferme, chapelle, enclos, vignes, taillis; — vill., c^ne^ de *Chalonnes-sur-L.*; — f., c^ne^ de *la Chapelle-du-Genêt*; — f., c^ne^ de *la Chapelle-R.*, bâtie vers 1863; — cl., c^ne^ de *Contigné*; — f., c^ne^ de *Corzé*; — vill., c^ne^ d'*Etriché*. — En est sieur messire Franç. de Gault, écuyer, 1728; — f., c^ne^ de *la Ferrière*; — f., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*; — f., c^ne^ de *Joué-Etiau*. — « *L'hostel* « *appelé autrefois la Petite-Argonne* est uni « depuis longues années et incorporé dans la mét. « du Pastys d'Argonne et ne se nomme plus que « dudit nom du *Pastys*, maisons, aireaux, jar- « dins, bois, garennes et prés », dit en 1702 l'aveu d'Argonne (E 1429). — Les vignes en avaient été mises en labour; — ham., c^ne^ de *Landemont*; — f., c^ne^ du *Longeron*; — f., c^ne^ de *Marans*. — *Le Palis* (Et.-M.); — f., c^ne^ de *Mélay*; — f., c^ne^ de *Morannes*; — vill., c^ne^ de *Mûrs*; — ham., c^ne^ du *Puiset-Doré*; — ham., c^ne^ de *St-Aubin-de-L.*, vendu nat^t^ le 7 floréal an VI sur Barrin de la Galissonnière; — cl., c^ne^ de *St-Barthélemy*; — ham., c^ne^ de *St-Léger-des-B.*; — f., c^ne^ de *St-Pierre-M.*; — f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*; — f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Landemont*; — f., c^ne^ de *la Salle-de-Vihiers*; — f., c^ne^ de *Segré*; — cl., c^ne^ de *Trémentines*.

Pâtis (le Bas-), f., c^ne^ de *Gesté*; — (le Grand-), f., c^ne^ de *St-Crépin*, bâtis vers 1858; — c^ne^ de *Drain*, ruisselet, né sur la c^ne^, qui afflue au S.-O de la Pénissière dans le ruiss. de la Bossardière; — (le Haut-), f., c^ne^ de *Fontaine-Guérin*; — f., c^ne^ de *Jallais*.

Pâtis (le Petit-), f., c^ne^ d'*Angers* N.-O.; — cl., c^ne^ de *Beaupréau*; — f., c^ne^ de *Cholet*; — f., c^ne^ du *Ménil*; — ham., c^ne^ du *Pin*; — cl., c^ne^ de *la Pommeraie*; — f., c^ne^ de *St-Crépin*, bâtie vers 1858.

Pâtis (les), vill., c^ne^ de *Combrée*; — anc. domaine vendu nat^t^ le 21 vendémiaire an V sur la Chevrière, dit Saint-Morvan; — c^ne^ de *Courchamps*. — *Locus qui dicitur les Patiz* 1230 (Pr. de Courch.); — ham., c^ne^ du *Guédéniau*; — ham., c^ne^ de *Mouliherne*; — f., c^ne^ du *Plessis-Macé*; — f., c^ne^ des *Rairies*; — c^ne^ de *Villévêque*, closerie « si-

« tuée au Fesnault », acquise par Me Jean Fardeau, prêtre, le 19 août 1491 et donnée par lui le 25 mai 1538 à la cure de Saint-Maurice d'Angers; — (les Bas-), ham., cne du *Guédéniau*.

Pâtis-au-Bois (le), f., cne de *Nuaillé*, détruite depuis 1813.

Pâtis-Blin (le), f., cne de *Coron*.

Pâtis-Breton (le), porte et pont, cne de *St-Georges-Châtelaison*, sur le Layon.

Pâtis-Caillier (le), cl, cne de *Pellouailles*

Pâtis-Château (le), f., cne de *la Chapelle-St-Florent*.

Pâtis-Chéreau (le), f., cne de *Corné*. — *Patichereau* (Et.-C.). — Y meurt le 6 janvier 1763 messire Franç.-Louis Bauné de la Guilberdière, conseiller en l'Election de Baugé.

Pâtis-d'Aunière (le), h., cne de *Contigné*.

Pâtis-de-la-Mottale (le), vill., cne de *Longué* et pour partie (7 mais., 24 hab.), de *Jumelles*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *la Lande-Chasle*, qui traverse Jumelles, Brion, Beaufort, et se jette dans le Lathan; — 21,040 mèt. de cours. — Cassini distingue le Pâtis et la Mothaye.

Pâtis-de-la-Noue (le), vill., cne de *Mazé*.

Pâtis-des-Danses (le), f., cne de *Drain*. — *Le Carrefour des Danses* (Cad.).

Pâtis-des-Landes (le), vill., cne de *Pellouailles*.

Pâtis-des-Montils (le), h., cne de *Longué*.

Pâtis-des-Noues (le), ham., cne de *Mazé*. — Domaine dépendant du temporel de la cure et vendu natt le 7 juillet 1791.

Pâtis-Diard (le), f., cne de *la Possonnière*.

Pâtis-du-Bré (le), f., cne de *Vernantes*; — ham., cne de *Vernoil*.

Pâtis-Garreau (le), mon b., cne de *Saint-Georges-sur-L.* — Anc. terre noble, dont est dame Céleste Berthelot Du Plessis 1789.

Pâtis-Gourdon (le), cl., cne de *Combrée*, où l'on suit le roc ardoisier de Misengrain.

Pâtis-Ménot (le), h., cne de *Bauné*.

Patis-Nonnain (le), ham., cne de *Jumelles*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne de *la Lande-Chasle*, qui coule du N. au S., traverse Jumelles et s'y jette dans le Racinay; — 7,340 m. de cours.

Pâtis-Potier (le), vill., cne de *Saint-Mathurin* (26 mais., 74 hab.), et pour partie (7 mais., 28 hab.) de *Mazé*.

Pâtis-Rond (le), f., cne de *St-Macaire*.

Patissale (la), f., cne de *Combrée*. — *Le chemin de Fontenay à P.* 1498 (E 542).

Patisseau (le), f., cne d'*Etriché*; — cne de *la Potherie* — *De vieilles masures de murailles autrefois appellé le lieu du P.* 1683 (Et.-C.). Il y fut rencontré cette année quelques pièces de monnaie qui attirèrent l'attention. Voisins et amis s'organisèrent, pour « défaire lesdites mazures », où ils trouvèrent en effet « un trésor en pièces d'argent, testons, « quarts d'écus ». J'apprends ces détails par un monitoire que l'évêque lança le 15 mai 1683, pour découvrir les pillards.

Patisseaux (les), f., cne de *St-Augustin-des-B.*; — f., cne de *St-Silvin*.

Pâtis-Sicot (le), f., cne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Pâtis-Vert (le), f, cne de *Varennes-s.-M.*

Pâtis-Vilchien (le), ham., cne de *Gée*.

Patoil (le), ham., cne de *Brain-s.-All.*; — mon, cne de *Dampierre*. — L'île vis-à-vis en Loire en portait le nom. — Y résidait la veuve de Jacob de Tigné en 1787.

Patoisière (la), f., cne de *Meigné-le-V.* — *La Pitoisière* XVII-XVIIIe (Et.-C.).

Patot (*François*), natif d'Angers, visiteur de France de la congrégation des Chanoines réguliers et prieur de l'abbaye de Toussaint en 1732, fit cette année recarreler son église, comme l'atteste l'inscription de la première pierre recueillie au Musée d'archéologie d'Angers. Il était en 1739 abbé de Ste-Geneviève de Paris. Son portrait a été gravé in-4°. Touss. Grille en possédait un autre du temps peint sur toile.

Patouillale (la), cl., cne de *Bouillé-M.*

Patouillard, cne d'*Ecouflant*, anc. closerie, appartenant au Perray, réduite en labour sans habitation et vendue natt le 7 avril 1791.

Patouillet, ham., cnes de *St-Ellier* et de *Blaison*. — *Le moulin à eau de P.* 1568 (Chart. de Brissac), 1574 (Chap. de Blaison; — donne son nom au ruiss., né tout auprès sur St-Ellier vers N., et s'y jette dans l'Aubance à 2 kil. de sa source; — f., cne de *St-Rémy-la-V.*, avec min à eau (Cass.). — Il y a été récemment établi une fabrique de poteaux indicateurs pour les routes; — donne son nom au ruiss. né sur la cne de *Coutures*, qui traverse St-Rémy, se jette dans le ruiss. de St-Aubin; a pour affluent le ruiss. des Fontaines-des-Forges; — 2,050 mèt. de cours.

Patriau, cl., cne de *Chevirê-le-R.*

Patriclère (la), f., cne de *Drain*.

Patrie (la), f., cne de *Daumeray*. — En est sieur Jean Jamin 1627, 1639, Me Jean Gatineau, grenetier au Grenier de Brissac, 1713; — vill., cne de *St-Silvin*.

Patrière (la), f., cne de *Champigné*.

Patrin (*Jean*), — ou *Patry*, — « honorable « et scientifique docteur en médecine » à Angers, était échevin de la ville au moins depuis 1535 et donna sa démission le 26 mai 1542. Il demeurait encore en 1555 place de la Laiterie, où se tenait devant sa maison un marché de bestiaux dont il obtint en 1539 le déplacement.

Patrisière (la), f., cne de *Lasse*.

Patroquit, ham., cne de *St-Sigismond*.

Patrouille (la), min à vent, cne de *Saumur*, au canton des Moulins, 1781.

Pâture (la), f., cne de *Jumelles*; — ham., cne de *Marigné*; — f., cne de *Montjean*; — ham., cne de *Toureil*; — f., cne de *Vergonnes*.

Pâtureau (le), f., cne de *Rochefort-sur-L.* — Vendue natt le 22 février 1791, incendiée par le tonnerre le 6 juillet 1807.

Pâtureaux (les), f., cne de *St-Lambert-*

des-L. — En est sieur n. h. André Bourneau, 1645-1664 ; = ham., c^ne^ de *Villebernier.*

Pâturerie (la), ham., c^ne^ de *Chevire-le-R.* — En est sieur n. h. Jean Quentin, mari de Rose Bouju, 1584, inhumé le 8 décembre 1613 dans l'église St-André de Châteauneuf.

Pâtures (les), c^ne^ d'*Antoigné.* — *Les Bougies alias les P.* XVIe-XVIIe s. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, près le village de Lernay, dont est sieur n. h. Louis Lecoq, licencié ès-lois, 1527 ; — sa veuve, Marie Hector, 1533, n. h. Jean Lecoq 1546, Catherine du Fresne, veuve de Pierre Havard, 1675 ; = ham., c^ne^ de *la Lande-Chasle* ; = f., c^ne^ du *Plessis-Gr.* ; = vill., c^ne^ de *St-Clément-des-L.* — En est sieur n. h. Claude de Ver 1643, 1652 ; = f., c^ne^ de *St-Lambert-des-L.* ; = vill., c^ne^ de *Saint-Martin-de-la-Pl.* ; = c^ne^ du *Vaudelenay.* — Anc. maison noble de la paroisse St-Hilaire de Rillé, dont est sieur Henri-Auguste de Lastes 1763 ; = cl., c^ne^ de *Villévêque*, acquise le 1er mars 1712 des d^lles^ Béliard par Ch. de Grimaudet.

Pâtureschee (les), f., c^ne^ de *Jumelles.*

Pau (*Augustin*), né à Beaufort le 27 février 1819, ordonné prêtre en 1843, vicaire à Vaugirard près Paris, puis curé de St-Philbert-du-Peuple (1860-1863), missionnaire dans le diocèse d'Orléans et enfin simple prêtre habitué en l'église de Brulon (Sarthe), y est mort le 2 juin 1870. — Il a publié *Notice sur une ville d'Anjou* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1841, in-8° de 50 p.). Il s'agit de l'histoire de St-Pierre-du-Lac ; — *Les Trois électeurs démocrates sous le vieux chêne en 1848* (Angers, Cosnier et Lachèse, in-18 de 1 f. 1/4), anonyme ; — *Des Signes du temps* (Angers, Lachèse, 1869, in-8° de 20 p.), avec préface dirigée contre M. Louis Veuillot ; — et dans les *Veillées Chrétiennes*, journal populaire illustré, 1864, une *Notice sur le camp et les bains romains de Jublains.* — Il est curieux de signaler que le *Journal de Maine-et-Loire* annonce par erreur sa mort et lui consacre quelques lignes de souvenir dès le 1er juin 1868, en avance jour pour jour de deux années.

Paubellière (la), f., c^ne^ de *Miré.*

Paubinière (la), f., c^ne^ de *Trélazé.*

Paubouselère (la), cl., c^ne^ de *Bauné.*

Paubrun, chât., c^ne^ de *Pouancé*, jolie construction moderne, à l'entrée de la ville vers l'E., appartenant à M. Hyppolyte Jallot.

Paulardérie (la), f., c^ne^ de *St-Silvin*, domaine du Chapitre St-Pierre d'Angers.

Paulevrière (la), f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire.* — *La terre, fief et seigneurie de la Poilevrière* 1540 (C 106, f. 122). — En est sieur n. h. René Royrault, par sa femme Hector du Raynier, 1539, André Bouhier, écuyer, contrôleur de la chancellerie de France, 1599, Jean Drouet, greffier de Chalonnes 1629, Vincent D., procureur fiscal de la baronnie, 1646, n. h. Gilles D. 1672, Julien Gault, son gendre, 1679, René Brillet de Marpalu 1759. Il en fit bâtir la chapelle en 1779 au village des Bourgonnières, qui fut bénite le 21 septembre par le curé de Saulgé-l'Hôpital, sous l'invocation de St René. C'est un petit édifice carré, orienté, où l'on célébrait la messe pendant la Révolution. — Le logis d'habitation porte sa date à une fenêtre : 1765.

Arch. de M.-et-L. E 702, 759, 3381. — Arch. comm. de Chalonnes. — *Répert. arch.*, 1860, p. 236.

Paulière (la), ham., c^ne^ de *Chantoceaux.* — En est sieur n. h. Nic. des Ridellières 1574, messire Jean Boyer, qui vend à Jean Ortin, curé de St-Sauveur-de-Landemont en 1688.

Paulmier (*François*), fils de Pierre P., bourgeois d'Angers, reçu docteur-médecin en la Faculté d'Angers le 8 février 1721, épouse le 20 avril 1722 Marie-Jeanne Chéhéré et prend dans l'acte le titre de médecin du roi. Il fut attaché l'année suivante et jusqu'à sa mort au service de l'hôpital St-Jean d'Angers, et en 1760 compris dans la formation du Bureau d'Agriculture, comme en 1777 des premiers à prendre rang parmi les fondateurs de la Société des Botanophiles. Il possédait une bibliothèque, riche même en manuscrits. — Meurt le 21 août 1769, âgé de 82 ans. — Il venait de publier un *Traité méthodique et dogmatique de la Goutte* (Angers, Barrière, 1769, in-12), qu'il prétendait guérir par l'application de sangsues. D'Alembert en rend compte au roi de Prusse dans sa Correspondance. — Sa sœur *Madeleine-Thérèse*, dont le nom reste oublié, est la véritable fondatrice de l'hôpital des Incurables. V. t. I, p. 100.

Paulmier (*René*), sieur de la Bouverie, avocat en réputation au barreau d'Angers, syndic de l'ordre en 1617, échevin en 1629, — mari de Catherine Cochelin, — a laissé des *Remarques sur la Coutume d'Anjou*, annotées par son confrère Jean Coueffé, dont les manuscrits paraissent avoir été assez répandus. La Biblioth. d'Angers en possède un exemplaire (Mss. 337), in-fol. de 513 fol. pap. Un autre, avec table, restait en 1816 aux mains de la famille. J'ai vu de plus en 1858, chez M. le chanoine Tardif, un second ouvrage Mss. in-fol. inédit, sous ce titre : *Notæ solemnes ad universum jus municipale Andium per singulos paragraphos seu articulos digestæ, auctore nobilissimo viro Renato Paulmier, causarum patrono celeberrimo nec non consultissimo.*

Paumarande, f., c^ne^ de *Marcé.*

Paumellière (la), ham., c^ne^ de *Saulgé-l'H.* — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, appartenant au XIVe s. à la famille Paumeau dont elle conserve le nom et depuis au moins le milieu du XVIe s. à la famille Mabille alliée aux Scépeaux, aux Brossard et aux Launay de la Mottaie. — En est sieur en 1789 Louis-Charles-Alexandre Mabille, chevalier, baron du Lavouer, chevau-léger de la garde, qui avait épousé le 12 août 1785 à Faveraie Marie-Rosalie-Anne-Thérèse-Victoire de Cambourg.

Paumerie (la), f., c^ne^ d'*Etriché*, domaine au XVIIIe s. de l'aumônerie de Châteauneuf.

Paumillon, f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*, vendue nat^t^ le 6 thermidor an IV sur Lépagneul de Rillé.

Paupoil, f., c^ne^ de *Vernoil.* — *Paupoué* (Cass.). — *Pampodé* (C. C.). — Anc. domaine du prieuré de Vernoil, vendu nat^t^ le 1er avril 1791,

Pausetière (la), f., c^ne^ de *St-Laurent-du-Mottay*. — *Un lieu appelé la Pozetière* 1485. *Le lieu, terre, domaine de la Pousetière* 1510. — *La Poussetière* 1719 (St-Florent G 2). — Appartenait à cette dernière date à Pierre Brichet. De la hauteur se découvre le panorama de la vallée jusqu'à Chantoceaux.

Pauvarderie (la), cl., c^ne^ du *Plessis-Gr.* — En est sieur et y décède Me Yves Chevais 1572.

Pauverdière (la), cl., c^ne^ de *Bocé*; = ham., c^ne^ de *Chemellier*. — *La Pauvière* (C. C.).

Pauvrière (la), f., c^ne^ de *la Poitevinière*. — *La Pouverdière* (Cass.). — Elle fut dévalisée dans la nuit du 19 au 20 février 1792 par une bande de 15 ou 20 chauffeurs, qui laissèrent pour morts le fermier Alaire, sa femme, deux petits enfants et trois domestiques; = h., c^ne^ de *St-Laurent-du-Mot*.

Pavaille, f., c^ne^ d'*Aubigné*.

Pavardière (la). vill., c^ne^ d'*Etriché*.

Pavarie (la), f., c^ne^ de *Chantocé*.

Pavé (le), f., c^ne^ de *Blou*, vendue nat^t^ sur Toussaint Lejumeau le 1er prairial an II; = cl., c^ne^ de *Daumeray;* = f., c^ne^ d'*Etriché*, sur un chemin ancien très-nettement tracé depuis le bourg et direct vers N.-E. à travers les landes sur Daumeray, encore pavé en 1860 de gros blocs, aujourd'hui classé et modernisé; = f., c^ne^ de *Fontaine-Milon*, au sortir du bourg, sur la voie du Vieil-Baugé; = ham. avec m^in^, c^ne^ de *St-Jean-des-M.*; = cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — *La Cave de Haultlieu* 1455 (E 534). — *Le lieu appellé le Pavé autrement l'Aupignelle* 1672 (E 535). — *Le lieu du Pavé ou la Cave de Haultlieu* 1756 (E 537).

Pavé (le Grand-), f., c^ne^ des *Rosiers* (Raimb.), tout près les boires du Moul; = (le Petit-), h., c^ne^ de *St-Jean-des-M.*, près St-Saturnin.

Pavé-du-Verger (le), f., c^ne^ de *Seiches*.

Paveilleium, Paventum. — V. *Saint-Aubin-du-Pavoil*.

Pavement (le), partie du bourg de *Chacé*; = f., c^ne^ de *Chaumont*; = cl., c^ne^ de *Contigné*; = vill., c^ne^ de *Soulaire-et-B.* — *Le Parenant* (Et.-M.). — Sur la route qui continue la rue principale de Bourg vers N.

Pavement-de-Juigné (le). — V. *Juigné-sur-Loire*.

Pavie (*Louis-Victor*), fils de Joseph P. imprimeur-libraire à la Rochelle, vint s'établir à Angers en acquérant, le 19 juillet 1779, pour 3,000 livres et une rente de 150 livres l'imprimerie de Ch.-Fr.-Bonaventure Billault. Une dénonciation inexpliquée lui attira du directeur de la librairie, Camus de Néville, une lettre de cachet, dont il n'évita les suites qu'en disparaissant pendant 8 mois et avec des dépenses inouïes. Il rappelle cette persécution dans une *Adresse à Messieurs les Electeurs du département de Maine-et-Loire* (3 juillet 1790, in-4° de 4 p.), où il réclame en vain le titre d'imprimeur du département, attribué à Mame, malgré le vœu de l'Assemblée électorale. — C'est par ses presses que se publiaient en ce temps la *Correspondance de MM. les Députés des communes d'Anjou* (Angers, 1789, 10 vol. in-8°) et l'*Observateur provincial* (1 vol. in-8°, du 9 octobre 1789 au 13 janvier 1791). — Mais lors de l'occupation d'Angers, elles durent se prêter à la publication des affiches et des proclamations vendéennes; et dès la rentrée des autorités, l'imprimeur eut à comparaître devant la Commission militaire qui le renvoya le 16 juillet 1793 au tribunal révolutionnaire de Paris. Son ami Choudieu lui sauva la vie en l'aidant à s'évader. Un arrêté, signé Vial, Geslin, Cordier, Boussac, mit alors les scellés sur sa maison (6 septembre 1793). Plus tard, la femme du proscrit, Marie Fabre, réclamant pour elle et pour son mari le bénéfice de l'amnistie, produisit des certificats attestant que depuis sa disparition « il « s'était voué au service de la République en « exerçant son art près d'une des armées qui « combat les tyrans coalisés », et un arrêté du représentant Guyardin (Angers, 9 pluviôse an III) le réintégra dans ses biens et dans sa liberté. — Il mourut à Angers le 28 germinal an IV (12 avril 1796). = (*Louis-Joseph-François-Marie*, fils du précédent et de Marie-Madeleine Fabre, d'Angers, né à Angers le 25 août 1782, fut élevé, au milieu des misères de la famille, d'abord à la Flèche, puis à Angers et à Nantes, revint à l'Ecole centrale d'Angers, où il se lia d'une amitié plus que fraternelle avec David, son cadet de six années, puis à Paris, la grande école, où quelques mois de séjour dans ces temps de spectacles inouïs complétèrent son éducation de curieux et de lettré. Il revint en 1801 diriger l'imprimerie qu'avait continuée sa mère, et épousait le 22 février 1808, une cousine de 16 ans, Eulalie-Monique Fabre, qu'il devait perdre en 1813. — Bientôt s'était habituée autour de lui, dans cette profession qui s'allie si bien et de si près à toutes les études élevées, une clientèle nouvelle, amie des fines causeries et des conseils enjoués de sa jeune expérience. Vers 1815 il constitua dans sa maison même un premier groupe, Millet, Daligny, Lachèse, Bastard, Guépin, en *Société d'histoire naturelle*, que les événements divisèrent, et prit bientôt la part la plus active à la formation de la *Société d'agriculture* et surtout de ce *Concert d'étude* (1817), qui a laissé tant de souvenirs d'aimables fêtes. « Musicien excellent, — m'écrit quelqu'un qui l'a « bien connu, — doué d'une voix expressive et « timbrée, instrumentiste de ressource, il faisait « planer sur ces réunions, dont il était devenu « l'âme, une grâce à charmer tous les hôtes et « une attention à les rallier tous. » — Il avait trouvé le moyen d'animer même le journalisme angevin en ajoutant aux *Affiches*, qu'il imprimait, un feuilleton littéraire de quinzaine, où s'égayaient entre tous Blordier-Langlois, Deleurie, Mordret, Grille et sa légion de pseudonymes. C'est de ce temps que datent son *Epître à M.-P.-J. David* (1824, in-8° de 12 p.), — *Le Vendéen au tombeau de ses chefs*, élégie (1825, in-8° de 13 p.), — *Voyage à St-Florent et à la Chapelle* (juillet 1825, in-8° de 8 p.), — et aussi *Nos Dîners*, petit recueil

(s. l. ni d., in-8° de 20 p.) d'une douzaine de chansons, dont une, *Les Proverbes*, chantée à l'installation de la Loge Napoléon, une autre, *Le Cabaret*, dans un dîner chez Boursier. — En 1826 il fut nommé adjoint au maire et prit de droit le département des Beaux-Arts, — jusqu'en 1830. — Dans les derniers jours de 1835 il céda son imprimerie à son fils Victor et se retira à sa campagne des Rangeardières, où dès 1822 il conviait à des causeries littéraires les jeunes maîtres du Collège et où depuis il avait fêté le chanteur Derivis père, Chevreul, Sainte-Beuve et tant de fois David. Il se rattachait surtout à la ville par les rendez-vous à ces réunions qu'il avait fondées et qu'il voyait s'éteindre, surtout par les séances du Comice horticole, où depuis 1832 il se plaisait à rendre compte des travaux des Sociétés correspondantes. On se souvient encore et de la séance solennelle, qu'il avait provoquée et qu'il présida, de la Société d'agriculture (18 juin 1857), avec de Falloux et Villemain, et de ce banquet de l'Exposition horticole de 1858, où le bon vieillard, au dessert, se prit à chanter, — comme en 1820, — son gai refrain, si vivement applaudi :

Pour être d'une Académie
Ne suis-je pas assez savant?

Il est mort le 2 novembre 1859 à Angers, laissant un souvenir d'honnête homme, sympathique à tous par ce mélange rare de sensibilité et de raison, d'enjouement et de songerie, de charme et d'autorité. — Son buste en marbre a été ciselé par David en 1827 et l'honneur de son nom se renouvelle en ses deux fils, *Théodore* et *Victor* Pavie.

Revue d'Anjou, 1859, p. 177 et 242 et 1860, p. 242. — *Comice Horticole d'Angers*, 1860, p. 50. — *Maine-et-Loire* des 2 juin 1858 et 5 novembre 1859.

Pavillon (le), ff., c^ne^ d'*Angers* N.-E.; — ham., c^ne^ de *Beaucouzé*; — ham., c^ne^ de *Beaupréau*; — f., c^ne^ de *Bécon*; — cl., c^ne^ de *Bouzillé*; — cl., c^ne^ de *la Chapelle-St-Fl.*; — ff., c^ne^ de *Cholet*; — f., c^ne^ de *Douces*; — m^on^, dans le bourg de *Dénezé-sous-le-L.*, sur la droite de l'église, ancien logis seigneurial de la paroisse, aujourd'hui rebâti et transformé en auberge; — cl., c^ne^ de *Durtal*; — f., c^ne^ de *Juigné-B.*; — cl., c^ne^ de *Lasse*; — f., c^ne^ du *Longeron*; — ham., c^ne^ de *Longué*; — f., c^ne^ de *Mélay*, demeure du maire Jean Cesbron, qui y meurt le 3 juillet 1855; — f., c^ne^ de *Montjean*; — m^in^ à eau, c^ne^ de *Montsoreau*; — ham., c^ne^ de *Noyant-sous-D.*; — f., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*; — cl., c^ne^ de *la Varenne*; — f., c^ne^ de *Vivy*; — f., c^ne^ de *Vaulandry*. — *Le lieu du P. autrement la Ruellière* 1766 (G Cures). — Acquis à cette date de Jacq. Voisin par René Charière, maître maréchal en œuvres blanches.

Pavillon (*Balthasar*), fils de l'avocat Jacq. P. et de Marie Banchereau, né à Saumur le 12 janvier 1620, aumônier du roi et prieur en 1653 de Bagneux, près Saumur, de l'ordre de St-Augustin, puis, par échange en 1655, de Denée, de l'ordre de St-Benoît, sans obligation de résidence, chapelain en 1656 du St-Esprit en Saint-Pierre de Saumur, et prieur encore en 1680 de Velort au diocèse de Poitiers, — a publié en 1667 *la Vie du Bienheureux Robert d'Arbrissel* (in-4°, Saumur, F. Ernou), dont il légua par testament un exemplaire à chaque Fontevriste, — et l'année suivante, sans se nommer, *le Triomphe de l'Eucharistie contre la réfutation des ministres* (Saumur, 1668, in-8°). — Il est mort à Fontevraud vers 1682. — Un de ses proches parents, son frère peut-être, *Pierre* P., qu'il maria le 16 juillet 1656 à Saumur, était agent général de l'abbesse et de l'ordre de Fontevraud.

Pavillon-de-la-Charte-Bouchère (le), cl., c^ne^ d'*Yzernay*.

Pavillon-de-la-Fouassière (le), m^on^, c^ne^ d'*Angers* N.-O.

Pavillons (les), c^ne^ de *Mûrs*, dans le vill. de Gaigné, anc. maison noble, avec chapelle dans le jardin, appartenant en 1790 à M. Lefebvre de l'Aubrière.

Pavillon-Sauvage (le), f., c^ne^ de *St-Paul-du-Bois*.

Pavillon-Vert (le), m^on^, c^ne^ d'*Angers* S.

Paviotaie (la), f., c^ne^ du *Louroux-B.*

Pavrière (la), cl., c^ne^ de *Cheviré-le-R.* — *La Poivrière* (Et.-M.).

Payonnière (la), f., c^ne^ d'*Andard*, vendue nat^t^ le 12 pluviôse an VIII sur Louis-Anselme-François Pasqueraie du Rouzay.

Pays, f., c^ne^ du *Louroux-Béc.* — *Pey* (C. C.). — Réunie au domaine de l'abbaye du Pontron avant 1790.

Pays (*François-Charles*), sieur du Vau, né à l'île St-Domingue, fils de Donatien Pays-Meslier et de Françoise Grandhomme, président au Présidial d'Angers, fut nommé maire le 1er mai 1747-1748, et continué en 1749-1750. — C'est à son activité et à son influence que la ville dut l'établissement de la manufacture royale de toiles à voiles, sise au bas du champ de foire. — Membre du Bureau d'Agriculture en juin 1760, il s'en démit le 24 mai suivant. — Il portait *d'argent à l'oranger de sinople planté sur un tertre de même chargé de ses pommes d'or*. — Son jeton a pour légende : *Assiduis consiliis*. — Il avait épousé Anne-Françoise Lechat et mourut — non pas dans les caves de Doué mais à Angers le 29 thermidor an II (16 août 1794).

Paysant (*Louis-Robert*), fils d'un cultivateur, né le 25 mai 1787 au village de Crosville (Calvados), fit ses études au Séminaire de Bayeux et ordonné prêtre en 1814, débuta en 1815 comme vicaire à St-Pierre de Caen. Ses talents d'administrateur et la connaissance approfondie du droit le désignèrent presque aussitôt aux fonctions de pro-vicaire général du diocèse (1818), puis de vicaire général en titre (1827), — et le 29 septembre 1839 il était appelé à l'Evêché d'Angers. Préconisé le 23 décembre, il fut consacré à Caen le 25 février 1840 et prit possession le 12 mars. Mais dès ses premières tournées épiscopales, il mourait à Bocé, frappé d'apoplexie le 6 septembre 1841. Son cœur a été transporté à Caen et déposé au pied de l'autel de l'hos-

pice St-Louis, dont il avait été pendant 20 ans l'aumônier.

L'abbé Laffetay, *Notice biographique* (Caen, Hardel, 1842, in-8° de 31 p.). — L'abbé J. Gourdon, *Eloge funèbre*...., prononcé dans l'église cathédrale le 21 octobre 1841 (Angers, Pigné-Château, in-8° de 45 p.).—Tresvaux, *Hist. du Dioc. d'Angers*, t. II, p. 543. — *Répert. arch.*, 1863, p. 293. — *Journal de M.-et-L.* des 26 octobre 1839, 15 mars, 10 mai 1840, 8-10, 12, 13 septembre, 23 octobre 1841.

Pazière (la), f., c^ne^ de *Segré*.

Pé (le), m^in^, c^ne^ de *Botz*; — ham., c^ne^ de *Cherré*; — m^in^, c^ne^ de *Corné*; — chât., c^ne^ du *Louroux-Béc*. — *Le lieu de Pays composé de deux maisons*, 1740. — *Le Pey* (C. C.); — ham., c^ne^ du *Ménil*; — ham., c^ne^ de *Mozé*. — *Le village du Pé* 1579 (E 474); — (le Bas-), f., c^ne^ de *Chaudefonds*, vendu nat^t^ le 15 fructidor an IV sur Barrin de la Galise; — (le Grand-), ham., c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Le PPé* 1389 (E 668). — *Le domaine du grand Puy* 1555 (E 678). — *Le vill. du grand Pé* 1598 (E 656). — Anc. fief et seigneurie relevant de la baronnie du Lavoir, sans autre domaine que la métairie et un clos de vigne, mais très-important comme censif. — En est sieur n. h. Pierre Marnilleau 1545, sa veuve Perrine de la la Roche 1555, Louis Marnilleau 1608, Jacq. Dubellay, mari de Radegonde Marnilleau, 1620, 1635. — Julien-Franç. de Crespy qui l'acquiert le 31 janvier 1703, sur Charles du Bellay, et le réunit à la Basse-Guerche; — (le Bas, le Haut-), hh., c^ne^ de *Drain*.

Péage (le), ham., c^ne^ d'*Epieds*. — *Le Pégage* 1628 (Et.-C.). — *Poige* (Cass.). — Au centre de plusieurs importants chemins, dont un descendant à Epieds; — avec château dont est sieur Paul-Gabriel Lenoir, chevalier, 1733, puis le voyageur Pierre-François Péron, V. *ce nom*.

Péan, secrétaire de l'évêque de Vaugirauld, avait composé un *Livre de chant* à l'usage des enfants de chœur de la cathédrale en 1747, qui est sans doute resté Mss. V. Brossier, t. I, p. 350.

Péan (*Hardouin*), « canonnier du roi, » à Angers, 1525; — (*Yvon*), « maître fondeur et « canonnier », demeurant en Bressigny, à Angers, 1541.

Péan (*René*), maître libraire et imprimeur, protestant, à Saumur, mari de Marthe Caillouet, 1659, 1680.

Péan de la Tuillerie (....), prêtre de Châteaugontier, a publié en 1778 (Angers, Billault, in-12) une curieuse *Description de la Ville d'Angers*, véritable guide du voyageur, sans critique ni précision mais où se rencontrent des renseignements inappréciables. Mis en vente au prix d'une liv. 10 s., il valait encore en ces derniers temps 15 à 20 fr., même davantage, étant devenu très-rare. J'en ai donné en 1869 une réimpression avec ample commentaire (Angers, Barassé, in-12), qui s'est vite épuisée. — On ne sait d'ailleurs rien de l'auteur, sinon qu'il avait visité Rome, Venise et la Hollande, et qu'il était certainement de la famille et peut-être fils de Me Julien Péan, sieur de la Tuillerie, marchand de draps de soie en 1710, à Châteaugontier. Les *Affiches d'Angers* (17 juillet 1778) ont donné une critique de son livre par le chevalier de la Sauvagère.

Peantières (les), f., c^ne^ de *la Potherie* — En est sieur Me Louis Picquant 1642.

Peaux-de-Lièvre (les), f., c^ne^ de *Blou*.

Pécassière (la). — V. *la Bécassière*.

Pécaudrie (la), f., c^ne^ d'*Echemiré*; — cl., c^ne^ de *Morannes*.

Péchardrie (la), f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Péchardière (la), ham., c^ne^ de *Brigné*. — Anc. fief relevant de la Pinardière, et appart. à Claude de la Crossonnière (C 106, f. 21), Henri de Martigné 1741; — f., c^ne^ de *Joué-E*. — *La Poichardière* (C. C. et Raimb.). — *La grande Péchardière* (Cass.). — En est dame Anne Blouin 1675, marraine de la cloche d'Etiau en 1695; — f., c^ne^ du *Vieil Baugé*, du nom d'Aubin Peschard, propriétaire en 1453. — V. *la Pichardière*.

Pêcher (le). — V. *Percher*.

Pêcherie (la), f., c^ne^ de *Morannes*; — f., c^ne^ de *St-Lézin*, anc. dépendance du temporel de la chapelle St-Jean.

Pêcheries (les), f., c^ne^ de *Feneu*.

Péchetières (les), f., c^ne^ de *Denezé-s.-le-L.*, appart. en l'an V à Ch.-René-Isaac de Boissard.

Pécheurie (la), cl., c^ne^ de *Combrée*.

Pêchevêque, vill., c^ne^ de *Briolay*. — Des plans anciens en existent au Censif de Briolay de 1760.

Pécoterie (la), m^on^ dans le bourg de *Beaucouzé*, appart. à la famille Quenouault XV-XVIe s., à Jacq. Jordan 1543, Olivier Eveillon 1643, François Richard 1664, Huchelou, curé de St-Laud en 1746; — cl., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*, vendue nat^t^ sur de Cumont de Prunas le 3 thermidor an IV et le 7 pluviôse an VI.

Pécotière (la), f., c^ne^ de *Chazé H.* — En est sieur Et. Collas, prêtre, 1661.

Pées (les), f., c^ne^ de *Chemillé*.

Peffault de La Tour (*Dominique*), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, mari d'Anne-Louise Jameron, exerçait à Beaufort en 1740, 1760, et y avait été nommé échevin. Il fut attaché vers 1775 comme médecin au Collége de la Flèche, où il est mort avec le titre de correspondant de la Société royale de médecine de Paris, très-vieux, le 10 janvier 1811. — Son cachet porte *de ... à 3 étoiles de ... posées 2 et 1*. — On connaît de lui dans le *Journal de Médecine* (1775) une réfutation du système de Lecat sur l'origine des maladies; — (*Dominique-René Louis*), fils du précédent, né à Beaufort, fut reçu docteur-médecin à Angers le 17 novembre 1767. Sa thèse discutait l'emploi des sangsues dans le traitement de la goutte, qu'allait préconiser le livre du docteur Paulmier. — Il s'établit à Saumur et en fut élu conseiller municipal en novembre 1791. Arrêté comme suspect le 3 octobre 1793, traîné de prison en prison, il faisait partie du convoi qui fut conduit d'Angers dans les caves de Doué. Il en sortit pourtant sur la réclamation (21 frimaire an II) du maire et de la municipalité. Il a publié un *Précis sur l'inoculation de la*

petite vérole (Saumur, Degouy aîné, an VI, et Angers, Mame, in-8° de 43 p.); — (*Joseph-Julien*), frère du précédent, né à Beaufort le 27 janvier 1752, reçu chanoine régulier de Ste-Geneviève le 21 décembre 1771, ordonné prêtre le 1er juin 1776, vicaire de Corneville, au diocèse de Rouen, le 11 mai 1778, prieur-curé de St-Martin de Villequier le 19 octobre 1784, prit quelque temps possession de la cure de Beaufort en vertu de pouvoirs à lui octroyés par l'abbé Meilloc (11 mai 1801), mais que le nouvel évêque, dès son installation, s'empressa de révoquer. Il se retira dans sa famille et est mort à la Flèche le 11 mars 1837. Entre ses moindres excentricités on le trouve possédé surtout d'une manie de poésie mondaine sous forme de rondeaux et de sonnets, qui remplissent d'énormes cahiers, conservés ainsi qu'une volumineuse correspondance, aux mains de M. l'abbé Esnauld, du Mans.

Pégauderie (la), ham., cne de *Baugé*. — *Les maisons, granges, aireaux du lieu appellé vulgallement Longueraye*, furent attribués par acte du 15 mars 1544 pour la fondation de la chapelle de la Gouberie, par Urbain Pégault, et prirent en souvenir de lui le nom qui leur est resté; — vendues natt le 3 juin 1791.

Pégerie (la), ham., cne de *Liré*; — vill., cne d'*Yzernay*. — V. *la Pagerie*.

Pégon, chât., cne du *May*. — *Le lieu, fief et seigneurie de Puysgon* 1539 (C 105, f. 11) avec « maison seigneuriale » relevant de Cholet, Mortagne et la Tour Landry. — En est sieur Jacq. Richomme 1510, Jean Gourreau, marchand, 1539, 1565, Jacq. Licquet 1605, Phil. Licquet 1613, n. h. Pierre Paineau 1653, Jacq. P. 1674.

Pégrimault (le), f., cne de *la Poitevinière* et de la paroisse de N.-D.-des-Mauges. — *Le Puy Grimault* (Cass.). — *Le Pé Grimoux* (Et.-M.). — *Pez Grimaud* 1872 (Affiches).

Péguillère (la), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Péherie (la), f., cne de *Daumeray*. — *La Preherie* (C. C.). — Anc. dépendance de Juillé.

Péhu (*Augustin-Marin*), né à Angers, le 2 décembre 1760, s'engagea tout jeune et, après son congé obtenu, avait pris le métier de relieur, quand dès le premier appel il s'enrôla de nouveau au bataillon des Volontaires. Le 15 septembre 1791, il fut élu capitaine de la 1re compagnie, avec laquelle il prit part à toute la campagne jusqu'à la mort de Beaurepaire, suivit le bataillon sur Lyon, puis fut attaché à la 85e demi-brigade en Italie, où après avoir assisté aux principaux faits d'armes, il mourut de ses blessures à cinq lieues de Vienne, le 30 germinal an V (19 avril 1797). — (*Pierre*), second frère du précédent, sergent en 1790 aux chasseurs de Cassel et prisonnier avec la garnison de Mayence, fut envoyé avec elle en Vendée et retenu à Angers par le représentant du peuple pour l'organisation d'un bataillon de recrues dont il fut nommé capitaine. Licencié dès leur arrivée à l'armée du Rhin, il revint à Angers, employé à la Préfecture et y mourut le 20 décembre 1818, âgé de 41 ans. — Son fils aîné, *Pierre*, avait péri à Waterloo.

Péhurie (la), cne du *Louroux-Béc*. — *La Buhurie* (Cass.).

Peigne (*Pierre*), libraire, Angers, 1553.

Peignerie (la), f, cne des *Gardes*. — *Le fief et mét. de la Pignerie* 1539 (C 105, f. 144). — *L'Epeignerie* (Et.-M.). — En est sieur n. h. Pierre Savary 1539, Michel Labarre, docteur-médecin, 1694, René-Gilbert de Carrion 1720, qui la relevaient de la Gourdoire; — f., cne de *Grez-Neuville*.

Peine-Perdue (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Cholet*. — *Terre que vocantur terre de Peyne Perdue* 1294. — *La gagnerie de Poigne Perdue* 1351, 1551. — *Le lieu, domaine, tenement de la grande Peine Perdue* 1558 (E 882). — Appartenaient jusqu'au milieu du XVIe s. aux seigneurs du Coudray-Montbault; — en 1766 à messire Franç.-Louis Limiers, chevalier, de qui les acquit Gilles Réveillière, négociant à Cholet (E 801-806).

Pejotière (la), f., cne de *la Potherie*.

Péju (*Elie*), angevin, ministre de l'Evangile à Mer-sur-Loire, 1614, 1632, puis à Argenton jusqu'en 1645 au moins, a publié *l'Antidote ou Instruction sur les principales controverses de ce temps* (Saumur, 1630, in-8° de 350 p., compris l'avis au lecteur et les tables). Il y a été fait une réponse sous ce titre : *Le Sage bouffonnant*.

Pélatre (la), f., cne de *St-Germain-des-P.*

Pelaut (*Yves*), docteur-médecin, Angers, 1450.

Pélazière (la), f., cne de *Nyoiseau*. — *La Palousière* (Et.-M.).

Pèle (le), vill., cne de *Longué*. — *Le Pelle* (Cass.). — *Le Pel* (Et.-M.). V. *Villebernier*.

Pelé (*François*), sieur de Landebry, fils de François P. et de Claude Furet, dont le père et le grand père étaient sénéchaux de Chemillé, tenait le parti du roi contre la Ligue et, chargé de la garde du château de Sablé, y fut surpris par trahison, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1593, et égorgé dans les fossés où il s'était brisé une cuisse en s'élançant du haut de la tour. Son corps, exposé pendant deux jours aux halles, fut enterré à la voirie. V. Ménage, *Vit. Pet. Ærod.*, p. 455-457.

Pelé (*Julien*), — en latin *Peleus*, *Pelæus*, — né à Angers, croit-on, tenait rang dès 1580 parmi les plus réputés avocats du Parlement de Paris. En 1589 il revint à Angers pour prononcer le 2 septembre dans la maison de ville le *Panégyrique funèbre de Henri III*, « où a été « allégué, — dit Louvet, — plus de mensonge « que de vérité. » L'œuvre ne fut imprimée qu'en 1601 (Paris, in-8°), avec une dédicace au roi. En possession déjà d'une des deux charges d'avocat au Conseil, il reçut en 1600 du roi Henri IV, dont il avait dès les premiers jours servi la cause, un brevet de conseiller d'Etat et le titre d'historiographe. — Il avait épousé Marie Constantin, maria en janvier 1612 sa fille Madeleine à Jos. Dorat, secrétaire des commandements de la reine Marguerite, et vivait encore en 1622, mais très-vieux. C'est tout ce qu'on sait de sa vie. Ses livres d'ailleurs seuls rappellent son nom,

qu'à peine ses contemporains mentionnent, — Jean de Vitel lui adresse pourtant deux de ses sonnets, — et que Loisel même oublie ou dédaigne. L'auteur se plaint à maintes reprises d'ennemis inconnus et d'une cabale organisée pour décrier ses œuvres, écrites d'ailleurs d'un style lourd et pénible. Elles ont pour titres : *Panégyrique au Peuple de France* (Paris, 1600, in-4°) ; — *Trois Opuscules poétiques* (Paris, Denis Binet, in-12, 1600), épithalames du vidame du Mans et de Pierre du Bellay, réimprimés l'année suivante, à la suite de l'*Epitalame du grand Henri IV roy très chrestien... Plus quatre opuscules poétiques* (Paris, Léon Cavellat, 1601, in-8°) ; — *Quæstio nobilissima de solutione matrimonii ex causa frigoris, publice tractata et judicata.* — *Quæstio singularis de solutione matrimonii ob defectum testium non apparentium* (Paris, Cl. Morel, in-8°, 1602), réimprimé la même année sous ce titre : *J. Pelei Quæstiones de clandestinis nuptiis et de solutione matrimonii* (in-8°) ; — *Actions forenses singulières et remarquables* (Paris, 1603, et 2e édition beaucoup plus ample, 1604, Nic. Buon, in-4°), recueil en 8 livres, précédés chacun d'une dédicace, et ayant pour but « de « monstrer comme au doigt à ceux qui viennent « au Palais les lieux des arguments dont chaque « question peut estre disputée, avec les déci- « sions ». — *Questions illustres..., ensemble les Arrests notables sur ce intervenus, avec les plaidoyers des anciens et fameux advocats* (Paris, 1607 — et 1608, 2e édition, in-4° de 943 p., Nic. Buon), comprenant 162 thèses, dont 27 seulement empruntées aux notes et mémoires d'amis, le reste recueilli directement par l'auteur et exposé « avec tant de soin et de diligence que « peut estre on y trouvera le style le plus com- « posé à l'imitation des anciens ». — Ces deux ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de Me Julien Peleus, advocat au Parlement* (Paris, Pierre Lamy, 1631, in-fol.) ; — *Plaidoyé sur la principauté des Sots, avec l'Arret de la Cour intervenu sur iceluy* (Paris, 1608, in-8° de 34 p.), au profit de Joubert dit Angoulevant, prince des Sots, qui réclamait ses privilèges et dont l'avocat gagna la cause. — Ce rare opuscule, dont l'exemplaire Nodier, vendu 63 fr., 1830, appartient aujourd'hui à M. de Villoutreys, est réimprimé dans le recueil suivant : *Plaidoyez de Me Julien Peleus* (Paris, 1614, gros in-4°) ; — *L'histoire de la vie et faits de Henri le Grand... jusqu'en 1593* (Paris, in-8°, 1613 et 1616, 4 vol.) ; — *Commentarius vere analyticus in regulas cancellariæ Romanæ* (Paris, 1615, in-8°). — Le P. Lelong lui attribue encore *Le Cavalier françois* (1605, in-8°, Paris) et *le Premier président du Parlement de France* (Paris, 1611, in-4°), — et l'abbé Lenglet-Dufresnois, *L'Histoire de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois en l'an 1610 jusqu'à la paix conclue en 1613* (Paris, 1623, in-8°). — On trouve aussi un pièce de lui à la louange de Jeanne d'Arc dans un *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attentes... sur le pont d'Orléans* (Paris, 1613, in-4°).

Moréri. — Goujet, *Bibl. Fr.*, t. XIV, p. 340. — Brunet, *Man. du Lib.*, IV, 472 et 879.

Pelé (*Marin*), maître brodeur, Angers, 1639, 1675 ; = (*Marin II*), son fils, mari de Louise Tardif, † le 29 mai 1718, âgé de 48 ans ; = (*Pierre*), maître fondeur de cloches, Angers, 1576.

Peleau, cl., cne de *Joué-Etiau*.

Pélerin (le), cl., cne du *Longeron*.

Pélerin (*Jean* et *Claude*), maîtres architectes, frères, à Angers, 1663, 1708.

Pélerin (*Jean*), *Peregrini*, — il interprète ou traduit lui-même son nom par le pseudonyme de *Viator*, — est né, comme l'indique le frontispice de son principal livre (1521), au Bois-Jouin en Coron, dans l'ancien diocèse de Maillezais. Il entra dans les ordres, prit sa licence en droit, et en 1467 se trouvait chargé de la juridiction de Thiors en Lucay, domaine des Appellevoisin. Le roi Louis XI, qui y vint séjourner quelques jours en avril 1470, l'attacha, comme secrétaire, à Nicolas d'Anjou, à qui il venait d'attribuer le vicomté de Thouars. Le 2 septembre suivant Pélerin reçut du roi le prieuré de N.-D. de St-Cyr-en-Talmondais, qu'il ne garda que jusqu'en novembre 1473. On le revoit, dès les derniers jours de 1472, employé à une mission royale, puis au service de l'historien Commines, qui en fait son chapelain et secrétaire en titre à partir de mars 1473 et le gratifie du petit bénéfice de la Métrelle en St-Cyr (20 juillet 1478). On y a retrouvé en 1844 une pierre sculptée d'un écusson : *d'or au bourdon de sable en pal, accosté de 2 coquilles de gueules*, armoiries probables de notre clerc. Il accompagnait sans doute en 1478 son maître en Italie, mais avait quitté son service dès avant 1486, sans qu'on sache rien davantage de lui pendant 20 années, sinon qu'il fit maints voyages. En fin de compte il était venu s'asseoir avant l'an 1500 dans un canonicat de l'église de Toul, où dès le temps du prince Nicolas il avait eu occasion de se créer des amitiés et où le rappelait peut-être la bienveillance de René II. Il y mourut âgé de plus de 80 ans, en janvier 1524, n. s., et D. Calmet a conservé l'épitaphe qu'avait apposée sur sa tombe un chanoine, son disciple reconnaissant.

Pélerin est l'auteur d'une œuvre singulière, dont l'intérêt n'est pas seulement dans sa rareté : c'est le premier traité connu, qui traite de la perspective au point de vue de l'art de la peinture, « œuvre non de main de paintre, dit-il, mais de qui « aime les paintres et artisans ». L'auteur reproduit, pour exemples, — sauf dans ses « figures « exemplares » ou types de son invention, — les souvenirs de ses voyages. Son trait est net et facile mais fortement empreint d'un cachet personnel, et le dessin s'inspire partout d'un esprit de renaissance qui arrondit volontiers l'arc brisé en plein cintre, qui élague et qui transforme. On reconnaît ainsi, — grâce à la légende rimée, — Notre-Dame de Paris, la chambre du Parlement, le Palais, la Ste-Chapelle, St-Maurice d'Angers, le

pont de Brioude, etc., et parmi ses types, une maison des champs, plusieurs intérieurs bourgeois, une riche habitation pour une fortune de 400 livres de rente, et deux vues de la maison même de l'auteur avec un mûrier dans une serre et sa charrette de voyage dans la cour. — Le livre a pour titre : *De artificiali perspectiva. Viator.* In-fol. de 46 ff. non chiffrés, les quatre derniers ajoutés sans signatures, les quatre premiers occupés par le titre en capitales romaines rustiques et par un texte latin à longues lignes en lettres gothiques, les 37 suivants par de grandes planches de perspective, gravées en bois au simple trait et tirées d'un seul côté, le 38e par un avis au lecteur, la souscription et la marque de l'imprimerie : *Impressum Tulli | anno catholi | ce veritatis quingentesimo quinto supra | millesimum ad nonum kalendas | Julias, solerti opera Petri Jacobi |, presbiteri, incole pagi sancti Nicolaï*, formule qui laisse incertain si réellement l'imprimerie de Pierre Jacobi était installée en 1505 à Toul ou à St-Nicolas-du-Port. — Suit sur les 4 derniers feuillets le texte français du livre. — On n'en connaît qu'un seul exemplaire en France acquis en octobre 1845, à la vente Cailhava, 315 fr. pour la Biblioth. de Nancy ; — un autre à la Biblioth. de Vienne en Autriche. — La seconde édition, moins rare, sortie des mêmes presses en 1509, *quarto idus Marcias* (12 mars 1510 n. s.), intercale le texte latin au français et les premières figures au texte. Quoiqu'elle ne compte que 29 ff., elle comprend 19 planches de plus que la première et 7 seulement en moins, les planches étant imprimées des deux côtés. La 3e édition (*Tulli, 1521, septimo idus Septembres*, de 30 ff. non chiffrés) n'offre d'autre innovation remarquable qu'une invocation en 18 vers français sur le frontispice, aux « bons amis, trespassez et « vivens..., decorans France, Almaigne et Italie », que l'auteur nomme et dont la détermination a mis martel en tête aux commentateurs, sans être encore complete. — Le succès éclatant de l'œuvre se continue, constaté par une reproduction allemande qu'en donna dès 1509 Georges Glockendon, et au XVIIe s. encore on voit reparaître : *La Perspective positive de Viator, traduite de latin en francois, augmentée et illustrée par maistre Estienne Martelange, de la compaignie de Jésus, avec les figures gravées à la Flèche par Math. Jousse* (1626, in-12 de 53 ff.), comprenant 61 figures réduites et parfois modifiées. — Le texte annoncé ne parut que 9 ans plus tard sous ce titre : *La Perspective pratique de Viator, latine et francoise, reveue, augmentée et réduite de grand en petit, par Math. Jousse de la Flèche* (la Flèche, Georges Griveau, 1635, in-8o de 28 p.). — Enfin une reproduction minutieuse de la seconde édition de l'œuvre originale a été donnée d'après le procédé Pilinski (Paris, Ed. Tross, 1860, in-fol. goth., tiré à 116 exempl.) avec notice de M. Hipp. Destailleur.

On cite encore de Pélerin une traduction du livre de Job : *Texte de Hiob translaté selon la vérité hébraique et bref commentaire du Viateur sur icelluy* (in-4o goth. de 134 ff. chiffrés, sans lieu ni date d'impression, dont on ne connaît qu'un exemplaire) ; — et un travail sur Ptolémée, resté manuscrit, qui, entré dans la bibliothèque du chancelier Séguier, paraît depuis s'être perdu. On sait que les *Chroniques aggrégatives* de Bourdigné sont annoncées en 1529 par l'auteur comme « revues et augmentées par « le Viateur ». Pélerin était mort à cette date et l'on reconnaît ici d'ordinaire Jean Bouchet, qui prit aussi ce surnom, quoique rien peut-être n'ait empêché notre chanoine de Toul d'avoir revu et complété à temps l'œuvre de son confrère d'Angers. — Les renseignements recueillis jusqu'à ce jour sur sa vie par MM. Beaupré et Lepage, de Nancy, ont été réunis et élucidés avec une expérience particulière des questions d'art et de bibliographie par M. Anat. de Montaiglon dans une *Notice*, parallèle à l'édition Tross, qu'a complétée après coup d'une main heureuse son ami M. Benjamin Fillon, — sans que j'aie trouvé rien à y ajouter.

P. Benoit, *Hist. de la ville de Toul*, p. 156 et 605. — Mercier de St-Léger, *Notice raisonnée de Gasp. Schott*, p. 8-9 et 86-88. — Beaupré, *Recherches hist. et bibliogr. sur les commencements de l'imprim. en Lorraine*, p. 20-29 et *Nouv. Recherches*, p. 20-23. — Brunet, *Manuel*, t. V, p. 1169. — *Bullet. du Bibl.*, 1847, p. 69. — A. de Montaiglon, *Notice hist. et bibliogr. sur J. Pélerin.... et sur son livre* (Paris, Tross, 1861, in-fol., — et in-8e de 74 p. avec deux fac-simile). — Benj. Fillon, *Lettres écrites de la Vendée à M. Anat. de Montaiglon* (Paris, Tross, in-8e), p. 1-38.

Pélerine (la), arr. de Baugé (22 kil.), canton de Noyant (7 kil.) ; — à 60 kil. d'Angers. — *Ecclesia in pago Andegavo cum villula... quæ vocatur Peregrina*, 974 (St-Aubin, Mens. conv., I, 73, ch. or.). — *Obedientia Peregrina* 1060-1081 (Cartul. St-Aubin, f. 123). — *La Pelerine* 1200 circa (Chemillé, ch. or. 68). — *La Pellerine* XVI-XVIIIe s. (Et.-C.). — Sur la crête du coteau (98-100 mèt.), qui borde la rive gauche du Lathan, avec écart sur la rive et dans la vallée vers S. ; — entre Méon (4 kil.) au N. et à l'O., Breil (4 kil.) à l'E., Parcé (3 kil.) à l'E. et au S.

Le chemin de grande communication de Brion à Rillé traverse tout du long de l'O. à l'E. sur le faîte extrême, croisé dans le bourg, du S. au N. par le chemin d'intérêt commun de Parcé à Noyant.

Y passe de l'E. à l'O. la rivière du Lathan, qui forme une longue et double boire, jusqu'au confluent du ruiss. de la Gouane, — où les écrevisses abondent.

En dépendent les ham. de la Faucherie (4 m., 14 hab.), de la Chucherie (4 mais., 14 hab.), du Vivier (3 mais., 13 hab.), de la Pelouse (4 m., 11 hab.), de la Noue (3 mais., 5 hab.), du Pavillon (3 mais., 6 hab.), 2 moulins à eau et 6 fermes ou écarts.

Superficie : 350 hect. dont 104 hect. en bois.

Population : 37 feux, *170* hab. en 1720-1726. — *30* feux, *190* hab. en 1790. — *207* hab. en 1831. — *221* hab. en 1841. — *201* hab. en 1851. — *216* hab. en 1861. — *222* hab. en 1866. — *227* h. en 1872, dont *99* hab. (38 mais., 38 mén.) au bourg, d'où l'on domine les deux vallons boisés.

Assemblée le 1er dimanche de mars — Nul commerce; — nulle agriculture que pour les besoins de la ferme; — nul élève que de porcs, ou, comme on dit, de nourrit. — Ni pauvres, d'ailleurs, ni riches. — Dans le coteau ont été récemment découvertes de très-vastes et antiques caves d'extraction de tuffeau.

Perception et *Bureau de poste* de Noyant.

La *Mairie*, longtemps à louage, vient d'être installée (1875) dans un petit réduit bâti sur la droite de l'église. — Vis-à-vis, *Ecole mixte*, tenue par une dame laïque.

La paroisse, maintenue en succursale le 5 nivôse an XIII, fut supprimée et réunie à Méon par ordonnance épiscopale du 20 février 1809. — Elle a été rétablie vers 1832.

L'*Eglise*, dédiée à St Aubin, comprend une nef unique, nue, blanchie, voûtée en bois, les fenêtres modernisées, ouvrant par un arceau déformé sur le chœur, dont les montants portent des autels à droite de saint Symphorien, à gauche de la Vierge, avec statues peintes du XVIIIe s. à la manière de Saint-Simon, V. *ce nom*, dans des niches ornementées. Le chœur, qui suit, terminé en cul-de-four, forme une travée carrée, voûtée avec entrecroisements d'ogives, liernes et formerets en saillie (XVe s.). Dans le mur de gauche apparaît un œil-de-bœuf roman; au fond s'applique un autel-rétable XVIIIe s. avec niches, contenant les statues à droite de *St Jean*, à gauche de *St Aubin*, de même style que les précédentes; au centre, un mauvais tableau, figurant *la Cène*, donné par Math. Pays, marchand d'Angers, frère du prieur Pays, qui fit en 1704 exécuter ces travaux. A l'extérieur le portail est surmonté d'un pignon autrefois à bretèche, et les murs latéraux laissent entrevoir le petit appareil de moellon irrégulier disposé en lignes régulières et vers S. une large porte romane à claveaux intercalés de ciment rouge (XIe s.).

La grande voie de Rillé à Baugé longeait jusqu'au XVIIIe s. le coteau mais sur le versant S. et en contrebas de la route actuelle, par le Perray, la Chucherie, la Pelouse, la Bafferie, rejointe à ce point par le chemin de Parcé et sous l'église par celui de Noyant. — Dès le Xe s. le pays apparaît comme un petit centre, *villula*, avec moulins sur les ruisseaux, église et marché. La comtesse Adèle en fit don à l'abbaye St-Aubin d'Angers (974) mais il fut reconnu que le domaine dépendait du bénéfice d'un fondateur du nom de Rainard. Les moines durent l'indemniser par le paiement de 4 livres d'argent, et à deux siècles de là encore donner 7 livres pour mettre fin aux prétentions de ses héritiers. — Il y fut constitué un prieuré, une obédience, *obedientia*, à laquelle resta attachée la cure et dont les bâtiments, auj. transformés mais encore occupés par le presbytère, enveloppaient à demi l'église.

Prieurs-curés : Raoul *des Tuffeaux, de Tuffellis*, 1178. — Louis *de Mars*, 1590. — Martin *Foucquereau*, 1616. — Jacques *Rallier*, 1623, † le 30 mai 1656. Une visite de l'évêque en 1630 constate la misère de la paroisse, l'église toute décarrelée et ouverte aux pluies, les autels sans livres ni mobilier, le presbytère en ruine et vide, le cimetière sans clôture. — Etienne *Hamelin*, 1656, † le 4 janvier 1694, prieur en même temps de Grez-sur-Maine. — Toussaint *Pays*, 1695, † en 1717. — Elie *Gaultier*, 1718, qui résigne en décembre 1733. — René *Boreau*, anc. vicaire d'Homme, 1734, 1760. — F. *Mareschal*, 1762, 1772. — Charles-Urbain *Daburon*, V. *ce nom*, 1773, † le 6 avril 1791, âgé de 60 ans. — *Tarode*, mai 1791. — *Marsillé*, élu le 27 novembre 1791.

La paroisse dépendait de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé Elle avait pour seigneur le prieur-curé, qui prenait le titre de baron. Elle restait couverte de landes qu'on essayait de défricher en 1788, et vers l'E. des bois de l'apanage. — J'y trouve à résidence au XVIIe s. Pierre Hamard, ouvrier en soie de Tours, 1645, et Pierre Launay, brodeur, de Lyon, 1660.

Maires : J. *Maillé*, 1792. — *Brochoir*, 1er messidor an VIII, † en 1806. — Et.-Bernard *Haye*, 4 novembre 1806. — Vincent *Huet*, 25 octobre 1821. — *Joreau*, 2 février 1831. — Vinc. *Huet*, 1843, démissionnaire en janvier 1857. — Jean *Bouchet*, 2 février 1857. — Louis *Verneau*, 1862. — *Jusseaume*, 1874, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 192; G 21; H St-Aubin. — Arch comm. Et.-C. — *Cartul. de St-Aubin*, Mss. 745, f. 6 et 123. — *Chron. d'Anjou*, I, 377; II, 21. — Tresvaux, *Hist. du Dioc. d'Ang.*, t. II, p. 444.

Pèlerinière (la), ham., cne de *St-Barthélemy*. — *Medietaria que vulgariter nuncupatur la Pelerinière* 1286 (G 1121). — Anc. domaine de l'aumônerie de St-Michel-du-Tertre réuni en 1602 à l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui le céda au Chapitre St-Maurille. Un pâtis, commun avec la Jaudette, fut divisé par accord du 29 mars 1600, en laissant passage au grand chemin. — Par conclusion du 26 novembre 1722, le Chapitre fonda à perpétuité une messe basse en son église, à l'autel de N.-D.-des-Serpents, pour la conservation des bestiaux de la métairie, que la mortalité décimait depuis très-longtemps.

Pèlerinières (les Grandes, les Petites-), ff., cne de *Chanteloup*, du nom de la famille Pèlerin qui la possédait encore en 1532; — donne son nom à un ruiss. né tout près vers N., qui coule vers Coron.

Peletier. — V. *Pelletier, Lepeletier*.

Peletier (*Jean*), peintre, à Durtal, y est inhumé le 5 janvier 1611; sa veuve, Mathurine Lhommeau, le 10 août suivant.

Peleus. — V. *Pelé*.

Pelgas (*Jean*), « chirurgien juré, reçu en « plusieurs communautés des principales villes « du royaume, demeurant en la ville de Brissac, « où il est établi depuis environ cinq ans, sous « le bon plaisir de M. le duc de Brissac, pour travailler à la guérison des plaies, ulcères et autres « maladies réputées incurables » dit-il dans son *Prospectus* (s. l. n. d., in-16 de 12 p.), où il déclare traiter tout le monde gratis et ne faire payer que les remèdes « qui ont tous des effets « merveilleux. » — Son portrait a été gravé et

Berthe, qui l'a mis dans son *Recueil*, Mss. 896, t. II, f. 90, le dit né à Brissac. — Il était originaire de Croisi-la-Haie (Seine-Inférieure), — et est mort à Nantes, âgé de 68 ans, le 3 messidor an XII.

Pélican (le), ham., c^{ne} de *la Pommeraie;* = (le Petit-), cl., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Pélié, f., c^{ne} de *St-Quentin-lès-B*.

Péligon. — V. *Béligan*.

Pellon (*Yves*), docteur-médecin, Angers, 1542. — Son second fils, Anne, est tenu sur les fonts le 24 avril 1555 par Anne de Montmorency, abbesse du Ronceray. — Des lettres du 13 mars 1580 lui conférèrent « l'estat et office de con« seiller et médecin du duc d'Anjou ». — Il meurt à sa terre de la Renaudière en Villemoisant le 29 octobre 1583; = (*Jean*), fils du précédent, né à Angers le 21 juillet 1553, y est reçu docteur en la Faculté de médecine, le 20 novembre 1578. Il vivait encore en 1608.

Pelissier, famille de maîtres brodeurs, Angers. — (*Jean-Arnauld*), marié à Jeanne Tranchant le 18 octobre 1667; = (*Jean*), fils du précédent, né le 18 octobre 1674, marié le 11 novembre 1698 à la fille d'un maître horloger, Claudine Lepelletier; = (*Jean-Baptiste-Claude*), fils du précédent, né le 16 février 1706.

Pellé (*René*), peintre, figure aux assises de la cure de Miré en 1553. — V. *Pelé*.

Pellegrolle, ham., c^{ne} de *Dénezé-près-Doué*. — *Poillegrolle* 1293 (Doué, Anniv., t I). — *Pégrolle* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie dépendant du prieuré de Cunaud et uni au XVIIIe s. au comté de Trèves.

Pellerie (la), f., c^{ne} de *Cheffes*; = cl., c^{ne} d'*Echemiré*; = f., c^{ne} d'*Ecuillé*. — *La Parerie* 1540 (C 105, f. 242).

Pellerière-Neuve (la), f., c^{ne} de *Fougeré*.

Pelletier (*Hugues*), né à Angers le 28 janvier 1729, était chanoine régulier de Ste-Geneviève et depuis quelque temps curé de Sacé au Maine, quand il fut gratifié du prieuré-cure de Beaufort. Il en prit possession le 19 août 1779. Esprit charmant et lettré, de parole facile et qui devenait éloquente dans les grands jours, de mœurs douces et pures, de cœur charitable et distribuant largement aux pauvres les revenus de son opulent bénéfice, il eut vite conquis, de l'aveu même de ses ennemis les plus implacables, l'estime et l'affection de la ville entière. A ce renom de mérite et de vertu se joignit bientôt l'éclat de son dévouement public aux idées nouvelles, qui ralliait à son exemple son clergé presque tout entier. — Le 6 février 1791, après une messe solennelle à St-Maurice d'Angers, célébrée par le curé d'Epiré, Guiller, V. *ce nom*, les électeurs, au premier tour de scrutin, désignaient pour évêque constitutionnel le prieur-curé de Beaufort. Il avait pris son logement hors ville, chez Joubert-Bonnaire, et y reçut le même jour les félicitations du Conseil municipal. Le lendemain, après le *Te Deum*, il prêta serment, puis revint prendre congé de ses anciens paroissiens, qui le reçurent au son des cloches « et le com« plimentèrent les larmes aux yeux », puis partit pour Paris où le 13 mars il recevait la consécration épiscopale dans l'église de l'Oratoire, des mains de Gobel, évêque de Lydda, assisté des évêques de l'Oise et de la Meuse. Il rentra à Angers le 18 mars et fut installé le 20. Le mobilier de l'évêque de Lorry fut acquis en partie par la municipalité, qui mit de plus à la disposition du nouvel évêque quelques fonds pour les aumônes et pour les premières dépenses urgentes. —Mais les difficultés de la situation éclataient. Dès les premiers jours les lettres anonymes, « pleines « de saintes injures et menaces de l'autre monde, « et, qui pis est, de celui-ci », assaillaient sans relâche le nouveau prélat, « plus attristé », — écrivait-il, — « que surpris ». Sa première *Lettre pastorale* (Angers, Mame, in-4° de 47 p.) du 20 septembre, pour chanter le *Te Deum* à l'occasion du retour de Louis XVI, et aussi son *Mandement de Carême* provoquèrent les pamphlets de Chatizel, V. *ce nom*, répandus à profusion dans les campagnes. Tout manquait d'ailleurs autour de lui, prêtres et fidèles, et dans le bouleversement de la société vieillie, les idées allaient se précipitant, comme les ruines, dans un désordre exaspéré bientôt par les horreurs de la guerre civile. Ce n'était pas le temps d'essayer l'alliance impossible des rites antiques avec les mystères de la raison pure. Après s'être prêté quelques mois aux conventions de la vie nouvelle et avoir autant que possible confondu son rôle de prélat aux devoirs actifs du citoyen, il se vit absolument dépassé par l'entraînement de l'opinion — et bientôt délaissé. Le 30 septembre 1793 il déposait ses fonctions, — et le 19 novembre suivant faisait « à la Raison, « sur l'autel de la Patrie, le sacrifice de tous ses « titres, dans la ferme croyance, » — où il se proclamait heureux d'être entré depuis plus de 30 ans, — « que, comme le père du genre humain... n'a fait « qu'un seul soleil pour éclairer les yeux du corps, « il a cru aussi dans sa sagesse ne devoir donner, « pour éclairer les yeux de l'âme et pour règle « de nos devoirs, que la seule loi, la seule reli« gion naturelles... » — Il se retira dans un hôtel de la rue des Jacobins, auprès de sa cathédrale, et y mourait après un an à peine de solitude, le 16 germinal an III (jour de Pâques, 5 avril 1795), âgé de 66 ans. Son acte de décès ne le signale par aucun titre. — Le Musée archéologique d'Angers possède son portrait, n° 366, — et depuis 1858, sa crosse épiscopale, qui avait servi précédemment au dernier abbé de Chaloché.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Grille, *Siége d'Angers*, p. 63 et *La Vendée*, t. III, p. 136. — *Revue de l'Anjou*, 1869, p. 310. — Blordier-L., *Le Départ. de M.-et-L.*, t. I, p. 344. — *Affiches d'Ang.*, 30 novembre 1793. — *A frère Hugues Pelletier, invaseur du siége épiscopal d'Angers, Un curé catholique...* (in-8° de 134 p., 1791). — *Encore un mot à M. Pelletier, évêque intrus* (Paris, 1792, in-8° de 28 p.). — D. Piolin, *Souvenirs de la Révol. dans l'Ouest*, p. 10. — Denais, *Hist. de N.-D. de Beaufort*, p. 376-378.

Pelletier (*Marie de Ste-Euphrasie*), fondatrice du généralat du Bon-Pasteur à Angers et première supérieure générale, morte à Angers le 24 avril 1868. — Il a été imprimé une circulaire : *A la mémoire de notre très-honorée et regrettée mère...* (Lainé, 1868, in-4° de 3 ff., tirée à 375 exempl.), — plus une notice ;

La Révérende Mère Marie de Ste-Euphrasie Pelletier, par l'abbé V. Bariller (Lainé, in-8°, 1 f, 1868).

Pelloie, h., c^{ne} de *Genneteil*, domaine d'une chapelle de ce nom, vendu nat^{t} le 5 mai 1791.

Pelloire (la), f., c^{ne} de *Fougeré*; — f, c^{ne} de *St-Laurent-du-M.* — En est sieur René Ligier 1637, Paul de la Brunetière 1660, de qui l'acquiert vers 1670 René Besnard.

Pellouailles, c^{on} N.-E. et arrond. d'Angers (11 kil.). — *Pelloeille* 1237. *Pelleoylle* 1265 (Chaloché, ch. or.). — *Parochia de Pelleovis* 1317 (G 340). — *Pille Oueille* 1334 (G la Haie-aux-B.-H.). — *La ville de Pelloueille* 1388 (G Cure St-J.-B.), 1437 (G 717). — *Pélouaille* 1783 (Pouillé). — Entre le Plessis-Gr. (3 kil.) au S.-E., Villévêque (4 kil. 1/2) à l'E., au N. et à l'O., St-Silvin (2 kil. 1/4), à l'O. et au S.

La route nationale traverse uniquement le bourg, de l'O. à l'E., croisée au sortir par le chemin d'intérêt commun de Tiercé, qui forme limite vers l'E.

Y passe en bordure vers N.-E. le ruisseau du Huttereau.

En dépendent les vill. et ham. de Blitourne (17 mais., 49 hab.), de la Rue-des-Bois (9 mais., 28 hab.), du Pâtis-des-Landes (9 mais., 27 hab.), de Funault (9 mais., 24 hab.), de la Paquerie (3 mais., 15 hab.) et 10 fermes ou écarts.

Superficie: 357 h. dont 190 en vignes, 59 en bois.

Population : *98* feux, *440* hab. en 1720-1726. — *80* feux, *510* hab. en 1789. — *470* hab. en 1831. — *471* hab. en 1841. — *505* hab. en 1851. — *436* hab. en 1861. — *431* hab. en 1866. — *440* hab. en 1872, dont *243* hab. (73 mais., 84 mén.) au bourg, dans un étranglement du territoire, formant une longue rue pour la traversée de la route nationale.

Marché le vendredi. — Blé, vin, noyers, châtaigniers, fruits en abondance.

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour les c^{nes} de Pellouailles, Ecouflant, le Plessis-Gr., Sarrigné, St-Silvin, Villévêque.

Ecole communale laïque *de garçons*, en communication avec une salle servant de *Mairie*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers).

L'*Eglise*, dédiée à Ste Emérance (succursale, 5 nivôse an XIII), à l'extrémité vers l'O. du bourg, est une simple nef sans transept, insignifiante, — sauf deux curieux tableaux, un *Christ au pilier*, garrotté dans une sorte de blouse grise, peinture allemande, façon Holbein; — un *Ensevelissement du Christ*, de style archaïque; la Madeleine, à genoux, vêtue en grande dame, baise la main du Crucifié. — Au fond, dans le chœur, une gracieuse *Annonciation*, dont la Vierge est remarquable.

Le *presbytère* a été construit en 1819. — Le *cimetière*, autrefois devant l'église, a été transféré sur un emplacement nouveau, acquis par acte autorisé le 29 avril 1850.

Nulle trace antique que le passage de la grande voie d'Angers. — Le territoire dépendait jusqu'au XIIIe s. de la paroisse de Villévêque, avec une simple chapelle. Par acte du 6 janvier 1267, un accord entre l'évêque et le curé de Villévêque, qui y envoyait les dimanches et fêtes son vicaire, y établit un chapelain à demeure, chargé d'administrer les sacrements aux habitants d'alentour; mais encore à la fin du XVIIe s. les mariages ne se célébraient qu'à la paroisse-mère. En 1595, le desservant, qui prenait le titre de curé, fut obligé de s'en dépouiller par transaction du 15 avril. De même en 1620, réclamant au curé de Villévêque une portion congrue, il en fut débouté par arrêt du Parlement de Paris du 30 juillet; — encore en 1689 et 1747. — Barnabé *Pineau*, dans son acte de décès du 29 janvier 1761, est dit « chapelain perpétuel de cette église succursale » — Le dernier, Jacques *Dillé*, renonce à toute fonction ecclésiastique le 19 pluviôse an II, prend à loyer la cure et y ouvre le 5 vendémiaire an IV une école comme instituteur public.

Le fief formait une châtellenie, distincte de Villévêque et relevant de Maulévrier, qui comprenait le domaine de Parigné, avec privilége de banvin pendant 40 jours, à partir de la Madeleine, et honneurs seigneuriaux dans l'église. — En est sieur Louis Chauvel de Souvigné, ancien capitaine d'infanterie, † le 13 février 1775 à la Planche en St-Silvin; — Joseph-Augustin-Marie Trouillet 1780, 1790.

La paroisse, dont la desservance était à la présentation alternative de l'évêque et du curé de Villévêque, dépendait de l'Election, des Aides, du Grenier à sel et du District d'Angers.

Maires : Nic. *Hamon*, 1791-1815. — Edme-Phil. *Gaucher*, avril 1815. — Nic. *Hamon*, 12 juillet 1815. — Jacq. *Bertrand*, 23 novembre 1815. — René *Lemeunier*, 10 mai 1823. — Furcie *Léchalas*, 10 juin 1828. — René *Audio*, 2 octobre 1828, installé le 19, † le 14 octobre 1861. — Julien *Poulin*, juillet 1863. — *Cosnard*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 197; E 126-155; G 248, 255-256, H.-D. *B* 58-64. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *Chambon*, *Funault*, *les Ragonières*, etc.

Pellouailles, vill. attenant au bourg de *Juigné-s.-L.* — *In villa de Juigne, in vico qui nuncupatur Pellis Ovis* 1315 (G 323). — Il dépendait primitivement du temporel du Chapitre de St-Maurice d'Angers; — mais dès 1582 était réuni à la seigneurie de Juigné, V. ce *mot*; — f., c^{ne} de *Martigné-B.*, bâtie en 1861.

Pellouailles, f., c^{ne} de *St-Christophe-du-Bois*. — Ancienne maison noble avec chapelle sous le vocable de Sainte-Catherine, sans autre vestige qu'un reste de douves. — En est dame Philippe Girard 1627, Madeleine Mesnard 1635, Marie-Diane de Marconnay, veuve de Robin de la Tremblaie, qui y meurt le 7 janvior 1695, haute et puissante demoiselle Marie-Anne Portail 1731, veuve de René-Marin de Rangot, chevalier, 1747

Pelloust (*Jacques*), est dit « docteur en « droicts et en la faculté de médecine », Angers, 1596 (GG 28, 20 janvier).

Pelniers (les), cl., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.*

Péloperie (la), f., c^{ne} du *Plessis-Macé*.

Pélopin. — V. *Clopin*.

Pelouse (la), f., c^ne de *Brain-sur-All.*; — f., c^ne de *Courléon*, détachée en 1836 de Vernoil-le-F.; = f., c^ne d'*Echemiré*; — ham., c^ne de *Longué*; — ham., c^ne de *Mazé*; — m^on b., c^ne de *Morannes*. — Ce n'était jusqu'au XVIIIe s. encore qu'une très-petite closerie. — V. l'ancien plan n° 3 du fief de Pendu, dans le chartrier des Ursulines d'Angers. — Un sieur Bodereau, qui l'acquit vers 1728, en fit le centre de ses fermes et comme « un petit village ». — Appart. aujourd'hui à M. Ph. Bellanger, avocat, qui y conserve plusieurs portraits de la famille Hardie, orfèvres angevins; = vill., c^ne de *Mouliherne*; = f., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne de *la Pèlerine*; — donne son nom à une lande de 21 hectares appart. à la commune; = f., c^ne de *St-Lambert-des-L.* — Dans un champ, sur une élévation, on a retrouvé, en découvrant le sol primitif, 25 à 30 foyers, entourés chacun de grosses pierres rangées en cercle et encore noircies par le feu; — non loin, dit-on, quelques silex taillés. — V. *Mém. de la Soc. Linn. d'Ang.*, II, 116; = f., c^ne de *St-Philbert-du-P.* = cl., c^ne de *Vernantes*. — En est sieur Mic. Jouin 1622; — (la Petite-), f., c^ne de *Mouliherne*.

Pelouse-Renard (la), f., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*.

Pelouses (les), f., c^ne de *Jumelles*; — vill., c^ne de *la Ménitré*; — vill., c^ne des *Rosiers*; — cl., c^ne de *Soucelles*.

Pelouse (de LA). — V. *Carrefour de la P.*

Peltier (*Jacques*), docteur-médecin, à Doué, 1738, y meurt âgé de 38 ans, le 16 septembre 1747.

Peltière (la), cl., c^ne de *Bouzillé*; = f., c^ne de *Cholet*; — vill., c^ne de *la Romagne*; — donne son nom à un ruiss., qui s'y jette dans la Moine; — 1,900 mèt. de cours.

Peltraie (la), cl., c^ne de *la Cornuaille*. — Il y fut planté le 17 janvier 1604 une croix sur le grand chemin, aux frais de Thilbauld Templer.

Peltraie (la), f., c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Peltraies (les), f., c^ne de *Vern*.

Peltrais (les), ham., c^ne de *Chazé-s.-A.*

Peltrie (la), ham., c^ne de *Brain-s.-Long.*; — ham., c^ne de *Landemont*; = cl., c^ne de *Marigné*, anc. domaine de la cure; — f., c^ne du *Ménil*; = f., c^ne de *Miré*. — *La Perretrie* 1539 (C 116, f. 211). — *La Pesletrie* (Cass.). — *La Péellerie* (Et.-M.); — f., c^ne de *la Plaine*; = f., c^ne de *Trèves*. — Une chapelle y fut fondée le 15 septembre 1505 par Et. Girard; — ham., c^ne de *Somloire*.

Pémeigné, f., c^ne de *St-Saturnin*. — *Peumenier* (Rec^t). — Anc. fief dépendant de la seigneurie de St-Jean-des-Mauvrets et s'étendant dans cette paroisse et celle de Saint-Saturnin; — relevait de Brissac. — En est dame Marguerite de Vallée 1489, 1504, Madeleine de Monteiller, femme d'Urbain de Laval, 1580, Charles-André de Maillé par acquêt en 1673, Pasqueraye du Rouzay 1769.

Pencier (le), vill., c^ne des *Alleuds*. — *Pancerium* 1080 circa (Chemillé, ch. or. 49 et Cartul. ch. 120). — *Le Pancier* (Cass.).

Pendu, vill. et m^in à eau, c^ne de *Morannes*. — *Terra que dicitur Apendutum* 1036-1049 (Cart. St-Aubin, fol. 25). — *Molinus de Pendu qui est apud Dalmariacum* 1100 circa (Pr. de Daumeray, ch. 30). — *Molinus de Pendu* 1114-1120 (2e Cartul. St-Serge, p. 169 et 90) 1190-1200 (Juigné-la-P., ch. or.). — *Duo molendina apud Pendu* 1292 (Ib.). — *Locus et feodum de Mota de Pendu* 1296 (G 4). — L'origine du nom remonte comme on voit un peu plus haut que ne l'enseignaient en 1868 les sœurs de la Charité de Ste-Marie aux petites filles de l'école. D'après leurs dictées « le hameau aurait « pris son nom parce que les révolutionnaires de « 1793 y pendaient les pauvres victimes qui tom« baient entre leurs mains barbares. » — Grille, sans plus de raisons, l'attribue à l'existence de fourches patibulaires. — Le nom primitif indique « une annexe » et s'explique peut-être par ce fait qu'à cette époque, d'après un des textes cités, l'emplacement aurait dépendu de la paroisse de Daumeray. — L'agglomération s'est formée autour des moulins dont on constate l'existence dès le XIe s. Près de la butte, le long de la rivière, on voyait encore il y a 30 ans les traces d'un cimetière. — La dîme et le principal revenu en appartenait à l'abbaye de St-Serge. Le fief où ils étaient établis, successivement accru de petits fiefs voisins, formait une seigneurie importante désignée d'ordinaire sous le nom de *la Motte-de-Pendu*, dont le manoir primitif était depuis longtemps ruiné déjà au XVe s. — « Ma mote de Pendu assise en la pa« roisse de Morannes, où jadis avoit maisons et « demeurance, douves et fossez », dit l'aveu de 1494. Le seigneur avait ses armes dans la chapelle St-Louis, formant une aile de l'église paroissiale et dont il s'attribuait la propriété. — En est sieur Hugo de Corcillon 1280, son frère Guillaume 1296. — La terre passe ensuite à la famille des Roches, dont une fille Marguerite des Roches épousa le 28 mars 1370 Jean Clérembault. — Elle y réunit par acquêt le fief du Génetay, les moulins de Colombeau et l'île Salbert; — et épousa en secondes noces Geoffroy de la Tour-Landry; mais son fils Gilles Clérembault hérita d'elle, 1391-1417. — En est sieur Simon Auvé, chevalier, mari de Marguerite Clérembault 1417, 1447, Louis Auvé 1520, mari de Renée Clérembault, qui acquit vers 1498-1505, de Geoffroy Lefrère, le domaine de Cutesson; — Renée Auvé, veuve en premières noces de Madelon de Brie-Serrant, épouse en secondes noces de Jean de Chourses, 1549, 1583; — Claude de la Jaille, par acquêt, 1583, 1600, Urbain de la J. 1610, 1646, qui y réunit en 1626 sur les héritiers de Guill. Lepelletier le lieu de la Guyonnière; — Pierre Leclerc, sieur des Roches, mari d'Elisabeth de la Jaille, 1646, 1657, Urbain Leclerc, 1657, sur qui le domaine entier avec la Guyonnière, Cutesson, Colombeau, le Genetay, fut saisi et adjugé judiciairement aux Ursulines d'Angers le 4 juillet 1676. — De beaux plans, avec vues à vol d'oiseau des édifices, en existent aux Archives départementales. — Les moulins dont un à blé, l'autre à papier, furent vendus nat^t le 14 avril 1791. —

Le pâtis dit de *la Motte-de-Pendu* était une haute futaie, dépendant du Génetay, qui en avait accordé l'usage à ses 12 tenanciers, à la charge de le reboiser avec du plant fourni par le seigneur. — François Grille, dont la jeunesse s'est passée dans le pays, a adressé une jolie *Épître aux Moulins de Pendu*.

Pénellerie (la), f., c^{ne} de *Broc*.

Pénihard (le). — V. *Pinchard* (le).

Pénissière (la), f., c^{ne} de *Drain*; — donne parfois son nom au ruiss. de la Bossardière.

Pénitencerie (la), f., c^{ne} de *St-Barthélemy*.

Penjon (*Jean-Baptiste*), né à Paris le 21 juillet 1782, aveugle dès l'âge de 18 mois, fut admis en 1797 dans l'institut d'Haüy, et y montra de si grandes dispositions pour les mathématiques, qu'autorisé à suivre les cours du Lycée Charlemagne, il y remporta le prix des mathématiques spéciales (1803) et dans la seconde année le deuxième prix au concours général. Nommé professeur successivement à l'Institution des Aveugles, puis à l'Ecole des Mines, il fut chargé en 1809 de la classe de mathématiques au Lycée d'Angers, et en occupa la chaire pendant plus de 15 années, aidé au tableau par un enfant, son apprenti tout à la fois et son guide, son huissier, son greffier, qui traçait les lignes et les figures. Il fut mis en disponibilité en 1826 et admis à la retraite le 10 juin 1840. Il avait été décoré en 1814 de la main même du duc d'Angoulême. — *Les Annales mathématiques* ont publié de lui en avril 1813, p. 308, entre autres articles, une *Lettre*, datée d'Angers, 14 novembre 1812, *Sur l'étude et l'enseignement des sciences mathématiques chez les aveugles de naissance*. — — Il est mort à Paris, âgé de 82 ans, dans les premiers jours de juillet 1864. — Grille a publié son *autobiographie* dans ses *Miettes littéraires*, t. II, p. 149-154. — V. aussi le portrait qu'en donne un écolier d'Angers dans le *Précurseur de l'Ouest* du 26 septembre 1844.

Penlière, m^{in} à vent, c^{ne} de *Méron*.

Pennaiserie (la), f., c^{ne} de *St-Macaire-en-M.* — *Le Penneraizerie* (Et.-C.).

Pennart (*Olivier* de), licencié en décret, prieur de la Papillaie, confesseur de Jeanne de Laval, étudiant en l'Université d'Angers 1455, 1457.

Pennedaire (la), f., c^{ne} de *Torfou*. — *La Penedière* (Cass.). — *La Pennetière* (Millet). — En est dame en 1509 Simonne Pitaud, veuve de messire Jean Quinemerck, qui la relevait du Sap en St-Crépin. Il y existe un *rouler* remarquable, bloc énorme de pierre granitique tendre, de forme irrégulièrement arrondie, reposant sur une pointe de pierre de même nature; 7 mèt. d'épaisseur, sur 5 de hauteur; — sur la face supérieure, existent trois bassins circulaires; — poids présumé, 160,000 kil. V. *Répert. archéol.*, 1860, p. 42, — et Millet, *Indicateur de M.-et-L.*, planche LXX, qui en donne un dessin réduit d'après le peintre Gaston.

Pennerie (la), f., c^{ne} de *Bécon*.

Pénollière (la), f., c^{ne} de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Pensonnale (la), f., c^{ne} de *Nyoiseau*.

Pente (la), fontaine, c^{ne} de *Joué-Etiau*, à 150 mèt. du bourg, jaillissant à fleur de terre, intarissable, dans le jardin des Courtillers.

Pénusseau (le), cl., c^{ne} de *Bauné*.

Penvigne, vill., c^{ne} de *Villebernier*. — *Le Port Penvigne* (Et.-M.). — *La Rue P.* (Rec^{t}.. — Il y existait un grand port de Loire emporté par les eaux.

Pépinière (la), f., c^{ne} de *Beaulieu*. — *Feodum de Pipineria et Milloneria situm in curia Petre* 1227 (Ronceray) — *La Pupinière* 1560 (Ib.). — Anc. domaine du Ronceray d'Angers, tenu au XIIIe s. en fief par Pierre d'Oudon, chevalier. Les frères du Temple y prétendaient des droits de suzeraineté, dont ils se désistèrent après longs débats en 1227. — Jean Aménard, sieur de Chanzé, en rend aveu en 1460. — En est sieur Jean de Rieux, comme mari de Philippe de St-Amatour, 1572; — Mathurin Janneaux, sergent royal, 1618; — son fils, 1650; — Jacq.-Louis Prévost, 1772; — f., c^{ne} d'*Epieds*; — f., c^{ne} de *Vauchrétien*.

Péquioterie (la), f., c^{ne} de *la Possonnière*

Pérard (*Charles-François-Jean*), fils de Charles P., vérificateur au bureau des Aides, et de Madeleine-Elisabeth Foucquet, né à Angers en 1760, y étudia au collége de l'Oratoire et se fit en 1788 inscrire au tableau des avocats. Il se signala bientôt aux premiers rangs des patriotes angevins, prit part à la fédération de Pontivy et à toutes les journées révolutionnaires, uni de cœur avec Choudieu. Il figure aussi parmi les principaux rédacteurs du journal *Les Amis de la Constitution*. — Elu en septembre 1791 membre du District d'Angers, il fut l'année suivante envoyé à la Convention, où il prit place à la Montagne et vota sans hésitation la mort de Louis XVI. Une seule fois il affronta la tribune, et ce fut le 19 août 1793, pour défendre le brave général Beysser et offrir sa tête en garantie de la liberté de son ami. Le *Moniteur* donne son discours en supprimant le nom de l'orateur qu'indiquent les tables. — Il applaudit à la chute de Robespierre, accepta une mission dans le département de l'Aisne pour réorganiser les administrations et débuta tout d'abord par la levée du décret qui mettait Beauvais en état de siége, et par la délivrance de nombreux détenus. A la suite des journées de vendémiaire, il proposa la nomination de trois commissaires pour aviser à des mesures qui assurassent le gouvernement contre la réaction envahissante, et y gagna plus tard d'être compris sur la liste des conventionnels, éloignés de Paris, à la suite de la conspiration du camp de Grenelle. Un refuge lui fut offert à l'hôpital de St-Cyr, chez le chirurgien Gaudichon, son ami. L'année suivante il était nommé chef de bureau au ministère de la police, et en l'an VIII aux fonctions de commissaire général à Toulon, dont il fut bientôt déchargé. Il resta sans emploi jusqu'aux Cent-Jours, où il fut de nouveau employé comme lieutenant extraordinaire de police à Dieppe (15 mai 1815). — La loi, qui frappait les régicides, l'obligea à chercher un asile en Belgique, où il est mort sans doute.

Pereaudrie (la), f., c^ne de *Pouancé*.

Perserie (la), f., c^ne de *Chanzeaux*; — f., c^ne de *Morannes*.

Perceron, f., c^ne du *Voide*, dépendance de la seigneurie du Coudray-Montb.

Perchambault (le), f., c^ne de *Trémentines*. — Sur le champ de la Haute-Vallée s'élève un *peulvan* dit *Pierre-Fiche*, haut de 4 mèt. et mesurant 7 mèt. de circonférence. M. Millet en donne un dessin dans son *Indic. de M.-et-L.* — Auprès existe un *galgal*.

Perchambauld (de).—V. *Bigotière* (de La).

Perchard, f., c^ne de *St-Rémy-la-V.* — *Pouchard* (Et.-M.). — Anc. château avec chapelle bénite le 22 juillet 1710. Le 7 janvier 1711 messire Elie de Carrières, chevalier, seigneur du lieu, âgé de 39 ans, veuf de Françoise de Villemoreau, y épousa Marie Rousseau, veuve de Jos. de Masseille. Il y mourait le 20 juillet suivant.

Perchardière (la), m^on b. et f., c^ne de *Blaison*. — Anc. maison noble, dont est dame Anne Poyet 1589; — échue dans la succession de J.-Jacq. Trouillet, oratorien, doyen de St-Thugal de Laval, à René Trouillet, lieutenant particulier au Présidial d'Angers, 1707 (E 4076); — acquise en 1781 de Mme Robert des Marchais, par J.-Fr. de Cantineau, — Jean-Laurent de C. 1788.

Perchauderie (la), ham., c^ne de *Vézins*.

Perchaudière (la), ham., c^ne de *Sarrigné*. — Simple closerie au XVIIIe s. vendue nat^t sur la fabrique le 5 novembre 1798.

Perche (Haute-), f., c^ne de *Genneteil*. — *La Périche* (Cass. et Et.-M.); — vill., c^ne de *St-Melaine*. — *Alta Perca* 1102-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 225). — Le prieuré de St-Melaine y possédait un domaine vendu nat^t le 18 août 1791. — Le chemin de la Roche-d'Erigné fut ouvert jusqu'au village en octobre 1763.

Perchelandière (la), f., c^ne de *Jallais*.

Percher (le), ruiss. né sur la c^ne de *Chambellay*, s'y jette dans le ruiss. de Chambellay; — 1,800 mèt. de cours; — f., c^ne de *Clefs*. — *Medietaria Percherii* 1181-1185 (Bilard, n° 546). — Domaine depuis le XIIe s. de l'abbaye de Mélinais, vendu nat^t le 11 février 1791.

Percher (le), chât., c^ne de *St-Martin-du-B.* — Anc. fief et seigneurie relevant de Bouillé-Théval et appart. jusqu'à la fin du XVIe s. à la famille de Tinténiac. Il passe aux Bautru avant 1620, aux Scépeaux vers la fin du XVIIIe s., et par alliance au comte de Champetière, de Riom; — aujourd'hui à M. le vicomte de Court. — L'œuvre du château, que précède une magnifique avenue, comprend deux bâtiments en équerre avec lucarnes à meneaux de pierre, gables et soubassements découpés de gracieux festons, — dont une avec encadrement de colonnettes, partant du sol jusqu'au faîte pour se terminer en deux montants reliés par des arabesques de pierre. V. un dessin Mss. dans Berthe, t. II, p. 55, une gravure de Hawke dans l'*Anjou* de M. Godard, une lithographie par Rouargue, dans *l'Anjou* de M. de Wismes, une gravure par M. Abraham dans son *Album d'Angers*. Le principal logis est accolé au centre d'une jolie tour quadrangulaire à fenêtres et lucarne ornementées avec un tourillon pointu en cul-de-lampe; à l'intérieur gravit un bel escalier de pierre en spirale, la tige décorée d'une guirlande de feuillages; dans le salon, une cheminée à manteau droit, sculpté d'élégantes arabesques et d'oiseaux, avec corniche en feuilles d'acanthe, XVIe s., les poutres récemment peintes aux alliances de la famille; — dans la salle à manger, un vieux bahut, représentant St Michel vainqueur du dragon; — dans la salle voisine, des landiers du XVe s., à pieds trilobés, la tige surmontée d'un ange qui porte dans ses bras un écusson fruste. — Un peu à l'écart, dans la verdure, s'élève une jolie chapelle de St-Aubin et de Notre-Dame-de-Pitié, dite autrefois vulgairement des Gaudrets, dont on attribue la fondation à l'abbé de St-Aubin, Jean de Tinténiac, — flanquée de contreforts carrés avec pinacle à choux fleuris, la porte en accolade surmontée d'une croix, et d'une gracieuse tourelle octogonale à-demi engagée dans la façade même XVIe s., l'intérieur à voûte d'ogive rayonnante, qui semble plus antique, éclairé de fenêtres à lancettes géminées, et de vitraux modernes, signées *Gérôme Darmel*.

Percher (le), cl., c^ne de *Sermaise*. — *Le Pécher* (C. C.). — Anc. logis noble vendu nat^t sur Jean-Benjamin Lamotte d'Aubigné, le 4 floréal an II, et dès lors en ruine.

Percher (le Bas-), f., c^ne de *Chambellay*. — *Le Percher à l'abbesse* XVIe s. — Domaine de l'abb. du Ronceray.

Percher (*Jean*), peintre, Angers, employé aux préparatifs des fêtes de 1565.

Percher-Brillant (le), f., c^ne de *Saint-Martin-du-Bois*.

Perdillère (la), ham., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée*.

Perdrau (*Paul-Maurice*), fils de Paul P., praticien, et de Marguerite Maillet, né à Angers le 24 février 1776, y meurt le 19 janvier 1855, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, chevalier de St-Louis (12 novembre 1817), chevalier de la Légion-d'honneur (18 octobre 1821). Il a fait imprimer des *Notions élémentaires d'Astronomie* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1839, in-12).

Perdriau (le), c^ne du *Puy-N.-D.* — En est sieur Jean Quétineau 1602, Jacq. Quétineau 1637, René Sourdeau 1692, Louis Grignon, V. *ce nom*, 1789

Perdriel, c^ne de *Chantoceaux*, chapelle située au XIIIe s. dans la forêt du Parc et appart. aux moines de Marmoutiers qui cédèrent tout leur droit au seigneur en 1231. L'emplacement et les fondations en ont été récemment reconnus. A côté s'étendait un vaste étang desséché, dit l'étang des Bauches, dont on voit encore la chaussée.

Perdrillère (la), f., c^ne de *Champigné*; — f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*; — f., c^ne de *Durtal*; — f., c^ne de *Loiré*; — f., c^ne de *Nyoiseau*; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le Misengrain; — 600 mèt. de cours; — f., c^ne de *Tiercé*, cédée par le prieur de Tiercé à l'abb. de Toussaint; — (la Grande-),

f., c^ne de *Fougeré*. — *La Perdr. Sigonneau* XVI-XVIIIe (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, qui conserve encore sa tourelle octogone du XVIe s. et une belle douve, domaine et résidence de la famille Sigonneau, du XVIe au XVIIe s. Julien Sigonneau en fonda le 4 janvier 1552 la chapelle, dédiée à Ste Catherine. Le 28 octobre 1662 y mourut Franç. Sigonneau, que son fils, malgré les protestations du sénéchal de la baronnie de Fougeré et la résistance du curé, fit inhumer dans le chœur de l'église Mais le lendemain, le sénéchal, assisté de gens d'armes, fit reporter le corps dans une fosse de la nef, près le banc de la Perdrillère, devant le crucifix. — La terre fut vendue en 1660 à René Moreau, sieur de la Poissonnière, mais sans que l'acte paraisse avoir eu de résultat. — Elle fut, dit-on, à la suite d'une tentative d'assassinat, confisquée judiciairement au profit du sieur de la Jaille-Gatines — et appartenait aux approches de la Révolution aux religieuses Fontevristes de la Flèche, sur qui elle a été vendue nat^t le 29 janvier 1791 ; — f., c^ne du *Plessis-Gr.* — En est sieur en 1386 Jean de Karolay, docteur en théologie, qui donne « l'hébergement de la P. » à Thiphaine de Landerneau, veuve de Jean du Plantis ; — (la Petite-), f., c^ne de *Fougeré*. — *La Perd. Eperon* XVI-XVIIe s. (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, domaine et résidence du XVIe au XVIIIe s. de la famille Esperon, qui la relevait de Gatines et de la Fauchardière. Le seigneur présentait à la chapelle de la Hamelotière desservie dans l'église paroissiale. Françoise Esperon de la P. épousa en 1647 Charles de Briand et n'eut qu'une fille, qui épousa Julien Sigonneau.— Le domaine appartenait au XVIIIe s., comme la Perdrillère-Sigonneau, aux Fontévristes de la Flèche et fut vendu nat^t le même jour. — Une transaction de 1513 attribuait l'eau de la fontaine de Segrée pendant le jour à la Perdrillère-Esperon, — pendant la nuit à la Perdrillère-Sigonneau ; — f., de *St-Silvin*.

Péret (*Pierre*), « maistre d'œuvre », est l'architecte du château actuel de Martigné-Br. Il y était occupé en septembre 1503, quand le Conseil de ville d'Angers le manda pour fournir un projet de tour ou bardeau à la Basse-Chaîne, qu'aucun « expédient » n'était parvenu encore à établir. Il vint fournir son devis mais ne put s'entendre avec la ville, qui se borna à l'indemniser de son voyage.

Périchère (la), vill., c^ne de *Cornillé*. — *Le lieu appelé à présent l'Oiselière alias la Perrichère et Guillaumière* 1689 (St-Maurice G Rentes). — En est dame d^lle Renée Letonnelier 1706, Jacquine Let., femme de Claude Guilbault, 1713, — Marie-Laurent Dureau 1750, femme de Jean-François de Cantineau.

Péricière (la), f., c^ne de *Drain*.

Périgaud (*Pierre*), dominicain, né à Angers, professeur en théologie, est mentionné comme évêque d'Apt en 1410. — (*Nicolas*), parent sans doute du précédent, doyen de St-Maurice d'Angers le 20 mai 1429, mort conseiller du roi à Naples en 1432.

Périgauterie (la), f., c^ne de *Pouancé*. — *La Purigauterie* (Et.-M.).

Périgné (le), f., c^ne de *Beaucouzé* ; — (le Petit-), f., c^ne de *Beaucouzé*.

Périneau (*Jean*), dit *Coursillon*, fournit à l'église de Varennes-sous-Montsoreau « les « ymaiges de St Laurent et de Ste Emérance » 1512.

Périnet (le), f., c^ne de *Tout-le-Monde*. — *Le bordage Pernet* (Cass.).

Perlan (*Yves*), docteur-médecin, Angers, 1570.

Perny (*J.....*), connu antérieurement par divers ouvrages, était en 1808 « ingénieur vérifi- « cateur du cadastre » à Angers et y a publié sa *Méthode pour réduire les angles observés au centre d'une station avec les types des calculs à l'usage de MM. les Ingénieurs vérificateurs et des géomètres du cadastre de France* (Mame, in-4°). — C'est lui qui a fait construire, dans la rue du Temple, sur l'emplacement de l'ancienne commanderie, un cénacle de francs-maçons avec la grosse tour grise en forme d'observatoire.

Péron (*Pierre-François*), né à Lambezelec (Finistère), le 6 février 1769, avait pris sa retraite comme capitaine de vaisseau et vivait retiré dès 1804 dans son château du Péage, en la commune d'Epieds. Il y fut nommé maire le 2 janvier 1805 jusqu'aux Cent-Jours, puis de nouveau, de juillet 1815 jusqu'à la fin de 1825, époque où il vint s'établir à Saumur et fut presque aussitôt honoré des fonctions de premier adjoint (9 mars 1826). De mœurs très-douces, d'habitudes religieuses, dévoué aux Bourbons, il avait dès avril 1830 donné sa démission, et ne consentit à rester en charge qu'aux instances de ses concitoyens. Il faisait dès lors fonctions de maire et ne se retira définitivement qu'à la fin d'août. Je n'ai pu trouver la date de sa mort.—Pendant sa longue et périlleuse vie de marin, il avait été abandonné pendant 3 ans avec quatre soldats dans une petite île déserte de l'Océan du Sud, et un jour qu'il racontait ses aventures au château de Bisay, Besnard, V. *ce nom*, se trouvait là et l'engagea à les écrire. Le capitaine protesta de son insuffisance à faire bon usage de journaux en désordre et de quelques notes, partie même en anglais, et en fin de compte, consentit à les remettre à Besnard, qui s'offrait à mettre le tout en état. L'œuvre se trouvait terminée en 1819 et parut chez Brissot-Thivars en 1824, sous ce titre à la mode : *Mémoires du capitaine Péron sur ses voyages aux côtes d'Afrique, en Arabie, à l'île d'Amsterdam, aux îles d'Anjouan et de Mayotte, aux côtes Nord-Ouest de l'Amérique, aux îles Sandwich, à la Chine, etc., etc.* (2 vol. in-8° avec grav.). L'éditeur s'était engagé à imprimer intégralement le manuscrit. Il se permit néanmoins d'en supprimer plus du tiers, « c'est- « à-dire presque la totalité, — dit Besnard dans « ses propres *Mémoires*, — des aventures « agréables ou périlleuses, des observations sur « les peuplades et la topographie des lieux, « qu'elles occupaient, en un mot, tout ce qui

« pouvait intéresser le commun des lecteurs..., « donnant pour toute excuse qu'il eût fallu un « volume de plus et qu'il y aurait eu trop de « risque à différer la publication ».

Péronne, f., c^ne de *Chanteloup*, — avec étang de 13 hect., d'où sort le Trézon, dit quelque temps ruisseau de Péronne.

Perrais (les), f., c^ne de *Chaudefonds*. — *Les Perraix de Chaudefonz* 1482 (E 624). — *Les hauts, les bas Perretz* 1582 (E 625); — f, c^ne de *la Pèlerine*. — *Le P.* (Cass.). — *Le fief des Paraiz* 1539 (C 105, f. 298) relève de Rillé. — En est sieur n. h. Silvestre Frétart; — ham., c^ne de *St-Georges-du-B*. — *Les grands Perrés* (Cass.). — Anc. m^on noble sur le passage de la voie antique du Vieil-Baugé à Mazé.

Perrais-Chauds (les), ham., c^ne de *Mozé*, avec m^in et carrière inondée.

Perrauderie (la), f., c^ne de *Bécon*; — cl., c^ne de *Feneu*; — f., c^ne de *Mouliherne*.

Perraudière (la), f., c^ne de *Brain-s.-All.*; — ham., c^ne de *Bauné*; — ham., c^ne de *Champigné*. — Domaine du prieuré de Champigné, vendu nat^t le 28 avril 1791. — Le prieur Simon Tillon y avait fondé en 1538 une chapelle régulière sous le titre de N.-D.-de-la-Charité, desservie plus tard en l'église paroissiale et attachée à la fondation de l'école de filles; — f., c^ne de *Corzé*; — cl., c^ne de *Jarzé*.

Perraudière (la), c^ne de *Lué*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir, dont est sieur n. h. René Moreau 1548, 1554. — Y réside « dans la « maison seigneuriale » en 1633, Me François Legras de la Marcasserie, avocat au siége de Durtal. — Sébastien Sérezin, conseiller et ancien président en l'Election d'Angers, veuf de Madeleine de Landevy, y fit élever dans l'enclos une chapelle du titre de St-Sébastien, qu'il fonda par acte du 4 septembre 1662 d'une messe tous les vendredis, et de deux anniversaires. Elle fut consacrée le 4 octobre 1668. Le 4 mars 1680 sa fille Madeleine, déjà veuve de Jean-René de Collas, y épousa Léonor-Rodolphe Legouz de Bordes. — La terre appartenait aux Letourneux d'Avrillé dès 1724. — Louis-Sébastien Letourneux, ancien officier de mousquetaires, y mourut le 18 mars 1778, âgé de 49 ans. — René-Sébastien Letourneux, V. *ce nom*, ancien mousquetaire et lieutenant des maréchaux de France, y résidait en 1776 avec sa femme Marie-Perrine-Bonne-Renée Dugas, originaire de St-Domingue. Les Chouans, repoussés une première fois, y revinrent une seconde dans la nuit du 15 au 16 thermidor an II, et escaladant la porte, le forcèrent à leur donner 1,500 livres et ses armes; — son petit-fils *René*, né à Angers le 6 juin 1831, chez son grand-père maternel Prevost de la Chauvellière, était secrétaire en 1859 du Congrès des botanistes à Bordeaux, attaché en 1861 à la mission scientifique qui explorait sous la direction d'E. Cosson, les montagnes du Djurdjura, et mourut au retour, à Bougie, le 2 août. — Son herbier a été donné à la Société botanique de France; ses collections de mollusques et d'insectes à la ville d'Angers. Un opuscule a été imprimé sous ce titre : *Notes sur les derniers moments de Henri de la Perraudière*. V. aussi Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. I, p. 215 et le *Journal de Maine-et-L.* du 12 août 1861.

Le château actuel est tout nouvellement rebâti. On y conserve deux portraits, l'un de Jeanne Chaudet, femme de Joachim Vollaige, daté de 1616, et l'autre de Jean Landevy, maire d'Angers 1507-1508, copie du XVIIe s., d'après l'original de l'église des Carmes d'Angers, plusieurs autres de la famille Letourneux, — et les *Guerres d'Alexandre* d'après Lebrun, en tapisseries d'Aubusson, signées *A. Grelet*.

Perraudière (la), f., c^ne de *Marcé*; — f., dans le bourg de *St-Lambert-la-Poth*. 1723 (Et.-C.); — f., c^ne de *St-Martin-du-F*.

Perrault (*Jacques*), « sculpteur et archi-« tecte », 1655, mari de Philis Tabourier, † à Angers le 6 février 1658; — (*Rolland*), maître brodeur, Angers, 1620, beau-père du peintre J. Lagouz.

Perray (le), chemin, c^ne d'*Ambillou*, qui conduit de la Butte-Bigotte aux Fontaines-Mérites; — 555 mètres; — ham., c^ne de *Brion*; — m^on b., c^ne de *Brissarthe*. — *Perreium* 1215. — *Locus qui dicitur le Perrei* 1217 (Pr. de Briss., ch. or.). — Anc. maison noble, dont est sieur n. h. Pierre Ogeron 1611, n. h. François Lepeletier 1681, qui y décède le 8 mai 1689; — passe par l'héritage de Jeanne Quentin, sa veuve, à Madeleine Quentin, veuve de Maurice Gourreau, qui la vend en 1717 à Françoise Gilbert, femme de François de Mauléon de Garipuy, dont le petit-fils et l'héritier était Jean-Joseph Ouvrard (E 208); — f., c^ne de *Carbay*; — m^on b., c^ne de *Chambellay*; — f., c^ne de *Chambellay*; — ham., c^ne de *Chavagnes-les-E*. — *Perray* (Rec^t et Raimb.). — En est sieur René de Jousselin, chevalier, 1690, mari de Marguerite de Jarzé; — f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*, domaine de l'abb. de la Boissière, vendu nat^t le 25 février 1791.

Perray (le), m^on b., c^ne d'*Ecouflant*. — *Abbacia de Petrosiis* 1189 circa (Cartul. du Perray, f. 2). — *Monachi de Petrosis* 1195 circa (Ib., f. 1). — *Ecclesia beate Marie de Petreio, de Perreio* 1200 (Ib., f. 7-8). — *Abbas de Perre* 1206 (Ib., f. 14). — *Locus qui dicitur Perredium juxta Andegavum* 1247 (Ib., f. 23). — *Moniales, ecclesia de Perrodio* 1264-1265 (H.-D. *B* 21, f. 29 et 49). — *Conventus de Perreyo juxta Andeg.* 1273 (Ib., *B* 82, f. 12). — *Le moustier Noustre Dame du Perray aux Nonnains lez Angiers* 1685 (Pouillé Mss.). — *Le Perray* 1783 (Pouillé). — Anc. abbaye, sous le vocable de Notre-Dame, restée à peu près sans histoire. Robert de Sablé, seigneur de Briolay, s'attribue le titre de fondateur et de patron, en la gratifiant de domaines et de droits importants dans les paroisses d'Ecouflant, de Briolay et de St-Silvin, par une charte que le copiste date de 1120, mais que tous les synchronismes reportent aux années 1189 ou 1190. La fondation primitive était sans doute alors de date récente. Il est acquis par ailleurs qu'elle se

trouvait soumise à la règle de St-Benoît, et une bulle de 1246 la déclare formellement dans la dépendance de l'abbaye de Bellefontaine en Mauges. Mais dès 1228 le désordre y apparaît complet et le pape Grégoire IX charge l'évêque du Mans d'y porter remède. — La bulle de 1246 constate que depuis cinq ans la maison n'a plus d'abbé et qu'elle reste écrasée de dettes et habitée misérablement par trois moines. A la prière de la comtesse de la Flèche et de la vicomtesse de Beaumont, le pape Innocent donna mandat à l'évêque d'Angers de remplacer les Bénédictins indignes par des religieuses Cisterciennes. Elles y furent établies dès le mois de janvier 1247, sous la règle de Bonlieu et le patronage de l'abbé du Louroux.

Il n'est presque plus parlé jusqu'au XVII[e] s. de cette abbaye obscure qu'étouffe sans doute le voisinage trop proche de l'opulent et noble Ronceray d'Angers. Son domaine, en dehors « des cloîtres, « hébergements, jardins, vergers, cours et cir« cuit, » comprenait un étang avec moulin sur la chaussée, des bois, des landes et 15 ou 16 closeries, un petit fief en Vauchrétien, un autre en Corzé, en tout 4 à 5,000 livres de revenu. L'abbesse avait droit de passage gratuit pour tous ses officiers et serviteurs sur tous les bacs de Briolay et y prélevait le dixième du revenu du four banal et de la recette sur les bateaux montant avec sel et vin sur la Sarthe et sur le Loir. Tous les pêcheurs et voituriers par eau des paroisses de St-Silvin et d'Ecouflant étaient tenus de venir tirer la quintaine, le jour de la St-Jean, à Ecouflant, vis-à-vis le village du Noyer, ou de courir la pelotte dans le bourg, sous les ordres du procureur de l'abbaye, que les femmes devaient gratifier de leur chapeau de rose, d'un baiser et d'une chanson.

La vie régulière y était d'ailleurs depuis longtemps absolument relâchée.

Quand l'abbesse de Vassé essaya de rétablir la clôture, une partie des religieuses quitta la maisons. Sept des fugitives, ramenées à raison par leur directeur, acceptèrent la réforme et formèrent à Angers le prieuré de Ste-Catherine (13 octobre 1637). — L'abbaye, bien que garantie par des lettres de sauvegarde du roi et de Mazarin, fut pillée sans merci le 21 février 1652, par les troupes royales. — En 1687 il y résidait 12 religieuses, menant une vie étrange et toute mondaine, en guerre déclarée avec leur abbesse, qui les traitait de diablesses et qui, soutenue par l'évêque, fut condamnée pourtant par la décision des visiteurs (1691).

Le chartrier conservé de l'abbaye, comprend à peine un petit cartulaire d'une quinzaine de titres originaux et une cinquantaine de volumes ou liasses de contrats sans intérêt historique, où il est difficile de glaner quelques noms. Voici pourtant une liste un peu plus complète, qu'elle n'est donnée ailleurs, des abbés et des abbesses.

Abbés Bénédictins : — Je ne connais, non plus que M. Hauréau, — que deux *abbés : Mathieu*, 1190 circa, 1200. — *Jean*, 1200 circa, 1208.

Abbesses Cisterciennes : — *Alix*, 1277, 1309. — *Jeanne*, 1314. — *Marguerite*, 1364. — *Jeanne II*, 1387, 1390. — *Pétronille*, 1400. — *Jamette*, 1408. — *Perronnelle*, 1410, 1412. — *Marguerite* 1417. — *Perronnelle* ou *Pétronille II*, 1422, † vers 1438. — Marie-Simonne *Hamon*, novembre 1438, † vers octobre 1464. — *Antonine* ou *Thomine*, octobre 1464, 1470. — Jeanne-Honorée *de Valtemère*, février 1472 n. s., † le 5 décembre 1504. — Jeanne *Pannetier*, décembre 1504. — Marguerite *Veillon*, installée le 8 octobre 1508, 1537. — Son sceau, où elle figure debout, et celui de l'abbaye, représentant une Notre-Dame avec son enfant sur les bras, sont appendus à un acte de 1527 (G 1006, f. 79). — Renée *Liboreau*, avril 1542, qui résigne en 1549. — Marie *de Feschal*, par bulles du 16 mai 1549, installée le 7 août, † le 6 août 1564. — Françoise *de Coisnon*, 1565, † le 7 août, d'après son épitaphe, ou suivant d'autres documents, le 6 octobre 1576 — Michelle *Babou de la Bourdaisière*, 1580, † le 31 mai 1584. — Suzanne *Le Masson*, ou *de Marzon*, approuvée en sa charge le 14 juillet 1584 par l'abbé de Cîteaux, mais qui dut se retirer devant l'opposition du pape et du roi. — Marie *de Gennes*, installée le 15 mars 1585, qui résigne au profit de sa sœur en 1591, quoiqu'elle prenne encore le titre en mai et juin 1592, † le 26 février 1610. — Louise *de Gennes*, religieuse du Ronceray, nommée par bulles du 5 février 1591, résigne en 1614, † le 4 mai 1627. — Catherine *Grongnet de Vassé*, religieuse de St-Amant de Rouen, coadjutrice de la précédente le 26 novembre 1612, lui succède et est installée le 8 février 1614, † le 2 août 1651. — Marie *de Courtarvel de Pezé*, religieuse de St-Amant de Rouen, nommée par le roi le 20 août 1651, à l'âge de 28 ans, installée le 18 janvier 1652, † le 22 février 1681. — Marie *de Lambert*, V. *ce nom*, religieuse de Charonne près Paris, nommée le 21 mai 1681, — et non 1680, — † le 29 octobre 1701. — Louise-Jacqueline *de Quatrebarbes de la Rongère*, religieuse de Ste-Catherine d'Angers, 1701, résigne en 1726, sous la réserve d'une pension de 400 l., et meurt le 25 mai 1728. — Prudence-Hélène *Des Cartes*, religieuse de la Joye de Hennebon, 1727, 1763. — Marie-Thérèze-Andrée *de Gourcy de Charay*, 1770-1790.

Quand les officiers municipaux de St-Silvin se présentèrent le 17 juin 1790 pour prendre possession et dresser inventaire, l'abbesse déclara être originaire de Turin, ignorer son âge, avoir fait profession à Paris en l'Abbaye-aux-Bois, sans se souvenir en quelle année, — et n'avoir pas encore pris de résolution. La communauté comprenait huit religieuses professes, une converse et deux sœurs données, qui toutes manifestèrent leur désir de se retirer ailleurs, en qualité de pensionnaires. — Trois mois après la maison était vide. Elle tombait d'ailleurs en ruine. L'église elle-même ne paraît avoir contenu ni tableaux ni statues, à peine quelques vases d'argent. Au-devant de l'autel se conservaient les tombes des abbesses Fr. de Coisnon,

Louise de Gennes et Marie de Feschal, avec leurs figures gravées sur la dalle, — et leurs armoiries aux quatre coins, que Bruneau de Tartifume reproduit. A droite de la porte d'entrée, dans un petit oratoire, figurait une bibliothèque d'environ 400 volume de piété ; dans un des parloirs de l'abbesse, les archives, comprenant 42 registres et 6 cases de liasses.

La maison conventuelle, les cours, les jardins et le grand enclos, les allées, le mail, le taillis, furent adjugés le 7 avril 1791 à Franç. Vallée, pour la somme de 30,000 francs. Le bâtiment attenant à l'église, qui servait de parloir et de logement au directeur, l'habitation du jardinier, l'église conventuelle avec une petite sacristie, une chapelle, l'ancien chœur des dames, furent réservés pour servir à l'installation d'une paroisse nouvelle, créée sous le nom du Perray par la loi du 17 avril 1791. Elle comprenait tout le territoire d'Ecouflant avec la partie vers l'O. de St-Silvin ; — mais presque aussitôt elle fut supprimée et les bâtiments rendus libres échurent par une vente nouvelle du 28 prairial an IV à Louis-Eméry Damas Boullet pour 2,160 livres. — Abbaye et église ont été à peu près jetées bas en 1808. — Un dessin de Bruneau de Tart., un autre plus complet de Ballain nous les montrent tels qu'on les voyait au XVIIe s. — De 1806 à 1808, l'habitation actuelle s'éleva dans l'enclos de l'abbaye, dont le très-beau portail reste conservé seul debout au-devant de la grande cour ; plus loin, une cuisine, une galerie et une pierre portant ces mots : *Damascelle Anne de Bretagne, fille du conte de Vertu*, nom sans doute d'une religieuse. — De l'église un mur subsiste encore, avec le haut clocher carré, en pleine vue du chemin de fer, qui traverse le domaine. — Un réservoir profond entoure les jardins, alimenté par diverses sources, les mêmes sans doute qu'on voit en 1451 des ouvriers s'employer à capter pour le compte du roi René, afin d'approvisionner les fontaines du château d'Angers. — Cinq fortes métairies, récemment rebâties, dépendent du domaine ; — et tout à l'entour s'étendent des landes et des bois renommés des botanistes et des chasseurs.

Arch. de M.-et-L. H Abbaye du Perray ; Q Vent. nat., 1^{r} orig. 837 et 175. — Mss. 791. — Ballain, Mss. 867, p. 273. — Bruneau de T., *La Trinité*, Mss. 871, f. 161. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, f. 61. — Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 735 et *Pr.*, 158. — Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. II, p. 4-5. — D. Housseau, 7391ter. — Arch. mun. d'Angers BB 76, f. 32 — et *Invent. Anal.*, p. 464. — — *Maine-et-Loire* du 19 août 1838.

Perray (le), f., c^{ne} de *Feneu* ; — f., c^{ne} du *Guédéniau* ; — f., c^{ne} de *Juvardeil* ; — cl., c^{ne} de *Linières-B.* — En est sieur messire Ant. Besnard Coussu 1693 ; — m^{on} b., c^{ne} de *Montreuil-Belf.* ; — f., c^{ne} de *Mouliherne* ; — f., c^{ne} de *la Pélerine* ; — c^{ne} de *la Possonnière*, nom d'une pêcherie près Laleu ; — c^{ne} de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *Les maisons du Perray* 1687 (St-Alman, t. III). — *Une pièce de terre où sont les masures d'un ancien bâtiment appellé le Perray, qui fut de l'abbaye du Perray. Item le lieu... du Perray, composé de maisons, jardins*, etc. 1744 (St-Alman, t. XII) ; — f., c^{ne} de *Soucelles*.

Perray (le), chât., c^{ne} du *Vieil-Baugé*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Fontaine-Milon. — En est sieur Jean Duvau 1442, Thibaut Belin 1459, Jean Belin, maire d'Angers 1493, Franç. B., chanoine et chantre de St-Martin d'A., 1509, qui y fonde le 8 mars une chapelle seigneuriale, Jean B. 1530, 1547, Franç. Louet 1587, Abigail de Lespinay 1610, 1616, Georges Louet 1632, 1660, mari de Perrine Goheau. Vendue en 1679 par d^{lle} Claude Louet, femme de Claude de Langlée, à René Falloux, la terre fut saisie en 1708 par les créanciers de Charles Boisricher et de Marthe Falloux, et adjugée à Laurent Lemoine, receveur du Grenier à sel de Baugé, qui la revendit en 1719 à Louis-Artus Chabot, écuyer, garde du corps, mari de Charlette-Polyxène de Brissac, — En est sieur Louis de Brissac 1742, de qui l'acquiert le 8 janvier Charles-Gabriel-Auguste d'Andigné ; — Pierre-Joseph Menoir de Langotière par acquêt du 22 juin 1756. — La famille la possède encore. — Le château actuel date à peine de ces dernières années ; — il a été reconstruit dans le genre Louis XIII avec deux tours d'angles à toits pointus. La ferme est l'ancien logis, dont une porte ogivale atteste au moins le XVe s. — La chapelle, que décorait une tribune, a été récemment démolie. Elle servait de pressoir dès 1708.

Arch. de M.-et-L. E 555-559, 527, 534-535, 1622.

Perray (le), f., c^{ne} de *Vivy*.

Perray (le Grand-), chât., c^{ne} de *Blou*, sur l'anc. chemin de Longué à Blou. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, dont est sieur n. h. Philippe Maudet, 1601, † en 1623, mari de Philippe Hamelin, n. h. Pierre de Samson, mari de Christophlette Legendre, 1628, Thomas Foucher, écuyer, mari de d^{lle} de Granry — Ce n'est plus au XVIIIe s. qu'une grosse ferme encore entourée de douves et dépendant de la seigneurie des Haies en Brion ; — aujourd'hui jolie habitation moderne avec haute avenue et riches dépendances, acquise en 1873 par M. Lair fils. — Il y a été trouvé tout auprès, enfouie à 60 centimètres en terre, une borne arrondie par le sommet, de 1^{m},20 sur 0^{m},40, avec un chiffre indiqué par 5 lettres romaines. Elle a été employée, assure-t-on, tout aussitôt dans la construction d'un pont pour la ferme ; — ham., c^{ne} de *St-Rémy-en-M.* — *Le lieu, domaine, fief du Gr. P.* 1539 (C 105, f. 281) relève du Grand-Montrevault à 30 jours de garde. — En est sieur n. h. Pierre Mégret. — Tout près les m^{ins} de la Voie et la chapelle Ste-Avoie, le tout indiquant le passage de l'ancienne voie ; — (le Haut-), f., c^{ne} de *Brissarthe*, vendue nat^{t} sur les enfants de Roger Campagnolle le 15 thermidor an IV ; — (le Petit-), f., c^{ne} de *Blou*, au bas et à l'entrée du bourg vers l'O., devant laquelle passait l'ancienne voie venant de Longué par le Grand-Perray, pavée d'énormes blocs irréguliers, enlevés en 1869-1870 pour faire le nouveau chemin qui l'emprunte jusqu'au mur du Parc. Là l'ancien *perré* se continue intact sous le mur même, en se dirigeant sur la droite. Une partie des blocs, trop réfractaires au pic, borde encore la route ; — ham., c^{ne} de *St-Rémy-en-M.*

Perray-Blanc (le), ham., c^ne^ de *Brissarthe*. — En est sieur André Salmon, marchand, 1662.

Perreau (le), ham., c^ne^ de *Cheffes*; = h., c^ne^ de *Chênehutte-les-T*. — L'exploitation du tuffeau ayant entamé les piliers qui le supportaient, il s'effondra en 1781 avec une partie du sol supérieur.

Perrette (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *Breil*, s'y jette dans le Lathan; — 1,550 mèt. de cours.

Perrettes (les), ham., c^ne^ de *Contigné*. — *Une maison avec jardin nommée Chantemesle alias les Perrettes* (E 246) appart. à N. Trochon, président honoraire au Présidial de Châteaugontier. — Y attenait un clos indépendant du même nom, qui comprenait aussi un fief censif, dit le *fief de Chantemesle alias les Censis*, appart. à Ch.-P. Dubois de Maquillé 1744 et relevant, comme la maison, de Châteauneuf; — donne son nom à un ruiss. né tout auprès, qui coule du S. au N.-E., traverse la c^ne^ de Miré et se jette, à 1,500 mèt. en amont du bourg, dans le ruiss. de la Savennière.

Perriche (la), cl., c^ne^ de *Chigné*. — En est sieur Hector Belot 1610.

Perrier. — V. *Rue Perrier, le Poirier*.

Perrier (*Nicolas*), prêtre, maître ès-arts. avait retranscrit les bréviaires, diurnaux, missels et rédigé en 1500 le Cérémonial de l'église d'Angers, dont il était chapelain. C'était un gros volume in-4° « en lettres gothiques très-menues », qu'on voyait jusqu'au XVIIIe s. enchaîné au fond de la sacristie de St-Maurice et qui servit de modèle à Lehoreau. L'auteur mourut le 17 juillet 1515, âgé de 70 ans, comme l'attestait son épitaphe à l'entrée du cloître près la porte de la chapelle des Chevaliers. Ses armes : *Un poirier d'or fruité d'or*, figuraient encore au XVIIIe s. à sa maison de la chapelle de Rue-Chèvre.

Perrière (la), m^on^ et m^in^, c^ne^ d'*Angers* N. — *Herbergamentum de Petraria Bodardi* 1278 et 1337 (G 339-341). — Domaine appart. en 1337 au chanoine de St-Maurice Nic. Blondeau, qui le légua à Robert Hélye, jurisconsulte; = cl., c^ne^ d'*Armaillé*. — Anc. maison noble, appart. en 1558 à n. h. Jacq. d'Armaillé. Son fils René obtint des habitants en 1577 de mettre un banc dans la nef de l'église paroissiale devant l'autel St-Appolline. — En est dame Françoise de Juigné, sa veuve, 1604; — après elle, n. h. Claude d'Armaillé, mari de Marguerite de la Flécherie, 1611, mort en 1616 dans l'hôtellerie du *Lion-d'Or* et inhumé aux Carmes (E 1491); — n. h. Michel de Bugy 1654; = ham., c^ne^ d'*Auverse*.

Perrière (la), chât., c^ne^ d'*Avrillé*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Jacques de Masson ou Mascon 1441, 1460, — n. h. Jacq. Nepveu 1530, 1562, Madelon de la Jaille 1598, Charles Goddes 1603, † le 29 août 1636, François de Goddes 1653, qui vers 1680 fit reconstruire la chapelle et partie du château (E 1440). — Sa veuve Lucie Leclerc de Sautré vendit la terre en 1714 à Louis Péan, conseiller du roi, receveur général des fermes; — mais il en fut fait rachat par Philippe-Guillaume-Marie Leclerc, dont la fille Françoise-Marguerite épouse dans la chapelle le 12 août 1748 André-Jean Bachelier de Bercy, maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Bretagne, et meurt le 8 janvier 1761. huit jours après la naissance de son fils, Joseph. — Ses héritiers y résident encore. — Le château forme deux corps de bâtiment, soudés à angle droit en retour d'équerre, une partie plus ancienne, style Louis XIII, encastrée dans une restauration datée 1699; sur la porte, des armoiries frustes; dans le salon, boiseries et médaillons sculptés et jolies tapisseries de scènes champêtres; au premier étage, chapelle sur plan carré, la voûte lambrissée, l'autel en pierre, XVIIIe s.; pour rétable, une *Piéta* en pierre, grandeur nature, avec un reliquaire en bois doré, restauré récemment, au dos duquel on lit : *Ces reliques ont été rapportées de Rome par Mme Miron du Poisioux, à qui elles avaient été données par le cardinal de Bernis, ambassadeur de France près le Saint-Siége*.

Perrière (la), f., c^ne^ d'*Avrillé*, domaine de l'abbaye Saint-Nicolas, vendu nat^t^ le 13 janvier 1791; = f., c^ne^ de *Bécon*; = m^on^ b., c^ne^ de *Bouchemaine*, avec terrasse et hauts et bas jardins, dans le village de Chantourteau; = f., c^ne^ de *Brain-sur-l'Authion*, logis XVIIe s., qui porte sur sa façade un cadran solaire et l'inscription : *Sit nomen Domini benedictum. Malbranche. 1667*; — dans une chambre, sur la cheminée, un cartouche avec écusson bizarre *de... à un dragon ailé rampant*, — ou une guivre, — *un croissant en chef à dextre, et 2 étoiles en pointe*. Près la maison la charrue a rencontré des pans de mur enterrés et de nombreux débris de tuiles à rebord et de machefer; = ham., c^ne^ du *Champ*; — donne son nom au ruiss., dit aussi de l'Argonnette; = f., c^ne^ de *Combrée*; = ham., c^ne^ de *la Cornuaille*; — n'était en 1626 qu'une métairie, qui brûla avec foins, fourrages et bestiaux le 9 décembre.

Perrière (la), f., c^ne^ de *Coron*. — *L'hotel et gaignerie de la P.* 1339 (C 106, f. 411), appart. à maître à messire Nic. Fumé, enquêteur à Poitiers, qui la relevait de la Lande-Marchais. En est sieur Jean Foussier de la Cassinerie 1644, Pierre de Garsanlan 1715; = ff. et m^in^, c^ne^ de *Feneu*.

Perrière (la), chât., c^ne^ du *Lion-d'Ang*. — *La Perrière de Jonchères* 1540 (C 105, f. 171). — Anc. fief et seigneurie avec château, domaine et résidence de Macé de la Faucille, mari de Marie d'Andigné, en 1445, de Marie de la Faucille, veuve de René de Jonchères, en 1503, — de Béatrix de Joncheres, veuve de Jean de Montecler, en 1542, — de dame Marie de Chaanay, veuve de Claude de Jonchères, 1547, remariée à Yves d'Orvaux, 1556. — La terre passe ensuite en mains étrangères. — Me Olivier Dohin y fonde au manoir le 30 novembre 1571 une chapelle de la Visitation dont dépendaient la closerie du Petit-Moulin en Vern et une dimerie. — En est sieur en 1582 n. h. Jean de la Coussaie qui la vend le 14 août à

h. h. René Restif, et celui-ci à Claude de Bueil, qui la cède le 18 janvier 1595 à sa sœur Jacqueline. C'est la fameuse comtesse de Moret, la galante dont l'Estoile parle un peu trop dans son *Journal* et que fréquentait de près le roi Henri. Le souvenir en vit si bien que dans le pays il n'est paysan qui n'attribue la fondation même du château à Henri IV; et rien n'empêche qu'il n'y soit venu dans ses grandes chasses du Plessis-Macé. Dès 1598 dame Jacqueline céda la terre à Marguerite Goisbauld, Lezin de Bonnaire et Guy Grudé, mais le contrat fut annulé. — En dépendaient alors, outre « la maison seigneu« riale avec jardins, pourprins, bois, prés, « prairies, étangs », 14 métairies de la paroisse du Lion, de la Chapelle, de Vern, Brain et Pruillé. — En est sieur Anne de Franquetot de Saint-Hénis en 1627 et le marquis de Crénau, maréchal des camps, mari de Madeleine de Bueil, qui la vendent de nouveau à Jean Verdier, juge en la Sénéchaussée d'Angers; mais la plus grande partie du domaine et des fermes était en dégât et ruine. — Le 7 décembre 1698 y meurt Perrine de Dieusie, femme de Guill. Amary; — le 13 avril 1709 Charles-Simon de la Lucière s'y marie avec Catherine Pasqueraie de la Touche, dans la chapelle. — En est sieur et y demeure en 1789 Franç. Du Verdier. — L'ancien château, entouré de douves, servait jusqu'à ces derniers temps d'habitation au fermier et a été absolument rasé, sauf les montants et la grille du portail d'entrée. La chapelle existe encore et est visitée aux Rogations. Sur le portail figure un groupe mutilé de la Visitation de la Vierge.

Perrière (la), f., c^ne du *Louroux-Béc.*; — ham., c^ne du *Ménil*; — f., c^ne de *Noellet*; — f., c^ne de *Nyoiseau*; — partie du bourg de *la Pommeraie*. — Anc. maison noble, reconstruite au XVIIIe s., dont est sieur René Chauvet, trésorier des finances à Tours, 1601, 1619, n. h. André Gontard, mari de Marie Boulay, 1664, — leur fils, sénéchal de Montjean, † le 22 octobre 1733; — vill., c^ne du *Puiset-D.*; — chât., c^ne de *St-Augustin-des-B.*, vendu nat^t le 13 thermidor an IV sur la famille de Meaulne, à qui il appartient encore aujourd'hui; — m^on b., c^ne de *St-Cyr-en-B.* — *La Bruère* (Cass.). — Anc. fief et manoir appart. à Jean d'Aubigné en 1380, à Guy d'Aubigné 1527, à Nic. Camus 1580, 1621, et à partir de la fin du XVIIe s. à l'Oratoire de Saumur qui le posséda jusqu'à la Révolution. Le domaine rapportait année commune de 90 à 100 busses de vin par an, estimées chacune en 1789 de 220 à 225 francs et qui s'exportaient en Hollande. Vendue nat^t en 1790, la propriété a été depuis dépecée, mais est toujours renommée pour son vignoble entre les meilleurs des coteaux de Saumur. — La maison nouvelle comprend encore dans le jardin une chapelle et une serre, de vastes caves et deux pressoirs, et sous le sol une perrière de tuffeau, qui lui a donné son nom; — c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — V. *le Hutreau*; — f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*; — f., c^ne de *St-Jean-de-Lin.*; — f., c^ne de *St-Lambert-la-P.* — En est sieur Lésin Debonnaire, † en août 1594; — f., c^ne de *St-Laurent-du-M.*, où l'on signale, dit-on, des gisements de calcaire et de houille; — f., c^ne de *St-Martin-du-F.*; — f., c^ne de *Seiches*. — En en est sieur messire Jean Marquet, chirurgien du duc de Rohan, 1598, 1618, messire Pierre Bouvet, mari de Denise Lesueur, 1635, Jean Marquet jeune, aussi maître chirurgien, 1638; — f. et m^in, c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — En est sieur n. h. Guy de Portebise 1608; — c^ne du *Toureil*. — *Iter de Besseio à la Perrière* 1410 (St-Maur). — *Le fief et seigneurie de la P.* appart. au XVIe s. à n. h. Pierre de la Roche, et à Florence Leclerc, sa femme, qui le vendirent le 24 février 1581 à n. h. Maur de Ver; — cl., c^ne du *Vieil-Baugé*; — (la Petite-), f., c^ne de *Fontaine-Milon*; — ham., c^ne des *Ponts-de-Cé*.

Perrières (les), maison b., c^ne et dans le bourg de *Blou*, vis-à-vis la butte, V. t. I, p. 367. — *Vinee de la Perrière* 1294 (Cartul. de Monnais, p. 358). — C'est l'anc. château seigneurial, où résidait le baron depuis que ce titre était échu à la famille Lejumeau. — Dès 1447 Jean Lejumeau rend aveu à Ramefort « *de son* « *houstel de Blou et ses perrières* ». Le jour de la quintaine de son suzerain, il était tenu de fournir le fer de la lance; la lance rompue, il avait le droit de s'en emparer, et s'il y arrivait à temps, touchait encore 4 deniers. — L'habitation actuelle domine la côte, avec façade vers S. et vers N., jardin et dépendances magnifiques. Entreprise en 1788 la construction était restée inachevée, à peine couverte, quand en 1811 M. Lair, père du propriétaire actuel, en prit possession, et transforma le plan des bâtiments, en y accolant diverses bâtisses. — A quelques pas s'élève la chapelle dont l'autel provient de la chapelle des Aubiers, où était desservie la chapelle seigneuriale.

Perrières (les), ham., c^ne d'*Auverse*; — f., c^ne de *Champigné*; — ham., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — *Les P. alias le Plessis Godefroy* 1586 (Tit. de la Derouettaie); — c^ne de *Juigné*. V. *Juigné*; — c^ne du *Plessis-Gr.* V. *N.-Dame*; — cl., c^ne de *Savennières*. — *Une masse de bâtiment nommée les P., cour et jardin, dépendant de Bederat*, est vendue nat^t sur Poulain de Cintré le 5 messidor an IV.

Perrières-au-Blé (les). — V. *Guinemore*.

Perrières-l'Abbesse (les), m^on b., c^ne de *Fontevraud*, avec pelouse, pièce d'eau, terres, vignes, à 4 kil. du bourg; — donne son nom à une partie de la forêt.

Perriers, ham., c^ne de *Noyant-s.-le-L.* — V. *le Poirier, les Poiriers*.

Perrin (le), m^on b., c^ne d'*Angers* N. — *Le Perrin Savineau* XV-XVIe s. (D. Bet.) et XVIIIe s. (G St-Laud). — *Le Perray* (Cass.). — *Le Perrin alias le Moulin Cassé* 1824 (*Affiches*). — Anc. m^on noble dont est sieur Jean de Montecler 1450; — sa veuve, Roberte Fillastre, 1453; — leur fils, René de Montecler, 1468; — Arthur de Maillé, par sa femme Claude des Granges, héritière d'Ambrois de Grany, écuyer, 1561. J. Marsault, apothicaire, acquit d'elle le domaine le 3 juillet 1564 et en fit don la même année à la noble con-

frérie des Bourgeois d'Angers, qui le possédait encore à la Révolution. — Sur un terrain voisin acquis le 15 février 1823, il fut ouvert en janvier 1824 par MM. Olivier Montalant, P.-J.-V. Varet, Aug. Hébert, Franç. Maussion, une carrière à ciel ouvert, abandonnée dès 1827, reprise en janvier 1828 par une société de cinq ouvriers perrayeurs du Grand-Bouc ; mais le terrain n'était qu'un mélange de mauvaise pierre, — les travaux s'épuisèrent en recherches et furent délaissés définitivement en 1832 ; = f., c^ne^ de *la Chapelle-s.-O.*—Anc. terre noble, domaine de la famille Rousseau du XVe au XVIIe s., avec manoir construit par Jean Rousseau vers 1510. François Rousseau, pendant la Ligue, tint ferme et contre tous pour le roi Henri qui lui accorda un brevet de chasse à « la grosse bête ». — Il était prisonnier en 1592 et reçut du maréchal de Laval un sauf-conduit de 15 jours pour s'en aller négocier la rançon que réclamait de lui le sieur de Comberonde ; = vill., c^ne^ de *Charcé* ; = f., c^ne^ de *Grez-Neuv*. — Anc. dépendance des Touches-Clérembault, vendue nat^t^ sur Pissonnet de Bellefonds le 17 messidor an IV ; = cl., dans le bourg do *Louvaines*, anc. logis du XVIe s. avec pignons et tourelles à toit pointu ; = vill., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.* ; = f., c^ne^ de *St-Martin-de-la-Pl.* ; = f., c^ne^ de *St-Michel-et-Ch.* ; = f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'A.* — Anc. dépendance de la Touche-Bureau, qui la relevait de Bouillé-Ménard ; = (le Haut-), f., c^ne^ d'*Angers* N.

Perrin (*Gilles-Nicolas*), graveur, à Saumur et conseiller municipal en l'an III.

Perrine (la), f., c^ne^ de *Cléré*.

Perrine (la), chât., c^ne^ de *Marigné*. — Anc. terre noble avec château, appart. aux puissantes familles Giffart et Champagné. — En est sieur n. h. Jean Giffart 1540, mari de Marquise de Charnacé, René G. 1622, mari de Jacqueline Desnos, Louis G. 1643, mari de Marguerite Feillet, Louis G. 1650, chevalier, mari de Claude de la Mairerie, † le 23 mai 1682, âgé de 62 ans, — Le 9 septembre 1670 leur fille Anne avait épousé dans la chapelle seigneuriale René de Champagné, chevalier, sieur de Moiré. — En est dame Geneviève Lemaire de la Mairerie en 1789. — A cette date le château était précédé d'une cour enclose et d'un jardin dans lequel s'élevait l'antique chapelle. — Derrière, les bois taillis de la Chaise et des Fontenelles. — Dans d'autres taillis et broussailles dites les Perrières, s'exploitaient des carrières d'ardoises (E 774. — Mss. 917, f. 402). — Le château actuel, de reconstruction récente, forme un rectangle avec retour d'équerre, accolé, dans l'angle, d'un petit corps carré à toit tronqué ; — auprès, de belles servitudes en briques rouges, dont une vers l'E. avec tourelle à toit d'ardoise. — Une exploitation de minerai de fer y fonctionne depuis 1875, sur les dépendances, en communication avec la Mayenne.

Perrine (la), c^ne^ de *Saulgé-l'H.* — Anc. fief et seigneurie, dépendant du prieuré de Cunaud, plus tard du Séminaire St-Charles d'Angers, et qui comprenait pour tout domaine une maison avec vaste grange couverte d'ardoise, cour au devant servant d'aire à battre les dîmes, jardin et petit pré, le tout attenant au jardin de la cure et traversé en partie par la route neuve en 1775 de Doué ; — mais le seigneur était patron fondateur de l'église paroissiale, présentateur des cures de Saulgé et de Luigné, et il avait dans sa mouvance les fiefs des Brosses-Marquier, des Touches-Raymond et de nombreuses et importantes rentes dans les paroisses de Saulgé, de Gennes et des Rosiers. Comme gros décimateur, il devait au curé de Saulgé 14 setiers de froment, 8 de seigle, 4 d'orge, à celui de Luigné 3 de froment, 3 de seigle, et 6 de froment au prieur de la Haie-aux-B.-H. d'Angers.

Perrineau (le), f., c^ne^ de *Cantenay-Ep.* ; = m^on^ b., c^ne^ de *Trélazé*, avec ailes modernes sur le même plan, décorées de guirlandes de fleurs et de fruits. — On y conserve un grand dessin à l'aquarelle, avec l'inscription, dans un cartouche : *Plans, élévations et coupes des batiments, cours et jardins du P. construits en 1788 sur les dessins et directions de Michel Bardoul de la Bigottière, propriétaire dud. lieu* ; = f., c^ne^ de *St-Barthélemy*.

Perrineaux (les), f., c^ne^ de *Montjean*.

Perrinière (la), f., c^ne^ de *Jumelles* ; = f., c^ne^ de *la Lande-Chasle* ; — donne son nom sur la commune au ruiss. nommé plus loin des Haies ; = f., c^ne^ de *Marcé* ; = chât. et f., c^ne^ de *la Renaudière* et par extension, de *St-Germain-lès-M.* — Anc. fief et seigneurie dont prenait le nom une famille de chevalerie jusqu'à la fin du XIVe s. — Pierre de la P. en est seigneur encore en 1390 et relève de Montfaucon ; — Ivonnet Simon en 1453 ; — Jean Gibot en 1460, dont la famille le possède jusqu'à la Révolution. — Claude de Gib., sieur de la P., meurt à Asnières près Sablé le 13 juillet 1633. — Le manoir, précédé d'un simple cour close, fut reconstruit en château par René de Gibot en 1655. Il s'achevait en 1660, et comprenait un grand corps de logis à deux étages, une cour et un pavillon, entourés de douves, avec ponts-levis, une seconde cour enclose de murs et embrassant 6 pavillons pour les granges, écuries, pressoirs, une ménagerie et la chapelle. Le 8 mai 1759 y fut célébré le mariage de Jacq. d'Escoubleau de Sourdis, sieur de Gesté, avec Louise-Catherine de Gibot. — Le domaine, séquestré à la Révolution, appart. en 1815 au général Travot, plus tard à M. de Bouillé. — Du 19 février au 4 mars 1840, une compagnie de ligne y séjourna à la recherche de ce dernier, compromis dans les conspirations légitimistes et qui venait de s'échapper, sous un costume d'ouvrier. — Le château est un édifice de construction moderne, qu'abordent de belles avenues. Il a été acquis en 1871 par M. Hervé, avocat. — Y naît un ruiss. qui en prend le nom et se jette dans le ruiss. de Pied-Coulant ; — 2,000 mèt. de cours ; = (les Basses, les Hautes-), ff., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.* — *Les Poirinières* (Et.-M.).

Perrins (les), ham., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*. — *Manerium de Perrinis et feodum in*

parochia Sti Augustini 1230 (H.-D. *B* 31, f. 433), appart. pour partie à l'H.-D. d'Angers, à qui il avait été donné par Geoffroi de Doué. — Le fief était réuni au XVIIIe s. à la baronnie de Ste-Gemmes et la closerie formait le temporel d'un bénéfice dépendant du Chapitre de Montsoreau; elle fut vendue natt le 5 octobre 1791.

Perrochel (*Henri-François-Constance*), né dans le Maine vers 1750, d'abord lieutenant de dragons, puis ordonné prêtre et attaché à l'Oratoire de Monsieur, fut gratifié par bulles du 1er janvier 1783 de l'abbaye Toussaint d'Angers et installé en sa prébende abbatiale du Chapitre de St-Maurice, le 17 mars 1784. Il se prit alors à voyager en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, dans le Nord et à son retour fut des premiers à se déclarer pour la cause de la Révolution et des plus dévoués à s'employer pour elle. Ce fut lui que les députés d'Anjou chargèrent de présenter au Conseil municipal (24 février 1790) la nouvelle carte du département de Maine-et-Loire, adoptée par l'Assemblée nationale. Il se trouvait à Paris au moment de la fuite du roi, et en donna avis aux *Amis de la Constitution* d'Angers, en réclamant dès lors qu'on lui réservât une place dans les rangs des Volontaires. Le *Journal du Département* publie sa lettre (t. II, p. 430) que Grille aussi a reproduite, t. I, p. 93-95. — Il partit en effet simple soldat avec le premier bataillon et assistait à Jemmapes. De retour à Angers, il entra avec le grade de capitaine dans le 19e régiment de dragons, qui s'y formait, fut envoyé contre les Vendéens et tomba grièvement blessé à l'affaire de Martigné-Briant (15 juillet 1793), d'un coup de feu, qui lui traversa la poitrine. Obligé de quitter le service, il fut attaché au Comité militaire de la Convention nationale, puis, dès l'avénement de La Révellière au Directoire, envoyé comme chargé d'affaires en Suède, puis premier secrétaire d'ambassade à Madrid, où il refusa de succéder à son chef comme ambassadeur, puis ministre de la République en Helvétie, considéré partout pour « ses lumières, son désintéressement, sa loyauté « et son énergie » — « un des hommes les plus « intègres, les plus éclairés, les plus sages que « nous ayons employés dans la diplomatie », dit de lui La Révellière-Lépeaux. — Laissé sans emploi dès la chute du Directoire, il mourut oublié en 1810 des suites de sa blessure.

Perrochère (la), cne de *Chemillé*, anc. maison noble, donnée avec ses dépendances à la cne par les dlles Sauvaget, pour la fondation d'une maison de charité et d'un ouvroir; — f., cne de *Gennes*. — Ancien fief et seigneurie racheté sur René de Bournan en 1531 par Math. de Montalais; — ham., cne de *Montjean*. — En est sieur Claude Desbommeaux, chevalier de l'Ordre, 1612, 1624; — f., cne de *Montilliers*. — *La Férochère* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Anne de Villeneuve 1571, René Tillon 1575, 1578, Louis de la Chapelle, mari de Marguerite Tillon, 1601, 1628, Paul de Chamballant, mari d'Esther de la Chapelle; — adjugée judiciairement en 1682 à Salomon Domanchin; — acquise le 16 juillet 1712 de René Burolleau par Jeanne Villain, veuve Blouin et Pierre Blouin, son fils; — à Michel-Pierre-Jean Dupont 1773-1783; — auj. à M. Théobald de Soland.

Perron (le), ham., cne de *Loiré*. — *Le grand P.* — Anc. mon noble relevant de Champiré d'Orvaux. — En est sieur Etienne Motais, prêtre, 1467, Pierre Galisson 1545, Pierre Hatton, chevalier, lieutenant des gardes-du-corps de la reine-mère, 1631; — f., cne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — En est dame Barbe Chevalier 1559, 1583; — en est sieur Jean Errault 1602, 1620, Claude Pocq. de Liv. vers 1680; — (le Haut-), cne de *Jallais*. — Anc. maison noble dépendant de la Chaperonnière et relevant du Plantis. — En est sieur en 1525 Ch. du Plessis, chevalier.

Perronnerie (la), cne de *Chaudefonds*, anc. maison noble, avec chapelle desservie depuis le XVIIe s. dans l'église paroissiale. — Y réside Jeanne Normand, veuve de Guill. Rousseau, conseiller au Présidial d'Angers, 1672; — f., cne de *Contigné*, résidence au XVIe s. des curés (Mss. 917, f. 164).

Perronnière (la), f., cne de *Jallais*. — *La Poironnière* (Cad.). — Appart. en 1780 à M. de Rorthais (E 468); — donne son nom à un ruiss. dit aussi de la Chapelle-St-Thibert, qui naît au-dessus de la ferme des Déserts, sépare sur la plus grande partie de son cours, — non le May de Trémentines, comme l'indiquent les Cartes Cantonales, — mais la Jubaudière du May, et se jette dans l'Evre au-dessus de Brincoté, après 3,100 mèt. de cours, grossi à droite du ruiss. de la Fontaine; — vill., cne de *Tiercé*.

Perroseau (le), cl., cne de *Bauné*. — *Per rosel* 1247 (Chaloché, t. III, f. 118).

Perrot (*Jean*), né au village de Brothe près Chaumont-en-Bassigny, prend l'habit de St-Augustin au Val-des-Ecoliers en 1448, en est nommé grand-prieur et chef de son ordre en mai 1453, docteur en théologie le 11 janvier 1461, s'illustre dans la chaire et dans l'école, est appelé, au retour d'un double voyage à Rome et à Jérusalem, par le roi René à titre de confesseur, 1466 et gratifié par lui du prieuré-cure de Jumelles le 11 décembre 1468 et de l'abbaye de Toussaint d'Angers en octobre 1473; — † à Marseille le 17 juin 1474, âgé à peine de 45 ans.

Note Mss. de Mercier de St-Léger, sur Lacroix du Maine (Bibl. Nat., Réserve), vo *René*. — Péan de la T., nouv. éd., p. 260.

Perrotterie (la), f., cne de *Gennes*.

Perrottière (la), f., cne d'*Allonnes*; — f., cne de *la Membrolle*. — *La Purotière* (Recl). — Anc. domaine du prieuré du Plessis-Macé, qui le relevait de Serrant; — vendu natt le 3 mars 1791; — f., cne de *St-Georges-des S.-V*

Perrouin (*Mathurin*), maître architecte-tailleur de pierre, aux Ponts-de-Cé, 1673, y meurt le 27 juillet 1676, âgé de 64 ans.

Perrouinière (la), ham., cne de *Freigné*.

Perroussaie (la), ham., cne de *Loiré*. — *La Poiroussaye* 1510. — *La terre, fief et seigneurie de la Parousseaye* 1539 (C 106, f. 42). — *Le moulin à eau de la Péroussaie* 1623 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec

manoir relevant de Candé. — En est sieur Gilles Percault 1510, René Percault, qui en fonda le 25 février 1550 la chapelle sous l'invocation de St Jean et de St Christophe, Robert P., 1553, 1573, mari de Jeanne de Juigné; — Pierre de Sorhoette, lieutenant de l'artillerie ès îles de Rhé et d'Oléron, mari de Charlotte Belot, 1628, 1649, Jacq. Porcheron d'Aussigné 1666, Ant. Dupont, mari de Madeleine de Vazais, 1675, messire Ant. Dupont, chevalier, 1732, Pierre-Clovis Brillet 1747. — A cette date, la chapelle du manoir n'existait plus et le service en était réuni, sous le titre de N.-D., à celle du château du Gué. — La seigneurie devait à la fabrique de Loiré un boisseau de froment le jour de Pâques pour le pain bénit.

Perruche (la), f., c^ne d'*Allonnes*; — m^in, c^ne de *Brigné*. — *In Perruchiis* 1278 (Douces, t. I, f. 18); — m^in, c^ne de *Montsoreau*. — En est sieur Pierre Percault 1666, 1695; — f., c^ne de *Mozé*.

Perrucherie (la), c^ne de *St-Saturnin*. — *La maison, hébergement de la P.* 1443 (E 550), au carrefour du chemin de Faile et de la Chalinière.

Perruches (les), cl., c^ne de *Cuon*; — vill., c^ne de *St-Silvin*. — *Perruches ultra Hayam Joslain* 1241 (H.-D. *B* 53). — *Tenementum de Perruches* 1258 (Ib., f. 27). — *Herbergamentum quod vocatur les Perruches* 1260 (Ib.). — Ce domaine appartenait à Foulques de Roez, archidiacre d'outre-Maine, en l'église d'Angers, qui le donna à Jean et Simon, ses frères nourriciers, et ceux-ci à l'Hôtel-Dieu d'Angers en 1241, en y entrant eux-mêmes pour le desservir — Arrenté depuis, il était advenu à Madeleine Guellier, veuve de Louis de Gouby, qui le vendit le 20 septembre 1651 à la veuve Angoulant. — Le 3 juin 1702 y décède un Père jacobin nommé le P. Vincent, âgé de 76 ans. — Sur l'emplacement d'une maison du premier empire a été construit vers 1832 (archit. Villers), une grande habitation rectangulaire, augmentée récemment de servitudes en style xve s. — L'ancien logis restauré fait face de l'autre côté du chemin, — le tout acquis de M. François Guibert en 1832 par M. de Quatrebarbes. — La basse-cour du domaine est réputée pour ses produits, médaillés en plusieurs concours.

Perrussale (la Grande-), f., c^ne d'*Angers* N.-O, datée à une fenêtre : *1686*.

Persac (*Charles-Thibault*), fils de Charles-Marie-Thibault Persac, lieutenant à l'Election de Saumur, et d'Anne-Marie-Zoé Sailland, né à Saumur le 14 novembre 1781, d'abord percepteur de Montsoreau et de Turquant, puis percepteur à vie de la Plaine et de Somloire, dont il se démit en 1806, conseiller d'arrondissement le 23 avril 1810 et la même année adjoint au maire de Saumur, en devint maire le 10 avril 1813, et, maintenu par le commissaire impérial, fut destitué, sur la réquisition expresse du lieutenant général comte Delaborde, par un arrêté préfectoral qui le portait démissionnaire (23 mai 1815). — Le Conseil municipal lui présenta l'expression de ses regrets.—Nommé par Carnot le 2 août suivant à la sous-préfecture de Baugé, il la quitta en décembre, devint maire le 22 juillet 1821 de la petite commune de Brain-sur-Allonnes et rentra le 5 novembre 1823 à la mairie de Saumur, où il a laissé d'honorables souvenirs d'ordre et de désintéressement. Il s'en démit en 1827, après l'échec de sa candidature à la députation. On a de lui vers ce temps-là une brochure : *Des départements, des communes et de leur administration* (Saumur, Degouy, 1829, in-8° de 59 p.). — Voué dès lors à l'étude des progrès agricoles, vice-président, puis président du Comice de Saumur, membre actif de la Société Industrielle d'Angers, il a donné dans son *Bulletin* divers travaux *Sur la culture de la vigne* (1838), *Sur les produits des établissements séricicoles de l'arrondissement* (1842), *Sur les petites éducations de vers à soie* (1844), *Sur une herse roulante* (1852), *Sur l'état des vignobles* (1854). — Il est mort à Saumur le 29 juin 1854. — Un de ses fils, capitaine d'artillerie, avait été tué en janvier 1843 dans l'expédition de Kabylie.

Persillère (la), f., c^ne de *Chambellay*; — f., c^ne *Chenillé-Ch.* — *L'hébergement, estrages, maisons, jardins de la P.* 1643 (E 774). — Appart. aux seigneurs des Rues, qui le relevaient de Marigné. — Un des bâtiments porte un petit beffroy avec une tête de dragon pour girouette.

Persillère (la), c^ne de *St-Barthélemy*. — *Locus qui dicitur la Perresillière* 1313. — *La Pestresillière* 1324 (St-Aubin, Off. cl., f. 223). — Anc. logis avec terrasse et jardin 1778. appart. à cette date à René Maugars, avant lui aux familles Legagneux 1432, Moreau 1512, Fleuriot 1538, 1683, et Guyonneau 1705.

Persillères (les), c^ne et dans le faubourg St-Samson d'*Angers*. — Anc. closerie, appart. à l'abbaye de St-Serge, qui fut arrentée en 1740, par le sieur Dusol, le grand entrepreneur de ces temps-là, pour y ouvrir une ardoisière, sans autre but, semblait-il, que de compenser les pertes de celle de Villechien. Il s'associa quiconque se présenta, vendit, aussitôt qu'il put, ses parts d'intérêt et laissa l'exploitation à des régisseurs qui, épuisés et surtout découragés par la misère des temps et par la guerre, abandonnèrent l'entreprise en perte de 150,000 livres. Une société nouvelle, avec Sartre et Roger en tête, qui possédaient déjà le fond récemment abandonné de Bouillou, commença par acquérir le 28 décembre 1747 des religieux de Saint-Serge la propriété du sol pour 6,000 livres, en y réunissant par un autre acte du 30 avril 1750, pour 4,000 livres, la closerie voisine du Conil-Rasé, joignant ainsi d'un bout la route de Paris, de l'autre Heurtebise, au N. la prairie de Pigeon, au S. la rue de Bouillou. L'entreprise s'engageait sur des proportions jusqu'alors inconnues, afin d'être libre d'évaser suffisamment les fonds, pour éviter mieux les chutes du rocher, et aussi d'entraver les envahissements du Chapitre de St-Maurice, propriétaire de Pigeon, leur voisine. On n'était pour-

tant encore parvenu en 1770 qu'à la troisième foncée et on prévoyait au moins deux ans de travail avant de pouvoir réaliser des bénéfices. — En 1774 la foncée dite de Pigeon, qui succéda à celle de Bouillou, s'écroula et suspendit les travaux. — Un nouveau fond des Persilières fut ouvert en 1775, abandonné en 1778, repris en 1788 dans le voisinage et en concurrence avec la Hacherie, par la société Sartre et Guérin des Brosses, qui acquit du curé et des paroissiens de St-Samson la closerie d'Heurtebise. — Elle occupait 200 ouvriers en 1792. — Il n'est plus question d'elle jusqu'en 1839, qu'elle figure parmi les exploitations en activité. — Elle disparaît avant 1846.

Persochère (la), f., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Personnière (la), f., c^ne de *Botz.*

Pertuis (le), f., c^ne des *Ponts-de-Cé.*

Pertuis-de-la-Haie (le), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place.*

Pertus (le), f., c^ne de *St-Lambert-la-P.* — En est sieur messire Barthélemy Dufay 1521.

Pertus-Chailloux (le), ham., c^ne de *St-Léger-des-Bois.*

Pertuserie (la), f., c^ne de *Carbay.*

Pertusière (la), f., c^ne de *Brissarthe*, vendue nat^t sur les enfants de Roger Campagnolle.

Pertus-Moron (le), ham., c^ne de *Montpollin.*

Pervanchais (les), bois, c^ne de *Bourg-l'E.*

Pervanche (la), f., c^ne de *Bécon.*

Pervanche, pseudonyme de Deleurie, V. *ce nom.*

Perveau, f., c^ne du *May*; = vill., c^ne de St-*Crépin.*

Perversière (la), f., c^ne de *Longué.*

Péseraie (la), f., c^ne de *Chigné.* — *Le lieu et appartenances, maisons de Péseraie* 1468, *les maison, estraige, jardins, ... appellé Peseraye* 1542 (Chartr. de Lorière).

Péseray, f., c^ne de *Bouchemaine.*

Pésiérie (la), f., c^ne de *Bocé.*

Pesle (le), nom du manoir seigneurial de *Villebernier*, V. *ce nom* et *le Pêle.*

Pessardière (la), cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne de *Montpollin*, qui s'y jette dans le ruiss. du moulin de Montpollin; — 350 mèt. de cours.

Pétassière (la), f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde.*

Pételierie (la), f., c^ne de *la Lande-Chasle.*

Pétigné, f., c^ne de *Soulaines.* — *Le pont de Putigné* 1476 (E 472). — *Les moulins à eau de Putigné* 1513 (G 1187). — *Les moulins de Putigné, desquels il y en a deux à eau et un à vent* 1539 (C 106, f. 99). — *Les moulins à eau et à vent de Put.* 1741 (G 1187). — Ils dépendaient au XVIIIe s. de la terre de la Véronnière.

Pétinant, f., c^ne d'*Angers* S.-O. (Cass.). — *Le Petit Nantes* (C. C.).

Pétinière (la), f., c^ne de *Chaudron*; = h., c^ne du *Fuilet*; = ham., c^ne du *Puiset-D.*

Petit (*Loys*), peintre, employé par la ville d'Angers aux fêtes de 1565. — V. *Chemellier* (P. de).

Petitaie (la), vill., c^ne du *Bourg-d'Iré.*

Petitière (la), f., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*; = f., c^ne de *Cholet*; — donne quelquefois son nom au ruiss. de la Simonnière; = f., c^ne de *Morannes*; = f., c^ne du *Longeron*; — donne son nom au ruiss. qui naît auprès, dans le pré Bruneau, coule du N.-E. au N. et se jette dans le ruiss. de la Digue, à 1 kil.; = cl., c^ne de *St-Sigismond*; = ham., c^ne de *Torfou.*

Pétoire (la), f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée.*

Péton (*François-Louis*), né en 1723, mort à Angers doyen du diocèse le 2 mars 1816, âgé de 93 ans, plein de feu encore et n'ayant rien perdu de sa vue ni de sa mémoire. Il avait été chargé de l'éducation du jeune Becdelièvre, qu'il accompagna à Paris et dont la famille le fit gratifier de la cure de St-Maurille de Chalonnes et du prieuré du Bignon près Feneu, où son frère était curé. V. t. II, p. 142 Il s'y retira en 1774 dans le presbytère, y faisant office jusqu'à la Révolution de vicaire. Il a traduit l'*Histoire et phénomènes du Vésuve* du P. de la Torre (Paris, Hérissant, 1760, in-12). On croit aussi que pendant sa jeunesse il avait publié un roman avec sa sœur, Mme Reverdy. Une inscription en vers de sa façon se lit encore sur une fontaine à Feneu. V. *la Fontaine.*

Pétonnerie (la), cl., c^ne d'*Andard.* — Anc. domaine de la cure vendu nat^t le 18 juin 1791; = f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart.*

Pétonnière (la), f., c^ne de *Mazières*; = f., c^ne de *la Séguinière.*

Pétraudière (la), f., c^ne du *Fief-Sauvin.* — On y a trouvé vers 1825 de nombreux débris d'antiquités romaines, poteries, verres, briques, médailles, dont Touss. Grille possédait dans son cabinet plusieurs spécimens; = f., c^ne du *Pin.*

Pétrie (la), vill., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*, avec maison bourgeoise.

Pétrineau (*Nicolas*), fils de l'avocat René P. et de Catherine Hiret de la Margotière, né à Angers le 15 juillet 1648, — comme il le rappelle en tête de son testament, — débuta, quoique tonsuré dès l'âge de 11 ans, dans la carrière judiciaire et fut nommé président de la Prévôté en 1677. Une série de contestations avec René Trochon, l'un des juges, lui fit quitter la place et le palais. Il entra dans l'échevinage le 1er mai 1683 et en profita pour se mettre au courant du chartrier de l'hôtel-de-ville. Dès sa jeunesse il s'était pris d'un goût particulier pour l'histoire d'Anjou, sans projet déterminé peut-être. Désigné par cette étude même à l'intendant de Nointel, il fut accrédité en titre pour ces recherches, alors officiellement recommandées dans toute la France et trouva là des ressources inexplorées. Tout au même temps (1685) se fondait l'Académie d'Angers. Il en fut nommé deuxième secrétaire et refusa plus tard de succéder au premier, pour y faire élire son plus intime ami, Pocquet de Livonnière (1693). Il avait proposé d'y organiser une bibliothèque publique et s'engagea même, par acte du 20 janvier 1690, d'y contribuer pour une valeur de 200 pistoles, tant argent que livres, sous la réserve d'y résider avec titre de bibliothécaire. On ignore comment échoua cette fondation dont l'installation même fut com-

mencée. — C'est à la séance du 14 mai 1689 qu'il lut son projet d'histoire angevine et qu'il en exposa le plan, dans l'intention de le publier à l'avance pour faire appel au secours de toutes les bonnes volontés et solliciter des communications de mémoires et de manuscrits — Ce *Plan* se divisait en trois parties : — l'état politique, comprenant la description et l'histoire générale de l'Anjou, — l'histoire ecclésiastique — et, sous le titre de mélanges historiques, l'histoire particulière des villes, des familles nobles, des juridictions et tribunaux, des illustres, — le tout avec preuves à l'appui. La ville elle-même, sur l'exposé du maire (21 mai), fit les frais de l'impression de ces programmes et du discours prononcé par l'auteur à l'Académie En même temps le Conseil de ville mettait à sa libre disposition, dans son logis de la place des Halles, les registres de la mairie. Le peu d'aide qu'il reçut d'ailleurs ne le découragea pas, mais des maladies suspendirent plus d'une fois son travail, embarrassé aussi dans le train de ses affaires domestiques, que n'avait pas su améliorer l'acquisition des terres des Noulis et des Mortiers. — Il prit occasion seulement de l'avénement du duc d'Anjou à la couronne d'Espagne pour donner un extrait de son grand travail sur les rois de Naples et de Sicile de la troisième maison d'Anjou ; mais cette œuvre même est incomplète et n'offre qu'un intérêt bien secondaire.

L'auteur mourut trois ans après, le 29 février 1709, et fut inhumé au milieu de l'église St-Laud. Il léguait, par son testament du 15 juillet 1707, à Pocquet de Livonnière, — à qui il recommandait sa veuve Françoise Bridon, — tous ses Mss. qu'il fallut reclamer par sentence de la Prévôté (2 avril 1710), avec les portraits, pastels et planches en cuivre et cent volumes au choix dans son cabinet. L'histoire de Pétrineau restait interrompue en pleine préparation, sans rédaction arrêtée, sauf l'*Anjou gaulois* et l'*Anjou romain*, dont Rangeard a pu consulter les Mss. mais qui ne sont pas encore retrouvés. Une partie de ces notes éparses sont advenues de main en main au cabinet Grille et témoignent des vastes recherches, du jugement, de la critique même de l'historien. On en jugerait mal par son *Histoire des rois de Sicile et de Naples de la maison d'Anjou* (Paris, 1707, in-4°), premier volume tronqué par l'éditeur et où manquent les documents réunis à l'appui. La *Dédicace* en a été publiée à part (in-4° de 6 p.), à l'adresse de Philippe V, roi d'Espagne. L'auteur n'a guères fait autrement imprimer qu'une réédition de la *Relation de ce qui s'est passé à l'établissement de l'Académie d'Angers* (1733, in-4° de 40 p.). Il avait aussi fourni en 1697 l'*Etat historique de la province d'Anjou*, qui fait partie des *Mémoires sur la France* de Boulainvilliers, mais mutilé, même absolument dénaturé, notamment pour ce qui concerne l'Université, au dire de Pocquet de Livonnière. — Ce qui reste de ses Mss. est recueilli à la Bibliothèque d'Angers et comprend des recherches sur *Les Monnoyes d'Anjou et autres fabriquées sous les comtes et ducs d'Anjou, dans le Maine, le Vendomois, la Provence, la Sicile, etc.* (Mss. 962, autog. in-fol. pap. de 103 f.), avec additions de Cl.-G. Pocquet de Livonnière et dessins à la plume ; — des *Notes pour la biographie de G. Ménage* (Mss. 1073, in-fol. de 10 p) ; — *pour la biographie de René d'Anjou* (Mss. 1070, autogr. in-fol. de 27 fol.) ; — *la vie de l'évêque J. Ballue* (Mss. 633, autogr. in-fol.) ; — *sur l'histoire de l'ordre du Croissant* (Mss. 1001, autogr. in-fol. de 161 f.), avec planches grav. et dessins à la plume ; — des *Tableaux généalogiques des rois d'Angleterre* (Mss. 1006, autogr. in-fol. de 7 f.), — et de nombreuses *Notes sur les familles* (Mss. 1003), *sur les officiers et magistrats* (Mss. 920), *sur l'histoire des évêques* (Mss. 624), *sur la mairie d'Angers* (Mss. 942), *sur la Sénéchaussée* (Mss. 921), *sur l'Anjou* (Mss. 895).

Pocq. de Liv., *Notice* Mss. — Arch. de M.-et-L. E 355 ; G 391. — Arch. mun. BB 98, f. 3 ; 101, f. 149. — *Hist. de l'Acad. d'Angers*, Mss. 577. — Leclerc, Mss. 1142, f. 98. — Lemarchand, *Catal. des Mss.* — *Journ. de Trévoux*, novembre 1707, p. 1906. — Rangeard, *Disc. sur les Hist d'Anjou*, en tête de l'*Hist. d'Anjou* de Roger, p. XI.

Petriniacus. — V. *Parnay*.

Peu (le), m^in, c^ne de *Varennes-s.-M.* ; — ham., c^ne de *Brain-sur Allonnes*.

Peu-de-Fond, nom en 1793 de *St-Augustin*, près Angers.

Peuil (le), ham., c^ne de *Fontevraud*.

Peuille (la), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*.

Peulonnerie (la), cl., c^ne de *Chanteussé*.

Peuplier (le), f., c^ne d'*Ambillou*.

Peurées (les), f., c^ne de *Clefs* ; — cl., c^ne de *Parcé*.

Peurichet, f., c^ne de *Clefs*. — *Puriché* (Et.-M.). — *Perrichet* (Vente nat.). — Domaine du collége de la Flèche, vendu nat^t le 7 brumaire an IV.

Peurière (la), ham., c^ne de *Fougeré* ; — f., c^ne de *Montguillon*. — *La Pairière* (Et.-M. et Cass.) ; — f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Peutonnière (la), f., c^ne de *Montreuil-sur-Maine*.

Peux (les), vill., c^ne de *Longué*, près d'un certain nombre de monticules de sable. — On y a rencontré vers 1866, en nivelant le sol, d'antiques poteries qui ont été brisées et perdues.

Pezé (*François* de), médecin, à Beaufort, 1552, 1553.

Pézelière (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *La Perselière* (Cass.). — Anc. maison noble dont est sieur Guill. Veillon 1536, René du Chastelet 1558, Franç. du Ch. 1607, Charles du Ch 1641, 1674, gouverneur de l'ile de Noirmoutiers.

Pézolaie (la), f., c^ne de *Combrée*. — *La Pesotaie* (Cass.).

Phanum. — V. *Feneu*.

Phelippeau (*Jean*), fils de Jean P. et de Marthe Lebouvier, est né, non à Angers, comme l'indiquent toutes les biographies, mais à Beaufort le 3 septembre 1653. Amené de bonne heure à Paris, il y prit en Sorbonne tous ses degrés de théologie. Bossuet, qui l'avait remarqué, l'attacha à son neveu, le futur évêque de Troyes, dont il devint à Rome de 1696 à 1699 le principal agent et

le secrétaire le plus actif pendant les querelles ardentes suscitées par l'affaire du quiétisme. La correspondance même de Bossuet témoigne de quel zèle il s'y comportait, suivant toutes les cabales, animant toutes les commissions théologiques, discutant toutes les thèses aventurées, préparant de loin l'attaque et la réplique. Outre divers Traités dogmatiques, il rédigeait jour par jour le détail de tout ce qui se passait dans les congrégations, pour n'être publié que vingt ans après sa mort. C'est le livre qui a pour titre *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses*, et qui ne fut publié, sans nom de lieu ni d'imprimeur, qu'en 1732 et 1733, 2 part. in-12, œuvre d'une partialité outrée et d'un acharnement odieux, au témoignage du cardinal Bausset, contre Fénelon et Mme Guyon, qui fut réfutée dans l'année même par les *Lettres à un ami* de l'abbé de la Bletterie et condamnée par un arrêt du Conseil. — A son retour de Rome, l'auteur avait été nommé par l'évêque de Meaux, qu'il avait si bien servi, official et grand-vicaire, trésorier et chanoine de son église cathédrale. Mais toujours plaintif et mécontent, entiché de son mérite et aspirant en vain, dit l'abbé Ledieu, à quelque gros bénéfice pour vivre en liberté et en repos à Paris, il ne s'était point fait d'amis, ne voulant cultiver personne et aimant qu'on lui fît la cour. Il mourut à Meaux le 3 juillet 1708, de chagrin, dit-on : « C'était son tempérament. » Il avait dès le 2 juin précédent résigné sa trésorerie au profit de son frère *Pierre*, chanoine aussi de Meaux. Son testament est du 18 mai.—On a aussi donné de lui un *Discours en forme de méditation sur le Sermon de N.-S. J.-C. sur la montagne* (Paris, Brault fils, 1730, in-12), — et plusieurs lettres dans la correspondance de Bossuet. Il laissait presque achevée une *Histoire* en latin *des Evêques de Meaux* jusqu'en 1681, dont s'est servi D. Toussaint du Plessis. Le Mss., in-fol. de 446 p., appartient à la Biblioth. du Séminaire de Meaux. — M. Denais a laissé échapper ce nom dans sa *N.-D. de Beaufort*.

Moréri. — Bausset, *Hist. de Fénelon*. — Barbier, *Dict. des Anon.* — *Mém. sur l'Hist. Eccl. du XVIIIe s.*, t. IV, p. 35. — Bossuet, *Œuvres complètes*, éd. Lachat, t. XXIX, p. 144, 210, 214, 381. — *Journ. de l'abbé Ledieu*, t. III, 1708.

Phelippeau (*Jean*), sieur de la Cossonnière, avocat au Parlement, nommé contrôleur et agent général de Fontevraud le 8 juin 1663, secrétaire de l'abbesse en 1674, 1682, mari d'Hélène Lebeuf.

Phelippeau (*Paul-Vital*), reçu docteur-médecin en 1777 à Montpellier, pratiquait l'année suivante à Saumur, dont il était originaire.

Phellipeau (*Jean*), naquit — non à Beaufort, comme le croit M. Denais, quoiqu'il l'y ait vainement cherché, ni à Blois, comme l'indique Moréri, mais à Angers, au témoignage fidèle de Dupin et du P. de Backer. Je l'y trouve en effet baptisé en la paroisse St-Maurille le 27 février 1577, où il a pour parrain le docteur Jean Butin et pour marraine la femme du docteur René Vignois, V. ces noms. Son père Ambroise P. est dit licencié ès-lois, avocat, mari de Renée Laurence.—Il entra à Paris en 1595 dans la Société de Jésus, et ses études terminées, fut envoyé professer à Pont-à-Mousson. On lui attribue une grande part, grâce à ses relations avec la famille Foucquet, dans le rappel en France de la société proscrite. Il quitta vers 1610 l'enseignement pour s'employer à la prédication, où il acquit une véritable réputation, fut attaché au cardinal de la Rochefoucault, pour qui il composa, au dire de Baillet, plus d'un livre, notamment ses *Raisons pour le désadvœu* (Paris, 1626, in-4°), et après avoir rempli quelque temps la charge de recteur à Rouen, consacra ses dernières années à l'étude et mourut à Paris le 2 août 1643. — Il a donné *Commentarii in duodecim prophetas* (Paris, Sébast. Cramoisy, 1633), dont deux volumes seulement ont paru. — *Osias primus inter prophetas commentariis illustratus* (Ibid., 1636, in-fol.). — *Tractatus asceticus ostendens veram hominis felicitatem in solo Deo reperiri* (Ibid., Jean Camusat, 1637, in-4°), traduit sous ce titre : *Ouvrage des Saints, comment nos bonnes œuvres doivent estre faites*, etc. (Paris, Taupinart, 1638, in-8°).

De Backer, *Bibl. Jésuit.*, 1872, n° 1936. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 71-72.—Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 142-144. — Dupin, XVIIIe s., Ire part., p. 405. — *Rev. d'Anjou*, 1873, p 25. — Denais, *Hist. de Notre-Dame de Beaufort*, p. 399-406.

Philbertière (la). — V. *la Forterie*.

Philipon (*Pierre*), architecte, à Trèves-en-Vallée, 1671. — (*Jean*), architecte à Saumur, marié à Longué avec Jacquine Moriceau, le 21 août 1690.

Philippaudière (la), f., cne du *Tremblay*. V. *la Fripaudière*.

Philipperie (la), ham., cne de *St-Georges-du-B.* — V. *la Friperie, la Fripière*.

Philippoterie (la), cne de *Chantocé*.

Pialllerie (la), cl., cne de *Juigné-Béné*.

Piard, chât., cne du *Louroux-Béc.*, au bord et sur la rive N. d'un joli étang sinueux, dont la route d'Ingrandes rase la queue orientale. — Le domaine formait un ancien fief, relevant de Bécon, avec manoir noble, dont les seigneurs avaient leur enfeu au XVIIe s. sous la marche de l'autel de la chapelle du Rosaire, dans l'église paroissiale. Il appartenait à la famille du Chastelet aux XV-XVIe s. C'est n. h. Raoul du Chastelet, mari en 1480 de Jeanne Bigot, qui fit « construire » l'étang (G 772). — La terre a passé dès au moins le milieu du XVIIe s. à la famille de Lancrau, sur qui la « maison principale » à deux étages, avec terrasse, cour, grange, jardin, vergers, pièce d'eau, les moulins à eau et à vent, l'étang furent vendus natt le 14 germinal an V au cit. Toudouze. La maison, vieux logis blanchi à neuf, appartient aujourd'hui à M. Eusèbe Boré, ancien maire du Louroux, et l'étang à son frère, propriétaire de la Picoulaie. Le moulin à vent est tombé; = (le Haut-), vill., cne du *Louroux-B.*, avec usine sur l'étang.

Piardaie (la), f., cne de *Nyoiseau*. — *La Pillardaie* 1540. — En est sieur à cette date Jean de la Pérettière, en 1720 Jean-Auguste de Boispéan.

Piardière (la), f., c^ne d'*Avrillé*. — Domaine de St-Nicolas d'Angers; — f., c^ne de *Morannes*.

Piardy, f., c^ne de *Saint-Barthélemy*. — *Arpentum vinee quod vocatur arpentum de Podio Hardi* 1319 (G Archiprêtré d'A.). — Le vignoble en était particulièrement réputé au XVIIIe s. Destriché lui a consacré une ode, Mss. 518, p. 113.

Piau, m^in, c^ne de *Chantocé*; — ham., c^ne de *Mouliherne*.

Piau. — V. *Piculus*.

Piaubin, m^in à eau, c^ne de *Dénezé*. — *Podium Albini* 1313 (Chap. St-Maimbeuf). — *Picaubin* (Cass.). — *Pied-Aubin* (Et.-M.).

Piaulerie, f., c^ne de *Chantocé*.

Piaumerie (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Pible (*Patrice*), professeur d'éloquence en l'Académie de Saumur, mari de Jeanne Amyrault, 1641, y est inhumé le 31 octobre 1642.

Picantin, m^in, c^ne des *Verchers*.

Picard (.....), nouveau venu sans doute à Angers en 1777, s'y fait annoncer comme peintre au pastel dans les *Affiches* du 1er août.

Picard (*François*), maître architecte et sculpteur, établi à Rochefort-sur-Loire en 1626, à Angers dès avant 1637, était en 1638 associé avec Biardeau, V. *ce nom*, pour la façon du tombeau de Charnacé. Sa signature figure à un acte du 14 janvier 1647 (GG 49). — (*Jean*), dit aussi *le Picard*, « maître vitrier », qu'on serait tenté de prendre pour le premier des Lagouz, V. *ce nom*, restaura en 1493 les vitraux de la grande salle de l'Hôtel-Dieu et fit en 1495 la grande rose de St-Maimbeuf. Il figure encore dans un acte de 1496 avec sa femme Pauline. — (*Michel*), peintre, à Angers, travaille pour le maire en 1657. Il signe un acte du 17 juillet 1653 (GG 220), un autre du 26 août 1658 (GG 116). Sa femme a nom Marie d'Anez. — (*Michel*), peintre, signe à Marcé le 1er octobre 1668 l'acte de baptême de son fils François. On le trouve établi à Chaumont au moins depuis 1673; il y est procureur syndic de la paroisse et par une série de misères inexpliquées, enterre coup sur coup dans le seul mois de mai 1681, le 17, sa fille, âgée de 17 ans, le 18, sa femme Marie Avril, âgée de 47 ans, le 19, une autre fille, âgée de 20 ans, et le 29 son fils François, âgé de 15 ans.

Picard (*Jean*), maître fondeur, à Angers, mari de Renée Rollée, 1620. — (*Pierre*), maître fondeur, Angers, 1652, † à St-Silvin le 4 mai 1706, âgé de 85 ans.

Picardaie (la), cl., c^ne de *Combrée*.

Picardie (la), f., c^ne d'*Allençon*.

Picardière (la), cl., c^ne d'*Andrezé*; — f., c^ne de *Chambellay*. — *Le lieu de la P.* 1540 (C 106, f. 223) relevait des Perchers; — f., c^ne de *la Cornuaille*; — f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Picardières (les), ham., c^ne de *Tiercé*.

Picasserie (la), f., c^ne de *Bocé*; — cl., c^ne de *St-Georges-du-Bois*.

Picaudaie (la Petite-), f., c^ne de *la Cornuaille*.

Picaudière (la), cl., c^ne de *Cherré*; — h., c^ne du *Fuilet*; — f., c^ne de *Juvardeil*. — *Duo quarteria nemoris apud locum qui dicitur vulgariter la Picaudere* 1293 (St-Aubin). — Anc. logis relevant de Princé en Champigné-s.-S.; — en est sieur Guill. d'Aunière 1392, Thomin d'A. 1500, Jean Aubin, comme on l'appelle, ou de St-Aubin, comme il signe, 1606, 1632, mari de Jacquine Saguyer; — y réside en 1658 Pierre Béron, drapier-drapant, qui y meurt le 22 novembre; — f., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*.

Picaudrie (la), f., c^ne de *Jallais*; — f., c^ne de *Thouarcé*. — Anc. fief relevant d'Orillé, app^t à Joachim de Coullons en 1539 (C 105, f. 97).

Picault (*Claude-Bonaventure*), cordelier profès du couvent d'Angers. Grille possédait de lui un petit livret de piété, Mss. in-12 de 18 p. « achevé d'écrire le 12 juin 1713 » et qui paraissait préparé pour l'impression.

Pice (chapelle de la). — V *le Champ*.

Pichambert, f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*; — donne son nom à un ruiss. né de la fontaine de Pichambert sur l'extrême confin de la c^ne de *la Potherie*, qui coule du S. au N., pénètre immédiatement sur celle du Tremblay, puis à 100 mèt. de là sur celle de Noellet, séparant l'une et l'autre d'avec St-Michel-et-Chanv. sur laquelle il pénètre presque aussitôt en passant sous la route d'Ingrandes à Laval, et continue en la limitant tout du long vers l'E., par Pichambert, la Gautrie, la Meignenaie, la Grande-Motte, près les fours à chaux de Poché, sous la route de Châteaugontier, et se jette à 600 mèt. plus loin dans la Nymphe; — 4,000 mèt. de cours.

Pichardière (la), f., c^ne de *Cheffes*, donnée le 22 mars 1339 par Guill. de Chivré au prieuré de Cheffes, qui la relevait de Monterbault et sur qui elle fut vendue nat^t le 13 janvier 1791; — f., c^ne de *Durtal*. — *Picharderia juxta burgum Guilcium* 1081-1105 (Cart. St-Aubin); — f., c^ne de *Lézigné*. — V. *la Péchardière*.

Pichardières (les), ham., c^ne de *Cheviré-le-R.*; — ham., c^ne de *Sœurdres*.

Pichardrie (la), f., c^ne de *Montguillon*.

Pichartrin, m^in, c^ne de *Denée*.

Pichaudrie (la), ham., c^ne de *Méron*. — *La Pichordrie* (Cass.); — f., c^ne de *St-Germain-des-Prés*.

Picheraie (la), f., c^ne de *Noellet*.

Picherie (la), f., c^ne de *Liré*.

Pichery (*Jean*), curé de la Chapelle-du-Genêt, a donné les *Raisons des cérémonies ordinaires de la sainte Messe, avec les réflexions morales sur toutes les parties qui la composent, tirées des saintes lettres* (Paris, P. Prome, 1668, in-8° de 389 p., plus la préface et la dédicace à Catherine de Gondy).

Pichelier, cl., c^ne de *Daumeray*.

Pichonnellerie (la), m^on dans le bourg de *Bauné*, joignant la chapelle St-Sulpice, 1785.

Pichonnerie (la), cl., c^ne de *Bocé*.

Pichonnière (la), f., c^ne d'*Andard*; — f., c^ne de *Brion*. — En est sieur Samson Nicolas 1455, Laurent Girard 1470, Guill. des Aubiers 1565, Marguerite Lebigot, veuve Lecouturier, par acquêt en 1643; — appartenait au XVIIIe s. à la

cure de Sobs, dont le desservant y résidait, et y fit dresser le 3 mars 1739, avec la permission de l'évêque, un autel dans une petite chambre basse. On y disait la messe pendant la Révolution et on l'y montre encore; — chât., cne de *Charcé*, construction du XVIIIe s., dont la façade notamment a été transformée, — avec cour d'honneur, jardins, viviers, beau domaine et vaste bois percé d'allées sablées. — Il relevait de la Valinière et appartenait au XVIe s. à la famille Thorodes. — En est sieur Charles Petit, écuyer, 1597, mari de Charlotte Thorodes, Guy Petit 1664, Christ. Cassin, par acquêt sur l'abbé Esnault du 28 août 1731, Ch.-Guill. Gontard, mari de Marie Cassin, 1760, maire d'Angers 1767, son fils 1789, Florent Duchesne de Denant 1848, V. *ce nom*, qui y meurt; — f., cne de *Chazé-Henri*; — f., cne de *Durtal*; — f., cne de *la Pommeraie*. — *L'oustel et boys de la P.* 1447 (Chartrier de la Bizolière).—Vendue natt sur les frères Jourdan le 12 frimaire an V; — f., cne de *Vivy*. — En est sieur Pierre Véronneau, mari de Michelle de Cordouan, 1626, Louis-Georges-Henri Aubert du Petit-Thouars 1786.

Pichonnières (les), f., cne de *Chevirè-le-Rouge*.

Pichons (les), cne du *Marillais*, emplacement d'une anc. croix de bois, au point même où porte actuellement la culée du pont neuf sur la rive gauche de l'Evre. On y a trouvé en terre 6 pièces de bois alignées, restes de fondations; — f., cne de *St-Rémy-la-V.* — En est dame et y meurt Madeleine du Trembler 1608.

Pichot (*Pierre*), angevin, et docteur-médecin de la Faculté d'Angers, pratiquait à Bordeaux où il a publié deux curieux traités : *De Animorum natura, morbis, viciis, noxis horumque curatione* (Seb. Millangius, 1574, in-8o); — *De Rhematismo, catharrho variisque a cerebro distillationibus et horum curatione libellus* (Ib., 1577, petit in-8o). — Il était sans aucun doute de la famille des docteurs en théologie, Jean (1549-1556) et Mathurin P. (1570-1598), qui furent l'un après l'autre curés de St-Michel-la-Palud d'Angers.

Pichetterie (la), mon b., cne d'*Angers*, sur le chemin de St-Barthélemy, bâtie en 1808 et vendue le 1er septembre 1811 par G.-F. Courbalay à J.-Fr. Boré; — f., cne de *Denée*.

Picosson (le), min à vent et min à eau, cne de *Trémentines*. — *Podium Cocon* 1243 circa (Cartul. de Chemillé, f. 90).

Picot (le), cl., cne de *Contigné*.

Picotaie (la), ham., cne de *Noellet*. — En est sieur n. h. Julien de Guyarchaie 1614.

Picotière (la), f., cne d'*Angers* N.-O.; — f., cne de *la Lande-Chasle*.

Picoulaie (la Basse-), f., cne du *Louroux-Béc.*; — (la Haute-), mon b., cne du *Louroux-Béc.* — Anc. maison noble dont est sieur Jean Seneschal 1501, Damien d'Andigné 1551, n. h. Pierre de la Renardière 1609, n. h. Charles de la Marche 1645, 1676, qui avait épousé le 3 août 1649 Françoise Leliepvre, n. h. Michel de la M., leur fils aîné, à qui échoit dans le partage de leur succession, 23 juin 1681, « l'ancien domaine, « composé de l'ancien corps de logis, un pavillon « détaché, un autre corps de logis, grande cour, « parc enclos de murailles et vers S. de douves ». — Le tout échut de nouveau dans l'héritage de Claude Cesbron à Louis Justeau, marchand de draps, consul des marchands d'Angers, qui vendit le 2 octobre 1747 à Jean Boré, marchand du Louroux, dont les descendants le possèdent encore.

Picouleau, f., cne de *Gée*.

Picoulière (la), chât. et f., cne d'*Andigné*. — Anc. maison noble avec chapelle de N.-D.-de-Pitié fondée le 23 mars 1544 n. s. par dlle Thibaude de la Perrotière. Elle est aujourd'hui augmentée d'un grenier et sert d'écurie. — Appartenait en 1566 à la famille de Germaincourt, en 1720 à Pierre Bodaire, — à la famille Monnier depuis 1760, — en ces derniers temps à M Aubert, ancien maire; — f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*. — *Terra de la Picolere* 1100-1120 (Cartul. de Chem., ch. 76).

Picoulières (les), f., cne de *Sœurdres*. — Anc. chapelle régulière de St-Blaise, ayant titre de prieuré à la collation de l'abbé de Mélinais, réunie à la mense conventuelle et vendue natt le 7 avril 1791. — En était prieur Louis de la Renaudière en 1600.

Pictainerie (la), cne de *Cholet* (Cass.).

Picquenot (*Richard*), imprimeur, Angers, 1528. — (*René*), « imprimeur et libraire en « l'Université d'Angers », à l'enseigne *St-Julien*, dans le faubourg Bressigny, mari de Françoise Desnotz, 1569, 1575. — Sa signature est au registre GG 83. — Sa marque ovale représente un tailleur de pierre, à côté d'une tour et d'un mur en construction, avec la légende : *Ad superiora ex infimis*.

Piculus, famille de docteurs-médecins angevins. Son nom véritable est *Piau*, dont le surnom nouveau n'est que la traduction latine. — (*Pierre*), docteur-médecin, reçu à Angers le 2 avril 1554, mari de Guyonne Duboys, 1568, † le 26 avril 1598. Leur tombe se voyait dans le cimetière de la Trinité. Le portrait du docteur était conservé chez Ant. Boguier, conseiller au Parlement, du temps de Brun. de Tartifume (Mss. 871, f. 1144 et 870, f. 68). — (*Pierre*), fils du précédent, reçu en l'Université d'Angers le 8 mars 1590, mari d'Anne Courtin, 1591, mort le 15 avril 1616 et inhumé le 16 aux Carmes.

Pidale (la), croix, cne de *Pouancé*, à l'embranchement de l'ancienne et de la nouvelle route de Pouancé à Craon, V. t. II, p. 7.

Piderruère (la), f., cne de *Chambellay*.

Pidolière (la), ham., cne de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Pidoussière, f., cne de *Tiercé*. — En est sieur Me Jean Guibert 1669, mari de Jacquine Toupelin.

Pidoux (*Gabriel*), docteur-médecin, à Saumur, 1602, au Puy-N.-D. en 1620.

Pie (la), f., cne du *Fuilet*.

Piécazerie (la), f., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Pièce (la), ham., cne de *Botz*. — *Le lieu*,

terre, domaine de la Pièce Ventrière 1516 (St-Florent, R 2).

Pièce (la Grande-), f., c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Plaine.*

Pièce-Chauveau (la), cl., c^ne^ de *Montigné-les-R.* — Formait le temporel d'une chapellenie de ce nom desservie en l'église paroissiale et vendue le 21 juin 1791.

Pièce-Salée (la), f., c^ne^ de *Soulaines.*

Pièsave (la), f., c^ne^ de *la Pouëze.* — *La Plestaie* (Cass.).

Pièce-Tison (la), f., c^ne^ de *Montigné-les-R.*, formait le temporel d'une chapellenie de ce nom desservie en l'église paroissiale, vendue nat^t^ le 14 janvier 1791. — La famille Tison, très-puissante au XIIe s., est une des principales bienfaitrices de Chaloché.

Piéclère (la), f., c^ne^ de *Rochefort-sur-L.*

Pied-Coutant (le), h., c^ne^ de *St-Germain-lès-M.*; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui traverse la c^ne^ de Montfaucon et s'y jette dans la Moine; — a pour affluents les ruiss. de la Perrinière et de la Barboire; — 3,300 mèt.

Pied-d'Agneau (le), cl , c^ne^ de *Charcé.* — *Piedaigneau* 1448 (E 1225). — *Les groies de Pieddangnau* 1545 (Chartr. de Brissac).

Pied-de-Bécasse (le) f., c^ne^ de *la Chapelle-St-Florent.*

Pied-de-Biche, cl., c^ne^ de *Chevìré-le-R.* — *Pied de Buche* (Vent. N.). — Domaine de la chapelle de la Mulotière, vendu nat^t^ le 14 avril 1791.

Pied-de-Bœuf, c^ne^ de *Beaufort.* — *La seigneurie de P. près de Beaufort-en-Vallée.* — En est sieur Guill. Marteau 1440 (G Saint-Pierre de Saumur).

Piédedieu (*Pierre*), imprimeur protestant, à Saumur, 1619, 1620.

Pied-de-la-Bauge (le), cl., c^ne^ de *Chanteloup.*

Pied-de-Manche, f., c^ne^ de *Loiré.* — *Piedmanche* (Cass.) — et 1657 (Et.-C.).

Pied-des-Prés (le), cl., c^ne^ de *Chanteloup.* — *La Place des Prés* (Cass.).

Pied-Dru, f., c^ne^ de *Châtelais.* — *Pied-de-Rue* 1780 (Et.-C.).

Pied-du-Four (le), f., c^ne^ de *Tout-le-Monde.*

Pied-Flon, f., c^ne^ de *Martigné-B.* — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de Piedfellon* 1548 (C 105, f 405). — Appartenait en 1491 à Jean de Cierzay et depuis au moins le milieu du XVIe s. à la famille Petit qui y réside. — N. h. Pierre Petit y fonda le 10 juillet 1547 une chapelle seigneuriale sous le titre de St-Nicolas; — Charles Petit, mari de Charlotte Thorodes, 1598, 1621; — Pierre Petit, mari de Prégente de St-Denis, dont les deux fils sont tenus sur les fonts, l'un le 1er mai 1639 par Louis et Anne de Cossé-Brissac, l'autre le 2 décembre 1655 par Henri-Albert de Cossé, duc de Beaupréau, et Marie-Marguerite de Cossé; — René Petit, chevalier, 1663; — Guill.-Ch. Bellère du Tronchay en 1763. — L'anc. manoir tourné vers S. a été transformé et agrandi par chaque bout en 1872. Le portail reste encore surmonté de machicoulis; y attient un bâtiment carré percé de meurtrières; les servitudes vers N.-O. complètent l'enceinte, autrefois entourée de douves, en partie conservées vers S. et alimentées par une fontaine; vers l'angle S.-E., une fuie carrée. — Les chanoines de Martigné y avaient réfugié en 1586 le trésor de leur église.

Pied-Fourché (le), vill., c^ne^ de *Vernoil.*

Pied-Germé, ham., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'A.* — *Pigermé* (Cass.).

Pied-Mailloche, vill., c^ne^ de *Varennes.*

Pied-Moisy, cl., c^ne^ d'*Angers* S.-O. — *Puteus Moezy* 1307 (G St-Pierre, rôle de Dîme) — Vendue nat^t^ sur le Chapitre St-Maurice d'Angers le 26 février 1791; — cl., c^ne^ de *Brain-sur-l'A.*, vendue nat^t^ sur le Chapitre St-Maurice d'Angers le 29 février 1792.

Piédouault, chât., c^ne^ de *Jallais.* — *Pedoault* 1140-1150 (Chemillé, ch. or. 55). — *Le lieu, domaine, etc. de Pydouault avec la métairie et moulin fromentier* 1539 (C 105, f. 4). — Anc. fief et seigneurie relevant de Cierzay, avec château, sur la rive droite de l'Evre, près le confluent des Annais-Jagut. Il donnait son nom depuis au moins le XIIe s. jusqu'à la fin du XVIe à une famille de chevalerie qui portait *de gueules à 3 besants d'argent* et s'est éteinte dans celle de la Grandière au témoignage de Ménage, *Vit. G. Mén.*, p. 429. — L'héritière, Madeleine de Piédouault, l'apporta en mariage à Guy de Coquessac, 1539, et Renée de Coquessac à François du Bouschet, qui le vendit vers 1561 ou 1562 à Philippe Gourreau de la Proutière, maître des requêtes du roi, qui y meurt en 1611. — En est sieur n. h. Jacq. Licquet 1622, Gabriel Jouet de la Saulaie, mari de Renée-Louise Prégent, 1704, Jacq.-René Jouet de la S. 1778, Gabriel-Jean-Luc Jouet, chevalier, qui y épouse le 10 août 1784 Louise-Marie Duverdier de la Sorinière. — A 2 kil. 300 mèt. de Jallais, la route de Beaupréau s'incline à droite, tandis qu'un chemin, intercepté à demi par une barrière, la continue directement jusqu'à une châtaigneraie qui le croise et mène sur la gauche au château, actuellement habité par M. de Mailly de Montjean, maire, 1876. Incendié après la bataille de Cholet par l'armée qui poursuivait les Vendéens vers la Loire, brûlé une seconde fois pendant la guerre, le logis actuel restauré est un édifice du XVIIe s., gardant seulement du XVIe s. un pan de mur terminé sur le chemin par une tour ronde à toit pointu. Rien d'intéressant, si ce n'est, en s'avançant hors de la futaie vers E. et S., la vue de la vallée de l'Evre, — et à 1 kil., auprès et à droite de la route de Beaupréau, l'ancienne motte du Petit-Mottay de Piédouault.

Piéfourché (*Louis*), *Pedis-Furcæi*, angevin, a mis plusieurs anagrammes ou distiques latins de sa façon en tête du livre de Lepeletier sur l'*Histoire des Religions* (Angers, 1626).

Pied-Renard, ham., c^ne^ de *Gohier.* — — *Lande appelée le Pré Renard,* — *bruères appelé le pré au Renart,* — *bois appelé le pré Renart* 1541 (E 451). — *Pied Benard* (Cass.). — Anc. dépendance du Bois-Richard.

Pied-Sec, f. et m^in^, c^ne^ des *Alleuds*; — f,

cne de *la Pommeraie*; = f., cne de *St-Florent-le-Vieil.*

Pieds-Fourchés (les), ham., cne de *Courléon*, détaché en 1836 de Vernoil-le-Fourrier.

Pied-Tribert, f., cne de *la Jubaudière*. — *Le bordage de Pétrubert* 1540 (C 105, f. 25). — *Pied Trubert* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. né sur la cne, près le hameau de la Contrie, qui traverse la route départementale n° 14, coule de l'O. à l'E. et se jette dans l'Evre vis-à-vis Brincoté; — 2,000 mèt. de cours.

Piégu, chât., cne do *Rochefort-s.-L.* — *Pied-Gue* 1875 (*Affiches*). — *Pied-Gue ou la Roche-Janet* (Ib.). — Ancienne maison noble appart. durant tout le XVIIIe s. à la famille Métayer; — Pierre Mét., marié à Jarzé le 31 janvier 1704 avec Marguerite Drouineau; — n. h. Jean M. 1741, beau-frère de Franç.-Alex. Moron, notaire royal, dont la descendance en devait hériter; — Louis Métayer 1760; — en 1850 au colonel Moron, V. *ce nom*, qui y est mort. — Le domaine a été vendu en 1875 à M. Soulard, de Cholet. — L'habitation actuelle est construite sur citernes voûtées, entre cour et parterre avec kiosque, grande serre vitrée et grille d'honneur, et des dépendances de plus de 45 hectares. — Une métairie du nom appartenait au Ronceray d'Angers et fut vendue natt le 1er août 1791; — (le Bas-), f., cne de *Rochefort.*

Piellerie (la), cl., cne du *Vieil-Baugé*; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Fontaine-G.*

Pieillère (la), ham., cne de *Champigné.*

Piemaraie (la), f., cne de *la Pouèze.*

Piémont, min, cne de *Cizay*. — *Terra de Plano Monte* 1172 (Cunaud, t. I). — *Planus Mons* 1248 (Pr. de Breuil-B.). — C'était au XIIe s. un important domaine, que les seigneurs de Montreuil-Bellay avaient donné à Cunaud et que lui confirme Bellay à son retour de Jérusalem, le 17 février 1172, avec toutes les coutumes et la justice haute et basse. Restaient de vastes landes plantées au XVIe s. en bruyères, brandes et menus bois. La baronne de Montreuil-Bellay, dame de Fossebellay, dont elles dépendaient, les donna à défricher en 1523, mais auparavant elle dut racheter par une concession de 15 septerées de terre le droit qu'y prétendait le prieur du Breuil-Bellay d'y envoyer pacager ses bêtes. — En est sieur en 1684 n. h. Nic. Bertault, en 1731 Jeanne Treton, veuve Pierre Perrault.

Pierre (la), cl., cne d'*Angers O.*; = carrefour, cne d'*Aubigné*, à la rencontre de la route de Doué et du chemin de Mihourdy. On y voyait jusqu'en 1870 une grande pierre couchée qui a été déplacée pour curer le fossé; = f., cne de *Brissarthe*, avec fontaine, qui forme la source du ruiss. de la Vallée; = tuilerie, cne du *Champ*; = f., cne de *Chaudron*; = f., cne de *Corzé*. — En est sieur Franç. Guiterneau 1595, 1614; = vill., cne de *Drain*. — *Pieria* 1080 circa (H Liré, ch. or.); = îlot, cne de *Drain*, sur la Loire, de 6 hect. 40 a.; = f., cne de *Durtal*. — *Le lieu et closerie de la Pierre Passeloire* 1744 (E 520), dépendance du Serrin qui la relevait d'Auverse; = min, cne d'*Ecouflant*; = min, cne de *Jallais*. — *Metereia quæ appellatur Pichère* 1243 (H St-Florent, Montrevault, ch. or.). — Appart. en 1539 à Jean Bahourd, écuyer, qui relevait de la Chauvière (C 105, f. 313); — donne son nom au ruiss., né sur la cne, non loin de la Pommeraie, qui coule du N.-E. au S.-O. et se jette dans le ruiss. de Montatais près la Pierre; — 1,000 mèt. de cours; = f., cne de *Méon*, domaine de l'abb. du Louroux, vendu natt le 19 mai 1791. — M. Cornilleau y signale des fondations de murailles et de tours carrées; = cne de *Meigné-le-Vicomte*. — *Le manoir seigneurial de la P.* 1668 (Et.-C.). — Y demeurait à cette date Marie Guesdon, veuve de Gérard de Meaulne. — En est sieur n. h. René Despagne, qui y meurt le 24 décembre 1626, Jacques Despagne 1678; = cl., cne de *Montreuil-s.-Loir*; = f., cne de *la Pommeraie*; = bois, cne de *Pouancé*, défriché en 1870; = cl., cne de *St-Laurent-du-M.* — *La Pyhière* 1668 (St-Flor.). — *Le lieu, terre et domaine de la Pierre* 1475, — *de la Pihière* 1581 (Ib., G 2); = vill., cne de *Sermaise*, avec fabrique de carreaux; = min, cne du *Vieil-Baugé*, sur le Couesnon. — *Les moulins et appartenances de la P.* 1520, 1626 (E 538 et G Cures). — Il en existait deux en 1649, l'un à froment, l'autre à mouture. — En est sieur Nic. de la Noue, élu en l'Election de Baugé, 1730.

Pierre (la Basse-), cne de *Liré*. — Anc. boire de la Loire, aujourd'hui en pré, d'une surface de 80 ares; elle communiquait à l'O. avec la Loire par la boire des Brevets, et vers l'E. au-dessus du vill. des Léards, en Liré; = (la Grande-), mon b. et f., cne de *Beaucouzé*. — Anc. domaine de St-Nicolas d'Angers, avec maison de maître, jardin, avenue, vendu natt le 7 septembre 1791; — appart. jusqu'en 1874 au président Maillard; = (la Haute-), cne de *Liré*. — *La Pierre Corrocé* 1314 (Pr. de Liré). — Anc. maison noble dont était sieur Geoffroi de Corrocé, écuyer, 1271, Pierre de Corrocé 1314. — Totalement incendiée pendant la guerre, sauf la chapelle, elle fut vendue natt, avec jardin et allée de noyers dite du Péronnier, le 4 vendémiaire an V sur l'émigré Dumas; = (la Petite-), f., cne de *Beaucouzé*; = f., cne de *Bouchemaine.*

Pierre-Aigue (la) f. et vign., cne d'*Ingrande.*

Pierre-Aubrée (la), f, cne de *Beaupréau*.— *Petra Alberici* 1138 (1er Cart. St-Serge, p. 126). — C'est un ancien peulvan sans doute, aujourd'hui disparu, qui donnait son nom au XIIe s. à l'immense domaine des Landes, V. *ce nom*, appart. aux Sulpiciennes de Rennes. Les religieuses y avaient un prieuré dédié à St Jacques, avec chapelle où se marie le 17 mai 1649 Franç. Jameray, sieur d'Armaillé, avec Marie de Vaugirauld. M. Lebeuf a recueilli aux alentours du village trois haches en pierre polie.

Pierre-au-Pelletier (la), indiquée en 1486 (G 812) en correspondance avec la Pierre-St-Doucelin pour limites d'Allonnes et de Neuillé.

Pierre-aux-Commères (la), vign., cne de *St-Jean-des-Mauv.* 1766 (E 1034).

Pierre-Baillif (la), f., cne de *Blou*; = (la Petite-), f., cne de *Blou.*

Pierre-Basse, c^ne^ de *Louresse*, gros logis XVIIe s. flanqué aux deux angles de tourelles. dans le bourg de Rochemènier. — *Petra Bassa* 1316 (G 7). — *Les fief, domaine et seigneurie de Pierre Basse et Brosse* 1539 (C 105, f. 28) relevaient de Doué, de la Porte, de Launay et de Sourches. — En est sieur Jean Legay 1498, Claude Clérembault 1507, René Clérembault 1548, — Jean-Guill. Testu, mari de Renée Clérembault, 1594, René Deschamps 1650, Jeanne de Chanevier 1655, Pierre Testu, chevalier, 1690, Jean-Jacq. Chantelou, mari de Catherine Marquis, 1734, messire Charles Lelarge, écuyer, 1770; sa veuve Catherine Chantelou 1788.

Pierre-Baudron (la), c^ne^ de *Bouzillé*. — Anc. fief et seigneurie comprenant une partie de la paroisse et relevant à 40 jours de garde de Chantoceaux. — En est sieur Jean Aménard de Chanzé 1462, Jean du Plessis de la Bourgonnière, par moitié, 1540, Georges de Vaudreuil 1601, Louis de Grimaudet 1693. A cette époque déjà il ne restait plus que l'emplacement du manoir seigneurial avec les vergers et les jardins; — Louise-Françoise Boucault, veuve de René-Anne-Constant de Grimaudet 1761. — Le domaine devait son nom à une pierre où se payaient toutes les redevances féodales et qui existe encore enfouie sous la rampe d'un four à chaux, à Ste-Catherine.

Pierre-Bécherelle (la). — *Rupes illa quæ dicitur Becherella*, 1009 (Saint-Laud). — Bloc énorme, découpé en double cime par une entaille profonde, qui émerge au bord de la Loire, sous Epiré, c^ne^ de *Savennières*, à 600 mètres en aval des dernières maisons de la Pointe. Il servait de limite au fief du Chapitre de St-Laud d'Angers et de repaire aux mariniers angevins. Menacé une première fois en 1843 par les entrepreneurs des levées de Chalonnes et de Montjean, il fut respecté sur les réclamations du *Journal de Maine-et-Loire*, — V. les n^os^ des 4 et 6 septembre, — mais il a été à-demi emporté par le tracé impitoyable de la voie ferrée, qui n'en a laissé debout qu'une des pointes amoindries. — Le seigneur de Serrant y percevait une fois l'an un droit de 12 den. t. sur chaque bateau passant dans les limites du fief, « quand la rivière de la « Loire est si grande, qu'elle passe entour de « lad. pierre, en tèle manière, que ung hanap, « tenant une quarte de vin ou d'eaue, peut floter « entour de lad. pierre ». — Tout auprès, de l'autre bord de la voie ferrée, sur la pente du rocher en retrait, servant de vague pâture, un petit enclos entouré de murs contient les tombes de Morainville, anc. fonctionnaire d'Angers, — du colonel Gaultier, parti d'Angers lieutenant de grenadiers, plus tard aide-de-camp de Bernadotte, — et du capitaine Dervieux, qui en 1807, simple cavalier au 2e régiment de cuirassiers, avait dans une charge sauvé la vie à son chef et plus tard devint son héritier. Une colonne tronquée, portant une urne, repose sur un piédestal en forme de dé, où d'un côté on lit : « *Dervieux, à son maître, à* « *son frère d'armes, son bienfaiteur et son* « *ami* », — de l'autre : « *Dans ce monument* « *est déposé le cœur de Gilbert Gaultier, of-* « *ficier de la Légion d'honneur, chevalier de* « *St-Louis, né aux Ponts-de-Cé en 1768, mort* « *à Angers le 29 octobre 1821, après avoir* « *noblement servi sa patrie pendant 27 ans.* »

Pierre-Bise, vill., c^ne^ de *Beaulieu*, entre les ponts Barré et de Bézigon, où un gisement de houille fut découvert en floréal an XI et depuis exploité; — ham., c^ne^ de *Daumeray*.

Pierre-Blanche (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*; — cl., c^ne^ de *Chemillé*; — cl., c^ne^ de *Corzé*; — quartier du bourg de *Jallais*; — ham., c^ne^ de *Rochefort*; — f., c^ne^ de *St-Christophe-du-B.* — Anc. domaine du prieuré de Mortagne; — f., c^ne^ de *St-Georges-du-P.-de-la-G.*; — f., c^ne^ de *Sœurdres*.

Pierre-Branlante (la), rouler, sur la c^ne^ de *la Séguinière*, V. *ce nom*.

Pierre-Césée (la), c^ne^ de *Soucelles*. — *La Pierre Saizée* (Cass.), — Dolmen à l'E. et à 2 kil. du bourg, composé de 6 pierres dont deux sur chaque côté, une au fond. Un bloc, de 8 mèt. 33 de long sur 3 mèt. 33 de large et 36 à 40 cent. d'épaisseur, forme le toit, fendu par un coup de tonnerre. Cette particularité donne son nom au monument qui mesure 7 mèt. 66 de long sur une hauteur de 1 mèt. 78 dans œuvre. — Il a été lithographié dans l'*Atlas statistique* de Desvaux et dans l'*Indic. de M.-et-L.* de Millet. — Le Musée d'Angers en possède trois dessins. — *La Pierre-Césée* est indiquée dans l'aveu de 1615 comme limite des droits du seigneur du Verger dans le Loir. V. aussi La Révellière-L., *Notice sur les Mon. celt.*, p. 57.

Pierre-Chalonnaise (la), c^ne^ de *St-Florent-le-V.* — Anc. fief dépendant de la Baronnière.

Pierre-Choterie (la), annexe du bourg de *Trémentines*.

Pierre-Cou, colline, près la ville de *Chalonnes-s.-L.* — *Petra collis* (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 13). — *Pierre coul* 1482 (Pr. de Chal., St-Serge). — On y a trouvé en 1827 sur le plateau un certain nombre de briques à rebords, des restes de mur, une pièce d'or de Trajan. (*Bulletin de la Soc. Ind.*, 1858, p. 24; 1860, p. 242; — *Répert. arch.*, 1862, p. 399-403.) — Le nom de Pierre-Cou, *Petra collis*, figure dans une charte singulière du Cartulaire du Ronceray (Rot. 2, ch. 13), qui est certainement quelque débris de vieille Geste transformée. On y voit un vicomte Otho, revenant de la cour d'un comte inconnu d'Anjou, Isambert, accourir, *ad alum de alis montibus*, contre les Sarrasins qui avaient envahi ses domaines, et les poursuivre jusqu'aux bois de la Ferrière, — et le comte, à son tour, chasser les bandes ennemies attardées à Pierre-Cou. Il y est fait mention aussi d'une chapelle et de reliques, entre autres d'un cheveu de la Vierge. Toutes ces légendes attestent au moins et confirment le souvenir d'antiques ruines, quoiqu'il ne faille pas confondre cette localité, comme on le fait partout, avec Princé, le *Præsciacus* de Fortunat.

Pierre-Couchée, c^ne^ des *Alleuds*, lieu dit,

joignant le grand chemin de Doué, que nomment fréquemment les titres des XIVe-XVIIe s.

Pierre-Coulevreuse (la), cne de *Bouchemaine*, — autrement *la Pierre-Serpente*. — *Rupes colubraria* 1009 (Saint-Laud). — Grosse et haute pierre, qui s'avançait dans la Maine, au Petit-Port, tout auprès et au-dessus du pont actuel du chemin de fer, vis-à-vis les prairies de Frémas. Elle formait la première limite, en amont, des garennes et pêcheries dépendant du Chapitre St-Laud d'Angers et de la terre et seigneurie de Ruzebouc. Le bois voisin, qui couvre la rive, est encore infesté de couleuvres.

Pierre-Couverte, nom commun des *dolmens* en Anjou; — vill., cne de *Bagneux*, où existe un des plus beaux dolmens de France, V. t. I, p. 186; — f., cne de *Pontigné*. — Anc. domaine de l'abb. du Louroux, qui y ramassait le quart des dîmes de la paroisse; — vendue natt le 11 février 1791. Il y existe, dans un petit bois, un beau *dolmen*, formé de 13 pierres de grès dont 10 plantées debout et composant deux chambres. La première, ouvrant vers l'E., comprend 4 blocs dont 1 pour le toit; — la deuxième, qui fait suite, 8 pierres dont 2 pour le toit, mesurant dans œuvre 4 mèt. 40 sur 2 mèt. 40 au fond et 2 mèt. 58 près le vestibule. L'absence sans doute d'une pierre laisse une seconde entrée libre vers S. Millet en donne un dessin dans son *Indicateur*, pl. LX. — Une fouille, poussée par M. Lebeuf à la profondeur de 1 mèt. 50 (février 1872), y a fait rencontrer dans la deuxième chambre une excavation circulaire de 1 mèt. de fond sur autant de diamètre, où l'eau arrivait abondamment; — et dans le mélange de cendres, terre, braise et marne, qui l'encombrait, de nombreux débris d'ossements, dont un percé à la racine d'un trou de suspension; à côté, deux gros blocs de grès blanc, et sous le plus gros, deux marteaux (?) de grès lustré, l'un carré, l'autre rond, trois éclats de silex taillés, un fragment de grossière poterie noire; — aux alentours, à une distance de moins de 500 mèt., 6 haches polies.

Pierre-d'Amentin (la), rocher, cne d'*Ecouflant*, où commençaient les eaux communes de la Mayenne, le cours supérieur dépendant de la garenne seigneuriale de Briolay (Aveu de 1726).

Pierre-de-Coulaine (la), f., cne de *Savennières*.

Pierre-des-Gourdonnières (la), cl, cne de *Jallais*.

Pierre-des-Meules, nom du monument celtique dit *de Botz* et qui en réalité se trouve à la Rielle, V. ce *mot*, sur la cne de *St-Florent*, dans la paroisse de la Boutouchère.

Pierre-de-Sobs. — V. *Croix-de-Sobs*.

Pierre-du-Coq, nom du *peulvan* d'*Echemiré*, V. t. I, p. 414.

Pierre-Errue (la), f. et min, cne d'*Aviré*. — *La Pierre Hus* (Cass. et Et.-M.). — *La Pierre ès Rues* 1662, 1711, *Rerus* 1666, *Erue* 1868 (Et.-C.). — Le moulin a été démoli en 1868. Par un beau temps on voit de la butte les tours de St-Maurice d'Angers. — Le nom vient du peulvan qui s'y dresse tout auprès sur les confins de Montguillon.

Pierre-Folle, f., cne de *St-Christophe-du-Bois*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne, qui coule de l'E. à l'O. et se jette dans celui du Pont-de-la-Rousse; — 2,050 mèt. de cours.

Pierre-Frite, nom du peulvan d'*Armaillé*; — cl, cne de *St-Sauveur-de-F*. — *Le vill. de P. F.* XVIIe s. (E 190); — cne de *Denée*, vign., converti en prés dès 1715.

Pierre-Gaillard (la), cne du *Toureil*, sur le chemin de Gennes, 1612.

Pierre-Genêtouse (la), cne de *Liré*. — *Le fief et seigneurie de la P. G. et de la Turmelière* 1540 (C 106, f. 156). — En est sieur Jean Millet, écuyer, 1481, Christ. Chabot 1486, René Furet, marchand suppôt de l'Université d'Angers, par acquêt sur René Dubellay en 1536.

Pierrelée f., cne de *Montsoreau*. — *Petra Lata* 1246, — *La Pierre Lée* 1293 (Fontev.). — Ce nom sans aucun doute conserve le souvenir d'un peulvan disparu; — f., cne de *Pruillé*; — f., cne de *St-Silvin*; — f., cne de *Varennes-s.-M*.

Pierre-l'Etang (la), cne de *Jallais* (Cass.).

Pierre-Lise, quartier d'*Angers* E. — *Cheminus de Pierre Lize* 1295 (H.-D. *B* 109, f. 180). — *Locus appellatus Pierre Lise* 1339, — *Petra Lizea* 1411 (Chap. St-Mainbœuf). — Il y a existé de tout temps des perrières d'ardoise sans importance jusqu'à l'ouverture de Bouillou et des Persilières.

Pierre-Longue, cne du *Toureil*. — *Le chemin de P. L. au Marchais Cler*, — *du Bois Davy à P. L.* 1449. — *Les patures et bois taillis vulgairement appellés la P. L.* XVIIe s. (St-Maur).

Pierre-Marion (la), cl., cne de *Vernantes*. — *Marion* (Rect).

Pierre-Martine (la), f., cne de *Ste-Gemmes-s.-L*. — *Iter de Pierre Martine* 1415 (G 404).

Pierre-Milcent (la), cne des *Alleuds*, — sur le chemin de la Malinière aux Pins 1474 (Pr. des Alleuds).

Pierre-Pelée (la), f., cne de *Gennes*, dont un tuffeau sur l'entrée porte la date 1775. — Au pied des bâtiments jaillit une source vive et bouillonnante.

Pierre-Percée (la), cne de *Turquant*, sur la limite même de Parnay, gros bloc de grès haut d'environ un mètre et que traverse un trou central. Les processions d'autrefois s'y arrêtaient pour y planter croix et bannières.

Pierre-Pétense (la), nom d'un des dolmens de *Dénezé-s.-D*. V. t. II, p. 28.

Pierre-Plate (la), f. et min, cne de *St-Saturnin*, à mi-côte. — On signale cette particularité que l'eau s'y rencontre à 3 ou 4 mèt. de profondeur, tandis que sur la pente inférieure du coteau, elle se cache à 100 pieds; — nom du domaine de la *Pochetière*.

Pierre-Pointue (la), f. et min, cne de *Coron*. — *Le lieu* 1698, *les moulins de la P. P.* 1713 (Et.-C.).

Pierre-Pucelle (la), ham., cne de *Neuillé*. — *Le fief et seigneurie de la P. P. alias le*

Plessis, xve-xviiie s., relevait de Blou. — En est sieur N. de Cremille 1460, Mich. de Villemereau 1550, 1603, Pierre de V. 1682, qui vend le fief à René Marchand de la Grandmaison. — Il est réuni à la terre de Blou dès le début du xviiie s.

Pierres (les), f., c^{ne} de *Bocé*; — f., c^{ne} de *la Chapelle-Rouss.* (Cass.); — ham., c^{ne} de *la Chapelle-s.-O.* — *Le moulin des P.* (Cass.). — V. aussi *Rutort* (ruiss. de).

Pierres (*Guy Ier*), nommé chanoine de Saint-Maurice d'Angers dès 1453 par l'évêque Jean de Beauvau, ne fut installé, sur l'opposition du Chapitre, qu'en 1466, grâce encore à l'intervention du roi René. Il était déjà chanoine de St-Martin de Tours et à ce titre s'employa à diverses reprises pour le Chapitre de St-Maurice et pour la ville d'Angers. A la mort de Jean de Rély (1498), il fut élu un des vicaires généraux capitulaires et fut maintenu en titre par l'évêque Franç. de Rohan. Depuis 1473 il remplissait les fonctions de maître-école et paraît surtout en avoir tiré parti pour accroître ses revenus par l'exagération notamment des émoluments des grades. Quoique docteur *in utroque*, il échoua dans sa prétention d'occuper une régence. Il assistait encore en 1508 à la révision de la Coutume d'Anjou, comme doyen de Chemillé, fit son testament en juillet 1509 et mourut en 1512. Les brevets qu'il expédie le certifient « recteur « perpétuel ». — (*Guy II*), que Pocquet de Livonnière et Rangeard confondent avec le précédent, chanoine de la cathédrale depuis 1502, docteur *in utroque*, comme son oncle, lui avait succédé dès 1509 en la charge de maître-école et y continua ses traditions ambitieuses et intéressées. — En 1539 il réclama une réforme de l'Université et fut gratifié de l'abbaye du Perray-Neuf. En 1540 Gabr. Bouvery le choisit pour un de ses vicaires généraux. — Sa mort est du 19 mars 1550. — (*Jean*), neveu du précédent, lui succède par bulles du 26 juillet 1545 en l'abbaye du Perray-Neuf, qu'il délaisse le 27 septembre 1571 pour celle de St-Maur-sur-Loire. Il occupait dès l'an 1549 les fonctions de maître-école et s'en démit en 1575 pour occuper la dignité de doyen du Chapitre. — Il mourut en 1585 dans un état de pauvreté que les registres capitulaires expliquent par la dissipation et l'inconduite.

Arch. de M.-et-L. D 7; E 3595. — Pocq. de L., Mss. 1067, p. 84-86. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, I, 68. — Mss. 658, 673, 1004, 1036. — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 343, art. de M. de Lens.

Pierre-Saint-Doucelin (la), f., c^{ne} d'*Allonnes* — *Metæ locorum qui vocantur Petra sancti Doscelini*, etc. 1270 (G 53). — Son nom lui vient d'une pierre placée presque au sortir du pont, à l'entrée de la c^{ne} d'Allonnes, sur la droite de la route nationale en venant d'Angers. Elle servait au xve s. de limite vers la paroisse de Vivy et passe encore pour avoir le privilége de garantir Allonnes des orages de grêle qui accablent, dit-on, Vivy. Elle a la forme d'un siége avec dossier, où se remarque une empreinte, qu'on montre comme celle de la main de St Doucelin. Le propriétaire de la Bibardière y a fait bâtir vers 1860, tout auprès, une jolie petite chapelle avec clocheton.

Pierre-Saint-Julien (la), c^{ne} de *Saint-Hilaire-St-Fl.*, anc. cromlech détruit. — *Butte ou Croix St-Julien* xviie s (Plan de St-Flor.) V. *Répert. arch.*, p. 93, 1860.

Pierres-Blanches (les), fours à chaux, c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.*; — mⁱⁿ, c^{ne} de *St-Sigismond*; — cl., c^{ne} de *Sœurdres*, vendue nat^t sur Leshénault le 27 ventôse an VI; — V. *le Coin-des-P.-B.*

Pierre-Serpente. — V. *P.-Couleuvreuse.*

Pierres-Meulières (les), f., c^{ne} de *Trèves-C.*

Pierres-Plates (les), f., c^{ne} de *St-Clément-de-la-Pl.* — On trouve une terre de ce nom en Beaufort, *Petra Plata* 1231 (Chaloché, IV, 31).

Pierre-Tournisse (la), nom du roulier de *Torfou.*

Pierre-Trésorière (la), c^{ne} de *Dénezé-s.-le-L.* 1313 (Chap. St-J.-B. d'A.).

Pierrière (la), f., c^{ne} de *Cholet.*

Pierrit. — V. t. II, p. 763, col. 2.

Piers (*Joseph* de), prêtre, docteur en droit, instituteur des Dames de France à Fontevraud, y meurt d'apoplexie le 19 novembre 1738.

Piétrie (la), f., c^{ne} de *Chanzeaux.*

Piétru, f., c^{ne} de *Cornillé.*

Piffarderie (la), f., c^{ne} de *Jallais.* — *Le fief, bordage et ténement de la P.* 1540 (C 105, f. 252), appart. à Jean de Vaugirauld qui le relevait de Cierzay; — f., c^{ne} de *St-Laurent-de-la-Pl.* — Ancien domaine noble, appart. en 1539 à n. h. René Pillet, qui le relevait de Montaigu (C 106, f. 206).

Pifaudon, c^{ne} de *Daumeray* — Ancien et vaste étang aujourd'hui desséché, d'où naît un petit ruiss. — *Le ruiss. de l'estang du Puits Faudon* 1660 (E 270).

Piffaumont, f., c^{ne} de *la Pommeraie.*

Pifferie (la), f., c^{ne} de *Grez-N.*; = f., c^{ne} de *Morannes.* — *L'herbergement ancien de la Pyferie* 1417 (G 148). — *La Piffrerie* 1445 (Ib.) — *Les maisons, granges, etc., de la P.* 1540 (C 106, f. 53). — *La maison seigneuriale de la P.* 1652 (Et.-C.). — Anc. hôtel noble avec enceinte de douves et fossés dont est sieur Jean Raboteau 1417, Jacques de Breiche 1445, mari de Catherine Chevalier, n. h. Jean Bourel 1540, n. h. Pierre Lemoyne 1603, n. h. François de Goulet 1717, 1747.

Pigarreau, f., c^{ne} de *la Plaine.* — *Le lieu, ténement, terre, etc., de Pygarreau* 1538 (Pr. de la Rimonnière). — *Le bordage de P. avec ses appartenances de maisons nouvellement édiffiées* 1516 (Ib.). — *Piégarreau* (C. C.).

Pigassière (la), f., c^{ne} de *la Plaine*, — donne son nom à un ruiss. né sur la c^{ne}, qui traverse celle de Somloire, et s'y jette dans l'Argent; — 4,040 mèt. de cours.

Pigeauderie (la), m^{on}, c^{ne} de *Charcé*, léguée par Mme veuve Priou le 16 août 1836 aux Sœurs de Charité pour y établir une école de filles

Pigeon, quartier de la ville d'*Angers.* — *Pigon* 1200 (ch. or. Grille), 1211 (H.-D. *B* 82, f. 3). — *Pijon* 1248 (Ibid., f. 45). — *Pigeom*

1264 (Saint-Serge, Thorigné). — *Pigeon* 1295 (H.-D. *B* 82, f. 97). — *Domus de Pijon* 1333 (Ibid. *B* 199). — Les Chapitres de Saint-Maurice et de Saint-Maurille, l'abbaye Saint-Serge, l'Hôtel-Dieu d'Angers s'en partageaient le domaine. Il y existait une petite chapelle de Sainte-Catherine, fondée le 5 septembre 1400 par la veuve d'Olivier Tillon, non loin d'un emplacement où dès 1374 la ville d'Angers avait ouvert une ardoisière. — La closerie appartenant à St-Maurice, formait le temporel d'une chapellenie de l'office de sous-diacre et fut arrentée le 23 août 1715 à des perrayeurs par bail renouvelé le 28 janvier 1724. Le forestage du 13e millier rapportait en 1727, 300 livres, — 150 l. seulement en 1723, — et une sentence du 13 décembre 1729 rompit le contrat. L'entreprise envahie par l'eau était en partie délaissée. — Reprise en 1731 par Marin Poisson, continuée par son gendre Joseph Harmenier, avec Jos. Lebreton, elle passait pour fournir la plus fine pierre, recherchée à Paris surtout pour les maisons royales. — Elle se mourait en 1739, quand une ordonnance de l'Intendant (27 novembre 1741) lui rendit la vie en l'autorisant à prendre 25 pieds sur Bouillou pour y installer les engins. Le forestage, mesure exacte de la prospérité, fournit au Chapitre 400 l. en 1743, 1,500 en 1748, 800 en 1758, 400 en 1757. — V. des plans G 326. — En 1768 l'exploitation aborde l'ancienne grande route et la ville met opposition à toute extension nouvelle (7 décembre). Une ordonnance du Bureau des finances de Tours, rendue sur enquête et au rapport des ingénieurs, délimita les conditions nouvelles des travaux (23 août 1770), mais les chutes se succédaient faute d'en tenir compte dès 1771 et 1772, surtout en 1773, où le travail reste quelque temps interrompu. Le fonds appartenait alors à Sartre père et fils et Bedane et Geslin, leurs beaux frères. Un arrêté du 11 frimaire an XIV imposa la construction d'un mur de soutènement au devant duquel précisément une société nouvelle, sous la direction du propriétaire Guérin des Brosses, entreprit en 1807 d'ouvrir un fonds nouveau, sauf à combler avec les vidanges l'ancien fonds. L'arrêté d'autorisation du 14 juillet y mit des conditions si rigoureuses, qu'elles équivalaient à une interdiction. Une tolérance seulement fut accordée, sous toute réserve encore de libre retrait ou d'exigences nouvelles, par les arrêtés du 24 février et du 28 mars 1823 au profit de la société Alleton, Boutreux, Brégeon, Drouault, Guillory aîné, qui avait installé une centaine d'ouvriers sur l'ancien fonds, en y réunissant Bouillou et les Persilières. — Elle atteignait en 1829 11 foncées, 189 pieds, occupait 130 ouvriers d'à-haut ou d'à-bas et produisait année commune 5 à 6 millions d'ardoises, mais dès lors on en prévoyait l'abandon forcé dans une limite de quelques mois. — Entre deux remblais provenant de vieux fonds, une découverture nouvelle entreprise par Julien Houssin, fut autorisée le 1er mars 1834. Elle occupait 25 ouvriers, n'espérait pas réunir plus du triple et n'a pas duré.

Pigeon (le Petit-), cl., cne d'*Angers* E.

Pigeon-Blanc (le), cl., cne de *St-Georges-du-B.* — *Une maison, terres, vignes et tenantes, appellées le Pigeon Bl. et la Fosse Richer* 1752 (Terrier de la Roche-Ab.); — f., cne de *Segré*.

Pigeonnier (le), f., cne de *Beaufort*, ainsi nommé d'un ancien colombier qui s'y voyait encore en ruine à la Révolution, — vendue natt sur Louis-André-Hector Legros le 29 floréal an III; — f., cne de *Brain-s.-All.*; — f., cne de *St-Lambert-des-L.*; — f., cne de *Vernoil*.

Pigeonnière (la), cne d'*Andigné*. — Mon b. et domaine, vendus natt le 1er thermidor an IV sur Emilie-Elisabeth Felonneau, femme Coustard; — ham., cne de *Chantoceaux*.

Pigeotière (la), cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* (Cass.).

Pigerie (la), f., cne du *Fief-Sauvin*.

Pignerolles, prairie, cne de *la Daguenière*, affectée avant la Révolution au service de l'Académie d'équitation d'Angers, dont étaient directeurs de père en fils les Avril de Pignerolles.

Pignerolles, chât., cne de *St-Barthélemy*. — Appartenait en 1509 à Louis Migon, en 1649, 1660 à Franç. Eveillard, président de la Prévôté, en 1680 à Franç. Avril, mari de Renée du Tremblier, — et à la famille Avril, V. *ce nom*, jusqu'à la Révolution; — acquis en 1824 par M. Blanclerc, — aujourd'hui à M. de Perrochel. — Dans la chapelle du manoir, fondée en 1509 en l'honneur de saint Marc, était desservie au XVIIe s. celle de la Renardière. — Le château actuel, qui date de la fin du XVIIIe s., est l'œuvre de l'architecte Bardoul, V. *ce nom*. La décoration extérieure, style Louis XVI, restée inachevée, a été reprise dans le goût du premier empire. L'édifice, un peu plus large que long, de 5 croisées de face sur 4 de côté, se termine par une Italienne, qui contourne le bâtiment, et est précédé d'un péristyle de 4 colonnes corinthiennes cannelees, qui soutiennent à hauteur de l'entablement un balcon en saillie. Deux figures en bas-relief décorent l'entrecolonnement. Un escalier de disposition gracieuse descend dans la cour d'honneur. A l'intérieur, dans la salle de billard, on peut signaler une jolie cheminée, avec guirlandes de fleurs, trophées de chasse et de guerre, en bois sculpté, et une Minerve dont l'écu porte entrelacées les lettres *J. R.*; dans le grand salon, le mobilier moderne d'apparat, en style florentin, avec incrustation de marbres variés; dans les fenêtres, des camées imitant l'antique. Une large pelouse divise en deux bâtiments parallèles les servitudes; — à l'entour, une orangerie, dont les arbres provenaient du collège de la Flèche, des charmilles, mail, bosquets, terrasses, pièces d'eau, un parc en taillis coupés d'allées, et un domaine de plus de 150 hectares.

Pignon (le), ham., cne d'*Auverse*. — *Le P.-Blanc* (Cass.); — f., cne du *Vieil-Baugé*.

Pignon-Blanc (le), cl., cne de *Jumelles* (Cass.); — vill., cne de *la Ménitré*.

Pignonnière (la), mon b., cne de *Saint-Barthélemy*. — *Pignonaria* 1118 (Fontev., Cartul, f. 845 et ch. anc. 40). — *Locus qui vulgo P. appellatur* (Ib., p. 848). — *Pignoneria* 1214 (H.-D. *A* 1, f. 226). — *Pingeronnia*

1233 (H.-D. *B* 54, f. 1). — *La Pignonère* 1248 (H.-D. *B* 82 f. 116). — Vulgairement *La Pionnière*, — *La Pigeonnière*. — Foulques le Jeune avait détaché de la terre de Verrières, au profit d'un de ses fidèles, Jean Pignon, et de sa femme Ermengarde, un domaine, qui prit le nom, comme à l'ordinaire, du nouveau tenancier. Celui-ci le vendit en 1115 à Robert d'Arbrissel pour 10,000 sols, y compris, à défaut d'enfants, la partie déjà donnée en dot à sa fille, femme d'Arnoul de Narcé. La première abbesse de Fontevraud, Pétronille, eut là sa maison de plaisance avec chapelle, au centre d'un fief important, qui donna bientôt du souci au Chapitre de St-Laud, devenu seigneur de Verrières. Il fut convenu entre l'abbesse et le Chapitre par acte du 28 juin 1116, qu'ils partageraient les dîmes de Verrières, et que St-Laud percevrait celle du fief de la Pignonnière, à l'exception des vignes du fond propre de Fontevraud, — et de plus, 30 fromages du lait des bestiaux. — La seigneurie était affermée 1,110 l. en 1784. — L'abbesse avait pris l'engagement de ne pas envahir le droit de paroisse et de ne donner d'asile qu'aux paroissiens qui abandonnaient le monde. Le curé dut néanmoins interdire plus tard de célébrer le service, pendant la messe de la paroisse, dans la chapelle, ouverte contre tout droit à tout venant. Elle existait encore en 1790, desservie par un titulaire à demeure, qui prenait le titre de prieur. Maurice Leborne en 1214 est dit en même temps chevalier, *miles*. — Le logis actuel forme un rectangle, où s'accolle au centre un bâtiment carré, à pignon, xvi[e] s., qui contient l'escalier; à gauche apparaissent des baies du xvi[e] s. autrefois à meneaux de pierre; à droite, une baie romane enmurée; vers N. dans le mur en grand appareil, une fenêtre romane murée, dont l'appui porte sur une série d'anneaux pointillés; auprès, un chapiteau à feuillage avec un débris de colonne xii[e] s., sous une corniche qui soutient le départ d'une voûte en berceau de moyen appareil, remaniée aux xv[e] et xvii[e] s.; dans le bâtiment voisin du vieux portail ruiné, une cheminée à manteau droit, xv[e] s., communiquait à une cheminée semblable dans l'étage supérieur aujourd'hui dérasé; — les murs des caves encore en partie en grand appareil; — le tout adjugé nat[t] sur l'abbaye de Fontevraud le 10 février 1791 au cit. Thouin de la Gaudière pour la somme de 32,500 livres; — auj. à M. de Chemellier.

Pignonnière (la), ham., c[ne] de *St-Christophe-du-B.* — *La Pénonière* (Cass.). — *La Plunière* (Et.-M.).

Pignonnière (la Petite-), f., c[ne] de *St-Barthélemy*, domaine du prieuré St-Aignan d'Angers, vendu nat[t] le 10 février 1791.

Pigohier, vill., c[ne] de *Combrée* 1581 (E 542). — *Le Pigoier* (Cass.).

Pigeauville, f., c[ne] du *Louroux-Béc.*

Pigrissière (la), f., c[ne] de *St-Laurent-des-Autels*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui se jette dans celui de la Foi; — 800 mèt. de cours.

Pihaiaie (la), vill., c[ne] de *Noellet*. — Il y résidait une brigade de gabelles en 1750; — donne son nom à la partie supérieure du ruiss. du Pichambert.

Piharaie (la), cl., c[ne] de *St-Silvin*, au vill. de Naunet. — *Une maison vulgairement appellée la P.* 1512 (Ronceray B.). — *Le lieu et cl. de la P.* 1682 (Ibid.). — En est sieur n. h. Ant. Cornilleau 1490, Ambroise de Saint-Rémy 1512, sire Jean Courtin, maître menuisier, par acquêt du 17 septembre 1582, Gabr. Oger 1645.

Pihière. — V. *la Pierre*.

Pihirier, garennes seigneuriales de *Pouancé*, sur le chemin d'Armaillé 1541 (E 1133).

Pihu, cl., c[ne] de *Thorigné*. — En est sieur Louis Bourdais 1525.

Pilastre de la Brardière (*Urbain-René*), né à Cheffes le 10 — et non le 28 — octobre 1751 d'Urbain P. et de Renée-Urbaine Samson, fit ses humanités au Collége d'Anjou, où il se lia d'une amitié inaltérable avec Leclerc et Larévellière, compagnons plus tard des mêmes combats. Après un voyage à Paris en 1780, quatre ans passés en Suisse, en Italie, et un grand projet de course lointaine à travers l'Amérique, il revint en Anjou prendre sa part à toutes les œuvres actives de la propagande libérale, signalé déjà parmi toute la jeunesse par son entrain, son adresse et ses bonnes façons. Il faisait partie des Botanophiles à qui il prêta son nom pour l'acquisition du Jardin botanique, et lut aux réunions des Mémoires qui ne s'attardaient pas aux sciences pures mais où il abordait les questions sociales, telles que l'abolition de la mendicité et les améliorations de l'agriculture. Dès 1788 il exprimait ses espérances et ses désirs dans son *Patriote angevin*, brochure anonyme, et de nouveau avec Larévellière-Lépeaux, dans les *Doléances, vœux et pétitions pour les représentants de la paroisse ..... aux assemblées de la Nation par un laboureur, un syndic et un bailli de campagne* (s. l., 1789, in-8°). Les électeurs du Tiers l'envoyèrent comme suppléant, avec Leclerc, aux Etats-Généraux, et tous deux, rendus à Versailles en même temps que les députés, furent chargés par eux d'adresser chaque jour à leurs concitoyens un compte-rendu, net, précis, improvisé sur l'événement même de l'Assemblée ou de la Cour. C'est la *Correspondance de MM. les Députés des communes de la province d'Anjou avec leurs commettans* (Angers, Pavie, in-8°, 1789-1790), où revit dans un sentiment si honnête et si généreux toute l'illusion de cette incomparable année, — et qui à partir d'août 1790 passe en d'autres mains. La démission de l'abbé Rabin fit une place à Pilastre, qui prit rang sur les bancs de la gauche. C'est lui encore qui rédige la lettre signée par les députés de M.-et-L. pour donner avis de la fuite du roi. On l'y voit résolu dès lors et prêt à toutes les décisions énergiques. Il le montra mieux encore de retour à Angers, en acceptant, au refus de Larévellière et de Milscent, la lourde charge de maire (26 novembre 1791), que lui imposaient 328 voix sur 376 électeurs. Le 12 août 1792, il proposa et fit voter au Conseil de ville une

Adresse à l'Assemblée législative pour la féliciter de son courage et la remercier de la loi qui suspendait le pouvoir exécutif. Quelques jours après, sur un avis sûr, il se transportait au domicile d'un sieur Rotundo, agent des clubistes de Paris, envoyé, dit-on, à Angers, pour renouveler le massacre des prisons, et en ordonnait l'expulsion (septembre 1792). Réélu à la Convention par 421 suffrages sur 632 votants, il prit place cette fois au centre, conservant dans sa fermeté constante la modération des âmes fortes et généreuses. Il vota dans le procès du roi pour la réclusion et le bannissement à la paix, puis pour le sursis, protesta contre la journée du 31 mai, se signala le 2 juin parmi les braves gens qui protégèrent à la tribune Lanjuinais contre les violences du boucher Legendre, et le 12 août donna sa démission, bientôt suivie d'un décret de mise en accusation. Un refuge s'ouvrit à lui dans une famille amie, qu'il quitta bientôt, craignant de la compromettre, pour entrer à Montmorency, puis à Saint-Prix près Paris, dans des ateliers de menuiserie, sous le tablier de simple compagnon, — sans qu'il soit nécessaire d'inventer, comme l'a fait M. Bougler, un roman imaginaire. La Terreur passée, il retrouvait la liberté d'une affection chère dans une famille d'artiste, où il s'attacha en épousant le 19 brumaire an III (9 novembre 1794) Adélaïde-Marie Lejay, nièce du dessinateur Monnet et du peintre Geoffroy, artiste elle-même et dont on a conservé plusieurs tableaux. Ses concitoyens ne l'avaient d'ailleurs pas oublié et le 23 vendémiaire an IV le renvoyèrent au Corps législatif et par suite au Conseil des Anciens, dont il fut durant une session secrétaire et où il siégea jusqu'en l'an VII. Attaché pendant quelques mois, non à la direction de l'octroi, mais à l'administration des hospices de Paris, il rentra au Corps législatif en 1799 et prêta le serment à la Constitution de l'an VIII, dernière espérance des républicains sincères; mais il ne tarda pas à gêner le pouvoir nouveau et à se faire exclure en mars 1802 du Corps législatif renouvelé. Il revint s'établir dans son domaine de Soudon, gardant son ardeur vive pour tout progrès et contre toute hypocrisie, apôtre bienfaisant des idées de tolérance et de liberté, prêchant surtout d'exemple la philosophie pratique et payant d'une affection tendre et dévouée les braves gens qui l'entouraient de reconnaissance. En 1812 une médaille l'y vint chercher pour son zèle dans la propagation de la vaccine. Dès que l'esprit public réveillé chercha un représentant fidèle, les électeurs le sollicitèrent dans sa retraite. Il rentra à la Chambre de 1820 comme un témoin vivant des grandes revendications oubliées, et dont l'autorité comptait dans le groupe encore bien isolé de l'opposition renaissante. Il protesta avec toute la gauche contre l'expulsion de Manuel et rentra dès lors en Anjou, où bientôt il se laissa oublier, tout entier à ses habitudes de vie active et au goût de ses améliorations agricoles, dont il avait en 1823 publié le détail. Il mourut presque en plein travail le 24 avril 1830 et y fut inhumé sans pompe, sans prêtre, sans autre recommandation que la piété d'un concours immense, empressé à ses funérailles pour rendre hommage à l'homme de bien de vie austère, au patriote de cœur convaincu.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Moniteur*. — *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 251. — Berthe, Mss. 919, t. II, p. 95. — Savary, *Guerre des Vendéens*, t. I, p. 82 — Grille, *Volontaires*, t. II, p. 275. — *Annuaire* de 1831, p. 175. — *Maine-et-Loire* du 24 avril 1830.

Pilastre (*Urbain*), fils du précédent, né le 7 janvier 1796, maire de Cheffes depuis le 28 août 1830, démissionnaire en 1839, conseiller général de 1833 à 1848, mort à Soudon en Cheffes, le 31 décembre 1870. — Il avait épousé la fille aînée du savant Bosc.

Pilatière (la), f., c^{ne} de *Cholet*. — *L'houstel et herbergement de la Petite-P.* 1538. — *Le village et métairie de la Grande-P.* 1559 (E 800-805), — formait un fief relevant de Montbault (au milieu du XVIe s.), à Jean de la Haye-Montbault, qui l'aliéna en partie vers 1560. — Est sieur de la Grande-Pil. Paul de la Brunetière 1612, messire Paul Camus 1775; — Grignon, sur qui elle est vendue nat^t le 17 prairial an VI.

Pilatte (*Pierre*), né à Beaugency le 5 août 1773, passa par l'Ecole Polytechnique et après avoir servi deux ans comme officier d'artillerie, quitta la carrière militaire, au moment où s'organisait l'Université, pour accepter pendant cinq ans la direction du collége de Lannion. Le 7 mars 1806 il fut appelé au Lycée d'Angers dans la chaire de mathématiques élémentaires et passa le 14 décembre 1810 dans celle de mathématiques spéciales, qu'il devait occuper 20 ans. Ses élèves se rappellent vivement encore sa parole précise, rigoureuse, saisissante, et la trace de ses travaux, appréciés des savants, se retrouverait dans les *Annales des sciences mathématiques* et dans quelques éditions de la *Géométrie* de Legendre. — Il a donné à part un petit théorème : *La somme des trois angles d'un triangle est égale à deux angles droits* (Angers, 1829, in-8° de 7 p). — Il avait organisé en 1818 à Angers, puis transporté en 1821 à Seiches la première filature de laines cardées et s'était toujours refusé à quitter l'Anjou Il fut élevé le 17 septembre 1830 aux fonctions d'inspecteur de l'Académie d'Angers, et ne s'en démit en 1837 que pour prendre sa retraite.— Il y est mort, âgé de 86 ans, le 14 janvier 1859.

Précurseur du 26 septembre 1844. — *Maine-et-Loire* du 19 janvier 1859. — Sorin, *Hist. du Lycée d'Angers*.

Pile (la), f., c^{ne} de *St-Sauveur-de-Fl.*

Pilepain, m^{in}, c^{ne} de *Pontigné*. — *Molendinus Pilepanis* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 82).

Pilet, f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.* — *Le bordage Pilet* (Cad.); — f., c^{ne} d'*Yzernay*. — *Chez Rilain* (Cass.). — *Chez Pilet* (Et. M.).

Pilet (*Nicolas*), maire de Nueil, était le chef des 12 braves qui tinrent tête pendant tout un jour dans le clocher à l'armée vendéenne (8 prairial an II), V. *ci-dessus*, p. 25 et le seul qui y périt. En 1830 la garde nationale de Doué se partagea sur le Champ-de Mars, comme des reliques vénérées, les restes conservés de ses vêtements ensanglantés. — Son fils *Louis*, un des trois enfants, enfermés avec les 12, a raconté une

partie de la lutte, en complétant dans le *Maine et-Loire* (5 novembre 1840) le patriotique récit donné vers le même temps (18 octobre) par un anonyme [Godard-Faultrier].

Pilet (*Pierre*), maître architecte, mari de Michelle Nau, à la Chapelle-sous-Doué 1655, reconstruit en 1673 le chœur et restaure l'église et le clocher de Bessé; — † le 21 otobre 1687, à la Chapelle.

Piletterie (la), f., cne de *Bouzillé*; = f., cne de *la Plaine* (Et.-M. et Cass.). — *La Pelleterie* (C. C.).

Piletteries (les), vill., cne de *Vézins*. — *Les Pelletries* (Cal.).

Pillère (le), cne de *Marcé*. — *L'herbergement*, 1366, 1419, — *le lieu appelé la P.* 1367. — *La terre et seigneurie de la P.* 1390. — Dépendance du domaine de Port-l'Abbé, par donation de Perrot Bordier, de Craon; = (la Grande-), mon b. et f., cne de *Soucelles*, groupes de vieux logis à hauts toits en cône tronqué, dans le vallon, sous le coteau; = (la Petite-), mon b. et f., cne de *Soucelles*.

Pilloie, cl., cne de *Martigné-B.*, dans le village de Cornu. — *L'houstel de Piloaie* 1437 (Chap. St-Maimbeuf), derrière la maison noble de la Contrie, dont elle dépendait; — vendue natt le 13 messidor an IV.

Pilloust (*François*), docteur-médecin, Angers, 1556, conseiller et médecin du roi 1596; — sa veuve a nom Jeanne Cherbonnier, 1598.

Pilnière (la), cl., cne du *Bourg-d'Iré*.

Pilochet, cl., dans le bourg de *St-Georges-sur-L.*, dépendait de la mense conventuelle de St-Georges et fut vendue natt le 7 mai 1791.

Piloison, f., cne de *Chanteussé*. — *Petit-Oiseau* (Et.-M.).

Pilorgère (la), cne de *Bocé*, ferme détruite dès avant le XVIIIe s., sur les dépendances de Parpacé.

Pilori (le), logis, dans le bourg de *Chanteussé*, à l'entrée, à gauche, en venant de Thorigné, avec pignon brisé, portant un vase de fleurs et au-dessous la date 1610, grande croisée à meneaux et fines moulures de pierre; — bâti, dit-on, par M. de la Forestrie, passé aux Boreau de Roincé, dès le commencement du XVIIIe s. et par alliance à M. Hervé, qui l'a vendu récemment à M. Deslandes. Il est habité par un fermier.

Pilori (le), cl., cne de *Segré*.

Pilouserie (la), ham., cne de *St-Georges-des-Sept-Voies*.

Piloussière (la), f., cne de *Corzé*. — En est sieur Robert Poupy 1640, François de Chérité, qui la relève de Vaux en Chaumont, 1660. — Dans le bois voisin, existe un *dolmen* à deux compartiments, d'environ 4 mètres de longueur, comprenant 9 blocs de pierres de grès.

Piltaie (la), cne d'*Angrie*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble dont il ne reste plus de vestige qu'un puits, caché sous une couche de terre rapportée. Les démolitions ont servi à bâtir la ferme voisine de la Rivière. — Les labours en 1865 ont mis à jour le carrelage des salles basses. — Y demeurait en 1549 n. h. Jean d'Armaillé avec sa femme Renée de Loure, — dame Marie de la Fuye en 1603, Me Pierre Babin 1622, 1625.

Piltière (la), ham., cne de *Bouzillé*; = f., cne de *Chevirê-le-R.* — En est sieur Gilles Courcoul, prêtre, 1435, 1461, Jean Aubry 1518. Robert Havard 1538, Pierre H. 1578, Robert H., prêtre, 1603, — Jean Odiau de la Vallée 1641; = f., cne de *Fougeré*. — En est sieur Guy Odiau, sénéchal de la baronnie de Fougeré, 1662; = f., cne de *Gesté*; = ham., cne du *Puiset-Doré*; = f., cne de *la Renaudière*; = f., cne de *Sermaise*, domaine de la famille de Maugars aux XVI-XVIIe s.

Pimardière (la), f., cne de *la Chapelle-St-Fl.*

Pimoisan, f., cne de *Châteauneuf*. — *Pomoison* (Et.-M.). — *Puymoisant* 1700. — Acquise en 1710 des héritiers de Gabriel Raimbault par le seigneur de Châteauneuf.

Pimont, ham., cne de *Mouliherne*.

Pimpéan (le), chât., cne de *Grésillé*. — *Le Pin Payen* 1435. — Anc. fief et seigneurie qui conserve peut-être le nom d'un Péan du Pin, *Paganus de Pinu*, qu'on trouve sur la fin du XIIe s. dans les chartes du Vieil-Baugé. — N. h. Macé de Tessé, sieur de Chandemanche, céda le 5 mai 1429 à n. h. Jean Galardin, mari de Marie de Charnières, « le herbergement, dom- « maine et appartenances du Pin Péan ». — L'acquéreur nouveau en fit don à Jean de Brézé, qui refusa, en l'autorisant le 27 avril 1435, à vendre la terre à Bertrand de Beauvau, frère de l'évêque d'Angers. Le contrat en fut passé le 3 mai suivant. C'est Bertrand de Beauvau qui fit construire le château, avec tours, portail, machicoulis et chapelle dans l'enclos, et qui obtint de son suzerain, le seigneur de Trèves, l'autorisation de réunir à sa terre celles de Forges et des Clavières, avec titre de châtellenie, sous une même foi et hommage au regard de Trèves (12 février 1443), concession confirmée le 13 mai 1461 par René d'Anjou. L'érection de fourches patibulaires y fut autorisée par lettres nouvelles du 7 juin 1463. — Bussy d'Amboise couche au château en 1577, la veille de la fête du Sacre. — Et André de Beauvau, qui l'a hébergé, est à deux ans de là appréhendé au corps, jugé et décapité à Poitiers par ordre des Grands-Jours, et sa tête exposée au Pilori d'Angers, pour avoir assassiné un pauvre recors, qui lui faisait sommation, à la porte des Cordeliers. — La terre appartient en 1582 à Philippe de Naillac, femme de Claude Barjot, en 1625 à René Barjot, baron de Cholet, qui obtient la tenue d'un marché tous les vendredis avec quatre foires le 1er mai (St-Philippe), le 25 juillet (St-Jacques), le 13 septembre (St-Maurille), le 12 novembre (St-René) par concession royale du 20 avril 1639. Dans l'héritage de Renée-Eléonore Barjot, elle échoit à René Robin de la Tremblaie, son fils, qui rend aveu en 1690 au comté de Trèves pour « son château, composé de quatre « grands corps de logis, deux gros pavillons, une « chapelle voultée, basse-cour, fuye en pierre de « taille, douves, ponts-levis, canonnières, mache- « coulis, jardins, futayes, vergers, vignes, le tout « entouré d'une ceinture de haute muraille,

« nommée le Parc, et au milieu des vignes une « avenue d'ormeaux, terminée par une barrière à « piliers de bois ». Un arrêt du 5 septembre 1718 imposa silence aux officiers de la Sénéchaussée de Saumur, qui contestaient au seigneur l'exercice de la juridiction, telle que la coutume l'accordait à tout châtelain. — Claude-René Robin de la Tremblaie vendit le 17 octobre 1754 à Pierre de La Lande-Guyon, écuyer, conseiller secrétaire du roi, résidant d'ordinaire à St-Domingue, les châtellenies du Pimpéan, de Gresillé, du Grollay, de Clervaux, d'Aligny, avec les fiefs en dépendant sur les paroisses circonvoisines. Jeanne Lalande, veuve Lalande, de Bordeaux, revendit le domaine le 21 ventôse an XI à Thomas Gendron, † le 7 août 1833. Son fils, mort en 1858, a eu pour héritier M. Baudron, de qui l'ont acquis en 1867 MM. Urbain Priou et Thuau pour le diviser.

Le château formait, comme l'indiquent les aveux à partir du milieu du XVIIe s., un vaste rectangle sur une cour centrale ouverte par quatre portaux voûtés avec herse et pont-levis. Un côté tout entier vers N. est rasé; le côté vers l'O. reconstruit et transformé sous le premier Empire, forme aujourd'hui l'habitation où se conservent deux bois de lit du XVIIe s., et une plaque de cheminée sommée d'une couronne de comte, avec la date 1728. Le double corps de bâtiment en équerre vers l'E. et vers S., seule partie ancienne (XVIe s), comprenait les diverses servitudes, les écuries voûtees, portant de vastes et beaux greniers, les murs bordés extérieurement d'un rang de larges machicoulis qu'a conservés seulement la face orientale. — Dans l'angle S.-O. s'élève la chapelle, dédiée à St François d'Assise et Ste Catherine, qui date de la construction première, XVe s. Sa voûte divisée en deux travées de 8 compartiments d'ogives, est tout entière décorée de curieuses fresques bien conservées, représentant la *Trinité*, la *Vie de la Vierge*, les *Quatre Evangélistes*, les *Sept Anges de la Passion*, avec des huictains en vers français, inscrits sur les pendentifs et qu'a reproduits le *Répert. arch.* Aux arcs doubleaux et formerets de la première travée on lit la devise : *Beauvau sans départir!* — Claude-Eugène de Beauvau, chevalier de St-Jean de Jérusalem, y vint prononcer ses vœux de profession en présence d'une haute assemblée de seigneurs le 5 décembre 1747.—L'autel, en forme de rétable, est décoré de trois toiles au centre : *Ste Madeleine*; à droite, un diacre tenant un serpent; à gauche, *St Pierre*; au devant, une large dalle avec ces simples mots indiquant deux tombes : *Thomas-René Gendron. — Don Jose Marco del Pont, ministre et compagnon d'exil de Don Carlos. Juin 1848.* — A côté, un tuffeau, autrefois encastré près l'autel, aujourd'hui détaché, porte une inscription latine indiquant la sépulture de René Barjot. — Dans la cour de la ferme, s'élève une très-belle fuie ronde, découronnée, en larges tuffeaux blancs.

Arch. de M.-et-L. E 1325-1326, 1610. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p. 164-168, 277, 351. — Hiret, p. 455. — Chartrier du Pimpéan, composé de 13 volumes de titres originaux.

Pimpeletière (la), f., c^{ne} de *Grez-Neuville*.

Pimpinière (la), ham., c^{ne} du *Puiset-Doré*.

Pin (le), m^{on} b., c^{ne} d'*Andard*, dont dépendaient en 1825 quatre closeries et partie du clos du Miroir; — cl., c^{ne} d'*Angers* E, dans l'anc. paroisse St-Samson, domaine des chapelles de St-Jean-l'Evangéliste et St-Michel, vendu nat^t le 7 avril 1791, — une autre, même paroisse, dite *le Pin-de-Beuzon*, dépendait de la chapelle des Bouchers desservie en Ecouflant; — ham., c^{ne} d'*Angers* N. — La maison qui donne son nom au groupe est à l'angle du chemin d'Epinard et du chemin du Pin, — logis du XVIIIe s. dont le mur porte encastrée une croix de pierre du XVe s. sans pied. La statue est formée mi-partie jusqu'à la ceinture du corps du Christ, et à partir du buste, d'une Vierge portant l'enfant Jésus, le tout en granit délabré. — Au coin du chemin d'Epinard, une croix moderne repose sur une base du XVe s. qui appartenait sans doute au crucifix précédent; — f., c^{ne} d'*Angers* S.

Pin (le), chât., c^{ne} d'*Angers* S.-E., formé d'un curieux logis récemment agrandi et que tous les écrivains angevins modernes confondent d'un commun accord avec le Grand-Epluchard ou *Haute-Folie*, V. *ce mot*. Un mur enceignait l'enclos, ouvrant par un portail, encore attenant jusqu'en 1875 aux servitudes antiques, avec barrière dont les amorces en forme de trous circulaires, surmontés d'un croisillon, plongent dans les montants latéraux, le tout récemment rasé. Le manoir primitif de la fin du XVe s. présente un rectangle terminé vers l'E. et vers l'O. en pignon, avec le mot répété : *Alleluya, Alleluya* au tympan des lucarnes. Les greniers conservent leurs portes en bois à moulures plissées. Un premier remaniement du XVIe s., — en enveloppant la ferme extérieure dans une seconde cour, dont un pilier de l'entrée restait debout, — a ajouté au logis une tourelle octogone d'escalier à fenêtres superposées en avant-corps entre des pilastres Renaissance, la première sur un soubassement sculpté de 9 coquilles de St-Jacques, l'amortissement supérieur en coquille, couronné d'une corniche circulaire avec fleurons. — Un petit réduit, au premier étage, disposé à une date tout à fait récente en chapelle, montre à sa fenêtre quadrilobée un vitrail de *saint Jacques*, près duquel est agenouillé un clerc; au-dessus, des anges, et une *Crucifixion* (XVIe s.). Une large dalle posée sur deux petits pilastres imite l'apparence d'un autel. — Dans la salle voisine se dresse une belle cheminée à piliers, le manteau décoré d'une bordure d'oves encadrées de feuillage et de glands (XVIe s.). — Le manoir, accru d'adjonctions plus modernes et sans intérêt, vient d'être transformé par des constructions nouvelles sous la direction de l'architecte Mortier. — Les terrassements y ont fait rencontrer en 1875 une très-petite monnaie d'or à la légende de St-Martin de Tours : *Sancti Martini* et au revers *Basilic racio*. — Le domaine, tout entier censif et non hommagé, relevait de la Rallière et appartient en 1549, 1554, à Lesrat, lieutenant général, puis maire d'Angers, à Guy Lesrat, son fils, en 1564, — et passe à Charles de Harrouis par son mariage avec Françoise de Lesrat, dont la

fille Françoise l'apporte à Pierre Bernard. Elle était veuve en 1634 et le vendit, avec le Petit-Epluchard et l'Echasserie, le 17 avril 1637, à François Renoul de la Riperaie, qui y réunit par acte du 22 septembre 1641 le Grand-Epluchard. René Louet, écuyer, sieur de la Porte, héritier de sa mère Anne Renoul de la Riperaie, revendit « la « terre appelée le Pin avec le pressoir et ustan- « cilles d'iceluy, les closeries du Pin, des Eschas- « series, du Grand et du Petit-Epluchard, terres, « prés, jardins, vignes, bois, parterres », le 25 juin 1697 à Math. Talour de la Cartrie, chantre et chanoine de St-Laud. Ce dernier eut pour héritier vers 1725 René de Roye, sieur de Charost, mort en 1736 ou 1737. Son fils René, écuyer, capitaine au régiment de Poitou-infanterie, mari de Louise-Aimée de Varice, vendit la terre, le 21 octobre 1741, pour 19,500 l. à René-Nicolas Lemesle, négociant de St-Domingue, établi à Angers et marié avec Marie Bastard. Le manoir était à cette époque délaissé au fermier, sauf une chambre de réserve. Un contrat nouveau du 23 janvier 1754 le fit passer à Jean Chotard, consul des marchands, mari de Marie Ernault, dont les héritiers Jean-Michel et Claude-René Sancier de la Boderie, divisant le domaine, aliénèrent la maison et la closerie du Pin à viage au profit de Jacques Joubert (27 ventôse an X), qui le 23 juillet 1812 vendit à Jos. Dupouet, greffier du Tribunal de Commerce. — Acquise de sa sœur le 12 août 1859 par M. André Leroy, V. *ce nom*, et agrandie par son gendre, M. Loriol de Barny, l'habitation est devenue depuis 1875 une demeure de luxe et d'élégance, entourée d'une réserve d'arbres verts et de fleurs, au centre des pépinières et de l'exploitation horticole, qui popularise le nom des « Enfants d'André Leroy. » — Une vue du logis, avant les derniers travaux, a été lithographiée par M. Vétault (Angers, Barassé, 1861), une autre par M. Morel en 1873, dans ses *Promenades artistiques*; — une gravure en 1875 par M. T. Abraham dans son *Album d'Angers*.

Pin (le), m^on^ b., c^ne^ d'*Angers*, rue Saumuroise, près le collége Montgazon, avec jardin, verger, pièce d'eau et trois closeries en dépendant. — En est sieur Robin de Malaunay 1450, Pierre Mabou 1532, Et. Berthereau 1574, Jacq. Boutreux 1609, Barth. Talour, qui vend le 25 juin 1649 à Jean Mingon, bourgeois, Jean Coustard 1690, Et. Chevalier 1778; = cl., c^ne^ de *Bocé*; = f., c^ne^ de *Brain-sur-l'Auth.*; = ham., c^ne^ des *Cerqueux-sous-P.* — *La mét. du Coudray Sarrasin alias le P.* 1646. — *Le vill. du Pin en St-Hilaire* 1602 (Et.-C.). — Détaché en 1854 de la c^ne^ de Saint Hilaire-du-B.; = f., c^ne^ de *Chalonnes-sous-le-L.* — En est dame Guillemine de Brienchau, veuve de René de la Roussellière, 1566; = f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire*; = cl., c^ne^ de *Champigné*.

Pin (le), chât., c^ne^ de *Chantocé*. — Ancien fief et seigneurie relevant du Pruinas, avec château fort ruiné au xve s. pendant les guerres Bretonnes. — A la date de 1630, il est dit dans un acte que c'est « une ancienne maison, noble de « nom, d'alliance et d'armes et des plus anciennes « du pays d'Anjou et qui a été depuis plus de « 300 ans possédée par les sieurs portant le nom « de Cuissart ». — J'y trouve en effet Gérard Cuissard dès au moins 1394. La famille avait le privilége d'être seule enterrée dans la chapelle de St-Martin, qu'elle avait fondée, au cimetière de Chantocé. — En est sieur Jean de Ballodes, mari de Jeanne Cuissard, dont l'héritière, Jeanne Lemasson, en épousant Gilles de la Faucherie, apporta la terre à une famille nouvelle, qui y réside jusqu'à la Révolution; — Claude de la Faucherie avec Louise Marie de St-Germain qui y meurt en 1710; — Claude-Louis de la Faucherie, et sa femme Perrine-Rose de la Faucherie en 1786. — La chapelle, qu'on entrevoit du pont de Chantocé et sur la route de St-Germain, fut reconstruite en 1711 et bénite le 19 août sous l'invocation de St Claude et de St Louis. — A droite et sur le bord du chemin, qui y conduit de la grande route, à l'E. du pont, s'élève sur une base cubique, précédée d'un agenouilloir, un obélisque de pierre, sommé d'une croix à branches égales, cantonnées de quatre segments de cercle. Sur la face ressort en petit relief une seconde croix à branches pattées; une troisième à hauteur de 2 mètres, sur le fût. On a fait des histoires sur ce modeste monument qui ne remonte pas au xvie s.

Arch. de M.-et-L. E 995-1022, 2176, 2470. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 283.

Pin (le), m^on^ b., c^ne^ de *Chaudefonds*, logis du xviiie s. avec chapelle isolée dédiée à St Jean-Baptiste, carrée, non orientée, toute modernisée à l'intérieur, le toit surmonté d'un clocheton; — délaissée aujourd'hui, même par la procession des Rogations. Elle avait été bâtie en vertu du testament en date du 1er juin 1722 de Jérôme Blouin, dont la famille y réside aux xvii-xviiie s.; = ham., c^ne^ de *Chavagnes s.-le-L.*; = cl., c^ne^ de *Chenillé-Ch.* — Y réside en 1641 le maître chirurgien Franç. Bernier, qui y meurt le 24 janvier 1650; = cl., c^ne^ de *Cherré*, domaine de la chapelle Sainte-Catherine, vendu nat^t^ le 7 avril 1791; = cl., c^ne^ de *Chigné*.— *Le Pain* (Et.-M.).—Ancien domaine de l'abbaye de la Boissière; = cl., c^ne^ de *Durtal*. — Domaine d'une chapelle paroissiale, vendu nat^t^ le 7 avril 1791; = f., c^ne^ d'*Ecouflant*; = f., c^ne^ de *Faye*. — *Le Pain* (Rec^t^). — *Le Pin du Fresne* 1646 (Et.-C. Saulgé). — En est sieur messire Franç. Le Bascle, chevalier, 1646; = h., c^ne^ de *Feneu*. — En est sieur Franç. Poulain de Grée 1651, par acquêt de Pierre Chesneau.

Pin (le), chât., c^ne^ de *Fontaine-Guérin*. — *La Tour du Pin* du xvie au xixe s. — Aujourd'hui souvent *le Pin-en-Vallée*. — Anc. fief et seigneurie assez importante, relevant de Fromentieres en Bauné, avec château fort sur une motte et en partie adossé à une colline. Il appartenait à Joachim Lebigot 1478, Georges Lebigot, mari de Marguerite des Aubiers, 1581, Testu de Pierre-Basse 1714, Pierre Martineau, avocat au Présidial d'Angers, 1752, qui fait don en 1759 d'une chaire à l'église paroissiale; — en l'an III à Charles-Jean d'Andigné de Vilgué, sur qui elle est vendue nat^t^ le 29 floréal et adjugée pour

la somme de 210,000 l. à Pierre Coullion, agent de la marine. Elle a été acquise en 1856 de M. Hamert-Coullion, ancien conseiller de préfecture, par M Emile Lebault, qui a fait aussitôt restaurer l'habitation, construite au xvie s. Un des bâtiments était surmonté d'une croix de Malte. Une petite chapelle du xve s. y attient vers N., voûtée en pierre, le fond éclairé par une fenêtre à meneau, condamnée au xviie s. par l'installation d'un autel à rétable, en même temps qu'une fenêtre latérale était ouverte et la porte refaite en style à la mode. Elle a été restaurée (archit. Dainville) et bénite de nouveau le 18 janvier 1857. A distance en dépend encore aujourd'hui par un même acquêt le château proprement dit de *la Tour*, œuvre du xve s., depuis longtemps abandonné, qui forme au sommet d'une petite motte, chargée de vignes, une gentille ruine, flanquée de trois petits pavillons en forme de demi-tours carrées à créneaux et machicoulis, dont une sert de cage d'escalier; une autre contient un charmant oratoire xve s., autrefois décoré de peintures; au-devant, une terrasse revêtue de pilastres avec rampe en tuffeau, creusée autrefois d'un puits. Des degrés en fer à cheval descendaient à la cour enclose de murs, et au-dessous, des caves, plongeant dans le tuffeau. — En est sieur n. h. Macé du Perray, mari de Sara Barangier, trésorier-général pour le roi de Navarre, 1586, conseiller d'Etat et privé en 1597, son fils Pierre du Perray 1628, qui y réside et y meurt le 3 avril 1638, — n. h. André de Fontenay 1654, 1664. Le 8 mai 1680 André Lanier, promoteur d'Angers et curé de la Trinité, acquiert par un triple contrat la terre entière d'Olivier et Joseph Voisin, chanoines de St-Martin de Tours, et de Franç. Bertereau, sieur de Montabon. Il la légua dans son testament du 10 février 1701 à l'Hôtel-Dieu d'Angers; mais par transaction ou autrement ce fut son frère, François Lanier, conseiller à la Sénéchaussée de Baugé, qui à sa mort (1712) en hérita, et après lui son fils Marie-André L., 1782-1789; — Charles-Jean d'Andigné de Vilgué, capitaine au corps royal d'artillerie, mari de Geneviève Pays du Vau, 1786, sur qui il est vendu nat^t le même jour que l'autre partie de la terre pour 101,000 liv. au même acquéreur.

Pin (le), f., c^ne de *Huillé*; — f., c^ne de *Joué Etiau*. — *La métairie du Pain nouvellement ainsi appelée parce qu'il y avait un grand arbre de pin planté, qui y est mort et tombé de vétusté, composé de maisons, anciennement appelées les Vacheries et la Fruchauderie dont les logements ont esté ruinez il y a longtemps et n'en paroit aucun vestige, granges, etc.* 1702 (Aveu d'Artoune E 1429); — f., c^ne de *Jumelles*. — En est sieur Charles Berard, mari de Marie de la Plesse; — ham. et m^in, c^ne de *Landemont*. — En est sieur n. h. Honorat Du Mortier 1679. — Un ruiss. en prend le nom, qui naît sur la c^ne de la Boissière-du-Doré, et se jette en Landemont dans la Divate; — 2,400 mèt. de cours, formant limite du département de la Loire-Inférieure; — ham., c^ne de *Méon*. — *Le Pin-Renard* 1589 (Et.-C. de Meigné), dont est sieur Pierre de la Fontaine; — f., c^ne du *Ménil*; — f., c^ne de *Montjean*; — cl., c^ne de *Montreuil-sur-L.*, anc. dépendance du Verger; — f., c^ne de *Morannes*; — ham., c^ne de *Mozé*. — *Le Pain* (Et.-M.); — cl., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; — vill., c^ne de *Parcé*; — f., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — Anc. domaine de la mense abbatiale de St-Aubin d'Angers, vendu nat^t le 9 février 1791; — ham., c^ne du *Puiset-Doré*; — ham., c^ne de *Saint-Clément-des-L*. — *Le Pas du Pain* (Cass.). — *Le Pain* (Rect^t); — ham., c^ne de *St-Lambert-du-Lat.*; — f., c^ne de *St-Sauveur-de-L.*; — f., c^ne de *Savennières*; — cl., c^ne de *Thorigné*; — f., c^ne de *Tiercé*, vendue nat^t le 18 messidor an IV sur Duverdier de Genouillac; — cl., c^ne de *la Tour-Landry*; — f., c^ne de *Trèves-C*. — *La maison seigneuriale du P.* 1728 (C 139). — En est sieur Pierre Martineau du Plessis par sa femme Madeleine Chevalier, héritière de Marie Tallendeau, 1728, Madeleine Martineau, leur fille, 1766; — f., c^ne de *Vergonnes*; — f., c^ne de *Vernantes*. — Anc. maison noble autrefois avec chapelle de N.-D.-de-Consolation, fondée le 21 août 1516 par Jean Belin. — En est sieur n. h. Eustache de la Roche, mari de Jeanne de la Ghesnaie, 1569. — Elle a été spécialement affectée par le marquis de Maillé à la fondation de l'hôpital de Vernantes (30 avril 1847); — f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Le chemin des Sablonnières au Pin* 1535 (E 534). — *Maisons, jardrins, aireaux, hays et foussez appellez le Pin* 1561 (Ibid.). — *Les Sablonnières alias le Pin* 1620 (E 598).

Pin (le Bas, le Haut-), ff., c^ne de *Chantocé*; — ff., c^ne de *Marcé*.

Pin (le Grand-), f., c^ne de *Beaucouzé*, ancien domaine du prieuré, réuni à la cellererie de l'abbaye de St-Nicolas et vendu nat^t le 7 septembre 1791; — cl., c^ne de *St-Germain-lès-M.*; — f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Pin (le Petit-), f., c^ne de *Beaucouzé*. — *Le Petit-P. alias la Pommerie ou la Pouverie* xvii-xviiie s. (Abb. St-Nicolas). — Appartenait à Guill. Léger 1495, Nic. Valin 1555, Jean Dadie 1615, Pierre Hardi 1660, Marie Guilbault, veuve Math. Lelièvre, 1746, Jacques Lamirault, notaire-arpenteur royal, mari de Marie Lelièvre de la Roussellière, 1770 qui la vend le 8 octobre à Grandin, fermier de la Musse; — f., c^ne de *la Jumellière* — cl., c^ne de *St-Germain-les-M.*; — f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*; — f., c^ne de *Tout-le-Monde*; — f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Pinard (*Pierre*), maître architecte-maçon, Angers, mari de Perrine Piot, 1649, † en 1662.

Pinarderie (la), f., c^ne de *l'Hotellerie-de-Flée*; — f., c^ne de *la Lande-Chasle*; — m^on b., c^ne de *Martigné-B*. — *Dominium et domicilium de la Pinarderie* 1529 (E 1346) — Anc. m^on noble, dont est sieur n. h. Jacq. Fresneau 1529, Léonor de Crevant 1573, Jean Morineau 1631, qui y fut tué le 4 mars sous le portail, d'un coup d'épée, par son cousin Julien Lebreton; — n. h. Franç. Renard 1648, Franç. Duchastel

1720; — a été acquise en 1826 par la commune pour servir de presbytère.

Pinardière (la), vill., c^ne^ de *Dénezé-sous-le-Lude*. — *Le biez et le chemin de la P.* 1313 (Chap. St-Jean-B. d'A.); = ham., c^ne^ de *Gesté*. — En est sieur n. h. François Boutiller, avocat au Parlement, ancien échevin d'Angers, 1640, 1690; = f., c^ne^ de *Mêlay*; = h., c^ne^ de *la Poitevinière*; = ardoisière, c^ne^ de *Vern*. — *Pinarderia* 1244 (St-Maurice). — En est sieur Pierre Chauveau, contrôleur des Traites, 1622, † en 1676.

Pinardoux, f., c^ne^ de *la Romagne*. — *Puy Nardoux* (Brout.).

Pinaudaie (la), f., c^ne^ d'*Angrie*.

Pinauderies (les), ham., c^ne^ du *Vieil-B*.

Pinaudière (la), ham., c^ne^ de *Bouchemaine*. — *Medietaria de la Pinardiere* 1337 (G 341); = f., c^ne^ de *Daumeray*; = ham., c^ne^ de *Marigné*; = f., c^ne^ de *Mazé*, domaine depuis la fin du XVIIe s. des Hospitalières de Beaufort, sur qui elle fut vendue nat^t^ le 26 avril 1723; = f., c^ne^ de *St Germain-des-Prés*. — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de la P.* 1563 (E 109), relevait de Bécon et appartenait aux Brie-Serrant; = cl., c^ne^ de *Soulaire-et-B*.

Pinault (*Mathieu*), né à Angers en 1587, fit profession chez les Carmes de Dol en 1603 et devint dès 1608 le coopérateur dévoué du P. Thibault pour la réforme de l'Ordre. Il mourut en odeur de sainteté, à Paris, le 21 mars 1651, après avoir rempli les charges de maître des novices, de prieur, de provincial, de définiteur, — et diverses missions importantes à Paris et à Rome. — Il laissait Mss. divers *Traités sur les herbes simples, — sur la nature de divers oiseaux* — et une *Vie de Jean de Saint-Samson, Carme*, — qui n'ont pas été imprimés.

Biblioth. Carmel., p. 404. — D. Chamard, t. II, p. 472.

Pincaudière (la), f., c^ne^ de *Juvardeil*; — vieux logis carré avec toit en cône tronqué, appartenant au XVIIIe s. à Duverdier de Genouillac, sur qui elle fut vendue nat^t^ le 6 thermidor an IV et le 12 nivôse an VI.

Pincé (*Mathurin* de), sieur des Essarts, fils aîné de Pierre de Pincé, licencié en lois, bailli de Châteaugontier, est élu maire d'Angers le 1er mai 1494. C'est le premier personnage en saillie de cette famille, si longtemps employée aux affaires angevines. Elle portait *d'argent à l'étoile de gueules de 6 rais, accompagné de 3 merlettes de sable posées 2 en chef, 1 en pointe.*

Mss. 919, f. 239.

Pincé (*Pierre* de), sieur du Bois et des Essarts, fils de Pierre de P., et mari de Guillemine Dosdefer, lieutenant du juge ordinaire d'Anjou, élu échevin perpétuel de la mairie en 1505 et maire le 1er mai 1511, meurt dans l'année même le 21 novembre. C'était le premier maire décédé en charge; et l'ordonnance de ses obsèques donna lieu à de longues délibérations et à un cérémonial dont les registres de la ville et les historiens reproduisent le détail. Il fut décidé que comme maire et capitaine général de la ville, il devait être enterré militairement. Dans la chapelle Ste-Anne de St-Maurille consacrée à la sépulture des Pincé, on le voyait encore au XVIIe s. représenté à genoux, armé de toutes pièces, sauf la tête et les mains, avec casaque aux couleurs héraldiques de la ville, bleue par le haut, semée de fleurs de lys d'or, et rouge par le bas jusqu'aux genouillères, la clef d'argent en pal sur la poitrine; devant lui, une Notre-Dame tenant l'enfant. Bruneau de Tartifume reproduit ce dessin avec son épitaphe en vers français.

Mss. 919, f. 241. — Mss. 871, fol. 346. — Arch. mun. BB 15, f. 48-51.

Pincé (*Jean* de), sieur du Bois, des Brosses, de Noirieux, du Coudray et de Chambrezais, échevin perpétuel en 1509, lieutenant du juge ordinaire d'Anjou, puis lieutenant général criminel en la Sénéchaussée, fut élu maire après la mort de Pierre de P., son père, le 5 décembre 1511 et continué le 1er mai 1515. Cette année en octobre, quoique simple licencié en droit, sur la proposition de Guy Pierres, maître-école, le Conseil de ville le désigna pour remplacer en la régence de droit civil le docteur Anceau Rayneau, décédé; mais l'Université s'y opposa. Le 1er février 1527 n. s. le Chapitre de St-Laud lui conféra la charge de sénéchal de la terre de la Chapelle-St-Laud. Elu pour la troisième fois maire le 1er mai 1538, il succédait cette fois au double mairat d'Hervé, son fils, et mourut en charge, comme son père, le 4 septembre 1538, âgé de 59 ans. — Son autre fils Christophe lui succéda. — C'est lui qui fit bâtir par Jean de Lespine en 1530 l'admirable hôtel, dit populairement l'*Hôtel d'Anjou*, où s'aperçoit encore son écusson et celui de sa femme Renée Fournier, V. t. I, p. 111.

Mss. 919, f. 242-243 et Mss. 1004, t. II. — Arch. mun. BB 16, fol. 36 et 42. — Arch. de M.-et-L. G 914, f. 36.

Pincé (*Hervé* de), sieur de la Roe, fils du précédent, était docteur professeur ès-droits en l'Université d'Angers et conseiller de la Sénéchaussée. Elu échevin le 2 mai 1532, et maire le 1er mai 1536, il fut continué en 1537. Ce fut son père qui lui succéda.

Mss. 919, f. 243.

Pincé (*Christophe* de), sieur du Bois et des Brosses-St-Mclaine, frère du précédent, lieutenant du sénéchal d'Anjou, échevin le 19 novembre 1535, fut élu maire après le décès en charge de son père, Jean, le 14 septembre 1538 et continué en mai 1539. — † le 14 février 1560, âgé de 53 ans. Son épitaphe est dans le recueil de Bruneau de Tartifume.

Mss. 919, f. 244. — Mss. 1002, t. II. — Mss. 871, f. 355.

Pincé (*Pierre II* de), sieur du Bois et du Coudray, fils de Pierre de P., conseiller au Parlement de Paris en 1556-1566, et de Françoise Aubery, et petit-fils de Jean, trois fois maire, fut avocat au Parlement de Paris, chevalier de l'ordre de St-Michel, maître des Comptes en 1598 et maître-d'hôtel ordinaire du roi. Il siégeait en 1602-1604 dans le Conseil du Commerce assemblé par Henri IV. Il avait composé, au dire de Lacroix du Maine, « plusieurs fort doctes « poëmes en latin et en françois non encore im« primés. » M. Hauréau indique son *Ode sur le trespas du roy très-chrestien Henry le Grand*,

composée de 33 strophes et comprise dans divers recueils, notamment dans celui de Du Peyrat. — Il meurt à Paris en 1610 et est inhumé avec sa femme Madeleine Prévost en l'église St-Jean-en-Grève, comme l'avait été son père.

Lacroix du Maine. — Hauréau, *Hist. Littér. du Maine*, t. IX, p. 121. — Lebeuf, *Dioc. de Paris*, t. I, p. 357, édit. Cocheris. — Champollion, *Docum. Inéd.*, t. IV, p. 2-282.

Pincé (*Jacques* de), frère de Pierre II, sieur du Coudray, était conseiller du roi et maître ordinaire de ses Comptes en 1584. — On trouve de lui dans le *Deliciæ poetarum* de Gruber six épigrammes latines sur la main d'Et. Pasquier qui lui répondit par un sonnet et par une lettre. V. ses *Lettres*, l. VIII, p. 307. — † à Paris le 31 juillet 1598.

Pincé (*René* de), sieur des Roches et de Noirieux, fils du maire Christophe de P. et de Jeanne Chalopin, conseiller au Parlement de Paris, conseiller d'Etat, fut chargé d'une mission en Turquie. Il avait épousé le 14 février 1580 Marie de Dormans. On le voit détenu en prison pour dettes en 1615, et son hôtel d'Angers est adjugé le 26 mai par justice à Pierre Lechat. Lacroix du Maine le recommande comme auteur de poésies grecques, latines et françaises. M. Hauréau signale la plaquette (1/2 feuille in-8°, sans date), qui a pour titre : *M. Ant. Mureti, Renati Pincæi et Fred. Morelli Numismatographia*. — On connaît deux lettres à lui adressées en 1585 et 1598 par Juste Lipse.

Pincé-Alouette, cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Pince-Loup, ham., c^ne^ de *Bouillé-Ménard*.

Pince-Martin, vill., c^ne^ de *Chacé*. — *Les Caves de Pinsematin* 1743 (Et.-C. St-Cyr).

Pinchard (le), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Place* — *Le Pénihard* (Cass.).

Pincourt, f., c^ne^ de *Montjean*; = f., c^ne^ de *Villedieu*. V. *Paincourt*.

Pin-Doré (le), anc. m^on^ noble dans le bourg du *Plessis-Grammoire*, dont est sieur n. h. Jean-Pascal Marchais 1705, messire Exupère-Pierre-Auguste de Bourdon-Gramont, lieutenant des vaisseaux du roi, qui y réside en 1778 avec sa femme Anne-Prégente Marchais ; — a été acquise par la commune le 21 septembre 1844 de la famille Blanchet, pour y installer la Mairie.

Pineau. — V. *la Croix-du-P*.

Pineau (*Jean*), ministre protestant à Baugé, 1619. — (*Louis*), graveur à Saumur, 1738, mort en 1753, mari de Catherine Cochon.

Pineau (le), chât., c^ne^ du *Champ*, autrefois de la paroisse de Thouarcé.—Les titres l'appellent *le Pineau-Gilbourg*, parce qu'il relevait de la terre de Gilbourg en Faye et pour le distinguer du Pineau de Rablay, qui faisait partie du fief même.— Il appartenait jusqu'au XVIe s. à une famille du nom, dont hérite François de Lesperonnière, mari de Renée du Pineau (30 novembre 1543). La maison dès les premières années du XVIIe s. apparaît munie de « tours, pavillons, cours, circuits de larges fossés, portaux, ponts-levis, « batteries et autres choses nécessaires et convenables pour la défense ». Françoise de Lesperonnière l'apporte à Henri des Herbiers de l'Estanduère 1690, qui, avec Charlotte Goddes, veuve d'Ant. de Lesperonnière, vendent le domaine à Henri Dumesnil d'Aussigné, par contrat du 19 février 1700, ratifié le 23 octobre 1705. — Y meurt Catherine-Ursule de Garsanlan le 21 juin 1746, femme d'Etienne Dumesnil ; — y réside Ant.-Gabriel-Joseph Leshénault de Saint-Sauveur, marié le 23 septembre 1777 avec Mélanie-Françoise Louet, veuve de Pierre Dumesnil ; — Pierre-Etienne Dumesnil en 1792, dont les meubles sont vendus nat^t^ le 31 janvier 1793. — La demeure avait été transformée au XVIIIe s. en une « belle maison » précédée d'une vaste cour avec chapelle à l'entrée, fondée sous l'invocation de Ste Catherine, le 14 juin 1490, de deux messes par semaine ; à l'entour de larges fossés, pour l'ordinaire sans eau ; au-devant, une demi-lune plantée d'arbres, avec une avenue, menant au village du Champ, dont la chapelle devait sa fondation aux seigneurs. Ils avaient d'ailleurs leur enfeu dans une autre chapelle close, attenant à l'église de Thouarcé. — Le château, « complètement « incendié » pendant la guerre, fut adjugé avec ses dépendances, pour la somme de 220,200 fr. le 7 thermidor an VI à Georges-Marie Delaunay, homme de loi, Angers. Des travaux de reconstruction complète (archit. Hodé), y ont été entrepris dès 1844 et terminés en 1872 par M. Delaunay, maire du Champ, ancien membre du Conseil général. De l'ancien château il ne reste plus que les deux tours rondes, que couronne une bordure de modernes machicoulis. Elles enclavent le portail neuf où est conservée seulement l'ancienne inscription (XVe s.) : *Pax huic domui*. On y a ajouté dans un cartouche une grappe sculptée de raisin pineau et sur la face intérieure les initiales du propriétaire avec cette inscription nouvelle : *Fortes virtutibus este*. Deux corps de logis parallèles, flanqués aux angles d'anciens et forts pavillons carrés à hauts toits d'ardoise et à lucarnes ornementées, se relient par des galeries au bâtiment transversal du château moderne, haut rectangle, d'un seul étage, avec lucarne et couronnement en fonte. Les servitudes transformées se terminent vers l'O. par une chapelle construite en 1850-1852 sur l'emplacement des cuisines et bénite le 4 août 1874; l'ancienne est détruite. Dans les immenses douves, asséchées récemment, plongent vers S. les caves neuves, voûtées en briques, longues à suffisance pour contenir 200 barriques de la récolte du domaine, qui il y a 50 ans presque en friche s'est par des améliorations intelligentes, au courant de tous les progrès agricoles, complètement renouvelé.

Arch. de M.-et-L. E 206, 1023-1046.

Pineau (le), f., c^ne^ de *la Chapelle-Rouss.*; = f., c^ne^ de *la Chapelle-sur-O.* ; = f., c^ne^ de *Châteauneuf* — En est sieur Claude Papiau 1736, héritier de sa mère Marie Boucher. Tout près, sur le chemin de Champigné, s'élève une haute croix avec niche de Vierge et tronc pour les offrandes. Au pied, dit-on, ont été inhumés les corps de 5 ou 6 soldats républicains, massacrés par les chouans ; = ruiss., dit aussi *du Pont-Joly*, né sur la c^ne^ de *Cholet*, en deux branches sur les hauteurs de la Touche et de Bégrolles, qui

traverse le quartier de Pineau, dont il prend le nom, et par des canaux souterrains, la place Travot et le canton, qui suit, jusqu'à la Moine; — 2.400 mèt.; — cl., cne de *Cuon*; — f., cne de *Durtal*. — Anc. maison noble acquise de Louis Avril par la veuve de Gaspard Varice, 1699. — On trouve dans une charte de 1190 sur Gouis un *Robertus de Pinel* (H Gouis, I, f. 16); — f., cne de *Jallais*, domaine de la chapelle des Bristeaux, desservie dans la chapelle du château de Cholet; — f., cne de *Rablay*. — Ancien fief réuni au Pineau-Gilbourg; — f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Pineau (le), ham., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*, avec château, — dit durant quatre siècles, le *Pineau-Gabory*, du nom de la famille qui le possédait jusqu'à la fin du XVIe s. — Un *Aldemannus de Pinello* figure vers 1070-1103 dans une charte du Ronceray (Cart. Rot. 1, ch. 67) sur Rochefort, dont relevait la terre. — En est sieur Claude de Montours 1618, mari de Marguerite Chenu, qui la donne en dot à sa fille Urbaine par son mariage avec René de Grasmesnil, 1634. « La maison forte » du XVIe s. s'était transformée dès lors en « une maison seigneuriale » entourée de fossés avec ponts-levis, hautes futaies et trois étangs. — Elle fut vendue le 12 juin 1652 à Franç. Eveillard, agissant au nom de Charles de Samson, mari de Jeanne de Beauvoisin, — et vers 1710 passa, dans la succession de Louise-Françoise de Samson, à son fils Charles-Henri-François de Meaussé, au profit de qui elle fut érigée en marquisat par lettres de septembre 1738. — En est seigneur Louis-Henri, marquis de Meaussé 1756, mort à Angers le 26 mars 1773, âgé de 58 ans, dont les héritiers vendent par acte du 15 janvier 1787 à Charles Lefebvre de Chasles. — Le château, en grande partie reconstruit à la moderne, portait plusieurs tours et tourelles, — dont une servait de chapelle, avec droit de messe dimanches et fêtes et un jour la semaine au choix du seigneur, — une enceinte de douves, une grande et belle cour entourée de servitudes, et une cour antérieure avec double portail surmonté d'un donjon; au devant une place plantée d'arbres, un abreuvoir, et trois grandes avenues dans la direction de Chalonnes, de St-Laurent-de-la-Plaine et de Neuvy. 19 métairies en dépendaient à l'entour, dont la Barbotière et la Turpinière avec maisons autrefois seigneuriales. — Les fours à chaux de Chalonnes devaient au domaine une servitude de deux journées par an. — Le château avait été entièrement incendié avec la chapelle et la fuie, dont il restait à peine vestige, quand le tout fut vendu natt le 24 brumaire an V pour 42,068 francs sur Charles Lefebvre de Maurepart à Louise Lefebvre de Chasles; — aujourd'hui à M. de Beaurepos.

Pineau (le), f., cne de *la Varenne*.

Pineau (le Bas-), f., cne de *Segré*. — En est sieur n. h. Louis Poyet 1614, 1626, mari de Perronelle Gauscher; — (le Haut-), f., cne de *Segré*. — En est sieur n. h. Franç. Baraton, chevalier, 1468, qui présentait à une chapellenie du Pineau fondée en l'église St-Pierre de Segré; — n. h. Guy Le Pichard 1587; — (le Grand-), ham., cne du *Champ*. — V. *le Pineau*, chât.; — f., cne de *St-Martin-du-Bois*; — (le Petit-), ham., cne du *Champ*; — cl., cne de *St-Martin-du-B.*

Pineaux (les), f., cne de *Brissarthe*; — f., cne de *Contigné*; — f., cne de *Miré*.

Pinelier (le), ham., cne de *Grugé*; — f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.*; — avec chapelle de St-Joseph dédiée en 1697 par l'évêque Cl. Lepeletier; — f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — Acquise par les paroissiens sur la fin du XVIe s. pour remplacer le cimetière de leur église, envahi l'hiver par les eaux. — En est sieur Math. Langevin 1579 (E 644); — cne de *Segré*, emplacement du cimetière de St-Aubin du-Pavoil. Le curé de Chazé-sur-Argos, Jean Chardon, y fit élever vers 1625 une chapelle de N.-D. pour servir d'enfeu à sa famille avec fondation d'une messe à célébrer chaque année 8 jours après la Toussaint. Pendant quelque temps délaissée, elle trouva tout à coup une assistance inouïe, accourue de tous les alentours, sur l'annonce de miracles, aujourd'hui oubliés. La chapelle, petit édifice sans caractère, était en restauration en 1872 et le cimetière sert encore à la commune de Segré, V. Grandet, *Notre-Dame Ang.*, Mss. 620, p. 220, et *Journal* de Valuche, fol. 75.

Pinelle (la), cl., cne de *Bouzillé*.

Pinellerie (la), f., cne de *Beaupréau*; — f., cne de *Broc*, démolie vers 1860; — f., cne de *Gée*

Pinellière (la), ham., cne de *Genneteil*; — vill., cne du *Louroux-Béc.* — *Pineleria* 1134 (Hauréau, Pr. 155). — Domaine acquis partiellement par divers contrats de 1504-1510 par l'abb du Pontron (E 109), qui le relevait de Bécon; — f., cne de *St-Macaire*; — f., cne de *la Tour-Landry*. — *La Pilnière* (Cass.). — *La Pinière* (Et.-M.). — *La maison noble du lieu de la P. avec les jardins, et un buisson de garenne* 1540 (C 105, f. 21). — En est sieur Pierre de la Planche, écuyer, qui devait au château de la Tour-Landry, outre des corvées pour la fenaison et le charroi « à 9 lieues loin », un homme avec sa serpe « pour plesser les garennes » chaque samedi de la Toussaint à la St-Jean.

Pin-en-Mauges (le), con de Beaupréau (9 kil.), arr. de Cholet (23 kil.); — à 40 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancte Marie de Pinu* 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6), 1100 et 1160 circa (2e Cartul. de St-Serge, p. 14, 17, 70; Pr. de St-Quent.-en-M., ch. or. 33). — *Pignus* 1326 (G 16). — *Pinus* 1614 (Arch. du Doyenné de Jallais). — *Pin en Mauge* 1466 (Arch. de la Cure). — *Ecclesia sancti Padvini du Pin in Maugia* 1651 (Ibid.). — Sur un haut plateau (120 mèt. au centre), entre la Poitevinière (3 kil.) au S. et à l'E., Neuvy (7 kil.) à l'E., St-Quentin-en-M. (6 kil.) au N., Chaudron (8 kil.) au N. et à l'O., la Salle-Aubry (7 kil.) à l'O.

La route départementale de Cholet à St-Augustin-des-Bois monte directement du S. au N., reçoit sur la gauche, à quelques mèt. du bourg, le chemin de grande communicat. de Beaupréau, s'incline vers N. pour traverser le bourg, — ralliée à gauche vers N.-O. par le chemin d'intérêt commun de la Croix-de-Fer, à dr. vers l'E. par

le chemin vicinal de Neuvy, — et se continue jusqu'au sortir vers N.-E. à 4 kil. 1/2 de son entrée sur le territoire.

Y passent les ruiss. de Jousselin, — dit dans ce parcours de la Roche-Ferrière, — de la Frimardière, de la Guiltière. Y naissent les ruiss. de la Jousselinière, de la Lande-Chaperon et de Cache-Souris, — qui naît près la Bourlière, passe à l'E. du bourg, au Bois, au Cerisier, au moulin dont il prend le nom, forme limite avec la Poitevinière dont il traverse le territoire du N. au S. en s'enlaçant à la route départementale et se jette dans le ruiss. du Gué-Aussant, après 7 kil. de cours, — et les ruisselets de la Grande-Chabossière et de la Naletrie, qui forme limite avec St-Quentin.

En dépendent les ham. du Bois (5 m., 27 h.), du Petit-Pâtis (4 mais., 15 hab.), de Breteau (4 mais., 18 hab.), de la Sèvrie (3 mais., 25 h.), le chât. de la Jousselinière et 52 fermes ou écarts dont une trentaine forment groupes de deux maisons.

Superficie : 1,688 hect. dont 3 hect. en vignes, 33 hect. en bois taillis ou futaies, 17 hect. en châtaigneraies, 270 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 70 hect. encore délaissés en landes il y a 40 ans.

Population : *105* feux, *476* hab. en 1720-1726. — *130* feux en 1789. — *768* hab. en 1792. — *780* hab. en 1821. — *826* hab. en 1831. — *843* hab. en 1841. — *905* hab. en 1851. — *938* h. en 1861. — *905* hab. en 1866. — *885* hab. en 1872, dont *375* au bourg, centre du territoire, tout entier rebâti depuis la guerre, en maisons basses à toitures de tuiles. V. une lithographie par Drake dans l'*Album Vendéen* de M. Lemarchand. — Sur la place un terre-plein auj. en culture, portait le monument de Cathelineau, dont on aperçoit sur la gauche, la maison transformée en écurie; — à l'extrémité vers l'O. un Calvaire.

Commerce de fruits, de céréales, de bestiaux; — fabrique de cercles; — un moulin à eau; — la tuilerie est tombée depuis 1858.

Ni *marché* ni *foire*.

Perception de Jallais. — *Bureau de poste* de Beaupréau.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons* construite par adjudication du 20 janvier 1846, — et de nouveau, — en même temps qu'une *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), — par adjudication du 12 juin 1860, les travaux reçus le 8 juillet 1862 (archit. Humeau, de Mélay).

L'*Eglise*, dédiée à St Pavin (succursale, 5 nivôse an XIII), sur le plan d'une croix latine (30 mèt. 50 sur 7 mèt. 70 dans la nef, 19 mèt. 30 dans le transept), est un édifice insignifiant de style néo-grec, dont les travaux commencèrent le 5 mai 1843. Achevée en 1845, elle fut bénite le 30 août 1846. On y vient en pèlerinage pour les fièvres à l'autel de Ste-Geneviève. — L'ancienne église, construite de 1510 à 1520, incendiée en 1794, présentait en plan l'inclinaison symbolique du chevet. Un peu en avant du maître-autel, décoré en 1780 de deux statues par Glédu et en 1775 d'un tableau par Coulet, V. *ces noms*, s'ouvrait vers S. la chapelle seigneuriale, remise en état en 1817, — le tout jeté bas et rasé dès 1844.

Nul autre vestige antérieur à la conquête romaine n'est signalé, qu'un quart de statère en or, trouvé en 1863 et dont l'attribution reste contestée entre nos savants locaux, V. *Répert. arch.*, 1863, p. 306 et *Congrès archéol.* de 1871, p. 52. — Plusieurs voies sillonnaient le territoire, dont l'une, de Chemillé à St-Florent, longeant les limites de Neuvy, pénétrait à l'E. de la Lande-Chaperon, par la Sablière, puis vers N.-E. entre St-Quentin et la Roche-Ferrière où elle rencontrait la voie d'Angers; l'autre, du Fief-Sauvin à Angers, entrait au N. de la Jousselinière, au S. de la Roche-Ferrière, y coupant la précédente au S. de la Roche-Ferrière et sortant vers N.-E. aux environs de la Vieillère.

Une famille, portant le nom du fief, figure dans les titres de St-Serge jusqu'à la fin du XII[e] s. et se fond peut-être dans celle du Petit-Montrevault, dont relevaient les trois terres seigneuriales de la Jousselinière, de la Roche-Ferrière et de la Blonnière et tout le pays, — ainsi que le titre de fondateur de l'église paroissiale. Le seigneur de la Jousselinière, qui y prétend, ne l'obtient que par une concession de 1518, confirmée le 9 avril 1550, à la charge d'en rendre hommage à Montrevault, de qui les curés continuent de relever pour le temporel de la cure. — L'église dépendait au XII[e] s. de l'abbaye St-Florent et dans les bulles de 1146 et de 1156 est désignée sous le vocable de Notre-Dame, qu'elle quitte à une date inconnue pour celui de St-Pavin. Elle était plus tard à la présentation du Chapitre de St-Pierre-Maulimart.

Curés : Jean *Maillart*, décembre 1466. — Macé *Gourreau*, † le 31 mai 1506. — Maurice *d'Andigné*, licencié ès-lois, mai 1529. — Jean *d'Andigné*, son neveu, 1549. — Jacq. *Gauguet*, 1586, 1611. — René *Loyer*, 1612, † le 6 août 1630. — Luc *Grimault*, anc. vicaire, novembre 1630, qui résigne en juin 1643 et meurt au Pin le 14 novembre 1645, âgé de 48 ans. — Pierre *Grimault*, juillet 1643, † le 16 mars 1685. Sous son rectorat se fonde la confrérie du Rosaire (1651) et la paroisse est éprouvée par une grande pestilence (1681). — Jean *Nau*, anc. vicaire, mars 1685, † le 17 avril 1693. — Franç. *Amélant*, docteur en théologie, d'Angers, août 1693, † le 15 juillet 1721, âgé de 58 ans. — Thomas *Compère*, de Reims, octobre 1721, † le 12 avril 1763, âgé de 75 ans. — Franç. *Quéneau*, juillet 1763, † âgé de 60 ans le 10 janvier 1785. — Jacq. *Cantiteau*, d'Andrézé, est installé le 17 janvier 1785, et tandis que son vicaire Bélier, V. *ce nom*, périt fusillé à Angers, il meurt en sa cure en 1817, sans avoir quitté le pays. Il avait rédigé, à la demande, croit-on, de Beauchamps, l'historien de la Vendée, ses souvenirs en forme de *Lettre*, dont le Mss., longtemps perdu, vient d'être publié par la *Revue d'Anjou*.— Son successeur, l'abbé Raimbault, mort le 30 décembre 1875, après 58 ans de gouvernement, a formé et légué à la cure une collection de tableaux

et de curiosités sur la guerre de la Vendée. — Le curé constitutionnel *Valiès*, de Fontevraud, élu le 22 mai 1791, ne prit même pas possession, non plus que *Leguendron*, élu, à son refus, le 2 octobre suivant.

La paroisse dépendait du diocèse, du Présidial et de l'Election d'Angers, du Doyenné de Jallais, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent, du canton en l'an VIII de Ste-Christine, en l'an X de Beaupréau. Une lieutenance de gabelle y résidait depuis le milieu du XVIIIe s. Couverte de bois, surtout de landes, dont le défrichement fut poussé vigoureusement à partir de la déclaration royale de 1766, sans autre industrie que quelques métiers pour Cholet et deux tuileries abandonnées dès 1778, elle était peuplée en grand nombre de pauvres, mais sans mendiants. De 84 habitants présents en 1789 à la rédaction du Cahier 11 seulement savent signer. — On sait que du village même partit le premier chef reconnu de l'insurrection vendéenne, Jacques Cathelineau, V. *ce nom*, mort le 4 juillet 1793. — C'est la date que portait le monument, dont la première pierre y fut posée à l'anniversaire même, le 4 juillet 1827, inscrite aussi sur les médailles votives et au procès-verbal signé par le fils et par le gendre du général et par nombre de témoins aussi autorisés que l'abbé Cantiteau, qui a fourni la date du 14 à tous les historiens. — Le 6 juillet 1828, la duchesse de Berry y posait la première pierre d'une école et passait la revue des soldats survivants de la grande guerre. Le 4 juin 1832, un dernier combat s'y livra entre une division des Chouans de Chemillé, commandée par Cam. Leleu et Aug. de la Béraudière, et un bataillon du 29e de ligne qui fut contraint à battre en retraite.

Maires : Franç. *Verger*, an VIII, † en août 1814. — Jean *Gabory*, V. *ce nom*, 27 septembre 1814. — René *Piton*, 12 janvier 1831. — Math. *Vincent*, 1840. — Pierre *Rochard*, 28 octobre 1848. — Jacq. *Dupouet*, 1865. — *Verger*, 1868, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 191. — Arch. comm. Et.-C. — et de la Cure. — Notice Mss. de M. Spal : — Notes de M. Boutillier de St André. — Note Mss. du curé Raimbault, aux Arch. de l'Evêché. — *Congrès archéol.*, 1871, p. 52. — *Répert. arch.*, 1863, p 306. — *Revue d'Anjou*, 1876, p. 246, art. de M. L. D. L. S [Léon de la Sicotière]. — Walsh, *Relat. de Voyage*, p. 333. — Lemarchand. *Album Vendéen*, p. 8. — *Rev. de Bret. et Vendée*, mai-juin 1862, art. de Thenaisie. — Pour les localités, voir. à leur article. *la Jousselinière, la Blonnière, la Roche-Ferrière, la Lande-Chaperon, la Séverie, la Vieillère, la Grande-Chabossière, etc.*

Pineroche, c^{ne} de *Morannes*, dépendance de l'ancienne villa de Chartres. — ***Mansile quod nominatur Pina Rocha in villa que Castra dicitur*** 1010-1031 (St-Serge, 1er Cartul., p. 11). — ***Vinea inculta ad Pineam Rocham*** 1154 (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 39). — ***Le fief et seigneurie de la Petite-Pigneroche*** 1492. — ***La Pineroche alias le fief de Champaigné*** 1565. — ***Champaigné*** 1702 (H Ursulines). — Ce dernier nom lui venait de la famille de Champagné qui possédait cette terre aux XIV-XVe s. ; — Jean de Ch. en 1416 ; — Pierre de Ch. qui en rend aveu en 1486 à la Motte-de-Pendu ; — n. h. Henri de la Jaille, chevalier, en 1565 ; — le comte de Montesson en 1702 ; — n. h. Pierre Ménage, capitaine au régiment de Champagne, 1727, 1730. — Le nom reste à un haut monticule de schiste, sur le chemin du Pé.

Pinetterie (la), partie du bourg de *Saint-Macaire-en-Mauges*.

Pine-Verte (la), f., c^{ne} de *Torfou*.

Pingaudière (la), chât., c^{ne} de *Gée*. — *Les Raingaudières* (Et.-M.) — En est sieur en 1597 Jean Chailland, François Guinoiseau de Bois-Marie, docteur ès-arts, † le 27 février 1770, âgé de 71 ans ; — Rose Guinoiseau, femme de Nic. Bernard Poupard, 1749, Bernard Poupard de Moru 1754, 1793. — Dans l'inondation de juin 1856, l'eau monta à 30 centimètres au rez-de-chaussée et dans les servitudes.

Pingretière (la), f., c^{ne} de *Longué*. — *La Binguetière* 1681 (Et.-C.). — En est sieur à cette date Nic. Poupard.

Pingrière (la), ham. et f., c^{ne} de *Morannes*.

Pinier (le), f., c^{ne} de *la Boissière-St-Flor.* ; — f., c^{ne} de *Beaupréau*. — *Le Pignier* (Rect.) ; — m^{in}, c^{ne} de *Coron* ; — chât., c^{ne} de *Denée*, à M. le colonel Buirette de Verrières ; — f., c^{ne} de *Drain* ; — ham., c^{ne} du *Fuilet* ; — f., c^{ne} de *Neuvy* ; — ham., c^{ne} de *Nueil*, dépendant au spirituel de Trémont depuis 1828 ; — f., c^{ne} de *la Plaine*. — *Le P. alias la Bifforderie* XVI-XVIIIe s., dépendance du prieuré de la Rimonnière ; — f., c^{ne} du *Puiset-Doré* ; — f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul*. — *Arpennum de Pinario* 1035-1056 (St-Quentin, ch. or. 2) ; — f., c^{ne} de *Vauchrétien* ; — ham., c^{ne} d'*Yzernay*.

Pinière (la), ham., c^{ne} de *Broc* ; — m^{on} b., c^{ne} de *la Plaine*, au sortir du bourg, la seule, dit-on, qui n'ait pas été incendiée pendant la guerre ; — f., c^{ne} d'*Yzernay*. — *La Pilieuvrière* (Cass.). — *La Pinelière* (Et.-C.).

Piniers (les), f., c^{ne} de *Mouliherne*.

Pinochère (la), f., c^{ne} de *Lué*. — En est sieur n. h. Jean de Torcé 1510, François de Torcé, écuyer, mari de Françoise Nau, 1595, 1607. Hercules de Torcé 1616, 1647 ; — y résidait François Lerat, avocat et banquier, avec Marguerite Falligan, sa femme, 1643 ; — (la Grande-), f., c^{ne} de *Tiercé*.

Pinoire (la), f., c^{ne} de *St-Rémy-en-M.*

Pinoreau, f., c^{ne} de *Concourson*.

Pinotière (la), f., c^{ne} de *St-Sulpice-s.-L.* — En est sieur n. h. Jean Martin, inhumé le 14 septembre 1596 dans l'église paroissiale, — Me Jean Rogeron 1607, Auguste Fleuriot, mari de Charlotte Huber, 1726.

Pinoux (le), m^{in} à eau, c^{ne} de *Chaudron*.

Pins (les), f., c^{ne} d'*Angers*, dans la paroisse de St-Léonard. — ***La closerie de la Croix*** 1514. — ***La Croix alias les Pins*** 1610 XVIIIe s. (St-Aubin, Molières). — En est sieur Pierre Lebreton, bedeau de l'Université, 1514, 1526, par sa femme Gervaise Louet, veuve en 1536 ; — René Breslay 1542, P. Lemarchand 1610, Jacq Théard 1651, René Brundeau 1778 ; — f., c^{ne} de *Daumeray* ; — f., c^{ne} de *Jarzé*. — ***Terra de Pinis*** 1080 circa (Cartul. St-Aubin, f. 85). — Elle est acquise vers la fin du XIe s. par l'abbaye

de St-Aubin d'Angers sur Hervé de Boué ; — f., c^ne de *Marcé* ; — cl., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*, domaine de la chapelle du Saint-Nom-de-Jésus, vendu nat^t le 10 février 1791 ; — (les Bas-), f., c^ne du *Champ*.

Pinsard, m^ins à vent et à eau, c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*.

Pinsardière (la), ham., c^ne de *Baracé*. — En est sieur sire Charles Basourdy 1582, Pierre Roger, 1628, Guill. Roger 1660.

Pins-Menais (les), f., c^ne de *Villévêque*.

Pinsoison, f., c^ne de *Jarzé*. — *La maison de Pince-Oison* 1614 (Et.-C.).

Pinson, ham., c^ne de *la Plaine*. — *Le lieu, etc. de Pinczon* 1542 (Pr. de la Rimonnière) ; — m^on b., c^ne de *Villebernier*.

Pinsonnaie (la), ham., c^ne de *la Potherie* ; — f., c^ne de *Segré* ; — f., c^ne de *Vergonne*.

Pinsonnerie (la), ham., c^ne de *Faye*, avec 4 m^ins à vent. — Ancien fief et seigneurie relevant de la Chaperonnière en Thouarcé, mais sans logis encore ni hébergement au XVIe s., la terre gardant le nom de Jean Pinsonneau, propriétaire en 1440. — En est sieur Jean Bahourt 1479, Jacq. de la Fosse 1494, n. h. Et. de la Béraudière 1505, Gabriel de la B. 1528, Jacq. Godelier 1540, Charles du Laurent 1629, 1641, Charles du L. 1656, de qui l'acquiert en 1661 Gabriel Phelippeaux, — Perrine Phelippeaux, veuve Gabr. Huet, 1698, — Franç. Pasqueraie, mari de Marie Huet, 1734, Pascal Maquin, mari de Jeanne Pasqueraie, 1740, — Louis-Pierre Choudieu du Plessis, acquéreur en 1769 de Marie-Jacquine Pasqueraie, alors veuve de Jacq. Deniau, depuis femme dudit Choudieu et héritière de Jacquine Maquin, sa mère. — Un autre domaine du nom appartient depuis 1725, par donation de Catherine Chérot, à la famille Béritault et le logis en est reconstruit vers 1795 par Mme veuve Emm. Davy de la Roche ; — y meurt Ch. Davy de la Roche, V. *ce nom*, en 1814 ; — Frédéric Ponceau 1814-1842. — Après lui, le domaine a été vendu et la maison démolie vers 1855-1860 (E 1036 ; C 106, f. 113). — M. Raimbault, de Thouarcé, y a recueilli vers 1840 des briques et des tuiles à rebord d'une dimension extraordinaire. On prétend dans le pays qu'il y existait un temple.

Pinsonnerie (la), f., c^ne du *Ménil*.

Pinsonnière (la), f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.* (Et.-M.) ; — vill., c^ne de *St-Paul-du-B.* ; — c^ne du *Vaudelenay-R.* — Anc. m^on noble dont est sieur Claude Deshommes 1571, n. h. Alphonse-René Thoreau, † le 4 décembre 1766 ; — f., c^ne du *Vieil-Baugé* ; — c^ne de *Villebernier*, maison enlevée par l'inondation de la Loire qui y a formé la Brèche-Pitot

Pinstrie (la), f., c^ne de *Sœurdres*. — Anc. logis noble où meurt le 26 novembre 1723 Louis Pélage de Champagné. — Il a servi en ces derniers temps pendant six années au logement de l'instituteur et à la première installation de la mairie.

Pintade (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Pintardière (la), f., c^ne de *Miré*.

Pinteau, c^ne de *Chaudron*, usine à papier commun depuis le XVIe s., avec moulin pour préparer les pâtes. — Au mur O. de la maison, un cadran vertical sur ardoise porte la date *1635*.

Pinterie (la), cl., c^ne d'*Angers* N.-E., près Nozé, dans l'anc. paroisse St-Samson. — Vieux logis avec fenêtre à meneau de pierre, XVIe s., vendu nat^t le 29 mars 1791, incendié vers 1835. — Autrefois une chapelle y attenait de Ste-Marguerite, fondée le 24 décembre 1507 par B. Bouju et sa femme. — Dans les décombres, se sont rencontrés des fragments de statues, dont une Ste Marguerite, assise sur le dragon, et une tête couronnée, qu'on y conserve ; — cl., c^ne d'*Ecouflant*, domaine du collége de la Flèche, vendu nat^t le 20 novembre 1793.

Pin-Verraux (le), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Piochère (la), f., c^ne de *Bouillé-M.* — En est sieur Jean Hodée 1634 ; — f., c^ne de *Montpollin*. — Appartenait en 1609 à René de Maugars et devient le domaine et la résidence aux XVII-XVIIIe s. d'une branche de la famille Crochard. — D^lle Marguerite Thierry, veuve de Jacq. Crochard de la Crochardière, y meurt le 23 avril 1659, René de Crochard le 17 octobre 1661, d^lle Henriette-Charlotte de Crochard le 21 janvier 1784, âgée de 96 ans.

Piocherie (la), m^on, près le bourg de *la Tourlandry*, où sont installés l'asile et l'école de filles.

Piogerie (la), h., c^ne de *Cherré*.

Piogeries (les), f., c^ne de *St-Silvin*. — Domaine de l'abbaye du Perray, vendu nat^t le 7 avril 1791.

Piollère (la), m^on b., c^ne de *Gennes*, construite vers 1825 ; — cl., c^ne de *Meigné-le-V.*

Piolle (la), f., c^ne de *la Varenne*.

Piollerie (la), f., c^ne de *Chantocé*.

Pion (*Henri-Guillaume*), né le 8 février 1787, nommé juge de paix à Durtal en 1830, conseiller général depuis le 24 novembre 1833, † à Durtal le 19 mars 1842.

Pionnaie (la), f., c^ne de *Châtelais* ; — f., c^ne de *Chazé-Henri*.

Pionnay, f., c^ne de *Bouchemaine*.

Pionnerie (la), f., c^ne de *Noellet*.

Pionnière (la), ham., c^ne de *Landemont* ; — ham., c^ne du *Marillais*. — *Le herbergement de la P.* 1461. — *Le lieu noble et métairie de la P.* (H St-Flor., *B* 1). — En est sieur Rob Poulain 1594, Jean Lebrun 1461, 1478, Jean Esgaige 1478, Michel Poulain de Gesvre 1622, Elisab.-Michel, veuve Poulain de Gesvre, 1700, Jean-B. Lenfant 1712 ; — V. *la Pignonnière*.

Pioterie (la), vill., c^ne de *Longué*. — *La Piolerie* (Cass.).

Pipardière (la), f., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*, avec carrière renfermant des dendrites qui représentent de très-belles arborisations.

Piparia, Piperaria. — V. *la Prévière*.

Pipe (la), cl., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Pique (la), f., c^ne de *Montpollin*. — En est sieur René de Crochard 1661.

Piquebœuf, h., c^ne de *Vihiers*.

Piquelière (la), f., c^ne de *Chambellay*, petit logis du XVIe s. sur le bord de la rive gauche de la Mayenne, en aval du pont, à la tête d'une

anc. chaussée dont la trace apparaît aux eaux basses.

Piquellerie (la), m^on b. et f., c^ne de *Sainte-Gemmes-sur-L.* — *La Piq. alias le Chesne*, avec jardins anglais et potager, château d'eau, enclos de vignes. — En est sieur Jean Piquery 1550, dont elle garde le nom sans doute, n. h Jean Ragot, par acquêt du 26 juin 1556, Michel Pichon, par acquêt du 2 juin 1561, Etienne Morier 1570, Pierre Allain, par acquêt du 7 mai 1575, Pierre Bruhan 1660, Eléonor Chauvin de la Hurtaudière, par acquêt du 16 mai 1667, J. Coquereau du Boisbernier 1727, la veuve Rousseau 1752, Augustin-René-Nic. Gobin de Montreuil 1772; — en vente en 1876.

Pique-Martin. — V *Puy-Martin*.

Piqueron (le), f., c^ne de *Linières-B.*

Piquetière (la), f., c^ne de *St-Michel-et-Chanveaux*.

Piquetières (les), ham., c^ne de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Piquets (les), c^ne de *Beaulieu*. — Ancienne mine de charbon, à mi-côte vers S. vis-à-vis St-Lambert, ouverte en 1807 par M. Régnier et bientôt après fermée par arrêté préfectoral pour organisation vicieuse.

Piquetterie (la), f., c^ne de *Beaucouzé*, sur les bords et au N. de l'étang de la Haie, — à Jean Touplain de la Doinèlière en 1786; — ham., c^ne de *Louvaines*; — f., c^ne de *Somloire*.

Piraudrie (la), f., c^ne de *Gonnord*.

Piré, Pireus. — V. *Empiré*.

Pirie (la), f., c^ne de *la Chapelle-sur-O.* — *La Prie* (Et.-C.); — f., c^ne de *Rochefort-s.-L.*, domaine du Ronceray, vendu nat^t le 1er août 1791.

Pirlaie (la), f., c^ne d'*Aviré*. — *La maison ancienne de la Pirelaye* 1518 (Mss. 917, f. 448).

Piroir (le), vill., c^ne des *Rosiers*.

Piron (le), f., c^ne de *Champigné*. — Y naît tout près vers S. un ruiss. qui traverse la c^ne de Cheffes, pour s'y jeter dans la Sarthe; — a pour affluent le ruiss. de Launay; — 12,300 mèt. de cours. — La Carte cantonale l'appelle *le Soupiron*.

Piron (*François*), maître fondeur, à Angers, originaire de Laval, tué le 5 mai 1625, dans l'essai d'une de ses pièces de canon (GG 90).

Pironnaie (la), ham., c^ne de *Combrée*. — *L'herbergement de la P* 1482 (E 588). — En est sieur Jacq. Fauveau 1645; — h., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*. — En est sieur Louis Vignais 1628; — f., c^ne de *Vern*.

Pironnerie (la), ham., c^ne de *Juvardeil*; — c^ne de *St-Lambert-des-Lev.* — Anc. maison noble, avec douves, détruite en 1794; — appartenait à la famille de la Mothe; — cl., c^ne de *Vernoil*; — f., c^ne de *Villévêque*.

Pironnière (la), f., c^ne de *Drain*; — ham., c^ne de *Freigné*. — Ancien domaine de la famille Beaumont, avec m^in à eau, vendus nat^t la ferme le 7 ventôse, le moulin le 27 prairial an VI; — f., c^ne de *Marigné*; — f., c^ne de *Montreuil-s.-M.*; — f., c^ne du *Plessis-Macé*, domaine de la chapelle St-Hervé de la Trinité d'Angers, vendu nat^t le 13 prairial an IV. Il avait été donné par le seigneur du Plessis-Macé en échange du lieu de Travaille-Truon.

Pirouet (le Bas-), f., c^ne de *Montjean*, vendu nat^t sur Cumont de Pruinas le 8 messidor an IV; — (le Haut-), ham, c^ne de *Montjean*. — *Apud Piroet. inter cheminum de Piroet et cheminum de subtus le Piroet* 1285 (Pr. de Montj., ch. or. 11).—*Au Pirouet, sous la justicion* 1500, *au Pirouet où souloit estre le signe de justice de Montejehan* 1533 (Titres de la Bizolière). — Sur la haute colline, à l'O. du bourg, d'où l'on domine la commune entière et la vallée de la Loire.

Pirouinières (les), h., c^ne de *Freigné*. — *Les Piroumières* (C. C.).

Pis-Aller (le), f., c^ne de *Feneu*.

Pisateries (les). — Nom primitif de *la Bohalle*, V. t. I, p. 385.

Pisatière (la), m^on b. et f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Le lieu de la Pesacière* 1540 (C 106, f 222). — En est sieur à cette date n. h. René de Jonchères, — Ant. Poulain, écuyer, sieur de la Forestrie, anc. officier de marine, mari de Jeanne Testard de Lambardiere, 1738, qui y réside et y meurt le 22 août 1779, âgé de 95 ans; — après lui ses enfants. — L'anc. logis est abandonné au fermier; non loin vers N. a été reconstruite l'habitation.

Pischot (*Jacques*), « chirurgien occuliste », Angers, 1653, le même sans doute, qu'un acte appelle en 1634 Jacob Pissot, opérateur.

Pisse-Oison, f., c^ne de *Segré*, distraite en 1867 de la Chapelle-sur-Oudon. — V. *Corne-de-Cerf*.

Pisseuse, f., c^ne d'*Angers* S. — *La maison, jardin, vignes appellé Pissouse en Rue-Chèvre* 1767, domaine du Chapitre Saint-Martin d'Angers.

Pissonnière (la), f., c^ne de *St-Hilaire-St-Florent*.

Pissot, ruiss., né sur la c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*, s'y jette dans le Layon; — a pour affluent le ruiss. de la Roulerie; — 1,000 mèt. de cours; — ham., c^ne de *Blaison*. — *Le chemin de Raindron à P.* 1414. — *Le vill. de P.* 1681. — *Le lieu appellé P. autrement Chant-d'Oisillon* 1585 (E 437).

Pistel (*Philippe*). — V. *Haultmont* (de).

Pistray, vill., c^ne de *St-Jean-des-Mauvr.* — *Les maisons et appartenances du moulin à eau de Pistrée avec la chaussée, saulaies, prés, vignes et le moulin à vent dudit lieu* 1666 (St-Alman, t. II). — C'était l'ancien moulin banal de la seigneurie de St-Alman sur l'ancien étang. — Il n'existait plus dès le milieu du XVIIIe s. — *La maison, terres, voliers et prés de l'appartenance où estoit autrefois le moulin banal* 1762 (Ibid., t. XIII). — Tout près se trouve la maison du Perray, qui servait souvent à le dénommer.

Pitellerie (la), f., c^ne de *la Varenne*.

Pitière (la), f., c^ne de *la Breille*.

Pitolay (le), f., c^ne des *Rosiers*.

Pitotière (la), f., c^ne de *la Chapelle-R.* — *La Pellotière* (Et.-M.).

Pitoune, c^ne^ de *Courléon*. — *La Croix de P.* 1790 (Et.-C.). — Anc. ferme, dont il ne reste plus que des murs ruinés à hauteur d'appui et couverts de broussailles.

Pitouserie (la), cl., dans la ville d'*Angers* S., près la Madeleine.

Pitousière (la), f., c^ne^ de *Bécon*.

Pitrate, f., c^ne^ d'*Angers* S. — *Manerium quod vulgariter appellatur Piterate prope Andegavum* 1299 (St-Aubin, Off. claustr.). — *Une clouserie vulgairement appelé Piterate, partie d'icellee en grans rochiers et grans fossés de perrières noyées* 1521 (Ibid.). — *Petite Rate* 1715, 1741. — Son nom lui vient d'un de ses propriétaires André Payen, fils Hubert Pitrate, *Huberti Pitratæ filius*, qui donna aux moines de St-Aubin la maison de son père et ses vignes de Bressigny en 1095 (Ibid., f. 7). — Le domaine appartint d'abord au chantre, puis au prieur claustral. — Une partie des dépendances fut enlevée par la route de Saumur vers 1750. Il n'y est pas question d'ardoisières avant le XVIe s. — V. un plan, Ibid., fol. 25; — f., c^ne^ d'*Angers* E. — *Le lieu et closerie de la Petite-Ratte* 1698. — *Pitrate ou les Petites-Rattes* 1836 (Affiches). — Domaine de la chapelle de ce nom desservie en l'église de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, acquis en 1835-1837 de M. Guillory et de Mme Leclerc par la ville d'Angers pour y établir le cimetière actuel de la rive gauche. V. *ci-dessus*, t. I, p. 110.

Pitrels (les), c^ne^ de *Corné*. — Anc. domaine de la chapelle de la *Malidordière*, vendu nat^t^ le 11 février 1791.

Pitrouflet, f., c^ne^ de *Trélazé*. — *Le Petit-Trouflet* (Rect^t^).

Pitrouillet, f., c^ne^ de *Savennières*. — *Le Puy-T.* (Cass.).

Pivent (le Grand-), c^ne^ de *Fontaine-M.* — Anc logis noble, aujourd'hui rasé.

Piverdière (la), f., c^ne^ de *Beauvau*; — m^on^ b., c^ne^ de *Bouchemaine*. — Anc. domaine appartenant en 1365 à Guill. Valeaux, chanoine de St-Maurice, qui le céda le 27 juin au prieur de la Papillaie. Il appartient à Jacq. Autin, héritier de Nic. Rivière, 1522; — à la famille Hunauld en 1556, qui cède le domaine, closerie, etc., à François Bedeau, marchand d'Angers. — En est sieur Dominique Marie 1589, sire René Guérin, maître apothicaire, Angers, 1625 (E 2746), n. h. Alexandre Guérin 1654, Maurice Bernard, mari de Marie-Catherine Guérin, 1760, Alexandre-Henri Bernard qui y meurt le 10 novembre 1782. Par testament du 8 août précédent il fit don, avec hypothèque sur la terre, d'une rente de 30 pains, à distribuer tous les trois mois, aux pauvres par le curé a la porte de l'église. Un acte du 16 mai 1786 convertit cette redevance en une rente d'un setier de froment et de 3 setiers 1/2 de seigle à rendre chez le curé le jour de la Toussaint par le propriétaire de la Piverdière, qui était alors par acquêt M. Huard; — V. t. II, p. 326 et 462; — f., c^ne^ de *Chantoceaux*; — cl., c^ne^ de *Cuon*.

Pivoterie (la), ham., pour partie des c^nes^ de Méon et d'*Antoigné*.

Placé, m^on^ b., dans la ville de *Longué*, sur le Lathan, dans le quartier de l'église neuve, remplaçant un petit manoir avec domaine, acquis le 7 floréal an XII de Louis Gaulthier par Charles de Longueval d'Harrancourt. — En est sieur Louis Mauxion de la Roche en 1621, 1628; — m^in^ à eau, c^ne^ de *Vivy*. — *Placeium* 1150-1170 (Liv. Bl., f. 46). — Appartenant aux XVII-XVIIIe s. à la famille de St-Germain.

Place (la), cl., c^ne^ de *Cheffes*. — En est sieur Guill. Pasqueraie 1577; — f., c^ne^ de *Durtal*; — nom révolutionnaire en 1793 de *St-Clément-de-la-Place*. — V. aussi *St-Martin-de-la-Place*.

Place (*Joseph-Hector-Emile* de), né à Noisy-le-Sec le 8 juin 1818, sortit en 1836 de l'Ecole navale, fut nommé enseigne en 1841, lieutenant de vaisseau en 1838, et par suite d'un affaiblissement de la vue, quitta le service actif pour prendre les fonctions de directeur des mouvements des ports de St-Servan et de Bordeaux. Il obtint sa retraite en 1862 et vint s'établir en Anjou. — Il avait repris sa place dans les rangs dès août 1870 et commandait à Coulmiers, à Artenay, à Cercottes, à Orléans, le 29e régiment de mobiles, avec une intrépidité qui lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur (28 décembre). Ardemment dévoué aux idées conservatrices, comme en témoigne une série de lettres adressées par lui au *Journal de Maine-et-Loire*, il put croire encore accepter un poste de combat, en se laissant nommer le 16 décembre 1874 premier adjoint dans l'Administration municipale d'Angers, présidée par M. Blavier. Il mourait subitement, à moins d'un an de là, le 18 novembre 1875.

Place (*Josué* de la), — en latin *Placæus*, — fils et petit-fils de ministre protestant, naquit à Saumur en 1596. A quatre ans il perdit son père et resta à la charge de quatre frères, ministres comme lui, qui dirigèrent son éducation dont l'église de Saumur payait les frais. Il fit une partie de ses études à Montauban, mais bientôt, étudiant encore en théologie, il fut rappelé pour subir les épreuves anticipées et succéder « dans la « profession de philosophie, pour laquelle de « longue main on avoit jeté les yeux sur lui, » — disent les registres académiques, — à Marc Duncan démissionnaire. Dans quatre leçons, dont deux devant le Conseil entier, deux autres en public, au Temple, et dans la discussion et l'interrogatoire qui suivirent, « il donna telles « preuves de sa suffisance, promptitude, adresse « et sagacité et telle satisfaction et contente- « ment à la compagnie », qu'il fut immédiatement installé (3 mars 1621). — Deux ans plus tard, il y épousait Marie de Brissac (26 février 1623). — Le 7 août 1624, son cours achevé, il demanda un congé pour vaquer à ses études imparfaites, laissant son beau-frère Jacques de Brissac le suppléer dans sa chaire. En réalité il s'en allait ministre à Nantes, où sa réputation le faisait mander par la nouvelle église. Il y résidait à peine depuis un an, que le synode de Preuilly le pria d'accepter la chaire de philosophie à Saumur (26 juin 1626). L'église de Nantes protesta, en

appelant au synode de Bretagne, qui soutint absolument sa résistance, et La Place de son côté, malgré les instances même de sa famille, refusa de partir, tant que son troupeau lui resterait attaché. C'est en juin 1633 seulement qu'on le trouve convoqué, avec Cappel et Amyrault, les deux autres gloires de la Réformation française au XVIIe s., pour concourir devant le synode d'Anjou, à Saumur, aux trois chaires vacantes de théologie. Les trois maîtres firent chacun une leçon sur le texte hébreu de la Bible, une autre sur le texte grec du Nouveau Testament. La Place eut pour sa part à interpréter le dernier verset du ch. LIX d'Isaïe et le 19e du ch. III de l'Epître de St-Pierre : « Les juges pleinement et abondamment « satisfaits de leurs exercices, reconnaissant les « dons excellents que Dieu leur a départis », leur attribuèrent les trois chaires, dont l'enseignement allait renouveler l'esprit de l'école. La même année La Place était nommé recteur (1er novembre 1633), en remplacement de Louis Cappel, démissionnaire. Il fut chargé en 1637 par le Conseil, avec Cappel, Duncan, Druet, La Tourette, de rendre compte des théories d'Amyrault sur la prédestination, et reçut mandat, la commission les ayant pleinement approuvées, de les aller défendre au synode d'Alençon (27 mai 1637). Bientôt ce furent ses propres opinions qu'il lui fallut soutenir contre les sectaires. Son *Examen des Raisons pour et contre le Sacrifice de la Messe*, paru en 1639 (Saumur, in-8°, 1639 et 1640), — avec la *Suite de l'Examen des Raisons* (Saumur, 1643, in-8°), et surtout ses *Theses theologicæ de statu hominis lapsi ante gratiam* (Saumur, 1640, in-4°), exposaient sur le péché originel, admis par l'orthodoxie calviniste, une doctrine, qui, sans attaquer le dogme, en tempérait, au nom de la bonté et de la justice divines, les conséquences impitoyables. Le synode national de Charenton (décembre 1644) condamna la thèse nouvelle, sans entendre mais aussi sans nommer l'auteur. Sedan, Genève, la Hollande entière prirent parti pour le synode, et l'Académie de Saumur souffrit vivement de cette condamnation. Le 8 juin 1645, sentant combien cette mesure pouvait apporter de préjudice non-seulement à l'édification publique mais aussi à la réputation de ses écoles, elle décida d'un avis unanime de ne pas abandonner l'affaire, et néanmoins « pour de bonnes rai« sons, n'estimant pas expédiant de l'entreprendre « en son nom », elle chargea La Place de mettre opposition à l'arrêté de Charenton dans le synode de Poitou, qui se tint le 13 juin à Thouars. Cappel et Amyrault devaient s'y rendre avec lui pour agir sur l'opinion publique et lever les ombrages, l'Académie s'en confiant à leur prudence et remettant à un autre temps de se déclarer ouvertement pour la cause. En attendant elle « différa de faire garder et observer l'ordon« nance » d'interdiction. De son côté La Place, dans le synode de Saumur (juillet 1646) protesta « de l'extrême déplaisir » qu'il ressentait de cette censure et requit « d'être reçu à déduire « ses raisons et ses sentimens » devant le prochain synode national. « La compagnie, considé« rant l'importance de la matière et la condition « de la personne », arrêta que ses députés assisteraient le maître et soutiendraient sa plainte, « défendant expressément, jusques au synode « prochain, aux proposans et estudians en théo« logie de discourir en public et particulier ni « disputer, en sorte que ce soit, de telle ma« tière ». La Place avait provoqué une décision qu'il attendit en vain, harcelé par les critiques et les libelles, mais honoré avec reconnaissance par son Académie, alors sans rivale en France. Il y remplit de nouveau les fonctions de recteur en 1645, en 1648, en 1651, en 1653 et depuis 1648 celles d'administrateur des deniers communs, dont il se démit en 1651 entre les mains de Louis Cappel. Il n'était âgé encore que de 59 ans quand il mourut à Saumur le 17 août 1655. — Dès le 21 l'Académie se réunissait pour pourvoir « à la profession vacante par le décès de « ce bon serviteur de Dieu », et c'est probablement par erreur que les registres du greffe portent sa sépulture à la date du 27 août.

On a de lui, outre les ouvrages cités : *Discours en forme de dialogue entre un père et un fils sur la question si l'on peut faire son salut en allant à la messe pour éviter la persécution* (Quévilly, C. Le Villain, 1629, in-8°; Genève, 1629, in-8°; Saumur, Isaac Desbordes, 1658, in-12; La Haye, 1682, in-12, et en allemand, Bâle, 1665, in-8°); — *Disputationes de argumentis, quibus efficitur Christum prius fuisse, quam in utero B. Virginis secundum carnem conciperetur* (Saumur, J. Lesnier, 1649, in-4°); — *De locis Zachariæ*, XI, 13; XII, 10; *Malach.*, III, 1 (Saumur, 1650, in-4°); — *Disputationes de testimoniis et argumentis e Vet. Test. petitis, quibus probatur Christum esse Deum, prœditum essentia divina* (Saumur, 1651, in-4°); — *De imputatione primi peccati Adami* (Saumur, 1655 et 1661, in-4°); — *Opuscula nonnulla* (Saumur, 1656, in-8°); — *Exposition et paraphrase du Cantique des Cantiques*, suivie d'un *Traité de l'invocation des Saints, avec une question, si la défense de manger du sang est morale et perpétuelle* (Saumur, 1656, in-8°; 1670, in-8°; et en latin, dans le t. I de ses *Œuvres* réunies; — *Disputationum pro divina D. N. J.-C. essentia pars tertia* (Saumur, 1657, in-4°); — *Explication typique de l'histoire de Josèphe* (Saumur, 1658, in-8°), traduction en français par le ministre Rosel d'un texte rédigé en latin par La Place; — *Syntagma thesium theologicarum* (Saumur, 1660, in-4°; et avec une IVe partie, Saumur, 1664-1665, 2 vol. in-4°), fameux recueil donné en collaboration avec Cappel et Amyrault et devenu très-rare; — *Opera omnia in unum corpus primum collecta* (Franeker, 1699 et 1703, 2 vol. in-4°). Les ouvrages, parus primitivement en français, y sont traduits en latin.

Registres Mss. de l'Académie Protestante de Saumur, aux Archives de l'Hôtel-Dieu de Saumur. — Greffe de Saumur. — Bartholmess, *Disc. sur la vie et le caractère de J. de La Place*, dans le *Bullet. de la Soc. du Prot. Fr.*, 1853. — Haag, *France protestante*, t. VI, p. 309. — *Rev.*

de Théologie, par Colani, octobre 1855. — Aymon, *Synodes Nat.*, t. II, p. 680 et 750. — Mosheim, *Hist. Ecclés.*, édit. de Maestricht, t. V, p. 384 et 446.

Placelles (les), ham., c^ne^ de *Briolay*.

Placenoue (*Laurent*), maître brodeur, Angers, 1661.

Places (les), ham., c^ne^ de *Chaudefonds*; — vill., c^ne^ de *Juigné-s.-L.*; — ham., c^ne^ de *la Plaine*; — vill., c^ne^ de *la Potherie*; — h., c^ne^ de *Pruillé*. — En est sieur Franç. Du Vau, écuyer, mari de Christophlette de St-Macaire, † le 12 juin 1627; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^ de *Feneu*, qui traverse la commune de Pruillé et s'y jette dans la Mayenne; — 2,100 mèt. de cours; — partie du bourg de *St-Jean-des-Mauvrets*; — f., c^ne^ de *Thorigné*. — Anc. domaine au XVIIIe s. des Carmélites d'Angers, vendu nat^t^ le 21 avril 1791. — En est sieur Louis Bourdais 1628, 1639; — f., c^ne^ de *Trémentines*; — f., c^ne^ de *Villévêque*; — les Grandes, les Petites-), ff., c^ne^ de *Beaupréau*; — (les Hautes-), c^ne^ du *Lion-d'Angers*.

Places-de-Marcé (les), f., c^ne^ de *Tiercé*.— On y a trouvé tout auprès de nombreux tombeaux de pierre coquillière, en forme d'auge, d'autres en ardoise, avec les ossements, qui paraissent être des sépultures du XIIIe s. et sans doute attirées là par le voisinage des chapelles de Selaine et de Biette.

Placets (les), f., c^ne^ de *St-Mathurin*. — *La Pelasaille* 1586, *la Plassaye* 1639 (Et.-C.).

Placière (la), ham., c^ne^ de *Coutures*. — En est sieur n. h. Simon Boscher 1642; — cl., c^ne^ de *Daumeray*; — ham., c^ne^ de *Grez-N.*; — cl., c^ne^ du *Gué-Déniau*.

Placis (les), c^ne^ de *Verrie*.

Placy, c^ne^ de *Maulévrier*. V. *St-Louis*.

Plaidière (la), cl., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.*; — (la Haute-), cl., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.*

Plaie (la), ham., c^ne^ d'*Aviré*. — *Le vill. de la Pellaye*, — *de la Playe* 1740 (E 513); — cl., c^ne^ de *Combrée*. — *La Plaise* (Cass.); — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. de Malaunay; — 1,000 mèt. de cours.

Plaimpont. — V. *Paimpont*.

Plain-Champ, f., c^ne^ de *Durtal*. — En est sieur Me Mich. Berruyer 1649, 1661, Martin Berryer 1701.

Plaine (la), canton de Vihiers (12 kil.), arr^t^ de Saumur (51 kil.); — à 58 kil. d'Angers. — *La Plene, la parroesse de la Plaene* 1250 circa (Fontev., St-Calais). — *La parroesse de la Plaene* 1277 (Ibid., La Rimonière). — *Ecclesia parochialis de Plana* 1621 (G Cure). — Sur un haut plateau (189 mèt.), en pente vers S. — et nullement en plaine. — Il faut reconnaître ici, j'imagine, le mot si usité encore dans le Saumurois, *la palaine*, pour désigner les terrains vides et banaux. — Entre Coron (7 kil.) au N., St-Hilaire (9 kil.) et St-Paul-du-B. (7 kil. 600) à l'E., Somloire (4 kil. 300), Yzernay (7 kil. 500) au S., Chanteloup (5 kil. 500) à l'O.

La route départementale de Châtillon à Vihiers, montant directement du S.-O. au N.-E. (6 kil.) est croisée au sortir du bourg par le chemin d'intérêt commun de Somloire à Gonnord, duquel se détache à l'E. le chemin de St-Paul.

Y naissent les ruiss. de l'Argent, de la Marnaisière et de la Pigassière, ses affluents, de Beloup, de la Bosse et de Tressailly.

En dépendent les vill. et ham. de la Poupardrie (9 mais., 34 hab.), des Cerbuissons (6 mais., 21 hab.), de Fontenils (6 mais., 28 h.), du Puy (6 mais., 16 hab.), des Places (9 mais., 40 h.), de la Fredonnière (10 mais., 51 hab.), de la Grande-Thibaudière (3 mais., 16 hab.), de la Petite-Thibaudière (3 mais., 15 hab.), des Ménards (3 mais., 12 hab.), de l'Oisellerie (4 mais., 12 hab.), de Binchin (13 mais., 47 h.), de Pinson (5 mais., 18 hab.), de la Fontenelle (3 mais., 8 hab.), de la Bousselière (6 mais., 19 hab.), de la Guillaudrie (4 mais., 13 hab.) et 58 fermes ou écarts dont une quinzaine de 2 maisons.

Superficie : 2,216 hect., dont 293 en bois, 52 hect. dépendant de la forêt de Vézins, 230 en prés, 171 en landes ou pâtis. — Nulle vigne.

Assemblée le 3e dimanche de juillet, où se règle le cours des avoines dans le pays.

Commerce de blé — et de bois.

Perception de Coron. — ***Bureau de poste*** de Vihiers.

Mairie, acquise par acte du 20 janvier 1840, avec *Ecole* communale laïque *de garçons* et *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Salle). — Des fenêtres on aperçoit le clocher de Bressuire (32 kil.).

Population : *212* feux, *960* hab en 1720-1726. — *1,190* hab. en 1790. — *1,032* hab. en 1831. — *1,000* hab. en 1841. — *1,071* hab. en 1851. — *1,112* hab. en 1861. — *1,114* hab. en 1868. — *1,120* hab. en 1872, dont *416* au bourg (94 mais., 121 mén.), placé au centre des routes, à l'extrémité du plateau, — en développement constant depuis 30 ans.

L'Eglise, dédiée à St Gervais et St Protais (succursale, 26 décembre 1804), a été complètement reconstruite en 1820-1821. Le mobilier et les autels sont de la façon de l'École des Arts et Métiers d'Angers. Un double demi-cercle de deux rangs de stalles en bois remplit la dernière travée de la nef; — au fond du chœur, un tableau de l'apparition des saints patrons à St Ambroise par M. de Menou.

Y attient le *Presbytère*, construit en 1812.

A 400 mètres, au carrefour des chemins de Somloire et de St-Paul, s'élève une petite *chapelle* dite *des Michelets*, fondée au XVIe s. par une famille de ce nom et récemment reconstruite en style ogival, de trois travées, avec chœur à pans coupés et clocheton.

On n'a aucun renseignement sur le pays, que traversait tout au moins du N. au S. la voie de Vihiers à Maulévrier. Il est probable que l'église dut sa fondation, sans doute assez tardive, aux châtelains de Passavant, seigneurs de la paroisse jusqu'à la Révolution. La juridiction ou bailliage en avait été donnée par Barthélemy de la Haie à Guill. Du Fresne, chevalier, qui la vendit à l'abbaye de Fontevraud en 1281 pour le prieuré

de la Rimonnière. — Les registres de la cure sont perdus et paraissent détruits. Le titulaire était à la présentation du Doyen de Vihiers.

Curés : Jean *Quentin*, 1461. — Jean *Gaschet*, † en 1621. — Jacques *Boumard*, 30 avril 1621. — Franç. *Halbert*, 1655, † en 1683. — André *Cesbron*, 27 avril 1683, 1688. — Jean *Château*, 1733. — *Besnard*, 1756, 1769. — *Huau*, 1774, 1775. — Charles *Cailleau*, principal du Collège de Baugé, élu le 22 mai 1791, qui refuse. — *Bouillaud*, vicaire d'Andard, élu le 2 octobre 1791.

La paroisse dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, de la Rochelle jusqu'à la Révolution, du Doyenné de Vihiers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, du District en 1788 de Cholet, en 1790 de Vihiers. — Sur ce sol ingrat, délaissé pour un tiers au moins en friche, la plupart des habitants vivaient du tissage de Cholet, un grand nombre se répandant l'hiver aux alentours pour mendier, faute de trouver du secours dans le pays; — en temps de bonne récolte, on y envoyait seulement les enfants.

Aucun des prêtres assermentés ne vint s'y installer; par suite, « une foule prodigieuse « d'aristocrates » affluaient à la messe du curé, assaillant le maire patriote de menaces et d'injures (octobre 1791). Il se plaint même que la population hostile se fasse porter en masse « par « malice et politique » sur les contrôles de la garde nationale, afin d'avoir des armes. La guerre y recruta de nombreux soldats et dès les premiers jours d'avril 1793 y passait, saccageant à plusieurs reprises le bourg complétement incendié. — Encore en 1872 on le signalait comme refuge des derniers sectaires de la Petite-Eglise, fidèle aux traditions antérieures au Concordat.

Maires : Jean *Mairand*, 1791. — Franç.-L. *Fradin*, 30 fructidor an VIII. — Franç. *Proust*, 29 juin 1814. — Fr.-L. *Fradin*, 7 avril 1815 — F. *Proust*, 12 juillet 1815. — Franç. *Hilaire*, 15 novembre 1830. — René *Chiron*, 21 novembre 1837. — Auguste *Hilaire*, 26 août 1848, démissionnaire en 1854. — René *Chiron*, nommé le 16 août 1854, installé le 24. — Louis *Jamin*, 1861. — Aug.-Esprit *Hilaire*, 1864, † le 19 octobre 1876. — Louis *Chabeauté*, 8 octobre 1876.

Arch. de M.-et-L. C 198; H Fontevr., *la Rimonière*. — Pour les localités, voir *la Rimonière, la Cradonnière*.

Plaine (la), cl., c^ne^ de *Bécon*; — f., c^ne^ de *la Bohalle*. — Appartenait en 1661 à Joachim de Chênedé, conseiller au Présidial, en 1701 à Mlle de Chênedé, et dès 1716 à l'Hôpital général d'Angers, sur qui elle est vendue le 7 brumaire an III; — cl., c^ne^ de *Brossay*; — h., c^ne^ de *Durtal*; — m^in^ et f., c^ne^ d'*Ecouflant*; — f., c^ne^ de *Fougeré* — *Locus qui dicitur Plana* 1308 (Chaloché, IV, 9). — Domaine d'une chapellenie, vendu nat^t^ le 25 février 1791; — ham., c^ne^ de *Mazé*. — *La Pleigne* 1616 (Et.-C.). — Anc. maison noble, dont est sieur n. h. Jean Delacroix, écuyer du roi, 1578, 1598, Pierre Delacroix 1609, mari de Catherine Le Royer, inhumé le 7 février 1627 dans le chœur de la chapelle de Sobs dont il est dit fondateur; — leur fille épouse à Sobs Philippe de Tanton le 13 septembre 1655; — f., c^ne^ de *Rablay*.

Plaine (la), chât., c^ne^ de *Trélazé* — *La P. de Ballée* xv-xviiie s. (Lesvière et St-Jean-B.). — Anc. domaine avec maison de maître, app^t^, par acquêt du 1er septembre 1586 sur Pierre de Princé, à Franç. de la Coussaie, — à n. h. Jean Quelin 1610, 1617, avocat et banquier, Angers, — échu par licitation à Hector de Chavenier le 10 janvier 1631, — à Jean Chudeau, par héritage de sa mère Michelle Lyon, 1678; — à Bory, conseiller au Parlement de Paris, 1750, — et par acquêt à Renée-Anne Maugin de Lingrée, veuve de Gilles-René Lépagneul de Rillé, qui vend le 3 septembre 1773 « la terre de la Pl. située sur les plaines, paroisse « de St-Léonard », consistant en une belle grande maison, cours, jardins, closerie dans l'enclos, etc., à d^lle^ Madeleine-Catherine Pihery, dame du Rosseau (E 58). Quelques jours plus tard s'y célébrait dans la chapelle le mariage de Jacques Pays de Rosseau avec Geneviève Grandhomme de Giseux, 28 septembre 1773. — Elle appartient aujourd'hui à M. Ernest de Villoutreys, qui a affermé à l'évêque d'Angers, pour l'installation d'un orphelinat agricole (septembre 1872) le château, bâti a mi-côte et restauré à neuf, avec vaste potager et parc de 12 hectares, dont l'enclos comprend la haute tour de Rosseau, V. *ce mot*. De l'établissement nouveau, qui compte en 1876 56 enfants pensionnaires, dépend comme annexe depuis 1875 le beau domaine de Pouillé, V. *ce mot*.

Plaine (la), m^in^, c^ne^ des *Verchers*; — h., c^ne^ de *Vernantes*. — En est sieur René Groleau 1664.

Plaineraie (la), f., c^ne^ de *Loiré*; — f., c^ne^ de *Vern*.

Plaines (les), vill., c^ne^ de *la Ménitré*; — vill., c^ne^ de *Trélazé*. — Une closerie du nom y formait le temporel d'une chapelle desservie en St-Maurille d'Angers, et fut vendue nat^t^ le 13 septembre 1791. — Il en dépendait une perrière dont le roc était exploité pour tuteurs de vignes; — cl., c^ne^ de *Vernantes*; — (les Basses-), ham., c^ne^ de *Trélazé*; — (les Grandes-), vill., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*. — *Les Gr.-Pl. alias la Plaine-l'Evêque* 1649 (Consif de St-Alman). — Vis-à-vis aboutissait le grand passage de l'île des Aireaux et tout auprès, en avant, dans le Louet, un moulin.

Plainetrie (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *la Pouèze*.

Plain-Pays (le Haut, le Bas-), ff., c^ne^ de *Louvaines*. — *Plein-Pied* (Cass.).

Plains (les), f., c^ne^ du *Louroux-Béc*. — En est sieur Urbain de la Lande 1671, Phil. de la Lande, chevalier, 1686.

Plairie (la), f., c^ne^ de *la Cornuaille*. — *La Pelayerie* 1573 (E 3875). — *La Pellairie* 1590 (Et.-C.). — Anc. logis avec tours et fossés, dont est sieur n. h. Jean Rouxelle 1573, n. h. Franç. de Rouxellé 1790 qui y réside, Louis Duboys 1637, 1669, mari de Marie de Naucel, Louis-Mic. Dubois, prêtre, † le 19 mars 1690. Sa sœur Madeleine avait épousé à Faveraie le 4 mai 1683 Fr. Prévost, sieur de Bonnezeaux.

Plaisance, m^on^, c^ne^ d'*Angers* N.-O.; — f.,

cne d'*Angers* N.-O.; — f., cne d'*Ecouflant*; — f., cne de *Jallais*; — f., cne de *Lasse*; — f., cne de *Mazières*; — f., cne de *Mouliherne*; — cne de *la Possonnière* — *Les maisons, jardins, vignes appellés Pl. au vill. de Laleu* 1667 (H St-Serge); — f., cne de *Ste-Gemmes-s.-L.*; — mon b. et f., cne de *St-Georges-s.-L.*; — mon b., cne de *Villebernier*, avec hauts toits mansardés XVIIe s., appart. en 1790 à l'émigré Pillerault, capitaine trésorier de la compagnie des carabiniers de Saumur, dont les Arch. de M.-et-L. possèdent les papiers et la correspondance intime. — Vendue natl le 19 thermidor an IV.

Plaisancière (la), f., cne de *Cossé*.

Plaisante (la), f., cne de *St-Macaire-en-M.*

Plaisir (le), f., cne de *Vergonnes*.

Planchaillerie (la), f., cne du *Fief-Sauvin*; — donne parfois son nom au ruiss. de la Paillerie.

Planche (la), nom du ruiss. de *Montayer*; — ruiss. né sur la cne de *St-André-de-la-M.*, entre les Noues et la Boulinière, qui passe au bourg de St-André, laisse à l'O. l'Orberie et le Vivier, à l'E. la Cailletière et prend le nom de ruiss. de Chasselas, dans la partie inférieure de son cours, avant de se jeter dans le Laca; — 3,100 mèt. de cours; — ham., cne de *Bécon*; — cl., cne de *Bocé*. — *La Planche-au-Fourier* 1471, domaine à cette date du chanoine Yves Fresneau; — f. et cl., cne du *Bourg-d'Iré*; — f., cne de *Cantenay-Ep.*, vendue natl le 17 germinal an II; — f., cne de *Chambellay*; — f., cne de *Chanteussé*; — ham., cne de *Charcé*; — f., cne de *Chatelais*. — *La Pl. Notre-Dame* 1774, 1788 (Et.-C.); — f., cne de *la Chaussaire*; — f., cne de *Combrée*; — ham., cne de *Cossé*; — mon, dans le bourg d'*Ecuillé*, près d'une source ferrugineuse, dont l'eau forme un lavoir; — ham., cne d'*Etriché*; — f., cne de *Freigné*; — cl., dans le bourg de *Gené*, appart. à Jacq. Théard 1610; — f., cne de *Huillé*; — mon et f., cne d'*Ingrandes*; — cl., cne de *Lézigné*. — En est sieur Hector Pannetier 1573, 1613; — f., cne de *Marans*; — f., cne de *Mazé*; — f., cne de *Montjean*; — ham., cne de *Mozé*; — f., cne de *Neuvy*; — f., cne de *Pouancé*, donnée vers 1815 par les époux Poulain à la fabrique, qui l'a aliénée le 10 mars 1860; — ham., cne des *Rosiers*; — ham., cne de *St-Macaire-du-Bois*.

Planche (la), f., cne de *St-Silvin*. — *Plancha Aloler* 1222 (Louroux, ch. or.). — *Manerium abbatis et conventus de Oratorio, quod vocatur vulgariter Plancha* 1292 (G 7, f. 33). — Anc. mon noble appart. encore en 1454 à l'abbaye du Louroux. — En est sieur Simon de Lespau 1490, Allain Legay 1510, sa veuve, Guillelmine Barrault, 1534, J.-J. Lanier de Ste-Gemmes, par sa femme Renée Grimaudet, 1615, Jacq. Chauvel de la Boulaie 1685, 1700, Ignace-Ch. de la B., qui y meurt âgé de 65 ans le 31 décembre 1708, Louis Chauvel de Souvigné, anc. capitaine au régiment d'Aquitaine-infanterie, qui y meurt, âgé de 66 ans, le 13 février 1775. Marie-Math. de Moncelet, veuve d'Ignace Chauvel de la Boulaie, vend le 14 avril 1784 à Jacq.-Thomas de Jonchères la maison de la Pl., avec chapelle, très-grande cour d'entrée, parterre, orangerie, vastes jardins, terrasses, pièces d'eau, triple avenue, la métairie de la Salle et la closerie de Villeneuve. — La chapelle s'élevait dans la cour, et l'on voit s'y marier l'imprimeur Ol. Stricq, d'Angers, le 7 septembre 1717. Elle fut reconstruite et bénite le 20 octobre 1760 et sert encore auj. d'étable, la porte surmontée d'une croix. A distance l'anc. logis du XVIIIe s. montre ses murs arrasés vers 1830 à un mètre au-dessus du sol.

Planche (la), cl., cne de *Tiercé*; — f., cne de *Vaulandry*.

Planche (la Grande-), f., cne d'*Avrillé*. — Anc. domaine avec logis noble, acquis le 22 avril 1656 de Laurent Augeard par n. h. David Goirand, valet de chambre du duc d'Anjou; — Françoise Goirand, sa fille, épousa Michel-Valentin Poirier d'Orbigny, président au contremesurage des sels de la Pointe. — Il y fut ouvert en 1817 une carrière d'ardoise, qui travaillait encore en 1818, mais qui ne dura pas; — f., cne de *Bocé*; — (la Petite-), f., cne d'*Avrillé*.

Planche-aux-Anes (la), prés, cne d'*Ecouflant*, où existait au XVIIIe s. un port sur la vieille Sarthe, dit le Port-aux-Anes. V. le censif et les plans de Briolay 1760.

Planche-aux-Genets (la), anc. arche de pierre, cne de *Bouchemaine*, sur le ruiss. du Boulet, entre Villeprouvée et la Minguère.

Planche-Bariller (la), ham., cne de *Mazé*, près la *Chaussée-au-Bariller* 1540.

Planche-Bély (la), f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.* — *Planchebélie* 1693 (Et.-C.).

Planche-Branger (la), ruiss. né sur la cne de *la Renaudière*, près le vill. de Fortunette, prend d'abord le nom du ruiss. de la Braudière, puis celui des Marais, passe au Pontonnet, traversait l'étang du Plessis-Brard aujourd'hui desséché, passe à la Planche-des-Marais, sous le pont de la cure au S. du bourg, puis à la Planche-Branger, dont il garde le nom jusqu'à son confluent dans la Sanguèze, au-dessous de la Planche-de-la-Grenonnière, traversant par le centre la cne de Tilliers de l'E. à l'O., sur 4,800 mèt. de longueur, et forme limite avec St-Germain et Gesté sur 960 mèt.; longueur totale, 6,500 mètres.

Planche-Chauvin (la), ruiss. né sur la cne de *la Potherie*, qui s'y jette dans le ruiss. de la Martinaie; — 1,600 mèt. de cours.

Planche-d'Andard (la), f., cne d'*Andard*, anc. domaine de la cure, vendu natl le 17 ventôse an II; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Brain*, qui traverse celle d'Andard et s'y jette dans l'Authion; — 4,200 mèt. de cours.

Planche-de-l'Armée (la), pont, cne du *May*.

Planche-de-Mozé (la), nom du ruiss. du *Rollet*.

Planche de Ruillé (*Jean-Guillaume* de la), né vers 1735, d'une famille de Bretagne, établie en Anjou dès le XIVe s. et dont l'écusson figure dans la salle des Croisades, s'était retiré,

après quelques années de service comme officier au Royal-infanterie, et vivait au moment de la Révolution soit à Angers, dans son hôtel de la place des Halles, soit dans ses terres de Ruillé près Châteaugontier ou du Plessis-Bourré, avec sa femme Anne-Marie de Becdelièvre et ses six enfants. Son immense fortune lui créait une situation qui le désignait aux premiers suffrages. Membre de l'Assemblée de la Noblesse, il fut des 12 commissaires choisis pour la rédaction du cahier de l'ordre, et le 2 avril 1789 en fut élu le second député, par 231 suffrages sur 454 votants, à l'Assemblée nationale. Il représentait l'opinion conciliante de cette partie de la noblesse, peu portée peut-être aux réformes mais qui en sentait la nécessité et les acceptait loyalement, même après les avoir combattues. Attaché au comité des finances, il vota contre l'aliénation des biens du clergé, contre la création des assignats, pour le maintien d'une religion d'Etat, contre l'abolition de la noblesse, protesta publiquement contre « la « destruction de l'ancienne constitution » (31 mars 1791), — mais se refusa à émigrer et revint en Anjou en novembre 1792. Il résidait à Angers, quand on apprit l'approche de l'armée vendéenne, maîtresse de Saumur. Dès le 12 juin 1793, les autorités avaient évacué la ville, les désordres se montraient déjà ; l'angoisse publique allait croissant. Dès le 13 au matin, sur la réquisition écrite de 150 citoyens, la commune s'assembla pour prendre des mesures de sûreté, et par acclamation de Ruillé fut nommé maire d'une municipalité provisoire, que par respect pour la municipalité absente mais dont les pouvoirs restaient reconnus, on désigna du nom de Comité. Il monta sur l'estrade, recueillit et livra aux suffrages les noms des 14 membres que lui désignait la voix populaire. Dix jours seulement après cette scène l'ennemi occupait Angers en pleine réaction. Le nouveau maire, entouré de notables citoyens, était allé à sa rencontre sur la route lui présenter les clés de la ville, tout en la recommandant à sa clémence. Bientôt, grâce à l'ascendant personnel que lui accordait la confiance des deux partis, il parvint à maintenir l'ordre public, à sauver les approvisionnements de la ville, à dissuader enfin les chefs vendéens d'emmener avec eux 100 otages dont ils avaient la liste, chaque jour accrue de nouveaux noms. Dès le 25 juin il avait fallu constituer un *Conseil provisoire* dont il s'était trouvé de nouveau le président; mais les 40 habitants, convoqués pour l'assister, n'avaient paru que pour s'y refuser, et l'on s'était entendu pour ne remplir aucune fonction. — A la rentrée en ville des autorités républicaines, de Ruillé fut arrêté comme complice des rebelles, — et le 16 juillet, traduit devant la Commission militaire. Il rendit compte de sa conduite et de celle de ses collègues, — et « s'il vous restait quelque doute, « — disait-il dans son mémoire, — écoutez les « témoignages de satisfaction et de reconnaissance « que le peuple nous prodigue ». En effet la ville entière protestait pour sa modération et sa loyauté, et aux patriotes les plus éprouvés d'Angers se joignait la voix de sa municipalité de campagne, qui réclamait sa délivrance en rappelant ses bons conseils et ses bons exemples. Le tribunal ordonna sa liberté provisoire. De Ruillé, sollicité en vain de quitter la France, se contenta de se retirer au Plessis-Bourré. Mais dès les premiers jours de novembre, et malgré les protestations du Conseil municipal qui le réclame encore « aux acclamations de toute la commune », il y est arrêté avec toute sa famille et conduit au château d'Angers, puis sur le premier bruit assuré du retour des Vendéens, transféré dans les caves de Doué, de là à Saumur, enfin, après la levée du siége, ramené malade et épuisé à Angers. Il comparut de nouveau le 13 nivôse an II (2 janvier 1794) devant la Commission militaire, qui cette fois ne l'épargna pas et le même jour l'envoya au supplice. — Un très-beau portrait du comte de Ruillé est conservé par sa famille.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 216 — et 1869, p. 112. — Blordier-L., *Angers et le Département*, t. I, p. 306.

Planche-d'Hervaux (la), f., c^{ne} de *Mozé*.

Planche-Godeau (la), f., c^{ne} d'*Allonnes*.

Planche-Oriot (la), m^{on} b., c^{ne} de *la Meignanne*.

Planche-Pélerin (la), m^{on} b., c^{ne} d'*Ecouflant*.

Planche-Pétreau (la), f., c^{ne} de *Drain*.

Planche-Piau (la), vill., c^{ne} de *St-Silvin*. — *Planchepiau* 1189 (Cartul. du Perray, f. 1) — *La Planchepeau* (Cass.). — Anc. domaine de l'abb. du Perray-aux-Nonnains arrenté dès le XIIIe s., — à Jean de Pincé en 1316, à Geoffroy de Courcelle en 1353, à Nic. Gohard en 1537, à Marie Bodin, veuve Marin d'Ahuillé, en 1564, remariée en 1566 à Jean Meignan, sur qui il est adjugé judiciairement le 9 juillet 1584 à Françoise de la Noue, veuve Th. de la Porte ; — acquis de Joseph Lemasson par Luc Gourgeault le 11 février 1612.

Planche-Princé (la), f., c^{ne} de *Longué*.

Plancher (le Haut-), f., c^{ne} de *Briolay*.

Planche-Ronde (la), ruiss. né sur la c^{ne} de *la Potherie*, s'y jette dans le ruiss. de la Martinaie ; — 3,200 mèt. de cours.

Plancher (*D. Urbain*), est né à Chenu (Sarthe) et non à Chênehutte, comme le prétendent les livres angevins.

Planchers (les Hauts-), cl., c^{ne} de *Tiercé*.

Planches (les), ham., c^{ne} de *Beaulieu*. — *Les moulin des Pl.* 1733 ; — donne son nom à un ruiss. qui naît près les Blouines et se jette dans le Layon ; — 1,100 mèt. de cours ; — f., c^{ne} de *Bécon* ; — vill. à 600 mèt. et formant faubourg de la ville de *Chemillé* ; — f., c^{ne} de *la Lande-Chasle* ; — f., c^{ne} de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* ; — ham., c^{ne} de *Vernoil*.

Planches-Baron (les), f., c^{ne} de *St-Philbert-du-P.* — *Les Pl. de Baron* 1623 (Tit. d'Avoir). — *La Pl. des Barons* (Et.-M.). — *La grande Pl. des B.* (Cass.). — Au point où la voie de Longué traverse un affluent du Lathan.

Planches-de-Géo (les), h., c^{ne} de *Beaufort*.

Planches-des-Souvenets (les), cl., c^{ne} de *Longué* (Cass.).

Planches-Halbert (les), ham., c^{ne} de *Vaudrétien.*

Planchette (la), ruiss. né sur la c^{ne} du *Breil*, s'y jette dans le Lathan ; — 1,075 mèt. de cours ; = ruiss. né sur la c^{ne} de *Brissarthe*, s'y jette dans la Sarthe ; — 4,000 de cours ; = f., c^{ne} de *St-Laurent-du-M.* ; = vill., c^{ne} de *Segré*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, vis-à-vis le pont qui conduit à St-Aubin-du-Pavoil. On y a trouvé vers 1830 un certain nombre de cercueils en pierre sans aucune inscription. Il est de tradition dans le pays que les protestants y eurent un prêche au XVIe s. — La terre appartenait en 1739 à Richer, président du tribunal de la Flèche, qui fit don des trente plus beaux chênes de son domaine pour la charpente de la nef et du clocher de St-Aubin-du-Pavoil ; — donne son nom au ruiss. né sur la c^{ne}, qui s'y jette dans l'Oudon, à 960 mèt. de sa source ; = f., c^{ne} de *Vern* ; = f., c^{ne} de *Vézins* ; = (la Basse-), vill., c^{ne} de *Brissarthe* ; = (la Grande-), f., c^{ne} de *Fontaine-G.* — *Le lieu de la Gr. Pl. composé de plusieurs corps de logis, granges, jardins, qui composent deux closeries* 1715. — App^{t} à messire Pierre Jarry 1679, Pierre Guérin, mari de Marguerite Emery, 1715, — et par héritage à N. Boisard 1720 ; = (les Petites-), f., c^{ne} de *Fontaine-Guérin.*

Planche-Vérom (la), f., c^{ne} de *Noellet.*

Planerie (la), f., c^{ne} de *Daumeray.*

Plansonnière (la), f., c^{ne} d'*Aviré* ; = f., c^{ne} de *la Ferrière* ; = f., c^{ne} du *Lion-d'Ang.*

Plante (la), cl., c^{ne} d'*Aviré* ; = cl., c^{ne} de *St-Martin-du-Bois.*

Plantée (la), f., c^{ne} de *Villebernier.*

Planterosse, ham., c^{ne} de *Cheffes.* — En est sieur Gaspard Trioche 1631-1651.

Plantes (les), f., c^{ne} d'*Andard* ; = f., c^{ne} d'*Angers* N.-O. ; = cl., c^{ne} de *Bauné* ; = cl., c^{ne} de *Cuon* ; = cl., c^{ne} de *Durtal.* — En est sieur n. h. Charles Lefebvre 1617 ; = f., c^{ne} de *la Fosse-de-Tigné.* — En est sieur René Barbereau, consul des marchands d'Angers, 1670 ; = ham., c^{ne} de *Fougeré* ; = f., c^{ne} du *Plessis-Gramm.* ; = f., c^{ne} de *St-Martin-d'A.*, avec pépinière ; = f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.* ; = ham., c^{ne} de *Sarrigné.*

Plantis (le), ham., c^{ne} d'*Andrézé* ; = f., c^{ne} de *Beaupréau* ; = f., c^{ne} de *Cholet* (Cass.) ; = f., c^{ne} de *Coron* ; = cl., c^{ne} de *Drain.* — En est sieur Jean Graslin 1666 ; = f., c^{ne} d'*Ecuillé*, à l'entrée du bourg ; = m^{in}, c^{ne} de *Jallais* ; = f., c^{ne} de *Liré* ; = m^{on}, dans la ville de *Montreuil-Bellay*, devant l'ancienne cure Notre-Dame et qui formait le principal hébergement d'un fief dépendant au XVIe s. du Chapitre du château. Il devait son nom à Pierre du Plantis, chevalier, qui le tenait par sa femme de Jousselin d'Aubigné et de Jean Malart. En est sieur au XVIIe s. Pierre Guitière, maître chirurgien, † le 2 septembre 1699, Jean Bourgeois, † le 14 février 1761.

Plantis (le), f., c^{ne} de *la Renaudière*, à l'extrémité N. du territoire, près le bois de la Nozillerie. — Anc. bourg, disparu seulement depuis le XVIIe s., avec église paroissiale de Notre-Dame, appart. au XIIe s. à l'abbaye St-Jouin de Marne, à qui une bulle d'Alexandre III la confirme en 1169 : *Ecclesiam de Planteil* (Cartul. de St-Jouin, p. 40). — La paroisse fut supprimée, croit-on, vers 1420 et réunie comme simple fillette à celle de la Renaudière. — On continua d'y célébrer des mariages et des inhumations jusqu'en 1789. Le curé même de la Renaudière restait obligé envers le seigneur de Gesté d'y venir dire la messe aux quatre grandes fêtes de l'année. Le seigneur de la Thévinière présentait à la cure. — La paroisse, de forme presque circulaire, entre St-Germain, Gesté et Villedieu, se rattachait à la Renaudière par une étroite bande de terrain vers le Chêne-au-Loup, comprenant auj. 15 lieux habités (23 mais.), sur la voie antique du May à Nantes par Tilliers. L'église s'élevait dans le pré, à l'E. de la ferme, sur 7 à 8 mèt. de largeur, avec un cimetière, où reste encore une pierre de granit. Dans les murs de la ferme même, en partie reconstruite, apparaissent des débris d'une table d'autel, formant des linteaux de porte ; dans un toit, un bénitier carré en granit ; sous un hangar, des fragments de croix en syénite rose à fût rond.

Plantis (le), ham., c^{ne} de *Ste-Christine.* — *Planteix* 1265. — *Plantaiix* 1291 (2e Cart. St-Serge). — *Planteys* 1294 (E 1047). — Anc. fief et seigneurie, relevant du château d'Angers et dont dépendait la seigneurie de la paroisse. Elle appart. au moins jusqu'au milieu du XVIe s. à une famille noble du nom, dont l'héritière Renée du Plantis l'apporte à Christophe de Sanzay, 1599. René de Sanzay en prend encore le titre en 1637. Dès 1638 Louis Boylesve en rend aveu. Etant lieutenant général d'Anjou, il obtint en 1643 du prieur des Cordeliers d'Angers, pour sa chapelle seigneuriale de St-Sébastien, une partie d'un os du saint patron. — Jacques Boylesve aussi rend aveu en 1691 pour « son château et « maison forte, forteresse, ponts-levis, douves et « fossés, prison, machecoulis », avec moulin et four banaux, justice patibulaire à trois piliers et droit de faire tenir marchés tous les samedis, et 4 foires aux fêtes de St-Marc, St-Barnabé, St-Laurent et St-Luc. La terre, titrée de châtellenie depuis au moins le XVe s., fut acquise le 31 janvier 1737 de Jos.-Franç.-Marie Boylesve par Jules Constantin, prévôt général de Touraine, Maine et Anjou, mari de Victoire-Marie de Crespy, et est advenue par héritage aux Contades. Le château vient d'être rebâti (1870-1871) sous la direction de l'architecte Roques. Dans les servitudes antiques XVe s., dépendant de la métairie, la cuisine conserve une magnifique cheminée en grizon, chargée de deux énormes têtes plates. — Trois larges avenues s'y concentrent en une vaste châtaigneraie plantée en quinconce (E 1047-1069 et 1441).

Plantis (le), f., c^{ne} de *St-Laurent-des-A.* ; = f., c^{ne} de *Trémentines* ; = (le Bas-), cl., c^{ne} d'*Andrézé*, auprès d'un moulin. V. *la Croix-du-Pl.*

Plarnière (la), f., c^{ne} de *Chanzeaux.*

Plessard (le Grand, le Petit-), f., c^{ne} de *Trémentines*. — On y a recueilli plusieurs *celtæ*.

Plat-Doré (le), f., c^{ne} de *St-Quentin-lès-B.*

Platea. — V. *St-Martin-de-la-Place.*

Plateau, f., c^{ne} de *Montreuil-Belfroy*. — *Vinea ante Platel* 1222 (la Haie-aux-B.-H.) — — En est sieur Pierre Laurent de Bourjolly, mari de Perrine Deschamps, 1676, † le 13 août 1685, messire Anselme Loiseau de Mauny, échevin d'Angers, mari de Jeanne de Princé, 1731, Jean Fleuriot, † le 17 janvier 1741; — (le Petit-), f., c^{ne} d'*Avrillé*. — Anc. logis noble dont est sieur n. h. Jean Fleuriot 1602; — f., c^{ne} d'*Epieds*.

Plate-Bourse, f., c^{ne} de *Querré*.

Plaudières (les), vill., c^{ne} de *Beaufort*; — ham., c^{ne} de *la Jubaudière*. — *Les Blauderies* (Cad.); — donne son nom à un ruisselet né au S. qui coule de l'O. à l'E. et se perd dans une mare; — f., c^{ne} de *St-Hilaire-du-Bois*.

Plaudinière (la), cl., c^{ne} de *Pontigné*.

Plaudrie (la), f., c^{ne} de *Mazières*.

Plaunière (la), f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Plautrie (la). — V. *la Floutrie*.

Plazière (la), ham., c^{ne} de *Chemillé*.

Pleau, f., c^{ne} de *Joué-Et*. — *Pleaux* (Cass.). — *Peleau* (Raimb.).

Pleière (la), f., c^{ne} de *Méon*.

Plesse (la), cl., c^{ne} d'*Angers*, dans l'anc. paroisse St-Samson, domaine de la chapelle de la Brisepotière, desservie en St-Maurice d'Angers.

Plesse (la), chât., c^{ne} d'*Avrillé*. — *La Plesse Piédouault* xv-xviiie s. — *La Plesse-Chalopin* xviie s. — *La Plesse* (Cass.). — *La Place* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant de la Saulaie, dont est sieur Jean de Piédouault, écuyer, 1445, n. h. Pierre de Gores dit Piédouault, « varlet tranchant de la reyne et de « madame Renée, fille de France » 1616, Charles de Piédouault, « varlet tranchant de la reyne », 1535, 1540, qui a pour principal héritier n. h. François de la Musse, sieur d'Aubigné, 1545, 1555, — René Chalopin, sieur d'Aubigné, 1587, † le 4 janvier 1604, — Raoul Chalopin, président en la cour des monnaies de Paris, 1636, 1656, qui rend aveu pour « sa maison seigneuriale, corps-de-« logis, chapelle, boulangerie, granges, etc., fer-« mez de douves et foussez avec ponts levis et « quatre tours aux quatre coings dudit enclos », fuie, futaies, garenne au dehors (E 1441); — Louis de Carrières, mari d'Antoinette Chalopin, 1665, veuve en 1678, — et par acquêt la famille Boguais. — Il y a été trouvé en juillet 1827, dans un vieux coffre, une quinzaine de pierres de Florence ou ruiniformes, plusieurs soucoupes en émail, un portrait de Jacques II d'Angleterre, et une lettre en italien adressée au pape. On y signale dans le voisinage une grotte, creusée dans le roc schisteux, à 3 mètres en terre, de 8 mèt. de profondeur, 1 mèt. 70 de hauteur, l'entrée rétrécie par deux piliers

Plesse (la), f., c^{ne} de *la Chapelle-s.-O*; — f., c^{ne} de *Chazé-s.-A.*; — f., c^{ne} d'*Ecouflant*, domaine du Perray, vendue nat^t le 7 avril 1791, avec jardin attenant au grand étang de l'abbaye; — f., c^{ne} de *Fontaine-M.* — Anc. maison noble avec parterre, terrasse, vergers, avenue de noyers conduisant à des futaies et taillis et dont dépendaient au xviiie s. une métairie et 7 closeries; — aujourd'hui aux trois quarts détruite; — ham., c^{ne} de *Pruillé*. — *Plessa*, — *Plexa* 1134-1150 (2e Cartul. St-Serge, p. 242 et 277); — f., c^{ne} de *Querré*.

Plesse (la), chât., c^{ne} de *St-Clément-de-la-Pl.* — *La Plesse-Clérembault* xv-xviiie s. — Ancien fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle de St-Gilles et St-Antoine, relevant du Plessis-Macé et appart. dès le xive s. à la famille Clérembault, de qui elle passa à Guy, marquis de Laval, chevalier, conseiller d'Etat et privé, premier chambellan du duc d'Orléans, par son mariage avec Jacqueline Clérembault, 1550, — à la famille Grandet, dès les premières années du xviie s.; — en 1759 à Michel Ollivier, échevin perpétuel d'Angers, — Jos. Olivier, correcteur en la Chambre des Comptes de Bretagne, 1771. — Les titres font confusion parfois de cette terre avec celle de la Pl.-Piédouault en Avrillé.

Plesse-Marlet (la), cl., c^{ne} de *Vézins* (Cass.).

Plesses (les), ham., c^{ne} d'*Etriché*.

Plessière (la), f., c^{ne} de *la Pommeraie*. — *La Précière* (Cass.).

Plessimas (le), ham., c^{ne} de *St-Georges-s.-L.* — *Le Plessis Masse* (Et.-M.).

Plessis (le), ruiss. né sur la c^{ne} de *Nyoiseau*, s'y jette dans l'Araise; — 2,250 mèt. de cours; — ruiss. né sur la c^{ne} de *Bourgneuf*, par 3 sources, au N. du Plessis-Marais, coule du S. au N. et se jette à son entrée sur la Pommeraie, dans le ruiss. de la Brissonnière; — 1,000 mèt. de cours; — ruiss. né sur la c^{ne} de *Tiercé*, traverse la c^{ne} d'Etriché, s'y jette dans la Sarthe; — 9,200 mèt. de cours; — ham., c^{ne} d'*Allençon*. — *L'hostel, domaine, terre, etc., du P.* 1460; — c^{ne} d'*Allonnes*; — f., c^{ne} de *Botz*, V. *le Plessis-Bitault*; — f., c^{ne} de *Bouillé-Mén.*; — c^{ne} de *Bouzillé*, V. *le Plessis-Clérembault*; — f., c^{ne} des *Cerqueux-s.-Maul.*; — f., c^{ne} de *Champigné*. — Ancien fief et seigneurie avec maison noble, motte et douves, encore au xviiie s., dont est sieur Jean de la Chapelle 1494, Maurice Chevaie 1670, René Trochon 1725, J.-B. Dutertre de Saucé 1753; — f., c^{ne} de *Chanteussé*; — f., c^{ne} de *Chatelais*; — f., c^{ne} de *la Chaussaire*, V. *le Plessis-Bouteille*; — f., c^{ne} de *Chenillé-Ch.* — En est sieur J.-J.-Mic. Foussier, procureur du roi au Présidial de Châteaugontier, 1725, qui tient cette année sur les fonts une des cloches de Thorigné; — f., c^{ne} de *Cherré*, V. *le Plessis-Fontenelle*; — f., c^{ne} de *Chevirė-le-R.*, V. *le Plessis-Hamelot*; — vill., c^{ne} de *Combrée*. — En est sieur messire Renaudin de Malvault, mari d'Anne Giffart, 1659; — f., c^{ne} de *Coron*; — f. et ham., c^{ne} de *Cossé*; — f., c^{ne} de *Daumeray*. — *Le Plessis-Hachonnière* 1633 (Et.-C.). — En est sieur Michel Mouteul 1597, 1608, Michel de Bonestat 1633, 1636, mari de d^{lle} Perrine Jouenneaux, dont la fille épouse le 29 octobre 1667 Urbain de Chanchevrier; — dépendait en 1790 de la terre de Juillé et fut vendu nat^t le

27 germinal an VI. L'ancienne motte féodale s'y conserve encore, formée d'une terre forte, rougeâtre, de 32 mèt. de diamètre sur 5 à 6 mètres d'élévation ; — vill., cne de *Denée*. — Anc. fief relevant de Noisé, dont est sieur Ant. de Vaubesse, chevalier, mari de Marie de Saudelet, 1665, — Claude Guérin 1715, par acquêt. — Il y existe auprès une fontaine publique, qui alimente le bourg, précieuse ressource en été ; — mon b. cne de *Dénezé-s.-le-L.*, sur le chemin neuf de Dénezé à Chalonnes, qui a emprunté une partie de la voie antique, pavée encore aux abords de gros blocs. — En avant, du côté de Dénezé, et tout du long par fragments, elle apparaît sous les haies restées intactes mais entourées de profonds fossés qui la montrent à pleines tranchées; sur les bords des deux côtés, était accumulé en 1870 l'ancien pavement arraché du chemin ; — cne d'*Etriché*, V. *le Plessis-Chivré*; — f., cne du *Fief-Sauvin*. — *Le Plessis-Sauvaing* xvie s. (Et.-C.). — Anc. fief sans domaine, du nom de la famille Sauvain, qui reste attaché aussi à celui de la commune, et qui le possédait encore vers 1520. — En est sieur Joachim de la Roche-Coron 1557, n. h. Franç. Mottais 1606, de qui l'acquiert le 9 juin Jeanne Terrien, dame de la Bellière ; — après elle les seigneurs de la Bellière. — M. Tristan Martin y signalait en 1854 des débris romains ; M. Lebœuf y a cru reconnaître en 1870 des substructions gauloises et recueilli une hache de pierre.

Plessis (le), chât., cne de *Gesté*. — *Le Plessis de Gesté* xv-xviiie s. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Forêt-Clérembault, avec manoir en granit, d'aspect sombre, bâti à un kil. de la Thévinière, sur la Sanguèze, qui avivait les douves. La porte vers O. conserve encore deux grosses tours à créneaux, du xive s. Dans la cour s'élèvent les constructions récemment restaurées, dont partie remonte au xve s., notamment la chapelle.— La terre acquiert par la réunion de la Thévinière, vers 1632, la seigneurie de la paroisse et du bourg, à qui elle emprunte son titre de châtellenie. Elle appartenait jusqu'au xve s. à une famille du nom et passa dès avant la seconde moitié du xvie à celle de la Brunetière, V. *ce nom*, — Franç. de la Brunetière en 1539, — Math. de la Brun., qui en 1588 défend contre les catholiques la Garnache et le fort de Vézins ; — Paul de la Br., † en juin 1628; — Paul de la Br., † le 12 avril 1699 à Angers, âgé de 71 ans ; — en 1752 Jacq. d'Escoubleau de Sourdis par son mariage avec Marie de la Brunetière. Il portait *parti d'azur et de gueules à la bande brochante* ; — auj. au vicomte de la Blotais. — Les titres et les journaux mêmes du xviiie s. conservent mémoire des singuliers droits que les seigneurs s'attribuaient sur la toilette et la personne de toute « femme jolie », séjournant un jour et une nuit dans le bourg.

Arch. comm. Et.-C. — Arch. de M.-et-L. C 106, f. 315 ; E 1125 et 1854. — *Affiches du Poitou*, 14 février 1782.

Plessis (le), f., cne du *Guédéniau* ; — f., cne de l'*Hôtellerie-de-Fl*. — *Le Pl. Perronel* xvi-xviie s. (Tit. de la Drouettaie). — En est sieur Nic. Beauchesne 1641 ; — chât., cne de *la Jaille-Yv*. — Anc. maison noble avec taillis et jardins, sur la crête du coteau, en pleine vue de l'horizon. En est sieur n. h. Jean du Tertre, mari de Suzanne Giffart, mort au château de la Perrine en Marigné et inhumé le 15 septembre 1612 dans l'église de la Jaille ; — Gilles-Franç. de la Grandière 1755, sa veuve Marie-Marguerite Talour de la Carterie, † en 1772 ; — Hercules de la Grandière, qui y réside en 1791 et dont les 5 domestiques s'engagent dans la chouannerie ; — vendu natt le 2e jour complémentaire de l'an IV ; — auj. formé de deux corps de bâtiment en équerre avec pavillon carré, flanqué d'une tourelle ; — à Mme Duvigneau ; — f., cne de *Jarzé*. — *Plesseiacum de Rocha in parochia de Jarzeio* 1253 (Chaloché, t. I, f. 12).

Plessis (le), vill., cne de *Juigné-s.-L.* — Anc. fief et seigneurie, relevant pour le domaine et le principal fief, de la baronnie de Grattecuisse en Morannes, avec maison seigneuriale, comprenant au xviie s. deux grands corps de bâtiments, cour avec beau et « grand portail portant rem« parts et canonnières », le tout clos de douves et de fossés d'eau vive et précédé d'une grande avenue. — En est sieur Guill. de Cierzay 1454, René de Conquessac 1539, Florent de Conq. dit le capitaine La Touche, lieutenant du château d'Angers, 1570, Timoléon de Conq., gouverneur d'Oléron, 1591, 1624, sa veuve Madeleine de la Roussière 1639, Jacq. de Grugelin, chevalier, 1649, 1668, — Marguerite Senoc, femme de François Nau de l'Etang, 1730, qui vend le 3 janvier à dlle Jeanne Girard, fille d'un marchand de la Daguenière, veuve de François Boucauld en 1770, leur fils François René Boucauld, 1770, 1790, dont les meubles sont vendus natt le 9 ventôse an II. — Le manoir conserve son double portail couronné de machicoulis ; — à l'E., dans le jardin, la chapelle. — Une autre chapelle, commune aux habitants du village, y fut construite aux frais des abbés Rétault et Rontard et consacrée, sous l'invocation de Notre-Dame, le 5 juillet 1745. Le 19 octobre 1756 le docteur Louis Buffebran du Coudray s'y marie avec Marie-Anne Ponceau. L'édifice existe encore, portant la date de sa construction, et à côté, un autre logis montrant à sa lucarne centrale le sigle I†S et aux deux autres lucarnes la date 17-47.

Plessis (le), f., cne de *Landemont*. — Anc. manoir seigneurial, dont est sieur Guill. de Beauvoir 1378, qui devait tous les trois ans à la seigneurie de Chantoceaux un éperon doré (Mss. 917, f. 652) ; — vendu par M. de la Bourdonnaie à M. Thoinet et par celui-ci vers 1770 à M. de la Pommeraie de Kerembar, dont le dernier descendant, *Joseph-Gabriel-Marie*, est mort, âgé de 86 ans, le 26 novembre 1841 à Angers ; — f., cne de *Marans*.—En est dame Marie Chenu, veuve de n. h. René Dupont, 1647 ; — f., cne de *Marigné*. — *Le Plessis Marigné* xvi-xviie s. (Et.-C.). — Anc. fief et maison noble, attribuée par son contrat de mariage du 10 janvier 1653 à Charles de Rohan, de qui avait hérité en 1711 Thérèse de Rohan, sa fille (E 774) ; — f., cne de

Maulévrier.—*Le Plessis-Mingueneau* (Cad.); — f., c^ne^ de *Mazé.* — En est sieur n. h. Jean Ledoby 1597, Eloi Moussart 1601. V. aussi *le Plessis-au-Jau*; — ham., c^ne^ de *Mozé.* — *W. de Plaxitio* 1200 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 263). — Anc. fief et seigneurie relevant de Vézins. — En est sieur Franç. Rousselé, écuyer, 1539, Thib. Rousselé 1554. — Vendu nat^t^ sur messire Jacq. Pays de Lathan, le 9 vendémiaire an III; — f., c^ne^ de *Noyant-la-Gr.* — En est sieur n. h. René Regnard 1585; — f., c^ne^ de *Parcé.* — Anc. logis noble dont est sieur René de la Fontaine de Follin, mari de Charlotte de l'Epinay, 1684, et vendu nat^t^ sur Contades de Gizeux le 18 thermidor an IV. — L'anc. chapelle sert actuellement de hangar; — f., c^ne^ de *Pontigné.* — En est sieur n. h. Jacq. de Pigousse 1609; — cl., c^ne^ du *Puiset-D.*; — f. et m^in^, c^ne^ de *St-Augustin-des-B.* — *Le Plessis Ménier* 1692 (Insin. Eccl.). — Anc. dépendance du prieuré de Bonconseil; — ham., c^ne^ de *St-Clément-des-L.*; — vill., c^ne^ de *St-Georges-des-S.-V.*; — ham., c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.* — *Le P.-Dambrie* (Cass.); — vill., c^ne^ de *St-Lambert-du-Lat.* — *Le Plessis des Janviers* an VI, vendu nat^t^ sur l'émigré du Cazeau le 24 brumaire; — f., c^ne^ de *St-Philbert-en-M.*; — f., c^ne^ de *St-Pierre-Maul.*; — f., c^ne^ de *St-Sigismond.*

Plessis (le), f., c^ne^ de *la Salle-A.* — *Le lieu, terres, domaine du Pl.-Rahier* 1540 (C 105, f. 148). — *Le Plessis Rayé* (Cass.). — Appart. à René de la Bouère qui le relevait de Bohardy. — En est sieur M. de Rougé 1790, sur qui la terre est vendue nat^t^ le 7 floréal an VI. Les bâtiments avaient été en partie incendiés; — vill., c^ne^ de *Soulaines*; — f., c^ne^ du *Tremblay*; — ham., c^ne^ de *Trémont*; — f., c^ne^ de *Vergonnes.* — Anc. logis seigneurial de la paroisse, autrefois avec douves et enceinte dont un des tourillons d'angle existe encore, l'autre s'est écroulé, — étang converti en mare — et chapelle, encore couverte de blasons et de peintures à-demi effacées, qui sert de hangar, enclavée dans les servitudes mêmes, d'où ressort la porte à accolade fleuronnée. — En est sieur n. h. René de la Rivière 1525, Charles de la Rivière 1587, chef du parti huguenot, Marie d'Andigné, sa veuve, morte âgée de 80 ans le 5 janvier 1627, René de la Riv., mari de Marguerite Barbin, 1608, Pierre du Mortier 1630, mari de Jacquine de la Rivière, de qui hérite Jean de la Rivière, mari d'Anne Belossier, 1636, 1641, François de la Rivière, mari de Charlotte de l'Epinay, 1660, qui s'y remarie dans la chapelle avec René de Collasseau, le 5 avril 1679; — leur fils François de la Rivière, qui y épouse le 1er septembre 1683 Françoise Rousseau de Villemorge. Le manoir, affermé en 1789 à Jacq. Jallot, appartient aujourd'hui à M. Veillon de la Garoulaie; — f., c^ne^ de *Vernantes*; — f., c^ne^ de *Vézins*; — cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé.*

Plessis (le Bas-), chât., c^ne^ de *Chaudron.* — Anc. fief et seigneurie relevant de Montrevault et appartenant dès le XVe s. à la famille Chenu. Haut et puissant Pierre Chenu, chevalier de l'Ordre du roi, acquit le 23 décembre 1602 de son suzerain Charles Turpin, comte de Montrevault, tous les honneurs seigneuriaux de la paroisse avec les droits de sceau, mesures, prévôté, moulin et four-à-ban et l'autorisation de faire ériger la terre en châtellenie (E 1979). Le titre en fut concédé par lettres royaux d'avril 1643; mais un arrêt du Parlement de 1614 avait préalablement réservé et maintenu les droits non aliénés du seigneur de Montrevault comme baron de Bohardy. — François de Villoutreys et Renée Chenu, sa femme, prirent possession du château le 2 novembre 1666 — et leur descendance y réside encore, représentée par le marquis Ernest de Villoutreys, le maître bibliophile angevin. — Du vieux château féodal, ruiné pendant la guerre de Vendée, il ne reste que deux tours au bord de l'étang, vers nord. L'habitation, reconstruite vers 1845, est actuellement en complète transformation, agrandie d'un bel escalier avec double retour à l'Italienne, terrasse et rotonde, vestibule donnant accès à gauche aux salons, à droite à la bibliothèque; — au-devant, un jardin d'hiver; à l'entour, un magnifique parc, dessiné par le châtelain. — Il est de tradition, affirmée par des témoins oculaires, que le célèbre canon vendéen, *le Missionnaire*, a été jeté après la déroute de Cholet, dans le grand étang, où des sondages ont rapporté des haches de pierre, des médailles, mais l'ont vainement cherché jusqu'à ce jour.

Plessis (le Bas-), f., c^ne^ de *la Pommeraie.*

Plessis (le Grand-), ham., c^ne^ de *Liré*; — f., c^ne^ du *May*, vendue nat^t^ sur Villeneuve-Poisatière le 27 germinal an VI.

Plessis (le Haut-), m^on^ b., c^ne^ de *Bouchemaine*, dans le village de la Pointe. — Anc. logis noble, appartenant au XVIe s. à la famille Guesdon, V. *ce nom*, — n. h. Urbain Guesdon, élu en l'Election d'Angers, encore en 1639, — n. h. Pierre Hameau en 1661, originaire de Silfiac en Bretagne, mari de Marie Héron, 1701; — François Marie Hameau 1725, dont la fille épouse Pierre-André-Claude-Scévole Pocquet de Livonnière. Il y fit construire dans l'enclos une haute et vaste chapelle avec clocheton, bénite sous l'invocation de la Vierge le 19 février 1727 par le chantre du Chapitre de St-Laud. — Le 18 juillet 1763 naît au manoir le fils de Charles-Auguste de Ravenel, chevalier, et de Marie-Perrine Hameau, qui a pour marraine Renée-Louise Hameau de Blondel-de-Ry. — L'année suivante d^lle^ Marie-Madeleine-Prudence Hameau de la Roussellière vendit le domaine à Jean-François Allard, maire d'Angers, dont la cloche de Bouchemaine porte le nom avec la date 1777, et qui revendit en 1786 à Louis-Emmanuel de Terves, mari de Marie-Catherine Guiet. Aux héritiers de Terves succèdent par une série d'acquêts en 1808 Pierre-François Guignard-Duplessis, ancien capitaine-commandant au 7e régiment de chasseurs à cheval, — en 1822 M. Constantin, — en 1823 l'imprimeur-libraire Fourier-Mame, — et en 1851, M. Baron-Fillion, enfant du pays, et maire actuel de Bouchemaine. L'habitation, autrefois composée de deux hauts bâtiments entre deux corps de logis carrés à toits

pointus, — un plan du Chapitre de St-Laud en donne la vue cavalière, — a été transformée en une grande maison bourgeoise, avec fronton demi-circulaire, bordée vers S. de belles terrasses ombreuses, qui s'échelonnent entre de rapides pentes de verdure. La chapelle a perdu son clocheton et est disposée en salle de billard. — Le pressoir occupe à l'aise un bâtiment qui passe pour l'ancien dépôt du Grenier à sel (23 mèt. sur 11) et que recouvre encore une superbe forêt de charpente. Un souterrain y existe, et un autre encore dans l'enclos, dont dépend aujourd'hui la maison de la Meignannerie.

Plessis (le Haut-), f., c^{ne} de *Chaudron*. — *La terre et seigneurie du H. P.* (C 106, f. 103) relevait de la Bellière et appart. à Claude Buissonneau écuyer, 1540; — f., c^{ne} de *la Pommeraie*; — (le Petit-), cl., c^{ne} de *Lézigné*; — f., c^{ne} de *Liré*; — f., c^{ne} du *May*. — *Le Plessis-Hameau* (Cad.); — f., c^{ne} de *Saint-Laurent-de-la-Pl.*

Plessis-au-Bœuf (le), c^{ne} de *la Pommeraie*. — *Le Pl. au Pyn autrement le Pl. au Bœuf* 1583 (Tit. de la Bizolière). — Mét. relevant de Montjean 1530 (C 105, f. 245 et 106, f. 171). — Le prieur de Montjean devait au tenancier les jours de Pâques, Toussaint, Noël, 2 quarteaux de vin et 2 feuillées de pain.

Plessis-au-Jau (le), c^{ne} de *Mazé*. — Anc. terre seigneuriale avec château, qui conservait le nom d'une famille de chevalerie, Le Jau, en latin *Gallus*, propriétaire du fief jusqu'au milieu du XIVe s. Thibault Le Jau, écuyer, vend le 28 mars 1387 à messire Pierre de Bueil la terre, « herbergemens, maisons, courtils, vergiers, boys, « vignes, coulombiers, fuyes, estancs, pescheries, garennes, moulins ». — « Au dedans de « l'herbergement, sur une motte » s'élevait « l'houstel » seigneurial, — que possède Jean de Daillon en 1454, mari de Renée de Fontaines, Alain de la Mothe, vice-amiral de France, par sa femme Renée de Daillon 1484, remariée en secondes noces avec Ant. Loubes, panetier du roi, 1498, 1607. — Georges de Bueil hérite d'elle le mai 1519; — sa veuve, Marguerite de Broc, en 1512, qui se remarie en 1520 à noble et puissant Louis de Chandio, chevalier, chambellan du roi, grand prévôt de France en 1525, — Jean de Bueil 1529, 1545, — sa veuve Françoise de Montalais 1561, — Honorat de Bueil 1565; — sa veuve Anne de Bueil 1580. — La terre constitue depuis au moins le XVIe s. une châtellenie réunie au XVIIe s. à la terre de Fontaine-Guérin (E 553 et 1072).

Plessis-au-Maire (le), chât., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.* — *Le P. O-Mer* (Et.-M.). — *Le P. au Maire* XVI-XVIIIe s. (Et.-C.). — *Le fief, terre, domaine et seigneurie du Plessis-au-Maire et de la Mairerie de Noyant et de Méon* 1603 (G 1610). — *Le Plessis Turbilly alias le Pl. Aumère* 1700 (Et.-C.). — Anc. fief avec maison noble, résidence primitive du maire ou agent du Chapitre de St-Martin de Tours, seigneur de la paroisse. — Il était advenu à Louis de Monteclerc, par son mariage avec Jeanne de Boisgarnier, et fut vendu par leur fils René de Monteclerc le 30 novembre 1484 à Jean de Menon, secrétaire du roi, seigneur en même temps de Turbilly, dont la famille le possède pendant près de trois siècles. En dépendaient à cette date les mét. du Plessis, de la Ville et de Bissé, les moulins à eau de Grolleau, le four à ban de Noyant, avec un bel enclos et vastes garennes autour de la maison seigneuriale. — Une chapelle de Notre-Dame y fut fondée le 26 mars 1686. — Louis-Henri de Menon vendit la terre le 20 janvier 1720 à René Grandhomme, de Gizeux. Elle appart. en 1777 et jusqu'à la Révolution à la famille de Crochard (G 1610-1617).

Plessis-au-Roux. — V. *Plessis-Bouteille.*

Plessis-aux-Nonnains (les), f, c^{ne} de *Cherré*. — *Villa Plaxicii* 1073-1081 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 64). — *Plesseium* 1080 circa (Ib., Rot. 5, ch. 99). — *Plesseit* 1080-1100 (Ib., ch. 5). — *Le Plessis Nonnain*, *Le Plessis aux Nonains*, *Dominium de Plesseiaco Monialis* 1521, — *Le Plessis à la Nonain* XVI-XVIIIe s. — Anc. domaine donné dans les dernières années du XIe s. (1070-1100) en partie par Gautier Rage, en partie par sa fille Adélaïde, en se faisant religieuse, à l'abbaye du Ronceray d'Angers, qui y constitua un prieuré et en même temps fut autorisée à construire un bourg à Cherré. Une chapelle nouvelle y fut bénite et consacrée en 1521 sous le vocable de St Blaise. Elle existe encore, utilisée dans les servitudes de la ferme. L'autel en a été transporté vers 1820 dans l'église paroissiale; — le tout vendu nat^{t} le 3 février 1791.

On trouve pour *prieures* : Aliénor *Carrion*, 1459. — Fouquette *de Broc*, 1460. — Marguerite *de Chivré*, 1500, qui résigne en 1511. — Anne *de Brie*, 1511, 1530. — Marie *Mellet*, octobre 1531, 1571. — Marguerite *de Villiers*, 20 mai 1571, 1575. — Marie *de la Vazoussière*, 1581, 1609. — Renée *de Salles*, 1614, 1634. — Renée *de Saint-Offange*, 1672. — Françoise *de la Grandière de Montgeoffroy*, 1684, 1699. — Renée-Scholastique *de Goué de Clivoy*, 1731, † le 30 octobre 1779, âgée de 87 ans. Son épitaphe est conservée dans l'église abbatiale du Ronceray. — Marie-Jacqueline *de Languedoue de la Villeneuve*, 1778, 1788.

Plessis-Baudoin (le), chât., c^{ne} de *Joué-Etiau*. — *Plessiacum Baudouin* 1222 (G 537). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, domaine depuis les premières années du XIIIe s. jusqu'au XVIIIe s. de la famille Pierres ou de Pierres. La terre appartenait primitivement au Chapitre de Saint-Maurice d'Angers, seigneur de Joué et d'Etiau, qui en détacha ce Plessis, *Plessiacum quoddam dictum*, en 1222, au profit de Baudouin Pierres, *Balduinus Petri*, dont elle prit le nom. Le logis, « maison forte, « close de douves vives », servait dès le XVe s. de refuge en temps de guerre aux habitants. C'est au XVIe s. une « maison seigneuriale avec forteresse, « douves et préclosures, court, jardins, garennes, « vignes, prés, bois, taillis », établie sur un petit roc, 1540, dont le seigneur René Pierres

demandait en vain l'autorisation de remplacer le pont dormant par un pont-levis. Outre la chapelle du château, les seigneurs avaient été autorisés en 1548 par le Chapitre à en bâtir une « au « droit de leur banc et sépulture » dans l'église de Joué. — En est encore seigneur Louis Pierres en 1735; — y résident en 1776 Jos. Le Normand du Mesnil, négociant, avec sa femme Aimée-Renée-Jacquine Bouchereau; — auj. M. de la Sayette, dont le père avait commencé en 1852 la restauration du château. — Sur la porte d'entrée vers N. un écusson double, gravé en relief sur tuffeau, porte à droite *d'or à la croix pattée de gueules*; à gauche *d'azur à trois pointes de flèches d'argent*, qui ost de la Sayette.—La chapelle, vers N.-E., a été remplacée par une grange.

Plessis-Beaujouin (le), f., c^ne^ de *Meigné-le-Vic*. — *Le Pl. Beaujeau* 1684 (Et.-C.). — *Le Pl. Beaujouan* an III (Vent. Nat.). — *Le Pl. Bonjour* (Rec^t^). — Vendu nat^t^ le 9 vendémiaire an III sur Jacq.-Marie Pays de Lathan.

Plessis-Belair (le), h., c^ne^ du *Puiset-Doré*.

Plessis-Bevreau (le), chât., c^ne^ de *Saint-Laurent-de-la-Pl.* — Anc. fief et seigneurie relevant de Rochefort-s.-L. avec maison noble, dont le surnom vient de la famille Bevereau qui le possédait au XVIe s.; — en est sieur Ysaac de Scollin, écuyer, mari de Marie Bevereau, 1623, — Ant.-Claude Dapchon, marquis de Montrond, qui vend la terre en 1785 à Jacq. Boullay du Martray, anc. maire d'Angers (E 1773). — Le 30 octobre 1832, le château fut investi et cerné par les troupes de ligne en détachement dans la Vendée, qui y trouvèrent, enfouis dans les haies près l'étang, 66 barils, contenant 30,000 cartouches à balle.

Plessis-Bigot (le), f., c^ne^ de *Contigné*.

Plessis-Bitault (le), ham., c^ne^ de *Botz*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont est sieur René Bitault 1509, Françoise de Brenezay, veuve de Philippe B., 1641, 1650.

Plessis-Boistault (le), f., c^ne^ de *la Pommeraie*; — ham., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.* — *Le P. Gasteau* (Cass.).

Plessis-Bourré (le), chât., c^ne^ d'*Ecuillé*. — Anc. fief et seigneurie, connu primitivement sous le nom du *Plessis-de-Vent*. — *Plessaiz-de-Vent* 1373 (CC 2), 1462 (G 440). — *Plesseium Venti* 1438 (G 1060). — Il appartenait au milieu du XIVe s. à Roberde de la Haye et advint au XVe s. de la maison des Roches, par mariage, à celle de Sainte-Maure. Charles de Sainte-Maure le vendit par acte du 26 novembre 1462 à Jean Bourré, V. *ce nom*, le ministre favori de Louis XI. A peine entré en possession en 1465, il s'occupait dès 1468 d'y faire édifier le vaste et puissant manoir qu'on y admire encore et dont la décoration s'achevait en 1473, « un des « chasteaux de France, — dit Bourdigné, — « pour ce qu'il contient le plus aysé et mieux « basty ». — Charles VIII y vint souper et coucher le 10 juin 1487, et quelques jours après, l'ambassade de Hongrie y était traitée et fêtée en grand cortége.—Le capitaine, qui l'avait en garde, se déclara pour la Ligue le 16 juillet 1593 et s'y maintint jusqu'au 24 mai 1594, où Leroux, sieur des Courans, surprit la place, assisté de 60 hommes de guerre, à qui la ville d'Angers s'empressa d'envoyer à suffisance des munitions de vins, farine, poudre, mèches et plomb. — La terre échut dans la succession d'Urbain-René du Plessis de Jarzé à Marie-François Savary, comte de Brèves, mari de Clémence de Treslons, et fut aliénée pour les deux tiers en 1730 au profit de François-Joseph d'Andigné; mais un retrait lignager permit une vente nouvelle, qui le 18 novembre 1751 la fit passer tout entière pour la somme de 195,000 livres aux mains de dame Marie Pissonnet de Bellefonds, veuve de Pierre de la Planche de Ruillé Simple tenure autrefois de la châtellenie d'Ecuillé, elle avait englobé et remplacé, avec titre propre de châtellenie, le fief suzerain et y réunissait la seigneurie de la paroisse de Cheffes, avec droits de haute, moyenne et basse justice, 3 étangs, 2 moulins à eau, des bois et de vastes prairies le long de la Sarthe. Après avoir été divisée par plusieurs partages, quoique comprenant encore 440 hect. dont 88 en bois, elle fut vendue en 1851 par les petits enfants du comte de Ruillé, V. *ce nom*, pour la somme de 500,000 fr. à M. Victor Avenant, V. *ce nom*, ancien notaire, d'Angers, qui y vint résider avec son gendre, M. d'Onsembray, et prit à cœur de faire restaurer le château. — C'est un vaste rectangle régulier, de 59 mèt. 70 de façade vers N. et vers S. sur 68 mèt. 35 vers l'O. et vers l'E. à l'extérieur, installé comme dans un îlot artificiel, dont les berges en maçonnerie forment un large promenoir et qu'enceignent de larges et profondes douves vives. A chaque angle s'engage une grosse tour ronde, celle vers S.-E. formant donjon avec couronnement de machicoulis, qui porte en saillie le corps-de-garde sous un double toit pointu, cantonné de tourillons,—la plupart des fenêtres à meneau et surmontées d'un lambel de pierre et de lucarnes armoriées à pignon bordé de choux rampants,—les murs épais de 2 mètres, formés d'un noyau de pierre et de ciment et d'un revêtement de tuffeau. Une cour de 1,300 mèt. de superficie s'encadre entre les dépendances et l'habitation principale, qui occupe le corps transversal vers S. On y admire surtout la salle des gardes, ornée d'un plafond en bois dont les six compartiments comprennent chacun 4 grands tableaux, fin du XVe s., représentant des animaux étranges ou des personnages, et diverses scènes, dont 8 offrent des proverbes en action avec légendes françaises en vers, d'esprit malin, de touche habile, peintes en grisaille, dont la couleur s'est en partie seulement effacée. — A la tour d'angle sur la gauche de la cour, attient la *chapelle* dédiée à *Ste Anne*, dont le pignon et la haute fenêtre à meneaux quadrilobés ressortent sur la façade orientale. Deux magnifiques vitraux y figuraient Jean Bourré et sa femme, Marguerite de Feschal, à genoux, assistés de leurs patrons, avec une *Assomption de la Vierge*. Cette œuvre d'art fut donnée par Mme de Terves au peintre Berton pour prix de deux portraits et a passé pour 6,000 francs à des brocanteurs. — Un pont de

pierre, sur une longueur de 43 mètres 40, donne accès vers N. au portail seigneurial, surmonté de créneaux, et communique d'autre part avec les servitudes, reconstruites au XVIIe s. et protégées par un large fossé. — Dans le bois voisin le seigneur possédait une autre *chapelle* dédiée à *St Gervais*, qui fut bénite de nouveau le 24 juillet 1740, — sans compter ses chapelles seigneuriales attenant aux églises de Bourg et d'Ecuillé. — Cinq dessins du château 1693-1699 existent dans Gaignères, t. VII, p. 67-68, d'autres dans Ballain, Mss. 867, p. 372 et dans Berthe, Mss. 896, t. II, p. 29 et 30 avec un plan, — deux gravures de la face orientale à l'intérieur de la cour, par Hawke, dans l'*Anjou* de M. Godard, et des faces Nord et Ouest par M. Tancrède Abraham, dans son *Album d'Angers* (1876), une lithographie de la face Sud extérieure, par Ciceri, dans l'*Anjou* de M. de Wismes; — d'une des tours dans le *Congrès Arch.* de 1862, p. 304.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 262; E 1124, 1793-1794 et 3027. — Arch. commun. d'Ecuillé et de Soulaire, Et.-C. — Arch. munic. d'Angers BB 45, f. 10. — *Journal* de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 290, 294, 296. — De Wismes, *l'Anjou*, art. de M. Marchegay. — T. Abraham, *Album d'Angers*.— *Maine-et-Loire* du 11 décembre 1834. — *Répert. arch.*, 1868, p. 175.

Plessis-Bourreau, cne de *Brain-s.-l'A.* — *Plexitium Borrelli, Borrellus de Plaxitio* 1230 circa (Bilard, n° 303). — Anc. fief disparu qu'il ne faut pas confondre avec le Plessis-Bourré.

Plessis-Bouteille (le), f, cne de *la Chaussaire*. — *Le Plessis B. alias au Roux alias le Loup de Guichonnet* 1596. — Anc. fief et maison noble relevant de Bohardy. Il emprunta son dernier nom de Jean de la Botaille qui le possédait en 1458; — en est sieur Jacques du Breuil 1596, qui le vend en 1611 à n. h. Et. Lefranc du Bouffay.

Plessis-Brard (le), f., cne de *Tilliers*. — Anc. maison noble dont est sieur Claude de Mayrières, chevalier, 1681, 1687, Jos-Ach. de M. 1732. Aujourd'hui tout a disparu, même l'étang.

Plessis-Breton (le), f., cne de *Vézins*. — *Le Vieux-Plessis* (Rectt).

Plessis-Brun (le), ham., cne de *Bourgneuf*.

Plessis-Charnacé (le), cne de *Soucelles*. — Anc. fief avec manoir noble relevant au XVIe s. de Jarzé et réuni plus tard à la terre de Soucelles. Il appart. au XVIe s. à la famille de Charnacé. Georges de Ch. y fonda le 27 juillet 1567 une chapelle en l'honneur de son patron.

Plessis-Charruau (le), f., cne de *Trélazé*, dans l'anc. paroisse de Sorges. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, domaine du Chapitre de St-Maurice d'Angers, vendu natt le 19 juillet 1791. Il y existait une chapelle de Ste-Catherine, fondée en juin 1577 par le chanoine Jean de Breilrond, dont l'épitaphe s'y lisait encore encastrée dans un mur au XVIIIe s. Elle servait aux paroissiens pendant les temps d'inondation, quand le bourg était envahi par les eaux, qui en janvier 1649 montèrent jusqu'au rocher du Plessis. Comme l'édifice tombait en ruines, le Chapitre en ordonna la démolition le 6 février 1776. La pierre de l'autel fut donnée au curé des Rosiers, sur sa demande, le 17 novembre 1780.

Plessis-Chivré (le), chât., cne d'*Etriché*. — *Plessiacum* 1248 (H Chaloché, II, 91). — Anc. terre seigneuriale de la paroisse, relevant de Juvardeil et appart. depuis au moins la première moitié du XIIIe s. à la famille de Chivré. — En est sieur Geoffroi de Chivré, neveu de l'évêque de Rennes, en 1248; — le duc Louis de Grammont, maréchal de France, mari de Françoise-Marguerite de Chivré, en 1648, qui prenait le titre contesté de châtelain. C'est son beau-frère, si connu sous le nom du Plessis-Chivré, qui se fit tuer « à l'occasion d'un verre de limonade », le 5 janvier 1645, derrière les Carmes, dans un duel, « un des plus beaux combats de la régence », dit Tallemant des Réaux (t. IV, p. 435), par le marquis de Cœuvres. V. aussi le *Journal* d'Ormesson, t. I, p. 240-251. — Catherine de Grammont apporta la terre en dot vers 1690 à Alexandre de Canonville, marquis de Raffetot. — Louis-Alexandre de Canonville-Raffetot, 1780, la vend pour 450,000 fr., à M. Lemarié de la Crossonnière, si connu, dit M. Bougler, pour son immense fortune. Il laissait en 1824 pour héritier M. Ménage; — aujourd'hui M. de Quatrebarbes, qui en a transformé le domaine et, le premier en Maine-et-Loire, y essayait avec succès dès 1841 la culture du houblon. — Le château, édifice du XVIe s., réunit deux corps de logis en équerre, avec double tour d'escalier à la pointe et dans l'intérieur de l'angle. Les servitudes forment un corps en prolongement vers N.-E., terminé par une jolie chapelle, la porte surmontée de l'écu parti des Grammont, avec bel autel à rétable XVIIe s., portant au centre un Calvaire remarquable, et aux deux côtés, des niches avec les statues de Ste Marguerite et de St François d'Assises; — et de plus, à droite, *la Naissance du Christ*, en bas-relief de pierre.

Plessis-Clérembault (le), cne de *Bouzillé*. — Anc. fief avec maison noble relevant de l'abbaye St-Florent, dont est sieur Gilles Clérembault 1394, 1404, Ant. Cl. 1446, 1453, mari de Jeanne Sauvage. — Il y était dû une pipe de vin au sacristain de St-Florent, à charge par lui d'entretenir une lampe allumée dans la chapelle N.-D. de l'église du Marillais.

Plessis-Clérembault (le), ham., cne de *St-Rémy-en-M.* — Anc. fief et seigneurie avec chapelle seigneuriale de Ste-Anne, fondée le 31 mars 1572. En est sieur et y réside Pierre de Laval-Lezay, 1600, 1610, Claude de Laval 1630, Thérèse de la Forêt d'Armaillé, veuve de Villoutreys, 1789. — V. *les Chalonges*.

Plessis-Curé (le), ham., cne de *Liré*.

Plessis-Dabert. — V. *Pl.-Thierry*.

Plessis-David, f., cne de *Cholet*.

Plessis-de-Gesté, de-Juigné, etc., V. *le Plessis*, cnes de *Gesté*, de *Juigné*, de *Vergonnes*, etc.; — ***de-Turbilly***, V. *le Plessis-au-Maire*; — ***de-Vent***, V. *Plessis-Bourré*.

Plessis-Florentin (le), vill., cne de *Chanzeaux*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble relevant de Chemillé. — En est sieur Me Jean de Blavon 1480, — sa veuve Isabeau Breslay 1495, Robert de Blavon 1538, n. h.

Amaury de Gazeau, mari de Marguerite Du Boys, 1621, 1644, Philippe de Gazeau, mari d'Anne Baudry, 1671, 1700, messire Pierre-Marc Jourdan, chevalier, 1768. — Le prieur de Doua devait au seigneur à toute mutation une paire de gants blancs, abonnée à 5 livres. — L'emplacement du château, encore entouré d'un large et profond fossé, est ensemencé en blé. Deux excavations ouvrent sur les caves aujourd'hui pleines d'eau et communiquaient à de longs souterrains en partie écroulés.

Plessis-Fontenelle (le), f., c^ne^ de *Cherré*. — *Le Pl. de Fontenailles alias de Cherré* 1539 (C 105, f. 217). — Anc. m^on^ noble relevant de Sablé. — En est sieur Jean Scollin, écuyer, 1523, 1539, Ysaac Scollin 1623, — Jacq. Lemotheux, 1632, 1636. — Une chapelle y fut bénite le 17 septembre 1631 par le grand-vicaire Eveillon.

Plessis-Galleron (le), f., c^ne^ de *Chazé-Henri*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, grange au devant, jardin, futaie, 1602, relevant de Bédin à une redevance annuelle de gants blancs. — En est sieur Jean Galisson 1602, n. h. Gatien Gal., maître des requêtes ordinaires de la Reine, mari de Madeleine Leloyer, 1667, 1691, messire Gabriel du Tremblier 1720.

Plessis-Garnier (le), ham., c^ne^ de *Faye*. — En est sieur Jean Aveline 1595, n. h. Ant. Peltier 1634, n. h. Pierre Boulay 1727. — Le vieux logis à toit aigu conserve à une cheminée un écusson fruste (XVe s.).

Plessis-Gaudin (le), f., c^ne^ de *Marigné*. — En est sieur Jean de Vrigny 1539, Jean Pollin, mari de Catherine de Vrigny, mort en 1557, Jean de Champagné, mari de Gabrielle de Vrigny 1580 (E 774). — Il fut réuni à la terre de Moiré à la fin du XVIe s. — Le nom en restait à la Noue-Gasnier au XVIIe s. (Mss. 917, f. 10).

Plessis-Grammoire (le), c^on^ N.-E. et arrond. d'Angers (11 kil.). — *Plaissicium Grammatici* 1109 (Mss. 624, t. I, f. 409). — *Pleseiz* 1205 (H.-D. *B* 21, f. 13). — *Plexiacum Gramatice* 1222 (Ibid., *B* 53, f. 9). — *Plesseiacum Grammatice* 1253, 1258, 1265 (G 340), 1222 (Chaloché, t. I, p. 5). — *Parochia Plesseiaci* 1262 (H-D. *B* 53, f. 29). — *Plessaicum Grimout* 1264 (Ibid. *B* 21, f. 29). — *Villa de Plesseyaco Grammatici* 1291 (G 340, f. 75). — *La ville du Plesseys* 1394 — *La ville du Plessis-au-Grammaire* 1413 (G 338). — Sur un plateau, entre Pellouailles (3 kil.), Andart (5 kil.) à l'E., Brain-sur-l'Auth. (6 kil. 1/2) au S. et au S.-E., St-Barthélemy (7 kil.) et St-Silvin (4 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Tiercé à la Loire, traverse du Nord au Sud le territoire et le bourg, abordé à 100 mèt. avant le bourg, par le chemin d'intérêt commun de la Dionnière, qui le relie vers l'O. à la route nationale de Paris, et croisé à 100 mèt. au Sud du bourg par le chemin d'intérêt commun de Fontaine-Milon, qui passe dans toute la largeur de l'E à l'O.

Y naît le ruiss. d'Echarbot.

En dépendent le bourg de Foudon (45 mais., 52 mén., 133 hab.), les ham. de la Bertière (8 mais., 26 hab.), d'Aigrefoin pour partie (9 m., 25 hab.), de la Boitière (5 mais., 30 hab.), de Loiron (5 mais., 19 hab.), de la Vicelle (4 mais., 12 hab.), de la Grolerie (8 mais., 26 hab.), de la Tartentière (7 mais., 18 hab.), de la Bourgeoisie (4 mais., 7 hab.), des Dimetières (4 mais., 9 hab.), de Villeneuve (4 mais., 11 hab.), du Coudray (5 mais., 18 mais.), de la Tinellière (3 mais., 14 h.), et 51 fermes ou écarts dont une quinzaine de deux maisons.

Superficie : 907 hect. dont 180 hect. de vignes, 59 hect. de bois.

Population : 112 feux, *505* hab en 1720-1726 — *128* feux en 1789. — *517* hab. en 1793. — *1,202* h. en 1804. — *1,100* hab. en 1831. — *1,094* hab. en 1841. — *1,034* hab. en 1851. — *945* hab. en 1861. — *898* hab. en 1866 — *908* hab. en 1872, — en décroissance lente mais constante, — dont *320* hab. (101 mais., 116 mén.) au bourg, perdu aujourd'hui en dehors des grands passages.

Nulle industrie — ni commerce que de produits agricoles, blés, vin, surtout de fruits.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Etienne (2 août).

Bureau de poste et *Perception* de Pellouailles.

Mairie installée dans la maison du *Pin-Doré*, acquise par contrat du 21 septembre 1844, — avec *Ecole* communale laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* communale laïque.

L'*Eglise*, dédiée à St Etienne (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice remarquable du XIIe s., qu'une restauration récente (1859-1860) a suffisamment modifié (architectes Richard Delalande et Ch. Roques). Le plan présente une croix latine régulière. Vers l'O., le pignon, à portail roman, mutilé et déformé à diverses reprises, a été reconstruit mais en conservant à la partie supérieure un très-curieux *Christ docteur*, couronné du nimbe crucigère et inscrit dans une auréole ovale ; il bénit à la manière latine, des deux doigts de la main droite. A sa droite et à sa gauche se voyaient autrefois le soleil et la lune, — et cette représentation frappait assez par son originalité l'esprit de nos savants du XVIIIe s. pour que les abbés Robin et Olivier, V. *ces noms*, y aient cru voir une œuvre des Druides. La nef, autrefois à baies rondes, basses, sans moulures, XIIe s., a été refaite, les murs et le sol exhaussés, le lambris de bois remplacé par une voûte en pierre. Le reste est antique et comprend un remarquable transept, dont le carré central, à voûte de pierre de style Plantagenet, porte une simple flèche en charpente, à défaut du clocher dont on reconnaît les amorces interrompues ; — l'aile N. éclairée de légères fenêtres à lancettes XIIe s., l'aile S., de fenêtres à meneaux réunis par deux trèfles superposés, où s'ajoute dans le plus large un quatrefeuille ; — par dessus une rosace XVe s. — Suivent le chœur, d'une travée — et l'abside à cinq pans, dont l'arc doubleau retombe sur deux belles colonnes avec chapiteaux, l'un à feuillage, l'autre à figure grimaçante, les nervures cylindriques de la voûte portées sur quatre légères colonnettes, qui en-

cadrent de longues fenêtres plein cintre, bordées d'une double moulure avec petits chapiteaux sculptés. Une simple archivolte plate les couronne à l'extérieur, entre quatre contreforts plats sans décoration. — Rien n'est à signaler qu'une médiocre toile de *Vierge*, avec les statues anciennes de *St Louis*, de *St Etienne*, de *la Vierge*, de *Ste Marguerite*; — dans le chœur, une stalle aux armes de l'évêque Poncet de la Rivière, et quatre énormes cierges que garçons et filles portaient à la procession de la Chandeleur; — un vitrail moderne figurant *St Etienne*; — des reliques de Ste Prudence et de St Félicissime rapportées de Rome en 1772, et une châsse de reliques inconnues. — On y vient en pélerinage, — sur le renom incompris du Grammoire ou *Grimoire* local, — pour la guérison des sortiléges et des infirmités d'esprit ou de tempérament.

La cure a été construite en 1829-1830.

La section de Foudon, V. *ce nom*, forme une paroisse succursale avec église, cure et cimetière.

Aucune trace antique n'est signalée, si ce n'est l'ancien grand chemin pavé de larges dalles, qui traversait le bourg et se dirigeait à Angers par les Banchais. — Foulques Réchin fit don en 1109 aux chanoines de St-Maurice d'Angers du domaine, qui prit plus tard titre de châtellenie et relevait du château d'Angers. L'église resta jusqu'à la Révolution soumise en toute exemption à la loi diocésaine du Chapitre, qui conférait la cure présentée par le chanoine semainier. Il est à croire que dans l'origine elle était affectée spécialement à l'office du maître-école, *scolasticus*, *grammaticus*, dont le nom lui est resté. — Aux XVIIe et XVIIIe s. les chanoines servaient au curé une indemnité de 20 l. par an pour qu'il fît l'école et contribuât aux réparations de l'église.

Curés : Olivier *Lairault*, carme d'Angers, docteur en théologie, 1549. — Laurent *Lemanceau*, 1570, † le 22 mars 1585. — Martin *Templer*, † le 6 août 1609. — Laurent *Lasse*, 1609. — Symphorien *Lasse*, 1625, † le 2 novembre 1639. — Pierre *Gaillard*, 1642. — Pierre *Cloquet*, 1644, † le 29 janvier 1679, âgé de 79 ans. Il a laissé dans le registre des mariages de 1653-1659 un petit Traité (7 pages), écrit de sa main, *De septem peccatis mortalibus*, incomplet et qui ne comprend que le péché d'orgueil, *superbia*. Le 14 février 1652, mercredi des Cendres, les bandes allemandes et polonaises de l'armée royale, allant au siége d'Angers, avaient mis au pillage le presbytère et l'église, sous les yeux du curé, « tenu de force les armes à la gorge ». Elles repassèrent le 25 et saccagèrent la paroisse. — Pierre *Paré*, † le 28 février 1703, âgé de 55 ans. — François *Bédouet*, 1703, † le 20 janvier 1732. Son église fut volée dans la nuit du 21 janvier 1729 et perdit notamment 3 calices d'argent. — Julien *Cornau*, 1732, † le 13 juillet 1763, après 31 ans de cure. Il était frère du curé de Saint-Silvin et cousin du curé de Bauné. — René-Jean *Bailly*, V. *ce nom*, anc. vicaire, octobre 1763. La sacristie fut de nouveau dévalisée dans la nuit du 8 au 9 octobre 1775. — Louis-Barthélemy *Briant*, vicaire de St-Silvin, élu constitutionnellement le 21 mars 1791, qui résigne toute prêtrise le 17 pluviôse an II.

On y trouve mentionnée en 1376 l'existence d'une aumônerie.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Angers, de l'Archiprêtré d'Andart, de l'Election, du Grenier à sel et du District d'Angers.

Maires : René *Lelièvre*, 1792-1815. — Benoît *Legrand*, 28 décembre 1815. — Prosper *Hervé*, 14 janvier 1826, installé le 25 avril. — *Blanchet*, 1831. — *Baillergeau*, 20 août 1834. — Pierre *Launay*, 1840, † le 11 décembre 1846. — Eloy *Lemanceau*, 12 janvier 1847. — *Villardry*, 1867, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. E 144, p. 1. — Arch. commun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1861, p. 321. — Brossier, Mss. 656. — D. Houss., XVI, p. 281. — Note Mss. du curé Chesneau (1850), aux Arch. de l'Evêché — Pour les localités, voir *Foudon*, *Longchamps*, *Aigrefoin*, *la Bertière*, *la Valinière*, *le Chêne-Potard*, etc.

Plessis-Greffier (le), chât., cne de *Huillé*. — *Le Plesseiz-Grifer* 1237 (Chaloché, t. II, p. 72). — *Plessiacum-Griffier* 1245 (Ib., p. 85). — Ancien fief et seigneurie, relevant de Durtal, dont est sieur Robert de Montdomé 1245, Jean de la Barre 1379, Hardouin Fresneau 1447, Jean Fresneau 1495, Pierre des Aubus 1540, René des Aubus 1588, mari de Françoise de la Motte, qui est inhumée le 23 mai 1603 dans la chapelle Saint-Eutrope; — René du Breil 1611, sa veuve Suzanne Ogeron 1627, Pierre Lejeune de la Furjonnière, mari d'Anne Eveillard, 1652, Pierre-François Lejeune de Bonnevau, lieutenant provincial d'artillerie en Bretagne, 1690, veuf le 11 décembre 1709 de Claude de Vabres. — Godefroy-Philippe Lejeune de Créquy de Furjon, né au château le 26 décembre 1741, lieutenant en 1756 au régiment de Languedoc, capitaine en 1770, retraité en 1780 avec le brevet de major, y tient résidence et est élu syndic en 1789, puis maire jusqu'en 1792, et de nouveau en l'an VIII, président pour la seconde fois du canton de Durtal en 1814, mort au château le 20 août 1831. — L'habitation actuelle comprend un beau pavillon carré XVIIe s. avec hauts toits mansardés, auquel est adossé un lourd bâtiment terminé par une tourelle ronde, à toit pointu. — A l'intérieur sont conservés les portraits de Pierre Lejeune né en 1669, † en 1706 de blessures reçues au siége de Barcelone, — de son fils Franç. L. de la Furjonnière, commissaire de l'artillerie, 1730, et de sa femme Renée Richer de Neuville, l'un et l'autre en pied, — de leurs fils Charles-Pierre-Philbert-Louis L., tué au Canada en 1756, lieutenant au régiment de Languedoc, et de Gaspard et d'Eustache Lejeune, abbés de St-Maur; — dans une chambre une très-belle fontaine armoriée en vieux Rouen. — La chapelle moderne reste inachevée; on conserve de l'ancienne des bas reliefs représentant les anges portant les instruments de la Passion XVIIe s. — Une magnifique futaie couvre et domine le coteau. On y a déposé divers débris de sculptures provenant de l'ancien château du Verger, notamment la clé de voûte de la chapelle.

Plessis-Mamelot (le), min, cne de *Cheviré-le-Rouge*. — Anc. fief annexé dès le XVIe s. à la

seigneurie de la Fresnaie en Jarzé (E 593-595).

Plessis-Hayault (le), f., c^ne d'*Yzernay*. — *Le Pl.-Airaud* (Cad.).

Plessis-Lambert (le), f., c^ne de *Gonnord*.

Plessis-Launay. — V. *Pl.-aux-Nonnains*.

Plessis-le-Vicomte (le), chât., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*. — Dit souvent surtout jusqu'au XVIIIe s. *le Plessis-Lionnet*, sans doute de Lyonnet de St-Germain qui le possédait en 1466. — Sa seconde appellation rappelle qu'il relevait, comme Meigné, de Beaumont-le-Vicomte, plus tard de la baronnie de la Flèche. — Il appartenait depuis au moins la fin du XVIe s. à la famille Legouz. Antoine Legouz en obtint par lettres de juillet 1691 l'érection en châtellenie, que contesta la dame de Saint-Germain, dame de Meigné. Il acquit de plus par acte du 18 février 1701 les droits honorifiques de la paroisse pour les attribuer à la terre du Plessis. — Y réside en 1779 Louis-Augustin Legouz, chevalier. — Le domaine comprenait les fiefs du Bois, des Guiniers et d'Origné et une mouvance éparse dans 8 ou 10 paroisses. — Il appartient aujourd'hui à la famille de la Bouillerie. Le château formait un corps de logis, terminé par la chapelle, avec quatre tours dont deux aux angles de la façade, et une tour centrale d'escalier, dans une enceinte autrefois de larges douves vives avec pont-levis; au-devant, un haut portail; en dehors, la fuie — et de chaque côté une esplanade entourée de fossés. Les douves aujourd'hui sont comblées, le portail abattu.

Plessis-Lionnais (le), f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*.

Plessis-Macé (le), c^on N.-O. et arr^t d'Angers (13 kil.). — *Plexitium* 1032-1052 (1er Cartul. St-Serge, p. 247). — *Matheus de Plexitio* 1060-1081 (Ib., p. 123), 1174 (Ib., p. 106). — *Matheus de Plaxeicio* (Ronc., Rot. 1, ch. 52). — *Math. de Plaxeizo* 1117 (Cartul. St-Aubin, f. 36). — *Fr. de Placicio Matheo* 1182 (Saint-Aubin, Sacristie, I, f. 1). — *Plexitium Mathei* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 265). — *Ecclesia de Placitio* 1159 (St-Serge, 1er Cart., p. 16). — *Plessiacus Mathei* 1222 (G 871, f. 35). — *La Ville du Plessis-Macé* 1515, 1520 (G Cures), 1726 (Saugrain). — Entre la Membrolle (3 kil.) au N., Juigné-Béné (5 kil. à l'E.), la Meignanne (3 kil.) au S. et à l'O.

La route nationale d'Angers à Craon traverse du S. à l'O. le centre du territoire (1,500 mèt.), à 1,200 mèt. du bourg, qu'y relie un chemin vicinal.

Y naît le ruiss. dit du Plessis-Macé, qui sort de l'étang du Parc, coule de l'O. à l'E. et se jette en Juigné-Béné dans la Mayenne; — 6,500 m. de cours.

En dépendent les chât. du Plessis-Macé et de Marcillé et 30 fermes ou écarts dont 4 de 2 maisons.

Superficie : 797 hect. dont 20 hect. en vignes, 25 hect. en bois.

Population : *59* feux en 1699. — *63* feux, *286* hab. en 1720-1726. — *80* feux, *365* hab. en 1789. — *416* hab. en 1831. — *431* hab. en 1841. — *454* hab. en 1851. — *416* hab. en 1861. — *403* hab. en 1866. — *399* hab. en 1872, dont *202* au bourg (58 mais., 62 mén.), groupe de vieux et sombres logis, perdu à l'écart, au faîte d'un coteau boisé, à l'extrémité S.-O. du territoire en pente vers la Mayenne.

Perception d'Avrillé. — *Bureau de poste* de la Membrolle.

La *mesure* locale comptait 12 boisseaux au setier, valant 17 boisseaux 1/2 des Ponts-de-Cé. Une autre mesure dite *le boisseau paré*, tenait 5 boisseaux 3/4, mesure ancienne d'Angers.

La *Mairie* occupe, au-dessus de l'*Ecole mixte* (Sœurs de Ste-Marie de Torfou), une belle salle, où conduit un escalier à ciel ouvert; — le tout reconstruit par adjudication du 4 octobre 1847, en même temps que le *presbytère*, — et sur ses dépendances. — Un peu plus loin, vers N., *lavoir* public.

L'*Eglise*, sous le vocable de St-Pierre, fut conservée à simple titre d'oratoire, par le décret du 9 avril 1791, supprimée par l'ordonnance épiscopale du 20 février 1809, qui réunissait la paroisse à la Membrolle et rétablie en succursale par une nouvelle ordonnance du 21 décembre 1825. C'est une simple nef XVe s , sans chapelle ni chœur (25 mèt. 55 sur 7 mèt.). D'étroits réduits à droite et à gauche abritent les autels neufs de la Vierge et de St Antoine. Le fond plat s'éclaire d'une fenêtre à double meneau quadrilobé, où restent quelques débris de vitraux XVIe s. A gauche, dans la dernière travée une baie en anse de panier indique l'emplacement de la chapelle seigneuriale et remplace une cheminée dont le tuyau domine encore le toit.

Aucune trace antique n'a été signalée, pas même de « la vieille voie », encore mentionnée au XVIe s., dans la direction d'Angers à Brain.

Le seigneur du fief, en se retirant pour mourir dans l'abbaye St-Serge d'Angers, donna aux religieux l'emplacement du bourg avec toutes ses libertés et revenus. L'église ne fut construite, ou tout au moins son ressort ne fut constitué indépendant que sous l'épiscopat d'Ulger, qui se disposant à partir pour St-Jacques de Compostelle, détacha du territoire de la Meignanne, en indemnisant le curé, cette paroisse nouvelle (1135-1140).

Les moines y avaient établi un prieuré régulier, dont malheureusement toutes les archives sont perdues. Je n'ai rencontré d'autres noms de *prieurs* que ceux de Gilles *Provost*, mort le 18 juin 1621, Jacques *Cornuau de la Grandière*, chanoine de St-Maurice, 1690, et Franç.-Gaston *de Rochechouart-Faudoas*, installé par procureur, le 7 août 1737. — La métairie des Granges et la closerie de la Perrotterie composaient le temporel. — Les bâtiments du prieuré, attenant vers S. à l'église et, vendus nat^t le 23 août 1791, forment aujourd'hui une habitation particulière.

A l'opposé s'élevait la *cure*, vendue nat^t le 22 brumaire an II et rachetée par la commune en 1821. Les registres n'existent plus qu'en lambeaux, dont les plus anciens remontent en 1545

Curés : Christ. *de la Rogelière*, 1483. — Mahé *de Bois-Joullain*, 1511, 1527. — Etienne *Legoue*, 1541. — Claude *Martineau*, 1561. —

Ant. *Marquis*, † le 14 octobre 1614. — Jean *Blouin*, † le 5 mai 1628. — Jacq. *Belloir*, 1634, 1642. — Jacq. *Bernard*, † le 25 mai 1662. — Pierre *Jameray*, 1664, 1682. — Pierre-Joseph *Eslys-Desroches*, 1687, 1727. — Pierre *Eslys-Desroches*, 1727, † à Angers le 27 juillet 1765. — Pierre *Caillault*, 1766, jusqu'à la Révolution.

Il est fait mention en 1711 d'une *Ecole de filles*, dont la maîtresse demeurait dans une maison dépendant de la chapelle de la Brosse.

Le fief apparaît constitué dès le XIe s. et prête son nom dès lors à une puissante maison de chevalerie, dont le principal seigneur, Mathieu ou Macé, lui laisse à son tour le sien. Mathieu du Plessis, *Matheus de Plaxitio*, se rencontre vers 1060 dans une charte de St-Serge. C'est le fondateur du prieuré. Sa descendance, qui portait *de gueules au treillis d'or*, s'éteint avec Macé III vers 1290 et la terre passe avant 1303, par le mariage d'Isabeau avec Hardouin de Fougeré, à la famille de la Haie-Joulain. Catherine de la Haie, femme de Geoffroy de Beaumont, en fit don en mars 1434 à Louis de Beaumont, son cousin, conseiller et chambellan du roi (septembre 1434), sénéchal de Poitou, et le premier chevalier nommé dans l'ordre de St-Michel. Il se retira sur ses vieux jours au Plessis-Macé et reconstruisit le château et même en 1472 l'église, alors absolument détruite. — Cette année même, dans les premiers jours du mois de juillet, le roi Louis XI l'y vint visiter et a daté plusieurs lettres de ce séjour, — et Charles VIII à son tour le 26 mai 1487. — Thibault de Beaumont fit agrandir les douves et le domaine, tracer et enclore le parc « d'une lieue de « tour ou environ, » comme il l'indique dans son aveu de 1499, en y comprenant les jardins et vergers dans un enclos particulier, quatre étangs, deux viviers et les deux métairies de la Ville-au-Mesle et de la Jaquetterie. Le domaine comprenait les trois châtellenies du Plessis-Macé, de Bitoire et de la Guillaumière et pour cette raison se qualifiait de baronnie depuis le XVIe s., sans titre d'érection connu. La mouvance s'étendait sur 22 paroisses dont une outre Loire, Mûrs, et Courcelles au Maine, et comprenait même le fonds de l'abbaye et partie du bourg de St-Georges-sur-Loire, dont l'église contenait l'enfeu et les tombes levées des premiers seigneurs du Plessis-Macé — Thibault mourut, comme son frère, sans enfants, et sa sœur Catherine, remariée vers 1470 à Eustache du Bellay de Gizeux, hérita en 1510 de la terre. Leur fils René, mari de Marquise de Laval, y donna une réception splendide en juin 1518 au roi François Ier, qu'accompagnaient la reine Claude, la reine-mère Louise de Savoie, Marguerite de Valois, de toute la cour. — Par trois fois, les 10, 13 et 18 mai 1598, des chasses et leurs fêtes y convièrent aussi le roi Henri IV. — Mais déjà la décadence approchait.

Charles du Bellay, connu par les scandales de son union avec Hélène de Rieux et « qui s'amusait « à y faire le roy d'Yvetot », dit Tallement, sauf à en rabattre de beaucoup plus tard, avait été réduit dès 1640 à vendre sa forêt aux entrepreneurs d'une forge; mais la ville d'Angers y mit opposition comme à la ruine du pays. Il parvint au moins à aliéner tous ses droits seigneuriaux et honorifiques dans les paroisses d'Epiré, de St-Germain-des-Prés, de St-Georges-sur-Loire, même son titre de fondateur de l'abbaye vers 1642 au profit du seigneur de Serrant, et finalement vendit par acte du 19 octobre 1649 à Jacques Danès de Marly, évêque de Toulon, le domaine tout entier, pour y fonder une Chartreuse; mais Guy du Bellay de la Courbe réclama dès le 1er juillet 1650 le retrait lignager. Malheureusement, comptant y gagner 50,000 liv., il s'y ruina. Son fils Antoine, cédant sous les dettes, dut en faire abandon à ses créanciers, de qui le 12 mai 1678 Guillaume Bautru, seigneur de Serrant, acquit la terre au nom de Mme de Vaubrun, sa sœur. — Elle a depuis suivi la fortune de Serrant.

On ignore absolument la date de la ruine du château, qu'on ne peut attribuer qu'à l'abandon par ses maîtres et au délaissement absolu. Je l'ai vu encore il y a moins de dix ans (1868) envahi par le ménage et les services d'une ferme. J'ai pu le revoir (30 mai 1876) rendu sinon tout entier à sa splendeur première, au moins aux élégances d'une restauration complète et qui a su conserver au manoir son incomparable enveloppe de verdure. A l'aborder vers S., par le préau, qui s'incline du village, entre deux noyers superbes, apparaît la masse du donjon démantelé, avec son entrée sombre, autrefois à herse et ponts-levis. De ce point, à droite et à gauche, plongent d'immenses et larges douves, bordées au dehors par un petit sentier rustique, mais d'où émerge du fond et sur les pentes tout le désordre splendide d'une végétation puissante, qui prête un charme inouï à l'effet saisissant de la ruine. Au-dessus du bastion à demi écroulé plane une bordure de machicoulis et au-dessus encore, l'étage supérieur du logis avec pignon armorié autrefois de l'écu des Beaumont, dont les supports seuls restent. A l'intérieur de la tour (16 mèt. sur 11), à droite, dans l'angle, le puits; plus loin, le four; les trois étages sont tombés sous les branches d'un immense noyer; derrière pointent les toits des tours et tourelles de défense. — Après l'entrée, franchie à droite, s'ouvre la cour intérieure en pente sensible de l'O. à l'E., avec un second bastion formant issue vers l'E. dans les jardins et dans le parc. A chaque angle de l'enceinte, dessinée en trapèze, se dresse une tour de défense. Deux grands corps de bâtiments en équerre se font face, surmontés vers les douves d'un haut chemin couvert, garni de meurtrières; — à droite, les servitudes et dépendances, écuries, greniers; — à gauche l'habitation seigneuriale, dont l'escalier extérieur en avancement vers l'E. s'abrite d'un large auvent de bois; plus loin, dans l'angle, au-dessus de la porte du rez-de-chaussée en accolade à choux rampants, se replie mollement une admirable galerie, à balcon, brodée d'arcatures tréflées et de réseaux en entrelacs. — Une haute tour d'escalier, mince à la base, large au sommet, termine vers S. le bâtiment. — Six chambres en bas, huit en haut s'y succèdent, dont une avec cheminée à manteau recouvert de bois

sculpté par compartiments de scènes de chasses et d'animaux; — et tout le manoir, récemment décoré des magnificences du luxe moderne, aidé des précieuses épaves du luxe antique, entre lesquelles un lit splendide et surtout des tapisseries sans prix, les plus belles sans comparaison qui se puissent admirer en Anjou, notamment dans le salon, les *Kermesses* de Téniers, œuvre des Gobelins et une suite du XVe s. ou tout au moins des premières années du XVIe, représente en 19 scènes, avec légendes rimées,

> L'ystoire et la figure
> De Jhesus Christ et son Sainct Sacrement
> Depuis Abel et la loy de nature
> Jusques à son cruel crucifiement.

La scène 8 porte cette indication : *Dame Loyse Le Roux, doyenne et dame de chambre de céans*, qui attribue leur provenance à l'abbaye du Ronceray d'Angers. Elles ont figuré en 1858 à l'Exposition d'Angers, dont le livret a reproduit les légendes intégrales (p. 22). — La chapelle, dédiée à St Michel, forme saillie sur la cour, en avant du donjon, le fond éclairé d'une fenêtre à triple meneau, chargé de cœurs allongés et de festons de pierre; au bas, l'autel sculpté; en face, une tribune en bois, et une cheminée entre l'escalier et l'autel; mais l'œuvre attend encore, envahie des débris d'une restauration inachevée. V. un dessin de Berthe, Mss. 896, t. II, p. 45 et une gravure de Hawke dans *l'Anjou* de M. Godard. — Berthe et Hawke ont reproduit aussi le donjon, que représentent une lithographie de M. La Tourette, 1860 (Angers, Barassé, in-8°), une autre de Français dans *l'Anjou* de M. de Wismes, une gravure de M. T. Abraham dans son *Album d'Angers*, 1876. Une lithographie enfin de M. Vétault figure l'angle de la cour intérieure, vers N.-O., avec sa charmante galerie Renaissance.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges-sur-Loire, en 1790 d'Angers. Elle se plaignait surtout en 1789 d'être ravagée par les bêtes fauves, par les lapins et les pigeons seigneuriaux, — et comptait 20 ménages, 60 personnes dans l'indigence. — Elle se trouva bientôt en proie aux misères de la Chouannerie. — Encore en l'an VII, le jour de l'assemblée de la St-Pierre, une bande armée cerna le bourg et enleva tous les gars disponibles.

Maires : Mathurin *Bellier*, 5 novembre 1806. — Jacq. *Vaillant*, 6 février 1807. — Charles-André *Dubois de Maquillé*, 10 février 1813. — Alexandre *Parage*, 7 avril 1815. — *D. de Maquillé*, 12 juillet 1815. — Al. *Parage*, 27 décembre 1817. — René-Théodore *Bourbon*, 1837. — *D. de Maquillé*, installé le 15 janvier 1851. — Alex. *Parage*, 8 juillet 1852, installé le 30. — Jos. *Rétif*, 27 juin 1859. — Alfred *Walsh*, 8 octobre 1876, mort le 21.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 185, f. 19 et C 193; E 1441 et 2299 et Série L. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. mun. d'Angers BB 77, f. 66. — De Wismes, *l'Anjou* — Tallemant des Réaux, *Hist.*, 386. — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, p. 9. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 178. — Bibl. d'Angers, Mss. 989, f. 227. — D. Houss., n° 2515 et XVI, p. 144. — Pour les localités, voir *Marcillé*, *la Ville-au-Mêle*, etc.

Plessis-Macé (le), ham., c^{ne} de *St-Georges-du-P.-de-la-G.* — *Plessiacus Mace* 1246 (Cartul. de Chemillé, f. 88).

Plessis-Malineau (le), chât., c^{ne} de *la Salle-de-Vihiers.* — *L'hotel seigneurial du Plessis Morice dit le Plessis-Mallineau* 1539 (C 105, f. 164). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, relevant de Cernusson, dont est sieur n. h. Jean Malineau en 1455, Roland M. 1539, Charles M. 1644. Hélène Dubois, sa veuve, y fonde le 6 avril 1660 trois messes par semaine dans une chapelle que son fils Claude s'engage à faire bâtir auprès de la maison le plus promptement possible. Elle était en effet achevée, quand il vendit le 13 août 1673 à dame Renée de Brissac, femme de Jacques de Girard, « la terre, fief et « seigneurie, comprenant une chapelle, une mai- « son principale enclose de fossés, cours, aireaux, « jardins, taillis, futaies, étangs, les métairies du « Houx, du Pâtis, de la Salle, le moulin du Pâtis ». — Y réside en 1789 Geneviève-Charlotte de Girard de Charnacé, veuve de Pierre-Théophile de Morand; — aujourd'hui à M. Du Reau, mari de Mlle de Caqueray. Le château, avec parc entouré de murs, a été reconstruit en 1842 par les architectes Lenoir et Chesneau, dont les plans figuraient à l'Exposition d'Angers.

Plessis-Manceau (le), f., c^{ne} de *Chigné.* — *Le P. Monceau* (Rec^t). — Ancien fief relevant du Lude.

Plessis-Marais (le), f., c^{ne} de *Bourgneuf.*

Plessis-Mesle (le), f., c^{ne} de *Carbay.* — *Plessiacum Melle* 1258 (Mss. 767). — *Le Pessis-Mesle autrement dit Saint-François* (Rec^t). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle dédiée à St Mars. — En est sieur Gilles Le Pauvre, chevalier, 1258, Pierre de Tinténiac 1438, n. Jean Dutertre 1602, n. h. Jean de Guiné, mari de Suzanne Dutertre, 1623. Il y existait tout auprès des forges en 1681, 1747, mais les bâtiments s'élevaient sur la partie extrême du domaine, dépendant de la Bretagne. La ferme donne son nom à un ruiss. né dans le département de la Loire-Inférieure, qui traverse et limite en partie la commune de Carbay, pénètre sur la Prévière en entrant dans l'étang du Fourneau et se mêle dans l'étang de la Fendrie ou avec la Verzée; — 4,800 mèt. de cours, formant en partie limite du département de la Loire-Inférieure; — a pour affluents les ruiss. de Carbay, de la Bastide, de la Fontaine-Jeusset, et de la Menesterie. — C'est, je crois, le ruisseau qu'une charte d'environ 1050 (Pr. de Carbay) appelle *fluviolus quidam Verranus.*

Plessis-Métayer (les), f., c^{ne} de *la Pommeraie.*

Plessis-Neuf (le), vill., c^{ne} de *Somloire*; — f., c^{ne} de *Vézins.* — V. aussi *Fromenteau.*

Plessis-Notre-Dame (le), f., c^{ne} de *Durtal.*

Plessis-Papin (le), f., c^{ne} de *Chemillé.*

Plessis-Prévôt (le), c^{ne} de *Bouzillé.* — Anc. maison noble relevant de la Bourgonnière. En est sieur Jean de la Haie, 1409, Catherine de la Court, veuve de Louis de la Couture, 1539, Cené de Rougé 1612.

Plessis-Raganne. — V. *Plessis-Thiour.*

Plessis-Raget (le), c^ne de *la Poitevinière.* — Anc. fief relevant de la Chaperonnière en Jallais. — En est sieur Jean de la Roche 1456, Yvon de Villeprouvée 1481, Ant. Cuissard 1540, René Cuissard 1550, Jeanne Lemaçon, femme de Gilles de la Faucherie, 1663, 1678.

Plessis-Raimond (le), chât., c^ne de *Saint-Laurent-de-la-Plaine.* — *La maison noble, fief et seigneurie du Pl.-R.* 1539 (C 106, f. 225). — En est sieur François de Blénouveau 1498, 1500, qui ayant fait placer ses armoiries dans le chœur de la paroisse, en fut empêché par le seigneur de la Jaltière, mais en même temps autorisé à faire bâtir une chapelle de 20 pieds de large à droite du chœur avec vue sur le grand autel; — Jacques Legay, écuyer, 1539, — Georges Louet, abbé de Toussaint, par acquêt judiciaire du 29 juillet 1599 sur Louis Legay, mari de Marquise Duboys, Charles Louet 1643, — n. h. René Moreau, écuyer, échevin d'Angers, par acquêt du 26 janvier 1649, — Anne Gilles de la Grue 1755 et par partage du 10 juillet 1762 Alexandre-Victor Gilles de Fontenailles. Jacques-Marie Drouet d'Aubigny, mari de Charlotte-Victorine Gilles de Fontenailles, a vendu le 28 octobre 1841 le domaine à M. Alexandre Garreau, qui a fait reconstruire le château sur l'emplacement du manoir primitif incendié pendant la guerre de Vendée, au centre de l'ancienne enceinte carrée des douves, cantonnée autrefois de 4 tourelles, dont 2 sont conservées. Une avenue d'antiques châtaigniers y amène, dont quelques-uns superbes.

Plessis-Renier (le Petit, le Grand-), ff., c^ne de *Tilliers.*

Plessis-Renou (le), f., c^ne du *May.* — *Le lieu et métairie du Pl.-R.* 1540 (C 105, f. 220), relevait de Gonnord pour la moitié qui dépendait de l'Anjou et appartenait à Louis de Cierzay.

Plessis-Richard (le), f., c^ne de *Champtoceaux.* — *Une métairie appelée le Pl.-R.* 1540 (C 106, f. 143). — Appartenait à Jean de Savonnières.

Plessis-Rougebec (le), f., c^ne de *Montigné-les-R.* — Anc. fief et seigneurie qui conserve le nom d'une famille de chevalerie nommée dès le XIIe s. dans les chartes de Chaloché, Geoffroi Rogebec en 1120, Math. Rochebec, *miles*, en 1244. — En est sieur Jean du Dresnay 1435, Franç.-Alexis-Fréd. de Larochefoucault Liancourt en 1790, sur qui la terre est vendue nat^t le 22 pluviôse an III.

Plessis-Saillant (le), f., c^ne de *la Chapelle-St-Florent.* — Anc. fief et seigneurie dont est dame Lucette Pelaud, qui rend aveu en 1400 à l'abbaye Saint-Florent-le-Vieil, — Jean Chaperon 1491, Jean Duplessis 1506. La terre, réunie à la Bourgonnière, est aliénée en 1659 par Louis de Cossé-Brissac à Françoise Grimault, veuve de Louis de Sesmaisons et rachetée vers la fin du XVIIe s. par les seigneurs de la Bourgonnière.

Plessis-Salva (le), ham., c^ne de *la Poitevinière.* — *Le Pl.-Sallemart* 1550. — *Le Plessis-Salvart* 1658. — Anc. fief et seigneurie relevant du Gué-Aussant, avec ancien château fort, ruiné sans doute dans les guerres du XVe s. et réduit au XVIIe s. en simple tenure sans habitation. Gilles de la Faucherie, écuyer, mari de Jeanne Lemaçon, rend aveu en 1658 de cette « métairie non hébergée quand à présent, de « laquelle est seulement enclos l'aireau de grands « vieux fossez avec apparence de forteresse, s'y « tenant encore de vieux fondements à chaux et « sable ». — Elle appartenait au XVIe s. à la famille Cuissard et en 1550 au curé de Trélazé, René Cuissard, mais à titre viager seulement, pour revenir à son frère aîné François.

Plessis-Thierry (le), f., c^ne de *la Salle-de-Vihiers.* — *Le Plessis-Th. alias Dabert* 1777 (Tit. de la Frapinière). — *Le Pl.-Théry* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Jean Dabert, licencié ès-lois, qui rend aveu en 1497 « pour ses bois, vergers, carrouers, issues, « garennes à connils avec le refuge d'icelle », mais il n'y paraît pas encore exister de manoir seigneurial; — Marie Dabert en 1515. — Le château fut sans doute bâti vers la fin du XVIe s. et était encore au XVIIIe s. entouré de ses fossés. — En dépendaient dès lors, un moulin à vent, les métairies de la Baudouinière et de Roguenet et une borderie au Breilhouet. Saisie sur Philbert-Emm. de la Bérandière, la terre fut acquise par René de St-Offange le 11 janvier 1621 et réunie à la Frapinière.

Plessis-Thiour (le), chât., c^ne de *Saint-Georges-des-Sept-V.* — *Le Plessaiz-Thiourt* 1378 (Tit. de Trèves). — *Le Plessis-Raganne* 1612 (Greffe de Saumur). — Anc. fief et seigneurie relevant de Trèves. — En est sieur Jean Mallart, valet, 1378, Guyon Delaroche, par sa femme Jeanne Rabouenne, 1432, François du Cloystre 1452, 1473, Amaury de Créhallet, par sa femme Jeanne du Cloystre, dont l'aveu de 1529 donne le portrait peint dans la panse du D initial, Louis du Bellay 1540, Charles du Bellay 1583, 1586, Robert du Bellay, gentilhomme huguenot, 1612, 1619, Jérémie Maubert, sieur de Coibray, mari de Charlotte du Bellay, 1680, 1701, Jérémie-Philippe Maubert de Coibray 1775, 1783. La terre fut vendue nat^t le 15 messidor an IV pour les 2/3 seulement saisis sur les deux frères Maubert de Coibray, émigrés, par indivis avec l'autre tiers resté aux droits de leur sœur Adélaïde; — le tout revenu à la famille est passé par héritage de sa mère, née Maubert, à M. Poitevin, anc. maire; — aujourd'hui à sa veuve. Le seigneur avait été autorisé par le baron de Trèves en 1636 à mettre une litre et ses armoiries dans l'église de St-Georges et à y avoir sa sépulture. — L'habitation ancienne, de 50 pieds de long sur 20 de hauteur, menaçait ruine depuis longtemps. Elle a fait place à un logis moderne, près duquel d'immenses caves, longtemps exploitées en carrières, forment un cellier incomparable pour loger l'abondante vendange que récolte le domaine.

Plessis-Tilleau (le), f., c^ne du *May*, vendue nat^t sur d'Andigné le 7 floréal an VI.

Plessis-Tison (le), f., c^ne de *la Salle-de-Vihiers.*

Plette (la), ruiss., né sur la c^ne de *la Chapelle-Hulin*, près le Bouillant, s'y jette dans l'Araise; — 1,500 mèt. de cours.

Pleurière (la), f., c^ne de *Louvaines*.

Pleurs (*Jean* de). dit d'*Espoir*, fonde à Angers le premier prêche clandestin de l'église réformée. Il est appelé *le sieur Désespoir* par l'inquisiteur Remy Ambrois, dans la sentence du 22 août 1556, qui le condamne par défaut à être brûlé vif, avec ses adhérents, sur la place du marché d'Angers.

Haag, *France protest.* — *Documents*, à la suite de l'*Invent. des Arch. de la Mairie d'Angers*, p. 377.

Pligères (les), f., c^ne de *Durtal*.

Plineraie (la), f., c^ne du *Louroux-Béc.*, dépendance du bénéfice de St-Sébastien, vendu nat^t le 7 février 1781.

Plinière (la), f., c^ne de *Chaudron*; — f., c^ne de *St-Quentin-en-M.*

Plisson (le), cl., c^ne de *Soulaines*.

Plissonnière (la), c^ne de *Durtal*. — *La Pellissonnière* 1607 (Et.-C. de Fougeré). — En est dame Marie de Champlays; — en est sieur Jacques Dosdefer, chanoine de Jarzé 1617, René de Grignon 1660, Charles de Grignon 1708; — ham., c^ne *St-Rémy-en-M.* — En est sieur Damien Parent, écuyer, 1652, n. h. René Angevin 1724; — (la Petite-), f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, détruite depuis 1790.

Plissonnière-Neuve (la), f., c^ne de *Liré*.

Plissonnière-Vieille (la), f., c^ne de *Liré*, détachée au XVIe s. du domaine de Liré et vendue à Franç. de la Pouèze.

Plochère (la), f., c^ne de *Brion*. — *La Pelotière* (Cass.). — En est sieur René de Lescrivain 1614, 1635, qui avait épousé à Chaumont d^lle Anne de la Roche le 2 mai 1622. — Le logis sert de refuge en 1614 à des habitants de Beaufort, chassés par les gens d'armes.

Plongeon (le), ham., c^ne de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Plonnière (la), f., c^ne d'*Yzernay*. On s'y souvient encore qu'en 1796, un groupe de trois *chauffeurs*, venus pour envahir la ferme de nuit, y fut abattu coup sur coup par la hache d'un brave paysan du nom de Cigogneau, appelé au secours par les femmes. V. *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 241. — Elle a été léguée par Mlle Cossin pour la fondation de l'hopital de Maulévrier. — V. *l'Eperonnière*.

Ploquin (*Jacques-Martin*), né à la Daguenière en 1746, prêtre et économe du séminaire de St-Sulpice de Paris, réfugié à Orléans pendant la Terreur, y fut arrêté dans la nuit du 11 au 12 septembre 1793 et exécuté à Paris le 28 février 1794.

Ploterie (la), f., c^ne de *Chemillé*.

Plotière (la), f., c^ne d'*Avrillé*.

Plotinière (la), f., c^ne de *Clefs*; — f., c^ne de *Brain-sur-l'Authion*. — *La Peloquinière* 1397 (H.-D. *B* 52). — Ancien domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers, par donation en 1397 de Berthelot Bertrand.

Plouterie (la), f., c^ne du *Guédéniau*. — *La Proulerie* (Cass.).

Plouvier, famille de maîtres architectes et sculpteurs en grand renom à Angers durant les XVII-XVIIIe s. — (*Antoine-Léger*), fils de Bon P. et de Jeanne Leclerc, marié le 29 juin 1643 à Marguerite Thomas, fille aussi d'un maître de pierre, avait travaillé en 1642 avec Charpentier et Moynard à la façon « de fort belles figures en « bosse, représentant l'*Adoration des Rois* », derrière le tabernacle de N.-D.-de-Sous-Terre. Il signe deux marchés avec l'abbé de St-Maur en 1672 (26 janvier), pour l'autel de la Vierge, avec figure de Notre-Dame de 4 pieds de hauteur, en pierre, et le 4 mai 1675 pour la façon de trois figures de bois, de hauteur de 2 pieds 1/2, « scavoir un crucifix mort, une N.-D.-de-Pitié et « un St Jean l'Evangéliste, estoffez de blanc poly « et de filets et bordures d'or, le renvers des « manteaux et robbes d'azur, les visages et mains « de carnation aussi bien que le crucifix. » — On citait encore de lui une N.-D.-de-Bon-Secours (1665) dans l'église de Bléré près Châteaubriant et à Angers deux belles statues de pierre de St Sébastien et de St Roch, qui décoraient les deux premières chapelles, à droite et à gauche de l'église St-Serge. Il est l'auteur du tombeau du doyen Gabr. Constantin, encore existant dans le chœur de St-Maurice, dont l'épitaphe sur marbre noir en lettres d'or porte la signature *Plouvier feci*, et de celui du fils du maréchal d'Hocquincourt, dans l'église St-Augustin près Angers.— Il avait pris à rente de la ville en janvier 1656 un terrain en Boisnet pour y bâtir une maison, dont le portail était surmontée d'une Vierge. Il fut inhumé le 28 juillet 1683 aux Carmes; — sa veuve, âgée de 65 ans, le 22 février 1690. — (*Denis*), fils du précédent, né à Angers le 1er avril 1646, est employé en 1683 à la décoration du jardin de l'Hôtel-de-Ville, † le 19 mai 1699. — (*Pierre-Philippe*), frère du précédent, né à Angers le 15 avril 1652, mari de Jeanne Bachelot le 18 février 1692, employé par la ville en 1683 et en 1686 à l'ornementation de la mairie, en 1693 à la sculpture de la porte Grandet, par le Chapitre St-Pierre en 1711, avec son frère Jean-Baptiste, à la restauration des statues de l'église; — meurt au plus tard dans les premiers mois de 1712. Sa signature figure à un marché de 1685 (GG 29). — (*Jean-Baptiste*), frère des précédents, né à Angers le 30 août 1648, mari de Suzanne Charpentier 1688, veuf le 14 avril 1708, † le 6 janvier 1726, est inhumé le 7 à Briolay. Il signe au baptême de la fille du peintre Durand, 8 juin 1677 (GG 121). — (*Jacques*), 1705. — (*Philippe-René*), mari de Jeanne Gabory, 1742, était installé en juillet-août 1735 au presbytère de Challain, occupé de la confection des autels et statues de Notre-Dame et de St Pierre. Il avait fait en 1733 pour l'église de Montreuil-Belfroy les statues de St Etienne et de St Sébastien qui ont été enfouies dans le cimetière en 1861 —. Il meurt à Angers le 28 septembre 1758, âgé de 55 ans

Arch. de M.-et-L. H *Hist. de Lesv.* et Abbaye de Saint-Maur. — *Revue d'Anjou*, 1853, t. I, p. 336. — Lebreau, Mss., t. III, p. 53.— *Bullet. de la Soc. Ind.*, 1843, p. 78. — Arch. mun. BB Conclusions et Et.-C. GG. — Arch. comm. de Briolay, St-Silvin, la Potherie, etc.

Pinchère (la), f., c^ne de *la Tessoualle*.

Pincherie (la), cl., c^ne de *St-Sigismond*.

Plumaison (la), c^ne de *Briolay*. — *Le canton de Pl. autrement dit Haye-Mousse* (Censif et plan de 1760).

Plumelson, c^ne de *Villévêque*. — *L'hôpital de Pl.* 1680. — Anc. domaine de la commanderie du Temple d'Angers, comprenant autrefois deux corps de logis, avec jardins et futaies. V. les terriers et plans du Temple.

Plussin, c^ne de *Savennières*.

Poblère (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Roussay*.

Pocé, vill., c^ne de *Distré*. — *Villa Pociacensis* vi^e s. (Bolland., *Sept.*, iv, p. 72). — *Villa nomine Poziacum in pago Andegavense* 843 (Liv. d'A., f. 24; Liv. R., f. 20). — *Villa Porciacum* 845 (D. Bouq., VIII, 481). — *Pociacum* 1030 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 25), 1061 (Liv. R., f. 28). — *Poceium* 1035-1060 (Ronc., Rot. 1, ch. 35), 1138 (Liv d'A., f. 33). *Poziacum* 1040-1055 (Liv. N., ch. 271). — *Pocheium* 1155-1162 (2e Cartul. St-Serge, p. 92). — *Poce* 1129 (Ronc., Rot. 3, ch. 8), 1161 (St-Serge, 1er Cart., p 149,, 1162-1168 (Ib., 2e Cart., p. 363). — Villa gallo-romaine, placée au milieu des bois, dans l'angle intérieur et à quelque distance de l'entrecroisement des voies d'Angers et de Doué à Saumur. A 300 mètres vers S.-O. un informe amoncellement de blocs de pierre, dit *la Butte-à-Matto*. V. *ce mot*, restes d'un galgal et de dolmens détruits, atteste le séjour d'une population aux temps les plus antiques. — C'est dans cette villa — et non à la Possonnière, comme le répètent l'un après l'autre sans exception tous les légendaires et écrivains modernes, — que la *Vie de St Maurille* place la naissance et la résurrection d'un enfant qu'on dit être saint René. — Le territoire faisait partie du domaine royal et fut donné par Charles le Chauve à l'abbaye St-Florent en 843, sauf quelques tenures attribuées à l'abbaye St-Maur. Le tout constituait au xie s. un fief important, relevant du château de Saumur, aux mains d'une famille puissante de chevalerie, qui paraît s'éteindre au xiiie s. — En est sieur Olivier de Daon 1231, Baudouin d'Ucé 1272, Olivier d'Ucé 1380, Pierre de la Rocherousse 1388, sa veuve, Marie de Ste-Maure, 1419, 1425, Charles de Kainmerck, mari de Marguerite de Rocherousse, 1449, 1487, pour moitié par indivis avec Guy de Laval; — Gilles de Laval 1536 et René Goullard, par indivis, ce dernier acquéreur pour moitié le 29 avril 1529 de Françoise de Kainmerck, Jacques de l'Hôpital 1560, René du Riveau 1607, Gilles de la Dufferie 1617, 1635, René de la Dufferie, qui vend le 21 octobre 1644 au maréchal de Maillé-Brézé toute la terre, réunie par suite au comté de Trêves. — La quintaine se tirait par les tenanciers dans les Chardonnets de Saumur, et des redevances nombreuses frappaient les passants sur les deux routes. — Les chaudronniers notamment devaient entrer au château et offrir leurs services, pour prix d'une miche de pain et d'une chopine de vin; les marchands verriers présenter leur plus beau verre, — et « les femmes jolies » s'y assembler le jour de la Trinité et y danser, sous peine d'être pourchassées avec la pique. — Le château, enclavé entre deux collines, comprenait quatre grosses tours reliées par de hauts remparts avec meurtrières, qu'entouraient de profondes douves pratiquées dans le tuffeau. Un pont-levis menait au portail qui se dresse encore debout, entre ses deux grosses demi-tours rondes, avec couronnement de hauts créneaux et de machicoulis; au centre apparaît la trace de deux écussons effacés. Le chemin de ronde aboutit à un haut logis carré, plaqué sur le flanc d'une grosse demi-tour ronde, semblable à celles d'alentour; le reste des constructions est écroulé.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 67; 145 et 150. — Bodin, *Saumur*, t. I, p. 172-175 et 410. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A.*, t. V, 2e série. — D. Bétancourt. — Mss. 989.

Pocé, f., c^ne de *Vivy*.

Pocha. — V. *la Pouèze*.

Pochaie (la), f., c^ne de *la Pouèze*. — *La Pochois* 1672 (E 1545); — f., c^ne de *la Prévière*; — cl., c^ne de *St-Clément-de-la-P.* — *La Pochôuaye alias Pochuaye* 1464 (G 27). — Appart. au xve s. à la famille de la Crossonnière, — à Marguerite Fauquereau au xvie, et par héritage à Pierre Delorme sur qui elle est adjugée à Marin Jamet 1631; — en est sieur Et. Nepveu de la Hamardière 1724.

Pochaude (la), f., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*; — donne son nom souvent au ruiss. de la Grellerie; — ham. et m^in, c^ne de *la Varenne*. — *Peauchaude* (Et.-M.).

Pochaudrie (la), f., c^ne de *Feneu*.

Poché-Durocher (*Julien*), né à Laval le 29 juillet 1755, ancien lieutenant-colonel réformé de maréchaussée, nommé lieutenant-colonel de gendarmerie nationale le 12 juin 1791, avait établi à Cholet une manufacture et y commandait en 1793 la garde nationale. Aux premiers troubles du 4 mars, il se porta avec un officier et cinq hommes au milieu des groupes hostiles. Aussitôt assailli, il fut terrassé et eut la jambe mutilée et presque sciée avec son propre sabre. A la première nouvelle de la déroute du 14 mars, il se releva de son lit pour se traîner, appuyé sur sa canne, à la municipalité et organiser la défense; mais bientôt entouré sur la place du Château, il ne dut la vie qu'à une femme qui l'arracha aux menaces et aux coups des paysans. Après le passage de la Loire, il reprit le commandement de Cholet et de sa garnison de 500 hommes et à la paix fut des premiers à rouvrir sa fabrique de tissage, qui devint une des plus importantes maisons du pays. Il figure en l'an IV dans la fameuse *Commission des Onze*, V. t. I, p. 705 — et meurt le 23 janvier 1811.

Gellusseau, *Hist. de Cholet*, t. II, p. 203-206, 290. — Savary, t. I, p. 67 et 78. — Arch. de M.-et-L. Série L.

Pocherie (la), f., c^ne d'*Andard*.

Pochetière (la), f., c^ne de *Cholet*. — *La P. du Grand Cholet* 1675. — En est sieur Hardy Robin de la Tremblaie 1457. — Sur un pré en dépendant dit de la Pierre se dresse un peulvan nommé *la Pierre-Plate*, haut de 2 mèt. 10 sur 4 mèt. 50 de circonférence, de 0^m,10 d'épaisseur,

M. Millet en donne un dessin, pl. LXV. A quelque distance, dans le même pré, gisent sans ordre d'énormes blocs; — (la Grande-), f., c^ne de *St-Pierre-M.*, vendue nat^t sur de Rougé le 27 germinal an VI; — (la Petite-), f., c^ne de *Cholet*. — *La P. du Petit Cholet* 1675.

Pochetières (les), f. et m^in, c^ne de *Charcé*; — cl., c^ne de *Juvardeil*.

Pochetterie (la), m^on b., dans le bourg de *Corzé*. — *La Rochellerie* (Cass.). — *La Prochellerie* (Et.-M.). — Ancien domaine de la fabrique de St-Pierre d'Angers, vendu nat^t le 9 brumaire an IV; — c^ne de *Montfaucon*, maison où était installée l'aumônerie.

Pochinière (la Grande, la Petite-), m^on b. et f., c^ne de *Bécon*.

Pochonnerie (la), f, c^ne de *Somloire*. — *La Porch.* (Cass.).

Pocquet de Livonnière (*Claude*), fils de Guillaume P., bourgeois, et de Marie Quentin, est né, — non en 1652 à Angers, au dire de tous les auteurs, — mais bien le 18 juillet 1651 à la Gravoire, c^ne de Valetz (Loire-Inférieure). La famille ajoutait à son nom celui d'un petit domaine, sis en la paroisse d'Evrune (Vendée). — Le jeune Claude fut mis au collége de l'Oratoire d'Angers et s'y distingua par une intelligence précoce et une fermeté de raison, qui à la mort de son père autorisèrent ses proches à l'émanciper, quoi qu'il n'eût encore que 14 ans. Sa philosophie terminée par des thèses soutenues avec éclat, il se mit à l'étude du droit, qu'il quitta un instant pour la carrière militaire, et son courage et sa résolution l'avaient déjà mis en évidence, quand des intérêts de famille, en exigeant son retour en Anjou, le rendirent à ses premières études. Il prêta le serment d'avocat au Parlement de Paris et y fit premières armes contre Denis Lebrun, le célèbre auteur du *Traité des Successions*. Des portraits d'avocats, que le jeune débutant s'était amusé à tracer en quelques heures de loisir, ayant circulé manuscrits, contre son intention, par l'infidélité d'un cousin, chez qui il logeait, Claude Pocquet eut forte affaire de calmer l'orage de susceptibilités et de jalousies mesquines, que pareil ouvrage ne pouvait manquer de soulever. Il le supprima pourtant de son mieux et si bien, que son fils n'en put prendre connaissance que dans le cabinet d'un amateur de curiosités. Divers exemplaires avaient néanmoins échappé aux recherches de l'auteur et l'un d'eux servit ensuite à l'abbé Lambert, pour publier l'ouvrage, avec force changements et omissions, dans son *Histoire littéraire de Louis XIV* (Paris, 1751, in-4°, t. I, p. 448) sous le titre de *Sentiments de Cléante sur quelques-uns des plus fameux avocats plaidants au Parlement de Paris*. De guerre lasse, Pocquet revint à Angers et s'y établit en 1680 dans une place de conseiller au Présidial. Sa compagnie le choisit en 1684 pour régler un procès, qu'elle soutenait depuis dix ans contre la Prévôté, en même temps que la Ville le chargeait de solliciter l'établissement d'une Académie de Belles Lettres, dont il discuta, dit-on, le projet avec le roi lui-même. Il en fut naturellement nommé directeur, puis successivement chancelier et secrétaire perpétuel. En 1688 il remporta le prix d'éloquence à l'Académie de Villefranche. Il retourna à Paris en 1689 pour soutenir le projet de transfèrement de l'Hôpital Général d'Angers dans le prieuré de Lévière, et s'y trouvait encore, lorsque le chancelier Boucherat le choisit, sur la présentation du Présidial, pour la place de professeur de droit français à la Faculté d'Angers, vacante par le décès de Jean Verdier. Il y fut installé dès le 3 juin 1689 et peu après élu recteur de l'Université. Il dut alors redoubler de travail pour suffire à sa double charge de professeur et de conseiller avec une assiduité, dont la ville lui rendit à l'occasion témoignage (28 août 1691); mais sa santé ne tarda pas à s'altérer. A peine rétablie, des imprudences de zèle la compromirent de nouveau. Ne se sentant plus bientôt en état de remplir les devoirs de professeur, il rappela de Paris en 1711 son fils aîné, Gabriel, qui le suppléa jusqu'en 1720. Claude Pocquet lui fit alors l'abandon complet du titre et de la chaire et dut même renoncer à tout travail public, se bornant à recevoir dans son cabinet les nombreux plaideurs, les pauvres gens surtout dont il se fit tout entier le conseil et l'arbitre. Assailli à son tour de procès personnels, il s'était rendu à Paris pour sortir de peine, quand il y tomba malade et mourut le 31 mai 1726. On l'inhuma dans l'église St-Sévérin. — Son portrait, par le peintre Barillot, est conservé au Musée d'Archéologie d'Angers. — Il avait épousé le 26 avril 1680 la fille d'un avocat, Renée Quatrembat, morte le 24 janvier 1708, après lui avoir donné cinq fils, dont deux morts tout enfants, et six filles, dont cinq entrèrent en religion, trois à la Visitation, deux aux Ursulines. — « Vous ferez, disait-il à l'aîné de ses « fils, ce que vous entendrez après moi; je redoute « la qualité d'auteur. » Aussi ses discours académiques, ses cahiers de droit, ses consultations furent volontairement sacrifiés. Il avait pourtant publié : *Eloge de M. Pageau, avocat*, dans le *Mercure Français*; — et les *Coutumes du païs et duché d'Anjou, conférées avec les Coutumes voisines et corrigées sur l'ancien original manuscrit, avec le Commentaire de M. Gabriel Dupineau* (Paris, J. B. Coignard, 1725, 2 vol. in-fol.). C'est le principal titre de sa réputation hors de sa province. « Dans « la première partie, chaque article, dit M. Mé« tivier, est suivi d'une discussion complète, « qui embrasse toutes les faces de la pratique. « La seconde partie, dégagée des entraves du « Commentaire, aborde toutes les questions im« portantes. C'est une suite de traités sur les « matières féodales, les privilèges seigneuriaux, « les prérogatives cléricales. La loi y est éclai« rée par ses origines, par l'histoire, par tous « les arrêts de doctrine et d'intérêt général. » Il en préparait une seconde édition quand il fut surpris par la mort. A la suite de son *Commentaire*, il a réuni une série d'*Arrêts Célèbres*, qu'il discute avec autorité et qui sont une mine précieuse pour l'histoire anecdotique de l'Anjou. — Son *Traité des Fiefs* (Paris, 1729, 1756 et 1771,

in-4°) fut donné par les soins de son plus jeune fils, Jean-André. — Quant au Traité des *Règles du Droit français* (Paris, 1730, 1732, 1737, 1744 et 1768, in-12) il est en partie l'œuvre de son fils aîné, Gabriel. V. *Journal de Trévoux*, novembre 1730, p. 2084 et mars 1768, p. 389. — La Bibliothèque d'Angers, parmi ses manuscrits, possède de Claude Pocquet de Livonnière, outre son *Commentaire des Coutumes*, dont l'imprimé diffère par des modifications notables, deux *Recueils* autographes *de Sentences et Décisions du Présidial d'Angers depuis 1681 jusqu'en 1725* (Mss. 342, in-4° vélin, de 214 ff. et Mss. 343, in-4° papier, de 265 ff.); — et la Bibliothèque de Tours, un *Traité des Lods et Ventes*, 1713, en dix chapitres (Mss. 666).

Pocquet de Livonnière (*Claude-Gabriel*), fils du précédent, né le 21 octobre 1684, à Angers, était docteur en droit à 22 ans (1706) et débuta dès l'année même au barreau du Parlement de Paris. Rappelé à Angers, il s'y fit agréger au concours pour une chaire vacante dans l'Université et dès 1711 prit de son père la suppléance de celle de droit français, dont il passa titulaire en 1720. Depuis le 6 juin 1714 il était de l'Académie d'Angers et à chaque réunion il ne manquait guères de présenter à ses collègues quelques-uns de ces nombreux travaux, où il a abordé les questions les plus diverses de l'histoire de l'Anjou. Plusieurs même de ces dissertations étaient préparées pour l'Académie des Inscriptions, qui en avait accepté la lecture. Peu préoccupé d'ailleurs du style, curieux de l'inconnu, infatigable au travail, sa correspondance était immense, comme sa bonne volonté à rendre service. Il n'est pas de grande entreprise littéraire du XVIIIe s. qui ne se soit enrichie de sa collaboration, avouée ou dissimulée par les auteurs officiels de l'œuvre. La collection des Pères, les Bollandistes, le *Gallia Christiana* nouveau, les éditeurs de Moréri, Niceron, l'abbé Goujet pour leurs compilations, D. Rivet pour l'*Histoire Littéraire*, D. Carpentier pour le *Du Cange*, D. Montfaucon pour ses *Monuments Français*, les frères Parfait pour leurs deux premiers volumes, bien d'autres encore ont eu recours à son érudition sérieuse et variée et les collections Angevines sont remplies de ses notes et de ses autographes. — La Bibliothèque Nationale possède de lui une *Histoire des duchés et comtés-pairies de France, selon leur vérification et le rang qu'elles ont à la Cour des Pairs,.... pour servir de supplément à l'histoire de la Pairie de France* (Mss. Franç. 21106, ancien 30 la Vallière, autographe, de 127 p., plus la table; une copie en existe au Mss. Fr. 7515, de 104 p., plus la table); — mais presque tous ses Mss. conservés sont advenus à la Bibliothèque d'Angers. Ils ont pour titres : *Histoire des Illustres d'Anjou de l'un et de l'autre sexe et de tous les états* (Mss. 1168, in-fol. pap., de 381 p.). — C'est une médiocre copie de l'ouvrage, augmentée même et modifiée par le curé Bancelin, V. *ce nom*. Le Mss. original se composait de notices détachées, dont les feuillets, disséminés dans les dossiers Grille et recueillis incomplétement, forment aujourd'hui un volume in-4° papier, de 402 ff. (Mss. 1087). L'œuvre d'ailleurs, si précieuse qu'elle soit, est rédigée à main levée et sans travail approfondi, souvent sur des indications peu sûres. La publication, commencée dans la *Revue d'Anjou* de 1862, en est restée interrompue; — *Histoire de l'Université d'Angers*, depuis le XVe s. jusqu'au commencement du XVIIIe s. (Mss. 1028, in-4° pap., de 110 ff., autographe, mais incomplet, et Mss. 1027, in-4° pap., de 510 p., copie avec notes et additions de l'auteur), simple ébauche à vrai dire, dont la rédaction première est souvent tronquée et dont le désordre s'accroît d'une transcription inintelligente; — *Histoire abrégée des Evêques d'Angers* (Mss. 629, in-fol., de 8 cah., en partie autographe, le reste révisé par l'auteur). Elle a été imprimée, mais avec des suppressions, dans l'*Almanach d'Anjou* de 1759 et années suivantes; — *Pouillé historique du Diocèse d'Angers* (Mss. 648, petit in-fol. pap., de 344 p., autogr.), suivi de huit dissertations intéressantes sur divers points de l'histoire ecclésiastique. L'œuvre bien incomplète resta inachevée faute d'un accès facile aux sources et n'est en l'état qu'un simple cadre préparatoire. Telle qu'elle, elle fut communiquée à l'abbé Lebeuf, comme on le voit par la *Correspondance* de ce dernier, t. II, p. 509; — *Traité de la Communauté des biens entre mari et femme* (Mss. 349, in-4° pap., de 470 p.), rédaction d'un cours professé; — *Traité des Prescriptions* (Mss. 348, in-4° pap., de 322 p.), autre cours, dont la fin est du professeur Janneaux; — *Traité des personnes, choses et bénéfices ecclésiastiques* (Mss. 402, petit in-fol., de 44 ff.), cours recueilli par François Prévost, V. *ce nom*. L'auteur l'indique dès le début comme le résumé d'un cours plus ample dicté en 1714 et auquel il renvoie pour les développements; — *Discours de réception à l'Académie* (Mss. 496); — et de nombreuses notes et extraits des Cartulaires de Saint-Maurice et de St-Aubin (Mss. 651 et 864), des Archives de l'Université (Mss. 1137), des Registres des Conclusions de la Mairie (Mss. 944), — *sur les Corporations* (Mss. 949), — *sur l'Hôpital des Pénitentes* (Mss. 954), — *sur la Chambre des Comptes d'Anjou* (Mss. 921), — *sur la famille Du Bellay* (Mss. 976), — *sur les Monnaies* (Mss. 962), — *sur le Procès de Jacques Cœur* (Mss. 576); etc. — Il avait aussi édité en 1736 le *Recueil des Priviléges de l'Université d'Angers*, in-4°, en le faisant précéder d'une *Dissertation* très-intéressante, qu'on peut, selon toute vraisemblance, lui attribuer, bien plutôt qu'à son père, comme le veulent tous les bibliographes. — Il mourut à Angers le 27 février 1762, doyen de la Faculté de droit, et fut inhumé dans l'église des Jacobins (G 105).

Pocquet de Livonnière (*Henri-Prosper*), frère du précédent, né à Angers le 14 octobre 1688, chanoine de St-Maurice le 14 décembre 1719, docteur de Sorbonne, promoteur de la juridiction ecclésiastique de l'Evêché, archidiacre d'outre-Loire le 31 mars 1738, grand-archidiacre en 1750, mort le 2 mai 1766, fut inhumé dans les ca-

veaux de Saint-Maurice. Il avait posé le 22 novembre 1737 la première pierre du grand autel, retrouvée récemment avec une inscription à son nom et à ses armes.

Pocquet de Livonnière (*Jean-André*), frère du précédent, né à Angers le 30 janvier 1696, marié le 16 juillet 1726 avec Marie-Anne Lemarié, qu'il perdit le 19 juin 1748, avait succédé à son père en sa charge de conseiller au Présidial, et fut nommé conseiller honoraire par lettre du 14 mars 1766. Il mourut le 20 mars 1767, à Angers. Il est dit de plus maître ordinaire de la Chambre des Comptes de Blois dans son acte de décès (GG 105). — La Bibliothèque d'Angers possède de lui en Mss. : *Voyage d'Angers à Rome* (in-4° pap., de 76 pages, autographe); — *Anecdotes sur l'histoire de France* (in-4° pap., de 522 p., en partie seulement autographe). Il y renvoie, p. 13, à sa *Dissertation*, — qui n'est pas connue, je crois, — *tendant à justifier le chancelier Poyet*.—Sa famille conserve quelques autres travaux, d'ailleurs sans importance, notamment une *Topographie d'Angers et des principales villes de la province*, avec une *Chronologie des Maires d'Angers* jusqu'en 1753. — Un de ses fils, *Pierre-André-Claude-Scévole*, marié le 26 septembre 1752 avec Prudence-Louise Hameau de Francpalais, était président-sénéchal de robe longue, juge ordinaire, civil et criminel, de la Sénéchaussée de Beaufort, charge qu'il vendit le 15 septembre 1761.

Rangeard, *Mélanges Acad.*, Mss. 577. — *Procès-Verbaux de l'Acad. d'Angers*, Mss. 1032. — Niceron, *Mémoires*, XVII, 371. — *Revue d'Anjou*, 1854, I, p. 50-80. — Métivier, *Discours de rentrée*, novembre 1847. — Legouvello, *Eloge de M. de Livonnière* (1732, in-12).— Lemarchand, *Catal. des Manuscrits*. — Note Mss. de M. Ulysse Robert. — Arch. mun. BB 99, f. 45. — *Journal de Verdun*, octobre 1736. — *Bulletin du Biblioph.*, 1863, t. I, p. 363.

Pocquet de Livonnière (*Marin-Pierre-Clément*), quatrième fils d'Augustin-François P. de L. et de Félicitée Boylesve de la Morousière, né à la Cailletterie, commune de la Meignanne, le 24 juin 1820, marié en 1850 à d[lle] Léonie Lebeau, mort à Amélie-les-Bains le 15 mai 1865, s'était fait une place honorée par une série de publications dans la presse politique et dans les lettres. De 1857 à 1858 il rédigeait *l'Union de l'Ouest*, avec M. de Cumont, et y soutint contre M. Veuillot, sur la question des classiques, une polémique dont la vivacité contraste avec le ton ordinaire de ses écrits et de son caractère tout de douceur et d'aménité. — On a de lui *Petits et Grands* (Paris, Dentu, 1860 et 1866, in-12), précédé d'une lettre du comte de Falloux, dont il avait été longtemps le secrétaire; — *La Chambre des Ombres* (Id., 1864, in-18), paru en feuilleton dans *l'Union* de Paris; — *Otto Gartner* (Id., 1863, in-18); — *La Dynastie des Fouchard* (Angers, Lachèse, 1864, in-12); — *Un Philosophe* (Id., 1865, in-12); — la *Notice sur le Bourg-d'Iré*, dans *l'Anjou* de M. de Wismes; — et deux ouvrages posthumes, *Lisa* (Angers, Lachèse, 1867, in-18) et *Les Deux Frères* (Id., 1868, in-18), le dernier précédé d'une lettre de M. de Falloux. Les Mss. autographes de tous ces livres, avec quelques notes et lettres, ont été déposés à la Bibliothèque publique d'Angers par M. de Ruillé, au nom de la veuve de l'auteur. — V. son *Eloge* par Eug. de Margerie, dans *le Monde*, reproduit par *l'Union de l'Ouest* du 22 septembre 1865.

Podentiniacus. — V. *Pontigné*.

Podvinière, Poidevinière. — V. *Poitevinière*.

Poêle (la), m[on], c[ne] d'*Avrillé*.

Poëlerie (la), f., c[ne] de *Blou*.

Poëze (*Charles-Henri-Marie*, comte de la), fils de René de la P. et d'Ambroisine des Portes de Saint-Père, né au château de la Colaissière en Landemont le 19 mai 1788, maire le 31 mai 1811 de Saint-Sauveur-de-Landemont, entré le 10 juin 1813 au 3[e] régiment des gardes d'honneur, et le 1[er] avril 1813 sous-lieutenant aux chevau-légers de la garde impériale, capitaine d'état-major le 1[er] janvier 1816, épousa le 22 juillet 1816 M[lle] Caroline de la Ville-de-Férolles-des-Dorides et se retira en 1822 du service, alors qu'il venait le 14 août de recevoir son brevet de capitaine aux hussards de la Moselle. Maire successivement de Ste-Hermine (Vendée) du 9 janvier 1828 au 28 août 1830, de Saint-Sauveur-de Landemont du 28 août 1840 au 7 février 1854, de Broc du 7 février 1854 au 23 octobre 1870 et encore depuis le 14 mai 1871, c'est dans cette dernière commune et à sa terre de Meaulne qu'il s'est surtout acquis un droit particulier à la reconnaissance par sa recherche intelligente de tous les progrès agricoles et son empressement à les propager en payant d'exemple. Il était chaque année depuis 1865 le président du Comice de Noyant qu'il avait contribué à fonder et qu'il s'efforçait d'animer.— Son éloge y a été prononcé le 1[er] septembre 1875 par le sous-préfet de Baugé. V. le *Maine-et-Loire* du 8 septembre suivant. Il était mort le 12 février précédent au château de Thévalles (Mayenne), officier de la Légion d'honneur depuis le 14 août 1865.

Pogoterie (la), f., c[ne] de *St-Hilaire-du-B.*

Pohuère (la), vill., c[ne] de *Bouzillé*.

Poichardière. — V. *la Pichardière*.

Poidemont, f., c[ne] de *Concourson*. — *Poidement* 1631. — *Le Poirier de P.* 1687 (G Chap. de Doué). — *Peaudemont* (Cass.).

Poidevin (*Charles-Wilfrid*), fils d'un garde-magasin de l'Ecole des Arts d'Angers, né à Angers le 29 juin 1823, sous-lieutenant au 39[e] de ligne le 28 février 1854, portait le drapeau du régiment à l'Alma et l'avait planté sur le bâtiment du Télégraphe, point central de la défense des Russes, quand il fut emporté par un boulet (20 septembre 1854). — Le Comice horticole d'Angers a donné son nom à une poire angevine.

Moniteur, 8 octobre 1854. — *Maine-et-L.*, des 10 et 12 octobre 1854.—André Leroy, *Dict. de Pomol.*, t. II, p. 545.

Poignardaie (la), f., c[ne] de *la Cornuaille*.

Poigne-Perdue. — V. *Peine-Perdue*.

Poignitier, f., c[ne] de *Contigné*.

Poil-à-Loup, f., c[ne] de *Pontigné*. — *La closerie de Poillaloue* 1672, *Poilaloue* 1682 (Et.-C.). — *Poire-au-Loup* (Cad.). — *La Poire-à-Loup* (C. C.).

Poilane (la), ham., c^ne^ de *St-Aubin-de-L.*

Poilânerie (la), f., c^ne^ de *Rochefort-sur-Loire.* — *La Poelanerie* (Cass.). — *La Poulanerie* (Et.-M.).—Vendu nat^t^ le 22 février 1791.

Poilevraie (la), f., c^ne^ du *Tremblay.*

Poillié, f., c^ne^ du *Vieil-Baugé.* — *Le chemin de Poullé aux Cheminées* 1427, — *de Poillé à Baugé* 1528, — *de l'arche de Poillé au Vieil-Baugé* 1562 (E 534). — *La maison seigneuriale, terre, fief et seigneurie de Poillé* 1616. — Appartenait à la famille Legaigneur XVII-XVIIIe s.

Poilpré (*Gabriel*), né le 4 avril 1762 à Baugé, licencié en droit en 1787, officier municipal de Baugé 1790-1791, membre du District de 1792 à 1795, préposé au triage des papiers du District en 1796, agent municipal et maire de Baugé en 1797, président de l'Administration cantonale 1798-1799, juge de paix du canton de Baugé 1er brumaire an XII, membre du Conseil général depuis 1800, dont il est à plusieurs reprises secrétaire. — † à Baugé le 6 juin 1812.

Poincy (de). — V. *Nepveu* (Jacq.).

Poindasserie (la), ham., c^ne^ de *St-Pierre-Maul.* — *La terre, fief et seigneurie de la Poindacerie et le Petit-Espinay, composé de maisons, jardins, bois, estangs, moulins, terres* (C 106, f. 122). — *La Coindasserie* 1601 (Et.-C.). — *La Pointasserie* 1782 (E 1441). — Anc. terre noble relevant du Grand-Montrevault — En est sieur René Royrault 1540, Jean Lebreton 1715, Ch.-J. Noblet 1754, René-Franç. Noblet, bourgeois, licencié ès-lois, 1772, Armand-Jean de Fayau, mari de Madeleine de Boissard, 1781, 1789, qui y résidait. — Le château actuel a été rebâti en 1823.

Poiné. — V. *Ponet.*

Poinsonnière (la), ham., c^ne^ de *Bécon.* — En est sieur René Thouin 1760.

Point, m^in^, c^ne^ de *Chanzeaux*, sur l'Hirôme. — *Villa que vocatur Expoenti*, 1040 circa (G 788). — Anc. dépendance du prieuré de Saint-Pierre de Chemillé, vendue nat^t^ le 7 thermidor an IV sous le nom de *Moulin du Pont*; — donne son nom à un ruisselet, de 450 m. de cours, qui s'y jette un peu en aval, né au N. de la Touche-Pineau; — f., c^ne^ de *St-Pierre-Maul.* — *Le moulin du Pouay* 1609, *de Point* 1626.

Point-du-Jour (le), cl., c^ne^ d'*Angers* E.; — cl., c^ne^ d'*Angers* N.-O.; — cl., c^ne^ de *Châteauneuf*; — ham., c^ne^ de *Clefs*; — f., c^ne^ de *Contigné*; — vill., c^ne^ de *Corné*; — f., c^ne^ de *Durtal*; — f., c^ne^ de *Feneu*; — f., c^ne^ de *Lézigné*; — vill., c^ne^ de *Mozé*, construit tout entier depuis la rédaction du Cadastre sur la route départementale de Cholet; — f., c^ne^ de *la Plaine*; — f., c^ne^ de *Marigné*; — c^ne^ de *St-Martin-du-F.*; — vill., c^ne^ de *Tigné.*

Pointe (la), ham., c^ne^ de *Beaupréau.*

Pointe (la), vill., c^ne^ de *Bouchemaine*, sur la rive droite de la Maine et de la Loire et à leur confluent même, avec *bac* et escale de bateaux à vapeur.—Le nom primitif de la localité était *Rusebouc*,—*Burgus qui vocatur Ruseboc* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 9). — *Burgus Russellus?* 1150-1154 (Ibid., Rot. 2, ch. 66). — *Ruseboue* 1244 (Chaloché, III, f. 16). — *Villa de Rusebouc* 1383, — *le village de Ruseboug, autrement la Pointe* 1646, — *la Pointe alias Rusebouc* 1748 (G Chap. St-Laud). — *Le vill. de la Pointe de Ruzebourg* 1766 (BB 122, f. 52). — Le Chapitre de St-Laud, seigneur du pays par la libéralité du comte Geoffroy Martel, 1009, avait pour voisine et pour rivale en privilèges l'abbaye du Ronceray, à qui le seigneur d'Epiré avait fait don au XIe s. d'une partie du village. Les deux communautés y possédaient surtout d'importants moulins, dont j'ai déjà longuement parlé, V. t. I, p. 427. La vanne, formée de plus de 2,000 cheneaux sur double rang rempli de pierres, s'élevait pour la plus grande partie en Maine et de deux pieds au-dessus de l'eau, bordée des deux côtés d'une chaussée. Neuf ou dix paroisses d'alentour venaient s'y approvisionner, sans compter l'envoi des farines réservé trois fois par semaine pour Angers. — La maison seigneuriale du Chapitre avait nom *la Prévôté* et logeait l'agent chargé de percevoir à la Pointe les droits sur le vin, le sel et autres denrées passant en Loire — et à Bouchemaine, les droits sur les charrois par terre. L'abbaye de Pontron y levait aussi au XIIIe s. un droit sur la Loire. — Une ordonnance du 20 novembre 1621 supprima tous les péages sur les bateaux grands et petits et par suite le principal revenu du Chapitre de St-Laud. Le bac au XVIIe s. ne rapportait déjà plus à suffisance pour s'entretenir. En 1724 les paroissiens de Denée, intéressés plus que personne, s'engagèrent à payer 1 sol, c'est-à-dire le double du tarif, pour aider à trouver fermier. — La quintaine pour les sujets du Chapitre, mariés dans l'année, se tirait à cheval, au Port-Thibault, dans la prairie dite de l'Office de Ste-Gemmes; les femmes venaient ensuite, avec leur chapeau de roses, offrir leur chanson et un baiser au délégué des chanoines. — Il était fait usage dans le fief de deux sceaux dont « le « grigneur scel aux contrats » portait *écartelé au 1 et 3 d'une tête de bouc, au 2 et 4 d'un scion épineux de rosier* [Rose-Bouc]. — Le boisseau local mesurait une grande écuellée de plus que celui des Ponts-de-Cé. — Le village était surtout pour le roi le principal bureau des Fermes, avec « tablier » pour le contrôle du sel, rétabli en 1600, et garnison commandée par un capitaine de gabelle, dont le corps de garde existe encore, au bord de l'eau. Les fermiers de la régie y avaient leur *chapelle*, dédiée à *St Thomas*, où se célébraient les offices les dimanches et fêtes. Elle forme aujourd'hui une petite habitation, vis-à-vis le moulin de la Garde. — Pendant la Fronde, le chevalier de Jarzé. commandant pour le duc de Rohan, s'était retranché sur le rivage et avait fait dresser en Loire de fortes palissades, défendues par des galiotes et du canon. L'assaut y fut donné par les royaux le 25 février 1652, où le chevalier se fit tuer avec quelques gentilshommes. On a publié dans le temps une *Relation véritable de ce qui s'est passé à la prise du village de la Pointe, sictué à la cheute de la rivière du Mayne dans la Loire* (Paris, Rocolet, 1652, petit in-4°).

— Le village forme aujourd'hui l'agglomération principale de la commune, centre presque unique d'animation, où se rattachent et se confondent Chantourteau (*20* feux, *73* hab.) et le Quartier-Baron (*11* mais., *34* h.), ensemble *77* mais., *307* h. — Il y a été construit, par adjudication du 5 octobre 1873, une *Salle d'asile*, avec le produit d'une donation de M. de Coutailloux et de souscriptions volontaires. Une *assemblée* s'y tient le dimanche de la St-Pierre-aux-Liens, fêtée ordinairement par de joyeuses régates.

Pointe (la), ham., c^ne^ de *Drain*; — m^in^ à vent, c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.*

Pointeau (*Guillaume*), fils cadet de Gervais P., anobli par lettres royaux de décembre 1333, est dit dans les titres de St-Maurice d'Angers chevalier et docteur en droit, *miles et legum doctor*. Il était en 1360 receveur et commissaire sur le fait des finances et francs fiefs d'Anjou et en 1378 chancelier de Louis Ier d'Anjou. C'est à ce titre qu'il assiste au procès de Pierre Dutertre, secrétaire du roi de Navarre, décapité à Paris le 21 juin. — Il périt en 1379 dans l'insurrection de Montpellier.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 359. — Ménage, *Sablé*, p. 383.— L. Laboureur, *Hist. de Louis Ier*. — Bourdigné, part. III, ch. v. — Arch. de M.-et-L. E 3642. — D. Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, I, 1566.

Pointier, famille de maîtres architectes-sculpteurs. — (*Charles*), fait en 1717-1718 les trois autels de l'église de Bagneux. — (*René*), mari de François Reinier, dite la Roche, 1727, Angers, passe marché le 29 novembre 1723 avec le chapitre de Saint-Pierre de Saumur pour la façon de la grille du chœur et des stalles, fait le grand autel de Mazé en 1735, les portails des halles couvertes en 1741, — et meurt âgé de 64 ans le 26 octobre 1760. — (*François*), fils du précédent, né à Angers le 14 juin 1736, mari de Renée Jamin, 1762, 1770. Son frère *Jacq.-Philippe* était curé de Marcillé, où il mourut en 1781.

Pointreau (le), ham., c^ne^ du *Fief-Sauvin*.

Pointu (le), cl., c^ne^ de *Gesté*.

Poiré (le), f., c^ne^ de *Jallais*, dans la paroisse de N.-D.-des-Mauges.

Poirés (les), f., c^ne^ de *Rochefort-s.-L.*; — ham., c^ne^ de *Longué*.

Poiret (*Justin*), peintre, Angers, passe marché le 17 juin 1667 avec le curé de la Blouère pour la façon d'un rétable et la peinture du tabernacle et des statues de St Sébastien et de St Christophe. Il signe l'acte de baptême de sa fille le 26 avril 1668. — Sa femme a nom Julienne Damoizeau.

Poirier (le), f., c^ne^ d'*Angers* O.; — m^in^, c^ne^ d'*Angers* N.-O.; — f., c^ne^ de *Beaufort*. — *Poiriers, Périers* XVIe s. (Et.-C.). — Anc. logis noble, avec croisée à meneau de pierre, cheminée à manteau armorié et combles en arc en tiers-point du XVe s. — En est dame Renée de Goubis 1556, Pierre Buron, ségraier de Beaufort, 1560, René de Girard, mari de Marie de Mauméchin, 1634, Jean de Mauméchin 1664; — Dieudonné de Languedoue de Maugiron 1789; — fff., c^ne^ de *Chigné*, 2 à dr., 1 à gauche du chemin venant de Broc, dont une, dépendant du collège de la Flèche, fut vendue nat^t^ le 19 messidor an IV; — c^ne^ du *Lion-d'Angers*; — f., c^ne^ de *Marigné*; — c^ne^ de *Montjean*. — *Le lieu appellé le Poirier de Madeleine* 1644 (E 697); — ham., c^ne^ de *Montreuil-sur-M.*; — f., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.*; — f., c^ne^ du *Plessis-Gr.*; — f., c^ne^ de *St-Macaire-en-M.*; — f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Land.* — *Le Poirin* (Et.-M.); — f., c^ne^ de *Thorigné*; — vill., c^ne^ de *Trélazé*.

Poirier (le Grand-), f., c^ne^ d'*Angers* N.-O.; — m^on^ b., c^ne^ de *Rochefort-s.-Loire*.

Poirier (*Claude*), docteur-médecin, à Saint-Germain près Daumeray, est dit médecin-oculiste en 1710. Il vivait très-vieux à Auvers-le-Hamon en 1735.

Poirier-de-Muscadet, f., c^ne^ de *Corzé*.

Poirière (la), cl., c^ne^ de *la Chapelle-Rouss.* — *La Perrière* (Cad.); — (la Basse, la Haute-), hh., c^ne^ de *Drain*.

Poirier-Fourché (le), f., c^ne^ de *Bouillé-M.*

Poirier-Guillon (le), f., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Poirier-Hodebine (le), ham., c^ne^ de *Contigné*.

Poirier-Martin (le), f., c^ne^ de *Fougeré*.

Poiriers (les), c^ne^ de *Beaucouzé*, lande au XVIIIe s. de 6 arpents, traversée par l'anc. chemin de 40 pieds de large. Elle dépendait de l'abbaye de St-Nicolas et fut vendue nat^t^ le 25 avril 1792; — f., c^ne^ de *Brain-sur-Long.*; — h., c^ne^ de *Contigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Juvardeil, dont est sieur Jean de la Haie 1530, Pierre de la H. 1567, Renée Lasnier, veuve de Pierre Ayrault, 1650, Louise Lechat, veuve de Lefebvre de Laubrière, Perrine-Henriette Lef. de L. 1737, Dubois de Maquillé 1789, sur qui le domaine est vendu nat^t^ le 18 messidor an IV; — cl., c^ne^ de *Cantenay-Ep.*; — f., c^ne^ de *Jumelles*; — c^ne^ de *Martigné-Briant*, dans le vill. de Cornu. — Anc. fief relevant de Vézins; — en est sieur Louis Pierres, écuyer, 1540, Me Julien Lecrosnier 1615; — ham., c^ne^ de *la Membrolle*. — *Le lieu des Périers* 1482 (Pr. de Ballée). — *Le lieu et cl. des Poyriers* 1623 (Ibid.). — Dans une pièce y attenant, nommée la Chesnaie-Ronde, passait, dit le Censif de 1750 de la Haie-aux-Bons-Hommes, « le chemin de fer anciennement, c'est-à-dire le « chemin ferré ou perré »; — f., c^ne^ de *Montreuil-Belf.* — En est dame Tiphaine de Monteclerc 1508, Claude des Granges, femme d'Artus de Maillé, 1564, de qui l'acquiert le 3 juillet Jean Marsault, maître apothicaire, Angers. Il en fait don la même année le 12 septembre à la noble confrérie des Bourgeois, desservie en l'église St-Laud, qui le possédait encore à la Révolution; — c^ne^ de *Neuillé*. — V. *Gué-des-Poiriers*.

Poirin, Poiron. — V. *Perrin, Perron*.

Poirinet (le), cl., c^ne^ de *Chantoceaux* (Cass.). — N'existe plus.

Poisard (le), f., c^ne^ de *Nueil*.

Poisats (les), ham., c^ne^ des *Cerqueux-sous-Maul.* — Il y existait une chapelle de Notre-Dame, fondée en 1624 d'une messe tous les vendredis. Le titulaire était nommé d'abord par les seigneurs de la Séverie, puis par les curés.

Détruite bien avant 1790, elle a été rebâtie, dans un carrefour et à l'entrée à gauche du chemin d'Yzernay, — simple rectangle couvert en tuiles avec une bretèche sur le pignon ; à l'intérieur, un autel de Vierge.

Poiseux, f., c^ne de *Grez-Neuville*.

Poisieux, f., c^ne de *Lasse*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Franç. Guérin 1512 (E 2746), n. h. Ambroise de Guérin, un des cent gentilshommes du roi, mari de Léonore de la Trémoille, 1581, 1592, Claude Guérin d'Arcambourg 1662, Pierre Leteillier, écuyer, 1685, Claude Leteillier 1717, 1720, mari d'Augustine de Gennes, André-René Dupont d'Aubevoie, chevalier, 1734. Henri-Charles Dupont d'A. 1780. — L'ancien logis du XVIe s. sert encore d'habitation, le toit porté sur une bande saillante de tuffeaux, ornementés pour la plupart de mascarons ; au-dessus de la porte, trois écussons dont un chargé de trois lionceaux passants 2 et 1, dans un collier de l'Ordre, l'autre écartelé, le troisième double mais absolument effacé ; — à l'intérieur, trois belles cheminées, dont une, en anse de panier, porte un écusson chargé d'une tour crénelée ; — dans la cour, une haute fuie carrée ; — tout autour du domaine, une enceinte de murs, hauts encore de 3 ou 4 mèt. dont l'angle vers N.-E. contient une des plus remarquables chapelles seigneuriales du pays malheureusement en ruine, le pignon XVe s. bordé de choux rampants et surmonté d'une bretesche, la porte en cintre surbaissé, les montants décorés d'arabesques et de rondelles ornementées ; dans le cintre, l'écu *d'or aux 3 lionceaux passants de sable, couronnés, lampassés et armés de gueules*, qui est celui des Guérin. L'intérieur était couvert sur ses deux parois latérales de très-curieuses peintures du XVe s. formant une série de scènes, tout récemment encore reconnaissables, aujourd'hui à peu près effacées par l'hiver et par les pluies. J'y ai distingué pourtant, à gauche, un prêtre à l'autel, dont une main bénit, l'autre est imposée sur la tête d'une dame agenouillée, vêtue de noir; derrière lui, un petit clerc; derrière la dame, St Jean-Baptiste ; de l'autre côté, à dr., des groupes de dames et de seigneurs ; — le fond éclairé par une fenêtre à meneau flamboyant et tréflé.

Poisotière (la), f., c^ne du *May*. — Ancien fief et maison noble où demeurent René de Plainchesne et Renée Boursault, sa femme, en 1676 ; — totalement incendiée pendant la guerre et vendue nat^t le 7 germinal an VI sur l'émigré Villeneuve.

Poissarderie (la), f., c^ne de *Grézillé* ; — f., c^ne de *Vézins*.

Poissardière (la), m^on b., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.* ; = f., c^ne de *St-Léger-du-May*. — Anc. fief relevant de Launay-Gobin ; — en est sieur Gilles de Chevigné 1456, Allain de la Roche 1459, d'Andigné de Maineuf en l'an VI ; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui coule du S.-E. au N.-O. et se jette, à droite, dans l'Epinette, entre le Pas-Mortagnais et la Guinardière ; — 900 mèt. de cours.

Poisseries (les), f., c^ne de *Contigné*.

Poisson, famille d'architectes-sculpteurs à Angers. — *(René)*, † le 6 février 1675. — *(René II)*, 1683, mari de Fr. Blin et en deuxièmes noces de Jeanne Ogeron (6 novembre 1678). — *(René III)*, fils du précédent, mari de Jacquine Garreau (30 septembre 1710), chargé en 1711-1720 de la direction du château de Châteauneuf, en 1747, avec son fils, de l'autel de la Vierge en l'église de Saulgé. = *(René IV)*, fils du précédent, fait en 1762 les trois autels de l'église de Chatelais.

Poisson (*Charles*), sieur de Neuville et de Soulpuy, mari de Marie Payneau, est nommé maire d'Angers le 1er mai 1673 pour deux ans, conseiller échevin perpétuel le 1er mai 1675, et continué maire en 1675-1676. — Il meurt âgé de 90 ans, le 16 mars 1703. Son jeton porte *d'azur au dauphin d'or, posé en demi-cercle, lorré de gueules, les ouïes et le nez de même, sur une mer agitée*, avec la devise : *Ridet maris iras*, par allusion à son nom.

Poisson *(Daniel)*, maître chirurgien, protestant, à Longué, 1608-1614.

Poisson *(François)*, docteur médecin, reçu en la faculté d'Angers le 16 décembre 1627, mari de Gabriel Boulay, 1629, est nommé médecin de l'Hôtel-Dieu le 2 juin 1631 et continué pour cinq années en 1635 aux gages annuels de 150 livres ; — † le 20 janvier 1643 à Angers et inhumé le 21 dans l'église N.-D.-de-Recouvrance.

Poisson (*Jean-Baptiste*), sieur de la Besnerie, avocat et procureur du roi en l'Élection d'Angers, a publié en 1616 une *Ode pindarique* dédiée à Urbain de Laval-Boisdauphin (Angers, Antoine Hernault). On trouve de lui en 1630 une pièce de 14 hexamètres latins dans le recueil en l'honneur de Scévole de Ste-Marthe, *Scevolæ San Marthani Tumulus*, suivie d'une pièce de son fils *Jean*. — Je ne sais si c'est lui ou quelqu'un des siens, conseiller à la Prévôté, qu'on voit la même année le 4 décembre conduit au château pour affiches et rédaction de placards et de libelles, puis à Tours en janvier 1631 et enfin à Rouen où un arrêt du Parlement le fait élargir. D'esprit assez libre et avide de nouveautés, rompu aux doctrines d'Aristote, il correspondait avec Campanella et Gassendi et leur posait des questions périlleuses dont on a gardé trace de janvier à mars 1636. En 1644 il imprime et dédie à Mazarin une dissertation latine sur l'origine des Péruviens et des Mexicains, « qui peut servir « aussi de préliminaire au chapitre XVIII d'Isaïe. » La Bibliothèque Nationale conserve de lui en Mss. (Anc. fonds Fr., n° 2111), *Les Origines des divers peuples, qui ont habité l'hémisphère inférieur depuis le temps de Tharsis, Jucatan, Ophir et autres fils de Noé jusques aux découvertes faites par les Espagnols*, daté d'Angers, 1646.

Catal. imp. des Mss. de la Bibl. Nat.—*Rev. d'Anj.*, 1856, t. II, p. 330; 1873, p. 350. — Gassendi, *Lettres*. — Cl. Ménard, Mss. 875. — Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1142.

Poisson *(P....)*, peintre à Angers, vers la fin du XVIIe siècle, a signé des éventails qui ont un grand air de distinction.

Poisson (*Pierre*), sieur de la Bodinière, mari de Françoise Saguyer, nommé avocat du roi

par brevet du 7 mars 1556, permuta son office en 1560 avec Fr. Grimaudet contre une charge de conseiller au Présidial en laquelle on le voit remplacé le 22 décembre 1569. « Il a fait les Abrégés « sur la Coutume d'Anjou, imprimés à Angers « par René Picquenot », dit Bruneau de Tartifume. Le même auteur indique aussi sa traduction du traité de Ramus : *de Militia Cesaris*, qui fut imprimée à Paris en 1583 (in-8°, Rob. Le Mangnier). Elle est dédiée à Michel de Castelnau, qui l'avait devancé dans la même entreprise ; — ainsi que son *Harmonie chronologique des histoires de la quatrième monarchie, selon l'ordre des années, ensemble l'estat de l'Eglise* (Paris, T. Périer, 1587, 1 vol. in-4° en deux parties, chacune avec tables). Le livre était, dit-on, écrit d'abord en latin. Outre la dédicace, il porte en tête un joli portrait de Castelnau, gravé par Th. de Leu. Lelong lui attribue de plus un *Traité de la Majesté Royale* (Paris, 1597, in-8°) et Mercier, une traduction du *Traité des anciens et nouveaux magistrats du peuple romain* (Paris, Thim. Jouan, 1583, in-8° de 42 fol.), dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève dans un Recueil.

Lelong. — Lacroix du Maine. — Niceron, t. XIV, p. 77. — Note Mss. de Dirmand. — Mss. 920. — Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1146 et 1156. — Arch. de M.-et-L. E 3645. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 299.

Poissonnerie (la), f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'Andigné*. — Anc. domaine du prieuré de Ste-Gemmes, acquis par acte du 23 décembre 1583 et aliéné à rente foncière le 2 novembre 1764 au profit de Franç. Lasnier (E 1276).

Poissonnière (la), vill., c^ne^ de *Beaufort*. — *Les Poissonnières* XVI-XVIIIe s. — *La Grande, la Petite P.* XVIIe s. (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie s'étendant sur les paroisses de Beaufort et de Brion et relevant de Baugé, « avec « hostel » et maison noble. — En est sieur Jean du Plessis 1445, Jean Basourdy, notaire et secrétaire du roi, 1554, 1568, n. h. Franç. Moreau, écuyer, 1606, René M., écuyer, 1665, Félix M., chevalier, 1695, — *de la Grande-P.*, n. h. Pierre Riverain, lieutenant particulier et conseiller au siége de Beaufort, 1601, un des juges d'Urbain Grandier, René de Charnières, écuyer, 1611, Gabr. de Charnières 1660, mari de Marie de Champagné, Jeanne-Catherine Lebascle, veuve Louis de Masseilles 1774 ; — f., c^ne^ du *Vaudelenay*, dans le vill. de Messemé, domaine du Chapitre du Puy-Notre-Dame ; — , c^ne^ de *Fontaine-Guérin* ; — f., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*. — *Le lieu des P.* relevait de la Jaille et appartenait à Pierre de Tinténiac 1503 ; — cl., c^ne^ de *Mouliherne* ; — f., c^ne^ de *la Renaudière* ; — ham., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.* — *L'herbergement et domaine de la P.* 1335. — Anc. fief avec maison noble, relevant de Ste-Christine, où rend aveu Guy de Ver 1409, Jean de Beaumanoir 1451 ; — f., c^ne^ de *Thouarcé* ; — c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — *La Poinsonnière* (Et.-M.) ; — f., c^ne^ d'*Yzernay*. — *La Possonnière* (Cass.).

Poitellerie (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*. — *La Potellerie* (Raimb.).

Poitevin (....), dit *La Forêt*, de Candé, commandait en l'an III une bande de 400 chouans, recrutés au Bourg-d'Iré, à Combrée, à Noyant, à Noellet.

Poitevin (....), ancien élève de la Psallette d'Angers, où il eut pour maître Woillemont, était vers 1815 organiste de Notre-Dame de Chemillé. Il a composé la musique des opérettes de Blordier-Langlois, V. *ce nom*, qui avait conservé ses partitions (Mss. 1076, p. 9).

Poitevin (*Marc*), architecte, Angers, mari de Jeanne Robin, 1650. — † avant 1682.

Poitevin (*Nicolas*), « maître ingénieur des « ouvrages de sa majesté et conseiller du roi, à « Saumur », 1689, avait rédigé, avec cartes coloriées à l'appui, des *Mémoires* sur *les Turcies et levées des Elections d'Angers et de Saumur*, — 2° *Devis pour la perfection d'une partie des Turcies et levées de l'Election de Tours*, — 3° *Id. pour la perfection des levées de l'Election de Chinon*, — projets de travaux exécutés sous sa direction et dont les Mss. étaient conservés, si je ne me trompe, dans le cabinet Grille.

Poitevin (*Samuel*), docteur-médecin, protestant, à Saumur, mari de Anne Boucheron, † le 4 mars 1651. — (....), docteur-médecin, protestant, à Saumur, mari d'Anne de Maliverné, 1663. — (*Moïse*), avocat en Parlement, ancien du consistoire de Saumur, 1683.

Poitevinière (la), c^on^ de Beaupréau (9 kil.), arrond. de Cholet (20 kil.) ; — à 54 kil. d'Angers. — *Pictavineria* 1100 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 124). — *Pictaveneria* 1138 (1er Cartul. de St-Serge, p. 126). — *Parochia Pictavinerie* 1244 (Montrev., ch. or.). — *Ecclesia parochialis et curata de la Poitevinière* 1434 (Ronceray, *Présentat.*, t. I). — Sur un haut plateau (95-125 mèt.), — entre le Pin-en-M. (3 kil. 1/2) et Neuvy (8 kil.) au N., Jallais (4 kil.) à l'E. et au S., Beaupréau et la Salle-Aubry (8 kil. 1/2) à l'O.

La route départementale de Cholet traverse du S. au N. (3 kil.), ralliant au bourg les chemins vicinaux de la Salle et de la Chapelle-Aubry, de Beaupréau, de Neuvy et de N.-D.-des-Mauges.

Outre l'Evre, qui borde l'extrémité S.-O., y passent — de l'E. au S.-O. le ruiss. des Aunais-Jagus, dont le cours sinueux anime quatre moulins et forme vers S. en partie limite avec Jallais ; — son affluent, le ruiss. du Gué-Aussant, dit aussi de Cache-Souris, qui du N. au S. creuse tout du long une vallée centrale et anime le Moulin-Neuf ; — et le ruiss. de la Blonnière. — Y naissent les ruiss. de la Bâte, du Moulin-Gontard, de la Volerie, de l'Olivraie, de la Mésangère, de la Juinière et de la Frimardière.

En dépendent les vill. et ham. de la Prairie, sorte de faubourg, où se groupent les habitations neuves (16 mais., 63 hab.), de la Trébuchellerie (9 m., 31 h.), de la Billauderie (5 m., 10 hab.), de la Pinardrie (12 mais., 42 hab.), de la Vrinière (3 mais., 20 hab.), de la Brissonnière (5 mais., 20 hab.), de la Branlardière (3 mais., 19 hab.), du Plessis-Salva (4 mais., 32 hab.), de la Pouère (5 mais., 27 hab.), de la Courandière (3 mais.,

28 hab.), du Ménil (4 mais., 24 hab.), les châteaux de la Pouëze et de la Roche-Quentin et 74 fermes ou écarts.

Superficie : 2,673 hect., dont 3 hect. de vignes, 139 hect. de bois ; — les principaux massifs, autrefois reliés entre eux et couvrant tout le plateau, se rencontrent aujourd'hui à la Pouëze et à la Renouardière.

Population : *780* hab. en 1720. — *225* feux, *1,119* hab. en 1790. — *1,273* hab. en 1821. — *1,226* hab. en 1831. — *1,384* hab. en 1841. — *1,463* hab. en 1851. — *1,474* hab. en 1861. — *1,560* hab. en 1866. — *1,549* hab. en 1872, — en progression constante, — dont *430* hab. (109 mais., 122 mén.) au bourg, peuplé en partie de tisserands et de quelques maçons. Une corderie, — 5 moulins, dont 1 à vent, — forment toute l'industrie.

Ni foires ni marchés.

Bureau de poste de Beaupréau. — *Perception* de Jallais.

Mairie — avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de St-Gabriel), bâtie par adjudication du 28 janvier 1859. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Providence de Ruillé), bâtie en 1867-1868.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être jetée bas pour faire place à un édifice ogival dont la construction s'achève. Brûlée en 1793, sauf le chœur, restaurée en 1801, agrandie en 1823 d'une chapelle vers N., en 1830 de deux bas côtés et d'une travée, en 1843 d'un nouveau chœur, elle avait été consacrée primitivement le 18 octobre 1669 par l'évêque H. Arnault, — V. les deux pierres avec inscriptions recueillies au Musée d'Angers ; — et succédait à l'église antique incendiée par les huguenots le 28 juillet 1574. — Le rétable en pierre, chargé de guirlandes de fleurs et de fruits entre quatre colonnes de marbre à chapiteaux sculptés, provient de la chapelle de la Renouardière, et porte l'écusson des Saint-Offange, surmonté d'une couronne de comte avec le collier de l'Ordre et l'inscription : *Messire Philippe | de St-Offange chevalier | ...gneur de la Pouesce ... | .. p]osé ce 2 octobre 1651 | . Faict deu règne | de messire | Nicolas Richard | curé de la | Pouetevinière, s. |* — L'ostensoir est un présent de la Dauphine, présenté en son nom par Mme de la Bouère le 3 juillet 1826.

La *Cure* porte au linteau d'une fenêtre la date *1711* et les initiales du curé *R. B. P. C.*

M. Tristan-Martin y a signalé, mais sans indication précise, l'existence d'une grotte avec siéges circulaires. — Nulle trace antique n'a été de fait constatée sur le territoire, sillonné par les voies, — dont la principale, celle de Jallais à Chalonnes, s'appelle encore « le grand chemin du Poitou », dans les actes du XVIIIe s., passant du S. au N., directement depuis Fontjou jusqu'à l'E. du Bois-Archambault.

On ignore la date de la fondation de la cure. La présentation en appartenait à l'abbesse du Ronceray et la collation à l'évêque. — *Curés :* Nic. *Bérard*, 1369. — Pierre *Bashourdi*, 1434, qui permute. — Pierre *Groulleau*, ancien chapelain de Bonconseil, 1434 — Jean *Lemaugrays*, qui résigne, 1460. — Guill. *de Dinan*, 1460. — Mathurin *de L'Espinay*, 1513, 1516. — Baptiste *Brossin*, qui résigne, 1536 — Michel *Nouays*, docteur en théologie, curé de la Chapelle-Blanche, janvier 1537 n. s., qui résigne. — Guill. *Bonhomme*, juin 1547. — Jacq. *Pelé*, qui permute, 1556. — Jean *Avril*, le jeune, novembre 1556, qui résigne après 20 ans de règne. — Maurille *Bossoreille*, 1576, 1599. — Jean *Bossoreille*, † en 1616. — Marin *Pichon*, 25 mars 1616. — Jean *Collebault*, qui permute en 1622. — Jean *Plessis*, 1622, 1630. — Ch. *Surhomme*, novembre 1636. — Nic. *Richard*, 1648, 1672. — M. *Gabeau*, 1677, 1692. — Pierre *Godard*, 1703, † le 8 juin 1710, âgé de 39 ans. — René *Baumier*, 30 juin 1710, † le 11 juin 1735, âgé de 74 ans. — ... *de Tréhaut*, 1735. — *Messu de la Villeguérin*, 1740, 1763. — Henri-René *Masson*, natif de Beaupréau, installé le 10 janvier 1767, détenu en 1792 au Séminaire d'Angers. — ... *Lemoine*, d'Epieds, élu le 22 mai 1791.

La paroisse, centre de nombreux châteaux, faisait partie de la châtellenie de Jallais et dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné des Mauges, de l'Election, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. — Saccagée par les deux partis pendant les guerres de religion, elle se trouvait en proie durant tout le XVIIIe s. aux faux-saulniers de passage et à une nombreuse brigade de gabeleux en résidence, « aussi brigands que les « autres. » Les impôts étaient évalués à la moitié des revenus, dont 18 bénéficiers exempts prélevaient leur part. Elle suffisait pourtant à ses pauvres, quand les vagabonds d'alentour ne s'y répandaient pas par bandes. Dès avril et mai 1793 elle devint le rendez-vous régulier des maires et délégués des 30 ou 40 communes environnantes, qui s'y rencontraient chez l'aubergiste et maire, Pierre Courbet, pour s'entendre à soutenir les curés réfractaires. Le 8 mai la gendarmerie, commandée par le lieutenant Boisard, y surprit la réunion et arrêta une partie des assistants. — Les habitants furent des premiers à se joindre aux gars de Cathelineau et étaient commandés par Perdriau, ancien caporal, marchand de tabac dans le bourg, qui fut tué dès les premiers jours au combat de St-Lambert-du-Latay (29 mars 1793).

Maires : Augustin *Jarry*, 2 brumaire an XIII. — Albert *Legouz-Duplessis*, 5 octobre 1813. — A. *Jarry*, 7 avril 1815. — A. *Legouz-D.*, 12 juillet 1815. — Pierre *Soulard*, 16 décembre 1817. — René *Gallard*, 29 octobre 1828. — *Debelleau*, 27 septembre 1830. — *Gourreau*, 1835. — Jacq. *Delahaye*, 1840. — *Cholet*, 1866. — J. *Delahaye*, 1871. — O. *Lebault*, élu le 8 octobre 1876.

Arch. de M.-et-L. C 191 et 200 ; H Ronceray ; — et L. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André et de l'abbé Allard. — *Répert. arch.*, 1868, p. 303, 319 et 480. — Pour les localités, voir *la Renouardière, la Roche-Quentin, les Arcis, la Pouëze, le Plessis-Salva, le Plessis-Ragot*, le *Gué-Aussant, la Ménantière*, etc.

Poitevinière (la), cne d'*Angers*, dans la

paroisse St-Léonard. — Anc. perrière, attenant aux Fresnais et au Grand-Bouc, qui appartenait pour les 3/4 en 1598 à Jean Riaffault. — *Une petite perrière*, est-il dit en 1642, *avec les buttes, grois et rochers qui sont aux environs d'icelle*, qu'acquiert Et. Dupin, marchand boulanger. — *Une perrière inondée appelée la P. avec les buttes, ... en tout 4 à 5 journeaux de terre, sur le chemin de St-Léonard à Trélazé* 1737 (St-Aubin, Villechien, t. II, f. 155; t. III, f. 314; t. IV, f. 180).

Poitevinière (la), cne de *Chevirè-le-Rouge*, petit logis du XVIIe s., au milieu des vignes, appart. à cette époque à la famille Lemerle, dont on y conserve un portrait signé *De la Ferté* 1697, aujourd'hui à la famille Mabille-Duchesne ; — mon b., cne de *Courléon*. — *La Pouylevinière* 1609, *la Poictevinière* 1630, 1660 (Et.-C.). — *La Podevinière* (C. C.). — Anc. logis noble, dont il ne reste que le portail surmonté d'un pigeonnier carré, — En est sieur Eustache de Lestenou 1609, Brandelis de Champagné, mari de Marie de Lestenou, 1630, 1660; — vendu natt sur Contades de Gizeux le 27 germinal an IV ; = cl., cne de *Drain*. — *La Poidevinière* (C. C.); = ham., cne de *Juvardeil*. — Ancien fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle de l'Annonciation, fondée le 30 août 1536 par le seigneur, René Lelou, échevin d'Angers. — En est sieur n. h. Charles Hervé 1668, Anne Marchais, sa veuve, 1714 ; — aujourd'hui à Mme Rapin-Duchatel. — En 1857, durant la construction de l'église actuelle, on y célébrait les offices de la paroisse. — *La Petite P. alias la Fenellerie*, sise sur la Lande-Judas, avait été donnée à la fabrique par Hercules de Charnacé (E 285); — f., cne de *Neuillé*. — Anc. fief dont est sieur Philippe Lebault 1660, Franç. Marchand, messager d'Angers, 1680, dont la veuve Charlotte Bouvet épouse à Saumur le 24 décembre 1685 René de Caux ; = cl., cne de *St-Lambert-la-P.* — *La Poidevilnière* 1725, *la Poidvilnière* 1751 (Et.-C.). — *La Poidevinière* (Cass.). — f., cne de *Vern* ; — f., cne de *Vernantes* ; — f., cne de *St-Sigismond*. — *La Poitevinière* (Cass.). — *La Podevinière* (C. C.).

Poitevinière-des-Bois (la), f., cne de *Juvardeil*. — *La Poit. de Lucé* 1693 (Et.-C.).

Poitou, ham., cne d'*Artannes*.

Poitrallière (la), f., cne de *Neuvy*.

Poitrineau (le), vill., cne de *St-Hilaire-St-Florent*.

Pol (*Jean*), artiste italien, établi à Angers, vend à Catherine de Bourbon en 1598 plusieurs « portraits de cire ». V. *Bullet. de la Soc. des Sc. et Arts de Pau*, 1874, p. 414.

Polleière (la), f., cne de *Beaupréau*. — *La Palissière* (Cass.). — En est sieur Germain Legras 1295, mari de Marguerite de la Jumellière (Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 138).

Pollère (la), f., cne de *Neuvy* ; — cl., cne de *Ste-Gemmes-s.-L.*, dépendance au XVIe s. de l'abb. St-Georges-s.-L. ; — f., cne de *St-Léger-des-Bois* ; — V. *la Paulière*.

Poligné, f., cne de *Thorigné*. — *Terra de Polinniaco* 1052-1082 (1er Cart. Saint-Serge, p. 247 et 2e Cartul., p. 136 et 167). — *Poligniacus* 1134-1150 (Ib., p. 239-240). — Domaine donné à l'abb. St-Serge d'Angers, vers le milieu du XIe s., par Jean l'Anguille et ses frères, du consentement de Roger de Montrevault, leur suzerain ; — elle formait au XVIIIe s. le temporel d'une chapelle de son nom desservie dans l'église du Plessis-Macé ; — f., cne de *Vernoil*. — Curieux et antique logis à hautes murailles, flanqué aux angles d'espèces de casemates carrées, avec grande porte, percée dans le mur central en baie ogivale, comme pour une herse,— cour enclose avec chapelle du XVIe s., fondée le 19 mars 1556, sous le vocable de St Jean-Baptiste, en forme de parallélogramme allongé, le toit voûté, en dos d'âne, les angles soutenus de contreforts, les croisées refaites en plein cintre, avec deux travées intérieures écussonnées; — jardins, fuye. — Dans le grenier on a trouvé 14 vieux canons hors de tout service. — Le fief titré de châtellenie avait droit de haute, basse et moyenne justice. Un *Odo de Poligné, de Pauliniaco*, figure vers 1050 dans une charte sur St-Martin-de-la-Place (Liv. N., ch. 261). — La terre appartient en 1540 à René de Vendosmois, chevalier, qui avait fondé la chapelle de deux messes par semaine. On y voit encore ses armes aux clés de la voûte, dont les émaux ont disparu mais dont les pièces permettent de reconnaître un coupé *au 1er d'or à trois fasces de gueules, au 2e d'hermine*. — En est sieur n. h. Raoul Legouz, écuyer, lieutenant criminel à Baugé, 1600, 1643, Jean-René de Collas, avocat au Parlement, 1673, Joseph Foullon, lieutenant général criminel de Saumur, mari de Renée de Collas, 1701 ; — en 1793 Mme de Mareil, sœur de M. de Maillé. — Une *Madeleine*, attribuée à Mignard, et les portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette en proviennent, actuellement conservés à la Vincendrie.

Poliguet, ham. et cl., cne d'*Andard*. — En est sieur Mich. Allaire 1530.

Polinière (la), f., cne de *la Romagne*. — *La Polonière* (Et.-M.). — *L'Apollonière* (Brout. et Cad.). ; = f., cne de *St-Clément-de-la-Pl*. — V. *la Poulinière, la Paulière*.

Polins (les), f., cne de *Montigné-les-R.*

Polivière (la), f., cne du *Vieil-Baugé*. — *La place des vieilles masure, issue, aireaux et les jardins du lieu appellé la Paillivière* 1645 (E 536).

Pollin. — V. *Montpollin*.

Pomail, usine, cne de *Beaupréau*, sur l'Evre, citée dès 1641.

Pomain (*François*), d'Angers, docteur-médecin, a mis quelques vers latins de sa façon à la suite de l'*Anticalotte* de René Moreau, 1614.

Pomeras, f., cne de *la Chapelle-St-Laud*.

Pommasserie (la), f., cne de *Moulihernc*.

Pomme-d'Argent (la), cl., cne de *Grez-N.*, domaine des Augustins d'Angers, vendu natt le 21 janvier 1791.

Pomme-de-Pin (la), cl., cne d'*Andard*.

Pomme-Poire, carrefour à l'entrecroisement des chemins qui délimitent les paroisses de *Lou-*

vaines, Aviré, la Ferrière et *St-Aubin-du-Pavoil.* Une statuette de Vierge, logée dans un vieux chêne, y a été placée vers 1844 dans une petite chapelle, reconstruite en 1875 et bénite le 19 octobre, sur l'angle dépendant de la c^{ne} de Segré.

Pommeraie (la), c^{on} de St-Florent-le-Vieil (12 kil.), arrond. de Cholet (36 kil.); — à 34 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Pomereia* 1062 (*Arch. d'Anj.*, II, 74). — *Pomeraria* 1293 (E 802). — *La Ville de la Pommeraye* 1441, *la P. en Mauge* 1445 (Chart. de la Bizolière). — Ne pas confondre, comme l'a fait l'éditeur du *Cartul. de St-Jouin*, avec la Pommeraie en Vendée. — Sur un plateau, en pente déclive vers N. et N.-E. (160-132 mèt.), que découpent plusieurs vallées profondes; — entre Montjean (4 kil.) au N., Chalonnes (7 kil. 1/2) et St-Laurent-de-la-Pl. (6 kil.) à l'E., St-Laurent-de-la-Pl., Bourgneuf (5 kil.) et St-Quentin (8 kil.) au S., St-Quentin, Beausse (6 kil. 1/2) et le Ménil (6 kil.) à l'O.

La route départementale de Cholet à St-Augustin-des-Bois monte directement du S. au N. jusqu'au bourg, — où elle croise le chemin d'intérêt comm. de St-Quentin à Chalonnes, — et se continue vers la Loire en se redressant légèrement vers l'E.

Y naît à l'extrémité vers S.-O. le ruiss. des Moulins, qui traverse, en animant 12 moulins, le territoire dans toute sa longueur vers l'E., parallèle et distant à peine de 1,500 mèt. de son affluent, le ruiss. du Teil ou de St-Denis, qui forme limite en partie vers l'E.; — les ruiss. de la Petite-Chênaie, de la Brissonnière, — grossi du ruisselet du Plessis, né en Bourgneuf, — de la Bizolière, de l'Orchère, autrement dit de la Houssaie, du Moulin-Benoît, de la Guirandière et de la Forêt; tous dans la direction de la Loire.

En dépendent les vill. et ham. des Pressoirs (18 mais., 65 hab.), du Quarteron-Vaslin (4 mais., 23 hab.), de la Traversière (4 mais., 18 hab.), des Boisgas (8 mais., 35 hab.), des Galardières (4 mais., 16 hab.), de la Bréchetière (3 mais., 32 hab.), de la Harpière (4 mais., 21 hab.), de l'Humeau (3 mais., 34 hab.), de la Bisboisière (8 mais., 26 hab.) et plus de 150 écarts dont une cinquantaine formant groupes de 2 et 3 maisons.

Superficie : 3,939 hect. — et non 3,839 comme l'indique l'Atlas cantonal, ni 3,813 d'après le rapport du Directeur des Contributions indirectes; — la loi du 17 mars 1865 ayant détaché des 4,649 hect. de sa superficie primitive, — pour former la c^{ne} de Bourgneuf, — 710 hect., et non 810, comme l'indique le Rapport législatif, — dont 74 hect. en vignes, 110 hect. en bois disséminés en petits groupes, l'antique forêt entre le Ménil n'existant plus, — non plus que les 225 hect. de landes encore incultes en 1834. — Elle forme encore la 5me commune de l'arrondissement, après Cholet, Jallais, Chemillé, Yzernay, comme étendue.

Population : 395 feux, *1,780* hab. en 1720-1726. — *437* feux en 1789. — *3,134* hab. en 1821. — *3,100* hab. en 1831. — *3,308* hab. en 1841. — *3,722* hab. en 1851. — *3,729* hab. en 1861. — *3,505* hab. en 1866, chiffre réduit ainsi par la distraction de Bourgneuf. — *3,448* hab. en 1872, — en progression lente mais continue, — dont *1,093* au bourg (212 mais., 301 mén.), formant le tiers de la population totale, groupé autrefois autour de l'église, aujourd'hui le long des routes.

Commerce important de céréales, — de vins, — de bœufs, engraissés durant l'hiver par de vastes cultures de choux, — de farines fournies par 15 moulins à eau et 9 moulins à vent; — fabrique de sabots; — 2 corderies.

Six *foires*, créées par arrêté du 26 août 1875, le 4me vendredi des mois de janvier, février, mars, avril, mai et décembre, au centre d'un pays tout agricole, amené de la misère d'il y a un siècle à une aisance générale par l'ouverture des communications, le développement du chaulage, les défrichements et la pratique des améliorations agricoles; — *marché* tous les vendredis.

Bureau de poste et *Perception* de Montjean.

La *Mairie* et l'*Ecole de garçons* ont été établies sur un terrain distrait de la cure par ordonnance du 14 septembre 1836. L'*Ecole* vient d'être reconstruite en 1873-1874 et la *Mairie* doit l'être incessamment, avec *Asile*, sur la place de l'Eglise.

Maison-Mère des *Sœurs de la Providence*, fondée en 1814 par une institutrice du bourg et autorisée par décret du 25 mars 1852. Les bâtiments, en rectangle allongé de l'E. à l'O. avec deux ailes perpendiculaires, dominent le coteau; à l'E, vaste chapelle ogivale (archit. Tessier). Y résidaient en 1872 71 religieuses. En relèvent plus de 100 obédiences, répandues principalement dans la Touraine, l'Anjou, l'Ile-de-France; — et dans le bourg même, l'*Ecole* libre *des filles*, avec *Pensionnat* et une *Salle d'asile*.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 30 décembre 1807), date à peine de 1868. C'est un des plus beaux édifices du pays, à trois nefs, en style ogival, XIII-XIVe s. (archit. de Coutailloux). Le portail et le clocher restent encore inachevés. L'église primitive s'élevait transversalement à 2 ou 300 mètres vers S.-O. et s'était formée successivement d'une antique chapelle de St-Martin-de-Vertou, constituant partie de la nef, dont les murs en petit appareil irrégulier apparaissaient sous le badigeon (XIe s.), de bas-côtés et de chapelles XV-XVIe s. et d'un chœur XVIIe s., remanié au XIXe s. Une inscription, sur deux pierres superposées, indiquait la construction de l'autel : *Je suis posée par m^{re} | Thiery Lepault p^{tre} | curé de cette paroi | sse, lequel a faict | bastir cet autel à | ses propres frais* | 1680 | *soubs le règne de | Louis XIIII et soubs | l'épiscopat de m^{re} | Henry Arnault, eves | que.* | Dans le cimetière d'alentour attenait à l'église la chapelle des seigneurs de Forges, construite en 1491, et ouvrant dans le chœur, avec enfeu, dont les paysans vendéens convertirent en balles les cercueils de plomb — Tout l'espace forme depuis 1869 une vaste place.

Sauf 3 ou 4 *celtæ*, aucune trace antique n'a été rencontrée dans le pays, quoique habité depuis les plus anciens temps. Le tracé de la voie d'Angers par la rive gauche forme encore limite vers N. sur presque tout son parcours entre le territoire et celui de Montjean. — Une autre voie, presque parallèle, venant de Chalonnes, pénétrait au S.

des Druères et gagnait Beausse par le Grand-Rognon et Chênambault; — une autre encore descendait de Montjean aux abords du bourg, pour se poursuivre directement jusqu'à Jallais.

L'église au XIe s. appartenait à un clerc marié de Montjean, qui la faisait desservir par un prêtre, tenu à un cens annuel de 24 sous, dont 15 étaient attribués à Renaud de Châteaupanne. Les moines du prieuré de Montjean, déjà gratifiés d'une partie des revenus, en firent l'acquisition en 1062, mais sans y établir aucune obédience et en se contentant de se réserver la présentation de la cure, qui au XVIIIe s. advint même de plein droit à l'évêque.

Les registres paroissiaux sont détruits.

Curés : Guill. *Taillandier*, 1419. — Yves *Garreau*, 1425, 1465. — André *Garreau*, 1486. — Guy *Vigier*, docteur en décret « et régent à « Paris en lad. faculté », 1495, 1511. — Franç. *Jolivet*, 1513, 1526. — Yves *Goussard*, 1569, chanoine de Saint-Martin de Tours. — Sulpice *Goussard*, 1609. — Pierre *Lepault*, 1631, 1641. — Thierry *Lepault*, 1658, 1685. — Aignan *Massuau*, licencié en l'Université de Paris, 1693, 1717. — François *Soldé*, 1733. — Henri *de Juigné*, 1745, 1772. — Pierre *Deneschau*, 1775. — Hyacinthe-Hippolyte *d'Almalerie de Chisolles du Chaffault*, † à Martigné-Briant le 19 août 1783, âgé de 32 ans. — Sébastien-Joseph *Duboys*, V. *ce nom*, 28 août 1783, un des hommes les plus remarquables du clergé angevin et qui, avec l'aide du syndic Renou, avait fait de sa paroisse un modèle d'organisation et d'activité patriotique en exemple à toute la province. — Symphorien *Lebreton*, ancien vicaire de Montjean, installé constitutionnellement le 26 juin 1791. Il « se déprêtrise de bon cœur » le 15 frimaire an II et vivait marié dès l'an IV à Angers.

Par acte du 25 mai 1707 Henri de Samson y avait fondé une *école*, tenue par une maîtresse, au profit de laquelle en 1742 le curé acheta un champ (Mss. 1031).

Le prieur de Montjean, fondateur et seigneur-patron de la paroisse jusqu'au XVIIe s., avait dû céder ses droits à son suzerain, le baron de Montjean, dont le haut ascendant s'étendait sur les nombreuses gentilhommières, d'importance inégale, éparses sur le pays. — Il dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné des Mauges, de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent et devint un instant jusqu'à l'an X chef-lieu d'un canton, comprenant Montjean, Châteaupanne, Beausse et St-Laurent-de-la-Plaine. — Au moment de la Révolution la paroisse comptait 114 familles, 600 habitants dans l'indigence ! la terre ne rapportait à peu près que du seigle, à peine un peu de froment, de vin et de lin; les loups, les renards saccageaient les bergeries, et les gabelous à cheval les ensemencés. A peine quelques bras trouvaient à s'occuper dans une mauvaise tuilerie ou au tissage de toiles pour Cholet. Le plus clair des revenus s'en allait en dîmes ecclésiastiques, perçues par des étrangers. — La garde nationale, unie d'un même cœur pour la cause des libertés nouvelles et organisée en 15 compagnies, chacune de 20 hommes, se trouva divisée dès qu'intervinrent les passions religieuses. La guerre dès lors y fait rage. Dès le 14 mars 1793 l'insurrection y tient tête à la garde nationale de Montjean. Le 6 ventôse an II le maire Thuleau, l'agent national Galard, Cady, greffier, deux autres municipaux, le maire réfugié du Pin-en-Mauges, sont surpris et fusillés par les Vendéens; — encore en messidor an V l'agent municipal Lebrun y tombe assassiné.

Maires : *Renou*, 1789-1790. — J.-P.-J. *Fleuriot*, 1791. — *Thuleau*, an II. — *Radigon*, an VIII, † en 1807. — *De Mailly*, 18 février 1807. — Jacq. *Cocu*, 10 février 1813. — *Gaudin*, 4 décembre 1815 — Mathurin-Symph. *Delacoudre*, 10 mars 1820. — Jos.-Alexandre *Lemaitre*, 16 novembre 1830. — Mathurin *Delacouldre*, 25 août 1848. — Jean-Louis *Jacob*, 14 juin 1855, installé le 8 juillet, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 186, 191, 200; G Cures; H Prieuré de Montjean. — Chartrier de la Bizolière. — Dom Houss., 657. — Notice Mss. de M. Spal. — Pour les localités, voir *la Prouterie, les Forges, la Forêt, la Bizolière, la Brissonnière, le Fléchay, Putille, Chênambault, le Chêne-Rognon, Lingré, la Claverie, la Bottemotrie, la Batrie, la Turpinière, Bourg-Davy, la Herbelotière, Haute-Roue*, etc., etc.

Pommeraie (la), ruiss né sur la cne de *la Pommeraie*, s'y jette dans la Gourdière; — 1,200 mèt. de cours; = cne d'*Armaillé*, anc. fief, relevant de Pouancé, où rend aveu Gilles de la Barrière 1502, Séb. d'Avoines 1540 (E 1133; C 106); = f., cne de *Jallais*; — donne son nom à un ruiss., qui coule du N.-E. au S.-O. et se jette dans le ruiss. de Montatais en face de l'Etang; — 900 mèt.; = cl., cne de *Jarzé*. — En est sieur Pierre Peillau 1610; = vill., cne de *Mazé*; = f., cne de *Pontigné*. — En est sieur Louis Touché, avocat en Parlement, 1666, qui la relevait de la Maison-Neuve en Villebernier; = f., cne de *la Potherie*; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans la Martinaie; — 1,600 mèt. de cours; = f., cne de *St-Augustin-des-B.*; = f., cne de *St-Christophe-du-Bois*; — donne son nom à un ruiss. qui y naît et s'y jette dans les Sorinières; — 1,750 mèt. de cours; = f., cne de *St-Hilaire-du-Bois*. — Anc. fief relevant de Vihiers; = ham., cne de *St-Sauveur-de-Flée*; = f., cne d'*Yzernay*, domaine des seigneurs de la Crilloire; = (la Basse-), f., cne de *St-Christophe-du-B.*; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Marans*. — En est sieur n. h. Jean de Champagné 1582, sa veuve Gabrielle de Vrigny 1600, René de Ch. 1643, René de Dieusie, écuyer, mari de Barbe de Champagné, 1647, mort le 2 février 1653, René de D., mari de Renée de Sévillé, 1672, Pierre de D. 1705, † le 4 juin 1742, âgé de 82 ans, J.-B. de Dieusie 1727, qui avait épousé le 6 juillet 1707 à Ingrandes Renée Lefèvre.

Pommerais (les), ham., cne d'*Avrillé*. — *Le lieu et closerie du Pommeray*, avec bois taillis de 7 arpents sur St-Lambert-la-Poth., joi-

mant vers N. l'étang de Vilnières; = cl., c^ne de *Corzé*.

Pommeray (le), ham., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — *La P.* (Et.-E.); = (le Haut-), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Pommerie (la), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Pommérieux, f., c^ne de *Contigné*. — *Pomereos* 1240, *Poumeres* 1251, *Pommereux* 1294 (Prieuré de Séronnes, ch. or.). — *La Roche-Pommérieux* XVIe s. (E 332-337). — Anc. terre seigneuriale de la paroisse, avec château, dont dépendaient les mét. du Joncheray, des Landes, de Logerie et un censif important sur Contigné, Brissarthe et Châteauneuf. — En est sieur René de la Jumellière 1500, Claude de Montjean 1545, Pierre de Sorhoette 1614, — Claude de Sorhoette 1687, Franç. de Montplacé, mari de Marie-Claude de Sorhoette, 1709, Louis-Anne Roger de Campagnolles, mari de Françoise-Claude de Montplacé, 1755. — La terre est vendue nat^t sur leur héritier, Roger de C., le 12 vendémiaire an V.

Pommier (le), f., c^ne d'*Angers* N.-O.; = f., c^ne de *St-Germain-lès-M*. — *La terre et appartenance de Ponmiers* 1542 (G Cure). — Dépendance en 1790 de la Perrinière; = vill., c^ne de *la Varenne*.

Pommiers (les), f., c^ne de *Sœurdres*.

Pompetière (la), ham., c^ne de *Noellet*.

Pompierre, f., c^ne de *Chênehutte*. — *Le bourg de Pompierre* 1540 — *La maison de Pompierre* 1755 (Et.-C.). — *Poupierre* (Cass.). — En est sieur Conrard Delhommeau, V. *ce nom*, 1532, 1541, Math. Delhommeau 1565, André Hardré 1584, Franç. Couronneau 1665, Nic. Dusoul, mari de Franç. Gueniveau, 1682, Jean-Nic. Patrix 1755.

Ponceau (le), f., c^ne d'*Angers* S.-O. — Anc. dépendance des chapelles de St-Maurice et de St-Simon en St-Laud, vendue nat^t le 24 février 1791; = f., c^ne d'*Angers* E., dans l'ancienne paroisse St-Samson, domaine de l'abb. St-Serge, vendu nat^t le 29 mars 1791; = ham., c^ne de *Bouillé-Ménard*, au bas et tout auprès du bourg, avec petite *chapelle* à pignon, sans caractère, dédiée à *Ste Anne*. Elle fut consacrée le jour de la fête patronale de l'an 1656 en présence des curés de Combrée, de Châtelais et de St-Aubin-du-Pavoil; la première pierre avait été bénite le 20 avril précédent. — On y célébrait de temps à autre la messe au XVIIIe s. Elle donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans l'Araize; — 1,850 mèt. de cours; = vill., c^ne de *Chalonnes-s.-Loire*. — Avec ancienne m^on noble « dans un bas-fond, mais dont les environs sont « délicieux », écrit Leclerc. — Appart. en 1790 aux d^lles Mazureau; = ff., c^ne de *Chalonnes-s.-le-Lude*. — Appart. à Marie et Jeanne de Napvières 1715; = f., c^ne de *la Chapelle-s.-O*. — Appart. en 1580 à Jean Felot, médecin ordinaire de la défunte reine de Navarre; — à sa veuve Françoise Richer 1590; = cl., c^ne de *Combrée*; = f., c^ne de *Faye*; = ruiss. né sur la c^ne de *Marcé*, s'y jette dans le Loir; — 5,780 mèt. de cours; = chât., c^ne de *St-Laurent-des-A*. — Anc. fief et seigneurie, avec château entouré de douves et chapelle dite déjà fort ancienne au XVIIe s. mais reconstruite vers 1855, cours, esplanades, jardins, avenues, charmilles. L'édifice entier du château date du commencement du XVIe s, et est dû sans doute aux Le Roux de la Roche des Aubiers qui le possédaient dès le XVe s. Il passe ensuite par l'alliance d'une d^lle de Vauldrey à la famille de St-Belin; — à Binet-Jasson au XVIIIe s. sur qui il est vendu nat^t le 7 prairial an VI; — auj. à M. Pelletier, de Nantes; = vill., c^ne de *Turquant*.

Ponceau (*Paul-Florent*), artiste peintre, né à Angers le 15 février 1816, élève de Mercier, de Picot et d'Aligny, mort à Tours vers 1852, a exposé à Angers en 1838 5 tableaux, en 1842, 5 paysages.

Poncet (*Jean*), « ymaigier », fut employé dès 1429 par le Chapitre de St-Maurice d'Angers pour la façon de la figure du saint patron placée au-dessus du pilier de la porte intérieure de l'église. L'œuvre livrée ne satisfit pas (20 avril) et l'artiste dut en fournir une autre « mieux travail-« lée » (23 novembre). Plus tard on le voit au service du roi René. Il passe marché le 31 août 1458 au château de Launay pour partie des sculptures du tombeau royal en l'église de Saint-Maurice, comprenant les statues couchées de René et d'Isabelle, un sépulcre avec le Christ en croix, Notre-Dame, St Jean, St Michel présentant le roi, la Madeleine présentant la reine, trois chevaliers debout portant bannières et étendards, trois dames assises lisant leurs Heures. Il devait toucher 2,500 l. pour l'œuvre, qu'il laissa inachevée à sa mort en 1542 et entachée de tels défauts que sa succession fut saisie en garantie. — Son fils *Pons* continua le marché qu'il avait signé en même temps que son père; mais il s'en dégoûta en 1459 et s'enfuit à Nantes. Il revint pourtant bientôt et prit une commande nouvelle, la façon de l'autel des Carmes d'Angers, — sans abandonner le tombeau, où d'autres mains lui vinrent en aide. Son atelier était établi au château, mais le maitre en était si pauvre qu'il ne trouvait pas de compagnons et qu'il fallait lui avancer l'argent de la semaine pour qu'il pût vivre, puis jour par jour, « car autre-« ment il ne besogneroit, pour ce que c'est toute « pauvreté de luy » (1460). Vers la même époque pourtant René lui confia le monument de sa nourrice Thiphaine, en l'église Notre-Dame de Nantilly (29 mars 1462). — Peut-être était-il l'auteur du fameux rétable de St-Pierre de Saumur, le *Domine quo vadis*, pour lequel les chanoines donnèrent en décembre 1465 cent écus à l'imagier. On ignore la date de sa mort qui ne tarda guère.

Brossier, Mss. 656. — Lecoy de la Marche, *Extraits des Mémoriaux*, — dans la *Revue des Quest. hist.*, janvier 1874, p. 166-169 — et *René d'Anjou*, II, 99. — Arch. de M.-et-L. G Comptes de St-Pierre.

Poncet de la Rivière (*Michel*), fils de Vincent-Mathias P., sieur de la Rivière en Boulonnais, intendant d'Alsace en 1671, et de Marie Bétauld, naquit vers 1752 et fut nommé, à l'âge de 7 ans, abbé de Vierzon. A 22 ans il débuta dans la chaire à Paris et dès l'année suivante prêcha devant le roi à Paris et à St-Germain. Quelque temps après et déjà en réputation écla-

tante d'orateur, il se fixa, avec titre de grand vicaire, auprès de son oncle l'évêque d'Uzez. Il eut l'honneur, jusqu'alors réservé aux évêques, d'ouvrir en 1701 les Etats du Languedoc et y prononça en 1704 l'*Oraison funèbre du cardinal de Bonzi*, mort archevêque de Narbonne (Montpellier, 1704, in-4°). Dans l'année même quelques-uns de ses sermons, déjà recueillis et qu'il fut obligé de revendiquer, étaient insérés parmi les œuvres et sous le nom de Massillon (Trévoux, 1705, 4 vol. in-12). La révolte des Cévennes mit son ardeur à toute épreuve. Il prit part à tous les conseils de la répression, sans s'épargner dans des missions apostoliques; mais sur ces entrefaites l'évêché d'Angers vacant, il y fut appelé le 4 avril 1706. Sacré le 1er août à Paris dans l'église des Jésuites, il prêta serment le 4 dans la chapelle de Versailles, prit possession par procureur le 21 septembre et fut installé solennellement le 17 octobre. Il se rendit bientôt populaire par ses manières douces et affables, qui n'excluaient pas une extrême fermeté. Mais ses talents mêmes l'appelaient trop souvent hors du diocèse. Le 21 mars 1707 il prêcha aux Augustins de Paris pour l'ouverture de l'Assemblée générale du Clergé. Le 18 juin 1711 il prononçait à St-Denis l'*Oraison funèbre du dauphin Louis* (Angers, Olivier Avril, 1711, in-4° de 24 p. et Paris, Raymond Mazières, in-4° de 48 p.). En 1715, il prêcha devant Louis XIV le dernier carême qu'entendit le grand roi et la même année, à Versailles, il complimentait le régent à la tête du clergé le 3 septembre 1715 (Paris, in-4° de 2 p.). C'est lui encore qui tint la chaire à Reims au sacre de Louis XV (5 octobre 1722) et qui prononça à Saint-Denis (7 février 1724) l'oraison funèbre du Régent. On a gardé souvenir de l'impression produite dans ce discours par quelques traits d'une réserve inconnue aux panégyristes courtisans. Le mot : « Je crains mais j'espère » est resté célèbre. Le 10 septembre 1725 il prononça une harangue à la reine sur son mariage à Fontainebleau (Paris, P. Simon, 1725, in-4° de 8 p. et Angers, Ol. Avril, in-4° de 5 p.) et fit en 1728 l'oraison funèbre de la reine de Sardaigne. Enfin le 10 janvier 1729 il prenait place à l'Académie française et y prononçait l'éloge de la Monnoye, son prédécesseur (Paris, in-4° de 28 p.). Dans l'intervalle des grandeurs et tout en veillant de loin aux abbayes de St-Florent et de Noailles qu'il possédait avec celle de Vierzon, — il s'occupait de son mieux de son diocèse et veillait à la pureté de la foi. Il prit soin de faire réimprimer tous les livres d'église, le Missel qui servait depuis 1664, le Bréviaire en 1717. Il avait publié dès le 10 avril 1714 le mandement de condamnation du P. Quesnel. C'est de l'affaire des *appelants* qu'il s'agit dans ses *Avis instructifs aux curés à l'occasion d'un libelle intitulé : Réponse à un mémoire présenté par plusieurs cardinaux* (Angers, Ol. Avril, in-4°, 16 août 1717, de 27 p.), comme aussi dans sa *Réponse de Mgr l'évêque d'Angers à M. Dublineau communiquée au Clergé d'Anjou pour servir d'instruction* (1719, 2e édit., petit in-4° de 40 p.). — Lehoreau cite divers passages d'un opuscule publié par le prélat la même année sous le titre de *Réflexions consolantes*, où il flagelle en traits sanglants la conduite des Oratoriens et des Bénédictins d'Angers ainsi que dans sa *Lettre à l'abbé de Claie*, 7 août 1721. — Un autre mandement de 1718 condamne une thèse de théologie soutenue aux Ardilliers de Saumur. — Ses *Discours* prononcés aux Synodes de 1714 et 1721 sont imprimés (Angers, in-12), ainsi que son *Discours* de réception à l'Académie d'Angers le 24 novembre 1706 (Angers, J. Hubault, in-4° de 4 p.). — Tous les registres des conclusions et délibérations du Clergé d'Anjou du 23 décembre 1699 au 29 avril 1713 sont signés de sa main (Mss. 659-660 à la Bibl. d'A.). — Dans un autre genre qui rappelle de plus près Fléchier, on a conservé des vers de sa jeunesse, — un très-coquet madrigal entre autres, adressé à sa cousine et très-souvent cité depuis par d'Alembert, — des bouts rimés et aussi des hymnes. — Il mourut en son château d'Éventard le 2 août 1730, âgé de 59 ans et regretté véritablement « comme le plus « aimable, le plus poly, le plus éloquent de son « siècle », dit un de ses curés, Bancelin, qu'appuient nombre d'autres témoignages. Son oraison funèbre fut prononcée en sa cathédrale le 6 septembre 1730 par le P. Claude Mérigot (Angers, Ol. Avril, in-4° de 34 p.) et en l'église St-Laud le lendemain par le chanoine Détriché (Angers, P. Foureau, in-4° de 34 p.). Sa tombe au pied du tombeau de J. Michel, à St Maurice, fut détruite à la Révolution et utilisée depuis pour la décoration de cheminées. — Son portrait a été gravé au burin in-4° avec la date 1734 et in-12. Il existe aussi en tableau du temps conservé par les Hospitalières de Beaufort.

Nombre de bibliographes modernes l'ont confondu avec l'évêque de Troyes, son neveu.

Arch. mun. B 110, f. 10-11; GG 55. — Arch. mun. Et.-C. de Bouillé-Ménard et de St-Georges-sur-Loire. — Arch. de M.-et-L. Chap. de St-Pierre, Reg. des Concl., 1706, f. 14 v°; Chap. de St-Maurille, 1730, f. 102 — Mss. 1084, t. II, p. 22-24, 46; Mss. 577, n° 17. — Note Mss. de M. Kerviler. — Malvoisine (Grille), *Lettre à M. Quérard*. — *Nouv. Alman. des Muses*, t. I. — D'Alembert, *Hist. de l'Acad. Fr.*, t. IV, p. 401. — Lehoreau, Mss., t. I, p. 466; t. III, p. 156, 170 et 367. — *Répert. arch.*, 1863, p. 288. — *Journal de Trévoux*, juin 1712, p. 1713 et 1722, p. 101. — *Variétés ingénieuses*, par M. D*** (Paris, 1721, in-12). — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, 1863, VI. — *Rev. des Soc. sav.*, 1868, p. 273. — Fléchier, *Lettres*. — *Hist. de la guerre contre les Camisards*, par Court de Gébelin. — Sur sa famille, *Journ. d'Ormesson*, I, 413; — Bussy-Rab., *Lettres*, III, 290, 291; IV, 25, 331-333; V, 270.

Poncier, ham., cne de *Bouzillé*. — *Les appartenances et dépendances du Poucier*, — *du Pousier* 1601 (St-Flor., la Chapelle); — f., cne de *la Chapelle-Saint-Flor*. — *La grande maison de Poucier* 1595 (St-Flor., la Chapelle *B* 6), — domaine et résidence à cette date de René Leglorieux; — f., cne de *Chemillé*.

Ponet, ham., cne d'*Ingrandes*. — *Poiné* (Cass.). — *Pouenette* 1590 (B Ins. Presid.). — *Poinettes* 1674. — *Le village de Poesnette* 1714 (Et.-C.). — Anc. closerie donnée par le curé Séb. Mahé pour l'entretien de l'école, par testament du 23 novembre 1590.

Ponge (le), f., cne de *Chavagnes-les-E*. —

Le Punge XVIe s. et Cass. — En est sieur n. h. Léon Le Recouvreur 1649, mari de Françoise Delatre; = f., cne de *Thouarcé*. — *Herbergamentum de Pangeio* 1302, *Le herbergement dou Pange* 1348 (G 341). — *Le lieu*, — *la terre du Pange* 1462. — *Le Punge en Thouarcé* 1666 (G Chap. de la Grésille). — *L'Eponge* (Et.-M.).

Pongeon, f., cne de *Chantocé*.

Ponneau (*Jean-Louis*), maire de St-Lambert-des-Levées du 12 prairial an XI à 1830, † le 26 juin 1832, a fait imprimer un opuscule sous ce titre : *Moyens proposés tant pour remédier à une foule de malheurs, qu'occasionnent les eaux et les glaces de la Loire et de la Vienne, que pour s'assurer divers autres avantages également importants*. (Saumur, Degouy frères, sans date, in-4o de 8 p.).

Pons Doctrinæ. — V. *Pontron*.

Pont (le), cl , cne d'*Aubigné*; = f., cne de *Cantenay-Ep*. — Anc. domaine du Ronceray, vendu natt le 2 novembre 1791 ; — donne son nom au ruiss. né sur Epinard, qui s'y jette dans la Mayenne ; — 530 mèt. de cours ; = f., cne de *Carbay*. — *Le Pont* 1622, *le vill. du P.* 1678, — *le Pont Guinebault* 1623 (Et.-C.). — En est sieur Franç. de la Pouèze, écuyer ; = f., cne de *Chambellay* ; = cne de *Champigné*. — *Le lieu, fief et seigneurie du P.* 1540 (C 105, f. 193). — *La Raudière alias le Pont, où autrefois y eut maison et four*, 1554. — Appt en 1540 à Louis Lambert, écuyer, qui le relève du prieuré ; — en 1572 à n. h. Ambroise d'Abatant ; = cne de *Chanzeaux*, V. *Point* ; = f , cne de *Châtelais*.

Pont (le), filature, cne de *Chemillé*, au sortir du bourg St-Pierre, à 100 mèt. en aval du pont qui traverse la rivière de l'Hirôme.

Pont (le), ham. et cl., cne de *Cheviré-le-R.* ; = f., cne de *Combrée* ; = cne de *Faveraie*. — Anc. fief et seigneurie vendu le 22 décembre 1557 par Pierre Bitault de la Gaucherie à n. h. Adrien de Dreux (G 422) ; = ham., cne de *Loutaines* ; = f., cne de *la Meignanne*. — En est dame Rose-Julie Dupré des Vaux 1775 ; = cl., cne de *Montigné-les-Rairies*. — *Le Pont Odiau* (Vent. Nat.). — Domaine d'une chapellenie desservie dans l'église paroissiale, vendu natt le 14 janvier 1791 ; = cne de *St-Clément-de-la-Place*, dans l'anc. paroisse des Marais, anc. mon noble, dont est sieur Maurice Gourreau, écuyer, 1697, 1702, Charles G. 1730 ; = vill., cne de *St-Georges-s.-L.* ; = cl., cne de *St-Rémy-la-V.* ; = f., cne du *Tremblay* ; = vill., cne de *Trémont*. — *Le Pont Gallerne* (Cass.). — Passage de la route de Vihiers sur le ruiss. de Livier. — V. *Moulin-du-Pont*.

Pont (le), min à eau et 2 mins à vent, cne de *Villévêque*. — *In Lido, in loco qui dicitur Pons*, 1050 circa (Cart. du Ronceray, Rot. 1, ch. 22). — *Ponz*, — *Berardus de P.* 1150-1168 (ch. or. et 1er Cart. St-Serge, p. 148). — *Près le port de Ponts, au lieu appellée Perelle*, 1491 (G Cure St-Silvin). — Au débouché d'un ancien port et bac de Loir, qui encore au XVIIIe s. était le principal passage pour aller d'Angers dans le Maine. — Il aboutissait *au pavement tendant de Tiercé à Ponts*, comme le dit un titre de 1596. Le nom du lieu et la direction des voies démontrent qu'aux temps gallo-romains il existait là un pont, déjà détruit bien avant le XIe s., mais vers lequel se dirigeait le courant régulier de la circulation publique. Le bac de Villévêque ne servait qu'aux habitants riverains. — Près du moulin, sur le chemin de Tiercé, Renou signale un banc très-bien conservé, de griphite et ostracites, mêlé de falunières, qui remonte le Loir jusqu'à la Roche-Fouque.

Pont (le Petit-), cl., cne de *Feneu* ; = cne de *Maulévrier*. Anc. fief dont est sieur Gabriel de Carrion 1687, René-Gilbert de C. 1711, le comte de Rougé 1762, 1782 ; = cl., cne de *Montreuil-sur-Loir*.

Pont-à-Foulon (le), vill., cne de *Saint-Mathurin*.

Pont-Aireau, ham., cne de *Tout-le-Monde*. — Anc. moulin sur le ruiss. de Trézon.

Pontais (le), ham., cne du *Tremblay*.

Pont-à-l'Ane (le), ruiss. né sur la cne de *la Renaudière*, dans les prés du Grand-Aunay, coule du N. au S., laisse à droite la Basse-Raillère, Charbonneau, et afflue dans la Moine, au-dessous de la Machefolière, dont il prend souvent le nom ; — 2,600 mèt. de cours.

Pont-à-l'Arche (le), cl., cne de *la Possonnière*, dans le vill. de la Roche-aux-Moines, — appartenait en 1776 au maire d'Angers Jean-Franç. Allard.

Pont-à-l'Oie (le Bas, le Haut-), ff., cne de *St-Martin-d'Arcé*. — *Poverlaium?* — on trouve ce nom dans une charte de St-Nicolas sur St-Martin-d'Arcé 1100 circa. — *Pont-la-Loie* (Cass.).—*Le Haut-P.* dépendait de la Providence de Baugé. — En prend le nom un ruiss., qui naît et se jette sur la commune dans l'Arcé ; 2,100 m. de cours.

Pont-Arduaux (le), f., cne de *Roussay*.

Pont-Augis (le), f, cne de *Jallais*. — *Le Pont-au-Gis* (Cass.). — *La rivière du Pont-Augis* 1622 (E 469). — Subdivisée autrefois en Grand et Petit-P., et dépendant du domaine de Cierzay par acquisition de 1754, auparavant tenue en fief. — Le seigneur de Cierzay y avait de tout temps droit de garenne sur la terre et sur l'eau du ruisseau voisin jusqu'à la Valinière, avec privilège de pêche 1411-1622 (E 469). — Le prieur de Trémentines y prélevait le quart des dîmes.

Pont-aux-Filles (le), f., cne d'*Ecouflant*. — *Pons, Pontellus Priscinniaci* 1095 (1er Cart. St-Serge, p. 308). — *Pons d'Escouillon* 1190 (Cartul. du Perray, f. 2). — *Pons de Escoillon* 1199 (Ibid., f. 5). — *Pons des Couillons* 1346. *Le Pont de Coulon, d'Escoulon, le Pont-aux-Filles* XVII-XVIIIe s. (Perray). — Anc. logis où se conservait naguères encore un vitrail représentant *St-Michel*. Il tient son nom du pont jeté sur le ruisseau, descendant de l'Epervière, qui traversait autrefois la voie antique se rendant au Loir et séparait les paroisses de St-Samson et de St-Silvin.

Pont-aux-Jards (le), ruiss. né sur la c^ne de *la Tour-Landry*, près la Piocherie, coule du N.-E. au S.-O., puis du N. au S. et s'y jette dans l'Evre, entre le Mutreau et l'Eraudière; — 4,100 mèt. de cours, tout entier sur la Tour-L. qu'il limite en partie d'avec les Gardes.

Pont-aux-Moines (le), ham. en partie sur les c^nes de *Jumelles* et *la Lande-Chasle*; — pont, c^ne de *St-Melaine*, au bas du bourg, sur l'Aubance, anc. passage pour le transport des vins de Martigné aux Ponts-de-Cé.

Pont-Avrin, vill., c^ne de *Blou*, sur un affluent du Gué-de-Terry; = (le Petit), f, c^ne de *Blou*.

Pont-Barbot (le), f., c^ne de *Corzé*.

Pont-Barré (le), ham., c^ne de *Vivy*; = V. *Barré*.

Pont-Barreau, f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*, m^in et forge à pelles, sur le ruiss. de son nom. On y doit faire un pont pour remplacer la planche qui sert au passage.

Pont-Besnard (le), f., c^ne de *Chemillé*.

Pont-Boisnier (le), vill., c^ne de *Brain-sur-All.* — En est sieur Paul de Médicis, 1577.

Pont-Bourceau (le), ham., c^ne de *Faveraie*, avec un moulin à eau sur le Layon. — Il en existait deux autrefois et de plus jusqu'à ces derniers temps deux moulins à vent, le plus ancien démoli en 1871, le second, bâti en 1827 et détruit en 1874. — Une belle maison neuve s'y est élevée en 1872.

Pont-Brault (le), ham., c^ne de *Lasse*.

Pont-Chaillou (le), ham., c^ne de *Corné*. — En est sieur Louis d'Etriché 1630.

Pont-Champion, pont et prairie, c^ne de *Pouancé*, sur la Verzée, à la pointe N. de l'étang de St Aubin. Il s'y tenait anciennement une assemblée très-fréquentée qu'a fait supprimer la vente du pâtis.

Pontchateau (*Zacharie* GILBERT de), né à Angers, et non à Craon, le 13 décembre 1673, fils de Gilbert, greffier de l'Election, prit l'habit aux Cordeliers d'Angers et le bonnet de docteur en Sorbonne, et jeune encore, devint procureur-général de l'ordre, trois fois provincial de Touraine et définiteur général. Il mourut aux Cordeliers d'Angers et y fut inhumé le 30 avril 1746. Son portrait peint à l'huile en 1726 par F.-P. Bouvet existe au Musée d'Angers. — Il a été deux fois gravé par Haussard avec une dédicace de J.-B.-Fr. Drouard, son confrère de Craon, et par Hecquet d'après Raillard, tenant un livre, avec une dédicace de frère Jallet de la Véroulière, devenu lui-même plus tard provincial de Touraine.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, f. 158. — GG 311.

Pont-Chauveau (le), f., au bourg de *Chazé-sur-Argos*.

Pont-Courant (le), cl., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Pont-d'Alaine. — V. *Alène*.

Pont-d'Antaise (le), f., c^ne de *Vergonnes*.

Pont-d'Aubigné (le), cl., c^ne de *Tigné*.

Pont-Davy (le), h., c^ne de *Morannes*; = f., c^ne d'*Yzernay*.

Pont-de-Berge (le), pont, c^ne de *Chemillé*, reconstruit en 1874 un peu au-dessous du confluent du ruiss. de Cension dans l'Hirôme. — *Molendinum in valle pontis Aldeberge, id est inter sanctum Petrum et Camilliacum, in aqua que Censiona appellatur* 1080 circa (Cart. pap. de Chemillé, ch. 89). — *Pons Audeberge* 1238 (Ib., ch. 70). — *Pons Audeburgier* XIIIe s. (Cart. parch., fol. 77). — *Le Pont Audeberge* 1535 (Aveu de Chemillé). — Cassini indique le *moulin du Pont* et, un peu en amont, *la Croix du Pont-le-Berge*, qui existe encore sur un socle restauré et qu'on appelle aujourd'hui *la Croix-Bergère*. Ne pas confondre avec une autre croix du même nom déjà décrite, t. I, p. 793, à 1,500 mèt. à l'O. de Chemillé. — Le moulin, acquis par Geoffroy le Gras, seigneur de Cholet, fut donné par lui aux moines de St-Pierre de Chemillé, qui en possédaient déjà un autre tout à côté. — Le nom de la dame, qu'il rappelait, se retrouve, sous la même forme, au *Gué-du-Berge*, V. *ce mot*.

Pont-de-Boulet (le), f., c^ne de *Vernantes*.

Pont-de-Chemant, f, c^ne de *Blaison*. — Il y existait un moulin à eau, détruit au moins dès le XVIIIe s. entre les deux ruisseaux de la Bonde-Fondrière et de la Bonde-Moulinière de l'ancien étang de Chemant, avec chaussée sur le premier ruisseau qui le séparait des Vallioteries; — le tout dépendant du domaine de Chemant.

Pont-d'Ecorce (le), c^ne de *Morannes*.

Pont-de-Gentil, f., c^ne d'*Yzernay*.

Pont-de-Juigné, c^ne de *Juigné-sur-L.* — Anc. vill., aujourd'hui confondu à celui des Grandes-Plaines, — au débouché de l'ancien pont, V. *les Aireaux*, *Juigné*, *Ponts-de-Cé*.

Pont-de-la-Bergère (le), anc. pont aux confins de la commune de *Trélazé*, où passait l'anc. grand chemin d'Angers à Beaufort sur le ruiss. dit du Pont-Malembert. Il ne servait plus depuis longtemps qu'aux chevaux et aux piétons, lorsqu'il fut reconstruit vers 1755 d'une seule arche, avec turcie aux deux bouts. — Il formait la limite de la juridiction de la Grurie de Beaufort.

Pont-de-la-Bouère (le), c^ne de *Jallais*.

Pont-de-la-Bougaudière (le), ruiss. né près et à l'O. de la Favrie, sur la c^ne de *St-Christophe-du-B.*, qu'il limite avec la Romagne, coule du S.-O. au N.-E., puis du S.-E. au N.-O. à partir de la Gauvrière, et se jette dans la Moine en face Vieil-Mur; — 7,100 mèt. de cours; — reçoit à gauche le ruiss. de la Lardière et un petit ruisselet à la Gauvrière, dont à partir de ce point il emprunte le nom.

Pont-de-la-Délice, ruiss. né sur la c^ne de *St-Macaire-en-M.*, sur le chemin de Saint-Macaire au May d'où un canal de dérivation l'amène au Petit-Moulin.

Pont-de-l'Arche (le), f., c^ne de *Bouchemaine*.

Pont-de-la-Rousse. — V. *la Natterie*.

Pont-de-la-Sorinière (le), ruiss. né sur la c^ne de *St-Christophe-du-B.*, près la ferme de la Pommeraie, coule du S. au N., sépare la c^ne de St-Christophe de celles du Puy-Saint-Bonnet (sur 2,300 m.), de Cholet (2,200 m.), de la Séguinière

(3,300 m.) et se jette dans la Moine, au-dessous de la Copechanière, grossi à gauche des ruiss. de la Charonnerie et de la Pierre-Folle; — 7,800 mèt.

Pont-de-la-Tronne (le), ham., c^{ne} de *Longué*. — *Le Gué de la T.* (Et.-M.).

Pont-de-la-Ville, f., c^{ne} de *Neuillé*, au bas du bourg, vers l'E. — Logis du XVIIIe s. dont une lucarne porte un buste de femme, à corsage lacé, XVIIe s.; à l'entrée du jardin, deux lions chargés d'écussons effacés; au fond de la cour, un grand colombier; — plus loin, un moulin à eau, autrefois dépendant du domaine.

Pont-de-la-Vire (le Petit, le Grand-), ff., c^{ne} de *Champigné*. — En est sieur Jacques Rouault 1497, Marguerite Ogier, veuve Jean Chadaigne, 1544, Mme Girault de Mozé, veuve Falloux du Lys, 1753.

Pont-de-l'Etang (le), f., c^{ne} de *St-Philbert-du-P.*, — sans pont ni étang.

Pont-de-Livier (le), m^{in}, c^{ne} de *St-Georges-Châtelaison*.

Pont-de-Louet (le), cl., c^{ne} de *Brain-sur-l'Authion*, au passage du Petit-Authion.

Pont-de-Maillé (le), f., c^{ne} de *Gonnord*. — *Le Pas de M.* (Cass.).

Pont-de-Malheur (le), pont, c^{ne} de *Brain-sur-All.*, confondu à tort avec celui des Eterpés, t. II, p. 125, col. 1, qui en est séparé par le pont de l'Echeneau.

Pont-de-Moine (le), vill., c^{ne} de *Montigné-sur-Moine*. — Sorte de faubourg de Montfaucon, où se tient la grande foire de la Saint-Maurice et qui se relie à la petite ville par un ancien pont de 5 arches ogivales, récemment élargi. — Il formait un ancien fief et seigneurie avec maison noble appartenant à la famille Desmelliers, — Charles Desmelliers, chevalier, y meurt en 1761. — C'est sa petite-fille que Marceau essaya en vain de sauver dans le désastre des Vendéens au Mans et qui fut guillotinée à Laval. La maison a été depuis transformée par l'abbé Baudry en petit collége et lui appartenait encore dans ces derniers temps. — Plusieurs tanneries y existaient au XVIIIe s. dont une seule reste. — L'aïeul de La Révellière-Lépeaux y résidait comme notaire royal.

Pont-de-Moiré (le), f., c^{ne} de *Marigné*.

Pont-de-Pierre (le), f., c^{ne} de *Chigné*, près le pont de pierre sur lequel passe la route ancienne de Saumur. — *Le chemin tendant du Pont-de-Pierre au Lude* 1475 (Chart. de Lorière). — Anc. logis à pignon, avec double fenêtre accouplée plein cintre du XVIIe s. — En est sieur Charles du Mesnil, chevalier, 1712. — Elle donne son nom à un ruiss., — *le ruisseau de Pontpierre* 1463, — qui naît sur la commune, et s'y jette dans la Marconne, à 5,500 m. de sa source.

Pont-des-Boires (le), vill., c^{ne} d'*Etriché*. — *Le Pont-des-Boires* 1359 (H Port-l'Abbé), avec trois carrières de sable rouge.

Pont-des-Champs (le), ham., c^{ne} de *Moulikerne*, sur le ruiss. de la Riverolle.

Pont-des-Fées (le), quartier de la ville de *Baugé*, avec ancien pont sur le Couesnon.

Pont-des-Landes (le), ruiss. né sur la c^{ne} de *la Jubaudière*, près et à l'O. du bourg, qui coule du S. au N., passe au village du Ménil, puis en Jallais à la Blanchardière, qui lui donne parfois son nom, et se jette dans l'Evre sous la Bahourdière; — 3,500 mèt. de cours.

Pont-des-Molets (le), ruiss. né sur la c^{ne} d'*Angrie*, qu'il traverse, pénètre sur la Potherie, et s'y jette dans le ruiss. du Pont-Trion; — 1,400 mèt. de cours.

Pont-de-Vallée (le), h., c^{ne} de *St-Florent-le-Vieil*.

Pont-de-Varennes (le), chât., c^{ne} de *Louresse*. — *Stagnum et terra apud pontem de Varenna* 1055-1070 (Liv. N., ch. 231). — *L'hostel du Pont de V.* 1540 (C 105, f. 156). — Ancien fief et seigneurie relevant du Grand-Taunay, avec « hostel » ou manoir noble construit dans les premières années du XVIe s., sur le bord de la grande voie d'Angers à Doué et d'un ruisseau, qui y formait un étang d'abord, puis à cette époque un vaste marais. — Le domaine appartenait au XIe s. à l'abbaye St-Florent, qui l'échangea vers le milieu du XIIe s.,—et était advenu au XVe s. à la famille Serpillon. — En est sieur n. h. Jean Thoisnon en 1518, — René Thoisnon, qui y fonde le 21 décembre 1530 une chapelle en l'honneur de la Vierge et de Ste Suzanne, avec un service de trois messes par semaine, réduit seulement en 1754 à une messe unique le dimanche; — sa veuve, Ysabeau de Rezay, 1560, Jacq. de Courtarvel 1572, 1590, Suzanne Thoisnon 1591, Marie Lusignan de St-Gelais, marquise de Pezé, 1630, 1638, veuve de René de Courtarvel, — leur fils, René de Courtarvel, marquis de Pezé, 1644, 1668, le chevalier de Carbonnier 1682, Jos.-Franç. Foullon 1754; — en 1828 M. Merlet, V. *ce nom*, ancien préfet de la Vendée, qui y résidait; — aujourd'hui le général Genest. — Le joli castel, encore tout paré des coquetteries de la Renaissance, avec donjon, cour, chapelle, larges douves vives et pont-levis mobile, forme comme une oasis de verdure, encadré de hauts peupliers et d'eaux limpides au milieu de la grande plaine nue. Sur la principale façade figure sculpté un groupe de deux personnages portant sur un bâton la grappe de raisin symbolique, bas-relief apporté là, dit-on, de l'église de Varennes, V. *ce mot*, dont le pignon vide se dresse à 500 pas de là dans un pré. — Le tablier du pont, sur le ruisseau, était formé avant sa reconstruction récente par le toit d'un des dolmens de Dénezé, V. t. II, p. 28. — M. Raimbault, de Thouarcé, possède du domaine un beau plan sur parchemin XVIIIe s.

Pont-de-Verrières (le), f., c^{ne} de *Trélazé*.

Pont-de-Verzée, ham., réuni depuis 1867 à la c^{ne} de *Segré*, auparavant de la c^{ne} de la Chapelle-sur-O. — Il y existait aux XVII-XVIIIe s. un hôpital dédié à St Pierre.

Pont-d'Evre (le), f., c^{ne} de *Jallais*. — V. *les Entrèvres*.

Pont-d'Ingrandes (le), f., c^{ne} du *Ménil*.

Pont-du-Jeu (le), m^{in}, c^{ne} de *Chaudefonds*.

Pont-du-Lathan (le), ham., c^ne de *Saint-Philbert-du-P.* — *Le P. de l'Etang* (Cass. et Et.-M.). — Sur un cours d'eau latéral et détaché du Lathan.

Pont-du-Loir, nom en 1793 de *Villévêque.*

Pont-du-Lys (le), cl., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois.* — *Le lieu, domaine, bordage du Pondellis* 1521. — *Le Pont au Lys* XVII-XVIIIe s. (Pr. du Coudray-M.).

Pont-du-Mortier (le), c^ne du *Coudray-Macouard.* — Sur le ruiss. de la Motte, passage de l'anc. voie de Munet à St-Hilaire-le-Doyen.

Ponteau (le), ham., c^ne de *Cernusson.*

Pont-Forêt, vill., c^ne des *Rosiers.* — *La closerie du P.-B.* 1597, vendue par la veuve de Franç. Grimaudet. Une croix y est construite en 1651 par Pierre Cailleau, maçon, et bénite le 29 août.

Pont-Fouchard (le), vill., c^ne de *Bagneux.* — *Pons Fulchardi* 1055-1070 (Liv. N., ch. 219). — Au débouché du pont de ce nom, qui sert d'issue vers S. à la ville de Saumur, reconstruit en 1774-1778, sur 3 arches de 78 pieds d'ouverture. — Une arche de 6 pieds de l'ancien pont existait encore en 1820. — La partie N.-O. du village a été réunie à Bagneux par la loi du 20 avril 1854.

Pont-Fouquet (le), cl., c^ne de *Montigné-les-Rairies.*

Pont-Fumé (le), f., c^ne de *Miré.*

Pont-Gallmart (le), f., c^ne de *St-Hilaire-St-Florent* (Raimbault).

Pont-Germillon (le), f., c^ne de *la Renaudière.*

Pont-Giraud (le), c^ne de *Jumelles.* — *Pont-Joreau* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, appartenant à la famille Delaunay, sur qui il fut vendu nat^t le 5 thermidor an IV; — f., c^ne de *Montguillon.* — *Pont Sireau* (Et.-M.). — Anc. fief relevant en partie de Bouillé-Téval. — En est sieur n. h. Yves de Balarin 1775, Guill. Houssin, curé de la Madeleine de Segré, 1660, Philippe Chartier, marchand, mari de Claude Houssin, 1694, Pierre Daburon, marchand, mari de Marie Houssin, 1737, Pierre Allard, mari de Marie Daburon, 1742 (E 189-191).

Pont-Grison (le), vill., c^ne de *Vivy.*

Pont-Guilbault (le), ruiss. né sur la c^ne de *la Salle-Aubry,* traverse Chaudron, s'y jette dans le ruiss. du Pont-Laurent; — 1,800 mètres de cours; — f., c^ne de *Chaudron,* acquise le 13 novembre 1763 de Louis-Jacq. Baroueil, receveur des Tailles en l'Election de Vendôme, par Jacq.-Franç. Gourreau, lieutenant particulier de la Sénéchaussée d'Angers, et vendue nat^t en l'an VI.

Pont-Hamelot (le), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*

Pont-Herbault (le), f., c^ne de *Seiches.* — *Le Petit-Herbaux* (Et.-M.). — Appartenait par héritage de Jean Oger à André Delhommeau, son gendre 1544; — Françoise Delhommeau, veuve Chalot, la vend à Aimé Belemothe 1599, et ses héritiers à Pierre Guérin, chanoine de St-Martin 1639, qui la légua en 1661 à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Pont-Huet (le), f., c^ne d'*Ambillou.*

Pontigné, canton et arrond. de Baugé (5 kil.); — à 45 kil. d'Angers. — *Podentiniacus* 774 (D. Bouq., V, 737). — *Decima Pontigneii* 1190 circa (Bilard, n° 574). — *Parochia de Pontigne* 1287 (G 340, f. 66). — Sur les coteaux riverains du Couesnon (87-90 mét.); — entre Lasse (4 kil.) à l'E., Vaulandry (5 kil. 500) au N., Baugé et St-Martin-d'Arcé (3 kil. 1/2) a l'O., le Guédéniau (6 kil. 1/2) et Bocé (6 kil.) au S.

Le chemin d'intérêt commun de Baugé à Chavagnes longe la rive droite de l'O. à l'E., formant une brusque et rapide courbe pour traverser le bourg, tandis qu'à l'extrémité vers S., sur la rive gauche, passe directement la route départementale d'Angers à Tours.

Y passent le Couesnon, formant une profonde vallée centrale, — et le ruiss. des Etangs; — y naissent les ruiss. de la Vieille-Coulée, des Capucins, de Vernusse et de Villaine.

En dépendent les hameaux de la Marqueraie (3 mais., 6 hab.), des Monneries (5 mais., 22 hab.), de Villaine (3 mais., 17 hab.), de la Galimardière (4 mais., 14 hab.), les chât. de Bordes, Grézillon, la Motte, Marolles et une soixantaine de fermes ou écarts.

Superficie : 2,417 hect., dont 40 hect. en vignes, 270 hect. en bois, la forêt domaniale de Chandelais en occupant 106 hect. 67.

Population : 139 feux, *630* hab. en 1720-1726. — *568* hab. en 1790. — *811* hab. en 1831. — *732* hab. en 1841. — *689* hab. en 1851. — *656* hab en 1861. — *636* hab. en 1866. — *616* hab. en 1872, — en décadence rapide et constante, — dont *100* hab. (33 mais., 33 mén.) au bourg.

Nulle autre culture ni commerce que de blé; — 6 moulins à eau sur un espace de 5 kilomètres.

Bureau de poste et *Perception* de Baugé.

Mairie, avec *Ecole* communale laïque *de garçons* installée depuis 1874 dans l'ancienne cure, grand et beau logis, avec écussons vides aux fenêtres vers N., construit en 1713 par le curé Bourguignon. — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'Eglise, sous le vocable de St Denis (succursale, 5 nivôse an XIII), est une des plus remarquables du Baugeois, construite tout entière en appareil moyen régulier, où se reconnaissent seulement quelques traces de petit appareil irrégulier, restes d'une église antérieure. Le plan présente une croix latine, cantonnée aux angles du transept et du chœur de petites absidioles rondes. La façade, autrefois précédée, dit-on, d'un porche sans doute en bois, s'ouvre par un large portail ogival de quatre voussures concentriques à claveaux nus réguliers, sans autre ornementation que des moulures rondes intercalaires, portées sur des colonnettes à chapiteaux mutilés. De droite et de gauche s'y relient, à hauteur de la retombée des archivoltes, les arceaux d'une fausse baie plus petite et, à l'angle, un haut et puissant contrefort. Une informe statue de St Denis, absolument fruste, domine la pointe extérieure de l'arc central.—Au-dessus court une ligne de pierre, sur 14 modillons sculptés d'ani-

maux, de feuillages et de fleurs; au centre, une haute et large fenêtre romane, couronnée d'un fer à cheval, — et formant le faîte, un large pignon évasé. — La nef unique comprend deux travées, éclairées de fenêtres romanes, qui extérieurement ont conservé leur aspect antique, — la voûte en tiers point maintenue par une croisée de fortes nervures rondes en saillie, avec clés sculptées et peintes. L'arc doubleau, qui les sépare, retombe sur deux grosses demi-colonnes engagées, avec chapiteaux à dents de scie ou à feuillage; ceux de l'arc ogival, qui termine la nef, forment une touffe de feuilles d'eau, dont les crochets pendent en saillie comme de gros glands; ceux du transept sont décorés de fougères, de feuilles d'eau et de houx et d'entrelacs fantastiques; sur l'un, à dr., figurent trois personnages; sur l'autre, s'ouvre béante la gueule du démon. — Le transept, voûté comme la nef (fin du XII[e] s.), porte le clocher à base carrée, surmonté d'un toit pointu en ardoise. Chaque bras comprend deux étroites travées, voûtées la première en calotte sphérique, la deuxième en berceau ogival, le fond éclairé par une fenêtre romane, les chapiteaux animés de monstres fantastiques, de têtes d'hommes bizarres, le mur contourné par une bordure en damier, le tout peint, — comme l'était primitivement toute l'église, — de fleurs et de rinceaux entrelacés, d'une variété et d'une originalité peu communes.—Les petites absidioles, depuis longtemps condamnées, qui s'ouvraient latéralement au chœur, forment aujourd'hui la principale curiosité de l'édifice. Celle de droite se cache complètement bouchée par l'autel de St-Sébastien. L'enlèvement d'un tuffeau mobile, dans le tombeau même de l'autel, permet pourtant d'y pénétrer en rampant. En s'éclairant d'un flambeau, on voit apparaître sur le mur, au fond, le Père Eternel, nimbé, portant la boule du monde, en pleine gloire, entre les symboles des Evangélistes, l'ange, l'aigle, le lion, le bœuf; au-dessous, un seigneur, tête nue, son casque à côté par terre; auprès de lui, sa dame, à genoux, comme lui; sur leur tête, leur écu armorié, celui du seigneur, *de sable à 7 besants d'argent;* derrière la dame, une reine couronnée, debout, chaque main appuyée sur une épée ou une palme; vis-à-vis, la résurrection de Lazare par Jésus, assisté de deux apôtres, en présence de huit ou dix juifs, qui admirent. L'humidité a enlevé d'autres scènes figurées dans les parties inférieures (XV[e] s.). Dans l'aile gauche, s'abrite l'autel de la Vierge, « *fait*, — comme une « inscription l'indique sur le pied des piliers, — *le* « *30 juillet 1626 par M. Bourguignon, curé* », — dont se lit, à côté, sur une pierre encastrée dans le mur, l'épitaphe en 10 vers français, reproduite par le *Répert. arch.* — L'autel couvre de même l'absidiole, mais en réservant sur la gauche un étroit passage. A la voûte trône une grande et admirable Vierge, d'aspect byzantin, aux couleurs encore éclatantes, quoique d'œuvre contemporaine de l'église, XII[e] s. Elle tient l'Enfant, qui d'une main bénit et de l'autre lui présente des fleurs; au-dessous, à droite, diverses scènes s'enchevêtrent, représentant Jésus dans la crèche, les bergers, l'étable de Béthléem, un grand ange ailé debout, l'Annonciation, etc.; dans l'angle, un personnage à demi-supprimé par le mur nouveau; au bas, les restes encore de peintures disparues, comme disparaîtra sans doute l'œuvre entière, si remarquable et si précieuse. Un dessin en existe au Musée archéologique d'Angers.

Le chœur antique, de deux travées, dont la première porte sculpté à la clé le Père Eternel, avec nimbe crucigère, tenant la boule du monde, se termine par un mur plat percé de deux fenêtres en évasement, qu'on aperçoit du dehors entre trois contreforts plaqués. Mais à l'intérieur, un mur transversal, construit sur le rapport de l'architecte Jean Chevereux, de Baugé, en date du 6 novembre 1704, forme en même temps le rétable du maître-autel et une réserve pour la sacristie. Il a pour but avant tout de soutenir la voûte, — comme l'indique l'inscription : ***Ad sustinendum moles ista constructa 1708***, — et comme il apparaît suffisamment par derrière à l'affaissement des pierres du chevet. — Dans des niches, à droite et à gauche, statues modernes de St Denis et de St Augustin; — sur le fond, une toile, représentant *la Naissance du Christ*, dans la manière du chevalier Ernou, mais sans signature. — A l'extérieur de l'édifice une moulure en fer à cheval couronne les fenêtres apparentes, et sous le toit court une ligne de modillons, en simple biseau sur le chœur, de dessins variés sur les absidioles.

A 2 kil. du bourg, dans un petit bois dépendant de la ferme de *Pierre-Couverte*, se cache un beau *dolmen*, déjà décrit *ci-dessus*, p. 91. Plus près du bourg, vers S.-E., aux abords de la route, existait aussi jusqu'en 1834 un *peulvan* de 4 mèt. 42 de hauteur, reposant sur une pierre enterrée, — dont il a été fait à cette époque 12 mètres cubes de moellon. Millet en donne un dessin dans son *Indicateur*, pl. LXII. — On peut affirmer par ailleurs qu'une voie directe sur la rive droite du Couesnon correspondait à celle de la rive gauche, longeant les hauteurs du coteau et traversant tout le territoire; mais il est étrange qu'aucun document ne renseigne sur les origines du pays. Il paraît bien par un diplôme des premières années du règne de Charlemagne, que le domaine au VIII[e] s. appartenait à St-Martin de Tours. On ne sait ni à quelle époque ni en quelles mains il en sortit, ni comment se fonda l'église dont l'antiquité et l'importance sont attestées par l'œuvre même encore debout.

Ici, comme à Mouliherne, à Fougeré, à Joué, à Morannes, à Noyant, à Rochefort, ailleurs encore, la paroisse était desservie par deux curés titulaires, dont un à la nomination du seigneur du Lude, l'autre de l'évêque. Peut-être en pourrait-on induire que l'église aurait été fondée par le seigneur du Lude sur un territoire du domaine épiscopal.

Curés « de la cure épiscopale » : *Legay*, † avant 1522. — Jacques *Godefroy*, 1576, 1584. — Guy *de la Rainneraie*, 1585, † le 18 juillet 1607. — Macé *Bourguignon*, 1608, † le 12 septembre 1626. — Mathurin *Rousseau*, 1627, 1631. — Pierre *Bourguignon*, 1639, 1684. — Louis *Gazeau*, jeune, 1684, qui résigne en 1703.

Curés « de la cure seigneuriale » : Franç. *Samoyau*, 1622, 1638. — Jean *Gallais*, † en 1652. — Vincent *Brochereul*, aumônier de la comtesse du Lude, nommé le 25 janvier 1653. — Jean-Bapt. *Breteau*, 1664, 1698, qui résigne. — Jean-Louis *Bourguignon*, 1699, † le 26 octobre 1716, âgé de 48 ans.

A la mort de ce dernier, les deux cures sont réunies aux mains du successeur de *Gazeau*, Jacques *Chassebeuf*, dont le testament est du 15 février 1730. — L. *Maupoint*, ancien desservant de Sobs, avril 1730, 1753. — *Toustain de la Tufferie*, 1754, résignataire en 1769, moyennant une pension de 500 livres. Il vivait encore en 1787. — André *Hugnereau*, décembre 1769, † le 13 janvier 1784, âgé de 53 ans.—Jean-Pierre *Pineau*, février 1783, juin 1791.—Pierre-Julien *Chatelain*, constitutionnel, juillet 1791. — Il résidait plus tard à Baugé, chez sa sœur, et commandait des détachements à la poursuite des Chouans, avec une ardeur qui lui avait acquis un renom populaire, très-compromis en l'an IV par son impuissance à arrêter son neveu Chartrin, chef d'une des bandes et qu'on l'accusait d'éviter.

La seigneurie dépendait de la terre de Bareille en Chalonnes-sous-le-Lude, qui appartenait aux seigneurs du Lude et reportait aveu à la Flèche. — La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Jacq. *Souillet*, 1792.—Ant. *Odiau*, 1er messidor an VIII. — Georges-Louis *Mabille-Duchesne*, 4 novembre 1806. — *Despoullains*, 7 avril 1818. — *Mabille-D.*, 12 juillet 1815.— Henri-Louis-René *Jarret*, 7 décembre 1815, installé le 20 janvier 1816. — René *Despoullains*, 15 novembre 1831. — *Lelièvre*, 1864. — *Naulet*, 1866, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 25. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p. 277. — Godard-F., *Nouvelles arch.*, n° 21, p. 16-17. — *Annuaire* de 1836, p. 199. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Motte, Marolles, Grézillon, Bordes, la Pommeraie, la Harnière, la Galoisière*, etc.

Pont-Joly. — V. *Pineau* (ruiss. du).

Pont-Jouan (le), ham., cne de *Bauné*, faisait partie du fief de Brétignolles, dépendant du prieuré de Briolay.

Pont-Launay (le), f., cne de *Montjean*.

Pont-Laurent. — V. *Pont-Notre-Dame*.

Pont-Léon (le), cl., cne de *Cheviré-le-R.*

Pont-Leroy (le), f., cne de *Châtelais*. — *Le Grand et le Petit-P.* 1722, relevaient du Chalonge (E 235).

Pont-Lettier, cne de *Bouchemaine*, au sortir du bourg vers S., anc. étang « édifié » en 1461 par Guy, sieur de Ver et du Lavoir, sur un terrain dépendant de la closerie de Champiré, — aujourd'hui transformé en prairie.

Pontlevoy, cne de *Brigné*. — *Pont le Voye* (Cass.). — Anc. fief avec maison noble dans le vill. de Linières, relevant de la baronnie de Luigné. — En est sieur Jean Froger, prévôt des monnayeurs d'Angers, 1600, Louis Guyon de la Chevallerie, 1738, qui vend cette année à Pierre Fournier et Catherine Lépagneul, René Clément Fournier de Boisayrault, lieutenant général d'épée de la Sénéchaussée de Saumur, leur petit-fils, 1786; — cne de *Louresse*, anc. fief et seigneurie relevant de la châtellenie de Launay. Il faisait partie de la seigneurie des Brosses-Marquet, dépendance de Maurepart.

Pont-Lionnais (le), f., cnes de *Montilliers* et de *Faveraie*. — *Le Pont Lyonnais* 1685, *le P. Guyonnais* 1686 (Et.-C.). — Centre au XVIIe s. d'une agglomération importante, avec anc. mln à eau un peu en aval du passage de la Lys par l'ancienne voie.

Pont-Malembert (le), vill., cne de *Trélazé*. — Une société s'est constituée, par acte du 15 février 1874, pour y exploiter en galerie une bande de la veine N. du filon ardoisier, au bord de la route d'Angers.

Pont-Mallet (le), mln, cne de *Longué*, — sur le Lathan. — Anc. fief dont est sieur Guillaume Jagotz, notaire d'Avoir, 1601, Me François Bobèche 1616, 1628. — Le pont sur le Lathan servait à l'ancien chemin qui se reliait par les Peux et Avoir au grand-chemin de la vallée. — *Le chemin angevin par lequel on va de la feyre de Longué à Pont-Mallet* 1300. — *Le chemin tendant de P.-M. à l'église de Longué* 1540 (G Cunaud). — Le pont actuel est bordé de parapets d'une pierre excellente pour aiguiser les faux. Les paysans le savent bien et il y paraît assez.

Pont-Marais (le), cl., cne d'*Andrézé*.

Pont-Ménart, forêt, appartenant à l'Etat, s'étend sur les communes de *Linières-Bouton*, *Parcé*, *Vernantes* et *Vernoil* et comprend 189 hect. 11 ares, dont les essences principales sont le chêne pédonculé, le chêne Tauzin, le hêtre. Elle a subi les mêmes variations que la forêt de Monnais. — On y a trouvé en 1825 en creusant un puits, à 4 mètres de profondeur, une grande quantité de succin jaune très-coloré. — En prend le nom un ruisseau né sur la cne de *Parcé*, qui traverse Linières, Vernoil, Vernantes, et se jette dans le Lathan ; — a pour affluents les ruiss. de la Ville-au-Fourier, du Pont-Renaud, du Pont-au-Moine, de la Bugeonnière ; —9,700 m. de cours.

Pont-Montreuil (le), f., cne de *Châtelais*. — *Le Grand, le Petit-P.-M.* 1755 (Et.-C.).

Pont-Moreau (le), ruiss. né sur la cne de *St-Hilaire-du-B.*, traverse les Cerqueux, s'y jette dans le Layon ; — a pour affluent le ruiss. des Cerqueux ; — 13,150 mèt. de cours; — f., cne de *Vernoil*.

Pont-Neuf (le), cne de *Mouliherne*. — Anc. domaine de l'abbaye du Louroux, vendu natt le 1er avril 1791.

Pont-Notre-Dame (le), ruiss., dit aussi *le Pont-Laurent*, — naît sur la cne de *St-Quentin* près Launay-aux-Moines, décrit un demi-cercle du N.-E. au S.-O., passe entre la Minière et la Bourassière, au moulin à eau du Bouffay, où il pénètre sur Chaudron, passe aux moulins du Pinoux, de la Pierre, du Moulin-Neuf, Quatremaux, Petit-Moulin, Fortassaut, de Liberge, de la Forge, de Pinteau, et va se jeter dans le ruiss. de Jousselin au-dessous du moulin Boisson, après avoir découpé de ses sinuosités et animé

de vingt vallons charmants le territoire de Chaudron. — Y affluent à gauche le ruiss. de la Bourassière, de Gateau, de la Charronnerie, de la Chauvinière, de la Bertinière, de la Denisière; à droite, de la Brosse, de Launay-Gobin, de la Ravaillère, de Chaudron et de Saint-Germain; — 10,800 mèt. dont 7,200 sur Chaudron.

Pontoise, f., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.*

Pontoise (de), famille de célèbres docteurs-médecins angevins sur lesquels il reste bien peu de renseignements. Elle avait son logis à Angers entre les rues St-Aubin et St-Martin, sur l'emplacement actuel du *Café Serin*, ouvrant sur trois rues et devant deux églises. — (*Bernard*) employé par la ville pendant la peste de 1407 et attaché plus tard, comme l'atteste Roger, au pape Alexandre VI. — C'était, à en croire son épitaphe,

La fleur de médecine
Qui cognoissant sans nulle envie
Graines et feuilles et racines,
A tous souffrans prolongeoit vye
Aultant que l'art peut et assigne.

Il meurt et est inhumé à Angers le 10 juin 1522 dans l'église St-Michel-la-Palud où un vitrail le représentait à genoux, les mains jointes, vêtu d'une robe écarlate, ayant à ses côtés ses deux fils, *Jean* en habit de religieux et *Gabriel* en robe violette, avec son écusson *d'argent à la croix de gueules cantonnée de 4 vannets de même*; vis-à-vis sa femme et ses cinq filles, dont deux en religieuses. Il avait donné un portrait d'Alexandre VI à la même église, ainsi qu'une charmante peinture de Vierge, que le cardinal de Richelieu emporta pour son château. — (*Gabriel*), fils du précédent, docteur-médecin dès au moins 1498, mari de Louise de Ste-Marthe avant 1534, conseiller et médecin ordinaire du roi et des enfants de France 1550-1554, meurt avant 1559. — (*Michel*) qui fit bâtir en 1510 une chapelle en l'église St-Michel-la-Palud. — (*Jean*), fils de Bernard, né à Angers et voué aux ordres, curé de la Jumellière 1521 et en même temps de St-Aubin-de-Luigné et encore d'Ecouflant en 1525 et prieur de Juvardeil en 1528, archiprêtre de la Flèche, chanoine de St-Pierre, le 22 mai 1528, de St-Martin et de St-Jean-Baptiste d'Angers en 1530, dut ses premiers bénéfices à la faveur particulière du pape Alexandre VI, auprès de qui il résida longtemps, comme avait fait son père. Il meurt en mars 1546 **m. s.** On le voyait représenté tout enfant dans un vitrail de Saint-Michel-la-Palud, et dans un autre, en chanoine — et aussi en l'église St-Martin. Il avait donné à l'église St-Michel-la-Palud un buste du pape, son bienfaiteur, à l'église St-Julien un portrait de la Vierge d'après saint Luc, à St-Martin une curieuse *Vierge noire*, tous objets rapportés de Rome.

Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 198-205. — Roger, p. 463. — Arch. de M.-et-L. H St-Aubin, Déclarat., t. IX, f. 44, 45, 52, 70 et 194; E 3657. — D. Houss., XVI, 479. — *Société Linnéenne d'Angers*, t. II, p. 182. — Péan de la T., *Desc. d'Ang.*, nouv. édit., p. 153, 178, 279, 288.

Pontonnerie (la), f., c^ne^ de *Vern.*

Pontonnet. — V. *Aunay* (le Petit-), en *Tilliers.*

Pontonnière (la), m^on^, c^ne^ de *Charcé.* — *Le lieu, fief, seigneurie, domaine de la Pontonnière* (C 105, f. 358). — Ancien fief et seigneurie, relevant de l'hôpital de Saulgé, et advenu à Guillaume Hellault en 1367 par son mariage avec Guillemine Bonnet; — en est sieur Math. et Nic. Helland, écuyer, 1540, René Helland, archer de la garde du roi, 1565, Melchior de Hellaud 1607, Charles Rogeron, par acquêt du 27 décembre 1616, Franç. Guérin 1765, P.-Aug. Gouin 1780, Paul Ant.-Edouard Falloux de Châteaufort, auditeur en la Chambre des Comptes de Nantes, par acquêt du 6 avril 1782. C'était à cette date « une très-belle maison de « maître, avec très-beau portail, grand jardin, « terrasse, et allée de tilleuls jusqu'à la grande « route ». (*Affiches* du 18 avril 1780).

Pontorcet, f., c^ne^ de *Gesté.* — *Un petit bordage appellé Pontersetes* (C 105, f. 38). — Au passage d'un ancien ponceau sur la Sanguèse.

Pont-Palais (le), ruiss., dit aussi *le Saint-Laurent*, né sur la c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Pl.*, qui traverse la c^ne^ de Chalonnes, et s'y jette dans le Layon; — 7,000 mèt. de cours. — *Pons de Palleis in feodo de Gloire* 1262 (Pr. de Chalonnes). — L'ancien nom du ruiss. était *Causilia fluvius* 1092-1100 (Pr. de Chalonnes, ch. or 13), qu'il perdit sans doute lors de la construction du *pont* sur le Layon, un peu au-dessus du confluent du ruisseau, au lieu dit Palais, — *locus qui Palesus appellatur super fluviolum Ladionem* 1037-1047 (Pr. de Chalonnes, ch. 1).

Pont-Pascanier (le), f., c^ne^ de *St-Philbert-du-Peuple.*

Pont-Percé (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Villedieu*, s'y jette dans la Vrenne, a pour affluent le ruiss. du Manoir; — 300 mèt. de cours.

Pont-Perrault (le), ham., c^ne^ de *Rochefort-sur-Loire.*

Pont-Perrin, f., c^ne^ de *Clefs*; — f., c^ne^ de *St-Lambert-la-Poth.* — *Pons Petrinus* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 268). — Appartenait en 1470 à Jean Barrault, V. *ce nom*, en 1695 à n. h. Jean Boussac, par acquêt de Jacques Grandet de la Hée. — Dans une pièce en dépendant, dite les Soreillez, naissait une fontaine; au bout passait « le grand chemin de Bouchemaine « à Bécon, traversant par une grosse pierre estant « au milieu. »

Pont-Perru (le), f., c^ne^ du *Voide*, relevant du Coudray-aux-Roux; — en est dame Girarde Vallée 1489, Louis de Sainte-Cécile, chevalier, 1685, 1692; — Louis et Pierre de Sainte-Cécile 1706, 1730. — Le chapelain de l'Aumônerie de Vihiers y levait les dîmes et prémices.

Pont-Pétreau (le), c^ne^ d'*Auverse*, maisonnette que le populaire appelle *Bon-Petro* et que les savants prétendent être celle du bonhomme de tailleur, qui, se trouvant sur le tracé de l'avenue du Fresne, fut déplacée furtivement par le seigneur et reportée sur un des côtés, pendant que le pauvre artisan était détenu au château. St-Simon, t. II, éd. Cheruel, p. 169-171, raconte au long cette

histoire — et l'on est fort en peine pour trouver époque et site raisonnables où la placer.

Pont-Piau (le), cl., c^{ne} et dans le bourg de *Jallais*; = f., c^{ne} de *Villemoisant*. — *Le Pontpeau* (Cass.).

Pont-Pierre, cl., c^{ne} de *Daumeray*, en ruine, lors de la vente nat^{le} du 27 germinal an VI. — V. *Pompierre*.

Pont-Pinoche (le), cl., c^{ne} du *Vieil-Baugé*. — Appart. en 1652 à Charlotte Péan, veuve de Louis de la Folie, en 1712 à la succession de Louis Havard, qui en avait laissé tomber en ruine l'habitation. On la restaure avec des matériaux des démolitions de Chamaudé et en 1727 les héritiers en font abandon à la fabrique de Baugé à qui il était dû une rente ; — vendue nat^{t} le 7 mars 1793.

Pont-Piron (le), f., c^{ne} de *Vern*.

Pont-Poire. — V. *Pomme-Poire*.

Pont-Prêtre (le), pont, sur lequel la route de Cholet franchit l'Evre en sortant de la c^{ne} de la Jubaudière.

Pont-Rangeard, f., c^{ne} de *Cornillé*.

Pontreau (le), ruiss. né sur la c^{ne} des Echaubrognes (Deux-Sèvres), pénètre sur Maulévrier et s'y jette dans la Moine ; — 1,350 mèt. de cours, qui limite le dép^{t} des Deux-Sèvres. — V. le *ruiss. du Cazeau* ; = f., c^{ne} de *la Chapelle-du-G.* ; = ham., c^{ne} de *Chemillé*. — *Les grands et petits P. au bourg St-Pierre de Ch.* — En est sieur Pierre du Houssay, écuyer, en 1540, Villeneuve de la Poifatière 1790 ; = f., c^{ne} de *Drain* ; = f., c^{ne} de *Gonnord*. — En est sieur Adrien de la Pastelière 1540, 1557 (C 105, f. 165 v°) ; = f., c^{ne} de *Mêlay* ; = ham., c^{ne} de *St-Léger-du-May*. — *L'houstel du Pontereau-Chenu* 1433 (E 1441). — Anc. fief et seigneurie relevant de Mortagne avec deux étangs et « houstel « noble », dont dépendaient les mét. du Pontreau, du Boulay, de la Godinière, du Gué-Aubouin, de la Guignardière en St-Pierre de Cholet, du Bois-Crépeau, paroisse du May, du Plessis-Aubry en St-Pierre-des-Echaubrognes. — La terre appart. au moins depuis le XIVe s. à la famille Chenu, qui lui laissa plus tard son nom. — En est sieur Jean Boucher, chevalier, mari de Clémence du Dresnay, dès 1478, Jean Gourreau 1549, René de Rouxelé par acquêt en 1621, Léonard de Rouxelé, mari de Marie Dubois de la Ferté, 1672, — la famille Beritault, durant tout le XVIIIe s., sur qui elle est vendue nat^{t} le 27 germinal an VI ; = f., c^{ne} de *Trémentines*. — *Le Pont Aireau* (Et.-M.). — Vendu nat^{t} sur Colbert de Maulévrier le 27 prairial an VI.

Pontreau-d'Asnières (le). — *Le Pontron* (Et.-M.). — Ponceau jeté sur le ruiss. qui forme à l'E. la séparation de Douces et de Montfort.

Pont-Renaud, f., c^{ne} de *Vernoil*. — En est sieur messire Charles de l'Espinay 1640, 1654.

Pont-Renault (le), pont sur l'ancien chemin de Liré à Drain, d'une seule arche ogivale, jeté au travers d'une fondrière ravinée. Il a été emporté par l'ouragan du 11 au 13 novembre 1875. Il donnait souvent son nom au ruiss. des Robinets.

Pontrionnaie (la), f., c^{ne} de *La Potherie*.

Pont-Roger, ham., c^{ne} de *Breil*.

Pont-Rollard (le), pont sur une boire de Loire en *Montjean*, auprès duquel se trouvait l'anc. aumônerie du bourg.

Pontron, m^{on} b., c^{ne} d'*Angers*, — autrement *le Petit-Colombier*, — avec jardin et ferme près le pont de la Musse. — Appart. en 1563 à Noel Moinard, apothicaire, en 1584 à l'abb. de Pontron, qui lui laisse son nom, — à René de Bonchamps en 1688, qui la vend le 31 juillet à n. h. Jean-B. Delmur, ancien juge consul ; — à sa fille Marthe D. en 1731.

Pontron, anc. abb., c^{ne} du *Louroux-Béconnais* — *Locus qui primitus et nunc usque Pons Octranni dictus est*, 1134 (Hauréau, *Pr.*, 155). — *Pons Doctrinæ* 1135 (Fontev., *Nécrol.*, fol. 96). — *Pontrotam* 1200 circa (Chantocé, ch. or.). — *Pons Uncti* 1207 (H.-D. *B* 46, f 2). — *Pons Outranni* 1248 (H Pontron). — *Pons Doutranni* 1264 (H.-D. *B* 21, f. 29). — *L'abbé dou Pon de Tran* 1378 (H Pontron). — *Notre-Dame de Pont Octran* 1408, — *Pontortran* 1512 (Et.-C.). — *Pontdetron* 1540 (C 107, f 62). — *Ponctron* 1676 (H Pontron). — Le pays, désert et couvert de bois, qui devait son nom, dit la tradition, à un brigand, était devenu dans les premières années du XIIe s. le refuge d'un ermite, nommé Clément. Protégé par les seigneurs d'alentour, il s'associa quelques compagnons, puis, sur un vaste emplacement donné par Herbert Le Roux et Renaud de la Pinelière, et avec l'assentiment des seigneurs suzerains de Bécon et du Louroux, il se prit à construire une chapelle et alla offrir son œuvre et le domaine à l'abbaye Cistercienne du Louroux en Vernantes. L'abbé Martin, investi du consentement de l'évêque et des bienfaiteurs, y vint installer une première colonie de ses religieux. Le Cartulaire de la nouvelle abbaye assigne l'installation du premier abbé élu, Foulques, à l'année 1134 Une bulle d'Innocent II confirma dès 1139 cette fondation, bientôt enrichie par les dons abondants des seigneurs de la Tour-Landry, de Montjean, de Candé, d'Ancenis, d'Oudon, de Laval, des frontières d'Anjou et de Bretagne.

L'abbaye prit plus tard pour armoiries un *fretté d'argent et de gueules*.

Voici la liste des *Abbés*, dressée d'après MM. Marchegay et Hauréau, mais rectifiée et augmentée de mon mieux : *Foulques*, nommé dès 1130 et consacré le 22 mai 1134, 1142. — *Haimar*, 1155, 1177. — *Geoffroi*, 1193. — *Olivier*, 1195? — *Jean*, 1196. Il reçut le Vendredi-Saint 1199 la visite du jeune comte Arthur, marchant à la conquête d'Angers. — *B....*, 1200 circa. — *Jean II*, « *Joannes abbas secundus*, » 1208, 1210 (G 1258, f. 8). — *B....*, 1241, 1296 (Ib.). — *Robert*, 1269, 1283. — *Guillaume*, « *dictus « abbas*, » 1307 (G 1258, f. 103). — *Jean*, 1323. — *Guillaume*, 1360. — *Aubin*, 1379. — *Jean de Lorraine*, 1419, 1429. — Aubin *Lemeusnier*, 1439, 1441. — *Pierre*, 1444, 1474. — Jean *Paumart*, 1500, qui a résigné dès 1515. Les actes, où il figure depuis lors, le qualifient d' « Ancien abbé », et le mot *Ancien* a été donné dans les listes modernes pour son nom propre.

Ses armes, ***d'azur à une étoile d'or entre 3 besants d'argent,*** sont peintes sur une bulle d'indulgence de 1500, au profit de la chapelle Saint-Blaise (Mss. Grille, 135 bis). — Jean *Lecomte*, 1516 (Louroux-B. Et.-C.), 1523. — René *Boursault de Montjean*, 1534, 1538. — Jean *Lechat*, V. ce *nom*, commendataire, mai 1550, † le 1er avril 1553. — Odart *de Coligny*, évêque de Beauvais, 1564. — Jean *Vignois*, chanoine de Paris, 1565. — Pierre *Mariau*, 1567, 1569. — Charles *de Bourbon*, cardinal, 1573. — Phil. *Du Bec*, évêque de Nantes, 1575, qui résigne au profit de son neveu. — Jean *Du Bec*, installé le 22 février 1586. — Claude *Delabarre*, aumônier du roi, 1603, 1623. — Jacq. *Gauthier*, conseiller et aumônier du roi, 1653, mort à Angers, « au « regret et deuil public de la ville et particu- « lièrement des pauvres », le 16 septembre 1671, et inhumé dans l'église Saint-Michel-du-Tertre (GG 139). — Charles *Goddes de Varennes*, † le 4 juin 1705, à Angers (GG 155). — Franç. *de Valbelle de Tourves*, aumônier du roi, nommé le 14 août 1705, évêque de St-Omer le 1er novembre 1708. — Jean-B. *de Lescure*, résidant à Albi, 1729, † à Paris le 30 octobre 1752. — Jacq.-Guill. *Blondel*, docteur de Sorbonne, janvier 1753-1790, vicaire général de l'évêché d'Evreux.

L'abbaye formait à cette dernière date une vaste et haute enceinte carrée, dont l'église couvrait un côté, avec un cloître intérieur, deux petits bâtiments attribués aux servitudes, un cellier adossé à l'église; — en avant, une grande et une petite cour; en arrière, une autre cour et l'immense enclos du jardin; le tout précédé d'un bel étang et d'une longue avenue et entouré de prés et de taillis; — dans l'église, un bel autel à la romaine, en marbre d'Italie, un chœur boisé avec 20 stalles, 7 grands tableaux, dont un remarquable, *Jésus chez Lazare*, la nef fermée par une grille de fer. — Dépendaient du domaine 26 fermes ou closeries, 2 moulins, 3 ou 4 étangs, de vastes bois, le tout vendu natt d'un seul bloc le 7 janvier 1791 au citoyen Robineau pour la somme de 370,600 francs. — La Bibliothèque comptait environ 1,200 volumes, — sans aucun manuscrit, — qui furent adjugés sur place, comme rebut, pour 101 francs, au citoyen Cartier. La vente du mobilier, en certaines parties très-remarquable, dura quatre jours (mars 1791) et produisit 4,919 l. 14 s. — Le Chartrier comprenait 21 vol. in-fol., un répertoire en 3 vol., un grand atlas de plans, le tout enlevé par l'archiviste du Département, Réfleau, le 6 octobre 1790 mais remis plus tard à l'acquéreur. — Ce dernier avait pris possession, après avoir acquis par ses bons procédés même les moines. Quatre seulement, à la Révolution, résidaient dans l'abbaye, tous patriotes et qui les premiers, dès décembre 1789, avaient envoyé en don national à la Monnaie de Nantes 8,000 livres de leur argenterie. Ils prêtèrent le serment légal dès le 15 mai 1790, le renouvelèrent le 12 septembre 1792, et, invités par le nouveau maître, à se considérer toujours comme en leur propre domaine, restèrent dans la maison et n'y furent jamais inquiétés, qu'à certains jours par les Chouans, contre lesquels ils allaient volontiers faire le coup de feu. Le camp de Scépeaux s'était établi aux alentours en l'an III et deux combats importants s'y livrèrent le 15 messidor et le 22 messidor, où les patriotes furent victorieux. Deux des religieux moururent avant le Concordat; un autre, Cl.-Jos. Quartier, vicaire de la paroisse, le 2 janvier 1808, et le prieur, D. Péquignot, dans l'abbaye même, le 27 novembre 1818, âgé de 76 ans. — Les bâtiments, où subsistaient notamment une vaste et admirable cheminée, sculptée à l'écusson des seigneurs de Montjean, la chapelle, les jardins, les derniers et magnifiques vestiges qui restaient de l'abbaye, ont été détruits et rasés en partie par les ordres du général Lamoricière, neveu de M. Robineau, en partie par ses héritiers, pour reconstruire à distance des fermes neuves. Les plaques armoriées des cheminées ont été recueillies par M. Denou, entrepreneur.

La forêt avait été vendue par l'Etat le 25 juillet 1818 à MM. Franç.-Gab. Gastineau et J.-B. Royer pour la somme de 400,000 francs.

Arch. de M.-et-L. C 1578; H Pontron, dont le Chartrier comprend 12 cartons et un Cartulaire moderne — et Séries L et Q. — Hauréau, *Gall. Christ.* — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 43, 109-110 et 122.—Grandet, *N.-D. Angev.*, Mss., f. 63.— Mss. 578.— *Trésor des Chartes*, t. I, p. 199.

Pont-Rouge (le), ham., sur les cnes de *Beaufort* et de *la Ménitré*, que l'Authion y sépare.

Pont-Rouillard (le), cl., cne de *Jumelles*.

Pont-Rousset (le), ham., cne du *Fief-Sauvin*; — donne son nom au ruiss. né sur la cne, qui s'y jette dans le ruiss. de la Paillerie; — 900 mèt. de cours.

Pont-Roux (le), f., cne de *Brion*.

Pont-Rozeau (le), min, cne de *Beaupréau*.

Pont-Ruelle (le), cl., cne de *Sermaise*. — *Le P. Rouet* (Et.-M.).

Ponts (les), ruiss., né sur la cne de *St-Crépin*, qui y afflue dans la Moine; — 500 mèt. de cours; = vill., cne de *Corné*.

Pont-Saint-René, mon, cne des *Rosiers*, sur la route de Longué, avec parc de sangsues fondé par Mme Girardeau. De l'autre bord de la route, vers N.-O., s'élevait une chapelle de St-René, qui desservait le canton de Chappes, V. t. I, p. 423. Le pont lui-même sur l'Authion, emporté par l'inondation de 1856, a été reconstruit en 1860. On y a trouvé à cette époque une plaque de cuivre, actuellement recueillie chez M. Gaillard, agent-voyer, à Segré, qui relate la pose de la première pierre d'une précédente reconstruction à la date du 10 septembre 1819, par M. Amable de Boylesve, maire de Longué.

Pont-Sammeau (le), f., cne d'*Yzernay*. — *La terre, fief et seigneurie de Pont Sameau, avec maisons, manoir, bois, 4 métairies, une closerie, un étang* 1539 (C 105, f. 311). — *Poussameaux* XVIe s. (G 195). — Relevait de Maulévrier. En est sieur, par héritage de Jean de Blavon, mari d'Isabeau de Breslay, Elie Chambret, mari de Perrine de Blavon, 1507 (E 1690), Pierre de Daillon 1521. Jean Leroux, mari de Catherine de St-Aignan, l'avait acquise et la revendit en 1539 à Gaspard de Mirebeau, docteur

en médecine d'Angers; — en 1597 Marc Cerisay, inhumé en 1605 à l'Hôtel-Dieu d'Angers (GG 202).

Ponts-Chaignon (les), f., c^ne de *Feneu.* — *Le haut Pont Chesnon* 1624, — *Les Chaignons* 1685, — *Les Ponts Chaignons* 1687 (Et.-C.). — *Les P. Chignons* (C. C.).

Ponts-de-Cé *(Canton des)*, borné par les cantons — au N. et N.-O., d'Angers, — à l'E., de Beaufort, — au S.-E., de Saumur et de Gennes, — au S., de Thouarcé, — à l'O., de Chalonnes, — s'étend sur les deux rives de la Loire depuis les limites des arrondissements de Baugé à dr. et de Saumur à gauche, jusqu'à l'embouchure de la Maine, sur une longueur de 26 kil., au cœur d'une admirable vallée, accidentée vers S. par des coteaux d'une hauteur moyenne de 70 mètres, que découpe la vallée de l'Aubance. — Il mesure une superficie de 20,063 hect., repartis entre 18 communes, les Ponts-de-Cé, Blaison, la Bohalle, la Daguenière, Sainte-Gemmes, Gohier, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Jean-des-Mauvrets, Juigné, St-Mathurin, St-Melaine, la Ménitré, Mozé, Mûrs, St-Rémy, St-Saturnin, Soulaines et St-Sulpice, — plus 3 paroisses, Sorges, Erigné et Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, — pour une population en 1831 de *23,602* hab., — en 1841, *23,465* hab., — en 1851, *23,158* hab., — en 1861, *23,156* hab., — en 1866, *22,591* hab., — en 1872, *21,624* hab., — en décroissance lente mais continue. — Le blé, les vins, les arbres à fruit, les pépinières, les cultures maraîchères, le chanvre, le lin forment la richesse du pays, traversé dans toute sa longueur, de l'E. à l'O., sur la rive droite de la Loire, par la voie ferrée d'Orléans à Nantes et par le canal de l'Authion, et bientôt transversalement, du S. au N., sur la rive gauche, par le chemin de fer de Montreuil-Bellay qui doit y franchir la Loire sur un viaduc dont la construction s'achève en novembre 1876.

Ponts-de-Cé (les), chef-lieu de canton, arrond. d'Angers (4 kil.). — *Castro Seio* 889 circa (D. Lob., *Pr*,, t. I, col. 332).—*Portus Sti-Albini qui dicitur a Saiaco* 967 (Cart. St-Aubin, f. 43). — *Ecclesia de Saiaco ... super ripam Ligeris, in villa quæ vulgo vocatur Saiaco* 1003 (*Gall. Christ.*, 1re édit., II, 123). — *Pons Sigei* 1009 (Chap. St-Laud). — *In Saiaco* 1036-1056 (Cart. St-Aubin, f. 91). — *Insula de Saiaco* 1060-1080 (Ib., f. 4). — *Saiacus* 1090 circa (Ib., f. 44). — *Seium* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 32). — *Pons Sagei* 1115 circa (*Antiq. de l'Ouest* 1865 et *Arch. d'Anj.*, t. II, p. 11). — *Pons Sagii* 1148 (1er Cartul. St-Serge, p. 236). — *Pons Saeii* 1170-1177 (*Trés. des Ch.*, t. I, p. 116). — *Domus de Ponte Seeii fortissima* 1206 (*Chron. d'Anj.*, II, 56). — *Ecclesia de Ponte Saii* 1216 (St-Aubin, Sacrist., t. I, f. 46). — *Pons Saiaci* 1229 (*Trés. des Ch.*, t. II, p. 170). — *Burgi qui dicuntur Vicus Sti-Albini Andeg. et Pons de Seyaco* 1248 (St-Aubin, Tit. Grille). — *Pons Seii* 1291 (G 7). — *Le Pont de Sae* 1293 (Fontev., Beaufort). — *Pavamentum per quod itur de Andeg. apud Pontem Seii* 1415 (G 404, f. 48). — *Une petite ville appelée les Ponts de See* 1529 (Bourdigné).— *Pontes Cesarei* 1583 (G 916), 1587 (G 649). — *Ponteceienses* 1584 (G 649, f. 129). — *Ponts Libres* 1793. — Sur les deux rives de la Loire, — entre Angers au N., Trélazé (6 kil.), la Daguenière (8 kil.) à l'E., Ste-Gemmes (3 kil.) à l'O., sur la rive droite; Juigné (6 kil.) au S.-E., Saint-Melaine (8 kil.) au S. et Mûrs (5 kil.) au S. et au S.-O., sur la rive gauche.

A droite s'étend la vallée, couverte autrefois de bois, aujourd'hui d'opulentes cultures; à gauche se dresse le coteau à pic, chargé de vignes ou de moulins; entre deux, et parfois comme à fleur d'eau, s'allonge, en plein au travers du fleuve, la petite ville, de physionomie originale, centre actif d'une circulation incessante qui depuis des siècles relie par cette voie, longtemps presque unique, le Midi et le Nord de la France. — Elle occupe trois îles de Loire, reliées par une succession de quatre ponts, formant une chaussée presque continue de 3 kilomètres, d'une largeur de 10^m,50 entre parapets, et 43 arches en granit et schiste ardoisier, à cintre surbaissé, dont 3 sur le premier bras de Loire, 11 sur le grand bras, chacune de 25^m,20 d'ouverture, 3 autres éclusées sur l'Authion vers N., 12 sur le Louet vers S., 15 à travers les chaussées et 2 sur le ruiss. des Mazeries.

Le premier *pont* dit *Bourguignon* comprenait en 1790, avant la canalisation de l'Authion, une voie avec mur de soutènement et 7 arches en pierre, ensemble de 172 toises, — le pont St-Aubin, qui fait suite, 17 arches en pierre et 3 travées en bois, 160 toises, — le pont St-Maurille, 21 travées de charpente et 2 arches en pierre, 114 toises, — le pont du Louet, avec ses abords vers N. et vers S., 52 arches en pierre et 9 travées en bois, ensemble 466 toises depuis le faubourg jusqu'à la butte, — soit pour le tout, 78 arches, 31 travées, 942 toises. — Un projet de reconstruction complète, par l'ingénieur Demarie (11 mars 1798), reportait le passage à 15 ou 1800 toises en aval, vis-à-vis le bourg de Ste-Gemmes, en le réduisant à 25 arches, chacune de 60 pieds d'ouverture, sur une longueur totale de 298 toises, soit une réduction des deux tiers, sans évaluer les devis pourtant à moins de 6 millions. Longtemps mi-partie de pierre et de bois, l'ensemble, par suite des divers travaux d'entretien ou des ruines partielles, avait successivement subi dès lors une reconstruction complète en pierre. — Le pont Bourguignon date de 1825-1830 et, à l'opposé, celui du Louet (12 arches), de 1818 à 1835.—Mais le principal pont, celui de St-Maurille, avait conservé ses piles vermoulues, ses tabliers de bois, ses vieux moulins, — le reste étroit, confus, branlant, embarrassé de multiples ressauts de maisons et de replis, les piles hérissées d'écueils. — Après de longues discussions locales, la loi du 4 juin 1846 affecta 2 millions à l'œuvre actuelle, dont l'adjudication eut lieu dès le 10 août suivant, sur les plans et la conduite de l'ingénieur en chef J. Dupuit et de l'ingénieur ordinaire Mahier. La première pierre en fut posée solennellement le 4 septembre 1847 par le Président du Conseil général; — et l'œuvre, inaugurée par deux fêtes successives, les 6 mai et 2 septembre 1849, a renouvelé

le pays par la sécurité et l'aisance d'une large voie ouverte en tout temps aux communications des deux rives, en même temps que le grand pont du centre, seul déplacé et reporté, par raisons d'économie, à 80 mètres en amont de sa direction antique, transformait la ville par une percée nouvelle, rapidement bordée de constructions d'aspect moderne et souriant. Tout du long, à côté, sur les terre-pleins, s'entrevoient en contre-bas, dans l'alignement délaissé, les vieilles rues, avec leurs logis dévoyés.

Le pont des Mazeries s'achevait dans la même campagne (1846-1848). — Les ponts de décharge, pratiqués dans les chaussées des deux rives du Louet, deux de 6 arches à droite, deux à gauche de 9 arches, n'ont été terminés que de 1861 à 1865. — La dépense de l'œuvre entière peut être évaluée à 3 millions.

La destruction des vieux ponts, commencée en 1854, s'achevait en 1856. — V. une aquarelle dans les dessins de Gaignières, —surtout à la mairie des Ponts-de-Cé un dessin à la plume, très-soigné et très-exact, mesurant en quatre parties 5 ou 6 mètres de long, par M. Fréd. Lemaestre, — une gravure du pont St-Aubin, par Hawke, dans *l'Anjou* de M. Godard, dans les *Guides-Joanne*, dans *La Loire historique* de Touchard-Lafosse, dans *Les Villes de France* d'Ar. Guilbert, dans l'*Album Angevin* de M. T. Abraham, — une photographie du pont St-Maurille et une peinture sur bois par Ponceau, au Musée d'Angers.

A distance, en amont, de 1,500 mètres, vient d'être jeté en mai-novembre 1876 un viaduc en fer sur 13 arches, dont 2 sur le Louet, 7 sur la grande Loire, 2 sur le bras de Saint-Aubin, 2 autres sur les abords, pour le passage de la ligne départementale d'Angers à Montreuil-Bellay.

Du territoire dépendent les vill. et ham., — sur la rive gauche, de la Roche-d'Erigné (pour partie, 5 mais., 14 hab.), des Grandes-Plaines (14 mais., 45 hab.), du Louet (4 mais., 15 hab.), du Bois-Davau (17 mais., 59 hab.), de la Haute-Copardière (11 mais., 41 hab.), — dans l'île St-Maurille, des Aireaux (12 mais., 34 hab.), — sur la rive droite, de la Croix-Aveugle (13 mais., 41 hab.), de Pouillé (5 mais., 22 hab.), de Vernusson (4 m., 11 hab.), de Cossé (4 mais., 11 hab.), de la Grande-Maison (4 mais., 11 hab.), des Ruelles (13 mais., 36 hab.), de l'Image-de-Morue (4 mais., 10 hab.), des Fauconneries (3 mais., 11 hab.), de Bourg-la-Croix (13 mais., 41 hab.), des Eclateries (8 mais., 32 hab.), de Millepied (18 mais., 89 hab.), de la Roche-Marotte (7 mais., 28 hab.), des Perrins (11 mais., 38 hab.), des Roncières (16 mais., 51 hab.), des Maisons-Rouges (8 mais., 26 hab.), de la Chênaie (5 mais., 25 hab.), de Belle-Poule (10 mais., 59 hab.), de Champfleury (7 mais., 27 hab.), de la Brosse (8 mais., 22 hab.), du Pourry (7 mais., 24 hab.), de la Fontaine (12 m., 42 hab.), partie du vill. de la Pyramide (25 mais., 131 hab.) et le bourg de Sorges (75 mais., 242 h.). plus une quarantaine de fermes.

Superficie : 1,960 hectares dont 26 en vignes, 10 en bois.

Population : *324* feux, — dont *260* en St-Maurille, —*1,500* h. en 1720-1726, non compris Sorges. — *604* feux, *2,955* h. en 1789, non compris Sorges. — *3,173* hab. en l'an XIII. — *3,665* hab. en 1831. — *3,879* hab. en 1841. — *3,839* hab. en 1851. — *3,739* hab. en 1861. — *3,557* hab. en 1866. — *3,397* hab. en 1872, dont *1,927* dans l'agglomération centrale (529 mais., 660 ménages), gai rendez-vous des jours de fêtes et promenade aimée de la population Angevine.

La route nationale des Sables, qui en forme la traversée, y conduit directement d'Angers, tout du long bordée, presque comme une rue sans fin, de fermes, de pépinières, de villas, de haies vives, et dominant à plusieurs reprises la petite ville qu'à chaque pas un mobile point de vue renouvelle, — dès le premier pont, le vieux bourg et la vieille église, — dès le second, la Loire avec ses grèves et ses luisettes et le vieux château, faisant face à la pompe à feu établie en 1855 pour desservir les fontaines d'Angers, — puis la ville neuve et la grande Loire avec ses îles nouvelles et le panorama de la vallée, la chaussée bordée de jardins, d'hôtels et de maisons blanches, — puis les méandres du Louet aux bords ombragés, aux hauts coteaux sombres, que termine vers S.-O. la roche historique de Mûrs, — et si l'on gravit la côte, l'horizon immense, à perte de vue, jusque par delà les clochers d'Angers.

Nulle foire, à cause du voisinage d'Angers; des *marchés* seulement le vendredi; — mais surtout, sans parler des dimanches et du mercredi des Cendres, où l'on se portait autrefois en foule pour l'enterrement du carnaval, deux *assemblées* — le jour de l'Ascension, dite *Baillée des Filles*, qui se tenait autrefois sur l'île des Aireaux, où ce jour-là une jeune fille avait le droit de jeter la baillée ou filet, — et le dimanche de la St-Maurille, dite des *Pommes Cuites*. — Entre toutes d'ailleurs et depuis des siècles en Anjou est réputée, pour sa grâce et son humeur « godine », la jolie race des Ponts-de-Céiaises, dont le visage au teint transparent, d'un type bien caractérisé, s'ombrage d'un si joli bonnet flottant sur les tempes et sur le front.

A ces rendez-vous populaires se fêtent les vins blancs des coteaux voisins et les *bouilletures*, rivales en renommée des matelotes d'Asnières. — Il n'est plus question des andouilles du pays, si réputées en France du temps de Charles Estienne.

Recette de poste. — Chef-lieu de perception pour les c^nes des Ponts-de-Cé, Mûrs, Sainte-Gemmes et St-Jean-de-la-Croix.

Mairie, surmontée d'armoiries de fantaisie,— avec *Ecoles* communales *de garçons* et *de filles* — et *Justice de paix*, — le tout construit par adjudication du 1er octobre 1848, dont les travaux furent reçus le 21 mai 1851 (arch. Geslin), — et restauré en 1874. — *Salle d'asile* ouverte en 1858.

La commune comprend trois paroisses dont une formant un écart vers N.-E., sur la rive droite, a son centre à *Sorges*, V. *ce mot*. — Les deux autres forment la ville, — *St-Aubin*, comprenant l'ancienne ville et le reste de la campagne

de la rive droite, et St-*Maurille*, le faubourg et la campagne de la rive gauche.

L'*Eglise* principale, dédiée à St Aubin (cure, 19 brumaire an XI, avec vicariat, 8 septembre 1830), ne comprenait jusqu'au XVe s. que sa nef actuelle (25 mèt. 31 sur 13 mèt. 13) avec le clocher, véritable basilique carrée, dont le mur de gauche laisse apparaître deux baies plein cintre en grand appareil roman (XIe s.). — En 1496 et 1497 les paroissiens firent construire la travée du chœur, surexhaussée de deux marches, avec fenêtre à double meneau de chaque côté, et l'abside à trois pans coupés, dont la fenêtre centrale à double meneau évide le fond. Tout au même temps s'ajouta une chapelle collatérale, allongée en 1510, aux abords du portail, d'une chapelle nouvelle, reliées par une travée intermédiaire des premières années du siècle et formant ensemble une aile latérale ressortant en dehors par un triple pignon et consacrée à la Vierge. Outre une large et belle piscine avec fleuron accoladé et porte de bois chargée de délicates moulures, on a découvert sur la muraille, dans la chapelle centrale, de remarquables peintures, malheureusement en grande partie effacées, où l'on reconnaît l'ouvroir de St Crépin et de St Crépinien ; — et plus bas, un curieux portement de croix par des chevaliers, des moines, des prêtres, du populaire. — Les vitraux de ces constructions neuves datent de 1525. Dans celui que cache à demi l'autel de Notre-Dame une inscription rappelle qu'ils ont été posés « par bon « advis de Franç. Boulomneau, segraier pour « le roy de Bellepoulle », le 20 décembre 1526. — Ils représentent dans le chœur et l'abside des histoires de l'ancienne et de la nouvelle Loi, un Calvaire, un prélat et un chevalier en prière, Ezéchiel, le baptême par St Jean, Jésus dans la crèche, l'éducation de la Vierge, une Ascension, une famille de donateurs, avec l'écusson *coupé en chef d'argent, en pointe d'azur*, entouré d'un collier d'ordre, le tout incomplet, pêle-mêle, et ne représentant plus à peu près qu'un assemblage de débris, dont certaines parties pourtant très-remarquables. — A droite, en entrant, la chapelle actuelle des fonts est une annexe construite aux frais du personnage, qu'une très-curieuse peinture, découverte en avril 1847, représente en costume de marchand, à genoux, protégé par son patron St Jean-Baptiste ; au bas un enfant à genoux ; vis-à-vis, le martyre de St Blaise, nu, attaché à une colonne. Une légende de 14 vers français nomme Jean Vachon, « marchand de- « bonnaire qui ceste chapelle fist faire » et mourut le 8 octobre 1543 ; — à la voûte figurent la Trinité, le Père avec la tiare, le Fils tenant la croix, et la colombe symbolique. Diverses statues anciennes, notamment Ste Barbe, y sont recueillies dans une niche centrale. — Plus haut y attient une seconde chapelle, avec fenêtre à double meneau, édifiée en 1514, aux frais d'honorable homme Jean Belot, mort en juillet 1519, comme le rappelle une longue inscription encastrée dans la muraille. — Le grand autel actuel, ainsi que le tabernacle à la Romaine, sont l'œuvre du sculpteur Surugue, à qui ils furent commandés en 1753, comme peut-être aussi les statues de St Aubin et de St Jean-Baptiste qui bordent l'entrée du chœur. — L'armoire de la sacristie porte gravés sur sa corniche ces mots : *Denis Rafray et André Torchon mon faict mettre céans le 22 décembre 1616.* — De la même date est une fondation anniversaire, une autre de 1672, l'une et l'autre gravées sur ardoise dans l'église ; — au mur du midi, sur un cadran, on lit : *F. et aposśé . par . Claude Amaury . Faict l'an 1.6.1.3* ; — du même côté, sur un contrefort, l'épitaphe de Joachim Gailliart, 1592 ; enfin, sur la paroi extérieure de l'abside, de nombreux graphites de mariniers. — Le pignon vers l'O., où s'ouvre l'entrée, présente encore les assises en petit appareil de l'œuvre primitive, noyées en partie dans les réparations postérieures, mais la façade entière se présente déformée par un portail moderne, qu'il est question de reconstruire dans le style du XVe s. pour rendre son caractère artistique à cet intéressant édifice. — Une vue extérieure vers S. en a été donnée par M. Vétault (Angers, Barassé, 1867) ; — et des dessins des principales peintures par M. Morel dans ses *Promenades artistiques*, 3e année. — Les inscriptions sont relevées dans le *Répertoire archéologique.*

Le *presbytère*, vendu nat^t le 15 prairial an IV à l'ancien curé Simon, devenu instituteur, a été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 24 mars 1819 — et reconstruit sur le même emplacement par adjudication du 14 mai 1855.

L'acquisition du nouveau *cimetière* date du 30 juillet 1860.

L'*Eglise* St-Maurille (succursale, 30 septembre 1807), qui s'élève à l'extrémité du faubourg de ce nom, un peu à l'écart de la grande route déplacée, a été reconstruite par adjudication du 21 juillet 1840 et le clocher ajouté en 1860-1861. La réception des travaux date du 30 juin 1863 (archit. Villers et Dainville). Au contraire de l'ancien édifice, son portail fait face à l'orient. On y a conservé l'épitaphe sur ardoise de Jeanne Béreau, femme de Pierre Rideau, tailleur d'habits, 13 juin 1604, — et 20 anciennes stalles Renaissance, provenant du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, où figurent sculptés, avec leur nom gravé sur l'agenouilloir, les quatre Evangelistes, sept Prophètes, sept Sibylles, St Pierre et l'Eglise, qui porte pour attributs une croix et un livre ; aux miséricordes, des têtes satyriques, *Ste Babille*, en religieuse, qui porte un cadenas à la bouche, un rat rongeant la boule du monde, un centaure, deux sirènes mâle et femelle. Le lutrin à trépied est armorié d'un écu rond *de ... à une bande de ... accostée de deux traits de ...*

Sur l'entrée de l'ancien *cimetière*, une inscription sur ardoise rappelle les noms des procureurs René Guérin, apothicaire, et de Pierre Granry, qui l'ont fait faire en 1654. — Au-devant du parvis s'élevait un if antique que les derniers travaux ont emporté et du haut duquel on racontait que Marie de Médicis avait assisté au combat de 1620.

L'ancienne *cure* a été vendue nat[t] le 9 prairial an IV.

Il n'est pas douteux que dès les temps les plus antiques ces rives et ces îles même de la Loire ne fussent habitées. On n'en peut guères chercher de traces dans ces régions que le fleuve a tant de fois bouleversées et transformées. Non loin pourtant de l'Authion, il a été trouvé en janvier 1861 un vase en terre de forme grossière, contenant 10 bracelets en bronze, de grandeur décroissante, ensemble du poids de 2 kilog, décorés d'ornements en lozanges et zigzags variés, qui décèlent l'art gaulois. Cette trouvaille s'est rencontrée dans un champ dépendant de la ferme de Pouillé, V. *ce mot*, située précisément à portée de la grande voie d'Angers à la Loire.

On a discuté, on discute encore sur la sotte invention des lettrés du XVI[e] s., qui attribuent l'origine et le nom même des Ponts-de-Cé à César. Il est probable que, depuis tout au moins la fondation d'Angers, une communication était établie sur ce point même avec la rive gauche et il est certain que dès les temps gallo-romains un pont y fut construit avec piles de pierres, dont trois dites *de la Rabonnière*, — en face de l'ancienne île de ce nom qui fut emportée par les eaux vers 1665, — existaient encore en 1845. Elles étaient formées d'un noyau d'amplecton en mortier de chaux mêlé de cendres de bois et de parcelles de charbon, revêtu de pierres calcaires en moyen appareil, que reliaient des crampons de fer, avec bec saillant en aval et en amont, le tout encaissé au moyen-âge dans une enveloppe d'ardoise formant levée, la voie mesurant seulement 5[m],15 de largeur. Au centre du blocage on a rencontré, dans la démolition, une médaille de Vespasien, qui donne la date de cette construction première, et tout un amas de pointes de flèches en bronze.

Ces ponts, évitant en St-Maurille l'énorme butte d'Érigné, formaient zigzags à travers l'île des Aireaux, V. *ce mot*, où se voient encore à la pointe, vers le grand bras de Loire, deux murs parallèles, distants de 11 pas, l'un à fleur d'eau, de 1[m],60 d'épaisseur, l'autre enterré, de 1[m],10. La chaussée s'y brisant allait aborder aux Grandes-Plaines, sous le village dit longtemps le Pont-de-Juigné, dont les habitants encore en l'an XI sollicitaient le rétablissement de l'ancien passage sur les fondements alors debout. Une partie des pierres fut employée à la confection du chemin du bourg en 1810, une pile emportée par l'eau en 1825. Berthe a dessiné les derniers vestiges en 1831 et le chenal a dû être en partie déblayé à la mine en 1859.

La chronique de St-Florent raconte que Charles le Chauve y fit établir une place forte pour couper le passage aux Normands — et l'on voit en effet dès la fin du IX[e] s. la villa transformée en *castrum*, d'où Alain, roi de Bretagne, date sa donation de l'abbaye de St-Serge à l'évêque d'Angers, Rainon. Elle devient dès les premières années du X[e] s., par la donation sans doute des comtes, un fief de l'abbaye St-Aubin d'Angers, qui y constitue une paroisse. Foulques Nerra confirme et signe de sa croix la charte solennelle qui constate la construction et la dédicace par l'évêque Rainaud en l'an 1003 de l'église élevée par les moines, sous le vocable de leur patron, dans la ville de Sé, *in villa de Saiaco*. — Ce nom comprend dès lors les deux *îles* dites *de Saint-Aubin* et *du Bourg* ou *Ile-Forte*, qui constituent exclusivement à elles seules jusqu'à la Révolution la ville des Ponts-de-Cé. L'île seule aussi de St-Aubin était entourée d'une enceinte, dont quelques murs apparaissaient encore à la fin du dernier siècle et le passage, entre les deux îles relié et commandé par un *château-fort*, reconstruit en 1206 par le sénéchal Guill. Des Roches, occupé dans l'année même par Jean-sans-Terre et rasé par Philippe-Auguste. Relevé tout aussitôt sans doute, il coupe la route en 1356 à l'armée d'Henri de Lancastre, est occupé en 1369 par les Anglais jusqu'à la bataille de Pontvallain, et en 1438 sert d'appui à l'armée du comte de Bueil, qui y met en déroute une de leurs bandes. — C'est vers cette époque qu'il fut reconstruit, tel que l'œuvre en subsiste encore mais réduite au seul donjon.

Le roi René s'y plaisait et après l'avoir entouré d'arbres et de fleurs s'y était fait ouvrir vers N.-E. un petit réduit pour y dîner à l'aise tout en plongeant la vue tout « le long du pont. » — La Chambre des Comptes y tint séance en 1463, pendant la peste. — En 1562, dans la nuit du 30 avril, il fut surpris par le capitaine Des Marais, que les habitants expulsèrent de vive force au bout de 10 jours. — En 1570 l'armée royale, rentrant de sa campagne du Midi, y passa, traînant à sa suite une telle horde de prostituées qu'après force avis publiés, le commandant Strozzi en rassembla 800 qu'il fit « jeter du haut en bas d'un « coup dans l'eau » et noyer sans pitié. — Le 21 octobre 1571 le roi Charles IX y coucha une nuit.

Un fait d'armes resté populaire dans les histoires est la « drolerie des Ponts-de-Cé », comme l'appellent Tallemant et d'Aubigné dans son *Fœneste*, par application du dicton plus antique : « *la drolerie des Ponts-de-Cé ! 14 hommes à* « *porter une ardoise !* » — La garnison composée de 3,000 fantassins et de 400 cavaliers, avec 2 canons sur les ponts, défendait la place pour la reine-mère, quand l'armée royale, forte de 6,000 hommes et de 800 chevaux et commandée par le roi Louis XIII en personne l'y vint attaquer le 7 août 1620. Au premier choc, en avant du pont Bourguignon protégé par un retranchement, le duc de Retz tourna bride en criant : Vive le Roi ; et les siens se débandant allèrent se faire massacrer dans les champs par les paysans exaspérés. La lutte fut plus vive dans l'île et jusque dans l'église St-Aubin, où l'armée royale compta de 2 à 300 morts. Le château tint jusqu'au lendemain et se rendit avec tous les honneurs, les soldats sortant avec armes et bagages, enseignes déployées, tambour battant. Trois gravures par Valdor ont illustré ce modeste triomphe, l'une représentant le plan de la ville, l'autre l'emplacement des troupes pendant le combat — qui a été en 1874 reproduite par M. Morel dans ses *Promenades artistiques*, — la 3[e] l'entrée du jeune roi, qui séjourna quatre jours au châ-

teau. — Il y revint du 8 au 11 avril 1622 et encore le 1er juillet 1626, où la jeune reine le rejoignit vers le soir pour repartir le lendemain vers Nantes. — Le 24 décembre 1651 le duc de Rohan mit garnison pour la Fronde dans la place, que l'armée royale, commandée par d'Hocquincourt, emporta d'assaut après une vive canonnade le 3 mars suivant. Les soldats y vécurent cinq jours sur le pays livré au pillage et dont les curés rachetèrent à grand prix les églises déjà dévastées. Une relation de ce combat existe imprimée à Angers (P. Avril, in-4° de 7 p.). — La paix s'établit enfin et les habitants purent respirer sous la tutelle désormais purement honorifique d'un gouverneur de parade, après avoir été si longuement malmenés par tant de capitaines d'aventure. — J'ai dressé une liste plus ou moins complète des gouverneurs du château commissionnés par les ducs ou par les rois.

Gouverneurs : Martin *Landais*, dit *Gulant*, 1453. — Jean *de la Salle*, maître d'hôtel, conseiller du roi René, 1475. — *Comines*, gouverneur de Chinon, 1476. — Philibert *d'Estenville*, 1485, qui y amène de 20 à 30 bons canons. — René *de la Bretonnière*, 1562. — *Puygaillard*, 1568, 9 juillet 1576, en l'absence duquel commande Armand de Bellot. — *De Vaumesnil*, 9 juillet 1576. — Jacq. *Clausse*, sieur de Néry, 1577, 1582. — Jacq. *des Vignes*, sieur de la Bastide, maître d'hôtel ordinaire du roi, 1586, † le 24 décembre 1603 à la Crossonnière. Il avait pour lieutenant Anne de Coisnon, sieur de Briacé, 1586, et Julien de Peyne, dit Le Brun, 1596. — Jean *Lejeune de Bonnevau*, V. *ce nom*, 1604, 15 juillet 1619. — *La Mazure*, exempt de la compagnie des gardes, 15 juillet 1619. — Claude *de Blécourt*, vicomte de Bétencourt, 3 août 1619. Dans l'inventaire dressé lors de sa prise de possession, figure un canon-révolver, « ung faulcon« neau, qui tire et porte trois balles, en forme « d'orgue, en un seul faulconneau. » — Louis *de Meaulx*, sieur de la Ramée, lieutenant d'artillerie en Normandie, 1624, 1631, qui a pour lieutenants Franç. d'Aulne, sieur de la Vacherie, et Ant. Bachelier, sieur de la Folie. — René *Ducerceau*, sieur du Vivier, garde du corps, 1645. — Ant. *Bigner*, sieur d'Orange, 1651. — Armand *Gay*, sieur des Fontenelles, maréchal des camps, 1652. — Jean *Tessé*, capitaine exempt des gardes, 1656. — *Camus de Baignol*, 1668, qui a pour lieutenants Mathurin Legier, dit Bellerose, 1668, Jean de Tessé, 1679, 1683. — Guill. *Gouyon*, commandant de la grande écurie du roi, 1721.

Mais déjà depuis près d'un siècle tout le fief, dépendant du domaine, avait été engagé par acte du 12 août 1586 pour 500 écus, avec faculté perpétuelle de rachat, à René Berthereau et à Olivier de Crespy. Ce dernier céda sa part à son associé, dont l'héritière, Anne B., femme de René Leroyer, transporta ses droits à Guill. Bautru de Serrant le 7 mars 1645. Il était échu dans la succession de Mme de Maulévrier à son fils, le comte d'Estaing, sur qui un décret l'adjugea le 22 avril 1752 à Louis-Georges-Erasme de Contades, engagiste encore à la Révolution.

Le château même formait un engagement particulier, concédé par acte de septembre 1786, au profit de Jean-Marie-Gaspard Gauvillier, qui s'intitulait « seigneur du château et des Ponts« de-Cé » et qui le revendit le 22 prairial an III au citoyen Chiron. C'est de son gendre, M. Lafosse, que l'a acquis en 1854 M. Thuau. Il n'en reste plus que le donjon, haute tour pentagonale, protégée vers l'E. par un puissant éperon, plaquée vers N. d'une cage rectangulaire d'escalier et couronnée d'une bordure de machicoulis formant chemin de ronde que domine un haut toit d'ardoise. Y attenait, outre la chapelle, un corps de logis en équerre, desservi par une porte basse, que surmontait une haute tourelle, la grande face vers S. accolée au centre d'une haute tour carrée avec créneaux. D'un côté vers l'O. il était séparé de l'Ile-Basse par un profond canal de 50 pieds de large, revêtu de murs, — par la Loire, vers N., — par la Boire-Salée, vers S., ainsi nommée à cause du passage des bateaux chargés de sel qui remontaient de Nantes à Orléans, et traversée autrefois par 3 arches, ensemble de 49 pieds, que la chaussée nouvelle a comblées, — enfin par des douves profondes vers l'E., que franchissait un pont-levis, reliant cet îlot aux grands ponts. — Au devant, sur l'éperon de la première arche, se dressait le gibet. — L'ancienne esplanade intérieure, transformée, comme toutes les dépendances, porte aujourd'hui une jolie maison bourgeoise, où est recueillie une plaque de cheminée aux armes de France, entourées du cordon de St-Michel et du St-Esprit.

Plus encore que le château, soumis à la fortune du château d'Angers, *la ville*, c'est-à-dire St-Aubin, et la paroisse entière jusqu'en 1789, dépendaient absolument de la ville d'Angers et faisaient partie intégrante de sa municipalité. Ses armoiries étaient les siennes et le maire d'Angers, avec le Conseil de ville, s'y transportait à certains jours pour y régler la police. Les séances se tenaient dans une maison bâtie sur pilotis, adossée au pont de St-Maurille — et qu'emporta l'inondation de 1711. — Les réunions, chaque année plus rares, eurent lieu ensuite dans le bureau ordinaire du receveur de la Cloison, principal revenu communal d'Angers et dont ce passage formait la plus importante des trois recettes, celle-ci réservée pour partie aux restaurations du pont. Le premier pont, qui communiquait de la terre ferme, était entretenu par les riverains, qui jouissaient des prairies; mais en 1502 la ville en prit la charge à son compte et afferma les herbages. — Toute la partie deçà Loire dépendait de la Prévôté, le reste de la Sénéchaussée d'Angers. — Le roi était d'ailleurs seigneur suzerain direct de l'île principale. Le surplus formait une châtellenie, appartenant à l'abbé de St-Aubin, dont le domaine dépendait de l'office du cellérier, puis fut réuni à la mense abbatiale. L'abbé encore était patron présentateur de la cure que l'évêque conférait. — Les registres de la paroisse ne remontent qu'à 1560 pour les baptêmes, à 1610 pour les décès.

Curés de St-Aubin : Geoffroy *Lebouvier*, 1444. — Jean *Brocier*, 1459. — Jean *d'Autis*-

sard, 1545. — Jean *Laurelier*, 1602. — L'évêque Miron, en guerre avec le Chapitre de sa cathédrale, y vint cette année célébrer l'office et la procession du Sacre. — Franç. *Ciron*, 1653, démissionnaire en 1703, † le 2 février 1704, après 50 ans de cure. — Denis *Chevalier*, précédemment curé de Doué, mai 1703, qui résigne en 1725. La même année, le 18 décembre, un ouragan emporte la haute et belle flèche en ardoise de son église. — Pierre *Leroux*, 4 juillet 1725, † le 25 avril 1764, âgé de 75 ans. — Jacq. *Ribault*, juin 1764, † âgé de 69 ans le 22 janvier 1784. — Bertrand-Jean *Asselinne*, avril 1784, qui résigne en février 1787 et meurt à Angers le 6 juin 1790, chanoine de Saint-Laud et procureur général de l'Université. — *Frontault*, 6 mars 1787, mars 1791, qui après son refus de serment, retiré à Issy, fut emprisonné aux Carmes et échappa au massacre du 2 septembre 1792 en s'évadant par dessus les murs. Son vicaire Nicolle fut transporté en Espagne. — .... *Simon*, curé de St-Georges-des-Sept-Voies, élu le 21 mars 1791, qui abdique toute prêtrise le 23 ventôse an II.

Le curé présentait, le cellérier de St-Aubin instituait le *maître d'école* de la paroisse, qu'on trouve installé dans ces conditions dès le xve s. : Me Jean *des Acres*, « m^e^ es ars, pour tenir et « excercer les escolles en l'isle du Pont de Sée et « y enseigner et doctriner les enffans dudit lieu « et d'autres qui ilecques affflueront » (7 mars 1459); — et après lui, Michel *Couillault*, 1488, — Julien *Beudin*, 1491, — Nic. *Chevalier*, natif d'Issoudun, 1729, † le 4 juin 1733, âgé de 65 ans, — Gérard *Gougeon*, 1761. — Les vicaires P. Lévesque, 1595, Serqu et Aubert, 1615-1630, tenaient de leur côté « sous leur « érudition » des internats pour les jeunes nobles du voisinage. — On trouve aussi tout au moins au xviie s. une *école de filles*, — dont est maîtresse Marie *Chollet*, morte le 14 mars 1715, âgée de 62 ans, — Perrine *Gigault*, † le 27 février 1758, âgée de 70 ans.

Dans l'Ile-Forte, presque sur la rive, au S. du château, René de Roye, sieur de la Morinière, receveur des Traites, et sa femme, Jacquette Poirier, acquirent en 1622 deux maisons, dont ils firent don aux religieuses *Cordelières* de Cholet. Elles s'établirent dès le 13 mars dans la *chapelle* voisine de *St-Sébastien* en attendant la construction de leur couvent, où elles s'installèrent le 16 juin. La première messe fut célébrée dans leur chapelle propre le 27 novembre. — Leur première supérieure Claude Riolant y fut inhumée le 13 janvier 1638; la dernière était en 1790 une dame Rabouin. — Leur aumônier Etienne Haye fut déporté en Espagne en septembre 1792. — L'établissement formait un ensemble de bâtiments, ouvrant partie sur la rue Bourgeoise, la rue des Lauriers, le port de la Grève, avec chapelle dans une des cours, couvent de 13 cellules, cloître carré encadrant un parterre, infirmerie, pavillon, jardin, le tout vendu nat^t^ le 21 prairial an IV. — C'est la *Maison* dite encore *des Dames*, que les familles Branger et Godard viennent de donner à la ville qui l'a acceptée par délibération du 9 février 1873 pour y installer, grâce à une donation antérieure de 30,000 fr. par Mme Rontard (22 novembre 1854), un hospice de vieillards desservi par les Sœurs de la Forêt d'Angers. L'ancienne chapelle, remplacée par un petit édifice au milieu du jardin, reste abandonnée en hangar, encore lambrissée, avec quatre grandes baies à gauche et au fond une tribune, surmontée de grandes fenêtres enmurées.

Non loin, à gauche, presque à l'entrée de la grande rue, la *chapelle St-Sébastien*, populairement *Bastien*, — où l'on célébrait encore des mariages au xviiie s., — avec tribune, et terrasse au-dessus, petit clocher et sacristie qui précédait une cour, fut vendue nat^t^ à Louis Godard le 7 prairial an IV. C'est un petit édifice rectangulaire du xvie s., engagé dans les maisons de la grande rue, le portail détruit, la voûte à trois pans lambrissés. Dans le pignon s'ouvre une fenêtre à double meneau, surmontée d'un quadrilobe où subsiste un soleil rayonnant dans le vitrail. Dans un coin gît la pierre de l'autel; au-dessus figurait en rétable une *Annonciation* jadis peinte, le Père Eternel trônant dans une gloire de chérubins ailés. La Vierge a été recueillie à l'hôpital et porte une sorte de costume de religieuse, robe bleue, guimpe blanche. Deux statues, dont celle de St Sébastien, ont été enmurées dans le jardin.

Il existait dès le xiiie s. une léproserie, puis une *aumônerie*, réunie par lettres du 11 juin 1679 à l'ordre de St-Lazare, par suite ruinée. « L'hos« pitalité » y fut rétablie pour les pauvres malades de St-Aubin par des lettres-patentes du 6 juillet 1696, qui lui attribuèrent les biens et revenus de l'aumônerie de Brissac.

La paroisse de St-Aubin comprenait 256 feux en 1789, dont 140 dans la campagne, à 4 ou 600 toises de la grande et unique rue qui formait la ville; — à peine 700 boisselées en mains de fermiers ou de propriétaires, la moitié du sol appartenant aux moines, un autre quart, l'Ile de Belle-Poule, au Domaine. — La population se composait encore au xvie s. de nombreux drapiers drapants et de tisserands, plus tard uniquement de mariniers, de meuniers et de manœuvres. Duhamel Du Monceau, dans son *Traité général des Pêches*, donne des détails, avec deux gravures, sur les procédés et les engins à l'usage des habitants pour la pêche importante du saumon en Loire, 1773. — Une ordonnance du roi René du 6 avril 1442 y avait institué une maîtrise de 11 bouchers dont 4 bancs seulement restaient occupés en 1780. — La *boucherie* se trouvait dans la grande rue de l'Ile-au-Bourg. — A côté, l'auberge des *Trois-Maures*, — la *Tête-Noire*, — puis le four à ban, sur le port des Grèves; — à gauche, sur la même rue, en entrant vers N., la maison avec porche, dite *la Fosse au prince Michau*; — à côté, la chapelle St-Sébastien; — et un Jeu de paume, qui donnait son nom à une rue.

Des *foires* et des *marchés* y avaient été créés par Henri IV en 1604, confirmés par Louis XIV en 1689, avec la faculté de bâtir des *halles*. Mais les réunions marchandes se tenaient vis-à-vis les Cordelières, sur la place des Grèves, principal

port d'embarquement des vins et des ardoises.

La *mesure* royale d'Anjou était donnée à l'étalon des Ponts-de-Cé, qui comprenait au setier 12 boisseaux de 12 écuellées de 12 cuillerées chacune, — dont 10 boisseaux 1/2 équivalaient à 12 de la mesure ancienne d'Angers.

Le bourg ou paroisse de *St-Maurille* formait jusqu'à la Révolution une agglomération absolument distincte et indépendante de la ville où à peu près elle est arrivée à se confondre. Son nom primitif, qui lui reste jusqu'aux XV[e] et XVI[e] s., est *Esma*, — *locus qui vocitatur Esma* 1030-1031 (1[er] Cartul de St-Serge, p. 11). — *Villa Sancti-Maurilii de Esma* 1250 circa (Mss. 637, f. 12), 1314 (G 7, f. 125). — *Le bourg de St-Maurille d'Esme* 1501 (G 196), — et la *villa* faisait partie dès les premiers siècles du domaine primitif de la fondation de l'évêché d'Angers. L'évêque resta d'ailleurs seigneur suzerain du fief jusqu'en 1789, quoique dès avant 1030 Hubert de Vendôme eût fait don de l'église à l'abbaye St-Serge d'Angers.

L'évêque Ulger à son tour donna ou plutôt rendit à St-Serge la part que l'évêché retenait dans les revenus des moulins et la propriété de l'écluse du grand pont.

C'est ce pont sur le grand cours de la Loire, reliant les deux principales îles, qui donne son nom au pays et qui formait le principal passage, le fonds du revenu le plus disputé surtout entre gens puissants de main-morte. — Il paraît détruit au milieu du X[e] s. quand l'évêque Néfingue, qui partageait le droit de passage avec St-Aubin, concéda à l'abbaye, moyennant une rente de 12 deniers, le privilége exclusif du bac entre le port de Sé, appartenant aux moines, *portus Sti-Albini qui dicitur a Saiaco*, et sa villa épiscopale d'Esme, *ad villam que vocatur Esma*. La construction du pont par les comtes modifia sans doute cette situation par des transactions restées inconnues. Mais il faisait partie du domaine de la comtesse Eremburge, femme de Foulques le Jeune, qui le donna vers 1115 à l'abbaye de Fontevraud, avec tous les droits et revenus qui en pouvaient dépendre. Le comte Henri II confirma vers 1170-1177 en renouvelant à cette occasion la pancarte ou taxe des péages dont le détail offrirait de bien curieux renseignements à recueillir. St Louis reconnut de nouveau cette concession en janvier 1230 n. s., tout en constatant le droit pour St-Aubin d'attacher quatre moulins aux quatre premières arches, domaine propre et réservé des moines. — Ce fut Charles de Valois, qui par acte de janvier 1294 n. s. racheta de l'abbesse de Fontevraud, pour une rente de 300 setiers de blé sur le domaine de Beaufort, toute l'ancienne concession des comtes. Il n'eut plus affaire dès lors qu'aux droits de l'évêque, qui se trouvait réintégré depuis de longues années dans le privilége d'établir un bac en cas d'avarie du pont. Le *Livre* de Guillaume Le Maire est plein des contestations qu'il souleva pour ce même péage, que rendaient important les ruines presque annuelles des arches en bois, formées la plupart de simples charpentes enchapellées sur pilotis. Les finances de la ville ne suffisaient pas à pourvoir aux frais des travaux incessants. En 1624, sur l'offre d'un sieur Dubat d'en entreprendre la reconstruction complète en pierre, le roi, aux instances de la Mairie, accorda pour y aider un impôt spécial sur les Généralités d'Orléans, de Tours et de Poitiers, — mais sans qu'il y fut donné suite.

L'abbé de St-Serge présentait la cure de Saint-Maurille que conférait l'évêque.

Curés : Jean *Bouvet*, chanoine de St-Jean-Baptiste d'Angers, 1561, qui résigne après 44 ans de règne et meurt le 18 août 1605. Par son testament du 18 avril 1599 il léguait la closerie des Aireaux à la fabrique. — *Guichet*, 1605, qui résigne après 42 ans de cure. — Simon *Socquet*, son neveu, maître ès-arts, licencié ès-droits canon et civil, juin 1647, † le 24 avril 1673. Il a rempli de copies de sermons et d'instructions religieuses 67 folios du ragistre employé après lui à la rédaction des mariages en 1674. La construction du grand autel datait de son règne, comme l'atteste une inscription sur tuffeau du 21 août 1664, recueillie au Musée diocésain d'Angers. Il fut reconstruit en janvier 1724 aux frais de Marie Guérin, veuve Guérinière. — René *Du Mons* 1673, 13 février 1705. — Franç. *Gruget*, 18 février 1705, 1738. — Pierre *Fourmy*, anc. vicaire de Tiercé, installé le 2 août 1738, † le 13 novembre 1742. — Claude-Jean *Garnier*, janvier 1743, qui résigne — et meurt le 27 avril 1782, âgé de 72 ans. — F. *Gazeau*, mai 1782, qui trace en 1789 le dessin et le plan du maître-autel de l'Hôtel-Dieu de Beaufort. Il est signalé à la suite de l'armée vendéenne lors de son passage à Baugé en l'an II. Son portrait a été lithographié par Beaumont, à l'âge de 82 ans. — Le vicaire Jacq. *Marchand* avait été déporté en Espagne en septembre 1792. — *Refour*, vicaire de Saumur, élu constitutionnellement le 21 mars 1791, qui abdique toute fonction ecclésiastique le 22 pluviôse an II — et néanmoins, se rétractant, pratiquait le culte en l'an VI dans la chapelle des Noyers en Martigné-Briand.

L'abbé Pierre *Levesque* tenait sur la paroisse une sorte de petit *collége* en 1595 ; — plus tard, Jean *Aubert*, un pensionnat de jeunes nobles, 1619, assisté d'un régent. Au même temps on voit Jacques *Serqu*, 1624, 1636, désigné comme « l'un des maîtres d'école » de la paroisse, — et Pierre *Roger*, « professeur de lettres », 1635 ; — Pierre *Vallée*, maître d'école, † le 18 juin 1764, âgé de 66 ans ; — d'autre part, une *école de filles*, tenue par Jeanne *Cesbron*, † le 4 septembre 1674, âgée de 60 ans, — et Marguerite *Lamothe*, † le 31 octobre 1677, âgée de 55 ans.

La paroisse comptait 348 feux en 1789 dont une centaine se trouvait chaque année en peine de payer une taxe de 5 à 20 sous ; — 900 boisselées de terre en valeur, pour la plus grande partie aux mains de bénéficiers étrangers, tous les habitants sans exception vivant tant bien que mal de leur travail, — et l'hiver, forcés par l'inondation de se réfugier dans leurs greniers.

Le 26 juillet 1793, après le combat de la Roche

de Mûrs, V. t. II, p. 771, le bourg de St-Maurille, la ville et la rive droite même furent délaissés aux Vendéens par la lâcheté du bataillon parisien, qui avait abandonné sans combat la butte d'Erigné; mais dès le jour même la garde nationale d'Angers refoula l'ennemi jusqu'au château et le surlendemain l'armée républicaine reprenait possession du pays pour n'en plus sortir durant toute la guerre.

Maires : Pierre *Frulon*, 10 messidor an VIII, † en 1808. — Jean-René *Lhuillier de la Chapelle*, 28 octobre 1808. — Franç. *Rontard*, 7 avril 1815 — Franç. *Salomon*, 12 juin 1815. —*Lhuillier de la Ch.*, 12 juillet 1815.—Franç. *Lemonnier*, 23 juillet 1816. — J.-Ch.-Fr. *Siret*, 14 janvier 1826. — Jean-Bapt.-Jacq. *Boutton-Lévesque*, V. *ce nom*, 9 août 1830, installé le 13. — Casimir *Boutillier de St-André*, décembre 1846, démissionnaire en octobre 1850. — *Boutton-L.*, 15 décembre 1850, † en 1870. — Etienne *Thuau*, 1870, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 133 et 190; G 7, f. 47, 98 et 142; H St-Aubin, Cellererie. — Arch. mun. d'Angers. — Arch. comm. Et.-C. des Ponts-de-Cé — et de Varennes-sous-Montsoreau 1619. — Cartul. Saint-Aubin, Mss. 745, f. 43. — 1er Cartul. Saint-Serge, p. 11 et 236. — Mss. Valuche, f. 71. — Note Mss. Aug. Michel. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 94.— D. Lobineau, t. II, p. 36.— *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 56 et 219. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, t. V, p. 184. — *Nouvelles Archéolog.*, nos 4, p. 14; 18, p. 7. — Berthe, Mss. 896, t. I, p. 12. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 23; 1855, t. I, p. 274, 300, 303; t. II, p. 50-55, 60-61, 146, 278; 1856, t. I, p. 283, 292-293; t. II, p. 320, 347; 1857, t. I, p. 142; 1875, p. 323. — Rangeard, Mss. 894. — Thorode, Mss. 879. — *Répert. arch.*, 1863, p. 50; 1865, p. 88; 1868, p. 205, 215, 228, 233, 248, 249, 255, 263, 269, 304, 313, 323. — La Sauvagère, *Recherch. hist.*, p. 73 et 97 et dans le *Journ. de Verdun*, août 1771, p. 134. — *Journal de Maine-et-L.* des 8 septembre 1838, 6 septembre 1847, 8 mai et 4 septembre 1849. — De Wismes, *l'Anjou* (in-fol.). — Lecoy de la Marche, *René d'Anjou*, t. I, p. 553; t. II, p. 35. — *Trésor des Chartes*, t. I, p. 116; t. II, p. 170. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 25 et 339. — *Alman. d'Anjou*, 1790, f. 172. — *Affiches* du 14 novembre 1773. — *Etud. relig., hist. et littér. de la Cie de Jésus*, décembre 1867. — Tallem. des Réaux, t. II, p. 4, édit. P. Paris. — Pour les localités, voir, à leur article, *Sorges*, *Pouillé*, *Belle-Poule*, *Limesle*, *Millepieds*, *les Ruelles*, *Bois-Davau*, *la Nouëllerie*, *les Rivettes*, etc.

Ponts-Libres, nom des *Ponts-de-Cé*, en 1793.

Pont-Thibaut (le), f., cne de *Chantocé*. — Anc. domaine relevant de la Guerche en Savennières. — En est sieur L. de Lancrau 1511, Franç. Fouquet, bedeau de l'Université d'Angers, 1539, Math. Toublanc, avocat, 1595, Marc Toublanc, docteur en médecine, 1616, n. h. Germain Artault 1692, Guy Guillotin, bourgeois d'Angers, 1715, Guy-Pierre Bellœuvre, son neveu, par acquêt du 2 novembre 1746, Louis-Alex. B. 1787, 1789.

Pont-Tribert (le), anc. ham., cne de *Champtoceaux*. Il y existait un anc. pont sur la Divatte, où Jean V, duc de Bretagne, fut arrêté par les Penthièvre le 13 février 1420. Il n'y reste plus que quelques poutrelles, qui servent au passage, et les ruines d'un min à eau, dans un site désert, au fond d'un ravin encaissé.

Pont-Trion (le), ruiss. né sur la cne de *la Potherie*, qui traverse la cne de la Potherie, Angrie, se jette dans le Grand-Gué; — a pour affluent le ruiss. du Pont-des-Motets; — 8,800 mèt. de cours, formant en partie limite de la Loire-Inférieure.

Pont-Vert (le), f., cne d'*Auverse*. — *Gosfredus de Convers* 1055-1070 (Liv. N., ch. 238). — *R. de Conversis* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 41). — *J. de Converso* 1060-1082 (1er Cartul., St-Serge, p. 302). — *Convert* (Cass.).

Pont-Veulay (le), f., cne de *Daumeray*. — *Pontvellay* 1626. — *Pontvellet* 1719 (Et.-C.).

Popetière (la), f., cne de *Vernantes*.

Popinière (la), f., cne de *Bouillé-Ménard*.

***Poplinum*, *Populus*.** — V. *St-Philbert-du-Peuple*.

Poquerie (la), f., cne de *la Lande-Chasle*. — *La Poterie* (Cass. et Et.-M.).

Porage (le), vill., cne d'*Etriché* (16 mais., et un moulin, 55 hab.), et en partie de *Daumeray* (34 mais., 114 hab.), — *Molinum quod vocatur Gauterii Rabiosi* 1050 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 32). — *Portus qui a Gauterio Rabiei cognomen acceperat* 1060-1109 (Ib., Rot. 2, ch. 63). — *Portus Rabiei* (Ib.). — *Terra de Portu Rabiei* 1140 circa (Ib., Rot. 2, ch. 72). — *Rivalonus de Portu Ragio* 1064-1084 (Pr. de Daumeray, ch. 14). — *Exclusa et molendinus de Portu Ragio* 1154 (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 39). — *Berie de Port Rage* 1281 (Ch. de Daumeray). — *Le moulin dou Porrage... o les chaucées et ovecques les pescheries* 1367 (H Port-l'Abbé). — Le moulin et le port, comme ensuite le village, ont pris le nom de Gautier Rage à qui ils avaient été donnés par le comte Foulques et dont la veuve gratifia l'abb. du Ronceray en y consacrant sa fille Lisoie, vers le milieu du XIe s. — Les moulins, la closerie et les prés dépendaient au moins depuis le XIVe s. de Port l'Abbé, domaine de l'abbaye de la Roë, dont les archives comprennent de nombreux baux et les devis des travaux d'entretien ou de réparation. — Une partie relevait de Brissarthe.

Poraisière (la), ham., cne de *la Varenne*.

Porame, f., près d'un gué sur le ruiss. de Pouillé, cne de *Durtal*. Il a été trouvé en février 1864, dans un champ, un gisement curieux d'ossements.

Porche (le), cl., cne de *Freigné*, vendu natt sur Bourmont le 7 ventose an VI.

Porcheraie (la), f., cne de *Chazé-s.-A.*

Porcherie (la), f., cne de *Bégrolles*, dépendant de l'abb. de Bellefontaine; — f., cne de *Cheviré-le-R.*; — f., cne de *Feneu*, anc. domaine de l'Hôpital général d'Angers.

Porchetière (la), h., cne du *Fief-Sauvin*. — *La mét. ou bordage de la P.* 1540 (C 106, f. 316). — Y naît et en prend le nom un ruiss., qui se jette à 700 mèt. de là, dans le ruiss. de la Paillerie, grossi à gauche du ruiss. du Petit-Nombault.

Porchonnaie (la), f., cne de *la Pouèze*.

Porchonnières (les), f., cne de *Chigné*.

Poré (le), f., cne de *Tancoigné*. — *Le Potray* (Cass.). — *Le Pouré* (Et.-M).

Porée (la), vill. et min, cne de *Brain-s.-l'A.*

(12 mais., 40 hab.) et pour partie du *Plessis-Gram.* (3 mais., 7 hab.). — *La Porree in dominio de Brien* 1200 (Ch. de Savigny). — *La Porree* 1250 et 1268 (H.-D. *B* 5 et *A* 1, f. 27). — *Le lieu seigneurial de la Haute Porée* 1610 (E 1275). — Anc. domaine appartenant au XIIIe s. à l'Hôtel-Dieu d'Angers qui sans doute l'arrenta. Ant. et Bertrand de Besançon le vendirent en 1474, en même temps que Briançon, à Jacq. de Bueil. — En est sieur en 1587 Jean de Lancrau, capitaine d'un régiment entretenu par son frère l'évêque de Lombez. — Il y meurt le 14 janvier 1616. — Son fils Jacq. de Lancrau vendit la terre, avec la Jouandière et la Palud, en 1645 à Jean Chantelou, greffier de l'Election d'Angers, et Jean-Jacques Chantelou de Portebise, en 1701, aux Cordeliers d'Angers, sur qui elle fut saisie et vendue natt le 9 février 1791. Le château, avec cour, grand portail, jardins importants, était desservi par une jolie chapelle, — à l'abandon dès le XVIIe s., le clocher tombé, les vitraux en partie brisés. Elle sert aujourd'hui de pressoir, le chevet muré, la porte en arc surbaissé surmontée d'une dalle où apparaît un crucifix mutilé; une autre porte enmurée communiquait à la ferme qui y attient. Dans le hangar voisin gît en partie le décor en bois peint de l'ancien autel — Le manoir relevait de la seigneurie de la Réalle, domaine de l'abbaye de la Boissière et est aujourd'hui démoli, sauf les servitudes; — vill., cne de *Jumelles*. — *Le domaine, fief et censif appellé la Pourée* 1540 (C 105, f. 36), relevait d'Avoir et appart. à Jean Lefèvre, bedeau de l'Université d'Angers. — Le château, sans doute de date postérieure, avait une chapelle dédiée à N.-D. et à St-Pierre; — ff., cne de *Jumelles*; — f., cne de *Trélazé*. — Il y a été ouvert une carriere en août 1837.

Poretterie (la), cl., dans le bourg d'*Armaillé*, domaine du prieuré de la Primaudière, depuis 1511 (E 1140).

Port (le), mon, cne de *Concourson*, anc. point d'embarquement des mines sur le Layon, à la limite du canal du Layon; — cne de *Contigné*, domaine acquis en 1365 par J. Lemoyne, écuyer (E 3136); — f., cne de *Juigné-sur-L.*; — ham., cne de *Grez-Neuv.*, sur la rive gauche de la Mayenne, un peu en aval du bec de l'Oudon. Vis-à-vis sur l'autre rive, un écriteau peint avertit les mariniers que sur une largeur de 10 mèt. et jusqu'à 200 mèt. en aval, la navigation le long de la rive droite est rendue dangereuse par des blocs de pierre qui encombrent la rivière; — chât., cne de *Miré*. — En est sieur n. h. Jean Vachereau 1508, Franç. de Pennart, mari de Perrine de Quatrebarbes, 1646, René de Pennart 1670, qui avait épousé le 15 novembre 1650 Marie d'Anthenaise, Philippe de P. 1694; — f., cne de *Montreuil-s.-M.*; — f., cne de *Pruillé*, appart à Franç. Alexandre, mari de dlle Marie de Dieuxie 1540 (C 105, f. 363); — f., cne de *Rochefort-s.-L.*; — vill., cne de *Vivy*.

Port (le Grand-), ham., cne de *Murs*; — f., cne de *Rochefort-s.-L.*, dans l'anc. île Taneray; — (le Petit-), cne de *Bouchemaine*. — *L'Ebaupinière alias le Petit Port* XVI-XVIIe s. (Chap. St-Laud). — En est dame Françoise de Juigné; — vill., cne de *Longué*; — f., cne du *Ménil*.

Portail (le), cl., cne d'*Angers*, vendue natt le 22 février 1791; — f., cne de *Breil*; — f., cne de *Chambellay*; — f., cne de *Daumeray*, au vill. de Doussé, résidence au XVIIe s. du sénéchal de Doussé; — ham., cne de *Lézigné*. — *La closerie du P.* 1679 (Et.-C.); — mon, dans le bourg de *Meigné-s.-D.* — En est sieur Pierre Vallière 1673, René de Doué 1702, Phil.-René Thoreau 1725; — h., cne de *Moulinerne*; — f., cne de *Parcé*; — f., cne de *Querré*; — f., cne de *St-Melaine*, anc. domaine du prieuré vendu natt le 18 avril 1791; — f., cne de *Sermaise*, vendue natt sur Alex.-René-Henri Hardouin de la Girouardière, le 22 pluviôse an III; — ham., cne de *Vernantes*.

Portail-de-Brigné (le), ham., cne de *Vernantes*.

Portail-Fondu (le), f., cne de *Beaufort*. — *Le Portal-Fondu* 1749 (Terrier de Bessé). — *Le Port-Enfondu* 1670 (G St-Pierre-du-Lac). — *Porta Fondu* (Cass.).

Portail-Rouge (le), f., cne de *Chaudefonds*.

Portals (les), f., cne de *Gené*.

Port-Albert (le), f., cne de *Feneu*. — *Le P. d'Albert* (Cass.). — Au sommet d'une courbe formée par la Mayenne, où se trouve entre Grez et Epinard le principal port d'embarquement ou de débarquement des productions et des engrais de tout le pays d'alentour, soit par année un mouvement moyen de plus de 4,000 charretées de marchandises. Un règlement municipal du 6 novembre 1858 réglemente ce trafic.

Port-à-Lièvre (le), cne du *Louroux-Béc*.

Port-Ancien (le), vill., cne de *St-Jean-de-la-Croix*.

Portau (*Thomas*), imprimeur-libraire, protestant, à Saumur, mari de Madeleine Hay, 1603. Leur fille aînée Charlotte est présentée au Consistoire et aussi leur fils Philippe, par Duplessis-Mornay. Ses livres ont pour marque deux portes ou portaux. — Il meurt le 20 janvier 1623. Sa veuve imprime la même année *Les Fortunes d'Alminte* par le sieur des Escuteaux (1 vol. in-12) — et meurt le 22 mai 1625.

Port-Ayrault (le), cne de *Villévêque*, port sur le Loir (Cass.).

Port-Bitou (le), ham., cne de *Mozé*. — *Le Porbitaux* 1650 (Et.-C.), avec bac sur le Louet.

Port-de-Baudon (le), f., cne de *Cantenay*.

Port-de-Gras (le), f., cne de *Chemiré*; — f., cne de *Morannes*. — *Port de Gras anciennement appelé l'Estre Parillé* (H Ursulines d'A.). — Ces deux fermes correspondent sur les deux rives de la Sarthe à un ancien bac appart. au Chapitre de St-Maurice d'Angers, — *le port d'Esgratz* 1541 (Gr. Bourse). — *Portus de Gratz* 1562 (Ib.). — C'était jusqu'au XVIIIe s. un passage de communication constante entre Morannes et St-Denis-d'Anjou; — f., cne de *Grez-N*

Port-de-l'Anerie (la), cl., cne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Port-de-la-Pierre (le), cne des *Ponts-de-Cé*, « là où estoient anciennement les bois de

« l'évêché emportés par les eaux il y a un siècle « et quelques années », dit un mémoire Mss. de la fin du XVIIe s. (St-Alman, Domaine, t. II). Il n'en resta pas un seul chêne. Le rocher seul résista, appelé depuis le Port-de-la-Pierre, en protégeant les terrains inférieurs. Tout le sol au-devant, sur une largeur de plus de 3 à 400 mètres disparut avec les arches de Juigné et la chaussée romaine des Aireaux, V. *ce mot*.

Port-de-l'Ile (le), auberge et bac, c^ne d'*Angers*, dans l'île St-Aubin. Les draguages y ont recueilli un magnifique éperon XIIIe s. et une coquille d'épée Renaissance.

Port-de-Montsoreau (le), vill., c^ne de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Port-des-Prés (le), f., c^ne de *Corné*.

Port-de-Vallée (le), ham., c^ne de *Blaison* et par extension, de *St-Sulpice-s.-L.* — *Portus Valeie* 1210 (Chaloché, t. IV, fol. 35). — *Portus de Valee* 1215 (Ib., f. 22). — Il y existait un péage sur les bateaux passants qui fut supprimé par ordonnance du 20 novembre 1631 — et un bac. — On y voyait en 1828 dans la maison du pontonnier un agneau de tuf en relief incrusté dans le mur et portant au cou un écusson. — Mmes Menuau et Malécot y avaient créé de belles magnaneries, depuis longtemps disparues.

Port-d'Ingrandes (le), f., c^ne du *Ménil*.

Port-du-Pâtis (le), ham., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*.

Porte (la), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*, donnée en 1602 par Jérôme Chaille, avocat, à l'abb. de Chaloché; = m^in, c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*, domaine de l'abb. de la Boissière en 1790; = f., c^ne de *Gonnord*; = f., c^ne de *Loiré*. — *Le lieu et fief de la P. avec maison seigneuriale, jardins, vergers, chesnaies, plesses, garennes, vignes* (C 106, f. 15). — Relevait de la Roche-d'Iré; — en est sieur Math. Frogeart 1540, n. h. Hector Baudin 1551; = ham., c^ne des *Rosiers*. — *La Porte en Vallée* 1540 (Tit. de Trêves). — Ancien fief; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* (Cass.); = f., c^ne de *la Salle-de-Vihiers*.

Porte (la), chât., c^ne de *Sermaise*. — Anc. fief et seigneurie avec château, chapelle, fuie, vignes, domaine. — En est sieur Daniel Louet 1600, sa veuve, Marguerite Odin, 1612, n. h. René Louet, écuyer, 1625, veuf en 1673 d'Anne Renoul et qui y meurt prêtre le 12 septembre 1678, leur fils René L. 1682, Galiot Louet, qui y meurt le 12 décembre 1731, âgé de 31 ans, Claude-Joseph Richer, prêtre oratorien, son neveu et son héritier, qui y meurt âgé de 71 ans, le 18 mars 1751, Jean-Benjamin de la Motte d'Aubigné 1779, 1789, veuf de Renée-Louise-Suzanne de Mervé, sur qui la terre est vendue nat^t le 4 floréal an II. — Elle était de nouveau mise en vente par licitation dans les premiers jours de juillet 1830 et fut acquise par M. Georget, de qui le département de Maine-et-Loire en afferma le principal domaine, avec la Colonière, par bail de 18 ans en date du 1er novembre 1838, pour y fonder une ferme-école. V. le *Rapport* du 16 juin 1840 par M. Leclerc-Thouin. — L'établissement officiel a pris fin dès 1850. — L'habitation forme un simple rez-de-chaussée en partie du XVIIIe s. entouré des fermes et des dépendances, et précédé d'une longue avenue avec une ferme neuve en tête, — et des fours à briques créés en 1834.

Porte (la), c^ne du *Vaudelenay*, dans l'anc. paroisse de St-Hilaire de Rillé. — *Porta* (Gosbertus de) 1087 (Dénezé, ch. or.). — *La Porte du Vaudelenay* 1476 (Chap. de Doué). — *L'hostel et terre de la P.* 1486 (E Montr.-B.). — *Le fief, maison noble et seigneurie de la P., composé de maison seigneuriale, jardins, fuye, préclosures et vignes* 1540 (C 105, f. 226). — *La Porte alias le Vaudelenay* XVIIe s. — Anc. terre seigneuriale de la paroisse du Vaudelenay, avec château relevant de Montreuil-Bellay à hommage lige et 3 mois et demi de garde par un gentilhomme armé. — Le seigneur levait les dîmes et prémices, tant de blés que de vins, dans certains cantons des paroisses de St-Hilaire, du Vaudelenay, de St-Pierre de Montreuil-B., de Brossay et du Puy-N.-D.; il les acquit tout entières en 1577 de l'abbé de St-Florent dans la paroisse du Vaudelenay et en 1583 de l'abbé de St-Nicolas dans celle de St-Hilaire de Rillé. — On voit figurer dès 1087 dans une charte de St-Florent sur Châtelaison et Doué (Liv. N., ch. 13), un Gosbert de la Porte, *G. de Porta*, qu'on retrouve dans les chartes de Chemillé (Cartul., ch. 34) et de Montrevault (2e Cartul. St-Serge, p. 334). — En est sieur messire Louis Aménart 1476; — Catherine de la Porte, veuve de Jean Aménart, chevalier, 1486; — René Pierres 1540, Antoine Pierres, écuyer, 1591, Louis Le Bigot, par acquêt judiciaire du 21 juin 1636, Pierre Pierres, par retrait féodal en 1637, Jacq. de St-Germain 1658, mari de Marie Pierres, Abel de St-Germain 1733, René Robin de la Tremblaie 1741, Claude-Robin de la T. 1754.

Porte (*Guillaume* de la), autrement dit *de la Forest* ou *Fils de Prêtre*, citoyen d'Angers, fonde, par son testament de mai 1346, en sa maison de la Forest, à Angers, une aumônerie de 20 lits garnis pour les pauvres passants, sans faveur aucune, les lépreux exclus, V. *ci-dessus*, t. I, p. 96. C'est l'origine de l'Hôpital Général. Sa statue et celle de sa femme Marthe, en pierre calcaire, s'y conservaient jusqu'à ces derniers temps dans la chapelle et ont été recueillies au Musée d'archéologie.

H.-D. *B* 46, f. 6.—*Rép. arch.*, 1865, p. 90; 1867, p. 100.

Porte (*Pierre* de la). — V. *Suardière* (la).

Porte (la Grande-), f., c^ne d'*Andard*, anc. domaine du Chapitre de St-Maurille d'Angers, vendu nat^t le 31 août 1791; = f., c^ne d'*Angers*, dans le faubourg St-Michel, domaine du Chapitre St-Maurice; = (la Petite-), cl., c^ne de *Gonnord*.

Porteau (le), vill., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*; = f., c^ne de *Chigné*; = f., c^ne de *Gohier*.

Porte-au-Chat (la), f., c^ne d'*Angers* E., près les Banchais. — *Porta Chaperon* 1204 (St-Aubin, off. cl., f. 281). — *Locus qui dicitur la Porte Chaperon* 1277 (Ib., f. 285). — *La Porte aux Chapts* 1752, 1780, — *La Porte au Rat* 1875 (Affiches). — Domaine d'une cha-

pellenie desservie dans l'église de St-Maimbeuf d'Angers.

Porte-au-Moine (la), f., c^ne de *Beaufort*. — *La maison, terre et seigneurie de la P.* appart. à l'abbaye du Louroux. Le domaine était entouré de marais, repaire de loups et de vipères. L'abbaye l'arrenta en 1507 à charge d'élargir le Couesnon et d'en border la rive d'une levée pour protéger les terres et les mettre en valeur. — Vendu nat^t le 24 février 1791.

Porteaux, vill., c^ne des *Rosiers* et par extension de *Beaufort*. — *Porteaulx* 1569 (Et.-C. Beaufort). — *Le Porteaux* (Cass). — En est sieur Alexandre Rolland 1651. — Le pont sur l'Authion, emporté par l'inondation de 1856, a été reconstruit de deux arches de 6 mèt. d'ouverture en 1861 La voie romaine y passait.

Portebise, vill., c^ne de *Tiercé*. — *La terre, fief et seigneurie de P. B.* 1540 (C 106, f. 168), relevait de Mathefelon. — Une île du Loir qui en dépendait, relevait de Cimbré. — La maison du nom était de la plus haute noblesse d'Anjou. Une branche alla s'établir en Champagne. Celle d'Anjou se fondit dans la maison de la Grandière. — V. Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 119. — Pierre de la Grandière se dit tout nouvellement seigneur de la terre en 1540; — Guill. Derouet, écuyer, 1616, Jean-Jacq. Chantelou, procureur du roi, 1681, messire Philippe-Claude de la Lande, chevalier, mari de Catherine-Hélène de la Goupilière, 1748, 1762, dont la fille Jacq. Julie-Victoire épousa Paul-François Leshénault de St-Sauveur, et était veuve en 1789. La terre fut saisie pendant son émigration et vendue nat^t le 8 prairial an II.

Porte-d'Angers (la), vill., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*.

Porte-de-Clefs (la), cl., c^ne de *Vaulandry*.

Porte-de-Flèche (la), cl., c^ne de *Vaulandry*.

Porte-Malbrèche (la), cl., c^ne de *Jarzé*.

Porte-Picard (la), vill., c^ne de *Brézé*.

Porter (*Nicolas-Joseph*), chevalier de St-Louis, 1742, ancien capitaine au régiment d'infanterie irlandaise de Clare, avait pris sa retraite à Angers où il fut élu de l'Académie des belles-lettres le 15 novembre 1760 en remplacement de Boylesve de la Morousière et installé le 14 novembre de l'année suivante. Il y donna lecture le 3 juillet 1771 d'une partie de la traduction de l'ouvrage de Walpoole sur les Anecdotes de la Peinture et des Arts en Angleterre. Elu à l'unanimité chancelier le 14 novembre 1781, il faisait fonction de directeur quand il prononça le 20 novembre suivant l'éloge du roi. Il mourut à Angers le 19 janvier 1784. — Coutouly fut chargé de prononcer son éloge.

Porterie (la), f., c^ne de *la Jumellière*; — f., c^ne de *la Prévière*; — cl., c^ne de *Pruillé*.

Porte-Roc, c^ne de *Jallais*. — *Le lieu, domaine et métairie de P.* (C 106, f., 466). — Appartenait en 1540 à Maurice Gourreau et relevait de la Roche-Baraton et de la Suplicière.

Porte-Rouge (la), cl., c^ne de *Fontaine-G.*; — cl., c^ne de *St-Lambert-des-L.*

Portes (les), ruiss. qui naît sur la c^ne de *Vern*, coule du S. au N., pénètre sur la c^ne de Marans, en se rapprochant de la route nationale de Segré, reçoit à droite le ruiss. de la Gautraie, s'incline brusquement, comme la route, vers l'O., puis remonte avec elle vers N., reçoit à dr. le ruiss. de la Coutablaie et par une brusque courbe se jette dans l'Oudon ; 12 kil. ; — cl., c^ne de *Chavagnes-s.-le-L.* ; — f., c^ne du *Guédéniau*; — f., c^ne de *Seiches*. — En est sieur René Quétier, 1600, 1616 ; — (les Grandes), f., c^ne de *St-Ellier*.

Portes-de-la-Haie (les), f , c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, à l'entrée de l'avenue de la Haie.

Portes-Rouges (les), f., c^ne de *St Jean-de-la-Croix*.

Port-Feuillet (le), h., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*, qui garde le nom d'une famille, y résidant au XVe s.

Port-Gaboreau (le), c^ne du *Marillais*. — Anc. bac et passage de Loire (St-Flor. A 2 et B 1), avec maison disparue dont est sieur Pierre Quentin 1526, Jacq. Ménard, échevin d'Angers.

Port-Gaurion (le), vill., c^ne de *Murs*. — *Le vill. du Port-Gorrion* 1611 (Et.-C.). — Les municipalités de Denée et de Mozé s'y étaient réfugiées en 1793. — V. *Boire-Croissante*.

Port-Girault (le), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*; — vill., c^ne de *St-Georges-s.-L.* — Sur l'ancien passage et au-dessus du débouché d'une boire de Loire, aujourd'hui comblée, sauf ce qui forme le vaste étang de l'Epinay.

Port-Godard (le), ham., c^ne de *Denée*. — Avec bac sur le Louet, affermé 1,200 fr. avant l'ouverture des routes, aujourd'hui peu disputé. — Il y résidait en 1720 une brigade de gabelle.

Port-Gratton (le), ham., c^ne de *Varennes-sous-Mons.*, ancien passage de l'Authion vers Russé.

Port-Hamelin. — V. *la Patache*.

Portières (les Grandes, les Petites-), f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La Poiretère* 1230, *la Porretière* 1248 (H.-D. *B* 82, f. 116 et 120). — *Porreteria* 1268 (Ibid. *A* 1, f. 27). — Ancien domaine de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, qui l'arrenta. — En est sieur Gabriel Bourdonnière en 1627.

Portineau (le), cl., c^ne d'*Angers* S.

Port-Joret (le), vill., c^ne de *Juvardeil*.

Port-Joulain (le), chât., c^ne de *Marigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Daon et de la Roche-de-Pommérieux et qui garde le nom de Joulain Du Port, seigneur en 1396 et fondateur le 7 décembre 1428 de la chapelle seigneuriale sous l'invocation de St Jean-Baptiste. — En est sieur Jean Bineu, chevalier, 1496, 1500, dont la fille aînée avait épousé Jean d'Anthenaise. Son arrière petit-fils Jean d'Anthenaise, rendant aveu en 1539 pour « ses maisons, granges, estables, cours, garennes, bois, vignes, moulins, deffais, garennes « en la rivière », déclare tenir du roi « par grâce « spéciale droict de maison forte, droict de justice patibulaire et droict de fuye avec garenne « deffensable à poil et à plume » (C 106, f. 407) A quelques années de là, on voit son fils Pierre

d'Anthenaise poursuivi par la justice royale pour ses exploits de ligueur et réduit à vendre la terre en 1590 à son frère, lieutenant du roi à Craon, qui fut inhumé dans la chapelle le 17 mars 1639. — Charles d'Anthenaise, mari en 1688 de Jeanne Olivier, mort le 30 novembre 1700, fit reconstruire le château. Il avait cinq fils, dont quatre périrent aux armées, le cinquième prit l'habit de Bénédictin. Sa fille aînée, Marie-Marquise, hérita de la famille et en apporta les biens par son mariage à Achille Roland Barrin, seigneur de Fromenteau, de qui elle était veuve, quand elle mourut le 18 septembre 1762, âgée de 74 ans; — Achille-Marc Barrin de Fromenteau 1790. — Une nouvelle alliance apporta le château à la famille de Montbel; — de qui l'a acquis en 1865 M. Max-Richard, conseiller général de Maine-et-Loire. — L'habitation, qui couvre et domine sur la rive même un des coudes les plus pittoresques de la Mayenne, forme un grand hôtel rectangulaire surmonté de ses anciennes girouettes armoriées, et décoré vers N. d'une haute terrasse avec balustrade de pierre. — Vers l'E. ressort en saillie le pignon du chœur de l'anc. chapelle, éclairé par une jolie fenêtre à meneau. — En amont, apparaissent les ruines du moulin, où campait pendant la chouannerie un poste républicain. Assailli en mai 1794 par la troupe de Coquereau, il le força à la retraite, mais s'y laissa surprendre le 25 floréal an III par un retour des bandes.

Port-l'Abbé (le), f., c^ne^ d'*Etriché*. — *Prioratus non curatus de Portu* 1352, — *Le Port près Châteauneuf* 1389, — *La terre, fief et seigneurie du Port-l'Abbé* 1620 (H Abb. de la Roë). — Anc. prieuré régulier de l'abbaye de la Roë, réuni par bulle du 6 juillet 1352 à la mense abbatiale. Le domaine formait un fief et seigneurie, comprenant, outre l'habitation principale, 4 métairies, 2 closeries, les moulins du Porage et d'importantes prairies ou cultures dans les paroisses d'Etriché et de Châteauneuf, le tout affermé 1,510 liv. en 1625, — 1,650 l. en 1628, — sous la réserve d'un logement pour l'abbé et les religieux en cas de voyage. La maison d'Angers, dite le Collége de la Roë, dans la rue de ce nom, en dépendait. — Les dîmes de la paroisse se ramassaient, à frais communs entre le prieur-curé et le prieur, dans une grange commune de la première cour, et là étaient partagées entre eux par moitié. Dans la même cour se trouvait la chapelle, dédiée à St Fort, dotée pour le service d'une rente de 20 liv., que devait le tenancier. — En dehors s'élevait la chapelle primitive en ruine dès avant le XVIIIe s. — Le tout vendu nat^t^ le 10 mars 1791. — Le logis antique, avec tourelle et escalier en colimaçon, conservait il y a 20 ans de remarquables vitraux aux croisées de ses salles hautes. On voit encore à une cheminée l'écusson *de ... à 3 coquilles de ... 2 et 1*, adossé à une crosse en pal et à dextre, avec l'inscription : *Ysaac de Lartigue, abbas B. M. de Rota. 1604*, nom que porte aussi un verre à boire avec la date de 1610. — La chapelle est transformée en écurie.

Arch. de M.-et-L. H la Roe, dont le chartrier contient 46 volumes concernant le domaine. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 263. — Arch. de la Mayenne H 164.

Port-Lambert (le), vill., c^ne^ de *St-Lambert-des-Levées*.

Port-l'Aubépin (le), cl., c^ne^ de *Mûrs*.

Port-la-Vallée, nom donné en 1793 à la commune de *St-Mathurin*.

Port-Maupoint (le), ham., c^ne^ de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Port-Meslet, f., c^ne^ d'*Angers* N. — *Portus Meslet in Reculeia* 1200 (Cartul. du Perray, f. 7); — (le Grand-), ham., c^ne^ d'*Angers* N.

Port-Moreau (le), vill., c^ne^ de *Brissarthe*; — f., c^ne^ de *Juvardeil*.

Port-Neuf (le), anc. ham., c^ne^ de *Chantoceaux*, dont les dernières masures ont disparu.

Port-qui-Tremble (le), nom du bac, au passage de la rive gauche du Louet dans l'île des Jobeaux.

Portreux, f., c^ne^ de *Jallais*.

Ports (les Petits-), f., c^ne^ de *St-Florent-le-Vieil*.

Port-Saint-Maur (le), vill., c^ne^ de *la Ménitré*. — Une voie directe, dite *la levée de Beaufort*, y aboutissait de Beaufort.

Port-Saint-Vincent (le), ham, c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire*.

Port-Thibaud (le), ham., c^ne^ de *Denée* (6 mais., 25 hab.). — On réunit souvent sous cette dénomination commune St-Christophe, le Pavillon, la Fouillarde et autres localités voisines, ensemble 25 mais., 93 hab.; — ham., c^ne^ de *Mûrs*.

Port-Thibaud (le), vill., c^ne^ de *Sainte-Gemmes-sur-Loire*. — *Portum Theobaldi vocabant et antea Genestellum* 1050 circa (Titres Grille). — *Terra cui nomen est Genestillium ... in Angulata* 1104 (Ibid.). — *Portus Theobodi in Angleia* 1190-1190 (H.-D. *B* 46, f. 1). — *Au Port-Thébaut* 1289 (Ibid., *B* 21). — Le domaine, qui occupait vers la Loire un côté et la pointe de l'angle, *Angulata*, *Angleia*, formée par le confluent de la Maine, s'appelait de son nom primitif, qu'une partie conservait encore au XVIIIe s., le Genneteil, dû aux genêts sans doute qui l'infestaient. Il appartenait au XIe s. à Thibaud d'Orléans, cousin du comte Geoffroi Martel, qui y avait installé des colons, *hospites*, à charge de le passer sur la Loire, quand il se rendait à sa maison de Chauvon, *ad mansionem suam, cui nomen est Calvonum*, sans doute située dans la vallée de Fosse mais depuis longtemps disparue. C'est ce *port* ou passage qui a pris le nom de *Thibaud* et l'a donné avec le sien à tout le canton. Le même seigneur gratifia quelque temps après de la terre elle-même les chanoines de St-Laud d'Angers, à qui, atteint d'une maladie grave, il vint encore la confirmer à l'encontre des prétentions injustes de son frère Raynaud le Bourguignon. Foulques Réchin la leur avait enlevée pour en gratifier un de ses fidèles, mais il la leur rendit le jour de la dédicace de l'église de St-Laud le 8 juin 1104. — Le fief formait jusqu'à la Révolution un des principaux domaines, avec Ruzebouc, du

Chapitre, qui le relevait de Ste-Gemmes. — Il y résidait aux XVII-XVIII[e] s. une brigade de gabelles. — Les étagers avaient droit de mettre chacun 25 moutons, mais non davantage, sur les communs. — La closerie du nom appartenait en 1588, 1602, à la famille Amoureux, en 1742 à Marc-Antoine de Lancrau de qui l'acquit le 13 juillet Pierre Cohu dit Davies, V. *le Vieux-P.-Th.*

Arch. de M.-et-L. E 1441 ; G Chap. de St-Laud. — Bibl. d'Angers, *Titres Grille*. — Arch. comm. de Ste-Gemmes-sur-Loire Et.-C.; H.-D. *B* 46, f. 1 et 113.

Port-Tuloup (le), f., c[ne] de *Bauné*. — *Le P.-Thuleau* (C. C.).

Possardière-du-Logis (la), f., c[ne] de *St-Clément-de-la-Pl.* — En est sieur n. h. Jacq. de la Roche 1540, qui relevait de la Plesse-Clérembault, n. h. Martin Gaultier 1574, n. h. Ant. Gaultier 1593, Pierre Brichet, avocat, 1677, 1685, René Brichet, qui épouse le 23 avril 1759, dans la chapelle de la Pointe, Marie-Anne Arbaleste de Melun.

Possardière-du-Moulin (la), f., c[ne] de *St-Clément-de-la-Pl.*

Possardière-Longuenée (la), f., c[ne] de *St-Clément-de-la-Pl.*

Possonnière (la), c[on] de St-Georges-sur-Loire (7 kil.), arr[t] d'Angers (17 kil.). — *Pochoneria* 1083 (Cartul. de la Roë, ch. 1). — *Pochonaria* 1105 (Ménage, *Sablé*, p. 134), 1160 (St-Melaine, ch. or.). — *Pothonaria* 1100 circa (Cartul. de St-Nic., p. 113). — *Pocenaria* 1109 (Mss. 624, p. 409). — *Pocionaria* 1139 (Cartul. St-Aubin, f. 3), 1134-1150 (1[er] Cartul. St-Serge, p. 250, 252, 256). — *Poceonaria* 1135 (Eplt. St-Nic., p. 57). — *Potionaria* 1159 (2[e] Cartul. St-Serge, p. 16). — *Poceneria* 1221 (Ronc., *Laleu*, ch. or.). — *Poconneria* 1252 (2[e] Cartul. St-Serge, p. 101), 1309 (G 7, f. 142). — *Piscionaria* 1310 (*Arch. d'Anj.*, II, 92). C'est le plus ancien exemple que je connaisse, — encore peut-il être absolument contesté,—de l'interprétation abusive donnée populairement au radical et que traduit en français la forme, *la Poissonnière* (Cass.), fréquente dès le XV[e] s. et jusqu'à ces derniers temps à l'usage des Postes, des Chemins de fer et de nombre d'actes officiels, — le radical véritable restant d'ailleurs inexpliqué. — Il ne peut être question de la *villa Pociacensis* que pour signaler l'attribution malavisée qu'en ont faite ici les inventeurs de légendes, V. *Pocé* et *René* (St).

Sur la rive droite de la Loire, — entre Savennières (2 kil. 1/2) à l'E., St-Georges au N. et à l'O., — Rochefort et Chalonnes, vers S., séparés par la Loire, dont le cours pour moitié dépend du territoire et qui y reçoit le ruiss. de la Loge, né sur la commune.

Le chemin d'intérêt commun d'Angers à Chalonnes dessert le bourg, le village de Laleu et le bas du coteau, tandis que dans la partie haute circule de l'O. à l'E. le chemin d'intérêt commun de St-Georges à Savennières.

Mais ce qui a surtout modifié profondément les relations de la commune, c'est la voie ferrée d'Orléans à Nantes, qui longe la rive du fleuve, en se prêtant depuis Angers jusqu'au vill. de Laleu au parcours de la ligne de Paris à Niort. La gare primitive, ouverte à l'E. et sous le bourg, a été transférée, depuis l'ouverture de cette ligne nouvelle, à Laleu, où la voie bifurquée forme angle d'une part vers l'O., d'autre part se recourbe vers S. et traverse la Loire sur un double viaduc. D'autres voies bien sûr viendront sous peu se raccorder vers N. à ce centre nouveau, de création inattendue et qui envahit tous les alentours.

En dépendent le vill. de Laleu (107 mais., 359 hab.), et les hameaux ou cantons des Naies (7 mais., 26 hab.), du Port-Giraud, pour partie (8 mais., 47 hab.), du Cassoir (6 mais., 14 hab.), des Roussellières et de la Franchaie (21 mais., 69 hab.), des Molans (6 mais., 19 hab.), de Vaurichard (9 mais., 44 hab.), de Villeneuve (6 m., 26 hab.), des Corrois (10 mais., 57 hab.), de l'Oisonnaie (5 mais., 25 hab), des Mares (7 mais., 25 hab.), de Brunessart et des Fossés-Neufs (14 mais., 54 hab.), les châteaux de Belletouche, de la Grange, de la Roussellière, et nombre de jolies maisons bourgeoises ou de cottages répandus aux abords du bourg et sur le flanc du coteau.

Superficie : La commune n'a été constituée par distraction de Savennières que depuis 25 ans, en vertu de la loi du 14 mars 1851, obtenue après de longues années de vives querelles entre les habitants des deux sections et de dissentiments aujourd'hui apaisés. Le rapport du directeur du Cadastre, à la suite de l'enquête, lui attribuait 1,863 hect. ; — le rapport, qui a précédé le vote de la loi, 1,854 hect. Les documents officiels n'en comptent que 1,790, — dont 48 h. en bois, et plus de 300 hect. en vignes.

Population : 1,468 hab. en 1851. — *1,478* h. en 1856. — *1,378* hab. en 1861. — *1,566* hab. en 1866. — *1,428* hab. en 1872, dont *570* au bourg (138 mais., 185 mén.), assis à mi-côte en pleine vue de la vallée de la Loire, au centre de la région viticole, dont les produits figurent parmi les plus réputés de l'Anjou ; — dans la vallée se cultivent les chanvres, — sur le plateau, les céréales.

Recette de poste. — *Perception* de Savennières.

Mairie avec *Ecole de garçons*, acquise en 1846, agrandie en 1857 et de nouveau en juin 1874.— *Ecole de filles* (Sœurs de la Providence du Mans).

L'*Eglise*, dédiée à St Jacques le Majeur, a été bâtie en 1803 par M. de Romain, dans son parc, et offerte par lui à la c[ne] de Savennières, à la condition qu'elle fût érigée en succursale. Le décret en fut obtenu à la date du 28 août 1808, malgré l'avis contraire du Préfet mais sur l'avis conforme de l'évêque et après plusieurs années de violentes querelles entre les habitants des deux bourgs. Augmentée en 1825 d'un clocher, elle a été bouleversée en 1860-1862, par la reconstruction du chœur et des transepts (architectes Duvêtre et Bonnet).

Le *cimetière* nouveau avait été acquis dès 1814.

Aucune trace antique ne subsiste dans ce pays transformé par une culture intense et qui fut pourtant aux temps gallo-romains un des centres considérables de l'Anjou. La Possonnière au

XIIe s. encore est un municipe, *municipium*, une ville constituée avec enceinte, et sans prendre même au pied de la lettre cette expression si rare dans nos chartes angevines, l'importance en est autrement attestée par l'existence d'un passage, probablement d'un pont, mettant en relations la rive gauche et la rive droite de la Loire pour la voie de Chalonnes à Angers, *via qua itur Andegavi de Calonna*. Elle rasait le pied du coteau, encore signalée, à l'entrée de Laleu, comme « la grande route d'Ingrandes » — et probablement emportée par les mouvements de la Loire, qui ont bouleversé la vallée.

Tout près, sur la pente du coteau planté dès lors et depuis longtemps en vigne, s'élevait l'église dédiée à St Jacques, — *ecclesia Sancti-Jacobi*, — *l'église et chapelle ancienne de St-Jacques et de St-Etienne*, est-il dit encore au milieu du XVe s., — dont la principale fondation était due au seigneur du fief. Ne pouvant en obtenir l'érection en paroisse, il en fit don vers 1140, sur les conseils de l'évêque Ulger, à l'abbaye de St-Serge d'Angers, avec une partie des dîmes. Les moines y établirent un *prieuré*, que leur confirma une bulle de 1159 et qui fut annexé à l'office du chambrier à partir des premières années du XVe s., comme l'atteste une transaction du 19 juillet 1437. Outre les dîmes des blés, lins, chanvres, vins, le prieur percevait 2 jallais ou 22 pintes par chaque quartier de vignes. — *Prieurs* : Bernard *Langlois, Anglicus*, 1160 circa. — Barthélemy *Dallée*, 1320, à qui, en vertu des concessions précédentes, le seigneur reconnaît le droit de tenir taverne en son prieuré. — Jean *de Faye*, 1416, 1419. — Thomas *de Villars*, 1437. — Pierre *Ferron*, 1493. — Ant. *de Torcé*, 1502. — Jean *Chauminard*, 1516. — Thomas *Du Plessis*, 1536. — Et. *Legrand*, 1545, 1554. — Franç. *Legrand*, 1597. — Jean *Bouchard*, 1607, 1620.

Le logis prieural, avec cour, cave, pressoir, cellier, vignes et prés en dépendant, fut vendu natt le 3 février 1791 au citoyen J. Maugars. C'est l'habitation actuelle de M. Planchenault, qui l'a transformé en beau logis moderne, en conservant seulement les anciens murs et une lucarne datée 1575? Dans le vestibule figure une reproduction, de grandeur égale, de la *Velléda* de Maindron. — Vers N. y attenait « l'*église* de la chapelle *St-Jacques* comprenant une nef, un chœur, une petite sacristie, avec une place de 25 pieds de long, plantée de 2 ormeaux, au-devant de l'entrée. Vendue natt le 18 germinal an II au citoyen Gilbert, elle a absolument disparu.

Il existait une petite *Ecole*, dont la maison était voisine et fut vendue natt le même jour.

Le fief est constitué dès le XIIe s. et forme plus tard une châtellenie relevant directement du château d'Angers. — Il appart. à Renaud de Semur, chevalier, en 1239, puis à la famille de Coulaines au XVe s. — Jeanne de Coulaines fit reconstruire le château en 1435. — Une alliance l'apporta à René Chandrier, 1457, sieur de Niort près Taillebourg, qui vendit le domaine à réméré à un Beauvau et en fit retrait pour le revendre le 15 mars 1457 à Georges de La Trémoille. — En est seigneur Philippe de Lévys, mari de Louise de la Trémoille, 1551, Jean de Lévys, maréchal de la Foi, 1599, 1603, Henri de Bourbon-Condé, par acquêt de la comtesse de la Trémoille, princesse d'Orange, du 16 mars 1612, Louis d'Allongny, par un nouvel acquêt dont il entre en possession le 10 juin 1620, Jacques Lecoigneux, président au Parlement de Paris, mari de Marie d'Allongny, 1661, Madeleine de Laval, veuve d'Henri-Louis d'Allongny, capitaine des gardes, maréchal de France, 1693, Charles de Roye de la Rochefoucault, mari de Marie-Henriette d'Allongdy, par transaction du 6 avril 1695, Franç. Rousselet de la Gravolle, par acquêt de 1699. — Sa fille Marguerite, femme de René Cesbron de la Villette, vendit « la terre, fief et seigneurie » par acte du 27 juin 1733 à René Romain, avocat au Parlement, conseiller et échevin perpétuel d'Angers, dont les héritiers directs y résident encore dans le château transformé. Il présentait autrefois un pentagone avec portail, précédé de fossés et d'un pont-levis. — Une garnison royale l'occupa en 1591. Sommée par Bois-Dauphin, au nom des ligueurs, le 14 octobre, elle tint tête, — mais dut se rendre le 25 décembre suivant devant les quatre pièces de canon amenées par le duc de Mercœur. Toute la population, femmes, enfants, avec les meubles et les bestiaux, s'était réfugiée à Angers. La démolition de cette place forte, rivale de Rochefort, fut aussitôt entreprise par Hurtault de Saint-Offange, V. *ce nom*; mais Puicharic, survenant le 31 janvier vers le soir, surprit la garnison et le château. Six mille ligueurs, dont 4,000 Espagnols, s'y présentèrent de nouveau le 28 décembre 1592, commandés par le marquis de Belle-Ile et don Juan d'Aquila et emportèrent la place, dont ils reprirent la démolition par le feu le 24 mai suivant, pendant que 4 à 500 hommes de pied veillaient cette fois à toute surprise. La tour du Pin fut jetée bas la première, puis le 31 mai deux autres tours du portail. — A peine s'il subsiste aujourd'hui, avec un haut pan de mur, chargé de lierres, quelques débris sous le feuillage et l'esplanade, replantée d'arbres.

L'ancienne *chapelle* seule *de St-René* reste debout, sur un massif de ruines, dont les caves voûtées forment les soubassements. L'édifice en plan carré, avec auvent moderne, conserve ses voûtes du XVe s., à chapiteaux de feuillage et culs-de-lampe; sur l'autel, pour rétable, une *Vierge* moderne dans un cadre du XVIIe s.; un tableau de *la Samaritaine* sur cuivre; les quatre mausolées des trois comtes de Romain et du cœur de l'archevêque de Tours, Jean-Baptiste Du Chilleau, † le 28 novembre 1824; près l'autel, deux piscines dont une avec pinacles et couronnement fleuronné, l'autre sommée d'un écusson lozangé fruste; — sur les murs, se lisent appendues, diverses pièces manuscrites ou imprimées, dont une ordonnance épiscopale de 1509, concernant le culte et la confrérie de St-René; — aux fenêtres géminées, 8 médaillons, dont 5 du XVIe s., *Ste Catherine*, une *Vierge*, une *Adoration des*

Mages, *Ste Barbe*, *St René*, 3 du XVIIe s., *St Jude*, *St Thomas*, *Ste Marguerite*. — Une vue extérieure du monument est donnée par Hawke dans *l'Anjou* de M. Godard.

Maires : Félix *de Romain*. 24 août 1851, démissionnaire en novembre 1852. — Pierre *Richard*, 31 décembre 1852. — *Goubault*, 1870. — *Richard*, 1874, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. 1er Cartul. St-Serge — et Prieuré de la Possonn., dont le Chartrier comprend 10 vol. et 4 liasses. — Godard-F., *l'Anjou*, t. II, p. 117, 122. — Note Mss. de M. Aug. Michel. — Hiret, p. 242. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 17, 185, 187-189, 287, 288. — *Répert. arch.*, 1862, p. 399. — Cl. Ménard, *Peplus*, Mss. 875, t. II, p. 173. — D. Bétancourt. — Ménage, *Sablé*, p. 134. — *Affiches* de 1821, n° 83, art. de Blordier-L. — Pour les localités, voir *la Roussellière*, *le Ronceray*, *Montagné*, *Belletouche*, etc.

Poste (la), f., cne de *la Ménitré*, ancien relai de poste ; — f., cne de *St-Silvin*.

Postes (les), ham., cne des *Rosiers*.

Pot (le), f., cne d'*Allonnes*.

Pot (*Thomas*), peintre, a signé avec son titre d'angevin, une *Crucifixion* dont l'existence m'est attestée au Marillais. Il décore de fresques en 1567 la salle capitulaire de Fontevraud, V. t. II, p. 171.

Pot-à-la-Barbée (le), f., cne de *Longué*.

Pot-à-l'Ane (le), f., cne de *Cornillé* ; — donne son nom au ruiss. dit aussi de Pouillé, né sur la cne de *Cornillé*, qui s'y jette dans les Aulnais ; 2,700 mèt. de cours.

Potardière (la), f., cne de *St-Crépin* ; — vill., cne de *St-Lambert-du-Latay*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont est sieur Et. Trottier 1546, l'abbé Lemasson 1696 ; — incendiée en janvier 1794 ; — ham., cne de *Villévêque*. — En est sieur Jean Pillegaud 1677.

Pot-aux-Ouailles (le), f., cne de *Jumelles*.

Pot-Brûlé (le), f.. cne de *Baugé*, ancien domaine de la fabrique, vendu natl le 17 du 2e mois de l'an II.

Pot-de-Fer (le), vill., cne de *Brain-sur-L.*

Poteau (le), mln à vent, cne de *St-Hilaire-du-B.* (Cass.) ; — f., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Poteau-d'Arrée (le), carrefour, dépendant des cnes de *Souzay*, *Turquant*, *Parnay* et *Fontevraud*. — *Arregia* 1119 (Font., Bulle). — Auprès, M. d'Espinay signale trois enceintes elliptiques en pierre sèche, dont l'intérieur est légèrement en contre-bas du sol, *Rev. d'Anj.*, 1876, p. 127.

Poteau-du-Champ-Robin, section de la forêt de Brignon (56 hect.), cne de *Nueil*.

Poteaux (les), f., cne de *Corzé*.

Potellerie (la), f., cne de *Freigné*. — En est sieur René-Marie Bongérard 1777

Poterie (la). — V. *St-Lambert-de-la-P.* — et *la Potherie-Challain*.

Poterie (la), f., cne d'*Angers* N.-O., acquise en février 1864 par la Congrégation du Bon-Pasteur ; — f., cne de *Brain-sur-Long.* ; — vill., cne de *Chanteloup*, avec fabrique de briques et tuiles (3 fours) ; — f., cne de *Contigné*. — En est sieur Jean de Quellennec 1655, Antoinette de Quellennec 1685 ; — f., cne de *Durtal*. — En est sieur Guill. Berruyer 1659, n. h. Jacq. B., mari de Marie-Anne Maslin, 1711 ; — f., cne de *Feneu* ; — f., cne de *la Jaille-Yvon* ; — f., cne de *Loiré* ; — f., cne du *Louroux-Béc.* ; — f., cne de *Louvaines* ; — f., cne de *Noyant-la-Gravoyère* ; — f., cne de *la Poitevinière* ; — cl., cne de *Quincé* ; — ancienne ferme, cne de *St-Christophe-du-Bois*, disparue depuis 1810 ; — f., cne de *Sceaux*. — *L'herbergement* 1441, — *la maison de la P.* 1623 (E 1441). — *La grande P.* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie, dont est sieur Jean Eon 1437, Jean Potry, son gendre, 1452, Hamon Bonsergent 1467, qui relevait alors de la Filottière, Jeanne Bonsergent, veuve de René Gillet, 1532, Hugues Blanchart 1542, qui à cette date rend aveu à Sceaux, Jean Poulain, écuyer, 1643, Louis Poulain, écuyer, 1646, qui vend le 16 novembre 1672 « la terre, « fief et seigneurie et closeries de la Grande et « Petite-P. », avec la closerie de l'Allière, à Guy de Bonnaire, mari de Renée Hullin, — Perrine Filoche en 1734 ; — vill., cne de *Tilliers*, centre d'une fabrication importante de briques ; — (la Petite-), f., cne de *Gesté*.

Poteries (les), vill., cne de *la Boissière-St-Fl.* — *Le chemin des P.* 1480 (St-Fl.) ; — vill., cne de *Nuaillé* (20 mais., 20 mén., 77 hab.), et par extension de *Vézins* (48 mais., 51 mén., 190 hab.) et de *Chanteloup* (12 mais., 12 mén., 41 hab.), formant un groupe de 80 mais., 308 h., distant de 4 à 5 kil. de tout bourg, — autrefois occupé par la fabrication, en pleine activité au XVIIe s., de poteries renommées, qui a été délaissée depuis pour celle des briques et des tuiles et aussi de cuves en terre remarquables par leur forme et leur solidité et qui alimentent les foires de Montfaucon et de St-Simphorien près Tiffauges. — Parmi les familles connues de potiers on cite aux XVII-XVIIIe s., les Tamisier, les Gaudy, les Gaudicheau, les Guignard, — et enfin la famille Maurat dont le départ vers 1855 a ruiné cette industrie. La fabrication seule y a survécu des grands cuviers ; — f., cne de *Trémentines*, double bordage appartenant en 1790 à M. de Jonchères.

Poteries-Rouges (les), ham., cne du *Fuilet*.

Potevinière (la). — V. *la Poitevinière*.

Potherie (la), canton de Candé (9 kil.), arrt de Segré (18 kil.) ; — à 46 kil. d'Angers. — *Calen* 1050 circa (*Arch. d'Anj.*, II, 4). — *Calamne*, *Calamna* 1097 (D. Houss., III, 1010). — *In Chaleim* 1126 circa (Ronc., Rot. 5, ch. 50). — *Chalein* 1120-1130 (Cartul. St-Nic., p 36 et 289). — *Ecclesia de Chandula* 1141 (D. Houss., 1653). — *Ecclesia de Chalein* 1184 (Ib , 1977). — *Chalins* 1243 (Candé, Et.-C. 1773). — *Calanum* 1596 (Et.-C.). — *Challain* XVIIe s. (Et.-C.). — *Nous... érigeons lad. terre en comté sous le nom de la Potherie. A l'effet de quoy nous avons commué led. nom de Chalain en celui de la Potherie*, septembre 1748 (Lettres patentes). — *Parochia vulgo de la Potherie alias Challains* 1700 (G Cures). — *N.-D. de Châlin*, *Challins* 1783 (Pouillé). — *Challain* 1790-1825 (Annuaires). — *La Potherie*, par arrêté préfectoral du 23 janvier 1826, rendu sur

la demande du député Leroy de la Potherie, — et aussi du conseil municipal, qui depuis par deux délibérations des 7 juillet 1834 et 6 février 1835 a réclamé l'autorisation de reprendre le nom de *Challain* ou tout au moins de l'adjoindre au précédent. — De fait, on dit et on écrit souvent, même dans les actes officiels, *la Potherie*, — ou *Challain*, — ou mieux encore *Challain-la-Potherie* (Atlas cantonal). — Sur un sol découpé de nombreuses petites vallées, — entre le Tremblay (6 kil.) au N., Loiré (6 kil.) à l'E., Angrie (10 kil.) au S.-E., St-Michel-et-Ch. (8 kil.) au N.-O., le dép^{t} de la Loire-Inférieure à l'O. et au S.

La route départementale d'Ingrandes à Laval, qui monte, en ondulant légèrement, du S. au N., croise dans le bourg le chemin de grande communication de la Membrolle à la Chapelle-Glain, sort en détachant vers N.-E. le chemin de grande communication de la Potherie à Châteaugontier et se continue, en inclinant vers N.-O. (9 kil. 500 m.)

Y naît, près le bois du Chardonnet, la rivière d'Argos, qui coule du S.-O. au N.-E. jusqu'à la route départementale, en se rapprochant jusqu'à un kil. du bourg, puis se recourbe vers le S.-E., dans la direction du chemin de la Membrolle, grossie du ruiss. de la Martinaie et de ses affluents de la Planche-Ronde, de Launay, de la Planche-Chauvin, de la Grée et de la Pommeraie, nés sur la c^{ne}, ainsi que les ruiss. de la Masse et du Tertre, du Pont-Trion et du Don, qui forme en partie limite vers S.-O.

En dépendent les vill. et ham. des Places (11 mais., 35 hab.), de la Huchedère (14 mais., 49 hab.), de la Faverie (7 mais., 30 hab.), des Ecotais (8 mais., 36 hab.), de la Bessonnerie (6 mais., 27 hab.), du Dauphin (6 mais., 22 h.), de la Bodinière (9 mais., 23 hab.), de la Louironnière (4 mais., 16 hab.), de Villate (4 mais., 22 hab.), de la Pinsonnaie (4 mais., 19 hab.), de la Marière (3 mais., 11 hab.), de la Gibourdière (4 mais., 13 hab.), du Jeu — ou, suivant le Rec^{t}, de la Jeue (6 mais., 24 hab.), et 141 fermes ou écarts dont une quarantaine de 2 maisons.

Superficie : 4,788 hect. dont 218 hect. de bois.

Population : *522* feux, *960* hab. en 1720-1726. — *1,676* hab. en 1790. — *1,580* hab. en 1831. — *1,754* hab. en 1841. — *1,944* hab. en 1851. — *2,035* hab. en 1861. — *2,065* hab. en 1866. — *1,968* hab. en 1872, dont *536* au bourg, tout entier de construction nouvelle (136 mais., 168 mén.), qui compose un centre assez important de passage et d'animation, dans un pays transformé et en développement constant par les progrès de l'agriculture.

Foires autrefois au nombre de quatre, les jours de St-Vincent, St-Barnabé, St-Roch et Ste-Catherine, — réduites à une seule, le 16 août, jusqu'en 1875. Il en a été créé cette année une seconde à la date du 1er mardi d'avril. — *Marché* tous les mardis, rétabli par arrêté du 7 mars 1857. — L'ancienne *mesure* locale comptait 6 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

Perception et *Bureau de poste* de Candé.

Mairie tout à l'extrémité du bourg, sur le chemin de la Chapelle-Glain, avec *Ecole de garçons* (Frères de St-Laurent), construite sur un terrain acquis le 29 juillet 1839. La réception définitive des travaux est du 10 décembre 1841 (arch. Delêtre). — Un peu en avant se rencontre la *fontaine*, avec petite statue moderne, de *St-Ellier*, et auprès, un *lavoir* public, installé en 1839, reconstruit en 1865. — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (succursale 30 septembre 1807), s'élève au centre, agrandie et transformée par l'adjonction de deux collatéraux et l'addition d'un clocher. L'adjudication est du 15 mai 1862 (arch. Dusouchay).

La *cure* fait face au chevet et attient à l'orangerie du château.

On signalait en 1860, près la Maussionnaie, à 3 kil. vers l'O. de l'église, un *peulvan* de 2^{m},50 de hauteur hors terre, dit la Grosse-Pierre. — Deux grandes voies traversaient le territoire vers la Bretagne, l'une d'Angers qui forme en Loiré la limite avec Angrie, l'autre du Lion-d'Angers, qui sépare la Potherie du Tremblay, en servant de limite à deux cantons, — reliées sans doute par les voies transversales qui descendaient à Candé. — Nul renseignement n'existe d'ailleurs sur l'origine de cette vaste paroisse dont fut détachée en 1725 celle du Tremblay. Elle comptait auparavant 2,000 communiants. — L'église, dès les premières années du XIIe s., avait été mise par la piété des seigneurs dans la dépendance de l'abbaye de Nyoiseau, et l'abbesse en conserva jusqu'en 1789 la présentation. — Les registres paroissiaux remontent à 1569.

Curés : Yves *de Tessé*, chanoine de St-Laud d'Angers, 1504. — Etienne *Faifeu*, qui permute en mars 1568 n. s. pour la cure de Corzé. — Nic. *Bouvery*, 1568. — Thib. *Charruau*, 1569. — Guill. *Luette*, 1593, 1606. — Jean *Hiret*, V. *ce nom*, mars 1608-1634. — Jean *Hiret*, son neveu sans doute, 1634, août 1665. — André *Lambaré*, octobre 1665, qui résigne en avril 1703, sous réserve d'une pension de 400 liv. et meurt le 7 mars 1706, âgé de 75 ans. — Thomas *Bertrand*, 1703, qui permute dans la même année contre la chapelle du Portguet en Courgueil. — Pierre *Maussion*, originaire de N.-D.-du-Pé, âgé de 27 ans, prend possession le 6 juin 1703. Ses registres abondent en notes curieuses. — Une terrible épidémie de « pourpre » ravagea la paroisse en 1706. Un vicaire en meurt; l'autre et le curé atteints en réchappent, — mais la dyssenterie ajoute ses ravages dès l'automne et durant tout l'hiver. Elle reprend en 1707 et emporte dans les deux seuls mois d'août et septembre 500 habitants et 204 encore le reste de l'année. Le curé appela à l'aide les chanoines du Tremblay qui d'abord répugnèrent, puis sur la fin firent merveilles. Assisté en outre de deux prêtres et de ses deux vicaires, dont aucun ne fut malade, il se prodiguait avec un dévouement bien rare. On ne portait plus d'ailleurs les morts à l'église mais directement au grand cimetière. — Le 12 mars 1731 il commença à frais communs avec les paroissiens la démolition du clocher, et le 8 juin la reconstruction du chœur et des chapelles collatérales, qu'il

bénit le 4 avril suivant et en septembre 1733 fit don de la boiserie et des stalles. — Il meurt le 24 mars 1746, âgé de 71 ans. — Philippe *Hervé*, juin 1746, † le 29 septembre 1783, âgé de 71 ans. — Par ordonnance du 3 décembre 1771 l'évêque avait dû interdire l'église dont la nef antique s'écroulait et le service fut transféré aux Carmes. Elle était réédifiée et bénite le 25 février 1775. — A. *Drouin*, novembre 1783, avril 1791, transporté en Espagne en septembre 1792. — *Turpin*, desservant de St-René de Chapes en Longué, élu le 2 avril 1791, jusqu'au 14 octobre 1791.

J'ai trouvé mention en 1606, 1609, de maître Michel Rigault, prêtre, « régent » ou « maître « d'école » — et de Jeanne Liger, d'Angers, maîtresse d'école, morte le 20 avril 1707, âgée de 30 ans.

La terre de Challain formait une châtellenie relevant du château d'Angers et dont le domaine comprenait au XVIe s. trois métairies, une closerie et un moulin à eau, — avec haute et basse justice. — En est seigneur Olivier de l'Ile-Bouchard 1263, Jean de Châteaubriand 1460, Marie de Châteaubriant, veuve de Jacques de Chambes, 1519, Loyse de Chambes, veuve de Jean de Malestroit, 1539, Jean de Chambes de Montsoreau 1572, qui au nom de ses frères et sœurs vendit la seigneurie par acte du 7 janvier 1574 à Antoine d'Espinay, sieur de Bron. — Sa veuve, Jeanne d'Espeaux ou de Scépeaux, revendit le 26 mai 1582 à Christophe Foucquet, président à Rennes, mari d'Elisabeth Barrin, mort à Paris en juin 1628, quelques mois après sa femme, et rapporté inhumer avec elle à Challain.

Par contrat passé avec le P. Phil. Thibaut, V. *ce nom*, supérieur des *Carmes* de Rennes, le nouveau seigneur, au lieu de faire reconstruire, comme il le projetait, son château, y établit tout auprès une maison de l'ordre dont la première pierre fut posée le 29 avril 1614, et que bénit le 21 décembre 1618 l'évêque d'Angers. L'abbesse de Nyoiseau, Françoise Roy fit à ses frais construire le cloître et le grand autel. On y comptait à la fondation 9 religieux, — réduits à 3 ou 4 dès 1722 et en contestations incessantes avec le curé. — Il ne reste plus de la maison qu'un seul corps de bâtiment rectangulaire, XVIIe s., terminé par un étroit pavillon carré, que prolongeait directement l'église, rasée en 1832. La chaire en a été recueillie dans l'église de Loiré, trois tableaux à la cure de Candé, et les tombeaux des La Potherie ont été transférés vers 1840 au cimetière. Un joli jardin, encore terminée par une anc. tonnelle d'if, était encadrée des trois autres côtés par le cloître; — et l'étang du château bordait l'enclos vers l'O. La maison appartient aujourd'hui par héritage de M. Jouneaux, à Mlle Lenoir, d'Angers. On y conserve deux très-belles plaques de cuivre, avec inscriptions latines, la première posée par le fondateur Christophe Foucquet : *Quod Deus Opt. Max. nomen augeat et exoret, profiteor ego Christ. F., miles, excitasse a fundamentis et supellectile instruxisse, juxta prætorium meum de Chalain, basilicam cellamque appendicem, illam sancti Josephi, hanc sancti Christophori memoriam, cum membro tam triclinari quam cubiculari atque ambitu cryptoporticus, qua in re consilium meum fuit, ut Deus, quibus ecclesia solet, rite colatur officiis, religiosorum duntaxat virorum ex ordine Carmelitano, qui vitam agant ad canones familiæ Rhedonensis et suffragentur mihi, conjugi, liberis...; quibus legibus et conditionibus in publicis tabulis recte atque ordine exarrata est* 1616. — et contient l'épitaphe en 10 vers hexamètres latins, au-dessous deux écus armoriés; — la seconde par Sébastien Cohon, maître-école de Nantes, d'Elisabeth Barrin, morte à Paris le 1er décembre 1627, et qui, comme son époux, avait concouru à l'œuvre.

Leur fils Christophe, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, président du Parlement de Bretagne, gouverneur du château de Concarneau, mari de Mauricette de Quersandy, obtint, par lettres patentes de novembre 1650, l'érection de la châtellenie en vicomté, que de nouvelles lettres de décembre 1657 érigèrent en comté au profit de son fils Christophe, mort en août 1692, premier président à mortier du Parlement de Bretagne. Marie Cupif, sa veuve, resta propriétaire du domaine, comme première créancière inscrite aux rôles de la succession, et mourut le 19 novembre 1696; — après elle son fils Bernardin Fouquet, dont la veuve Catherine Desnos était donataire en 1722 et de qui acquit ou hérita vers 1740 Urbain Leroy, sieur de la Potherie, ancien officier au régiment de Piémont-infanterie, mari de Catherine Cupif. Le titre primitif de comté s'étant éteint avec la lignée masculine de Fouquet, il en obtint une érection nouvelle par lettres patentes de septembre 1748, enregistrées à Angers le 20 mai 1749, qui commuaient le nom de la terre de *Challain* en celui de *la Potherie*. — Il y meurt le 22 décembre 1768 au château, dont jouit sa postérité, jusqu'au comte Louis Leroy de la P., mari de Louise-Thérèse Poulain de la Marsaulaie, mort à Paris le 18 janvier 1847, en qui s'éteint la famille. Sa fille Louise-Ida avait épousé le comte François-Denis-Henri-Albert de la Rochefoucault-Bayers, mort le 6 janvier 1854.

C'est lui qui a fait construire le château actuel, l'œuvre la plus considérable qu'aient vu de notre temps entreprendre l'Anjou et peut-être la province, — commencée en 1847, terminée pour l'extérieur en 1851 et pour le tout seulement en 1854, lourde masse de style bâtard, dit de transition, que flanque à chaque angle une tour puissante et que domine au centre un donjon (60 mèt. sur 37, et 45 mèt. de hauteur du sol au sommet des poinçons, en tuffeau de Saumur sur soubassement en granit de Bécon), — V. un dessin de la façade Sud dans *l'Anjou* de M. de Wismes; — l'intérieur paré de tout le luxe et de toutes les élégances de la vie moderne. — Au-devant vers N., s'ouvre une forte porterie, encadrée d'énormes tours avec mur d'enceinte couronné de larges créneaux; vers l'O. d'élégantes servitudes

vers l'E., un pavillon avec château d'eau ; et une douve vive, traversée par un pont de pierre de 3 arches, jeté sur un amas de rochers factices ; un peu au-dessus, un élégant moulin neuf en forme de chalet ; — vers S. un joli lac et d'admirables réserves de verdure. Les serres et de belles dépendances s'étendent extérieurement de l'autre côté du chemin du Bourg-d'Iré, avec une communication souterraine.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Candé, du District de Segré. On y voit fonctionner au XVIIIe s. dans le bourg une fabrique d'étoffes et de sergerie qui occupait de nombreux tisserands et filassiers. — La chouannerie y fit rage. — En 1815, 32 voitures amenaient au bourg les approvisionnements de guerre déposés par les Anglais à la Roche-Bernard et qui furent distribués en six caches. — Un de ces dépôts fut retrouvé le 3 sept. 1832 dans le jardin de l'ancien maire Provost. Il contenait deux caissons d'artillerie, de nombreuses dames-jeannes et 40 barils pleins de poudre, des gargousses, des boîtes à mitraille, une demi-barrique de cartouches à balle, 14 obus. Le 7 juin de cette année un combat y avait lieu contre un détachement du 54e de ligne ; — et le pays avait dû être occupé par un cantonnement militaire.

Maires : J. *Pinon*, 1791. — Prégent *Brillet de Villemorge*, démissionnaire en thermidor an XI. — *Popin*, 18 fructidor an XI. — Prégent *Brillet de Villemorge*, 2 janvier 1808. — Amant-Julien *Bodier*, 7 avril 1815. — P. *B. de Villemorge*, 12 juillet 1815. — René *Provost*, 23 janvier 1816, démissionnaire le 10 août 1830. — Edouard *Parage*, 1er septembre 1830. — Phil. *Caternault*, 30 mars 1831, démissionnaire le 9 janvier 1833 — *Parage*, 1er février 1833. — *Caternault*, 1835. — *Parage*, 28 avril 1838. — Pr.-A. *Brillet de Villemorge*, 1841. — Albert *de la Rochefoucault*, élu le 13 août 1848. — J.-B. *Ménard*, installé le 11 mai 1856, démissionnaire. — Aug. *Raimbault*, 22 janvier 1859, installé le 30, en fonctions. 1876.

Arch. de M.-et-L. C 109, f. 284; E 4251. — Mss. 1067. — Arch. comm. Et.-C. — *Journal de Maine-et-L.* des 6 et 8 septembre 1832. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 192. — De Wismes, *l'Anjou*. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. II, p. 482. — *Journal* Mss. de Valuche, f. 2 et 67. — Pour les localités, voir *le Ménil, le Haut-Breil, la Roche-Normand, le Tertre-Vallier, Marcé, Beauvais. les Aulnais, Villatte*, etc.

Pothier (*Edme*), peintre, fils d'un pâtissier de Troyes, était venu demeurer vers 1613 aux Ponts-de-Cé, chez le cierger Jean Lagouz, de la famille des peintres de ce nom, et tint sur les fonts son fils le 4 février 1614. Il était attiré là bien certainement et en Anjou par les instances du maréchal de Brissac, Charles de Cossé, dont on le voit bientôt le peintre en titre et qui le 20 juillet 1621 sert de parrain à son enfant. C'est l'artiste sans doute qu'il employa aux peintures faites par son ordre et récemment retrouvées dans le couvent de la Baumette, V. *ce mot*, et qui ne sont pas d'une main vulgaire. Pothier habitait Angers avec sa femme Suzanne Simon en 1659, comme l'atteste le bail qu'ils passent cette année des moulins de Chanzeaux. — Sa signature figure aux registres de St-Maurille des Ponts-de-Cé le 4 février 1614 et de Brissac le 21 février 1621.

Potier (*Guillaume*), fils de Jean P., sieur de Bois, ancien échanson du duc d'Orléans et neveu de Simon P., principal du collége de Bueil, est reçu docteur-médecin, Angers, le 31 mai 1679, et y épouse le 11 février 1681 Perrine Raimbault, fille d'un maître apothicaire. Il fut en 1683 adjoint temporairement à Hunault, qui ne pouvait suffire au service de l'Hôtel-Dieu, et, sur son refus de tout honoraire, l'administration le gratifia d'une rente d'un boisseau de sel. Il y fut employé de nouveau, mais en service ordinaire, de 1691 à 1694, et touchait 150 livres de gage. — Il meurt le 17 janvier 1695.

Potier (*Michel-Pierre*), — en latin *Poterius*, qu'Haller traduit peut-être avec raison par *De la Poterie*, — s'intitule en 1615 français, angevin, médecin et conseiller du roi très-chrétien. Il pratiquait en Italie où il fut assassiné par un ami. C'est tout ce qu'on sait de lui. Un très beau et grand portrait gravé, sans date, le représente âgé de 53 ans. — Il a publié, — un peu en manière de charlatanerie, — l'exposé de ses cures, où se rencontrent quelques observations curieuses, sous ce titre : — *Insignes curationes et singulares observationes centum* (Venise, 1615, in-8°; Bologne, 1622, in-8°; Cologne, 1616 et 1628). — Une seconde centurie avait paru à Bologne dès 1612, in-12, et à Cologne, avec la première, en 1625, in-12. — Une troisième fut imprimée à Bologne en 1643, in-4°. — Le docteur évitait avant tout la saignée et parmi les cas rares ou singuliers, il cite un ulcère cancéreux, ouvert par le caustique et contenant de petits vers cylindriques, une tumeur au genou contenant un petit vers pourvu d'un aiguillon noir, la parole perdue à la suite d'une chute, puis recouvrée, la cécité guérie par une cause qu'il appelle suffusion, un suintement de sang à travers tous les pores de la peau, la guérison d'un cancer de la langue plus gros que la langue et déjà ulcéré, etc. ; — *Pharmacopœa spagirica, id est, nova et inaudita, rariora et efficacissima ad gravissimos quosque morbos remedia conficiendi ratio* (Bologne, 1622, in-8° et 1635, in-4°; Cologne, 1624, in-12). C'est ici le livre des secrets, dont il avait commencé par produire et vanter les résultats : des décoctions, des infusions, des eaux composées, des extraits de vipères et de grenouilles préparés à l'esprit de vin, des huiles, des sels, — le sel notamment du sang humain, — les magistères, les quintessences, enfin les minéraux, alors très-rares ; — *Fons chemicus* (Cologne, 1637, in-8°) ; — *Libri II de Febribus* (Bologne, 1643, in-4°), avec ses trois Centuries et la Pharmacopée. — Il attribue les fièvres à l'effervescence du soufre et du sel et place le siége des fièvres quotidiennes, tierces et quartes dans les reins, le ventricule et le foie. — Ses œuvres complètes, *Opera omnia medica et chemica*, ont été réunies et plusieurs fois réimprimées (Lyon, 1645, 1653, in-8°; Francfort, 1663, in-8°; 1698, in-4°). Cette dernière édition est accompagnée de notes très-nombreuses de

Fréd. Hoffmann, qui attestent en quelle estime il tenait notre angevin et contiennent en substance tout le système de sa future pharmaceutique.

Haller, *Bibl. Méd. prat.*, t. II, p. 633. — Kestner, *Bibl. Méd.*, t. I, p. 247, 474 et 652. — Sprengel, *Hist. de la Méd.*, t. V, p. 16. — Note Mss. du docteur Farge.

Potier (*Urbain*), angevin, prêtre et principal du collége de Bayeux, à Paris, a dédié à l'évêque Claude de Rueil un petit ouvrage : *Speculum veræ pœnitentiæ* (Paris, 1646, in-8°), — et un commentaire de Jonas sous ce titre : *Jonas ad literam, ad allegoriam et ad mores distributim, accurate et breviter dilucidatus... ex vetustis patribus et gravissimis neotericis divinarum literarum interpretibus.* (Paris, Rob. Sara, 1642, in-8°).

Potière (la), f., c^ne de *Feneu*.

Potières (les), f., c^ne de *la Potherie*.

Potiers (les), ham., c^ne de *la Renaudière*.— V. *les Landes des P.*; — y naît et en prend le nom un ruiss. qui se jette dans la rivière de la Vrenne, sous la ferme de la Vergne ; — 1,700 m. de cours ; — f.. c^ne de *Vernantes*, du nom de Jean et Et. Potier, qui la possédaient en 1464 ; — vendue nat^t sur Joseph-Marie Cuissard de Mareil le 21 nivôse an III.

Potineau (le), cl., c^ne de *Carbay*.

Potinière (la), ham., c^ne du *Voide*. — *Potinaria* 1104 (Cart. St-Aubin, f. 32).

Potironnière (la), f., c^ne d'*Allençon*; — f., c^ne de *Jarzé*. — *Terra sita à la Petironnière* 1254 (Cartul. de Monnais, p. 97); — ham., c^ne de *Maulévrier*.

Pottier (*Jacques*), prêtre et « prédicateur « théologien » des Cordeliers d'Angers, y est inhumé le 26 mars 1686. (GG 311).

Pouancé (*Canton de*), borné à l'O., par le département de la Loire-Inférieure, au N.-O. par le département de l'Ille-et-Vilaine, au N. par le département de la Mayenne, au S. par le canton de Candé, à l'E., par celui de Segré, — comprend sur une superficie de 24,767 hectares, 14 communes : Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Evêque, Carbay, la Chapelle-Hullin, Chazé-Henri, Combrée, Grugé-l'Hôpital, St-Michel-et-Chanveaux, Noellet, Pouancé, la Prévière, le Tremblay, Vergonnes, — plus deux paroisses, l'Hôpital de Grugé et Saint-Aubin de Pouancé, — et une population de *10,821* hab. en 1831, — *11,632* hab. en 1841, — *13,547* hab. en 1851, — *13,065* hab. en 1861, — *12,140* hab. en 1866, — *11,981* hab. en 1872, — en décroissance depuis 30 ans, malgré le développement de l'agriculture.

De l'E. à l'O. en droite ligne, dans toute la largeur passe la route départementale de Rennes, prolongée par la route de Châteaubriant et rejointe au chef-lieu par les routes d'Ingrandes et de Nantes à Laval, qui montent du sud confondues. En rayonnent vers N. et vers N.-E. le chemin de grande communication de Juigné et celui de la Potherie à Châteaugontier, qui croise à l'angle N.-E. le chemin de la Guerche.

Une double voie ferrrée départementale en construction doit relier Pouancé vers l'O. à Châteaubriant, vers l'E. à Segré, à travers un pays essentiellement agricole, sans autre industrie aujourd'hui que des fours à chaux et quelques tuileries.

Pouancé, chef-lieu de canton, arrond. de Segré (23 kil.) ; — à 60 kil. d'Angers. — *Poenciacum* 1050 circa (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 1). — *Pauntiacum* 1050 circa (Ibid., p. 4 et 9). — *Poenci* 1070 circa (Ibid., p. 10), 1080-1096 Cartul. St-Nic., p. 125). — *Castellum Poencei* 1080 circa (Ibid., p. 12). — *Ecclesie de Poentio* 1090 (Marmout., ch. or. 1). — *Parechia sancti Albini de Poenceiaco* 1090 circa (Ibid. n° 2). — *Pontiacum* 1081-1105 (Cartul. St-Aubin, f. 53). — *Poenceium* 1078-1105 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 77), 1150 circa (Cartul. de la Roë, ch. 217 et 234). — *Poence* 1132 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 35), 1168-1178 (Marmout., ch. or. 4). — *Poentium* 1180 circa (Rob. de Thorigné, II, 45). — *Poance* 1190-1202 (1er Cartul. St-Serge, p. 49). — *Pohenceium castrum* 1207 (Ménage, *Sablé*, p. 143). — *Castrum Poencaii* 1220 circa (Ch. or. 8). — *Castrum dictum Poense* (Th. Basin, I, 151). — Sur de hauts coteaux, inclinés vers une vallée centrale, — entre les départements de la Mayenne au N., de l'Ille-et-Vilaine au N.-O., de la Loire-Inférieure à l'O., Carbay (4 kil.) au S.-O., la Prévière (2 kil. 600) au S., Armaillé (5 kil.) au S.-E. et à l'E., Chazé-Henri (6 kil.) à l'E.

La route nationale de Nantes à Laval monte directement du Sud, jusqu'à la ville qu'elle contourne pour s'écarter en se brisant dans la direction du N.-E., tandis que la route départementale d'Ingrandes qui lui a emprunté jusque là son parcours, continue directement vers N. — Transversalement de l'E. à l'O. la route départementale d'Angers à Rennes les rencontre dans la ville et à un kil. au sortir vers l'O. se brise pour remonter vers N.-O., au point même où s'amorce la route départementale de Châteaubriant. — De l'O. à l'E., passe vers N. à 2 kil. 500 m. de la ville le chemin de Villepot qui croise et relie à la fois la route de Rennes, le chemin de grande communication de la Guerche, les routes d'Ingrandes et de Laval. — Un chemin de fer en construction va dans quelques mois se rattacher vers l'E. à Segré et vers l'O. à Châteaubriant.

Y passent de l'E. à l'O. le ruiss. de Sémelon, qui forme limite vers N., grossi des ruisselets des Sénonettes et de la Boire-d'Anjou ; — directement de l'O. à l'E., la rivière de l'Araize, — et de l'O. au S.-E. la rivière de la Verzée, qui, grossie à gauche des ruiss. des Soucis, des Ecrevisses et de la Ceriselaie, son affluent, à droite du ruiss. de Neuville, passe sous la route de Rennes, traverse l'étang de St-Aubin, où se jettent les ruisselets de la Boharaie, de la Foultière, de la Denilière et de Griault, en sort sous la ville qu'elle contourne à l'O., pour repasser sous la route de Rennes, puis sous celle de Laval, traverser l'étang de Tressé et en sortir à l'extrémité S.-E. du territoire. — Y naissent en outre sur les confins extrêmes les ruiss. de l'Année-Vingt, de la Trousselière et de la Mare-Soreau.

En dépendent les ham. et vill. de la Carisaie

(6 mais., 21 hab.), de la Coconnerie (3 mais., 19 hab.), de Champion (4 mais., 18 hab.), de la Cartaie (6 mais., 18 hab.), de Neuville (9 mais., 29 hab.), le bourg de St-Aubin (19 mais., 72 h.), les ham. de la Boharaie (9 mais., 36 hab.), de la Bénécisaie (6 mais., 18 hab.), de la Fossaie (9 mais., 40 hab.), de la Hallerie (4 mais., 20 h.), de la Boulaie (5 mais., 16 hab.), des Ambaudières (7 mais., 23 hab.), de la Touche (4 mais., 16 hab.), de la Goupillère (4 mais., 25 hab.), les chât. de Tressé, de Dangé et de Vangeau et 143 fermes ou écarts de 2 ou 3 maisons pour la plupart.

Superficie : 6,762 hect., dont 769 hect. en prés, 228 hect. en bois, 1 hect. à peine en vignes, de plantation récente.

Population : *428* feux en 1699. — *402* feux, *1,851* hab. en 1720-1726. — *340* feux, *1,992* hab. en 1789. — *2,965* hab. en 1826. — *2,560* hab. en 1831. — *2,821* hab. en 1841. — *2,895* hab. en 1851. — *3,227* hab. en 1861. — *3,266* hab. en 1866. — *3,258* hab. en 1872, dont *1,907* hab. (376 mais., 582 mén.) au chef-lieu.

La petite ville s'élève au centre du territoire et des grandes voies nouvelles, qui l'ont transformée en la découpant par de libres passages, au lieu des étroites et dangereuses trouées, qui la rendaient inabordable. Deux jolis châteaux modernes, entourés de verdure, précédent presque à l'entrée vers l'E. la grande et unique rue, parée de quelques maisons neuves, même d'un ou deux hôtels élégants, que bordent, vers N., aux abords de la grande place, la vieille ville et la ruine du château. Au sortir vers l'O. plonge à pentes rapides la vallée de la Verzée, où s'étale sous les maisons mêmes et dans de sinueux détours le vaste *étang de St-Aubin*, dit dans sa partie N.-E. *étang de St-Jacques* (56 hect. non compris les déris), en communication vers S. par la Verzée avec l'étang de la Forge ou de Tressé.

Autrefois 8 *Foires :* le jour de St-Aubin, la Mi-Carême, la foire dite Baben, le jeudi après l'Ascension, la Madeleine, l'Angevine, la St-Martin d'hiver et la St-André; — aujourd'hui 12, les 1ers jeudis de janvier, février, mars, la Mi-Carême, le 2e jeudi d'avril, le 1er jeudi de mai, le 24 juin — (au lieu du 3e jeudi, depuis 1874), — le 3e jeudi de juillet, le 2e jeudi d'août, les 3es jeudis de septembre et d'octobre, les 2es jeudis de novembre et de décembre. — *Marchés* tous les jeudis, comme autrefois.

La *mesure* locale comptait 8 boisseaux pour 16 des Ponts-de-Cé.

Des *Courses* ont lieu depuis 1871, chaque année, dans une belle prairie dépendant de la Bissachère.

Commerce surtout de farines et de bestiaux, de bœufs, vaches, cochons; — beurre, œufs.

Industrie : un grand moulin à farine transformé en 1854; — une tuilerie et 2 tanneries au Petit-Moulin. — Les *forges* si importantes, dites *de Pouancé* et qui s'élevaient en partie sur la Prévière, n'existent plus. Tous les livres en attribuent l'installation à Charles de Cossé-Brissac en 1655 — quoique vingt ans plus tôt, dès 1635, je trouve « honorable homme Galais Belot, maître « des forges de Pouancé » et Jacq. de Chauvigné en 1646. — L'exploitation que de nombreux puisards et d'importants résidus de minerais indiquent de beaucoup plus antique, mais pendant longtemps aux mains d'ouvriers de passage, se développa sans doute d'après les procédés nouveaux vers le milieu du XVIIe s. Elle était dirigée en 1686 par Jacq. Girard, sieur de Chasteauvieux, en 1716 par n. h. Maurice Barré, président en même temps du Grenier à sel, † le 14 décembre 1720, — par n. h. Jean Boutiller en 1720, — en 1775 par Julien-François Journée, — en l'an XI par Louis Liberge, † à Pouancé en 1811; — après lui par Jean-Amédée Moreau. — Elles comprenaient dans ces dernières années deux hauts fourneaux, deux forges à marteau à deux fins et une fonderie, qui tiraient leur minerai de la Loire-Inférieure. Les deux forges de Tressé, sur l'étang dit de la Forge, furent supprimées en 1849 et les bâtiments même détruits. Les fourneaux et la fonderie de la Prévière ont pris fin avec le bail de M. Garnier, le 30 juin 1866. — 400 ouvriers, à l'aise et bien payés, ont dû changer de métier et pour la plupart se sont faits maçons ou terrassiers.

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Pouancé, Armaillé, Carbay, la Chapelle-Hullin, Chazé-Henri, Saint-Michel, la Prévière et Vergonnes.

Mairie, avec *Justice de paix* et autrefois avec école, — construite par adjudication du 21 février 1840. — Un *Bureau télégraphique* y a été installé le 1er mai 1866.

Beau groupe de maisons d'*Ecole de garçons* communale laïque et d'*Ecole* libre laïque *de filles* (subventionnée), construit, devant le champ de foire, par adjudication du 17 janvier 1867, les travaux reçus définitivement le 1er février 1869. — *Ecole* libre *de garçons* (Frères de la Doctrine chrétienne). — *Ecole* congréganiste *de filles* (Sœurs de Saint-Vincent) avec *Asile.* — A St-Aubin, *Ecole* publique *mixte* (Sœurs de St-Charles).

Le territoire se partage en deux paroisses : 1° *La Madeleine* (cure, 19 brumaire an XI), pour la ville et la partie vers S. de la commune (*2,320* hab.). — L'église menaçait ruine et fut interdite en octobre 1814. Elle fut reconstruite presque entièrement par adjudication des 15 mars et 8 mai 1819, dont les travaux étaient reçus le 15 décembre 1820. Elle a été de nouveau agrandie en 1860 et n'offre aucun intérêt d'art. La nef centrale, voûtée en berceau, se termine par un autel « pri« vilégié à perpétuité », portant un grand Calvaire, dont la Madeleine étreint le pied; à distance, debout, se tiennent St Jean et la Vierge; au-dessus, dans le toit, un œil-de-bœuf laisse tomber sur l'œuvre une lumière vive en contraste violent avec l'abside assombri par des vitraux. — Le *presbytère* y attient vers S., acquis le 13 mai 1840, restauré en 1858-59.

2° *Saint-Aubin* (succursale, 5 nivôse an XIII), comprend les deux tiers de la campagne (*938* habitants). Le petit bourg s'aperçoit de loin sur l'autre bord de l'étang. Au centre des vieux

logis, pointe le toit aigu de l'église, entourée autrefois du cimetière qui forme un large préau surexhaussé dans l'angle de deux chemins. L'édifice, à double pignon, plaqué en 1826 d'une façade et déformé par des replâtrages modernes, comprend une nef unique sans décoration, agrandie à gauche par un retrait carré; sur la droite, un autel porte une statue informe de saint Sébastien. Au fond plat du chœur, s'étale une *Assomption* signée *Fcus Delavente, Virœus, pinxit 1807*; — à droite de la porte latérale, vers S., une ardoise encastrée porte l'inscription gravée : *Messire Ollivier Peccot, prestre, chappelain de ceste esglize, deceda le 30 jour de may 1640 est a faict fondation a perpétuité d'une messe chantée tous les premiers samediz des moye et autre service mentiounez dedans lade fondation raportée Me Mathurin Dupont, nore royal, en dabte du 30e juillet 1635 et ceste piere posée à la diligence de Me Ollivier Turpin, greffier de Pouencé, nepveu dud. deffunct.* — Derrière le chevet, une dernière tombe, celle d'Anne Roussier, veuve Cherruau « morte le .. mars 182. ».

L'*Hôpital*, qui se rencontre à l'entrée de la ville vers l'E. doit sa fondation à Marguerite de Thierry de Longeraie, dame de la Prévalaie, qui y mourut le 30 mai 1707. Elle y avait adjoint une *Ecole de pharmacie* pour l'instruction des Filles de Charité, que les seigneurs laïques ou ecclésiastiques y pouvaient entretenir, moyennant 10 livres par mois, et répartir ensuite dans les paroisses. Les pratiques en ont été publiées sous ce titre : *Exercices de Charité établis dans l'Hôtel-Dieu de la ville de Pouaneé, dioc. d'Angers* (Angers, P. Dubé, 1755, in-8o).— Par lettres patentes de 1779 l'établissement y fut autorisé, à la requête des dames Marie Marais- Grandpré et Geneviève Colas, d'une congrégation particulière de sœurs de charité, connues sous le nom de *Sœurs de la Trinité*, soignant les pauvres et tenant école. Leurs statuts furent approuvés de nouveau par décret impérial du 16 septembre 1811. — Mais des abus invétérés, le grand âge surtout des titulaires, qui les réduisait à n'employer plus que des domestiques, sans pouvoir recruter un noviciat, les ont fait remplacer, en vertu d'une autorisation ministérielle du 16 novembre 1821, par les Sœurs de St-Vincent-de-Paul. — Le cimetière particulier de l'hôpital, qui avait été bénit le 19 août 1780, est supprimé.

Aucune trace antique ne subsiste dans le pays, principal passage pourtant, comme aujourd'hui, des voies qui communiquaient avec la Bretagne, le Maine et l'Anjou. Aucun renseignement historique n'apparaît avant le XIe s.

A cette date le fief et la paroisse sont certainement constitués. Celle-ci, sans doute plus antique, a son centre, dans la vallée, à *St-Aubin*, qui reste jusqu'à la Révolution l'église-mère et jusqu'en 1701 la paroisse unique. L'évêque d'Angers, Rainaud de Martigné en fit don vers 1100-1120 aux religieux de Marmoutier, déjà richement dotés par les seigneurs. L'abbé conserva jusqu'au milieu du XVIIIe s. la présentation de la cure, advenue plus tard au plein droit de l'évêque, — mais sans qu'il y ait été établi de prieuré. On y voit au service au XVIIe s., outre le curé et le vicaire, plus de 8 prêtres habitués. — Une confrérie de N.-D.-de-Lorette y fut dotée d'indulgences plénières par bulle du pape Urbain VIII du 15 juillet 1625.

Curés : J. *Pinson*, 1604, qui en 1610 passe à Carbay. — Nic. *Fouin*, 1608, 1613. — Pierre *Fouin*, aumônier du duc d'Anjou, 1613, † en 1616. — Jacq. *Percauld*, installé en septembre 1616, « intrus de force et violence », disent les registres, et, chassé par sentence du Châtelet en 1618, s'en va à la Prévière en novembre. — P. *Supplice*, décembre 1618, 1621. — F. *Thoumin*, bachelier en droit canon, 1623. Dès les premiers jours de janvier 1637 la peste éclate dans la paroisse, surtout dans les hauts et les bas faubourgs. Le curé en meurt le 25 novembre et le presbytère en reste infesté. Le premier qui y entre, meurt, ainsi que la servante. Tous les offices sont transférés à la Madeleine, et le desservant Jean Boisnault, meurt à son tour, « pour estre allé « avec trop de précipitation fouiller dans les « hardes et livres du défunt curé. » — Le mal, qui semble être la dyssenterie, dura intense pendant plus de deux ans et jusqu'en janvier 1640. Le vicaire Letort resta pendant cinq ans chargé des fonctions pastorales. — Franç. *Valtère*, docteur en théologie, doyen de St-Pierre d'Angers, 1642, qui résigne. — François *Dufraizier*, 16 février 1642, † le 2 mai 1649. — Marin *Ferrand*, natif du Mans, 1650, † le 18 septembre 1661, âgé de 64 ans. — Pierre *Beauxamis*, 1661, † le 19 juillet 1676, âgé de 65 ans. — Nic. *Langlois*, curé de St-Denis-d'Anjou, maintenu par arrêt du Parlement de Paris, à l'encontre de M. *Barré*, commis par l'évêque et qui fonctionne à ses côtés comme curé pendant quatre ans (1676-1680).—*Langlois*, qui permute en 1682 avec Yves *de Villiers*, curé de Méral, qui permute aussitôt. — René *Marchandye*, avril 1682, qui permute en juillet 1694. — Franç. *Cointet*, juillet 1694, † le 15 juillet 1697, âgé de 51 ans. — Mathurin *Delhommeau*, 1698, qui s'en va curé au Pé. — Jacques *Desaulnais de Cremeur*, février 1703, qui résigne. — Claude *Gesnis*, juillet 1706, qui résigne au profit du vicaire, son neveu, en octobre 1732 et meurt au presbytère le 20 novembre 1734. — Claude-Marie *Gallier*, novembre 1732, † le 27 juin 1766, âgé de 68 ans. — Claude-Sylvestre *Paulin*. licencié ès lois, octobre 1766, † le 19 novembre 1779, âgé de 74 ans. — *Bertrand*, précédemment vicaire, décembre 1779, 28 novembre 1792, qui signe les jours suivants, « curé, faisant provisoirement les fonctions d'offi- « cier public. »

Le curé Paulin avait fait bâtir près le presbytère, au bord de l'étang, une *chapelle de Saint-Sébastien*, qui fut bénite le 11 janvier 1778 par le curé de Noellet. — Une autre *chapelle* dédiée à Notre-Dame et à *St Jacques* existait dans le cimetière, fondée en 1503 par Clément Herbert, prêtre.

La paroisse St-Aubin formait une seigneurie distincte de la baronnie de Pouancé et qui avait été

distraite au XVIe s. de la seigneurie de Beauchesne au profit de Jean de Lespine. Elle appartenait jusqu'à la Révolution aux seigneurs de Dangé.

Dès 1090 le seigneur de Pouancé avait doté les moines de Marmoutier de dîmes et de divers droits paroissiaux à Pouancé, à la Prévière, à Senonnes. En 1094 il fonda auprès de son château une *chapelle* sous l'invocation *de la Madeleine*, dont il leur confia la desservance. Il se les attacha en leur donnant l'étang de Breteau, la dîme du poisson pêché, le bourg même, qui s'allait former autour de la chapelle, le marché, un four, une rue et toute exemption de service militaire pour leurs tenanciers. Un *prieuré* y fut en conséquence constitué, où, par une convention de 1178, l'abbé s'engagea à faire résider 4 religieux. Il attenait vers S., comme aujourd'hui, la cure, à l'aile de l'église, avec cour débouchant à hauteur du portail et joignant vers l'O. la cour du four-à-ban.

Prieurs : Guillaume, 1168-1178. — *David*, 1200. — *R...*, 1281-1222. — *Philippe*, 1280. — Nic. *Bourdequin*, 1397. — Guyon *Louet*, 1402. — Et. *Guitois*, 1406. — Guyon *Louet*, 1410, 1411. — Jean *Regnauld*, 1450. Il fit cette année maintenir son droit de nommer, sur la présentation du prieur de la Rouaudière, le maître d'école de cette paroisse. — Jean *Maschac*, 1503. — Gaston *de Fagots*, 1530, 1533. — Jean *Marchesse*, 1569, 1579. — Rob. *de Chazé*, 1587. — J.-B. *Lepeletier*, V. *ce nom*, 1658, septembre 1700, qui fit rebâtir le prieuré. — Franç.-Augustin *de Villiers*, 1700. — Jacques *Barré*, 1718, 1731. — Claude-René *Proust*, 1741, † le 14 août 1772, âgé de 70 ans, aumônier en même temps de l'Hôtel-Dieu.

Depuis plus d'un demi-siècle les conditions du bénéfice s'étaient profondément modifiées. Les habitants de la ville et des faubourgs même envahissaient la chapelle, désertant leur église paroissiale de St-Aubin, qu'il fallait gagner entre deux étangs, par une chaussée de 12 à 13 pieds de large, souvent submergée de plus de 4 à 5 pieds d'eau et en tout temps à peine accessible par des échaliers et des planches jetées sur les ruisseaux. Ils obtinrent, d'accord avec le prieur, devenu commandataire, une ordonnance épiscopale, du 10 décembre 1701, confirmée par un arrêt du 18 juillet 1704, qui érigea la Madeleine en chapelle *succursale*, avec desservant autorisé pour l'administration des sacrements sous la dépendance du curé de St-Aubin. Un décret nouveau du 4 mars 1770 érigea le prieuré en *cure*, — dont sont titulaires Marc-Gabriel *Legueu*, originaire de Bouillé-Ménard, † le 22 septembre 1782, âgé de 75 ans. Pierre Leguen, son parent sans doute, † le 16 février 1770 et qui l'y précédait, comme simple desservant, avait en 1768, sans étude savante de l'art de sculpture, façonné les diverses statues nouvelles, notamment de St Sébastien et de la Vierge. — C.-J. *Poilièvre*, 7 octobre 1783, — J. *Feusse*, juin 1791, novembre 1792.

On trouve dès 1626 Nic. Letort, prêtre, qualifié de « régent du *collége* de Pouancé », en 1722 Rompion, desservant de la Madeleine, « principal « du collége », qu'assistent au moins trois autres professeurs ecclésiastiques; — en 1791 Jos.-Séb.-Urbain Gallet-Fleury, maître d'*école*.

Le *château* forme dès les premières années du XIe s. une place importantes sur les limites extrêmes de l'Anjou et de la Bretagne, que sans cesse menacent les incursions du seigneur de Châteaubriant. Le comte Geoffroi Martel y entretenait un capitaine du nom de Landry (1050 circa) et d'autre part il avait pris soin de couvrir ses frontières par de larges concessions de terres aux moines de Marmoutier, que leur caractère, alors si honoré, protégeait, V. t. I, p. 552. Les seigneurs, qui lui succédèrent, allaient l'imiter en leur attribuant, avec de riches dotations, la propriété des deux églises. — Dès avant 1060 le fief est aux mains de Sylvestre, chancelier de Bretagne, enfant de la puissante famille qui de père en fils se transmettait l'évêché de Rennes. Seigneur en même temps de la Guerche, il réunit les deux seigneuries qui jusqu'à la Révolution ne doivent plus être séparées. On le voit assiégé dans Pouancé en 1065 par le roi de Bretagne, Salomon, — puis il passe à son tour en 1076 à l'évêché de Rennes. — Son petit-fils Gautier, surnommé Haï, *Oditus*, lui succède et figure dans de nombreuses chartes, dont une aux Archives de M.-et-L. porte sa croix autographe. Le Cartulaire de la Haie-aux-Bons-Hommes donne pour armes à son fils Geoffroy *de gueules à 2 léopards d'argent en face*. — Juhel de Châteaubriant, gendre d'Haï, devient le chef de la seconde famille de Pouancé et de la Guerche, qui s'éteint avec Geoffroi III, mari d'Anne de Montmorency. Leur héritière, Jeanne de Châteaubriant, épouse Jean, vicomte de Beaumont, réunissant ainsi les terres de Pouancé, de Martigné-Ferchaud, de Segré, de la Guerche, auxquelles le mariage de leur fils aîné Robert avec Marie de Craon en 1299 ajoute Craon, Sablé et Chantocé. L'extinction de la descendance de Jean de Beaumont apporta l'héritage à sa petite-nièce Marie Chamaillard, fille de sa sœur aînée et de Guill. Chamaillard, et bientôt après dans la maison d'Alençon qui en 1379 céda la Guerche et Pouancé à Bertrand Du Guesclin, moyennant une rente de 1,300 livres. Dans l'année même le nouveau maître y fut assiégé et pris par le duc de Bretagne, Jean V, qui ne restitua la place qu'en 1381, en vertu du traité de Guérande. Olivier Du Guesclin, frère du connétable, hérita des deux terres et les abandonna, avec Châteaubriant, au duc Jean pour la somme de 37,000 livres. Le traité de Tours de 1391 les fit attribuer à la maison de Penthièvre contre une rente de 1,200 l. Elles devinrent en 1396 la dot de Marie de Penthièvre, pour son mariage avec Jean de Valois, comte d'Alençon, qui fut tué en 1415 à Azincourt. — Jean II, le compagnon fidèle de Jeanne d'Arc, se met en guerre avec son beau-frère, le duc de Bretagne, qui la veille des Rois de l'an 1432 le vint investir dans Pouancé. On trouve tous les détails de ce siége dans les *Preuves* de D. Lobineau. Les Bretons durent décamper le 26 février. A dix ans de là (1443) ce fut le tour des Anglais de Sommerset qui, malgré leur nombreuse artillerie et tout un attirail extraordi-

naire de siége, furent forcés de déguerpir honteusement, après deux semaines ou, suivant d'autres, deux mois d'inutiles assauts. — Anne, seconde fille de Charles IV, le dernier duc d'Alençon, et de Marguerite d'Orléans-Valois, eut en partage la Guerche et Pouancé qu'elle apporta à son mari Guillaume VIII Paléologue, marquis de Monferrat. Leur fils étant mort sans enfants, Marguerite, sa sœur, épouse de Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue, hérita d'eux, et après elle, son second fils Louis, qui céda par échange les deux domaines le 1er janvier 1562 n. s. contre la terre de Caluze en Italie à Charles de Cossé, comte de Brissac. — Pendant la Ligue, le château, occupé en 1593 par une garnison de 50 soldats du duc de Mayenne, fut durant cinq ans déclaré place neutre et par suite épargné. — Le maréchal Franç. de Neuville, duc de Villeroy, mari de Marie-Marguerite de Cossé-Brissac, l'acquit de son beau-père par contrat du 21 avril 1678; — après lui en 1708, son fils Louis-Nic. de Neuville. — Acquis en 1806 par le journaliste, plus tard député, Antoine Feuillant, il fut revendu en novembre 1819 au marquis de Preaulx, V. *ce nom*, mari de Catherine Félicité-Ambroisine Rouillé de Boissy, fille du fameux marquis et pair de France, et de Catherine d'Aligre. Son fils aîné, le marquis Joseph-Hilaire Geneviève, époux de Sophie-Nathalie-Marie de Gibot, réside au château reconstruit de Tressé, V. *ce mot*, ancienne dépendance du domaine.

La seigneurie, titrée dès le XIVe s. de baronnie, comprenait outre la ville et les faubourgs, la juridiction sur les paroisses de St-Aubin, la Prévière, Armaillé, Senonne, la Renaudière, St-Herblon, Congrier, Renazé, la Chapelle-Hullin, Grugé et Vergonne et sur partie des paroisses de Cuillé, Chazé-Henri, Combrée, Noellet, Challain et Noyant, — une maîtrise d'eaux et forêts pour la régie des forêts d'Ombrée et de Lourzais et de nombreux bois et garennes.

Le *château*, qui au XVe s. ne passait pourtant que pour une place secondaire, — *non multum insigne*, dit Th. Basin, *sed parvi satis momenti*, — offre encore un aspect imposant et qui rappelle par sa masse et sa situation le château d'Angers. Campé sur l'angle extrême du coteau qui regarde la Bretagne, au-dessus du ruisseau qui l'en sépare, et de l'étang qui autrefois le couvrait, il présente une enceinte en partie ruinée de onze tours démantelées sans créneaux ni machicoulis, dont la plus haute autrefois, dite *Tour-Pointue*, est aujourd'hui presque arrasée. La vaste cour intérieure s'est divisée en petits jardins et en logis d'artisans. L'entrée vers l'E. forme un porche à double arceau ogival du XIVe s. avec traces de herse et de ponts-levis, et attient vers N. à de hautes courtines, couvertes de lierre. Elles plongent dans les larges douves, transformées en cultures, même en partie habitées, où descendent d'étroits sentiers tournants à travers les ronces. Une poterne s'ouvrait vers S.-O. au sommet d'un hémicycle défendu par 6 tours, — V. une gravure par Hawke dans l'*Anjou* de M. Godard, et une lithographie assez informe dans la *Notice* de M. de Preaulx. D'ailleurs nulle trace antique. A la face S.-O. seulement deux tours et des arrachements de murs présentent l'appareil moyen régulier, dont la base en gros blocs taillés est évidée par des canaux d'écoulement, recouverts d'arcs de décharge (XIIIe s.). — Le reste de la construction se compose d'informes moëllons et de débris de schiste empilés, tout au plus du XIVe s.

De la courtine N. partait vers l'E. une seconde enceinte, ouvrant tout aussitôt vers N. par une *porte* dite *de St-Aubin*, flanquée de deux grosses tours, — et un peu plus loin vers l'E. par un porche ogival sous un haut beffroi XVe s., encore debout, mais déformé. Le retour de la muraille enclavait *la Halle*, à hauts toits d'ardoise sur fourches de bois, — un antique logis dit *la Maison principale*, et, y attenant, une petite *chapelle de St-Pierre*, aujourd'hui utilisée en écurie, mais reconnaissable encore à sa charpente, à sa grande fenêtre condamnée vers l'O., à son bénitier, — plus une place et une rue unique en équerre, — sans dépasser la route actuelle de Châteaubriant. En dehors de cette enceinte de la ville et vis-à-vis, s'élevait sur un seul côté le faubourg; vers l'E. l'hospice; vers S. le prieuré de la Madeleine, le tout couvert de l'O. à l'E. par de larges et profonds fossés, dont partie existe encore dans le jardin de l'hospice, — avec une porte, enclavée de murs de défense, vers Segré; — et à l'opposé, à l'extrémité vers S.-O., sous le bourg, un haut logis fortifié, protégeant les abords et le passage des anciennes routes de la Prévière et de Carbay, qu'on voit encore gravir en tournant dans le roc, à travers de misérables masures, jusqu'à la place de l'église. — Le nouveau grand chemin de Craon fut ouvert en octobre 1767 et terminé en juin 1777.

Outre les officiers seigneuriaux, une capitainerie générale des fermes et des gabelles, le contrôle, le Grenier à sel, avec deux présidents et deux grenetiers, peuplaient le bourg de fonctionnaires. D'ailleurs nulle vie ni commerce. — Nulle industrie que les forges seigneuriales. — Envahi par les bois, les étangs, les landes, les bruyères, sans chemins, sans rivières, le pays, « le plus « mauvais sol de la province », restait pour moitié en friche, faute de bras, et pour le reste ne produisait que de menus grains. — Il dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election et du Présidial d'Angers, du District de la Flèche.

Maires : Jean-Marie *Letort*, ancien président du Grenier à sel, plus tard juge du District, 1789. — *D'Hillerin*, 1791, 1792. — J.-M. *Letort*, de nouveau le 7 germinal an X. — Barthélemy-Louis *Toudouze*, 2 janvier 1808. — J.-B. *Feuillant*, frère du député, 10 février 1813. — Jos.-Marthe-René-Gilb. marquis *de Preaulx*, 12 septembre 1823-1848. — Jean-Baptiste *Coron*, août 1848. — Yves *Jallot*, 1853. — Victor-Auguste *Leclerc*, 1855. — Félix *Rousseau*, 1865. — Eugène *Dupré*, 1868 † en 1874, âgé de 72 ans. — Auguste *Lemesle*, 1874, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 433; E 1132, f. 306; 1135, f. 296; H Marmoutier. Les titres du Prieuré comprennent

121 pièces, dont 3 du XIe s. et 9 du XIIIe s., dont 3 chartes françaises (1274-1281). — Arch. comm. Et.-C. — Arch. de l'Hôtel-Dieu, dont les registres de sépultures datent de 1712. — Bibl. Nat., Collect. Duchesne LXXV, f. 85. — D. Houss., XIII, 1506. — Mss. 956. — Cl. Ménard, *Peplus*, t. II, p. 124. — D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, I, 97, 422, 590-592, 622; *Preuves*, 1020. — D. Morice, I, 75, 364. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 68; t. II, p. XXV et dans le *Maine-et-Loire* du 22 août 1845. — Th. Basin, *Hist. de Louis XI*, t. I, p. 151. — *Notice généal. et hist. sur Pouancé et la Guerche* (1832, in-8° de 81 p., par le marquis de Preaulx). — De Wismes, *l'Anjou*. — Lebaud, *Hist. des barons de Vitré*. — Du Paz, *Généalogie de plus. mais. ill. de Bret.* — Rob. de Thorigny, t. II, p. 45. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 97; t. II, p. 305. — Hiret, *Ant. d'Anj.*, p. 207. — *Nouv. alman. hist. de M.-et-L.*, 1875, p. 46-47. — Pour les localités, voir *Tressé*, *St-Mars*, *St-André*, *Dangé*, *Vengeau*, *Bribocé*, *Neuville*, etc.

Pouancé (*Thibaud* de), chanoine de Dol, puis doyen de St-Brieuc 1266, chantre de l'église de Reims 1270, fut envoyé par le roi en Allemagne (1276) pour consulter une sorcière sur la conduite de la reine et les causes de la mort de son fils Louis. Elu en juin 1280 évêque de Dol, non sans une vive opposition de l'évêque de Saint-Brieuc, il paraît avoir été de nouveau et maintes fois employé aux affaires du roi. — † le 27 février 1301.

Poucelotière (la), h., c^{ne} du *Puiset-Doré*.

Poucrale (la), f., c^{ne} de *Chazé-Henri*. — *La Pouqueraie* (Cass.). — Anc. maison noble avec chapelle, convertie aujourd'hui en grange; — appartenait en 1513 à Jean d'Andigné du Bois de la Court, qui la céda par avancement d'hoirie à son fils Guillaume; — en est sieur Hector d'Andigné 1614. — Il y existait un moulin en 1655.

Poudret de Sevret (*René*), né à Niort le 28 novembre 1775, partit le 26 avril 1792 simple soldat au 2e bataillon de volontaires des Deux-Sèvres, où il fut nommé sous-lieutenant le 24 octobre suivant. Fait prisonnier avec la garnison de Denain, et envoyé dix-huit mois en Hongrie, il entra au retour dans l'état-major d'abord de Bernadotte, puis en l'an XI, du général Frère, se signala à Austerlitz et de nouveau fut attaché à Bernadotte, qu'il suivit en Suède le 27 septembre 1807 à titre de maréchal du palais. A la défection du roi, il rompit sinon avec l'ami, du moins avec le prince et revint prendre du service dans les rangs français, pour faire la campagne de Russie à la tête des voltigeurs réunis de la 13e division et tomber grièvement blessé à Ostrowna (26 juillet 1812). A peine rétabli, il fut nommé le 11 mai 1813 colonel du 106e qu'il avait réorganisé en Italie et reçut un coup de feu au pied droit au combat de Castagnaro sur l'Adige. Licencié en 1815, admis à la retraite en 1816, il s'alliait en 1817 à Angers à la famille Cesbron de la Roche et se fixa dès lors dans le pays. Il y organisait en 1830 la garde nationale, dont il fut colonel pendant plus de dix ans jusqu'aux élections du 12 novembre 1843, qui lui enlevèrent le commandement. Entré en 1832 au Conseil municipal, il avait pris rang dans la minorité, plus tard victorieuse, qui soutenait le maire Giraud. Il en sortit avec elle en 1848, — en même temps que du Conseil général où il représentait depuis 1835 le canton de Chemillé. Élu enfin en 1839 député de l'arrondissement de Beaupréau, il vota la loi sur les fortifications de Paris. prit parti contre le droit de visite, — fut réélu encore en 1842 mais échoua aux élections de juillet-août 1846, après un second tour de scrutin, contre le comte de Quatrebarbes. — Il mourut à Epiré le 31 juillet 1851 et fut inhumé à Angers le 2 août. Il a laissé Mss. un Recueil intéressant de sa captivité en Hongrie, aux mains, croyons-nous, de sa fille, Mme veuve de Las Cases. — Son fils unique, Ernest, docteur en droit, né en 1818 à Angers, est mort à Passy le 18 novembre 1869.

Briquet, *Hist. de Niort*. — Boutillier de Saint-André, note Mss. — *Précurseur de l'Ouest* du 3 août 1851. — *Maine-et-Loire* des 17 juillet 1846, 4 et 12 août 1851.

Poué, f., c^{ne} de *Chemiré*. — *Poil* (Cass. et plans de St-Maurice). — On désigne de son nom l'arche de pierre qu'on rencontre au sortir du bourg sur l'ancien chemin de St-Denis-d'Anjou, coupé par le ruiss. de St-Martin.

Pouet (le), f., c^{ne} de *la Renaudière*.

Pouets (les), cl., c^{ne} de *la Pommeraie*. — *Le Pouez* 1540 (C 105, f. 247), relevait Montaigu et appartenait à René Erreau; — (les Petits-), f., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Pouëze (la), canton du Lion d'Angers (12 k.), arrond. de Segré (16 kil.); — à 25 kil. d'Angers. — *La Poyza* 1040-1055 (Liv. N., ch. 261). — *Puzia* 1060-1080 (Ronc., Rot. 1, ch. 54; Rot. 3, ch. 15; Cartul. St-Nic., ch. 104), 1084 (Cartul. de la Roë, ch. 8). — *Putia* 1082-1093 (1er Cart. St-Serge, p. 137). — *Pocha* 1134 (Hauréau, Pr. 155). — *Poyza* 1205 (H.-D. *B* 30, f. 216). — *La Pouëze* 1214 (1er Cartul. St-Serge, p. 244). — *Puzeia* 1215 et 1236 (G St-Pierre-Louroux). — *Poezia* 1419 (D 8). — *La Poëze* 1667 et 1782 (E 1441). — *La Pouëze, la Poëze* 1783 (Pouillé). — Sur un plateau, animé au centre par une petite vallée, — entre Bécon (6 kil.) au S., le Louroux (6 kil.) au S.-O., Vern (5 kil. 1/2) au N. et au N.-O., St-Clément-de-la-Pl. (5 kil. 1/2).

La route nationale de Segré à Cholet descend du N. jusqu'au bourg, — où elle s'entrecroise avec le chemin d'intérêt commun de la Cornuaille au Lion, — détache vers S.-E. le chemin de grande communication d'Angers et se continue vers S. (6 kil.).

Y naissent à l'extrémité S.-O. la rivière d'Erdre; — et plus près du bourg, le ruiss. de Brionneau et son petit affluent dit ruisseau de la Pouëze, qui s'y jette à 3 kil. de sa source.

En dépendent les vill. ou ham. de la Fiogée (20 mais., 85 hab.), de Ste-Emérance (20 mais., 75 hab.), de la Lande (16 mais., 61 hab.), de la Douelletaie (5 mais., 16 hab.), des Maisons-Neuves (3 mais., 10 hab.), du Grand-Chantepie (3 mais., 9 hab.), de la Frionnaie (3 mais., 8 hab.), le chât. de la Villenière et 85 fermes ou écarts dont 8 de deux maisons.

Superficie : 2,213 hect., dont 60 hect. de bois, le quart dépendant de la forêt de Longuenée, 5 ou 6 ares de vignes.

Population : *142* feux, *645* hab. en 1720-1726. — *165* feux en 1789. — *905* hab. en 1831. — *1,132* hab. en 1841. — *1,167* hab. en

1851. — *1,359* hab. en 1861. — *1,361* hab. en 1866. — *1,460* hab. en 1872, dont *600* hab. au bourg (150 mais., 182 mén.), en progression, jusqu'à ces derniers temps constante et rapide par le développement de toutes les améliorations agricoles.

Foires le 16 avril depuis 1874 et le 24 août (St-Barthélemy), cette dernière autrefois tenue sur la lande aux alentours de la chapelle de ce nom. — Une troisième du 23 janvier (Ste-Emérance) est tombée depuis 40 ans.

Elève de bestiaux, surtout de races bovines et porcines, dont le *commerce* a plus que doublé depuis 15 ans. — L'*industrie* ardoisière, qui animait les carrières de la Fiogée, de l'Espérance, de Bellanger, du Clos-Collas, y est de beaucoup réduite.

Percept. de Vern.— *Bureau de poste* du Lion.

Mairie, avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, construite en 1839, par adjudication du 10 novembre, sur un terrain distrait du presbytère, et agrandie en 1864.— *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite par adjudication du 20 septembre 1857.

L'*Eglise*, consacrée à St Victor (succursale, 5 nivôse an XIII) a été reconstruite, sur l'emplacement de l'ancien édifice ruineux, par adjudication du 13 février 1838 (archit. Dellêtre), — et de nouveau sur de plus vastes dimensions et dans le style gothique à la mode (archit. Tessier, de Beaupréau) par adjudication du 3 novembre 1865. De cette dernière entreprise le chœur seul à cinq pans coupés et le transept, à haute voûte avec clés peintes, sont achevés, se reliant dans l'attente à la nef de l'œuvre antérieure voûtée en berceau.

Derrière attient le *cimetière*, où sur le fût d'une haute croix brisée figurent sculptés un calice et une sorte de bourdon.

A l'ancienne *cure*, qui sert encore, le titulaire actuel, M. l'abbé Nipont, a recueilli, avec un groupe de vieux meubles provenant en partie de Jarzé, 11 portraits d'abbés de Ste-Geneviève de Paris, provenant de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire et d'Evantard, — et une pierre qui porte gravés ces mots : *J'ai été posée le 30 mai 1740 par m*re *Louis Maugars, prêtre, curé, seigneur de c*te *paroisse.* C'est la date de la construction de la cure actuelle et de la sacristie ancienne.

Le grand chemin d'Angers à Candé, large encore en certains points de 30 mètres, formait depuis les temps antiques, comme aujourd'hui encore, dans tout son parcours vers S. la limite de la paroisse, croisé sans doute tout près et à l'O. de la chapelle St-Barthélemy, V. *ce mot*, par un chemin du Louroux au Lion. Tout ce pays en pleine lande devenait à certains jours le rendez-vous d'importantes assemblées. — Nul renseignement ne m'est venu sur la fondation de l'église qui doit remonter au moins au XIIe s. Mais à cette date et plus tard il semble que son autorité fut réduite par l'existence des chapelles presque paroissiales de Gevrant et de St-Barthélemy. V. *ces mots*.

Il y est question dans une charte de St-Aubin (Cartul., f. 26) d'un château fort, *Castrum Puzie*, pris de force et incendié par Geoffroi Rorgon vers 1100. On n'en rencontre plus ni mention ni trace, si ce n'est peut-être à l'entrée du bourg, vers N.-E. où se dresse une haute motte, mesurant à son pied 70 mèt. de longueur de l'E. à l'O. sur une largeur moyenne du N. au S. de 25 à 30 m., et présentant au sommet une plate-forme elliptique (30 mèt. sur 16 de diamètre), avec une rampe en pente douce de 27 mèt. vers l'E. L'opinion du pays la signale non comme une motte féodale mais comme l'amoncellement factice des déblais de l'ancienne expoitation minière, dont un fonds inondé sert encore au pied de lavoir. — Le fief seigneurial avait son manoir à Arquenay, au S.-E. de l'église. Il réunissait au XVe s. les fiefs de Vaugrêlé, du Goulet, du Clos, de la Ville et de la Marée, avec droit de haute, basse et moyenne justice, four-à-ban dans le bourg, garenne, fuie et colombier, droit de chasse et de pêche et autres droits de coutume et de prévôté. Le roi Louis XI en fondant Ste-Emérance, V. *ce nom*, comme annexe de la cure, acquit ces fiefs et en gratifia le curé, qui devint ainsi, comme il en prend le titre depuis lors dans nombre d'actes, « seigneur spirituel et « temporel de la paroisse. » — La présentation de la cure appartenait au Chapitre St-Laud d'Angers. — Les registres datent de 1593.

Curés : Et. *Bellaud*, 1419. — Gilles *de Laval*, bachelier ès-lois, 1466, nommé évêque de Séez en 1478. — Cosmas *Guymier*, de Paris, licencié ès-lois, nommé le 4 mai 1479, qui résigne. — Thomas *de la Rivière*, bachelier en théologie, février 1482 n. s. — Pierre *de la Vignolle*, 1502. — Mathurin *Duvau*, 1510. — Jean *Duvau*, † en 1553. — Guill. *Nessefet*, 30 juillet 1553. — Franç. Godebille, † en 1554. — Geoffroi *Landais*, janvier 1555 n. s. — Jean *de la Hune*, 1569. — Jean *Janvier*, 157., Math. *Arcan* 157., Jean *Chauvin*, 1574, résignent successivement sans résider. — Gilles *Dolbeau*, septembre 1574. — Jacq. *Ogier*, chanoine de St-Martin d'Angers, 1580, † en novembre 1584. — Marin *de Raganne*, décembre 1584. — Th. *Lefrançois*. 1592. — Th. *Venelle*, qui résigne en 1597. — Denis *Lefebvre*, octobre 1597. — Denis *Bourdais*, 1604, 1612. — Jean *Lecourt*, novembre 1614. Il résigne en faveur de Pierre *Cornilleau*, en déc. 1617, qui permute en 1619. — Olivier *Mottin*, curé de Ste-Croix d'Angers, juin 1619, † le 3 novembre 1626. — La cure vaque six ans. — Pierre *Lebatteur*, 3 mars 1632, † le 5 octobre 1634. — Christ. *Thion*, octobre 1634, qui ne réside pas. — Et. *Cosson*, licencié en droit, avril 1638, † le 1er mai 1639. — Julien *Dudoigt*, 1649, † le 16 octobre 1669. — Franç. *Malville*, avril 1670, † le 12 janvier 1680. Il avait résigné le 4. — Pierre *Verdon*, 7 janvier 1680, † le 2 mai 1715. — Jacques *Ragot*, docteur en théologie, mai 1715, † le 29 septembre 1730, âgé de 45 ans. Il avait fait boiser le chœur, et planter les charmilles et les noyers du presbytère. — Jos. *Buffebran-du-Coudray*, novembre 1730, † le 15 octobre 1732,

âgé de 27 ans. Il avait résigné depuis plusieurs mois au profit du chanoine *Omo*, son oncle, qui prit possession et permuta presque immédiatement contre une chapellenie en l'église de Nantes. — Louis *Maugars*, mai 1733, mort en mars 1771, probablement à Angers. Il avait transformé son église et la cure, taillé, doré de ses propres mains les statues. — Le 20 juillet 1756, la foudre dévasta le clocher en tuant le fils du sacristain qui sonnait. — Louis *Cullerier*, vicaire de la Trinité d'Angers, 3 avril 1771, qui n'exerce pas. — Jean *Veillon*, juin 1771, † le 9 octobre 1791, âgé de 63 ans. — L'église avait été volée de ses ornements pendant la nuit du 5 au 6 juin 1774. — Le vicaire *Aubry* signe desservant jusqu'en novembre 1792. — Après lui *Roger*, desservant, qui signe curé en décembre et à partir du 16, officier public, et en 1793 curé, officier public. Il renonce à toutes fonctions ecclésiastiques le 23 brumaire an III.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 de Segré.

Maires : Jacques *Guimier*, 1792. — René *Paulo*, 1er février an VIII. — Gabr. *Amys du Ponceau*, 23 août 1815, démissionnaire en septembre 1830. — René *Paulo*, 9 octobre 1830. — Armand-François *Fouquet*, août 1840, † le 26 octobre 1847. — Pierre *Legendre*, élu le 15 août 1848, † le 7 janvier 1861. — Franç. *Lepage*, février 1861. — *De la Rochebrochard*, 13 mars 1873, en fonctions, 1876.

Arch. de M.-et-L. C 193; E 1441; G 588, f. 99; 912-942; 1258. — Arch. commun. Et.-C. — Pour les localités, voir *Ste-Emerance, Gevrant, St-Barthélemy, l'Anjouère, la Villenière, Villetalour, Armaillé, Clos-Collas*, etc.

Pouèze (la), ham., cne de *la Poitevinière*. — *Pozeia* 1037-1060 (Pr. de St-Quent., ch. or. 36). — *Puzia* 1082-1094 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 312). — Anc. fief et seigneurie relevant du Petit-Montrevault et appartenant aux XV-XVIe s. à la famille Turpin, dont l'héritière l'apporta en 1550 à Madelon de Brie en mariage, et de même leur fille Marie à François de St-Offange; — dès 1624 appart. à Philippe de St-Offange, qui épouse dans la chapelle du château de Brissac le 27 juin 1632 Renée Vexiau. Après le décès sans postérité de Jeanne de St-Offange et de son mari François Duplessis de Jarzé en 1678, la terre revint par héritage à Marie-Urbain-Charles de Maillé, dont le fils la vendit avec la Jousselinière le 7 février 1740 à André-Edouard Pissonnet de Bellefonds; — aujourd'hui par alliance à la famille Lebault de la Morinière. — Le 7 brumaire an VIII (29 octobre 1799) une colonne républicaine y surprit dans le bois voisin un rassemblement de Chouans, qui laissa sur la place 40 morts et plus de 100 blessés. — Il n'existe plus rien du château, que les douves, un bâtiment de ferme dont les cheminées sont en pierre, et une butte de terre entourée de douves, dans un pré; — f., cne de *St-Michel-et-Ch.* — En est sieur Louis Durand 1676.

Pouèzes (les Basses-), ham., cne de *Saint-Pierre-Maul.*, où il existait en 1601 un moulin; — (les Hautes-), ham., cne de *St-Pierre-Maul.* — *Les Pouèzes* (Et.-M.).

Pouillaie (la), ham., cne de *Ste-Gemmes-d'Andigné.*

Pouillé (le). — *Le ruiss. de Poullet*, — *de Pouillet* 1504 (E 467). — Ruiss. né sur l'extrême confin N.-O. de la cne de *Jarzé*, qui coule du S.-E. au N.-O. puis pénètre sur Marcé, traverse du S.-O. au N.-E. Beauvau, où il prend le nom d'Hay, — et y reçoit à gauche le ruiss. de Richebourg, — entame l'angle N.-O. de Cheviré-le-Rouge, — traverse Montigné et y reçoit à droite le ruiss. de Langotière, où il reçoit les ruiss. de l'Ermitaie, de la Cohuère et de Tison, — puis les Rairies — et aux abords de la route départementale de Baugé, se recourbe vers N.-O. jusqu'au Loir, où il se jette, en formant la limite du territoire de Durtal, à 1,200 mèt. de la ville. — Il déborde en plusieurs endroits pendant les quatre mois d'hiver, à la suite des pluies; — 18,600 m. de cours.

Pouillé, ham., cne de *Cornillé*. — *Le haut de P.* (Cass.); — donne son nom au ruiss. dit aussi du *Pot-à-l'Ane*; = vill., cne de *Mazé*. — *Le Bas de P.* (Cass.). — *Le fief, seigneurie, domaine du P.* 1540 C 105, f. 274). — Relevait du Vieil-Baugé et était annexée au XVIIIe s. à la terre de Montgeoffroy, qui en relevait une partie de Milly-le-Meugon; — domaine, cne des *Ponts-de-Cé*. — *In Saiaco, inter viam publicam que ducit ad Andecavem civitatem et vineas de Poliaco* 1036-1049 (Cartul. St-Aubin, f. 91). — *Culture de Polleio* 1257 (St-Aubin, *Sacristie*, t. II). — Ancien domaine gallo-romain placé sur la voie antique d'Angers aux Ponts-de-Cé. — En janvier 1861 on y a trouvé dans un champ une urne en terre de forme grossière, renfermant 9 bracelets de bronze, de grandeur inégale, décorés de losanges, de zigzags et des diverses moulures ordinaires à l'art gaulois. Un dessin en a été publié (Angers, Barassé, 1861, signé A. Lagarde). — *Le grand et le petit Pouillé* formaient une des principales dépendances de l'abbaye St-Aubin d'Angers et furent vendus natt le 10 février et le 3 mars 1791. — Le domaine, mis en vente en 1874, par les héritiers de M. Blancler, comprenait maison de maître, pièce d'eau, jardin, verger, deux futaies (2 hect. 73 ares), et près de 90 hectares divisés en 5 termes, le grand et le petit P., le Pavillon, le Pin et l'Aubépin. — Il a été acquis par M. l'abbé Allard et sert aujourd'hui de succursale à l'Orphelinat des Plaines; = f., cne de *Savennières.*

Pouillet (le), ruiss. né sur l'extrême confin S.-O. de la cne de *Meigné-le-Vic.*, coule du N.-O. au S.-O., traverse Breil et s'y jette dans le Lathan; — 3,650 mèt. de cours. — La Carte cantonale l'appelle *le Caribot.*

Pouilletterie (la), ham., cne de *la Chapelle-St-Laud.*

Pouilloux (le), f., cne de *Villévêque*, vendue natt le 6 thermidor an VI sur l'émigré de Falloux.

Poulnière (la), f., cne de *Liré.*

Poulain (*Claudine*), veuve de Jean Hullin, sieur de la Chabossière, est la principale fondatrice du Bon-Pasteur, à qui, outre 10,000 l. et tous ses meubles donnés par elle aux religieuses pour leur premier établissement, elle légua 25,000 livres en mourant le 30 septembre 1709. L'église a été construite en 1710 sur sa sépulture.

Poulain (*François*), sieur de la Foresterie, échevin d'Angers le 1er mai 1690, conseiller échevin le 27 avril 1694, fut élu maire le 30 janvier 1703-1704, continué le 1er mai 1705-1706. Il agrandit le champ de foire par l'acquisition du champ Glatin et fit replanter le grand mail décoré d'arcades à chaque extrémité pour servir d'abri aux promeneurs, tel que le représente son jeton avec la devise : *Urbis ornamento et deliciis civium Præfectura. II. 1707;* sur la face, ses armoiries : *de sable au sautoir d'argent chargé en cœur d'une étoile d'or.*

Poulain (*Germain-François*), sieur de La Guerche, fils d'Antoine P. sieur de la Tirlière, conseiller juge magistrat au Présidial d'Angers et subdélégué de l'intendant de Tours, fut nommé maire d'Angers le 1er mai 1733 et 1734, continué en 1735-1737, puis au sortir de charge, conseiller échevin perpétuel le 5 août 1738. Son jeton porte : *d'argent au houx déraciné de sinople, au franc quartier de gueules chargé d'une croix engrêlée d'argent*; et au revers, une fontaine composée de trois dauphins, le sommet composé d'une large vasque avec gerbe d'eau; — pour devise : *Triplici fluit utilis ore. — Præfectura II. 1737*, par allusion à la restauration de la fontaine Godeline pendant son second mairat. — On lui doit aussi la réorganisation de la milice bourgeoise — et l'ouverture de la place Saint-Maurille, aujourd'hui du Ralliement, telle qu'elle exista jusqu'à la Révolution. — Il avait épousé le 17 juin 1726 la fille de Guillaume Riollan, conseiller assesseur à l'hôtel-de-ville.

Poulain (*Toussaint*), né à Angers en 1724, ancien officier de marine, courrier de cabinet à Brest, meurt à Angers, âgé de 64 ans, le 29 mars 1788.

Poulainerie (la), f., cne de *Beaucouzé*; — ham., cne de *Juvardeil*. — Anc. fief et seigneurie dit primitivement *le fief d'Aversé*, relevant directement du château d'Angers. — En est sieur Pierre Poisson 1554, Pierre de la Chaume 1664, Christ. de la Chaume 1707, René Richard du Vinay 1737, Louis Richard 1744, la veuve Violas 1764 (E 338).

Poulain-Furetière (*Pierre-Louis*), né à Chantoceaux le 14 prairial an VIII, y meurt le 30 mars 1871, maire depuis le 5 novembre 1830, conseiller général depuis le 16 juin 1861.

Poulardérie (la), f., cne de *Fontaine-G*. — *La P. alias le Pré-Ferron* 1741 (Terrier de Brion). — Appartenait à Alex. Danquetil 1715.

Poulardière (la), f., cne de *Meigné-le-V.*; — f., cne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *La P. autrement les Fourmalets* 1548 (St-Aubin, *Molicus*, t. V). — *La Pouplardière* (C. C.). — Appartenait à Julien Thomas, avocat, en 1579; — f., cne de *Saint-Georges-du-Bois*. — En est sieur Franç. Lemoine 1536, P. Belnoue 1627, P. Boucher 1628, P. Leboucher 1640, Mathurin Falloux 1715; — mon b., cne de *St-Silvin*, avec réserves, jardins, futaies, taillis (1873). — Y résidait en 1676, 1689 Joseph Jallet, intendant du prince de Guéméné. Me Olivier Pannetier, chanoine de St-Maurille, l'acquit de lui le 4 janvier 1689 et la revendit le 17 janvier 1692 à son Chapitre (G 1221), sur qui elle fut vendue natl le 7 avril 1791.

Poulcet (*Nicolas*), peintre, à Angers, en 1565. V. *Poncet*.

Poulerie (la), ham., cne de *Parcé*.

Pouletterie (la), f., cne de *Bouchemaine*; — f., cne de *Meigné-le-V.*

Poulinière (la), ham., cne de *Bauné*; — f., cne de *Freigné*; — f., cne de *Montigné-les-Rairies*; — f., cne de *Querré*. — *Le lieu et borderie de la Poullenière* 1539 (C 106, f. 50). — Du nom de la famille Poullain qui la possédait à cette date. — Elle relevait de Lantivelle (E 1441). — En prend le nom un ruiss. né dans un marais en dépendant, qui traverse Querré de l'E. à l'O. et s'y jette dans le ruiss. de la Baconne, après 3 kil. de cours; — chât., cne de *St-Florent-le-Vieil*. — *L'hôtel, maison, garennes de la P.* 1586. — Ancien fief et seigneurie avec château appartenant aux xv-xvie s. à la famille Leveneux. — En est sieur Mathurin de la Brunetière 1577, Paul de la Brun. 1668, 1712, dont la femme Marie de Saligné y meurt le 27 juillet 1697, messire André-Léonor Georges de Jacques, chevalier, marquis de la Borde, 1741, 1755. — Le tenancier devait chaque fois que le seigneur de la Bernetière partait de St-Florent pour aller en guerre contre les ennemis du royaume, lui porter sa bannière depuis le château de St-Florent jusqu'à Dodineau; — h., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*; — f., cne de *Martin-du-B.*; — h., cne de *Vernoil*.

Poullot (....), directeur de la manufacture royale de Beaufort, avait établi à son compte en 1764 une pépinière de peupliers d'Italie, culture alors nouvelle, dont il fournissait toutes les paroisses riveraines de la Loire, depuis Saumur jusqu'à Nantes.

Poulnaie (la), f., cne de *la Prévière*.

Pouloterie (la), f., cne de *Fontaine-G.* — Le curé réfractaire Giroust y fut arrêté en 1793.

Poultière (la), f., cne de *Clefs*.

Poupard (*Jean*), peintre à Longué, en 1668, 1672, est mentionné dans la *Dissert. sur le miracle des Ulmes* par R. Cerveau. — (*Michel*), peintre, Angers, 1659, 1671. Sa femme a nom Louise Maussion.

Poupardière (la), chât., cne de *St-Martin-de-la-Pl.* — Anc. fief et seigneurie avec château, formant au xviiie s. un corps de logis régulier, avec deux ailes rectangulaires en avancement, à toits en cône tronqué. — Ce n'était au xvie s. qu'une métairie, où Jean Charbonnier, receveur des tailles à Saumur, fit construire le grand corps de logis vers 1568. Y réside sa veuve Françoise Barguin 1574. Il y existait une chapelle dès 1578.

— En est sieur Philippe Charbonnier 1581, Charlotte du Bellay, veuve en secondes noces d'Arthus de Rolland, chevalier de l'ordre, seigneur des Herbiers, 1597, 1608, leur fils Arthus de Roland 1606, Pierre de Caylus, écuyer, 1622, 1624, Gilles de Giroys, mari de Catherine de Caylus, 1636, mort le 23 novembre 1546. Leur fille Félice y épouse dans la chapelle seigneuriale le 20 février 1648 Urbain de Salles, sieur de St-Macaire, de la Plesse et de la P., 1650, 1690. — Tous deux morts sans enfants, la terre passa aux héritiers d'Antoinette de Caylus, femme de n. h. Jean Belon; — Charles Belon, commissaire-garde de l'artillerie de la ville et du château de Saumur, mari d'Elisabeth Bontemps, 1700. — Le 24 novembre 1705, J.-B. Leclerc, oratorien, supérieur du collége de Saumur, marie dans la chapelle seigneuriale Elisabeth Belon avec J.-B. Boussard, lieutenant des Eaux et Forêts de Baugé. — En est sieur et y réside, comme les précédents, Charles-Gilbert de Foucault, en 1715, mari de Marie Provost, qui y meurt le 17 mars 1770, âgé de 82 ans; — Charles-Louis de Foucault, lieutenant-colonel et capitaine aux grenadiers, 1762, 1772, — Charles-Louis-Marie Depont en 1818, — M. de Kerdenn en 1849, — aujourd'hui M. Louis Mayaud, depuis 1855.

Poupardrie (la), vill., c^ne de *la Plaine*; = ham., c^ne du *Voide*.

Poupaudière (la), f., c^ne de *Neuvy*.

Poupelin, ham., c^ne de *St-Philbert-du-P.*

Poupellerie (la), f., c^ne de *Louvaines*; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*.

Poupin *(Pol)*, peintre, Angers, 1657, mari de Françoise Lejeune.

Poupinière (la), f., c^ne de *Chaudron*. — *La Pépinière* 1458. — Appart. à Thib. d'Aubigné.

Pouplardière (la Grande, la Petite-), ham., c^ne de *Chantoceaux*.

Pouplaudière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Fouill.* — Appart. au curé de Savennières, Thomas Mesnard, qui la donna à son église en y fondant une chapellenie, vers 1525.

Pouplinière (la), f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *Terra de la Popelinière* 1246 (Cartul. de Chemillé, f. 99); = f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*, à Franç. Saudelet en 1633.

Pouponnière (la), f., c^ne du *Pin*; = f., c^ne de *Torfou*.

Pouppy *(Jean)*, né à Cheffes, comme son confrère Chesneau, est dit « marchand libraire « juré ès-universités de Paris et d'Angers et l'un « des quatre gardes jurés de la bibliothèque et « librairie du roi Henri III. » Son ouvroir de la rue St-Jacques de Paris portait pour enseigne *A la Bible d'or*. — Sa maison à Angers se trouvait sur la place du Pilory. — Il avait épousé Denise Hottot, de Chartres, et fut inhumé le 7 décembre 1585 dans l'église des Cordeliers d'Angers « sous « une petite ardoise en carré, percée par le mi- « lieu. » — Son fils Robert tenait dans ce temps une étude de notaire royal à Angers.

Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 3 et E 235. — Arch. munic. GG 112.

Pouquellière (la), h., c^ne de *Landemont*.

Pouquenaie (la), f., c^ne d'*Armaillé*. — Appart. à la famille de Gohier au xvie s. (E 1133). — En est sieur Bernard Valette 1618, Jacq. Rousseau, prêtre, 1712, Franç. Rousseau, notaire royal, 1719; = ham., c^ne de *Noellet*; = f., c^ne de *Vergonnes*.

Pourretière (la), f., c^ne de *Saint-Pierre-Maulimart*; = ham., c^ne de *Villedieu*.

Pourry (le), ham., c^ne des *Ponts-de-Cé*; = c^ne de *St-Michel-et-Ch.* — Anc. étang desséché, donnant naissance et nom à un ruiss., qui coule du N.-O. au S.-E., passe sous la route départementale d'Ingrandes à Laval et se jette dans le ruiss. de la Nymphe; — 1,400 mèt. de cours.

Poussegart, m^in, c^ne de *Louresse-R.*, sur le ruiss. des Fontaines-de-Doué.

Poussemotière (la), cl., c^ne d'*Echemiré*, dépendance autrefois de la seigneurie de Léchigné. On y remisait, dit-on, les charrues du domaine, d'où lui serait venu son nom. Acquis en 1815 de la famille Luciot par la famille Papin qui le possède encore, le logis actuel, récemment restauré, porte les dates de 1618 et 1620.

Pousset (le), ruiss., dit aussi de l'Abreuvoir-du-P., né sur la c^ne de *la Romagne*, au N. des Noues, passe au S. de la Renusière, et se jette dans le ruiss. de la Bégaudière; — 2,150 mèt. de cours.

Poussière (la), f., c^ne de *la Pommeraie*; = h., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*.

Poussières (les), cl., c^ne de *Feneu*.

Poussinière (la), cl., c^ne de *Juvardeil*; = f., c^ne de *Soucelles*.

Poussivrie (la), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Pouteau (le), m^on, c^ne de *Juigné-s.-L.*, dans le vill. de Martigneau. — On raconte qu'à l'époque des paiements, les tenanciers, qui ne pouvaient s'acquitter, y venaient déposer un gage.

Poutière (la), ham., c^ne de *Clefs*; = ham., c^ne de *la Cornuaille*. — *La Poussetière* xvie-xviiie s.; = f., c^ne de *Montigné-les-R.* — En est sieur n. h. Urbain Arthus, écuyer, homme d'armes de la compagnie du roi, 1614, qui demeurait à la Sionnière. — Il est dit en 1650, maître des Eaux et Forêts à Baugé et marie sa fille le 24 novembre à J.-B. de Chouasnet, écuyer; — René Quérn, écuyer, commandant du bataillon du Mans, 1758.

Pouveil (le), ham., c^ne d'*Etriché*.

Pouverie (la), cl., c^ne d'*Avrillé*.

Pouyet (le). — V. *Pouillé*, *Pouillet*.

Povriers (les), cl., c^ne de *Contigné*. — *Les Poiriers* (Et.-M.).

Poyet, ham., c^ne d'*Andard*. — Ancienne terre et maison noble dont dépendaient 12 métairies; — en est sieur Sébastien Raltier, conseiller honoraire au Présidial, 1750, Henri-Gaston des Hayes, chevalier, par acquêt, 1764, Pasqueraie du Rouzay, par acquêt, 1770.

Poyet (*Guillaume*), est né en avril 1473, non pas au manoir des Granges en St-Rémi-la-Varenne, — comme le prétendent tous les écrivains modernes, — mais à Angers même, au double

témoignage de l'évêque Olivier et de Poyet lui-même, qui s'affirme « né et natif de cette ville » en écrivant à l'échevinage (BB 21, f. 53 et 85). Il était fils de Guy P., sieur de Jupilles, avocat et échevin perpétuel, mort le 27 novembre 1509, et de Marguerite Helland de Vallières, — et frère de Pierre P., quatre fois maire. — Il se distingua de bonne heure, comme son père, au barreau d'Angers et fut chargé dès 1499 par le Chapitre de St-Maurice de plaider contre l'évêque de Rohan. — Son début au barreau de Paris en 1510 le plaça tout d'abord au premier rang. Sa réputation et surtout aussi sans doute ses relations angevines l'avaient désigné à Louise de Savoie, récemment gratifiée par le roi du duché d'Anjou, qui lui confia la cause intentée par elle au cardinal de Bourbon (1521-1523). Poyet eut occasion d'y déployer à l'aise toutes les ressources de son talent pratique, moins doué sans doute de haute éloquence que de souplesse et de subtilité. Ce succès assura sa fortune. Le 4 janvier 1529 des lettres patentes lui attribuèrent la charge d'avocat du roi. Il avait déjà su se faire gratifier de l'abbaye de Berdoue, qu'il ne garda d'ailleurs que quelques années. Vers ce temps même il entra au Conseil privé et fut employé aux affaires politiques. Il assistait en 1533 à l'entrevue du roi avec Clément VII à Marseille et, chargé même d'y haranguer le pape, fut forcé de passer langue à l'évêque Du Bellay, faute de savoir improviser en latin. — L'année suivante on le trouve mêlé aux négociations avec l'Angleterre et au retour gratifié d'une présidence à mortier au Parlement de Paris (31 décembre 1534) et presque en même temps de la charge de premier président au Parlement de Bretagne. — En 1537 il porte à Turin les revendications de la maison de France, qui préparaient l'occupation projetée des états de Savoie. — Son crédit enfin se met hors de pair, en prenant possession de la grande chancellerie, où l'élèvent des lettres patentes du 12 novembre 1538. Dès la première nouvelle l'évêque d'Angers, alors présent à Paris, écrivit à son Chapitre et à la Mairie, en les conviant à célébrer le dimanche suivant une procession générale « pour sa bonne prospérité » et le Conseil de ville envoya un présent de 300 livres au nouveau chancelier « duquel l'on espéroit beaucoup de « biens ». — Mais les influences secrètes, qui avaient créé sa grandeur, n'étaient pas pour en assurer la durée. Et de fait, on le voit vers le même temps se faire recevoir aux ordres sacrés, comme une garantie suprême, qui en effet lui sauva peut-être la vie. Ses lettres témoignent qu'entre tant de factions qui divisaient la cour il s'était donné tout entier au connétable de Montmorency. Il lui rend compte des affaires publiques, prend humblement ses ordres, s'excuse d'un retard, protestant qu'il ne veut s'adresser jamais « qu'à « lui ou à ceux de sa maison et service », et lui expose avec d'humbles instances sa gêne privée et ses besoins d'argent, sur un ton, il faut le dire, non pas seulement respectueux mais tout à fait bas et servile. Pourtant l'année, que signale son avénement, reste vraiment mémorable et les actes s'y succèdent, dont plus d'un tient date dans le renouvellement de la jurisprudence française. En quelques mois, une série d'édits, — nés de préoccupations diverses et non pas toujours désintéressées, — crée l'office de greffier du Châtelet (12 décembre 1538), attribue au prévôt des maréchaux la connaissance des crimes et délits en matière de chasse (12 décembre), interdit aux frères quêteurs de Saint-Jean de Jérusalem et autres de publier dans le royaume, sans autorisation royale, et d'affermer les pardons et indulgences du pape (12 janvier 1539 n. s.), défend de loger des étrangers sans avis préalable aux magistrats (9 mai), d'employer le chêne à échalasser les vignes (22 mai), — établit la blanque ou loterie royale (mai), expédient financier, imité des pratiques italiennes, que l'Etat devait exploiter pendant trois siècles, — réunit au Domaine, après le décès des donataires, les terres aliénées par le roi (30 mai), — permet aux juges ordinaires de procéder contre les luthériens (24 juin), — expulse « certains personnages « incognus qui se font appeler Boesmiens » (24 juin), — déclare le Domaine inaliénable (30 juin), — interdit au roi et révoque tout don d'amendes judiciaires et de confiscations (26 juillet), — réglemente la juridiction du Grand Conseil (juillet), et celle des maîtres des requêtes (août), — étend aux fiefs inférieurs et aux meubles les confiscations pour lèse-majesté (10 août), — et enfin promulgue la fameuse *Guillelmine*, comme ses contemporains appelaient du nom du chancelier, l'ordonnance de Villers-Cotterets sur le fait de la Justice (août 1539). Elle forme, à elle seule, comme un code confus en 192 articles, où se rencontrent pêle-mêle, avec la confirmation d'abus antiques, des prescriptions inspirées par un véritable esprit de renaissance. L'auteur y détermine de façon précise les limites entre les juridictions séculières et ecclésiastiques, prononçant en cas de conflit au profit des tribunaux laïcs et du même coup réduisant des deux tiers l'importance des officialités; il ordonne la tenue des registres de l'Etat-Civil, tout au moins pour les baptêmes, et la rédaction en français de tous les actes notariés, des procédures, des arrêts. — Une même pensée impose aux juges la résidence (23 novembre), réunit au domaine de la couronne toutes les justices seigneuriales de Paris (16 février 1540 n. s.), essaie d'établir par tout le royaume l'uniformité de l'aunage (avril).

Mais déjà le temps était venu de payer la rançon de son élévation suprême, en se prêtant aux vengeances de Montmorency. Dès son entrée à la chancellerie, il avait trouvé engagée depuis deux mois (23 septembre 1538) une enquête secrète contre l'amiral Chabot, qui avait eu pour résultat le 16 février suivant un ordre d'arrestation et le 3 novembre 1540 la convocation d'une commission extraordinaire. Poyet réclama le droit de la présider. En ce même temps le roi le présentait, mais inutilement, au pape pour les honneurs du cardinalat. Par une double indignité, et au mépris d'un récent édit, le chancelier se fit encore allouer à l'avance les biens à confisquer sur l'accusé. S'il n'obtint pas l'arrêt de mort,

qu'on attendait, la sentence, promulguée sous forme de lettres patentes le 8 février 1541, semblait du moins consommer la ruine de l'amiral; mais elle ne reçut point d'exécution et Chabot était à peine réhabilité dans tous ses biens et honneurs (23 mai 1542), que le contre-coup frappait à son tour le chef de ses juges. — Les intrigues des maîtresses et de leur entourage se trouvaient servir à souhait les haines implacables de tant d'intérêts, que menaçait sa Guillelmine. Dès le 2 août un ordre royal suspendit Poyet de ses fonctions et le faisait arrêter à Argilly en Bourgogne, où se trouvait alors la cour. On le voit aussitôt humblement écrire au cardinal de Tournon, au roi, même à son ennemi l'amiral, pour les « importuner de sa pauvre affaire » et obtenir d'être interné dans sa propre maison. Il n'en resta pas moins oublié deux ans à Bourges d'abord, puis à Paris dans la Bastille, d'où il fut transféré le 28 avril 1544 seulement dans la Tour du Palais pour être interrogé le 15 mai suivant. Contre lui, comme il avait été fait pour Chabot, procédait une commission arbitrairement formée,— dont il avait pu pourtant récuser les premiers membres, — un président, gagé, comme lui, à l'avance, par les confiscations promises, et pour dernière honte, François Ier, le roi même, qui vint en personne déposer contre le chancelier et l'accuser d'avoir falsifié les sceaux pour s'attribuer les deniers publics. Que lui reprochait-on encore? d'avoir créé à prix d'argent des offices, dépouillé des titulaires, extorqué les biens des condamnés, falsifié des jugements, notamment celui de Chabot, suborné des filles. A ce dernier point il refusa de répondre, comme aussi, par respect, de discuter la déposition du roi ; mais sur le reste il fit tête « aux gens « du roi », comme il les appelait, apportant des notes et des discours écrits à l'avance, avec excuse « d'être long à dire et à remontrer ce qui con« cerne sa cause » et, il faut ajouter, encouragé par la cour, qui lui promettait de « prendre garde « de bien l'entendre. » Le 24 avril 1545 un arrêt le déclara inhabile à tenir aucun office royal et le condamna à une amende de 100,000 liv. parisis et à un internement de 5 ans dans telle ville « et « sous telle garde » qu'il plairait d'ordonner. On eut peine à apaiser le roi-chevalier, lors de la lecture à Amboise de cette sentence, que lui apportaient trois des conseillers. « Un chancelier « qui perd son office, devrait perdre la vie », leur dit-il, en refusant de les écouter. — En réalité l'arrêt qui condamnait Poyet lui épargnait toute dégradation, même la prison, à la seule charge de payer une amende, qui lui fut presque aussitôt remise, et sans confiscation aucune de ses biens propres. Il lui restait en Anjou, comme il l'avait déclaré lui-même aux juges, 8 à 9,000 livres au moins en rentes de son patrimoine. C'est donc légende vaine que sa prétendue détresse et les expédients qu'en racontent les récits angevins. Presque aussitôt redevenu libre par l'abandon seulement des biens acquis aux jours d'opulence, il se retira à Paris, dans son hôtel du quai des Augustins. Depuis longtemps malade d'une rétention d'urine, comme on le voit partout s'en plaindre, il y mourut le 27 avril 1547, — et non 1548, comme l'indiquent toutes les histoires. — Il fut inhumé aux Grands-Augustins, sous une tombe sans nom. Le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers, à la prière de l'évêque Bouvery, son neveu, se souvint de lui et célébra un service solennel d'anniversaire en 1548.

Les copies des actes de son procès existent d'autant plus nombreuses que durant un certain temps on chercha à les supprimer. On en trouve des exemplaires à la Bibl. Nat., dans le fonds Dupuy 509, Brienne 247, St-Germain Franç. 576, Fonds Français 18451, etc.; Harlay 58, Fontanieu anc. 8431, auj. Fr. 3872, Godefroy 253 A. — La commission pour saisir ses lettres et papiers se trouve au Mss. 246, p. 59, du fonds Brienne, — les papiers saisis, aux Archives Nat. J 905; — les pièces du procès, Ib. K 719-722; — une lettre (copie du temps), par lui adressée au roi, Bibl. Nat., Mss. anc. 8505, auj. 2980, f. 55; une autre, autogr., au cardinal de Tournon, Mss. Colbert 1, p. 55; une autre à son frère, Anc. fonds franc. 482, f. 47. — Deux de ses plaidoyers de 1523, Colbert anc. 9485³, auj. Fr. 4644. — Jean-André Pocquet de Livonnière avait rédigé un *Mémoire historique pour sa justification*, qui paraît perdu.

Poyet, quoi qu'en écrive le *Gallia Christiana*, ne semble pas avoir jamais été marié. — Son portrait fait partie des cuivres gravés pour le *Peplus* de Cl. Ménard, et il en a été dans ces derniers temps reproduit plusieurs tirages pour le *Répert. Arch.* et les *Mém. de la Soc. Acad. d'Angers*. Deux autres types s'en rencontrent, sans aucune authenticité meilleure. — Il portait des armes parlantes : *d'azur à 3 poyets ou poteaux d'argent posés de front en pal*, qui est de Poyet, *écartelé au 2 et 3 de gueules au griffon d'or*, qui est de Helland. Devenu chancelier, il remplaça le griffon par des lions et prit pour devise : *Justitiæ columnam sequitur leo.*

Jourdan, Decrusy et Isambert, *Rec. gén. des lois franç.*, XII, p. 547-888. — Guill. Ribier, *Lettres et Mém. d'Estat*, t. I, p. 364, 394-395, 549, 561-562. — *Histoire du Procès du chancelier Poyet*, par l'historiographe sans gages (Londres, 1776, in-8° de 360 p.). — *Mém. de la Soc. Acad. d'Ang.*, 1866, et tirage à part, avec portrait, in-8° de 40 p., art. de M. Arm. Parrot. — Sismondi, XVI, p. 474; XVII, p. 62-67, 249-251. — D. Housseau, XXI², p. 181. — *Répert. arch.*, 1860, p. 273, avec portrait. — Tessereau, *Hist. chron. de la Chanc. de Fr.*, t. I, p. 99. — Godefroy, *Hist. des Connétables, Chanceliers, etc.*, p. 34, 107, etc. — Montfaucon, *Mon. de la Mon. Fr.*, IV, p. 320. — Millin, *Antiq. Nat.*, t. I, part. 3, p. 50, 60-61. — *Mélanges d'une grande Bibl.*, XI, 87. — *Gallia Christ.*, t. I, p. 1023. — F. Blanchard, *Les Présid. à mortier du Parlement de Paris*, p. 157-158. — Cl. Ménard, *Peplus*, Mss., t. I, f. 169-173. — Floquet, *Hist. du Parlement de Rouen*. — Duchesne, *Hist. des Chanceliers*, p. 585-590. — Dumesnil, Mss. 658, p. 122. — Audouys, Mss. 919, f. 242. — *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 117.

Poyet (*Pierre*), sieur des Granges et d'Echarbot, frère du précédent, juge des Traites d'Angers en 1515, avocat du roi à la Sénéchaussée en 1516, échevin le 8 octobre 1517, fut élu maire le 1er mai 1519, de nouveau le 1er mai 1532 et 1533, et une dernière fois le 1er mai 1541. Il était alors conseiller du roi et lieutenant-général d'Anjou depuis 1539. Ce fut lui qui fit bâtir le portail de l'Hôtel-de-Ville, l'auditoire du Palais de justice, l'Oratoire en 1533 et le bel hôtel des

Granges, dans la rue Valdemaine, maison plus tard des Petits-Pères, puis pension Adville. — Il mourut en charge le 22 février 1542 et fut inhumé dans une chapelle de l'église St-Maurille où on le voyait dépeint dans le vitrail, avec sa femme, à genoux. Bruneau de Tartif. donne leurs portraits. Leurs deux filles avaient épousé l'une J. Bouvery, père de l'évêque, l'autre Phil. Gourreau. — Il portait *d'azur à 3 poyets d'argent posés de front en pal.*

Arch. munic. BB 22, f. 95. — Mss. 919, f. 242 et 243. — Brun. de T., Mss. 871, f. 339 et 344.

Poyet (*René*), bâtard du chancelier, né à Angers, quitta l'Anjou, et courut le monde, vivant du métier de cordonnier. A Genève il prit goût aux opinions nouvelles et revint au pays. Arrêté à Saumur comme hérétique, il attesta sa foi et fut brûlé vif en 1552 avec des sentiments d'une héroïque constance.

Crespin, *Hist. des Martyrs*, p. 253. — Hiret, p. 484. — Haag, t. VIII, p. 315.

Poyeux, vignoble, c^{ne} de *Varrains*, cité par la statistique Mss. de 1802 parmi les premiers crus du Saumurois.

Poyvet (*François*), natif d'Angers, docteur de Sorbonne et jacobin, prieur d'abord du couvent d'Angers, était prieur de celui d'Angoulême en 1562 et lors de la prise de cette ville par Coligny. Il revint alors de Chartres, où il prêchait le Carême et osa provoquer les ministres à des controverses publiques. Assailli bientôt par les soldats fanatiques et traîné hors ville, il fut jeté le 6 août 1568 dans le lit presque desséché de la Charente et achevé à coups de mousquets.

Grandet, Mss., t. V. — D. Chamard, t. II, p. 380. — Ch. Vincent, *Année Dominicaine*, t. XII, p. 185. — Pocq. de Liv., p. 140.

Præsciacus. — V. *Princé.*

Praire (la), c^{ne} du *Longeron*.

Prairie (la), ham., c^{ne} d'*Auverse* ; — f., c^{ne} de *Cholet* ; — m^{in}, c^{ne} d'*Ecouflant* ; — f., c^{ne} du *Guédéniau* (Cass.).

Prata, Praia. — V. *Juigné* et *la Prée.*

Prateau (le), f., c^{ne} de *Montreuil-s.-M.* — Une petite chapelle voisine, dite populairement de Grande-Jeanne, porte au fronton la date 1815 ; — f., c^{ne} de *St-Georges-sur-Loire.*

Pré (le), chât. et m^{in}, c^{ne} d'*Allonnes.* — *Pratum in Valleya* 1346 (St-Maurice, *Anniv.*, t. VIII). — *Les moulins du Pré* 1494 (Ib.). — Anc. fief et seigneurie, avec manoir reconstruit en château au XVIIIe s. La grande dîme de la paroisse en dépendait jusqu'au XIIIe s., partagée depuis avec le prieur d'Allonnes — En est sieur Pierre de Sacé, chevalier, 1298, Jean de Sacé 1346, Viennot Aménart 1437, « honorable homme et saige » Pierre Defay 1474, Robert Paillart 1520, René du Bellay 1595, Jean-Franç. Lépagneul de la Plante 1745, 1783, qui y avait fait élever une chapelle consacrée à St Jean-Baptiste le 18 septembre 1747. Il y existait en 1789 plusieurs grands tableaux, dont une *Vierge* et un *St Jean-Baptiste*, — et dans le château, une belle toile, *le Sacrifice d'Iphigénie*, deux œuvres flamandes, *le Joueur de cornemuse* et *Un fumeur*, — et de nombreuses natures mortes. — En dépend encore un beau moulin à eau ; = cl., c^{ne} d'*Angers*, dans le canton de St-Laud ; — domaine de St-Maurice d'Angers, vendu nat^{t} le 12 avril 1791 ; = f., c^{ne} d'*Avrillé*. — Anc. fief et seigneurie avec logis noble du XVIe s., qui donnait son nom au XIIIe s. à une famille de chevalerie ; — f., c^{ne} de *Beaupréau* ; = f., c^{ne} de *Cornillé* ; — c^{ne} de *Bauné*. — Anc. m^{on} noble près l'église, avec porte à linteau d'ornementation Renaissance et grande cheminée décorée d'un médaillon. Il reste des fondations de la chapelle, en dépendant, qu'on appelait la Dîme, et sous l'habitation, des caves d'un logis plus antique qu'on prétend avoir appartenu aux évêques d'Angers et où mourut peut-être l'évêque Guill. Le Maire. — En est dame Symphorienne Phelippeau en 1598 ; — en est sieur René Lebreton, écuyer, 1604 ; — f., c^{ne} de *Coutures.* — *Le lieu et seigneurie du Pré* 1575, — *Le Pré Beauchamps* 1590, 1704, — *La terre, maison et seigneurie du Pré Bonchamp* 1718 (Chap. de Blaison). — Anc. fief et seigneurie dont le logis fut reconstruit, ainsi que la fuie, vers 1570. Il relevait du Chapitre de Blaison. Le domaine fut acquis de diverses mains par n. h. Bertrand Boscher de 1569 à 1575 et resta à sa famille durant tout le XVIIe s. Le 14 mars 1718 Charles de Boscher la vendit, mais son fils Mathurin de B. en fit retrait pour la revendre le 7 décembre suivant à François Letessier, par un contrat de même annulé. — En est sieur encore messire Mamert de Boscher, mari de Catherine Camus, 1731. C'est de Françoise de la Fontaine de Fontenay, veuve de Nicolas de Moré, que l'acquit Jacques Letessier vers 1750, qui l'avait vendue avant 1776 à René Courjaret. — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la c^{ne}, qui se jette dans le ruiss. de St Aubin et a pour affluents les ruiss. de Montaigu et de Billé ; — 3,500 mèt. de cours ; = cl., c^{ne} de *Grez-Neuv.* ; = f., c^{ne} de *Huillé* ; = f., c^{ne} de *Lézigné.* — En est sieur maître Florent Oriard, commissaire des guerres aux revues de Baugé, 1701 ; — cl., c^{ne} du *May* (Cass.) ; — f., c^{ne} de *Mozé.* — En est sieur Math. Boceau 1665 ; = ham., c^{ne} de *Rablay* ; — donne parfois son nom au ruiss. dit aussi des Raimbaudières, et dans la dernière partie de son cours, de l'Argonnette ; — f., c^{ne} de *St-Clément-de-la-P.* — *Le fief du Pré et maison seigneuriale* 1540 (C 105, f. 288). — *La terre de Préjean* 1754 (E 3478). — *Préjean* (Cass.). — Anc. fief avec maison noble et chapelle, qui relevait pour le domaine propre de la Plesse-Clérembault et pour le reste du Plessis-Macé. — Il donnait son nom encore au XVIe s. à une famille de chevalerie. — En est sieur n. h. Jean du Pré 1513, n. h. Louis du Pré 1540, n. h. Et. Nepveu de la Hamardière, qui y meurt âgé de 60 ans, le 19 novembre 1740. — Sa veuve Antoinette Gourreau le donne à leur fils Et. Nepveu de la H., dans son contrat de mariage du 6 décembre 1748 avec Marie-Nicole Collas de Léperonnière, — et celui-ci en fait abandon le 9 juillet 1754 à René-Nic. Nepveu, curé de Saint-Clément-de-la-Place ; = f., c^{ne} de *Ste Gemmes-s.-L.* ; — c^{ne} du *Toureil.* — *Le Pré en Vallée* XVIIe s., — *Le Pré-Mur-Horeau*

1774 (St-Maur). — Anc. fief et seigneurie relevant de Bessé. En est sieur n. h. Gilles Carré 1540, sa veuve Françoise Régnier des Loges 1559, Jacques de Brissac 1667 ; — François et Louis Gautier 1774 ; — f., c^{ne} de *St-Hilaire-St-Fl.* ; = m^{in}, c^{ne} du *Vieil-Baugé*.

Pré (le Bas-), cl., c^{ne} de *Jarzé* ; — (le Grand-), m^{on}, c^{ne} de *Doué* ; = ham., c^{ne} de *la Ménitré* ; = (le Haut-), ham., c^{ne} de *St-Georges-s.-L.* ; = (le Petit-), cl., c^{ne} de *Daumeray*. — En est sieur n. h. Nic. de Torchard, 1639 ; — ham., c^{ne} de *Noyant-s.-le-Lude*.

Pré-Archer (le), f., c^{ne} de *Beaupréau*. — Acquise le 29 octobre 1666 de la veuve Gelineau par Urbain Allard, notaire du duché de Beaupréau, qui y résidait et en fit don le 16 février 1674, ainsi que du bordage annexé de la Heuzardière, à son fils Henri, chanoine de St-Martin d'Angers. Le logis date encore du XVIe s. — Il a emprunté une partie de son nom à une fontaine voisine qu'on voit mentionnée, *Fons Archerii*, dès le XIIe s. dans les chartes de Chemillé. On y retrouve encore les traces d'un canal souterrain, d'une époque incertaine mais très-antique, qui en conduisait les eaux au château même de Beaupréau.

Préau (le), f., c^{ne} de *Miré*. — *Les P.* (Cass.).

Préau (*Louis-Pierre*), né à Epernon (Eure-et-Loir) le 12 octobre 1772, retraité le 11 décembre 1833 avec grade de colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de St-Louis, meurt à Angers le 2 novembre 1849, veuf d'Anne-Marie-Laure Lefer de Chantelou.

Préaubert, cl., c^{ne} de *Daumeray*.—*Le lieu de P.* 1589 (Et.-C.).—*Le Poirier Aubert* (Et.-M.).

Preaulx (*Joseph-Marthe-René-Gilbert*, marquis de), né le 24 août 1787, maire de Pouancé de 1823 à 1848, conseiller général de 1830 à 1833, d'arrondissement de 1836 à 1839, de nouveau conseiller général le 1er décembre 1839, meurt à Pouancé le 11 novembre 1849. — Il a publié, sans mettre son nom, deux brochures : *De la Charte selon la monarchie et du droit d'intervention considéré dans ses rapports avec la sûreté générale des nations* (Paris, C.-J. Trouvé, 1823, in-8°) ; — *Notice généalogique et historique sur Pouancé et la Guerche* (Paris, 1832, in-8° de 81 p.).

Préaux, f., c^{ne} d'*Avrillé* ; = m^{on}, dans le bourg d'*Ecouflant*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont est sieur Jean Boucher 1513, Jean Fouchier, † en 1526, dont l'épitaphe se lit dans l'église, Math. Boucher 1536, René Hiret de Malpaire 1610, Guy Lanier de la Brosse par acquêt en 1640, Christ. Cupif par acquêt en 1653, n. h. Jacq. Belot de Marthou 1679, 1686, Gabriel Verdier 1700, M. Letourneux son héritier, 1750, qui vend le domaine à David Gilly, V. *ce nom*, — Jean Gilly, avocat, 1769 ; — J.-Aimé-Denis.-Al. Riffault 1777. — Le logis du XVIIIe s. conserve un portail armorié du XVIe s., auquel attient une porte basse chargée d'un écusson où se distingue une croix, et aux deux angles supérieurs les lettres *P. B.* — Une chapelle du nom était desservie dans l'église paroissiale ; = V. *Préhaut*.

Préaux (les), f., c^{ne} de *la Pommeraie* ; = ham., c^{ne} de *St-Philbert-du-P.* — *Les Praux* (Et.-M.) ; = (les Petits-), f., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Pré-aux-Cailles (le), champ, c^{ne} de *Nueil*. — Le procureur de Passavant s'y rendait chaque année avec ses assesseurs, pour recevoir des habitants de Cléré des *cailles* de lait ou caillebottes qui lui étaient présentées sur de longues pelles de bois et qu'il faisait sauter et virer comme des crêpes. Le champ était alors mis au pillage et le maître et les tenanciers tenus de poursuivre à coups de motte de terre le procureur jusqu'à Passavant.

Pré-Avrin (le Grand-), f., c^{ne} de *Maulévrier* ; — donne son nom à un ruisselet, affluent du ruiss. des Chèvres ; — (le Petit-), f., c^{ne} de *Maulévrier*. donnée par Mlle Cossin pour la fondation de l'hôpital et de l'école de Maulévrier en 1828.

Prébandelle, f., c^{ne} d'*Angers* N.

Prébant, vill., c^{ne} de *Chênehutte-les-T.*

Pré-Beauchamp (le). — V. *le Pré*, c^{ne} de *Coutures*.

Préblon, f., c^{ne} de *la Renaudière*.

Prébouvière (la), f., c^{ne} de *Marcé*. — *La Prestebouvière* 1691 (Et.-C.) et 1791 (Vent. N.). Domaine d'une chapellenie desservie en l'église paroissiale, vendu nat^t le 20 mai 1791. — Au grand carrefour vers l'O. une croix de pierre porte sur le fût la date du 6 décembre 1805 et les noms de René Ref.., maréchal, et de J. Perdrau.

Précatoire (le), f., c^{ne} de *Mozé*.

Précerron, ham., c^{ne} du *Voide*. — *Perceron* (Cass.). — *La fontaine, le village de Presseron* 1760 (G Cures).

Pré-Chapeau (le), cl., c^{ne} de *la Chapelle-Rouss.* — *Le bordage de P.* 1504-1778 (E 469). — *Le Port Ch.* (Et.-M. et Cad.).

Pré-Chêneau (le), vill., c^{ne} du *Fuilet* ; = f., c^{ne} de *Trémentines*.

Préclos-de-la-Vallée (le), ruiss., né sur la c^{ne} de *la Chaussaire*, qui se jette dans le ruiss. du Verret au-dessous de la Roberdière ; — 500 mèt. de cours.

Précor, f., c^{ne} de *Vern*. — *Le fief, arrière-fief, terres, domaines et seigneurie de P.* (C 106, f. 4). — Avec manoir noble et deux étangs, relevant partie de Candé et de Bécon. En est sieur Guyon de Rochefort 1484, 1539, René de R. 1635, mari de Françoise de Langan ; — Michel Gobin de Montreuil 1685, de qui l'acquiert messire Ant. Simon de la Bénardaie 1752.

Pré-d'Asnière (le), vill., c^{ne} de *Brain-sur-l'Authion*.

Pré-de-Croche (le), m^{on}. c^{ne} d'*Angers*, sur le chemin de la Meignanne, dont dépend un pré où naît la fontaine de *Croche*, V. *ce mot*.

Pré-de-la-Lande (le), f., c^{ne} de *Chemillé*.

Pré-de-la-Savate (le), ham., c^{ne} de *Vern*.

Pré-de-la-Selle (le), ham., c^{ne} de *Saint-Hilaire-du-B.*, 1461, 1553 (Pr. du Coudr.-M.). — Anc. domaine, avec annexe du bordage des Millonnes ou Treize-Vents.

Pré-des-Demoiselles (le), ruiss. né sur la c^ne de *Verrie*, traverse St-Hilaire, s'y jette dans le Thouet; — a pour affluent le ruiss. de Marsoleau; — 3,500 mèt. de cours.

Pré-des-Planches (le), vill., c^ne de *Mazé*.

Prédion, f., c^ne des *Cerqueux-s.-Pass.* — *Perguion* 1603, — *Le bordage de Prædion* 1703 (Et.-C.). — *Préguion* (Cass.). — *Prediong* (Et.-M.). — *Predoing* (C. C.).

Prée (la). — V. *les Tuffeaux*.

Prée (la), cl., c^ne de *Bauné*; = ff., c^ne de *Beaupréau*; = vill., c^ne de *Chalonnes-s.-L.* — Au faîte du coteau et de la rude rampe, qui dominent l'exploitation houillère, a été construite la chapelle Ste-Barbe-des-Mines, pastiche romano-byzantin, dont la desservance a été érigée en succursale par décret épiscopal du 17 décembre 1874; = ham., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne de *Mêlay*, reconstruite en 1865; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne de *Cossé*, qui forme la limite de Cossé et de Mêlay, puis de Chemillé et de Gonnord, coule du S. au N. et se jette dans l'Hirôme en face le moulin d'Argonne; — 10,200 mèt. de cours dont 4,800 entre Cossé et Mêlay. — Il porte aussi les noms de ruiss. de la Jolinière, de la Malaiserie et de la Roche-Bardoul et a pour affluent le ruiss. des Louettières.

Prée (la), c^ne de *Morannes*, ancien centre disparu, dont le nom seul est resté jusqu'à ces derniers temps attaché à celui de *Juigné*. V. *ce mot*, autrefois *Juigné-la-Prée*, et qui paraît aux XIV-XVIe s. désigner encore tout un canton. — *Terra quæ vocatur Prata* 1010-1031 (St-Serge, 1er Cartul., p. 11). — *Juxta la Pratam* 1052-1082 (Ib., p. 154). — *M. de Predia* 1082-1094 (Ib, 2e Cartul., p 296). — *M. de Praia* 1095 circa (Daumeray, ch. or.). — *M. de la Prata* 1102-1114 (Juigné, ch. or.). — *Apud la Pratam* (2e Cartul. St-Serge, p. 293). — *En la Perroye* 1369 (Ch. or.). — *En la Prée* 1565 (G 148).

Prée (la), cl, c^ne de *St-Georges-sur-L.* — *La Praie* (C. C.); = c^ne de *St-Georges-Chât.* — On y désigne de ce nom un moulin en 1770, dit aussi de *la Prée-de-Tigné* (Et.-C.); — f., c^ne de *St-Martin-de-la-Place*; = f., c^ne de *Varennes-s.-M.*; = (la Basse-), f., c^ne de *Beaupréau*; = ham., c^ne de *Daumeray*; = (la Grande-), ham., c^ne de *Daumeray*; = (la Haute-), f., c^ne de *Beaupréau*.

Prée-d'Ellier (la), c^ne de *la Daguenière*.

Prée-de-Rion (la). — V. *l'Etang-de-Valienne*.

Prée-du-Mellerit (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Préferron (le), f., c^ne de *Mêlay*, dépendance de la chapellenie de ce nom desservie en St-Léonard de Chemillé. — V. *Précerron*.

Pré-Fleuri, nom donné en 1793 à la commune de *St-Germain-des-Prés*.

Préfontaine. — V. *Treille* (la).

Préfouré, ham., c^ne d'*Angrie*.

Prégas (le), c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Les Prégas* (Et.-M.). — En est sieur et y meurt le 29 octobre 1704 n. h. Charles Besnard de la Rivière.

Pré-Gaudin (le), f., c^ne de *Contigné*. — En est sieur René de Pontoise 1577; = m^on b., c^ne de *Dénezé-près-Doué*, reconstruite en 1871.

Pré-Gautier (le), f., c^ne de *St-André-de-la-Marche*.

Prégeline, f., c^ne de *St-Sauveur-de-Fl.* — *Poilgeline*, — *l'estang de Poiregeline et le vieil chasteau* 1622 (Arch. de la Sarthe, H 173).

Pré-Gorron (le), cl., c^ne de *Charcé*.

Pré-Grenier (le), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Pré-Guérinette (le), f., c^ne de *Mouliherne*

Préhaut, m^on b. et f., c^ne de *Brissarthe*; = f., c^ne de *Pellouailles*. — V. *Préaux*.

Préhoust (*Marin*), sculpteur. V. *Vallet*.

Préhubert (le), f., c^ne de *Mozé*.

Préjean. — V. *le Pré*, c^ne de *St-Clément-de-la-Place*.

Prélong (le), ham., c^ne d'*Ecuillé*.

Pré-Marais (le). — V. *Vernon*.

Pré-Maurice (le), f., c^ne de *Contigné*.

Pré-Moron (le), ham., c^ne de *Beaufort*. — En est sieur Jean Trigueneau 1649.

Prenant (le), f., c^ne de *Clefs*. — Anc. domaine de la mense des Hospitalières de la Flèche, vendu nat^t le 5 vendémiaire an V.

Prends-y-Garde, cl., c^ne d'*Auverse*, — autrement dit *Passe-Vite*; = f., c^ne du *Louroux-Béc.*

Préneau (le), f., c^ne de *la Chaussaire*, bâtie depuis 1833; = f., c^ne de *Montilliers*.

Préneuf, ruiss., né dans un pré, c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*, qui afflue à 800 mèt. de là dans le ruiss. du Noyer; = f., c^ne de *Bouillé-Ménard*; = chât., c^ne d'*Etriché*. — En est sieur Pierre Levau 1631; — appartenait à la famille Mullet de la Sauvagère en 1756, — en 1876 au baron Octave de Cumont, qui y est mort le 24 septembre; = f., c^ne de *Loiré*; = f., c^ne de *Mozé*.

Prépantière (la), f., c^ne de *Sceaux*. — *La Baipencière* 1387, — *la Boipanceière* 1298 (H St-Serge, Sceaux). — *La Prépentière* (Cass.).

Prépavé, f., c^ne de *Genneteil*.

Prépotin (le). — V. *Chandelais* (forêt de).

Prés (les), cl., dans le bourg de *Champigné*; = cl., c^ne de *Cherré*. — Anc. domaine des Carmélites d'Angers, vendu nat^t le 13 janvier 1791; = m^on b., c^ne de *Cléré*; = f., c^ne de *Saint-Saturnin*; = f., c^ne de *Sœurdres*; = vill., c^ne de *Varennes-s.-M.*; = (les Grands-), h., c^ne de *Vauchrétien*; = (les Hauts-), f., c^ne de *Saint-Georges-sur-L.*; = (les Petits-), ham., c^ne de *Trélazé*. — *Le lieu et closerie des P. P. consistant en maisons, jardins, terres, vieilles perrières pleines d'eau et buttes* 1717 (E 571), appartenant à Joseph de Bautru; = ham, c^ne de *Vauchrétien*; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne qui s'y jette dans la Gruchère; — 1,950 mèt. de cours.

Présaudrie (la), f., c^ne de *St-Michel-et-Chanveaux*.

Prés-Boudeau (les), f., c^ne des *Rosiers*.

Presbytère (le), h., c^ne de *Cuon*.

Prés-Chabot (les), ham., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*.

Prés-Clos (les), f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*

Prés-de-Boucherie (les), ham., c^ne de *Fontevraud*.

Prés-de-la-Normandière (les Petits-), ruiss. né sur la c^ne de *la Chapelle-s.-O.*, qui traverse Andigné et s'y jette dans l'Oudon; — 908 mèt. de cours.

Prés-Demion (les), h., c^ne de *St-Clément-des-L.* — *Prata Demion* 1304 (Cunaud, t. I, f. 100). — *Près le Mion* (Cass.).

Prés-Garnier (les), f., c^ne de *Nueil*.

Prés-Hubert (les), f., c^ne de *Savennières*.

Presle, usine, c^ne de *Distré*, dans l'ancienne paroisse de Chétigné. — *Les maisons, jardins, courts et herbergements de P., ung moulin tournant par eau* 1547 (G Cures), — *les moulins tournants, virants et moulants, la maison et domaines vulgairement appelés les moulins de P.* 1644 (H.-D. *B* 156), formaient le centre d'une terre importante, appartenant en 1547 à dame Perrine Pelletier, — à René de la Dufferie en 1644, qui la vend le 21 octobre au maréchal de Maillé-Brézé. La féodalité dépendait de la Harielle dont le seigneur la céda le 14 janvier 1662 au seigneur de Milly, — avec la propriété même du domaine le 14 juillet 1684. — Le 12 juin 1754 une chapelle y fut bénite, dédiée au St-Sacrement-de-l'Autel, « que l'on porte de temps immémorial « dans la maison de P. à la procession de la « Fête-Dieu ». — Un plan cavalier de 1770 représente le logis principal, à deux tourelles, précédé d'une grande et haute cour à double portail avec tour d'angle. — Les marais dits de Presle ont été plantés en 1825 de 6,000 peupliers par la commune.

Presle (la), f., c^ne de *Durtal*. — *G. de Pratella* 1147 (H Gouis, I, 15). — *Praella* 1314 (G 341, f. 114); — ham., c^ne de *Quincé*. — Vendu le 11 mai 1745 par Et. Lebeau, mari de Françoise Barbelevée, à Pierre Chanlmont, maître en chirurgie, dont la fille épousa J.-B. Verry, lieutenant du premier chirurgien du roi.

Pressac, m^on, c^ne de *St-Martin-de-la-Pl.*

Presse-Gohard (la), f., c^ne de *Montjean*.

Presselière (la), ham., c^ne de *Sceaux*. — *La Presteselière* XVI-XVIIe s. (Et.-C.). — Anc. maison noble avec tourelle d'angle et restes de douves, domaine et résidence aux XVI-XVIIIe s. de la famille de Bonnaire; — de nos jours à Henri-Aubin de Narbonne, V. *ce nom*, et à M. de Comont, son gendre.

Pressiat, chât., c^ne de *Villévêque*. — *Pressiat* XVIe s. — *Pretiart* 1650. — *Pressiac* an IV. — Ancien fief et seigneurie, relevant de la Berthière, avec logis noble entre cour et jardin, douves, charmilles, précédées de deux avenues, et chapelle seigneuriale dans la cour. — En est sieur René Guyot de Cantenay 1557, n. h. Ant. Courault 1640, sa veuve Barbe Verdier 1655, — René Courault, abbé d'Asnières-B., 1655, Jean Courault, chanoine de St-Maurice d'Angers, 1670, Jean-Marie d'Escajeul, chevalier, capitaine au régiment-dragons de la reine, mari de Jeanne-Jacquine-Victoire-Mélanie Raimbault de la Foucherie, 1751; — Auguste La Mothe Baracé 1789, sur qui la terre est vendue nat^t le 18 prairial an IV. Elle appartenait en 1828 à Dandenac aîné, ancien procureur général à Angers, et dans ces derniers temps, au capitaine d'artillerie Gaillard, maire de Villévêque, qui à grands frais a fait reconstruire l'habitation.

Pressigné, f., c^ne de *Saint-Silvin*. — *Terra de Priscinniaco* 1010-1031 (1er Cartul. St-Serge, p. 11). — *Poncellus, pons Prisciniaci* 1093 (Ibid., p. 308). — *Terra de Preciniaco, feodum et census*, — *Census de Priciniaco* 1180 circa. — *Le fief, juridiction et seigneurie de la Noe autrement appellé le fyé de Précigné* 1510, — *Le fief et seigneurie de Pressigné alias la Noe* 1735, — *Le fief et seigneurie de la Noe autrement dit Précigné qui se extend en ung quartier de pays de la paroisse St-Silvin appelé Précigné* 1511 (Chap. St-Laud d'Angers). — Cette terre faisait partie jusqu'au XIe s. du domaine propre de l'évêché et fut donnée à l'abbaye St-Serge, avec l'église St-Michel-du-Tertre, par l'évêque Hubert de Vendôme; mais plus tard elle était advenue aux mains des comtes d'Anjou. Geoffroy le Bel, en mariant Foulques, son camérier, lui en fit don, et le comte Henri II, qui l'avait pris à son service, lui confirma tous ses droits de seigneurie et de propriété, fief, cens, droits de ban, de chasses, de dîmes que le donataire, en mourant, transféra à l'église St-Laud d'Angers pour l'entretien d'une chapellenie qu'il y avait depuis longtemps fondée. Le Chapitre l'arrenta dès le XIVe s. — En est sieur Jean de Bourillon 1486, Jeannot Dubut, canonnier du roi, 1525, Pierre Grimaudet 1532, Anne Charlot, veuve de Franç. Grimaudet de la Croiserie, 1616, Mathurine Aubin, veuve de François Davy, 1700, Perrine Trochon, femme de Davy de la Roche, 1741, J. Gilly, avocat, 1774.

Arch. de M.-et-L. G 1003-1009; H St-Aubin, *Molières*, t. IV, 74 et V, 73.

Pressoir (le), ff., c^ne de *Beaupréau*; — f., c^ne de *Bocé*; — ham., c^ne de *Brissarthe*; — cl., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*, dépendant de la chapelle Ste-Anastasie desservie en la Madeleine de Segré et réunie au Séminaire St-Charles d'Angers; — f., c^ne de *Châtelais*; — f., c^ne de *la Chaussaire*; — f., c^ne de *Chigné*; — f., c^ne de *Durtal*, anc. domaine du prieuré de Gouis, vendu nat^t le 3 mars 1791; — h., c^ne d'*Ecuillé*; — cl., c^ne de *Faye* (Cass.); — n'existe plus; — f., c^ne du *Fuilet*; — ham., c^ne de *Juigné-B.*; — m^on b., c^ne de *la Meignanne*. — *Le P.-aux-Chevaliers* 1451, — advient cette année par partage du 24 mai de la succession d'Isabeau et de Jeanne d'Andigné à Macé de la Faucille, mari de Marie d'Andigné; — f., c^ne de *Miré*; — f., c^ne de *Montigné-les-R.*; — ham., c^ne de *Montjean*. — Dans l'effondrement du sol d'un jardin s'y est ouverte il y a quelques années l'entrée d'immenses et longues caves dont l'issue reste inconnue; — cl., c^ne de *Morannes*; — f., c^ne de *Nyoiseau*, dans la paroisse St-Aubin-du-Pavoil, domaine de la chapelle de St-Pierre, desservie en l'église de Nyoiseau; — cl., c^ne de *Parcé*; — f., c^ne de *la Pouëze*; — f., c^ne de *St-Christophe-la-C.*; —

ham., cne de *St-Florent-le-V.*; — f., cne de *St-Laurent-du-M.*; — f., cne de *St-Michel-et-Ch.* — *Le Pressoir-Gaudin* (xvie s.), — du nom de la famille Gaudin qui la possédait au xvie s. et de qui elle échut par mariage à la famille Eveillard; — cl., cne de *St-Pierre-Maul.* 1672, auj. détruite; — cl., cne de *Segré*, — convertie par réquisition, de l'an II à l'an V, en prison municipale; — ham., cne de *Vernantes*; — f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Le Pressoir-l'Abbé.* — Anc. domaine de l'abbaye de St-Aubin d'Angers qui l'arrenta en 1470 à Jean Maingne. — La famille Bernard le possède au xvie s., et il dépendait au moins depuis 1675 de la mense des Hospitalières de Baugé, sur qui il fut vendu natl le 6 mars 1793; — ham., cne du *Voide*. — *Le P. Bachelier* 1486 (E 1139). — En est sieur Jacq. [illegible]

Pressoir (le Haut-), cne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de St-Augustin; — appartenait par acquêt de Louis Ernoul à Samson Chailland, qui vend le 12 juillet 1553 à Olivier Levannier et celui-ci le 22 novembre 1562 à Perrine Garreau, veuve de n. h. René Goussault, dont la fille épouse n. h. Guy Sicot. — En est sieur successivement n. h. Math. Lepeltier, mari de Franç. Sicot, Charles Mesnard, mari de Françoise Lepeltier, Séb. Valtère, mari de Cécile Ménard, Gérard Cordon de Longuehaie, mari de Marie Valtère, qui, devenue veuve, vend le 9 juin 1718 à Robert Coquerie, mais le retrait féodal fut exercé par J.-B. Durand, chanoine de St-Martin, qui l'arrenta le 10 décembre 1736 à P.-Valentin Buret, licencié ès-lois; — f., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Le H. P. alias St-Jean-de-Beauvais* 1744. — Logis du xvie s., domaine de la famille Vollaige de Vaugirauld aux xvii-xviiie s.

Pressoir (le Petit-), cne d'*Angers* N.-E.; — cl., cne de *Huillé*.

Pressoireil (le). — V. *la Chênurie*.

Pressoir-Baugé (le), f., cne de *Segré*.

Pressoir-Bidault (le), f., cne de *Segré*.

Pressoir-Blanc (le), cne de *Bouzillé*, pressoir installé dans les vignes, sans habitation.

Pressoir-Blancvillain (le), ham., cne de *Châteauneuf*.

Pressoir-Caille (le), f., cne de *Chevíré-le-R.* — Du nom d'un des tenanciers en 1530 (E 593).

Pressoir-Cornu (le), f., cne d'*Angers* E.

Pressoir-de-Fontaine (le), ham., cne de *Beaufort*.

Pressoir-Franc (le), mon b. et f., cne de *St-Barthélemy*.—Le domaine échoit dans le partage de la succession de René Legouz, avocat, 1721, à Jean Boussac, avocat, mari de Suzanne Gorse; — passe par acquêt du 7 juillet 1788 sur Françoise-Anne-Renée Commeau, veuve Chemineau, à Victor Bodi, avocat, qui y possédait une bibliothèque de 1300 vol. et y résidait en 1790 (E 3106).

Pressoir-Giraud (le), f., cne de *Rochefort-s.-L.*; — donne son nom à un ruiss., né sur la cne et qui s'y jette dans la Loire; — 1,300 mèt. de cours.

Pressoirie (la), f., cne de *Chigné*, vendue natl sur de Bouillé le 13 fructidor an IV; — f., cne de *St-Martin-du-P.* — *La Pressurérie* (Et.-M.).

Pressoir-Lardin (le), f., cne de *Durtal*, anc. domaine de la chapelle St-Jean-Baptiste, vendu natl le 3 mars 1791.

Pressoir-Léauté (le), f., cne de *Durtal*. — *Le P. Loyauté* 1682 (Et.-C.).

Pressoir-Neuf (le), ham., cne de *Bouzillé*.

Pressoir-Rouge (le), ham., cne de *Chalonnes-sur-L.*

Pressoirs (les), ham., cne de *Beauvau*; — f., cne de *Brissarthe*; — vill., cne de *la Pommeraie*; — les Grands-), f., cne de *Mûrs*. — Le tenancier devait chaque année au seigneur de Mûrs, payer 15 s. 2 d. de cens et de plus dire une chanson ou payer un fromage d'amende.

Prestes (les Basses-), ruiss. né sur la cne du *Vaudelenay*, s'y jette dans le ruiss. de la Fontaine-Blanche; — 3,100 mèt.

Presteur (*Olivier Le*), *Prestoris*, évêque de Syon, *Sydoniensis*, profès du couvent des Cordeliers d'Angers, fondé de pouvoirs de 1508 à 1530 de l'évêque d'Angers, de Rohan, y est inhumé le 21 avril 1530.

Préton (le), min à eau, cne de *St-Ellier*. — *Le Piéton* (Recl).

Prétonnière (la), f., cne de *Contigné*.

Prêtrie (la), cl., cne de *Corzé*, anc. domaine du Chapitre St-Maurice d'Angers, vendu natl le 9 juin 1791; — appartenait à Justine-Madeleine-Louise Delacroix, en religion sœur Artémidore, religieuse de la Sagesse, qui l'a vendue en 1857; — cl., cne de *Maulévrier*.

Preuil, vill., cne de *Nueil*. — *Peruli* 1002, *Petrollum*, *Petroillum* 1030 circa, *Perolium* 1093, 1106, *Periul*, *Perilium*, *Americus*, *miles de Perilio* 1120 circa (Cart. de Chemillé, ch. 9, 37, 52, 64 et 84). — Anc. terre noble avec manoir, tout au sortir des bois et les dominant du haut de la côte. L'habitation a été récemment transformée par l'adjonction d'ailes et de tours et par l'exhaussement des bâtiments, les constructions neuves en style Louis XIII mêlées de briques rouges. — Sur le bord de la route se dresse l'énorme fuie ronde éventrée. — « *L'oustel de* « *Prueil* » appartenait au xve s. à la famille de la Haie-Passavant, qui le relevait de Montreuil-Bellay (E 831). — En est sieur Artus de Chérité, qui épouse à Saumur le 14 février 1667 Marie-Elisabeth d'Allongny, — Charles-Prudent de Charnières, mari de Gabrielle Drouineau, 1695, qui y meurt âgé de 58 ans, le 19 octobre 1720, Esprit de Charnières, mari de Marie Chevaie, 1740; — aujourd'hui M. de la Selle.

Prévault, ham., cne de *Noellet*.

Prévereau, ham., cne de *St-Macaire-en-M.*

Préverie (la), f., cne de *Cholet*, vendue natl le 7 germinal an VI sur Lebascle d'Argenteuil Toutes les dépendances avaient été incendiées dans la guerre. — Le chemin de fer y a tranché et mis à nu sous les haies un tronçon important de l'ancienne voie romaine, dite *Chemin des Fées* ou *du Diable*; — f., cne de *Lué*; — f., cne de *Marcé*, au carrefour de cinq chemins. — En est sieur Macé de Beauvau 1405, Guill. Mondières 1603, n. h. Charles Mondières, sénéchal juge or-

dinaire du marquisat de Jarzé, 1643, Nic. Vieil 1663; — ham., c^ne de *Somloire*; — f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Prévière (la), canton de Pouancé (2 kil. 600), arrond. de Segré (26 kil.); — à 63 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Pivreria* 1090 (H Pr. de Pouancé, ch. or. 1). — *Priveria* 1095 circa (Cartul. de Redon, ch. 380). — *Preveria* 1105 circa (Ibid., ch. 369). — *Piperiaria* 1140 circa (Cartul. Noir de St-Maurice). — *Piparia* 1178-1205 (*Arch. d'Anj.*, II, 77). — *Parochia de Piperia* 1225 (Cartul. de Grandmont, f. 72 v°). — *Sanctus Laurentius de Piperia, galice de la Previère* 1581 (Et.-C.). — *L'Esperviere* 1610, *la Pervière* 1615, *l'Apervière* 1700 (Et.-C.). — *L'Eprevière, l'Epervière* (E 1132). — *L'Epervière* (Cass.). — *La Previère* 1779 (Et.-C.). — Sur une colline en pente vers nord, bordée de bois et d'étangs; — entre Pouancé au N., Carbay (4 kil.) et le département de la Loire-Inférieure à l'O., St-Michel-et-Chanveaux (3 kil. 250) au S., Armaillé (3 kil.) à l'E.

La route nationale de Laval à Nantes traverse en droite ligne, empruntée à partir du bourg par la route départementale d'Ingrandes, qui s'y embranche en formant angle vers S.-E.

Y passe, à travers les étangs de Tressé et de la Fendrie, la rivière de la Verzée, formant bordure vers l'E.; — y naissent les ruiss. du Fourneau, des Rochettes et de la Nymphe, issus chacun de l'étang dont ils prennent le nom, — et celui de la Fontaine-Jeusset.

En dépendent les ham. et vill. du Fourneau (7 mais., 18 h.), de la Gaultrée (7 mais., 26 hab.), du Bois-Gasnier (3 mais., 22 hab.), le chât. de la Primaudière et 25 fermes ou écarts.

Superficie : 724 hect. dont 65 en bois.

Population : 52 feux, 238 hab. en 1720-1726. — *56* feux, *280* hab. en 1789. — *312* hab. en 1831. — *375* hab. en 1841. — *425* h. en 1851. — *422* hab. en 1861. — *377* hab. en 1866. — *368* hab. en 1872, dont *128* hab (34 mais., 39 mén.), composant l'agglomération centrale.

Une *foire* s'y tenait au XVIIe s. le jour de la St-Laurent. — Nulle industrie depuis l'extinction des *forges* dites *de Pouancé*, dont le fourneau se trouvait sur la paroisse.

Perception et *Bureau de poste* de Pouancé.

Le bourg, formé par la rencontre des deux grandes routes, comprend une place unique rectangulaire, ouverte seulement vers l'E., — le fond vers l'O. fermé par le large bâtiment de l'*Ecole mixte* (Sœurs de St-Vincent de Paule), dont le pignon tronqué se prolonge en une haute tourelle aiguë; tout à côté, un puits, avec une seconde flèche qui en forme la chapelle.

La *Mairie* occupe à l'angle vers S.-E. une chambre, au-dessus d'une boutique. — Y fait suite l'*Eglise*, dédiée à St Laurent (succursale, 5 nivôse an XIII), nue, longue et vide, sans trace de décoration, la plus laide et la plus misérable du pays. Les maçons y travaillaient pourtant en juin 1875.

On ne connaît aucune trace antique sur le territoire, quoique traversé tout au moins par un des grands chemins montant du S. vers Pouancé. On ignore même l'emplacement « où souloit « avoir maison et chastel », — comme il est dit au XVIe s., — centre dès le XI s. d'un fief important. Il appartenait à une famille de chevaliers, qui en prenaient le nom ou celui de la Selle-Craonaise, leur autre domaine. Jean de la Selle étant mort en 1326 sans postérité, la terre échut par déshérence à Robert d'Alençon et fut réuni à la baronnie de Pouancé.

L'église apparaît fondée dès le XIe s. et fut donnée en partie par Aimeri Chapeau en 1090, en partie par Hervé de la Prévière et son fils, vers la fin du XIIe s., aux moines de Marmoutier. L'abbé garda la présentation de la cure jusqu'au XVIIIe s. Elle tombe alors au plein droit de l'évêque. — Les registres remontent à 1581.

Curés : Julien *Robin*, 1581. — En 1592 il n'est pas enregistré de baptême « pour raison des « troubles et guerres ... si grands qu'il fallut à « tous les paroissiens fuir et quitter la paroisse ; et « aussy en icelle année nous avons enterré la plus « part desd. paroissiens ». Suivent 22 noms de décédés, sans autre date. — Jacq. *Percault*, 1609, 1629. Il avait tenté de s'emparer en 1616 de la cure de St-Aubin de Pouancé et dut revenir en 1618, expulsé par justice. — Pierre *Piccot*, 1663. — N. *Hiret*, août 1673, 1679. — Maurice *Barré*, 1680. — Jacq. *Turpin*, 1684, † le 9 décembre 1692, âgé de 49 ans. — Charles *Rebellat*, 1693, † le 3 novembre 1721, âgé de 65 ans. — J.-B *Bardin*, 1722, qui résigne. — René *Heullin*, mai 1722, † le 27 octobre 1734, âgé de 60 ans. — Denis *Ravain*, novembre 1733, † le 27 janvier 1745, âgé de 58 ans. — Maurille *Vaugoyau*, septembre 1745, † le 28 octobre 1758, âgé de 58 ans. — Ant. *Poisson*, octobre 1759, † le 28 janvier 1791. Il est suppléé depuis 1784 par des desservants.

Sur les confins vers S.-O. se trouvait le prieuré Grandmontain de la Primaudière, V. *ce nom*.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré.

Maires : René *Aubry*, 1792. — *Mayance*, 19 vendémiaire an X, démissionnaire le 25 février 1807. — Mathieu *Nourry*, 2 mars 1807, † le 18 décembre 1810. — Louis-Pierre *Besnier*, 10 février 1813. — *Gaucher*, 30 mai 1831, démissionnaire en 1842. — Jean *Allard*, 17 janvier 1842. — Théod. *Cosnard*, 1846. — *Gaucher*, 1852. — Pierre *Mignot*, 1854. — Marquis *d'Aligre*, 1865. — Esprit *Bellanger*, octobre 1876.

Arch. de M.-et-L. C 194; E 1139, 1140; G 911. — Arch. comm. Et.-C. — D. Houss., 1532 et 1925. — Pour les localités, voir *la Primaudière, la Prévôtaie, le Bois-Garnier, la Gautrie, les Rochettes, la Nymphe, etc.*

Prévost (*François*), né à Angers le 28 janvier 1712, fils de René P., lieutenant des Eaux et Forêts, et de Marguerite Guinoiseau, fut reçu licencié en droit le 29 mai 1733, avocat en 1736, et le 17 février 1738 soutint sa thèse pour l'aggrégation et le doctorat en l'Université d'Angers. En 1740 ayant échoué dans le concours d'une chaire devenue vacante, il acquit le 4 août 1742 l'office de second avocat du roi au Présidial et ne tarda pas à y acquérir une véritable autorité.

Son premier discours de rentrée eut pour sujet *L'Amour de son état*, et le succès qu'il obtint lui imposa ce même honneur presque chaque année, durant 40 ans, comme un devoir régulier auquel il ne manqua guère. En 1744 il fut reçu de l'Académie d'Angers et trouva une nouvelle veine à son éloquence monotone et sans grand éclat. Il figure aussi parmi les premiers fondateurs, en 1760, du Bureau d'Agriculture, où il avait accepté une part dans la rédaction projetée de l'histoire naturelle de la province. Des lettres patentes du 22 janvier 1762 l'appelèrent enfin à l'honneur, qu'il n'avait cessé d'ambitionner, de l'enseignement public, en le gratifiant de la chaire de droit français, vacante par la démission de Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière. Dès 1744 sa qualité de docteur lui avait valu d'occuper le rectorat, mais non sans une vive contestation, suivie d'un arrêt et qu'il a racontée lui-même à la suite des *Concordats et Règlements*, p. 34-46. La clarté dans l'exposition des principes, la méthode dans la déduction, une certaine liberté d'esprit, qui se fortifiait d'une érudition sérieuse, donna à ses cours une valeur qu'attesta bientôt l'empressement des étudiants. — Le 6 juillet 1773 il fut désigné par les suffrages de ses concitoyens pour l'office de conseiller lieutenant du maire, ou comme on disait, de vice-maire, qu'il conserva jusqu'en 1781. Mais cette année, le 9 juillet, en installant les officiers municipaux nouvellement élus, il fit ses adieux à ses concitoyens, annonçant la résolution, que lui commandaient l'âge et ses forces épuisées, de laisser la carrière aux jeunes gens, après cinquante années de veilles consacrées au service de la patrie. Il céda son office du Présidial à M. Bodard et sa chaire à son frère Jacq.-L. Prévost, emportant dans sa retraite l'expression unanime et vivement exprimée par toutes les voix autorisées des regrets publics et de la reconnaissance de la province. Quatre ans après, le 12 novembre 1785, il mourait à Angers et fut inhumé le 14 en l'église St-Denis. Il avait épousé en janvier 1744 Catherine Lesourd de la Clémencière, de qui il ne laissait pas d'héritier. — La plupart de ses travaux, mémoires et discours d'apparat ou d'étude sont restés inédits, sauf les opuscules : *Précis des moyens pour établir l'utilité de la désunion des fonctions d'avocat-procureur à Angers* (Barrière, 1764, in-8°); — *Nouvelles observations des officiers du siège Présidial...* (Ib., 1764, in-8°) ; — *Précis des Priviléges des professeurs de droit de l'Université* (Angers, Dubé, in-4°) ; — *Mémoire pour Augustin-Honoré-Marie Lefebvre de Chasles* (Angers, Billault, 1772, in-4°) ; — *Discours sur le Luxe* (1779, in-8°) ; — *Discours à l'occasion du succès de nos armes en Amérique* (Angers, Mame, 1781, in-8°) ; — *Discours sur les bienfaits du doute dans l'examen des affaires* (1782, in-8°) ; — *Discours sur la question suivante : Les lois, qui défendent aux femmes de contracter sans être autorisées de leurs maris, ne devraient-elles pas être réformées?* (Angers, 27 juin 1783, in-8°), — et diverses ordonnances, rendues sur ses réquisitions, contre les Jésuites, qu'il malmena rudement, — et pour l'assistance des Enfants trouvés. — La Bibliothèque d'Angers possède de lui en manuscrits, presque tous autographes, 52 discours, éloges ou dissertations, dont 10 lus à l'Académie d'Angers (Mss. 493 et 495), 39 prononcés aux rentrées du Présidial du 15 novembre 1745 au 13 novembre 1780 (Mss. 493, 497, 498), 3 dans des séances de l'Université (Mss. 494); — un *Mémoire sur les libertés de l'église Gallicane* (Mss. 578), — trois *Traités de la Communauté entre maris et femmes*, — *sur le contrat de mariage*, — *des Successions* (Mss. 350). Une copie de ce dernier existe à la Bibl. de Tours, Mss. 665 ; — une *Requête adressée au roi contre les agents de la gabelle* (Mss. 834, autog. de 27 fol.). — Il a été vendu en décembre 1814, dans la bibliothèque du président Delaunay, un *Traité de la Jurisprudence de la campagne*, cours professé par Prévost en 1775, Mss. in-4° de 315 p., acquis alors par M. Jubin, juge, et dont j'ignore le sort, — en prenant garde de ne le pas confondre avec son *Ordonnance pour la campagne*, qu'a publiée la *Revue de l'Anjou* en 1854.

Quérard se trompe, dans son supplément, sur la foi de Grille, en attribuant deux de ses ouvrages à son frère, Prévost de la Chauvellière, qu'il prend pour son fils.

Arch. munic. BB 112, 114 et 122. — *Affiches d'Angers*, 17 juillet 1773, 7 et 9 août et 18 novembre 1776, 13 juillet et 17 août 1781 et 19 novembre 1785. — Lemarchand, *Catal. des Mss.* — A. Bigot, *Discours à l'audience de rentrée de la Cour Impériale* (Angers, 3 novembre 1865, Lainé, in-8° de 55 p.). — *Revue d'Anjou*, 1875, p. 336. — Quérard, *France Littér.*, t. XI, p. 532 et 534.

Prévost (*Jacques-Louis*), sieur de la Chauvellière, frère du précédent et que les notices Angevines donnent pour son fils ou son neveu, né à Angers en 1717, docteur de la Faculté de droit d'Angers, marié en secondes noces à Angers le 15 septembre 1760 avec Perrine Loiseau de Mauny, remplaça, le 21 juillet 1781, en la chaire de droit français, son frère démissionnaire. — Il prêta le serment constitutionnel le 23 avril 1791, et mourut le 18 pluviôse an XI. — (*Jacques*), fils du précédent, né le 17 juillet 1764, à Angers, avocat en 1784, docteur en droit en 1785, membre le 16 fructidor an XII du Conseil général, dont il était secrétaire en l'an XIII, conseiller municipal le 19 avril 1806, juge-auditeur à la Cour d'Appel d'Angers en 1808, y fut appelé en 1811 à la charge d'avocat-général qu'il occupait encore en 1828.

Prévost (*Jacques Le*), docteur-médecin, Angers, 1540.

Prévotaie (la), f., c^ne^ de *Noyant-la-Gr.*; — f., c^ne^ de *la Prévière*.

Prévoté (la), ham., c^ne^ d'*Angrie*. — *L'herbergement et domaine de la Provosté, composé de 3 maisons couvertes d'ardoises et enceintes de douves* 1407. — Ancienne terre noble, dont est sieur Jean de la Herbertière, mari de Perrine d'Andigné, 1400, veuve en 1407. — Le seigneur tenait de son suzerain d'Angrie la sergenterie du bourg avec le droit d'y lever à son profit sur chaque feu un boisseau de

grosse avoine par an. — Il y a existé une anc. carrière, aujourd'hui abandonnée.

Prévoté (la), f., c^{ne} de *Beaufort*, appartenait en 1764 à M. Leseillier de Monplacé, qui cette année y fit bénir, à l'entrée du chemin, une croix dite *la Croix-Maure*, détruite pendant la Révolution et rétablie par le propriétaire M. Lenoir de la Cochetière. Elle est signée : *A. Beignet, architecte, 1868* ; = cl., c^{ne} de *Chantocé*.—Acquise de Marin Bastonné, sergent de la baronnie de Bohardy, par Franç. Gohier, élu d'Angers, 1648, qui la revend en 1662 à Julien Leprêtre ; — appart. en 1752 à Perrine de Scépeaux ; = ham., c^{ne} de *Freigné* ; = f., c^{ne} de *Montpollin* ; = f., c^{ne} de *St-Lambert-des-L.* ; = f., c^{ne} de *St-Michel-et-Ch.*—En est sieur Franç. Ernoul 1704 ; = f., c^{ne} de *St-Sigismond* ; = f., c^{ne} de *Vernantes* ; = (la Haute-), vill., c^{ne} de *la Cornuaille*.

Prévôté-d'Aneau (la), ham., c^{ne} de *la Cornuaille*.

Prévoterie (la), c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.* — En est sieur Jean-Michel de Roye, chevalier, 1738 ; = chât., c^{ne} du *Louroux-Béc.* — *Le lieu, domaine, métairie et garennes de la Provosterie* 1563 (E 109). — *Le lieu seigneurial de la Provosterie* 1622 (Et.-C.). — Construction moderne d'un seul étage, avec petit corps central en avancement sur la façade, qu'exhausse une haute lucarne à double meneau et le couronnement du toit en fer forgé. — En est sieur n. h. Pierre Chaponeau, écuyer, 1527, Louis Chap. 1563, Guy d'Andigné 1599, messire Ant. Legras 1639, n. h. Franç. Denault 1648, n. h. Claude de Roye 1661, qui y meurt frappé d'apoplexie en mai 1685, Jean-Mich. de Roye 1735, Armand-Franç. Bidon, écuyer, 1753, mari de Charlotte-Marie de Roye, 1767, — leur fils, François-Marie Bidon, qui fit une première fois rebâtir le château en 1782 et en 1793, y avait établi un haras. Né le 10 février 1758, marié le 13 mai 1788 avec Victoire Olivier de la Plesse, il fut élu dès 1789 commandant de la garde nationale du Louroux, puis le 9 décembre 1792 juge de paix du canton, plus tard président de l'administration cantonale, membre du Conseil d'arrondissement (16 fructidor an XI), conseiller de préfecture le 3 juillet 1811 jusqu'en 1815 et est mort à Angers le 29 février 1819. Il avait vendu la terre en 1823 à M. de Cumont ; — elle appartient aujourd'hui à M. Joseph de Mieulle, conseiller général ; = f., c^{ne} de *Pouancé*.

Prévurie (la), cl., c^{ne} de *St-Martin-du-B.* — *La Prérurie* (Cass.).

Prézaie (la), ham., c^{ne} de *Jarzé*. — *La Poyreraye* 1363. — *L'herbergement de la Pereroie* 1368. — *La terre et domaine de la Preraye* 1458, — *la Peraye* 1457, — *la Prezaye* 1459 (H.-D. d'Angers). — Anc. fief et domaine importants, que Louis d'Anjou, par lettre datée de l'abbaye de Boulogne-sur-Mer, juillet 1363, confisqua sur le seigneur son vassal, qui s'était emparé par surprise du château de Villévêque. Le duc les donna à son chambellan Pierre d'Avoir. Celui-ci, en fondant une chapellenie en l'Hôtel-Dieu d'Angers, la dota de ce domaine (décembre 1368), que l'Hôtel-Dieu conserva jusqu'à la Révolution. Il a été vendu nat^{t} le 27 ventôse an III. — En dépendait au XIVe s. un moulin à draps dont le roi en 1458 autorisa la reconstruction, « pour ce que autour le pays de « la Prezaye y a plusieurs gens de païs marchans « et autres, qui font et font faire grant nombre de « draps de laine pour eulx vestir et pour vendre » (H.-D. *B* 140-146). C'est le moulin de *Rogé*, V. *ce nom*.

Prézaye (la), f., c^{ne} de *Vivy*. — Anc. manoir noble, sur les bords de l'Authion, composé d'un grand corps de logis, avec bel escalier en spirale de larges dalles d'ardoise, le faîte surmonté de deux lucarnes rondes géminées à couronnement en style Louis XIII. Vers N. y attient un bâtiment d'aspect plus antique, XVe s., avec belle cheminée à incrustations d'ardoise, les portes et baies extérieures en partie enmurées ou réduites ; — vers S. une très-belle chapelle fondée sous le vocable de St Martin le 2 mars 1512. Elle sert auj. de grange, voûtée de deux travées à nervures prismatiques avec rosaces et écussons, le fond autrefois découpé de meneaux flamboyants. Sur les bords se reconnaissent quelques traces de fresques, et à côté sur une planche, un grand Christ peint de grandeur naturelle, XVIe s. ; — plus loin, la fuie dont la porte est surmontée d'un écu martelé, avec casques et doubles lambrequins. — La terre appartenait au XVIe s. à la famille de Coesmes, puis aux Dubreuil, et dès la première moitié du XVIIe s. aux Rueil de Ruzé. Claude de Rueil, évêque d'Angers, qui y tenait souvent résidence, y baptisa dans la chapelle le 8 novembre 1632 l'enfant du fermier ; — Henri de Rueil, marquis de Ruzé, gentilhomme ordinaire de la Chambre, et sa femme, Gabrielle Licquet, y voient naître au moins quatre de leurs enfants, Henri, Louis, Claude et François-Martin ; — Louis-Auguste de Ruzé y réside en 1733, Auguste de Guillot de la Bardouillère en 1761 ; — aujourd'hui à M. de la Motte. — Le fermier, Boucher père, y a péri assassiné le 11 septembre 1857.

Prézeline, f., c^{ne} de *St-Sauveur-de-Fl.* — *Prageline* (Cass.). — *Prégeline* (Et.-M.).

Prézelinière (la), ham., c^{ne} de *Montreuil-sur-M.* — *La Presselinière* (Cass.).

Priauté (la), ham., c^{ne} de *St-Laurent-des-Autels*. — V. *la Prioutè*.

Prières, clos, c^{ne} de *Ste-Gemmes-sur-L.* — Anc. domaine de l'abbaye de Prières, *de Precibus*, au diocèse de Vannes.

Priet (*M.*). — V. *Pancelot*.

Prieulée (la). — V. *le Prieuré*.

Prieur, famille de maîtres orfèvres, Angers. — (*Guillaume*), fournit de sa façon, en 1497, au Chapitre de St-Jean-Baptiste une statue en argent de St Julien, — en 1551, au Conseil de ville les coupes données en présent à la reine. — Il était protestant et c'est chez lui que se réunissaient les assemblées et les prêches. Condamné en août 1556 à être brûlé, il se réfugia à Genève ; mais étant revenu, il fut pendu, au rapport de Louvet, sur le carroi de la Porte-Chapelière en mai 1562. (BB 27, f. 62-63 ; CC 10, f. 97). = (*Jacques*),

neveu du précédent, natif d'Angers, mais établi au Mans, sollicitait en 1564 d'être reçu, comme son oncle, maître-graveur en la Monnaie d'Angers. Il est dit maître juré et garde de l'état d'orfèvre à Angers en 1574. — V. *Leprieur*.

Prieur *(Charles)*, né à Mirebeau (Vienne), le 8 février 1751, maire et chanoine de Ménigoute, fut élu le 14 mars 1791, au refus du curé Jallet, évêque constitutionnel des Deux-Sèvres par 87 suffrages sur 131 votants; mais quoiqu'il eût accepté le lendemain « avec reconnaissance », l'amour du repos et une certaine indécision de caractère, comme il l'avouait lui-même, lui firent, dès les premiers jours de mai, donner sa démission. Lié plus tard d'une amitié intime avec le nouvel évêque d'Angers, Montault, son ancien collègue constitutionnel de la Vienne, il l'accompagna en sa résidence nouvelle à titre de vicaire-général et pendant trente ans devint le confident honoré par tout le diocèse et l'aide dévoué de toutes ses œuvres. Il est mort à l'Evêché d'Angers le 12 octobre 1831.

Procès-verbal [imprimé] *de l'assemblée des Electeurs du département des Deux-Sèvres*. — Note Mss. de M. Dacier, de Niort. — Dumont, *Vie de l'évêque Montault*, p. 125, 180, 238.

Prieur-Duperray *(Michel)*, géomètre-dessinateur, à Saumur, en 1744, fut chargé cette année par le Conseil de ville de lever un plan de la ville, des faubourgs, des îles et bras de la Loire. Sa carte devait mesurer 8 à 9 pieds de long. S'il l'acheva, elle paraît perdue. Il est dit en 1745 géomètre-arpenteur du roi et épouse cette année le 27 avril à Cunaud Louise-Françoise Ernoul, fille de l'imprimeur saumurois. — Il fut nommé le 3 mars 1762 arpenteur-priseur de la ville et sénéchaussée de Saumur; — en 1766, des eaux et forêts de la maîtrise de Baugé; — en 1771, arpenteur-général des forêts de la Généralité. — *(Michel-Antoine-Charles)*, son fils, arpenteur du roi à la maîtrise de Chinon, 1771. — *(Gabriel-Louis-François)*, frère du précédent, arpenteur-géomètre en 1783 à Saumur, fut employé à l'armée de Vendée, comme ingénieur, pendant les mois de mars, avril, mai 1793 et perdit même tous ses bagages dans la déroute de Vézins. — Plus tard ingénieur-géographe à Niort, il revint en 1809 à titre de géomètre de 1re classe du Cadastre en M.-et-L. et professait à Saumur un cours pratique de topographie pour former des élèves géomètres.

Prieuré (le). — On prononce encore et les anciens textes écrivent souvent *le Prieulé*, *la Prioulée*; — vill., cne d'*Ambillou*; — cl., cne d'*Avrillé*. — Anc. habitation du prieur de la Haie-aux-Bons-Hommes, formant un domaine distinct de l'habitation conventuelle. — La maison, composée d'un corps central et de deux ailes légèrement saillantes, a été reprise sur les murs d'une construction du XVIe s., qu'indiquent les moulures des fenêtres et l'escalier de la tourelle. Sous l'appui de la fenêtre centrale, à la façade orientale, figure un écusson entouré de deux rinceaux de palmes et d'un chapelet; derrière, un bâton de chantre; pour armoiries, *de ... à la fasce chargée de 5 losanges, au lambel à 3 pendants de ... en chef et à l'étoile de ... en pointe*. Aux deux angles de la cour d'entrée s'élevaient un pavillon à droite, la chapelle à gauche, l'un et l'autre rasés à 3 mètres du sol et transformés en terrasses. De nombreux débris sculptés, provenant de l'ancien autel XVIIe s., sont recueillis dans le grenier; — f., cne de *Chacé*; — f., cne de *Chantoceaux*; — f., cne de *Chartrené*, qui servait en 1840 et années suivantes de mairie; — f., cne de *Dénezé-s.-D*; — cl., cne de *Durtal*; — ham., cne d'*Echemiré*; — f., cne de *la Ferrière*; — f., cne de *Huillé*; — f., cne de *Juvardeil*. — Sur une dépendance, au Grand-Bougreau, ont été extraites les pierres pour la construction de l'église paroissiale en 1857; — ham., cne des *Rosiers*, V. *le Mou*; — ham., cne de *St-Georges-des-Sept-V*. — Le principal domaine appartenait à M. Rousseau, qui y a expérimenté et introduit toutes les améliorations agricoles, la charrue en fer, la culture par planches, le colza, la vigne, etc. Mme de Caen, cousine et héritière de Mme Rousseau, en a fait don au Département pour y établir une ferme modèle, qui, avec la ferme des Gaudrais, comprend 48 hect. dont 28 de bois et 8 de vignes; — f., cne de *la Séguinière*; — f., cne de *Tiercé*; — f., cne des *Ulmes*; — chât., cne de *Villemoisant*.

Prieuré-du-Bois (le). — V. *Bois* (le).

Prigné (le Bas, le Haut-), ff., cne de *Seiches*. — *Le domaine, fief et seigneurie de Prignais* 1479. — *Prignais*, *Prignes* 1482 (Titres du Verger). — Anc. fief et seigneurie, relevant de Vieilleville et appartenant au XVe s. à la famille de Princé, au XVIe au seigneur de Durtal qui le céda par échange le 29 décembre 1580 au Chapitre de St-Laud d'Angers.

Prignes, mins sur le Loir, dépendant des communes, l'un de *Baracé*, l'autre de *Seiches*. — *Molendinus versum Petrignas* 1036-1049 (St-Aubin, Mense conv., t. I). — Appartenaient en partie à l'abbaye de la Roë qui céda ses droits en 1478 au Chapitre de St-Laud d'Angers; une maison d'habitation y fut construite en 1527; — en 1775 ils étaient exploités comme papeterie par Simon Cherouvrier, aujourd'hui par M. Bilbille.

Prillère (la), f., cne de *Chavagnes-les-E*. — *Perilleria* 1125 (*Clyp. Fonteb.*, t. II, p. 425).

Primaudaie (la), f., cne de *Beaucouzé*. — *Une mestairie appellée la P.* 1343. — *la grande et la petite P. alias l'Ecorcherie, avec maison de maître, closerie, bois taillis* 1737 (St-Nic., Cellererie). — Acquise en 1343 de Guill. de la Plesse par le cellerier de l'abbaye St-Nicolas et depuis arrentée, — appartenait à Jean Belotaie 1526, Jean Bessonneau 1542, René Chesneau, par acquêt en 1737 de Perrine Olivier, veuve Aubry, Pierre Rousseau par acquêt en 1757; — (la Petite-), cl., cne de *Beaucouzé*.

Primaudaie (*Pierre* de La), sieur de la Primaudaie et de la Barrée, né en Anjou en 1546 d'une famille angevine, figure comme gentilhomme

ordinaire de la Chambre d'Henri III en 1583, conseiller et maître d'hôtel d'Henri IV en 1597. Les armoiries de sa famille portent *semé de France, à l'écusson d'argent chargé d'une patte de griffon de gueules, posée sur un tourteau de sable*. Il professait la religion réformée et est dit « ancien de l'église de Saumur, honorable gentil-« homme et craignant Dieu », dans l'acte de sa sépulture, à Saumur, le 6 décembre 1619. C'est tout ce que j'ai appris de lui. M. Haag lui donne quatre fils de son mariage avec Catherine de Plays, *Eléazar*, qu'on voit député en 1614 au synode de Tonneins par la province d'Anjou, *Pierre*, *Samuel* et *Philippe*, dont il n'est rien dit. — Un ouvrage lui avait acquis en son temps une haute réputation et témoigne pour nous encore d'un noble esprit, qu'élève et rassérène, au milieu des turbulences politiques, l'étude des lettres antiques et sacrées. Il a pour titre : *L'Académie française, en laquelle il est traicté de l'institution des mœurs et de ce qui concerne le bien et heureusement vivre en tous estats et conditions par les préceptes de la Doctrine et les exemples de la vie des anciens sages et hommes illustres* (Paris, Guill. Chaudière, in-fol., 1577). — L'épître dédicatoire au roi Henri III est datée de la Barrée, février 1577. — La 3e édition de 1581, après quelques vers élogieux des contemporains, donne le portrait en médaillon de l'auteur, tête sévère et réfléchie, avec la toque de cour et la haute collerette, tel qu'on le trouve reproduit dans le *Promptuaire des médailles*, p. 299. En légende on lit : *Ætatis 32, anno 1578* et pour devise, l'anagramme exact de son nom : *Par la prière Dieu m'ayde*. — Il donna en 1580 la seconde partie ou *Suite de l'Académie françoise, en laquelle il est traicté de l'homme et comme par une histoire naturelle du corps et de l'âme est discouru de la création, matière, composition, forme, nature, utilité et usage de toutes les parties du bastiment humain et des causes naturelles de toutes affections et des vertus et des vices et singulièrement de la nature, puissance, œuvres et immortalité de l'âme* (Paris, Guill. Chaudière, — et 1593, in-8°, sans lieu, pour Jacq. Chouet). La dédicace au roi est signée, en l'absence de l'auteur, par le libraire ; la table rédigée par Pierre Moreau, tourangeau. — Une troisième partie parut à Genève traitant du « macrocosme ou du ciel et de la terre » (1594, in-8°). — L'œuvre enfin se complète par *La Philosophie chrestienne de l'Académie françoise ; des vrais et seuls moyens de la vie bienheureuse* (Paris, Marc Orry, 1598, petit in-8° de 280 feuillets, plus 19 ff. non cotés en tête et 11 ff. à la fin pour les tables, etc.). L'auteur a imité la méthode antique des sages et par une fiction aimée du XVIe s. met en scène ses propres pensées dans la causerie familière d'un dialogue idéal. Ses « entreparleurs » ont pour noms *Amana* (vérité), *Aram* (sublimité), *Achitob* (frère de bonté) et *Aser* (félicité). — C'est ce dernier qui représente le maître. Il rappelle ici que son *Académie* date « de sa plus tendre « jeunesse » et que « ses petits labeurs » ont été si bien accueillis, que les étrangers ont traduit son ouvrage. Après avoir parlé de l'homme, de la terre et du ciel, il veut l'achever, en traitant de l'œuvre de Dieu et du salut de l'homme, « et « ainsi accomplir son estude académique et chres-« tienne et ainsi avoir repos. » — Son but est surtout « de former généralement les affections « de l'âme à l'amour de la piété ». La seconde partie de ce dernier livre, spécialement consacré « à la vie contemplative », se termine par une série de méditations sur les prières et sur les dogmes, suivies de *Cent soixante Quatrains de la Philosophie chrestienne de Dieu et de ses œuvres*, dont il existe à part une édition « en vers « latins et français », in-8°, sans lieu ni date. — Le tout a été réuni dans une édition complète à Saumur (Th. Porteau, 1613, 4 t. en un vol. in-4° et Cologne, 1617, 3 vol. in-8°). — On connaît encore de notre auteur *Cent cinquante Quatrains sur les Psaumes de David* (Paris, Richer, 1581, in-8°); — et *Cent Quatrains consolatoires* (Lyon, Ben. Rigaud, 1582, in-8°, cotés par Brunet 19 fr., vendus 32 fr. 50 en 1841, 120 fr. en 1867). Lacroix du Maine en signale une édition antérieure (Paris, Pierre Lhuillier), sans date. Ces derniers ont été réimprimés à la suite des *Quatrains* du président Faure, sans nom de lieu, 1609, in-8° ; — *Examen de la réponse de Sponde* (1595, in-12) ; — *Advis sur la nécessité et forme d'un concile pour l'union des églises chrestiennes en la foy catholique* (Saumur, 1611, in-12).

Greffe de Saumur. — Arch. de M.-et-L. E 3691. — *Synodes Prot.*, Mss. 805.—Haag, *France Prot.*, VI, 327-329. — Moréri.— Brunet, *Manuel*, III, 837.—*Catal. de la Vallière*, IV, 14408. — *Catal. Yéménix*, 1810.

Primaudière (la), f., cne de *Combrée* ; = cne de *Durtal*. — Anc. manoir noble, aujourd'hui détruit, où la famille de la Rochefoucault avait fondé une aumônerie de 4 lits. Il se présentait attenant presque au château de Durtal, vis-à-vis le pont du Loir ; = f., cne de *Grez-N.* ; = f., cne de *Jallais*. — *Le bordage de la Pinardière, de la Pinaudière, de la Primaudière* XVIIe s. (E 468-469). — Dépendance de la terre de Cierzay, qui y avait anciennement ses garennes ; = cl., cne de *la Possonnière*, construite dans un clos de vignes vers 1855.

Primaudière (la), chât., cne de *la Prévière*. — *Primauderia* 1095 circa (Cartul. de St-Jouin). — *Locus qui dicitur Primauderia* 1208 (Cartul. de Grandmont). — *Le prieuré ou correctorerye de la Primaudière* 1685 (Pouillé, Mss.). — Anc. domaine, créé au XIe s. sans doute par un *Primaldus*, dont il conserve le nom, sur les confins et dans les dépendances de la forêt de Juigné. Le seigneur de Pouancé, Gautier Haï, s'en empara vers 1080 de vive force, « au fer de « sa lance et au prix du sang des siens et des « autres », disait-il lui-même. En mars 1208 n. s. Geoffroi, seigneur de Châteaubriand, et Guillaume de la Guerche, seigneur de Pouancé, en firent don aux moines de Grandmont, avec le bois et les terres en dépendant et tout droit d'usage

dans la forêt, plus 10 livres de rente sur les péages de Châteaubriant, 25 l. sur les fermages de Pouancé et le privilége de libertés et d'immunités spéciales pour un bourgeois des moines à Châteaubriant, à Pouancé, à Segré, à la Guerche et à Martigné. Les moines, comme ils y étaient tenus pour le repos de l'âme des fondateurs, y construisirent un prieuré habité encore au XIVe s. par six religieux. Le principal manoir et la chapelle, dédiée à N.-D., se trouvait en Anjou, et, par suite, dans le diocèse d'Angers, tandis que partie du couvent et de la première cour, de la maison plus tard convertie en cabaret, du jardin et des trois étangs en dépendant, se trouvait en Bretagne, le ruisseau de la Nymphe, qui passe sous la salle du prieuré, formant la séparation des deux provinces. Les laïcs, attachés au domaine, faisaient leurs Pâques à volonté soit à la Prévière soit à Juigné. — On y venait en procession des paroisses voisines le jour de la Madeleine. — Le bénéfice fut annexé vers le milieu du XIVe s., par le pape Jean XXII, au prieuré de Montguillon, près Mayenne; puis en 1770 les revenus en furent attribués au Séminaire St-Charles d'Angers. Les deux métairies enfermées dans l'enclos étaient grevées de l'obligation de fournir bœufs et charrettes aux gens du roi pour le transport des galériens et autres corvées publiques.

Prieurs : Macé *Morel*, 1400. — Robert *Dubois*, 1450. — Richard *Dubois*, 1502. — Anceau *de Vaubernier*, 1511. — Jean *du Mas*, doyen d'Angers, 1543. — Louis *Leguédois*, 1624. — Halbert *Didier*, 1667. — Henri *Fouque*, 1683. — René *Boistard*, 1712. — J. *Buard*, 1736. — Franç. *Gayon*, 1753. — F. *Chaigneau*, 1768. Il se retira à Brives avec une pension de 1,200 liv., qui lui était servie encore en 1790 sur les revenus du Séminaire.

Vendue nationalement, l'église fut convertie par M. François Maslin en un établissement de verrerie pour cristaux, gobelets et verres blancs, autorisé par ordonnance du 2 mars 1836, — et qui ne dura qu'une vingtaine d'années. Son long vaisseau rectangulaire (environ 40 mètres) précédé d'un pignon avec haute et étroite fenêtre ogivale, se termine par un chevet éclairé de trois hautes fenêtres et voûté de 8 pans d'ogive à nervures saillantes, les murs peints d'un semis de fleurettes. La première partie de la nef est convertie en étable, avec un plancher, formant grenier; le reste nu et vide. Au fond du chœur s'est installé un four; au devant, s'ouvre l'ancien caveau funéraire, avec escalier de 8 ou 10 marches. La principale porte latérale est couronnée de deux beaux arceaux ogivaux XIIIe s., séparés par une moulure ronde et portés sur des colonnettes à chapiteaux, dont le pied est à demi-enterré. Une petite porte d'un seul arceau communiquait dans le bel enclos du prieuré, dont l'habitation, édifice du XVIIIe s., attient vers S. à l'église, avec jardin, verger, orangerie, pièce d'eau, futaies, allées de châtaigniers, taillis, prés, deux fermes, dont une dans l'avant-cour, le moulin à vent du Châtelier et trois étangs encore, animant aujourd'hui deux minoteries d'installation récente, — le tout, ensemble de 170 hectares, vendu en mars 1874.

Arch. de M.-et-L. E 1139, 1140; G 911; H *Cartul. de l'abb. de Grandmont*, f. 49-91, 127-177. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 779. — *Mém. sur les prieurés de Montguyon et de la Primaudière* (1763, in-fol. de 42 p.). — *Revue de l'Anjou*, 1876, p. 262. — Millet, *Indicat.*, t. II, p. 532. — Ménage, *Sablé*, p. 142. — D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, t. II, p. 330.

Primaudière (la), ham., c^ne^ de *Villemoisant*; — (la Haute-), f., c^ne^ de *Villemoisant*.

Primaudières (les), h., c^ne^ de *Chaumont*; — f., c^ne^ de *Jarzé*. — En est sieur Jean de Vielmont 1510, qui relevait de la Prézaie.

Primetière (la), ham., c^ne^ de *Jarzé*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont est sieur messire Pierre de la Marqueraie, écuyer, capitaine au régiment de Launay, qui y meurt le 22 juillet 1701, âgé de 69 ans. Il avait épousé à Angers le 18 novembre 1695 la veuve de René Cochelin; — (la Petite-), f., c^ne^ de *Jarzé*.

Primou, m^on^, c^ne^ de *Villévêque*. — Anc. fief, divisé en deux parties, distantes de plus de 1/2 lieue, la plus forte vers Jambon, l'autre près Pellouaille, et enclavant la lande de Fayer, au bout de laquelle vers S. se trouvait la maison; — l'abbesse du Perray y avait droit de dîme à raison de la 13e gerbe.

Prin, ham., c^ne^ de *Tancoigné*. — *Prins* (Cass.). — *Prun*, *Pruns* 1461, *Prunts* 1545, *Prungs* 1592, 1612, *Pruins* 1739 (G St-Maurice). — Anc. fief et seigneurie dont est seigneur en 1461 Jean Barbot et qui appartient dès au moins 1475, au Chapitre de St-Maurice d'Angers.

Princé, f., c^ne^ de *Beaufort*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont est sieur n. h. Roland de Fourasteau 1576, — n. h. Jean de F., mari de d^lle^ Louise de la Croix, 1607, n. h. Franç. Guillot, mari de d^lle^ Louise Jousse, 1652, Claude Legros 1654, Charles L., écuyer, commissaire ordinaire des guerres, 1699, et ses héritiers, sur qui la terre fut vendue nat^t^ le 15 frimaire an III. — Une chapelle y fut bénite le 18 août 1709 par le prieur de Caignon; — ham. et château, c^ne^ de *Champigné*. — *Prisciacus* 1050 circa (Cartul. St-Aubin, f. 26). — *Les Princeps* (Et.-M. et C. C.). — Anc. fief relevant de la Bouguerie, avec maison noble dont est sieur n. h. Georges d'Orange 1513, Franç. d'Or., chevalier, 1539, Foulques Sibille 1628, Guy de Lesrat 1760; — f., c^ne^ de *Chaudefonds*. — Anc. maison noble acquise en 1618 de François de Cossé-Brissac par Louis Vexiau, écuyer; — vendue en 1753 par Charlotte-Marie Garciau, veuve de Jacq. de Garimon, à J.-B. Roussel, exempt des gardes du gouverneur d'Angers; — donnée en 1778 par M. de Romain, en échange du fief de Laleu, au Ronceray d'Angers, sur qui elle fut vendue nat^t^ le 7 avril 1791. — C'est ici et non, comme le disent tous les livres angevins, à Pierrecou, qu'il faut placer le *Præsciacus* de la légende de St Maurille. Le récit nous montre la colline chargée d'autels d'idoles, *diversis idolorum titulis decoratus*, qui tombent à la voix de l'apôtre. — Auprès on montre encore la Pierre-St-Maurille, rocher élevé sur le bord du Layon, où l'on pré-

tend que prêchait St Maurille, mais nulle part n'a été encore rencontré aucune trace antique.

Princé, f., c^{ne} de *Durtal*. — Anc. fief relevant d'Aligné. — En est sieur n. h. Gilles Deschamps 1632, Jean de Laval-Boisdauphin, 1680.

Princé, f., c^{ne} de *Huillé*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble relevant d'Auvers en Durtal. — En est sieur Thibault Rabinard 1423, Gilles de la Rainaie, écuyer, mari de Marie de Feuquerolles, 1654, Jean de Feuquerolles, capitaine du château de Durtal, 1655, Franç. de F, écuyer, sénéchal de Durtal, 1662, 1676, Jean d'Oostel 1681, 1692, Mich. Aubert de la Richardière 1754.

E 519-520. — Arch. de Durtal. Lézigné, Huillé et Baracé.

Princé, f., c^{ne} de *Lasse*. — En est sieur René du Rideo 1664, 1671, Franç.-Bern. Brissonnet d'Oysonville 1734; — ham., c^{ne} de *Marcé*. — Anc. fief et seigneurie avec logis noble relevant de Durtal. — En est sieur Guillaume Mellet, écuyer, 1491, François Mellet 1503, 1539, n. h. Zacharie Galichon 1630, sa veuve Charlotte Bitault 1635, Louis G., mari de Françoise de St-Aubin, 1638, conseiller du roi en ses conseils, président à mortier au Parlement de Metz, chevalier de l'ordre de St-Michel, mort à Angers le 8 juin 1664, Claude G., mari de Claude de Hunauld, 1681, messire Louis-Pierre Lecornu du Plessis de Cosme, chevalier, qui réside avec sa femme Rose Lecharpentier, 1704; leur fille Marie-Rose-Elisabeth y épouse le 16 janvier 1715 dans la chapelle seigneuriale Louis Domaigné de la Rochehue (E 2277); — Henri-Emmanuel Lecornu, chevalier, mari de Françoise de Moléon de Galiput, 1735, dont la fille Françoise y épouse dans la chapelle le 26 mai 1750 Gabriel-Henri de la Poëze, chevalier, sieur de la Collaissière. — En l'an V et en l'an VI, Potery, curé constitutionnel de Corzé, ayant abjuré son serment, y réunissait clandestinement ses fidèles. — Le logis actuel, avec deux tourelles à un bout, est une construction neuve du dernier propriétaire M. Ouvrard. — Il y existe un souterrain voûté, où l'on pénètre par une rampe de 13 à 14 mèt. de profondeur et qu'on prétend communiquer avec le Verger, distant de 4 kilomètres. — Auprès jaillit une belle source, V. *la Fontaine*; — h. et m^{in} à vent, c^{ne} de *Mûrs*. — Le principal domaine qui relevait d'Erigné et de St-Jean-des-Mauvrets, dépendait de l'abbaye de Fontevraud et fut vendu nat^{t} le 16 mars 1791. — Un autre logis appartenait au XVIIe s. à la famille Guérin; — m^{on}, c^{ne} des *Rairies*; — f., c^{ne} de *St-Melaine*, dépendance du prieuré vendue nat^{t} le 18 avril 1791; — (le Petit-), ham., c^{ne} de *Beaufort*. — Il y existait une chapelle.

Princelières (les), f., c^{ne} de *Montpollin*. — *La Presselière* (Cass.). — *La Pricelière* (Et.-M.).

Princeps (les). — V. *Princé*.

Princes (les), ham., c^{ne} de *Chanteloup*. — *Les Prinzes* (Cass.); — c^{ne} de *St-Jean-des-M.* — Emplacement près le bourg où se rencontrent en abondance et sur une étendue considérable des briques romaines, attestant une importante construction; — V. *la Prise*.

Prinson (le), ham., c^{ne} de *St-Germain-lès-M.*; — (le Petit-), f., c^{ne} de *St-Germain-lès-M.*

Prinze (la), ham., c^{ne} de *Chanteloup*.

Prioulerie (la), f., c^{ne} de *Miré*. — *La Prouillerie* (C. C.).

Prioullère (la), f., c^{ne} de *Bauné*, vendue nat^{t} sur la Motte-Baracé le 7 messidor an IV.

Prionté (la), ham., c^{ne} de *Chazé-Henri*; — f., c^{ne} de *Drain*, anc. domaine du prieuré de Chantoceaux.

Priontes (les), h., c^{ne} de *Sœurdres*.

Prisciniacus. — Deux villas voisines d'*Angers* portaient ce nom. — L'une, appartenant à l'abbaye St-Aubin, formait une dépendance de la *villa Ladriacus*. Elle lui avait été donnée par l'abbé Lambert, comte de Nantes, qui la tenait du roi, vers le milieu du IXe s. L'abbaye l'arrenta dès le XIe s. (Cart. de St-Aubin, f. 3 v° et 5). — Son nom reste au faubourg Bressigny d'Angers, qui fait suite à la rue St-Aubin. — L'autre est Pressigné, V. *ce nom*, en St-Silvin.

Prise (la), f., c^{ne} de *Beaufort*; — f., c^{ne} de *Châtelaison*; — f., c^{ne} de *Clefs*. — *La Prise de Clefs* (Cass.). — Domaine de l'abbaye de Mélinais, vendu nat^{t} le 3 mars 1791; — f., c^{ne} du *Fuilet*; — chât., c^{ne} de *Loiré*. — *La Prinze* 1634 (Et.-C.); — f., c^{ne} de *St-Quentin-en-M.* — V. *les Princes, la Prinze*.

Prise-Chartier (la). — V. *Charbon-Blanc*.

Prises-Neuves (les), f., c^{ne} de *Vernoil*.

Privinière (la), f., c^{ne} de *Villemoisant*.

Profondeveau, cl., c^{ne} de *Moulihérne*.

Progeries (les), f., c^{ne} de *Méon*.

Prolière (la), ham., c^{ne} de *Cholet*.

Promenade (la), m^{on}, c^{ne} d'*Allençon*, bâtie en 1846; — ham., c^{ne} de *Beaulieu*; — f., c^{ne} de *Beaupréau*; — cl., c^{ne} de *Bouillé-M.*; — cl., c^{ne} des *Cerqueux-s.-Pass.*; — cl., c^{ne} de *Chanteussé*; — cl., c^{ne} de *Châteauneuf*; — ham., c^{ne} de *Châtelais*; — auberge, c^{ne} de *Chemillé*; — cl., c^{ne} de *Chemillé*; — cl., c^{ne} de *Contigné*; — ham., c^{ne} de *Durtal*; — cl., c^{ne} de *Grugé*; — cl., c^{ne} de *Loiré*; — vill., c^{ne} de *Longué*; — cl., c^{ne} de *Marcé*; — f., c^{ne} de *Montjean*; — vill., c^{ne} de *Noyant-la-Gr.*; — cl., c^{ne} de *la Plaine*; — cl., c^{ne} de *Pouancé*; — f., c^{ne} de *St-Macaire-en-M.*, avec m^{in} à vent tout près; — f., c^{ne} de *Tilliers*; — f., c^{ne} de *Torfou*; — f., c^{ne} de *Trémentines*, bâtie depuis 1812.

Prons (les), f., c^{ne} du *Ménil*. — *En Pront en la vallée de Montjean* 1656 (Et.-C.).

Prosperius, évêque d'Angers, d'après les anciens catalogues qui ne citent que son nom, en le plaçant après St Apothème, vers 389.

Prot (....), vitrier et peintre, Angers, fut chargé en 1367 de peindre les salles du château de la Roche-aux-Moines.

Prou *(Louis-Marie)*, né au Cap-Français en St-Domingue le 25 octobre 1787, ancien élève du Prytanée de Compiègne, puis de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons, fut attaché le 11 octobre 1811 comme chef des travaux à l'Ecole des Arts et Métiers de Beaupréau. Il suivit avec les

mêmes fonctions l'école à Angers, quand elle y fut transférée, et y est mort le 7 février 1843.

— *(Emile-Charles)*, fils du précédent, né à Beaupréau le 19 janvier 1815, débuta au barreau d'Angers en 1840 et s'y fit rapidement une place considérable au premier rang par sa verve surtout et par son entrain et la souplesse d'un talent toujours sympathique,— en police correctionnelle, par sa bonne humeur, son habileté et les ressources inattendues surtout de ses répliques dans les causes civiles,—aux Assises par l'abondance de l'émotion et parfois l'élévation d'une parole infatigable à solliciter l'indulgence ou la pitié. Il est mort frappé en pleine force, après deux ans de souffrances, le 5 janvier 1865, à Angers. Il avait, presque au sortir du collége, publié dans diverses revues de littérature à l'usage des enfants et des écoliers, 5 ou 6 récits et quelques petits vers, qu'il réunit dans le temps sous le titre de *Nouvelles et chroniques* (Angers, 1836, Launay-Gagnot, in-12, avec 2 lith.). — Il a aussi donné en 1838 une *Epître à Malvoisine*, sous le pseudonyme de Bonvoisin (Pigné-Château, in-8°), en réponse à Grille qui sollicitait les secours de la reine Amélie pour l'église de Bouchemaine. Dans un autre genre et parmi plusieurs mémoires, qu'il prépara et écrivit sans doute, il faut signaler son *Mémoire à consulter à propos de la succession de Mlle de la Terrandière* (Angers, Cosnier et Lach., 1846, in-8° de 123 p.), qui fut répandu en nombre et qui visait surtout l'opinion publique.

Maine-et-L. des 10 février 1842, 9 août 1845, et 13 janvier 1865, avec le discours prononcé par M. Guitton jeune. — Quérard, t. XI, p. 540.

Prouillets (les), f., c^ne de *St-Georges s.-L.*

Proust *(Jean)*, « angevin, a écrit des annotations et briéves expositions sur quelques « passages poétiques les plus difficiles, contenus « aux livres de Joach. Du Bellay, imprimées à « Paris chez Guill. Cavelat en 1459 ».

Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1152. — Louvet, t. I, *Catalogue des Auteurs*.

Proust (*Joachim*), fils de Joseph P., maître apothicaire et de Rosalie Sartre, né à Angers le 26 novembre 1751, y étudia chez les Oratoriens, pour succéder à son père. Son frère aîné *François-Jacques* — et non *Jean*, comme l'appelle Grille, — né le 25 septembre 1756, avait été réduit à quitter la maison commune, rendue inhabitable par l'humeur acariâtre et l'avarice des parents, et rassemblant une petite pacotille, devait aller s'établir à l'Ile-Bourbon, s'y marier et y mourir jeune encore, maire de Maurice. *Joachim*, en proie aux mêmes ennuis, s'enrôla dans le régiment de Piémont-infanterie et tint quelque temps garnison en Corse. Redevenu libre et rebuté d'une courte visite à Angers, il alla rejoindre à Paris son plus jeune frère *Joseph* dans sa pharmacie de la Salpêtrière, puis entra chez Rouelle et s'y rompit à toutes les pratiques de la science. Sa mère morte (6 octobre 1786), son père tombé en enfance, il revint à Angers, reprit par voie de justice l'ouvroir, vendu sous main à un étranger; — et bientôt la place Ste-Croix devint trop petite pour les éclats de sa verve agressive, tout entière au service de la Révolution nouvelle. — Montant à l'occasion sur une borne ou sur un tonneau, pour lancer plus loin ses harangues, il devient bientôt dans son quartier et dans la ville une véritable autorité populaire. Dès 1788 c'est lui qui organise ce « bal masqué, précédé « d'une cavalcade masquée par les jeunes « citoyens d'Angers », la fameuse *Barque-à-Caron*, comme l'appellent les contemporains et dont le retentissement courut dans tous les journaux d'Europe. Le programme en reste imprimé sous ce titre : *Le Triomphe de la Philosophie ou la réception de Voltaire et de J.-J. Rousseau aux Champs Elysées* (Angers, Pavie, 1789, in-12 de 15 p.), suivi de trois chansons chantées par Henri IV, Diogène et un Paysan. Elu en 1790 membre du premier Conseil municipal, il y prononce le 12 juillet un discours, que contient tout entier le registre des délibérations, pour proposer de distribuer chaque année une couronne civique aux deux citoyens les mieux méritants, — motion adoptée mais qu'il fallut ajourner le surlendemain, faute de s'accorder sur deux noms. Le 18 juin 1791, il soumet et fait accepter un projet « pour dégager l'église cathédrale « de St-Maurice d'une grande quantité de petits « bâtiments, qui cachent ce monument superbe, « y faire un parvis proportionné à ses vastes di« mensions, qui s'étendrait jusqu'à la fontaine « Pied-Boulet inclusivement, en formant une « division d'environ 200 marches assez prati« quable pour que les chevaux puissent y passer « commodément. » L'idée, reprise depuis par d'autres, attend encore l'exécution. — Un arrêté des représentants du 8 juillet 1793 l'appela à faire partie du premier comité révolutionnaire. Il en sortit dès le premier septembre et fut chargé de l'organisation des fabriques de poudres et salpêtres. Ce service prit sous sa direction une intensité étonnante, que surexcitait son ardente activité. — *Mort aux tyrans. Liberté, égalité! Paix aux chaumières. Simplicité, célérité, sûreté dans les moyens. Joach. Proust, agent pour le salpêtre, et président de la société populaire d'Angers. Salut et fraternité. Avis de la livraison de salpêtre. Réquisition d'hommes pour la fabrication des salpêtres et poudres de la République. Frimaire an II* (in-fol. de 8 p.), tel est le titre d'un de ses comptes-rendus singuliers, dont les exemplaires se recherchent aujourd'hui avec curiosité. Dans ses *Observations sur le mouvement révolutionnaire des salpêtres dans le District d'Angers*, adressées au District (3 prairial an II, 7 p. gr. in-fol.), il développait les principes posés par « d'excellents artistes « républicains. » — « Il n'est point à dire. Il faut « brûler une forêt et mettre à part le bois de « construction ». Entre temps, et au lendemain du siége, un arrêté nouveau des représentants du 15 frimaire an II (5 décembre 1793) l'avait appelé à la présidence d'une seconde commission militaire chargée de suivre les armées avec la guillotine. Il arriva le 26 frimaire au Mans et n'y siégea qu'un jour, pour acquitter cinq Vendéens

et quatre militaires. Appelé à Laval, il y remplit sa redoutable mission du 2 au 22 nivôse (22 *décembre*-11 janvier) et prononça en tout 28 condamnations, après de très-nombreux acquittements. Dès le premier jour toutes les femmes avaient été épargnées. Il ne s'arrêta qu'un jour à Sablé pour rendre la liberté à des prévenus et était de retour à Angers le 25 nivôse (14 janvier 1794). On ne voit pas que dans ces diverses fonctions terribles, auxquelles le désignait son emportement révolutionnaire, aucun des souvenirs inexpiables, qui poursuivent tant d'autres noms, se soit attaché au sien, et ses contemporains *ont oublié* volontiers l'exaspération de certaines heures, dont les archives rendraient tant de témoignages, pour rappeler surtout sa nature humaine et douce, née pour l'indulgence et la paix. Il en donna une preuve nouvelle presque à son retour le 17 février, en se présentant spontanément devant le tribunal chargé de juger Dieusie, Brevet de Beaujour et autres Angevins, qu'il crut un instant pouvoir sauver. — Les temps apaisés, il revint à sa pharmacie, non sans plus d'un découragement, et à l'heure où se rouvraient les églises, il essaya encore de ranimer l'esprit public par une boutade, *L'Apothéose d'Arlequin vivant, mascarade astronomico-comique, par des comédiens ruinés*, qu'il dut se borner, ne la pouvant plus mettre en scène dans la rue, à faire imprimer (Jahyer, an X, in-8° de 12 p .). — Il avait depuis plusieurs années quitté son magasin pour se retirer dans sa campagne, à Briolay, quand il y est mort le 26 août 1819,

Le *Journal des Mines* a publié de lui (1812, n[os] 190-191) deux *Mémoires sur la poudre à canon*.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Arch. munic. d'Angers, Délib. 1790, f. 115 et GG 210. — Berthe, Mss. 1069, f. 93. — Blordier-L., *Angers et le Départ.*, t. I, p. 405. — Th. Muret, *Guerres de l'Ouest*, t. I, p. 439. — Chardon, *Les Vendéens dans la Sarthe*, t. II, p. 245-248. — Grille, *La Vendée*. t. III, p. 216, 256; *Volontaires*, t. II, p. 7-8 et *Miettes littéraires*, t. II, p. 213. — Y. Besnard, *Mémoires Mss.*, p. 158. — Quérard, *France Litt.*, XI, p. 558-559.

Proust (*Joseph-Louis*), frère du précédent, né à Angers le 26 septembre 1754, était destiné, restant seul dans la famille, à succéder à son père. Il n'en eut que plus de peine à obtenir d'aller se perfectionner à Paris où il s'attacha aux frères Rouelle, puis au service des hôpitaux. Lavoisier, qui l'avait remarqué, le rencontrant le jour même où s'ouvrait le concours pour la place de pharmacien en chef de la Salpêtrière, l'y amena avec lui, et notre angevin, qui ne s'y était pas même fait inscrire, obtint le premier rang. C'est vers ce temps qu'il entra en relations suivies avec le célèbre physicien Charles. Il travailla aux apprêts de la fameuse ascension aérostatique du 2 août 1783 et la même année en décembre essaya de la renouveler à Angers. M. d'Autichamp offrit l'enceinte du château et un appel fut adressé pour couvrir les frais de l'expérience à des souscripteurs, qui d'abord trop peu nombreux furent invités à doubler leurs cotisations. Pendant les préparatifs de cette entreprise, où tout était alors à créer, et pour faire prendre patience, le jeune savant lançait des ballons perdus et professait un cours dans la chapelle du château sur la théorie des gaz. En fin de compte il dut abandonner sa tentative. Mais le 23 juin suivant il montait, avec Pilastre du Rozier, la montgolfière qui s'enleva à Versailles, sous les yeux de la cour, pour aller descendre à Chantilly. — Présenté en 1787 à l'ambassadeur d'Espagne, il accepta la chaire de chimie à l'école d'artillerie de Ségovie et partit pour l'Espagne. Il y devait rester vingt ans et s'y maria dès le 20 juin 1798 avec une française réfugiée. — Le roi Charles IV, en fondant l'Ecole de Madrid, l'y appela, pour le combler de prévenances et de dons magnifiques. On cite le laboratoire, propriété du professeur et dont le principal mobilier était en platine. Proust, qui à son arrivée ignorait l'espagnol, s'était rapidement mis en état d'enseigner avec une facilité et une élégance qui retenaient à ses leçons un auditoire d'élite, plus curieux d'ailleurs, comme le maître ne l'ignorait pas, de belles expériences que de transcendantes théories. — Il était depuis deux ans en congé en France, quand la guerre vint ruiner sa fortune, en lui ôtant toute idée de retour. La populace espagnole, en haine des envahisseurs, saccagea sa maison, au moment où Madrid se vit investie par l'armée française (1808); — et il fallut plus tard de longues négociations pour recueillir quelques rares débris. Sans ressources assurées et presque dégoûté de la science, il se réfugia dans la petite ville de Craon où quelques années plus tard le venaient chercher les sollicitations affectueuses de Bosc et d'illustres amis qui le pressaient de se laisser présenter à l'Académie des Sciences pour la succession de Guiton-Morveau. Il y fut élu le 12 février 1816 par 47 voix sur 53 votants, toute candidature s'étant retirée devant la sienne, qu'une tolérance tacite avait exemptée de l'obligation de la résidence à Paris. Il devait surtout sa grande notoriété et l'estime particulière des savants à la lutte courtoise qu'il avait soutenue pendant dix ans contre Berthollet, en développant la fameuse théorie des équivalents chimiques, qu'il fit admettre victorieusement. L'occasion s'y trouva pour lui d'exposer une de ses principales découvertes, celle des hydrates ou combinaisons de l'eau avec les oxydes métalliques. — L'idée aussi lui était venue de s'appliquer à la fabrication d'un sucre de raisin, dont il présenta dès 1799 des échantillons à ses auditeurs de Madrid. La théorie, qu'il en adressa à l'Institut en 1805, avec l'explication des ressources qu'elle offrait à l'industrie, appela sur l'inventeur l'intérêt du ministre de l'Intérieur, Montalivet, qui par décret du 18 juin 1810 lui fit allouer une somme de 100,000 fr. à charge d'installer une fabrique. Mais il refusa cette entreprise, comme il ne voulut entendre à aucune des sollicitations qui le pressaient de s'établir à Paris. Devenu veuf en 1817, il rentra à Angers dans la petite maison du Chaumineau, sur la route des Ponts-de-Cé, où la croix d'honneur le vint chercher en 1819; puis en mars 1820 il reprit le titre et l'état même de pharmacien pour prêter son nom à la veuve de son frère Joachim. Il se rapprocha en même temps de la place Ste-Croix, en venant habiter dans la cité l'ancien prieuré de Saint-Aignan où

il mourut le 5 juillet 1826. Travailleur modeste autant que désintéressé, d'esprit vif et libre, qu'aiguisait aux bons jours une pointe de gaieté cordiale, son masque de savant, sa figure osseuse à brusques saillies, son front plissé par la réflexion, son regard pénétrant, tous ses traits revivent dans les trois types accomplis, qu'en a laissés David d'Angers, dessin, médaillon et buste en bronze, ce dernier fondu aux frais d'une souscription publique ouverte le 28 septembre 1824. Le dessin vient d'être reproduit par M. Morel dans ses *Promenades artistiques*.

On a de Jos. Proust : *Recherches sur l'étamage du cuivre, la vaisselle d'étain et le vernissage* (Madrid, 1803, imp. royale, in-8°). Le livre est écrit en espagnol; — *Recueil de différentes observations de Chimie*, dans le t. I des *Savants étrangers de l'Institut* (1805); — *Mémoire sur le sucre de raisin* (Paris, D. Colas, 1808, in-8°); — *Sur une analogie remarquable entre les eaux de quelques parties du golfe de Californie et celle des lacs de Sodome et d'Urmia en Perse*, dans le t. VII des *Mém. du Muséum*, 1821; — *Sur l'existence vraisemblable du mercure dans les eaux de l'Océan* (Ib., p. 479); — *Essai sur une des causes qui peuvent amener la formation des calculs* (Angers, Pavie, 1824, in-8° de 36 p.); — *Recherche sur le meilleur emploi des patates ou pommes de terre* (Paris, Huzard, s. d., in-8° de 66 p.); — dans le *Journal de Physique*, des *Recherches sur le Bleu de Prusse* (1794 et 1799); — *Sur les oxydations de l'Arsenic* (1799); — *Sur l'Etain* (1800); — *Sur les Sulfures métalliques* (1801); — *Pour servir à l'histoire de l'Antimoine*; — *Sur les Sulfures natifs et artificiels de fer* — et *Sur l'Urane* (1802); — dans les *Annales de Chimie, de Physique*, — *Analyse de l'Orge avant et après sa germination* (t. V, p. 337), — *Sur le principe qui assaisonne les fromages* (t. X, p. 29), — *Sur les tablettes à bouillon* (t. XVIII, p. 170), etc.

A. Bussy, *Notice nécrol.*, dans le *Journ. de Pharmacie*, XII, 379 (1826). — Laugier, *Nécrologie*, dans le *Journ. de Chimie médic.*, 1826, t. II, p. 405. — Godard-F., *Nouv. Arch.*, n° 32. — Berthe, Mss. 1069, f. 93. — *Journ. de M.-et-L.*, 14 juillet 1826. — *Annuaire de M.-et-L.*, 1831, p. 176. — *Affiches d'Angers*, décembre 1783. — *Bullet. de la Soc. Indust.*, 1832, p. 260.

Prout *(Antoine)*, sculpteur et architecte à Luigné, mari de Jacquine Liger, 1711, et en secondes noces de Marie Lebreton (18 août 1721), † le 15 juillet 1756, âgé de 72 ans.

Proutaie (la), ham., c^ne^ de *Bouzillé*. — *Les Proutais* (Cad.).

Prouterie (la), f., c^ne^ d'*Allonnes*, acquise en 1659 de la veuve Lehou par Mic. Bérault, lieutenant criminel de Saumur; = f., c^ne^ de *Bocé*; = f., c^ne^ de *la Pommeraie*. — *La Plauterie* (C. C.). — Anc. fief et seigneurie relevant du Plantis. — En est sieur Pierre Chapperon 1459, Gilles Clérembault 1485, Agnès de Maigné 1518, n. h. Julien Varlet 1685, Ant. Varlet 1714 (E 1047).

Proutière (la), f., c^ne^ de *Blou*. — Anc. maison noble dont est sieur Louis Dubellay 1540, n. h. Franç. Bourneau, conseiller secrétaire du roi, 1632, Nicolas de Noyelles, écuyer, 1670; = f., c^ne^ de *Chemillé*. — Anc. fief dont est sieur Jacq.-Simon Legouz de Vaux 1752; = f., c^ne^ de *Cholet*, la seule qui dépendît de la paroisse Notre-Dame, parce qu'elle appartenait au prieuré; = ham., c^ne^ de *St-Christophe-du-B*. — *La Proulière* (Cass. Et.-M.). — Avec chapelle du XVIIe s., où l'on se rend encore en pèlerinage pour guérir de la peur. — En est sieur Antoine de Santo-Domingo 1680. — Sur le bord du chemin qui y conduit, il a été trouvé vers 1865, un cercueil en pierre de Mortagne, renfermant encore un squelette entier.

Proutoire (la), f., c^ne^ de *la Pèlerine*.

Provendrie (la), vill., c^ne^ de *Trémont*.

Providence (la), f., c^ne^ de *Botz*, bâtie depuis 1827; = f., c^ne^ de *Mêlay*.

Provost, fours à chaux, c^ne^ de *Noellet*, construits en 1825, les plus anciens du canton de Pouancé.

Provotaie (la). — V. *la Prévoté*.

Prudhomme *(Jean-François-Louis-Marie)*, né à La Flèche, le 13 mars 1755, employé dans les Aides jusqu'à leur suppression, membre du Directoire du District de Châteauneuf, juge suppléant au même District, puis membre du Collége d'arrondissement, conseiller général le 10 ventôse an XII jusqu'à sa mort, juge de paix de Durtal depuis 1797, y meurt le 28 mars 1813. Les *Affiches* du 3 août 1807 ont publié une charade (22 vers) de sa façon.

Prudhommerie (la), ham., c^ne^ de *Saint-Augustin-du-B*.

Pruillé, canton du Lion-d'Angers (8 kil.), arrond^t^ de Segré (25 kil.); — à 17 kil. d'Angers. — *Prulliaco* (G. de) 1058 (Cart. N.-D. de Saintes). — *Pruilliaco* (B. de) 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 279). — *Prulliacensis ecclesia* 1114-1134 (Ibid.). — *Ecclesia de Pruliaco* 1159 (1er Cartul. St-Serge, p. 16). — *Parochia de Prulle* 1268 (Grez-N., ch. or.). — *Pruilleyum* 1532 (St-Serge). — *Preuillé* 1699 (Miromesnil) et depuis 1830 dans nombre d'actes officiels. — Sur le coteau de la rive droite et dans la vallée de la rive gauche de la Mayenne, — entre Grez-Neuville (3 kil.) au N. et à l'O., Feneu (6 kil.) à l'E., la Membrolle (3 kil.) au S.

La route nationale d'Angers à Caen coupe du S. au N. l'extrémité du territoire, à 1,500 mèt. de l'église.

La Mayenne descend presque au centre, du N. au S.-E., traversée par un *bac*. — Y affluent sur la gauche les ruiss. de la Fontaine-de-l'Homme, et des Places; sur la droite les ruiss. de Choiseau, de la Roussière et de Montigny.

En dépendent les vill. et ham. des Vivetières (6 mais., 20 hab.), de la Plesse (3 mais., 14 h.), des Briançons (9 mais., 17 hab.), des Places (6 m., 19 hab.), des Outinières (3 mais., 10 hab.), du Hoderay (5 mais., 17 hab.), du Tertre (38 mais., 101 hab.), les chât. de la Chênaie et des Grandes-Maisons, et 52 fermes ou écarts.

Superficie : 1,265 hect., dont 30 hect. en bois, 1 hect. en vignes.

Population : *104* feux, *469* hab. en 1720-1726. — *109* feux, *550* hab. en 1789. — *643* hab. en 1831. — *660* h. en 1841. — *640* hab. en 1851. — *660* hab. en 1861. — *607* h. en 1866. — *582* h. en 1872, dont *212* au bourg (54 mais, 58 mén.), petit groupe de masures, la plupart antiques, perdu dans une position charmante, à la crête du coteau, d'où l'on embrasse à perte de vue la vallée de la Mayenne. On y gravit d'en bas par un sentier profondément raviné, qui tourne rapide et tout d'un coup se relève en abordant le débouché. Des habitations se sont installées presque tout le long des flancs du rocher, qu'exploite une carrière.

Assemblée le 10 août.

Perception du Lion-d'Angers. — *Bureau de poste* de la Membrolle.

Mairie installée dans un petit logis, sur la place. — *Ecole mixte* (Sœurs de Torfou).

L'Eglise, sous le vocable de St Symphorien (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice du XIIe s. mais qui a perdu par une restauration récente tout son caractère antique. Le clocher, construit par adjudication du 8 mai 1851, forme porche sur l'entrée de la nef unique, sans chœur, abside, chapelles ni autels secondaires. Sur le fond s'ouvre une fenêtre à meneau avec vitrail de *la Vierge* et de *St Pierre*, signé : *Truffier, Martin, Duvau, Angers, 1868* ; à droite et à gauche, deux statues, et encore un tableau moderne, *La Visitation*, donné par M. Louvet. — On y a recueilli l'épitaphe sur marbre noir de messire Gabriel Mauxion, écuyer, sieur du Joncheray, mort le 25 septembre 1781. — A la porte de la sacristie, dans l'ancien cimetière, un cadran vertical en ardoise est daté *1673* avec l'inscription : *Vous qui par ici passé | Pries Dieu pour lais* [trespassez].

Le *Presbytère*, vendu nat^t le 5 fructidor an IV, a été racheté par la commune en mars 1813 et reconstruit par adjudication du 9 novembre 1858.

Nulle trace d'antiquité n'est signalée, sauf de la grande voie d'Angers qui forme la limite avec le Plessis-Macé à partir de la Membrolle. — De ce point aussi vers N.-E. se détachaient passant par la Chênaie, le Hoderay, la Grandière, le chemin de Neuville, — tandis que sur la rive gauche de la Mayenne, une autre grande voie d'Épinard à Châtelais remontait la rivière, qu'elle coupait audessus du Bec-d'Oudon.

La fondation de l'église remonte au XIe s. — Elle était encore en partie en mains laïques dans les premières années du XIIe s. et fut donnée à l'abbaye St-Serge d'Angers, à qui le pape la confirma en 1159. L'abbé en conservait encore la présentation à la Révolution.

Curés : Lucas *St-Berge*, 1468, qui résigne. — Guill. *St-Berge*, maître ès-arts, 2 juillet 1468. — Pierre *Lecomte*, chanoine de St-Jean-B. d'Angers, 1530. Il était de plus curé de Seiches. — Pierre *Juffé*, 1560. — Jean *Rullier*, 1617. — René *Hamelin*, 1631, † le 27 octobre 1639. — Franç. *Mabit*, juillet 1640, † le 10 novembre 1662. Accusé d'avoir tué un lièvre, il lui en coûta 4,000 livres de frais. Miromesnil cite « son « cas » comme exemple des friponneries judiciaires. — René *de Breslay*, 1663, 1706. — Jean *Gandon*, docteur en théologie d'Angers, octobre 1706, † le 15 août 1738. — Pierre *Letourneur*, docteur en théologie, mai 1738, † le 28 décembre 1762, âgé de 63 ans. Il avait résigné dès 1755. — Franç. *Letourneur*, juillet 1755, † le 15 avril 1772, âgé de 60 ans. — Jos. *Letourneur*, mai 1772, † le 14 septembre 1786, âgé de 44 ans. — *Lebreton*, novembre 1786, jusqu'au 9 juin 1791. Il est déporté en Espagne en septembre 1792. — J.-P. *Péton*, 5 août 1791, jusqu'en décembre 1793. Il tenait en l'an IV un petit commerce d'épicerie à Angers.

Le fief seigneurial relevait de Neuville-sur-Maine, où rend aveu en 1465 Pierre de la Jaille pour ses maisons, granges, « courtils, rues, etc. « de sa terre de Pruillé », — René de la Jaille en 1519, — Marin Cerizay, marchand d'Angers, 1559, René Fleuriot, écuyer, 1627, Pierre Fleuriot 1643, Pierre Lemaistre, chevalier, 1650, mari de Gabrielle Joubert, René Moreau 1667, René Moreau, juge au Présidial d'Angers, 1775, Pierre Leroy de la Potherie 1782-1789.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges-sur-Loire, en 1790 de Châteauneuf. — 6 habitants seulement se trouvèrent en état de signer le Cahier de 1789.

Maires : Joseph *Devaille*, démissionnaire en 1813. — Gabr.-Camille *Mauxion du Joncheray*, 27 avril 1813. — Marin *Richou*, 16 novembre 1830. — Michel *Herguais*, 8 octobre 1844. — Raoul *Mauxion du Joncheray*, élu le 13 août 1848, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 193 ; H St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — *Arch. d'Anjou*, I, 147. — *Répert. arch.*, 1868, p. 323 ; 1869, p. 55. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Chênaie, la Grandière, Vaux, la Plesse, les Grandes-Maisons*, etc.

Pruillé, ham., c^ne d'*Armaillé*. — *Villa que dicitur Pruille* 1105 circa (Cartul. de Redon, ch. 369). — *Locus qui dicitur Prulliacus in pago Andegavensi* 1141 (Ib., ch. 381). — Antique village dépendant dès le XIe s. de la paroisse d'Armaillé, mais où antérieurement avait existé déjà une chapelle ou église dépendant de St-Sauveur de Redon. L'autel en restait abandonné dans un emplacement désert, *in eadem villa, in loco deserto*, sous les ronces. Les habitants le recouvrirent d'un petit sanctuaire, *locellus*, et de l'aveu de leur seigneur y rappelèrent dans les premières années du XIIe s. un moine pour le desservir. C'est la chapelle qui au XVe s. était devenue annexe et dépendance du prieuré de Juigné des Moutiers en Bretagne, comprenant « tant nef que chanzeau, avec une quantité de « maison, sise sur mur, couverte d'ardoise, partie « doublée de plancher, rue et issue au devant », plus un petit logis, des jardins, prés, terres en labours, pâtures, landes, une rente de 10 boisseaux de seigle sur les moulins d'Armaillé et d'un jallais de vin le jour du mesurage des dîmes. Le prieur y devait la messe chaque samedi et était tenu d'y célébrer la grand'messe et d'y conduire ses paroissiens en procession les dimanches après la Pente-

côte et la Trinité. En 1765 il fit élever dans la nef un mur de séparation qui la réduisit de façon gênante pour les fidèles. Il en résulta un procès (E 1132). — Le fief avait été acquis en 1670 du baron de Pouancé par le seigneur d'Armaillé. — Un ruiss. en prend le nom, qui se jette dans le ruiss. de Merdereau, à 600 mèt. de sa source.

Pruillé, c^{ne} du *Tremblay*. — *Prullier* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, jardins, vergers, garennes, chênaies, vignes, étang, moulin, relevant de Challain. — En est sieur Raoul de Poncé 1540, François de Juigné 1599, 1620, Claude de J. 1535, Gabriel de Villiers, mari d'Hélène de Chouppes, 1650, René de V., écuyer, 1703.

Pruinas (le), chât., c^{ne} de *St-Germain-des-Prés*. — Anc. fief et seigneurie relevant du château d'Ingrandes et dont est seigneur n. h. Brient 1415, Jean Pellaud 1477, Ant. Pellaud 1499, Franç. Cuissard 1546. Acquise en 1624 de Louis Cuissard par Hervé Guilbaud de la Boulaisière, marchand, la terre appartenait à la fin du XVIIe s. à n. h. Mathieu Renou de la Féauté, qui fit reconstruire le manoir vers 1690 avec une petite chapelle, vers l'angle ouest, bénite le 21 août 1692 sous l'invocation de la Vierge et de St Charles Borromée. Il y meurt le 21 janvier 1739, âgé de 72 ans et a pour héritière Madeleine Renou, sa femme, qui épouse le 18 juillet 1741 Jean-Charles de Cumont. Leur fils Jean-Charles-Marie de Cumont y naît le 17 juin 1742 et y résidait en 1790. — Le château fut vendu nat^{t} par trois actes des 1er thermidor et 19 messidor an IV et du 7 germinal an VI. Il a été complétement rebâti depuis par M. Avenant; — (le Bas-), f., c^{ne} de *St-Germain-des-P*.

Prun. — V. *Prin*.

Prunay, f., c^{ne} d'*Allençon*. — Il y existait un terrain, dit *le château*, enclos d'une douve, et qui conservait sous les ronces des restes de vieux murs, le tout aplani en 1847 et transformé en jardin.

Pruniers, bourg, c^{ne} de *Bouchemaine*. — *Prunarius* 769 (Cart. de St-Aubin, f. 3). — *Mansile quod dicitur Prunarius* 1015 circa (*Trés. des Ch.*, t. I, p.17). — *Locus qui dicitur Prunarius* (Cart. St-Aubin, f. 32). — *Ad Prunarias* 1117 (Ibid , f. 36). — *Apud Prunerios* 1073-1103 (Ronc., Rot. 3, ch. 66), 1030-1047 (*Epit. St-Nic.*, p. 45). — *Versus Pruneros* 1073-1081 (Ronc., Rot. 1, ch. 2). — *Prunerium* 1077 (Cartul. St-Aubin, f. 6). — *Prugners* 1132 (Ronc., Rot. 2, ch. 35). — *Pruniers* 1250 (St-Aubin, Molières, I, 19). — *Burgus seu villa de Pruniers* 1319 (G 772). — *La Ville de Pruniers* 1326 (Ibid.). — Anc. domaine royal, situé sur le coteau de la rive droite de la Maine, que traversait la voie triomphale, *via triumphalis*, d'Angers à Chalonnes et à Nantes. Il avait été attribué dès le milieu du VIIIe s. par le roi Pépin aux moines de St-Aubin, à qui Charlemagne le confirma, — avec la forêt, *silva*, qui y attenait vers N. et s'étendait jusqu'au delà de Guinesert, V. *ce mot*. Les comtes s'y étaient néanmoins installés d'autorité et Foulques Nerra, défrichant aux abords de la voie, y avait créé un domaine propre, une culture de réserve, V. *la Couture*, que son fils Geoffroi donna aux moines de St-Nicolas. — Les moines de St-Aubin protestèrent et il fallut, pour confirmer la restitution tout au moins de la forêt, obtenue en 1098, une assemblée solennelle d'abbés et d'évêques suffragants de l'archevêché de Tours, qui affirma l'authenticité des titres produits par St-Aubin et contestés par St-Nicolas. — Dès les premières années tout au moins du XIe s. l'abbaye Saint-Aubin y avait constitué un prieuré avec chapelle, érigée bientôt en cure paroissiale et desservie par un vicaire perpétuel jusqu'à la Révolution. L'église, la maison priorale avec jardins, parterres et fours banaux, le cimetière, le presbytère faisaient partie du domaine. Il avait pour annexe la petite chapelle de Sichillon, auj. le Chillon, dans la paroisse du Louroux, et fut réuni avec elle au grand Séminaire d'Angers vers 1725.

Prieurs : Paganus, 1117. — Jean *de Sautré*, 1319. — Rob. *Quatrebarbes*, 1342. — Colas *Leroy*, 1410. — Galien *Simon*, 1437. — Jean *Epiart*, 1438. — Julien *de Villiers*, 1462. — Jean *Massé*, 1465. — Jean *Barthélemy*, 1467, 1480. — René *Leliepvre*, 1527, 1542. — Jean *Dumas*, baron de Durtal, 1553. — Jacques *Nouel*, 1569. — Arthur *Verge*, 1579. — Pierre *de Monty*, 1585. — René *Bault*, 1618, 1653. — Gabr. *Boylesve de la Gillière*, 1570, qui obtint du pape en 1681 des reliques des saints Célestin, Eusèbe, Fortunat, Marcel, Placide et de Ste Vénérande. — Louis *Boylesve de la Gillière*, 1685, 1708. — Jos. *Grandet*, directeur du grand Séminaire, 1710, 1728.

La cure, à la présentation de l'abbé de Saint-Aubin, à la nomination de l'évêque, était un des plus pauvres bénéfices de l'Anjou. La première pierre du presbytère, reconstruit à neuf, fut posée le 21 novembre 1746. — La paroisse, pour moitié en landes, bois et rochers, comptait à peine 50 feux, 360 hab. en 1789. Elle appartenait à des ecclésiastiques pour les trois quarts, — dont la moitié en bois à St-Aubin. La dîme, que l'abbaye et le Séminaire y prélevaient sur les vignes, était abonnée au taux le plus fort, qui fût en Anjou, soit un guibourg de raisin par quartier de 25 cordes, évalué à 40 pintes de vin. La concession, récemment accordée par le prince apanagiste à un particulier, des prairies riveraines de la Maine, menaçait de ruiner les habitants, pour la plupart déjà dans la misère et sans secours. — On y voit en 1641 entreprendre les premiers travaux d'une mine de cuivre, qui ne paraît avoir laissé aucune trace.

Curés : Lucas *Bourgoignon*, 1529. — Guill. *Goddes*, 1541. — Louis *Richaudeau*, 1624, 1651, qui résigne. — F.-Guy *Gazeau*, 1652, 1656. — Urbain *Lecercler*, 1656, 1659. — Charles *Sigogne*, 1659, † le 2 décembre 1660 — On voit par deux lettres d'Henri Arnauld qu'Etienne *Baluze*, le savant fameux, fut gratifié par lui de la cure le 15 décembre 1660 sur la recommandation de l'archevêque Pierre

de Marca; mais il est certain, non-seulement qu'il ne la desservit pas, mais que dès janvier 1661 figure en titre Mathurin *Lambert*, jusqu'en 1662. — Franç. *Rousson*, juin 1663. — René *Guyet*, 1673, † le 12 octobre 1678. — Christ. *Leliépvre*, octobre 1678, † le 5 juillet 1717, âgé de 66 ans. — J. *Foucault de la Haute-Butte*, juillet 1717, mars 1718. — J. *Cherbonnel*, janvier 1720. — Franç. *Boulogne*, octobre 1720, † le 19 mai 1744, âgé de 50 ans passés. — Jean-Franç. *Moutardeau*, août 1744, † le 8 avril 1769, âgé de 60 ans. — L.-M. *Loyau*, chanoine de St-Pierre, juin 1769, février 1770. — Jean *Gibert*, récollet, février 1770, 1791. — Déporté en Espagne (septembre 1792), il résidait en l'an VIII à St-Jacques de Compostelle et était réclamé par ses paroissiens, qui l'avaient élu pour maire en 1790.

Les bâtiments du prieuré et son enclos furent vendus nat^{t} le 13 janvier 1791 à l'orfèvre Viot fils et forment aujourd'hui une habitation charmante, appartenant à M. Mordret fils. L'église, sous le vocable de St Aubin, consacrée comme oratoire par le décret du 9 avril 1791, supprimée par ordonnance de l'évêque du 20 janvier 1809, a été rétablie en succursale le 26 décembre 1843. Restaurée dès 1842, elle a été l'objet en 1855 d'une reconstruction presque complète en style roman, comprenant l'établissement de la voûte en brique, le rallongement de la nef, l'adjonction d'une chapelle et la construction d'un clocher sur la façade avec flèche en bois (archit. Delestre).

La paroisse comprend 74 mais., 74 mén., 256 hab., dont 22 mais, 69 hab. au bourg.

Arch. de M.-et L. B *Insin. du Présid.*, 29 août 1641; C 190; G 772-780. — Arch. comm. Et.-C. — *Rev. d'Anjou*, 1873, p. 35.

Pruniers (les), ham., c^{ne} de *St-Martin-de-la-Pl.* — La levée y rompit le 1er octobre 1866.

Pruns. — V. *Prin.*

Publum. — V. *St-Philbert-du-Peuple.*

Pucerie (la), f., c^{ne} de *Montjean.*

Pugle (le), vill., c^{ne} de *Freigné.* — *Peculata* 1094 (Pr. de Pouancé, ch. 3). — *Le vill. de la Pugle* 1669, 1771, — *de la Puille* 1672, 1676, — *de la Pulle* 1686 (Et.-C.); — f., c^{ne} de *Vaulandry.*

Puicharic. — V. *Donadieu.*

Puille, ham., c^{ne} de *Vernantes.*

Puisard (*Charles-François* Michel de), né à Larchamps (Mayenne), le 9 mars 1767, commissaire du roi près le tribunal du District de Mayenne le 1er octobre 1790, président du Tribunal le 8 octobre 1794, juge au Tribunal de cassation le 9 avril 1797, est attaché au Tribunal d'appel d'Angers comme substitut le 30 avril 1800, devient avocat général le 2 avril 1811, président de Chambre le 8 décembre 1818 et y meurt doyen des présidents le 13 août 1834, veuf d'Emilie-Claire Chabrun de la Carlière. — (*Charles-Pierre* Michel de), né à Mayenne le 24 septembre 1786, marié à Angers avec Anne-Emilie Duboys le 1er février 1823, y meurt le 16 janvier 1850, conseiller honoraire et ancien député de la Mayenne.

Puiset (le), ham., c^{ne} de *Landemont.* — *Le Puisot* (Cass.). — *Le Puisay* (Cad. et Et.-M.).

Puiset (le), f., c^{ne} de *Parcé*, anc. fief et seigneurie avec grand corps de logis double et fuie seigneuriale, domaine de l'abbaye de Bourgueil, vendu nat^{t} le 9 brumaire an IV; — (le Haut-), h., c^{ne} du *Ménil.*

Puiset (le), bourg, c^{ne} du *Puiset-Doré.* — *Puziacum* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 360). — *Capella Puziatum* 1052-1082 (Ib, p. 353). — *Puterlus* 1614 (Arch. du Doy. de Jallais). — Au centre d'un pays unique, autrefois couvert des forêts, formant un massif unique, de Leppo, de Clérembaud et de la Foucaudière, à travers lequel circulait du S.-E. au N.-O. la grande voie de Tiffauges à Chantoceaux, par la Bouinière, la Houssaie, les Humeaux, les Landes, la Dernère. Il y existe une paroisse constituée, avec église, dès au moins les premières années du XIe s. A défaut de renseignements on peut supposer qu'elle dut être pendant les premiers temps attribuée aux moines de St-Serge, comme le Doré, son annexe. La pauvreté des deux bénéfices les fit réunir sous une cure unique, dont l'évêque au XVIIe s. disposait de plein droit.

Curés : André *Bérault*, pourvu le 30 octobre 1599, † le 19 décembre 1633. — Jean *Martin*, dès 1631, † le 4 novembre 1638. — Jacq. *Jamin*. 1638, 1665. — Pierre *Chesné*, 1665, † en juin 1694. — Guill. *Robin*, son neveu, 1695, 1716. — *Goullard*, décembre 1731. — *Bernier*, mai 1748, juillet 1751. — *Aubert*, février 1754, 1784. — *Guigneux*, 1784, qui fit agrandir les deux églises et construire la maison et le jardin de la cure. Il refuse le serment et reste dans le pays. — *Dupont*, vicaire du Fuilet, élu le 2 mai 1791, mais qui n'apparaît guères.

Nulle maison noble. — La paroisse avait pour seigneur le seigneur du Grand-Montrevault. Elle dépendait du Doyenné des Mauges, de l'Election et du Présidial d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. Infestée de faux saulniers et de gabelous, elle comptait nombre de pauvres et demandait en 1789 la création d'écoles sur le revenu des communautés religieuses supprimées.

L'ouverture de nombreuses voies ont renouvelé le bourg, inaccessible il y a 20 ans, en y créant un passage actif vers la Loire, et vers les centres voisins, Montfaucon, Montrevault, Tiffauges.

L'*Eglise*, dédiée à St Christophe (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être reconstruite (1875, arch. Tessier, de Beaupréau) en style ogival du XIVe s., à trois nefs, avec vitraux de St Christophe, de la Vierge et de St Joseph. L'ancien édifice, transformé en 1787-1788, tombait en ruine dès 1810. D'affreux bas-côtés, faisant office de contreforts, s'égayaient de grossières statues en terre cuite; dans le chœur aussi figurait un piètre rétable du XVIIe s., et au-dessus, à la fenêtre, un vitrail carré, représentant le Christ en croix; à gauche, un personnage agenouillé, en robe violette, avec surplis blanc sur une seconde robe courte; derrière et à sa gauche, deux personnages debout, la tête nimbée; au bas

un écusson avec les initiales I. B. P.; au fond, Jérusalem.

Le territoire paroissial comprend toute la partie de la commune, renfermée à l'E. du chemin du Fuilet et d'une ligne qui enclave le Pinier, la Pimpinière, avec retour vers le moulin Pâquereau et laisse au Doré la plupart des grands villages et toute la région industrielle.

Puiset-Doré (le), canton de Montrevault (6 kil. 500), arr. de Cholet (32 kil.); — à 42 kil. d'Angers. — Commune formée des deux bourgs paroissiaux du *Puiset* et du *Doré*, V. *ces mots*. — Sur un haut plateau (103-108 mèt.), découpé d'étroites vallées, — entre St-Christophe-la-Couperie (6 kil.) au N. et à l'O., le Fuilet (6 kil.) et St-Rémy-en-M. (5 kil. 500) au N., St-Rémy et le Fief-Sauvin (7 kil.) à l'E., Gesté (6 kil. 1/2), la Chaussaire (6 kil. 1/2) au S. et le Départ. de la Loire-Inférieure, au S. et à l'O.

Le chemin de grande communication de Beaupréau à St-Laurent-des-Autels traverse de l'E. à l'O.,—est rejoint à un kil. après son entrée par le chemin de grande communication de Montrevault à Vallet, qui s'en détache vers S. au bourg, — et monte vers N.-E., en reliant à 2 kil., à gauche, le chemin d'intérêt commun de la Guitonnerie à la Mostière, qui descend vers S.-O., à droite le chemin de grande communication du Fuilet, qui gravit directement vers Nord.

Y naissent vers N., près la Maison-Neuve, la Divatte, qui forme limite vers N. et vers O., les ruiss. du Déduit, du Lac-Roger, du Verret, de la Hardière, des Belottières, de la Trézenne — et du Puiset-Doré, affluent du Verret, né à un kil. vers l'E. du bourg, dans les landes des Bourdaines.

En dépendent les ham. et vill. de la Gatine (42 mais., 168 hab.), des Blottières (20 mais., 71 hab.), du Butté (14 mais., 53 hab.), des Landes (15 mais., 61 hab.), de la Bouinière (15 mais., 57 hab.), de la Deruère (10 mais., 37 hab.), du Pin (4 mais., 20 hab.), de la Noue-Girou (5 mais., 30 hab.), de la Pétinière (6 mais., 28 hab.), du Plessis-Belair (3 mais., 12 hab.), de la Bénardière (4 mais., 31 hab.), de la Bouinière-du-Doré (4 mais., 27 hab.), de la Piltière (5 m., 30 hab.), de la Catandière (3 mais., 14 hab), de la Drouinière (10 mais., 43 hab.), de Haute-Folie (11 mais., 34 hab.), des Hauts-Champs (5 mais., 30 hab.), de la Papinière (4 mais., 20 hab), des Humeaux (3 mais., 22 hab.), de la Basinière (3 mais., 17 hab.), des Cormiers (3 mais., 15 hab.), de la Baratonnière (4 mais., 23 hab.), le chât. du Doré et 43 fermes ou écarts.

Superficie : 2,262 hect. dont 15 en vignes, 130 en bois taillis, dont 32 h. dépendant de la forêt de Leppo, — 320 hect. de prés, le reste en labours y compris les 200 hect. en landes il y a 40 ans.

Population : 200 feux en 1789. — *1,238* hab. en 1821. — *1,227* hab. en 1831. — *1,268* hab. en 1841. — *1,368* hab. en 1851 — *1,350* hab. en 1861. — *1,390* hab. en 1866. — *1,369* hab. en 1872, — en progrès lent mais continu, — dont *142* au principal bourg.

Ni marché ni foire.

Fabrique de poteries, concentrée à la Gatine, et de tuiles et briques aux alentours; — commerce de céréales et de bois, d'animaux gras, surtout de vaches; — 2 moulins à vent.

La *Mairie* est au bourg du Puiset, construite, avec *Ecole* laïque *de garçons*, par adjudication du 14 octobre 1849. — *Ecole* publique laïque *de filles* au Puiset, — et depuis le 1er janvier 1876, *Ecole* libre *de filles* au Doré (Sœurs de la Pommeraie) dans un local bâti en 1875 par les soins du curé.

Maires : Julien *Nau*, 1er messidor an VIII. — Jacq.-René *Barbier du Doré*, novembre 1805. — Jacq. *Bourget*, 15 septembre 1830. — *Jeannin*, 1835. — Julien *Rivet*, janvier 1844. — Franç. *Bourget*, 25 septembre 1846, installé le 18 octobre. — *Guitton*, 1871-1876. — *Martin*, 1876, en fonctions, 1877.

Puiseux, f., cne de *Grez-Neuville*. — *Terra de Puteolis* 1040-1047 (1er Cartul. St-Serge, p. 142). — *Rich. de Pauseolis* 1050-1068 (Ibid., p. 148), — *de Puteolis* 1077 (Cart. St-Aubin, f. 80). — *Puseaus* 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 287). — *Puseus* 1114-1134 (Ibid., p. 234). — *Puiseus* 1114-1134 (Ibid., p. 266). — *Puiseuls, Poiseos,* — *Poisos* 1134-1150 (Ibid., p. 264 et 269). — *Poiseux* (Et.-M.).

Puissonnerie (la), f., cne de *Cossé* (Cass.).

Puits (le), V. *le Puy*, ce nom, pour le plus grand nombre des localités, dérivant non de *puteus* mais de *podium*.

Puits (les), f., cne de *Grez-Neuville*. — En est sieur Marc de Belin, page du baron de Saint-Thénis, 1633; — ham., cne de *la Plaine*

Pulinaire (la), cl., cne de *St-Georges-s.-L.*

Punge (le). — V. *le Ponge.*

Pungeraie (la), f., cne de *la Pouëze.*

Purgatoire (la), cl., cne de *la Pommeraie*; — cne de *Thouarcé*, V. *ci-dessus*, p. 49.

Purin (le), cl., cne de *Brain-sur-Long*.

Purotière (la). — V. *la Perrotière.*

Pussière (la). — V. *la Bécussière.*

Puteau (le), f., cne de *St-Germain-lès-M.* — Anc. fief et seigneurie, aux mêmes mains que la Perrinière dès le XVIIe s. (E 1148).

Putibal, cl., cne de *Daumeray*, dépendance du prieuré, vendue natt le 17 février 1791.

Putifale (la), f., cne de *la Ferrière*. — Il y existe dans un petit bois un *dolmen* formé d'un large toit porté sur 4 blocs de pierre.

Putigné. — V. *Pétigné.*

Putille, ham., cne de *la Pommeraie*. — *R. de Putill...* 1208 (Pr. de Montj., ch. 8). — *La terre et seigneurie de P., composée de maison seigneuriale close à douves et d'autres maisons anciennes contigues, jardins, vergers, bois, taillis, garennes* 1540 (C 106, f. 85). — En est sieur Robert de Chazé 1540, Ysabeau Chenu, princesse d'Yvetot, veuve de Martin Du Bellay, Jean de Hillerin 1613, 1636, Louise-Franç. de Hillerin 1685, Pierre-Marie Irland de Bazoges, chevalier, 1789 (E 1149-1150). — L'anc. logis XVIIe s. présentait un corps rectangulaire engagé dans deux ailes carrées, en saillie de deux mètres sur les deux faces, avec toits détachés. Les douves sont à peu près comblées vers l'E et

vers N. par des murs de soutènement, écroulés comme la plus grande partie du logis lui-même. La chapelle occupait l'aile orientale ; la pierre d'autel gît à terre auprès de la porte ; des soupiraux, ouvrant dans les douves, laissent entrevoir des caves voûtées. — Trois ou quatre fermes qui l'avoisinent vers l'O. se sont bâties avec les débris.

Putrière (la), ham., c^ne de *Morannes*.

Puvignon, ham., c^ne de *Montreuil-sur-M.* — *Peuvignon* (Cass.). — *Puvigneau* (Rect^t). — Tout auprès, sur la route de Chambellay, s'élève un petit édicule neuf (1869), à peine grand assez pour contenir un autel avec le groupe de Notre-Dame-de-la-Salette. Le pignon extérieur a pour tout ornement à droite et à gauche un petit pilier à chapiteau roman. C'est, suivant la tradition du pays, l'emplacement où un hussard républicain, envoyé en vedette du Lion à Châteaugontier, fut pris et fusillé par les Chouans.

Puvinière (la), f., c^ne de *Villemoisant*, anc. domaine du prieuré, vendu nat^t le 17 mars 1791.

Puy (le), cl., c^ne de *la Chapelle-R.* (Cass.); = cl., c^ne de *Chênehutte-les-T.* ; = f., c^ne de *Cherré* ; = f., c^ne de *Contigné* ; = ham., c^ne de *Durtal*. — *Terra ad Puteum* 1050 circa (Cart. St-Aubin, f. 94) ; = h., c^ne de *la Plaine* ; = cl., c^ne de *Contigné* ; = f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.* ; = f., c^ne du *Voide*, domaine jusqu'en 1813 de la sénatorerie d'Orléans.

Puy (le Grand-), f., c^ne de *la Ferrière* ; = (le Petit-), ham., c^ne de *Chênehutte-les-T.* — En est sieur n. h. Antoine de Bertin 1571, Pierre Grelier, contrôleur du Grenier à sel de Saumur, 1601 ; = vill., c^ne de *Fontevraud* ; = ham., c^ne de *Saumur*, — précédemment de la paroisse et de la c^ne de *Dampierre*, dont il a été distrait par arrêté du Département du 22 fructidor an IV. — En est sieur Ant. de Bertin 1580, n. h. Noël Moreau, protestant, mari de Marie de Villemereau, 1660, 1669, gentilhomme ordinaire de son A. R. Mgr le duc d'Orléans, Marc Lebœuf, inhumé le 19 janvier 1689 en l'église de St-Cyr-en-Bourg.

Puy-Anceau (le), m^on, c^ne d'*Angers* S. — *Domus vocata Puys Ensault* 1415 (G 404, f. 49). — *Puys-en-Sault* 1508 (GG 197). — *Puys Ansault* 1545 (Chap. Saint-Martin). — *Le Puisensault* 1550 (Mén., *Vit. G. Men.*, p. 321). — *Puyz-Anczault* 1687 (St-Aubin, Déclar, t. XIV). — En est sieur Me Etienne Migon 1508, Jean Dolbeau 1550, Jean Goujon, secrétaire du Conseil d'Etat, en 1710, par acquêt sur Gabriel Raimbault, conseiller à la Prévôté, — Et.-Paul Toisonnier, avocat, ancien échevin, 1768, qui la vendit cette année à J. Gachet. — Il y a été trouvé en janvier 1858, 285 deniers d'argent de Louis VII, Philippe-Auguste, Louis VIII, Louis IX et des pièces seigneuriales du Mans, Chartres, Meaux, Tours, Toulouse, Blois, Arras, Châteaudun, Provins. — V. *Soc. d'Agr. d'Angers*, 1858, p. 99-103 et *Répert. arch.*, 1858, p. 61.

Puy-Anger (le), f., c^ne de *Trémentines*. — Aujourd'hui détruite.

Puy-au-Breton (le), c^ne de *Trémentines*, bordage annexé à la Coindrie. — *Podium Britonis* 1418 (Tit. du Prieuré).

Puy-au-Brun (le), f., c^ne de *Cerqueux-s.-Maul.*

Puy-au-Moine (le), ham., c^ne de *Montilliers*. — *Terra in Poio Pillato* 1060-1070 (Liv. N, ch. 165). — Domaine donné au prieuré de Montilliers dès sa fondation et qui par suite changea son nom. — *Le herbergement do Pui au Moenes* 1317 (Pr. de Montill., I, f. 2).

Puy-Barbot (le), f., c^ne de *Loiré*.

Puy-Barrot (le), c^ne de *St-Quentin*.

Puy-Bauchard (le), quartier de la ville de *Beaufort*.

Puy-Bertin (le), vill., c^ne de *Brézé*.

Puy-Bienvenu (le), f., c^ne de *Daumeray* 1636 (Et.-C.).

Puy-Bossu, cl., c^ne de *Soulaire*, appart. en 1790 au curé du Plessis-Grammoire, Baillif.

Puy-Brauld (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*. — *Puibrault* (Cass.). — *Brault* (Et.-M.).

Puy-Caderet (le), f., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*. — En est sieur n. h. Pierre Moreau 1625, Jean Moreau, écuyer, 1669, messire Joseph M. 1749

Puy-Davière (le), f., c^ne de *St-Paul-du-B.* — *Le P. de Viere* (Cass.). — *Le P. d'Arière* (Et.-M.). — *Une gaignerie vulgairement appellée le Puy Desbuères 1485, le Puy Desvière* 1676 (Pr. de la Fougereuse).

Puy-de-Cussé (le), f., de *la Jaille-Yvon*.

Puy-de-la-Bosse (le), canton de la forêt de Vézins (6 hect.), sur la c^ne de *Chanteloup*.

Puy-de-la-Garde (le), vill., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*, et aussi, c^ne des *Gardes*, pour la partie qui, avant 1858, dépendait de la Tour-Landry. C'est celle qu'en sépare vers S. la grande voie de la Salle-de-Vihiers au May. Dans le groupe principal s'élève l'anc. manoir seigneurial du Puy (XVIe s.), dont une fenêtre a conservé son grillage. — *Le fief du Pied de la G.* 1539 (C 105, f. 144) relevait du Lavouer et primitivement de Chemillé. En est sieur Aimé de la Roche 1450, Franç. Savary 1501, Claude S., qui en vend la moitié en 1605 à Marguerite Dauldin, sa tante, — Ch.-Jacq. de Goulaines, mari de Marie-Françoise Dubois de la Fenonnière, 1735, 1765, — Mic. Cesbron de la Roche 1777. — La métairie dépendait autrefois du domaine de la Giraudière et à ce titre le curé de la Tour-Landry y prélevait la dîme.

Puy-de-la-Roche (le), quartier du bourg de *Jallais*.

Puy-de-la-Ville (le), f., c^ne de *Marans*. — Appart. en 1790 à Louis-Hector-Clément Boguais.

Puy-de-l'Epine (le), c^ne d'*Angers* E.

Puy-des-Bois (le), cl., c^ne de *St-Barthélemy*. — Il y a été trouvé vers 1825 cinq *celtæ* en pierre.

Puy-des-Fées (le), nom d'un des dolmens de *la Ferrière*.

Puy-Doux (le), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.* — En est sieur Pierre Fresneau 1642.

Puy-Dressé (le), ham., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Puteus de Lece* 1307 (G 1234). — *Le*

clos de Pouoir Delessé 1489. — *Clausus vulgaliter dictus du Pouair Delaissé* 1491. — *Le Puy d'Erné* (Cass.). — *Le Puits Dressé* 1791 (Et.-C. et Vent. N.). — Enclos donné par Jean Fallet pour la fondation primitive de sa chapelle à Angers, qui fut peu après transformé en une closerie, possédée au XVIIIe s. par l'abbaye de Clarmont sur qui elle fut vendue natl le 24 février 1791. — C'est encore un logis avec porte et fenêtres du XVIe s., dont le pignon se cache tout enveloppé de lierre.

Puy-Fondrier (le), profonde excavation au centre de la forêt de Brossay dans le calcaire jurassique, où s'engouffrent toutes les eaux pluviales, quelquefois très-abondantes, de la plaine environnante, sans issue connue.

Puygaillard. — V. *Léaumont*.

Puy-Garnier (le), f., cne d'*Angers* E. — *Poiz Garner* 1199-1206 (H.-D. *B* 82, f. 181). — Domaine appart. en 1635 à Franç. Arthaud, et acquis en 1836 par la ville d'Angers, avec Pitrate, pour l'établissement du cimetière de la rive gauche; — cne de *Chantocé*. — *Pré G.* (Cass.). — *Pé Garnier* 1438, 1656 (E 705 et G Cures). — Anc. fief et seigneurie relevant de Chantocé par le moyen de Bécon. — En est sieur L. de Lancrau 1511, Etiennette Rolland, veuve Delisle, 1656, Henri de Poirier, gendarme de la reine, mari d'Anne Lemercier, héritière d'Anne Rolland, sa mère, 1672, n. h. Guill. Pissonnet de Bellefonds 1694. — Le seigneur était tenu, concurremment avec celui de Milandre, de présenter chaque année, au château de Bécon, une paire d'éperons dorés, à mollettes noires garnies de cuir, à l'ancienne coutume, le jour de Pâques fleuries.

Puy-Gasnier (le), f., cne de *Chazé-s.-A.*

Puy-Gigaud (le), ham., cne de *Jarzé*.

Puy-Girault (le), ham., cne de *St-Hilaire-St-Fl.* — *Pigereau* (Cass.). — Anc. mon noble, dont l'ancienne chapelle sert de fruiterie dans un jardin, — avec parc et jolie fontaine inépuisable aménagée en plusieurs bassins. — Dans une carrière à tuffeau y naît une source incrustante des mieux caractérisées, formant un dépôt d'un blanc pur et qui a couvert la paroi intérieure de la carrière d'incrustations, de stalactites et de stalagmites. V. Beauregard, *Statistique de M.-et-L.*, p. 204. — En est sieur Ant. de Thianges 1625, Silvain de Thianges 1667, Jean-Jacob de Tigné 1706, René-Joseph Jacob de Tigné 1720, Paul-Claude-François Desmé, mari d'Adélaïde Pupier, 1778; — par héritage des Desmé, à M. de Montlaur en 1855.

Puy-Gourmon (le), f., cne de *Cholet*. — *Le Pié G.* (Et.-M.). — Anc. domaine du prieuré de la Haie en St-Christophe-du-Bois; — donne son nom à un ruiss. qui y naît, coule vers N. et se jette dans la Moine à l'E. du Grand-Bodin; — 900 mèt. de cours.

Puy-Grenon (le), cl., cne de *Cherré*.

Puy-Guérin (le), cne de *Brain-s.-l'A.*, anc. domaine de l'Hôpital Général d'Angers.

Puy-Guilbault (le), mon b., cne de *Trémentines*. — *Le P. Gibaut* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir dont est sieur Pierre de Caumont, mari de Françoise de Jarzé, 1663, sur qui elle fut adjugée judiciairement le 24 avril 1687 à l'abbé René Jacq. Moreau, prieur de Trémentines. C'est dans l'avenue que les nouveaux mariés de l'année venaient tirer la quintaine, le lendemain de la Pentecôte, devant le poteau aux armes seigneuriales. Chaque marié pauvre présentait trois pelottes blanches au représentant du seigneur, qui les lui jetait et qu'il devait recevoir sur une palette. Ceux, dont les femmes avaient des héritages, devaient à cheval rompre une lance sur l'écusson seigneurial. (Minutes Loiseau, de Cholet.) — Appart. à M. Cassin, maire.

Puy-Guiller (le), vill., cne de *Juvardeil*; — dont une closerie, acquise du sieur Humeau du Marais le 19 mars 1639 par Claude de Charnacé, fut donnée par lui le 21 juin 1641 à la cure de Champigné.

Puy-Haume (le), cl., cne de *St-Barthélemy*. — *Puyhaume* 1748. — *Puy Homme* 1791. — *Puiaume* (C. C.). — Domaine d'une chapelle desservie en l'église St-Pierre d'Angers, qui fut vendu natl le 15 mars 1791.

Puy-Havard (le), vill., cne de *Gée*.

Puy-Hervé (le), cne de *Brain-s.-Long.*, petite chapelle du XVIIe s., peut-être du XVIe s., bâtie auprès d'une fontaine sur un terrain autrefois communal, réuni par acquêt à la ferme de la Maraudière. On s'y rend en pèlerinage pour la guérison des fièvres, et en procession pour implorer la pluie ou la sécheresse.

Puy-Huchet (le), f., cne de *Brain-s.-l'A.*

Puy-la-Montagne (le), nom donné en 1793 au *Puy-Notre-Dame*.

Puy-Libeau (le), ham., cne du *Champ*. — *Le lieu du Petit Prezlibaut* 1540 (C 105). — Relevait en partie de Vaux et de la Chaperonnière; — appart. en 1540 à Françoise de la Jaille, veuve de Jacq. du Pineau, — en 1790 à Dumesnil du Pineau, sur qui elle fut vendue natl en l'an VII. Les bâtiments avaient été d'ailleurs totalement incendiés.

Puy-Martin (le), cne de *Rochefort*, haute butte chargée de sapins, — dite auj. *Pique-Martin*. — *La motte appellée la Motte du Puy Martin*, « avec les bois taillis à l'en« tour, auquel lieu est une des petites garennes « à connins; et au haut de la motte, est le lieu « ordonné de tout temps à asseoir la justice pati« bulaire de Rochefort, à 4 piliers et à liens par « dessus et par dessous » 1536 (Aveu de Rochefort). — Cassini y figure encore les fourches patibulaires.

Puy-Mazeau (le), f., cne du *May*.

Puy-Moisy (le), cl., cne de *Brain-s.-l'A.*, au vill. de la Coutardière, anc. domaine de St-Maurice d'Angers.

Puy-Montbault (le), f., cne de *St-Hilaire-du-B.* — *Territorium et terræ de Puteo* 1297 (Pr. du Coudray). — *Mimbeault* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie, appartenant dès le XIIIe s. aux seigneurs du Coudray-Montbault; — en 1592 à Guy du Verger, mari de Louise de la Haie-Montbault, en 1770 à J.-B. de la Haie-Montbault. —

L'ancien manoir est détruit, mais la chapelle aux fenêtres ogivales existe encore, transformée en écurie.

Puy-Neuf (le), vill., c^ne de *Clefs*.

Puy-Notre-Dame (le), petite ville, canton de Montreuil-Bellay (6 kil. 900), arrond. de Saumur (23 kil.); — à 49 kil. d'Angers. — *P. de Podio* 1100-1120 (Liv. B., f. 8). — *Ecclesia de Podio beatæ Mariæ* 1120-1130 (*Gall. Christ. Nov.*, t. II). — *Puy-la-Montagne* 1793. — Dans une plaine (46-59 mèt.) que dominent trois hautes buttes (92, 101, 103 mèt.), — entre Vaudelenay (3 kil. 200) au N. et à l'E., Montreuil-B. à l'E., les Verchers (6 kil. 700) au N.-O., Saint-Macaire (5 kil.) à l'O., le Département des Deux-Sèvres au S. et au S.-E.

Le chemin de grande communication de Doué à Argenton, descendant directement du Nord, trace un zigzag à travers la ville, croisé dès l'entrée du N.-O. au S.-E. par le chemin de Montreuil à Vihiers, — pour se confondre à l'extrême limite vers S. du territoire avec le chemin de grande communication de Montreuil à Argenton, qui en dessert la partie orientale.

Une courbe du Thouet forme au S.-E. la limite intérieure vers les Deux-Sèvres, extérieure vers Montreuil-B. — Y passent les ruiss. de l'Etang-de-Brignon, qui limite vers S. le Département, du Grand-Bray, du Petit-Bray, de la Fontaine-de-Cix, des Marais-de-Chavannes, de la Fontaine-de-Nadouet, de la Raye.

En dépendent les vill. de Chavannes (79 mais., 234 hab.), de Sanziers (67 mais., 195 hab.), de Cix (34 mais., 114 hab.), de la Raye (22 mais., 69 hab.), des Caves (14 mais., 40 hab.) et le chât. du Lys et 4 ou 5 écarts.

Superficie : 1,609 hect, dont 570 en vignes et 149 en prés.

Population : 473 feux, *2,135* hab. en 1720-1726. — *1,534* hab. en 1790. — *1,559* hab. en 1831. — *1,556* hab. en 1841. — *1,530* hab. en 1851. — *1,528* hab. en 1861. — *1,551* hab. en 1866. — *1,506* hab. en 1872, dont *836* à l'agglomération principale (262 mais., 273 mén.), groupée sur la première crête, d'où elle domine de trois côtés l'horizon, dominée vers l'E. par la double hauteur qui la sépare des gros villages de Chavannes et de Sanziers. Eclairée par le passage des voies nouvelles, la petite ville a gardé, dans ses vieux quartiers à rues étroites, bordées de logis avec fenêtres à meneaux ou d'hôtels à grands portails, une certaine physionomie, qu'accentue mieux encore du dehors les hauts pans de murs de l'antique enceinte, presque entière et surtout apparente vers S., en forme de trapèze irrégulier, percée de cinq portes et de dix guichets, chacun autrefois flanqué d'une grosse tour.

Vastes et nombreuses carrières de tuffeau dont le pays tout entier est souterrainement sillonné depuis les temps antiques, et pour partie encore habitées en caves. — Commerce de vins. — 6 moulins à vent, 1 moulin à eau.

Les Almanachs d'Anjou indiquent par erreur la tenue de quatre *foires* royales aux 9 février, 1er avril, 22 août et 15 décembre. — La *foire* unique *de la St-Louis* (25 août) fut créée par lettres patentes de Louis XIII en juin 1619 avec des *marchés* tous les jeudis. La grande *assemblée* de l'Angevine formait le 8 septembre comme une seconde foire non moins fréquentée. — Un arrêté du Département en date du 24 pluviôse an II fixa le marché au premier jour de la décade. — Aujourd'hui les foires ont disparu; les marchés même, revenus aux jeudis, tombent; — deux *Assemblées* seulement se tiennent le 1er dimanche de mai pour gager les domestiques, et le dimanche après la St-Louis d'août. — Une troisième s'est rétablie le 8 septembre à la suite de l'essai de restauration du pèlerinage.

Chef-lieu de Perception, comprenant le Puy, Saint-Macaire et Vaudelenay. — *Recette de poste*.

Mairie avec *Ecole* laïque communale *de garçons*, construite par adjudication du 16 novembre 1859 (arch. Joly-Leterme). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice classé depuis 1846 parmi les monuments historiques et par son ampleur et sa hardiesse un des plus remarquables du pays. Hawke en a donné une vue extérieure dans l'*Anjou* de M. Godard. Sa vaste et haute nef, bordée de deux nefs latérales, ensemble de 15 mèt. de largeur sur 50 de longueur, se développe sur six travées, formées chacune d'un pilier à lozange d'un mètre de côté, où s'engagent sur chaque face une grosse demi-colonne et trois légères colonnettes portant les arcs doubleaux et les nervures de la voûte, divisée en 8 compartiments avec figurines curieuses aux retombées et à la clé. Le long des murs des bas-côtés circule un premier ordre de fausses arcatures, suivant tout le pourtour de l'édifice, dont le plan va décroissant dans le rapprochement insensible des colonnes et l'abaissement proportionné de la voûte pour l'effet calculé de la perspective. De hautes fenêtres à légers meneaux et à rosaces évident les murs, — le chœur à fond plat, ainsi que le transept, éclairé par de grandes baies avec verrières modernes en style XIIIe s., comme l'œuvre principale de l'église. — C'est la date qu'indique sans hésitation possible la forme des colonnes à scoties profondément refouillées, à tores aplatis, les chapiteaux à crochets et à feuilles détachées, les arcs de la voûte à ogives, formerets et tiercerons, l'arcature aveugle du rez-de-chaussée, la découpure des meneaux. L'œuvre a de plus cet intérêt particulier d'offrir dans sa nef et jusqu'à la coupole centrale une réduction évidente de la cathédrale de Poitiers, à tel point qu'elle reproduit même l'expédient disgracieux qui a essayé de racheter la différence de hauteur entre les voûtes des bas-côtés de la nef et de la coupole par un mur droit portant sur l'arc doubleau séparatif des nefs. Par contre, dans les arcs du transept et dans l'abside, on trouve appliqués les procédés de style Angevin-Poitevin, qui compense ici, comme à St-Serge d'Angers, le défaut des angles par de petites voûtes découpées sur le carré du plan.

A l'extrémité de la nef, vers S., a été accolé, au milieu du xve s., un haut clocher avec flèche de pierre, dont le pied formait l'ancienne sacristie. En avant s'ouvre une salle, servant il y a quelques années de corps-de-garde et qu'on désigne dans le pays comme l'oratoire de Louis XI ; — du même temps date la salle capitulaire, sacristie actuelle, occupée jusque vers 1830 par la mairie, et qui forme absidiole rectangulaire sur le côté Sud du chœur, avec son ouverture primitive dans le bras droit du transept. — Deux autres petits clochers carrés, à flèche de pierre, flanquent la façade rectangulaire, surmontée d'un couronnement en colonnade ajourée. Au portail figure la Vierge entre deux anges adorateurs. Le populaire appelle, on ne sait pourquoi, ce groupe *Les Trois Vierges martyres* et vient s'y agenouiller parfois sur le coup de minuit.

Une *Assomption* remarquable, signée *Johannes Boucher Bitur. Invenit et fecit 16[44]*, décore l'aile gauche du transept. — La restauration du monument, affreusement badigeonné par un curé de jaune, de rouge et de bleu, a été commencée en 1852, sous la direction de M. Joly-Leterme, éprouvé déjà par tant d'autres grands travaux. Elle présentait un danger extrême. La reconstruction des piles et des colonnes, dégagées par le pied de remblais maladroits, a dû être reprise en sous-œuvre jusqu'aux chapiteaux et la voûte maintenue en suspens sur un système aussi hardi qu'ingénieux de cintres et d'échafaudages. Une partie du dallage a été fournie par les tombes du cimetière abandonné. L'installation nouvelle a fait mettre aussi au rebut l'ancien autel, qu'on voit recueilli à l'entrée de la nef ; il porte l'inscription : *Fait par moy J. Gautier, ce 17 mars 1770*, — et avec lui l'informe lambris du jubé, de l'orgue et du chœur, 44 stalles et les 2 statues en bois de St Pierre et de St Paul, le tout du plus bas style xvie s. et d'exécution grossière. — La sacristie possédait en 1790 la statue (13 pouces de hauteur) de *St Sébastien* et un *St Jean* en argent, une représentation de la Sainte-Chapelle de Paris en vermeil (20 pouces, pesant 10 marcs 6 onces) et une ancienne châsse en vermeil, haute de 2 pieds sur 6 pouces de largeur, qui contenait *la sainte Ceinture de la Vierge*.

On ignore absolument, malgré toutes les inventions des hagiographes, qui l'ont confondue souvent avec celle de Loches, l'origine de cette relique. Le Chapitre au xviiie s. affirmait qu'elle n'existait pas dans le trésor de l'église avant la fin du xve s. Il se trompait. J'ai trouvé dans ses propres archives un inventaire inconnu du 1er avril 1391, dont le premier article mentionne « une sainture, « laquelle est appelée la ceinture Notre-Dame, la- « quelle est dedans un vaisseau d'argent doré ». C'est tout ce qu'on en peut dire. Aucun document n'y atteste une dévotion particulière avant la fin du xve s. On lui attribue alors des vertus qui la font emprunter en septembre 1495 pour la reine Anne, alors en mal d'enfant ; mais quand le héraut Etampes revint à Tours, après 4 jours de voyage, le fils de France était né. Elle fut envoyée plus à propos à la reine Anne d'Autriche le 27 janvier 1638 et revint au Puy le 26 mars « dans une chasse d'ar- « gent vermeil doré, à jour, ornée d'une image de « la Vierge, en haut d'icelle, avec une petite « cassette d'argent », don du roi Louis XIII reconnaissant, — qui de nouveau l'empruntait le 7 août suivant, aux approches de la délivrance de la reine, — et encore deux ans plus tard pour la naissance d'un second fils. — De nos jours on sait que l'envoi en fut offert vainement à l'impératrice Eugénie. — Toute dévotion même locale était d'ailleurs depuis longtemps tombée. Recueillie à terre en 1793 par un sieur Guillon et rendue vers 1802 à la fabrique, la relique est restée pendant plus de cinquante ans à peu près délaissée jusqu'à ces derniers temps le rétablissement du pèlerinage a essayé de renouer les fils brisés de la tradition. — C'est une bande, tissue de lin et de soie, longue de 1 mèt. 60, large de 4 centim., dans un filet à mailles serrées, qu'on entrevoit par deux ouvertures, munies de chatons convexes en cristal, sous une enveloppe d'étoffes et de moire d'argent à galon d'or. Aux extrémités, deux ferrets plats en vermeil et d'un travail très-délicat de la fin du xve s. portent gravées d'un côté les armes de France et celles du Chapitre ; de l'autre, *la Salutation de la Vierge* et *la Nativité du Christ*. Elle est exposée dans un beau reliquaire en cuivre doré, don de M. Louvet, comme les vitraux du chœur.

Vers N. attenaient à l'église les bâtiments dépendant du prieuré, qui communiquait à l'église près du transept à hauteur du premier étage, et aussi près l'entrée par un escalier à vis, placé dans le premier contrefort du collatéral. Ces constructions ont été emportées en partie par l'ouverture de la route de Montreuil, en partie par la création de la place du marché, dans laquelle on a conservé le puits des religieux. — En pratiquant des fossés d'écoulement le long des murs latéraux se sont rencontrés, jusque dans les fondations mêmes, des cercueils en pierre coquillière, dont plusieurs contenaient trois corps, avec des vases en terre grossière percés de trous.

A l'entrée de la ville vers N. s'élevait, entre deux mares, la chapelle de *la Palaine*, V. *ce mot*, démolie en 1833 pour faire place libre aux exercices de la garde nationale.

Dans le cimetière existe encore la *chapelle St-Sauveur*, dotée autrefois de plusieurs prestimonies. Par délibération du 28 février 1853 le corps du curé Gallais, mort en 1824, y a été transféré aux frais de la commune, en reconnaissance de la tradition populaire qui lui attribuait, — sans preuve aucune — le rachat, la conservation et le don de l'église. Je n'ai pu trouver trace ni de la donation ni de la vente.

L'*Hôpital*, dont l'existence a été reconnue seulement par lettres patentes d'octobre 1775 et de nouveau par décret de 1806, doit sa fondation à Toussaint Bruneau, bourgeois du Puy, qui fit dès 1724 les frais de la construction des deux salles et à Marie-Elisabeth Lebascle, veuve de René-Luc Gibot de Moulin-Vieux, qui s'y retira en prenant la direction, comme supérieure, d'une communauté de

dames de la Charité vouées à la desservir et qui y mourut le 29 août 1741. Elle avait posé le 10 décembre 1727 la première pierre de la chapelle, consacrée à Ste Anne, St Claude, Ste Elisabeth et St Bruno, qui fut bénite le 10 décembre suivant. On y voit un tableau de *Ste Anne*, signé *Padiolleau, peintre, à Thouars*, une *Notre-Dame-du-Rosaire* et une remarquable *Descente de Croix*, dont les têtes des anges surtout sont d'une vive expression.

Il n'est pas rare de rencontrer dans le pays des *celtæ* ou *pierres de tonnerre*, sans qu'aucune autre trace antique y ait été signalée, non plus que des grandes voies dont une certainement traversait de l'E. à l'O., de Montreuil à Vihiers par Nueil. — Les origines même de l'église sont inconnues, si l'on se garde de tenir aucun compte des confusions et inventions que répètent à l'envi les légendaires. La *villa Puteoli* notamment, qu'ils citent, est Pouzeaux en Vouneuil. Contre tous leurs dires, la première mention certaine s'en trouve au XIIe s. seulement dans la bulle du 31 mars 1123, par laquelle le pape Calixte II confirma à l'abbaye de Montierneuf l'église Notre-Dame du Puy, *ecclesia beatæ Mariæ de Podio*. C'est l'église, autour de laquelle s'était constituée la paroisse et que les Bénédictins firent desservir d'abord par un prieur, assisté de religieux, puis par un curé ou vicaire perpétuel. Dès le XVe s. le bénéfice était tombé en commande.

Prieurs : Jean *Bonnefoi*, 1420 ? — Etienne *Thaveau*, abbé de la Vernisse et de St-Benoît-de-Quincay, 1438, 1491. Il avait obtenu du pape Innocent en novembre 1489 la réunion de la cure à son bénéfice, acte que l'évêque contestait comme illicite et qu'une bulle nouvelle d'Alexandre VI, du 19 décembre 1495, approuva, quoiqu'elle n'ait pas été maintenue. — René *Caillé*, abbé de Montierneuf, est le seul qui prenne le titre de prieur-curé, 1508, 1509. — Joach. *de Marecolles*, abbé de Montierneuf, 1565. — Urb. *de Rortais*, abbé de Beaulieu, 1591, 1605. — Charles *de Salles*, 1613, 1616. — Valentin *Pélion*, 1625. — Franç. *Palustre*, 1633. — René *Palustre*, abbé de Chambonneau, 1659, 1677. — Claude-Victor *Pélisson*, 1684, 1689. — François-Mathurin *Pélisson*, 1734, 1740. — Gab. *Barbier*, 1760. — Franç. *de Cressac*, 1775, qui dépose le 23 pluviose an II ses lettres de prêtrise.

Curés : Du Peyrat, 1481. — Louis *Galet*, 1516. — Jean *Miette*, 1585. — Mic. *Fournier*, 1604. — Joseph *de Salles*, 1611. — Mic. *Fardeau*, natif de Chanzeaux, 1617, † le 21 septembre 1649. — Franç. *Blouin*, dès 1647, qui devient curé de N.-D. de Chemillé en 1665. — Jacques *Courault de Pressiat*, prieur de St-Georges-du-Bois, mars 1665. — Tristan-Jacq. *Dartois*, 1678, 1699. — Pierre *Hénault*, précédemment curé de St-Hilaire de Rillé, 1701, 1734. — Jean *Falloux*, 1735, mars 1755. — *Lepeultre*, mai 1755, 1756. — Jean-Vincent *Roblain*, natif de Montmorillon, mars 1756, avril 1784 — Pierre-Sébastien *Roblain*, mai 1784, qui signe « officier publique » en mai 1792. Arrêté le 18 frimaire an II, la commune le réclame comme « bon républicain, imperturbable dans ses « devoirs de citoyen », ayant par deux fois rempli avec zèle les fonctions de maire et dès les premiers jours de la guerre fait boulanger à ses frais pour les gardes nationaux.

Louis XI, qui, comme on sait, s'était voué d'une piété particulière aux sanctuaires de la Vierge, se prit à fréquentor le Puy-Notre-Dame dans les temps où il surveillait de près la transmission du vicomté de Thouars. Il y entendit la messe le 15 octobre 1475 et après y « avoir faict, « fondé, donné, légué et aulmosné en plusieurs « beaux dons d'or, argent, droiz, devoirs, privi- « léges », s'acquitta par une fondation dernière en ajoutant à la cure et au prieuré la création d'un *Chapitre* royal composé de 13 chanoines, de 13 vicairies, d'une psallette avec un maître et 6 enfants de chœur. L'acte est daté de Thouars, janvier 1482 n. s. et approuvé le 19 mars 1483 n. s., par une bulle du pape Sixte IV. Le pape Alexandre confirma le 16 janvier 1493 les statuts, rédigés sur le modèle de ceux de la Sainte-Chapelle de Paris. Des arrêts du Parlement réglementèrent le service religieux réparti entre le curé, le prieur et le Chapitre (1495-1500) ; mais ce dernier, après la mort du roi, ayant été dépouillé des principaux domaines de sa dotation, se tint bientôt pour dégagé de ses obligations. — Les vicairies ou semi-prébendes furent supprimées par lettres royaux de mars 1715 et de nouveaux statuts homologués par le Parlement le 5 janvier 1760. — La fondation première prescrivait l'usage en commun pour le curé, le prieur et les chanoines des ornements aux offices, tout en conservant la distinction des revenus. Une longue contestation s'engagea dès les dernières années du XVIIe s. pour le partage précisément des offrandes déposées par les pèlerins. dévots à la Sainte Ceinture. Une décision d'arbitres en attribua définitivement la garde et l'exposition, avec ses profits, au curé et au sacriste, à tour de rôle, chacun leur mois.

Le Chapitre portait *de gueules à une Notre-Dame avec l'Enfant dans ses bras, assise dans une niche à la gothique d'or, ayant à ses pieds un écusson chargé de 3 fleurs de lys d'or, posées 2 et 1, et un dauphin de même posé en cœur.* — Son trésor contenait d'admirables œuvres d'art, joyaux, trophées, reliquaires, que le duc de Mercœur emporta en 1562 dans son château de Champigny et fit fondre en partie pour les besoins de son armée. Des lettres royaux d'abolition du 28 septembre 1579 le couvrirent contre toute revendication, à charge par lui d'employer une somme égale à la restauration de l'église. On y montrait encore au XVIIe s. les statuettes en argent de Louis XI et de ses trois fils, pesant ensemble 161 marcs. C'est sur l'ordre même de Louis XIV et par injonction directe de l'official du diocèse (12 novembre 1690) que le Chapitre fut obligé de les envoyer à la Monnaie de Poitiers avec « un prie- « Dieu d'argent et un chapeau-couronne, branches « pendants à lad. couronne, des Heures et une « épée, pesant 58 marcs, et une table d'argent

« fleurdelysée de 108 marcs. » — La Révolution prit le reste, réduit à quelques statuettes de saints.

La psallette était désignée souvent du nom de *Collége*, dont la charge de principal était confiée d'ordinaire à un chanoine, puis à un chapelain, enfin à un simple laïc, gratifié par an de 100 livres et d'un petit domaine en terre et vigne. La maison apparaît inhabitable en 1616. L'œuvre fut reprise à grand'peine par le curé dans les premières années du XVIII[e] s. — Une maison de religieuses *Cordelières*, dit-on, établie à une date incertaine « un peu au delà de l'église, en descen- « dant à Cix », — les quatre murs se voient encore de la chapelle transformée en grange, — tenait un *pensionnat* de jeunes filles ; — et une *école* gratuite s'ouvrit en 1724 dans l'hôpital sous la direction de deux sœurs de la Providence de Saumur.

De nombreux maîtres maçons, sergers, salpêtriers, un maître chapelier représentent au XVIII[e] s. toute l'industrie locale. — Huit ou dix gentilshommes résident et font valoir leurs terres, — sans compter les chanoines.

La paroisse dépendait du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Saumur. — Sise en marches communes de Poitou et d'Anjou, avec juridiction contestée entre les seigneurs de Loudun et de Montreuil-Bellay, elle s'était trouvée sur le chemin des principales guerres. Occupée dès 1359 et au moins jusqu'en 1364 par les Anglais, saccagée à deux siècles de là par les bandes huguenotes ou ligueuses, elle se vit, tout aux premières heures de la Vendée, traversée à double et triple reprise par les combattants et par les fuyards.

Maires : Biteau, démissionnaire en frimaire an X. — Félix *Pelletier*, brumaire an X, démissionnaire en l'an XI. — Ant.-Jos. *Gourdault*, fructidor an XI. — Jean-René *de Vielblanc*, 2 janvier 1808, démissionnaire le 1[er] février 1813. — Jean *Gueniveau*, 20 février 1813. — *Thibault*, 19 octobre 1814. — A.-Jos. *Gourdault*, 7 avril 1815. — *Thibault*, 12 juillet 1815, † le 29 avril 1819. — Joseph *Abraham*, 12 juillet 1819. — Louis *Leroy*, 2 février 1831. — Charles *Gay*, installé le 25 février 1835. — Franç. *Chevallier*, 12 décembre 1843, installé le 22. — Charles *Nau*, 25 mars 1848. — Louis *Jouault*, octobre 1870. — Charles *Nau*, mai 1871, † le 8 octobre 1874. — Jean-Mathurin *Guyard*, 11 décembre 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 55 et 193 ; E 581 ; G 10, f. 5 ; H Abb. de Montierneuf. — Arch. comm. Et.-C. — Z. Bedouet, *Pélerinage de la sainte Ceinture* (Paris, s. d. [1870], in-12 de 108 p.). — *Gall. Christ.*, t. II, p. 1266. — *Semaine Relig. d'Ang.*, août 1873, art. de D. Chamard. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 269 et 1856, t. II, p. 289. — Luce, *Duguesclin*, t. I, p. 482. — Le P. Louis [Lamoureux], *Pélerinage de St-Joseph-du-Chêne* (1866, in-12), p. 310-313. — *Bull. de la Soc. Ind.*, 1857, p. 147. — Marchegay, *Notices*, t. II, p. 48-49. — Godard-F., *Nouv. Arch.*, n° 41, p. 21. — *Répert. archéol.*, 1865, p. 101 et 115 ; 1868, p. 287. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, p. 142. — Bodin, *Saumur*, p. 374. — Jal, *Dict. Crit.*, p. 435. — *Congrès arch.*, 1862, p. 272. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 115 ; juillet 1869, p. 21-30. — *Priv. de l'Evêché*, Mss. 637, f. 60. — D. Fonteneau, t. XIX, p. 599 et 609. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Lys, Sanziers, la Raie, Chavannes, Cix*, etc.

Puy-Ragot (le), usine, c[ne] de *St-Germain-lès-M.*, sur le ruiss. d'Aiguefoux. — En est sieur Jacq. Margariteau en 1673.

Puy-Rangeard (le), vill., c[ne] de *Cernusson*. — En est sieur Mathieu Guiollé 1537, messire René Guiollé, bourgeois d'Angers, 1669-1699.

Puy-Rateau (le). f., c[ne] de *Cizay*.

Puy-Ravault (le), ham., c[ne] de *Torfou*. — *Purveaux* (Cad.).

Puy-Richard (le), f., c[ne] d'*Armaillé*. — En est sieur n. h. Math. Provost 1633, 1644.

Puy-Rond (le), f., c[ne] d'*Angers* N.-O. ; = f., c[ne] d'*Angers* N.-E.

Puy-Rouillon (le), f., c[ne] de *Denée* ; — donne souvent son nom au ruiss. de la Genaudière.

Puy-Sainte-Marie (le), f., c[ne] d'*Angers*.

Puy-Saint-Martin (le), cl., c[ne] d'*Angers* S.-O. — *Vinee de Juncheres* 1208. — *La closerie nommée et appellée Jonchères, composée de maison, jardins, vignes en St-Laud* 1521. — *Le lieu du Puy* 1738. — *Le Puits St-Martin* 1763, 1784 (Chap. Saint-Martin). — Elle a changé son nom vers le milieu du XVI[e] s. pour celui de son propriétaire Pierre Dupuyz, messager des Universités de Paris et d'Angers, qui la légua au Chapitre St-Martin pour la fondation d'une chapelle, unie en 1670 au Chapitre, — et fut vendue nat[t] le 17 août 1791.

Puy-Saint-Maurice (le), f., c[ne] d'*Angers* S.-O., anc. domaine du Chapitre St-Maurice d'Angers, vendu nat[t] le 12 avril 1791.

Puy-Sainton (le), f., c[ne] de *Forges*.

Puy-Saint-Thomas, c[ne] de *Bouchemaine*. — *Le rocher appellé le Puits St-Th. en Ruzebouc* 1582 (Chapitre St-Laud). — Il y existait au XVI[e] s. un moulin à eau qui fut emporté par l'inondation de 1582. Le Chapitre de St-Laud autorisa le tenancier à le remplacer par un m[in] à vent (23 novembre 1582).

Puzeaux, vill., c[ne] de *Mûrs*. — *Puiseaux* (Et.-M.).

Puzellerie (la), f., c[ne] du *May*. — *La Pluzellerie* (Cass.).

Puzia, V. *la Pouèze* ; — **Puziacus**, V. *le Puiset-Doré*.

Pyramide (la), f., c[ne] de *Jarzé* ; = vill., pour partie des *Ponts-de-Cé* (25 mais., 131 hab.) et de *Trélazé* (113 mais., 594 hab.). Il tire son nom d'une pyramide de pierre, autrefois surmontée, dit-on, d'une fleur de lys et portant sur une des faces une inscription disparue. — Quand l'empereur Napoléon III fit visite en 1856 aux ardoisières inondées, il s'informa avec curiosité auprès du préfet Vallon de l'origine de ce monument, que personne ne put indiquer. Mandé le lendemain au cabinet, je fus chargé d'en faire la recherche et mon Rapport a été publié par la *Revue d'Anjou*. Le populaire y voit, comme partout, un monument romain, mais l'opinion générale des savants en attribuait l'érection au souvenir du combat livré en 1620 aux Ponts-de-Cé, V. *ci-dessus*, p. 153. Des fouilles dans le socle et à la base ne donnèrent aucun résultat ; mais diverses inductions et la connaissance de certains usages me permirent dès lors de pro-

poser une conjecture, que le classement des archives municipales m'a fourni depuis le moyen d'affirmer comme une certitude. Il résulte des délibérations de la ville d'Angers (BB 113, f. 24) que ce petit monument, d'ailleurs sans aucun intérêt d'art, a été élevé en 1743, sous la direction de l'architecte Louis Launay, V. *ce nom*, pour constater l'achèvement de la grande levée de la Loire. C'est depuis ce temps seulement, que le pays, jusqu'alors désert, s'est transformé de fond en comble et recouvert d'habitations.

Pyré, Pyreium. — V. *Empiré.*

Q

Quarantaine (la), f., c^{ne} de *Denée.* — En est sieur Pierre Leloyer, conseiller au Présidial d'Angers, 1604, mari de Jeanne Cornilleau, messire Franç. Cheverue, chevalier, 1747, Fr.-Paul-Ambr. de Cheverue 1770; — donne son nom à un ruisseau, qui naît sur la c^{ne}, coule de l'E. au S.-O. et se jette à 1,500 mèt. dans le ruiss. de la Bénarderie.

Quarte (la), f., c^{ne} d'*Andard.* — Ancien domaine relevant d'Aupignelle en Cheviré-le-Rouge. — En est sieur Guyon Le Maçon 1405 (Chaloché, II, 154), Jean de Bonneau, sénéchal de Saumur, mari de Julienne Bonvoisin, 1495, Jean Bineul, chevalier, 1500, Jacquette Lecomte, veuve de Jean Bonvoisin, 1567, Fr. Collin, écuyer, conseiller au Parlement de Bretagne, 1631, de qui l'acquiert cette année Jacq. de Lancrau, écuyer (H.-D. *B* 75); = vill., c^{ne} de *Dénezé-s.-D.* — *Quartæ Daiceæ* 1050 circa (Liv. N., ch. 230). — *Terra de Quarta* 1063 (Ch. de Doué, t. I.). — Anc. domaine d'abord de l'abbaye de St-Florent, puis du Chapitre de Doué.

Quarte (la Grande-), c^{ne} d'*Angers.* — *Terra quæ dicitur Quarta* 1165 circa (Cartul. Noir de St-Maurice). — *Pressorium de la Carte* 1236 (Chaloché, II, 70). — *Qualta* 1350 (Mss. 916, t. I). — Anc. *villa* dans le quartier et devant l'anc. cimetière de St-Laud, sur le grand chemin de Frémur. Donnée par les rois de France au Chapitre de St-Maurice, elle avait fait retour au domaine des comtes avant le XIVe s. Jeanne de Laval vendit « le dit lieu, terre et seigneurie » le 2 mars 1452 à Me Jean Breslay, licencié ès-lois, mari de Jeanne Crespin, dont la succession échut par Isabeau de Breslay, femme de Jean de Blavon, le 2 juillet 1507, à Bertrand de Blavon. Le seigneur du fief avait le droit de faire courir la pelotte, « un esteuf neuf de cuir blanc », par les nouveaux mariés des paroisses de St-Germain en St-Laud et de Ste-Gemmes et par les étagers d'Empiré le jour de la St-Marc, au carrefour de Frémur.—La terre « avec houstel, pressoir, herbergement » appartient à Perrine de Blavon, veuve de n. h. Et. Motais, en 1554; — à Donatien Coiscault en 1609. — Le partage de sa succession en 1611 en fit dépecer le fief qui fut reconstitué par la consolidation en domaine de la closerie de la Bijoutière, dépendance de Châteaubriant. L'ancien domaine du nom, la closerie de la Quarte, restée à Jean Coiscault, fut acquis de ses héritiers le 4 novembre 1694 par les Visitandines et vendu sur elles nat^{t} le 23 mars 1791. Il y a été trouvé en 1839 une belle urne funéraire en cuivre, haute de 22 centimètres, où sur l'anse figure représenté Harpocrate, — sur le goulot une feuille de lotus, — et sur la partie supérieure un signe qu'on prétend être l'*Ascia*; — plus une sépulture, avec deux squelettes et un fragment de chaîne en fer.

D. Houss., XIII, 1537. — Arch. de M.-et-L. E 1690; H.-D. *B* 31, 36, 137, 178. — Mss. 916, t. I, f. 19, etc. — *Bulletin de la Soc. Ind.*, 1840, p. 38. — *Revue d'Anjou*, 1871, p. 259 et 271.

Quarte (la Petite-), cl., c^{ne} d'*Angers*, dans le quartier de St-Laud, domaine du Chapitre de St-Martin, vendu nat^{t} le 11 mai 1791. La maison, incendiée pendant le siége du château en 1589, avait été reconstruite en 1603 avec le produit de la vente des vignes.

Quarteron (le), ham., c^{ne} d'*Andrézé.* — Anc. maison noble relevant de Marcillé; — en est sieur Guill. Amyot, écuyer, 1515. — Vers 1830 on y a trouvé dans le jardin, comme à la Paragère, les dalles de l'ancienne voie de Nantes à Poitiers; — donne son nom à un ruiss. qui coule de l'O. à l'E. et qui se jette dans le ruiss. de la Survinière; — 900 mèt. de cours; = f., c^{ne} de *Beaupréau.* — *Terra quedam que dicitur Quarteriolus* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 348), près Villeneuve. — Anc. dépendance du Collége, incendiée pendant la guerre et vendue nat^{t} le 17 germinal an V; — n'existe plus; = ham., c^{ne} de *Bouzillé*; = cl., c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.* — *Un bordage appelé le Q.* 1493 (E 613). — *Le Carteron* (Cass.); = vill., c^{ne} de *Chantoceaux*; = f., c^{ne} de *Cholet.* — *Le ténement du Quarteron appellé le Quartheron de Bodin* 1521 (E 804-806). — En est sieur Jean Blouin 1511, Jacq. Grolleau, son gendre, 1521, Jean Ouvrard 1528, mari de Jeanne Blouin; = m^{in}, c^{ne} du *Fuilet*; = f., c^{ne} de *Gesté*; = ham., c^{ne} de *Landemont*; = ham., c^{ne} de *Liré*; = quartier du bourg de *Montfaucon*, qui prend son nom d'une petite borderie dépendant en 1792 de la Perrinière et relevant censivement de la Commanderie de Villedieu; — aujourd'hui m^{on} b., à M. Ad. Dupouet; = f., c^{ne} du *Pin*; = f., c^{ne} de *la Poitevinière*; = f., c^{ne} de *la Pommeraie*; = ham., c^{ne} de *St-Laurent-des-Autels*; = f., c^{ne} de *St-Léger-du-May.* — *Le Q. des Bois* (Cass.). — *La Bétuselerie alias le Quarteron Boisseau* XV-XVIe s. (E 1397). — Relevait pour moitié de la Séverie. — En est sieur Bertrand Foucher 1499, Jean Gourreau 1542, 1565, Phil. Licquet 1615, Charles Lelièvre, mari de Françoise Licquet, 1617, Pierre Payneau de Pégon 1683; = ham., c^{ne} de *Saint-Rémy-en-M.*; = f., c^{ne} de *Tilliers*; = ham., c^{ne} de *Trémentines.* — *Le Carteron Brioul*

1539 (C 105, f. 2191). — Anc. fief dont est sieur n. h. Jean de Arioul 1552, Simon de Brioul 1574, dont la fille Claudine épouse en premières noces César de Bugnon, 1609, et, devenue veuve 1618, François d'Aubigné; — Louis, Guy et François d'Aubigné, leurs fils, y naissent de 1619 à 1623; — Guy d'Aubigné, † en 1670. — Le principal logis, qui sert de ferme, conserve encore partie de ses antiques douves.

Quarteron (le Bas, le Haut-), ff., c^ne^ de *Chantoceaux*.

Quarteron-des-Mesles (le), f., c^ne^ du *May*. — *Le Petit-Q.* (Cad.).

Quarteron-Delbeau (le), f., c^ne^ du *May*.

Quarteron-Vaslin (le), ham., c^ne^ de *la Pommeraie*. — *Le Cartron Yalin* (Cass.).

Quartier (le), cl., c^ne^ de *Bouzillé*.

Quartier *(René)*, m^e^ peintre, à Saumur, 1659.

Quartier - Baron (le), c^ne^ de *Bouchemaine*, annexe du vill. de la Pointe, qui conserve le nom d'un ancien maître boulanger, propriétaire sur la fin du XVIIIe s.

Quartier-de-Grangeard (le), f., c^ne^ de *Cholet*.

Quartier-Maître (le), carrefour, c^ne^ de *Cernusson*, sur la route de Cholet.

Quartiers (les), f., c^ne^ de *Nuaillé*; = cl., c^ne^ de *Parcé*.

Quarts (les), nom commun à un grand nombre de champs et à quelques fermes, où la redevance était due au quart sur les vignes, les volailles, ou les fruits; = f., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.*; = f., c^ne^ de *Parcé*, vendue nat^t^ le 6 thermidor an VI sur Gab.-Marie de Contades; = f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Quarts (les Grands-), h., c^ne^ de *Soulangé*. — *Les Gr. Q. où on a anciennement tiré du charbon* 1770 (E 520); = (les Petits-), ham., c^ne^ des *Verchers*.

Quarts - de - Béligné (les), f, c^ne^ de *Thouarcé*, — avec vignoble renommé, sur le plateau.

Quarts-de-Chaume (les), c^ne^ de *Rochefort*. — Vignoble renommé, d'environ 15 hect., aux alentours du vill. de Chaume, dont les vins blancs sont dits de 3e classe, dans le *Mémoire* de 1787. — Depuis 1860 on y récolte aussi un excellent vin rouge. — C'est dans les vignes mêmes que campait le bataillon parisien lors de la bataille du pont Barré. Il y reste encore quelques murs de la maison de l'Echarderie, anc. logis noble, avec pressoir, détruit à cette époque.

Quatrebarbes *(Théodore*, comte de), fils d'Hyacinthe-Charles-René de Q. et de Marie Le Roi de la Potherie, est né à Angers le 8 juillet 1803, d'une antique famille de Montmorillon, inscrite dans la Salle des Croisades. Son nom actuel, qui n'est qu'un surnom acquis par quelque exploit de guerre, se trouve porté dès 1088 par Bernard, seigneur de Jallais. Sa descendance se fixa depuis dans le Maine; mais alliée par de nombreux rameaux à l'Anjou, elle est devenue surtout angevine avec ses derniers représentants. Son écusson porte *de sable à la bande d'argent accompagné de deux cotices de même*, et la devise : *In altis non deficio*.

Elevé au collège de Beaupréau, puis chez les Jésuites de Montmorillon, il entra en 1822 à Saint-Cyr, en sortit dans l'état-major en 1824 avec son ami le futur général Bedeau, et fut envoyé à l'armée d'occupation d'Espagne. « Ayant « remporté, » — comme il l'écrit, — « d'un voyage « à Grenade un bras cassé et la jaunisse et ne « sachant comment trop employer ses heures d'in- « somnie », il composa en dix-sept jours, à Xérès, par ordre du colonel du 34e de ligne, une tragédie en deux actes, *Le siége de Corinthe, tiré de lord Byron*, qui fut représentée à San-Fernando (île de Léon) et traduite en espagnol, pour une fête donnée par le régiment; mais elle ne fut jamais imprimée. C'est l'auteur, qui donne ces détails en tête du manuscrit, dont il a gratifié plus tard la Biblioth. d'Angers (Mss. 547, in-fol., autogr., de 18 p.). — Presque au retour, il prit part à l'expédition d'Alger, où il devait pour la première fois rencontrer Lamoricière, — et fut mis à l'ordre du jour après l'affaire de Blidah. — Mais la Révolution de 1830 lui fit briser son épée. — Il se retira en Anjou et se plaisait dès l'année suivante à raconter dans un récit rapide et intéressant ses *Souvenirs de la Campagne d'Afrique* (Angers, Château, 1831, in-8° de 116 p.), réédité la même année avec additions (Paris, Dentu, in-8° de 148 p.). Peu de jours après il se trouva mêlé avec son ardeur naturelle à la tentative insurrectionnelle qui agita quelques mois le pays des Mauges. Son mariage, le 14 octobre 1832, avec sa cousine, Mlle Marie-Rosalie Gourreau, dernière héritière de ce nom si angevin, l'avait rapproché de cette Vendée qu'il devait exalter, et la reconstruction du château de Chanzeaux l'y fixa. Il devint en quelques années l'homme le plus populaire et le plus vénéré du pays. Dès 1837 il donnait son histoire d'*Une Commune vendéenne sous la Terreur* (Angers, Launay-Gagnot et Paris, Dentu, in-12 de 337 p.), dont la 3e édition, dédiée en 1838 à la duchesse de Berry, et la 4e parue en 1857 ont pour titre : *Une Paroisse vendéenne sous la Terreur* (in-12 de 552 p.). C'est la légende vendéenne de la paroisse même de Chanzeaux, « écrite sous l'inspiration du cœur », qui transfigure si facilement l'histoire en épopée et tous ses personnages, de vertu si inégale, en héros ou en martyrs. Il en faudrait de beaucoup rabattre et l'auteur lui-même se prêtait avec son bon sourire à ce qu'on le lui démontrât. — L'ouvrage ne devait former d'ailleurs que le dernier chapitre d'un *Voyage historique*, commencé en 1833 « sous les verrous de la geôle », mais qui n'a pas été autrement publié. — C'est le même enthousiasme de passion chevaleresque et naïve, qui anime son introduction des *Chroniques* de Bourdigné, — édition aussitôt épuisée, qu'il donna en 1842, au profit des réfugiés carlistes espagnols, — et la biographie et les notices en tête des *Œuvres complètes du roi René*, réunies par ses soins avec un zèle de piété touchante et une générosité infatigable (Angers, Cosnier et L., 4 vol. in-4°, 1844-1846). L'année même où s'a-

chevait cette publication, il entrait à la Chambre, élu, après un premier échec (1842), par l'arrondissement de Beaupréau, contre Lamoricière, qu'il recommandait quelques jours plus tard aux électeurs de Saint-Calais. De rares discussions l'appelèrent à la tribune, où sa voix mâle et ferme et sa décision vive lui auraient vite acquis toute autorité. Il y débuta tout à l'improviste par la glorification de la première insurrection vendéenne, en réponse aux assertions d'un député de la Vendée (17 avril 1847). — Quelques jours après il déposait une proposition, en commun avec M. de Falloux, pour la modification de la loi sur les chemins vicinaux (24 avril). On se souvient aussi de son intervention pour la défense des chrétiens de Syrie et au soutien de la propagande catholique en Algérie (11 juin). Ses *Discours et opinions* pendant cette session si agitée ont été d'ailleurs recueillis (Angers, Cosnier, 1847, in-8° de VIII-108 p.). — Dès le lendemain de la révolution de février, il fut envoyé par ses amis de Paris dans la Bretagne et la Vendée pour conjurer toute agitation. Elu « à son insu » par le Département du Finistère à la Constituante, il vit son élection cassée pour un vice de forme et ne fut pas nommé à la Législative. Il représentait depuis 1845 le canton de Chantoceaux au Conseil général; il en sortit en 1852 et reprit alors sa vie de gentilhomme campagnard, animée par l'étude des lettres et par les dévouements les plus généreux. Un vaillant cœur, qui le connaissait bien et qu'il aimait, Bordillon, V. *ce nom*, alors préfet républicain de Maine-et-Loire, ne fit pas appel à d'autres, quand il s'agit d'organiser les secours dans le malheureux village de Beaulieu dévasté par le choléra, V. t. I, p. 249-250. Un arrêté du 5 septembre 1849 en confia la tâche au noble comte, qui vint s'installer au foyer du mal et, pendant deux mois, paya d'un admirable exemple. Une de ses plus vives fêtes fut l'inauguration le 6 juin 1853, à Angers, vis-à-vis sa demeure, de la statue du roi René, fondue par David avec le produit de l'édition de ses *Œuvres*, généreusement complété. — Une autre et dernière joie lui fut donnée, quand il reçut de Lamoricière, en mai 1860, la sommation fraternelle de lui venir donner « un coup de main » pour la défense du trône pontifical. Il s'embarquait le 26 juillet à Marseille, recevait le 30 la bénédiction de Pie IX, et le 16 août prenait à Ancône les fonctions de capitaine d'état-major et de major de défense, puis le 7 septembre de gouverneur civil de la ville et de la province. Cinq de ses proches tenaient en même temps la campagne, dont deux y devaient mourir, son fils d'adoption, Bernard de Quatrebarbes et Georges d'Héliand.—Le 18 le siége commençait, où il se prodigua avec son intrépidité et sa bonne humeur des grands jours, jusqu'à la reddition le 29. Il a raconté ces derniers combats dans ses *Souvenirs d'Ancône. — Siége de 1860* (Paris, Douniol, 1866, in-8° de 298 p., avec un plan). Un grand tableau de Tom Drake le représente tirant le dernier coup de canon. — De retour à Chanzeaux, il y est mort le Jeudi-Saint 6 avril 1871 et y fut inhumé au milieu d'un véritable deuil public. L'évêque d'Angers prononça dans l'église son oraison funèbre et rappela « cette bonne fortune » qu'avait eue l'Anjou « de voir un homme affirmer hautement ses « opinions politiques pendant près d'un demi-siècle « sans ménagement ni réticence et se concilier néan- « moins le respect, l'affection de tous les partis. » Son secret, qu'il aurait fallu proclamer bien haut pour la leçon et pour l'exemple, M. de Falloux l'a indiqué ailleurs, en rappelant que « sans conces- « sion ni complaisance sa franchise ignorait l'a- « mertume, l'injure ou même l'insinuation mal- « veillante. » C'était un cœur d'or et une conscience, qui faisaient fête et honneur à tous les bons cœurs et à toutes les consciences.

Outre les livres cités, on a de lui : ***Précis généalogique de la famille de Quatrebarbes*** (Angers, Pigné-Ch., 1839, gr. in-8° de 80 p.), tiré à 50 exemplaires; — ***Réclamation contre le projet de canalisation de la Sarthe, du Loir et de la Mayenne*** (Angers, Pigné-Château, 1840, in-8° de 7 p.); — ***Pétition collective des propriétaires, commerçants et intéressés à la direction des voies de communication dans le périmètre de la presqu'île de Briolay*** (1841, in-8° de 20 p. avec un plan); — ***Réponse à la lettre de M. l'abbé Bernier, vicaire général d'Angers, sur le Journalisme religieux*** (Angers, Pigné-Ch., in-12 de 12 p., datée du Plessis-Chivré, 16 juin 1845). Il y fut répliqué par des ***Observations à M. le comte de Quatrebarbes sur sa Réponse*** (Angers, Barassé, 1842, in-12 de 12 p.); — ***Mémoire sur l'impôt du Sel*** (Angers, 1845, in-8°); — ***Mémoire sur les Irrigations*** (Angers, Pigné-Ch , 1846, in-8° de 17 p.); — ***Discours prononcés par MM. de Quatrebarbes et de Falloux dans la réunion électorale du 12 mars 1848*** (Angers, Pigné, in-4° de 4 p.); — ***Notice sur les Œuvres du bon roi René, extraite de l'introduction des Chroniques de J. Bourdigné*** (Angers, Pigné-Ch., 1842, in-8° de 31 p.); — ***Notice sur le procès intenté par M. Raymond de la Béraudière à M. de Quatrebarbes*** (Angers, Pigné-Ch., 1852, in-4° de 16 p.); — ***Histoire de René d'Anjou*** (Angers, 1853, in-12, de 288 p., avec une lith.); — ***Notice sur M. le comte de Romain*** (Angers, Lainé, 1858, in-18 d'une feuille) et de nombreux articles dans l'*Union de l'Ouest*, notamment sur Mme de Cambourg (28 novembre 1855) et sur Myionnet (3 mars 1870).

Moniteur, *1846*, p. 813, 842, 843, 922, 1500, 1520, 1886, 1888; *1848*, p. 518, 1576, 1577. — *Précis généal. de la fam. des Quatreb.*, p. 44-47. — Desprez, *Journ. d'un officier*, p. 250. — Grille, *Miettes littéraires*, t. II, p. 245. — Quérard, *France littér.*, t. XI, p. 583. — *Union de l'Ouest*, 12 avril 1871. — *Revue d'Anjou*, 1853, t. II, p. 170. — *Maine-et-Loire* du 14 avril 1871, art. de M. L. Cosnier. — *Revue de Bret. et Vendée*, avril 1871, art. de M. de la Gournerie. — *Semaine Relig. d'Angers*, 30 avril 1871, art. de M. Yves de Kersabiec. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, 1872, p. 77, art. de M. de Falloux. — *Oraison funèbre du comte de Q. par Mgr Freppel et diverses autres Notices* (Angers, Lachèse, Bell. et D., 1872, in-8° de 75 p.) A la suite du premier Discours, sont réunis les articles ci-dessus cités des Journaux et des Revues et quelques lettres d'amis. — L'abbé Le Tellier, *Notice sur Bernard de Quatrebarbes* (1868, in-8°).

Quatre-Chemins (les), h., c^ne^ d'*Andard* ; — m^in^, c^ne^ de *Brain-s.-l'A.* ; — f., c^ne^ du *Longeron* ; — h., c^ne^ de *Neuillé* ; — f., c^ne^ de *Soulaines*.

Quatre-Chênes (les), f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*.

Quatre-Croix (les), ham., c^ne^ de *Saint-Saturnin*. — *Le chemin des Quatre Croix à Failles* 1581 (E 550). — Au faîte du coteau, avec des moulins à vent — et une chapelle récemment reconstruite.

Quatre-Etalons (les), f., c^ne^ de *St-André-de-la-M*. — *Les Quatre Ethalons* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. qui naît sur les confins de la c^ne^ de St-André et de St-Macaire, entre la Chaloire et le Pré-Gautier, forme la limite des deux communes, passe à la Néraudière et se jette dans la Moine sous la Grande-Brételière ; — 3,200 mèt. de cours.

Quatremaillère (la), f., c^ne^ de *Chaudron*. — *La Quatmaillère* (Cass.). — *Les Quatremailles* (Et.-M.). — En est sieur Louis Leroy de la Potherie, qui relevait de la Morousière, 1767 (E 913).

Quatrembat, maîtres architectes d'Angers. — *(Claude)*, 1640, mari de Jacquine Crosnier, † le 26 septembre 1676, âgé de 80 ans. — *(Nicolas)*, fils du précédent, né le 1er septembre 1640, mari de Perrine Plouvier (24 août 1662) et en secondes noces d'Anne Legris (31 juillet 1667), † en 1710. — *(Nicolas II)*, veuf d'Anne Avril, 1697. — *(Denis)*, mari d'Anne Métayer, 1709, † le 2 juin 1719, âgé de 45 ans, 19 jours après sa femme.

Quatre-Moulins (les), quartier de *Chemillé*, où s'est établie en 1847 la filature de lin de MM. Gourdon frères. — C'est le nom en l'an IV d'un moulin à eau sur l'Hirôme, attenant aux murs du château ; il appart. à M. d'Havré sur qui il fut vendu nat^t^ le 6 thermidor

Quatre-Moulines (les), ham., c^ne^ du *Longeron*, avec m^in^ sur la Sèvre et chaussée servant d'ancienne date de communication vers la rive gauche ; au-dessous, un gué pour les charrettes ; — f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Quatre-Planches (les), ruiss. né sur la c^ne^ de *Bécon*, s'y jette dans la Chaussée-Hue ; — 3,000 mèt. de cours.

Quatre-Routes (les), f., c^ne^ de *Cherré* ; — ham., c^ne^ de *St-Pierre-Maulimart*.

Quatre-Rues (les), f., c^ne^ de *St-Saturnin*. — *Quatre Reux* (Cass.).

Quatre-Sapins (les), f., c^ne^ de *Chanteloup*.

Quatre-Vents (les), cl., c^ne^ d'*Andard* ; — — cl., c^ne^ de *la Daguenière* (Cass.) ; — cl., c^ne^ de *Jumelles* ; — f., c^ne^ du *Louroux-Béc*.

Quéchonnière (la), ham, c^ne^ de *Charcé*. — *La terre, domaine, fief et seigneurie de la Quichonnière* 1540 (C 106, f. 52). — *L'hostel de la Quechonnière* 1571. — *La maison seigneuriale de la G.* 1630 (Notes Raimbault). — *La Q. alias la Ligouaiserie* 1758 (Chap. St-Pierre). — Anc. fief et seigneurie relevant du Grollay à une paire de gants de service. En est sieur n. h. Pierre Tillon 1462, René Tillon 1578, de qui l'acquiert n. h. Jean Morineau de la Garde le 29 novembre 1586 (E 4066), Noël Frémont, procureur au Parlement de Paris, 1630, Jacq. Volaige 1720, Mlle de Taillepréś 1775.

Quediglac *(Guillaume)*, chirurgien ordinaire du maréchal de Brissac, à Brissac, 1610-1624. Sa femme a nom Perrine Guitonnière.

Quefry (*Alexis-Claude*), dit *Romain*, « distillateur » 1745, « chimiste » 1747, au Vieil-Baugé. — Il signe Quefry-Romain, et sa famille supprime même le premier nom.

Queille (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *Chatelais* ; — donnent leur nom à un ruiss. né dans le Départ. de la Mayenne, qui traverse Chatelais et s'y jette dans l'Oudon ; — 4,350 mèt. de cours.

Quélay (le Bas, le Haut-), cl., c^ne^ de *Saint-Crépin*. — *Haut et Bas Quillay* (Cass.). — *Quailay* (Et.-M.).

Quélin *(Pierre)*, né aux Ponts-de-Cé le 31 décembre 1787, mort à Angers le 22 mars 1851, s'était formé, avec beaucoup de peine et de sacrifices, un cabinet d'amateur, qui comprenait en somme, sans compter les gravures, les meubles, les statuettes de marbre ou de bois, les émaux et autres curiosités, plus de 300 tableaux ou dessins, dont quelques-uns de maîtres. La vente a eu lieu le 23 juin 1851 sur *Catalogue* imprimé (Angers, Cosnier et Lach., in-8° de 49 p.).

Quélouse (la), f., c^ne^ de *Meigné-le-V*. — *La Tillouze* 1577 (Et.-C.).

Quénaudière (la), f., c^ne^ de *Combrée* ; — f., c^ne^ du *Fuilet*.

Quenillère (la), h. et m^in^, c^ne^ d'*Angers* N.

Quéniolaie (la), f., c^ne^ du *Lion-d'A*. — Anc. domaine de la chapelle de St-Thenis. — Le 11 ventose an VII la caisse du receveur de Segré, quoique protégée par un détachement de la 10e brigade y fut enlevée par un parti de Chouans, au nombre de 21, qui avaient passé l'Oudon à la Raimbaudière et s'en firent le partage dans la maison du Poirier.

Quenouillère (la), vill., c^ne^ de *Brain-s.-L*.

Quentin *(Mathurin)*, docteur en médecine, curé de Cuon, 1553. — *(Jean)*, docteur-médecin, Angers, reçu le 25 décembre 1572.

Quentinière (la). — V. *la Cantinière*.

Quéray. — V. *Cré*, *Querré*.

Querboisseau, f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — En est sieur Jean Leblanc, élu d'Angers, 1532.

Querdon, f., c^ne^ de *Fougeré*.

Quéreaux (les), ham., c^ne^ de *Montigné-s.-M*

Querfession (la), cl., c^ne^ de *Montilliers*.

Querfou, f., c^ne^ de *Chigné*. — *Querfour* (C. C.). — Ancien domaine de l'abbaye de la Boissière.

Quérie (la), chât. et f., c^ne^ de *Soulaire-et-Bourg*. — *La Kaérie* 1552, — *La Queherie* 1565, — *La Chaérie* 1577, — *La Quehairie* 1596, — *La Caherie* 1602, — *La Querrie* 1623 (Et-C.). — *Le lieu seigneurial de la Cahérie* 1609 (G Cures). — *Quéry* (Et.-M.). — Anc. maison noble dont est sieur n. h. René de Mauviel, mari de Françoise d'Andigné, 1552, 1583, Marguerite de Mauviel, leur fille, 1596, René Pierres 1602, mari de Renée Cartier, qui

fonda la chapelle St-René en l'église paroissiale le 15 décembre 1609, à charge par le chapelain de tenir l'école, Guy Pierres, mari de Franç. de Chantelou, 1618, 1635, Nic. Rubion, écuyer, 1667, n. h. Laurent Rubion 1677, René Viel 1685, Jos. Berthelot 1760, sur qui elle est vendue nat[t] le 17 thermidor an IV; — aujourd'hui à la famille Du Plessis.

Querqueuil, c[ne] d'*Angers*. — *Carcum*, *Carcol* 1206 (H.-D. *B* 29, f. 3). — *Carcaheu* 1210-1215 (Ib., *B* 97, f. 1). — *Charcum* 1231 (Ib., *B* 21, f. 19). — *Karcum* 1239 (Ib., *B* 29, f. 25). — Anc. fief sans manoir, comprenant une importante censive dans la ville d'Angers et particulièrement en Reculée. Il appartenait au Domaine et fut aliéné ou engagé par acte du 14 novembre 1575 au profit de Claude Haran, garde de la Monnaie, — et vers 1638 à Franç. Goddes de Varennes, seigneur de la Perrière d'Avrillé (C 129-130).

Querré, canton de Châteauneuf (11 kil.), arr. de Segré (23 kil.); — à 28 kil. d'Angers. — *Ecclesia in loco qui dicitur Creretum?* 1040-1060 (G 785, ch. or. 4). — *Crere* 1111 (1[er] Cart. St-Serge, p. 294). — *Ecclesia Sancti Martini de Crereio* 1159 (Ib., p. 16). — *Parochia de Querreyo* 1284 (G 732, f. 90). — *Queré* 1600, 1690, *Querré* 1692 (Et.-C.). — La prononciation locale dit *Cré*. — Dans un pays boisé et montueux, — entre Marigné (4 kil. 300) au N., Champigné (4 kil.) à l'E. et au S.-E., Sceaux (7 kil.) au S., Chanteussé (3 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Champigné à Chambellay traverse du S.-E. au N.-E. le territoire, en desservant le bourg. Au sortir y aboutit vers l'O. le chemin d'intérêt commun de Thorigné.

Y passe en bordure vers N. et en partie vers l'O., le ruiss. de la Baconne, où afflue celui de la Poulinière, né à un kil. à l'E. du bourg; — nombreuses sources.

En dépendent 33 fermes ou écarts, sans aucun château ni hameau.

Superficie : 1,241 hect. dont 3 hect. en vignes et 260 en bois.

Population : 95 feux, *428* hab. en 1720-1726. — *89* feux, *410* hab. en 1789. — *391* hab. en 1831. — *361* hab. en 1841. — *349* hab. en 1851. — *368* hab. en 1861. — *389* hab. en 1866. — *383* hab. en 1872, dont *197* hab. au bourg (63 m., 66 mén.), peuplé de vieux logis du XVI[e] s., dont un, la *Grand-Maison*, ancien hôtel des d'Andigné, montre encore ses croisées à meneaux de pierre, encadrées d'élégants festons; — de l'autre bord de la rue, l'immense hôtel du *Plat-d'Etain*; — vis-à-vis l'église, la vieille *Cour-de-Querré* manoir à lucarnes avec fenêtres à meneaux. Une autre maisonnette, qu'on dit une dépendance de l'ancienne *chapelle de N.-D.-de-Consolation*, sur la place, derrière le chevet, porte encastrée au-dessus de l'entrée, l'inscription sur tuffeau : *Le 7 juillet 1639 j'ay esté posée par M. Mathurin Le Tessier, p. chapelain.*

Assemblée le 19 juin. — *Commerce* de blés et de bestiaux. — Une concession de *mines de fer* y a été accordée en 1875.

Bureau de poste de Champigné. — *Perception* de Chambellay.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 8 août 1875, à la sortie du bourg, vers S. (archit. Meignan, d'Angers). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivose an XIII), a été restaurée et en partie reconstruite par adjudication du 25 juin 1873 (archit. Meignan). La nef unique est neuve, de 2 travées en style XIV[e] s., avec chapiteaux bruts et non encore dégrossis, écussons vides aux retombées des fenêtres. Elle s'interrompt brusquement à un arceau ogival, ouvrant sur un chœur de deux travées, dont la première pierre fut posée le 1[er] juin 1768; l'œuvre était achevée en septembre. Au fond de l'abside à trois pans coupés, rayonne une *Assomption* sous un éclairage de lumière jaune, théâtralement disposé; — à droite et à gauche les *Quatre Evangélistes*, dans les vitraux. A la sacristie sont recueillis deux petits reliquaires et les statues, XVII[e] s., de la Vierge et de St Sébastien.

La première pierre de la *cure*, qui sert encore, fut posée le 20 juillet 1753; la dernière le 10 octobre, dans la façade vers l'O., au-dessus de la porte d'entrée, avec l'inscription : *Franciscus Follenfant, hujus parochiæ rector, hanc (sumptibus suis libere) construxit ædem anno Domini 1753.*

Dans le *cimetière*, une *chapelle* du XVIII[e] s. a été restaurée en style romano-gothique.

Nul vestige antique que la trouvaille en 1873 d'un Antonin en or. — On voit mentionné encore au XV[e] s. « le grand chemin comme l'on va d'An« giers à Chasteaugontier », qui traversait la paroisse et le bourg. — L'église appartenait au XI[e] s. à l'abbaye St-Serge d'Angers, à qui une bulle de 1159 la confirma.

Dès le XI[e] s. l'existence y est constatée d'une autre église, *ecclesia quædam*, que possédait Geoffroi le Grand, frère du seigneur de Chemillé. Il en fit don en 1050 à l'abbaye de Marmoutier, qui ne paraît pas l'avoir conservée longtemps. C'est l'ancien *prieuré de St-Eloi*, autrement dit *de St-Gilles*. Ambrois *Chauvin* en est titulaire en 1541. Les titres modernes n'en font plus mention, que comme d'une *chapelle* régulière. L'abbé de St-Serge en possédait la présentation ainsi que de la cure. Il en reste à peine quelques pierres et un tronc de statue.

Curés : Jean *Bertron*, 1519. — Olivier *Jourdan*, 1527. — Jean *Gauvain*, 1540, 1543. — Pierre *Letessier*, 1617, 1644. — René *Bodrais*, 1648. — *Portin*, 1649. — Jacq. *Loiseau*, 1651. — Pierre *Lemotteux*, 1653, 1669, en même temps curé de Chanteussé. — Jacq. *Béron*, pourvu le 1[er] juin 1671, puis nommé curé de Chanteussé en 1679, — René *Levayer*, février 1679, † le 16 janvier 1680, âgé de 39 ans. — *Duchatel*, mars 1680. — Louis *Jouin*, avril 1681. — Jean *Boulleau*, 1683, 1706. — Franç. *de Longueil*, septembre 1706, qui résigne en novembre 1739 et meurt le 24 novembre 1744, âgé de 73 ans. — Jacq. *Clavreuil*, novembre

1729, † le 12 novembre 1742. — Franç. *Follenfant*, décembre 1742, octobre 1770. — Louis-Mic. *Hayer*, janvier 1771, juin 1791, qui reste caché dans le pays. — Joseph-Franç. *Chaudet*, installé constitutionnellement le 26 juin 1791. — Dès le 4 août il écrit au Département que sa vie est en danger, que ses fidèles sont poursuivis d'injures et qu'il a été obligé de fermer la chapelle du cimetière qui devenait pendant les offices le rendez-vous des dissidents.

Par testament du 14 août 1771, Julie-Henriette-Jeanne Lechat donna la *Grand-Maison* avec trois jardins dans le bourg et une somme de 4,000 livres pour la fondation d'une *école de filles* à Querré, dont la maîtresse devait de plus soigner les malades de Querré, Marigné, Chambellay et Chanteussé; mais les habitants refusèrent « pour n'estre d'aucune utilité aux dites « filles et de nul secours pour les pauvres, vu « l'éloignement et le passage des eaux »; et la valeur du legs fut réparti entre les quatre paroisses.

La paroisse dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf. — Elle avait pour seigneur le châtelain de Vernée. Envahie par les landes, elle ne suffisait pas à nourrir ses pauvres. — Le 19 fructidor an II une bande de Chouans y surprit une colonne du bataillon des Ardennes et incendia l'église; mais la fusillade appela une seconde colonne qui leur tua 40 hommes.

Maires : René *Cupif*, 1789-1792. — Claude *Gasnier*, 1792-1795. — Pierre *Gasnier*, an VIII. — Louis-Adolphe *de Gohin*, 26 juin 1813. — *Gentilhomme*, 7 avril 1813. — L.-A. *de Gohin*, 12 juillet 1815, démissionnaire en 1817. — Aug.-Isidore-René *de Gohin*, 21 juillet 1817. — René *Cupif*, 24 avril 1824. — René *Aubry*, 25 septembre 1830. — Claude *Gentilhomme*, 1833. — Louis *Cousin*, 1846. — Noël *Marchand*, 1852. — Louis *Saunier*, 1856. — Charles *Potiron*, 1864, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 109, f. 14; G 785, et Cures; H St-Serge. et L. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Dinchenière, la Cointrie, la Poulinière, le Grand-Maillé*, etc.

Quersardrie (la), four à chaux, c^ne de *la Cornuaille*. — *La Cuissardrie ou la Q.* 1872 (*Affiches*).

Quesnay de Saint-Germain (*Robert-François-Joseph*), né à Valenciennes, le 23 janvier 1751, petit-fils du célèbre chef de la secte des Economistes, fut d'abord employé par Turgot, puis nommé conseiller à la Cour des Aides en 1776 et président vers 1787 de la cour souveraine des gabelles établie à Saumur. Il vint vers cette date résider dans le Saumurois, à sa terre des Bassauges. Le 9 juin 1784 il avait prononcé en séance publique à Paris un *Discours pour servir à l'éloge de Court de Gibelin*, qu'il fit imprimer (Paris, 1784, in-4° de 19 p.). — Dès les premières heures de la Révolution, il fit acte d'adhésion par un exposé de ses idées, sous ce titre anonyme : *Projet d'instructions et pouvoirs généraux et spéciaux à donner par les communes de pays d'élection à leurs députés aux Etats Généraux* (Philadelphie, 1789, in-8° de 74 p.). Il servit mieux encore sa popularité locale par ses *Réflexions sur la division de la France en 80 départements et observations sur l'utilité, la possibilité et même la nécessité de choisir la ville de Saumur pour chef-lieu d'un de ces départements* (Saumur, 1789, in-8° de 29 p.), brochure imprimée aux frais de la ville et envoyée à l'Assemblée constituante. Elu juge et bientôt président du tribunal de Saumur, il fut délégué à plusieurs reprises à Paris. On le voit notamment se présenter à la barre de l'Assemblée le 19 octobre 1790 pour faire proclamer que tout prêtre marié conserverait son traitement, et le 9 novembre, pour que les frais d'armement des frontières fussent prélevés sur les biens des émigrés. Il arriva en ballotage pour la députation de l'Assemblée Législative dès l'élection du troisième député et ne passa pourtant qu'au dixième rang et avec une majorité relative de 246 voix sur 450 votants (10 septembre 1792). Il alla s'asseoir à la droite extrême et après le 10 août revint se faire oublier en sa terre de Bassauges où il est mort le 8 avril 1805. Il avait repris depuis le 18 brumaire an VIII ses fonctions de président du tribunal civil de Saumur.

Quérard, *France littér.*, VII, 394 et XI, 601. — *Revue d'Anjou*, 1851, t. II, p. 196. — Arch. de M.-et-L. Série L.

Quétier (*Claude*), prévôt des maréchaux, 1554, signalé par Louvet parmi les chefs huguenots de la Journée des Mouchoirs (14 octobre 1560). — (*Marc*), sieur des Portes, receveur des tailles et aides en l'Election d'Angers, élu échevin le 28 juillet 1537, maire le 1er mai 1551, résigne sa charge, pour cause de maladie, le 9 octobre suivant et meurt en avril 1552. — Il portait *d'azur au pin d'argent, garni de ses noix d'or, accosté de deux lions affrontés d'argent, armés de sable et lampassés de gueules, à deux étoiles d'or, posées l'une en chef et l'autre en pointe.*

Mss. 919, f. 245. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I. p. 258, 274. — Th. de Bèze, *Hist. Eccl.*, l. II, ann. 1563.

Quétin (.....), « Angevin; a fait imprimer « *le Véritable récit de Daphnis le Berger* « *sur l'heureuse arrivée de la Royne mère* « *au païs et duché d'Anjou*, chez Ant. Her« nault en 1619, outre, chez led. Hernault, plu« sieurs *Noels* », au témoignage unique de Bruneau de T., Mss. 870, f. 1142.

Quétineau (*Pierre*), fils de Pierre Q. et de Charlotte Robinet du Bourjoly, né le 25 août 1756, au Puy-N.-D., s'était marié dès l'âge de 23 ans au Vaudelenay (6 juillet 1779) et vivait dans la maison de son père, marchand et syndic de la ville du Puy. Engagé volontaire dès la formation du bataillon des Deux-Sèvres, il y fut élu capitaine des grenadiers et fit les campagnes de Champagne et de Belgique, jusqu'au grade de lieutenant-colonel sous Dumouriez, pour qui il professait alors le plus vif enthousiasme et dont il donna le nom au baptême à son premier-né. Il était revenu en Anjou pour prendre quelque repos, au moment même où éclata la guerre de Vendée. Il fut aussitôt employé à la défense du pays, qu'il devait connaître mieux que personne,

et il se trouva sans autre titre qu'un brevet de lieutenant-colonel de volontaires, qu'il tenait de l'Administration départementale (25 mars), — il protestait plus tard énergiquement contre celui de général que la calomnie affectait de lui attribuer, — à la tête des bandes désorganisées, de paysans en réquisition et de troupes effarées par les premières épreuves d'une insurrection victorieuse. Mis en pleine déroute le 13 avril aux Aubiers, réduit à l'impuissance par la débandade et la désorganisation, il fut réduit à se renfermer dans Thouars, qui, défendue par des forces suffisantes, aurait été inattaquable; et là même, abordé par une armée de 20,000 paysans bien commandés, dut se rendre avec ses 3,000 hommes et une douzaine de canons, mais seulement après un combat de 13 heures et une triple brèche ouverte (5 mai 1793). Il lui avait fallu de sa main arborer le drapeau blanc pour la reddition de la place. Bonchamps voulut partager sa chambre avec lui; Lescure, qu'il avait épargné à Bressuire, Beauvollier, La Rochejacquelein, tous les chefs, l'entourant de prévenances, le sollicitèrent en vain de prendre parti avec eux et lui rendirent la liberté le 8 mai sans lui demander aucun serment et sous la seule condition de ne point servir en Vendée jusqu'à un prochain échange. Quétineau alla immédiatement se présenter au général Leygonnier, qui, sur la réquisition des commissaires civils d'Indre-et-Loire et pour mieux le protéger, le fit conduire sous escorte à Saumur (10 mai). Le représentant Carra, convaincu de sa loyauté et connaissant personnellement à quelle armée il commandait, se contenta de lui donner la ville pour prison, mais, tout en protestant pour lui et en le couvrant de son autorité, il dut céder bientôt aux dénonciations et aux invectives et l'interner au château. Quétineau envoya le 21 mai à l'Administration départementale un *Mémoire* imprimé pour sa défense, qu'il priait de répandre, en attendant le jour de sa réhabilitation. Cet exposé sincère de la situation ne pouvait qu'irriter les inimitiés. La prise de Saumur le livra de nouveau aux Vendéens qu'il refusa encore de suivre. Défendu avec constance par Carra, poursuivi avec une violence aveugle par Phelippeaux, il fut envoyé à Paris et comparut le 26 ventôse an II (16 mars 1794) devant le tribunal révolutionnaire, qui malgré ses protestations le condamna à mort, comme coupable de connivence avec les brigands. Il fut exécuté le lendemain. — Sa femme, Marie-Anne-Catherine Robert, de la Treille, près Montreuil-Bellay, avait été arrêtée à Tours, mise en liberté par Tallien (8 juin 1793) et de nouveau incarcérée à Paris. Elle comparut au tribunal, impliquée misérablement dans la conspiration d'Hébert, de Clootz, de Momoro et fut condamnée avec eux le 5 germinal an II (25 mars 1794). Au départ pour l'échafaud elle se déclara enceinte et obtint un répit de quelques jours, puis, ayant fait une fausse couche, elle fut exécutée le 22 floréal (11 mai), en vertu d'un simple arrêté de la Chambre du Conseil.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Chauveau, *Vie de Bonchamps*, p. 94-96. — Sénart, *Mém.*, p. 280. — Beauchamps, *Guerre de Vendée*. t. I, p. 169. — Bourniseaux, *Hist. des Guerres*, t, I, p. 358, 362-363, 376-378; t. III, p. 278-281. — Savary, t. I, p. 110, 206-210. — Crétineau-Joly, éd. 1843, t. I, p. 106-109, — Campardon, *Le Tribunal Révol.*, t. I. p. 245 et 247.

Quétinière (la), cl., c^{ne} de *Juvardeil*, vendue nat^{t} sur Duverdier de Genouillac, le 19 prairial an IV.

Quetterie (la), f., c^{ne} de *la Pouèze*.

Queue-de-Bruyère (la), cl., c^{ne} de *Saint-Saturnin*. — *La Queulx de Bruère* 1552 (E 550).

Queue-de-Levrier (la), h., c^{ne} de *Feneu*.

Queue-de-l'Ile (la), cl., c^{ne} de *Montjean*; — vill., c^{ne} des *Rosiers*.

Queue-de-Loire (la), ruiss. né sur la c^{ne} de *Chaudron*, s'y jette dans le ruiss. du Pont-Laurent; — 1,100 mèt. de cours.

Queue-de-Margerie (la), c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.*, canton dans l'Ile, dont le nom seul rappelle l'existence de la forêt de Margerie, haute et et antique futaie, conservée inexploitée jusqu'à la fin du XIIIe s., et pour partie détruite par les officiers du comte pendant les vacances de l'évêché, après la mort de Nic. Gellent.

Queue-de-Saint-Jean (la), prairie, c^{ne} d'*Allonnes*, anc. dépendance de la Commanderie du Temple de Saumur.

Queue-de-Veau (la), pâtis, c^{ne} de *Freigné*.

Quillaudrie (la), ham., c^{ne} de *la Plaine*.

Quilles (les), ham., c^{ne} de *Vauchrétien*. — *Esqueille* 1347, *L'Esqueille* 1444, *Esquille* 1540, 1640, — *Vill. et moulin des Quilles* 1617 (Notes Raimbault).

Quimpellière (la), f., c^{ne} de *Cherré*.

Quincé, canton de Thouarcé (12 kil.), arrond. d'Angers (19 kil.). — *Quinceium* 1143-1153 (Cart. St-Nic., p. 323). — Pour partie dans la vallée de l'Aubance ou sur la pente (50-67 m.), qui y descend du S. au N. — Entre Brissac (1 kil.) au N., Allençon (5 kil. 1/4) et les Allends (4 kil.) au S., Charcé (2 kil. 1/4) à l'E., Vauchrétien (4 kil.) à l'O.

La route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun y monte, à travers le bourg, du N.-E. au S.-O. en droite ligne (2 kil.). S'en détachent vers l'E., dans le bourg même, le chemin d'intérêt commun de Chemellier, — et à 200 mèt. au sortir vers l'O. la route départementale d'Angers à Niort.

Le *chemin de fer* départemental de Montreuil-Bellay à Angers y a établi une *station*.

Vers l'E. et N. l'Aubance forme bordure, où affluent les ruiss. de la Huberdrie — et de l'Etang-de-Montayer, qui descend du S. au N. avec ses affluents de l'Etang-aux-Moines et des Courtillers. — Une fontaine ferrugineuse naît au bourg dans l'*Hôtel* même *des Voyageurs*; — une autre à la Grange-Ferrée, par trois sources, dont la principale est abritée d'une niche carrée et de hauts peupliers.

En dépendent les vill. et ham. de la Huberdrie (12 mais., 30 hab.), de la Gachetière (7 mais., 22 hab.), de St-Blaise (7 mais., 14 hab.), de la Gonordrie (5 mais., 18 hab.), de la Landoirie (3 mais., 9 hab.), de la Réauté (4 mais., 13 h.), de la Boulaie (5 mais., 20 h), de la Clergeaudrie

(4 mais., 11 hab.), de la Mariagère (3 mais., 11 hab.), de la Presle (3 mais., 8 hab.), de la Moinerie (3 mais., 8 hab.) et 17 fermes ou écarts.

Superficie : 901 hect. dont 100 en vignes, 180 en bois. — Le vaste étang de Brissac (60 hect.) s'étendait tout entier sur le territoire. Il avait été créé en 1140 par le comte Geoffroi, qui en échangea le terrain avec l'abbesse du Ronceray (*Cartul.*, Rot. 2, ch. 36). — Le desséchement en fut opéré en 1783-1785. Avant de l'entreprendre, on en fit monter l'eau à pleins bords, pour en fixer la démarcation des rives, centre aujourd'hui d'admirables cultures maraîchères.

Population : *56* feux en 1720. — *255* hab. en 1726. — *631* hab. en 1831. — *642* hab. en 1841. — *654* hab. en 1851. — *644* hab. en 1861. — *620* hab. en 1866. — *608* hab. en 1876, dont *354* au bourg (99 mais., 132 mén.), qui forme, — sans autre séparation que le pont de pierre sur l'Aubance, — un véritable faubourg de Brissac.

Assemblée le 15 août.

Commerce de blés, beurre, légumes. — Teinturerie établie vers 1840.

Perception et *Bureau de poste* de Brissac.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, sur la route. — Nulle *Ecole de filles*.

La paroisse a été supprimée, sur l'avis conforme du District et du Département, par la loi du 19 octobre 1791 et réunie à la succursale de Brissac par ordonnance épiscopale du 20 février 1809. — L'ancienne *Eglise*, dédiée à St Alman, subsiste encore à 200 mèt. à l'écart du bourg vers S.-O., servant de grange à la cure, qui est transformée en habitation. L'édifice est antique et construit en partie de petit appareil irrégulier (XIIe s.).

Dans le bourg même, un logis du XVIIIe s. porte un cadran solaire avec l'inscription : *Qui rodit, roditur.*

Aucune trace antique ne subsiste sur le territoire que traversaient les voies abordant à Brissac ; aucun titre sur la fondation de la paroisse, antérieure certainement au XIIIe s. Le seigneur de Brissac y céda le 2 mai 1487 tout son droit de dîme au curé, qui du reste était en ce même temps absolument à son service et remplissait les fonctions de gouverneur du château. La présentation en appartenait pourtant à l'abbesse de Saint-Avit près Chartres, qui possédait sur la paroisse le prieuré de *St-Blaise*, V. *ce mot*. — Les registres remontent à 1571.

Curés : Jean *Gristier*, 1412. — Jean *Beuvereau*, 1448, 1476. — Jean *Prevost*, 1485, 1504. — Martin *Funet*, 1517. — Jean *Doineau*, 1538. — René *Baratte*, 1562. — René *Corbineau*, prieur en même temps de St-Georges-des-Sept-Voies et plus tard des Alleuds, 1568, † le 5 janvier 1607. — Pierre *Nauteau*, 1607. — Franç. *Lucas*, 1624, 1631. — Jacq. *Plessis*, 1639, 1673. — André *Chauveau*, 1675, † le 19 décembre 1694, âgé de 58 ans. — Marin *Labbé*, installé le 5 janvier 1695, décembre 1714. Il avait fait à ses frais en 1706 décorer les fonts, en 1702 placer des stalles dans le chœur et en 1713 une croix avec un coq sur le clocher. — Charles *Héruet*, bachelier de Sorbonne, chanoine de Châteaudun, 1715, † le 6 novembre 1741. — Gabr. *Vallée*, septembre 1742, † le 24 juillet 1753, âgé de 53 ans. — Franç. *Maussabré*, décembre 1753, juillet 1776. — Claude *Rioto*, précédemment curé de Brissac, novembre 1776, qui résigne en avril 1782 et meurt le 7 janvier 1783. — P.-L. *Bailly*, anc. vicaire de Ste-Croix d'Angers, août 1782, 1791.

On trouve en 1490 Lézin Garnier, écuyer, seigneur « du féage de Quincé et Charcé », rendant aveu à Brissac dont tout le territoire dépendait.

La paroisse fait partie de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Thouarcé. Elle se plaint dans son cahier de 1789 de l'excessive plantation de vignes sur des terrains même, où le blé conviendrait mieux. — Du reste le travail n'y manquait pas aux pauvres.

Maires : Urb.-Pierre *Versillé*, 1er messidor an III. — Mathurin *Lemoine*, 23 janvier 1816. — J.-Henri *Benoist*, 14 janvier 1826. — Jean *Flon*, 17 décembre 1830, démissionnaire le 26 février 1837. — René *Deniau*, 5 avril 1837. — Franç. *Héry*, 29 avril 1843. — Eugène-Louis-Alex. *Barré*, 1850. — Olivier *Texier*, 29 août 1859. — *Reullié*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 192. — Arch. commun. Et.-C. — Topogr. Grille. — *Répert. arch.*, 1869, p. 7. — Note Mss. Raimbault. — *Mém. de la Soc. Acad. d'Ang.*, t. II, p. 145. — Pour les localités, voir *l'Etang*, *l'Ermitage*, *St-Nicolas*, *St-Blaise*, *la Gachetière*, *la Brosse*, etc.

Quincé, f. et min, cne de *Feneu*. — *Quintiacus* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 105). — Anc. maison noble dont est sieur Maurice de Villeprouvée 1566, inhumé aux Augustins d'Angers le 11 mai 1599, Aimé de V., parrain en 1612 de la grosse cloche de l'église, mari d'Hélie de la Coussaie, Jean Gaultier de Brulon, mari de Suzanne de Villeprouvée, 1664, Geoffroi-Mic. Gault. de B. 1686, mari de Renée-Louise Boylesve de la Galaisière, mort à Brulon et inhumé le 29 juin 1699 dans l'église de Feneu, — Jean-Franç. G. de B., né au manoir le 16 octobre 1696, qui épouse à St-Hilaire-St-Florent, le 19 juillet 1723, Urbaine-Anne Duboul de Cintré ; — Goddes de Varennes sur qui elle est vendue natt le 12 thermidor an IV.

Quincé (*Jacques-Alexandre*), né à Saumur le 24 décembre 1752, assiste comme inspecteur du Canal de Monsieur, à la bénédiction le 23 décembre 1776, des premiers bateaux.

Quinevert, f., cne de *Durtal*.

Quinfenaie (la), f., cne de *Chazé-s.-A.*

Quinière (la), f., cne de *Drain*.

Quinolerie (la), ham., cne d'*Andigné*.

Quinquempois, min, cne de *Ste-Gemmes-d'And.* ; — cl., cne de *Soulaire*, dépendance d'une chapelle desservie en l'église de Bourg, 1762.

Quinquet (.....), directeur des Aides à Angers en 1756-1781, avait rédigé un *Mémoire historique* qu'il adressa à F. Morant, de l'Aca-

démie des Sciences, *sur les divers impôts qui se percevaient autrefois en Loire.*

Leclerc, Mss. 1148, p. 37.

Quinsonas (*Emmanuel-Victor* Pourroy de l'Auberivière, comte de), général de brigade, né à Grenoble le 3 décembre 1775, est mort le 20 mars 1852 à Beaupréau. Il résidait d'ordinaire à Brangues (Isère).

Quintaine (la), ham., c^{ne} de *Mêlay.* — Appart. au seigneur de Bouzillé qui y faisait tirer sa quintaine et qui vendit la terre en 1643 à René Moreau, écuyer. — André Moreau et Urb. Fardeau la donnèrent le 7 juin aux Oratoriens d'Angers (E 193).

Quintaunet, f., c^{ne} du *Louroux-Béc.* — Anc. domaine de l'abb. de Pontron.

Quintonnière (la), f., c^{ne} de *la Jaille-Y.* — En est sieur Jean Basourdy, † le 7 décembre 1648.

Quints (les), f. et m^{in} à vent, c^{ne} du *Puy-N.-D.*, qui donnent leur nom à tout un canton du pays.

Quinzé (le Grand-), f., c^{ne} du *Louroux-B.* — En est sieur P. Drouault, mari de Michelle Mosset, 1535, Jacq. Lhermitte 1563 ; — la famille de la Grandière en 1790. — Il y existe des traces d'anciennes exploitations d'ardoise presque à fleur de terre ; = (le Petit-), f., c^{ne} de *Bécon.* — *Le lieu, fief, domaine, herbergement de Q.* 1540. — En est dame Marie-Marguerite Talour de la Carterie, veuve de Gilles-Franç. de la Grandière, 1772, — vendue nat^{t} le 8 thermidor an IV sur sa descendance.

Quinze-Deniers, m^{on}, c^{ne} de *St-Ellier*, construite vers 1860. — On y a découvert à plusieurs reprises, dans le préau, grand nombre d'ossements incrustés dans le falun et le 24 janvier 1876 un squelette complet, couché sur le côté gauche, la main droite sur la figure, la tête et la main recouverts par un gobelet en grossière terre noire, qu'on dirait de plomb (11 et 12 centimètres de diamètre sur 6 de profondeur). Le masque ressortait en relief complet, et comme recouvert de son épiderme, avec la mâchoire entière, mais les dents usées, quelques-unes jusqu'à la racine, par l'habitude de ronger des os. Trois autres squelettes rencontrés depuis présentent les mêmes caractères d'une race de stature moyenne, de corps grêle, la tête intelligente et développée, contemporaine de celle qui a peuplé les cavernes du Périgord. Outre le petit pot de terre, resté unique, — et que j'ai adressé avec le crâne au Musée de St-Germain, — il a été trouvé dans la dernière fouille une hache de pierre en silex, mesurant 88 millimètres sur 40. V. *Rev. des Soc. savantes*, 1876.

Quiquengrogne, m^{in}, c^{ne} de *Rochefort* 1525 (Minutes Robinet) ; = f, c^{ne} de *Vernantes.*

Quiquère, vill., c^{ne} de *Corné*, — sur une haute butte qui formait la bifurcation de la voie antique d'Angers à Tours et à Baugé. On y a trouvé aux lieux dits *le Champ-de-la-Ville* et *les Hauts-Champs*, de nombreuses briques et des tombeaux formés de trois grandes ardoises brutes. — C'est à *la Gagnerie-de-Quiquère*, — et non ici, — que j'aurais dû mentionner la rencontre faite en janvier 1847, à 28 centimètres en terre, d'un vase de terre rouge très-fine, sans ornements, en forme d'urne à col étroit, qui contenait 458 pièces d'or représentant une valeur métallique de 10,225 fr., à l'effigie de 13 personnages, dont 5 femmes, de dates comprises entre les années 97 et 192 de J.-C. Pour le détail, voir *Bull. de la Soc. Ind. d'Angers*, t. XVIII, p. 85 ; *Nouv. Arch.* de Godard-F., n° 3, p. 9 et *Répert. arch.*, 1863, p. 54.

Quiquetterie (la), f., c^{ne} de *St-Silvin.*

Quiriaie (la), f., c^{ne} d'*Angrie* ; = f., c^{ne} de *St-Martin-du-Bois.*

Quitterie (la), f., c^{ne} de *Maulévrier.* — *La Quillerie* (Et.-M.).

Quoqueraie (la), f., c^{ne} d'*Andigné.*

R

R.... (*M...*), d'Angers, théologien, a donné un *Traicté des Dismes, auquel clairement est monstré que de tout droict et raison tous chrestiens sont tenus de payer les dismes*, etc. (Paris, Nic. Rousset, 1618, petit in-8° de 119 p.).

Rabacherie (la), f., c^{ne} de *St-Sigismond.*

Rabannier (le), m^{on} b., c^{ne} de *la Possonnière*, avec jardin, vignes et petit parc.

Rabaté, m^{in} à eau, c^{ne} de *Montsoreau.* — *Molendinus de Rabaste* (Fontev., Cartul. 619). — L'abb. de Fontevraud acquit de Madelon du Vau de Chavagnes, le 24 avril 1665, ce moulin, consistant en deux roues, l'une à froment, l'autre à mouture, — et qui fut vendu nat^{t} le 27 juin 1791.

Rabaté, c^{ne} de *Segré*, anc. chaussée dépendant du domaine seigneurial de Segré au XVIe s. et portant trois moulins dont deux à blé et froment, un troisième à drap, avec deux portes, l'une sur la rivière d'Oudon, l'autre sur celle de Verzée (E 1293). — Elle était divisée au XVIIIe s. et en partie aliénée.

Rabaté, m^{on}, c^{ne} de *Souzay.* — *Rocha Rabate* 1283 (Fontev., ch. or.). — *Rabasté-aux-Coustaux* 1556 (Ibid.). — *Rabasté alias la Bonne* XVII-XVIIIe s. (Ibid.). — Fief simplement censif jusqu'au XVIIe s., dont est sieur Charles de Maillé 1556, René de la Touche, mari de L. de Maillé, 1559. — L'abbaye de Fontevraud l'acquit de Christ. le Pauvre en 1653, et y fit bâtir au XVIIIe s. une maison seigneuriale qui s'y voit encore, un peu en avant du bourg de Souzay.

Rabatellerie (la), ham., c^{ne} de *St-Laurent-des-A.* ; = f., c^{ne} de *la Varenne.*

Rabatière (la), f., c^{ne} de *Bouillé-M.* ; = f., c^{ne} de *Rablay.* — *Le domaine hommagé du lieu et mét. de la R.* 1540 (C 105, f. 312). — *L'hostel, herbergement, jardin, etc., de la R.*

1630 (Chartr. de Brissac, d'après une note Raimbault). — Relevait du Pineau. — En est sieur Guyon Legay 1473, Marie Legay 1514, René Fouquely 1525, Jacq. de Montours 1535, Jean Barbot, écuyer, 1540, par sa femme Jeanne de Montours, Claude de M. 1648, Joseph-Et. de Brie-Serrant 1786 ; — Du Verdier de la Sorinière 1810, qui vend le 19 novembre 1816 à Anne-Félix Grimaudet de la Rochebouet.

Rabatrie (la), quartier de la ville de *Beaufort* ; = dans le bourg de *Blaison*. — *Les maserils où souloit avoir une maison nommée la Rab.* 1469. — *La terre, fief et seigneurie de la R.*, à Charles de Longueil en 1781 ; = f., c^{ne} d'*Ecuillé*.

Rabaude. — V. t. II, p. 353.

Rabault, vill., c^{ne} de *Mûrs* ; = ham , c^{ne} de *Vivy*. — *Le fief, la seigneurie du lieu de Rabault* 1547 (E 1151). — *Rabet* (Cass.). — *Raimbault* (Et.-M.). — Anc. fief avec « maison « seigneuriale » relevant d'Avoir, dont est sieur Franç. Ammonnet, avocat, par sa femme Madeleine Besnart, 1505, Franç. de Marmin, mari de Marg. de Brégeon, 1592, Gabriel Mestayer, licencié ès-lois, 1698, qui vend le 15 septembre 1714 à Madeleine-Françoise et Marie de Rougé, Timoléon Leroux 1750, par sa femme Marie-Jacquine de Bellère, donataire de Marie de Rougé (E 1151-1155).

Rabault (*Pierre*). maître architecte, Angers, transforme, en 1734, à la moderne l'église de Cherré, y fait les deux chapelles et les deux autels, — et en 1738 le grand autel de Brissarthe.

Rabec (*Jean*), natif de Cerisy-Montpinson, et religieux profès des Cordeliers de Vire, s'était converti au calvinisme, et après avoir repris et achevé ses études à Lausanne et à Berne, revint prêcher la nouvelle loi à Angers, puis à Châteaugontier, où il fut arrêté et ramené à Angers (août 1555). Il témoigna hardiment de sa foi et appela de la sentence de l'Official (24 octobre) au Parlement de Paris. Un ordre du Conseil privé du 24 mars 1556 n. s. prescrivit de procéder à sa dégradation, dont on a conservé le curieux procès-verbal (10 avril), qui contient ses protestations indignées ; — puis il fut livré au bras séculier et brûlé le 24 avril. Sa constance devant les juges et son enthousiasme de martyr au milieu des flammes émurent profondément la foule.

Artaud, Mss. 624, t. III, p. 199. — Rangeard, *Hist. du Calvinisme en Anjou*, Mss. 893, p. 11. — Théod. de Bèze, *Hist. de l'Eglise réf.* (Lille, 1841), t. I, p. 68. — Mourin, *La Ligue en Anjou*, p. 4. — Tresvaux, *Hist. du Diocèse d'Angers*, t. I, p. 346. — *Hist. des Martyrs... pour la vérité de l'Evangile* (in-fol., 1608), fol. 372.

Raberderies (les), ham., c^{ne} de *Chavagnes-les-Eaux*.

Raberies (les), ham., c^{ne} de *Montpollin*.

Rabière (la), f., c^{ne} de *Clefs*. — *Les Rabiers* 1694 (Et.-C.).

Rabin (*François*), né à Coron, vers 1740, après de brillantes études à Angers, où il prit le grade de docteur en théologie, fut d'abord vicaire de Maulévrier (novembre 1771-août 1772), puis nommé à la cure de Rochefort-sur-Mer, qu'il permuta en 1774 pour la cure de Notre-Dame de Cholet. Très-attaché à ses devoirs et néanmoins ami du monde où il brillait, il se prononça résolument pour la Révolution et fut élu le 3e député du Clergé à l'Assemblée Constituante. Des premiers il se réunit à l'Assemblée commune, mais dès le 10 octobre 1789, soit dégoût de la vie publique, soit, comme il l'allégua, défaut de santé, il cessa d'assister aux séances et revint à Cholet. Il refusa le serment et se mit à prêcher partout la résistance. En juin 1791 on le voit arrêté sans mandat par la garde nationale qui le relâcha sur sa parole de dire la messe dans une église de la ville; mais à peine libre il réclama par voie de justice une indemnité de 20,000 fr. Il se trouvait malheureusement sous le coup de dénonciations pressantes et le Département, tout en reconnaissant l'illégalité de sa courte détention, donna l'ordre de le poursuivre. Réduit à une position précaire, il reçut asile dans la maison d'une veuve, Mme Hérault. Arrêté de nouveau, il fut conduit à Nantes, en janvier 1793, et s'évada du Bouffay avec l'aide, dit-on, du concierge et du greffier, revint dans le pays, suivit les Vendéens outre Loire et périt, croit-on, de misère et de dyssenterie dans une ferme de Pellouailles aux environs d'Angers.

Moniteur. — Arch. de M.-et-L. Série L. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 92. — *Mém.* Mss. de M. l'abbé Boutillier de Saint-André.

Rabineau *(François-René)*, a fait imprimer une curieuse pièce en forme de lettre : *A la vierge Marie ... en l'Empirée pour présenter à son très-honoré fils* (in-8°, s. l. n. d. [1789]). pour être délivré « de toute mauvaise action, de « tout péril, de toute garde nationale, de tous les « maux de la langue », etc.

Rabineau *(Jean)*, prêtre angevin, moine de St-Serge, docteur en décret, régent et antécesseur de l'Université d'Angers, professait le droit dans son abbaye, où il mourut le 6 septembre 1460. Il fut inhumé dans la chapelle de la Vierge à St-Serge d'Angers. — Bruneau l'appelle Rabaneau et la *Revue des Soc. Sav.*, Babineau.

Brun. de Tart., Mss. 871, part. II, f. 114. — D. Fourneau. dans la *Revue des Soc. Sav.*, 1870, p. 390 et 39[illegible]. — *Répert. arch.*, 1868, p. 143.

Rabinière (la), f., c^{ne} de *la Cornuaille* ; = f., c^{ne} de *la Salle-Aubry*, avec moulin à eau, vendue nat^{t} le 17 floréal an VI sur M. de Rougé. — V. *les Robinières*.

Rabion, moulin à eau, c^{ne} de *Méon*, sur le Lathan, près d'une exploitation de calcaire; = ham., c^{ne} de *Noyant-s.-le-Lude*.

Rabionnière (la), f., c^{ne} de *Botz*. — *Decima Rabineriæ* 1178-1179 (1er Cartul. St-Serge, p. 278). — Domaine de la chapelle Sainte-Catherine, desservie dans l'église paroissiale.

Rabit *(Louis)*, peintre, cité en 1533, pour des travaux à Nueil-sous-Passavant.

Rablais (la), f., c^{ne} de *Bécon* ; = ham., c^{ne} de *la Boissière-St-Fl.* ; = f., c^{ne} de *Chazé-s.-A.* ; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans l'Argos ; — 1,500 mèt. de cours; = f., c^{ne} du *Fief-Sauvin*, au milieu des bois. — *La terre et seigneurie de la R.* 1540 (C 106, f. 316), relevait du Petit-Montrevault et appart.

depuis le XVIᵉ s. à la famille Terrien, dont un membre, Ant. Terrien, était curé de la paroisse en 1527, — puis aux de Rougé, seigneurs de la Bellière. — Vendu natᵗ le 17 floréal an VI, le logis a été remplacé par la ferme neuve, qui porte sa date : *1843*. Quelques traces à peine restent des fossés; vers l'E., une tour dont l'escalier est tombé, un portail et une porte cintrée; vers N. la chapelle, autrefois communiquant aux appartements, le chœur à trois pans coupés, avec fenêtres cintrées, celle du milieu encore ornée de trèfles, la porte à cintre surbaissé; à l'intérieur un charmant bénitier octogonal en granit et une petite crédence à double arcade (XVIIᵉ s.), la voûte effondrée, le tout abandonné aux ronces; — f., cⁿᵉ de *Vern*.

Rablaie (la Basse-), cⁿᵉ de *St-Jean-des-M.*, près le vill. de St-Alman. — Anc. maison noble avec chapelle, cour et jardins enclos de murs. — En est sieur Et. Girauld 1446, René Guyet 1583, Jean de la Noue 1624, Jacq.-Audouin de Danne 1685, mari de Françoise de la Noue, de qui l'acquiert n. h. Anselme-Et. Pasqueraie du Rouzay; — (la Haute-), cⁿᵉ de *St-Jean-des-M.* — *La H. R. alias Predgabet* XVIIIᵉ s. — En est sieur Jean de Vallée, écuyer, 1443, Et. Girault 1446, Georges Rasteau 1454, Fr. de la Ville 1533, Vincent Portel 1541, Jean de la Noue 1624; — puis le domaine passe aux mêmes mains que le précédent. — Ils donnent leur nom au ruiss. né sur la cⁿᵉ de *St-Jean-des-M.*, qui s'y jette dans la Loire; — 3,000 mèt. de cours.

Rablaiserie (la), f., cⁿᵉ de *Chartrené*.

Rablay, canton de Thouarcé (7 kil.), arr. d'Angers (23 kil.). — *Arrabletum* 1087-1105 (Cart. St-Aubin, f. 101; 2ᵉ Cartul. St-Serge, p. 295). — *Ecclesia de Arrableio* 1150 (1ᵉʳ Cartul. St-Serge, p. 16). — *Arrableyum* 1419 (D. 8). — *La paroisse d'Arrablay* 1457 (H Pr. de Doua). — *La ville de Rablay* 1536 (Aveu de Rochefort). — Sur la rive gauche du Layon et sur le plateau bordé par deux de ses affluents. — Entre Faye (4 kil. 1/4) et Beaulieu (2 kil.) au N. sur la rive droite, le Champ (2 kil. 1/2) à l'E. et au S., Chanzeaux (7 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communicat. de Rochefort à Vihiers, franchissant le Layon sur un pont de pierre de trois arches, y gravit la côte à travers le bourg, croisé de l'O. à l'E. par le chemin d'intérêt commun de St-Lambert à Thouarcé, et se continue du N. au S.

Y passent vers l'E. les ruiss. du Pré ou des Raimbaudières formant limite, — de Doua vers l'O., avec ses affluents les ruisselets des Landes et de la Hussaudière, nés sur la cⁿᵉ; — au centre et sous le bourg, le ruiss. de la Rabatière, affluent direct du Layon, qui forme tout entier vers N. la limite intérieure.

En dépendent les ham. et vill. de la Roche (14 mais., 55 hab.), de Doua (6 mais., 27 hab.), de la Touche (4 mais., 13 hab.), du Niau (4 mais., 12 hab.), du Pré (3 mais., 11 hab.), de la Barangerie (3 mais., 13 hab.), de la Chevalerie (3 m., 8 hab.), les chât. de la Girardière et de Mirebeau et 11 fermes ou écarts.

Superficie : 744 hect. dont 190 hect. en vignes 10 hect. en bois.

Population : 136 feux, *615* hab. en 1720-1726. — *150* feux, *582* hab. en 1789. — *531* hab. en 1831. — *595* hab. en 1841. — *625* hab. en 1851. — *595* hab. en 1861. — *542* hab. en 1866. — *534* hab. en 1872, — en décroissance depuis 20 années, après avoir progressé pendant 20 ans; — dont *318* hab. (96 mais., 119 mén.) au bourg, groupe de vieilles masures au bas de la côte qui borde le Layon; au centre, se rencontre *la Maison de la Dime*, ancien logis avec porche de bois.

Assemblées le lundi de Pâques et le jour de la St-Jean.

Commerce de blés et de bestiaux; — vins blancs renommés.

Chef-lieu de perception, comprenant les cⁿᵉˢ de Beaulieu, le Champ, Chanzeaux, Faye, Rablay et St-Lambert-du-Latay.

Bureau de poste de St-Lambert-du-Latay.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, dans un vieux logis attenant à l'église, acquis par ordonnance du 4 mai 1839, transformé en 1847. — *Ecole* laïque *de filles*.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), paraît n'avoir conservé d'antique que quelques parties des murs latéraux. La nef unique, nue et vide, lambrissée en carène de navire, s'éclaire de quatre immenses fenêtres carrées, que parent des rideaux rouges; ni chapelles, ni trace de transept; au fond, à droite et à gauche s'encadrent les autels de St-Lubin et de la Vierge, avec statues du XVIIIᵉ s. Sur le plat du chœur s'applique le grand autel en rétable, couronné d'un fronton; au-dessus, la statue de la Vierge, et celles de St Pierre et St Paul, dans des niches XVIIIᵉ s. — Deux épitaphes y sont recueillies, l'une du curé J.-B. de la Noue « bienfaicteur « de cette eglisse, 1763 », — l'autre, avec couronne de comte et écusson armorié, de Louis-Auguste-Jean de Hillerin, seigneur de la Grignonnière au bas Poitou, mort au château de Doua le 16 janvier 1775. — La cloche, datée de 1508, a été emportée à Maulévrier.

Le *presbytère* a été acquis par la commune, — autorisée d'une ordonnance du 23 mai 1837; — le *cimetière*, transféré dès 1810, sur un terrain acquis seulement en vertu d'une ordonnance du 20 septembre 1828.

Au S. du bourg et sur le sommet du coteau, s'élève une petite *chapelle* dite *de Mission*, accostée d'une haute croix.

Larévellière-Lépeaux, dans sa *Notice*, y indique un *dolmen*, dont il n'existe plus traces, s'il n'a fait confusion avec celui de Beaulieu. — Des voies sans doute devaient communiquer le long du Layon avec Thouarcé et vers S. avec Joué et Gonnord. — L'église, sans qu'aucun renseignement existe sur sa fondation, appartenait au XIIᵉ s. à l'abbaye de St-Serge d'Angers, à qui une bulle de 1159 la confirme. L'abbé en conservait la présentation encore à la fin du XVIIIᵉ s.

Curés : Jacq. *Leclerc, Clerici*, 1419. — Jean *Cailleau*, 1459, 1483. — Bertrand *de la Chapelle*, 1499. — Christ. *de Champeigné*, 1504.

— Jean *Gillain*, 1509. — Jean *Bléreau*, 1529. — Et. *Boucault*, 1532, qui permute contre la cure de St-Lambert-du-Latay en décembre 1540. — Martin *de la Lande*, 1540, 1543. — Joachim *Fradin*, 1587, 1610. — Jean *Delaunay*, 1613-1647. — François *Delaunay*, 1649-1656. — Franç. *Thibaudeau*, 1666. — Julien *Henry*, 1670. — Pierre *Ogier*, 1670, † en février 1703. — L. *Serqueu*, ancien vicaire, janvier 1705, 1713. — Thomas *Leduc*, février 1714, † le 7 juillet 1728, âgé de 61 ans. — Jean-Baptiste *de la Noue*, juillet 1729, † le 1er janvier 1763, âgé de 75 ans. — Franç. *Vallée*, bachelier de Sorbonne, docteur en droit civil et canon, avocat en Parlement, et noble chevalier romain, comte de Latran, installé le 11 février 1763, jusqu'en 1791. Il prêta le serment constitutionnel le 6 février mais « avec une réserve expresse du spirituel », qui le fit annuler. — *Valleray*, installé constitutionnellement le 5 juillet 1791. — *Phelipon* lui succède et renonce à tout culte le 18 frimaire an II.

La paroisse avait pour seigneur le baron de Thouarcé. — Elle dépendait du Doyenné de Chemillé, de l'Election, des Aides, du Grenier à sel d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. La moitié des habitants en 1789 était en peine de vivre. Le cahier des doléances est des plus remarquables et forme comme une constitution complète, où l'on réclame la liberté « entière et définitive » de la presse et un impôt unique sur le revenu.

Maires : Jean *Vaillant*, 1789. — Jacques *Dugué*, 1791. — *Fardeau*, 1er messidor an VIII. — Jacob *Dehas*, 17 novembre 1806. — Pierre *Lemonnier*, 21 janvier 1809. — *De la Sorinière*, 10 février 1813. — Louis-André *Bletteau*, avril 1815. — P. *Lemonnier*, 23 août 1815. — Ch -Louis *Ganne*, 10 septembre 1816. — *Berthelot*, 14 janvier 1826, démissionnaire le 16 septembre 1830. — Jacob *Dehas*, 13 novembre 1831, † le 12 juillet 1842. — Théod. *Latté*, 9 août 1842, installé le 5 septembre. — Hipp. *Fournier*, 29 novembre 1853, installé le 5 décembre. — Théod. *Ponceau*, 21 août 1855, installé le 26. — François *Bourreau*, 1868, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; D 8; G Cures. — Arch. commun. Et.-C. — Note Mss. Raimbault. — *Répert. arch.*, 1861, p. 185; 1869, p. 32 et 47. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Barangére*, *Doua*, *Briançon*, *la Roche*, *Mirebeau*, *la Girardière*, etc.

Rable (le). — V. *Erable* (l').

Rabonnière (la), anc. île de Loire, dans la traversée des Ponts-de-Cé, emportée par une inondation vers 1655. V. *ci-dessus*, p. 153. Le nom en restait à trois arches des grands ponts et à la grande maison, bâtie au XVIIe s., au coin de la grande rue pavée de St-Maurille. — *Le lieu et appartenances de la saulaie de la Rabonnyère* 1546, — *La Rabouinière* (XVIIe s.).

Rabonnière (la), ruiss., né sur la cne du *Coudray-M.*, s'y jette dans le ruiss. de la Gravelle, — a pour affluent la Fontaine-de-Courchamps; — 650 m. de cours; — h., cne de *Thorigné*. — *La Raboannière* 1282 (2e Cartul. St-Serge). — *Feodum de la Raboennière* 1336 (Pr. de Thorigné), du nom d'André Raboam, son propriétaire au XIIIe s.; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne, qui coule de l'E. à l'O. puis du N. au S., puis du N.-E. au S.-O. en formant limite entre Grez-Neuville et Pruillé, jusqu'à son confluent dans la Mayenne; — y affluent les ruiss. des Rigaudières et des Menottières; — 5,200 mèt. de cours.

Rabottière (la), vill., cne de *Liré*; = ham., cne de *Marans*; — cl., cne du *May*; — ham., cne de *Tiercé*.

Rabottières (les), cne de *Roussay*. — En est sieur Ch. Rivet, sénéchal de Villedieu, 1677, inhumé le 17 juin 1682, René Girard, greffier en chef de Montfaucon, † en 1714, Simon-René Duouet, docteur médecin 1755, n. h. René Dupouet 1783.

Rabouin (le), ham., cne de *Chalonnes-s.-L.*

Rabuère (la), f., cne de *Pouancé*.

Rabut *(Jean)*, prend le titre de docteur-régent en la faculté de médecine d'Angers dans son acte de mariage avec Marguerite Robert le 25 novembre 1679. Il avait alors 28 ans. Le registre D 26 n'indique pourtant sa réception qu'au 24 mai 1680. Il entra au service de l'Hôtel-Dieu en 1691, et était doyen de la Faculté, au moment de sa mort, le 24 octobre 1724, alors âgé de 74 ans.

Rabutterie (la), f, cne de *Neuillé*.

Racapellerie (la), f., cne du *Ménil*.

Racappé (*Henri-François* de), marquis de Meignane, né en 1664, au château d'Echarbot près Angers, qui appartenait à sa mère, Geneviève Cornuau de la Grandière, se prit de dévotion et, devenu veuf, se rendit à Rome en 1729 auprès du pape Benoît XIII, qui l'engagea à rester dans le monde et à la cour pour y témoigner par ses exemples et ses ouvrages. On a, en effet, de lui quelques petits livres comme un traité *De la grandeur d'âme* (in-12). C'est à son influence qu'est dû l'établissement des missionnaires à Saint-Laurent où il mourut le 19 mars 1750 âgé de 86 ans. Il avait aussi, avec Mme de Bouillé, procuré aux Filles de la Sagesse leurs maisons de Rennes et de Poitiers.

Racaux (les), f., cne de *Fontevraud*, dans la forêt; — acquise le 15 avril 1856 par l'Etat.

Rachère (la Grande-), f., cne de *Noellet*. — En est sieur n. h. René de Ballodé, mari de Louise de la Forêt, 1606, 1616, n. h. J.-Jules de Ballodé 1634, qui, avec les cohéritiers de Franç. Lepelletier et de Marg. Davoines, fit construire, pour acquitter leur fondation, la chapelle de Ste-Marguerite de St-Denis de Candé (juin 1641); — Madeleine de la Poëze en 1659.

Rachères (les Petites-), f., cne de *Noellet*.

Racinay (le), cne de *Mouliherne*. — *Racinetum juxta Molihernam* 1190-1195 (H.-D. *E* 1, f. 2). — *Terra de Racineto* 1220 (Ibid., *B* 114, f. 2). — La terre de ce nom, où l'Hôtel-Dieu d'Angers dès son origine avait des droits, fut partagée avec le seigneur d'Anverse en 1210 par moitié, le ruisseau descendant de l'étang vers la forêt formant la séparation. A l'Hôtel-Dieu échut la partie du côté de la forêt, qui garda le nom ancien, tandis que le reste du domaine prit celui de la Blanchardière. Le Racinay,

n'était plus au XVIe s. qu'un petit fief relevant de l'Hommelais en Auverse et appart. à Gabrielle Binet, veuve de n. h. Joachim de Villeneuve.— Son nom reste auj. seulement au ruisseau, né sur la c^ne, qui coule du N.-O. au S.-O., pénètre sur Jumelles, traverse la forêt de Monnais, en se rapprochant du chemin de grande communication des Rosiers, borde durant deux kil. la c^ne de Longué vers N. et y pénètre en passant sous la route nationale de Bordeaux, puis presque aussitôt sous le chemin de Cheviré-le-Rouge et sous la route départementale des Ponts-de-Cé, coule durant 4 kil. parallèle au Lathan et s'y jette à 1,500 mèt. de son confluent dans l'Authion; — y affluent à droite les ruiss. du Pâtis-Nonnain, de la Mothaie et des Haies. — Une boire, dite de la Curée, le prolonge à 3 ou 4 kil., en prenant souvent son nom.

Racine *(Pierre)*, maître architecte à Saumur, 1637, 1643.

Racinière (la), f., c^ne d'*Auverse*. — En est sieur Martin Duval 1602, 1612.

Racouppeau (*Etienne*), vitrier-peintre, fournit en 1484 les quatre vitraux de la Chambre du Conseil de ville, — En 1501 et 1514 il restaure ceux du chevet de l'église Saint-Pierre d'Angers. = (*Jean*), son fils sans doute, restaure de même en 1522 ceux de l'église Saint-Laud. — Peut-être est-ce un autre membre de la même famille que signalent les initiales P. R. inscrites sur un vitrail, possédé par M. Thierry, d'Angers, où sont représentés *les Anges portant les instruments de la Passion* (XVIe s.).

Racrie (la), ham., c^ne de *Bourgneuf*; = c^ne de *Chaudron*. — *La Raquerie* (Cass.).

Radiolleau (*G...*), peintre, fournit, en 1742, divers tableaux au prieur de St-Hippolyte-s.-Dive.

Radoir (le), f., c^ne de *la Pouèze*. — *La Rodoire* (Et.-M.).

Radois (le), f., c^ne de *Bouillé-Mén.* — *Le vill. de la Vadois* 1725 (Et.-C.); = f., c^ne de *Fougeré*; = ham., c^ne de *Gée*; = m^on, c^ne de *St-Martin-de-la-Pl.*, acquise en 1675 par le prieur de Chênehutte.

Rafardière (la), f., c^ne de *Liré*.

Rafin, f., c^ne de *Trèves-Cunault*.

Rafoux (le), ham., c^ne de *Tilliers*.

Rafoux (les), h., c^ne d'*Avrillé*. — *Gaut. de Rafo* 1160-1188 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 80). — *Les Raffours* (Et.-C.). — *Les Baffoux* 1601 (Et. C.). — En est sieur François de Gondy 1535, n h. Cl. Saguyer 1616; = f., c^ne de *St-Lambert-la-P.* 1601 (Et.-C.).

Rafraire (la), ham., c^ne de *Tilliers*; = f., c^ne de *Vern*.

Rafray, ham., c^ne de *Mûrs*. — *Le clos de Rafroy* 1471 (E 472). — *Le villaige de R.* 1545 (E 473). — *Les logeys de Raffray joignant aux aireaux communs dudit R.* 1565 (E 5021). — Maison noble appartenant en 1710 à François Caternault, ancien curé du Lion-d'A., avec petite chapelle, établie sur un cellier, où fut célébré le 6 novembre 1747 le mariage du docteur J.-B. Gaudin du Plessis avec d^lle Marie Pasqueraie de Nouzil.

Ragallon, f., c^ne de *Jarzé*.

Ragane *(Pierre de)*, originaire du Maine, religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, célèbre par sa doctrine et par son éloquence, directeur du couvent de La Flèche, puis de celui de la Baumette, près Angers, fut choisi par l'évêque Bouvery comme son suffragant et consacré à ce titre évêque *in partibus* de Rouenne, siége, suivant les uns, d'Angleterre, suivant d'autres, relevant d'Athènes. Charles IX le nomma son aumônier en le gratifiant de l'abbaye de St-Mévent au diocèse de Saint-Malo. Le 2 mai 1562 il fut reçu et installé au doyenné de St-Laud d'Angers. Il était à cette époque au service du prince de La Roche-sur-Yon, qui obtint pour lui libre faculté de s'absenter d'Angers. On le trouve mêlé activement à toutes les œuvres religieuses sous les épiscopats de Bouvery, de Ruzé et même de Miron. Il fut inhumé en l'église Saint-Laud le 4 novembre 1595. — Son neveu, sans doute, Marin de Ragane, meurt doyen de Saint-Laud, le 29 novembre 1639.

Raganerie (la), f., c^ne de *Rochefort-s.-L.*

Ragon, f. avec m^in à eau, c^ne du *Lion-d'A.* — *Bera de Ragon* 1229 (Pr. de Thorigné). — *Le moulin Ragon* (Cass.). — Sur une boire de la Mayenne, formant au XVIIIe s. une petite île, depuis supprimée.

Ragonnière (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — *Ragonaria* 1150 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 27); = f., c^ne de *la Meignanne*. — Acquise le 26 mai 1594 de René Bréhot, notaire, mari d'Antoinette Jourdan, par Jean Pichon.

Ragosserie (la), ham., c^ne de *Maulévrier*.

Ragot, h., c^ne de *Faye*. — *Ragette* (Cass.).

Ragot (le), cl., c^ne du *Ménil*; = (le Petit-), f., c^ne de *la Daguenière*.

Ragot *(Jean)*, connétable de la porte Saint-Aubin, marchand drapier, ouvrier en la Monnaie d'Angers, le 12 juin 1478, fut élu maire le 1er mai 1516. Il portait *d'argent à 3 rats de sable, 2 et 1*. Sa postérité n'accepta pas la noblesse et continua la draperie. — Un des siens, sans doute, « un Ragot d'assez bonne famille d'Anjou, s'est « mins à gueutter à Paris vers 1550, avec tel arti- « fice qu'il a esté créé *Roy des Gueux* et à peine « on pouvoit le laisser, sans luy jetter quelque « denier; gueu qui avait salle et chambres tapis- « sées et qui se servoit de vaisselle d'argent. » — Un autre, docteur en théologie, cordelier et chanoine de la Trinité d'Angers, y meurt en odeur de sainteté.

Audouys, Mss. 919, f. 242. — Brun. de Tartif., Mss. 870, fol. 1164. — Mss. 762, p. 194.

Ragot *(Jean)*, docteur en médecine, Angers, 1665. = *(Pierre)*, docteur en médecine, Angers, reçu en la Faculté le 13 juillet 1679, mari d'Anne-Marguerite Gourdon, 1682, était de service à l'Hôtel-Dieu en 1687, 1692, avec Rabut et Besnard et meurt âgé de 76 ans, le 8 juin 1725, doyen de la Faculté.

Ragotterie (la), ham., c^ne de *Beaucouzé*, anc. domaine du prieuré, vendu nat^t le 22 août 1791.

Ragottes (les), f., c^ne de *Gennes*; = cl., c^ne de *Jarzé*; = f., c^ne de *Marcé*.

Ragottière (la), cl., c^ne de *Chanteussé*; — f., c^ne de *Chigné*; — f., c^ne d'*Ecouflant*; — f., c^ne de *la Jaille-Yvon*. — En est sieur Jean-Bertrand Martin, qui y réside avec sa femme Marie Boucauld, 1687, René-Mathurin Boucauld, conseiller général de police de Châteaugontier, 1747; — f., c^ne de *Marigné*. — *La terre, fief et seigneurie des R.* 1540 (C 105, f. 184), avec manoir seigneurial et chapelle de Ste-Marguerite fondée en août 1450 par n. h. Jean Duchesne et dont l'autel fut décoré en 1776 par un sculpteur du nom de Colombeau. L'ancienne motte féodale existait encore au XVIIe s. dans les jardins, entourée de fossés, — le tout relevant partie de la Perrine et du Fief-Cherpy. — En est sieur n. h. Jacq. Duchesne 1540, † en 1553; — n. h. Louis d'Andigné, mari de Jacquine Lemaire, 1576, Jean d'Andigné, mari de Françoise de Léthoré, 1603, Guy d'Andigné, commissaire provincial de l'artillerie de France, mari de Françoise Courtois, 1680, Guy d'And., leur fils, marié le 16 juillet 1704 à Feneu avec Marie-Anne de la Grange de Vaubussin. Le seigneur percevait dans les paroisses de Sœurdres et de Marigné d'importantes dîmes, qu'il vendit le 23 avril 1425 au Ronceray d'Angers (Invent. du Ronc., f. 61); — f., c^ne du *May*; — f., c^ne de *la Renaudière*, anc. dépendance de la Perrinière; — f., c^ne de *St-Léger-du-May*. — *La R. des Bois* (Cass.).

Ragottières (les), f., c^ne de *Bécon*. — *Locus qui dicitur les R.* 1315 (H Abb. Saint-Nicolas).

Ragoulets (les), taillis, c^ne de *Trèves-Cunaud*, de 22 hectares.

Ragoulière (la), f., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *La Rigoulière* (Cass.).

Raguelinière (la), f., c^ne de *St-Pierre-M.* — Anc « maison seigneuriale », appart. en 1599 à n. h. Louis Blénouveau, qui y réside. — Il y existe un moulin.

Raguenaie (la), f., c^ne de *Carbay*.

Ragueneau (le), f., c^ne du *May*. — *Pagneau* (Cass.). — *Raiguenot* (Cad.). — *Raigunot* (Et.-M.).

Ragueneau. — V. t. I, p. 611.

Ragueneau *(Toussaint-Simon)*, né à Villedieu en 1773, capitaine dans l'armée de Charrette, † en 1850. Son portrait a été dessiné par David.

Raguenerie (la), f., c^ne de *St-Philbert-du-Peuple*.

Raguenet (le), cl., c^ne de *Rochefort-s.-L.*

Raguenière (la), vill., c^ne de *St-Georges-Châtelaison*.

Raguenières (les), f., c^ne de *Bocé*.

Raguerie (la), f., c^ne de *Combrée*. — En est sieur Math. Loison 1609, Franç. L. 1636.

Raguideau. — V. *les Granges*.

Raguideau *(Jean)*, prêtre, maître ès-arts et licencié en théologie, occupa pendant de longues années une régence en la Faculté de théologie d'Angers et fut chargé par les trois facultés de Théologie, de Médecine et des Arts de soutenir leur prétention de partager les dignités de l'Université que contestait la faculté de Droit. Il gagna leur cause au Parlement de Paris et fut le premier que la faculté de Théologie fit élever au rectorat. Il était en même temps chapelain de Saint-Maurice et curé des Rosiers et n'oublia aucune des deux églises, non plus que l'Université, dans son testament. Il mourut, âgé de 80 ans, le 10 juin 1545, à Angers. Brun. de Tartif. donne son épitaphe, Mss. 871, f. 120.

Raguin, ham., c^ne d'*Angrie*. — *Les Raguins* (Cass.).

Raguin, f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*. — Anc. château seigneurial de la paroisse, qui relevait de Précort. — En est seigneur Pierre Haton 1462, Olivier Haton 1484, Jean Haton 1502, — Pierre Auvé 1539. V. sur cette famille les *Mém. de la Soc. Archéol. du Vendomois*, 1869, p. 157; — Barbe d'Aulnières, veuve de Robert des Rotroux, 1546, Jean d'Andigné 1555, Louise Haton 1558, Pierre du Bellay de la Courbe, capitaine d'une compagnie des gardes, mari de Barbe d'Aulnières, 1600, 1605. Il meurt à Bordeaux et est rapporté inhumer dans l'église de Chazé le 24 mars 1616; — après lui, Guy du Bellay, mari de Marie de Pluvinel. Ce fut lui qui obtint de son suzerain l'autorisation d'enclore la maison et d'y placer un pont-levis (25 mai 1619). Le manoir allait subir une transformation complète pour se prêter à toutes les magnificences de la grande vie des cours. Grandet parle des deux fameuses « chambres dorées, qui coûtèrent 12 ou 15,000 l. » et aussi par contraste, de la chapelle, construite au même temps, mais « d'une malpropreté épou- « vantable, le plus vilain lieu de la maison », d'ailleurs sans fondation pour en assurer le service. — En revanche et comme les Cossé-Brissac, le seigneur entretenait une compagnie d'Egyptiens avec un capitaine, Charles de la Roche en 1645. Cette année même le 6 juillet Marie de Pluvinel mourut en voyage à la Daguenière; Guy du B. lui survit jusqu'au 23 avril 1666. — Deux mois après lui le 13 juin y meurt au château Madeleine de Beauvau, femme d'Ant. du B., qui y résidait depuis au moins 20 ans. — Le domaine fut vendu en 1667 sur les héritiers, par contrat ratifié le 12 juillet 1681, à Michel Gohin de Montreuil, mari de Françoise Doublard. Mais à la requête de René Héard de Boissimon, il fut saisi par les créanciers de l'acquéreur et adjugé de nouveau judiciairement à Thomas Nepveu, sieur d'Urbé, conseiller au Parlement de Bretagne, le 27 septembre 1692, avec les fiefs d'Ingrande, de Landeronde, de la Brosse et de Précort, les terres nobles de Champiré, de Bellefontaine, de la Biscaie et 17 métairies en Chazé, plus la Fourerie sur la Ponèze. — Y meurt le 21 octobre 1713 Madeleine Nepveu, veuve de Pierre Crespin, âgée de 75 ans. — En est sieur Louis-Georges-Erasme de Contades en 1728; — aujourd'hui Mme de Ploüer.

Sur la cour ouvre un haut portail de pierre, attenant à droite à de vastes servitudes, avec larges fenêtres et portes à linteaux. Vers la gauche, à distance, se présente le château, construit dans les premières années du XVIIe s. sur un manoir plus antique, et dont les magnificences s'entre-

voient encore malgré les mutilations qui l'ont dévasté. La façade vers S., toute déformée, conserve à droite une jolie baie à mi-cintre surbaissé, avec pilastres, et de grandes fenêtres à meneaux brisés ; à gauche une haute lucarne ornementée, chargée d'un mascaron. Sur un petit avancement circulaire, qui relie le bâtiment actuel de la boulangerie, un tuffeau déplacé porte la date 1601, qui est celle des premières reconstructions ; — une autre, au-dessous, 1733, indique les dernières transformations. Vers l'E., attient au pignon un haut corps carré en avancement, couronné par une belle lucarne ; dans l'angle, une grosse tour avec toit d'ardoise, surajoutée au XVIIIe s., qui se termine en cul-de-lampe ; au pied, dans la cour, gît l'ancien boisseau seigneurial, en bronze, avec poignées. Un second corps carré s'applique vers nord, laissant libres à peine, de droite et de gauche, trois étages de fenêtres, accouplées sur la droite. — Vers N.-O. et vers l'E les vieux murs s'enchevêtrent dans une confusion complète à des constructions plus modernes, en partie écroulées ou envahies par la verdure, mais de ce côté, bordées encore par les larges douves pleines d'eau. — A l'intérieur, le rez-de-chaussée est nu et vide, sans décoration ; deux des grandes salles se communiquent par un étroit arceau ogival (XVe s.). Un large escalier de pierre conduit à quatre étages, surmontés d'un grenier, dont le plancher s'écroule, les salles pavées d'un petit carrelage appareillé en lozanges, formant dans leur disposition des dessins variés. Toute trace de luxe et d'élégance a disparu du haut en bas, sauf au 2e étage, aux deux « chambres dorées », qu'on peut admirer encore, peintes tout entières en grisaille sur fonds d'or, — la première, lambrissée par panneaux variés où s'entremêlent des enroulements d'acanthe, des vases de fleurs, des paysages, des marines, des bustes de personnages antiques, Jules César, Ælia Petina, Livia Lepida, Tiberius, Domitia ; sur le manteau de la cheminée, la place restée vide d'un grand tableau ; dans un petit cadre, le globe naissant du soleil avec la devise : *Æterno perque puro*. — Vis-à-vis, l'alcôve porte à son cintre, l'écu avec lambrequins, cimier d'or et couronne d'or de 7 perles, *parti de Du Bellay et de Beauvau*. Sous le cintre intérieur d'une fenêtre, se retrouve l'écu de Beauvau ; à l'autre, celui des Du Bellay. — La seconde chambre fait suite, décorée de même et avec une élégance de délicatesse peut-être plus raffinée. Dans un petit cartouche, à la cheminée, est peint un globe de fer qui éclate et laisse échapper quatre jets de flamme, avec la devise : *No se insierra* ; à côté, la vaste alcôve, semée de monogrammes comprenant en quelques enlacements les noms complets des Beauvau et des Du Bellay. Les panneaux divers sont remplis par des lettres couronnées, que portent ou font rouler devant eux des Amours. Un joli groupe surtout se joue avec le monogramme O E T B.

Arch. de M.-et-L. E 1371 ; 1299 ; 1412, f. 83 ; 3478. — Arch. comm. St.-C. — Top. Grille.

Raguinière (la), f., c^{ne} de *St-Sauveur-de-Flée*. — *La R. d'Olivet* XVIe s. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble relevant de Bouillé-Téval. — En est sieur messire Jean Valleaux, chevalier, 1448, Jean de Poncé 1480, mari de Jeanne Valleaux, René de Juigné, écuyer, 1500, mari de René de Poncé, Pierre d'Héliand, mari de Renée-Augustine-Elisabeth de Juigné, qui la vend en 1741 à messire Pierre de la Barre du Tilleul et René de la Barre de Preaux. Retrait féodal en fut opéré en 1742 par le seigneur de Bouillé-M. ; — f., c^{ne} de *Montguillon*. — *La Grande, la Petite-Rag.-Gelée* XVI-XVIIIe s. (E 188-190). — Anc. fief avec maison noble relevant de Bouillé-Téval. — En est sieur n. h. Louis Lemaire de la Rochejacquelin 1509, n. h. Alex. L. 1540, Charles de la Roche, écuyer, 1620, 1646, Jean Pilastre, notaire, 1705, Jean de la Saugère, chevalier, par acquêt, 1710, 1729, Franç.-Nic. Pierres, chevalier, par héritage, 1737 ; — f., c^{ne} de *Pellouailles* ; — (les Basses-), ham., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.*

Raigranneau (le), vill., c^{ne} du *Ménil*. — *Une motte ou aplacement de logis sise au lieu du Ray-Gr. autrement l'aireau de la Bourdelière* 1619 (St-Flor. F 9). — *Le Bois-Granneau* 1610. — *Le vill. du Ray* ; — *du Ray-Granneau* 1648, 1713, 1718, sans doute du nom d'une famille Granneau qui en possédait la plus grande partie — V. *le Ray-de-l'Ouche, le Ray* ; — cl., c^{ne} de *Montjean*.

Raillard *(Joseph)*, est le peintre ordinaire pendant vingt ans (1733-1752) de la mairie d'Angers, qu'il sert de toute main. En 1733 il peint le portrait de l'évêque de Vaugiraud, fournit à la ville celui de l'échevin Dupont et restaure les tableaux de la grande salle ; en 1734 il livre les portraits de l'ancien maire Boucault, des échevins Paulmier, Versillé, de Manny, en 1747 celui de l'échevin Bodron et se retrouve sans cesse occupé à des travaux de décoration. — Il est inhumé le 3 avril 1752, âgé de 62 ans.

Raillère (la), m^{on} b. et f., c^{ne} de *Corzé*. — Anc. fief et m^{on} noble, avec pavillon servant de fuie, relevant du château d'Angers et qui avait pour fiefs Epluchard et la Brisepotière. — Partie des cens et rentes dus à la recette se percevaient les jours de la Toussaint et de l'Angevine dans la galerie de l'église Saint-Pierre d'Angers. — En est sieur Olivier Tillon 1452, Ant. Tillon 1590 et leurs successeurs dans la terre de la Berthière, où le fief est réuni depuis le XVIe s. ; — f., c^{ne} de *Jallais*. — Anc. maison noble, acquise le 20 juillet 1613, d'Adam de Grassal par Julien Bouteiller, et advenue par le mariage de sa fille à son petit-fils le docteur Simon Baillif.

Raillères (les), f., c^{ne} de *St-Christophe-du-Bois*. — En est sieur n. h. Henri Herbert 1773, président au Grenier à sel de Cholet. — V. *les Rallières*.

Raimbaudière (la), c^{ne} de *Chaudefonds*, fief censif relevant de la Basse-Guerche. — En est sieur Jean de Cierzay 1470, Robert Legay, écuyer, 1580 (E 630) ; — f., c^{ne} du *May*, app^t en 1612 à Charles de Goyon, — en 1660 à Ch.-Alex. de G., qui épouse dans l'église de Ville-

neuve Jacquine Pionneau, d'Angers; = vill., c^ne de *Montigné-sur-M.*; = ff., c^ne de *la Salle-Aubry*; = vill., c^ne de *St-Paul-du-Bois*.

Raimbaudière (la Grande-), f., c^ne du *Champ*.—Anc. m^on noble relevant de la baronnie de Gilbourg. — En est sieur Guill. Du Cazeau 1407, 1440, J. Cornilleau 1441, Geoffroy du Cazeau 1469, Louis de Villeneuve, mari de Marguerite D., qui vendent le 20 février 1599 à Gilles de Goyon, chevalier, capitaine au régiment d'Albigeois, 1693; — Louise Suzanne Goujon, veuve P.-F. Dirodey qui lègue la terre en usufruit le 2 avril 1743 à Suzanne Millon de la Terraudière; = (la Petite-), f., c^ne de *Rablay*, autrefois la Petite-Florencière; — donnent leur nom à un ruiss dit aussi du Pré ou de l'Argonnette, qui naît sur l'extrême confin des c^nes du *Champ* et de *Chanzeaux*, coule du S.-O. au N.-E. en formant limite entre Rablay et le Champ et se jette dans le Layon; — 6 kil. de cours.

Raimbaudières (les), ham., c^ne d'*Ecuillé*; = ham., c^ne de *Gée*; = c^ne de *St-Georges-du-Bois*; = (les Grandes, les Petites-), ff., c^ne de *Jallais*. — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie des Grans R.* 1540 (C 105, f. 4), relevait de la Chaperonnière. — En est sieur Guy de Conquessac, écuyer, 1540, — Franç. Davy de Chavigné, maître ordinaire de la Chambre des Comptes, 1777, qui vend à René-Henri de la Tullaie (E 1003).

Raimbaudrie (la), ham., c^ne d'*Andrézé*; = f., dans le bourg de *Jallais*.

Raimbauld *(François)*, sieur de la Foucherie, avocat en Parlement, banquier en cour de Rome, où il amassa une fortune opulente, marié le 13 octobre 1692 à Jacqueline Courault de Pressiat, fut le premier maire perpétuel d'Angers, établi en vertu de l'édit du mois d'août 1692, vérifié en Parlement le 27 de ce mois. Il prêta serment à Paris, le 9 mars 1693, et fut installé le 20 avril. Il avait acquis l'office 50,000 livres, aux gages de 2,000 l. par an, plus 10,543 l. pour les droits royaux et les frais des provisions et d'installation qui lui furent remboursés par la ville sur les octrois. Deux arrêts du Conseil des 31 décembre et 10 janvier 1702, rendus sur les instances du Corps de ville, rétablirent la mairie élective, comme elle l'était précédemment. François Raimbauld fut alors continué maire par l'élection du 1er mai 1702. C'est l'année même où il décéda, âgé de 63 ans, le 7 novembre, à Beaupréau, où il voulut être enterré; mais son cœur fut apporté le 15 novembre à Angers et reçut les honneurs solennels rendus à la sépulture des maires. — En démolissant en 1863 l'église Notre-Dame de Beaupréau, sa tombe a été retrouvée dans l'enclos des fonts baptismaux, couverte d'une dalle (1^m,08 sur 0^m,90), armoriée à ses armes et à celles de sa femme avec une épitaphe du magistrat, « estimé du souverain Pontife, aymé des cardinaux, considéré des « grands, respecté du peuple, chéry des pauvres, « regretté de tous, à Rome, à Paris, à Angers. » — Il portait *d'azur à 3 losanges d'or rangés en fasce, accompagnés de 3 trèfles de même, 2 en chef et 1 en pointe*. — Son jeton de 1696 montre au revers une femme, appuyée sur un soc de charrue et tenant une gerbe d'épis; avec la devise : *Annonam restituit*, souvenir des mesures prises par lui pendant la disette. — Sur celui de 1693 figure la façade du Collège d'Anjou, qu'il avait fait reconstruire, et la devise : *Colleg. Andino ædific.*

Mss. 919, f. 256; 942. — Toisonnier, Mss. 883. — Arch. mun. GG. 142. — Et.-C. de Notre-Dame de Beaupréau.

Raimbauld (*François-Julien*), procureur du roi à la Monnaie d'Angers en 1763, fils de Pierre-Jean R., a publié un *Recueil de Poésies* (Angers, Mame, 1781, in-18).

Raimbauld (*Jean-François*), sieur de la Douve, avocat à Angers en 1759, fils de René-Charles R., est l'auteur du *Mémoire pour l'Hôpital d'Angers* contre René Bardoul, avocat, et le sieur Cl. Aug. Fourmond, notaire royal (Angers, Jahyer, 1775, in-4°), et des *Observations* dans la même affaire (Angers, Billault, 1777, in-4°).

Raimberdière (la), c^ne de *Châteauneuf*.

Raimbergerie (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Raimbertière (la), f., c^ne de *Contigné*; = ham., c^ne du *Longeron*; = f., c^ne de *Saint-Sigismond*.

Raimbourgère (la), f., c^ne de *la Tessoualle*.

Raimbourgerie (la), ham., c^ne de *Botz*. — Les vignes qui y existent en 1641 sont dites de plants de Bourgogne (St-Flor. F 5, f. 21); = cl., c^ne de *St-Sigismond*.

Rainaud. — V. *Renaud, Regnaud.*

Rainaud, « homme d'un rare exemple », formé à l'école de Fulbert de Chartres, paraît avoir d'abord joui d'une prébende en l'église St-Martin de Tours et fut appelé sans doute à Angers en même temps que Béranger, avant 1040. Il prend le titre de chancelier de l'église d'Angers vers 1037, de maître école ou grammairien vers 1041, d'archidiacre vers 1040 et il remplissait cette double charge encore en 1074. Il est mort sans doute avant 1077. — Il avait composé une *Relation des miracles de St-Florent* arrivés du temps de l'abbé Frédéric (1023-1055), avec de nouveaux répons pour l'office du Saint et deux hymnes à sa louange, qui sont perdus; mais on a conservé l'importante *Chronique de St-Maurice*, dite communément *de Rainaud*, parce qu'il en a rédigé la partie la plus considérable, de 976 à 1075. Elle fait partie du *Recueil des Chr.*, publié par la *Société de l'Histoire de France*. — L'évêque Baudry, de Dol, a composé par trois fois l'éloge de l'auteur sous forme d'épitaphe en distiques latins, où il célèbre surtout sa rigidité de mœurs qui lui rappelle les Catons.

Lepelletier, *Epit. St-Nicol.*, p. 7 et 67. — *Chroniques d'Anjou*, t. II, p. III-VI, 236-237 et 287. — Liv. R., f. 57. — Ménage, *Not. in Vit. Math. Men.*, p. 63. — Hiret, p. 215. — Duchesne, *Hist. Franc.*, t. IV, p. 255. — Labbe, *Nov. Bib.*, t. I, p. 282. — Rangeard, *Hist. de l'Université*, t. II, p. 14-19. — Mabillon, *Nouveau Traité du Diplom.*, t. II, p. 429 et 446. — Pocq. de L., Mss. 1068, p. 71. — Mabille, *Introduct. aux Chron. d'Anjou*, t. II, p. IV-V.

Rainaud, fils de Berlay de Montreuil et de Græcie, qui plus tard épousa Geoffroi Martel, était trésorier de St-Martin de Tours en 1083, quand il fut élu archevêque de Reims. En 1089 le pape

lui accorda le privilége, ainsi qu'à ses successeurs, de porter le *pallium*, le titre de primat de la seconde Belgique et le droit de sacrer le roi.— Il mourut le 21 janvier 1096 à Arras.

Rainaud, premier évêque d'Angers du nom, est inscrit sur les anciens catalogues des XIIe et XIIIe s. entre Rothard et Hervé, avant 929. Son nom même est omis par le *Gallia Christiana* des Bénédictins.

Rainaud II, évêque d'Angers, fils de Rainaud surnommé Torench, seigneur de Doué, succéda à Néfingue en 973. Ami de la religion et de la discipline, *amator religionis et investigator restaurationis*, il établit la mense capitulaire en son Chapitre de St-Maurice et lui fit don en 1001 des églises de Douces et de Montfort que ses parents avaient acquises à prix d'argent, ainsi que de divers domaines dans les Mauges, V. t. II, p. 728 et 730. En 1005, déjà très-vieux, il voulut accompagner le comte Foulques, ou, suivant d'autres textes, le vicomte Fulcodius au voyage de Jérusalem, mais arrivé à Embrun, il dut s'arrêter malade et y mourut le 11 juin. Il y fut inhumé dans l'église de St-Marcel. — Il avait désigné pour son héritière l'église d'Angers par testament de l'an 1003, 30e de son épiscopat. Cette date ajoute une vraisemblance de plus à celle de sa mort, telle qu'elle est donnée par la Chronique de St-Florent et par le Nécrologe même de St-Maurice, quoique nombre d'auteurs la reportent à 1010.

D. Houss., XVI, 102. — 1er *Cartul. St-Serge*, p. 13. — Mss. 624-626. — Hauréau, *Gall. Christ.* — *Chron. d'Anjou*, II, 187.

Rainaud III. — V. *Martigné* (R. de).

Raindron, vill., c^{ne} de *Blaison*. — Anc. fief censif, sans mouvance ni domaine, dans les paroisses de Blaison et de Chemellier. Il dépendait jusqu'à la fin du XVIIe s. du Vau de Chavagnes. Suzanne Clausse, femme de Jean d'Aubigné, le vendit en 1603 à Ch. Goddes, commissaire ordinaire des guerres, Fr. de Lesperonnière en 1688 a Louis de Cheverue, qui le réunit à sa seigneurie de Chement. — Une voie antique y passe, montant de Longueville à la Loire et dont on retrouve le pavêment à 1 mètre sous terre dans le canton des Gouinières.

Rainerie (la), f., c^{ne} du *Longeron*; — f., c^{ne} de *la Tour-Landry*. — V. *la Rénière*.

Rainfroy, *Raginfredus*, maire du palais de Chilpéric II, roi de Neustrie, depuis 715, s'était retiré, vaincu à deux reprises par Charles-Martel, dans la ville d'Angers en 719 et l'occupa jusqu'en 724. Assiégé alors par Charles en personne, il capitula, mais en conservant, de l'aveu du vainqueur, le gouvernement, sa vie durant, d'une partie de l'Anjou, *civitas Andegavensis*, et d'une partie même de l'Aquitaine, au dire du moins des *Annales* de Metz, qu'ignore le continuateur de Frédégaire. — Il y serait mort en 731. — Une confusion de Bourdigné, qu'a relevée M. d'Espinay, lui fait attribuer la reconstruction de l'Evêché, — et j'ai eu le tort, comme tous les livres, de reproduire cette erreur, t. I, p. 51.

D. Bouq., t. II, p. 659, 684, etc.— Digot, *Hist. du royaume d'Austrasie*, p. 135-146.—*Revue d'Anjou*, 1872, p. 195-196.

Rainfrairie (la), f., c^{ne} de *Brissarthe*. — Anc. m^{on} dont est sieur Jean de la Corbière 1604. Sa veuve Elisabeth du Mortier y meurt en 1637.

Rainon, originaire d'Orléans, fut élevé dans les écoles de St-Martin de Tours, dont son frère Adalard était archevêque, et en occupait une prébende quand il fut élu pour succéder à Dodon en l'évêché d'Angers en 880 ou 881. — En 895 il reçut du roi Eudes pour lui et son Chapitre le don de la terre d'Epinats; et on attribue à notre prélat la distinction définitive des domaines propres de l'Evêché et de l'évêque jusqu'alors confondus. C'est de son temps aussi que l'abbaye de St-Serge fut annexée pour près d'un siècle à l'Evêché. J'ai indiqué déjà, V. t. II, p. 627, la part qu'il prit à la rédaction nouvelle de la vie de son prédécesseur St Maurille, en l'an 905, comme il l'indique lui-même, 25e année de son ordination.

D. Houss., XVI, 88-93. — Mss. 618, 624-630.

Rainsonnière (la), f., c^{ne} de *St-Paul-du-B*.

Raintière (la), f., c^{ne} de *la Potherie*.

Rairie (la), f., c^{ne} de *Faye*.

Rairies (les), canton de Durtal (3 kil. 500), arr. de Baugé (15 kil.); — à 41 kil. d'Angers. — *Herbergamentum quod vocatur la Raierie ... quondam defuncti Stephani Le Reier in parochia de Montigne* 1271 **n. s.** (Chaloché, II, 21). — *L'hébergement de la Raerie* 1429 (Ib., I, f. 73). — Le domaine ancien, autour duquel l'agglomération s'est formée sur l'ancienne voie de Cré à Marcé, conserve le surnom du plus ancien propriétaire connu, qui sans doute y fit construire le premier logis, Etienne le Reieur, ou, comme nous dirions aujourd'hui, le Barbier. Il en fit don en mourant à l'abbaye de Chaloché, qui l'arrenta. C'était au XVe s. un manoir noble, avec fuie à pigeons et garenne, appart. au chevalier Olivier Cleréau. Dès cette époque les produits spéciaux du pays étaient renommés et le roi René employait en 1465 « la chaux de la Rarie » aux réparations des Ponts-de-Cé. Un centre industriel important s'y est peu à peu développé sur un gisement considérable de calcaire jurassique exploité en galeries, dont quelques-unes d'une longueur de 300 mèt. à 10 mèt. en contrebas du sol. Une partie s'emploie pour pierre à bâtir, de taille facile et qui durcit à l'air, mais qui aussi gèle, fraîchement exposée; le reste est converti en chaux par quatre fours. Deux autres fours pour poteries vernissées fonctionnent depuis 1816, dont un aux Hardouinières, un troisième depuis 1848 à la Huberdière, — et de nombreuses briqueteries. — Tout ce territoire, habité par une population ouvrière, formait jusqu'à ces temps une section de la c^{ne}, tout agricole, de Montigné.

Dès 1841, une *école* avait été installée aux Rairies, agrandie par acquêt nouveau du 18 janvier 1843 et reconstruite en 1873.

L'Eglise, avec sacristie, fut construite au bourg par adjudication du 9 février 1845, terminée en 1847 (archit. Duvêtre), et érigée en succursale par ordonnance royale du 16 juin 1846. — Un *cimetière* avait été acquis en avril 1848. — Le *presbytère* s'éleva en 1858. — Enfin une

ordonnance royale du 8 février 1865, détachant 860 hectares de Montigné, a constitué toute la partie N. en commune indépendante sous le nom *des Rairies*, comptant *1,282* hab. en 1866, *1,194* hab. en 1872, dont *807* hab. (200 mais., 284 hab.) au bourg.

Le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal la traverse du S.-E. au N.-O., longé vers l'O. par le ruiss. de Pouillé.

Perception et *Bureau de poste* de Durtal.

En dépendent les vill. ou ham. des Caves (27 mais., 96 hab.), des Buttes (6 mais., 35 h.), des Levrauderies (3 mais., 12 hab.), des Hardouinières (10 mais., 36 hab.), de la Faronnière (4 mais., 12 hab.), le château de la Huberdière et 33 fermes ou écarts, dont une douzaine de 2 maisons.

Maires : Beaussier, 1865. — Anthime *Fillon*, 1870, en fonctions, 1877.

Rairies (les), cl., c^ne^ de *Sermaise*, acquise le 15 avril 1666 de Louise Riffault, veuve Faifeu, par d^lle^ Jacqueline de Foudon, et de celle-ci par Catherine Lecamus, veuve de Claude Coiffé, écuyer. Messire Jules Duperray, chevalier, leur gendre, l'aliéna de nouveau le 28 novembre 1684 à Michel Riobé. — Partagée en 1726, elle appartenait en 1760 à Jérôme Bahonneau.

Rais (les), ham., c^ne^ de *Bocé*. — *Le Ray* (Et.-M.).

Ralet, f., c^ne^ de *Passavant*, vendue nat^t^ sur Colbert de Maulévrier le 7 messidor an IV.

Raletière (la), f., c^ne^ de *Lasse*.

Rallerie (la), f., c^ne^ de *Brissarthe*; — f., c^ne^ de *Chemillé*.

Raillère (la Haute, la Basse-), ff., c^ne^ de *la Renaudière*, 1394 (E 517). — *La Basse* (Rect^t^). — Dépendance de la Perrinière, vendue nat^t^ le 17 prairial an VI. — *Le lieu, domaine, mét. de la H.-R.* 1540 (C 105, f. 19), appartenait à Anceau Fradin, qui relevait de la Machefolière. V. *Raillère* (la).

Raillères (les Grandes, les Petites-), vill. et ham., c^ne^ de *Drain*. — *Une métairie appelé la grant R.* 1540 (C 105, f. 390), — à Franc. Chaperon, écuyer.

Rambouillère (la), f., c^ne^ de *la Séguinière*.

Rame (la), quartier d'*Angers* E. — *Iter per quod itur de Andeg. apud la Rame* 1415 (G 404, f. 67). — *La closerie* 1519, *le patis de la R.* 1618 (Chap. St-Martin). — Appartenait au XVIIe s. au Temple d'Angers. V. le Terrier de 1660 avec plans. Il en dépendait des prés au Port-Thibault. — C'était jusqu'à ces derniers temps encore, une *colonie*, comme on disait, divisée en 49 petits jardins, plantés d'arbres à fruits, d'arbustes et de fleurs, les principaux pavillons en maçonnerie, dix ou douze en planches, loués pour la plupart, quelques-uns vendus à des négociants ou à des artisans d'Angers, qui s'y venaient ébattre le dimanche. Une grande partie a été envahie récemment par la manufacture Besnard; — (la Petite-), cl., c^ne^ d'*Angers*.

Rameau (le), f., c^ne^ de *Gée*.

Ramée (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *la Poitevinière* et de la paroisse de N.-D.-des Mauges. — *La Ramée-Grelier* (Cass.). — V. aussi *la Gontardière*.

Ramefort, ham., c^ne^ de *Blou*. — *Ramus fortis* 1070-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 81), 1081-1085 (Liv. Bl., f. 50), 1096 (1er Cartul. St-Serge, p. 88 et 176), 1159 (Cartul. du Ronç., Rot. 3, ch. 31), 1198-1200 (H.-D. *B*, f. 97). — *G. de Ramiforte* 1120 (Cart. St-Maur, ch. 36 et 41). — *Ramefort* 1178-1197 (Cart. de Monnais, p. 356). — *Romefort* 1190-1195 (H.-D. E 1, f. 2). — *Raimefort* 1195 (Ibid. *B* 52, f. 2). — *Remefort* 1197-1198 (Ibid. *B* 18, f. 3). — *Remus fortis, villa de Remefort* 1225 (Ibid.). — *Remefort* 1200 (St-Aubin, ch. or.), 1213 (H.-D. *B* 52, f. 5). — *Feudum de Rameforti* 1208 (H.-D. *A* 1, f. 26). — *Remefor* 1253 (H.-D. *B* 21, f. 43). — *Castellania, — villa de Rame Forti* 1308 (G 7). — *La chatellenie de Rameffort* 1447 (G 192). — *La baronnie ou chatellenie de Ramefort* 1760 (G 172). — *Romfort* (Et.-M.). — Vulgairement *Romefort*, — d'où l'étymologie naïve, *Romanorum fortis*, — que contredisent directement toutes les formes antiques du mot, sans en donner une explication suffisante. V. pourtant l'art. *Robrica*. — C'est ici dès le XIe s. un centre considérable, dont la principale maison, *major domus*, avec chapelle dédiée à St Julien, sert de résidence à l'évêque. La terre, traversée par les deux grandes voies de Longué à Bourgueil et à Saumur, — « le grand chemin Angevin de Ramefort à Saumur » est-il dit encore en 1494, — faisait en effet partie de la dotation de l'Evêché et à partir du XIIIe s. du domaine propre de l'évêque. il s'y tenait des marchés au profit desquels le comte Geoffroi vers 1149 supprima celui même de Longué, pour compenser au prélat la perte des revenus que lui causait à Morannes la construction par le comte du pont et du fort de Châteauneuf. C'est un véritable village au XIVe s. avec rues et carrefours bâtis et marché hebdomadaire le jeudi. Le château s'élevait a 150 mèt. environ vers N.-E. du chemin de Blou, vis-à-vis la Modetaie et les religieux de Monnais y trouvèrent plusieurs fois refuge pendant les courses des Anglais, notamment en 1442, sous la garde de Jean de Nesde. — « La maison, chasteau et place fort, « circuit d'eau à doubles fossez avec ponts-levis, « planchette et ponts dormants » s'accrut encore d' « un bon fors et gros logis » par les soins de l'évêque Jean de Rély, qui laissait en mourant une grosse tour de 15 pieds de large inachevée. Le tout est dit dans des actes du XVIIIe s. abattu « par ordre « supérieur » et les fossés dès lors comblés, l'avenue envahie par les pousses d'arbres et les buissons. L'enceinte avec meurtrières en existait encore en 1840 et a depuis été rasée. L'emplacement complet est converti en un champ de blé.

La terre, qualifiée de châtellenie jusqu'au XVe s., prenait abusivement le titre de *baronnie*. Elle possédait une mouvance étendue dans les paroisses de Blou, Vivy et Neuillé, mais morcelée et de beaucoup réduite, quand l'évêque arrenta le fief par acte du 24 mars 1760 à Anne Boylesve, sieur de la Modetaie. Celui-ci s'associa en 1771 le seigneur de Blou et le partagea avec lui

en deux tenures que déterminait le chemin du Petit-Pavé.

La ferme, avec petite maison, qui seule conserve aujourd'hui le nom, est l'ancienne *Cour-de-Ramefort*, placée à 2 kil. au moins de distance et à l'opposé du chemin. C'est le domaine qui appartenait au XIIIe s. à une famille du nom, alliée au fondateur de l'Hôtel-Dieu d'Angers, Etienne de Marsay, et aux familles de Beaupréau et Du Bellay. Elle portait, au dire de Trincant, *bandé d'or et d'azur*.—En est sieur Pierre Odard 1266, Olivier de la Porte 1429, Jeanne Aménarde, tutrice de son fils René de Fontaines, 1435, René Maudet 1554, Anne de Bueil, veuve d'Honorat de Bueil 1594 et les seigneurs de la Modetaie. — Le Chapitre de St-Pierre de Saumur y possédait aussi un domaine au XVIe s.

Arch. de M.-et-L. G 7, 172, 264; H *Cartul. de Monnais*, p. 29, 339; H.-D. *B* 18, 78, 221. — Arch. comm. Et.-C.— Trincant, Mss. 980, f. 119. — Mss. 917, f. 272; 624, t. II, f. 190.

Ramefort, ham., c^{ne} de *Chenillé*. — *Le lieu de Rommeffort* 1540 (C 106, f. 105). — *Le lieu des Romefors* 1661, *aux Rommefors en Changé* 1668. — *Le vill. de Romefort* 1691, *de Raimefors* 1696 (Et.-C.). — Groupe de vieilles masures de fermes en partie seulement remaniées, sans aucun autre caractère pourtant que de vétusté. L'ancien chemin de Changé à Chenillé, passe au travers et s'y enchevêtre, coupé au sortir vers N. par la route neuve de Chambellay. — En est sieur en 1540 Jean Bourdon, écuyer.

Ramellerie (la), f., c^{ne} de *Beaucouzé*, du nom de la famille Rameau qui la possédait en 1421, 1473, Math. Gandon 1495, Jean de Lépine 1558, Jacq. Gauguet 1595, Catherine d'Oostel 1678, M. d'Oostel, veuve Cupif, remariée à Leroy de la Potherie 1738, Boylesve de la Morousière 1780.

Ramiers (les), f., c^{ne} de *St-Augustin-des-Bois*. — *Le lieu, maison, aireau, jardin des R.* 1503 (E 109). — Dépendance à cette date du domaine de la baronnie de Bécon. La maison ruinée et inhabitable fut vendue en 1610 à Mathurin et Mathieu Froger; — elle appartenait en 1790 à P.-Ambr. de Meaulne sur qui elle fut vendue nat^t le 14 thermidor an IV.

Rancon, cl., c^{ne} du *Vieil-Baugé*. — *Ranco* 1095 (Pr. de Mont.-Bellay, t. I).

Randouin (le), cl., c^{ne} de *Vauchrétien*.

Randusses (les), ham., c^{ne} de *Mazé*.

Ranfrairie (la), ham., c^{ne} de *Mozé*.

Rang (le), vill., c^{ne} de *Cernusson*.

Rangeard, f., c^{ne} du *Tremblay*; — (le Petit-), m^{on}, c^{ne} des *Alleuds*, bâtie en 1863.

Rangeard (*Jacques*), fils de Jacq. R., m^e cordonnier, et de Marie Pignou, né à Angers le 17 mai 1723, dut à la protection d'un ecclésiastique, ami de son oncle l'abbé Pierre R., V. *ci-après*, d'être élevé aux Oratoriens de Saumur, puis dès l'âge de 14 ans, une bourse au Petit-Séminaire d'Angers. Il avait reçu dès lors la tonsure, non sans quelque répugnance d'ailleurs pour les études théologiques. Ses examens passés, il entra comme précepteur d'abord dans la maison de Pocquet de Livonnière, puis fut chargé de l'éducation d'un jeune seigneur italien, et enfin ordonné prêtre en 1747 et nommé secrétaire-archiviste du Chapitre de St-Maurice. Ces fonctions, bien rentées, lui assuraient surtout l'accès libre et facile au milieu de documents inappréciables pour les travaux historiques dont il avait pris le goût de bonne heure. Son projet était dès lors arrêté d'écrire l'histoire d'Anjou, tant de fois déjà tentée avant lui et qui reste encore à réaliser. Une belle lettre qu'on a de ce temps-là, à lui adressée par le bénédictin Dom Colomb, lui donne des conseils et des indications pour l'étude. Mais sa notoriété déjà grande était due surtout à ses relations du monde et plus encore aux petits vers ingénieux, dont il animait les réunions élégantes. Il leur dut d'être élu le 16 août 1752 à l'Académie des Belles-Lettres d'Angers, où dès le 29 novembre il lisait une *Epître à sa Muse*. Il prononça le 17 janvier suivant son discours de réception. Chaque séance dès lors, ou peu s'en faut, l'y voit produire quelque œuvre de sa façon, — le 6 mars 1754, une *Epitre à Mme d'Autichamp*, le 24 avril suivant, un *Discours sur le manque d'historiens* et les débuts de son histoire angevine, qu'il continua dans deux lectures nouvelles, avec un *Discours sur les pronostics*.—Le 19 novembre 1755 il en fut élu chancelier. Vers ce temps même sa position sociale s'était trouvée compromise. Accusé d'avoir communiqué à l'évêque, sans l'aveu du Chapitre de St-Maurice, une pièce décisive dans une instance pendante entre le Chapitre et l'évêque, il avait dû donner sa démission. L'évêque de Grasse, d'abord désireux de se l'attacher comme secrétaire, put à peine le gratifier du très-mince bénéfice du prieuré-cure de St-Aignan d'Angers. Le nouvel académicien y signe les actes comme desservant dès le 14 juin 1755 et à partir du 13 août à titre de prieur-curé. — En juin 1760 il fut un des quatre fondateurs du Bureau d'Agriculture et s'y réserva, dans l'histoire naturelle de la province, l'étude des cantons de Candé, de la Cornuaille et du Lion-d'Angers. Son zèle d'ailleurs ne se ralentissait pas pour les séances de l'Académie. Il en a rédigé pendant 10 ans (1754-1764) les procès-verbaux, où figurent les mentions nombreuses de ses lectures, diverses fables (28 avril 1756-16 novembre 1757), une *Dissertation sur le patriotisme* (25 août 1756), *la Vie de Foulques-Nerra* (15 novembre 1758), une *Epitre à M. Fauchard de Grandmesnil* (16 avril 1760), imprimée dans le *Mercure* de juillet 1761, l'*Histoire de l'ordre du Croissant* (13 août 1760), une *Dissertation sur l'antiquité de l'église St-Pierre*, imprimée dans l'*Almanach d'Angers* de 1765, p. 95-117, en réponse à celle de Claude Robin, la *Vie de Foulques Réchin* (18 novembre 1761), un *Discours sur le génie* (13 avril-16 novembre 1763), l'*Histoire de l'Académie* (2 mai 1764), le *Panégyrique du roi* (14 novembre). A partir de cette époque et pendant près de dix ans, la maladie, peut-être la gêne, aussi d'autres devoirs l'éloignent des séances. En 1767 seulement la vacance de la

riche cure d'Andard, annexe de l'archiprêtré d'Angers, avait permis enfin à l'évêque d'assurer à son protégé une situation digne de ses talents, qui s'employaient régulièrement à son service pour la rédaction des circulaires et des allocutions épiscopales. Rangeard prit possession de ce bénéfice dès les premiers jours d'avril et s'acquitta de ses fonctions nouvelles avec la dignité d'une vie régulière et considérée. L'indépendance de son esprit était loin d'aller jusqu'à l'incrédulité et ses poésies, parfois quelque peu légères, ne parvinrent jamais à compromettre le bon renom de ses mœurs aussi simples que modestes. Il reprit depuis 1774 son assiduité aux séances académiques, et le détail de ses travaux se complétera plus loin dans le relevé de ses pièces imprimées ou manuscrites. Ses confrères qui l'avaient chargé en 1770 avec Narcé et l'abbé Guillot de préparer un *Recueil des ouvrages de l'Académie*, lui refusèrent en 1782 l'autorisation d'imprimer, sans l'avis de l'évêque et comme morceau détaché de l'histoire angevine, l'*Histoire des saints évêques*, — qui ne devait paraître qu'en 1854 dans la *Revue de l'Anjou*.

Dès les premiers mouvements de l'opinion publique, on le voit prendre parti pour « la « grande révolution qui s'apprêtait », en répudiant les jours passés du fanatisme et de la persécution et en conviant les corps privilégiés au sacrifice de leurs immunités. Elu député à la Constituante, il fut des premiers à voter la réunion de son Ordre au Tiers-Etat et prit rang à la gauche de l'Assemblée, sans se mêler d'ailleurs jamais aux discussions publiques. Le 12 avril 1790 il vota contre la proposition de D. Gerle de rétablir une religion d'Etat, et le 27 septembre suivant prêta le serment constitutionnel avec l'abbé Grégoire, en se refusant à toutes les instances d'accepter un des évêchés vacants. Il continuait d'ailleurs, au milieu même de ces ardentes crises politiques, de courtiser les Muses et joignait depuis 1789 à son titre de député celui de « président de la Société nationale des Neuf-« Sœurs », qu'il entretenait de l'arriéré de ses poésies.—A son retour en Anjou il trouva sa paroisse d'Andard accrue en partie de celle de Brain-sur-l'Authion supprimée, mais par suite en proie à des exaspérations qui allaient jusqu'à menacer la vie du pasteur. Il dut attendre l'apaisement et s'établir à Angers dans sa petite maison du faubourg Bressigny. Quand la haine publique s'attacha même aux sermentaires, il déposa, sur la sommation du représentant Francastel, tous ses titres de prêtrise et le fit par une déclaration simple et digne, sans désavouer les convictions de sa vie entière, « fortifiées par l'étude et la « réflexion ». A sa modeste pension ecclésiastique et au revenu d'une fortune bien réduite, il put peu après ajouter un emploi secondaire dans l'administration du triage des titres ; — mais dès que la loi redevint tolérante, il annonça, par une déclaration nouvelle du 15 thermidor an IV, qu'il entendait reprendre l'exercice du culte en l'église St-Maurice d'Angers, — et retourna voir de temps en temps ses paroissiens d'Andard.

Le 28 floréal an IV (17 mai 1796) sur les sept heures du soir, sa cure y fut envahie par quatorze Chouans armés, qui abattirent de deux coups de feu les deux prêtres ses assistants, Boulleau et Lelièvre, et cherchèrent en vain le curé absent. Il dut se résigner à n'y plus reparaître. Président du Presbytère d'Angers en 1797, il n'avait pas répondu à l'Encyclique de l'évêque Grégoire pour le Concile constitutionnel et mourut peu de jours avant la réunion, dans l'année même, le 31 mars, laissant un souvenir respecté, « constamment « l'ami d'une sage liberté, — écrit Larevellière-« Lépeaux, — et qui jusqu'à sa mort honora la « cause populaire qu'il avait embrassée. » Son nom, oublié jusqu'à ces temps par tous les biographes, même par les bibliographes, est de ceux qu'on cite en Anjou à côté des noms de Ménage, de Pierre Rangeard, de Pocquet de Livonnière, et ses travaux, dont les plus importants restent manuscrits, ont fourni, mieux préparés que tout autres, la trame et les broderies aux livres modernes et en particulier à Bodin, qui a pris là une bonne part de sa science. On peut leur reprocher une affectation de style académique, jointe à un certain pédantisme philosophique, qui en rend la lecture souvent fatigante.

Franç. Grille est le premier qui dans le supplément à la *France littéraire* de Quérard, ait prononcé le nom de Rangeard et donné quelques titres de ses ouvrages. Il le confond sur la fin avec son oncle et ne connaissait pas ses manuscrits. La nomenclature suivante, — en y ajoutant les indications déjà données dans la *Notice*, — en comprend, je crois, une liste à peu près complète et sûre de ses travaux, à l'exception sans doute de nombre de petites pièces, la plupart anonymes, éparses et perdues dans les Recueils :

Eloge de Le Corvaisier, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers, dans l'*Année litt.* de Fréron, 1761, t. III, p. 241 ; — *Anecdotes pour l'hist. du Calvinisme dans l'Anjou*, dans l'*Almanach hist. d'Anjou*, 1766, p. 97-134. La suite annoncée pour l'*Alman.* de 1769 n'y a pas paru; — *Epître à un ami, qui l'engageait à se livrer à la Poésie*, dans les *Affiches* de 1779; — *Fragments d'histoire de la Province d'Anjou* (Ibid., au dire de Grille, quoique j'y aie vainement cherché ces deux articles); — *Lettre sur un empoisonnement par les champignons*, dans les *Affiches* du 24 novembre 1780; — *Vers à Mme la duchesse de Br., ci-devant de C.*, dans les *Affiches* du 3 août 1781; — *Acte public de la naissance de Mgr le Dauphin, tiré des archives du Parnasse*, lu le 14 novembre 1781 et publié dans les *Affiches* du 23 novembre et à part, Mame, in-8° ; — *Réflexions philosophiques et patriotiques sur la présente guerre avec la Grande-Bretagne, et celles qui l'ont précédée, lues dans la séance du 22 juin de l'Académie d'Angers* (Angers, Jahyer, 1781, in-8° de 44 p.). V. un *Compte-rendu*, dans les *Affiches* du 27 juillet; — *Eloge de Le Royer de la Sauvagère, prononcé le 27 juin 1783* (Angers, Mame, in-4°); — *Fables*, dans les *Affiches* du 6 avril 1785;

— *Allégorie : le Conseil des Dieux* (Ibid., 23 juillet); — *Voyage d'Henri le Grand à Angers dans l'année 1598*, lu le 19 novembre 1777, imprimé dans les *Affiches* du 14 avril au 26 mai 1786; — *Epître à Mr le duc de Praslin, pair de France, président de l'Assemblée Provinciale d'Anjou* (Angers, Mame, 1787, in-8°); — *Droit exclusif des Curés aux dixmes de leurs paroisses ou Lettre à M de Gr..... pour être présentée à l'Assemblée des Etats de la nation* (anonyme, s. l. n. d., in-8°). L'exemplaire que j'ai sous les yeux porte une note autogr. de Rangeard, qui s'en reconnaît l'auteur. C'était une réponse à la *Lettre à M. l'abbé Rangeard sur les Etats-Généraux* (8 octobre 1788), provocation d'un anonyme; — *A nos seigneurs de l'Assemblée nationale. Mémoire pour Pierre-André-Charles, comte de Chavaignes-Maillé, détenu par ordre du gouvernement à la Bastille depuis le 24 décembre 1787* (s. d., in-8°, chez Baudouin, imprimeur de l'Ass. Nat.), « fait par moi Rangeard, » — dit une note autogr. sur l'exemplaire de la Bibl. d'Angers; — *Lettre à M. l'abbé de M*** par des curés, députés aux Etats-Généraux* (in-8°, s. l. n. d., — d'après une note autogr.); — *Prière à Dieu* [en vers] *pour être présentée au Roi et à l'Assemblée nationale* (1789, in 8° de 7 p., s. l.); — *Dialogue* [en vers libres] *entre Henri IV et Sully, qu'on suppose se rencontrer près du Louvre au moment où les Etats-Généraux vont être assemblés* (s. l. n. d. [1789], in-8° de 10 p.); — *Extrait du Tribut de la Société des Neuf-Sœurs, 14 octobre 1790. — Discours sur le Progrès des Sciences et des Arts sous le règne de Louis le Grand* (F. Didot, jeune, 1790, in-8°). — *Extrait du Tribut de la Société des Neuf-Sœurs, 14 novembre 1790. — Révolution frappante dans l'Etat et les mœurs des femmes* (en vers) (F. Didot, 1790, in-8°). L'auteur s'excuse dans une note, sachant qu'il se doit à de plus grands intérêts, mais l'ouvrage est d'un an antérieur à la convocation des Etats-Généraux. — *Extrait du Tribut de la Société des Neuf-Sœurs*, 14 octobre 1791. — *Le lion et les animaux assemblés* (Paris, in-8°, 1791); — *Procès-verbal historique des actes du Clergé, député à l'assemblée des Etats-Généraux des années 1789-1790* (Paris, imp. Nat., 1791, in-8° de 166 p., anonyme). « Cet « ouvrage, qui porte, comme on le voit à la « page 165 le nom de Me Oudot et le mien, » — dit une note autogr. de R., — « n'a rien de ce curé « député que des mémoires, qu'il m'a fournis « et sur lesquels, ainsi que sur les miens et « quelques autres, j'ai rédigé ce procès-verbal de « nos assemblées. La lettre qui le précède est en- « tièrement de moi. ». — *Ode contre l'intolérance en matière de religion et de culte* (Angers, Mame, messidor an III, in-8°); — *Hymne à la Liberté* (9 strophes de 8 vers); dans un recueil de chants pour la fête des 9 et 10 thermidor (Angers, Mame, in-8°, s. d.); — *Les Préposés au triage des titres et papiers nationaux du département de Maine-et-Loire, à leurs concitoyens* (Angers, Mame, frimaire an IV, in-8° de 16 p., imprimé aux frais du Département), mémoire destiné à accompagner un Rapport, signé Desbié, Renault et Gastineau, 28 prairial an IV, dont le Mss. original est tout entier de sa main, en réponse au compte-rendu du cit. Villiers lu le 12 prairial au Conseil des Cinq-Cents; — *Les Britanniques*, ode de 11 strophes, publiée, avec addition de 3 strophes, par Touss. Grille dans les *Affiches* du 5 janvier 1798. — *Epître à sa maison du Chaumineau*, dans les *Affiches* du 6 août 1822.

Les manuscrits, recueillis par son ami Touss. Grille, ont passé à la Biblioth. d'Angers. Ils comprennent, — sans citer ceux des mémoires ou poèmes déjà indiqués : — *Discours historique sur les commencements des quatre maisons souveraines, qui ont gouverné ou possédé l'Anjou*, Mss. 985, in-4°, de 13 ff. papier. Il est mentionné par le P. Lelong, III, 425; — *Histoire civile et ecclésiastique de l'Anjou*, Mss. 887, autogr. de 214 p., qui s'interrompt au milieu du XIIIe s. Des rédactions, remaniées par l'auteur, en existent aux Mss. 888, 889, 890, — et un résumé jusqu'en 1109 au Mss. 891; — *Mémoires pour servir à l'Hist. du Calvinisme et de la Ligue en Anjou*, Mss. 893, in-4°, autogr. de 440 p.; — *Etat historique, ecclésiastique et civil de l'Anjou avant la Révolution de 1789*, Mss. 894, in-fol. de 72 p.; — *Vie de l'évêque Jean Michel*, Mss. 633, précédé d'une lettre au rédacteur des *Affiches*, où il a été sans doute imprimé en 1790, et Mss. 577, in-fol.; — *Œuvres diverses en prose*, Mss. 577, autog. in-fol. comprenant 17 pièces dont une *Dissert. sur l'origine des rois Capétiens*, une autre *sur l'origine des levées de la Loire*, *l'Hist. des épiscopats de Jean de Beauvau et du cardinal Balue*, des *Mandements rédigés pour l'évêque de Grasse*, les *Eloges de l'abbé Riffault, de la Sauvagère, Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière, P.-J. Lecorvaisier, Math. Poncet, Cotelle*, — et *l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*; — *Poésies lyriques, fables, épîtres et allégories*, Mss. 521 autogr., in-4° de 131 feuillets; — *Poésies diverses*, Mss. 520, in-8°, autogr. de 194 p.; — *Les Philosophes du club des Jacobins de Paris*, comédie en 5 actes, en vers, Mss. 540, autogr., in-4° de 48 p. — Le dépôt récent par les héritiers de M. Toussaint Grille de divers lots de manuscrits ont ajouté à ce premier fonds une *Histoire des Evêques d'Angers*, fragments autogr. de 3 cahiers in-fol, et in-4°, — un cahier de poésies; — un petit registre in-12 portant pour titre : *Poésies de M. R. P. D. S. A.*, autogr., contenant des vers dans la première manière de l'auteur, de 1750 à 1756, des chansons, des épigrammes, des calotines et anticalotines, le *Panégyrique burlesque de Méraine, concierge de l'Académie*, etc., une épigramme sanglante contre le curé Robin; — et un fouillis confus de fragments poétiques et de brouillons inachevés, où se rencontrent des scènes entières

d'une tragédie en cinq actes, *La Mort de Louis XVI*, avec les deux Robespierre, Dumont, Fardin, Armand pour personnages; — mais je n'y ai pas retrouvé la correspondance ni les pièces originales, qu'a eues en mains M. Bougler.

Le portrait de Rangeard a été gravé par Sergent et dans la collection de Déjabin. — Grille en possédait un sur toile, qui est passé au Musée archéologique d'Angers.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Quérard, *France Littér.*, t. XI. — Bougler, *Mouvement Provincial*, t. I, p. 30-47 et dans la *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 80. — Fr. Grille, *Docum. sur la guerre civile*, p. 4 et *Lettre à Walckenaer*, p. 100. — Lemarchand, *Catal. des Mss.* — Tresvaux, *Hist. du Dioc. d'Angers*, t. II, p. 506. — *Mém. de la Soc. Acad. d'Angers*, 1864, p. 158 et 193. — *Procès-verbaux de l'Acad. d'Angers*, Mss. 1032. — *Procès-verbaux du Bureau d'Agriculture*, Mss. 1034. — Marchegay, *Notices*, t. II, p. 1. — Mourin, *La Réforme et la Ligue*, p. XII.

Rangeard (*Pierre*), fils de Pierre R., maître cordonnier, et de Marie Vincent, est né à Angers, dans la rue Baudrière, le 2 novembre 1691. La recommandation de son noble parrain, Pierre Malbranche, et surtout la protection de l'abbé Chollet, V. *ce nom*, lui valurent d'être admis aux études à la suite desquelles il fut ordonné prêtre et gratifié d'une demi-prébende en l'église d'Angers, comme simple habitué, libre pour la prédication et les catéchismes, où il se prodiguait. Epris d'une passion ardente pour l'histoire angevine, il s'était attaché d'abord à Joseph Grandet, V. *ce nom*, qui mit à sa portée une bibliothèque riche en Mss. comme en livres. Reçu procureur de la nation d'Anjou, il obtint le 27 avril 1719 de l'Université la communication de ses archives, pour se vouer à la rédaction de son histoire; mais Grandet obtint de lui, par acte régulier du 17 juin 1723, en lui assurant de son fonds une pension de 300 liv., qu'il délaisserait cette étude spéciale, après avoir raconté l'établissement de la faculté de théologie, pour se consacrer tout entier à l'histoire générale de la province. Rangeard entra même en correspondance pour une collaboration avec D. Housseau. De son côté Pocquet de Livonnière l'encourageait de son mieux contre les ennuis, les railleries, la malveillance même à laquelle tous ces beaux desseins se heurtaient. Le 27 avril 1735 Rangeard fit la remise à l'Université de son chartrier et fut continué pour deux ans dans la charge de procureur de la nation d'Anjou; mais déjà sa vue s'était perdue au travail, où il consacrait le meilleur de ses nuits, sans autre distraction que la rédaction d'un ouvrage contre le schisme d'Angleterre, approuvé par neuf évêques et qui paraît perdu. Ces fatigues excessives, la pauvreté, les disgrâces l'accablèrent vite. Pris à la Toussaint de 1726 d'une fièvre violente, il mourait quelques jours après, le 17 novembre, âgé seulement de 35 ans. Tous ses Mss. furent payés 250 livres à ses héritiers par l'Université, et en dernier lieu ont été acquis, à la vente du cabinet Grille, par la Biblioth. d'Angers. Restés jusqu'à ces derniers temps inédits, ils témoignent d'une science sérieuse, d'une critique calme et loyale, qui rattache directement l'auteur à l'école Bénédictine. Ils ont pour titre: *Discours historique et critique sur les écrivains de l'histoire d'Anjou*, imprimé à bon droit en tête et comme introduction à l'*Histoire d'Anjou* du moine Roger par les éditeurs de la *Revue d'Anjou* (1852). Le Mss. en existe en minute autographe et en double copie à la Biblioth. d'Angers (Mss. 853-855); — *Histoire généalogique des quatre maisons d'Anjou* (Mss. 986, in-4°, pap., de 182 p., avec annotations de C.-G. Pocquet de Livonnière et de *Jacques* Rangeard, inédit); — *Histoire de l'Université d'Angers* 2 vol. autographes, le 1[er] de 473 p., le 2[e] de 425 p., incomplet de quelques pages [après la page 271], qui se retrouvent dans une copie (Mss 1023). Ce beau travail, publié intégralement par la *Revue d'Anjou* et tiré à part, forme deux volumes in-8° (Angers, Barassé, 1875-1877), avec une ample table des matières, précédée des pièces justificatives, que Rangeard avait jointes à chaque volume et réunies de plus en un Recueil (Mss. 1026, in-4°, de 49 f.). — Le dernier livre est consacré à de courtes notices biographiques sur les plus illustres professeurs, depuis le XI[e] s. jusqu'à la fin du XIV[e]. L'histoire, malheureusement interrompue au XV[e] s., a été continuée, mais bien imparfaitement, par Cl.-G. Pocquet de Livonnière (Mss. 1027); — elle vient d'être reprise sur des données nouvelles et d'après des recherches originales par M. de Lens, ancien inspecteur de l'Académie d'Angers; — *Préface d'une nouvelle histoire de Béranger, archidiacre d'Angers, et de son hérésie* (Mss. 802, autogr. de 10 p., inédit).

Arch. mun. GG 103. — Pocq. de Liv., *Hist. de l'Univ.*, Mss. 1027 et *les Illustres*, Mss. 1068. — Lemarchand, *Catal. des Mss.* et *Notice* en tête de l'édition de l'*Hist. de l'Univ.*

Rangeardière (la), c[ne] de *Bouchemaine*. — *Le lieu et closerie vulgairement appelée la Rang. en Ruzebouc* (Chap. St-Laud), acquis le 16 juillet 1541 par sire Jacq. Richard, marchand, de n. h. Louis Baraton et de sire René Furet.

Rangeardière (la), f., c[ne] de *Fontaine-Guérin*. — En est sieur n. h. Michel Baranger, mari de d[lle] Madeleine de Belin, 1590, n. h. Georges Louet, président à l'Election de Baugé, 1635, 1663. Il y existe, sur une hauteur, au milieu des bois, un *dolmen*, dont le toit mesure 3 mèt. sur 2. Les côtés sont formés de deux blocs de 2 mèt. 50 de largeur sur 2 mèt. de hauteur. Deux quartiers de roc, couchés à terre, indiquent l'existence d'un vestibule; — (la Grande, la Petite-), ff., c[ne] du *Guédéniau*.

Rangeardières (les), m[on] b. et f., c[ne] de *St-Barthélemy*. — *Le herbergement appelé la Renjardière* 1353. — *Le lieu des R., maisons de maître, closerie, grange, pressoir, écurie, jardins, vivier, vergers, etc.* 1788 (Chap. St-Laud). — En est sieur Guill. de la Fontaine, chevalier, René Roustille 1522, Louis Coueffé, notaire, par acquêt le 28 mars 1654, de n. h. Pierre et Michel Blouin, Anne Pinard, veuve René Cousin 1697, Rob.-Nic. Leroyer de Chantepie 1743. — Sa veuve Nicole Scholastique Boguais et ses enfants vendent « le « lieu des R. avec maison de maître », le 24 sep-

tembre 1771, à Pierre Lesourd, receveur de la capitation. Il a été acquis en 1819 de M. Paruit, payeur, à Angers, par M. Pavie père, V. *ce nom*, et revendu à sa mort par M. Théodore Pavie.—C'est de ce logis, que Sainte-Beuve, dans ses *Pensées d'août*, date, le 4 août 1835, sa belle pièce, *A Victor Pavie, le soir de son mariage*; — f., c^ne de *Villévêque*.

Rangée (la), ham., c^ne de *Chevirê-le-R.*; — f., c^ne de *Vaudelenay*.

Ranloue (la), m^on b., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La R. alias la petite Cheminée* 1539 (C 105). — *La Harenloue* 1607, *la R. alias Castouarde* 1608 (Chap. St-Laud), avec grand corps de logis, pressoir, cours, jardins, vignes, le tout enclos de murs. — En est sieur François Dugrat 1541, Isaac Fouquet 1600, de qui l'acquiert en 1608 Mathieu Fortin, Jean Cherouvrier des Grassières par acquêt de René Monnet, notaire, et par un nouvel acquêt en 1708 Pierre Nicolas, sieur des Thibaudières, anc. consul des marchands, — les héritiers de Prévost et de Jeanne Cohon en 1759.

Raoul (*Jean*), sieur de la Guibourgère, docteur *in utroque* de l'Université d'Angers, surtout célèbre dans l'enseignement du droit canon, mari de Marguerite de Plainchesne 1551, † en janvier 1578. Le Reg. du Chapitre St-Maurille contient des vers latins à son éloge, G 1103, fol. 147.

Rapinière (la), f., c^ne de *Baracé*. — En est sieur René de la Bahoulière, qui relève de la Motte-Baracé, 1530; — cl., c^ne d'*Ecouflant*.

Rapitelière (la), f., c^ne de *Montilliers*.

Rarécourt, chât., c^ne de *Chantoceaux*, reconstruit sur l'emplacement de l'anc. manoir de la Bretesche, V. *ce mot*, par Mme veuve de Pimodan, qui lui a imposé le nom patrimonial de sa famille.

Rasibus, m^on, c^ne de *St-Léger-des-B.*, près l'ancien bourg des Essarts, acquise en 1526 par Jean Samson qui la relevait de la Brientaie.

Rat (le), cl., c^ne de *Mêlay*; — ham., c^ne de *la Potherie*. — *Le vill. du Rat* 1763 (Et.-C.).

Rataud-Duplais, famille de chirurgiens et de médecins, originaires du Berry. — (*Charles*), fils de Marc R., maître chirurgien, natif de Cluys en Berry, épouse à Angers le 3 mai 1730 Jeanne-Rose Bréhin, † le 13 février 1771, âgé de 60 ans L'acte de décès l'appelle « noble homme » et d'autres actes, « notable bourgeois. » — Son frère Gabriel exerçait à Villévêque et y mourut le 23 juin 1773, âgé de 70 ans. — (*Henri-Marc*), fils de Charles R. et de Jeanne-Rose Bréhin, docteur en médecine, épouse à Angers le 10 février 1766 Marie Lesourd, dont il devient veuf le 23 juin 1775. — (*Charles-Gabriel*), frère du précédent, né à Angers en 1732, reçu maître en chirurgie à Angers le 20 janvier 1758, et docteur en médecine en l'Université de Caen le 4 septembre 1775, professait depuis plusieurs années avant la Révolution des cours publics d'anatomie et de chirurgie pratique et dès les premières élections fut nommé chirurgien major de la garde nationale. Il sollicitait en 1791 les mêmes fonctions au 1er bataillon des Volontaires, et en obtint la charge au 3e bataillon en août 1792. Il perdit tous ses bagages dans la déroute de Dinan. Il avait épousé le 10 juillet 1764 Jeanne-Elisabeth Vallée, de Candé, morte le 4 avril 1787, et en secondes noces Marie-Anne Dubois, avec qui il divorce le 18 fructidor an III — et meurt à Angers le 22 novembre 1806.

Rateau, cl., c^ne d'*Etriché*; — f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*.

Ratellerie (la), f., c^ne de *Montigné-s.-M.*; — cl., c^ne de *Mozé*; — ham., c^ne de *Saint-Sigismond*. — Il y existait au XVIIIe s. une chapelle de St-Gilles.

Ratellière (la), f., c^ne de *Faye*; — cl., c^ne de *St-Quentin-en-M.*; — h., c^ne de *Sceaux*; — f., c^ne de *Thorigné*.

Ratellières (les), ham., c^ne de *Nueil*, et au spirituel, de la paroisse de *Trémont*.

Raterie (la), cl., c^ne de *Chantocé*. — En est sieur René Delisle, écuyer, receveur de la seigneurie de Chantocé, 1635; — f., c^ne de *Vauchrétien*.

Rateries (les), ham., c^ne de *Linières-B.*

Ratière (la), ham., c^ne d'*Andard*; — f., c^ne de *Trèves-Cunaud*.

Ratonnière (la), f., c^ne de *la Séguinière*. — Y naît un ruisseau, qui en prend le nom, coule du N. au S. et se jette dans le ruiss. de Marbaillou; — 1,350 mèt.; — f., c^ne de *Somloire*. Anc. domaine de la chapelle N.-D.-des-Moreaux.

Rattier (*Louis-Charles-Auguste*), desservant de Blou jusqu'en 1812, a publié un *Nouvel abrégé de la Grammaire française* (Saumur, Degouy, an VI, in-12 de 39 p.).

Rattier (*Michel*), né à Angers vers 1600, chanoine de St-Laud en 1645, curé de la Trinité, fut nommé en 1645 à la seconde chaire de théologie récemment créée. Il se démit de sa prébende sur le refus du Chapitre de l'autoriser à la prédication des carêmes. Durant la Fronde, il avait résolument prêché l'Avent en ville et recommandé le parti du roi.

Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 159.

Rattier (*Sébastien*), sieur de la Guittonnière, conseiller au Présidial d'Angers en 1742, possédait de très-belles collections de livres et de Mss. sur l'Anjou et a fourni des renseignements et plusieurs articles sur les Angevins à l'abbé Goujet pour le supplément de 1735 au *Dictionnaire* de Moréri.

Rauderie (la), ham., c^ne de *Chênehutte*.

Raudière (la), f., c^ne des *Cerqueux-s.-P.*

Raudière (la), ham., c^ne de *Huillé*; — ch., c^ne de *Miré*. — Anc. fief et seigneurie, avec antique château et chapelle fondée le 15 mai 1504 par Renée Duchesne, dame de Miré, femme de René Frézeau. La terre appartenait aux seigneuries de Miré jusqu'aux premières années du XVIe s. et fut de nouveau réunie par Victor Cohon du Parc qui en exerça le retrait féodal en 1696 sur Vincent Béron, acquéreur cette même année de René Hamon. — Elle appartenait en dernier lieu à Denis-Ed.-René-Xavier Amelot du Guépéan, mort le 15 juin 1832 à Beaupréau et a été acquise de ses héritiers le 20 mai 1833 par M. Et. Lemonnier de Lorière, propriétaire à Laval; —

f., c^ne^ de *St-Georges-du-Bois*. — Acquise en 1540 de Math. de Montalais par n. h Jean Fouscher; — ham., c^ne^ de *Villemoisant*.

Rault (....), peintre, est occupé à divers travaux par l'Hôtel-de-Ville d'Angers, eu 1738.

Rautière (la), vill., c^ne^ de *Morannes*. — *La Rotière* (Cass.).

Ravaillère (la), f., c^ne^ de *Chaudron*; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la commune, au N. de la route départementale n° 17, passe au S. de la ferme et se jette dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame à la Boulaie, grossi à gauche du ruiss. de la Moussetière; — 2,700 m.; — ham., c^ne^ de *la Membrolle*.

Ravairie (la), f., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*; — f., c^ne^ de *Loiré*; — donne son nom à un ruisselet, qui se perd à 200 mèt. dans l'Argos.

Ravardière (la), f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire*. — En est sieur messire Jacq. de Voleine 1669; — ham., c^ne^ de *Marans*. — Y est mort âgé de 62 ans, le 19 août 1852, le capitaine Jean-Joseph-Paul Ripert, ouvrier typographe jusqu'à 20 ans, soldat en 1812, lieutenant en 1827 dans la campagne d'Espagne, blessé à la prise d'Alger, et dans les derniers temps capitaine d'état-major des places à Brest jusqu'à sa retraite en 1844. V. le *Maine-et-Loire* du 27 août 1852; — ham., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Land*.

Ravault, ham., c^ne^ de *Blou*; — f., c^ne^ de l'*Hôtellerie-de-Flée*; — vill., c^ne^ de *Longué*. — *La terre et seigneurie de Ravault* relevait de la Roche de Gennes. — En est sieur n. h. André de Champagné 1540, Louis de Guyon, écuyer, mari de d^lle^ Marie de Champagné 1612, Franç. Lefevre de la Guiberderie 1750.

Raveries (les), f., c^ne^ de *Villévêque*.

Ravi (*Dominique-Thomas-Marie*), né à St-Servan (Ille-et-Vilaine) le 9 avril 1785, et inscrit comme enfant de troupe au 3e régiment de ligne le 1er avril 1790, avait fait les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, quand il fut envoyé à l'armée d'Espagne avec le grade de lieutenant adjudant-major au 130e de ligne le 1er mai 1811. Le 5 août suivant, dans une sortie, il se trouva abandonné avec 120 hommes, dans une ville ouverte à l'attaque de 1,500 espagnols et s'y maintint pendant 5 jours jusqu'à l'arrivée des secours. Capitaine le 12 juillet 1812, il prit dans la retraite à Sarre, devant Bayonne, le commandement de l'arrière-garde et fit face aux Anglais durant toute la journée, quoique atteint successivement de quatre coups de feu. Le maréchal Soult le nomma sur le champ de bataille chef de bataillon, en le portant à l'ordre de l'armée (11 novembre 1813). Il avait déjà été grièvement blessé à Austerlitz, à Friedland, à Essling. Mis en non activité au licenciement de 1815, il fut rappelé comme major à la légion du Lot le 26 mai 1816, passa chef de bataillon au 2e léger le 6 novembre 1826, lieutenant-colonel au 13e léger le 13 avril 1830, enfin colonel au 8e de ligne le 26 mai 1832 avec lequel il fit la campagne de Belgique. Une ordonnance royale du 16 novembre 1840 l'éleva au grade de maréchal de camp et il avait commandé à ce titre plusieurs départements quand il vint prendre le commandement de Maine-et-Loire. Il y possédait le château de la Violaie et accepta de l'élection les fonctions de maire du Louroux-Béc. (15 août 1848), dont il se démit le 5 janvier 1850. — Il y est mort le 5 octobre 1853, chevalier de la Légion d'honneur depuis le 7 août 1809, commandeur du 1er mai 1834

Ray (le), ruiss. né sur la c^ne^ du *Ménil*, dans la vallée intermédiaire à la levée et à la boire de la Tau, dans laquelle il se jette, coulant du N.-E. au S.-O, un peu en amont du ruiss. de Vaugirauld.

Ray-de-l'Ouche (le), cl., c^ne^ du *Ménil*.

Raye (la), vill., c^ne^ du *Puy-N.-D*. — Avec anc. chât., rebâti vers 1810, en forme de rectangle couronné d'un fronton sur chaque face latérale. Une aile, aujourd'hui détruite, formait équerre vers nord; à l'angle S.-E. subsiste une fuie en forme de tour carrée; un incendie vers 1828 a détruit les servitudes. La grille d'entrée passe pour être l'ancienne grille du chœur du Puy-N.-D. — En est sieur n. h. Jean de la Court, écuyer, 1478; — Pierre de la Court-Bellière 1540, mari de Louise Aménard; — puis la famille Guéniveau depuis au moins la moitié du XVIIe s. jusqu'en 1845. — Il a été à cette époque acquis par M. Louvet. — Il donne son nom à un ruiss. qui naît sur l'extrémité vers l'O. de la c^ne^ et forme limite avec St-Macaire-du-B. jusqu'à son confluent dans le ruiss. de l'Etang-de-Brignon.

Vers S., à moins de 100 mèt., et communiquant au chemin par une belle avenue, se trouve *la Cour-de-la-Raye*, domaine en 1780 de Jacq. de Rougé, mari de Suzanne de Brie.

Rayer, c^ne^ de *Genneteil*.

Razilly, c^ne^ de *Chemillé*, anc. fief et seigneurie dans la paroisse St-Pierre. — *Razilli* 1209 (Tit. Dupuy-Charlem.). — *Racilleium*, *Razilleium* 1228 (H Savigny, ch. 12). — En est sieur Anne Boylesve du Plantis 1715.

Razilly (*Madeleine* de), nommée abbesse de Nyoiseau le 15 août 1700, installée le 24 février 1701, † le 27 octobre 1719, âgée de 70 ans 9 mois. Le P. Philippe de Saint-Joseph, carme, prieur de Challain, prononça son *Oraison funèbre*, qui est imprimée (1720, in-4°).

Réale (la), f., c^ne^ de *Brain-s.-l'A*. — Avec *chapelle*, y attenant, dédiée à *Notre-Dame*. — Le domaine se nommait primitivement la Jouasserie, *terra de Juasseria*, et appartenait à Hubert de Champagne, seigneur de Durtal. Richard Cœur de Lion, comte d'Anjou, le lui acheta et en fit don en 1189 aux religieux de la Boissière qui y bâtirent un petit couvent, centre d'un fief important, et une petite chapelle, dont le nom nouveau rappelait la munificence royale, *Regalis*, *la Reiau* 1301 (G 340, f. 90). — La maison était depuis longtemps donnée en ferme et la chapelle transformée en étable, quand une suite de miracles en provoquèrent la restauration. En 1690 notamment, le curé de Sarrigné, René Bouerre, y fut guéri d'une paralysie et fit don d'un tableau où il figurait couché sur son lit de souffrance. Un autre représentait l'abbé Grandet, déposant le Séminaire, qu'il avait fondé, aux

pieds de la Vierge. — Henri Arnauld s'opposa absolument au rétablissement du culte, à moins d'une fondation qui en assurât le service. Ce fut l'abbé de St-Aubin, Ch. Lepelletier, qui, guéri d'un ulcère à la joue, obtint de l'évêque, son frère, la consécration nouvelle de l'édifice en 1697. Le curé de Brain y venait chaque année le 25 mars célébrer l'office, — et de nombreux pèlerins y faire dire des Evangiles. — Une *assemblée* s'y tint encore en 1792 le 8 mars, mais dès le 7 février 1791 la ferme avait été vendue natt sur les religieux. — Une rente de 125 liv. y avait été assignée par eux le 12 décembre 1780, une autre de 100 liv. le 27 mars 1781 au profit des pauvres de Rochefort-sur-Loire. — Dès 1803 ce fut le curé du Plessis-Grammoire, qui revint desservir la chapelle, plus propre et mieux munie d'ornements que son église. Elle est restée depuis entretenue, et même avec un soin particulier par ses derniers maîtres. Le petit édifice sur plan rectangulaire, 17 mèt. sur 12, s'éclaire de deux baies latérales et d'une fenêtre au-dessus de la porte. L'autel principal tout moderne renferme une statue du Christ, reste de la *Pieta* miraculeuse. L'autel ancien, restauré sans style, est accosté des statues de *St Louis* et de *St Augustin*. Le rétable est rempli par une *Pieta* neuve, en pierre peinte, qui attire peu de fidèles; — sur les murs, un *St Louis*, portant la mouche et la moustache Louis XIII, XVIIe s., — *Jésus, Marthe et Marie* XVIe s., un *Ecce homo* XVIIe s. et une *Ste Geneviève*, XVIIIe s.

Arch. de M.-et-L. Séries G Cures et L et Q. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 621, f. 171. — Notes Mss. de MM. l'abbé Allard et Aug. Michel.

Réauté (la), f., cne de *Brissarthe*. — *Regalitas* 1309 (G 7, f. 142). — Ancien fief et seigneurie avec manoir noble, qui donnait jusqu'au XVe s. son nom à une antique famille. — En est sieur en 1544 Jean de Champagné qui en fit abandon à Jean et François de Ch., ses frères cadets, — Anne de Ch. 1618, — Urbain Lecornu, mari de Marguerite de Rougé, 1631, Henri Lec., chevalier, premier capitaine du régiment de Créquy, 1657, dont la fille Anne épouse le 21 août 1662 Ch. Sibille de la Buronnière. — La terre fut acquise en 1698 par Louis-Anne Roger de Campagnolle, gouverneur de Brest, qui vient en 1703 se fixer en Anjou et meurt le 7 avril 1707, inhumé dans la chapelle du Plessis-Chivré. — Léon-Franç. Roger de C. y est arrêté en 1730 par une lettre de cachet du 18 août et conduit chez les Frères de Charenton. — Louis-Anne Roger de Camp., son frère aîné, mari de Françoise-Claude de Montplacé, fit décorer le château d'une façade nouvelle à fronton et construire l'escalier d'honneur, sur les dessins de leur ami et voisin, Pierre-Guill. Hullin de la Maillardière. Les travaux furent dirigés par l'architecte Fr. Besnier, de la Flèche. — La première pierre en fut posée le 2 avril 1737, comme l'indiquait une inscription latine sur l'entrée. Le château, aujourd'hui complétement rasé, était en 1815 le centre d'une réunion de nouveaux Chouans.

Arch. de M.-et-L. E 348, 1157-1158, 3831-3833.

Réauté (la), f., cne de *Feneu* — En est sieur Franç. Lecordier, receveur général des domaines d'Anjou, 1585; — f., cne de *Freigné*; — f., cne de *Pouancé*. — *La Royauté* (Cass.); — ham., cne de *Quincé*. — En est sieur n. h. Jean du Breuil, gentilhomme servant du maréchal de Brissac, † en 1638; — f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — En est sieur n. h. René de Dieusie 1641, 1659; — f., cne de *St-Florent-le-V.* — Anc. dépendance de la terre de Maumoutiers; — f., cne de *la Salle-Aubry*, vendue natt le 7 floréal an VI sur M. de Rougé.

Réauté (*Gilles* de la), originaire de Vitré en Bretagne, licencié ès-lois, conseiller du roi de France et du duc d'Anjou, juge ordinaire du pays d'Anjou et du Maine en 1434, maître des requêtes, chevalier du Croissant, mort en 1453 et inhumé à Angers dans l'église Ste-Croix. — (*Jean* de la), fils du précédent, prêtre du diocèse de Rennes, et sans doute né à Vitré, comme son père, étudie le droit et prend le bonnet de docteur à Paris, où il plaide avec réputation. — Il professait le droit à Angers dès au moins 1447 jusqu'à sa mort, avec titre de conseiller du roi René, chanoine de St-Laud d'Angers depuis 1448, conseiller du roi Charles VII, 1459, président au Parlement de Paris, 1469, 1473, chapelain de St-Denis en l'église Ste-Geneviève de Paris par échange en 1478 avec son neveu J. Gélin de sa prébende de St-Laud, tout en conservant un canonicat à St-Maurice. — Il avait été un des auteurs de la consultation qui provoqua la restitution des biens de Jacques Cœur à ses enfants (février-août 1457). — Il fut inhumé à Angers, dans la chapelle des chevaliers du Croissant le 29 octobre 1481.

Arch. de M.-et-L. Reg. Cap. de St-Laud G 913. — Bruneau de T., Mss. 871, f. 170 vo. — Arch. mun. CC 3, f. 57 et 74 vo. — Ménage, *Vit. Math. Men.*, p. 77-78.

Rebaudière (la). — V. *l'Arboudière* et *la Herbaudière*.

Rebellerie (la), f., cne de *Nueil*. — *La Robellerie* (Cass.).

Rébillardière (la), cne de *Marigné*, anc. cl., détruite au XVIIe s. et réunie au domaine de Port-Joulain. — A un bout, sur les prés, avait été bâti un petit corps-de-garde de gabeloux.

Rébillardrie (la), f., cne de *St-Germain-des-P.* — *La Billarderie* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. dit aussi de Pontron, qui naît sur la cne, traverse celle de Chantocé et en forme limite jusqu'à son débouché dans le ruiss. de la Loge; — 2,700 mèt. de cours.

Rebillère (la), f., cne de *Faye*. — *L'Herbilière* 1690 et Rect. — En est sieur n. h. Claude Dupas 1665, 1690; — Gourreau en 1790, sur qui elle est vendue natt le 6 thermidor an IV.

Rebillères (les), f., cne de *la Lande-Ch.*

Rébin (*Mathurin*), maître architecte, à Briolay, 1745, ainsi que *François* R., son frère, architecte comme lui, en 1764.

Rébinerie (la), f., cne de *Querré*.

Rébionnière (la), vill., cne du *Fuilet*. — *La Rébouinière* (C. C.).

Rébourserie (la), f., cne du *Pin*.

Rebous (*François*), né vers 1620, dans le

diocèse de Séez, était recteur de l'Université d'Angers au moment des troubles soulevés par l'enseignement de la philosophie de Descartes, dont il se prêta à proscrire l'enseignement au profit des doctrines d'Aristote. Il mit la même ardeur à expulser le jansénisme et mourut après 30 ans de profession, le 14 mai 1680, récemment gratifié par le roi d'un canonicat de St-Laud.

Pocq. de L., Mss. 1068, t. I, p. 177-179.

Rebouserie (la), f., c^ne^ de *Tiercé*.

Reboussière (la), cl., c^ne^ de *St-Martin-du-Bois*.

Reboute (la), m^on^ b. et f., c^ne^ de *Faye*. — *L'Arbouste* 1723 (Et.-C.). — *Larboute* (Cass.), — *La Boutte* 1811 (Et.-C.). — Appart. à la famille Binet aux XVIe-XVIIe s., a passé partie par alliance ou par acquêt à la famille Guinoiseau vers la fin du XVIIe s.

Rebretière (la), vill., c^ne^ de *Joué-Et*. — *Une mét. appelée la R.* 1539 (C 105, f. 107), dont est sieur n. h. Louis Martineau.

Rechangerie (la), f., c^ne^ des *Rairies*.

Réchaussé, m^in^, c^ne^ de *Doué*. — *A Réchaussé* 1498, — *Le moulin à blé de R. tournant par eau* 1540 (Doué, Chap., t. IV-V). — *Le moulin, la chapelle de R.* 1547 (E 563). *La maladrerie de R. sur le chemin de Doué à Angers* (Ib.).

Réchaussé, c^ne^ de *Lézigné*, anc. fief et seigneurie appart. en 1539 à Louis de Crouillon et dont le nom même est disparu.

Réchaussée (la), f, c^ne^ de *Chavagnes-s.-le-L.* — *Le lieu, fief et domaine* 1540 (C 105, f. 484 v°), relevait de Rillé. — En est sieur Jean Binel 1540, dame Charlotte Mauviel 1595, dame Marguerite de Gennes 1636.

Réchausserie (la), ham., c^ne^ de *Nyoiseau*.

Réchaussière (la), f., c^ne^ de *Châtelais*.

Réchère (la), f., c^ne^ de *Chazé-Henri*.

Réchignolaie (la), f., c^ne^ de *Freigné*.

Recoins (les), vill., c^ne^ du *Fuilet*, formant une importante agglomération (287 hab.), centre depuis au moins le XVIe s. de nombreuses fabriques de poterie commune. — La source voisine de la Divatte en prend quelquefois le nom.

Récompense, f., c^ne^ de *St-Quentin*.

Recordelière (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*; = f., c^ne^ de *Pouancé*; = V. *Ricordelière*.

Recoulière (la), ham., c^ne^ de *Jallais*; — f., c^ne^ de *Somloire*. — *Une gaignerie, lieu, domaine, vulgairement appelé la Recoullière* 1496, acquise le 3 mai par Th. de Daillon, — relève de la Chassée.

Recourant (le). — V. *la Divatte*.

Recouvrance, vill., c^ne^ d'*Allonnes*. — Il formait le temporel et a gardé le nom d'une ancienne chapelle de N.-D.-de-Recouvrance, sise à 2 kil. du bourg d'Allonnes et que la tradition populaire indique comme l'église primitive. Elle comprenait un corps de bâtiment (XVIe s.), accolé d'une sacristie avec un puits au-devant; le linteau de la porte orné d'une ogive creusée en accolade; le pignon vers l'E. percé d'une grande fenêtre, le toit en ogive avec charpente sculptée, le tout aujourd'hui coupé de cheminées et de planchers. Le bénéfice n'était plus desservi au XVIIIe s. qu'à la paroisse et fut vendu nat^t^ le 15 thermidor an IV. C'est aujourd'hui une maison bourgeoise. Il s'y tient encore une *assemblée* le dimanche qui suit la St-Sébastien (20 janvier).

Reculée, faubourg d'*Angers*, qui borde vers N.-E. la rive droite de la Maine en amont de la ville. — *Apud Reculandam* 1058 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 40). — *Regulata* 1067 (Mss. 651, f. 47, d'après le Cartul. N., ou 1077 Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, II, 159). — *A parte Reculeiæ* 1188 (H.-D. *B* 18, f. 1). — *In Reculea* 1206 (Ib., *B* 9, f. 3). — *In Reculeia* 1286 (Ib., f. 6 et *B* 18, f. 7). — *Apud Reculee* 1285 (Ib., *B* 24). — *Le lieu vulgairement appelé Reculée* 1383 (Ib.). — Ce nom emprunté, comme il apparaît par une charte du XIIe s., V. *ci-après*, p 231, col. 1, l. 46-48, au langage populaire, pourrait bien conserver le souvenir du siége d'Angers en 873. On sait que les Normands, établis comme à demeure à Angers, y furent investis sur la rive gauche de la Maine par les troupes du roi de France, sur la rive droite par l'armée bretonne. L'assaut étant impossible, les Bretons, pour ruiner la flottille de l'ennemi amarrée sous le château, eurent l'idée de détourner le courant de la rivière et se mirent à creuser, parallèlement au lit ancien de la Maine, un chenal immense en long et en large, *fossam miræ magnitudinis et latitudinis*, qui créait un nouveau lit. Les Normands, sans attendre, s'empressèrent de traiter avec le roi; — et il se pourrait que l'île St-Jean, par exemple, eût été formée par ce travail qui semblait *reculer* la rive voisine. — L'abbaye du Ronceray avait fondé dans le village, sur le bord de la Maine, une *chapelle de Sainte-Apolline*, desservie, *diebus servilibus*, pour la commodité des habitants d'alentour et en temps de grandes crues. Ruinée par l'inondation de 1652, elle fut presque immédiatement rebâtie. Le portail en a été encore restauré tant bien que mal en 1820. La sainte avait surtout le don de guérir du mal de dents. Un « voyage » y était fréquenté le 9 février de chaque année. — On montre encore, enchassé dans un linteau de porte, au milieu du village, un chapiteau XIIe s. qu'on dit provenir du Ronceray, où figurent les deux oiseaux buvant dans la coupe eucharistique. Les francs-maçons, prétend-on, s'y rendent en pèlerinage, y attachant un sens maçonnique. — En 1465 le roi René, qui aimait la pêche et les pêcheurs, y acquit sur le bord de l'eau diverses maisons appartenant à des marchands, une closerie à Christ. de la Tour et en 1466 un étang ou petit vivier « très séant et propice ». Il l'agrandit en supprimant le chemin public, qui servait en temps d'hiver, et dans l'année même y fit bâtir par son maître d'œuvres, Jean Gendrot, un manoir avec une chapelle, précédée d'une salle de jeu de paume en forme de galerie de 32 pieds de large, que, suivant la légende, il enlumina de sa main royale de chaufferettes, de charbons en feu et de la devise: *Ardent désir*. C'est le manoir connu longtemps sous le nom de *Roi des Gardons* et de nos jours, *le Roi de Sicile*. René, après son départ

définitif pour la Provence, y installa l'ancien garde de ses oiseaux, Bertrand Gosme. Le logis vit encore en 1480 la réception par Marguerite d'Anjou des ambassadeurs d'Angleterre, et en 1487 la fête donnée par la ville aux ambassadeurs de Hongrie. Vendu bientôt après par le Domaine, il appartenait en 1621 à Davy d'Argentré, qui le vendit à Renée de Charnières, femme de Bitault de Chizé. Simple auberge au XVIII[e] s. c'est en 1810 un atelier de charpentier en bateaux, — aujourd'hui un charronnage. Berthe en donne un dessin pris vers 1830. — Non loin, René avait installé l'ermite Bucheron, V. *ce nom*, dans un petit réduit, qui fit place en 1578 au couvent des Capucins, V. t. I, p. 71. — Les pêcheurs du pays jouissaient, comme les habitants de la ville, du droit de vendre en la Poissonnerie d'Angers. Ils avaient d'ailleurs une réputation, — que n'ont pas perdue les jolies guinguettes, animées par les noces ou les banquets des canotiers, — « d'accom- « moder mieux le poisson que pâtissiers, cuisi- « niers, ni autres qui soient en Anjou ». Bruneau de Tartifume leur prête aussi l'habitude, aujourd'hui disparue, « d'un aultre langage différent « d'accent de prononciation à celui des habitants « de la ville ». — Berthe donne encore une vue panoramique de tout ce canton.

Il a été trouvé à l'entrée du village des débris de poteries gauloises et romaines, et près la chapelle, deux sceaux ronds, du XIII[e] s. dont un illisible, l'autre porte au centre un arbre surmonté d'un nid; en légende : *S. Willemblois*.

Chron. d'Anjou, t. II, p. 132. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1[re] série, t. I, p. 348-352. — D. Bouq., VII, 222. — D. Morice, *Hist. de Bret.*, I, p. 52. — Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. II, p. 39. — Berthe, Mss. 896, f. 71 et 102. — Brun. de Tart., Mss. 870, p. 317. — Péan de la T., *Descript. d'Angers*, nouv. édit., p. 537-539. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 372. — Bourdigné, t. II, p. 216. — *Revue d'Anjou* 1854, t. I, p. 218-228. — Arch. mun. d'Ang. BB 5, f. 25; 49, f. 78; 58, f. 75. — Note Mss. Aug. Michel.

Reculée, cl., c[ne] de *Beausse*; = (la), vill., c[ne] de *Mazé*; = f., c[ne] de *la Prévière*. — *Reculei* 1090 circa (Pr. de Pouancé, ch. 2); = ham., c[ne] de *St-Georges-des-Sept-Voies*.

Reculée (la), f., c[ne] de *St-Quentin-en-Mauges*. — *Borderia quam utique, salva monastici ordinis reverencia, vulgares homines, paterna seu materna lingua, quasi balbutiendo, eorum abutens* (sic) *eloquio, Reculatam nuncupant* 1120 circa (Cart. de Chemillé, ch. 69).

Reculière (la Grande-), m[on] b. et f., c[ne] d'*Ecouflant*. — *La Rigoulière* 1200 (Cartul. du Perray, f. 9). — *La Recueillère* (Cass.); = (la Petite-), f., c[ne] d'*Ecouflant*, autrefois avec chapelle, toutes deux appartenant à la famille Courtillé XVIII[e] s. V. les plans de l'abb. du Perray.

Récusson, f., c[ne] du *Tremblay*. — Y meurt le 10 février 1761 Jeanne Veillon, veuve de J. Richard, sieur de la Plante.

Rédebarge. — V. *Ardebarge*.

Redon, ham., c[ne] d'*Angers* S. — *Domus abbatis de Rodonio* 1272 (G 322). — *Locus de Redon*, — *de Redonis*, — *domus, pressorium abbatis de Redonio* (G 404, f. 49). — Ancien manoir et domaine appartenant dès le XIII[e] s. et encore au XV[e] à l'abbé de Redon, dont elle garde le nom. — En est sieur Guérin Denais, licencié ès-lois, qui l'arrenta le 25 juin 1483 à André Bergier, M[e] Louis Renault, † en 1533, dont les héritiers vendent le 7 juillet de cette année à Marin Cerizay « la terre et lieu de R. qui « est une belle et grousse clouserie composée de « 10 ou 12 quartiers de vigne et plusieurs terres. » En est sieur en 1618 Pierre Leloyer, par sa femme Jeanne Cornilleau, — d'où souvent le nom de *la Corneleverie*, donné à la terre, — en 1668 n. h. Gatien Gallisson, mari de Madeleine Leloyer, — Galisson, chanoine de St-Martin, en 1714, qui vend le 27 février à M. de Cheverue. — C'est d'ailleurs dès le XVII[e] s. un petit village de plusieurs tenures, dont une est vendue nat[t] sur le Chapitre de St-Martin le 12 juillet 1791; = (le Petit-), cl., c[ne] d'*Angers*, avec lucarne datée 1681. — En est sieur Geoffroy Orioust 1535.

Redonnière (la), cl., c[ne] de *Seiches*.

Redouet, f, c[ne] de *Vernantes*.

Redouet-Chaillou (le), vill., c[ne] d'*Allonnes*.

Redouets (les), ham., c[ne] d'*Allonnes*; = vill., c[ne] de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Reduchère (la), f., c[ne] de *Clefs*.

Réet (le), f., c[ne] de *Freigné*. — *Le Reet* (Cass.). — *Le Reel* (Et.-M.).

Refoux (les), vill., c[ne] de *St-Melaine*, avec usine sur l'Aubance. — V. *les Rafoux*.

Régale, chât., à l'entrée, vers l'O., du bourg de *Chambellay*. — *La maison de la Roche Chesneau alias la R.* 1769. — Construction moderne de forme rectangulaire, où s'encadre dans un angle un corps de logis du XVI[e] s. avec croisées armoriées et tourelle ronde surmontée de girandoles. En dépendent de vastes et vieux bâtiments de ferme rajeunis, dont le chevet vers le château est surmonté d'un clocheton et sert de boulangerie. — En est sieur en 1769 n. h. François Letellier de Grandval, qui le vendit le 7 février au sieur du Bois-Montboucher, mais il en fut fait retrait le 4 avril 1770 par dame El.-Jeanne Poulain de Bouju, veuve d'Andigné; — appart. aujourd'hui à M. de Charnacé du Bois-M., par héritage de M. d'Ambray; = f., c[ne] de *Grez-N*. — *La Rigale* (Et.-M.).

Régalerie (la), f., c[ne] de *St-Christophe-du-Bois*.

Regard (le), ruiss., autrement dit de la Brosse, qui, né en partie dans les marais de Brion, descendait par les mét. des Ouches et de Monquartier en Beaufort jusqu'à travers les communaux, longeait le Rozeray, le Pré-Moron, et inondait les prés et marais du canton de Bousseline, faute d'un écoulement suffisant dans le Couesnon. L'assèchement de la vallée par le canal de l'Authion l'a supprimé.

Regnard (*François-Etienne*), né à Angers, un des élèves les plus distingués de l'Ecole Centrale d'Angers, estropié par un accident de chasse, meurt, âgé de 20 ans, d'après Fr Grille, en 1804. Il est l'auteur de plusieurs pièces de poésies, dont une *Idylle*, insérée aux *Affiches* et à part (Boutron, Angers, an VII).

Regnart (*Jean*), sieur de la Minguetière, et

désigné le plus souvent sous le nom de *capitaine Minguetière*, est resté à peu près inconnu aux documents angevins. Son nom même est omis dans le P. Lelong. Il paraît natif d'Angers ou des environs. Engagé dès les premières guerres civiles dans le parti protestant, on le trouve mentionné dans l'enquête de 1562 parmi les chefs huguenots qui dirigent les pillards de l'abbaye St-Florent. Il se retira à Poitiers après la prise du château d'Angers, revint avec d'Andelot, fut fait prisonnier en septembre 1567 au combat des Rosiers et parvint à s'évader. Il se signala en 1569 au siége de Poitiers et la même année fut chargé de la défense de Marennes. Forcé d'abandonner la place, il se réfugia à la Rochelle et bientôt après était envoyé gouverneur à l'île de Ré. Il commandait en juin 1570 l'expédition contre l'île d'Oléron, d'où il emmena à la Rochelle les principaux habitants prisonniers. En 1571 Coligny, voulant opérer une diversion en Amérique, lui confia le commandement de l'escadre dirigée contre les établissements espagnols de St-Domingue. Mais des avis secrets de la cour de France firent échouer l'expédition,—et la petite troupe, avec son chef, y fut tout entière massacrée.—Regnart avait donné dès 1553 *Les cinq premiers livres de l'Histoire Françoise, traduits en françois du latin de Paul Æmile* (Paris, in-8°, réimprimé en 1555 et de nouveau, en 1573, petit in-fol.), avec dédicace au connétable de Montmorency. La traduction complète de l'ouvrage fut publiée après sa mort, avec la continuation d'Arnoul Le Ferron, sous ce titre : *L'Histoire des faicts, gestes et conquestes des roys, princes, seigneurs et peuples de France, descripts en X livres, etc.* (Paris, F. Morel, 1581, in-fol. — et 1587, 1598, 1602, 1609.

Haag, *France Prot.*, VIII, 407. — Duverdier, *Bibl. Fr.*, t. I, p. 156. — D. Clément, *Bibl. Curieuse*. — Brun. de T., Mss. 870, f. 1155. — Rogér, *Hist. d'Anjou*, p. 434 et 464. — Quérard, *France litt.*, XII, 28.

Reguauld (*Mathieu*), de Gorse en Lorraine, bachelier en théologie, docteur *in utroque* de l'Université de Pont-à-Mousson, professeur de rhétorique au Collége d'Anjou à Angers, a publié deux années de suite un recueil des vers français, latins ou grecs, composés par lui-même ou par ses élèves pour la fête de St Lézin, patron de la Nation d'Anjou. Le premier a pour titre : *Horæ subsecivæ D. Lezino Andeg. episcopo dicatæ* (Angers, Ant. Hernault, 1611, petit in-4°). Après la dédicace à Lanier de Ste-Gemmes, plusieurs poésies célèbrent l'auteur dont ce livre était le début. — Le second est intitulé : *Stemmatoglyphica Licynialium* (Angers, Ant. Hernault, 1612, petit in-4° de 16 p.).—La signature de l'auteur figure à un acte de 1618 du registre GG 100.

Regnauld (*Robert*), grand bedeau en 1433 de l'Université d'Angers, a laissé une ballade sur la campagne de Normandie de 1449 et une compilation, sous le titre de Chronique, de pièces relatives au règne de Charles VII, que la *Revue anglo-française* a publiée (t. III, p. 112, 117). M. Geffroy signale aussi de lui à la Bibliothèque de Copenhague un « *Lay de confession* », poème de 332 vers français. — L'auteur vivait encore en 1453. — Sa signature existe à un titre des Archives de M.-et-L. E 358. — Son fils *Hervé* fut un des 18 premiers échevins créés pour la fondation de la mairie d'Angers. V. les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 2e série, in-4°, t. VII, 1847, p. 380, — et *Rev. d'Anj.*, 1876, p. 205.

Régner, min à eau et f., cne de *Chemillé*. — *Molendinus de Reigner*, — *Molendinus Rainardi Regnerii* 1150 (Chemillé, Cartul., ch. 115 et ch. or.); — vill., avec min à eau, cne de *Vézins*. — *L'Eau-de-Ré* (Cad.). — *Reygnier* (Et.-M.). — En est sieur messire Charles Lucas, capitaine de gabelles, 1686 ; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans l'Evre ; — 2,000 mèt. de cours ; — V. *Rénier* (le).

Régnier (*Félix-Jean-Louis*), fils d'un procureur au Parlement de Bretagne, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 10 février 1787, mort doyen des conseillers de la Cour d'Appel d'Angers, le 25 mai 1855, veuf de Perrine-Aimée Garnon, a fait insérer plusieurs *Nouvelles* et des comptes-rendus de théâtre au *Journal de Maine-et-Loire*. Grille dit que dans sa jeunesse, pour échapper à la conscription, il s'était engagé dans une troupe de comédiens, V. Quérard, t. XII, p. 41. — Il a laissé des *Mémoires* Mss. ou tout au moins un *Recueil* curieux de notes et d'anecdotes d'audience, qui ont dû rester aux mains de Mme veuve de Coutailloux.

Regnouf (*Guillaume*), sieur du Puy, originaire du Poitou, reçu docteur en médecine à Angers en 1527, était doyen de l'Université en 1540. Sa fille Jeanne,—et non Marie, comme le dit Ménage, — avait épousé vers 1549 le savant Jean Butin, V. *ce nom*, qui dans la dédicace de ses *Aphorismes d'Hippocrate* en novembre 1552 vante la doctrine, la vertu, l'éloquence singulière, la divine perspicacité de son beau-père, récemment décédé, — quoique Ménage le fasse vivre encore en 1559. V. *Rev. d'Anj.*, 1872, p. 144. — (*Pierre*), fils du précédent, né le 23 mars 1526, est dit « scientifique maistre docteur en médecine » en 1557. Il demeurait vers la fin de sa vie à Châteaugontier et était décédé avant 1600. — (*Catherin*), docteur en médecine, à Beaufort, 1554.

Regondrie (la), f., cne de *Verrie*.

Regrippière (la), vill., cne de *la Chaussaire*. — *Masura terre Regreperie nominata in quadam regiuncula nomine Escublant* 1108-1124 (Fontev., Cartul., f. 685). — Le vill. est coupé en deux par le ruiss. dit autrefois de Chaiseau (Mss. 923), auj. de la Regrippière, qui naît à la Fosse-aux-Chiens, près le moulin Tourneau, dans les Landes-d'Anjou, et se jette dans la Sanguèze, à 3,300 mèt. de sa source, formant la séparation des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. La rive gauche dépendait de l'Anjou et du diocèse d'Angers; il s'y tenait une foire à la St-Luc. — C'est sur la rive droite, dans le diocèse de Nantes et en Bretagne, que s'élevait le prieuré de Fontevraud, — « belle petite abbâye de religieuses », — où le roi Charles IX coucha le 9 octobre 1565, — et autour duquel s'est formée l'agglomération.

Réhorie (la), ham., c^{ne} de *St-Sauveur-de-Flée.*

Reinerie (la). — V. *la Rênerie*, *la Rénière.*

Rêité (la). — V. *les Rités.*

Relais, f., c^{ne} de *Marcé.*

Rélière (la), f., c^{ne} du *Lion-d'Angers.*

Relinière (l(a, f, c^{ne} de *Loiré.*

Rély (*Jean* de), né à Arras (Pas-de-Calais), vers 1430-1435, fut reçu le 15 février 1471 licencié et le 18 mai 1478 docteur en la Faculté de théologie de Paris. Quelque temps après il était chanoine, même archidiacre de N.-D. de Paris, puis recteur de l'Université et évêque nommé d'Evreux, dont il ne paraît pas avoir occupé le siége. Député par la province de Paris aux Etats-Généraux de Tours de 1484, il dut à sa réputation d'éloquence de porter la parole au nom des Trois-Etats devant le jeune roi Charles VIII, dont il était dès lors le confesseur. Chanoine de St-Martin de Tours en août 1490, il en fut nommé doyen en juillet 1491. Son *Discours* en trois journées «, pour réformer, réprimer et abo« lir infiniz abus et désordres, tant en l'état sécu« lier qu'ecclésiastique », a été souvent cité et réimprimé. La même année et dès la première nouvelle de la mort de Balue, évêque d'Angers, des lettres expresses du roi, s'autorisant de l'aveu du pape, furent adressées à tous les ordres de la ville (16 octobre 1491) et de nouveau au dernier moment une députation de sept de ses plus intimes conseillers (29 novembre) vint requérir, sous menace de déplaire et avec les instances les plus vives, l'élection de Jean de Rély, connu par « ses grans sens, science en la Fa« culté de théologie, bonne, catholicque vie, « renommée et honeste conversation et autres « grans vertus ». L'assemblée de la ville, « au« quel estoit réuni un grand nombre de notables « docteurs de l'Université, bourgeois et marchands, « jusques au nombre de 350 personnes et plus », honorée du choix « d'un tel homme », envoya deux députations auprès du Chapitre, qui, à l'unanimité, moins Jean Deslandes, acclama le candidat « si fort désiré du peuple » et de la cour (1er décembre). — Le roi en reçut la nouvelle à Baugé; et de Rély, qui l'accompagna jusqu'à Langeais, vint prendre possession solennelle le 14 octobre 1492. Malgré le dire royal, le pape Innocent VIII avait précisément soulevé une compétition et nommé de son autorité à l'évêché vacant le cardinal Caretto. Ce ne fut que sous son successeur Alexandre VI et par arrêt du Parlement d'août 1496, qu'une possession paisible fut assurée à Jean de Rély. A peine d'ailleurs s'il tient résidence en 1493, pendant sa première année d'occupation,; mais cette année même, dans le synode de la St-Luc, il revit la collection des Statuts, réunis par Guill. Le Maire et dès lors en partie délaissés par la pratique et par la doctrine, *extra observantiam, extra usum et communem scientiam*, recueillit dans les cures et les abbayes d'anciens statuts incorrects, négligés et pour la plupart ignorés, les résuma, les mit à la portée de son clergé et des habitudes prises et en fit comme un code renouvelé, dont il distribua des copies nombreuses où se rencontrent les plus curieux renseignements. — Mais, quoi qu'en dise son successeur Henri Arnauld, qui les fit imprimer, il se tint quitte dès lors envers son diocèse, qu'il devait à peine revoir. — A partir des premiers jours de 1496 le prélat avait repris son service de cour et abandonné l'Anjou. Il accompagne Charles VIII, à titre d'aumônier, en Italie. Il assiste à Amboise à ses derniers moments (avril 1498) et prononce son oraison funèbre à St-Denis. — Rendu alors seulement à ses devoirs d'évêque, il se trouvait en tournée dans le Saumurois, quand au retour de Fontevraud il fut pris d'un mal subit à Saumur et, recueilli dans une maison particulière le 2 février 1499 n. s., y mourut le 27 mars. — Par son testament de l'avant-veille, il léguait au Chapitre de St-Maurice ses beaux livres de choix, les autres aux Cordeliers de la Baumette et de la Flèche. Son corps fut inhumé dans sa cathédrale, en la chapelle dite de Saint-Michel, où l'archidiacre d'outre-Loire, Vast de Brioys, son neveu, lui fit élever un magnifique tombeau. Tout au sommet du grand pignon, figurait une statue équestre de saint Martin; au-dessous le blason du mort : *d'or au chevron d'azur, au chef de même, chargé de trois étoiles d'or*; — plus bas, la grotte sépulcrale, creusée dans la muraille, le ciel peint en bleu, semé de fleurs de lys d'or, le fond décoré du portrait de l'évêque à genoux, assisté de son frère, curé de Villévêque, et de l'apôtre St Paul; vis-à-vis Jésus portant sa croix, suivi par la Vierge. Le sarcophage entouré d'une grille de fer, portait dans des niches 8 statuettes de chanoines, et sur la table en marbre noir, bordée par une épitaphe latine, la statue en bronze du prélat. Elle fut fondue en 1592 par les huguenots. Gaignières a conservé de l'œuvre entière une image coloriée, qui vient d'être reproduite par M. de Farcy; — et Bruneau de Tartifume un dessin au trait. On en peut voir encore en place les deux pignons supérieurs, les pinacles latéraux, la grotte; le parement, orné de statuettes, employé au pavage de l'église, a été déposé depuis à l'Evêché et un fragment de la table de marbre noir au Musée diocésain. La tombe ouverte en 1794 livra le corps presque intact dans un double cercueil de plomb et de bois, avec un calice et une patène, cinq bagues à pierres de couleur, un bassin, deux burettes, un trépied de fer-blanc, portant une lampe de verre, et une boîte contenant la tunique, la mitre, la crosse de bois, les gants et les pantoufles du prélat. — Son portrait figure encore dans une œuvre admirable, au bas du vitrail gauche de la grande fenêtre de l'aile N., dans la cathédrale Saint-Maurice, à genoux, chapé, mitré, devant un prie-Dieu armorié; derrière lui St Paul debout, qui le recommande à la Vierge, tenant le Sauveur inanimé sur ses genoux. Un autre portrait le représente en buste, chappé, la tête nue et rasée en couronne, parmi les cuivres de Stuerhelt gravés pour les *Pandectes* de Ménage, dont il a été fait un tirage pour le *Répert. archéol.* de 1861. Le Cabinet des Estampes

possède de plus un portrait au crayon, sans nom d'auteur.

Arch. de M.-et-L. G 272, p. 422, et G 342 et Chap. St-Pierre de Saumur, Livre de recette 1497-1650, fol. 2 v°. — Arch. munic. BB 8, f. 26 et 28. - Brossier, Mss. 656, t. I, f. 856.— D. Housseau, XVI, p. 207. — Lehoreau, Mss., t. I, p. 501 ; t. II, p. 126. — Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 20. — *Revue d'Anjou*, 1858, p. 80 et 87. - Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 621, f. 21 v°. - Ménard, Mss. 875, f. 60 v°. — *Répert. arch.*, 1861, p. 97 et 1863, p. 280. — Chalmel, *Hist. Mss. du Chapitre de St-Martin de Tours*, p. 72, à la Biblioth. de Tours, n° 1164. - Guy Arthaud, Mss. 628. — Lacroix du Maine, t. I, p 581. — *Rev. des Soc. Sav.*, 1860, t. IV, p. 508.— Bourdigné.— Commines.—*Statuts du Dioc. d'Angers*, p. 134-172. — *Mém. de l'Acad. d'Arras*, 1866, t. XXXVIII, notice de l'abbé Proyart, reproduite dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, 1867, p. 129. — *Journal des Etats-Généraux de 1484*, dans la collect. des *Docum. Inédits*, p. 718. — *Ordre tenu et gardé en la notable et quasi divine assemblée de Tours* (1518. Paris. G. Dupré, in-4°). Cette brochure contient, avec le discours de J. de Rély, les *Remonstrances faites par la Court au roi Louis XI*, qui lui ont été souvent attribuées, bien qu'il ne fût pas du Parlement. — De Farcy, *Not. arch. sur les Tomb. des Evêq* (Angers, 1877, in-8° de 61 p., avec atlas in-fol.).

Romangerie (la), h., cne de *Châteauneuf*.

Romardière (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*.

Rémaroutière (la), cl., cne de *Champigné*.

Remées (les), cne de *Verrie*, anc. seigneurie avec château disparu depuis le XVIIe s. et dont l'emplacement, indiqué par des restes de masures et un puits, est envahi par un taillis de chênes.

Rémendinière (la), f., cne de *Cherré*.

Rémenoutière (la), f., cne de *Clefs*.

Rémoudière (la), f., cne de *Seiches*.

Remouflard, f., cne de *Blou*.

Remusière (la), f., cne de *Chavagnes-s.-le-L.* — *La Prémusière* (Cass.).

Renaissance (la), cl., cne de *Marcé*; — auberge, cne de *St-Martin-du-F.*

Renard (le), f., cne de *Pouancé*.

Renard (*Urbain*), a laissé un nom populaire par la composition de Noëls pleins d'abandon et d'un charme naïf mais qui n'ont rien de littéraire. La *Grande Bible* de Jahier (Angers, 1774, in-12 et 1780) en contient trois, sans doute les plus populaires et qui le méritent par leur originalité et par leur intérêt presque historique : le Noël angevin sur le *Chant du Chapelier*, qui met en scène les diverses paroisses d'Angers (23 couplets); — l'*Eloge de l'église St-Maurice* (22 couplets), où sont décrites les cérémonies de la cathédrale et du Sacre ; — le *Noël des Métiers* (22 couplets), où chaque quartier, chaque rue, chaque métier vient présenter à l'enfant Jésus un petit présent; — quelques autres peut-être encore, mais les deux premiers seuls portent le nom de l'auteur, qui n'est pas autrement connu.

Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A., t. V, 2e série, p. 22-28. — L'abbé Grimault, *Noëls Angevins* (Barassé, 1876, in-4°).

Renarderie (la), f., cne de *Gonnord*; — f., cne de *St-Georges-s.-L.*

Renardière (la), ham., cne de *Chaudron*; — f., cne de *Marigné*. — Anc. logis noble avec chapelle et dépendances sur les deux bords de l'ancien chemin; — f., cne de *Miré*; — f., cne de *Neuillé*. — En est n. h. Jean Durand, capitaine, 1571 ; — f., cne de *la Poitevinière*; — f., cne de *la Pommeraie*; — f., cne de *St-Florent-le-V.* — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, relevant pour moitié de l'abbaye St-Florent et de la prévôté de St-Laurent-du-M. — Appart. à Joseph Beaumont d'Autichamp par succession de Pierre Binet, son grand-père, 1729; — f., cne de *St-Lambert-des-Lev.*; — f., cne de *St-Lambert-la-P.*; — vill., cne de *St-Philbert-du-P.*; — f., cne de *Seiches*; — vill., cne de *la Varenne*; — f., cne du *Vieil-Baugé*.

Renardières (les), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*; — f., cne de *Meigné*; — f., cne de *St-Jean-de-Linières*; — cl., cne de *Tiercé*; — f., cne de *Vaulandry*, anc. domaine de l'abb. de Mélinais, vendu natt le 9 décembre 1791.

Renards (les), f., cne de *Vernantes*, vendue natt sur Cuissard de Mareil le 4 thermidor an IV.

Renaud (*Jacques*), originaire de Touraine, sieur du Bignon en Jarzé, chanoine de Langres, docteur régent en la Faculté de droit d'Angers, a laissé un traité latin de droit sur les matières d'intérêt, *Tractatus de eo quod interest ad legem unicam Cap. de Sententiis, quæ pro eo quod interest proferuntur* (publié à Angers aux frais des quatre libraires, *impensis Clem. Alexandri, Caroli de Bogne, Joh. Varice et Titi Courvoyer*, petit in-4°, 1526). — Certains exemplaires contiennent trois dédicaces à Jean Cadu, à Franç. Boyer, doyen de Tours, à Jean de Beaumont, archidiacre de Langres; d'autres, à Nic. de Châteaubriant, chanoine d'Angers, et à Hélie de Tinténiac.

Pocq. de Liv., Mss. 1027, p. 81.

Renaudaie (la), f., cne d'*Armaillé*. — En est sieur Math. Gault, me apothicaire, 1616, 1649.

Renauderie (la), f., cne de *Blou*; — f., cne de *Brain-s.-All.*; — f., cne de *Coutures*. — Anc. maison noble, appart. à Math. et Philippe Sailland, qui y demeurent en 1731 ; — f., cne de *St-Michel-et-Chanveaux*.

Renaudet (.....), pasteur en l'église de Saumur, y meurt le 9 septembre 1616. Un « professeur » de ce nom figure encore sur le rôle des tailles de 1686.

Renaudière (la), canton de Montfaucon (6 kil.), arrond. de Cholet (18 kil.) ; — à 54 kil. d'Angers — *Ecclesia de Renauderia* 1179 (Cartul. de St-Jouin, p. 40). — *La Regnauldière* 1562 (Et.-C.). — *La Renaudière* 1566 (Ib.). — Sur un plateau en pente du N. au S. (104-89 mèt.) vers la Moine, — entre Gesté (9 kil.), Villedieu (4 kil. 1/2) et St-Philbert (5 kil 1/2) au N., St-Macaire (6 kil.) à l'E., Roussay (4 kil.) au S., St-Germain (5 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communication de Cholet à Vallet traverse par le centre de l'E. à l'O. (4 kil.), croisé à 1 kil. au N. du bourg par le chemin d'intérêt commun de Beaupréau à Torfou, qui monte du S. au N. (7 kil.) dans toute la longueur.

Y passent les ruiss. du Garrot, — de la Varenne ou de Gaigné — et de la Riverette ; — y naissent les ruiss. du Pont-à-l'Ane, des Potiers, de la Bonducière, de la Sanguèze et de la Planche-Branger, — La Moine forme limite vers S., la Vrenne vers N.

En dépendent les ham. de la Bonducière

(4 mais., 23 hab.), des Landes (6 mais., 18 hab.), de la Ragotière (3 mais., 31 hab.), du Pont-Germillon (6 mais., 38 hab.), de la Maillardière (4 mais., 18 hab.), de la Bretaudière (3 mais., 26 hab.), de la Chevallerie (3 mais., 22 hab.), de l'Erable (3 mais., 22 hab.), de Charbonneau (3 mais., 27 hab.), du Grand-Aunay (3 mais., 19 hab.), de la Douinière-Vieille (3 mais., 20 h.), le chât. de la Machefolière et 43 fermes ou écarts dont une douzaine de 2 maisons.

Superficie : 2,145 hect. dont 11 hect. en vignes, 97 hect en bois taillis, 20 en futaie, 3 en châtaigneraie, 360 hect. en labours, y compris les 120 hect. en landes il y a 40 ans.

Population : 400 communiants en 1683. — *100* feux, *455* hab. en 1720-1726. — *102* feux en 1789. — *669* hab. en 1821. — *738* hab. en 1831. — *762* hab. en 1841. — *819* hab. en 1851. — *881* hab. en 1861. — *849* hab. en 1866. — *822* hab. en 1872, — en progression rapide et constante, sauf durant ces dernières années, — dont *201* hab. (57 mais., 57 mén.) au bourg, épars sans ordre sur le versant méridional du plateau, où se remarque à peine un vieux logis à meneaux de pierre (XVI[e] s.), appelé *le Chiron.*

Marché le mardi. — Commerce de bestiaux gras, de céréales, de bois; — fabrique pour Cholet et saboterie; — 5 moulins, dont 1 à eau sur la Moine.

Perception et *Bureau de poste* de Montfaucon.

Il n'existe pas de *Mairie.* Les documents publics trouvent asile chez le secrétaire, aubergiste et buraliste. — *Ecole* libre *de garçons,* fondée et dirigée par le curé. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), installée dans les dépendances de l'anc. église, appropriée à cet effet par les soins du curé.

L'*Eglise,* dédiée à Notre-Dame, — et non à St Martin de Vertou, comme l'indiquent les Pouillés Nantais — (succursale, 30 septembre 1807), — tombait en ruines et a été reconstruite en 1854-1855 à trois nefs ogivales, en syénite rose du pays, dans l'ancien cimetière et sur partie du jardin de la cure, d'après les plans de M. Simon, architecte à Cholet, et sous la direction du curé Ch. Berthelot, en fonctions depuis 1825. Un bénitier y est recueilli en granit sculpté du XIII[e] s., — et à la sacristie, un calice en argent doré, où figurent gravés les instruments de la Passion, le voile de la Véronique, des têtes d'anges, etc., — une croix en argent, ornée de têtes d'anges, et sur le fond, de quintefeuilles et de guillochés; — un ciboire en argent, où se lit sous le pied l'inscription circulaire en creux : *.La.Regnaudière. E. P. R. 1634,* — initiales d'Etienne Porcher, recteur, — et une patène en argent doré. Un dessin, par Gaston, de Cholet, conservé à la cure, représente l'ancienne église, qui s'élevait sur le terrain voisin vers N. Il n'en reste plus debout qu'une chapelle relativement moderne, transformée en bûcher pour les Sœurs de l'école, et où sont déposées sous les fagots diverses pierres de tombes. A l'angle S. un cadran vertical sur ardoise, porte l'emblème du soleil avec la devise : *Occidam et resurgam.*

Le *Cimetière* a été transféré par échange autorisé le 25 octobre 1854.

Le *presbytère* est l'ancienne cure bâtie en 1760.

Sans parler du prétendu rouler de Normandeau, qui est sur St-Germain, les monuments dits celtiques abondent dans le pays : — à la Bretaudière, un *peulvan,* dit *Pierre-Levée,* V. t. I, p. 487, au flanc S. d'un mamelon de 91 mèt. de hauteur ; — au Pont-Germillon, près le carrefour des Trois-Chênes, sur le bord du ruisseau, *la Pierre-qui-Tourne,* énorme bloc, long de 9 mèt. sur 8, qui à midi s'en va boire, au dire des croyants ; — dans le pré voisin, deux *peulvans* abattus, dont le principal mesure 4 mèt. 35 sur 2 mèt. 50; — sous le ham. de la Douinière, près le ruisseau, *la Pierre-Drot*; — près le moulin à vent de la Colle, un *peulvan* brisé; — un autre près la ferme de l'Erable ; — enfin sur un espace de près de 10 hectares, dit *le Champ-des-Pierres* ou *de-la-Creux,* entre la Moine vers S. et le ruiss. du Pont-à-l'Ane vers l'E. et deux chemins à l'O. et au N., se rencontrent de nombreuses pierres, simples blocs erratiques peut-être, dont l'ensemble et le détail mériteraient pourtant d'être étudiés, sans parti pris de grand système. — Placé au centre de l'antique Tiphalie, le territoire, habité dès les premiers âges, était traversé par de nombreuses voies entre lesquelles, au centre, passe la grande voie de Chantoceaux à Montfaucon, qui vient de Villedieu, laisse la Baubrie à l'O., et passe entre la Perrinière et le Grand-Aunay et le Vigneau, — croisée par la voie de St-Macaire vers Nantes, — dans la partie S. par la voie de Montfaucon le long de la Moine,— et du S. au N. probablement par celle de Tiffauges à Beaupréau.

Il y existe du XII[e] au XV[e] s., deux paroisses, celle de N.-D.-du-Plantis, V. *ce nom,* formant comme un écart circulaire au N.-O., que relie une étroite bande, vers le Chêne-au-Loup. L'une et l'autre église dépendaient de l'abbaye St-Jouin de Marnes, à qui une bulle d'Alexandre III les confirma en 1179. La suppression du Plantis fit attribuer au seigneur de la Thévinière et plus tard du Plessis de Gesté le droit de présentation de l'église principale en partage alternatif avec l'abbé de St-Jouin et plus tard avec l'évêque de Nantes. Le curé d'ailleurs ne percevait la dîme qu'à peine sur 5 ou 6 métairies, le reste appart. au commandeur de Villedieu, au prieur de Montfaucon ou à divers chapelains.

Les registres sont conservés à la cure et remontent à 1561. — *Curés :* Jean *de Mons,* 1518. —*Morinière,* 1550, 1568.—Michel *Baraud,* 1572, 1598. — Pierre *Durand,* 1598, qui résigne vers 1610 et meurt le 28 avril 1616. — Etienne *Porcher,* vicaire dès 1605, curé en 1610, † le 24 janvier 1642. — Jacq. *Bouyer,* anc. vicaire et enfant du pays, 1642, † le 3 juillet 1671 — M. *Loquet,* août 1671. — Charles *Cousturier,* novembre 1671, janvier 1672. — Jacques *Adam,* qui quitte pour la cure de St-Clément de Craon celle de la Renaudière, déclarée vacante, *per desertionem,* après deux ans d'absence. — Jean-Baptiste *Moussay,* vers 1690, qui résigne en faveur de son neveu et

meurt le 2 septembre 1706. — Jean-Baptiste *Moussay*, 1705, 1715. — René *Guillon*, 1714, † le 23 avril 1744. — André *Guillon*, son neveu, 1747, † le 13 décembre 1776. — Franç.-René *Poitvin*, vicaire de Neuvy, installé le 6 janvier 1777. En 1793 il suivit l'armée vendéenne et ne revint plus.

La paroisse dépendait du Diocèse de Nantes, du Doyenné de Clisson, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Cholet, du canton en 1790 de St-Macaire, et depuis l'an VIII de Montfaucon. — La principale terre seigneuriale était la Machefolière, quoique la juridiction ressortît de Montfaucon. Perdu au milieu de chemins absolument impraticables, en autre saison que l'été, même à dos de cheval, le bourg était presque tout entier habité par une population de pauvres et de mendiants.

Maires : Bretaudeau, 1790. — *Brébiond*, an VIII. — René *Baraud*, 10 février 1813. — *Gillaizeau*, 27 septembre 1830. — Jean *Chiron*, 1837. — Pierre *Hérissé*, novembre 1843. — Jacq. *Esseul*, 29 janvier 1847. — Mich. *Ambron*, juillet 1852. — René *Baudry*, 21 août 1855. — Pierre *Brin*, 1861, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191. — *Cartulaire de Saint-Jouin* (Niort, in-8°, 1854, de 134 p.). — Notice Mss. de M Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de St-André et Brault. — Pour les localités, voir *le Plantis, la Machefolière, la Poissonnière, le Bois-Charrier, la Ragotière, la Bonducière*, etc.

Renaudière (la), ham., c^ne de *Charcé*; — f., c^ne de *Cizay*; — f., c^ne de *Freigné*; — ham., c^ne de *Grugé-l'H.*; — f., c^ne de *Jumelles*. — En est sieur n. h. Guill. Couppel, écuyer, 1697; — f., c^ne du *Longeron*. — *Le lieu et métairie noble*, acquis en 1750 de Louis Cresteau et de Mic. Bouchereau par Augustin de Tréhand, relevait pour moitié de Pellouaille eu St-Christophe et de la Pépinière. Mlle Lofficial l'avait chargé, par testament du 9 mars 1805, d'une rente de 29 décalitres et plus de blé-seigle, au profit de l'Ecole de filles de Montigné, qui a été amortie en 1846 par Mlle de Chabot; — ff., c^ne de *Vernantes*; — ruiss. né sur la c^ne de *St-Augustin-des-B.*, traverse la c^ne de St-Georges-s.-L., St-Germain-des-Prés et se jette dans la Loire; — 7,900 mèt. de cours; — ruiss. né sur la c^ne de *St-Sigismond*, s'y jette dans le ruiss. de la Coubaudière; — 1,200 mèt. de cours.

Renaudières (les), f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Renaudinières (les), ham., c^ne de *Fougeré*. — *La Regnaudinière* 1662 (Et-C.); — f., c^ne de *Maulévrier*. — *Les Petits R. autrement la Rufferie* 1539 (C 105, f. 328). — En est sieur Louis Janet, écuyer.

Renauds (les), f., c^ne de *Mouliherne*.

Renauleau, f., c^ne de *Brigné*; — donne son nom à un ruiss., né sur la c^ne, qui se jette dans le Layon; — 5,500 mèt. de cours.

Renault (*J...*), vicaire de Juigné-sur-Loire en 1782, s'était fait une reputation dans la paroisse par son talent de peintre et de sculpteur. Grille lui attribue les deux statues de Minerve et d'Apollon du château d'Eventard, sujet dont il semble s'être fait une spécialité. Une lettre autographe de l'artiste, que j'ai sous les yeux, traite aussi pour la peinture d'un Apollon et d'une Minerve. « J'en vais faire d'autres, écrit-il, « qu'on me demande en attendant votre déci« sion » (7 juin 1782).

Renault (*Louis-Pierre*), né à Angers le 10 décembre 1785 et parti comme fifre dans la musique du 102e de ligne le 5 février 1805, fait les campagnes de Calabre, de Naples et d'Allemagne, passe sous-lieutenant en 1810 à l'armée de la Méditerranée, est envoyé en Espagne, passe lieutenant après l'assaut de Tortose et, prisonnier à Ribas le 7 mai 1813, n'est délivré que le 4 juin 1814. Chevalier de la Légion d'honneur le 9 octobre suivant, il avait depuis le 16 juin 1819 le grade de capitaine, quand il prit sa retraite le 16 juin 1835 à Angers, où il est mort le 31 décembre 1852. — V. une *Notice* par Léon Cosnier dans le *Maine-et-L.* du 21 février 1853.

Renault (*Pierre*), de Saumur, construit en 1716 les trois autels de l'église d'Allonnes. — (*René*), maître architecte, à Brain-sur-Allonnes, mari de Madeleine Jacob, 1718, 1723.

Renault-le-Duc, croix de carrefour, c^ne du *May* (Cass.).

Renazé (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *Bouillé-Ménard*.

Rendus (les), ham., c^ne de *Mazé*, avec m^lins à vent. — *Les Rendusses* (Rec^t).

René (Saint) serait né, suivant sa légende, à la Possonnière d'une dame de haute naissance, nommée Bononia, femme d'Honoré Cathèdre, qui, âgée et stérile, obtint cet enfant, par l'intercession des prières de St Maurille. Voué d'avance au service des autels, mais n'étant pas encore baptisé ou, suivant d'autres, confirmé à l'âge de 14 ans, il meurt sous les yeux de St Maurille, qui s'enfuit de douleur et ne revient, après de longs voyages, que pour le ressusciter, lui confier la direction de l'église de Chalonnes-sur-Loire et enfin le choisir pour successeur. A peine installé en cette charge suprême, René, à son tour, se réfugie en Italie, gagne Rome et s'établit ermite auprès de Sorrente, dont les habitants le viennent chercher pour le placer sur la chaire archiépiscopale. Il y serait mort le 6 octobre 450 et ses reliques auraient été restituées tout au moins en partie à sa primitive église d'Angers. — Launay a fait raison de « ces fables insipides », — dit Dom Housseau, — « dans une belle et lumineuse « dissertation ». Le catalogue des évêques d'Angers du IXe s. et bien plus tard encore le martyrologe romain ignorent le nom même de saint René. Tout ce qu'on raconte de lui en Anjou n'est tiré que d'un épisode ajouté par l'évêque Rainon, de son propre aveu, à la *Vie* primitive de saint Maurille et dont les hagiographes, les plus résolus à tout croire, n'ont pas osé tout accepter. Belleforest et René Benoist sont les premiers qui l'aient détaché pour en composer une histoire. Une ignorance même des premiers légendaires, que tous les livres répètent et qui n'a jamais encore été relevée, bouleverse tout l'échafau-

age à sa base. Un seul trait en effet est em-
runté à la Vie originale de saint Maurille et
héroïne même n'y est pas nommée; or c'est dans
villa Pociacencis, c'est-à-dire à Pocé, que
scène se passe, — et non pas à la Possonnière,
nt on a fait par ce contre-sens philologique le
itre du culte du nouveau saint. — Cette erreur,
il suffit de constater, détruit toute idée d'une
lition antique. — Il n'est pas davantage constant
l'église de Sorrente ait été gouvernée par un
ié, fugitif des Gaules; et les Sorrentins ont
ours soutenu posséder les reliques de leur
evêque. Il est néanmoins établi que des re-
s existaient au XI[e] s. dans l'église St-Mau-
d'Angers, auxquelles le clergé d'Anjou, au
s depuis Ulger, attribua le nom de St René,
doute en conférant à ce trésor inconnu le
lce de quelques souvenirs populaires. La
ation en fut faite dans ce temps même en
e cathédrale et des reconnaissances succes-
m eurent lieu en 1012, en 1082, en 1151, en
La châsse d'argent doré fut brisée par les
nots dans la nuit du 11 au 12 avril 1562 et
ements brûlés sur le placitre St-Maurice.
'on en prétendit avoir recueilli, déposé
n nouveau et modeste reliquaire, a disparu
révolution. — La fête du saint se célèbre
ou le 12 novembre; — à Sorrente le 5 oc-
— Sa légende, en vers français, était peinte
cathédrale tout autour de l'autel qui lui
nsacré; Bruneau de Tartifume l'a repro-
it entière et Lehoreau la décrit encore d'a-
restes qu'on en voyait en 1717. — L'image
figure dans les vitraux du Bohmois.

itio duplex, una de auctore vitæ Sti Maurilii, nati historiam attingens, auctore J. Delaunoy 50, in-8°). — *Apologia Capit. Eccles. Andeg. nato* (Angers, P. Avril, 1650, in 8°). — Baillet, *aints*, t. III, p. XIII et 168-169. — Rangeard, *Vie Evêques*, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 10, S. M. — Hauréau, *Gallia Christ.* — Lehoreau, *p. 223.* — *Alman. d'Anjou*, 1740. — D. Houss., et 146. — Bruneau de Tartif., Mss. 871, *Angers*, 00 v°, 271-273. — Ménard, *Peplus*, Mss. 875, — Arch. de M.-et-L. Reg. Capitul. de Saint-1102, f. 105-106. — *Répert. archéol.*, 1868, D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 180-191 et · Godard-F., *l'Anjou et ses Mon.*, t. II, p. 117-*ndet*, Mss. 886. — Bolland, *Acta SS.*, t. III, 380-395. — L'abbé Pletteau, *Sur les origines nisme en Anjou*, p. 37.

d'Anjou, second fils de Louis II d'An-
olande d'Aragon, est né au château d'An-
le manoir qui avoisinait la chapelle,
ier 1409 n. s., — comme l'attestent les
x de la Chambre des Comptes d'Anjou.
ois et les habitants votèrent un don de
à la jeune mère, mais la misère était
qu'ils en purent à peine payer la moitié.
it allaité, comme sa sœur aînée Marie,
ine Maugin ou la Maugine, à qui plus
ait ériger, « par grand amour de nour-
un tombeau dont l'inscription subsiste
troisième pilier de la nef de Nantilly
. Dès l'âge de 4 ou 5 ans, il eut pour
de jeux le futur roi Charles, son
élevé à Angers, auprès de sa fiancée.
eignait-il l'âge de 10 ans qu'un con-
mars 1419 le fiançait à son tour avec
Isabelle de Lorraine, fille aînée et héritière du duc régnant, Charles II. René, à qui la mort de son père venait de laisser le comté de Guise, Chailly et Longjumeau (29 avril 1417), recueillait dans cette alliance, outre les droits d'Isabelle, ceux du cardinal Louis, duc de Bar, qui, par acte du 13 août 1419, assura au jeune prince, son petit-neveu maternel, l'héritage du duché de Bar et du marquisat de Pont-à-Mousson Un second acte même du 31 octobre remit en ses mains ce dernier fief par avancement d'hoirie. Dans l'année même, dès le 13 juin, René avait quitté l'Anjou; mais la bénédiction nuptiale ne fut donnée que le 24 octobre 1420 dans l'église de Nancy aux deux enfants, l'un âgé de moins de 12 ans, l'autre de 10 à peine. Le 28 juin, le cardinal concéda au nouvel époux le titre, qu'il s'était jusqu'alors réservé, de duc de Bar, en l'associant à l'administration du duché. René s'habitua dès lors à la brillante cour de Nancy, assisté toujours de son précepteur, le chevalier Jean de Proissy, qu'on voit à quelques années de là chargé de la défense de la ville de Guise contre les troupes anglaises et réduit à capitulation (18 septembre 1424). — Mais ce fut bientôt la succession même de Lorraine, avant qu'elle fût ouverte, qu'il s'agit de maintenir contre les prétentions du comte Antoine de Vaudemont, neveu de Charles II. Il contestait le testament du prince, quoique celui-ci eût pris soin de le renouveler formellement (13 janvier 1425) dans un acte solennellement approuvé par une assemblée de la noblesse (13 décembre 1425) comme conforme à la coutume antique.

Pendant que le jeune prince faisait ses premières armes contre de petits vassaux, la duchesse lui donnait son premier né, Jean (2 août 1426). Malgré les sentiments que ses panégyristes de notre temps aiment à lui supposer, on le voit en 1429, à l'heure où la fortune de la France tremble incertaine, autoriser son oncle le cardinal à prêter en son nom foi et hommage entre les mains de Bedfort (5 mai) pour le duché de Bar et recevoir du roi anglais Henri VI une pension de 2,000 fr.; — puis, quand le succès est venu au roi de France, il rejoint Charles VII à Reims (16 juillet) et assiste au Sacre et deux semaines plus tard répudie l'hommage prêté à l'ennemi. C'est alors qu'il devient un des plus ardents chevaliers de Jeanne d'Arc, — qu'il avait eu l'occasion de voir dès les premiers jours à la cour de Lorraine, — et le compagnon de Barbazan, avec qui il conquiert la Champagne et bat le maréchal de Toulongeon à Chappe (mai 1430).

La mort de son oncle (23 juin) le rappela vers ce temps dans son duché et bientôt celle de son beau-père (25 janvier 1431 n. s.) le mit en possession complète de sa fortune. L'enthousiasme populaire faisait fête au nouveau règne, bientôt troublé. Le prétendant, de Vaudemont, avait pour appui le duc de Bourgogne; René invoqua le secours du roi de France. Le 2 juillet 1431 l'artillerie bourguignonne décidait la victoire à Bulgnéville. René, atteint de trois blessures dont deux au visage, fut fait prisonnier, et Barbazan gisait parmi les morts avec la fleur de la

noblesse. Enfermé dans la forteresse de Talent, près Dijon, puis à Bracon-sur-Salins, puis à Rochefort près Dôle et enfin au château de Brancion à Dijon, le captif obtint pourtant, malgré les rigueurs d'une rude prison, — sous la garantie d'ailleurs de 30 gentilshommes et la remise en otage de ses deux fils, — un an de liberté (1er mai 1432-1433) pour pourvoir à la détresse de son duché. La question d'hérédité fut en même temps déférée au tribunal de l'empereur, qui le 24 avril 1434 se prononçait en sa faveur. René déjà l'avait prévenue en unissant, par un accord du 13 février 1433 et le 1er juillet par un contrat de mariage, sa fille Yolande avec le fils de Vaudemont. De son côté, le duc de Bourgogne laissait entrevoir l'intention de se rapprocher de Charles VII et, sur l'invitation même du roi, René se rendit à Chambéry, où il espérait s'aider de l'influence du duc de Savoie. Le Congrès d'Arras, qui suivit ces ouvertures, n'eut d'autre résultat pour lui que de rouvrir sa captivité. Après deux ans de répit, il dut reprendre prison le 1er mars 1435 et le duc Philippe, en traitant avec Charles VII le 21 septembre suivant, réserva expressément tout son droit sur le vaincu. Il tenait surtout, semble-t-il, à la rançon et par surcroit réclamait la cession du duché de Bar. René tint bon et, au bout de 15 mois de captivité, se retrouva libre (8 novembre 1436) en abandonnant Cassel et quelques domaines de Flandres et moyennant 400,000 écus d'or, somme énorme, dont la dette devait entraver toute sa vie, comme cette délivrance tardive avait compromis déjà toute une fortune inespérée.

La mort de son frère aîné Louis III (12 novembre 1434) et le testament de Jeanne de Sicile, morte aussi le 2 février 1435, en lui laissant l'héritage de Duras et de la première dynastie angevine, lui avaient apporté presque tout d'un coup un comté, la Provence, un second duché, l'Anjou, un royaume, la Sicile. Déjà Isabelle avait dû partir, munie de ses pouvoirs, pour prendre possession du royaume. René s'occupa d'abord de réaliser quelques ressources, puis, après avoir constitué un conseil de régence et fondé dans l'église de Vaucouleurs une chapelle en mémoire de Barbazan, il quitta Nancy avec l'élite de sa chevalerie et vint au passage prendre possession de l'Anjou. Sa première entrée à Angers date de la fin de mars 1437 et le 2 avril il y célébrait le mariage de son fils Jean, futur duc de Calabre, avec Marie de Bourbon, nièce du duc de Bourgogne. Il se trouve encore une fois vers ce temps mêlé aux intrigues des ducs de Bourbon et d'Alençon, qu'il accompagne auprès du duc de Bretagne. Pourtant il prit congé du roi à Gien en juillet et régla avant son départ le partage de l'héritage paternel avec son frère Charles, qui devait posséder le comté du Maine, moins Sablé. — En Provence, la même joie populaire lui fit fête. — C'est seulement le 12 avril 1438 qu'il put mettre à la voile pour son nouveau royaume. Mais ici encore, malgré ses droits irrécusables, il allait trouver en face de lui un compétiteur, Alphonse d'Aragon, autorisé d'un premier testament de Jeanne. — René, débarqué à Gênes le 15, y fut retenu deux semaines et n'arriva que le 19 mai à Naples. Dès le 18 octobre, pendant qu'il se perdait dans les Abruzzes, son rival assiégeait sa capitale et en occupait les approches. Mais la reprise de Castel-Nuovo et du château de l'Œuf (11-12 juin 1439) rendit un instant à René ses principales chances. Enfin, après force traverses, subies avec cette gaîté et cette bonhomie chevaleresque qui n'ôtait rien à sa dignité, trahi par son principal lieutenant, Caldora, duc de Bari (1440), exploité par les Génois, ses alliés, desservi par le pape, il se vit à son tour,—ayant tout d'abord renvoyé en France la reine Isabelle et ses enfants, — assiégé dans Naples (novembre 1441), puis, la ville épuisée par de longs mois de famine et prise, réduit le 2 juin 1442 à se réfugier dans le Castel-Nuovo, qu'il quittait le lendemain sur des galères génoises pour chercher asile à Florence auprès du pape et dès la fin d'octobre regagner la Provence, sans autre conquête de toute cette campagne vaine, que le seul titre de roi de Sicile.

Quinze jours à peine après son débarquement, il recevait à Marseille la nouvelle de la mort de sa vaillante mère Yolande (14 novembre 1442). Il lui fallut se préparer dès lors à regagner l'Anjou. Chemin faisant il rejoignit la cour et le roi à Toulouse (mars 1443), s'arrêta pour les fêtes et divers voyages en Touraine et ne rentra qu'au mois de juin en son château d'Angers. Avec lui revenaient le mouvement, l'éclat et comme une renaissance dans tout le pays. A quelques mois de là, sa fille Marguerite, dotée à peine de droits incertains sur le royaume de Majorque et de Minorque, y était fiancée par le chef d'une ambassade anglaise au roi d'Angleterre Henri VI. A ces fêtes succèdent celles du mariage, depuis si longtemps accordé, d'Yolande avec Ferry de Vaudemont. Dans l'intervalle, une misérable querelle avait retenu René pendant sept mois (août 1444-février 1445) en guerre contre ses créanciers, les bourgeois de Metz, qu'il ne put réduire qu'aidé des forces du roi de France. On attribue vers cette époque à son influence directe les ordonnances royales d'avril et de juin 1445 qui devaient transformer la constitution de l'armée nationale. Avant de rentrer en Anjou, il obtint aussi, grâce à l'intervention royale, la remise par le duc de Bourgogne de l'arriéré encore impayé de sa rançon, plus de 80,000 écus (6 juillet 1445).

L'année suivante René célébrait dans la plaine de Launay pres Saumur, le fameux *Pas du Perron*, resté célèbre par toutes les prouesses fastueuses de la chevalerie. De février 1447 à juillet 1449 il résida, avec son gendre Ferry, en Provence, à Aix, à Tarascon, à Pertuis, à Marseille, où il reçut la visite du dauphin Louis. Le 11 août 1448, il y fondait l'Ordre du Croissant, placé sous le patronage de St Maurice, avec obligation de tenir les assises annuelles des chevaliers dans la cathédrale d'Angers.—En juin 1449 eut lieu à Tarascon la célébration d'une nouvelle fête chevaleresque, *le Pas de la Bergère.*

La reprise de la guerre anglaise rappela René auprès du roi. Il le rejoignit à Louviers et fit à ses côtés la glorieuse campagne de Normandie, en empruntant sur gages 500 écus au Chapitre de Saint-Maurice. — Il séjourna quelques mois en Anjou et avait regagné la Provence, quand il fut rappelé en hâte à Angers, où la reine Isabelle, transportée du manoir de Launay, mourait le 28 février 1453. On connait assez l'éclat et la vivacité de sa douleur bruyante. Il avait eu d'elle tout au moins quatre enfants,—sinon neuf, comme quelques auteurs le prétendent, — Jean et Louis, Yolande et Marguerite. Dès le second mois de son veuvage, René remit à son fils aîné Jean les droits de sa mère et les siens propres sur le duché de Lorraine et en 1456, par la nomination de son gendre Ferry au gouvernement du duché de Bar, il allait enfin se détacher de tout souci de ces possessions lointaines, dès lors étrangères à son cœur. Une chance tout au même temps le venait tenter de ressaisir la fortune en Italie. Florence et Milan appelaient le roi de France contre Venise et son rival d'Aragon (1er février 1452) et René, chargé par le roi de la conduite de la guerre, avait eu soin, par traité, de garantir ses propres intérêts (11 avril 1453). — Le 4 mai quittant de nouveau Angers, il abordait le 1er août à Vintimille, mais, arrêté en plein succès par l'hiver et bientôt enveloppé d'intrigues, il était réduit à *revenir le* 3 janvier suivant, le cœur, dit-on, plein de dégoût, mais peut-être aussi préoccupé d'un nouveau souci d'amour entrevu.

Il s'arrêta pourtant six mois en Provence et ne fit sa rentrée à Angers que le 20 août 1444. Treize jours après, ses délégués traitaient en son nom avec le comte de Laval du mariage de sa fille Jeanne qui allait remplacer à jamais le souvenir si solennisé d'Isabelle. La cérémonie fut célébrée le 10 septembre en l'église St-Nicolas d'Angers, — et dès lors comme une nouvelle vie commence avec une épouse de cœur simple et tendre, où la politique d'aventure et les grandes guerres cèdent la place aux fêtes intimes, aux divertissements champêtres, aux calculs joyeux d'aménagement des manoirs angevins de Chanzé, la Rive, Launay, les Pâtis, Reculée, Rivettes, les Ponts-de-Cé, Epluchard. — En 1457 seulement les deux époux partirent pour la Provence. — En 1461 René, chargé par le roi de réprimer une révolte de Gênes, n'arriva juste à temps sous les remparts que pour assister du haut de ses vaisseaux au massacre de la garnison et repartir sans lui pouvoir porter secours (17 juillet), mais non sans y avoir compromis dans la mémoire populaire son renom de chevalerie.

A cinq jours de là (22 juillet) ses relations en cour étaient bouleversées par la mort de Charles VII. Presque au même temps (1-2 septembre 1461), la misère de son duché d'Anjou y soulevait cette insurrection de la Tricoterie, V. t. I, p. 38, qui fut vengée par tant de supplices. Le nouveau roi, qui assurait par tant de rigueurs implacables l'autorité de ses officiers, préparait autrement ses visées futures en unissant, par contrat du 27 novembre suivant, sa fille Anne, encore au berceau, avec le petit-fils de René, Nicolas, à peine âgé de treize ans, élevé à Angers, fils de Jean de Calabre, dont les dernières espérances allaient bientôt périr en Italie. De son côté René, dès les premiers mouvements de la Ligue du Bien public et quoique son autre fils Louis eût pris parti parmi les meneurs, s'était tout d'abord déclaré pour le roi et employé comme négociateur, V. *la Roche-de-Serrant*. Plus tard pourtant, et sans qu'on puisse rien expliquer, sa conduite, au moment où l'action s'engage, témoigne d'une certaine hésitation. — Les esprits étaient à peine remis, qu'une députation vient lui offrir le trône d'Aragon. Il l'accepte (octobre 1466) et charge de la lieutenance générale et de l'occupation du pays son fils le duc Jean, qui s'y installait heureusement quand sa mort subite (16 décembre 1470) ruina l'entreprise. René, resté en Anjou, avait fait face pour son compte aux Bretons, pendant que le roi soutenait la lutte contre le duc de Bourgogne (1468). En juin 1470 il reçut la visite de Louis XI lui-même à Angers, et un peu plus tard fut honoré du collier de l'ordre de St-Michel; mais ces faveurs commençaient à cacher des projets perfides; — et c'est vers ce temps même, sans plus attendre, que, soit lassitude, soit sentiment des intrigues secrètes qui l'enveloppaient, soit nécessité de veiller de plus près à ses intérêts d'Italie et d'Aragon, ou tout simplement sa santé compromise et les sollicitations de la reine, qui s'habituait mieux à la douce vie de la Provence, René prit le parti de quitter à jamais Angers. Il fit dresser l'inventaire de ses divers domaines, rédigea à nouveau son testament (14 juillet 1471) dicté depuis 18 ans, et emmenant avec lui ses officiers, ses tapisseries, ses livres, tout son mobilier choisi, il partit en octobre 1471 de Baugé, pour arriver en novembre à Tarascon. Il ne devait plus revoir l'Anjou.

La nouvelle vint bientôt le chercher dans sa retraite de la mort de son dernier fils Nicolas (27 juillet 1473). Il restait dès lors sans autre descendance directe que ses deux filles, Marguerite et Yolande, dont la dernière seule avait un fils. Par un nouveau testament du 22 juillet 1474, il légua à son petit-fils René II le duché de Bar, à son neveu Charles le comté de Provence et le duché d'Anjou. Mais Louis XI surveillait de près l'héritage. Ses largesses savaient où s'adresser et petit à petit, surtout depuis le départ du prince, préparaient facilement les visées de sa politique. Dès le dernier testament connu, il fit saisir les deux duchés, occupa le château d'Angers, octroya à la ville une charte de mairie, on sait à la suite de quelles menées, V. t. I, p. 39; et comme le bruit se répandit que René, pour se venger, songeait à donner sa Provence au duc Charles de Bourgogne, le roi par lettres du 6 mars 1476 réclama au Parlement sa mise en accusation, qu'un arrêt prononça le 6 avril. En même temps pourtant il faisait solliciter une entrevue avec son oncle. Elle eut lieu à Lyon le 4 mai et réconcilia les deux princes. La saisie de l'Anjou fut levée et ses revenus rendus à René (25 mai), qui de son côté

reconnut la création de la mairie et la nomination par le roi du capitaine du château. Il avait d'ailleurs énergiquement revendiqué et maintenu ses droits sur ses domaines, mais à côté de lui des accords secrets engageaient à l'avance l'Anjou et même la Provence qui à vrai dire ne s'appartenaient plus, quand René rentra à St-Rémi (18 juin).

Il mourut au château d'Aix le 10 juillet 1480. Son corps fut déposé dans la métropole d'Aix, et pour le transférer, suivant ses vœux, à St-Maurice d'Angers, sa veuve dut ruser avec l'affection publique et le faire enlever de nuit. Le cercueil resta dissimulé durant tout le trajet dans la garde-robe de la reine. Il fut reçu le 18 août de nuit à Angers et les obsèques célébrées solennellement le lendemain. Le cœur fut déposé aux Cordeliers en grande pompe le 21, dans la chapelle royale de St-Bernardin, où cette relique vénérée demeura jusqu'à la Révolution et alors « je l'ai vue, dit « Blordier-Langlois, servir de jouet à des ma« nœuvres qui se la jetaient les uns aux autres » Le mausolée représentait le roi couché et sur la paroi voisine figurait son portrait en relief avec celui de Jeanne de Laval. Bruneau de Tartif. en donne le dessin, Mss. 871, f 402, comme il donnait aussi celui des vitraux, représentant toute la famille royale angevine, aux fol 407-412, qui ont été arrachés du Mss. Dès 1445, René avait préparé l'édifice de son tombeau même à Saint-Maurice, et l'œuvre était en grande partie terminée pour les sculptures en 1452 par Pons Poncet et Jacques Moreau. Les peintures par Coppin Delf ne purent être commencées qu'en 1472. L'œuvre en somme restait encore inachevée quand le corps du roi y vint rejoindre celui d'Isabelle. Les dessins qu'en donnent Bruneau de Tartifume, Gaignières, Lehoreau, attestent qu'on y dut travailler jusqu'après 1540 puisqu'on y voit figurer les nouveaux clochers dans le tableau de l'arcade centrale, attribué universellement à Vandeland, « un grand tableau à huille, « dans lequel est représentée une Mort [le roi « lui-même] — assise en un throne royal, cou« verte et affublée d'un grand manteau de drap « d'or frizé et fourré d'armines, descendant « jusque sur ses pieds et ayant les deux coudes « sur les deux bras dud. throne. De son chef un « peu panché semble tomber une couronne d'or et « auprès de ses pieds gist un sceptre et un « monde renversé ». — Sur la table, en marbre noir, reposaient les statues en marbre blanc du roi et de la reine, et sur trois faces décorées de pilastres se détachaient deux écussons aux armes d'Anjou et de Lorraine; plus bas une table d'or en fond d'azur portait inscrit, outre la chaufferette symbolique, qui se retrouve, avec la devise : *d'ardent désir*, aux pilastres latéraux, sept vers latins de méditation philosophique. Le tombeau mesurait 3 pieds en hauteur sur 8 de longueur et 5 à 6 de largeur. Il s'élevait sur un des côtés de l'abside, dans un enfoncement à la gauche du grand autel. Des dessins en existent dans Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 77; Berthe, Mss. 897, t I, p. 74; Gaignières, coll. d'Oxford, reproduit dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.* en 1866. — V. aussi Montfaucon, t. III, pl. XLVII, p. 254 et Villeneuve-B., t. III, p. 178, — mais le meilleur reste inédit au tome III du Mss. de Lehoreau. Lors de la transformation du chœur à la romaine le monument devint gênant pour les projets du Chapitre, qui obtint en septembre 1779 l'autorisation de le déplacer. Il fut transféré en janvier 1783 dans la nef, sous une arcade fermée d'une grille, avec le tableau, qui fut pour sa destination nouvelle raccourci par un menuisier (G 272, p. 349), — ce qui démontre amplement qu'il ne s'agit pas d'une fresque comme l'ont prétendu Bargemont et Quatrebarbes, — le tout détruit en 1793 et les marbres employés plus tard pour partie à la confection des cheminées de la Préfecture; mais le caveau qui contenait les corps, dès lors oublié à distance du tombeau et caché par la boiserie du nouveau chœur, y abrite encore intact et scellé, comme au premier jour, son trésor ignoré même des Angevins.

Ce résumé, que des travaux récents m'ont rendu facile, rend mal en son aridité l'idée d'une vie tout à la fois si agitée et si brillante mais qu'ont travestie à plaisir la fade admiration de ses nobles historiens. On a fait de René un type d'idéal paladin, doublé d'un troubadour sentimental, qui ne quitte la lance et la lyre, voire la houlette, que pour venir rendre la justice ou semer des bienfaits. Je l'imagine un tout autre homme, de jeunesse ardente et vive, mais égoïste et réfléchie, vaniteux et prodigue, ami des aventures, insouciant des affaires, de foi, quoi qu'on en ait dit, peu sûre, incertain dans ses entreprises, brusque et fantasque à les violenter; et la male chance constante, qui mit à tant d'épreuves son courage éclatant de chevalier, lui conquit, mieux que le succès sans doute, les sympathies populaires. Il en dut une meilleure part encore à sa galanterie et à son amour des dames, — « damoi« selles et bourgeoises », il l'avoue, — qu'il servait d'ailleurs sans étalage ni affiche, et comme il le dit lui-même en « coquin d'amours », à la douce merci de son cœur. Au milieu même de ses élans de tendresse pour Isabelle, il avait eu de maîtresses inconnues deux filles tout le moins, *Blanche*, V. *ce nom*, mariée à B. de Beauvau, et *Madeleine*, mariée à Louis de Bellemare, plus un fils *Jean*, le bâtard d'Anjou, gratifié par lui du marquisat de Pont et mort dès 1536. — L'âge transforma cette tendresse en une bonhomie souriante, de bienvenue facile, qui alliée aux goûts tranquilles de sa nouvelle épouse, le fit s'habituer aux plaisirs nouveaux des loisirs champêtres, « comme planter et enter arbres, édiffier tonnelles, « pavillons, vergiers, galleries et jardins, faire bes« cher et profondir fossez, viviers et piscines, pour « nourrir poissons et les veoir nager et esbatre par « l'eau clère, avoir oyseaulx de diverses manières « en buissons et arbresseaux pour en leur chantz se « délecter; et pour certain, il fut le premier qui « d'estrange pays feist apporter en France paons « blancs, perdris rouges, connilz blancs, noirs et « rouges, fleurs de œilletz de Provence, roses de « Provins et de muscadetz et plusieurs autres « singularitez, ignorées en Anjou auparavant »,

Les environs d'Angers et de Saumur se peuplèrent pour ses plaisirs de gentils castels ou construits à neuf ou transformés, Chanzé, Reculée, Rivettes, Epluchard, les Ponts-de-Cé, Baugé, Launay, la Ménitré, — pour ne parler que de l'Anjou, — de style sans aucune originalité nouvelle mais dont la décoration pourtant semble lui tenir plus à cœur que l'administration de son duché, dévasté par les bandes anglaises. En son château d'Angers seulement, — qu'il n'habita guères, — on lui voit entretenir une véritable ménagerie de dromadaires, de chèvres sauvages, de sangliers, cerfs, singes, paons, autruches, un renard blanc, des lions en nombre, des léopards dont un étrangla son gardien. — Là aussi s'entretient sa bibliothèque, où sont rassemblés, avec l'Ecriture Sainte et ses commentaires, les Pères grecs et latins, Platon, Hérodote, Cicéron, Tite-Live, Boèce, Dante aussi et Boccace, des livres d'astronomie et d'histoire naturelle, en italien, en anglais, en espagnol, en allemand, même une vingtaine de Mss. turcs ou arabes et 16 incunables. Ailleurs, c'est la fête même des champs qui l'attire, ses jardins, ses vignes, le calme de la vie intime, les causeries au bon soleil, dans l'angle d'un vieux mur. En ces jours-là, abordé par les enfants d'alentour ou par les pauvres gens de métier, laboureurs de bras ou pêcheurs, il s'apitoyait aux misères, se montrait aumônier à quelque famille et apparaissait dans ce prestige de bonté naïve qui a fait oublier tant de prodigalité et d'incurie. « Et pour conclusion », — c'est Bourdigné qui le dit, — « oncques prince n'ayma tant subjectz, « qu'il aymoit les siens et ne fut pareillement « mieulx aymé et bien voulu qu'il estoit d'eulx ».

Aucun nom n'est resté en Anjou plus réellement populaire que le sien. Toute origine douteuse de quelque bienfait lui est acquise et il n'est pas jusqu'à la cage de fer où fut enfermé Balue, que l'on n'ait montrée jusqu'aux derniers jours, comme une prétendue « prison de la reine « Sécile », mise, selon la légende, en chartre privée par son tendre époux. Son goût si vif pour les beaux-arts s'est prêté surtout à toutes les imaginations. Sans parler d'anecdotes puériles, il n'est tableau ancien qu'on ne lui ait attribué en Anjou, comme plus tard à David père toutes les boiseries ornementées. René, à n'en pas douter, d'après l'examen minutieux de ses comptes, savait peindre et enluminer. Il avait reçu les leçons des maîtres flamands à la cour de Bourgogne et depuis il eut l'occasion à Naples et en Provence d'apprendre aux artistes italiens certains procédés de la peinture à l'huile. La tradition lui attribuait la décoration disparue de ses manoirs de Chanzé, de Reculée, de Launay, et dans les châteaux de Baugé et d'Angers, « la chambre aux chauf- « ferettes, — aux sèches, — aux groseilles rouges », travail à peine peut-être d'artiste. — On a au moins une lettre des Frères-Mineurs de Laval, qui le remercient d'avoir pris la peine de leur « composer ung image de Pitié portant la croix, « le plus piteulx, le mieux portraict ». — Mais c'est là, malgré tant de légendes affirmatives et encore en circulation, le seul texte un peu précis qui soit allégué, et il reste à démontrer qu'aucune œuvre, entre les peintures connues, ait quelque vraisemblance de lui appartenir. Le *Roi Mort*, que M. Lecoy de la Marche et d'autres bons juges reconnaissent à peu près pour le seul type incontesté, est à mon avis le premier tableau à exclure, qui a pour auteur Gilbert Vandeland. Le peintre aussi du tableau des Chartreux de Villeneuve est connu et ni l'admirable *Buisson ardent* d'Aix, ni la *Prédication de la Madeleine* du Musée de Cluny ni une médiocre toile du Musée de Rennes ne souffrent l'examen sérieux de la critique, qui les reconnaît de date antérieure même ou postérieure. Il en faut dire autant des 7 ou 8 livres d'heures qui lui sont attribués, à Vienne, à Aix, à Angers, à Poitiers, et dont deux à peine, — les Mss. lat. Bibl. Nat. 1156 et 17332, — ont pu être décorés non de sa main mais pour son service. — Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'il entretenait auprès de lui une véritable « école » d'artistes peintres, tapissiers, orfèvres, sculpteurs, qu'il savait apprécier, diriger, commander et à qui plus d'une fois sans doute il dut tracer de sa main l'idée première des chefs-d'œuvre.

On peut au moins lui accorder avec plus de certitude, sur la foi de manuscrits contemporains qui portent son nom, toute une série d'œuvres littéraires, où l'originalité fait défaut mais non la grâce et l'enjouement. Elles se trouvent réunies dans l'édition qu'en a donnée M. Th. de Quatrebarbes : *Œuvres complètes du Roi René avec une biographie et des notices ... et un grand nombre de dessins et ornements d'après les tableaux et Mss. originaux par M. Hawke* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1844-1846, 4 vol. in-4°). — Cette collection comprend : *Le Traictié de la forme et devis comme on faict les tournois*, composé vers 1451-1452 pour l'instruction de son frère Charles d'Anjou. La Biblioth. Nat. en possède cinq Mss., dont trois du XVe s., que décrivent M. Paulin Paris dans l'édition de Quatrebarbes, t. II, p. CV-CX et Lecoy de la Marche, t. II, p. 154. — Vulson de la C. l'a compris dans son *Théâtre d'honneur*, et une reproduction magnifique, avec 20 pl. coloriées, en a paru en 1826 par les soins de M. Champollion, grand in-fol., sous ce titre : *Les Tournois du roi René*. Une très-rare suite de 15 pièces existe aussi, gravée au XVIIe s. par Melchior Tavernier pour une édition projetée de l'ouvrage d'après les Mss. 2692 et 2693 ; — *Le Mortifiement de vaine plaisance*, dialogue mystique entre l'âme et le cœur, où intervient l'auteur, en prose mêlée de vers, écrit en 1455 et dédié à Jean Bernard, archevêque de Tours. Deux Mss. en existent à la Biblioth. Nat. dont le n° 19039 Fr. contient un portrait de René écrivant son livre, reproduit dans de Quatrebarbes, t. IV, p. 1, et avant lui dans Willemin, *Monum. Franç. inéd.*, pl. CXVI ; — *Le Livre du Cueur d'amours espris*, songe poétique, mi-partie vers et prose, dicté, comme l'indique le dernier vers, en 1457, où se rêvent les aventures d'un cœur perdu à la conquête de Douce-Merci. Deux Mss. s'en conservent à la Biblioth. Nat. avec miniatures dont une représente

René endormi, reproduit dans Quatrebarbes, t. III, p. 1; un troisième à la Biblioth. du Vatican, n° 1629. — MM. Villeneuve-Bargemont, de Quatrebarbes, Quérard, Brunet en citent une édition qui en aurait paru dès 1503, in-4°, mais uniquement sur le témoignagne de Duverdier; — *Regnault et Jeanneton*, idylle en vers, composée en 1457 ou 1458 sur les amours « du berger et de « la bergeronne », Jeanne de Laval et René, que leurs armoiries indiquent en tête du livre, aussi bien que leurs prénoms. Un seul Mss. en est connu, qui des Bibliothèques de Coislin et St-Germain-des-Prés est advenu à celle de St-Pétersbourg. Une copie moderne en est déposée à la Biblioth. Nat.; — *L'Abuzé en court*, dialogue mi-partie vers et prose, terminé le 12 juillet 1473, où un pauvre vieillard désabusé raconte à l'auteur ses déceptions, Mss. du XVe s. La Biblioth. Nat. en possède quatre, dont un attribue l'ouvrage à un Charles de Rochefort. Deux éditions en ont été données en 1475 et 1484, deux autres encore plus tard sans lieu ni date, V. Brunet, *Manuel*, t. I, p. 23, et Debure, *Bibliogr. Instruct.* — Enfin six *Rondeaux* de René se trouvent encore dans le *Recueil* des œuvres de Charles d'Orléans, Mss Fr. 25458, — dont quatre publiés par M. Champollion, un cinquième par M. de Quatrebarbes, le dernier par M. Lecoy de la Marche.— Lacroix du Maine lui attribue de plus des *Cantiques* sur les hauts faits de sa fille Marguerite et des *Distiques* sur la Passion, qu'on lisait dans la chapelle de St-Bernardin, à Angers. Une copie en existe dans le Mss. 763 de la Bibl. de Troyes. — Jean Bouchet, dans ses *Ann. d'Aquit.*, le fait aussi auteur de plusieurs *Mystères*, et l'on dit, — en forçant peut-être le sens des mots, — qu'il aida ou tout simplement qu'il dirigea, pour les fêtes données de son temps à Angers, les poètes Le Prieur et Jean de Hurion, V. *ces noms*. — La Biblioth. de Marseille possède un Registre-copie de 288 de ses lettres acquis par elle en 1855 de M. Lautard pour 450 fr.

Les portraits de René ont été longtemps communs en Anjou. Le Musée en possède deux, dont un, du XVIIe s. peut-être mais copie d'un original plus antique, a été récemment lithographié par M. Morel dans ses *Promenades artistiques* (2e année). Outre les miniatures et dessins indiqués déjà, et ceux reproduits par Villeneuve, par de Quatrebarbes, — on peut citer notamment une miniature du *Voyage d'Ehingen* dans l'*Iconographie histor.* de M. Vallet de Viriv., 1834, in-4°, f. 907, — trois médailles ou médaillons dans le *Trésor de Numism.*, méd. ital., 2e part., pl. XIV, — un médaillon du Cabinet des Antiques, reproduit dans le *Magasin Pitt.*, 1853, p. 208, qui a donné aussi un crayon du XVIe s., 1844, p 400, — un médaillon en bois sculpté XVe s. au Musée du Louvre, — une miniature inédite au Mss. 1212 de la collect. Clairembault, — une autre dans Gaignières, II, 13, d'après le vitrail des Cordeliers d'Angers; — et M. Lecoy de la M. signale entre toutes comme la plus remarquable celle du Registre de la confrérie de St-Martin à Naples. M. Fillon a exposé au Congrès archéologique de Fontenay en 1864 une fayence, où le roi figure sur son trône, entouré de musiciens. Parmi les œuvres modernes, je me borne à citer *Le roi René peignant son épitaphe*, par Savouré, au Musée de Saumur, — un buste et deux statues de David d'Angers, l'une en armure de chevalier (bronze), sur la place du château d'Angers, l'autre, en costume de roi (marbre) à Marseille. — Une fontaine inaugurée à Baugé le 20 décembre 1863 porte son médaillon par un autre David, V. t. I, p. 224.— Nombre de pièces de théâtre aussi, dont Quérard cite quelques titres, se sont inspirés du nom du roi René, que les Angevins n'oublieront pas.

Vie de René, roi de Naples [par Legouvello] (Angers, 1731, in-4° de 39 p.).— Le P. Hugo, *Hist. de René Ier, Jean, Nicolas, René II, etc.*, Mss. in-4°, pap., de 384 p., à la Biblioth. de Nancy. — J.-B. Leclerc, *René d'Anjou, roi, duc, comte, peintre, poète, musicien et fleuriste*, Mss. V. *ci-dessus*, t. II, p. 476. — Christ. Villeneuve de Bargemont, *Précis hist. sur René d'Anjou* (Marseille, 1817, in-8° de 56 p. et Aix, 1820, in-8°) — L.-Fr. Villeneuve de B., *Hist. de René d'Anjou* (Paris, 1825, 3 vol. in-8°, avec 17 pl.). — *Journal des Savants*, 1821, p. 417; 1825, p. 519, articles de Raynouard sur les deux précédents ouvrages.— P.-E. Guillaume, *Notice sur l'hist. de René d'Anjou par M. de Villeneuve*, lue à l'Académie de Besançon (Besançon, 1826, in-8°). — *Portrait et histoire des Hommes utiles* (1841), notice par M. Durozoir. — *Plutarque Franç.*, t. II, p. 119, notice par M. de Villeneuve-Trans (1846) — Cordelier-Delanoue, *René d'Anjou*, (Tours, 1852, 2e édit., in-12, avec 6 gr.).— Th. de Quatrebarbes, *Biogr. de René d'Anjou*, en tête de ses *Œuvres complètes*, — et tirée à part, in-12, de 288 p. — Lecoy de la Marche, *Le Roi René* (1874, 2 vol. in-8°), ouvrage honoré du grand prix Gobert en 1875. — V. des Comptes-rendus dans le *Journal Officiel* du 3 juin 1875, par M. Ed de Barthélemy; dans *la Presse*, par M Marius Topin, surtout dans *la Revue Critique* des 30 octobre et 6-12 novembre 1875, par MM. Fagniez et A. Giry — Lecoy de la M., *Extraits des Comptes du roi René* (gr. in-8°, 1873, de XVI-368 p.) — et dans le *Journal Officiel* des 31 octobre et 1er novembre 1873, *Rapport sur sa mission en Italie*.— Blordier-L., *Angers et le Départ. de M.-et-L.*, t. I, p. 324, et *Angers et l'Anjou*, p. 1-12. — Vallet de Viriv., *Hist de Charles VII*, t. III, p. 70 et suiv., — et dans la *Biogr. Génér.*—Th. Basin, *Hist. de Louis XI*, II, ch. 19; IV, 25; V, 20.—Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV, 23, 28, 79.— Esp. David, *Explic. des cérém. de la Fête-Dieu d'Aix* (1777, in-12). — Boisson de Lassalle, *Essai sur les comtes souverains de Provence* (Aix, 1821, in-8°) — et les histoires générales de Provence. - Claude Ménard, *Peplus*, Mss. 875, t. II, p. 120. — *Alman. d'Anjou*, 1788, p. 173.— *Bullet. de la Soc. Ind. d'Angers*, 1839, p 243, notice par Grille et 1853, p. 52, notice par M. Marchegay —Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 330-378.—Bourdigné, IIIe part., ch. XIV-XX.— *Mosaïque de l'Ouest*, 2e année, p. 228 — *Rev. d'Anjou*, 1861, t. II, p. 480.— Pétrineau des N., Mss. 1070.—*Relat. du siége de Metz en 1433....*, publiée par M. de Saulcy et Huguenin (Metz, in-8°, 1835, avec pl. et cartes). — Arch. munic. d'Angers CC 2, f. 133. == Sur les tableaux ou Mss. qu'on lui attribue, Lecoy de la Marche, t. II, 69, 75, et dans la *Revue des Quest. hist.*, janvier 1870, p. 170-183.—*Revue Critique*, novembre 1875. — Renouvier, *Les Peintres et Enlumineurs du roi René* (Montpellier, 1857, in-4°, avec une photogr.). — *Mém. de l'Institut, Classe de Litt.*, t. V, extr. du Mém. de Leclerc. — Millin, *Voyage dans les départ. du Midi*. t. II, p. 343-351 et pl. XLIX. — Alex. Lenoir, *Mon. des Arts lib.*, p. 46, pl. XIV. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 2e série, t. III, p. 67 et 448 — Boisserée, *Bull. du Com. hist.*, 7, 100.— Chaumelin, *Trés. d'Arts de Prov.* (Marseille, 1862, p. 107-118. — *Revue de Bret.*, novembre 1861, p. 371. — *Répert. arch. de M.-et-L.*, 1864, p. 327. —*Arch. de l'Art Franç.*, I, 321; V, 200-214. *Catal la Vallière*, I, 13 et 14.—*Mém. de la Soc. Stat. de Marseille*, 1873, t. XXXV, p. 132. — Champollion, *Note sur le Diurnal du roi René* [II]. — Hennin, *Mon. Franç.*, VI, p. 378 et suiv. == Sur ses écrits, Brunet, *Man. du Lib.*, IV, 1231. — Barbier, *Anon.*, I, 40 — *Revue des Soc. Sav.*, 1869, p. 14; 1873, p. 548; 1875, p. 112-113. — *Bibliogr. des livres d'amour*, V, 343.—Quérard, *France Litt.*, XII, 132. — G. Brunet, *La France littér. au XVe s.* (1865, in-8°).— Goujet, t. IX, p. 366. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 2e série, t. I, p. 367-368. == Pour ses portraits, son tombeau et autres

monuments figurés. — outre les indications déjà données, — Montfaucon, *Monum. de la Mon. Franç.* (édit. 1731), III, pl XLVII, p. 254. — Musée de Versailles, n° 3922. — Gaignières, *Rec. d'Oxford*, t. II. — Lehoreau. Mss. de l'Evêché d'Angers, t. III, p. 25-26. — *Journ. de M.-et-L.* des 25 juillet et 30 août 1839. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1866, p. 5-140. — *Nouvelles arch.*, n° 23. — *Répert. arch.*, 1864, p. 18 et 327. — *Revue archéol*, 1847, p. 755. — Péan de la Tuill, *Descript. d'Angers*, nouv. édit, p. 66, 173-175. — Millin, *Voyage dans les départ. du Midi*, t. II, p. 231. pl. XXXII. — Fauris de St-Vincent, *Rec. de divers monum.* (in-4°, 1815). — Dusommerard, *Les Arts au Moyen Age*, 9e série, p. XXXV. — Hucher, *Essai sur l'hist. et les monum. de la Sarthe*, p. 71. — *Mém. des Antiq de l'Ouest*, 1861, p. 397. = Sur ses monnaies, Pétrineau des N., Mss. 962, *Monnaies d'Anjou*. — De Saulcy, *Rech. sur les monn. des ducs de Lorraine*, pl. X-XI, et *Rech. sur les monnaies des comtes et ducs de Bar*, pl. VII. — *Revue Numism.*, 1840, p. 317 et 1844, p. 296. — Tobiesen-Duby, *Monnaies des barons*, pl. XCIX. — D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, II, pl. II; V, pl. II — Vergara, *Monete del regno di Napoli*, p. 47-49. — Muratori, *Antiq. Ital*, t I, p. 31. = Sur ses sceaux et blasons, le P. Ménétrier, *L'Art du Blason justifié*, p 171. — Blancard, *Iconog. des Sceaux du Départ. des Bouches-du-Rhône*, pl. XX-XXII. — Douet d'Arc, *Collect. des Sceaux des Archives*, nos 809-811. — D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, II, pl. IV; V, pl. II. — Ruffi, *Hist. de Marseille*, I, 266-267, 274, 496. etc.

Rénegault, groupe de 4 moulins à vent, cne de *Vergonnes*.

Rénerie (la), f., cne d'*Auverse* (Cass.). — *L'Arnerie* (Et.-M.); — f., cne de *Chanteussé*; — f., cne de *Cholet*. — *La Fennerie* (Cass.). — *La Reniere* (Et.-M.); — f., cne du *May*. — *La Regnerie* (Cass.); — vill., cne de *la Tour-Landry*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne, près le village, qui se jette dans le ruiss. de la Maltière, après 1,500 mèt. de parcours sur la cne en formant limite avec Coron.

Réneuf (le), f., cne de *Champigné*.

Renfrairie (la), ham., cne de *Mozé*.

Rénier (le), cne de *Dénezé-sous-le-L.* — *La Reinière* (Cass.); — f., cne de *Segré*. — *Renier* (Cass. et Et.-M.). — En est sieur n. h. Pierre Boury 1631 (Et.-C.); — V. *Régner*.

Rénière (la), cl., cne de *Briolay*. — En est sieur Th. Guichet 1620; — ham., cne de *Cherré*; — f., cne de *Corzé*. — En est sieur J. Lemasson 1593; — f., cne de *Durtal*. — En est sieur n h. René Monstreul 1626, Mic.-René Brouard, maître tanneur, 1767; — f., cne de *Grez-N.* — Anc. maison noble, dont est sieur Jacq. de Sacy, 1601, mari de Françoise de Bardon; — f., cne de *Jarzé*. — En est sieur Jos. Drouineau, licencié ès-lois, 1716, 1720, mari de Madeleine Boury; — f., cne du *Plessis-Gr.*; = cne de *Pontigné*; — f., cne de *Vaulandry*. — *La Peignière* (Et.-M.); — f., cne de *Pruillé*; — f., cne de *St-Hilaire-du-B.* — *Le lieu et hostel de la Rainerie* 1484 (Pr. du Coudray-M.). — Ancien fief dépendant du prieuré de N.-D. de Vihiers 1620; — ham., cne de *St-Rémy-la-V.* — *La Rionelière* XVIIe s., — *la Reunelière* 1720 (Et.-C.). — *La Réomelière* (Cass.); — mon, cne de *Seiches*. — En est sieur et y meurt en 1719 l'abbé Louis Toché, chapelain en l'église paroissiale; — f, cne de *Somloire*.

Rénières (les), ff., cne de *Bouillé-M.*, avec petite chapelle en forme de grotte sur la place d'un vieux chêne détruit, qui portait dans une niche une statuette de Vierge. On y vient en pélerinage pour la guérison de tous les maux; — (les Grandes-), mon b. et f., cne de *Bouzillé*. — Appartenait à Marie Guineau de St-Martin, inhumée à l'âge de 90 ans le 14 septembre 1742 dans l'église de Bouzillé; — en 1781, à Brichet, président au Grenier à sel de St-Florent, qui l'aliène le 18 avril; — (les Petites-) mon b. et f., cne de *Bouzillé*.

Rennaie (la), cne du *Bourg-d'Iré*; — f., cne de *Loiré*; — f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Rennes (*Guillaume* de), sieur de Lille, conseiller du roi à Saumur, où il était né, a chanté en vers *Les Merveilles et Miracles tant naturels que surnaturels de la terre, arbres, plantes, pierres, minéraux, animaux raisonnables et irraisonnables de la mer, des eaux et fontaines, de l'air, du feu, des cieux et des astres, recherchez en confirmation de ceux qui se font journellement en la chapelle de N.-D. des Ardilliers lès Saumur* (Saumur, 1622, P. Godeau). — J'ai aussi sous les yeux une petite plaquette in-24 de 11 p. qui a pour titre : *Stences sur l'antiquité de la chapelle de N.-D. des Ardilliers et en quel temps l'image de la Vierge fut trouvée.* — Au verso, figure une dédicace à la Vierge en forme d'inscription latine par Guill. de Rennes, une autre à l'abbé de Bourgueil par l'imprimeur René Hernault (8 août 1619) qui se réjouit d'avoir obtenu du poète les vers qu'il voulait détruire. Suivent l'*Histoire et description des Ardilliers* (14 stances de 6 vers) et 24 *Stances à la Vierge* où il exalte et décrit la merveille incompréhensible de la Conception immaculée. — On trouve encore du même auteur un sonnet en tête du *Déluge* de Bourneau, V. *ce nom*.

Rénollière (la), mon b., cne de *la Séguinière*. — *L'hostel noble de la grande et petite R.* 1540 (C 106, f. 341). — En est sieur Hubert Trochard, écuyer, 1540, Léonard Sapinaud, écuyer, 1678, † le 31 mai 1692, n. h. René Loriot 1714, 1731, Jacq.-Louis Bourasseau 1740, mari de Cath.-Jeanne Poupard, 1749, mort en 1781. — L'habitation porte la date de 1753. Elle a dû remplacer une plus ancienne construction dont subsistent trois pierres encastrées dans le clocheton aux armes des Lyrot, des Boutiller et des Montalais, et les colonnes monolithes de la galerie. — La plaque en fonte de la cheminée porte aussi l'écusson des Boutiller : *de gueules à trois bouteilles d'argent posées 2 et 1.*

Renotterie (la), f., cne de *Villemoisant*. — Appartenait en 1450 à Yvon d'Andigné.

Renottière (la), f., cne de *Freigné*.

Renou, cl, cne de *Bocé*, près Changé, acquise le 19 mars 1639 de Jean Meffray par J. Hunault, vicaire de Nantilly, et détruite dès le XVIIIe s.; — f., cne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Renou* 1787 (Et.-C.). — Un engagement y eut lieu le 20 juin 1831 entre un détachement de ligne et des réfractaires.

Renou (*Denis-Jacques*), d'Angers, vicaire de Cheviré-le-Rouge, élu curé constitutionnel de Chalonnes-sur-Loire, le 22 mars 1791, renonça le 23 frimaire an II aux fonctions du culte. —

C'est le même, je crois, « le révolutionnaire D.-J. « Renou, capitaine de chasseurs », comme il s'intitule, qui cette année même, le 20 prairial, fournit les deux *Hymnes pour la fête de l'Etre Suprême* (Angers, Mame, in-8° et in-4° — et in-12 de 12 p., avec les poésies de Desforges et de Coutouly); — et aussi : *A tous les fanatiques qui ont encore un peu de raison et en particulier à ceux de la Vendée*, couplets sur l'air de *Pauvre Jacques* — et *A tous les despotes ligués contre la République*. — Il vivait marié à Angers en l'an IV et avait pris l'état d'horloger.

Renou (*François*), « imprimeur du Roi et « du Collége », à Saumur, 1666.

Renou (*François*), — ou *Renoul*, — sieur de la Riperaie, conseiller du roi, receveur des Tailles d'Anjou, signe, n'étant encore qu'écolier, *auditor classicus*, une épigramme de six vers latins (1611) en tête du *Stemmata* de son maître de rhétorique, Math. Regnauld, V. *ce nom*. Il a publié plus tard un traité sur *L'Afrique et ses merveilles* (Angers, Ad. Mauger, 1635, in-8°), « et autres sujets où il a « éclairci, — dit Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 527, — « quelques antiquités ». — J'ai vu citer de lui des *Elémens de géographie méthodique et curieuse*, — des *Entretiens des Mortels*, — voire un *Livre des Etymologies des villes et villages de l'Anjou*, dont on ne peut affirmer ni nier, qu'ils soient inédits ou imprimés.

Renou (*Guillaume*), docteur en médecine, Angers, mari de Roberte Lecomte, mort en mars 1563. Un de ses fils, François, était curé de Seiches.

Renou (*J...*), né au May, a publié *L'Hygimédie ou le Monde médical réformé*, poëme en 14 chants (Paris, Trouvé, 1828 et Angers, Launay-Gagnot). — Il y attribue l'état maladif de l'homme à son passage de l'état de nature à l'état civilisé, assigne les diverses causes des maladies d'après l'habitation, l'éducation, la profession, la pauvreté, la richesse, les excès, etc., puis ajoute des conseils pour la santé.

Renou (*Joseph-Etienne*), fils de Joseph R., chirurgien, et de Clémence Joubert, né à la Pommeraie le 31 janvier 1740, était dès 1755 élève en pharmacie à Châteaugontier. Il se rendit à Paris le 27 septembre 1756 et, âgé de 17 ans, partit en 1757 pour l'armée de Hanovre, où il se lia d'une amitié intime avec Parmentier. On a de cette époque conservé leur correspondance. Il y fut employé comme lui, en qualité d'aide-apothicaire en chef, puis dans les hôpitaux de Kirberg (20 septembre 1758-1er mai 1759), de Wurtsburg et de Gottingue (1760 et 1761), enfin dans les fonctions de sous-aide-major au quartier du prince de Soubise et du duc de Broglie. Vers la fin de 1762 il revint suivre les cours de chirurgie à Paris et obtint le 17 août 1764 à Angers son diplôme de maître chirurgien. Il s'établit alors, comme son père, à la Pommeraie, et sa pratique journalière ne l'empêchait pas de poursuivre de curieuses recherches, dont il inséra les résultats dans le *Journ. de Physique* de l'abbé Rozier, dans le *Rec. des récréat. chim.* de Model, traduit par son ami Parmentier, et dans le *Dict. d'hist. nat.* de Valmont de Bomare, notamment le compte-rendu d'expériences sur les charbons de terre, sur l'ergot du blé, sur la ciguë, l'observation d'une famille de sexdigitaires, la description des fossiles de l'Anjou, des observations sur le tonnerre, la description d'un champignon vénéneux, un mémoire sur l'eau de la Loire, des remarques sur la pratique de la médecine dans les campagnes, — un mémoire encore sur l'histoire naturelle de l'Anjou. Il refusa en 1775 l'offre, que lui transmettait Parmentier, d'une chaire de chimie à Berlin, mais il accepta en 1777 la direction des mines de St-Georges-Châtelaison et du Canal de Monsieur, qu'il conserva jusqu'en 1784. Il avait pris vers le même temps la ferme générale de la seigneurie de Putilles. — Nommé en 1787 syndic de la paroisse et colonel de la milice nationale de la Pommeraie, qu'il avait organisée, il se démit et fut élu le 11 avril 1791 procureur syndic du District de St-Florent, fonctions qu'il remplit jusqu'à l'insurrection du 12 mars 1793, qui le força à se réfugier à Angers. — Il en sortit avec les administrateurs à l'approche des Vendéens et donna sa démission le 10 octobre, pour prendre la charge d'apothicaire aide-major de l'armée des côtes de Brest qui le fixa quelques mois à Nantes. Nommé pharmacien en chef le 30 floréal an III, il se trouva chargé du service de vingt hôpitaux en plein blocus et pressé de famine. Il refusait pourtant le 25 floréal an IV les fonctions de commissaire exécutif du canton de Montglonne. — Le 2 fructidor an V il fut appelé par l'administration départementale à la chaire d'histoire naturelle dans l'Ecole Centrale d'Angers. Son discours d'ouverture existe en Mss. autographe aux Archives de M.-et-L., ainsi que la grande et curieuse carte minéralogique dont il annonçait alors s'occuper depuis plusieurs années et pour laquelle il convie ses auditeurs à lui apporter des échantillons avec la mention exacte et topographique des lieux de rencontre. Il renouvela cet appel dans l'*Almanach* de chaque année au profit du Muséum d'histoire naturelle adjoint à l'Ecole. Il y ajoutait de toutes mains les collections qu'il pouvait réunir et fut assez heureux pour faire acquérir par la ville le cabinet de Merlet la Boulaie. A partir de la mort du peintre Mercier la charge même lui incomba encore du Musée de tableaux.

Il mourut le 7 juillet 1809, libre depuis la suppression de l'Ecole en 1804 de poursuivre ses études toutes désintéressées. Il a laissé, outre un cabinet de médailles et des collections de tout genre,—où figuraient notamment la croix épiscopale d'H. Arnauld, des tableaux, des dessins de Marchand, des livres,—plusieurs recueils sur *les Antiquités de l'Anjou, sur l'histoire naturelle de Maine-et-Loire, sur la Statistique*, qui se trouvent, quelques-uns perdus, les autres disséminés en diverses mains. Il préparait aussi une *Histoire de la guerre de Vendée*, dont j'ai entrevu et recueilli quelques fragments informes. M. Guillory cite de lui un mémoire résumant les procédés de viticulture et de vinification, où il recommande notamment l'introduction

de la charrue dans les vignobles. — Il avait épousé la fille de Bertrand de la Chesnaie, qui lui donna tout au moins deux fils.

Arch. de M.-et-L. Séries L et T. — *Répert. arch.*, 1862, p. 405-416, art. de M. Renault. — Guillory, *Calendr. du Vigneron*, p. 77. — Blordier-Lang., *Angers et le Départ.*, t. II, p. 167. — *Annuaire* de 1834, p. 40. — *Alman.* de l'an VII, p. 56.

Renou (*Louis*), « architecte et maître-maçon », mari de Jeanne Le Loyer, 1628, 1640.

Renou (*Mathieu*), sieur de la Féauté, mari de Charlotte Guilbault, conseiller juge magistrat au Présidial d'Angers, maire le 1er mai 1685-1686, continué le 1er mai 1687-1688 et nommé échevin perpétuel le 7 juin 1689. — C'est sous son premier mairat que fut obtenue par la ville la création d'une Académie royale de Belles-Lettres (juin 1685). Il lui fit disposer au fond du jardin de l'Hôtel-de-Ville un pavillon pour les séances, dont on voit figurer le dessin au revers de son jeton, avec la légende : *Domus hospita Musis*; — sur la face, ses armes *d'or au pin de sinople fruité d'or*. — Mort le 9 décembre 1711, âgé de 68 ans.

Renouardaie (la), f., cne de *la Poitevinière*.

Renouardière (la), vill., cne de *Brissarthe*; — f., cne de *la Poitevinière*. — *La Noirdière* (Et.-M.). — *La maison, fief, seigneurie et domaine de la Regnouardière* 1540 (C 105, f. 90), relevant de Launay-Gobin, avec château dont il ne reste plus trace, sauf peut-être quelques vestiges des douves. — En est sieur Phil. Bérart dès 1314, Franç. Bérart, 1459, Claude Chenu en 1514, dont la fille épouse Jean Deshommeaux, — René de Bouchet, mari d'Anne Chenu, comme curateur des enfants de ladite dame et de Jean Deshommeaux, 1607, René Chenu, sieur de la Frétellière, à défaut d'héritier direct, dont la fille unique se marie en 1648 avec Jacq. de Vaugirauld de Rochebonne; — Marie-Augustine de V., épouse en 1739 de Louis Legouz du Plessis; Jacq. de Vaugirauld 1720. — La tradition prétend que le manoir aurait été incendié et par suite abandonné par ses maîtres qui auraient emporté de la chapelle seigneuriale, dédiée à la Madeleine, le rétable sculpté qu'on voit encore dans le chœur de l'église paroissiale, — V. *ci-dessus*, p. 135 et rectifier, — don en réalité d'un Saint-Offange, contemporain sans doute des autels, qui portent leur date : 1654. — Les chapelains résidaient au bourg dans *la maison* dite encore *de la Madeleine*.

Renouardières (les), ham., cne de *Cheviré-le-Rouge*.

Renoulière (la), f., cne de *Trémentines*.

Renouvellerie (la), cl., cne de *Loiré*.

Renouvellière (la), f., cne de *Clefs* 1611 (Et.-C.).

Renoux (*Jean-Baptiste*), né à Angers, mort à Laon, où il était supérieur de l'Oratoire, le 26 décembre 1701, a laissé deux ouvrages publiés par le P. Lelong : *Méthode nouvelle pour apprendre facilement les langues hébraïque et chaldaïque, avec le Dictionnaire des racines hébraïques et chaldaïques* (Paris, Colombat, 1708, in-8°); — *Nouveau Dictionnaire hébraïque, contenant les racines et dérivés de cette langue en vers français* (Ibid., 1709, in-8°).

Renusière (la), f., cne de *Maulévrier*; — ham., cne de *la Romagne*. — *Les Hernussières* (Cass.).

Renvoyé (*Jean*), maître-horloger, Angers, mari de Jeanne Bellœuvre, 1594.

Réolles (les), cne de *St-Martin-de-la-Pl.*

Réonellière (la). — V. *la Rénière*.

Réoudet (le), cl., cne de *Noyant-s.-le-L.*

Repairou (la), ham., cne de *la Jumellière*.

Reparaie (la), f., cne de *Grugé-l'H.*

Repennelière (la), cl., cne de *Marcé* 1693 (Et.-C.).

Repenty, cl., cne des *Verchers*.

Repetellière (la), f., cne de *Montilliers*. — *La Rapitelière* (Et.-M.).

Répiellerie (la), ham., cne de *Montjean*.

Répière (la), f., cne de *la Pommeraie*.

Repos-du-Chasseur (le), cl., cne de *la Plaine*.

Reposoir (le), chapelle, cne de *Dampierre*, sur la route de Saumur à Chinon, appartenant à l'Oratoire de Saumur et qui fut vendue natt le 9 fructidor an IV.

Répussardière (la), f., cne de *Corzé*. — Anc. domaine de la chapelle de Voisin, puis de la cure de Briançon, vendu natt le 9 juin 1791.

Répussart (*Julien*), maître chirurgien ordinaire de l'abbaye de Fontevraud, 1610, 1623.

Répusserie (la), cl., cne de *Loiré*.

Résistade (la), cl., cne de *la Pommeraie*.

Rest, anc. vill. gallo-romaine, plus tard prieuré bénédictin dont la chapelle sert aujourd'hui d'église paroissiale à la ville de *Montsoreau*, V. t. II, p. 734.

Rétail (le), f., cne du *Longeron*; — f., cne de *la Romagne*; — f., cne de *St-André-de-la-M.*

Rétaillaudière (la), f., cne de *la Tessoualle*.

Rétaillerie (la), f., cne du *Marillais*.

Rétailliau (*Augustin*), né à Cholet le 9 novembre 1767, négociant jusqu'en 1793, puis commissaire des guerres à la suite d'une division active pendant la guerre de Vendée, se démit en 1794 pour cause de maladie, et redevint négociant jusqu'en l'an XII. Membre de la Commission des Hospices, il entra au Conseil général le 28 août 1808 et en sortit par démission en 1822. — (*Victor*), fils du précédent et de Joséphine Combault, né à Cholet le 18 février 1809, prit part en 1831, comme enseigne sur *la Béarnaise*, à la prise de Bone, dont une rue conserve encore son nom, et après de nombreux voyages dans les mers du Sud, il commandait le navire stationnaire à l'entrée de la Gironde, quand il fut appelé à un emploi supérieur dans les bureaux de la marine à Rochefort. Il avait épousé le 28 septembre 1840, à Cholet, Marie-Louise Richard et s'y retira pour diriger une maison de commerce. Il est mort d'un accident de voiture à Cauterets, dans les Pyrénées, le 9 août 1861. — (*Auguste-Edouard*), petit-fils d'Augustin R., né

à Angers le 8 juin 1832, capitaine commandant l'artillerie au Mexique, meurt du vomito à la Véra-Cruz le 17 juin 1864, âgé de 32 ans.

Rétaudière (la), f., c^ne^ de *Beaupréau*. — *Restauderia* 1150 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 13); — ham., c^ne^ de *Broc*; — ham., c^ne^ de *la Varenne*. — *La Rutaudière* 1506 (St-Flor., Rot. 1). — *Terre et domaine de la Rét.* 1511, — appartenait à Jos. Beaumont d'Autichamp 1749 par héritage de son grand-père P. Binet; — f., c^ne^ de *Vihiers*, dépendance de la cure de St-Nicolas de V., par acquêt en 1638 de d^lle^ Franç. Fouillolle, veuve Herbereau.

Réteau, f., c^ne^ d'*Yzernay*.

Retenue (la), f., c^ne^ de *Carbay*.

Réthais (les), f., c^ne^ de *la Pommeraie*; — cl., c^ne^ de *Montjean*; — (les Bas-), f. et cl., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Réthorerie (la), f., c^ne^ du *Ménil*.

Réthorie (la), cl., c^ne^ de *St-Macaire-en-M*.

Rétière (la), f., c^ne^ du *May*; — f., c^ne^ de *St-Christophe-du-B*.

Rétif (*Élisée-Martin*), né à Chambon (Loir-et-Cher), le 11 novembre 1804, d'abord instituteur, puis directeur de la Société d'assurances l'*Union occidentale*, à Angers, y avait fondé un journal-affiches bi-hebdomadaire, *la Renommée*, dont le premier numéro date du 3 août 1845 et qui prit fin en 1848. — En mars 1848, il se porta candidat, comme tant d'autres, à la députation et fit sa profession de foi le 11 mars dans un *Appel au peuple* (Cornilleau, in-8° de 4 p. — Il est mort aliéné en l'hospice d'Angers le 10 avril 1851.

Rétifs (les), f., c^ne^ de *St-Martin-d'Arcé*.

Retinerie (la), ham., c^ne^ de *la Ferrière*.

Rétinière (la), ham., c^ne^ de *Thorigné*.

Rétiveau (*Jean*), maître architecte, Angers, 1698, mari de Cath. Crasnier.

Rétivière (la), f., c^ne^ de *Bécon*; — c^ne^ de *Blaison*. — *Certaines terres, bois, mazeris, fresches, où aultrefoys y avoit des maisons, jardins et appartenances, le tout appellé la fresche de la Rét. près le Tertre Rouault* 1606 (Chap. de Blaison); — vill., c^ne^ de *Champigné*; — f., c^ne^ de *Chigné*.

Rétivières (les), ham., c^ne^ de *Genneteil*; — ham., c^ne^ de *Thorigné*.

Rétors, f., c^ne^ de *Gesté*. — *Ritort* 1458 (E Bohardy), relève de Bohardy. — V. *Rutort*.

Rétrie (la), f., c^ne^ de *la Jumellière*; — f., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Rétuère (la), f., c^ne^ du *Voide*; — donne son nom à un petit cours d'eau, qui se jette dans le ruiss. du Co-ail, — et non dans le Lys, comme il est dit ailleurs.

Rétuserie (la), m^on^ b., c^ne^ de *la Ferrière*, tout à l'entrée du bourg, à droite, vers l'O.

Rétusières (les), ham., c^ne^ de *Briolay*. — C'est le même que l'*Artusière*, V. *ce mot*, dont partie est sur Tiercé.

Reugné, ham., c^ne^ de *Villévêque*. — *Ruigniacum* 1109 (Mss. 624, t. I, f. 489). — *Ruinniacum* 1036-1056 (St Serge, 1er Cartul., p. 67). — *Reunier* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur en 1674 Jean de Collas, lieutenant particulier à Baugé, n. h. Christ. Trochon en 1770.

Reullière (la), ham., c^ne^ de *St-Laurent-du-Motay*.

Reusardières (les), c^ne^ de *Thorigné*. — *Herbergamentum quod vulgariter nuncupatur la Rusardière* 1317 (Pr. de Thor.). — Domaine donné au prieuré de Th. par la fille de Robin Russard, dont il conserve le nom.

Reussières (les), vill., c^ne^ de *Soulaire-et-B*. — En est sieur n. h. Ant. Courault de Pressiat 1669.

Reutière (la), f., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-F*.

Reuves, f., c^ne^ de *Chambellay*. — *La Rouvre* (Et.-M.). — *Le Reuve* (C. C.).

Reux (la), f., c^ne^ de *Marigné*. — *La mét. de la Roë* 1540 (C 106, f. 293); — f., c^ne^ de *Saint-Barthélemy*. — *Le lieu et cl. de la Reue* 1650, *de la Reux alias la Rue* 1691 (Chap. St-Laud). — *La Reux* (Cass.). — En est sieur Briand Cochelin, sur qui elle est vendue judiciairement en 1621 à Pierre Coicaud et Elie Ravard. — Pierre Landévy 1650; — Franç. Buret, consul des marchands, par acquêt le 24 novembre 1674 d'Elie de Landevy.

Reux (les), c^ne^ de *St-Silvin*. — *La grande, la petite Roue* (Cass.). — *Le lieu censif de la Roe ou de la grande Roe, avec maison de maître, chapelle, avenue, cour, vivier* 1786 (*Affiches*); — V. *la Roue, la Roe, la Rue*.

Reuzérieux, f., c^ne^ de *Chemiré-s.-S*.

Reuzérieux, f., c^ne^ de *Morannes*, au passage sans doute du pont antique et plus tard du bac de Brissarthe, où se continuait l'ancienne grande voie encore reconnaissable à sa chaussée surexhaussée et pavée de gros blocs de pierre entremêlés de blocage. — L'habitation comprend deux vieux corps de logis, reliés par un pont de trois arches plein cintre formant écoulement à la prairie. Il y existait deux antiques moulins, auj. détruits, appartenant en partie au Ronceray d'Angers au XIIe s., puis à l'aumônerie de Châteauneuf depuis le XIIIe s. — *Molendini de Rosserio* 1102-1124 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 63). — *Molendini de Roserols* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 168). — *Molendinus de Roserolis* 1114-1134 (Ibid., p. 169). — *Molendinus de Roserellis* 1190-1200 (Pr. de Juigné-le-P., ch. or.). — *Molendini elemosinarie de Castro Novo in aqua Sartæ ad beriam de Rousereux* 1294 (Pr. de Séronnes, ch. or.). — Le Chapitre de St-Maurice, qui en était devenu propriétaire au XVe s., arrente en 1477 « une place « où eust anciennement deux moulins ... près « la ville de Brissarthe en une boyle de la ri- « vière de Sarthe, nommez vulgamment les « moulins de Rousereux ». — On les voit reconstruits dès avant 1505 et repris par le Chapitre sur le tenancier Guyon Fouquet pour défaut de paiement de la rente (G 562, f. 57 et 65).

Revachère (la), f., c^ne^ de *la Potherie*. — *La Révadière* (Cass. et Cad.).

Révalinière (la), castel et m^in^ à eau, c^ne^ de *Brain-sur-All*. — *La Valinière* (Cass.).

Revandière (la), f., cne de *la Varenne*.

Revault, h., avec min à eau, cne de *St-Rémy-la-V*. — *Molendinus qui Rebellis nominatus est* 1075 (Cart. St-Aubin, f. 60). — *Molinus qui dicitur Rebellis* 1076 (Ibid., f. 60). — *Rouvau* (C. C.). — Ce nom, qui sent la guerre, lui vient sans doute des discussions qu'y provoquèrent entre les moines de St-Aubin et le Chapitre de St-Martin d'Angers, la construction du moulin au XIe s, puis sa translation par les moines sur un terrain laissé vacant par le départ des habitants, que décimaient la misère, les guerres ou les impôts. — Un tertre voisin semble indiquer l'emplacement d'un moulin à vent de date bien postérieure, aujourd'hui disparu.

Réveilchien (*Denis*), maître architecte, Angers, mari de Marie Davy, 1705, † le 6 novembre 1733, âgé de 60 ans.

Reveillère (la), vill., cne de *St-Paul-du-B.*; — f., cne de *la Tessoualle*.

Réveillon, f., cne de *St-Germain-des-P.*; — donne son nom à un ruiss. né tout auprès vers S., qui coule du N.-E. au S.-O. et se jette dans le ruiss. de la Loge; — 4,500 mèt. de cours; — ham., cne de *Villemoisant*. — *Le lieu, domaine et métairie des R.* 1563 (E 109). — En est sieur Pierre de Clermont, qui le relevait de Bécon; — V. *Révillon*.

Révelette (la), h., cne de *St-Paul-du-B.*

Révellière (*Jean-Baptiste-Louis* de La), fils aîné de Jean-Baptiste-Joseph de la R., juge des Traites et maire de Montaigu, et de Marie-Anne Maillocheau, né à Montaigu le 21 septembre 1751, fut élevé à Beaupréau, puis à Angers, où il prit ses grades de droit. Il alla ensuite prêter son serment d'avocat à Paris et revint à Angers, Un petit vignoble, qu'il possédait au village de Chaume, le mit en relation avec M. Barrin de la Galissonnière, qui le 9 novembre 1776 le nomma sénéchal de son marquisat de la Guerche. — Le 31 août 1784 il épousait à Angers Victoire-Marie Berger, fille du docteur François Berger, qui lui apportait en dot la belle propriété du Flèchay. La même année il avait acquis une charge de juge magistrat au Présidial. — Elu en 1790 président du District d'Angers, il fut nommé membre du Directoire du Département en décembre 1792 et s'employa avec ardeur aux missions les plus pénibles. Du 6 au 13 avril 1793 il était attaché comme commissaire civil à l'armée de St-Lambert-du-Latay. Du 9 mai au 1er juin des pouvoirs spéciaux le déléguèrent auprès de l'Assemblée Nationale pour presser les envois de troupes et obtenir la révocation de Berruyer. Il avait fait route dans ce voyage depuis Tours avec le futur maréchal Berthier, alors aide-major de Leygonnier. — A partir du 1er juin on le trouve à Tours, puis à Amboise, avec Turpin et Ollivier, pour recueillir et diriger sur Angers des subsistances. De retour, la présidence lui fut déférée du Tribunal criminel du Département. — Mais l'arrêté des représentants en date du 5 octobre 1793 le destitua, « comme un de ceux qui « ont le plus contribué à égarer l'opinion pu- « blique ». Incarcéré un mois plus tard, il fut dirigé sur Amboise, lié à la tête d'un convoi de prisonniers, « avec ces êtres », — écrit-il dans sa protestation, — « auxquels il ne cesse de faire la guerre « depuis quatre ans et pour lesquels il a la plus « sincère horreur ». On lui reprochait surtout son modérantisme et en particulier d'avoir signé l'adresse du 31 mai. — Conduit à Paris, il y fut condamné avec Brevet de Beaujour et Dieusie, sur le rapport de Fouquier-Tinville le 26 germinal an II et exécuté le même jour.

Arch. de M.-et-L. Série L. — *Mém. de la Soc. Acad.*, 1834, p. 246.

Révellière (*Victorin* de La), troisième fils du précédent, né à Angers le 9 avril 1791, fit ses études de droit à Paris avec son cousin Ossian et revint s'établir à Angers, où il entra en août 1830 dans la Commission municipale provisoire. Trois élections successives, de 1830 à 1834, l'envoyèrent représenter le pays à la Chambre des députés. Rendu à la liberté de ses études littéraires et de ses goûts artistiques, il se prit à parcourir l'Europe, l'Italie surtout, en touriste et a laissé de ses voyages une rédaction Mss. dont un fragment a paru dans les *Mémoires de la Société académique d'Angers*, t. XX, p. 1, sous le titre d'*Essai sur la canalisation de l'Ebre*. La même compagnie avait eu communication dans une précédente séance d'une étude intéressante sur la prétendue conspiration des Fédéralistes en Maine-et-Loire (1864. t. XV, p. 264), où il cite à plusieurs reprises des passages inédits des *Mémoires* Mss. de La Révellière-Lépeaux, son oncle, qui lui avait confié le soin d'en surveiller la publication. Elu le 27 août 1848 membre du Conseil général jusqu'en 1851, maire d'Avrillé du 13 novembre 1830 au 24 février 1848 et de nouveau du 10 août 1848 à 1852, vice-président de la Société d'Horticulture en 1865, président en 1866, il n'avait pas de passion plus vive que la culture des lettres et des arts. Lié d'une amitié tendre avec David et Bodinier, il acquit à la vente de la duchesse d'Orléans, pour la somme de 8,000 francs, l'*Angelus* de ce dernier maître dont il a fait don au Musée d'Angers le 14 février 1865. Il est mort dans un court séjour au Gué-du-Berge en Thouarcé le 9 janvier 1865 et fut rapporté inhumer le 12 à Avrillé. — On a de lui *Aux Electeurs de Maine-et-Loire* (Nantes, V. Mangin, 1829, in-8° de 15 p.); — *Discours de M. Victor* (sic) *La Révellière, député de M.-et-L.* (Angers, Ern. Lesourd, s. d. (1831), in-8° de 6 p.); — *Extrait du Moniteur du 10 mai 1837. Discours de M. Victorin La Révellière* (Paris, Agasse, in-8° de 7 p.). C'est le Discours prononcé aux obsèques de Félix Bodin; — *A Messieurs les Electeurs du Collége extra-muros d'Angers* 10 février 1839 (s. l., in-4° de 3 p.).

Révellière-Lépeaux (*Louis-Marie* de La), frère de Jean-Baptiste-Louis de La R., est né le 24 août 1753 à Montaigu (Vendée) et mort à Paris le 27 mars 1824; mais, quoique son cœur, comme il en témoigne dans ses écrits, fût resté jusqu'au dernier jour Poitevin, et que sa vie l'ait entraîné dans le grand courant des luttes lointaines, son nom

ne doit pas manquer dans une biographie de l'Anjou où le rattachaient tant d'affections et les souvenirs de sa jeunesse militante.—Après une année passée en troisième au collége de Beaupréau, il vint en 1767 achever ses études à l'Oratoire d'Angers, y prit ses grades de droit en l'Université, puis alla à Paris, comme avait fait son frère aîné, prêter le serment d'avocat au Parlement. Il y resta deux ans chez un procureur, s'y dégoûta de la procédure et, tout épris des idées nouvelles, songeait à partir pour les Etats-Unis, puis après une ou deux amourettes, revint s'établir à Angers, où l'appelaient ses amis, Pilastre et Leclerc. — Une autre liaison devait l'y retenir mieux encore. Le 13 février 1781 il épousa à Faveraie Jeanne-Marie-Mélanie-Victoire Boyleau de Chandoiseau, sans bien grosse dot, mais d'esprit élevé et digne de lui. C'est d'elle qu'il reçut les premières leçons de la botanique, dont il s'enthousiasma bientôt. Associé aux *Botanophiles* le 14 mai 1784, il fut convié par ses confrères en 1787 à continuer le cours interrompu par la mort de Burolleau et le nouveau professeur s'y mit tout d'un coup en évidence par un talent de parole qui le signalait à tout avenir. Elu tout d'abord syndic de sa commune de Faye et le premier des électeurs chargé de la rédaction du cahier, il publia avec son frère et leur ami commun, le docteur Tessié, un *Modèle de Doléances pour les paroisses de l'Anjou* (s. l. n. d., in-8° de 12 p., anonyme). L'assemblée baillagère adopta ce projet de cahier pour base du sien propre et désigna le principal auteur pour membre du corps électoral. Il prenait part en même temps, mais sous le voile de l'anonyme, à la propagande active des idées nouvelles, par de vives brochures, jetées à tous les vents du combat, telles que la *Lettre à un seigneur d'Anjou accusé de tromper le peuple* (s. l. [Angers], 28 février 1789, in-8° de 11 p.), signée : « les associés pour la défense du peuple « et l'instruction des paysans » ; — *Adresse au Clergé et à la Noblesse de la province d'Anjou* (s. l. n. d., in-8°) ; — *Plaintes et désirs des communes et des habitants des campagnes* (s. l. n. d.) ; — *Doléances et pétitions pour les représentants des paroisses par un laboureur, un syndic et un bailli de campagne* (s. l., 1789, in-8°), cette dernière en société avec Pilastre et Leclerc. — Il fut élu le troisième, après Milscent et Volney, député du Tiers aux Etats-Généraux. Il y vota constamment avec la gauche de l'Assemblée, et le détail de ses opinions, sur le veto, sur la suppression des ordres de chevalerie est recueilli dans la *Correspondance des Députés d'Anjou*, rédigée par ses amis Leclerc et Pilastre. Nommé secrétaire de l'Assemblée et dès le premier jour membre du Comité des pensions, il raconte, dans ses Mémoires, la vive altercation qu'il eut à soutenir contre Necker dont le plan primitif de finances maintenait l'odieuse gabelle, partout où elle était établie, et, dans ses lettres, comment, parti d'Angers royaliste et constitutionnel, il s'engageait peu à peu chaque jour de plus en plus dans les convictions républicaines par la vue des fautes du roi « et de son « indigne cour ». A son retour à Angers, nommé membre de l'Administration départementale, il refusa la charge de maire (novembre 1791) et fut, à titre de président élu du Club ambulant, chargé de parcourir en véritable missionnaire patriotique tout le pays fanatisé des Mauges. Sa relation, qu'il lut à la Société populaire d'Angers, sous le titre : *Rapport du voyage des commissaires de la Société des Amis de la Constitution au Club ambulant établi dans les Mauges* (s. l., 1er avril an IV (1792) in-4°), reste un des plus curieux témoignages qu'on puisse lire sur la situation du pays et la diversité des passions qui animaient les esprits. — Des dangers sérieux entouraient de même les fonctions qu'il accepta, comme délégué de l'Administration départementale pour faire respecter et appliquer les lois de l'organisation nouvelle des communes ou des paroisses, notamment à St-Sauveur-de-Landemont et à Gonnord.

Il siégeait comme juré auprès de la haute cour d'Orléans, quand les élections de la Convention le ramenèrent de nouveau en pleine mêlée politique, en l'éloignant désormais de notre histoire provinciale, pour le placer un instant, sous le Directoire, au faîte suprême. Toutes ses lettres intimes témoignent d'une intégrité de conscience, d'une volonté énergique de dévouement, d'une candeur de convictions désintéressées, qui laissent de lui dans l'esprit, après tant d'indignes injures des partis, l'idée de ce type rare : « l'honnête homme ». — Rendu plus tard à l'étude, il a publié dans les *Mém. de l'Académie Celtique* (t. II) une *Notice des monuments celtiques visités dans le département de Maine-et-Loire*, avec ses amis Pilastre et Leclerc en octobre 1806. Il a surtout laissé d'importants *Mémoires*, communiqués dès 1827 à M. Thiers, en 1848 à Lamartine, imprimés de 1870 à 1873 par son fils et communiqués en épreuves à Michelet, mais dont la publication, par un scrupule de délicatesse extrême, est encore retardée. Ils forment trois volumes, dont deux de texte (440 p. et 511 p.) et le troisième (481 p.) de pièces justificatives et de correspondance (Paris, Hetzel, 1873). — Gérard a retracé ses traits dans un admirable tableau, donné au Musée d'Angers par son fils, où il est figuré assis, tenant un bouquet de fleurs qu'a peint Van Spaendonck. David d'Angers à son tour l'a représenté en buste (marbre 1825 et bronze 1831) et en médaillon 1837. Une gravure du temps du Directoire, d'après un dessin de Bonneville, le montre en grand costume de directeur, une autre aussi par Couché fils. — Sa signature a plusieurs fois varié. L'acte du mariage de son frère porte *L.-M. de La Réveillère de Lépeaux* (GG 302), — ce dernier nom est celui d'une petite ferme près Montaigu, — et plus tard, sous le Directoire, il écrit *Revellière-Lépeaux*, sur des lettres même dont l'en-tête imprimé porte *Réveillère-L.*

Pour ne citer que les documents provinciaux, outre les Arch. de M.-et-L., voir le *Journal du Départ.*, de Jahyer, 1791-1792, — le *Maine-et-Loire* des 7 et 24 février, 12 et 21 mars 1843, — le *Précurseur* des 18 février, 1er et 14 mars 1843. — Grille, *Essai sur la vie et les œuvres de La Rév.* (Angers, in-8° de 24 p., 1840) et *La Vendée*, t. III, p. 78.

— Bibl. d'Ang., Mss. 1058. — Besnard, *Mémoires Mss.* — Dreux du Radier, t. III (*Supplément*, p. 695). — *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 336. — [La Révellière-L. fils] *Biographie*, dans l'*Annuaire Nécrologique* de 1824 et en tête de la réimpression de la *Notice sur le patois Vendéen* (Niort, 1869, in-8°), tirage à part des *Mém. de la Soc. des Deux-Sèvres*. — Bougler, *Mouvement Provincial*, t. I, p. 169.

Révellière-Lépeaux (*Ossian* de La), fils du précédent, né à Paris, le 13 germinal an V (2 avril 1797), fut élevé par son père, dans son petit domaine de Sologne, puis amené à Paris pour passer ses examens de droit. Reçu licencié, il se présentait en 1819 à la barre pour prêter le serment d'avocat, simple formalité après la vérification de ses titres réguliers, — mais sur l'appel du prénom d'Ossian : « Qu'est cela? dit le prési« dent Séguier. Je ne connais pas ce saint là, « moi! Remis à huitaine! » Ni le procureur-général Bellart ni le ministre de Serre n'eurent le courage de réparer cette iniquité qui arrêtait le jeune homme à l'entrée de sa carrière. Il se livra dès lors tout entier aux lettres et à la botanique, non sans de vifs retours, dans la rédaction des journaux les plus agressifs, contre ce gouvernement de combat. *Le Miroir*, *la Pandore*, surtout *l'Impartial*, dont il fut un des fondateurs, ont publié de lui de nombreux articles. Après la Révolution de 1830, qui comblait tous ses vœux, il prit une part de collaboration active à l'*Encyclopédie des Gens du monde* (1833-1844), où il se trouvait à l'aise pour développer ses théories convaincues sur l'excellence du gouvernement constitutionnel. — Il a donné aussi la traduction, mais anonyme, de deux ouvrages de son ami le général anglais Arthur Condorcet O'Connor : *Lettre au général Lafayette sur les causes qui ont privé la France des avantages de la Révolution de juillet 1830* (Paris, Mesnier, 1831, in-8° de 130 p.); — et *Le Monopole, cause de tous les maux* (Paris, 1849-1850, 3 vol. in-8°). — Il a revu aussi et corrigé la traduction par J.-C. P[agès] de l'*Examen historique de la Révolution espagnole* par Ed. Blaquière (Paris, 1823, 2 vol. in-8°). — Il était revenu s'établir en 1847 au Gué-du-Berge, en Thouarcé, pour se préparer à son grand voyage dans l'Amérique du Sud et dans l'Inde anglaise, d'où le rappela la nouvelle de la Révolution de 1848. C'est à son retour seulement qu'il s'aperçut que dans son déménagement de Paris il avait égaré ou laissé dérober une caisse qui ne s'est pas retrouvée et qui contenait les plus précieux papiers de son père. Toujours ardemment dévoué au culte de cette mémoire chère, il adressait au *Maine-et-Loire* dès 1844 une réponse à des attaques de Freslon, publiées dans *le Précurseur*, — et plus récemment relevait encore, avec une indignation contenue mais pénétrante, dans la *Revue d'Anjou* (1856, p. 124) les insinuations perfides de la *Notice* de M. Bougler. — Il est mort au Gué-du-Berge le 27 septembre 1876. — Sa joie dernière eût été de rendre public le manuscrit des *Mémoires* de l'ancien chef du Directoire républicain qui lui restait confié; mais après quarante ans d'attente, — quand enfin l'œuvre était prête pour l'appel suprême à l'opinion, — homme avant tout de scrupuleux devoir et de sentiment généreux, il a cru interpréter mieux les recommandations de son père, en retardant même à son détriment l'heure de la justice, pour ne pas risquer de nuire à la cause qui par-dessus tout lui restait chère et dont il n'avait jamais désespéré.

Reverdrie (la), cl., c^ne de *Faye*.

Rêveries (les), cl., c^ne d'*Angers* N.-O.

Révillon, f., c^ne de *Chartrené*. — *Révilon* (Cass.). — Elle conserve le nom corrompu du ruiss., *torrens Rivillon*, 1080 circa, qu'une charte du Cartul. St-Aubin (f. 83) dit voisin de la voie de Baugé. — On trouve aussi un Garin *de Rivillon* 1093 (Pr. de Bocé, ch. 10).—V. *Réveillon*; — cl., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Révion* (C. C.).

Reyneau (*Charles*), maître chirurgien du duc de Brissac, à Brissac 1647, † le 18 décembre 1680, âgé de 56 ans. — (*Charles-René*), fils du précédent et de Jeanne Chauveau, né à Brissac le 11 juin 1656, entra âgé de 20 ans à l'Oratoire pour s'y pénétrer à fond de piété et de littérature plutôt que dans l'intention d'y rester. Il y prit parti pourtant et, ses vœux prononcés, fut envoyé professer d'abord la philosophie à Toulon et à Pézenas, puis revint à Angers pour succéder au P. Prestet dans la chaire nouvelle de mathématiques, 1683, où il s'acquit une véritable réputation. Le 14 mai 1694 l'Académie d'Angers se l'associa, par une exception unique qu'elle n'admit plus pour aucun membre de congrégation. Il résigna sa chaire en 1704 et vint s'établir en 1706 à Paris dans la maison de la rue St-Honoré, auprès de son intime ami Jacques Lelong, le bibliothécaire, dont il accepta peu après la succession. En 1715, il fut nommé associé libre par l'Académie des Sciences, succédant à Malebranche, dont il se professait le disciple et l'ami. D'ailleurs « une grande simplicité dans une science décisive, « une modestie polie dans la plus haute répu« tation, une piété tendre malgré les études « arides, une soumission parfaite pour les déci« sions de l'Eglise, l'amour de la retraite et même « de la pauvreté, formaient son caractère », dit Cl.-G. Pocquet de Livonnière qui l'a familièrement connu et qui prononça son Eloge à l'Académie d'Angers, comme Fontenelle, à l'Académie des Sciences. — Reyneau mourut à Paris le 24 février 1728. On a de lui l'*Analyse démontrée ou Manière de résoudre les problèmes des mathématiques*, par un prêtre de l'Oratoire (Paris, 1708, in-4° — et 1736-1738, 2 vol. in-4°, avec les remarques de Varignon; — *La Science du Calcul des grandeurs en général ou Eléments de mathématiques* (Paris, 1714-1735, 2 vol. in-4°, fig., dont le 2e publié après la mort de l'auteur par le P. de Mazières, son successeur au collège d'Anjou, est précédé de son éloge par l'abbé Goujet). — La Bibliothèque d'Angers possède en outre manuscrit un *Traité de Marine* (Mss. 469, in-4° pap. de 57 fol.); — un *Traité des forces mouvantes des liqueurs* (Mss. 458, in-4° pap. de 114 p. et 17 pl.); — un *Traité de la Perspective* (Mss. 158, in-4° pap.

de 27 p. et 3 pl.), rédigés d'après ses cours de 1696 et 1697 par un de ses élèves, R. Prévost, — et le Musée d'Angers, son portrait.

Bibl. d'Ang., Mss. 789. — Pocq. de L., Mss. 1068 p. 179 et 1027, p. 303. — Bibl. Nat., Mss, *Correspond. du président Bouhier*, lettre X de Desfontaines. — *Mém. de la Soc. Acad. d'Angers*, 1861, p. 74. — Fontenelle, *Eloges*. — Montucla, *Hist. des Mathém.*, t. II. p. 169. — *Journal de Trevoux*, août 1708. p. 1438, et septembre 1714, p. 1627. — Rangeard, Mss 577, *Hist. de l'Acad. d'Ang.* — Moréri.

Reyneau (*Pierre Olivier*), docteur-médecin, reçu en la Faculté d'Angers le 13 février 1741, mari de Marthe Lemotheux en 1760, inhumé le 1er mai 1780, âgé de 71 ans « en présence de la « grande communauté du Clergé, des R. P. cor« deliers, augustins, minimes, des enfants de « l'hôpital général de la Faculté de médecine et « d'un convoy général de toute la ville ».

Rézeau, mon b. et f., cne d'*Andard*, à M. Hervé, maire. — Anc maison noble, appartenant en 1595 à n. h. Jean Mesnier, docteur ès-droits, régent en l'Université d'Angers, — vers 1690 a Daniel Aveline, absent du royaume pour fait de religion et dont les biens furent saisis par le roi. Une ordonnance de l'intendant en rendit la jouissance aux parents du proscrit, les sieurs de la Houssaie et de Wimers, en 1708.—Marie-Dorothée Belhomme, veuve Marie Lesellier, la possédait en 1790 sur qui elle fut vendue natt le 18 thermidor an IV. — Le Bas-R. appartenait au XVIIe s. à la famille de la Marqueraie.

Rez-Profond (le), ruiss., né sur la Loire-Inférieure, traverse St-Sigismond et s'y jette dans l'Auxance; — 2 kil. de cours. — Le ruiss. du Gué-Aussant en Jallais prend aussi parfois ce nom.

Rhône, ham., cne du *Ménil*.

Rhortot, bois, cne de *St-Paul-du-B.*

Rhuute (le Grand, le Petit-), ff., cne de *St-Florent-le-V.* — *Le Gr. Runte* 1436 (St-Flor. A 2).

Riadin, f., cne de *Thorigné*. — *Riaden* 1082-1093 (2e Cartul. St-Serge, p. 116 et 172). — *Ridehen* 1100 circa (Cartul. St-Aubin, f. 53). — *Riadenium* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 31). — *Une métairie vulgairement appellée Riadain* 1540 (C 105, f. 196). — *Riadom* 1675, *Riadain* 1677 (Et.-C.) — Relevait de Hoges et appartenait en 1567 à Georges Avril, contrôleur aux Ponts-de-Cé.

Riafaudière (la), f., cne de *Mûrs*.

Riaillerie (la), ham., cne de *Cernusson*. — *La Liaillerie* (Cass.). — *Le vill. de la R.* 1702 (Et.-C.). — En est dit sieur Jean Desmazières, receveur du marquis de Tigné, 1712, — et n. h. Mich. Guyonneau 1704 et 1716.

Riasses (les), f., cne de *Brézé*, aujourd'hui détruite et dont l'emplacement est recouvert par un bois.

Riauté (la). — V. *la Réauté*.

Riballer (*Séraphin*), docteur-médecin, « homme poli et d'un grand savoir et qui exerça « la médecine avec réputation à Angers et au « Mans », — dit Gilles Ménage, son contemporain, — vers 1640.

Ribard, min et f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Une ruette, par laquelle on vait à R.* 1456 (E 534). — *Les prés des moullins de R.* 1518 (Ibid.). — *Les moulins d'Arribart* 1617 (E 535). — *Les maisons, tournans, virans, porte et cours d'eau des moulins de Ribard, grange ensuite, où est le moulin à mouture, un autre bâtiment où était le moulin à froment*, 1756 (E 537).

Ribardière (la), cl., cne d'*Andigné*; — (la Grande-), f., cne d'*Andigné*.

Ribatière (la), f., cne de *Pouancé*.

Ribaudière (la), f., cne de *Châtelais*. — En est sieur Me Jules Legras 1702; — f., cne de *Gené*. — En est sieur n. h. Pierre de la Chabosselaie 1506, Jean Leroyer 1640, 1660.

Ribaudières (les), ham., cne de *Feneu*. — *Le vill. des R* 1537 (Et.-C.).

Ribeillerie (la), ham., cne de *Mozé*.

Riberdière (la), f., cne de *Jumelles*. — *La Ribergère* (Cass.). — *Les Ribergères* (C. C.).

Ribergerie (la), f., cne de *Bocé*.

Riberolle (....), peintre, protestant, à Saumur, 1661.

Ribert, f., cne de *Pontigné*.

Riblard, mon b., cne de *Soucelles*, dans le vill. de Rochefoulques. En dépendaient au XVIIIe s. une métairie et quatre closeries et une futaie dite les Ecobuts.

Ribot (*Charles-Louis*), ancien lieutenant général criminel au Présidial de la Flèche, † à Lézigné, âgé de 78 ans, le 16 octobre 1761.

Ribotellière (la), f., cne de *Noyant-sous-le-Lude*; — f., cne d'*Yzernay*.

Ribotte, f., cne de *St-Florent-le-V.*—*Ribot* (Cad.) — En est dame en 1626 Franç. Bitault, veuve de n. h. Guill. Morin; — (la Petite-), cl., cne de *St-Florent-le-V.*

Ribotteau (*Jean*), maître imprimeur-libraire, protestant, à Saumur, mari de Madeleine Lesnier, fille de Jean Ier L., son confrère, 1650, 1672.

Ribou, chât., cne de *Gené*. — *Riboul* 1563 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Gené, avec manoir « clos et circuit de murailles « et fossés par haute et basse cour, retranche« ment et pont-levis, rues, issues, chesnaies, « jardins », au XVIIe s. (G 1246), dont partie des douves, le pont-levis et un reste d'enceinte existaient encore en 1840. — En est sieur Cesbron de Villeprouvée 1453, Gédéon de Villeprouvée 1465, Fr. d'Orvaux 1504, Jean d'Orvaux 1528, Charlotte de Cotteblanche 1563, Franç. d'Andigné 1597, J.-B. d'Andigné, † le 30 octobre 1612, Louis d'A. 1700, mari de Michelle Aubron, René d'A., qui y meurt le 2 août 1716, âgé de 44 ans; — Marie-Anne d'Andigné, veuve de Damien d'Epinay de Villattes, 1734; — messire René-Damien d'Epinay, mari d'Aimée-Julie-Louise de Varice, 1736, qui vendent la terre en 1745 à P.-Martin Bossoreille, juge au Présidial d'Angers. Elle fut vendue natt sur René Bossoreille le 1er thermidor an IV et a depuis fait retour à la famille. — Le château, tout voisin du bourg, forme un rectangle à haut toit central en cône tronqué, dominé par un petit toit pointu, — avec deux pavillons modernes, à

fronton, en avancement ; — à gauche, vers S.-O. pointe au-dessus de la verdure le haut clocheton d'une chapelle construite en 1844 et qui n'est plus desservie; — au-devant s'étale une belle prairie.

Riboulaie (la), ham., c^ne^ de *Brain-s.-All.*

Riboulle (*Robert*), chanoine de St-Maurice et secrétaire du duc d'Anjou, † le 6 mai 1517.

Ricarderie (la), cl., c^ne^ de *Beaupréau*, nès 1624.

Ricaserie (la), f., c^ne^ de *la Jumellière*.

Ricaud (.....), adresse à l'abbé Rangeard, « prince du parnasse angevin », une épître de sa façon assez gentiment tournée, dont le Mss. aut. est parmi les Mss. Grille.

Richard (*Anatole-Paulin*), fils de Louis R. et de Marie-Rose Roffay, frère du maire de Cholet, *Louis-Gustave* R., mort en 1869, naquit à Cholet, le 13 février 1815. Elevé au collége de Nantes, il entra en 1834 à l'Ecole polytechnique pour en sortir aux premiers rangs dans l'Ecole des ponts et chaussées. Il fut chargé en 1839, résidant à Napoléonville, de la direction des travaux du canal du Blavet et d'une partie de ceux du canal de Nantes à Brest. Appelé en 1844 à Ancenis, il s'y trouva attaché à la fois au service de la navigation de la Loire et à la construction du chemin de fer de Tours à Nantes, dont l'achèvement lui valut le grade d'ingénieur de première classe. C'est à ce titre qu'il vint à Angers diriger le service de la Loire. Le 18 novembre 1851 il s'y alliait avec la famille Laroche. En 1853 la construction lui fut confiée du port militaire de Cherbourg, du grand hôpital militaire et de l'entrepôt, avec la consolidation de la digue. Il y mérita le titre d'ingénieur en chef et la croix de chevalier, comme en 1858 la croix d'officier de la Légion d'honneur par la confection du grand bassin Napoléon III. Il obtint en 1861 de revenir à Angers, où il fut promu le 1er décembre 1865 à la 1re classe d'ingénieur en chef — et y est mort en pleine force le 5 janvier 1867. V. dans le *Maine-et-Loire* du 8 janvier le discours prononcé sur sa tombe par M. l'ingénieur Dujardin.

Richard (*Charles-Pierre*), né le 18 octobre 1779 à Antony, près Paris, sortit de l'Ecole polytechnique en 1802 dans l'artillerie, et après avoir fait les grandes campagnes de l'empire, y compris celle de Russie, commandait en 1821 l'île de Ré. — Nommé en 1828 lieutenant-colonel, il était sous-directeur de l'arsenal de Rennes quand il prit sa retraite et vint s'établir en Anjou, à la Roche-Janet en Rochefort-sur-L. où il est mort le 24 mai 1850, âgé de 71 ans. Il avait été fait officier de la Légion d'honneur à Eylau.

Richard (*Didier*), né à Angers en 1533 et profès du couvent des Carmes et docteur en théologie de Nantes, occupa successivement les premières charges de son ordre et fut nommé prédicateur du roi et de la cathédrale de Rennes. Chargé de la direction de deux paroisses, il se trouva en butte à de vives attaques, qu'il réfuta par son *Apologie* (Paris, Et. Colin, 1603, in-8°). — Il meurt à Rennes en 1607.

Biblioth. Carmél., t. I, col. 386-387.

Richard (*Jacques*), sieur du Bois-Travers et du Ruisseau-Doré, marchand à Angers, élu conseiller échevin le 21 février 1561, maire le 1er mai 1565 et continué en 1566, fit commencer en juillet le quai de la Poissonnerie. Il portait *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'or, 2 en chef et 1 en pointe*. Il siége comme juge consul des marchands en 1568. — (*Jean*), sieur de Bois-Travers, fils du précédent, conseiller trésorier de France et général des finances du roi en Bretagne, fut élu échevin d'Angers le 1er mai 1581, maire le 1er mai 1586 et 1587. On lui dut la construction de la casemate qui regardait les Minimes. Sa fille *Sébastienne*, née en 1581, se retira, après la mort de ses parents, dans leur domaine de Châteaubriant près la Baumette, pour s'y vouer à toutes les pratiques de la piété la plus austère. Lors de la réforme introduite par le Père Chapouin, elle se mit sous sa direction, devint la dame de charité de ses Récollets et fut inhumée le 21 octobre 1661 dans leur église. Mss. 1067, p. 311.

Richard (*Jean*), d'Echemiré, « maître « tailleur de pierres », à Cheviré-le-Rouge 1629, meurt à Sermaise « en faisant les images de « l'église, et avoit déjà faict St-Hylaire, un ma« lade des yeux à deux genoux, les mains jointes, « et plus du demy l'image de St Clair ». Il fut inhumé le 19 mars 1654. — (*René*), sculpteur, mari de Marie Debray, à Longué, mort avant 1696.

Richard (*Jean-Antoine-René*), fils de Jean-René R., juge au Grenier à sel de St-Florent, né le 29 juillet 1744 à St-Laurent-du-Motay, était à 25 ans et jusqu'à la Révolution auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, — élu en 1790 maire de St-Florent-le-Vieil, le 13 septembre 1792 membre du Directoire du Département, conseiller général en l'an VIII, jusqu'en 1804, fut de nouveau nommé maire de St-Florent le 24 août 1810 jusqu'en 1812 et alors presque aveugle. — Il y meurt le 9 septembre 1821.

Richard (*Jean-Baptiste*), né à Reims le 30 novembre 1787, sergent-major dans la vieille garde en 1810, décoré et nommé officier au retour de Moscou, assistait à Waterloo et, en sa qualité d'officier-payeur, sauva la caisse de son régiment. Etabli négociant à Paris, chef de bataillon de la garde nationale, officier de la Légion d'honneur (14 novembre 1834), il fut attiré par le mariage de ses deux enfants à Angers, où il occupa surtout son activité au développement des sociétés fraternelles de secours, d'épargne, de bienfaisance. Il y est mort le 24 septembre 1859. V. le *Maine-et-Loire* du 29.

Richard (*Léonard*), fondeur, à Saumur, 1650, dont la cloche de St-Nicolas de Saumur porte le nom avec la date *1656*. — (*René*), sieur de La Vergne, docteur-médecin, fils du sénéchal de la Commanderie de Clisson, épouse à Roussay Marie-Agathe Duponet, 1723, et à Cholet, en 1738, Marie-Charlotte Houdet.

Richard (*Pierre*), libraire, Angers, 1553, 1568.

Richard (*Pierre-Toussaint*), né à Trémentines le 20 mai 1784, fut nommé sous-lieutenant

de grenadiers sur le champ de bataille de Raab [illegible] à Wagram. Il avait [illegible] de chef de bataillon [illegible] à Toulouse, mais [illegible] lui firent prendre sa retraite [illegible] il se démit en [illegible] maire de [illegible] 1858. V. le [illegible] 16 janvier 1858 [illegible] du 5 février 1858.

Richard (René), né aux Rosiers — et non à Saumur — le 23 juin 1654, fils d'un notaire, y fut élevé à [illegible], où il resta pour enseigner les humanités et la rhétorique, puis reçut les ordres et fut employé dans les missions de Luçon et de la Rochelle, et vint enfin à Paris où pendant 12 ans il prêcha avec succès. On ne sait à peu près rien de sa vie ni à quelles influences il dut, — entre autres bénéfices, dont « quelques-uns même, dit Pocquet de « Livonnière, lui causèrent du chagrin, de grands « procès à soutenir, même une affaire criminelle », — un canonicat en 1693, puis le doyenné de St-Opportune de Paris, une prébende de St-Didier de Poitiers, les prieurés de Régny-en-Forez et de l'Hôpital sous Rochefort, enfin le titre d'historiographe de France et de censeur royal. Il mourut à Paris en 1727, le 21 août, ou, suivant Quérard, le 29, « d'un bon cœur, dit-il lui-« même en tête du *Véritable Père Joseph*, « mais trop sincère et souvent la dupe de sa « franchise, un peu critique, mais sans envie « d'offenser ». — Son portrait a été gravé par E. Desrochers, avec un quatrain français de sa façon, où il fait son propre éloge, — et encore, sans nom d'artiste, avec une légende allemande — Ses ouvrages très-nombreux ne justifient guères autrement que par leurs hautes visées, ces faveurs exceptionnelles. Ils ont pour titres : *Maximes chrétiennes pour les demoiselles de St-Cyr* (1684, in-12) ; — *Le Choix d'un bon directeur, dédié aux demoiselles de Saint-Cyr* (Paris, 1686, in-12) ; — *Lettre sur le retranchement de la coupe* (*Mercure*, juin 1690) ; — *Critique des Préjugés légitimes de Jurieu* (Paris, 1690, in-4°) ; — *La Vie de messire Jean-Antoine Levachet, instituteur des Sœurs de l'Union chrétienne* (Paris, 1692, in-12), dédié au P. de La Chaise ; — *Discours sur l'histoire des fondations royales et des établissements faits par Louis XIV*, etc. (Paris, 1693, in-12) ; — *Traité des pensions royales où il est prouvé que le roi a le droit de donner des pensions sur les bénéfices de sa nomination, même à des laïques* (Paris, 1695, et 1719, in-12), dédié à d'Argenson ; — *Histoire de la vie du R. P. Joseph Leclerc Du Tremblay, capucin* (Paris, 1702, 2 vol. in-12 avec portrait, et la Haye, 1705, in-8°) ; — *Le véritable père Josef..., contenant l'histoire anecdote du cardinal de Richelieu* (St-Jean-de-Maurienne [Paris], 1 vol., 1704, et 1750 2 vol. in-12, — et Genève, 1704, in-12). C'est la contre-partie du panégyrique précédent et il en fit lui-même une critique anonyme la même année : *Réponse au livre intitulé le véritable Joseph* (Paris, 1704, in-12), ajouté à l'édit. de Genève ; — *Parallèle du cardinal Ximenès et du cardinal de Richelieu* (Trévoux [Paris], 1704 et 1705, in-12), plusieurs fois réimprimé en Hollande et traduit en espagnol ; — *Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin* (Paris, 1704, in-12 — et 1716), dédié, comme le précédent, au duc d'Orléans et augmenté d'un *Avis important* où l'auteur met le public au courant de ses querelles domestiques avec son neveu, Basin, clerc tonsuré d'Angers, pour s'excuser de n'avoir pu encore donner, comme il se proposait, le parallèle « de tous les premiers mi-« nistres de Louis XIV, des deux derniers arche-« vêques de Paris, des deux derniers évêques de « Meaux, des deux derniers évêques d'Orléans, « des deux derniers évêques d'Evreux, des deux « derniers confesseurs du Roy. » Il répondit aussi par une *Apologie du Parallèle* à la critique des *Nouvelles littéraires* de la Haye, t. IV, 1716 et réimprima son livre modifié sous le titre : *Coup d'estat des cardinaux Richelieu et Mazarin*, etc. (Paris, 1723 [Hollande], in-12) ; — *Dissertation sur l'indult du Parlement contenant les expédients sûrs d'en rendre la jouissance prompte et utile*, etc. (Paris, 1723, in-8°) ; — *Lettre de consolation à une dame de qualité ...*, en date du 10 juin 1688 (Paris, 1723, in-4° de 12 p.) ; — divers *Mémoires* judiciaires (in-4°, 1716), et une *Dissertation sur la coutume de la primitive Eglise de n'enterrer les morts, qu'après leur avoir mis l'Eucharistie dans la bouche ou sur l'estomac*, restée probablement manuscrite.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, f. 309 et 1068, t. I, p. 171. — Moréri, édit. de 1759. — *Journal de Verdun*, t. VIII, p. 75. — *Mém. pour l'Hist. Ecclés. du XVIIIe s.*, t. IV, p. 122. — *Journ. de Trévoux*, janvier 1724, p. 96 ; septembre 1723, p. 1655 ; février 1722, p. 357 ; janvier 1703, p. 24 ; mai 1704, p. 328 ; janvier 1705, p. 76.

Richardaie (la), f., c^ne de *Bécon*. — Acquise en 1619 de J. d'Aillebous, écuyer, par Cl. Roirand, veuve de Jacq. Dubouchet ; — f., c^ne de *Gené* ; — f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*. — Anc. fief et seigneurie détaché de la châtellenie de la Ferrière et qui relevait de Mortiercrolle. — En est sieur Cesbron de Villeprouvée en 1437, Honorat d'Acigné, mari de Jacqueline de Laval, 1627, qui vend le 19 août à n. h. Jean Gabory, maréchal-des-logis de la reine, et celui-ci le 16 avril 1636 à n. h. Jean Trouillault, mari de Renée Chevallier. Il réunit le fief à la Drouettaie, d'où Julien Hullin, son gendre, le détache en le cédant à Pierre Mauvif de la Plante, mari de Gabrielle Cupif, et où le rattache de nouveau le 6 juin 1741 un second acquêt sur n. h. René Boisard, mari de Gabrielle Mauvif — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. de la Grée ; — f., c^ne de *Soulaire*, dans la paroisse de Bourg. — En est sieur Zacharie Viel 1638, n. h. Nic. Viel 1659, 1674.

Richarderie (la), f., c^ne de *Maulévrier*.

Richardière (la), m^on b., c^ne d'*Angers*, près l'étang St-Nicolas, avec jardins et enclos de vignes ; — cl., c^ne de *Beauvau*. — En est sieur Jean Ledolleux 1597, François Ledolleux 1614, 1640 ; — f., c^ne de *Brain-sur-l'Auth*. — Appartenait au docteur Math.-Louis Béliard-Delisle en 1737 ; —

f., cne de *Brissarthe*; — f., cne de *Champigné*. — Anc. domaine du prieuré, vendu natt le 21 avril 1791; = f., cne de *Chantocé*, acquise en 1692 par Fr. de Moncelet de l'abbé Lévesque; — f., cne de *Chaudefonds*; — ff., cne de *Cholet*, dont une dépendait du prieuré de la Haie en St-Christophe-du-Bois; — f., cne de *Fougeré*; — ham., cne du *Longeron*; — f., cne de *Longué*. — Ancienne terre en roture, anoblie par concession d'Hilaire de Laval, du 24 janvier 1639, au profit de dlle Henriette Marchand, veuve Bossoreille, en faveur du mariage projeté entre sa fille Hilarine et René de Vaugirault. Ils y résidaient en 1654 et leur fils René-Charles de V. en 1680, dont les enfants y naissent. Ce dernier, remarié en 3e noces à Anne Delormeau, y meurt le 25 septembre 1711. La terre, advenue plus tard à l'évêque d'Angers, Jean de V., fut arrentée par lui au comte de Trèves en 1756, puis donnée au Séminaire de St-Charles d'Angers, sur qui elle a été vendue natt le 22 juillet 1791. — La maison et partie des dépendances ont été reconstruites en 1859; — f., cne de *Miré*; — f., cne de *Montilliers*. —Ancien fief et seigneurie, relevant du Coudray-aux-Roux, avec maison noble, dont est sieur Jean du Verger 1452, Françoise de Dureil, veuve de René Tillon, 1621, Marguerite Tillon 1657, René Burolleau, docteur en médecine, 1705, — sa fille en 1759 (E 505); — f., cne de *Montpollin*; = mon b. et f., cne de *Montreuil-sur-L.*, avec jardins, prés, bois, sapinières; — cl., cne des *Rairies*. — Domaine d'une chapelle desservie en l'église de Montigné, vendu natt le 15 janvier 1791 et de nouveau sur l'acquéreur, alors émigré, le 12 fructidor an IV; — cl., cne de *St-Barthélemy*; — f., cne de *Sœurdres*. — En est dame Marguerite Tillon, veuve de Franç. de la Chapelle, 1619; — en 1792 à l'émigré La Moussaie, sur qui elle fut vendue natt le 17 ventôse an VI; = vill., cne de *Tilliers*; — f., cne de *Vernantes*; — ham., cne de *Villemoisant*; — ham., cne d'*Yzernay*.

Richardière (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Lézin*.

Richardière (la Petite-), f., cne de *Fougeré*.

Richaudaie (la), f., cne du *Tremblaye*. — En est sieur Pierre Rousseau 1600, qui épouse en 1618 Esther de Juigné.

Richaudeau (*Jean*), sieur du Tremblay, avocat au Présidial d'Angers, puis installé en 1506 substitut de l'avocat du roi de la Sénéchaussée, est élu maire d'Angers le 1er mai 1527. — Il porte *d'azur à une quintefeuille d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même et d'un croissant montant d'argent en pointe.*

Mss. 919, f. 243 et 532; Mss. 1002, t. II.

Richaudière (la), ham., cne de *St-Lézin*; — (la Grande, la Petite-), ff., cne de *la Poitevinière*. — *La Richoudière Bérard accumulée des deux borderies de la Guillaudière et de la Petite-Vrennière* 1540 (C 105, f. 90) relevait du Chapitre de St-Léonard de Chemillé et appartenait à René Deshommeaux, écuyer; — ff., cne de *St-Sauveur-de-L.* — *La terre, herbergement, etc., vulgairement appelée la Richoudière* 1453 (E 236). —En est sieur Guill. Lecointre, qui relève de Chantoceaux, 1453, René de la Chesnaie 1500, mari de Jeanne d'Iliers.

Richaudières (les), ham., cne de *Bégrolles*. — *Les Bichoudières* (C. C.).

Richaumerie (la), f., cne de *Bocé*.

Riche (*Jean-François*), né à Angers en 1736, négociant, comme son père, administrateur des hospices et juge consul au tribunal d'Angers, s'était signalé par son ardeur libérale dans les débats préparatoires des élections de 1789 et fut le premier élu par la ville d'Angers à l'Assemblée baillagère et le cinquième député du Tiers à l'Assemblée Constituante. Il y demanda l'abolition de la vénalité des charges judiciaires et votait d'ailleurs constamment avec la majorité, — « esprit médiocre, mais brave homme », a dit de lui La Révellière-Lépeaux. — Oublié depuis, il était rentré dès 1792 au Tribunal de commerce et y siégeait encore en 1809. — Son portrait in-4° figure dans la collection des Constituants de Levachez, en deux tirages noir et bistre, gravé par Sergent.

Revue d'Anjou, 1856, t. II, p. 237.

Richebourg, vill., cne de *Beauvau*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Marcé*, qui traverse Beauvau et se jette dans le Pouillé; — 3,518 mèt. de cours. — *Burgus Haimeri Divitis* 1100 circa (Cartul. St-Aubin, f. 29). — *Capella de Divite Burgo* 1159 (1er Cart. St-Serge, p. 16). — On y a signalé sur le coteau, borné au N. par la forêt de Chambiers, au S. par le ruiss. du Pouillé, à l'O. par les marais de Bonnepeine, un camp, supposé romain, en forme de carré long, dit le Champ-de-Porte, protégé par un large fossé, qui s'étend depuis les marais jusqu'à la petite île dite du Champ-du-Grez. Plus de 300 médailles romaines impériales des trois premiers siècles y ont été trouvées dans les défrichements, mêlées à quelques monnaies gauloises, la plupart dispersées, quelques-unes recueillies dans le temps même par M. Lesassier, de Durtal, et M. Ouvrard; — dans l'île, des fondations d'une tour en amplecton. Aux abords s'entrecroisaient les voies antiques venant de Marcé et de Beauvau. Il y existait dès le XIIe s. une chapelle, desservie au même titre que l'église de Beauvau et qui fut donnée avec elle à l'abbaye St-Serge d'Angers. Elle a été détruite pendant la Révolution. — En est sieur n. h. Claude de Chardon en 1613; — f., cne de *Louresse-Rochem.* — En est sieur n. h. Yves Hamelin, lieutenant au régiment de Vendôme, 1605, René Ham. 1639, Maurille Hamelin 1680, Renée Bry, veuve Jean Durocher, 1691, Pierre Bry; — ham., cne de *Montsoreau*.

Richebourg, vill., cne du *Toureil*. — *Richebor* 1105 (G 851, f. 196). — *Dives burgus* 1115-1124 (Liv. Bl., f. 48), 1130-1143 (Liv. d'A., f. 75). — *Richeborc* 1150 circa (Pr. des Loges, ch. or.). — Ancienne *villa*, formant le centre d'une seigneurie dont le ressort au XIIe s. s'étendait jusqu'à Grésillé. Le seigneur Geoffroi et sa femme Agnès y avaient construit et fondé en l'honneur de Notre-Dame vers 1115 une église, *ecclesia Divitis Burgi*, et passèrent

convention avec l'évêque pour y constituer une desservance. Le prêtre et son vicaire, *sacerdos et coadjutor illius*, reçurent des terres sur les deux rives de la Loire à suffisance pour l'entretien d'un troupeau, des droits de dîmes sur la pêche, la chasse et le moulin, et furent assurés d'une place à la table du château, pendant la résidence des seigneurs, *victum in curia domini et domine, quamdiu in villa permanerent*. L'évêque, sans ériger une paroisse, y appela des moines de St-Florent, qui presque aussitôt, comme l'atteste la bulle de 1186, la délaissèrent en rattachant le service de la chapelle, *capella Sancte Marie*, au prieuré de St-Georges-des-Sept-Voies. L'office ne fut bientôt plus célébré que les veilles des quatre grandes fêtes annuelles et le jour de l'Assomption. Encore fallut-il en 1610 et 1628 des arrêts pour y contraindre le curé. — On y célèbre des baptêmes et des mariages au xviie s., même des sépultures en temps d'épidémie, et les actes parlent « de la paroisse Notre-Dame », en qualifiant l'église de succursale de St-Georges, sans qu'elle eût aucun prêtre pourtant à résidence. Deux registres en existent de 1574 à 1638. — L'église est aujourd'hui transformée en maison d'habitation et méconnaissable, sur le chemin qui borde la Loire à 100 pas du bourg du Toureil.

A 200 mèt. vers S. se dresse encore la base d'une tour à peu près carrée, dont les murs en masse d'amplecton, épais de 2 mèt. 50, avec revêtement de moyen tuffeau, sans trace de briques, mesurent 4 à 5 mèt. de hauteur; — ruine des druides, au dire des paysans et des savants d'il y a quinze ou vingt ans, — ruine romaine, au dire encore de la Carte cantonale, — en réalité, restes de l'ancien donjon féodal, « le donjon et tour ancienne vulgairement ap- « pelée le donjon et tour du chastel de Riche- « mond », dit l'aveu de 1449, — et ce souvenir sans doute du connétable, mort duc de Bretagne, s'est confondu dans le nom aujourd'hui incompris de *Tour de Galles*. Au xviie s. encore subsistaient les vestiges du pont-levis, les fossés, les jardins; — rien de plus aujourd'hui, que cette ruine des guerres anglaises. — En est seigneur Renaud de Maulévrier 1383, mari de Béatrice de Craon, Franç. de Montbron, comme tuteur de leurs enfants, 1393, Beaudouin de Tucé 1419, 1426, Franç. de Montbron 1449, Simon Bréhier, argentier du duc d'Anjou, 1500, René Bréhier 1539, 1582. La terre, qui se dédouble alors en deux parts avec celle du Toureil, ne forme ensemble encore qu'une châtellenie, qui prend titre au xviie s. de baronnie, aux mains des Cossé-Brissac. Le Toureil appartient indivis en 1673 au seigneur de Cumeray. Puis la terre est érigée en comté sous le titre de Richebourg-le-Toureil, au profit d'Anne-Louis Goislard de Montsabert par lettres de décembre 1751 mai 1756, qui y rattachaient Montsabert et Baillé, dans la mouvance du château de Saumur. Le ressort embrassait les paroisses de St-Georges et du Toureil et pour partie celle de Coutures, avec suzeraineté sur le prieuré d'Artannes; mais il n'existait plus d'autre manoir seigneurial que Montsabert.

Arch. de M.-et-L. E 1442; H St-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1861, p. 155.

Richebourg, f., c^{ne} de *Trémentines*. — Acquise en 1525 de Guill. de Mélay par n. h. Guill. de l'Esperonnière; — f., c^{ne} de *Vézins*. — *Dives Burgus* 1130 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 103).

Richellère (la), f., c^{ne} de *St-Georges-s.-L.* — *Metereia de la R.* 1208 (Chart. de l'Epinay). — Domaine au xviie s. de la famille Toublanc.

Richelieu, f., c^{ne} de *Jumelles*; — c^{ne} de *Mazé*, anc. ferme, appartenant aux xv-xvie s. au seigneur de Fontaine-Guérin, qui en dota vers 1630 la chapelle Saint-Sébastien, desservie en l'église paroissiale de Fontaine-Guérin. Les bâtiments en étaient depuis longtemps détruits en 1750.

Richer (*Marie-Madeleine*), peintre, Angers, demeurait avant 1693 dans la rue Traversante. — Elle quitta cette année la paroisse St-Aignan pour rentrer en ville. Elle est qualifiée « demoiselle » et dite âgée seulement de 40 ans dans son acte de décès. Elle fut inhumée, par la faveur d'une autorisation spéciale, dans la *cave* ou *chapelle St Aubin* de St-Pierre d'Angers, le 5 mars 1708 (GG 178 et *Reg. capit.* de Saint-Pierre).

Richer (*Nicolas*), conseiller à l'Election d'Angers en 1535, fut élu échevin le 1er avril 1543, maire le 1er mai 1554 et continué en 1555. — Il porte *d'azur à la croix abaissée d'argent, plantée sur une base de trois degrés, surmontée d'un soleil d'or et accostée de deux étoiles de même*.

Mss. 919, f. 245 et 260. — Arch. mun. BB 56-57.

Richeraie (la), f., c^{ne} d'*Angrie*; — f., c^{ne} de *la Possonnière*, vendue nat^t le 3 novembre 1791; — f., c^{ne} de *la Potherie*.

Richerie (la), ham., c^{ne} de *Jumelles*; — f., c^{ne} de *Vern*; — ham., c^{ne} de *Vernantes*.

Richoudière (la), f., c^{ne} du *May*.

Ricordeau, m^{in}, c^{ne} de *Broc*, sur le ruiss. de Meaulne. — *Les moulins de R.* 1598 (Et.-C.); — f., c^{ne} de *Pouancé*.

Ricordelière (la), f., c^{ne} de *Daumeray*. — *Ricordeleria* 1284 (Chaloché, t. I, f. 27). — Anc. maison noble, appartenant à Simon Cupif, conseiller à la Prévôté d'Angers, mari de Madeleine Neveu. Leur fils y naît le 2 novembre 1626, pendant la grande peste d'Angers, qu'ils avaient fuie. — En est sieur Ch.-Louis-Jos.-Alex. de Canonville de Raffetot en 1754; — V. *Récordelière* (la).

Ricordières (les), ham., c^{ne} de *Bauné*. — En est sieur n. h. Franç. Sorée 1616.

Ricoudaie (la), f., c^{ne} de *Loiré*.

Ricoul (*François*), maître ès-arts, est reçu docteur-médecin en la Faculté d'Angers le 11 mars 1765; — il exerçait à Saumur en 1775-1781.

Ricoulaie (la), f., c^{ne} de *Blou*. — En est sieur Me Pierre Russon 1632, 1653; — f., c^{ne} de *Loiré*.

Ricoulière (la), f., c^{ne} de *Jallais* (Cass.). — *La Réc.* (Et.-M.). — *La gagnerie de la Ricoulière* 1476 (E 409), relevant de Cierzay,

— La moitié des dîmes appartenait au sacriste de Bellefontaine, un quart au prieur de Trémentines; — f., c^ne de *Juvardeil*, vendue nat^t sur Dubois de Maquillé, le 8 messidor an IV.

Ridaudière (la), f., c^ne de *Bécon*.

Rideau (le), m^in, c^ne de *Montreuil-s.-M.*, sur la Mayenne; — ham., c^ne de *St-Philbert-du-Peuple*.

Rideau (*Jean*), « maître vitrier », fournit en 1583 le vitrail du grand autel de Brion.

Rideau-Minet (le), m^in, c^ne de *Thorigné*, sur la Maine, 1678 (Et.-C.). — On trouve un Etienne du Rideau, *de Ridello*, à Thorigné en 1318 (Ch. du prieuré).

Ridereau (le), ham., c^ne d'*Andard*.

Ridouet (le Bas-), f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Rielle (la), ham., c^ne de *St-Florent-le-V.*, avec deux moulins à vent. — *La Haute et Basse-R.* 1466. — *Les Hautes et Basses-R.* 1515 (St-Flor., f. 5).— S'y trouve le *cromlech* dit *de Botz* et vulgairement de *Pierre-des-Meules*, formant autrefois une enceinte, longue de 8 mèt. sur 3 de largeur dans œuvre; quatre pierres placées sur champ aux deux bouts et vers l'O. en indiquaient encore les dimension en 1842; vers l'E. trois pierres gisent renversées; à la tête un haut peulvan de forme parallélipipède est tombé à demi-couché sur deux pierres coniques. Au-dessous M. Lebeuf a recueilli à 1 mèt. de profondeur des fragment d'un vase noir en terre grossière et une pierre ponce; dans le champ voisin une belle hache en silex pyromaque, de 20 centimètres. — Le ham. donne son nom au ruiss. qui forme la limite de la c^ne de St-Florent-le-V. vers l'E. et vient se jeter à 2 kil. au S. du bourg dans les douves des prés, contigus à la Loire.

Riffarderie (la), f., c^ne de *St-Georges-Chât.* — *Le grand chemin de St-Denis de Doué à la Ruffaudière* 1451 (G 1546).

Riffaudière (la), ham., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*. — En est sieur Henri Bizot, gendarme de la garde du roi, 1681, — Gourreau en 1790, sur qui la terre est vendue nat^t le 22 pluviôse an VI; — cl., c^ne de *Soucelles*.

Riffault (*Charles-René-Marie*), reçu docteur en médecine à Angers, le 19 novembre 1792, y professait en ventôse an XII un cours public de pathologie interne, auquel il joignit en l'an XIII des leçons de latin et de grec pour les étudiants arriérés dans leurs études.

Riffault (*François-Denis*), docteur-médecin, mort vers 1766, mari de Catherine Cosnard. Leur fille Catherine épousa le 26 mai 1767 à Fontevraud Paul-Alexandre de Chabrignac de Condé, ancien capitaine de carabiniers. — (*François-Denis*), dit *Riffault de Sautret*, né à Saumur le 2 janvier 1750, reçu docteur-médecin à Angers le 2 avril 1772, avait publié dès l'âge de 18 ans à Paris deux pièces de vers dans le goût du temps : *Lettre de Rosette à Valcourt et Réponse de Valcourt à Rosette*, suivies de poésies fugitives (in-8°, 1768, de 170 p.); la plupart des pièces sont adressées à M. de la Sorinière, de l'Académie d'Angers, d'où Quérard a pu croire à tort que l'auteur en avait fait partie; — puis, *Le Tribut du cœur sur l'avènement de Louis* (Saumur, 1774, in-4° de 4 p.). — Elu officier municipal de Saumur en 1790, il fut nommé successivement procureur syndic du District, membre du Comité révolutionnaire (1er juillet 1793), fonctions qu'il n'accepta qu'en protestant (25 juillet), puis membre du jury d'instruction du District (pluviôse an III). *L'Adresse* qu'il publie en cette qualité le 14 germinal an III (Degouy, in-4° de 4 p), fut distribuée par le District aux 77 communes. Il est démissionnaire le 2 thermidor suivant et devient commissaire du Directoire exécutif près l'Administration municipale (29 pluviôse an V), puis membre du Conseil d'arrondissement en l'an VIII. — On a de lui pendant la période révolutionnaire des *Hymnes patriotiques par le républicain Riffault, agent national près le District et président de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité de Saumur, chantées en séance publique extraordinaire le décadi 10 nivôse; ... en réjouissance de la reprise de Toulon* (Saumur, an II, Degouy, in-8° de 8 p). La plaquette ne comprend que deux pièces dont une pour l'inauguration du buste de Marat, l'autre à la Liberté,—et plus tard, dans un autre genre, un *Discours prononcé dans la séance du R∴ ☐ St-Jean sous le titre distinctif de St-Napoléon de la Gloire à l'O∴, de Saumur ... par le T∴ C∴ F∴ Riffault S∴ C∴ D∴ T∴, orateur de la R∴ ☐* (Degouy-Delaroche, in-8° de 22 p., 15 juillet 1810). — Il mourut à Saumur le 1er janvier 1815.

Riffault (*Jean-René-Denis-Alexandre*), dit *Riffault des Etres*, frère du précédent, né à Saumur le 2 mai 1752, licencié en droit, et en même temps voué à l'étude des sciences, devint commissaire en 1794 de la poudrière du Ripault près de Tours, où il appliqua plusieurs procédés nouveaux pour l'épreuve du salpêtre et la manipulation des poudres. Député par le département d'Indre-et-Loire au Conseil des Cinq-Cents, dont il devint secrétaire le 21 juillet 1798, il reprit après le coup d'Etat de brumaire, ses fonctions qu'il exerça à Paris, avec titre d'administrateur général des poudres et salpêtres jusqu'à la seconde restauration. Il mourut à Paris le 7 février 1826. — On a de lui un *Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon* (Paris, 1812, in-4°), avec la collaboration de Bottée de Toulmont, ainsi que *L'Art du Salpétrier* (Paris, 1813, in-4°); — et encore, quatre *Manuels* de la collection Roret, entre autres le *Manuel de chimie* (1825, 1829, in-18) et plusieurs traductions d'ouvrages anglais de Thomson, de Parkes, d'Accum, d'Ure, de Marcet.—Un article lui est consacré dans les *Annales Biogr.* de 1829.

Riffault (*Jean*), maître orfèvre, Angers, passe marché le 21 février 1511 avec le Chapitre St-Maimbeuf pour la couverture en argent doré d'un Evangéliaire qui devait porter d'un côté un Christ en croix, une Notre-Dame et un St Jean, de l'autre, Saint Maimbeuf. — Il fournit en 1518 la croix processionnelle en argent doré de l'église de Baugé.

Riffault (*René*), architecte, Angers, mari d'Anne Mahier, 1720. — Sa veuve est inhumée le 30 juillet 1758 à Villévêque par le curé, leur fils. — (*René*), frère du docteur Charles-René-Marie R., né à Villévêque, professait les langues anciennes à l'Ecole Centrale de Maine-et-Loire et y a prononcé dans les cérémonies publiques et aux séances de rentrée plusieurs *Discours* qu'ont insérés les *Affiches* d'Angers. Celui *Sur la fête de la Gloire et de l'Immortalité* (10 pluviôse an VI) forme une brochure (Mame, in-8°). — J'ai aussi sous les yeux une plaquette in-4° de 2 p. à deux colonnes, *Couronnement de l'Empereur, poème héroïque latin-français*. Inséré primitivement aux *Affiches*, le poème fut transformé par l'auteur en 4 chants de 840 vers formant avec la traduction en regard un Mss. de 61 p. in-4° : *Napoleo Magnus, inunctus atque solenni ritu inauguratus*. L'œuvre est restée inédite.—L'auteur, homme remuant et surtout renommé par une laideur insigne, était desservant de Cizay de 1811 à 1813.

Rifferais (le), f., c^ne^ de *Contigné*.

Rifferie (la), f., c^ne^ de *Contigné*; — f., c^ne^ du *Lion-d'A*. — A M. de la Barre du Tilleul en 1780.

Riffières (les), landes, c^ne^ de *Freigné*.

Rifoul, f., c^ne^ de *Cornillé*. — *Refoulle* (Cass.).

Rifour (*Gabriel*), — et non *Riffault*, — Angers, mari de Marie Dufresne. Des deux actes, où je le rencontre, l'un l'appelle sculpteur 1690 (GG 154), l'autre peintre 1703 (Corné Et.-C.).

Rigal, f., c^ne^ de *Chalonnes-s.-le-L.*; — cl., c^ne^ de *la Chapelle-St-Fl.*; — f., c^ne^ de *Concourson*. — *Le lieu appelé Rigalle près le lieu de Savonnières* 1780 (E 561), joignant le grand chemin de Doué à Ligné-Godard. — En est dame Louise Bégault 1619. — On y a trouvé en 1858, sur la droite du chemin alors en construction de Concourson aux Verchers, une vingtaine de cercueils de pierre en forme d'auges et une sorte de cave qui s'enfonçait sous le coteau; — vill., c^ne^ de *Saint-Aubin-de-Luigné*. — *Régalle* (Cass.).

Rigallerie (la), f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*. anc. domaine du prieuré de Mortagne.

Rigaudaie (la), f., c^ne^ de *Loiré*.

Rigaudière (la), f, c^ne^ de *Chanteussé*. — *Le lieu de la Rigauldière* 1540 (C 106, f. 252). — Du nom d'une famille Rigauld, qui la possédait encore au XVIIe s. (Mss 917, f. 659 et 662); — vill., c^ne^ de *Chavagnes-les-E*. — Ancien fief relevant du Lavoir. — En est sieur Math. Brion 1554, Marie Hardy, son arrière-petite-fille, en 1694, qui le vend à Pierre Paulmier le 6 avril, n. h. Franç. Prévost 1675; — f., c^ne^ de *Saint-Laurent-de-la-Pl.*, cédée vers 1666 à M. de Danne par le prieur de St-Maurille de Chalonnes; — n'existe plus; — f., c^ne^ de *Thorigné*; — donne son nom à un ruiss qui naît sur la c^ne^ et se jette dans la Rabonnière; — 2,300 mèt. de cours; — f., c^ne^ de *la Tour-Landry*. — Il y existe un peulvan de 3 mèt. 10 de hauteur sur 5 mèt. 10 de circonférence, à 1 mèt. 10 au-dessus du sol Il porte au faîte une haute croix de pierre.

Rigaudières (les), m^on^ b., c^ne^ d'*Allonnes*, avec joli chalet et moulin à vent, monté vers 1851 sur une tour de 8 à 10 mèt. de hauteur, pour aider à pomper l'eau.

Rigaudrie (la), vill., c^ne^ d'*Epieds*. — Anc. fief, relevant de Bizay, avec manoir noble. — En est sieur Mich. Nau, avocat au siége royal de Chinon, mari d'Andrée de la Noue, 1606, qui vendent le 21 septembre 1629 à n. h. Balthazar Durson, conseiller et avocat du roi en l'Election de Saumur. Sa fille Françoise hérite, mariée à n. h. René Valette de Champfleury, dont la descendance le possède encore, représentée par Mme Couscher. — Y meurt le 30 novembre 1762, Clément-Jean Valette, garde du corps en 1728, qualifié officier de Fontevraud en 1733, officier de la compagnie des bas-officiers invalides du château de Saumur en 1745, capitaine des bas-officiers invalides du château de Nantes en 1762.

Rigaudrie (la), m^on^, c^ne^ de *Longué*. — Anc. gentilhommière du XVIe s., tout à l'entrée du faubourg vers S., autrefois bordée de profondes douves, dont la route a emporté la meilleure part vers l'E. et les deux ponts-levis. Une partie des bâtiments aussi est supprimée, comme il apparaît aux logis carrés des angles, qui ne se relient plus au corps central. — « La R. vulgairement appellée la Grande-Maison, anciennement « des Bobèches », est-il dit en 1734, devait ce dernier nom à une nombreuse famille Bobèche, dont un membre, Guillaume, était curé en 1536, un autre Jean B. en 1581, maréchal-des-logis de la reine-mère. Le manoir appartint plus tard sous son nom actuel à la famille de Boissard, dont une branche y réside au moins depuis 1576 jusqu'à nos jours; il a été vendu récemment par Mme de Bondonville. — Une fonderie de cuivre y fonctionne.

Rigaudrie (la), ham, c^ne^ de *Rou-Marson*

Rigaudries (les), f., c^ne^ de *Noellet*.

Rigauld (*Jacques*), fils de Jacques R. et de Claude Seguin, reçu en 1630 avocat au Présidial d'Angers, a publié le *Tombeau de defunct messire Fr. Lasnier, sieur de Ste-Jame ....* (in-4°, s. l. n. d. [Angers], 1676), dont la dernière strophe surtout est remarquable :

Digne François de nom, d'effet plus digne encore,
Grand soleil qui te vas cachant,
Nous ne te perdons pas. Tu nous laisse une aurore
Qui vient relever ton couchant.

De lui aussi se lit une épigramme latine en l'honneur de Gabr. Dupineau en tête de la *Coutume d'Anjou* de Pocq. de Livonnière.

Rigeardière (la), f., c^ne^ de *Linières-B.*

Rigné, ham., c^ne^ d'*Echemiré*. — *Regniacus* 1077 (Cart. de St-Aubin, f. 80). — *Regniacus* 1081-1105 (Ibid., f. 86). — *Renniacus* 1081-1105 (Ibid., f. 87). — *Reigne* 1291 (G 7). — Anc. bourg avec église paroissiale sous le vocable de St Jean-Baptiste. Le comte Foulques Réchin, qui détenait la cure, en fit restitution en 1119 à l'évêque d'Angers, qui la présentait et nommait de plein droit jusqu'à la Révolution. — La seigneurie de la paroisse était unie dès le

xvi[e] s. à celle de Moulines et passa avec elle en 1692 aux de Broc, seigneurs d'Echemiré.

Curés : Jean *Chrétien*, *Christiani*, 1281. — Guill. *d'Andart*, 1291. — André *Marquet*, 1568. — J. *Chrestien*, 1603, mort le 25 décembre 1611. — René *Sophier*, 1613. — Jean *Boreau*, pourvu le 8 novembre 1617. — Franç. *Pinson*, décembre 1624, † le 25 septembre 1667. — Mathurin *Cocu*, 1667, † le 4 février 1708. — René *Poitevin*, mars 1709. — Bonaventure *Buigné*, décembre 1709, qui fonda un lit le 7 juin en l'hôpital de Baugé, pour les pauvres de sa paroisse. Il résigne en 1753. — Jacq. *Guiteau*, installé le 11 décembre 1753, qui résigne en 1781 et meurt le 17 mars 1782, âgé de 75 ans. — Laurent *Guiter*, 1781. qui devient maire en 1790.

La petite paroisse, de 15 feux à peine en 1789, fut réunie pour le spirituel à Echemiré, mais érigée en commune, dont est *maire*, après *Guiter*, Jean *Drouineau*, 1791. — *Boisard*, août 1791. — Jacq. *Foret*, an VIII. — Franç. *Fisson*, 18 frimaire an XIV. — Jacq. *Foret*, 30 janvier 1816, en fonctions, âgé de 64 ans, en 1837.

Cette année, par ordonnance du 14 mai, et malgré les réclamations du Conseil municipal, la commune, qui comptait seulement 180 hectares, 87 hab. en 1831, *88* h. en 1836, — fut supprimée et réunie, comme l'était la paroisse, à Echemiré.

L'Eglise, transformée en ferme et divisée par des murs en trois compartiments, présente un rectangle régulier de deux caractères bien distincts. La partie vers l'O., voûtée en lambris, remonte au moins au xii[e] s. par son petit appareil régulier et irrégulier, dont quelques assises offrent la disposition en arête de poisson, et ses petites et étroites fenêtres, à plein cintre, sans décoration. Deux pilastres, portant une arcade plein cintre à claveaux réguliers, la séparent de la partie la plus moderne, voûtée en pierre, de deux travées reposant sur des colonnettes à hauteur des murs. Nulle trace du clocher, qui contenait en 1790 deux cloches et que la foudre, dit-on, aurait abattu. Les ailes du transept aussi sont rasées et n'apparaissent qu'à la double ouverture latérale, murée d'une part, de l'autre ouvrant sur un hangar. A l'intérieur, sous le platras des murs, a été découvert l'ancienne litre seigneuriale, chargée de 29 écussons intacts, aux armes des de Broc et des Girouardière, et de leurs alliances, Mathefelon, Montbron, Grandet, Montmorency, Champagné, Du Tertre de Mée. — Sous l'autel, au rapport du fermier (1871), trois corps se sont trouvés dans un petit caveau construit en forme de cercueil; — en dehors de l'église et aussi de l'anc. cimetière, plusieurs tombes en ardoise; — au S. du bourg, en deux endroits sur le chemin d'Echemiré, dans un sol dur, formé de débris coquilliers, des fosses profondes d'environ 1 mètre sur un diamètre égal, très-régulières, remplies de cendres, de charbon, de pierres, de débris de vases en terre grise (1868).

Arch. de M.-et-L. C 190; E 597, 945-955.—Arch comm. St.-C. — Note Mss. de M. l'abbé Cottereau. — Cartul. de St-Aubin, Mss. 745.—*Rép. arch.*, 1864, p. 31.—Mss. 618.

Rigoletterie (la), cl., c[ne] de *Lasse*, domaine de la mense des Hospitalières de Baugé, vendu nat[t] le 28 décembre 1792.

Rigollière (la), f., c[ne] de *Freigné*.

Rigonnerie (la), c[ne] de *Gonnord*.

Rigotterie (la), f., c[ne] du *Vieil-Baugé*.

Rigourde, f., c[ne] de *Mazé*, domaine au xvii-xviii[e] s. de l'hospice de Mazé.

Rigueur (*Jean-Baptiste*), maître fondeur, originaire de Lorraine, fond la grosse cloche de St-Pierre de Montreuil-Bellay en 1728, puis celle de la Blouère en 1730, de Bessé en 1734, de St-Michel de Fontevraud en 1748, de l'hôpital de Beaufort en 1749, des Ulmes en 1750, de Chevirélé-R. en 1754.

Rilaveau, ham., c[ne] de *Bocé*. — *Le chemin de Rillavau aux Chaudières* 1411 (Cart. de Vendangé, f. 37).

Rillé, anc. bourg, dont le nom même ne subsiste plus qu'attaché à celui de la commune du *Vaudelenay-Rillé*. — *In villa Riliaco* 845 (Cart. St-Maur, ch. 19). — *Ecclesia Sancti Hilarii de Relleio* 1090 circa (G St Nic., Montreuil-B., II, 109). — *Ecclesia de Rilliaco* 1097 n. s. (Epît. St-Nic., p. 62), 1150 (Ibid., p. 76). — *Prioratus de Relleyo* 1238 (G Cures). — La *villa* restait encore en partie inculte au ix[e] s. et ce ne fut que vers la seconde moitié du x[e] que Girard, fils d'Hamenon, seigneur du domaine, y fit construire une église, sous le vocable de saint Hilaire, par un prêtre du nom de Bernard, à qui il céda, sa vie durant, le tiers des dîmes. Quelque temps après, vers 1090, il abandonna tous ses droits sur l'église, y compris la présentation de la cure, *fevum presbiterale*, et ce qu'il avait retenu ou cédé de ses dîmes, à l'abbaye de St-Nicolas d'Angers. Foulques de Mauléon, seigneur du fief, *de cujus casamento erat*, approuva cette donation et la fit confirmer par son suzerain le vicomte de Thouars. Le seigneur de Montreuil-Bellay, Richard, neveu de Berlay II, y ajouta sans doute quelques biens, puisqu'il prenait le titre de fondateur, *ecclesiæ Sancti Hilarii de Regliaco fundator*, au témoignage de son épitaphe, visible jusqu'au xviii[e] s. dans la sacristie de St-Nicolas d'Angers. — Cette prétention néanmoins fut contredite par plusieurs arrêts au profit du seigneur du Vaudelenay, qui en 1583 racheta de l'abbaye toutes les dîmes et fit en 1703 restaurer l'église. Saccagée à tous les passages des gens de guerre, elle avait été abandonnée absolument en 1682 et le service transféré dans celle du Vaudelenay, puis dans une chapelle installée à la cure. Il fut reporté, par ordonnance épiscopale du 20 décembre 1703, dans l'ancienne église, qu'une cérémonie consacra de nouveau le 13 janvier 1704. On comptait à cette époque dans la paroisse 30 feux.

Les moines bénédictins y avaient tout d'abord constitué un prieuré, existant encore au xiv[e] s. mais détruit au xvi[e] et réduit à une simple cure. Les registres conservés ne remontent qu'à 1692.

Curés : Louis *Dunohier*, 1600. — Guy *Goury*, 1671, 1694, mort curé de Thouars le 10 mai 1704. — P. *Hénault*, 1694, 1697. — Olivier *Guillot*, 1706, † le 29 juin 1740, âgé de

78 ans. — Joseph *Guillot*, son neveu, août 1740, † âgé de 41 ans, le 30 avril 1748. L'église avait été pillée dans la nuit du 28 au 29 novembre 1746. — René-Urbain *Bariller*, de Doué, juin 1748, † le 11 juin 1765. — *Bretault*, août 1765, février 1792.

L'église, fermée le 10 avril 1792, fut vendue nat[t] et rasée. Il n'en reste plus trace. Elle s'élevait à l'extrémité actuelle de la longue rue du Vaudelenay et les deux bourgs se confondaient sans aucun intervalle. Tous deux dépendaient du diocèse de Poitiers et de l'Archiprêtré de Thouars, mais le Vaudelenay, compris dans le Poitou, relevait de l'Election de Thouars, tandis que Rillé faisait partie de l'Anjou et de l'Election de Montreuil-Bellay. Le premier était redimé pour le sel, le second soumis à la gabelle mais déchargé en partie d'impôts, par suite tous deux en proie à une confusion d'intérêts et de misères inextricables, que l'organisation de 1790 menaçait d'éterniser en assignant encore Rillé, avec l'Election de Thouars, au département des Deux-Sèvres. La loi du 25 messidor an V, obtenue sur les vives instances des habitants, fit cesser cette anomalie, en supprimant simplement la commune de Rillé et en rattachant le territoire, comme l'était déjà la paroisse, à la commune dite dès lors du Vaudelenay-Rillé.

Arch. de M.-et-L. G Cures; H St-Nic., Pr. de Montreuil-Bellay, II, 109-115. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 118-119. — Arch. commun. du Vaudelenay et de Brossay, Et.-C. — *Eptt. St-Nic*, p. 26 et 76.

Rimodan, ham., c[ne] de *St-Just-sur-Dive*, sur la rive droite du Thouet, — avec moulin, c[ne] du *Coudray-Mac.*, sur la rive gauche, vendu nat[t] le 4 thermidor an IV sur la Trémouille.

Rimodière (la), vill., c[ne] de *Dénezé-s.-D.*

Rimonnerie (la), vill., c[ne] du *Fuilet*. — *Terra de Grigminneria* 1040-1049 (Cart. de Toussaint). — Domaine donné au prieuré du Lac-Roger par ses premiers fondateurs.

Rimonnière (la), f., c[ne] de *Louvaines*; — f., c[ne] de *Montilliers*. — *Le fief, terre et seigneurie de la Rémonnière* 1540 (C 105, f. 146), relevait de Vihiers et appartenait dès le XVI[e] s. à la famille Hector, de qui vers 1840 l'a acquise M. Ouillon, ancien pharmacien à Vihiers; — ham., c[ne] de *la Plaine*. — *Remoneria* 1184-1197. — *La méson de la Resmonière* 1396. — *La terre et seigneurie de la Raymonnière* 1541 (Fontev.). — Anc. domaine de l'Evêché de Poitiers, qui à partir au moins du XIV[e] s. appartient à l'abbaye de Fontevraud. Le logis seigneurial, souvent désigné du titre de prieuré, comprenait une chapelle dédiée à saint Marc, deux corps de logis, dont un reconstruit en 1630, cour, jardins, taillis, une futaie sur le chemin de Vihiers, deux petits viviers. — En dépendaient les bordages du Petit-Etang, de la Biffaudière et de la Guérinière et dès le XVI[e] s. trois moulins dont deux à eau. — La terre était réunie à la mense abbatiale et sous la régie d'une religieuse, plus souvent d'un religieux qui prenait le titre de « gouverneur et administrateur perpétuel » de la R. — Au XVIII[e] s. elle était abandonnée à une ferme générale. La chapelle est dite en 1755 « depuis longues années détruite. »

Rimonnières (les), c[ne] de *Longué*. — Vieux logis qu'on prétend dans le pays une ancienne demeure de moines et qui appartenait à M[e] Olivier Cartier, notaire royal, en 1692.

Rimoux, ham., c[ne] de *Corné*.

Rinaie (la), f., c[ne] de *Freigné*. — En est sieur Jean Berthelot 1576.

Rincerie (la), f., c[ne] d'*Angrie*.

Rinebaudaie (la), f., c[ne] d'*Angrie*. — *La Reine Baudais* (Et.-M.).

Rinier (le Bas-), cl., c[ne] de *St-Barthélemy*. — *Clauseria vocata Rigne apud Bauchetos* 1333 (G 71, f. 15).

Rinière (la), f., c[ne] d'*Angrie*; — donne son nom à un ruiss., né sur la c[ne], qui y afflue dans le ruiss. du Fief-Brilant; — 2,000 mèt. de cours; — f., c[ne] de *Chaudron*; — f., c[ne] de *Cheffes*. — *L'Arhinière* (Cass.); — f., c[ne] de *la Cornuaille*; — f., c[ne] du *Louroux-Béc.*, domaine de la chapelle de la Gachetière, vendue nat[t] le 19 avril 1791; — ham., c[ne] de *Montigné-sur-Moine*. — *Le lieu et gaignerie de la Rainière* 1540 (C 105, f. 24). — En est sieur René Mauviel, écuyer, 1540; — Catherine Margariteau 1675; — f., c[ne] de *la Potherie*.

Rinsaudière (la), f., c[ne] de *Bouzillé*.

Riobé (*Frédéric*), fils de Jean R., négociant, et de Marie Logerais, né à Angers le 30 septembre 1796, inscrit au tableau des avocats en 1823, y est mort le 19 février 1845, connu surtout dans le monde angevin par son vif esprit et sa verve entraînante. Il avait publié un *Petit Catéchisme à l'usage des électeurs* (Angers, Mame, 1820, in-8°) et l'année suivante dans les *Affiches d'Angers* une *Description* en vers *du Musée*. Un *Dialogue en vers* est conservé de lui dans les Mss. de la Bibliothèque d'Angers (Mss. 1067).

Riobé (*Jean-Baptiste-Charles*), fils de Jean R., négociant, et d'Adélaïde Bayon, né à Angers le 9 janvier 1811, y fut inscrit au tableau des avocats le 10 octobre 1835 et dès ce temps même portait son épi au recueil angevin de *La Gerbe* où il a donné *Une Peinture chrétienne*. Dans l'hiver de 1837, il professait au Mans un cours public. Deux ou trois brochures le mirent un instant en évidence : — *Art lyrique. Du Drame lyrique et de Don Juan de Mozart* (Angers, Launay-Gagnot, 1838, in-8° de 33 p.); — *Eloquence judiciaire. Eugène Janvier* (Angers, Launay-G., 1838, in 8° de 30 p.); — *Des mœurs, de l'esprit public et du gouvernement en France*, dans le *Journal de Maine-et-Loire* des 22 et 24 juin 1838. Nommé substitut à Baugé en 1839, il épousa cette année même la fille du savant Desjobert au Mans, où il passa substitut en 1842, puis fut envoyé en 1851 procureur de la République à la Flèche. Il se démit de ses fonctions en 1856 pour cause de santé et est mort à Mayenne le 5 mai 1868. Nous connaissons encore de lui : *Réflexions sur l'histoire et l'importance de la procédure criminelle* (Le Mans, 1846, in-8° de 32 p.); — *Etudes de philosophie catholique sur l'Art. Tragiques français Corneille, Racine, Voltaire, Virgile* (in-8°, 1847); — *Esquisses et impressions de*

voyage. Du Mans à Toulon par Lyon, de Toulon au Mans par Bordeaux (Paris, Palmé, 1862, in-18 de 106 p., tiré à 100 ex.); — *Etude sur Virgile*, précurseur du christianisme (1862, in-8° de 64 p.); — *Notice sur ma fille* (Le Mans, Monnoyer, 1863, in-8° de 159 p., anonyme); — *Etudes chrétiennes sur l'antiquité païenne. Sophocle* (Paris, in-8°, 1863, de 88 p.); —*Du règne intellectuel d'Aristote au moyen-âge* (Le Mans, 12 p. in 8°, 1863); — *Le Laocoon et la statuaire Grecque* (Paris, 1864, in-8° de 77 p.); — *Quelques jours en Suisse. La Nature et l'Art* (1864, Paris, in-8° de 121 p); — *L'Eglise et la civilisation* (Paris, 1867, in-18 de 321 p.), ouvrage resté inachevé et dont la première partie seule a paru. La plupart de ces dernières brochures sont des tirages à part d'articles parus dans le journal *Le Monde*, de Paris.

Affiches et Maine-et-Loire, notamment 2 et 15 mars 1838. — *Revue d'Anjou*, 1868, p. 474. — Quérard, t. XII. — *Journ de la Librairie.*

Riobé (*M...*), d'Angers, remporte le prix d'anatomie et de physiologie et partage celui de chimie en la Faculté de médecine de Paris le 23 novembre 1812. Il a publié un mémoire, souvent encore cité avec honneur, sous ce titre : *Observations propres à résoudre cette question : l'Apoplexie dans laquelle il se fait un épanchement de sang dans le cerveau est-elle susceptible de guérison?* (Paris, in-4° de 16 p.)

Riobé (*R...*), sculpteur, pose en 1789 les deux autels collatéraux de l'église de Brion.

Riobé (*René-Olivier*), né à Baugé le 27 mai 1793, chef de bureau en 1824 et chef de division en 1825 de la Préfecture de Maine-et-Loire, puis de la Mayenne en 1826, démissionnaire en 1830, notaire à Argentré (Mayenne) en 1837, revint en 1844 s'établir à Angers où il est mort le 29 janvier 1871. Il y remplissait en ces derniers temps les fonctions de trésorier de la cathédrale et directeur-gérant des fabriques réunies et a publié : *Observations sur l'Administration des fabriques en matière de pompes funèbres et sur les avantages de l'administration des fabriques par elles-mêmes* (Angers, Lemesle, 1865, in-4° de 29 p. et in-8°, 1868, Barassé, 3e édit. de 46 p.).

Riolée (la), f., cne de *Passavant.*

Riollet, f., cne de *Soulaines.*

Riotière (la), f., cne de *Bouillé-M.* (Et.-C.); — ham., cne d'*Ingrandes*; — (la Petite-), f., cne de *Feneu.*

Riotières (les), ham., cne de *Feneu.*

Riou, cne de *Doué.* — *Le Petit-R. alias la Galonnière*, anc. fief et seigneurie dans la paroisse de la Chapelle-s.-Doué, avec manoir noble relevant de Launay-Savoie. — En est sieur André Faligan 1600, 1607, n. h. Franç. Romain, contrôleur à Montreuil-Bellay, Franç. Regnard, mari de Andrée Marcelle, 1650, Marie Regnard, femme d'Yves Lemaire, qui vend le 20 décembre 1673 au Chapitre de St-Maurice d'Angers.

Riou, vill., cne de *Rou-Marson*, formant une longue rue, où l'on arrive par la pente rapide d'un chemin pavé, creusé dans les flancs du coteau. C'est la voie antique de Doué à Saumur encore fréquentée au XVIIIe s. — A 4 ou 500 m. du village dans le champ des Pierres-Longues, s'élevait un *peulvan* détruit vers 1820. On y a trouvé au pied les débris de deux squelettes. — Au sortir, vers l'O., s'aperçoit la belle maison avec parc et jardin de M. Basile. — Il existait dans le village une chapelle régulière ou *prieuré St-Nicolas*, dépendant de l'abbaye de Mélinais, dont on trouve pour *prieurs* : Pierre *Chevalier*, 1482. — Jean *de la Rue*, 1493. — Pierre *Chevalier*, nommé en 1493, 1498. — Roland *d'Aubigny*, 1564. — Nic. *Nau*, 1681, 1697; — sur le chemin de Saumur à Doué, une *chapelle de Notre-Dame-de-Pitié*, avec titulaire à la nomination de l'abbé de St-Florent.

Le village était contesté pour la desservance entre le curé de Chétigné et le vicaire de Marson. Les habitants, par acte notarié du 19 novembre 1715, prétendirent relever de Marson, mais le curé obtint sentence contraire. Le manoir seigneurial, dont il subsistait encore jusqu'en ces dernières années d'épaisses murailles, avait été acquis vers 1313 par l'abbé de St-Florent. Il formait le centre d'« un grand et beau fief et hostel « noble », arrenté à la famille d'Aubigné au XVe s., dont est sieur en 1635 Elys, maire d'Angers. — L'organisation nouvelle en 1790 réunit le village à celui de Marson pour en constituer une commune sous le nom de *Riou-Marson*, V. *ce mot.*

Riou, h., cne du *Voide.* — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, relevant du Bellay, fief annexe de la baronnie de Vihiers. En est sieur Jean Rouault, mari de Jeanne du Bellay, qui périt à la bataille de Verneuil en 1424, Jacques Rouault 1447, 1486, seigneur aussi de Riou en Tigné, Louis Rouault 1495, n. h. Jean Claude Bérault 1507, qui rend aveu pour « son « houstel, court, jardrins, tects, loges et granges, « enfermotz de foussez anciens où il y a de « l'eau », sa veuve Luce Savary 1538, Hardi Bérault 1628, Louis Bérault, chevalier, 1691, Hardi Petit, chevalier, marquis de la Guerche, chambellan du duc d'Orléans, 1709, de Glaçon, baron de la Severie, 1770, Abel-Franç. Jameron 1780.

Arch. de M.-et-L. E 1159-1164. — Arch. comm. Et.-C.

Riou (le Grand-), f., cne de *Tigné.* — Anc. fief et seigneurie, avec château, commandant l'anc. grande route de Chemillé à Doué au passage du ruiss. de Vallinnes. Il relevait de la seigneurie de l'Assay. — En est sieur Thomas du Tail, chevalier, 1400, 1409, Jean du Tail 1451, n. et puissant Jacq. Rouault 1469, 1511, Thib. Rouault 1531, 1551, René Blaclot, mari de Gasparde Bodin, 1598, René Bitault 1638, Jacq. Bitault 1665, 1676. Sa femme, Madeleine de Coulanges, était fille de Toussaint de C., qui, devenu veuf, se fit prêtre, entra à l'Oratoire de Paris et mourut à Rome le 12 octobre 1670. Leur trois filles s'y marient successivement dans la chapelle, Marie-Madeleine Bitault, le 18 novembre 1687, avec Georges-Henri de Clermont d'Amboise, Marguerite, le 17 janvier 1693, avec Charles Dabos de St-Cloud, Thérèse, le 25 août 1695, avec Jean-Baptiste-Marie de Villiers du Teil. C'est à ce dernier que passa la terre. Il était remarié dès

1724 avec Marie-Anne de Lesperonnière, qui y meurt en couches cette année le 30 décembre, âgée de 27 ans, et est inhumée dans la chapelle Ste-Anne de l'église paroissiale, enfeu des seigneurs. — Marie-Jacques de Villiers émigra en 1792 et le château fut incendié. Le domaine passa à Marie-Françoise-Madeleine-Rose de Villiers, mariée en 1781 avec Erasme-Gaspard de Contades, — puis à leur descendance, qui l'a vendu en avril 1870 à des marchands de biens pour être dépecé. Il comprenait encore 206 hectares. Un four à chaux y existe depuis 1822

Le vaste manoir formait par sa situation même, en saillie sur l'horizon vide de tout ce pays, par sa masse imposante, par l'élégance de sa décoration une des plus belles ruines de l'Anjou. Le principal corps en vient d'être jeté bas en 1876. V. une gravure par Hawke dans l'*Anjou* de M. Godard. — Un étang avec moulin banal le couvrait vers l'O au xve s. On en voit encore la longue et haute chaussée en pierre, percée au centre d'une large brèche, pour l'écoulement du ruisseau qui l'alimentait. Vers S.-E. se rencontrent une vaste esplanade, plantée de noyers, et les restes d'une avenue d'antiques buis, qui, coupés ras, ont repoussé en buissons coniques. — Une enceinte carrée en pierre, haute de 6 a 7 mètres, enveloppait le château, bordée de machicoulis à triples ressauts et encore flanquee aux angles S.-O. et N.-O. de deux grosses tours rondes à machicoulis. L'habitation comprenait quatre corps de logis, divisés en trois étages, où j'ai compté les 72 marches d'un large et grand escalier en pierre, tournant en éventail. A l'intérieur, du haut en bas la ruine est complète. — La façade vers l'E. porte, à hauteur du premier étage, une bordure de machicoulis, et à son faîte un couronnement de trois lucarnes à choux rampants. A l'angle vers N., le logis se termine par une grosse tour ronde. Le portail d'entrée date du xviie s., l'œuvre dans son ensemble, du xve. — Audevant plongent de larges et profondes douves, transformées pour partie en jardins, que traverse un pont en pierre de deux arches.

A 50 mètres vers S., hors de l'enceinte, s'élevait la *chapelle* seigneuriale dédiée a *St Fort*, étroit rectangle terminé par deux pignons, avec quatre fenêtres dont deux ogivales, xve s., comme la porte, les deux autres plein cintre, xviie s., le fond vers l'E. autrefois évidé par une très-large baie ogivale, avec autel élevé en 1658, d'après une inscription récemment recueillie, et une haute niche surmontée d'un écusson armorié qu'entourait le cordon de St-Michel; à droite de l'autel, une jolie piscine accoladée, xve s., — le tout abattu en septembre 1876 — Le chapelain avait le droit d'y célébrer le service complet de la paroisse, mais pour la famille seulement du château. — Tout le pays raconte, qu'en partant pour l'émigration, le dernier seigneur enfouit dans la chapelle un trésor, que sa veuve, suivant les uns, revint chercher d'Espagne vers 1810, et qui, suivant d'autres, fut dépisté par des mains inconnues.

Arch. de M.-et-L. G 422 et Cures. - Arch. comm. Et.-C. — Ménage, *Vit. P. Ærodii*, p. 201. - Note Mss. Raimbault.

Riou (le Petit-), ham., c^{ne} de *Tigné*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, dont est sieur Jean Aménard, qui le vend le 30 novembre 1448 à Gilles de Maillé, son gendre; — Guy Dupont, receveur des décimes, 1598, 1616, Phil. Varice, écuyer, mari de Françoise Dupont, 1623, 1645, qui en fonde la chapelle seigneuriale le 19 octobre 1625, Jacq. Bitault 1676, seigneur en même temps du Grand-Riou, — comme après lui, la famille de Villiers.

Riou-Marson, commune formée en 1790 de la réunion des villages de *Riou* et de *Marson*, V. *ces mots*. — Elle comprenait 988 hectares, — *280* hab. en 1831, *274* hab. en 1841. — Réunie dès le 20 février 1809 pour le spirituel à la commune de Rou, une ordonnance royale du 8 mars 1846 l'y a confondue au civil, en constituant une commune nouvelle sous le nom de *Rou-Marson*, V. *ce mot*. — Une partie des landes en avait été réunie à St-Hilaire-St-Florent par ordonnance du 26 août 1817.

Maires : Jacq. *Dandenac*, V. *ce nom*, 16 floréal an X. — Jos.-Fr. *Baillou de la Brosse*, 14 février 1826. — Paul *Bazile*, 5 novembre 1830, qui passe en 1846 à la mairie de Rou.

Rioutière (la), f., c^{ne} de *la Chap.-St-Laud*.

Ripaille (la), ham., c^{ne} de *Brézé* — *Ripalle* (Cass.). — En partie habité en caves, — avec anc. logis noble modernisé, où s'accole sur la face principale vers N.-O. une belle tourelle d'escalier, à baies ogivales fleuries du xve s.; — tout autour, des fossés, qui donnent accès aux caves; non loin, une fuie ronde du xvie s. — En 1860 une jolie chapelle en style xve s. a remplacé l'ancienne, restée inachevée à l'intérieur, et que certains textes qualifient d'église. Elle est dédiée à St Sébastien. — Le domaine appartient à Et. Rondeau en 1334, Arnoul Augier en 1481, Guill. Bonnerrier en 1516, Louis Bonnerrier en 1538, 1573, Louis Moussault 1656, René-Pierre Moussault, gentilhomme de la Chambre, 1665, René M., anc. president au Grenier à sel de Saumur, † le 21 juin 1688, Philippe Poussineau de Vandeuvre, mari de Françoise Lejumeau, 1737, qui meurt le 5 mai 1779, âgé de 81 ans. Les habitants, sur la recommandation de M. de Brezé, lui avaient accordé un banc dans la nef à perpétuité, vis-à-vis l'autel du Rosaire, — Phil. Poussineau, chevalier de St-Louis, 1780 — et par acquêt, Mlle Couscher; — auj. M. Montaubin-Allain-Targé. — Le vignoble, en dépendant, donne un des meilleurs vins du Saumurois.

Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 233. — Note Mss. Raimbault.

Ripaudière (la), f., c^{ne} de *Chaudron*. — Anc. domaine de la chapelle de Putille, qui le relevait de la Morousière.

Ripellière (la), f., c^{ne} de *Ste-Gemmes-d'A*. — *Le lieu et mét. de la R.* 1540 (C 106, f. 206). — Appart. à n. h. Jean de Dieusie.

Riperie (la), f., c^{ne} de *Tiercé*.

Ripert. — V. *la Ravardière*.

Ripotterie (la), f., c^{ne} de *St-Silvin*, domaine de l'abb. du Perray, vendu nat^t le 29 nov. 1793.

Rippé, f., c^{ne} de *Jarzé*, vendu nat^t sur l'émigré Collasseau le 17 floréal an VI.

Riraie (la), vill., cne de *Chalonnes-s.-Loire*.

Rires (les), cl., cne de *Marcé*.

Ris (le), vill., cnes de *Cornillé* et de *Mazé*; — mln à eau, cne de *Mélay*. — *Le Ry* (Cass.); — f., cne de *St-Georges-du-P.-de-la-G*.

Riscampagne, cl., cne d'*Auverse*.

Risconet (...), peintre, fournit en 1738 à la mairie d'Angers le portrait de Marchand de la Roche (CC 21).

Ritaie (la), f., cne de *Louvaines*.

Rités (les), ham., cne de *Champigné*. — *Le fief et seigneurie de la Réité* (E 291) relevait de Juvardeil et fit longtemps partie de la Buronnière; il dépendait au XVIIIe s. de la Hamonnière. — En est sieur Georges de la Rouaudière 1520, Et Rognard 1542, Marguerite Delaunay, sa veuve, 1563, Ant. de Brie 1540, Christ. Girault de Mozé 1691, Marie-Jeanne Gir. de M., veuve de Michel-René Falloux du Lys, 1761.

Rittières (les), vill., cne de *St-Silvin*.

Ritus (les), ham., cne de *Thouarcé*.—*L'Eretus* (Cass.). — L'ancien moulin est détruit.

Rivage (le), f., cne de *Denée*; — quartier du bourg de *Montjean*; — f., cne de *Somloire*.

Rivainerie (la), f., cne de *Chemiré*.

Rivallon. — V. *Guill. de Dol*.

Rivanderie (la), f., cne de *Durtal*, anc. domaine de la chapelle de Danne, vendu natt le 3 mars 1791.

Rivaudière (la), ham., cne d'*Angrie*. — *La mét. de la Rivauldière* 1540 (C 106, f. 207); — f., cne de *la Jaille-Yvon*. — Le tenancier était obligé, avec deux autres voisins, à fournir chaque année 20 hommes pour réparer les plesses et garennes et rhabiller les chaussées de la Jaille et de Chenillé; — f., cne du *Ménil*; — f., cne de *Noellet*; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la cne, à la fontaine de ce nom, et se jette dans la Houssaudière, en formant limite vers l'angle S.-E.; — 800 mèt. de cours.

Rivaudières (les), cl., cne d'*Andard*; — f., cne de *la Jaille-Yvon*.

Rive (la), f., cne de *Bouchemaine*, sur la rive droite de la Maine. — *Burgus qui de Ripa dicitur* 1034 (H St-Aubin, *Molières*, t. I. p. 1). — *Ripa* 1060-1081 (Cartul. St-Aubin, f. 22 et 84), 1081 (Liv. Bl., f. 51). — C'était un gros domaine, *burgus*, au XIe s. appartenant à un négociant d'Angers, *mercator*, Haimeri, qui en fit don en 1034 à l'abbaye de St-Aubin d'Angers. Mais les religieux de St-Serge réclamèrent et un duel allait s'en suivre, quand sur l'intervention de l'évêque, St-Aubin put prendre possession en payant à St-Serge une somme de 500 sous. La terre fut aliénée plus tard, mais le tenancier restait tenu de passer gratuitement d'une rive à l'autre les gens de l'abbé, — et non d'autres, — le droit de bac appartenant au Chapitre de St-Laud, qui le fit constater judiciairement. — « La métai- « rie nommée la Rive » fut vendue en 1421 par Jean de la Touche à Jean Guérin, — en 1451 par Thévenine, veuve de Jean Henry, à la duchesse Jeanne de Laval, qui s'y plaisait; et on y prétend montrer encore « la grotte de la reine Cécile », simple enfoncement du roc où sont entaillés deux siéges de pierre, avec une fontaine « de Ste-Cécile ». Le logis faisait face d'ailleurs au manoir de Chanzé, qui avait le même « concierge », et au couvent de la Baumette. — En 1541 Charles de Piédouault, valet tranchant de la reine, possédait à la fois la Rive et Chanzé, tout au moins la moitié de l'un et de l'autre domaine, qu'il vendit à Pierre de Beauvois, receveur ordinaire d'Anjou. La Rive seule avait passé tout entière quelques années plus tard aux mains de René Challopin, sieur des Landes, qui la vendit le 14 décembre 1586 à Christ. Fouquet, avocat, Angers. La petite fille de celui-ci, mariée à Michel Gouezault en 1596, revendit le 4 juillet 1639 à Noël Herbereau, capitaine et chevalier du guet d'Angers, qui acquit le 22 janvier 1643 le moulin voisin. — Elle passe par héritage en 1692 à Jul. Fresneau, — par acquêt sans doute dès le 17 août 1720 à Math. Pays-Mellier, anc. juge consul, et dès avant 1746 à n. h. Nic. Berthelot, anc. capitaine au quartier du Fort-Dauphin de St-Domingue. — Les prés avoisinants avaient été en partie envahis par la Maine et transformés en marais. — Il s'y tenait au XVIIIe s. un poste de gabelle. — Un mur avec tours couvre vers l'E. l'enclos, que contourne au S. et à l'O. un chemin profondément taillé dans le roc et qui assurément est de la plus haute antiquité. Une ancienne levée, presque nivelée, se dirige de la rivière pour se bifurquer à cent pas, d'un côté vers Angers, de l'autre sur le chemin creux vers Pruniers. — Le bâtiment des servitudes porte la date 1641. La ferme a été récemment construite. — Auprès, en 1876, un souterrain s'y est effondré, venant de la rivière, et qu'on n'a pu explorer que sur une longueur de 200 pieds.

Arch. de M.-et-L. G 772-775 et Chap. de St-Laud G 953; H.-D. *B* 46 et 120. — Lecoy de la M., *Extr. des Comptes*, p. 104 et 276. — et *Le Roi René*, I, 103; II, 38. — Note Mss. Aug. Michel.

Rive, f., cne du *Lion-d'Ang.*, dépendance en 1780 de la Roche-aux-Fêtes; — (Haute-), f., cne de *Pontigné*.

Riveau, f., cne de *Bécon*, anc. domaine de la commanderie de Villemoisant.

Rivellerie (la), f., cne de *Drain*, local actuel de l'école des filles, à 1 kil. du bourg.

Riveraie (la), f., cne de *la Cornuaille*. — Le feu la détruisit le 10 février 1632. — En est sieur Jean Bonvoisin 1567; — f., cne de *Freigné*; — f., cne de *Noellet*; — f., cne de *Vern*.

Riverette (la), ruiss. né sur la cne de *la Renaudière*, dans les prés du Pont-Germillon, coule du N. au S., passe à l'Erable et se jette en face de la Bretaudière dans le ruiss. de Garot; — a pour affluent le ruisselet du Chiron; — 2,600 m. de cours. — On lui donne aussi le nom de Belair.

Riverie (la), f., cne de *la Chapelle-St-Fl.*; — f., cne du *Tremblay*, domaine de l'hôpital de Candé.

Riverole (la), ruiss. né sur l'extrême confin S.-O. de la cne d'*Auverse*, coule du N.-E. au S.-O., pénétrant presque immédiatement en Mouliherne, traverse le bourg, à la pointe de l'angle formé par la rencontre des chemins de grande communication de Baugé à Bourgueil et des Rosiers au Lude, entre lesquels il se continue

en droite ligne, jusqu'à son confluent dans le Lathan, à 2 mèt. en aval du moulin Jasneau; — a pour affluents sur Auverse les ruiss. de Gravouillard et du Creux; — 14.500 mèt. de cours. — « *La rivière appellée de Riverolle*, — dit « le Cartulaire de Monnais, p. 378, — est une « bonne rivière, où affluent et entrent grant « quantité d'eaues, laquelle Perrot Landry desriva « de son cours en l'an 1414, tellement que l'eau « cessa par l'espace de plus de trois mois de « venir aux molins du prieuré ». Une sentence du segraier de la forêt ordonna de rétablir l'ancien lit (22 janvier 1426).

Rives (les), f., cne de *St-Martin-de-la-Pl.*, comprise autrefois dans l'enclave de la paroisse des Tuffeaux.

Rivet (le), f., cne de de *Linières-B* ; = f., cne de *Vernoil.*

Rivetterie (la), f., cne de *St-Germain-lès-M.*

Rivettes, mon b., cne des *Ponts-de-Cé*, dans l'ancienne paroisse de St-Augustin. — *Rivetæ* 1242 (H St-Aubin, *Déclar.*, V, 293). — *Rivetes* 1288 (G St-Maimbeuf). — *Rivoetes* XVe s. (Comptes). — *Le grand chemin par lequel on vat du pavé des Ponts-de-Cé à Rivectes* 1486 (H. St-Aubin, *Sous-Aumôn*, I, 131). — Ancien domaine du Chapitre de Saint-Maimbeuf d'Angers, qui le donna en 1288 par emphytéose perpétuelle à Michel Lelong. Il était divisé au XVe s. en deux importantes tenures avec manoirs, qui furent alors de nouveau réunies. — « Le manoir, métairie et domaine de Rivettes » ou des grandes Rivettes, appart. en 1423 à Robert Boutevilain, chanoine de St-Maurice, ancien « serviteur de la duchesse Marie », qui fonda cette année le 28 décembre un service à la cathédrale en l'honneur de sa bienfaitrice. La terre fut acquise par deux actes successifs de Guillemine Blanchet en 1443 par Jean Breslay, licencié ès-lois, qui la revendit, avec la maison, y attenant, du Chemineau, le 8 juin 1455 pour 1,216 écus d'or au roi René. Quelques jours auparavant le 31 mai, le roi venait d'acquérir le second domaine voisin, la Cour-de-Rivettes, pour 1,453 livres, du segrayer de Beaufort, Briant Buynard. — Tout aussitôt les architectes Guill. Robin et Robert du Pont furent mis à transformer le principal logis et à y construire une chapelle. Le nouveau maître y installa, sans compter, comme il avait fait à Epluchard, ses fantaisies, et les poules, qui s'y élevaient, étaient de telle race, que la reine de France en voulut posséder. — Le vin de ses vendanges est de ceux qu'il fait venir pour sa table en Provence. — Mais le domaine mal administré ne suffit pas aux frais, et René en abandonna les revenus en 1471 à son intendant Jacquemin Polus, et la propriété même, après sa mort, à Jean Beselin dit Jarret, sous réserve d'un prix de rachat pour 2,000 écus (Marseille, 1er septembre 1475). — La reine Jeanne approuva ce don le 18 juillet 1480, et racheta peu après la moitié par indivis du domaine, puis le 4 mars 1492 l'autre moitié « des lieux, domaines, terres, « du Grand-Rivectes et du Petit et du Chaumi- « neau », qu'avait acquise de Jarret, trois ans auparavant, pour 500 florins de Provence, Antoine de la Croix, écuyer. Puis par acte du 20 août 1495, la reine donna le tout à St-Maurice pour la fondation des chapelles des Grande et Petite-Rivettes en l'église cathédrale. — Le roi François Ier, avant son entrée à Angers, s'arrêta au manoir pour y dîner, avec sa mère Louise de Savoie, le 6 juin 1518. — « Le Grand et le Petit-Rivet » furent vendus natt le 8 avril 1791, le premier à Laurent Bougère, le second à H. Grivet. Le premier, acquis de M. Raimbault par l'abbé Mongazon vers 1835, forme aujourd'hui la campagne du Petit-Séminaire d'Angers. Le logis principal, entouré d'une enceinte carrée, conserve son portail crénelé, avec tourelle d'angle en encorbellement et lucarnes en style Louis XIII, la façade à triple étage de croisées de pierre, celle du milieu sommée d'un fer à cheval, enfermant un écusson chargé d'un chevron et de trois pièces posées 2 et 1; — à l'intérieur les cheminées datent du XVIe s.; — dans la cour, les servitudes et un puits à chape du XVIIIe s.; — auprès, vers l'O., l'étroite chapelle sur plan carré, avec abside à trois pans, le cintre de la porte décoré d'un mascaron à la clé et de patères dans les tympans. Une tête de chimère supporte le clocheton ruiné; sur les côtés, six contreforts avec pinacles. A l'intérieur, la voûte s'entrelace de nervures, qui se terminent dans les murs en consoles fleuronnées. L'autel ancien est paré d'un rétable moderne; au-dessus, la clé feuillagée porte un écu en bannière parti aux armes du roi René et de Jeanne de Laval. — Çà et là apparaissent les croix de consécration.

Sur les dépendances a été entreprise une carrière d'ardoise, dont la déclaration d'ouverture date de novembre 1833.

Arch. de M.-et-L. G 378, f. 322; 613, p. 179; 725-731. — Lecoy de la M., *René d'Anjou*, t. II, p. 43.

Rivettes (les), ruiss. dit aussi des Biderettes, né sur la cne d'*Angrie*, s'y jette dans le Grand-Gué; — 4,600 mèt.

Rivettes (les Grandes, les Petites-), hh., cne de *Chantocé*.

Rivière (la), min, cne d'*Andrézé*. — *L'hôtel noble de la R.* 1540 (C 106. f. 642), — avec dépendances sur les paroisses de Beaupréau et d'Andrézé, — appartenait à Hubert Torchart, écuyer, et fut acquis en 1550 par le seigneur de Beaupréau. — Il n'en reste plus traces que des souterrains dans les champs, dont l'entrée en forme de grotte est formée de deux pierres; = f., cne d'*Armaillé*. — *Le lieu, mét., domaine et seigneurie de la R.* 1762 (E 1137), est acquis le 24 mars de Charles Alasneau, bourgeois d'Angers, et autres, par François de la Forêt d'Armaillé; = f., cne d'*Auverse*. — En est sieur J.-B. Gérard, écuyer, directeur des Aides d'Angers, 1743; = f., cne de *Bégrolles*; = vill., cne de *Brain-s.-l'Auth.*; = ham., cne de *Brain-s.-Long*. — La croix du chemin y a été renouvelée et bénite le 19 juin 1859; = min à eau, cne de *Brion*, vendu natt le 17 messidor an IV sur Legros de Princé; = ham., cne de *Chantoceaux*; = ham., cne de *la Chapelle-Hullin*. — En est sieur René Alaneau 1618, son

gendre, Georges Menant, procureur du roi au Grenier à sel de Pouancé, 1620; — c^ne de *Cholet*. — *Le lieu, fief, domaine de la R.* 1540 (C 105, f. 23). — En est sieur n. h. René Mauviel; — chât., c^ne de *la Cornuaille*, — dont l'avenue sur la rive dr. de l'Erdre vient aboutir tout à l'entrée et presque dans la ville même de Candé. — En est sieur en 1789 Charles Antoine Gaudin de Boisrobert; auj. à M. Allain-Targé; — vill., c^ne de *Corzé*; — m^on b. et f., c^ne d'*Ecouflant*, vendue nat^t sur Boisjourdan le 15 messidor an IV; — f., c^ne de *Fougeré*; — f., c^ne de *Grez-Neuv.*, vendue nat^t le 29 fructidor an IV sur Leroy de Mancy; — f., c^ne de *Loiré* — En est sieur Claude Brillet 1675, marié le 5 juin 1680 avec Renée Dumortier, mort le 2 septembre 1686, âgé de 65 ans; — f., c^ne de *Nyoiseau*; — vill., c^ne de *Parcé*. — En est sieur Laurent Du Boul 1723; — f., c^ne de *la Potherie*. — En est sieur Louis Bourbeau 1672; — f., c^ne de *Pouancé*, dont une vendue nat^t le 23 fructidor an IV sur Thierry de la Prévalaie; — ham., c^ne de *St-Laurent-des-A.*, anc. domaine du prieuré de Chantoceaux; — m^in à eau, c^ne de *Saint-Philbert-du-P.* — *Le fief et censif de la R. comprins le moulin* 1540 (C 105, f. 65). — En est sieur à cette date, n. h. René Goulart. — *Le fief et seigneurie de la R.* avec haute, moyenne et basse justice, garennes à connils, droit de pêche faisait partie au XVIIIe s. du marquisat d'Etiau; — m^in, c^ne de *Segré*, sur la rive gauche de l'Oudon; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans l'Oudon à 1 kil. de sa source; — cl., c^ne de *Soulaire-et-B.* — En est sieur Abraham de Portebise, qui meurt le 1er octobre 1626, « converti et repentant « de son hérésie dans laquelle par plusieurs fois « estoit retombé »; — ham., c^ne de *Villemoisant*; — donne son nom à un ruiss. qui coule de l'E. à l'O. et se jette dans la Loge; — 1,500 m. de cours; — ham., c^ne du *Voide*.

Rivière (la Basse-), f., c^ne d'*Armaillé*; — f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'And.* — autrement *la Riv. Veillon* — du nom de la famille qui y réside aux XVI-XVIIe s. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est sieur n. h. Mic. Veillon 1577, mari de Madeleine de Cheverue, — Jean Veillon, mari de Jeanne Chevreul, 1620, parrain le 18 mars 1635 de la cloche de Feneu, † le 17 avril 1640. — Leur fils René y fonde une chapelle en l'honneur de son patron le 31 octobre 1642; — y demeurait Jules-César Leclerc de la Ferrière en 1785.

Rivière (la Grande-), ham., c^ne de *Cholet*, anc. domaine de l'abbaye de Mortagne, acquis par Lebascle d'Argenteuil et vendu nat^t le 22 frimaire an VI; — f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *La Rivière Baré* 1540 (C 103, f. 31). — A n. h. Guyon Bouhet; — f, c^ne de *Savennières*; — ham., c^ne de *Tilliers*.

Rivière (la Haute-), c^ne de *Chazé-sur-Argos*, m^in à eau sur l'Argos, et m^in à vent, système anglais.

Rivière (la Haute-), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — Anc. fief et seigneurie avec château, appart. du XVIe au XVIIIe s. à la famille de l'Espinay. — En est sieur n. h. François de l'Espinay, mari de d^lle Jeanne de Dieusie, 1534, René de l'Espinay, mari d'Anne Hunault, 1576, — dont le fils Michel est assassiné par les gabelous dans le bourg de Vern en 1622, — Jean-B. de l'E. 1605, mari de Judith du Grandmoulin, René de l'E. 1635, qui meurt le 29 octobre à Ste-Menehould au retour de l'armée de Lorraine. — En 1638 la peste est dans le château où trois personnes en meurent; — la fille de René, Marie de l'Epinay, fuyant le mal, l'emporta avec elle au vill. du Chesne en Chazé où elle meurt à son tour, âgée de 20 ans. Sa mère, Périnne de Cerisay, se remarie le 13 juin 1640 à René de Dieusie; — Nic. de l'Espinay, marié le 27 novembre 1657 à Marguerite de Domaigné; — René de l'E., mari de Françoise de la Saugère, 1657, 1683; — sa veuve meurt à la Chaufournaie le 22 janvier 1709; — leur fille Angélique avait épousé le 27 octobre 1683 messire Guy Gandouard. — La terre, avec maison seigneuriale, jardins, domaines, 8 métairies, deux moulins, dont 1 à eau, appartenait en 1740 à Gabriel de Scépeaux et Marie-Madeleine Hullin, qui la vendirent le 30 septembre au Chapitre de la Trinité d'Angers. — Le curé de Marans devait au seigneur 4 deniers et un torchis de cire jaune d'un pied 1/2 de long le jour de la Chandeleur.

Arch. comm. de Ste-Gemmes-d'A. et de Chazé Et.-C. — Arch. de M.-et-L. E 1170.

Rivière (la Petite-), f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-F.* — Acquise le 23 février 1599 n. s. de Pierre de la Faucille par Denis Lenfantin; — en est sieur René Binet 1733, Jean-Toussaint Binet 1766; — f., c^ne d'*Ingrandes*; — f., c^ne de *Jallais*; — f., c^ne du *May*; — f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — Anc. domaine des bénédictins de Lévière, vendu nat^t le 21 fructidor an IV et de nouveau le 7 floréal an VI; — chât., c^ne de *Savennières*, jolie habitation moderne en forme de chalet, avec élégantes servitudes dominant la vallée et les coteaux d'un vignoble renommé.

Rivière (*Charles-Cosme*), né à Angers, rue Baudrière, le 11 octobre 1785, suivit les cours de l'Ecole Centrale d'Angers, où Duboys enseignait le droit. Reçu avocat en 1806, il fut nommé en 1811 substitut au Mans, — où il se maria le 11 mai 1814, — et eut le bonheur et le courage pendant les Cent-Jours de délivrer son ancien maître emprisonné par les royalistes. Destitué quelques jours après, il se fixa à la Flèche, à titre d'avoué plaidant jusqu'en 1830. Le nouveau pouvoir l'appela comme juge d'instruction à Angers. Il se trouvait par suite chargé de diriger les procédures contre les manœuvres insurrectionnelles de la nouvelle Vendée. L'affaiblissement de sa vue l'obligea de demander en 1839 sa mise à la retraite, qu'il obtint avec le titre honoraire. Il occupa ses loisirs forcés par l'étude des lettres, dictant à sa sœur de nombreuses poésies, restées presque toutes inédites. Il mourut le 13 février 1859. Le *Précurseur de l'Ouest* a publié de lui (13 et 14 novembre 1844), deux *Lettres* importantes pour la

défense du général Ledru des Essarts, attaqué par le *National* et par l'historien Vaulabelle. Ses ouvrages Mss. ont pour titres : *L'homœopathie*, comédie en 3 actes, en vers ; — *Cantates* ; — *Epîtres aux anciens satiriques*, — *à un jeune avocat*, — *à M. Grille*, — *au Directeur du Jardin botanique d'Angers*, — *aux Divinités mythologiques*, — *à Angers, sur son château* ; — des traductions des *Hymnes* de l'église ; — nombre de poésies fugitives et, entre autres œuvres inachevées, deux actes d'un *Tiberius Gracchus*. — La Bibliothèque d'Angers possède de lui une lettre autographe au carton 572. — V. Quérard, t. XII, p. 485.

Rivière-Bénard (la), c^ne^ d'*Angrie*. — Un minerai de fer s'y montre presque à fleur de terre et traverse la c^ne^ de l'E. à l'O. sur une largeur de plus de 30 mèt., donnant 40 pour cent de fer. V. Millet, *Indic.*, t. II, p. 408.

Rivière-Besnier (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-Hullin*. — Anc. domaine de l'abb. de Nyoiseau ; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui traverse celle de Grugé et s'y jette dans l'Araise ; — 950 mèt.

Rivière-Breau (la), f., c^ne^ de *Nyoiseau*, du nom d'un ruiss. dont la source est voisine, qui coule de l'O. à l'E., jusqu'à la route de Rennes, puis vers S. en pénétrant sur Ste-Gemmes-d'A. pour s'y jeter dans la Verzée.

Rivière-Cormier (la), *f.*, c^ne^ de *Combrée*. — Anc. fief et maison noble relevant du Bourg-d'Iré. Il conserve le nom de la famille qui le possédait au XVIe s. — En est sieur Jean Cormier, écuyer, 1540, Louis d'Acigné, chevalier, 1630, Paul Avelot 1643, qui fonde en mourant une chantrerie dans l'église paroissiale le jour des Innocents, Julien Veillon, écuyer, 1695, mort âgé de 30 ans en 1713, Julien V. 1732, qui est parrain de la grosse cloche de la paroisse en septembre 1766. Le logis date encore du XVIe s.

Rivière-Coulon (la), f., c^ne^ de *Chatelais*. — Anc. fief et seigneurie vendu, avec le Chalonge, par Gabriel Baraton et René Furet, le 27 octobre 1534, à Philippe Cheminard ; — Pierre Cheminard, écuyer, 1575.

Rivière-d'Orvaux (la), chât., c^ne^ de *Loiré*. — Anc. fief avec maison seigneuriale, relevant de la Roche-d'Iré et appart. en 1539 à Yves et Renée d'Orvaux, sous la tutelle d'Urbain Tillon. — En est sieur René d'Ogeron 1626, 1628, par indivis sans doute avec René Turpin de Crissé 1627, — Charles Turpin de Crissé 1673, qui est inhumé le 11 février dans la chapelle ; — Lancelot-Urbain Turpin de Crissé, mestre de camp de cavalerie, 1719 ; — Jacq.-Urbain Turp. de C., † à Angers le 26 mai, âgé de 68 ans ; — auj. encore à la famille. — Le château, reconstruit par l'architecte Hodé, était encore inachevé quand il a été vendu sur licitation entre mineurs en 1863. — Il donne son nom à un ruiss., qui naît sur la c^ne^ et se jette dans l'Argos ; — 2,000 m. de cours.

Rivière-Gabillon (la), f., c^ne^ de *St-Léger-du-May*.

Rivière-Heurtaud (la), f., c^ne^ de *la Prévière*. — En est sieur n. h. Franç. Provost, mari de Marie-Aimée de la Martinière, 1658, René-Pierre de Villemoreau 1679.

Rivière-Maineuf (la), *f.*, c^ne^ du *Bourg-d'Iré* ; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la c^ne^ du *Tremblay*, traverse la c^ne^ du Bourg-d'Iré et se jette dans la Verzée ; — a pour affluent le ruiss. de la Bijollière ; — 5,600 mèt. de cours.

Rivière-Marteau (la), f., c^ne^ de *Brézé*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble sur l'emplacement, paraît-il, d'anc. ruines romaines ; on a trouvé aux alentours des vases et des médailles recueillies au château de Brézé. — La terre appart. au XVe s. à la famille Sarrasin. Jousselin Sarrasin obtint en 1422 du roi l'autorisation de mettre en état de défense son château et de faire travailler aux fortifications les habitants du pays qui y devaient trouver refuge. — Robert S. en rend aveu à Berrie en 1445, Louis de Bournan en 1501. Charles de B. vend le fief le 15 mars 1514 à Guill. de la Grandière sur qui Guy de B. fit retrait le 3 juillet 1518, pour le céder par échange, à Guy de Maillé-Brézé. Il appartient jusqu'en 1701 aux seigneurs de Brézé qui l'arrentèrent à Jacq. Maugard. — En est sieur René-Franç. Dutertre en 1759, Franç.-Louis D. 1767, qui le 31 mai 1791 le revendit au sieur de Brézé. L'habitation porte la date de 1775. Les plus anciennes constructions remontent au XVIIe s. *Répert. arch.*, 1863, p. 234, art. de M. Raimbault.

Rivière-Moreau (la), h., c^ne^ de la *Ferrière*.

Rivières (les), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré* ; = f., c^ne^ de *Grez-N.* ; = vill., c^ne^ de *St-Germain-lès-M* ; = f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*, — où le Couesnon forme deux boires, qui se réunissent à Boucteillon ; = (les Basses-), ham., c^ne^ de *Vivy* ; = (les Hautes-), vill., c^ne^ de *Vivy*.

Rivière-Sauvageau (la), f., c^ne^ de *Cholet*, autrefois dans la paroisse Saint-Melaine. — Donnait au seigneur et à ses enfants, frères et gens de sa maison le droit de chasse à courre dans les garennes de Cholet. — En est sieur en 1787 Anne-Louis de Beauvau. — Elle donne son nom à un ruiss. né au N. du ham. de la Tuilerie, qui traverse la route de Beaupréau, l'étang de Mocrat, où la blanchisserie l'utilise, la route de Nantes, et se jette dans la Moine, au-dessus de St-Melaine ; — 2,500 mèt. de cours.

Rivière-Sémelonne (la). — V. *Sémelon*.

Rivières-Moutons (les), ham., c^ne^ du *Lion-d'Ang*. — *Le lieu et cl. de la Riv. M.* 1519 (G Insin.). — *Le lieu* 1683, *le village* 1694 *des R. M.* 1780 (Et.-C.), comprenait au XVIIIe s. trois closeries, dont une dépendait du vicariat de la Chapelle-d'Aligné.

Rivière-Tiercé (la), vill., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*.

Rivière-Turbon (la), ham., c^ne^ de *Louvaines*.

Rivière-Valleau (la), ham., c^ne^ de l'*Hôtellerie-de-Fl*. — *La terre et seigneurie de la R. V. avec maison seigneuriale, pourprins, deux petits étangs, etc.* 1540 (C 106, f. 441). — Appart. à Catherine de St-Aignan, veuve de J. Leroux ; — à René de la Faucille, 1605.

Rivière-Veillon (la). — V. *la Basse-Rivière.*

Rivière-Verron (la), f., c^ne^ de *Noellet.* — Dans un fossé du pâtis en dépendant furent enterrés, les 3 et 4 novembre 1603, Fr. Coconnier, sa femme et un de leurs enfants, morts de peste, et qu'on refusa de porter à l'église.

Robannerie (la), f., c^ne^ de *Pouancé.*

Robelart (*Jean* de), « peintre très excellant, « flaman de nation, natif de la ville d'Anvers », est inhumé à Angers le 16 novembre 1594 (GG 112). C'est un nom sans doute à recueillir.

Robelinière (la), f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois* 1619. — aujourd'hui détruite.

Robelot (*Gaspard*), maître architecte, d'Angers, est l'auteur du maître-autel de l'église St-Jean de Beré, près Châteaubriant, où il travailla six années. Cet ouvrage remarquable par son ensemble et la richesse des détails a été restauré en 1841.

Roberde (la), f., c^ne^ de *Mazières.*

Roberderie (la), f., c^ne^ de *Grez N.*; — f., c^ne^ de *Grugé-l'H.*; — f., c^ne^ du *Louroux-B.*; — f., c^ne^ de *Savennières.*

Roberderies (les), ham., c^ne^ de *Broc*, avec vignoble blanc estimé le meilleur du pays.

Roberdière (la), f., c^ne^ des *Cerqueux-s.-Maul.*; — ham., c^ne^ de *la Chaussaire*; — donne parfois son nom au ruiss. du Pré-Clos; — f., c^ne^ de *Chazé-s.-A.* — En est sieur n. h. Ant. Jacquin; — f., c^ne^ de *Montreuil-s.-Loir*; — f., c^ne^ de *Montreuil-sur-M.*; — f., c^ne^ de *Segré*; — f., c^ne^ de *la Tessoualle*; — f., c^ne^ de *Tiercé*; — f., c^ne^ de *Vaulandry*, anc. domaine de l'abbaye de Mélinais, vendu nat^t^ le 13 janvier 1791. — On y a trouvé plusieurs tombes et des restes de constructions.

Roberdières (les), ham., c^ne^ de *Noyant-s.-le-Lude.*

Robergère (la), m^on^ b., c^ne^ de *la Possonnière*, — par corruption au XVIIIe s., *l'Aubergère*, dans le village de Laleu, appart. en 1660 au docteur Franç. Ruellan.

Robert, f., c^ne^ de *Combrée.* — *Le cloux de Robert* 1498 (E 542).

Robert, doyen de Saint-Maurice d'Angers en 1072-1075, devait ce titre à sa réputation comme professeur en droit civil, quoique Marbode, dans l'épitaphe qu'il lui consacre, ne désigne pas dans quelle école il enseigna ni si ce fut, comme il est invraisemblable, à Angers.

Hildeb. et Marbod. opera, p. 1621, pr. 7. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 58-59; II, 18, 161.

Robert, dit l'*Angevin*, frère du maître école Bernard, fut nommé abbé de Cormery en 1047 dont il fit reconstruire et consacrer en 1054 l'église. — † vers 1060.

Robert, premier abbé de Toussaint d'Angers, 1118-1141. Son corps a été découvert le 11 mars 1845 à l'angle S.-O. de l'église, dans une tombe formée de plusieurs pierres de tuffeau réunies avec du mortier de chaux et couvertes d'une ardoise. Elle renfermait sa crosse en cuivre doré à volute octogone, qui a été déposée au Musée des Antiquités. La veille et tout à côté avait été retrouvé un autre cercueil (XIIIe s.), renfermant de même une crosse en cuivre émaillé, qu'on croit être celle de son successeur, Robert II, quatrième abbé de Toussaint.

Répert. arch., 1867, p. 99 et 201. — *Bullet. du Comité de l'Instruct. publique*, 1857, p. 461, 523, 760.

Robert (.....), dit *le Marquis de Carabas*, cabaretier à la Poitevinière, « brave et « intrépide capitaine de sa paroisse et des plus « entraînans du pays », au témoignage de M. de Romain, dans la première guerre de Vendée, — « l'un des plus dangereux scélérats du canton », au dire des Bleus, aide-de-camp de Stofflet en l'an V, — fut arrêté le 27 fructidor an VI et conduit dans la prison d'Angers. Debout en armes, dès le début des Cent-Jours, il fut tué au premier combat dans une rencontre près Jallais.

Arch. de M.-et-L.—De Romain, *Récit de quelques faits*, p. 73.

Robert (*Philippe*), frère du maire René R., était supérieur de la petite communauté de St-Sulpice dans le cul-de-sac Ferou, à Paris, quand il mourut à Angers le 30 novembre 1736. L'inventaire de ses meubles et de ses livres est au dossier E 3814.

Robert (*René*), sieur des Marchais, fils de René R., sieur de la Barre, sénéchal de Craon, et d'Anne de Crespy, docteur professeur en droit de l'Université d'Angers, nommé conseiller échevin perpétuel le 22 juillet 1722, fut élu maire le 30 juillet 1715 et continué par sept lettres de cachet en sa charge jusqu'au 12 mai 1729. Cette année même la ville rentra dans son ancien privilége d'élire les officiers municipaux. — On lui doit la rectification de la rue Cordelle et de la place Neuve, des projets presque réalisés pour le rétablissement de la Monnaie et pour la fondation d'une Bourse de commerce, de casernes sur l'avant-Mail, d'une Académie de musique, le nettoiement du port Ayrault et la plantation le long du canal de rangées d'arbres dit de son nom le mail Robert. —On connaît de lui trois jetons portant sur la face ses armes : *Coupé d'azur et d'argent, le premier au lion passant d'or armé et lampassé de gueules, le second à 3 roses de gueules posées 2 et 1*; — aux revers figurent, sur le premier, frappé en 1720 pour son second mairat, l'église Saint-Maurice, partie de l'Evêché et la tour Saint-Aubin, avec la devise : *Unus homo restituit rem*, — sur le second, en 1724 pour son quatrième mairat, une éclipse de soleil, avec la devise : *Formæ te reddo priori*; — enfin sur le troisième, en 1729 pour son septième mairat, *un aigle échappé d'un filet*, avec la devise : *Esto jam libera.* — Il est l'auteur de la compilation des *Priviléges de la ville d'Angers*, connue sous le nom de *Billot* et imprimée aux frais de la ville chez Barrière (in-4°, 1748). Il s'y employa pendant trois années. Le Conseil, sur la proposition du maire, son successeur, lui fit présenter par une députation « des flambeaux d'argent d'un travail recherché, « gravés aux armes de la ville » (23 mars 1748). — Une délibération du 19 septembre 1773 ordonna la continuation de ce travail et l'impression d'un supplément qui n'a pas paru. — Quelques-uns lui attribuent aussi, à tort, je crois, l'*Histoire*

ou dissertation sur l'ancienneté de l'Université d'Angers, suivie des chartes, édits, arrêts et règlements concernant ses privilèges (Angers, veuve Olivier Avril, 1736, in-4°). Robert avait épousé le 3 novembre 1700 Louise Ernault de Vaufoulon, de qui il eut trois fils et une fille, — et en secondes noces la dame veuve Hector. Il mourut en 1753. Son petit-fils, *Jacques-Claude*, marié à Paris avec une d[lle] Boutiller de la Ménardière, eut le malheur, dit-on, de tuer en duel un gentilhomme et dut s'expatrier. Il est mort juge le 6 juillet 1812 à St-Louis de Chandernagor, d'une indigestion d'ananas.

Robert le Fort, le chef de la maison de France, est indiqué d'origine saxonne par Aimoin et par Richer, auteurs de la fin du x[e] s. Ce dernier même lui donne pour père le fameux Witikind, et c'est l'opinion la plus accréditée, qu'adoptent formellement, après le plus grand nombre des historiens français, les derniers venus de la critique allemande. Abbon se borne à le dire Neustrien, c'est-à-dire dans le langage de son temps, originaire d'entre la Seine et la Loire. Pour concilier ces témoignages, les Bénédictins notamment et aussi Michelet le font naître dans la colonie saxonne, que Charlemagne avait transplantée en Normandie. Em. Mabille, — de si regrettable mémoire, — et M. Anatole de Barthélemy, qui a surtout en ces derniers temps ranimé cette question des origines, le croient de race franque, et le premier, — comme d'ailleurs J.-G. Eckart, — l'affirmait de la maison des comtes de Tours, Hugues et Robert (811-822). Il n'est que sage, je crois, de s'en rapporter jusqu'à preuve nouvelle à Raoul Glaber, qui se refuse à rien dire de sa race, parce qu'il n'y trouve qu'obscurité, et à Auberi de Trois-Fontaines, qui déclare de même qu'il ne sait rien de plus que les historiographes d'avant lui, qui n'ont rien su. — Il est certain et par le silence du plus grand nombre et par les affirmations précises de deux ou trois textes mieux informés, que Robert n'était pas de sang royal, mais le fils de quelque leude parvenu et investi de hautes fonctions. — Le premier domaine, que les actes lui assignent, se trouve dans le Blésois, — en pleine Neustrie, si l'on veut; — il parle aussi du Blésois comme de son comté, en 865. — Douze ans auparavant, dès 853, c'est lui sans doute que l'on voit chargé, peut-être comme comte de Blois et d'Orléans, d'une mission avec Dodon, évêque d'Angers, dans les pays d'Anjou, du Maine et de Séez. — En 858 il est délégué par le roi à la défense des marches d'Anjou, où il succède sans doute au comte Eudes. — Il semble à la fin de 859 qu'il a fait défection et pris le parti de Pépin d'Aquitaine contre Charles-le-Chauve. — Il est investi pourtant en 861 à Mehun-sur-Loire, du duché de Paris, c'est-à-dire d'un commandement suprême de guerre entre la Seine et la Loire en remplacement du comte Lambert. Durant toute l'année suivante, il combat les Normands unis aux Bretons et au prince Louis, — encore en 864 et en 865, où il est vainqueur, puis vaincu et s'en revient blessé. En 865, sans motifs connus, il est envoyé dans une autre *marche*, en Autunois, pendant que Louis, fils du roi, reste chargé de la défense de l'Anjou; mais les Normands en profitent et l'arrivée d'Hastings fait rappeler Robert qui dès 866 a repris son commandement et est tout au même temps gratifié de l'abbaye de Marmoutier. — Assisté de Rannulfe, comte de Poitiers, il court couper la route à une bande de cavalerie normande qui revenait de piller le Mans. La rencontre a lieu à Brissarthe. Les Normands, ayant franchi la rivière, s'enferment dans une vaste villa qui commandait le passage. Expulsés de vive force, ils se réfugient dans l'église, alors par exception bâtie en pierre. On était aux plus longs jours de juillet ou d'août. L'attaque décisive est remise au lendemain. Robert, épuisé de chaleur, avait ôté casque et cuirasse, et se reposait sous un arbre, quand les Normands par une sortie subite envahissent le camp. Sans reprendre son armure, il se précipite dans la mêlée et tombe blessé à mort dès le premier choc.

Les historiens varient sur la date du combat que plus d'un reculent d'une année, mais que le témoignage notamment d'Hincmar assigne à l'an 866. Robert laissait deux fils, le futur roi Eudes et Robert, duc de Bourgogne, plus une fille, Richilde, mère de Thibaud le Tricheur; mais on ignore même le nom de sa femme, — que deux lettres de Peiresc, nulle part encore citées, prétendent, d'après un fragment de chronique, entrevu et vainement, il est vrai, recherché par lui, être la fille d'Hugues l'Abbé. M. Anat. de Barthélemy me paraît absolument s'égarer en lui donnant une seconde femme Adélaïde, devenue veuve de Conrad, comte de Paris, en 866 seulement, c'est-à-dire l'année même de la mort de Robert et quand elle avait au moins 50 ans.

On ignore ce qu'il advint du corps du héros et s'il fut même inhumé, — quoi qu'en aient conté tous les faiseurs d'historiettes ou de harangues qui décrivent sa sépulture soit à Séronnes, dont aucun récit de ce temps n'a même prononcé le nom, soit à Châteauneuf-sur-Sarthe, qui n'existait pas encore. Grâce pourtant à la légende, récemment renouvelée par Bodin et depuis par tant d'autres, c'est sur le pont de Châteauneuf-sur-Sarthe, qu'une souscription voulait élever en 1828 une statue nationale. La Révolution de 1830, autorisée par un vote du Conseil municipal, employa les modestes fonds déjà versés à l'équipement des gardes nationaux. — Le projet a été repris, mais sans grand retentissement en 1874-1875, — à l'heure où l'on pouvait croire que les circonstances politiques s'y pouvaient prêter mieux, — par une commission de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, — et n'aura pas d'autre suite. — David d'Angers a compris d'ailleurs la statuette en bronze de Robert le Fort dans la décoration du piédestal du monument de René d'Anjou.

Il faut mentionner parmi les honneurs rendus à sa mémoire, la représentation, le dimanche 9 mars 1788, à Angers, d'un drame en trois actes, en vers, à grand spectacle, intitulé *Robert*

le Fort, premier comte d'Anjou, ou le Siége d'Angers, — dont j'ai l'affiche et le programme sous les yeux. La pièce est anonyme et ne paraît pas avoir été imprimée.

D. Bouquet, t. VI, p. 94. 154, 172, 194, etc.; VII, 75, 78, 88. 98. etc.; VIII, f. 607; X, *Préface*. - Foncemagne, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XX, 548 — Mabillon *Ann. or. S. Ben.*, t. XXXV, 54. — Ménage, *Sablé*, I. p. 60. — D. Morice, *Preuves*, t. I, p. 24. — Anat. de Barthélemy, *Les Orig. de la Maison de France*, dans la *Rev. des Quest. hist.*, janv. 1873 et tirage à part de 37 p. in-8°. — *Rev. Crit.*, 9 août 1873, art. de M. Monod. — Louis Rioult de Neuville, dans les *Mém. de la Soc. arch. du Midi de la France*, t. X et tir. à part, Toulouse, 1873, in-4°, de 36 p. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 81 v°. — Karl V. Kalckstein, *Robert der Tapfere*, (Berlin, Lœwenstein, 1871, in-8° de 163 p.). — Mabille, *Introduct. aux Chron. d'Anjou*, t. I, p. LIV-LV. — D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. II, p. 391. — Hauréau, dans *l'Atheneum* du 25 août 1855. — *Chroniq. des ducs de Normandie*, t. III, vers 41865. — Bibl. de Carpentras, lettres de Peiresc à Lanier de Leffretière. 1-15 janvier 1621. — *Moniteur* du 30 octobre 1828, p. 1648. — *Plutarque Français*, t. I, p. 61. — D. Housseau, t. XX¹, p. 78; t. XXI, f. 59; t. XXIV, p. 7, 9 12. — Mourin, *Les Comtes de Paris*. — *Revue d'Anjou*, 1872, juin, art. de M. Bourcier. — Mss. 577. *Origine des Capétiens*. - Pons de la Châtaigneraye, *Lettre macédonique aux coopérateurs des maisons historiques de France sur l'origine de Robert le Fort, entrelardée de bribes drolatiques, juridiques, etc.* (Paris, 1838, in-8°).

Robet. m^ins à vent, c^ne de *Maulévrier*.

Robichard, f., c^ne de *Jumelles*, domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t le 27 avril 1791.

Robidellière (la), f., c^ne de *Chazé-Henri*. — En est sieur de Montgazon 1691.

Robières (les Basses, les Grandes, les Hautes-), ff., c^ne de *St-Florent-le-Vieil*.

Robille (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Laurent-des-A.*, s'y jette dans le Pas-Noir; — 600 mèt. de cours.

Robin (*Amable*), chevalier de la Tremblaie, troisième fils d'Henri-René R. de la T. et d'Anne-Marguerite Delaage de Rivau, né en 1739 sans doute au château de la Tremblaie, fut destiné par son père à la carrière ecclésiastique. Son esprit facile et gracieux, ses goûts de lettré et d'homme du monde le portaient ailleurs. Le 3 mai 1761 il remporta un prix aux Jeux floraux pour une *Ode sur la Jalousie* et renouvela en 1762 et 1763 ce succès alors non sans gloire pour ses odes *Sur les charmes de l'amour conjugal, le Misanthrope, l'Imagination* et une épître *A ma fontaine*. Sa vocation religieuse ne paraissant pas suffisante, il entra l'année suivante dans l'Ordre de Malte (9 janvier 1764). Quelques mois après il était reçu par Voltaire, dans un voyage à Ferney, et établissait dès lors avec le patriarche de la philosophie une liaison affectueuse, qui s'entretint par un échange de lettres et de petits vers. Il le revit en 1771 et a rendu compte lui-même de ses impressions et de ses divers voyages dans son livre, mi-partie vers et prose : *Sur quelques contrées de l'Europe ou Lettres du chevalier de *** à la comtesse de **** (Londres, 1788, 2 vol. in-8°). — D'abord enthousiaste de la Révolution, puis apaisé, il vivait à Paris, mais non si bien oublié, qu'il put éviter d'être arrêté et détenu dans cette prison presque aimable des *Oiseaux* que la Terreur épargna. C'est dans ce séjour qu'il composa un poème, *Amable et Jeannette*, inspiré d'une amourette de jeunesse, où il décrit ses souvenirs et les paysages du Choletais. Menacé de déportation sous le Directoire, il sortit heureusement de ce nouveau danger et mourut à Paris en 1807, âgé de 68 ans, laissant de nombreux manuscrits littéraires. — Son plus jeune frère, *Charles-Eugène*, acquéreur de la terre de Mortagne, dont il prenait le nom, était parti pour St-Domingue, où il avait épousé successivement deux créoles, de qui il avait hérité 8 millions, et en troisièmes noces Mlle de Paroi, avec qui il revint en France Il passait à Saumur le même jour que l'empereur Joseph II et n'y fit pas moins sensation par le luxe de ses équipages et la beauté de sa compagne. Retourné en 1792 en Amérique, il y périt massacré par les nègres révoltés. C'est son fils, recueilli et élevé par son oncle Amable, qui publia par reconnaissance pour son bienfaiteur, les *Œuvres posthumes du chevalier de Latramblaye* (Paris, Debray, 1808, 2 vol. in-12), comprenant *Amable et Jeannette*, des contes, des fables, des *Lettres sur l'histoire de France et sur l'histoire d'Angleterre*.

Revue d'Anjou, 1869, p. 20 et 1870, p. 135, art. de M. Broque. — Sapinaud, *Voyage en Vendée*, p. 232 235 et 266. — *Recueil des ouvrages qui ont remporté le prix aux Jeux floraux* (Paris, 1743, in-8° de 40 p.).

Robin (*André*), maître-vitrier, Angers, est l'auteur des vitraux de St-Maurice, qui existent encore dans la chapelle des Evêques et des Chevaliers. Il en passa marché le 20 juillet 1451 avec le Chapitre, s'engageant à y figurer le *Jugement* avec les XII signes du *Zodiaque*, comme ils s'y voyaient auparavant « et les deux vitres « des coustez de lad. crouezée historiée à histoire « ou ymaiges revestues de chappiteaulx ». Dans la quittance qu'il donne le 28 octobre 1452, la place du Zodiaque est indiquée comme elle se voit encore, dans la rose du côté du Chapitre, tandis que le devis l'indiquait dans l'aile opposée. La même année il avait décoré la chapelle du château d'Angers pour le compte du roi René. On retrouve notre André mentionné plusieurs fois dans les comptes du Chapitre de 1453 et 1454 et peut-être est-ce lui déjà le « Robin, vitrier d'An- « gers », qui avait « radoubé » en 1395 les vitraux de St-Florent-le-Vieil. V. *Répert. arch.*, 1865, p. 218-222; — Thorode, Mss. 879, p. 109; — Arch. de M.-et-L. H St-Florent. — (*Guillaume*), « maître des œuvres d'Angers », — ailleurs « maistre des œuvres du roi de Sicile », fait en 1451 les autels de St-Maurice qu'avait décorés le précédent, son frère peut-être, et en 1452 par marché du 29 février, la chapelle du château, achevée en octobre. C'est à lui qu'est dû l'admirable escalier, encore existant au château de Baugé, qu'il construisait en 1456, V. un dessin dans *l'Anjou* de M. de Wismes. — Il travaillait en 1454 au manoir de la Ménitré, l'année suivante au manoir de Rivettes. Sa maison ou tout au moins sa cave fut pillée par « les compa- « gnons » durant l'émeute dite du tricotage, mais la ville l'indemnisa en 1462. — Il est dit décédé en avril 1463. V. Lecoy de la Marche, *René d'Anj.*, t. II, p. 65 et *Extr. des Comptes*. = (*René*), maître maçon-architecte, mari de Phorienne Rousseau, 1631, mort avant 1657. —

(*Pierre*), maître sculpteur et architecte, Angers, 1655, † le 27 février 1673, âgé de 57 ans. — (*René*), architecte, 1658, 1667. — (*Mathurin*), « maître « maçon sculpteur », mari de François Housset, 1660 C'est lui ou quelqu'un des précédents, qui chargé en 1659 par la fabrique de la Trinité d'Angers de sculpter les armes de France au grand autel, et n'ayant pas mis celles du Ronceray, dut pour éviter les menaces de mort de l'abbesse, se réfugier à Fontevraud, d'où il obtint des lettre du roi qui le prenait à sauvegarde (Ballain, Mss. 910, p. 482). — (*Pierre*), architecte d'Angers, auteur du grand autel de Villévêque dont la première pierre fut posée le 17 septembre 1773.

Robin (*Claude*), fils d'un commerçant en fers, blés et charbons de St-Florent-le-Vieil, y naquit le 15 décembre 1714, dans une maison de la place Maubert, qu'on y montre encore.

Aux lettres dévoué dès l'âge le plus tendre,
Beaupreau fut le musée, où j'allai les apprendre,

dit-il lui-même, — et il ajoute :

Sans peine j'éclipsai des autres le succès.

Il sut bientôt en effet le grec, l'hébreu, l'italien. Son père, qui le destinait d'abord au sacerdoce, voulait ensuite le retenir auprès de lui; mais les goûts du jeune homme s'étaient déclarés et il persista à s'engager dans les ordres. Il revint deux ans vicaire à St-Florent même, passa en 1740 à St-Pierre de Saumur, et dès le 31 octobre 1743 signait au même titre jusqu'au 26 novembre 1746 à Rochefort-sur-Loire. Il avait pris en 1745 le bonnet de docteur en la Faculté de théologie d'Angers et rêvait alors les triomphes de la prédication; mais le don de la modeste cure de Chênehutte le fixa. Il en prit possession dès les premiers jours de décembre 1746 et ne songea plus qu'à réaliser son plus vif désir, le voyage de Rome. Il partit le 15 juin 1750, feignant de gagner seulement Paris. Au Mans, il dut s'arrêter malade. Il avait pris pour compagnon de route un ami, l'abbé Pierre-Mathieu Rigault, qui après l'avoir quitté à plusieurs reprises, mourut en chemin, sans qu'on en ait pu donner nouvelles sûres. Robin prit à cœur en diverses occasions de s'en expliquer; mais son ignorance ne cessa de lui être vigoureusement reprochée, d'autant mieux qu'il s'était fait gratifier par le pape des bénéfices ecclésiastiques de son compagnon. Il repartit de Rome le 23 août et revint par Viterbe, Sienne et Florence. La relation, qu'il avait rédigée de son voyage, est perdue mais il la communiqua dans le temps « à « plusieurs personnes de considération ». Il rapportait de Rome, avec de nombreuses reliques des SS. Félicien, Dieudonné, Candide et Ste Innocence, qu'il distribua aux églises de St-Pierre de Saumur, de Chênehutte et de Distré, le titre de pèlerin apostolique, dont il affectait fort de se targuer. Dès son retour (6 octobre) il entra en quelque procès avec les moines Bénédictins, de qui dépendait sa cure; puis il s'occupa de rebâtir à la Romaine le chœur de son église (décembre 1750), s'amusant le dimanche à apprendre le plain-chant aux enfants et après vêpres à faire des lectures au peuple et de belles instructions dans la Bible de Royaumont. — Le 25 juin 1751 il fut nommé à un canonicat de Saint-Maurille d'Angers et en prit possession le 25, laissant sa cure à un parent, vicaire de Savennières; — mais au bout de six mois à peine, il échangeait sa prébende le 3 janvier 1752 contre la cure de St-Pierre d'Angers, où il fut installé le 15. Le jour même et sur l'invitation du grand archidiacre, il sollicita du Chapitre de St-Pierre le titre de chanoine honoraire, dont ses fonctions se trouvaient, croyait-il, naturellement pourvues. L'inimitié personnelle d'un chanoine le lui fit refuser et accorder à son vicaire. C'était une déclaration de guerre. Des procédures sans fin se poursuivirent devant l'Officialité. Tous les prétextes y devaient suffire. La principale querelle s'engagea sur le droit à la sépulture des chanoines, que prétendait le curé, que lui refusa le Chapitre, et où le premier et le dernier mot appartint à l'huissier.—Après une paix de douze ans, obtenue par des concessions réciproques, la querelle s'envenime de nouveau en 1768 sur l'occasion de la bâtisse de la sacristie, autorisée d'abord, puis interdite par les chanoines. Cette petite maison, devenue célèbre en ville, portait sur sa façade cinq vers latins où Robin célébrait son triomphe. Il faut lire aussi les factums de notre curé pour voir comme il y dépeint ses confrères! — et l'on peut l'en croire tout au moins pour ce qu'ils pensaient de lui. — « Nous lui ferons vendre jus« qu'à sa marmite! »; c'était le cri de guerre de ses ennemis; et de peu s'en fallut qu'ils en eussent la joie — Robin rappelle plus tard avec une tristesse douloureuse la saisie de ses meubles, qui sur l'heure même ne l'avait fait que rire aux larmes, — et dont un ami le préserva. Entre deux procès, nommé recteur en 1761, il se vit suspendre le 12 février de ses fonctions par le Conseil même de l'Université sur le reproche d'une amende encourue en justice pour la mauvaise tenue de ses registres de paroisse. Un appel au Parlement lui allait donner gain de cause, mais, sans l'attendre, l'Université le rétablit dans tous ses droits en payant les frais (3 mars 1763). — Personnage singulier! — et le type le plus bizarre et le plus populaire, dont se souviennent le mieux par une tradition très-vive les petits-enfants de ses anciens paroissiens. Lui-même s'est décrit en maintes pages dans ses livres, avec la finesse naïve d'un connaisseur et la sincérité d'une confession publique, — « prompt, « vif, impatient, délicat, sensible, sans mélan« colie, sans ennuis, sans chagrin, né avec une « gaîté légère, badine et ouverte, quoique rê« veuse parfois, peu sérieuse, peu grave, peu « mystérieuse, qu'on aime d'abord, qu'on ne « craint pas assez, qu'on méprise ensuite et « qu'on hait enfin, — quoique très-sociable, sé« paré des quelques sociétés où il devrait avoir « sa place, parce qu'il y manque de façons, — « par suite, exempt des fêtes, des festins », — et, si l'on comprend bien, tenu à l'écart par ses confrères et par le monde pour ses allures débraillées, sa tenue mal séante « dans les rues, dans les « places, à sa porte, à sa fenêtre », son amour

« de la raillerie et des gentils mots », comme il dit après Brantôme, mais il faut ajouter aussi des mots gros et gras, dont il égaie ses fréquentations populaires, où son caractère se discrédite, — renié ainsi par ses confrères, méprisé, haï, persécuté, — il ne s'en cache guères, — sans qu'on rende justice « à sa droiture, à son huma- « nité, à sa bonté, jointes à des défauts et à des « talents ». Il connaissait et enseignait ses devoirs de pasteur :

Ne pas scandaliser, c'est la moindre partie....

et il avoue qu'il scandalisait. Ses mœurs même étaient dénoncées. Il reste contre lui des épigrammes sanglantes de Montgodin, de Rangeard, et il dut une fois comparaître devant l'évêque Vaugirauld avec une jeune fille de haute noblesse, Manon de Lestoile, qu'il avait recueillie à son presbytère et qui contre tous y resta. Un de ses anciens vicaires, Besnard, raconte dans ses Mémoires maintes amusantes anecdotes et l'on se souvient des prédications, qu'il interrompait — soit pour renvoyer les assistants trop nombreux à l'église voisine, celle du Chapitre, « où il y a de « la place », — soit pour faire rappeler par quelque fermier a sa servante d'Empiré le menu du dîner du soir. — Il possédait là une maisonnette, qu'au plus fort de ses débats, en 1768, il avait fait élever, surmontée de son buste et de celui de son père, et accostée d'une chapelle où, dans le vestibule, sa tombe, avec une épitaphe en vers latins, l'attendit longtemps. Brave et digne homme en somme, « d'un tempérament heureux », et à qui la bourrasque, comme il s'en vante, donnait des ailes. Les mauvais jours venus, il paya de fermeté et d'amples aumônes et risqua sa vie le 6 septembre 1790 en tenant tête à 50 femmes ameutées, pour protéger la maison de l'apothicaire Goubault, blessé dans la révolte des perrayeurs. Attaché de cœur aux réformes qu'il avait sollicitées depuis si longtemps, il ne demandait encore en mars 1791 qu'à rester dans son presbytere; mais alors circonvenu de toutes parts, choyé, convié par un zèle tout nouveau à toutes les nobles tables, — et en fin de compte, ne pouvant obtenir du Département la reconnaissance formelle de son titre de « premier curé car- « dinal », qui lui tenait seul a cœur après tant de procédures, il refusa le serment et dut quitter la place, — *solutus cura, non curis*, disait-il à son ami Besnard. Il fut enfermé, comme les prêtres sexagénaires, à la Rossignolerie, délivré par l'entrée en ville des Vendéens, et de nouveau arrêté à Empiré dans l'été, croit-on, de 1793. On suppose, sans en rien savoir d'assuré, qu'il fut transporté à Nantes et périt dans une des noyades de 1794.

Ses ouvrages, devenus rares, donnent bien l'idée au vif de l'auteur. C'est un mélange confus de paradoxes historiques et d'observations précieuses, de hors-d'œuvre malavisés et de fines saillies, où le style tout d'un coup s'aiguise et pénètre. On possède de lui : *L'Ami des Peuples ou Mémoire adressé à M*gr *l'Evêque d'Angers en 1760* (Saumur, veuve F. de Gouy, et Angers, Ch. Boutmy, 1764, in-8° de 58 p.). — Il y démontre la nécessité de succursales nouvelles, l'inégalité des cures, les paroisses vides ou encombrées de prêtres, et la misère du clergé rural ; — *Le camp de César au village d'Empiré ou Dissertation sur l'antiquité de l'église de St-Pierre* (Saumur, veuve de Gouy, 1764, in-8° de 108 p., non compris l'avant-propos de 17 p.). — Rangeard a contredit sa thèse sur St-Pierre dans l'*Alm. d'Anj.* de 1765, — mais plus d'un argument resterait encore à réfuter ; — *Oratio pastoralis habita in synodo Andegav. anno 1750* (Angers, Billault, 1776, in-12 de 48 p.). Une traduction en vers français en existe Mss. par Leroy, V. t. II, p. 506, sous ce titre : *L'Art pastoral ;* — *Le Montglonne ou Recherches historiques sur l'origine des Celtes, Angevins, Aquitains, Armoriques et sur la retraite du premier solitaire des Gaules au Montglonne* (Paris, Valade, 1774, 2 vol. in-12). Il s'y attaque à la Sauvagère qui lui répondit dans son *Rec. de Dissertat.*, p. 3 ; — *Prospectus de la Suite du Montglonne* (Angers, Mame, 1778, in-12 de 6 p.), projet d'une véritable histoire de l'Anjou et en particulier de l'abbaye St-Florent. — Il y annonçait en même temps l'impression de ses sermons et de ses instructions pastorales, que la mort de l'imprimeur Billault empêcha; — *Ovidianum de m*tre *Claude Robin, curé de St-Pierre, avec l'origine de la fondation, l'exemption et la description de St-Florent-le-Vieil, l'étymologie, la nature, la propriété du terrain de ce païs et des excellens vins qui y croissent* (Angers, Mame, 1782, in-12 de 24 p.). — Il aurait pu ajouter : et l'autobiographie en vers de l'auteur, qui occupe trois pages de distiques latins :

Ille ego, qui me ipsum scribendo pingere cœpi,
Quem legis, ut noris, accipe, posteritas....

Suit un bref du pape obtenu par l'auteur à l'occasion de son *Oraison pastorale*. — Une traduction en vers français existe de l'*Ovidianum* (in-12 de 8 p.), par M***, qui doit être Cl. Robin lui-même. Elle rend en français plusieurs vers latins qui manquent dans l'élégie originale. — *Exposé signifié, suivi de la demande en complainte contre les doyen, chanoines et chapelains de St-Pierre* (Angers, Mame, 1785, in-12 de 168 p.). — C'est le principal de ses Mémoires judiciaires, écrit « d'un style gai, léger, « précis et quelquefois badin, » disent les *Affiches* du 23 décembre 1785 ; — *Mémoire adressé à M*gr *l'Evêque d'Angers, à MM. les habitants ..., concernant le Champ du Marais qui sert de cimetière* (s. l. n. d. [1790, Angers, Mame,] in-12 de 72 p., y compris les pieces justificatives). L'auteur y plaide pour la conservation des anciens cimetières, ou tout au moins pour une appropriation meilleure du nouveau. — Il avait conservé manuscrit, quoiqu'il fût autorisé a l'imprimer, comme il le rappelle dans son *Exposé*, p. 78, son *Plan de réforme* qui lui avait valu les avanies de ses collègues de l'Université d'Angers — et que possède la Biblioth. d'Angers, au tome I du Mss. 1009.

Les autres Mss. pour l'impression desquels il

avait traité dès 1778 avec l'imprimeur Billault, et dont il proposait encore en 1791 l'impression au Département, paraissent perdus. L'édition devait comprendre, outre la *Suite de son Montglonne*, « un grand nombre de discours latins et français « pour servir de modèles aux étudiants et de « preuves pour les jeunes ecclésiastiques, et enfin « son *Voyage de Rome*, intitulé *le Pèlerin « apostolique*, en forme de lettres et de ré- « flexions, qui formeraient plusieurs volumes ». — Ses registres paroissiaux sont chargés de notes intéressantes et entremêlés de *factums* imprimés, parmi lesquels le *Mémoire... contre mᵉ Jacques Richard, prêtre, ... mᵉ Ch. Pierre Cesbron d'Argonne*, etc. (Angers, P.-L. Dubé, [1753], in-fol. de 8 p.), où il s'explique sur les circonstances de ses relations avec l'abbé Rigault, et un autre encore du même temps rédigé sur ses notes par l'avocat Texier et signé Combault. Il avait d'une autre façon pris soin de veiller à la conservation de ses ouvrages en faisant sceller des exemplaires dans la façade de la maison vis-à-vis l'église St-Pierre et dans le mur de sa maison d'Empiré, comme il en donne en ces registres la désignation précise.

Un de ses nombreux neveux, Cl.-P.-Flor. Mauriceau, élevé par lui, conservait encore son portrait, en 1825, à St-Lambert-du-Latay. C'est celui sans doute que possède aujourd'hui M. l'abbé Conin. Il est daté de 1760. — On trouve aussi notre curé figuré sur des assiettes de faïence, avec la légende : *Claude Robin, curé cardinal d'Angers.*

Quérard, dans sa *France Littéraire*, a confondu notre auteur avec un homonyme et rectifié, sur les indications de François Grille, son article dans le *Supplément*.

Cl. Robin, *Ovidianum*, — *Dissert. sur l'égl. St-Pierre*, p. 10 et 21. — *Exposé*, p. 73, surtout *Monglonne*, t. I, p. 207-211. — Arch. de M.-et-L. Série G 1170-1171 et L. — Arch. mun. d'Angers GG 180-183. - Arch. comm. de Chênehutte Et.-C. — *Affiches* d'Angers. — Yves Besnard, *Mémoires* Mss., p. 89. — Péan de la Tuil., *Descript. d'Angers*. nouv. édit., p. 171, 300-310, 331-333. — *Nouv. archéol.*, nº 26 et 46-47, de M. Godard-F. — *Repert. arch.*, 1865, p. 207. — *Revue d'Anjou*, 1875, t. II, p. 336. — Quérard, *France Littér.*, t. VIII, p. 82; t. XII, p. 565. — Bibl. d'Ang., Mss. 1006, t. I. — Cl. Rondeau, *L'église St-Pierre et le curé Robin*, dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1869, et tirage à part in-8°, de 33 p., comprenant un texte un peu différent de celui des *Mémoires*.

Robin (*D...*), chanoine de Saint-Maurille d'Angers, signe un quatrain latin en tête du livre de Math. Regnauld, V. *ce nom*.

Robin (*Jean*), né à Chalonnes-sur-Loire le 26 ventôse an V (18 mars 1797) d'une pauvre famille d'ouvriers, fut appelé à Paris par son oncle, riche banquier, qui après ses études faites, le laissa entrer dans l'atelier du peintre Guérin, puis de Gros, — et plus tard le fit son héritier. A un talent aimable, dont il sentait l'insuffisance, l'artiste put alors joindre les goûts du collectionneur. Il en a fait profiter son pays d'origine en constituant, à sa mort (19 novembre 1864), la ville d'Angers légataire de 10 tableaux à choisir dans sa galerie pour le Musée qui s'est enrichi ainsi de trois esquisses de Tiepolo, de Proudhon, de Bouché, d'une nature morte de Vélasquez, de deux paysages de Berghem et de Véchening, et d'une Vierge de Raphaël.

La Lecture, d'Angers, 19 janvier 1865. — *Catalogue du Musée*, p. 79. — *Maine-et-Loire* du 18 février 1865.

Robin (*Pascal*), sieur du Faux en Villevêque, y est né, au témoignage de son ami Lacroix du Maine, le 30 mars 1539 n. s. Il avait épousé en premières noces Julienne Sibille, de la maison de la Buronnière en Châteauneuf, et est qualifié « licencié ès-lois » dans l'acte de donation mutuelle que passent les deux époux le 17 juillet 1574. — La même année il eut d'elle un fils, Mathurin, baptisé le 19 septembre à Champigne-sur-Sarthe. Sa femme mourut à Paris le 3 janvier 1578 et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins. Ménage, dans son *Sablé*, donne sur cette mort une lettre en vers français de G. du Tronchay. — Robin se remaria dès l'année suivante avec dˡˡᵉ Jacqueline Duval, de qui il eut un premier fils le 28 janvier 1580, baptisé le 26 février à St-Germain de Daumeray, — la signature du père figure à l'acte de baptême, — et un second fils, Jacques, le 12 mars 1581, baptisé le 16. — Hiret nous indique sa mort en janvier 1593 et je vois inhumer sa veuve à Morannes le 8 février 1615. Ces menus faits, qui ont au moins le mérite de la précision, sont les seuls, que j'aie pu réunir à grand'peine sur un personnage fort vanté par ses contemporains et du reste à peu près ignoré, « homme curieux mais comme tel connu parmi les « doctes », dit C. Ménard, — « le plus élégant des « historiens de son temps », écrit Ménage, — « sa- « vant en toutes sortes de sciences », dit Bruneau de Tartifume, — et Lacroix du Maine : « homme « fort docte en grec et en latin, grand historien et « poète, ... doué d'une merveilleuse promptitude « d'esprit et d'une mémoire singulière », — et il ajoute une liste de ses ouvrages imprimés, simples plaquettes pour la plupart devenues introuvables, quoique Brunet dédaigne de les mentionner :

Monodie sur le trespas de messire Franç. de Lorraine, duc de Guise (Paris, 1563, Thomas Richard, in-4° de 8 fol., en vers de 12 syllabes, précédés d'une pièce en vers latins, signée de son nom); — *Elégie sur le trespas de mʳᵉ Ch. de Cossé, premier comte de Brissac, ...* (Ibid., in-4°, 1564); — *Regret sur le trespas de mʳᵉ Séb. de Luxembourg, vicomte des isles Martigues* (Paris, J. Hulpeau, 1569); — *Regret sur le trespas de mʳᵉ Tymoleon de Cossé ...* (Ibid., 1569); — *Sonnets d'estrènes, ensemble plusieurs vers latins et françois sur l'anagramme et allusions aux noms de divers hommes et femmes illustres* (Angers, 1572, René Picquenot); — *Les Vendanges et plusieurs autres poésies* (Nantes, Jacques Rousseau, 1572); — *Discours gentil et proufitable sur l'excellence et antiquité du pays d'Anjou et princes qui y ont commandé et en sont sortis, servant d'avancoureur à l'histoire entière, avec les regrets sur le trespas de Mᵍʳ le mareschal de Cossé .... y joint l'épitaphe de Claude de Brie, ... dédié à Mᵍʳ de Serrant ...* (Paris, Emman. Richard, 1582, petit in-8°). Suit un sous-titre : *Brief*

Discours sur l'excellence grandeur et antiquité de la maison royale d'Anjou pour préparatif de l'histoire à imprimer ..., — qui a fait prendre ce petit livrot pour deux ouvrages distincts par tous ceux qui en ont parlé; — *Histoire admirable et véritable d'une fille d'Angers, laquelle a été quatre ans sans prendre de nourriture, que de peu d'eau commune* (Paris, 1587, in-12). — Il avait entrepris avec René Benoist et Fr. Grandin une rédaction nouvelle des Légendes, qui ne fut pas terminée, mais dont plusieurs Vies se trouvent dans les *Vies des Saints* du P. Viel (Paris, Chesneau, 1578, 3 vol. in-fol.), notamment la *Vie de saint Hermelan*, extraite des Archives du chap. de St-Maimbeuf, d'Angers, — et dans les *Vies des Saints* de Jacques Tigeou, éditées par René Benoist (Paris, 1601, 4 vol. in-fol.), notamment la *Vie de St Loup*, qu'il dit rédiger en 1580, celle de *St Maimbeuf*, — et celle de *St Marcoul*, curieuse par ses détails sur les écrouelles. — On y trouve aussi de lui au 1er vol., p. 123, une traduction du Cantique d'Erasme en l'honneur de sainte Geneviève, imprimée dès 1586 dans l'*Hist. de Ste Geneviève* de Pierre Lejuge (Paris, H. Coypel, in-16, fol. 124). — D'ailleurs à chaque pas dans les livres contemporains se rencontrent des vers de sa façon, signés d'ordinaire de ses initiales P. R. D. F., notamment en tête du *Bréviaire des Nobles* de Lemasle, des *Œuvres et mélanges* de Leloyer, des traductions de *la Cité de Dieu* de Gentian Hervet, de *la Perfection* de Gilbert de la Brosse, etc. — Belleforest tenait de lui tout ce qu'il a dit de l'Anjou dans sa *Cosmographie* et lui en exprime sa reconnaissance, comme à « homme diligent en l'histoire et studieux amateur de bonnes lettres »; — et le plan de la ville d'Angers y porte avec les initiales de Robin un « extrait de son *Histoire d'Anjou* non imprimé ». — Ce dernier travail, qu'on trouve dans son temps partout vanté, parait perdu, tous « ses mémoires » étant tombés en mains « qui les retiennent comme ensepveliz », dit le bon Bruneau de Tartifume. Lacroix du Maine en donne le titre : *Histoire et cronicque du pays et duché d'Anjou, ensemble un recueil des généalogies des plus illustres maisons du pays et autres voisins.* — Mais son principal effort parait s'être porté sur son *Angiade*, « poème héroïque, figuré sur le modèle « des vers d'Homère et de Virgile, fait en vers « latins et françois, correspondans en sens et « nombres les uns aux autres », où il poétisait les faits historiques, en leur donnant pour préliminaires ses opuscules en prose. Ce manuscrit est perdu, — comme sa tragédie d'*Arsinoé*, représentée dans la salle du Collège d'Anjou, à Angers, en 1572, — ses *Elégies sur les amours de Rosine*, — ses *Sonnets sur les amours de Marguine*, — ses *Fatras sur les amours de René*. — et l'*Hymne au roi Charles IX* présentée à son entrée à Angers le 6 novembre 1565. On cite encore de lui un *Discours au Roi sur les machinations des huguenots en l'an 1564* et un *Discours à maistre P. Ayrault, lieutenant criminel, touchant les antiquitez d'Anjou*, que personne n'a jamais vus, s'ils ont jamais été imprimés.

Arch. de M.-et-L. B *Insin. du Prés.*, 6 septembre 1574. — Arch. comm. de Morannes, de Daumeray, de Champigné-sur-Sarthe, Et.-C. — Brun. de Tartif., Mss. 870 p. 451 et 1136. — Ménage, *Vit. Ærodii*, p. 29 et 106 et *Sablé*, p. 76-77. — Lacroix du Maine, *Biblioth.*, t. II, p. 218 et 295. — Duverdier, t. V, p. 173. — Belleforest, *Cosmographie*. — Claude Robin, *Recherches sur nos Origines*, t. II, p. 5. — *Répert. arch.*, 1861, p. 11-19. — Levasseur, *Annales de Noyon*, p. 147. — Hiret, *Antiq. d'Anj.*, édit. 1610, p. 503 et 522. — Ménage, *Vit. P. Ær.*, p. 187. — *Ménagiana*. — Portal, *Hist. de l'Anatomie*, t. V, p. 604. — Cl. Ménard, *Hist. de Duguesclin*, préface.

Robin (*Pierre*), originaire d'Anjou et sans doute parent des maîtres d'œuvres de ce nom, était le médecin en titre du roi René et en 1471 avait sa chambre au château de la Ménitré Il fut comblé par son maître de bienfaits pour l'avoir soigné « curieusement o toute diligence tant de « jour que de nuyt » et qualifié notamment des châteaux de St-Marc et de Vauvenargues en Provence. L'acte de donation le gratifie de *famosissimus*. — Il demeura dans ce pays, y devint conseiller de Charles III, comme il l'avait été de René, et y laissa, après lui, sa descendance, à laquelle prétendaient se rattacher en Anjou les Robin de la Tremblaie.

Lecoy de la Marche, *Extr. des Comptes*, p. 265 et *René d'Anj.*, t. I, p. 500.

Robinaie (la), vill., cne de *Brain-s.-Long.*; — f., cne de *la Cornuaille*. — Anc. domaine appart. en 1466 à Et. de l'Epervière dont la fille Renée épouse Jacq. Cupif, — V. Ménage, *Vit. Ær.*, p. 290, — mort à Mazé le 30 septembre 1581; — n. h. Claude Cupif 1617; — h., cne de *Juigné-Béné*; — f., cne de *Vern*. — Anc. maison noble, dont est sieur Marie de Chazé, veuve Guill. de la Valinière, 1482, Jeanne Hullin 1512, Lancelot de la Valinière 1539, Jeanne Lecourt, veuve Pierre Gaultier, 1649.

Robineau (*Marie-Joseph-Louis-Jérôme*), fils de Joseph R., seigneur de Bouguenais, mousquetaire du roi, et de Louise-Antoinette-Marie-Michelle de Lesperonnière de Vritz, né à Bouguenais (Loire-Inférieure) le 21 avril 1778, se retira avec le grade de capitaine du génie en son abbaye du Pontron, V. *ce nom*, transformée en château, dans la commune du Louroux-Béconnais, dont il fut nommé maire dès le 10 février 1813, quoique installé seulement le 15 février 1814. Il ne devait être remplacé en ces modestes fonctions qu'après 32 ans de service, le 15 octobre 1846 pour les reprendre encore quelques mois en 1848 sur les instances du préfet Bordillon. Il fut nommé conseiller général aux élections du 6 novembre 1836 et siégea jusqu'en 1848. Esprit ferme autant que conciliant, caractère résolu, d'une ardeur infatigable, que tempéraient surtout la bienveillance et la générosité, il avait été dès les premières heures de la Révolution de juillet désigné pour la députation et s'y porta en annonçant sa foi dans le progrès constant et ses intentions de ne se prêter à aucune défaillance. Elu en 1831 et 1832 en Maine-et-Loire, il brigua et obtint en juin 1834 les suffrages du collège de Châteaubriant (Loire-Inférieure), revint en ne-

vembre 1837 et en 1839 aux électeurs de Maine-et-Loire et, après avoir rarement abordé la tribune, donna sa démission pour raison de santé le 16 mai 1841. — Il est mort, à dix ans de là, le 12 mai 1851, en sa terre du Pontron, âgé de 73 ans. Son *Discours prononcé le 5 février 1834 dans la discussion du projet de loi relatif à l'augmentation de l'effectif de la gendarmerie* est imprimé à part (in-8° de 8 p., Paris), — ainsi qu'un *Rapport sur les taureaux et vaches Durham* dans les *Bullet. de la Soc. Industrielle d'Angers* de 1838.

Robineaux (les), f., c^ne de *Tiercé*.

Robinelaie (la), f., c^ne de *Noellet*; — f., c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Robinet (*Urbain*), docteur de Sorbonne, censeur royal, chanoine et grand vicaire de Paris, est né, dit-on, à Ingrandes en 1683, mais je l'y ai vainement cherché et même sur la paroisse voisine de Varades. On a de lui : *Compendiosæ institutiones excerptæ ex contractis prælectionibus M. Honorati Tournely* (Paris, 1731, 2 vol. in-8°), une *Lettre à un ecclésiastique où l'on expose le plan d'un nouveau bréviaire* (... in-4°), — les Bréviaires de Paris, *Breviarum ecclesiasticum, clero propositum* (Paris, 1745, 4 vol. in-12) et de Rouen, *Breviarium Ruthomagus* (1733, 1736, 1744, 4 vol. in-12, Rouen), — et un *Mémoire pour prouver la nécessité de l'évocation générale des appels comme d'abus* (in-4°). — † le 29 septembre 1758.

Quérard, *France Litt.*, VIII, 85.

Robinets (les), f., c^ne de *Drain*; — f., c^ne de *Liré*; — donne son nom à un ruiss. dit aussi *du Ponceau, du Moulin-Boissard, du Pont-Renaud*, ou *du Douet-de-Loup*, né sur la c^ne, non loin de la Flagelliere, sur Liré, à l'extrême confin de St-Laurent-des-A., limite cette commune pendant plus de 6 kil., puis Drain sur une longueur de 5 kil. 500 mèt., passe sous le pont Renaud, dont il prend le nom, parcourt les prairies de Drain, reçoit à droite les ruisselets du Pâtis et de la Grosse-Noue, nés dans les prairies voisines, à gauche les ruiss. du Pas-Noir et de la Foi — et se jette dans la Loire, après un cours d'environ 12 kil. — Son ancien nom est *Censiva*, la Censie, resté à un ham. de Drain.

Robinière (la), c^ne de *Broc* et pour partie de *Chalonnes-s.-le-L.* — *Le vill. de la Robe linière* 1450 (E 653). — En est sieur Jean de la Poèze 1592; — f., c^ne de *Cheffes*; — f., c^ne de *Contigné*; — ham., c^ne de *Durtal*; — f., c^ne de *Huillé*, anc. domaine de la cure vendu nat^t le 7 mars 1791; — f., c^ne du *Longeron*; — cl., c^ne de *Marcé*; — f., c^ne de *la Pommeraie*, anc. domaine de la chapelle St-Gilles, vendu nat^t le 19 thermidor an IV; — auj. détruite; — ham., c^ne de *St-Ellier*; — f., c^ne de *St-Georges-du-B.*; — f., c^ne de *St-Jean-de-Linières*; — f., c^ne de *Seiches*; — (la Petite-), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*.

Robinières (les), ham., c^ne de *Brion*; — f., c^ne de *Feneu*; — ham., c^ne de *Montpollin*. — *Les Rab.* (Rec^t); — f., c^ne de *St-Léger-des-B.*

Robins (les), f., c^ne de *Breil*, vendu nat^t sur Pays de Lathan le 16 thermidor an IV; — vill., c^ne de *Rochefort-s.-L.*—*La Rue des R.* (Rec^t).

Robinsardière (la), f., c^ne d'*Etriché*. — *Le lieu de la Robidasière* 1479 (H La Roe). — Anc. domaine du prieuré de Ferrières.

Robornière (la), ham., c^ne de *Thorigné*.

Robrica, nom d'une des quatre stations des voies romaines, inscrites par la carte de Peutinger sur le territoire de l'Anjou, et certainement une des plus difficiles à déterminer. Elle est indiquée sur la route de Tours à Angers, à 29 lieues gauloises (62 kil.) de Tours, à 17 lieues (38 kil.) d'Angers. Ces donnéas sont les seules dont la recherche dispose. — La principale difficulté, qui n'a pas été franchement discutée, me paraît être tout d'abord de faire choix entre la direction par la rive droite ou par la rive gauche de la Loire. La Commission de la Carte des Gaules, qui certainement représente la science sérieuse dans son indépendance surtout des petites rivalités des enquêtes locales, suit décidément la rive droite pour cette raison notamment que le tracé l'emprunte depuis Roanne. Pourtant, comme Samson, Katancsick, Boreau, elle avait d'abord désigné Saumur, qui se trouve sur la rive gauche; et il est certain qu'aux temps romains et jusqu'au xe s. la rive gauche est sur le principal courant de l'histoire angevine. Les traces romaines y abondent et n'eût-on que la ville de Gennes avec son théâtre, Chênehutte et son oppidum, St-Maur, Saint-Macé, Saint-Rémy, Cunaud, on pourrait affirmer qu'une voie importante desservait le coteau et la vallée. Les vies des Saints du IVe au IXe s., les chartes des comtes l'affirment encore, et de fait on la pouvait suivre jusqu'en ces derniers temps, reconnaissable par tronçons, d'Angers à Munet, sous le confluent de la Dive et du Thouet, et en relation avec Doué et le Poitou par trois voies directes, perpendiculaires ou transversales, — d'Angers, de Gennes, de Saumur. — Sur cette voie certaine le doute reste complet malheureusement pour fixer un point de concordance exact entre Tours et Angers. Saumur, Chênehutte, Bagneux ont été proposés sans satisfaire aux données connues et, pour ne pas mieux faire, je m'étonne que personne n'ait songé à Munet, autrefois Vau-Munet, au carrefour de la voie de Tours, et à Rou, cet autre carrefour si voisin, centre antique qui semblerait conserver le nom primitif du pays. — Sur la rive droite la Commission, laissant le Gué-d'Arcis, proposé par MM. Godard et Maty de la Tour, se fixe aujourd'hui à Vivy. La distance est exacte, si l'on part de Tours; — mais il faut, pour atteindre Angers, consentir à modifier le chiffre indiqué des XVII lieues gauloises en XXII, c'est-à-dire, recourir à une conjecture, raisonnable, si l'on veut, mais qui ôte à la solution, en supprimant une des deux seules données connues, tout caractère de conviction scientifique. — Ajoutons d'ailleurs que là encore le problème se complique. Même sur la rive droite il existait au moins deux grandes voies d'Angers à Tours; et l'on peut douter que la voie la plus rapprochée de la vallée fût la plus fréquentée au IVe s.,

quand on voit encore à la fin du XIIIe s. l'évêque d'Angers, Guill. Le Maire, prendre, pour aller se faire consacrer, la route de Tours par Brion, Bourgueil et Langeais. C'est celle qui passait par Longué et à 4 kilomètres de là, par Ramefort. Or Ramefort, ce me semble, et autant qu'on peut l'affirmer en ces sortes de calculs, est le point exact de concordance tant avec Tours qu'avec Angers pour les deux distances indiquées par le document unique, qui nous sert de renseignement. La localité certes est antique, — et le bourg forme durant tout le moyen âge un des principaux domaines de l'Evêché, un centre important de commerce et d'activité, protégé par un puissant château. Danville et après lui Lapie et Ukert s'arrêtent à Longué, — dont ils ignoraient la dénomination antique, *Athan*, *Athenæ*; — Valckenaer, Bodin, la Sauvagère, au Pont-de-la-Tronne; — aucune carte n'ayant pu signaler dans la direction de leurs recherches une localité depuis longtemps disparue. — C'est une simple indication que je fournis aux recherches nouvelles, sans aucun parti pris, sans confiance même qu'une solution puisse être admise avant la production de quelque donnée nouvelle.

Danville, *Not. de la Gaule*, p. 557. — Walckenaer, *Géogr. des G.*, III, p. 59 et *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, VI, 378. — La Sauvagère, *Rech. crit. et hist.*, p. 116-117 et *Rec. de Dissert.*, p. 108.—Godard-Faultrier, *Mon. Ant. de l'Anjou*. — *Mém. de la Soc. Acad.*, V, 5; IX, 44, art. de M. Boreau. — Ern. Desjardins, *La Table de Peutinger*, in-fol., 1869, p. 27. — Al. Bertrand, *Les Voies romaines en Gaule* (1864, in-8° de 64 p.), p. 8.

Roc (le), vill., c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.* — *Le vill. du Roc* 1615 (E 625).

Rocaudière (la), f., c^{ne} de *Freigné*.

Roc-en-Paille, vill. avec fours à chaux, c^{ne} de *Chalonnes* (19 mais., 70 h.).—*Roc-en-Paille alias les Roches* 1789. — Le docteur Farge, d'Angers, y a reconnu et signalé un dépôt d'ossements brisés et de pierres taillées, traces d'une colonie humaine remontant à la période du mammouth. V. son *Mémoire* dans le *Congrès archéol d'Angers*, 1871, p. 38-52. J'avais la chance de l'y accompagner dans sa première excursion. — C'est le seul fait de ce genre encore constaté jusqu'à présent (1877) en Maine-et-Loire.

Rochains (les), c^{ne} de *Chacé*, ensemble d'une cinquantaine de caves et perrières, sous le moulin a vent de Saumoussay, domaine autrefois de l'Oratoire de Saumur. Trois ou quatre en ont été explorées par M. Courtiller, de Saumur, sans grands résultats, sauf quelques ossements et des cendres sous une couche de 2 mèt. de sol rapporté.

Rochambault, m^{on} b., c^{ne} de *Soulaines*, de construction moderne.

Rochardière (la), f., c^{ne} de *Jallais*.

Rochart, m^{in} à eau et f., c^{ne} de *St-Laurent-de-la-Pl.*, sur le ruiss. du Jeu. — *Molendinus de Rupe* 1030 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 67). — *Molendinus de Rochart* (Ib.); — m^{in} et f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.*, sur l'Evre; — f., c^{ne} de *Trémentines*.

Rochay (le). — V. *le Rocher*.

Roche (ruiss. de la). — V. *les Ecrennes*.

Roche, f., c^{ne} de *Marigné*. — *Le fief et seigneurie des Roches* 1540 (C 105, f. 102). — *Les terres et fiefs de R.* 1687 (Et.-C.). — Anc. logis noble subsistant encore auprès de la ferme, et qui conserve au rez-de-chaussée une cheminée du XVIe s. avec manteau droit à tableau mouluré et un élégant landier en fer armorié d'un lion rampant. Au premier étage, une autre cheminée servit pendant un an de cachette au maître, revenu d'émigration; — autrefois avec chapelle dans un coin du jardin, consacrée le 4 novembre 1682 et auj. démolie. — En est sieur Renée Lecouvreux, veuve Guill. Deslandes, 1540, messire Jean Jacquelot 1687, Ch.-J.-B. de Jacquelot 1787; — en 1840 M. Ouvrard, qui cède le domaine le 11 décembre à M. Ch. Du Bourg de Courchamp en échange de la Suardière; — auj. au comte Du Bourg, de Laval.

Roche (la), f., c^{ne} d'*Allonnes*; — ham., c^{ne} d'*Andrézé*. — *La Roche-Beauchêne* 1632 (Et.-C.), du nom d'un énorme chêne placé sur un petit tertre au débouché du chemin qui mène à Bellefontaine; le tonnerre l'a décapité en 1859. — La principale ferme fut vendue en 1717 par Lézineau, doyen de Saint-Maurice d'Angers, à Franç. Herbert des Raillières; — f., c^{ne} d'*Angrie*; — f., c^{ne} d'*Auverse*; — f., c^{ne} de *Bourgneuf*; — c^{ne} de *Broc*. — Ancien domaine avec maison noble possédé aux XVIe-XVIIIe s. par une branche de la famille de Broc et vendu en détail vers 1825. Près des ruines du manoir qu'un souterrain, dit-on, reliait sous le bourg à l'église, s'élève une *chapelle de Saint-Louis*, avec anc. statue du patron, bâtie en 1815, restaurée en 1865. — En est sieur Et. d'Alancé, mari de Françoise de Ver, 1575; — m^{on} b., c^{ne} de *Cantenay-Ep.* — Anc. domaine de l'abb. du Ronceray, vendu nat^{t} le 13 janvier 1791; — m^{on} b., à l'entrée du bourg de *Cernusson*. — En est sieur Claude Guyonneau, licencié ès-lois, 1686; — f., c^{ne} de *Chalonnes-s.-le-L.*; — écluse, c^{ne} de *Chambellay*, sur la rive dr., et vieux moulin XVIe s. sur la rive gauche de la Mayenne. — *Molendinus de Rupe* 1124-1140 (Cartul. St-Aubin, f° 56). — *Les moulins de la R.* 1540 (C 106, f. 239). — Le moulin de la Grande-Roche était le moulin banal de la seigneurie de Chambellay. Le moulin de la Petite-Roche n'existait plus en 1710; — f., c^{ne} de *la Chapelle-St-Fl.*; — c^{ne} de *Charcé*, V. *la R.-Chenédé*; — f., c^{ne} de *Cheffes*. — *La R. Coursillon* (Cass.); — f., c^{ne} de *Chemillé*; — ., c^{ne} de *Cholet*; — f., c^{ne} de *Clefs*. — *Alias le Fief de Sellières* 1760. — Anc. maison noble, construite vers 1520 par Guill. Dosdefer, dont la famille possédait la terre jusqu'au XVIIe s.; — Nic. Dosdefer, † en 1639, était « domestique » et écuyer du seigneur de Jarzé, et lui avait servi de second en 1625 dans son duel avec le sieur de la Rochehue. V. *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 117. — En est sieur en 1641 Florimont Havard, avocat du roi à la Flèche, Ant. H., élu à Baugé, 1672, mari de Marie Denais; — auj. à l'Hôtel-Dieu de Baugé; — c^{ne} de *Daumeray*, V. *la Roche-Jacquelin*; — c^{ne} d'*Ecuillé*, V. *la Roche-d'Ecuillé*.

Roche (la), ham., c^{ne} de *Faye*. — *La Roche*

Godelier (Raimb.); — ham., c^ne^ de *Feneu*; — m^on^ b., c^ne^ de *Fougeré*, avec de curieuses cryptes, qu'on prétend avoir servi de refuge pendant les troubles religieux; — f., c^ne^ de *Juigné-Béné*; — cl, c^ne^ du *Longeron*; — ham., c^ne^ de *Louerre*; — c^ne^ de *Mazé*, V. *la Roche-aux-Moines*; — f., c^ne^ de *la Meignanne*, à 4 kil. du bourg, vers l'O., sur la rive gauche du Brionneau. Le coteau s'y élève raide et aride, semé de roches granitiques. A mi-côte, se dresse un *peulvan* de forme trapézoïde, mesurant 4 mèt. 50 sur 3 mèt. à la base et 2 mèt. à la pointe, avec 1 mèt. 40 d'épaisseur moyenne, porté sur 2 pierres, l'une d'un mèt. cube, l'autre de 3 mèt. sur 1 mèt. 50 de largeur et 1 mèt. d'épaisseur. — Au-dessus, à 1 mèt. 50 de distance, une énorme roche sort de terre, mesurant 18 mèt. de tour sur 3 mèt. 50 de hauteur; — à 50 mèt. encore, sur la crête du coteau, une seconde pierre de 12 mèt. de tour sur 2 mèt. 50 d'épaisseur, la face supérieure légèrement bombée, repose sur 4 pierres dont 2 d'environ 1 mèt. 50 de longueur sur 80 cent. de largeur, 1 mèt. de hauteur. On l'appelle dans le pays *le Trône*. On prétend qu'entre ces deux masses existe un immense souterrain, qu'indique le retentissement du sol; — c^ne^ de *Montilliers*, V. *la R.-Brochard*; — c^ne^ de *Montrevault*, V. *la R.-Gautron*; — c^ne^ de *Neuillé*, V. *la R.-Chardonnet*.

Roche (la), chât., c^ne^ de *Noyant-la-Gr.* — *La terre et seigneurie de la Roche de Noyant* 1539 (C 105, f. 337). — *La Roche-Noyant* (Cass.). — Anc. fief seigneurial de la paroisse, relevant de la Roche-d'Iré et, pour partie seulement, de la Gravoyère. Il appart. jusqu'au milieu du XIVe s. à la famille de Noyant; — Marc de N. encore en 1300, dont l'héritière avait épousé avant 1368 N. Le Provost; — Jean le Provost 1407, — son gendre, Briant de la Rivière avant 1442, Joachim de la Riv. 1515, 1525, — n. h. Pierre de la Barre, son neveu et son héritier, 1526, mari de Marie de Champaigné, et de qui hérite avant 1561, à défaut d'enfants, Jacquemine Pelaud, femme de n. h. Franç. Lailler; — leur fils Ant. Lailler de l'Epinay, mari de Catherine de Mondomé, 1578; — Guy L., mari d'Anne Pierres, 1602, qui acquit le 26 janvier 1619 la terre et châtellenie de la Gravoyère, — V. *ce mot* et rectifier. — Il en réunit le domaine et détruisit le manoir, qui relevait de Pouancé. — A sa mort, survenue dans l'année même, la terre passa à son frère Jacques, qui la laissa à sa nièce Renée Lailler, mariée vers 1633 à Charles de Scépeaux. Le château comprenait sur la fin du XVIIe s. un grand corps de logis entre deux grands pavillons terminés par deux tours, avec cour pour les servitudes, basse-cour pour la chapelle, dédiée à St Martin, et portail surmonté d'une fuie, le tout enclos de fossés; — en dépendaient les métairies du Bourg, du Grand-Friche, du Plessis, de la Corbière, de la Saulaie, la closerie de la Guyonnaie et la maison de la Provoté.

La terre fut adjugée judiciairement sur Bertrand de Scépeaux le 14 avril 1767 à Nic.-Jean-Damien de Chandennier, qui céda son acquisition le 15 juin 1773 à Louis de Dieusie, V. *ce nom*, mari d'Angélique Turpin de Crissé, pour la somme de 150,000 liv. Le nouveau propriétaire fit raser l'habitation, dont une seule tour reste, et y entreprit en 1788 la construction à grands frais du château actuel. Les soubassements en sont remarquables par leur élégance et par la solidité des voûtes en belles briques du pays. Deux vastes salons se décorent de précieuses boiseries sculptées; et de larges corridors desservent aux deux premiers étages plus d'une trentaine de chambres sur toute la longueur de l'édifice. Les bosquets, les étangs, les bois, qui l'entourent, en font une des plus agréables demeures du pays.—Dieusie y avait créé en même temps deux fabriques, l'une de poteries, l'autre de briques et carreaux, en pleine activité, quand ses héritiers vendirent le domaine par acte du 12 juillet 1802 à Charles-Clovis Brillet de Candé. Son fils, M. Prosper B. de Candé, y fit construire, vers 1818, des fours à vaisselle dont les produits étaient recherchés. Un des ouvriers, M. Soleau, y moula même des statues en terre, entre autres la *Vierge*, le *St Jean-Baptiste* et le *St Georges*, qui figurent encore dans l'église paroissiale. L'entreprise cessa vers 1835. — En 1860, les trois vieux fours, trop voisins de l'habitation, ont été rasés et un grand four construit sur le bord de la route départementale, à 25 mèt du gisement de l'argile, qui fournit la brique, les carreaux et les tuyaux de drainage.

Roche (la), chât., c^ne^ de *Parcé*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est sieur n. h. André Jousseaume 1658, mari de Catherine des Herbiers de l'Etanduère, 1694, Ch.-Marin Héard de Boissimon, mari de Sophie Poulain de Vaujoie, 1760, sur qui elle est vendue nat^t^ le 12 thermidor an IV et adjugée à leur fils Charles-Marin H. de B., — acquise depuis de M. de Rhodan par M. de Contades et revendue par ce dernier à M. Juchault, conseiller général du canton; — c^ne^ du *Pin*, V. *la R.-Ferrière*; — vill., c^ne^ de *Rablay*. — *Le fief appelé les R. de Rablay*. 1540 (C 105, f. 358). — *Les Roches* XVI-XVIIIe s. — Anc. fief et seigneurie avec maison de maître moderne, jardin anglais, pièce d'eau, dominant la vallée du Layon, appart. au XVIe s. à la famille Boylesve, de qui l'acquiert le 26 avril 1625 Claude de Montours; — en est sieur en 1694 Jacq. Moreau, prieur de Trémentines, qui le vend le 15 juillet à Jos.-Ant. Pannetier; — f., c^ne^ des *Rairies*, au centre principal du gisement exploité de calcaire jurassique.

Roche (la), f., c^ne^ de *St-Aubin-de-Luigné*. — *La Roche-Serpillon* 1493-1504. — *La Roche* 1656. — Anc. fief et seigneurie relevant de la Basse-Guerche et pour partie de la Masure et annexé à la Grande-Guerche le 17 janvier 1505 n. s., par échange de la Boussardière en Trémentines (E 624-630); — f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*. — *La R. des Landes* (Cass.); — ham., c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *La R. alias Pierre Aigue*. — Une pierre y indiquait la limite des droits du Chapitre St-Laud d'An-

gers en amont dans les eaux de Loire. — En est sieur en 1668, n. h. René Avril, mari de Geneviève Ménardeau, en 1728 Emmanuel Delmur, curé de Teillé en Bretagne, — Pierre Delmur, par acquêt, le 29 août 1731 ; = c^ne^ de *St-Georges-du-Bois*, V. *la Roche-Abilen* ; = f., c^ne^ de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* ; = vill., c^ne^ de *St-Georges-des-Sept-V.* — La tradition prétend que les sœurs d'Urbain Grandier s'y réfugièrent et y moururent ; = f., c^ne^ de *St-Germain-des-P.* ; = f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.* ; = c^ne^ de *St-Jean-de-L.*, V. *la R.-au-Breuil* ; = f., c^ne^ de *St-Macaire-en-M.* — En est sieur Louis de Rangot, † le 23 octobre 1733 ; = ham., c^ne^ de *St-Paul-du-Bois* ; = f., c^ne^ de *St-Pierre-Maul.* — *La Roche Grelepoix* (Cass) ; = c^ne^ de *St-Rémy-en-M.*, V. *la R.-Poiné* et *la R.-Pinard* ; = c^ne^ de *la Salle-Aubry*, V. *la R.-Vételé* ; = f., c^ne^ de *Somloire.* — Les dîmes en avaient été donnnées à la cure en 1420.

Roche (la), ham., c^ne^ de *Tiercé.* — *La Roche Fourmont* 1585. — *La R. F. autrefois la R. Guerrier* 1726. — Anc. maison noble relevant de la Motte. — En est sieur Jacq. Fromont, écuyer, 1575, 1585, n. h Martin de Domaigné 1610, n. h. Robert Gouezault, élu en l'Election d'A., 1633, n. h. Rob. G. 1670 ; — sa fille Elisabeth y épouse le 3 septembre 1691 n. h. Jean Gueniveau ; — n. h. Robert G., mari de Madeleine Regnault, 1719, Françoise G. 1726 ; = cl., c^ne^ de *Vergonne.* — En est sieur Pierre Courbet, mari de Mad. Godier, 1597, mort en juin 1616. C'était un ancien tailleur, originaire d'Angoumois et ami intime du curé, qui le fit inhumer dans l'église.

Roche (la), chât., c^ne^ de *Vernoil-le-F.* — *Le lieu et domaine de la R. et le fief dudit lieu* 1540 (C 105, f. 267). — *La R. Noyau* 1575, 1780 (Et.-C.). — En est dame Jacquette de Blavon, veuve de René de Fondettes. — En est sieur Samson de l'Espine, par acquêt le 21 avril 1575 de Catherine de Fondettes, veuve de René Cornuau ; — Anne Pierres 1619. — Appart. dès le XVIIe s. à la famille de Broc. Jacq. de Broc, † le 23 août 1737, en avait fait bâtir la chapelle ; sa tombe se voit encore dans le cimetière ; — à Joseph-Ch. de Bellère, mari de Franç.-Louise Dubois de Maquillé, en 1784. Le domaine est passé de M. de Bellère, vers 1820, en plusieurs mains successives, notamment aux Leroux de Mazé, en dernier lieu à la famille Lemonnier. L'habitation actuelle est un lourd pavillon du XVIIe s., sans style, construit sur les ruines de l'ancien manoir, dont partie des murs apparaissent vers S.-E., avec fenêtres des XVe et XVIe s. ; — vers N. une tourelle, à l'extrémité d'une esplanade. Tout autour plongent de larges douves, où s'ouvrent des caves creusées en plein tuffeau et jadis habitées. Deux compartiments principaux les divisent, soutenus par des piliers puissants et où se rencontrent les débouchés enmurés de galeries interdites.

Roche (la Basse-), f., c^ne^ de *Gené* ; = m^in^, c^ne^ de *Pontigné* ; = f., c^ne^ du *Tremblay.*

Roche (la Grande-), f., c^ne^ d'*Andard* ; = f., c^ne^ de *Chambellay.* — Appart. en 1769 à n. h. Séb.-Fr. Letellier de Granval, en 1770 à dame Elis.-J. Poulain de Bouju, veuve d'Andigné, V. *la Roche* ; = f., c^ne^ de *Jallais.* — Un combat y eut lieu le 10 juin 1832 entre une compagnie de grenadiers du 54e et une bande de 600 Chouans qui fut mise en fuite ; = f., c^ne^ de *Longué.* — Anc. domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t^ le 3 mars 1791 ; = f., c^ne^ de *Maulévrier* ; = f., c^ne^ de *Thouarcé* ; = f., c^ne^ d'*Yzernay.* — *La Roche Guérivière.* — Anc. château-fort avec tours, douves et souterrains, dont il reste à peine quelques traces ; — appart. à M. Cocault, de Cholet, en 1825.

Roche (Haute-), f., c^ne^ d'*Angers* E., près la Lycée, sur le chemin de St-Léonard, domaine de la famille Davoie au XVIIIe s. ; = chât., c^ne^ de *Beaucouzé*, avec belle charmille, jardins, terrasses, chapelle et vieilles servitudes rajeunies, sur la route de Nantes, à l'entrée du chemin de Beaucouzé ; — à Mlle Masurier en 1828 ; — en 1860 à M. Durand-Brager, de qui l'acquiert M. Grosbois vers 1868.—Derrière existait une belle futaie de chênes abattue en 1662. — L'hôte d'un cabaret voisin sur la route, Ant. Joubert, fut assassiné, le 22 novembre 1791, avec sa femme et sa fille, par une bande de brigands ; = f., c^ne^ de *Beaupréau* ; = c^ne^ de *Chemillé* ; = f., c^ne^ de *Clefs*, domaine en 1790 de l'Hôtel-Dieu de Baugé ; = ham., c^ne^ de *Feneu* ; = f., c^ne^ du *Lion-d'Ang.*, appart. à M. de Lancrau 1780 ; = f., c^ne^ de *Pontigné* ; = f, c^ne^ du *Tremblay.*

Roche (la Petite-), f., c^ne^ d'*Andard* ; = f., c^ne^ de *Chambellay*, V. *la Roche* ; = f., c^ne^ de *Feneu.* — En est sieur René Veillon, chevalier 1670 ; = f., c^ne^ de *Jallais.* — *La Pet.-R. Montetais* 1780 (E 468-469), appartenait pour moitié au prieuré de St-Pierre de Chemillé et pour le reste à Cl. et à Gab. Pocq. de Livonnière en 1722, à Cesbron de la Rogerie en 1780 ; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans le ruiss. du Jallais-de-Montetais ; — 700 mèt. de cours ; = h., c^ne^ de *Longué.* — Anc. domaine de l'abb. du Louroux vendu nat^t^ le 1er avril 1791. On y a trouvé de nombreux tombeaux de pierre coquillière en forme d'auges rectangulaires. — On en conserve une à la Cirottière qui sert au puits ; = vill , c^ne^ de *Neuillé* ; = f., c^ne^ de *St-Lézin* ; = m^in^, c^ne^ de *Savennières* ; = cl., c^ne^ de *la Séguinière*, détruite depuis 1790 ; = c^ne^ de *Somloire.* — *Le lieu, village et tenement de la P. R.* 1540 (C 106, f. 263). — En est sieur Pierre Petit, écuyer ; = f., c^ne^ de *Thouarcé* ; = f. et m^in^ à vent, c^ne^ d'*Yzernay.*

Roche-Abilen (la), f., c^ne^ de *St-Georges-du-B.* — *Rocha Chabilan* 1190-1200 (Chaloc., t. II, p. 17). — *Rocha Chalibon* 1250 (Ib., t. I, p. 26). — *La Roche Chabillan* XVIe s. (Ib., II, 163). — *La Roche Abilen, Abilan* XV-XVIIIe s. (Chartrier des Haies). — Anc. fief et seigneurie relevant primitivement pour partie de Beaupréau et plus tard du château du Vieil-Baugé, de Fontaine-Guérin et de Lavau-Fêtu. Acquis de Jeanne de la Roche-Abilen par le Chapitre St-Maurice d'Angers, il fut revendu vers 1370 à Guill. Pointeau, mari de Jeanne de Soucelles, dont la fille

avait épousé avant 1410 Ambroise de Montalais. Françoise de Montalais, fille de Mathurin de M., l'apporta vers 1550, par son mariage, à Jean de Bueil, dont elle était veuve en 1564; — et après lui, aux seigneurs de Fontaine-Milon. — Le seigneur avait droit de garennes à lièvres, connins, perdrix, et tous les tenanciers, mariés sur le fief, lui devaient le jour des noces, un gâteau de froment du prix de 2 s. 6 den. et une longe de porc. — Son écusson figurait dans un des vitraux de l'église paroissiale, par accord passé avec le seigneur de St-Georges-du-Bois le 3 août 1486. — Le manoir était dès le milieu du XVIIe s. donné à bail, et à ce titre habité en 1669 par Alexandre Danquetil de Ruval, — plus tard réduit en simple habitation rustique, dont le tenancier bourgeois, — Michel Maillard, lieutenant particulier criminel de Baugé, en 1750, — résidait, comme aujourd'hui, à la maison voisine de la Demaisonnerie.

Le manoir est situé à mi côte, sur le versant oriental d'une haute butte boisée, que gravit et redescend une longue avenue depuis le chemin des Rosiers à Sablé. La principale façade du corps central XVIe s., avec larges croisées à meneaux de pierre, s'encadre entre deux tours, l'une carrée, l'autre pentagonale, servant d'escalier, qu'éclairent d'étroites rainures. L'intérieur se divise en deux vastes salles tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, avec cheminées à large manteau sans décoration; aux deux bouts s'ajoutent deux pavillons. Le préau, qui les relie vers N.-E., est voûté d'arcs ogivaux saillants, avec clé ronde XVe s. — Vers S.-E. le corps en retrait, à demi-abattu, — « où il paroit y avoir esté autrefois une « chapelle et à présent servant de celliers », dit on dès 1752, — conserve sa voûte de bois en carène de navire. Au-dessous l'ancien enfeu sert de cave, où descend un escalier de pierre. —Au-dessous encore, plongent les carrières qui exploitent la butte voisine et dont on entend par l'orifice du puits et jusque dans les chambres le sourd retentissement. — Il a été trouvé vers 1848, non loin du logis, deux cadavres, liés par une chaîne de fer.

Arch. de M.-et-L. H Chaloché. — Arch. comm. Et.-C.— Chartrier du château des Haies en Brion. — Arch. de la famille d'Andigné.

Roche-Airue (la), mét., c^{ne} de *St-Aubin-de-L.* — *L'Arche Airault* (Cass.). — *Le moulin de la Rechairue* 1671 (Et.-C. Chalonnes). — *Le lieu et moulin de la Roche Airue* 1759 (E 702-713). — *L'Archerue* (Et.-M.), dépendait du domaine du Jeu; — vendu nat^t le 12 thermidor an IV sur Barrin de la Gal. — Ne pas confondre avec *l'Arche-Airault* en Rochefort.

Roche-Allan (la), f., c^{ne} de *la Chapelle-du-Genêt.*

Roche-Allart (la), c^{ne} de *Fontaine-Guér.* — Anc. m^{on} noble sise près la Tremblaie, app^t en 1608, 1658 à la famille de la Gaubertière et détruite dès la fin du XVIIe s.

Roche-au-Breuil (la), vill., c^{ne} de *St-Jean-de Linières.* — *Le Haut Breuil, la Roche et Rochère* 1429. — *La Roche Hault-Breil* 1617 (Et. C.). — Le principal domaine appart. à la fin du XVIIIe s. à Mme Planchenault de la Chevalerie née Lepage, qui le donna à sa fille, femme de Couraudin de la Noue, en avancement d'hoirie; — en ces derniers temps, à M. Deruineau, V ce *nom.* La clef, au sommet du portail, conserve la date *1722*, dans une couronne de chêne.—A l'angle du chemin de Linières, une croix de bois, sur un socle de pierre, porte la date *1806*. — C'était un des plus importants relais de poste de l'Anjou, dont étaient maîtres : N. h. Franç. *Dupin*, 1626; — Jacq. *Garnier*, † le 17 septembre 1639; — Et. *Chardon*, 1654; — Nic. *Avril*, † le 27 septembre 1691; — Pierre *Coullion*, 1693; — Jacq. *Avril*, 1698; — Claude *Avril*, 1783.

Roche-Aubry (la), ham., c^{ne} de *Thouarcé.* — Anc. domaine de l'abbaye St-Serge d'Angers, arrenté le 28 juin 1749 à André Chaslon. Sur le mur d'enceinte, à droite du chemin du Méail, s'élève une croix, sur un petit autel exhaussé de plusieurs marches et au bas duquel est écrit: *Fait par moi Chalon 1841 Pierre a g fa D 74.*

Roche-au-Duc (la). — V. *la R.-de-Serrant*

Roche-au-Lait (la), c^{ne} de *Cantenay-Ep.* — Haute motte élevée à l'extrémité d'un coteau coquillier et couverte de vignes, qu'on indique comme habitation des fées. Du sommet l'horizon est superbe.

Roche-au-Maçon (la), cl., c^{ne} du *Lion-d'A.*

Roche-au-Sarrasin (la), vill., c^{ne} de *Mozé.* — *Le chemin de la Roche au Sarrasin* 1437 (E 472), avec m^{ins} à vent; — auprès, un puits, dont la chapelle est datée 1779; — f., c^{ne} de *Mûrs.*

Roche-aux-Fers (la), vign., c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.*—*La Roche Aufées,—aux Faix, — aux Fées* 1519 (St-Serge); — chât., c^{ne} du *Lion d'Angers*, de construction moderne, à M. Hérault de St-Denis. — *La Roche aux Fais* 1628. — *La R. aux Fesles* 1630, 1780 (Et.-C.). — *La maison seigneuriale de la R. au Fesle* 1665, — *La Roche-aux-Fers* 1760 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, appart. depuis le milieu au moins du XVIIe s. jusqu'à la Révolution à la famille Bernard de Boismarais; — bois, c^{ne} de *la Membrolle,* vendu nat^t le 23 fructidor an IV sur Varice de Marcillé.

Roche-aux-Moines (la), vill., c^{ne} de *Mazé.* — *Rocha Monachi juxta Fontem Milonis* 1501 (G 17).—*La Roche-aux-Moines près Fontaine-Millon* 1685 et 1783 (Pouillés).—*La Roche* (Rec^t). — Doit son nom primitif, aujourd'hui presque oublié, à un *prieuré* bénédictin, du titre de *Notre-Dame,* fondé en 1041 par la comtesse Hildegarde et donné par elle aux religieux de Beaulieu près Loches. Le bénéfice fut réuni de bonne heure à la pitancerie de l'abbaye et le service transféré en l'église paroissiale. Le curé au XVIIIe s. y venait seulement dire encore la messe dans la chapelle le mardi des Rogations. Le domaine a été vendu nat^t, avec la closerie des Mauchamps, le 7 brumaire an IV au fermier Macheler.

Roche-aux-Moines (la), f., c^{ne} de *Neuillé,*

— *Le grant chemin de la Roche au Moyne au Gué-Fourreau* 1486 (G 812). — *Rocha monachi juxta Nulleium* 1501 (G 17). — Anc. *prieuré* bénédictin, sous l'invocation *de St Gervais* et St Protais, dont la fondation est ignorée. Il dépendait de l'abbaye de Bourgueil. — En est prieur Christ. *de Villemereau*, 1630, Léger *de Villemereau*, 1672, Claude *Cherrier*, bachelier en théologie du collége de Navarre, 1710. — La maison actuelle est d'aspect moderne XVII-XVIIIe s. mais la chapelle, à demi-enterrée, qui y attient vers S.-O., conserve son chevet éclairé par une fenêtre ogivale, au-dessus de laquelle apparaissent les traces d'anciennes baies romanes. A l'intérieur l'autel porte une statue de Sainte XVIe s., sans signe caractéristique. Un joli tableau représente une religieuse Fontevriste à genoux devant sa patronne Ste Catherine, qui s'appuye sur une épée nue et qu'un ange couronne ; — à droite une toile du XVIIIe s. figure la *Conversion de St Paul*. — On y vient dire la messe encore aux Rogations

Roche-aux-Moines (la), vill., cne de *Savennières*, — dans la paroisse d'Epiré. — *Locus qui vocatur Rocha* 1135 (*Epit. St-Nic.*, p. 57). — *Rocha monachorum* 1281 (H St-Nic.). — *Les étagers de la Roche aux Moines* 1444 (Top. Grille). — *Le fief et seigneurie*, — *le vill. de la Roche-aux-Moines*, — et très-souvent, *de la Roche-au-Moine* (XV-XVIIIe s. (H St-Nic.). — *La Roche Vineuse* 1793. — Ancien domaine du chevalier Buhard, qui en fit don vers 1130 aux moines de St-Nicolas d'Angers, dont le fief dominé par une roche, prit dès lors son surnom. — Il faisait partie de la dotation de la cellererie, annexe de la mense conventuelle, et avait pour manoir seigneurial une grande maison, reconstruite sur la fin du XVIIIe s., avec cour d'entrée, bas et hauts jardins, et parterre vers N. — A l'entour, dans cet admirable pays, en pleine vue de l'horizon de la Loire s'était groupé en haut et en bas un double village, formé presque entièrement de gentilhommières, plus tard de maisons de plaisance, habitées par la bourgeoisie angevine, — en haut, *la Maillardière*, à Ch. Gontard, *la Petite-Maison*, au chapelain de St-Michel de Serrant, *la Saillardrie*, au chapelain de Notre-Dame, *Belair*, à Ernault de Vaufoulon; — en bas, *la Huguenotterie* et *la Rebusière*, aux Bardoul, *la Barre*, à Mme Touraton, *la Monnaie*, à l'apothicaire Goupil, *la Pinotterie*, à Mme Gaudin, — pour ne citer que quelques noms de la fin du XVIIIe s. — L'hôtel des religieux, vendu natt le 29 mars 1791 à Léonard-Jean Chevallier, — aujourd'hui à M. de la Fleuriaie, son gendre, — a été transformé par des appropriations nouvelles et des plantations charmantes.—Sur le flanc même du coteau, vers S.-O., bordé d'un étroit sentier raviné, s'élève un joli chalet qui domine l'horizon. C'est sur ce domaine qui réunit actuellement *Belair* et *la Barre* que M. Guillory, poursuivant des expériences en grand sur la culture surtout des vins rouges, alors nouvelle en Maine-et-Loire, a installé vers 1842 comme une école d'observation des principaux cépages. Il en retint le Gamay-Malain, le Gamay-de-Liverdun, et particulièrement le Carbenet-Sauvignon, qui de chez lui s'est répandu en Anjou. Une partie des cultures, organisées par une distribution habile en belles terrasses à gradins, donnent ces vins fins, qui ont valu en 1860 au président de la Société Industrielle d'Angers la médaille d'or du Concours général d'Agriculture de Paris. — V. *la R.-de-Serrant*.

Arch. de M.-et-L. H St-Nicolas; Q n° 822. — Guyot, *Sur la Vitic. du N.-O. de la France*, 1867, in-4°, p. 48, 85, 87.

Roche-à-Vent. — V. *Rocher-Huon*.

Roche-Baraton (la), ham., cne de *Beaupréau*, au faîte d'un coteau, dominant l'Evre et dont le roc, taillé en divers endroits de main d'homme, présente des entrées de souterrains. — Il formait un ancien fief et seigneurie appartenant jusqu'aux premières années du XVIe s. à la famille qui lui donne son nom, plus tard à la branche des d'Aubigné, qui possédait la Jousselinière. — Il ne reste du manoir seigneurial, à l'O. du hameau, qu'une portion de bâtiment annexée à la ferme, avec fenêtres à cintre surbaissé, dont une grillée, un vaste portail en granit, et un long souterrain circulaire. La chapelle, consacrée à St Jean-Baptiste, présentait encore il y a quatre ou cinq ans la pittoresque ruine d'un édifice du milieu du XVIe s. (6 mèt. 25 sur 4 mèt. 45), en granit, sans toit, avec ses deux pignons, celui du chœur, très-aigu, percé d'une étroite baie ogivale entre deux hauts éperons, la porte anciennement ogivale, refaite, à cintre surbaissé; à gauche, en entrant, un petit bénitier hexagonal en granit, plus loin une niche rectangulaire; deux consoles de statues, aux deux côtés de l'autel, dont la pierre en granit avait été jetée bas par un vigoureux cerisier, né dans la maçonnerie même du tombeau. — Une chapelle neuve en style ogival (archit. Tessier) s'est élevée tout récemment sur ces décombres. — Le pèlerinage, autrefois très-fréquenté, est à peu près tombé.

Roche-Bardoul (la), f., cne de *Chemillé*. — *La maison noble de la R. B.* (C 105, f. 186). — Anc. fief et seigneurie qui garde le nom de la famille seigneuriale au XIVe s. Jeanne Bardoul, dame de la Roche, fille unique de Math. B. et d'Avoie de Puignon, apporta la terre en mariage, le samedi avant la Quasimodo de 1357, à Hardouin de l'Esperonnière, dont la descendance la possède jusqu'au XVIIIe s. — En est sieur en 1789, Antoine de Santo-Domingo, sur les héritiers de qui elle est vendue natt le 2e jour complémentaire de l'an IV. Le château féodal, construit au XVe s., avait été détruit pendant les guerres du XVIe. Il en reste encore un pan de murs, avec un débris de machicoulis, debout dans un champ. — A 50 pas, une vaste fuie se dresse, ouvrant par un large arceau ogival, que surmonte un tuffeau entaillé d'une figure informe. — A distance subsiste l'enceinte en pierre sèche du domaine. — Il donne son nom à une partie du ruiss. de la Malaiserie ; — f., cne de *Chavagnes-les-E.*, dans le vill. de Millé-les-Loges, appart. au XVIe s., comme le précédent fief, aux l'Esperonnière (G 1120).

Roche-Bellenoue (la Grande-), f., c^ne^ de *Thouarcé*.

Roche-Blanche, f., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.* — En est sieur Chalopin, élu d'Angers, 1610. — Elle fut réunie à la terre de Chevigné par acquêt du 12 septembre 1632, aliénée le 1er février 1726 et rachetée de Mich. Ollivier le 12 janvier 1732.

Roche-Bordeau (la), m^on^ b., c^ne^ de *la Possonnière*, dans le vill. de Laleu, avec jardin, terrasse et vignoble.

Roche-Bouet (la), chât., c^ne^ de *Chaumont*. — *Terra de Rocha* 1080-1081 (2e Cartul. de St-Serge, p. 52). — *Rob. de Rocha* 1134-1150 (Ib., f. 55). — *La Rochebouet* 1281 (H Chaloché, I, 117). — *La maison seigneurial, court, seigneurie, domaine de la R.* 1539 (C 105, f. 15). — Anc. fief et seigneurie appart. vers la fin du XIe s. à Jean de Jalesnes, et relevant de Durtal par l'intermédiaire de Mathefelon. — En est sieur Samson de Cens 1450, 1460, n. h. Jean Bourel 1510, n. h. Olivier Bourel 1529, qui par testament du 26 décembre 1540 fonda la chapelle du manoir, sous le vocable de St Pierre, dotée de nouveau le 13 janvier 1550 par Charles de Feschal ; — Claude Bourel en 1583 — Pierre de la Haie, mari de Renée d'Antenaise, vend la terre, y compris le domaine annexé de Rouvaux, par acte du 29 juillet 1595, à Franç. Grimaudet, sieur de la Croiserie. Le 9 février 1687 s'y marie dans la chapelle Charles de Villeneuve, chevalier, sieur du Cazeau, avec Geneviève de Grimaudet. Y meurent le 2 juin 1742 Franç. de Grimaudet, âgé de 92 ans, veuf depuis 12 ans de Jeanne-Marie-Thérèse du Verdier, — et le 18 octobre 1766, Marie-Anne-Mélanie de Bonétat, femme de François-Julien de Grimaudet, âgée de 55 ans. François-Julien-René-Jean de Grimaudet, conseiller au Parlement de Bretagne, s'y retire « exilé » en juin 1772.

Roche-Bougré (la), vign., c^ne^ de *Brain-s.-l'Authion*.

Roche-Bouju, f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Roche-Bousseau (la), ham., c^ne^ de *Nueil*, avec m^in^ à eau et m^in^ à vent. — Anc. fief et seigneurie, avec château, appart. depuis au moins le XVe s. à la famille de Souvigné, qui avait banc et enfeu dans les églises de Nueil et de Trémont. Aimery de Souvigné en fonda la chapelle seigneuriale sous l'invocation de sainte Catherine le 18 novembre 1433 — Charles de Souvigné, aidé de son fils, y assassina sa seconde femme Yolande Bourré, fut poursuivi, condamné à mort et exécuté en effigie à Angers en août 1597. — Il n'en était pas moins remarié en troisièmes noces quatre ans plus tard avec Louise de la Porte et ne mourut qu'en 1623. Sa succession donna lieu à un procès célèbre que rapporte Pocquet de Livonnière ; — Urbain de Souvigné, chevalier, qui prend le titre de baron, mari de Madeleine de Meaussé, 1640, 1660 ; — Louis de S., leur fils, qui prend le titre de comte, 1696 ; — Artus de S., bachelier en Sorbonne, 1712, connu sous le nom d'« abbé de la Rochebousseau », 1712, † à Passavant le 1er avril 1719, âgé de 59 ans ; — Louis-Joseph de Fesques 1725, fils de Jean-Charles de F. et de Marie-Madeleine de Souv., mariés le 5 mars 1685 dans la chapelle ; — Louis-Marie-Franç. de Fesques 1790, sur qui la terre est vendue nat^t^ le 8 messidor an IV. Le manoir conservait alors encore ses tours et ses tourelles dans une enceinte de murs et de grands fossés, mais la démolition en avait commencé dès l'an II. — En vendémiaire an III, l'ancien vicaire des Cerqueux-sous-Passavant, chanoine de Martigné-Briant, Paul-Denis Catrou, fils du fermier, s'y était enfermé avec huit patriotes et soutint par trois fois l'assaut des bandes vendéennes. — Il n'y reste plus trace ni de la chapelle ni du château.

Arch. de M.-et-L. E 133, 1180-1199 ; G Cures ; et L. — Arch. comm. de Trémont, Nueil, Passavant, Et.-C. — Pocq. de Liv., *Coutume d'Anjou*, t. II, p. 1158.

Roche-Brard (la), f., c^ne^ de *Neuillé* ; — (la Petite-), f., c^ne^ de *Neuillé*.

Roche-Brochard, ham., c^ne^ de *Montilliers*, — *La R. Brossard* (Cass.). — *La terre, fief et seigneurie de la R. Brochard* 1540 (C 106, f. 242), avec manoir noble, relevant du Coudray-Montbault, appart. dès 1502 à la famille de Brie. Charles de Brie-Serrant les vendit en 1575 à Jean Lemeignan. — En est sieur n. h. René L. 1601, mari de Claude Lebigot, 1613, 1640, Claude Lem. 1678, du Pontreau, conseiller au Présidial d'Angers, 1723.

Roche-Brochard (la Petite-), ham., c^ne^ de *Montilliers*. — « *Autrefois la Picaudière* », est-il dit en 1570. — Anc. fief avec maison noble, qui devait à mutation de seigneur une paire d'éperons dorés au Coudray-Montb. En est sieur J.-B. de la Haie-Montb. 1570 ; — Jos.-Ch. Béritault 1770.

Roche-Chardonnet (la), m^on^ b., c^ne^ de *Neuillé*. — *La Roche Chat* (Et.-M.). — Anc. fief avec m^on^ noble, dont est sieur n. h. Denis Garnier 1550, Louis de Chalopin, écuyer, 1611, Jean-Jos. Bernard, mari d'Henriette de Méguyon, 1764, J.-B. Bernard, mari de Renée Quéru, 1770, Jos.-Jacq.-Phil.-Mic. Bernard, né à Angers le 30 janvier 1736, officier au régiment d'Armagnac, marié le 5 mars 1787 avec Marie-Anne-Céleste Ledoyen de Clenne, retiré à la Roche en 1780, commandant de la garde nationale patriote, président de l'Assemblée cantonale, et commissaire plus tard pour le cadastre. — Une enceinte avec porte ogivale et poterne, entoure encore le domaine. — L'habitation date tout au plus du XVIIIe s. — Vers l'entrée à gauche, s'y élève la chapelle, où le 7 novembre 1785 Jacq.-Phil.-Jean-Franç. Bernard de la Barre épousait Marie-Jeanne-Henriette Bernard de la Roche. La porte style Louis XIII est précédée d'un petit porche à deux colonnes. L'intérieur sert de hangar, avec voûte en bois peinte d'azur et d'un semis d'étoiles d'or. L'autel, en forme de triptique, porte dans trois niches, au centre, une Vierge, dont le type flamand semble indiquer un portrait ; à dr., une Sainte dont l'inscription conserve les lettres JVLI.., de type identique, quoique plus jeune, les cheveux bouclés à la Vallière, retombant en flocons sur ses épaules, — tandis que ceux de la Vierge s'enroulent autour du front, sauf une

touffe errante qu'elle retient sur son sein de la main gauche; — à gauche un St Paul, barbu, chevelu, tenant un livre, la tunique délabrée et laissant voir la poitrine; — le tout en partie mutilé, mais les têtes de femmes encore intactes et superbes, les vêtements peints ainsi que les chairs. — A l'édifice, d'ailleurs dans un complet abandon, attient un petit logis nommé *Suzon*. — Sur le chemin qui longe l'enclos, s'ouvre vers N.-E. l'entrée d'immenses carrières. — Tout le canton, autrefois de la paroisse et de la commune de Vivy, en a été détaché par la loi du 25 juin 1841.

Roche-Chénedé (la), vill., c^ne^ de *Charcé*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble appart. au XVIIe s. à la famille Chénedé, dont elle retient le nom, — puis, partie par héritage vers 1720 de Louis-Anne Chénedé, partie par acquêt en 1737, échu à Joachim-Phil.-Bernard de Boismarais, capitaine au régiment de Bellune, de qui l'acquiert le 23 avril 1750 Jacq.-Séb. Loir de la Chesnaie, mari d'Etiennette Vienne. Leurs héritiers vendirent la terre à M. Franç. Allain, de St-Saturnin, de qui elle passa par mariage à la famille Lefeubvre, et fut vendue le 18 septembre 1846 à Eugène Lieutaud, notaire à Alger, qui la céda en 1854 à M. Gab.-Jules Brunet de Montreuil, et celui-ci, en 1857, à Pierre-Clément-Marin Pocquet de Livonnière. Sa veuve, Antoinette-Madeleine-Léonie Lebeau, propriétaire par acte du 9 janvier 1866, a revendu le 29 juin suivant à M. Franç.-Pascal-Edouard Tonnens, qui y réside. — Le château tout nouvellement restauré comprend un corps de logis à double étage, encadré de deux ailes rectangulaires, le tout en cône tronqué couronné de ferrures et d'un petit campanile, — serre, parc entouré de murs et planté partie en jardin d'agrément, partie en pelouse et vignes, potager, pièce d'eau vive, ferme au S.-O. — L'escalier passait avant la Révolution pour un des plus beaux ouvrages en ce genre de l'Anjou, et la rampe en fer ouvragé en était estimée de 4 à 5,000 livres. Une chambre au rez-de-chaussée, remplace l'ancienne chapelle détruite et conserve une inscription commémorative des fondations faites par les Chénedé. — Un rétable splendide en bois, XVe s., en provenant, a été vendu à Paris en 1865; le marchepied composé de 17 médaillons en tapisserie, représentait des scènes de l'Ancien Testament; le devant d'autel en chêne sculpté de ronde bosse, 8 médaillons, épisodes de la vie de la Vierge; la table en vieille tapisserie, 10 médaillons de la Passion. — Une copie exacte en a été prise, qui décore la chapelle du château de M. de Falloux, au Bourg-d'Iré.

Maine-et-Loire des 17 juillet 1866, 31 octobre et 20 décembre 1865, 13 mars 1847, 16 juillet 1845. — *Affiches* du 3 mai 1807. — Notes Mss. Raimbault. — Arch. comm. Et.-C.

Roche-Chesneau. — V. *la Régale*.

Rochechouart de Mortemart (*Marie-Madeleine-Gabrielle* de), fille du duc Gabriel de R.-M. et de Diane de Grandseigne, née en 1645 aux Tuileries et élevée avec le duc d'Orléans, fut mise à onze ans à l'Abbaye-aux-Bois, où en quelques années elle sut l'italien, l'espagnol, même le latin de façon à pouvoir tenir tête au médecin du roi Vallot. Ses grâces l'appelaient à briller dans les cours; elle fut destinée, contre toute vocation, au cloître, prit l'habit à 19 ans, le 19 février 1664, prononça ses vœux le 1er mars de l'année suivante, et avait accompagné Mme de Chaulnes en son abbaye de Poissy, quand sa nomination vint l'y trouver le 18 août 1670 au titre d'abbesse, chef et générale de l'ordre de Fontevraud, que lui valait le crédit de sa sœur, Mme de Montespan, alors la maîtresse déclarée du roi. Le nonce écrivit lui-même au pape Clément X pour presser les trois dispenses nécessaires à une religieuse qui n'avait ni vingt-cinq ans d'âge, ni cinq ans de profession et qui de plus devait quitter l'ordre des Bénédictines. — Consacrée à Paris, aux Filles-Dieu, le 8 février 1671, la jeune abbesse fut installée le 19 mars suivant à Fontevraud. Elle arrivait, réunissant contre elle, qu'on savait plus belle même que la favorite, plus spirituelle qu'aucune des Mortemart, toutes les préventions de ce petit monde, effarouché de son origine peu canonique. Elle apaisa tout sans lutte et imposa doucement l'autorité même de son charme souverain et de sa raison sereine, par un rare esprit de gouvernement tempéré de réserve insinuante et d'affabilité. Dès 1675 la maladie de son père la rappela à la cour. Elle y resta sept mois, mêlée à l'intimité scandaleuse de Louis XIV et de la Montespan, et compagne, désirée par le roi, de toutes leurs fêtes, d'où elle rapporta des présents splendides. Elle y revint en 1679, en 1695, en 1700, refusant en fin de compte, avec une résolution constante, de quitter Fontevraud et de se rapprocher de Versailles, et prenant goût par raison « à lire, à bâtir, à jardi- « ner ». Dès les premiers jours elle s'était remise aux lettres, à l'étude de l'histoire de France surtout, qu'elle ignorait le plus, et, après l'étude des Pères, aux orateurs, aux poètes latins et grecs, qu'elle pouvait lire, quoi qu'on en ait dit, sinon sans aide, au moins, tant bien que mal, dans leur langue. Elle avait traduit les premiers chants de l'*Iliade* et aussi, — par une bizarrerie, que ses panégyristes avouent à grand'peine et qui donne le ton de ce grand siècle, — le dialogue entier, — non du *Phédon*, comme le dit M. de Noailles, — mais du *Banquet* de Platon, un de ces livres, dont une femme ne lit pas facilement toutes les pages; — joignant d'ailleurs à ce goût d'humeur aventurée un respect particulier pour la morale austère de Port-Royal et se rattachant d'autre part au monde par le sentiment profond des délicatesses littéraires. Amie de Mmes de Sablé et de La Fayette, de Daniel Huet, de Segrais, de Rapin, de Boileau, de Racine, et dans les dernières années, de Gaignières, elle entretenait avec cette élite un commerce de lettres, appréciait de haute main les chefs-d'œuvre naissants et payait de son côté ces communications familières par un échange de petits essais de casuistique mondaine ou de morale ingénieuse, qui pour la plupart se sont perdus, par son insouciance peut-être à les conserver. Si Racine retouchait ses traductions, elle faisait représenter à Fontevraud même (juillet 1689) et par ses

religieuses l'œuvre commandée à Racine par Mme de Maintenon, *Esther*. — Elle retrouvait en temps voulu son grand air pour la présidence des thèses de ses religieux, qu'elle écoutait en silence, jugeant les beaux parleurs et les employant ensuite suivant leurs talents. Tout une école de lettrés et de prédicateurs se formait ainsi à Fontevraud sous son influence dominatrice. Elle eut d'ailleurs fort à faire de sa plume pour ses circulaires à ses innombrables couvents et pour les procédures sans fin, où l'engageaient la rébellion de ses nonnes ou les envahissements des évêques notamment de St-Flour (1672), de Poitiers (1684) et de l'archevêque de Reims (1696), qui s'attaquaient à des privilèges séculaires. — On la voit se prodiguer à ces luttes, qui deviennent sa passion dernière, multipliant les lettres, avec les mémoires judiciaires, aux grands, aux puissants, au roi, à Mme de Maintenon, qui s'y emploie et fait décider pour elle. — Le 18 août 1704, le roi, à son petit coucher, annonça à ses courtisans la mort de l'abbesse de Fontevraud. Depuis longtemps elle souffrait et n'avait rapporté de plusieurs voyages aux eaux de Bourbon que des soulagements momentanés. Prise soudain de fièvre le 7 août, le 13 de délire, elle venait de s'éteindre doucement le 15, à peine âgée de 59 ans. — Ses contemporains sont à peu près unanimes, — Mme de Sévigné seule est à excepter, — pour exalter les louanges de cette « reine des « abbesses », — « une des plus spirituelles et « des plus respectables abbesses de l'ordre », dit l'acte même de sa sépulture, également souveraine et dans les splendeurs de la cour et dans les solennités du cloître. On se la représente facilement, grâce aux nombreuses images qui nous restent d'elle, le visage plein, arrondi, la bouche fine et souriante, l'œil calme et doux. Mignard a peint son portrait en 1680 à l'âge de 35 ans. Gaucherel l'a gravée à 48 ans en 1693; Gaignières a conservé un dessin colorié, in-4° de la scène où elle était représentée dans la salle capitulaire de Fontevraud, — et les Fontevristes de Chemillé possèdent encore un tableau mystique où elle figure, auprès de l'autel, y appuyant sa crosse et au-dessous son écusson *fascé, ondé, endenté d'argent et de gueules de 6 pièces, abaissé sous le chef de l'ordre.* A Angers, l'avocat Jubien possède deux portraits d'elle, dont un, longtemps appendu dans un café de Varennes-sous-Montsoreau, nous la montre dans un coin réservé de son jardin abbatial, avec le vers si connu d'Horace :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet.

M. Lair, de Blou, a recueilli aussi deux belles toiles, qu'il attribue à Mignard et à Nocret, comme on attribuait à Rigaud celui qui appartenait en 1838 à M. Mabille-Ouvrard.

C'est en 1732 seulement, 28 ans après sa mort, que fut donnée, par une indiscrétion, prétend-on, de l'abbé d'Olivet, sa traduction du *Banquet*, sous ce titre : *Le Banquet de Platon, traduit un tiers par feu Racine, de l'Académie françoise et le reste par Mme de **** (Paris, F. Gandoin, in-12). — En tête se trouve une lettre de Racine à Boileau, qu'on voulut faire passer pour apocryphe mais qui est reconnue de toute authenticité, comme la traduction même, — bien qu'elle trouble quelque peu les admirateurs idéalistes de notre abbesse. La Bibliothèque d'Angers, — sans autre preuve, — possède d'elle et l'exemplaire de son Platon grec et latin à ses armes et quatre pages autographes de sa traduction. Quoi qu'en prétende M. Cousin, « elle a traduit, » — c'est Racine même qui le dit, — « le discours « d'Alcibiade; elle l'a rectifié, je l'avoue, par un « choix d'expressions fines et délicates, qui « sauvent en partie la grossièreté des idées », — mais qui n'empêcha pas ses éditeurs de le supprimer. — On a d'elle encore un petit Traité : *Question sur la politesse, résolue par Mme l'abbesse de F.* (4 pages), dans le *Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié*, etc. (Paris, Pissot, et Bruxelles, Foppens, 1736, in-12), et réimprimé par M. Clément. Cet auteur a joint à son Etude sur notre abbesse 70 lettres d'elle, 5 importants mémoires judiciaires, 18 lettres à elle adressées par Louis XIV, Mme de Maintenon, Mme de Sablé, Gaignières, et la circulaire sur sa mort par Louise-Françoise de Rochechouart. M. Tamisey de Larroque a donné aussi deux de ses lettres dans le *Bullet. du Bibliophile*. Il ne serait pas difficile d'augmenter ce contingent littéraire avec le chartrier, encore inexploré, de Fontevraud, que conservent les Archives de Maine-et-Loire; mais ses discours d'apparat, ses traités de piété, de morale, ses essais académiques, ses panégyriques et l'histoire projetée par elle de Robert d'Arbrissel sont perdus, sans qu'il faille exagérer outre mesure, comme on l'a fait, les regrets de cette littérature en somme très-secondaire. — Son *Oraison funèbre, par Antoine Anselme, abbé de St-Sever*, est imprimée (Paris, 1705, in-4° de 50 p., non compris la lettre circulaire et un article préparé pour le journal de Trévoux).

Arch. de M.-et-L. E 31117. — *Gallia Christiana*, t. II, p. 365, preuves. — Biblioth. d'Angers, Mss. 372. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, p. 382. — Dreux du Radier, *Bibl. du Poitou*, IV, 355. — V. Cousin, *Platon*, VI, 411. — De Barthélemy, *Les Amis de Mme de Sablé*. — Mme de Maintenon, *Lettres*. — Saint-Simon, *Mémoires*, édition Hachette, V, 299; et *Journal de Dangeau*, X, 199; XVI, 51. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 358. — *Nouvelles de la Répub. des Lettres*, avril 1686. — La Mainferme, *Clyp. Fonteb.*, p. 192-193. — *Journal de Trévoux*, décembre 1704, p. 2118. — Ménage, *Hist. mulierum philosopharum*. — Gaulay, *Souvenirs Saumurois*. — Mme de Sévigné, *Lettres*, éd. Hachette, II, 55; III, 477, 478; IV, 119, 244; V, 249. — *Racine*, édit. Hachette, V, 430, 451, 452. — Comte de Rochechouard, *Hist. de la maison de Rochechouard* (Paris, 1859, in-4°, 2 vol.). — *Journ. de Maine-et-L.* du 16 octobre 1871. — *Bullet. du Bibliophile*, décembre 1872, p. 387 et 509. — Grille, *Lettre à M. de la Porte*. — De Monville, *Vie de Mignard*, p. 106. — Clément, *Une abbesse de Fontevraud, Gabrielle de Rochechouard* (1869, in-8° de 406 p., avec portr.).

Rochechouart-Mortemart (*Louise-Françoise* de), fille du maréchal duc de Vivonne et nièce de la précédente, fut élevée depuis l'âge de six ans à Fontevraud et en était grand'prieure depuis 1694 au décès de sa tante. Elle fut demandée pour lui succéder par une requête signée de toute la communauté. Une lettre du roi en

date du 21 août 1704 l'informa de sa nomination en lui rappelant les maximes et les exemples de sa devancière. Installée le 3 décembre, elle l'imita de son mieux par la régularité de sa conduite et son exacte piété, et sut, comme elle, maintenir d'une main ferme ses privilèges et ses droits, mais non pas non plus sans procès. Celui contre les Filles-Dieu de Paris lui fournit l'occasion de rédiger notamment deux mémoires qui sont imprimés : *Au Roy l'abbesse de Fontevraud contre les religieuses de la communauté des Filles-Dieu de la ville de Paris* (1737 et 1738, in-fol. Paris), en réplique aux libelles des religieuses. Le roi Louis XV lui fit l'honneur de la charger de l'éducation des filles de France et à cette occasion la nomma duchesse, pour qu'elle eût le droit de s'asseoir devant elles. — Elle mourut avant leur sortie, le 16 février 1742, âgée de 78 ans.

Clément, *Une abbesse de Fontevraud*, p. 362. — *Revue d'Anjou*, 1868, p. 67.

Roche-Clérembault (la), m^on b. et f., c^ne de *Villévêque*. — *L'hebergement de la Roche près Villeveisque*, 1374, *la terre et seigneurie de la Roche Cliérembault* 1505 (G 237). — A l'entrée du bourg, vers l'O, sur la hauteur de la rive gauche du Loir, vieux logis modernisé et blanchi, qui ne conserve plus aucune trace du manoir fortifié. La ferme même est détachée du domaine et en mains étrangères. — Anc. fief et seigneurie, appartenant dès avant le XIVe s. et jusqu'à la fin du XVIe à une famille de chevalerie dont elle garde le nom, seigneur en même temps de la Plesse et du Plessis. Le tenancier devait « 40 jours et 40 nuits de ligesse « en son dit hébergement » à l'évêque d'Angers, comme seigneur de Villévêque, et de plus fournir de meuniers les moulins de la châtellenie, avec droit d'y percevoir pour leurs gages le quart, et à partir de 1498 le tiers du revenu. — En est sieur Jean de Rochechouard 1602, Guy de Laval, mari de Françoise de Sesmaisons, 1666. En 1715 et 1717 Jean de Salignac, avec Marie-Anne d'Aixe, sa femme, résident au château où naissent deux de leurs enfants, qui ont pour parrains Charles de Grimaudet et le comte de Laval ; — Ignace Chauvel de la Boulaie par acquêt du 12 juillet 1717 de Guy-André de Laval ; — Pierre-Guill. Pissonnet de Bellefonds, mari d'Anne-Renée Chotard, par acquêt judiciaire du 15 juin 1764 ; — Pierre-Louis P. de Bellefonds, mari de Marie-Jeanne-Claire de Kermel, 1786.

Arch. de M.-et-L. E 1961 et 3622 ; G 232-242. — Arch. comm. Et.-C.

Roche-Cochault (la), ham., c^ne de *St-Paul-du-B*. — *La R. Couchau* (Cass.).

Roche-Corbin (la), c^ne de *Savennières*, ligne de rocher précédant la Roche-de-Serrant et en avancement sur la Loire, qu'a coupée la voie ferrée.

Roche-Corbon (la), c^ne de *Morannes*. — Anc. maison noble attenant au petit cimetière ; — en est sieur Jean Gilbert 1575, Balth. Musard, procureur, 1736, René Berthe, maître maçon, 1753.

Roche-Coursillon, f., c^ne de *Cheffes*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Tugal Aubin, prêtre, 1540, n. h. Jean du Piau 1625, † à Paris le 28 décembre 1639, âgé de 78 ans. Il avait rétabli en 1626 l'ancien grand chemin entre Juvardeil et Ecuillé, qu'avaient déplacé ses prédécesseurs et que réclamaient les paroissiens. — J.-B. du Serreau, écuyer, 1697, † le 12 septembre 1716 ; — et la famille jusqu'en 1790.

Arch. commun. Et.-C. — Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présid., 20 avril 1626 ; C 105, f. 132.

Roche-Coutant, vill., c^ne de *Tigné*. — *La R. Corland* (Cass.). — Anc. fief avec maison noble et chapelle de Saint-Jacques et Saint-Jean, dans la grande cour, fondée le 28 mars 1689 par Fr. Lehoux du Plessis, avocat au Parlement et aux sièges royaux de Saumur, mari de Jeanne Texier. — Elle est démolie. — En est sieur Zorobabel Nicolas 1590, Franç. Lecointre, mari de Cath. Nicolas, 1620, Jacq. Lehoux, mari de Cath. Lecointre, 1647, Sylvestre Berthelot de Grandmaison, mari d'Anne-Françoise-Jacquine Lehoux, 1770. — Le haut et vieux logis du XVIe s. a été tout modernisé ; dans la tour d'escalier, se lit pourtant encore, gravée en relief à la première porte, la date *1579*. — Vers l'E., sur l'entrée parée d'un fronton triangulaire XVIIe s., figure l'écusson sculpté *d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles en chef et d'une merlette en pointe*, qui est des Lehoux.

Roche-d'Ecuillé (la), chât., c^ne d'*Ecuillé*. — Ancien fief et seigneurie où étaient annexés les fiefs du Mortier et de Monterbaut. — En est sieur n. h. Simon de Chivré 1539, Ant. de Brie, mari de Marguerite Sébille, 1567, 1575, Ant. de Brie 1580, 1585, n. h. Guill. Lefebvre 1617, Claude Lef., maître d'hôtel ordinaire du roi, mort en 1673, Louis Lef., chevalier, † le 13 août 1695 ; — Pierre Ayrault, lieutenant-général criminel, Angers, 1667. Une ordonnance épiscopale du 29 janvier 1704, renouvelée le 18 novembre 1723, l'autorisa à transférer dans sa chapelle seigneuriale le service de la chapelle St-Jean-l'Evangéliste de l'église paroissiale ; — René-Pierre-Guill. Ayrault 1780, qui y réside avec sa femme Julie-Jeanne-Henriette de la Forêt d'Armaillé ; — aujourd'hui M. de la Bastide, héritier des Ayrault, par Mlle de Villoutreys, sa femme. — Le château, modernisé, domine la côte, vers l'O. du bourg, et un peu à l'écart du chemin. — Sur la face vers S.-O. s'engagent deux tours à toit pointu avec couronnement de machicoulis ; vers N. a été ajouté un grand corps rectangulaire, avec toit en cône tronqué ; vers S. une aile basse. Sur une cheminée du portail du XVIIe s. on remarque un écusson, sculpté en relief, portant au centre un lion passant couronné, avec une barre chargée de trois pies ? le tout sommé d'une fleur de lys et encadré d'une jolie bordure de fleurettes et de bandelettes flottantes, où se lisent, à droite : *Sequitur palma victoriam* ; à gauche, *Contemptus erigit palmas* ; au-dessus, un monogramme A.M.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 151 ; E Ayrault. — Arch. comm. de Soulaire, Feneu, Ecuillé, Et.-C.

Roche-de-Gaigné (la), m^on b., c^ne de *Mûrs*, avec ancienne chapelle et dépendances par extension en *Mozé*.

Roche-de-Gennes, m^on^ b., dans le bourg de *Gennes*. — Anc. fief et seigneurie avec hôtel noble, dont les seigneurs avaient un enfeu dans le chœur de St-Eusèbe. — En est sieur René de Bournan 1528, René de B. 1563, n. h. Jean Pescherat 1613, René de Pescherat ou de Pescherard, inhumé le 20 septembre 1676 dans l'église de Cornillé, âgé de 75 ans; — Charles de P., juge magistrat au Présidial d'Angers, inhumé le 5 octobre 1682 dans la nef de St-Mainbeuf d'Angers le 6 octobre 1682, n. h. Pierre de Moulins, mari de Marie de Pescherat, 1683, Hardouin de M., inhumé le 9 juillet 1742 dans le chœur de St-Eusèbe, âgé de 67 ans; — Louis de M., mort le 11 avril 1788, âgé de 74 ans, veuf depuis le 28 août 1786 de Marie-Jeanne de Courval; — auj. à M. Charles d'Achon.

Roche-de-Line, m^in^ et vignoble, c^ne^ de *la Possonnière*. — *Vineæ apud Rocham Addeleie* 1105 (1er Cartul. St-Serge, p. 250.

Roche-de-Mûrs. — V. *Mûrs*.

Roche-de-Riballet (la), h., c^ne^ de *Cholet*, avec beau *peulvan* en pyramide irrégulière, haute de 3 mèt. 90, de 6 mèt. de circonférence, à 1 mèt. 30 du sol. V. t. I, p. 702. — Un dessin en existe au Musée d'Angers.

Roche-d'Erigné (la), vill., c^nes^ de *Mûrs* et des *Ponts-de-Cé* (5 mais., 14 hab.). — *Walterius de Rocha* 1134-1150 (2e Cartul. St-Serge, p. 225). — Le chemin y fut ouvert jusqu'au clos de Haute-Perche en octobre 1763 par les corvées des sept paroisses circonvoisines, — en 1764 jusqu'à la mare de la Lande.

Roche-Derrière (la), f., c^ne^ de *St-Paul-du-B*. — *Une gaignerie vulgairement nommée la Roche-Derière, le vill. de la R. D.* 1485. — Appart. à la Madeleine de la Fougereuse.

Roche-des-Aubiers (la), f., c^ne^ de *Coron*. — *L'hostel et maison forte de la R. d. A. avecques la closture d'icelui et douves, murailles, ponts levis, jardins*, 1539 (C 106, f. 277). — Anc. fief et seigneurie appart. jusqu'au XIVe s. à la puissante famille de la Jumellière. Jeanne, la dernière héritière, l'apporta vers 1390 à Geoffroy Leroux. Leur descendance y réside jusqu'au milieu du XVIIe s. dans un des plus forts châteaux du pays, dont le domaine comprenait 11 bordages ou métairies. René Leroux, en 1570, soutenant procès contre sa mère, la chasse et la dénonce aux gens du roi comme huguenote; —puis, poursuivi à son tour par sa mère, s'y enferme avec une garnison et sème la terreur aux alentours. Il est enfin arrêté, conduit à Angers, jugé, décapité au Pilori le 10 mai 1571 et inhumé aux Cordeliers, âgé de 23 ans. La sentence ordonnait de raser son château et d'y fonder une chapelle à l'intention des âmes de ses victimes. Les héritiers obtinrent sans doute quelque accommodement. — Y réside en 1588, avec sa femme Marie Hurault, Charles Leroux, dont le tombeau, conservé dans l'église de Coron, fut transporté en 1793 au District de Vihiers et dépecé pendant la guerre; — Jacq. Hurault, comte d'Onzain, 1638, tué à Arras. — Sa veuve, Augustine Leroux, jolie et coquette, était remariée dès 1640 à Abel Servien, ministre d'Etat, qui aurait pu être son grand-père. Elle mourut pourtant avant lui le 17 janvier 1652 et fut inhumée aux Ardilliers de Saumur. L'évêque Henri Arnaud s'empressa de venir au château porter ses consolations à Servien. — Henri Lenoir Hurault, marquis de Vibraie, 1713, lieutenant général des armées, mari de Françoise-Julie Adhémar de Monteil de Grignan — La terre est acquise le 28 janvier 1739 par Eustache-Guill. Leroy, écuyer, sieur de la Roche-Vérouillère, qui y vient résider avec sa femme Marie-Madeleine Ménage. Leur fille Marie-Madeleine-Sophie y épouse dans la chapelle le 10 janvier 1747 Franç.-Henri de Lormeron, chevalier, sieur de St-Cyprien, et leur fils Eustache-Guill.-César se marie à Angers le 1er février 1751 avec Gertrude Chapotin, veuve de Bouchaud de la Pignonnière; — Jacq. O'Kelly, religieux carme, est aumônier au château. — Mais un retrait lignager sans doute fit rentrer le domaine dès avant 1772 aux mains de Louis Hurault, marquis de Vibraie, brigadier des armées du roi, mari de Marie-Louise-Félicité Amyraud. Ils résidaient encore à la Révolution sur la terre dont dépendaient alors 36 métairies ou closeries, rapportant 19,000 liv. de revenus. Le marquis les réclamait, bien en vain sans doute, en 1796, dans une lettre adressée à l'abbé Bernier de Londres, où il se trouvait, réfugié seul en Angleterre, avec un enfant de 13 ans, ses deux autres fils au service étranger, et sa femme, sans pain, au fond de l'Allemagne. Mais tout le château avait péri incendié et ce qui restait des ruines fut vendu nat^t^ le 28 vendémiaire an VI (29 octobre 1797) avec l'étang (15 boisselées) et le marais (4 boisselées).

La puissante forteresse comprenait deux grands corps de bâtiments formant un quadrilatère flanqué de quatre tours, qu'encadrait une cour d'honneur et dont il ne reste plus que les débris déchiquetés de la façade méridionale; à distance de 10 mèt., un haut contrefort isolé; vis-à-vis, à l'opposé, le pied d'une tour d'angle carrée XIVe s. De vastes douves formaient une première enceinte, communiquant avec l'étang (2 hect.), aujourd'hui desséché, qui la couvrait vers S.-O. — Un pont de pierre, actuellement de deux arches plein cintre XVIIe s., relie vers l'E. la vaste basse-cour d'entrée que protège un haut pavillon précédé autrefois d'un pont levis. La porte ogivale, munie d'une herse, s'encadre, avec son guichet, entre deux grosses tours rondes, celle de gauche en correspondance avec une tour d'angle du château pour couvrir en même temps l'entrée et le passage du pont intérieur. —A droite attiennent les bâtiments découronnés des servitudes et une haute et vaste enceinte extérieure avec une seconde bordure d'immenses douves, embrassant, l'étang compris, environ 10 hectares Les rebords de l'étang et l'intérieur des douves sont soutenus d'une véritable muraille de 4 à 5 mèt. de hauteur, formée d'énormes blocs de pierre, et la crête extérieure bordée de hauts et beaux arbres, implantés d'eux-mêmes au hasard des vents.

L'emplacement même de la chapelle reste

ignoré. L'encadrement sculpté de la porte, les montants, la clé, datée 1626, et le linteau en pierre se trouvent reportés à une des étables. — Du domaine dépendent encore 24 métairies, la plupart sur Chanteloup.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 277; E 3159-3160; et Q. — Arch. comm. Et.-C. — *Correspondance de Charrette*, etc., t. I, p. 237. - Tallemant des R., IV, 408-411, édit. P. Paris. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 303-304.

Roche-de-Serrant (la), cne de *la Possonnière*. — *Castrum quod Rupes Monachi vocatur* 1214 (*Chron. d'Anj.*, II, 58). — *Castrum quod vocatur Rocha Monachorum* (D. Bouq., XVIII, 721). — *Les étagers de la Roche-aux-Moines et la châtellenie de la Roche-au-Duc* 1444 (Top. Grille). — *La Roche-Serrant nommée autrefois la Roche-au-Duc et auparavant la Roche-aux-Moines* 1481 (D. Bét.). — *Le chastel, chastellenie, fief, terre et seigneurie de la Roche de Serrant* 1539 (C 106, f. 241). — Haut rocher dominant la rive gauche de la Loire, et qui venait au XIIe s. de prendre le nom de *Roche aux-Moines*, V. *ce mot*, par suite de la donation récente du domaine d'alentour aux moines de St-Nicolas, quand le sénéchal Guill. Desroches y éleva sur l'extrême faîte un puissant château, avec ou sans le consentement des religieux, dont les agents et étagers restèrent exempts de tout guet et garde. La forteresse avait surtout pour but de protéger la route d'Angers à Nantes, infestée par les rapines du châtelain de Rochefort. Ce dernier y fut blessé à mort sous les murs, pendant le siége qu'y vint mettre le roi Jean sans Terre en 1214 et le roi lui-même y faillit périr. Le château soutint l'attaque pendant deux mois, jusqu'à l'approche du fils de France, Louis, avec une armée qui le délivra (17 juillet). Une bulle du pape Honorius, partisan du roi d'Angleterre, en ordonne en vain la destruction en 1220. Guillaume de Craon, héritier par alliance de Desroches, vendit en 1370 au duc Louis II d'Anjou, la terre, qualifiée de châtellenie et qui prit dès lors le nom de *la Roche-au-Duc*. Elle fut léguée à vie en 1383 à Pierre d'Avoir par son nouveau maître. — En 1410 la duchesse-veuve, Yolande d'Anjou, céda la terre à Charles de la Tour, mari de Jeanne de Souday, pour la somme de 11,000 l. et sous la condition de faculté perpétuelle de rachat. Jean de la Haie, sieur de la Salle, acquit au même titre en 1417 de Jeanne de Souday et y tenait résidence en 1428 avec une forte garnison, commandée par le capitaine Jean de Brissay. Du consentement de la duchesse Yolande, il revendit à son tour en mai 1431 pour 5,044 royaux d'or à Jean de Brie, mari d'Ysabeau de Maillé, « les chastel, chastellenie, « terres de la Roche-au-Duc et de Souvigné ». — En mars 1465 une réunion s'y tint des ducs de Berry et de Bretagne avec Dunois et les autres seigneurs en guerre contre le roi Louis XI, qui y reçurent les conseils de paix du roi René. — En 1481 Louis XI, reconnaissant des services de Pontus de Brie, lui remit la servitude du rachat maintenue dans les divers contrats et voulut que la terre prit le nom de *la Roche-de-Serrant* aux mains de ses nouveaux maîtres, seigneurs en même temps de Serrant. — Elle relevait directement du château d'Angers et jouissait surtout de droits étendus sur la Loire, où son domaine commençait vis-à vis le clocher de St-Saturnin, jusqu'aux Lambardières, en traversant vis-à-vis le clocher de Savennières et en remontant la rive droite jusque sous la roche du Port-Thibaut, sauf diverses réserves au profit des seigneuries riveraines. — En 1589 la garnison de ligueurs qui occupait le château se rendit le 13 décembre aux soldats de Puicharic, qui à leur tour le 23 décembre 1591 durent remettre la place au duc de Mercœur. Celui-ci fit abattre et sauter les défenses à la mine, n'y laissant qu'un débris du donjon, qu'il pensait inhabitable Mais les royaux y revinrent bientôt et s'y établirent de façon à incommoder sans cesse la garnison de Rochefort. Le marquis de Belle-Ile, lieutenant de Mercœur, avec les bandes espagnoles de D. Juan d'Aquila, y revint mettre le siége. La garnison obtint d'en sortir tambour battant mèche allumée, avec tous ses équipages; mais tout aussitôt des corvées d'habitants furent requises dans les paroisses pour achever de raser la place, dont les murs épais étaient de force, dit Louvet, « et « suffisant d'endurer plus de quatre mille coups « de canon ». — On y gravit, tout au sortir de la station même des Forges, le long du coteau bordé par une rampe de pierre, d'où l'on domine la vallée, jusqu'à la motte ronde en terre, encore entourée de ses douves étroites et profondes. Un couloir voûté communiquait du donjon à travers le fossé jusqu'au bastion avancé sur l'enceinte. Un dernier pan de murs se dresse au-dessus de la voie ferrée, qui a achevé de dévaster la ruine. Berthe donne un dessin de ce qu'il a pu voir encore il y a 50 ans, une double courtine avec trois tours à demi-rasées, et la base d'un pavillon rectangulaire, couvrant l'entrée vers l'Orient. — Les anciennes servitudes sont converties en ferme.

Arch de M.-et-L. C 106, f. 241; E 2824; G 194-195. — D. Bouquet, XVII, 92-93, 245, 403-404, 715; XVIII, 298, 322, 605; XIX 614; XX, 757. — *Chron. d'Anj.*, II, 58. — Berthe, Mss. 896, t. II, f. 25. — *Revue d'Anjou*, 1874, t. II, p. 168, 188, 283. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 155, 262, 262, 450, 454. — Lecoy de la M., *René d'Anjou*, I, 19; II, 309-312. — *Affiches d'Angers*, 31 juillet 1821. — *Société Industrielle d'Angers*, XIII, 549. — Cl. Ménard, *Peplus*, Mss. 875, t. II, f. 167.

Roche-des-Rivières (la), ham., cne d'*Yzernay*. — *La R. Guérivière* XVII-XVIIIe s. — *La R. des Rivières* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec château en ruines, tours, douves, souterrains. — Ce nom comprend aujourd'hui tout un ensemble, embrassant le min de la Roche, la Petite et la Grande-Roche, et le logis de la Roche, mon b. moderne.

Roche-d'Iré, vill. avec château, cne de *Loiré*. — *Ire* 1126 circa (Cartul. du Ronceray, Rot. 3, ch. 4, Rot. 5, ch. 50). — *Rocha d'Ire* 1198-1240 (1er Cart. St-Serge, p. 239). — *Rupes de Ireio* 1218 (H Pontron). — *Rocha Dyrei* (Chaloché, II, 66). — *Rocha de Yreio* 1299 (H Pontron). — *Fortalicium de Rocadire* 1379 (D. Lobin, I, p. 222). — Anc. fief et seigneurie, titré au XVe s. de châtellenie, et qui paraît dès le XIIe dominer le pays. Il donne son

nom jusqu'au xive s. à une famille de chevalerie, qui porte pour armes *de sable chargé de fleurs de lys d'argent sans nombre et sur le tout un lion montant d'argent, griffé, lampassé et couronné d'or*. La forteresse, sise sur les confins de l'Anjou et de la Bretagne, se trouvait sur le chemin de tous les combats et fut occupée en 1359 par les Anglais. Le traité de Brétigny en stipula l'évacuation. Les Bretons s'y installèrent de vive force en 1379 et n'en sortirent pas de longtemps. Elle appartenait dans les premières années du xve s. à Jean de Rougé, mort le 6 février 1415, en qui s'éteint la branche aînée de la famille. Sa sœur Olive apporte la terre en mariage à Jean du Perrier; — Tristan du Perrier 1450, 1456; — Pierre de Rohan, mari de Jeanne du Perrier 1488, 1500; — Guy de Laval 1508, 1521; — Franç. de la Trémouille; mari de Jeanne de Laval, 1526; — Louis de la Trémouille, marquis de Noirmoutiers, 1609, de qui l'acquiert en 1655 M. de Servien; — Christ. Fouquet, comte de Chaillain, 1667, 1691. — Bernardin Fouquet, son héritier, vendit la terre à Jean-Ch.-Jos. d'Andigné, marquis d'Angrie, vers 1700. Elle appartient à Jos.-Charles-Franç. du Hellaud en 1776, 1790; — jusqu'à ces derniers temps, à Frédéric Parage, V. *ce nom*, qui avait fait du domaine une exploitation modèle comprenant un ensemble de 12 métairies, sur 505 hect. dont 114 drainés par le propriétaire et découpés de larges chemins, avec talus plantés de pommiers, tous les bâtiments d'exploitation reconstruits à neuf en manière de chalets, pierre et brique, types d'élégance et de simplicité, comme l'habitation principale, destinée dans les projets de la première heure à servir de servitudes à un château futur que la mort du maître laisse à construire. — La terre était en vente en septembre 1874. — Il ne reste du donjon primitif que la motte antique, entourée autrefois de trois rangs de douves, dont deux encore apparents. Le manoir, occupé en mai 1594 par les troupes royales en course contre les ligueurs, a dû être ruiné dans les premières années du xviie s. — La *chapelle* dite *de la Quarte* n'en a été détruite qu'en 1822. — Il se tenait dans la prairie à l'Angevine (8 septembre) une des principales foires d'Anjou, qui n'a été transférée à Loiré qu'en 1860. — La *mesure* locale comptait deux boisseaux pour un des Ponts-de-Cé.

Dès le xie s. l'existence y est constatée d'une chapelle de Notre-Dame, fondée sans aucun doute par les seigneurs à portée de leur château et donnée par eux à l'abbaye St-Serge d'Angers. Des dons particuliers, notamment celui par Rainaud de la Roche-d'Iré de la petite dîme de Loiré, l'enrichirent, à la charge d'y entretenir régulièrement deux moines.

L'abbé y constitua un *prieuré* qui fut supprimé et réuni à la cure paroissiale par ordonnance de l'évêque du 27 septembre 1733, confirmée par lettres patentes du 5 septembre 1736, à la charge de payer à l'abbaye de St-Serge une rente de 40 liv. L'habitation et la chapelle, en totale ruine, furent vendues natt le 14 frimaire an V.

Prieurs : Jean *Bachelot*, 1469, 1486. — Yves *de Tessé*, 1526, protonotaire du St-Siége. — Jean *de Tessé*, 1526, 1536. — Pierre *Moricet*, 1569. — Gaspard *Moricet*, 1587. — Lancelot *d'Andigné*, 1609. — Claude *Ligier*, V. *ce nom*, qui l'échange contre le doyenné du Chapitre de Saint-Marceau de Paris avec Lazare *de Broussel* en 1632. — Jean *Lelaboureur*, aumônier du roi, protonotaire du St-Siége, 1667, 1694.

Arch. de M.-et-L. H Abb. de Saint-Serge et de Pontron; Q no 1090. — Arch. Nat. JJ 104, pièce 164. — Arch. comm. de Loiré Et.-C. — Arch. mun. d'Angers, BB 45, f. 9. — D. Housseau, no 2492. — Rymer, III, 347. — D. Lobineau, I, 422 et 845; II, p. 785. — Mss. Valuche. — *Maine-et-Loire* du 27 avril 1869. — Miromesnil, *Rapport*, p. 8.

Roche-Ferrière (la), f., cne du *Pin-en-M.* — Anc. fief et seigneurie relevant du Petit-Montrevault et qui avait pour annexes dès le xve s. les seigneuries de Launay-Gobin et de la Minière, le tout appart. à Jean de Daillon en 1462, — et à partir du xvie s. à une branche de la famille d'Aubigné, distincte de celle de la Jousselinière. — Y meurt le 16 août 1645 Claude d'Aubigné, mari de Jeanne Tiraqueau, âgé de 80 ans, de qui hérite son fils aîné Claude, mari de Jeanne Charette; — Louis d'Aub. en fonde la chapelle du manoir sous l'invocation de St Louis le 13 mars 1680. Veuf le 30 décembre 1689 de Marie Blanchard, remarié le 17 janvier 1707 avec Jeanne Bompas, il y meurt âgé de 80 ans, le 24 janvier 1713. Une transaction du 31 décembre 1721, consentie par Louis-François, comte d'Aubigné, reconnaît le legs fait par Jeanne Bompas, au profit de Joseph Du Bois, de la terre de la Roche, qui pourtant dès 1732 avait fait retour à la famille et passe vers 1740, par une vente sans doute, aux mains d'André-Léonor de Jacques, chevalier, maistre de camp de cavalerie. Celui-ci afferma le château, d'ailleurs alors en complète ruine, sans autre réserve qu'un pied à terre et le droit de chasse. — Son gendre, Louis-Henri de la Forêt d'Armaillé possède la terre depuis 1772 jusqu'à la Révolution. — Il ne reste rien qu'une ferme et partie de l'étang.

Arch. de M.-et-L. E 1200-1216. — Arch. comm. B.-C.

Roche-Foissard (la), chât., cne de *Gennes*, dans la paroisse St-Véterin et sur le bord de la route de Cunaud. — Anc. « hostel » noble dont est sieur Guill. Bégeon 1469, Franç. Bégeon, écuyer, 1558, 1599, Madeleine Rommier, par acquêt le 5 juillet 1602 de ses héritiers, Pierre de Billonnet 1632, P. Debonnaire, mari de Madeleine Bill. qui est inhumée le 2 novembre 1654 dans l'église paroissiale « sous la tombe de ses « ayeux, devant l'autel de la Vierge », n. h. Urbain Du Laurent, sieur du Joreau, par acquêt du 21 février 1688; — Pierre du L. 1732; — auj. à M. Raymond d'Achon, qui terminait en 1866 la restauration du logis en style du xve s. — Il y a été trouvé pendant les travaux une meule romaine.

Rochefort-sur-Loire, canton de Chalonnes (9 kil.), arrondt d'Angers (20 kil.). — *Roca forti* (L. de) 1030 circa (Cartul. St-Maur, ch. 13). — *Ecclesia Sancti Simphoriani de Rupeforti* 1072 (1er Cartul. St-Serge, p. 261). — *Domus Sancti Simphoriani de Rupeforti*

1080 circa (Ibid. 261). — *Prepositus Rupis fortis* 1060-1080 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 52). — *Rupes Fortis supra ripam Ligeris* 1082 (Cartul. de Chemillé, ch. 4). — *Castellum, quod Rupes Fortis vocatur* (Ronc., Rot. 3, ch. 79). — *Rochia fortis, Roca Fortis* 1098 (Cart. St-Nic., p. 5 et 103). — *Burgus Sancte Crucis* 1080 (1er Cart. St-Serge, p. 262), 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 99). — *Prepositus, obedienciaria Crucis, in Ligeri juxta Crucem de Rupeforti* 1142-1145 (Ibid., Rot. 4, ch. 79). — *Deserta sub Rupe Forti* 1181-1183 (H.-D. *B* 6). — *Castrum inexpugnabile quod vocatur Rupes Fortis* (D. Bouq., XVII, 93). — *Villa Sancte Crucis de Rupe Forti* 1264 (H.-D. *B* 21, f. 29). — *Rupes Fortis super Ligerim* 1319, *Rocheffort sur Loyre* 1338 (Ronceray). — Dans la vallée et sur le coteau de la rive gauche de la Loire; — entre Denée (4 kil.) à l'E. et au N.-E., Mozé (10 kil. au S.-E., Beaulieu (7 kil. 1/2) et St-Lambert-du-L. (8 kil.) au S., St-Aubin-de-Luigné (4 kil. 200 m.) et Chalonnes à l'O.

La Loire, qui dépend pour moitié du territoire, en forme tout du long (5 kil.) la limite vers N., le séparant des communes de Béhuard et de la Possonnière, et pénétrant dans les terres par une longue boire, — qui en détache les anciennes îles, aujourd'hui réunies, de Tancré et des Verdeaux, — et jusque sous le bourg, par le bras du Louet, qui s'y divise en formant deux îles de grandeur inégale. Un *pont* suspendu l'y traverse, de 50 mèt. 50 de longueur, construit par adjudication du 29 avril 1837 et dont les travaux furent reçus par procès-verbal du 3 mars 1838.

Y naissent les ruiss. du Pressoir-Giraud et de la Guimonnière, affluent du Layon, dont un coude forme un instant la limite intérieure vers l'extrême Sud. — Y passe du S.-E. au N.-O. le ruiss. de la Planche-de-Mozé.

La route n° 14 de la Varenne à Saumur longe tout du long le coteau et la rive du Louet, nulle part ailleurs plus charmante en ses horizons. Au bourg y aboutit du Sud le chemin de grande communication de Vihiers, duquel part vers S.-O., à 800 mètres de l'église, le chemin d'intérêt commun qui rejoint la route départementale de Chantoceaux.

En dépendent, — dans la Vallée (206 mais., 211 mén., 693 hab.), les ham. et vill. de Creusil (15 mais., 55 hab.), de l'Aireau-des-Joulains (6 mais., 21 hab.), du Rateau (4 mais., 20 hab.), du Grand-Aireau (42 mais., 135 hab.), des Robins (15 mais., 44 hab.), des Chauvelleries (5 mais., 19 hab.), de la Chapelle (47 mais., 165 hab.), de la Ciretterie (8 mais., 24 hab.), des Lambardières (39 mais., 108 hab.), du Port (6 m., 24 h.), les chât. de St-Symphorien et de Dieusie et 9 ou 10 fermes; — dans les Champs ou sur le Coteau (151 mais., 161 mén., 576 hab.), les vill. ou ham. des Loges (15 mais., 42 hab.), de la Voie (5 mais., 16 hab.), de la Guillaumerie (3 mais., 10 hab.), du Bourg-Chevreau (6 mais., 27 hab.), de la Giraudrie (4 mais., 16 hab.), de la Moussonnière (4 mais., 16 hab.), du Haut-Piégu (5 mais., 15 hab.), de la Garde (3 mais., 8 hab.), de la Bénarderie (10 mais., 30 hab.), de la Ménaudière (3 mais., 13 hab.), de Pont-Perrault (5 mais., 24 hab.), de Midion (13 mais., 40 hab.), de Chaume (16 mais., 59 hab.), de la Barre (4 mais., 13 hab.), les chât. de Bellevue, de Piégu, de l'Eperonnière, de la Guimonnière, et 37 fermes ou écarts, dont 4 moulins à vent.

Superficie : 2,780 hect. dont 550 en vignes et 9 en bois, 509 hect. en prairies.

Population : 391 feux en 1699. — *425* feux, *1,918* hab. en 1720-1726. — *530* feux en 1789. — *2,047* hab. en 1793. — *2,412* hab. en 1831. — *2,514* hab. en 1841. — *2,600* hab. en 1851. — *2,410* hab. en 1861. — *2,289* hab. en 1866. — *2,196* hab. en 1872, dont *927* h. au bourg (269 m., 347 mén.), campé le long de la rive et sur la première pente du coteau, — en décroissance rapide depuis l'ouverture du chemin de fer, qui a ruiné la batellerie. — L'entrecroisement de larges voies nouvelles, la reconstruction des bâtiments communaux ont frayé de larges abattis à travers les vieux logis qui s'étouffaient autour de l'église et de la mairie; mais tout le long de l'eau encore et dans la montée des anciennes voies se dressent de nombreux pignons, entremêlés de tourillons pointus, de fenêtres à meneaux, de lucarnes écussonnées et de maisons à prétentions modernes mais dont la silhouette reste d'aspect antique.

Culture de chanvres, lins, froment, jardinage; vins blancs estimés, surtout vers Chaume.

Foires au XVIIe s. le 24 février (St-Mathias) et le 3 mai (Invention de la Croix); — aujourd'hui les 24 février, 3 mai, 20 juin, 14 septembre. — *Marchés* au XVIIe s. tous les lundis, aujourd'hui tous les vendredis. — L'ancienne *mesure* locale comptait 12 boisseaux au setier, équivalant à 15, ou suivant d'autres, à 16 des Ponts-de-Cé.

Chef-lieu de Perception pour les communes de Rochefort, Denée et St-Aubin-de-Luigné. — *Recette de poste.*

La *Mairie*, — installée d'abord, avec les écoles et un hospice, dans l'ancienne maison de l'*Abbaye*, vendue natt le 16 prairial an IV, rachetée par la commune le 11 août 1849, — a été transférée dans une vaste construction monumentale, achevée en 1870 (arch. de Coutailloux, — avec *Ecoles* communales *de garçons* et *de filles* et *Asile*, — le tout composant ensemble un bâtiment rectangulaire encadré de deux ailes en avancement, que précédait une vaste place malheureusement réduite par les constructions de la nouvelle église.

L'*Eglise*, sous le vocable de Sainte-Croix (succursale 5 nivôse an XII, avec vicariat, 10 décembre 1818), formait il y a quarante ans à peine un petit édifice, — Berthe en donne un dessin, Mss. 896, t. II, f. 27, — avec curieuse galerie romane, flanquée d'un clocher du XVIe s. et dallée en partie de tombes avec inscriptions. Elle a été remplacée vers 1840 par un immense vaisseau allongé d'un chœur rond, semblable à un four à chaux. A l'intérieur, rien à remarquer qu'un groupe sculpté de l'*Exaltation de la Croix*, un curieux *Ecce homo* du XVIe s., une *Résurrection de Lazare* XVIIe s. dont une ou

deux têtes sont remarquables, un *Baptême du Christ* XVIIIe s. et un *Christ au roseau*, toile distinguée du XVIIe s., peint dans un enroulement de roses. Sur une sorte de piédestal on lit :

Quid sit amor Christi, quid sit tuus, improbe, specta.
Quem lanias spinis, spargit et ille rosas.

— L'œuvre fait place en ce moment même, par adjudication du 17 janvier 1876, à une construction nouvelle, sur un plan transversal et d'orientation différente. Le clocher, dernier vestige du précédent édifice et qui forme actuellement une aile du transept, reste seul conservé et, après transformation complète notamment par l'addition d'une haute flèche de pierre, va s'encadrer de deux chapelles et devenir l'entrée principale de la nef, précédée d'un porche. Un vaste chœur couronne l'œuvre, entouré d'un élégant déambulatoire avec sacristies en forme de chapelles, dans le style mis à la mode par la construction du Sacré-Cœur de Paris, qui essaie de mélanger les pratiques du roman et du gothique aux élégances de la Renaissance (arch. Beignet).

Le *Presbytère*, racheté en 1807 par la commune, a été traversé par la route departementale n° 14 — et transféré dans la maison du Vau, acquise le 10 juillet 1858 pour cette destination.

Nulle trace celtique n'est signalée dans le pays. — La grande voie par la rive gauche de la Loire, d'Angers à Chalonnes, y longeait, comme aujourd'hui, le pied du coteau, rejointe au sortir vers l'O. par la voie, formant aujourd'hui la limite communale vers l'O., de Vihiers à Chalonnes par Beaulieu. Le chemin de Rochefort à St-Aubin la rejoignait sous l'Eperonnière et vers l'entrée le premier pont, qu'on y rencontre, est formé d'une dalle tumulaire où se lit encore : *Cy gist Guille ..... lchu, bourgeois de Saint-Malo, qui trespassa le dernier jour d'avril l'an mil cinq cents q..... luy ... p... nès.* — Au témoignage d'enquêtes (28 avril 1594 et 29 mai 1669) et d'arrêts formels notamment du 5 avril 1738 le Louet séparait à peine par un mince filet d'eau la vallée du coteau, jusqu'en 1588 où le chantier de la levée de Juigné, cédant à une violente crue, ouvrit passage à un courant nouveau, qui s'y forma un large lit. — Dans la vallée même s'était constituée, sinon l'agglomération primitive, au moins le premier centre féodal. Par un phénomène étrange, au milieu de l'alluvion féconde, trois énormes blocs, soulevés en triangle par une irruption volcanique, s'y dressent abrupts, les flancs découpés à pic, le sommet ras et aplani. Sur le premier vers l'E. s'éleva le château fort, *rupes fortis*, dominant la Loire et les routes des deux rives ; — dans son ombre, et sur le second rocher vers l'O., dit primitivement *rocha de Wascognia*, 1072, séparé à peine par un étroit encaissement du sol, était campé le bourg, couvert par une enceinte de pierre, qui longeait les replis de la crête et abritait l'église paroissiale, dédiée à St Symphorien ; — sur le troisième vers S.-O. Dieusie, V. *ce mot*. dont l'indépendance causa rapidement la ruine.

Le comte d'Anjou, Foulques-Réchin, fit don de l'église paroissiale de St-Symphorien, avec ses dépendances à l'abbaye St-Serge d'Angers en 1072; et un *prieuré-cure* y fut constitué, mais sans revenus à suffisance, pour l'entretien des deux moines qui y étaient venus s'établir. Le curé était forcé de délaisser son église et de se mettre aux gages d'autres curés pour vivre. Dès la fin du XIIIe s., l'évêque en dut détacher le service paroissial, en laissant au prieur la charge de deux messes par semaine dans son église, réduite dès lors au rang de simple chapelle. — Lors de la destruction du bourg au XVIe s., elle fut reconstruite à distance sur un emplacement donné par les paroissiens, telle qu'on l'y voit encore, — au centre d'un petit village, nouveau comme elle, ouverte aujourd'hui à tous les vents, simple rectangle avec chevet rond, les fenêtres ogivales vides, les murs à demi-effondrés, le sol nu et décarrelé ; — sur le toit, une Vierge de plâtre; autour du cintre, un St Etienne et les consoles de six autres statues disparues. — *Prieurs de St-Symphorien :* Guill. *Muesfou*, 1281. — Guill. *Leroi, Regis*, 1372. — Guill. *de Beauvais*, 1407. — Jean *Bourel*, 1427. — Et. *Nicolas*, 1435, 1436. — Guill. *Lebaube*, 1461. — P. *de Blavon*, 1569. — Rob. *de la Roe*, 1577. — Jean *Breslay*, 1616. — Et. *Breslay*, 1636, 1643. — Nic. *Sonnet*, 1679, 1688. — Junien *Ribault*, 1745, 1763. — J.-B. *Labiche*, 1770.

Le pays d'alentour semble avoir été évangélisé, comme Chalonnes, par saint Maurille, mais c'est à tort, je crois, que le titre, — mais non le texte, — d'un diplôme du Xe s place sur la rive gauche de la Loire, à l'emplacement du bourg actuel de Rochefort, l'existence d'un château et d'une église de Notre Dame, que la vraisemblance semble reporter aux *Châteliers* de Mûrs, V. *ce mot*. — A la fin du XIe s. tout le coteau ne forme encore qu'un riche domaine, que la libéralité des comtes attribua alors à l'abbesse du Ronceray d'Angers. C'est la Cour-de-Pierre, V. *ce mot*, qui devint bientôt le centre d'une châtellenie importante dont dépendait presque toute la rive gauche et une partie même de la vallée. La chapelle de *Ste-Croix*, qui s'élève alors près l'*Abbaye*, comme on appelle encore le logis, attira autour d'elle une agglomération, rivale de celle du château voisin, mais d'abords et d'expansion plus libres. On y voit dès les premières années au moins du XIIIe s. une paroisse constituée, dont les curés, dotés de riches revenus, dominent et déjà parfois cumulent en leurs mains la desservance de la paroisse appauvrie de Saint-Symphorien. Une ordonnance de l'évêque N. Gellent, profitant de la vacance de cette dernière cure, l'unit en juillet 1282 à la cure de Ste-Croix, dont le titre, jusqu'au XVIe s., ici, comme à Fougeré, à Morannes, à Mouliherne, en nombre d'autres paroisses d'Anjou, semble rester commun à deux prêtres simultanément en fonctions.

Curés de Ste-Croix : P. curatus Sancte Crucis, 1229. — *Jean de Seiches, de Cepia*, 1254. Son testament est du mois de novembre 1264 et indique un homme d'importance. — *Jean Ativeles*, son exécuteur testamentaire, y est dit curé de St-Symphorien et de Ste-Croix, 1264 —

Gaufridus, 1319. — Jean *Lepaneur*, qui résigne en août 1455. — Jean *de la Jumellière*, 24 août 1455. — Guill. *Girard*, qui permute le 1er mars 1466 n. s. avec Jean *Girard*, qui résigne le 9 mars suivant au profit de Pierre *Girard*. Ce dernier afferme l'église et ses revenus à un desservant, 1473. — Charles *Lemarchand*, 16 mars 1517. — Briant *Lemarchand*, † en septembre 1529. — Vincent *Lavocat*, présenté le 8 octobre 1529, installé le 11, non sans contestation. Il permute pour la cure de Chemellier le 18 décembre 1537. — Charles *Corduanier*, décembre 1537, qui résigne en 1539. — Robert *Chevalier*, 5 septembre 1539, 1547. — Guy *Pierres*, chanoine de St-Maurice, 26 mai 1541. — Pierre *Fradin*, juin 1564. — René *Pinault*, mai 1566. — Pierre *Allard*, octobre 1567. — Jean *Cambrois*, sacriste du Ronceray, mai 1569, qui résigne. Son testament est du 4 juillet 1576. — Claude *Belot*, mort en novembre 1560. — Jacques *Vieilleville*, novembre 1560. — Leger *Petit*, qui résigne en juin 1563 au profit d'Et. *Méry*, et celui-ci en mai 1566 au profit de René *Pineau*. — Anselme *Garnier*, 1579, qui résigne. — Gervais *Marchais*, août 1579. — Franç. *Gaudin*, docteur en théologie, mort en 1613. — Jean *Delafosse*, docteur en théologie, novembre 1613, † en août 1628. — Guill. *Lebouc*, 1628. — *Delafosse*, ..., 1649. — *De Vaucené*, 1653, qui passe à la cure de Saint-Lambert-du-L. — Etienne *Alaneau*, octobre 1654, 1667. — Pierre *Alaneau*, 1670, 1672. — *Néraud*, février 1672, novembre 1674. — M. *Gautheu*, mars 1675. — J. *Godier*, mars 1676. — P. *Letort*, de Brissac, mai 1678, mars 1689. — Jean *Dupont*, avril 1689, † le 7 avril 1703, âgé de 48 ans. — Louis *Dupont*, avril 1703, 1723. — Dominique *Dupont*, 1723, † le 19 février 1767, âgé de 78 ans, après 44 ans de cure. — Louis *Dupont*, l'ancien curé, signe encore les actes jusqu'en septembre 1782 et meurt le 3 janvier 1786, âgé de 79 ans. Il était originaire de Tarbes. — P. *Boulloys*, juin 1784, 2 février 1791. Il refusa le serment et fut en septembre 1792 déporté en Espagne avec son vicaire Jean Marais. — René *Moreau*, curé de Béhuard, est élu constitutionnellement le 22 mars 1791 — et renonce à toute fonction ecclésiastique le 4 nivôse an II.

C'est en l'absence du curé Boulloys, à son refus peut-être, que fut bénit le 30 août 1789 par le frère capucin Benoist de Beaujeu le drapeau de la milice nationale, en présence du colonel Goujon, chevalier d'épée, du major Mollat-Jourdain, receveur des Domaines, de l'aide-major Chauveau, des capitaines Bonneau et Lemay, notaires, Lemée, chirurgien, Denis Amant, J. Fardeau et Moron et du porte-drapeau Lheureux. — En octobre 1789 les enfants de Lemée et de Bonneau sont « baptisés sous les drapeaux de la « milice ». — Le 18 juillet 1790 une fédération y fut aussi célébrée par les jeunes citoyennes, qui avaient pour secrétaire Modeste Burolleau.

Des *Ecoles* de chant et de grammaire, *scolæ grammaticales et cantus*, existent à Ste-Croix dès au moins le xve s., dont l'abbesse du Ronceray présente le maître, Guill. Lecourt en 1438, Et. Bourseau, maître ès-art, 1478, Maurice Garnier, maître ès-arts, 1403. — Elles paraissent prétendre au xvie s. à un enseignement un peu supérieur et s'intitulent *scolæ grammaticales nec non ceterarum artium liberalium*, sous la direction en 1556 du laïc Pierre Auffredi, — même se qualifient collége, avec Jean Dumay, régent laïc et marié, en 1580, — simple école en 1790. — On trouve au xviie s. aussi la mention d'une *Ecole de filles*.

Tout le pays dépendait au ixe s. du domaine des comtes qui l'inféodèrent seulement au xie s. — Une charte de 941, que transcrit Ménard et qu'accepte Pocquet de Livonnière, est de toute fausseté évidente mais dès le xiie s. une puissante famille y est établie sur les rocs, qui dominent la vallée, le fleuve et les routes riveraines, et que tient vainement en bride le château rival de la Possonnière. Les deux fiefs sont un instant réunis aux mêmes mains par la mort du sénéchal Payen de Rochefort, oncle de Guy de la Possonnière, sans héritier, 1222, puis séparés par le mariage de la fille aînée d'Olivier de Rochefort, qui apporte la terre à la maison de l'Ile-Bouchard vers 1250, — et pour deux siècles. — Le château fort, campé, comme il est dit déjà, sur le premier rocher vers l'E., enveloppait dans son enceinte un premier groupe d'habitations, *la ville*, — tandis que, à l'extérieur, la roche voisine portait l'église et le *bourg*, reliés par un pont au château et dans la *Basse-cour* par un groupe pressé d'habitations encloses de douves et fermant, comme le château, à ponts-levis et murailles. Tous les tenanciers à demeure dans cette triple enceinte étaient exempts des tailles. — La terre, titrée de châtellenie, avait sa justice patibulaire plantée sur la motte du Puy-Martin. — Elle relevait du château d'Angers et devait au comte 40 jours de garde dans l'hôtel de Rochefort sis près la porte Toussaint. Le fief était séparé du fief du Ronceray sur le coteau et dans le bourg de Sainte-Croix par le chemin de Beaulieu, qui monte de la rivière, bordé encore à dr. par la maison de *la Baronnie* et passait devant l'église. — En 1424 la terre passe par le mariage de Catherine, fille de Bouchard de Lisle à Georges de la Trémouille, grand chambellan du roi, à qui Charles VII en 1431 concède le droit d'établir un péage de 6 deniers tournois par pipe de vin descendant la Loire et par mine de sel remontant de Nantes. Une famille nouvelle s'y établit par le mariage en 1538 de Louise de la Trémouille avec Philippe de Lévis, baron de Mirepoix. — C'est à peine si durant ces siècles l'histoire mentionne une fois la puissante forteresse pour en signaler la destruction en 1214 par Louis, fils de France. Presque aussitôt reconstruite et de nouveau comme oubliée aux mains des feudataires, amis des princes, elle prend rang tout d'un coup parmi les plus menaçants repaires dès les premières heures des guerres du xvie s. En 1562 c'est St-Aignan, V. *ce nom*, avec sa bande huguenote, qui y tient tête aux assauts de Puygaillard. En 1590 au com-

traire les ligueurs s'y installent et y font rage, commandés par les frères St-Offange, V. *ce nom*. Dès le 1er mars, Rochepot, avec les troupes royales, occupe Béhuard et les Lambardières, le 5 le bourg et l'église Ste-Croix, qu'il saccage ; mais la place bien gardée reste inabordable même à la trahison. La ville d'Angers, importunée par les coureurs ennemis, suppliait en juillet 1591 le prince de Conti d'y mettre le siége en règle, offrant de défrayer l'armée ; mais l'entreprise fut renvoyée encore à l'année suivante. « Il est de « Rochefort. Il se fait tirer l'oreille », disait le proverbe angevin.

Dès le 14 septembre 1592 Du Plessis-Mornay y vint prendre position avec deux canons, 80 gentilshommes et 200 arquebusiers ; le lendemain 15, le prince de Conti et le maréchal d'Aumont amenèrent 3,500 hommes de pied et 3 à 400 chevaux. Mais le maréchal, au lieu de pousser l'attaque à laquelle quatre canons pouvaient, en ce temps-là, suffire, crut devoir attendre l'arrivée de toute son artillerie, et quand au bout d'un mois il l'eut sous la main, la surprise était manquée. Au lieu encore de s'attaquer directement à St-Symphorien, qui commandait le château et dont l'abord était praticable, on se contenta d'occuper de vive force un petit fortin sur un ressaut de roc, dit aujourdhui *le Mitoine*, dominé par le feu des assiégés et dont la prise n'aboutit qu'à se faire narguer par eux ; et, malgré l'avis de Du Plessis-Mornay, qui rappelait l'expérience du siége de 1562, les principales batteries furent hissées sur le plateau de Dieusie et de là le feu dirigé sur le château. Tous les paysans d'alentour, les marchands mêmes venus aux foires d'Angers, furent enlevés et conduits liés deux à deux pour ouvrir les tranchées et planter des échelles ; mais deux sorties comblèrent les ouvrages ; la brèche d'ailleurs, facilement ouverte par le canon, restait inabordable au faîte du roc escarpé. L'effort du siége, reporté alors, mais trop tard, sur St-Symphorien, s'y acharne impuissant. Après deux jours de canonnade « en grande « furie », où les dernières munitions s'épuisent, un assaut décisif est tenté, qui échoue encore. On annonçait l'approche de Mercœur, et déjà la Loire, plus redoutable peut-être, commençait à grossir.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, les assiégeants, réduits de moitié, décampèrent, abandonnant une partie de l'attirail du siége et des approvisionnements de guerre. — Les pillages reprirent de plus belle, garantis même par un semblant d'administration régulière. Une ordonnance de Mercœur avait transféré à St-Symphorien le siége du Présidial d'Angers et le Bureau des finances pour les recettes des Traites et des Tailles. C'est seulement à six ans de là, la paix faite et la Ligue morte, qu'à prix d'argent, payé comptant, la place fut rendue le 3 juillet 1598 par les St-Offange, qui n'y laissèrent que les murs. Le même jour la démolition en commençait sous la surveillance du gouverneur d'Anjou et des capitaines de la ville d'Angers ; elle se poursuivit pendant dix mois. — La principale tour sauta à la mine en présence du lieutenant général et du maire le 15 mai 1599. — La famille de la Trémouille avait été indemnisée et la chapelle St-Symphorien reconstruite dans la vallée.

« Les terre, baronnie, fief et seigneurie de Roche-« fort », telles quelles et dès lors sans manoir et bien réduites, étaient advenues avant 1615 à Henri de Bourbon-Condé, qui les vendit en 1620 à Louis d'Allongny, mari de Marie Habert, et celui-ci le 25 février 1639 à l'abbesse du Ronceray. Elle venait d'acquérir Dieusie en 1625 et sa châtellenie de la Cout-de Pierre formait en réalité le principal fief du pays. Des lettres royaux de mars 1639 réunirent en un même ressort les deux justices des deux fiefs, en concédant en même temps la tenue de quatre foires au bourg. — Deux petites maisons servant l'une de prétoire, l'autre de prison, formaient avec l'*Abbaye*, le manoir seigneurial et furent ensemble vendus natt le 16 prairial an IV. — *St-Symphorien* avec 14 boisselées de terre et des pâturages avait été adjugé dès le 17 mars 1791 au citoyen Fourmond et est advenu à M. Guérin de Neuvy, son gendre, qui y réside dans un joli château moderne en style XVe s. à tourelles et pavillon (arch. Tendron) ; au bas subsistent les douves, entourées de murs et un puits comblé de débris, dont la chapelle porte la date 1597, une croix de Lorraine et divers noms inscrits. En gravissant la butte, apparaît la base de la fortification avec partie des tours vers S., servant de fondement aux constructions nouvelles ; — au centre du plateau, une excavation, à demi fouillée, marque l'emplacement de l'église ; aux abords de l'entrée sont réunis les débris de tombes en pierre coquillière, trouvées au bas du roc, dans la première enceinte ; et M. Guérin, qui a autrefois lithographié une vue panoramique du château et de la Vallée, montre, dans son atelier d'artiste, des *celtæ*, un calice en plomb, des carrelages vernissés des XIII et XIVe s., un disque en os, dessinant deux cercles concentriques, que sépare un rang de perles, avec un dragon au centre qui se mord la queue, des fragments d'armes et d'ustensiles des XV-XVIIe s. et autres débris provenant des fouilles. — Sur le roc voisin, resté vide et qu'on désigne dans le pays du nom de *St-Offange*, apparaît d'en bas vers S., semblable à un peulvan immense, un pan du donjon bizarrement déchiqueté, où s'applique un arceau ogival (XIVe s.) ; des bases de murs s'y rattachent le long des rebords du roc et plus loin vers N. de longs pans de courtines éboulées, au travers desquels on gravit par une ravine. Vers Sud, les flancs en sont déjà profondément entamés par une carrière qu'y tolère la commune. Sur le plateau de surface inégale gisent parsemés d'énormes blocs, en petit appareil maçonné d'épais ciment, qu'a soulevés la mine, sur l'un desquels est gravé un jeu de marelle avec la date 1597 ; — au-dessous, dans le chemin qui contourne le roc, a roulé la masse bouleversée de la poterne. — V. une gravure par Hawke dans l'*Anjou* de M. Godard, — une lithographie par M. de La Tourette (1871, in-8°, Barassé), — un dessin dans Berthe, Mss., t. II. Un canon de fer, trouvé dans une anfracture du rocher, est recueilli au Musée d'Angers.

La paroisse Sainte-Croix dépendait des Hautes-Mauges et du Doyenné de Jallais, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers. Elle avait pour dame l'abbesse du Ronceray et servait 12,000 livres de rentes en main-morte. En 1789 on y comptait 400 pauvres, « qu'on ne pouvait soulager qu'en temps de mois-« son ». — Son *Cahier* demande la construction d'une levée le long de la rive et d'un pont sur la Loire .... à Ste-Gemmes.

Maires : Martin fils, 1792. — Benoît-Louis *Lardin*, né à Paris le 21 juin 1767, avocat au Parlement de Bretagne en 1787, plus tard conservateur des hypothèques à Angers jusque vers l'an II, installé maire le 10 pluviôse an X. — Philippe-Isidore-Raymond *de St-Jean*, 28 septembre 1815, nommé percepteur en 1816. — Nic. *Nourry*, notaire, 24 juillet 1816. — Grég.-Aug. *Thomassin*, 14 janvier 1826. — Aug.-Armant *Tharreau*, 29 juillet 1828. — Joseph *Langlois*, 11 octobre 1828, installé le 29, † en novembre. — Ch.-Franç. *Lucas*, 6 décembre 1828, installé le 15, † en janvier 1833. — C. *Guittard*, 2 février 1833. — L. *Jousselin*, juillet 1836, démissionnaire le 26 février 1843. — *Morin*, 15 janvier 1844. — Franç. *Lucas*, 13 août 1848. — Paul-Camille *Pousset*, 21 octobre 1849, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; E 1442 et 4068; H St-Serge, *Rochefort*, et Ronceray, *Invent.*, f. 8-20 et 67, et *Laleu*; Q nº 32 et 750. — Arch. munic. d'Angers BB 29, 34, 37, 49, etc.; GG 151 (15 septembre 1592), 170-172, 179, 183, 235-245. — Arch. comm. Et.-C. — *Revue d'Anjou*. 1854, t. I, p. 188; t. II, p. 272-277, 313. — Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 240-242, 249. — Leclerc, Mss. 1142, p. 101-104. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, f. 151. — D. Bouq., XVII, 93, 247, 403; XIX, 714. — D. Bétancourt. — D. Housseau, nº 3122. — *Arch. d'Anjou*, t. II, p. 219. — *Affiches d'Ang.*, 16 octobre 1821 et 6 mai 1823. — Duplessis-Mornay, *Mém.*, t. I, p. 245-247 et t. V, p. 379-384. — Théod. de Bèze, *Hist. des Egl. réf.*, édit. de 1841, in-8º, t II, p. 343-344. — De Thou, *Hist, Univ.*, l. XXX, p. 102; l. CIII, p. 234-235. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 426, 453-454. — Rangeard. *Hist. du Calvinisme*, Mss. 893, p. 42. — David de Licques, p. 187-190. — Mourin, *Hist. de la Ligue en Anjou*, p. 50-53, 280-290. — Topog. Grille. — *Répert. arch.*, 1868, p. 237 et 443. — Guilbert, *Villes de France*, t. III, p. 515. — Pour les localités, voir *Dieusie, les Lambardières, l'Eperonnière, Cour-de-Pierre, la Guimonnière, Piégu*, etc.

Rochefort, cl., cne d'*Yzernay*.

Rochefou, ham., cne de *St-Georges-s.-L.*; — donne son nom à un ruiss. né sur l'extrême confin S.-E. de St-Augustin, dont il forme la limite sur 3 kil., prend son cours directement du S. au N. et sépare St-Germain-des-Prés et St-Georges, en passant sous la route nationale de Nantes et sous le chemin de fer, jusqu'à son confluent dans le ruiss. de la Loge, à 700 mèt. à l'O. du château de l'Epinay; — 8 kil. de cours; — (le Petit-), f., cne de *St-Georges-s.-Loire*.

Roche-Foulques (la), vill., cne de *Soucelles*. — *Fulco de Rocha* 1140 circa (2e Cart. St-Serge, p. 55). — Anc. fief et châtellenie, autrefois avec château dominant, au passage du Loir, le carrefour de deux grands chemins, qui descendent de Baracé et de Tiercé. — Le manoir n'était plus au XVIe s. qu' « un herbergement avec cour et jar-« din », relevant de Châteauneuf et appartenant à la famille de Montalais. Mathurin de Montalais avait, par un premier acte aussitôt annulé, vendu la terre vers 1536 à Marguerite Lohéac, veuve de Jean Gohin, puis le 14 juin 1543 à Gabriel de Pontoise, V. *ce nom*, docteur-médecin, sur qui en fut fait rescousse en 1549 par Catherine de Laval. Elle fut acquise définitivement sur Robert de Montalais et Françoise du Puy du Fou le 1er février 1552 **n. s.** par Renée Fournier, pour son fils Christophe de Pincé. — Une foire s'y tenait la veille et le jour de St-Julien (27 janvier) et ce jour le seigneur devait faire présenter à Châteauneuf une paire de gants blancs de la valeur de 6 deniers au curé de Soucelles et une pipe de vin à la prieure de la Lande-aux-Nonnains. — Madeleine Prévost, veuve de Pierre de Pincé, revendit le domaine le 11 février 1622 à Gédéon de Soucelles, seigneur de Soucelles; — et ses successeurs en héritèrent après lui jusqu'à la Révolution. — Auprès du château, mais en dehors pourtant de l'enceinte, avait été fondée en 1158 par Foulques de Cleers et son fils Geoffroy, une *chapelle de Ste-Croix*, en l'honneur de la Vraie Croix, dont une parcelle y fut déposée. Il y était célébré au XVIIIe s. encore deux messes par semaine, outre les services des fêtes et dimanches, et les baptêmes, mariages et sépultures, comme dans une véritable succursale ou fillette de la paroisse. La cloche en avait été bénite le 8 mars 1622. — Le dernier chapelain titulaire, Joseph-Pierre Chaudet, fut déporté en Espagne en septembre 1792. — La chapelle, supprimée par arrêté du 2 février 1791, a été vendue natt le 16 fructidor an IV. Elle appartient actuellement à la famille de Roincé et la messe n'y est plus dite que deux fois l'an, aux Rogations et à la St-Julien. On y voit encore un beau bénitier en marbre noir, portant l'inscription : *Hernault dedit, dominus de Montiron, anno 1784*, avec l'écu de ...., sommé d'un casque fermé et de lambrequins; — dans le mur reste encastrée l'épitaphe d' « honorable homme « René Aubert, sieur de la Briandière et de l'Ours, « qui déséda le 27 may 1611 »; — dans le cimetière, plusieurs croix de pierre, aussi avec épitaphes, les unes debout, comme celles d' « Anne « de Gemmerai, d'Armaillé, damoiselle, décédée « en 1726 », — d' « honorable homme Jean Co-« léon, vivant sergent royal, qui décedda le 18 oc-« tobre 1626, et Anne Martineau, son épouse, qui « décedda le 2 juin 1635, et André Souvestre, leur « gendre, marchand, qui décedda le 9 septembre « 1640 »; — du chapelain Jean Lefaucheux, *dum viveret, hujus loci sacerdos pacificus, operibus bonis plenus. Obiit anno Domini 1763, mensis aprilis 25, ætatis vero 64*; — deux autres, renversées, de « Marguerite Malville, fille, « décédée le 20 août 1754, âgée de 84 ans », et d' « Anne Berruer, veuve Etienne Garnier de la « Roussière »; — une tombe plate, portée sur quatre bas piliers, la dalle sculptée d'une croix, avec une inscription gravée autrefois sur le rebord latéral des parois, où se lit encore : ... *devo.... sacerdos, pauperum parens et omnia omnibus ... DCLXXV*; — enfin une autre tombe du même style, qu'on dit celle du dernier chapelain ou curé. Un très-curieux reliquaire en forme de croix, à double branche, de

cuivre doré, filigrané, appliqué sur bois, a été vendu par la fabrique et acquis par le Musée d'archéologie d'Angers.

L'ancien château, qui malgré ses énormes murailles menaçait ruine, est rasé depuis environ trente ans. Le domaine en a été vendu en 1866 à des marchands de biens par la famille de Roincé et racheté par M. Guill. Bodinier, propriétaire déjà par héritage du domaine voisin, acquis le 29 avril 1754 de Marie-Anne Poullain, veuve de Jean-Louis de Cheverue, par Anselme Papiau de la Verrie. Une terrasse est installée sur l'emplacement des constructions seigneuriales et de là découvre dans une perspective charmante les coteaux du Loir, chargés de vignes ou de bois, les détours des eaux vives, les prairies, le moulin de Pont, les clochers de Villévêque, d'Angers, d'Avrillé, de Montreuil-Belfroy et de Briolay.

Arch. de M.-et-L. E 1442, 2654; C 105, f. 50. — Invent. du Ronceray, f. 206. — Note Mss. de MM. G. Bodinier et E. Lelong.

Roche-Fouquerie (la), c^ne^ de *Châteauneuf*, logis et domaine près le portail de Séronne.

Roche-Fromont. — V. *la Roche*, c^ne^ de *Tiercé*.

Roche-Frouin (la), ham., c^ne^ de *Faye*.

Roche-Gallice (la), f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-L.*—*Clausum de Roche Galice* 1415 (G 404). — Anc. dépendance de la terre de Vernusson appart. au chapelain de St-Séréné des Valleaux, qui l'arrenta en 1690 au seigneur de Vernusson.

Roche-Gâtevin (la), f., c^ne^ de *Pontigné*. — Anc. fief et seigneurie, dans la mouvance du chât. de Baugé et dont est sieur Franç. Guérin, chevalier, 1530, Ambroise G., mari de Marie de Cravant, 1584, 1590, Pierre Rabinard 1590, sa veuve Guillemine de Courtarvel 1598, René de Pigousse 1598, Jacq. de Pigousse, par sa femme Marguerite de Cornilleau, héritière de Marthe de Boumois, 1616, 1634, Raoul Legouz de Bordes dès 1639, — et après lui, jusqu'à la Révolution, la famille, sur qui le domaine, réduit à un moulin à eau, est vendu nat^t^ le 1er thermidor an IV. Le reste était réuni à Vernusse.

Arch. de M.-et-L. E 186; G 836, f. 1150. — D. Bétancourt. — Arch. comm. Et.-C.

Roche-Gautier (la), f, c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*.

Roche-Gautron. — V. *la Grellerie*.

Roche-Guerry (la). — V. *Roche-Thierry*.

Roche-Hébert, f., c^ne^ de *Meigné-le-V.* — Anc. m^on^ noble dont est sieur Louis de Savonnières, qui y meurt le 27 mai 1655.

Roche-Héron (la), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Roche-Hue (la), château, c^ne^ de *Cheviré-le-Rouge*. — Anc. fief et seigneurie qui donne son nom jusqu'au milieu du XIVe s. à une famille de chevalerie. Guyon de Domaigné en hérite par son mariage le 26 décembre 1365 avec Marguerite de la Roche-Hue, — et après lui jusqu'au milieu du XVIIIe s. sa descendance, qui porte *d'argent fretté de gueules de 6 pièces*. Le seigneur prenait le titre de fondateur de l'église paroissiale et avait banc et enfeu dans le chœur. A la suite de querelles et de longs procès contre le seigneur de Jarzé, son suzerain, qui y réclamait l'usage de ses droits, le jeune fils de Pierre de Domaigné se fit tuer en duel à Paris, au Pré-aux-Clercs, par François Du Plessis (25 juillet 1625). — En est sieur Jean-Baptiste-Louis de Domaigné en 1787, mari de Madeleine-Aimée Martineau, — et en même temps, sans doute par alliance, Louis-Michel-René de Pérusse, marquis des Cars de St-Ibars, ancien capitaine de cavalerie. C'est de cette dernière famille que M. de la Bouillerie a acquis vers 1860 le château, haut logis rectangulaire, reconstruit au XVIIe s. à quelque distance de l'habitation antique à peu près ruinée. Il comprend d'un côté un soubassement et deux étages dont le premier à l'opposé se trouve au rez-de-chaussée; sur un des côtés s'accole un étroit pavillon, à toit détaché; au bas de la côte, s'étendent des eaux vives, et à l'horizon la vue de Jarzé et de la forêt de Chambiers. — L'habitation doit être reconstruite et en ce moment se poursuit la création d'un beau parc.

Arch. de M.-et-L. E 2277, 2362. — *Arch. d'Anjou*, II, 212. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 109. — Arch. comm. de Jarzé et de Cheviré Et.-C.

Roche-Huet (la), h., c^ne^ de *la Tessoualle*. — On dit populairement *Roche-Guet*.

Roche-Jacquelein (la), chât., c^ne^ de *Daumeray*. — Anc. fief avec château, qui devient à partir de 1762 le manoir seigneurial de la paroisse de St-Germain-sous-Daumeray. Il appartenait probablement dès le XIIIe s. à la famille Le Maire, qui le possède encore à la fin du XVIe s. C'est au manoir qu'a dû naître l'évêque Guill. Le Maire, † en 1317. — La chapelle en fut fondée le 3 juillet 1503 et de nouveau le 24 octobre 1506 sous le vocable de St Julien et de St Claude par Jean Le Maire et sa femme, Isabeau de Quatrebarbes, dont le fils en 1525 restait prisonnier sur le champ de bataille de Pavie. Leur fille avait épousé en 1521 René de Meaulne. — En est sieur Alexandre Le Maire en 1670, qui est inhumé le 10 décembre 1677 aux Récollets de Chambiers; sa veuve Mathurine Abraham épouse le 3 août 1682 François de Montplacé. — La terre passe alors dès 1698 à n. h. François Bachelier, garde du roi, mari d'Anne Bachelier, par donation de Jeanne Le Maire, sa belle-mère, qui meurt au château le 11 mai 1709, âgée de 77 ans. Anne Bachelier, veuve depuis 1705, y réside, remariée depuis au moins 1715 avec Gaspard-Claude Bommier, sieur de la Conillère. Son fils Louis y épouse le 2 juillet 1731 Marie Hannequin de Fleurville et le 27 juillet 1733 vend le domaine à Charles-Jacques-Louis-François Richer de Neuville, mari de Marie-Françoise de Montplacé. Le nouvel acquéreur fit reconstruire le château, où son portrait se conserve encore avec plusieurs autres de la famille Lejeune. — A sa mort, le 5 mai 1766, il eut pour héritière, à défaut d'enfants, sa sœur, mariée depuis 1730 avec François Lejeune de la Furjonnière, dont le fils, François-Louis-Marin, né à la Flèche le 31 mai 1731, capitaine de cavalerie au régiment de Languedoc, puis de cavalerie au Royal-Champagne en 1761, aide-maréchal de logis aux armées de Flandres et chevalier de St-Louis en 1763, mari d'Adelaïde-Louise de Fitte

de Soucy, meurt en 1817. Sa fille unique, Adélaïde-Renée-Louise, avait épousé en 1799 Eugène de la Bonninière, vicomte de Beaumont, dont le fils habite encore le château.

Le 18 nivôse an IV un parti de 300 Chouans, qui s'y était installé, fut surpris par l'aide-de-camp Ferrières, débusqué de vive force et rejeté dans une embuscade, sous le feu d'une colonne venue de Châteauneuf, qui en fit carnage. — Le chapelain Bréhard avait été déporté en Espagne en 1792.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Arch. de Daumeray Et.-C.

Roche-Janet (la). — V. *Piégu.*

Roche-Jeannette (la), usine, c^{ne} de *Chemillé*, sur l'Hirôme.

Roche-Joulain (la), c^{ne} de *Feneu.* — Anc. « châtellenie, terre, fief et seigneurie », comprenant, comme annexes, la maison de la Chevalerie et le fief de Lorière autrement dit le Port-Herbert, et dont la mouvance s'étendait dans les paroisses de Soulaire, Marans et Ste-Gemmes-d'Andigné. En était dame Philippe de Montespédon, veuve de René de Montjean, qui le 14 juillet 1534 la vendit à Jean Gourreau, sieur de Pégon. Il en rend double aveu en 1539 au roi et à l'évêque d'Angers; — mais un jugement décide en 1741 qu'elle relève de l'abbaye St-Aubin. La terre fut acquise de Jean Gourreau de la Proustière le 8 février 1620 par René Leclerc de Sautré et passa avec Sautré aux Goddes de Varennes. Entre les mét. de la Herse et de Planche, au milieu des vignes, à l'E. de la motte féodale encore debout du manoir primitif, se rencontre l'ancienne *chapelle* dédiée à *Ste Catherine*, avec les restes d'un autel accosté des statuettes en terre de la patronne et de la Vierge; dans le mur du fond, deux blasons.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 12; E 2696. — Arch. comm. Et.-C. — Audouys, Mss. 1005.

Roche-Laurier (la), ham., c^{ne} de *Nueil.* — *La R. l'Orière* (Cass.). — Vendu nat^{t} sur Colbert de Maulévrier le 15 messidor an IV

Rochellault, c^{ne} de *St-Clément de-la-Pl.* — *Un petit fief vulgairement appellé le fief de R.* 1540 (C 105, f. 290), dont est sieur n. h. Louis Moreau.

Rochelle (la), ham., c^{ne} d'*Yzernay*; — (la Petite-), cl., c^{ne} de *Blou.*

Rochelleraie (la), f., c^{ne} de *Châtelais.*

Rochellerie (la), f., c^{ne} de *Corzé.* — *La Prochellerie* (Et.-M.). — En est sieur Urb. Corvaisier, chirurgien, 1648.

Rochelleries (les), f., c^{ne} de *Durtal.* — En est sieur Urbain Lecorvaisier 1621; — cl., c^{ne} du *Guédéniau.*

Roche-Maçon (la), f., c^{ne} du *Lion-d'A.* — *La R.-au-Masson* 1710 (Et.-C.).

Roche-Mahon (la), f., c^{ne} de *Mêlay*; — f., c^{ne} de *Souzay.*

Roche-Maillet (la), ham., c^{ne} de *Blou.* — En est sieur Pierre Baudry, conseiller en la Sénéchaussée d'Angers, 1683, 1694, Boylesve du Plantis 1789, sur qui le domaine est vendu nat^{t} le 27 pluviose an VII à Pierre Menoir-Langottière.

Roche-Maillet (la), m^{on} b., c^{ne} du *Champ.* — *Un petit fief appellé la R. composé d'une petite métairie et quelque peu de censif* 1539 (C 105, f. 76). — *La maison, fief et seigneurie de la R.* (Ibid., p. 168). — Anc. maison noble, relevant de Vaux, avec un petit fief relevant de Gilbourg, et appart. par acquêt d'Ant. Turpin en 1453 à la famille Michel, V. *ce nom*, qui prend rang dans la magistrature et dans les lettres au XVIe s. Christophe Michel, curé de St-Pierre de Doné, en 1602, est le fils de René M. qui meurt en la maison le 9 novembre 1604. — En est sieur Pierre de Nancel en 1609, Robert Leroyer, mari d'Anne Fromageau, 1670,—Nic. Leroyer de Chantepie 1766, Louis-Pierre Leroyer de Ch. 1776. Le manoir, brûlé en 1793, a été démoli vers 1810 et conservait encore en 1840 ses douves vers N. et vers l'O. Une allée y menait de la Bougrie. — M. Lecointre, acquéreur en 1845, a fait restaurer ce qui restait des bâtiments secondaires, pour y habiter.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 76 et 168. — Arch. comm. Et.-C. — Note Raimbault.

Roche-Malard (la), f., c^{ne} de *Mêlay.* — *Le lieu, domaine, terres de la R. M.* 1540 (C 105, f. 88), appart. à René Deshommeaux, écuyer, qui le relevait en 1558 de Razilly en Chemillé; — donne son nom à un ruiss. né près le Bois-Giraud, à la limite des c^{nes} de Mêlay et des Gardes, qu'il sépare quelque temps, comme plus loin St-Georges-du-Puy-de-la-Garde, et tombe sous l'Epinay dans l'Hirôme, avec ses affluents, les ruiss. de Bouzillé et du Ry; — 5,400 mèt. de cours.

Roche-Marie, ancien fief, c^{ne} de *Brissac*, dans le faubourg vers N -E. dont une rue en conserve encore le nom, — autrefois avec manoir et chapelle, dédiée à St Guérin, — le tout dépendant du fief d'Orgigné qui appartenait a l'abbaye du Ronceray d'Angers. Il en est fait mention dans une charte de 1045, *locus de Rocha Sancte Marie.... prope castellum de Brachesac*, où elle est dite sous le vocable, unique en Anjou, de St Guérin, *cum capella sancti Guarini, in eodem de Rocha loco constructa.* Quoique l'acte porte tous les caractères évidents de fausseté, il suffit à attester l'existence au moins au XIIIe s. du sanctuaire.

Roche-Marie (la Grande-), m^{on}, dans le bourg de *Brain-s. l'A.* — Appart. à n. h. René Ganne en 1750. — C'est encore un logis du XVIIe s. avec fuie. On y conserve un beau coffre en bois, avec chef-d'œuvre de serrurerie, daté *1640* et armorié *de ... à un arbre de ...*, dans un cartouche entouré d'un rinceau de palmes; — (la Petite-), maison dans le même bourg, porte à une lucarne la date *1613*; — à l'intérieur, une cheminée à manteau droit avec ovale sculptée entourée de deux rinceaux de palmes.

Roche-Marotte (la), h., c^{ne} des *Ponts-de-Cé.*

Roche-Maubert (la), cl., c^{ne} de *Jarzé.*

Rochemeau, cl., c^{ne} de *St-Martin-du-B.* — En est sieur Louis de Guyard, écuyer, 1623. — Dépendait en 1769 de la Cercouère.

Rocheménier, c^{ne} de *Louresse-Rocheménier.* — *Rupes Mainerii* 1238 (H Breuil-Bell., ch. or.). — *Rochemenier* 1273 (E 853). —

Manerium prope capellam apud Rochemenier 1313 (G 732, f. 2). — *Terra de Roca Minori* 1532 (G 701). — Bourg antique et d'aspect étrange, habité tout entier, — ou peu s'en faut, — dans de profondes caves, que soutiennent d'énormes et fantastiques piliers, découpés en plein roc. En haut, sur le rebord, cantonné d'étroites rampes de pierre, circulent les sentiers à peine carrossables. Au centre s'élève une petite chapelle, refaite au XVIIe s., la façade soutenue et comme enfoncée dans deux larges et épais supports plats, qui enserrent le portail récemment restauré, ouvrant par une voussure ogivale à fleuron renaissance, style XVIe s. ; au-dessus, une fenêtre et un campanile à double bretèche. L'intérieur, paré dans le goût moderne, conserve trois ou quatre vilaines statues de Saints. — Antique mais de fondation inconnue, elle devient chargée du service paroissial dans les dernières années du XVIe s. pour remplacer l'église primitive de Varennes, ruinée de fond en comble en 1567 par les huguenots. Elle lui emprunte alors le vocable de la Madeleine et de St Jean, laissant tomber celui de Ste Emerance, dont le culte y resta seulement en honneur privilégié. On y invoque encore la Sainte, surtout pour éloigner le tonnerre, et une *assemblée* s'y tient le jour de la fête de cette patronne primitive, le 23 janvier.

Je note ici d'une même liste les curés, que j'ai pu rencontrer, tant de Varennes que de Rochemémier, ce dernier nom d'ailleurs qualifiant souvent la paroisse, même avant le XVIIe s. ; *Ecclesia parochialis et curata beatæ Magdalenæ de Rochemenier* 1497, — et dans le premier registre conservé : *la Madeleine de Varennes-sous-Doué-alias-Roch.* 1593, — comme parlent d'ailleurs encore les Pouillés du XVIIe et du XVIIIe s. : *La cure de la Madeleine de Varenne alias Roch.* 1685 et 1785.

Curés : Jean *Bohic*, 1463, 1465. — Pierre *Bouchier*, 1498. — Jacq. *Lemesle*, secrétaire de l'évêque, 1518, 1519. — Jean *Esnault*, 1558. — Math. *Perre*, 1572. — Charles *Regnault*, 1574. — André *Pelé*, 1600. — Mich. *Duparc*, 1608, 1619. — Jean *Emery*, 1620, 1627. — Jean *Sourice*, ·1630. — Aimé *Bouquet*, 1643. — Jean *Gigault*, 1661, 1687. — Elie *Guibert*, 1692. — Franç. *Créteau*, 1694, 1701. — Franç. *Bédugneau*, 1709. — Franç. *Julliot*, 1718. — E. *Bellanger*, précédemment curé de Baracé, avril 1719, 1743. — Pierre *Malineau*, 1754, 1758. — Pierre-Franç. *Pauvert*, 1765, 1788. — Alex. *Renault*, 1789, déporté en septembre 1792 en Espagne. — *Boulnoy*, 1790.

La paroisse, qui relevait du Doyenné de Chemillé, ne fut supprimée qu'en 1809 par une ordonnance épiscopale du 20 février, qui la réunit à Louresse. — Elle avait été érigée dès l'organisation nouvelle en commune, dont le territoire comprenait 738 hect. — et une population de *260* hab. en 1790, — *286* hab. en 1831, — *328* hab. en 1841. — Une loi du 4 juin 1842, rendue sur l'avis du Conseil général, contre le vœu des habitants et l'avis du Conseil d'arrondissement, l'a réunie à la commune de Louresse.

Maires : Augustin *Grignon*, 1789-1796. — *Pinson*, 1er messidor an VIII. — André *Courjaret*, 2 janvier 1808. — Camille *Merlet*, août 1832. — André *Pinson*, installé le 7 février 1840.

Arch. de M.-et-L. G 333 ; H St-Florent. — Arch. comm. Et.-C.

Roche-Moreau (la), f., cne de *St-Aubin-de-L.*

Roche-Moron (la), chât., cne de *Rochefort-s.-L.* — Il y a été trouve plusieurs haches et couteaux en silex.

Rochemorte (de). — V. *Bouchereau.*

Rochenard, carrière, cne de *Montsoreau*, ouverte en 1848, à l'E. de la route de Fontevraud.

Roche-Noire (la), petite chapelle, dédiée à la Vierge, cne de *Mûrs*, sur le versant nord du coteau de l'Aubance. Elle était desservie au XVIe s. par un ermitage y attenant, où l'on voit mourir Jean Commeau le 13 janvier 1677, Jean Serisier le 17 février 1681 et se marier le 28 novembre 1683 Mathurin Nicollon, sieur de Chanzé, avec dlle Jacquine Caternault. — L'édicule actuel tout moderne suffit à peine à abriter un petit autel avec statuette de Vierge et quelques *ex-voto*, déposés là, comme l'indiquent nombre de graphites sur les murs, par de jeunes couples en quête d'amour ou de fiançailles.

Roche-Normand (la), ham., cne de *Vergonne*. — Anc. fief dont est sieur Charles de Monteclerc 1458, Claude d'Avaugour 1586, Louis Leroy de la Poterie 1791.

Roche-Noyau. — V. *la Roche*, cne de *Vernoil.*

Roche-Ourceau, f., cne de *la Tour-Landry*. — *La Roche-sur-Sant* (Et.-M.). — *La R.-sur-Seau* (Rect).

Roche-Paillard (la), f , cne de *Maulévrier*

Roche-Pasquier (la), ham., cne de *Vézins.*

Roche-Péan (la), ham., cne de *Daumeray.*

Roche-Pelaud, vill., cne de *la Salle-de-V* — *Le moulin à vent noble de la R. Pellaud* 1677 (G Cures) dépendait de la terre du Tour.

Roche-Perron (la), cne de *Baugé*, au N de l'Allée-Parage. — Anc. fief avec hôtel noble détruit dès le XVe s. et dont les tenures principales se trouvaient en ville et jusque dans l'enceinte du vieux château.

Roche-Piau (la), chât., cne de *Jarzé*, à gauche sur la route de Seiches, domaine du général Dulac, V. *ce nom.*

Roche-Pied (la), f., cne du *Plessis-Macé*

Roche-Pinard (la), f., cne de *St-Rémy-en-Mauges*. — Domaine acquis le 17 décembre 1647 de Ch. Dubois, chevalier, par René Legay, et revendu en 1655 à Fl. Subleau, trésorier général de la Maine.

Roche-Pinçon, cne d'*Angers*, près St-Léonard, anc. ardoisière exploitée dans les premières années du XVIe s. (E 53).

Roche-Poiné (la), f., cne de *St-Rémy-en-M.* — A Jacq. Bizot en 1601, à Ch. Noblet en 1739.

Roche-près-Saint-Lézin (la), f., cne de *Chemillé.*

Roche-Quentin (la), chât. moderne et f., cne de *la Poitevinière*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble relevant de Cholet qui

appartenait au XVe s. à la famille de Daillon. Elle échut par héritage à René de la Chesnaie, dont la veuve épousa Marin des Hayes, sieur de Fontenelle, 1513. — En est sieur Franç. Mesnard 1598, Joachim Volaige, suppôt de l'Université d'Angers, 1609, Allain Davy, conseiller au Présidial d'Angers, par sa femme, Marg. Volaige, 1624, Allain Davy 1650, Charlotte Gautreau 1775.

Rocher (le), ruiss., né au Rocher, cne des Echaubrognes (Deux-Sèvres), coule du S.-O. au N.-O., forme la limite de Maulévrier et des Deux-Sèvres, et afflue à gauche dans le Trézon, vis-à-vis la Roche-Bouju ; — 1,450 mèt. de cours sur la limite de Maine-et-Loire.

Rocher (le), f., cne d'*Andigné* ; — ham., cne de *Beaucouzé*. — *Les clouseries et borderies appellées le R.* 1548 (St-Nic.) ; — f., cne de *Chalonnes-s.-L.* ; — f., cne de *Chanteussé* ; — ham., cne de *la Chapelle-du-G.*, à 1,200 mèt. au N.-E. du bourg. — Anc. logis dont le pignon vers la rivière conserve une fenêtre avec tore et accolade du XVIe s — Appart. en 1595 à n. h. Amaury Legras et à partir au moins du milieu du XVIIe s. aux seigneurs de l'Epinay-Greffier, dont il devient une annexe ; — cne de *Chazé-s.-Argos*, emplacement actuel de la Mairie et de l'Ecole, sur un roc de schiste ; — f., cne de *Chemiré* ; — f., cne de *Cuon* ; — cne de *Gené*. — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie de Rochez* 1540 (C 106, f. 362). — Appart. à n. h. Adr. Peland ; — vill., cne de *Gohier* ; — f., cne du *Lion-d'Ang.* — En est sieur J. Collereau, maître chirurgien, 1700 ; — cl., cne de *Loiré* ; — f., cne de *Louvaines* ; — cl., cne du *May* ; — cl., cne de *Noellet*. — *Les Rachères* (Cass.). — *Les Rochères* (Et.-M.) ; — f., cne de *Pouancé*. — En est sieur Pierre Laceron 1634 ; — ham., cne de *la Pommeraie* ; — ham., cne de *St-Georges-s.-L.* ; — ham., cne de *Saint-Saturnin* ; — f., cne de *Segré*, par distraction de la Chapelle-s.-Oudon en 1867 ; — vill., cne de *Tiercé* ; — f., cne du *Tremblay* ; — cl., cne de *Vergonnes*.

Rocher (le Bas-), f., cne de *Chenillé* ; — f., cne d'*Ingrandes*.

Rocher (le Grand-), f., cne de *Beaupréau*. — *Le G. R. Gasselin* XVIIIe s., appart. aux Pocq. de Livonnière, qui le relevaient des Haies-Gasselin ; — f., cne de *Champigné*. — En est sieur n. h. René de Charnacé 1598 ; — vill., cne d'*Ingrandes*.

Rocher (le Haut-), f., cne d'*Angers* N. ; — ham., cne de *Chenillé*. — *Le Rocher Bourdon* 1539 (C 105), du nom de Jean Bourdon qui le relève en partie de Fontaines ; — ham., cne d'*Ingrandes*, où l'hospice de Chantocé possède une ferme, incendiée dans la nuit du 28 au 29 décembre 1858.

Rocher (le Petit-), f., cne d'*Angers* N. ; — f., cne d'*Angers* N.-E. ; — f., cne de *Beaupréau* ; — f., cne de *Champigné*, domaine du prieuré, vendu natl le 21 avril 1791 ; — cl., cne de *St-Georges-s.-L.* ; — ff., cne de *Trélazé*.

Rocher-Bénit (le), cne d'*Angers*. — Roche à pic qui domine le vallon, au-dessus du barrage de Brionneau. La légende raconte qu'il s'y livra un combat entre les moines de St-Nicolas et ceux de la Haie qui furent vaincus. L'abbé de St-Nicolas vint bénir le rocher où le propriétaire actuel a placé une petite madone.

Rocher-de-Bellevue (le), mon b., cne de *Grugé*.

Rocher-du-Vaujou (le), ham., cne de *la Pommeraie*.

Rochereau (le), min, cne de *St-Rémy-la-Var.* ; — f., cne de *Somloire*.

Rochereaux (les), domaine, cne de *la Breille*.

Rochereuil (le), ham., cne de *Marcé*. — *Rocha Radulphi ?* 1260 (Chaloch., II, 105). — *Rochelieu* (Cass.).

Rocher-Huon (le), f., cne de *St-Georges-le-T.* — *Rocha Huon* 1330, — *Le lieu du Rochay Huon vulgairement appellé la Frilouzière* 1493, — *Le R. Huan* 1571 (Abb. St-Maur). — *Le Rocha Huan* 1711 (Et.-C.). — *Les deux closeries de Roche-et-Huan* 1749 (Ins. Eccl., t. III, f. 115). — *Le Rocher-à-Huon* (Cass.). — *Rochavent* (Rect). — Domaine au XVIIIe s. de l'abb. de St-Maur-s.-Loire.

Roche-Riballet (la). — V. *la R.-de-R.*

Rocherie (la), f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* ; — vill., cne de *St-Jean-de-Lin.* ; — f., cne de *St-Macaire* ; — cl., cne de *Thorigné* ; — f., cne de *Vaulandry* ; — (la Petite-), cl., cne de *Thorigné*.

Rocher-Moreau (le), f., cne de *Maulévrier*.

Rochers (les), cl., cne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de St-Samson. — *Les R. alias les Quatre Vents* 1603, appart. à J. Lerat, greffier de la Prévôté ; — f., cne de *St-Hilaire-St-Fl.*

Roches (les), f., cne de *Blaison*, avec mon noble (Cass.) ; — ham., cne de *Bocé*. — En est dame Jacquette Gautier 1480 ; en est sieur Jean de Jousselin 1706 ; Louis de J. 1760 ; — f., cne de *Bouillé-M.* ; — cne de *Brézé*. — *Les maisons, mét. et fief des R. de Brézé* 1517, — sont acquis le 14 janvier 1517 de Jeanne Tillon, veuve Leclerc, par Guy de Maillé ; — ham., cne de *Chambellay* ; — ham., cne de *Chanteussé* ; — f., cne de *Châteauneuf* ; — ham., cne de *Chalonnes-sur-L.* — Avec anc. maison noble (Cass.) ; — ham., cne de *Cholet*. — *Les R. Paniers* (Cass.). — Non loin, à droite de la route de Châtillon, à 1 kil. de Cholet, s'élève une sorte de *dolmen* dit *Pierre-du-Diable*, mesurant 8m,30 de longueur, 2m,50 de hauteur au-dessus du sol, sur une largeur de 4 mèt. 60 à 4 mèt. 90, les pierres sillonnées de profondes stries, et la face supérieure portant une longue cavité. Dans le même champ à distance, gisent de gros blocs parallélipipèdes percés de trous. Tout auprès du *dolmen* se construisent en ce moment (avril 1877) les casernes de la garnison future de Cholet ; — cne de *la Cornuaille*, culture de pépinières ; — ham., cne de *Corzé* ; — cne de *Fontaine-G.* — *La maison des R. au quartier de Marigné* XVIIe s. (Et.-C.). — En est dame Jeanne Rogier 1601, Marie de la Beausse, femme d'Honorat Sigonneau, qui y meurt et est inhumée dans

l'église de Sobs le 8 février 1693. Honorat Sigonneau y réside en 1703, 1706, remarié à Marg.-Gabr. de Champagné. Le fief dépendait de l'Hôtel-Dieu et avait été réuni par arrentement à la terre de Monnet en 1691 ; — vill., c^{ne} de *Fontevraud*; — c^{ne} de *la Fosse-de-Tigné*, V. *les Roches-Chapelain* ; — vill., c^{ne} de *Gennes*. — En est sieur en 1535 René de Beauvau. Un four à chaux y a été construit en 1856; — ham., c^{ne} de *Gennes*. — En est sieur Jean Le Geleux, mari de Jeanne Vandadein *alias* de la Prée, dont la fille a pour parrain Henri de Ruzé, 1563. — Le 23 mars 1702 le feu se mit à la ferme et fermier et servante y périrent; — h., c^{ne} de *la Jaille-Yvon*; — h., c^{ne} de *Jumelles*.

Roches (les), chât., c^{ne} de *Morannes*. — *La maison, portal, pigeonnier, chapelle, pressoir, court des Roches* 1611 (H Ursulines). — Anc. fief et seigneurie avec château appart. aux XVe-XVIe s. à la puissante famille Leclerc des Aulnais et de Sautré, — dont Pierre Leclerc, lieutenant en 1480 du château de Sablé. — Il échoit dans la succession de Jos. Gaillard, prieur de Fontenay, en février 1697, à Françoise Gaillard, femme de Louis Leroy, qui vend le 10 janvier 1728 à Franç.-Pascal Gaudicher, président de l'Election d'Angers. Il y meurt le 16 septembre 1757, âgé de 79 ans ; — en 1789 à messire Jean-Marie Gaudicher; — V. un plan dans l'atlas du fief de la Motte-de-Pendu (Arch. de M.-et-L. *Ursulines*); — aujourd'hui à M. de Quatrebarbes, qui l'a fait reconstruire. La chapelle en avait été bénite le 24 décembre 1638 mais n'était fondée encore d'aucuns revenus. — Elle fut bénite de nouveau le 30 août 1737. — La terre relevait de la Motte-de-Pendu et devait à son suzerain une paire de gants blancs et deux esteufs neufs. Une partie rendait aveu à la Chevrière. — Il y a été découvert en 1847 une sépulture franque, de pierre de grès, en forme d'auge, qui contenait un guerrier avec des restes d'armes. — Son nom se donne à un ruiss. qui naît sur la c^{ne} et se jette dans la Sarthe ; — 4,800 mèt. de cours ; — vill., c^{ne} de *Mozé*. — *Le fief et maison seigneuriale des R.* 1782, appart. à J.-P. Guérin, qui les relevait du Vau de Denée. — Trois maisons s'y remarquent, l'une de la fin du XVe s. avec fenêtres en arc accoladé; — vis-à-vis, un logis du XVIIe s., avec une fuie datée au pignon *1638*; — un peu plus loin, un grand hôtel avec deux ailes en avant-corps, dominant l'Aubance; aux lucarnes, la date *1748*; au portail, *1753*; à une petite porte, *1736*. — C'est l'ancienne habitation de M. de Caqueray, qui en 1831 y donna le premier refuge au préfet Frottier de Bagneux, lors de son évasion du château d'Angers. Elle fut envahie et saccagée par les gardes nationaux de Brissac, d'Angers et des alentours ; — vill., c^{ne} de *Neuillé*, détaché par la loi du 25 juin 1841 de Vivy ; — ham., c^{ne} de *Neuvy* ; — c^{ne} de *St-Lambert-des-Lev*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Macé de Macon 1462, Louis Bourneau 1611, qui y meurt le 17 décembre 1629 ; — ham., c^{ne} du *Vaudelenay*. — A la famille Thoreau au XVIIIe s.

Roche-Sarrasin (la). — V. *la R.-au-S.*

Roches-Chapelain (les), vill., c^{ne} de *la Fosse-de-Tigné*, bâti sur un gisement de sable calcaire exploité pour engrais dans d'énormes excavations. — Il formait le centre d'un ancien fief et seigneurie relevant de Vihiers, avec maison seigneuriale dite autrement des *Roches-Gurie*. — En est sieur n. h. Jacq. Gurie, élu et contrôleur à Montreuil-Bellay, 1628, n. h. Franç. Gurie, premier président en l'Election de Montreuil-Bellay, 1648, sa veuve Claude Cerqueux, 1694, sur qui la terre est vendue judiciairement le 21 janvier à Louis d'Aubigné, sieur de Tigné, mort en 1723. En dépendaient au XVIIIe s. quatre fiefs et dix closeries. Mme de Toulongeon, née d'Aubigné, revendit vers 1780 à Mme Millin-Grandmaison, de qui par acquêt du 13 messidor an XII le domaine est advenu à M. Gendron, grand-père de M. Carré, propriétaire actuel. Le manoir est un grand logis du XVIe s, remanié au XVIIIe s. et transformé récemment par des additions considérables, notamment par la plantation d'un joli jardin, où se remarque un pin d'une forme singulière. La chapelle, à droite en entrant dans la cour de la ferme, sert de hangar et n'a rien conservé que sa porte XVIIe s. écussonnée d'un écu *parti de ... à 3 chevrons de ... et de ...*

Roches-de-Montplacé (les), c^{ne} de *Jarzé*. — Anc. maison noble sans caractère, sauf la tour d'escalier et le porche; — appart. jusqu'au XVIIe s. à la famille de Montplacé qui y fonda une chapelle de N.-D. en 1450 et de nouveau en 1510, à desservir, si elle n'était bientôt construite, dans l'église de Jarzé ; — au XVIIe s. à la famille Lesellier ; — plus tard à M. Cailleau, puis à sa fille Mme la comtesse de Kermel, qui l'a, dans ces derniers temps, vendue à M. Goirand.

Roche-Serpillon (la). — V. *la Roche*, en *St-Aubin-de-Luigné*.

Roches-Gurie (les).—V. *les R -Chapelain*.

Roche-sur-Cossé (la), f., c^{ne} de *la Tour-Landry*. — Appartenait en 1540 à n. h. Antoine de l'Esperonnière.

Roche-sur-Seau (la). — V. *la R.-Ourceau*.

Roche-Tabuteau (la), ham., c^{ne} de *Beaupréau*. — *La R.-Tabateau* (Cass.). — *La R.-Tabuteau* XVIIe s. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble et vaste étang, aujourd'hui desséché, de près de 3 hectares. — En est sieur Guill. Legras 1470, Jean Legras 1558, Guillaume Legras, de qui est veuve en 1569 Jacquette Chapperon, Renée Malineau 1631, qui l'apporte en 1635 à René de la Rivière, mort en 1648; — Georges de la Rivière 1651, qui épouse le 19 juillet 1692 Charlotte Camus de Villefort ; — Marguerite-Marquise Poutière 1705. Le domaine paraît avoir ensuite passé aux seigneurs de la Loge.

Roche-Tamellière (la), f., c^{ne} de *Saint-Clément-de-la-Pl*.

Rocheteau, f., c^{ne} de *St-Clément-de-la-Pl*

Rocheteau, f., c^{ne} de *Vézins*. — En est sieur Jean Boutereau, qui relevait de Forges en la Pommoraie, 1439, René Biton, sergent royal, 1596, de qui l'acquiert le 19 janvier René Lasson, sergent et notaire de la baronnie de Vézins. Les

héritiers la vendirent le 7 mars 1650 à Math. Gourdon, curé de Cossé, qui la légua à la chapelle des Gourdons, fondée par lui en son église (Tit. de la Bizolière). — Le 3 juillet 1791, au moment où le fermier et sa famille commençaient la prière du soir en commun, la maison fut envahie par cinq brigands qui massacrèrent à coups de hache le père et la mère, le fils et sa femme, mariés depuis 15 jours, et la servante. Seul un enfant échappa, inaperçu sous le corps de son oncle qui l'avait couvert en tombant. Les assassins emportèrent pour tout butin 6 francs.

Roche-Thibault (la), f., c^ne^ de *Jarzé*. — *Rocha Theobaldi* 1245, 1280 (Chaloché II, 117; XV, 122), 1314 (C 340, f. 112). — *La Roche-Tybault* 1323, *Rupes Theobaldi* 1360 (G 660). — Anc. fief et seigneurie, dont portait le nom jusqu'au XIVe s. une famille de chevaliers. Il appartenait au XVe s. au chancelier Lemaçon, qui le légua à ses deux neveux, 1437. René de Daillon, évêque de Bayeux en 1591, l'acquit d'un Frezeau; — François de Daillon la vendit le 24 avril 1604 à André de Contades, écuyer de la petite écurie du roi (E 2070), et ce fut le premier pied-à-terre, qui fixa cette famille, plus tard si puissante, en Anjou. — Auprès du manoir était fondée une *chapelle* plébéienne *de Saint-Jean*, où sa fille Françoise fut tenue sur les fonts le 30 juillet 1631 par le comte Timoléon de Daillon du Lude et Françoise de Schomberg. Le 20 novembre 1656 s'y marie Charles du Hardas de Hauteville avec Charlotte de Contades. On y voyait en 1790 deux belles *Vierges* peintes et un très-ancien calice en argent doré, portant trois têtes d'anges et sur la patte une croix gravée. Elle fut vendue nat^t^, avec le domaine qui en dépendait, le 16 juin 1791. — Le clocher en a été abattu vers 1860, lors de sa transformation en grange par suite de la division de la terre en cinq ou six lots. Le principal manoir existe encore en forme de gros logis carré avec toit en cône tronqué. — Il donne son nom à un *dolmen*, sur le bord escarpé de la route de Jarzé, d'une seule chambre, formée de 4 pierres de grès dont une pour le fond, une autre pour le toit — et mesurant à l'intérieur 3 mèt. 48 de longueur sur 2 mèt. 48 de largeur et 1 mèt. 65 de hauteur. — A quelque distance, de l'autre côté de la route, caché par un replis de terrain, s'élève le château moderne appartenant à Mme Dulac, veuve du général de ce nom.

Roche-Thierry (la), f., c^ne^ de *Beaupréau*, populairement *la Roche-Guerry*.

Rochetière (la), f., c^ne^ de l'*Hôtellerie-de-Flée*; — f., c^ne^ de *St-Germain-lès-M*. — *La R.-Tiers* (Cad. et Rec^t^). — En est sieur Phil. Domaigné 1646, héritier de sa nièce Suzanne de Culant.

Rochetinale (la), f., c^ne^ *d'Andard*.

Rochette (la), vill., c^ne^ d'*Andigné*; — f., c^ne^ d'*Angrie*. — C'était primitivement et encore au XVIIe s. « la cour et ménagerie » du château seigneurial (E 1429); — f., c^ne^ de *Chalonnes-s.-le-L*. — *Rochet*, *Rochette* 1680, 1711 (Et.-C.); — donne son nom à un ruiss. dit aussi des Grez-Ronds, qui naît sur la commune et se jette dans le Bonnet; — f., c^ne^ de *Daumeray*; — c^ne^ du *Lion-d'Angers*; — f., c^ne^ du *Louroux-Béc*.; — f., c^ne^ de *Marigné*. — *Le logis de la R*. 1618 (Et.-C.); — ham., c^ne^ de *Montjean*; — f., c^ne^ de *Morannes*; — f., c^ne^ de *la Pouèze*; — f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Pl*.; — f. et m^in^ à eau, c^ne^ de *St-Georges-du-B*.; — donne son nom, *Rocheta rivus* XVIIe s. (Mss. 875), à un ruiss. dit aussi du Moulin ou de Jarzé, qui naît près et au N.-E. du bourg, sous Montplacé, coule du N. au S., passe sous la route départementale au Vieux-Moulin, puis de l'O. à l'E. et du N. au S. formant limite avec Echemiré, puis entre Sermaise et le Vieil-Baugé, entre St-Georges-du-Bois et Fontaine-Guérin, passe sous le chemin de Longué et se jette dans le Couesnon; — a pour affluents les ruiss. de l'Echigné, de Moulines, de la Goupillière et de Glené; — 13,800 mèt. de cours.

Rochettes (les), étang dépendant en partie des c^nes^ de *la Prévière* et d'*Armaillé*. — Il est entouré d'un vaste parc en taillis de chêne et bordé vers N., sur la Prévière, d'un élégant manoir, à M. d'Aligre, qui a fait ériger dans le bois. sur la c^ne^ d'Armaillé, une *Madone des Rochettes*, petit monument hexagone en pierre de Tonnerre, porté par une colonne dont un amas de blocs schisteux forme le socle. — On y a sculpté en relief vers S. *Jésus-Christ*, au-dessous *la Vierge*, entre *St Joseph* et *St Etienne*; sur un plan plus élevé, les statues de *St Charles*, *St Eloi*, *St Nicolas*; vers nord sont figurés *Ste Nathalie* et *St Laurent*; sur le socle vers S. se lisent des vers de M. Ch. Thenaisie et la date *1851*. — Ce monument, dû au ciseau du statuaire Varain-Chaumont, a été érigé en 1850 et inauguré le 15 août 1851 par un pélerinage et la distribution d'une médaille. — Vers S.-O., dans le même parc, sur la lisière de la route de Pouancé, se rencontre un autre petit monument, haut de 2 mèt., connu dans le pays sous le nom de *Tombe-de-l'Emigré*, sépulture d'un inconnu, — vendéen ou patriote, on ne sait, — trouvé mort en 1794 dans le bois de Cornillé. On en trouve un dessin dans une brochure de Ch. Thenaisie, qui a débité sous ce titre : *la Tombe d'un Vendéen* (Paris, in-8°, 1849, de 53 p., avec 4 lith.), une de ses plus fades inventions. — A l'E. et près la bonde de l'étang, naissent deux sources très-fortement ferrugineuses, V. Millet, t. I, p. 171 et t. II, p. 530 et 533. — Un fort ruiss. vers N.-E. sort de l'étang dont il prend le nom et qui, formant limite entre les communes de la Prévière et d'Armaillé, se jette sur cette dernière dans la Verzée, après 2,200 mèt. de cours.

Rochettes (les), f., c^ne^ d'*Aviré*. — En est sieur Charles du Rasteau 1666.

Rochettes (les), vill., c^ne^ de *Concourson*. — *La terre et seigneurie des R*. 1540 (C 106, f. 262), relevait partie de Doué, partie des Touches, de Ligné-Godard et de Cossé. — En est sieur Pierre de Cierzay 1443, Thomas de Cierzay en 1469, qui le 12 mai vend le domaine au roi Louis XI pour la dotation de l'église de

Béhuard. Il appartenait en 1520 à Guill. Menoir, cellerier de St-Nicolas d'Angers, pour un tiers, et pour les deux autres, à Jean Fournier, curé de Denée, qui acquit le dernier tiers le 18 février et réunit le tout au temporel de sa cure dont « les « maisons, terres, vignes, bois, courts » de la dite seigneurie dépendaient encore au XVIIIe s. (G Cures). — Une croix de pierre y fut élevée sur le chemin en 1637 aux frais d'Anne Sorin, veuve d'Ant. Faligan (E 2423; G Cures).

Rochettes (les), f., c^{ne} d'*Echemiré*, domaine primitivement d'une chapelle de ce nom, fondée en 1350 par Jean Lecamus *alias* Bodiau en l'église de Rigné, — attribué en 1746 à la chapelle de Moulines — et vendu nat^t le 22 juillet 1791 ; = f., c^{ne} de *Juvardeil.*

Rochettes (les), c^{ne} de *St-Barthélemy.* — *Rochetæ* 1190-1195 (H.-D. *E* 1, f. 2), 1209 (Chaloc., III, 44). — *Villa de Rochetis* 1208 (H.-D. *A* 1, f. 16). — *Feodum de Rochetis* 1212 (Chaloc , I, 1), 1232 (H.-D. *B* 56, f. 45).—*Rocheites* 1237 (Ibid. *B* 56, f. 46). — Anc. domaine donné à l'Hôtel-Dieu d'Angers par le fils de son premier fondateur, Philippe de Ramefort ; = ham., c^{ne} de *St-Jean des-M.*, avec m^{in} à vent. — *Le champ des Rochelles alias la Venelle-aux-Pauvres* 1744 (G 712); = chât., c^{ne} de *Ste-Gemmes-sur-L.*—Domaine acquis par n. h. Laurent Davy le 4 mars 1599 de Jean Landais et réuni depuis à la terre de Béligan ; — l'habitation actuelle construite en 1867 en style Louis XIII comprend deux pavillons à pignon, encadrant un corps de logis avec perron, pignon et clocheton, reposant sur un soubassement ; les servitudes qui font face datent du XVIIIe s. ainsi qu'un pavillon dans l'angle de l'enclos.

Rochettes (les Grandes, les Petites-), ff., c^{ne} de *Mozé.*

Roche-Verdon (la), h , c^{ne} de *Trémentines.*

Roche-Vételé (la), f., c^{ne} de *la Salle-Aubry*, vendue nat^t sur Boucault-Méliant le 27 ventôse an VI.

Roche-Viau (la), f., c^{ne} de *Chanteloup.* — En 1795 le fermier et toute sa famille y furent massacrés par une bande de chauffeurs.

Rochévière (la), ham., c^{ne} de *la Pommeraie.*

Rocheville. — V. *Rougeville.*

Roclinerie (la), f., c^{ne} de *St-Rémy-en-M.*

Rodan, f., c^{ne} de *Savennières*, dans la paroisse d'Epiré. — *Le lieu et closerie de Rodain* 1568 (St-Nic.). — *Rodan* 1618 (Et.-C.), comprenait deux maisons dites au XVIe s. l'une la Grande-Maison, l'autre la Chauminette, — au XVIIIe s. *le haut et le bas Rodan*, — et cinq jardins, appartenant aux familles Poulain XVe s. et Lenfant, 1509, 1659, — à Jean Avril en 1650, Mme veuve du Tremblier, 1764, René-Franç. du Tremblier, chanoine de St-Maurice, 1776.

Rodes (*René* de), « enlumineur », Angers, 1552.

Rodiveau (le), ruiss. né, — non dans la Sarthe, comme l'indiquent les documents officiels, — mais sur la c^{ne} de *Daumeray*, vers l'extrême limite orientale, coule de l'E. au S.-O., passe sous la route nationale de la Flèche, reçoit à gauche le ruiss. du Grip, à droite celui de Suil, prend sa direction vers S., reçoit à gauche le ruiss. du Roquet, sous le moulin d'Allancé, au point même où il pénètre sur la c^{ne} de Baracé, descend à 200 mèt à l'O. du bourg, où en passant sous le chemin de grande communication de Durtal, il s'incline vers l'O. pour se jeter dans le Loir sous le ham. de la Buhardière ; — 17 kil. de cours ; = ham., c^{ne} de *Villévêque.* — *Les Bòdivaux* (Et.-M.).

Rodoir (le), f., c^{ne} de *la Pouèze.* — En est sieur n. h. Nicol. Duchastel 1705, messire Touss. Ambr. Talour, mari d'Anne-Michelle de l'Estoile, 1776, 1782 ; = f., c^{ne} de *Soulaire-et-B.* — *Le Rodoué* (Rect^t).

Rodolphe. — V. *Score.*

Rodoyer (*Pierre*), né à Angers en 1641, fils d'un marchand de draps de soie, chanoine régulier de la Congrégation de France, prieur de Toussaint d'Angers pendant 20 ans, puis visiteur de son ordre et employé par le roi à la pacification du Languedoc, meurt, âgé de 67 ans, le 20 octobre 1708, à Ste-Catherine de Laval dont il était prieur depuis un an. Touss. Grille possédait son portrait acquis par lui de la famille. — Pocquet de Liv donne son épitaphe en latin, qui contient de lui un long éloge, Mss. 1068, p. 190.

Roë (la), vill., c^{ne} de *St-Jean-de-la-Croix* ; = c^{ne} de *Seiches*, île du Loir, au-dessous des moulins de Setaigne 1615 (Aveu du Verger) ; = m^{on} b., c^{ne} de *Saint-Silvin.* — *La R. alias la Grande-R.*, avec chapelle, avenue, jardin, vivier. *La grande, la petite Roue* (Cass.). — *Les Roe* (C. C.) ; = vill., c^{ne} de *Trélazé.* — V. *la Reue, la Roue, la Rue.*

Rogé, f., c^{ne} de *Juigné-Béné.* — Domaine de J. Berthelot, clerc, qui le donna en 1370 à l'Hôtel-Dieu d'Angers pour s'affranchir d'une rente hypothécaire, établie par Marguerite de Rogé, *de Rougeio*, dame de Bithoire, au profit d'une chapelle fondée par elle en l'Hôtel-Dieu, sur qui il fut vendu nat^t le 13 thermidor an III (H.-D. *B* 47). — V. *Rougé* et *Ste-Catherine*, c^{ne} d'*Echemiré.*

Rogeard (le Petit-), cl., c^{ne} de *St-Georges-sur-Loire*, domaine de l'abbaye de St-Georges, vendu nat^t le 13 mars 1791.

Rogelière (la), f., c^{ne} de *St-Jean-des-Mauvrets.* — *Le lieu et maison noble de la Ray* 1540 (C 106, f. 199). — En est sieur par sa mère Benoiste Girarde, Jacq. Urvoy, chevalier, dont le fils René le vendit en 1550 à l'Hôtel-Dieu d'Angers. — V. *la Rogelière.*

Rogelins (les), f., c^{ne} de *Chacé* ; = ham., c^{ne} de *Varrains.* — *En Rogelain* 1343.

Rogemont, f., c^{ne} de *St-Quentin-en-M.*

Roger (*Barthélemy*), petit-fils de Toussaint R., qui se signala en 1562 parmi les catholiques à la reprise de la cité d'Angers sur les huguenots, entra dans l'abbaye bénédictine de St-Nicolas d'Angers vers le temps où Guill. Ayrault, V. *ce nom*, y établissait la réforme; mais il en sortit lors de l'introduction dans le monastère de la nouvelle observance de Saint-Maur et

se retira, sans pourtant changer d'ordre, dans l'abbaye de chanoines réguliers de St-Georges-sur-Loire. — Il fut pourvu en 1660 du prieuré-cure des Essarts, qu'il occupait encore en 1672. Vers cette époque et déjà vieux, il vivait à Angers près Lévière, avec une pension de 500 liv., tout occupé de la rédaction d'une histoire d'Anjou, à laquelle il travaillait depuis 40 ans. Il dit lui-même (p. 187 et 244) y avoir travaillé du temps qu'il était religieux dans le prieuré St-Pierre de Montreuil-Bellay, c'est-à-dire sans doute à ses débuts monastiques. Il se proposait de partir pour Paris où il la devait faire imprimer, quand il mourut le 9 novembre 1694. Il ne laissait que des dettes; — et son manuscrit, in-fol. de 520 p., d'une écriture menue et pénible, dut rester aux mains de ses héritiers, puis fut retrouvé par Artaud, frère de l'archidiacre, et successivement possédé par Pétrineau, Pocquet de Livonnière, l'archiprêtre Rangeard et Toussaint Grille, est advenu enfin à la Biblioth. d'Angers. La *Revue d'Anjou* a inauguré sa publication en donnant tout entière cette œuvre d'un style lourd et diffus, mais remarquable par une science sérieuse, une véritable curiosité archéologique, une critique sincère et suffisamment éveillée et une abondance en certains points de renseignements qui supplée aux documents perdus. Elle forme un grand volume compact, in-8° de 531 pages, accompagné du *Discours sur les historiens d'Anjou* de P. Rangeard, qui lui décerne le prix sur tous ses devanciers, d'une *Notice* et d'une *Table*, par M. Lemarchand.—Mais ce n'était à vrai dire que le premier livre d'un grand ouvrage dont le projet en comprenait trois, — le second consacré à l'histoire particulière des villes et des seigneuries, le troisième à l'histoire généalogique des maisons illustres d'Anjou. Roger renvoie par deux fois à cette dernière, aux pages 27 et 295 de son travail imprimé. Le reste paraît perdu, sauf un fragment du deuxième livre sur les villes de Montreuil-Bellay, Doué, Vihiers, Thouarcé, Vézins, dans la Topog. Grille, un *Armorial* très-sommaire (Mss. 995), des copies de chartes ou des extraits (Mss. 793-860) et des listes généalogiques (Mss. 987 et 1003), — simples notes de travail.

Roger (*Claude*), signe de son nom, avec la date *1683*, le Mss. in-4° d'un *St-Alexis*, tragédie en cinq actes, en vers, acquis 1 fr. 75 à Angers, à la vente De Beer, par M. Aug. Michel.

Roger (*Daniel*), docteur en médecine, mari de d^{lle} Marie de Bron, 1604, à Montreuil-Bellay. = (*Jean*), chanoine prébendé en l'église de Tours et médecin ordinaire du roi, figure comme parrain à Turquant du fils d'Urbain Roger, son frère sans doute, le 29 janvier 1648 et de nouveau en 1676. Il est dit en 1678 résider à Fontevraud. = (*Pierre*), médecin du duc d'Alençon, à Saumur, fonde un anniversaire en l'église de Montreuil-Bellay, le 4 juillet 1450.

Roger (*Pierre*), élu pape sous le nom de Grégoire XI. V. *ce nom* et *la Haie-aux-Bons-Hommes*, t. II, p. 342, dont il avait été prieur.

Roger (*P.-J.*), est l'auteur d'une chanson en 10 couplets : *Aux Angevins, sur la levée du siége de leur ville* (Angers, Mame, in-8° de 4 p., an II). — Peut-être est-ce le même qui avait remporté en 1788 un accessit au concours de poésie de l'Académie de la Rochelle.

Rogerie (la), ham., c^{ne} de *Durtal*; = c^{ne} de *Jallais*. — *Le lieu, domaine, bois, garennes de la R.* 1540 (C 105, f. 313). — Appartenait au xve s. à la famille de Cierzay, à Jean Bahourd, écuyer, en 1549, qui relevait de la Chauvière et de Cierzay ; — dépendait primitivement de la Frémondière (E 469) ; = f., c^{ne} de *Mozé*, V. *la Rougerie*; = f., c^{ne} de *Tout-le-Monde*; = (la Basse-), f., c^{ne} d'*Ingrandes*; = (la Haute-), f., c^{ne} d'*Ingrandes*. — Acquise le 30 juin 1714 d'Anne Lebreton par Franc. Coué, concierge des prisons d'Angers; = (la Grande, la Petite-), ff., c^{ne} de *St-Laurent-de-la-Pl.*

Rogeron (*Hélie*), a donné une épigramme latine en tête de la *Coutume* de Pocquet de Livonnière.

Roget (le), cl, c^{ne} de *la Pommeraie*.

Rognardière (la), f., c^{ne} de *Baracé*.

Rogneries (les), f., c^{ne} de *Chaumont*.

Rognière (la), ham., c^{ne} de *Cuon*.

Rognon (le Grand-), ham., c^{ne} de *la Pommeraie*. — L'hébergement appart. à Jeanne de Saint-Denis qui en fit don en 1377 à Payen de Maillé. V. *le Chêne-du-R.*; = (le Petit-), f., c^{ne} de *la Pommeraie*. — *Le bordage appelé vulgament le P. Rouygmons* 1441 (Tit. de la Bizolière).

Rogots (les), f., c^{ne} de *Juvardeil*.

Rogue (....), agréé pour plaider, dès l'âge de 17 ans, au Consulat d'Angers et associé au Bureau d'Agriculture, a publié un traité de *Jurisprudence consulaire et instruction des négociants*, ouvrage utile aux marchands, banquiers, etc. (Angers, Jahyer, 1773, 2 vol. in-12). — Le livre est dédié aux Consuls d'Anjou. C'est un résumé de la jurisprudence commerciale, dont deux manuscrits de rédaction différente, sous le titre de *Bibliothèque consulaire* et de *Principes consulaires* existaient aux mains de M. Béraud. — Rogue a laissé aussi un ouvrage inédit intitulé *Loix des bâtiments*, divisé en trois sections, dont une comprend des séries de prix. — V. *Rogues*.

Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers, t. V, p. 301-303, et p. 39 des *Proc.-verb.*

Roguenet, ham., c^{ne} de *Mélay*; = f., c^{ne} de *la Salle-de-Vihiers*. — *Rognette* (Cass.).

Roguerie (la), f., c^{ne} d'*Etriché*. — Ancien domaine de la chapelle de la Bouchetière fondée en l'église de St-André de Châteauneuf; — vendu nat^t le 21 avril 1791 ; = c^{ne} de *Seiches*.

Rogueries (les), c^{ne} de *Lué*.

Rogues (*François*), docteur-médecin, reçu en l'Université d'Angers, le 10 novembre 1550. — V. *Rogue*.

Rohan (*François* de), fils de Pierre de R., maréchal de Gié, et de Françoise de Penhoet, était né à Paris en 1480 et pourvu tout enfant de l'abbaye St-Aubin d'Angers en commande,

malgré l'existence d'un abbé régulier, avait à peine 18 ans, quand sur la première nouvelle de la mort de l'évêque Jean de Rély, une lettre du roi, reçue en Chapitre le 1er avril 1499 n. s., le présenta avec instances aux chanoines pour le faire élire évêque d'Angers. Le Chapitre, par délibération du 24 mai, renvoya la décision au Souverain Pontife, et dès le 19 juin un bref revenait de Rome, avec lettres de provisions de l'évêché pour le jeune candidat, sous le simple titre d'administrateur du spirituel et du temporel. Dès 1500, âgé de 19 ans, il reçut par deux nouvelles bulles datées du même jour, le 9 décembre, l'autorisation d'accepter aux mêmes conditions l'archevêché de Lyon, tout en conservant son évêché. — Dès qu'il eut l'âge canonique il se fit consacrer dans la chapelle Ste-Croix du Verger le 17 juin 1504.—A partir de 1508 il eut pour représentant à Angers un prélat *in partibus*, Presteur ou Le Presteur, V. *ce nom*. Il présidait pourtant en 1510 le concile de Tours et fit de fréquents séjours en Anjou. Tout d'abord il avait délégué à ses vicaires généraux le soin de tenir les synodes, dont quelques statuts conservés sont des plus curieux. L'obligation y est indiquée dès 1504 et rappelée en 1527 de tenir des registres de baptêmes, — comme aussi en 1523 de détruire les œuvres et les livres de Luther. Ailleurs en 1527 il y est fait défense de jouer des moralités dans les églises et dans les cimetières, *in ecclesia... et cimeteriis jocos seu facetias, etiam illas, quas vulgo moralitates vocant, ac alios ludos inhonestos ludere*. La plupart d'ailleurs des prescriptions s'attachent à réformer la vie désordonnée du clergé angevin; — et l'on peut juger sous l'influence de quels exemples, quand on voit le fils même de notre évêque requérir du Chapitre une prébende (23 septembre 1531), et, refusé par les chanoines pour son indignité originelle, être gratifié par son père d'une chapelle.

Dès 1518 le roi et la duchesse d'Anjou avaient mis en campagne leurs officiers pour dresser enquête contre ce prélat de mauvaise vie « si « notoirement et publiquement, tant pour ne « donner exemple aux autres prélatz d'eulx « ruyner en semblables crimes et délits que « aussi pour la révérence que nous avons à la foi « catholique », — Le Conseil de ville d'Angers, avec l'Eglise et l'Université, durent rendre leur témoignage, — sans que l'affaire paraisse avoir eu aucune suite. Las d'une guerre incessante avec son Chapitre, Rohan permuta en 1532 son évêché d'Angers pour l'abbaye Saint-Médard de Soissons — et mourut à Lyon en 1536. Il y fut inhumé, dit-on, dans la nef de la cathédrale, quoique une lettre du roi en date du 3 septembre 1540 le dise formellement inhumé aux Augustins de Paris. — Il avait entrepris en 1510 la construction, qu'il laissa inachevée, du grand escalier de l'évêché d'Angers, et son blason y a été replacé en 1852. Son Chapitre, qui s'épuisait à terminer ses constructions, l'accusait, avec quelque exagération, en 1533 de n'avoir jamais employé « un « denier » à l'entretien ou aux réparations du temporel épiscopal. — C'est sous son épiscopat que fut imprimé le premier missel angevin, à Rouen, chez M. Morin, pour J. Alexandre, *7 kal. octob. 1504*. — La Bibliothèque Nationale possède parmi ses Mss., anc. fonds français, n° 1877, *Le Livre nommé Fleur de vertu, translaté d'italien en françoys, par Françoys de Rohan, archevesque de Lion, primat de France et évesque d'Angiers*, sur velin, avec miniatures et lettres ornées, XVIe s., qui atteste au moins des goûts littéraires de l'auteur. — Gaignières, t. VII, p. 108, a conservé un dessin de sa statue, de grandeur naturelle, à genoux, en habits pontificaux, qu'on voyait autrefois dans le sanctuaire de la chapelle Ste-Croix du Verger. — Son sceau porte *écartelé aux 1 et 4 contre-écartelé de Navarre et d'Evreux, aux 2 et 3 de gueules à 9 macles d'or, 3, 3 et 3*, qui est de Rohan, *sur le tout d'argent à la guivre d'azur, issant de gueules, couronné d'or*, qui est de Milan, *l'écu brisé d'un lambel d'argent de 3 pièces*.

Arch. de M.-et-L. G 264. — Mss. 624, 629 et 633.—Dumesnil, Mss. 658, p. 171.—Arch. mun. d'Ang. BB 17, f. 73-74. — Grandet, *Hist. Eccl.*, t. IV. — Tresvaux, *Hist. du Dioc. d'Ang.*, p. 321-329.—*Statuts du Dioc.*, p. 263-264. — *Privilèges*, Mss 637, f. 93-94. — D. Houss., n° 4230.—*Répert. arch.*, 1863, p. 281. — *Gall. Christ.*, t. IV, p. 183 et t. XIV, p. 583.

Rohé, f., cne de *Soulanger*. — *A Rohez* 1511. — *Sur Rohée* 1515, — *bois près Rohetz* 1555 (Doué, Chap., t. IV). — Les traces y subsistent de l'ancienne voie à Angers par la Grésille. — En est sieur n. h. Jean Sorgeau, écuyer, 1597, 1617, n. h. René Lecomte 1650, dlle Marie Franç. Lecomte de Laubrière 1702. — Le logis est une gentilhommière du XVIe s., plus tard réuni à la terre de Soulanger.

Rohou, ham. avec mln à eau et mln à vent, cne de *St-Laurent-du-M*. — *Le moulin de Rohou* 1570. — *La maison, jardin, etc. du moulin de Rohoul* 1650 (St-Flor.). — *La mét de la Roholière* 1708 (Ibid.). — *Le grand moulin à eau de Rohou*, est vendu natt sur Gourreau de la Houssaie le 27 brumaire an VI. — L'abbé de St-Florent s'était opposé en 1708 à ce que le propriétaire y ouvrit une perrière et y élevât une tour de moulin à vent. — Tout près vers l'O. naît une source ferrugineuse, autrefois recouverte d'un dôme.

Roillière (la), cl., cne de *Chevíré-le-R.*

Roinault, f., cne de *Miré*.

Roincé, f., cne de *Chanteussé*. — En est sieur h. h. Lézin Boreau, mari de Thérèse-Henriette-Louise Fautrier, 1772. — V. *Roissé*.

Roinelère (la), f., cne de *St-Germain-des-Prés*, vendue natt sur Cumont de Pruinas.

Roine, f., cne de *Jumelles*. — *Roene* 1210-1215 (H.-D. *B* 97, f. 2). — *La terre et seigneurie de Royne* 1549 (C 105, f. 65). — *Rouesne* (Cass.). — *Rouen* (Rect). — Ancien logis, autrefois avec douves, qui relevait de la terre du Boul et dépendait du marquisat d'Etiau.

Roinellière (la), f., cne de *Cheffes*. — En est sieur n. h. Franç. Audebert; — f., cne de *Chevíré-le-R.* — *La Rouenelière* 1504. — *La*

Roynelière 1669 (E 467). — En est sieur Jean de Laceul 1545.

Roinerie (la), f., c^ne^ de *Jallais*.

Roinières (les), ham, c^ne^ de *Chantocé*.

Roirie (la), f., c^ne^ de *la Ferrière*; = f., c^ne^ du *Fuilet*.—*Terra de Roeria* 1210 (1er Cartul. St-Serge, p. 131); = f., c^ne^ du *Guédéniau*.—En est sieur Franç. Chappelais, mari de Catherine Hoquedé, 1598. — Leur fils Urbain, baptisé le 5 juillet en l'église paroissiale, y a pour parrain Ambroise Hoquedé, « prince de la triumphante « et magnifique basoche de Baugé », assisté de son lieutenant et de son grand chancelier; = f., c^ne^ de *Juvardeil*.

Roirie (la), château, c^ne^ du *Lion-d'Angers*. — *La terre et seigneurie de la Royerie* 1530 (C 105, f. 363), relevait des Clavéries. Le manoir, aujourd'hui tout modernisé avec d'importantes dépendances agricoles, formait « une grande maison » déjà ancienne au XVIe s., à fossés et douves, transformée au XVIIIe s. en maison seigneuriale avec cour, portail, chapelle, pâtis, vivier. — En est sieur Jacques de la Roche-Lambert 1433, Simon de Clers 1477, par sa femme Marie de la Chapelle, Geoffroy de Clers 1479, Jean de Clers 1539, François Grimaudet, écuyer, 1682, 1709, Franç.-Gabr. Parfait de Gr. 1769. — Les seigneurs avaient doté l'abbaye de Nyoiseau d'une rente d'un setier de froment et d'une mine de seigle à l'Angevine et devaient recevoir, en la payant, des religieuses « un gros busseau carré « de fil blanc retors ployé dans la guimpe de « l'abbesse ».

Roirie (la), ham., c^ne^ de *Mozé*; = f., c^ne^ de *la Potherie*; = chât., tout à l'entrée vers l'E. de la ville de *Pouancé*; — à M. Emile Belot; = f., c^ne^ de *Quincé*. — Anc. domaine réuni par acquêt sur n. h. Pierre Petit le 27 mars 1514 à la terre de Brissac; = ham., c^ne^ de *Tiercé*; = f., c^ne^ de *Tigné*. — *Le fief et seigneurie de la R.* (C 105, f. 39). — Anc. maison noble possédée depuis le XVe s. par la famille Petit, qui la vendit en 1683 à Lemaitre de Montsabert.

Roirie (la Basse-), f., c^ne^ de *Saint-Léger-des-Bois*. — Une croix y est bénite le 8 juin 1788 par le curé du Petit-Paris, dans le pâtis qui séparait sa paroisse de celle de St-Léger; = (la Haute-), f., c^ne^ de *St-Jean-de-Linières*.

Roiries (les), vill., c^ne^ de *Mazé*; = (les Basses-), c^ne^ de *St-Martin-du-F.*; = (les Grandes, les Petites-), hh., c^ne^ de *Liré*.

Rois (les), c^ne^ de *Bourgneuf*. — *Le bordaige feu Jehan Leroy* 1498. — *Un bordaige vulgairement appelé le bourdaige au Roy* 1507. — *Le bordage des Roys en la paroisse de Bourneuf* 1532 (Pr. de Chal.). — N'existe plus; = h., c^ne^ de *Cernusson*. — *Le vill. de Roys* 1694 (Et.-C.). — *Les Rois* (Cass.); = m^ins^, c^ne^ de *Neuvy*.

Roissé, f., c^ne^ de *Breil*. — *Rouasée* (Cass.). *Rouassais* (Et.-M.). — *Roisse* 1130 (Fontev., Cartul., f. 730); = (le Bas-), f., c^ne^ de *Brain-sur-l'Authion*. — *Le lieu et closerie du Bois-Roincé* 1736 (G 613, f. 66); = (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ de *Daumeray*. — En est sieur Urbain de Meaulne, écuyer, 1624; = (le Haut-), ham., c^ne^ de *Brain-sur-l'Auth.* — Anc. maison noble avec chapelle fondée le 29 mars 1684 par Me Math. Richard, huissier audiencier en la Sénéchaussée d'Anjou.

Roland (....), de Beaufort, écrit le 18 avril 1767 à un correspondant inconnu, qu'il est en train d'imprimer un *Traité d'Agronomie et de taille des arbres* : — « Grâce à M. l'abbé Ran- « geard, mon petit ouvrage est en état d'être « exposé au grand jour. Voulez-vous bien lui en « faire mes très humbles remerciements puisque « la Société [d'Agriculture?] semble désirer qu'il « paraisse sous mon nom... J'avais commencé « à étendre... le dernier chapitre de la maladie « des arbres et leurs remèdes Je me suis rappelé « que le *Jardinier solitaire* avait traitté cette « question. » — Je n'ai pu trouver ni l'ouvrage ni le titre exact du livre, qui reste inconnu à la Bibliothèque spéciale et si complète sur l'horticulture, réunie à Angers par André Leroy et aujourd'hui conservée par M. Loriol de Barny — L'auteur doit être Charles-André R., avocat, maire de Beaufort pendant 10 ans (1758-1768) et mort le 29 novembre 1781, âgé de 84 ans.

Titres Grille.— Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 311.

Roland (*Armande*), née Chédanne, de Villebernier près Saumur, épouse divorcée de M. Bareiron, directeur de l'enregistrement à Paris, 1795, et remariée à M. Roland, directeur de l'enregistrement à Turin, a publié sous ce dernier nom une série de romans, aujourd'hui bien oubliés. Yves Besnard indique dans ses *Mémoires* Mss. qu'il s'était chargé de les revoir et d'en négocier l'impression avec les éditeurs de Paris. En voici les titres : *Palmira* (Paris, 1801, 4 vol. in-12); —*Mélanie de Rostange* (1807 et 2e édit., 1809, 3 vol. in-12); — *Alexandra ou la Chaumière russe* (1808 et 1810, 3 vol.; 1824, 3e édit., 4 vol. in-12); — *Adalbert de Mongelaz* (1810, 3 vol. in-12); — *Emilia ou la ferme des Apennins* (3 vol. in-12, 1812); — *Lydia Stevil ou le Prisonnier français* (1817, 3 vol. in-12); — *La Jeune Bostonienne* (1820, 2 vol. in-12); — *Frédérique ou le Trésor de la famille* (1824, 4 vol. in-12); — *La Comtesse de Melcy ou le Mariage de convenance* (1824, 4 vol. in-12). — Ce dernier ouvrage, quoique publié sous son nom, est de son amie, Alida de Savignac.

Roland (*Jacques*), sieur de Belesbat, 1615, 1630, a publié plusieurs ouvrages singuliers qui ont pour titres : *Orchitomologie ou Discours de l'amputation des testicules* (Saumur, 1615, in-12); — *L'anti-loimie ou contre-peste, œuvre chirurgique, qui traite des moyens de préserver et de guérir chacun de la maladie pestilentieuse* (Saumur, 1625, et Rouen, 1630, in-8°); — *Aglossostomographie ou description d'une bouche sans langue, laquelle parle et faict naturellement toutes ses autres fonctions* (Saumur, pour Claude Girard et Daniel de l'Erpinière, 1630, petit in-8° de 12 ff. et 79 p.). Ce dernier ouvrage a été traduit en latin par Ch. Rayger et inséré dans ses *Ephé-*

mér. nat. curios., déc. I, ann. 3 app. — On trouve en 1631 un *Guillaume* R., maître chirurgien, son fils, sans doute, à Saumur.

Rolard, ruiss. né au Marais, c^ne^ de *Vergonnes*, traverse une bande du territoire de Noellet, pénètre en Armaillé et s'y jette dans la Verzée ; — 1,200 mèt. de cours.

Rolland (*Joseph*), de Beaufort-en-Vallée, maître chirurgien de robe longue de la Faculté de Paris, y meurt le 3 février 1739, âgé de 60 ans.

Rolland (*Paul-Emile*), né à Cholet le 15 janvier 1815, fils de Henri R. et de Modeste-Louise Lehoux, chef de bataillon au 6e d'infanterie de ligne, fut atteint d'un coup de feu à l'épaule le 24 juin 1859, sur le champ de bataille de Solférino, et mourut à Brescia le 8 juillet. Il avait épousé la fille de M. Guérin de Neuvy, de Rochefort-sur-Loire. V. le *Maine-et-Loire* des 8 et 15 juillet 1859.

Rollandière (la), c^ne^ de *Tiercé*. — Anc. fief et seigneurie, autrefois avec manoir dont il ne reste plus trace, près la Bennerie. — En est sieur n. h. Charles de la Roussière, mari de Marie du Breil, 1578, Charles de la Roussière, mari de Jeanne de la Tour, qui est inhumée à Brissac le 14 novembre 1631, François Le Petit, écuyer, 1693, — et les seigneurs de la Bennerie, après lui.

Rollée, faubourg de *Brissac*. — *La fontaine de Rollée* 1555. — *Les moulins de R.* 1438. — L'existence y est constatée sans interruption depuis les premières années du xve s. de moulins à tan, puis à froment et à seigle, puis de nouveau à tan depuis le xviiie s., sur l'Aubance.

Rollet, m^in^ à eau, c^ne^ de *la Chaussaire*, sur le Verret.

Rollet (le), ruiss. dit autrement de *la Planche-de-Mozé*, né sur la c^ne^ de *Faye*, dans l'Etang-Neuf, au cœur de la forêt des Marchais, coule du S. au N., puis de l'E. à l'O. en pénétrant sur Mozé, reçoit à gauche le ruiss. de la Boderie, passe sous la route nationale des Sables, pénètre en Rochefort, en remontant vers N.-O., reçoit à droite le ruiss. de la Quarantaine, contourne Piégu, la Roche-Moron, traverse le ham. de la Bénarderie, qui lui donne souvent son nom, franchit la route départementale n° 14, sous un pont dont la tradition du pays attribue la construction première à Louis XI, et se jette dans le Louet, à 1 kil. en amont de Rochefort ; — 14 kil. de cours.

Romagne (la), canton de Montfaucon (10 kil.); arrond. de Cholet (11 kil.) ; — à 63 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Romania* 1107 (Cartul. de St-Laon de Thouars, p. 5). — *Ecclesia Sancti Romani de Romania* 1118 (Ibid., p. 3). — *Ecclesia Romagnie* 1132 circa (Ibid., p. 10-11). — *Ecclesia de Romagne* xiiie s. (Grand-Gautier, p. 64). — Sur un haut plateau (108 mèt.), incliné vers la Moine, — entre Roussay (4 kil.) et Saint-André-de-la-M. (5 kil.) au N., la Séguinière (6 kil. 1/2) au N. et à l'E., St-Christophe-du-Bois (7 kil. 1/2) à l'E. et au S., le Longeron (6 kil.) au S. et à l'O. et Torfou (9 kil.) à l'O.

La route départementale de Cholet à St-Jean-de-Mont, traverse par le centre, de l'E. à l'O. (4,390 mèt.), formant un angle vers S.-O. au sortir du bourg, entrecroisée du S. au N. dans le bourg par le chemin de grande communication du Longeron à Beaupréau (3 kil. 1/2) et formant tout au sortir un angle vers S.-O., au point même où s'en détache vers N.-O. le chemin de grande communication de Montfaucon (2 kil.).

La Moine forme la limite intérieure vers N.-E., depuis le confluent du ruiss. de la Bégaudière, grossi du Pousset, qui limite vers l'E. et S.-E., jusqu'au confluent du ruiss. des Barbières, qui limite en partie vers N.-O. — Entre deux, y affluent les ruiss., nés sur la commune, de l'Etang-des-Landes et des Rues, grossi du ruisselet de la Peltière. — Y passe le ruiss. de Bignon, qui naît sur le Longeron dans un étang desséché, coule du S. au S.-O., passe au S. de la Polonière et de l'Armandière, forme un instant limite avec Torfou et se jette dans la Digue.

En dépendent les vill. et ham. de la Peltière (9 mais., 46 hab.), de Beauséjour (5 m., 19 h.), de l'Abbaye (3 mais., 20 hab.), du Bignon (3 m., 18 hab.), de la Bégaudière (3 mais., 27 hab.), de la Renussière (3 mais., 25 hab.), de la Grande-Bonnière (3 mais., 14 hab.), de la Gouronnière (4 mais., 21 hab.), et 25 fermes ou écarts dont 9 groupes de 2 maisons, — sans châteaux ni maisons bourgeoises.

Superficie : 1,593 hectares, dont 35 en bois divisés en deux principaux massifs à la Bouterie et à la Polonière ; des taillis vers S. forment les derniers restes de la forêt du Longeron, qui couvrait au xviie s. encore tout le pays.

Population : 125 feux, 575 hab. en 1720-1726. — *200* feux en 1789. — *724* hab. en 1821. — *837* h. en 1831. — *928* hab. en 1841. — *1,080* hab. en 1851. — *1,268* hab. en 1861. — *1,283* hab. en 1861. — *1,268* hab. en 1872. — *1,279* hab. en 1876, — en augmentation d'un tiers depuis 40 ans, grâce au développement constant des progrès agricoles.

Le bourg (810 hab., 116 mais., 219 mén.), comprend une partie antique, à maisons basses et pauvres, dont plusieurs datent du xvie et même du xve s. au N. de la route départementale et jusque par delà l'église ; — l'autre partie alignée le long de la route, en constructions modestes mais d'aspect jeune et propre.

L'Industrie du tissage du fil — et non plus, depuis la crise de 1862, du tissage en coton — pour Cholet occupe 3 maîtres et 350 hab., plus du tiers ; — nombreux ouvriers maçons ; — 1 moulin ; — le reste de la population, près de la moitié, tout agricole ; — commerce de bœufs et de moutons engraissés dans les prairies de la Moine ; — blés, pommes de terre, avoine, colza, lin en abondance ; — carrières de granit.

Six *foires*, créées par arrêté du 26 août 1875, le 1er vendredi de janvier, février, mars, avril, mai et juin. — *Marché* tous les vendredis.

Chef-lieu de Perception pour les communes de la Romagne, le Longeron, Roussay, Saint-André-de-la-M., St-Macaire et Torfou. — *Facteur-boîtier*.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, dans une maison construite par la fa-

brique pour l'installation primitivement d'une école de filles et acquise par la commune, autorisée d'une ordonnance du 25 juin 1843, — agrandie en 1855. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Torfou), avec *Salle d'asile* libre, fondée en 1846.

L'*Eglise*, dédiée à St Romain (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite en 1841 (archit. Ferd. Lachèse), sans conserver rien de l'ancienne. L'intérieur, dans ces dernières années (1866-1867) en a été décoré de peintures, œuvre de Dom Bourigault, moine de Solesme, frère du curé, qui a représenté au-dessus du portail *le Christ législateur*, sur les panneaux de la nef centrale *les Pères de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine*; au plafond du chœur, *le Triomphe des Elus*.

Le *cimetière* a été transféré en 1868 du centre du vieux bourg sur le chemin de St-André-de-la-Marche.

Il n'existe, quoi qu'on en dise, aucun monument celtique sur le territoire. — La voie de Montfaucon à Mortagne traversant du N.-O. au S.-E., pénétrait au S. des Barbières et de l'Abbaye, au N. du Bois-Charruau, entre la Bouterie et le Petit-St-Laurent, longeait à la Bouterie, V. *ce mot*, un établissement qu'on croit des premiers temps gallo-romains; — et plus tard, à St-Laurent, V. *ce mot*, un important prieuré dépendant, comme l'église paroissiale, de l'abbaye Augustine de St-Laon de Thouars. On ignore la date de ces deux fondations.

Une bulle du 29 août 1118 confirme l'église paroissiale aux religieux de St-Laon et l'abbaye de Luçon leur en céda vers 1132 la part qu'elle tenait depuis la fin du XIe s. de la libéralité du seigneur de Montfaucon. Un prieuré-cure y fut établi pour le desservir, dont les bâtiments furent construits vers 1250. Les revenus en étaient à peu près épuisés au XVIIe s. et d'un tiers inférieurs à ceux de St-Laurent. — Les registres en sont détruits. — On connaît comme *Prieurs-Curés* : René *Hullin*, août 1613, octobre 1614. — Et. *Jouineau*, février 1617. — Claude *Bertin*, septembre 1640, 1648. — René *Pasquereau*, 1668, † le 16 octobre 1680, âgé de 62 ans. — Jean *Gourand*, 1679. — Ant. *Cholet*, 1682, 1691. — Pierre *Sire*, 1698, qu'on trouve mort le 2 mars 1705 sur un chemin, où il gisait depuis trois jours. — Ant. *Cholet*, de nouveau en 1706, qui se retire en 1727 à Montreuil-Bellay et y meurt le 21 septembre 1729, âgé de 72 ans. — Jacq. *Masson*, 1711, † à Angers le 27 décembre 1719. — F. *Poncet*, 1724, † le 9 novembre 1734. — Yves-Jean *Archambault de la Noue*, 19 décembre 1734, † le 26 mars 1776, âgé de 82 ans. — Claude-Louis *Archambault*, mars 1776, qui resta dans le pays durant la guerre et reprit sa cure en 1802.

La paroisse, une des plus petites de la Généralité de Tours et qui comptait à peine 15 ou 16 métairies, se trouvait « en pays de marche de « Poitou, Anjou et Bretagne », exempte de toutes tailles, bans et arrière-bans, et de salages, mais par suite en proie au passage des gabeloux et des faux saulniers. — Elle faisait partie de la baronnie de Montfaucon et dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, et plus tard de la Rochelle, — du Doyenné de St-Laurent-sur-Sèvre, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers, du District en 1788-1790 de Cholet, et fut le centre jusqu'en l'an X d'un canton. — Le tiers du terrain y restait encore inculte en landes et bruyères. — Les mendiants y abondaient en 1789. — Son Cahier de doléances réclame l'emploi d'une partie des revenus des bénéficiers à l'entretien d'écoles gratuites.

Maires : Albert, démissionnaire en l'an XIII. — Franç. *Braud*, 24 vendémiaire an XIII. — Pierre *Birot*, 25 mai 1821. — Pierre *Normandin*, 1835. — Isaac *Durand*, octobre 1843. — Armand *Denis*, 14 juillet 1850, installé le 18 août. — *Birot*, 1865. — *Tijou*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 106, f. 305; C 192. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Arch. mun. d'Angers GG 125 et de Montreuil-B. Et.-C. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1875, p. 431. — *Congrès arch.* de 1852, p. 56. — Pour les localités, voir *la Bouterie, le Petit-St-Laurent, Beaumont, la Barbière, Bois-Charruau*, etc.

Romagne (la Grande, la Petite-), domaine avec m^on b. et f., c^ne de *Villemoisant*, entouré de fermes et de beaux bois. Il appartenait autrefois à l'abbaye et en particulier à la cure de St-Georges-sur-Loire et fut vendu nat^t le 17 mars 1791; — aujourd'hui à M. de Margadel.

Romain (*René*), sieur de la Possonnière, fils de René R., sieur du Perray, et de Catherine Duport, né à Angers le 25 novembre 1691, échevin le 1er mai 1723, conseiller échevin perpétuel le 19 mars 1726, fut nommé maire par le roi le 14 avril et installé le 1er mai 1743-1744 et continué en mai 1745-1747. — Dans les derniers mois de ce second mairat, la ville fit abattre deux maisons vis-à-vis l'ancienne porte Girard et former une petite place qui garde encore le nom de *Place Romain*, comme on appelait *Mail Romain* le mail des fossés, depuis la porte Neuve jusqu'à la porte St-Michel, qu'il avait fait planter et border d'un mur en 1747. — Son jeton en argent, frappé au sortir de charge, porte *d'argent à l'aigle à 2 têtes éployée de sable*, et au revers un Romain portant l'aigle et appuyé sur un bouclier, avec la devise : *Romanis decus unde fuit*, qui rappelle l'origine municipale de la noblesse de la famille. — (*René-Marie*), fils du précédent, né en 1725 à Angers, capitaine au régiment d'Anjou, fut arrêté par mesure de sûreté générale le 8 octobre 1793 et conduit de prison en prison à Chartres, où il resta détenu 7 mois dans le couvent des Jacobins. Il était parvenu à y organiser une filature de cotons, fils et laines, où 200 femmes prisonnières travaillaient et gagnaient leur vie. — Rendu à la liberté le 2 brumaire an III, il est mort à Savennières le 15 avril 1812. — (*Félix*, comte de), fils du précédent, né à Angers le 15 juin 1766, élève d'artillerie le 1er septembre 1782, lieutenant en second surnuméraire le 6 septembre 1785, capitaine en second le 25 juillet 1791 dans la compagnie où servait comme

lieutenant Napoléon Bonaparte, refusa le serment à la constitution et émigra sur Worms, où le prince de Condé lui donna un brevet de fourrier dans la compagnie des officiers d'artillerie. Il ne rentra en 1801 qu'après avoir fait toutes les campagnes de l'armée des princes. A peine de retour en Anjou, il épousait à Poitiers, le 12 janvier 1802, Anne-Amélie-Dominique du Chilleau, transformait son manoir antique et réédifiait la chapelle de la Possonnière pour y faire créer une succursale. Aux Cent-Jours, il prit rang dans l'insurrection Vendéenne, avec le grade de major général de l'armée d'Anjou, sous les ordres de d'Autichamp. — Nommé, après la Restauration, membre de la commission des secours aux Vendéens de la grande guerre, il eut l'honneur de présenter les survivants le 22 juin 1828 à la duchesse d'Angoulême, lors de son passage à St-Florent. Il était retraité comme chef de bataillon et c'est au souvenir personnel de Louis XVIII et du comte d'Artois, qu'il dut sa nomination de colonel d'artillerie (1er février 1816), d'inspecteur général des gardes nationales du Département (16 mars 1817) et son titre de comte (24 mai 1824), dont les lettres patentes rappellent avec ses services ceux de son beau-père, le comte du Chilleau, tué au combat d'Oberkamlach. Mêlé de nouveau à l'insurrection Vendéenne de 1832 et réduit à quitter la France, il parcourut avec son fils l'Allemagne et la Suisse. — Il est mort à Angers le 8 mars 1858, âgé de 92 ans. Lui-même a raconté ses impressions de jeunesse dans ses *Souvenirs d'un Officier royaliste, contenant son entrée au service, ses voyages en Corse et en Italie, son émigration, ses campagnes à l'armée de Condé et celle de 1815, dans la Vendée*, par M. de R..., ancien colonel d'artillerie (Paris, in-8°, t. I-II, Egron, 1824; t. III, 1829, Pihan de Laforêt), ouvrage dédié par l'auteur à son fils et écrit, comme il l'annonce, uniquement pour ses enfants. La IIe partie du t. III porte une pagination particulière avec le titre de *Récit de quelques faits concernant la guerre de la Vendée, relatifs seulement aux habitants de l'Anjou qui y prirent part, etc.* (248 p.). On y trouve joint d'ordinaire un *Appendice aux Souvenirs d'un Officier royaliste* (Angers, G. Pignet, 1849, in-8° de 63 p.).

Arch. de M.-et-L. Série E 3842—et L.—De Quatrebarbes, *Notice sur le comte de Romain*, dans *l'Union de l'Ouest*, avec tirage à part (in-12 de 34 p., Angers, Lainé, 1858). — D'Autichamp, *Mém. sur la guerre de Vendée* (1815, in-8°, p. 143). — Th. Anne, *Hist. de l'Ordre de St-Louis*, t. III, p. 54. — Quérard, *Superch. litt.*, t. II, p. 1296. — Walsh, *Relat. de voyage*, p. 80.

Romaine (la), mon b., cne de *la Meignanne*. — *Le lieu et appartenence de Romaine* 1540 (C 106, f. 85). — *Rommaigne* 1563 (E 109). — *Romagne* XVII-XVIIIe s. (Et.-M.). — Relevait de Bécon et appartenait en 1540 à n. h. Robert de Chazé, en 1563 a sa veuve Jeanne Crespin, en 1698 à n. h. Et. Erreau, avocat, en 1729 à n. h. Pierre Erreau, qui épousa le 25 octobre à Bourg-d'Iré Anne Hullin de la Coudre.

Romanerie (la), f., cne de *Contigné*. — Anc. maison noble avec cour enclose et portail, flanquée d'une demi-tourelle. — En est sieur Gabriel de Pontoise, V. *ce nom*, 1552, conseiller et médecin ordin. du roi et du dauphin ; — René de Pont. 1580, mari de Françoise Sallais ; — Marquis de Pontoise 1630. Sa femme, Marie de Billon, abjura le protestantisme à Angers le 20 mars 1625.

Romanerie (la), chât. et f., cne de *Saint-Barthélemy*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir, pièce d'eau, parc, et chapelle. — En est sieur Charles Trochon 1594, Rob. Thévin 1605, Nic. Louet, écuyer, sur qui la terre est vendue judiciairement à Charles Louet, écuyer, sieur de Chauvon, le 21 juillet 1697 (H.-D. *B* 82); — René-Nic. Louet, marié le 17 décembre 1725 avec Marie-Adélaïde de Cheverue et mort le 13 août 1772, — et la famille encore jusqu'à la Révolution. — Le logis sans caractère a été rebâti en 1804; les servitudes, formant double aile, sont datées *1757* au montant d'une porte. — Dans la salle à manger se conservent trois portraits au pastel de Mme Louet et des deux Louet morts à Quiberon, dont un vêtu en officier ; dans le salon, la plaque de cheminée est aux armes des Boylesve et des Lechat. — La chapelle, empruntée sur les servitudes, porte sur l'autel un rétable de Phil. de Champagne, et le *Saint Augustin en extase*, de Crayer, copies de M. de Chemellier ; — sur une dalle, une inscription en rappelle la dédicace à saint Joseph le 29 octobre 1832, « par « R. L. S. Louet pour le repos de l'âme de messire Jean-Jos., comte de Dieusie, son époux, « décédé à la Romanerie le 21 juillet 1830 », avec l'écusson *d'azur à 3 coquilles d'or* qui est de Louet et *d'argent au lion de gueules passant en bande sur un tronc écoté de ... accompagné de 3 étoiles, 2 en chef, 1 en pointe*, qui est de Dieusie, avec couronne de comte, rinceaux de feuillage, croix de St-Louis ; — dans la cour, une grande plaque de cheminée *partie de ... à 3 trèfles 2 et 1 et partie de ... à 5 roses de gueules 2, 2 et 1 en sautoir*.

Romans (les), f., cne de *St-Hilaire-St-Flor*. — Sur la voie romaine, vis-à-vis Terrefort et le Marsoleau. — Anc. maison noble avec colombier et hautes et basses cours encloses ; — acquise vers 1660 par Pierre Bizard, avocat à Saumur, et passée à son gendre Franç. Ragonneau, élu à Richelieu, 1663. — Il y a été découvert une grotte antique et des sépultures gallo-romaines.

Romans (*Charles*, baron de), né le 22 octobre 1771 au château de Flines en Martigné-B., entra au service en mai 1788 dans le régiment de Beauvaisis, émigra en juillet 1791 à l'armée de Condé et ne revint en France après le 18 fructidor que pour se réunir à la division des Chouans de son parent, M. de Rochecote, dans le Maine. Il fut nommé maire de Martigné-B. le 15 avril 1813 et en remplit les fonctions, — sauf l'interruption des Cent-Jours, où il fut blessé au combat de Trémentines, dans l'état-major de d'Autichamp, V. Canuel, *Mém. sur la Vendée*, p. 202, — jusqu'à sa mort le 6 février 1830. Il était membre du Conseil général depuis le 30 septembre 1814

Rombot, cl., cne de *Cherré*.

Romegou (....), né à Angers, où son nom

est absolument inconnu, a publié une *Epître à S. M. l'Empereur de Russie* (Paris, 1820, in-8° de 4 p.); — *Ulysse et Penélope*, tragédie en cinq actes (Paris, 1823, in-8°).

Romery (*François*), médecin de l'abbesse de Fontevraud, 1551.

Romfort, maison dans le bourg de *la Pouèze*, à Pierre-Charles de Terves 1782. V. *Ramefort*.

Romier. — V. *la Dromière*.

Romier (*Raphael*), docteur en médecine, reçu en la faculté de Montpellier en 1511, était originaire d'Avignon. Le roi Henri II lui accorda en 1519 des lettres de naturalité. Il vivait à Saumur en 1529, 1541, marié à Jeanne Regnault. = (*François*), sieur de la Motte-Guenet, leur fils, reçu docteur-médecin en la faculté d'Angers le 13 août 1562 (D 26), — quoiqu'il porte déjà ce titre dans des actes de 1560, — mari de Jeanne de St-Denis, lègue par son testament d'août 1583 diverses rentes aux Jacobins d'Angers.

Romme, nom anc. du ruiss. de *la Chaussée-Hue*.

Rompure (la), cl., c^ne^ de *Chantoceaux*, au passage d'une ancienne boire supprimée; = ham., c^ne^ de *St-Lambert-des-Levées*, sur le point où la Loire en 1481 rompit la levée et emporta 8 maisons.

Ronce (la), f., c^ne^ de *Châteauneuf*. — En est sieur Julien de la Chauvière 1602. Dans un pré en dépendant naît une fontaine incrustante.

Ronceray (le), abbaye, V. t. I, p. 69.

Ronceray (le), f., c^ne^ de *Beausse*; = ham., c^ne^ de *Bouchemaine*. — Anc. maison noble avec jardin, verger, haute futaie et chapelle où l'on voit célébrer encore un mariage en 1735; — appartenait à la famille Bernard aux XVII-XVIIIe s. et fut vendue par Cath.-Virginie Bernard, pensionnaire à la Fidélité d'Angers, à Franç. Gaudin Duplessis le 27 juillet 1767; — aujourd'hui transformée en beau château moderne à M. Cam. Baranger; = f., c^ne^ de *Bourgneuf*; = cl., c^ne^ de *Cantenay-Ep*, domaine de l'abb. du Ronceray, vendu nat^t^ le 13 janvier 1791; = ham., c^ne^ de *Durtal*; = f., c^ne^ de *la Jumellière*; = c^ne^ de *Noellet*. — *Tenementum quod vocatur le Ronceray in parochia de Noelleto* 1244 (D. Houss. 2930); = ham., c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Pl*. — *Le Rouzeray* XVIIe s. — Anc. maison noble qui donnait le droit de présenter à la chapelle Sainte-Barbe en l'église paroissiale. — En est dame Jacquine Jubin, veuve de n. h. Henri Drouet, qui le donne à son fils Henri D. en le mariant, 1690; = (le Bas-), ham., c^ne^ de *Bouchemaine*. — V. *le Roseray*.

Roncerie (la), f., c^ne^ de *Daumeray*.

Ronces (les), f., c^ne^ d'*Allençon*.

Roncière (la), f., c^ne^ d'*Angers* S.-O.

Roncières (les), f., c^ne^ de *Cuon*.

Roncières (les), prés et m^in^, c^ne^ de *la Bohalle*; = vill., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*.

Rondard, m^ins^ à vent et à eau, c^ne^ de *Grésillé*. — *Le moulin de R.* 1353. — *Les moulins à eau et à vent de R.* 1538 (Tit. du Pimpéan). — *Le doit de Rondart* 1531 (E 456). — Acquis le 6 mai 1549 de Louis Saucereau par René de Beauvau, sieur du Pimpéan.

Ronde (la), ruiss., né sur la c^ne^ d'*Angers*, à la Fontaine, route des Ponts-de-Cé, coule de l'E. à l'O., puis se recourbe du N. au S. en traversant la c^ne^ de Ste-Gemmes pour se jeter dans la Loire au débouché du canal de l'Authion; — a pour affluent le ruiss. du Grand-Vernusson; — 4,800 mèt. de cours; = f., c^ne^ de *Contigné*. — *Le lieu appelé le Tay alias la R.* 1404. — *Les maisons, jardins, estraige et terres appelé le Tay autrement la R.* 1552. — Anc. dépendance de la seigneurie du Vivier; = f., c^ne^ de *Grésillé*. — *La Ronde* 1531 (E 456). — A Julien Guérin en 1650, mari de Renée Bonneau; = h., c^ne^ de *Vivy*, un peu à l'écart et à l'O. du carrefour de ce nom, centre d'un canton tout renouvelé par le percement de plusieurs chemins et l'établissement espéré d'une gare de chemin de fer. — Anc. fief et seigneurie dont le manoir et la chapelle datent des XVII-XVIIIe s., avec doubles lucarnes et enclos de murailles, qui dominent les prés dits *Marais-de-la-Ronde*, compris entre le lit et une boire de l'Authion. — En est sieur n. h. Conrad Delhommeau 1555, 1564, Phil. D. 1611, mari d'Anne Esperon, 1620, 1635. Jean Poitras de la Miltière 1694; — Jean-Jacques Maupassant 1812; — aujourd'hui à Mme veuve Robert, par héritage de Mme Laborie, née Maupassant; = (la Basse-), ham., c^ne^ de *Chemellier*; = (la Grande-), domaine, c^ne^ de *Pontigné*, — vendu nat^t^ le 17e jour du 2e mois de l'an II sur les Hospitalières de Baugé; = (la Haute-), ham., c^ne^ de *Chemellier*. — Tout auprès on a rencontré de nombreuses sépultures creusées en forme d'œufs dans le tuffeau, et des dépôts d'ossements; = (la Petite-), f., c^ne^ de *Pontigné*.

Rondeau, f., c^ne^ de *la Séguinière*.

Rondelle (la), f., c^ne^ de *St-Georges-du-P.-de la G.* — *La Boutinerie alias la Petite-Arondelle* 1414. — *L'hôtel, aireau, maison, étage, loges et vergers du lieu de l'Arondelle* 1530 (E 469). — *La Rondelle* (Cass.). — *La mét. des Arondelles* 1780 (E 468). — *Les Arundelles* (Cad.). — *L'Hirondelle* 1831 (*Journ. de M.-et-Loire*).—Appartenait à Louis Binet 1703, à Cesbron-Lamotte, de Jallais, 1780. — Tout auprès, dans le bois du Fouy, un combat y fut livré le 4 novembre 1831 entre un détachement de grenadiers et une bande de chouans commandés par M. de Caqueray qui y fut pris. V. le *Journal de Maine-et-L.* des 6 et 9 novembre 1831; — y naît auprès un ruisseau qui en prend le nom, coule de l'O. à l'E., limite au N. la c^ne^ de St-Georges sur tout son parcours avec Chemillé et se jette dans l'Hirôme au-dessus du moulin de l'Epinay; — 3,000 mèt. de cours.

Rondellière (la), f., c^ne^ de *Fougeré*. — *La Raudellière* (Et.-M.); = f., c^ne^ de *Noellet*; = f., c^ne^ de *Pontigné*. — Anc. domaine dont furent démembrées vers 1580 les terres qui constituèrent le fief et le domaine de Grésillon. — En est sieur n. h. Julien Lebigot 1590, sa veuve Angélique Bellet, 1634, qui le relevaient du fief

des Rosiers; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^{ne} à l'extrémité N.-E., qui coule de l'E. à l'O. en formant limite, passe à la Motte, dont il avivait les douves, à la Rondelière, et un peu au-dessous de Grésillon se jette, grossi à gauche de la Vieille-Coulée, dans le ruiss. de l'Altrée. — On l'appelle aussi à tort *ruiss. des Capucins*; — 300 mèt. de cours; — f., c^{ne} du *Tremblay*.

Ronderie (la), f., c^{ne} de *Morannes*.

Rondière (la), f., c^{ne} de *Louvaines*. — Appart. à Lemarié de l'Epinay 1752 (E 518); — f., c^{ne} de *Pruillé*; — c^{ne} de *Chênehutte*, V. *St-Jean*.

Rondières (les Grandes-), f., c^{ne} de *Faye*; — (les Petites-), f., c^{ne} de *Thouarcé*.

Rondinière (la), f., c^{ne} de *Chantocé*. — En est sieur J. Dubouchet 1656; — f., c^{ne} de *Loiré*.

Rondivelle, cl., c^{ne} de *Louerre*, en ruines.

Rond-Point (le), f., c^{ne} de *Feneu*. — *Le Point-Rond* (*Affiches*, 1877).

Rondray (le), ham., c^{ne} de *St-Paul-du-B.* — *Les deux tenements du R.* 1480 (Arch. des Landes-Bugel).

Rontardière (la), f., c^{ne} de *Cholet*. — *L'hostel, lieu et domaine, bois et garennes de la R.* 1540 (C 105, f. 220). — Anc. fief et maison noble relevant de Cholet; — dont est sieur n. h. Louis de Cierzay 1540, par sa femme Renée Dolbeau, — Franç. Colasseau 1572, qui le vend le 5 octobre 1572 à Renée Du Cazeau. — Il y existait une petite chapelle ou arceau avec statue de St Jean. — La légende prétend qu'elle remplace un ancien couvent, — et que non loin de là, vers la Sulpicière, une bataille terrible y aurait été livrée aux Normands.

Rongère (la), ham., c^{ne} de *Botz*; — f., c^{ne} de *Champigné*; — chât., c^{ne} de *Juigné-Béné*, quoique attenant au bourg de Montreuil-Belfroi. — Anc. maison noble appart. au xve s. à la famille de Quatrebarbes; — Marie, fille de Jean de Q., l'apporta à Pierre de Chazé vers 1490. — En est sieur Jacq. Gohier, par acquêt, 1547, n. h. Henri Gaudouin, mari de Math. Gohier, 1705; — Marie Gaudouin, veuve de Franç. Renou, 1756; — auj., par acquêt de M. Collet, à M. Passe, qui a fait reconstruire l'habitation (archit. Roques), au milieu de jolies plantations d'arbustes et de fleurs, égayées d'une petite pièce d'eau; — f., c^{ne} de *Sceaux*.

Roparderie (la), f., c^{ne} de *Montjean*.

Repion, ham., c^{ne} des *Verchers*, — demandait en 1864 sa réunion à Concourson.

Roptière (la), ham., c^{ne} de *Chaudron*.

Roquépine, cl., c^{ne} d'*Angers* N.-O., sur la rive gauche de l'étang St-Nicolas. Elle tient son nom du roc schisteux d'alentour, exploité en longues épines de pierre pour tuteurs. — On l'appelle aussi populairement *les Allumettes*, parce qu'il y a existé une fabrique incendiée vers 1860, — ou *la Maison-du-Dimanche*, parce qu'on la prétend rebâtie par un journalier qui ne pouvait disposer que de son dimanche. — Un chevalier pourtant de ce nom était inhumé à la Haie-aux-Bons-Hommes et représenté en courte jaquette de mailles, l'épée au côté, sur la dalle de son tombeau, qui a été employée au trottoir d'une maison de la rue Bourgeoise, à Angers.

Roquesourls, m^{in}, c^{ne} de *Nueil*, sur le Layon.

Roquet, f., c^{ne} de *Baracé*; — donne son nom à un ruiss. dit aussi de *la Fontaine-Secrète*, qui, né sur la c^{ne}, se jette dans le Rodiveau; — a pour affluent le ruiss. de la Bouverie; — f., c^{ne} de *Beaucouzé*. — Domaine, avec maison de maître, aux xvi-xviie s. de la famille Lepelletier et, par alliance des Lemarié; — en est sieur n. h. Charles Marsollier, président au présidial de la Flèche, mari de Perrine Lemarié, dont les enfants le vendirent en 1651 à Guyonne Delaroche, veuve de Toussaint Hardy, maître orfèvre; — Pierre Besnard, peintre, V. *ce nom*, l'acquiert le 12 juillet 1687; — appart. en 1741 à J. B. Mézeray, bourgeois d'Angers.

Roraie (la), f., c^{ne} de *Neuvy*. — *La Lehoraie* (Cass.). — *La Rébaraie* (Et.-M.).

Rorgon, — *Rorgo*, *Rortgo*, — fils de Gauzlin et d'Adeltrude, mari de Bilechilde, prend le titre de comte dans une charte de l'abbaye de St-Maur du 1er mars 839. Il était cousin de l'abbé Gausbert, et son fils Gauslin y avait pris l'habit. — Une autre charte du même Cartulaire (1036), le qualifie de noble et très-riche personnage, à qui l'abbaye devait sa reconstruction complète. Il possédait dans le Poitou un des fiscs royaux, le Bois, *Boscus*, — et dans la Bretagne le vaste domaine de Brennoven (Bolland, janvier, t. *II*, p. 336). — C'est le même sans aucun doute que le comte du Mans de ce nom.

Rortay (le Grand, le Petit-), ff., c^{ne} de *la Poitevinière*, dans la paroisse de Notre-Dame-des-Mauges. — *G. de Roorte* 1195 (Cartul. de Chemillé, ch. 78). — *Siméon de Roorte* 1225 (Ib., ch. 155). — En est sieur Ch. Griffon 1704.

Rorthe (la), c^{ne} de *Mélay*. — *G. de Roorta* 1080-1096 (H St-Nic., Montr.-B., I, f. 16), — Anc. fief avec « hostel. grande brosse, bois, garenne, « étang » et moulin dit dès le xvie s du Cerisier, nom qu'il conserve encore. Les étagers, à distance d'une lieue, étaient tenus d'y venir moudre. — Appart. en 1535 au seigneur de Chemillé par héritage de Raoul de Beaumont (Aveu de Chemillé).

Roscille, fille de Garnier et de Tescende, femme du comte Foulques le Roux, V. *ce nom*.

Rose (la), cl., c^{ne} de *Miré*; — c^{ne} de *Longué*, anc. auberge, en aval du m^{in} de la Ville.

Rosé, f., c^{ne} d'*Avrillé*. — *La chapelle de Rouzée* 1665 (Et.-C.); — vill., c^{ne} de *Brain-sur-l'Auth.* — *Le Rosay* 1552, — *Roissé* xviie s. (Et.-C.). — *Le Rouzay au Mirouer* 1623, — *Le Rouzay* xviie s., — *Le grand, le petit R.* (Cass.). — En est sieur Pierre Frogier, par acquêt sur P. Bouju, 1552, Charles de Ver, de qui l'acquiert le 5 mai 1623 Jean Pasqueraie, avocat, — n. h. Et. Pasqueraie, ancien grenetier du Grenier d'Angers, 1658, Fr.-Ch. Maunoir, anc. capitaine du régiment Lyonnais-infanterie, 1784.

Rosé (le), f., c^{ne} de *Feneu*. — *Les R.* (Et.-M. et Cass.). — *La terre de Rosaiz* 1540 (C 106, f. 121). — *Le lieu seigneurial des Rouzais* 1616 (Et.-C.). — *Les Rozais* (Ib.).

comprenant un manoir déjà ancien au XVIe s., deux métairies et deux closeries et relevant de Sautré. — En est sieur n. h. Jacq. Hamelin 1540, n. h. Fr. Lévesque 1601, René Leclerc de Sautré 1622; = f., cne du *Vaudelenay*. — *Rozay, Rossay* XVIIe s. (Et.-C. St-Cyr). — C'était au XIe s. un centre assez important pour avoir une église, dédiée à St Jean, *ecclesia Sti Johannis de Roseto*, que Guy de la Prée? *de Parata*, chevalier, donna pour moitié à l'abbaye de St-Florent de Saumur (Liv. Noir, f. 119). — La mention s'en retrouve dans les bulles du siècle suivant, *ecclesia de Linaio cum capella de Roseto*, comme une sorte de succursale ou fillette de la paroisse, dont je ne trouve plus souvenir à partir du XIVe s. — La terre forme un fief, avec manoir noble et chapelle dont les vitraux portaient un écusson écartelé à droite de trois chevrons brisés, à gauche de trois merlettes, comme le banc seigneurial dans l'église paroissiale. — En est sieur n. h. Philippe Maliverné, sénéchal de Saumur, 1637, 1649, — Marguerite Blacvod 1657, René-Luc Gibot, mari d'Elis. Lebascle, 1741, Luc-René Gibot 1789, sur qui la terre est vendue natt le 21 fructidor an IV; = f., cne de *Villedieu*, avec étang, desséché dès le XVIIIe s.

Rozé (*Guillaume-François*), originaire de Paris, attaché en 1769 à la Psallette de la cathédrale d'Angers, fut nommé le 15 mai 1793 du Comité de surveillance révolutionnaire. Il avait acquis à la mort du chanoine Poulain de la Forêtrie son cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités, remarquable pour l'époque. — Il ne faut pas le confondre avec *Nicolas* Rozé, prêtre du diocèse de Châlons-sur-Saône, qui fut appelé à la direction de la Psallette d'Angers le 1er juin 1770, congédié sans raison connue le 24 octobre 1772, réintégré le 29 janvier 1773 et que sa réputation fit appeler en 1775 à Paris, où il est mort en 1819.

Roseau (le), f., cne de *Chavagnes-les-E.*; = cl., cne du *Fuilet*; — en 1719 à René Hautbert, curé du Fuilet.

Rosée (la), cne de *Chalonnes-sur-L.* — *La fontaine de Rousée* 1545 (E 645).

Rosellière (la), f., cne de *Brion*, dite *la Rosellière-les-Douves*. — Ancien domaine des Hospitalières de Baugé, vendu natt le 7 mars 1793, autrefois avec vieux logis et curieuse cheminée du XVIe s., récemment démolis; = mon, cne et dans le bourg de *Brion*, vis-à-vis Blouines. — *La Rosellière-les-Caves*, à cause de ses caves immenses. — Ancien logis seigneurial du XVIe s. avec jolis pignons fleuronnés, accostés d'animaux accroupis, et fenêtres à meneaux de pierre, le rebord supérieur aiguisé légèrement en fines accolades; — appartenait au XVIIe s. à la famille de Charnières, — à Louis de Ch. 1658, — Gabr. de Ch. 1659, 1670, mari de Marie de Champagné, — Jean-Louis de Charnières, marié le 9 février 1682 avec Hélène-Perrine Parage, — Lucrèce de Charnières 1719, — et vers le milieu du XVIIIe s. fut réuni au domaine des Haies, dont il dépend encore.

Roseray (le Petit, le Grand-), mon et f., cne de *Beaufort*. — *Le Ronceray*, — *le Rouzeray* XVIIe s. (Et.-C.). — En est sieur n. h. Jacq. Dumesnil 1619; — sa veuve Guyonne Delaunay 1626. — V. *le Ronceray*.

Roserie (la), f., cne de *Louvaines*. — *La Rouserie* 1540 (C 105, f. 268); = f., cne de *Montjean*.

Rosier (le), cl., cne d'*Angers* E.; = cl., cne de *Charcé*.

Rosière (la), f., cne de *Jarzé*. — *Roseria de Parvo Bosco* 1291 (Chaloché, t. I, f. 29). — *La Rouxière en Jarzé* 1440, — *La Rouzière* 1444, 1477 (Ib.). — Dans la forêt du Petit-Bois. — En est sieur Jean Lemoine, 1444, par acquêt de Jean Boivin, n. h. Jean Tahureau 1477, n. h. Et. Garnier, président au Grenier à sel de Candé, 1635, 1643, qui la relevaient de Chaloché; = f., cne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Rosiers (les), con N.-O. et arrond. de Saumur (17 kil.); — à 31 kil. d'Angers. — *Rosers* (Th. de) 1240 (H.-D. *B* 188). — *Ecclesia Beatæ Mariæ de Valleia* 1267 (Mss. 636). — *Nostre-Dame des Rousiers* 1368 (H St-Aubin, Aumôn., I, 23). — *Parochia de Rosariis* 1378 (Ibid, I, 6). — *Rector de Rosariis* 1419 (D 9). — *Les Rouzières* 1617 (St-Jean-des-M. Et.-C.). — *Les Rosiers-sur-Loire* (Postes). — Ce nom rappelle non des rosiers imaginaires, mais les ronces qui couvraient autrefois le pays tout en taillis. — Sur la levée de la rive droite de la Loire, entre la Ménitré (7 kil.) au N. et au N.-O., Beaufort, au N.-E., Longué (10 kil.) et Saint-Clément-des-Levées (3 kil. 1/2) à l'E.

L'Authion forme la limite intérieure vers E. et N.-E., — et la Loire, tout du long vers S. et S.-O. dépendant pour moitié du territoire, qu'elle sépare des communes riveraines de Gennes et du Toureil. Un double pont suspendu, à péage, construit par autorisation du 27 juillet 1839, livré en 1842, relie directement les deux bourgs de Gennes et des Rosiers.

Le long de la Loire et bordant presque partout la rive, circule la grande levée, avec quai construit de 1850 à 1855 au-devant du bourg. En part vers N. le chemin de grande communication de Sablé, d'où, à 1 kil., se détache vers l'E. le chemin de grande communication du Lude, l'un et l'autre franchissant à distance l'Authion sur un pont de pierre. Ils encadrent, à 1,700 mèt. du bourg, la *station* de la voie ferrée d'Orléans à Nantes, qui monte du S.-E. au N.-O. sur une étendue de 6 kil.

En dépendent les vill. et ham. du Sablon (78 mais., 260 hab.), de Villeneuve (17 m., 66 h.), de la Vieille-Poste (13 mais., 35 hab.), du Mottay (5 mais., 20 hab.), de Chandoiseau (3 m., 14 h.), de la Guignairie (4 mais., 13 hab.), du Cadran (3 mais., 14 hab.), de Moncottier (19 mais., 70 hab.), de la Poste (3 mais., 12 hab.), des Loges (12 mais., 32 hab.), de la Motte-Maillet (5 mais., 24 hab.), des Boires (12 mais., 39 h.), de la Prée ((5 mais., 12 hab.), du Clairet (18 m., 68 hab.), de Champillon (11 mais , 32 hab.), de la Blairie (7 m., 31 h.), des Ilettes (18 m., 52 h.), du Grand-Clos (4 mais., 12 h.), de la Forêt (9 m., 41 hab.), de Porteaux (15 mais., 71 hab.), du

Prieuré (3 mais., 12 hab.), de la Maison-Neuve (3 mais., 12 hab.), de la Chaîne (4 mais., 10 h.), de Pontforêt (12 mais., 32 hab.), du Petit-Bois (20 mais., 76 hab.), du Piroir (9 mais., 27 hab.), du Bas-Moul (4 mais , 17 hab.), de la Boire-au-Ladre (3 mais., 6 hab.), de la Chalouserie (7 m., 24 hab.), des Postes (4 mais., 15 hab.), des Varennes (3 mais., 11 hab.), de la Grande-Rue (14 mais., 36 hab.), des Champs-Girard (33 m., 105 hab.), de St-Nicolas (25 mais., 80 hab.), de la Rue-aux-Chèvres (10 mais., 34 h.), de la Tour-Durand (8 mais., 27 hab.), un groupe de trois moulins à vent et 5 ou 6 fermes ou écarts.

Superficie : 2,599 hect. dont une vingtaine en vignes.

Population : 660 feux, *2,978* hab. en 1720-1726. — *686* feux, *3,842* hab en 1791. — *2,720* h. en 1831. — *2,750* hab. en 1841. — *2,874* hab. en 1851. — *2,774* hab. en 1861. — *2,725* hab. en 1866. — *2,442* hab. en 1872, — dont *624* au bourg proprement dit (162 mais., 212 mén.), qui avec ses annexes de la Queue-de-l'Ile (40 mais., 108 hab.), de la Rue-Quarte (40 mais., 96 hab.) et de la Rue-de-la-Croix (15 mais., 49 hab.), forme une agglomération de 877 hab., reliée encore presque sans vide aux groupes importants qui l'entourent. Au bout du bourg, vers l'E. le joli château de Mme Baillergeau attient à un vaste enclos, dont les murs, comme l'indiquent des repères, furent baignés par l'inondation du 6 juin 1856 jusqu'à la 4e assise; — vis-à-vis, l'habitation de M. Tessié de la Motte, dont dépend une île de Loire jusque vers St-Clément; — à l'opposé, vers l'O. le logis du *château*, hôtel du XVIIIe s. avec balustrades, — et tout le long de la rive, les vieux logis entremêlés aux constructions neuves sur les rebords de la vieille et de la nouvelle levée. — Au printemps, c'est comme un jardin ininterrompu jusqu'à Saint-Clément, avec un rang à gauche de maisons jeunes ou vieilles, dont le pied plonge en contrebas et le toit émerge à peine au niveau du chemin, — à droite, les bouillards, les ormes, les peupliers, qui s'étagent ou pointent d'en bas sur les talus, — et vis-à-vis, le coteau de Saint-Eusèbe de Gennes, qui suit de loin le voyageur.

Les *Foires* de 1800 à 1819 se tenaient le dernier lundi de mars et de septembre. La première fut transférée au dernier lundi d'avril par une ordonnance du 26 juin 1821, qui en a créé deux nouvelles au premier lundi de mai et de juillet; — aujourd'hui *Assemblée* le lundi de Pâques. — *Marché* tous les lundis.

Culture importante de chanvres et de produits maraîchers; — pépinières.

Perception de Saint-Lambert-des-Levées. — *Recette de poste.*

Mairie en construction par adjudication du 24 septembre 1876 sur un devis de 66,150 francs. — *Ecoles* communales laïques *de garçons*, construites par adjudication du 2 avril 1863, en même temps que l'*Ecole* communale *de filles* (Sœurs de St-Charles), avec *Asile* établi en 1865 et *Hospice* de vieillards (femmes).

Sur la place, au bout du pont, a été installée, le 17 octobre 1875, une *fontaine*, surmontée de la statue de Jeanne de Laval, V. t. II, p. 466.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (cure, 10 novembre 1802), date pour la meilleure part de la fondation même de la paroisse au XIIIe s. Le clocher, plus moderne, s'accole au N.-E. de la nef, en forme de tour carrée, flanquée de trois hauts contreforts plats, qu'un cordon relie sur chaque face, avec deux fausses baies plein cintre, intercalées de pilastres, à la partie supérieure; au-dessus, un petit toit en charpente. Sur la face N.-O. ressort une petite cage carrée d'escalier, avec petites fenêtres rectangulaires superposées dans une décoration continue de haut en bas, la plus haute surmontée d'un fronton conchoïde, la deuxième d'un fronton triangulaire, portant sur la plinthe un cartouche sculpté avec la date *1538*; au-dessous, deux bustes, dont un de femme, en ronde bosse, — le tout rappelant exactement l'œuvre et le style du clocher de Beaufort, son contemporain. — L'entrée de l'église est surmontée d'une coquille, que couronne un arceau aiguisé en fleuron et cantonné de gracieux montants. La façade à pignon s'éclaire à peine d'une longue et étroite fenêtre entre deux hauts contreforts, à double étage, comme ceux qui soutiennent tous les angles de l'édifice. Dans le mur S.-O. s'ouvre une porte à triple voussure du XIIIe s., accostée d'une plus petite baie enmurée, qu'enveloppe un encadrement symétrique. La nef unique, animée vers S. par des fenêtres à meneaux tréflés portant des quatrefeuilles, est aveuglée vers N. et paraît avoir eu sa voûte de pierre ruinée. Deux belles chapelles à nervures prismatiques XVIe s. forment transept avec élégants autels à gauche de Ste Marthe, à droite de la Vierge. — Au fond du chœur, un vitrail en style du XIIIe s. représente J.-C. et la Vierge, œuvre moderne, comme les boiseries, les stalles, la chaire et les autels. — Il y existait une vieille statue de Ste Marthe, qu'en temps d'inondations les paysans venaient chercher pour lui tremper les pieds dans la Loire; un des derniers curés l'a fait déposer dans la cour de l'Ecole des filles; — mais on vient encore à l'église invoquer Ste Baudruche devant la statue de la Vierge.

Le *cimetière* a été transféré sur la route de Sablé, au N. du bourg, dans un terrain acquis par acte du 4 mars 1836, en vertu d'une ordonnance du 31 janvier précédent.

Le *presbytère*, vendu natt, a été donné à la commune par actes des 2 novembre et 1er décembre 1807, autorisés d'une ordonnance du 20 juillet 1808. — La restauration date de 1863.

Le pays tout entier était couvert par la forêt de Beaufort, qui venait s'y confondre avec celle de Bellepoule. Le défrichement en fut poussé activement à partir du milieu du XIIe s., V. t. I, p. 240 et peu après, l'achèvement des levées, V. t. II, p. 535, y amena sur la turcie même et aux alentours, *supra turseiam et circa eam*, une population nouvelle, très-nombreuse dès le XIIIe s., qu'aucune église ne desservait et que revendiquaient sous leur autorité les paroisses de la rive gauche. L'évêque Michel Villoiseau en avril 1249

concéda toutes les dîmes novales des cantons défrichés à son Chapitre de St-Maurice, et son successeur Nic. Gellent autorisa les chanoines à y élever, dans un emplacement à leur choix, une chapelle ou une église, qui deviendrait paroissiale sous la charge par le Chapitre d'y instituer un vicaire perpétuel, pourvu de revenus à suffisance (décembre 1268). Cette année même, en avril, Jean Giffard et Pierre, son fils, chevalier, venaient de faire don d'une rente et d'un terrain pour agrandir une petite *chapelle* dite *du Patoil* ou *du Rosier*, qui, transformée aussitôt, devint l'église et le centre du bourg actuel. L'évêque y rattacha tous les habitants de la rive droite en indemnisant les curés de Gennes, de St-Maur, du Toureil et de Gobier. Celui seul de Bessé s'y refusa et conserva jusqu'à la Révolution sur les deux rives son étroit ressort, qui sur la rive droite formait une enclave. Le Chapitre de St-Maurice se trouva pour les Rosiers aux droits du prieur de St-Eusèbe, curé primitif, et y fut maintenu par arrêts de la Sénéchaussée de Beaufort des 2 juillet 1713 et 8 juillet 1715. Il présentait à l'évêque le vicaire perpétuel ou curé, qu'on voit toujours assisté d'ailleurs de 6 ou 7 prêtres habitués.

Curés : Etienne *de Valée*, 1419. — Jean *Raguideau*, V. *ce nom*, † le 10 juin 1545. — Louis *de Boisjoreau*, 1569. — Et. *Lepic*, 1582. — Pierre *Bellanger*, 1598, 1609, — Jean *Lepelletier*, docteur en théologie, 1618, « homme « de bien et de mérite ». Il fut appelé pour prêcher devant le Roi à l'armée de la Rochelle et en revint malade le 26 mai 1628 pour mourir le 4 juin suivant. — Laurent *Hiret*, 1629, qui est dit en 1630 encore étudiant à la Flèche, 1642. — Lézin *Aucent*, 1644, 1666. — René *Fillon*, 1671, † le 21 août 1672. — Pierre *Margeriat*, décembre 1672, † le 29 mars 1691. — Gilles *Limiers*, 1691, mai 1704. — Louis *Nielle*, mai 1704, † le 4 juin 1744, âgé de 72 ans. — Michel-Charles *Trochon*, 12 juin 1744, originaire de Châteaugontier, † le 10 septembre 1783, âgé de 79 ans. — Mich. *Caillou*, originaire de Puigné, diocèse de Toul, présenté le 13 septembre 1783. Il arbora la cocarde blanche et suivit les Vendéens à leur passage en septembre 1793. Son vicaire Grellier avait été l'année précédente en septembre déporté en Espagne.

Un prêtre en 1680 y tenait une *école*.

Le bourg, pendant les guerres de la fin du XVIe s. devient un point de passage visé par les deux partis. En 1568 les protestants y établissent un poste, commandé par Franç. de la Noue, qui en est débusqué par Martigues. — Le 14 octobre 1585 Condé, avec les comtes de Laval et de Rohan, y franchit la Loire, marchant sur Angers. — Le 20 septembre 1587 le roi Henri IV y jette un pont de bateaux et surprend, avec 300 gentilshommes et un corps d'arquebusiers, le duc de Mercœur, qui s'enfuit laissant tout son bagage. — En 1615 encore un poste de royaux y campait, surveillant la Loire. — Le 5 avril 1619 la reine-mère, revenant du pèlerinage des Ardilliers, y aborda, pour se rendre au Verger, attendue sur la rive par tous les carrosses de la noblesse et par la cavalerie de Saumur. — D'autres souvenirs se rattachent aux désastres des inondations et on a conservé la date des ruptures de la levée sur la paroisse le 15 mars 1615 à Chandoiseau et à la Motte-Richard, le 10 février 1618 sous le bourg. — Un capitaine général des fermes y résidait aux XVII-XVIIIe s. et un capitaine des gabelles, — avec un des principaux relais de poste, qui vit passer le 16 juin 1777 l'empereur Léopold II, le 21 juin 1782 le grand-duc Paul de Russie, et en 1788 l'ambassade des Indes. Il était tenu en 1575 par Franç. de Vaucelles, en 1635 par Jean Pelé, en 1669 par Vincent Troussart, en 1676 par Jean Loyau — et depuis 1730 au moins par la famille Tessier.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election d'Angers, du District en 1788 d'Angers, en 1790 de Saumur. Elle forma quelque temps en 1790 le chef-lieu d'un canton, qui comprenait la Ménitré, Saint-Clément et St-Martin-de-la-Place.

Maires : Louis-André *Tessié du Motay*, né aux Rosiers en 1735, négociant, puis fermier des fermes générales et garde-haras de la subdélégation, maire en 1789, commandant de la garde nationale deux fois mis en activité de service dans la Vendée, démissionnaire, mort en 1805. — Gilles-Toussaint *Tessié de la Motte*, 1er fructidor an VIII, † le 25 décembre 1811. — Pierre *Robert*, 25 janvier 1812. — Louis *Daburon*, 4 février 1826. — Eugène-Marie *Tessié de la Motte*, 18 août 1830, ancien député, en fonctions depuis 47 ans, sauf un interrègne de quelques mois en 1870, rempli par M. *Daburon*.

Arch. de M.-et-L. G 386. — Topogr. Grille. — Arch. comm. Et.-C. des Rosiers, de St-Mathurin, de St-Clément et de Varennes-sous-Monts. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 62; 1855, t. I, p. 290; 1856, t. I, p. 142. — Mss. 636. — *Répert. archéol.*, 1865, p. 296. — Bodin, *Le Haut Anjou*, t. II, p. 68. — Pocq. de L., *Cout. d'Anjou*, t. II. col. 1105. — Aubigné, *Hist. Univ.*, t. II, p. 442, l. V, ch. XIII ou XV (édit. 1626). — *Mém. de la Ligue*, t. II, p. 19. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, f. 158. — *Rev. d'Anjou*, 1877, t. I, p. 18-20. — Pour les localités, voir, à leur article, *St-Nicolas*, *le Moul*, *la Motte-Maillet*, etc.

Rosiers (les), ham., cne du *Vieil-Baugé*. — Anc. fief et seigneurie dépendant de la Roche-Gâtevin en Pontigné, qui le relevait de Fougeré (E 186).

Rossay (le), logis et f., cne de *St-Clément-de-la-Pl.* — *Terra de Roceio* 1096-1110 (Cartul. St-Nic., p. 121). — *Le lieu, terre et seigneurie de R. avec vignes, estangs, jardins* 1540 (C 106, f. 290). — *La maison seigneuriale de Rossay* XVIIe s. (Et.-C.). — Acquis au XIe s. par l'abb. de St-Nicolas, le domaine avec anc. manoir noble et chapelle, dédiée à St Léobin, relevait de Bithoire, et appartenait à n. h. Louis Moreau 1542, puis à n. h. Jean de la Bergerie, dont la femme Catherine Dupré est inhumée en avril 1626 ; — la même année, sans doute par acquêt, à Urbain Du Chastelet, — Jean Du Chastelet en 1698 ; — Thouin de la Thibergère en 1789 ; — auj. à M. de la Monneraye. — La maison, du XVIIIe s., a été transformée récemment en château par l'adjonction de deux ailes (archit. Beignet).

Rosse (la), ham., c^{ne} du *Bourg-d'Iré*.

Rosseau, f., c^{ne} de *Daumeray*. — *Vinea ad Rosceel* 1031-1063 (Pr. de Daumer., ch. 1er). — *Rusceel* 1155-1162 (2e Cart. St-Serge, p. 96). — *Ruscal* XIIe s. (G 801).

Rosseau (le), vill. avec chât. et f., c^{ne} de *Brain-sur-l'A.* — *Rocetum* 1260 (E 3851). — Anc. fief et seigneurie relevant en franc alleud du château d'Angers, « sans foi, sans loi, sans « amende du roi ». Il appartenait au XIIIe s. à une famille du nom, qui en 1260 fournit un archidiacre à l'église St-Maurice. — Lancelot Frézeau et Marie Papin, sa femme, donnèrent la moitié du fief le 16 avril 1429 et vendirent le reste quatre jours après pour 200 écus d'or aux religieux de l'Hôtel-Dieu d'Angers. Ceux-ci annexèrent la partie donnée à leur terre d'Aigrefoin et revendirent, le 30 août 1434, l'autre moitié à n. h. Louis de la Croix, mari de Marie de Domaigné, qu'on voit veuve en 1479. — En est sieur n. h. Ambroise de la Croix 1491, n. h. René Clérembault 1519, par sa femme Marguerite de Conquessac, qui vendit la terre en 1542 à Pierre Poyet, sieur des Granges, et en fit retrait pour la revendre à Jean Dolbeau et Pierre Simon en 1544. Elle était passée dès les dernières années du XVIe s. à la famille Verge, — n. h. Phil. Verge en 1592, — Guill. Verge, dont le cœur est inhumé dans l'église de Brain et le corps dans celle de Morannes, 30 juillet 1660,— puis par acquêt de ses héritiers le 16 avril 1666, à la famille Pays ; — à Franç.-Charles Pays Du Vau, V. *ce nom*, qui y réside jusqu'à la Révolution ; — auj. par héritage de Mlle Pays Du Vau, la famille de Senot.

Le manoir comprend un corps de logis XVIIe s. entre deux ailes, dont une à l'O. ajoutée vers 1750 — Deux corps détachés logeaient à l'E. la boulangerie et le chenil, à l'O., les écuries ; audevant, une cour « en forme de pelouse » abritait dans un angle la chapelle, auj. détruite ; — derrière, une basse-cour, avec la fuie et la ferme, le tout enceint autrefois de larges fossés pleins d'eau, franchis par un pont de bois et par un pont de pierre, avec un enclos muré, de 34 arpents, comprenant les jardins, les bosquets, l'ancienne garenne et une pièce d'eau. Une grande avenue, bordée de prairies, conduisait au vieux chemin de Beaufort à Angers. — A l'intérieur, desservi par un immense escalier en bois ajouré, le salon conserve encore à sa cheminée une grande plaque aux armes des La Motte-Baracé de Senonnes ; sur les murs, des tapisseries XVIIe s., et les portraits de M. de Balleroy, chef d'escadre, et de Louis XV enfant, de Mme Pays Du Vau et de son fils, XVIIe s., de MM. de Boylesve et de Chamousset, en costume de Parlement, XVIIIe s., — de Mme de Senot par M. Lebiez, d'Angers ; — un médaillon en bronze de Geneviève Pays Du Vau, comtesse d'Andigné, née le 1er septembre 1761, † à Angers au Bon-Pasteur le 18 avril 1843, signé *JL*, monogramme de Léon de Joannis ; — et un beau dessin d'ornements d'architecture et trophées, signé *Ant. Lamy*, avec dédicace à M. et Mme Pays de Lathan.

Arch. de M.-et-L. E 1179 et 3851 ; G 339 ; H.-D. *B* 10 et 54. — Arch. comm. Et.-C. — Note Aug. Michel.

Rosseau (le), c^{ne} de *Trélazé*, haute tour octogone à quatre étages, surmontées d'une terrasse à claire-voie avec plinthe ornementée, les fenêtres supérieures ornées seules d'un fronton et toutes aujourd'hui du haut en bas enmurées. Elle est comprise dans l'enclos du chât. de la Plaine, V. *ce mot*, et fut construite vers 1775 par l'architecte Bordillon pour les nouveaux acquéreurs du château, qui, venus du Rosseau en Brain-sur-l'Authion, y laissaient des affections et espéraient encore de là entrevoir la maison et les signaux des cœurs amis. C'est du moins la légende très-vraisemblable, qu'on raconte dans le pays.

Rossignol (le), f., c^{ne} d'*Aviré*. — Anc. fief et seigneurie avec maison seigneuriale et important domaine, formant en ces derniers temps deux fermes, récemment réunies. — Elle appart. jusqu'au XVe s. à une famille du nom, alliée aux Quatrebarbes et qui portait *d'argent à trois rossignols de sable becqués et pattés d'or* (Mss. 991, p. 18). — En est sieur Pierre Bachelard, mari de Marguerite d'Andigné, 1624 ; — Ant. Legras, mari de Charlotte de Bachelard, 1539, — Guill. Louet, qui y réside, 1661, 1682, avec sa femme Marie Grimaudet, et y meurt le 21 février 1721, âgé de 68 ans, — Guy Lebel de la Jaillère, par son mariage le 2 février 1712 avec leur fille Marie Louet, qui y était née le 3 mai 1693 ; — sa sœur Gabrielle y épouse le 6 juillet 1717 dans la chapelle Hercules Leshénault de Bouillé ; — Guy-Marie-Franç. Lebel, chevalier, 1739 ; — Ch.-Pierre Leb. de la Jaillère, chevalier de St-Jean de Jérusalem, 1750 ; — auj. à M. de Danne. par M. de Contades, de Montgeoffroi ; — (le Haut-), f., c^{ne} de *Louvaines*. — Anc. fief et seigneurie avec maison seigneuriale, relevant du château d'Angers. — En est sieur René de Champagné 1570, 1597, Franç. de Champagné 1611, Ant. Lailler, qui vend la terre en 1633 à Nic. Déan, mari de Jeanne Ernye, et leurs héritiers en 1642 à Jean de Blain, écuyer ; — n. h. Jean Bourdin, grand exempt des gardes du corps, 1657.

Rossignol du Parc (*Charles*), notaire royal et greffier en chef des siéges de l'Election et du Grenier à sel de Saumur, fut député par la corporation des notaires à l'Assemblée du Tiers réuni pour la rédaction des Cahiers. Il y prononça le 5 mars 1789 un *Discours* qui est imprimé (in-8°, s. l. n. d., de 26 p.). Il était plus tard porte-drapeau du bataillon des grenadiers et se fit tuer à l'affaire du Boisgrolleau (19 avril 1793).

Rossignolerie (la), f., c^{ne} de *Beaupréau* ; — f., c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.* ; — f., c^{ne} de *Freigné* ; — f., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Rossignolière (la), f., c^{ne} de *Clefs*.

Roteilier, f., c^{ne} de *la Jumellière* (Cass.) ; — n'existe plus.

Rote... (la). — V. *la Route...*

Rote-qui-Gèle (la), cl., c^{ne} de *Bouzillé*.

Rotes (les), f., c^{ne} de *Parcé*.

Rothaiacum. — V. *Roussay*.

Rothardus figure sur les anciens Catalogues des évêques d'Angers, entre Rainon et Raynauld Ier et est dit mort le 17 janvier, sans doute vers 905-915.

Rotis (les), cl., c^ne de *Daumeray*; — f., c^ne de *Seiches*.

Rotrie (la), f., c^ne du *Louroux-Béc*. — *Le lieu et hébergement de la Rocterie* 1444, *La Roieterie* 1473 (H Pontron); — cl., c^ne de *Sermaise*, domaine légué vers 1580 par Pierre Lauzeré, chanoine de Jarzé, à son Chapitre sur qui il est vendu nat^t le 17 février 1791.

Rotriet, cl., c^ne de *Jarzé*.

Rou, bourg, c^ne de *Rou-Marson*. — *Ecclesia de Ruu* 980 circa (Liv. N., ch. 57 et or.). — *Rou* (Odila de) 980 circa (Ch. or.). — *Villa quæ dicitur Ruu* 1035-1055 (Liv. N., ch. 60). — *Rol* (Odo de) 1087 (Cartulaire de Saint-Aubin, f. 73 v°). — *Rool* (V. de) 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16). — *Ru* (F. de) 1070-1118 (Ib, f. 37). — *Ecclesia de Ru* 1130-1143 (Liv. d'A., f. 75). — *Via Rodoensis* 1252 (H Pr. de Courchamp, I, f. 12). — *Parrochia de Rou* 1283 (G 449, f. 15). — *Villa loci de Rou* 1428 (H St-Maur, Cru, t. I, p. 4). — *La ville de Rou* 1445 (H Distré, t. I, f. 30). — *Roul* 1605 (Hiret, p. 290). — Le pays de tout temps habité, quoique autrefois couvert de bois, conserve encore trois *dolmens*, dont deux au N.-O. du bourg, — le plus éloigné, près la Rigaudrie, dans une vigne, composé de 6 pierres, dont une pour le toit (5 mèt. sur 3 mèt. 90) et deux formant une sorte de vestibule; — le second à 300 mèt. entre le précédent et le bourg, dans une vigne, la chambre formée de 4 pierres, le toit de 2 pierres, dont une abattue (5 mèt. 84 sur 4 mèt. 70) touche le sol; — un troisième dans une vigne, plus près de Riou, et sur le bord vers N. du chemin de Marson, composé d'une dizaine de pierres, aux deux tiers enfouies dans la terre et sous les épines, le toit s'élevant à peine d'un mèt. et mesurant 4 mèt. de longueur; — et aux environs, dans le champ des *Pierres-Longues*, plusieurs *peulvans*, dont le dernier, abattu vers 1820, recouvrait les ossements de deux sépultures. — La grande voie romaine de Saumur à Doué, fréquentée jusqu'à la fin du XVIIIe s. par les marchands du Poitou, du Maine et de la Normandie, traverse du N.-E. au S.-O. tout le territoire. On en suit encore, presque au sortir de Saumur, la large chaussée, en blocage de menus cailloux, recouverte de silex informes, qu'ont soulevés les roues en traçant un double et profond sillon. Elle longe vers N.-O. le village, où la rejoignaient les voies transversales vers l'O. de Martigné ou Thouarcé par la Grésille et Dénezé, — vers l'E., de Lézon et Munet par le Coudray-Macouard et Distré. Au milieu de cette région, si animée aux temps antiques, aujourd'hui si délaissée, ce dut être là un centre de passage important, et il est singulier que dans la recherche si bruyante de l'introuvable station *Ro-brica*, personne encore n'ait songé à alléguer tout au moins ce nom, le seul connu, qui se rapproche directement du radical-type. Il y a été trouvé dans le village même en 1863 une médaille de César en argent, à fleur de coin. — Dès le Xe s. la *villa* possédait une église, qui appartenait aux seigneurs laïcs. Une dame Odile fit don de la moitié à l'abbaye de St-Florent, qui dès avant le milieu du XIe s. avait acquis le reste de sa famille. L'évêque Ulger en confirma la propriété aux religieux vers 1140. La présentation en appartint pourtant plus tard à l'archiprêtre de Saumur et la nomination à l'évêque. La moitié des dîmes était prélevée par l'abbaye de Fontevraud, à cause de son minage de Saumur.

Curés : Jean *Huet*, 1457. — Franç. *Michelet*, 1528. — Gilles *Hervé*, 1574. — Math. *Voisin*, 1605, 1611. — Mathurin *Samson*, 1616, † le 3 avril 1663, comme l'indique encore son épitaphe dans l'église. Son testament est du 15 août 1658. — Séb. *Véret*, 1666, septembre 1690. — Roland *Quinot*, novembre 1690, † le 24 mars 1728, âgé de 64 ans. — Franç. *Boutin*, 1728, † le 6 novembre 1782, âgé de 85 ans. — Julien-Mich.-Charles *Renault*, natif de Saint-Lambert-du-L., 1782, † le 16 février 1791, âgé de 74 ans. — J.-B. *Hardouin*, desservant jusqu'en 1792.

Le fief formait au XVIIe s. une châtellenie relevant de la baronnie de Cinq-Mars-la-Pile en Touraine. Le manoir seigneurial, aujourd'hui détruit, était situé à l'E. du bourg et néanmoins compris dans le ressort de la paroisse de Chétigné, comme neuf autres maisons du bourg même. — En est sieur Jean Douay 1386, Jean de Fromentières 1470, 1495, qui laissa longtemps son nom au domaine; on dit encore au XVIIe s. « le fief « et seigneurie de St-Sulpice de Rou alias Fro- « mentières »; — Guyon de From. 1499; — René de Thory 1565, — Ant. de Thory 1570, — Pierre Leroux de la Tour de Ménive 1634, Urbaine des Ecotais, sa veuve, 1659, Hercules de Launay, qui avait épousé leur fille Suzanne le 26 juin 1661, et est inhumé dans l'église le 29 octobre 1702, âgé de 67 ans; — Alexandre Duboul, marié le 27 septembre 1694 avec Urbaine de Launay; — Ch.-Fr. de Salles 1717; — Louise-Charlotte Leroux des Aubiers, son héritière, par sa mère, et femme d'Augustin de Racappé, 1744; — Marie-Françoise de Menou de Chanizay, 1776, 1789.

La paroisse contenait *32* feux ou familles pour la plupart de vignerons en 1697, comprenant *87* communiants, — *192* hab. en 1726. Elle restait couverte vers l'O. et vers N. de taillis et de bruyères, — et pour partie en terres basses et marécageuses qu'on n'ensemençait que deux ans sur trois. On raconte que jusqu'au XVe s., en temps d'été, elle était régulièrement dévastée par des tempêtes de grêle et de tonnerre, dont l'évêque Jean Michel délivra le pays par une procession solennelle, où l'un des assistants fut tué d'un coup de foudre. Louvet de son côté rapporte un autre miracle, d'explication facile de nos jours à la science : une pluie de pierres « cheuttées du ciel », blanches et assez dures pour graver le verre et semblables à des cristaux, qui furent recueillies « à pleines poches « et dans des chappeaulx », le 12 février 1617.

L'*Eglise*, dédiée à St Sulpice (succursale, 26 décembre 1804), présente le plan rectangulaire, légèrement brisé par l'inclinaison symbolique du chevet, avec une nef unique, dont les murs en petit appareil sont éclairés vers N.-E. de trois petites fenêtres plein cintre XIe s., et vers

S.-O., de grandes fenêtres ogivales. Le pignon de la façade principale paraît avoir été reconstruit au XIII[e] s.; le pignon N.-O. se prolonge d'un couronnement percé de deux baies, dont une avec clocher. — A l'intérieur, rien n'est à signaler que quatre statues de bois des XV[e] ou XVI[e] s., le grand autel, portant la date de sa construction, 1751, sur le pied de la petite croix, — et à l'entrée du chœur, la tombe, servant de marche, du curé M. Samson.

La commune, érigée en 1790, a été réunie par ordonnance du 8 mars 1846 à la commune voisine de *Riou-Marson*, sous le nom nouveau de *Rou-Marson*, V. *ce mot.*

Maires : Et. *Gasnault*, 1790. — Jean *Foucault*, 1[er] fructidor an VIII. — Jos.-Marie-Saint *Verry*, 17 novembre 1815. — Urb. *Guittière*, 9 décembre 1815. — *Verry*, 20 mai 1816, installé le 5 juin. — Et. *Gasnault*, 25 mai 1821. — Jean *Foucault*, 4 février 1826. — *Loir-Mongazon*, 15 novembre 1830. — *Peaucellier*, juin 1832. — Mathieu *Moquin*, 28 janvier 1836, installé le 7 février. — Mic.-Vincent *Rousseau*, 13 septembre 1837, installé le 22, jusqu'en 1846.

Arch. de M.-et-L. C 26; E 1121-1122; G Cures; H St-Florent, Distré, et Dom Huynes, Mss., f. 66; H.-D. *B* 158-171.—*Répert. arch.*, 1866, p. 60-80; 1868, p. 312. -Arch. comm. de Rou et de Distré Et.-C. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 187. — Tresvaux, *Hist. du Dioc. d'Ang.*, t. I, p. 288.—Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 340-341.—Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 290. — Bodin, *Saumur*, chap. II.

Rouage (le), ham., c[ne] de *Brain-sur-l'A.* — *Le lieu du Rouaige* 1620 (Et.-C.).

Rouages (les), vill., c[ne] de *Corné*.

Rouaudière (la), f., c[ne] de *Cherré*. — En est sieur Jacq. Lemotheux 1637; — f., c[ne] de *Grugé-l'H.*; — f., c[ne] de *Villemoisant*, vendue nat[t] le 4 frimaire an V sur Thér. Lefèvre de Maurepart. — En est sieur le docteur Yves Pélion qui y mourut le 30 octobre 1583, en instituant par son testament un anniversaire solennel, avec une rente pour le maître d'école qui devait conduire ses élèves à la cérémonie et leur donner à chacun un liard; — V. *la Ruaudière*.

Rouault. — V. *Ruau*.

Rouault, f., c[ne] de *Durtal*. — *Ruault* (Et.-M); — m[in], c[ne] de *St-Martin-du-F.*

Rouault (*Etienne*), mort curé des Alleuds, le 22 juillet 1836, à l'âge de 32 ans, s'était acquis une notoriété par son zèle pour l'agriculture, qu'il enseignait le dimanche, dans son presbytère, aux paysans, et par l'invention d'un semoir en bois, honoré d'une médaille d'honneur. V. *Bullet. de la Soc. Ind.*, V, 154, et Guillory, *Mélanges*, I, 137.

Rouault (*Jean*), religieux Augustin, docteur en théologie, « très-parfaict en chaire, mœurs et « vye », nommé en 1520, à la prière de M. de Rohan, suffragant de l'évêque d'Angers et évêque de Rouenne, *Rovanensis*, en Angleterre, curé de Rochemênier le 18 mars 1521, fut inhumé aux Augustins d'Angers, dont il était prieur, sous une tombe de pierre blanche, où on le voyait représenté, dans ses habits épiscopaux. Brun. de T. (Mss. 871, p. 203) donne le dessin de sa tombe et celui de ses armoiries placées sur la chaire ainsi que son épitaphe en vers français qui indique sa mort au 8 juin 1537.

Roue (la), f., c[ne] de *Chantocé*. V. *la Roe*, *la Rue*; — (la Grande-), ham., c[ne] de *Mouliherne*; — (la Haute-). V. *Hautroux*.

Rouellond (.....), sieur de la Rouellondière, — localité inconnue, — se dit originaire de Cholet, — et c'est tout ce qu'on sait de lui, — en tête d'une *Prophétie* dont le Mss. (XVI[e] s.) a été édité, avec préface et renseignements bibliographiques sur les prophéties historiques, par E. Auger, mon ancien condisciple de l'Ecole des Chartes (Lyon, Perrin, in-8°, 1861, tiré à 150 ex.).

Rouen (*Guillaume* de), médecin, *medicus*, à Angers, 1276 (H.-D.). — Sa femme a nom *Sezilla*.

Rouen (*Jean*), sieur de la Barre-Rouen, « a « escrit plusieurs poëmes franczois et quelques « vers sur les Commandements de Dieu. Ses « œuvres sont escriptes à la main. Il fut tué en « l'an 1567 », dit Louvet, Mss. 862, t. I, p. 208. — Bruneau de T. (Mss. 870, f. 1140) et Roger, p. 463, le mentionnent aussi sans rien dire davantage. — Un Emery Rouen, avocat, demeurait en 1538 au Ré-St-Aubin, près la porte Girard.

Rouennelière (la). — V. *la Roin...*

Rouère (la), f., c[ne] de *Faye*; — f., c[ne] de *Neuvy*. — Ancien domaine dépendant de la Poilevrière et relevant du Lavoir. — En est sieur André Jousseaume 1582, André Bouhier, écuyer, contrôleur de la grande chancellerie de France, fils du second mari de la veuve d'André J., 1599, Jean Drouet 1629, Jul. Gault, mari de Cath. Dr., 1679, J.-Ch.-Marie de Cumont 1753, L.-P.-Cl. Mabille de la Paumelière, mari de Ros.-Victoire de Brissac, 1765.

Rouernière (la), cl., c[ne] de *Bégrolles*.

Rouet (le), ham., c[ne] de *St-Georges-sur-L.*

Rouets (les). — V. *les Rois*.

Rouèze (la), f., c[ne] de *Miré*. — *La Roise* (Et.-M.) — *La Rouette* 1657 (Et.-C. Chemiré)

Rouflerie (la), f., c[ne] de *St-Martin-du-B.*

Rougé, f., c[ne] de *Cuon*; — f., c[ne] de *Jarzé*. — *Le Rodget* (Et.-M.). — *Rogeium* 1296 (G 7). — Anc. fief et seigneurie annexé dès le XVI[e] s. à la seigneurie de la Fresnaie (E 523-525). — V. *Rogé*; — (le Petit-), f., c[ne] de *Cuon*.

Rougé (*Gabriel-François*, comte de), naquit le 26 mai 1729, dit-on, à la Bellière en St-Pierre-Maulimart, — dont les actes pour cette année sont perdus. — Nommé lieutenant de Vermandois en 1743, capitaine en 1746, lieutenant-colonel en 1747, il se signala en montant le premier à l'assaut du fort Philippe en 1756 et reçut à cette occasion la croix de St-Louis. Colonel du régiment de Foix en 1758, du régiment de Flandres et brigadier en 1761, maréchal de camp en 1767, lieutenant général en 1784, il avait pris une part active à toutes les guerres de son temps. — Le 15 mars 1760 le roi et la famille royale signaient son contrat de mariage avec Marie-Anne-Christine-Joséphine Croï d'Havré, petite et contrefaite de taille. Il était dès ce temps seigneur de la Fribaudière et du Longeron, lorsque

son beau-père acheta pour sa fille en 1763 le marquisat de Cholet, le comté de Chemillé, les baronnies du May et de Montfaucon. Mais c'est Cholet qu'il aimait surtout et où il s'établit sur la fin à demeure, propageant dans le pays l'expérience de ses voyages, à l'aide de fermiers et de domestiques amenés de l'étranger. C'est ainsi qu'il y introduisit la pratique inconnue des prairies artificielles. — Il avait à la Fribaudière un haras des plus belles races de chevaux, de bœufs, de mérinos. La principale transformation de Cholet s'opéra sous son influence. Il préparait dans son château les constructions et les approvisionnements pour une fabrique de porcelaine, dont longtemps encore après la Révolution on y retrouvait des dépôts de kaolin. Nombre d'ouvriers et d'artistes vivaient de ces travaux dirigés par un architecte en titre du nom de Janet. — En fin de compte le grand seigneur mourut obéré de dettes le 20 septembre 1786. Le cortége des obsèques, formé par la ville tout entière, mit trois heures à se rendre de l'église Notre-Dame au cimetière, qu'il venait de donner à la paroisse et que sa sépulture inaugurait. — Sur sa tombe devait être construite une chapelle, que la mort de la comtesse empêcha d'entreprendre. La pierre tumulaire, gravée à son nom et à ses armes, envoyée de Paris, resta par même raison oubliée à Chalonnes, sans être réclamée.—Le mobilier du château fut vendu et approvisionna durant de longues années les salons bourgeois du pays.

Notes Mss. de M. Boutillier de Saint-André. — Th. Anne, *Hist. de l'Ordre de St-Louis*, t. I, p. 440. — *Rev. d'Anj.*, 1853, t. II, p. 173. — De Wismes, *l'Anjou*, art. de *la Bellière*. — Roger, *Hist. de l'Anj.*, p. 503-504, 510.

Rougé (*Paul*), imprimeur, Angers, place Ste-Croix, 1714, 1750, dit aussi libraire en 1746, mari de Marguerite Lecoq.

Rougeard (le Haut-), f., cne d'*Echemiré*.

Rougebercq, cne de *Fontaine-G.* — *Le fief et seigneurie de R. alias la Motte de Marigné* (Terrier de F.-G.), dépendait du fief de Vilgué et était tenu à foi et hommage de Fontaine-G. et à un baiser de service. — En est dame Cath.-Charlotte d'Andigné 1715.

Rouge-Bouc. — V. *Bouc-Rouge*.

Rougée (la), f., cne de *Soucelles*.

Rouge-Ecu, f., cne de *Châtelais*, récemment reconstruite près l'emplacement d'un ancien logis, encore entouré de douves que remplit souvent le ruiss. de Chalonge. Le chef de chouans, Lecomte, y fut livré par son lieutenant, Caniche, à un détachement de la garnison de Craon (février 1796).

Rougellière (la), f., cne de *Baracé*, vendue natt sur la Rochefoucault le 19 messidor an IV.

Rougellerie (la), f., cne de *Montreuil-sur-Maine*. — *Le lieu de la Rougeullerie* 1476, à dame Robine, veuve Jollivet (Mss. 917, f. 572).

Rougemont, f., cne de *St-Georges-Chât.* — En est sieur Ant. Fillon, marchand à Vihiers, par acquêt du 30 octobre 1567 sur Ysabeau Lecouturier, veuve Pantin, Nic. Fillon, élu en l'Election de Montreuil-Bellay, 1612, 1642, Nic. Bariller 1705, Nic. Morant de l'Epinay 1717, Nic. Dupont, maître verrier, originaire de Tessé, au Maine, qui y meurt le 24 mai 1721, P. Théoph. de Morant 1782, sur qui elle est vendue natt le 1er thermidor an IV. — V. *Rogemont*.

Rougeonnière (la), f., cne de *Pruillé*, vendue natt sur Leroy de Mancy le 5 fructidor an IV.

Rougeraie (la), ham., cne d'*Armaillé*. — Avec moulin à tan sur la Verzée en 1660 (E 1137). — Dans les sablières voisines ont été enterrés, raconte-t-on, nombre de Vendéens, échappés à la déroute du Mans. — *La Haute-R. autrement la Haute-Rivière R.*, dans le ham. de la Rougeraie, appartenait en 1662, 1690 à la famille de la Chaussée, plus tard et aujourd'hui encore à la famille Letort; — f., cne de *la Potherie*.

Rougère (la), f., cne de *Sceaux*. — *La métairie, fief et seigneurie de la Rogère* 1540 (C 105, f. 364), relevait de Crissé et de Soudon et appartenait à Jean de Clers.

Rougerie (la), f., cne d'*Armaillé*; — logis, cne de *Doué*, dans le bourg de la Chapelle-s.-D., 1603; — f., cne de *Chazé-Henri*; — f., cne de *Liré*. — Anc. fief dont rend aveu Guill. Flourie à Chantoceaux, 1450; — f., cne du *Marillais*, appartenait en 1682 à Gab. d'Escoubleau; — f., cne de *Savennières*; — ham., cne de *Soulaire-et-Bourg*. — Il comprenait en 1661 trois closeries dont deux appartenaient à Nic. Nepveu, docteur en médecine qui acquit la troisième le 4 mai des héritiers Mahé. — Olivier Pannetier, bourgeois d'Angers, est dit posséder la R. qu'il vend en 1744 à Anselme Coulon, mégissier. — V. *la Rogerie*.

Rougeries (les), f., cne de *Genneteil*.

Rougeville, vill., cne d'*Artannes*, autrefois en partie de la paroisse de St-Hippolyte. — *Prata de Rubea Villa* 1383 (G St-Pierre de Saumur). — *Rocheville* (Cass. et Raimb.). — *Rogeville alias Tiremouche* XVII-XVIIIe s. (E Montr.-Bellay). — En est sieur Fr. Fouschier 1504, Brandelis Fouscher 1530, J. Lecompte 1754.

Rouhault (*Jean*), peintre, Angers, 1762, 1766. — V. *Rouault*.

Rouillardière (la), ham., cne de *Brion*; — tire son nom d'une fontaine ferrugineuse. — Il y existe tout auprès, sur le bord du chemin, un champ de sépultures en pierres coquillières de Doué, près lequel M. Lebeuf a trouvé des débris de tuiles à rebord et une pièce de Néron; — ham., cne de *St-Quentin-en-M.* — En rendent aveu à Ste-Christine Jacquine Turquand, veuve de Vast de Blavon, 1543, René Ernou, mari de Marie Ménard, 1620, Fr. Graverant, marchand de toiles, 1702.

Rouillasserie (la), f., cne du *Louroux-B.*, domaine au XVIIe s. de l'abbaye du Pontron.

Rouille (la), f., cne de *Clefs*. — Ancien domaine de l'abbaye de Mélinais, vendu natt le 28 janvier 1791; — donne son nom à un ruiss. dit aussi *la Fontaine-St-René*, né sur la cne, qui se jette dans le ruiss. de Mélinais; — 1,450 mèt. de cours.

Rouillerie (la), f., cne de *Bécon*. — *La Rouglerie* 1592 (Et.-C.). — En est n. h. J. Sarrasin, écuyer, mari de Perrine du Breil, 1585, Hector de Sarrazin, mari de Fr. Amoureux, 1616, Jacq.-Gabr. de S. 1719. — V. *la Roulière*.

Rouilles (les), ham., c^ne^ de *Soulaire-et-B.*

Rouillon, f., c^ne^ de *Blou.* — Anc. fief et seigneurie appartenant à Phil. Marais 1616, plus tard et durant tous les XVII-XVIIIe s. à la famille Eslys. — Jacq. Eslys de la Renardière, sénéchal de Blou, y meurt le 9 août 1749, âgé de 84 ans. — Le logis actuel conserve encore son caractère de gentilhommière des XVI-XVIIe s., formé de quatre pavillons avec douves et les cheminées armoriées; — appartient à M. Lair; = f., c^ne^ de *Villévêque.* — *Roillum* 1104-1124 (Cartul. du Ronc, Rot. 4, ch. 41). — *Roylion* 1336 (G Cures). — *Le grand chemin comme l'on va de Rouillon à Villévêque* 1472 (Ibid.). — *Le lieu, fief et seigneurie de Roullon* 1539 (C 105, f. 292 v°). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, relevant de l'évêque, seigneur baron de Villévêque, « à un baiser de bouche et « les mains ». — En est sieur Michel de Cherbaie, 1451, Thomas Jamelot, échevin d'Angers, 1474, n. h. Anceau Jamelot 1539, n. h. Franç. de la Roussardière 1602, 1664, Marguerite Cazet, veuve en premières noces de Franç. de la Roussardière, remariée avec Jean-Elisabeth de Reclèves, chevalier, qui vend à Charles de Grimaudet, chevalier, vers 1701; — Charles-Louis Volaige de Vaugirault 1780, — et encore aujourd'hui à la famille.

Roujou, vill., c^ne^ de *Beaufort.* — Comprenait en 1687 40 quartiers tout en vignes, fors une dizaine en seigle (CC 1, Beaufort); = f., c^ne^ de *Drain.* — Anc. domaine de l'école paroissiale, vendu nat^t^ le 9 vendémiaire an IV; = ham., c^ne^ du *Guédéniau*; = f., c^ne^ de *Turquant.*

Roujoux (les), cl., c^ne^ de *Bouzillé*, détruite depuis 1827.

Roul (*Michel*), maître brodeur, 1554, mentionné dans les comptes de la cure de Gée.

Roulaie (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*; = f., c^ne^ de *la Prévière.* — Acquise de M. de Seillons le 7 février 1747 par René Lescouvette; — en est dame en 1778 sa veuve Louise Vallas.

Roulay (le), vill., c^ne^ des *Cerqueux-de-M.*

Rouleau (le), cl., c^ne^ d'*Angers* N.-O.

Roulecrote, ham., c^ne^ de *Parcé.*

Roulerie (la), cl., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*; = f., c^ne^ du *Champ.* — En est sieur Gabr. de Carrion, chevalier, mari de Cath. de Rougé, 1658; — elle appartient encore aux de Rougé en l'an V et est vendue nat^t^ le 11 germinal; = f., c^ne^ de *Chemillé.* — *La Raollerie* 1540 (C 105, f. 304), à René de la Fontaine, écuyer; = f., c^ne^ de *Combrée.* — *La Raoulerie* 1581 (E 542), du nom de la famille Raoul qui la possédait au XVe s. (E 540); = f., c^ne^ de *la Pommeraie*; = chât., c^ne^ de *St-Aubin-de-Luigné* — Ancien fief et seigneurie dont est sieur Guillaume Bautru de Chérelles, mari de Franç. Brichet, 1663, Guill. de B., mari de Marguerite de la Pallue, 1681, Joseph de B. 1751; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui s'y jette dans le Pissot; — 250 mèt. de cours.

Roulet (le), ruiss. dit aussi de *Couagache*, né sur la c^ne^ de *Charcé*, coule de l'E. au S. et se jette dans le ruiss. de la Serruère — 2,000 m. de cours.

Rouletière (la), h., c^ne^ de *Breil.* — *La Routetière* (Cass.); = cl., c^ne^ de *Fougeré.*

Rouletterie (la), f., c^ne^ de *Bécon.* — Anc. domaine comprenant en 1783 4 grosses métairies et 5 closeries, bois taillis, prés, étangs. — Il y existait une chapelle desservie clandestinement en l'an II et où la gendarmerie et la garde nationale vinrent enlever tous les attributs du culte.

Roulettes (les), f., c^ne^ de *St-Germain-lès-Montfaucon*, bâtie depuis 1835.

Roulière (la), f., c^ne^ d'*Allonnes*; = f., c^ne^ d'*Aviré*; = vill., c^ne^ de *Bauné*; = f., c^ne^ de *Beaupréau*; = f., c^ne^ de *la Chapelle-du-G.*; = f., c^ne^ de *Chanzeaux*; = ham., c^ne^ de *Chavagne-s.-le-L.*; = f., c^ne^ de *Chazé-Henri*; = f., c^ne^ de *Cholet*; = f., c^ne^ de *Contigné*; = f., c^ne^ de *Fontaine-G.* — En est sieur par héritage de Charles Curieux, Guill. Rioland, conseiller au Présidial, de qui l'acquiert en 1715 le sieur de Fontaine-G.; = f., c^ne^ de *Genneteil*; = cl., c^ne^ du *Guédéniau*; = f., c^ne^ du *Guédéniau*; = f., c^ne^ de *Joué-Etiau*; = f., c^ne^ du *Longeron*; = h., c^ne^ de *Maulévrier.* — *La R. du Bois* (Cad.). — *Les R. de St-Louis* (Rec^t^). — C'est à une des fermes, près le bois de St-Louis, que se prenait le repas de laitage offert par la reine de la bachelerie à son roi et à ses bacheliers le lundi de la Trinité, V. *la Touche-Manoir*; — il donne son nom à un petit ruiss. dit aussi des Petites-Granges, affluent de la Moine, qui forme en partie limite avec Yzernay; = f., c^ne^ de *Meigné-sous-Doué*; = ham., c^ne^ de *Méon*; = f., c^ne^ de *Montrevault*; — donne son nom à un ruisseau né sur la c^ne^ de *Saint-Rémy-en-M.*, entre les vill. des Landes et de la Roulière, qui coule du S.-O. au N.-O., traverse le chemin du Puiset-Doré et se jette dans l'Evre sur le territoire de Montrevault, à l'extrémité de la presqu'île de St-Nicolas, grossi du ruiss. du Carrefour-St-Dard; — 1,700 mèt.; = ham, c^ne^ de *Mozé.* — *La Bouillère* (Cass.). — *Les Roches autrefois la R.* 1567 (E 988). — *Le fief et seigneurie de Nouzil alias la R.* 1640 (Ibid.). — En est sieur Claude Haran, échevin, garde de la Monnaie d'Angers, 1567, Jean Grudé, marchand, 1641, Franç. Gr. 1683, René Pasqueraie, conseiller du roi, 1780. — Il dépendait de la grande maison du Temple; = vill., c^ne^ de *Neuillé*; = f., c^ne^ du *Puiset-Doré*; = f., c^ne^ de *Roussay*; = f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Pl.*; = ham., c^ne^ de *St-Germain-lès-Montf.* — *La Raoulière* XVe s. — Ancien maison noble, relevant de la Thévinière (C 105, f. 14) et appartenant aux familles Tessier, 1460, 1518, et Garnier 1549; — Jeanne de Montcudié, veuve de Charles Garnier, se remarie vers 1675 avec Etienne de Carray; — Franc. de Carray, écuyer, garde du corps, 1682, lieutenant de la maréchaussée d'Angers, y meurt en 1687; sa veuve, Marie Legascoin, y réside 1688, et se remarie en 1690 à Mich. Malineau; — Jacques Trochard, mari de Louise-Anne Legascoin; — Luc-René Gibot 1785, sur qui elle est vendue nat^t^ le 19 frimaire an V; = f., c^ne^ de *St-Lam-*

bert-de-la-P., léguée à la cure par l'ancien curé J. Legros, décembre 1446, et vendue nat[t] le 28 décembre 1791; — ham., c[ne] de *Thorigné*; — ruiss., né sur la c[ne] de *Trémont*, coule du S. au N. et se jette dans la Singère; — 480 mèt.; — (la Petite-), f., c[ne] de *Saint-Germain-lès-M.*, bâtie depuis 1835.

Roulière-de-Robet (la), f., c[ne] de *Maulévrier*.

Roulières (les), m[in], c[ne] d'*Andard*; — h., c[ne] de *Tiercé*.

Roulier-Français (le), cabaret, c[ne] de *Cholet*.

Roulleaux (*Thomas*), « peintre », signe le 25 mars 1715 à Angers l'acte de baptême de son fils Thomas-Jacques, qui a pour parrain le sculpteur Dubois. Il a un second fils, Jean-Aimé, le 3 avril 1717, et meurt le 23 mars 1719, âgé de 31 ans. Son acte de décès l'appelle « peintre-sculpteur ». Il laissait une veuve de 27 ans, Perrine Batonnet, qui paraît l'avoir oublié gaiement.

Roulonnière (la), f., c[ne] de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Rou-Marson, canton Sud et arrond. de Saumur (8 kil.), à 48 kil. d'Angers, a été formée par ordonnance du 8 mars 1846 de la réunion des c[nes] de Rou et de Riou-Marson, V. *ces mots*, — la première comprenant 664 hectares, la seconde 588 hect., — ensemble de 1,352 hect., — avec centre administratif au bourg de Rou, qui représentait une agglomération du double plus considérable que chacun des deux anciens bourgs de Riou et de Marson; — entre Verrie (4 kil. 1/2) au N.-O., les Ulmes (2 kil. 1/2) au S.-O., Distré (4 kil. 1/2) au S. et à l'E., St-Hilaire-St-Flor (10 kil. 1/2) au N.-E.

Le chemin d'intérêt commun d'Ambillou à Saumur traverse le bourg de Rou, se confondant à un kil. vers S.-E. avec le chemin de Marson, qui sort du territoire au point même, où il croise la route nationale de Saumur aux Sables.

Y naît le ruiss. dit des Marais-de-Rou; — y passent ceux de la Fontaine-des-Ulmes — et de Verrie, sorti de l'étang de Marson.

En dépendent les trois bourgs de Rou (82 mais., 82 mén., 212 hab.), de Marson (48 mais., 48 mén., 129 hab.) et de Riou (28 mais., 28 mén., 79 hab.), et deux fermes.

Population : *547* hab. en 1846. — *512* hab. en 1851. — *488* hab. en 1861. — *469* hab. en 1866. — *433* hab. en 1871, — sans pauvres, et la plupart des ménages, dans l'aisance.

La *Mairie*, édifice neuf, avec *Ecole mixte*, est, comme l'église paroissiale, au bourg de Rou.

Maires : Paul *Bazile*, maire de Riou lors de la réunion, mars 1846. — Edmond *Baillou de la Brosse*, 20 août 1848. — *Moquin*, 1867. — *Bazile*, 1870, en fonctions, 1877.

Roumeau, f., c[ne] de *Clefs*.

Rounat (*Constance*), recollet, décédé au couvent de Chambiers près Durtal en 1690, a publié des *Sermons pour l'octave de l'Assomption de la Vierge, preschés à Paris dans l'église de St-Paul* (Lyon, Comba, 1682, in-12), dédiés à l'abbesse de Fontevraud.

Rourie (la), f., c[ne] de *Cholet*.

Roussaie (la), f., c[ne] du *Louroux-Béc.* — En est sieur Jos.-Fr. Périeur 1717.

Roussatière (la), ham., c[ne] de *Torfou*. — *La Roussalière* (Cass. et Et.-M.).

Roussay, canton de Montfaucon (6 kil. 1/2), arrond. de Cholet (16 kil.); — à 64 kil. d'Angers. — *Gortiacum vel ut nunc dicitur Rotiacum* XII[e] s. (*Chron. d'Anj.*, t. II, p. 165). — *Tres ecclesiæ de Rothai* 1107 (Cart. de St-Laon de Thouars, p. 5). — *Ecclesiæ de Rothaiaco* 1118 (Ibid., p 3). — *Ecclesia Sancti Salvatoris Rociacii*, — *de Rociaco, ecclesie de Rochei*, — *Ecclesia Sancti Petri Rociaci* 1132 circa (Ibid., p. 10, et Bibl. de l'Ec. des Ch., 1875, p. 431). — *Ecclesia de Rochayo* XIII[e] s. (Gr.-Gauthier). — *Ecclesia de Rossaio* (Pouillé de Maillezais, La Curie, p. 359). — Sur le versant N. du coteau (107-115 mèt.) incliné vers la Moine, — entre la Renaudière (4 kil.) et Saint-Macaire (6 kil. 1/2) au N., Saint-André-de la-M. (5 kil. 1/2) au N. et à l'E., la Romagne (4 kil.) à l'E. et au S., Torfou au S et Montigné (7 kil. 1/2) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Beaupréau à Torfou, pénètre en franchissant la Moine sur un pont de pierre construit en 1843, se continue par le centre du territoire et le bourg, où il rallie le chemin de la Romagne, et sort en croisant le chemin de grande communication de Cholet qui forme tout du long vers S. la limite extérieure.

La Moine, aux rives abruptes chargées par intervalles d'amoncellements de hauts rochers, borde intérieurement le territoire vers l'E. et vers N., depuis le confluent du ruiss. des Barbières, — qui limite avec la Romagne, — jusqu'à celui de la Basse-Boissière, qui limite avec Montigné. Entre deux y afflue le ruiss. de l'Ergulière, grossi du ruiss. de Douet-Aubert ou des Houlières, tous deux nés sur Torfou.

En dépendent les vill. et ham. des Vigneaux (6 mais., 28 hab.), de la Gralière (4 m., 36 h.), de l'Ergulière (4 mais., 31 hab.), de l'Anjougerie (6 mais., 28 hab.), de la Chaise (3 mais., 17 h.), de la Guimbretière (3 mais., 20 hab.) et 19 fermes ou écarts dont 8 groupes de 2 maisons.

Superficie : 1,099 hect. dont 170 en prés et 893 hect. en labours. Ni bois, ni vignes.

Population : *560* hab., *124* feux en 1720-1726. — *951* hab. en 1790. — *930* hab. en 1821 — *1,004* hab. en 1831. — *974* hab. en 1841. — *1,158* hab. en 1851. — *1,213* hab. en 1861. — *1,184* hab. en 1866. — *1,129* hab. en 1872, dont *767* au bourg (205 mais., 216 mén.), assis au sommet du coteau et en partie habité par des tisserands.

Plusieurs logis du XVI[e] s., ici comme à la Romagne et à Saint-André, s'enchevêtrent aux constructions neuves, l'un d'eux, dans la rue même qui mène à l'Ecole, avec ses fenêtres garnies de grilles dont les verges se recourbent en crocs aigus, et dans la salle, sur une poutre, une inscription gravée en creux : *Michau Templereau MDIX Feist bastir ce logis neuf*. — Suivent six noms d'enfants de la famille Templereau et deux lignes de sentences de l'Ecriture-Sainte. C'était au XVII[e] s. l'habitation de Mau-

rice Boutiller du Coin, qui y meurt le 17 novembre 1701 et elle resta dans la famille jusque vers 1865 qu'elle fut alors vendue par Zozime Bureau à M. Du Pouet; — aujourd'hui à M. Griffon.

Elève de bestiaux, surtout de bœufs; — culture de betteraves, choux, maïs et céréales; — carrières de granit; — 2 moulins à eau, 1 moulin à vent.

Assemblées le jour de la St-Sauveur et le lundi de Pâques, cette dernière dite des *Pâtés-de-Chat*.

Bureau de poste de Montfaucon. — *Perception* de la Romagne.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons* construite en 1859 (archit. Humeau). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Torfou), avec *Asile* libre fondé en 1847 par Mlle Brin.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite en 1860 par souscriptions, entièrement en granit du pays, de style ogival, à trois nefs (archit. Simon). Il ne reste pas vestige de l'ancienne, incendiée en 1794, agrandie de deux chapelles en 1837 par l'archit. F. Lachèse et dont le curé Pineau avait dû en 1819 reconstruire à ses frais le clocher, pour l'avoir fait jeter bas sans raison.

Sur la porte du *presbytère*, édifice délabré, qu'on reconstruit en ce moment même (mars 1877), on lit, vers le jardin : *René Griffon, 1706*. — On y conserve un calice du XVIIe s. en argent, dont la coupe porte gravés les instruments de la Passion, et sur la patène, St Jean et la Vierge; — dans la cour, la cuve circulaire, en granit, XIIIe s., d'anciens fonts baptismaux et deux pierres de tombes, dont une porte dessinée au trait une pointe de flèche, l'autre la date du 23 octobre 1781 et le nom du curé Perron.

Le *cimetière* forme un vaste enclos, en plein bourg, devant l'église. La chapelle, qui y existait au XVIIe s. a disparu.

Le territoire était compris dans l'antique Tiffalie, dont le nom se conserve à Tiffauges; mais il n'a gardé aucune trace des âges primitifs, quoique tout un canton s'appelle encore *la Pierre-Levée*, *la Grande-Pierre-Levée*. Plusieurs voies devaient passer sur l'emplacement du bourg, dont une montant de Tiffauges et passant à Clisson, une autre longeant la rivière depuis Montfaucon; une troisième dans la direction de Montigné et qui forme encore la limite S.-O. et S. Le pays, qui a échangé vers le Xe s. son nom primitif de Gorzay, *Gortiacus*, en celui qu'il a conservé, n'était qu'une vaste solitude. Au dire de l'historien de St-Florent, il fut évangélisé par St Macaire, qui le sema de fondations monastiques, saccagées au IXe s. par les Normands. On y trouve mentionnées dès la fin du XIe s. trois églises, dont deux seulement sont connues, *St-Pierre* et *St-Sauveur*, constituées sans doute par les seigneurs de Montfaucon.

Maurice, l'un d'eux, donne vers 1082-1090 l'*église St-Pierre* à l'abbaye de Luçon, qui vers le milieu du siècle suivant en fit cession à l'abbaye St-Laon de Thouars. Celle-ci y possédait déjà certains droits et y établit un prieuré-cure régulier, d'un revenu en 1648 de 1.000 l., à la présentation de l'abbé. Les registres n'en remontent qu'en 1668. — *Prieurs-Curés* : J. *Gourdon*, 1655. — Julien *Jamin*, 1668, † le 15 juin 1690, âgé de 68 ans. — Mathurin *Jamin*, 1690, † le 24 juillet 1702. Il était neveu du précédent, qui s'était demis en sa faveur depuis 1685, du prieuré mais non de la cure. — René *Griffon*, août 1702, † le 18 juin 1738, âgé de 68 ans. — Charles *Griffon*, son neveu, 1738, † le 16 février 1742, âgé de 51 ans. — Vincent *du Perron*, mars 1742, † le 23 octobre 1781, âgé de 72 ans. C'est la pierre de sa tombe, qui se trouve dans la cour de la cure. — Guy-Jos.-Mic *Du Boueix*, V. *ce nom*, novembre 1781-1791.

La seconde église, *Saint-Sauveur*, appartenait dès les premières années du XIIe s. à l'abbaye St-Laon de Thouars et fut cédée vers 1131 par les religieux à Notre-Dame de Luçon dont elle resta une annexe à la présentation de l'évêque de Luçon. Le service en était acquitté par le curé. C'est de ce prieuré que dépendait la seigneurie de la paroisse, avec un four banal. L'église existe encore, presque intacte, dans le bourg et attenant à la cure. C'est un édifice tout en granit, composé d'une nef unique, avec abside circulaire à petites fenêtres romanes cintrées XIIe s., et qu'on désigne du nom de « la grande « chapelle » ou de « Notre-Dame-de-Pitié », à cause d'une statue en terre cuite, qu'on y vénère. On y voit aussi plusieurs tombes, dont 4 avec inscriptions effacées; sur l'une figurent, tracés au trait, la croix, le calice, un livre, attributs d'un prêtre; sur une autre la date 1601 et le nom de René Levraut; enfin l'épitaphe de Marie Jamin, femme de Boutillier de la Chèze, morte le 24 juillet 1824.

Le vocable, au contraire, de *Saint-Sauveur* s'applique aujourd'hui à une chapelle, sous forme d'un petit arceau, dans le chemin de Clopin, construite, dit-on, pour l'acquit d'un vœu fait par une dame Dupouet, échappée aux massacres révolutionnaires. Elle s'élève sur l'emplacement d'un calvaire érigé par le P. Grignon de Montfort, et l'on y montre une statuette de Vierge qui lui aurait appartenu.

Par testament du 19 avril 1741 une rente de 40 écus fut fondée par Marie Boutillier, veuve de Franç. Boutillier du Fresne, pour l'établissement d'une école de filles, dont la maîtresse devait être choisie préférablement dans le pays

La paroisse dépendait du Diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648 et enfin de celui de la Rochelle, de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de Saint-Laurent-sur-Sèvre, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Anjou, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District de Cholet, du canton de la Romagne jusqu'en l'an X. — Elle comptait à peine 15 métairies en 1789, comprenant en tout 19 ou 20 charrues. Exempte de l'impôt du sel, comme en marche commune du Poitou et d'Anjou, mais écrasée d'impôts, séquestrée de tout commerce avec la Bretagne par une ligne de bureaux

de **Traites**, multipliés à dessein, elle était remplie de misère, le bourg surtout, quoique résidence de deux notaires. — La suzeraineté en était partagée par moitié entre les seigneurs de Tiffauges et de Montfaucon. — En janvier 1794, la colonne du général Cordelier y passa, massacrant tout. De 28 prêtres, surpris dans un champ, un seul, dit-on, s'échappa en traversant la Moine à la nage.

Maires : Luc *Dupouet*, 1789-1792 et 1er messidor an VIII. — Jean-Mathurin *Griffon*, 5 octobre 1813, démissionnaire. — Pierre *Brin*, 25 mai 1821. — Jean *Mathieu*, 25 octobre 1830. — François *Griffon*, 23 août 1848. — Jean-Math. *Griffon*, juillet 1852, † le 27 janvier 1858. — Jean *Griffon* fils, février 1858, † vers 1868. — R. *Griffon*, 1871, démissionnaire en 1874. — *Allereau*, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192. — Notice Mss. de M. Spal. — Note Mss. de M. Boutillier de Saint-André. — *Bibl. de l'Ecole des Ch.*, 1875, p. 431. — *Cartul. de St-Laon de Thouars*. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 268. — D. Chamard, t. I, p. 40. — Pour les localités, voir *la Chaise*, *la Couralière*, etc.

Roussay, ham., c^{ne} de *Clefs*, avec m^{on} b. — A 100 mèt., au débouché du chemin de Vaulandry, une croix de pierre porte la date de 1688.

Rousse (la), ham., c^{ne} de *Courléon* ; — m^{in} et f , c^{ne} de *Dénezé-s.-Doué*. — Anc. logis tout embocagé, du XVIe s., bordé à l'O. par un double rang de douves vives, — dont une fort large au-devant baigne la maison, — et vers l'E. de restes d'une anc. enceinte. — En est sieur n. h. Franç. Morabin 1646.

Rousseau (*François-René-Alexandre*), sieur des Ruaux, échevin d'Angers le 1er mai 1748, fut nommé maire le 1er mai 1767-1768 et continué en 1769-1770. Il meurt le 9 mars 1782, âgé de 71 ans et demi, veuf de Marie-Thérèse Daburon de Mantelon ; — il portait *de gueules à la rose d'or*.

Rousseau (*Jacques*), « sculpteur du Roi », fils de Jacques R., marchand à Paris, épouse à Angers le 26 septembre 1688 Marguerite Leroy et y meurt le 13 octobre 1714, chez ses tantes, les dames Placé, marchandes. Il est dit dans cet acte « sculpteur ordinaire chez le Roy, demeu« rant au Louvre à Paris ». — On trouve aussi vers le même temps à Angers un *Jules* Rousseaux (*sic*) « sculpteur des bâtiments du Roy ». — Enfin on montrait aux Jacobins d'Angers jusqu'à la Révolution une chaire datant de 1712 et décorée de bas-reliefs et d'ornements d'une rare perfection, qu'on attribuait de tradition à un frère du couvent, nommé *Joseph* Rousseau et qui pourrait bien n'être qu'un de nos deux artistes.

Rousseau (*Jean*), marchand libraire juré de l'Université, en la Chaussée-St-Pierre, Angers, 1608, 1641. — (*François*), fils et successeur du précédent, né le 27 octobre 1611, est dit libraire en 1645, 1647.

Rousseau (*Marie-Gabrielle*), née à Craon le 10 juillet 1625, y avait fondé un hôpital, quand elle fut appelée à Angers sans doute par l'abbé Lasnier de Vaux, son parent. Elle y ouvrit une école rue de l'Hommeau, et avec Anne Biotteau, V. *ce nom*, y installa la première maison de la Providence, chargée de recueillir et de placer les servantes à leur sortie de l'hôpital. Elle en partit bientôt pour fonder une communauté des *Filles de la Trinité*, ou *Filles de la Croix* ou *de la Propagation de la Foi*. Quoique destinée spécialement à l'instruction des jeunes converties, elle accepta en même temps la direction des hôpitaux de Craon et de Durtal. — Elle mourut à Angers le 26 juin 1714, âgé de 89 ans. — Grandet avait rédigé en partie sa vie, conservée Mss. dans la maison de la Providence.

D. Chamard, t. III, p. 300. — Arch. comm. GG 133. — Lehoreau, Mss., t. III, p. 165 et 241. — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, t. VI, p. 193. — Pocq. de L., Mss. 1068.

Rousseau (*Mathieu*), est cité par Roger, p. 462, sans autre renseignement, parmi les Angevins qui ont cultivé les lettres au XVIe s.

Rousseau (*Pierre*), « maître vitrier et « peintre », *pictor et vitrarius*, restaure et peint en 1502 les « images » de l'église Saint-Julien d'Angers.

Rousseau (*Pierre*), né à Angers le 20 floréal an XII (10 mai 1804), revint, après un court séjour à Paris, fonder à Angers un des établissements qui ont pendant longtemps honoré le plus l'horticulture angevine. On lui doit l'introduction des premiers Camellias et des Géranium, — et l'idée des collections choisies, qui lui valurent une renommée spéciale pour les Rhododendrons et les Azalées, chercheur curieux de nouveautés et créateur, par d'heureux semis, de charmantes variétés, notamment de roses, telles que *l'Acidalie* et *la Fénelon*. — Mort le 9 juin 1859. V. dans le *Maine-et-Loire* du 20 août, un article de M. Tavernier, et les *Annales du Comice horticole*, 1859, p. 215.

Rousseau (*René*), né le 22 avril 1780 à Saint-Georges-des-Sept-Voies, remplit les fonctions de maire de la commune de 1815 à 1830 et plus tard, durant 15 années, celles de président du Comice agricole du canton de Gennes, dont il aida avec un intelligent dévouement à transformer les pratiques routinières par l'introduction des prairies artificielles et la culture des plantes et racines fourragères, l'amélioration de la charrue Dombasle, dite de son nom l'*araire Rousseau*, le remplacement du fléau par le rouleau pour le dépiquage des grains, — homme de bien par excellence, de cœur simple et vaillant, mort le 16 mai 1857. V. le *Bullet. de la Soc. Ind. d'Angers*, 1842, p. 89 et 1857, p. 353, et *ci-dessus*, p. 188. — (*René-Achille*), fils du précédent, né à Saint-Georges-des-Sept-Voies, le 17 thermidor an XII (4 mars 1805), dans le vieux logis du Prieuré, fut élevé dès l'enfance à la Jean-Jacques, dans la libre vie des champs, puis plus âgé, envoyé à Buchêne près Brissac et à Angers, chez des professeurs particuliers, où son caractère vif et enthousiaste, sa gaieté originale, sa curiosité ardente s'exaltèrent sans mesure ni direction. Confié aux soins de parents maternels, qui habitaient Paris, il s'abandonna de plein cœur aux séductions des lettres et des arts ; et sa corres-

pondance conservée de ce temps-là (1822-1825) vit encore par la sincérité de ses épanchements sur Shakespeare, Corneille, Racine, Talma, Mlle Mars, — surtout aussi, il faut le dire, par l'indignation concentrée ou tout d'un coup éclatante contre l'étouffement envahissant des libertés politiques. Au sentiment le plus généreux des aspirations nouvelles s'allie en lui un amour ardent des classes populaires, comme l'atteste en sa poésie mystique son premier livre anonyme : *La Madeleine* (Paris, Desessarts, 1825, 2 vol. in-8°), qui comprend *La Madeleine Courtisane* et *La Madeleine Pardonnée*. Deux autres volumes : *La Madeleine Apôtre* et *La Madeleine au Désert*, devaient développer l'idée première et n'ont pas paru. Il donna en revanche un volume de *Rêveries poétiques et Elégies nationales* (Bruxelles, 1827, in-12), puis un autre encore, sous le titre, qui semble déjà attardé, de : *Début poétique* (Paris, 1828, in-12 de 36 p.). Pour se distraire d'un découragement insurmontable, l'auteur se prit alors à voyager, visita l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie. — A peine de retour, il acclamait la Révolution de 1830, « le plus utile, le plus beau, le plus glorieux « événement des fastes de l'humanité », qui réalisait « si instantanément, si vite, si glorieuse- « ment le vœu de toutes ses pensées, le but de « tous ses travaux » — et il prit part à « ce « concert éternel de bénédictions et de fêtes » par la publication de sa *France Nouvelle, prélude romantique* (Angers, novembre 1830, Lesourd, 2 vol. in-18 de 12 ff.), où il consacre notamment quelques vers à la mémoire de son ami Dovalle. L'avenir lui semblait dès lors conquis et il rêvait une transformation complète de la société nouvelle, qu'il voulait préparer tantôt par le théâtre, sur les conseils notamment de Ballanche, avec un grand drame, sans cesse pris et repris et toujours inachevé, tantôt par la prédication active de ses espérances et de ses jeunes convictions. C'est à cette heure même que le Saint-Simonisme, qui rallia dans sa contagion entraînante tant d'âmes généreuses, l'enrôla. Il prit rang, sous la direction d'Enfantin, dans la réunion de Ménilmontant, et nul, plus que lui, n'y apporta une ardeur plus naïvement appliquée, suivant la doctrine du maître, au travail manuel, qui lui rappelait ses débuts champêtres. Avant la dissolution légale du groupe, il se mit par les chemins, avec deux ou trois compagnons, pour répandre l'enseignement nouveau par la parole et par l'exemple, vêtu de ce grand costume solennel des Templiers du moyen âge, que je me rappelle encore leur avoir vu, tout enfant. Il séjourna quelque temps à Lyon, gagnant sa vie le jour dans un atelier de chaudronnier et chantant ses poésies en l'honneur du peuple et du travail, dont Félicien David avait pour la plupart composé la musique ; puis il passa en Bavière ; — mais au premier mot la police allemande le conduisait en prison et de là à la frontière. — Rendu libre par la dispersion de l'Ecole et de retour en Anjou, il essaya bientôt, après quelque repos, d'organiser à Angers même des cours publics d'histoire (juin 1838-31 janvier 1839), dont le *Journal de Maine-et-Loire* du temps analyse les premières et les dernières leçons. Le cours repris au printemps de 1840 traitait des rapports du théâtre et de la société (11 mars) ; — et se renouvela encore à trois ans de là à Saumur et à Angers (février 1843), mais sans grand succès. Sa propagande se consacra plus tard presque uniquement à l'enseignement populaire de la musique, courant de ville en ville, mais plus particulièrement en Suisse, où ses libres chants trouvaient des voix pour les répéter, sympathique d'ailleurs à tous par son air de douceur et de loyauté, sa sensibilité communicative, sa voix pénétrante, l'entrain constant de son dévouement toujours prêt à tous les sacrifices. Des années vinrent pourtant, où les haines politiques lui firent un devoir, dans l'intérêt de sa famille, de s'attarder loin du pays. Sur les derniers temps, après les travaux de la ferme, qu'il avait repris, il se délassait à la pratique de l'art du modeleur et il a laissé ainsi un certain nombre de médaillons d'une ressemblance et d'un sentiment remarquables. Celui du peintre Hawke a paru à l'Exposition d'Angers de 1843. Il préparait aussi une histoire du Saint-Simonisme, qui promettait par l'honnêteté et l'abondance des souvenirs une œuvre rare et curieuse. Elle est restée inachevée aux mains de Mme de Caen, héritière de sa mère, — avec tous les manuscrits de l'auteur qui risquent d'être perdus. — Rousseau, dont la santé s'était épuisée depuis longtemps par la fatigue et les vives émotions, est mort le 13 août 1857 à Martigné-Briant où, suivant son vœu, il a été inhumé. — Sous le nom du docteur Girmy, c'est le héros qu'a mis en scène M. Bonnemère, dans le roman des *Déclassés*, où se déroulent une partie de ses romanesques aventures.

Journal de M.-et-L. des 14, 21, 30 juin, 11 juillet, 22 décembre 1838, 31 janvier 1839. — *Précurseur de l'Ouest* du 10 mars 1843. — Grille, *Bouquet de Violettes*, p. 5-14. — Notice Mss. de M. Girauld-Lesourd.

Rousseau (*Théodore-Auguste* Marchand dit), fils naturel d'Anne-Julie Marchand, né à Saumur le 14 octobre 1822, s'étant fait remarquer tout enfant par ses heureuses dispositions pour le dessin, reçut de la ville de Saumur une pension de 500 francs et entra en 1841 à Paris dans l'atelier de Léon Cognet. V. l'*Echo Saumurois* du 19 novembre. — C'est vers ce temps qu'il envoya à sa ville natale les deux tableaux, qu'y conserve le Musée : *La Paix ramenant l'Abondance* et une copie de Prudhon, *la Vengeance et la Justice poursuivant le Crime*. Six autres de ses tableaux décorent le chœur de l'église St-Nicolas : *David jouant de la harpe*, — *Ste Cécile*, — *Ste Catherine*, — *la Madeleine*, copies d'après les maîtres, — *St Nicolas* et *St Augustin*. Il se laissa malheureusement, en 1854, embaucher par une société d'Américains, qu'il suivit aux Etats-Unis. Epuisé bientôt et dépouillé de toute ressource, il partait pour la Havane, où la fièvre jaune l'emporta en mars 1857.

Rousseau de Pantigny (*Nicolas-René*), docteur en théologie d'Angers, curé de Chantoce de novembre 1730 à juin 1732, chanoine de St-

Maurice d'Angers le 16 février 1732 par la résignation en sa faveur de François Babin, — syndic, puis doyen de la Faculté de théologie et chanoine honoraire en 1780, — meurt le 27 février 1787, âgé de 83 ans, léguant 24.000 livres pour la décoration de la cathédrale.

Rousseaux (les), ham., c^ne^ de *la Boissière-St-Fl.*; — f., c^ne^ de *Moulihernę*; — f., c^ne^ de *Vernantes*.

Roussel, émailleur, Angers, est nommé exempt des gardes du gouvernement d'Anjou le 19 juillet 1751.

Roussel (*Charles*), d'une ancienne famille de marchands de la ville d'Angers, honorée constamment des charges consulaires, y naquit le 4 février 1741. A peine âgé de 21 ans, il prit du service dans la marine de la Compagnie des Indes et s'embarqua à Lorient, le 2 février 1762, en qualité de volontaire à bord du vaisseau *le Massiac*, capitaine Winslou. Le 27 juin, faisant route pour Batavia, il fut nommé second enseigne, par M. de St-Georges, chef d'escadre, commandant général des vaisseaux de la Compagnie des Indes. Rentré, après avoir quitté le service en 1770, chez son père, marchand de draps de soie et changeur royal des monnaies, il lui succéda en 1775 et fut en 1776 élu commissaire près la juridiction consulaire d'Angers, en 1779 juge-consul, en 1779-82 promu au grade de capitaine de la 2e compagnie de milice bourgeoise de son quartier, et dans la même année appelé aux fonctions d'échevin de la ville d'Angers et continué jusqu'en 1787. Le 3 mars 1789 il était choisi par les assemblées primaires pour faire partie des 30 députés désignés pour l'élection des représentants de l'ordre du Tiers aux Etats-Généraux. Le 19 juillet, il fit partie du comité de sûreté publique de la ville. Le 1er février 1790, il fut élu premier officier municipal avec M. de Houllières, maire, qu'il eut souvent à suppléer au milieu des circonstances difficiles qui se produisirent sous leur administration, notamment la révolte des perrayeurs. En 1792, lors de l'organisation des tribunaux de commerce, en conformité de la loi du 16 août 1790, il fut nommé président du tribunal de commerce de l'arrondissement d'Angers, où il contribua puissamment jusqu'à ses derniers moments à rétablir cette branche de la justice alors complétement désorganisée. Il mourut le 27 juin 1808, frappé d'apoplexie sur la promenade des Lices. Le reste de ses loisirs s'employait à l'administration de l'hôpital des Incurables d'Angers, qu'il présidait depuis 1797.

Rousselaie (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *la Pouëze*.

Rousselet (le), f., c^ne^ d'*Andard*.

Rousselet (*Antoine*), imprimeur et libraire protestant, à Saumur, 1659. Sa femme, Anne Lesnier, mourut le 19 août 1657.

Rousselinaie (la), f., c^ne^ de *Loiré*; — f., c^ne^ du *Tremblay*.

Rousselle (la), f., c^ne^ de *Savennières*. — « *La terre de la R. avec maisons, garennes* « *et ménagerie à connils* », relève de Lavau, à qui rend aveu n. h. Jacq. Constantin 1642, doyen des Comptes de Bretagne, — sa veuve Jeanne Martineau 1681.

Roussellerie (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*. — Ancien domaine des Calvairiennes d'Angers, qui l'avaient acquis le 28 septembre 1718 des héritiers d'André Moreau, chanoine de St-Léonard de Chemillé.

Roussellière, f., c^ne^ de *Chanteloup*; — f., c^ne^ de *la Chapelle-Hul.* — f., c^ne^ de *Chazé-s.-A.*; — f., c^ne^ de *Chemillé*; — f., c^ne^ de *Cholet*; — f., c^ne^ de *Corzé*; — f., c^ne^ de *Durtal*: — f., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*; — dépendait du Boulay dans la paroisse de Molières et relevait de Chambellay, XVIe s.; — f., c^ne^ de *Lasse*; — f., c^ne^ de *Loiré*; — f., c^ne^ du *Longeron*; — f., c^ne^ de *Marcé*; — m^on^, c^ne^ de *Montreuil-Bellay*, dans le vill. de la Salle, dont est sieur Pierre Blesteau, † le 24 janvier 1665; — f., c^ne^ de *Morannes*. — Appartenait à Marie Guibert, femme de Pierre Ayrault, par qui elle advient à Guyonne Ayrault, femme de Guill. Ménage, sieur de l'Anerie, où elle reste réunie.

Roussellière (la), vill., c^ne^ de *la Possonnière*. — Anc. terre noble, avec manoir, daté *1727* sur quatre fenêtres, cour, fuie, chapelle et vignoble renommé. — En est sieur Georges Avril 1567, Geoffroy A. 1575; — Jean-André Pocq. de Livonnière 1726, N. Lemarié 1773, — aujourd'hui M. Gabriel Billard, par héritage de M. Guépin, son grand-père. — Auprès s'élève la *chapelle Saint-Roch*, édifice rectangulaire à deux pignons, celui de l'entrée chargé d'une tourelle hexagonale a demi-engagée, qui sert de clocher. Il était autrefois précédé d'un porche. Sur une dalle, traces d'un écusson mutilé; à l'intérieur, charpente et lambris apparents, et plusieurs statues de St Roch, dont une en pierre peinte, vêtue en pèlerin, chargée d'*ex-voto*; — l'autre, sur un socle près l'autel, jambes nues, chausses molles et tombantes, grande robe ouverte, long manteau flottant et chaperon retroussé, XVIe s. — La fondation date du 4 juillet 1634 et en est due à l'avocat Froger, mari d'une Gourreau, qui y établit deux messes par semaine dont une le dimanche. Un arrêt de la Sénéchaussée du 9 janvier 1762 obligea les propriétaires à en laisser l'entrée libre, et en cas d'absence, à faire tenir les clés disponibles. Le titulaire, en même temps chapelain de Laleu, sollicitait en 1770 la suppression d'une des deux messes (G Chapelles). — Un pèlerinage s'y réunissait, pendant longtemps très-fréquenté.

Roussellière (la), f., c^ne^ de *St-Augustin-des-B.*; — f., c^ne^ de *la Salle-de-V.* — Ancien domaine relevant du Grollay; — en est dame Perrine Deffays 1599; — chât., c^ne^ de *Soulaire-et-B.* — Anc. fief et seigneurie relevant de la commanderie du Temple d'Angers, avec maison seigneuriale, haute et basse-cour, jardins, enceinte de douves et de fossés, droit de ponts-levis, haute et basse-justice, — et chapelle bénite le 9 décembre 1677 et fondée le 15 mars 1701, par Jeanne Gilles, veuve d'Et. Duverdier. — En est sieur n. h. Pierre Lemal 1615; — messire Julien Verdier ou Duverdier, écuyer ordinaire du roi, 1656, mari de Renée Rubion, 1677; il y

meurt, âgé de 70 ans, le 23 novembre 1693 ; — son fils Etienne, mari de Jeanne Gilles, le 28 mai 1698 ; — Louis-Armand-Pierre Duverdier 1706 ; — J.-B.-Marin Delaunay, écuyer, † le 9 novembre 1742, âgé de 43 ans ; — Franç.-Jean D., docteur-médecin, qui y épouse le 18 septembre 1780 Rose-Marg. Gilly ; — Juste-Jean Boucault, écuyer, mari de Fr.-Urb.-Macée des Bois, qui y meurt le 17 novembre 1788 ; = ff., c^ne de *la Tessoualle* ; = vill., c^ne des *Ulmes*. — En est sieur n. h. Phil. Bertault 1480, Pierre Bertault 1600, Marie de Meaulne, sa veuve, qui se remarie le 28 mai 1607 avec Louis Charondeau ; — Paul Bertault 1664.

Roussellières (les), ham. et cl., c^ne de *Chigné* ; = ham., c^ne de *Vaulandry*. — *La Guyardière alias la Roussellière* 1583 (St-Aubin, Aveux, f. 190). — *Les lieux et closeries des Roussellières alias Guyardières* 1779 (St-Aubin, Censif, t. I, f. 22). — En est sieur Mich. Sigonneau 1536, Louis Janvier 1583, Franç. Adam d'Estaigne 1770 ; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *L'oustel et appartenance feu Macé Hervé près la Jarriaye, appellé la R.* 1439.

Rousserie (la), ham., c^ne du *Louroux-Béc*. — Du nom de la famille Leroux, seigneur du lieu au XVe s. L'abbaye de Pontron y possédait un domaine au XVIIe s.

Rousses (les), c^ne d'*Ambillou*. — *Le fief appellé le fief des R.* 1540 (C 105, f. 314), relevait de la Grésille et avait son manoir dans le vill. de Sourches. — En est sieur Jean Cadu 1530 ; — sa veuve Renée Lebreton 1540 ; — Nic. Herbereau 1622, n. h. Jean Herb., avocat au Présidial d'Angers, mari de Modeste Yvain, 1677, 1696, Jacq. Legros, chanoine de la Grésille, 1702.

Roussier (*Michel*), né le 2 juin 1750, maire de Louvaines, ancien juge de paix, conseiller général en l'an VIII, en était le doyen d'âge en l'an IX ; — meurt le 18 octobre 1807.

Roussier (*Pierre*) d'Angers, docteur de Sorbonne, meurt curé de St-Gervais près Nanteuil-en-Vallée (Charente) en 1630, âgé de 55 ans. Son épitaphe est recueillie au Musée des Antiquités de Poitiers. Une autre, encastrée encore dans un pilier de son église, le qualifie de très-célèbre, *celeberrimus*, sans en justifier autrement.

Roussière (la), f., c^ne de *Châtelais*. — En est sieur Claude Arnoul, avocat au Présidial de Châteaugontier, 1643, 1660 ; = f., c^ne de *Chevïré-le-R.* — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, dont est sieur messire Hector de Domaigné, chevalier, 1452 (E 947), n. h. .... de la Courant 1550, son gendre Pierre Poullain 1557, n. h. Franç. de la Courant 1565, Jean Desvaulx, écuyer, 1635, Pierre-Théoph. Morant de l'Epinay 1759, sur les héritiers de qui la terre est vendue nat^t le 9 vendémiaire an III ; = chât., c^ne d'*Echemiré*. — *Rosseria* 1089 (Pr. d'Echem., ch. or.). — *Ruseria* 1154 (Ib.). — *La Roussière* 1264 (2e Cartul. St-Serge, Hommages). — *Le lieu, fief, terre et seigneurie de la R.* 1539 (C 105, f. 348). — A un kil. du bourg, dans une jolie plaine. — La terre appart. encore au XVe s. à une famille du nom et passe aux Lebigot vers 1460. — Charles Leb. la vend en 1603 à Thomas Dupont d'Aubevoie, dont la famille la possède jusqu'à la Révolution. — Dans la chapelle s'y marie encore le 13 août 1668 René Lebigot, chevalier, sieur de Linières, avec Anne Dupont d'Aubevoie. — Jusqu'en 1858 le domaine appartenait à M. Gendron, qui avait fait reconstruire l'habitation vers 1830 sur l'emplacement de l'ancienne serre. Elle a été agrandie par des constructions postérieures et restaurée en 1860. — La ferme et le vieux manoir dit *la Vieille-Roussière* subsistent encore entourés de douves vives, traversées par un pont de pierre ; au-devant, sur la façade principale, apparaît la trace peinte d'un blason ; dans la chapelle, située à un angle de l'enceinte, trois autres blasons dont un des De Peigne, *d'azur au peigne d'argent accompagné de trois étoiles d'or*, sur des plaques de cuivre, au sommet du lambris ; — il ne reste que l'encadrement du tableau, qui décorait l'autel ; — auj. à M. Moriceau ; = f., c^ne du *Fief-Sauvin* ; = f., c^ne de *Gonnord*.

Roussière (la), ham., c^ne de *Juvardeil*. — *Les R.* (Rec^t). — Anc. fief relevant de Juvardeil avec maison noble, dont est sieur Jean d'Aulnières 1456, N. Lévesque, mari de Jeanne d'A., 1579, René Sérezin 1632, Louis Goislard de Montsabert, qui vend le 10 novembre 1766 à Olivier-Jean Pannetier et celui-ci le 27 novembre 1767 au conseiller Brouard ; — appart. en 1790 à Dubois de Maquillé, sur qui il est vendu nat^t le 1er thermidor an IV ; = f., dans le bourg de *Louvaines* ; = ham., c^ne de *la Membrolle*, avec minoterie. — Anc. fief et seigneurie, autrefois avec château-fort dont une tour subsistait encore au commencement du XVIe s., sur une haute motte dominant la rivière ; — au-dessus, sur la chaussée d'un double étang, deux moulins bannaux à blé (E 1141). — Le domaine, réduit à une simple métairie, dépendait en 1499 de la terre du Plessis-Macé, et appart. plus tard à l'Hôtel-Dieu qui fit reconstruire les moulins en 1758 (H.-D. *E* 9) et les vendit en 1780 au comte de Serrant, et celui-ci en 1811 à M. Richou. V. Gasté et Basin, *les Grandes Indust.*, p. 46. — Il y résidait aux XVII-XVIIIe s. une brigade de gabelle ; = f., c^ne de *Martigné-B*, près le vill. de la Vilaine. — *La métairie de Turcar alias la R.* 1567, appart. à Pierre Petit ; = vill., c^ne de *la Ménitré* ; = ham., c^ne de *Montreuil-s.-M.* ; = f., c^ne du *Puiset-Doré*. — *Tailleia de Ruseria*, — *terra de Roseria* 1140 circa (Cart. de Toussaint). — Ancien domaine de l'abbaye de Toussaint. — *La basse R.* relevait de Bohardy ; — en est sieur Et. de Léperonnière 1458 ; = ham., c^ne de *St-Georges-du-P.-de-la-G.* ; = f., c^ne de *St-Léger-du-May* ; — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans le Chiron à 350 mèt. de sa source ; = c^ne de *St-Pierre-Maul*. — *Le lieu noble de la Roussière-Vaudeguibert* 1540 (C 106, f. 459). — *La R. de Vaugibert* 1584, — relevait du Grand-Montrevault. — En est sieur n. h. Julien Simon 1540, Jeanne de Blednouveau 1584,

qui à ce titre avait la présentation de la chapelle N.-D. en l'église de St-Nicolas de la paroisse; = f., cne de *St-Quentin-lès-B.*; = f., cne de *la Salle-Aubry*; = ruiss. né sur la cne de *Sceaux*, traverse Pruillé, s'y jette dans la Mayenne; — 2,450 mèt. de cours; = f., cne de *la Séguinière*; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Cholet*, à gauche du chemin de St-Christophe, qui coule du N. au S. et limite dans sa partie inférieure Cholet et la Séguinière, passe à la Roussière et se jette dans le ruiss. du Pont-de-la-Rousse; — 1,560 mèt. de cours; = f., cne de *Seiches*.— *Russeria* 1050 (Cart. St-Aub., f. 27 v°). — C'est l'anc. manoir seigneurial de Mathefelon, après la destruction du manoir féodal et la réunion du fief primitif à Durtal. La terre relevait de Baugé et donnait son nom jusqu'au XVIIe s. à une famille qui prétendait se rattacher à celle des premiers comtes. — René de la Roussière la vendit avec tous ses droits et honneurs en 1649 à Louis de Rohan, qui la réunit au domaine alors très-circonscrit du Verger et la revendit avec lui en 1765. — Le logis rectangulaire, flanqué d'une tourelle en cul-de-lampe dont le pied conserve un reste de gargouille, s'ouvre presque au centre par une belle porte Renaissance en anse de panier, les pieds-droits ronds, décorés de lozanges et de rondelles, avec bandeau supérieur formé d'une feuille épanouie qui s'allonge en cordon de feuillage; au-dessus une double ouverture cintrée, encadrée de pilastres; puis une corniche, surmontée d'une frise portant au centre un écusson mutilé dans une couronne de feuillage; au-dessus encore, une belle fenêtre géminée avec montants fouillés de lozanges et de rondelles. La lucarne, qui en formait le prolongement, est rasée, comme tout le couronnement supérieur du toit porté encore sur un reste d'entablement avec modillons. — A côté, vers l'E., deux hautes fenêtres sans décoration éclairent un vaste escalier de pierre en zigzag, qui conduit dans la salle supérieure, longue au moins de 14 mèt. sur 7 de largeur; au fond, — ainsi qu'au rez-de chaussée, — s'y dressent de vastes cheminées avec manteau en encorbellement. Un long vestibule conserve ses portes antiques et sa voûte découpée par des arceaux surbaissée en saillie avec retombée sculptée; — vers l'O. l'immense grange; — vers N. l'écurie, dont le mur extérieur, reste de l'enceinte, montre une belle porte condamnée et, à l'angle, le pied d'une tour en encorbellement.

Roussière (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; = (la Grande-), f., cne de *Soulaire-et-B.* — *Les Russières* (Cass.); = (la Haute-), f., cne de *la Membrolle*.

Roussières (les), ham., cne de *Bauné*; = f., cne de *Montguillon*.

Roussillat (le), ham., cne de *Parcé*. — *Le Roussillac* (Cass.).

Roussinière (la), vill., cne de *Coutures*. — *La Rousselinière* 1593; = f., cne de *Fougeré*; = f., cne de *Landemont*; = mon b., cne de *Montreuil-s.-L.* — Appart. en 1705 à Touigneau, avocat au Présidial de Saumur, qui la relevait de Marolles en Seiches.

Rousson, cne de *Brain-sur-l'A.* — Ancien fief avec maison noble reconstruite au XVIIIe s. — Deux portraits de cette époque y sont conservés, dont un d'un magistrat, l'autre de sa femme. — En est sieur Jean Bonvoisin 1567, messire Pierre Malbranche 1658, Jérôme de M., † en 1704; — aujourd'hui M. Hervé-Bazin; = mon b., cne de *Jarzé*, anc. domaine des Choudieu et des Hossard.

Roustillerie (la), f., cne de *Vauchrétien*. — *La closerie, maison, etc., appelée la Bésuère* 1540, — *Le bordage appelé la Besuère* 1540, — *Le vill. de la B.* 1628, 1764, — *Le vill. de la B. alias la Roustillerie* 1633, 1693 (Censif de la Baste). — Ce dernier nom, qui lui est resté, lui advient de Pierre Roustille qui l'avait acquise le 28 mars 1540.

Note Mss. Raimbault.

Route (la), vill., cne du *Coudray-M.*; = (la Grande-), ham., cne de *Jumelles*.

Route-au-Loup (la), mon, cne de *Chalonnes-sur-L.*, dans la grande île. — En est sieur Jacq. Drouet 1669, Cherbonneau en 1790; — Leclerc raconte dans ses *Chroniq.* Mss. *d'un petit village*, p. 211, qu'elle aurait été construite sous Louis XIV par un sieur Martin L'Opera, qualifié du prétendu titre de maire de Chalonnes; = cl., cne du *Ménil*; = h, cne de *St-Clément-des-L.*; = cl., cne de *St-Georges-s.-L.*, centre d'un gisement de houille signalé en 1828 et dont l'exploitation fut autorisée par ordonnance du 17 juin 1829 au profit de la compagnie Lebreton.

Rouveau, chât., cne de *Chaumont*. — *Rouvoltz* (*Affiches* de 1871). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur René Boissart 1565, Perrine de Domaigné, sa veuve, 1570, n. h. Jean de Carbonnier, 1598, mari d'Anne de la Roche, † le 31 mars 1621; — leur fils François de C., marié le 7 juin 1622 avec Louise de Lescrivain; il est veuf le 21 octobre 1636 et meurt le 4 avril 1653; — Charles de C., mari de Mathurine du Tertre, 1657. — La terre est acquise de la famille Carbonnier par un Grimaudet par acte du 23 décembre 1678; — François-Julien-René-Jean de Grimaudet, sr de la Rochebouet, y réside en 1751; — et encore auj. sa descendance. — Presque à l'entrée du bourg de Chaumont, vers l'O., une belle allée tournoyante, bordée de hauts et vieux arbres, le long d'une pièce d'eau, conduit au château, qui domine la vallée et à l'horizon Lué, la Tuffière et les toits lointains des Bruères en Bauné; une autre avenue vers Cornillé débouche par un arceau, avec petit tourillon crénelé, entre deux pavillons. — Le manoir, d'apparence moderne, porte à chaque angle une tour pentagonale à toit pointu, de deux étages, que prolonge un rang de lucarnes ornementées, la façade vers S.-E. précédée d'un perron à la française et décorée de médaillons à l'antique; — le corps central terminé par un groupe de deux fenêtres avec colonnade à chapiteaux et fronton; au-dessus, une haute et large cheminée style Renaissance; — la façade vers N.-O. précédée d'un portique avec élégant balcon à balustrade; — entre les

tours, sur les bas-côtés, se prolonge une galerie couverte ; — les portes et les façades, sculptées aux initiales des propriétaires, G. R. — Vers S. se cachent dans la verdure les servitudes, l'écurie, la porte sculptée d'un cheval en bas relief, et vis-à-vis, les ruines du manoir antique, aux murs éventrés et blottis dans le lierre.

Rouveau, h., c^ne de *Sermaise*, avec m^on b. — Anc. logis noble dans une enceinte de douves vives, précédé de trois belles avenues, — dont est sieur n. h. Adrien de Houdon, mari de Catherine de Grasmesnil, 1601, René de Houdon, mari de Catherine Louet, 1612, 1623, Claude Coueffé, prévôt des maréchaux, à Baugé, par son mariage le 9 février 1644 avec Jacqueline de Houdon, — Julie Schewanster du Perray, écuyer, par son mariage le 30 septembre 1665 avec Jacqueline Coueffé, — Gédéon-Amaury-René de Ridouet de Sancé, chevalier, par son mariage avec Marie-Renée Schewanster, le 23 octobre 1743 ; — Louis-Augustin de R. de S., marié le 11 juin 1782 avec Claudine-Louise de Russon ; — vendu en 1829 par M. Bariller, avocat, Angers, à M. Dutier, ancien notaire.

Rouvraie (la), f., c^ne de *Brain-s.-Long.* — *La court, maisons, vergers de la R. circuite et enclose de fossez* 1540 (C 106, f. 105). — En est sieur n. h. Jean Bourdon, écuyer, 1539, 1553, qui était tenu de fournir au sieur de Fontaines, son suzerain, en tous besoins un exécuteur de justice et un sergent de pied ; — f., c^ne de *Chazé-Henri.* — Vieux logis noble, dans la cour duquel s'élève encore l'ancienne motte féodale ; — ham., c^ne de *Coron.* — *Gaagneria que dicitur la Rovreie* 1235 (Pr. du Coudr.-Montb.). — En est sieur Jean du Bois-Béranger 1705, 1710.

Rouvray, cl., c^ne de *Loiré.* — *Le Rouvray* (Cass.). — En est sieur Mic. Laubin, procureur fiscal de Candé, 1605, Ant. Laubin 1658.

Rouvrais (les), bois, c^ne de *Montguillon.* — Au milieu y existent deux enceintes formées par des fossés, encore assez larges et profonds, où se tenaient, dit-on, les plaids et assises de la seigneurie.

Roux, f., c^ne de *Chantocé*, vendue nat^t sur Armand de Boissard le 22 frimaire an VI.

Roux (*Jean*), dit *Oysonville* ou *Auzonville*, — il signe des deux façons, — chirurgien du maréchal de Brézé à Milly, 1645, 1649. — (*Jean*), son fils sans doute, « chirurgien major « des gardes du prince de Condé », épouse à Milly Catherine Bellanger, veuve Boutet, le 18 janvier 1661.

Rouxay. — V. *Rosée.*

Rouzeau, f., c^ne de *Jumelles.*

Rouzières, m^in, c^ne de *la Bohalle.*

Roy (*Françoise*), religieuse bénédictine de N.-D. de Nevers, où elle était entrée dès 1690 et où elle avait fait profession à 16 ans en 1698, fut nommée abbesse de Nyoiseau par bulles du 29 juillet 1616 ; mais elle eut à lutter contre de nombreuses résistances tant des seigneurs laïcs, que des religieuses, à qui elle apportait la réforme. Consacrée à Poitiers le 20 mars 1618, elle prit possession le 6 avril, interdit immédiatement l'entrée de la maison aux séculiers et fit établir la clôture. Mais les religieuses, aidées des gentilshommes, l'expulsèrent de force ; et elle dut se retirer, avec trois compagnes seulement, dans un ermitage voisin, où les rebelles, touchées de sa détresse, la revinrent chercher, lui cédant la place et se retirant dans le prieuré de la Lande-aux-Nonains. Rétablie maîtresse, elle fit reconstruire les dortoirs, bâtir un côté du cloître et l'infirmerie, et l'ordre intérieur assuré, installa des distributions gratuites de remèdes aux pauvres et pourvut à la dignité du service paroissial en obtenant, par décret épiscopal du 24 mars 1631, la réunion en une seule cure des quatre bénéfices en titre qui s'en disputaient les fonctions. Par ses soins l'église paroissiale, ainsi réorganisée, fut reconstruite dans la partie haute du bourg et consacrée en 1640. — Elle mourut peu après, le 21 mai 1643, âgée de 61 ans. — Sa vie par Grandet est conservée Mss. au Séminaire Saint-Sulpice de Paris. — Son *Oraison funèbre* par le P. Lézin de Sainte-Scholastique est imprimé (1644, in-8°). — Son épitaphe se trouve à la fin de l'*Oraison funèbre* de Louise Du Bellay.

Revue d'Anjou, 1853, p. 87. — D. Chamard, t. II, p. 127.

Roye (*François* de), né à Angers en 1617, fils de Claude de R., conseiller au Présidial, et de Fr. Davy d'Argenté, s'appliqua à l'étude de la jurisprudence et brigua successivement, — à Bourg d'abord, puis en décembre 1649-mars 1650 à Angers, en 1652 à Orléans, — une chaire de droit qu'il obtint définitivement à Angers en 1655 et qu'il occupa jusqu'à sa mort. On dit même qu'il refusa de l'échanger pour une chaire qui lui aurait été offerte à Paris lors du renouvellement de la Faculté. Il prit quelque part à la fondation de l'Académie d'Angers en 1685, où il eut à peine le temps de siéger. Il mourut le 24 janvier 1686 et fut inhumé aux Cordeliers. — Il a fait imprimer : *Dissertatio triplex de art. I, transfugam 51 D. de Aq....* (Orléans, 1652, in-4°), thèse de concours ; — *Ad Can. Ego Berengarius 41. De consecrat. Distinct. 2. Ubi Vita, hæresis et pænitentia Berengarii, Andeg. archidiaconi. Et ad Fl. Josephi locum de D. Jesu Christo* (Angers, P. Avril et J. Le Boullenger, 1656), petit in-4° de 80 p. et de 25 p., les deux traités sur Bérenger et celui sur le texte célèbre de Fl. Joseph ayant une pagination distincte, avec dédicace à l'évêque Arnauld, un avis au lecteur et une liste des auteurs cités (4 p. sur deux colonnes) ; — *Ad capita super Specula 28 de privilegiis et excess. privil. apud Greg., ubi Apologeticus pro omnibus Galliarum antecessoribus contra Parisiensis canonici juris professores* (Angers, P. Avril, 1665, in-4°) ; — *Ad titulum De jure patronatus libro, tertio Decretalium. Ejusdem de Juribus honorificis in Ecclesia libri duo*, dédié à Denis Talon (Angers, 1667, in-4°, chaque traité avec pagination distincte, 247 p. et 104 ; Nantes, 1743, in-4° avec une vie de l'auteur) ; — *De Missis dominicis, eorum officio et potestate, ubi multa ad ecclesiasticam forensem discipli*

nam (Angers, P. Avril, 1672, in-4° de 152 p. et Lipsiæ, éd. Neubaus, 1744, pet. in-8°), savante étude historique, dédiée à l'intendant Ribeyre et que le *Catal. des livres de la maison professe des ci-devant Jésuites* (Paris, 1763, in-8°, p. 62), prend pour un traité de théologie; — *Panegyricus Ludovico magno dictus, ad ejus edictum de studio utriusque juris, ... in majoribus Andium scholis* (Angers, Olivier Avril, 1680, in-4° de 11 p.); — *Canonici juris institutionum libri tres* (Paris, 1681, in-12 de 478 p.). — Toussaint Grille possédait de lui un *Commentaire* Mss. *sur les Institutes de Justinien* en 4 livres in-4° (1682-1683), qui n'est pas entré à la Bibliothèque publique, — et M. Godard décrit, en le lui attribuant, un recueil, qu'il possède, de *Remarques* en français *sur les principaux Conciles.*

Moréri. — Pocquet de Liv., Mss. 1068. — Rangeard, *Mélanges Académiques*, Mss. 577. — Godard, *Nouv. archéol.*, n° 19. — Arch. comm. GG 122.

Royers (les), ham., c^ne de *St-Sulpice-s.-L.*

Roymé (*René*), libraire, Angers, 1611, mari de Guillelmine Giguet.

Rozé. — V. *Rosé.*

Ruardrie (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers.*

Ruau (le), ff., c^ne de *Bauné*; — ham., c^ne de *Blou.* — En est sieur Laurent Buignet 1614, Eustache Chol 1666; — cl., c^ne de *Bouillé-Ménard*; — vill., c^ne de *Brain-s.-l'Auth.*; — c^ne de *la Breille*, V. *Loges* (ruiss. des); — cl., c^ne de *Chanzeaux*; — m^on b., c^ne de *Charcé*; — f., c^ne de *Chavagnes-les-E.*; — cl., c^ne de *Concourson*; — ham., c^ne de *Denée.* — En est sieur Guill. de la Cotinière, écuyer, 1648; — vill., c^ne de *Mazé.* — *Le Petit R.* — Appart. aux Hospitalières de Beaufort et fut vendu nat^t le 26 avril 1793; — cl., c^ne de *Morannes*; — chât., c^ne de *Mozé.* — Anc. manoir caché par la verdure, sur la droite de la route de Denée, — où résidait n. h. Jean-Franç. Dureau de Biernay et sa femme Renée-Françoise Taulpin vers 1760; — auj. à M. Théob. de Soland; — vill., c^ne de *Mûrs*; — ham., c^ne de *Parcé*; — cl., c^ne de *St-Lambert-des-L.*; — f., c^ne de *Somloire*; — f., c^ne de *Vernantes*; — V. *Rouault.*

Ruau (le Grand, le Petit-), ff., c^ne d'*Andrézé.*

Ruaudière (la), f., c^ne de *Champigné*, V. *la Rouaudière*; — h., c^ne de *St-Georges-du-B.*

Ruauté (la), f., c^ne de *Tilliers.* — *La Voctée* (Cass.).

Ruaux (les), ff., c^ne de *Brain-s.-All.* — Anc. domaine du couvent fontevriste des Loges; — ham., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire.*

Ruaux (les), ham. et chât., c^ne du *Coudray-Mac.*, — avant la Révolution, de la paroisse de St-Just-sur-Dive. — *Locus qui Rivus sancti Martini vocatur* 1155, — *Molendinum quod dicitur molendinum de Ruiau* 1247 (Prév. d'Antoigné). — Le terrain appartenait au Chapitre de St-Martin de Tours, sieur de la prévôté d'Antoigné, qui en 1155 le céda aux religieux d'Asnières-Bellay pour y bâtir des moulins qui appartiendraient en commun au Chapitre et à l'abbaye. — Il n'y existait qu'un moulin au XIIIe s. sur lequel le Chapitre céda sa part de propriété contre une redevance. — Il existe encore. — Un manoir aussi s'y était élevé, appart. aux XVII-XVIIIe s. à la famille Tréton, avec « jardin au devant, au bout « duquel est une chapelle nouvellement cons- « truite », est-il dit en 1774, et autrefois un vaste étang et un moulin à godet; — « délicieuse « maison de campagne », écrit encore en 1820 Yves Besnard dans ses *Mémoires*, — et qui appartenait alors à M. Delage, anc. receveur des Tailles de l'Election; — auj. élégant château moderne, comprenant un grand corps de logis central entre deux corps carrés, les toits détachés en cône tronqué, avec couronnement de fonte et girandoles, et à demi-enveloppé de verdure; — à M. Combier fils.

Ruaux (les), m^on n., c^ne de *Mazé* (Cass.); — f., c^ne de *la Meignanne*; — cl., c^ne de *Morannes*, acquise, avec la Chevrie, de Martin Préau, chanoine de Craon, le 19 juin 1773 par Nic. Houdemon.

Ruaux (les), chât., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *Les Grands-R.* 1760 (Censif de Briolay). — Anc. maison noble avec portail, cour, jardin, vignoble, — appartenant en 1660 à Nic. Mesnard, de qui l'acquiert vers 1667 Pierre Prévôt. — En est sieur René Rousseau de Pantigny en 1690, qui le 7 octobre 1692 en fit bénir la chapelle sous le vocable de la Vierge et de St Nicolas; — Marguerite Bachelot, veuve de n. h. Franç. Rousseau, V. *ce nom*, meurt le 2 octobre 1767, à Denée, âgée de 83 ans; — René-Alexandre Rousseau, leur fils, maire d'Angers en 1769, dont la fille Françoise épouse Michel-Jean Laboureau des Bretesches. Ce dernier fit rebâtir l'habitation et y résidait en 1807, étant maire de Soulaire. — Restauré de nouveau, ainsi que la chapelle, le manoir domine la côte et s'entrevoit longtemps et de fort loin sur la ligne du chemin de fer du Mans. Il appartient à M. de Bernard. — Vis-à-vis le portail, se dresse une croix dont le pied conserve encastrée la pierre d'autel de l'ancienne chapelle Ste-Anne, V. *ce nom.*

Rubannerie (la), f., c^ne de *St-Lézin.* — *La Rabannerie* (Et.-M.).

Rubleraie (la), f., c^ne de *la Pouèze.*

Rubrajon (la), f., c^ne de *Chanteussé.*

Ruchênière (la), f., c^ne de *Châteauneuf.* — Anc. fief et maison noble appart. du XVIe au XVIIIe s. à la puissante famille Dumortier, et en dernier lieu aux Amelot sur qui elle fut vendue nat^t le 2 ventôse an II. — La tenue d'un prêche huguenot y fut autorisée en mars 1571, puis interdite avant même l'ouverture.

Rue (la). — V. *l'Aireau, la Roë, la Roue.*

Rue (la), f., c^ne d'*Angers* N.; — f., c^ne de *Bocé*; — f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*; — ham., c^ne de *Chanteussé.* — En est sieur René Gilles 1625; — m^on, dans le bourg du *Coudray-Mac.*, appart. en 1583 à Jean Lebeuf, juge de la Prévôté de Saumur; — vill., c^ne de *Dénezé-s.-le-Lude.* — *La Ruée* (Cass.); — f., c^ne de *Dénezé-s.-D.*, avec abondante source sur le chemin, sous une grotte de tuffeau; — ham., c^ne de *Drain.*

Rue (la), vill., c^{ne} de *Grésillé*. — Anc. fief et seigneurie autrefois tenu à foi et hommage de Trèves, et appart. aux xv-xvie s. à la famille de Rouillon. Jean R., mari de Mathurine Lefèvre, l'échange avec Jacq. Collasseau, licencié ès-lois, le 11 décembre 1545, de qui l'acquiert Vincent Taugourdeau le 20 mars 1617. Franç. de la Hune en obtint le retrait lignager en novembre et le céda à René Barjot, seigneur du Pimpéan, qui fit réunir les deux fiefs sous un même hommage-lige par acte du 18 août 1635. Le seigneur devait fournir prison pour les bêtes saisies dans les bois et un lit garni au garde attardé, — et le seigneur de Trèves lui devait aux fêtes de Toussaint, Noël, de St-Hilaire, Pâques et Pentecôte une charretée de bois, et quand on y faisait la buée ou le feu au four, une charge de deux chevaux.

Arch. de M.-et-L. E Trèves, et du Pimpéan, t. III.

Rue (la), c^{ne} de *Luigné*, V. *la Rue-de-Saulgé*; — f., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.*; — f., c^{ne} de *St-Georges-des-Sept-V.*; — vill., c^{ne} des *Ulmes*. — Anc. fief relevant du château de Doué à foi lige et 40 jours de garde. — En est sieur Jean de Mandon 1430, André de Villetremaise 1443, Mlle de Clermont-Condé 1740 (E 520); — f., c^{ne} du *Vaudelenay*. — Anc. fief relevant de Montreuil-Bellay 1509.

Rue (la Basse-), vill., c^{ne} de *Parnay*.

Rue (la Grande-), vill., c^{ne} de *la Bohalle*; — f., c^{ne} de *Brain-sur-Allonnes*. — *La gr. R. au canton de Jarie* 1676 (Et.-C.); — vill., c^{ne} de *Mazé*; — vill., c^{ne} des *Rosiers*; — vill., c^{ne} de *St-Cyr-en-B.*; — vill., c^{ne} de *St-Mathurin*; — vill., c^{ne} de *Varennes-s.-M.*; — vill., c^{ne} de *Villebernier*.

Rue (la Haute-), f., c^{ne} de *Neuillé*; — f., c^{ne} de *Souzay* (Cass.).

Rue (*Alain* de la), en latin *de Vico* et de son vrai nom breton *Kerazred*, étudia le droit à Angers et avait déjà été mis en évidence par plusieurs missions, quand il s'y fit recevoir docteur en droit canon, puis docteur en droit civil, et dans la séance même, où il conquit ce dernier grade, le 16 avril 1398, fut créé recteur « de l'au« torité du roi » par les commissaires réformateurs. Il occupa sa double chaire durant huit années, — et fut élevé en 1411 à l'évêché de St-Pol-de-Léon, qu'il échangea en 1415 pour celui de St-Brieuc. Il y mourut le 4 juin 1424, léguant à l'Université d'Angers, en souvenir de ses études et de son long enseignement, tous ses livres, pour former le premier fonds de la bibliothèque de la Faculté de droit.

Rev. d'Anj., 1875, t. II, p. 331, art. de M. de Lens. — Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'A.*, t. I, p. 381. — Arch. de M.-et-L. G 1180.

Rue-aux-Chèvres (la), vill., c^{ne} des *Rosiers*.

Rue-aux-Loups (la), cl., c^{ne} de *Cheffes*; — ham., c^{ne} de *St-Lambert-des-Levées*.

Rue-aux-Oies (la), f., c^{ne} de *la Cornuaille*, vendue nat^{t} le 17 fructidor an IV sur M. de Livenais.

Rue-aux-Pichons (la), c^{ne} de *St-Lambert-des-L.* 1607 (Et.-C.).

Rue-aux-Sureaux (la), vill., c^{ne} de *Brézé*. — *Le hameau nommé la Rue* 1739 (Et.-C.).

Rue-Baudouin (la), cl., c^{ne} de *Soulaire-et-B*

Rue-Bauné (la), vill., c^{ne} de *Mazé*.

Rue-Bernier (la), f., c^{ne} de *Courléon*, détachée en 1836 de Vernoil.

Rue-Boire-Notte (la), ham., c^{ne} de *Saint-Lambert-des-Levèes*.

Rue-Boujean (la), ham., c^{ne} de *Vernoil*.

Rue-Bréon (la), f., c^{ne} de *Chanteussé* 1669, 1768 (Et.-C.). — *La Rue Bruon* (Cass.). — *La R. Brayon* (C. C.).

Rue-Brétault (la), vill., c^{ne} de *Mazé*. — *La R.-Bertault* (Cass.).

Rue-Brossier (la), f., c^{ne} de *Vernoil*.

Rue-Cendreuse (la), vill., c^{ne} de *la Bohalle*.

Rue-Chèvre (la), f., c^{ne} d'*Angers* O., près la Musse. — *Un herbergement nommé Ruchièvre*. — *La rue appellé Rue Chiefoe par laq. on va de la rivière au grand chemin de St-Laud* 1481 (Ib.). — Vendue judiciairement sur Denis Salmon le 5 août 1617 à Ant. Lebarbier, — et acquise de Jean Crosnier et Jean Bault de Beaumont le 28 juillet 1670 par Louis Roulleau (St-Aubin, Villechien, f. 253 et 261); — f., c^{ne} d'*Angers* S. — Dépendance d'une chapellenie de St-Maurice d'Angers; — cl., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Rue-Clinche, cl., c^{ne} de *Soulaire-et-B.*

Rue-Colin (la), vill., c^{ne} du *Marillais*.

Rue-Courbée (la), f., c^{ne} de *St-Germain-des-P.* — *La R. Courbe* (Cass.). — Vendue nat^{t} sur Cumont-Pruinas le 13 messidor an IV et le 22 frimaire an VI.

Rue-Courte (la), ham., c^{ne} de *la Bohalle*.

Rue-Creuse (la), cl., c^{ne} de *Baugé*, devant la grande porte de l'enclos des Hospitalières, sur qui elle fut vendue nat^{t} le 26 avril 1793; — f., c^{ne} de *Cantenay-Ep.*; — ham., c^{ne} de *Clefs*; — ham., c^{ne} de *Fontaine-Guérin*.

Rue-d'Ardenay (la), ham., c^{ne} de *Chalonnes-s.-L.* — Une exploitation de charbon de terre y est constatée dès 1511-1514. *Rev. d'Anj.*, 1876, t. II, p. 105.

Rue-d'Athée (la), ham., c^{ne} de *Longué*, 1618 (Et.-C.). — *La R. de Hathée* (Cass.).

Rue-d'Aval (la), cl., c^{ne} de *Carbay*, 1690 (Et.-C.).

Rue-de-Beauvoyer, c^{ne} de *Villebernier*, 1431 (Chap. St-Mainbeuf).

Rue-de-Champeaux (la), ham., c^{ne} de *Longué*.

Rue-de-Craon, cl., c^{ne} de *St-Cyr-en-B.* (Cass.).

Rue-de-Gaure (la), vill., c^{ne} de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rue-de-la-Croix (la), vill., c^{ne} des *Rosiers*; — vill., c^{ne} de *St-Mathurin*; — ham., c^{ne} de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rue-de-la-Sablonnière (la), ham., c^{ne} de *la Bohalle*.

Rue-de-l'Ormeau (la), vill., c^{ne} de *Corné*. — *La R. de l'Humeau* (Cass.). — En est sieur Urb. Quiquère 1648.

Rue-Déniau (la), cl., c^{ne} du *Ménil*.

Rue-de-Saugé (la), vill., c[ne] de *Luigné* (9 mais., 23 hab.) et de *Saulgé* (10 mais., 23 h.).

Rue-des-Bois (la), vill., c[ne] de *Pellouailles*.

Rue-des-Caves (la), vill., c[ne] de *Cornillé*.

Rue-des-Deux-Deniers, c[ne] de *Varennes* (Cass.).

Rue-des-Fondeurs. — V. t. I, p. 368.

Rue-des-Giffards (la), c[ne] de *Rochefort*, m[on] noble (Cass.).

Rue-des-Martins, f., c[ne] de *Breil*, vendue nat[t] sur Jacq. Pays Lathan le 21 floréal an III.

Rue-des-Martyrs (la), vill., c[ne] de *Turquant*.

Rue-des-Moussards (la), ham., c[ne] de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rue-des-Robins, c[ne] de *Rochefort*, m[on] noble (Cass.).

Rue-des-Rois (la), ham., c[ne] de *Vernantes*.

Rue-Dorée (la), f., c[ne] d'*Allonnes*.

Rue-du-Bec (la), m[on] n., c[ne] de *Saint-Mathurin* (Cass.).

Rue-du-Bois, m[on] noble, c[ne] de *Beaufort* (Cass.). — *Vicus vulgariter appellatus Vicus de Nemore* 1345 (Chaloché, Launay, t. I). — Le bois d'alentour venait à cette date d'être défriché par l'abbaye de Chaloché.

Rue-du-Bois (la), f., c[ne] de *Mozé*.

Rue-du-Brigand, cl., c[ne] de *St-Jean-de-la-Croix* (Cass.).

Rue-du-Coteau (la), vill., c[ne] de *Turquant*.

Rue-du-Gœuvre (la), h., c[ne] de *la Ménitré*.

Rue-du-Gué (la), f., c[ne] de *Fougeré*.

Rue-du-Rateau (la Grande, la Haute, la Petite-), vill., c[ne] de *St-Mathurin*.

Rue-du-Rézeau (la), vill., c[ne] d'*Andard*.

Rue-du-Sault (la), ham., c[ne] de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rue-Foucault (la), vill., c[ne] de *St-Cyr-en-Bourg*.

Rue-Fresiard (la), ham., c[ne] de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rue-Garnier (la), ham., c[ne] de *Contigné*.

Rue-Garreau (la), cl., c[ne] de *Soulaire-et-Bourg*.

Rue-Gaudin, c[ne] de *St-Germain-des-Pr.*, maison noble (Cass.).

Rue-Girard (la), ham., c[ne] du *Marillais*. — *Le grand chemin des Grants Saulles à la R. G.* 1470 (H St-Flor., B 3).

Rue-Haute (la), vill., c[ne] de *Fontevraud*; = vill., c[ne] de *Parnay*.

Rueil (*Claude*), fils d'un président de la Cour des Monnaies et de N... Boucherat, né à Paris et orphelin dès son enfance, fut élevé à Angers chez l'évêque de Ruzé, oncle de sa mère. De bonne heure il se fit connaître par ses succès de parole, qui l'appelèrent à prêcher devant les rois Henri IV et Louis XIII. Nommé grand archidiacre de Tours, il fut appelé en 1621 à l'évêché de Bayonne et attaché à la nouvelle reine lors de sa première venue en France, puis transféré dès 1628 à l'évêché d'Angers où il entra le 5 juillet et fut installé le lendemain.— Il s'efforça d'apaiser par sa douceur et son affabilité les esprits irrités et dut soutenir un procès contre le grand archidiacre Garande. — Son principal règlement, qui compte 26 articles, a pour but la réformation des abbayes de son diocèse. Il y essayait notamment de leur créer un noviciat commun pour préparer leur réunion future et parvint tant bien que mal à introduire la réforme à St-Serge, à St-Florent, à Bourgueil. — On a de lui une lettre à Cupif, V. *ce nom*, et en 1641, à propos du Jubilé, une *Doctrine du Jubilé et des indulgences* (in-4° de 24 p.). — Une de ses ordonnances fulmine contre la coutume, introduite par les jeunes gens, de donner, pendant la procession du Sacre, des aubades « à celles qu'ils « appellent leurs maîtresses » (15 avril 1642).

Il mourut le 20 janvier 1649, âgé de 74 ans, suivant Lehoreau, ou de 80 ans au moins, au dire de nombreux témoignages. Ses obsèques furent célébrées le 28, et la *Harangue funèbre* prononcée par le R. P. Mége, prédicateur ordinaire du roi (Angers, René Hernault, in-4° de 42 p., y compris la dédicace à Yvonne de Maillé-Brézé, abbesse du Ronceray), a été imprimée.— Le récit de sa sépulture est au Registre du Présidial, Mss. 926 et aussi à celui des actes de la paroisse de Ste-Croix, GG 202.—Par son testament du 7 juillet 1648, il demandait que l'on confondît ses anniversaires avec ceux de ses bons oncles, l'évêque et le secrétaire d'Etat, et que le cœur de l'évêque fût exhumé et réuni au sien; puis, tous ses biens étant d'église et devant y retourner, il se bornait à divers legs, — sans qu'il soit question de cette fameuse robe de Jupiter, dont Tallemant conte l'historiette, — donnant à sa nièce « la chaise roulante « propre pour les femmes qui ont force enfants », — un souvenir à ses vieux domestiques, à ses deux aumôniers, aux Pères de l'Oratoire, — au P. Bonichon, son cher ami, « tous ses livres ar- « moriés », — ses manuscrits à son secrétaire-aumônier Descharmes, qui avait reçu des instructions particulières, sans doute, pour les détruire, — sa bibliothèque au Chapitre, avec mission de lui élever un tombeau près celui de l'évêque Olivier et « de la même forme et structure ». On l'y voit encore, restauré en 1851, avec sa statue de marbre blanc par Buyster, — de belles inscriptions reproduites dans le *Gallia Christ.* et ses armoiries *d'or à trois aigles éployées et abaissées de gueules, au franc quartier d'azur chargé d'un lion passant d'or*, — qui figurent au frontispice du *Missel angevin* imprimé en 1644. Un dessin en a été reproduit par Ballain — et tout récemment par M. de Farcy. — Son portrait existe gravé par Moncornet.

Arch. comm. GG 138 et 202 et Mss. 624, f. 334-360; 202, Mss. 629. — Ballain, Mss. 867, p. 481. — Brun. de Tartif., Mss. 871, p. 154. — Lettres de Costar. — *Statuts du Dioc.*, p. 41.—Tresvaux, *Hist. du Dioc.*, II, p. 37-75.—Lehoreau, Mss., t. II, p. 129 et 131. — *Répert. arch.*, 1863, p. 286. — *Revue d'Anjou*, 1858, p. 238. — Tallemant des R., V, p. 62. — De Farcy, *Notice arch. sur les Tomb. des Év.*, p. 48-49.

Ruellan (*Guillaume*), docteur-médecin, reçu en la faculté d'Angers, le 5 juillet 1581, avait épousé Marie Froger, 1585, de qui il eut au moins onze fils et deux filles. — Le second, *René*, a pour parrain le fameux René Benoît (9 février 1587). *François*, son autre fils, né le 10 octobre 1594,

est dit « conseiller du roi et médecin de son « artillerye, docteur en médecine, demeurant An- « gers » en 1624, quoique le registre D 26 ne porte sa réception qu'au 24 novembre 1627. — Il avait épousé le 15 février de cette année Jeanne Pélion. Employé au service de l'Hôtel-Dieu vers 1640, il se démet « à cause de son indisposition » le 2 janvier 1648. — Il est inhumé le 9 avril 1652, sa veuve le 10 juillet 1678, âgée de 75 ans.

Ruelle (la), cl., c^ne d'*Angers*, au carrefour de Frémur. — *Ruella* 1276 (Chaloché, t. III, f. 8). — *Apud la Ruella* 1307 (G 1234). — Domaine du Chapitre de St-Pierre d'Angers, vendu nat^t le 12 avril 1791.

Ruelle-de-Gareau (la), f., c^ne de *Bécon*.

Ruelles (les), vill. et moulin à eau, c^ne de *Clefs*. — *Les Ruettes* (Cass.); — vill., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *Terra de Ruelles* 1236 (H.-D. *B* 120). — *Une closerie vulgalment appellé la Ruelle* 1472 (St-Aubin, *Molières*, t. III, f. 22). — Le principal domaine avait été donné par Guill. de Sorges à l'H.-D. d'A. qui l'arrenta. — En est sieur René Bertereau, avocat au Parlement de Paris, 1600, 1613, mari de Sainte Pescherat; — Marie-Marguerite Chaillou, femme de Franç. Aucent, avocat, 1705 (H.-D. *B* 124); — cl., c^ne de *St-Barthélemy*.

Rue-Marchand (la), vill., c^ne de *Vernantes*.—*Les Aireaux-Marchands* 1776 (H.-D. *B* 103). — *La R. des Marchands* (Et.-C.).

Rue-Martinière (la), f., c^ne de *Rochefort-sur-L.*, dépendait de St-Pierre de Chemillé et était complétement en ruine quand elle fut vendue nat^t le 5 thermidor an IV.

Rue-Massé (la), f., c^ne de *Parcé*.

Rue-Maugin (la), vill., c^ne de *la Bohalle*, et pour partie de *St-Mathurin*.

Rue-Morette (la), f., c^ne de *St-Florent-le-V.*

Rue-Mouillée (la), ham., c^ne de *Mazé*.

Rue-Neuve (la), vill., c^ne de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rue-Perrier (la), vill., c^ne de *Villebernier*. — *A Perrier* 1550. — *Le lieu appelé Perrier* 1564. — *Le carrefour du P.* 1416. — *La Rue-P.* 1665 (Chap. St-Maimbeuf).

Rue-Perrière (la), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *La R. Perrière* (Et.-M.). — *L'osche Périer* 1579 (E 614). — *Les Rocpérière* 1618 (E 615). — *La Rue Perrier* (C. C.).

Rue-Pichon (la), ham., c^ne de *St-Lambert-des-L.* — *La Rue au Pichon* (Cass.).

Rue-Pineau (la), ham., c^ne de *Vernoil*.

Rue-Plageau (la), f., c^ne de *Varennes-s.-M.*

Rue-Plate (la), f., c^ne de *Parcé*.

Rue-Quarte (la), vill., c^ne des *Rosiers*. — *Le lieu de la Rue-Carte en la paroisse et près le bourg des Rouziers* 1594 (G 339). — Ce nom paraît alors de date récente. — En 1622 le terrain était ensablé par suite d'une rupture récente de la levée. — Le 26 décembre 1780 y fut bénite une chapelle de N.-D.-de-Bon-Secours, fondée par Marie Verry, veuve Jayer.

Rue-Rouge (la), vill., c^ne de *Bagneux*.

Rue-Rouillard (la), h., c^ne de *Varennes-sous-Montsoreau*.

Rues (les), ruiss., sort de l'étang de l'Abbaye (96 ares), c^ne de *la Romagne*, passe aux Forges, à la Fontaine-des-Basses-Rues, au N. de la Chupière, de la Maraterie et afflue dans la Moine, au-dessous du moulin de Bouchot, grossi à dr. du ruisselet de la Peltière.

Rues (les), ham., c^ne de *Bocé*; — f., c^ne de *Chartrené*.

Rues (les) chât., c^ne de *Chenillé-Changé*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Marigné et appartenant jusqu'aux premières années du XVIe s. à une famille du nom, — Guillot des Rues encore en 1415, Pierre des Rues en 1507, — puis dès avant 1530, aux cadets de la famille de Rougé, qui par la mort de Jean de Rougé, sieur de la Roche-d'Iré, sans enfants, devinrent les représentants uniques de la maison; — Charles de Rougé en 1539, — André de R., inhumé à Beaufort le 1er octobre 1652, — Pierre-Victor de R., qui se noie par accident à Montjean et est inhumé le 20 décembre 1720. — La dernière héritière de cette branche, Georgine-Françoise-Eugénie de R., née le 20 septembre 1725, meurt le 18 avril 1807 et lègue la terre au comte Camille de R., qui l'a assignée à son quatrième fils, marié avec Mlle de Charnières. — La chapelle seigneuriale en fut bénite par le curé de Châteaugontier le 18 août 1693 — et de nouveau le 10 novembre 1786. S'y était marié le 15 novembre 1763 Augustin-Achille de Rougé, enseigne de vaisseau, avec Jeanne-Rosalie de Rougé, veuve en 1789 et qui y tenait résidence. — On aperçoit le château en plein, tout éclatant et fraîchement restauré par l'architecte Hodé, d'Angers, sur le bord de la rive gauche de la Mayenne, dont il n'est séparé que par les chemins et un long préau de verdure. Le pavillon central se couronne d'un pignon, paré de choux rampants, et d'un haut fleuron, entre deux lucarnes ornementées de même. Aux angles ressortent en saillie deux demi-tours à créneaux et machicoulis, auxquelles attiennent les servitudes modernes. — Les salons intérieurs ont hérité d'une partie de la galerie du château de Sablé, entre autres toiles, les portraits de *Mme Colbert*, marquise d'Ancezume, *Mme de Torcy* en Madeleine, *Colbert*, évêque de Montpellier, par Raoux, *Mme de Coigny de Torcy*, par Nattier, croit-on, — une adorable *Louise de France*, du même artiste, chef-d'œuvre exquis de grâce et de délicatesse, — *Arnauld d'Andilly, ætatis 80, anno 1667*, admirable toile, signée du monogramme *PDC* de Philippe de Champagne, *Voisin*, chancelier de France, par Largillière, Henri *Arnauld* étudiant au milieu des ruines, *Arnauld de Pomponne*, *Le Maistre de Sacy*, *Mme de Montbourcher*, *Colbert de Croissy*, par Rigaud, *M^r et Mme de la Porte*, pastel, et une *Vue du château de Sablé*.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 181. — Arch. comm. de Chenillé Et.-C. — De Wismes, *l'Anjou*, art. sur la Bellière. — De Courcelles, *Hist. géner. des Pairs*, t. XI. — Note Mss. Aug. Michel.

Rues (les), f., c^ne de *Jarzé*; — f., c^ne de *Juvardeil*. — *Le lieu, fief et domaine des R.* (C 105, f. 369). — Anc. fief avec maison noble

relevant de Juvardeil. — En est sieur Jean Lenfant 1490, René L. 1540, Jacq. Cournez 1517, Guill. Pasqueraie 1561, Marie-Jeanne Girault de Mozé, veuve Nic.-René Falloux, 1760; — c^ne du *Lion-d'A.* — En est sieur Pierre Basourdy 1624, Mic. Basourdy, prêtre, 1629; — f., c^ne de *Méon*; — m^on b., c^ne de *Miré.* — En est sieur n. h. Franç. Sibel, tué avec son serviteur à Morannes et inhumé avec lui à Angers le 9 mai 1613; — f., c^ne de *Sermaise.*

Rues (les Basses-), vill., c^ne de *Varennes-sous-M.*; — (les Petites-), cl., c^ne de *Juvardeil*, domaine d'une chapellenie paroissiale, vendu nat^t le 21 janvier 1791.

Rue-Sale (la), ham., pour partie sur les c^nes de *St-Georges-s.-L.* (6 mais., 33 hab.), et de *St-Germain-des-Prés* (3 mais., 10 hab.).

Rue-Saulaie (la), vill., c^ne de *Villebernier.* — *La Saulaie* 1440 (G 738).

Rues-Calé (les), f., c^ne de *Bocé.*

Rues-de-Chemant (les), m^on n., c^ne de *Corzé* (Cass.).

Rue-Thibault (la), ham., c^ne de *St-Martin-de-la-Pl.*

Rue-Trouillard (la), vill., c^ne de *la Bohalle.*

Ruette (la), f., c^ne de *la Jumellière.*

Ruette (.....). — La Bibliothèque de Moulins (Allier) possède parmi ses Mss. *l'Histoire de Théodule et son heureux malheur, ensemble Flaminio ou le beau changement de la droicte de Dieu, par Ruette, Angers, ce dernier jour d'octobre 1656* (Mss., papier, in-8° de 4 fol. prélim., 13 ff. non chiffrés, 176 f. paginés). — Ce Mss. qui paraît autographe porte encore sur la feuille de garde : *Ex libris Ruette.* Il est dédié au frère de l'auteur, l'un et l'autre absolument inconnus.

Ruetterie (la), ham., c^ne de *Grésillé.*

Ruettes (les), vill., c^ne de *Chacé*; — f., c^ne de *Corné*, domaine du Chapitre de St-Pierre d'Angers, vendu nat^t le 21 juillet 1793; — f., c^ne de *Grez-N.*; — f., c^ne de *Savennières*; — m^on b., c^ne de *St-Barthélemy*; — f., c^ne de *Tiercé.* — En est sieur Franç. Herbereau de la Chaise 1711.

Ruettière (la), f., c^ne de *la Romagne.*

Rue-Valbrun (la), vill., c^ne de *Parnay.*

Rue-Vallée (la), f., c^ne de *Montigné-les-R.*

Rufferie (la), f., avec étang, c^ne de *Maulévrier.* — *La Russerie* (Et.-M.).

Ruffin (*Firmin*), « imprimeur et libraire « juré, demeurait à la Colombe, à Doué », en 1629, s'il faut en croire le titre d'une édition, inconnue à Brunet, du *Rabelais réformé* (in-8° de 178 p.). N'est-ce pas *Douai*, qu'il faudrait comprendre ?

Rufinaie (la), f., c^ne de *Segré.* — *La Réfinais* (Cass.). — *La Rafinais* (Et.-M.).

Ruigniacum. — V. *Reugné.*

Ruine (la), f., c^ne de *Quincé*, sans trace aucune de ruine.

Ruisandière (la), ham., c^ne de *Bouzillé.*

Ruisseau (le), ham., c^ne d'*Andard*; — h., c^ne de *Morannes*; — cl., c^ne de *St-Lézin.*

Ruisseau-Blot (le), f., c^ne de *Villebernier.*

Ruisseau-Doré (le), vill., c^ne de *Sainte-Gemmes-sur-Loire.* — *Rivus Dore* 1230 (St-Nic., Brionneau). — *Ruissellus Deauratus* 1264 (Ibid.). — *Apud Russeau Dorei* 1276 (H.-D.). — *Le chemin appelé le R.-D. comme l'on vient de la rivière de Maienne au bois de Lespau* XVe s. (Mss. 916, t. I, f. 45). — Ce nom se donne à un groupe espacé de 6 fermes alignées au bas du champ des Châteliers, entre la voie ferrée et le chemin descendant de Frémur. Elles bordent vers N. le chemin creux, où court en hiver et dans la saison des pluies un ruisseau qui va se jeter dans la Maine à 2 kil. 200 mèt. de son point de formation et dans lequel se dégorgeaient les canaux des bains romains. La maison la plus centrale et la plus rapprochée des fouilles est un logis du XVIIe s., où dans le pignon figure encastrée une tête romaine assez informe, qui en provient sans doute; — au-dessous, une croix grecque, avec les lettres *P E* et la date *1610*; — même lettre et même date au pignon opposé, avec une croix de calvaire. La ferme voisine vers l'E., construction du XVIe s., comme l'attestent ses portes et fenêtres enmurées, est dit en effet en 1564 « naguères édiffiée de neuf » — et appartenait à cette date à Jean Lefrère, dont la veuve Marie Richard la vendit le 10 septembre 1572 à n. h. René Verge. Elle fut acquise au XVIIIe s. par les Visitandines d'Angers et vendue nat^t le 15 mars 1791. — Entre temps on trouve, comme propriétaires et seigneurs du Ruisseau-Doré, n. h. Adrien Brossais, mari d'Anne Fradin, 1578, René Hiret 1607, Jeanne Dinan 1610, Jacq. Gourreau, son héritier, mari de Françoise Pescherad, 1611, Marie-Phil.-Gilles de Grassigny, veuve J.-Franç. Duboul de Cintré, 1744, Mic. Chartier, docteur-médecin, — sans qu'il soit possible d'affirmer qu'il s'agit du même domaine. — On désigne aussi de ce nom jusqu'au XVIIIe s. la ferme dite aujourd'hui *la Grenouille*, V. *ce mot*, sur l'autre côté de la voie ferrée. Elle avait été donnée à l'abbaye St-Nicolas d'Angers en 1264 par un clerc, Pierre Laceron.

Ruisseaux (les), nom en 1793 de *St-Paul-du-Bois*; — f., c^ne de *Contigné*; — vill., c^ne de *Corné.* — En est sieur Mich. Lemaçon, mort en 1653.

Rullerie (la), f., c^ne de *Coron.* — *La Reulerie* (Et.-M.).

Runthe (le Grand, le Petit-), hh., c^ne de *St-Florent-le-Vieil.*

Russé, bourg, c^ne d'*Allonnes.* — *Boscus de Ruisse* 1180 circa (L. Bl., f. 51). — Construit sur l'emplacement d'un ancien bois, dans la vallée entre l'Authion au S. et son affluent, le Doil, au N. Le seigneur de Montsoreau, en dotant l'église d'Allonnes, en avait réservé la propriété et l'usage pour ses propres tenanciers. La terre fut convertie dès avant le XVIe s. en prés et en pâturaux qu'on mettait en cultures au XVIIe s., et les biens de cette enclave étaient appréciés à valeur double de celle du reste des paroisses de la Breille et d'Allonnes pour les blés, chanvres, lins, fèves. — En est seigneur Charles Bourceau, protestant, 1596, — Jean de Cantineau 1618. — Jean Texier, mari

d'Yolande Marsolle, 1614, — Phil. Texier 1623, † le 16 novembre 1639 assesseur en l'Election de Saumur; — Louis Texier, prieur d'Allonnes, son frère, 1639; — Fournier de Bois-Ayrault 1694, qui donne la terre et la maison de R. en dot à sa fille en la mariant à Henri de Bonchamps; — Claude-César-Marie Budan 1774, 1789, grand voyer du bureau des finances de Poitiers.

« L'enclave et isle » comptait dès la première moitié du XVII[e] s. de 100 à 120 ménages, qui en temps d'hiver s'y trouvaient comme bloqués et en peine de sortir même en bateau. Les habitants entreprirent d'y édifier, à leurs frais et au prix de lourds emprunts, une chapelle dans un pâtis, qui fut donné par Louis Hersard, — et le seigneur Louis Texier, prieur d'Allonnes, la fonda d'une messe par dimanche le 2 novembre 1641, en obligeant le desservant à résidence. — La première pierre en fut posée par lui le 16 septembre 1642 et l'œuvre était bénite le 19 mars 1643 « sous « le vocable de N.-D. de Garison ». Une bulle de 1643 y institua un pèlerinage en l'honneur de la vierge Marie, de St Marcoul et de St Roch. Louis Texier y ajouta le 11 août 1647 la fondation nouvelle d'une messe à 19 fêtes désignées avec le don d'un pré « pour obliger le chapelain à tenir « l'escolle, recevant et prenant le payement rai« sonnable de ses salaires, et instruire les enfants « à prier et servir Dieu ». Une ordonnance épiscopale du 16 janvier 1694 érigea de fait la chapelle en succursale en constituant dans l'église d'Allonnes deux vicaires, dont un chargé de la desservance de Russé. — Le plus grand nombre des baptêmes néanmoins se célèbrent en l'église de Brain. — Le chapelain même, J.-B. Gourdineau est inhumé dans le cimetière de Brain le 8 septembre 1739 — et quand en 1790 Russé est érigé à la fois en commune et en paroisse, Benoist-Louis *Roche*, son premier curé, atteste sur les registres de Brain que jusqu'alors l'enclave en avait dépendu.

La succursale, supprimée et réunie à Allonnes par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, s'est vue rétablir par une nouvelle ordonnance du 3 mai 1846. L'église a été restaurée et agrandie en 1856 (arch. Joly-Leterme), avec clocher neuf. La grande inondation du 4 juin survint pendant les travaux. — Sur un mur, à l'extérieur, une date, un mot rappellent un même désastre, à deux siècles de distance : *L'eau, 1659*. — A la cure sont recueillis un calice « donné par Franç. « Secomgor, écuyer, chapelain de Saint-Denis » XVII[e] s. comme l'indique une inscription sur le pied, — et la première pierre d'un autel, posée le 23 août 1785. — Une autre ordonnance épiscopale du 25 avril 1860 a essayé de restaurer le pèlerinage qu'y attirait la Vierge de Russé, *Pieta* informe du XIII[e] s. en bois, dont le *Répert. arch.* a donné un dessin, modifié avec intention.

La commune, qui s'était maintenue après la suppression de la paroisse, comptait 604 hect., 263 hab.

Maires : Lamoureux, 1[er] fructidor an VIII. — Jean *Moreau*, 2 janvier 1808. — Louis-René *Millerand*, 10 février 1813. — Math.-Jean *Houdoyer*, 17 octobre 1829.

Elle a été réunie à Allonnes par ordonnance du 18 juin 1842. Le Conseil d'arrondissement a appuyé pendant plusieurs années à l'unanimité le vœu des habitants pour en obtenir le rétablissement; en 1851 le Conseil général en reconnut la nécessité absolue. Le Conseil d'Etat fut d'avis contraire et y persista en 1853.

Arch. de M.-et-L. G Cures. — Arch. commun. Et.-C. de Brain et d'Allonnes. — Texier, *Discours touchant la fondat. de la chapelle N.-D. de Guarison à Russé* (Saumur, in-12, 1648), réimprimé en 1860 (Angers, Lainé, in-12 de 42 p.) sous ce titre : *Pèlerinage de N.-D. de Guérison à Russé*. — *Répert. arch.*, 1860, p. 247; 1868, p. 311, 456; 1869, p. 59. — *Echo Saumurois*, 1[er] juillet 1856.

Russelée (la), ham., c[ne] de *Morannes*. — *La Ruisselée* (Cass.).

Russle (la), vill., c[ne] de *Vivy*. — *La R.* ou *le Bois-du-Mont* (C. C.).

Russonnière (la), f., c[ne] de *Jumelles*; — f., c[ne] de *Mouliherne*, domaine de l'abbaye du Louroux, vendu nat[t] le 1[er] avril 1791.

Rusterie (la), f., c[ne] du *Louroux-Béc*. — Le propriétaire Mich. Girard, capitaine de la garde nationale du Louroux, y fut assassiné et sa maison pillée par une bande de 5 chouans le 9 thermidor an II.

Ruterie (la), ham., c[ne] de *Beaupréau*.

Rutort, auberge, c[ne] de *Chemillé*, qui conserve le nom d'un ancien bois, *boscus de Ritort* (1246, ch. or. Chemillé), existant sur l'emplacement au XIII[e] s., mais dès lors en défrichement. — Il reste aussi à un ruisseau né sur la commune entre les fermes de l'Etang et de la Petite-Martinière, qui limite dans la partie supérieure Chemillé et Chanzeaux, coule de l'O. à l'E., traverse Chanzeaux et se jette dans l'Hirôme au-dessus du moulin de Drapras; — 7,100 mèt. de cours; — f., c[ne] de *Grez-N*. — *Le lieu de Retort* 1540 (C 105, f. 218). — A René Lesaige, contre-garde de la Monnaie d'Angers; — ruiss. né sur la c[ne] de *Grugé*, — *Rivus Tortus* 1145 circa (Cart. Noir), — qui traverse Grugé, Bourg-l'Evêque, Bouillé et se jette dans l'Araise; — 3,350 mèt. de cours, — porte en Bouillé-M. le nom des Pierres. V. *Retort*.

Ruval, c[ne] de *Mazé*, ancien manoir de la famille d'Anquetil XVII-XVIII[e] s.

Ruzé (le Grand, le Petit-), ff., c[ne] de *Bauné*.

Ruzé (*Guillaume*), né à Paris, fils de Guill. R., sieur de Beaulieu, maire de Tours en 1533, et de Marie Testu, était docteur de la Société de Navarre, et figure dès 1542 comme prieur-curé de St André-des-Combes, au diocèse de Saintes. Plus tard confesseur d'Henri II et précepteur de Charles IX, il venait d'être nommé à l'évêché de St-Malo, quand il fut appelé à celui d'Angers. Consacré à Paris le 24 août 1572, le jour même du massacre de la Saint-Barthélemy, il prit possession par procureur dès le 29, et en personne le 22 septembre. Il avait dès le 24 mai, trois mois avant sa consécration, donné à bail le temporel de son évêché. — En réalité il ne quitta la cour que vers 1579, date de sa première ordonnance épiscopale. Il fut député en 1572 à l'assemblée de Blois qu'il ouvrit par un sermon plein de fermeté. En 1583 il assistait au Concile provincial de Tours, que la peste

fit transférer à Angers. Le règlement qui y fut arrêté et qu'une grande partie de la France adopta, est imprimé par ses soins, et se retrouve dans le recueil des *Mémoires de la Ligue*, sous ce titre : *Manière de profession de foi, que doivent tenir ceux du diocèse d'Angers, qui se voudront remettre au giron de notre Mère Sainte Eglise, catholique, apostolique et romaine.* — Il mourut dans un voyage à Paris le 28 septembre 1587 et fut inhumé à St-Paul dans l'enfeu de sa famille, qui allait s'éteindre avec son frère puiné, Martin R., secrétaire d'Etat. Son cœur fut rapporté à Angers dans la chapelle des Evêques, où son portrait figurait au-dessus du cénotaphe, ainsi qu'au tombeau de son petit-neveu, l'évêque de Rueil. — Il avait fait imprimer en 1560 chez Mich. Vascosan (Paris, in-8°) la traduction du *Commonitorium* de Vincent de Lérins, souvent réimprimée depuis.— Le seul de ses statuts conservés est pour interdire aux curés et chapelains de laisser jouer dans les églises ou cimetières, aucune « farce, « comédie, sceine ou histoire », avant qu'elle eût été communiquée et approuvée par l'évêque ou ses vicaires (1586). — Il portait *de gueules au chevron fascé et ondé d'argent et d'azur accompagné de trois lionceaux d'or, 2 affrontés en chef et 1 en pointe*, blason qui se voit encore à l'église de St-Cyr-sur-Loire près Tours.

Mss. 624, t. II, p. 229-250; Mss. 929. — *Répert. arch.*, 1863, p. 284. — Treuvaux, *Hist. du Dioc.*, I, 364-376. — Lacroix du Maine, p. 1059.—Brun. de T., Mss. 871, p. 146.— *Mém. de la Ligue*, t. I, p. 278-281 (in-4°, 1758).—*Recueil des Statuts*, p. 309-319. — Ballain, Mss. 867, p. 447. — *Perroniana*, p. 10-11. — *Mém. de la Soc. Arch. de Touraine*, t. X, p. 109, 199. — Carré de Busserolle, *Armor. de Tour.*, p. 870 et 951. — Bibl. de Tours, Doc. Gén., par Lambron de Lignium, Mss. 1448, t. II. — Note Mss. de M. Nobilleau.

Ruzebeuc. — V. *la Pointe.*

Ruzembourg, f., c^ne de *Vergonnes.*

Ry, f., c^ne de *Mêlay*, qui prend son nom du ruiss. ou plutôt d'une simple dérivation naturelle, sur la c^ne de Mêlay, du ruiss. de Bouzillé, aidée peut-être par quelques travaux Le cours s'en détache au-dessous du moulin du Cerisier et va se jeter dans le ruiss. de la Roche-Malard, en animant sur la rive droite le moulin Georges, sur sa gauche le moulin de Ry ; — 700 mèt. de cours.

S

S^{***}, D. L. D. C. — V. *Séquélas.*

Sabardière (la), f., c^ne de *Durtal.*

Sabart (*Jean*), fils de Simon Sahart, contrôleur au Grenier à sel et échevin d'Angers, fut reçu monnayer en la Monnaie d'Angers le 3 octobre 1482, et élu maire pour un an le 1er mai 1499-1500.— Ses armoiries sont restées inconnues à Audouys, comme à Lambron de Lignim.

Sabattier (*Antoine*), « maître horloger » de l'abbaye et de l'abbesse de Fontevraud 1653.

Sabiacus. — V. *Ponts-de-Cé.*

Sable (la), ham., c^ne de *Feneu*. — (Cass. et Rec^t). — *Le Sable* (Et.-M.). — *La Sable* 1644, 1700 (Et.-C.), 1788 (G Coudray). — V. le plan (G 446) ; — (la Petite-), f., c^ne de *Feneu* ; — f., c^ne de *Freigné.*

Sablé (le), f., c^ne de *Beaupréau.* — En est sieur n. h. Pierre de la Dive 1742, Pierre Moreau en 1760.

Sablère (la), f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*

Sables (les), f., c^ne de *Chavagnes-les-E.* ; — landes, c^ne de *Freigné* ; — f., c^ne de *Longué* ; — cl., c^ne de *Mazé* ; — cl., c^ne de *Montjean* ; — f., c^ne de *Neuillé* ; — f., c^ne de *Saint-Florent-le-V.* ; — ham., c^ne de *St-Lambert-des-Levées* ; — f., c^ne de *Vauchrétien* ; — vill., c^ne de *Varennes-s.-M.* ; — vill., c^ne de *Villebernier.*

Sables-de-Mozé (les), ham., c^ne de *Saint-Clément-des-L.*

Sablière (la), cl., c^ne de *Chemillé* ; — f., c^ne du *Pin*. — *La Sablère* (Cass.). — En est sieur Franç. Gabory, qui la tenait de Jeanne Caille, dame du Pineau, 1430 ; — Geoffroy Turpin, par acquêt, 1438 ; — relevait de Launay-Gobin ; — f., c^ne de *Trèves-Cunaud.*

Sablon (le), f., c^ne de *Beaupréau* ; — f., c^ne de *Breil* ; — vill., c^ne de *Faye*, adhérant au bourg. — *La Sablonnière* (Cass.). — La Révellière-Lépeaux avait là sa première maison angevine, que les Vendéens incendièrent ; — ham. et m^in à vent, c^ne de *la Fosse-de-T.* ; — vill., c^ne de *Grésillé*, partie en caves, avec une carrière de tuffeau. — Anc. fief censif sans manoir ni domaine, dépendant du Pimpéan et relevant de la Bruère. — La mairie et l'école des garçons y sont installées depuis 1872 ; — ham. et f., c^ne de *Louresse* ; — f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.* ; — f., c^ne de *la Poitevinière* ; — (le Petit-), f., c^ne de *Chavagnes-les-Eaux.*

Sablonnière (la), f., c^ne d'*Allençon*. — En est sieur Louis Chotard, secrétaire des commandements du prince de Condé, 1671, Me Ant. Pelletier, avocat, 1698 ; — quartier de la ville de *Beaufort*, du nom d'une ferme qui appartenait au XVIIe s. à l'Hôtel-Dieu de Beaufort ; — f., c^ne de *Beaupréau* ; — f., c^ne de *Bocé* ; — vill., c^ne de *la Bohalle*. — Il n'y existait encore au XVIIIe s. qu'une maison servant de haras royal, et une croix de pierre, qui fut renouvelée par ordre des commissaires des Levées et bénite le 3 novembre 1683. — Y résidait n. h. Jacq. Pelé, garde du corps de Monsieur en 1671, 1689 ; — f., c^ne de *Durtal* ; — f., c^ne de *Gené* ; — f., c^ne du *Lion-d'A.*, domaine du prieuré de Montreuil-sur-M. ; — cl., c^ne de *Marigné* ; — cl., c^ne de *Montigné-les-R.* — *Un morceau de terre appellé la S.* 1632 (E 466) ; — f., c^ne de *Parcé* ; — f., c^ne de *Querré* ; — f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — Appartenait en 1610 à Pierre de Laval ; qui la relevait de la Touchebureau (E 1274, f. 15) ; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui

se jette dans la Verzée; — 2,000 mèt. de cours.

Sablonnières (les), f., c^ne^ de *Brain-sur-Longuenée.*

Sablons (les), f., c^ne^ de *Bouchemaine.* Il y a été trouvé un Gordien le Pieux, bronze; = vill., c^ne^ de *Chavagnes-les-E.* — Tout près, aux Châtres, V. *ce mot*, ont été rencontrés d'importantes ruines antiques et le fameux sacellum romain; = f., c^ne^ de *Corné*; = f., c^ne^ de *Jarzé*; = cl., c^ne^ de *Longué.* — Appartenait en 1650 à Louis Boileau, plus tard au temporel d'une chapelle du nom, vendu nat^t^ le 12 août 1791; = ham., c^ne^ de *Montigné-les-R.*; = cl., c^ne^ de *la Possonnière*; = vill., c^ne^ des *Rosiers*; = cl., c^ne^ de *Tiercé*; = cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé.*

Saboraie (la), f., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés.* — Une bande de chauffeurs y pénétra dans la nuit du 5 au 6 ventôse an V et s'en allait, après avoir tout pillé, quand les voisins, avertis par une servante, échappée en chemise, les rencontrèrent et après quelques coups de feu, les forcèrent à abandonner leur butin. Deux des bandits furent arrêtés le matin même au Morison.

Sabotière (la), nom de la pointe inférieure de l'île de *St-Jean-de-la-Croix.*

Saboulard, f., c^ne^ de *Nuaillé.*

Saboulardière (la), ham., c^ne^ de *Villedieu.* — *La Soboulardière* (Cass.). — Vendue nat^t^ sur Luc-René Gibot le 17 prairial an VI.

Sac (le Petit-), cl., c^ne^ de *Soulaire-et-B.*, appartenait au notaire Bl. Picard en 1689, qui la relevait de Tessecourt (Mss. 917, f. 39).

Sacé, c^ne^ de *Bauné.* — *Saciacus* 1060-1080 (1er Cartul. St-Serge, p. 154). — *Saceiacus* 1096 (Ibid., p. 88). — *Saceium* 1126 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 4). — *Sace* 1165 (2e Cart. St-Serge, p. 363). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble appartenant au XIVe s. à la famille des Aubiers. — En est sieur dès 1400, par acquêt de Clément des Aubiers, n. h. Olivier Tillon, Urbain T., chevalier, « écuyer d'écurie de Mme la « Dauphine et de Marguerite, filles du roy », 1539 (C 105, f 30) — et pour partie, Jean de Crespy, bourgeois (Ibid., f. 97 v°). Il en dépendait au XVIe s. outre un grand logis, de beaux jardins, une chapelle, plusieurs moulins à vent et une vieille forge ruinée, le tout vendu judiciairement sur Charlotte de Saincton, et adjugé le 1er mars 1627 à la dame de Briançon.

Sacé, forêt, c^ne^ de *Brain-sur-All.*, encore existante en 1706, auj. disparue.

Sacé (le Petit-), ham., c^ne^ de *Corné.*

Sacrerie (la). — V. *la Segrairie.*

Sacrimusse, f., c^ne^ d'*Auverse.*

Sacrius. — V. *Satrius.*

Sacs (les Grands-), ham., c^ne^ de *Noyant-sous-le-L.*

Sagère (la), f., c^ne^ de *Vern.* — *Saxeagera* 1126 circa (Cart. de Chemillé, ch. 8).

Saget (*Emery*), de Saumur, a mis quatre vers latins, en tête de la traduction par Gentien Hervet de la *Cité de Dieu* (Paris, 1570, in-4°).

Saguier (*Simon*), sieur de Chaigné, docteur-médecin, Angers, mari de Jacquine Furet, 1534, élu à l'unanimité le 8 octobre 1540, échevin en remplacement du P. Grimaudet. — Il demeurait place Neuve encore en 1559.

Saguier (*Simon*), sieur de la Dainerie, fils du précédent et mari de Françoise Lasnier, conseiller au Présidial d'Angers, fut élu échevin le 11 novembre 1585, et maire le 1er mai 1590 pour une année, une des plus tourmentées de la guerre civile. Il meurt le 17 août 1598, « grandement « déploré des habitants de la duché d'Anjou ». — Il portait *d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux soleils rayonnans de gueules, et en pointe d'une tête de maure coupée de sable, tortillée d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or rangées.*

Mss. 919, f. 248. — Arch. commun. de St-Lambert-la-Poth. Et.-C.

Saiacus. — V. *Ponts-de-Cé.*

Sailland (*Ernest-Emile*), né à Saumur le 19 février 1841, mort à Clerval, près Besançon, le 20 janvier 1871, pendant les désastres de l'année terrible, était ingénieur civil à Bordeaux pour le dragage de la Garonne, quand il fut enrôlé comme officier du génie civil au 15e corps de l'armée de Bourbaki Il s'était signalé dès le début de sa première jeunesse à Angers par une bonne volonté au travail et un certain esprit d'initiative littéraire, qui l'auraient bientôt fait distinguer. Les journaux du temps ont publié de lui de nombreux articles, la plupart non signés, sur la Boucherie angevine, l'Exposition, le quartier de la Doutre, l'Octroi et le Libre échange, l'Enquête agricole, la Distillerie; et il avait commencé une série, qui promettait d'être intéressante, de petites brochures historiques sur les *Curiosités de l'Anjou*, dont deux seulement ont paru : *La Cathédrale* (Angers, Lemesle, in-32 d'une feuille, 1868); — *Le Château d'Angers* (Ibid.).

Sailland (*Jacques*), curé de *Vivy*. V. *ce mot.*

Sailland (*Pierre-Henri-Joseph*), né à Parnay le 28 octobre 1757, fils de Pierre S., avocat en Parlement, et d'Anastasie Desmé, d'abord avocat, comme son père, puis juge conseiller à la Sénéchaussée de Saumur, fut nommé successivement, au courant de la Révolution, commandant de la compagnie de cavalerie du District, commissaire pour la levée des chevaux de luxe, pour la perception de l'impôt du trentième sur les communes, pour la réquisition des armes, pour le recrutement et la remonte des trente mille hommes de cavalerie, pour l'approvisionnement de Saumur. pour la vente du mobilier des émigrés, membre du District, officier municipal à trois reprises, commissaire au triage des papiers, membre du Conseil d'arrondissement le 12 prairial an VIII, et de nouveau le 11 fructidor an XI, maire de Varrains dès l'an VIII jusqu'en mai 1808, maire de Saumur le 18 mars 1808, installé le 13 mai. Il exerça l'intérim des fonctions de sous-préfet du 28 février au 16 avril 1810 et du 8 octobre au 11 décembre, et fut nommé en titre à la sous-préfecture le 26 décembre 1811 et installé le 30. Il mourut en fonctions le 22 mai 1814

Sailland (*René*), docteur *in utroque*, installé doyen de St-Pierre d'Angers, le 23 juillet 1755.

Saillandières (les), f., c^{ne} de *Beaufort*. — Appartenait à Jaq. Avril, curé de Corzé qui la vendit le 24 mars 1791 à J.-B. Poullot, négociant

Saillandrie (la), m^{in}, c^{ne} de *Beaulieu* ; — donne son nom à un ruiss. dit aussi de Saint-Martin, qui naît sur la c^{ne} de *Faye* et forme limite avec les deux communes depuis le chemin de grande communication jusqu'au Layon où il se jette vis-à-vis le bourg de Rablay ; — 1,500 mèt. de cours.

Saillard (*Marc*), « maître maçon et sculp-« teur », à Gennes, 1624.

Saillère (la), f., c^{ne} de *Châtelais*. — Il y existe encore visible un tronçon de la voie romaine de Craon ; = m^{on} b., c^{ne} de *Feneu*. — Une croix, dans le chemin, y fut bénite le 15 août 1783.

Saillie (la), f., c^{ne} de *la Plaine* ; = f., c^{ne} de *St-Barthélemy*.

Saine, cl., c^{ne} de *Feneu*. — *Seine* (Cass.) — Petite maison, dépendant de Sautré, vendue nat^{t} sur Goddes de Varennes le 14 messidor an IV ; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^{ne} de *Sceaux*, à l'extrémité S.-E., qui coule de l'E. à l'O., reçoit à 500 mèt. du bourg le ruiss. de Sinette, passe sous le chemin de grande communication n° 24, coule dès lors du N. au S., passe au château de Montriou, puis entre Quincé et les Ponts-Chignons, descend parallèlement à la route départementale n° 9, à l'E. de la Tremblaie, des Pêcheries, s'incline à l'O. des Touches, du Haut et du Bas-Coudray, à l'E. de Beauvais, reçoit à droite le ruiss. de la Fontaine-Rouillée et se jette sous le chât. de Sautré, devant le moulin, dans la Mayenne ; — 7,500 mèt. de cours.

Saines-Eaux, vill., c^{ne} de *Vern*. — *Senesseau* (Cass. et Et.-M.).

Saint-Aignan, c^{ne} du *Bourg-d'Iré*. — *Les fiefs, juridiction et seigneurie appellé les fiefs de St-A.* 1441 (Arch. d'Andigné, p. 48). — Appartenait à la famille d'Andigné ; = terres, c^{ne} de *Brigné* ; = c^{ne} de *Vauchrétien*, V. *la Houssaie* ; = c^{ne} du *Plessis-Grammoire*. — Anc. petit fief réuni dès le XVe s. à la châtellenie de Foudon.

Saint-Aignan (*Hercules*, ou suivant d'autres, *Jacques* de), seigneur du Marais en la paroisse de Faveraie, et par suite connu sous le nom de capitaine Desmarais, se signala dès les premiers troubles civils comme un des chefs les plus entreprenants des protestants d'Anjou. Il était du coup de main, qui leur livra pour quelques jours Angers, le 22 avril 1562. Dans la nuit du mardi au mercredi 30 du même mois, il surprit le château des Ponts-de-Cé et désarma les habitants de la ville, mais il n'en fut pas moins expulsé de vive force et se rejeta sur Rochefort-sur-Loire, où il s'établit dans le château, malgré l'occupation d'Angers par les catholiques. De là il tenait les champs, courait sus aux moines et poussait jusqu'aux portes de la ville. Le 15 mai le duc de Montpensier sortit avec 200 hommes et du canon pour l'en débusquer. Une tentative d'escalade ayant été rudement repoussée, il fallut entreprendre le siége en règle. Le 21 mai une capitulation fut acceptée, qui garantissait à St-Aignan et à huit des siens vie sauve et libre sortie « avec épée et poignard, « arquebuses sur l'épaule et morion en tête », à charge de rendre sous quatre jours la place. Son fils, âgé de quatre ans, fut livré en otage, et descendu dans un panier par une corde, avec défenses terribles à l'enfant de jamais n'entendre messe. St-Aignan, averti sans doute de quelque piége, au jour venu de partir, refusa net et se fortifia. — Une heureuse sortie déconcerte un instant les assiégeants. Il en profite pour courir à Saumur chercher quelques renforts pour sa bande épuisée et revient, malgré les instances de ses amis, reprendre son poste de guerre. En chemin ses recrues, prises de peur, se dispersent ; lui-même, il a peine à rentrer dans la place investie de plus près par Montpensier en personne, assisté de Puygaillard. Le 31 juin le canon, amené de Nantes et d'Angers, est monté sur le roc de Dieusie et attaque les murs, mais sans effet, de trop loin. La batterie est alors reportée sur le roc de St-Symphorien et le 2 juillet la brèche s'ouvre à l'assaut qui par deux fois est repoussé. Le feu reprend pendant huit jours, sans que les assiégés acceptent de se rendre à discrétion. Tandis que le vaillant capitaine faisait tête aux assaillants sur la brèche, la trahison de deux soldats, Pouvert et Laguette, — ils furent pendus pour tout salaire, — livre une poterne. Réfugié dans une tour, Desmarais tient seul encore avec un dernier compagnon, qui tombe mort bientôt à ses côtés, et il ne se rend épuisé que sur la foi de Puygaillard qui lui garantit la vie (10 juillet). Mais à Angers, Montpensier, qui était aux vêpres de sa paroisse, refusa même de le voir et le renvoya au bourreau avec deux de ses lieutenants. St-Aignan fut rompu sur une croix et exposé vif sur la roue. Il y vécut six heures, demandant en vain qu'on l'achevât. Son corps, attaché à l'instrument du supplice et traîné jusque sur la roche de St-Symphorien, y resta exposé en face du château de Rochefort, « où les corbins, » dit une relation contemporaine inédite, « ont chanté pour lui et l'ont « mangé ». — Son fils avait été dès le 25 juin conduit à St-Maurice et tenu sur les fonts par l'aumônier et un domestique du duc de Montpensier.

Journal de Louvet, p. 260-270, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 426. — Théod. de Bèze, *Hist. des Eglises réformées*, t. II, p. 344.—De Thou, l. XXX, p. 102.— Grandet, *Hist. Eccl. d'Anjou*, Mss. 618, t. X, p. 34.— Crespin, *Hist. des Martyrs*, l. VIII, fol. 583 v°. — La Popelinière, *Hist. des Troubles*, t. I, p. 309. - Arch. mun. d'Ang. BB 29. — Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, p. 49-53. — Arch. de M.-et-L. E 3894. — Arch. mun. GG 99.

Saint-Alman, anc. bourg, c^{ne} de *St-Jean-des-Mauvrets*, confondu aujourd'hui au bourg communal, à l'entrée vers l'O. — *Sanctus Alemandus* 1081-1085 (Liv. Bl., f. 51), 1164 (Ronc., Rot. 3, ch. 87). — *Sanctus Alemannus* 1160 circa (1er Cartul. St-Serge, p. 252). — *Parochia Sancti Alemandi* 1260 (G 871, f. 57). — *La ville de St-Alman* 1328 (H Toussaint, *St-Jean-des-M.*). — *Le temporel, fief et seigneurie*

de la chapelle de St-Alman 1686 (H Oratoire). — *La châtellenie, fief et seigneurie de St-Alman* 1786 (G 230). — *St-Alemand* (Cass.). — *St-Amant* (Et.-M.). — La localité conserve le nom, dit-on, d'un évêque anglais, réfugié en Anjou et qui y aurait fondé dans la paroisse de St-Jean-des-Mauvrets une chapelle, formant une sorte d'enclave avec les priviléges et le titre même de paroisse. On y vénérait comme reliques une partie de son crâne et un bras, et la paroisse voisine de Quincé l'honorait aussi pour patron et célébrait sa fête le 4 avril. Le saint, qui tenait tous ses biens de la libéralité des comtes d'Anjou, les légua à l'évêché d'Angers dont par la suite cette terre formait un des plus riches domaines, qualifié de châtellenie et centre d'une importante mouvance, embrassant la paroisse de St-Maurille d'Esme ou des Ponts-de-Cé. — La mesure du fief comptait au septier 12 boisseaux pour 13 3/4 de la mesure royale. — D'immenses bois, la plupart emportés par la Loire, et de vastes communs en dépendaient, — où les usagers, au nombre de 151 en 1620, avaient le droit de mettre chacun 26 moutons, — avec un moulin banal sur un étang, que détruisit l'évêque de Rohan en supprimant la chaussée, et un pressoir à ban. Le manoir épiscopal, dit *la Salle*, tombait en ruine dès le milieu du XVI[e] s. — Y attenait d'un côté et d'un bout l'*église* ou chapelle, joignant de l'autre bout au *presbytère*, qui ouvrait sur la grande rue; — sur la grande rue aussi une *aumônerie*, attenant à la maison dite de la Fosse, — plus loin, l'*école* et au-devant, le *cimetière*. La paroisse comprenait 13 ou 14 maisons délimitées par le ruiss. dit de la Fontaine-St-Alman, et dont il fut fait un relevé contradictoire entre les curés de St-Alman et de St-Jean-des-Mauvrets en 1502. — Du fief de la cure relevaient 520 sujets dans les paroisses de Juigné, St-Jean-des-Mauvrets, St-Maurille, Erigné. — On trouve qualifiés du titre de *curés* : Laurent *Chimier*, 1496. — Gervais *Jaril*, 1506. — Thomas *Richer*, chanoine de St-Maurille, 1567. — Jean *Chevallet*, chantre et chanoine de la chapelle de musique du roi, 1578. — L'église, avec tous ses droits, fut affectée vers 1620 à la dotation de l'Oratoire d'Angers, dont les religieux s'intitulent dès lors « curés ou chapelains de St-Alman ». Elle fut rebâtie et bénite à nouveau le 10 juin 1727 par le curé de St-Jean-des-Mauvrets, — et vendue nat[t] le 7 ventôse an II à Louis-Franç. Serreau avec deux boisselées de terre « hors d'état d'être cultivées ».

Arch. de M.-et-L. G 194-234; H Toussaint et Oratoire d'Angers. — Arch. comm. Et.-C. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 418. — Grandet, Notes Mss. 886.

Saint-Ambroise, vill., c[ne] de *Chanzeaux*. — V. un plan ancien G 548. — En est dame en 1634 Suzanne Dubois. — Une chapelle y existait qu'on prétend avoir été paroisse. Elle a été rebâtie en 1863. On y a rattaché au nouvel autel deux statues de Saints provenant de l'ancien.

Saint-André c[ne] d'*Epieds*, anc. chapelle, près Douvy, encore existante au XVIII[e] s. mais dont il ne reste plus trace ni souvenir même dans le pays; — f., c[ne] de *Pouancé*, sur la route, vers S.-E., autrefois avec chapelle disparue; — f., c[ne] de *la Salle-Aubry*.

Saint-André-de-la-Marche, c[on] de Montfaucon (12 kil.), arrond. de Cholet (12 kil.); — à 63 kil. d'Angers. — *Parochia Sancti Andree* 1259 (E 1233), XIII[e] s. (Grand-Gauthier). — *Parochia Sancti Andreæ de Marchia* (Lacurie, *Hist. de Maillezais*, p. 360). — Sur un haut plateau de granit (104-113 mèt.), incliné vers S.; — à l'extrémité orientale du canton, entre Roussay (6 kil.) à l'O., St-Macaire (3 kil.) à l'O. et au N., la Séguinière (8 kil.) à l'E., la Séguinière et la Romagne (5 kil.) au S.

Le chemin de grande communication du Longeron à Beaupréau monte en tournoyant du S. au N. (5 kil.) et traverse le bourg, d'où se détachent les chemins vicinaux de la Séguinière, de la Renaudière et de St-Philbert.

La Moine, aux détours sinueux, forme bordure extérieure vers S. et vers S.-O. et y reçoit sur sa rive droite, dès l'entrée, le ruiss. du Laca ou du Pas-d'Agré, — qui forme la limite orientale, avec son affluent de la Planche, — et les ruiss. de la Moinie et des Quatre-Etalons, qui forme la limite vers N.-O. et vers N., tous cours d'eau nés sur la commune.

En dépendent les vill. et ham. de la Creulière (11 mais., 42 hab.), de la Biroterie (10 mais., 51 hab.), de la Gouberte (9 mais., 62 hab.), de la Petite-Maison-Neuve (6 mais., 27 hab.), de la Courantière (6 mais., 35 hab.), de la Croix (6 mais., 22 hab.), du Coureau (4 mais., 23 h.), du Vivier (4 mais., 21 hab.), du Logis (4 mais., 24 hab.), de la Boulinière (4 mais., 16 hab.), du Pas-d'Agré (4 mais., 23 hab.), de Bel-Air (3 m., 14 hab.), de la Caltière (3 mais., 22 hab.), de la Blouère (3 mais., 29 hab.), du Retail (3 mais., 6 hab.), de la Cerclaie (3 mais., 18 hab.), et 18 fermes ou écarts dont 8 de deux maisons.

Superficie : 1,103 hect. — et non 2,733, comme le porte la Carte Cantonale, — dont 180 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 20 hect. de landes existant encore en 1834. — Ni bois, ni vignes.

Population : *180* feux, *820* hab. en 1720-1726. — *223* feux en 1789. — *810* hab. en 1806. — *820* hab. en 1821. — *1,049* hab. en 1831. — *1,062* hab. en 1841. — *1,114* hab. en 1851. — *1,203* hab. en 1856. — *1,139* hab. en 1861. — *1,148* hab. en 1866. — *1,127* hab. en 1872, — en développement rapide pendant trente ans, puis stationnaire depuis; — 135 mais., 135 mén., 505 hab. au bourg, presque entièrement transformé dans ces derniers temps, quoiqu'il s'y rencontre encore quelques vieux logis du XVI[e] s.

La moitié de la population vit de l'industrie du tissage; — un moulin à eau, cinq moulins à vent; — exploitation de granit à la Caltière.

Marché de menues denrées le mercredi.

Perception et *Bureau de poste* de la Romagne.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons* dans une maison acquise le 3 septembre 1838 et appropriée par adjudication du 31 mai 1840, reconstruite en 1855 (archit. Humeau). —

Ecole libre *de filles*, dirigée jusqu'en 1876 par une association locale dite des *Sœurs de St-André* ou de *St-François-Xavier*, qui vient de se réunir à l'ordre de Ste Marie de Torfou, — avec *Salle d'asile* libre, bâtie vers 1870 (archit. Prisset, de Cholet). — La maison des Sœurs a été reconstruite en 1874-75; la chapelle ogivale est de quelques années antérieure.

L'*Eglise*, dédiée à St André (succursale 5 nivôse an XIII), remonte à peine à 1835-1840 et forme une simple croix latine avec deux ailes de largeur égale à celle de la nef. On y a recueilli une *Pieta* en terre cuite (XVIIIe s.), qui décorait la *Chapelle*, récemment détruite, *de N.-D.-de-Pitié*, à l'entrée du bourg vers N.

Tout près a été reconstruit en 1870 un vaste *presbytère* et par les soins du curé un local pour la *Société des Jeunes gens*.

De nombreuses traces celtiques signalent l'existence d'un centre antique dans le pays. J'ai décrit t. I, p. 369 le peulvan de la Blouère et indiqué les lieux dits de noms significatifs qui l'environnent ; — entre la Cerclaire et le Coureau, un champ de 88 ares porte encore le nom de *la Pierre-Levée*. — La voie romaine de Mortagne croisait, en pénétrant par le pont du Laca, la voie transversale de Cholet — et montant au Pas-d'Agré, passait entre la Boulinière et le bordage des Landes, où l'on cite encore le Pavé, le Pré-du-Pavé, — pour aborder près St-Macaire la voie de Nantes.

Aucun renseignement n'existe sur la fondation de la paroisse ou la construction de la primitive église. La cure était au patronage du doyen de St-Laurent-sur-Sèvre et valait au XVIIe s. 400 livres de revenu. — *Curés :* René *Lamprière*, 1610, † en 1627. — Jean *Guicheteau*, 1634, † en 1662. — Franç. *Guicheteau*, ancien curé de St-Georges-des-Plaines, janvier 1662, † le 23 janvier 1694, âgé de 77 ans. — Mathieu *Hurtault*, dès le 1er janvier 1694, † le 8 juin 1732. — C.-M. *Gillebert*, juillet 1732, décembre 1739. — Jacq. *Chatain*, janvier 1740, † le 9 avril 1746, âgé de 58 ans. — Jacques *Poirier*, juillet 1746, résignataire en mai 1754, meurt le 1er octobre 1787, âgé de 81 ans. — Pierre *Delavau*, juin 1754, † le 15 septembre 1783, âgé de 73 ans. — René-Franç. *Durand*, anc. vicaire, 1783, qui périt pendant la guerre. Son vicaire, Urb.-Charles Favereau, reste dans le pays et lui succède en 1802

La terre dépendait de la seigneurie de la Treille et fut comprise en 1744 dans le marquisat de Beauvau. — Deux tanneries au XVIIe s, trois fabricants pour le tissage en 1789 entretenaient quelque industrie au bourg, malheureusement sans cesse visité par les pestilences.

Le tiers du pays était en biens de main-morte. 40 ménages, le sixième de la population, vivaient de misère. Le Cahier de 1789, que signe le vicaire Favereau, est remarquable par un plan complet d'organisation administrative et demande notamment l'établissement, dans toutes les paroisses, de maîtres et de maîtresses d'école et la création de collèges et séminaires.

La paroisse, sise comme son nom l'indique, en pays de marches communes d'Anjou et de Poitou, dépendait du Diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, plus tard de la Rochelle; — du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers depuis la déclaration royale de 1640, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, — en pays redîmé de gabelle mais saccagé par le pillage des faux saulniers et des gabeloux dont une brigade y tenait résidence ; — du District en 1788-1790 de Cholet. Elle devient chef-lieu d'un canton, comprenant la Séguinière, la Renaudière, St-Philbert et St-Macaire, jusqu'à l'arrêté du 27 brumaire an X.

Maires : J. *Chupin*, an VIII, démissionnaire en l'an XI. — *Chevallier*, démissionnaire en l'an XII. — Jacques-Charles *Lefeuvre*, 2 fructidor an XII, † le 7 septembre 1807. — Pierre *Pasquier*, 28 mai 1808, † le 20 septembre 1809. — Jos. *Fournier*, 26 décembre 1809. — Jacq. *Griffon*, 17 janvier 1826, installé le 12 février. — *Fournier*, 16 novembre 1830. — *Raimbault*, 1833. — Jacques *Griffon*, 1837. — Honoré *Chevallier*, 5 novembre 1848, démissionnaire en mai 1852. — Jean-B. *Griffon*, 17 juillet 1852, installé le 23, † le 3 février 1870. — Jacq. *Griffon*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes de M. Boutillier de St-André. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Blouère, la Courantière, le Vivier, les Quatre-Etalons*, etc.

Saint-Antoine, f., cne de *Beaupréau* ; = f., cne de *Cholet* ; = chapelle, cne de *la Pouèze*, en forme de petite logette insignifiante, le fronton surmonté d'un crucifix, sur le rebord du chemin du Louroux ; = cl., cne de *Saint-Pierre-Maul.*, sur les confins du faubourg de Montrevault. Il y existait au XVIe s. une anc. chapelle auj. détruite, et tout auprès se dresse encore une haute butte, de pente très-rapide, enclose d'un large fossé, qu'on indique comme un tumulus celtique et qui est plus probablement une motte féodale.

Saint-Antoine-du-Désert, cne d'*Angers* N., ancienne chapelle détruite en Reculée, dépendance du Ronceray.

Saint-Armel, cne de *Soucelles*. — *Saint-Amant* ou *Saint-Armand* (Carrère, *Catal. rais. des ouvr.*, p. 466). — *St-Hermel* (Millet, *Indic.*, t. I, p. 362). — *St-Hermel* (*Mém. de la Soc. Acad. d'Ang.*, t. II, p. 144). — Source minérale, à mi-côte, dont l'eau abondante fournit à deux énormes bassins. On y vient en pèlerinage.

Saint-Aubin, ruiss., né sur la cne de *Saint-Rémy-la-V.*, traverse Gohier, se jette dans la Loire ; — a pour affluents les ruiss. du Patouillet, de la Fontaine-du-Pré, de la Couture ; — 8,150 m. de cours ; = vill., cne d'*Allonnes*. — *Le Petit, le Grand-St-Aubin* (Cad.). — Remplace un bois qu'on défrichait au moins en partie dès 1475. — La principale métairie appartenait en 1636 à Phil. Texier ; = ham. et f., cne de *Nyoiseau* ; = vill., cne de *Pouancé*.

Saint-Aubin-de-Luigné, canton de Chalonnes-sur-Loire (8 kil.), arrond. d'Angers (26 k.).

— *Ecclesia de Luinniaco* XIe s. (1er Cartul. St-Serge, p. 182). — *R. de Luiniaco* 1095-1101 (Cartul. St-Aubin, f. 66). — *Ecclesia Sancti Albini de Ligniaco* 1159 (1er Cartul. St-Serge, p. 16). — *Presbiter Sancti Albini de Luiniaco* 1166 (Chemillé, ch. or.), *de Linniaco* (Cartul., ch. 104). — *Luine* 1167 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 99). — *Burgus, parochia Sancti Albini de Luigne* 1216 (St-Serge, *Chalonnes*, ch. or.). — *Luigneium* (Saint-Serge, *Rochefort*, ch. or. 4). — *Luigné-sur-le-Layon* 1793. — Sur les hauts coteaux, entrecoupés de nombreuses vallées transversales, qui bordent le Louet (89 mèt.) et le Layon (95-104 mèt.), — entre Rochefort (4 kil. 200 mèt.) à l'E. et au N., Saint-Lambert-du-Latay (5 kil.) et la Jumellière (8 kil. 1/2) au S., Chaudefonds (3 kil.) à l'E.

La route départementale n° 14, de Saumur à la Varenne, traverse dans sa largeur (2 kil.) l'extrémité vers N., dominant les vallées du Louet, puis de la Loire, tandis que la route départementale de Chantoceaux à St-Lambert coupe l'extrémité S. (3 kil. 800 m.), croisée par le chemin d'intérêt commun qui du S. au N. traverse le territoire jusqu'à Rochefort. Il franchit le Layon, en abordant le bourg sur un beau *pont*, construit en 1875, do 3 arches, les cintres et les parquets en granit, les pleins en marbre du pays. Il a remplacé un vieux pont de 8 arches, dont 5 se prolongeaient sur les deux rives, ensemble de 86 pieds d'ouverture, mais si basses, qu'à toute crue l'eau débordait par dessus les chaussées. Un chemin vicinal en part à travers le bourg pour le rattacher à la route départementale du Nord et par un embranchement au bourg de Chaudefonds sur un second pont.

Le Layon, pénétrant par le S.-E., traverse par le centre de l'E. à l'O. en traçant une double courbe sinueuse, chargée sur sa rive gauche de bois et de taillis, dont le second repli forme limite avec Chaudefonds. S'y jettent à gauche les ruiss. de la Saulaie et des Buhards, grossi de l'Orchère; — à droite, des Malécots, de la Hérissée, de Chantemerle, de Pissot et de la Roulerie. — Au nord, le Louet forme bordure, rejoint à travers les prairies par la boire, qui s'en est détachée à Rochefort, et par le ruiss. du Vauguet.

En dépendent les vill. et ham. de la Haie-Longue (51 mais., 314 hab.), des Barres (24 m., 106 hab.), de Rigal et de la Saulaie (ensemble 16 mais., 79 hab,), du Grand-Beauvais (10 m., 44 hab.), du Petit-Beauvais (12 mais., 40 hab.), de la Gourdinière (10 mais., 27 hab.), de la Roche-Airault (6 mais., 31 hab.), de la Thébauderie (6 mais., 20 hab.), de la Guiberdière (6 m., 24 hab.), des Essarts (8 mais., 24 hab.), de la Petite-Brosse (4 mais., 18 hab.), du Port-du-Pâtis (3 mais., 16 hab.), des Noulis (3 mais., 14 hab.), les chât. de la Fresnaie, de la Genaiserie, de l'Aiglerie, du Pâtis, de Bellevue, de la Roulerie et 27 fermes ou écarts dont 10 ou 12 de 2 maisons.

Superficie : 1,320 hectares dont 80 en vignes et 70 en bois.

Population : *304* feux en 1720. — *293* feux, *1,400* hab. en 1789. — *1,300* hab. en 1806. — *1,564* h. en 1831. — *1,627* h. en 1841. — *1,945* h. en 1846. — *1,816* hab. en 1851. — *1,548* hab. en 1861. — *1,670* hab. en 1866. — *1,528* hab. en 1871, — de progression subitement accrue ou réduite selon l'activité du travail des mines et de l'industrie locale.

Le bourg (102 mais., 148 mén., 429 hab.), s'allonge le long de la rive droite du Layon, au débouché vers S.-O. d'une petite vallée entre deux hauts coteaux, rendez-vous autrefois de nombreux cadets de noblesse, tout peuplé encore de gentilhommières armoriées du XVIe s, — dont une, avec deux grosses tours rondes à l'entrée de la cour, — une autre, vis-à-vis l'église, occupée en partie par l'école des filles.

La concession houillère de Layon-et-Loire a son centre à la Haie-Longue, V. *ce mot*; — deux importantes entreprises de fours à chaux fonctionnent, dont une, dépendant du château de la Fresnaie, V. *ce mot*; — commerce considérable de vins blancs du pays, réputés entre les meilleurs vins d'Anjou.

Perception de Rochefort. — *Bureau de poste* de Chalonnes.

Mairie avec *Ecole de garçons*, acquise par ordonnance du 26 septembre 1837 — et transférée dans une maison nouvelle, par acquêt autorisé le 13 août 1859. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie de Torfou).

Salle d'asile ouverte en 1861.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Aubin (succursale 5 nivôse an XIII), se termine par une abside à pans coupés, voûtée en coquille, dont les cinq contreforts supportent les Anges avec les instruments de la Passion. Deux chapelles, en style Renaissance flamboyante, forment les transepts de la nef unique, dont la charpente apparente, à tirants sculptés, porte des écussons aux armes de France et au monogramme de la Vierge. Sur la porte vers l'O. se lit le début du psaume *Introïbo*, avec la date *1582*. Les trois autels plaqués avec élégants rétables, où les fleurs et les fruits s'enroulent délicatement fouillés dans la pierre, sont du XVIIIe s. — Le long du mur nord du chœur, on a accolé sur champ, derrière le banc, la pierre tumulaire de René de la Jumellière, inhumé en 1519, où il figure gravé, armé de toutes pièces, les pieds sur un lion, les mains jointes, le surcot armorié d'un écu *écartelé aux 1 et 4 de ... à une croix à triple croisillon, ancrée de ...; aux 2 et 3 de ... à 3 roses de ... 2 et 1*. Les rebords de la dalle étaient autrefois contournés par une bande, probablement de cuivre, qui portait une inscription. Un estampage existe au Musée d'Angers de ce curieux monument qu'on a eu la maladresse de mutiler, pour ouvrir la porte de la sacristie, et de peindre d'un enduit rouge, comme la boiserie, pour que la vue l'y confonde. Il est à désirer au moins qu'il soit conservé dans la reconstruction nouvelle de l'église, dont le projet est à l'étude. — Sous le porche vers S, s'élève la tombe du curé Denian, † en 1815, dont l'épitaphe se lit sur une croix encastrée dans la muraille.

Le *presbytère,* qui appartient à la fabrique, est un charmant édifice du XVI[e] s., remanié au XVIII[e] s. et plus récemment encore, qu'encadre une tour pentagonale d'escalier et une gracieuse tourelle d'angle en cul-de-lampe. La lucarne supérieure porte les armoiries sculptées du pape Alexandre VI, ce qui en assigne sans aucun doute la construction à Jean *de Pontoise*, V. *ce nom*, curé en 1521. On les retrouve, à l'intérieur, sur une admirable cheminée, parée de toutes les délicatesses de l'art de la Renaissance, avec deux autres écussons dont un, au centre, *d'or à une aigle éployée de sable*, et neuf médaillons dont ceux de *Julius* [*Cæsar*], *Romulus* et *Domici*[*anus*]; — une plaque de fonte, datée de 1619, conserve les armes des Cossé avec deux aigles qui tiennent le bâton de maréchal.

A l'entrée du bourg, vers l'E., une croix de pierre, sur son socle, porte la date *1874*; sur les hauteurs, en dehors, une maisonnette de cultivateur a inscrit au linteau de sa fenêtre : *Veritatis fabricator*.

Dans une vigne, vers Rochefort, on montre *la Fontaine* dite *de St-Lézin*, que le saint, passant dans le pays, fit, dit-on, jaillir sous ses pieds.

L'ancien *cimetière* a été aliéné le 20 septembre 1874.

Aucune trace celtique n'est signalée sur le territoire. — Deux grandes voies le traversaient, — celle d'Angers à Nantes, longeant les coteaux de la Loire, — et celle de Vihiers à Chalonnes, s'y reliant a la Haie-Longue et formant de tout temps la limite de la paroisse et de celle de Rochefort.

L'église existait dès les premières années du XI[e] s. Sigebrand, fils d'Haton, en se faisant moine à St-Serge, en donna la moitié, qu'il possédait, à l'abbaye. — Elle appartenait tout entière aux moines et le pape la leur confirma en 1159. — Ils s'en réservèrent le patronage, c'est-à-dire la présentation, en cédant en 1216 tous leurs droits seigneuriaux, tant dans le bourg que dans la paroisse, au seigneur, Mathieu de Savennières, chevalier. — Les revenus de la cure montaient en 1790 à 6,314 l., y compris la valeur d'environ 120 barriques de vin, provenant de la dîme.

Curés : Laidetus, 1166. — Pierre *Hubert*, licencié ès-lois, 1462. — Jean *de Pontoise*, 1521. — Un de ses successeurs, dont Louvet ne dit pas le nom, fut rançonné en mars 1568 par les Huguenots, qui pillèrent l'église. — Pierre *Guignard*, 1630. — Jacq. *Basourdy*, 1669, septembre 1684. — *Bernard*, du Breil, août 1685, † le 26 août 1711, âgé de 52 ans. — Jean *Bouland*, docteur en théologie, septembre 1711, 1730. — Jacques *Biguer d'Orange*, mai 1731, inhumé à Bouchemaine le 5 février 1761, âgé de 63 ans. — Charles *Tusseau de Maisontiers*, 1761, † le 31 décembre 1786. — Guill.-Franç. *Avril de Boutigny*, installé le 19 février 1787. — Il fut transporté en Espagne, avec son vicaire Davy, en septembre 1792. — Antoine-Claude *Besnard*, vicaire de Brain-sur-l'Authion, élu le 22 mars 1791, — qui délaissé, injurié, menacé par ses paroissiens, abdique toute fonction ecclésiastique le 18 pluviôse an II.

Le fief appartenait à une famille du nom, qui se confond vers 1220 par le mariage de Marguerite, la dernière héritière, avec celle de Savennières. Depuis lors il reste aux droits des seigneurs de la Grande-Guerche, V. *ce mot*, réuni au domaine depuis tout au moins le XVI[e] s. et dans la mouvance de Rochefort.

La paroisse, comprise dans les Hautes-Mauges, dépendait du Doyenné de Jallais, de l'Election et du Grenier à sel d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers. — On y comptait en 1788 cinquante familles de mendiants. La moitié du pays était dès lors cultivée en vignes. Une petite « usine à charbon » y fonctionnait, jugée « aussi nuisible que profitable ». Le Cahier des doléances demande l'exemption des impôts pour les mines de charbon, au moins à leur début, « parce qu'on ôte de la terre au hasard et que « quelquefois, croyant gagner, on s'y ruine. »

Maires : Courtin, notaire, agent national depuis germinal an VI, nommé maire le 10 messidor an VIII, installé le 20, démissionnaire le 10 prairial an XI. — Franç.-Louis *Babin*, originaire de Feneu, 8 janvier 1807, démissionnaire. — Franç.-Pierre *Dumergey*, 15 novembre 1809, † le 20 juin 1817. — Albert-Joseph *Legoux du Plessis*, 18 février 1818, démissionnaire le 20 septembre 1830. — Pierre-Jean *Gastineau*, 1[er] octobre 1830, † le 19 avril 1854. — Charles *de Jourdan*, 13 juillet 1854, installé le 26 juin. — *Tijou*, 1867, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; E 1442, Aveu de Rochefort, et 3872; H St-Serge, Cartulaires, et *Invent. du Ronc.*, f. 13 v°; et L. — Arch. comm. de St-Aubin-de-L. et de Bouchemaine, Et.-C. — *Répert. arch.*, 1860, p. 10, en prenant garde que l'auteur s'est servi, par confusion, d'une série de titres relatifs au fief de Luigné, simple fief censif, appart. à l'abbaye St-Aubin, dans la banlieue d'Angers. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 286 et 289. — Pour les localités, voir *la Grande-Guerche, les Noulis, la Turpinière, la Tesserie, les Barres, la Roche-Serpillon, la Frênaie, les Essards, la Haie-Longue, la Masure, la Biquerie, la Gervaiserie*, etc., etc.

Saint-Aubin-du-Pavoil, bourg, c[ne] de *Segré*. — *Ecclesia de Paveio* 1096 (*Trés. des Ch.*, t. I, p. 31). — *Ecclesia Sancti Albini de Pavelo* 1110 circa (D. Houss., XX, 1436). — *Ecclesia Sancti Albini de Paveilleio* (Ib., 1977). — *Parochia Sancti Albini de Paveto* (Arch. de la Mayenne, H 180, f. 9). — *Parochia Sancti Albini dou Paveil* 1260 (Ibid.). — Ancienne paroisse constituée au milieu des bois, dès le XI[e] s., sur la rive droite et dans une courbe de l'Oudon. Elle comprenait le territoire dont fut détachée celle de Nyoiseau, et le fondateur de l'abbaye n'y put construire qu'en obtenant le consentement du seigneur de St-Aubin, seigneur en même temps de Bouillé. — Une bulle du pape, — si le texte est bien lu, — en confirme la propriété à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers en 1096. Il est certain que dix années plus tard elle était en mains laïques et fut donnée lors de la consécration de l'abbaye de Nyoiseau aux religieuses pour moitié par Suard Borrat et Geoffroi Eschivard (1109-1110), de l'aveu d'Yves de la Jaille. L'abbesse dès lors eut la nomination de la cure avec droit de dîme sur les deux tiers de la paroisse. On prétend qu'elle

s'étendait primitivement le long de l'Oudon jusque vis-à-vis le château de Segré, sur la paroisse actuelle de la Madeleine. Le curé de St-Aubin allait, jusqu'en 1790 du moins, chanter la messe dans cette dernière église aux Rogations. Depuis aussi le xve s., le service de la chapelle de St-Vincent, V. *ce mot*, était transféré à St-Aubin.

Curés : Jean *Tréhandeau*, pénitencier d'Angers, écolier en l'Université, 1448. — Jean *Poyet*, 1502. — André *Després*, 1554. — Toussaint *Gouyet*, 1598. — Pierre *Gaschot*, 1616, résignataire en 1634. — Franç. *Rabory*, 1634, 1654, — Jacq. *Hunault*, 1656, † le 6 décembre 1673 — Pierre *Hunault*, son neveu, 1674, 1715. — Jacq. *Belnoe*, anc. vicaire, juillet 1715, qui devient directeur du Séminaire d'Angers. — Franç. *Belnoe*, 1739, qui dès cette année put faire restaurer l'église à l'aide d'une donation du seigneur de la Faucille et construire la charpente de la nef et le clocher avec 30 des plus beaux chênes de la terre de la Planchette. Le 29 avril 1743 il posait la première pierre du nouvel autel de la Vierge, construit à ses frais par l'architecte Et. Chentrier d'Angers. Les statues de la Vierge et de St Fort étaient l'œuvre des d^{lles} Bidard, de Laval. — Il résigne en octobre 1769 et est inhumé le 27 avril 1770. — Jacq. *Plessis*, ancien vicaire, décembre 1769, qui résigne, malade, en décembre 1784 et est inhumé le 5 octobre 1789, âgé de 61 ans. — André *Plessis*, janvier 1785, 2 juin 1790. Il avait en 1786 remplacé le vieux chœur par un chœur plus spacieux cantonné de deux chapelles, le tout béni le 5 décembre. — *Cosson*, vicaire de la Baconnière, est élu le 2 avril 1791, — et sur son refus, *Maupoint*, le 30 juin 1791. — Le curé Plessis, avec le vicaire de St-Sauveur, Bertry, figurait en thermidor an II dans la bande de Chouans, commandée par Dieusie.

La seigneurie de la paroisse appartenait aux seigneurs de l'Ile-Baraton, dont les droits étaient advenus à ceux de la Faucille. Ils avaient leur enfeu dans le chanzeau du chœur. — La paroisse dépendait du Doyenné de Craon, de l'Election d'Angers, du District de Segré.

Elle fut érigée par la Révolution en commune, qui eut pour *maires :* Jean-Charles *Esnault de la Gaulerie*, 1789-19 prairial an II, ancien marchand de blés, puis juge au Tribunal de Segré en l'an XI, et qu'à maintes reprises Bancelin malmène dans ses brochures. — *Caternault*, 1er messidor an VIII. — Julien *Duprez*, 7 février 1806. — Mathurin *Bellouit*, 10 février 1813. — Pierre *Bellier*, 25 mai 1821. — Pierre *Parage*, 18 octobre 1830. — Jean-Franç. *Bodin*, 16 novembre 1830.

La veille même de cette dernière nomination le drapeau blanc avait été arboré au sommet du clocher. La commune pendant deux ans forma un centre de résistance ingouvernable. Une ordonnance du 12 juin 1833 en obtint raison en la supprimant, du consentement même du Conseil municipal (29 juillet 1832). — Elle comprenait, — sans autre groupe au bourg que l'église et le presbytère, — une population de *1,050* hab, répartis en 11 villages ou hameaux, sur 2,685 hectares dont 1,074 hect. furent attribués à Nyoiseau, 1,611 hect. à Segré.

La paroisse seule resta conservée. L'église, qui menaçait ruine, a été récemment reconstruite de fond en comble, en style du xiiie s., formant une nef de quatre travées, avec chapelles de St-Joseph et de la Vierge dans les bras du transept, chœur et abside pentagonale, décorée de vitraux. L'œuvre a été consacrée le 31 juillet 1867 par l'évêque de Maïssour, assisté de l'évêque d'Angers.

Aux abords s'est formé un village tout entier neuf ou rajeuni, desservi par un pont de 3 arches sur l'Oudon, qui anime sur la paroisse 3 moulins à eau.

Arch. de M.-et-L. C 194 et Série M. — Arch. comm. de Nyoiseau Et.-C. — Notice Mss. aux Arch. de l'Evêché. — D. Houss., 1436 et 1977. — Mss. 793. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1875, p. 425. — Teulet, *Trésor des Ch.*, t. I, p. 31. — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, p. 80.

Saint-Augustin, vill., c^{ne} d'*Angers*. — *Parrochia Sancti Augustini juxta Andegavum* 1230 (H.-D. *B* 31, f. 463). — *Domus de Sancto Augustino* 1253 (H Toussaint). — *Le prieuré de St-Augustin de Sée* 1253, 1330 (Cartul. de Toussaint, fol. 61). — *Saint Aoustin près Angers* 1399 (G St-Julien, Rentes), 1439 (H Toussaint). — *St Outin* xviie s. (Mabillon, *Ann. Ben.*, t. I, p. 242). — *Peu-de-fonds* en 1793. — Le nom de cette localité ne rappelle pas le grand évêque d'Hippone mais le missionnaire anglais, premier archevêque de Cantorbéry, qui passa dans le pays avec une troupe de pèlerins, sous l'épiscopat, dit-on, de St Lézin. Poursuivi et menacé par des bandes de femmes, le saint fut forcé de quitter les Ponts-de-Cé, où il comptait passer la nuit, et de se réfugier en pleine campagne, au milieu des huées de ces mégères exaspérées. A un moment, son bâton, qu'il levait pour se défendre, s'échappa de sa main et alla tomber à distance dans un champ, où jaillit sur l'heure une source d'eau vive. Après son départ, les habitants, convertis par ce miracle, y construisirent une petite chapelle, qui, transformée au xie s. en église, devint le centre d'une paroisse. Mais l'entrée en resta longtemps, par punition, dit-on, interdite aux femmes, qui n'avaient non plus pas le droit de puiser à la fontaine. — L'église appartenait au xiie s. à Girard de Corzé, qui en fit don vers 1120 non aux Bénédictins, comme le dit Mabillon, mais aux chanoines réguliers de Toussaint d'Angers. On y voit installé au xiiie s. un prieuré, dont la cure était unie et incorporée à la mense abbatiale de Toussaint d'Angers. L'abbé, ou son mandataire, y administrait les sacrements. Ce n'est qu'en 1330 qu'il y institua, de l'aveu de l'évêque, pour se décharger de ce service, un vicaire perpétuel, à qui il donna un revenu de rentes foncières de 4 à 500 liv., en retenant néanmoins, même sur le domaine de la cure, tout droit de dîmes et de novalles dans toute la paroisse, « qui est de grant « estendue et fort laborieuse, en laquelle habite « un grant nombre de peuple, qui sont tous « pauvres gens, qui ne possèdent et n'ont rien « propre à eulx, aucuns biens meubles ou im- « meubles, parce qu'ils sont tous pouvres closiers « et mestaiers des bourgeois et gens d'Angiers ».

Prieurs-curés : Robert *Fougeraye*, 1330 — Tuau, *Thudualdus Le Vesuille*, 1480, qui résigne en 1488. — Pierre *Fallet*, sacriste de St-Jean-de-Mélinais, 1488. — Michel *Passin*, docteur régent en droit de l'Université d'Angers, 1521. — Nicole *Lemaistre*, 1543. — Gilles *Chauveau*, 1575, 1588. — Mic. *Amys*, 1603, † le 10 décembre 1647. Le 8 août 1614 le roi Louis XIII passa devant l'église et s'arrêta pour collationner sur une des pierres de l'entrée du grand cimetière. — Claude *Foussier*, 1648, qui résigne en 1665. Pendant le siége d'Angers en 1652, le jeune fils du maréchal d'Hocquincourt, tué d'un coup de fauconneau en traversant la rue du faubourg Bressigny, y fut porté inhumer dans l'église. — Jacques *Marie*, 1665. — René *Moron*, 1690, 1700. — J. *Chevalier*, 1729, qui fait restaurer l'église, refaire à l'entier le grand autel, bâtir la sacristie, et meurt le 15 juin 1759. — *Miette de la Planche*, 1665, 1781. — *Saget*, 1782, déporté en Espagne en septembre 1792.

La paroisse faisait partie de la baronnie de Ste-Gemmes-sur-Loire. Elle comprenait 184 feux et fut durant deux ou trois ans érigée en commune, pour être presque aussitôt supprimée. Le prieuré fut vendu nat[t] le 17 août 1791, à Ch.-P. Rogeron. Il avait été sursis à la vente de l'église, sur la requête des officiers municipaux, qui en avaient fait un rendez-vous de conciliabules contre-révolutionnaires. Sur la plainte de l'acquéreur du prieuré et par arrêté du 21 mars mars 1792, elle lui fut adjugée nat[t] le 19 février 1793, à la charge de la démolir. — L'édifice est encore debout pourtant et transformé en écurie et en grenier. M. Morel en donne un dessin dans ses *Promenades artistiques* (3[e] année). — Le portail seul d'ailleurs est antique avec ses élégantes voussures plein cintre en retrait (XII[e] s.), dont les retombées portent sur les chapiteaux à feuille d'eau de légères colonnettes, l'archivolte supérieure décorée de dents de scie. Sous le toit apparaissent les antiques fenêtres romanes, couronnées d'un fer à cheval. — Une partie des murs se cache sous le lierre et les plantes grimpantes, le faîte surmonté d'une terrasse avec balustrade à jour, — l'intérieur nu et délabré.

En 1664 François Martin, prieur de la Chartreuse de N.-D.-du-Parc au Maine, avait été autorisé par la ville d'Angers à établir sur la paroisse une Chartreuse que prétendait doter le curé Saillart, de St-Melaine; mais le projet n'eut pas de suite.

Arch. de M.-et-L. C H Toussaint. — D. Houss., 10696, 10713, 10723.—Arch. mun. d'Angers BB 90, f. 108; GG 15-27. — Brossier, Mss. 656. — Bolland., mai, t. VI, p. 377. — Mabillon, *Ann. Bened.*, t. I, p. 242 — et *Acta SS. or. S.-B.*, t. I, p. 507-508.

Saint-Augustin, f., c[ne] du *Fuilet*.

Saint-Augustin-des-Bois, c[on] du Louroux-Béc. (11 kil.), arrond. d'Angers (19 kil.). — *La ville de St Aoustin des Boys* 1405 (E 109). — *Grand Bois* en 1793. — Sur un plateau à demi-boisé, entre Bécon (5 kil.) au N., St-Léger-des-Bois (7 kil.) à l'E., St-Martin-du-Fouill. (8 kil.) au S.-E., St-Georges-sur-Loire (6 kil. 400 m.) et St-Germain-des-Prés (6 kil.) au S., Chantocé (8 kil. 1/2) au S.-O. et Villemoisant (8 kil.) à l'O.

La route nationale de Segré à Cholet descend directement du S. Dans le bourg même, et au point où elle se brise légèrement pour incliner vers S.-O., s'y entrecroise de l'O. à l'E. le chemin d'intérêt commun de St-Sigismond à la Roche et se détache, en formant angle aigu vers S.-E., la route départementale de Chemillé.

Le ruiss. de la Coudre, où afflue le ruisselet de l'Ougeraie, limite vers N. le territoire, — le ruiss. de la Chaussée-Hue vers l'O., — le ruiss. de Rochefou l'extrême S.-E.

En dépendent les vill. et hameaux du Mortier (12 mais., 32 hab.), de la Jallière (9 mais., 34 h.), du Boulay (9 mais., 33 hab.), de la Haute et de la Basse-Boisemenière (7 mais., 23 hab.), du Bois-Gautier (7 mais., 33 hab.), de la Botellerie (6 mais., 29 hab.), de l'Abbaye ou de Bonconseil (6 mais., 23 hab.), de la Prudhommerie (5 mais., 16 hab.), de la Colletterie (4 mais., 15 hab.), de la Bénardière (4 mais., 21 hab.), du Jaunay (3 mais., 25 hab.) et 48 fermes ou écarts dont 2 moulins.

Superficie : 2,728 hect. dont 123 hect. en bois.

Population : *102* feux en 1720. — *460* hab. en 1758. — *600* hab. en l'an XIII, dans 54 fermes à bœufs et chevaux. — *650* hab. en 1826. — *658* hab. en 1831. — *775* hab. en 1841. — *851* h. en 1851. — *904* hab. en 1861. — *910* hab. en 1866. — *871* hab. en 1872, — en progression constante, qui l'a accrue d'un tiers depuis 40 ans et plus que doublée depuis la Révolution; — 206 mais., 216 mén., 871 hab. au bourg, transformé par les grandes routes qui ont renouvelé le pays et l'agriculture.

Culture de céréales, lin, chanvre, pommes de terre; fruits en abondance; — commerce de fil et de grains.

Foire le 28 janvier.

Bureau de poste de St-Georges. — *Perception* de Bécon.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 19 octobre 1845 (archit. Richou). — *Ecole de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à St Augustin (succursale, 5 nivôse an XIII), date des dernières années du XVIII[e] s. et n'offre aucun intérêt, — simple nef (15 mèt. de longueur sur 7 mèt. 40), avec chœur (4 mèt. sur 3 mèt. 25) et sanctuaire (2 mèt. sur 4 mèt. 20).

Le *presbytère* a été acquis par la commune en 1825; — le *cimetière* transféré hors du bourg en 1808.

Aucune trace celtique n'y est signalée. — Une grande voie à travers la forêt de Bécon, entamait la partie Sud du territoire, croisée sans doute vers le Jaunay par une autre voie montant à Bécon à travers le bourg, qui jusqu'à la Révolution reste le grand chemin des vins de Savennières et de St-Georges pour la Bretagne. — Aucun indice n'existe sur la fondation primitive de la paroisse ou de l'église, qui reste perdue jusqu'au XVI[e] s. au milieu des bois. Les premiers titres connus la

montrent aux mains des abbés de St-Georges, qui y avaient constitué un prieuré avec une desservance. — Les registres paroissiaux datent de 1592, — avec lacune de 1623 à 1675.

Prieurs-curés : Jean *Delabarre*, chanoine de St-Maurice, 1569. — Georges *Ragot*, 1605. — Marc *Toublanc*, 1653. — *Gauches*, 1690. — Simphorien *Pigeon*, frère du curé de Châtelais, 1785, † le 11 novembre 1748. — Laurent *Berthelot*, qui fit vers 1760 reconstruire l'église, en 1765 refondre les deux cloches, refaire en 1779 le grand autel et en 1781 les croix processionnelles; † le 11 février 1784. — Antoine *Panay de Champotier*, originaire du Bourbonnais, anc. vicaire de Villemoisant, mars 1784. A partir de juillet 1790 il signe tout simplement *Panay*, jusqu'au 27 novembre 1792 comme curé, plus tard comme officier civil. Le 26 novembre 1793 il épouse une jeune ouvrière du pays et le 6 frimaire an II renonce à toute fonction ecclésiastique. — Il périt assassiné avec René Audouin, officier municipal, par les Chouans, le 26 mai 1794, à l'entrée de la forêt de Bécon. Il avait continué à résider au prieuré qu'il avait fait magnifiquement reconstruire et dont il venait d'acquérir nat[t] le 17 mai 1791 le domaine, comprenant un petit bois de quatre arpents, verger, jardin, champs. Un beau pastel s'y conserve encore, qui le représente de physionomie ouverte et sérieuse, l'air honnête et patriarcal, en habit gris et gilet à rayures rouges et bleues.

Un autre *prieuré* de St-Georges-sur-Loire existait depuis le XIV[e] s. au *Jaunay*; — un troisième, à *Bonconseil*, V. *ces mots*, relevant de Nyoiseau.

La paroisse faisait partie de la baronnie de Bécon. Elle dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers. — Le cinquième des terres et des bois restait en mains-mortes. — Les pauvres abondaient non-seulement dans la classe des chanvriers et filassiers, mais aussi parmi les closiers et métayers, clairsemés au milieu des landes et des bois seigneuriaux, d'où s'abattaient, comme s'en plaint le Cahier des doléances, « les biches, « cerfs, blaireaux, sangliers, lapereaux, perdrix, « lièvres, bêtes à plumes, pigeons, toutes sortes « d'oiseaux de rapine, qui détruisent les biens « des campagnes. »

Maires : Louis *Vion*, ancien brigadier des gabelles, puis agent municipal, 10 messidor an VIII. — Jean *Delhoste*, précédemment percepteur, 2 janvier 1808, démissionnaire en janvier 1841. — Ollivier-François *Charon*, 2 février 1841. — *Delhoste*, 1843. — Pierre-René *de Meaulne*, 13 août 1848. — Nic.-Louis *Mondain*, 2 juillet 1855. — Urbain *Martin*, août 1861, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 190; E 109, 756; H Abb. St-Georges. — Arch. commun. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 116; 1869, p. 313. — *Répert. archéol.*, 1858, p. 35. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 27. — Pour les localités, voir *le Jaunay, Bonconseil, la Perrière, la Colletterie, la Chaussée-Hue, la Courie, la Burettière, la Houssaie, le Bois-Garnier*, etc.

Saint-Barnabé, f., c[ne] de *Contigné*. — *St-Barnabé-des-Bois* 1786 (G 273). — Anc. maison noble, avec chapelle, dont le Chapitre de St-Maurice d'Angers autorisa la démolition le 8 juillet 1786 et fit transférer le service en l'église paroissiale. Le domaine en fut vendu nat[t] le 24 mars 1791; — ham., c[ne] de *Mouliherne*, avec m[on] b. — Anc. domaine de la chapelle de ce nom desservie en l'église paroissiale, vendue nat[t] le 27 février 1791.

Saint-Barthélemy, canton N.-E. et arrond. d'Angers (5 kil.). — *Ecclesia Sancti Bartholomei de Verreria* 1178 (Bulle). — *Parrochia Sancti Bartholomei juxta Andegavum* 1208 (H Savigny, ch. or.). — *Parrochia capelle Sancti Bartholomei* 1210 circa (H Chaloché, III, 45). — *Beati Bartholomei ecclesia* 1241 (G Haie-aux-Bons-H., ch. or.). — *Sainct Berthelemer des Landes près d'Angers* 1269 (G St-Maurice, Ann. fond., t. I, f. 39). — *Parochia Sancti Bartholomei de Landis* 1319 (G St-Julien d'A.). — *St Barthellemer des Landes* 1329 (H Fontev., la Pignonn.), 1392 (G Chap. St-Martin). — *St Barthelemer près Angiers* 1407, 1481 (G Chap. Saint-Pierre), 1517 (G Cures). — *St Bertholomer de Chaufour* 1549 (Mss. 923). — *St Béthellemy* 1630 (GG 78). — *St Barthelemy des Perrières* 1652 (GG Ponts-de-Cé). — *St Barthélemy des Ballays* 1721 (H Pr. de Ballée). — *St Barthelemi-lès-Angers alias St B. des Landes et anciennement St B. de Verrières* 1778 (Mss. 680). — *Bon-Air* 1793. — Sur un plateau, entre Angers, à l'O., Trélazé (3 kil.) au S., Brain-sur-l'A. (7 kil. 200) et le Plessis-Grammoire (7 kil.) à l'E., Saint-Silvin (8 kil.) au N.

Le chemin de grande communication d'Angers à Baugé passe par le centre de l'O. à l'E., dans la plus grande largeur, longeant vers S. le bourg, où s'y entrecroise le chemin d'intérêt commun de St-Silvin à Trélazé. — Le chemin d'intérêt commun de Fontaine-Milon forme la limite vers Nord avec St-Silvin.

Sur l'extrémité S. traverse de l'E. à l'O. la ligne ferrée d'Orléans à Nantes, sans s'arrêter autrement que pour un simple embarcadère d'ardoises à la Paperie.

Y naît le petit ruiss. de Malembert.

En dépendent les ham. et vill. de la Mauricerie (12 mais., 68 hab.), du Grand-Bouc (5 mais., 30 hab.), de l'Aiglerie (6 mais., 26 hab.), de la Paperie (3 mais., 8 hab.), de la Gilotière (3 mais., 15 hab.), de la Persillère (3 mais., 29 hab.), de Villechien (3 mais., 26 hab.), des Banchais pour partie (3 mais., 17 hab.), de la Grande-Claverie (5 mais., 26 hab.), des Hardouinières (5 mais., dont 1 moulin, 14 hab.), des Bulteries (4 mais., 19 hab.), des Ambillons (4 mais., 18 h.), les chât. de Pignerolles, de la Marmitière, de la Claverie, de la Romanerie, de la Venaiserie, nombre de maisons bourgeoises et une soixantaine de fermes.

Superficie : 1,432 hect. dont 175 hect. en vignes, 125 hect. en bois.

Population : *144* feux, *650* hab. en 1720-

1726. — *142* feux, *772* hab. en 1789. — *990* h. en 1802. — *1,074* hab. en 1831. — *1,225* hab. en 1841. — *1,162* hab. en 1851. — *1,260* hab. en 1861. — *1,266* hab. en 1866. — *1,155* hab. en 1872. — *1,202* hab. en 1876, — dont *278* hab. au bourg (67 mais., 98 mén.), aligné du S. au N. vers la partie agricole de la commune. La route d'Angers et mieux encore le chemin de fer d'Orléans la séparent des exploitations ardoisières, cantonnées dans la partie sud en prolongement sur Trélazé. V. *les Frênais*, *la Paperie*, *le Grand-Bouc*, *les Persillères*, *Paimpont*, etc.

A cette industrie considérable s'ajoute la culture de la vigne, dont les vins blancs renommés sont classés au second rang des vins d'Anjou. Depuis 15 ans, des plantations importantes ont eu lieu aussi de vignes rouges; — gisement de marbre et de calcaire anciennement exploité à Chaufour et à Pihardy.

Assemblée le dimanche qui suit le 24 août.

Perception de Trélazé. — *Bureau de poste* d'Angers.

La *Mairie* s'était installée en 1826 au-dessus du porche de l'église, dans une chambre de la galerie attenant au pignon. — Elle se transporta ensuite avec l'école dans l'ancien presbytère, racheté le 31 mars 1849, par acte approuvé le 7 avril. Des *Ecoles* communales *pour garçons et filles* ont été construites par adjudication du 20 janvier 1850.

Presbytère neuf, acquis par acte autorisé le 31 décembre 1838.

L'*Eglise*, dédiée à St Barthélemy (succursale, 5 nivôse an XIII), a perdu tout son caractère primitif de construction romane. La nef unique (24 mèt. sur 8), s'est agrandie en 1840 de deux chapelles formant transept et est précédée d'un petit vestibule qui abrite les fonts baptismaux, avec portail à double archivolte concentrique décorée de dents de loup, et dans le tympan, une croix fleuronnée entre l'A et l'Ω symbolique. Au-dessus une grande baie s'encadre de deux fenêtres enmurées, sous un triple fer-à-cheval décoratif. — La voûte date de 1844. Le clocher qui domine le pignon a été restauré en 1851; il est éclairé sur chaque face d'une fenêtre géminée portant un oculus de 6 lobes. Sur la flèche en ardoise trône une statue dorée de la Vierge. Le chœur comprend deux travées, dont une terminée en cul-de-four et couronnée d'une série d'arcatures, sur lesquelles reposent les colonnes géminées à chapiteaux de feuillage, qui encadrent les fenêtres. Des vitraux, de Truffier, Angers, 1875, y représentent St Joseph, la Vierge, St Barthélemy, aux armes des Delaage, donateurs. — A l'entrée du transept gauche, un bénitier elliptique (XVIIIe s.), porte écrit : *donné par Perrine Lamber, veuve de Math. Auber*. Vis-à-vis se cache un admirable tableau, œuvre d'un véritable maître du XVIIe s., qui provient sans doute de la chapelle de la Pignonnière. Il représente la mort d'une abbesse de Fontevraud, qui se soulève à demi sur son séant avec l'aide de son ange gardien. Un religieux debout, vêtu de blanc, soutenant la crosse abbatiale, recommande la mourante à la Vierge, qui porte le Christ mort sur ses genoux; au pied du lit prient des religieuses: — dans l'autre aile du transept, une autre jolie toile italienne, où figure la Vierge, tenant Jésus assis; à côté joue St Jean, qui met un doigt sur sa bouche pour recommander le silence; — au-dessous, encastrée dans le mur l'épitaphe d' « honorable « homme Jean Pineau, né à Changé près Laval, « curé de St-Barth. qui décéda le 5 avril 1829 » — et celle d'Anne-Suzanne Touchet. — Au-dessus du transept, apparaît, plus qu'à demi-effacé, un grossier Calvaire du XVIIIe s. — Sous les bancs de la nef, repose la dalle tumulaire de « maistre « Pierre Audouys, advocat au Parlement ... dé« cédé en sa terre de la Jaudette le 6 janvier « 1712 ». — Sur le mur extérieur, un cadran solaire en ardoise est signé : *Sébault 1777*. — Deux châsses en bois doré, provenant des Minimes d'Angers, contiennent, dit-on, un os de sainte Valentine, un os de Ste Théodore. On amène aussi aux reliques de St Barthélemy les enfants chétifs et sur leur tête on récite des Evangiles pour les guérir de la peur.

Le *cimetière* a été transféré hors du bourg en 1841, enclos en 1846.

La voie d'Angers à Tours par Brion et Longué a été retrouvée lors de la confection en 1845 du chemin d'intérêt commun n° 16, — et deux haches de pierre près Pignerolles. Tout le pays n'était jusqu'au XIIe s. qu'une forêt, s'étendant depuis la Loire jusqu'au Loir et à la Sarthe et dont le nom seul reste à la ferme de Verrières, V. *ce mot*.

Le comte Geoffroi Martel l'attribua en 1009 au Chapitre qu'il fondait pour desservir la chapelle Ste-Geneviève du château d'Angers et qui fut plus tard transféré à St-Laud. — La construction d'un oratoire aida au défrichement de ces solitudes, rendez-vous de chasse du comte; — et bientôt une paroisse y fut érigée, par distraction du territoire de St-Silvin, dont le curé percevait des chanoines, en reconnaissance de son droit primitif, une redevance de quatre pipes de vin. — Le Chapitre de St-Laud, par acte du 25 avril 1778, vendit à Marcel Avril de Pignerolles « le « fief, seigneurie, haute justice et seigneurie de la « paroisse », se réservant seulement son propre domaine et la présentation de la cure. Il est même encore en 1788 qualifié seigneur et décimateur. — Les registres de la cure ne remontent qu'à 1679 et s'interrompent de 1680 à 1711.

Curés : Jean *Mingon*, 1520. — François *Moreau*, 1535, qui résigne. — Jean *Cailleau*, 6 juillet 1535. — Mich. *Lefort*, † en 1556. — Robert *Cailleau*, † en 1561. — Et. *Mautardeau*, 1608, qui résigne. — Symph. *Mautardeau*, 9 septembre 1608, † le 6 septembre 1613. — Jacq. *Nourry*, † en novembre 1614. — Michel *Leveau*, 1614. — Jacq. *Jouenneaux*, † le 13 juin 1616. — Ant. *Chartrain*, 1624, qui résigne en 1629. — Franç. *Hermange*, janvier 1629, qui résigne. — Claude *Rabory*, 1637. — Franç. *Bodart*, 1660, 1671, qui fait refaire l'autel et la menuiserie du chœur. Malade, il est suppléé à partir du 1er mars 1687 par Louis *Fourmond*. — Pierre *Boullet*, 1715, en même temps curé de Villévêque, qui résigne le

23 avril 1723. — Et. *Chauviré*, 1731, 1736. — *Moriceau*, 1760. — *Rousseau*, 1779. — Marc-René *Gillier de la Chevrolais*, † le 24 novembre 1784, âgé de 45 ans. — René-Gédéon *Elias*, juin 1787. — Du 2 mai au 12 juin les actes sont tenus par *Bernier*, le fameux curé de St-Laud.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé, de l'Election, des Aides, du Grenier à sel, du District d'Angers, — de la Quinte de Brain-sur-l'Authion. Le bourg en 1789 ne comptait encore que 4 maisons, dont un cabaret, le presbytère et la maison « de la dévote », qui tenait l'école et, après la messe, donnait des remèdes et des consultations aux pauvres, d'après un legs de M. Basourdy (15 septembre 1722), ancien avocat du roi au Présidial. Les assemblées des habitants se tenaient sous la galerie de l'église, où se percevaient les capitations et les tailles. Il était payé, pour la dîme des vins, 20 pintes par chaque quartier de 25 cordes, quelle que fût la récolte.

Maires : Aimé-Jean-B. *Durocher des Faveries*, ancien officier retiré en 1784, 10 messidor an VIII, installé le 10 thermidor. — Joseph-Jean *de Dieusie*, ancien capitaine au régiment de la Couronne, 10 février 1813. — *Guillin*, 30 juin 1815. — J.-J. *de Dieusie*, 14 août 1815, démissionnaire en 1818. — Thomas-René *Gendron*, fils, 24 juin 1818, installé le 9 juillet, démissionnaire en 1830. — Pierre-Ant. *Blancler*, 12 août 1834-1862. — Louis *Fêtu*, 1862. — *Richou*, 1868, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 190; G Chapitre de St-Laud et Cures; H Chaloché et Savigny. — Arch. commun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1862, p. 389. — Mss. 680, cart. 2°. — Note Mss. Aug. Michel. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Rangeardière*, *Chaufour*, *le Grand-Bouc*, *les Persillères*, *la Paperie*, *la Marmitière*, *la Claverie*, *Pignerolles*, *Vaugoyau*, *Mongazon*, *la Chambrerie*, *la Jaudette*, *St-Malo*, *la Romanerie*, *la Pignonnière*, *la Pèlerinière*, *les Fresnais*, *la Haie-le-Roi*, *Bois-Boullay*, etc.

Saint-Barthélemy, c^ne de *Chantocé*. — *Les maisons, jardins et herbergement de St-B.* 1553. — *La maison noble de St-Bartholomy des Vignes avec terres, prés, bois taillis, chapelle à côté*, 1696. — Anc. fief et seigneurie avec manoir, dont est sieur n. h. Franç. Rousseau 1553, René de Rouxelé 1580, qui vend la terre par contrat du 5 avril 1585 à Pierre de Quatrebarbes, sous une réserve de réméré qu'il abandonne en 1586 (E 3875). — Renée de Quatrebarbes l'apporte en mariage vers 1630 à n. h. Jean du Bouchet. — Y décède le 5 janvier 1686 Charlotte du Bouchet, femme de Renée du Plouer, écuyer ; — en est sieur Charles-Antoine de Mouilbert, chevalier, qui épouse à Vernantes le 29 juin 1693 la fille de Jacq. Denais, doyen des conseillers de Baugé, et vend la terre en 1696 à Et. Errault, avocat. — La chapelle datait sans doute de la fin du XVIe s. ; — f., c^ne de *la Pouëze*, avec ancienne chapelle que Louis XI avait gratifiée d'une statue en argent du patron. Elle fut reconstruite et bénite le 10 août 1724 par le curé en présence d'une grande partie de la paroisse. — Guill. de Bautru de Chérelles s'y était marié le 6 juin 1662. — En est sieur Jacq.-Charles de Scépeaux en 1704. — Une petite croix surmonte le pignon vers l'O. de la chapelle récemment refaite auprès des bâtiments neufs. L'autel, à l'intérieur, date encore du commencement du XVIIe s. Au-devant passe l'anc. grand chemin, en partie seulement transformé, le reste encore tout verdoyant. — Une grande foire se tenait dans les landes voisines, reportée au bourg depuis les défrichements.

Saint-Barthélemy, anc. paroisse. — V. *St-Florent-de-Saumur* et *St-Hilaire-St-Fl.*

Saint-Benoît (*G.* de). — V. *L'Esperonnière* (G. de).

Saint-Blaise, f., c^ne de *Durtal*, anc. domaine du prieuré de ce nom, V. t. II, p. 90 ; — f., c^ne de *Noyant-la-Gr.* — C'est l'anc. logis, avec fenêtres à meneaux de granit, du prieuré attenant à une chapelle, auj. détruite, dont il conserve le nom et dont le sol garde encore le carrelage, V. *la Gravoyère*, t. II, p. 297-298. — Louis-Pierre Charlery de l'Epinay prenait titre encore de prieur en 1789 ; — ham., c^ne de *Quincé*. — *St-Blaise-lès-Brissac* 1618 (H St-Avit). — *La Madeleine alias St-Blaise de la Boite* 1783 (Pouillé). — Anc. prieuré de Bénédictines, de fondation inconnue, réuni dans les premières années du XVIIe s. à la mense abbatiale de Saint-Avit-lès-Châteaudun, diocèse de Chartres. Il y résidait une prieure, Gillette *La Rousse* 1434, 1447, Jeanne *Lajeune* 1459, 1464, Jeanne *Guiberd* 1488, Marie *de Téligny* 1516, 1541, Agnès *de la Trye* 1556, 1567, Jeanne *de St-Aubin* 1582, Alphonsine *de Lizine* 1614, — avec une ou deux religieuses, dont une y est encore inhumée en 1624. Une nuit, le sieur de la Giraudière força l'entrée et se porta aux derniers outrages. Il fut poursuivi à la requête de l'abbesse et pendu en effigie. Les pièces de cette procédure restaient conservées au XVIIIe s. encore à la cure de Juigné. — La Vierge de l'église de Quincé y a été transportée en 1697 ; — c^ne du *Louroux-Béconnais*, anc. chapelle auj. détruite, près l'abb de Pontron. Elle tombait déjà en ruine en 1500 et une bulle du 14 octobre accorda 100 jours d'indulgence aux visiteurs qui aumôneraient pour la restaurer.

Saint-Brieuc, f., c^ne de *Chalonnes-sur-L.* — *Domuncula seu manerium de Saint Briheu* 1533 (St-Serge, Chalonnes). — Sur un plateau entre St-Maurille et Notre-Dame de Chalonnes. — Ancien logis appartenant à l'évêque d'Angers qui le donna en 1533 à l'abbaye Saint-Serge d'Angers avec deux îlots de Loire, — *cum duobus insululis, gallice* petiz isleaux, *una nuncupata* le Buisson, *in capite* du Chapeau *sita*, — en échange du Bois-l'Abbé près Eventart. Les religieux l'avaient aliéné en 1576 à Ant. de la Roussière, mais ils réclamèrent leur droit de retrait en 1654 et firent rebâtir l'habitation et la closerie en 1774, — le tout vendu nat^t le 22 février 1791. — Une fontaine voisine, entourée d'une margelle circulaire en moëllons, fournit une eau, de couleur nacrée, qu'on dit minérale.

Arch. de M.-et-L. H St-Serge, Chalonnes. — *Répert. arch.*, 1860, p. 171.

Saint-Calais, vill., c^ne de *Chavagnes-les-E.* — *Locus Sancti Carileffi* 1119 (*Clyp. Fonteb.*, t. II, p. 425). — *Sanctus Karilefus* 1183. —

St Kales 1445 (H Fontev.).— Anc. domaine donné dans les premières années du XIIe s. à Fontevraud par Chaslon de Blaison. — Un prieuré de l'ordre y fut établi, avec chapelle, où se conservait au XVIIIe s. une statue de St Nicolas et peut-être un des tableaux actuellement dans l'église d'Alençon. — On trouve pour *prieurs : Gérauld* 1183, prieur en même temps des Ponts-de-Cé, Jean *du Temple* 1445, Jean *de Busche* 1458, Pierre *Richard* 1493. Les biens en furent vendus nat' le 9 février 1791 à Marie-René-Franç. Verdier de la Miltière. — Le principal domaine en dépendant au moyen âge, *la Ledetière, l'Airtière, la Littière*, détruit et transformé en fresche au XVIIe s., comprenait partie tout au moins des Châtres, du Sablon, des Encloses, des Fosses, où se sont rencontrées de nos jours les ruines d'un temple romain.

Saint-Charles, f., cne de *Durtal*; — f., cne de *St-Georges-des-Bois*.

Saint-Christophe, f., cne de *Durtal*.

Saint-Christophe-du-Bois, canton et arr. de Cholet (6 kil.); — à 66 kil. d'Angers. — *Ecclesia sancti Christofori de Bosco* 1197 (Bulle, dans Lacurie, *Histoire de Maillezais*, p. 284). — *Saint-Christophe-des-Bois* 1845 (M Statistique). — Sur un plateau en pente du S. au N. vers la Moine (94-129 mèt.), à l'extrémité S.-O. du canton; — entre la Séguinière (4 kil. 1/2) au N.; — le Longeron (11 kil.) et la Romagne (9 kil.) à l'O.; — la Séguinière, Cholet et le départ. des Deux-Sèvres à l'E.; — le départ. de la Vendée au S.

Le chemin d'intérêt commun de Cholet au Longeron traverse par le centre, de l'E. à l'O. (5 kil. 300 m.), la commune et le bourg, reliés — vers N. par les chemins vicinaux à la route départementale de Cholet à St-Jean-du-Mont, qui dessert les confins (2 kil.), — vers S. aux deux routes nationales de Poitiers à Nantes et de Saumur aux Sables, qui, formant un angle à Mortagne, entament presque aussitôt l'une vers l'O., l'autre vers l'E. des points extrêmes du territoire.

La frontière vers N. est bordée de l'E. à l'O. (3 kil) par les courbes sinueuses de la Moine, où affluent le ruiss. du Pont-de-la-Rousse, — qui forme limite vers l'E. avec Cholet (2,100 mèt.) et avec la Séguinière (3,240 mèt.), — et le ruiss. du Pont-de-la-Bougaudière qui limite dans toute sa longueur à l'O. — Entre deux naissent et se jettent vers l'E. le ruiss. du Pont-de-la-Sorinière, limite avec le Puy-St-Bonnet, et ceux de la Charonnerie et de la Pierre-Folle; — vers l'O., le ruiss. de la Gauvrière et de la Lardière.

En dépendent le vill. de St-Lazare (14 mais., 57 hab) et les ham. du Bordage (7 mais., 26 h.), de la Proutière (4 mais., 29 hab.), de la Favrie (4 mais., 22 hab.), des Quatre-Chênes (3 mais., 18 hab.), de la Folie-Manceau (4 mais., 12 hab.), de la Grange (3 mais., 16 hab.) et 45 fermes ou écarts dont une quinzaine de 2 maisons.

Superficie : 2,106 hect. dont 16 en bois taillis, 300 en prés, le reste en labours, y compris les 118 hect. de landes existant en 1810; — nulle vigne.

Population : 69 feux, *315* hab. en 1720-1726. — *200* feux en 1789. — *700* hab. en 1806. — *805* hab. en 1821. — *790* hab. en 1831. — *870* hab. en 1841. — *872* hab. en 1851. — *971* h. en 1861. — *938* hab. en 1866. — *918* hab. en 1872. — *938* hab. en 1876, — en progression lente mais constante.

Le bourg, situé sur le plateau (108 mèt.), groupe autour de l'église ses maisons basses en granit (72 mais., 72 mén., 270 hab.), dont quelques logis du XVIe s.

Ni *foire* ni *marché*. — Le tissage pour Cholet forme la principale industrie; — avec une trentaine d'ouvriers sabotiers.

Bureau de poste et *Perception* de Cholet.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (frères de St-Gabriel), bâtie par adjudication du 28 juin 1852 (archit. Daviau, de Cholet), refaite en partie en 1875.

École publique *de filles* (Sœurs de Torfou). Elle a été construite en 1868-1869, sur l'emplacement de l'ancienne église, incendiée par les huguenots, et réédifiée en partie au XVIe s.. mais dont le chœur conservait encore les caractères de l'architecture du XIe s , avec des traces de peintures murales. On y remarquait plusieurs pierres tombales, dont une chargée d'une croix fleuronnée, une autre d'un bâton fleurdelisé; — une autre encore avec épitaphe « de n. h. N. Cherbonnier, « ... sieur des Villendières et de la Byllouère, « procureur du roy, advocat en Parlement, dé» cédé le 26 mai 1655 »; — le tout brisé ou utilisé dans la construction de l'œuvre nouvelle.

Le *presbytère*, qui datait du XVIe s., avec une curieuse cheminée de cette époque, est en reconstruction (avril 1877).

Le *cimetière*, autrefois autour de l'anc. église, avec chapelle dédiée à St Gilles, a été transféré sur un terrain acquis en 1866.

L'Eglise actuelle, dédiée à St Christophe (succursale, 5 nivôse an XIII), a été bâtie à peu de distance de l'ancienne, mais de l'autre côté de la cure, par adjudication du 22 novembre 1860 (archit. J. Simon); mais l'œuvre n'en fut terminée qu'en 1864, le plan ayant été profondément modifié au courant du travail et l'orientation même changée. L'édifice, de style ogival, se termine par un chœur à pans coupés, avec vitraux de la Vierge au centre, entre St Christophe et St Louis, signés *Thierry, d'Angers, 1867*, — maître-autel en marbre blanc sculpté de la légende du Sacré-Cœur; — dans la nef, statues de St Christophe et de St Jean (de Chapeau, d'Angers), chaire en pierre, à panneaux ogivaux, bénitiers elliptiques pédiculés et toute la décoration dans le goût archéologique à la mode; — pour tout tableau, une copie du *Christ en croix*, de Phil. de Champagne, par Jacquême, 1872.

Sans parler des prétendus menhirs de la Limousinière, V. *ce mot*, il existait à la Flèche plusieurs *peulvans* dont le dernier, détruit en 1863, mesurait plus de 4 mèt. 50 de hauteur, comme à l'Antrinière un bloc couché d'égale dimension. Le nom de la ferme de la Pierre-Folle rappelle sans doute un monument semblable disparu, comme le Champ-Rond, vaste

terrain elliptique de 4 hect. 1/2, l'emplacement sans doute de quelque témène.

Une double voie, partant de Mortagne, traversait le pays, l'une montant du S. au N. et bifurquant probablement à la Courtison pour se continuer d'une part directement par les Etrepoix et passer la Moine en amont des Châteliers, d'autre part vers le bourg, qu'elle laissait un peu sur l'O., gagnant le May ; — l'autre se dirigeant au N.-E. par l'Ogerie vers la Romagne ; — croisées du N.-E. au S.-O. par la voie de Cholet à Tiffauges.

On ignore la date de la fondation de la paroisse et de l'église, qu'une tradition locale attribue sans explication à St Maurille. L'œuvre récemment détruite en attestait la construction tout au moins au XI[e] s. De nombreuses tombes en pierre coquillière ou en granit y ont été rencontrées pendant la démolition, comme aussi dans les champs le long des chemins. Elle appartenait au XII[e] s. à l'abbaye de Maillezais et fait partie des domaines, que la bulle de Célestin III (1197) confirme aux religieux. — La cure était plus tard au patronage de l'abbé de St-Michel-en-l'Herm et d'un revenu au XVII[e] s. de 3 ou 400 livres. J'ignore à quelle époque l'abbaye de Maillezais s'en dessaisit, si ce n'est peut-être lors de la création de l'évêché (1317).

Curés : Jean *Bonselier*, 1419. — Jacques *Bienassis*, qui passe à la cure de Beaucouzé le 11 février 1469 **n. s.** — Denis *Estournean*, 1581, 1591. — Phil. *Germain*, anc. vicaire, 8 mars 1591, qui résigne en mars 1629. — Simon *Germain*, 1629, qui résigne en juillet 1647 et meurt le 11 janvier 1661. — Mic. *Normandin*, juillet 1647, † le 9 mai 1677, âgé de 60 ans. — Henri *Guéhéry*, juin 1677, qui résigne en mars 1713 et meurt le 26 novembre 1715, âgé de 71 ans. La paroisse avait été dévastée dans l'automne de 1686 par une effrayante épidémie. On y compte du 1[er] septembre au 13 novembre 105 décès ; — 68 encore en 1702 pour les seuls mois de septembre et d'octobre. — Henri *Ménard*, décembre 1714, † le 2 juillet 1747, âgé de 73 ans. — Franç. *Genest*, originaire de Durtal, installé le 16 mars 1746, † le 17 mars 1761, âgé de 50 ans. Il avait fait décorer à sa manière l'église, placer la chaire, boiser le chœur, refondre les cloches (1754), monter une horloge dans le clocher (1760). — Pierre *Merlet*, installé le 8 avril 1761, † le 20 mars 1777, âgé de 63 ans. — Jacq.-Louis *Roussellière*, mai 1777, qui signe encore le 26 septembre 1791, et est transporté, en septembre 1792, avec le vicaire Fournier, en Espagne ; mais il était de retour dans le pays dès l'an V. — Jean-Jacques *Maurin*, fils d'un armateur de l'île de Rhé, élu constitutionnellement, signe curé en octobre 1791, mais cède aussitôt la place. Il était en avril 1793 procureur de Mortagne, — et arrêté, comme affilié aux brigands, se recommandait de l'évêque Pelletier, qui rendit témoignage pour lui.

La paroisse comprenait aussi le riche prieuré de *la Haie*, dépendance de la Reau, et la *chapelle de St-Lazare*, V. *ces mots*, — et de nombreuses terres nobles, mais elle dépendait de la baronnie de Mortagne, dont vers le S. elle atteignait les maisons. Autrefois des Marches communes, rattachée en 1641 pour la juridiction supérieure au Présidial d'Angers, elle relevait de la subdélégation de Châtillon et était rédimée de salage, quoique s'approvisionnant au Grenier de Mortagne ; — des Aides de Mauléon, de l'Election et du District de Cholet, et jusqu'en l'an X du canton de la Romagne ; — au spirituel, de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, de la Rochelle jusqu'à la Révolution, de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de St-Laurent-sur-Sèvres. — Le tissage pour Cholet depuis la fin du XVII[e] s., quelques blanchisseries, une poterie, surtout la taille des pierres au XVIII[e] s. y entretiennent quelque industrie ; mais les faux-saulniers y résident à demeure et portent partout le désordre et le pillage. Dans sa détresse un des vœux de son cahier de 1789 est pour l'établissement d'écoles publiques.

Maires : Jean *Brouard*, 1[er] messidor an VIII. — Séb. *Mineau*, 23 janvier 1816, installé le 27 février. — Joseph *Baudry*, 1834. — Alexis *Marchand*, 23 août 1848. — Jean *Audfray*, installé le 6 février 1853. — *Manceau*, 1861, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. Séries B et L.—Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Pour les localités, voir *la Haie*, *Treize-Vents*, *Courtison*, *St-Lazare*, *la Grange*, *la Gauvrière*, *Pellouaille*, etc.

Saint-Christophe-la-Couperie, canton de Chantoceaux (12 kil.), arrond. de Cholet (40 kil.). — à 72 kil. d'Angers. — *Sanctus Christoforus* 1082-1094 (2[e] Cart. St-Serge, p. 315). — *Saint-Christophe-de-la-Couperie* 1877 (Postes). — Sur un haut plateau boisé (105 mèt.), incliné du N.-O. au S.-E., à l'extrémité S. du canton, — entre St-Laurent-des-Autels (4 kil.) au N., le Puiset (6 kil.) à l'E. et au S., Landemont (5 kil.) à l'O., le département de la Loire-Inférieure au S. et à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de St-Laurent-des-Autels à Vallet descend du N. par le centre, à travers la forêt de la Foucaudière, passe au bourg et se recourbe vers l'O., reliant par un arc de cercle sur deux points extérieurs à la commune la route départementale de Montaigu à Ancenis, qui en longe et entame à peine l'extrême confin vers l'O. — A l'opposé vers l'E. le chemin de grande communication de Beaupreau coupe en zigzag une pointe lointaine, en se reliant par le chemin vicinal du Fuilet au bourg, que d'autre part le chemin vicinal n° 4 rattache directement à la route départementale.

Y passe, formant la limite vers l'E. et vers S., la rivière de la Divatte, dite ici ruiss. des Recoins ou de la Macraisière, qui reçoit à droite les petits ruiss. de la Foucaudière, des Héronnières, dit aussi de la Couperie, et de l'Auberdière, limite en partie avec la Boissière-du-Doré.

En dépendent les vill. et ham. du Grand-Latay (18 mais., 73 hab.), du Petit-Latay (12 mais., 44 hab.), des Héronnières (10 mais., 40 hab.), de l'Auberdière (8 mais., 38 hab.), des Blutteries (7 mais., 27 hab.), de la Clergeonnière (6 mais., 19 hab.), des Thibourgères (7 mais., 30 hab.),

de la Blanchetière (5 mais., 20 hab.), de la Macraisière (5 mais., 24 hab.), des Gravaudières (4 mais., 10 hab.), de la Garillère (4 mais., 17 h.), de la Galerie (4 mais. 26 hab.), de l'Audardière (5 mais., 17 hab.), de la Couperie (3 m., 14 h.), de Moquesouris (3 mais., 12 hab.), et 12 fermes ou écarts, — sans château ni maison bourgeoise.

Superficie : 829 hect., — 216 en bois, formant deux principaux massifs, — 193 hect. dépendant de la forêt de la Foucaudière, qui se continue sur St-Laurent-des-Autels ; — 95 hect. en prés, 11 hect. en vignes ; — le reste en labours, y compris les 30 hect. de landes encore existant il y a 40 ans.

Population : *400* communiants en 1683. — *69* feux, *315* hab. en 1720-1726. — *80* feux en 1789. — *934* hab. en 1793. — *311* hab. en 1806. — *515* hab. en 1821. — *567* hab. en 1831. — *566* hab. en 1841. — *581* h. en 1851. — *575* h. en 1861. — *610* hab. en 1866. — *584* h. en 1872. — *590* h. en 1876, — en progression lente mais continue.

Le bourg, le plus infime de l'arrondissement, comprend à peine une douzaine de maisons (15 mén., 56 hab.) alignées sur un seul côté vers l'E. du chemin et qui jusqu'à ces dernières années est resté en dehors de toute communication.

9 fours à briques et à tuiles ; — 2 m^ins^ à vent.

Bureau de poste de St-Laurent-des-Autels. — *Perception* de Chantoceaux.

Ni foire ni marché.

Un bâtiment communal indigne, dont une chambre fait office de *Mairie*, sert à l'*Ecole* laïque *des garçons*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie) dans un réduit pris à loyer. Des projets sont à l'étude, dont l'adjudication doit être bientôt publiée.

L'*Eglise*, dédiée à St Christophe (succursale, 5 nivôse an XIII), s'élève à l'écart entre le bourg et le presbytère et ne présente aucun intérêt d'art.

Presbytère ancien avec beau domaine.

Cimetière neuf sur le chemin de St-Laurent-des-Autels.

Nulle histoire. Nulle trace antique, le pays restant en dehors de tout passage. Nul indice de la fondation de l'église, qui n'est sans doute, comme l'indique la tradition, que la chapelle primitive du château, absolument disparu, dont elle garde le nom. Jusqu'à la dernière moitié du XVIIIe s. le territoire n'est, comme la Boissière-du-Doré, qu'une annexe de la paroisse de la Remaudière (Loire-Inférieure), distante de 6 kilomètres, dont aucun chemin ne rapproche. On constate à peine à partir du XVIIe s. l'existence d'un vicaire ou chapelain. Par décret épiscopal seulement du 4 février 1766, une paroisse distincte y fut constituée, dont le premier *curé* est Michel *Guérin*, installé le 15 février, † le 4 janvier 1789. — Pierre *Mégrau* lui succède, originaire de Sautron (Loire-Inf.). Il reste dans le pays pendant la Révolution et reprend sa cure en 1802. En 1775 l'abbé Amable Lefebvre, seigneur de la Brulaire, avait fait, à ses frais, allonger de 15 pieds l'église, à qui son frère donna en même temps une croix, un calice, et un ostensoir en argent. On vient tout récemment de les vendre.

La paroisse, quoiqu'on y signale dès le XIIe s. les manoirs de la Cour-de-Blois et de la Couperie, habités par des familles de chevalerie, avait pour seigneur le baron de Chantoceaux. Elle relevait de l'Evêché de Nantes, du Doyenné de Clisson, de la province d'Anjou, du Présidial et de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District de Beaupréau en 1788, de St-Florent en 1790.

En 1788 l'église était en ruine, la cure sans presbytère ; — les bois infestés de brigands et tout le pays de vagabonds ; — les deux tiers des habitants à la mendicité.

Maires : Jean *Gerfault*, 1789. — *Rivet*, an VIII, démissionnaire. — Louis *Bidet*, 3 brumaire an XIII. — Julien *Clémot*, 24 novembre 1814. — René-Clément *Bigeard*, 25 octobre 1830. — *Porcheret*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers et C 191. — Notice Mss. de M. Spal. — Mss. 923.

Saint-Cicault, cl., c^ne^ de *St-Georges-du-Bois*. — *Les caves de St Cicault proche la Roche* 1655. — *La closerie de St C.* 1729 (Et.-C.). — Il y existe de curieuses caves qui à l'approche de l'invasion prussienne avaient en 1871 fourni refuge au mobilier des paysans d'alentour. — On descend dans une première cave, d'où avec une échelle on pénètre dans une salle ; un corridor de 3 mèt. de long y ouvre à gauche sur un autre corridor où sur la gauche encore se trouve un petit cabinet, sur la droite une descente, par où, croit-on, accédait l'entrée primitive. — Deux mètres plus loin, se rencontre une seconde salle ; — à gauche une autre salle moins grande ; — en revenant à l'entrée du premier couloir, une salle à gauche communique à un nouveau corridor (7 à 8 mèt.) qui conduit à la chapelle ronde et voûtée, comme une masse de four, avec des bancs entaillés dans le tuffeau ; au fond, s'appuyait l'autel, entouré, dit-on, de peintures.

Saint-Claude, chap., c^ne^ de *Chazé-Henri*, informe édicule abandonné, qu'il est question de reconstruire en grand.

Saint-Clément, cl., c^ne^ de *Noyant-s.-le-L.*

Saint-Clément-de-la-Place, canton du Louroux-Béc. (11 kil. 1/2), arrond. d'Angers (16 k.). — *Terra de Platea* 1115 (Cart. St-Nic., p 308). — *Ecclesia Sancti Clementis* 1124-1135 (D. Houss., XIII, 1509). — *Presbyteratus Sancti Clementis* 1136 (Cart. St-Nic., p. 299). — *Ecclesia Sancti Clementis de Platea* 1149 circa (G 352, f. 296). — *Ecclesia de Sancto Clemente* 1150 (*Epit. St-Nic.*, p. 76). — *St Clément-de-la-Place* 1626 (Et.-C.). — *St Cl. de la Plesse* 1657 et XVIIIe s. (Et.-C. et *passim*). — *La Place* 1793. — Entre la Meignanne (8 kil.) à l'E., Saint-Lambert-de-la-Potherie (8 kil.) au S., la Membrolle (7 kil.) et Brain-sur-Longuenée (8 kil. 1/2) au N., la Pouëze (5 kil. 1/2) au N.-O., Bécon (5 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communication d'Angers à la Pouëze traverse du S.-E. au N.-O. (9 kil. 500 mèt.), emprunté à partir du bourg même par le chemin d'intérêt commun de la Membrolle.

Y passe du N.-O. au S.-E. le ruiss. de Brion-

neau ; y naît le ruiss. de Longuenée et deux autres ruisselets sans nom.

En dépendent les vill. et ham. de St-Jean-des-Marais (11 mais., 52 hab.), des Mulonnières (11 mais, 38 hab.), de la Houssaie (5 mais., 15 hab.), de la Naissance (3 mais., 9 hab.), du Houx (3 mais., 12 hab.), de la Nalaie (3 mais., 16 hab.), de la Haie (3 mais., 29 hab.), du Puy-Doux (3 mais., 10 hab.), le château de Bois-Travers et de la Plesse et 87 fermes ou écarts.

Superficie : 3,233 hect., dont 246 en bois, — 168 hect. dépendant de la forêt de Longuenée, et le reste, de l'antique forêt des Echats, — 404 en prairies, 105 en landes, le reste en labours, sauf à peine moins d'un hectare en vignes.

Population : 132 feux, *600* hab. en 1720-1726. — *1,186* hab. en 1790, avec St-Jean-des-Marais. — *1,296* hab. en 1831. — *1,219* hab. en 1841. — *1,247* hab. en 1851. — *1,284* hab. en 1861. — *1,286* hab. en 1872. — *1,322* hab. en 1876, — à peu près stationnaire depuis 50 ans, — dont *441* hab. au bourg (80 mais., 142 mén.).

Ni marché ni foire. — *Assemblée* importante, qui dure deux jours le 1er dimanche et le 1er lundi d'octobre. — Culture de froment, pommes de terre, lin, chanvre.

Bureau de poste et *Perception* de Bécon.

Mairie avec *Ecole* communale *de garçons*, sur un terrain acquis par ordonnances des 23 octobre 1843 et 29 janvier 1844, construite en 1857. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), 1844, dotée en 1855 par l'ancien maire Raffray et devenue communale en 1866.

L'Eglise, dédiée à St Clément (succursale, 5 nivôse an XIII), date à peine de 1864 (archit. Ern. Dainville) et a remplacé, à distance d'une cinquantaine de mètres, un édifice insignifiant rasé en 1868. La première pierre en a été recueillie à la mairie. On y lit : *J'ay été posée par mre Jacques Charnacé, prestre, curé de cette paroisse en 1683.* — Une autre inscription s'est perdue, formée, qu'elle était, de lettres détachées sur des petits carreaux vernissés avec un encadrement de lozanges.

On ne connaît aucune trace antique sur le territoire, si ce n'est de la grande voie d'Angers à Candé par la rive droite de l'Erdre, « le grand chemin « d'Angers ou de St-Clément à St-Barthélemy », est-il dit encore en 1782. L'abbaye de St-Nicolas d'Angers, s'il faut en croire un acte d'authenticité assez incertaine, avait acquis dès l'an 1115 la terre de la Place, alors inféodée à deux chevaliers, Bernouin et Etienne, qui sans doute aussi possédaient au moins pour partie l'église. Foulques de Noellet gratifia quelques années plus tard (1124-1135) St-Maurice d'Angers et l'évêque Ulger de sa propre part, c'est-à-dire du tiers de l'église même et du 6e de la dîme de la paroisse. L'évêque Ulger par son testament reporta ce don à l'abbaye de St-Nicolas, qui déjà sans doute avait acquis le reste d'autres mains, puisque dès 1150 une bulle du pape Eugène lui confirma la propriété, sans réserve aucune, de l'église. — Un vicaire perpétuel y fut établi dans la cure, dont l'abbé garda la présentation jusqu'en 1789.

Les registres de la paroisse remontent à 1626.

Curés : Séréné *du Tilleul*, 1540, 1543. — Jean *Fouveille,* 1569. — Jean *Boivin*, 1602. — Martin *Pommier*, chanoine de St-Maurice d'Angers, 1615. — Jean *Martin*, 1623, juin 1635. La paroisse, de septembre à décembre 1626, est visitée par la pestilence. Le premier qui en meurt est le chapelain Robard, le 9 septembre ; le lendemain, la servante du curé, que deux prêtres enterrent dans le jardin. — Jean *Garreau*, curé en même temps de St-Nicolas d'Angers, 1636, 1656. — Nouvelle contagion de dyssenterie ; du 26 juillet 1639 au 29 novembre, j'ai compté 104 décès, la plupart de femmes et d'enfants. — Jean *Bouhourd,* 1656. — Pierre *Boyer*, 1671. — J. *Charnacé*, 1676, 10 avril 1694. — Jacq. *Maugars de la Gaucherie*, 26 avril 1694, † à Angers le 15 septembre 1716, âgé de 50 ans. — L'église est restaurée en 1713 et 1714. — R.-N. *Nepveu de la Hamardière*, 10 novembre 1716, octobre 1755. — Jean-Michel *Corbin*, frère sans doute du curé de Saint-Jean-des-Marais, février 1756, † à Savennières le 10 janvier 1786, âgé de 72 ans. Il avait résigné au moins depuis 1784. — François *Pouyet*, août 1784, jusqu'en 1791. — François-Gilles-Etienne *Pouyet*, né à Segré en 1748, qui signe vicaire depuis 1781, est élu curé le 2 avril 1791. Le *Journal du Département* raconte qu'interrogé par les paysans s'il était vrai que l'Assemblée Nationale voulût « rogner la religion », — il leur répondit : « On n'a rogné que nos marmites ; « il nous reste assez pour donner du bouillon aux « pauvres ». — Il signe à partir du 27 décembre 1792, « officier public » et est qualifié en l'an II « notable, curé et capitaine de garde ». — Il renonça cette année même en brumaire à toute fonction ecclésiastique et se mariait à Angers le 7 avril 1794.

Une partie de la région orientale du territoire actuel formait la paroisse de St-Jean-des-Marais, V. *ce mot*, supprimée en 1790.

La paroisse de St-Clément empruntait son vocable qualificatif au manoir seigneurial de la Plesse, dont le nom se maintint sous cette forme corrompue, quand celui de la paroisse se fixa.

Elle dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers. Sise dans un terrain bas, humide, de terres fortes et rudes vers N., parsemées vers S. dans les meilleurs champs de gros blocs erratiques où se brisait la charrue, elle se divisait en nombreuses mais chétives métairies — et comptait 50 pauvres ménages pour le moins. Le passage des faux saulniers et des gabelous exposait d'ailleurs à toutes les misères. — Devenue dès les premiers jours un des centres de la chouannerie, elle fut pillée en fructidor an II par les bandes, qui assassinèrent l'agent national Auger, puis le 23 brumaire an III le juge Gaudin.

Dans la nuit du 21 messidor an III (9 juillet 1795) le général Lebloy y surprit le camp de Scepeaux et du chevalier Turpin, emporta le drapeau blanc fleurdelisé et poursuivit les fuyards jusqu'à Bécon.

Maires : Thouin de la Thibergerie, 1789.

— L. *Delisle*, 1793 — René *Métivier*, nommé le 10, installé le 30 fructidor an VIII. — Alex.-Jos. *d'Andigné de Beauregard*, 10 février 1813, démissionnaire. — Guy *Ollivier de la Plesse*, 21 janvier 1815. — *Vicaire*, ancien capitaine d'artillerie, 12 juin 1815. — G. *Ollivier de la Plesse*, 12 juillet 1815, démissionnaire. — *Vicaire*, 23 mai 1820. — Pierre *Monnier*, 25 mai 1821, démissionnaire le 18 juillet 1826.—Besnard *Richou*, 22 décembre 1827. — *Mercier-Lançon*, 1832. — *Cady*, 1833. — Pierre *Raffray*, 1834, † le 6 septembre 1865 — *Grignon*, 1865. — *Bessonneau*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 193; G 352 et H Cartul. St-Nicolas. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 624, t. II, fol. 517 et 538. — D. Housseau, XIII, 1509. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 40.—*Journ. du Départ.*, 2 février 1791.—Pour les localités, voir *Bois-Travers, St-Jean-des-Marais, la Plesse, le Pinelier, le Rossay, les Echats, la Chifolière, le Gât, les Brosses, la Meignannerie, la Bitoire*, etc.

Saint-Clément-des-Levées, canton N.-O. et arr. de Saumur (13 kil.); — à 36 kil. d'Angers. — *La chapelle de St-Clément en Vallée* 1685 (Pouillé, Mss.). — *La chapelle St-Clément, enclave de Trèves* 1696 (Et.-C.). — *St-Clément de Trèves en Vallée* 1721, 1769, — *Ecclesia Sti Clementis vulgo de Trèves* 1785 (Et.-C.). — Sur la levée qui borde la rive droite de la Loire et dans la vallée que borde au N. l'Authion, — entre Trèves (1 kil.) au S. et sur la rive gauche, les Rosiers (4 kil.) au N. et à l'O., Longué (7 kil.) au N.-E., St-Martin-de-la-Place (3 kil.) à l'E.

La route nationale forme la levée, sur laquelle s'aligne le bourg en une rue presque ininterrompue jusqu'aux deux bouts du territoire et où abordent quatre chemins vicinaux. Le chemin d'intérêt commun de Longué y aboutit devant l'église, reliant le groupe principal à la voie ferrée d'Orléans à Nantes, qui passe du N.-E. au S.-O. sur une longueur de 3 kil. — Une gare de voyageurs et marchandises y a été inaugurée le 1er juillet 1876, sur les instances de la commune, qui en avait combattu tout d'abord il y a 25 ans l'établissement, pour sauvegarder les intérêts de la marine, aujourd'hui absolument anéantie et par conséquent hors de cause.

En dépendent les vill. ou ham. des Sables (5 mais., 16 hab.), du Plessis (7 mais., 25 hab.), du Bout-des-Voies (16 mais., 39 hab.), de la Rue-Thibault (10 mais., 24 h.), de l'Oussière (14 m., 47 hab.), des Pâtures (8 mais., 34 hab.), des Prés-Démion (15 mais., 55 hab.), des Granges (40 mais., 115 hab.), du Bourg-Joly (8 mais., 23 hab.), de Mallay (18 mais., 58 hab.), de la Béziotterie (7 mais., 25 hab.), des Buttes (6 m., 22 hab.), de Fosse-Morte (8 mais., 25 hab.), le chât. de Combres et 9 écarts.

Superficie : 1,022 hect., dont près de 800 ensemencés, la valeur de 14 hect. en vignes en rangées dans les champs; — le reste en prairies.

Population : 1,731 hab. en 1830.—*1,746* h. en 1841.—*1,675* hab. en 1851.—*1,593* hab. en 1861.—*1,434* hab. en 1866.—*1,318* hab. en 1872.—*1,210* h. en 1876, — dont plus de la moitié (631 hab., 244 mais., 264 mén.), agglomérés au bourg ou le long de la levée. — Elle a déchu pour le moins du quart depuis l'ouverture du chemin de fer.

Culture de fèves, blé, chanvre, fruits en abondance; — autrefois exportation importante de pommes par la marine, industrie à peu près disparue, quoique le port d'embarquement ait été agrandi en 1862.

Assemblée, depuis 1800, le dimanche qui suit le 15 août. Elle se tenait précédemment à Cunaud.

Bureau de poste des Rosiers. — *Perception* de St-Lambert.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 11 septembre 1836. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur), construite par adjudication du 20 septembre 1860.

Au fond de la principale place s'élève l'église neuve (succursale, 30 septembre 1807), attenant à droite, par un mur, à la mairie, à gauche au presbytère, reconstruit en 1843, et faisant face à la Loire, le sol remblayé d'un mètre au-dessus de la levée et de 5 mèt. 50 au-dessus de la vallée, sur un terrain acquis par actes des 26-29 juin 1843. L'adjudication des travaux date du 25 août 1844 et leur réception du 12 avril 1849 (archit. Joly-Leterme). Mais l'exhaussement de la construction première et la suppression des contreforts, qu'avait dû subir le projet par ordre du Conseil des bâtiments civils, sans tenir un compte suffisant de la mobilité du terrain tout d'alluvion, avaient si bien compromis la solidité de l'œuvre qu'elle dut être étayée dès 1851 et pour partie reconstruite, notamment la voûte, en 1854-1855. Elle fut inaugurée cette dernière année le 2 août. — Les boiseries, les stalles, le maître-autel proviennent des ateliers Moisseron et Esnault d'Angers (décembre 1865-juillet 1867).

La modeste chapelle, qu'elle remplace, s'élevait orientée de l'E. à l'O., en contrebas de la levée. Allongée en septembre 1610, rebâtie presque entièrement en 1723, de nouveau en 1747 et en 1807, elle a été démolie en 1848. Tout ce pays de la rive droite de la Loire dépendait de la paroisse de Trèves, sur la rive gauche. Inhabité à peu près jusqu'au XIIe s., il était couvert presque entièrement par des bois, dont faisait partie la forêt de Mallay, appartenant partie au comte, partie aux religieux de Cunaud, qu'on voit occupés à défricher dès 1290-1300. Une chapelle ne tarda pas à y être construite pour l'usage des habitants, bientôt réunis en nombre sur le grand passage de la levée et que trop souvent les grandes eaux empêchaient de communiquer avec l'église paroissiale. Par acte du 15 septembre 1505, Etienne Girard, curé de N.-D. de Sablé et prieur commendataire de Trèves, en assura le service, en la dotant d'une maison et d'un petit domaine. Dès le XVIIe s. cette annexe comprenait dans son ressort près de 200 feux, tandis que la paroisse de Trèves en comptait à peine une trentaine, et une ordonnance épiscopale du 6 mars 1696 y autorisa, avec l'établissement d'un vicaire, tous les services d'une succursale régulière. — Des fonts baptismaux y furent bénits le 3 avril suivant par l'abbé Gaspard de Contades. Les registres remontent même à 1691, mais tenus à cette date par le curé

de Trèves. — Le dernier desservant, Pierre Morigné, prêta le serment constitutionnel. Sommé par les Vendéens, lors de l'occupation de Saumur, de se rétracter, il protesta n'être pas sorti de l'église catholique romaine, et néanmoins, sous la menace d'être ramené pieds et poings liés dans sa paroisse, il monta en chaire : « Si je suis « sorti de l'église, dit-il, comme on m'en accuse, « je me rétracte ». Il comparut le 11 septembre 1793, pour rendre compte de sa conduite, au Tribunal révolutionnaire.

On y trouve dès la fin du XVIII[e] s. une *Ecole* tenue par Et. Milot en 1777, Jean-Franç. Lévêque en 1780.

Une partie du territoire dépendait de la Sénéchaussée de Beaufort, le reste de celle de Saumur.

Maires : Florent *Cornilleau*, 1[er] fructidor an VIII. — *Héard de Boissimon*, 17 novembre 1815. — Nic. *Nouzilleau*, 4 décembre 1815. — Charles *Héard de Boissimon*, 14 mai 1822, démissionnaire en décembre 1835. — Mich. *Despeignes*, 1836. — Jacq. *Choyer*, 10 janvier 1839, installé le 18, démissionnaire. — Louis *Cornilleau*, 9 octobre 1840, installé le 28, mort en 1843. — Michel *Despeignes*, 24 février 1843. — Nic. *Nouzilleau*, 25 septembre 1843, installé le 5 novembre. — René *Despeignes*, 2 septembre 1848, démissionnaire en 1860. — Clément *Choyer*, nommé le 24 mars, installé le 10 avril 1860. — Charles *Haran*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. Série L et G 826, f. 99-100. — Arch. commun. de Trèves et de St-Clément, Et.-C. — Note Mss. Raimbault. — Pour les localités, voir *Combres, le Petit-Cunaud, Mallay, la Grange-de-Cunaud, les Granges-Démion*, etc.

Saint-Clémentin. — V. *Trèves.*

Saint-Crépin, canton de Montfaucon (7 kil.), arrond. de Cholet (27 kil.) ; — à 60 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Crispini* 1179 (Cartul. de St-Jouin de Marnes, p. 40). — *St-Crespin* 1876 (Annuaires, Postes). — A l'extrémité S.-O. du Département, sur des coteaux (92-93 mèt.) en pente vers la Moine, — entre Tilliers (6 kil.) au N., St-Germain (6 kil.) à l'E. et le département de la Loire-Inférieure au S. et à l'O.

Le chemin de grande communication de Montfaucon au Pallet traverse par le centre, de l'E. à l'O., le territoire (6,190 mèt.), croisé par le chemin d'intérêt commun de Gétigné à la Regrippière, qui gravit par une double courbe le coteau de la Moine, traverse le bourg et se continue du S. au N.-E. sur une longueur totale de près de 4 kil.

En dépendent les vill. et ham. des Audinières (15 mais., 68 hab.), du Perreau (10 mais., 35 h.), de la Chalouère (14 mais , 60 hab.), du Bois-Bruneau (6 mais., 34 hab.), de la Garnière (8 m., 32 hab.), de la Verrie (5 mais., 37 hab.), de la Fosse (4 mais., 20 hab.), de la Vincendelière (5 mais., 16 hab.), du Bois-Bruneau (5 mais., 34 hab.), de Frémont (4 mais.. 16 hab.), le petit château de Beauchêne et 30 fermes ou écarts dont 19 de 2 ou 3 maisons.

La Moine forme limite vers S. sur 7,560 mèt., y animant les moulins de Gaudu, de Frémont et du Tail. — Y affluent les ruiss. de la Chenillère, qui forme limite avec St-Germain du N.-O. au S.-O. (4,100 m.), — de l'Etang-de-Blancheneau, grossi de l'Etang-de-la-Noue, — et de la Clamoire, — nés sur la commune, comme le ruiss. du Petit-Bois-Bruneau , affluent de la Sanguèse, et son affluent le ruiss. de la Caillotière.

Superficie : 2,010 hect., dont 154 hect. en vignes, 40 en taillis, avec principal massif (24 h.), au grand bois du Bordage, — 300 hect. de prés, — le reste en labours, y compris 50 hect. encore en landes en 1835.

Population : 500 communiants en 1683. — *194* feux, *868* hab. en 1720-1726. — *180* feux en 1789. — *778* hab en 1806. — *975* hab. en 1821. — *985* hab. en 1831. — *1,087* hab. en 1841. — *1,145* hab. en 1851. — *1,293* hab. en 1861. — *1,220* hab. en 1872. — *1,244* hab. en 1876, — accrue presque du double depuis la Révolution, d'un quart même depuis 40 ans.

Le bourg, d'aspect misérable et confus, groupé au faîte d'un mamelon (77 mèt.), dominé par les 3 moulins à vent de Gaudu, ses maisons basses, couvertes en tuiles (158 mais., 158 mén., 540 h.), entre lesquelles ressortent quatre ou cinq vieux logis, dont un du XVI[e] s., près l'église, avec escalier de pierre, — un autre, au centre, à l'angle du chemin de Tilliers, avec charpente datée de 1571, — et à l'angle du chemin de Clisson, la maison d'un patriote, construite à la veille de la grande guerre, comme l'indique l'inscription : *fait par* | *Pierre* | *Dugast* | *marchand* | *l'an 1792.*

3 moulins à eau ; 7 moulins à vent ; — quelques métiers de tisserands pour Cholet ; — une centaine d'ouvriers ou maîtres menuisiers, charpentiers, sabotiers.

Ni foire ni marché.

Perception et *Bureau de poste* de Montfaucon.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, la classe, construite sur un terrain acquis le 6 octobre 1862 en vertu du décret du 4 avril précédent, et par adjudication du 15 octobre (archit. Simon). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Gildas), bâtie en 1869.

L'*Eglise*, dédiée à St Crépin (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice de style ogival, à chœur carré de deux travées, à triple nef de 6 travées, que précède le clocher carré avec flèche en pierre. L'adjudication des travaux date d'octobre 1866 (archit. Tessier, de Beaupréau). Elle a remplacé un édifice du XIII[e] s., plusieurs fois remanié, où dans la chapelle de la Vierge, de construction toute moderne, se remarquaient deux blasons, l'un sur l'arceau de l'entrée : *parti de ... à 8 billettes* [ou *vannets*], *3 en chef, 2, 2 et 1 en pointe, et un écusson posé en cœur et de ... au lion de ...* ; — l'autre à un vitrail : *d'azur au lion d'or, couronné de même.*

Dans le cimetière, sis à l'extrémité ouest du bourg, plusieurs vieilles tombes, dont une avec l'épitaphe de « n. h. Rémy Clémot de la Nicol-« lière, ancien sénéchal de Beaupréau, seigneur « de la Noe Rocquet, décédé le 26 mars 1777, « âgé de 67 ans » ; les autres illisibles. — Une vaste et haute *chapelle*, dite au XVII[e] s. *des*

Ecluseaux, s'y élève, en moyen appareil de granit, à fenêtres étroites et cintrées vers N., chœur circulaire, récemment déformé à l'intérieur pour l'installation d'un autel de la Salette, l'œuvre entière datant de la fin du XIIe s. peut-être ou des premières années du XIIIe s. A l'entrée, le seuil franchi, une dalle porte une croix ronde, avec un écusson *chargé de trois fasces* (XVe s.); — le même écusson se reproduit à la voûte du chœur, auprès d'une *Pieta*, portée par deux consoles où se lit la date *1671*; — à droite, une statue de St Crépin, — à gauche, un moine; — une autre tombe forme la marche du chœur, chargée d'une croix et d'un écusson *écartelé 1 et 4 de ... à trois fasces de ..., 2 et 3 de ... à une épée de ... posée en bande, accompagnée de 3 fleurs de lis de ... posées 2 en chef et 1 en pointe.*

A une centaine de mètres vers l'O., sur le flanc du coteau chargé de vignes, que traverse le chemin de Clisson, l'existence est signalée depuis bien longtemps d'un antique cimetière, peuplé d'auges en pierre coquillière, avec couvercle, mais où l'on n'a jamais recueilli aucune médaille ou objet mobilier, qui permette de lui assigner une date, comme on le prétend, gallo-romaine. — C'est au moins le seul vestige antique qui subsiste dans le pays. Les voies de Montfaucon — à Clisson le long des côteaux de la rive droite de la Moine, — et à Vallet par la Lorière et Boisanne, la voie de Clisson à Montrevault le sillonnaient par les flancs et par le centre, mais aucun document n'existe sur son histoire. L'église, de fondation inconnue, appartenait à l'abbaye St-Jouin de Marne, à qui une bulle la confirma en 1179 et dont l'abbé en conservait la présentation au XVIIe s.

Curés : N. *Moreau*, 1676. — J. *Poinaud*, 1680. — *Joulin*, 1683. — Jacq. *Tessier*, † le 1er février 1709. — Lambert *Hallereau*, † le 18 mars 1714, âgé de 42 ans. — *De Fagondo*, 1714. — P. *Launay*, 1730. — Franç. *Hervois*, 1731, † le 22 avril 1749, âgé de 47 ans. — *Bourgeois*, 1750. — *Lévêque*, 1755, 1764. — F. *André*, 1771. — P. *Gouja*, 1780. — *Douis*, janvier 1790.

La même abbaye y possédait aussi un *prieuré*, d'origine également inconnue, dont les bâtiments, reconstruits au XVIIe s., subsistent en partie. Le bénéfice valait encore 1,100 l. en 1698. Les seuls *prieurs* connus sont *Nolet*, 1698. — Lambert *Hallereau*, 1712, en même temps curé, mort en 1714.

La paroisse, peuplée de nombreuses maisons nobles, faisait partie de la baronnie de Montfaucon. Quoique située dans le bas Anjou, elle dépendait de l'Evêché de Nantes, du Doyenné de Clisson, mais de la Sénéchaussée, du Présidial, de l'Election, des Aides et du Grenier à sel d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Cholet. Envahie par les landes, les marécages, les étangs, elle restait peu peuplée, découpée en grandes métairies, qu'alimentait le commerce des grains, seigle et froment et surtout des bestiaux; — et chargée de pauvres en nombre.

Maires : Gourdon, 1789. — Jean *Crabil*, ancien agent municipal, 10 thermidor an IX. — Louis *Sécher*, 30 brumaire an XIII. — Jules *Desmelliers*, 18 octobre 1815. — Pierre *Suteau*, 25 septembre 1830. — Jacques *Chupin*, 27 avril 1834. — Louis *Suteau*, 24 septembre 1848. — Pierre *Fonteneau*, juin 1855. — *Denis*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de St-André et Tr. Martin. — *Cartul. de St-Jouin*, p. 40.—*Soc. Acad. de Nantes*, 1869, p. 181. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Chalouère, la Verrie, la Gauvrière, Beauchêne, Boisanne*, etc.

Saint-Cyr-en-Bourg, canton de Montreuil-Bellay (11 kil.), arrond. de Saumur (9 kil.); — à 58 kil. d'Angers. — *Prope villam que vocatur Salmunciacus... ecclesia sancti Cirici* 1096 (Cartul. St-Maur, ch. 30). — *Ad Salmunciacum ecclesia Sti Cirici* 1105 (Ib., ch. 25).— *Ecclesia parochialis et curata sancti Cirici in Burgo* 1559 (H St-Maur). — Sur les coteaux de la rive droite du Thouet et du confluent de la Dive, dont les vallées dépendent de Chacé; — entre Chacé (2 kil.) au N. et à l'O, Souzay (7 kil.) au N.-E., Fontevraud (9 kil.) à l'E., Brézé (3 kil.) au S.

Le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-Bourbon traverse du N. au S le coteau, détachant au bourg même sous l'église un chemin vers Champigny et Souzay, et croisé sur la frontière vers S. par le chemin d'intérêt commun de Montreuil-B. à Fontevraud. — A ce carrefour même pénètre sur le territoire le chemin de fer départemental de Poitiers à Saumur, qui traverse du S. au N. par une courbe, sans s'arrêter, quoique la station la plus prochaine ait nom Brézé-St-Cyr.

Le ruiss. de la Bournée coupe à peine l'angle extrême vers S.-O. et s'échappe aussitôt sur Chacé.

En dépendent les vill. de Saumoussay (pour partie, 31 mais., 88 hab.), de la Hunaudière (12 mais.. 39 hab.), de la Bruère (4 mais., 154 hab.) et 4 ou 5 fermes ou écarts.

Superficie : 863 hect. dont 120 hect. en vignes.

Population : 119 feux, *540* hab. en 1720-1726. — *160* feux, *705* hab. en 1790. — *829* hab. en 1831. — *811* hab. en 1841. — *895* hab. en 1851. — *844* hab. en 1861. — *876* hab. en 1872. — *843* hab. en 1876.

Le bourg, au sommet du coteau, forme une longue rue (227 mais., 261 mén., 743 hab.), bordée en partie de murs blancs, où s'entrouvrent, de formes diverses, des puisards, *les bottes*, — comme on les appelle, d'où l'on vide la vendange directement dans la cave et dans le pressoir.

Le vin en effet est la principale richesse du pays et réputé pour des premiers du Saumurois; — quatre carrières, d'un tuffeau remarquable par sa blancheur et sa pureté, fournissent, avec celles de Montsoreau, au plus grand nombre des constructions dans les départements riverains.

Bureau de poste de Saumur. — *Perception* de Brézé.

Mairie, construite en 1875. — *Ecole de garçons*, acquise par acte du 15 mars 1840, autorisé le 3 juin 1844, — et appropriée en mars 1845.

— *Ecole de filles* (Sœurs de la Présentation de Tours), dans une maison donnée par M de la Roche-Parnay.

L'*Eglise*, dédiée à St Cyr (succursale, 26 décembre 1804), comprend une nef unique relativement moderne, avec chapelle en prolongement du sanctuaire, formant le chœur, terminé en cul-de-four, où apparaissent extérieurement quelques modillons à formes de monstres Vers S.-E. s'y applique la tour carrée du clocher à fenêtres plein cintre, que surmonte une pyramide en charpente. Il y existait en 1790 pour tout mobilier remarquable un beau bénitier de marbre et une *Assomption* sur un des petits autels.

Le *presbytère* a été acquis par ordonnance du 16 décembre 1819.

Le *cimetière* entourait autrefois l'église et surmontait de 2 mètres au moins le sol de la route. Supprimé en 1823, il fut transformé en 1835 en place publique, mais les habitants se refusèrent à en utiliser la terre pour leurs cultures et se firent un devoir et un honneur, par un concours volontaire, de le transporter dans le cimetière nouveau, acquis au canton du Moutier par ordonnance du 20 août 1822.

En déblayant le terrain, on y trouva sous les couches de tombes superposées le cimetière gallo-romain primitif, avec de nombreuses médailles, des débris d'idoles, notamment une Vénus, coupée à mi-cuisse et la tête brisée, le tout recueilli au Musée de Saumur. — Il est probable qu'aux âges antiques la plupart des habitants vivaient dans ces caves ou grottes, — qu'une fouille devrait explorer, — à entrées semi-circulaire de 2 à 3 mèt., terminées en cul-de-four, qu'on voit encore alignées dans le canton appelé des Roches et à Saumoussay, sur le flanc du coteau taillé droit à pic, à une hauteur de 6 à 7 mèt. La croupe supérieure est surmontée d'un tumulus ou plutôt d'une sorte de galgal, en partie détaillé pour macadamiser la nouvelle route.

Il est certain que le centre primitif est Saumoussay, dont le territoire garde le nom jusqu'au XIIe s. Le bourg se forme alors autour de l'église, dont le vocable s'impose à lui. Elle était placée, comme aujourd'hui encore, sur les confins des trois évêchés de Tours, d'Angers et de Poitiers, *in confinio trium episcopatuum*, mais dans le ressort de celui de Poitiers. Le seigneur de Saumoussay, beau-frère du seigneur de Trèves, Hugues, à qui elle appartenait, en fit don en 1096 ou 1097 à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire avec un terrain y attenant et un emplacement, près le cimetière, suffisant pour construire dix habitations, *hospicia*. Tout ce pays alors et pendant longues années encore devait être couvert par la vaste forêt, dite aujourd'hui de Fontevraud, mais jusqu'au XVe s. *la forêt de Bort* ou *de Bour*, *Bornum*, dont le nom reste attaché comme un souvenir perdu, à celui de la commune. — Le grand chemin de Saumur à Loudun, passant à 900 mètres de l'église, vers l'orient, s'entrecroisait au carrefour dit du Bellay, — que commandait au moyen âge le château de la Bouchardière, — avec le grand chemin de St-Just à Fontevraud, dont on a retrouvé en 1856 le pavage enterré à 40 ou 50 centimètres dans les champs depuis Beauregard.

L'abbaye de St-Maur constitua auprès de l'église un prieuré simple régulier, dont l'abbé conserva la présentation.

Prieurs : Macé *Lallemant*, 1418, 1459. — Jean *Esnard*, chanoine de St-Denis de Doué, 1579. — Cosme *Patin*, 1586. — Pierre *Jullienne*, 1587. — Cosme *Patin*, 1605. — Claude-Madelon *de St-Offange*, 1616.—*Petitval*, mort en 1651. — — Christ. *de Machault*, chevalier, sieur de Chambon, capitaine des chasses du roi au duché d'Orléans, 1658. — Claude *de St-Offange*, 1681.—*Pertat de Villemarie*, chanoine de N.-D. de Paris, 1687. — Henri *Lebeuf*, 1721. — Marc-Ant. *Bernardeau*, curé de St-Martin-d'Auché, 1789.

La paroisse était desservie par un vicaire perpétuel ou curé à la présentation jusqu'au XVIIIe s., de l'abbé de St-Maur et plus tard, au plein droit de l'évêque. — Les registres datent de 1598.

Curés : Jean *Claveurier*, 1437. — Pierre *Bouschart*, 1444, 1459. — Jean *Davort*, installé le 25 décembre 1480, 1487. — Georges *Davort*, 1525, qui en 1535 avait résigné et était étudiant en l'Université d'Angers. — Nic. *Bascher*, 1545, 1558. — Arthur *Picard*, 1572, 1586. — Clément *de la Haie*, 1591, qui résigne. — René *Dezé*, installé le 8 avril 1593, 1631. — Barthélemy *Mauxion*, 1633, qui résigne en 1638. — Barthélemy *Rousseau*, septembre 1638, qui résigne vers 1650. — Georges *Lebreton*, qui permute en 1654 pour la cure de St-Maurice-la-Fougereuse. — Jean *Lasne*, novembre 1654, mars 1659. — Florent *Belon*, 20 avril 1659, † le 23 mars 1677. — Jean *Rouillé*, avril 1677, † le 15 octobre 1707, âgé de 64 ans. — *Gondouin*, mars 1708, † le 5 décembre 1734, âgé de 57 ans. — Phil. *Lévêque*, mai 1734, qui bénit le 10 avril 1740 le grand autel, de la façon du sculpteur Loullet, de Chinon. Il cesse de signer en mars 1776 et meurt le 8 juillet, âgé de 74 ans. — Philippe *Dezé*, juillet 1776, qui signe « officier public et curé » à partir du 6 novembre 1792 et renonce le 9 pluviôse an II à tout exercice du sacerdoce.

La terre formait au XVIIe s. une châtellenie dont le manoir seigneurial, « hôtel noble vieil « et ancien », existe encore dans le bourg, sous son nom primitif de la Crilloire *alias* la Vieille-Roche, — avec cave, fuie, jardin, droit de mesure, de boucherie, de pêche dans la Dive, de tous les honneurs dans l'église. Il relevait du château de Saumur. — En est sieur François d'Allègre 1487, mari de Jeanne de Brézé, — René Savary 1496, Catherine de Montours 1506, Louis de Vendel, 1548, qui le 26 novembre vend « la « terre et seigneurie » à Louis de Hattes,—Jean de Courseul, lieutenant de la vénerie du roi, gendre de Gilles de Hattes, président au Parlement de Rouen, 1609, — Alcibiade de Courseul, son fils, lieutenant de la vénerie, 1634. qui, avec ses frères, vendent le 19 janvier à Urbain de Maillé, —Jean de Gorraux 1657, 1660, Louis de Bourbon-Condé 1662 et les seigneurs de Brézé jusqu'en 1789

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Loudun, de l'Evêché de Poitiers, quoique sise en Anjou, de l'Election et du District de Saumur, du canton de Chacé en 1790.

Maires : Jacques *Villemet*, 1er messidor an VIII, † le 5 août 1808. — Jos.-René *Jacob de Tigné*, 29 août 1808. — Et. *Dubois*, 12 juin 1815. — *J. de Tigné*, 12 juillet 1815, démissionnaire. — Jacq.-Victor-Amédée *Favre*, 10 mars 1820. — Pierre *Chevallier*, 1832. — Jean *Epoudry-Lemoine*, installé le 17 septembre 1843. — Félix *Couscher*, 8 juillet 1852, installé le 23. — Prosper *Gigot*, 1865, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 194; H St-Maur et Cartul., ch. 25 et 30. — Arch. commun. Et.-C. — Note Mss. Raimbault. — *Répert. arch.*, 1863, p. 394. — Bodin, *Saumur*, p. 37. — D. Bétancourt, t. II, p. 79. — Pour les localités, voir, à leur article, *Saumoussay, la Bouchardière, la Hunaudière*, etc.

Saint-Denis, ruiss. né sur la cne de *Bourgneuf*, sépare la Pommeraie de St-Laurent-de-la-Plaine et de Chalonnes, reçoit à gauche le ruiss. des Moulins, à dr. celui de Châteaupanne et se jette dans la Loire; — 10,250 mèt. de cours; — mon b. et f., cne de *Breil*, avec jardins, bosquets, douves vives empoissonnées, vignes, taillis, sapinières; — autrefois avec chapelle, titrée de *prieuré*, à la présentation de l'abbesse de Nyoiseau, — *prior sancti Dyonisii prope Latan* 1626 (*Pouillé général*, p. 319). Le Pouillé Mss. de 1685 doute de son vocable et l'intitule de Ste-Geneviève ou de St-Denis, en ignorant même en quelle paroisse il se trouve. Le Pouillé de 1783 l'inscrit sous le titre unique de Ste-Geneviève et le dit réuni à l'abbaye; — cne de *Brézé*. — *L'hostel et appartenances de St-D. en l'ile de Meigné* 1411, à Jacq. de Montalembert (Chartr. de Brézé); — (le Petit-), f., cne de *Breil*.

Saint-Denis-du-Teil. — V. *le Teil*.

Saint-Doucelin. — V. *la Pierre-St-D*.

Sainte-Anne, cne d'*Angers* S.-O.; — chapelle, cne de *Beaupréau*, au sortir du bourg de St-Martin, joli petit édifice neuf en style XIVe s. sur la droite de la route de Jallais; — cne de *Chalonnes-sur-L*. — Anc. chapelle, où Claude Delaunay, avocat, administrateur de l'Hôpital général et ancien échevin d'Angers, fut inhumé le 22 avril 1740, âgé de 43 ans. C'est aujourd'hui l'emplacement d'un four à chaux; — cne de *Grugé-l'H*., chapelle à l'E. du bourg; — f., cne du *Louroux-Béc*., à l'entrée du parc du Chillon; — cl., cne de *Mouliherne*, ancien domaine de la chapelle de ce nom desservie en l'église paroissiale; — puits de mine, cne de *Montjean*, — comprenant deux gisements, tous deux verticaux mais distants de plus de 30 mèt. et ne montant pas jusqu'au jour. — Le feu prit dans le premier le 12 octobre 1810. En novembre 1811 il brûlait encore malgré tous les travaux faits pour l'éteindre et on le suivait pied à pied. On n'en fut maître absolument qu'en juin 1812. — L'exploitation était en activité en 1813; — cl. et min, cne de *St-Saturnin*. — Le moulin s'appelait en 1703 *le moulin de Repentance* et doit son nom actuel à une petite chapelle voisine, aujourd'hui détruite.

Sainte-Anne, f., cne de *St-Silvin*, sur l'emplacement d'un ancien village, avec chapelle pléhéienne, près et au S.-O. d'Echarbot, bâtie à une lieue de l'église paroissiale. La fondation première en remontait à Mathieu Gâtevin, sieur d'Echarbot, vers 1280, et il n'est pas rare de la voir qualifier, quoique abusivement, de paroisse, 1540 (C 106, f. 155). Pocquet de Liv., en tête de son Pouillé, exprime formellement le vœu que le titre lui en soit attribué. — Le domaine appartenait à Donatien Coiscault, avocat d'Angers, mort en 1611 et échut dans sa succession à l'abbé Jean Coiscault, curé en 1635 de Fresnay dans le Maine, plus tard de St-Maurille d'Angers, qui y tenait résidence et y est inhumé le 19 décembre 1619. Il y établit, par testament, 20 messes par an, dont 16 les jours de fêtes et dimanches pendant le temps des récoltes et des vendanges, à célébrer par les chanoines de St-Maurille. — La chapelle a été complétement rasée vers 1795, mais avec les débris on a construit la ferme qui porte son nom. Dans la façade est encastrée une figure de *Saint Sébastien* (1 mèt. de hauteur), et un groupe (1 mèt. 15) de *Ste Anne*, avec la *Vierge* à dr. portant l'Enfant Jésus. Vers l'E., la fenêtre, au pignon de l'étable, est bouchée par une des 14 stations d'un Chemin de Croix, joli bas-relief monolithe, autrefois peint et doré, d'une grande finesse d'exécution (95 cent. de haut. sur 62), représentant *le Portement de Croix*, en tout 13 personnages, Jésus aidé par Simon, 6 gardes dont 2 à cheval, 4 saintes femmes, dont la Vierge et la Madeleine, de type et de conservation vraiment remarquables. Cette œuvre, déjà trop mutilée, aurait dû trouver sa place depuis longtemps au Musée d'Angers.

Arch. de M.-et-L. — Arch. comm. Et.-C. — Notes Mss. de MM. Desmé et Aug. Michel.

Sainte-Anne, cne de *Soulaire-et-Bourg*, carrefour à l'embranchement des chemins de Feneu et de Soulaire, emplacement d'une ancienne chapelle détruite, que rappelait une croix de pierre, remplacée récemment, aux frais de la commune, par une croix de mission. V. *les Ruaux*; — chapelle, cne de *Vaulandry*, autrefois dans un pâtis non enclos, appartenant à la fabrique et qui est devenu le cimetière actuel. C'est un petit édifice carré sans ornementation (6 mèt. 50 sur 4), construit aux frais de Jacq. Davy, prêtre, et bénit le 26 juillet 1708. Les habitants y ont une grande dévotion à la patronne qui protége la paroisse contre la grêle et les orages.

Sainte-Anne (de). — V. *Lechat*.

Sainte-Anne (*Mathurin* de), angevin, nommé professeur dans l'ordre des Carmes à Rennes, le 29 mars 1631, a traduit en français (Paris 1651, in-4o) la *Vie et les maximes spirituelles et mystiques de Jean de St-Samson*, d'après le P. Math. Pinault (Lyon, 1554, in-4o), et publié un traité de la Providence de Dieu sous ce titre : *L'Ordre tiré du désordre ou le désordre ordonné* (Paris, 1669, in-4o). — Il est mort à Tours le 13 novembre 1682.

Sainte-Apolline, auberge, cne d'*Angers* N., souvenir de l'anc. chapelle de ce nom, V. *Reculée, ci-dessus*, p. 230; — f., cne de *Ste-*

Gemmes-sur-L., V. *les Châteliers*, t. I, p. 613.

Sainte-Avoie, chapelle, c^{ne} de *St-Rémy-en-M.*, près le Grand-Perray et les moulins de la Voie, — f., c^{ne} de *St-Silvin*, près le Grand et le Petit-Perray (Cass.). — En est sieur n. h. Phil. de Chérité 1642.

Sainte-Bâme, cl., c^{ne} de *Nueil*. — *La maison, terres, logements dépendant de St-Basme* 1728. — *Ste-Barbe* (Et -M.). — Petit domaine formant le temporel d'une chapelle du nom desservie dans l'église paroissiale et qualifiée souvent de *prieuré*, à la présentation alternative des sieurs de la Grise et de Vaillé-Brézé, à la collation de l'évêque de Poitiers. — Les revenus s'élevaient à 164 livres, les charges à 89 l. 10 s. en 1728.

Note Mss. de M. Richard, de Poitiers.

Sainte-Barbe, f., c^{ne} de *Bocé*; — logis, c^{ne} de *Chanteussé*, à toit pointu, surmonté d'une croix, tout au sortir du bourg à gauche en allant vers Champigné. — « La maison, cour et jardins de la chapelle « Ste-Barbe » étaient occupés à louage en 1780 par la marquise d'Autichamp et dépendaient d'une chapellenie desservie dans l'église paroissiale dont était titulaire à cette date Marie-Alexis-Jérôme Nioche de la Brosse, chanoine de St-Maurice ; — m^{on}, c^{ne} de *Chaudefonds*, avec cour enclose, dépendant du bénéfice de ce nom, vendue nat^{t} le 19 juillet 1791 ; — mine, c^{ne} de *Concourson*; — puits de mine, c^{ne} de *Montjean*, anciennement fouillé, repris sur de fausses indications et abandonné en 1812; — c^{ne} de *Nueil*, V. *Ste-Bâme*; — m^{on}, dans le bourg de *Parcé*, dépendant de la chapelle de ce nom et vendue nat^{t} le 26 février 1791 ; — cl., c^{ne} de *St-Silvin*, au haut du vill. de la Haie-Joulain; — appartenait en 1782 au docteur Gabr. Choudieu. — Elle tirait son nom d'une chapelle construite à l'angle de l'ancienne route de Paris, et où s'arrêtait chaque année la procession. Tombée à peu près en ruine, elle fut reconstruite en 1780 par le charpentier Daguin, soutenu par les paroissiens, d'où grand procès avec le docteur, qui fut débouté de son opposition (6 mars 1782).

Sainte-Barbe-les-Mines, chapelle, c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.*, érigée en succursale par décret du 17 décembre 1874, — petit édifice neuf de quatre travées avec étroit pignon, cantonné de deux petits tourillons pointus ajourés — et chœur rond, de style romano-byzantin, percé de six fenêtres.

Sainte-Baudruche, croix de pierre, c^{ne} des *Rosiers*, au carrefour des chemins de grande communication des Rosiers au Lude et à Sablé, avec maison bourgeoise construite en 1874. La Carte Cantonale dit *la Croix-Maurt*. — V. *ci-dessus*, p. 306.

Sainte-Catherine, cl., dans la ville de *Baugé*, domaine de la chapelle de ce nom, vendu nat^{t} le 28 janvier 1791 ; — ham., c^{ne} de *Bouzillé*, avec chapelle dépendant autrefois de l'abbaye Toussaint d'Angers qui en laissait le temporel au curé à charge d'une rente ; — chapelle, c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.*, à la tête en amont de l'île, — édifice à chevet carré avec fenêtre flamboyante à double meneau, dont les grossiers chapiteaux représentent une sirène, un évêque, un homme barbu, une reine. — La façade en a été refaite en 1676 ; on y mariait encore en 1755. Abandonnée depuis et trop souvent submergée par la Loire, elle fut pendant la Révolution saccagée et transformée en prison. Elle était louée 6 francs par an par la fabrique de St-Maurille à qui elle avait été vendue en 1804 et qui obtint en 1808 l'autorisation de l'aliéner pour aider aux restaurations urgentes de son église. La charpente, ogivale, à tirants, sablière et poinçons moulurés, gît à terre, ainsi que l'autel autrefois adossé au chevet. — Certains documents du XVIIIe s. la désignent à tort comme une ancienne église paroissiale supprimée. Le pèlerinage, qui y affluait le jour de la fête de la patronne, s'est transformé en foire encore fréquentée. V. *Répert. arch.*, 1860, p. 180 et 235; — f., c^{ne} de *Corzé*, en construction en l'an IV et vendue nat^{t} le 2 messidor, comme temporel de la chapelle d'Ardanne.

Sainte-Catherine, vill., c^{ne} d'*Echemiré*, dominant à l'E. un vallon profond, autrefois avec antique chapelle. — Auprès existait encore au XVIIIe s. un manoir noble, dont le nom, attaché souvent à la chapelle, — *Ste-Catherine de Rogié* 1460 (H.-D. *B* 140), — désignait aussi depuis le XVe s. le moulin à draps de *Rogé*, autrefois dit de la Prézaie, V. *ce nom*, détruit pendant les guerres et reconstruit par autorisation royale en 1458. Il avait été donné en 1414, par Jean du Plessis-Barbe, à l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui l'arrenta en 1510, et qui en 1748, le tenancier étant ruiné, en fit exponce pour l'annexer au domaine de la Prézaie. Il ne reste plus trace ni du manoir, qui avait été acquis le 24 septembre 1545 de Julien de la Chapelle, sieur de Léchigné, par Jean de Daillon, ni du moulin ni de la chapelle détruite vers 1860 et dont la cloche, portant les noms de ses parrains, a été transférée dans l'église paroissiale. Auprès, a été retrouvé le cimetière primitif que rien n'annonce d'ailleurs antérieur au XIIIe s. V. *Savigné*.

Arch. de M.-et-L. E 526; H.-D. *B* 140-146. — *Répert. arch.*, 1864, p. 32.

Sainte-Catherine, f.. c^{ne} du *Fief-Sauvin*; — cl., c^{ne} de *Lézigné*, domaine d'une chapellenie de ce nom, vendu nat^{t} le 12 mai 1791 ; — quartier de la ville de *Maulévrier*; — quartier de la ville de *Montfaucon*; — f., c^{ne} de *la Renaudière*; — m^{in}, c^{ne} de *Rochefort-s.-L.*; — cl., c^{ne} de *St-Florent*, près la Boutouchère. — Anc. dépendance d'une chapellenie desservie en St-Laurent-du-Motay ; — m^{on}, dans le bourg de *Soulaines*, dépendant d'une chapellenie de ce nom, vendue nat^{t} le 11 mai 1791 ; — c^{ne} de *Varennes-s.-M.*, V. *Ile-Oger* (l') ; — cl., c^{ne} du *Vieil-Baugé*, dépendance de la chapelle de Vilgué, vendue nat^{t} le 16 septembre 1791.

Sainte-Catherine (la Grande-). cl., c^{ne} de *Baugé*. — Domaine d'une chapellenie de ce nom, desservie en 1516 dans l'église paroissiale de Baugé, et au XVIIe s. dépendance de la chapelle du Petit-Mont. La maison servait de pied-à-terre et de rendez-vous aux grandes chasses royales dans la forêt ; — (la Petite-), cl., c^{ne} de *Baugé*, formée

au XVIe s. par démembrement des Grands-Champs et appart. en 1616 à René de Maugars, en 1634 à Franç. de Maugars, de qui l'acquiert le 9 février Jean Raveneau, marchand

Sainte-Catherine (*Irénée* de), carme réformé de la province de Touraine, a publié *l'Oraison funèbre de très noble et très vertueuse dame Louise Du Bellay, abbesse de Nidoiseau* (Angers, P. Avril, 1645, in-4° de 46 p.); — *Entretiens ou Conférences d'un voyageur avec un habitant d'Angers touchant le culte des Saintes Images et principalement de la Vierge* (Angers, Yvain, 1657, in-8° de 314 p., non compris l'avis au lecteur et la dédicace à Guy du Bellay).

Sainte-Catherine-la-Majeure, cl., cne de *Brain-sur-All.*, domaine d'une chapellenie de ce nom, vendu natt le 4 février 1791.

Sainte-Cécile, ham., cne des *Cerqueux-s.-Pass.*, par distraction de Nueil depuis 1861; — f., cne de *Cholet.*

Sainte-Christine, con de Chemillé (14 kil.), arrond. de Cholet (28 kil.); — à 35 kil. d'Angers. — *Apud Sanctam Christinam* XIe s. (1er Cartul. St-Serge, p. 176). — *Villa de Sancta Christina* 1211 (Chalonnes, St-Maurille, ch. or.). — *Sainte Crétine* 1292 (E 1048). — *La ville de Sainte-Christine* 1385 (Ib., f. 18). — Sur un haut plateau (99-122 mèt.), entouré de ruisseaux, à l'angle N.-O. du canton; — entre Bourgneuf (3 kil.) au N., St-Laurent-de-la-Pl. (3 kil.) à l'E., Neuvy (3 kil.) au S., St-Quentin-en-M. (5 kil.) à l'O.

La route départementale n° 15 de Cholet à St-Augustin, qui dessert du S. au N. le territoire (3,280 mèt.), y traverse presque à son entrée le bourg, d'où se détache le chemin d'intérêt commun de Chemillé. La route départementale de Chantoceaux à St-Lambert coupe à peine un coin (200 mèt.) de l'extrême Nord, avant d'aborder Bourgneuf.

La rivière du Jeu, dite ici dans son parcours (5,100 mèt.) le ruiss. de l'Etang-de-la-Gilière, forme limite vers S. entre Neuvy et anime 4 moulins. Elle reçoit dès son entrée le ruiss. du Pas-de-Chevreau, — qui sépare vers l'O. St-Quentin (3,100 mèt.), grossi lui-même à gauche du ruiss. des Chalonges, limite vers N. de Bourgneuf sur un parcours de 1,900 mèt. — et à sa sortie, le ruiss. du Juret, qui forme limite vers l'E. avec St-Laurent-de-la-Plaine (4,800 mèt.).

En dépendent les ham. de la Chapelle (5 m., 38 hab.), de la Bénivière (3 mais., 13 hab.), les chât. du Martray et du Plantis, les usines du Jumeau, des Briffières, Turpin, Clopeau et de l'Epine, et 20 fermes ou écarts.

Superficie : 951 hect. dont 60 hect. en bois divisés en trois principaux massifs; — 100 hect. en prés; — nulle vigne.

Population : 48 feux, *218* hab. en 1720-1725. — *92* feux en 1789. — *773* hab. en 1792. — *772* hab. en 1806. — *820* hab. en 1826. — *775* hab. en 1831. — *909* hab. en 1841. — *982* h. en 1851. — *1,006* hab. en 1856. — *943* hab. en 1861. — *935* hab. en 1866. — *869* hab. en 1872. — *872* hab. en 1876, — à peu près stationnaire depuis 30 ans.

Le bourg, qui comprend les deux tiers de la population communale (140 mais., 177 mén., 567 hab.), s'agglomérait primitivement vers l'E. autour de l'église et s'est rapproché, en se transformant, de la percée ouverte par la route nouvelle, le long du coteau en pente, qu'abritent vers N. et vers l'E. les bois du Plantis.

Les quatre *foires*, qui se tenaient jusqu'à la Révolution les mardis de la St-Marc (25 avril), de la St-Barnabé (11 juin), de la St-Laurent (10 août) et de la St-Luc (18 octobre), n'existent plus, quoi qu'en disent les almanachs, — non plus que les *marchés.*

Fabrique de pelles; — deux moulins de défilochage de laines au Jumeau et à l'Epine; — pépinières et jardinage. — Le tissage pour Cholet n'a plus d'importance.

Perception de la Jumellière. — *Bureau de poste* (facteur boîtier).

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie par adjudication du 30 décembre 1856, terminée en septembre 1858 (archit. Humeau). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), avec classes bâties en 1863 par les soins de la fabrique.

L'*Eglise*, sous le vocable de Ste Christine (succursale, 3 nivôse an XIII), date encore tout au moins du XIIe s., comme l'atteste son portail roman, mais déformé, ainsi que l'œuvre entière, par une série de restaurations ou de constructions, notamment par des bas-côtés appliqués à la nef. Le fond plat du chœur est rempli par un vaste rétable (XVIIe s.), installé sans doute en même temps que l'autel ancien mais refait il y a quelques vingt ans et dont on recueillit alors à la sacristie la première pierre posée par « Louis « Boilesve, sieur du Planty, seigneur de Ste-« Christinne... le 8 juin 1665 ».

Le *presbytère* est ancien et s'élève au S. de l'église; — le *cimetière* ancien aussi, au N.-E. du bourg, avec quelques tombes du XVIIIe s.

Nulle trace antérieure à l'ère romaine. — Mais deux voies descendaient alors de Chalonnes et de Montjean. Cette dernière, passant au bourg, rejoignait la précédente en Neuvy au-dessus des Roches et un peu plus loin la route de Chemillé, qui lui donne son nom au XIIIe s., *ad exitum ville Sancte Christine juxta viam Chimiliacensem* 1211 (H St-Serge, Chalonnes).

Nul renseignement sur la fondation de la paroisse ni de l'église, dont la présentation appartient jusqu'à la Révolution à l'abbé de St-Serge d'Angers et la collation à l'évêque. C'était jusqu'au XVIIe s. un des siéges, où se tenaient les assises et les synodes du Doyenné des Mauges. Les registres en sont détruits.

Curés : Thomas *Brunessart*, 1600. — René *Boullay*, 1621 — Charles *Aunillon*, vers 1625. — René *Lussier*, 1630. — Franç. *Fradin*, 1633. — René *Bélon*, 1663, 1666. — Jean *Sourice*, 1668, † le 18 novembre 1680. — Pierre *Gourichon*, 1681, 1691. — Franç. *Vallin*, † le 23 septembre 1717, âgé de 57 ans. — Claude *Béhier*, 1717, qui passe à la cure de St-Michel-

la-Palud d'Angers en août 1724 et y meurt le 23 janvier 1760, âgé de 73 ans. — F. *Fradin*, 1724, † le 18 juillet 1749, âgé de 70 ans. — Julien *Delaunay*, 1749, † le 3 juillet 1777, âgé de 60 ans. — *Lefèvre*, 1777, 1781. — *Malo*, † en octobre 1785. — Mic.-René *Ménard*, 1786, qui est transporté en Espagne en septembre 1792 et réintégré en 1802. — *Hulin*, curé constitutionnel, servait comme canonnier dans l'artillerie nantaise en l'an II.

L'ancien curé Cl. Béhier, après avoir fondé deux écoles de charité en sa nouvelle paroisse, à Angers, se souvint de Ste-Christine, et par acte du 15 septembre 1754 céda à la fabrique une rente de 1,600 liv sur le Clergé de France pour l'établissement d'une *Ecole* de filles, dont la maîtresse, à la nomination du seigneur et du curé, devait apprendre aux enfants la lecture, l'écriture, les prières et le catéchisme, — et aussi soigner les pauvres malades.

La terre formait un fief important, dont est seigneur Guill. de Brézé, par sa femme, Marguerite de la Jumellière, 1435, veuve en 1440, Jean Turpin 1453, René Fresneau, écuyer, 1483, qui vend la terre et seigneurie le 1er avril 1484 n. s. à n. h. Jean du Plantis. Elle reste dès lors inféodée au Plantis, dont le seigneur jouit dans l'église de tous droits de fondation et de prééminence, de moulin et four banaux, de justice patibulaire à trois piliers et relève le tout de la baronnie de Chalonnes.

La paroisse dépendait du Doyenné de Jallais, de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent, chef-lieu, de 1790 au 27 brumaire an X, d'un canton, comprenant Ste-Christine, St-Quentin, Neuvy, la Jumellière, le Pin et la Poitevinière. — Exposée, par sa proximité avec la Bretagne, aux ravages des faux-saulniers et des gabeloux, elle comptait en 1789, 16 ménages de pauvres à la mendicité.

Maires : Jacq. *Cadix*, 1789-1792 — *D'Andigné*, an VIII. — Gaspard *de Contades*, 14 floréal an XII. — Louis *Leray*, 25 novembre 1806, démissionnaire. — Thomas *Pionneau*, 3 février 1815. — Jacq. *Angibault*, 7 avril 1815. — Th. *Pionneau*, 12 juillet 1815. — Méric *de Contades*, 30 juin 1821. — Pierre *Bondu*, 10 novembre 1824. — René *Pasquier*, 20 janvier 1831. — Jacq. *Leray*, 28 janvier 1834, démissionnaire. — René *Bastard*, 24 octobre 1840. — Jacq. *Moreau*, 15 octobre 1848. — *Fouchard*, 1848, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191; E 1048, 1214; G 95-96; H St-Serge, Chalonnes. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Répert. arch.*, 1868, p. 314. — Arch. munic. d'Angers GG 158-24 janvier 1760. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Martray*, *le Plantis*, *la Crochetière*, *les Briffères*, *la Foutelaie*, *la Bénivière*, etc.

Sainte-Croix, nom donné par M. de Beauvoys à son habitation du prieuré du Verger, V. ce *mot*. — V. aussi *l'Aumônerie*, cne de *St-Florent-le-Vieil*.

Sainte-Elisabeth, four à chaux, cne de *Chênehutte-les-T.* 1871.

Sainte-Emérance, vill., cne de *la Pouëze*, attenant au bourg vers S. et se prolongeant jusqu'aux abords d'une petite chapelle (70 pieds de longueur sur 26, dans œuvre) dont la construction paraît en l'état actuel remonter à la fin du xve s. Elle est attribuée avec quelque vraisemblance à Louis XI. Pris de coliques dans une chasse au Plessis-Macé, il se voua, dit-on, à la sainte, honorée dans la chapelle la plus voisine, et après guérison, combla le petit édifice de ses libéralités. Jean Duverger, bourgeois d'Angers, son agent en plusieurs affaires, reçut 1,200 écus d'or pour les employer à la dotation nouvelle. Cette somme fut appliquée notamment à l'achat de la seigneurie d'Arquenay, que le roi ratifia par lettres-patentes de décembre 1466 et qui, attribuée au profit de la cure, pour subvenir à la desservance de la chapelle, donnait au curé le seigneurie de la paroisse de la Pouëze. — Le roi envoya de plus des reliques et une statue en argent de la sainte, mesurant 2 pieds 6 pouces de hauteur, qui fut fondue pendant la Révolution. Il annonçait aussi, s'il faut en croire Hiret, l'intention, qui n'eut pas de suite, d'y fonder un Chapitre. — L'édifice, porté sur quatre assises en moyen appareil régulier, forme un vaste rectangle avec portail couronné d'une belle accolade à chou frisé, entre deux montants fleuronnés; — au-dessus, un large œil-de-bœuf et le pignon tout refait à neuf, autrefois éclairé de deux baies plein cintre géminées, auj. avec niche, statuette et petit clocheton. — Vers S. s'ouvre une porte latérale de décoration identique; — à l'intérieur, deux travées, voûtées en croisées d'ogive à saillie plate, avec les armes de France à une clé, écartelées, à l'autre clé, des armes du dauphin; — sur les murs, les croix de consécration. Dans la seconde travée un retrait forme une chapelle secondaire avec autel auj. de la Vierge, autrefois de Ste-Anne. Une troisième et large travée forme le chœur, dont le fond par une singularité bien rare se termine en angle aigu, contrebutté d'un puissant contrefort, les deux pans, éclairés chacun par une fenêtre à double meneau, décorée autrefois de beaux vitraux où figurait notamment le portrait de Louis XI, actuellement, si je ne me trompe, dans la collection de M. Mordret; — à gauche, la porte d'un sacraire, en accolade fleuronnée. — L'autel conserve son ancien rétable en pierre, flanqué de deux pinacles fuselés, avec large bordure fouillée des plus délicates guirlandes de fleurs, de pampres et d'arabesques. Le tombeau seul est relativement moderne et provient de l'autel de Ste-Emérance, dans l'ancienne église de Vern. — On s'y rendait en grand pèlerinage le 23 janvier. — Tout autour de la chapelle se sont rencontrées des sépultures, jusqu'aux rebords de la mare, qui s'étend devant le portail. — La maison, vis-à-vis, au premier coin du chemin, s'appelle *l'Oie-Blanche* et porte à sa cheminée des sculptures qui rappellent celles du rétable. — Une vue de la chapelle, antérieure à la restauration récente, est donnée par Hawke dans *l'Anjou et ses monuments* de M. Godard.

Arch. comm. de la Pouëze Et.-C. — Roger, *Hist. d'Anjou.*, p. 358. — Hiret, p. 453. — Tresvaux, *Hist. du Dioc.*

d'Angers, t. I, p. 313-314. — De Wismes, l'Anjou, art. du Plessis-Macé. — Bodin, Angers, p. 287. — Revue d'Anjou, 1852, t. II, p. 187-201, article fantaisiste de M. Vict. Pavie.

Sainte-Foy, vill., cne de *St-Lambert-du-Latay*. — *Ecclesiola Sancte Fidei in parochia Sancti Lamberti martiris* 1090-1103 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 59). — *Ecclesia sante Fidis* 1110 circa (Ibid.). — *Viculas sante Fidis* 1119 (Ibid., ch. 78). — *Parochia curata Sancte Fidis in Maugia intra metas parochiæ Sancti Lamberti de Lataio* 1617 (H Ronc., *Présentat.*). — *Ste-Foy-en-Mauges* XVII-XVIIIe s. (H Ronc. et Et.-C.) — Anc. centre d'une petite paroisse, *ecclesiola*, créée vers les dernières années du XIe s. par l'abbesse du Ronceray, Richilde, dans une lande inculte et inhabitée, *in loco inculto et aspero*, au milieu des bois, sans doute pour y retenir quelques pauvres bûcherons. Le petit hameau, *viculus*, qui s'y forma, obtint du comte Foulques, par l'intercession de la fondatrice, une immunité complète de toute servitude et impôts extraordinaires, seul attrait qui put y attirer et retenir quelques pauvres familles, *quod aliter non posset quibuslibet pauperibus locum illum incolere.* Ces priviléges furent confirmés successivement par les comtes et par les seigneurs de Rochefort. La paroisse comprenait la Braudrie, les Gats, l'Augeardière, la Musse, le Clotereau, Haute-Folie, les Salets, — 25 feux en tout, 60 communiants en 1766. Le presbytère se trouvait dans le bourg même de Saint-Lambert, — et sert encore de cure. — L'église présentait un rectangle terminé par un chœur circulaire (20 mèt. sur 5 mèt. 50), avec grand autel reconstruit au XVIIe s. et, sur les côtés de l'abside, autels de la Vierge et de Ste Emérance; — petit clocher sur le portail; — au-devant, le cimetière. La paroisse s'étendait aux extrémités de St-Aubin-de-Luigné, Chanzeaux, la Jumellière et St-Lambert, participant des quatre paroisses et donnant refuge et secours aux faibles et aux infirmes pour les offices et les communions. — Elle n'avait d'ailleurs avec St-Lambert-du-Latay qu'un même rôle de taxes et même dès le XVIIe s., dénuée de fonts baptismaux et de ciboire, était desservie en réalité dans l'église de St-Lambert. — Elle avait pour seigneur le châtelain des Buhards, cessionnaire des droits honorifiques de l'abbesse du Ronceray par acte du 8 juin 1696, sauf la présentation de la cure, que s'était réservée l'abbesse; — mais elle fut supprimée, malgré toutes protestations du seigneur et du curé, par l'ordonnance épiscopale du 15 septembre 1768, qui érigeait la chapelle de Beaulieu en église paroissiale. Pourtant le Pouillé de 1783, d'ailleurs si rempli d'erreurs, l'inscrit encore.

Curés : Jean *Rontard*, aîné, qui résigne, 1468. — Jean *Rontard*, le jeune, 10 octobre 1468. — Jean *Davy*, 1511. — Franç. *Challot*, 1544, qui résigne. — Guill. *Bonhomme*, docteur en théologie, janvier 1545 n. s., qui résigne. — Jean *Fruchaut*, 4 septembre 1545. — Louis *Hamonet*, † en 1557. — Thomas *Sochet*, installé le 17 octobre 1557. — René *Bardaut*, mai 1569, qui résigne. — Jean *Leboucher*, mars 1572 n. s. — Godefroy *Loriot*, chanoine de St-Martin d'Angers, avril 1572. — *Trottier*, 1585. — Gilles *Duvau*, † en 1617. — Alexandre *Macé*, novembre 1617. — Pierre *Racapé*, 1622. — Jean *Le Houdayer*, 1645, qui résigne. — Jacq. *Parent*, juillet 1649. Son testament est du 15 août 1681. Il meurt le surlendemain, âgé de 78 ans. — *Briaudeau*, 1681. — Jean *Blouin*, qui bénit le 27 septembre 1695 les fonts paroissiaux, construits aux frais du seigneur Charles du Bellay, donateur en même temps du ciboire et du tabernacle. Il reçoit en 1698 pour l'église une petite fiole du sang de St François de Sales. — Il résigne et se retire à Joué vers 1718. — Jean *Jollivet*, 1720, 1730. — Joachim-Pierre *Chartier*, 1739, 1760. — Pierre *Hermenot*, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Angers, 1762. Il avait refusé le serment en 1791, fut arrêté à Angers, condamné par la Commission militaire le 14 nivôse an II (1er janvier 1794) et exécuté.

Le domaine propre de la cure et du Ronceray a été vendu natt le 15 messidor an IV.

L'église tombait en ruine dès le milieu du XVIIIe s. Lors de la suppression du culte elle donna refuge aux curés de Chaudefonds, Quincé, Concourson et autres réfractaires d'alentour, et, au lieu de s'ouvrir, comme autrefois, à peine les dimanches et fêtes pour la messe, elle « était devenue une cathé« drale ». Les soldats de Cordelier y mirent le feu en janvier 1794; mais l'incendie fut éteint. — L'emplacement tel quel a été aliéné par la commune le 18 décembre 1833 et est aujourd'hui occupée par une habitation particulière. — Au N.-O. s'élevait jusqu'en 1840 un tertre régulièrement circulaire, terminé en cône tronqué, de 50 mèt. de diamètre à la base sur 5 à 6 mèt. de hauteur, avec fossé d'enceinte, reste sans doute d'une motte féodale récemment déblayée par les métayers; — vers S. plongent des excavations larges et profondes et, à distance de 200 mèt., un réservoir, entouré de terres élevées, qui laisse, aux sécheresses de l'été apparaître l'entrée d'une voûte, de forme plein cintre, et qu'un second souterrain coupe à distance à angle droit; — dans un bois, à 500 mèt. de là, s'en rencontre un troisième.

Une croix de pierre, élevée solennellement en 1843, au carrefour des chemins de la Jumellière, de Ste-Foy et du Landreau, rappelle seule l'existence de la paroisse. Une des faces du piédestal porte encastrée l'épitaphe du curé Parent, sur une plaque de cuivre, qui figurait autrefois au-dessus de sa tombe, à la gauche de l'autel.

Notes Mss. du curé Conin. — Arch. de M.-et-L. H Ronceray et *Inventaire*, p. 103; et Série L. — Arch. comm. Et.-C. — Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 59 et 78.

Sainte-Foy, f., cne de *St-Paul-du-Bois*.

Sainte-Foy, pseudonyme de Joseph *Grandet* et d'Eloy *Jourdain*.

Sainte-Gemmes-d'Andigné, con et arr. de Segré (2 kil.); — à 38 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Sancta Gemma* 1096 (*Trés. des Ch*, t. I, p. 31), 1121 (Cart. St-Nic., p. 247). — *Sancta Gamma* 1150 circa (*Epit. St-Nic.*, p. 76). —

Altare Sancte Gemme apud Segredum 1180 circa (Cartul. St-Nic., p. 95). — *Sancta Gemma prope Segreium* 1419 (D 8). — *Sancta Jama* 1449 (G 9, f. 11). — *Sainte Jame près Segré* 1534 (Et.-C.), 1610 (G 9, f. 212). — *Ste Gemme de Ribou* 1682 (Et.-C.). — *Ste-Gemme d'Andigné*, depuis 1747 date de l'érection de la terre de la Blanchaie en comté d'Andigné. — Sur un plateau, bordé par les vallées de la Verzée et de l'Argos, — entre Segré et Nyoiseau (8 kil.) au N., la Chapelle-s.-Oudon (6 kil.) à l'E., Marans (6 kil.) au S.-E., Chazé-sur-Argos (7 kil.) au S., Loiré (18 kil.) au S.-O., Bourg-d'Iré (7 kil. 1/2) à l'O.

La route nationale d'Alençon à Nantes, descendant du N., y relie, presque à son entrée, sur sa droite le chemin de Noellet, franchit tout aussitôt la Verzée, à quelques mètres en amont du confluent de l'Argos, traverse le bourg, détache tout au sortir, vers S., sur sa gauche le chemin du Louroux et s'incline en continuant vers S.-O — tandis que vers S.-E., s'en séparant dans le faubourg de Segré, descend sur la rive droite de la Verzée la route nationale de Cholet.

La Verzée monte en courbes tourmentées du S.-O., reçoit à droite le ruiss. de la Miltière ou des Vieilles-Villes, à gauche ceux de la Sablonnière et de l'Ebaupinière, et presque sous le bourg s'y grossit à droite de l'Argos, qui descend du S. en nombreux replis, accru sur la commune des ruiss. à gauche de la Réauté, à droite du Bauné. — Vers N.-E. la pointe extrême du territoire s'allonge au-dessus de Segré jusqu'à la rive droite de l'Oudon et par delà le nouveau pont de la route départementale de Rennes.

En dépendent les vill. et ham. de la Pouillaie (5 mais., 13 hab.), de l'Anglucherie (3 mais., 9 hab.), du Bois-Eperon (3 mais., 14 hab.), de la Bourbansaie (3 mais., 10 hab.), du Friloux (11 mais., 32 hab.), de Piedgermé (6 mais., 32 hab.), de la Boullière (3 mais., 12 hab.), de la Mollière (3 mais., 13 hab.), du Grand-Bonneau (5 mais , 15 hab.), de Bauné (5 mais., 28 hab.), de la Godivrie (3 mais., 14 hab.), de la Gerbuselière (3 mais., 23 hab.), de la Petite-Gachetière (4 mais., 20 hab.), de la Brosse (7 mais., 18 hab.), les chât. de la Chétardière, de la Blanchaie, de Dieusie, et 80 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 2,565 hect., — 41 hect. en ayant été distraits, en vertu de la loi du 22 mars 1865, au profit de la commune de Segré ; — 30 hect. en bois, 2 hect. 50 en vignes de plantation récente.

Population : *250* feux, *1,150* hab. en 1720-1726. — *260* feux, *1,300* h. en 1789. — *1,180* h. en 1831. — *1,313* hab. en 1841. — *1,352* hab. en 1851. — *1,412* hab. en 1856. — *1,348* hab. en 1861. — *1,300* hab. en 1866. — *1,241* h. en 1872.

Le bourg (56 mais., 122 mén., 353 hab.), transformé par la percée de la route nouvelle, se groupe au débouché du pont de la Verzée, qui laisse en amont à une vingtaine de mètres l'ancien pont d'une seule arche plein cintre, surmonté d'un vieux logis modernisé et sans autre issue actuelle, qu'une mare. — En avant des dernières maisons vers S. se rencontre la chapelle d'un puits avec fronton et niche de Vierge, qui porte inscrit *Joseph 1864 Robert*.

Les *foires* du 16 août (St-Roch), du 21 juin (St-Meen), les *marchés* du mercredi sont tombés par le voisinage de Segré. — Commerce de céréales ; — élève de bestiaux ; — 5 moulins à eau ; — carrières de pierre à bâtir.

Perception et *Bureau de poste* de Segré.

Mairie avec *Ecole* communale *de garçons* (Frères de St-Gabriel de St-Laurent sur-Sèvre), dans une maison acquise par décret du 18 juillet 1860. — *Ecole de filles* attachée par une fondation à l'*hospice*, sous la direction des Sœurs de la Sagesse de St-Laurent-sur-Sèvre.

Hospice fondé par un legs de M. Jallot (18 août 1810), portant donation d'une maison, d'un petit domaine et de la mét. de la Bellangerie.

L'*Eglise* (succursale, 30 septembre 1807) est un bel édifice à flèche de pierre élancée, qui remplace depuis 1865 la vieille église trop étroite, dont partie remontait au XII[e] s. L'adjudication des travaux date du 1[er] décembre 1864 (arch. Tessier, de Beaupréau).

Le *presbytère* a été construit en 1842.

On y montre encore, sur l'extrémité vers l'O. du territoire, dans une prairie dépendant auj. de l'Olivraie, à 4 ou 500 mèt. au N. de la Visseulle, six *pierres levées*, de caillou blanc, espacées de quelques mètres en ligne droite et dont la principale mesure 2 mèt. 60 de hauteur, une autre 1 mèt. 60, les autres à peine quelques décimètres hors terre. — Les voies de Segré à Pouancé de l'E. à l'O., et à Candé du N.-E. au S.-O. traversaient certainement le territoire, sans qu'aucun vestige en ait été reconnu. — Le domaine appartenait vers 1060 à Robert de Briançon et à Renua, sa femme, et sur leur dernière prière leur fils Orric Leroux de Chemillé en fit don à l'abbaye St-Nicolas d'Angers. — Dès 1099 une bulle du pape confirma la propriété de l'église aux religieux. Le *prieuré*, qui y fut constitué, sous le vocable de *St Roch*, formait le temporel de l'office claustral de la Chambrerie et fut réuni, avec tous les offices claustraux, à la mense conventuelle au plein droit de l'abbé, en exécution d'un arrêt du Parlement de 1672, par décret épiscopal du 7 février 1750. Son domaine comprenait une maison d'habitation près l'église, avec grange, cours, colombier, jardin, vergers, les dîmes grosses et menues de la paroisse, le moulin à eau de l'Homme, les mét. de Binfeu et de la Poissonnière en Ste-Gemmes, de la Jobrée en Marans, des Hautes et Basses-Bénaudières en la Megnanne. — Quelques restes des dépendances se groupent encore à quelques mètres de l'église et un peu plus loin le grand logis de *l'abbaye*, comme on l'appelle.

Prieurs : Georges *Mulon*, 1351. — Jean *Noelet*, 1419. — Pierre *Rousseau*, aumônier du roi, chanoine de la cathédrale de Nantes, 1583. — Séraphin *Violle*, 1633. — Ant. *Brugière*, 1636, 1650. — Gabr. *Boilesve*, évêque d'Avranches, 1656. — Jean-Baptiste *Lepeletier*, V. *ce nom*, 1681, 1700.

La cure était à la présentation de l'abbé de St-

Nicolas. — Les registres datent de 1534, mais on n'y rencontre que des vicaires jusqu'en 1622.

Curés : Jean *Eschalart*, 1419. — Denis *Guyter* est le premier qui signe. Il meurt le 25 décembre 1646. — Jacq. *Loyer*, bachelier en théologie, mars 1648, qui en 1657 passe à la cure de Villévêque. — Jean *Nicolas*, février 1658, novembre 1679. — Jean *Sadet*, novembre 1679, juillet 1689. — René *Gohier*, décembre 1686, † âgé de 70 ans, le 28 janvier 1731. — *Ricoul de Rouvray*, septembre 1731, † le 26 mars 1755. Il était né à Rouvray en Loiré. C'est à lui qu'était due la construction de la cure, dont il posa la première pierre le 27 février 1747. — Toussaint *Chédanne*, curé de St-Nicolas d'Angers et frère du curé de St-Léger-des-Bois, 1er juin 1755, † le 11 mars 1763. Il avait élevé en 1759 la sacristie, restauré en 1761 les autels. — *Grignon*, janvier 1764, qui résigne en novembre 1771. — *Lemotheux*, novembre 1771, mars 1778. — *Bouchet*. mars 1778 jusqu'en mai 1781. Il avait pour vicaire, Plessis, l'ancien curé de Bourgueil. — Franç. *Charron*, juin 1781, qui dès 1782 fait jeter bas les greniers du prieuré adossés aux murs du chœur, pour y bâtir une chapelle terminée en 1783. — Il reçut le 3 mai 1784 de Mme Jallot le don d'une Vraie Croix, qui fut installée en grande pompe par 22 prêtres. En 1784 a lieu la pose des fonts et du bénitier en marbre, en 1785 du tabernacle et d'un autel en marbre, en 1787 des statues du grand autel et des stalles du chœur. — Nommé en 1789 maire de Ste-Gemmes, il avait protesté à diverses reprises contre tout soupçon d'hostilité aux idées nouvelles ; mais dès le 7 novembre 1791, il monta en chaire et annonça publiquement à ses administrés et à ses paroissiens qu'il refuserait l'absolution, même à l'article de la mort, à tout acquéreur de biens nationaux. Dénoncé par le District, il fut suspendu de ses fonctions de maire, décrété de prise de corps et s'enfuit. On le retrouve en l'an III dans la bande de Ménard dit *Sans-Peur*, ancien tonnelier illettré, qu'il assistait de ses conseils et de sa plume pour correspondre avec l'état-major de Bourmont, — trouvant refuge au besoin à la Basse-Rivière en Marans ou même jusqu'à Beaupréau, dans sa famille, — « regardé « comme le pape du pays », dit une lettre de l'an VI. — Il rentre dès le Concordat dans sa cure pour y mourir le 16 avril 1825. — René-Jacques-Phil. *Collas*, chanoine régulier, élu le 5 juin 1791, avait abdiqué le 11 frimaire an II toute fonction ecclésiastique.

Le prieur était seigneur tout au moins du bourg, quoique le seigneur de la Blanchaie jouît des honneurs dans l'église. Par acte du 23 décembre 1583 ce dernier acquit du prieur, en échange du lieu et closerie de la Poissonnerie, le fief et seigneurie du bourg de Ste-Gemmes, qui fut compris avec les terres de Ste-Gemmes, de la Blanchaie, de la Touchebureau, les fiefs de l'Aubinière, de la Masure et de la Baudouinaie dans l'érection du comté de Ste-Gemmes-d'Andigné par lettres-patentes d'avril 1747, enregistrées au Parlement le 22 juillet suivant et en la Sénéchaussée d'Angers le 2 août 1748, au profit de Charles-François d'Andigné, mort à Angers le 10 juin 1780, âgé de 85 ans. — Le comté relevait du château d'Angers.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Châteaugontier, du District de Segré. — Son Cahier requiert surtout la construction d'une route de Candé à Châteaugontier et la canalisation de l'Oudon. Peuplée de nombreux manoirs, elle devint un des principaux centres de la chouannerie. Le prieuré avait été transformé en caserne et était occupé en l'an IV par une bande qui y fut attaquée et détruite le 12 pluviôse par l'adjudant général d'Alancourt.

Maires : *Jallot*, 1er messidor an VIII. — Paul-Marie-Céleste *d'Andigné de la Blanchaie*, V. *ce nom*, 2 janvier 1808. — Charles-François *d'Andigné de la Chétardière*, 12 janvier 1822, démissionnaire le 8 août 1830. — Etienne *Aubert*, 26 août 1830, installé le 12 septembre. — *Boreau de Roincé*, installé le 27 août 1837. — Pierre *Meignan*, 6 septembre 1840, démissionnaire le 20 novembre 1845. — Charles-François-Marie-Fortuné *d'Andigné*, 1846. — Guill. *Roussier*, 9 août 1859, démissionnaire le 15 décembre 1861. — J.-Vincent *Rabeau*, 1862. — *D'Andigné*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 194 ; E 1255-1283 ; G 615, f. 277 ; H St-Nicolas ; L Révolution. — Arch. comm. Et.-C. — Ayrault, Mss. 923. — *Journal du Départ.*, 1791. — Tresvaux, *Hist. du Dioc. d'Angers*, II, 376. — Paulouin, *La Chouannerie*, t. I, p. 190-191. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Cotinais, la Blanchaie, la Flocellière, l'Aubinière, Dieusie, les Bugnons, la Daviaie, la Chétardière, la Briautaie, Champiré*, etc.

Sainte-Gemmes-sur-Loire, canton des Ponts-de-Cé (3 kil.), arrond. d'Angers (6 kil.). — *Terra Sancte Gemme* 1009 (G 943). — *Sancta Gemma* 1081-1101 (Cartul. St-Aubin, f. 78), 1089 (Pr. de Champigné, Domaine, f. 13), XIe s. (1er Cartul. St-Serge, p. 176). — *Sacerdos de Sancta Gemma* XIIe s. (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 85). — *Parochia de Sancta Jema* 1266 (G 958, f. 7), 1307 (G 1234). — *Sancta Gemma supra Ligerim* 1329 (G 959). — *Sancta Jama supra Ligerim* 1346 (H.-D. *B* 46), 1415 (G 404). — *Le pavé par lequel on va de la ville d'Angers à Sainte James* 1367 (G 1021). — *Iter per quod itur de Andeg. apud sanctam Jamam* 1415 (G 404). — *Sainte Jame* 1379 (H Chaloché, t. II, p. 144). — *Sainte Gemme sur Loyre* 1399 (G 661). — *Ecclesia beatæ virginis et martyris Gemmæ supra Ligerim* 1583 (Et.-C.). — *Sainte Jamme sur Loyre* 1604 (GG 85). — *Le bourg Saincte James, — de S.-J.-sur-Loire* 1616 (*Journ.* de Louvet). — *Mont-Joli* 1793. — Sur le coteau qui descend en pente douce jusqu'au confluent de la Maine et de la Loire, — entre Angers au N.-E., les Ponts-de-Cé à l'E., Mûrs (3 kil.) et St-Jean-de-la-Croix (4 kil.) au S., outre Loire, — Bouchemaine (4 kil.) à l'O. et au N.-O., outre Maine.

Le chemin d'intérêt commun des Ponts-de-Cé à Bouchemaine circule de l'E. à l'O. sur l'extrême S. le long de la rive droite de la Loire, où

aboutissent perpendiculairement d'Angers trois chemins vicinaux, le premier à l'E. traversant le bourg, le dernier à l'O. coupé à mi-côte par la voie ferrée d'Orléans à Nantes, qui descend du N.-E. et forme une courbe pour franchir la Maine sur un viaduc de 5 arches, V. t. I, p. 426.

La Loire forme tout du long bordure vers S. en embrassant la grande Ile-aux-Chevaux et deux petits îlots sous le bourg; — vers l'O., la Maine, qui s'y réunit vis-à-vis la pointe S.-O. du territoire en communication par un *bac* avec Bouchemaine; — y naissent les petits ruisseaux de Vernusson et du Ruisseau-Doré; — y passe le ruisseau de la Ronde.

Le canal de l'Authion débouche à l'extrémité S.-E. dans la Loire, un peu au-dessus du bourg.

En dépendent les vill. et ham. du Port-Thibault (33 mais., 101 hab.), d'Empiré (14 mais., 42 hab.) de la Roche (7 mais., 22 hab.), de Frémur (5 mais., 25 hab.), du Ruisseau-Doré (6 mais., 14 hab.), du Moulin-Carré (9 mais., 27 hab.), de la Galonnière (4 mais., 16 hab.), de la Jolivetterie (5 mais., 18 hab.), de Bel-Œil (5 mais., 24 hab.), de Bel-Air (4 mais., 24 hab.), l'Ile-aux-Chevaux (7 mais., 32 hab.), les châteaux de Châteaubriant, du Hutreau et 82 fermes ou écarts, dont nombre de maisons bourgeoises, parsemées dans les replis des chemins et aux rebords de la crête, d'où la vue plonge sur un charmant horizon bordé par les hauts coteaux des deux rives.

Superficie : 1,411 hect., dont 167 h. en vignes, 218 hect. en prairies, 3 hect. en bois.

Population : 251 feux, *1,135* hab. en 1720-1726. — *267* feux en 1759. — *1,225* hab. en 1806, dont *250* au bourg. — *1,175* hab. en 1831. — *1,157* h. en 1841. — *1,557* hab. en 1851. — *1,770* hab. en 1856. — *1,646* hab. en 1861. — *1,883* hab. en 1866. — *1,840* hab. en 1872. — *1,814* hab. en 1876, dont 659 à l'Asile Départemental — et *393* au bourg (87 mais., 107 mén.), placé sur une petite éminence, qu'animent un groupe de moulins à vent et la libre vue des Ponts-de-Cé et des îles de la Loire.

D'immenses et luxuriantes prairies bordent la rive gauche de la Maine depuis la Baumette jusque vis-à-vis Bouchemaine; — dans les autres parties basses du territoire se cultivent le chanvre et le lin; — dans les hauts, le froment renommé dit de St-Laud, si recherché pour semence; — et les cultures intenses pour primeurs de choux-fleurs, d'artichauts, de pois, de fraises, de choux-brocolis, objet d'un commerce considérable pour Paris; — de vastes pépinières d'arbres à fruits de pleine tige, — et les productions variées de la culture maraîchère, malheureusement en détresse d'eau, dans les années de sécheresse. Un projet de canal d'irrigation, depuis longtemps étudié, qui s'alimenterait à la Loire ou à la Maine, reste subordonné dans les délibérations du Conseil général (1872-1874) par suite des dépenses excessives, à l'établissement prévu d'un barrage en Loire, au Port-Thibault.

Perception et *Bureau de poste* des Ponts-de-Cé.

Mairie, avec les deux *maisons d'école*, construite par adjudication du 13 mai 1838 (archit. Thierry, d'Angers).

L'Eglise (succursale, 5 nivôse an XIII) conserve après tous ses remaniements un chœur de style plantagenet de la fin du XIIe s., ainsi que le clocher, à base carrée, décorée de fausses arcatures romanes. Dans la première arcade de la voûte apparaît une sorte d'arc triomphal, dont la première pierre fut posée le 19 février 1710 par Henri-Franç. de Racappé, marquis de Meignanne, en présence du baron de Sainte-Gemmes, M. de Lusigny; à droite et à gauche deux médaillons figurent sans doute leurs portraits en relief. La nef avait été augmentée en 1575 d'une seconde nef et consacrée à nouveau le 1er mai par Pierre Raganne, évêque de Rouenne. Elle a été transformée récemment par l'addition d'un collatéral vers S. et le remaniement de l'œuvre entière, la construction des autels, la restauration des parties conservées. L'adjudication des travaux date du 15 juillet 1860 (archit. Roques), la consécration du 5 novembre 1862. — Une inscription sur cuivre en lettres minuscules, encastrée dans la muraille, mentionne la fondation de divers services par Pierre Bougère et Jeanne Fauveau, 17 juin 1653; — deux autres, sur ardoise, des fondations de messes par Math. Dolbau, sous-chantre de St-Maimbeuf, vers 1690, et Mic. Rouault, prêtre, 1727; — dans une fenêtre, un joli vitrail XVIIe s.

Tout près, vers N., une *chapelle* dite *de Ste-Marguerite*, édifice du XIIIe s., sert actuellement de grange.

Le nouveau *cimetière* a été acquis par ordonnance du 12 février 1823 et agrandi en 1850-1852.

L'ancien château seigneurial, vendu le 28 novembre 1806 par la famille Beaumont d'Autichamp à M. Bayon, anc. directeur de la fabrique de Tournemine, a été acquis de ses héritiers le 4 novembre 1842 par le Département de Maine-et-Loire pour y installer dans ce site isolé, en pleine perspective d'un admirable pays, à l'air vif et pur de la Loire, l'*Asile départemental d'Aliénés*. L'œuvre y a été inaugurée le 17 janvier 1844. L'édifice se présente en façade, le long du fleuve, bordé en contre-bas sur la rive d'une haute et longue grille de fer. Un escalier en demi-lune, entièrement voûté et qui paraît conçu sur un plan plus vaste que les proportions de l'ensemble, monte des jardins au rez-de-chaussée de niveau avec de superbes terrasses latérales, qui portent les dépendances et divers étagements de tilleuls et de platanes en massifs. Sur la façade opposée vers N., la cour d'honneur s'encadre de deux ailes régulières, où aboutissait autrefois à travers un parc une vaste avenue. — Le quartier des hommes, établi primitivement dans l'orangerie et alors accru d'une ligne de bâtiments parallèles, doit être reconstruit cette année même (1877), — et plus tard l'habitation des pensionnaires entretenus.

Une haute levée de terre, reposant sur une crête naturelle de rocher, forme en droite ligne, depuis la Baumette jusqu'au débouché de l'Authion, la base d'un vaste triangle, enserrant presque intégra-

lement le territoire de la commune actuelle et tout le canton célèbre dans l'histoire angevine sous le nom de *Frémur*. J'ai résumé à ce mot tous les éléments historiques qui s'y rattachent et donné le détail des fouilles récentes qui depuis deux ans ne paraissent avoir fourni aucun résultat nouveau. V. aussi *Empiré*, *Ste-Apolline*, *les Châteliers*. Tout ce que je veux répéter ici, — sans espérance d'étouffer jamais la légende populaire, — c'est qu'il n'y faut chercher trace aucune ni d'un camp de César ni d'un camp romain, — mais que le seul fait constaté de science certaine est l'existence d'un vaste établissement de bains. Le reste est encore laissé à la conjecture.

Le pays, envahi dès le XIe s. par les bois, était devenu la propriété des comtes. Foulques Nerra en donna toutes les dîmes au Chapitre Saint-Martin d'Angers et les chanoines y provoquèrent sans doute la fondation d'une église, dont l'existence ne paraît pas antérieure à la fin du XIe s. Le centre primitif était à Empiré, dont le canton, par une particularité déjà signalée et caractéristique, se rattachait encore au XVIIIe s. à la paroisse St-Pierre d'Angers. Par contre, celle de Sainte-Gemmes s'étendait sur les îles et jusqu'à la rive gauche de la Loire comprenant St-Jean-de-la-Croix, qui n'en fut détaché qu'en 1727. La cure était au patronage du Chapitre de Saint-Martin, à la désignation du chantre, à la présentation du Chapitre.

Curés : Aubin *Lenfant*, 1440, 1479. Il y était né en 1404. — Franç. *Farion* 1535. — René *Mestreau*, chanoine de St-Martin d'Angers, 1575. — Charles *Cothereau*, chanoine de Saint-Laud d'Angers, 1583, 1588, — Nic. *Bertin*, 1599, † le 21 juillet 1616. — Pierre *Constant*, 1624. — Phil. *Marchais*, chanoine de St-Maurille, 1627, qui résigne en 1645 et meurt en 1649, âgé de 76 ans. — Jean *Voisine*, 1645, † le 14 février 1652, âgé de 38 ans. — Jean-Baptiste *Boureau*, 1654, † le 8 octobre 1662, âgé de 32 ans. — Franç. *Coustard*, décembre 1662. — F. *Bompas*, 1668, résignataire en avril 1671. — Franç. *Bidet*, bachelier en théologie, † le 27 mai 1685, âgé de 57 ans. — L. *Joullain*, mai 1685, juin 1686. — N. h. Franç. *Boylesve*, août 1686, † le 14 janvier 1697, âgé de 64 ans. — Pierre *Béguyer*, janvier 1697, février 1699. — N. h. Franç. *Bréhier*, originaire d'Etriché, juillet 1699, qui résigne en 1738 et est inhumé à St-Laud d'Angers le 19 février 1744, âgé de 76 ans. L'inondation de 1711 dépassa de 12 pieds les plus hautes terres des îles et de la vallée et amena un pied d'eau dans la cour du presbytère. — Jacq. *Bréhier*, juin 1738, † le 8 mars 1760, âgé de 68 ans. — Jean *Béziau*, ancien vicaire, avril 1760, qui permute le 10 octobre 1789 sa cure pour la chapelle Ste Barbe de Chalonnes, — et meurt dès le 21 février 1790, âgé de 78 ans. Il était enfant de la paroisse. — Pierre *Ribault*, de Chalonnes-sur-Loire, installé le 14 décembre 1789, qui signe jusqu'au 12 mars 1791 et est déporté en Espagne en septembre 1792. — Noël-Pierre *Benoist*, vicaire de St-Macaire, élu constitutionnellement le 21 mars 1791. A partir de 1792, il signe « curé fonctionnaire public » et, forcé de quitter la paroisse, soulevée contre lui par les menées de son prédécesseur, abdique toute fonction ecclésiastique le 1er frimaire an II.

La terre durant tout le moyen âge, paraît de peu d'importance et se confond avec le domaine de St-Augustin ou des Perrins. On la voit qualifiée de châtellenie au XVe s.; — mais c'est seulement au XVIe qu'en passant aux mains d'une des plus puissantes familles de l'Anjou, elle parvient à se dégager de la suprématie ecclésiastique et à se constituer en fief et domaine. — En est sieur Nicolas de Chentousé 1379, Jeanne Auvrée 1413, Pierre Bodiau 1437, 1466, Jean Chérité 1472, sire Jean Lasnier, inhumé le 6 août 1522 en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Angers. Jean-Jacques Lasnier de Leffretière 1584, Franç. Lasnier, mari de Jeanne Licquet, 1640. Cette année, par acte du 12 février, le Chapitre de St-Martin d'Angers, qui revendiquait les droits et les honneurs seigneuriaux dans l'église et sur la paroisse, abandonna, en échange de la terre de Viviers, toute prétention même sur l'île et les bois, appelés Bois-de-St-Martin, et sur la maison dans le bourg, dite maison du Chapitre, sauf ses droits de curé primitif et les dîmes capitulaires. Des lettres patentes d'avril 1646 érigèrent la terre en baronnie, avec haute, moyenne et basse justice, à relever du château d'Angers. Le 27 mars 1650 Lasnier y reçut le duc de Rohan, nommé gouverneur d'Anjou, qui y résida deux jours avant son entrée en ville et y fut félicité par les chefs et les députés de toutes les compagnies de la ville. Jean-Jacques Lasnier, mari de Louise de Méguyon, vendit la terre en 1698 à Philippe Guillemot de Lusigny, receveur du Grenier à sel d'Angers, mari de Marie Chasteau, qui fit immédiatement reconstruire l'habitation, comme l'atteste la date 1701, inscrite encore à son fronton. Il avait eu pour héritière dès avant 1729 sa nièce, Françoise de Boussé, mariée le 8 octobre 1714 avec Claude-Pierre Luthier de la Richerie, et inhumée à Angers le 4 janvier 1733. Ce dernier vendit le domaine par acte du 5 octobre 1748 à Georges-Nicolas Baudard de Vaudésir, mari de Marguerite Baudry et fils du receveur des tailles de l'Election d'Angers, à qui il avait d'abord succédé, pour devenir bientôt trésorier général des colonies françaises. Il portait *d'azur au dard d'or, posé en pal, la pointe en haut*. — Des lettres de décembre 1755 renouvelèrent à son profit le titre de baronnie. — Ami des lettres et des arts, et particulièrement lié avec Florian et Marmontel, il se faisait fête de les recevoir à son château d'Anjou et ce dernier a raconté dans ses *Mémoires*, qu'un jour d'août 1760, une fête y convia en son honneur « la « fleur des beaux esprits de l'Académie Angevine. » Son fils Claude, très-connu à la cour et dans les salons financiers de Paris sous le nom de M. de Ste-Gemmes, ou, comme on l'écrivait le plus souvent et comme on prononce encore, de Ste-James, était aussi trésorier des colonies, lors de la suppression de cette charge. Il reçut pour compensation celle de trésorier général de la marine, qu'il perdit en 1780. Ce financier, qu'avait presque illustré la magnificence de sa *Folie-Ste-James*

près Neuilly et dont le nom se trouva mêlé à l'affaire du collier, mourut misérablement à la Bastille, après une banqueroute de 20 millions (1787). — Dans la liquidation de sa succession le château échut par contrat du 7 mai 1788 au comte d'Autichamp. — Le domaine comprenait, outre la métairie des Loges, toutes les îles de la Loire, couvertes d'épaisses futaies, « servant de décoration » au château, mais surtout aussi jusqu'au XVII[e] s. de repaire aux loups, — 13 petites closeries et divers fiefs dans les paroisses de St-Michel-la-Palud et de St-Laud d'Angers, de St-Aubin des Ponts-de-Cé, de St-Léonard et de St-Augustin, de Bouchemaine et de Pruniers, — avec droits de quintaine, four et moulin banaux, et privilège de pêche depuis les arches des Ponts-de-Cé jusqu'à l'île Chevrière. — La mesure locale contenait 12 boisseaux pour 15 des Ponts-de-Cé. — Les bouchers du bourg, nommés par le seigneur, lui devaient à la Trinité un 1/2 quartier de mouton et recevaient de lui un chapel, c'est-à-dire une couronne, à deux rangs de roses. — La terre en somme rapportait en 1789, 6,000 livres de revenus; mais les fiefs en étaient souvent onéreux, à cause du grand nombre d'enfants exposés, — 25 en certaines années, — dont la charge revenait au seigneur. — Le château, d'ailleurs modestement meublé, contenait 15 à 18 chambres de maîtres. Il devint dès les premiers jours de 1792 un rendez-vous et un refuge pour les prêtres réfractaires. Saccagé en juillet 1793 par le bataillon de Paris, qui campait sur la prairie voisine, puis par les gendarmes de Paris, qui y prirent gîte, puis par un détachement de la Sarthe et de Paris, qui y vint relever les gendarmes, il reçut le 26 juillet 1793 la visite d'une bande vendéenne, commandée par le propriétaire même, M. d'Autichamp, qui y demeura deux jours et en fit emporter tout ce qu'il put. Treize tableaux en restaient pourtant encore en septembre 1793, représentant *la Nouvelle Héloïse*, *Putiphar*, *l'Amour et Vénus*, etc. 67 énormes caisses, trouvées dans l'orangerie et restées plus tard sans adjudicataire, furent amenées par eau à Angers et y arrivèrent la veille du siége, juste à point pour alimenter le feu des soldats; les troncs des arbres furent employés au château d'Angers en manches d'outils pour l'arsenal.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé, de l'Archiprêtré, des Aides, de l'Election, du Grenier à sel et du District d'Angers. L'ouverture du canal de l'Authion, en coupant la prairie par le centre, en avait enlevé 25 arpents et desséché le reste à l'excès. Les habitants s'en plaignent dans leur Cahier de 1789, comme aussi de la réglementation des marchés d'Angers pour les chanvres et filasses. — Le tiers des biens était possédé en mainmorte.

Maires : Toussaint *Chalou*, 1790. — Jacq.-Franç. *Béziau*, 10 messidor an VIII. — Jacques-Marie *Blordier*, 31 octobre 1811. — J.-F. *Béziau*, avril 1815. — *De la Pastandrie*, 13 juin 1816, installé le 26. — Pierre *Mariet*, 23 mai 1820, installé le 31, † en août 1824. — Florent *Béziau*, 19 novembre 1824. — Jean-René *Lebouvier*, 20 janvier 1841. — Jacq. *Bouchet*, 1846, démissionnaire le 22 septembre 1848. — Franç. *Planchenault*, 15 octobre 1848. — Edouard-Joseph *d'Andigné*, 13 juillet 1851. — François *Planchenault*, 1863, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 186-190; G 403-406, 954-997, 1084; H Chaloché, II, 144; H.-D. *B* 12, 26, 131-135. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 920, t. I, f. 9. — Grille, Mss. 709. — *Répert. arch.*, 1860, p. 311; 1863, p. 419; 1868, p. 303. — Audouys, Mss. 1005, t. IV, p. 179. — Marmontel, *Mém.*, l. VIII, t. II, p. 15 (Paris, Ledoux, 1827). — Girard de St-Fargeau, *Dict.*, t. III, p. 35. — *Maine-et-Loire* du 3-5 septembre 1838, art. de M. Maillard, — 21 et 22 septembre 1844, art. de M. Blouin, — 26 et 30 juillet 1852. — C. Robin, *Dissert. sur l'antiq. de St-Pierre*, p. 80-81. — Pour les localités, voir, à leur article, *Frémur*, *Empiré*, *les Châteliers*, *Châteaubriant*, *le Port-Thibault*, *l'Ile-Chevrière*, *Béligan*, *les Chauvelais*, *le Hutreau*, *Champ-Charles*, *Ste-Apolline*, *Belœil*, *Chaloché*, *le Ruisseau-Doré*, *la Boule*, *le Mur-Blanc*, *le Chêne*, *Closterceille*, etc.

Sainte-Léonie, f., c[ne] de *Gesté*.

Saint-Ellier, canton de Thouarcé (15 kil.), arrond. d'Angers (24 kil.). — *Capella, quæ vocatur Sanctus Helerius* 987-996 (Liv. N. ch. 150), 1122 (Liv. d'A., fol. 2 et 3). — *Ecclesia Sancti Heleri* 1146 (Liv. d'A., f. 4). — *Terra Sancti Hilari* 1035-1055 (Liv. N, ch. 52). — *Presbiter de Sancto Helerio* 1035 (Ib., ch. 55) — *Ecclesia Sancti Elerii* 1036-1055 (Cart. St-Aubin, f. 64). — *Sanctus Elerus* 1035-1055 (Liv. N., ch. 56). — *Parochia de Sancto Eligio* 1087 (Cartul. St-Aubin, f. 64). — *Ecclesia Sancti Heleri* 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4-6). — *Ecclesia Sancti Elerii alias Saint-Eslier* 1571 (G Cures). — *Saint Thelier* 1579 (Carte). — *Saint-Eslier, Saint-Eslier en Vallée* 1683 (*Pouillé* Mss.). — *Saint-Elier* 1783 (*Pouillé*) — *Haut-Coudray* 1793. — Entre Charcé (2 kil à l'O., Blaison (7 kil.) au N. et à l'E., Chemellier (3 kil.) au S.-E., les Alleuds (5 kil.) au S.

Le chemin d'intérêt commun de Brissac à Chemellier traverse de l'O. à l'E. par le centre et dans sa largeur (1 kil.) le territoire, laissant à quelques pas le petit bourg.

Y passe, en travers de même, du S.-E. au N.-O., dans la partie méridionale, la rivière d'Aubance, où afflue le ruiss. de Patouillet, qui forme en partie la limite orientale.

En dépendent les ham. et vill. de la St-Frère (10 mais., 24 hab.), des Coudrais, pour partie (15 mais., 36 hab.), de Longueville (10 mais., 24 hab.), des Caves (4 mais., 12 hab.), de la Forge (5 mais., 18 hab.), de la Sublerie (6 mais., 20 hab.), 17 fermes ou écarts, un moulin à eau et un moulin à vent.

Superficie : 553 hect. dont 71 hect. en vignes. 35 hect. en bois, le reste en labours.

Population : *70* feux, *318* hab. en 1720-1726. — *356* hab. en 1790. — *357* hab. en 1831. — *302* hab. en 1841. — *293* hab. en 1846. — *278* hab. en 1851. — *284* hab. en 1861. — *267* hab. en 1866. — *215* hab. en 1872. — *235* hab. en 1876, — en plein décadence surtout depuis trente ans. A peine une douzaine d'habitants résident au petit hameau qui porte le nom du bourg communal (3 mais., 3 mén.

La *Mairie* a été construite, avec *Ecole de garçons*, par adjudication du 12 avril 1874, au vill. des Coudrais. — La paroisse même, sup-

primée par la loi du 19 octobre 1791, n'a pas été rétablie, la c^ne relevant au spirituel de la paroisse de Charcé, — dont l'*Ecole* communale *de filles* sert aussi à St-Ellier.

Bureau de poste et *Perception* de Brissac.

J'ai signalé déjà en détail la découverte récente aux Quinze-Deniers, V. *ce mot*, d'un véritable cimetière celtique. Le déblaiement du terrain, qui à cette heure même (février 1877) vient d'y être repris, découvre fréquemment des corps qui s'effritent, comme le falun, où ils reposent, sans qu'il soit possible d'en rien conserver. Le 28 janvier dernier un second vase en terre noire a été rencontré, mais d'une forme différente de celui déjà décrit, la panse presque ronde (0m,51 de tour) avec deux boutons sur chaque flanc, percés d'un trou, le collet (0m,33 de tour) évasé et percé à l'orifice de 6 petits trous, avec un petit couvercle détaché, le tout d'une hauteur totale de 185 millimètres.

D'autre part il est certain qu'une voie perpendiculaire à la Loire partait de Longueville et se dirigeait par les cantons de la St-Frère et de la Crannière, bordée de nombreuses maisons dont on retrouve les foyers avec d'immenses briques romaines et de beaux débris d'amphores. On prétend même dans le pays que la tradition y a gardé mémoire d'une grande bataille livrée en ces temps antiques sur les hauteurs de la Loire.

Au xe s., le territoire fait partie du grand domaine de *Capriniacus*, Charcé, et fut donné en même temps vers 990 à l'abbaye St-Florent, à qui les bulles des papes le confirment. Le comte Geoffroy Martel reconnut les droits des religieux et y abolit toutes les coutumes abusives sur les tenanciers, qui ne devaient plus être tenus à d'autres corvées que pour aider à la construction de châteaux sur la Marche angevine, et même en ces occasions, sous la conduite d'agents de St-Florent. L'église, simple chapelle, fut constituée en paroisse au xie s. par l'installation d'un *prieuré*, habité par deux moines, — avec assistance d'un vicaire perpétuel ou curé, à la nomination de l'abbé, pour la desservir.

Le prieuré, en commende dès le xve s., s'adjoignit comme annexe, vers 1320, du temps de l'abbé Milet, le petit prieuré de Ballée, V. *ce mot*, autrement dit de St-Jacques-du-Buisson, près Angers. — Il aurait été annexé à son tour à Lévière, — comme il est dit ailleurs et s'il fallait en croire des indications inscrites sur la couverture des registres de son chartrier; mais il ne m'est apparu de ce fait par le contexte d'aucun titre jusqu'en 1789, — et le contraire semble attesté par le Pouillé du diocèse et par les déclarations du fief.

Prieurs : Nicolas, 1226. — Jean *Lefèvre*, *Fabri*, 1419. — Guill. *Cliczon*, 1459, 1461. — Guill. *Du Vau*, 1462. — Jean *Charbonnier*, 1464. — Guill. *Du Vau*, 1493. — Jacq. *de Maillé*, 1504, 1511. — Thib. *de Rotays*, 1534. — Simon *de Maillé*, évêque de Viviers, 1545, 1556. — Jacq. *Patin*, 1570, 1607. — Jean *Cazavan*, 1610. — Pierre *Lebascle*, 1613, 1651. — René *Lebascle*, 1680, demeurant d'ordinaire à St-Louant en Touraine, dans sa terre du Pin. — Pierre-Franç. *Morange*, secrétaire de l'archevêché de Paris, 1692. — Jacq. *de Briancion*, 1703. — Jacq.-Louis *Moncheux*, 1710, 1719. — Jean-Bapt. *de la Combe*, 1727. — Pierre *Lebascle*, 1734. — Jacq. *Valet*, 1750, 1775. — Gaspard *Maupassant*, 1775, curé en même temps depuis 1774. — Emmanuel-Marie *Piolaine*, 1781-1789, qui résidait en l'abbaye St-Nicolas d'Angers et relevait son fief et seigneurie de Brissac, n'ayant d'ailleurs d'autre droit que la justice foncière.

La maison d'habitation, avec murs d'enceinte et haut portail, cantonné d'une fuie, attenait vers l'E. à l'église et fut vendue nat^t le 19 mai 1791. — Il n'en reste plus trace, non plus que du petit bois en dépendant et qu'on a achevé de mettre en culture en 1876.

Curés : Jean *Du Hallay*, 1467, † en juin 1468. — Pierre *Sidoine*, licencié en théologie, juin 1468, qui résigne. — Louis *Breton*, janvier 1469, n. s. — André *Dubleau*, 1478. — Louis *Lebreton*, 1480. — Franç. *Baudouin*, 1497, 1516. — Louis *Bégault*, 1533. — Jacq. *Delaroche*, 1554, 1560. — Phil. *Chevalier*, 1566, 1568. — Hervé *Poyet*, qui résigne en 1571. — Jean *Legay*, juin 1571, qui résigne. — Et. *Méry*, avril 1574. — Macé *Marquis*, 1588. — Pierre *Béritault*, 1601, 1621. — Mic. *Laurelier* ou *Laurier*, 1628, 1661. — Nic. *Guinais*, fils d'un maître chapelier du bourg, 1667, † le 28 septembre 1692, âgé de 68 ans. — Franç. *Ciret*, octobre 1692, † le 7 octobre 1695, âgé de 33 ans. — Jacq. *Perrin*, mai 1696, † le 31 janvier 1717, âgé de 53 ans. — Tristan *Palluau*, installé le 13 février 1717, † le 21 août 1762, âgé de 78 ans. — Jacques *Pasquier*, installé le 18 septembre 1762, † le 20 janvier 1774, âgé de 63 ans. — *Maupassant*, docteur en théologie, aumônier du château de Saumur, installé le 17 février 1774, † le 23 janvier 1779. — Joseph-Franç. *Mesnard*, mars 1779, qui prêta le serment constitutionnel et en l'an IV vivait à Angers de sa modeste pension et du métier d'imprimeur.

L'église fut vendue nat^t le 17 messidor an IV au cit. Jacq. Duroz, avec la cure et le cimetière. C'est aujourd'hui une habitation, où dans le chœur rectangulaire, divisé par un double plancher, une cheminée remplace l'autel. Toute trace du clocher a disparu; la nef sert d'étable, précédée sur le côté S.-O. d'un avant-corps à portail plein-cintre surbaissé, daté *1747*; — à la face N.-E., attient la sacristie — Sur le milieu de la nef, apparaît une grande porte enmurée à fronton arqué, où sur un cartouche est écrit : *Gault, couvreur, 1782*. Dans les greniers on prétend lire par deux fois la date *1441*. — Vers N.-E. la *cure*, convertie en ferme et qu'on désigne aujourd'hui comme le *prieuré*, conserve sa porte plein cintre, déformée par l'addition de jambages et d'un fronton; — aux deux fenêtres, le monogramme *T. P.*, du curé Tristan Palluau, dont la pierre tumulaire en ardoise, trouvée dans l'ancien cimetière, gît dans la cour et l'indique comme ayant reconstruit « cette maison et en partie l'église et les autels »;

— à chacune des quatre lucarnes un des chiffres de la date : *1727*.

L'abbaye de St-Aubin possédait aussi sur le territoire un prieuré de sa dépendance, à Saulgé-aux-Moines, V. *ce mot*.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers.

Maires : Jean *Courtin*, 1er messidor an VIII, démissionnaire en 1817. — Augustin *Thibault*, 13 février 1817. — Jacques *Poitevin*, 1826. — Vinç. *Priou*, 1832. — Louis *Béritault*, 3 septembre 1848, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. H St-Florent, D. Huynes, f. 136 et Pr. de St-Ellier (3 reg., 1 liasse). — Arch. commun. Et.-C. — Note Mss. Raimbault. — Pour les localités, voir *Cré, Longueville, Saulgé-aux-Moines, les Quinze-Deniers, les Coudrais, la Saint-Frère*, etc.

Saint-Eloi, vign., cne de *Montreuil-Bell.*, conservant le nom d'une antique chapelle, *Capella Ste Eligii, non longe ab ecclesia beate Marie distans* (G 1350), reconstruite en 1472, dont les masures en ruine existaient encore au XVIIe s.

Sainte-Madeleine (*Bernard* de), né dans les environs de Saumur en 1588, prit l'habit des Carmes à Rennes en 1610, renouvela en 1611 ses vœux solennels entre les mains de Philippe Thibauld, réformateur de l'ordre, et devint bientôt son auxiliaire le plus dévoué. Nommé supérieur de la maison d'Angers en 1615, il y inaugura dans l'ordre du Carmel la dévotion plus tard si répandue de la Sainte-Enfance de Jésus, fut en 1629 élu provincial de Touraine et présida en cette qualité à la fondation des couvents de la Flèche (1629) et des Billettes de Paris (1631). Ses trois ans de charge achevés, il se consacra pendant 15 ans à l'enseignement des novices et mourut à Tours le 6 août 1669. — Il avait mis en ordre et rédigé les instructions du *Directoire des Novices*, dont 6 volumes ont paru, et composé des *Mémoires* sur la vie du R. P. Philippe Thibault, que cite son biographe, Hugues de St-François.

Biblioth. Carmelit., t. I, p. 275-276. — D. Chamard, t. II, p. 472. — *Specul. Carmelit.*, t. II, p. 1069, n° 3830.

Sainte-Marie, fours à chaux, cne d'*Angrie*, V. *la Fresnaie*; — f., cne de *Beaucouzé*; — f., cne de *Cholet*. — *La Sainte-Marie* (Cass.); — f., cne de *Gesté*; — f., cne de *la Jubaudière*, bâtie depuis 1835; — ham., cne de *Liré*; — f., cne des *Rairies*; — f., cne de *St-Germain-lès-M.*, bâtie depuis 1835; — f., cne de *St-Quentin-en-Mauges*; — cne de *Seiches*, V. *le Verger*; — fours à chaux, cne de *Vern*, au vill. des Haies.

Sainte-Marie-Eugénie, ardoisière, cne de *Vern*. Elle atteignait, en 1870, 30 mèt. sur 60 de largeur et 16 mèt. de profondeur et était en vente.

Sainte-Marthe (*Gaucher* de), écuyer, sieur de Villedan, de Lernay près Montreuil-Bellay, du Chapeau près Saumur, était fils de Louis de Ste-Marthe, sieur du Chapeau, et de Marie du Treuil. Au lieu de suivre les armes, comme ses ancêtres qui s'étaient signalés dans les guerres anglaises et d'Italie, il se fit recevoir docteur en la Faculté de médecine de Paris et fut attaché à ce titre, par lettres du 29 mars 1507 n. s., à l'abbesse de Fontevraud, Renée de Bourbon. Il fut dépêché en octobre 1533 pour porter la nouvelle de la mort de sa noble cliente au roi François Ier, qui le nomma son médecin et le renvoya à l'abbaye en lui recommandant d'avoir les mêmes soins de la nouvelle abbesse Louise de Bourbon. Il y mourut le 14 janvier 1551, âgé d'environ 80 ans, et fut inhumé entre le chœur et le sanctuaire, sous une tombe surmontée de son image gravée sur cuivre, qui fut enlevée du temps de l'abbesse J.-B. de Bourbon. — Il avait eu de sa femme Marie Marquet douze enfants. — (*Louis* de), fils aîné du précédent, né en 1509 à Fontevraud, se fixa à Loudun par son mariage en octobre 1534 avec Nicole Lefèvre de Bizay. Il mourut le 1er septembre 1566 en voyage auprès du roi Charles IX pour traiter des affaires du pays. Macrin fait son éloge dans ses *Poésies*. Son fils est le fameux Scévole, qui appartient au Poitou. — (*Charles*), second fils de Gaucher, né à Fontevraud en 1512, fut reçu docteur en droit à Poitiers et s'attacha à l'étude de la théologie, dont il fit même des leçons publiques en 1537. Avide de renommée populaire et accusé d'opinions nouvelles, il fut forcé de s'enfuir à Grenoble et là même arrêté et détenu en une étroite prison. C'est dans cette misère qu'il publia, avec une dédicace à la duchesse d'Etampes, son livre de *La Poésie françoise, divisée en trois livres, plus un Livre des amis* (Lyon, 1540, Le Prince, petit in-8° de 237 p.), recueil d'épigrammes amoureuses, de ballades et de rondeaux, d'épîtres et d'élégies, composé pendant les transes de quatre années, qu'il rappelle,

> Quatre ans y a que jours et nuict j'escoutte,

— et dans une détresse, contre laquelle il implore des protecteurs, voire même de l'argent :

> Faute d'argent fait perdre toute honte,

dit-il lui-même, en se recommandant pour ce qui est de son livre à Marot, « son père d'alliance ».

> Ays de ton fils, ô père, souvenance.

Il attribue son malheur au courage qu'il a mis à défendre contre « un sot étranger »,

> .... Jésus premièrement
> Comme son Dieu, le roi secondement
> Comme son prince....

— Le *Livre des amis*, qui fait suite à ses poésies, est la réunion de vers adressés à l'auteur par ses amis Tolet, Chausson, Roboam, J. Benac, de Villeneuve, Ch. Du Puy, et que précède une lettre de Léon de Ste-More dit de Monthozier. Le prisonnier n'obtint pourtant sa liberté qu'en simulant la folie. Un accueil meilleur l'attendait à Lyon, où il professa au collège l'hébreu, le grec, le latin et le français. Des lettres datées de Tours le 18 mai 1545 l'appelèrent à l'office de procureur général du nouveau duché-pairie de Beaumont dans le Maine, qui en le rapprochant de la libre société de la petite cour d'Alençon, lui assurait dès lors des protecteurs autorisés. Antoine de Navarre confirma en les accroissant, les privilèges et les honneurs de sa charge par brevet du 7 janvier 1550. Le poète avait à peine eu le temps d'en témoigner sa reconnaissance par des hommages publics à ses bienfaiteurs, lorsqu'il mourut de la rupture

d'un anévrisme à Alençon, en 1555. âgé seulement de 43 ans et sans postérité.—On a de lui encore : *In psalmum septimum et psalmum XXXIII paraphrasis* (Lyon, 1543, petit in-8°, vendu 49 fr. Yéméniz), souvenirs de sa captivité ; — *In Ps. XC meditatio* (s. l. n. d., petit in-8°) ; — *In obitum incomparabilis Margaritæ, Nav. reginæ, Oratio funebris* (Paris, Reg Calderii, 1550, in-4°), éloge accompagné d'un recueil d'épitaphes par des savants en renom. — L'auteur en a donné la même année une traduction française (Paris, R. Chaudière, in-4°, vendu 251 fr. Solar) ; — *Oraison funèbre sur le trespas de très-haute et très-illustre princesse Françoise d'Alençon, duchesse de Beaumont...* (Paris, 1550, in-8°). — Il indique de plus dans l'avertissement de sa *Poésie* un ouvrage sur la *Conjonction des quatre langues*, qui a dû rester Mss. — Scévole de Ste-Marthe dans ses *Eloges* lui attribue aussi des commentaires intéressants, *De re sepulcrali*, que je ne trouve nulle part publiés. — (*Jacques*), sieur de Chandoiseau et de la Guéritière, troisième fils de Gaucher, né à Fontevraud le 29 septembre 1517, étudia successivement avec la même ardeur les langues grecque et latine, puis les mathématiques et la médecine. Il prit le grade de docteur en la Faculté de Paris et succéda en 1551 à son père, comme médecin en titre du roi Henri II, honneur que lui conservèrent les rois François II et Henri III, sans le détacher de son service auprès des princesses Louise et Léonor de Bourbon, abbesses de Fontevraud. Des lettres-patentes l'avaient aussi maintenu, quoique absent, dans tous les droits et privilèges des docteurs exerçant à Paris. Il était d'ailleurs tout à la fois le procureur de l'abbaye, avec titre d'Elu à Saumur, et l'agent consulté en toute affaire. — Lié tout enfant avec Budé, il a écrit sa *Vie*. Il traduisit aussi du grec en latin et annota les Oracles de Zoroastre, *Zoroastri magica oracula* (Paris, J.-L. Tiletan, 1538-1539, in-4°), insérés par J. Obsopœus, dans son *Recueil* (Paris, 1549, part. II, p. 122). — Il avait épousé vers 1555 Renée Le Proust, morte en 1608 et de qui il eut cinq enfants. — Il mourut à Fontevraud le 21 septembre 1587 et fut inhumé auprès de son père. Ménage prétend sans aucune vraisemblance, que Rabelais pensait à lui en traçant son type de Picrocole. — (*Louis II* de), fils du précédent, sieur de Chandoiseau, né à Fontevraud en 1575, avocat au Parlement de Paris, puis au grand Conseil, parvint à la charge de lieutenant-général en la connétablie et maréchaussée de France. Lettré, comme toute sa famille, il a laissé un poème latin adressé à Marie de Médicis, un autre au président de Verdun, des vers dans le Recueil sur la mort de Scévole de St-M., deux pièces à l'éloge de Jeanne d'Arc dans le Recueil de Charles de Lys (Paris, 1628, in-4°). — Meurt à Paris le 25 décembre 1640. — (*René*), sieur de Châteauneuf, quatrième fils de Gaucher, né à Fontevraud en 1521, a inséré de sa façon quelques épitaphes latines de Marguerite de Valois dans le Recueil composé par son frère Charles. — Il avait épousé en 1554 Anne Porcheron, fille du procureur du roi de Poitiers. — Meurt en 1572. — (*Joseph* de), cinquième fils de Gaucher, né à Fontevraud en 1518, élevé au Collége de Navarre, meurt vers 1568 à la Guéritière, où il s'était retiré, tout entier dans la piété et l'étude des livres saints. Dreux du Radier publie de lui deux lettres intéressantes en latin, où il mentionne notamment des sermons qu'il aurait écrits.

Dreux du Radier. t. V.— Goujet, t. XI, p. 430.— Niceron, t. VIII, p. 12. — G. Michel de la Roche-Maillet, *Vie de Scévole de Ste-M.* — Scévole de Ste-Marthe, *Elogia*. — Haag, *France Protestante*. — *Menagiana*, t. II, p. 276.

Sainte-Radégonde, petit pavillon, c^ne^ de *Chênehutte-les T.*, à 2 kil. vers l'E. du bourg, sur la crête du coteau de la Mimerolle. Il a remplacé un ermitage, dont la collation appartenait à l'abbé de St-Florent et la présentation au seigneur de la Mimerolle et plus tard de Trèves, suivant la volonté du fondateur Jean Berruel, en 1482 (D. Huynes, Mss., f. xxx). En dépendait un clos de vignes dont les chapelains titulaires au XVIIe s. se contentaient de partager les revenus, sans y habiter, avec un ermite à leur choix qui vivait des quêtes. Le dernier bénéficier, Dumas, vers 1680, laissa tomber le gîte en ruines. A côté s'élevait une chapelle, avec petit clocher à flèche élancée, que le nom de Ste-Radégonde garda en vénération. Les pèlerins qui l'y venaient invoquer, devaient pénétrer sous l'autel en se baissant, par une porte d'un mètre à peine de hauteur, et s'y tourner et retourner dans un petit caveau. On y voit encore la niche où figurait la statue, les banquettes taillées dans le roc, des arcades et des colonnettes bien conservées. Le jour de la fête réunissait une *assemblée* joyeuse.

Sainte-Scholastique (*L.* de). — V. *Virdoux*.

Saint-Eutrope, c^ne^ de *Huillé*, chât. (Cass.). — En est sieur Franç. des Aubiers 1630.

Saint-Fiacre, cl., c^ne^ de *Bocé*, domaine de la chapelle de ce nom desservie en l'église paroissiale, — vendu nat^t^ le 17 février 1791.

Saint-Florent-de-Saumur. — *Monasterium Sancti Florentii juxta castrum Salmurum* 1142, 1186, *Monasterium Sancti Florentii Salmuriensis, abbas et monachi Salmurienses* XII-XVIe s. (Bulles, Liv. Rouge, etc.), — *St-Florent-lès-Saumur*. — *St-Florent-le-Jeune*. — Bourg, réuni à la c^ne^ de *St-Hilaire-St-Florent* et qui doit son nom et son origine à la fondation de la seconde et de la troisième abbaye de St-Florent, fille et petite-fille de l'abbaye du Montglonne, auj. *St-Florent-le-Vieil*, V. *ce mot*.

Quand le moine Absalon, V. *ce nom*, revint en Anjou avec les reliques du saint patron qu'il avait dérobées aux moines de Tournus, — pour répéter une légende dont les dates sont inacceptables, — il s'arrêta et prit refuge dans une cave, au bord de la Loire, dans le pays absolument déserté, que dominait la tour, appelée *Truncus*, château primitif de Saumur, alors appartenant au comte de Blois, Thibault. Celui-ci, averti bientôt, l'autorisa à s'établir avec son trésor et un petit groupe de religieux dans l'enceinte même du

château, appela de St-Fleury-sur-Loire une colonie de 12 moines bénédictins et obtint de l'abbaye de Tournus la restitution des vases sacrés et de partie des livres et des chartes antiques du Montglonne (937 circa). Hélie, le premier compagnon d'Absalon, reçut la direction suprême de l'œuvre nouvelle et put dès le 2 mai 950 assister à la consécration de la basilique, dont l'abside seule encore et le transept étaient voûtés. Un cloître splendide venait d'être ajouté au monastère, quand un incendie le détruisit avec partie du château. A deux ou trois ans de là (1025), le comte d'Anjou, Foulques Nerra, vint surprendre la place sur son ennemi le comte de Blois. Les moines, défendant la cause de leur maître et suzerain, portèrent les reliques sur la brèche, invoquant les foudres du ciel contre l'Angevin. Après l'assaut victorieux et l'incendie, ils se refusèrent absolument et malgré les plus brillantes promesses, à l'établissement nouveau qui leur était offert à Angers. Laissés libres enfin dans leur résistance, ils allèrent se fixer dans un de leurs anciens domaines, acquis par échange dès 849, près l'église St-Hilaire-des-Grottes.

Six d'entre eux obtinrent même de rentrer dans le château de Saumur reconstruit et d'y édifier une modeste chapelle, que consacra l'évêque d'Angers. Geoffroy Martel voulait de plus rétablir la fondation dans sa splendeur première; mais dépité par le refus de l'abbé, il fit place nette au profit de chanoines nouveau venus. Geoffroy le Barbu à son tour les en chassa, pour rappeler les religieux, qui y furent maintenus définitivement par Foulques Réchin (11 mars 1069 n. s.); mais ce n'est plus là dès lors, qu'un établissement secondaire, bientôt réduit au titre de simple prieuré, dit *le prieuré du Château*, et réuni même en 1333 à l'office du chambrier, quoique la cure en dépendant prétendît contre Nantilly la préséance sur les curés de la ville. « Maintenant, — dit vers 1646 D. Huynes, f. 85, — « on se contente de monstrer la place et de dire : « là autrefois estoit l'abbaye St-Florent. » La chapelle pourtant de proportions très-exiguës, sert encore aujourd'hui de caserne, sans conserver, il est vrai, rien d'antique que son pignon vers l'E., des débris du mur N., et vers N. encore un autre mur, reste probablement d'une abside, le tout en petit appareil régulier du xe ou du xie s. Dans le mur S.-E. des bâtiments de la cour actuelle du château, à droite, des arcades apparaissent, qui ont dû faire partie des cloîtres ou du monastère primitif. Une vue extérieure en est donnée dans Bodin, pl. VI.

Le principal groupe des religieux, sans oublier cet essaim fidèle du second St-Florent ni l'antique Montglonne transformé, s'était installé, après la prise de Saumur par Foulques Nerra, presque vis-à-vis, sur l'autre rive du Thouet, à mi-côte du coteau qui en domine le confluent dans la Loire, au passage d'un gué important, dans le canton appelé alors, comme aujourd'hui, le Chardonnet, *Campus Spinosus*, pour y créer de fond en comble un Saint-Florent rajeuni. L'église de St-Hilaire-des-Grottes permettait aux religieux d'attendre l'achèvement des constructions nouvelles, qui furent entreprises dès la mi-août 1026. Le 2 mai 1030 les reliques étaient transférées dans l'aile droite de l'édifice encore inachevé. La consécration en eut lieu le 15 octobre 1040 en présence de l'archevêque de Tours, de trois évêques et du comte d'Anjou. — Le monastère, que peu à peu chaque âge complète, devient dès lors et durant tout le xie s. et une partie du xiie s. l'asile de la prière, de la science et des miracles, sous le gouvernement d'une succession de saints, et comme un centre de vie où se recrutent en nombre les abbés, même les évêques. Un important concile politique s'y réunit le 24 juin 1094 et plusieurs autres encore dans les siècles qui suivirent. Dès le xiie s. l'église était devenue insuffisante et fut reconstruite par l'abbé Mathieu de Loudun ; le porche, le réfectoire, l'infirmerie, le parloir dataient de la fin du siècle. Dès le xiiie l'abbaye, enrichie de toutes mains, est en possession de ses principaux bénéfices.

L'abbé conférait — dans le *diocèse d'Angers*, les *prieurés-cures* du Petit-Montrevault, de Beausse, de St-Laurent-du-Motay, les *prieurés simples* et les *cures* de St-Florent-du-Château, de Nantilly, de Rest, d'Allonnes, de St-Lambert-des-Levées, de Chênehutte, de Verrie, de Dénezé-sous-Doué, de Saint-Georges-des-Sept-Voies, de Thouarcé, de Gonnord, de St-Ellier, de Chantocé, de St-Georges-Châtelaison, les *prieurés* de St-Vincent près Saumur, d'Offart, de St-Jacques-du-Bois, des Ulmes, de Meigné, de Distré, de Richebourg, d'Herbault, de Ballée, les *cures* de St-Barthélemy près l'abbaye, de St-Hilaire-des-Grottes, de St-Martin-de-la-Place, de St-Philbert-en-Mauges, de St-Florent-le-Vieil avec son territoire exempt, de Courcelles, d'Ampoigné, les *chapelles* de la Madeleine du Boumois et de St-Lumin en Thouarcé, les *ermitages* de St-Jean de la Rondière et de Ste-Radégonde ; — dans le *diocèse de Tours*, les *prieurés* et les *cures* de St-Louant près Chinon, de St-Christophe, de Villebourreau, des Ulmes-Robert, le *prieuré* de St-Eloi près Tours, la *cure* de Saint-Ouen de Courcelles ; — dans le *diocèse de Bourges*, le *prieuré* et la *cure* de Saint-Gondon ; — dans le *diocèse de Paris*, les *prieurés* de Dueil, qui présentait cinq cures, de Bruyères, de Sceaux, de Gomets, de Chevreuse ; — dans le *diocèse du Mans*, les *prieurés* et les *cures* de Cossé-le-Vivien et de Placé ; — dans le *diocèse de Séez*, le *prieuré* et la *cure* de Briouse, les *cures* d'Ecouchy, de St-Denis près Briouse, de Pointel, de Courteilles ; — dans le *diocèse d'Avranches*, le *prieuré* de Ceaux ; — dans le *diocèse de Rennes*, le *prieuré-cure* de Remasis, les *prieurés* et les *cures* du Tremblay, de St-Brice, de St-Jean-sur-Coisnon, de St-Christophe-du-Bois, d'Issy, de Livré, les *cures* de St-Georges-de-Châtillon, de Saint-Germain-d'Aubigné, d'Antrain ; — dans le *diocèse de Dol*, le *prieuré* et les *cures* de Dol, de Trémeheuc, de la Madeleine du Pont-de-Dinan, le *prieuré* de Brégain, de Saint-Meen, de Lanvallay, de Miniac, de Pleine-Fougère, de Rimou, de Ras-Landrice, de la Boussac ; —

dans le *diocèse de St-Malo*, le *prieuré* et la *cure* de St-Suliac, la *cure* de Lanvigan ; — au *diocèse de Vannes*, le *prieuré* de Châteaunoac, la *cure* de Branloy ; — dans le *diocèse de Nantes*, le *prieuré-cure* de Bonneuvre, les *prieurés* et les *cures* d'Escoublac, de Mesdon, de Vouvantes, de Melleray, de Nozé, de Saint-Erblon, de Concelles, les *cures* de St-André près Guérande, de Loifer, de Joué, de Maumusson, de Juigné, de la Roussière, de Saint-Vincent-des-Landes ; — dans le *diocèse de Bordeaux*, le *prieuré* et la *cure* de Castillon, la *cure* de St-Séverin de Castillon ; — dans le *diocèse de Périgueux*, les *prieurés* et les *cures* de Montcarret, de Pellegrue, le *prieuré* ou *abbaye* de St-Ferme, les *cures* de Picon, Bran, Brétenor, Ste-Eulalie, Montpeyroux ; — dans le *diocèse d'Angoulême*, les *prieurés* de la Rochefoucault, de Lussac, de Lanouère et Ussel ; — dans le *diocèse de Saintes*, le *prieuré-cure* de Pons, les *prieurés* et les *cures* de St-Vivien-de-Pons, de Bonian, de St-Georges-de-Tesson, les *prieurés* de St-Gilles, de la Rochelle et de Saint-Séverin ; — dans le *diocèse de Poitiers*, les *prieurés* et les *cures* de Passavant, de Morton, de Veniers, de St-Antoine de Varède, de Coutures, du Vaudelenay, les *prieurés* de Sept-Fonts et de Trainel, les *cures* de Veziers, de Chives, de Longré, de Sammarcolles, de Meigné-sous-Doué ; — dans le *diocèse de Maillezais*, précédemment de Poitiers, plus tard *de la Rochelle*, les *prieurés* et les *cures* de Montilliers, de Trémont, de la Fosse-de-Tigné, de Trémentines, de Saint-Clémentin-d'Argenton, les *cures* de Cernusson, du Pin, de Mautravers ; — dans le *diocèse de Luçon*, précédemment de Poitiers, le *prieuré* et les trois *cures* de la Chaise-le-Vicomte, le *prieuré* de St-Laurent-de-Fougeray en Legé, la *cure* de la Limousinière ; — enfin en *Angleterre*, les *prieurés* de Monemut, d'Andevord, de Selle, d'Esparlay, et une dizaine de *cures* ; — sans compter dans ces divers diocèses, une quantité de *chapelles*, telles que N.-D.-des-Ardilliers à Saumur, Meigné en Brézé, N.-D.-des-Vertus près Paris, dépendances directes de prieurés voisins.

Mais dès le XIIIe s. le relâchement de la discipline s'est introduit dans l'abbaye ; et le pape au XIVe s. y signale de nombreux désordres. Les guerres anglaises transforment la maison en une véritable forteresse, que visitent tour à tour les bandes. Les religieux montent la garde et des lettres royaux du 24 novembre 1369 obligent tous les habitants de la turcie sur la rive droite à y venir faire le guet nuit et jour, les Anglais étant maîtres du pays jusqu'à 5 lieues alentour. Les abbés Jean et Louis du Bellay réparent les ruines, reconstruisent église et couvent ; mais une misère plus grande s'introduit bientôt après eux avec la commende. Les prieurés tombent aux mains de séculiers ou « de religieux qui ne valaient pas mieux », dit D. Huynes, même d'hérétiques ; et les chapelles des obédiences désertes sont transformées en greniers ou en écuries. A l'abbaye même le désordre est complet et s'envenime de procédures entre abbés et religieux. Le lundi de Pâques 1562 un Cordelier, qui y prêche dans l'église abbatiale est grossièrement injurié et menacé de mort par les fermiers mêmes. Quelques jours après, le 15 mai, le couvent est envahi par le lieutenant Bourneau, de Saumur, avec divers officiers royaux et une bande huguenote, qui mettent la maison et l'église au pillage, s'habillent en prêtres, « huants et braiant « comme des asnes », brisent les châsses, les autels et font brûler les reliques, l'orgue, les boiseries. Les religieux se réfugient où ils peuvent, jusqu'à l'occupation de Saumur par Montpensier ; et malgré les gardes, organisées de nouveau par lettres royaux du 12 octobre 1567, l'abbaye est prise de vive force le 3 janvier 1569 par les huguenots et encore en avril 1576, sans que Puygaillard puisse lui porter secours. Une garnison royale occupe pourtant la place en 1585, encore en 1593, aux frais des religieux. La paix revenue, toute règle est brisée et la vie commune même presque délaissée. L'évêque de Rueil, qui veut restaurer la discipline, constate dans une visite et malgré les moines, les 19-21 avril 1637, l'état d'abandon du tabernacle, des autels, des châsses, « aussi sales « que le tabernacle..., l'église toute remplie « d'araignées..., décarrelée, sans crucifix, sans « orgues, sans confessionnaux, sans drap mor- « tuaire ; — la Bibliothèque, nous la visitâmes « point, car il n'y en a point. » Le règlement qu'il rédigea pour les religieux fut rejeté par eux. Ils préférèrent passer traité (31 octobre 1637) avec la nouvelle congrégation de St-Maur et l'introduire dans la maison à charge d'être payés d'une pension viagère. On y comptait encore de 32 à 35,000 livres de revenus dont 12,000 au profit de l'abbé. — Mais de 36 religieux qui y vivaient avant la Réforme, le nombre était réduit à 10 ou 12 dès le temps où écrivait Roger, par « l'affec- « tion qu'ils ont, dit-il, de thésauriser ». — Les revenus en 1790 se montaient à 60,813 livres en argent, 3,644 boisseaux de grains, 100 de fèves, 192 barriques de vin, 25 charretées de foin, 100 aunes de toile, le tout réduit par les charges à 36,490 livres. Onze religieux y résidaient encore dont six n'avaient pas trente ans, un septième, trente-deux ans ; trois réclamèrent leur liberté, parmi lesquels le cellerier D. René Joubert, âgé de 63 ans. Les autres réservèrent leur décision. — Il y existait à cette époque une bibliothèque de 6,000 volumes, et 5 Mss.

Suit la liste des abbés, dont la plupart ont leur article dans ce livre.

Abbés : Hélie Ier, de Ligné près Doué, mort d'une chute de cheval le 13 mars 955. — *Amalbert*, 955, † le 11 avril 986. — *Robert*, de Blois, 986, † le 8 août 1011 à Micy dont il était en même temps abbé depuis 10 ans. — *Adhébert*, de Chinon, † le 8 avril 1013 —*Géraud, Geraldus*, 1013, † le 5 novembre 1013 sur la route de Jérusalem. — *Frédéric*, dernier abbé du château de Saumur, élu dès le 27 août 1022, † abbé de St-Florent-le-Jeune le 28 septembre 1055. — *Sigo*, élu le 30 octobre 1055, † le 12 juin 1070. — Guillaume *Rivallon*, fils du seigneur de Dol, 1070, † le 30 mai 1118. — Etienne *Bric-*

tius, 19 juin 1118, † le 7 avril 1128, quoiqu'une chronique lui attribue 13 ans de régne et qu'une autre le fasse mourir en 1133. — Mathieu *de Loudun*, vers la fin de 1128, élu en 1155 évêque d'Angers. — Et. *de la Rochefoucault*, prieur claustral, élu en 1155, mais avant sa consécration promu évêque de Rennes. — *Oger*, qui ne siége que 26 jours, † le 19 juillet 1156. — Philippe *de Saumur*, 1156, † le 12 mai 1160. Sa tombe en ardoise fut retrouvée en 1718 sous les dalles de la salle du Chapitre. — *Froger*, dit *Petit*, 2 juin 1160, † en 1174. — *Raoul*, précédemment prieur de Thouarcé, élu abbé dans les premiers mois de 1174, † le 23 juin 1176. — *Mainier*, 29 octobre 1176, † le 16 avril 1203. — *Michel*, 1203, † à Angers le 4 juillet 1220 — Jean *de Loudun*, anc. prévôt de Saint-Laurent-du-Motay, 1220, mort au bout de 4 mois de règne. — Nicolas *Olivier*, † le 13 ou 14 août 1221, après 9 mois de règne. — *Itier*, 1221, † à la Rochefoucault où il était né, le 28 août 1223. — *Geoffroy*, ancien prieur de St-Louant, 1223, qui se démet après un règne de 4 ans. — *Geoffroy*, ancien cellerier, originaire de Vendôme, 1227, qui résigne en 1249. — *Rainaud*, 1250, † en mai 1253. — Pierre *Monsnier*, ancien prieur, 1253, mort aveugle en 1255. — *Roger*, ancien cellerier, 1255, dont l'élection, annulée par l'évêque, est confirmée par l'évêque d'Avranche, arbitre délégué par le pape, † le 30 mars 1270. — Geoffroy *Moretel*, † le 24 octobre 1271, d'après une charte citée par D. Huynes, f. 221 v°. — Guill. *Lorier*, qui ne siége que 18 mois. — Guill. *de la Couture*, Poitevin, que l'évêque expulse de son siége et qui meurt pendant l'appel en cour de Rome le 27 novembre 1281 ou 1282. — Renaud *de St-Rémy*, 1283, qui résigne en 1318 et meurt le 23 juin 1311. — Jean *Milet*, 1309, † le 30 septembre 1324. — *Bertrand*, novembre 1324, imposé d'autorité par le pape aux religieux qui avaient élu Michel, V. *ce nom*, de Baugé, consacré même déjà par l'évêque, — † le 24 novembre 1333. — *Hélie de St-Yrieix*, docteur en décret, juin 1335, qui passe à l'évêché d'Uzès en 1344. Son portrait est gravé dans l'*Hist. des Card. Franç.* — Pierre *Dupuy*, 13 septembre 1344, qui devient abbé de Marmoutier en 1353. — *Jean III*, 1353, qui en 1354 passe à l'abbaye de Tiron. — Guill. *de Chanac*, 30 avril 1354, nommé évêque de Chartres le 23 septembre 1368. — Guill. *Duluc*, *de Luco*, juin 1368, qui passe le 27 mai 1390 à l'abbaye de Grasse. — Jean *Gordon*, 27 mai 1390, installé le 14 août, † le 20 septembre 1404. — Jean *du Bellay*, 26 novembre 1404, installé le 16 février 1405, qui résigne en 1431. — Jean *du Bellay*, le jeune, neveu du précédent, 30 avril 1431, installé le 10 juillet, qui résigne le 16 novembre 1474. — Louis *du Bellay*, son neveu, novembre 1474, † le 7 septembre 1504. — Jean *de Mathefelon*, 12 octobre 1504, † le 28 août 1518.—Jacq. *Leroy*, 4 octobre 1518, qui résigne en 1637, dernier des abbés réguliers. — François *de Tournon*, cardinal, archevêque de Bourges, premier abbé commendataire, 1537, qui résigne en 1538. — Jacques *de Castelnau de Clermont*, par bulles du 6 décembre 1538, † le 6 septembre 1586. — François *de Joyeuse*, cardinal, 18 mars 1587, qui résigne en 1605.—Charles *de Bourbon*, 1605, † en 1610. — Gilles *de Souvré*, 25 juin 1610, installé le 8 décembre, † le 19 septembre 1631. — Charles *Bouvard*, mars 1632, † le 11 mars 1645. — Jules *de Mazarin*, cardinal, 26 juin 1645, installé le 15 octobre, qui résigne en 1653. — Jérôme *Grimaldi*, cardinal, installé le 15 septembre 1655, † le 4 novembre 1685. — Franç. *d'Anglure de Bourlemont*, 1685, † le 27 juin 1711. Son *Oraison funèbre* a été imprimée in-4° par le P. Hyacinthe Avril. — Franç. *de Bertons de Crillon*, 14 août 1711, installé le 23 novembre 1713, † en 1721. — Joseph *Thiard de Bissy*, 1721, qui résigne en 1729. — Michel *Poncet de la Rivière*, évêque d'Angers, 1729-1730. — André-Bernard-Constantin *de Forbin d'Oppède*, 1730. Son portrait, *ætatis suæ anno 62*, avec armoiries dans l'angle supérieur, est conservé à la Bibliothèque de Saumur. — Auguste, comte *de Belliardi*, 1767, 1790.

L'abbaye portait *d'or à pièces emportées sans nombre de gueules, chacune soutenant un grillet d'argent, écartelé de gueules à 3 pals de vair et un chef d'or chargé à dextre d'une merlette de sable et sur le tout de gueules à 4 fasces d'argent*; — et la communauté des religieux, *d'azur à la crosse d'or posée en pal, accostée à dextre d'une clé d'argent et à senestre d'une fleur de lys d'or*, comme elles sont dessinées en tête du Mss. original de D. Huynes, et quoi qu'en indiquent au contraire d'autres livres

Un mur d'enceinte crénelé formait l'enclos de l'abbaye, — *la Belle d'Anjou*, comme on l'appelait, — avec un chemin de ronde intérieur, que coupait vers l'Est une haute tour, ayant vue sur la ville de Saumur et où l'abbé avait le 12 avril 1740 fait bénir au second étage une chapelle de St-André. Il n'en reste plus que la base.

Au pied fut consacré le 25 juin 1777 un nouveau cimetière pour la petite *paroisse*, que desservait la chapelle *de St-Barthélemy* y attenant. Elle est mentionnée dans les bulles de 1142-1186, sans que rien en indique l'origine, postérieure certainement à la construction de l'abbaye, et ce n'est guères qu'aux environs du XVII[e] s. qu'on y établit des fonts baptismaux. Encore le service n'en était-il fréquenté que par les habitants de l'enclos conventuel. Le desservant avait dû, et depuis au moins le XV[e] s., à la fantaisie de quelque abbé le titre de curé, sans qu'il en eût le rang ni la qualité ni aucun droit d'assistance aux synodes de l'Evêché. La fête même patronale restait celle de St-Hilaire, comme dans la véritable église paroissiale, qui desservait le bourg et tout l'extérieur de l'enclos. Aujourd'hui, tout au contraire, l'église St-Hilaire est délaissée et celle de Barthélemy sert à la commune de St-Hilaire-Saint-Florent, V. *ce mot*. — *Curés de St-Barthélemy* : Jacq. *Macé*, 1593. — Jacq *Lucas*, 1596, 1640. — René *Angot*, 1654, † le 7 septembre 1688, âgé de 64 ans. — Jacob *Val-*

loys, octobre 1686, juin 1699. — *Durson d'Aubigny*, juin 1699. — Et. *Garreau*, décembre 1718. — Clément-Mathurin *Salmon*, bachelier de Sorbonne, juin 1724 † le 14 avril 1740, à Saumur, âgé de 42 ans, et inhumé dans l'église Saint-Pierre dont il était chapelain. Il était de plus prieur du Coudray-Macouard et de Champigné-le-Sec. — André *Gasnier*, prieur en même temps de Passavant, janvier 1741, † le 26 décembre 1772. — P.-P. *Léger*, 18 février 1773, janvier 1793.

L'église de St-Barthélemy présente extérieurement un haut mur nu en moyen appareil régulier, plaqué jusqu'au toit de trois énormes contreforts. Une fausse et profonde arcature les relie, sous laquelle s'ouvrent les fenêtres plein cintre et dans la première travée une porte romane. — V. un dessin dans le *Congrès archéol.* de 1862. — Autrefois une ligne de créneaux et de machicoulis formait le couronnement dont partie subsiste encore au-dessus du chœur. — A l'intérieur s'ouvre une double nef de 3 travées, dont la première, qui comprend le portail et le clocher, est de construction toute récente. Une quatrième travée s'ajoute à la nef de gauche et constitue un chœur, à fond plat, évidé d'une large fenêtre que cache un tableau : *la Présentation au Temple*; — à côté, le portrait d'un moine, *ex voto*, un petit *St Jean*, un tableau aussi de *St Michel*, signé *Ernou, 1679*. — Sur la nef de droite, apparaissent les arceaux de deux portes condamnées, qui ouvraient dans le couvent, l'une, basse, plein cintre, l'autre élevée, ogivale; — un tableau, *le Baiser de Judas*, signé *Brunet Roque, 1841*; — à l'entrée, un bénitier de pierre à 8 lobes, et une charmante tête de Vierge, du XVIIe s., œuvre d'un vrai maître; — une autre médiocre, signée *Vaillant, 1846*. — Trois médaillons très-remarquables en pierre dure, XVe s., provenant d'un ancien tombeau, représentent *J.-C. chassant les vendeurs du Temple, l'Ascension*, et *J.-C. brisant les portes de l'Enfer*. La sacristie possède aussi un encensoir pyramidal signé et daté : *D. Lascuche, 1761*. — La cloche provient de Fontevraud et porte le nom de l'abbesse Eléonore de Bourbon avec la date *1580*.

L'église de St-Barthélemy formait à demi le côté d'un vaste cloître carré, aujourd'hui disparu. Sur l'autre côté correspondait l'admirable église abbatiale, refaite en partie au XVe s. Le couvent, qui y attenait sur la face opposée, encadrait un second carré avec cloître intérieur, dont les bâtiments avaient été reconstruits, sauf la face vers N., en 1787 ou 1788. Le domaine entier fut attribué en 1803 à la Sénatorerie d'Orléans, dont était titulaire le poète Lemercier. L'église fut démolie, jusqu'aux fondations, en 1806. Tout ce qui restait debout, aliéné par l'Etat en 1833, fut racheté, dit-on, pendant l'œuvre même de la destruction par Mme d'Andigné de Villequiers, qui en fit don à la *Communauté du Bon-Pasteur*. Rien ne subsiste plus d'antique que le narthex de l'église abbatiale (XIIIe s.), couvert d'une belle voûte en coupole ogivale sur plan carré, — une immense arcade XIIe s., formant l'ancienne entrée, à claveaux ciselés de riches et curieux détails de sculptures, — et la magnifique crypte du chœur, recouverte d'arbustes et de plantes; elle comprend trois nefs à voûte d'arête, en dur et massif blocage, portées sur 20 courtes colonnes à larges chapiteaux, XIe s. — En dehors de l'enclos l'ancien logis abbatial, que flanquent 4 petits pavillons, XVIe s., fut vendu tout d'abord nat^t et est advenu aux *Sœurs de Ste-Anne*, qui l'ont transformé par la construction d'une chapelle et d'un cloître. — Une vue, mais inexacte et incomplète, a été gravée au XVIIIe s. pour le recueil de D. Germain et reproduite par la *Revue d'Anjou* en 1875. Une aquarelle de 1699 existe aussi dans les dessins de Gaignières.

Le chartrier de l'abbaye St-Florent-de-Saumur est entré presque tout entier, avec celui de Saint-Florent-le-Vieil, aux Archives départementales et en forme le fonds le plus considérable et le plus précieux par le nombre et l'antiquité des documents. *L'Histoire* même *de l'Abbaye Saint-Florent* (jusqu'en 1645), par D. Huynes, s'y est retrouvée en Mss. original autographe de 446 folios, malheureusement incomplet de quelques pièces préliminaires et des 8 ou 10 derniers folios du texte, qui ont pu être retranscrits d'après une copie du cabinet Grille, conservée actuellement à la Bibl. munic. d'Angers, Mss. 769. Un Mss. autographe, qui semble la rédaction primitive du travail, plus tard refondu et considérablement augmenté, existe à la Biblioth. Nat., ancien Résidu St-Germain A 8, auj. 19,862 fr. L'auteur, qui avait terminé son œuvre vers 1646 ou 1647, se rend témoignage « de n'y avoir rien « mis qu'après y avoir pensé murement... et sur « une attentive lecture des archives l'espace de « quatre ans ».

Arch. de M.-et-L. Série H Chartrier de St-Flor. et *Hist. de l'Abb.*, par D. Huynes — et Série L. — Arch. comm. de St-Hilaire-St-Flor. Et.-C. — Hauréau, *Gall. Christ.* — *Chroniq. d'Anjou*, t. II, p. XX-XXX et 180-328. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 85-87. — *Congrès archéol.*, 1862, p. 145-148, 224. — Mss. 895. — *Répert. archéol.*, 1865, p. 103; 1868, p. 240; 1869, p. 28. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 25; 1859, t. II, p. 331; 1875, p. 265, 325-333. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 230.

Saint-Florent-du-Château, — ***St-Florent-le-Jeune***. — V. *St-Florent de-Saumur*.

Saint-Florent-le-Vieil (*Canton de*), formant l'angle N.-E. de l'arrond. de Cholet, bordé par les cantons, à l'E., de Chalonnes, au S., de Chemillé et de Montrevault, — à l'O. par le département de la Loire-Inférieure, — au N. par la Loire sur une longueur de 24 kil. 1/2, avec trois passages sur la rive droite par les ponts suspendus de St-Florent, d'Ingrandes et de Montjean. Il comprend 18,881 hectares répartis entre 11 communes, St-Florent-le-Vieil, Beausse, Botz, Bourgneuf, la Chapelle-St-Florent, St-Laurent-de-la-Plaine, St-Laurent-du-Mottay, le Marillais, le Ménil, Montjean, la Pommeraie, — et 12 paroisses en y ajoutant la Boutouchère, annexe de St-Florent, — pour une population de *14,932* hab. en 1821, — *15,621* hab. en 1831, — *16,058* hab. en 1841, — *15,426* hab. en 1851, — *17,650* hab. en 1861, — *17,155* hab. en 1872, — *16,848* hab. en

1876, — dont les 3/4 vivent de l'agriculture ; — en décroissance depuis dix ans.

Un illettré sur 3 conscrits !

Il est desservi dans toute sa largeur, sur le faîte extrême de la côte qui domine la Loire, par la route départementale n° 14, à laquelle aboutissent du S. à Montjean et à St-Florent les deux routes départementales de Cholet ; — entre deux, de nombreux chemins d'intérêt commun, descendant au cœur des Mauges ; — ainsi qu'une dizaine de forts ruisseaux, affluents de la Loire, — et à l'extrémité vers l'O., la pittoresque rivière d'Evre, navigable en partie sur le territoire.

C'est le canton le plus petit de l'arrondissement, après celui de Chantoceaux, — et l'un des plus riches, — grâce à l'opulente vallée de la Loire (plus de 3,000 hect.) et aux plantureuses prairies des vallées secondaires, — aux cultures de lin, de chanvre, — sur les coteaux, de vignes blanches, — à l'élève du bétail, — aux mines de houille, aux fours à chaux et à la batellerie, dont le centre d'activité est à Montjean.

Saint-Florent-le-Vieil, petite ville, chef-lieu de canton, arrond. de Cholet (39 kil.) ; — à 43 kil. d'Angers. — *Sanctus Florentius de Glonna infra pago Pictavo* 718 circa (*Diplom. Chart.*, II, 450). — *Monasterium quod est situm in territorio Pictavense supra rippam Ligeris, quod dicitur Glonna sive sanctus Florentius* 824 (Liv. N., f. 1). — *Basilica sancti Florentii, quæ dicitur Glomna* 832 (Ib., f. 105). — *Monasterium, quod vulgari nomine dicitur Glomna* 847 (Ib., f. 105). — *Monasterium quod dicitur Glanna* 848 (Ib., f. 2). — *Monasterium sancti Florentii constructum super alveum Ligeris in pago videlicet Medalgico* 843 (Ib., f. 4). — *Glonna locus pulcherrimus* IXe s. (*Chron. d'Anjou*, II, 203). — *Castellum... circa monasterium sancti Florentii quod Vetus dicitur* 1061 (Liv. Noir, f. 119 ; Liv. R., f. 28). — *Sanctus Florentius Vetulus* 1090 circa (D. Lobineau, II, 185). — *Mota castelli sancti Florencii Veteris* 1130 (Liv. d'A., f. 48). — *Montglonne* 1793. — Sur un haut plateau (62-108 mèt. au S.), qui va s'abaissant vers N. jusqu'à 22 mèt. avec un ressaut vers N.-E. (48 mèt.) à pic le long de la rive gauche de la Loire. — Entre St-Laurent-du-Mottay (6 kil.) et Beausse (10 kil.) à l'E., Beausse et Botz (7 kil.) au S., la Chapelle-St-Florent (6 kil.) et le Marillais (5 kil.) à l'O., la Loire au N. et Varades (3 kil.) sur la rive droite, dans le département de la Loire-Inférieure.

La route départementale de Cholet à St-Florent pénètre par le S. en traversant le ruiss. de Touchette, gravit par un demi-cercle la rude côte du Grand-Moulin (82 mèt.), monte directement vers N., presque au centre du territoire, et aboutit sous la ville (4 kil. 500 mèt.) à la route départementale n° 14, qui dessert le plateau, dans sa largeur, de l'E. à l'O. (4 kil. 600 mèt.).

La Loire forme limite vers N. sur 4 kil. 1/2 de longueur, contenue à distance sur 3 kil. par la levée de Montjean à St-Florent. A 500 mèt. en aval y débouche, sous le vill. du Pont-de-Vallée, un ancien bras dit la Boire-aux-Avrils, qui se prolonge sous différents noms jusque vers Montjean. — Trois îlots, en amont de la ville, dépendent du territoire, tandis que la grande île Batailleuse, dont ils se sont détachés, reste unie à la Loire-Inférieure. — Un double pont suspendu, — de 3 arches sur le premier et le plus petit bras de Loire vers St-Florent, de 4 arches sur le grand bras vers la Meilleraie, ensemble de 500 mètres, — relié à travers l'Ile-Batailleuse par une levée curviligne de 300 mèt. (ingénieurs Escarraguel et Desse), — rattache la ville à la station étrangère de Varades (1,500 mètres). Il a été inauguré le 6 mai 1852. — Forment limite vers l'O. la rivière d'Evre dont les rives, ailleurs abruptes et nues, s'aplanissent et verdoient aux approches de la Loire ; — vers S. le ruiss. de Touchette ; — vers l'E., en partie, le ruiss. de la Rielle, affluent de la Boire-aux-Avrils, comme les ruisselets de la Grande-Vacherie et du Grand-Godelin, — ce dernier né sur la commune, ainsi que le ruisselet de l'Hugerie, affluent de l'Evre.

En dépendent le bourg de la Boutouchère (72 mais., 278 hab.), les vill. et ham. de la Jolivière (8 mais., 43 hab.), de l'Etrie (8 mais., 34 hab.), de Marigné (6 mais., 41 hab.), de Beauchêne (6 mais., 22 hab.), de Ribotte (5 mais., 26 hab.), de la Grande-Vacherie (5 mais., 36 h.), de la Rielle (4 mais., 24 hab.), du Grand-Runthe (4 mais., 27 hab.), du Pont-de-Vallée (4 mais., 19 hab.), de l'Humeau (3 mais., 18 hab.), de la Petite-Hugerie (3 mais , 16 hab.), du Petit-Breil (3 mais., 19 hab.), de la Baffrie (3 mais., 20 h.), de Vaugarreau (3 mais., 20 hab.), de la Rielle (3 mais., 11 hab.), de la Réauté (3 mais., 15 h.), les châteaux de l'Ouvrinière, de Maumoutier et 54 fermes ou écarts.

Superficie : 2,468 hect., — et non 2,343 hect., comme l'indiquent même des documents officiels, — dont 84 en vignes, 50 en taillis à l'E. et à l'O., — 7 en luisettes et aunaies, 360 en prés, le reste en labours. — Les îles Bigeard, V. t. II, p. 381, Buzel et Gache ont été réunies au territoire et détachées, par décret du 31 janvier 1814, de Varades, qui possédait même à cette date une prairie sur la rive gauche.

Population : *450* feux en 1789. — *1,901* hab. en 1821. — *2,102* hab. en 1831. — *2,025* hab. en 1841. — *2,318* hab. en 1851. — *2,368* hab. en 1861. — *2,327* hab. en 1866. — *2,220* hab. en 1872. — *2,209* hab. en 1876, — en diminution lente mais continue depuis 15 ans. — La ville surtout — *1,053* hab. en 1861, *1,034* hab. en 1866, *964* hab. en 1872, *958* hab. en 1876, — a souffert par suite de la détresse de la marine, depuis l'ouverture du chemin de fer. Les maisons, toutes de construction moderne, et quelques-unes de belle apparence, s'étagent partie le long du quai neuf ou des voies qui découpent le plateau ; le reste, formant le principal groupe, concentre les établissements communaux, le long des pentes rapides qui gravissent l'ancien Mont-Glonne. Au faîte un vaste préau, qu'on appelle *la Cour*, planté d'arbres et soutenu vers N. par un mur à pic sur le rocher, avec parapets de schiste décou-

pés de ressauts rectangulaires ou en demi-cercle, domine un horizon splendide, qui n'a d'égal en Maine-et-Loire que les perspectives de Gennes et de Chantoceaux.

Une tannerie, deux corderies, une fabrique de chandelle, quelques métiers pour le tissage des chanvres, un reste de batellerie animent toute l'industrie locale; — plusieurs pépinières.

Centre du pays de la production du chanvre, qui se récolte en abondance dans les îles et les vallées de la Loire, passage et rendez-vous des éleveurs des magnifiques bœufs gras si recherchés par la boucherie parisienne, — tandis que la Loire seulement sépare le pays de la contrée des bœufs maigres, — un *marché* spécial y a été créé *pour la vente des bestiaux* par arrêté du 2 septembre 1865 pour se tenir, indépendamment du marché hebdomadaire, le 1er et le 3e vendredi de chaque mois, pendant 9 mois, d'octobre à juin inclusivement, en concurrence malheureusement avec les foires d'Ingrandes; — un autre *marché*, pour le commerce du *chanvre*, le 3e vendredi des mêmes mois, par arrêté du 7 octobre 1867.

Foires, sur un vaste champ admirablement situé, le samedi de la Passion et les derniers samedis de juin et d'août.

Recette de poste.— Chef-lieu de perception pour les cnes de Beausse, Botz, la Chapelle-St-Florent, le Marillais, St-Florent et St-Laurent-du-M.

Mairie avec *Justice de paix* et *Ecole* laïque *de garçons*, construite en 1864-1865 (archit. Bibard). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Saint-Charles d'Angers), avec *Salle d'asile* libre, créée vers 1856 par M. de Quatrebarbes, faisant emploi du legs de M. et de Mme Baudouin, dont les portraits y sont conservés, avec un grand médaillon carré signé *A. Belloc*, qui représente le comte Théod. de Quatrebarbes. La même main a fait élever en 1856 dans le jardin des Sœurs une *chapelle*, en forme de croix latine, avec péristyle, bénite le 5 octobre 1858. Dans le bras droit de la croix y reposent les restes des deux Cathelineau sous un double sarcophage en pierre blanche, couvert de deux drapeaux croisés aux armes de France; à la tête se dresse la statue de Cathelineau par Molchnet, copie du monument mutilé du Pin-en-Mauges.

Le territoire communal est divisé en deux *paroisses* dont une affectée à la section de la Boutouchère, V. *ce mot*, par ordonnance du 19 juillet 1826.

La paroisse de St-Pierre, dont dépend la ville, est desservie dans l'anc. église abbatiale (cure, 19 brumaire an XI), qui, voûtée en pierre, avait mieux résisté aux incendies de la guerre civile, quoique restée à peu près inhabitable, les murs criblés de balles et de boulets, les voûtes découvertes, les fenêtres vides, pendant plus de vingt ans. Une partie des baies durent être enmurées en 1806. Dans les premiers travaux de réparation exécutés en 1822 il en fut fait autant des deux arcades ouvrant de la nef sur les bas-côtés, dont la partie vers N. fut consacrée au logement du sacriste avec une cheminée installée dans le mur. Une restauration générale en a eu lieu par adjudication du 20 mars 1859 (archit. Et. Leboucher), qui assure au moins la conservation de ce vaste édifice, debout dans une situation superbe, sur la crête du rocher, en vue de tout l'horizon. V. une lithographie de Méliand dans les *Vues pittoresques* (Paris, Méquignon, in-fol. obl.), un autre par de Wismes, dans *L'Anjou* (in-fol., 1862).

Il est formé de deux parties de dates bien distinctes. — A l'entrée s'ouvre un péristyle voûté ou narthex, dont la frise, autour du plafond, est décorée de calices, de crosses, de burettes, d'ostensoirs et de gerbes de blé, de grappes de raisins, de guirlandes d'élégants rinceaux, avec écussons intercalés. Au-dessus s'élève la façade en haut pignon, où figure dans un ovale le profil de Louis XIV en perruque, que la tradition, — ainsi qu'on la fait parler partout, — montre comme le portrait de Charlemagne. — Au sommet la devise bénédictine *Pax*, dans une couronne. — La tour octogone du clocher XVIIe s., qui domine au centre, haute autrefois de 80 pieds, sur une base du XIIIe s., a été décapitée; elle portait pour couronnement une tiare, symbole de l'indépendance antique de l'abbaye. La vaste nef, d'aspect nu et délabré, se prolonge entre les places vides de quatre autels latéraux; — puis le transept, découpé par un mur transversal en quatre chapelles, avec statues et tableaux modernes, sans aucun style, et les autels de la Salette et de l'Immaculée-Conception; dans la seconde, à gauche, statue de St Mauron en terre cuite peinte, et des reliques de St Florent. Toute cette partie de l'église date de la reconstruction qui eut lieu en 1702. On acheva alors de détruire une admirable chapelle souterraine de la Vierge, déjà saccagée en 1640 par les religieux et dont on avait à cette date démoli les trois autels pour en employer une des pierres à la tombe du cellerier, l'autre au dallage. — Le reste de l'œuvre date de 1280; mais à peine, pour le transept, entrevoit-on, sauf à l'extérieur, où apparaissent les baies enmurées, qu'on a conservé quelques-uns des murs remaniés. Le style du XIIIe s. se reconnaît aux 9 fenêtres ogivales du chœur, à fond plat rectangulaire, plus large que la nef; mais la voûte en est cachée par un replâtrage et de faux arcs doubleaux avec colonnes appliquées aux murs. — Derrière le maître-autel, une inscription sur marbre blanc « recommande aux « prières du lecteur l'âme de messire Jacq. Flo- « riot de la Freurière, anc. chevalier de St-Louis, « capitaine de cavalerie sous Louis XVI et depuis « commandant général de la cavalerie vendéenne, « inhumé dans le cimetière de ce lieu et mort en « 1793 des blessures qu'il a reçues au siége de « Nantes... ». Une des marches de l'autel conserve aussi les restes d'une épitaphe à la date du 23 avril 1629 avec deux écussons : *parti d'argent à la fasce lozangée de ...*, qu'on retrouve sur un autre fragment de dalle *à la fasce lozangée de... accompagnée de 3 fleurs de lys, 2 en chef, 1 en pointe;* — d'autres dalles encore se rencontrent sous le narthex et à l'entrée de l'église, mais absolument effacées. C'est au fond du chœur, que se cache le tombeau, tant de fois décrit, de Bonchamps, V. *ce nom*, chef-d'œuvre de David, où se rendent en pèlerinage tous les amis des arts et des grands souvenirs. Il est malheureusement, mal-

gré la conception évidente de l'artiste, adossé à la muraille et par suite à demi-dérobé à l'admiration. Des quatre bas-reliefs, qui devaient décorer le socle, *la Foi, la Douleur, la France, la Religion,* les deux premiers seuls ont pu être mis en place; les deux autres gisent à l'abandon dans un grenier.

L'ancienne église paroissiale, sous le vocable de St Pierre, située sur la grande rue, vis-à-vis la place du Marché, n'était pas voûtée et par suite resta complétement à découvert après l'incendie. La population en sollicita pendant plus de 20 ans la restauration, dans l'espérance d'obtenir l'installation de quelque grand établissement d'instruction ou d'industrie dans l'abbatiale. — Le choix fait, la démolition de l'église condamnée fut entreprise en partie après 1830; dans la nuit du 13 au 14 mai 1836 le clocher s'écroula. Il ne reste plus qu'une aile, formant autrefois la *chapelle de Monmoutier et de Montifroy,* comme l'indiquait une lame de marbre noir, au-dessus de la porte dans un double cartouche avec la date 1666, entourée du collier de l'Ordre. Cette ruine a été englobée en 1874 dans la bâtisse d'une *chapelle du Sacré-Cœur* de forme rectangulaire, de trois travées avec arcs doubleaux plein cintre, les cinq fenêtres assombries de vitraux signés, *H. Ely, de Nantes,* le tout d'un luxe plus prétentieux qu'artistique. Sur la porte figurent les deux dates, *1674-1874,* la première modifiée sans autre façon pour la symétrie. — Elle fait partie des dépendances de la *cure,* une des plus belles du diocèse.

Dans le *cimetière,* qui domine l'horizon vers Sud, s'élève une charmante *chapelle de Saint-Sauveur,* œuvre des premières années du XVIe s., s'il en faut reporter la construction à l'abbé Jean de Mathefelon, dont les armes figurent encore à une des voûtes : *d'or, à 6 écussons de gueules, 3, 2 et 1.* L'édifice, rectangulaire (7^{m},92 sur 3^{m},96), comprend trois travées, de 8 nervures à la voûte, réunies autour d'une clé armoriée et entrecroisées par des nervures transversales sur de charmantes rosaces; — de chaque côté, s'ouvrent deux hautes fenêtres, à meneaux brisés; une cinquième au fond du chœur; au-dessous, les restes d'un rétable (2^{m},60 sur 1^{m},40), portant au centre un médaillon du Christ bénissant, et deux statuettes mutilées; la porte d'entrée en anse de panier surmontée de crochets et de choux fleuris; près du seuil, la pierre tumulaire de Jos.-Aug. Cesbron de la Guérinière, V. *ce nom.* Autrefois à la présentation et à la collation des religieux, la chapelle a été déclarée communale par décision ministérielle du 15 octobre 1842, et vers ce temps restaurée en partie avec une allocation du Conseil général. Elle tombe de nouveau en ruines et est délaissée. V. un dessin dans Berthe, Mss. 896, t. II, *f.* 32, et une gravure par Hawke dans *l'Anjou* de M. Godard.

Toute cette région dut être un centre considérable dès les premiers âges, quoiqu'à peine quelques traces visibles en restent à signaler. C'est à des temps inconnus que se reporte le cromlech du coteau de la Rielle, V. *ce mot.* La grande voie de Tours à Nantes, pénétrait vers l'E. à la Petite-Vacherie et traversait par Mayet et les abords du bourg jusqu'au Marillais, rejointe à la ferme de la Voie par le grand chemin de Chemillé, qui descend des coteaux de Marigné et de Maumoutier. Il ne peut faire doute qu'une troisième voie ne se dirigeât, comme aujourd'hui, vers S. au cœur des Mauges; — mais la principale agglomération primitive paraît s'être réunie dans la vallée, au débouché de l'Evre. Le pays fut évangélisé sur la fin probablement du IVe s. par St Florent, qui s'établit aux flancs du Montglonne avec une colonie d'apôtres, et fonda l'église primitive de la paroisse Saint-Pierre, où devait reposer son tombeau. St Mauron rallia vers la fin du VIIe s. les solitaires dispersés et fut inhumé dans l'église St-Sauveur, première église monacale, dédiée plus tard à St Sauveur et à St Florent et dont la chapelle du cimetière garde encore le vocable antique. — C'est seulement sur la fin du VIIIe s. avec *Abaldus,* qu'on y trouve organisée sous une règle certaine, une communauté religieuse. Charlemagne, mu certainement par quelque pensée politique, après s'être entendu avec cet abbé, fit reconstruire de fond en comble en marbre le monastère et y constitua sous son influence directe comme un centre d'action sur le pays des Mauges, qu'il donna en toute propriété aux moines, en leur assurant une immunité complète de toute justice, de tout impôt, de toute redevance ou servitude de maître étranger. Entre autres priviléges, l'abbaye reçut de plus le droit de libre circulation sur toutes les rivières de l'empire pour quatre de ses bateaux. Louis le Débonnaire continuant l'œuvre de son père, fit revenir exprès d'Italie des moines, qu'il y avait envoyés, avec leur abbé Frotbert, et les y installa pour inaugurer la règle bénédictine (824). Vers ce temps florissaient tout à l'entour de petits groupes religieux d'hommes et de femmes, qu'un même désastre allait disperser, sans laisser d'eux aucun souvenir. Toutes les chroniques et les chartes vantent alors la beauté, la richesse, la fertilité de cette région privilégiée, que revendiquaient les souverains de la Bretagne. Dès le début de la guerre contre Charles le Chauve, Noménoé y fut accueilli avec honneur par les moines, qu'il combla de ses largesses et qui élevèrent sa statue au faîte de leur église; mais l'abbé Didon, parent de l'empereur et placé là sans aucun doute pour servir les intérêts de l'empire, la fit jeter bas et donna l'alarme aux Francs. Le Breton averti revint à temps et mit alors tout en feu (vers 845).

Le don par Charles le Chauve de la villa de St-Jean et de plusieurs fiscs royaux apportèrent à ce désastre une première compensation, complétée par une faveur suprême. Le pays, dépendant de Saint-Florent, relevait, comme toutes les Mauges, de l'évêché de Poitiers. Un diplôme impérial du 8 juin 849, donné de l'aveu et même, est-il dit, à la prière de l'évêque et avec l'approbation des prélats de Tours, d'Angers, de Limoges, de Nantes, de Périgueux, d'Angoulême, déclara le territoire des moines exempt de toutes exactions synodales, indépendant par suite du pouvoir épiscopal, comme il l'était déjà à peu près du pouvoir civil. — Mais à peine le monas-

tère était-il reconstruit avec une opulence nouvelle, grâce aux dons de Charles le Chauve et même de Noménoé, blessé à la cuisse dans son expédition, qu'apparaissent les hordes normandes (853). Les moines s'enfuient avec les reliques. De retour dès avant 860, ils se réfugient de nouveau en 865 à St-Savin, en 866 à St-Gondon, qu'un diplôme leur octroie pour retraite et où ils résidaient encore en 881. — On les trouve enfin à Tournus, sans que, — malgré des récits de pure fable, on sache, — et la chronique même du couvent déclarait l'ignorer dès le XI[e] s., — quelles traverses les avaient amenés ainsi jusqu'en Bourgogne.

Abbés du Montglonne : Mauron, † vers 690-700. — ***Abaldus***, 799, 810 circa. — ***Arnulfus***, 820 circa. — ***Hilboldus***, dont le nom seul est mentionné. — ***Frotbertus***, 824. — ***Ansaldus***, 830 circa. — ***Gausbertus***, ... — ***Didon***, 843, † en mai 849. — ***Raoul, Radulfus***, juin 849. — ***Hecfredus***, 866. — ***Raoul II***, s'il faut en croire un diplôme de Carloman, que sa date paraît assigner au 5 juin 881, quoiqu'elle soulève bien des difficultés. D. Huynes l'assigne à l'année 850 et ne reconnaît qu'un seul abbé Raoul.

La communauté, au retour de l'exil, se reconstitua dans le château de Saumur. — St-Florent-le-Jeune remplace alors St-Florent-du-Montglonne, qui devient St-Florent-le-Vieux et descend au rang de simple prieuré, quoique en gardant, par tradition, le titre d'abbaye. Dès 950 un moine dévoué, *Gualo*, y avait été envoyé avec qualité de prieur, pour sauvegarder la propriété commune et empêcher qu'aucun ordre étranger ne s'établît après le départ des Normands. Sur le plateau dévasté un seul homme avait survécu, se cachant dans les cavernes, couchant sur les arbres, traqué par les barbares, à l'aide de chiens dressés pour cette chasse. Le moine dégagea des décombres les cryptes sacrées, s'occupa de recruter une nouvelle clientèle de chevaliers pour protéger son œuvre et, d'après la chronique, aurait même envoyé chercher tout d'abord à Nantes une sauvegarde auprès du chef normand Hasting, alors depuis longtemps disparu. Après la ruine du monastère du château de Saumur, V. *ci-dessus*, p. 360, l'abbé Frédéric se réfugia quelques mois, avec le prieur Létard et 7 frères, à St-Florent-le-Vieil, où il revint encore en 1036 pour la dédicace de la nouvelle église.

Vers ce temps même le comte Foulques, de l'aveu de l'abbé, venait d'élever sur la crête occidentale, au faîte d'une haute motte, un puissant donjon. Geoffroi Martel y ajouta une enceinte enveloppant l'abbaye et le bourg des moines, à qui en resta confiée la garde. Geoffroy le Jeune en 1061 leur reconnut expressément ce droit, à la charge de ne remettre la place aux mains d'aucun maître, sous peine de forfaiture, — et Geoffroy Plantagenet en 1130 prit l'engagement, pour lui et ses successeurs, de n'établir jamais dans l'étendue du territoire de St-Florent aucun municipe (Liv. d'A., f. 48 v°). — En 1428 les habitants mirent 1,000 livres à la disposition de l'abbé pour restaurer les défenses ruinées du château en vue de la guerre imminente ; et bien en prit, car le jour de la St-André 1426 une bande de routiers, trouvant les portes closes de la ville, escalada les murs, mais fut tenue en bride par la garnison qui les força à déguerpir. — L'abbaye n'en fut pas moins à plusieurs reprises investie et pillée par les bandes, notamment pendant la Ligue. En 1591, la place était occupée par une garnison royale quand l'armée du duc de Mercœur, en partie composée d'Espagnols, l'y vint investir, y pénétra d'assaut le 18 décembre et n'en sortit qu'après avoir abattu toutes les défenses. — La motte du château existe encore en partie ; les dernières constructions ont été rasées vers 1806.

L'abbé de St-Florent-le-Jeune restait seigneur temporel et spirituel du « territoire exempt » de St-Florent-le-Vieil, qui comprenait dix paroisses, déclarées de nul diocèse, *nullius diocesis*, et ne relevant que du pape directement : St-Florent-le-Vieil, avec son annexe de la Boutouchère, le Ménil, Bouzillé, St-Laurent-du-Mottay, Botz, le Marillais, la Chapelle-St-Florent, Beausse, la Boissière et St-Macaire-en-Mauges. Pour plus grande remarque d'indépendance, la fête même de St Maurice, patron du diocèse, n'y était pas célébrée dans le ressort de l'abbaye. Au XIII[e], au XIV[e] s. surtout, les évêques d'Angers revendiquèrent en vain l'exercice de leur suprématie impuissante. C'est par transaction seulement du 23 juin 1673, que le droit de la juridiction épiscopale fut reconnu, sous la condition que le prieur, chargé de la direction spirituelle des religieux, serait institué en titre vicaire général né et irrévocable de l'évêque pour le territoire qui conserva en même temps son officialité propre. Trois autres officiers depuis le XI[e] s. s'y partageaient les pouvoirs de l'abbé : — le *prévôt*, de qui relevait la féodalité de l'abbaye, — le *cellerier*, chargé de l'administration de la maison et du temporel et de la distribution des aumônes, comprenant quatre boisseaux de blé trois fois par semaine et la nourriture chaque jour d'un pauvre, sans compter la grande aumône du Vendredi-Saint ; — le *sacriste*, à qui appartenait la juridiction spirituelle de tout le territoire, et en particulier, comme maître-école, *scolasticus et administrator tocius spiritualitatis territorii*, la nomination des maîtres d'école. On lui voit exercer ce droit par acte du 8 avril 1438 au profit de Jacq. Fresnais, clerc, à qui il attribue l'enseignement sur tout le territoire, *regimen scolarum ville et tocius territorii*. Le logis dit de *l'Ecole* « pour « l'exercice et instruction de la jeunesse », s'élevait devant la porte même de l'abbaye. Il avait été rasé dès avant 1599. — On voit pourtant le 1[er] janvier 1659 Martial Collineau nommé à cette charge pour St-Florent, et un second maître, Jean Pivert, le 24 novembre, le premier ne suffisant pas à la ville. — Il n'existait plus ni école ni bureau de secours pour les malades, quand d[lle] Anne Macé, résidant à Angers mais originaire de St-Florent, y fonda le 9 octobre 1757 une école de filles pauvres, admises sur la désignation du curé, ainsi que la maîtresse, qui avait charge aussi de pratiquer la pharmacie.

Ces quatre offices, autrefois à la discrétion complète de l'abbé, étaient devenus peu à peu de véritables bénéfices. Après l'entrée de la congrégation de St-Maur, le prieur prit le titre de *prieur-sacriste* et conféra tous les bénéfices simples du territoire. L'abbé conférait de plein droit les cures et notamment celle de St-Pierre de St-Florent, dont les religieux étaient curés primitifs, comme le décida, après de longs procès, un arrêt définitif du Présidial d'Angers du 6 mai 1716.

Curés : Guill. *Cardin*, 1512. — Pierre *Libeau*, 1603, 1631. — Pierre *Delaunay*, 1642-1663. — Pierre *Letheulle*, 1673, 1680. — Pierre *Bonvalet*, 1688, 1703. — Clément *Vételé*, 1711, 1718. — Jean-Bapt. *Rigault*, 1721, 1742. — Alexandre-Jos. *Richard de Longerie*, 1755, qui résigne en 1783. — Mich.-Franç. *Gruget*, anc. vicaire, installé le 24 mars 1783, † en fonctions le 20 avril 1825, âgé de 81 ans, comme l'indique l'inscription de sa tombe dans le cimetière.

A l'extrémité vers l'O. et sur la crête du rocher, qui domine le vieux bourg du Marillais s'élevait jusqu'à la Révolution la *chapelle de St-Nicolas*, mentionnée dans la bulle de 1186, comme dépendance de N.-D.-du-Marillais, mais qui depuis longtemps au XVII[e] s. était à la présentation et à la collation des religieux. Elle restait ouverte à tous les vents sans porte ni fenêtre dès le XVIII[e] s., et le service en fut transféré, malgré toutes protestations, à l'église paroissiale. — Le chemin, le coteau, le port, les moulins en conservent le nom. De 1842 à 1844 les ouvriers, en abaissant le chemin, qui descend de St-Florent, mirent à jour sur le rebord vers N. plusieurs doubles alignements symétriques de tombes en pierre, renfermant chacune deux sépultures. Une fibule en or, dit-on, et diverses médailles en proviennent, dont je n'ai pu avoir le signalement.

Vers 1641 s'établit en ville une maison de religieuses *Cordelières* du Tiers-Ordre « sous le « titre de Ste-Elisabeth », au nombre d'une quarantaine en 1667, réduites à 20 en 1699, — ayant église, cloîtres, dortoirs et des revenus à suffisance, — entre autres domaines, la closerie de la Pierre. — En est supérieure en 1789 Renée Gautreau. — C'est aujourd'hui la maison des Sœurs de St-Charles. — Auprès s'élevait une maison de *Sœurs* paroissiales dites *de Ste-Croix*, convertie en 1793 en hôpital militaire et où fut recueilli et mourut Cathelineau.

La châtellenie, qui constituait le domaine des religieux, avait ses prisons, sa mesure de 16 boisseaux pour 13 des Ponts-de-Cé, sa cour de justice et ses fourches patibulaires à la Croix-de-Justicion, sur le coteau de *St-Nicolas*. — La main mise par les moines sur tout le domaine y avait empêché la création d'une juridiction royale; — mais il y fonctionnait un important Grenier à sel, dont les bâtiments s'élevaient à l'E. de la ville, près le Petit-Pont. Il approvisionnait 30 paroisses.

La paroisse dépendait dès au moins les premières années du XI[e] s. de l'Anjou, de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 849, plus tard de nul diocèse, comme il est dit, jusqu'à la transaction de 1673, qui la soumet à l'Evêché d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau. Elle devient chef-lieu d'un District en 1790 et d'un simple canton en l'an VIII.

L'abbaye en 1789 était à peu près vide, et dès 1748 une enquête constatait qu'il n'y résidait plus que huit religieux. Les bâtiments, formant équerre vers l'E. et vers S., avec cloître intérieur, étaient fermés vers N. par l'église et s'ouvraient à l'O. sur une grande cour, bordés dans toute leur longueur sur la grande rue par de hautes terrasses, que surplombaient les jardins et la basse-cour. Le district, la mairie, la gendarmerie, la prison trouvèrent à s'installer dans ses dépendances. L'emplacement de l'abbaye fut vendu nat[t] le 19 vendémiaire an IV au cit. Gazeau, d'Angers.

Dès le 10 et le 11 mars 1793 l'insurrection, qui couvait depuis deux ans, avait éclaté et fait des victimes à Gesté, à Jallais, à Chanzeaux, à Gonnord, à Varades. Elle prit un corps et une direction le 12 à St-Florent. Dès 9 heures du matin la ville se trouva investie de toutes parts, par un rassemblement armé, de 5 à 6,000 hommes, qui paraissait dirigé surtout par les domestiques de la Mauvoisinière. 150 gardes nationaux à peine, dont 60 seulement armés de fusils, tous épuisés déjà par une journée d'alarme et une nuit de veille, protégeaient le District assemblé, avec deux petits canons. Un officier municipal, Jacob. qui veut haranguer la foule, est massacré; un autre manqué d'un coup de feu; les citoyens Audiganne et Lemotheux, commis du District, sont blessés à mort, les deux canonniers Massé, filassier, Dalaine, ferblantier, tués sur leurs pièces, et la petite troupe de patriotes est réduite à se débander après une heure et demie de lutte. Quatre insurgés avaient péri et 40 gisaient blessés pour la plupart mortellement. L'administration fut mise au pillage, caisse, meubles et papiers, et le lendemain 13, les maisons du procureur-syndic Renou, du commandant de la garde nationale Letourneau et de l'aubergiste Guilloteau, saccagées de la cave au grenier. — Les troupes nationales ne rentrèrent en ville que le 12 avril. On sait que le 18 octobre suivant une partie de la grande armée vendéenne, V. t. I, p. 410, y franchissait la Loire. — Le 25 frimaire an II la ville fut occupée par une division sous le commandement de Chapron, qui reliait ses opérations à celles de Grignon et de Delmas. — Encore, après eux, le 27 prairial an II une bande vendéenne vint incendier les maisons des patriotes et notamment les églises et le couvent, qui servaient de casernes. Deux des chefs, qui vers le soir étaient allés narguer sur le rivage la barque canonnière, furent atteints et blessés à mort par des coups de feu. On prétend qu'après tous ces désastres il ne resta debout qu'une seule maison; 10 ou 12 seulement étaient rebâties en l'an XIII. — En 1816 tous les esprits y furent surexcités par les recherches d'un prétendu trésor, poursuivies sur les révélations d'un brigadier de gendarmerie et reprises de nouveau en pure perte pendant 3 jours en juillet 1821 par les conseillers Janvier et Bizard

et Toupelin, propriétaire. — Le 22 septembre 1823 la duchesse d'Angoulême, allant de Nantes à Angers, se détourna un instant pour s'arrêter à St-Florent. C'est en souvenir de cette visite qu'a été élevée, en 1826, sur l'ancienne motte du château féodal, une colonne d'ordre dorique, en tuffeau blanc, sur piédestal en granit de Bécon, d'une hauteur totale de près de 17 mètres (arch. Villers), avec des inscriptions commémoratives, qui furent abattues après 1830. — Le 11 juillet 1825 avait eu lieu l'inauguration du monument de Bonchamps, qu'aucune révolution ne mutilera.

Maires : Basile, ancien feudiste. — *Barré*, 1er messidor an VIII. — Joseph-Franç.-Marie *Cesbron-Guérinière*, anc. lieutenant d'artillerie au 2e bataillon de Maine-et-Loire, 2 janvier 1808, installé le 22 avril. — Jean-Ant.-René *Richard*, V. *ce nom*, 24 août 1810. — Simon-Pierre *Martin*, anc. notaire, puis administrateur du District, 1812. — Louis-Franç.-Marie *Lecoq*, 21 mars 1815. — Claude-Louis *Gazeau*, 23 août 1815. — Auguste *Cesbron-Guérinière*, 11 septembre 1831, † en 1841. — Jos.-François-Marie *Cesbron-Guérinière*, 2 août 1841, démissionnaire le 20 juin 1857. — Edouard *Lefebvre*, 10 novembre 1857. — Armand *Rabouin*, 1862. — *Gazeau*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191 et 200 ; H Chartrier de l'abb. St-Florent, notamment le *Livre Rouge*, fol. 19, 20, 28 et 28 v°, *Livre Noir*, f. 119, *Livre Blanc*, f. 3 et 97 v° — et Série L. — Notice Mss. de M. Spal. — *Chroniques d'Anjou*, t. II, p. XXVIII, 282-283. — D. Huynes, *Hist.* Mss. *de St-Florent*, notamment p. 224 v°. — Hauréau, *Gall. Christ.* — D. Bouquet, t. VIII, p. 501. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 78-87. — D. Chamard, t. I, p. 46-161. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 187. — De Wismes, *La Vendée* (s. d , Nantes, in-fol.) et *l'Anjou* (in-fol, 1862). — Galibert, *Hist. des Villes de France*, t. III, p. 506. — Touchard-Laf., *La Loire hist.*, t. VIII, p. 206-212. — Aubertin, *Mémoires*, t. I, p. 50-51. — *Mém. de la Soc. Académique d'Angers*, 1866, art. de M. Parrot. — Pouillé de 1783, p. 128-131. — *Maine-et-Loire* du 14 juillet 1826. — Blordier-L., *Angers et le Départ. de M.-et-L.*, t. II, p. 229 et 396. — Godard-F., *Nouvelles archéol.*, n° 26. — *Revue d'Anjou*, 1877, p. 50-55, art. de M. de la Sicotière. — *Union de l'Ouest* du 13 octobre 1858. — Pour les localités, voir *la Boutouchère, Maumoutiers, l'Ouvrinière, la Polinière*, etc.

Saint-Frambouille, vill., cne de *Moulîherne*. — *Landes et bruyères près la Fanboylle* 1461, — *près de la fontaine de la Fauboulle* 1461 (H.-D. *B* 98 et 102). — *La fontaine de la Frambouille* 1746 (Ib.).

Saint-François, ham., cne de *Douces*. — *L'hôtellerie de St François* 1714. — V. *le Plessis-Mesle*.

Saint-Frère (la), vill., cne de *St-Ellier*. — *Quidam fontes siti apud la Saint Fraiere* 1283 (H St-Aubin, *Sacristie*, I, 184). — *La Cinq-Frères* 1720-1740 (Et.-C.). — Sur le passage de la voie romaine montant de Longueville à la Loire. Les tronçons en ont été détruits en 1874 et présentaient encore une épaisseur de plus d'un mètre de macadam, épais, compact et qu'on put encore utiliser. — Un des vieux logis, qui forment le principal groupe, porte la date *1670* à la lucarne supérieure. — Des sources y naissent, qui au XIIIe s. formaient cinq fossés d'eau vive animant le moulin du prieuré St-Ellier. La propriété en appartenait au prieuré de Saulgé et l'usage en fut concédé par les religieux de St-Aubin aux moines de St-Florent en 1283.

Saint-Gatien. — V. t. II, p. 424.

Saint-Gautier, f., cne de *Tiercé*. — Ancien domaine d'une petite chapelle y attenant, qui dépendait de Port-l'Abbé et de l'abb. de la Roë. — On trouve qualifiés de *prieurs* les titulaires Jean *Huault* 1609, Martin *Huault* 1625, inhumé le avril 1642 dans l'église d'Etriché, Franç. Maurille *Dumesnil d'Aussigné*, clerc tonsuré, mort âgé de 18 ans le 19 janvier 1720 à Beaupréau, où il était pensionnaire étudiant en seconde au collége, René-Nic. *Nepveu de la Hamardière*, curé de St-Clément-de-la-Place, 1737, Prosper-Pierre-Franç. *de Collasseau*, qui résidait au château de la Bennerie, 1760. — La ferme est dite en 1790 dépendre du temporel de la chapelle d'Aussigné.

Saint-Georges, f., cne de *Freigné*, au bord d'un vaste étang, aujourd'hui desséché. — On y bénit le 13 avril 1782 une croix de bois, plantée aux frais du marguillier J. Audouin ; — cl., dans le bourg de *Soucelles*, dépendance d'une chapelle desservie en l'église paroissiale ; — (le Petit-), cl., cne de *St Silvin*, près l'ancienne chapelle Ste-Anne, appart. en 1641 à Guill. Bourneau (Mss. 917, f. 115).

Saint-Georges-Châtelaison, canton de Doué (8 kil.), arrond. de Saumur (25 kil.) ; — à 45 kil. d'Angers. — *In pago Andegavo, in potestate Sancti Georgii, quæ subjacet juri monasterii Sancti Florentii* 980 circa (Liv. N., ch. 47). — *Potestas Sancti Georgii martyris* 987-1011 (Ibid., f. 45). — *Parochia, potestas Sancti Georgii* 1040 (Ibid., f. 46). — *Terra Sancti Georgii, possessio Sancti Florentii* 1060-1070 (Ibid., ch. 48). — *Villa Sancti Georgii* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 8 v°). — *Bruciæ et terra Sancti Georgii* 1105 (Ibid. f. 7 v°). — *Stus Georgius de Castro Anseris* 1324 (G 16). — *St-Georges de Chastellaison* 1435 (H Prieuré de St-G., t. I, f. 1). — *St-Georges de Chastelaison seu Chasteloyson* 1629 (Bulle). — *St-Georges de Chastelloyson* 1645 (D. Huynes, f. 133). — *Ecclesia divi Georgii de Castro Asseruli vulgo de Chastelaison* 1652 (Et.-C.). — *Saint-Georges-Châtelaison* 1703 (Ibid.). — *Georges-les-Mines* 1793. — Sur les deux rives du Layon, — entre Brigné (6 kil.) au N., Louresse (6 kil. 1/2) au N.-E., Soulanger (5 kil.) à l'E., Concourson (3 kil. 1/2) au S., Tancoigné (7 kil.), la Fosse (6 kil. 1/2) et Tigné (5 kil. 1/4) à l'O.

Le chemin de grande communication de Chemillé à Doué, passant par le centre de l'O. à l'E., franchit le Layon, s'incline vers N.-E. et traverse le nord du bourg, — emprunté depuis le pont du Layon par le chemin d'intérêt commun de Linières à Antoigné qui descend directement du N. au S. et s'en détache sous l'église, pour se recourber au sortir du bourg vers S.-E. et longer d'en haut la rivière. — Le *chemin de fer départemental* de Montreuil-Bellay à Angers a établi une *station* au Grand-Moulin, à 1,500 mèt. au N. de l'église.

Le Layon, pénétrant par le S.-E., forme une

double courbe à travers le territoire, qu'il divise par le centre en deux parties presque égales, reliées à distance par trois ponts dont deux presque sous le bourg; un quatrième livre passage au chemin de fer; — y afflue à droite le ruiss. de la Fontaine-de-Doué, qui forme limite vers N.-E. — et sur la rive gauche le ruiss. du Livier, limite vers l'O.

En dépendent les vill. et ham. de Châtelaison (26 mais., 84 hab.), de la Raguenière (15 mais., 49 hab.), de Jambe-Sèche (13 mais., 33 hab.), de Méa (21 mais., 60 hab.), de la Lune-de-Vaillé (5 mais., 17 hab.), de Fougerolles (4 m., 28 hab.), du Petit et du Grand-Champlouin (7 mais., 39 hab.), de Maury (5 mais., 21 hab.), du Fourneau (6 mais., 31 hab.), des Varennes (4 mais., 12 hab.), de Fougerolles (4 mais., 28 h.), de Brétignolles (3 mais., 13 hab.), de la Bonde (3 mais, 6 hab.) et 15 fermes ou écarts, dont 4 groupes de 2 maisons.

Superficie : 2,230 hect. dont 100 hect. en vignes, 72 hect. en bois, 230 hect. en prairies naturelles.

Population : *153* feux en 1720. — *830* hab. en 1790. — *935* hab. en 1831. — *901* hab. en 1841. — *915* hab. en 1851. — *950* hab. en 1861. — *932* hab. en 1866. — *927* hab. en 1872. — *917* hab. en 1876, dont *421* au bourg (133 mais., 138 mén.).

Bons vignobles blancs sur les coteaux du Layon; — élève de bestiaux; — vastes pépinières d'arbres à fruits et de peupliers; — céréales; — exploitation de molasse coquillière où abondent les fossiles curieux; — fours à chaux dont 2 à briques et à carreaux; — 1 moulin à eau, 3 à vent.

Mines. — La principale industrie du pays consistait en importantes mines de houille, dont le gisement, partant de Baugé-Menuau, s'étend en ligne droite du S.-E. au N.-O. jusqu'à Ingrandes. La concession comprenait, depuis Concourson jusqu'au Pont-Barré, 15 couches dont 12 exploitées par des puits. — L'exploitation en grand du minerai date d'environ 1735, sous la raison sociale Bacot et Cie, représentant une association de marchands de Tours, qui occupaient des ouvriers Allemands pour le plus grand nombre, Bretons ou Lorrains, sous la direction en 1761 de Jean-Jos. Nauraine. — En 1769 David, ancien valet de chambre d'un contrôleur général, s'en rendit acquéreur pour 19,700 liv. et eut la chance de rencontrer une veine heureuse. Le succès de l'exploitation attira la cupidité de Foullon, qui s'en fit attribuer le privilége à titre de seigneur-baron du fief et exigea une redevance de 1,200 l. David, pour tenir tête, mit en 1771 l'emprise en actions. La Compagnie nouvelle, dont Jean-Bapt. Bourguignon était directeur, dut consentir un second tribut de 2,000 liv., mais dès 1774 elle céda ses droits à une société sous le nom de Puissant et Morat. Son privilége, reconnu le 27 mai 1775, comprenait depuis le bourg des Verchers jusqu'au bois de St-Georges, puis de là à Martigné et au coteau de Thouarcé, de là à Beaulieu jusqu'au chemin de St-Lambert et sur l'autre rive jusqu'au clocher de St-Lambert et de Faveraie, de là à Aubigné en suivant le coteau, puis jusqu'à Tigné et de Tigné aux Verchers, sur le coteau, à 10,000 mètres du clocher, environ 84 kil carrés. Jos.-Et. *Renou*, V. *ce nom*, en prit la direction de 1777 à 1784. — Par contrat du 24 septembre 1783 Ant. Puissant-Calande, fondé de pouvoirs d'Eutrope Cressac, François-René Cucu-Derouville et Jean Vallat et autorisé par assemblée générale du 10 août, vendit à Ant.-Jean-François Mégret et Franç.-Jacques-Charles Choulx, sous le nom de Pierre Couillard-Laborde, les bâtiments et les dépendances du château, le droit à l'exploitation des mines de St-Georges, conformément à l'arrêt du Conseil du 27 mai 1775, le droit à l'exploitation des mines dans les paroisses de Doué, Concourson, la Chapelle cédé à la Société par Foullon, tous les produits et instruments industriels et même les bateaux servant au service du Canal de Monsieur. Le même jour les acquéreurs subrogèrent en leur nom Bonaventure Pauly. A cette époque les travaux, poussés à 8 ou 900 pieds de profondeur, donnaient 400,000 boisseaux de charbon par an. Les découvertures ni les foncées ne furent pas heureuses et le gouvernement de son côté fit défaut à payer l'indemnité qu'il avait promise pour activer l'ouvrage pendant la guerre d'Amérique. En 1788 et 1789 l'extraction était tombée de moitié; elle augmente d'un tiers en 1790, retombe en 1791. La guerre de la Vendée y met tout au pillage, brûle les chantiers, brise les machines d'épuisement, met en réquisition les chevaux et les ouvriers. Il restait 4 hommes sur les travaux en l'an II. — L'ingénieur Duhamel, de l'Académie des Sciences, envoyé pour y mettre ordre, y séjourna deux mois, requérant à son tour les foins, les fourrages, le pain, les ouvriers même, sans cesse en grève, et conseilla des recherches nouvelles par des puits transversaux. Pauly, dégoûté, vendit l'entreprise le 29 messidor an VI pour 200,000 francs à Ant. Rivault-Verger, originaire de Bellac, autorisé par décret du 3 nivôse an VII; mais les puits Beaujouan et de la Sagesse étaient épuisés; le puits Constance, après 4 années de fouilles, poussées jusqu'à 585 pieds perpendiculairement, ne fournissait plus; la ruine du canal d'ailleurs entravait tous les transports. Le nouvel acquéreur, impuissant à s'acquitter, fut débouté judiciairement et un décret du 26 avril 1808 y réintégra Pauly, à qui « en toutes « circonstances, — écrit en 1812 le Préfet, — des sen« timents d'honneur et de loyauté avaient acquis « l'estime et la considération publiques. » Son gendre, M. de Monti, vendit les mines en 18[illegible] à une puissante Compagnie de Paris, dirigée par le général Evain, V. *ce nom*, qui avait acquis également celles de Montjean; — mais elle ne put faire face aux frais de l'achat, des fouilles et des travaux. Le 25 août 1833 l'entreprise ruinée fut rachetée à Saumur par le vendeur même, M. de Monti, qui la rétablit en quelque temps sur un bon pied d'activité, puis l'a de nouveau revendue à M. de Las Cases, en se réservant un domaine et le château des Mines, jolie construction moderne dominant le haut du coteau en pleine vue de la vallée, avec pavillon neuf sur le chemin de

Concourson, que borde une douve vive, tout auprès de l'ancien logis de la direction des Mines. — Depuis plus de 15 ans tout travail y a absolument cessé. Il n'existe plus un seul mineur sur la commune; — mais les facilités nouvelles, fournies aux transports par la voie ferrée, permettent d'espérer la reprise prochaine et si désirée des travaux.

Assemblées le 23 avril et le 1er dimanche de septembre.

Bureau de poste de Doué. — *Perception* de Louresse.

Mairie avec *Ecole de garçons* reconstruite par adjudication du 21 juillet 1844. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à St Georges (succursale, 26 décembre 1804), a été reconstruite par adjudication du 22 août 1862 (archit. Dainville). L'édifice, qu'elle a remplacé, prenait rang parmi les plus antiques du diocèse. V. un dessin par Hawke dans l'*Anjou et ses Monum.*, et conservait encore il y a vingt ans une porte latérale, à multiples voussures décorées, dit-on, dans le style ornemental des IXe et Xe s. A l'intérieur les chapiteaux représentaient les douze Apôtres, vêtus d'une sorte de chlamyde, descendant jusqu'aux genoux. Elle a été complétement rasée, sauf le clocher carré XIIe s., à petites fenêtres romanes divisées par un meneau, avec flèche hexagonale en pierre, cantonnée de clochetons à fausse arcature tréflée. Il portait autrefois sur un des bras du transept et se trouve actuellement occuper la droite du portail de l'œuvre nouvelle à trois nefs, de style roman-gothique, construite sur le prolongement du chœur de l'ancienne. Un mur seulement reste de la nef primitive, où apparaissent encore les anciennes baies. Il ferme vers Sud l'enclos de la chapelle du prieuré, attenant autrefois à l'église et dont subsiste une tourelle hexagonale avec porte ogivale XVe s., surmontée d'une petite baie en accolade naissante ; aux deux faces, un écusson fruste. Un petit logis en dépendait pour l'auditoire de la justice. — Sous une voûte, y naît une fontaine qui alimente encore un lavoir.

Sur le chemin de St-Georges au pont de Méa se trouvait le *vieux cimetière*, depuis longtemps abandonné et vendu natt le 28 nivôse an V.

En février 1875, au versant de la côte de Piémont que borde le ruiss. du Livier, dans un terrain sablonneux creusé circulairement, ont été rencontrés, avec des ossements d'animaux, trois silex taillés et des débris de poteries en argile micacée. — La grande voie de Doué à Chemillé passait à quelques mètres au N. du bourg, que traversait au contraire du S.-E. au N.-O. la voie montant de Concourson le long de la rive droite du Layon. — Le domaine, *potestas*, qui prenait le nom sans doute de quelque chapelle antique, devait à son saint patron, *ob honorem sanctissimi martyris*, d'être resté jusqu'au Xe s. exempt de toute action d'agent laïc secondaire et sous l'autorité immédiate des comtes. En 1040 encore le comte Geoffroi Martel, dans un plaid général, rendit raison sur ce point aux moines de St-Florent, à qui appartenait de temps immémorial ce territoire, soumis aux prétentions néanmoins des seigneurs de Doué et de Vihiers. A ce dernier château tous les tenanciers devaient chaque année venir travailler pendant 8 jours aux réparations des murailles. Le comte Foulques Réchin leur remit cette corvée. — Pour en administrer les revenus, l'abbé y avait établi un moine qui, peu à peu, par accord direct ou tacite, prit le titre de prieur. Il avait tout droit de haute, moyenne et basse justice et le relevait de Vihiers, tandis qu'il rendait aveu pour son temporel au château de Saumur. Le fief embrassait la plus grande partie de la paroisse et prenait titre au XVIIe s. de châtellenie. Les Oratoriens d'Angers en firent l'acquisition vers 1630 et l'échangèrent contre le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes vers 1655, acte approuvé par bulles du 1er avril 1664 et confirmé par lettres patentes d'octobre 1664. Un très-beau plan en existe dressé par Chesneau en 1776, — et la matrice du sceau a été acquise récemment par M. Belouin, d'Angers. Elle porte *parti et coupé au 1er, en chef, de croix recroisetées au pied fiché*; *en pointe, de ... à une croix ancrée*; — *au 2e, à un oison au vol éployé; sur le tout une couronne d'épines renfermant Jesus Maria*; — en légende : *châtellenie de St-Georges Chateloison*. — Le prieuré accolé au XIVe s. à l'église fut saccagé par les protestants vers 1570. La maison telle quelle, avec jardins, vergers, prises d'eau, dans une enceinte de douves et de murs, a été vendue natt le 18 prairial an IV.

Prieurs : Americus, 1070-1100. — *Rotrodus*, 1105. — Guérin *Bouesseau*, 1449. — Louis *Garnier*, 1498, 1504. — Jacq. *Leroy*, abbé de St-Florent, qui résigne au profit de son neveu, 1561. — Jacques *de Prunelles*, 1561. — Jean *Hamelin*, 1569, 1570. — Jacq. *Maillard*, 1572, † le 18 juin 1582. — Louis *de la Grésille*, 1599. — Gilles *Lecointe*, 1619, qui permute en 1629 pour le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, — Franç. *Menant*, juin 1629. — Guill. *Bernard*, 1650, 1658.

La construction de l'église atteste une paroisse constituée dès au moins le Xe s. La cure reste jusqu'à la fin du XVIIIe s. à la présentation de l'abbé de St-Florent.

Curés. — Les registres commencent en 1575 mais on n'y rencontre pas trace durant près d'un siècle de la présence active du titulaire : — Nicolas *Ligatz*, † en 1595. — Nicolas *Bégault* exerce dès au moins 1627. Accusé d'avoir lancé quelques paroles trop vives contre M. de Comminges, gouverneur du château de Saumur, il y fut amené par les archers et si bien traité qu'en peu de temps il y mourait le 28 octobre 1652. Son corps fut reconduit processionnellement inhumer le lendemain en son église; mais la cure fut attribuée au précepteur des enfants du gouverneur. — Louis *Tousé*, ancien curé de Vaulandry, mai 1653, † le 24 février 1697, âgé de 78 ans. — Noël *Fournier*, qui signe dès le 28 février 1697, mais reste deux ans en contestation pour le bénéfice avec Jacob de Tigné. Il résigne en 1699. — Thomas *Jaunay*, août 1699, † le 21 novembre 1732,

âgé de 55 ans. — Louis *Gillet*, 8 décembre 1732, † le 23 mars 1755, âgé de 56 ans. — Simphorien *Clermont*, 15 avril 1755, † le 10 mars 1781, âgé de 61 ans. — *Audio*, mai 1781, 4 novembre 1791. — J. *Goulfaut*, décembre 1791. — Son vicaire *Gendron* est transporté en Espagne en septembre 1792

La paroisse dépendait du Doyenné de Chemillé, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Vihiers. Une partie en restait délaissée inculte tant dans la plaine que sur le coteau. Mais l'exploitation des mines et le canal du Layon y entretenaient une certaine animation disparue.

Maires : Rivaud, 1er messidor an VIII. — Augustin *Grignon*, anc. maire de Rochemènier, 7 février 1806. — Fidèle *de Monti*, 4 février 1826, installé le 28, démissionnaire le 7 août 1830.—Félix *Beaumont*, 13 septembre 1830. — Auguste *Boivin*, 1861. — *Gendron*, 1870, en fonctions 1877.

Arch. de M.-et-L. C 193; H Saint-Florent. Les titres du prieuré comptent 52 liasses ou registres, mais uniquement de titres de propriété XV-XVIIe s.; — Séries M Statist. de 1802, p. 120; Q 1re orig., no 52; S Mines.— D. Huynes, *Hist. de St-Flor.*, Mss., fol. 133-135, 363. — Livre Noir, f. 74. — Livre Blanc, f. 8-9. — Arch. comm. Et.-C. — Gasté et Hervé, *Les Industries*, p. 150. — Pour les localités, voir *Châtelaison*, *Jambe-Sèche*, *Brétignolles*, *Méa*, *les Fourneaux*, etc.

Saint-Georges-des-Sept-Voies, con de Gennes (6 kil.), arr. de Saumur (21 kil.); — à 28 kil. d'Angers. — *Capella quæ vocatur vulgo Savoia* 987-996 et 1122 (Liv. d'A., f. 1, 2 et 3; Liv. R., 5, 6, 51). — *Terra de Savoiis* 1035-1155 (Liv. N., ch. 52). — *Ecclesia sancti Georgii de Savoio* 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Septem Vie* 1326 (G 16). — *St-Georges-des-Sept-Voies* XIVe s., 1569, 1602, 1669 (H Prieuré). — *St-Georges-de-Savoie* 1339 (C 105, f. 189). — *St-Georges-des-Sepvoies* 1669 (Minutes Fresneau). — *St-Georges-sur-Sept-Voies* 1683 (Grésillé, Et.-C.). — Il est intéressant de bien faire observer que le nom actuel n'est qu'une corruption, vieille déjà de cinq siècles, du nom primitif, qui est *Savoie* et qu'il n'y faut voir, quoique en répètent les plus récentes publications Angevines, aucun souvenir de voies antiques. — Sur un plateau boisé, — entre le Toureil (3 kil.) au N.-E. et à l'E., Gennes au S.-E. et au S., Grésillé (5 kil.) au S.-O., Chemellier (7 kil. 1/2) à l'O., St-Rémy-la-Varenne (6 kil. 1/2) au N.-O.

La route départementale no 14 traverse de l'E. à l'O., — en laissant le bourg vers S. à 1 kil., — la partie N. du territoire, dont le S. est desservi par le chemin d'intérêt commun de Grésillé à Gennes.

Y naissent les ruiss. de la Couture et de Cumeray.

En dépendent les vill. et ham. de St-Pierre-en-Vaux (42 mais., 127 hab.), de la Genaudière (23 mais., 84 hab.), de l'Orbière (20 mais., 60 hab.), du Sale-Village (17 mais., 53 hab.), de Cumeray, pour la plus grande partie (17 mais., 45 hab.), de la Roche (21 mais., 26 hab.), de la Lucière (18 mais., 63 hab.), de la Boirie (8 m., 24 hab.), du Plessis-Thiour (9 mais., 30 hab.), du Haut-Plessis (10 mais., 40 hab.), de Nervaux (5 mais., 15 hab.), du Grez (4 mais., 13 hab.), de Vendor (6 mais., 25 hab.), de Bois-Raganne (3 mais., 9 hab.), de la Ganvenière (6 mais., 23 hab.), de la Goisillerie (5 mais., 14 hab.), de Gaigné (4 mais., 16 hab.), de la Pilouserie (3 m., 6 hab.), les chât. de Vendor et du Plessis-Thiour et 14 fermes ou écarts.

Superficie : 1,226 hectares jusqu'en 1840. — La commune a été réunie à cette époque par la loi du 15 juillet aux cnes de Bessé, de St-Maur, du Toureil, de St-Pierre-en-Vaux, sous le nom de *St-Georges-le-Toureil*, V. *ce mot*. — La loi du 28 juin 1873 l'en a détachée, avec St-Pierre-en-Vaux et partie du village de Cumeray, en lui attribuant, suivant les documents de l'enquête, 1,229 hect. 66 ares 70 cent., — dont 270 hect. en taillis et futaies, 155 en landes et broussailles, 150 hect. en vignes.

Bureau de poste et *Perception* de Gennes.

Population : 188 feux en 1720. — *775* hab. en 1790. — *931* hab. en 1831. — *862* hab. en 1840. — *842* hab. en 1876.

La principale agglomération se groupe à St-Pierre-en-Vaux, où se tient une *assemblée* le dimanche qui suit la St-Barnabé (11 juin), — puis à la Genaudière, à la Roche, à l'Orbière. Il n'existe auprès de l'église communale, que le logis du prieuré, — et à 100 mèt. l'auberge de Chantepie.

La *Mairie*, avec les deux *Ecoles de garçons et de filles*, a été bâtie à la Sansonnière

L'Eglise (succursale, 30 septembre 1807) comprend une nef relativement moderne, ajoutée à l'édifice primitif. L'ancien porche roman forme à l'intérieur l'entrée du transept, où s'ouvrait à droite la porte du prieuré. Au-dessus s'élève le clocher carré, à deux étages éclairés par dix-huit baies, arcades ou fenêtres en plein cintre, dont un des chapiteaux figure le combat d'un lion et d'un serpent. La porte latérale conserve la date de sa restauration : *1777*. Le chœur ne comprend qu'une travée voûtée en croisée d'ogives; de chaque côté, une haute et étroite baie en plein cintre s'y encadre dans un large formeret ogival XIIe s. — L'abside paraît complétement refaite. — Un beau tabernacle en bois sculpté et doré, don en 1776 du chanoine Cassin, V. *ce nom*, contient deux reliquaires, qui y furent transférés le 4 août 1786, avec les reliques dans l'un des saints Clémentian, Vénérand et Victorin, dans l'autre de saint Léon, martyr.

Sur le préau verdoie encore au printemps un magnifique *ormeau de Sully*, mesurant 9 mèt. 60 de circonférence, dont le tronc creux sert de remise aux marchands forains.

La *cure*, précédemment installée à Nidevelle, vient d'être transférée provisoirement depuis 1875 dans la maison du prieuré.

Aucune région de l'Anjou n'abondait davantage en monuments celtiques, qui peu à peu disparaissent. Un *dolmen* subsiste encore au Grez, — un *peulvan* à Nidevelle, — un autre, au S. de Saint-Gondon. — Deux grandes voies, — l'une vers S. montant de Brissac par Longué-

ville et St-Pierre-en-Vaux jusqu'à Gennes, l'autre desservant les abords de la Loire, dont on a trouvé des tronçons sur le coteau, notamment aux approches du Bourg-Neuf, — traversaient dans toute la largeur de l'O. à l'E. ce vieux pays, peuplé d'établissements antiques. A la Croix-Rouge, des restes de briques à rebord indiquent quelque construction, voisine du cimetière gallo-romain, croit-on, de l'Orbière; — tout auprès, une cave taillée en coupole semi-sphérique dans le rocher (4 mèt. 60 de diamètre de l'E. à l'O. sur 4 mèt. 90 du N. au S.) passe pour une *chapelle* primitive. — Dès le xe s., les bulles mentionnent la chapelle de Savoie, *de Savoia*. C'est alors une simple dépendance, comme St-Ellier, de l'église de Charcé, qui a pour patron aussi St Georges, et dont tout le domaine appartient à l'abbaye de St-Florent. Simple chapelle encore en 1122, elle dut être vers ce temps érigée en cure; car dès 1146 elle figure comme église et sous son vocable actuel dans la bulle d'Eugène III. L'histoire dès lors en reste ignorée. Le prieuré, établi par les moines, dépendait de la cellererie de l'abbaye et fut réuni vers le milieu du xviiie s. au temporel de l'Oratoire d'Angers. Vendu natt et advenu à la famille Rousseau, V. *ce nom*, il vient d'être légué, V. *ci-dessus*, p. 188, au Département, pour l'installation d'une ferme-modèle, d'un ensemble, avec ses dépendances, de 86 hectares.

Prieurs : Jean *Girardeau*, 1468. — Nic. *Chemelier*, 1485, 1494, † en 1501. — Jean *de Mathefelon*, avril 1501. — Mathurin *de Torcé*, † en décembre 1508. — Christ. *de Moussay*, décembre 1508. — Jean *Dosdefer*, 1550, 1557. — Jacq. *Maillard*, 1569, 1572. — Louis *de Clérembault*, 1575. — René *Corbineau*, 1581, curé en même temps de Quincé. — Pierre *de Cheverue*, 1602, 1608. — René *Boisseau*, 1611, 1617. — René *Lefebvre*, 1638, 1646. — Noël *Bernard*, 1666, 1672. — Jean-B. *Lemarchand*, 1704. — Jos.-Marie *Mocet*, chanoine de Tours, 1753.

La cure, à la nomination primitivement du prieur, était revenue à la présentation de l'abbé de St-Florent et rendait hommage pour son temporel à la baronnie de Trèves. Une chapelle y fut bénite le 24 janvier 1757 et des fonts baptismaux le 6 décembre 1776. — Elle fut vendue natt le 16 messidor an IV, comme deux jours plus tard la maison de *la vicairie*, qui s'élevait à Nidevelle, l'une et l'autre acquises par Franç. Lépicier, de Chemellier.

Curés : Jean *Grail*, 1521. — Simon *Rigauld*, 1559. — Et. *Thibault*, 1579. — Jean *Boucler*, 1609. — René *Morin*, 1618, 1625. — Guill. *Chesneau*, chanoine de St-Martin d'Angers, 1646. — Charles *Reverdy*, 1658, 1687. — Pierre *Foret*, docteur en théologie, † le 15 février 1705, âgé de 43 ans. — Adrien *Canas*, 1706, mort vers 1750, pourvu de nombreux bénéfices. — *Simon*, qui fit construire à ses frais la sacristie en 1780 et en 1788 restaurer l'église avec l'aide de 47 paroissiens, dont les noms sont inscrits à son registre des baptêmes.

Les seigneurs barons de Trèves jouissaient des droits seigneuriaux dans l'église. Par transaction du 19 mars 1636, ils les abandonnèrent au seigneur du Plessis-Thiour, à qui l'acte attribue la fondation primitive de l'église; mais cet accord souleva une vive procédure de la part du seigneur du Toureil qui possédait les 3/4 de la paroisse. La foire même, qui se tenait devant l'église le jour de la St-Georges, appartenait au seigneur du Toureil, qui seul y avait droit de vendre vin en détail depuis la veille, aux vêpres, jusqu'aux vêpres de la fête.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : Claude *Meslon*, 1er fructidor an VIII. — *Goislard de Montsabert*, 2 janvier 1808. — C. *Meslon*, 29 octobre 1808. — *Lemaitre*, 2 février 1815. — René-Mathurin *Rousseau*, 7 avril 1815. — *Lemaitre*, 12 juillet 1815. — René-M. *Rousseau*, août 1815. — Mathurin *Meslon*, 22 juillet 1830. — Louis *Chauveau*, 30 novembre 1830, qui est continué à la mairie de St-Georges-le-Toureil. — *Martin*, 1873, précédemment maire de St-Georges-le-Toureil, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. E 1327, 1331, 1332, 1360; H St-Florent, D. Huynes, f. 358; et St-Maur. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1860, p. 160. — *Bull. de la Soc. Ind. d'Angers*, 1876, p. 148. — Pour les localités, voir *l'Orbière*, *Vendor*, *Saint-Pierre-en-Vaux*, *Cumeray*, *Nidevelle*, *la Sansonnière*, etc.

Saint-Georges-du-Bois, canton de Beaufort-en-Vallée (8 kil.), arrond. de Baugé (11 kil.); — à 31 kil. d'Angers. — *Sanctus Georgius de Bosco* 1326 (G 16). — *St-Georges-des-Bois* 1783 (Pouillé). — *St-Georges-du-Bois* 1804-1876 (Annuaires et Postes). — Dans une plaine (44-48 mèt.), encadrée de deux ruisseaux et que domine au N.-E. une côte, surmontée d'une étroite butte (84 mèt.). — Entre Fontaine-Milon (1 kil. 1/2) au N.-E. et Sermaise (3 kil.) au N., le Vieil-Baugé (9 kil.) au N.-O., Fontaine-Guérin (3 kil.) à l'E., Gée (5 kil. 1/2) au S, Mazé (6 kil. 1/2) au S.-O.

Le chemin de grande communication des Rosiers à Sablé gravit du S. au N., en s'inclinant légèrement vers l'E. aux approches du bourg, qu'il longe sans y pénétrer, croisé tout au sortir du territoire par le chemin de grande communication d'Angers à Baugé, qui forme sur 1,200 mèt. la limite intérieure vers N.

Y passe du N. au S., presque parallèle au chemin de Sablé vers l'O. le ruisseau de Terry, où afflue sur la droite le ruiss. de Fontaine-Milon; — vers l'E. descend le ruiss. de la Rochette, affluent du Couesnon.

En dépendent les vill. et ham. des Mottais (10 mais., 27 hab.), des Raudières (5 mais., 12 hab.), du Boulay (5 mais., 14 hab.), des Varennes (4 mais., 10 hab.), les châteaux de St-Georges et de Lavau-Fêtu et 73 fermes ou écarts.

Superficie : 956 hect. dont 51 en vignes et 90 en bois.

Population : *490* communiants en 1559. — *350* communiants en 1613. — *304* communiants en 1620. — *131* feux, *495* hab. en 1720-1726. — *537* hab. en 1765, dont 84 ménages, *17* veufs,

14 veuves, *157* enfants au-dessous de 12 ans, *59* domestiques. — *135* feux en 1788. — *552* h. en 1831. — *583* hab. en 1841. — *545* hab. en 1851. — *554* hab. en 1861. — *556* hab. en 1866. — *524* hab. en 1872. — *531* hab. en 1876, — dont 72 au bourg (28 mais., 31 mén.), placé sur une colline, à l'O. d'une haute butte boisée, et en dehors du grand passage.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Georges (23 avril), — comme à Corné.

Perception et *Bureau de poste* de Beaufort.

Mairie et *Ecole mixte*, construite par adjudication du 21 mars 1847, dont les travaux furent reçus définitivement le 15 mars 1850, — au carrefour, sur la droite, vers Baugé.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), campée, ainsi que le bourg, au faîte de la côte, présente une façade à pignon de moyen appareil régulier, comme l'œuvre entière, avec portail roman de trois archivoltes concentriques à grosses moulures rondes, la plus grande terminée en fer-à-cheval; au-dessus une fenêtre moderne, qu'enserre le fer-à-cheval de la fenêtre primitive. — La nef unique, lambrissée avec charpente apparente, montre à l'entrée un vieux bénitier quadrangulaire avec anses en saillie et double bec d'épanchement; sur le mur, à gauche, ressortent deux beaux et larges arceaux ogivaux de décharge, dont un autrefois encadrant une porte depuis longtemps condamnée. Au-dessus dans un cartouche on lit : *M. François Charanton, natif et curé de cette paroisse, a fait faire la décoration de cette église par moi Louis Lemoine, peintre, l'an 1818*. Les traces qui apparaissent de ces peintures suffisent à démontrer le bon goût du curé qui les a fait disparaître. — Le chœur, carré, d'une seule travée, remplie par une double fenêtre XIVe s., avec culs de lampe modernes, conserve une belle Vierge (XVIIe s), dont la tête est charmante mais le reste de l'œuvre absolument détérioré. — Devant l'autel une curieuse pierre tumulaire représente au trait une femme en costume du XVIe s. les mains jointes, les pieds sur une levrette, avec chaperon, collerette droite, chaîne dorée; aux angles, des écussons, les uns *vairés pleins*, les autres *partis vairés et semés de larmes au lion rampant couronné et lampassé*, avec l'inscription : *Cy gist noble damoiselle Ambroise de Maillé, dame de St-Georges, en son vivant espouse de noble homme Jacques de Périers, sieur du Bouchet, laquelle décéda le 8 février 1573. Priez Dieu pour son âme.* — Entre le chœur et la nef, la base intérieure du clocher enclave un transept carré à coupole informe, que soutiennent quatre doubles arceaux ogivaux sans moulure. A droite et à gauche s'ouvrait une fenêtre dont une condamnée abrite une statue de *Ste Emérance*, l'autre apparaît extérieurement avec cintre roman à claveaux réguliers, fer-à-cheval et corniche décorée de billettes. Au-dessus s'élève la tour carrée, à demi-envahie par la toiture et formant sur chaque face un premier ordre de quatre fausses doubles arcatures avec archivoltes en dents de scie, surmonté d'un second ordre d'une double magnifique fenêtre romane à triple voussure de dents de scie et de zigzags avec colonnettes à chapiteaux feuillagés, le tout encadré d'un fer-à-cheval qui se prolonge en corniche jusqu'aux colonnes des angles; — au-dessus encore, une corniche, décorée de corbeaux à têtes grimaçantes, porte un second rang de fenêtres à double archivolte mais d'une ornementation rudimentaire, caractérisée par un simple fer-à-cheval, que couronne une dernière co.niche avec corbeaux à peine moulurés, les angles du haut en bas étayés de petites colonnes à chapiteaux (XIIe s.). — Le chevet extérieur du chœur, terminé par un très-haut et large pignon, qui domine le toit du transept et de la nef, est couronné de modillons taillés en simple bizeau et s'éclairait jadis de deux hautes fenêtres légèrement ogivales encadrées d'un fer-à-cheval; mais il a dû être soutenu au centre, à la suite de tassement, par un énorme éperon qui les envahit presque entières. — Un cadran en ardoise sur le mur est daté 1637.

L'ancien *cimetière* a été vendu le 27 décembre 1863.

Il a été découvert en 1857, au bas du bourg, sur la *pièce du Moulin*, un cercle de pierres brutes, enterré de 50 centimètres, large de 2 mèt., contenant un amas d'ossements humains et d'animaux recouvert de terre et de trois ou quatre grosses pierres frustes; — dans le même champ, des briques à crossettes et des vestiges d'une voie romaine, suivis jusqu'à la Sicardière, où les débris se multiplient. Cette voie bien connue, d'Angers au Vieil-Baugé, pénétrait sur la commune au Gruteau, passait par la Petite-Sicardière, en droite ligne, jusqu'au Gué-de-Mené. — Sur le plateau et sur la pente, près la butte qui domine le bourg, au milieu des bois taillis, on rencontre fréquemment des sépultures, formées d'un lit de menues pierres, encadrées d'ardoises fichées en terre et de larges et épaisses tuiles à rebord, — ou presque à fleur du sol, de longs cercueils en auges de pierre coquillière, avec couvercle d'ardoise brute posée à plat, la tête du squelette sur un enfaiteau de terre cuite rouge, le tout postérieur seulement au XIe s., comme l'atteste la rencontre d'un grossier crucifix en bronze. A 200 mèt. au N. du bourg se cachent les curieuses caves de *St-Sicot*, V. *ce mot*.

Je n'ai pu recueillir aucune notion sur la fondation de la paroisse. L'antiquité même de l'œuvre actuelle de l'église démontre suffisamment la fausseté de l'opinion, qui placerait l'église primitive, aux environs de la Sicardière. Elle dut sans aucun doute sa fondation aux seigneurs du château, qui en avaient fait don tout au plus tard dès les premières années du XIIIe s. à l'abbaye de Toussaint d'Angers; car on voit dès 1219 et 1229 la dame Haois et le seigneur de Blou doter de divers dons et dîmes le *prieuré*-cure que les religieux y avaient constitué. Le titulaire du bénéfice était à la nomination du seigneur et à la présentation de l'abbé.

Prieurs-Curés : Jean *Louet*, † en 1498. — Guy *Binel*, abbé de Toussaint, 22 novembre

1498. — René *de Périers*, 1537, 1557. — Gabriel *de Périers*, 1561, 1565, l'un et l'autre, enfants de la famille seigneuriale. Ce dernier résidait à St-Serge d'Angers. — Marin *Gaultier*, 1583, 1585. — Franç. *Champion*, 1605, † le 11 avril 1653. — Pierre *Leheu*, mai 1654, † le 26 mai 1664. — *Pétrineau*, juillet 1665, juin 1667. — Franç. *Pétrineau*, 1669, janvier 1691. — Et. *Legaigneux*, juillet 1667, 1668. — Ant. *Bussonnais*, juillet 1692, † le 25 janvier 1714, âgé de 67 ans. — Madelon *Duvau de la Genne-vraie*, † et inhumé le 4 juin 1714 à St-Pierre-en-Vaux. — Madelon *Duvau de Chavagnes*, août 1714 jusqu'au 11 septembre 1732. — Ant. *Vaucelles*, qui fut établi en possession après 18 ans de procédures contre le précédent et qui lui consentit l'abandon de 9,000 livres de revenus dont l'arrêt lui accordait le remboursement. Il résigna en 1753 et fut inhumé le 12 mars 1754. — André *Benoist*, de la famille des B. de la Motte-Baracé, juin 1753, † le 18 octobre 1781, âgé de 56 ans. Il avait dès la fin de 1767 entrepris la démolition de l'ancien prieuré, « composé « d'une grande salle de 23 pieds sur 20 ouverte « aux quatre vents », et posa la première pierre le 3 février 1768, du nouvel édifice, dans l'angle vers N. sur la gauche de la salle. Elle porte cette inscription : *Auxiliante Deo, sumptibus et cura A. Benoist, prioris, architectore R. de Launay, angularem super me prodiit ista domus die 3 februarii anno vere salutis 1768. Magna erit gloria novissimæ plus quam primæ.* — Jérôme *Charton*, ancien prieur de Gée, mars 1782, 23 avril 1792. — Math. *Auger*, avril 1792, qui signe officier public à partir du 29 décembre. — Charton s'était retiré à Angers et y renonça à tout exercice du culte le 22 frimaire an II.

L'ancien curé Auger avait fondé à St-Georges pendant la Révolution un pensionnat, qu'il continua de diriger, quand il eut repris sa cure en nivôse an XI.

Le fief, titré de châtellenie et aux XVIIe et XVIIIe s., mais par abus, de baronnie, relevait de Blou. Il avait son château dominant l'église, sur la crête de la butte voisine. C'est encore un vieux logis rectangulaire à deux pignons, XVIe s., qui s'élève à la sortie du bourg, récemment restauré et transformé, la principale façade vers S. couronnée par un rang de faux machicoulis et découpée par un double rang de 4 fenêtres, que prolonge une lucarne ornementée avec tympan armorié. Il était autrefois entouré de fossés, flanqué de tours et repose encore sur les fondements du manoir primitif. A l'intérieur une curieuse cheminée conserve son manteau, orné de devises et d'armoiries et porté à droite et à gauche sur trois colonnes groupées 2 et 1 ; au centre, sous le timbre à lambrequins, avec le grand collier de St-Michel et deux lions pour supports, figurent les devises : *Ex ungue leonem*, et : *Dextera Domini facit virtutem* ; à droite les blasons unis des Périers et des Maillé ; — à gauche, deux blasons inconnus et la devise : *Nec imbellem generant aquilæ columbam.*

La terre appartenait dès au moins 1318 à Payen de Maillé et à sa famille jusqu'au commencement du XVIe s. Il passa alors à la famille de Périers par le mariage de Jacques de Périers, sieur du Bouchet, avec Ambroise de Maillé, veuve dès avant 1535 et morte en 1573. Les héritiers de Louis-Ambroise de Périers vendirent la terre, qui comprenait Origné, la Fosse, la Guignardière, Montais, Lavau-Fêtu, la Basse-Ferrière, etc., le 17 mars 1704 à Urbain de Laurens, sieur de Joreau, dont la famille le possédait à la Révolution.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé en 1788-1790. — J'y vois résider en 1695 un marchand-ouvrier en drap d'or, argent et soie, honorable Jean Duhoux.

Maires : Franç.-Jean *Chaillou*, maire, 1792, puis agent municipal, puis de nouveau maire, 1er messidor an VIII, installé le 30 thermidor, † en 1807. — Charles-Marie-Adam *Leseiller*, 2 janvier 1808, installé le 1er mai. — Pierre *Boisnard*, 11 novembre 1830. — Franç. *Baillif*, 13 août 1848. — Louis *Richard*, 1849. — Pierre *Godron*, 26 février 1852, démissionnaire en septembre 1857. — Louis *Cellier*, 18 septembre 1857. — Louis *Richard*, 1860. — Franç. *Baillif*, 1862. — *Frémont*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 104 ; 190 ; E 160-176, 1071, 1123, 2250 ; G 21 et 660, f. 40-97 ; H Toussaint. — Arch. comm. Et.-C. — D. Houss., 10707-10708. — Mss. 777. — *Répert. arch.*, 1860, p. 24, 212-225 ; 1868, p. 224-226 ; 1869, p. 57. — *Affiches* du 4 nivôse an XI. — Notes Mss. de MM. Raimbault et Lebeuf. — Pour les localités, voir *Lavau-Fêtu, la Roche-Abilen, Boisclair, Azé, la Baronnière, la Cousinière, St-Sicot*, etc.

Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, con de Chemillé (7 kil.), arrond de Cholet (15 k. 1/2) ; — à 45 kil. d'Angers. — *Ecclesia sancti Georgii de Podio de Guarda* 1107 (Cart. de Chemillé, ch. 16). — *Sanctus Georgius de Podio Garde* 1107 (Ib., ch. 17). — *Sanctus Georgius de Podio quod dicitur de Garda* 1120 (Ibid., ch. 20). — *Sanctus Georgius ad montem de la Guarde* 1231 (Chemillé, ch. or.). — *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde* 1476 (Ib., Cart., pap., ch. 108). — En partie sur la crête, dominée par les Gardes (210 mèt.), qui va s'abaissant jusqu'à la plaine, du Sud (170 mèt.) au N. et au N.-O. (132-120 et même 102 mèt.). — Entre Chemillé et Mêlay (7 kil.) au N., Mêlay et les Gardes (2 kil.) à l'E., les Gardes, la Tour-Landry (5 kil. 1/2) et Trémentines (4 kil. 1/2) au S., Trémentines et la Chapelle-Rousselin (9 kil.) à l'O.

La route nationale d'Angers aux Sables descend en droite ligne, le long de la partie orientale du N. au S. jusqu'au bourg, où elle s'incline au sortir par un angle vers S.-O. (6,060 mèt.). S'en détachent au bourg même les chemins vicinaux de Mêlay et de la Chapelle-Rousselin. — Le chemin de fer de Niort forme une courbe de 6 kil. à travers le territoire vers l'O., sans s'y arrêter.

Y naît tout près et à l'E. du vill. du Noyer, à un kil. à l'O. du bourg, la rivière de l'Hirôme, qui coule du S. au N. (6 kil.), reçoit à droite le ruiss. de l'Aunay, grossi du ruisselet de la Blottière, et le ruiss. du Houx, né sur la cne, anime

à dr. la forge des Planches, à gauche le Moulin-Blouin, reçoit à gauche le ruiss. de la Rondelle, limite de la c^ne sur 2,050 mèt. vers N., et pénètre en Chemillé, au point même où afflue à droite le ruiss. de la Roche-Malard, venant des Gardes et qui forme limite entre Mêlay, sur un parcours de 5,400 mèt. — Y naissent encore les ruiss. des Lautrais et de la Singère, qui s'échappent aussitôt l'un sur Jallais, l'autre sur Trémentines.

En dépendent les ham. du Puy-de-la-Garde (8 mais., 28 hab.), la Mélinière (6 mais., 41 h.), l'Aunay (9 mais., 42 hab.), le Plessis-Macé (5 mais., 29 hab.), les Landes (4 mais., 14 hab.), Landefolle (4 mais , 25 hab.), le Fouy (3 mais., 25 hab.), la Maison-Neuve (3 mais., 13 hab.), la Lisardière (3 mais., 9 hab.) et 46 fermes ou écarts dont 19 groupes de 2 maisons. — Ni château ni maisons bourgeoises.

Superficie : 3,226 hect., — la loi du 3 mai 1853 en ayant détaché 182 hect. 95 a. pour aider à former la nouvelle commune des Gardes, — dont 35 hect. en bois taillis, 330 hect. de prés, le reste en labours, y compris les 200 hect. de landes encore en friche en 1827. — Nulle vigne.

Population : *120* feux, *540* hab. en 1720-1726. — *227* feux en 1789. — *906* hab. en 1806. — *1,266* hab. en 1821. — *1,388* hab. en 1831. — *1,460* hab. en 1841. — *1,031* hab. en 1851. — *1,134* hab. en 1856. — *1,075* hab. en 1861. — *1,014* hab. en 1866. — *925* hab. en 1872. — *930* hab. en 1876, — réduite de plus du quart en 1853 et depuis en décroissance constante.

Le bourg (91 mais., 94 mén., 326 hab.), aligne sur le versant N. du coteau, de chaque côté de la route nationale, ses maisons neuves, couvertes en tuiles rouges, tandis qu'un peu à l'écart vers l'E. se tient l'ancien groupe autour de l'église; — le plus grand nombre des habitants de la commune, — sauf une centaine d'ouvriers tisserands, — vit des revenus du travail agricole, céréales, fourrage, élève de bestiaux, sur un sol très-fertile et bien cultivé, en opposition d'intérêts avec les Gardes, centre surtout industriel. — Une forge pourtant existe aux Planches et une usine au moulin de Blouin, aidée de deux moulins à vent.

Bureau de poste de Chemillé. — *Perception* de la Jumellière.

Ni *foire* ni *marché*.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), bâtie en 1860 (archit. Simon) sur un terrain acquis de la fabrique (ordonnance du 11 septembre 1859).

L'*Eglise*, dédiée à St Georges (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être entièrement reconstruite en style ogival, avec belle flèche de pierre (arch. Dusouchay), l'œuvre entière due aux libéralités de Mme Elisabeth-Marie Poudret de Sevret, veuve d'Emmanuel-Pons-Dieudonné de Las Cases, dont elle porte les armes et la devise : *Semper paratus*. — L'ancienne église placée en avant avait été vendue nat^t avec la cure, le 25 mai 1792, au citoyen Duchesnay, de Cholet, rachetée vers 1811 par la commune, restaurée en 1816, agrandie et décorée d'un clocher en 1828, pour être définitivement délaissée en 1876 et bientôt jetée bas. C'est une croix latine, dont le chœur à fond plat, éclairé autrefois d'une jolie baie ogivale à meneaux XVe s., conserve un rétable du XVIIe s., chargé des statues informes de *St Pierre* et de *St Jean* avec un *St Georges* à cheval, emportant en croupe la fille du roi de Cappadoce; — à droite et à gauche, les statues peintes, en bois, de *Ste Barbe* et de *Ste Claire*, XVIIIe s.; — près du grand autel, les statues de *St Jacques* et de *St François d'Assise*; près de la chaire, *St Sébastien*; vis-à-vis, *St Louis*. — On a employé dans le dallage deux tables d'autels en granit et trois tombes sans inscription mais gravées l'une d'une croix pattée, l'autre d'une croix potencée à pied, la troisième d'un fer de lance et d'une sorte de houe.

Par acte notarié du 21 août 1874, dont un décret du 26 février 1876 a autorisé l'acceptation, la même bienfaitrice a fait don à la fabrique d'une somme de 270,000 fr., dont 250,000 fr. à convertir en rentes, et d'un groupe d'immeubles estimés 173,000 francs pour la fondation d'un *hospice* d'au moins 16 vieillards, à choisir dans des proportions déterminées sur les communes des Gardes, de St-Georges, de St-Lézin et éventuellement de Jallais. L'édifice forme une vaste construction rectangulaire avec deux ailes en retour, sur le flanc du coteau, au S.-E. du bourg, et doit prochainement recevoir son installation.

Aucun monument antique n'est signalé sur le territoire, dont la grande voie du May à Vihiers forme encore en partie la limite vers S., traversant le village du Puy-de-la-Garde. Une autre, descendant de Chemillé à Cholet, le long de la rive droite de l'Hirôme, passait à quelques mètres à l'E. de la Landefolle. — Dès le XIe s. l'église y apparaît construite au milieu du cimetière, dans lequel ici, comme presque partout ailleurs en Anjou, se groupent les premières habitations chrétiennes; — tout auprès, le château, dont le seigneur, Sigebran, fils de Garin le Borgne, y appela les moines de Marmoutier, en les gratifiant de tous les revenus de la cure, d'un emplacement suffisant pour bâtir un bourg et de toutes les menues dîmes. Les religieux occupaient à cette époque sur la paroisse même une antique petite chapelle, *Notre-Dame-du-Genet*, *capella de Mirica, de Genesta*, — origine sans doute de la chapelle actuelle des Gardes, V. *ce mot*, — qu'ils cédèrent alors aux Bénédictins de St-Nicolas d'Angers. A la mort de Sigebran, Gausbert, son frère, irrité de ce marché secret, reprit de force la donation de l'église paroissiale, qui ne fut rendue aux moines qu'en 1107 par son héritier. Dans l'intervalle la guerre entre les seigneurs de Maulévrier et de Chemillé avait détruit le bourg et l'église, qui furent reconstruits par les moines en 1110, et sans doute ruinés de nouveau durant les guerres anglaises.

Curés : Guill. *Frapin*, licencié en décrets, 1476, 1484. — V. *ce nom*, car c'est lui sans aucun doute « ce vieux oncle », dont parle Rabelais, auteur, comme son successeur, de fameux Noëls. — Lucas *Lemoigne*, V. *ce nom*, vers 1500. — Jacq. *Humeau*, 1609, août 1637. — Jean *Oli-*

vier, ancien vicaire, août 1637, qui résigne en 1643 et meurt le 29 mars 1654. — Mathieu *Gourdon*, 1645, 1648. — Claude *Lemaire*, mars 1649; son testament est du 2 avril 1675, accru d'un codicille le 9 septembre 1679. — Mich. *Leliepvre*, décembre 1679. — *Lebreton*, d'Angers, janvier 1691, octobre 1697. — L. *Mareschal*, décembre 1697, mars 1698. — Ant. *Coueffard*, septembre 1698, † le 5 décembre 1733, âgé de 65 ans. — Claude *Mondain*, février 1734, † le 26 juillet 1742, âgé de 46 ans, oncle du curé du Fief-Sauvin. — *Delafosse*, 27 juillet 1742, † le 17 mars 1763, âgé de 78 ans. — Louis *Richard*, 1763, † le 23 juillet 1772, âgé de 49 ans. — Prosper-Paul *de la Morlaie*, V. *ce nom*, originaire de Gesté, 1778-1791. — *Martineau*, curé constitutionnel, septembre 1791.

La paroisse dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, et plus tard de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, — du District de Cholet, du canton de Chemillé. Elle se plaint dans son cahier d'être taxée au moins à la moitié du revenu réel des biens fonds. Elle comptait alors, mais en y comprenant les Gardes, 9 fabricants de toiles, 2 maréchaux, 1 meunier, 31 métayers, 6 bordiers, 4 journaliers. On voit par ailleurs, qu'elle était très-pauvre et couverte de mauvais herbages infestés de maladies particulières, qui décimaient les bestiaux. — En 1791 le siége en fut transféré aux Gardes, où un nouveau cimetière fut bénit le 19 septembre par le curé constitutionnel.

Le château féodal a disparu dès avant le XIVe s. La seigneurie du pays appartenait au comté de Chemillé.

C'est par confusion avec le Puy-N.-D. que Miromesnil y mentionne en 1699 un couvent de Cordelières.

Maires : Plessis, démissionnaire an XIII. — Franç. *Hilaire*, 25 vendémiaire an XIII. — Jacq. *Brunet*, 25 mai 1821. — Franç. *Hilaire*, 16 novembre 1821. — *Pineau*, 30 octobre 1830. — Jos. *Martineau*, 1834. — Georges *Chaillou*, 23 août 1848. — J. *Martineau*, 17 juillet 1852, installé le 25. — *Poudret de Sevret*, 1865. — *Gareau*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; H Marmoutier, *Pr. de Chemillé*, ch. orig. et Cartul. — Arch commun. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Pour les localités, voir *le Puy-de-la-Garde, le Houx, le Fouy, le Plessis-Macé, Landefolle*, etc.

Saint-Georges-les-Mines. — V. *St-Georges-Châtelaison.*

Saint-Georges-le-Toureil, anc. commune formée, par la loi du 15 juillet 1840, de la réunion des cinq communes de Bessé (424 hect.), St-Georges-des-Sept-Voies (1,226 hect.), St-Maur (371 hect.), St-Pierre-en-Vaux (293 hect.) et le Toureil (265 hectares), comprenant ensemble 2,580 hect. et une population de *1,724* hab. en 1841. — *1,821* hab. en 1851. — *1,823* hab. en 1861. — *1,501* hab. en 1866; — avec deux églises paroissiales à St-Georges-des-Sept-Voies et au Toureil. Le centre communal était fixé au Toureil.

L'opposition constante entre les intérêts de la région riveraine de la Loire et de la région des plateaux, devait amener après de longues et vives enquêtes, la dissolution de ce groupe factice. Elle a été prononcée par la loi du 28 juin 1873, qui a reconstitué deux communes, distinctes comme les deux paroisses, sous les noms de *St-Georges-des-Sept-Voies* et du *Toureil*, V. *ces mots.*

Maires : Louis *Chauveau*, précédemment maire de Saint-Georges-des-Sept-Voies, jusqu'en 1842. — Pierre *Martin*, 1843. — *Rousseau-Robin*, 1846-1848. — Louis *Chauveau*, 16 septembre 1848, démissionnaire le 16 octobre 1850. — Jules *Poitevin*, 1851, † le 25 janvier 1869. — *Martin*, 1870. — *Chauviré*, 1871. — *Martin*, 1874.

Saint-Georges-sur-Loire (*Canton de*), borné par les cantons N.-O. d'Angers à l'E. et du Louroux-Béconnais au N. et à l'O.; — pour partie, à l'O. par le département de la Loire-Inférieure, — au S. par la Loire, — comprend, sur 17,702 hect., 10 communes, Béhuard, Chantocé, St-Georges, St-Germain, Ingrandes, St-Jean-de-Linières, St-Martin-du-Fouilloux, Savennières, la Possonnière et St-Léger-des-Bois, — plus la paroisse d'Epiré, — et une population de *12,113* hab. en 1831, — *12,516* hab. en 1841, — *12,743* hab. en 1851, — *13,875* hab. en 1861, — *12,773* hab. en 1866, — *12,286* hab. en 1872, — *12,242* hab. en 1876, — en décroissance lente mais continue depuis 15 ans.

La Loire l'enveloppe tout du long de l'E. à l'O. (27 kil.) dans une large courbe bordée par de hauts coteaux vers S. et par d'opulentes prairies, formées d'alluvions, vers l'E., et où se rallie l'eau de nombreux ruisseaux, dépendant des plateaux supérieurs. Sur le pied du coteau circule de l'E. au S. et du S. à l'O. la voie ferrée d'Orléans qui s'y repose en six *stations* — et d'où se détache vers S., à Laleu, la voie de Niort. — La route nationale de Paris à Nantes, les deux routes départementales de Cholet et de nombreux chemins d'intérêt commun desservent le centre du territoire, essentiellement agricole, qu'entament à peine aux extrémités vers N.-E. la route nationale de Rennes, vers S.-O. la route départementale de Candé.

Saint-Georges-sur-Loire, chef-lieu de canton, arrond. d'Angers (16 kil.). — *Ecclesia sancti Georgii* 1118-1138 (*Epit. St-Nic.*, p. 89). — *Altare, parochia sancti Georgii* 1150 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 68). — *Abbas sancti Georgii supra Ligerim* 1163 (Ib., Rot. 5, ch. 91). — *Beau-Site* 1793-an IX. — Sur le coteau incliné en pente douce (76-23 mèt.) vers la vallée de la rive droite de la Loire, — entre St-Augustin-des-Bois (6 kil. 400) au N., St-Martin-du-Fouilloux (5 kil.) au N.-E., Savennières (9 kil.) à l'E., la Possonnière (7 kil.) au S.-E., Saint-Germain-des-Prés (5 kil. 800) à l'O., Chalonnes (6 kil. 700) au S. et outre la Loire.

Au bourg, c'est-à-dire au centre même du territoire, s'entrecroisent les routes nationales de Paris à Nantes, qui traverse du N.-E. à l'O., et

de Cholet à Segré, qui monte du S. au N. et de laquelle se détache sous le bourg le chemin d'intérêt commun de St-Georges à Savennières. — A 3 kil. vers S. s'y embranche, pour l'emprunter pendant 2 kil., le chemin d'intérêt commun d'Angers à Chalonnes. — Presque à leur rencontre, est établie une *station* du chemin de fer d'Orléans qui traverse le territoire dans toute sa largeur (4 kil. 300 mèt.). Elle desservait en même temps Chalonnes avant l'ouverture du chemin de fer de Niort.

La Loire forme limite tout du long vers S., traversée par un pont, commun pour moitié avec Chalonnes, et retenue vers la vallée par la levée dite du Port-Girault qui s'étend en dehors depuis St-Germain-des-Prés jusqu'à Laleu.—Entre la levée et la ligne ferrée s'étale la vaste boire Giroir, auj. très-réduite, sur laquelle, vis-à-vis le vill. de la Villette, a été jeté un pont construit d'un seul bloc de béton Coigniet et inauguré le 29 septembre 1867. Le ruiss. de la Loge la traverse, — et le ruiss. de Rochefou y descend de St-Augustin, formant la limite vers l'O.

En dépendent les vill. et ham. de la Salle, avec 2 m^ins à vent (7 mais., 39 hab.), des Landes (12 mais., 37 hab.), de la Mirandaie (5 mais., 17 hab.), de Mazé (16 mais., 37 hab.), de la Bougraie (6 mais., 21 hab.), de l'Aubriaie (6 m., 23 hab.), de Vicieul (15 mais., 36 hab.), du Frêne (7 mais., 25 hab.), d'Eculard (5 mais., 14 hab.), de la Haute-Villette (6 mais., 16 hab.), de la Villette (19 mais., 64 hab.), de la Guimellière (9 mais., 26 hab.), des Vernettes (5 mais., 12 hab.), du Haut-Pré (8 mais., 25 hab.), du Rouet (5 mais., 18 hab.), de l'Oie-Pelée (7 mais., 22 hab.), de la Villenoyée (10 mais., 41 hab.), de Villeneuve (9 mais., 21 hab.), de la Rue-Sale (6 mais., 33 hab.), de la Boire-Bruneau (10 m., 39 hab.), de la Guibrette (10 mais., 40 hab.), du Bout-du-Bois (7 mais., 20 hab.), de la Thiellerie (5 mais., 19 hab.), du Port-Girault (55 mais., 194 hab.), les chât. de Serrant, de Chevigné, de l'Epinay, de la Bénaudière et plus d'une centaine de fermes ou de petits groupes écartés

Superficie : 3,336 hectares, — dont 81 hect. en vignes, 325 en prairies, 131 en bois; — 6 étangs, ensemble, avec la boire de l'Epinay, de 105 hectares.

Population : 348 feux, *1,470* hab. en 1720-1726. — *2,349* hab. en 1790. — *2,320* hab. en 1806. — *2,532* hab. en 1832. — *2,716* hab. en 1841. — *2,725* hab. en 1851. — *2,767* hab. en 1861. — *2,698* hab. en 1866. — *2,592* hab. en 1871. — *2,509* hab. en 1876, dont *1,027* hab. (305 mais., 352 mén.) de population agglomérée, — en décroissance lente mais continue.

Trois *Foires* royales y furent créées par lettres-patentes de mai 1637, à tenir au bourg les jours de la St-Blaise (3 février), de la St-Georges (23 avril) et de la St-Michel (29 septembre). — La fête patronale fut même pour cette raison déplacée depuis 1732 par décret épiscopal et reportée au dimanche qui suivait la foire d'avril. — L'arrêté des Consuls du 20 vendémiaire an XI indique quatre foires : au 2e jeudi de vendémiaire, au 2e jeudi de pluviôse, au 1er jeudi de floréal, au dernier jeudi de thermidor, qui équivalent au 1er jeudi de février, dernier jeudi d'avril, deuxième jeudi d'août, 1er jeudi d'octobre. — L'arrêté préfectoral du 28 février 1806 a reporté les trois foires antiques à leur date primitive, en en créant une nouvelle au 16 août. — Elles sont à peu près tombées, au profit de *marchés* hebdomadaires, fixés par les lettres-patentes de 1637, au lundi, jour où se tenait alors la juridiction seigneuriale de Serrant, — reportés en 1806 au jeudi, — et accrus, par arrêté ministériel du 9 mai 1854, de 12 marchés nouveaux de bestiaux et de grains pour le 1er jeudi de chaque mois, qui forment de vraies foires, d'importance très-inégale, suivant les saisons.

Important commerce de vins, chanvres, blé, lin, bétail, chevaux, au centre d'un pays essentiellement agricole, où les grands propriétaires, notamment celui de la Bénaudière, V. *ce mot*, paient d'exemple. — Toute industrie y a cessé à peu près, par suite de l'abandon des mines, depuis plus de 30 ans, et de la magnanerie de Serrant.

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour les c^nes de Saint-Georges, Chantocé, Ingrandes et St-Germain-des-Prés.

Le bourg s'étend le long des deux routes, construit en partie, vers l'entrée orientale, de maisons uniformément régulières, et présentant en une longue et triple façade, à l'arrivée vers S., sur le sommet de la colline, l'alignement monumental et d'aspect pittoresque d'une abbaye génovéfaine, dominée vers N. par le clocher paroissial.

La *Mairie* y a été installée en 1824 dans un bâtiment, formant retour d'équerre, vers N., transformé en 1859 (arch. Tendron), et dont une partie est occupée par le prétoire de la *Justice de paix*

Ecole communale laïque *de garçons*, dans une maison acquise le 25 août 1843, agrandie par adjudication du 31 janvier 1864. — *Ecole* libre de frères de St-Laurent-sur-Sèvre. — *Pensionnat* d'Ursulines de Jésus de Chavagnes, avec *écoles*.

L'*Eglise*, dédiée à St Georges (cure, 19 brumaire an XI, avec vicariat, 10 septembre 1818), est un édifice de style néo-grec, construit par adjudication du 22 février 1824. Les travaux, interrompus par la modification du plan et par des tassements de l'œuvre, n'étaient terminés qu'en décembre 1829 (arch. Binet). — Un clocher y a été ajouté par adjudication du 20 avril 1837

Le *cimetière* a été transféré en 1857, à la sortie du bourg, vers l'E.

Au sortir, à l'opposé vers l'O., se rencontre sur la gauche une maison de construction moderne, où sur la porte a été conservé un cadre de pierre. On y voit sculpté debout, à mi-corps, un docteur-médecin, en son costume du XVIIe s., montrant du doigt un verre sur une table avec la potion à prendre.

C'est dans la vallée et sur les dernières pentes que paraît s'être constitué le premier centre antique, comme aujourd'hui encore les principaux groupes habités. A l'Aubriaie ont été rencontrés des murs en blocage et les restes d'un vaste bassin en ciment et briques, de *façon* gallo-

romaine, — aux alentours du moulin Bachelot, nombre de cercueils en pierre, des briques, des tronçons de murailles; — entre Eculard et la gare, en 1876, une monnaie mérovingienne portant une tête grossière et la légende *Andecavis*; au revers, une croix pattée; légende : *Ocopo.mo.* — La tradition populaire place près de là, à Eculard, la primitive église. Il est certain tout au moins que la grande voie d'Angers à Nantes longeait d'assez près la Loire, qui a bouleversé trop souvent ses rives et fait disparaître ici tout vestige antique.— Sur la fin du XIe s. l'église existe au bourg actuel et appartient à l'abbaye de St-Nicolas d'Angers, sauf quelques revenus en mains laïques, donnés plus tard à l'abbesse du Ronceray et cédés par elle.

Le seigneur du Plessis-Macé dont tout le pays dépendait, renouvelant toutes les constructions, y appela vers 1150 les religieux de la Roë, qu'il dota à suffisance pour y fonder une *abbaye* nouvelle A ses libéralités s'ajoutèrent celles des seigneurs de Bécon, de Montjean, de Serrant, de Candé, de Champchevrier. La consécration de l'église et des bâtiments fut célébrée vers 1180 par l'évêque Guill. de Beaumont. Le premier abbé fut le curé de la paroisse, Herbert, qui s'agrégea à l'ordre des chanoines réguliers, sans quitter sa cure, et son titre resta à ses successeurs, qui l'abandonnèrent dès le XIIIe s. au sacriste. L'abbé exerçait tous les droits de justice sur ses vassaux, mais réduit toujours à un rôle secondaire par le patronage trop immédiat du Plessis-Macé et le voisinage de Serrant, qui à partir de 1642 réunit tous les privilèges seigneuriaux par cession de Charles du Bellay. — L'abbaye était tombée en commende à partir de 1534, et son histoire d'ailleurs reste absolument sans éclat, — comme les noms de ses abbés :

Abbés : Herbert, 1150 circa. — *Jean*, 1163. — *Daniel*, ... — *Guillaume*, ... — *Garin*, ... — *Mathieu*, 1202, embarqué en 1218 avec les Croisés. Il figure en 1219 dans une charte de St-Maimbeuf d'Angers, G 725, f. 8. — *Guillaume II*, ... — *Giraud*, ... — *Pierre*, 1275. — Robert *Thomas* ou *Thomé*, ... — Nic. *de la Salle, de Aula*, 1334. — Jean *Mahier*, 1347. — Maurice *Mervotte* ou *Mernotte*, † en 1363. — *Hugues*, prieur de Chazé-sur-Argos, nommé pape le 3 juillet 1363. — Guill. *Guillopé*, 1389. — Pierre *d'Andigné*, ... — Guill. *Brient*, 1410, 1432. — P. *Bonhomme*, 1439. — Maurice *de Saint-Quentin*, ... — Auger *de Brie*, 26 octobre 1446, V. *ce nom*. — Antoine *de Brie*, 1499. — Payen *de Brie*, † le 19 mai 1504. — Louis *Samson*, 1517, 1522. — Auger *Samson*, 1526. — Jean *Chaudron*, premier commendataire, 1534. — Guill. *Millet*, ... — Ant. *Millet*, 1547, 1574. — Jean *de Vassé*, 1577, 1585. — Silvin *Thabault*, 1586. — Ant. *Pot de Rhodes*, 1605, qui abdique et se fait capucin. — N. *Pot de Rhodes*, ... — Nic. *Tudert*, doyen de N.-D. de Paris, † le 20 mars 1651. — Gab. *Boylesve*, V. *ce nom*, nommé le 26 novembre 1650, qui permute. — Roger *d'Aumont*, précédemment évêque d'Avranches, janvier 1651, † le 23 mars 1653 à Paris. — Jacq.-Adhémar *de Monteil de Grignan*, 1654, † le 13 septembre 1674. — Louis-Joseph-Adhémar *de Monteil de Grignan*, son neveu, qui permute en 1687, pour l'abbaye de St-Hilaire près Carcassonne. — Jean-Baptiste *de Lully*, fils du fameux musicien, 1687. — Jean-Louis-Caton *de Court*, 8 septembre 1695, † le 31 août 1732, V. *ce nom*. — Nic.-Guill. *de Bautru de Vaubrun*, V. *ce nom*, docteur de Sorbonne, 1732, † en 1746. — *De Beaupoil de St-Aulaire*, 1747, 1766. — Luc *de Salles*, chanoine de Lescar, conseiller du Parlement de Paris, 1766, † en son palais abbatial le 9 septembre 1786, âgé de 77 ans. — Jean-François *de Maillan*, 1787, député en 1788 à l'assemblée provinciale d'Anjou.

L'abbé présentait les *prieurés-cures* de Chazé-sur-Argos, de Saint-Augustin-des-Bois, de Châteaupanne et de Mée, les *prieurés* de l'Epinay, du Jaunay, de Chênembault, des Châteliers en Frémur, les *chapelles* de Saint-Hervé, de la Salle, du Cotton et des Hautes-Brosses et la chapellenie des Fougerais, maigres bénéfices, situés tous dans le diocèse d'Angers.

Il possédait seul tous les revenus et les religieux n'étaient que ses pensionnaires, vivant, avant la réforme, chacun dans leur domicile particulier, conservant leur patrimoine et l'augmentant comme titulaires d'offices et de chapelles claustrales. Quand du consentement de l'abbé Jacques de Grignan les chanoines réguliers de la congrégation de France introduisirent la réforme, un concordat en date du 9 juillet 1658, homologué par arrêt du Parlement du 6 mars 1660, réunit le revenu des offices claustraux à la mense conventuelle et stipula que l'abbé servirait aux religieux une pension de 2,000 liv. En 1715 un concordat nouveau divisa les biens en trois parts, dont une fut attribuée aux religieux.

Les fonctions de la paroisse sont tenues par le sacriste, dont le bénéfice a pour annexe la cure. Les actes remontent à 1527 et les baptêmes sont rédigés régulièrement en français à partir de juin 1589 — L'un des curés, Jean Maulay, fut assassiné vers 1530, par le seigneur de la Grande-Chauvière, V. *le Cotton*, t. I, p. 764. Le dernier, installé constitutionnellement, Augustin-Charles-François-de-Paule Gournay, était l'ancien prieur administrateur de l'abbaye. Il renonça à toute fonction ecclésiastique le 25 ventôse an II.

J'y vois mourir le 25 avril 1740 Jean *Nail*, « clerc tonsuré et maître des écoles », âgé de 60 ans; — et avant lui, Catherine Ravigné, « maîtresse d'école de St-Georges », où elle était née, et où elle fut inhumée le 22 décembre 1687 en présence de tout le Chapitre « avec l'estime de « tous les paroissiens pour tous les bons offices « de charité, qu'elle rendoit à un chascun ».

Outre l'*hôpital*, desservi en St-Germain-des-Prés dans la maison de la Boulairie, V. *ce mot*, on trouve en 1682 « l'hôpital de M. l'abbé Gail« lard, — la Charité des pauvres de M. l'abbé G., « — l'hopital du petit Serrant ». — Une sentence de la Sénéchaussée d'Angers du 31 décembre 1785, ravivant sans doute des fondations oubliées, cons-

titua un Bureau de Charité, que confirma un arrêt du Parlement du 22 février suivant.

Les armes de l'abbaye portent : *d'azur, semé de fleurs de lys d'argent à un St Georges à cheval d'argent, perçant avec sa lance un dragon d'or à ses pieds.* — La matrice en cuivre en est conservée au Musée d'Angers.

Quatre religieux seulement y résidaient avec le prieur en 1790. Ils refusèrent de livrer leurs registres capitulaires, — qui sont sans doute détruits, — et se partagèrent les portraits des abbés de Ste-Geneviève, qui décoraient la grande salle et dont une partie est actuellement advenue à la cure de la Pouèze, V. *ci-dessus*, p. 174. La vente du mobilier, — qu'on prétend avoir été incendié par les habitants, — eut lieu le 31 août 1791 et produisit 2,543 livres. La bibliothèque ne contenait plus que des rebuts, vendus par lots. — Une vue de l'abbaye est donnée par Gaignières, une autre qui comprend l'église, se trouve dans un angle du plan Mss. de la seigneurie de la Lande 1677, par J. Legendre.

La maison conventuelle comprenait un grand corps de bâtiment (130 pieds sur 30), la façade formant deux ailes, avec corps avancé en impériale, précédé d'un grand escalier; vers S. la terrasse, et aux deux bouts, des pavillons, dont un comprenait le billard, l'autre la sellerie; au-devant, les jardins avec charmille vers l'O.; — vers N. la cour d'honneur, encadrée à demi par les servitudes. — Le parloir des moines communiquait vers N. à la haute *église conventuelle* (100 pieds sur 50), de trois nefs, dont une vers nord débordait sur la grande route; le clocher s'y accolait vers l'O., la sacristie vers S. — Le tout fut vendu nat[t] le 18 messidor an IV, pour la somme de 9,000 liv. aux cit. Puny et Gourdon, qui abattirent l'église conventuelle. Divers débris sculptés en proviennent qu'a recueillis le Musée d'Angers. — Un reliquaire XVI[e] s. avec statuette de St Sébastien, en cuivre argenté et doré, a été acquis en 1875 par M. Aug. Michel. — L'*église paroissiale* se reliait par des cloîtres à l'abbaye Conservée pour le culte et toute délabrée, elle fut vendue par la c[ne] et démolie par adjudication du 30 novembre 1824, avec les cloîtres, deux pavillons et la chapelle dite du Boitier, ancien dépôt des châsses, pour construire l'église nouvelle.

L'*abbatiale* continuait la ligne des bâtiments conventuels vers l'O. et fut vendue nat[t] le 23 février 1791 au cit. Péan, procureur de la commune, pour 15,600 livres, revendue par lui le 17 novembre 1792 au cit. J.-B. Giraud et par les héritiers de ce dernier le 19 mars 1822 à M. de Serrant. — Abbaye et abbatiale existent encore presque intactes. Cette dernière sert d'habitation au maire M. Suaudeau, conseiller général depuis 1877, et porte la date *1699*. Le bâtiment qui forme écurie vers l'E. passe pour l'ancien réfectoire et conserve encore partie de ses murs du XII[e] s., où apparaissent, à l'angle, des cordons de briques, deux fenêtres romanes enmurées et une fenêtre à double meneau croisé du XVI[e] s. Le bout de la salle vers l'E. est rempli par une cheminée monumentale, à manteau droit. Sur la corniche on lit, en lettres d'or sur fond bleu : *Jesus discumbebat cum discipulis....* [etc.] Mathieu, XXVI. — Au-dessous : *Hæc faciebat Antonius Millietus, divi Georgii abbas, anno Domini*, 1573. — Au bout de la salle, vers l'O., l'écusson de l'abbé, *d'azur au lion d'or au chef de gueules à deux traits échiquetés d'or, sommé d'une crosse*, couronne une porte enmurée, entre deux cartouches de pierre, où sont gravées des sentences morales, — à droite : *Magis necessarium est mederi animæ quam corpori. Mori enim melius est quam male vivere*; — à gauche le texte, martelé en surcharge par une inscription nouvelle, laisse à peine lire : *Nosce Deum. Consummata justitia est, et illius intellexisse potentiam radix est immortalitatis.* — On y a trouvé, en baissant le sol, de nombreuses tombes en pierre coquillière avec couvercle d'ardoise, d'autres formées de simples dalles d'ardoise. — Le plancher supérieur, soutenu par de belles poutres autrefois dorées et peintes, porte le grenier dont la forêt du XVI[e] s. est intacte. En y montant, vers l'O. on rencontre à droite une salle, ornée d'une cheminée monumentale à manteau droit, décoré de pilastres et d'un cartouche lauré.

L'*Abbaye*, qui y attient vers l'E., est divisée en deux parties égales par un grand escalier. La partie vers l'O, acquise par la commune le 30 juillet 1824, sert de *presbytère*. Sur un cordon de pierre, à l'extérieur, vers l'O., on lit : *Deus fecit hæc omnia 1691*.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Candé, de l'Election, des Aides et du Présidial d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, chef-lieu d'un District en 1788, réunie au District d'Angers en 1790. Elle était chargée de pauvres, — et, sans regret aucun de la disparition des moines, prit résolument parti pour la cause patriote contre les Vendéens d'Outre-Loire et les Chouans de Candé et du Louroux. — Lors du passage de la Loire par l'armée vendéenne, une avant-garde se dirigea vers Saint-Georges, comme pour marcher sur Angers, puis le lendemain matin prit la route de la Bretagne.

Maires : Avril *des Monceaux*, 1790. — Jean *Renou*, ancien chirurgien, percepteur en 1789-1790, puis procureur de la c[ne] de St-Quentin-en-Mauges, en 1792 soldat, puis juge au tribunal militaire d'Angers en 1794, agent municipal de Chalonnes, enfin maire de St-Georges le 10 messidor an VIII. — *De Boissard*, 25 avril 1808. — Julien-Alexis *Faugeron*, chirurgien, 24 novembre 1809. — P.-Franç. *Oger*, 23 août 1815. — Comte *Walsh de Serrant*, 14 janvier 1826, installé le 30. — *Beaumanoir*, 1832, démissionnaire le 5 juillet 1835. — Comte *Walsh de Serrant*, 28 août 1835. — Elie *Meslier*, docteur-médecin, 30 janvier 1836. — Séréné *Faugeron*, mars 1848. — *De la Tourette*, 1869. — *Monprofit*, 1870. — *Suaudeau*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B *Reg. du Présidial*, 28 janvier 1639; C 193; H *Abb. de St-Georges*. Le Chartrier comprend à peine 30 registres ou liasses. — Arch. comm. Et.-C. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 250-252. — Topog. Grille. — Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 250. — *Répert. archéol.*, 1858.

p. 20-46; 1868, p. 224.—Note Mss. Aug. Michel.—*Cartul. du Ronceray*, Rot. 2, ch. 71 et Rot. 3, ch. 68. — *Revue d'Anjou*, 1876, t. I, p. 130. — Pour les localités, voir *Eculard, le Petit-Gaboreau, Serrant, la Bénaudière, l'Epinay, le Cotton, la Brosse, Chevigné, la Salle*, etc.

Saint-Germain. — V. *St-Germain-sous-Daumeray*.

Saint-Germain, c^on de Montfaucon (3 kil.), arrond. de Cholet (23 kil.); — à 58 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sti Germani* 1070 circa (Hauréau, *Pr.*, p. 173). — *Ecclesia beati Germani cum capella sancti Egidii* 1179 (Cart. St-Jouin de Marne, p. 40). — *Ecclesia Sti Germani prope Montem Falcon.* 1448 (G Cures). — *Ecclesia sancti Germani Montis Falconii* 1629 (Et.-C.). — *St-Germain de Montfaucon* 1683 (Arch. de la Loire-Inf., G Visites Pastor.). — *St-Germain près Montfaucon* XVI-XVIIe s. — *Saint-Germain* XVIII-XIXe s. (Annuaires et Postes). — *St-Germain-lès-Montf.*, dans ce *Dictionnaire*, pour le distinguer, comme il faudrait faire, de tant d'homonymes. — Sur un plateau élevé (100-108 mèt) en pente vers S.-O. et aplani vers S. (91-81 mèt.). — Entre Tilliers (5 kil. 1/2), Gesté (9 kil. 1/2) et la Renaudière (6 kil. 1/2) au N., la Renaudière à l'E., Montigné (5 kil.), Montfaucon et le département de la Loire-Inférieure au S., St-Crépin (6 kil. 1/2) et Tilliers à l'O.

Le chemin de grande communicat. du Fuilet à Tiffauges pénétrant par le N.-E., est presque aussitôt traversé de l'E. à l'O. par le chemin de grande communication de Cholet à Vallet, — qui dessert dans toute la largeur (4,200 mèt.) l'extrémité N. du territoire, — descend du N. au S. jusqu'à St-Gilles et traverse la ville de Montfaucon. Dans la ville même il s'embranche sur la route départementale de Beaupréau à Clisson qui, croisant dès l'entrée même du territoire le chemin de Cholet, descend du N.-E. au S.-O. en droite ligne (4,200 mèt.). A l'entrée du pont de la Moine se détache le chemin de grande communication de Montfaucon à Vallet, qui circule à travers la partie Sud occidentale (2,500 mèt.).

La Moine forme la limite intérieure tout du long (9,300 mèt.) vers S., y animant les m^ins de Pinsard et de Bodin. Y affluent les ruiss. du Douet-de-l'Aune, — avec la Barboire et la Chignardière, ses affluents, — de la Foliette, — d'Aiguefou ou de Rigné, avec le Livois et les Rochettes, ses affluents, — et de la Chenillère, — tous nés sur le territoire; — y passent les ruiss. de la Braudière et de la Giganne, dit aussi de l'Olivière.

Une source minérale, sensiblement ferrugineuse, est signalée dès le XVIIIe s. dans un pré bas sur le chemin de St-Crépin.

En dépendent les vill. et ham. de St-Gilles (24 mais., 78 hab.), de la Terrionnière (15 m., 51 hab.), de Bourg-Hardy (14 mais., 60 hab.), des Rivières (13 mais., 37 hab,), de Chantemerle (10 mais., 34 hab.), des Maisons (9 mais., 31 hab.), de la Paperie (8 mais., 19 hab.), de la Roulière (7 mais., 45 hab.), de la Grande-Foi (5 mais., 21 hab.), du Prinsou (5 mais., 24 h.), de Boispoison (4 mais., 19 h.), du Grand-Logis (4 mais., 14 hab.), de la Vannerie (4 mais., 19 hab.), de la Duvière (4 mais., 28 hab.), de Livois (4 mais., 32 hab.), du Bordage (4 mais., 29 hab), de Pinsard (4 mais., 19 hab), de la Brétinière (3 mais., 32 hab.), de Beaulieu (3 m., 21 hab.), de la Niponnière (3 mais., 18 hab.), de la Clergerie (3 mais., 18 hab.), de la Lortière (3 mais., 15 hab.), de la Gauvrière (3 mais., 19 hab.), de la Bretauderie (3 mais., 12 hab.), de la Petite-Largère (3 mais., 11 hab.), les chât. de la Perrinière et de la Jarrie et 56 fermes ou écarts.

Superficie : 2,679 hect. dont 42 hect. en vignes, 122 hect. en bois, dont 13 en châtaigneraies, 450 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 190 hect. encore en landes il y a cinquante ans.

Population : *630* communiants en 1683. — *202* feux, *912* hab. en 1720-1726. — *130* feux, *600* hab. en 1789. — *1,074* hab. en 1806. — *1,359* hab. en 1821. — *1,499* hab. en 1831. — *1,341* hab. en 1841. — *1,487* hab. en 1851. — *1,513* hab. en 1861. — *1,603* hab. en 1866. — *1,611* hab. en 1872. — *1,563* hab. en 1876, — en progression rapide il y a trente ans, aujourd'hui plus lente mais continue.

Le bourg (119 mais., 120 mén., 377 hab.), groupé dans un vallon, dont le fond est occupé par un étang, a dû sa transformation heureuse au nivellement de l'ancien cimetière, qui crée une belle place centrale au devant de l'église, abordée par des rangées de blanches maisonnettes, parées de verdure et de fleurs.

Bureau de poste et *Perception* de Montfaucon.

Nulle foire. — *Marché* le vendredi, — et non le samedi, comme l'indique la Poste, — créé par arrêté du 21 janvier 1868.

La richesse du pays est tout agricole; l'industrie occupe une centaine de tisserands, 8 maîtres sabotiers, 4 m^ins à eau, 10 m^ins à vent.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de St-Gabriel), reconstruite par adjudication du 15 mars 1853. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Gildas), bâtie et fondée en 1835.

L'*Eglise*, dédiée à St Germain l'Auxerrois (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite de 1847 à 1852 (arch. Liberge, de Nantes). Le chœur circulaire est décoré de vitraux, — *St Louis* et *Ste Anne, St Jean* et *Ste Marie Madeleine*,—et de très-belles stalles formant boiserie, — l'autel, d'un *Christ*, de Bouriché, et des statues de *St Germain*, de *St Pierre*, de *St Jean*, de *Ste Anne* et de *St Sébastien*. — D'autres vitraux dans la nef figurent à droite l'*Immaculée-Conception, St Georges, St Théophile*; — à gauche *St Joseph, le Baptême de Jésus, l'Annonciation*.— A la sacristie sont conservés une navette, un encensoir, une croix processionnelle en argent à hampe fleurdelysée XVIIIe s., une bannière, datée 1787. Une vaste dalle, sans inscription, mais portant un écusson en cœur avec 8 vannets en orle, 3 en chef, 2 et 2 et 1 en pointe, s'y voyait il y a quelques années à la porte latérale de gauche et reste enfouie sous le sol. — Une autre apparaît encore à la porte de l'Ecole des filles, avec un écusson rond, chargé d'un lion

passant en chef, le reste effacé ; — au-dessous : *Cy-gist . L. Béraut . chevalier . seigneur . de la . Gauvrière . décédé . le 21 . may . 1718.*

De l'ancienne église, d'ailleurs sans aucun intérêt d'art, il ne reste qu'une partie de la nef convertie en habitation et annexée au presbytère.

Des *celtæ* ont été recueillies à la Foi, au Puy-Ragot, autour des divers étangs ; — près le bourg on voit encore la table éboulée d'un *dolmen* ; — sur une éminence de 85 mèt., à la Davière, le *rouler* déjà décrit, V. t. II, p. 16, masse de 5 mèt. de longueur sur 2 mèt. 40, en fuseau, qu'un brusque effort fait osciller, ainsi que deux ou trois autres pierres du groupe qui l'entoure ; — plus à l'E. et dans le chemin même, un *peulvan*, la *Petite-Pierre-Levée*, haute de 2 mèt. sur une largeur moyenne d'un mèt., la face sillonnée par une rigole ; — au S. dans le milieu du champ de *la Grande-Pierre-Levée*, deux *peulvans*, abattus par la foudre, dit-on, il y a vingt ans, dont un mesure 4 mèt. 80 de longueur ; l'autre est brisé ; — près du moulin à vent de Normandeau, un *peulvan* (6 mèt. 30 de longueur sur 1m,20), tombé en travers d'un fossé et dont on a fait un *rouler*, parce qu'en effet on peut parvenir a l'ébranler ; — enfin sur une étendue de plusieurs hectares, entre la Moine, le chemin au S. du mln de Normandeau et la limite de la Renaudière, un semis d'énormes blocs irréguliers, couchés ou debout, qui se prêtent aux conjectures de tous les systèmes.

On y a vu jusqu'aux ruines d'une antique cité des tribus aryaques. J'aime mieux me borner à signaler, d'après mon ami Spal et le dessin qu'il m'en envoie, une de ces pierres d'un groupe vers l'E., de forme cubique (3 mèt. 10 de longueur sur 2 mèt. de large à l'une des extrémités et 1 mèt. 90 de hauteur) qui présente sur sa face supérieure une excavation circulaire (0m,50 de profondeur, sur 0m,60 de diamètre), communiquant par un petit canal à une double rigole, œuvre évidente de main d'homme.

Tout le territoire faisait partie du vaste canton, *curtis*, dont le *vicus* de Chassé, *Chassiacus*, auj. Montfaucon, V. *ce mot*, formait le centre. Il n'en fut détaché à demi que par la constitution du château féodal. — Plusieurs églises y existent dès le XIe s., dont une, *St-Gilles*, est réduite dès le XIIe s. au rang de simple chapelle, *capella sancti Egidii* (Cartul. Saint-Jouin de Marne, p. 40). Détruite à la Révolution, elle n'a laissé d'autre trace que son nom à un village formant faubourg. — L'église paroissiale appartenait, comme les trois églises de la ville, à l'abbaye St-Jouin de Marne, qui en conserva jusqu'à la Révolution le patronage. — Les registres en existent à la cure.

Curés : Alain, 1368 (E 1223). — Macé *Pineau*, 1559, 1562. — Laurent *Raffegeau*, 1599, mars 1618. — Jacq. *Gourdon*, avril 1618, mai 1637. — René *Thébault*, mai 1638, août 1642. — Guy *Moriceau*, décembre 1643, 1653. — René *Thaudon*, 1666. — F. *Bonfils*, août 1668, en contestation avec Jean *Lenoble*, qui l'emporte en mars 1674 et y est inhumé le 15 août 1704, âgé de 69 ans. — *Lejeune*, 1704. — René *Nepveu*, 1720, inhumé le 18 décembre 1754, après 34 ans de règne et âgé de 78 ans. — Luc *Tharreau*, janvier 1755, 1790.

Une chapelle de Notre-Dame de *Bon-Secours* fut bâtie en 1668 près la Niponnière et fondée par testament du 19 mars 1747 par Françoise Rigaudeau, veuve Coquerie. Elle a été restaurée vers 1860 en style ogival, par les soins de l'abbé Bourges.

La paroisse, comprise dans la baronnie de Montfaucon, avait pour maison principale la Barboire, quoique les honneurs seigneuriaux fussent attribués en 1786-1789 au seigneur de Livois, Pierre-Louis de Beaucorps, capitaine de dragons. — Elle dépendait de l'Evêché de Nantes, du Doyenné de Clisson, de l'Election et du Présidial d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Cholet. — Isolée dans les terres, entourée de chemins inabordables, pour la moitié en landes et bruyères, dont il avait fallu abandonner le défrichement, elle se trouvait de plus enclavée entre quatre bureaux des Traites, aux confins de l'Anjou et de la Bretagne, sur le passage des gabeloux et des contrebandiers, — ravagée aussi par les loups — et au demeurant peuplée de pauvres métayers ou d'artisans désœuvrés, sans aucun bourgeois à résidence, — le tiers des habitants à la mendicité.

Maires : Félicité-Marie *Courtoux*, 1er thermidor an XI, démissionnaire en 1814. — Jacq. *Denis*, 27 septembre 1814. — F.-M. *Courtoux*, 7 avril 1815. — J. *Denis*, 12 juillet 1815. — Julien *Bouyer*, 25 mai 1821. — J. *Guilbaud*, installé le 13 octobre 1835. — Jos. *Gaillard*, 30 octobre 1846, installé le 29 novembre. — Armand *Denis*, 3 septembre 1848. — *Chiron*, 1865. — *Mabit*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 191 ; G Cures. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Lett.* d'Ang., t. VI, p. 128. — *Répert. arch.*, 1860, p. 39 et 41. — *Soc. Acad. de Nantes*, 1869, p. 182. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Davière, Livois, la Jarrie, la Foi, la Perinière, la Roulière, la Gauvrière, etc.*

Saint-Germain, ham., cne de *Botz*, à l'extrémité vers l'E. du territoire. — Centre antique, autrefois avec église, sur le versant du coteau, qui descend au ruisseau, et cimetière dont les débris jonchent le sol. On y croit voir la paroisse primitive, d'origine inconnue, dont le service aurait été transféré tout au moins dès le XIIe s. à St-Gilles de Botz. Le curé resta tenu jusqu'au XVIIe s. d'y venir célébrer la messe, de quinzaine en quinzaine, les jours de dimanche et de fêtes, même la veille et le jour de St-Germain. — Est seigneur du fief Huguet de St-Germain 1318, — Jean Leveneux 1478, — Guill. de la Rivière 1541, 1550, — Gilbert Chenu 1641, — et après lui les seigneurs du Bas-Plessis, qui exerçaient dans la chapelle tous droits exclusifs de fondation et de seigneurie. Ils firent remise au curé de ses obligations en échange de l'autorisation, accordée par l'abbé de St-Florent, de placer sur l'église paroissiale une litre à leurs armes, tant au dehors qu'à l'intérieur, et un banc avec accou-

doir dans le chœur, du côté de l'évangile (7 septembre 1641). On peut croire que dès lors la chapelle de St-Germain était inhabitable au culte; car l'aveu de 1714 la déclare à cette date depuis longtemps « démolie pendant les guerres « civiles ». La cure y attenait vers S. et de grands lauriers en indiquent encore les jardins. — Le nom se donne à un ruiss., né tout près et au S.-O. du ham., à la limite de Beausse, qui coule du N.-O. au S.-O., sépare au S. Botz de Chaudron, traverse l'étang du Bas-Plessis, anime le Moulin-Neuf et se jette dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame, à 5 kil. de sa source.

Saint-Germain, f., c^ne de *Freigné* — Anc. prieuré, dépendant de l'abbaye bénédictine de St-Gildas-au-Bois. La fondation, de date inconnue, en était due, comme il apparaît par les aveux, aux seigneurs du Breil. Le prieur, gratifié d'importantes dîmes, était tenu envers eux de trois messes par semaine « à jour non précis ni « limité ». Il avait droit « à estre quotidianement « commensal, avec ce estre couché » chez le prieur et dans le prieuré de Freigné, à charge de célébrer chaque dimanche la première messe. Du temporel de la chapelle dépendaient, outre l'habitation, entourée de murs, des pâtis, bois, chênaies, futaies, prés, landes, frous, garennes, pêcheries, et le quart des moulin, chaussée et étang de Freigné. Le bénéfice était en commende dès le XVIe s., — et je n'ai rencontré qu'un seul nom de prieur : Julien *Fyot*, 1559. — La chapelle, autrefois attenant à un cimetière et qui fut bénite de nouveau solennellement par le curé le 2 février 1788, sert actuellement de hangar. Deux grossières statuettes en bois y sont conservées, qu'on y vient invoquer encore, l'une de *St Marc*, pour préserver le bétail des mouches, l'autre de *St Germain*, pour guérir les enfants de la colique, avec l'aide de linges trempés dans une source voisine.

Saint-Germain, f., c^ne de *Somloire*.

Saint-Germain-des-Prés, cant. de Saint-Georges-sur-Loire (6 kil.), arr. d'Angers (24 kil.). — *Altare ecclesie sancti Germani* 1073-1103 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 68). — *St-Germaen de la Varenne* 1260 (Ch. or. du Plessis-Macé). — *Sanctus Germanus de Varenna* 1327 (G 16). — *La Ville de St-Germain* 1401 (H Abb. de St-Georges-s.-L., ch. or.). — *Ecclesia parochialis et curata sancti Germani de Pratis* 1453 (H Ronceray). — *St-Germain-des-Prez* 1620 (G 21), 1685 (Pouillé Mss.). — *Prés-Fleuris* 1793-an VI. — Dans la vallée et sur le coteau en pente (64-33 mètres) vers la rive droite de la Loire. — Entre St-Georges à l'E., Saint-Augustin (6 kil.) au N., Chantocé (2 kil. 1/2) à l'O., la Loire et sur la rive gauche, Montjean (4 kil.) et Chalonnes (12 kil.) au S.

La route nationale de Paris à Nantes traverse en droite ligne de l'E. à l'O. par le centre du territoire, laissant quelques mètres au N. le bourg, vis-à-vis duquel s'y embranche la route départementale de St-Augustin-du-Bois à Cholet. D'autre part, vers S., passe, au ras des maisons, le chemin de fer d'Orléans, qui monte du S.-E. pour ne s'arrêter que sur Chantocé, à égale distance des deux bourgs (1,200 mètres).

La Loire forme la limite tout du long vers S., encadrant, sauf une pointe vers l'E. qui dépend de St-Georges, l'île Monsieur, formée de deux îlots, à demi-désunis jusqu'à ces derniers temps par la boire Girouard; — y passe, presque parallèle, de l'E. à l'O., le ruiss. de la Loge, où affluent du N. les ruiss. de Rochefou, — qui limite vers l'E. avec St-Georges, — de la Missonnière, de Réveillon et de la Rébillardrie, qui limite vers l'O. avec Chantocé.

En dépendent les vill. et ham. de la Boire-Boileau (15 mais., 54 hab.), des Maisons-Rouges (6 mais., 22 hab.), du Grand-Aireau (17 mais., 151 hab.), de la Boire-aux-Jubins (4 mais., 16 h.), de la Boire-Guyard (10 mais., 31 hab.), de la Petite-Missonnière (6 mais., 16 hab.), de la Croix-Verte (7 mais., 22 hab.), de la Corvée (19 mais., 60 hab.), de Cœur-de-Roi (8 mais., 28 hab.), de la Boire-aux-Doneaux (9 mais., 23 hab.), du Marronnier (4 mais., 13 hab.), de la Grande-Boire (8 mais., 24 hab.), des Closeaux (12 mais., 46 h.), de la Rue-Sale (4 mais., 10 hab.), de la Petite-Touche (12 mais., 30 hab.), du Moulin-au-Gras (4 mais., 23 hab.), de la Grouas (10 mais., 42 h.), de la Haie (8 mais., 29 hab.), des Noues-Rondes (5 mais., 24 hab.), des Breils (8 mais., 30 hab.), des Landes (6 mais., 18 hab.), de la Janière (18 mais., 54 hab.), de Boyau (5 mais., 26 hab.), de la Morinière (4 mais., 17 hab.), les chât. de la Touche, de Pruinas, de la Chauvière et 70 fermes ou écarts dont une trentaine de petits groupes de deux maisons.

Superficie : 1,976 hectares, dont 50 en vignes, 20 en bois et 440 en prairies, dont 111 en prairies communes.

Population : *270* feux en 1699. — *210* feux, *950* hab. en 1720-1726. — *260* feux, *1,421* hab. en 1789. — *808* hab. en 1802. — *1,496* hab. en 1830. — *1,487* hab. en 1841. — *1,481* hab. en 1851. — *1,492* hab. en 1861. — *1,546* hab. en 1866. — *1,501* hab. en 1872. — *1,502* hab. en 1876, — dont *289* au bourg (80 mais., 86 mén.), — d'un développement rapide, qui paraît arrêté. En proie à des fièvres paludéennes, il a été assaini par le dessèchement, au moins aux basses eaux, de la prairie voisine et surtout par les travaux qui ont transformé la vallée et livré passage à la voie ferrée. Une levée insubmersible, qui se termine à la Boire-Boileau, continuant celle du Port-Girault, a été construite par adjudication du 13 avril 1845 et terminée en 1847. Tout du long, dans la Varenne, comme on dit, s'échelonnent presque sans interruption les maisonnettes et les villages.

Une concession de mines de houille, demandée le 27 juillet 1838 par MM. Oudot et Faligan, fut autorisée vers 1840. Elle comprenait des gisements communs à St-Georges et à St-Germain et avait son siége au bourg de St-Germain. De 1840 à 1852 un demi-million s'épuisa en travaux à la Rote-au-Loup et surtout à la Corvée, dont le puits est aujourd'hui comblé. Par décret du 20 août 1864 la concession a été réunie à celles de Chalonnes et du Désert.

Nulle industrie mais un important commerce de bestiaux, de chevaux, d'oies élevées dans les vastes communs; — céréales, lins et chanvres; fourrages divers.

Foire peu importante, créée par arrêté du 28 février 1806 à la date du 1er août et reportée au 2e lundi d'avril.

Perception et *Bureau de poste* de Saint-Georges-sur-Loire.

Mairie, avec *Ecole* communale laïque *de garçons*, construite en 1857 (archit. Chesneau), sur le bord du chemin de fer. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite en 1840.

Bureau de bienfaisance fondé par donation de M. Heurtelou, autorisée d'une ordonnance du 10 septembre 1842.

L'*Eglise*, sous le patronage de St Germain d'Auxerre (succursale, 30 septembre 1807, avec vicariat, 10 septembre 1818) a été reconstruite de 1846 à 1849, les travaux reçus par procès-verbaux du 1er janvier 1852 et du 26 janvier 1853. C'est le type de l'architecture néo-grecque, la nef voûtée en berceau, portée par un double rang de cinq colonnes et par un pilier carré au transept. Deux couloirs forment les nefs latérales, avec chœur à la romaine, grand autel par Thomas, de Nantes, chaire ronde, œuvre de l'Ecole des Arts d'Angers, boiseries jaunies, statues et décoration à l'avenant—sauf un joli *St Sébastien*. Les fonts baptismaux sont un « don de Mlle Jamet, 1778. », comme l'indique une inscription. Le chemin de croix est l'œuvre d'un élève de Delacroix, Ferdinand Dubois, mort en 1851 à St-Germain-des-Prés, et a été terminé par le peintre Magu, fils du tisserand-poète.

On peut visiter tout auprès une curieuse épave du régime déchu, qu'on n'irait pas chercher là. La colonne de pierre, surmontée autrefois de l'aigle impériale, qui rappelait sur la route d'Ingrandes le passage de Napoléon III, V. t. II, p. 385, vendue avec la grille d'enceinte par le Domaine, a été transformée par l'acquéreur en cippe funéraire et, surmontée d'une urne, figure sur une tombe du cimetière.

Aucune trace antique n'existe sur le territoire, dont la partie basse a été jusqu'en ces derniers temps profondément bouleversé par la Loire. Toussaint Grille possédait pourtant une petite médaille gauloise en or fin, trouvée près du bourg. — La grande voie de Nantes passait dans la vallée et n'a pas laissé de traces. — La tradition du pays raconte qu'il n'y existait sur le bord de la Loire qu'une maison de batelier, et que des pèlerins, sauvés des eaux, bâtirent sur le coteau une chapelle de Notre-Dame, englobée bientôt dans une église. — L'existence de la paroisse est constatée dès le milieu du XIe s.. Les dîmes tout au moins appartenaient à Joubert le Borgne, *Bornio*, qui en fit don par parties à l'abbesse du Ronceray. Au milieu du XVIIIe s. encore, on retrouvait sous quatre couches de plâtre, outre les croix de consécration, toute la décoration primitive de la nef et du chœur, où apparaissaient représentés les mystères de la religion, Jésus-Christ, la Vierge, les Apôtres, des Anges « de la hauteur d'hommes, « dont la structure, —dit le curé, —et la peinture me « paraissent être de la même façon que les figures... « dans l'église St-Laurent d'Angers et dans la « chapelle de St-Sauveur », c'est-à-dire du XIe s. — Des reliques de St Faustin furent placées en 1729 dans la première pierre du mur du nouvel autel. — L'abbesse du Ronceray, en conservant la présentation de la cure, céda en 1765 au curé son droit de dîme contre une rente de 42 setiers, mi-partie de seigle et de blé. — Les registres de la paroisse ne datent plus que de 1677 mais au XVIIIe s. encore étaient conservés depuis 1540.

Curés : Jean *Périer*, 1441. — Jean *Bricet*, † en 1453 — Jean *Troisneau*, présenté le 19 novembre 1453 — Nicolas *Dubuat*, † en 1467. — René *Jousseaume*, maître ès-arts, bachelier en droit, 4 avril 1467. — Jean *Bertran*, qui résigne en 1529. — Abel *de la Jaille*, octobre 1529, qui permute presque aussitôt. — Pierre *Lefloch*, prieur de l'Epinay, 12 novembre 1529, qui meurt dans le mois. — Franç. *de la Hune*, décembre 1529. — Et. *Grignon*, qui permute en 1544. — Mathurin *Lebascle*, juin 1544, † en 1558. — Robert *Leroy*, juin 1558, qui résigne. — Jean *Hunault*, février 1560 n. s. — Robert *Perré* ou *Pérou*, 1581, † vers 1595. — Jean *de la Jehannière*, 1598, † en 1617. Son presbytère fut saccagé en 1600 par les soldats royaux. — Jean *Vivien*, avril 1617, † le 10 août 1661 et inhumé dans l'ancien chœur. — Jean *Grandin*, 1661, qui prit possession en 1670 du prieuré de Villemoisant et se démit de sa cure en faveur de son neveu Urbain Lelarge. Celui-ci, refusé par l'évêque H. Arnaud à raison de son ignorance, fit comparaître à Tours, sous son nom, un sieur Maréchal, prêtre, docteur d'Angers, qui subit pour lui l'examen et lui rapporta un brevet de capacité; mais la fraude fut découverte, Lelarge chassé et la cure attribuée à Etienne *Chartier*, qui la desservait. Il enterra son père le 30 mai 1687 et les flambeaux du service funèbre, jetés mal éteints par le sacriste dans un vieux coffre, mirent le feu au clocher, qui fut consumé. Chartier avait résigné dès 1688 et mourut le 27 décembre 1693, âgé de 58 ans. — Jean *Belot*, 1697, † le 14 octobre 1721, âgé de 61 ans. Le clocher avait été reconstruit vers 1704. En mars et février 1711 les eaux montèrent à 4 pieds dans la salle du presbytère. — Pierre-Michel *Bancelin*, V. *ce nom*, installé le 21 octobre 1721 [et non 1722], et inhumé le 18 avril 1733. — René *Nau*, 24 avril 1733, † le 19 avril 1762, âgé de 62 ans, résignataire depuis trois mois. — Ant.-Pierre-Marie *Chétou*, janvier 1762, † le 1er mars 1774, âgé de 54 ans. — René *Guibret*, 1774, † le 12 juillet 1785, âgé de 53 ans. — Jean-Baptiste *de Vaufleury*, 1785, † le 8 novembre 1790, âgé de 38 ans. — Jacq. *Besnard*, ancien vicaire, élu le 21 mars 1791. L'autre vicaire *Deschamps* fut transporté en Espagne en septembre 1792. — L'église, le presbytère et le petit cimetière furent vendus natt le 19 messidor an IV au notaire Georges Bérault, pour 1,800 liv.

Il existait un hôpital de fondation inconnue à la Boulairie, V. *ce mot*, où les malades passants

étaient reçus dans une cave voûtée. Les chanoines de St-Georges, chargés du service, l'avaient, au dire du curé Bancelin, ruiné dès 1690. Une chapelle y était desservie et l'on voyait encore sur le domaine, il y a 30 ans, de beaux restes d'une charmille et un magnifique buis arborescent.

René Béguin, prêtre, fonda le 16 juillet 1655 une chapelle de l'*Ecole*, qui était à la présentation du curé et de dix paroissiens.

Le fief, qualifié parfois de châtellenie, faisait partie de la baronnie de Chantocé et fut adjugé avec elle à Jeanne de Bautru de Vaubrun, veuve d'Annibal d'Estrées. Elle appartient depuis lors aux seigneurs de Serrant. Le seigneur de l'Epinay avait aussi une mouvance jusque dans le bourg. — La nouvelle route d'Angers à Nantes y fut tracée en 1763 et terminée en 1772. — Le 6 septembre 1789 la milice nationale fit bénir solennellement à l'église le drapeau, donné par son commandant, René-Gérard Hunauld de la Chevalerie, en présence de MM. de Cumont, de Boissard, Bérault, Belleuvre et de tous les habitants réunis.

La paroisse comptait un grand nombre de très-pauvres ménages. — Elle dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers.

Maires : Georges *Bérault*, 10 floréal an VIII, † le 9 germinal an XI.—René-Fr.-Marie *Rodays*, 6 fructidor an XI. — Louis Charles-Emmanuel *de Jousselin*, 25 prairial an XIII. — Charles-César, comte *de Boissard*, ancien capitaine d'artillerie, 2 janvier 1808. — L.-Ch.-E. *de Jousselin*, 10 février 1813. — *Rodays*, 7 avril 1815.— René *Bérault*, 26 mai 1815. — L.-Ch.-E. *de Jousselin*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 4 janvier 1822. — René *Leduc*, 12 janvier 1822. — Benj. *Belleuvre*, 25 février 1831. — René *Bérault*, 1832. — Charles *de Boissard*, V. *ce nom*, août 1843. — *Belleuvre*, 10 avril 1844. — Ch. *de Boissard*, 10 septembre 1848, † le 5 octobre 1872. — Arthur *de Boissard*, 1872, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 193; H Ronceray, *Invent.*, fol. 60 et *Présentat.*, Reg. I-IV; Q 533, 1er orig. — Arch. commun. Et.-C. — Cartul. du Ronceray, Mss. 760, Rot. 1, ch. 68. — Note Mss. de M. Dutertre. — Pour les localités, voir *la Chaumière, la Missonnière, la Varenne, la Godinière, la Touche, Pruinas*, etc.

Saint-Germain-lès-Montfaucon. — V. *St-Germain*, canton de Montfaucon.

Saint-Germain-sous-Daumeray, bourg, cne de *Daumeray*. — *Parochia sancti Germani* 1063 (H Pr. de Daumeray, ch. or. 9). — *Ecclesia sancti Germani* 1080 circa (Ib., ch. 15). — *St-Germain près Daumeray* 1468 (G 10). — *Les baronnies de St-Germain de Rais et Craon* 1628 (Et.-C.). — *La baronnie de St-Germain de Rais et Craon* 1666, *les baronnies de St-Germain* 1685, 1758, *les baronnies de St-Germain, Rais et Craon* 1700, 1766 (Ibid.). — *St-Germain de Daumeray* 1775 (C 26). — *St-G. lez Durtal* 1781 (Carte Delisle). — *St-G. près Daumeray* 1685 (Pouillé Mss.), 1783 (Pouillé). — *St-G. sous Daumeray* 1783 (Table du Pouillé), 1786 (Almanach). — Anc. fief dont est sieur en 1455, 1459 Jacq. de Surgères, — plus tard aux seigneurs de Rais ou Retz et de Craon, comme le rappellent ses surnoms, — puis aux Rohan dès le XVIe s., notamment à l'évêque d'Angers de ce nom (1504-1552). Jules-Hercules de Rohan le vendit par acte du 15 juin 1762, pour la somme de 20,000 livres, à Charles Richer de Neuville, qui mourut le 6 mai 1766 en son château de la Roche-Jacquelein, V. *ce mot*, en laissant pour héritière sa sœur, mariée à Franç. Lejeune de la Furjonnière. — En est seigneur en 1789 Franç.-Louis-Marin Lejeune, qui s'intitule comte de Daumeray.

La terre de St-Germain relevait de Sablé. Elle était qualifiée de baronnie et donnait la seigneurie des deux paroisses de Daumeray : — St-Martin, dont le bourg principal restait le domaine propre et privilégié des moines de Marmoutier, — et St-Germain dont le bourg était devenu tout seigneurial, quoique d'origine presque identique.

On y trouve une paroisse, constituée dès le milieu du XIe s. L'église appartenait à Marcoard de Daumeray qui, blessé d'un coup d'épée, fut guéri par les moines de Marmoutier qu'il avait pourtant souvent offensés. Touché de reconnaissance, il la leur donna tout entière, construction et revenus, *casam et altare*, mais elle sortit de bonne heure de la main des moines, retirée peut-être par le seigneur-évêque de Rohan, pour en gratifier son Chapitre. La présentation depuis au moins le XVIe s. en appartenait au grand-archidiacre de l'église d'Angers. Elle resta desservie jusqu'à la Révolution.

Curés : Et. *Dubreil*, 1467, qui permute. — Laurent *Leboucher*, chapelain de St-Jean-sur-Erve, avril 1468. — Mic. *Juffé*, 1541. — René *Bertrand*, 1565. — Jean *Bertrand*, chanoine de St-Maurice, qui affermait la cure à des desservants, 1575. Son testament est du 26 février 1580. — Pierre *Drouart*, 1580, † le 1er avril 1589. — Jean *Houesnard*, 1610, 1614. — Anselme *Juffé*, 1632, qui résigne en 1654 et meurt le 22 septembre 1666. — Anselme *Gabeau*, octobre 1654, † le 12 novembre 1688. — Pierre *Gabeau*, ancien vicaire, 14 novembre 1688, inhumé le 29 octobre 1705, âgé de 42 ans, dans le grand cimetière, « ès sépultures d'Anselme Juffé et « d'Anselme Gabeau, ses oncles. » — Gab. *Gasnier*, décembre 1705, qui résigne en septembre 1747 et meurt le 19 mai 1753, âgé de 85 ans. — Pierre *Bourdon*, ancien vicaire, septembre 1747, † le 1er sept. 1774, âgé de 58 ans.—Jacq.-Stanislas *Lefebvre*, novembre 1774, qui refuse le serment, est détenu au Séminaire d'Angers et périt, dit-on, dans une noyade à Nantes ou à Montjean.

Il avait dès ses premiers mois de règne requis la reconstruction sur un terrain plus élevé de l'église qui menaçait ruine. L'adjudication en fut donnée le 13 décembre 1775 à Pierre Jousseaume mais annulée pour l'insuffisance du devis, qui fut dressé à nouveau le 6 mars 1779, avec plans, par Simon, architecte du collége de la Flèche. La première pierre des constructions, placée dans l'angle du côté gauche de la porte, fut bénite le 31 juillet 1786, et l'œuvre terminée le 14 mai 1787; mais l'entreprise avait été de beaucoup réduite

et l'église primitive n'a pas été rasée, comme l'entendait le projet. — La nef, seule avec son portail, date de ces travaux, mais le chœur, plus étroit, soutenu extérieurement par de nombreux contreforts à deux étages, remonte au XIVe s. L'intérieur reste absolument nu, décoré seulement d'autels modernes dans la nef; celui du chœur, dont le fond est rempli par une *Résurrection de Jésus-Christ*, d'après Raphael, copie signée *J. Carpantier, 1788*, est en tuffeau taillé de gracieuses moulures et de guirlandes de feuillages. Il a été construit de fond en comble en 1629, aux frais de Renée Germain, veuve de Michel Guéhéry, sieur de la Bourelière, qui fit don du tabernacle doré encore existant, comme l'indique l'épitaphe de la bienfaitrice dans le mur oriental de la nef. A côté se lisent celles d'Espérance Monteul, épouse d'Et. Nail, 1636, de Catherine Legrand, femme de Gilles Delahaye, 1626, de Claude Madré, veuve de n. h. Claude Legouz, sieur de la Coste et de Cordelfol, 1648, — et une donation de G. Delahaye, 1631; ces cinq inscriptions gravées sur pierre sont inédites, mais sans autre intérêt. — L'ancienne cure, à droite derrière l'église, contenait, contient peut-être encore des portraits d'anciens curés. — Derrière l'église même se trouve le château de *Bellefontaine*, V. *ce mot*.

La paroisse fut un instant érigée en commune et avait pour maire en 1790 Jacq. *Tonnelier*. La commune presque aussitôt supprimée, la succursale à son tour fut réunie par ordonnance épiscopale du 20 février 1809 à Daumeray; mais elle a été rétablie par une ordonnance nouvelle du 19 juillet 1826. Le cimetière, vendu natt, a été racheté en 1840 par une collecte volontaire des habitants, sans intention de le faire servir aux inhumations, mais par respect pour leurs morts.

Arch. de M.-et-L. C 96; H Marmoutier, *Daumeray*. — Minutes Vallin, à Seiches. — Arch. comm. Et.-C.

Saint-Gervais, ruiss. né sur la cne de *Sceaux*, traverse Champigné, Ecuillé, Cheffes, et se jette dans la Sarthe; — a pour affluent le ruiss. du Plessis-Bourré; — 6,200 mèt. de cours; — porte le nom d'une chapelle reconstruite dans le bois du Plessis-Bourré et dont la bénédiction eut lieu le 24 juillet 1740.

Saint-Gilles, cl., cne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, avec mon de maître, dépendant de la chapellenie de ce nom, et vendue natt le 16 février 1791; — cne de *Baracé*, anc. chapelle au bas du bourg, dépendant de la seigneurie des Loges. — Elle était desservie jusqu'au milieu du XVIIe s. et fut de nouveau autorisée par l'évêque en 1726 pour la célébration quotidienne des offices, les dimanches et fêtes exceptés; — quartier de la ville de *Beaupréau*; — quartier de la ville de *Chemillé*; — ham., cne de *la Cornuaille*. — La chapelle du nom en fut détruite en 1616 par les religieux Augustins; — ham., cne de *Corzé*. — *Les moulins de St-G.* 1725 (Et.-C.); — ham., cne de *Durtal*. — *La ferme du grand St-Gilles en la forêt de Chambiers* 1776 (Et.-C.). — Dans la paroisse St-Léonard, à l'extrémité Sud. — Une communauté de Récollets y fut constituée en 1625 par Charles de Schomberg. Elle abandonna le 4 août 1789 la maison, faute de sujets pour se recruter. Elle avait alors pour supérieur le P. Timoléon Goulfault. Le curé de St-Léonard de Durtal reçut commission de l'évêque de s'y transporter pour l'exhumation des corps enterrés dans l'église, le cimetière et le cloître. Il y remplit deux coffres d'ossements, qu'il déposa en son cimetière, où fut élevé un petit monument. — La maison était devenue en 1791 l'habitation du garde de la forêt de Chambiers.

Saint-Gilles, bourg, cne de *Grugé-l'Hôpital*. — *St-Gilles de l'Hôpital-de-Bouillé* 1668, *St-G. près l'Hôpital* 1731, 1746, *St-G. de Bouillé* 1773, *St-Gilles, succursale de l'Hôpital-de-Bouillé* 1753 (Et.-C.). — *Saint-Gilles-des-Bouis* (Cass.). — *L'hôpital Saint-Gilles* 1789 (B Cahiers). — Ancien bourg, au sommet d'une haute butte, sur la lisière des bois, qui autrefois l'enveloppaient. — Il formait une dépendance de la paroisse de l'Hôpital-de-Bouillé, au patronage du commandeur du Temple d'Angers, avec simple chapelle, qualifiée plus tard de fillette et succursale avec fonts baptismaux. Le desservant, qui prend le titre de *curé*, touchait 90 livres de portion congrue et percevait à son profit les dîmes : Jean *Beu*, natif de Senonnes, 1703, † le 30 avril 1754, âgé de 90 ans. Il avait fait à ses frais rebâtir en 1721 le clocher, l'église presque entière et le presbytère. — Louis-François *de St-Gilles*, avril 1755, † le 25 avril 1759, âgé de 67 ans. — Franç. *Gautier*, natif de Vire, 28 avril 1769, † le 26 octobre 1772, âgé de 35 ans. — J. *Morisseau*, juin 1773. — J. *David*, juillet 1781, 1792. — La paroisse, ravagée par les bêtes fauves, ne comprenait en 1789 que *35* feux. Elle demande dans son Cahier que le Tiers-Etat soit représenté à la cour par un ministre à demeure, chargé de soutenir les doléances, et que le roi s'empare « des biens « des religieux et des religieuses... qui sont le « plus souvent employés à des bombances superflues, souvent même scandaleuses. »

L'église, transformée dans les premières années du XVIIIe s., n'est qu'un long rectangle en moellon informe, surmonté d'un petit clocheton d'ardoise, au milieu d'un vaste préau. A l'intérieur elle n'offre rien qu'une nef nue avec autels de la Vierge et de St Paul, et aux angles d'anciennes statues dont une toute mutilée; sur l'autel du chœur, une *Crucifixion* peinte, et au-dessous : *Silence mortel, en présence de ton Dieu, notre sauveur, 1760*; — une jolie statuette de Ste Anne en terre; — une statue de St Gilles, — et des fonts à double cuve dans un carré long. — Dans l'enclos attient la cure, maison basse en dos d'âne, bâtie en 1721; — et tout au sortir du préau, à gauche, l'ancien *château*, humble manoir formé de trois logis bout à bout, voûtés en dos d'âne, de hauteur décroissante. — Le pèlerinage de la fête patronale (1er septembre) est à peu près tombé, comme l'*assemblée* du dimanche qui précédait la fête.

Saint-Gilles, cne de *Querré*, V. *ci-dessus*, p. 209; — vill., cne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, V. *ci-dessus*, p. 382, col. 1.

Saint-Gilly (*J.-B.-C.* de), a publié *Les Hommages de Thétis ou de la mer et des fleuves, suivis de leurs nymphes, à la Seine, poème héroïque sur les plus beaux évenemens du règne de Louis XIV jusqu'à la paix de Nimègue en touchant les affaires du nouveau siècle* (Angers, J. Hubault, 1701, in-fol.).

Saint-Gondon, f., c^{ne} du *Toureil*, au versant N.-E. d'une haute butte semée de blocs énormes de pierre. Les textes y mentionnent une chapelle dès le milieu du XIIe s., *capella Sti Gundulfi* 1150 (*Epit., St-Nic.*, p. 76), comme une dépendance du Toureil. On y conserve encore dans un coin de la ferme, à peu près à l'abandon, « une affreuse petite statue en bois » dite de Ste Radégonde, *Répert. arch*, 1860, p. 168. C'est en réalité le tronçon d'une ancienne Vierge-Mère, habillée en poupée. Nulle trace aucune ni souvenir même local de la chapelle. Rien non plus à signaler à la ferme qu'un large trèfle de pierre, incrusté dans la muraille, qui encadre un écusson effacé. — A 100 mètres en contre-bas, au pied du coteau, naît une fontaine où l'on vient en grande pompe tremper la statue pour obtenir de la pluie. Les paroisses de Gennes, Grésillé, Coutures et Saint-Georges-des-Sept-Voies s'y sont rendues encore en 1870. — Plus haut vers S. à 500 mèt. sur le coteau et sur le chemin du Bois-Davy un *peulvan* triangulaire de 3 mèt. de hauteur sur 2 de largeur.

Saint-Hénis, château, c^{ne} d'*Andigné*. — *Sainténis* 1622 (H Cordeliers). — *Saint-Denis* (Cass.). — Souvent et à toute date, *St-Thénis*. — C'est le manoir nouveau de l'ancienne seigneurie du *Bois-de-la-Court*, V. *ce mot*. — *St-Tenis alias le B. de la C.* est-il dit encore en 1658, 1502 (Et.-C.), — qui appartient jusqu'au milieu du XVIe s. aux d'Andigné. Jean d'Andigné en fonde le 14 juillet 1526 la chapelle, dédiée à St Sébastien, qu'augmente le 1er janvier 1529 Jean Barilleau. — La terre est acquise d'Aveline de la Garanne le 2 mars 1622 par Anne de Franquetot, écuyer ordinaire de la reine, qui lui donne son nouveau nom et le titre de baronnie; — sa femme, Françoise de Montbourcher, 1629, 1635; — leur fils aîné Guy de F., écuyer ordinaire de la reine, 1640, 1644, mari de Marie de Liscouet; — Guy de F., leur fils, † le 18 mars 1702, âgé de 63 ans; — puis par acquêt sans doute vers 1710-1720 à la famille Ayrault, qui le possède encore; — Pierre Ayrault, qui épouse à la Pouëze le 1er décembre 1750 Marie-Anne Triberge; — Anne-Françoise-Céleste Ayrault, mariée le 3 avril 1788 avec Augustin-René de Gohin. — Le manoir se présente entouré de vastes douves, que franchit actuellement un pont de pierre, défendu par deux fortes tours rondes, récemment reconstruites, auxquelles attiennent divers bâtiments. Le portail, avec petit guichet, autrefois armé de herse et ponts-levis, dont on a reproduit les rainures, est décoré d'un encadrement rectangulaire contenant au centre une statue, sous laquelle on lit : *Vincit omnia Pallas*. Au couronnement supérieur figure l'écu *à la croix pattée d'argent sur fond de sable*. Au fond d'une vaste cour rectangulaire s'élève l'habitation, dont la partie vers S.-O. conserve seule l'aspect des constructions du XVIe s. et reste d'ailleurs vide à l'intérieur et délabrée. Le centre du bâtiment et la partie vers N.-E. ont été transformés à la moderne et surexhaussés d'un étage. — A gauche et presque à l'entrée de la cour se dresse une haute chapelle XVIe s., qui sert de hangar; — vis-à-vis, vers N., attient une seconde cour avec les servitudes. — Sur les dépendances de la terre existent des carrières de pierre à bâtir.

Saint-Hérem (de). — V. *Montmorin*.

Saint-Hervé, f., c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.*, à laquelle l'a réunie une ordonnance du 6 mars 1828, par distraction de la c^{ne} de Montjean. Elle tient son nom du saint solitaire, V. t. II, p. 358, qui y mourut en 1119 et y fut inhumé dans l'oratoire, primitivement dédié à St Eutrope. Ses disciples y maintinrent une communauté de clercs réguliers, qui formait à partir du XIIIe s. un *prieuré* annexe de Châteaupanne, dépendance de Saint-Georges-sur-Loire. — On trouve qualifiés *prieurs* de Saint-Hervé Charles *Moreau*, 1638, — Jean *Boisineux*, 1642, — André *Delanoue*, 1673, 1715. — Le domaine appartenait en 1790 au conventionnel J.-B. Leclerc. — La chapelle primitive existe encore, formant un carré long, terminé par une étroite abside ronde orientée, les fenêtres modernisées, sauf une, vers N., étroite et longue, du XIIe s. La porte vers S., le rétable, les deux niches près l'autel datent du XVIIe s. Sur la paroi vers N. une arcade ogivale du XVe s. porte l'inscription *Requiescat in pace*, indice de quelque enfeu de seigneur ou de chapelain, qu'on montre comme l'emplacement du tombeau du saint patron. Des lozanges rouges, avec semis de fleurs et de monogrammes du Christ, couvrent les murs, et dans le fond de l'abside apparaissent les traces de fresques plus qu'à demi-effacées, mais où l'on peut reconnaître l'ermite, nimbé, assis dans une chaire, dictant à ses clercs, et lire encore quelques mots de la légende : ... *aps*... | *se moquoic*... | *Hervée demore*... | *coment*.... — Auprès s'élève le prieuré du XVIIe s., converti en habitation.

Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 226. — *Répert. arch.*, 1858, p. 39-41; 1860, p. 237-240. — D. Chamard, *Vies des SS.*, t. II, p. 117-118.

Saint-Hervé, cl., c^{ne} de *Pellouailles*, domaine de la chapellenie de ce nom, réuni à la cure de la Trinité d'Angers et vendu nat^{t} le 23 février 1791. — Tous les bâtiments en avaient été abattus dès 1785.

Saint-Hilaire, champ, c^{ne} d'*Etriché*; — cl., c^{ne} de *Montfort*, dont dépendent l'église primitive, le presbytère et le cimetière de l'ancien Saint-Hilaire-d'Epinats, aujourd'hui Montfort, V. *ce nom*, ruinés pendant la guerre de 1568. — Elle appartenait en domaine aux curés. — Les terres voisines s'appelaient *Entre les deux voies*. — De l'antique église (XIe s.) les parois latérales vers N.-E. et N.-O. et le pignon S.-O. de la nef existent encore, en petit appareil régulier de pierre coquillière. — Le chœur, vers N.-E., montre deux petites fenêtres

romanes enmurées, comme l'arcade plein cintre, qui le sépare de la nef; il servait de grange et a été transformé en 1876 en chambre d'habitation et la nef en écurie. Le champ vers N. formait le cimetière, et même en dehors de la clôture se rencontrent aux abords et le long du chemin de nombreux tombeaux de pierre coquillière, sans aucune poterie ni médaille; — c^{ne} de *Varrains*, domaine de l'Oratoire de Saumur.

Saint-Hilaire-de-Rillé. — V. *Rillé.*

Saint-Hilaire-des-Echaubrognes. — V. *Tout-le-Monde.*

Saint-Hilaire-des-Grottes. — V. *St-Hilaire-l'Abbaye.*

Saint-Hilaire-du-Bois, canton de Vihiers (3 kil.), arr. de Saumur (43 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Parochia sancti Hilarii* 1078 (Cartul. de St-Jouin, p. 22). — *Parochia sancti Hilarii de Bosco* 1293 (E 802). — Sur de hauts plateaux découpés par le Lys et ses affluents, — entre Vihiers, Montilliers (7 kil.) et Cernusson (7 kil.) au N., le Voide (5 kil.) au N.-E., Saint-Paul-du-Bois (5 kil. 1/2) au S., les Cerqueux-sous-Passavant (6 kil.), Cernusson à l'E., Coron (9 kil.) à l'O., la Plaine (9 kil.) au S.-O.

Par le centre du territoire monte directement du S.-O. la route départementale de Châtillon à Vihiers, qui se brise, en inclinant vers N., dans le bourg même. Dans la partie orientale, passe à 2 kil. 500 mèt. de l'église, la route départementale de Niort à Angers, empruntée durant presque tout son parcours sur le territoire par le chemin de grande communicat. de Vihiers à Thouars, qui s'en détache en se continuant vers S.-E. — A l'opposé, la route nationale de Saumur aux Sables dessert l'extrême confin N.-O., confondue avec la route de Saumur à Nantes, qui s'en détache vers N.-O., au point même où aborde un chemin vicinal, qui franchit la Lys, traverse le bourg et rejoint à l'E. la route de Niort.

La Lys, qui forme quelque temps une bordure sinueuse vers O., pénètre de l'O. à l'E. et se replie vers N. à un kil. du bourg jusqu'à son passage sous la route de Saumur, — grossie à gauche par le ruis. de la Lansonnière, à droite par le ruiss. de Beloup, qui forment limites entre Coron. — Y naît le ruiss. du Pont-Moreau, affluent du Layon.

En dépendent de nombreux ham. et vill. que les recensements groupent dans les cantons du Bourneau (40 mais., 187 hab.), des Amions (30 mais., 169 hab.), de la Quartrèche (11 mais., 71 hab.), du Plessis (30 mais., 116 hab.), de la Guichardière (38 mais., 132 hab.), du Domino (62 mais., 234 hab.), sans autre château que le Coudray-Montbault.

Superficie : Avant 1854 elle comprenait 4,080 hect., s'étendant jusqu'à l'entrée du bourg des Cerqueux et enveloppant à demi Vihiers. La loi du 29 juin 1854 lui a enlevé au profit des Cerqueux, 744 hectares, — lui laissant encore 3,335 hect. 31 ares 50 centiares.

Population : *217* feux, *990* hab. en 1720-1726. — *250* feux, *1,427* hab. en 1789. — *1,356* hab. en 1831. — *1,383* hab. en 1841. — *1,573* hab. en 1851. — *1,456* hab. en 1856, par suite de la réduction du territoire. — *1,514* hab. en 1861. — *1,483* hab. en 1866. — *1,362* hab. en 1872. — *1,352* hab. en 1876, — en développement continu pendant 30 ans, qui paraît arrêté depuis 15 ans.

Le bourg (134 mais., 145 mén., 443 hab.) se groupait primitivement à l'entour de l'église, à l'O. de la route sur laquelle s'alignent les maisons neuves uniformes, basses, les angles bordés de briques sombres, le tout chargé de briques rouges.

Nul commerce que de productions agricoles et de bestiaux engraissés.

Perception et *Bureau de poste* de Vihiers.

La *Mairie* occupe, dans un jardin, un petit pavillon, d'ailleurs propre et bien tenu, où le cabinet du maire est installé dans une armoire, — avec table et rayons à l'intérieur, — qui s'ouvre sur un côté et de l'autre est éclairé par un étroit carreau.

Ecole laïque *de garçons.* — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers). — *Salle d'asile* construite en 1874.

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire (succursale, 30 septembre 1807), conservait jusqu'à ces dernières années son portail roman, relié par des assises de pierre en arête de poisson (XIe s.). Une restauration en 1864 a transformé et allongé la nef, ne laissant debout que les derniers murs au pied du clocher et le chœur terminé en pignon, le fond éclairé à peine d'une longue et étroite fenêtre, sans moulure, toute la partie ancienne construite en petit appareil de blocs de schiste irréguliers, régulièrement alignés dans un lit de ciment.

Le territoire est un des centres les plus anciennement habités, quoiqu'il n'y subsiste aucune trace antique. La haute motte, dit *la Motte-des-Fées*, dont le pied vers l'O. se prolonge en pente abrupte jusqu'à la Lys, V. t. II, p. 751, col 2, a fourni matière à force légendes populaires, qui y voient un repaire de fées impénétrable, une cache de trésors. Bodin et d'autres après lui en ont fait une tombelle celtique. Ce n'est à vrai dire qu'un soulèvement naturel de rocher, exploité en partie vers N. et que contourne un étroit sentier jusqu'à une double plate-forme inégale, où nul vestige historique n'a jamais été rencontré. — Les grands chemins de Châtillon et de Thouars se rencontraient sous l'église, dont la fondation doit dater des premiers âges de la prédication chrétienne. L'on sait que jusqu'au XIe s. elle fut le siége d'un doyenné transporté à Vihiers, lors de la fondation du château par les comtes (1016). La cure resta par suite une annexe du Doyenné de Vihiers. — « L'houstel, maison, « court, jardrins, dove, vivier, ... appelé *le* « *Doyenné* » joignait l'église et le cimetière, et d'autre part le grand chemin de la Salle-de-Vihiers. Dans un champ, près le bourg, on connaît encore *la Cave-au-Doyen*, bordée d'un banc circulaire de pierre avec voûte et autel. L'entrée en a été seulement recouverte vers 1855 de branchages et d'une couche de terre.

Les registres de la paroisse ne remontent pas avant 1751. — *Curés-doyens :* Pierre *Mar-*

tineau, 1594. — Charles *Coiscault*, 1624, 1642. — *Bouchiron*, 1669. — Louis-Aimé *Moreau*, 1751, † le 30 janvier 1786, âgé de 59 ans. — Jacques-Joseph *Prudhomme*, mars 1786, déporté en Espagne en septembre 1792. — J. *Regnard*, installé constitutionnellement au simple titre de curé.

Y meurt le 5 novembre 1751 Marie Girard, veuve de Jean Courneau, âgée de 90 ans passés, « dont la mémoire, — dit l'acte de sépulture, — « doit être précieuse à la paroisse par l'établis- « sement des écoles pour les filles et du soin des « pauvres malades. »

La paroisse n'a pas d'autre histoire que celle de la baronnie de Vihiers où elle se confond. — A l'extrémité vers N. s'y élevait le prieuré du Coudray-Montbault, V. *ce mot*. — Elle dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1307, du diocèse de Maillezais jusqu'en 1648 et plus tard du diocèse de la Rochelle, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du ressort judiciaire d'Angers, fors les quartiers du Plessis, des Amions, des Plaudières et partie du Domino, c'est-à-dire, la partie à l'E. de l'anc. route de Châtillon, qui ressortissait de Saumur; — du District de Montreuil-Bellay en 1788, de Vihiers en 1790. — A peine s'il y reste trace aujourd'hui des bois qui la recouvraient autrefois, comme le rappelle son nom. — La commune était menacée en l'an X d'être réunie à Vihiers.

Maires : Louis *Gentil*, précédemment agent municipal, 1er fructidor an VIII. — François *Chalet*, 2 janvier 1808. — Louis *Guilbault*, 8 juin 1816. — Marc *Rabier*, 9 mai 1826. — *Chalet*, 2 février 1831. — René *Bourgeois*, janvier 1835, † le 15 juin suivant. — Franç. *Guilbault*, 3 septembre 1835, installé le 20, † le 12 avril 1841. — Jean *Bodet*, installé le 13 juin 1841. — Jean *Poupard*, 22 janvier 1859, installé le 1er février. — *Maurat*, 1865, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 193. — Arch. commun. Et.-C. — Mss. 923. — Thibaudeau, *Hist. du Poitou*, édit. 1840, t. I, p. 422. — *Cartul. de St-Jouin de Marnes*, p. III et 22. — *Répert. arch.*, 1860, p. 5. — Pour les localités, voir *Guilleron, la Grande-Carrée, le Coudray-Montbault, la Télachère, le Domino*, etc.

Saint-Hilaire-l'Abbaye, cne de *Saint-Hilaire-St-Florent*. — *In pago Andecavo in loco qui dicitur Criptas* 849 (Liv. N., f. 3; Liv. R., f. 21; Liv. d'A., f. 24). — *Ecclesia sancti Hilarii, quæ dicitur Criptas super Toarum*, 905-920 (Liv. N., fol. 169). — *Sanctus Hilarius de Scriptas* 1030 (*Chron. d'Anj.*, t. II, p. 188). — *Ecclesia sancti Hilarii ad locum cui Criptas nomen est impositum* XIe s. (Ibid., p. 213). — *Scriptas ad ecclesiam sancti Hilarii* XIe s. (Ibid., p. 389). — *Ecclesia sancti Hyllarii* 1146 (Liv. R., f. 10). — *Sanctus Hilarius de Abbatia* 1630 (G 21). — *St Hillaire de l'Abbaye* 1685 (Pouillé Mss.). — *Saint-Hilaire-l'Abbaye près Saumur* 1783 (Pouillé). — *Hilaire près Florent* 1793. — Anc. domaine, qui doit son nom antique aux profondes grottes d'habitation, *Criptæ*, ou caves de carrières, *antra propter ædificium excisa*, creusées de toute antiquité dans le coteau. Un *dolmen* y existe à un kil. du bourg et du Bois-du-Feu, V. *ce mot*, t. I, p. 395; un *peulvan* dit *la Pierre-Courte* est mentionné aussi à maintes reprises dans les textes non loin de la Tour-de-Ménives; et, à l'extrémité S.-E. du territoire, sur une crête extrême, Cassini indique encore *la Pierre-St-Julien*, cromlech auj. absolument disparu, qui comprenait 12 pierres debout disposées en cercle autour d'une treizième, de beaucoup plus élevée. — Le domaine fut donné en 840 à l'abbaye Saint-Florent-le-Vieil par Gaubert, un des fidèles du roi Charles le Chauve. Les religieux y firent presque aussitôt construire une église qui devint le centre d'une paroisse, pour rallier les habitants, d'ailleurs rares et dispersés dans le pays, *rari habitatores et procul*, sauf aux alentours de l'embouchure du Thouet qu'elle domine. Après la ruine de St-Florent-le-Vieil, puis de St-Florent-du-Château, l'abbé Frédéric choisit cet emplacement nouveau, au passage d'un gué important et dans une vue superbe, pour l'édification de l'abbaye, dont les moines tenaient à ne pas quitter le Saumurois. Il trouva dans le sol même tous ses matériaux. L'église paroissiale reçut en dépôt les reliques des Saints et s'ouvrit aux offices des religieux jusqu'à la consécration de l'église monastique, pour prendre bientôt après, devant cette souveraine toute-puissante, un rang secondaire et tout plébéien, la grande église de l'abbaye servant aux religieux, et la chapelle annexe de St-Barthélemy ayant même petit à petit acquis, au profit d'un petit groupe privilégié, des droits de cure, sans titre d'ailleurs bien reconnu. St-Hilaire, quoique ainsi bien déchu, restait encore pourtant jusqu'à la Révolution l'unique paroisse du pays, dont le titulaire était à la présentation de l'abbé de St-Florent.

Curés : Robert *Fresnaie*, mort en janvier 1468 n. s. — Jean *Gautier*, février 1468 n. s. — Jean *Vassoult*, 1517. — Pierre *Desportes*, 1571. — Maria *Delagarde*, 1610, 1629. — Pierre *Delagarde*, 1629, † le 17 novembre 1678. — Jean *Guillé*, novembre 1678, † le 22 août 1703, âgé de 73 ans. — Claude *Troussard*, novembre 1703, † le 8 mars 1729, âgé de 60 ans. — Mich. *Fougeau de Moralec*, avril 1729, † le 30 août 1776, âgé de 75 ans. — Pierre-Hippolyte *Pastourel*, qui signe souvent *Pastourel de Florensac*, septembre 1776, octobre 1792. Il prête serment, se rétracte, reste dans sa paroisse, est arrêté, conduit à Paris, condamné et exécuté le 2 brumaire an II (23 octobre 1794).

La pauvre église, placée au pied du coteau, sous le remous du Thouet à toute crue de Loire, était abordée chaque année par les eaux. En 1615 le 20 mars elles dépassèrent partie des autels, le grand bénitier et les fonts. En 1638, le 5 février, pendant un baptême, la crue se déclara si subite, que le curé n'eut qu'à se réfugier dans la chapelle St-Gilles, laissant deux pieds d'eau derrière lui. En 1755, le 1er décembre, l'inondation couvrit de 4 pouces la deuxième marche de la chapelle St-Gilles et même en février 1770 la troisième marche, « éve-

« nement inouï de mémoire d'homme ». On comprend qu'ainsi sans cesse menacée, la vieille église ait dû être de nos jours délaissée, quoique aujourd'hui mieux abritée. Vendue, ainsi que la cure, le 15 messidor an IV, les habitants la rachetèrent par acte du 16 pluviôse an XI et avaient entrepris d'y entretenir un prêtre, en réclamant vainement qu'on rétablît la succursale.

A l'écart aujourd'hui du principal centre, son antique clocher carré se dresse, précédé d'un long porche à portail plein cintre, reste de l'édifice primitif, qu'ont transformé des reconstructions du XIVe s. ou plus récentes. La première travée de la nef, sans voûte, s'ouvrait de droite et de gauche par deux arceaux ogivaux, celui de droite enmuré, celui de gauche formant une chapelle, où par terre gisent des fonts baptismaux creusés dans le chapiteau d'une colonne antique; dans la deuxième travée, deux autres chapelles, dont une voûtée d'arcs d'ogive, formerets, tiercerons, liernes. Une troisième travée sert de chœur, voûté d'arceaux d'ogive entrecroisés et que continue une absidiole d'aspect informe, — le tout misérable et à l'abandon. Rien autrement ne s'offre à signaler que l'épitaphe de « dame Valantine La Roe, dame de « la Tour-de-Menives, vivante espouze de def- « funct messire Charles Leroux », † le 10 avril 1658, — et dans le pavé celle de « Joseph-René « Jacob, vivant seigneur de Tigné, du Puigi- « rault, etc », † le 6 janvier 17.., âgé de 60 ans.

Ce dernier y est qualifié de co-seigneur de la paroisse pour sa terre du Puygirault, avec le seigneur de la Tour-de-Ménives. Elle dépendait de l'archiprêtré et du ressort administratif et judiciaire de Saumur.

Arch. de M.-et-L. H St-Florent et D. Huynes, Mss. — Arch. commun. de St-Hilaire-St-Flor. Et.-C. — *Chroniq. d'Anjou*, t. II, p. 213-214.

Saint-Hilaire-le-Doyen, cne de *Montreuil-Bellay*. — *Capella Sancti Hilarii de Aent* 1175 circa (H. Pr. de Montr.-B., t. I, f. 15). — *Ecclesia Sancti Hilarii Decani* 1300 circa (Pouillé du Grand-Gauthier, p. 69). — *Capellanus Sancti Hilarii Decani* 1383 (Arch. de la Vienne G Décimes). — *Hilaire-le-Coteau* 1793. — Anc. bourg, dont il ne reste trace aucune ni souvenir même dans le pays. J'ai dû, dirigé par divers textes relativement modernes, aller chercher l'emplacement de l'église, aujourd'hui occupé par un *champ* de blé, dit *des Vaudelles*. C'est celui qui borde vers Sud le petit enclos de la chapelle Aumétayer, V. *ce mot*. Le village s'étendait jusqu'aux environs de la fontaine de l'Aubier. On suit encore à travers champs le chemin, qui se dirigeait le long du parc de la Durandière à la Dive. A l'entrée, près la chapelle actuelle, on montre un bloc de pierre presque enterré, dit *la Pierre-Bénite*, dont les paysans font faire trois fois le tour à leurs bestiaux pour les préserver de la colique. C'était le socle d'une croix; un autre tronçon sert tout à côté de borne à un champ.

Le vocable seul de la paroisse et surtout son surnom, — si ce n'est pas une corruption d'un vocable celtique, *de Aent*, — lui attribuent une origine des plus antiques et permettraient d'y voir le centre primitif du pays, déplacé par la fondation du tout-puissant château de Montreuil-Bellay; mais absolument aucun renseignement n'a été recueilli sur son histoire ni sur l'église. On ignore même l'époque précise de sa destruction. Il ne fait pas doute pourtant qu'elle ne soit due aux ravages des protestants. Une déclaration du curé Quétineau en 1726 la reporte à l'an 1585. — La ruine en fut complète. — Dès que le nom de Saint-Hilaire-le-Doyen, depuis lors absolument disparu sans laisser vestige ni tradition, reparaît dans les actes, c'est au vill de la Salle, sur l'autre rive de la Dive, qu'il s'applique, et c'est le vill de la Salle, V. *ce mot*, que désignent encore de ce nom Cassini, le Cadastre, l'Etat-Major et toutes les cartes modernes.

Il existait à la Salle une ancienne chapelle seigneuriale où dès les dernières années du XVIe s. sont reportés les services de la paroisse. Elle fut agrandie et restaurée en 1683, aux frais de la baronne de Montreuil-Bellay pour conserver son droit de dame de paroisse et remplacer l'église ruinée. La cloche du prieuré de Panreux, également détruit par les huguenots, y fut transportée à cette occasion. — *L'église, les paroissiens, le curé de la Sale, l'église de la Sale en la paroisse de Saint-Hilaire-le-Doyen. — l'église St-Hilaire-le-Doyen au vill. de la Salle* 1694 (Montreuil-B., Et.-C.). — *St-Hilaire-le-Doyen alias la Salle* 1717 (Puy-N.-D., Et.-C.), a conservé ses registres depuis 1653. — La présentation en appartenait au prieur de St-Pierre de Montreuil-Bellay, la collation à l'abbé de Saint-Nicolas.

Curés : Marin *Moré*, 1535. — Jacques *Dupré*, me ès-arts, régent en la Faculté de Paris, 1595. — Mathurin *Pinsonneau*, 1606, 1627. — Charles *Berthelot*, chanoine de Montreuil-B., 1653, 1666. — Mathurin *Bodet*, 1672, † le 21 mai 1678. — Jean *Chalon*, juillet 1678. — Louis *Cochon*, 1683. — P. *Cochon*, 1703. — Jacques *Quétineau*, 1713, † le 17 octobre 1738, âgé de 80 ans. Il signe comme curé jusqu'au 29 janvier 1737. — Louis *Gurye*, avril 1737, † le 30 septembre 1782, âgé de 74 ans. — Alexis *Molliet-Ribet*, octobre 1782, octobre 1792.

La paroisse comptait *140* hab. en 1726, 30 feux en 1788, dont 8 de mendiants et le reste demeurant dans des caves. Le curé résidait à Montreuil. Elle fut supprimée par ordonnance épiscopale du 20 février 1809 et l'église fermée au culte en 1836. — Elle avait été érigée en commune sous son nom antique et comprenait 421 hectares et 120 hab. seulement en 1840. Elle a été réunie par ordonnance royale du 16 août 1841 à Montreuil-Bellay.

Maires : Franç. *Bourgeois-Cigogne*, 2 janvier 1808. — Félix *de la Rosière*, 2 mai 1812. — Franç. *Aubelle*, avril 1815, installé le 4 juin. — F. *de la Rosière*, 12 juillet 1815. — Louis-Nic. *Maugeais*, 23 janvier 1816, nommé juge de paix en 1817. — Urb. *Guiltière*, 3 mai 1817. — *Morillon*, 15 novembre 1830. — [illegible] 31 décembre 1834, installé le 19 janvier 1835.

Saint-Hilaire-Saint-Florent, canton et arrond. Sud de Saumur (4 kil.); — à 46 kil. d'Angers. — Commune formée des deux paroisses de Saint-Florent et de Saint-Hilaire-des-Grottes, sur le coteau (72-87 mèt.) de la rive gauche et dans les vallées (25 mèt.) du Thouet, et de la Loire, entre Saumur à l'E., Bagneux (3 kil.), Rou-Marson (10 kil.) au S.-O., Verrie (6 kil. 1/2) à l'O., Chênehutte-les-Tuffeaux (5 kil.) au N.-O., Saint-Lambert-des-Levées et Saint-Martin-de-la-Place, outre Loire, au N.

La Loire y forme bordure vers N.-E. et N.-O. enclavant 8 ou 9 îlots dont le plus important est l'Ile-Boucher. Vis-à-vis la pointe extrême et un peu en aval du bourg y débouche le Thouet, qui, depuis le pont Fouchard, descend du S.-E. au N.-O., traversé aux abords du bourg par un pont avec levée, communiquant directement à l'Ecole de cavalerie de Saumur et qui est affranchi de péage depuis le 14 juin 1877.

Le ruiss. du Pré-des-Demoiselles, grossi à dr. du ruisseau de Marsoleau, s'y jette sous les dernières maisons, descendant de Verrie à travers le Bois-du-Feu.

La route départementale n° 14 longe le Thouet, près la Loire, traversant le bourg et rasant le pied du coteau, rejointe, près l'ancienne église de St-Hilaire, par le chemin d'intérêt commun de Chemellier, qui descend en droite ligne de l'O., avec un crochet vers N.-E. pour relier la route.

En dépendent les vill. et ham. de la Tour-de-Ménives (15 mais., 63 hab.), de Villemolle-l'Aumônier (17 mais., 63 hab.), du Poitrineau (15 m., 58 hab.), de Fline (15 mais., 62 hab.), Terrefort, Bois-Brard, Pont-Fouchard et le Vau-Langlais (ensemble 88 mais., 206 hab.) et une quinzaine d'écarts.

Superficie : Réduits de 86 hectares, attribués à la commune de Bagneux par la loi du 20 avril 1854, elle compte encore 1,788 hect. dont 190 en vignes, 294 hect. en bois, 190 hect. en prairies.

Population : 733 hab. en 1831. — *1,010* h. en 1841. — *1,171* hab. en 1851. — *956* hab. en 1856. — *975* hab. en 1861. — *1,269* hab. en 1866 — *1,310* hab. en 1872. — *1,344* hab. en 1876, — en progression constante et rapide qui l'a presque doublée depuis 1830, quoiqu'ayant été réduite tout d'un coup d'un tiers (240 hab.) par la loi de 1854.

Le bourg (150 mais., 818 hab.) forme comme un riant faubourg de Saumur, aligné le long de la route départementale et sur le coteau que dominent l'ancienne abbaye, l'église, et la triple terrasse, avec admirables ombrages, du château de Bellevue, jolie construction moderne style XVIe s., dont une cuisine conserve une cheminée datée 1572.

Industrie de vins champagnisés, qui trouve à son service de précieuses et immenses caves, ouvertes en plein tuffeau par d'anciennes carrières ; — fabrique de carreaux et de tuiles; — m^ins à eau; — fonderie de fer; — brasserie; — fabrique de chapelets.

Bureau de poste et *Perception* de Saumur.

La *Mairie* est installée au centre du bourg dans un petit logis ; — *Ecole* communale laïque *de garçons*; — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne) dans une maison donnée par M. de la Frégeolière et appropriée par adjudication du 10 octobre 1853.

Le service de la paroisse est installé dans l'anc. église paroissiale de l'abbaye St-Florent, dédiée à St Barthélemy (succursale, 26 décembre 1804), dont le ressort avant la Révolution se bornait à peu près à l'enclos et au personnel de l'abbaye, V. *ci-dessus*, p. 362-363.

L'ancien *presbytère*, vendu nat^t le 15 messidor an IV, a été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 11 décembre 1822, — et revendu le 15 avril 1877, pour être reconstruit.

A l'extrémité du bourg vers l'O., formant comme le centre d'un petit groupe abandonné, se rencontre sur le bord de la route neuve l'antique église de St-Hilaire-des-Grottes, V. *ce mot*.

Maires : Fouqueteau, 19 fructidor an XI. — Louis-Guill. *Papin*, V. *ce nom*, 23 brum. an XIV, démissionnaire en 1810. — Samuel *Allotte*, 25 novembre 1810. — Jos.-Fréd. *Bonnecarrère de Montlaur*, 14 mai 1822. — *Clément*, 15 novembre 1830, † en 1841. — L.-J.-F. *B. de Montlaur*, 20 janvier 1841, installé le 30. — Just-Joseph *Vaillant*, 22 août 1843, installé le 5 septembre. — Ant. *Poitou*, 20 août 1848, démissionnaire en 1852. — *B. de Montlaur*, installé le 26 septembre 1852, démissionnaire. — Maxime *Bernard de la Frégeolière*, 18 juin 1853, installé le 10 juillet, démissionnaire le 23 octobre 1856. — Jean-Fréd. *Sourdeau de Beauregard*, 12 novembre 1856, † le 28 novembre 1859, V. *ce nom*. — M. *B. de la Frégeolière*, 24 mars 1860, installé le 1er avril. — *Vaillant*, 1865. — *Poitou*, 1870, en fonctions, 1877.

Pour les localités, voir *Villemolle, Bois-Brard, les Romans, la Tour-de-Ménives, le Puy-Girault, Bois-du-Feu.*

Saint-Hippolyte-sur-Dive, c^ne de *Saint-Just-sur-Dive*. — *Terra apud portum Sancti Ypoliti* 1080 circa (Cartul. Saint-Aubin, f. 76). — Ancien bourg paroissial, dont il ne reste plus vestige. Le territoire dépendait encore au Xe s. de la viguerie de Chênehutte. L'église dut sans doute son origine aux moines de Saint-Florent, qui vers cette époque devinrent propriétaires du domaine. Elle s'élevait sur l'emplacement de l'ancienne et importante villa romaine de Lézon, V. *ce mot*, au confluent de la Dive et du Thouet : *St-Hippolyte sur Dive et sur Thouet*, est-il dit en 1614 (St-Aubin, *Voie Arten.*, I, 124). Vers S.-O. se trouvait le cimetière, entre deux chemins, dont le plus éloigné est dit encore *la Haute-Voie*. Il n'avait plus à la fin du XVIIe s. ni clôtures, ni murs, servait à la pâture des bestiaux et fut réduit de moitié pour être arrenté. — Le seigneur de Montvau, V. *ce mot*, dont le manoir encadrait l'église, était seigneur de la petite paroisse — *34* feux en 1790, — comprenant la Motte, Bron et partie de Rogeville. — On ignore à quelle époque elle passa aux droits de la Trinité de Mauléon, qui y constitua un prieuré-cure — et non une simple cure comme l'indique le Pouillé de 1783, — à la présentation de l'abbé, dans le

ressort du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Saumur, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Saumur.

Prieurs-Curés : Guill. *Robinet*, 1448. — Jean *Angevin*, 1529. — Franç. *de la Cour*, 1573.—Pierre *Chevreau*, 1573.—Gab. *Théard*, religieux de Toussaint d'Angers, ... — Pierre *Cerveau*, 1597, 1608. — Franc. *Cerveau* ou *de Cerveau*, 1618. — Jean *Moyré*, prieur de Montsoreau, 1625. — Mic. *Masson* ou *Lemasson*, 1630. — Franç. *Lemaistre*, religieux de Bellebranche, 1642, 1675.—Jacq. *Guillot*, 1678, 1684. — Franç. *Jousselin*, 1686, 1708. — R. *de la Coste*, 1719. — Jacq. *Chevalier*, 1735, 1763. — Benjamin *Gigault de Targé*, 1776, 1786.

L'église comprenait une étroite nef, ajoutée à la chapelle primitive, à fond plat, formant chœur, et fut vendue nat^{t}, avec le cimetière, le 22 fructidor an IV. Elle a été démolie vers 1845. La ferme actuelle de Gâtines, V. *ce mot*, a été construite à 50 mètres vers N. avec partie des débris. Nulle autre habitation ne subsiste plus jusqu'au bourg de St-Just, V. *ce mot*. A quelques mètres, en amont, on s'occupe en ce moment (juin 1877) de jeter un pont de pierre sur le Thouet.

Arch. de M.-et-L. H la Trinité de Mauléon et Q n° 939.— Arch. comm. de St-Just-sur-Dive.

Saint-Hubert, rendez-vous de chasse, c^{ne} de *Freigné*, V. *ci-dessus*, p. 182; = f., c^{ne} de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Saintier, cl., c^{ne} de *Brissarthe*. — *Saintier* (Cass.). — *Saintquier* (Vent. nat.). — Vendue nat^{t} sur les héritiers de Roger Campagnolle le 9 messidor an IV.

Saint-Jacques, cl., c^{ne} de *Durtal*; = f., c^{ne} de *Gonnord*; = f., c^{ne} de *St-Hilaire-St-Florent*. — *Sanctus Jacobus de Bosco*, *St-Jacques-du-Bois*, *auj. Sainte-Jammes* 1645 (D. Huynes) — Anc. prieuré de l'abb. St-Florent, uni à l'office du sacriste par l'abbé Jean Milet vers 1315; = f., c^{ne} de *St-Lambert-des-Lev*. — En est sieur h. h. Guill. Bobèche 1597; = (le Petit-), f., c^{ne} de *Gonnord*.

***Saint-Jacques-du-Buisson,* — *du-Latay*.** — V. *Ballée, le Latay*.

Saint-Jean, vill., c^{ne} d'*Angrie*; = cl., c^{ne} de *Beaupréau*; = f., c^{ne} de *la Boissière-St-Fl.*, bâtie en 1857; = c^{ne} du *Bourg-d'Iré*, V. *Bourg-d'Iré*; = vill., c^{ne} de *Brigné*. — Ancien fief et seigneurie, relevant de la châtellenie de Brigné et du fief de Riou. En est sieur Guill. de la Haie, mari de Jeanne de Beaussé, 1444, 1466; — J. de la Haie, écuyer, 1495, Hercules du Tour, mari de Jeanne de la Haie, 1599, 1611, Claude de Crinais 1621, mari de Radegonde de Boutier, sur qui il fut vendu judiciairement en 1628 à Jacq. Guéniveau, marchand; — n. h. Nic. Guéniveau, contrôleur et élu de Montreuil-Bellay, 1635, Franç. Guén. 1667, Pierre Fournier de Boisairault 1686, qui le donna en dot avec les fiefs de Laleu et de la Chaperonnière à sa fille par son mariage avec Henri de Bonchamps le 19 avril 1694; — Duclos de Kerpont 1738, — et les seigneurs de Maurepart; = f., c^{ne} de *Châteauneuf*.

Saint-Jean, vill., c^{ne} de *Chênehutte-les-T.* — *Capella Sancti Johannis* 1146 et 1156 (Liv. d'A., 4 et 6). — *Capella vulgariter appellata St Jean de la Rondière* 1445 (St-Flor.). — Anc. chapelle aujourd'hui en ruine « assise sur roc et « montagne » au-dessus du bourg et dont l'existence est constatée dès le XIIe s. dans les bulles. Au XVe s. le prieur et le curé s'en disputaient les offrandes qui furent par sentence de l'official attribuées au curé. La nomination en appartenait au seigneur de Trèves qui la convertit en ermitage. Il héritait des hardes de ses hôtes. Y résident en 1525 Guill. de Baillou, en 1631 le R. P. Taillefer, prédicateur renommé. — Le 1er décembre 1677 Guill. Lemaçon et sa femme firent une fondation spéciale pour obliger le titulaire à un certain nombre de messes et de services pour l'instruction des habitants « vieux et « jeunes » de Trèves et de Chênehutte. C'est dès lors comme une véritable chapellenie, attribuée en bénéfice au curé, qui y conduisait sa paroisse en procession le 24 mai. — Pendant les dernières années du XVIIe s., on voit encore frère Noel Delaunay, ermite, qui y est inhumé le 3 janvier 1680, âgé de 72 ans, — Gabriel Thomas, qui résidait au couvent des Loges, 1683, — et Etienne Godebin, dit Frère Pacôme, mort le 28 juillet 1692, âgé seulement de 37 ans. — Une petite chapelle y a été construite sur le bord de la route par autorisation du 16 juillet 1864.

Arch. comm. de Chênehutte Et.-C. — Arch. de M.-et-L. Trèves E 1359.

Saint-Jean, c^{ne} de *Gennes*, V. *Sarré*; = quartier du bourg de *Jallais*, V. t. II, p. 395; = c^{ne} de *St-Lézin*, V. *St-Jean-d'Aubance*; = f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.*, V. t. II, p. 731; = c^{ne} de *Vernantes*, chap. (Cass.).

Saint-Jean (le Haut-), ham., c^{ne} de *Segré*, par distraction récente de *Ste-Gemmes-d'And.* Autrefois avec chapelle dépendant du Temple de Bouillé, desservie d'une messe chaque semaine par le curé de Saint-Sauveur de Segré.

Saint-Jean (le Petit-), c^{ne} d'*Angers* E., V. *Champigné*; = ham., c^{ne} de *Noyant-s.-le-Lude*; = f, c^{ne} de *St-Lézin-d'Aubance*.

Saint-Jean (le Petit-), f., c^{ne} de *Sainte-Gemmes-sur-Loire*. — *Prata apud Pireium* 1187 (H-D. *B* 31, f. 403). — *Le lieu du Petit-St-Jean alias Piré* 1744 (Titres Lainé). — Anc domaine de l'hôpital de Saint-Jean d'Angers, avec cellier, pressoir, vignes Il en dépendait spécialement un parc ou bergerie, construit en 1536, de 28 toises de long sur 18 de large, où étaient gardés et élevés les moutons destinés à la nourriture des pauvres. Malheureusement il était exposé aux grandes eaux de la Maine, — et aussi aux loups qui infestaient le pays et se réfugiaient dans les îles. Aussi le closier avait-il le droit par faveur spéciale de se servir d'armes à feu et un arrêt du 18 janvier 1611 lui fit rendre une arquebuse à rouet, que le voyeur des eaux et forêts lui avait indûment confisquée. — Le 11 mai 1593 Puycharic y construisit un fortin pour couper le passage de la rivière aux ligueurs de Rochefort et préserver les

faubourgs d'Angers. La garnison en fut attaquée le 16, sur les deux heures du matin, et tint bon; mais sur l'avis que l'ennemi revenait en force avec canon et cavalerie, elle décampa le 24 en mettant le feu aux défenses, que Puicharic fit rétablir en juillet. On n'en retrouverait pas traces, si ce n'est peut-être un reste de talus, appuyé à la maison, et un pan de mur le long des prés. La ferme, dont le corps central avec éperons extérieurs remonte au xve s., a été à plusieurs reprises remaniée. Sur un fronton, dans la cour, on lit : *BC 1747*; — sur la façade, vers le chemin, *IBIT. 1666*, avec une Vierge sous le dais d'une niche — Au-devant, le curé Robin, V. *ce nom*, éleva en 1765 une croix de pierre, dans laquelle il avait placé, comme il l'indique lui-même, un exemplaire de sa *Dissertation sur l'antiquité de St-Pierre*.

Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 30, 31, 36, 116, 120. – Arch. mun. d'Angers GG 180. — *Journal* de Louvet, dans la *Rev. d'Anj*, 1854, t. II, p. 286-287 et 291. — Note Aug. Michel.

Saint-Jean-d'Aubance, h., c^{ne} de *Saint-Lézin-d'Aubance*, « sur le grand chemin comme « l'on vient de Jallais » à la Jumellière, est-il dit en 1599, aujourd'hui sur le chemin neuf de Neuvy. Cl. Ménard raconte que de son temps on y retrouvait dans les champs, sous le sol cultivé, des salles, des caves, des voûtes à lambris, ruines, à son dire, d'un ancien palais seigneurial, établi au milieu des bois et des étangs. Une chapelle y était bâtie, remplacée par une ferme, qui garde encore une longue cave voûtée de quatre travées d'ogives, portées chacune par un arc doubleau en granit. Vis-à-vis s'ouvraient de longs souterrains aujourd'hui comblés et aboutissant jadis à un ancien étang converti en prairie. En dépendaient les bordages de la Gâchetière, de la Cornarderie et de la Pêcherie et le droit pour le titulaire de prendre et faire prendre, à la foire de l'Angevine, à Chemillé, une poignée de chaque douzaine de lin exposée en vente. La fondation en est inconnue et son vocable, très-rare en Anjou, qui est St Jean-Porte-Latine, patron des imprimeurs et des parcheminiers, permettrait peut-être d'y voir quelque œuvre du Doyenné de Chemillé, annexe depuis 1337 de la Maître-Ecole d'Angers. Il est certain qu'elle fut unie par décret épiscopal du 22 juin 1723 au temporel de la Faculté de Théologie d'Angers et desservie depuis lors dans l'église paroissiale. La légende du pays en fait une habitation de trappistes et abonde en histoires de pure invention.

Saint-Jean-de-la-Côte, ham., c^{ne} de *Chemillé*, autrefois *St-Jean-de-la-Gobette*, anc. maladrerie.

Saint-Jean-de-la-Croix, canton des Ponts-de-Cé (6 kil.), arrond. d'Angers (9 kil.). — *En Vallée de Fosse, le village de la Croix paroisse de Ste-Gemme* 1593, 1601 (Sainte-Gemmes, Et.-C.), 1669 (Denée, Et.-C.). — *La chapelle située au village de la Croix du Port-Thibault de Fosse en Vallée en cette paroisse de Ste-Gemme* 1704 (Et.-C.) — *Saint-Jean-Baptiste du Port-Thibault* 1704 (Ibid.). — *La Croix en Vallée* 1764 (Cl. Robin, *l'Ami des Peuples*, p. 21). — *L'Ile-Verte* 1793. — Au centre et sur le rebord nord d'une île de Loire longue de 10 kil. sur 1 kil. de largeur, que se partagent quatre communes et dont la pointe orientale porte la ville des Ponts-de-Cé, — entre Mûrs (3 kil. 1/2) à l'E. et au S.-E., Mozé (7 kil.) au S., Denée (4 kil.) à l'O., Sainte-Gemmes (3 kil.) au N. Outre-Loire.

Le chemin d'intérêt commun du bourg aux Ponts-de-Cé longe la Loire depuis le vieux Port-Thibault, formant une levée, construite en 1695, de nouveau en 1783 par l'administration des Ponts-et-Chaussées aux frais des habitants et à proportion de leur domaine.

En dépendent les ham. et vill. du Vieux-Port-Thibault (21 mais., 61 hab.), de la Roë (13 m., 38 hab), du Grand-Port (9 mais., 28 hab.), de l'ancien Bas-Bourg (5 mais., 9 hab.), du Petit-Village (4 mais., 13 hab.) et 6 ou 7 fermes ou écarts.

Le centre s'est déplacé par suite de la reconstruction des édifices communaux, laissant au Vieux-Bourg 27 mais., 89 hab., pour reformer à 200 mèt. vers S. le nouveau bourg (8 mais., 24 hab.).

Superficie : 184 hect., sans vignes ni bois.

Perception et *Bureau de poste* des Ponts-de-Cé.

Culture de chanvre et lin renommés; — pêche et marine.

La *Mairie*, jusqu'à ce jour dans un pauvre galetas, plongé dans l'eau des grandes crues, vient d'être mise en reconstruction par adjudication du 28 janvier 1877 (archit. Beignet), sur un terrain exhaussé.

L'*Eglise*, sous le vocable de la Décollation de St Jean-Baptiste (succursale 5 nivôse an XIII), avait la première déserté la place, où de novembre 1855 à mai 1856 seulement l'inondation l'avait envahie à six reprises. Ce n'était d'ailleurs qu'une simple nef, dont les murs ruineux mesuraient à peine 4 mètres de hauteur, et qui a été remplacée par un vaste édifice de style néo-gothique (archit. Delestre et de Coutailloux), construit en 1860-1861.

Le *presbytère* a été donné à la fabrique par acte privé du 8 janvier 1808.

Le pays n'a pas d'histoire. Il faisait partie de la vallée de Fosse, où se concentrait une importante agglomération antique, depuis longtemps disparue et que se disputaient les paroisses riveraines. Dans la partie attribuée à Denée s'éleva au xvie s. la chapelle des Jobeaux, V. *ce mot*. Le reste en amont vers N.-E. dépendait jusqu'au xviiie s. de Ste-Gemmes-sur-L. et restait trop fréquemment abandonné loin de tout secours. En 1704 Jean Gaudin, prêtre habitué de l'église paroissiale, y fit construire au village dit « de la « Croix du Port-Thibault de Fosse en Vallée » une chapelle, bénite le 29 août. Dès le 18 décembre un bref spécial de l'évêque l'autorise à y installer un tabernacle, à y donner les instructions à la messe matutinale, à y chanter vêpres, à confesser et catéchiser. Dès 1707 on y célébrait des mariages, des sépultures, dès 1709 des baptêmes; — et une desservance y fut installée en titre

le 7 août 1722. — On y voyait en 1787 un beau tableau, l'*Histoire des Disciples d'Emmaüs* — et dans l'église neuve, ont été recueillies deux pierres, trouvées dans l'ancien clocher, dont une porte inscrit : *D. O. M. Et. in honorem BB. Marie virginis hanc lapidem posuit PP. D. F. Bréhier, D. J. Gaudiais, hujusce loci fundatoris vidua, d. Sab. m. J. 26 a. d. 1777*; — l'autre : *D. O. M. 26 septembre 1778 cel pierre a été bénie par V. et d. messire J. Béziau, curé de Ste-Gemme-sur-Loire. Elle a été pozée par hault et puissant seigneur messire V. G. Valsh, comte de Serrant, seigneur de ce lieu, assisté de h. et p. seigneur messire C. Baudard de Vaudésir, baron de Ste-Gemmes, par les soins de M. Courballay, curé de cette paroisse.* — Ce dernier curé, *Courbalay*, homme distingué et qui avait été reçu en 1789 dans la Société des Botanophiles, refusa le serment et s'associa à toutes les menées de résistance, organisées par le titulaire des Jobeaux, contre son successeur constitutionnel, Franç.-Joseph-Fidèle *Faucheux*, ancien vicaire de Lesvière, qui renonça à toutes fonctions ecclésiastiques, le 4 frimaire an II.

La terre faisait partie, comme les Jobeaux, des dépendances du comté de Serrant. En mai 1637 Guill. Bautru obtint même des lettres patentes pour la création d'une foire, à tenir dans la vallée de Fosse le lendemain de la St-Barnabé (11 juin), mais qui ne tint pas.

Maires : Jean *Peltier*, 10 messidor an VIII, démissionnaire le 27 décembre 1825. — Jean *Périgault*, 14 janvier 1826, démissionnaire le 10 septembre 1830. — Pierre *Dolbeau*, capitaine retraité, 15 septembre 1830. — Jean-Pierre *Bazouge*, 8 juillet 1852, installé le 8 août, démissionnaire en 1856. — Mathurin *Périgault*, 22 novembre 1856. — Etienne *Trottier*, 28 juillet 1858, installé le 8 août, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Présidial, 26 janvier 1639; G 194.— Arch. comm. de Ste-Gemmes-s.-L. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1852, p. 42. — Pouillé, Mss. 648. — Mss. 1142, p. 121.

Saint-Jean-de-Linières, canton de Saint-Georges-sur-Loire (9 kil. 1/2), arrond. d'Angers (9 kil.). — *Decima de Lineriis* 1098 (*Epit. St-Nic.*, p. 38). — *Boscus Lineriarum* 1156 (Cartul. St-Nic., f. 12). — *Lineriarum boscus et terra* 1136 (*Epit. St-Nic.*, p. 70). — *Capella de Lineriis* 1150 (Ib., p. 76). — *M. de Lyneres* 1228 (H.-D. *B* 21, f. 17). — *Saint-Jean-de-Lignières* 1429 (G Cures). — *Linières* 1652 (Cart. d'Arthaud). — *La Forestrie* 1793. — Entre Beaucouzé (3 kil. 1/2) à l'E., Bouchemaine (6 kil.) au S.-E., Saint-Lambert-de-la-Poterie (3 kil.) au N., Saint-Léger-des-Bois (3 kil. 700 m.) à l'O., Saint-Martin-du-Fouilloux (4 kil. 1/2) au S.-O., Savennières (9 kil.) au S.

Ensemble y pénètrent, en s'entrecroisant sur la limite même vers l'E., la route nationale d'Angers à Rennes, qui file directement (3 kil.), du S.-E. au N.-E., et la route nationale de Paris à Nantes, qui descend par le centre du territoire de l'E. au S.-O. (2 kil. 500), reliée presque à l'entrée par les chemins d'intérêt commun à droite de St-Augustin, à gauche de Bouchemaine.

Y naît le ruiss. du Moulinet, affluent du Boulet.

En dépendent les vill. et ham. de la Roche-au-Breuil (15 mais., 63 hab.), de la Boisnière (9 mais., 19 hab.), de la Frémonderie (7 mais., 23 hab.), des Rocheries (11 mais., 31 hab.), de la Mare (3 mais., 12 hab.), de la Saulaie (4 mais., 5 hab.), de Belair (6 mais., 23 hab.), de l'Abattoir (3 mais., 10 hab.) et 24 fermes ou écarts dont 10 groupes de 2 maisons.

Superficie : 866 hect. dont 6 hect. en vignes et 200 en bois, le principal massif formant la forêt de Linières, dans laquelle M. le baron de Herissem a fait bâtir un rendez-vous de chasse, avec écuries, chenils, maisons de piqueur et de jardinier, 1875 (archit. Beignet).

Population : *53* feux en 1720. — *73* feux, *318* hab. en 1789. — *87* feux, *337* h. en 1806. — *380* hab. en 1831. — *403* hab. en 1841. — *440* h. 1851. — *416* hab. en 1856. — *425* hab. en 1861. — *390* hab. en 1866. — *398* hab. en 1872. — *369* hab. en 1876.

Bureau de poste d'Angers. — *Perception* de Savennières.

Assemblée le 24 juin, souvenir d'une ancienne foire déchue.

Il n'existe à proprement parler pas de bourg (5 mais., 5 mén., 19 hab.). — La *Mairie*, avec *Ecole mixte*, construite par adjudication du 20 mai 1839, s'élève au village de la Roche-au-Breuil, au carrefour des deux routes.

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), est perdue dans les champs à 500 mèt. à l'écart de la route actuelle, à 1 kil. de la Roche-au-Breuil, enclavée à demi dans les dépendances d'une grosse ferme, les bâtiments et le jardin de la cure. — Vendue nat[t] avec le cimetière le 12 septembre 1792 pour la somme de 250 l. à Julien Chevallier et rachetée le 19 ventôse an VII par Jacq. Macé, maire, et Jean Bourgonnier, « chirurgien-restaurateur », elle a été donnée par ces derniers à la commune, autorisée par arrêté du 17 messidor an X, à la charge d'y entretenir le culte catholique. L'édifice (20 mèt. sur 7 n'offre qu'une seule nef, d'aspect moderne, avec clocher carré du XVIII[e] s. formant porche.

La commune a racheté le presbytère le 4 août 1817 des héritiers Préaubert. Une statue de saint Jean-Baptiste XVIII[e] s. y est recueillie sur la chapelle du puits.

La grande voie d'Angers à Rennes traversait, comme aujourd'hui, toute la partie orientale du territoire, longeant à l'O. et de très-près la route actuelle et se détachant en dehors, dès la Croix-Neuve, de la route de Nantes, dont la direction n'a été modifiée qu'à la fin du XVIII[e] s. Entre deux, ce semble, s'échappait une large voie, dont la chaussée traverse les bois, encore reconnaissable sur Linières et formant limite entre Savennières et St-Léger. Elle se poursuivait par Jannay et Bon-Conseil probablement jusqu'à Chantocé. — En 1762 une buire romaine avec couvercle a été rencontrée dans les travaux de la route. — Jusqu'à la fin du XI[e] s. tout le pays, couvert par la

grande et antique forêt qui forma plus tard les bois des Echats, du Fouilloux, de Bécon, de Longuenée, restait habité à peine par des huttes éparses de bûcherons, sans agglomération ni église et disputé déjà entre les moines de St-Nicolas et les chanoines de St-Laud. Un jugement du comte décida vers 1095 que les bois contestés se partageraient par moitié et qu'en cas de création d'une paroisse, la présentation de la cure appartiendrait alternativement aux moines et aux chanoines. — Une chapelle y existe dès le milieu du XIIe s., dont une bulle reconnaît la propriété à l'abbaye de St-Nicolas; mais elle n'était plus au XVe s. qu'une simple annexe du château, quand Anne de Bretagne, dame du pays, « voulut et « ordonna » l'érection en cure, par distraction de la paroisse de St-Lambert-de-la-Poterie. Suivant la convention primitive, la présentation alternative en fut attribuée au Chapitre de Saint-Laud et à l'abbaye de St-Nicolas, jusqu'à une transaction du 4 juin 1524 qui l'affecta au patronage unique de St-Laud.

Curés : Pierre *Commier*, 1529, précédemment chapelain. — Jean *Boureau*, 1469, qui permute pour la cure de Soulaire. — Jean *de Hamillon*, alias *de Mante*, mars 1471 n. s. — Pierre *François*, † en 1524. — Jean *de Bourdigné*, V. *ce nom*, 11 avril 1524. — Mathurin *de Lucigné*, † en 1559, qui permute en 1571 pour la cure de Cromières. — Thomas *Richer*, février 1571 n. s., qui résigne. — Pierre *Couyx*, juin 1573, † en 1576. — Geoffroy *Landais*, août 1576. — Symphorien *Moutardeau*, 1584. — Blaise *Davy*, 1587. — Simon *Thibault*, qui résigne en 1593. — Pierre *Derequin*, mars 1593. — Mathurin *Lambert*, qui résigne en 1601. Sa tombe, placée au pied de la croix stationale du cimetière, portait gravé un ancien calice « et « pour symbole ou armoiries un chevreuil sous « un grand arbre ». Elle fut employée à faire la dernière marche en 1774 du grand autel. — Pierre *Crannier*, juillet 1601, † le 26 juin 1612. — Jean *Cosnard*, 29 juin 1612, † en février 1614. — René *Boyvin*, 17 février 1614. — La cure est déclarée vacante par arrêt du Parlement du 18 janvier 1618. — Pierre *Gaignard* y est présenté le 25 janvier et se démet en novembre suivant. — Franç. *Buffé*, novembre 1618, † en 1624. — Ambrois *Marteau*, décembre 1624. — René *Boullais*, 1627, † le 25 août 1641. Le 5 août 1634 il avait fait un accord avec le curé de Saint-Martin-du-Fouilloux, pour la délimitation des deux paroisses. — Jean *Godevier*, 27 août 1641, qui permute en septembre. — Claude *Clermont*, septembre 1641. — P. *Cherbonneau*, 1642, † le 26 janvier 1670. — Gervais *Rousson*, 1671, 1674. — Pierre *Baillif*, 1676, † le 29 septembre 1677. — Jean *Duchesne*, de Paris, où il résidait, 1677, qui se démet en mai 1678. — Jean *Fourmy*, 1678, qui résigne en 1693 et meurt le 15 janvier 1695. — Bernard *Fourmy*, son frère, janvier 1693, inhumé le 14 février 1712, devant la grande tombe de l'église, sous une tombe d'ardoise. — Jacq. *Leclerc*, 15 février 1712, installé le 18, jusqu'en novembre 1748. — Louis-Tranquille *Leroy*, installé le 5 janvier 1749, † le 24 octobre 1765. Il avait permuté dans l'année même pour la chapelle Sainte-Anne desservie à St-Pierre d'Angers. — François *Bourgonnier*, natif de Cossé-le-Vivien, octobre 1765. Il refusa le serment en 1790. Il ne faut pas le confondre, comme j'ai fait, t. I, p. 455, avec son frère, Jean-B. « maître « chirurgien restaurateur », qui assiste avec lui le 4 octobre 1786 à la sépulture de leur père, mort aux Landes, et qui plus tard racheta l'église. — Notre curé avait fait bâtir en 1768 la première sacristie, refaire en 1773 les trois autels, allonger en 1778 l'église de 17 pieds vers l'O. et bâtir la tour du clocher. On prit partie des pierres dans les murs de l'ancien donjon du château.

« La châtellenie, terre, fief et seigneurie » dépendait à partir du XIVe s. de la baronnie du Plessis-Macé et avait dans sa mouvance directe les paroisses, en tout ou en partie, de Bouchemaine, de St-Georges, de Savennières, d'Epiré, de Saint-Martin-du-Fouilloux, des Essarts, de St-Léger, du Petit-Paris, de St-Clément et de St-Lambert. Un puissant château, enveloppant l'église, commandait l'embranchement des trois principaux chemins. D'énormes douves en existent encore et la haute tour carrée du donjon en ruine n'a achevé de disparaître, dépecée pierre à pierre, que depuis un demi-siècle. — En est sieur Pierre de Boille ou de Bouillé, valet, en 1333, qui rachète le 17 novembre au seigneur de la Roche-aux-Moines une part du domaine; — la famille de Rohan vers le milieu du XVIe s. jusqu'aux dernières années du XVIIe s., — plus tard, les seigneurs de Serrant.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District de St-Georges en 1788, d'Angers en 1790.

Maires : Paul *Vételé*, 1790, 1793. — Jacq. *Macé*, 10 messidor an VIII. — André-Louis *Launay*, 2 janvier 1808. — *Marais*, avril 1815. — J.-B. *Fêtu*, 12 novembre 1817. — *Mordret*, 13 novembre 1830. — *Hobé*, 1832. — René *François*, 1840. — Jacques-Maurice *Deruineau*, V. *ce nom*, août 1860. — *Doisneau*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. 193; G 912-942 et Cures. — Arch. comm. Et.-C. — Topogr. Grille. — Lepeletier, *Epist. Sti Nicolai*. — Bodin, *Bas-Anjou*, t. I, p. 53. — Pour les localités, V. *la Roche-au-Breuil, la Doitée*, etc.

Saint-Jean-des-Marais, vill., c^{ne} de *St-Clément-de-la-Place*. — *Decima des Mares* 1096 (Epit. St-Nic., p. 38). — *Capella des Marays* 1326 (G 16). — *St-Jean-Baptiste des Marais* 1783 (Pouillé). — Anc. bourg, dont le nom ne s'explique guères dans un pays de rochers et de rares sources. — Une chapelle y existe dès le XIIIe s., sous le vocable, comme à Linières, de saint Jean-Baptiste, qui, ainsi qu'à Linières, se trouve érigée en cure tout au moins dès le XVe s., à la présentation alternative du Chapitre de St-Laud et de l'abbaye de St-Nicolas. Cette dernière reste seule autorisée, sans partage,

par la transaction du 4 juin 1524 qui attribue le patronage exclusif de Linières à St-Laud.

Les registres conservés ne remontent qu'à 1691. — *Curés :* Jean *Davy*, 1472. — Jean *Chenon*, 1477, qui permute pour la chapellenie de Tartifume en l'église de la Trinité — Franç. *Bégouin*, 1er novembre 1477. — Geoffroi *Champion*, 1521. — Jean *Desmarais*, 1567. — Jean *Delanoe*, 1574. — *Godin*, 1579. — Jean *Gardais*, 1622, 1640. — André *Cadotz*, 1657, — Jean *Gardais*, 1664. — M. *Horeau*, 1691, mort le 3 avril 1698 « pour avoir pris un équiproco, « c'est-à-dire 72 grains de lait tartre métique « tout d'un coup, qui le bruslèrent et firent mou- « rir en 24 heures, » âgé de 35 ans. — Pierre *Blanvillain*, chapelain des Godins en Gonnord, de St-Lézin en Bessé, de St-Jean-Baptiste en la Jubaudière, août 1696, † le 13 août 1716, âgé de 48 ans, « décédé en une heure d'une attaque « d'apoplexie, qui le prit à Fessine, sans le « laisser parler ». Il avait fait en 1697 enclore le petit cimetière, repaver la nef et partie du chœur, refaire la charpente du clocher et la flèche, enclore en 1698 le grand cimetière, « qui estoit « comme un commun et pasty », et en 1699 placer la statue de St Sébastien, la seule qui fût dans l'église. — G. *Coustard*, août 1716. — Philippe *Lebouvier de la Coutardière*, septembre 1716, † le 29 octobre 1726, âgé de 36 ans. Guy *Portier*, installé le 27 mars 1727, † le 25 décembre 1743. — J. *Braconnier*, janv. 1744, février 1746. — Jean-François *Corbin*, mai 1746, † le 11 décembre 1782, âgé de 77 ans. — René *Bouvier*, mai 1783, qui bénit le 20 janvier 1786 le cimetière nouveau « sis au bout du Pré de la « Chapelle » et assiste le 16 janvier 1787 à la pose de la première pierre de la nouvelle église. Elle est consacrée dès le 29 janvier et la flèche du clocher placée le 3 octobre suivant. — Le curé Bouvier refusa le serment et fut transporté en Espagne en septembre 1792. Ses meubles furent vendus natt le 18 prairial an II.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Candé, de l'Élection et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District de St-Georges en 1788, d'Angers en 1790, Elle comptait 60 feux, 250 hab. en 1788, dont un tiers réduit à l'aumône. Conservée comme oratoire par le décret du 9 avril 1791, elle fut supprimée et réunie à St-Clément par ordonnance épiscopale du 20 février 1809.

La commune, érigée en 1789, disparut dès l'an VIII. En est maire R. *Guérin*, en 1790; — René-Guy *Avril*, en 1793, qui est assassiné dans l'ancienne cure par les Chouans le 18 novembre 1794. — L'église venait d'être reconstruite au moment de la Révolution et n'avait même pas encore son carrelage. Délaissée, elle ne recevait plus depuis lors de visite qu'aux Rogations une fois l'an. Elle a été rasée en août 1864 et les matériaux utilisés pour l'église neuve de Saint-Clément-de-la-Place.

Saint-Jean-des-Mauvrets, con des Ponts-de-Cé (8 kil.), arr. d'Angers (18 kil.). — *De parte Malvereti* 1040 circa (Cartul. du Ronc, Rot. 1, ch, 23). — *In parochia sancti Johannis super Ligerim... au Mauverei* 1225 (Chalochée, II, 57). — *Ecclesia sancti Joannis de Malveretis* 1264 (H Toussaint). — *Sanctus Johannes des Mauvrez* 1292, 1310 (Ronc., Orgigné). — *Parochia sancti Joh. des Mauvereiz* 1299 (H.-D. *B*, f. 68). — *St Jehan de la Maulverez* 1491 (Mss. 858). — *St Jean des Mauvraictz* 1685 (Pouillé Mss.). — *St Jean des Mauvrais* 1783 (Pouillé). — *Les Mauvrais* et *les Mauvrets* 1793-1802. — *St-Jean-des-Mauvrets* 1802, 1877 (Alman. et Postes). — Sur les hauts coteaux qui bordent la rive gauche de la Loire avec extension jusqu'aux faubourgs de Brissac, — entre Brissac (5 kil.), Vauchrétien (8 kil.) au S., St-Saturnin (700 mèt.) à l'E.), Juigné (2 kil. 1/2) et St-Melaine (4 kil. 1/2) à l'O.

La Loire forme la limite vers N., en rattachant au territoire la grande île presque entière de Belle-Ile. — Une levée syndicale de 2 kil. 600 m., construite en 1856, abrite la rive depuis Saint-Sulpice jusqu'au Bois-d'Angers. — Sous le bourg, passe le ruiss. dit de St-Alman, qui descend de la Rogellière et alimentait autrefois un étang, réservoir du moulin de Pistray.

La route départementale no 14 traverse sur le coteau du S.-E. au N.-E. (2,800 mèt.), rejointe presque à son entrée vers S. par le chemin d'intérêt commun de Brissac et dans le bourg même, vers N. par le chemin d'intérêt commun de Gennes.

En dépendent les vill. et ham. du Moulin-Neuf (4 mais., 9 hab.), des Rochelles (6 mais., 17 h.), de Pistray (8 mais., 25 hab.), du Bois-d'Angers (11 mais., 31 hab.), du Petit-Pavé (15 mais., 43 hab.), de la Rogellière (4 mais., 12 hab.), de la Magaudière (4 mais., 17 hab.), de Buchène (16 mais., 49 hab.), de l'Humois (67 mais., 172 hab.), de Beaumont (6 mais., 18 hab.), de Versillé (10 mais., 31 hab.), de Clabeau (5 mais., 14 hab.), de la Cottencière (8 mais., 18 hab), de Mauny (11 mais., 29 hab.), de la Bâte (3 mais., 15 hab.), du Pavé (9 mais., 23 hab.), les chât. de St-Jean-des-M. près le bourg et d'Avrillé, et 4 ou 5 écarts.

Superficie : 1,243 hect., dont 360 hect en vignes, 150 hect. en prairies, 470 h. en labours.

Population : 204 feux, *925* hab. en 1720-1726. — *1,152* hab. en 1790. — *1,157* hab. en 1831. — *1,132* hab. en 1841. — *1,139* hab. en 1851. — *1,199* hab. en 1861. — *1,081* hab. en 1866. — *1,095* h. en 1872. — *1,057* hab. en 1876; — en décroissance lente mais constante, — dont *487* hab. au bourg (159 mais., 173 hab.), peu à peu reporté, avec les bâtiments communaux, le long de la route nouvelle. L'ancien groupe conserve encore plusieurs logis du XVIe s., dont un sur le chemin du cimetière avec grands galbes feuillagés, décorés de choux et d'animaux; au coin de l'enclos, reste d'une grosse tour avec meurtrières.

Assemblée le dimanche après le 24 juin. — Exploitation de schiste ardoisier pour échalas de vignes ou marches d'escalier.

Bureau de poste de Brissac. — *Perception* de Juigné.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 28 mai 1848 (arch. Launay-Piau). — *Ecole* publique laïque *de filles* et *Ecole* libre (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 3 nivôse an XIII), a été installée sur la crête du coteau et reconstruite par adjudication du 23 septembre 1859 (arch. Duvêtre), en style du XIIIe s., le chœur décoré de vitraux de Thierry, d'Angers, 1862, représentant *le Bon-Pasteur*, *St Pierre* et *St Louis*; — près la porte, une *Pieta* peinte, XVIIe s.; — vis-à-vis, un *saint Sébastien*, signé Barrême, Angers, 1855. — L'édifice primitif situé à l'extrémité N.-E. de l'ancien bourg et à un kil. à peine de la Loire, n'était qu'une antique petite chapelle XIe s., décorée au XIIe s. d'une façade à pignon et d'un clocher roman avec flèche de pierre, et au XVe s. agrandie d'un chœur à fenêtres d'ogive flamboyante. Au fond, au-dessus de la corniche du maître-autel, trônait un Père Eternel dans un encadrement de pierre; — l'aile S. formait la chapelle Ste-Catherine, enfeu des seigneurs de Mécrin. — En déblayant le chœur, a été découvert un caveau, voûté en moellons d'ardoise (XVIe s.) et qui contenait 3 cercueils de plomb, dont deux chargés d'une longue croix, indice de sépultures ecclésiastiques. Un plan de cette trouvaille, déposé par M. Duvêtre au Musée d'archéologie, est reproduit dans le *Répert. arch.*, 1864, p. 293, ainsi que le dessin d'un tuffeau portant sculpté un *semis de fleurs de lys sur fonds de gueules*, qui est de Châteaubriant. — — Une croix processionnelle du XVIe s. a été aussi recueillie au Musée d'Angers.

Elle abritait tout à côté la *chapelle* de N.-D. de Lorette, petit oratoire (9 mèt. 22 sur 4 mèt. 5), construit en briques par Franç. de Châteaubriant, doyen de la cathédrale d'Angers, à son retour en 1517 d'un voyage d'Italie, pour déposer une tuile, qu'il rapportait de *la Santa Casa*. — L'autel en bois est orné de peintures médiocres; derrière, dans une niche à pinacles gothiques, une Vierge en bois, XVIe s., — et un tableau. — Eglise et chapelle ont été vendues par la commune à M. Pasqueraie du Rouzay, propriétaire du château voisin, sous l'obligation seulement de conserver à la chapelle, enfermée dans l'enclos, son affectation religieuse. — L'église a été rasée dès 1862.

Aucune trace celtique n'est signalée sur le territoire. — La grande voie de Tours à Angers par la rive gauche le traversait, longeant le déclin du coteau, — « le grand chemin comme l'on vait « par la rivière aux Ponts de Sé, » est-il dit encore au XVe s. (G 201, f. 15), tandis que de l'église un autre grand chemin reliait le bourg par Buchêne à Brissac. — La paroisse, sans titre connu de fondation, date au moins du XIe s. — Elle fut donnée par l'évêque Ulger vers 1149 à l'abbaye de Toussaint d'Angers qui y constitua un prieuré-cure. Le domaine comprenait uniquement l'habitation avec jardin et verger, enclavés entre l'église et la chapelle de Lorette, sur le chemin de Brissac. Le prieur jouissait de plus des revenus du four à ban que lui avaient cédé les seigneurs pour le rachat d'une rente de deux setiers de froment.

Il faut se rappeler, — V. t. II, p. 3, — que jusqu'au XVIIe s. tout le district actuel de la Daguenière, sur la rive droite de la Loire, dépendait exclusivement de la paroisse de St-Jean-des-M., qui resta même seule en titre et avec ses droits supérieurs incontestés jusqu'à la Révolution. — Par contre un petit canton, tout à côté du bourg, formait comme une enclave, affectée dans le domaine propre de l'évêque, puis de l'Oratoire d'Angers, au ressort de la chapelle de St-Alman, V. *ci-dessus*, p. 329.

Les Registres de la paroisse remontent à 1578.

Prieurs-curés : Martin, 1325. — Gervais *Regnart*, 1421, 1433. — Jean *Chasteau*, 1477, 1486. — Pierre *Laisné*, docteur régent en l'Université d'Angers, natif de Fougères en Bretagne, chanoine de St-Pierre et de St-Maurille, † le 19 septembre 1491. — Pierre *d'Aulnières*, 1501, 1507. — Jean *de Châteaubriand*, 1547. — Jean *Henry*, 1572, 1610. — Franç. *Rivault*, 1617, † le 27 mars 1646. — Charles *Gaultier*, 1647, † le 4 septembre 1683, âgé de 74 ans. — Franç. *Chapillon*, 1685, † le 29 septembre 1724, âgé de 78 ans. — Franç.-Esprit *de Berry*, originaire de Dinan, installé le 16 janvier 1725, qui résigne en 1746 et est inhumé dans le caveau des seigneurs de Mécrin le 2 juin 1773, âgé de 87 ans. — René *Quénion*, originaire d'Erigné, 1746, qui résigne en août 1784, après 56 ans de charge, dont 20 ans comme vicaire, et est inhumé le 5 octobre 1786. — René *Gasteceau*, anc. vicaire, septembre 1784. Il est dit paralytique depuis plusieurs années en 1791. — *Serreau*, vicaire de Fontevraud, élu le 22 mars 1791, qui renonce à toute fonction ecclésiastique le 27 pluviôse an II.

Je constate l'existence tout au moins au XVIIIe s. d'une *Ecole de filles* dont la maîtresse Marie Thimonier est inhumée le 2 mai 1754, âgée de 66 ans.

La terre seigneuriale formait une châtellenie, détachée dans les premières années du XIIe s., par des partages de famille, de la baronnie de Briançon, où elle continua à rendre hommage. Le château, autrefois fortifié, s'entourait encore au XVIIIe s., quoique presque en ruines, de larges douves et fossés autrefois à ponts-levis avec un grand enclos de murs, ancien parc alors transformé en jardin. Il en dépendait une mouvance importante sur les paroisses de St-Jean, Juigné, Brissac, St-Sulpice, St-Saturnin, Blaison. — Le châtelain présentait le prieur-curé et seul avait un enfeu dans l'église même. Il avait droit de haute, moyenne et basse justice « et toutefois et quantes qu'il y a « des maryées », elles lui devaient une chanson, « après avoir reçu la bénédiction nuptialle ». — En est seigneur en 1442 Jean de Châteaubriant, veuf de Louise de Longny, Jean d'Ingrandes, mari de Louise de Châteaubriant, 1488, — Suzanne de Montausier, veuve de Jean de Châteaubr., dès 1598 et encore usufruitière en 1641. Dès cette époque les fiefs de Clervaux, Pellouailles, le Pavement et la majeure partie de la sei-

gneurie de Juigné étaient réunis à la châtellenie. — Louise de Châteaubriant, fille de Jean de Ch. et de Suzanne de Montausier, avait épousé le 5 décembre 1601 Jean de Maillé de la Tour-Landry, comte de Châteauroux, marquis de Gilbourg, sieur de Bourmont, principal héritier des princes du Bas-Berry, gentilhomme de la Chambre, qui mourut à Paris le 30 novembre 1635 des suites de blessures reçues au combat de Négrepelisse et fut apporté inhumer dans l'église paroissiale le 25 décembre. — Le 20 mai 1690 lui succède dans l'enfeu seigneurial sous le chœur, le comte André de Maillé de la Tour-Landry, mari de Louise Petit. La terre fut vendue judiciairement sur leur fils Charles-André, marquis de Maillé, et adjugée le 1er février 1716 à Jean-François Lecorvaisier, chevalier, sieur de St-Vallay, grand maître enquêteur des Eaux-et-Forêts de France au département de Touraine, Maine et Anjou, qui prit résidence au château. Le partage de sa succession l'attribua vers 1735 à n. h. Pierre Pasqueraie du Rouzay, conseiller du roi en l'Election d'Angers, marié à Renée Bucher du Cerisier; — après lui son fils, Anselme-Etienne P. du R., marié le 19 juin 1764 avec Marie-Madeleine-Renée de Mailly-de-Montjean, mort le 25 janvier 1785, âgé de 56 ans; — et la famille encore aujourd'hui, — le domaine formant le majorat, créé par lettres-patentes du 6 juillet 1826, au profit de Louis-Anselme-François Pasqueraie du Rouzay, pour l'investiture du titre de comte. Le château actuel a été reconstruit en 1810 et contient notamment deux beaux tableaux de bataille de Michel-Ange Cerquozzi, 1640.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election et du Présidial d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers. De son immense vallée commune, bouleversée depuis des siècles et en partie emportée par la Loire, il lui restait encore à la fin du dernier siècle 80 arpents, dont le tiers ensablé. — Son Cahier se plaint particulièrement de l'engouement qui portait à planter outre mesure de la vigne.

Maires : Pierre-Jacques *Rottier*, né au Grand-Lucé (Sarthe) en 1767, médecin avant 1789 et prévôt de la Faculté d'Angers jusqu'en l'an III, maire le 10 messidor an VIII. — Louis-Anselme-François *Pasqueraie du Rouzay*, 2 janvier 1808. — *Rottier*, 7 avril 1815. — *P. du Rouzay*, 15 juillet 1816, démissionnaire le 12 septembre 1830. — *Lemercier*, 15 septembre 1830. — Urb. *Urseau*, 1832. — Jean *Rozé-Vétault*, 24 mars 1834. — *Lebreton*, 1840. — Toussaint *Voisin*, 4 septembre 1841, installé le 19, démissionnaire le 3 janvier 1856. — Pierre-Eugène *Lebreton*, 10 février 1857, installé le 15 février. — *Dioneau*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; E 1225-1254, 1953, 3067; H Toussaint. — Arch. comm. de St-Jean-des-M. et de St-Saturnin, Et-C. — Note Aug. Michel. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, f. 214. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 391. — Bourdigné, t. II, p. 317. — *Revue d'Anjou*, 1858, p. 80. — *Répert. arch.*, 1863, p. 309; 1864, p. 293; 1868, p. 253. — *Nouvelles arch.*, I, p. 10. — Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 235. — Pour les localités, voir, à leur article, *l'Humois*, *Beaumont*, *Pistray*, *Mécrin*, *Versillé*, *St-Alman*, *Buchêne*, *la Morinière*, *Cour-l'Abbé*, *Chaloché*, etc.

Saint-Jean-du-Corail. — V. *l'Arcison*.

Saint-Jean-du-Marillais, nom nouveau du vill. des Gourbillonnières, devenu depuis 1860 le principal bourg de la cne du *Marillais*.

Saint-Jean-Montfrileux. — V. *Moulin-Brûlé*.

Saint-Jean-sur-Loire, ham., cne de *St-Rémy-la-Varenne*. — *Territorium sancti Johannis* 1090 (Cartul. St-Maur, ch. 45). — *Ecclesia sancti Johannis super Ligerim* 1093 (H St-Aubin, *St-Jean-s.-L.* t. I, f. 4). — *Ecclesia Sancti Johannis que est super Ligerim* 1093 (Ib., f. 1). — *Sanctus Johannes inter Stum Remigium et Stum Maurum* 1110-1130 (Cartul. St-Aubin, fol. 60). — *Parochia Sancti Johannis super Ligerim* 1264, 1307 (H St-Aubin, *St-Jean*, II, f. 1 et 2). — Une église y existe dès le XIe s. qui appartenait à l'abbaye de Vendôme et qui fut attribuée par une décision du pape Urbain II à l'abbaye St-Aubin, en échange de tout son droit prétendu sur l'église St-Clément de Craon (1093). Certains actes au XIIIe, au XIVe s. la qualifient de paroisse, le prieur ayant tous les droits de curé en titre dans son église et sur son fief, sauf à en payer une redevance de 2 setiers de blé au curé de St-Rémy. La fondation en est attribuée dans les actes du XIVe s. au seigneur de Sanzay près Argenton, et c'est à lui sans doute qu'était dû le don des reliques de saint Julien, martyr, de qui la famille se prétendait descendue. Le corps du saint y fut conservé jusqu'aux guerres du XVIe s. et recueilli alors dans l'église paroissiale de St-Rémy-la-Varenne, y resta. Une parcelle seulement en fut rendue par décret épiscopal du 7 novembre 1660. — C'est au seigneur de Sanzay que rend aveu le titulaire du *prieuré*, constitué par les moines de St-Aubin, pour son église « où repose le corps de « St Julien, martyr, vostre parent, — dit-il, — « le logis prieural, fuie, prisons, jardins, cime- « tière, les moulins tant à vent qu'à eaux en « Loire, garenne deffensable à connils et tout « autre droit de garenne tant au poil qu'à la « plume depuis le ciel jusques en la terre », droit de justice haute et basse, droit de litre, d'épave et d'aubaine, de prévôté, de foire, de mesures, de four banal, de banvin (1315). — Le prieuré paraît avoir été uni quelques années à celui de St-Jean de Châteaugontier, dont il fut détaché de nouveau par acte capitulaire de 1410.

Les guerres du XVIe s. ruinèrent tout. De l'église, la paix revenue, il ne restait debout que le chœur où se continuait le service des deux messes par semaine, qu'était tenu d'y célébrer le curé de St-Rémy; — de « l'hostel prioral », à peine les fondements, ruinés par les inondations de la Loire; — des moulins nulle trace; — du revenu de rares épaves; — et c'est l'époque pourtant où le fief prend durant quelques années le titre de baronnie, dont le tenancier est qualifié premier baron de l'abbé de St-Aubin, et tenu à l'installation de son suzerain de porter un des piliers du poële. — La chapelle fut remise en état en 1709

et bénite de nouveau le 4 octobre par l'abbé de St-Maur, à titre de vicaire général de l'évêque et non comme abbé de Saint-Maur, le bénéfice n'ayant jamais, quoi qu'en disent les livres angevins, dépendu de Saint-Maur mais jusqu'à la Révolution, de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers. — Vendue nat[t] le 27 pluviôse an III au citoyen Franç. Marion, juge de paix de Saint-Georges-des-Sept-V. pour la somme de 3,000 l., la chapelle restait délaissée à vide et plus qu'à demi-écroulée depuis un demi-siècle, quand elle a été restaurée en 1861.—Au-devant de la porte s'y tenait au XVIII[e] s. encore une foire et *assemblée* le jour de la fête patronale, « où plusieurs personnes « se rencontrent tant pour le voyage à St-Jean « que pour le trafic et particulièrement de vin et « autres vivres pour la nourriture des assistans. »

Prieurs : Lucas *Bernard*, abbé de St-Aubin, 1455. — Louis *Thibauldeau*, 1569. — Daniel *Lemaçon*, 1575. — Franç. *Langevin*, 1598, 1601. — Charles *Leroux*, 1609. — Adrien *Midorge*, 1634, 1640. — Jean *Lévesque*, installé le 26 juillet 1640. — Claude *de Beaulieu*, 1647, qui résigne en 1674. Il était prieur en même temps de Saint-Martin-des-Champs de Paris. — Gilbert *Bourges*, février 1674, 1692. — René *Josseaume*, installé le 7 novembre 1693, qui résidait à Marmoutier. — Jean *Garnier*, installé le 17 janvier 1711, qui résidait à St-Florent-de-Saumur. — Gilles *de Gennes*, novembre 1725, installé en mai 1726, qui résigne. — Claude-Franç. *Chevallier*, pourvu le 14 septembre 1755, qui résigne. — Claude *Dubuisson*, pourvu le 11 décembre 1775, qui résigne. — Gabriel Hugues *Vaudet*, pourvu le 9 décembre 1788.

La petite chapelle, campée sur le pied en saillie du coteau, forme un rectangle à double pignon, où apparaissaient encore avant la restauration à l'angle S.-O. des traces de l'appareil réticulé ; — aujourd'hui d'aspect tout rajeuni, mais dont la voûte, à tores ronds, conserve encore sa clé, historiée d'un saint Jean, au nimbe crucifère, et tous les caractères du style Plantagenet du XIII[e] s. ; des poteries du même temps ont été recueillies tout à l'entour dans les tombes du cimetière. — Jusqu'aux combles monte un petit escalier, dont la porte, exhaussée de plus de 3 mètres, n'offre d'accès que par une échelle mobile. Il en est de même à Saulgé-l'Hôpital.

Plus bas, au bord même de la rivière et sur partie, je crois, du domaine, s'était élevée au XVII[e] s. une belle maison de maître, dite de *St-Jean*, avec cour, terrasse, jardin, double verger, vignes, taillis et un joli fief en dépendant du nom de *Pape-Jean*. En est sieur en 1664 Pierre de la Jaille, — en 1782 d[lle] Marie Filoche, qui vendit l'habitation et ses dépendances le 18 juillet à Jean-Thomas Dupont, greffier en chef des Eaux et Forêts.

Arch. de M.-et-L. H St-Aubin, *Pr. de St-Jean*, Le fonds comprend 4 volumes de titres, dont 4 pièces du XI[e] s. — et *Off. Claust.*, IV, 14-31. — Arch. comm. de St-Rémy Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 304. — *Affiches* du 12 mai 1780.

Saint-Joseph, c[ne] de *Beaucouzé*, anc. chapelle, encore desservie au XVII[e] s. ; = f., c[ne] des *Rairies*.

Saint-Joseph-du-Chêne. — V. *Villedieu*.

Saint-Josse, c[ne] de *Saint-Georges-le-T.*, petite chapelle tout près la Genevraie.

Saint-Julien, m[on] b. et f., c[ne] de *Châtelais*. — Sur l'emplacement d'un anc. prieuré, *Sanctus Julianus de Civitate* 1218 (Saint-Aubin, *Molières*, Domaine, fol. 16), *Saint-Julien-Lardais*, 1693, *Saint-J.-Lardeux*, *St-Jul. Ardent*, *l'Ardent*, 1680 (Et.-C.), dépendant de l'abbaye St-Aubin d'Angers et réuni à l'office de la cellererie par délibération du 2 mars 1468. Il fut annexé plus tard en juillet 1731 au collége de Châteaugontier et, vendu nat[t], appartient aujourd'hui à M. Aubert. Une partie de la chapelle en existe encore, transformée en écurie ; mais chapelle et habitation doivent être incessamment remplacées par des constructions nouvelles, sur les plans de M. Bibard, architecte.

Prieurs : Pierre *Dufay*, 1525, † en 1532. — Théaude *de Jonchères*, 1533. — Jean *Chardon*, 1551. — Vinc. *Michot*, 1569. — Séb. *Guiton*, 1614, 1618. — Joseph-Auguste *Yvelin*, conseiller du roi en ses conseils, commandeur de son ordre, 1672, 1686.

Le prieuré lui-même, dont la fondation est inconnue, s'était installé, — ici comme à Frémur, à Lézon, à Chênehutte, — sur les ruines de quelque établissement plus antique. Encore au XVII[e] s. la tradition en reste si vive que c'est encore, pour le livre des Assises de 1601, « *Saint-Julien-la-Citté-lès-Chastellays* ». — Il s'élevait au centre d'une vaste enceinte que l'opinion banale désigne ici, comme partout, pour un camp romain, mais qui bien certainement protégeait une agglomération, autrement primitive, l'*oppidum* celtique que l'occupation romaine devait reconstituer à 1,200 mèt. de là, à Châtelais. Un double sillon d'immenses fossés, étreignant un haut et large rempart de terre intermédiaire, enveloppe d'une enceinte ovale, aujourd'hui plus qu'à demi bouleversée par la culture, la crête d'un haut coteau (86 m.), à pic vers N. sur un coude de l'Oudon. De ce côté nulle autre défense que l'escarpement naturel du terrain, tandis que vers l'O. apparaît encore le double *vallum* sur une longueur de plus de 200 pas. Le fossé se retrouve dans les taillis jusqu'à la descente d'une ancienne carrière d'ardoises qui brise la ligne. A 300 ou 400 pas de là la direction change et, quittant le rebord de la rivière, remonte vers le couchant. Tout au travers et par le plus grand diamètre de l'ellipse passe le grand chemin de Châtelais à Craon par Chérancé, traversant l'Oudon en amont de Marcillé, presque au point où en ce moment même est jeté un pont à tablier de fer de deux arches (avril 1877).

Aucun débris antique n'a encore été recueilli à ma connaissance dans ce pays inexploré.

Saint-Julien, ham., c[ne] d'*Ingrandes* ; = c[ne] de *Saint-Hilaire-Saint-Florent*. — *La Court Saint-Julien en Terrefort* 1518 (Saint-Florent, Varrains, t. I). — *La Pierre-Saint-Julien* (Raimb.). V. *ci-dessus*, p. 389 ; = ham.,

c^ne^ de *St-Pierre-Maul.* chap. et chât. (Cass.).

Saint-Just, c^ne^ de *St-Pierre-Maul.*, anc. chapelle desservie jusqu'au XVIIIe s, par un prêtre résidant, à la présentation des seigneurs de la Ménantière.

Saint-Just (*Guillaume* de), recteur de l'Université d'Angers en 1443, chanoine et chantre de St-Maurice, † en 1460. V. *Revue d'Anjou*, 1875, p. 333.

Saint-Just-des-Verchers. — V. *Verchers.*

Saint-Just-sur-Dive, canton de Montreuil-Bellay (7 kil.), arrondiss de Saumur (11 kil.); — à 56 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Justi de Ypolito* 1300 circa (Pouillé dit Gr.-Gauthier). — *L'herbergement de Saint-Just-sur-Dive, la ville de St-Just* 1352 (E 825). — *Parochia de Ponte Sancti Justi* 1373 (G 1624). — *La paroisse de St-Just-sur-Dive* 1406 (E 813). — *Ecclesia Sancti Justi supra Divam* 1604 (H St-Aubin, Petit Couv., f. 355). — *St-Just-et-Bron* 1781 (Carte). — Au confluent de la Dive dans le Thouet, dans une vallée qui va s'exhaussant vers Sud (638 mèt.); — entre Artannes (4 kil.) au N., Chacé (5 kil.) au N.-E., Brézé (3 kil. 1/2) au S.-E.), Méron (5 kil.) au S., le Coudray-Mac. (3 kil.) au N.-O. et à l'O., sur l'autre rive du Thouet.

Le chemin d'intérêt commun de Montreuil à Fontevraud y circule du S.-O. au N. à travers le nouveau et l'ancien bourg, se brisant au sortir de ce dernier par un angle droit vers l'E. pour s'échapper en franchissant la Dive.

Le Thouet et la Dive qui se réunissent à l'extrémité N.-E. encadrent l'un à l'O., l'autre à l'E., le territoire de la commune et l'envahissent pour partie à toute crue. — A 2 ou 300 mèt. en amont de leur confluent on va terminer dans cette campagne (1877) la construction d'un pont de trois arches, sur le Thouet, presque sur l'emplacement des anciennes piles romaines.

En dépendent le village de Molay, 3 fermes et une habitation d'éclusier.

Superficie : 723 hect., dont 35 hect. en vignes et 14 hect. en bois.

Population : 75 feux, *340* hab. en 1720-1726. — *100* feux, *440* hab. en 1790, — non compris St-Hippolyte, *132* hab., ensemble *572*. — *386* h. en 1831. — *392* hab. en 1841. — *393* hab. en 1851. — *366* hab. en 1861. — *370* hab. en 1866. — *369* hab. en 1872. — *350* hab. en 1876, — dont *29* seulement (11 mais., 11 mén.) à l'anc. bourg de Saint-Just, l'agglomération principale s'étant reformée à 1 kil. de là, au village de Molay (109 mais., 115 mén., 299 hab.), c'est-à-dire hors de la portée des inondations.

Elève de bestiaux; — commerce important de fourrages.

Assemblée, entre les deux bourgs, le dimanche avant l'Ascension.

Perception et *Bureau de poste* de Brézé.

Mairie, avec *Ecole mixte*, construite au village de Molay par adjudication du 23 février 1845, agrandie en 1857.

L'Eglise (succursale, 26 décembre 1804), au centre primitif de la paroisse, menaçait ruine, quand on l'a restaurée tant bien que mal en 1855. Construite en moëllon tendre et en mortier de terre, sur un sol d'alluvion, toutes les crues l'abordent et l'ébranlent, et les inondations entre autres de 1843 et de 1866 dépassèrent le carrelage de plus d'un mètre, comme l'indiquent des repères sur les murs et tout le long du chemin qui y amène. L'appareil du chœur en est, dit-on, des plus antiques, IXe-Xe s., mais caché sous du platras, — la voûte remplacée par un plafond en bois, avec des fenêtres de façon vulgaire; — l'autel en rétable, flanqué de grossières statues de St Paul et de St Just; — la nef nue, vide, humide, avec un autel, que précède une large dalle tumulaire : *Ci gist le corps de Marie Lejeune, épouse de* ...., le reste et la date illisibles; — le tout pauvre et délabré sans mobilier intéressant, si ce n'est le bénitier dont le bassin est creusé en forme de quadrilobe dans le tronçon d'une énorme colonne antique (1 m. 15 de diam.), sculptée extérieurement de rangs d'écailles ou d'oves imbriquées, de dessin identique absolument au bénitier d'Epiré, V. t. II, p. 113.

Le *presbytère*, beau logis du XVIIIe s., l'enveloppe à demi vers N. de son bel enclos, vendu nat^t^ au dernier curé Juteau et racheté de ses héritiers (28 décembre 1841 et 23 février 1842) par la commune, autorisée d'une ordonnance du 17 octobre 1841.

Le petit coin de terre, où viennent se rencontrer les deux rivières Poitevines, formait avant la Révolution l'étroite paroisse de Saint-Hippolyte-sur-Dive, V. *ci-dessus*, p. 391, et est célèbre parmi les antiquaires angevins. C'est l'emplacement de la villa de Lézon, V. *ce mot*, qui a fourni à elle seule les principales collections du Musée de Saumur, — sans peut-être s'y épuiser. A cette heure même les fouilles pour la construction du pont nouveau amènent nombre de débris ou des monnaies impériales, qui avidement recherchées disparaissent de main en main; — et les tranchées surtout, que nécessite l'abord des chemins, vont se poursuivre à pleins sillons dans les terrains connus, où le sol cache à peine les fondations et les ruines, à demi inexplorées. — Un pont, débouchant un peu en aval de la ferme de Gatine, fournissait passage de la rive gauche du Thouet aux voies de Saumur et de Doué pendant que de la rive droite de la Dive aboutissaient sous Lézon, avec l'autre voie de Saumur, la grande voie de Fontevraud, *magnum iter per quod itur a ponte sancti Justi ad locum Fontis Evraudi* 1480, *le grand chemin à aller à Fontevraud* 1487 (G Cures), qui sert encore de limite entre St-Cyr et Brézé. — Leur parcours confondu jusque sous l'église de St-Just se divisait au sortir de « la ville » vers Montreuil-Bellay et vers St-Jouin. — Dans la prée de Molay, sur le chemin de Bois-Cherest, subsistait au XVIIIe s. encore un *peulvan* dit *la Grosse-Bonne.*

La paroisse doit dater des premiers temps du christianisme et la construction de l'église tout au moins du Xe s. Aucun document ne m'est connu

sur son histoire. Les premiers actes du XVe s. la montrent dans la dépendance et à la présentation du prieur de St-Pierre de Montreuil-Bellay, sans aucun autre renseignement. Les registres ne datent que de 1632. — *Curés :* Jean *Benoît*, 1448, 1465. — Mathieu *Priouleau*, 1502, 1504. — Jean *Olivereau*, 1512. — Guill. *de la Grue*, 1539. — Guill. *Pillet*, 1561. — René *Dezé*, 1584. — Mathurin *Dezé*, 1590. — R. *Synet*, 1646 — P. *Tirault*, 1663, 1670. — Franç. *Jousselin*, 1680. — R. *Foureau*, 1687. — Louis *Henri*, 1691, † le 21 décembre 1693, âgé de 28 ans. — Franç. *Jousselin*, décembre 1693. — Ch. *Richardin*, 1694. — René *Challet*, 1710, † le 17 septembre 1752, âgé de 81 ans. — P. *Thibault-Chambault*, octobre 1752, † le 4 septembre 1770, âgé de 48 ans. — P. *Trouvé*, 1770, mars 1778. — *Chevreau*, mars 1778. Il prêta serment, acheta natt la cure et resta dans le pays, aimé, honoré de tous jusqu'au rétablissement du culte, réinstallé alors dans son église, curé tout à la fois et maire, « homme de mérite « et instruit, » dit une note du temps. Il mourut d'une chute de cheval vers l'an VII; et l'on fut si bien en peine pour le remplacer que la commune faillit du coup être réunie à Brézé.

Le fief formait une simple tenure avec herbergement et four à ban seigneurial « dans la ville » de St-Just. — En est sieur Raoul de la Grésille 1352, Jacq. Ribalet 1469, Briant de la Court ...., Madeleine de la Court, veuve Lebascle, 1675, — les seigneurs de Brézé depuis la fin du XVIIe s. Il relevait du baron de Montreuil-Bellay, qui lui concéda par acte du 19 août 1694 les honneurs seigneuriaux dans l'église, sauf en sa présence.

La paroisse, quoique comprise dès les plus anciens temps dans l'Anjou, dépendait du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District en 1788 de Montreuil-Bellay, en 1790 de Saumur. Ses vastes prairies devenaient communes pour la seconde herbe mais se trouvaient alors trop arides pour suffire aux élevages; — les pauvres y abondaient, les domaines s'y trouvant surchargés de redevances, dîmes, terrages, rentes ecclésiastiques sans nombre.

Maires : Juteau, 1er fructidor an VIII. — Franç. *Duvau*, 21 novembre 1808. — Jean-Charles *de Crozé*, 23 janvier 1816. — Fr. *Duvau*, 27 août 1830. — Napoléon-François *Deruet*, 21 août 1848. — Jean-Charles *de Crozé*, installé le 3 octobre 1852. — Jacques *Maslard*, 1862. — *Dubois*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. E 813, 825; H Abbaye de Mauléon. — Arch. commun. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *les Bimboires, Beauvais, Molay, la Fontaine, St-Hippolyte*, surtout *Lézon* et les sources qui y sont indiquées.

Saint-Lambert, f., cne de *Broc*, avec petite chapelle en plein champ, rebâtie en 1603 sur l'emplacement, dit-on, d'une plus antique, par Franç. de Broc, nue, voûtée en bois et délaissée dès les premiers temps presque à l'abandon, faute d'une dotation pour entretenir le culte et l'édifice. — « Et néantmoins, dit une note de 1630, « la messe s'y célèbre ». — On a transporté vers 1868, au cimetière, les ossements des sépultures qui l'entouraient. — On y voit encore deux grossières statues de St Lambert et de St Sébastien, un Christ en bois et sur le portail les armes des de Broc et des Lavardin; — f., cne de *la Jaille-Yvon*.

Saint-Lambert-de-la-Poterie, canton N.-O. et arrond. d'Angers (9 kil.). — *Ecclesia de nomine Sancti Lamberti, quæ canonicorum Sancti Maurilii videtur esse* 1050-1075 (*Epit. Sti-Nic.*, p. 66). — *Presbyter Sancti Lamberti* 1093 (H St-Florent, Chantocé). — *Persona Sancti Lamberti* 1211 (G 1119, f. 53). — *Ecclesia beati Lamberti de Poteria* 1212 (G 119, f. 1), 1496 (G 1100, f. 50. — *Dominus Sancti Lamberti de la Potherie* 1230 (Ronceray, ch. or.). — *Sanctus Lambertus de Poteriis* 1576 (G 1103). — *St-Lambert-de-la-Potherie* 1419 (D 8) et XVI-XVIIIe s. (Et-C.) et jusqu'en 1830. — *St-Lambert-de-la-Potherie* XVIIe s. (G 1119). — *La Potherie* 1793. — *St-Lambert-la-Poterie*, le plus souvent depuis 1802 et encore aujourd'hui *Postes, Annuaires* et Rect. — L'emploi de la préposition est constant du XVIe s. à 1793; — l'intercallation de l'*h*, *la Potherie*, rare au XVIIIe s. et aujourd'hui ordinaire, est sans raison. — Entre la Meignanne (4 kil.) au N., Beaucouzé (4 kil.) à l'E., St-Jean-de-Linières (3 kil.) et St-Léger-des-Bois (3 1/2 kil.) au S., Bécon (10 kil.) à l'O., St-Clément-de-la-Place (8 kil.) au N.-O.

Le chemin de grande communication d'Angers à la Pouëze traverse du S.-E. au N.-O, croisé à 1 kil. au N. du bourg par le chemin d'intérêt commun de la Meignanne à St-Georges. Ce dernier descend du N. au S., traverse le bourg et rejoint au sortir même du territoire la route nationale d'Angers à Rennes, qui forme tout du long bordure extérieure vers S.-O. et par deux fois entame les points extrêmes du territoire.

Nul cours d'eau que quelques ruisselets, formés en temps d'orage ou qui s'échappent des étangs.

En dépendent les ham. de Terrière (7 mais., 19 hab.), et de la Bellangerie (3 mais., 12 hab.), les chât. de la Chaussée et de la Colletterie, un moulin et 31 fermes ou écarts, dont 2 groupes de 2 maisons.

Superficie : 1,381 hect. dont 50 en vignes et 380 en bois.

Population : 66 feux, *300* hab. en 1720-1726. — *93* feux, *406* hab. en 1789. — *400* hab. en 1804. — *414* hab. en 1831. — *429* hab. en 1841. — *484* hab. en 1851. — *505* hab. en 1861. — *500* hab. en 1866. — *493* hab. en 1872. — *495* hab. en 1876, dont *250* hab. (75 mais., 83 mén.) au bourg, composé de vieux logis récrépis et entouré de grosses fermes, qui gardent encore leur apparence de gentilhommières.

Foire le 18 septembre, créée en 1840.

Bureau de poste d'Angers. — *Perception* d'Avrillé.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite en 1847. — *Ecole* libre *de filles* (Ursulines).

L'Eglise, dédiée à St Lambert, évêque de Maëstricht (succursale, 5 nivôse an XIII), montre

encore extérieurement vers N. au mur de la nef le petit appareil régulier du XI[e] s., percé autrefois de trois étroites baies romanes. A l'intérieur l'œuvre entière est modernisée. Deux chapelles forment transept. On y a reporté les deux autels de la nef, construits en 1717 par l'architecte Poisson et le sculpteur Dubois; — à gauche, autel de la Vierge, avec remarquable statue de St Maurille ; — à droite, autel de St Joseph avec statue de St Maurice. — Le chœur, voûté en croisée d'ogives à meneaux saillants, sans clé, est éclairé par un médiocre vitrail moderne. — Une lourde travée, en avant de la nef, porte, accolé de quatre énormes contreforts, le clocher reconstruit en 1828 par l'architecte François.

Elle était entourée avant la Révolution du petit cimetière, distant de 500 mèt. du grand cimetière, que bordaient, sur le chemin d'Angers, des fossés profonds et des haies vives, — et qui fut vendu nat[t] le 4 thermidor an IV.

Un *dolmen* existe encore à la Colletterie.—L'antique forêt des Echats, aujourd'hui presque disparue, couvrait toute la contrée, mais paraît avoir été de bonne heure défrichée de ce côté. L'église de St-Lambert est une des premières qu'on y trouve constituées, sur le bord même des cultures nouvelles, dès le milieu du XI[e] s. Elle appartenait au Chapitre de Saint-Maimbeuf par le don des comtes et des rois, et lui fut confirmée vers 1154 par le pape Adrien IV. L'évêque Guillaume de Beaumont reconnut les droits des chanoines en 1212, à charge par eux de réserver sur les revenus 100 sols de rente pour la fabrique et autant pour le fêtage des chanoines qui venaient célébrer le service aux grandes fêtes. Les deux tiers des dîmes appartenaient d'ailleurs aux chanoines qui abandonnaient à leur vicaire perpétuel ou curé l'autre tiers et le revenu des novales.

Curés : Albertus, presbyter, 1093. — *Martinus, persona*, 1211. — Jean *Legros, Grossi*, chanoine de St-Pierre et de St-Maurille d'Angers, 1419, qui lègue à la cure par testament du 16 décembre 1446 les terres de la Rouillière et de la Bellangerie. — Jean *Servant*, 1448. — Georges *Rouaud*, qui résigne en 1496 en échange d'une chapellenie et d'une pension. — Laurent *Ernault*, âgé seulement de 18 ans, 1496. — Guill. *de Chantepie*, 1541, qui permute pour la cure de Beaumont. — Jean *de Seillons*, décembre 1541, qui permute pour la chapelle de Souvigné en Marigné. — René *de Seillons*, janvier 1554 n. s., † en 1555. — Jean *Cacheau*, novembre 1555. — Phil. *Lancelot, in sacra pagina licentiatus*, mai 1557. — Franç. *Fournier*, 1561, qui résigne. — Geoffroy *Landais*, 1561. — Jean *Mesnier*, 1576. — Adrien *de la Groye*, 1578, qui résigne. — Christ. *Oger*, 1588, qui résigne. — Pierre *Thoisnault*, octobre 1590. — René *Rabineau*, « docteur régent en la Faculté « de Paris », prend possession au nom du précédent le 4 novembre 1590 et signe curé en son propre nom à partir de 1591 ; il résigne dans les premiers jours d'avril 1613. En avril 1596 il avait fait refaire les vitraux en partie rompus « principalement la Passion du grand autel et la « Transfiguration, dont à lad. Passion y failloyt « l'image de N.-D. et de St Jean avec le pied de « la Croix. ». La même année fut restaurée la croix sur le clocher avec un coq « pour servir de « guide. » — Gilles *Rabineau*, qui chante sa première messe, comme curé, le 7 avril, jour de Pâques 1613 et résigne en mai 1622. — Marc *Rabineau*, mai 1622. — Pierre *Bessonneau*, janvier 1625, octobre 1663. — Symph. *Renard*, janvier 1664, † le 7 mars 1678, âgé de 51 ans — Vincent *Renard*, juillet 1678, † le 8 novembre 1693, âgé de 49 ans. — Georges *Coustard*, novembre 1693, qui résigne dans les derniers jours de 1739 et est inhumé le 18 juillet 1742, âgé de 76 ans. Il avait fait en 1730 carreler et lambrisser l'église, en 1732 remplacer la chaire, en 1737 reconstruire la grande porte. — André *Ganné*, anc. vicaire, originaire de Sourdeval, diocèse d'Avranches, 1[er] janvier 1740, qui en 1746 réédifie de fond en comble la cure. Il résigne en 1761 et meurt le 12 avril 1779, âgé de 81 ans. — J. *Ganné*, anc. vicaire, 1[er] janvier 1762, † le 14 décembre 1790, âgé de 55 ans. — Auguste-Pierre *Retureau*, vicaire de la Meignanne, élu le 21 mars 1791, qui signe comme officier public à partir de 1792 et abdique toute fonction ecclésiastique le 8 frimaire an II.

Je rencontre à la fin du XV[e] s. la mention d'écoles primaires, *scolæ grammaticales*, tenues par un clerc, à la nomination du Chapitre Saint-Maurille.

Le Chapitre de Saint-Maurille d'Angers était seigneur spirituel et temporel de la paroisse et avait érigé dès le XIV[e] s. des fourches patibulaires « en signe de justice à sang ». Pourtant le domaine terrier semble n'avoir été qu'un démembrement de la seigneurie de Bellenoue et en dépend encore au XIII[e] s. Tandis que les chanoines rendaient aveu à Candé, la terre et seigneurie de St-Lambert-de-la-P., titrée de châtellenie, relevait de Neuville et avait pour manoir dans le bourg même un logis, nommé *le Temple*. — En est sieur en 1536 René Vallin, docteur ès-droits, régent en l'Université d'Angers, — René le Poitevin en 1563. Le Chapitre, par acte du 23 septembre de cette année lui céda tous ses droits, puis en fit rescousse un mois plus tard, le 21 octobre. Il les affirma par suite et les fit reconnaître par justice à l'encontre de Simon de Chivré, mari de Jacquine de Vaugiraud, qui avait installé un banc seigneurial dans le chœur (1586). — Le manoir fut acquis en 1595 par n. h. Claude Saguier, qui en prit possession le 6 janvier suivant. N. à Elie de Fay s'intitule en 1599 « seigneur de « la châtellenie de St-L.-de-la-P. » et vend le 1[er] juillet 1608 « la châtellenie, terre, fief et « seigneurie » à Claude Lasnier, sieur des Estres. Elle appartient dès les premières années du XVIII[e] s. et jusqu'à la Révolution à la famille Boylesve qui possédait déjà la Colletterie. Jacq.-Honoré Boylesve, sieur de la Morosière, acheta, moyennant 1,000 livres et par une transaction, le droit de seigneurie que lui contestaient encore les chanoines de St-Maurille. Le 8 mai 1776 Marie-Augustine-Edmée de Boylesve épousa dans la

chapelle du manoir, — aujourd'hui absolument disparu, — Jacq.-Guill. de Senot, chevalier.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine et du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du District en 1788 de Saint-Georges, en 1790 d'Angers. L'assemblée pour la rédaction de son Cahier en 1789 se composait de 14 métayers, de 8 fermiers, et pour le reste de filassiers, de couvreurs, de maréchaux, de journaliers — et la déclare « presque tout entière « remplie de pauvres et de malheureux. » — Une brigade ambulante des fermes y résidait depuis au moins 1718.

Maires : Nic. *Huteau*, 1789. — N. *Tassin*, 1790. — Toussaint *Jouanneau*, 10 messidor an VIII. — Marin *de Boylesve* père, 2 janvier 1808, installé le 12 avril, † en 1810. — Marin *de Boylesve* fils, 7 septembre 1810, installé le 17, démissionnaire le 16 septembre 1811. — Touss. *Jouanneau*, 20 janvier 1812. — Franç. *Rivron*, 25 mai 1821. — René *Saulnier*, 17 avril 1827, démissionnaire en 1851. — Franç. *Rivron*, 6 avril 1851, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 106, f. 126; G 1100-1119. — Arch. comm. Et.-C. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 17. — Pour les localités, voir *la Chaussée, la Colletterie, Pont-Perrin, la Fessardière*, etc.

Saint-Lambert-des-Levées, canton et arrond. de Saumur (3 kil.), — à 45 kil. d'Angers — *Parrocchia Sancti Lamberti* 1066 (Liv. N., f. 198). — *Ecclesia Sancti Lamberti* 1146, 1156 (Bulles, Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Sanctus Lambertus de Leveta* 1326 (G 16). — *St-Lambert-des-Levées* 1406 (G St-Pierre de Saumur, Rentes). — *Sanctus Lambertus de Levatis* 1501 (G 17). — *St-Lambert-lez-Saumur* 1608 (Et.-C.). — Dans la vallée, entre la Loire et l'Authion, — entre Vivy (7 kil.) au N., Saint-Martin-de-la-Place (6 kil.) à l'O., Allonnes (10 kil.) à l'E., Villebernier (5 kil.) au S.-E., Saumur au S.

La route nationale n° 152 de Briare à Angers forme levée le long de la Loire, descendant du S.-E. au N.-O. (5 kil.), longée vers S., à distance en certains points de quelques mètres, par le chemin de fer d'Orléans à Nantes, qui passe sans s'y arrêter, la station de Saumur étant installée sur l'extrême confin de la commune.

La Loire, qui dépend pour partie du territoire, le limite du S.-E. au N.-O. et enclave, au-devant et en aval du bourg, la grande Ile-à-l'Abbé, réunie en amont à l'île Ponneau.

En dépendent, — outre la ligne presque ininterrompue de nombreux petits groupes plus ou moins pressés le long de la levée, depuis la Croix-Gourdon jusqu'à la Rue-Pichon, — une trentaine de hameaux ou villages espacés la plupart le long des chemins vicinaux dans la direction de l'Authion, avec quelques écarts dans la vallée.

Superficie : 2,134 hectares dont 1,200 hect. en labours, 500 hect. en cultures maraîchères, 1 hect. à peine de vignes formant clos, mais partout, dans les champs, s'alignent des rangs de ceps, dont la production est évaluée à celle de 23 hectares; — prairies le long de l'Authion.

Population : *1,215* hab. en 1720-1726. — *474* feux, *1,428* hab. en 1790. — *1,625* hab. en 1831. — *1,707* hab. en 1841. — *1,870* hab. en 1851. — *1,924* hab. en 1861. — *1,998* hab. en 1872. — *1,972* hab. en 1876, — accrue d'un développement aussi rapide que régulier, favorisé encore par l'appoint des diverses dépendances de la gare de Saumur.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Lambert (17 septembre).

Culture de froment, de fèves et de pommes de terre dans la partie S.-O., — de jardinage et plantes sarclées au centre et dans la section dite du Chapeau.

Chef-lieu de Perception pour les communes des Rosiers, St-Martin, St-Clément et St-Lambert. — *Bureau de poste* de Saumur.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 15 juillet 1839, d'où l'Ecole a été transférée dans un bâtiment annexe, construit en contre-bas vers 1852 et que l'inondation de 1856 envahit à mi-hauteur. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Laurent), avec *pensionnat*, dans une maison, au milieu d'un bel enclos, donné par Mlles Dupin.

L'*Eglise* (succursale, 30 septembre 1807), n'offre d'antique que le cintre de son abside romane, avec ses trois fenêtres à légères colonnettes et chapiteaux feuillagés XIIe s., qu'assombrissent des vitraux de Truffier et Martin, d'Angers. — La voûte du chœur a été construite en 1539, le clocher de 1513 à 1521 et porte à ses fenêtres accouplées des écussons jadis armoriés, et aux piliers et contreforts de gracieuses niches fleuronnées. L'édifice, après de nouveaux remaniements, fut bénit en 1563. — Une petite tribune avec orgue y a été ajoutée en 1752-1754. Le grand autel en marbre est l'œuvre de René Hanuche, de Sablé, qui prit modèle sur celui de St-Pierre de Saumur, en décembre 1761.

L'ancien *presbytère*, vendu nat^t^, avait été racheté et donné par une main anonyme à la commune en 1811. — L'élargissement de la levée l'ayant entamé, il a dû être reconstruit par adjudication du 17 mai 1856 et bénit le 23 juin 1858.

La translation du *cimetière* a eu lieu en 1862 sur un terrain acquis le 1er décembre par autorisation du 27 octobre précédent. L'ancien cimetière est conservé, attenant vers l'E. à l'église.

Tout le territoire jusqu'au XIIIe s. formait une forêt en pleine vallée, exposée, ce semble, à tous les débordements de la Loire et pourtant en partie habité dès les temps antiques, comme l'attestent des débris tout au moins gallo-romains rencontrés à la Grange-Renaud, — et même des vestiges d'habitations primitives à la Pelouse. — L'abbaye St-Florent de Saumur, propriétaire du pays, commença à le faire mettre en prairies dès le Xe s., et les habitants étaient exemptés pour leurs provisions du péage des ponts de Saumur. Ils devaient par contre une livre de chanvre chaque année au seigneur de Neuillé pour passer au pont de Vivy, droit supprimé par la construction au XVIIe s. de la nouvelle levée.

La paroisse et la construction de l'église datent évidemment de l'époque du défrichement de la

vallée. L'abbaye y avait constitué un prieuré, dont le titre fut éteint par décret épiscopal du 22 janvier 1751 et les revenus unis à la mense conventuelle. — On lui attribue des armoiries *de sinople à un bâton prieural d'or, accosté des deux lettres S et L de même.* — L'habitation, convertie en ferme, est encore un logis du XVIe s., qui attient vers N. à l'église — et appartient à M. de Perrochel.

Prieurs : Jean *Chauvin*, 1463. La Biblioth. d'Angers possède un beau Mss. d'un ouvrage de St Thomas qui lui a appartenu, Mss. 199. — Jean *de Gatineau*, 1513. — Louis *de Brisay*, 1533. — Claude *Babelot*, doyen de Champigné, 1656. — Pierre *Archambauld*, 1569. — Franç. *Peyraud*, † le 10 juillet 1632. — Louis *de Lespine*, † en janvier 1659. — J.-B. *Duhamel*, 1688, 1709.

Le curé ou vicaire perpétuel des moines était à la présentation de l'abbé de St-Florent. — Les registres de la paroisse remontent à 1535.

Curés : Pierre *Gastille*, 1450. — Yves *Lévesque*, 1455, 1464. — René *Du Bellay*, qui résigne en novembre 1480. — Yves *Lemaçon*, qui permute pour la cure de Montreuil-sur-Maine le 13 janvier 1481 n. s. — Amaury *de la Luzerne*, 1482. — Jean *de Linaye*, 1492. — Jean *de Riaillé*, 1504. — Math. *Rondes*, 1529. — Nic. *Bourdin*, 1535, 1545. — Math. *Hay*, 1556. — Mich. de *Brénezay*, 1570. — Jacq. *Lamiche*, 1576, † le 16 décembre 1607.—Pierre *Bouchery*, avril 1608, † le 12 septembre 1619. — Jacq. *Beauté*, 1619, † en novembre 1656. — Jean *Gaudon*, grand vicaire de l'abbé de St-Jouin de Marnes, protonotaire apostolique, docteur en théologie, mai 1658, qui résigne en 1665. — Florent *Chapelle*, février 1665, qui résigne en décembre 1672. — Michel *Chapelle*, docteur en théologie, † le 6 octobre 1710, âgé de 63 ans. —Martin *Terrien*, octobre 1710, 1722.—Joseph-Alexis *Terrien*, 1722, qui résigne dans les derniers jours de 1730 et meurt, âgé de 31 ans, le 19 janvier 1731, chez son oncle, au prieuré de Jumelles. — Ant. *Fouqueteau*, janvier 1731, † le 16 juin 1759, âgé de 67 ans. — R.-J. *Blouin-Destaillais*, juillet 1759, novembre 1763. — P. *Pinson*, précédemment curé de Nancré, février 1764. — Le vicaire Quincé, élu par trois fois à diverses cures, refuse et est transporté en Espagne en septembre 1793.

J'ai constaté l'existence d'une *école* tenue par Me Gabriel *Retay* en 1633. — Michel *Texier*, 1636, — Ant. *Macé*, 1643, — Franç. *Sapinaud*, 1704, — Louis *Bertry*, en l'an IV, ancien capucin, alors âgé de 67 ans et qui faisait en même temps fonctions de curé.

Les droits honorifiques et les droits de chasse dévolus au roi, comme successeur des comtes, furent aliénés par le Domaine le 6 mai 1767 au profit de Jean-Marie Descajeuls, seigneur de la Motte, qui en fut solennellement investi le 25 juillet par le curé.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Archidiaconé d'Angers, de l'Election et du District de Saumur. Une partie même, vers l'E., la Croix-Verte, V. *ce mot*, faisait partie en réalité de l'agglomération urbaine et y fut officiellement rattachée en 1790. — La population au XVIIe s. comprenait surtout des pêcheurs et des pileurs de chanvre. — Le bourg en 1790 forme le centre d'un canton, comprenant Saint-Martin-de-la-Place et Vivy.

Des nombreuses ruptures de la levée, qui forment les principales époques de l'histoire du pays, on a conservé le souvenir seulement des désastres de la Boire-Salée le 15 mars 1615 et de la Marmillonnière le 11 janvier 1661.

Maires : Etienne *Barré*, démissionnaire le 18 ventôse an XI. — Jean-Louis *Ponneau*, 11 prairial an XI. — Et. *Castille*, avril 1815.— J.-L. *Ponneau*, 12 juillet 1815. — *Gautier-Tribert*, 15 novembre 1830. — Charles *Gaultier*, installé le 18 janvier 1835. — Et. *Barré*, 21 octobre 1837, démissionnaire le 30 mai 1841. — Henri *Pichon*, 10 septembre 1842, installé le 28, démissionnaire. — Et. *Barré*, 10 février 1845, installé le 18 janvier 1846, démissionnaire. — Jacques *Garnier*, 15 avril 1857, installé le 27. — *Legeard*, 1860 — Fr.-J.-N. *Simon*, 1863. — *Legeard*, 1870. — *Lepot*, 1871. — *Bouju*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. H St-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 200. — Pour les localités, voir *la Motte-d'Aubigné, la Motte, Briacé, St-Jacques, la Croix-Verte, la Grange-Bourreau, la Pelouse, le Chapeau*, etc.

Saint-Lambert-du-Latay, canton de Thouarcé (14 kil.), arrond. d'Angers (24 kil.) — *Parochia Sancti Lamberti* 1080 circa (Ronc., Rot. 3, ch. 59), 1196-1200 (Ib., Rot. 2, ch. 69). — *Vicaria, Ballia Sancti Lamberti* 1115 circa (Ibid., Rot. 2, ch. 83 ; Rot. 5, ch. 100). — *La paroisse de St-Lambert dou Latey* 1299 (E 1048). — *Sanctus Lambertus de Lateio* 1324 (G 16). — *La Ville de St-Lambert* 1366 (H Ronceray). — *Tous ceulx de la ville de St-Lambert-du-Latay, tant gens de justice que de mestier, bourgouaises et autres femmes* 1543 (Et.-C.). — *Lattay ou St-Lambert* 1726 (Saugrain). — Sur les hauts coteaux de l'Hirôme et du Layon, — entre Rochefort (8 kil.) au N., Beaulieu (4 kil.) au N.-E., Chanzeaux (6 kil.) au S.-E. et au S., la Jumelière (9 kil.) au S.-O., Saint-Aubin-de-Luigné (5 kil.) à l'O.

La route nationale d'Angers aux Sables, tracée avant 1789 et terminée seulement en 1830, y pénètre au sortir du pont Barré, gravit en droite ligne depuis le Layon jusqu'au bourg (20-64 m.), y rallie devant l'église la route départementale de Chantoceaux, — ouverte en 1838 et qui vient de l'ouest (2 kil.), — et continue en montant vers S.-O. jusqu'au sortir du territoire.

Le Layon, aux pittoresques rives, le borde en partie vers l'E. et tout du long vers N., franchi sur ce parcours par trois ponts.—Y affluent l'Hirôme, qui forme limite sur près de 3 kil. avec Chanzeaux et anime une douzaine de moulins, grossie à droite du ruiss. des Bouillons, à gauche des ruiss. des Tailles et de Paimparé, nés sur la commune ; — et le ruiss. de Ste-Foy, né au vill.

de ce nom qui coule du S. au N., grossi des ruisselets, à g., de la Braudrie, à dr., du Cloteau.

En dépendent les vill. et ham. des Grandes-Tailles (45 mais., 130 hab.), du Plessis (33 m., 96 hab.), du Layon (14 mais., 41 hab.), de la Potardière (14 mais., 41 hab.), de la Vieillère (10 mais., 32 hab.), de Ste-Foy (6 mais., 21 h.), de la Chauvière (6 mais., 25 hab.), de l'Aululière (6 mais., 18 hab.), des Hardières (6 mais., 25 hab.), des Petites-Tailles (7 mais., 17 hab.), de la Gautrie (4 mais., 13 hab.), du Coin-d'Hirôme (4 mais., 21 hab.), de la Vérollière (4 mais., 13 hab.), de Chauveau (3 mais., 10 h.), du Landreau (3 mais., 12 hab.) et 20 fermes ou écarts dont 5 ou 6 de deux maisons.

Superficie : 1,443 hect., dont 332 en vignes, 114 en prés, 862 en labours, 9 en bois taillis à la Potardière, à la Midonnière et à la Grolerie.

Population : *370* feux, *1,680* hab. en 1720-1726. — *274* feux, *1,130* hab. en 1790, par suite de la distraction de Beaulieu. — *400* hab. à peine en 1796, après la guerre. — *667* hab. en 1800, dont 110 veuves. — *1,273* hab. en 1831. — *1,295* hab. en 1841. — *1,352* hab. en 1851. — *1,349* hab. en 1861. — *1,380* hab. en 1866. — *1,345* hab. en 1872. — *1,308* hab. en 1876, — accrue d'un développement rapide pendant 40 ans, mais qui paraît suspendu.

Le bourg (167 mais., 222 mén., 622 hab.), déblayé par l'ouverture des routes, offre encore des groupes de logis bas et sombres, dont un, *la Prestimonie*, entouré d'un bel enclos, ancienne habitation des chapelains de l'autel des Mesnard, conserve une cheminée du XVe s.

En 1791, le Conseil municipal, prétendant rétablir d'antiques usages « abolis par le régime « féodal », créa 7 *foires* au bourg et des *marchés* de bestiaux tous les premiers mercredis du mois. Mais il ne paraît pas qu'ils aient duré. — Il n'existe plus ni marché ni foire.

L'élève des bestiaux, la culture de la vigne, forment les principaux revenus des habitants. — 10 moulins à eau, 9 moulins à vent; — un four à chaux près le pont Barré, dont le gisement fut découvert par Joachim Proust, d'Angers. — Une société formée en 1834 pour l'exploitation de la houille, s'est dissoute dès 1838.

Recette de poste. — *Perception* de Rablay.

Mairie avec *Maison d'école de garçons*, acquise par acte du 27 septembre 1843, approuvé le 2 octobre, — et reconstruite par adjudication du 26 mai 1872 (arch. Bibard). — *Ecole de filles*, bénite pour l'installation des sœurs de St-Gildas le 7 novembre 1858. — Près l'enclos de la communauté, l'abbé Soyer a fait bâtir dans son propre jardin, une petite *chapelle*, consacrée par l'évêque le 24 septembre 1864.

L'Eglise, dédiée à St Lambert, évêque de Maëstricht (succursale 5 nivôse an XIII, avec vicariat, 10 septembre 1818), ne conserve plus d'ancien qu'un pilier et une partie du mur de la nef, où apparaît encore une étroite fenêtre romane du XIIe s. Le chœur présente en plan l'inclinaison mystique, et, comme le transept, paraît remonter au commencement du XVe s, avec ses croisées à meneaux de pierre, aujourd'hui brisés. — L'édifice fut converti en corps de garde et en écurie en 1793, puis en club et fut incendié le 7 avril 1794. — Au retour du culte, la chapelle des Boucault, qui forme comme un bas-côté de la nef, ayant conservé sa voûte en pierre, avec élégantes nervures, XVIe s., servit aux offices. — La reconstruction du reste de l'œuvre fut entreprise par les habitants en 1808. — La voûte à l'entrée du chœur à gauche porte la date 1813. — En 1815 furent acquises les statues de St Roch et de St Lambert, en 1817 celles des quatre angles du transept, la Vierge et le St Jean, en 1818 le tabernacle. — Une chapelle, dite de Ste-Foy et correspondante à celle des Boucault, fut édifiée en 1838 par le tailleur de pierres Fernay et restaurée en 1851. — Autels et statues ont été refaits ou restaurés en 1860. — Le clocher qui datait de 1740, détruit par l'incendie de 1794, était en reconstruction en 1821 sur les plans de l'architecte Boutreux, d'Angers, et n'attendait que sa corniche, quand il s'affaissa dans la nuit du 4 au 5 février 1822. Il fut repris en février 1824 et terminé en juin 1825. Le jour même de la fonte des cloches mourait le curé Champion, qui l'avait fait construire (18 janvier 1826).

Le *Presbytère* est installé en dehors du bourg, dans l'ancienne cure de *Ste-Foy*.

Un *Calvaire* a été élevé en mai 1849 sur la route de Chantoceaux.

Tout le pays était couvert primitivement et jusqu'au XVe s. par la vaste forêt du Latay, V. *ce mot*, dont il n'est resté à peu près que le nom. L'abbaye du Ronceray d'Angers y fut investie, dès sa fondation, par la comtesse Hildegarde, de tous les droits seigneuriaux, mais elle eut grand'peine à les défendre contre les réclamations des comtes ou les envahissements du seigneur de Rochefort. Les défrichements s'en poursuivirent plus ou moins rapides à partir du XIe s., attirant peu à peu les populations et la richesse, et l'abbesse parvint à y maintenir l'intégrité de ses droits en s'opposant à la construction par Geoffroi Martel le jeune d'une maison-forte, qui eût bientôt réduit sa suzeraineté, comme dame châtelaine de la Cour-de-Pierre, V. *ce mot*.

La paroisse apparaît fondée par elle dès le milieu du XIe s. et desservie par un vicaire perpétuel ou curé à sa présentation. A l'église attenait un cloître, qui la reliait à un *prieuré*, habité jusqu'au XVIIIe s. par une ou deux religieuses, — et dont les bâtiments furent vendus nat^t le 6 avril 1791. — On lui attribue des armoiries *d'azur à un bâton prieural d'or en pal, accosté des deux lettres S et L de même*. — La prieure percevait les dîmes sur les terres placées au-delà de l'Hirôme, l'abbesse sur le reste de la paroisse. — Aucun seigneur laïc n'y jouissait de droits importants de féodalité.

Prieures : Rensendis, 1115 circa. — Hardouine *Leffant*, 1381. — Philippe *du Bellay*, 1429, qui résigne. — Renée *Sarrasin*, octobre 1446. — Marguerite *de la Godière*, 1447, qui résigne. — Louise *de la Béraudière*, janvier 1469 n. s., † en 1483. — Franç. *du Bellay*,

1er avril 1483. — Madeleine *de Clinchamp*, qui résigne en avril 1505. — Louise *Leroux*, 1505, qui résigne. — Françoise *Dubois*, juin 1510. — René *de la Porte*, octobre 1512. — Françoise *Dubois*, 1518, 1520. — Renée *Brahier*, 1521. — Catherine *de Beauvau*, 1534, † en 1557. — Aliénor *de Valory*, qui prend possession le 18 janvier 1558 n. s. et est dépossédée par jugement au profit d'Anne *Errault*, 1558, morte en 1582. — Renée *Lesirier*, décembre 1592, 1620.— Suzanne *Lesirier*, janvier 1621, † en juin 1645. — Christophette *de Boisjourdan*, juillet 1645, † en janvier 1646. — Marie *de la Roe*, janvier 1646. — Marguerite *de Cumont du Puy*, 1715. — Marie-Anne *Hardouin de la Girouardière*, 1724.

Curés : Gilles *de Bérue*, 1419. — Raoul *Cerisay*, qui permute en février 1438 n. s. — Jean *Levitrier*, février 1438 — Guill. *Chartier*, nommé en 1447 évêque de Paris. — Jean *Turpin*, licencié en décrets, qui résigne en novembre 1455. — Louis *Lecornu*, licencié ès-lois, précédemment curé de Beaumont-Pied-de-Bœuf, novembre 1455. — Guill. *Rontard*, † en 1531. — Et. *Bléreau*, mai 1531. — Ant. *Delalande*, chanoine de St-Marcel de Paris, décembre 1539, qui permute pour la cure de Rablay. — Etienne *Boucault*, décembre 1540. — Pierre *Fournier*, † à Angers en 1575. — Pierre *Fourmy*, 1576, † à Angers le 16 juillet 1584. — Franç. *Fourmy*, 1584, en même temps prieur de Bonconseil et qui réside à la Meignanne, où il meurt le 20 janvier 1603. — Jacq. *Verdier*, 1604, 1606. — Franç. *Janeteau*, installé le 10 février 1607, † en 1623. — Franç. *Cupif*, V. *ce nom*, 1623, 1629. — René *Joubert*, docteur ès-droits, installé le 29 novembre 1629, † à Angers, le 25 avril 1630. — Marin *Normand*, avril 1630, † en 1654. — Jean *de Vaucené*, mai 1654, qui permute pour la cure de Combrée. — Franç. *Tandon*, 1666. — Jacques *Fardeau*, 1691. — Jean-François *Soyer*, 1703, † le 9 décembre 1739. — René-Jean-François *Soyer*, 1739, † le 18 décembre 1774, âgé de 62 ans, après 35 ans de cure. Il avait fait reconstruire le clocher en 1740, restaurer le presbytère en 1742, ouvrir une porte dans la sacristie en 1745, « avec une espèce de turcie, qui conduit à « la cure. » — *Ribay*, 1774, démissionnaire en 1785. On le retrouve dans la déroute du Mans, où il est fait prisonnier et envoyé, dit-on, mourir à Nantes. — Charles *Champion*, 1785, qui bénit le 11 décembre 1788 le drapeau de la garde nationale, présenté par son colonel Duverdier de la Sorinière. Il refuse pourtant le serment en mai 1791 et émigre, pour revenir seulement en 1802. Son vicaire Maurier avait été déporté en Espagne en septembre 1792. — Pierre-Bernard *Dubourg*, curé constitutionnel, en fonctions depuis le 1er juin 1791, au péril de sa vie, sous la menace et les insultes de ses paroissiens, « tous aupara« vant patriotes et amis de la Constitution » mais soulevés contre lui par l'ancien curé, sauf huit familles. Il ne quitta la place qu'en mars 1793 et renonça à la prêtrise, « comme un républicain », le 10 pluviôse an II.

Aux xve et xvie s. des *écoles* fonctionnent, tenues par des maîtres, à la nomination de l'abbesse du Ronceray, écoles de grammaire et de chant, *scolæ grammaticales et cantus*, 1442, même de « grammaire et ars libéraux » 1530, 1557.

La paroisse avait pour fillettes jusqu'en 1768 l'église Ste-Foy et la chapelle de Beaulieu, la première supprimée par l'ordonnance épiscopale qui érigeait la seconde en succursale. — Elle était comprise dans les Hautes-Mauges et dépendait de l'Archiprêtré de Chemillé, du Doyenné de Jallais, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. — Un quart des habitants vivaient de mendicité! — Toute la fureur de la guerre s'y porta, au passage le plus important du Layon, limite des deux partis. J'ai raconté ailleurs le fameux combat du pont Barré, V. *ce mot*, t. I, p. 211. — Une première rencontre l'avait précédé le 29 mars 1793 entre les Bleus et les troupes de Stofflet aux Grandes-Tailles. Le 23 janvier 1794 le bourg fut incendié par la colonne de Cordelier. Une nouvelle lutte s'y livra encore le 30 mars 1795.—Après la paix du 2 mai, le pays reste occupé par les troupes régulières et se repeuple. — Le 28 août 1799 quatre bandits armés vont égorger dans sa maison, sous les yeux de sa femme, l'agent municipal, ancien maire, ancien procureur fiscal des religieuses, René Hudault, et emmènent un autre patriote, Gautier, qu'ils assassinent dans un carrefour. — Aux Cent-Jours, comme en 1793, le bourg fut occupé par un parti de royalistes, et vis-à-vis, à Barré, s'établit un campement national. — En 1832 la garde nationale d'Angers y vint brûler le drapeau blanc sur la place publique.

Maires : Barth.-Marie *Androuin*, 1er messidor, an VIII. — *Soyer*, 10 février 1813. — *Macé-Desbois*, 7 avril 1815, nommé chef de bataillon de la garde nationale en mai. — Barthélemy-M. *Androuin*, 12 juin 1815. — *Soyer* aîné, 12 juillet 1815. — Jacq.-Mathias *Gautier*, 10 septembre 1816, † en 1818. — René-Jos. *Clémot*, 28 juillet 1818, démissionnaire le 20 août 1830. — René *Godillon*, août 1830. — Eugène-Benjamin *Réthoré-Laujardière*, 8 juillet 1852, installé le 18 juillet. — *Courtin*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 192; H Ronceray. — Plus de 100 liasses ou volumes du chartrier concernant Rochefort, Saint-Lambert et la Cour-de-Pierre; — Série L. — *Cartul. du Ronc.*, Rot. 2, ch. 69 et 83; Rot. 5, ch. 100 bis et *Inventaire*, p. 73 et 97. — Notes Mss. du curé Cosnin. — Arch. comm. Et.-C. — Poleus, *Act. for.*, VIII, 55. — Pour les localités, voir, à leur article, *Ste-Foy*, *le Plessis*, *les Petites-Tailles*, *les Grandes-Tailles*, *la Gautrie*, *la Poitardière*, *la Chauvière*, etc.

Saint-Lambert-du-Pâtis, cne d'*Aviré*, maisonnette isolée.

Saint-Laurent (ruiss. de). — V. *St-Germain*; = ruiss., né sur la cne de *St-Laurent-des-A.*, auprès et à l'O. du bourg, entre les Gâts et la Pigrisière, coule du S. au N., se jette dans le ruiss. de la Foi en face les Coteaux; — 1,100 mèt. de cours; = ruiss., né sur la cne de *Saint-Laurent-de-la-Plaine*, V. *Pont-Palais*; = cl, cne de *Chevîré-le-R.*, domaine d'une chapellenie paroissiale, vendu natt le 29 avril 1791.

Saint-Laurent (le Petit-), f., c^ne^ de *la Romagne*. — *Sanctus Laurentius de Romania* XIIIe s. (Gr.-Gauthier). — C'est l'ancien *prieuré*, autrefois avec *chapelle*, dont il reste à peine quelques traces, dite *des Allouettes* ou *des Allouets*, dépendante de St-Laon de Thouars et incendiée pendant la guerre. — Il avait pour annexe la chapelle de la Madeleine sur la Séguinière. — Le Pouillé de Bordeaux de 1648 lui attribue 1,800 liv. de revenu, c'est-à-dire, un tiers de plus que la cure paroissiale. On ignore la date de la fondation qui remonte au moins au XIIe s. Il était situé sur la grande voie de Montfaucon à Mortagne, au faîte d'une côte, d'où la vue plonge sur un horizon vers S.-E. de 10 kil. d'étendue. La chapelle servait encore au XVIIe s. à la célébration de mariages. En est prieur *Cholet* 1717, — Laurent *Sastier*, doyen de Montreuil-Bellay, 1752, — *Archambault de la Faye* 1776, — Marc-Jean-Achard *Lavost*, 17...

Saint-Laurent (*Jean* de), médecin, *physicus*, et chapelain en l'église d'Angers, mort en 1337, léguant partie de sa fortune à l'Hôtel-Dieu. — Il ne m'étonnerait pas que ce fût le moine Jean, de St-Nicolas d'Angers, neveu de Richard-Leclerc, qui s'intitule dans son testament (1304) « *Physicus de Tertro Sti-Laurencii Andeg.* » et qui l'y mentionne. (D H.-D. *B* 1 et 18, f. 8. — Marchegay, *Notices et Doc.*, p. 394.)

Saint-Laurent-de-la-Plaine, canton de St-Florent-le-Vieil (21 kil.), arrond. de Cholet (33 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Sanctus Laurentius de Plana* 1517 (G 1214), 1676 (Chart. du Lavoir, t. II). — Sur de hauts coteaux (109-93 mèt.) inclinés vers N.-E. et de l'E. à l'O. suivant le cours des eaux,—entre Chalonnes (6 kil.) au N., Chaudefonds (7 kil. 1/2) et la Jumellière (7 kil.) à l'E., la Jumellière, Neuvy (6 kil. 1/2) et Ste-Christine (5 kil.) au S., Bourgneuf (2 kil. 1/2) à l'O., la Pommeraie (6 kil.) au N.-O.

La route départementale de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay passe de l'O. à l'E., dans toute la largeur (4,150 mèt.), empruntée jusqu'au bourg par la route départementale de Cholet à Chalonnes, qui s'en détache au sortir du bourg dans la direction du N. (1 kil.).

Forment limite — vers S. et S.-E. la rivière du Jeu, entre Neuvy et la Jumellière, — vers S.-O., son affluent, le ruiss. du Juret, entre Ste-Christine, — vers N.-E. le ruiss. de St-Denis-du-Teil, entre la Pommeraie, — avec son affluent le ruisselet de la Chapelle. — Y naît le ruiss. du Pont-Palais ou de St-Laurent, qui coule du S. au N., passe au bourg et incline vers N.-E. pour pénétrer sur Chalonnes.

En dépendent les ham. de la Philippière (6 m., 15 hab.), de la Grande-Lande (5 mais., 19 hab.), de la Godinière (5 mais., 15 hab.), de la Bohardière (4 mais., 19 hab.), de la Grande-Roussière (3 mais., 23 hab.), de la Brunetière (3 mais., 14 hab.), du Grand-Groseiller (3 mais., 15 hab.), de l'Epine (3 mais., 12 hab.), de la Braudière (4 mais., 18 hab.), les chât. du Pineau et du Plessis-Raymond et 53 écarts ou fermes dont 4 groupes de deux maisons.

Superficie : Elle est dite en 1865, dans les enquêtes officielles, de 2,196 hectares. — La loi qui érigea la commune de Bourgneuf, en a détaché 406 hect.; — pour en laisser à St-Laurent 1,790 hect. — En réalité la rédaction primitive du Cadastre communal lui attribuait 2,264 hect. — et le territoire actuel doit en compter 1,858.

Population : *181* feux, *816* hab. en 1720-1726. — *1,620* hab. en 1790. — *1,414* hab. en 1821. — *1,497* hab. en 1831. — *1,693* hab. en 1841. — *1,711* hab. en 1851. — *1,729* hab. en 1861. — *1,225* hab. en 1866, par suite de l'érection de Bourgneuf. — *1,167* hab. en 1872. — *1,121* hab. en 1876, — en décroissance sensible; — dont *458* hab. (122 m., 552 mén.) au bourg en grande partie reconstruit, qui s'aligne en longue rue sinueuse sur la route départem^le^ de Chantoceaux.

Marché de menues denrées tous les jeudis. — Les deux tiers des habitants vivent de l'agriculture. — 6 moulins à eau sur le Jeu et une fabrique de pelles à Baudry; — tissage de lin et de chanvre. — Les tanneries, qui existaient il y a deux siècles, ont disparu.

La *foire* de la Saint-Laurent qui existait au XVIIe s. est tombée.

Bureau de poste de Chalonnes. — *Perception* de Montjean.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, bâtie par adjudication du 28 mars 1860 (archit. Humeau). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), dans une maison acquise par autorisation du 28 février 1857.

L'Eglise (succursale, 5 nivôse an XIII), incendiée pendant la guerre de Vendée, fut rétablie telle quelle dès la paix par les habitants, moins une chapelle latérale, qui servait de bas-côté. Le plan actuel forme une croix imparfaite, avec deux chapelles inégales de hauteur et de profondeur. A celle de droite attient le clocher, masse carrée, surmontée d'une flèche. — Sur les murs apparaissent les traces de la litre seigneuriale. — La chaire date de 1832. — Deux croisées, au pignon, portent des vitraux, représentant *Saint Laurent* et *la Vierge*, de Thierry, d'Angers, 1840. Une dernière restauration en 1849 a transformé sans goût la façade. Le seul intérêt de l'œuvre est dans l'appareil des murs latéraux de sa nef en petits moëllons réguliers, couronné à la partie supérieure vers Sud d'un double cordon en arrêtes de poisson et près la façade, le cintre enmuré d'une fenêtre romane; — dans le mur N. deux autres fenêtres semblables et une porte à claveaux réguliers, seuls restes de l'œuvre primitive du XIe s.

A 2 kil. à l'O. du bourg, s'élève encore la *chapelle Notre-Dame-de-la-Charité*, centre d'un très-ancien pèlerinage. L'édifice rasé en 1791, fut reconstruit en 1817 sur l'ancien emplacement, aux frais des paroisses circonvoisines et bénit le 7 août 1820. Il mesure 9 mèt. 20 sur 6 mèt. et 11 mèt. de hauteur dans œuvre. — L'autel, plaqué sur fond circulaire en marbre noir veiné de blanc, contient en rétable une niche centrale, avec statue de Vierge; — dans deux autres niches avec chapiteaux en relief, les statues de St Joseph et

de St Jean. Une sacristie y a été ajoutée en 1848.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire. — La voie de Chalonnes à Jallais passait à la Philippière, à l'E. du bourg, entre le Pineau et le Plessis-Raimond, entre le Gast et la Guéneraie ; — une autre voie, gagnant la Brissonnière, se dirigeait par St-Quentin sur Montrevault.

Aucun document ne renseigne sur la fondation de la paroisse, que l'œuvre même de l'église atteste au moins du XI[e] s. Les honneurs seigneuriaux y furent maintenus, par transaction après procès du 9 septembre 1630, au seigneur de la Jaltière, qui, réunie au XVII[e] s. au Pineau, appartint successivement aux familles de Montours, de Samson, de Meaussé et Lefebvre de Chasles. — La cure resta jusqu'à la Révolution au plein droit de l'évêque.

Le 25 mai 1707, Henri de Samson y avait fondé une *école*.

Les Registres de la paroisse sont détenus à la cure et remontent à 1644, — dont le dernier coté et paraphé par l'abbé Bernier, « commissaire général pour le roi dans l'Anjou et le haut Poitou, « à Neuvy le 28 juillet 1794, l'an II du règne de « Louis XVII », *Bourigault* desservant.

Curés : Maurice *Lambert*, anc. vicaire, 1500. — Julien *Raimbert*, 1610. — Jean *Baudry*, 1619. — Hardi *Raciquot*, 1630, 1654. — Henri *Patrix*, 1664, † le 13 mars 1675, âgé de 54 ans. — Henri *Houstin*, juillet 1675, † le 20 décembre 1683. — P. *Jollivet*, 1684, 1701. — *Malfilâtre*, janvier-juin 1702. — Jacq. *Myionnet*, juillet 1702, 1724. Son règne fut éprouvé en 1707 par une épidémie terrible qui dans les trois mois d'août, septembre et octobre emporta 102 paroissiens. — P. *Levacher du Coudray*, ancien vicaire de Brain-sur-Longuenée et de St-Léonard près Angers, janvier 1725. — Mathurin *Lemonnier*, installé le 19 février 1741, qui résigne en octobre 1755. — Franç. *Helbert*, ancien vicaire, installé le 19 octobre 1755, † le 14 juin 1759, âgé de 38 ans. — Léon-René *Marchandye*, juillet 1759, † le 2 mars 1780, âgé de 54 ans. — Charles-Gervais *Bourdais*, juin 1780, 1790. — *Pirault*, élu constitutionnellement, y est installé le 30 octobre 1791 par les curés Renou et Coquille de Chalonnes et de Beaupréau, sous la protection de la garde nationale de St-Florent et « sans difficulté » — dit le procès-verbal, — « excepté les bruits « dans la rue, les hurlements et mots : *cocous*, « *intrus*, et autres injures », les aubergistes refusant même de vendre à manger et à boire aux soldats.

Le 28 août précédent, les commissaires du District de St-Florent, accompagnés des curés de Montjean et de la Pommeraie, de divers détachements de gardes nationales et de la brigade de gendarmerie de Montrevault, s'étaient transportés à la chapelle Notre-Dame-de-la-Charité, devenue le rendez-vous de rassemblements tumultueux. Le maire Gilbert requis livra les clés ; les deux curés emportèrent les vases consacrés et la Vierge. Il fut immédiatement procédé sans désemparer à la démolition ; mais les pèlerins de 25 lieues à la ronde ne cessèrent pas d'affluer autour d'un vieux chêne creux, où ils prétendaient voir l'image miraculeuse, et La Révellière décrit dans ses *Mémoires*, t. I, p. 95-96, le spectacle de cette foule fanatisée, à travers laquelle il fut obligé, se rendant à Beaupréau, de se frayer passage, avec 8 ou 10 patriotes, le sabre au poing, « quittes pour d'affreuses impré« cations ».

La paroisse dépendait du Doyenné des Mauges, de l'Election et du Présidial d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Saint-Florent, du canton de la Pommeraie jusqu'à l'arrêté du 27 brumaire an X. Une brigade de gabelle y réside dès la fin du XVII[e] s. — Elle se plaint surtout dans son Cahier du mauvais état des chemins et des dégâts commis par le gibier seigneurial ; — en somme, chargée en 1789 de nombreuses familles nécessiteuses mais sans mendiants.

Maires : Gilbert, 1791. — Séb. *Cady*, 1[er] messidor an VIII, révoqué le 21 juillet 1817. — Louis *Barault*, 23 février 1818, installé le 30 mars. — Jacq.-Charles *Lefebvre de Maurepart*, janvier 1826. — Jacques *Gabory*, 11 octobre 1830, jusqu'en 1876. — *Humeau*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers ; C 191 ; E 650-693, 1487 ; G Evêché, Chalonnes. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Note Mss. du curé Réthoré, aux Arch. de l'Evêché. — J.-B. Leclerc, Mss. 1142, p. 56. — Pour les localités, voir *le Pineau*, *le Plessis-Raymond*, *le Plessis-Beuvron*, *le Teil*, *l'Epinay*, *la Jaltière*, etc.

Saint-Laurent-des-Autels, canton de Chantoceaux (8 kil. 1/2), arrond. de Cholet (40 kil.) ; — à 68 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Laurencii de Altaribus* 1100-1120 (Cartul. de Chemillé, ch. 76). — *St-Laurent-des-Aultiers* 1539 (C 105, f. 58). — Sur un haut plateau (93-98 mèt.), au S. et au centre, incliné vers N., — entre Drain (7 kil. 200) et Liré (7 kil. 500) au N., Liré à l'E., St-Christophe-la-Couperie (4 kil.) au S., Landemont (4 kil. 500), Saint-Sauveur-de-Landemont (6 kil.) et Drain à l'Ouest.

Toutes les routes du canton forment au bourg comme un carrefour commun où s'entrecroisent les routes départementales. Celle de Nantes à Ancenis monte du S.-O. au N.-E. (4,100 mèt.), rejointe à l'entrée même du bourg vers S. par la route départementale de Montaigu. Celle de Chantoceaux à Saint-Lambert du N.-O. au S.-E., descend et remonte, pour aborder le bourg, une double côte (53-90 mèt.) et se continue de l'O. à l'E., détachant tout au sortir, à droite le chemin d'intérêt commun de Vallet et 800 mèt. plus loin reliant le chemin de grande communication de Beaupréau.

Y passe, en bordure, du S. au N., tout le long de la frontière orientale, le ruiss. du Ponceau, autrement dit des Robinets ou du Pont-Renaud ; — y naissent ses affluents les ruiss. du Pas-Noir et de la Foi, — les ruiss. de la Grellerie et de la Michelière et des Gats ou de Saint-Laurent, affluents de la Foi, — et le ruiss. des Barilleries, affluent de la Grellerie.

En dépendent les vill. ou ham. du Barbotin (68 mais., 286 hab.), de la Bodinière (12 mais.,

56 hab.), de la Grande-Houdière (9 mais., 38 h.), des Barilleries (8 mais., 28 hab.), de Malvoisine (6 mais., 28 hab.), du Quarteron (6 mais., 22 h.), de la Durandière (6 mais., 25 hab), du Grand-Pas-Noir (5 mais., 22 hab.), du Moulin-de-la-Croix (5 mais., 23 hab.), de la Harlière (5 mais., 11 hab.), de Faradon (4 mais., 35 hab.), de la Priauté (4 mais., 20 hab.), des Croix (4 mais., 16 hab.), de la Rivière (3 mais., 31 hab.), des Fourches (3 mais., 28 hab.), de la Ferdinière (3 mais., 23 hab.), de la Gagnerie (3 mais., 20 hab.), 7 autres groupes de 3 maisons, le château du Ponceau et 37 fermes ou écarts.

Superficie : 1,858 hect., dont 274 hect. vers S. en bois taillis, dépendant pour la plus grande part de la forêt de la Foucaudière (220 hect.) et du bois du Ponceau (33 hect.),—170 hect. en prés, 4 hect. en vignes, le reste en labours, y compris les 55 hect. de landes d'il y a 45 ans.

Population : 108 feux, *486* hab. en 1720-1726. — *210* feux, *1,009* hab. en 1789. — *1,144* hab. en 1821. — *1,154* hab. en 1831. — *1,290* hab. en 1841. — *1,416* hab. en 1851. — *1,431* hab. en 1861. — *1,487* hab. en 1866. — *1,534* hab. en 1872. — *1,530* hab. en 1876, — en développement constant et rapide, qui l'a accrue de plus d'un quart depuis un demi-siècle.

Le bourg (351 hab., 79 mais., 86 mén.) a été rajeuni complétement par le passage des voies nouvelles sur lesquelles il s'aligne. Un centre presque égal s'est formé au Barbotin pour la fabrication de poteries communes, tuiles et briques (9 maîtres); — 5 moulins à vent; — commerce important de bétail engraissé et de produits agricoles.

Foires le 3e mardi de janvier, février et décembre, le mardi de la Semaine-Sainte, le 2e mardi de mai.

Recette de poste. — *Perception* de Chantoceaux.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* et *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite en 1860, au fond d'une belle place (archit. Delestre et Coutailloux).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), dont la reconstruction complète a été commencée en 1851 et terminée dans l'année même (archit. Delestre), présente une large façade encadrée de deux tours carrées avec flèches en pyramides octogonales, et à l'intérieur, trois nefs, chœur, abside et double absidiole, le tout en style du XIIIe s., autel de Vierge avec statue des ateliers de Chapeau, d'Angers, grand autel, chaire et confessionaux des ateliers de l'abbé Choyer.

Cimetière neuf sur la route de Chantoceaux.

Presbytère bâti en 1872, qui a remplacé l'ancien, daté sur la porte : *1779*.

Nulle trace antique sur le territoire, sauf de la voie de Montfaucon à Chantoceaux, visible encore au N. et près le Barbotin, qui passait à l'E. du bourg, franchissait le ruiss. de la Foi et se continuait par *la Lande-du-Pavé*, le long de la forêt du Parc. — Le nom *des Autels, des Autiers* indique, ici comme partout, une chapelle inférieure, une succursale, qui resta ainsi isolée et à l'écart, sans autre desservant qu'un vicaire, jusqu'au milieu du XVIIIe s., dans la dépendance de Drain. Ce n'est qu'en 1770 qu'elle en fut détachée et prit le titre de paroisse. Elle reçut pour premier curé à cette date *Cosnuel*, qui refusa le serment en 1791 mais resta dans le pays en continuant à y rédiger les actes. Le vicaire de Fontevraud, Nau, avait été élu en sa place le 22 mai 1791 et fut remplacé le 2 octobre à son refus par le vicaire du Fuilet, Dupont. — Un ancien vicaire, Jean Barbin, arrêté sur la paroisse, fut fusillé à Saint-Malo le 2 nivôse an II.

La paroisse dépendait du grand Archidiaconé de Nantes, du Doyenné de Clisson, de la Sénéchaussée, de l'Election, des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. Elle relevait de la baronnie de Chantoceaux mais avait pour seigneur direct le seigneur du Ponceau, Augustin-Joseph de Goyon, maréchal des camps, en 1789.— On y comptait à cette date au moins 80 pauvres.

Maires : André-Félix *Chevalard*, 1er messidor an VIII. — Jacq. *Pineau*, 5 avril 1809. — René *Moreau*, 28 décembre 1809. — Pierre *Moreau*, 10 février 1813. — René *Moreau*, 2 juin 1821. — Louis *Vincent*, janvier 1835. — Henri *Pellerin*, 15 septembre 1848, démissionnaire en février 1852. — René *Chevalier*, 26 février 1852, démissionnaire le 22 novembre 1859. — Pierre *Sécher*, 19 janvier 1860, installé le 29. — Le baron *Bertrand-Geslin*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191. — Arch. commun. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Ponceau, le Barbotin, la Bodinière, les Fourches, le Pas-Noir*, etc.

Saint-Laurent-du-Mottay, cant. de Saint-Florent-le-Vieil (6 kil.), arrond. de Cholet (39 kil.); — à 38 kil. d'Angers. — *Sanctus Laurentius de Moteio* 1041 (*Chron. d'Anj.*, II, 320). — *Ecclesia Sancti Laurentii* 1146 et 1156 (Bulles, Liv. d'A., f. 4 et 5). — *Saint-Laurent-du-Motail* 1539 (C 106, f. 106). — *St-L.-du-Mottay, du Motay* XVI-XVIIIe s. *passim*. — *St-L.-du-Mottay* 1877 (Postes et Annuaire). — Sur le coteau de la rive gauche de la Loire en pente du S. au N.-O. (134-78 m.), pour s'abaisser jusqu'au bord de la vallée (17 m.). — Entre le Ménil (2 kil.) et Beausse (4 kil.), à l'E., Beausse et St-Florent-le-Vieil au S., Saint-Florent-le-V. à l'O., la Loire au N. et le département de la Loire-Inférieure outre-Loire.

La route départementale n° 14 dessert de l'E. à l'O. sur 2,300 mèt. le N. de la commune, reliée au bourg (2 kil. 500) par le chemin d'intérêt commun du Pin-en-Mauges, qui traverse du N. au S.-E. le territoire. Au bourg l'entrecroise le chemin d'intérêt commun du Ménil à Botz qui descend du N.-E. au S.-O.

La Loire forme tout du long (2 kil.) la limite vers N., bordée par la levée de Montjean à St-Florent. — Entre le coteau et les prairies une large *boire* parallèle, dite de la Binaudière, reçoit du S. le ruiss. de l'Epinay, qui limite Beausse et en partie le Ménil, grossi des ruisselets du Vernay et de l'Aunay, — le ruiss. de la Houssaie

— et le ruiss. de la Grande-Vacherie, qui forme limite avec St-Florent.

En dépendent les vill. et ham. de la Reullière (7 mais., 25 hab.), de la Bénaudière (7 mais., 24 hab.), de l'Aleu (7 mais., 31 hab.), de la Pauvrière (5 mais., 20 hab.), de la Papinière (4 m., 22 hab.), de la Vinsonnière (4 mais., 23 hab.), du Petit-Châtelier (3 mais., 17 hab.), de la Poussière (3 mais., 25 hab.), du Vernay (3 mais., 17 hab.), du Mottay (3 mais., 23 hab.), de la Limousinière (3 mais., 17 hab.), de la Marcheboire (3 mais., 20 hab.), du Vau (3 mais., 17 h.), de Foucault (3 mais., 8 hab.), de la Tannerie (3 mais., 7 hab.), de l'Ile-Bigeard (3 mais., 15 hab.), les chât. de la Barre et de la Houssaie et 43 écarts dont 4 de 2 et 3 maisons.

Superficie : 1,463 hect, dont 78 en vignes, 11 en châtaigneraies, 49 en luisettes ou en taillis, 264 hect. en prés dont plus du quart en vallée, le reste en labours.

Population : 115 feux, *518* hab. en 1720-1726. — *130* feux en 1789. — *1,151* hab. en 1821. — *1,181* hab. en 1831. — *1,132* hab. en 1841. — *1,202* hab. en 1851. — *1,202* hab. en 1861. — *1,144* hab. en 1866. — *1.090* hab. en 1872. — *1,038* hab. en 1876, — en décroissance rapide depuis 15 ans.

Le bourg (93 mais, 108 mén., 306 hab.) conserve plusieurs vieux logis, qui s'entremêlent aux constructions neuves, entre le joli château de la Barre qui se présente à l'entrée vers l'E. et l'église nouvelle, qui domine à l'O. la vallée de la Loire.

Marché le jeudi. — Elève du bétail ; — nulle industrie que la meunerie qui anime 9 moulins à eau et 2 moulins à vent.

Perception et *Bureau de poste* de St-Florent.

Mairie, installée dans le vieux logis de *la Prévôté*, par acquêt du 19 novembre 1846, — avec *Ecole* publique laïque *de garçons*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Sagesse), annexée à un petit *hospice*, fondé par testament de Mme Florence de Longerie du 31 janvier 1835

L'Eglise (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite en style ogival, d'une seule nef (archit. Delestre), par adjudication du 26 avril 1856, dans le jardin du presbytère. Il ne reste de l'ancienne, attenant à la Prévôté, qu'un mur, formant vers S. la clôture de l'Ecole, d'appareil informe et où sur la face N., à la partie supérieure, se montre un cordon de pierre en feuilles de fougère. L'édifice reposait sur un terrain extrêmement mobile, miné par de profonds souterrains, où à plusieurs reprises s'étaient produites des excavations menaçantes. — La cloche conservée porte la date de 1771 et le nom du curé Courgeon de la Saulaie.

Le même nom avec la date 1767 se retrouve sur la porte de la *cure* même, que précède une vaste cour, avec beau domaine, en pleine vue de l'horizon.

La chapelle, aujourd'hui ruinée, du *cimetière*, avait été construite en 1822 aux frais du sieur Arcendeau, autorisé d'une ordonnance du 24 juillet de cette année.

Aucune trace antique n'a été reconnue sur le territoire ; mais il reste à explorer sérieusement l'emplacement du Grand-Châtelier, où l'on dit avoir trouvé une mosaïque romaine et qui paraît avoir été un centre celtique. La grande voie romaine de la rive gauche de la Loire coupait l'extrémité N., se dirigeant du Ménil à Saint-Florent, presque parallèle à la route départementale. — L'église fut consacrée en 1041 par Gaultier, évêque de Nantes, à son retour à travers les Mauges, le lendemain de la dédicace de l'église de Saint-Florent.

La paroisse dépendait du territoire exempt de l'abbaye et formait le siége de la prévôté, dont le titulaire avait en charge l'administration des fiefs de tout le ressort monastique. Je trouve en titre : Jean *Du Bellay*, 1429. — Pierre *Lambert*, 1502, 1521. — Arthur *Du Hardas*, 1549, 1552. — Pierre *Rousseau*, chanoine de Nantes, 1554, 1580. — Pierre *Besnard*, avocat au Parlement à Paris, 1603, 1613. — Pierre *Forget*, 1615. — Daniel *Forget*, 1623, 1648. — J.-B. *Chiavary*, docteur en droit, abbé de N.-D. de la Réalle de Perpignan, conseiller du Parlement de Roussillon, 1668, 1672. — Charles *Risquy*, bachelier en droit canon, 1685. — Louis *Girault*, anc. abbé du Val-des-Vignes, 1692, 1702. — Pierre-Jean-Martin *de Bérulle*, abbé de St-Pierre de Lezat, 1726. — Pierre-Paul *Vrayet*, docteur de Sorbonne. Après quelque résistance, il se démit, moyennant une rente de 4,400 livres, de tous ses biens et revenus, pour faciliter la suppression de son office et sa réunion à la mense abbatiale. Elle fut décrétée, après enquête, par ordonnance épiscopale du 24 février 1748, confirmée par lettres patentes du mois de mars, enregistrées le 3 septembre suivant au Parlement de Paris.

Le domaine comprenait l'habitation avec le jardin et un petit bordage, la métairie de la Picardière, le bordage du Clos-Pouzet ou du Pressoir, des bois, une boire de Loire dite de St-Laurent, un îlot dit de la Prévôté sur le Ménil, le droit de passage en franchise au port d'Ingrandes, la seigneurie de l'église et de la paroisse de St-Laurent, avec la présentation des chapelles de Sainte-Catherine et de St-Michel. Le droit de haute et basse justice était contesté par l'abbé.

La *mesure* locale comptait 16 boisseaux pour 13 des Ponts-de-Cé.

Le logis du prévôt existe encore tout délabré mais intact et fait office de mairie et d'école de garçons. Il comprend deux corps de bâtiments en équerre, dont l'angle intérieur est rempli par une tourelle octogonale engagée, contenant l'escalier en éventail, avec porte à cintre surbaissé et accolade fleuronnée XVIe s., les fenêtres de la façade vers l'O. à cadre rectangulaire et meneaux transversaux. La salle principale du rez-de-chaussée, réduite au XVIIe s. par un mur transversal, sert de classe. Une vaste cheminée remplit à demi la paroi vers S., présentant en bordure dans l'encadrement 10 médaillons sculptés, 2 à droite, chenus, barbus, 2 à gauche, chevelus et drapés à la romaine, 6 en ligne, affrontés deux par deux, et qui ne me semble présenter

que le caractère des imitations antiques du XVI[e] s. — et nullement de portraits. Au centre, sur un large manteau droit rectangulaire, figure une *Annonciation*; à gauche, l'archange Gabriel debout présentant une fleur brisée; à droite, la Vierge, à corsage carré décolleté, la jupe en surplis flottant retenue drapée de la main gauche à hauteur des genoux; — entre deux, le vase d'élection. Sur les parois latéraux ont été découvertes dans l'intervalle de mes deux visites (7 juin 1868-4 mai 1877), des peintures à peu près détruites à gauche et aujourd'hui emplâtrées, mais conservées à dr. très-distinctes et où se reconnaît un personnage debout, vêtu d'une robe blanche, brodée au collet et sur les manches d'un liseret noir, la main gauche sur son aumônière, qui pend à sa ceinture, la droite tenant une banderolle, où se lit encore : *Virgo concipiet*..., premiers mots du verset connu qui fait allusion à la grande scène voisine. Le reste des murs paraît d'ailleurs avoir reçu une décoration identique.—Le plafond est formé de 20 belles solives en chêne, jadis dorées et gracieusement cannelées. Au centre, une admirable poutre forme saillie, les arêtes décorées d'oves, de feuilles, de cordons perlés, et chaque face, d'une série de médaillons circulaires, inscrits dans de larges couronnes laurées et fichés dans le bois par des pointes; sur la face S., 8 médaillons, — un 9[e] est disparu et les deux cadres des extrémités sont détruits, — représentent diverses têtes, l'une casquée, une autre de femme, 2 singes affrontés, un chérubin bouffi, une belle figure Renaissance; — sur le plat inférieur de la poutre, 9 autres médaillons, plus les cadres extrêmes, un griffon dont le ventre est à figure humaine, une face grimaçante, la bouche tiraillée à deux mains, une chimère menaçante dont le postérieur est un visage, une sirène redressant sa queue de la main gauche et tenant de la droite une espèce de miroir, un second griffon ailé, un double fleuron à 6 feuilles, un personnage nu terminé en oiseau fantastique, qui tient une massue et un bouclier, un limaçon à tête humaine, à pattes de chien; — enfin sur la face N., 11 autres médaillons, dont 2 disparus, 7 à figures humaines, plus un chien, un aigle. Toute cette décoration, d'effet superbe, est contemporaine de celle de la cheminée et peut-être supérieure comme art à la sculpture de la principale scène. L'œuvre entière doit remonter aux premières années du XVI[e] s.

Le curé, vicaire perpétuel des moines et à la nomination directe de l'abbé, relevait pour partie son temporel des seigneurs du Mottay et de la Houssaie.

Curés : Mathurin *Viault*, 1509. — Olivier *Jolivet*, promoteur en même temps de Saint-Florent-le-Vieil, 1570, 1589, mais c'est le vicaire Jacques Jolivet, son neveu, qui rédige la plupart des actes. — Louis *Bigeard*, frère du prieur de Villemoisant, 1600, qui résigne en décembre 1634. Il continue de signer comme prêtre. — René *Poupard*, janvier 1635, 1672. — René *Levoyer*, mars 1672, † à Angers le 17 avril 1694 et inhumé le 19 à St-Laurent-du-Mottay. — Pierre-Joseph *Delaunay*, avril 1694, jusqu'au 13 octobre 1721. — Pierre-Hippolyte *Delaunay*, 15 octobre 1721, † le 2 janvier 1760, âgé de 64 ans. — Louis *Courgeon de la Saulaie*, installé le 16 janvier 1760, † le 18 février 1786, âgé de 54 ans. — P.-P. *Oger*, 7 mars 1786, jusqu'au 8 mai 1792.

La paroisse, chargée de pauvres et de mendiants, dépendait au temporel de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent et fut la seule du District qu'épargna le passage de la guerre civile en 1793; — mais dans la Vendée nouvelle de 1832, elle fut visitée le 11 juin par une bande qui pilla la maison du maire.

Maires : Jean *Piton*, 1[er] messidor an VIII. — Franç. *Arcendeau*, 2 janvier 1808, 23 août 1815. — Marc *Piton*, 1815. — Marc *Jubin*, 13 février 1818. — *Desrosiers*, 16 novembre 1830, † le 18 décembre 1844. — Jean *Mercier*, 12 mars 1845. — Joachim-Laurent *Leguey*, 7 septembre 1846, installé le 22, † le 26 avril 1857, V. le *Journal de Maine-et-Loire* du 30 avril. — Mathurin *Sécher*, installé le 31 mai 1857. — *Albert*, 1870. — *Mercier*, 1872, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 191; H Saint-Florent F 17, etc. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — *Chron. d'Anj.*, II. 320. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 101. — *Répert. arch.*, 1869, p. 27 et 42. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Barre*, *le Moulin-Gabory*, *la Houssaie*, *le Mottay*, *la Vinsonnière*, *la Papinière*, *la Boulaisière*, *le Grand-Châtelier*, etc.

Saint-Lazare, vill., c[ne] de *St-Christophe-du-Bois*, sur les confins et pour partie de la commune de Mortagne, tire son nom d'une léproserie dont la chapelle, actuellement dédiée à la Vierge, était autrefois à la présentation du doyen de St-Laurent-sur-Sèvre. On s'y rendait en grand pèlerinage pour la guérison des maladies de peau.

Saint-Léger, cant. de Beaupréau (14 k. 1/2), arrond. de Cholet (4 kil.); — à 57 kil. d'Angers. — *St-Léger-du-May*, dans ce *Dictionnaire*, pour le distinguer, comme il faudrait. — Au sommet d'un haut plateau (138-124 mèt.) qui va s'abaissant vers N. et N.-E. (112-107 mèt.), traversé par plusieurs vallées. — Entre Bégrolle (6 kil.) et le May (5 kil.) au N., le May et Cholet à l'E., Cholet et la Séguinière (4 kil. 1/2) au S., la Séguinière et Bégrolle à l'O.

Les routes départementales de Cholet à Saint-Florent et à St-Augustin-des-Bois, confondues jusqu'au bourg, s'y divisent dans le bourg même en angle aigu, pour se diriger vers N.-O. (2,200 mèt.) et vers E. (2,500 mèt.).—Le chemin de grande communication de Vallet s'y rattache au sommet de l'angle et à la pointe extrême vers S. du territoire.

Y naissent les ruiss. du Beuvron et son affluent, le ruiss. du Landreau; — y passent, à l'O., formant limite tout du long avec Bégrolle le ruiss. de l'Epinette, — et à l'angle S.-E., le ruiss. du Cazeau.

En dépendent le vill. du Bas-St-Léger (12 m., 20 mén., 43 hab.), les ham. de la Coularderie

(3 mais., 12 hab.), de la Buffeaumoine (3 mais., 21 hab.), du Pontreau (3 mais., 24 hab.) le chât. du Landreau et une trentaine de fermes ou écarts ; — 3 moulins à vent.

Superficie : 1,107 hectares.

Population : *672* hab. en 1866. — *682* hab. en 1872. — *688* hab. en 1876. La moitié des habitants (*316*) résident au bourg (52 mais., 82 mén.), situé à l'extrême confin S., sur le plateau (138 mèt.), qui domine tout le pays, le long des routes, qui le découpent, sauf un petit groupe vieilli à l'écart, retenu là par l'ancienne église et par la cure. Une centaine d'artisans travaillent pour Cholet. Le reste vit de l'agriculture.

Bureau de poste de Cholet. — *Perception* de Jallais.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie par adjudication du 25 janvier 1866 (archit. Benêteau, de Cholet). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de St-Charles), bâtie par adjudication du 27 octobre 1855 (archit. Humeau).

A distance de l'ancienne église, aujourd'hui détruite, simple rectangle allongé, couvert en tuiles, avec deux ailes, sans aucun intérêt d'art et tout au plus du XVIII[e] s., a été reconstruite vers 1865 en style ogival (archit. Simon, de Cholet) une *Eglise* neuve, sur le bord de la route et de la crête extrême vers N., l'abside pentagonale, accostée de deux absidioles où s'abritent les autels à droite de St Joseph, à gauche de la Vierge, ce dernier décoré, à hauteur de la main, d'une grosse pendule.

La grande voie de Poitiers à Nantes, qui a été rencontrée et mise à découvert à la Préverie, par la tranchée du chemin de fer de Cholet, passait près et à l'O. du Pontreau, à l'E. de la Roussière et pénétrait aux Brosses sur le May, désigné en diverses parties de son parcours par le nom du *Petit* ou *Grand-Chemin-de-Fer* ou *Chemin-Perdu*. — Tout le territoire dépendait d'ailleurs du May jusqu'à la Révolution et ce n'est que vers le milieu du XVII[e] s. qu'on trouve mention de la chapelle de St-Léger, désignée au XVIII[e] s. comme annexe, avec chapelain et desservant, mais dont l'origine reste ignorée. — La partie seulement dite du Bas-St-Léger, par opposition au Haut-St-Léger, qui est le bourg actuel, dépendait de la Généralité de Poitiers. — Il y existait une *Ecole de filles*, dont la maîtresse, Françoise Mézières, périt sur l'échafaud à Angers le 25 juin 1794.

« L'hostel noble de Saint-Léger » formait au XVI[e] s. avec le bordage, y attenant, de la Farinière un fief compris dans la baronnie de Mortagne et réuni au XVII[e] s. à la terre du Landreau.

Le « Haut-St-Léger » fut réuni en août 1791 à la paroisse de la Séguinière, puis érigé avec le Bas-St-Léger par décret épiscopal du 16 juillet 1803 en paroisse, supprimée le 20 février 1809, rétablie le 19 juillet 1826, sur des délimitations, qui ont servi de base à la constitution de la commune.

C'est seulement par décret du 14 décembre 1863 que le territoire a été détaché du May et érigé en commune indépendante. — *Maires :* Louis *Gouraud*, † le 19 avril 1867. — *Barrau*, 1867, démissionnaire. — *Rousselot*, 1870, en fonctions, 1877.

Saint-Léger, f., c[ne] de *Cholet* ; — (le Bas-), vill., c[ne] de *St-Léger-du-May*.

Saint-Léger-des-Bois, canton de Saint-Georges-sur-Loire (9 kil.), arrond. d'Angers (12 kil.). — *R. de Sancto Ligerio?* 1190-1199 (H.-D. *B* 46, f. 1). — *Sanctus Leodegarius* 1324 (G 16). — *St-Ligier* 1607 (Mercator). — *Beau-Chêne* 1793. — Entre St-Jean-de-Linières (3 kil. 700) à l'E., St-Augustin-des-Bois (7 kil.) à l'O., St-Lambert-de-la-P. (3 kil. 1/2) au N., Bécon (8 kil. 1/2) au N.-O., St-Martin-du-Fouilloux (3 kil. 1/2) au S.

Les chemins d'intérêt commun de St-Sigismond à la Roche-au-Breuil et de la Meignanne à Saint-Georges s'entrecroisent dans le bourg et parcourent de part en part le territoire.

Y naît le ruiss. de la Coudre, qui y prend son cours du S.-E. au N.-O.

En dépendent les vill. et ham. du Pâtis (6 m., 25 hab.), des Petites-Ferrières (9 mais., 26 h.), des Aireaux (7 mais., 28 hab.), des Huletteries (8 mais., 21 hab.), du Moulinet (3 mais., 12 h.), du Pertuis-Chaillou (4 mais., 18 hab.), des Godilleries (6 mais., 23 hab.), des Essarts (8 mais., 28 hab.), du Fourchet (8 mais., 29 hab.), des Landes (4 mais., 21 hab.), le chât. de la Haute-Bergerie et 18 fermes ou écarts.

Superficie : 1,542 hect. dont 468 en bois. — Nulle vigne, quoique cette culture s'y rencontre mentionnée jusqu'au milieu au moins du XVIII[e] s.

Population : *58* feux, *265* hab. en 1720-1726. — *60* feux, *334* hab. en 1790. — *489* hab. en 1804. — *612* hab. en 1831. — *668* hab. en 1841. — *715* hab. en 1851. — *717* hab. en 1861. — *768* hab. en 1866. — *715* hab. en 1872. — *727* hab. en 1876, dont *106* h. au bourg (26 mais., 32 mén.).

Céréales et élève du bétail. — Nulle industrie.

Bureau de poste de St-Georges. — *Perception* de Savennières.

Mairie neuve avec *Ecole de garçons*, à l'entrée du bourg sur la route de St-Georges, construite en 1874 (archit. Beignet). — Congrégation de Sœurs établies près l'église, dans un vaste bâtiment, avec *Ecole* libre *de filles*.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), détruite par un incendie le 27 juillet 1842, a été reconstruite par adjudication du 30 juillet 1844 (archit. Dellêtre) et était terminée en 1847.

Le *Presbytère*, vendu nat[t], a été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 5 février 1823, en novembre 1825.

Aucun renseignement absolument ne m'est venu sur ce pays perdu jusqu'à ces derniers temps au milieu des bois. — De nombreuses traces y attestent pourtant l'exploitation antique de forges de fer à l'aide de moulins à bras, dont les scories se rencontrent aux Ferrières, aux Ecalons, au moulin de la Baratte.

La paroisse ne paraît pas s'être constituée antérieurement au XIII[e] s. La cure est au XVII[e] s. au plein droit de l'évêque. Les Registres même

d'ailleurs en sont perdus, sauf deux liasses de 1634 et 1738.

Curés : Franç. *de la Porte*, chanoine de la Grésille, 1517, 1540. — Ant. *Landry*, docteur en théologie, prieur en même temps de Juvardeil, inhumé dans l'église le 10 mai 1602, âgé de 96 ans. — Jean *Dolbeau*, 1669. — René *Bernard*, 1730, 1739. — Félix *Leroyer*, † le 6 janvier 1750. — André *Chédanne*, précédemment curé de St-Nicolas d'Angers, 1750, 1766. — *Coquereau*, 1771. — *Claveau*, 1779, 1787. — Nic. *Guillot*, 1788, déporté en Espagne en septembre 1792. — Gabriel *Guibert*, ancien prieur des Essarts, natif de Brissac, élu en 1791, qui résigne toute fonction ecclésiastique le 14 pluviôse an II.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers, — au milieu de la forêt infestée par les loups, qui empêchaient toute élève de moutons, ou par les bêtes fauves des garennes seigneuriales de Serrant, les biches, les sangliers, surtout les lapins, qui dévastaient tout. Son Cahier de 1789, un des plus naïfs que j'ai rencontrés, s'en plaint fort et les vœux de ces pauvres paysans sont modestes : « Je soiterions, — disent-ils, — avoir la permis« sion de porter seullement le fusi depuis la « maison jusqu'à son ensemancé et le raporté en « la maison. »

Le territoire de la commune actuelle comprend celui de la petite paroisse des Essarts, V. *ce mot*, supprimée dès 1790.

Maires : Jos.-Symph. *Boumier*, syndic et agent municipal avant et depuis 1789, démissionnaire le 26 mai 1812. — Thomas-Paul *Vételé*, 1er janvier 1813. — Jacq. *Macé*, installé le 26 juillet 1816, démissionnaire le 15 janvier 1822. — Dominique *Bommier*, 29 janvier 1822. — Jacques *Macé*, 1846, démissionnaire le 25 avril 1851. — Louis-Franç. *Talour*, 11 mai 1851. — Ch.-Guill. *Rochard*, 8 juillet 1852, installé le 25, démissionnaire le 22 juin 1854. — André *Château*, 15 juin 1855, installé le 1er juillet, † le 16 août 1858. — Jean *Juin*, 7 décembre 1858. — Louis *Pineau*, 1861. — *Château*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 193. — Arch. commun. de St-Léger et de St-Lambert, Ét.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *les Essarts, la Haute-Bergère, le Petit-Candé, la Touche-aux-Anes*, etc.

Saint-Léger-du-May. — V. *St-Léger*, canton de Beaupréau.

Saint-Léonard, vill., cne d'*Angers*. — *Vinee de Sto Leonardo* 1200 circa (H Pontron), 1265 (H.-D. *B* 21, f. 40). — *Fruits sucrés* 1793. — Anc. paroisse, créée primitivement à l'extrémité de la paroisse St-Jean-Baptiste d'Angers et sur le domaine de l'abbaye St-Aubin. L'abbé percevait le tiers de la dîme, le Chapitre de St-Jean les deux autres tiers.

Curés : Jean *Milier*, 1434. — Jean *Marpault*, 1484. — Guill. *Lelardeux*, 1520, qui permute.—René *Haultarbre*, février 1525 n. s., † en juillet 1555. — Pierre *Bouglier*, juillet 1555, qui permute en novembre. — Jacq. *Godineau*, novembre 1555, 1561. — Hardouin *de La Noe*, 1573. — Jean *Girault*, 1582. — Anceau *Geoffrault*, 1604. — Jean *Chetoul*, † en août 1630. — Et. *Jahier*, août 1630, 1644. — Franç. *Dupont*, 1688. — *Ragaigne*, 1767, † le 5 décembre 1784, âgé de 54 ans. — Gabriel *Pollu*, natif de Jallais, déporté en Espagne en septembre 1792.

Le domaine formait un fief et seigneurie, qui jouissait des droits de fondation et de prééminence dans l'église. Il appartenait au XVIe s. à la famille de Pincé et fut vendu par dlle Jeanne de Pincé le 31 mars 1655 à Noël Herbereau, sieur des Chemineaux, président du Grenier à sel d'Angers. — Noël Herbereau, sieur de Beauvais, son petit-fils, revendit la terre le 24 octobre 1719 à Charles-François Lefebvre, qui la réunit à son marquisat de l'Aubrière.

La paroisse comptait 97 feux en 1789. Elle fut un instant érigée en commune et eut pour *maires* : *Fabre* en 1789-1790, — *Poirier*, jusqu'en l'an II. — La cure avait été vendue natt dès le 18 octobre 1791, l'église et le cimetière le 17 ventôse an II, mais la paroisse a été rétablie par ordonnance du 5 nivôse an XIII. — V. t. I, p. 54.

En 1773 une ouverture de carrière, tentée sur un terrain de la cure, à l'E. de la Chanterie, se trouva immédiatement arrêtée par la mauvaise qualité du rocher. — Sur les confins extrêmes, à l'E. du beau *cimetière* actuel, qui borde la route, dans un angle formé par deux chemins, limite de St-Barthélemy, a été établie la scierie mécanique de la Commission des Ardoisières.

Arch. de M.-et-L. E 53, 2840; Q 153 et 2115. — Arch. munic. d'Angers GG 78-81. — Péan de la Tuil., *Descript. d'Angers*, 2e édit., p. 199. — Gasté et Bazin, *les Grandes Industries*, p. 137.

Saint-Léonard, quartier de la ville de *Chemillé*; — cne de *Durtal*. — *La terre, fief et seigneurie de St-L.* 1530 (E 519) comprenait la paroisse de ce nom, faubourg actuel de Durtal, délaissé par la construction du pont nouveau. — En est sieur Jean de Champagné 1434, Hervé Errault de Chemens, par acquêt des seigneurs de Durtal, à qui le fief fait retour par droit de réméré, exercé le 14 décembre 1530. — Deux fours à chaux et deux fours à briques y fonctionnent, avec maison de maître, maisons d'ouvriers et carrière de calcaire desservie par des rails.

Saint-Lézin, vill., cne de *Trélazé*, construit autrefois dans un petit bois aux abords d'une chapelle dont il a pris le nom. — *La chapelle de la Brosse-St-Lézin* 1454. — *La chapelle Mr St-Lézin dicte de la Brosse* 1529 (H.-D. *B* 49). — *La chapelle Saint-Lézin alias de Broche* 1685 (Pouillé Mss.). — Au carrefour des chemins d'Angers et de St-Léonard à Trélazé. Elle s'élevait sur le fief de Tirepoche, appartenant à l'Hôtel-Dieu d'Angers, dont le prieur en conservait la présentation, et, depuis la réforme du XVIIe s., fut réunie à l'Hôtel-Dieu même, qui la faisait desservir par le prieur de Trélazé. L'évêque, par ordonnance du 3 juillet 1737, en réduisit le service à deux messes par mois. Elle ne figure plus au Pouillé de 1783. Le petit édifice

actuel est tout moderne et bâti à quelque distance de l'ancien emplacement. — Une poire Angevine porte le nom du village, où elle a été trouvée dans un des jardins.

Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 49, fol. 8; 83, f. 447; 89, 188. — *Répert. arch.*, 1861, p. 121.

Saint-Lézin-d'Aubance, c^{ne} de Chemillé (6 kil.), arrond. de Cholet (28 kil. 1/2); — à 34 kil. d'Angers. — *Capella Sancti Licinii* 1090-1110 (Chemillé, ch. or. 22). — *Capella Sancti Licinii juxta boscum Albancie* 1100-1120 (Cartulaire de Chemillé, ch. 30). — *Capella Albancie* (Ibid.). — *Presbiter de Albancia* 1130 circa (Ibid., ch. 103). — *Sanctus Licinius de Bosco Aubencie* 1467 (G Evêché). — *Saint-Lézin-du-Bois-d'Aubance* 1535 (Aveu de Chemillé). — *St-Lézin-du-Boys* 1539 (C 105, f. 134). — *St-Lézin-d'Aubance* 1620 (Et.-C.), 1685 (Pouillé Mss.) et XVII-XVIIIe s. dans les Almanachs d'Anjou et dans la plupart des actes. — *St-Lézin* 1877 (Annuaires et Postes). — Entre Neuvy (4,500 mèt.) et la Jumellière (4,600 mèt.) au N., Chemillé à l'E. et au S., la Chapelle-Rousselin au S., Jallais (10 kil. 1/2) et Neuvy à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Ste-Christine à Chemillé passe du N.-O. au S.-E. par le bourg, où s'en détache vers N.-E. le chemin d'intérêt commun de St-Lézin à la Jumellière. La route nationale de Segré à Cholet rase intérieurement du N. au S. l'extrême limite orientale (1,500 m.).

Y naissent la petite rivière de l'Aubance, renommée pour ses écrevisses, — et les ruiss. de la Gautrie et de la Berchotière, qui forme limite entre la Jumellière jusqu'à la route départementale. — Y passe le ruiss. de la Hervourie.

En dépendent les ham. du Bois (5 mais., 13 h.), du Cramail (5 mais., 18 hab.), de la Mariolaie (4 mais., 22 hab.), de la Gautrie (4 mais., 19 h.), des Grandes-Noues (3 mais., 26 hab.), des Longeais (3 mais., 9 hab.), de la Petite-Richardière (3 mais., 9 hab.), de la Gachetière (3 mais., 10 hab.) et 40 fermes ou écarts. — Ni château ni maison bourgeoise.

Superficie : 1,307 hect., dont 120 en bois, 150 hect. en prés, 1,020 hect. en labours, y compris les 133 hect. de landes d'il y a 50 ans.

Population : *812* hab. en 1826. — *876* hab. en 1831. — *854* hab. en 1841. — *965* hab. en 1851. — *919* hab. en 1861. — *954* hab. en 1866. — *932* hab. en 1872. — *918* hab. en 1876.

Le bourg, peu à peu transformé par des constructions nouvelles (486 hab., 117 mais., 127 mén.), s'allonge au bas d'une côte rapide, sur les rives de l'Aubance, bordées de verdure et qu'y traverse un pont élevé en 1872. — Un tiers des habitants vit de la fabrique de tissus de la laine ou du lin; — 3 maîtres sabotiers; — une tuilerie aux Petites-Noues.

Bureau de poste de Chemillé. — *Perception* de la Jumellière.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie en 1842 et qui doit être agrandie. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), bâtie par adjudication du 31 janvier 1859 (archit. Simon, de Cholet), avec *Asile*, fondé en 1873.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être reconstruite en style ogival par adjudication du 28 janvier 1875 (archit. Dusouchay) sur un devis de 66,874 francs et terminée en 1876. L'édifice qu'elle remplace avait été transformé au XVIIIe s. par des travaux dont la première pierre fut posée solennellement en juin 1775. Elle conservait au fond du chœur un rétable formé de 3 niches, encadrées de colonnes corinthiennes, avec une *Pieta* au centre, entre les statues à g. de St Lézin, à dr. de St Nicolas; dans la chapelle centrale, une Vierge avec l'Enfant et un St Mathurin, vêtu en prêtre, avec barbe et moustaches et qui semble être le portrait du vicaire, œuvre, comme les précédentes, de Glédu, V. *ce nom*, où le mérite de l'ouvrier n'apparaît que dans l'agencement des draperies, peintes d'ailleurs et ornementées dans le style de Biardeau. Un St Etienne et un St Sébastien, aux deux angles du chœur, paraissent des travaux de même main. — Les anciennes statues furent alors enmurées dans le tombeau du maître-autel.

Presbytère ancien avec beau domaine; — *Cimetière* transféré dès 1738 à l'embranchement de la route de la Jumellière, sur la gauche, à l'entrée du bourg, — avec petite *chapelle*, reconstruite par le curé Boussicaud et bénite le 6 mai 1772 en l'honneur de la Vierge, quoique connue sous le nom de *chapelle de St-Jean* ou *des Landes*. Elle est précédée d'une allée de 6 ormeaux. A l'intérieur, on remarque un rétable et 3 statuettes en terre cuite, peintes, la Vierge au centre, St Joseph à droite, et le patron, St Jean, couvert d'*ex-voto*, œuvres, comme celles de l'église, de Glédu. On s'y rend encore le 6 mai en nombreux pèlerinages.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, qu'entamait à peine en bordure vers l'angle S.-O. la voie de Chemillé à St-Florent. Dès le milieu du XIe s. au bord des bois, la chapelle de St-Lézin y existait, desservie par un prêtre à résidence, *cum domo sacerdotis*, et que le seigneur de Chemillé, Sigebrand, donna aux moines de Marmoutiers. Mais l'agglomération, perdue sans doute à l'écart des chemins, dans les landes et les bois, n'arriva pas, faute d'habitants sans doute, à se constituer en paroisse jusqu'à la Révolution. Elle reste, — quoi qu'en indique la carte d'Arthaud de 1654, — une simple annexe de la Chapelle-Rousselin. Par une singularité rare pourtant c'est à St-Lézin que réside le curé, assisté même d'un vicaire, tandis qu'un autre vicaire réside à la Chapelle-Rousselin.

Curés de la Chapelle-Rousselin et de St-Lézin : René *Loiseau*, 1558. — Jean *Bompas*, 1604, 1613. — Michel *Denion*, 1617, qui résigne en 1652 et meurt le 29 avril 1653, âgé de 73 ans. — Gervais *Hériault*, son neveu, janvier 1653, janvier 1667. — Luc *Cireul*, février 1669, † le 9 février 1697, âgé de 54 ans. — Jacq. *Lebreton*, octobre 1697, qui résigne en 1717 et meurt le 3 février 1732, âgé de 91 ans. — Paul *Boussicaud*, août 1717, qui résigne en décembre 1744 et meurt à Angers le 22 octobre 1746, âgé de 58 ans, directeur des Pénitentes (GG 258) —

René *Ogereau*, mars 1745, qui résigne en août 1759 et meurt le 11 décembre 1761, âgé de 60 ans. — Nic.-Clément *Boussicaud*, août 1759, qui meurt le 7 novembre 1791, âgé de 66 ans. Il avait à ses frais fait rebâtir en totalité ou en partie l'église de St-Lézin et la Chapelle-Rousselin et la chapelle de St-Jean. — *Pilard*, avril 1792, qui abdique toute fonction ecclésiastique le 3 frimaire an III. — *Morin*, qui s'intitule en 1795 « desservant ». Je ne sais si c'est lui que désigne Grille dans ce « curé de St-Lézin » qui, déguisé en chaudronnier, suivait les Vendéens, les exhortant à ne faire aucun quartier et achevant les blessés à coups de crucifix.

A 1,100 mèt. du bourg s'élevait une *chapelle de St-Jean*, dont l'origine inconnue s'est prêtée à toutes les fables, V. *St-Jean-d'Aubance*.

Le pays, couvert longtemps de taillis et de futaies, était en partie défriché dès le XIVe s. — Un notaire résidait au bourg en 1669 — et un garde de gabelle en 1693.

Le territoire fut détaché de la Chapelle-Rousselin et constitué en commune distincte dès l'organisation nouvelle et compris dans le District de Cholet et le canton de Chemillé.

Maires : Jean *Provost*, 1792. — *Mingot*, 1793, an IV. — Jos. *Gourdon*, 21 octobre 1806. — J. *Mingot*, 3 février 1815. — Jean-Louis *Gourdon*, 7 avril 1815. — Jean *Mingot*, 12 juillet 1815. — Franç. *Gourdon*, 23 juin 1830. — *Provost*, 2 novembre 1830. — *Bodet*, 1834, révoqué le 6 juillet 1835. — Jos. *Gourdon*, 25 septembre 1835. — Germain *Véron*, 5 septembre 1843, installé le 24. — *Sourice*, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. H Chemillé, Cartulaire, ch. 30 et 31 et ch. or. 22. — Arch. commun. Et.-C. — Notice Mss. M. Spal. — Grille, *La Vendée*, t. I, p. 84. — Pour les localités, voir *l'Angevinière, le Bois, la Boitellerie, la Clergeaudière, la Guiberdière, la Mariolaie*, etc.

Saint-Louis, f., c^{ne} de *Châteauneuf*; — f., c^{ne} des *Rairies*; — c^{ne} d'*Yzernay*, V. *Bois-de-St-Louis*, t. I, p. 394. — On y indique l'emplacement d'une chapelle dédiée à St Louis, que le Pouillé de 1648 désigne du nom de *Prieuré de Placy*, dépendance bien ignorée de l'abbaye de St-Jouin de Marnes, croit-on.

Saint-Louis (le Petit-), ham., c^{ne} de *Nueil*.

Saint-Macaire-du-Bois, c^{on} de Montreuil-Bellay (11 kil.), arrond. de Saumur (25 kil.); — à 52 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Macharii* 1300 circa (Pouillé du Gr.-Gauthier). — *St-Macaire-du-Bois* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — *St-Macaire-sous-Doué* XVIIe s. (Doué et Concourson, Et.-C.). — *St-Macaire* 1783 (Pouillé). — *St-Macaire-près-le-Puy* 1790 (Le Puy, Et.-C.). — Sur un plateau (66-67 mèt.), — entre le Puy-N.-D. (5 kil.) à l'E., les Verchers (4 kil.) au N., Nueil (6 kil.) à l'O. et le département des Deux-Sèvres au S.

Le chemin de grande communication de Montreuil-B. à Vihiers, traverse le territoire dans toute sa largeur (6 kil. 500 m.) vers N., de l'E. à l'O., croisé du S. au N., dans le vill. de l'Humeau-de-Bray, par le chemin d'intérêt commun d'Argenton à Doué.

Y naît le ruiss. de l'Etang-de-Brignon, qui coule de l'O. à l'E. et se détourne au sortir vers S. pour affluer dans l'Argenton.

En dépendent les vill. et ham. de l'Humeau-de-Bray (16 mais., 49 hab.), des Bouchettes (24 mais., 68 hab.), de Chambernou (42 mais., 108 hab.), de la Baffrie (18 mais., 44 hab.), de la Minauderie (11 mais., 20 hab.), de la Bournée (8 mais., 16 hab.), de la Planche (9 mais., (26 hab.), des Egeons (8 mais., 23 hab.), de la Gottefraiche (6 mais., 14 hab.), de la Batardière (6 mais., 15 hab.), des Mousseaux (14 mais., 53 hab.), de Grenouillon (7 mais., 15 hab.), de la Vouie (3 mais., 8 hab.), du Bois-Ménard (3 m., 7 hab.), des Haies (4 mais., 17 hab.), de Pancon (3 mais., 8 hab.) et 3 grosses fermes.

Superficie : 1,305 hect. dont 224 en vignes, 212 en bois, dépendant de la forêt de Brignon, qui se continue sur Nueil.

Population : *208* feux en 1699. — *728* hab. en 1831. — *621* hab. en 1841. — *636* hab. en 1851. — *609* hab. en 1861. — *579* hab. en 1866. — *578* hab. en 1872. — *588* hab. en 1876, dont *35* seulement au bourg (10 mais., 10 mén.), une des moindres agglomérations de la commune, que retient groupée seulement le voisinage de l'église.

Commerce et industrie du bois; — 2 fours à chaux; — 1 moulin à vent; — élève de bétail; — céréales.

Bureau de poste et *Perception* du Puy-Notre-Dame.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons* dans le village de l'Humeau-de-Bray, acquise et appropriée en 1844, — reconstruite et agrandie par adjudication du 18 mars 1860 (archit. Joly-Leterme). — *Ecole* communale laïque *de filles* installée au bourg.

L'*Eglise* (succursale, 30 septembre 1807), présente une nef unique de deux travées, voûtées de bandeaux saillants d'ogive avec arcs doubleaux. La retombée des arceaux du transept porte sur des chapiteaux romans à têtes grotesques du XIIe s. Une large fenêtre ogivale à double meneau trilobé éclaire le fond du chœur récemment restauré et qui se prolonge extérieurement en pignon. Le portail est de façon moderne; mais on voit encore aux murs latéraux le petit appareil de moëllon irrégulier, avec une fenêtre romane du XIe s.; — sous le confessionnal, la pierre tumulaire avec épitaphe de M. de Bucy, sieur de Fontaine et Maison-Neuve, mort en 1615; — dans le chœur, une *Annonciation* du XVIIe s., curieuse par sa naïveté et le ton vif de son coloris, — et un *Martyre de sainte Emérance*. Le clocher, avec tourillon carré d'escalier en limaçon, conserve une cloche fondue, comme l'indique une inscription, par Rigueur en 1765.

Dans le *cimetière* y attenant, est recueillie une statue de Vierge du XVIIe s., autrefois logée dans un arbre de la forêt de Brignon.

Le *presbytère* a été acheté par la commune autorisée d'une ordonnance du 27 octobre 1824.

Le pays, couvert autrefois entièrement de bois, était traversé par les deux grandes voies de Montreuil-Bellay à Vihiers et à St-Pierre-à-Champ, que coupait du S. au N. la voie montant d'Ar-

genton sur Doué. Encore aujourd'hui dans la plaine dite le Champ-Noir, au milieu de laquelle s'élève l'église, se rencontrent en bêchant des fondations, des débris, indiquant l'emplacement d'habitations disparues. L'édifice tel quel en partie du XIe s. paraît même rebâti sur des assises d'une construction antérieure. Quelques auteurs en font dès l'origine le siége primitif de l'immense archidiaconé de Thouars. La cure n'était plus au XVIe s. qu'une simple annexe de l'Archiprêtré, dont le titulaire déléguait un curé ou vicaire perpétuel, tout en venant aussi fréquemment officier en personne et même en certaines années y résider. — On prétend que les huguenots y tinrent leur prêche et incendièrent l'église en septembre 1569.

Les registres datent seulement de 1646.

Curés : Sébastien *Vaillant*, est le premier qui signe recteur ou vicaire perpétuel, janvier 1677, février 1679. Il passe à la cure de Genneton. — Madelon *Drouet*, mars 1679, mai 1687. — Louis *Bourgeteau*, 1688, † le 17 juin 1725, âgé de 72 ans. — A. *de Charnières*, janvier 1726. — *Chastenet*, 1728. — Pierre *Lambal-lais*, infirmier de l'abbaye de Ferrières, fait les fonctions curiales jusqu'en 1732. — Jean-Ant. *Collin*, novembre 1732, novembre 1754. — L. *Péan*, janvier 1755, qui résigne en avril 1758. — Lambert *de Gourville*, 1758, qui signe du 13 janvier 1759 au 28 mai « curé de St-Ma« caire et de Genneton. » — *Drouin*, juin 1759, avril 1767. — Pierre-René *Paulouin*, novembre 1767, qui à partir du 5 juillet 1774 jusqu'en 1778 ajoute à sa signature « doyen du Chapitre de « Thouars », † le 12 novembre 1784, âgé de 54 ans. — *Lière*, janvier 1785, 15 mars 1792. Il refuse le serment et est transporté en septembre en Espagne. — R *Texier*, prêtre, fait les fonctions jusqu'en octobre.

A l'extrémité S.-E. de la paroisse, dans la forêt, s'élevait depuis le XIIe s. l'abbaye de Brignon, V. *ce mot*, et tout près, mais en dehors, l'abbaye de Ferrières.

« La terre, fief et seigneurie, domaines, mé» tairie, closerie, vignes, terres, bois, étangs, ga« rennes de St-Macqueire, sise au pays d'Anjou » relevait des baronnies de Doué et de St-Mars-la-Pile et fut vendue le 7 mai 1552 par René de Sanzay, chevalier, mari de Renée du Plantis, à dlle Françoise Bourgeois, femme de n. h. Elie Dufay, sieur du Jau. — La seigneurie est indivise durant tout le XVIIe s. entre les Gencian et les de Salles, héritiers communs des Dufay. Mais le logis seigneurial est habité par Urbain de Salles, qui y meurt le 7 mars 1693 et son fils Urbain le 28 février 1695, sans enfant de Claude Nau de Cordais, sa femme. — La terre fut adjugée par décret du 11 avril 1719 à Gibot de Moulin-Vieux; mais un arrêt du 10 décembre 1722 l'en évinça pour l'attribuer par retrait lignager à Mme la marquise de Gencian, qui en est dame encore en 1746.

La paroisse, sise dans la Marche angevine, dépendait de l'Evêché de Poitiers, de l'Archidiaconé de Thouars, de l'Election de Loudun, du District en 1790 de Saumur et fut réclamée en vain à cette date par le département des Deux-Sèvres, comme lui appartenant; — nul autre commerce qu'au marché du Puy le dimanche; — deux fours à chaux et à tuiles en activité en 1789. — Les habitants, isolés à grande distance, vivaient de leur récolte — et se trouvaient en pleine misère dans les années de disette. — Les bestiaux pour la culture, achetés aux foires du Poitou, se revendaient ensuite à perte. La grande ressource était l'exploitation du bois de charpente et de chauffage.

Maires : Franç. *Jarry*, 1792, † en 1806. — Louis *Abraham*, 22 mai 1806. — René *Robert*, 2 janvier 1808, † le 13 juin 1814. — René *Champion*, 2 février 1815. — Louis *Cator*, 17 avril 1815. — *Champion*, 12 juillet 1815. — Louis *Abraham*, 17 novembre 1815. — R.-F.-Al. *Dubois*, 25 mai 1821. — Louis-René *Marcheteau*, mai 1835, démissionnaire en octobre 1852. — René *Champion*, installé le 22 décembre 1852. — Jean *Billy*, installé le 28 septembre 1855. — *Champion*, 1865, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. E 2616, 2618, 3913. — Arch. comm. Et.-C. — Thibaudeau, *Hist. du Poitou*, nouv. édit, t. I, p. 489. — Note Mss. du curé Reine, 1849, aux Arch. de l'Evêché. — Dugast-Matifeux, *Etat du Poitou*, p. 514. — Pour les localités, voir, à leur article, *Chambernou*, *Brignon*, *le Grand-Bray*, *la Guéritière*, etc.

Saint-Macaire-en-Mauges, canton de Montfaucon (12 kil. 1/2), arrond. de Cholet (11 kil. 1/2); — à 60 kil. d'Angers. — *Ecclesia beati Macharii de Spevano* 1119 (Liv. d'A., f. 13 v°). — *Ecclesia Sancti Macharii* 1146, 1156 (Bulles, Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Apud Espetvain, monachi Espetvan degentes*, — *Espevan*, *Espetvan parochia* XIIe s. (Chron. d'Anj., II, 216, 266, 281). — *Sanctus Macarius de territorio Sancti Florentii* 1390 (H St-Florent). — *Saint-Macquaire* 1685 (Pouillé Mss.). — *St-Macaire* 1783 (Pouillé). — Sur la ligne de faite des eaux de la Moine et de l'Evre, — entre Villedieu (10 kil.), St-Philbert (4 kil., Andrézé (7 kil.) au N., Bégrolles (5 kil.), la Séguinière (9 kil.) à l'E., la Séguinière, Saint-André-de-la-Marche (3 kil. 400), Roussay (8 kil.) au S., la Renaudière (6 kil.) à l'O.

Les chemins de grande communication du Longeron à Beaupréau (4 kil.) de Cholet à Vallet (5,575 mèt.) s'y entrecroisent au bourg. A leur rencontre même se détache vers N.-E. le chemin d'intérêt commun de Vézins.

La Vrême, née sur Bégrolles, traverse de l'E. à l'O., dans toute la largeur, sous les noms de ruiss. des Aiguillonnières, puis de la Bernardière, grossie à gauche des ruiss. de la Goujonnière, né sur la Séguinière, de la Chenillière, des Petits-Champs, du Bordage et du Tail, nés sur la commune, à droite du ruiss. des Haies, et pénètre en St-Philbert après plus de 8 kil. d'un cours tourmenté. — Le ruiss. de la Varenne, où afflue le ruiss. de Garot, forme limite vers S.-O. avec la Renaudière, — comme vers S. entre St-André, le ruiss. des Quatre-Etalons. — Sur l'extrême confin N.-E. naît le ruiss. de Merveille; — à l'angle N.-O., passe le ruiss. de l'Arensière.

En dépendent les ham. de la Coiffardière (8 mais., 32 hab.), de la Terre-Guibert (7 mais., 29 hab.), de la Moncellière (7 mais., 47 hab.), du Moulin-Garreau (6 mais., 38 hab.), de la Chaloire (5 mais., 28 hab.), du Grand-Bois-Girard (4 mais., 30 hab.), de la Varenne (4 mais., 32 h.), de la Grande-Bretellière (4 mais., 35 hab.), de la Binaudière (4 mais., 27 hab.), de la Ménardière (4 mais., 18 hab.), de Bouzanne (4 mais., 29 h.), de la Maucoillière (4 mais., 16 hab.), de Belair (3 mais., 13 hab.), de la Néraudière (4 mais., 19 hab.), du Verger (3 mais., 15 hab.), de la Blinière (3 mais., 21 h.), de la Pinellière (3 mais., 13 hab.), du Tail (3 mais., 21 hab.), de la Ceriserie (3 mais., 17 hab.), des Bruyères (3 mais., 9 hab.), — le château de la Bernardière — et 48 fermes ou écarts.

Superficie : 2,733 hect. dont 1 hect. seulement en vignes, culture plus répandue aux XVI[e] et XVII[e] s., 40 hect. en bois, 460 hect. en prés, le reste en labours, y compris 20 hect. de landes défrichées depuis un demi-siècle.

Population : 228 feux en 1720. — *1,454* hab. en 1821. — *1,551* hab. en 1831. — *2,067* hab. en 1841. — *2,204* hab. en 1851. — *2,337* hab. en 1861. — *2,371* hab. en 1866. — *2,181* hab. en 1871. — *2,191* hab. en 1876, — en progression constante jusqu'à ces derniers temps et pendant quelques années très-rapide, — dont *1,291* hab. (342 mais., 360 mén.) au bourg, situé dans une dépression de terrain, entre la Vrême et la Moine, le long du chemin de Cholet, avec quelques logis encore des XVI[e] et XVII[e] s. La moitié des habitants du bourg vivent du tissage pour Cholet; — le reste de la population, de l'agriculture.

Foires les premiers vendredis de mars, mai et septembre. — *Marché* de menues denrées tous les vendredis.

Perception de la Romagne. — *Bureau de poste* de Cholet.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de St-Gabriel), sur les dépendances de l'ancienne cure. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), avec *salle d'asile*, dans l'ancienne cure.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Macaire en Mauges, — il n'y a pas 40 ans qu'il a remplacé celui de St Macaire d'Egypte — (succursale, 26 décembre 1804), est un édifice en granit du pays, construit de 1858 à 1861 (archit. Liberge, de Nantes), à trois nefs de style ogival avec chœur et absidioles à pans coupés. On y ajoute en ce moment même (1877) un clocher. — L'ancienne église joignait la cour du presbytère sur la place actuelle.

Beau *Cimetière*, à la sortie du bourg, vers l'O., installé en 1758 sur l'emplacement de l'anc. *chapelle de la Conception*.

Le territoire était peuplé, comme tout le canton de Montfaucon, de monuments mégalithiques, que rappellent encore les noms de *la Pierre-Noilette*, *la Pierre-Charruée*, *la Pierre-Plate*, *la Pierre-Encrevée*, *la Pierre-Taillée*, dolmens ou peulvans disparus, dont il ne reste plus debout que *la Pierre-Levée* de la Petite-Brétellière, V. *ce mot*, un des plus beaux peulvans connus. — Deux grandes voies s'entre-croisaient l'une de l'E. à l'O. venant du May vers Nantes par la Moncellière et le Tail, évitant le bourg actuel vers N., l'autre y montant du S., de Mortagne à Beaupréau, par la Bruyère jusque entre l'Aunay et la Pinelière. Tout ce pays, dont le nom celtique est *Spivan*, *Espivan*, n'offrait plus qu'une vaste solitude, *vatissima solitudo*, quand St Macaire, disciple probablement de St Florent, mais qui n'a pas même de légende, — on assigne sans raison connue sa fête au 2 janvier, — y vint vers le V[e] siècle installer des colonies de moines dans des logis construits auprès d'oratoires, *diversa cum oratoriis construxit habitacula.* Trois siècles plus tard le domaine, comprenant 140 manses d'un seul tenant, *potestas quæ centum quadraginta terræ mansuras contiguas habebat*, appartenait à un leude de la cour de Charlemagne, du nom de Polierne. Il en fit don avec toutes ses dépendances à l'abbaye St-Florent, centre actif de l'influence franque sur le pays des Mauges que se disputaient Angevins, Bretons et Poitevins. Un abbé indigne, Giraud, livra une partie du pays au comte de Thouars, mais la construction de Montfaucon par le comte Foulques Nerra, assisté des moines fidèles d'Espivent ou de St-Macaire, qui vinrent diriger les travaux, assura la domination angevine. L'église, primitivement en pierre, ruinée par les Normands, avait été réédifiée au IX[e] s. en bois sur de plus grandes dimensions et fut de nouveau reconstruite en pierre et consacrée par l'évêque d'Angers, délégué expressément par le pape (23 septembre 1119). Elle jouissait en effet des immunités du territoire de St-Florent, exempt de tout pouvoir diocésain. Le prieuré formait au XVI[e] s. une châtellenie relevant du château d'Angers, dont le titulaire était seigneur spirituel et temporel de la paroisse. L'habitation attenait par deux cours à l'église et s'élevait au fond de la principale, qu'on ne pouvait aborder soit à pied, soit en charrette, qu'en traversant le petit cimetière.

Prieurs : Jean *Péan*, *Paganus*, 1390. — Pierre *Lambert*, prévôt de Saint-Laurent-du-Mottay, 1515, 1521. — Pierre *Bochard*, 1569. — Franç. *Tremblier*, 1644. — Claude *Mesnard de la Courésière*, aumônier de Saint-Florent-de-Saumur, 1656, 1665. — Jean *Robiou*, 1668, 1680. — Allain *Jumeau*, 1717. — Augustin *Gregson*, religieux Bénédictin de la congrégation d'Angleterre, qui résidait au monastère de Saint-Laurent de Diencourt près Verdun, 1732.

La cure était distincte du prieuré et desservie par un vicaire perpétuel à la nomination de plein droit de l'abbé de St-Florent.

Curés : René *Gendry*, fils d'un célèbre chirurgien d'Angers, V. *ce nom*, t. II, p. 243, avril 1675, avril 1690. — François *du Hallay*, neveu du précédent et fils, comme lui, d'un chirurgien, installé le 25 avril 1690, † le 6 janvier 1708. — A. *Terrien*, février-août 1708. — René *Verdon*, septembre 1708, août 1723. — Jacq. *Verdon*, son frère, août 1723, † le 6 septembre 1749, âgé

de 60 ans. — Séb. *Soyer*, décembre 1749, † le 11 octobre 1782, âgé de 68 ans. — *Fleury*, 1782, 1784. — Louis *Delacroix*, 1er janvier 1785, décembre 1791. Il suivit l'armée vendéenne, passa la Loire avec elle, se réfugia à Nantes, fut arrêté à Ingrandes et interrogé le 16 prairial an II, n'ayant d'autre papier sur lui qu'une lettre écrite par la Sainte Vierge. Il périt guillotiné à Angers le 22 prairial suivant. — Son successeur constitutionnel, Pierre-Charles *Boillet*, entre en fonctions dès le 22 décembre 1791, jusqu'en 1792. Il annonçait posséder un remède pour la guérison du mal caduc et prenait des pensionnaires. Il renouvela le 17 prairial an II son abdication de toute prêtrise.

Il existait dans le bourg une *Chapelle de Ste-Marguerite*, enfeu des seigneurs de la Bernardière, que le curé fut autorisé à reconstruire en 1714.

La paroisse, sise sur les Marches communes d'Anjou et de Poitou, dépendait du Présidial, de la Sénéchaussée, de l'Election, des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, — de la baronnie et de la juridiction, en première instance, de Montfaucon, — du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Cholet et jusqu'en l'an X du canton de Saint-André-de-la-Marche. Envahie par les landes et les eaux croupissantes, dévastée par les faux-saulniers, elle comptait en 1788, au bourg seulement, environ 40 ménages de mendiants, et une trentaine d'autres dans ses trois uniques villages. Elle prit rang au début de la guerre parmi les patriotes et fournissait près de 40 hommes de gardes nationaux déterminés. Plus tard, elle servit de centre de réunion aux chefs de la dernière insurrection et on y montre encore *la Maison de la Comité*, où fut « arrêtée unanimement » le 4 mars 1795 et signée par Stofflet et 54 chefs l'*Adresse*, en forme d'affiche, *du Conseil militaire des armées réunies aux habitants du pays conquis, en réponse à celle des ci-devant chefs de la Vendée, devenus républicains* (Imprimerie royale de Maulévrier, Clambart, imprimeur).

Maires : P.-J. *Mondain*, an VIII. — Aimé-Thomas *Maugars*, 24 juin 1807. — Jean *Courtais*, 25 septembre 1815. — Franç. *Métayer*, 16 novembre 1830. — *André*, démissionnaire en mars 1843. — Auguste-Aimé *Mondain*, 26 octobre 1843, installé le 5 novembre, démissionnaire le 27 avril 1851. — Jean-Franç. *Courtais*, 11 mai 1851. — *De Bossoreille*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191; H Saint-Florent-le-Vieil; Dom Huynes, f. 49 v°; Liv. d'A., f. 13; Liv. R., fol. 6 et 54. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — D. Chamard, *Vies des Saints*, I, 40 et *Orig. de l'Egl. de Poitiers*, p. 330. — *Chron. d'Anjou*, II, 216, 266 et 281. — *Revue d'Anjou*, 1861, p. 425-426. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Batardière*, *la Bretellière*, *le Tail*, *la Bernardière*, *Bousanne*, etc.

Saint-Macé, mon, près le bourg des *Rosiers*, appart. en 1662 à Suzanne Guérin, veuve Boireau.

Saint-Macé, f, cne de *Trèves-Cunaud*. — Anc. prieuré fondé en 1106 par Geoffroi Fulcrade sous le vocable de St Mathieu ou Macé et du bon larron Dimas, pour le repos de son âme et de celle de son bienfaiteur le comte Foulques Réchin, qui l'avait gratifié du château de Trèves. Il augmenta sa fondation en 1141 et encore en 1143 et fit don notamment au premier prieur, Guérin, d'un vase d'argent rapporté par lui de la Terre-Sainte. Le prieur était tenu à trois messes par semaine dans sa chapelle ou dans l'église paroissiale. Encore au XVIIe s., il percevait le 12e denier sur le péage des bateaux passant en Loire, sur les foires de Trèves les premiers 5 sous de la recette et le 12e du reste des droits, même entièrement tous les droits à la foire du Jeudi-Saint, — et la dîme du four à ban. — Il devait par contre, le jour de la foire des jours gras, au sergent du seigneur, chargé de la perception ordinaire, une longe de porc rôtie, que le sergent était tenu de manger debout, sur le fût du pressoir, sans serviette et sans sel. — La procession de Cunaud se rendait à la chapelle le jour des Rogations, mais dès le XVIIe s. elle trouva souvent porte close et dut revenir sans messe.

Prieurs : Guérin, 1140 circa. — René *Thibault*, 1545, 1559. — Louis *Dreux*, 1603. — Claude *Dreux*, 1623. — Claude *Leroux*, grand archidiacre de Paris, 1627. — Urb. *Fontenay*, 1658. — Urb. *Bidault*, 1671, 1681. — Louis *Cochon*, religieux d'Asnières-Bellay, 1765, 1772.

La ruine, d'ailleurs sans autre histoire, est une des plus intéressantes de l'Anjou, debout sur la crête d'un haut coteau encadré de deux étroits et profonds vallons aux pentes boisées. — Une épaisse muraille, abattue vers l'E. et vers N., mais longue encore de 18 mèt. sur une hauteur au moins de 3 mèt., quoique partout découronnée, dessinait une enceinte, en forme d'un octogone presque régulier, dont les fondations reposent sur le roc. Le mur en est divisé dans la hauteur en trois parties à peu près égales, les assises inférieures de grand ou moyen appareil régulier portant des assises de petit appareil, où s'intercalent de 6 en 6 rangs des cordons d'épaisses briques à rebord, plaquées par fragments dans les joints plutôt qu'engagées sous l'assise. C'est une imitation, — comme on la retrouve à l'Evêché d'Angers, — et une simple reproduction, quoi qu'on en dise, et qui n'en est pas moins curieuse, des constructions gallo-romaines, dont on a tout auprès de si beaux spécimens à Saint-Eusèbe de Gennes. — Rien ici dans tout l'ensemble ne me paraît antérieur au XIe s.

C'est la date probable des constructions les plus anciennes de la petite église ou chapelle qui s'y installe transversalement, découpant en deux l'enclos, dont l'enceinte vers l'E. et vers N. est aujourd'hui abattue. Deux belles travées romanes d'arceaux concentriques plein cintre, avec colonnes et chapiteaux décoratifs, — V. les dessins dans Bodin, pl. V et l'*Anjou* de M. Godard, — lui forment, accolées sur le flanc oriental, comme un porche ou le côté unique d'un cloître qui se prolongeait vers N. et vers S. par deux portes, celle vers N. ouvrant dans l'habitation dont l'attache seule est antique. De ce côté, en dehors, à droite, sur le linteau de la porte de la ferme, on lit en

caractères gravés du XIIe s. : ....I DE LORIO DEDIT ET ALIA. SI QVIS VERO HVIC ECCLESIE HEC AVFE...ER (*sic*), CELESTE REGNVM EI AVFERATVR. A l'opposé, dans le cloître, sur la porte intérieure, à gauche de l'arceau, qui attient à l'abside et qu'encadre une archivolte sculptée d'admirables rinceaux : RAGINAVDVS DIE (*sic*) REMIS ARCHIEPISCOPVS BASILICAM ISTAM DEDICAVIT. Cette inscription, intacte encore, quoiqu'une description récente la prétende effacée, donnerait la date approximative de l'œuvre, s'il faut voir dans le nom de ce consécrateur celui de Rainaud de Martigné, évêque d'Angers d'abord, puis archevêque de Reims. (1125-1138).

L'édifice, terminé vers N. par un pignon avec longue fenêtre, s'ouvre à l'E. par une porte plein cintre à claveaux réguliers chargés d'élégantes moulures, comme ceux de la haute et étroite baie romane à bordure dentelée, qui y attient. L'intérieur comprend trois étroites travées, séparées par des bandeaux plats, plus une abside demi-circulaire, le tout autrefois couvert de peintures. On y croit reconnaître encore le Christ dans une auréole elliptique, entouré des symboles des évangélistes ; — à gauche, le Christ ressuscitant Lazare ; — sur un arc doubleau, un personnage enveloppé d'un manteau et offrant une gerbe ; sur un autre arceau, un personnage vêtu d'une double robe entr'ouverte, entre deux arbres, et des chérubins planant à la voûte ; — sur les murs six croix de consécration. Le carrelage est remarquable et formé de petits moëllons découpés en forme de hachette, les uns blancs, les autres noircis. — Une large dalle remplit à demi le sol de la seconde travée et couvrait une sépulture tout récemment fouillée, sans autre rencontre que des ossements. — L'abside ronde, couronnée extérieurement de modillons noirs et blancs, comme le carrelage, intercallés de moulures rondes et striées, s'engage à demi dans le mur de l'enceinte imbriquée, que tout à côté vers S.-O. pénètre une large baie à double archivolte, se prolongeant en couloir voûté sans aucune imbrication, avec trois niches pleines de chaque côté, dont une ouvre sur la chapelle. Le mur du fond éboulé donne accès dans l'enclos carré, où l'on entrait par une porte voisine en plein cintre roman. L'église forme un des côtés. Les trois autres sont espacés, sur leur mur intérieur, de petites niches, 6 vers S., 8 à l'O., 3 ou 4 encore au N., qui donnent à cette enceinte l'aspect d'un *Campo Santo* italien. C'est le sentiment d'ailleurs de M. Joly-Leterme, qui incline à considérer la chapelle comme une simple chapelle funéraire, de dimensions trop restreintes pour avoir pu servir aux offices même d'une communauté de moines. Cette opinion pourrait s'autoriser d'une curieuse inscription latine, entaillée en belles majuscules romaines sur les assises de deux faces du mur même, mais dont je n'ai plus retrouvé à mes dernières visites (20 avril-12 juin 1877) qu'une seule ligne sous le pignon N, le salpêtre et les pluies, qui s'abattent de l'O., ayant détruit tout le reste. A grand'peine déjà, j'y avais pu lire, il y a plus de 20 ans, en juillet 1854 :

. . . . *Memo[rate] priores*
Viximus heu ! pestis, mala mors ! fuimusque quod estis
Nas . . . . *vobis* . . . . *caveatis.*
Viximus . . . *edimus, bibimus bene, non sed inique*
Lusimus . . . . . . *et sic mutavimus edes*
Pro magnis minimas, pro tam sublimibus imas.
Vos quoque nunc editis, bibitis . . . .

Mais cette inscription, sans parler des chartes, y atteste la résidence de religieux et, si je la comprends bien, indiquerait par une interprétation nouvelle leur sépulture, non pas tant dans l'enclos même, qu'au pied peut-être du coteau, *edes pro tam sublimibus imas*, au bas de ces hauteurs, d'où les religieux disent être descendus. En contournant les bâtiments vers N.-O., vis-à-vis le pignon N. se présentait jusqu'à ces derniers temps une vaste niche arrondie, dont le fond enmuré s'est laissé abattre pierre à pierre, devant moi, sous le simple effort d'une canne et de la main. C'était l'issue de l'enclos, d'où descend un étroit escalier de pierre en spirale aboutissant au pied des murailles extérieures et en communication avec un second escalier. J'ai vainement cherché l'entrée de souterrains, dont M. Joly m'a parlé. — Des tombeaux en forme d'auge avec petits pots en terre et charbon ont été rencontrés dans la vigne, au-devant de la ferme ; — d'autres encore à l'entour d'un petit *tumulus*, que surmontait une croix au détour du chemin qui y conduit.

Arch. de M.-et-L. E 1322, f. 2 ; 1360, p. 44-49 ; G Cunaud, t. I, p. 270. — Mss. 775. — Godard, *l'Anjou*, t. I, p. 288. — Bodin, *Saumur*, t. I, p. 387. — *Répert. arch.*, 1862, p. 222 ; 1862, p. 222 ; 1868, p. 122. — *Congrès arch. de Saumur*, 1862. p. 141-143. — *Congrès archéol. d'Angers*, 1871, p. 175. — *Revue d'Anjou*, 1876, p. 158.

Saint-Maimbœuf, c^{ne} de *Fontevraud*, anc. chapelle et fontaine au N. du bourg.

Saint-Main, ruiss. né sur la c^{ne} de *Lasse*, s'y jette dans le Couesnon ; — 770 mèt. de cours.

Saint-Malo, f., c^{ne} de *Montreuil-s.-M.* — *St-Maleu* (Cass.). — Avec anc. petite chapelle de ce nom, aujourd'hui sous l'invocation de la Vierge ; — f., c^{ne} de *St-Barthélemy*. — Anc. domaine, *herbergamentum*, avec vignes et manoir, *manerium*, acquis d'un clerc nommé Jean Verrier ou Leverrier par l'évêque de Saint-Malo, Nicolas, et accru par diverses acquisitions de son successeur, Simon de Clisson, à qui l'Hôtel-Dieu d'Angers, seigneur du fief, abandonna tout son droit de rachat, sous la charge d'une rente de 20 s. à mutation d'évêque (1264). Le lieu s'appelait alors *Tropafenes* ou, comme tout le pays, *Verrières*, et est désigné de son nom actuel dès le commencement du XIVe s. — *Apud Tropafenes prope domum episcopi Maclo-viensis* 1263, — *Apud Verreres prope manerium episcopi Macl.* 1264, — *L'hébergement à l'évêque de St-Malo* 1346. — *Le chemin de St-Malo* 1404 (H.-D. *B* 27, 82 ; *A* 1). — Il appartenait encore à l'évêque en 1545. — Au XVIIe s. il était passé en mains laïques. Un Mauxion le vend en 1665 à René Moreau. — En est dame Marie Garnier, veuve Delhommeau, 1698, — Jean Delhommeau 1732, — Henri Moreau 1752, par acquêt. — On y exploite aujourd'hui une carrière de marbre.

Saint-Marc, chap., c^ne des *Rosiers*, V. *le Moul*.

Saint-Mars (le Grand-), m^on b. et f., c^ne de *Pouancé*. — *Le lieu, fief, domaine et seigneurie de St-Mars* 1540 (C 105, f. 74). — *St-Marc* (Cass.). — Fief et seigneurie relevant à hommage lige de Pouancé, dont est sieur n. h. Pierre Dolbeau 1540. Il y existait « dans le grand « pré » une chapelle dépendant du bénéfice de ce nom, vendue nat^t le 5 vendémiaire an VI à Vinc.-Franç. Maugars pour la somme de 108 fr. Longtemps convertie en grange, elle vient d'être restaurée et sert de station à la procession paroissiale des Rogations; — (le Petit-), c^ne de *Pouancé*. — *Le Petit St-Mars* 1613 (Et.-C.). — *Le bas vill. de St-Mars* 1638 (Et.-C.).

Saint-Martin, anc. paroisse et partie du bourg de *Beaupréau*; — m^on b., c^ne de *Chantocé*; — c^ne de *Concourson*. — *Sanctus Martinus supra Aetam* 1368. — *St-Martin-sur-Air* XVI-XVIIe s. (St-Maur). — Anc. prieuré, avec chapelle, de l'abbaye de St-Maur-sur-Loire, réuni par décret de l'évêque de Poitiers au prieuré de Concourson le 8 septembre 1368. — La chapelle passait dans la tradition locale pour l'église primitive de la paroisse. Elle a été détruite vers 1850, ainsi que tous les bâtiments; — f., c^ne de *la Cornuaille*. — *Terra, quæ de feodo beati Martini ab indigenis loci ejusdem vocitatur, in episcopatu Nannetensi, in parochia de Cornulia* 1120 circa (Pontron).—Ancien domaine avec chapelle, donné par Pétronille, première abbesse de Fontevraud, à l'abbaye de Pontron vers 1120. Il fut adjoint plus tard à la métairie de Fource à charge par le fermier de rebâtir la métairie de la Messière, les closeries de Saint-Martin et de la Melletière. — La chapelle et le logis seuls étaient sur la Cornuaille, le reste du domaine sur le Louroux; — chapelle, c^ne de *Martigné-Briant*, sur la rive droite du Layon, au flanc d'un coteau escarpé, à un kil. du village des Noyers qui lui prête souvent son nom, — *Saint-Martin-des-Noyers*. — Au-dessus de la porte plein cintre est inscrit le chiffre 1791, date des travaux d'agrandissement. La clé de l'ogive était sculptée aux armes des Monticourt. Les noms des visiteurs, des vers improvisés, surtout la mousse et l'herbe couvraient les murs récemment récrépis. — L'autel, chargé *d'ex-voto*, porte un saint Martin en habits pontificaux, qui a remplacé une vieille et grossière statuette de St Martin à cheval, coupant son manteau. Vis-à-vis, une étroite passerelle en bois rejoint les deux rives. Entre les fentes du rocher s'épanche en cascade une claire fontaine, née, suivant la légende, sur l'ordre de saint Martin. Après les prières et l'offrande, les pèlerins y viennent chaque année plonger des chemises destinées aux malades rongés de fièvres rebelles. Mais cette source, qui passait pour intarissable, a été profondément troublée et en partie desséchée par les profondes entailles qu'a fait subir au roc l'exploitation voisine des fours à chaux, dont un bâti en 1818, l'autre en 1821, les deux derniers en 1856, comme l'indique une inscription; — f., c^ne de *Miré*; — donne son nom à un ruiss., dit aussi de *Bel-Air* ou de *Poul*, qui naît à l'extrême confin de la commune de Contigné, coule du S. au N. sur Miré en formant limite jusqu'à la route de Laval, qu'il traverse, entame à peine la commune de Contigné et pénétrant sur celle de Chemiré, traverse le chemin n° 2 et la route de Châteaugontier pour se jeter dans le ruiss. de la Savennière; — 1,400 m. de cours; — c^ne de *Noyant-la-Gr.*; — f., c^ne de *Parsavant*; — f., c^ne de *Soulaines*. — *L'hostel et chapelle vulgairement appelée la chapelle St-Martin-du-Boys* 1464. — Anc. fief et seigneurie avec chapelle distincte située sur *Vauchrétien*, le chemin, qui la sépare de la ferme actuelle, formant la limite des deux communes; — autrefois au milieu du bois d'Ussé ou du Latay; — le tout formant une annexe et dépendance du prieuré de la Colombe, qui en retenait de très-beaux droits de chasse sur les terres de Brissac et dans la forêt. Les tenanciers étaient obligés à fournir le pain pour les chiens, à assister aussi aux chasses avec arbalètes et bâtons à deux bouts, quelques-uns même conservant le droit de s'en servir, la chasse finie, pour défendre leurs cultures contre les bêtes. — Le domaine et la chapelle furent vendus nat^t le 20 septembre 1791. La chapelle tombait en ruine et a été démolie vers 1828. Une avenue a été ouverte au N. jusqu'au carrefour et on y a construit en 1874 un pied-à-terre.

Saint-Martin-d'Arcé, canton et arrond. de Baugé (3 kil.); — à 43 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Martini de Aretheio* 1095 circa (Hauréau, *Pr.*, p. 671). — *Parrochia de Arresci* 1095 circa (Cartul. de St-Nic., p. 114) — *Ecclesia de Arreceio* 1096 (*Trés. des Ch.*, t. I, p. 31). — *G. de Noeriaco* 1133 (D. Housseau, n° 1560). — *Capella de Aretio* 1150 (*Epitre St-Nic.*, p. 76). — *St-Martin d'Arrece* 1283 (Bilard, n° 554). — *St Martin de la Noueraye près Baugé* 1442 (E 559, p. 43). — *St Martin de la Noiraye près Baugé* 1540 (C 106, f. 175). — *Sanctus Martinus de Arce* 1326 (G 16). — *Sanctus Martinus de Arceyo* 1501 (G 17). — *St-Martin-d'Arcé ou de Narcé* 1788 (C 190). — Sur de hauts coteaux (74-88 mèt.), découpés vers S. et vers l'E. par des vallées profondes, — entre Vaulandry (5 kil. au N. et au N.-E. Montpollin (4 kil.) et Cheviré-le-Rouge (9 kil. à l'O., Pontigné (3 kil. 1/2) à l'E., Baugé au S.

La route nationale de Bordeaux à Rouen traverse en droite ligne du S. au N., légèrement inclinée vers l'E. et rejointe à 100 mèt. avant son entrée sur le territoire par le chemin d'intérêt commun de Bazouges, qui coupe l'angle extrême vers S.-O.; — à l'opposé vers S.-E. et sur les confins circule le chemin de grande communication de Beaufort au Lude, d'où se détache, pour remonter le long de la frontière orientale, le chemin d'intérêt commun de Baugé à Thorée.

Y passent les ruiss. de l'Altrée, du Pont-à-l'Oie et de l'Arcé.

En dépendent les ham. de Hubeau (8 mais., 29 hab.), des Monneries (3 mais., 7 hab.), des Déhaiseries (3 mais., 14 hab.), le château de

Sancé et 56 fermes ou écarts dont 2 de 3 maisons.

Superficie : 1,318 hect., dont 20 en vignes et 230 en bois.

Population : 57 feux en 1720. — 65 feux, 290 hab. en 1788. — 319 hab. en 1831. — 333 hab. en 1841. — 350 hab. en 1851. — 375 hab. en 1861. — 358 hab. en 1866. — 366 hab. en 1872. — 333 hab. en 1876, — dont 27 seulement au bourg, petit groupe (13 m., 13 mén.), au fond d'un gentil vallon, où l'on descend du haut de la côte par les détours d'un chemin creusé à travers l'ancien cimetière.

Une jolie maisonnette y loge la *Mairie*, construite par adjudication du 5 mai 1850 (archit. Cottin); — au sortir du bourg, vers l'O., l'*Ecole*.

Perception de Clefs. — *Bureau de poste* de Baugé.

Exploitation du bois de charpente, sapins, châtaigniers, noyers ; — carrières de jaspe.

La paroisse fut supprimée et réunie à Baugé par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, mais les habitants prirent à cœur presque constamment d'entretenir à leurs frais un desservant. Elle a été rétablie comme succursale le 22 juillet 1846.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin, est un édifice du XIIe s. (23 mèt. 50 sur 4 mèt. 30), dont la voûte en pierre avait été remplacée depuis des siècles par un lambris. Des travaux, dont l'adjudication date du 30 avril 1848 (archit. Cottin) ont tout transformé, en ajoutant une nef ; mais la voûte s'est écroulée, et l'œuvre est en ce moment reprise en briques plates, avec adjonction d'un clocher en prolongement (archit. Beignet). A l'entrée se dresse un Calvaire XVIIIe s. avec deux grandes statues de la Vierge et de St Jean. Deux petits réduits latéraux dessinent les bras d'un transept. Un chœur allongé y fait suite, terminé en demi-cercle et qui, comme à Montpollin, formait la chapelle primitive. Les colonnes et les chapiteaux romans qui l'entourent sont anciens mais en partie refaits ; les baies intérieures sont de façon moderne ; le tout d'ailleurs, piliers, murailles et chapiteaux, peint du haut en bas. Les vitraux portent la signature de *Lobin, de Tours, 1867*. — A l'extérieur, d'énormes contreforts s'accumulent surtout autour du chœur, dont un, par une maladresse insigne et singulièrement rachetée, s'applique en plein centre et a dû être percé d'une fenêtre pour remplacer celle que sa masse envahit.

Y attient la *Cure*, vendue natt le 13 thermidor an IV, avec la grange et la métairie en dépendant, et acquise en 1843 par la commune qui l'a fait reconstruire ; — vis-à-vis, le nouveau *Cimetière*.

Un *peulvan*, dit *Pierre-Frite*, existe à 1 kil. vers N. de l'église, dont l'*Atlas* de Desvaux donne une lithographie. — M. Lebeuf a trouvé à 25 m. du bourg, dans une excavation circulaire de 3 m. de diamètre, en plein sable d'alluvion, trois belles haches polies intactes, dont deux seulement ont pu être recueillies. La troisième, dont la trace est perdue, portait, — dit-on, — une image informe entaillée avec de grandes oreilles. — Entre le bourg et la Motte, deux grands bronzes romains ont été aussi rencontrés, — et sur plusieurs points, des amas de briques à rebord, même une clé en bronze, qui indiquent d'antiques habitations.

Il y existe une église dès le milieu du XIe s. construite au milieu des bois pour rallier sans doute le dimanche les bûcherons épars sur le pays. Elle appartenait au seigneur de Doussé, près Durtal, Girard, qui en fit don vers 1090 aux moines de St-Nicolas d'Angers, avec tout droit d'usage dans les bois pour leurs constructions et leur chauffage, et l'autorisation de bâtir un bourg dont les habitants ne reconnaîtraient d'autre seigneur que l'abbé ou ses moines et ne lui devraient d'autre taille qu'une mine d'avoine par an. Goscelin de Doussé, son fils sans doute, et sa femme, y cédèrent à leur tour leurs droits, notamment les dîmes (1100). — Le *prieuré-cure*, qui y fut constitué, resta jusqu'à la Révolution à la présentation et dans la dépendance de l'abbé de St-Nicolas d'Angers, — sans que les archives en aient conservé aucun document. — Les Registres de la paroisse remontent à 1570.

Prieurs-Curés : Nic. *Jouys*, 1584. — Pierre *de Lamécourt*, docteur en théologie, 1624. — Pierre *Orgery*, 1636, 1646. — Hilaire *Voisin*, docteur en droit canon, 1655, † le 12 avril 1686. — César *Le Camus*, 1736. — Jacq. *Pontonnier*, 1785, † le 12 juin 1786, âgé de 66 ans. — Jean-Nicolas-Albert *Gausset*, 1786. — Pierre *Drouault*, 1789.

A une époque indéterminée, mais récente, l'abbé de St-Nicolas avait, sans doute par transaction, cédé ses droits seigneuriaux au seigneur de Marolles. M. Crochard de Milon les lui contestait en 1789.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election, des Aides et du District de Baugé.

Maires : Doienau, an II. — René-Armand *Ridouet de Sancé*, 1er messidor an VIII. — *Raveneau*, 10 février 1813. — *Lemercier-Pommeau*, 30 juillet 1813. — René *Bachelier*, 7 décembre 1815, installé le 23. — *Mercier*, 8 septembre 1831. — René *Lesieur*, 1832-1856. — *Maugars*, 1856. — *Raveneau*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 25 et 190 ; H Cartul. de St-Nicolas, p. 164 et 258. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 53. — Teulet, *Trésor des Chartes*, I, 31. — Pour les localités, voir *Sancé, le Gault, la Chalopinière, la Grande-Brosse, le Grand-Chemant*, etc.

Saint-Martin-de-la-Place, canton N.-O. et arrond. de Saumur (10 kil.) ; — à 38 kil. d'Angers. — *Presbiter de Platea* 986-1011 (Liv. N., f. 260). — *Villa de Platea* 986-1011 (Ibid., f. 261). — *Prata apud Plateam* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 36). — *Parrœchia Sancti Martini de Platea* 1066 (Liv. N., f. 198), 1112-1126 (Liv. Bl., f. 45). — *Villa quæ dicitur Platea cum ecclesia Sti Martini et pertinentiis ejus* 1122 (Liv. R., f. 5 et 6). — *Ecclesia Sancti Martini de Platea cum capella de Bomeia* 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 4-6). — *Duo oppida*

quæ Platea et Cosdretus nuncupata sunt 1147 (*Chron. d'Anj.*, t. I, p. 283). — *Platea* 1326 (G 16). — Dans les vallées de la rive droite de la Loire et de la rive gauche de l'Authion. — entre St-Lambert-des-Levées (7 kil.) à l'E., St-Clément-des-L. (3 kil.) à l'O., Longué (7 kil.) au N., St-Hilaire-St-Florent et Chênehutte-les-Tuffeaux outre-Loire.

La route nationale de Briare à Angers forme la grande levée et borde le territoire vers S., coupée à 2 kil. du bourg par le chemin de fer d'Orléans à Nantes, qui y fait *station*, à 100 m. de l'église. — De la levée même, devant l'église, part le chemin d'intérêt commun de St-Martin à Longué.

La Loire, dont le cours, dans sa largeur, dépend en partie de la commune, y forme deux grandes îles, l'île Pistolet et l'île Languineau ou de Boumois. — Entre deux et vis-à-vis les Tuffeaux, est établi un *bac*. — L'Authion forme bordure intérieure vers N., franchi par le pont du chemin de Longué à 3 kil. 1/2 du bourg.

En dépendent les vill. ou cantons de la Croix-Rouge (65 mais., 171 hab.), de la Martinière (20 mais., 55 hab.), des Fortineries (8 mais., 31 hab.), des Pâtures (30 mais., 100 hab.), du Clos-Marsais (32 mais., 98 hab.), du Gué-du-Frêne (15 mais., 68 hab.), des Rioles (10 mais., 37 hab.), des Monts (9 mais., 27 hab.), de Villeneuve (11 mais., 36 hab.), des Grands-Champs (8 mais., 26 hab.), du Gué-d'Arcis (25 mais., 86 hab.), de Boumois (53 mais., 160 hab.), les châteaux de Boumois et de la Poupardière et 5 ou 6 écarts.

Superficie : 1,473 hectares, dont 1 en bois, 6 en vignes, sans compter les rangées sans nombre parmi les arbres dans les champs.

Population : 800 communiants en moyenne, de 1594 à 1615. — *161* feux, *730* hab. en 1720-1726. — *912* hab. en 1791. — *1,293* hab. en 1831. — *1,304* hab. en 1841. — *1,306* en 1851. — *1,154* hab. en 1861. — *1,129* hab. en 1866. — *1,082* hab. en 1872. — *1,071* hab. en 1876, — en décroissance rapide depuis l'établissement du chemin de fer, qui a presque anéanti la marine.

Le bourg (60 mais., 68 mén., 176 hab.), bordé vers N. par la voie ferrée et la station, s'étend le long de la levée, d'où la vue plonge sur les îles et les coteaux de la rive gauche. — La richesse du pays réside dans ses productions agricoles, ses chanvres, ses lins, ses froments, sa culture maraîchère, — et la vente de ses fruits, notamment de pommes, surtout de prunes, exportées sous le nom de pruneaux de Tours.

Bureau de poste des Rosiers. — *Perception* de St-Lambert-des-Levées.

Mairie et *Maison d'école*, construite par adjudication du 19 octobre 1834, — et de nouveau par adjudication du 6 mars 1858 (archit. Joly). — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), adossée à la levée que le clocher envahit de toute sa largeur, présente en plan un rectangle sans chapelles latérales, allongé après coup de 7 à 8 mèt., et de nouveau augmenté d'un chœur en rond-point par adjudication du 7 mai 1820 (archit. Prieur-Duperray l'aîné). C'est l'ancienne *chapelle St-Etienne*, bâtie au XVIe s. pour suppléer durant les grandes eaux au service de l'église paroissiale qui se trouvait dès lors, par suite de la construction de la levée et du remous des crues, détachée en pleine Loire et chaque année assaillie par les flots, qui définitivement l'ont emportée. Un plan du fleuve, daté de 1668, la montre encore dans sa masse, rasée à hauteur d'homme, sur une haute motte, dont l'effondrement l'entraîna avec les deux cimetières antiques; — et le passeur du bac ne manque pas de faire résonner encore de son pic ferré les dernières fondations, qu'il y peut sonder aux eaux basses. C'est en l'an 1610 que la communion pascale fut donnée pour la première fois dans la chapelle St-Etienne. Jusqu'en 1610 on enterrait dans l'église et dans les « cimetières d'amont et d'abas », qui l'entouraient; l'hiver de 1626 ruina église et cimetières Une dernière sépulture y fut pourtant encore célébrée le 31 août 1637. Le dernier baptême datait du 8 décembre 1626. — Dès le 11 février 1627 des fonts avaient été bénis dans la chapelle Saint-Etienne. Elle remplace depuis lors l'église paroissiale dont le clocher apparaissait debout encore en 1640. — Le 23 juin 1634 le curé posa la première pierre du nouveau clocher, où les cloches furent suspendues la même année, la veille de la Toussaint. L'œuvre, « qui est tout de pierre, « même la flèche, attire l'admiration de tous les « passants », dit une note des Registres, — et non sans raison. N'était l'appareil, on croirait voir au premier regard un clocher roman, la piété des fidèles ayant sans doute essayé de reproduire l'ancien clocher paroissial. — La chapelle de N.-D.-des-Anges, qui y attient, fut construite en 1665 et depuis 1720 sert de sacristie.

L'ancien *presbytère,* vendu nat[t], a été racheté par le curé Michel-Pierre Launay et légué par lui le 25 juillet 1813 à la commune, autorisée par ordonnance du 9 octobre 1817.

Le terrain du nouveau *Cimetière* a été acquis en 1835.

Tout le pays n'était qu'un bois encore au XIe s. qu'entamaient de profonds défrichements, sous l'action des moines de St-Florent, propriétaires de la vallée par donation des comtes. Il est certain que tout au moins les abords du fleuve étaient habités dès les temps gallo-romains, comme l'attestent les ruines trouvées à l'Enclave, V. *ce mot*. L'existence d'une paroisse est constatée dès la fin du Xe s. Une transformation profonde surtout s'est produite, à la suite des travaux d'ensemble poursuivis sous le comte Henri II pour l'achèvement des levées. — Dans cette vallée aujourd'hui si aplanie, Geoffroi Plantagenet choisit au milieu du XIIe s. un emplacement, pourvu de défenses naturelles, *difficultate locorum*, pour y créer un *oppidum* fortifié, poste avancé entre Montreuil et Doué, halte de guerre entre Saumur et Angers (1647), que devait couvrir sans aucun doute la haute motte où jusqu'au XVIIe s resta campée l'église. Il fut délaissé avec la

paix et de bonne heure disparut, remplacé à distance et dans des conditions nouvelles par le manoir de Boumois. — L'abbé de St-Florent, seigneur du pays, devait au curé une rente annuelle de 108 boisseaux de blé, moitié méteil et froment, et le prieur de la Madeleine, 12 boisseaux de froment, 12 de méteil, 12 d'orge et de fèves.

Curés : Jacq. *Landeur*, 1467. — Jacques *Lemercier*, ... — Ant. *Lebeneux*, 1534. — Jean *Demyon*, ... — Jean *Daudouet*, qui passe en juillet 1545 à la cure de la Jubaudière. — Jacq. *Regnard*, 1560. — Franç. *de Thory*, en même temps curé de Vivy, † le 11 août 1663. — Jacq. *Ogier*, 1564, † le 4 janvier 1593. — Gilles *Texier*, neveu du précédent, † le 28 septembre 1623. — Sylvestre *Soldubois*, neveu du précédent, 1623, † le 4 novembre 1650. Il fait cette remarque sur ses registres, qu'en 1626, le jour de la St-Martin d'hiver, l'affluence fut si grande « qu'il se trouva pour le salaire et offrande « des Evangilles environ de 8 l. 3 s. t. » — Innocent *Soldubois*, neveu du précédent, installé le 11 septembre 1649, † le 24 septembre 1670. — Ant. *Verrier*, de Saumur, 1670, qui permute avec le sacriste de St-Pierre de Saumur. — Charles *Cocquard*, 1677, † le 22 février 1686, âgé de 67 ans. — Charles *Panneau*, février 1686, † le 15 mai 1706, âgé de 57 ans. — Urbain *Pelé*, son neveu, originaire de Tigné, 15 mai 1706, † le 30 mai 1721, âgé de 47 ans. — Louis *Parent*, d'Angers, 25 juillet 1721, † le 1er mars 1734, âgé de 55 ans. — Franç. *Barais*, d'Angers, mars 1734, qui résigne. — Franç. *Auger*, de Saumur, vicaire de Parnay, installé le 1er juin 1756, qui résigne. — Mic.-Pierre *Launay* de la Flèche, vicaire de Varennes-sous-Montsoreau, installé le 1er mars 1779, qui signe en novembre 1790 « curé et maire », puis curé jusqu'au 20 septembre 1792, jour de la remise des registres à la commune.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Saumur. Elle n'a guère d'autre histoire que le passage des troupes ou des inondations. En 1568 le 15 septembre le capitaine Martigues, parti d'Angers pour gagner Saumur tout le long de la levée à travers les postes huguenots, trouva le dernier, campé dans l'église de St-Martin et l'en expulsa à la pointe de l'épée. En mars 1598 tout le pays était livré aux tours et retours des gens de guerre. — Le 15 mars 1615 la levée y rompt sous le flot; quelques mois après, le 13 août, un incendie détruit la moitié du bourg. — Le 20 août 1616 nouvelle venue, pour passer la Loire, des compagnies de M. de Longueville. — Le 2 décembre 1628, la levée ayant rompu entre Chouzé et la Chapelle, l'eau arrive dans le bourg entre 11 hres et minuit et montait déjà sous les lits, quand les habitants dormaient encore. Un grand nombre de fermes furent ruinées, fermiers et bestiaux noyés. Le 13 février suivant le flot revient par la même brèche et empêche les semailles du printemps. Le 12 janvier 1649, par suite de la rupture de la brèche Pitot, elle monte d'un grand pied plus haut à St-Martin qu'en 1615. — En novembre 1710, la vallée, envahie à la Chapelle-Blanche, reste un an à la merci de toute crue. Chaque paroisse y envoie en 1711 un travailleur pour combler la brèche. — En 1724 et 1725 la levée fut exhaussée et élargie depuis la sortie du bourg jusqu'un peu au delà des Fortineries. En décembre 1744 l'eau monta encore jusqu'à la 4e marche de la cuisine de la cure. — Y séjournaient au bourg une brigade de gabelle, — et un relai de poste dont est maître Math. Duboys en 1636, René Herpin 1662, Louis Baranger 1701, Claude Petiteau 1716.

Maires : *Launay*, curé et maire, juin 1790. — René *Milsonneau*, ancien capucin, 1790-1794. Il animait d'une énergie révolutionnaire toute la commune et, au moment du siége d'Angers, quand on ne savait si les Vendéens se repliaient sur Saumur, il avait entravé tous les passages avec des charrettes et des abatis. — Urbain *Delamotte*, 1er fructidor an VIII. — Pierre *Grandmesnil*, 29 octobre 1808. — U. *Delamotte*, avril 1815. — P. *Grandmesnil*, 12 juillet 1815. — U. *Delamotte*, 17 novembre 1815, mort le 30 avril 1820. — René *Bourgery*, 30 août 1820. — Jacq. *Deslandes*, 30 novembre 1830. — Honoré *Hanry*, installé le 9 janvier 1835. — Eutrope *Bouché*, 1840. — *Beaudouin*, 1846. — *Seichet*, 1847. — Louis-Alex. *Allotte*, 20 août 1848. — Léon *Mayaud*, 14 février 1856, installé le 12 mai. — *Leroux*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 194; H Abb. de St-Florent, qui comprend 21 volumes sur le domaine de St-Martin; Livre N., f. 198, 260, 261. — D. Huynes, Mss., f. 82-83. — Arch. comm. Et.-C. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 435. — *Chron. d'Anjou*, I, 283. — Pour les localités, voir, à leur article, *Boumois, la Poupardière, les Fortineries, la Madeleine*.

Saint-Martin-du-Bois, con et arrond. de Segré (11 kil.); — à 32 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Martini de Bosco* 1070 (1er Cart. St-Serge, p. 266), 1149 circa (G 352, f. 295). — *Terra Sancti Martini de Nemore* 1268 (D. Houss., 1071). — *La paroisse de St Martin dou Boeis* 1315 (Mayenne, H 180, f. 14). — *Sanctus Martinus de Bosco* 1326 (G 16). — Entre Chambellay (4 kil. 3/4) à l'E., Montreuil-sur-Maine (7 kil. 1/2) au S.-E., la Jaille-Yvon (6 kil.) au N.-E., Montguillon (2 kil.) au N., le Lion-d'Angers (9 kil.) au S., Aviré (3 kil. 1/2) et Louvaines (5 kil.) à l'O.

La route nationale d'Angers à Caen monte directement du S. au N. (2 kil. 800 mèt.) sur les confins orientaux du territoire, croisée à son entrée même par le chemin de grande communication de Segré à Miré, qui vient de l'O. à l'E., — et rejointe presque à sa sortie, à la Fleur-de-Lys, par le chemin d'intérêt commun de Vern, qui monte du S.-O. au N.-E. et s'est entrecroisé avec le précédent dans le bourg.

L'Oudon forme la limite intérieure vers S.; — y naissent les ruiss. de la Vauvelle, limite en partie vers l'E., de Danne, de Chambellay, de Beauchêne et de la Courie.

En dépendent les chât. de la Lizière, de Danne, du Percher et du Coudray, et 71 fermes ou écarts.

Superficie : 2,175 hect. dont 58 en bois.

Population : *192* feux, *875* hab. en 1720-1726. — *206* feux, *1,096* hab. en 1789. — *1,051* h. en 1831. — *1,062* hab. en 1841. — *1,104* hab. en 1851. — *1,115* h. en 1861. — *1,144* h. en 1866. — *1,059* h. en 1872. — *1,068* hab. en 1876, — dont *438* au bourg (131 mais., 168 mén.), vieux centre en partie seulement transformé, qui garde encore sa physionomie antique et pittoresque et des files de sombres logis à hauts toits en dos d'âne, à façades caractérisées, dont un, à l'entrée, vers le Lion-d'Angers, avec large auvent en avancement arrondi et fenêtre à meneau de pierre.

Assemblée le dimanche le plus proche de l'Angevine (7 septembre).

Perception d'Aviré. — *Bureau de poste* du Lion-d'Angers.

Mairie avec *Ecole de garçons*, acquise par acte du 6 décembre 1844, autorisé le 4 novembre précédent, et appropriée par adjudication du 27 mars 1845. — *Ecole de filles*.

L'Eglise, dédiée à St Martin de Tours (succursale, 5 nivôse an XIII), est aujourd'hui (1877) en pleine reconstruction (archit. Beignet), dans le style de transition XII-XIIIe s. enjolivé de larges emprunts à la décoration byzantine et de la Renaissance, — sur trois nefs et en conservant, pour obéir à des exigences locales, l'ancien clocher, d'ailleurs sans style. Elle ne présentait plus qu'un édifice informe, à nef unique lambrissée en carène de navire, avec entraits et poinçons apparents, où dans les murs latéraux seulement se montraient les traces d'étroites fenêtres romanes nues, sans moulure (XIe s.); — aux bras du transept, deux chapelles, dont une du XIVe s. à droite portant le clocher, — — l'autre à gauche, consacrée à la Vierge, se continuait le long du chœur, la voûte décorée des multiples complications de l'ogive du XVe s.; au fond, un second autel de la Vierge, chargé d'une ridicule *Pieta*, entre une *Madeleine* et *St Jean*. C'était l'ancienne chapelle seigneuriale du Percher. — Le grand autel, appliqué au fond du chœur en manière de rétable, comprenait dans deux niches les statues grotesques de *St Jean* et de *St Martin* XVIIIe s.; — au-dessus, *le Père Eternel*, du même style; — mais dans le corps central, figurait une *Résurrection du Christ*, remarquable bas-relief, dont les têtes, pleines d'une expression vive et vraie, attestaient la main et le style d'un artiste, absolument étranger au reste de la bâtisse. C'était sans doute là tout ce qui restait de l'œuvre élevée en 1707 par les frères Saint-Simon; et ce spécimen si rare de l'art angevin a été abattu et brisé, sans qu'il se soit trouvé dans le pays un amateur éclairé pour le protéger ou le recueillir, sinon dans l'église nouvelle, au moins dans quelque collection, — ne fût-ce qu'au Musée d'Angers, qui possède déjà depuis longtemps des fonts baptismaux du XIIIe s. provenant de la même église.

Cimetière neuf sur un terrain acquis le 20 mars 1838, l'ancien aliéné le 1er juillet 1837, par autorisation du 24 avril.

Il n'y existe, quoi qu'on en ait écrit, ni dolmen ni autre trace antique, — si ce n'est à l'extrémité vers S., de l'E. à l'O., la trace parfaitement reconnue de la voie romaine d'Angers à Châtelais, qui n'a été détruite qu'il y a quelques vingt ans. — L'église appartenait au XIIe s. à Yves de la Jaille, qui, partant pour la croisade vers 1140 et en peine d'argent pour le voyage, en fit don à l'évêque Ulger et reçut de lui 300 sols. L'évêque, à son tour, légua l'église à son Chapitre (1149 et la cure est restée jusqu'à la Révolution à la présentation du chanoine semainier de l'église d'Angers.

Curés : Raoul *de Karadec*, cousin germain du professeur de ce nom, 1396. — Henri *Castric*, qui permute, 1468. — Jean *Louet*, licencié ès-lois, mars 1468 n. s. — René *d'Andigné*, 1534, qui résigne. — Guy *d'Andigné*, nommé par bulles du 26 mai 1555. — Geoffroy *Moreau*, originaire de Daon, où il avait été vicaire durant 20 ans, 1595, † le 5 décembre 1613. Son registre ne tient mention des décès qu'à partir de 1601 et sur l'ordre formel de l'archidiacre en tournée. — Geoffroy *Jouenneaux*, 1614. — Jean *Cireul*, 1643, † le 28 février 1659. — René *Leroyer*, 1661. — Alexandre *Dean*, 1663, † le 19 octobre 1678. — Pierre *Audouin*, 1680, † le 17 janvier 1682. — Jean *Sureau*, 1682, qui résigne à la fin de 1707. Il venait cette année même de faire reconstruire le grand autel dont la première pierre fut posée le 1er mai. Il meurt le 9 juin 1709. — Jean *Sureau*, son neveu, décembre 1707, † le 3 décembre 1728. — Jacq. *Sureau*, vicaire de la Chapelle-sur-Oudon, autre neveu de Jean Sureau, 6 décembre 1728, † le 27 juin 1745, âgé de 69 ans. — Mathieu-René *Sureau du Chastelet*, juillet 1745, † le 24 août 1771, âgé de 54 ans. — Louis *Cullerier*, 10 octobre 1745, † le 14 juin 1790, âgé de 53 ans. — Jean-Pierre *Lemay*, vicaire de St-Pierre d'Angers, juin 1790, jusqu'au 19 avril 1791, déporté en Espagne en septembre 1792. — *Bourdelet*, vicaire de Brain-sur-Longuenée, élu le 2 avril 1791.

Guill. de Beaumont y possédait en 1268 un domaine qu'il donna au prieur et couvent d'Avrillé en Beaufort, acte confirmé par une bulle du 17 février 1273 Le prieur à ce titre y prétendait jusqu'au XVIIe s. la seigneurie de paroisse et céda vers 1625 tous ses droits pour une rente aux seigneurs du Percher et de la Motte-Ferchaud, seigneurs pour moitié du fief. — En 1788 le seigneur du Percher était seul reconnu en titre.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Craon, de l'Election d'Angers, des Aides pour partie d'Angers et de Châteaugontier, du Grenier à sel de Craon, du District en 1788-1790 de Segré. — Six bénéficiers s'en partageaient les dîmes, le curé, le prieur d'Avrillé, le collége de la Flèche, l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, le prieur de Montreuil-sur-Maine et le chapelain de Ste-Barbe.

Maires : René *Brillet*, an VIII, démissionnaire en 1813. — Jacq.-Joseph-Charles *Bernard de Danne*, 30 avril 1813, démissionnaire le 17 septembre 1830. — *Lemercier*, 6 octobre

1830. — *Bausson*, 1839. — *François*, 1844. — Henri *de Trédern*, 1847, démissionnaire en 1853. — Charles *Baussan*, 18 mai 1853, démissionnaire en 1856. — Franç. *Thibault*, 8 novembre 1856, installé le 29. — Franç. *Rongère*, 1863. — Vicomte *de Trédern*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 194; G 352, f. 295 et 914, f. 28. — Arch. commun. Et.-C. — D. Houss., 3214 et 10717 et XVI, f. 145. — Mss. 923. — *Bibliot. de l'Ec. des Chartes*, 1875, p. 432. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Percher, la Lisière, Vilgré, le Coudray, Danne, la Chartenaie*, etc.

Saint-Martin-du-Fouilloux, canton de St-Georges-sur-Loire (5 kil.), arr. d'Angers (13 kil.). — *Ecclesia Sancti Martini de Bosco que est juxta Bellam Noam* 1149 (G 352, f. 296). — *La Ville de St-Martin-du-Fouilloux* 1333 (Top. Grille). — *Le Fouilloux* 1793. — Du nom d'un bois presque absolument détruit, *Boscus Folliosus*, qui couvrait le pays, V. t. II, p. 187. — Sur un plateau boisé, — entre Saint-Jean-de-Linières (4 kil. 1/2) au N.-E., Savennières au S., Saint-Léger-des-Bois (3 kil. 1/2) et Saint-Augustin-des-Bois (8 kil.) au N., Saint-Georges-sur-L. à l'O. et au S.-O.

La route nationale de Paris à Nantes passe du N.-E. au S.-O., laissant à distance de 500 mèt. le bourg et reliant presque à sa sortie le chemin d'intérêt commun de la Meignanne, qui l'emprunte jusqu'à St-Georges.

Y naît vers N. le ruiss. du Boulet, affluent de la Loire.

En dépendent les ham. et vill. du Petit-Paris (22 mais., 104 hab.), de l'Olivraie (16 mais., 70 hab.), des Frémalières (9 mais., 24 hab.), des Abattis (7 mais , 23 hab), du Frêne (8 mais., 16 hab.), de l'Aubinière (9 mais., 33 hab.), de la Beulière (6 mais., 24 hab.), des Maisons-Neuves (4 mais., 17 hab.), de la Griserie (5 mais., 18 h.), de la Bigourne (4 mais., 25 hab.), des Basses-Rairies (5 mais., 21 hab.), de l'Outinière (4 m., 16 hab.), de la Perraudière (4 mais., 19 hab.), de la Moinerie (6 mais., 25 hab.) et 46 fermes ou écarts.

Superficie : 1,482 hect. dont 5 hect. en vignes, 185 en bois.

Population : *494* hab. en 1790. — *800* hab. en 1806. — *587* hab. en 1831. — *813* hab. en 1841. — *842* hab. en 1851. — *788* h. en 1861. — *807* hab. en 1866. — *781* hab. en 1872. — *811* h. en 1876, dont *102* hab. au bourg (28 mais., 35 hab.).

Bureau de poste de St-Georges-sur-Loire. — *Perception* de Savennières.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 20 décembre 1861 (archit. Heulin). — *Ecole* communale laïque *de filles*.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII) comprenait une seule nef à longues et étroites fenêtres romanes, la façade à pignon restauré en 1706, comme l'indique une date, avec portail à multiples archivoltes en retrait, formées de gros tores ronds XIe s. Au-dessus, dans un petit cadre, une statuette informe de *St Martin* donnant son manteau à un pauvre; — à l'entrée, deux anciens bénitiers de granit; — au fond du chœur, de grossières peintures modernes. Un bas-côté, en forme d'appentis porté sur des poutres reliées par des lattes et du bousillage, y a été ajouté en 1823 avec les démolitions provenant de l'église du Petit-Paris, dont on y apporta même la cloche, fondue, comme l'indique une inscription, par Labry en 1784. — Des travaux récents, dont l'adjudication date du 26 septembre 1876, sont en train de tout agrandir et transformer.

Le *Cimetière*, qui joignait l'église vers l'O., a été transféré hors du bourg, sur un terrain acquis par ordonnance du 21 juillet 1848.

Il n'existe ni peulvan ni dolmen sur le territoire; mais une grande voie pénétrant vers l'E. aux Basses-Rairies et qui se continue le long du bois jusqu'à la chaussée, forme encore aujourd'hui limite au N. avec St-Léger. L'ancienne grande route de Nantes passait aussi par le bourg même, jusqu'à la construction au XVIIIe s. de la route nouvelle. — Sur le chemin du bourg à Chevigné il a été trouvé trois haches en bronze.

L'église, dont la construction primitive peut remonter au XIe s., appartenait au XIIe à l'évêque Ulger, qui la légua vers 1149 à son Chapitre. Elle resta à la présentation du chanoine semainier de St-Maurice.

Curés : Jacq. *Richaudeau*, 1617. — Zacharie *Ouvrard*, 1630. — *Alaneau*, 1639. — Pierre *Dubouist*, 1654, 1656. — Claude *Grézil*, 1656, 1666. — J. *Allouet*, janvier 1667. — *Leheu*, 1675, † le 20 décembre 1690, âgé de 64 ans. — Sylvestre *Jouffray*, 1690, qui passe en 1692 au prieuré des Essarts. — P. *Delahaie*, 1692, mort en mai 1695. — Charles *Tripier*, garde-reliques du Chapitre St-Pierre d'Angers, mai 1695, † le 18 janvier 1729, âgé de 68 ans. — J.-B. *Chartier*, août 1729, † le 17 mai 1756, âgé de 60 ans. — Jacq. *Béron*, nommé le 21 mai 1756, † le 8 mai 1774. — Jacq. *Houet*, mai 1774, † en juillet 1781. — Gilles *Houet*, précédemment vicaire de son oncle, installé le 11 juillet 1781. Il refusa le serment et fut déporté en Espagne en septembre 1792.

La paroisse relevait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers.

Presque jusqu'au milieu du bourg son ressort était resserré et depuis le XIIe s. au moins amoindri par le voisinage de la paroisse du Petit-Paris, V. *ce mot*, qui y a été réunie définitivement mais seulement au Concordat — et non sans de vives prétentions à la supplanter.

Maires : Pierre *Ménard*, 10 messidor an VIII. — *Boumier*, 1832. — Franç. *Colin*, 1834. — V. *Martin*, 1837, démissionnaire le 20 août 1840. — Fr. *Méron*, octobre 1840. — Benj. *Legueu*, 8 juillet 1852, installé le 25, démissionnaire le 2 juin 1857. — Mich. *Ménard*, 4 juin 1857, installé le 9. — *Portier*, 1865, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 193; G 352, f. 296. — *Répert. arch.* 1869, p. 58. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. de M. l'abbé Allard. — Pour les localités, voir *Belleonue, Petit-Paris, l'Olivraie, les Frémalières, l'Epinay, la Bonnetrie*, etc.

Saint-Mathurin, canton des Ponts-de-Cé (17 kil.), arrond. d'Angers (21 kil.). — *L'église et aumosnerie de Mgr St Maturin en la paroisse de St-Rémy-la-Varenne, ou pays de vallée* 1401 (G Cures). — *St-Mathurin sur la levée* 1504 (G Chap. St-Maimbeuf). — *L'église parochial de St-Mathurin sur la levée* 1574 (G Cures). — *Sancti Mathurini supra levatam parochia*, Bulle de 1634 (Ibid.). — *La paroisse de St-Rémy en Vallée autrement St-Mathurin* 1668 (Et.-C.). — *Port-la-Vallée* 1793. — Sur la levée et dans la vallée de la rive droite de la Loire, — entre la Ménitré (4 kil.) à l'E., la Bohalle (6 kil. 1/2) à l'O., Corné et Mazé (7 kil.) au N., Gohier et Saint-Rémy sur la rive gauche de la Loire qui forme la limite vers S.

Un *pont* suspendu l'y traverse, vis-à-vis le bourg, — dont la construction, autorisée le 11 mai 1839, a coûté 375,000 fr. — Un péage y a été concédé par ordonnance du 21 mars 1840 pour 85 ans à partir de 1845. — La route nationale de Briare borde la rive, longée à distance de 100 à 800 mèt. par le chemin de fer d'Orléans qui établit une *station*, derrière le bourg, vers Nord. Y aboutit le chemin de grande communication de Mazé à Beaulieu, et plus loin vers l'O. le chemin d'intérêt commun de Corné.

En dépendent les ham., vill. ou cantons, moins en groupes que par rues alignées le long des chemins, du Voisinay (45 mais., 125 hab.), de la Marsaulaie (94 mais., 237 hab.), de Charbonnier (16 mais., 40 hab.), de la Rue-Maugin (11 mais., 34 hab.), de la Bougette (9 mais., 29 hab.), du Palluau (10 mais., 23 hab.), de la Rue-du-Bec (10 mais., 20 hab.), du Carrefour (7 mais., 20 h.), du Gravier (4 mais., 11 hab.), de la Grande-Rue (39 mais., 92 hab.), de la Courte-Rue (19 mais., 57 hab.), du Chemin-du-Moulin (25 mais., 80 hab.), de Bourgnabeau (3 mais., 9 hab.), de la Chalotière (8 mais., 31 hab.), de la Courtinière (10 mais., 27 hab.), des Ganandières (15 mais., 42 hab.), des Coins (17 mais., 56 hab.), de l'Herbelotière (3 mais., 9 hab.), de la Rue-de-la-Croix (30 mais., 97 hab.), du Grand-Chemin (4 mais., 9 hab.), du Pitolay (7 mais., 33 h.), du Pont-Foulon (7 mais., 19 hab.), de Subidor (4 mais., 10 hab.), de Bellenoue (47 mais., 134 h.), de Brault (19 mais., 56 hab.), de la Frênaie (6 mais., 24 hab.), de la Petite-Rue-du-Rateau (25 mais., 73 hab.), du Patis-Potier 26 mais., 74 hab.), de la Grande-Rue-du-Rateau (21 mais., 70 hab.), de la Roulière (10 mais., 25 hab.), du Gué-de-l'Aune (15 mais., 44 hab.), des Boires (11 mais., 37 hab.), de la Grande-Levée (42 m., 133 hab.), du Bourg-Joly (30 mais., 79 hab.) et 3 ou 4 écarts.

Superficie : 1,951 hectares, dont 5 hect. en vignes, sans compter les rangs alignés dans les champs.

Population : 2,345 hab. en 1793. — *2,950* h., en 1806. — *2,702* hab. en 1831. — *2,763* hab. en 1841. — *2,931* hab. en 1851. — *2,925* hab. en 1856. — *2,860* hab. en 1861. — *2,718* hab. en 1866. — *2,560* hab. en 1872. — *2,509* hab. en 1876, — en décroissance depuis 25 ans, — dont 601 hab., 153 mais., 212 mén.) au bourg, construit tout entier sur la levée où aboutissent le long de la Loire les chemins qui le rattachent aux cantons champêtres.

Opulentes cultures de céréales, — surtout de chanvres, qui atteignent 3 à 4 mèt. de hauteur ; — minoterie à vapeur établie en 1860 à l'E. du bourg.

Marché tous les vendredis. — *Assemblée* le dimanche qui suit la St-Mathurin (9 mai).

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour la Bohalle, la Daguenière, la Ménitré, et St Mathurin.

Mairie, avec *Ecole* communale *de garçons*, construite par adjudication du 2 juillet 1834. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle de Vihiers), construite en 1850.

L'*Eglise*, succursale (5 nivôse an XIII, avec vicariat, 10 septembre 1818) s'élève sur la levée, au fond d'une place, faisant face au S. Un arrêté du 12 mai 1838 en mit la construction au concours, où le projet de M. François Villers, qui a été exécuté, obtint le premier rang. Il comprend une basilique à 3 nefs, précédée d'un péristyle, la façade principale surmontée d'un clocher avec dôme et lanterne, le chœur circulaire et de diamètre réduit. Les travaux, adjugés le 13 août 1840, furent abandonnés dès octobre 1843 par les entrepreneurs et continués jusqu'en 1846 par la commune. L'œuvre en souffrit et dut être presque aussitôt consolidée. A l'intérieur, rien à signaler qu'une médiocre *Adoration des Bergers*.

L'ancienne église orientée formait l'angle S.-O. de la place actuelle, sur la rue même, qu'elle envahissait à demi. Un dessin par M. E. Dainville la représentait à l'Exposition d'Angers de 1841. Elle a été détruite en juin 1856.

Le *Presbytère*, acquis le 26 décembre 1809, a été restauré et agrandie en 1864.

Le *Cimetière* a été reporté du centre du bourg sur le terrain de la Vilaine, acquis par autorisation du 8 juin 1825. L'enclos a été reconstruit en 1865 avec grille en fer entre deux élégants piliers.

J'ai décrit déjà la découverte faite au Chardonnet, V. *ce mot*, t. I, p. 626, de 12 tombeaux, dont 5 au moins chrétiens, et probablement du IVe au Ve s. Un dessin a été donné de la principale sépulture par le *Bulletin du Comité d'archéologie*, 1853, p. 41.

Mais tout ce pays, aujourd'hui si opulent, restait jusqu'au XVe s. habité « de moult povres gens » en peine de vivre, épars sur la turcie ou dans les défrichements humides de la vallée. Un centre de secours spirituel s'était établi depuis 1335 à la Marsaulaie. Le seigneur du Verger, près Seiches, Philippon Desvaux ou Desbans, fonda sur la levée même dans les derniers jours du XIVe s. « une povre chapelle ou aumosnerie » avec un chapelain, à qui par « grant pitié qui fust tout « solitaire, en temps d'iver, il n'avoit pour soy « reconcilier et conforter aucun autre chapelain « de son estat et pour l'accroissement du divin

« service et pour réconciliation de tout le peuple « illecques environ habitant et aussi pour la « réception et norrissement des pauvres », il donna par une fondation nouvelle un compagnon, tenu de chanter messe et de résider avec lui. Il devait de plus « introduire en la foy les en« fans qui illecques vendront et desquels il sera « requis, c'est assavoir leur apprendre pour « nyent le A. B. C. D., le *Pater noster*, *Ave* « *Maria*, *Credo*, *Benedicite*, *Te agimus*, le « *Misereatur*, le *Confiteor*, les *Sanctus*, les « *Agnus* et le *Dominus pronus*, tant qu'ilz le « sachent par cuer, ... et s'il est requis de plus « avant les introduire, non mie qu'il y soit tenu, « si non o salaire compectant ». Le bienfaiteur pensant aux pauvres gens qui, en temps de carême « et allant à la cuillecte », étaient obligés d'emprunter le blé « dont ils vivent à moult grant « douleur et peine », prescrit encore, qu'on divise en deux parties le plus grand grenier de sa grange et qu'on y tienne en dépôt dans l'une 6 setiers de seigle, et dans l'autre 6 setiers de fèves, pour les prêter aux pauvres gens à raison de 6 ou 12 boisseaux, « selon la charge d'enfans, aux plus souf« fretoux », sans aucun salaire ni intérêt et sous la seule promesse « en bonne foy » de le restituer à la récolte prochaine ou même « jusqu'à ce que « Dieu leur donne de quoy ou à eulx ou à leurs « héritiers », avec défense expresse de réclamer la dette. Je ne me souviens pas avoir rencontré nulle part à pareille date aucune fondation de sentiment aussi charitablement inspiré.

La chapelle de l'aumônerie, ainsi constituée, fut érigée en cure par décret épiscopal du 22 mars 1406, — mais bien que plus tard encore des titres et même des actes d'autorité souveraine lui attribuent ce titre et qu'elle y possédât des fonts baptismaux depuis environ 1570 et un cimetière, elle reste tout au moins à partir du XVI[e] s., absolument réduite au rôle de simple fillette de la paroisse riveraine de St-Rémy-la-Varenne et de fait qualifiée telle ou annexe dans les visites de l'archidiacre. Un simple vicaire y réside, un desservant sans autre qualité, et le curé de St-Rémy reste le titulaire incontesté.

La chapelle a été rebâtie en « 1548, la vigille « sainct Laurens, de ceste nef furent pris les « fondemens »; — de nouveau, en partie tout au moins, en 1598, — comme l'indiquent les inscriptions recueillies au Musée d'Angers. — Le clocher en fut construit en 1604, le lambris commencé en 1612 par Potier, maître menuisier de Beaufort, la première pierre du grand autel à la Romaine posée le 17 juin 1761, en présence du syndic André Amonet, les fonts de marbre le 20 juin 1763.

Le premier *curé* Gervais-Marie *Lejau*, élu constitutionnellement en 1791, se démit de toutes fonctions ecclésiastiques, avec son vicaire *Drapeau*, le 15 pluviôse an II.

J'y trouve en 1579 Germain Bichon, « tenant « les escoles », en 1598 Ant. de Vallières, prêtre, chapelain et principal du *collège*, inhumé le 30 mai 1707, — René-Et.-Jos. Langlois, laïc, maître d'école en 1774.

Nulle autre histoire d'ailleurs comme pour toutes les paroisses de la Levée, que le passage des gens de guerre ou la crue du flot. — La place devient un point important de défense pendant les guerres religieuses. Beaumanoir-Lavardin et Montgommery, qui l'occupent avec les Huguenots, en sont expulsés en septembre 1568 par les catholiques de Martigues et de Puygaillard. En mai 1593 Puicharic y élève une redoute pour couper le chemin aux ligueurs. — En 1615 un autre poste y campe pour empêcher le passage du prince de Condé. — Le 16 juin 1619, Marie de Médicis, revenant du Verger, se repose à l'*Ecu de France* et, sans pouvoir s'arrêter, pour être marraine de l'enfant de Pierre Lorier, se fait représenter au baptême par Charles de la Grandière, seigneur de Montgeoffroy, et sa femme. — Sans parler des désastres du pays d'amont, qui ravagent toute la vallée, la levée rompt sur la paroisse même le 15 mars 1615 au Port-Pigeault, — le 5 février 1638 en deux autres endroits, — dans la nuit du 20 au 21 janvier 1669, sur trois points, à la Grande-Levée, sous le presbytère et au milieu du bourg, emportant le logis de l'hôpital et partie du *Lion-d'Or*.

La paroisse faisait partie du comté de Beaufort et avait pour seigneur en 1789 Monsieur, frère du Roi. — Elle dépendait de l'Election, du Grenier à sel et du District d'Angers et devint le centre d'un canton en 1790, comprenant Sorges, la Daguenière et la Bohalle. — Le sol encore à cette date formait un cloaque, infestant la vallée de maladies épidémiques. — Une brigade des fermes résidait au bourg depuis le XVII[e] s. Le pays était accablé surtout par le logement des soldats de passage. — Ce fut sous la Révolution une des communes les plus patriotes, dont la garde nationale demanda dès les premiers jours de l'insurrection vendéenne, d'aller tenir garnison à Saumur.

La paroisse ou enclave de la Marsaulaie, V. *ce mot*, y a été réunie définitivement dès avant le Concordat. Par contre une partie du territoire a été détachée en 1824 pour constituer la commune de la Ménitré.

Maires : Daniel-Louis *Daillé*, an III. — Anne-Julie-Pierre *Rogeron*, notaire depuis 1776, membre du District d'Angers en 1790, destitué par arrêté des représentants du peuple du 6 octobre 1793, président du canton en l'an IV, nommé maire le 10 messidor an VIII. — D. L. *Daillé*, avril 1815. — *Rogeron*, 12 juillet 1815. — Jean *Emery*, 1[er] juin 1816. — Jos.-Anne *Le Gaigneux*, 23 juillet 1816, installé le 19 août — Mathurin *Emery*, 14 janvier 1826, démissionnaire le 29 septembre 1832. — Elie *Pelé*, 24 octobre 1832. — Toussaint-Louis *Joulain*, 2 août 1843. — Victor *Ogereau*, 3 avril 1844. — T.-L. *Joulain*, 8 août 1848, démissionnaire en 1853. — Pierre *Tijou*, 12 décembre 1853, installé le 16. — *Pinault*, 1867, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 24 et 190; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. — Chartrier du chât. du Verger. — *Nouv. archéol.*, n[os] 20 et 48. — Bodin, t. I, p. 298-299. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 235. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 261; 1862, p. 40-45 et 391-395; 1867, p. 106-107; 1868, p. 219 et 234.

— *Louvet*, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 260; t. II, p. 286. — *Bullet. du Com. hist.*, 1863, p. 41. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 433-434. — Arch. mun. d'Angers BB 43, f. 55. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Marsaulais, le Chardonnet, l'Ecce-Homo, la Herbelotière, la Librairie, la Courtinière, les Vandelllières*, etc.

Saint-Mathurin (le Petit-), autrement *la Croix-Jonchère*. V. *ce mot*.

Saint-Maur, vill., c^ne^ du *Toureil*. — *In Andegavensem pagum in monasterio, quod dicitur Glannafolium, in quo venerabilis Maurus, patris Benedicti discipulus,... videtur... præesse* 560 circa (Cart. St-Maur, fol. 16; Bodin, *Saumur*, I, 530). — *Prædium quod Glannafolium dicebatur* VIe s. (Bolland, janvier, II, 326). — *Cella nomine Glannafolium* 1036 (Cart. de St-Maur, ch. 38). — *Sanctus Maurus in Glannafolio* 1252 (Hauréau, fol. 784). — *En Poitou ... cilz mosters ... appelé Glannefoueles ...* (D. Bouquet, III, 296).

Son vocable primitif est *Glanna* ou *Glonna*, — comme celui de St-Florent-le-Vieil, — accru ici d'une désinence populaire, *Glannafolium*, indiquant sans doute les bois d'alentour, — comme à St-Florent, un suffixe indiquait la montagne, *mons Glonna*. — Le pays doit son nom nouveau au grand saint, qui le premier en France vint inaugurer là, dans ce petit vallon aujourd'hui si oublié, la grande règle Bénédictine, mère de tant d'œuvres illustres. Né vers 512 dans une famille patricienne de Rome, il fut confié à l'âge de 12 ans à St Benoît, qui se l'associa bientôt et tout jeune encore dans la direction du monastère du Mont-Cassin. En décembre 541 une députation l'y vint trouver de la part de l'évêque du Mans, qui sollicitait l'envoi d'une colonie de religieux, avec toute promesse de bienvenue. Saint Maur fut désigné par son maître et partit le 5 janvier 542, avec 4 compagnons, Antoine, Constantinien, Simplicien et Faustus. Ce dernier devait revoir l'Italie et plus tard raconter le voyage et l'œuvre de la mission. A Orléans la petite troupe apprit la mort de l'évêque qui les avait conviés, et son remplacement par un ennemi; mais Harderade, qui conduisait les apôtres, leur offrit une retraite sûre et honorée sur le domaine de son cousin Florus, homme puissant à la cour du roi d'Austrasie, Théodebert. C'était le seigneur de Glanfeuil, qui les reçut avec des larmes de joie. Florus fit un don solennel du domaine à St Maur, lui confia le lendemain son fils Bertulfe, âgé de 8 ans, et lui-même bientôt prit l'habit monastique, en présence du roi Théodebert qui voulut assister à la cérémonie. En même temps s'élevaient des constructions dignes de l'œuvre nouvelle et qui comprenaient 4 églises, dédiées la première à St Martin, la deuxième et la principale à St Pierre, la troisième à St Séverin, la quatrième à St Michel, dans une tour carrée, qui gardait l'entrée du monastère. L'évêque Eutrope vint bénir en 551 l'achèvement des travaux, entrepris depuis 8 ans. Vers 560 la maison reçut la visite du roi Clotaire, qui reconnut aux religieux le privilège d'élire leur abbé. — Vers le même temps mourut Florus (21 août 560), dont le nom fut inscrit sur la liste des bienheureux. Pour régler et contenir le développement de sa fondation, St Maur avait arrêté à 140 le chiffre des frères. Une épidémie en enleva sous ses yeux en cinq mois 116, dont deux des quatre Italiens, Constantinien et Antoine. — Enfin, l'œuvre de nouveau assurée par de nombreuses recrues, il déposa en 580 toute autorité et d'un consentement commun désigna pour lui succéder Bertulfe, le fils de leur bienfaiteur; puis il se retira avec deux disciples, dans une humble retraite, *domuncula*, qu'il s'était fait bâtir près l'église Saint-Martin. Il y mourut le 15 janvier 583 ou 584, âgé de 72 ans, et fut inhumé dans l'église St-Martin, au côté droit du grand autel. — Sa vie, racontée par Faustus, n'a été connue en Gaule qu'au IXe s. et mise en lumière par l'abbé Eudes, *Odo*, qui, l'ayant acquise par hasard d'un clerc, eut le tort d'y ajouter des élégances et quelques détails erronés, qui n'en peuvent infirmer l'authenticité. Basnage s'en est pourtant autorisé pour nier même l'existence de St Maur; Baillet, au contraire, en reconnaît deux, en niant que le second fût le disciple de St Benoît; — mais Dom Ruinart et Mabillon ont su défendre et maintenir la tradition Bénédictine.

L'œuvre se continua prospère jusqu'au règne de Pépin le Bref, qui, s'emparant des biens d'église, fit don de Glanfeuil à Gaidulfe, de Ravenne. Celui-ci se plut à persécuter les moines, qui, réduits à 14, quittèrent leur règle, prirent l'habit des chanoines et furent expulsés au profit d'un petit groupe de clercs séculiers. Gaidulfe bientôt abattit églises et monastère et emporta à Angers le mobilier des autels et les chartes, mais il périt dans un banquet, frappé par le poignard vengeur d'un des religieux. La ruine était complète, quand le comte Rorgo, gendre de Charlemagne, rebâtit l'église sous le vocable de St Sauveur, et y fit venir des moines d'abord de Marmoutier, puis de St-Pierre-des-Fossés près Paris, où son cousin Gausbert était religieux. L'abbé Ingelbert y vint installer, sous la direction de ce dernier, une colonie nouvelle, tout en réservant dès lors à son abbaye, s'il fallait en croire divers actes d'autorité incertaine, une suprématie entière. C'est pourtant plutôt à l'abbaye du Mont-Cassin, que devait revenir cette suzeraineté et sur sa réclamation elle en obtint la reconnaissance de la cour romaine et de l'Empereur.

Sous le gouvernement de l'abbé Ebroin (840 circa), Saint-Maur reprend un reste d'indépendance sans qu'on le trouve autrement qualifié que d'un humble titre, *monasteriolum*. L'invasion normande anéantit tout. Le passage des barbares pendant cinquante ans (853-903) y fait place nette. Les moines fuient dès la première heure, emportant les reliques du fondateur. Réfugiés d'abord en Bourgogne, Charles le Chauve les rappelle à St-Pierre-des-Fossés, qui prend dès lors, comme l'abbaye Angevine, le nom du saint patron. Elle devait conserver pendant près de IX s. sa châsse vénérée, qui ne fut transférée que le 30 août 1750 à St-Germain-des-Prés et s'y trouvait encore à la Révolution.

L'orage passé, un petit groupe revint camper au bord de la Loire, dans les ruines, et rétablir une modeste chapelle, simple annexe des Fossés, sous la direction d'un simple prieur, — *Durand*, vers 1005, *Guillaume*, ... *Cadilon*, 1042, *Durand*, 1066, *Pierre*, 1067, qui dans certains actes est même qualifié abbé, *Malbert*, 1090. — Dès les premières années du XIe s. l'abbé des Fossés avait reconstruit les bâtiments monastiques et, à sa prière, l'évêque d'Angers, Hubert, les vint consacrer en 1039 sous l'invocation de St Sauveur, que devait remplacer bientôt le nom populaire de St Maur, en présence du comte Geoffroy, de la comtesse Agnès et des grands « de son « royaume », *regni sui*. Le pape Urbain II, s'y arrêta, se rendant au Concile de Tours, et les religieux, le comte, l'évêque, le pressèrent de rendre à la maison, pillée par des étrangers, sa dignité abbatiale en renouvelant ses relations antiques avec l'abbaye-mère du Mont-Cassin. Une bulle du 21 mars 1098 n. s., rendue après une discussion solennelle dans le Concile même, consacra ces vœux, déjà exaucés depuis 1095 par la nomination d'un abbé en titre, Gérard, prieur de l'abbaye St-Aubin d'Angers. — Le 3 septembre 1119 le pape Callixte II consacra l'église reconstruite et célébra la translation des reliques retrouvées des premiers religieux; — mais le principal trésor, le corps du fondateur, restait en pays lointain et par suite s'étaient perdus la ferveur des foules et le renom des miracles. L'abbaye même au XIIIe s. n'occupe que le dernier rang dans les synodes. En 1271 elle obtient de se dégager de la suprématie, devenue importune, du Mont-Cassin et de rentrer sous l'autorité immédiate de l'évêque, mais sans y trouver chance meilleure de prospérité. Les misères des temps s'y joignirent, puis les guerres, qui dans sa situation, dominant le grand passage de deux routes et de la Loire, en faisait un point désigné à toute occupation militaire. — Chassés de Saumur en 1369, les Anglais, commandés par Cressewelle et Calviley, prirent logis à St-Maur et pendant un an rançonnèrent le pays. Après la victoire de Pontvallain, Duguesclin vint en force faire sommation aux deux chefs, qu'il avait connus aux guerres d'Espagne. Il manda tout aussitôt Cressewelle à sa tente et Froissard fait de leur entrevue tout un beau conte, qu'ont répété, que répètent sans exception tous les livres, — M. Marchegay, comme les autres, — où l'on voit le connétable jurant, menaçant, terrifiant l'ennemi de si belle peur, que l'Anglais s'engage à rendre la place, si elle n'est secourue dans un prompt délai, et qui en fin de compte l'évacue en l'incendiant. L'histoire est autrement faite. Duguesclin traita tout simplement avec les « ennemis du royaume » et leur « promit et accorda ... pour rendre et « délivrer le fort de St-Mor qu'ils tenoient », une forte rançon, qu'il garantit avec le sire de Bueil, et dont il prit soin de se rembourser en établissant « certain subside, trespas ou acquêt sur les mar- « chandises montans, descendans et traversans « par la rivière de Loire entre Candes et Chanto- « ceaux ». C'est l'origine du Trépas-de-Loire, dont les ducs et les rois tiraient profit encore au XVIIIe s. — Les Anglais bien payés partirent en mettant le feu à l'abbaye. Les moines s'y rétablirent tant bien que mal et par lettres du 15 juin 1434, confirmées le 18 par le roi Charles VII, furent autorisés à la « clorre, fortiffier, et em- « parer de murs, fossez, paliz, portaux, tours, « guarites, eschiffles, barlacanes, pons-leveys « et autres fortifficacions et emparemens néces- « saires à forteresse ; » — attirail dangereux en somme plutôt que protecteur, bon à donner quelque abri contre les coureurs mais à attirer l'assaut des gens de guerre. Oublié à peu près pendant un siècle, St-Maur est par trois fois en 40 ans mis au pillage pendant les luttes religieuses, en 1568 par d'Andelot, en 1585 par la Boulaie, lieutenant de Condé, en 1589 par Duplessis-Mornay, qui expulse de vive force le poste de ligueurs. Pendant ce temps les religieux erraient tantôt à Angers, tantôt à Saumur, réclamant par justice quelque refuge et, à peine rentrés à la paix, obligés de faire guet, avec l'épée ou l'arquebuse. Le gouvernement réparateur de l'abbé de St-Offange rétablit la règle, — et la réforme complète s'introduisit le 6 novembre 1668 par convention du 6 août précédent, conclue avec les religieux de la nouvelle congrégation de Saint-Maur. Les anciens obtinrent de rester dans la maison, où le dernier, Franç. de la Grandière, mourut en 1713, âgé de 94 ans. Dès le 11 juin 1685 un marché passé avec l'architecte Parage, d'Angers, traita pour la reconstruction du monastère, dont la première pierre fut posée le 15 juillet; l'œuvre était achevée en 1690. De 1690 à 1697, Violette, de Saumur, éleva les cloîtres. L'église, ornée en 1672 d'une grande statue de Vierge par Plouvier, fut voûtée en 1700-1701 ; — tous les bâtiments restaurés — et la dernière pierre mise aux murailles du jardin le 17 novembre 1709. — Une vue d'ensemble en est gravée dans le *Monasticum Benedictinum* ; — un dessin du temps s'en conserve au Musée archéologique, — un autre dessin dans les Mss. de Berthe, t. II, f. 20.

L'œuvre nouvelle d'ailleurs est presque tout entière encore debout et ressort, au pied du coteau, au bord de la Loire, sur le fond de la verdure sombre des vignes et des taillis. Sur la façade vers N., au fronton du bâtiment conventuel, se lisent les dates *1687-1743*, — plus haut, quelques lettres d'une inscription effacée : *Sanctus Maurus ... Benedict... apostol...* Rien à l'intérieur à signaler qu'un plan Mss. du domaine signé *Juteau*, de Nantes. Des cloîtres qui y attenaient vers S. subsistent seulement l'aile N., décorée d'un cadran solaire avec l'inscription : *Sol rapit me, vos umbra;* et plus bas : *Horam expecta*; plus bas encore : *Joseph Bornery hanc fecit anno Domini 1789*; — et l'aile vers l'O., où se rattache extérieurement l'abbatiale, reconstruite en 1710 et bien conservée. La galerie vers l'E. a disparu, avec la sacristie, les dortoirs et la bibliothèque garnie de livres en 1701 ; — l'hôtellerie reste debout. L'aile S. fermait l'enclos en se complétant dans l'alignement par la grande église, rasée comme elle, sauf les dernières

assises du mur vers S. de la nef, qui servent encore de clôture — et le pignon vers l'O., engagé à demi dans le bâtiment voisin. Le portail, surmonté d'une grande fenêtre cintrée, s'ouvre dans une baie de quatre archivoltes ogivales concentriques, reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à dent de scie, précédant un long porche, qui sert aujourd'hui de cellier.

Suit une liste des *Abbés*, dressée d'après M. Hauréau, qui discute et rectifie nombre de textes faux ou confus. J'ai ajouté ce que j'ai pu : — *St Maur*, 543-580. — *Bartulfe*, fils de Florus, 580-586. — *Florian*, ... — *Gausbert*, 835. — *Ebroin*, 840, nommé évêque de Poitiers vers 841. — *Goslen*, fils du comte Rorgon, neveu de l'abbé Gausbert, 845, qui devint abbé de Saint-Germain-des-Prés, puis évêque de Paris. — *Theodradus*, ... — *Godefroi*, *Godofredus*, ..., plus tard abbé de St-Maur-des-Fossés. — *Eudes*, *Odo*, qui émigre avec les reliques devant l'approche des Normands et se réfugie à Saint-Maur-des-Fossés (868), où un diplôme impérial réunit St-Maur-sur-Loire (869) pour plus de deux siècles. — *Gérard*, prieur de Saint-Aubin d'Angers, consacré abbé en 1095 (*Chron. d'Anj.*, *II*, 14). — *Galeran*, *Walerannus*, 1099. — *Ramnulfus*, 1105, 1123. — *Gérard* II, 1124, 1129. — *Dreux*, *Drogo*, 1133. — Guill. *de Gascogne*, 1138. — Guill. *de Normandie*, moine de St-Florent, 1202. — *Hamericus*, † en 1234. — *Etienne*, avril 1234, † en 1240. — *Lisiard* ou *Hyscard*, décembre 1240, qui abdique. — *Pierre*, pourvu par bulle du 15 mai 1248. — *Etienne II*, 1271, † en 1287 le samedi après la Saint-André. — Jean *Houdry* ou *Heudry*, élu le dimanche avant Noël 1287, 1293. — *Etienne III*, 1320. — *Guillaume III*, 1344. — Denis *Vaslin*, 1357, † vers 1363. — *Geoffroy*, pourvu par bulle le 12 juin 1363. — *Jean II*, 1393, 1404. — *Jacques*, 1409. — *Guillaume IV*, 1427, qui résigne en novembre 1450, infirme et âgé de 70 ans. — *Charles Ier*, précédemment abbé de N.-D. de Turpenay, bachelier en décrets, novembre 1450, † en 1463. — *Hamelin*, pourvu par bulle du 28 novembre 1463, qui résigne en 1477. — Hilaire *Ragot*, par bulle du 12 février 1477, † le 24 mars 1496. — Guy *de la Roche*, 1497, qui résigne en 1518, † le 1er septembre 1533. — Guyon — et non Jean — *de la Roche*, son neveu, 1518, 1532. — Franç. *Maurice* — et non *Maurier*, — 1538, 1548. — Eustache *Du Bellay*, commendataire, comme les trois suivants, 1544, qui devient évêque de Paris en 1550. — Louis *Garnier*, 1564, † en 1571. — Jean *Pierres*, V. *ce nom*, déjà abbé du Perray-Neuf, 21 septembre 1571, 1584. — Claude *de Salles*, 3 octobre 1585, 1591. — Claude *de St-Offange*, V. *ce nom*, abbé régulier, 1591, qui résigne en 1626. — Claude-Madelon *de St-Offange*, 1626, qui résigne en 1671, † le 24 avril 1682. — René-Madelon *de St-Offange*, commendataire, 1671, † le 8 avril 1707. — Jean-François *Martineau*, archidiacre d'Angers, 23 avril 1707, † le 11 décembre 1719. — Charles-Louis *de Froullay*, 8 janvier 1721, qui résigne en 1728, en acceptant l'abbaye de la Couture. Il était évêque du Mans depuis le 17 octobre 1723. — Martin-Maurice *de Lossendière*, chanoine de Nancy, 1729. — Charles-Marc *de Livenne*, chanoine de Saintes, qui bénit l'église paroissiale le 12 avril 1753. — Etienne *Delisle*, 1754, 1765. — Gaspard-Henri-François *Lejeune de Créquy*, 1765, † en août 1773. — Eustache *Lejeune de Créquy*, 1773-1790.

Le domaine abbatial comprenait, outre d'importants vignobles et de vastes taillis, les métairies de Beaulieu et des Guets et l'Ile de St-Jean en Loire, avec plusieurs petits ilots et droit d'herbage et d'usage dans les bois de vallée, sans autre redevance à la recette du comté qu'un fromage et un pain de deux deniers le jour de la St-Jean-Baptiste.

L'abbé présentait dans le *diocèse d'Angers*, — outre le prieuré de l'Ile, dans la grande Ile Saint-Maur, dont la chapelle était dédiée à Notre-Dame et à Marie-Madeleine, — les *prieurés* de Denée et du Moul, les *cures* de St-Maur, Bessé, St-Vétérin de Gennes, Coutures et Denée, — dans le *diocèse de Poitiers*, les *prieurés* de Concourson, de la Chapelle-sous-Doué, de Bournan, de St-Cyr-en-Bourg et de St-Maur de Loudun, et les *cures* de Concourson, de la Chapelle, de St-Cyr, de Bournan et de St-Just-des-Verchers; — dans le *diocèse de Maillezais*, les *prieurés* de Faveraie et du Coural et la *cure* du Voide.

On donne pour armoiries à l'abbaye : *d'azur à 7 fleurs de lys d'or posées 3, 3 et 1.* — Sa mesure seigneuriale comptait 12 boisseaux pour 10 et un quart 1/2 des Ponts-de-Cé.

Un peu à l'écart vers S. s'élève la petite église de St-Martin, *Sanctus Martinus prope Sanctum Maurum* 1640 (G Cures), restée seule des quatre églises antiques. L'œuvre, en appareil régulier du XIIIe s., repose au chevet sur un noyau en ampleston d'un édifice plus antique, dont il a été recueilli un curieux chapiteau, sculpté d'une syrène tenant d'une main le poisson mystique et de l'autre sa queue. Elle comprend deux nefs ou chapelles, accolées parallèlement et communiquant par une arcade ogivale, chacune d'une seule travée avec une abside semi-circulaire — La nef vers N., plus longue, avec le grand autel, s'éclairait autrefois de trois fenêtres plein cintre, longues et étroites; celle vers S. abrite un autel de la Vierge, dont le rétable montre des traces de peintures à peu près disparues. Un vulgaire appentis y a été ajouté sur toute la longueur, du N. au S., et l'église reçut une bénédiction nouvelle le 12 avril 1753, date inscrite sur l'arcade intermédiaire. — A hauteur d'homme, sur le mur N., a été encastrée une inscription en lettres gothiques du XVe s. :

Hic est locus
Ubi orabat
S. Maurus
—
Ihs Maria.

sans qu'aucune trace existe extérieurement de l'oratoire détruit. — A l'opposé, sur le pied du pilier, qui sépare les deux nefs, une autre pierre porte écrit :

L'an mil IIIᶜ LV fut céans
Des Angloys le logeis
Crissovale et Carvalley

La date donnée ici est inexacte, mais le fait est vrai, comme je l'ai raconté, et M. Fillon a publié les sceaux des deux chefs mentionnés. — Vis-à-vis, une pensée ingénieuse et patriotique a fait placer un autre fragment recueilli dans les décombres, qui rappelle la délivrance de la patrie. Il n'en reste que ces mots :

. ? . . vint une pucelle
[qui d'Orlé]ans leva le siège.

Dans le carrelage, la pierre tumulaire « *de dame | Marie Catherine de la Vi | llarmois, veve de messi | re François de St-Offan | ge, chevallier, seigneur de | la Jaille, ... et mère de Mʳᵉ | Magdelon de St-Of | fange, à présent abbé de | céans, laquelle dece | da le 22ᵉ mars 1679 |, aagée de 40 ans | six moix ...*; à côté, celle du curé Bernardin Belliard, — et la dalle armoriée d'un abbé, portant *écartelé au 1ᵉʳ d'une croix, cantonnée de 4 roses? au 3ᵉ bandé de 10 fasces, au 2ᵉ lozangé de ... au franc quartier d'hermine, au 4ᵉ d'hermine à 2 fasces de ...* — Une statue de St Fiacre et deux belles châsses, récemment restaurées, décorent un autel.

C'était là l'église paroissiale, fondée en 543 et la plus ancienne, peut-être, qui ait été dédiée à St Martin dans le diocèse. Elle était desservie d'abord par les religieux, qualifiés jusqu'à la Révolution du titre de curés primitifs. Ils instituèrent plus tard un vicaire perpétuel ou curé, dont la résidence était à un quart de lieue perdue au milieu des bois.

Les registres datent de 1598.

Curés : Denis *Tessier*, 1547. — Guill. *Garnier*, † le 30 octobre 1602. — Jean *Mouton*, 1603, 1625. — Pierre *Perrault*, 1642, qui résidait à St-Rémy et y faisait office de maître d'école. — Abraham *Rousseau*, 1660, qui résigne en 1662. — Urbain *Perrault*, nommé le 30 décembre 1662, † le 12 octobre 1709, âgé de 72 ans. — Louis *Liberge*, vicaire de Brain-sur-Longuenée, installé le 8 novembre 1709 et qui s'en retourne mourir le 19 à Brain, âgé de 43 ans. — Toussaint *Bouffard*, installé le 8 juin 1710, qui résigne. — Simon *Sigougne*, originaire de Chemellier, installé le 4 novembre 1714. Il n'avait reçu encore que les ordres mineurs. — Claude *Dudoyer*, mort le 20 novembre 1721, au château de Gonnord, dont son père était receveur. — Hilaire *Mesnard*, 1721, † le 2 décembre 1735, âgé de 50 ans. — Bernardin *Belliard*, 1736, † le 3 octobre 1738, âgé de 63 ans, comme l'indique son épitaphe dans l'église. — Franç. *Denouault*, installé le 8 octobre 1738. — Florent *Lemoine*, 1768, † le 22 février 1772, âgé de 46 ans. — *Hardy*, 1772, 1786. — *Poineau*, originaire de Rochefort-sur-Loire, 1787, qui suivit l'armée vendéenne en 1793 outre-Loire, revint se cacher à St-Lambert-du-Latay et y est mort le 19 juillet 1828, âgé de 75 ans, en léguant 25,000 fr. à St-Lambert.

La chapelle fut supprimée comme succursale et le service réuni par ordonnance épiscopale du 20 février 1809 au Toureil, où furent transportés les ornements du culte. La chapelle vide et délabrée fut même délaissée à partir de 1857 par la procession des Rogations. On a commencé à la restaurer en 1862 avec une première allocation votée par la Société archéologique de France dans sa réunion de Saumur, — et depuis lors avec des offrandes particulières.

La paroisse comptait *43* feux en 1748, — *37* feux en 1793. Elle fut érigée, comme ses voisines, en commune, comprenant 371 hect., et eut pour *maires* : *Blanchet*, an II-1808. — *Avril*, 2 janvier 1808. — Pierre-Charles *Leveux*, 10 février 1813, installé le 22, démissionnaire le 15 mars 1822. — René *Artif*, 14 mai 1822. — Pierre *Martin*, 8 février 1830.

La loi du 15 juillet 1840 l'a réunie à Saint-Georges-le-Toureil, d'où l'a détachée de nouveau la loi du 18 juin 1873, pour former avec le Toureil et Bessé la commune du Toureil.

Deux *Assemblées* s'y tiennent le 24 juin et le 25 août, qui ont remplacé les foires antiques.

Arch. de M.-et-L. C 193 et 198; E 1366; H Abbaye de Saint-Maur. Son Chartrier comprend 50 volumes ou registres, une quarantaine de liasses, et un curieux petit cartulaire XIIᵉ siècle, de 29 folios à 2 colonnes, avec la reproduction des monogrammes et des dessins des sceaux, appendus primitivement aux chartes originales (560-1147). Il a été publié par M. Marchegay, t. I, p. 253-403 de ses *Archives d'Anjou*. V. aussi t. I, p. 293-350; II, 287 et *Not. et Docum.*, p. 379. — Bolland, janvier, t. I, p. 1049; t. II, p. 329; t. III, p. 414. — Mabillon, *Præfationes Actis SS. ord. S. Ben.* (Rouen, 1732, in-4ᵒ), ch. v, p. 19-25. — D. Ruinard, *Apologie de la mission de St Maur* (Paris, 1702, in-8ᵒ de 180 p. — ubi p. 142 la bulle d'Urbain II. — L'abbé Ansard, *Hist. de St Maur* (Paris, 1772, in-12). — D. Bastide, *De Ordinis S. Bened. propagat.* (Auxerre, 1653, in-4ᵒ). — *St Maur et le sanctuaire de Glanfeuil en Anjou* [par D. Jausions] (Angers, 1868, in-12). — D. Chamard, *Vies des Saints de l'Anjou*, t. I, p. 237-291. — *Journal de Maine-et-Loire*, 21-23 février 1843. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 153, 160-165; 1865, p. 104; 1868, p. 180. — Godard-Faultrier, *Nouvelles archéol.*, nᵒ 50, — et *l'Anjou et ses Monum.*, t. I, p. 135-145; t. II, p. 302-304. — *Revue de l'Ouest*, t. III, p. 200, art. de M. Benj. Fillon. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 51-54, 227-232. — Bodin, t. I, p. 252 et 530. — *Comité hist. des Arts et Monum.*, 1844, t. III, p. 107. — *Hist. littéraire de la France*, t. V, p. 384. — D. Martène, *Hist. de Marmoutier*, I, 164. — *Revue d'Anjou*, 1869, p. 12-20; 1876, p. 170. — *Mém. de la Soc. d'Agric., Sc. et Arts d'Angers*, t. II, p. 151. — Berthe, Mss. 896, t. II, p. 20. — Grandet, Notes Mss. — *Hist.*, Mss. 772, *de l'abb. de St-Maur*.

Saint-Médard, f., cⁿᵉ de *Cheviré-le-R.*, domaine d'une chapellenie paroissiale, vendu natˡ le 18 février 1791.

Saint-Melaine, canton des Ponts-de-Cé (7 kil.), arrond. d'Angers (14 kil.). — *Ecclesia Sancti Melanii ultra Ligerim* 996-1010 (1ᵉʳ Cartul. St-Serge, p. 13). — *Sanctus Melanius* 1035-1060 (Ibid., p. 269). — *Obedientia Sancti Melanii* 1160 circa (St-Serge, ch. or.). — *Prioratus Sancti Melanii prope Braschasacum* 1291 (G 7, f. 25). — *Prior Sancti Melani* 1449 (G 9). — *Aubance* 1793. — Sur les hauts coteaux des deux rives de l'Aubance et sur le plateau de la rive droite, — enchevêtré par des découpures bizarres, entre St-Jean-des-Mauvrets (4 kil. 1/2) à l'E., Juigné (6 kil.) au N.-E., les Ponts-de-Cé au N., Mûrs (6 kil.) au N.-O.,

Soulaines (2 kil. 1/2) à l'O., Vauchrétien (5 kil.) au S.

Le chemin d'intérêt commun de Denée à Brissac aborde en même temps la commune et le bourg qui le traverse du N.-O. au S.-E. Il est croisé dans le bourg même par le chemin d'intérêt commun de Vauchrétien, qui monte du S. au N. et rejoint extérieurement la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, qui a traversé l'extrême S. de la commune.

L'Aubance, dont une large courbe forme en partie limite avec St-Jean-des-Mauvrets vers S.-E., traverse directement par le centre et au point le plus étranglé (300 mèt.) du territoire; — y afflue à gauche le ruiss. de la Cour-des-Brosses.

En dépendent les vill. et ham. des Brosses (20 mais., 59 hab.), de Haute-Perche (16 mais., 56 hab.), des Refoux (19 mais., 50 hab.), de la Mare-Biote (9 mais., 25 hab.), de l'Epinay (9 m., 23 hab.), de la Gachetière (8 mais., 31 hab.), de la Mécrinière (6 mais., 14 hab.), de Toucheronde (5 mais , 14 hab.), de la Hurlière (3 mais., 11 hab.), et 9 fermes ou écarts dont 6 de deux maisons.

Superficie : 510 hectares, dont 90 hectares en vignes et 10 en bois.

Population : *91* feux, *412* hab. en 1720-1726. — *510* hab. en 1793. — *521* hab. en 1831. — *501* hab. en 1841. — *517* hab. en 1851. — *465* hab. en 1861. — *463* hab. en 1866. — *444* h. en 1872. — *462* hab. en 1876, — dont *115* au bourg (41 mais., 42 mén.), bâti à une centaine de mètres de la rivière et traversé par les deux grands chemins.

Assemblée, depuis 1831, le 3e dimanche de mai.

Perception de Juigné. — *Bureau de poste* des Ponts-de-Cé.

Mairie avec *Ecole mixte* communale, construite par adjudication du 17 juin 1860 (archit. Bibard). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII) menaçait ruine et dut être interdite par arrêté préfectoral du 27 octobre 1820. Elle fut restaurée et mise en état par adjudication du 3 mai 1823. La porte s'ouvre sous une arcature romane, surmontée d'une fenêtre plein cintre à voussures concentriques, intercalées de briques, XIe s. Le mur aussi de la nef unique vers N. conserve son appareil de même date et à l'intérieur de l'église laissait apercevoir des peintures, notamment une Vierge, recouverte aujourd'hui par le badigeon. Le reste de l'œuvre absolument modernisée présente un édifice informe et sans intérêt. Sur l'entrée de la sacristie, ancien chœur des moines, une croix de pierre entaillée porte la date 1735.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire.—La paroisse en était constituée dès le Xe s. et l'église en appartenait alors à l'évêque, qui en gratifia vers 995-1010 l'abbaye de St-Serge d'Angers, don confirmé quelque temps après par le roi Robert. L'abbé y établit aussitôt un prieuré, à qui le comte Geoffroi fit remise de toutes ses redevances sur 14 arpents de vignes dépendant de son domaine, et de ses divers droits sur les habitants du bourg, sauf pour eux l'obligation de répondre à l'appel en cas de guerre générale pour la défense du royaume ou du prince. Le fief s'étendait sur 8 paroisses et il devint assez important pour s'attribuer le titre de baronnie ayant droit de haute et basse justice, avec un notaire à résidence dans le bourg. Le domaine comprenait, outre la maison priorale, une fuie, jardins, vergers, labours, bois taillis, garennes, vignes et 4 quartiers de prés sur l'Aubance. Le prieur devait au château de Brissac, à chacune des fêtes de Pâques, de Toussaint, de Noël, trois échaudés et trois quartauts de vin bon et bien blanc, présenté par homme suffisamment housé de houzeaux tout neufs, sur cheval ferré des quatre pieds, sans y faillir fer ni clou, et sellé d'une selle entière.

Prieurs : Gautier, 1160 circa. — *Nicolas*, 1419. — Jean *Anglaz*, 1461. — Mercure *Foucher*, 1477, 1492. — Jean *Leroux*, 1563. — Robert *de Dureil*, 1567. — Adam *de la Barre*, grand doyen d'Angers, 1587. — N. h. Charles *Bautru*, bachelier en théologie, licencié ès-droits, professeur en philosophie, 1614, 1626. — N. h. Ant. *de Briolay*, 1650, † à Angers le 21 juillet 1664 d'une colique de *miserere* (GG 202). — Franç.-Pierre *de la Forest d'Armaillé*, 1673, 1677. — René *Charlery*, de Candé, 1698. — Louis *Boylesve*, 1692, 1715. — Henri-Hubert de *Courtarvel de Pezé*, aumônier du roi, abbé de Beaupré et de Saint-Jean-d'Angély, 1732. — André *Solomé*, 1759. — Guill. *Lefebvre*, résidant à St-Vincent-du-Mans, 1788.

La maison du prieuré fut vendue natt le 26 prairial an IV. La fuie qui encombrait le chemin avait dû être abattue dès 1792.

La cure resta jusqu'à la Révolution à la présentation de l'abbé de St-Serge ; le presbytère fut aliéné natt le 13 messidor an IV. — Les registres remontent à 1595.

Curés : Ruellan, 1290. — Guill. *de Juestigniet*, 1300. — Math. *Ponon*, 1320. — Michel *Soué*, 1621, † le 20 novembre 1637. — Laurent *Saillart-Dumont*, janvier 1638, † le 17 avril 1674. — Pierre *Paré*, avril 1674, mars 1677. — P. *Vigan*, qui ne signe en titre qu'à partir d'août 1677. — Pierre *Legris*, avril 1678, † le 7 septembre 1704, âgé de 58 ans. — René *Jacquard*, 30 décembre 1704, qui signe jusqu'au 20 août 1737 et meurt le 11 décembre 1739, âgé de 66 ans. — Un de ses paroissiens meurt excommunié; refus lui est fait de sépulture. Seize jours après son décès, sa femme et ses enfants furent obligés, par ordre de l'évêque, de l'inhumer de leurs propres mains dans leur maison même (27 octobre 1717). — *Allard*, précédemment vicaire, qui signe curé à partir du 1er mars 1738 jusqu'au 1er février 1753. — Martin *Oger*, ancien vicaire, qui signe curé à partir du 20 novembre 1753. Il résigne en 1782 et meurt le 3 novembre 1786, âgé de 70 ans. — René-François *Gouraud*, juin 1782, mais qui réside à peine jusqu'en 1785. Il prête serment, signe jusqu'au 18 décembre 1792 et abdique toute fonction ecclésiastique le 5 germinal an II.

La paroisse avait pour seigneur le prieur. Elle dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election, des Aides et de la Sénéchaussée d'Angers, du District de Brissac en 1788, d'Angers en 1790. — On y comptait 18 pauvres ménages, mais nul mendiant. — Elle se trouva à demi enveloppée dans la guerre et à plusieurs reprises ravagée. Le 20 brumaire an III une bande de 400 « bri« gands » pille les Brosses et y tue 4 habitants, cerne le bourg, tue le maire, un officier municipal et 6 autres patriotes et s'en va piller les Refoux et Toucheronde, poursuivie par la garde nationale de Brissac jusque dans la forêt. « Ils « ont dancé et chanté presque toute la nuit, — « écrit l'agent municipal, — et ont dit aux « femmes des Brosses qu'ils reviendraient, met« traient le feu et enmèneraient les femmes. Les « cadavres sont restés sur la place, attendu que « nous n'osons approcher. »

Maires : F.-L. *Dureau*, 1792. — Jos.-Louis *Ravain*, 21 frimaire an X. — Jean-André *Vé tault*, 2 janvier 1808. — Auguste-Marin *Laforest d'Armaillé*, 23 août 1815. — Symph.-Mich. *Claveau*, 30 janvier 1822. — *Vétault*, 13 novembre 1831. — Mathurin *Baumier*, 18 octobre 1837, démissionnaire le 4 juillet 1843. — Joseph *Girardeau*, 1843, † le 1er avril 1851. — L. *Gelineau*, 1851. — Hip. *Baumier*, 26 août 1852, installé le 29. — Toussaint *Breau*, nommé le 14 mai 1855, installé le 17. — *Brousse*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192 ; H St-Serge. Les Archives du prieuré comptent 31 volumes et une liasse, dont une pièce originale du XIIe s. ; Série L. — Arch. commun. Et.-C. — Pour les localités, voir, *Haute-Perche*, *les Brosses*, *l'Appartenance*, *l'Epinay*, etc.

Saint-Melaine, vill., cne de *Cholet*. — *St-Melaine-les-Sources* (Cass.). — *St-Melaine de la Treille* 1672 (Et.-C.), 1789 (B Cahier). — Anc. centre paroissial, créé par transaction du 12 mai 1584 entre M. de Rouxellé, seigneur de la Treille, et le curé de St-Pierre de Cholet, Pascal Duval. Son ressort, pris sur Saint-Pierre, comprenait depuis la Maillochère, presque dans la ville, jusqu'à la limite de la Séguinière, à l'O. et au N., les routes du Puy-St-Bonnet et de Beaupréau à l'E., — *35* feux en 1789, — aujourd'hui, dans le seul village, 37 mais., 38 mén., 143 habitants. — L'église, simple chapelle, dont il ne reste qu'un pan de murs formant une grange, tombait en ruine en 1759 et n'était pas reconstruite en 1780, quoi qu'en eussent décidé les paroissiens. — Une statuette de Vierge en bois peint, œuvre élégante mais maniérée du XVIIIe s. en a été recueillie.

Curés : Charles *Harau*, 1660, 1678. — Jacq. *Guicheteau*, 1679. — Franç. *Piet*, 1686. — *Desmazières*, 1689. — Mathurin *Delaunay*, novembre 1692, † le 26 novembre 1734, âgé de 72 ans. — Jacq. *Garnier*, 1734, † le 23 avril 1758. — René-Louis-Marie-Venant *Brunet du Tail*, écuyer, 1760, août 1791.

La paroisse, au patronage de l'abbé de Saint-Michel-en-l'Herm, dépendait de la juridiction de la Séguinière, du Présidial d'Angers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Diocèse de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, du Grenier à sel et du District de Cholet. Elle fut supprimée dès l'organisation nouvelle.

Notes Mss. de MM. Spal et Boutillier de Saint-André. — Mss. 923.

Saint-Melaine, f., cne de *Segré*, autrefois avec chapelle desservie encore au XVIIe s. et dont il ne reste plus trace

Saint-Michel, f., cne de *Baugé*, ancien domaine de l'Hôtel-Dieu de Baugé ; — ham., cne de *la Boissière-St-Florent*, sur l'emplacement de bois défrichés ; — f., cne du *Fief-Sauvin*. — Anc. domaine, avec chapelle, du prieuré de Villeneuve, que mentionne et confirme à Saint-Serge d'Angers la bulle du pape Adrien en 1159, *capellam Sancti Michaelis de Foresta de Monte Rebelli* (1er Cartul. St-Serge, p. 16), à cette époque en pleine forêt de Montrevault ou de Leppo. Le vill. de Leppo, sur la cne du Fief-Sauvin, relève encore au spirituel de la paroisse de Montrevault ; — f. cne du *Ménil*.

Saint-Michel (*Maurille* de), né à Angers, fit profession chez les Carmes d'Angers le 5 novembre 1635 et y est mort le 30 octobre 1669. Il avait parcouru l'Amérique comme missionnaire, l'Italie par obédience et la France pour établir la réforme dans le couvent d'Aix et renseigner les familles des Français qu'il avait rencontrés dans ses voyages. Il les a racontés dans un livre curieux : *Voyage des Isles camercanes en l'Amérique, qui font partie des Indes occidentales avec l'établissement des Carmes de la paroisse de Touraine ès dites Isles* (Le Mans, 1652 et Paris, de la Caille, 1653, in-8° ou petit in-4°), dédié à Charles d'Andigné, sieur d'Angrie, gendre de Le Porc de la Porte de Vézins. L'auteur l'écrivait partie en chemin, partie dans la maison de Challain. Il est lettré et mêle à sa prose quelques vers. Avide de voir et de savoir, il recueille en route et rapporte à ses confrères poissons volants, nids de colibris, coquilles de mer et autres singularités. Il est de plus tolérant, incrédule aux superstitions et fait de naïves remarques sur la religion des sauvages, qu'il gagnait par « la douceur et la prudence ». Son livre a été traduit en anglais par Stephens (Londres, 1740, in-8°). On a encore de lui *La Phytologie sacrée ou Discours moral sur les plantes de la Sainte Ecriture, symboles des mystères de la foy et des vertus chrétiennes* (Angers, Yvain, 1664, in-4°), dédié à Ayrault, dont les ancêtres ont été non-seulement les maires mais « les pères de la ville », livre de pur verbiage mystique sans intérêt. L'auteur indique quelque part avoir publié à Paris des *Parallèles sur son ordre*, faits pour l'Amérique, où il les savait, dit-il, attendus. Mais cet ouvrage est resté inconnu. Les deux premiers sont rares.

Saint-Michel-de-Ghaisne. — V. *Saint-Michel-du-Bois*.

Saint-Michel-du-Bois, anc. paroisse formant, avec celle de *Chanveaux*, la cne de *St-Michel-et-Chanveaux*, V. *ce mot*. — *Ecclesia Sancti Michaelis Archangeli de Nemoribus* 1681 (G Cures). — *L'Eglise de Ghaisne*,

— *de St-Michel de Ghaisne, de Ghaisnes alias St-Michel-du-Bois, — de St-Michel-du Bois alias à présent de Ghaisnes* 1686-1700 (Et.-C.). — *St-Michel-de-Ghaisne alias du-Bois* 1685 (Pouillé). — *Saint-Michel-du-Bois, Saint-Michel-des-Bois près Chanvaux* 1783 (Pouillé). — Le pays, couvert de bois, comme son nom l'indique encore, était traversé tout au moins par une grande voie montant vers Pouancé. Au milieu même du large chemin, aujourd'hui envahi à demi par les cultures ou par les haies, se dresse à l'extrémité N.-O. du territoire, un magnifique menhir, dit *Pierre-Frite*, mesurant 6 mèt. de hauteur, sur 7 mèt. environ de circonférence, 1 mèt. 50, 1 mèt. 90 sur chaque face. Au sommet y est entaillée une petite niche de Vierge, que protége un grillage. — On ignore l'origine de la paroisse. — Pocquet de Livonnière dans son Pouillé Mss., l'a citée comme fournissant l'exemple d'une cure cédée par l'évêque lui-même à un laïc et encore au XVIIIe s. en mains laïques, c'est-à-dire à la présentation du seigneur. — Il ne faut pas la confondre pourtant avec St-Michel-du-Bois près la Roë, qui appartenait au Chapitre de St-Maurice d'Angers.

Curés : Jean *Fauveau*, V. *ce nom*, 1588, 1595. — Jean *Esluard*, 1598, † le 9 décembre 1619. — Jean *Pouppin*, ancien vicaire, avril 1620, † le 28 août 1656. — Charles *Planchois*, 1658, † le 10 mai 1659. — René *Bordier*, installé le 22 juin 1659, † le 16 février 1704, âgé de 70 ans. — Le vicaire *Grudé*, puis J. *Planté*, remplissent les fonctions curiales. A la fin de 1707 ce dernier devient curé de Chazé-Henri. La paroisse reste sans autre desservant que l'aumônier du château, Pierre Picault. — Pierre *Fouchard*, juin 1708, † le 15 juin 1757. — René-Pierre *Lemonnier*, juillet 1757. A sa mort, une ordonnance, rendue sur la requête de son successeur, enjoint de rectifier ses actes informes et de rédiger ceux qu'il avait omis, le tout aux frais de la fabrique, ou, à défaut, des habitants. — *Bazin*, 1761-février 1769. Il avait fait rebâtir la cure en 1762. — René *Chopin*, juin 1769, † le 31 août 1777 à St-Julien-de-Vouvantes et inhumé le lendemain dans son église. — R.-A. *Lemonnier de la Foucheraie*, septembre 1777. — *Ferron*, vicaire de Châtelais, élu le 2 avril 1791.

La terre formait une des plus anciennes châtellenies d'Anjou, relevant de Châteaubriant. En est seigneur Guill. de la Motte, chevalier, en 1244, puis la famille de la Jaille depuis le XIVe s. alliée aux Matheflon, aux Montrelais, aux Scépeaux; — René de Scépeaux, mari de Marguerite de la Jaille, 1511; — François de Scépeaux qui en fait retrait lignager sur Nic. Lenfant de Louzil en 1522; — Ant. d'Espinay, mari de Jeanne de Scépeaux, 1579, 1588; — Franç. de Cossé-Brissac 1628. — Henri-Albert de Cossé, baron de Pouancé, 1667, vend le fief en 1670 à Pierre Ghaisne, sieur du Genetay, dont la veuve Perrine Durocher meurt à Angers et est inhumée le 12 avril 1688 dans le chœur de l'église. Leur fils, Marie-Henri de Ghaisne ou de Gaisne, — il signe des deux façons, — seigneur d'Argentay et de St-Michel-du-Bois, était capitaine en 1690 au régiment des Croates. Par lettres-patentes données à Versailles en janvier 1691, enregistrées le 22 mai 1691, la châtellenie de St-Michel-du-Bois fut à son profit érigée « en titre, nom et qualité du comté de « Ghaisne. » Dès le 12 octobre 1691, le nouveau comte, lieutenant des maréchaux de France en la ville de Nantes, avait épousé Mlle de Maillé de la Tour-Landry, qui lui apportait la terre de Bourmont. Il mourut le 10 décembre 1710. — Le domaine de St-Michel de Ghaisne et Chanveaux appartenait encore en 1830 au maréchal comte de Bourmont, qui, par acte du 13 janvier 1833, le vendit à M. de la Rochefoucault, grand-père du propriétaire actuel, M. le comte Henri de la Rochefoucault.

Le château présentait une des principales places fortes de l'Anjou sur la limite de la Bretagne et soutint plusieurs siéges contre les Anglais, notamment en 1422. Il enveloppait à demi l'église, et ses hauts murs ruinés y attiennent encore, couverts de lierre, une porte accostée d'une demi tour ronde, un second portail flanqué autrefois de deux tours aujourd'hui rasées, plus loin un énorme pan de mur, en blocage de 1 mèt. 60 d'épaisseur, et deux étroites tourelles dont une d'extérieur octogonal, ronde à l'intérieur et percée de meurtrières; — d'autres ruines se dressent espacées sur deux des flancs de la vaste cour intérieure, qu'enveloppaient d'immenses douves, dont un côté subsiste. Sur un des bâtiments de la ferme une ardoise, malheureusement brisée aux deux bouts, porte gravé : ..*1]542 je fus commencé par ... | Descepeaulx et Renée Lero... | son espouze*.

La juridiction s'y tenait tous les quinze jours, le mercredi, — et le jour de St-Michel, une foire, aujourd'hui tombée. Les feudistes remarquent cette particularité pour cette seigneurie et cette paroisse, qu'il n'y avait pouce de terre dont les rentes ne fussent dues au seigneur. La terre de Chanveaux y était réunie dès le milieu du XVIIe s.

La paroisse couverte de landes, de bois, d'étangs, de marais, rapportait à peine quelque seigle, blé noir ou avoine et des petits lins d'été de peu de valeur. La traite par terre empêchait tout commerce avec la Bretagne, — et le défaut de chemins tout transport. — Elle dépendait du Doyenné de Candé, du Grenier à sel de Pouancé, de l'Election et des Aides d'Angers, du District de Segré.

Le 14 fructidor an II (31 août 1794), le général Decaen atteignit près la forêt de Chanveaux une bande de 800 chouans, commandée par Sarrasin, V. *ce nom*, dont 400 seulement armés, les deux tiers au moins recrutés de force et qui au premier feu s'évadèrent à travers champs, 50 morts et de nombreux blessés restèrent sur le terrain. Les grenadiers républicains y perdirent 3 des leurs et ne s'arrêtèrent à la poursuite qu'à bout de forces.

Arch. de M.-et-L. E 1183, f. 115-117; 2614; L Révolution. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. Valuche. f. 87, à la cure de Candé. — Mss. 988. — D. Housseau, 2936.

Saint-Michel-et-Chanveaux, canton de Pouancé (9 kil.), arrond. de Segré (25 kil.); — à 61 kil. d'Angers. — Commune formée de la réunion des deux paroisses de *St-Michel-du-Bois* et de *Chanveaux*, V. *ces mots*, — sur l'extrême confin S.-O. du département et de l'ancienne Bretagne, — entre Armaillé (4 kil.) et la Prévière (5 kil. 250) au N., Noëllet (3 kil. 1/2) à l'E., la Potherie (8 kil.) au S., le département de la Loire-Inférieure à l'O.

La route départementale d'Ingrandes à Laval monte du S.-E. au N.-O. (6 kil.), croisée dans le bourg même par le chemin de grande communication de Châteaugontier à Juigné, qui descend du N.-E. et à partir du bourg se dirige de l'E. à l'O. (6 kil.).

Y passe au centre en se rapprochant à 1,100 m du bourg, le ruiss. de la Nymphe, qui traverse du S.-O. au N.-E. tout le territoire et y reçoit les ruiss. du Pourry, dit aussi de la Miénaie, de la Hachetaie, du Merdreau, tous trois nés sur la commune et ce dernier formant la limite vers N., du Pihambert, qui forme limite vers l'E.; — et tout le long de la frontière vers l'O., les ruiss. de la Forêt, de l'Arche et de Maubusson.

En dépendent le bourg de Chanveaux (17 m., 78 hab.), les ham. et vill. de la Nymphaie (16 mais., 68 hab.), de la Grande-Taugourde (11 mais., 36 hab.), de Pihambert (3 mais., 20 hab.), de la Gautrie (4 mais., 14 hab.), de la Maronnière (5 mais., 22 hab.), de la Mâne (4 m., 18 hab.), du Ménil (3 mais., 18 hab.), de Launay (3 mais., 21 hab.) et 61 fermes ou écarts.

Superficie : 2,767 hect., dont 535 hect. en bois.

Population : *710* hab. en 1790. — *665* hab. en 1831. — *778* hab. en 1841. — *791* hab. en 1851. — *826* hab. en 1856. — *795* hab. en 1861. — *812* hab. en 1866. — *814* hab. en 1872. — *863* hab. en 1876, — en progression constante et rapide par suite du développement de l'agriculture, — dont *164* hab. au bourg (42 mais., 46 mén.). — On y signale, dans ce voisinage de la Bretagne, l'abus, même par les femmes, de l'eau-de-vie de cidre — et le grand nombre de naissances illégitimes.

Foire le jour de la St-Michel.

3 fours à chaux. — Commerce de bois.

La *Mairie* avec *Ecole* communale *de garçons* et l'*Ecole de filles* (Sœurs de Torfou), a été construite en 1850 au bourg de St Michel par adjudication du 22 octobre 1849.

A quelques distance s'élève l'*église*, dédiée à St Michel (succursale 5 nivôse an XIII), édifice tout moderne, sauf le portail vers N., dont le cintre est formé de claveaux sculptés de quatre-feuilles, style Louis XIII. — D'un coté y attiennent les ruines du château; d'autre part le cimetière; — vers N. séparé par un chemin, le presbytère dans un bel enclos.

Maires : Jacq.-Honoré *Armaron*, 1791-an V. — Julien *Jallot*, agent municipal, installé le 10 pluviôse an V. — Jean *Poullain*, agent municipal, installé le 4 floréal an V. — Joseph *Lemonnier*, installé le 1er floréal an VII, qui prend le titre de maire à partir du 22 thermidor an VIII. — Jean *Poullain*, 1er vendémiaire an IX, installé le 1er brumaire. — Jean-Pierre-Ambroise *Poupard*, 9 ventôse an XI, installé le 23. — René *Hardon*, 7 nivôse an XIII, installé le 8 pluviôse, † le 23 sept. 1813. — Julien *Jallot*, 2 octobre 1813. — Claude *Brillet*, 23 janvier 1826, installé le 21 février. — Jean *Bellanger*, 28 janvier 1834, installé le 8 mars. — Jean *Coué*, 27 décembre 1837, installé le 7 janvier 1836, démissionnaire en 1850. — Julien *Bouchard*, 30 avril 1854. — Jean *Bellanger* fils, juillet 1865. — Louis *Duvacher*, décembre 1870. — Jos. *Bellanger*, 12 mai 1872, † en 1876. — *Duchesne*, 1876, en fonctions, 1877.

Le bourg de *Chanveaux* a déjà son article, t. I, p. 609, où j'ai renvoyé ici pour quelques additions prévues, ne l'ayant pu alors encore visiter. — Il s'élève au milieu des bois sur une sorte d'éminence inclinée légèrement vers S.-E. et entourée de deux enceintes, longtemps presque intactes, de larges douves avec talus intérieurs en terre, formant une ovale. — La première et plus grande enceinte, qui enclave l'ensemble, se relie vers l'E. à un petit étang. Un vieux logis du XVIe s., avec fenêtre fermée de grilles et barreaux de fer, se rencontre dès l'entrée actuelle vers N. et au premier détour du chemin. Un calvaire surmonté d'une grande croix en pierre de Juigné, indique l'ancien cimetière, qu'avoisine vers S. la base des murs de l'église ruinée. — En face, à l'O., une maison, datée au faîte, sur une ardoise, *1787*, sert de rendez-vous actuel de chasse, dont les murs portent au crayon nombre d'inscriptions, les noms des chasseurs des grandes journées depuis 1851, puis des dessins de têtes d'animaux, de piqueurs, de chevaux, de chiens. — La seconde enceinte, d'étroit rayon, aborde de très-près la première vers S. pour se prêter sur ce point au passage d'une issue commune. Dès l'entrée à gauche, au pied de forts talus en terre, apparaissent des amas considérables de scories de fer. Nulle trace d'ailleurs du donjon primitif, qu'elle protégeait, derrière sa ceinture propre de douves, — et pour toute habitation une simple maisonnette de garde. — Ajouter à la liste des *prieurs :* Pierre *Demariant*, 1616, 1637. — Et. *Cornu de la Malvandrie*, 1638, 1641. — R. *Leroy*, 1642. — F. *Hardy*, 1681. — *Saget*, 1681. — Louis *Lepage*, 1690, † le 16 septembre 1713, âgé de 60 ans. — Julien *Glédel*, février 1757, † le 19 janvier 1789, âgé de 67 ans. — J. *Poisson*, 11 mars 1789, qui signe *curé* de 1791 à février 1792.

Saint-Moron, f., cne de *Cheviré-le-R.*; — cne de *Louvaines*, anc. chapelle détruite vers 1830. La charpente a servi à restaurer l'église paroissiale, et la statue du patron a été donnée au Musée d'Angers par le propriétaire, M. Miclet.

Saint-Nicolas, f., cne de *Freigné*. — Ancien domaine du prieuré de St-Nicolas de Candé, arrenté par le prieur le 1er mai 1781 à P.-Cl. Brillet, de Loiré; — vill., cne des *Rosiers*. — Avec chapelle, *capella Sancti Nicolai de Valleia*, fondée par la reine Jeanne de Laval,

du consentement du Chapitre St-Maurice d'Angers, seigneur de la paroisse. Elle fut consacrée et bénite le 8 octobre 1467 par l'évêque de Sisteron, André de Plaisance. Y attenait le logis, qui existe encore, du chapelain, dont le temporel comprenait une métairie et la dîme du canton. Une croix neuve y fut plantée au-devant par le curé le 28 octobre 1705 ; — f., c^ne^ de *Quincé* ; — f., c^ne^ de *la Varenne*, restes de l'anc. prieuré de St-Nicolas de Chapoin, V. t. I, p. 623.

Saint-Nicolas (*Yves* de), d'une noble famille d'Angers, engagé dans l'ordre des Carmes, y remplit les charges de prieur et de définiteur et fut élevé à celle de Provincial à Angers en 1711 où il meurt en 1721, sans avoir rien fait imprimer.

Bibliot. Carmel., p. 882.

Saint-Niolphe (*Jacques* de), médecin de l'abbesse de Fontevraud, est dit aussi son procureur et élu à Saumur, 1581.

Saint-Offange, famille angevine, éteinte au XVIIIe s. dans celle des Turpin de Vihiers et qui portait pour armoiries : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon de même posées 2 en chef et 1 en pointe.* Son manoir héréditaire est depuis le XIVe s., — non pas à la Garde en Coutures, — mais à l'Eperonnière en St-Aubin-de-Luigné, où figure le premier connu du nom, *Jean* de St-O., marié vers 1395 avec Françoise d'Andigné. — *René*, fils de François et de Jeanne Lemaçon, prit part au pacte catholique de la noblesse angevine en 1576. De ses quatre filles trois se firent religieuses et ses trois fils, *Artus*, sieur de l'Eperonnière, *François*, sieur de Hurtault, *Amaury*, sieur de la Houssaie, s'engagèrent, non sans hésitation, dit-on, ni quelque soupçon de calcul intéressé plutôt que de passion religieuse ou politique, dans le parti des Ligueurs. Dès 1585 ils occupaient le château de Rochefort, et sur le premier avis de la surprise du château d'Angers par Hallot, d'Aubigné affirme qu'un des trois frères vint en leur nom commun offrir et demander aide et secours pour la cause royale. L'affaire ayant échoué, ils se seraient alors déclarés pour Mercœur, qui laissait à ses adhérents plus de chances heureuses aux libres pilleries. Et de fait coupant les routes, courant les champs, interceptant la Loire et ses deux rives, ils tenaient dans des alertes continues Angers même et ses faubourgs et toute la vallée jusqu'à mi-chemin de Nantes. François s'étant laissé prendre dans le château de Gilbourg avec son cousin Claude, prieur de St-Rémy, Artus mit la main sur le fameux traitant Scipion Sardini, qui se rendait d'Angers à Tours par la levée (22 janvier 1590) et ne le rendit que moyennant la liberté des prisonniers et une bonne rançon de 6,000 écus. A quelque temps de là il tombait lui-même à St-Rémy-la-Varenne, sous les coups des soldats royaux, dans la nuit du 14 au 15 mai 1590 — et non 1592, comme le disent Hiret et Roger. — Il avait épousé le 24 janvier 1575 Anne de Montours, qu'il laissait veuve. — Durant deux ans Rochefort, commandé par ses deux frères, défia presque impunément l'armée royale. — Du 14 septembre au 2 décembre 1592 le siége y fut mis par Duplessis-Mornay, Conti et d'Aumont. Amaury, enfermé seul dans la place, fut rejoint à temps par François, un instant retenu à Ancenis pour organiser des secours mais qui se trouvait à ses côtés debout sur la brèche pour soutenir les derniers assauts. Toute attaque échoua misérablement devant leur résistance désespérée. Le pays resta ainsi à leur merci pendant dix ans et le bénédictin Roger, au sortir du récit de ces temps maudits, se rappelle encore avec étonnement les horreurs que « les bonnes gens de ces « quartiers-là » lui en ont racontées. — Au moment où allaient s'ouvrir les conférences d'Ancenis (janvier 1595), François se trouvait de nouveau pris dans quelque aventure, détenu à Clisson et menacé de jugement. Aussi pendant plus de six mois les délégués de Mercœur se refusèrent-ils à rien entendre. D'autre part Amaury avait enlevé pour otages l'échevin La Lande et le procureur du roi d'Angers, et ce fut la ville qui dut contribuer à la rançon et obtenir la mise en liberté des prisonniers (4 septembre) ; — et en fin de compte, par trêve ou par guerre la terrible garnison vivait sur les champs de rapine. Une bande poussa un jour jusqu'en plein Poitou et surprit aux environs de la Châtaigneraie un prêche protestant dont elle fit massacre. Le roi converti, sacré, victorieux, les hardis partisans tenaient encore, doutant sans doute de facile merci ; mais sur l'avis des mouvements décisifs de l'armée royale et de la soumission des derniers réfractaires, ils firent, sans se prêter davantage aux hésitations calculées de Mercœur, présenter « re- « quête et supplication » en leur nom par Fouquet de la Varenne au roi, alors au château de Chenonceaux. Des lettres royaux de mars 1598, données aux Ponts-de-Cé, acceptèrent leur soumission publique : « Nos chers et bien-aimés, — disent- « elles, — les sieurs de Hurtault et de la Houssaye « St-Offange, commandans à présent en nos villes « et chasteau de Rochèfort, nous ont très humble- « ment faict remonstrer que dès le commance- « ment des derniers troubles, croyant les armes « avoir esté prinses contre l'auctorité du deffunct « roy, comme depuis contre la nostre, pour la « conservation de la religion, et s'estant laissez « aller aux spécieux prétextes, que mettoient en « avant les chefs de party autheurs desdits « troubles, ils auroient esté par eux retenuz hors « de leur debvoir jusques à présent, notamment « par le duc de Mercœur, qui leur auroit tous- « jours faict espérer de se réconsilier avec nous « aprés nostre conversion ; mais recognoissans « ung dessein bien contraire en son âme et ne « voulans demeurer si longuement hors du santier, « auquel plusieurs aultres les auroient appellez « et dont la résipiscence leur sert d'exemple et « d'une fidelle réversion, se sont résoluz de se « soubzmettre à nostre autorité et embrasser « nostre service, comme ilz se sont depuis « naguères disposez, et advouans combien ilz ont « cy devant démérité de nostre bienveillance, « implorans nostre bonté, clémence, miséricorde, « nous ont très humblement supplié et requis « oublier et mettre soubz le pied leurs faultes « passées. » — Le roi leur octroyait amnistie com-

plète et le lendemain, à Angers, dut encore leur accorder des lettres spéciales d'abolition « pour « oster toute occasion de doubter » qu'aucun prétexte eût pu être réservé contre eux « de « recherche, travail ou inquiétude »; tant étaient menaçants « les cris des habitants d'Angers » requérant justice pour tant d'« horribles cruautés « pratiquées, — comme le dit Roger, — depuis dix « ans contre les lois de la guerre » et dont ces documents même contiennent l'ignominieux détail. Il est probable du reste que l'impunité n'était pas encore le seul prix dont le roi payait le zèle de ces nouvelles recrues. Outre le titre de gentilshommes ordinaires de la Chambre et 2,000 livres d'indemnité pour la perte du gouvernement de Rochefort, dont la destruction fut immédiatement ordonnée, on voit nos deux partisans toucher de 1601 à 1607, sur la cassette et pour des services inconnus plus de 140,000 livres! La mort probablement mit seule fin à ces largesses. François, dont le testament est du 13 mars 1604, n'existait plus dès le mois de novembre 1607. Il avait épousé, le 28 février 1593, Marie de Brie. — Son frère Amaury, marié le 18 juillet 1597, avec Ambroise de Clermont, ne lui a peut-être pas survécu.

Arch. de M.-et-L. B Insinuat. du Présid., 18 mai 1598; E 3094. — De Thou, *Hist. Univ.*, liv. CIII, t. XI, p. 525. — D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. II, l. V, p. 441; t. III, p. 450. — Duplessis-Mornay, *Mémoires*, t. VI, p. 194, 201, 279, 280, 380. — David de Licques, p. 190. — Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, p. 280, 284, 300-305 - Hiret, *Antiquit. d'Anjou*, p. 241. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 98 et 168. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 451 et 457. — Arch. comm. de St-Mathurin, Et.-C., mai 1540.

Saint-Offange (*Claude* de), abbé régulier de Saint-Maur, succédant à quatre commendataires, prit à cœur de réparer leurs dissipations. — Admis dans l'abbaye dès 1585 soit comme simple religieux, soit plutôt comme prieur ou comme coadjuteur de l'abbé de Salles, il le remplaça en 1591, imposa la vie commune aux religieux débandés, rétablit la clôture, rebâtit les lieux réguliers, racheta les domaines aliénés, se fit « le grand réparateur » des ruines morales et temporelles. Il fut élu visiteur général de l'Ordre en 1623. Il avait dressé, l'année précédente, des *Constitutions*, qu'il imposa à ses religieux et en 1624 passa avec eux un concordat, qui assurait les réformes acquises par sa vigilance et sa fermeté. Accablé d'années, il demanda au roi, par lettres du 26 mars 1626, pour coadjuteur son neveu Claude et résigna. — Il vécut encore jusqu'au 17 janvier 1635 et fut inhumé le lendemain dans le chœur de la grande église de son abbaye. — Le cabinet des Estampes possède son portrait in-folio dessiné à la pierre noire, avec la légende : « *33e abbé de St-Maur, général des « Bénédictins* ». = (*Claude-Madelon* de), ancien officier du roi Louis XIII, infirmier et religieux profès dès 1624, fut pourvu par bulles du 2 décembre 1626 et prit possession le 6 mai 1627. Il ne reçut pourtant la consécration de l'évêque que le 6 août 1645 et cette année même promulgua en Chapitre de nouvelles constitutions. Il fut député, le 26 juin 1650, à l'assemblée générale du Clergé. — On lui doit l'introduction en 1668 des religieux réformés, — mais aussi la remise en commande, sur ses instances, de l'abbaye, pour qu'il pût la résigner, comme il fit en 1671, à son petit neveu, âgé de 15 ans. — Il fut inhumé dans son église le 25 avril 1682, âgé de 77 ans. Son oraison funèbre fut prononcée, au service solennel, devant l'évêque, par Dom Vivier, prieur de St-Serge d'Angers. Son portrait existe, dessiné à la pierre noire « *1656, ætatis 53* » au cabinet des Estampes. = (*René-Madelon* de), nommé à l'âge de 15 ans abbé de Saint-Maur, 1671, avait obtenu de remettre l'abbaye en commande et la tint ainsi sans autre éclat. Il vivait dans les derniers temps en son château de la Frapinière en Cossé, où il mourut le 8 avril 1707 et fut inhumé dans le chœur de l'église paroissiale. Il était fils de Franç. de St-Offange, sieur de la Jaille, et de Marie-Catherine de la Villarmois, morts tous deux et inhumés à St-Maur (1673-1679).

Saint-Offange (*Philippe* de), sieur du Vivier et de St-Sigismont, gouverneur de Baugé, est inhumé à Angers le 12 mars 1694 (GG 207). Quoiqu'il soit dit âgé seulement de 60 ans, — au lieu de 64 ans, — c'est bien lui, je crois, que je vois ondoyer le 16 décembre 1640 à St-Pierre-en-Vaux et baptiser le 12 avril 1662 à St-Michel-la-Palud d'Angers, « lequel ayant esté employé en « la charge de maréchal des camps et armées du « Roy, avoit différé recevoir les cérémonies ecclé- « siastiques du baptesme » (GG 153).

Saintonnerie (la), cl., cne de *Marcé*; — f., cne de *St-Léger-des-Bois*.

Saintonnière (la), ham., cne de *Durtal*; — f., cne de *Geneteil*.

Saintonnières (les), ham., cne de *Huillé*.

Saint-Paul, f., cne de *Beaupréau*.

Saint-Paul-du-Bois, con de Vihiers (9 kil.), arr. de Saumur (45 kil.); — à 54 kil. d'Angers. — *Sanctus Paulus* 1300 circa (Gr.-Gaultier). — Sur un haut plateau (167-120 mèt.). boisé au S.-O. et au S.-E., — entre St-Hilaire-du-Bois (5 kil. 1/2) au N., les Cerqueux-sous-Pass. (7 kil.) et Cléré (10 kil.) à l'E., la Plaine (7 kil. 600) et Somloire (8 kil. 1/2) au S.-O., le département des Deux-Sèvres au S.

Le chemin d'intérêt commun de Châtillon à Martigné-B. monte du S.-O., rejoint de l'O. du bourg par le chemin d'intérêt commun de St-Paul. La route départementale de Niort à Angers qui borde la limite orientale, le croise à 3 kil. de l'église, passant en droite ligne, du S. au N. (4 kil. 200 mèt.).

Y naît le ruiss. de la Gaubertière, qui passe au N. du bourg et se continue extérieurement en formant la limite de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres.

En dépendent les vill. et ham. de la Raimbaudière (65 mais., 213 hab.), de la Réveillère (27 mais., 82 hab.), de la Rinsonnière (17 mais., 62 hab.), des Ecouboilles (13 mais., 58 hab.), du Rondray (10 mais., 30 hab.), de Varancé (9 m., 34 hab.), de la Révelette (9 mais., 44 hab.), de la Toutière (8 mais., 39 hab.), de l'Hommage (8 mais., 31 hab.), du Vaudelnay (5 m., 22 h.), de la Gaubertière (4 mais., 21 hab.), de la Cha-

pelle (3 mais., 13 hab.), du Chatelier (4 mais., 19 hab.), de la Grande-Fraudière (3 m., 13 h.), de la Petite-Fraudière (4 mais., 11 hab.), du Gros-Chêne (4 mais., 12 hab.), du Chapelet (5 mais., 13 hab.), de la Roche (4 mais., 20 h.), de la Lande-Bergère (4 mais., 20 hab.), de Bourgneuf (4 mais., 15 hab.), de la Rochecochault (4 mais., 16 hab.), de la Belle-Arrivée (3 mais., 8 hab.), de la Blotière (3 mais., 10 h.), et 13 fermes ou écarts.

Superficie : 2,728 hect., dont 2 hect. en vignes, 375 hect. en bois

Population : 195 feux, *883* hab. en 1720-1726. — *1,149* hab. en 1790. — *872* hab. en 1831. — *995* hab. en 1841. — *1,070* hab. en 1851. — *1,129* hab. en 1861. — *1,277* hab. en 1866. — *1,221* hab. en 1872. — *1,208* hab. en 1876, — en progression rapide et constante, quoique depuis dix ans arrêtée, — le bourg (89 mais., 96 mén., 302 hab.), transformé, comme la commune entière, depuis 40 ans, les maisons de terre et de boue, sans autre ouverture que la porte et la cheminée, remplacées par des maisonnettes d'honnête apparence, — et tout le pays, ouvert par des chemins, qui ont frayé un écoulement aux mares autrefois stagnantes. Du milieu des bois, vers la chapelle de Haute-Foy, on aperçoit les clochers d'Angers, la forêt de Fontevraud, la butte de l'Alouette, les Gardes.

Ni château d'ailleurs ; — ni industrie ; — tout le monde vivant des petits métiers ruraux ou d'agriculture.

Bur. de poste de Vihiers. — *Percept.* de Coron.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, dans un vieux logis, acquis le 13 août 1851, approprié en 1851-1852, agrandi par un acquêt nouveau en 1857. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'Eglise (succursale, 26 décembre 1804), ne formait qu'une simple chapelle, reconstruite par adjudication du 2 juin 1838 (arch. Joly-Leterme), et allongée par adjudication du 1er décembre 1868 d'un clocher avec flèche de pierre, formant porche (archit. de Coutailloux). — L'autel de la Vierge porte cette inscription : *Deiparæ Virgini, patronæ suæ, hoc sui monimentum amoris erexit G. Retault, presbiter, anno Domini 1635* ; — dans deux cadres XVIIe s., *St Roch* et *St Sébastien* ; — la chaire avec panneaux, sculptée de la figure de St Paul.

Presbytère reconstruit et agrandi par adjudication du 28 octobre 1844, dans un enclos attenant à l'église. — *Cimetière* nouveau acquis le 9 juin 1847, l'ancien aliéné le 7 octobre suivant.

Je n'ai rencontré dans les titres angevins aucun renseignement sur ce pays longtemps couvert de bois et de landes marécageuses, et j'en ai vainement demandé ailleurs. Il était traversé pourtant sans aucun doute, tout au moins par la voie montant de Maulévrier à Montreuil-Bellay, et du N. au S. par celle de Vihiers à Argenton. Il y a été trouvé en 1867-1868 trois monnaies celtiques, 2 en or, 1 en électrum, au type Namnète. — Nulle date pour la fondation de l'église, qui constituait un prieuré-cure dans la dépendance de l'abbaye d'Airvault.

Prieurs-curés : René *Boudier*, originaire des Cerqueux-sous-Passavant, 1642, † le 23 septembre 1658. Son testament est du 16. — Ant. *Boudier*, curé des Cerqueux-de-Maulévrier, 6 décembre 1658, avril 1674. — *Mareschal*, curé du château de Vihiers, installé le 25 mai 1674, août 1679. — J. *Bourdin*, août 1679, 1694. — Louis *Carrier*, docteur en théologie, 1698, † le 7 février 1718, âgé de 60 ans. — Séb. *Bernier*, 1719, † le 22 janvier 1757, âgé de 64 ans. — Louis-Henri-François *Aymer de la Chevallerie*, chanoine régulier de St-Pierre d'Airvault, installé le 26 février 1757, juin 1770. — Jacq.-Jos.-Mathias *Delahaie*, 1771. — Il prête serment, — et surpris dans le bourg le 11 nivôse an II par une bande vendéenne, est fusillé avec plusieurs habitants patriotes. — Le vicaire *Laussat* avait pris place dans l'insurrection et, au dire de Grille, faisait communier les blessés républicains avec des hosties empoisonnées.

La paroisse dépendait des diocèses de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais, jusqu'en 1648, plus tard de la Rochelle, — du Doyenné de Vihiers de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, du District de Montreuil-B. en 1788, de Vihiers en 1790. Elle avait pour seigneur le comte de Passavant. — Un four à chaux y fonctionnait en 1789, obligé d'aller prendre la pierre à 4 lieues de distance.

Au rétablissement du culte il s'y forma comme un centre de résistance contre les lois ecclésiastiques nouvelles. Le curé *Cesvet*, rebelle à tous les serments et au nouvel évêque, avait dû être remplacé en l'an XI et courait les fermes et les bois, ne sortant de ses cachettes que la veille des fêtes et des dimanches. Arrêté le 27 mars 1806, en Baubigné il mourait au château de Ham le 28 août 1807. Son successeur *Avrillon* n'avait pas même pu s'installer, en face des habitants soulevés contre lui. *Raimont*, qui le remplace, ne fait qu'organiser la résistance. Traqué pendant deux ans par la gendarmerie, il est transporté à son tour de brigade en brigade au fort de Ham (16 février 1807). — Son successeur *Fournier*, arrêté par ordre du 20 messidor an XII, l'avait précédé dans la prison de Rimini, mais fut délivré en fructidor. — Il n'y a pas dix ans peut-être qu'on eût trouvé encore sur la paroisse quelque survivant fidèle aux traditions de *la Petite-Eglise*. La commune restait ingouvernable au milieu de tous ces dissentiments. L'administration en fut confiée, par arrêté du 2 janvier 1808, au maire de Vihiers.

Maires : *Janneteau*, 1er messidor an VIII. — *Guitière*, 21 novembre 1808. — Alex. *Gazeau*, 10 février 1813. — René *Boileau* 10 septembre 1816. — René-Gervais *Babin* 15 novembre 1830, † le 28 août 1849. — Jean-Pierre *Charruau*, 1849, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. C 193 ; H Abb. d'Airvault. — Arch. comm. Et.-C. — Grille, *La Vendée*, t. I, p. 84. — Pour les localités, voir, à leur article, *Haute-Foy, la Gaub*[illegible]

Saint-Philbert-du-Peuple, con de Longué (6 kil.), arrond. de Baugé (19 kil.) ; — à 47 kil. d'Angers. — *Capellanus de Publo* 1210 (H.-D

B 114, *f.* 2). — *P. de Populo* 1215 (Ibid., *B* 29, f. 472). — *Ecclesia Sancti Philyberti de Poblio* 1279 (Ibid., f. 97, 138). — *La Paroisse de St-Phillebert de Peuple* 1294 (H Cartul. de Monnais, f. 293). — *Poplium* 1326 (G 16). — *St-Phelibert du Peuple* 1476 (G Evêché). — *St-Philbert de Pouble* 1594 (Et.-C. Longué). — *St-Philbert-du-Peuple* 1625, *du Pouble* 1640 (Et.-C.). — Entre Jumelles (7 kil.) au N., Vernantes (7 kil.) à l'E., Blou (3 kil. 1/2) au S., Longué à l'O.

Le Lathan forme bordure de l'E. à l'O. tout du long, vers N., en s'épanchant sur la gauche par plusieurs longues boires, dont la première dite du Déversoir, reçoit le ruiss. de Fontaines; — au S., le ruiss. de la Cirottière, dit aussi du Gué-de-Terry, sert de limite entre la commune de Blou et reçoit à droite le ruisselet de Bréhabert, né sur la commune.

Le chemin d'intérêt commun de Longué à Rillé traverse le territoire dans sa plus grande largeur de l'O. à l'E., en formant au bourg une légère courbe.

En dépendent les vill. et ham. de la Lande (13 mais., 43 hab.), du Gué-de-Terry (13 mais., 32 hab.), de la Fauvelière (13 mais., 37 hab.), des Deffais (11 mais., 31 hab.), des Déboires (13 mais., 31 hab.), de la Vieillerie (10 mais., 32 hab.), de la Maconnière (6 mais., 22 hab.), de la Botelleraie (6 mais., 24 hab.), de la Renardière (9 mais., 27 hab.), de la Grue (8 mais., 26 hab.), du Jard (7 mais., 20 hab.), des Gaudins (6 mais., 19 hab.), de la Buronnerie (7 m., 18 hab.), du Pâtis (6 mais., 18 hab.), de la Bougonnière (6 mais., 15 hab.), de la Guerrière (6 mais., 15 hab.), de Pouplin (4 mais., 14 hab.), de Gué-Bresson (3 mais., 16 hab.), des Préaux (3 mais., 12 hab.), de la Tanière (3 mais., 11 h.), de la Ragainerie (3 mais., 9 hab.), du Haut-Ormeau (3 mais., 7 hab.), du Pâtis-du-Vigneau (3 mais., 13 hab.), de la Croix-des-Blondeaux (4 mais., 11 hab), des Planches-de-Baron (4 m., 13 hab.), de la Chartrie (4 mais., 15 hab.), des Masureaux (4 mais., 16 hab.), de la Galaiserie (3 mais., 12 hab.), de la Roglerie (3 mais., 6 h.), le chât. d'Etiau et 25 fermes ou écarts dont 6 ou 7 de deux maisons.

Superficie : 1,638 hect., dont 87 en bois, dépendant pour partie de la forêt de Monnais, — et le reste en sapinières.

Population : *190* feux, *860* hab. en 1720-1726. — *1,051* hab. en 1790. — *1,038* hab. en 1831. — *1,006* hab. en 1841. — *869* hab. en 1851. — *871* hab. en 1861. — *856* hab. en 1866. — *880* hab. en 1872. — *873* hab. en 1876, — en décroissance rapide, mais qui paraît arrêtée depuis 30 ans, — dont *134* hab. (44 mais., 51 mén.) au bourg, formant une longue rue sur le chemin de Longué.

Assemblée le 1er dimanche de juillet.

Commerce de bois de sapin; — culture de seigle et de pommes de terre, surtout dans les grandes fermes, pour l'élève unique des cochons, *les courards* ou *les laitons*, comme on les appelle selon l'âge.

Bureau de poste et *Perception* de Longué.

Mairie installée dans un petit bâtiment neuf, composé d'un simple rez-de-chaussée rectangulaire, sur le plateau, au S. de l'église. — Tout près l'*Ecole de garçons*, agrandie en 1851, — et l'*Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles) construite en 1853.

L'Eglise, dédiée à St Philbert, abbé de Jumièges (succursale, 5 nivôse an XIII), présente sa façade vers l'O. en pignon échelonné, qu'éclaire une fenêtre plein cintre, avec portail roman à triple voussure concentrique, refait à neuf, sauf le cordon extérieur qui le couronne en se continuant en fer-à-cheval le long de l'édifice, XIIe s. Une vieille galerie y attenait, qui a été détruite en 1851. — La nef comprend quatre travées, refaites en 1867, avec un chœur de deux travées XVe s., dont la première forme deux chapelles, à droite de la Vierge, avec fenêtres à meneau, à gauche de Ste-Cécile, où repose le tombeau de Jeanne-Cécile de Maillé, marquise de Lubersac, décédée le 2 septembre 1820. — Sur le fond pentagonal de l'abside, la fenêtre à double meneau est décorée de beaux vitraux modernes, représentant au centre *St Philbert*, à gauche *St Louis*, à droite *St Henri*; — dans le fleuron supérieur, *le Christ*; — dans les angles, les statues de St Philbert et de St Augustin; — et une très-remarquable *Adoration des Mages* XVIIe s., dont la Vierge surtout est charmante, — œuvre peut-être d'un de nos Lagouz, dont j'ai cru lire au bas, à gauche, la signature.

A quelques mètres du bourg, vers l'O., se rencontre une petite *chapelle de la Vierge* en style XIIIe s., élevée récemment aux frais des habitants.

L'ancien *presbytère*, vendu natt, a été racheté par la commune le 30 avril 1827.

Aucune trace antique, aucun renseignement n'ont été signalés sur le pays. Une voie le traversait de l'O. à l'E. de Longué à Giseux, sur laquelle s'établit l'église à une époque incertaine. Elle semble n'avoir encore en 1210 qu'un desservant, *capellanus*. — La présentation du curé restait plus tard au plein droit de l'évêque. — Les registres remontent à 1584.

Curés : Jean *Rousseau*, *Rosselli*, 1339. — James *Dionadame*, 1455. — Pierre *Leroyer*, 1608. — Philbert *Deboire*, chantre et chanoine de St-Maimbeuf d'Angers, 1621, † le 10 décembre 1625 et inhumé aux Jacobins d'Angers. — Louis *Richard*, 1627, 1642. — Pierre *Richard*, qui paraît le premier faire résidence, 1656, 1666. — Ambroise *Blanchet*, 1667. — Joseph *Blanchet*, 1675, décembre 1689. — O. *Poupard de la Berthe*, 1690, août 1708. — Jos. *Joubert*, installé le 18 décembre 1708, † le 19 novembre 1732, âgé de 63 ans. — T. *Hayneuve*, décembre 1732, avril 1755. — Laurent-René *Buron*, avril 1757, 1785.

On trouve la mention en 1646 d'une *Ecole* dont est maître Pierre Landais.

La paroisse avait pour seigneur le châtelain d'Etiau et en 1788 restait encore pour la majeure partie en friche. — Elle dépendait de l'Archi-

prêtré de Bourgueil, de l'Election, des Aides, du District de Baugé.

Maires : Mathurin *Delalande*, 1792. — Phil. *Gendreau*, 1er messidor an VIII. — Jean-Louis-Marie *de Lubersac*, 10 février 1813, membre du Conseil général de 1818 à 1824. — Charles *Ducamp*, 22 octobre 1824, installé le 9 novembre. — André *Tessier*, 20 décembre 1827, démissionnaire. — René *Ploquin*, 23 janvier 1852, † le 2 avril 1853. — René *Lechat*, 10 août 1853. — René *Choyer*, 1860. — *Blondeau*, 1867, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 172-176; H Cartul. de Monnais, p. 92. — D. Huynes, f 237 v°. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *Etiau, Monnais, la Papotière, Bréhabert, la Galécherie*, etc.

Saint-Philbert-en-Mauges, con de Beaupréau (7 kil.), arr. de Cholet (16 kil.); — à 58 kil. d'Angers. — *Sanctus Philibertus* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 307 et 309). — *St-Philbert de Beaupréau* 1709 (Et.-C.). — *St-Philbert-en Mauges* 1783 (Pouillé). — *St-Philbert de Beaupréau au détroit des Mauges* 1789 (Signature du curé Davy). — *St-Philbert-en-Mauges* (Cad., Et.-M. et Postes). — Sur un plateau (111 mèt.) incliné au S. et à l'O. vers la vallée de la Vrême, entre la Chapelle-du-Genêt (5 kil.) et Villedieu (5 kil.) au N., Villedieu à l'O., la Renaudière (6 kil.) et St-Macaire (5 kil.) au S., Andrézé (7 kil. 1/2) au S. et à l'E.

Un simple chemin d'intérêt commun, de Beaupréau à Torfou, descend du N. au S. jusqu'au bourg, où il se recourbe vers l'O. et à 500 mèt. de là prend la direction du S.-O., rejoint de l'O. et de l'E. par les chemins vicinaux d'Andrezé et de Villedieu.

Y passe, en bordure, le ruiss. de la Vrême, venant vers l'E. de St-Macaire, qui coule de l'E. à l'O., formant limite avec la Renaudière jusqu'au dessous du pont Gabot, où il se replie brusquement vers N., pour former limite tout du long vers l'O. avec Villedieu, jusqu'en amont des mins de Fraud, après un parcours de 5,580 mèt., grossi à droite des ruiss. de l'Arensière, du Bois-Girault, de la Joussaudière, tous trois nés sur le territoire. — Le ruiss. de l'Arondeau entame l'angle N.-E., où naît son affluent, le ruisselet du Noyer.

En dépendent les ham. de la Gagnerie (3 mais., 24 hab.), du Grand-Bois-Girault (3 mais., 25 h.), du Noyer (3 mais., 28 hab.), les chât. de Bois-Girault et de la Cour et 17 fermes ou écarts.

Superficie : 724 hect., dont 6 hect. de futaies, 4 hect. de châtaigneraies, 16 hect. en taillis, 1 hect. en vignes, 140 hect. en prés, le reste en labours.

Population : 47 feux, *214* hab. en 1720-1726. — *35* feux, *300* hab. en 1790. — *286* hab. en 1806. — *332* hab. en 1821. — *353* hab. en 1831. — *349* hab. en 1841. — *398* hab. en 1851. — *389* hab. en 1861. — *399* hab. en 1866. — *375* h. en 1872. — *383* hab. en 1876, — en progression constante jusqu'à ces derniers temps, — dont *166* hab. (43 mén., 43 mais.) au bourg, d'assez pauvre apparence, sur le chemin vicinal de St-Macaire.

Une centaine d'artisans vit du tissage pour Cholet; — un moulin à eau, à Guichonnet; — un moulin à vent à Salvert.

Bureau de poste et *Perception* de Beaupréau. Ni *marché* ni *foire*.

Point de *Mairie*; les archives reçoivent asile chez l'instituteur.

Ecole publique laïque *de garçons*. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie), construite par adjudication du 23 juillet 1843 sur un terrain donné par Mme de Vaudreuil.

L'Eglise (succursale, 5 nivôse an XIII), paraît ancienne mais a perdu tout caractère par les nombreux remaniements qui l'ont successivement transformée. Pour en parqueter le sol, on en a enlevé, il y a peu d'années, les dalles tumulaires, notamment dans la nef, celles de R. Gabori 1677, de René Nau 1674, de Jean Allart 1680.

Presbytère ancien, restauré, avec belles dépendances. — *Cimetière* acquis par échange en 1855.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, quoique traversé par deux grandes voies montant du S., de Mortagne et de Tiffauges à Beaupréau, la première formant en partie la limite orientale, l'autre passant par ou près le bourg. On ignore la date de la fondation de la paroisse, qu'on attribue sans raison au voyage légendaire des moines de St-Philbert de Grandlieu. Elle existait tout au moins au XIe s. La présentation en appartenait de plein droit à l'abbé de St-Florent, et depuis le XVIIe s. la collation en était advenue à l'évêque.

Curés : Jean *Fournier*, 1590 (E 930). — Benoît *Pionneau*, 1626, † le 21 février 1629, âgé de 50 ans. — Jacq. *Pionneau*, 1630, 1638. — René *Mesnard*, 1659, juillet 1683. — René *Pineau*, juin 1687, † le 15 juillet 1692. — Alexandre *Gohin*, mai 1709, † le 26 mars 1724, âgé de 60 ans. — Clément *Vettelé*, 1724, † le 2 décembre 1739, âgé de 52 ans. — Jean-Franç. *Delaroche*, 1740, qui résigne en avril 1777 et meurt le 8 octobre 1782, âgé de 74 ans. — François *Davy*, né à St-Lézin vers 1749, vicaire de St-Martin de Beaupréau en 1775, de St-Philbert en février 1775, puis curé en avril 1777, — élu en 1790 électeur du District. Le *Procès-verbal* imprimé de l'assemblée électorale contient plusieurs de ses motions. Il exerçait encore en mars 1792, — et fut déporté en Espagne par arrêté du 16 pluviôse an VI. Rentré sans autorisation, il fut rencontré par une des colonnes mobiles de Travot à la Chapelle-Rousselin, emmené à Angers (messidor an VII) et réclamé par ses paroissiens. Il faisait fonctions de greffier en l'an VIII et reprit sa cure en 1802. V. son article, t. II, p. 16, que ces indications complètent.

Le manoir seigneurial avait nom *la Cour-de-St-Philbert*. Il relevait de la Roche-Baraton et appartenait au XVIe s. à la famille Chenu. Elle passa par acquêt en 1700 à Augustin d'Anthenaise, qui portait *d'argent à 3 jumelles de gueules en bande*. V. t. I, p. 740, — et appartient encore à la famille. Franç.-Pierre

d'Anthenaise y résidait en 1789, marié le 13 février 1776 avec Anne-Louise-Elisabeth Trovit de la Gagnerie.

La paroisse dépendait en premier ressort du duché de Beaupréau, de la Sénéchaussée, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Cholet. — Elle comptait au plus en 1789 douze métairies, disséminées au milieu des bois, des genêts, des ravins, repaires de faux-saulniers et de gabeloux. Les moines de St-Florent, le prieur du Chêne-Courbet, les curés de la Chapelle-du-Genet et de la Chapelle-Aubry, les religieuses de la Regripière, les chanoines de Beaupréau, le commandeur de Villedieu y percevaient des rentes ou des dîmes, ce dernier ayant un fief dans le bourg même, dont relevait le bordage de la Guilbaudière.

Maires : Bérault, † en l'an XII. — *Vigier*, 27 brumaire an XII. — *Dupouet*, 30 mai 1806. — Charles *d'Anthenaise*, 25 mars 1807, installé le 6 avril. — Jacq. *Dupouet*, installé le 13 décembre 1846. — Armand *d'Anthenaise*, 17 septembre 1848. — Franç. *Monier*, 1852, démissionnaire. — Jacq. *Dupouet*, 27 septembre 1858, installé le 3 octobre. — *Drouet*, 1870. — Comte *d'Anthenaise*, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers; C 105, f. 54, et C... — Arch. commun. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Notice sur la famille d'Anthenaise* (in-8°, 1843), p. 47. — Pour les localités, voir *la Barberie, la Cour, le Bois-Girault*, etc.

Saint-Pierre, cl., c^ne^ d'*Angers*, près Tournebelle, dépendance de la chapelle de St-Pierre en St-Maurice d'Angers, vendue nat' le 24 février 1791; — f., c^ne^ de *Charcé*; — f., c^ne^ de *la Chaussaire*, construite depuis 1833; — cl., c^ne^ de *Daumeray*; — f., c^ne^ de *Gesté*.

Saint-Pierre-de-Bel-Air, f., c^ne^ de *la Varenne*.

Saint-Pierre-du-Lac, vill., c^ne^ de *Beaufort*. — *Vivarium Bussiacum* 989 (D. Martène, *Ampl. Coll.*, XI, n° 32). — *Piscaria Bessei* 989 (Hauréau, *Preuves*, col. 62). — *Ecclesia de Bessiaco cum capella Belli fortis in eadem parochia* 1131 (G St-Eloi). — *Ecclesia Sancti Petri de Bessio et capella Sanctæ Mariæ* 1152 (D. Houss., V, 1755). — *Parochia, prior de Besseio* 1265 (D. Housseau). — *Prioratus curatus et parochialis Sancti Petri de Lacu alias de Belforti* 1468 (G Evêché). — L'ancien nom du pays est *Bussé* ou *Bessé*, que paraissent conserver les vill. du Grand et du Petit-*Buzé* ou *Buzet*, V. *ce mot*, sur la rive opposée de l'Authion. Le comte Foulques y attira en 989 les religieux de Marmoutier en les gratifiant de la pêche d'un petit lac ou vivier auprès duquel les moines élevèrent bientôt, sur le bord de la grande voie qui montait de Corné au Vieil-Baugé, une église dédiée à St Pierre. L'évêque Ulger en confirma la propriété en 1131 aux Bénédictins, mais à quelques années de là (1145) son successeur, Normand de Doué, obtint par une transaction d'en céder la présentation aux chanoines réguliers de Toussaint, puis dès 1152 leur en transféra tous les droits, quoiqu'on la voie figurer encore en 1161 dans la liste des domaines de Marmoutier. Le prieuré-cure, installé par les Bénédictins, était devenu le centre paroissial du pays et le resta pendant des siècles après que la politique des comtes eut transféré sur le haut rocher de Beaufort le château, centre d'une agglomération nouvelle. La chapelle, qui y fut installée sous le vocable dès le XIe s. de Notre-Dame — et non de St Pierre, comme il est dit, t. I, p 246, — simple fillette du prieuré, desservait proprement le château, non la ville ni les champs, et il n'est pas démontré qu'avant la fin du XVIe s. la fondation primitive, qu'on appelait encore à cette date : *St-Pierre du Lac ou Beaufort*, ait été dépossédé de son titre de supériorité. Plus tard, après les guerres, les fortifications abattues, Notre-Dame devenue église ouverte, la situation change. St-Pierre tombe alors au rang secondaire en devenant administrativement l'annexe du prieuré lointain de Vern. Un prêtre y réside à demeure, administrant les sacrements, avec fonts baptismaux et cimetière, et ayant pour ressort spirituel, outre celui du petit prieuré d'Avrillé, V. *ce mot*, tout l'enclave entre les ruiss. du Grand et du Petit-Moulin près Beaufort, jusqu'aux Arches de Mazé. L'église d'ailleurs, perdue au milieu des marais, était devenue inaccessible, même l'été. Une petite levée, un pont sur le Coisnon, construits en partie aux frais du curé de Beaufort, partie avec des collectes, avaient été à demi emportés par les grandes eaux. Les défrichements de la forêt y attirèrent pourtant presque tout d'un coup une population nouvelle. En dix ans, est-il dit en 1788, plus de cinquante maisons s'y étaient élevées. On y comptait alors 100 feux, 400 habitants. Même en 1790, un mémoire porte ce nombre à 180 feux, 800 âmes, 180 citoyens actifs, dont 30 laboureurs avec charrues, 60 à bras, 4 tanneurs. — L'église, la cure et le cimetière, furent aliénés nat' le 15 messidor an VI.

L'église présentait une croix latine avec vestibule, le long de la rue ou du chemin de Poiriers. Elle est absolument disparue. On en a enlevé en 1860 les derniers fondements, formés de piliers carrés intercalés de rangs de briques à crochet et de moëllons alternés, Xe s. — En fouillant vers le même temps l'ancien cimetière, les restes ont été mis à jour d'une habitation comprenant 7 ou 8 chambres et dans un angle la base d'une petite tour ronde; une large brique (55 cent. carrés sur 5 cent. d'épaisseur) portait le signe IXI, un Chrisme sans doute, — puis un vase en terre rouge, fait au tour et décoré de reliefs, avec l'inscription *Cintusen*. Une des tombes, formée de 4 murs arrondis aux extrémités, renfermait un squelette posé sur un quadruple lit de gravier, de chaux, de jonc et de gravier.—Non loin, antérieurement, avait été rencontré un groupe de *celtæ* en silex. — En 1845, en restaurant la maison Menoust, il a été retiré des débris de marbre vert, rose, des tronçons de colonnes; — ailleurs en 1875, un columbarium circulaire avec niches; — un petit fragment en bronze figurant la tête de Minerve casquée avec l'égide, — un très-

beau lampion gaulois en terre grise, recueilli par le Musée de Nantes, — partout des débris antiques.

A quelques mètres de l'église, en avant vers l'E. et à l'angle de la rue, existe encore la *chapelle de St-Léobin*, à l'entrée d'un champ de foire où se tenait jusqu'à ces derniers temps une très-forte *assemblée* et du 15 septembre à la Toussaint un pèlerinage très-fréquenté des goutteux. Le petit édifice (34 pieds sur 15 dans œuvre), vendu nat[t] le 20 avril 1792, appartient aujourd'hui à M. P. de Livonnière et sert d'habitation de ferme, divisée en deux chambres. Le portail, qui ouvre dans le cellier actuel, en est encore superbe et mériterait d'être entretenu. Il est formé de trois larges et hautes voussures romanes concentriques à épais claveaux réguliers, la première sans décoration, la deuxième ornée sur le tranchant d'un cordon de dents de scie, la troisième d'un double rang de dents de scie et d'oves ou écailles, le tout enveloppé d'une bordure en dents de scie (XI[e] s.). La retombée des arceaux porte sur de grosses et courtes colonnes à chapiteaux absolument frustes. Le sommet du cintre émerge, ainsi que le pignon supérieur, dans le grenier. Une petite niche de Vierge avait été installée après coup dans le blocage; — au-dessus apparaît la trace d'une petite fenêtre romane. Un enduit rose couvre le mur, découpé de lignes rouges pour indiquer de faux lits de pierre. — Le fond du chœur est rempli par une cheminée; mais encore à droite on entrevoit des restes de peintures méconnaissables.

La seigneurie de St-Pierre-du-Lac formait un fief, d'ailleurs sans autre domaine que deux prés, et dépendait de la baronnie de Fontaine-Guérin, « de temps immémorial », dit l'aveu de 1749. Il relevait d'Avoir « au devoir du baiser, de la « bouche et des mains. »

La paroisse, rétablie en 1789 avec municipalité, fut supprimée avec elle dès l'organisation définitive. Elle avait eu pour premier et unique curé, *Chesneau*, qui fit voter dans l'Assemblée électorale de 1790 une adresse de reconnaissance à l'Assemblée nationale et à la Députation de Maine-et-Loire.

Arch. de M.-et-L. Série C 190; G 789; H Toussaint; Q 421 et 831, Baugé, 1[re] origine. — Chartrier du château des Haies. — Arch. munic. de Beaufort Et.-C. — D. Housseau, VIII, 3192. — *Journ. de Maine-et-L.* du 15 mars 1840. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 1-5 et 236, 460-464. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. II, p. 60-63. — Godard-F., *l'Anjou*, I, 400. — *Répert. arch.*, 1863, p. 113. — Mss. 709.

Saint-Pierre-en-Vaux, bourg, c[ne] de *St-Georges-des-Sept-Voies*. — *Sanctus Petrus de Vallibus* XI[e] s. (Cartul. St-Nic., p. 242), 1130 (Lochereaux, t, I, f. 3). — Au fond d'une étroite vallée, surplombée par deux hauts coteaux, dont l'un porte au faîte une petite église, autrefois paroisse et centre des habitations éparses dans les bois, sur la voie antique de Brissac à Gennes par Chemellier. — L'église appartenait au XI[e] s. au chevalier Aimery, fils d'Aletrudis, qui promit aux moines de St-Nicolas d'Angers de n'en pas disposer autrement qu'en leur faveur. Elle ne leur advint pas pourtant, ou du moins c'est de l'abbaye de la Roë qu'elle dépend dès le XIV[e] s., comme prieuré-cure, desservi jusqu'à la Révolution, et que fréquentaient les habitants de Sarré et de la Gennevraie, quoique dépendants de St-Vétérin de Gennes. Au-devant, dans un bois de haute futaie debout encore au XVIII[e] s., se tenait le 13 mai, fête de St-Barnabé, patron de l'église, « une grosse foire », et des plus antiques, pour la vente des chevaux et du bétail, transformée aujourd'hui en simple *assemblée*. Outre la futaie du champ de foire, le domaine du prieuré comprenait surtout des bois taillis, quelques prés, des vignes, des labours, — et la dîme exclusive sur la paroisse. Les registres remontent à 1592 et contiennent de nombreuses notes sur l'église, les récoltes et les saisons.

Prieurs-curés : Jean *P...*, 1388. — Mathurin *Belot*, 1561. — Jean *Autresson*, 1574. — Jean *de la Motte*, 1596, 1607. — Pierre *Desmares*, 1630. — Barthélemy *Cahier*, 1670, † le 8 mars 1678. — André *Sigongne*, 1680. — Laurent *Chauveau*, 1708, 1717. — Jean-François *Leboux*, 1734, † le 30 mars 1745, âgé de 50 ans. — Symphorien *Raymond*, 1745, † le 9 décembre 1753, âgé de 58 ans. — Franç.-Gabriel *Ernou*, 1753, † le 7 août 1774, âgé de 51 ans. — Laurent *Mabille*, installé le 30 octobre 1774, 1790. Cette dernière année l'évêque de Sidon, Taboureau, vint donner la confirmation, qui n'avait pas été administrée aux paroissiens depuis 31 ans.

La paroisse comptait *180* hab. en 1726, *215* en 1790 et ne fut supprimée que par ordonnance épiscopale du 20 octobre 1809 qui la réunit à St-Georges-des-Sept-Voies. L'humble église, toute remaniée et en partie refaite, conserve son petit clocher carré, avec deux étroites fenêtres romanes vers N. et vers S., une seule fenêtre vers l'E. et vers l'O. Au bas, à l'intérieur, apparaît une ancienne porte. Le chœur fut refait en 1707 par l'architecte Angibault. — Au dos du grand autel est écrit : « *Messire André Sigongne, prêtre,* « *prieur de cette paroisse, a fait faire cet* « *autel en 1707.* » Le 24 décembre 1755 la statue de St François de Sales y fut posée, en vertu d'un legs de François Champiré, cordonnier. — Le tabernacle fut acquis en 1789.

Le fief relevait au XV[e] s. de la Jumellière, au XVII[e] de Laillou, dans la mouvance de Trèves. « La maison seigneuriale » joignait d'un bout la cure, d'autre bout le cimetière et s'est effondrée vers 1825. L'emplacement sert de jardin à un nouveau château, bâti au-devant et abandonné, quoique datant à peine de quelques années. — En est sieur Jean du Puy du Fou en 1460, Thomas de Daillon en 1492, — Joach. de Daillon en 1492. — Joach. de Daillon 1521, Jean de Fleury, qui vend à Jean Briconnet, président en la Chambre des Comptes de Paris, avec faculté de rachat qu'il transfère par acte du 15 juillet 1519 à son neveu, Ymbert Leclerc, — Fleury Leclerc de Mauny 1572, Charles Leclerc, qui épouse le 14 janvier 1601, à Cunaud, Marie de la Bretonnière, et meurt le 29 novembre 1631, Pierre Lemaistre de Montsabert 1632, Louis de Cheverue 1679, 1708, qui y réside avec sa femme Jeanne

du Boucher, — J.-B. de la Fontaine de la Grillière, marié le 23 mars 1713 avec la veuve de Louis-Urbain de Menon, Marie de Cheverue, et mort le 27 octobre 1758, — Louis-Alexandre de la Fontaine de Fontenay, qui épousa le 11 juin 1759, à Angers, Marie-Louise-Aimée-Charlotte de Martineau, remariée le 6 juin 1780 avec Hardouin de Moulins de la Roche de Gennes; — Louis-Anne-Aimé-Jean-Baptiste de la Fontaine de Fontenay 1780, qui épouse à Angers le 11 décembre 1786 Marie-Catherine Lorier; — auj. encore, sa descendance.

La commune, érigée à la Révolution, s'est maintenue jusqu'à la loi du 15 juillet 1840 qui l'a réunie à St-Georges-le-Toureil, comme la loi du 28 juin 1873 l'a réunie à Saint-Georges-des-Sept-Voies. Elle comprenait 293 hect. et 127 hab. (42 mais., 43 mén.). — Elle avait pour *maire* lors de la suppression Charles *Bucher*, nommé le 15 novembre 1830, et dont le prédécesseur Charles-Louis *Baudriller* était en fonctions depuis le 2 janvier 1808.

Le pays, autrefois entouré de landes et tout en taillis, dont partie subsistent encore, n'était habité jusqu'à ces derniers temps par sa population, riche ou pauvre, que dans des caves. Depuis une trentaine d'années, des maisons se construisent dont les caves forment dépendances.

Archives de Maine-et-Loire E 3060. — Archives de la Mayenne, H 104, Abb. de la Roë. — Arch. comm. de Gennes et de Saint-Georges-des-Sept-Voies, Et.-C. — Note Mss. Raimbault.

Saint-Pierre-Maulimart, canton de Montrevault (2 kil.), arr. de Cholet (28 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Mello Martis* XI[e] s. (Cart. Noir de St-Maurice, ch. 86). — *Mater ecclesia sancti Petri de Mello Marco* 1052-1082 (2[e] Cartul. St-Serge, p. 351). — *Ecclesia de Melle Marco* 1052-1082 (Ib., p. 351). — *Mellemarth* 1130 circa (G 352, f. 1). — *Ecclesia santi Petri Mellomartis in pago Medalgico* 1109 (D. Huynes, p. 137). — *La paroisse de Maulymart* 1540 (C 106, f. 459). — *St-Pierre de Maulimard* XVI-XVII[e] s. (Et.-C.). — *Sanctus Petrus Maulimartius* 1614 (Doyenné de Jallais). — *St-Pierre de Monlimart* 1685 (Pouillé Mss.). — *St-Pierre-Montlimard* 1783 (Pouillé) et depuis Annuaires, Postes et tous les actes officiels. — La forme *Maulimart*, qui est la seule régulière, rappelle au moins le nom primitif d'origine celtique et de signification inconnue, — en excluant la prétendue explication, *de malo marte*, que les textes ci-dessus cités contredisent. — Sur un haut plateau, incliné vers N. (106-49 mèt.). — Entre Montrevault au S.-O., St-Rémy-en-M. (5 kil.) à l'O., Botz (4 kil. 1/2) et la Chapelle-St-Fl. (10 kil.) au N., le Fief-Sauvin (7 kil. 1/2) et Beaupréau (9 kil.) au S., Chaudron (5 kil.) et la Salle-Aubry (5 kil.) à l'E.

La route départementale de Cholet à St-Florent monte du S. au N. (6 kil. 600 mèt.), croisée à 500 mèt. au S. du bourg par la route départementale de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay, qui traverse du S.-O. au N.-E. (2 kil. 750 mèt.).

La rivière d'Evre forme depuis le moulin de Guicholet la limite avec le Fief-Sauvin, jusqu'aux abords de la ville de Montrevault, où elle se replie autour du faubourg de St-Nicolas, pour revenir, à partir de son passage sous la route de Chantoceaux, former de nouveau limite à St-Rémy et la Boissière, vers l'O., et à la Chapelle-St-Florent vers N. Sur ce long parcours, hérissé de rives abruptes, se rencontrent les trois seuls moulins de Point, de Billon et de Rochart et aucun autre affluent que le ruisseau de la Billonnière, né sur la commune, jusqu'au confluent, sous la Massonnière, du ruiss. de Jousselin, qui borde tout du long la limite orientale, en y animant les moulins de la Raguelinière, d'Armanzi, des Trois-Oies et de Charruau.

En dépendent les vill. et ham. du Petit-Montrevault (62 mais., 193 hab), des Boulais (29 m., 82 hab.), de la Musse (16 mais., 66 hab.), de Beauvais (14 mais., 45 hab.), des Frairies (9 m., 27 hab.), de St-Just (8 mais., 34 hab.), de la Guerchaisière (6 mais., 23 hab.), de la Ménantière (5 mais., 43 hab.), de la Pagane (4 mais., 13 hab.), de la Pétonnerie (4 mais., 13 hab.), de la Poindasserie (4 mais., 26 hab.), du Houssay (4 mais., 24 hab.), des Coteaux (4 mais., 29 h.), de la Massonnière (4 mais., 17 hab), de la Poultière (4 mais., 18 hab.), de Bégrolle (4 mais., 36 hab.), de la Bellière (4 mais , 24 hab.), du Bois-Grenet (3 mais., 10 hab), des Gats (3 m., 18 hab.), des Quatre-Routes (3 mais., 17 hab.), du Rivage (3 mais., 10 hab.), de la Haute-Galicheraie (3 mais., 12 hab.), de Beljarry (3 mais., 17 hab.), du Lucet (3 mais , 10 hab.), de Jousselin (3 mais., 10 hab.), de la Blinière (3 mais., 25 hab.), de la Billonnière (3 mais., 21 hab.), de la Haute-Pouèze (3 mais., 12 hab.), du Souchet (3 mais., 21 hab.), du Bordage (3 mais., 17 h.), des Guérettières (3 mais., 14 hab.), de la Morandière (3 mais., 23 hab.), des Trois-Oies (3 mais., 8 hab.), les chât. de la Bellière, de la Poindasserie, de la Ménantière, du Verger et plus d'une soixantaine de fermes ou écarts.

Superficie : 2,227 hect., dont 45 hect. en vignes, 144 hect. en bois dont moitié en châtaigneraies, 266 hect. en prés, 12 hect. en vergers et pépinières, le reste en labours, y compris 25 hect. de landes défrichées depuis 1840.

Population : 168 feux en 1720. — *250* feux en 1789. — *1,121* hab. en 1821. — *1,525* hab. en 1831. — *1,480* hab. en 1841. — *1,695* hab. en 1851. — *1,726* hab. en 1861. — *1,800* hab. en 1866. — *1,820* hab. en 1866. — *1,788* hab. en 1876, — accrue d'un tiers depuis 50 ans et en progression constante, — dont *252* hab. au bourg (62 mais., 73 mén.), agglomérée autour de l'ancien cimetière, au N. de l'église, sur une éminence, qui domine la vallée de l'Evre.

Fabrique de tissus de Cholet; — et de cercles pour tonneaux; — 13 moulins dont 7 à eau; — mines abandonnées au Verger, V. *ce mot*, mais qui ne sont pas aussi antiques qu'on le raconte.

Bureau de poste et *Perception* de Montrevault.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de gar-*

çons, acquise et appropriée en 1844, la classe rebâtie en 1865. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Providence de Ruillé-sur-Sarthe), avec *Asile* construit par adjudication du 30 novembre 1863.

L'*Eglise* (succursale, 30 septembre 1807), incendiée en 1793, fut recouverte pour partie dès 1797, le clocher en 1804, le reste en 1808, y compris les deux chapelles. L'édifice entier a été reconstruit de 1840 à 1850, les travaux ayant dû être interrompus et repris à la suite de malfaçons constatées. Le portail seul et le vieux clocher subsistent de l'œuvre ancienne et paraissaient, avant un dernier badigeonnage, présenter le caractère du xve s. — Dans le mur N. près l'autel de la Vierge, a été rétablie, par les soins du marquis de Rougé, pair de France, en 1828, la pierre tumulaire de « très haute et très puis« sante dame Marie-Claude-Jeanne-Julie de « Coetmen, épouse de très haut et très puissant « seigneur Pierre-François, marquis de Rougé, « lieutenant général des armées du Roi, tué à la « bataille de Phillinghausen le 16 juillet 1761. »

Le *presbytère*, à l'O. de l'église, date du xviiie s. — Le *cimetière* a été transféré sur un terrain acquis par acte du 22 janvier 1851.

Le pays paraît un centre habité dès les temps les plus antiques. A l'extrémité vers l'O. et tout près du faubourg de Montrevault, dans le jardin du docteur Olivier, il a été trouvé à plusieurs reprises des excavations hexagonales creusées en plein roc et remplies d'ossements d'hommes et d'animaux avec de nombreux débris de poteries gauloises, des colliers, des chandeliers en terre. Au Chillou, à la Mare-Batailière, on signalait de ces enceintes antiques prises si longtemps pour des camps romains. — La *butte de la Roche*, vers l'extrémité N. pourrait bien être un tumulus; mais la fameuse *butte de St-Antoine* me semble certainement une simple motte féodale, formée en partie de terre et de moellons de schiste, comme il est permis d'en juger par un essai de fouille, qui l'a à demi pénétrée, et par les débris d'armes rencontrés. — La voie, qui desservait la Ségourie sur le Fief-Sauvin, traversait du S.-O. au N.-E. l'extrémité vers S., tandis que des deux rives de l'Evre montaient du S. au N. tout au moins les deux grandes voies de Tiffauges et de Mortagne communiquant avec Chantoceaux et St Florent.

L'église de St-Pierre appartenait au Chapitre de St-Maurice d'Angers, sans doute par donation de l'évêque Rainaud, fils d'un grand seigneur du pays. V. t. II, p. 728 La construction du château du Petit-Montrevault sur son territoire motiva la création d'une chapelle de Notre-Dame, qui bientôt se prétendit des droits égaux mais qui fut réduite, au moins pour un temps, par décision du comte et de l'évêque, au rang d'annexe et de subalterne (1109). Du même coup les deux autorités dégagèrent l'église-mère de la domination des moines de St-Florent, à qui l'avait attribuée une donation subreptice, approuvée induement par le seigneur de Montrevault. Tout auprès encore et dès le xie s. on voit constitué un *prieuré* de St-Serge d'Angers, *St-Jean*, V. t. II, p. 731, qui réduit d'autant les ressources de la paroisse. C'est sans doute pour contrebalancer ces influences contraires que le seigneur de Bohardy y obtint vers le milieu du xiiie s. de l'évêque Michel de Villoiseau l'éréction d'une collégiale, dotée de huit prébendes, dont les quatre du côté gauche à la présentation de l'évêque, les quatre autres à celle du baron de Bohardy, plus tard du seigneur du Grand-Montrevault. L'église des chanoines s'élevait au S. de l'église paroissiale et fut incendiée avec elle en 1793. Les dernières ruines en ont été enlevées en 1842. Toutes les archives du Chapitre paraissent détruites. On lui donne pour armoiries au xviiie s. : *D'azur à un St Pierre tenant dans sa main senestre 2 clefs en barre, dans une niche à l'antique, le tout d'or.*

La cure était présentée par le Chapitre, à la collation de l'évêque. Les registres remontent à 1598, mais non sans lacunes.

Curés : Michel *Cerclais*, installé le 25 décembre 1597, 1652. — René *Tharreau*, 1668, † le 23 janvier 1685. — Pierre *Fourneau*, mars 1685, † âgé de 55 ans, le 5 novembre 1705. — Charles *Gallard*, 18 novembre 1705, † le 19 avril 1749. — Pierre *Moreau*, 29 avril 1749, qui résigne en décembre 1762 et meurt le 25 mars 1766, âgé de 60 ans. — *Bretault*, janvier 1763, 1790. — Au refus de *Gourant*, vicaire de Mazé, élu le 22 mai 1791, et de *Coudrois*, élu le 2 octobre 1791, Ant. *Chardon*, 1791, qui abdique toute fonction ecclésiastique le 29 ventôse an II.

Dès 1620 on trouve un « régent maître d'école », Jean *Braban*, de Lorraine, mort le 28 mars 1649, — et simultanément Léonard *Chevalier*, de 1620 à 1649, — René *Grasset*, prêtre, mort le 1er septembre 1704, âgé de 60 ans. — Une *aumônerie* existe en activité à la fin du xvie s., où sont reçus les malades, les femmes en couches. L'édit du 6 juillet 1696 y réunit les revenus de la maladrerie de Montjean et de l'hôpital du Petit-Montrevault. Elle était desservie au xviiie s. par trois sœurs grises, qui tenaient aussi une petite école de filles.

« Le fief de St Pierre » relevait à foi et hommage lige du Petit-Montrevault. L'emplacement de l'ancien « hostel » formait dès le xviiie s. le jardin de la maison du Verger. En est sieur en 1394 ... Sauvage, mari de Marie de Laval, dont la fille épousa en 1400 Gilles Clérembault, seigneur du Grand-Montrevault; — Pierre de Laval en 1580, par son mariage avec Jacqueline Clérembault, dont une fille l'apporte en douaire à René de Bouillé, 1625; — Henri de Daillon, son gendre, 1660, qui vend le fief à Joseph de Sesmaisons, et celui-ci le 14 novembre 1671 à Pierre de Rougé, sieur des Rues; — Franç. de Rougé 1783.

La paroisse avait pour seigneur le vicomte du Grand-Montrevault. Découpée de coteaux arides et escarpés, les prairies remplies de joncs et de bruyères, sans chemins pour le transport des engrais, elle suffisait à peine à nourrir ses habitants ruinés par l'usure. Les meilleures terres d'ailleurs, après deux récoltes consécutives, y restaient 4 ou 5 années à l'abandon en pâtures.

Elle relevait du Doyenné des Mauges, du Présidial, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel do St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent.

Maires : Joseph *La Forêt d'Armaillé*, 5 frimaire an XIV. — *Bécavin*, 3 octobre 1830. — *Royer*, 1834. — Franç. *Rousseau*, 13 novembre 1840. — Jos. *d'Armaillé*, 11 février 1853, installé le 20, démissionnaire. — Charles *Langlois*, 25 août 1857, installé le 30. — *Manceau*, 1870. — *Musset*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191 ; E 929-941 ; H Cart. de St-Serge et D. Huynes, p. 137-138. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de Saint-André et Tristan Martin. — *Soc. arch. de Nantes*, 1875, p. 143. — Pour les localités, voir *Montrevault (le Petit-)*, *la Pouèze*, *le Verger*, *la Guerchaisière*, *Bégrolle*, *la Bellière*, *Courossé*, *la Barre-au-Commandeur*, *la Ménantière*, *le Petit-Chillou*, etc.

Saint-Pont (*Pierre* de), sieur du Meurier, peintre, résidait à Douces en 1684. Il était fils d'un procureur au siége de Marcillac en Angoumois. Sa femme a nom Renée Leroux. — (*François* de), frère du précédent, peintre comme lui et établi de même à Douces, — et non au Puy, comme il a été imprimé ailleurs — s'y marie le 4 mai 1688 à Marie Leroux, de la même famille que sa belle-sœur. Il a la même année un fils (15 octobre) et un second en 1690 dont est parrain le curé de Cléré.

Saint-Quentin, h., c^ne^ de *Daumeray*. — *Le vill. de St-Q.* 1637 (Et.-C.). — En est sieur Mathieu Brichet, 1730 ; — chât., dans le bourg de *la Meignanne*, de nom, comme de construction, moderne ; — à Mme de Caqueray.

Saint-Quentin-en-Mauges, c^on^ de Montrevault (12 kil.), arr. de Cholet (28 kil.) ; — à 35 kil. d'Angers. — *Ecclesia sancti Quintini Andecavensis territorii, Medalgie pagi* 1037-1064 (H Pr. de St-Quentin, ch. or. 1). — *Parechia ecclesie sancti Quintini, Medalgie pago* 1037-1064 (Ib., ch. 4). — *Apud sanctum Quintinum* 1063 (Ib., ch. 6). — *Obedientia de sancto Quintino* 1081 circa (Ib., ch. 11). — *Sanctus Quintinus de Medalgia* 1100 circa (Ib., ch. 18). — *Oppidum sancti Quintini* 1120 circa (Ib., ch. 34). — *Sanctus Quintinus de Maalgis* 1124-1131 (Ib., ch. 39). — *Le priour et les compaignons de St Quentin en Mauge* 1355 (Ib.). — *La ville de St Quentin* 1396 (Ib., ch. or.). — *St Quentin en Mauges en l'éveschié d'Angiers* 1506 (Ibid.). — Sur un haut plateau (125-146 mèt.) que pénètrent et bordent plusieurs petites vallées, — entre Beausse (3 kil. 700) et la Pommeraie (8 kil.) au N., le Pin (6 kil.) au S., Chaudron (5 kil.) à l'O., Bourgneuf (6 kil. 200), Sainte-Christine (5 kil.) et Neuvy (7 kil. 1/2) du N.-E. au S.-E.

La route départementale de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay pénètre directement de l'O. à l'E., s'incline vers N.-E. dans la traverse du bourg, où l'entrecroise le chemin d'intérêt commun du Pin à la Croix-de-Fer. — A 800 mètres du bourg se détache le chemin d'intérêt commun de Chalonnes. — La route départementale de Cholet à St-Augustin coupe l'extrémité S.-E du territoire.

Y naissent les ruiss. de Jousselin, du Jeu — et du Pont-Notre-Dame, avec ses affluents, de la Brosse, de Launay-Gobin, de la Bourassière, du Gateau, de la Fleurière ; — y passent en bordure vers l'E. le ruiss. du Pas-Chevreau, qui limite avec Ste-Christine, son affluent le ruiss. de la Soucière, qui limite avec Bourgneuf, et le ruiss. de la Frimardière qui limite avec Neuvy vers S.-E., grossi du ruisselet de la Mélivraie.

En dépendent les vill. et ham. de la Boissellerie (4 mais., 16 hab.), de la Petite-Cure (5 m., 25 hab.), de Chantecoucou (6 mais., 22 hab.), de la Turetterie (6 mais., 22 hab.), de la Coicaudrie (3 mais., 16 hab.), du Buisson-Gaillard (12 mais., 40 hab.), de Rogemont (4 mais., 9 h.), de la Brechetière (7 mais., 16 hab.), de la Barrière (3 mais., 14 hab.), des Vignes (5 mais., 23 hab.), de Bellevue (6 mais., 27 hab.), de Fontenil (23 mais., 67 hab.), de la Forêt (3 mais., 11 hab.), de Launay-Chauvat (3 mais., 17 hab.), de la Rouillardière (4 mais., 13 hab.), de la Poissonnière (3 mais., 21 hab.), de la Blouère (4 mais., 21 hab.), de Launay-Gobin (5 mais., 26 hab.), de la Lande (3 mais., 23 hab.), de la Ratellière (4 mais., 16 hab.), de la Bourassière (3 mais, 14 hab.) et 48 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 2,130 hect. dont 7 hect. en vignes, 90 hect. en bois, dont 16 en châtaigneraies, 273 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 107 hect. de landes encore existantes en 1833.

Population : *132* feux, *600* hab. en 1720-1726. — *186* feux en 1789. — *1,198* hab. en 1790. — *1,259* hab. en 1831. — *1,280* hab. en 1841. — *1,298* hab. en 1851. — *1,359* hab. en 1861. — *1,358* hab. en 1866. — *1,308* hab. en 1872. — *1,286* hab. en 1876, — en progression constante pendant 30 ans, qui semble arrêtée depuis dix ans, — dont *349* hab. au bourg (112 mais., 112 mén.).

Commerce de moutons et de bœufs gras ; — deux usines dont une fabrique de pelles au pont Barreau, l'autre au Bouffay, avec moulin à blé transformé en 1867 en moulin à chiffons. — Dans le bourg, nombreux ouvriers fabriquant des cercles de tonneau ; — quelques tisserands en toile ; — une corderie.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Quentin (8 juillet).

Perception et *Bureau de poste* de Montrevault.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de St-Gabriel), construite par adjudication du 24 mai 1849 (archit. Humeau) dans la cour de l'ancien prieuré. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII) ne comprenait primitivement qu'une seule nef, éclairée de six étroites fenêtres romanes évasées, dont deux seules subsistent dans le mur N., encore intact avec son petit appareil allongé. Un bas-côté a été ajouté vers S. en 1760, le chœur carré allongé et reconstruit en 1838. — Le clocher en bois, porté autrefois sur 4 piliers de bois en avant du sanctuaire, a été transféré sur le jubé de la grande porte. Rien à signaler que de

vieilles statues difformes de la Vierge, de St Quentin et de St Julien.

Je ne vois aucune trace antique indiquée sur le territoire, quoique la voie d'Angers au Fief-Sauvin traversât du N.-E. au S.-O. et du N.-O. au S.-E. la voie de Saint-Florent à Chemillé. — Au XIIe s. il avait pris une importance assez grande pour être qualifié d'*oppidum*. — L'église était inféodée, vers le milieu du XIe s., à un prêtre du nom de Hardouin, qui en tenait la moitié de Tescelin, seigneur de Montrevault et l'autre de Guy de la Bouère, *Boeria*. Tescelin fit don de sa part à l'abbaye de Marmoutier, qui acheta l'autre d'Hardouin, y établit des moines et fit faire une nouvelle dédicace de l'édifice sans doute reconstruit. Les droits complets de la cure, *presbyteratus*, et du cimetière, ne sortirent de mains laïques que vers 1150 par donation de Gaultier Potiron, *Póteronus*. Le domaine du prieuré bénédictin comprenait les mét. de la Forêt et de la Foutelaie, le bordage du Moulin-au-Moine, 6 quartiers de vigne, et dans le bourg même, un logis avec belle grange et beau jardin touchant à l'église, et un four à ban. — Un second *logis* aussi en dépendait dit *de St-Vincent* et afférant sans doute plus particulièrement au prieuré de St-Vincent de Chalonnes, qui depuis la fin du XIIe s., par suite des querelles entre les religieux de St-Serge et de Marmoutier, resta annexé à celui de St-Quentin. — Les bâtiments du prieuré, sis au S. et à l'E. de l'église, sont entièrement détruits. Un puits du XVIIe s., seul subsiste, qui a dû en dépendre.

Prieurs : Acfredus, 1037-1064 circa. — *Bernier*, 1063 circa. — *Herbertus*, ... — *Acfredus*, de nouveau. — *Hugo*, 1037-1064 circa. — *Galterius*, 1064-1084 circa. — *Guy*, ... — *Benedictus*,..... — *Gaufredus*,..... — *Stephanus de Pinu*, ... — *Odo*, 1100 circa. — *Laurentius*, 1121-1131 circa. — Guill. *Gobin*, 1402, 1410. — André *Barrier*, 1467. — Ant. *de Cosnac*, 1491. — Louis *Potier*, protonotaire du St-Siége. 1602. — Gabr. *Jamours*, 1629. — Pierre *de Godefroy de Beauvilliers*, conseiller et aumônier du roi, 1668. — Thomas *de Paris*, docteur de Sorbonne, chanoine de la Ste-Chapelle, 1693, abbé de St-Pierre de Melun, 1702. — Ant. *Chassin*, 1729, 1741. — *Rousseau*, juin 1753.

Le prieur percevait les 2/3 de la dîme. L'autre tiers était abandonné au curé ou vicaire perpétuel pour son entretien et celui d'un vicaire, avec le produit des novales et des terres dépendant de la cure. — Les registres en ont été brûlés en 1793. A peine ai-je recueilli quelques noms de *curés* : Pierre *Suau*, 1470 (E 1203). — Pierre *Douesy*, a le poing coupé et est ensuite pendu à Angers, le 26 janvier 1619, pour avoir célébré la messe sans avoir reçu l'ordre de prêtrise et falsifié des lettres et brevet de vicaire. — Louis *Jollivet*, 1625, 1630. — Louis *Marchais* 1651, 1656. — Jacq. *Levoyer*, 1668. — Franç. *Du Pré du Sauret*, 1699, 1700. — *Martin*, 1713, 1721. — Franç.-Jos. *Guilbault*, 1728, 1743. — Pierre *Giraudière*, 1762, 1766. — *Loyau*, 1750, 1754. — Maurille *Pavrot*, † le 5 avril 1777, dont l'épitaphe figure encore dans le petit cimetière. — *Janneteau*, 1777, 1782. — *Thareau*, 1783, 1791. — Yves *Laurent*, vicaire de la Pommeraie, élu le 2 octobre 1791, installé le 17, assailli d'ordures dans sa maison et dans l'église, ne pouvant trouver des vivres à prix d'argent et obligé à ne sortir qu'avec des armes. Du premier coup il avait cassé sa canne sur le dos d'un enfant qu'on envoyait l'insulter.

Le seigneur de la Gilière était qualifié de seigneur fondateur de l'église, mais sous la suzeraineté du seigneur du Petit-Montrevault. — La paroisse dépendait du Doyenné de Jallais, du Presidial, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. La moitié des habitants vivaient de misère, mais les enfants seuls mendiaient.

Maires : Louis *Terrien*, 1790. — *Rainbault*, 1791. — L. *Terrien*, an VIII, démissionnaire le 12 octobre 1809. — Pierre *Jarry*, 26 décembre 1809. — Louis *Terrien*, 2 août 1816. — *Jarry*, 15 septembre 1830. — *Pithon*, 1837. — *Ollivier*, 1840. — Jos. *Avrillon*, 17 mai 1841. — *Gabory*, 1865, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191 ; H Marmoutier. Le cartons du prieuré de St-Quentin comprend 75 pièces, dont 35 du XIe s., 11 du XIIe s., 1 cartulaire moderne de 62 p., etc. — *Arch. d'Anjou*, t. II, p. XXVIII. — Mss. 923. — Note Mss. du curé Thibault, 1850, aux Arch. de l'Evêché. — *Répert. arch.* 1855, p. 283. — Pour les localités, voir, à leur article, *l'Aunay-Chauvat*, *l'Aunay-aux-Moines*, *Launay-G...*, *la Girouardière*, *la Goupillère*, *la Rouillardière*, *la Forêt*, etc.

Saint-Quentin-lès-Beaurepaire, canton et arr. de Baugé (11 kil.); — à 42 kil. d'Angers — *Sanctus Quintinus* 1153 (D. Houss., 1756. — *La dème de St-Quentin* 1261 (H. Fontev., *Les Loges*, ch. or.). — *St-Quentin en Mélinais* 1710, *St-Quentin du Bois sur Verdun près la Flèche* 1720-1780 (Et.-C.). — *Saint-Quentin près la Flèche* 1685 (Pouillé), 1706, 1750 (Et.-C.), 1783 (Pouillé). — *St-Quentin près Baugé* 1788 (C 190). — *St-Quentin* 1877 (Poste et Annuaire). — Le surnom administratif actuel, d'ailleurs peu usité, date de la Révolution et est dû sans raison au voisinage d'un hameau, composé de deux ou trois petites closeries sur Clefs. — A l'extrême confin N. du département, — entre Clefs (3 kil.) à l'E., Fougeré (2 kil. 1/2 à l'O. et au S., le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal, reliant de l'E. à l'O. les trois bourgs.

Au centre, du S. au N.-O. le ruiss. du Verdun forme une jolie vallée et anime trois moulins.

En dépendent les ham. de la Fosse-Punaux (3 mais., 13 hab.), du Mortiergrain (4 mais., 15 hab.), de l'Orée-du-Bois (3 mais., 9 hab.), des Douze-Sous (3 mais., 10 hab.), de Bourg-Joly (3 mais., 5 hab.), des Bigotières (3 mais., 9 hab.), des Ferronnières (4 mais., 15 hab.), *Le Pissoison* (3 mais., 8 hab.) et 40 fermes ou écarts.

Superficie : 751 hect. dont 3 en vignes et 95 en bois.

Population : *57* feux, *209* hab. en 1720-1726 — *80* feux, *368* hab. en 1789. — *379* hab. en

1831. — *345* hab. en 1841. — *338* hab. en 1851. — *360* hab. en 1861. — *366* hab. en 1866. — *343* hab. en 1872. — *356* hab. en 1876, dont *91* hab. (33 mais., 33 mén.) au bourg.

Elève de cochons et de bestiaux. — Un moulin à blé sur le Verdun.

Perception de Clefs. — *Bureau de poste* de Baugé.

A l'entrée vers l'O., se présente sur la gauche l'*Ecole mixte* laïque, dans une maisonnette, dont une chambre à l'extrémité sert de *Mairie*.

L'*Eglise* (succursale, 30 septembre 1807) s'élève, avec clocher carré à flèche d'ardoise, au milieu du bourg, restaurée à l'intérieur, — mais laissant voir au dehors, à son pignon nu, une étroite petite fenêtre romane XI[e] s. et trois autres de même style sur chaque paroi de la nef, unique et sans voûte. Le transept, formé de quatre arceaux plats romans, sans chapiteaux, couvre l'autel principal, dont le fond est décoré d'une jolie *Adoration des Mages* (XVII[e] s.); — à droite et à gauche une absidiole borde le chœur, avec autel à gauche de la Vierge, statue du XVII[e] s., à droite de St Sébastien. Au fond de l'abside, dans une niche, siége la statue de St Quentin, assis nu, sur un rocher. Il y a une quarantaine d'années, en déplaçant l'autel alors adossé au fond du chœur, on trouva une boîte en plomb, qui d'après l'inscription contenait le cœur d'un Dosdefer. Elle a été replacée dans la maçonnerie de l'autel; — mais on a transporté à 300 mèt. du bourg, vers N., pour former la pierre d'autel d'une croix de mission, une belle dalle gravée au trait, où est représenté un chevalier, armé de toutes pièces avec le surcot sur l'armure. Tout autour sur le rebord circule une belle inscription, que je n'ai pu relever à temps pour l'inscrire ici.

Le *cimetière* attient vers N. — La *cure* a été construite en 1832-1834 sur un emplacement donné par l'abbé Régnier, enfant du bourg, alors vicaire-général du diocèse, auj. archevêque de Cambrai.

L'édifice actuel de l'église atteste encore l'existence d'une paroisse constituée dès le XI[e] s., sans qu'aucun titre renseigne sur sa fondation. Un prieuré y fut fondé à une date inconnue, qui dès le XV[e] s. est annexé à celui d'Echemiré et perd dès lors toute existence distincte. Son petit fief ou domaine, qui donnait la seigneurie de la paroisse, se composait d'un demi-journal de pré et d'une petite mouvance, le tout aliéné en 1416 par Jean Chabot à Jean Dosdefer, seigneur de la Gauleraie et de la Dosdeferrière. Les trois domaines furent acquis de la famille en 1636 par Jacq. d'Avoines, sieur de la Jaille et de Gatines, et gentilhomme ordinaire de la Chambre, lieutenant du roi en la ville de Saintes, sénéchal-gouverneur de Montpellier, et restèrent réunis à la baronnie de Fougeré.

La cure apparait jusqu'à la Révolution au plein droit de l'évêque.

Curés : Michel *Dosdefer*, 1525. — Jean *Prieur*, 1566. — Jean *de Bougne*, chapelain de Beuson, 1594. — Julien *Leroyer*, † à la Flèche, le 13 septembre 1641. — Charles *Quatrebœuf*, 1671, † le 9 avril 1701, âgé de 78 ans. — Il avait résigné au profit de l'abbé Desmares, prêtre habitué de St-Thomas de la Flèche, mais la cure fut attribuée à Charles *Lasne*, qui dut la céder, sans même prendre possession, et mourut curé de Clefs. — J. *Leliepvre*, avril 1702. — Charles *Lepaige*, 1714, † le 14 avril 1747, âgé de 79 ans. — Pierre *Beichu*, 1749, † le 5 mai 1771, âgé de 79 ans. — L.-R. *Margarit*, septembre 1775, mai 1792. On prétend qu'il périt dans une noyade à Montjean, le 2 novembre 1793.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé. Patriote et toujours prête au coup de feu contre les Chouans, elle était pourtant la seule du canton en l'an IV, où fût réfugié un prêtre non assermenté.

Maires : Raveneau, anc. agent municipal, 1[er] messidor an VIII, démissionnaire. — Pierre *Goguelet*, 13 septembre 1808. — Jacq. *Hayon*, 11 février 1811. — *Raveneau*, 30 juillet 1813, qui refuse. — Mathurin *Changion*, 28 octobre 1813. —*Raveneau*, 15 juillet 1816, qui refuse.— Louis *Bertrand*, 26 février 1818. — *Grosbois*, 2 février 1831. — Jean *Ferrault*, 1839. — Pierre *Freslon*, 1860. — Franç. *Coubard*, 1863, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 190; H 525; H St-Julien de Tours. — Arch. comm. Et.-C.

Saint-Rémy, ruiss. né au bourg de *Saint-Rémy-en-M.*, coule du S.-O. au N.-E., passe au moulin haut et au moulin bas de la Voie, et se jette dans l'Evre; — 1,900 mèt. de cours.

Saint-Rémy-en-Mauges, c[on] de Montrevault (3 kil. 1/2), arr. de Cholet (32 kil.); — à 38 kil. d'Angers. — *Ecclesia sancti Remigii*, ante 1010 (1[er] Cartul. St-Serge, p. 13). — *Altare sancti Remigii* 1048-1058 (Ibid., p. 274). — *Curtis et ecclesia sancti Remigii in pago Metallico* 1058 (2[e] Cartul. St-Serge, p. 314). — *Saint-Rémy-en-Mauges* XVI-XVIII[e] s (Et.-C., Pouillé, etc.). — Sur un haut plateau (109-54 mèt.), incliné vers Nord, — entre la Boissière-St-Fl. (4 kil.) au N., St-Pierre-Maul. (5 kil. 1/2) à l'E., Montrevault au S.-E., le Fief-Sauvin (7 kil. 1/2) et le Puiset-Doré (5 kil. 1/2) au S., le Fuilet (4 kil.) à l'O.

La route départementale de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay, pénètre du N.-O. au S.-E., forme une double et étroite courbe au passage de la Trézenne et se continue en droite ligne (5,200 mèt.), en traversant le bourg, où s'en détache le chemin d'intérêt commun de Bouzillé. La pointe S.-E. du territoire est traversée du N.-E. au S.-O. par le chemin de grande communication de Montrevault à Vallet.

Le ruiss. de la Trézenne forme presque tout du long la limite vers l'O. entre le Fuilet et vers N. entre la Boissière, jusqu'à son confluent dans l'Evre, qui forme la limite orientale. — Y naissent les ruiss. de la Coreillère et du Tremblay, affluents de la Trézenne, — les ruiss. de la Roulière, de la Croultière et de la Voie ou de St-Rémy, affluents de l'Evre.

En dépendent les vill. et ham de la Roche (4 mais., 25 hab.), de Grigné (9 mais., 29 hab.), de la Plissonnière (4 mais., 19 hab.), de la Minerie (5 mais., 25 hab.), de la Basinière (4 m., 24 hab.), de la Janvrie (7 mais., 44 hab.), du Petit-Pin (5 mais., 17 hab.), de la Boulivrie (9 mais., 36 hab.), de la Godinerie (4 mais., 26 hab.), de la Grande-Moinie (9 mais., 57 hab.), du Tremblay (4 mais., 22 hab.), des Morandières (7 mais., 22 hab.), de la Pouplinière (3 mais., 26 hab.), de la Choisière (3 mais., 17 hab.), de la Tuffière (3 mais., 19 hab.), le chât. de Clérembault et 70 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 2,154 hect. dont 74 en vignes, 200 hect. en bois, dont 130 dépendant de la forêt de Leppo, 300 hect. en prés, 12 hect. en vergers, — le reste en labours, y compris les 24 hect. de landes d'il y a 40 ans.

Population : *144* feux, *640* hab. en 1720-1726. — *200* feux, *1,104* hab. en 1789. — *1,322* hab. en 1821. — *1,448* hab. en 1831. — *1,316* hab. en 1841. — *1,338* hab. en 1851. — *1,419* hab. en 1861. — *1,441* hab. en 1866. — *1,410* hab. en 1872. — *1,460* hab. en 1876, — dont *429* hab. au bourg (109 mais., 112 mén.), dont la partie neuve s'est installée sur la route départementale, le vieux groupe restant aux abords de l'église. Tout le monde vit de la culture des champs ou de la vigne, sauf un certain nombre d'ouvriers en cercles, qui vont chaque année exercer leur métier dans le voisinage ; — 5 moulins à eau, 2 moulins à vent.

Perception du Fuilet. — *Bureau de poste* de Montrevault.

Mairie, avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, construite par adjudication du 9 janvier 1859 (archit. Bibard). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Charles) dans un local appartenant au bureau de bienfaisance.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), reconstruite en 1810, avec clocher ajouté par adjudication du 16 mai 1826, — a été jetée bas en 1875 et est remplacée par un édifice en style ogival (arch. Tessier. de Beaupréau) dont la construction s'achève (septembre 1877).

Le *presbytère* a été réédifié par adjudication du 24 juillet 1827.

Aucune trace celtique n'est signalée non plus qu'aucune trace des voies reliant le bourg aux grandes voies voisines ou longeant la rive gauche de l'Evre. — Dans le bois voisin de la Minière, près la Trézenne, Tristan Martin indique l'existence d'une enceinte elliptique de 12 à 15 hectares, environnée d'un énorme fossé et dominée par un haut monticule. — La paroisse paraît constituée dès le xe s. Le domaine, *curtis*, et l'église appartenaient à l'évêque d'Angers, Rainaud, qui en donna la moitié à l'abbaye de St-Serge, vers l'an 1000. Un diplôme du roi Robert confirme cette donation. Mais lors de l'occupation du pays par l'armée angevine et de la construction de Montrevault, le comte Foulques reprit et partagea tout entre ses chevaliers. Le domaine de St-Serge échut ainsi au vicomte du Mans, Raoul, qui en 1058 restitua aux religieux leur part antique. Le seigneur du Petit-Montrevault, Tescelin, leur concéda vers le même temps l'autre moitié. On ne voit pas pourtant que l'abbaye y ait établi un prieuré ni comment le bénéfice fut aliéné par elle. La cure n'apparaît dans les documents qu'à la présentation du doyen des Mauges, à la collation de l'évêque.

Curés : Franç. *Barault*, 1600. — Simon *Masson*, 1615. — Nic. *Leroux*, avril 1643. — Pierre *Foureau*, 1668, qui résigne en mars 1695. — Simon *Boutiller*, de Roussay, mai 1695, † le 12 mai 1730, âgé de 62 ans. — Henri-Joseph *Mondain*, 1730, 1745. — Et. *Baudry*, 1746. † à Angers et inhumé dans l'église St-Pierre le 25 juillet 1766, âgé de 54 ans (GG 181). — Jean-Baptiste *Binault*, 1766, 1768. — *Giffard*, 1777. — R.-L. *Amant*, 1783, déporté en Espagne. — Julien *Gaudin*, vicaire de St-Germain-d'Arcé, élu le 22 mai 1791.

« Les trois chapelains ou chanoines et secré- « tain » du château du Plessis-Clérembault, avaient été institués en 1499 par une fondation de Gilles de Clérembault, qui est souvent qualifiée dans les titres de « collégiale ou chapitre de « St-Rémy-en-Mauges ». On la dit supprimée vers la fin du xviie s. et ses revenus unis à la cure, quoique des documents la mentionnent au xviiie s.

Le fief et seigneurie de St-Rémy, avec la Plissonnière et la Choisière ses annexes, relevait de la Bellière et appartenait en 1467 à la veuve de Maurice de Bazouge, de 1577 à 1593 à la famille du Breil. Il fut annexé peu après à la terre du Plessis-Clérembault, qui lui dut la seigneurie de la paroisse.

Celle-ci dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné des Mauges, du Présidial, de la Sénéchaussée, de l'Election, des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. La brigade de maréchaussée dite de Montrevault résidait à Bohardy.

Maires : Jean-Pierre *Daviau*, 1er messidor an VIII. — Louis *Dandé*, 30 décembre 1817, démissionnaire le 17 septembre 1830. — Julien *Bréheret*, 4 octobre 1830. — René *Dupont*, 1er décembre 1843. — Louis *Guilbauld*, 8 septembre 1848. — *Bréheret* fils, 1861. — *De Villoutreys*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191. — 1er Cartul. St-Serge, p. 13, 274 ; 2e Cartul., p. 314, 317, 347, 354, 357. — Notice Ms. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de St-André et Tristan Martin. — *Répert. arch.*, 1868, p. 283. — Pour les localités, voir *Clérembault, la Plissonnière, Ste-Avoie, le Grand-Perray, la Courtasserie, le Frêne*, etc.

Saint-Rémy-la-Varenne, c^{on} des Ponts-de-Cé (23 kil.), arr. d'Angers (24 kil.). — *Cariaca aula?* vi^e s. (Fortunat, *Poem.*, X, 26) — *Curtis Chiriaci... super alveum Ligeris* 929 (Cartul. St-Aub., f. 58 v° — et Mabille, *Introd. aux Chr. d'Anj*, p. CI), 1014 (Cartul. St-Aubin, f. 63 v°). — *Chidriaci, Chirriaci curtis* 929 (*Chron. d'Anj.*, II, p. 8 et 20). — *Obedientia Varenna* 950 (Cartul. St-Aubin, f. 58). — *Parrœchia ecclesie Chiriaci* 1036-1055 (Ib., f. 64). — *Curtis de Chiriaco* 1075 (Ib., f. 60). — *Curtis Chiriacus, quæ nunc Varenna dicitur*

1129 (*Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1875, p. 427), 1134 et 1143 (Top. Grille). — *Sanctus Remigius super Ligerim* 1130 circa (Cartul. St-Aubin, f. 59 v°). — *Prior Varenne* 1157 circa (St-Aubin, Off. cl., III, 3). — *Sanctus Remigius de Varenna* 1170-1177 (Fontev., *Beaufort*), 1209 (St-Aubin, ch. or.), 1276 (St-Aubin, *Armoirie*, f. 4), 1326 (G 16). — *La belle pièce dicte pour lors Chirrace, laquelle de présent l'on appelle St Rémy sur Loyre* 1529 (Bourdigné, chap. XVIII, t. I, p. 178). — *Saint-Rémy-sur-Loire* 1605 (Hiret). — *St-Rémi de la Varenne* 1783 (Pouillé). — Sur le coteau de la rive gauche de la Loire, traversé par un vallon qui se prolonge vers S. en plaine, — entre le Toureil (5 kil. 1/2) à l'E., Saint-Georges-des-Sept-Voies (6 kil. 1/2) au S. et S.-E., Chemellier (7 kil. 1/2) au S., Coutures (5 kil.) à l'O., Gohier (4 kil.) au N., la Loire tout du long vers N. et St-Mathurin outre-Loire.

Le chemin de grande communication de Beaulieu à Mazé forme une courbe de l'O. au N. jusqu'à la Loire. De l'E. à l'O., le chemin d'intérêt commun de Gennes aux Ponts-de-Cé l'entrecroise, pour passer au bourg et se continuer sur le rebord de la vallée, tandis que du bourg même se détache la route départementale n° 21 de St-Rémy à Saumur, qui tout au sortir de la commune vers S. s'embranche et se confond avec la route n° 14.

La Loire, rattachée pour moitié dans sa largeur au territoire, y forme quatre îles dont deux importantes, le Buisson et St-Jean. — Un pont suspendu l'y traverse, construit en 1839, qui dépend pour moitié de St-Mathurin, V. *ci-dessus*, p. 426. — Y passent le ruiss. de St-Aubin, avec ses affluents du Patouillet et de la Couture.

En dépendent les vill. et ham. du Bourgdion (45 mais., 138 hab.), de Chauvigné (43 mais., 130 hab.), de Fontaine (22 mais., 62 hab.), de Marigné et la Barre (23 mais., 79 hab.), de la Réonellière (11 mais., 38 hab.), du Moulin-Neuf (5 mais., 16 hab.), de Millé et la Cotellerie (8 m., 38 hab.), de St-Jean (3 mais., 10 h.), de Boissay (3 mais., 17 hab.), des Cloteaux (3 mais., 8 h.), du Vau (3 mais., 5 hab.), le chât. de Millé et 16 fermes ou écarts dont 4 de deux maisons.

Superficie : 1,333 hectares, dont 78 hect. en bois, 258 hect. en vignes, 83 hect. en prés, 684 h. en labours, 165 hect. en pâtures, 38 h. en landes.

Population : 295 feux, *1,335* hab. en 1720-1726, mais en y comprenant Saint-Mathurin. — *850* hab. en 1790.—*852* hab. en 1804.—*1,038* hab. en 1831. — *1,072* hab. en 1841. — *1,099* hab. en 1851. — *1,030* hab. en 1856. — *985* hab. en 1861. — *948* hab. en 1866. — *918* hab. en 1872. — *915* hab. en 1876, — en progression rapide pendant un demi-siècle, transformée en décroissance constante et régulière depuis l'ouverture de la voie ferrée sur la rive droite ; — 98 mais., 106 mén., 293 hab. au bourg, peuplé encore, aux alentours du prieuré et sur le chemin, au sortir vers S., de vieux logis à tourelles.

Une *source ferrugineuse* très-abondante est signalée sur le bord du chemin de Beaulieu.

Bureau de poste de St-Mathurin. — *Perception* de Blaison.

Assemblée le dimanche qui suit la grande foire (St-Maurice) de Brissac.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite à l'entrée vers l'O. par adjudication du 15 novembre 1859 (arch. Bibard). — L'ancien bâtiment a été aliéné le 12 novembre 1860. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII) est un des monuments les plus intéressants de la rive gauche de la Loire angevine. L'abside et les deux travées du chœur (12 mèt. sur 7) présentent tous les caractères du roman de transition des premières années du XIIe s. ; — les fenêtres en plein cintre, avec colonnes à l'intérieur à petits chapiteaux d'une exquise élégance, malheureusement brisées à mi-hauteur pour l'installation de boiseries aujourd'hui disparues. A l'extérieur court un cordon de figures grimaçantes, dont une partie semble inachevée ; — au-dessous, un cadre carré, bordé d'oves, qui enferme trois personnages en relief absolument mutilés. L'arc en tiers-point apparaît à la voûte du clocher, dont les nervures se rassemblent sur une clé armoriée XIIIe s. ; — de même dans la chapelle latérale de la Vierge, dont un des chapiteaux porte le chrisme à branches inscrit dans un cercle. — La nef, sauf l'arêtier et un pan de mur vers N., qui montrent le petit appareil régulier avec ciment rouge du XIe s., est relativement moderne, éclairée au bas par une jolie fenêtre à compartiments lozangés du XVe s. — Rien autrement à signaler qu'une jolie toile du XVIIe s., *le Réveil des Bergers*, — une autre, *la Mort de St François d'Assise ?* — une *Annonciation*, de Paul Nanteuil, 1866, — un vitrail, de Thierry, d'Angers, représentant *St Rémy*. — Le clocher, en charpente de forme écrasée et de construction provisoire, quoique établi depuis plusieurs siècles, a été remplacé en 1861 par une belle tour octogone avec flèche élancée en pierre (archit. Heulin), en même temps que l'œuvre entière était rajeunie par une restauration intelligente.

L'ancien *presbytère*, séparé par le chemin, au Sud de l'église, a été vendu par la commune le 28 mai 1847 pour aider à la construction d'une *cure* nouvelle, installée dans les dépendances du prieuré, dont partie en fut à cette occasion aliénée. Le jardin actuel formait le cimetière, où se sont rencontrés des cercueils d'enfants formés de trois pierres d'ardoise, recouvertes avec trois larges tuiles à rebord. — Le *cimetière* actuel se rencontre au sortir du bourg vers S., montrant tout à l'entrée sur le bord du chemin une chapelle dédiée « au souvenir de Joséphine Gendron, « morte en 1823, âgée de 12 ans ».

Le nom primitif du pays est *Chiriacus*, qui fait place vers le XIe s. à celui de *la Varenne*, aujourd'hui porté par deux hameaux. On voyait encore près la Petite-Varenne, avant la construction du chemin de grande communication, des vestiges assez considérables de la grande voie en larges dalles de grès, qui se retrouvait aux

abords du Bois-Davy. — Au bourg, en juin 1837, à l'E. de l'ancienne cure, des maçons mirent à découvert un bassin rectangulaire, revêtu d'épais ciment rouge, avec briques à rebord et parement de belles pierres blanches, des tuyaux de plomb, du verre, une médaille de Maximien, et d'autres briques portant le chrisme à 6 branches inscrit dans un cercle. — Cl. Ménard et d'autres auteurs placent ici, mais sans grande vraisemblance, V. *Tincilliacum*, le château, *Cariaca aula*, où s'arrêta Fortunat, se rendant de Poitiers à Angers. — Le domaine, *curtis*, appartenait au comte Foulques le Roux, qui en donna la propriété commune en 929 aux abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Lézin, dont il était l'abbé supérieur, *archiabbas*; mais bientôt, à la suite de plaintes et de contestations, les religieux obtinrent d'en faire le partage, qui eut lieu en présence du comte, au Puy-de-Sazé vers 1014. Les religieux de St-Aubin, à qui fut déféré le choix des deux parts, s'attribuèrent le territoire le plus maigre et le plus restreint à coup sûr, *macrior et exilior*, mais qui avait cet avantage pour eux d'être bordé par la Loire et par de riches prairies, où pouvaient s'élever à l'aise, les chevaux, les bœufs, les porcs, les oies de l'abbaye.

Deux églises y avaient été construites dès sans doute la prise de possession par les religieux, l'une sous le vocable de St Rémy à la Varenne, l'autre de St Aubin à Chemellier, et les revenus, les dîmes, les cimetières restèrent quelque temps encore en commun, même après le partage des domaines. — Ce n'est pas sans peine d'ailleurs que les religieux de St-Aubin parvinrent à organiser leur propriété nouvelle et l'on voit qu'en 1075 les guerres, les exactions, les disettes l'avaient plus qu'à demi rendue déserte et que les moines étaient réduits, faute d'hôtes, à la cultiver en partie de leurs mains. — Au XIIIe s. et jusqu'à la Révolution le *prieuré* bénédictin est devenu le plus riche bénéfice simple de l'Anjou. Par suite de fondations successives, le titulaire, outre une rente de 100 livres à l'abbé, devait entretenir les religieux de l'abbaye-mère de frocs, scapulaires, draps de lit, couettes, travers-lits, oreillers, couvertures, bottes et souliers, chemises, robes, étamine, ceintures et couteaux. — On voit par ailleurs quelle grande vie menaient les titulaires. En août 1329 le roi séjourne au logis prieural et y signe une ordonnance en faveur des habitants et écoliers d'Angers; — et les bâtiments reconstruits au XVIe s. conservent encore des restes d'une singulière splendeur. L'enclos enveloppait aux deux tiers l'église vers E., O. et N., couvert par une haute muraille avec créneaux et machicoulis, dont un large pan ferme encore la cour vers S. — L'habitation, bâtie en partie sur d'anciens murs, où apparaissent de vieilles baies ogivales, présente sur sa double face Renaissance des fenêtres à fronton carré surmonté d'un pignon fleuronné et sur le bâtiment central, vers N. et vers S., dans des baies rondes, trois bustes en saillie de ronde bosse, dont deux d'hommes, l'un portant la toque à plumet, l'autre le bonnet juif du marchand, et entre deux une jeune femme, montrant à nu son charmant corsage; — au-dessous, vers S., trois médaillons antiques. — A l'intérieur, la salle principale conserve une cheminée portée par deux pilastres à consoles, le manteau droit à trois étages historiés. Dans le premier, en bas, figure au centre un écusson, entre deux rinceaux de feuillages; — au-dessus, deux groupes de fous, avec un second écusson mutilé, que portent des lions; — à la partie supérieure, un combat de cavaliers et la lutte de Samson contre le lion; au centre, un haume entouré de ses lambrequins; de chaque côté, dans l'amortissement en demi-cercle, des chiens, des chimères; à gauche deux bustes de grotesques, — sur la porte voisine, une curieuse scène représentant le diable, qui emmène un chevalier et un prêtre; — au-dessous, une tête casquée entre deux chiens, le tout d'ailleurs d'exécution plus originale que délicate; — dans l'appartement attenant, sur une autre cheminée, un écusson *d'azur à 1 chevron d'argent accompagné de 3 molettes, 2 en chef, 1 en pointe*, qui sont les armes de Saint-Offange, V. *ci-dessus*, p. 436, particularité qui donne une date à cette partie au moins du logis et en rapporte la construction à la dernière moitié du XVIe s. — Un petit corps attenant est couronné de créneaux tréflés, — et l'angle intérieur, sculpté d'un faucon, — ou peut-être d'un geai, qui rappellerait le nom du prieur Math. Legay. — Le grand bâtiment, tout découpé et ruiné vers l'E., porte un double grenier avec sa charpente primitive; — à l'écart, des pans de murs montrent encore deux baies du XIIIe s.

La mesure spéciale du prieuré comptait 12 boisseaux pour 10 boisseaux un quart 1/2 des Ponts-de-Cé.

Prieurs : Jaguelinus, 1157. — *Lucas*, 1166, 1175. — *Nicolas*, 1247, 1259. — *Geoffroi*, 1298. — *Guillaume*, 1330. — Le cardinal *de Gypohon*, 1401. — Pierre *de Gênes*, 1433, 1473. — Mathurin *Legay*, évêque de Rouenne, 1516, 1540. — Franç. *Guérin*. 1569. — Pierre *Lechat*, 1570, 1582. — Claude *de St-Offange*, 1589. — Jacques *de St-Offange*, dont le testament est du 22 mars 1611, 1620. — Claude *de St-Offange*, 1621, 1646. Il avait avec lui en son prieuré M. et Mme de St-Offange de la Poèze, dont la fille Charlotte y naît et est baptisée le 22 septembre 1642. — Armand-Louis *Bonnin de Chalusset*, abbé des Vaux-de-Cernay, 1677. — Ant. *Bory*, 1719, qui résigne en 1725 et meurt le 29 septembre 1728, âgé de 45 ans. — C. *Saillant*, 1725. — René *Lébaupin*, natif de Rennes, d'abord tonsuré, puis chantre de l'abbaye d'Asnières, où il s'installa et voulut même, après la réunion au Collège de la Flèche, résider jusqu'à sa mort, arrivée le 22 janvier 1763. — Louis-Franç.-Alexandre *de Jarente d'Orgeval*, clerc tonsuré, 1763, 1766.

Les bâtiments du prieuré, avec la fuie, le parc enclos de murs en partie écroulés et les anciens moulins à eau de Revault, alors totalement ruinés, furent vendus nat^t le 29 février 1792 au citoyen J. Commeau, de Paris, pour 85,600 livres.

La propriété était advenue plus tard à une créole, Jeanne-Françoise Boucaud, veuve en secondes noces d'Et.-Michel Desaunais, qui le 21 août 1820 la transféra à Jacques-René-Marie de Buzelet, — et celui-ci par actes des 30 décembre 1824 et 15 janvier 1824 à la fabrique. Pour fournir aux frais de la construction du presbytère neuf, la partie la plus importante et la plus curieuse du prieuré ci-dessus décrite en a été aliénée, en vertu d'un décret du 20 décembre 1863, le 28 mai 1864, au profit de M. Franç. Lebled.

Dans la réserve, attribuée actuellement aux dépendances de la cure, se trouve seulement une remarquable petite chapelle, comprise dans la vente nationale et qui formait primitivement l'annexe du prieuré. On y voyait il y a quelques vingt ans à peine de curieuses fresques XIIe s., représentant une *Crucifixion*; — à gauche, se tenait la Loi Nouvelle, jeune fillette d'originalité charmante, portant un calice et un flambeau; — plus loin, la Vierge; — à droite, les deux soldats avec la lance et l'éponge, puis St Jean et l'Ancienne Loi, tenant une épée nue et s'enfuyant; — au-dessus une inscription, dont quelques lettres à peine lisibles; — sur le mur de droite, une *Assomption*, du XVIe s mais dès lors à peu près détruite, — comme l'est aujourd'hui l'ensemble même de ces peintures, au-dessous desquelles immédiatement a été installé un four! Un dessin heureusement en a été donné en lithographie, Angers, Barassé, 1863, et un autre antérieurement en a paru dans le *Bulletin du Ministère de l'Instruction publique.*

La cure était à la présentation de l'abbé de St-Aubin et comprenait dans son ressort jusqu'à la Révolution toute la paroisse actuellement de St-Mathurin sur la rive droite de la Loire. — L'église se trouvait dépositaire depuis le XVIe s. des reliques de St Julien, apportées, pendant les guerres, de la chapelle voisine de Saint-Jean-sur-Loire et qui n'y retournèrent plus. — Les registres paroissiaux remontent seulement à 1602.

Curés : André *de Contigné, persona,* 1236. — Jean *Toutrouge,* 1419 (D 8). — Jean *Poullain,* 1585. — Jacob *Lebarbier,* 1600, † le 12 avril 1611. — Jean *Meffroy,* 1613, † le 8 septembre 1625. — Symphorien *Meffroy,* 1626, 1650. — Michel *Meffroy,* 1651, 1680. — Mais depuis la mort de M. Lebarbier et jusque vers 1672, pendant plus de 50 ans, en l'absence des curés non résidants, tous les actes sont tenus par des vicaires. — Nic. *Margariteau,* 1684, décembre 1686. — Ant. *Charlet,* chanoine honoraire de St-Jean-Baptiste d'Angers, 1687, qui permute en mai 1697 pour la cure de Huillé. — Jean *Cureau,* mai 1697, qui résigne en juin 1713. — P. *Ripoche,* chanoine de St-Jean-Baptiste d'Angers, juillet 1713, † le 10 août 1719. — Pierre-René *Préaubert,* installé le 21 août 1719, avril 1725. — Denis *Chevalier,* juin 1725, qui résigne en mars 1750 et meurt le 21 juillet suivant, âgé de 81 ans. — Denis *Chevalier,* son neveu, mai 1750, dont la mère Renée Vallée, veuve Claude Chevalier, pose le 14 avril 1758 la première pierre du presbytère, construit, aux frais du curé, par René Loyzeau, de Gennes. Il est inhumé le 30 mars 1759, âgé de 46 ans. — *Ronflé,* avril 1760, qui résigne en juillet 1785. — Charles *Hardy,* juillet 1785. Ancien professeur de philosophie au collége de la Flèche et très-instruit, il prêta serment et resta dans le pays. Il y vivait dans l'ancienne cure en l'an IV, « réduit à mendier » et sans autre ressource que l'aumône, « vivant en philosophe. La situation « triste, où il se trouve, — dit une lettre du temps, « — n'a pas l'air de l'affecter. »

Je trouve dès le XVIIe s. au bourg une école et, ce qui est plus rare encore, elle paraît s'être maintenue. Elle est desservie par un prêtre chapelain de l'église, Yves *Perrodeau,* † le 2 janvier 1628, — Pierre *Perrauld,* curé de Saint-Maur, résidant à St-Rémy, 1643. — Guillaume *Douzillé,* 1646. — Jean *Briffault,* 1708, — Jacques *Chopin,* † le 14 novembre 1776, âgé de 51 ans.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 d'Angers. Une « chambre » y existe du Grenier à sel de Beaufort, — ou, suivant d'autres actes, de Brissac. — De nombreux « tissiers en toile » s'y rencontrent au XVIIe s.

Maires : Garreau, docteur-médecin, 10 messidor an VIII, démissionnaire en 1828. — Jacq.-René-Marie *de Buzelet,* V. *ce nom,* 29 octobre 1828, installé le 12 janvier 1829, † le 10 août 1871, en fonctions pendant 42 ans. — *Ogereau,* 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 79 v°; H St-Aubin. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. de l'Evêché, notes Mss. du vicaire et du curé, 1850. — Cl. Ménard. Mss. 875, t. II, p. 92. — Cartul. de St-Aubin, Mss. 745, f. 58, 59, 60, 63, 64. — G 681. — *Bullet. du Minist. de l'Inst. Publ.,* IIe vol., p. 682; IIIe vol., p. 86. — *Mém. de la Soc. Acad. de M.-et-L.,* t. II, p. 146. — Didron, *Guide de la Peinture,* IIe part., p. 196-197. — *Recueil des Ordonnances,* t. II, p. 30-33. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.,* 1875, p. 427. — Godard, *l'Anjou,* I, 390. — *Répert. archéol.,* 1860, p. 289; 1862, p. 396. — *Revue d'Anjou,* 1876, p. 173. — *Congrès archéol. d'Angers,* 1871, p. 170-172. — Pour les localités, voir, à leur article, *Millé, St-Jean-sur-Loire, Hevault, Chauvigné, Perchard, Boisset, la Varenne,* etc.

Saint-René, c^{ne} de *Cernusson.* — Il y existe les ruines d'un ancien château, 1870; — f., c^{ne} de *Longué.* V. *Chappe.* — Le pont voisin sur l'Authion a été emporté par l'inondation de 1856 et rétabli depuis.

Saint-Roch. — V. *la Roussellière.*

Saint-Romain. — V. *Savennières.*

Saint-Saturnin, canton des Ponts-de-Cé (11 kil.), arrond. d'Angers (15 kil.). — *Curtis Sancti Saturnini super Ligerim* 1028 (Cart. du Ronç., Rot. 1, ch. 3). — *Curtis Sancti Saturnini cum tota ecclesia* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 59). — *Ecclesia Sancti Saturnini super flumen Ligeris et curtis tota* 1040 (Ibid., fol. 48). — *Petrus de Sancto Saturnino* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 47), 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 222). — *Sanctus Saturninus in Tertro* 1170-1177 (Fontev., *Beaufort*). — *Sanctus Saturninus* 1326 (G 16). — *St-Saournin-sur-Loire* 1465 (G 678, f. 37). — *St-Sernin* 1579 (Carte). — *St-Sornin* 1607 (Mercator). — *Mont-Rude* 1793. — Dans la

vallée (19 mèt.) et sur le coteau (83 mèt.) de la rive gauche de la Loire, — entre St-Jean-des-Mauvrets (700 mèt.) à l'O., Brissac (6 kil.) et Charcé (5 kil.) au S., St-Sulpice (2 kil.), Blaison à l'E. et la Daguenière au N., outre-Loire.

La route départementale de Saumur passe sur la crête en travers du territoire (3 kil.), — et au bas du côteau, le chemin d'intérêt commun de Gennes aux Ponts-de-Cé.

Nul ruisseau que la fontaine de la Grellière, qui s'écoule dans l'Aubance, et celle du Joreau, transformée en lavoir.

En dépendent les vill. et ham. des Petits-Grands-Champs (10 mais., 19 hab.), de la Basse-Chaîne (7 mais., 16 hab.), des Mares (8 mais., 16 hab.), du Grand-Moulin (10 mais., 19 hab.), des Quatre-Croix (14 mais., 32 hab.), du Rocher (5 mais., 13 hab.), de Fesle (11 mais., 23 hab.), de la Chalinière (5 mais., 16 hab.), de Mariette (4 mais., 10 hab.), des Basses-Jallières (5 mais., 14 hab.), des Hautes-Jallières (4 mais., 12 hab.), de la Vallinière (12 mais., 25 hab.), de Littré (22 mais., 43 hab.), de la Gaignardière (28 mais., 74 hab.), de Brossay (9 mais., 19 hab.), d'Orgigné (30 mais., 67 hab.), de la Sevrière (14 mais., 35 hab.), de Ste-Anne (5 mais., 12 h.), des Courberies (7 mais., 26 hab.), du Joreau (5 mais., 14 hab.), du Cormier (3 mais., 8 hab.), et 22 fermes ou écarts.

Superficie : 1,224 hect., dont 350 hect. en vignes, 80 hect. en bois, 60 hect. en prés naturels, 91 hect. en prairies artificielles, 480 hect. en labours et cultures.

Population : *162* feux, *735* hab en 1720-1726. — *208* feux, *800* hab. en 1789-1793. — *1,047* hab. en 1805. — *1,040* hab. en 1831. — *942* hab. en 1841. — *967* hab. en 1851. — *903* h. en 1861.— *902* hab. en 1866.— *872* hab. en 1872. — *831* hab. en 1876, — en décroissance rapide et constante, — dont *199* hab. (74 mais., 73 mén.) au bourg, sis sur la route départementale et sur le chemin qui la relie à la Vallée.

Bureau de poste de Brissac. — *Perception* de Blaison.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite sur un terrain acquis le 30 septembre 1859, avec partie des matériaux de l'ancienne église, par adjudication du 14 juin 1860 (archit. Duvêtre). — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), vendue nat[t] le 21 mars 1792, avait été rachetée vers l'an VIII par les habitants. Elle comprenait une seule nef, édifice sans art du XV[e] s. sur les fondations d'une plus ancienne construction dont le clocher seul subsistait décoré d'arcatures plein cintre, XII[e] s. Le chœur et la chapelle y attenant avaient été ajoutés au XVI[e]. — Dans l'aile N. on voyait jusqu'à ces derniers temps une statue en tuffeau d'un moine bénédictin à genoux, XVI[e] s., que le peuple appelait St Melon — et l'épitaphe de Jacq.-Alex.-René Taulpin de la Marche, président trésorier de France au Bureau des finances de Tours, 1764. — Une église nouvelle, a été construite par adjudication du 26 mai 1856 (arch. Duvêtre), en style XIII[e] s., d'une seule nef avec clocher carré à fenêtres géminées et flèche en ardoise ; à l'intérieur, les clés peintes d'emblèmes religieux, l'abside décorée de vitraux représentant *St Jean*, *St Pierre* et le *Bon Pasteur*. — La statue, qui y avait été transférée de l'ancienne église, a été brisée, dans le but unique d'en utiliser les débris.

Il a été trouvé vers 1850 dans un lit de charbon, sous un bloc de grès de 6 mèt. de longueur, une hache en ophite. — La voie d'Angers à Gennes traversait de l'O. à l'E. probablement aux abords du bourg actuel. — Le domaine, curtis, formait à la fin du X[e] s. le fief, *feuum*, d'Orry le Forestier de Chantocé, et par suite de forfaiture lui fut retiré pour passer aux mains de Goslain du Mans, puis d'Eudes, chef Breton réfugié, puis encore d'Hébran, du Mans, et enfin, sur le coup d'une forfaiture nouvelle, fut donné par le comte Geoffroy en 1040 aux Bénédictins de Lévière d'Angers, qui dépendait de la Trinité de Vendôme. Il y existait dès lors une église, dont le vocable indique généralement une origine antérieure au IX[e] s. Les religieux y constituèrent un *prieuré*, qui au XVII[e] s. portait pour armoiries : *d'azur à un bâton prioral d'or en pal accosté des deux lettres S et S de même.* Il rendait aveu au château de Brissac pour son domaine, maisons, cours, jardins, y compris une *chapelle* annexe sous le vocable de *St Martin*.

Prieurs : Mathurin *d'Argouges*, 1500. — Lézin *Ravary*, 1569, 1571. — Nic. *Bouvery*, abbé de Toussaint, 1579. — Louis *Bitault*, 1605. — René *Bitault*, 1630. — Guy *Lanier*, 1650. — Guill. *de la Brunetière*, évêque de Saintes, 1673, 1684.

Le prieuré, vendu le 28 septembre 1791, a été donné à la commune en mars 1845 et sert de cure. Il conserve vers N. sa façade décorée dans le goût du XVI[e] s., avec jolie tourelle et médaillons en relief. On y a recueilli une statue de Vierge-Mère, en tuffeau, grandeur naturelle, XVIII[e] s., autrefois peinte, deux statues de saint Saturnin en costume épiscopal, — un cercueil en granit, forme d'auge, — et deux pierres commémoratives de la construction, en 1741, de deux autels par le curé Pierre Bonvallet, posées l'une par sa nièce, l'autre par le curé et ses deux vicaires, Touss. Richodeau et François Gauden.

La *chapelle St-Martin*, vendue nat[t] avec le prieuré, est un édifice de la fin du XV[e] s., sur plan carré, conservé jusqu'à ces derniers temps presque intact, quoique converti en maison d'habitation. Acquise en 1872 par M. Lebreton, elle vient d'être restaurée pour servir d'enfeu à la famille. La porte moderne, percée dans la façade, est surmontée d'une grande fenêtre ogivale, et le pignon, d'une bretèche avec clocher ; — l'intérieur voûté en carène, le lambris d'azur semé d'étoiles d'or, les poinçons et entraits apparents ; — sur l'autel, une fenêtre géminée à meneaux trilobés, couronnés d'une rosace, avec les lettres A. M. B. La verrière, représentant *la Vierge*, *St Martin* et *St Aman* est signée *Truffier et Martin, Angers, 1875.* Tous les murs autrefois étaient

couverts de fresques, où figuraient 15 ou 16 personnages, entre lesquels on pouvait encore reconnaître le fondateur laïque, vêtu d'une robe verte, à genoux. — Une statue de St Martin a été retrouvée dans les combles. — Il y existait, raconte-t-on, une auge ou berceau de pierre, où les malades venaient se coucher pour obtenir guérison.

Non loin et presque sur le faîte extrême du coteau, le même propriétaire à fait construire en 1849 une tour d'observation, haute de 23 mètres, sur 3 mètres de largeur et surmontée d'un belvédère, d'où l'on découvre un horizon de 40 kilomètres et près de 80 clochers

L'abbaye de Vendôme possédait de plus sur la paroisse, mais à l'extrême limite, un autre prieuré, Notre-Dame-de-la-Colombe, V. *ce mot*, t. I, p. 728, sis de fait dans la ville même de Brissac, dont aujourd'hui il fait partie.

La cure, à la présentation de l'abbé de Vendôme jusqu'à la fin du XVIIe s. était advenue au XVIIIe s. au plein droit de l'évêque. — Les registres ne datent que de 1686.

Curés : Jacq. *Lemacxson*, 1539. — Jean *Morineau*, aumônier de Brissac, où il est inhumé dans l'église le 3 novembre 1582. — Jean *Gasnault*, receveur général du château de Brissac, 1597, 1616. — Jean *Hallenault*, 1630. — Et. *Rogeron*, 1630, 1650. — Charles *Quatrebœufs*, 1655. — Toussaint *Richaudeau*, 1672. — Toussaint *Blouin*, 1686, † le 4 novembre 1702, âgé de 50 ans. — Pierre *Bonvallet*, neveu et vicaire du curé de Chalonnes, août 1703, † le 7 août 1742, âgé de 66 ans. — Séb. *Rogeron*, août 1742, qui abdique toute fonction ecclésiastique le 24 ventôse an II et meurt à la prison d'Angers le 18 thermidor suivant.

Le duc de Brissac était seigneur de la paroisse. Il avait dans le bourg des prisons, entre l'aumônerie et le petit cimetière, — et un prévôt avec 12 « jurés » pour surveiller ses droits et constater les délits. Les prairies de la rive lui appartenaient et les habitants avaient le droit d'y mener leurs propres bestiaux, à charge de servir avec bœufs et charrettes certaines corvées déterminées, et pour ceux qui ne possédaient pas d'attelages, de curer de 7 en 7 ans les douves de Brissac.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Rémy-s.-Loire, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers. Les mendiants y abondaient.

Maires : Goisnard, 1790. — Pierre-Franç. *Audouys*, anc. membre du District, 10 messidor an VIII, † en 1813. — Paul *Moreau*, 10 février 1813. — Louis-Paul *Pelletier*, 7 septembre 1814. — Jacq. *Trégis*, avril 1815, installé le 18 juin. — L. *Pelletier*, 12 juillet 1815. — Jean-Auguste *Lebreton*, 15 septembre 1830, installé le 30. — Jean *Lecompte-Gallet*, 7 septembre 1844. — J.-A. *Lebreton*, 13 août 1848. — *Urseau*, 1865, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 190; E 425-457, 1225-1254; G 201-225. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 31. — Godard, *Nouvelles archéol.*, n° 1, p. 11. — Notes Mss. Raimbault, Aug. Michel, Besnard, Morel et Gasnault.— Pour les localités, voir, à leur article, *Orgigné, Fesle, Buchène, la Vallinière, la Pierre-Plate, la Fosse, la Grouas, la Chalinière*, etc.

Saint-Sauveur, m^{on} b., c^{ne} d'*Allonnes*, près le Gué-de-Louet, appartenait en 1836 à M. Cordier, lieutenant-colonel au 10e dragons; — m^{in}, c^{ne} d'*Angers* N.; — cl., c^{ne} de *Blaison*, V. t. I, p. 356; — c^{ne} de *Faye*. — *St-Sauveur-du-Latay* XVI-XVIIIe s. — Ancien prieuré avec chapelle, dépendant de la Trinité de Mauléon, sur l'extrême confin N.-O. de la commune, près les Fosses et dont on attribue la fondation aux seigneurs des Marchais. — En est prieur Maurice Poisson 1436, Thomas Coyflies ou Coislier 1447-1460, Guill. Savary 1470-1510, Gabriel Rigault 1764, mort en 1781. — Jean Pont, curé de St-Pierre de Saumur, pourvu le 23 mai 1781. Le prieur était tenu de dire une messe en sa chapelle, quand le seigneur venait chasser à la grosse bête, et de donner à dîner au sergent et à deux recors le jour de St-Sauveur, où l'on y tenait une foire. Dès les premières années du XVIe s. les bâtiments tombent en ruines et le prieur ne réside plus. — Il n'en existe plus trace. Ne pas confondre avec *St-Jacques-du-Latay*, V. t. II, p. 459; — c^{ne} de *la Jumellière*, ancienne chapelle (Cass.); — f., c^{ne} de *Montigné-sur-Moine*, bâtie depuis 1834; — chapelle, c^{ne} de *Roussay*, V. *ci-dessus*, p. 314.

Saint-Sauveur-de-Flée, canton et arr. de Segré (10 kil.), à 39 kil. d'Angers. — *Ecclesia Sancti Salvatoris de Flæeio* 1117-1124 (Cart. de la Roë, ch. 19). — *Decima sancti Salvatoris de Flaeio* 1149-1168 (Ib., ch. 43). — *Sanctus Salvator* 1326 (G 16). — *St-Salvateur-de-Flée* 1536 (E 188). — Sur un sol inégal, coupé par une large vallée, — entre Montguillon (4 kil.) à l'E. et au S.-E., Aviré (7 kil.) au S., la Ferrière (4 kil. 1/2) au S.-O., le département de la Mayenne, au N.-E., au N. et au N.-O.

La route nationale d'Alençon à Nantes pénètre dans la direction du N. au S. et tout aussitôt, rencontrant le bourg, le traverse en s'inclinant vers le S.-O.

Y naissent le ruiss. du Tilleul et celui de Bouillé-Théval, affluent de la Sazée qui descend du N. au S. à travers toute la partie orientale du territoire.

En dépendent les ham. du Bougreau (6 mais., 24 hab.), de la Réorie (5 mais., 12 hab.), du Pâtis (3 mais., 11 hab)., du Petit-Houssay (3 m., 9 hab.), du Petit-Chemin (3 mais., 8 hab.), de la Pommeraie (5 mais., 18 hab.), les chât. du Houssay et du Tilleul et 60 fermes ou écarts.

Superficie : 1,387 hectares. — Nulle vigne.

Population : 91 feux en 1720. — *715* hab. en 1790. — *583* hab. en 1831. — *626* hab, en 1841. — *575* hab. en 1851. — *575* hab. en 1861. — *603* hab. en 1866. — *603* hab. en 1872. — *610* hab. en 1876, dont *193* au bourg (58 mais., 58 mén.), petit groupe, au bas d'une rapide côte et à l'embranchement du chemin de Saint-Martin-du-Bois sur la route nationale.

Assemblée le dimanche le plus proche du 10 août (St-Laurent).

Bureau de poste de Segré. — *Perception* d'Aviré.

Mairie, installée dans la chambre unique d'un pauvre réduit. — *Ecole mixte* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII) montre intérieurement aux deux murs de sa nef unique, allongée en 1864-1865 d'une travée par la construction d'un clocher, les anciennes baies romanes de l'œuvre primitive; — en avant du chœur deux chapelles latérales adventices avec autels, construits en 1752, à droite, de Saint-Joseph, à gauche de la Vierge, ce dernier portant une *Pieta* informe du XVIIIe s. et une statue de même goût; — au fond, le grand autel plaqué, dont le sommet cintré est brisé par une niche avec statue; au-dessous, une *Assomption* moderne, accostée de deux statues, XVIIIe s.

Presbytère construit par adjudication du 3 mai 1840.

La grande voie de Segré à Châteaugontier montait directement du S.-O. passant par le bourg et probablement coupée par une voie transversale. L'église au XIe s. appartenait au seigneur de Molière et fut donnée dans les premières années du XIIe s. par Albéric Le Roux, son gendre, à l'abbaye de la Roë. Les dîmes sur le fief de la Motte étaient perçues par les chevaliers du Temple.

Les chanoines réguliers de l'abbaye de la Roë y instituèrent pour la desservance un *prieuré-cure*, dont l'habitation, placée sur l'ancien chemin d'Ampoigné, à 200 mèt. à l'O. du bourg, n'a été détruite que vers 1845. On lui attribue pour armoiries : *de sable à un Christ d'argent*. — Une chapelle y avait été bénite le 8 octobre 1723. — Les registres datent seulement de 1607.

Prieurs-curés : Jean *Renet*, 1465. — *Yves*, abbé de la Roë, 1468. — Guill. *Merlet*, 1569. — Pierre *Leroy*, 1609. — Franç. *de Belleel*, 1617. — Jean *Espinard*, 1626. — René *Midorge*, 1646, 1658. — F.-N. *Mondière*, 1659. — Jean *Lenfantin*, 1663, résigne le 4 juillet. — Pierre *Harangot*, anc. recteur de Baquet-Mornay en Bretagne, qui prend possession par procureur le 18 novembre 1663 et meurt le 18 septembre 1666. — Christ. *Maubert*, 1667, 1681. — Ch.-Annibal *de Farcy de la Dagrie*, 1713, † en 1719. — Jacq. *Popineau*, 1719, résignataire en février 1732 pour passer à la cure d'Aviré. — Pierre *Errault*, chanoine régulier de St-Augustin, 1732, † le 29 juillet 1737, âgé de 40 ans. — *Blouettin*, 1737, 1742. — François *Courte*, 1742, qui résigne le 2 août. — Franç.-Marie *Jarry du Bordage*, octobre 1742. — Les registres manquent depuis 1752. — Louis-Franç. *Martinet*, résignataire en 1786. — Armand-Alexis *Cousseau du Vivier*, installé le 3 mars 1786. — André *Girault*, qui prête serment, signe « curé officier public » en 1793 et abdique toute fonction ecclésiastique le 29 germinal an II.

La paroisse avait pour seigneurs les châtelains de la terre de Bouillé-Théval, appartenant en dernier lieu et depuis le XVIIe s. aux Leshénault, antérieurement aux familles Aubert, de la Barre et Théval. Les armes de cette dernière, *d'or à trois annelets de sable*, figuraient aux vitraux de l'église. — Elle dépendait du Doyenné de Craon, de l'Election et des Aides de Châteaugontier, du Grenier à sel de Craon et de la Sénéchaussée de Châteaugontier, sauf les fiefs du Tilleul et du Houssay, qui ressortissaient d'Angers; — du District en 1788 de Châteaugontier; — en 1790 de Segré. Il y résidait au XVIIIe s. un capitaine des Fermes.

Maires : Pierre *Leclerc*, 1er fructidor an VIII, † en 1808. — Louis *Maussion*, 25 avril 1808. — *Piron*, 24 janvier 1825. — Simon *Leclerc*, 23 septembre 1830, démissionnaire en 1838 — Louis *Maussion*, 16 juin 1838. — *Laumaillé*, 1866, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 255 v°; E 2223; H Cartul. de la Roe, ch. 19 et 43. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. 923 — Arch. de la Mayenne, H 163. — Pour les localités, voir à leur article, *le Chemin*, *Bougreau*, *la Raguinière*, *le Houssay*, *le Tilleul*, etc.

Saint-Sauveur-de-Landemont, c^on de Chantoceaux (7 kil.), arr. de Cholet (47 kil.); — à 69 kil. d'Angers. — *Ecclesia sancti Salvatoris* 1126 (*Arch. d'Anj.*, II, 24), 1145 (Ib., p. 70), 1151 (Ib., 85). — *St Sauveur-de-Landemont* XVI-XIXe s. dans tous les actes. — Sur un plateau (75-82 mèt.), incliné du N.-E. au S.-O. et que découpent quatre vallées profondes, — entre Chantoceaux et Drain (8 kil. 700) au N., Drain et St-Laurent-des-Autels (6 kil. 1/2) à l'E., Landemont (3 kil.) au S., Chantoceaux, Landemont et le départ. de la Loire-Inférieure à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Chantoceaux à Landemont descend du N., à peu près par le centre de la commune, en se rapprochant de l'extrême confin vers l'O., pour traverser le bourg et la principale vallée, jusqu'au passage du ruisseau.

Le ruiss. de St-Sauveur, nommé de la Boucherie par la Carte Cantonale et, dans les actes anciens, de Pissaloie, forme la limite vers l'O avec Landemont, et, grossi à droite des ruiss. de la Guiltière, de la Bouquetière et du Parc, nés sur la commune, se jette dans la Divatte, dont le lit, encaissé sous d'abruptes rochers, continue la limite vers l'O. entre le départ. de la Loire-Inférieure, jusqu'au confluent du ruiss. de la Fontaine.

En dépendent les vill. et ham. de la Thébaudière (10 mais., 38 hab.), de la Bodelière (10 m., 23 hab.), de la Grande-Bitefolière (8 mais., 35 hab.), du Parc (8 mais., 27 hab.), de la Boucherie (6 mais., 35 hab.), de la Maison-Neuve (6 mais., 29 hab.), de la Pidolière (5 mais., 21 hab.), des Merleaux (5 mais., 16 hab.), des Bauches (4 mais., 32 hab.), de la Ravardière (4 mais., 32 hab.), du Boisnau (4 mais., 20 h.), de la Fontaine (4 mais., 21 hab.), de la Bichardière (4 mais., 20 hab.), de la Grande-Vinaudière (3 mais., 19 hab.), de la Bouquetière (3 mais., 30 hab.), du Paradis (3 mais., 13 h.), de la Ville-en-Bois (3 mais., 15 hab.), les chât. de la Collessière et de la Guiltière et 33 fermes ou écarts.

Superficie : 1,168 hect. dont 13 hect. en vignes, 3 hect. en châtaigneraie, 200 hect. en bois taillis

dont 176 dépendant de la forêt du Parc, 115 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 30 hect. de landes d'il y a 45 ans.

Population : *252* feux en 1789, avec Landemont. — *679* hab. en 1808. dont *42* feux, *153* h. au bourg. — *750* hab. en 1821. — *752* hab. en 1831. — *753* hab. en 1841. — *853* hab. en 1851. — *895* hab. en 1861. — *935* hab. en 1866. — *876* hab. en 1872. — *938* hab. en 1876, — en progression constante et rapide surtout depuis 30 ans, — dont 70 mais., 71 mén., *231* hab. au bourg, rajeuni par la percée des nouveaux chemins.

Foire au XVIIe s., le jour de la St-Sixte (1er septembre). — Aujourd'hui ni *assemblée* ni *foire*.

Quatre m^{ins} à vent ; — 1 mⁱⁿ à eau.

Bureau de poste de St-Laurent-des-Autels. — *Perception* de Chantoceaux.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, bâtie par adjudication du 30 août 1856 (arch. Simon). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la Pommeraie) construite en 1874.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII) date dans sa construction actuelle de 1744 et fut consacrée le 27 mars 1746. Une restauration de 1875 a allongé le chœur, dont le fond, à trois pans coupés, porte les statues du *Bon Pasteur*, de *la Vierge*, de *St Joseph* et du *Sacré-Cœur*, avec vitraux aux armes des familles de la Poèze, Galband du Fort et Lusançay ; — au fond de la nef, une toile médiocre du *Martyre de St Sébastien*. — Du cimetière qui l'entourait, il ne reste plus qu'une vieille et haute croix d'ardoise et la tombe, accolée à la muraille vers S., de « Mme de « la Poèze, née des Portes-St-Père, décédée le « 8 janvier 1823, âgée de 73 ans. »

Aucune trace antique n'est signalée, que la voie seulement de Chantoceaux à Montfaucon, qui traverse la forêt du Parc, en formant encore la limite de Drain et de St-Sauveur, reconnaissable par tronçons espacés de pavage en blocs cubiques de 15 à 20 centimètres de côté. — Sur une croupe de ravin presque inaccessible, l'église apparaît, fondée dès la fin du XIe s. et dans la dépendance des bénédictins de Chantoceaux, comprenant dès lors tout le ressort des deux paroisses actuelles de St-Sauveur et de Landemont. Cette dernière, qui se constitue au XIIe s. n'en reste pas moins simple annexe ou fillette, desservie jusqu'à la Révolution par un vicaire. Le curé, qui réside à St-Sauveur, est à la présentation du prieur de Chantoceaux. — Les registres de la cure remontent à 1613, mais avec de nombreuses lacunes. Ils sont conservés à la mairie de Landemont.

Curés : *Texier*, 1545. — Jean *Godin*, bachelier en droit, installé le 6 septembre 1555. — Mathurin *Texier*, 1595. — Louis *Godin*, docteur ès-lois, 1613, qui résigne en 1621 et meurt le 10 octobre 1627. — Jacques *Normand*, décembre 1621, 1636. — *Badier*, avril 1645, 1646. — G. *Charault*, mai 1647, 1665. — Jean *Chauveau*, 1670. — René *Orthion*, mai 1671, † le 6 septembre 1717. Son nom est gravé en creux sous le pied d'un calice en argent, légué par lui à son église, et qui s'y conserve encore. Sur le pied figurent les quatre Evangélistes avec leurs attributs ; sur le nœud, les trois Vertus théologales ; à la partie inférieure de la coupe, un pape, un cardinal et deux évêques dont l'un portant un cœur dans la main droite, « œuvre remarquable « du XVIIIe s., — dit M. Spal, qui me la signale, « — par la netteté des contours, l'arrangement « des draperies, l'expression des personnages. » — Jean *Dibonneau*, 1717, 1746. C'est lui qui fit reconstruire l'église — J. *Barbot*, 1746. — Georges *Pigault*, 1747, tombé en paralysie le 23 juillet 1756 et mort le 13 février 1761, âgé de 58 ans. — Jacques *Pigault*, juillet 1756, † le 18 septembre 1761, âgé de 46 ans. — *Perrichon*, septembre 1761, qui émigre à la Révolution et revient à la paix.

La paroisse dépendait de l'Evêché et du grand Archidiaconé de Nantes, du Doyenné de Clisson, de l'Election, du Présidial d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, de la baronnie de Chantoceaux, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. — Comme seigneurs secondaires, le châtelain de la Guiltière, puis de la Colaissière avaient les honneurs dans l'église. — On y comptait un grand nombre de pauvres.

La loi du 1er novembre 1791 transféra le chef-lieu de la paroisse et de la commune à Landemont, centre patriotique, au détriment de Saint-Sauveur, animé de sentiments contraires. Les trois commissaires du département, chargés en janvier-février 1792 de mettre en mouvement l'organisation nouvelle, n'éprouvèrent nulle part de plus fortes oppositions. Ils y séjournèrent deux jours et durent requérir par des temps affreux la garde nationale d'Ancenis et un détachement du 16e dragons. Les deux communes furent rétablies en 1802, puis réunies de nouveau le 30 septembre 1808 au profit cette fois de Saint-Sauveur, — puis ont de nouveau été séparées par ordonnance du 7 juillet 1824.

Maires : *La Poèze de la Colaissière*, 1790. — Prudent *de Boussineau*, 1er septembre 1824. — Eugène *de Boussineau*, 23 janvier 1826, démissionnaire le 13 septembre 1830. — Jean *Toublanc*, septembre 1830. — Charles *de la Pouèze*, 1840. — Pierre *Housset*, juin 1854, démissionnaire. — Pierre *Housset* fils, 19 janvier 1860, installé le 21 février. — *De Lusançay*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191. — Arch. commun. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Mss. 923. — *Récit du voyage des commissaires... par un témoin oculaire* (Angers, an IV de la liberté, in-4° de 12 p.). — Pour les localités, voir, à leur article, *la Richoulière*, *la Guiltière*, *la Colaissière*, *Landemont*, etc.

Saint-Seréné, chapelle c^{ne} de *Chemiré*, sur le chemin de Brissarthe. — *Une chapelle appelée les Rivières autrement les Grenouilles* 1691 (G 556). — *St-Séréné des Grenouilles alias Notre-Dame de la Rivière* 1724 (G 278). — *La chapelle St-Sérené des Grenouilles* 1779 (G 209, f. 179). — *St-Seréné modo les Grenouilles* (plan du XVIIIe s.). — *La Chapelle aux Grenouilles* (C. C.). — Le temporel en avait été réuni par décret épiscopal de 1723 à

la fabrique de Chemiré, pour l'entretien d'un vicaire et par suite la chapelle restait depuis longtemps délaissée et en totale ruine, quand elle fut restaurée et de nouveau bénite par le curé, avec l'autorisation du Chapitre de Saint-Maurice, le 22 septembre 1779. Néanmoins, le service en fut de nouveau transféré dans l'église paroissiale, en juillet 1785, sauf une messe par semaine. — Le petit bâtiment, carré long à pignons aigus, sans caractère, conserve un rétable en bois doré du XVIIe s. et deux grossières statuettes coloriées; la plus ancienne, *St Jean*, paraît du XVe s., l'autre, *St Sérené*, du XVIIIe s. probablement. — On s'y rend encore aux Rogations et à la fête patronale.

Saint-Sigismond, canton du Louroux-Béconnais (12 kil.), arrond. d'Angers (38 kil.). — *Ecclesia Sancti Sigismundi* 1080-1096 (*Epît. Sti-Nic.*, p. 24). — *Decima de Sancto Sigismundo* 1215 (H Pontron). — *Val d'Auxance* 1793. — Entre Villemoisant (4 kil. 1/2) et Chantocé (8 kil.) à l'E., la Cornuaille (9 kil.) au N. et N.-E., Ingrandes (7 kil.) au S., le département de la Loire-Inférieure au N.-O. et au N.

La route départementale d'Ingrandes à Laval monte du S.-E. au N. formant presque tout du long la limite occidentale du territoire, et se relie à mi-hauteur au bourg (900 mèt.), par le chemin d'intérêt commun de la Roche-au-Breil.

Y passent en travers de l'O. à l'E. le ruiss. de l'Auxance avec ses affluents, le ruiss. de Beligné et du Rez-Profond; — les ruiss. de la Coubaudière avec son affluent de la Bénardière ou de la Renaudière.

En dépendent les ham. de la Louettière (7 m., 30 hab.), de la Coulée (5 mais., 15 hab.), de la Passée (3 mais., 19 hab.), de la Ratellerie (4 m., 13 hab.), de la Loge (7 mais., 20 hab.), de la Hallerie (3 mais., 15 hab.), de la Haie-Claire (6 mais., 39 hab.), de la Petitière (3 mais., 11 hab.), d'Ambillou (5 mais., 21 hab.), de la Petite-Chandellerie (3 mais., 19 hab.), de la Dubrie (4 mais., 17 hab.), 5 moulins à vent et 23 fermes ou écarts.

Superficie : 1,271 hectares, dont 22 hect. en vignes et 68 hect. en bois.

Population : 187 feux, *840* hab. en 1720-1726. — *95* feux, *500* hab. en 1790-1793. — *500* hab. en 1804. — *520* hab. en 1831. — *494* hab. en 1841. — *539* hab. en 1851. — *601* hab. en 1861. — *600* hab. en 1866. — *568* hab. en 1872. — *562* hab. en 1876, dont *188* au bourg (48 mais., 48 mén.), groupe rustique, formé de petits logis en partie neufs, entremêlés de verdure, où fréquentent les paroisses riveraines de la Bretagne.

Ni *Assemblée* pourtant ni *foire*

Elève de bestiaux, — culture de froment et de lin. — Nulle industrie.

Ecole communale laïque *de garçons*, installée dans une maison acquise par acte du 8 mars 1840, où un galetas fait office de *Mairie*. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, conservée comme simple oratoire par le décret du 9 avril 1791, a été rétablie en succursale par ordonnance du 5 nivôse an XIII. Agrandie en 1845-1848, restaurée par adjudication nouvelle du 2 août 1862, elle présente une courte nef unique dont le haut toit domine extérieurement le toit abaissé de l'abside en cul-de-four; vers N. une chapelle de la Salette avec un effet prétentieux d'optique, d'où ressort la belle dame parlant aux deux bergers; — vers l'E. attient le logis du presbytère XVIIIe s.

Le *cimetière*, qui encombrait la voie vers S., a été déblayé en 1872; — un nouveau a été acquis par acte du 24 mai 1855, à 300 mèt. vers N.

Aucune trace antique, aucun document ne renseigne sur l'histoire primitive du pays, placé à l'extrême confin de l'Anjou et de la Bretagne. La cure au XIe s. était en mains laïques et la moitié des revenus, *presbiteragii*, en fut donnée à St-Serge vers 1080-1096 par Joulain de Chantocé. Elle était dès le XVIe s. au plein droit de l'évêque. L'abbaye de Pontron y percevait une dîme que l'évêque lui confirma en 1215.

Les registres remontent à 1593.

Curés : Ant. *Choppin*, 1575. — Pierre *Chesnon*, 1593, qui résigne en 1620 et meurt le 8 juin 1625, âgé de près de 100 ans. — Pierre *Bellangier*, janvier 1620, inhumé le 23 mars 1657 dans la chapelle St-Pierre, qu'il avait fondée. — Franç. *Lefebvre*, avril 1657 † le 13 janvier 1695. Un procès-verbal de visite du doyen de Candé constate le 21 juin 1685 que l'église menace ruine, la nef carrelée seulement de quelques vieilles tombes d'ardoise mal jointes, le clocher porté sur quatre piliers de bois et où l'on n'osait plus sonner. — Jacq. *Lemaçon*, août 1695, avril 1703. — Et. *Rivière*, mai 1703, septembre 1715; il résidait à Ingrandes en 1717. — Jean *Leloix*, octobre 1715, † le 23 septembre 1760, âgé de 80 ans. — Guill. *Durocher*, 1761, résignataire en juin 1778, † le 6 février 1779, âgé de 78 ans. — Pierre *Barier*, originaire de La Flèche, précédemment vicaire, 14 juillet 1778, qui rédige les actes jusqu'au 22 janvier 1792 Il est dit émigré et l'on vend ses meubles le 3 fructidor an II. En réalité incarcéré à Laval, il avait été transféré à Bordeaux par arrêté du département de la Mayenne du 11 avril 1793 et sans doute déporté.

La paroisse, chargée de nombre de pauvres, avait pour seigneur le châtelain du château de Vivier en Villemoisant, qui appartient en dernier lieu à la famille Amys du Ponceau. Elle dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers.

Maires : Franç. *Allard*, 1793. — *Barbarin*, 10 messidor an VIII. — Maurille *Caillou*, 12 floréal an XII. — Jos. *Godiveau*, 23 août 1815. — Xiste *Chicot*, janvier 1835. — Jean *Tusseau*, 1837. — Julien *Rincé*, 19 août 1841. — Julien *Boisneau*, octobre 1846. — Mathurin *Verron*, 3 septembre 1848, † le 24 septembre 1850. — P. *Poulet*, 13 octobre 1850. — J. *Boisneau*, 8 juillet 1852, installé le 29, † en janvier 1862 — Victor *Chicot*, 30 janvier 1862, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 193. — Arch. comm. Et.-C. — Etat.

p. 205. — *Eplt. St-Nic.*, p. 24. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 35. — Pour les localités, voir *Ambillou, la Haie-Claire, la Louettière, la Ratellerie*, etc.

Saint-Silvin, canton N.-E. et arr. d'Angers (10 kil.). — *Parochiani sancti Silvini* 1095 (Hauréau, p. 563). — *Parochia sancti Silvini* 1288 (H St-Aubin, *Ponts-de-Cé*, t. I). — *La parouesse de Saint-Souvin* 1309 (H Savigny, ch. 42). — *Parochia sancti Silvini* 1315 (Cartul. du Perray, f. 33), 1346 (G Cures). — *Sanctus Silvinus* 1326 (G 16). — *St Souvin* 1491 (G Cures), 1493 (G 1004). — *St Soulvyn* 1505 (G 1004). — *St Sauvain* 1520, *St Silvyn* 1521 (G 1186). — *Fond-Léger*, par arrêté du District du 29 germinal an II; — mais les habitants réclamèrent et prirent le nom de *l'Union*, qui resta adopté jusqu'en l'an VIII. — *Saint-Silvain* 1802-1861 (Annuaires et Actes officiels). — *St-Sylvain* 1862-1877 (Annuaires, Postes et Rec[t]). — Entre Villévêque (6 kil.) au N., Ecouflant (4 kil. 1/2) à l'O. et au S.-O., St-Barthélemy (8 kil.) au S., Pellouailles (2 kil. 1/4) à l'E., le Plessis-Grammoire (4 kil.) au S.-E.

La route nationale de Paris à Nantes coupe en deux parties presque égales le territoire. Le bourg, à l'écart de 1,200 mèt., s'y relie par deux chemins d'intérêt commun, dont un partant de la Dionnière au Plessis-Grammoire dessert transversalement la commune du N.-O. au S.-E.

Y naissent les ruiss. de l'Epervière, du Gué-de-Maré et des Molans; — y passe celui d'Echarbot.

En dépendent les châteaux d'Echarbot, des Perruches, du Brossay et des Grullières, nombre de maisons bourgeoises et une centaine de fermes, hameaux ou villages, que le Recensement groupe par quartiers sous les noms de la Lande (37 m., 98 hab.), de la Moussarderie (31 mais., 110 h.), de Planchepiau (20 mais., 62 hab.), de la Croiserie (19 mais., 74 hab.), du Tertre (16 mais., 60 hab.), de la Lieue (20 mais., 64 hab.), de la Baronnerie (17 mais., 71 hab.), d'Echarbot (15 mais., 106 hab.), des Grulières (17 mais., 99 hab), de Lonchamp (23 mais., 102 hab.), des Perruches (15 mais., 78 hab.), du Pavé (18 m., 69 hab.), de Brossay (27 mais., 100 hab.), de la Haie-Joulain (36 mais., 114 hab.), du Bas-Mortier (17 mais., 70 hab.).

Superficie : 2,140 hectares, dont 75 hect. en vignes, 155 hect. en bois.

Population : *270* feux, *1,225* hab. en 1720-1726. — *367* feux en 1789. — *1,320* hab. en 1791. — *1,140* hab. en 1804. — *1,293* hab. en 1831. — *1,500* hab. en 1841. — *1,575* hab. en 1851. — *1,616* hab. en 1861. — *1,617* hab. en 1866. — *1,560* hab. en 1872. — *1,563* hab. en 1876, — en développement rapide, arrêté depuis dix ans, — dont *286* hab. au bourg (83 mais., 103 mén.), plus que doublé depuis 50 ans, quoique laissé en dehors et à l'écart du grand passage.

Assemblée transférée en 1832 du 2[e] dimanche de février au 2[e] dimanche de mai, et en 1875, au 1[er] dimanche.

Perception de Pellouailles. — *Bureau de poste* d'Angers.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur), reconstruite en 1859-1860.

L'Eglise (succursale, 5 nivôse an XIII) a été agrandie de deux bas-côtés et entièrement réédifiée de 1825 à 1836, sauf la couverture conservée à cause de son excellente charpente. Le clocher s'écroula pendant sa reconstruction le 21 septembre 1834. — Des travaux, adjugés le 12 mai 1856, sous la direction de M. Duvêtre, y ont ajouté un chœur et deux transepts. — La première pierre du grand autel avait été posée le 3 février 1727 par le trésorier de St-Maurice, Legouvello, comme le mentionne une inscription conservée.

Le *presbytère* date du dernier siècle. La première pierre en fut posée le 29 février 1747 et l'édifice bénit le 11 septembre 1749. Vendu nat[t] il a été racheté en août 1806 par la commune.

Tout le pays depuis les bords de la Sarthe et du Loir jusqu'à Angers et à la Loire, était, dès les premiers temps du moyen âge, couvert par l'immense forêt de Verrières, dont différents noms désignaient les divers cantons. Sur la fin du X[e] s. on y constate l'existence, sans vocable connu, d'une église du Bosquet, *de Boschitto*, qui paraît désigner l'église actuelle de St-Silvin, quoique assez éloignée du village des Banchais, qui conserve le nom antique corrompu du pays. L'évêque Rainaud, d'une puissante et riche famille, en fit don à l'abbaye St-Serge d'Angers vers l'an 1000 — [et non 1100, comme il est imprimé par erreur, t. I, p. 195]. — Plus tard, le comte Foulques ajouta au domaine des moines toute la partie de la forêt entre la rivière et la grande route d'Angers à Durtal (1095), en réservant seulement la moitié des dîmes des moissons au Chapitre de St-Laud. — Vers la fin du XI[e] s., avec les défrichements successifs s'y forment les agglomérations nouvelles, au profit desquelles se détachent du territoire commun les paroisses du Plessis-Grammoire, de St-Barthélemy, de Trélazé, peut-être même de Sorges, sans parler de la chapelle Ste-Anne, restée en tout temps secondaire et sans titre régulier. — C'est probablement au milieu de ce remaniement que l'église se déplaça, pour se reconstruire dans le fief et sur le domaine même de la Trésorerie du Chapitre de St-Maurice, à qui appartient aussi depuis 1109, par donation du comte, la paroisse nouvelle du Plessis-Grammoire. Le chanoine trésorier devient seigneur spirituel et temporel de la paroisse de St-Silvin, fondateur et collateur de plein droit de la cure, avec logis seigneurial, où figurent encore au pignon les armes des Poyet et des Bouvery.

Curés : Guill. *Lévesque*, *Episcopus*, chanoine de St-Jean-Baptiste d'Angers, professeur *utriusque juris*, archidiacre d'entre Sarthe et Maine, † le 13 avril 1497, et non le 18, comme le dit Oudin. — Jean *Lévesque*, † en 1549. — Etienne *Gaultier*, 16 septembre 1549. — Mathurin *Gaultier*, 1574. — Guill. *Guy*, diacre de St-Maurice, † en 1606. — Jean *Peccot*, 1606, † le 22 décembre 1627, âgé de 63 ans. — Yves *Pigeon*, 1627, 1646. — Pierre *Pigeon*, † le 12 août 1690, âgé de 65 ans. — Gilles *Galliot*

de Neuville, † le 3 juin 1746, âgé de 48 ans. — Jean *Cornau*, 1746, qui fit rebâtir la cure en 1748 et fut autorisé à en jouir sa vie durant par arrêté du 10 octobre 1791. — Le curé constitutionnel *Morton*, arrêté le 18 pluviôse an II, meurt fou dans la prison le 11 ventôse suivant.

On y voit en 1672 mentionner une *Ecole*, où l'on inhume pendant une épidémie.

Les grandes voies antiques de Sablé et du Mans traversaient le territoire, et sur cette dernière s'établit au XIIe s. l'important manoir de la Haie-Joulain, qui ne put néanmoins prévaloir, entouré, comme il se trouvait, de domaines ecclésiastiques. D'autre part l'abbaye du Perray dut céder en vertu d'un arrêt du Parlement du 24 juillet 1781 et laisser libre aux habitants la possession immémoriale des landes communes qu'elle avait encloses.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé, de l'Archiprêtré, de l'Election, du Grenier à sel, du District d'Angers, de la loi diocésaine du Chapitre de St-Maurice.

Maires : Alexandre-Louis-César-Hortense *Leclerc de la Ferrière*, 10 messidor an VIII. — Louis-René-Joseph *Lefaucheux*, docteur-médecin, 18 août 1814, installé le 22, † en 1820. —J.-B.-René *Boutton*, 26 avril 1820.—Jean *Puissais*, 9 août 1823. — J.-B. *Boutton*, 14 janvier 1826, démissionnaire le 1er août 1830. — Jean-B. *Riobé*, 16 août 1830, installé le 23. — Camille *Lévesque-Desvarannes*, V. *ce nom*, 1843-1863. — Fern. *L.-Desvarannes* fils, 1863-1873.— *Crochet*, 1873.— *Benoist*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 190; G 309-311, 645, 1002-1004; H le Perray. — Arch. commun. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1858, p. 85; 1868, p. 499; 1869, p 241. — *Maine-et-Loire* du 24 août 1838. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Haie-Joulain, Ste-Anne, les Perruches, les Grulières, la Moussarderie, la Planche-Piau, la Corbière, les Loges, la Croiserie, le Brossay, la Denaiserie, Naunet, Parigné, la Salle, Sancé, Lonchamps, Eventard, Echarbot*, etc.

Saint-Simon, maîtres architectes-sculpteurs, Angers, dont le nom véritable est *Simon*. Ils étaient, fils de Jean *Simon*, V. *ce nom*, et de Michelle du Breil. Le père lui-même est qualifié de ce nouveau nom dans des actes à partir de 1682, mais il ne le prend jamais. — *Christophe*, né le 30 janvier 1679, et *Jacques*, né vers 1684, sont associés presque partout aux mêmes travaux et désignés dans les marchés d'un même nom : « Messieurs de St Simon ». De concert avec Guy Ogeron, ils passent traité le 25 février 1700 avec l'Hôtel-Dieu d'Angers pour construire le grand autel de l'église sur les plans et devis fournis par leur père, récemment décédé. Ils livrèrent vers le même temps les statues de St Venant et de St Sébastien, encore existantes en l'église de la Meignanne, et surtout un autel célèbre dans une petite chapelle de l'église des Ursulines d'Angers, où ils avaient représenté « le « songe de Joseph qui troublé de voir la Vierge « enceinte la voulut quitter ; mais l'ange lui dit : « *Joseph, fili David, noli timere* » (Lehoreau, Mss., t. III, p. 320). Les trois autels de l'église de Villemoisant, bénite en 1705 et dont il reste une statue de St Pierre, les autels et les statues de l'église de Chantocé, l'autel en 1707 de St-Martin-du-Bois, dont le rétable, encore existant en 1876, a été misérablement brisé, V. *ci-dessus*, p. 424, figuraient parmi leurs œuvres signalées et naguères encore assez communes dans tout l'Anjou. — Par conclusion du 20 juillet 1718, la ville exempta les deux frères de toute charge publique. — *Jacques*, à peine âgé encore de 31 ans en 1715, avait épousé, le 22 juillet, au Lion-d'Angers Françoise Gaultier, fille d'un notaire royal. Il fit seul en 1718 le grand autel d'Andigné et en 1723 celui de St-Maurille des Ponts-de-Cé. Sa signature figure à des actes du 11 septembre 1714 (GG 233) et de 1718 (GG 125). Celle de *Christophe* le 19 février 1712 (GG 178) et 17 septembre 1713 (G 233). Ce dernier avait fait seul en 1747 le grand autel de St-Pierre de Saumur.

Saints-Martin (les), c^ne de *Thouarcé* (Cass.), m^on brûlée en 1793 et entièrement détruite.

Saint-Sulpice, canton des Ponts-de-Cé (10 kil.), arrond. d'Angers (17 kil.). — *Saint-Seuplice* 1262, *riperia Sancti Sulpicii* 1271, *St-Sulplice-sur-Loire* 1423 (G Chap. St-Julien, *Bois-Brinson*). — *St-Suplice* 1607 (Mercator. — *Les Gorges-Sableuses* 1793. — Dans la vallée et sur le coteau de la rive gauche de la Loire, — entre St-Saturnin (2 kil) à l'O. et au S., Blaison (3 kil. 1/2) à l'E., la Loire au N., la Daguenière et la Bohalle, outre-Loire.

Le chemin d'intérêt commun de Gennes aux Ponts-de-Cé traverse par le centre et par le bourg, de l'E. à l'O., tandis qu'à la pointe S. extrême passe la route départementale n° 14.

La Loire forme bordure, dépendant dans sa plus grande largeur du territoire avec deux importantes îles.

En dépendent les ham. de Lambroise, avec château (5 mais., 22 hab.), des Royers (4 mais., 14 hab.), du Chaudron (3 mais., 9 hab.), de Port-de-Vallée (2 mais., 9 hab.) et 4 ou 5 écarts.

Superficie : 290 hect., dont 18 hect. en vignes, 28 hect. en bois.

Population : 58 feux, *265* hab. en 1720-1726. — *72* feux, *295* hab. en 1790. — *256* hab. en 1805. — *331* hab. en 1831. — *297* hab. en 1841 — *290* hab. en 1851. — *261* hab. en 1861. — *274* hab. en 1866. — *257* hab. en 1872. — *246* h en 1876, — en décadence constante, — dont *171* h (51 mais., 60 mén.) au bourg, sis à mi-côte et bordé vers S. par le beau parc de Lambroise.

Assemblée le 27 août.

Perception de Blaison. — *Bureau de poste* de Brissac.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 15 juillet 1860 (archit. Tendron). — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles).

La paroisse supprimée et réunie à St-Saturnin par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, a été rétablie par une autre ordonnance du 29 juin 1841.

L'*Eglise*, bénite le 22 décembre 1717 par l'abbé Legouvello, présente une nef unique sans caractère, divisée au milieu par un arceau plat. Deux autels à la romaine, adossés au mur, se font face, dont un porte une Vierge moderne, l'autre une ridicule toile du XVIIe s. Le rétable du

grand autel est rempli par une médiocre *Résurrection*, signé *Desjardins, de Nantes*; — dans le mur, deux inscriptions de fondations pieuses par F. Négrier et sa fille, 1632, 1660; — une autre s'entrevoit sous le badigeon.

Le *Presbytère*, logis à fronton éclairé d'un œil-de-bœuf avec fenêtres à mascarons, porte la date 1776. Il a été restauré par adjudication du 13 juillet 1862.

Le pays n'a, que je sache, aucune histoire et reste perdu à distance de toute attache, quoique traversé par la grande voie qui desservait la rive gauche de la Loire. Son église fut sans doute la chapelle primitive du château, qui prend lors de sa reconstruction au XVIe s. le nom de Lambroise et c'est à la « diligence du seigneur » qu'elle fut reconstruite encore telle quelle au XVIIIe siècle. La cure en appartient pourtant au plein droit de l'évêque. Les registres remontent à 1585.

Curés : Pierre *Botereau*, 1419. — Bertrand *Cordier*, 1585, † le 23 juillet 1610. Il ne signait plus depuis quatre ans « à cause, dit le registre « de 1609, de sa cécité de yeux ». — André *de Lébaupin*, son vicaire, ne prend titre de curé qu'en novembre 1612, résigne en 1637 et meurt le 4 septembre 1646, âgé de 80 ans. — Lézin *Desaires*, novembre 1637, 1643. — Ambroise *Froger*, docteur de Sorbonne, 1644, 1655, qui ne paraît pas résider. — Pierre *Beauvillain*, anc. vicaire, fils d'un notaire royal du bourg, octobre 1655, † le 26 janvier 1708, âgé de 77 ans. — Christ. *de Montigny*, novembre 1708, octobre 1714. — Louis *Sénil*, desservant pendant un an, signe en titre à partir du 1er janvier 1716 jusqu'au 18 avril 1755, et est inhumé le 11 août suivant, âgé de 70 ans. — *Jumereau*, dès le 8 juillet 1755, qui dès la Toussaint 1756 est installé dans un presbytère rebâti de fond en comble. — *Lozaoui*, vicaire de Coutures, élu constitutionnellement le 22 mars 1791.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de la Sénéchaussée, de l'Election et des Aides d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers. Près du quart de la population était à la mendicité!

Maires : Jacq. *Houdin*, 10 messidor an VIII. — *Cumont*, 2 janvier 1808. — J. *Houdin*, 10 février 1813. — Pierre *Guillot*, 26 août 1816. — Mathurin *Journaut*, 22 avril 1829. — *Benoist* fils, 11 février 1832. — Pierre *Viau*, 30 novembre 1841. — *Gallet*, 1843. — M. *Jaunault*, 1845. — *Viel-Lamare*, 1860, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192; E 1443. — Arch. comm. St.-C. — Note Mss. Aug. Michel. — Pour les localités, voir *Lambroise, Port-la-Vallée, Vampluie, le Lys*, etc.

Saint-Sulpice, cne de *Cheffes*. V. *le Val-St-Sulpice*; — cne du *Puy-N.-D.*, près le Lys. Ancien fief relevant du Boumois, à qui rend aveu Pierre Deshommes 1575.

Saint-Teau, cne de *la Tour-Landry* (Cass.).

Saint-Thibère, chapelle, à l'extrême confin de la cne du *May*, — vulgairement *St-Tribert*, *St-Tribet*, — autrefois au milieu des bois, sur l'ancien chemin de Jallais, au-dessus du confluent et du passage de deux cours d'eau, sur l'emplacement où furent trouvées, dit-on, des reliques ou, suivant d'autres, une statue de St Thibère enfouie sous une énorme pierre. On s'y rendait autrefois le lundi de Pâques, on y vient aujourd'hui encore aux Rogations, en chantant un *Libera* pour le repos de l'âme d'une paysanne, Jeanne Piau, qui a fait construire à ses frais la levée sur laquelle passe la procession (*Rev. d'Anj.*, 1861, t. II, p. 405 et 487). Cette chapelle est mentionnée dès les premières années du XVIe s. Elle a la forme d'un rectangle (14 mèt. 80 sur 6 mèt. 30 dans œuvre), avec fenêtres plein cintre du XVIIe s., comme la charpente de 5 tirants entaillés de sculptures, le pignon surmonté d'une croix en granit; à l'intérieur, autel en bois à colonnettes cannelées et chapiteaux corinthiens, statues modernes de saint Thibère dans la niche, et à droite et à gauche, sur des consoles, de la Vierge et de St Joseph; — de plus, une antique *Pieta* peinte, en pierre dure (0m,80), et un bénitier carré en granit; — dans un vieux coffre, une ancienne pierre d'autel en ardoise, portant cinq croix inscrites dans un cercle, et au dos : *T. St Sierge*, — une autre ardoise avec les monogrammes de *Jesus*, *Maria* et autres signes; — à l'extérieur vis à-vis, sur le fossé, deux chênes trois fois centenaires; — vers S.-E., à 350 mèt. une fontaine, où l'on va chercher encore la guérison de la fièvre. — La chapelle donne son nom au ruiss. dit aussi de la Baubière, qui naît sur la cne de *Jallais*, au-dessus du ham. des Déserts, coule du S.-E. au N.-O., sépare Jallais et le May, le May et la Jubaudière et se jette dans l'Evre, au-dessus de Brincoté, grossi par le ruiss. de la Fontaine; — 3,100 mèt. de cours.

Saint-Thomas, f., cne de *St-Pierre-Maul.*, chapelle au temps de Cassini.

Saint-Tribert. — V. *St-Thibère*.

Saint-Urbain, cne de *Soulaines*, chapelle (Cass.) près et au N.-O. du bourg, fréquentée au XVIIIe s. par un pèlerinage, qui se convertit plus tard en assemblée. Brûlée pendant la Révolution, les murs en ont été démolis en 1822, et l'emplacement n'en restait plus indiqué que par une croix supprimée en 1866. C'est l'entrée actuelle du cimetière.

Saint-Venant, chât., à l'entrée vers l'E., du bourg de *la Meignanne*, construit vers 1863, sur un terrain nu, au haut de la côte qui domine le pays, auprès d'une fontaine renommée dont il a pris le nom et qui est enfermée dans l'enclos.

Saint-Victor, cne de *Bauné*. — *La terre, fief et seigneurie de St Victeur* 1539 (C 105, f. 262). — *La maison noble de St Victor* 1553 (Ib., f. 400). — Anc. seigneurie importante réunie au XVIIe s. au marquisat de Laubrière. — On trouve ses seigneurs mentionnés dès le XIIIe s., *Philippus de sancto Victore*, 1232, — Jean de Fontaines, écuyer, 1455, — Olivier Haloret, maître d'hôtel du roi de Sicile, 1469-1489. Il rend aveu à Briançon de « son hostel clos à fossés anciens, etc. et une « pièce de bois, esquels est située une chapelle « fondée de St Gilles », où il a le droit de prendre

la moitié des offrandes et le droit d'étalage sur les denrées mises en vente aux environs le jour de la St-Gilles. L'autre moitié des offrandes revenait à la cure de Bauné, tenue à la moitié des réparations. Dans le bois contigu se trouvait aussi à cette époque une perrière en exploitation. Des dénonciations calomnieuses avaient fait arrêter Haloret en 1479 et il vendit sa seigneurie à Colas de Fontaines. Mais à peine sorti de prison, il obtint des lettres royaux (10 septembre 1481) qui annulèrent ce contrat. Jeanne Haloret porta la terre par mariage à Jean de Quincé 1505. Urbaine de Quincé, sœur aînée de Urbain de Quincé, garde-du-corps, en hérite en 1574; elle avait épousé François Desvaux, sieur de Boisbérault. La terre fut vendue le 21 juin 1606 par Guy Desvaux à Jean du Chavenier, gentilhomme ordinaire servant à la bouche du Roi (E 99).

Saint-Victor, c^ne^ de *Briolay*, domaine donné par Marguerite Génauld, veuve Ledevin, à sa fille, en la mariant en 1611 avec Adam Eslys (E 2408); — f., c^ne^ de *Durtal*.

Saint-Vincent, f., c^ne^ de *Brézé*; — c^ne^ de *Chalonnes-sur-L.* — Four à chaux bâti vers 1700 sur l'emplacement d'un ancien ermitage. V. Leclerc, Mss. 1142, p. 50. Tout près naît la fontaine de Saint-Maurille. — *En Sorrette au four de St-Vincent* 1710 (Et.-C.).

Saint-Vincent, ham., c^ne^ de *Dampierre*. — *Capella Sancti Vincentii* 987-996 (Liv. d'A., f. 1). — *Ecclesia Sancti Vincentii* 1122, 1146, 1156 (Ib., f. 2, 4 et 6). — Trois disciples de St Mesmin, Hilbert, Roard et Aignan, étaient venus s'établir vers le milieu du VIIe s. sur les collines alors désertes de Dampierre et y bâtirent un oratoire et quelques cabanes. La guerre avait tout détruit et le domaine était advenu à l'abbaye St-Florent, quand leurs tombes y furent retrouvées au Xe s. sous les ronces et leurs reliques abritées sous un autel nouveau dans un oratoire en bois, dédié à St Vincent et qui faisait partie du domaine propre, *fiscus*, et de la paroisse de Nantilly (986-1001). Bientôt reconstruit en pierre, grâce à de nombreuses offrandes, il forma la chapelle d'un *prieuré* de St-Florent dont on trouve pour titulaires Nic. *Alleron* 1460, Jean *Scolin* 1504, Raoul *Myotte* 1569, Franç. *Desmontils* 1577, Jacq. *Gourdin* 1613, Noël *Boucher* 1657, 1663, René-Elie *Gambier*, qui résidait à Chaudefonds et qui meurt à Angers le 11 février 1762. Le bénéfice fut alors réuni à la mense conventuelle; — mais le service divin n'y fut supprimé que par ordonnance épiscopale du 19 décembre 1781. — Le prieuré a été transformé en habitation bourgeoise et la chapelle, qui y attient, divisée dans sa longueur par un mur de refend, avec adjonction de planchers, vestibule et escalier. Elle conserve sa porte ogivale remaniée, partie de l'autel et le petit beffroy avec une clochette où se lit en caractères du XIVe s. : *Te Deum laudamus*. Devant l'entrée apparaissent, alignés à fleur de terre, trois cercueils en forme d'auge. — Au chevet s'adosse une fuie carrée.

Arch. de M.-et-L. E 2560; H St-Florent et D. Huynes, p. 353. — D. Chamard, *Vies des Saints*, I, 89. — Mabillon, *Ann. Bened.*, XLIX, 70.

Saint-Vincent, cl., c^ne^ de *Durtal*; — f., c^ne^ du *Fief-Sauvin*, vendue nat^t^ en l'an VII sur l'émigré Irland Basoche le 7 floréal an VII. — La voie de Nantes, sur laquelle s'embranchait la voie de Chantoceaux, y passait de l'E. à l'O., formée d'un amas de briques et de tuiles brisées. Dans un taillis voisin, sur le bord d'une grande prairie, la chaussée mesure encore 20 pieds de large. — L'étang auj. desséché comprenait 3 hect. 30 ares — et les landes plus de 100 hect., aujourd'hui en pleine culture; — ham., en partie sur les c^nes^ de *Nyoiseau* et de *l'Hôtellerie-de-F.*, à 2 ou 300 mèt de la route nat. de Rennes; — anc. fief et châtellenie relevant de Candé, — appart. à la famille Baraton XVIe s., et par alliance aux Sévigné, — En est sieur Joachim de Sévigné 1610, mari de Marie de Sévigné, Renauld de S. 1633, Pierre de Créney 1713. — Il y existait une chapelle, qualifiée d'église au XIIe s., *ecclesia Sti Vincentii de Flaeio* (bulle de 1146), et qui jouissait de tous les droits paroissiaux. Robert Yvon la tenait du seigneur de Segré et en fit don à l'évêque Ulger, avec le cimetière consacré et diverses rentes. Elle était dès lors presque en ruines (D. Houss., XVI, 144). Les Pouillés de 1685 et de 1783 la qualifient encore de « chapelle ou cure », à la présentation de l'abbesse de Nyoiseau; mais le service en était depuis longtemps transféré à St-Aubin-du-Pavoil. — Une grande voie passait au devant, montant de Segré à Craon, sans doute par St-Aubin-du-Pavoil, pour aller rejoindre, à l'O. de l'Hôtellerie, la voie de Châtelais. — La chapelle, reconstruite et bénite le 15 juillet 1760, a de nouveau subi un commencement de restauration, qui du dehors la fait apparaître comme neuve, même inachevée, ses six étroites fenêtres restant sans vitres, tandis qu'à l'intérieur le dégât et l'abandon sont complets, le pignon vers l'O. en partie même effondré par le pied; — f., c^ne^ de *Villemoisant*.

Salandrière (la), c^ne^ de *la Breille*. — Anc. château disparu, dont aucun document, que je connaisse, n'a parlé. La motte seule en subsiste chargée de bois et dominant une immense vallée, dont l'horizon n'est borné que par le coteau de Saumur. — Au centre, une citerne; au pied, quelques traces des douves et d'un mur de soutènement en pierre et en argile; — en face, le magnifique étang du Bellay. — On trouve un *Hato de Salandria* 1105-1120 dans une charte sur Brissarthe du Cart. du Ronceray, Rot. 2, ch. 6.

Salbeuf, ruiss. né sur les Echaubrognes, se jette sur *Maulévrier* dans la Moine, en formant la limite des Deux-Sèvres; — 900 mèt. de cours.

Salbeuf, terres, c^ne^ de *Brigné*, près Maurepart; — chât., c^ne^ de *Chemillé*. — *Salebof* XIIe s. — *Salebeuf* 1287, *Sallebeuf* 1459 (Chemillé. ch. or.). — Anc. fief et seigneurie avec château-fort, relevant de Chanzé et dont est seigneur Jean de Lingrée 1442, Guill. de Beaumanoir 1454, 1459, Julien de Lingrée 1540, Franç. de l'Esperonnière 1567, — et la famille Béritault, depuis le milieu du XVIIe s. jusqu'à la Révolution. — Pierre-Anne Béritault, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bretagne, mari d'Hé-

lène Fricault, en avait fait reconstruire et consacrer la chapelle sous le vocable de la Ste-Trinité le 22 novembre 1740. — La place était occupée en février 1794 par un poste de républicains, qui en furent délogés par La Rochejacquelein. — C'est aujourd'hui un joli château neuf avec trois tourelles, à l'entrée de la route de Chemillé à la Jumellière.

Salée, cne de *St-Lambert-du-L.*, ancien vill., entre l'Aujardière et les Gats, qui n'existe plus. — *Les Salés* (Mss. Conin).

Salerie (la), f., cne de *Miré*.

Salette (la), f., cne du *Louroux-Béconnais*, construite vers 1860; = cne de *Rochefort*, édicule en forme de chapelle avec beffroi et clochette, bâti aux frais de Jacques Trottier, sur la route de St-Symphorien; — ham., cne de *Villévêque*.

Sale-Village (le), vill., cne de *St-Georges-des-Sept-Voies*. — *Le Sale* (Et.-M.). — On y raconte pour légende qu'une reine du temps passé y embourba son char et s'écria : « Ah ! le « sale village ! » d'où le nom resta au gîte. — La Carte cantonale y indique un *peulvan*.

Salgues (*Louis-Auguste-Gratien*), ancien contrôleur des contributions indirectes, né à Sens (Yonne) le 28 janvier 1784, meurt le 26 avril 1874, âgé de 90 ans, à Angers, où il s'était fait le prophète ardent du spiritisme. — Je connais de lui une *Circulaire*, 6 et 12 octobre 1857 (Angers, J. Lecerf, in-4°), double réponse à des articles du *Journal de Maine-et-Loire* contre ses doctrines; —*Supplément à la Revue Spirite* (Angers, Lemesle, 1864, in-8° d'un quart de f.); — *Désarroi de l'empire de Satan. Preuves données au fanatisme religieux que les esprits ne sont pas des démons, en réponse aux Entretiens sur les esprits du jésuite Xavier Pailloux*, etc. (Lemesle, 1865, in-8° de 149 p.); — *Poésie sublime d'un esprit, dictée chez M. Joubert* (Lemesle, 1866, in-8° d'un quart de f.); — et j'ai autrefois vu aux mains de M. Adville un gros manuscrit de révélations en deux volumes, dont j'ignore le sort. — La Bibliothèque d'Angers a seulement reçu en don un *Dessin de la maison de Mozart*, tracé dans une évocation.

Saligotherie (la), mon, dans le bourg d'*Andart*.

Sallnière (la), f., cne de *la Chapelle-St-Laud*. — *Les Soullinières* (Cass.). — *La Solinière* (Et.-M.).

Salle (la), dans le bourg de *Carbay*. — En est sieur Jean Legouz 1610, mari de Françoise de Ladvocat, 1615; — f., cne de *Cherré*. — Anc. maison noble relevant de Marthou, où rendent aveu Jean de Clers 1540, J. Pasqueraie, prêtre, 1555, Franç. Boueste 1608; = f., cne de *Corzé*; — champ, cne d'*Ecouflant*, vis-à-vis la Mare, sur le bord de la Maine. Il paraît tenir son nom d'un important établissement gallo-romain, qu'aucun livre encore n'a signalé. Les crues de chaque hiver, rongeant le terrain, en ont déjà depuis vingt ans emporté plus qu'à demi, les vestiges, à en juger par d'énormes blocs de ciment briqué, qui jonchaient la rive, et par les restes de piliers debout. Dans la tranchée, à un mètre sous la terre végétale, on distingue une aire recouverte de chaux et de ciment et par-dessus d'une couche de 8 ou 10 centimètres de cendres, indice de l'incendie, qui a détruit l'habitation antique. Quelques menus fragments de poterie, des clous, des briques s'y rencontrent mêlés. Le sol entier, déjà entamé, est destiné à être emporté par la drague pour l'exhaussement des prairies St-Serge (septembre 1877); = cne de *l'Hôtellerie-de-F.*, ancien château détruit, autrefois avec chapelle de St-Jean-Baptiste, réconciliée le 24 juin 1636.

Salle (la), vill., cne de *Montreuil-Bellay*. — *Sala* 1150 circa (Mss. 775). — *Dominus Sale* 1172 (H Montr.-B , *St-Nic.*, t. I, f. 9). — Anc. fief avec château-fort, sur la rive gauche du Thouet et sur le passage de la voie montant de Saumur à Montreuil-Bellay. — Le seigneur, Nicolas de la Salle, prit l'habit de moine en l'abbaye de St-Nicolas d'Angers en 1172. — En est seigneur Guyon de la Haie, chevalier, 1260, 1302, Pierre de Brézé 1444, 1465, Charlotte de la Haie 1525, femme de Charles de Telligny, Henriette de Telligny, leur fille, femme de Jean de Pierre-Baffières, chevalier, sieur de Génissac et de Chenves, qui vend la terre le 28 décembre 1576 à Charles de Cahiduc, chevalier, mari de Guyonne de Brachechien. — Guillaume Bigot de Gastines, maître des Comptes, y réside dès les premières années du XVIIe s. Sa fille Marthe épousa en 1613 Guillaume Bautru, mais elle revint au manoir en 1621, convaincue publiquement d'adultère avec un de ses domestiques. C'est à la Salle qu'elle se confina, « vivant de carottes », au dire de Tallemant, pour grossir la fortune de l'enfant renié pendant vingt ans par son mari, et c'est probablement à Mihervé, que s'exerça la vengeance de Bautru sur son complice, dont la légende confond l'histoire avec la sienne, V. t. II, p. 674. — Son frère Louis Bigot de Gastines se noie à Beaugency, au retour de Paris, le 21 mars 1658. — René-Ant. Bigot de Gastines, chevalier, conseiller du roi en ses Conseils, 1700, avait pour héritier en 1718 Marthe Bigot de G., qui meurt le 20 avril 1731 à Paris. Elle laissait, pour légataires universels de ses propres, Michel-Séraphin d'Escotais de Chantilly, qui joignit à son nom celui des Bigot de Gatines, et pour légataires de ses propres paternels, son neveu à la mode de Bretagne, Michel-Nicolas-Silvin de Montagnac, alors mineur, plus tard capitaine au régiment-cavalerie de la reine. — En 1808-1814, résidaient au château Adélaïde Carlet de la Rosière, veuve de Charles-Nicolas de Montagnac, et son frère Félix de la Rosière, — en 1846 Henri-Marie-Ferdinand de Marchand de la Châtelaine, comte de Banans, mari d'Alphonsine de Montagnac; — auj. M. Ch.-Louis de Caqueray.

Le château, transformé à la fin du XVIe s. et en partie rebâti au XVIIe s., présentait un vieux corps de logis, encore presque intact, entre deux grosses tours rondes, précédé d'une cour avec portail surmonté d'un pavillon, — et une petite tourelle en saillie vers l'angle; — vers N.-E. de

hauts jardins dominent le Thouet. Sur le mur de la serre XVIIe s., on lit :

Floribus et malis tecti stipendia solvo.

Autrefois une garenne en futaie s'étendait au-devant de la porte.

En dehors de l'enceinte, sur le chemin, s'élevait la chapelle seigneuriale où fut transféré le service divin lors de la destruction de l'église et du bourg paroissial de St-Hilaire-le-Doyen. Elle fut alors agrandie et a été depuis à plusieurs reprises remaniée, comme l'attestent son chœur arrondi en rotonde, ses deux fenêtres ogivales déformées et en partie enmurées et sa double bretesche au-dessus du pignon — Le village dès lors perd jusqu'à son nom. Il devient le centre et le groupe unique de la paroisse et plus tard d'une commune et n'est plus à peu près désigné que sous le nom de St-Hilaire-le-Doyen, V. *ci-dessus*, p. 390. Au-dessous des vieilles fermes qui bordent la route, s'étagent dans le coteau du Thouet les caves habitées en plein tuffeau et les jardinets fleuris. — Une *assemblée*, qui s'y tenait à la St-Lubin, a été transférée en 1860 à Montreuil-Bellay au 15 septembre.

Le baron suzerain de Montreuil-Bellay avait le droit, quand il lui plaisait de venir dormir à la Salle, en l'hôtel de Château-Gaillard ou chez tout autre de ses tenanciers, et de faire battre l'eau par tous ses sujets, nobles et gens d'église exceptés, « affin d'empescher les grenouilles de crier, « craincte quelles ne le resveillent et troublent « son repos », est-il dit encore dans l'aveu de 1681. — D'autre part le prieur de Montreuil-Bellay devait fournir au seigneur de la Salle le dîner des vendangeurs de son clos des Courcaillères avec pain blanc, bon vin blanc vieil, nappe ouvrée et tasse d'argent.

Salle (la), f., c^ne^ de *Parcé*; — f., c^ne^ de *Passavant*; — f., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.*, avec étang divisé en deux par la grande route de Nantes. — Elle formait le temporel d'une chapelle de son nom, fondée à l'extrémité N.-O. du bourg de St-Georges, sous l'invocation de St Symphorien et de St Séréné, le 23 avril 1509, par Louis Samson, abbé, et dotée d'une fondation de huit messes annuelles en 1554, par Julien de la Barre. Elle était en ruines lorsque la métairie fut vendue nat^t^ le 20 juin 1791. Il n'en reste plus qu'une statue de St Séréné encastrée dans l'angle du mur de la ferme, dont le tenancier était tenu, dit-on, à fournir le souper et le gîte pour la nuit aux voyageurs attardés. *Répert. arch.*, 1858, p. 48; — f., c^ne^ de *St-Lambert-la-P.*, léguée à la cure par le curé Legros en décembre 1446; — f., c^ne^ de *St-Laurent-du-Motay*. — *Le lieu, maison et bordage de la S.* 1650, dépendance de la Houssaie; — f., c^ne^ de *St-Silvin*. — *La salle St-Aubin* XVe-XVIIe s. — *Aula sancti Albini* 1462 (St-Aubin, Petit-Couvent, Rentes, f. 413). — Anc. domaine de l'abb. St-Aubin, où furent réunis en 1460 les lieux de Boulieu et de la Sédilière. L'abbaye l'aliéna en 1563 à Macé Boisourdy qui le revendit aussitôt à Franc. Grimaudet, 1575, dont la fille Renée épousa J.-J. Lanier. Leur petit-fils J.-J. Lanier, y résidait en 1646. — En est sieur Chauvel de la Boulaie 1685, 1775. — Aux abords en venant de la Planche se rencontrent dans les talus du chemin de nombreuses briques à rebord; — f., c^ne^ de *Sœurdres*. — Anc. maison noble relevant de Moiré. — En est sieur Georges Duchesne de la Ragotière 1491, Jacq. Duch. 1539, Jean d'Andigné 1574, Jacq. d'A. 1620, Jeanne Déan, veuve Pelisson, 1689, Hyacinthe Besnard, docteur regent en la Faculté de médecine d'Angers, son gendre, dont les enfants Jacq. B., capitaine au régiment de Louvigny, et Constantin B. la vendirent à Pierre Menoir de Langotière le 7 juillet 1715; — ham., c^ne^ de *Torfou*; — f., c^ne^ du *Tremblay*. — Anc. domaine, dont dépendaient au XVIe s. deux métairies et une closerie, avec garennes, chênaies, futaies, taillis; — en est sieur n. h. Fr. de Coismes 1540 (C 106, f. 298 v°), Jean de C. 1586, Pierre Gabory 1649, Louis Dubouzel 172[illegible]

Salle (la Petite-), cl., c^ne^ d'*Ecouflant*.

Salle-Aubry (la), nom donné dans un grand nombre de documents publics et par les Annuaires depuis 1831, par les Postes, par les Budgets communaux, par la Carte cantonale à la commune formée des paroisses de *la Chapelle-Aubry* et de *la Salle-Aubry*, que les Tableaux officiels, les Recensements, les registres de l'Etat-civil, les Actes communaux et le Cachet de la mairie appellent *la Salle-et-Chapelle-Aubry*, V. ce mot.

Salle-Bouchard (la). — V. *la Haie-Joulain*.

Salle-de-Vihiers (la), canton de Vihiers (9 kil.), arrond. de Saumur; — à 47 kil. d'Angers. — *La Salle prope villam galice nuncupatam Vihers* 1369, *la Sale près Vihers* 1383 (G 329). — *Aula de Vihers* 1425 (D 8). — *La Salle-en-Mauges* 1625 (Angers GG 150). — *La Salle près Vihiers* 1515, 1613, 1713 (G Cure) et XVIIIe s. (Cass.). — *La Salle de Vihiers* 1463 (G Cure), 1607 (Mercator). — Ces deux formes se trouvent aux XVIIe et XVIIIe s. dans les mêmes actes indifféremment. — Sur une des plus hautes crêtes (184-205 mèt.) du coteau dont le faîte extrême est aux Gardes (210 mèt.), et dans la vallée orientale, — entre le Voide (9 kil.) à l'E., Coron (3 kil. 1/2) au S., la Tour-Landry (6 kil.) à l'O., Cossé (4 kil.) au N.-O., Gonnord (9 kil.) au N.

La route départementale de Saumur à Nantes monte du S.-E. en ligne droite, brisée par une étroite courbe dans la traversée du bourg, où l'entrecroise le chemin d'intérêt commun de Somloire à Gonnord.

Y naissent sur la pente orientale les ruiss. de Javoineau et de Boisneau.

En dépendent les ham. et vill. des Gachets (21 mais., 98 hab.), de Boivin (10 mais., 51 hab.), de la Chapelle (13 mais., 52 hab.), de la Roche Pelaud (15 mais., 52 hab.), de Paradis (5 mais., 20 hab.), de la Touche (8 mais., 29 hab.), du Pâtis (4 mais., 12 hab.), les châteaux du Breil et du Plessis-Malineau et 59 fermes ou écarts.

Superficie : 1,692 hect. dont 51 hect. en bois 274 en prés, 1,331 hect. en labour.

Population : *210* feux, *950* hab. en 1720-

1726. — *250* feux en 1789. — *962* hab. en 1831. — *954* hab. en 1841. — *1,101* hab. en 1851. — *1,221* hab. en 1861. — *1,167* hab. en 1866. — *1,127* hab. en 1872. — *1,004* hab. en 1876, — en développement rapide pendant vingt ans, dont le progrès est arrêté depuis 15 ans et le bénéfice même perdu.

Le bourg (86 mais., 108 mén., 317 hab.), coupé par la route de Chemillé, s'est depuis une trentaine d'années transformé par des constructions nouvelles, la plupart en briques d'un rouge sombre, qui lui donnent un aspect de tristesse et de monotonie; au-dessus, ressortent les grands édifices en pierre blanche. Au pied, l'horizon s'ouvre à pleine vue, jusqu'aux clochers de St-Maurice d'Angers, sur la large vallée des Mauges, d'aspect d'ailleurs uniforme et sans originalité.

Plus de 200 artisans travaillent pour la fabrique de Cholet; — le reste des habitants vivent de l'agriculture et de l'élève des bestiaux, le sol tout entier, sauf deux ou trois fermes, étant possédé par trois ou quatre grands propriétaires.

Des lettres patentes de mars 1520 créaient au bourg 4 *foires* à tenir les 3 février, 26 juillet, 9 septembre et 11 novembre et un *marché* tous les vendredis.—Aujourd'hui ni *foire* ni *marché*.

Perception de Coron. — *Bureau de poste* de Vihiers.

Mairie neuve avec *Ecole* laïque *de garçons* à l'entrée du bourg vers S. On y conserve le portrait de l'ancien adjoint Gontard. — *Ecole de filles* à la maison-mère des Sœurs de la Salle — avec *pensionnat*.

L'Eglise, dédiée à St Martin (succursale, 30 septembre 1807), ruinée vers 1568 par le passage des Huguenots et presque aussitôt reconstruite, avait été réédifiée en partie au XVIIIe s., et de nouveau en 1830. Elle a été jetée bas en mars 1866; — et un édifice neuf commencé la même année en juin, dont la charpente en fer a été posée en mai 1867 (archit. Tessié). Il comprend une grande nef de 6 travées en style ogival du XIIIe s. avec bas-côté, sans transept, chœur plat, éclairé de vitraux représentant *le Christ, la Vierge, St Maurice* et *St Martin*, clocher en pierre de 42 mèt. de hauteur.

Tout près, vers N.-E., mais en contre-bas du bourg, se dresse l'immense construction de la congrégation des *Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus*. Le curé Jean-Maurice Catroux prit en 1823 dans la ferme de la Fouquette une jeune fille, Rose Giet, qu'il instruisit à faire l'école. C'est la première maîtresse de cet ordre d'institutrices, qui comptait déjà, il y a dix ans, 35 établissements dans le Diocèse et près de 400 religieuses, tenues d'obligation à revenir chaque année aux vacances visiter la maison-mère. — Les anciens bâtiments sont rapprochés de la route; les constructions neuves, terminées en 1875, s'y rattachent mais en descendant sur la pente, et formant un zigzag rompu au centre par une vaste chapelle. Un moulin à vent en dépend pour le service de la communauté.

Cimetière, à l'entrée du bourg vers S., avec chapelle neuve en briques.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire que traversent, en s'entrecroisant au bourg, les grandes voies de Chemillé à Thouars et du May à Doué. Le nom resté au pays semble indiquer une habitation de quelque seigneur franc; mais aucun renseignement n'est connu sur la fondation de la paroisse ou de l'église, dont le vocable, St Martin, atteste l'antiquité. La cure était au plein droit de l'évêque. Les registres remontent seulement à 1668.

Curés : Simon *Laisné*, 1419. — Jean *Dupré*, 1467, 1490. — Rob. *Reboulle*, 1508. — Jean *Dupré*, 1515. — Guill. *Couet*, 1524. — Jacq. *Boumier*, 1569, 1599. — Et. *Fromageon*, conseiller et aumônier du roi, 1650, † le 7 février 1673. — Louis *Guynoiseau*, mars 1673, † le 17 juillet 1686. — Louis *Burolleau*, frère du docteur René B., 18 juillet 1686, † le 24 septembre 1715, âgé de 53 ans. Il avait fait refaire en 1694 « le dosme et charpente » du clocher et les trois autels en 1702. — Franç. *Gurie* ou *de Gurie*, archiprêtre de Saumur, installé le 4 octobre 1715, † le 21 mai 1757, âgé de 72 ans. Le 13 mai 1731 dans la nuit entre la Pentecôte et le lundi, des voleurs, restés inconnus, pénétrèrent par une fenêtre dans la sacristie, y prirent trois grands calices d'argent, un reliquaire avec les reliques de St Antoine, St Julien, St Déodat, Ste Poline et Ste Constance, forcèrent la porte de l'église et celle du tabernacle et emportèrent le ciboire, semant au départ les hosties consacrées dans l'église et le cimetière. Le curé, pour célébrer la messe le lendemain, fut réduit à réclamer à la chapelle du Breil un petit calice qu'il y avait déposé et que la sacristie a conservé. On dit qu'on retrouva les vases à l'abandon dans un champ. L'évêque ordonna l'établissement d'une procession annuelle en expiation de ce sacrilége. Elle se célèbre encore le deuxième dimanche de juillet, suivie d'une *assemblée* assez importante. — René *Marest*, ancien vicaire, 11 mai 1757, † le 10 août 1774, âgé de 60 ans. — Augustin-Charles *Montsallier*, 1774, 1791. — Louis-Franç. *Leguindron*, octobre 1791, qui renonce à toute fonction ecclésiastique le 21 nivôse an II et se réfugia, ruiné par la guerre, à Angers d'abord, puis à Passavant en l'an V.

En 1731 une maison fut bâtie pour l'*Ecole de filles*, dotée par l'abbé Boumard, secrétaire de l'évêque, des revenus de la chapelle matutinale. — Le 20 novembre 1768 le curé désigne pour maîtresse Marie *Chalopin*.

« La haute justice, domaine, fief et seigneurie, « les droits de patronage et prééminences dans « l'église » appartenaient aux seigneurs de la terre du Grolay, qui le relevait de la châtellenie de Cossé, c^{ne} des Verchers. Un arrêt du Parlement du 18 janvier 1599 débouta de toute prétention contraire le seigneur du Plessis-Malineau. — Il existait jusqu'au XVIIe s. un « hôtel » seigneurial sur le côté nord de la route de Vihiers, attenant aux terres du bordage du Paradis.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Chemillé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du

District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers.

Maires : Abellard, agent municipal. — *Dubois*, an VIII. — Pierre *Lambert*, 6 prairial an XI. — Melchior-Jean *Dubois*, 2 janvier 1808. — Mathieu *Dubois*, 10 février 1813. — M.-J. *Dubois*, 10 septembre 1816. — Ch.-J.-Désiré *Gontard*, 10 février 1819. — Paul *Du Reau*, 25 août 1852, installé le 12 septembre. — Jean *Chemineau*, 1861. — *De Terves*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. G Cures. — Arch. commun. Et.-C. — Titres du chât. de la Frapinière. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Grolay, le Plessis-Malineau, le Breil, le Plessis-Thierry, la Béraudière, le Tou, la Frénaie*, etc.

Sallée (la), f., c^ne^ des *Cerqueux-s.-Maul.* — *La petite Salée* (Cass.); — f., c^ne^ de *la Plaine*. — *Le lieu, tenement de Tressailly* 1561 (Pr. de la Rimonière); — f., c^ne^ de *Somloire*.

Salle-en-Mauges. — V. *Salle-de-Vihiers*.

Salle-et-Chapelle-Aubry (la), canton de Montrevault (5 kil. 1/2), arrond. de Cholet (26 kil.); — à 47 kil. d'Angers. — *La gaignerie, l'église de la Salle* 1464 (Arch. du Lavoir). — *La paroisse de la Salle-Aubry* 1497, *de la Salle* 1498 (Arch. du Verger). — *La Chapelle et Salle-Aubry* 1602 (Arch. du Doyenné de Jallais). — *Sacella Auberica* 1614 (Ib.). — *St-Hilaire de la Salle-Girard* 1700 circa (Mss. 648). — *La Salle-Girard* 1739 (Terrier de la Bollière). — *Paroisse de la Salle-Girard alias Salle-et-Chapelle-Aubry* 1758 (Cure de St-Pierre-Maul.). — *La Salle* 1800-1806 (Annuaires). — *La Salle-Aubry* 1831-1877 (Annuaires, Postes, Budgets et Carte cantonale). — *La Salle-et-Chapelle-Aubry* 1810-1830 (Annuaires), 1810-1877 (Recensements, Etat-civil et Cachet municipal). — Sur un haut plateau (103-116 mèt.) coupé vers N.-O. par une vallée. — Entre Chaudron (4 kil.), le Pin (7 kil. 1/2) au N., le Pin et la Poitevinière (9 kil.) à l'E., la Poitevinière et Beaupréau (7 kil.) au S., Beaupréau et St-Pierre-Maulimart (4 kil.) à l'O.

Un chemin vicinal traversant le territoire dans sa plus grande longueur (8 kil. 1/2), relie le bourg vers S.-E. au chemin de grande communication de Beaupréau au Pin, qui entame la pointe extrême, et vers N.-O. à la route départementale de Chantoceaux à St-Lambert.

Y passe le ruiss. de Jousselin, qui coule de l'E. au S.-O., reçoit dès l'entrée à gauche le ruiss. de la Hersonnière, longe le bourg de la Chapelle-Aubry, reçoit à gauche le ruiss. de la Bréchetière, né sur la c^ne^, et se recourbe vers N. pour former limite entre Beaupréau et St-Pierre-Maulimart.

En dépendent le bourg de la Chapelle-Aubry (33 mais., 37 mén., 128 hab.), et les ham. de la Vérouillère (5 mais., 20 hab.), de la Bertinière (5 mais., 19 hab.), du Plessis (4 mais., 37 hab.), de la Guillonnière (4 mais., 23 hab.), de la Mercerie (3 mais., 20 hab.), de la Conté (3 mais., 12 hab.), de la Réauté (3 mais., 21 hab.), de Foubrard (3 mais., 16 hab.), le chât. de Barrot et 51 fermes ou écarts.

Superficie : 1,874 hect. 29 ares, dont 22 hect. en vignes, 25 hect. en bois, dont 9 en châtaigneraies, 221 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 77 hect. de landes d'il y a 40 ans.

Population : *100* feux en 1789. — *708* hab. en 1821. — *814* hab. en 1831. — *927* hab. en 1841. — *933* hab. en 1851. — *951* hab. en 1861 — *964* hab. en 1866. — *975* hab. en 1872. — *995* hab. en 1876, — en développement rapide et constant depuis 50 ans, qui l'a accrue d'un tiers, — dont 205 hab. au bourg principal, 56 mais., 59 mén.

Fabrique de cercles; — nombreux métiers pour Cholet; — une tuilerie; — 3 moulins à eau sur le ruiss. de Jousselin; — 1 moulin à vent.

Bureau de poste et *Perception* de Montrevault.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons*, construite en 1857. — L'*Ecole de filles* est à la Chapelle-Aubry, bourg secondaire, formant le centre d'une paroisse supprimée par ordonnance épiscopale du 20 février 1809, rétablie par ordonnance nouvelle du 27 février 1840.

L'*Eglise* de la Salle, dédiée à St Hilaire de Poitiers (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice tout moderne et sans aucun intérêt d'art. — Le *presbytère* ancien a été restauré en 1872. — Le *cimetière* est transféré sur le chemin de Montrevault.

M. Tristan Martin a trouvé sur le territoire quatre couteaux en silex, et cinq haches en pierre, qu'il a données au Musée d'Angers; M. Lebeuf, deux autres haches en pierre aux Carrouelles et au Trou-des-Sarrasins. — La grande voie d'Angers, venant de St-Quentin, passait au S. de la Mercerie et du bourg par les Rues-d'Audebault, — hameau détruit, que Cassini appelle *Hault-Bault*, — au N. du Plessis, et franchissait le ruiss. sur le Pont-Mary. — Aucun renseignement n'existe sur l'époque de la fondation de l'église ou de la paroisse, qui n'est peut-être pas antérieure au XVIe s. Elle est mentionnée au XVe s. comme annexe de la Chapelle-Aubry et ne figure pas autrement encore au Pouillé de 1783, puisque St Martin, qui est le patron de l'église de la Chapelle, est indiqué comme vocable principal des deux paroisses, associées sous le titre commun de la Salle-et-Chapelle-Aubry. Dès le XVIIe s. à vrai dire, les deux n'en font qu'une, dont les habitants célèbrent alternativement leurs pâques dans l'une ou l'autre église. — Les registres de la paroisse sont détenus à la cure de la Chapelle-Aubry.

Curés : Jean *Pignoys*, 1465, 1467. — Jean *Gaseau*, 1602, 1614. — Jean *Bruart*, 1618. — Mich. *Besnard*, 1630. — Symphorien *Foureau*, juin 1646, 1664. — René *de Leloy*, novembre 1671, août 1674. — Pierre *Cherbonnier*, février 1692, décembre 1697. — Franç. *Chastelain*, janvier 1713, août 1732. — Pierre *Boulitreau*, juillet 1738, juin 1740. — *Laboureau des Bretesches*, 1746, 1758. — *Gilly*, mai 1761. — Louis *de Bourne*, docteur en théologie, vicaire de St-Pierre d'Angers, 1771, déporté en Espagne sur *la Didon*, en 1792. — *Brunet*, de Lenay, élu le 22 mai 1791, refuse. — *Hossard*, élu le 2 octobre 1791.

La Salle était devenue dès le XVIIe s. le centre le plus important, par le voisinage sans doute des châteaux. — « Le fief, terre et seigneurie de « la Salle-Aulbry » comprenait une maison seigneuriale, futaies, taillis, garennes, dans la mouvance du Ménil-Bouteille, et appartenait en 1540 à Jacques Clérembault, écuyer, seigneur en même temps de la seigneurie de la Gourdoire dont le manoir touchait le bourg. Ce dernier fief est ruiné au XVIIIe s. et le manoir de la Salle-Aubry, réduit à un simple bordage, semble un instant avoir échangé son nom contre celui de la Salle-Girard, qu'il ne conserve pas.

La paroisse a pour seigneur le baron de Bohardy, plus tard le comte de Montrevault, par échange des honneurs de la paroisse du Pin avec le seigneur de la Jousselinière. — Elle dépendait du Doyenné de Jallais, de la Sénéchaussée, de l'Election, des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. Presque tout entière couverte de landes, elle entretenait une « manufacture considérable » de balais de bruyère, — et une petite tuilerie. Les pauvres y abondaient, « par suite de la disproportion », — est-il dit en 1788, — « entre le prix du travail et « le prix des denrées. »

Maires : René *Poupard*, 1789. — Jean *Lusson*, an VIII. — Jean *Lusson* fils, 27 avril 1822, 1831. — *Manceau*, 1831, dont la maison est envahie et rançonnée le 11 mai, par la bande des réfractaires de Sortant. — Clément *Gabory*, 1834, † le 29 septembre 1857. — René *Gallard*, 5 novembre 1857, installé le 29. — *Gabory*, 1860. — *Douezy*, 1867. — *Gabory*, 1870. — *Poissonneau*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 2 ›4 et C 191. — Notice Mss. de M. Spal. — Mss. 923. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Gourdoire* [inscrit à tort à *la Gourdaire*], *la Chapelle-Aubry*, *Barrot*, *la Couperie*, *le Plessis*, *la Roche-Vételé*, etc.

Salle-Girard (la). — V. *la Salle-Aubry*.

Salle-Peinte (la), f., cne d'*Angers* S.-O. — En est sieur n. h. Ant. Lepelletier 1661.

Salles (les), vill., cne de *Brion*. — *L'hostel et appartenances des Salles de Brion* 1576 (Censif de Brion). — La maison principale formait l'ancien domaine de la seigneurie. Le prieur était tenu d'y apporter ses redevances à Toussaint, Noël et Pâques, et les tenanciers leurs dîmes, qu'y devait recevoir un officier du seigneur. S'il ne s'y trouvait, ils avaient droit d'en disposer pour les pauvres. — Une partie des caves immenses creusées dans le tuffeau servaient dans ces derniers temps à des champignonnières, depuis peu supprimées; — cne de *St-Jean-des-M.*, dans le village et près l'ancienne chapelle de St-Alman, emplacement du manoir de la châtellenie de ce nom.

Salle-Verte (la), V. *Salvert*; — f., cne de *Durtal*. — En est sieur René Belot 1681; — f., cne de *la Ferrière*; — f., cne de *Grez-Neuv.*; — mon, cne de *Seiches*, la dernière, vers N., du vill. de Mathefelon, ancien logis avec portail du XVe s.; — cl., cne de *Tiercé*; — (la Basse-), mon b. et f., cne de *Tiercé*.

Sallion (*Bernard-André-Jacques*), né à Baugé le 22 avril 1759, avocat en Parlement et premier huissier en 1789 de la Chambre des Comptes de Bretagne, mort à Savennières le 3 juin 1841, a publié : *Poésies dramatiques et fugitives par M***. Le nom ne fait rien à l'affaire* (Paris, Delaunay, 1810, in-12). Ce volume renferme trois pièces, *l'Adepte Philosophe*, *les Femmes du jour ou la Philosophie tenue en quenouille*, *les Sonneurs d'Amboise*, tragi-comédie burlesque ; — *Sylla*, tragédie en cinq actes, en vers (Paris, 1821, in-8°), non représentée; — *Ode sur la naissance de S. A. R. le prince de Bordeaux*, *paraphrase du Psaume XIX : Exaudiat* (Nantes, 1821, in-8° de 4 p.). — L'auteur, très-lié avec son compatriote, la Mésangère, V. *ce nom*, envoyait souvent des petits vers au *Journal de Modes*. Son théâtre, s'il eût été imprimé entièrement, formerait 5 ou 6 vol. in-8°. Ses Mss. sont restés aux mains de sa petite-fille.

Sallot (*Anne*). — V. *Jallot*.

Salmon (*Urbain-Philippe* — et non *Pierre*), né à Beaufort, — et non à Baugé, — le 4 août 1768, fils de Julien S., maître chirurgien, et de Marie Bigot, fut reçu docteur en la Faculté de médecine d'Angers le 26 juillet 1790. Nommé le 17 novembre 1794 chirurgien major du 1er bataillon de Volontaires, il fit la campagne de 1792, puis passa à l'armée des Alpes et, en qualité de médecin ordinaire à l'armée d'Italie, séjourna à l'hôpital de Pavie, où il se lia avec des professeurs de cette célèbre université, puis à Plaisance, à Vérone, à Padoue, où il publia une *Topographie historique et médicale de Padoue, suivie du tableau des maladies observées dans les hôpitaux militaires de cette place pendant le trimestre de messidor an V* (1797, in-8° de 68 p., avec plan), — puis à Rome où il lut à l'Académie physico-mathématique un *Mémoire de basalte volcanique, tiré de Borghetto* (Rome, in-8°, 1800), — de nouveau à Vérone, où il fit imprimer une *Lettre sur la nature des monts Euganéens et la théorie des laves compactes* (in-8°, 1801). Vers cette époque il fut nommé à la direction du grand hôpital d'Alexandrie et passa en 1804 médecin principal du camp d'Utrecht. — Tout à coup pris de sombres pensées, il se crut entouré d'ennemis imaginaires et dans un accès se tua le 4 janvier 1805. — Il laissait en Mss. un recueil d'*Observations cliniques* et des souvenirs anecdotiques sur les médecins et savants qu'il avait rencontrés en Italie.

Revue Philosophique, janvier 1807, art. de Desgenettes. — Quérard, *France Litt.*, t. IX, p. 420. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 312.

Salmon du Saint-Esprit (.....), prêtre, chapelain de St-Pierre de Saumur, est cité par Grandet, *Vie d'un Solitaire*, 1699, p. 114, comme possédant une bibliothèque remarquable.

Salmonnerie (la), f., cne de *Mélay*.

Salmonnière (la), f., cne de *Champigné*. — Anc. domaine du prieuré, vendu natt le 21 avril 1791; — ham., cne de *Cheviré-le-R.*; — f., cne de *Contigné*; — ham., cne du *Fuilet*,

incendié pendant la guerre et vendu natt en l'an VII sur la veuve Poulpiquet; — donne son nom à partie du ruiss. du Petit-Breuil; — f., cne de *St-Laurent-du-Mot.* — Appart. en 1458 à Jean Ruppion, qui le relevait de la Prévôté de St-Florent, plus tard dépendait du bénéfice de Ste-Croix de St-Florent-le-Vieil et fut vendue natt le 18 brumaire an V; — f., cne de *Vern.*

Salomon, compagnon de Robert d'Arbrissel, après avoir demeuré quelque temps avec lui dans la forêt de Craon, le quitta pour la prédication. Il avait déjà fondé de nombreux refuges de femmes dans ces solitudes et devait être avancé en âge quand il vint s'établir, vers 1106, avec une troupe nouvelle dans la forêt de Nyoiseau, V. *ce mot.* La piété du seigneur du pays lui prêta aide pour la fondation d'une abbaye, émule de Fontevraud, dont la première pierre fut posée par l'évêque Raynaud de Martigné le 18 avril 1109. — Il y mourut le 23 novembre vers 1140, et non 1120, comme le dit Pavillon.

Revue d'Anjou, 1852, p. 79-85. — D. Chamard, t. II, p. 121-126. — D. Houss., XIII, 1544. — Roger, p. 226. — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, t. II, p. 355 et 387. — Pavillon, *Hist. de Fontev.*, p. 44, 45, 47, 392, 402, 543.

Salomon (*Jean*), dit *Florimont* ou *Montflory*, angevin, est connu par un curieux petit livret qui a pour titre : *Epistre familière de prier Dieu. Aultre epistre d'aimer chrestienement. Item briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriété du langaige francois* (in-12 de 15 feuillets, s. l. n. d.). Les épîtres, sortes d'homélies dévotes, sont adressées à sa « chère seur Camomille », et l'auteur ne s'y désigne que de ses deux surnoms. Il prend au contraire son vrai nom en tête de la dédicace en vers de sa *Briève doctrine* à Jacques Thiboust, seigneur de Quantilly, chez qui il paraît avoir demeuré peut-être comme précepteur. A la fin se trouve la date 1533. L'opuscule ne comprend que 3 pages 1/2. On le trouve accru des deux tiers et réimprimé la même année à la suite du *Miroir de l'âme pécheresse*, et de nouveau dans l'édition du même livre de 1538 (Lyon, Le Prince, petit in-8°). On n'irait pas chercher là cet

Extrait des reigles et figures
Qui moult servent à l'art des escriptures.

L'originalité du livre est de fixer l'usage des apostrophes, de l'accent aigu, de la cédille. Il traite aussi de la sinalèphe, de l'apocope, des majuscules. — Une copie incomplète en existe à la Biblioth. de Bourges, signée par Jacq. Thiboust.

Fr. Wey, *Bullet. du Comité de la Langue*, 1855-1856, t. III, p. 437. — Brunet, *Manuel*, t. III, p. 1413-1414.

Saluclère (la), mon b., cne de *Tiercé.*

Salut-de-la-Bonne-Dame (le), chemin, cne de *St-Just-sur-Dive*, qui part du pâtis de Molay, traverse le chemin de Méron au Logné et aboutit au chemin du Logné; — 1,500 mèt.

Salut-Notre-Dame (le), terroir, cne de *Forges.*

Salvert, V. *Salle-Verte*; — mon, cne d'*Auverse*, donnée à la fabrique par Macé Lepage le 5 octobre 1589 pour la fondation de la chapelle St-Jacques et vendue natt le 19 mai 1791; — ham., cne de *Châteauneuf.* — *Les Salvert* (Cass.); — cne de *Cheffes*, anc. bois taillis, appart. au prieuré; — vill., cne de *Clefs*; — mon, cne de *Dampierre*, dans le hameau de Chaintre et qui dépendait du domaine des Oratoriens de Saumur. — En est sieur Claude de Collasseau, mari de Catherine Drouet, 1628; — Isaac de Poirel, mari de Marie-Diane Herault, 1708; — cne de *Fontaine-Milon.* — Anc. mon noble relevant du Fougeray. En est sieur Nic. Maillard 1573, Fr.-Al. Poisson de la Fautrière, chevalier, mari d'Aimée-Antoinette de Roye de Charost 1775; — f., cne de *Jumelles*; — f., cne de *Montjean.*

Salvert, château, cne de *Neuillé.* — En est sieur Pierre Petit 1524, 1531, Charles Petit 1606, mort en 1631, — Charles de Savonnières, chevalier, 1660, mort le 12 février 1675; — sa fille Louise épouse le 25 du même mois Georges Hubert de Saint-Hubert; — René Lejumeau 1717, 1734, Jean-Fr. Gaultier de Brulon 1786, qui y réside avec sa femme Rose-Renée-Louise Lejumeau; — Cl.-Gabrielle Lejumeau, qui épouse le 25 janvier 1791 Jos.-Charles Leroux, capitaine au régiment d'Aquitaine. — L'habitation a été reconstruite en 1862 sur les fondements de l'ancien manoir (archit. Couet), — en forme d'équerre, la façade principale vers S.-E portée sur une colonnade formant galerie ouverte, avec petit pavillon central en avancement et un gros pavillon d'angle, l'un et l'autre flanqués de petits tourillons crénelés, façon moyen-âge romantique, avec clochetons et couronnement en fonte et riches balcons. La façade S.-O. porte les écussons des propriétaires, M. Lepelletier de Glatigny, *d'azur à la bande d'argent chargée d'un croissant de ..... accompagnée de 3 étoiles d'argent*, et Mme Lepelletier, née Leroux, *gironné d'argent et de sable de 8 pièces.*

Salvert, min à vent, cne de *St-Philbert-en-M.*; — f., cne de *Sceaux.* — *Le lieu, domaine, féage de Sallevert* 1457. — *Une maison couverte d'ardoise du lieu et mét. de Sallevert avec une grange où est le pressoir et une loge couverte de genetz, ensemble les jardins et estrages* 1550 (H St-Serge, Pr de Sceaux, I, f. 554 et 555). — Ancien domaine, relevant du prieuré de Sceaux et appart. en 1457 à Geffeline Durocher, en 1550 à Ant. Scollin, en 1602 à Abraham et Rachel de Scollin, en 1632 à Jacquine Rousseau, en 1693 à Jeanne Levanier; — ham., cne de *Vernantes*; — usine, cne de *Villedieu.*

Salvert (*Charles* de Ris, dit) était, au témoignage de Bruneau de Tartifume, Augustin au couvent d'Angers avec Jean de l'Espine et jeta le froc sans doute quelques mois avant lui. — dès 1559 on le trouve envoyé par le Consistoire de Tours pour fonder l'église réformée du Mans. Forcé de quitter la place après une émeute des catholiques, il était à Angers en octobre 1560 et figurait avec les siens dans la fameuse *Journée des mouchoirs*, V. t. I, p. 39. — Lors de la reprise du château par Puygaillard (6 mai 1562) il gagna la basse ville et s'échappait, ayant sauté du haut des murs entre le portail Lyonnais

et la tour, qui depuis, dit-on, garda son nom, quand il fut tué sur le rebord des fossés.—Ménage, qui raconte ainsi sa mort, comme tous les chroniqueurs angevins, se rectifie ailleurs et indique que Salvert n'aurait été tué que « quelques jours « après par les catholiques ». Mais il se trompe ici; car Louvet décrit, dès le mercredi 7 mai, son enterrement dans le cimetière des pauvres, où purent assister 200 huguenots, tout joyeux d'une trêve trompeuse.

Brun. de Tart., *Philand.* Mss. 87 v°, f. 46. — Hiret, *Antiq. d'Anj.*, p. 122. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 425. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 258 et 264. — Ménage, *Vie de Pierre Ayr.*, p. 416 et 507. — Haag, *France protestante*, IX, 134.

Saman (*A.*), avocat d'Angers, signe un distique latin dans le livre, p. 31, *Sur la prise de la Rochelle*. V. *Héard*.

Samarie (la), f., c^ne de *Cholet*.

Sameaux (les), f., c^ne de *Chênehutte-les-T.*

Samoyau (*René*), docteur-médecin, Angers, reçu le 20 décembre 1623, mari de Marguerite Ferrand, 1624, meurt de contagion le jour de l'Ascension 1640 et sa femme le 8 mai.

Sancé, c^ne d'*Angers*, en Pierre-Lise, — *Feodum de Sanceio* 1205 (H.-D. *B* 82, f. 2). — Anc. fief et maison noble donné en 1205 à l'Hôtel-Dieu d'Angers. — Les deux grandes routes le délimitaient en le séparant d'autres fiefs.

Sancé, chât., f. et m^in à eau, c^ne de *Saint-Martin-d'Arcé*, sur les confins extrêmes de la c^ne de Montpollin. Le bourg tout entier, sauf la mairie et l'église, dépend du domaine, avec des bois, s'étendant vers l'E. jusqu'à la route de la Flèche, qu'y relie une longue et large avenue. L'habitation comprend une réunion de constructions, XVII-XVIIIe s., disposées en équerre, avec vastes douves, en partie encore pleines d'eau, que traversent vers l'E. et vers l'O. deux arches de pierre; — plus loin vers l'O. une seconde arche est jetée sur le ruisseau. La terre appartient depuis au moins les dernières années du XVIe s. à la famille Ridouet, dont un membre, Jacq. Ridouet de Sancé, est auteur d'un dialogue allégorique, *La Folie et l'Amour*, imprimé, dit-on. — Elle fut acquise vers 1808 par Nic.-Ambroise Rioto, mari de Clotilde Busson; — aujourd'hui à M. Maugars-Rioto.

Sancé (le Petit-), f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — En est sieur n. h. Phil. Dissandeau 1647.

Sancion. — V. *Cension*.

Sandrie (la). — V. *Cendrie*.

Sanglancerie (la), ham., c^ne de *Mouliherne*.

Sanglerie (la), ham., c^ne de *la Cornuaille*.

Sangsuerie (la), cl., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; — f., c^ne de *St-Pierre-Maul.*

Sanguèze (la), f., c^ne de *Gesté*; — donne son nom à la rivière, née sur la limite de Villedieu et de la Renaudière, aux landes de la Croix-au-Chat, sous le nom de ruiss. de la Maillardière, qui traverse l'étang de la Thévinière, dans les fossés du Plessis, passe à l'O. et près du bourg de Gesté, et décrivant vers N. un cercle, sépare, à partir du confluent du ruiss. de Verret, Gesté de la Chaussaire, puis de Vallet, puis Vallet de Tilliers, quitte la c^ne de Tilliers au lieu dit le Coin pour pénétrer dans la Loire-Inférieure au Moulin-Rollet et se jeter dans la Sèvre au S. du Pallet. — Elle formait la limite ancienne de la Bretagne et de l'Anjou. Ses affluents sont, — à droite en Gesté, les ruiss. de la Pouillerie, de l'Aunay-Barbot, de Verret; — à gauche, de la Fourtière, de la Musse, de la Planche-Branger.

Sansonnerie (la), f., c^ne des *Alleuds*; — cl., c^ne de *Charcé*; — f., c^ne de *St-Ellier*.

Sansonnière (la), f., c^ne d'*Auverse*. — Anc. maison noble appart. à la famille de Crochard, 1614-1790. Charles-Franç. de Cr. y meurt, âgé de 70 ans, le 6 mars 1748; — f., c^ne de *Landemont*.

Sansonnière (la), ham., c^ne de *St-Georges-des-Sept-V.* — *La maison et appartenances de la Sensonnière* 1540 (C 105, f. 189). — Anc. fief et seigneurie, dans la mouvance de Trèves, avec maison noble, chapelle, futaies, taillis, triple jardin, droit de haute, moyenne et basse justice, de garenne et fuie, de pierre tombale dans le chœur au ras du carreau et de banc sous le lutrin. — En est sieur n. h. Guill. Flory 1416, Guill. de Lesperonnière 1529, Renée de Lesperonnière, veuve de Charles de L., 1636, Henri de L. 1677, de qui hérite en 1722 Charles de Ligondais. La terre, dont dépendaient les moulins à eau de la Couture et de Moquesouris et le moulin à vent de la Lussière, fut acquise le 21 juillet 1732 par M. Romain du Perray et appartenait en 1753 au chanoine Urbain-Elie Cassin, V. *ce nom*. Elle revint par héritage à son neveu, René-Marie Romain, l'ancien maire d'Angers, et à sa nièce, Marie-Anne Romain. Le domaine et le logis ont été acquis par la commune de St-Georges pour y installer la mairie, les deux écoles et la société d'agrément.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 189; E 1332. — *Affiches* du 6 janvier 1784. — Arch. comm. Et.-C.

Sansonnière (la), ham., c^ne de *Thouarcé*. — *La S. autrement la Hardière et Failles* 1539 (C 105, f. 382). — Ancien fief avec maison noble relevant de Thouarcé. — En est sieur Jean de Villeneuve 1462, 1495, Guérin Abraham 1539, Ch. Petit 1573, Pierre P. 1664, Claude Aménart 1670, par sa femme Jeanne d'Escoublant, Franç. des Romans 1704, 1711, Claude Amoureuse 1739, dont la fille Louise-Claude épouse le 12 mai Ch.-Fr.-Aug. Grimaudet, qui y vient résider et y meurt le 10 décembre 1764 et sa veuve le 16 novembre 1782, âgée de 80 ans; — Maurice-Marie-Franç. Volaige en 1786, 1791. — L'habitation, emportée par une inondation vers 1770, fut reconstruite bientôt après un peu plus à l'écart du ruisseau.

Sansonnière (la Petite-), f., c^ne d'*Auverse*.

Sansonnières (les), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Santé (la), f., c^ne d'*Angers* N.-O., dont le nom rappelle l'ancien Sanitat établi par la ville en temps de peste.

Sanzay, m^on, c^ne de *Montreuil-B.*, dans le vill. de la Salle. — *Le fief, terre et seigneurie de S.* 1533. — *La maison noble, fief, terre et seigneurie de la Salle de S.* 1597. — *L'hostel*

seigneurial et maison noble du Petit-S., sis au lieu de la Salle 1603. — Jacq. du Plantis et René de Sanzay, seigneurs du fief, le cédèrent en 1533, comme garantie d'une rente, à la fabrique du Puy-Notre-Dame, sur qui Louis le Bigot, seigneur de la Salle, acquéreur des droits du comte de Sanzay, obtint arrêt le 16 juillet 1605 qui l'autorisa à rembourser la rente et à retirer la terre (Titres du chât. de la Salle).

Sanzay, f., cne de *St-Laurent du-M.*, vendue par Paul et Pierre Benjamin de la Brunetière le 4 mai 1618 à Claude Delahaie, marchand; — f., cne de *Saint-Macaire-du-Bois*. — *Senzai* 1118-1140 (Cart. St-Nic., p. 831). — *Sanziacus* 1138 (1er Cartul. St-Serge, p. 126). — En est sieur René-Luc Gibot de Moulinvieux par acquêt judiciaire du 23 mars 1719. — V. *Chanzé* et *Sauzay*.

Sanziers, village, cnes du *Puy-N.-Dame* et de *Vaudelenay*. — *Ad Sanseros* 1080-1096 (St-Nic., Montr.-Bellay, t. I). — *L'hostel et maison noble de S. autrement appellé la Touche* 1539 (C 106, f. 422). — *Cenziers* 1616, *Cencières* 1651 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie relevant de la Porte et dont est sieur Charles Deshommes 1539, n. h. Jacq. Barenger, écuyer, 1649, Ant.-Joach. de Petit-Jean 1668. — Dans un terrain dit *Sous-la-Ville* il a été trouvé des traces de constructions romaines.

Sap (le), cne de *St-Crépin*. — Anc. fief avec manoir noble, dont le nom même a disparu. — En est sieur n. h. Franç. Dolbeau 1509, Louis de Cierzay, par sa femme Marie Dolbeau, 1539, Alex. du Cazeau 1547, Louis de Villeneuve du C. 1676, Ct. Fr. Vill. du C. 1741, Louis de Gibot 1774.

Sapinaud de Bois-Huguet (*Jean-René-Prosper-Félicité* de), né à Mortagne (Vendée), le 14 décembre 1766, fils de Jean-Félix-Prosper de S. de B. et de dame Jeanne-Ambroise-Michel Talour de la Cartrie, marié le 28 mars 1791, à la Chapelle-d'Aligné, avec Françoise-Michelle-Flore Richard de Beauchamp, chevalier de St-Louis du 17 janvier 1815, — meurt à Angers le 26 juin 1844, âgé de 77 ans. Il a publié les *Mémoires de Mme de Sapinaud* [sa mère] *sur la Vendée, suivis de Notices sur les généraux vendéens et d'un voyage dans la Vendée* (Paris, 1823, in-12 et in-8°, 3e édition, 1834, in-12), réimprimés en 1877 par M. de Lescure, t. XXI de la *Biblioth. des Mém. sur le XVIIIe s.* (Paris, Didot, in-12). On lui doit de plus *Les Psaumes*, traduits en vers français et dédiés à la duchesse d'Angoulême (Paris, 1818, 2 vol. in-18, et 5e édit., Paris, 1836, in-12); — *Elégie sur la mort du duc de Berry* (Le Mans, 1820, in-4° de 16 p.); — *Elégies vendéennes*, dédiées à Mme la marquise de La Rochejacquelein (in-8°, 1820, de 52 p.), réimprimées sous le titre de *Elégies vendéennes et Poésies diverses* (Paris, 1824, in-8°); — *Le Cimetière et le Printemps* de Gray, trad. en vers français (Paris, 1822, in-8° de 32 p.); — *Heures nouvelles* (Angers, Château, 1835, in-8° de 10 f. 1/2); — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers français (Angers, Cosnier, 1838, in-18 de 11 f. 1/3). Un compte-rendu en est donné par le *Journal de Maine-et-Loire* du 11 novembre 1838; — *L'Ermite*, traduction libre de l'anglais, dédiée à Mme Salmon (in-8° de 12 p., s. l. n. d.).

Sapinière (la), f., cne de *Soucelles*.

Sapinière-de-Jalesne (la), cl., cne de *Vernantes*.

Sapins (les), cl., cne de *Brain-sur-All.*; — mon de garde, cne de *Brion*; — non loin, séparé par un fossé, s'élève un petit pavillon.

Saraudières (les), vign., cne du *Puy-N.-D.* — Il y existe une cave en ruine, ayant au centre une rotonde, éclairée vers l'E. par un large soupirail, avec cinq petites galeries ogivales entaillées dans le tuffeau. Deux avenues y aboutissent, dont une conduit dans quatre galeries souterraines, qui paraissent avoir été habitées, *Répert. arch.*, 1863, p. 35.

Sarazin (...), sculpteur, est l'auteur, comme l'atteste le dessin original signé, qu'en possédait l'architecte Joyau, de la curieuse statue de Pucharic possédée par le Musée d'Angers.

Sarbousière (la), f., cne de *la Séguinière*. — *La Cerbaudière* (Cass.). — *La Farbousière*, par erreur, *ci-dessus*, t. II, p. 133.

Sarcellerie (la), f., cne de *St-Ellier*, domaine d'une chapellenie de ce nom, vendu par le 30 mars 1791.

Sarcené (de), avocat au Présidial d'Angers, « un des doctes hommes de son temps », dit Roger, p. 493, avait composé les inscriptions mises sur la pyramide du pont des Treilles en 1623.

Sarcina. — V. *Coutures*.

Sarcofagus. — V. *les Cerqueux-s.-Pass.*

Sardinerie (la), ham. de *Parcé*.

Sarloge, min à vent, cne de *Pouancé*. — *Le moulin des S.* (Cass.).

Sarniacus, domaine donné vers 985-1009 à l'abbaye St-Florent, Liv. N., f. 16 et D. Huynes, f. 47 v°. C'est *Cerné*, V. t. I, p. 564, où j'ai omis cette indication.

Sarnucium. — V. *Cernusson*.

Sarra (*Jerôme*), sieur de la Butte, né en 1626 ou 1627 d'une bonne famille d'Angers, avait été tonsuré dès sa jeunesse et scandalisait la ville de ses désordres, passant sa vie dans les tripots ou dans les rues, le verre ou l'épée en main, toujours prêt à boire et à battre et tout criblé de blessures reçues dans des duels insensés. Un jour, ayant tué son adversaire (1665), il fut pris d'effroi et de repentir. Il s'en alla trouver le directeur du Séminaire, obtint de reprendre la soutane et, après trois années de pénitence et d'oraison dans une petite maison près l'Evière, fut admis à la prêtrise et nommé curé d'Andrézé (1670). Il résigna au bout de quinze ans, pour se retirer malade à Angers, où il mourut le 11 avril 1702, âgé de 75 ans.

Grandet, *Mémoires* Mss. au Séminaire d'Angers. — Tresvaux, t. II, p. 153. — Note Mss. du P. Lelasseur.

Sarrasin, « généralissime des armées catho« liques et royales en la province d'Anjou », tenait son quartier général en l'an II dans la forêt d'Ombrée. Le 10 fructidor, à la tête d'une ban-

de plus de 900 hommes, il s'empara de vive force de Combrée et parcourut le canton de Pouancé ; mais poursuivi par Decaen et atteint le 14 à St-Michel-du-Bois, il y fut défait et tué avec 50 des siens. Sa correspondance, tombée tout entière aux mains des républicains, démontrait qu'à cette date les Chouans passaient et repassaient la Loire à volonté. V. *ci-dessus*, p. 434.

Bancelin, *Compte-rendu*, p. 44. — Bardou, *Précis*.

Sarrasinière (la), f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire* ; = f., c^ne^ de *la Poitevinière*.

Sarrazin (*Renée*), abbesse du Ronceray, le 21 avril 1493, morte le 10 mai 1499. La dalle de sa tombe est recueillie dans la nef de l'église de la Trinité et porte l'épitaphe de la « noble et vertueuse dame, saige abbesse sans « vice ou blasme ». V. *Répert. arch.*, 1861, p. 187 et 1867, p. 145.

Sarré, vill., c^ne^ de *Gennes*. — *Dodo de Sarriaco* 1080-1095 (Cartul. St-Nic., p. 144). — *Dodo de Sarria* 1081-1105 (Cartul. St-Aubin, f. 62). — *Sarre, Petrus de Sarre* 1130 (H Lochereaux, I, f. 3). — *Odo de Sarre* 1152-1177 (G 449, f. 4). — *Decima apud Serre* 1273 (G 735). — Deux fiefs du nom existaient sur la paroisse de Saint-Vétérin. — L'un relevant de Trèves et voisin de la Gennevraie, avec petite chapelle dédiée à saint Jean, encore existante entre les deux groupes, et cimetière où le chapelain de la Gennevraie et le curé de St-Vétérin font fréquemment des inhumations au XVIIIe s. ; — en est sieur Amaury du Gué 1416, Mathurin du Gué 1560, René Juette 1607, Jean de Hillerin 1619, 1666, Pierre de Hillerin 1678, Henriette de Bonchamps de Maurepart, qui en cède un tiers en 1722 au seigneur de la Gennevraie. Le reste fut réuni au même fief le 6 décembre 1738 par acquêt sur Louis-César Budan, mari de Julienne de Bonchamps. — L'autre, relevant de Linières en Brigné, appartenait à Guy de Bournan 1541, Pierre des Durans, mari d'Ambroise de Bournan, 1552, Louis de Maillé de la Tour-Landry 1666, Charles Poisson 1691, Jean-Auguste Poisson de Montaigu 1777.

Sarreau, vill., c^ne^ de *Gennes*. — *Paganus de Sarreau* 1207 (G 452). — Anc. fief et seigneurie relevant d'Argenton-de-Gennes. — En est sieur Séb. Rousseau, de qui l'acquièrent le 17 janvier 1634 Raoul et René Charette, conseiller du roi, Catherine Frémon, veuve de Guill. Pissonnet de Bellefonds, 1705, Elisab. de Laurens, femme de Joseph de Maury d'Ayrous, 1783. — Il y existait dès au moins le XVIIe s., comme aujourd'hui, un moulin dit le Moulin-Blanc.

Sarriale (la), f., c^ne^ de *Marigné*.

Sarrigné, canton N.-E. et arrond. d'Angers (13 kil.). — *Sarrigneium* 1200 circa (H Savigny, ch. or. 4). 1264 (Chaloché, t. II, p. 108). — *Capella de Sarrigneio* 1320 **n. s.** (G 354, f. 12). — Entre Bauné (4 kil.) au N.-E., Andard (4 kil.) au N.-O., à l'O. et au S., Corné (7 kil.) au S.-E. et au S.

Le chemin d'intérêt commun de Fontaine-Milon à Angers traverse la partie centrale et le bourg de l'E. à l'O. (2 kil.).

Y naît le petit ruiss. de la Lande-Poyet.

En dépendent les ham. de la Perchaudière (5 mais., 16 hab.), de la Maupassière (3 mais., 11 hab.), de la Tufflère (7 mais., 18 hab.), du Bois-Jarry (6 mais., 11 hab.), de la Varenne (4 mais., 11 hab.), de la Paillette (3 mais., 14 h.) et 17 fermes ou écarts.

Superficie : 297 hect. dont 20 hect. en vignes, 12 hect. en bois.

Population : 104 feux en 1720. — *63* feux, *280* hab. en 1789-1793. — *330* hab. en 1831. — *352* hab. en 1841. — *330* hab. en 1851. — *300* h. en 1861. — *293* hab. en 1866. — *301* hab. en 1872. — *292* hab. en 1876, — dont *133* hab. au bourg (42 mais., 43 mén.), — en décroissance lente mais continue depuis 30 ans.

Perception de Pellouailles. — *Bureau de Poste* de Corné.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie).

L'*Eglise*, sous le vocable de Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), conserve quelques colonnes avec chapiteaux romans du XIIe s., qui portaient la voûte de pierre à moitié ruinée. La nef et le clocher, moins la flèche, ont été reconstruits (arch. Beignet) en 1874 dans le style du chœur, à fond plat carré, qui rappelle celui de St-Serge d'Angers.

Le *presbytère*, acquis nat^t^ par l'ancien curé Beaufils, a été revendu par lui à la commune le 11 janvier 1823.

Nul vestige antique. L'église n'était jusqu'au XIVe s. qu'une simple chapelle, fondée de 4 messes par semaine et à la présentation alternative de l'abbé de la Boissière et des curés d'Andard et de Bauné. A l'entour vivaient 120 étagers, forcés, pour les offices religieux et pour les baptêmes, mariages ou sépultures, de se rendre aux églises de Bauné ou d'Andard. A la demande des présentateurs et sous la réserve de leurs droits respectifs, l'évêque Hugues Odart érigea la chapelle en église paroissiale par ordonnance du 19 février 1321 **n. s.** — Les registres remontent à 1582.

Curés : Pierre *Fradin*, inhumé le 12 décembre 1544 dans l'église des Augustins d'Angers. Bruneau de Tartifume donne son épitaphe. — Guill. *Fradin*, 1572. — René *Chasteau*, 1627. — Jean *Esperon*, 1629. — Jean *Collebault*, 1630. — Toussaint *Dreux*, 1667. — René *Bouerre* ou *Bohaire*, V. *ce nom*, t. I, p. 344, 1685, qui fut guéri de paralysie par l'intervention de N.-D. de la Réale, V. *ci-dessus*, p. 228. — Jean *Desmazières*, 1692, † le 14 mai 1709. — André *Marchand*, † le 12 juillet 1730, âgé de 52 ans. — Urbain *Delamotte*, installé le 7 août 1730. — Alex. François *Beaufils*, 1777, qui résigne en décembre 1790. — Jacq.-Etienne-Franç. *Peteul du Boulay*, installé le 28 décembre 1790, qui abdique toute fonction ecclésiastique le 21 ventôse an II.

Le fief formait une seigneurie primitivement importante et qui prétendait titre de châtellenie, quoique relevant d'une simple châtellenie, Daon. Il était réuni au XVIIIe s. au marquisat de Laubrière. Le manoir, avec maison forte et pont-

levis, joignait l'église et le chemin de Corné. Il était alors et depuis longtemps détruit, mais les douves et les fossés en restaient encore apparents. La mesure seigneuriale comptait le double de celle des Ponts-de-Cé. — En est seigneur René de Montortier, échevin d'Angers, 1549, René de la Roussière 1553, Françoise de Montallais, veuve de Jean de Bueil, 1571, Anne de Bueil, femme de Jean d'Acigné, 1587, 1618, veuve en 1621, Honorat d'Acigné 1626, René de la Roussière 1641, le comte de Grandbois 1700, Charles-Franç. Lefebvre de Laubrière 1771.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Angers, de l'Archiprêtré d'Andard, de l'Election, des Aides, du Grenier à sel et du District d'Angers.

Maires : Danjou, 1792. — Pierre *Busson*, 10 messidor an VIII. — Ch.-Alex. *Bénard de Courtigis*, 15 avril 1820. — Pierre *Hamelin*, 19 décembre 1822. — *Caillault*, 13 novembre 1831. — René *Mahon*, septembre 1843. — Pierre *Guépin*, 14 février 1856, installé le 19. — *Collas*, 1868, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. E 77-91 et 1443; G 354, f. 12; H Chaloché, XVI, 107. — Arch. commun. Et.-C. — Mss. 983. — Brun. de Tart., Mss. 871, t. II, p. 214. — Grandet, Mss 620, *Notre-Dame Angevine*, p. 159. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Perchaudière*, *Bezins*, etc.

Sarsère, f., c^ne^ de *Cherré*.

Sarthe (la). — *Fluvius Sarta* 848 (Liv. N., f. 2). — *Salta fluvius* 1283 (*Lib. alb. Cenom.*, ch. 378). — Rivière, qui naît au vill. de Somme-Sarthe (Orne), passe à Alençon, au Mans, à Sablé, pénètre en Maine-et-Loire sur la commune de Morannes où elle forme une courbe vers l'O. pour descendre du N. au S. par une série de courbes gracieuses entremêlées de nombreux îlots, le long de rives presque partout aplanies et des bourgs de Brissarthe, Châteauneuf, Juvardeil, Cheffes, Briolay, où elle se grossit du Loir, et Ecouflant, où elle rencontre, à la tête de l'île St-Aubin, le bras de la Vieille-Maine, pour se réunir au grand courant de la Maine, à la pointe inférieure de l'île, au Port-Meslet, 3 kil. en amont d'Angers, après 44 kil. 200 mèt. de parcours dans le département.

Son lit mesure de 35 à 100 mèt. de largeur, sur une pente de 22 centimètres par kilomètre, un débit d'eau de 15 mètres cubes par seconde à l'étiage du pont de Châteauneuf et de 500 mèt. environ dans les grandes crues. — Naturellement navigable depuis sa jonction avec le Loir, tous les projets des ingénieurs depuis 1798 l'ont compris comme un des éléments du principal réseau destiné à relier l'Océan à la Manche, la basse Loire à la basse Seine. Dès les premiers temps du moyen âge on le voit obstrué d'une rive à l'autre par de forts barrages bâtis en bois, pierre et terre, *ex lignis et lapidibus et terra bene et fortiter ab una ripa plena usque ad alteram, sicut sunt bonæ exclusæ et antiquæ de Sarta* 1158 circa (1er Cartul. St-Serge, p. 156). En 1794 on y comptait, en Maine-et-Loire seulement, 14 chaussées de ce genre, au travers desquelles un pertuis, d'environ 4 mèt. 70 de largeur, fermé avec des appareils mobiles que levaient et replaçaient les mariniers, donnait passage à la navigation. Les plaintes incessantes ont provoqué, à la suite de longues études, la loi du 31 mai 1846, qui autorisait la suppression des chaussées de Morannes, Brissarthe, Dangé, le Porage, Juvardeil, Moulins-d'Yvré et Portebise et la reconstruction de 1850 à 1860 des écluses de Pendu, Villechien, Châteauneuf et Cheffes, cette dernière à 14 kil 640 mèt. du confluent dans la Maine. Les dépenses peuvent être évaluées à environ deux millions.

Journ. de Maine-et-Loire des 7 et 8 décembre 1838 et 19 novembre 1873. — *Procès-verbaux de la Commission spéciale chargée de donner son avis sur le projet de canalisation de la Sarthe*, 15 novembre 1838 (in-8° de 16 p., Angers, Cosnier et Lachèse). — *Statistique* Mss. *de 1802*, p. 60 — Millet, *Indicat. de M.-et-L.*, t. I, p. 46.

Sartinière (la), f., c^ne^ de *Landemont*. — *La Certinière* (Cass.).

Sartre (*Louis*), négociant à Angers, ancien juge consul, est nommé échevin par lettre de cachet du 11 avril 1757, et installé malgré l'opposition du corps des marchands, qui réclamait le choix d'un membre de leur communauté, dont ne faisait plus partie le nouvel élu. C'est à lui qu'est dû le rapport, inséré textuellement aux registres, pour l'établissement d'un quai et d'un port en Boisnet, et c'est sa maison de la Fontaine, près la route de Paris, qui eut l'honneur de recevoir le dépôt du portrait de Monsieur donné par le prince à la ville, en attendant la solennité de l'inauguration. — On le voit associé dès la première séance aux cinq fondateurs du Bureau d'agriculture et de commerce (29 avril 1760); — et il eut fort à faire pour se dégager de la charge du secrétariat, malgré les instances du marquis de Turbilly, avec qui il était en correspondance régulière. — Le 3 mai 1761 il donna communication aux associés de sa découverte d'un dépôt de marne, sur la paroisse de Tiercé, dont il proposait l'exploitation; — le 7 mai, d'un *Mémoire*, qui a été imprimé (Tours, F. Lambert, 1763, in-8°), *sur la culture des décombres des carrières à ardoises*, — et encore le 7 juin, d'un autre travail contre le mauvais usage des prés communs, qui fut renvoyé à l'examen de Prévost et de Tilly. Il s'était chargé dans l'histoire naturelle de la province de la partie comprise entre la Sarthe et la Mayenne jusqu'aux frontières du Maine. — On a encore de lui sur l'industrie, — dans laquelle il avait fait sa fortune et où son fils aîné se ruina, — un opuscule intéressant sous ce titre : *Mémoire et instruction pour traiter et exploiter les carrières d'ardoises d'Angers à meilleur marché et plus utilement* (Angers, Louis-Ch. Barrière, 1765, in-8° de 70 p.). L'auteur aussi de *l'Art de tirer des carrières la pierre d'ardoise* (Paris, 1762, in-fol.), A.-D. Fougeroux de Bondaroy, avait profité directement de ses observations. — Il fut inhumé le 4 avril 1781, dans l'église St-Michel-du-Tertre, âgé de 80 ans (GG 149). — Une partie des papiers de la famille est entrée par acquisition aux Archives de M.-et-L.

Arch. de M.-et-L. E 3924. — Arch. mun. d'Angers BB 112, f. 134, 136. — *Délibérat. du Bureau d'agric.*, Mss. 1034. — *Affiches d'Angers* du 6 avril 1781.

Sasserale (la), f., c^ne^ de *Liré*.

Satrius, *Sacrius* ou *Sadrius*, évêque d'Angers inscrit par les anciens catalogues entre Bertus et Mauriole, figure dans un acte de 756. Lecointre, *Ann. franç.*, V, 562.

Sauconnier, ham., c^ne^ d'*Aviré*. — *Saucoigner* (Et.-M.). — *Salconiacus* 1082-1094 (1er Cartul. St-Serge, p. 328) 1124-1149 (Cartul. St-Aubin). — *Sauchonei* 1064-1084 (Pr. de Daumeray). — *Salcugniacus* 1082-1094 (2e Cart. St-Serge, p. 199). — *Sarconiacus* 1106-1114 (Ronc., Rot. I, ch. 80). — *Salconium* 1110 circa (Ibid.). — *Salcoinne, Salcoigné*, 1111 (2e Cart. St Serge, p. 106). — *Sauchonneium* 1150 circa (Cart. de la Roë, ch. 103); — f., c^ne^ de *Loiré*. — *Socogné* (Cass.).

Saudières (les), vill., c^ne^ de *Vivy*. — *Les Suaudières* (Cass.).

Saudubois de la Chalinière (*Joseph-François*), — et non : *Jean Audubois*, — né à Angers le 18 octobre 1680, — et non 1682, — était fils d'un greffier au bureau des sels de la Pointe. Il fit ses études au collége de l'Oratoire d'Angers et fut même tenté de s'engager dans la congrégation. Il n'avait que 22 ans et le simple caractère de diacre, quand l'évêque le nomma promoteur, titre qui lui attribuait les fonctions délicates de surveillant, de juge et de censeur et le plaçait au centre des rapports et des délations. Une faveur nouvelle l'éleva par dispense au sacerdoce deux ans avant l'âge fixé par les canons, en le gratifiant d'une charge de vicaire à Angers. Reçu docteur en 1707, il conquit au concours une chaire vacante de théologie. Le don de la cure de Saint-Denis lui facilita ses devoirs du professorat, dont il s'acquitta pendant vingt ans avec la faveur publique. Il accepta, quoiqu'il fût un des douze curés-cardinaux de la ville et à ce titre pût croire descendre, un canonicat dans la cathédrale, dont l'évêque le nomma pénitencier, en lui attribuant bientôt après la charge de vicaire général. Le jour même qu'il prenait possession de son bénéfice de St-Maurice, l'Académie d'Angers l'appelait dans son sein (1er février 1730). Il y fut reçu le 15 mars suivant, mais il n'eut guère occasion que d'y prononcer, le 8 juin 1740, le panégyrique annuel du roi. Chaque année il ouvrait par un discours les écoles de la Faculté, dont il était devenu doyen. En 1728 il avait pris pour sujet le tableau des services que rendent à la patrie et à la religion les lettres et les sciences et fut vivement applaudi. On louait dans le temps sa libéralité, qui lui faisait consacrer sans bruit des sommes journalières et considérables en œuvres de charité. Le diocèse lui dut les trois volumes des *Conférences sur la Grâce*, qui continuaient le recueil de Babin, V. *ce nom*. Avec une science égale et peut-être plus d'éclat, il laisse à désirer plus de précision dans des matières d'ailleurs bien délicates et où il n'espérait pas contenter les jansénistes. — Il mourut le 6 août 1759. Prévost, V. *ce nom*, prononça son éloge, le 18 novembre 1761, à l'Académie. — Il ne faut pas le confondre avec Joseph Saudubois de la Ch., son frère peut-être, nommé doyen du Chapitre de St-Pierre le 16 novembre 1745, † le 1er février 1755, âgé de 62 ans.

Bibl. d'Ang., Mss. 495 et 1032. — *Soc. d'Agric. d'Ang.*, t. IV, p. 244. — *Mém. pour l'Hist. Ecclés. du XVIIIe s.*, t. IV, p. 284.

Saugé, f., c^ne^ de *Gennes*.

Saugé-aux-Moines, vill., c^ne^ de *St-Ellier*. — *Villa, que nominatur Calgeius* 1036-1053 (Cartul. St-Aubin, f. 64 et Liv. N. ch. 54). — *Decima de Chalgiaco* 1036-1055 (Ibid.). — *O. de Chalgeio* 1082-1094 (G 677, f. 4). — *Chalgiacus vicus* 1090 (Cart. St-Aubin, f. 65). — *Calge* 1095-1101 (Ibid. f. 66 v°). — *Chalgé* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 16). — *Changé-aux-Moines* 1480 (H St-Aubin, Pr. de Saulgé). — *Saugé-au-Moine* 1575 (H St-Aubin, *Off. cl.*, II, 1). — *Saulgé-les-Moines* 1789 (Ibid., Censif). — Anc. domaine, *villa*, de l'abbaye d'Angers, formant un petit centre, *vicus*, qui jusqu'au milieu du XIe s. dépendait de la paroisse de St-Rémy-la-Varenne, et qui se trouva compris dans le ressort de la paroisse nouvelle de Saint-Ellier, créée avant 1087 au profit des moines de St-Florent. Par suite bientôt des contestations s'élevèrent pour le partage des dîmes et des revenus ecclésiastiques. L'abbé de St-Aubin y avait établi, comme il était d'usage, un prieur avec un ou deux religieux, chargés surtout de la surveillance des cultures. Ce n'est qu'à grand'peine qu'ils obtinrent de l'abbé de St-Florent l'autorisation d'y élever un très-petit oratoire pour leur usage expressément personnel, avec défense d'y célébrer aucune messe et d'y recevoir dîme, offrande ou aucun droit paroissial.

Prieurs : Phil. *Clérembault*, 1380. — Guill. *Pinson*, 1445. — Mathurin *Fournier*, 1484. — René *Lelièvre*, 1527, 1543. — René *de la Grandière* 1560, 1570. — Math. *Le Roy*, 1575, 1576. — Bernardin *Cador*, 1596. — René *Collas*, 1617. — René *Cador*, 1628, 1633. — Urbain *Doré*, 1645. — Claude *de Herre*, 1671, 1677. — Denis-Hyacinthe *de Herre*, † le 10 juillet 1700. Il avait à son service un Indien mahométan, âgé de 26 ans, qu'il fit baptiser à Brissac le 25 juillet 1693. — René *Belot*, 1706, 1717. — Pierre-Michel *Chemineau*, 1741, 1763.

On donne au prieuré pour armoiries : *d'or à un sautoir d'azur, accompagné de 4 croix ancrées de même*.

Le domaine au XVIIIe s. comprenait l'habitation principale, avec cour, jardin, verger, prés, brandes, deux closeries, dont une dans la cour même, l'autre dite la closerie de Meux. — Le logis, acquis vers 1860 de M. Ogereau par M. Béritault, maire de St-Ellier, porte à une fenêtre du rez-de-chaussée la date 1550 et sur une lucarne de grenier, 1709. Vers S. apparaissent les fondations de la chapelle détruite en 1848. Un débris de statue décore le pilier du jardin. A 50 mèt. s'ouvrent les caves, voûtées à l'entrée et creusées en plein tuf, mais aux trois quarts encombrées.

Arch. de M.-et-L. G Insinuat., t. III, f. 274; H St-Aubin, Off. cl., II, 1-54; Pr. de Saugé et Cartulaire, Mss. 745. — D. Huynes, Mss., f. 136.

Saugé-l'Hôpital, cant. de Thouarcé (11 kil.),

arrond. d'Angers (26 kil.). — *Terrenciacus* 847 **m. s.** (G 850, f. 6), 1050 (G 842, fol. 269). — *Terra de Tereenciaco* 1075-1076 (Ibid., f. 279). — *Ecclesia Sancti Maxentioli de Tarentiaco* 1130 (G 848, f. 5). — *Ecclesia, sacerdos de Tarenciaco* 1186 (G 842, f. 366). — *Homines de Loirra et de Tarancay* 1234 (Ibid., f. 260). — *Changeium in parochiis de Tarenzai et de Luigne* 1239 (G 848, f. 48). — *Parrochia de Changeio* 1239 (Ibid., f. 33). — *Magna via Andegavensis que tendit per hospitale de Change* 1252 (Ibid., f. 85). — *Hospitalarii de Saugeio* 1273 (H.-D. *B* 82, f. 12). — *Changeium Hospitalis* 1326 (G 16). — *Chaugé-aus-Chevaliers* 1331 (H St-Aubin, les Alleuds, A f. 10). — *Changé-l'Hospital* 1540 (C 106, f. 220), 1626 (Pouillé Général). — *Saugé* 1579 (Carte). — *Saugé, Saulgé-l'Hôpital* 1783 (Pouillé). — Entre Noyant (3 kil.) au S., Louerre (4 kil.) au S.-E., Grésillé (5 kil.) à l'E., Chemellier (6 kil.) au N.-E., St-Ellier (7 kil.) et les Alleuds (4 kil. 1/2) au N., les Alleuds et Luigné (1 kil. 1/2) à l'O.

La route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun monte en droite ligne du N. au S. le long de la limite vers l'O., détachant au bourg le chemin d'intérêt commun de St-Rémy.

Y passe le ruiss. de la Fontaine-de-Luigné.

En dépendent les vill. et ham. du Haut-de-Saugé (30 mais., 76 hab.), des Brosses-Marquet (42 mais., 119 hab.), de l'Aunée (pour partie seulement, 12 mais., 35 hab.), de la Volagerie (4 mais., 14 hab.), des Grouas (3 mais., 5 hab.), de la Cour (3 mais., 9 hab.), de la Trouillardière (9 mais., 31 hab.), du Barbansinet (5 mais., 9 hab.), de la Paumellière (6 mais., 19 hab.), de Bel-Air (3 mais., 9 hab.), de la Rue (9 mais., 28 hab.) et 7 ou 8 fermes ou écarts.

Superficie : 660 hect. dont 18 hect. en vignes et 30 hect. en bois.

Population : 101 feux, *460* hab. en 1720-1726. — *138* feux, *599* hab. en 1789. — *559* h. en 1831. — *519* hab. en 1841. — *505* hab. en 1851. — *501* hab. en 1861. — *503* hab. en 1866. — *456* hab. en 1872. — *467* hab. en 1876, dont *44* hab. seulement au bourg, une des moindres agglomérations (13 mais., 13 mén.) du territoire, — en décroissance lente mais constante.

Il s'y tenait au XVIIIe s. le jour de la St-Jean une foire, qui est tombée.

Perception et *Bureau de poste* de Brissac.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 30 mai 1875 (archit. E.-M. Dainville). — *Ecole de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'Eglise, dédiée, — comme autrefois l'église paroissiale de Cunaud et nulle autre dans le diocèse, — à St Maxenceul (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite de 1859 à 1861 sur le même emplacement mais dans une orientation différente, en style du XIIIe s. (archit. Duvêtre). L'ancien édifice du XIIe s. conservait encore un remarquable portail roman, plein cintre, à claveaux réguliers, couronné par une archivolte en fer à cheval ornementé ; — vers S. une galerie en bois, provenant de la Commanderie et entourée de bancs de pierre. La charpente de la nef portait la date *1614* et la signature *Pierre Guinais*. — A l'entrée se rencontrait un beau bénitier de forme octogonale XIIIe s. sculpté d'un *fascé de ... et de ... de 6 pièces à 1 bande de ... brochant sur le tout*. — On a conservé dans le clocher neuf la cloche, avec inscription, de 1722, et au Musée diocésain une pierre d'autel chargée d'une inscription, avec armoiries, de 1768.

La *cure*, vendue nat^t le 11 prairial an IV (30 mai 1796), a été rachetée en 1827. Sur la porte on lit : *1761. Parvos parva decent.*

Les documents parlent encore au XVIIe s. de la *Pierre-au-Mesle*, peulvan disparu, sis dans un pré voisin du bourg. Le pays était traversé du N.-E. au S.-O., par la grande voie d'Angers à Doué, *magna via Andegavensis, que tendit per hospitale de Change apud Noent et apud Andegavum* 1252, passant par les trois bourgs des Alleuds, de Saugé et de Noyant, que laisse aujourd'hui un peu à l'O. la route départementale. J'en ai vu, il y a vingt ans, un tronçon presque intact, avec son pavage de larges blocs de pierre brute, le long de la Rue.

Les rois francs y possédaient un fisc important tenu en bénéfice par le vassal Aimeri et que Charles le Chauve comprit en 848 dans la dotation de l'église de Cunaud. Le comte Foulques y ajouta un de ses domaines propres, *propria agricultura bona et magna*, dont tous les habitants étaient exempts de servitudes féodales, ne devant être jugés que par la cour du prieur, ni marcher en guerre que sur l'ordre du comte et contre ses ennemis. La paroisse dont l'origine remonte probablement au Xe s., portait comme le principal fief, le nom, aujourd'hui absolument disparu, *de Tarenciacus*, et comprenait dans son ressort les terroirs de Saugé et de Luigné. Quand le seigneur de Luigné fut autorisé en 1186 par l'évêque, V. t. II, p. 561, à constituer sur son fief une paroisse distincte, la grande voie de Doué fut désignée pour limite aux deux paroisses. Sur le bord, du côté de l'O. s'y était établie depuis environ 25 ans une *commanderie* de l'hôpital St-Jean de Jérusalem, que la délimitation nouvelle rattachait à Luigné, mais que la proximité et des intérêts communs continuèrent à faire désigner sous le nom de l'Hôpital-de-Saugé. — De même la paroisse à son tour se qualifia plus tard de ce voisinage ; mais la dénomination antique de Tarençay se retrouve encore au milieu du XIIIe s. et ne disparut sans laisser aucune trace que par suite sans doute de la reconstruction vers la fin du XIIe s. de l'église dans le bourg même de Saugé.

L'évêque Nic. Gellent fit sommation en 1290 à l'abbé de Tournus de constituer au curé de Saugé des revenus à suffisance sur les revenus propres de Cunaud ; sinon qu'il y pourvoirait, comme le pape lui en donnait pouvoir. La cure, à la présentation du prieur, advint au plein droit de l'évêque, par la réunion en 1741 du prieuré de Cunaud au Séminaire St-Charles.

Les registres en remontent à 1629.

Curés : Guill. *Renouard*, qui s'intitule « vi-« caire de l'archidiacre d'outre-Loire en son « siége de Brissac », 1451. — Louis *Ruallon*, 1474. — Aymond *Faymal*, 1530. — Louis *Henri*, 1552. — Math. *Cuau*, 1560, 1583 — Mathurin *Tremblier*, 1603, † le 9 novembre 1606. — Jacq. *Devaulx*, 1619, 1624. — Jacques *Bouesselier*, 1629, octobre 1643. — Jean *Gesbert*, décembre 1643, inhumé le 31 décembre 1659 devant le grand autel. L'acte de sa sépulture est signé par Bonaventure *Bodin*, « de pré-« sent curé », mais qu'on ne revoit plus une seule fois, toutes les fonctions curiales étant remplies par le vicaire *Peccot*. — Jean *Jary*, juin 1660. — Pierre *Dolbeau*, vicaire de Saint-Vétérin de Gennes, présenté le 3 novembre 1660, mais qui sans doute ne fut pas installé. — Marin *Goujon*, janvier 1661, janvier 1662. — Jean *Jary*, de nouveau, 1663, † le 6 octobre 1703, âgé de 75 ans. — Dans sa visite du 3 juillet 1696 l'évêque ayant « trouvé l'église en estat « digne de compassion, menassant ruine », des travaux de restauration furent entrepris, notamment en 1699 la reconstruction du clocher par Laurent Gascher, maçon, de Grésillé. — Marin *Huvé*, novembre 1703, † en décembre 1735. — Jean *Sourice*, janvier 1726, † le 23 août 1747, âgé de 52 ans. Il venait de faire carreler et exhausser le sol de l'église, de lambrisser la nef et de poser le 23 janvier précédent la première pierre de l'autel de la Vierge construit par l'architecte Poisson d'Angers. — Jos. *Jaunay*, 24 août 1747, † le 24 novembre 1754, âgé de 43 ans. — René-Louis *Tessier*, février 1754, août 1780, qui passe plus tard à la cure de Jallais. Il avait fait restaurer en 1777 le chœur et le clocher. — Gabriel *Follenfant*, desservant depuis octobre 1780, curé en février 1781, † le 31 août 1786, âgé de 53 ans. — Louis *Mangin*, 1786, 7 juillet 1791, transporté en Espagne à Santander. Il avait prêté serment en mars mais avec une restriction, que le maire omit à dessein dans le procès-verbal. Le procureur de la commune protesta. — Franç.-Alex. *Grignon*, septembre 1791. Il passe en novembre à la cure nouvelle de St-Denis de Doué, qu'il occupe deux ans. On a de lui sa *Rétractation prononcée devant environ 200 catholiques et reçue par M. le vicaire général du Diocèse, Angers, le 1er jour de janvier 1801* (1801, s. l. ni nom d'imprimeur, petit in-8° de 15 p.). — Jacques-Espérance *Loir-Mongazon*, décembre 1791-1793.

Le prieur de Cunaud — et depuis 1741, le Séminaire St-Charles d'Angers — était seigneur spirituel de la paroisse. Par transaction du 31 décembre 1633 le commandeur du Temple avait abandonné toute prétention aux prééminences et droits honorifiques dans l'église. La terre des Brosses-Marquet en était le principal fief par cession des droits du seigneur de la Motte-de-Saugé le 11 juin 1516. — La mesure locale, comme celle de la Commanderie, comptait 12 boisseaux pour 12 boisseaux 1/2 et 1/2 quart des Ponts-de-Cé.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election et des Aides d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. On y comptait 7 ou 8 ménages dans l'indigence. Les pauvres malades avaient droit d'ailleurs d'être reçus en l'aumônerie de Martigné-Briant.

Maires : Christ. *Niveleau*, exécuté à Angers le 12 ventôse an II. — Etienne *Bodineau*, 1er messidor an VIII, sans interruption jusque en 1848. — Michel *Oudin*, 13 août 1848. — Eugène *Lemercier*, 13 février 1861, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192; E 837; G 842-850 et Cures. — Arch. comm. Et.-C. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 198. — *Répert. arch.*, 1863, p. 189; 1868, p. 477, 505; 1869, p. 27, 51 et 72. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Motte, la Perrine, les Brosses-Marquet, la Paumellière*.

Saugon, bois, cne de *Brain-s.-Allonnes*.

Saugourde (la), ruiss. né sur la cne du *Vaudelenay*, traverse les Verchers; — se jette dans le Layon; n'a cours qu'en hiver; — 3,800 m. — Il conserve le nom d'un fief disparu, dont était sieur en 1611 Franç. de Bussy, évêque de Rennes.

Saugré, vill., cne de *Dénezé-près-Doué*. — *Villa quæ dicitur Salgroi* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 48). — *Burgus de Salgroi* 1082 (Liv. d'A., f. 64 v°), 1092 (Ibid., f. 69). — *In burgo Salgroio* 1080-1090 (Ibid., f. 63 et 64). — *Terra de Salgrivo, de Salgrivio* 1055-1070 (Liv. N., ch. 231). — Anc. bourg ou village gallo-romain, aujourd'hui habité tout en vastes et profondes caves bordées de hauts murs. La terre, dépendance de Chavais, appartenait au xe s. à l'abbaye de St-Florent et, durant quelque temps tombée en mains laïques, lui fut rendue sur la fin du xie s. Aliénée de nouveau, elle constituait plus tard un fief relevant de Trèves où il fut réuni en 1747 lors de l'érection de la baronnie en comté. — En est sieur n. h. Thomas Philippe 1436, Jean Aubry 1446, 1489, Guy Maigret 1562, Renée de Quatrebarbes, sa veuve, 1581, Christophe Lepauvre, mari d'Hector Maigret, 1602, veuf en 1625, le maréchal de Maillé-Brézé 1640 (E 1343). — Au N. dans un vaste enclos de vignes existe un beau *dolmen* décrit *ci-dessus*, t. II, p. 27.

Saugrenière (la), f., cne de *la Poitevinière* et de la paroisse de N.-D.-des-Mauges. — *La Sangrinière* (Et.-M.). — Pendant la guerre, Soyer blessé y trouva refuge en octobre 1793; — Stofflet y fut livré aux républicains, sur les indications, croit-on, de l'abbé Bernier.

Saugruère (la), f., cne de *Cantenay-Ep.* — *La Sauguenière* (Vent. Nat.). — Domaine du Ronceray, vendu natl le 2 novembre 1791.

Saulaie (la), f., cne d'*Auverse*; — f., cne de *Bourgneuf*; — f., cne de *Brain-sur-L.* — Le nouveau propriétaire, M. Richou, a fait renouveler et bénir le 29 avril 1856 la vieille croix du carrefour voisin; — h., cne de *Brissarthe*; — cl., cne de *Chantocé*. — En est sieur René Malien 1601; — f., cne de *Chanteloup*, près de l'ancien étang desséché sur lequel était le min à eau détruit; — cl., cne de *Charcé*; — f., cne de *Chartrené*; — f., cne de *Cherré*, — appartenait en 1616 à Grégoire Piculus, acquise en 1710 par le seigneur de Châteauneuf; — cl., cne

de *Chevìré-le-R.*; — f., c^ne de *Corné*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble appartenant à Hardouin de Soucelles 1442, et acquise en 1633 par Françoise de Schombert sur le sieur de Mongeoffroy ; — ham., c^ne de *Douces*. — En est sieur n. h. Jacq. Jouet 1620, † le 28 janvier 1627, père des Jouet d'Angers; elle fut acquise le 21 mars 1775 par Franç. Grignon de Pierre-Athanase Bineau; — f., c^ne de *Drain*. — *Le lieu nommé la S.* 1540 (C 106, f. 391). — Anc. manoir noble dont est sieur Fr. Chaperon 1540, n. h. Robert-Moreau 1545, mari de Jacquette Gerbier et en secondes noces de Marguerite Courtin, mort le 10 novembre 1570; — cl., c^ne de *Faveraie*. — En est sieur n. b. André Chabot 1662, Louis Chabot, écuyer, garde du corps, mari de Charlotte-Polyxène de Brissac, 1716; — cl., c^ne de *Fontevraud*.

Saulaie (la), chât., c^ne de *Freigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant du Breil en Freigné et dont dépendaient notamment le village et l'église de Beaulieu. Ce n'est jusqu'au XVIe s. qu'une simple maison, avec cour et hébergement, en partie seulement enclos, qui devient pendant la guerre civile un poste fortifié de tours à machicoulis avec mur d'enceinte bordé de douves, refuge d'une garnison de ligueurs. Elle y fut assiégée en avril 1591 par le comte de Rochepot, mais il y fut reçu de telle sorte qu'il se disposait à faire retraite, quand le feu prit aux poudres des assiégés. — Le domaine appartenait en 1527-1549 à Julien Simon, mari de Jeanne Dupré, et passa à la famille de l'Esperonnière, qui le possède encore aujourdhui, par le mariage en 1612 de Renée Simon, fille et unique héritière de n. h. Claude Simon, seigneur de la Saulaie et de Vriz, avec François de l'Esperonnière, fils d'Antoine, seigneur du Pineau et de la Roche-Bardoul. Leur fils Antoine de l'Esperonnière, nommé le 20 août 1645 lieutenant de la vénerie du roi, obtint en 1654 l'autorisation de remettre en état les défenses du château, ruinées depuis le siége, fit rétablir le pont-levis et le portail d'entrée et installer dans une des tours une chapelle que bénirent le 22 février 1655 le curé de Freigné et le prieur de Beaulieu, sous le vocable de N.-D.-de-la-Conception. Elle a été rebâtie et consacrée le 7 octobre 1720. — Le château actuel, reconstruit ou transformé au XVIIe s., présente un rectangle allongé, d'où se détache un pavillon vers l'E., à murailles épaisses, percées de meurtrières, avec escalier à vis; — l'ensemble enfermé dans un carré bordé de douves enmurées, qui mesurent sur chaque face 70 à 80 mèt. de longueur, sur 12 mèt. de largeur, et qu'alimentent des sources intarissables. — Le pont-levis est remplacé par un pont fixe; — aux angles N.-E. et S.-O. s'élèvent deux tours anciennes, — en dehors de l'enceinte les servitudes neuves.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 459. — Arch. commun. de Freigné, Et.-C. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 451. — Mss. Valuche, à la cure de Candé, p. 78 et 79. — Arch. du chât. de la Saulaie.

Saulaie (la), ruiss. né sur la c^ne de *la Jaille-Yvon*, s'y jette dans la Mayenne; 4,400 mèt. de cours; — f., c^ne de *Jumelles*; — ham., c^ne de *Juvardeil*. — En est sieur Jean Hervé, commandeur de St-Lazare, † le 13 août 1692; — cl., c^ne de *Louvaines*; — f., c^ne de *Marans*; — ham., c^ne de *Marcé*; — chât., c^ne de *Martigné-B.*, avec chapelle et jardin au bas duquel s'épanchent de belles eaux vives. Il appartient à la famille de Cambourg, par héritage en 1806 de dame Marie-Claude de Chessé, veuve de Rochetemer. — On y a trouvé en 1829 sur les dépendances, à 200 mèt. vers S. du carrefour du chemin de Thouarcé, plusieurs tombeaux en pierre coquillière renfermant chacun, dit-on, une petite figurine en métal, des vases et des fragments d'antiques. L'emplacement en est indiqué par un tertre entouré de cyprès; — m^on b., c^ne de *la Meignanne*; — f., c^ne de *Meigné-le-V.*; — f., c^ne de *Mélay*, construite en 1837; — f., c^ne de *Montreuil-s.-M.* — *L'herbergement de la Saulaie*. — Relevait de Chandemanche et fut donné en 1401 par Isabeau de Hoges à l'église de Thorigné pour la fondation d'une chapelle desservie dès 1404 dans l'Hôtel-Dieu d'Angers et dont le temporel fut réuni en 1549 aux offices claustraux; — acquise le 10 septembre 1844 de l'Hôtel-Dieu par Mme d'Armaillé; — f., c^ne de *Morannes*. — En est sieur n. h. Elie Piau 1702; — f., c^ne de *Neuvy*; — f., c^ne de *Nueil-sous-Passavant*; — f., c^ne du *Plessis-Gr.*; — f., c^ne de *Quincé*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Pierre Bevereau 1374, Isabeau de Clisson, femme de Renault d'Ancenis par acquêt en 1383, Catherine de Guéaquin, femme de Ch. de Rohan, 1448, Louis de Rohan 1623, qui vend le 22 janvier 1654 à Guill. de Bautru, en 1716 les enfants de Ed. Colbert de Maulévrier et de Marie-Madeleine Bautru, en 1727 le marquis Charles-Franç. d'Estaing, qui vend le 28 mars 1735 « les terres, « fiefs et seigneuries de la S. et de Bellenoe » à Paul-Timoléon de Cossé-Brissac (E 1287-1289); — f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*, vendue nat^t sur Barrin de la Galissonnière le 27 fructidor an IV; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le Layon; — 1,800 m. de cours; — f., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-L.* — *Sauleya* 1270 (Ch. St-Laud). — Appartenait au XIIIe s. par donation de Jean, duc de Bretagne, à l'abbaye de Prières, *de Precibus*. — En est dame Françoise Amoureuse, qui épouse le 27 avril 1614 Hector de Serazin, écuyer. — Denis Aubry, maître architecte, l'acquiert le 4 mai 1648 de Nic. Henry et de Madeleine Pousse; — cl., c^ne de *St-Macaire-du-Bois*; — f., c^ne de *la Salle-Aubry*; — f., c^ne de *St-Silvin*. — Domaine du collége de la Flèche, vendu nat^t le 5 novembre 1793; — f., c^ne de *Vernoil*; — f., c^ne d'*Yzernay*. — *La Saul. Baraton* 1540 (C 106, f. 284). — Ancien logis noble, encore entouré de douves, avec étang et pièces d'eau. — Appartenait avant 1500 à Gilles de Daillon, en 1540 à P. de Daillon qui le relevait de Maulévrier, à Paul de l'Hommeau en 1677, dont la fille Françoise épouse Guy Amyot. — La terre comprenait les fermes de la Grande et de la Petite-Saulaie, de la Mousserie, de la Pinetière, de la Poissonnière et de Berny. — Elle donne son nom parfois au ruiss. autrement nommé de la Chauvière.

Saulaie (la Grande-), f., c^ne^ de *Bourgneuf*. — *L'hostel, maison, jardin, rues, issues de la S.* 1629, appartenait à n. h. Gilles Guesdon, qui relevait de Montrevault; — f., c^ne^ de *la Pouèze*. — Anc fief et seigneurie relevant de Vern. — En est dame Hélie Bradâne, veuve de J. Dubreil, 1546.

Saulaie (la Petite-), f., c^ne^ de *Bourgneuf*; — f., c^ne^ de *la Pouèze*; — f., c^ne^ d'*Yzernay*.

Saulais (le), f., c^ne^ de *St-Jean-de-L.*; — (le Grand, le Petit-), m^on^ b. et f., c^ne^ de *Chambellay*; — donnent leur nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui coule de l'O. à l'E. formant depuis sa source la limite avec la Jaille-Yvon; — (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ de *la Chapelle-Rousselin*. — *Le lieu et métairie du Petit-S.* 1540 (C 161).

Saulais (les), ham., c^ne^ d'*Ecuillé*; = vill. c^ne^ de *Mûrs*, rattaché pour le spirituel à la paroisse de St-Jean-de-la-Croix, par ordonnance épiscopale du 20 février 1809; = f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'And.*; = ham., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.*; — f., c^ne^ de *St-Jean-de-la-Croix*; = f., c^ne^ de *Saint-Laurent-du-Mot*.

Saule (la), ham., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.*

Saule (le), vill., c^ne^ de *Chazé-sur-Argos*; — f., c^ne^ de *Parcé*.

Saulerale (la), cl., c^ne^ d'*Auverse*.

Saulerie (la), f., c^ne^ de *Corzé*, acquise le 16 septembre 1785 de P.-R.-H. Toublanc par Jos.-Fr. Joubert (E 115); — cl., c^ne^ de *Moulíherne*; — f., c^ne^ de *Mozé*.

Saules (les), cl., c^ne^ de *la Fosse-de-Tigné*; — f., c^ne^ de *St-Lambert-du-L.*

Saule-Vert (le), cl., c^ne^ de *Lasse*; — domaine de la mense conventuelle des Hospitalières de Baugé, vendu nat^t^ le 28 décembre 1792; — f., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.*, vendue nat^t^ sur Franç.-Pantin de Landemont, le 15 messidor an IV.

Saulgé, Saulgré. — V. *Saugé, Saugré*.

Saullères (les), ham., c^ne^ de *Tiercé*.

Saulnay. — V. *Saunay*.

Sauloup, f., c^ne^ de *Broc*; — cl., c^ne^ de *la Chapelle-St-L.*; — ham., c^ne^ de *Fougeré*; — h., c^ne^ de *Luigné*. — *Le lieu noble de Sauloux* 1540 (C 106, f. 191), appartenant à Me Maurille Génault, licencié ès-lois; — ham., c^ne^ de *Moulíherne*; — (le Petit-), cl., c^ne^ de *St-Jean-de-L.*

Saulouse (la), h., c^ne^ de *Chalonnes-s.-L.*

Saulsou (le), f., c^ne^ de *Blaison*. — *Le chemin de Saulleson à Chemant* (E 434). — *La Saulle Soubz* 1625 (E 457). — *Saulsous* (Cass.); — f., c^ne^ de *la Bohalle*. — *Soulsou* (Cad.); — m^in^ à vent, c^ne^ de *Montfort*, bâti vers 1570 « au lieu appelé Saulle seul »; — (le Grand-), cl., c^ne^ de *Daumeray*. — *Le Petit-Saulsourt* 1663. — *Le Grand-Saulsourd* 1678 (Et.-C.). — *Saulesourd* an IV (Vent. Nat.). — *Saursourd* (Cass.). — *Sauresour* (Et.-M.). — *Sauresous* (C. C.); — (le Petit-), f., vendue nat^t^ sur Doublard du Vignau, le 7 floréal an VI.

Saumon (le), vill., c^ne^ de *Montjean*.

Saumoussay, vill. dépendant, pour partie, de *Chacé* (19 mais., 80 hab.), et pour partie de *St-Cyr-en-Bourg* (31 mais., 88 hab.). — *Salmonciacus* 1048-1060 (H Pr. de Montr.-Bellay). — *Salmonceiacus* 1087 (Cartul. Saint-Aubin, f. 73 v°). — *Salmonciacus* 1095 (H St-Nicolas, *Montreuil-Bellay*, I, 1). — *Villa Salmunciacus* 1096 (Cartul. St-Maur, ch. 30). — *R. de Salmontha* 1097 (H St-Aubin, *la Madel.*, I, 1). — *Salmunchaium* 1105 (*Epît. St-Nic.*, p. 43). — *Salmuchaium* 1105 (G 1352). — *Saumoncei* 1232 (Chartr. de Brézé, ch. or.). — *Saumoncay* 1274 (H Fontev., les Loges, ch. or.). — *Sousmoussay* 1790 (Q Inventaires). — Le principal groupe, dépendant de St-Cyr, s'étage à mi-hauteur sur le flanc d'une côte escarpée, qui longe la rive droite du Thouet. La traverse en est pavée et bordée de maisons, le reste creusé en caves et enclos de hauts murs. Une charmante route circule à pic, dominant du haut d'une étroite rampe vers S. et vers l'O. les vignes et la vallée à perte de vue, et dominée vers N.-E. par le faîte du coteau, qui porte un groupe de moulins à vent. On y signalait sur le sommet une enceinte antique, creusée d'un puits, et où se sont rencontrées des briques à rebord, des monnaies de Constantin, des tombes en auge. — Ce qu'il faudrait surtout, avec quelque chance de découverte heureuse, c'est explorer ces grottes qui semblent présenter toutes les conditions bien connues des habitations primitives. C'est ici d'ailleurs la *villa* qui aux débuts du moyen âge forme le centre antique de la paroisse de St-Cyr-en-Bourg, V *ci-dessus*, p. 346, que la construction de l'église a déplacé. La petite chapelle du XIe s., dédiée à Notre-Dame, existe encore, servant de grange, à 200 mètres au N.-O. de l'usine, avec porte plein cintre enmurée, surmontée d'une étroite et longue baie romane. Il ne reste à l'intérieur, qu'une statue mutilée. Elle était desservie encore en 1790. Le prieur de St-Cyr était tenu d'y célébrer la messe tous les dimanches, mardis, jeudis et vendredis; celui d'Artannes, aux fêtes de St Maur et de St Barthélemy, — indice peut-être que la paroisse aussi d'Artannes en aurait été distraite. L'ancien château s'élevait à 100 mètres vers N., sur le bord du chemin, avec terrasse au bord de l'eau, cour et portail du XVIe s., dans la mouvance du château de Saumur. Il donne son nom jusqu'au milieu du XIVe s. à une famille de chevalerie, alliée à celle des Maillé et qui s'éteint dans celle des Prévost. — En est sieur Nic. Prévost 1391, — Pierre Eveillechien 1448, mari de Bertrande Prévost; Jean d'Averton, mari de Julienne Eveillechien, 1497, 1507, Franç. de Laval, par acquêt du 18 juillet 1506, Gilles de Laval 1540, qui en avait engagé la propriété aux moines de Marmoutier, Claude de Chandio, mari d'Anne de Laval, qui vend le 12 avril 1572 à Claude de Maillé. Louis de Bourbon, prince de Condé, céda la terre par échange le 31 juillet 1682 à Thomas Dreux, qui la réunit à son marquisat. — A 100 mètres vers S. a été construit en 1848-1849 par M. de Brézé une belle usine de trois étages sur rez-de-chaussée, renfermant 5 paires de meules à farine, qu'anime une roue hydraulique. Plus loin fonctionnent les 3 paires de meules de l'ancien moulin à eau.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 457. — *Cartul. de St-Maur*, ch. 25, 30, 39. — Arch. des chât. de Milly et de Brézé. — Note Mss. de M. Raimbault. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 394.

Saumur (*Arrondissement de*), formant l'angle S.-E. du département, a pour confins les arrondissements d'Angers et de Cholet à l'O., de Baugé au N., les départements des Deux-Sèvres au S., de la Vienne et de l'Indre-et-Loire à l'E.

La Loire, semée d'îles, le divise en deux parties inégales du S.-E. au N.-O. (47 kil.), depuis le confluent de la Vienne, et recueille, sous Saumur même, le Thouet, grossi de la Dive, qui en baigne du S. au N. la partie orientale. Du S. au N. et par le centre circule en multiples replis le Layon, aux rives chargées de vignobles, et plus à l'O., le Lys, son affluent. — Pénétrant de l'E. à l'O. la voie ferrée de Paris à Nantes se dirige en droite ligne au chef-lieu et en sort par une courbe vers N.-O. en établissant sur une ligne, presque parallèle au grand fleuve et à la levée, cinq stations. Deux chemins de fer départementaux desservent les régions orientale et centrale, l'un partant de Poitiers par Montreuil-Bellay le long de la rive droite du Thouet, avec trois stations, l'autre de Montreuil-Bellay à Angers avec cinq stations sur le territoire. — La route nationale de Bordeaux monte du S., longeant à distance le Thouet, traverse Saumur et la Loire et se brise à la Ronde dans la direction du N.-O., en détachant vers N.-E. la route départ. du Lude, vers l'E. la route départementale de Tours. A 3 kil. avant l'entrée de Saumur s'y amorce la route nationale de Saumur aux Sables qui traverse l'arrondissement entier de l'E. à l'O., croisée à Doué par la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, à Vihiers par la route départementale de Niort à Angers, et rejointe au sortir de Vihiers, à gauche, par la route départementale de Châtillon, plus loin à droite par la route nationale de Nantes, qui l'emprunte.

La superficie totale mesure 137,958 hectares et se divise en sept cantons, Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur N.-O., Saumur N.-E., Saumur S. et Vihiers, et comprend 84 communes, plus les paroisses de Russé, Milly et la Chapelle-sous-Doué, — et une population de *90,104* hab. en l'an IX, — *90,696* hab. en 1831, — *94,048* hab. en 1841, — *94,928* hab. en 1851, — *96,067* hab. en 1861, — *95,489* hab. en 1866, — *91,484* hab. en 1872, — *92,556* hab. en 1876, — en progression constante, ralentie ou seulement suspendue depuis 15 ans.

Il formait en 1790 les deux districts de Saumur et de Vihiers, comprenant le premier 15 et le deuxième 10 cantons, jusqu'au 27 brumaire an X.

Les chanvres de la vallée, les vignes blanches et rouges des coteaux, dont les produits sont réputés parmi les meilleurs d'Anjou, l'exploitation d'immenses carrières de tuffeau le long de la Loire, de calcaire au S. et au centre, la fabrique des vins champanisés, — sans parler des industries du chef-lieu, — en font une des plus riches contrées du département. — La forêt de Fontevraud couvre toute la partie orientale, en débordant sur l'Indre-et-Loire.

Sous-Préfets : Jean-Pierre *Delabarbe*, V. *ce nom*, 12 prairial an VIII, † en fonctions le 24 octobre 1811. — Pierre-Henri-Joseph *Sailland*, V. *ce nom*, 26 décembre 1811, † en fonctions le 22 mai 1814. — *De Waresquiels*, 19 juillet 1814, qui n'est pas installé. — Louis-Léger-Bertrand *Lavech*, originaire de St-Domingue, ancien maire de Jarzé, 30 juillet 1814, qui permute avec le sous-préfet de Briare en 1815. — Jos.-Ant. *de Carrère*, ancien militaire et professeur aux Ecoles Centrales, originaire de Paris, 14 septembre 1815 — Pierre-Etienne-Joseph *Boesnier*, secrétaire-général de la Loire-Inférieure, originaire de Blois, 27 mai 1828. — *Bruley-Desvarannes*, septembre 1830. — *Galzain*, janvier 1836. V. le *Moniteur* du 2 février, p. 182. — *Leroy-Beaulieu*, 1842 — *Boby de la Chapelle*, 10 janvier 1847. — *Mars-Larivière*, originaire de la Ferté (Sarthe), février 1848, nommé le 31 octobre préfet des Côtes-du-Nord. — *Boby de la Chapelle*, 16 mai 1849, nommé préfet de la Vendée. — Vicomte *O'Neill de Tyrone*, 18 septembre 1851. — ..... *Abellard*, 1870. — *Duphénieux*, 15 avril 1871. — *De Beaupoil de St-Aulaire*, 28 mai 1873. — Octave *Blanc*, 2 avril 1875. — *Bousquet-Foltz*, 24 mai 1877.

Saumur (*Canton Nord-Est de*), borné à l'E. par le département d'Indre-et-Loire, au N. et à l'O. par le canton de Longué, au S. par la Loire, occupe la vallée de la rive droite en amont jusque vis-à-vis le chef-lieu et vers N. jusqu'aux premiers échelons des hauts coteaux boisés, et comprend sur 17,583 hectares 7 communes, Allonnes, Brain, la Breille, Neuillé, Varennes, Villebernier, Vivy, plus la paroisse de Russé, — et une population de *10,506* hab. en 1831, — *10,980* hab. en 1841, — *10,805* hab. en 1851, — *10,445* hab. en 1861, — *9,924* hab. en 1866, — *9,406* hab en 1871, — *9,577* hab. en 1876, — en décroissance lente mais continue. — La voie ferrée d'Orléans le traverse de part en part directement de l'E. à l'O., en stationnant à Varennes, au centre de la haute vallée. Le blé, le millet, le maïs, les plantes potagères y forment les principales cultures, entremêlées de pruniers qui donnent une partie des *pruneaux* dits *de Tours*. L'élève des vers à soie, autrefois importante y est à peu près tombée.

Saumur (*Canton Nord-Ouest de*), borné au N. par la rivière de l'Authion, à l'O. par le canton des Ponts-de-Cé, à l'E. par le canton N.-E. de Saumur, au S. par la Loire, fait suite au canton N.-E. le long de la rive droite, en aval de Saumur, et comprend sur 7,228 hectares des plus riches terres de la vallée, 4 communes, les Rosiers, St-Martin-de-la-Place, St-Clément-des-Levées, St-Lambert-des-Levées, — et une population de *7,706* hab en 1831, — *7,517* hab. en 1841, — *7,628* hab. en 1851, — *7,551* hab. en 1861, — *7,499* hab. en 1866, — *6,840* hab. en 1872, — *6,713* hab. en 1876, — non compris toute la partie de la commune et même de la ville de Saumur en-deçà du pont Cessart, qui en dépend, et forme le faubourg des Ponts et le quartier de la Gare (2,011 hab. en 1876). — La voie ferrée (3 stations) s'y poursuit parallèle à la Loire, qu'y traversent les ponts de Saumur et des Rosiers.

Saumur (*Canton Sud de*), borné au N. par la Loire, à l'E. par le département d'Indre-et-Loire, à l'O. par le canton de Gennes, au S. par les cantons de Doué et de Montreuil-Bellay, comprend sur 14,688 hectares dans la vallée et sur les coteaux de la Loire et du Thouet, 15 communes, parmi lesquelles le chef-lieu, Saumur, et Artannes, Bagneux, Chacé, Dampierre, Distré, Fontevraud, St-Hilaire-St-Florent, Montsoreau, Parnay, Rou-Marson, Souzay, Turquant, Varrains et Verrie, — et une population de *9,766* hab. en 1831, — *12,076* hab. en 1841, — *12,235* hab. en 1851, — *11,997* hab. en 1861, — *12,405* hab. en 1866, — *12,047* hab. en 1872, — *12,242* hab. en 1876, — non compris la ville de Saumur, qui à elle seule l'égale tout entière. — C'est la partie particulièrement viticole et industrielle, que desservent, outre la gare de la ligne d'Orléans, installée en dehors mais sur la frontière même, la ligne départementale de Poitiers, la Loire et les deux rivières de la Dive et du Thouet.

Saumur, chef-lieu d'un arrondissement et de trois cantons. — *Castrum Salmuri* 968 (Liv. N., ch. 9), 979 (Ibid., 14). — *Castrum qui dicitur Salmurus* 968 (Ibid., 12). — *Salmuro castro* 970 (Ib., 19). — *Castro Salmuro* 980 (Ib., 15), 1055-1070 (Ib., 226), 1153-1156 (Liv. d'A., f. 35). — *Vicaria Salmurensis in pago Andegavensi* 980 circâ (Liv. N., 22). — *Locus qui dicitur Salmurus in territorio Andecavensi* 987-996 (Liv. d'A., f. 1), 1003 (Liv. N., 36). — *Castrum quod appellatur Salmurus* 1080-1096 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 87). — *Salmurus* 1025 circa (Cartul. St-Aubin, f. 78). — *Castrum, quod Vetus Truncus dicebatur, quod paulo post, propter celestem inibi conditum thesaurum, Salmurum est nuncupatum,* XIe s. (*Chron. d'Anj.*, II, 208). — *Castellum illud quod vocatur Salmurius* XIe s. (*Hist. Evers.*, ap. D. Mart., *Thes. An.*, III, 843). — *Salmurium* 1025 (Cartul. St-Aubin, f. 63), 1105 (Montreuil B., St-Nic.), 1150-1168 (1er Cart. Saint-Serge, p. 94), 1208 (H.-D. *A* 1, f. 26), 1218 (H.-D. *B* 156, f. 8). — *Castellania Salmuriensis* 1260 (H.-D. *B* 156, f. 8). — *Le chasteau de Saumur* 1277 (Ib. *B* 97, f. 136). — *Salmuriacus* 1025 circa (Cartul. St-Aubin, f. 78), 1101 (Liv. Bl., f. 35). — *Salmur* 1209 (H.-D. *B* 156, f. 2), XIIIe s. (Guill. Brit., ap. D. Bouq., XVII, 246). — *Salmurtium* 1223 (Teulet, *Trés. des Ch.*, II, 10). — *Castrum Salvum Murum infra pagum Andegavum* 980 circa (Liv. N., f. 47). — *Salvus Murus* 1022-1025 (Ibid., f. 260), 1060-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 72). — La denomination *Murus*, qui a fourni matière jusqu'à ces derniers temps à tant de discussions et de conjectures, n'offre aucun caractère historique, ne se rencontrant qu'une fois dans la Légende de St-Florent et une autre fois dans un manuscrit incertain, du XIIe s., d'une chronique étrangere, celle de St-Maixent, — mais nulle part dans les actes authentiques. La charte citée par Ménage, *Sablé*, p. 236, a été mal lue par lui et porte *Salvus Murus* (Liv. N., ch. 213). C'est la forme *Salmurus*, qui me paraît donner directement celle du nom antique, de signification inconnue et que traduit par assonance, ici comme à Frémur, l'interprétation populaire, *Salvus murus, Sauf mur*, acceptée, à mon avis, à tort par d'Anville et par M. d'Espinay. — Entre Bagneux (3 kil.) et Varrains (5 kil.) au S., St-Lambert-des-Levées (3 kil.) au N., Villebernier (5 kil.) et Dampierre (5 kil.) à l'E., St-Hilaire-St-Florent (4 kil.) et St-Lambert à l'O.

Assise dans la double vallée de la Loire et du Thouet, qui l'encadrent, au pied d'un haut coteau à pic, qui la domine vers l'E., la petite ville, coquette et gentille, autrefois impénétrable, aujourd'hui ouverte aux larges éclaircies d'air, de verdure et de lumière, profite à la fois et de l'animation des routes qui s'y entrecroisent et du mouvement de ses deux grands cours d'eau.

La Loire, qui formait au-devant d'elle et jusqu'à la fin du dernier siècle cinq îles pour le moins et de vastes grèves, s'est laissée régulariser par d'immenses travaux. Un projet d'ensemble, embrassant du Thouet à l'Authion, dessina en 1752 une percée magnifique en droite ligne de plus de 6 kil., qui reportait le principal passage en ville sur *deux* grands *ponts* seulement, descendus à 200 mètres en aval des anciens et continués par le pont du Thouet.

Le premier construit traverse le principal bras de la Loire, qui longe la ville, et comprend 12 arches, en pierre de Champigny, surbaissées au tiers, de 19 mètres 50 d'ouverture, 276 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur entre parapets. V. un dessin par Bodin, t. II, pl. II. Après quatre années d'études et de préparatifs, la première pierre en fut posée le 5 octobre 1756 par de Voglie, ingénieur en chef de la Généralité de Tours. Les travaux furent exécutés sous la direction immédiate de l'ingénieur Alexandre Cessart, dont le pont garde le nom. Délaissant dès les premiers mois la méthode des bâtardeaux et des épuisements, il sollicita et obtint l'autorisation d'appliquer l'emploi des caissons, utilisé en 1738 pour la fondation du pont de Westminster. L'essai en eut lieu sous les yeux de l'inspecteur général, de Bayeux. L'épreuve fut faite en même temps d'une machine spéciale pour scier dans l'eau, avec une précision parfaite, les 116 pieux destinés à porter chaque caisson. L'invention, que tous les livres attribuent aux ingénieurs Cessart ou de Voglie et que ce dernier s'appropria publiquement, en était due à un simple ouvrier serrurier, Jean Gamory, V. *ce nom*, mort plus tard de misère. — L'œuvre ne fut terminée qu'en 1768 et le réglement des dépenses n'eut lieu qu'en 1770 et dépassa 1,700,000 francs. Une inscription commémorative sur cuivre, en relief, placée sur la pile du milieu, a été recueillie au Musée de Saumur. V. *Répert. arch.*, 1869, p. 18; — Bodin, t. II, ch. 50. — Vers la ville une *levée* dite Quai de St-Nicolas s'y rattache, commencée en 1843, terminée en 1853, qui couvre en aval sur une longueur de 617 mètres les quartiers Saint-Nicolas et du Chardonnet, et où les finances municipales ont aidé l'Etat pour un contingent de 100,000 francs.

Le *Pont Fouchard*, sur le Thouet, dont le

nom date au moins du XIe s., *Pons Fulchardi* 1055-1070 (Liv. N., ch. 219), traverse le Thouet et ayant été emporté presque entièrement par les eaux dans la nuit du 26 au 27 novembre 1770, dut être immédiatement reconstruit. Il formait d'ailleurs la seconde partie du projet de Voglie. L'emplacement primitif qu'il occupait se trouve coupé obliquement par la culée méridionale du nouveau pont. Une partie des piles antiques restent engagées dans le talus et la chaussée, qui lui faisait suite dans la direction de Nantilly, en servant d'écoulement aux prairies dans les grandes crues. L'ingénieur Lecreulx, qui avait succédé en 1766 à Cessart, en jeta les fondements en 1774. Terminé en 1778 par l'ingénieur Aubert, l'ouvrage comprend, sur une longueur de 98 mètres, 3 arches surbaissées, en pierre de Champigny, de 22 mètres d'ouverture, bâties sur des pilotis hauts de 30 pieds. — Une levée s'y rattache, remontant jusqu'à la rue du Pressoir-Saint-Antoine. D'autre part, plongeant presque au cœur de la ville, la *levée d'enceinte*, achevée seulement en 1863, trace une courbe où s'abritent vers S. et vers l'O. l'Ecole et tous les quartiers que menaçait le Thouet.

Le second pont de la Loire, qui devait rejoindre la rive droite extrême en franchissant trois ou quatre boires plus ou moins importantes enclavées entre les ilots, voté en 1821, ne fut commencé qu'en octobre 1823. La première pierre en fut posée le 15 juillet 1825. La construction dura dix ans et coûta plus de 2 millions, dont 600,000 fr. payés par annuités régulières de 50,000 fr. sur le budget municipal. Elle offrit les mêmes difficultés que le pont Cessart, dont le plan d'ailleurs servit de modèle. Le nouveau pont, baptisé en 1825 *Pont du duc de Bordeaux*, plus tard *de Charles X*, et depuis 1830 *Pont Napoléon*, compte 7 arches, surbaissées au tiers, de 25 mèt. d'ouverture, ensemble de 230 mètres de longueur, mesurant 11 mètres 60 de largeur.

Il n'a été livré qu'en juin 1834. C'est à peine si s'achevait à cette date la large et profonde percée qui ouvre passage à travers la ville et relie les trois grands ponts. L'expertise des maisons, comme les plans et les devis, datent de 1805; les alignements furent fixés en 1809; la ville dès 1807 avait été autorisée par la loi du 8 juillet à vendre son vieux collége pour frayer aux indemnités et une partie des maisons fut dès cette époque jetée bas; mais la première maison construite sur l'avenue du Pont-Fouchard ne date que de 1820 et le principal massif, fermant le fonds de la place de la Bilange, restait debout encore. L'adjudication de la percée de la rue de l'Ecu eut lieu le 12 avril 1824. D'autre part, la suppression de l'île des Trois-Maisons se poursuivait en 1835 pour l'élargissement du chenal des Sept-Voies. La route nationale de Bordeaux, pénétrant par le pont du Thouet, s'engage au plein cœur de la ville neuve, aborde la Loire, dont le quai vers l'E. forme la route nationale de Limoges et presque au sortir du *pont Napoléon* quitte le territoire communal.

C'est ce dernier qui sert de débouché à la gare du *Chemin de fer d'Orléans*, installée dans le faubourg de la Croix-Verte, sur l'extrême confin de la commune de St-Lambert-des-Levées, où elle prolonge ses dépendances. — A l'opposé, vers l'angle extrême S.-E., un peu en avant du cimetière s'arrêtait jusqu'en 1875 la gare provisoire du *Chemin de fer départemental de Saumur à Poitiers*, qui a été reportée au débouché du champ de foire.

Superficie : 1,237 hectares dont 41 hect. 26 a. en propriétés bâties, 27 hect. en labours, 120 hect. en prés, 225 hect. en vignes, 78 hect. en pâtures nues, 52 hect. en pâtures plantées, 70 hect. en jardins, 1 hect. 91 a. en bois, 31 hect. en quetiers, 14 hect. en terres vaines; — 36 moulins à vent, — 119 caves habitables.

Population : Certains livres portent la population de la ville aux XVIe et XVIIe s. à près de *25,000* âmes. Je ne connais aucun document authentique dont on se puisse autoriser avant le *Rapport* de Miromesnil qui en 1699 indique *6,500* hab. et *1,750* feux, en spécifiant qu'elle était réduite depuis quinze ans de plus de moitié. — *1,704* feux en 1720. — *7,668* hab. en 1726. — En 1739 un recensement porte à *527* familles, *1,590* individus, le nombre des indigents (BB 3, f. 141). — Quesnay de Saint-Germain, dans ses *Réflexions*, en 1789 compte *15,000* hab., — mais les relevés officiels de 1790 n'en donnent que *10,917* et *2,475* feux, — sur lesquels en l'an VIII on indique *1,125* indigents, dont *474* en Fenet. — *12,500* hab. en 1831. — *12,258* hab. en 1841. — *14,101* hab. en 1851. — *14,079* hab. en 1861. — *13,663* hab. en 1866. — *12,552* hab. en 1872. — *14,532* hab. en 1876, — dont *3,748* hab., *734* mais., *1,266* mén. en St-Pierre, *3,482* hab., *635* mais., *1,284* mén. en Nantilly, *2,509* hab., *411* mais, *887* mén. en St-Nicolas, *2,473* hab., *505* mais., *863* mén. au faubourg des Ponts et à la Croix-Verte.

Foires : Il se tenait au XIIe s. deux foires, — la première à la St-Florent, en mai, dont la moitié des revenus fut attribuée en 1159 par le comte Henri II à l'abbaye de St-Florent, — la charte s'en trouve aux divers Cartulaires, Liv. d'A., f. 53; Liv. R., f. 24; Liv. N., f. 290; — la deuxième à la mi-août. — Elles avaient lieu aux alentours de la Bilange, *in Bislangia Salmuriensi* 1218 (H.-D. *B* 156, f. 8), ou, comme on dirait, de la Balance, la maison où s'exerçait le pesage royal, et dans les halles, qui s'y élevaient sur la place. Ces rendez-vous étaient à peu près désertés, quand des lettres royaux d'octobre 1650, données a Amboise, instituèrent à nouveau, en reconnaissance du dévouement des habitants pendant la rébellion du château, trois foires de trois jours, le premier jeudi de Pâques, le 7 septembre et le lendemain de Noël. — Deux seules se maintinrent et de nouvelles lettres patentes du 30 mai 1781 les portèrent à quatre, « autorisant ainsi qu'aux deux anciennes « la vente non seulement des marchandises mais « encore des bestiaux, avec d'autant plus de rai« son que la situation présente toutes les facilités « possibles pour le commerce des bestiaux, puis « qu'elle est dans un pays de pâturages, sur les « confins de l'Anjou et du Poitou, entourée par « les rivières de Loire et du Thouet et au milieu

« de la vallée immense de Langeais à Angers, « laquelle fournit une quantité considérable de « bestiaux et que tous ceux destinés pour la pro- « vince de Normandie ou pour Paris passent par « cette ville dans laquelle se trouvent des places « qui semblent destinées depuis longtemps pour « ce commerce. » Elles furent en même temps reportées des Bilanges au Chardonnet, avec mêmes franchises pour les forains qu'aux foires du Mans. — La ville racheta le 1er août 1759 à l'abbesse de Fontevraud son droit de Poids-le-Roi, pour une rente de 1,000 livres qui fut réduite le 9 janvier 1785 à 600 livres. — En 1829 elle céda gratuitement au Ministre de la Guerre le marché aux bestiaux et acquit par acte du 27 juin 1829 l'emplacement actuel du *Champ-de-Foire*, qui se trouve tout au débouché de la gare de Poitiers.

Le *Marché* se tient de toute antiquité le samedi, entravé autrefois par le droit exorbitant du Minage ou vingtième du blé mis en vente, que prélevait l'abbaye de Fontevraud.

Commerce. — Industrie. — La ville, sollicitant l'établissement d'une succursale de la Banque, motivait en 1872 sa requête sur l'état et le mouvement de sa place commerciale : trafic des grains, 20 millions de francs; — vins champanisés, au moins 12 millions de fr.; — alcools et liqueurs, 2 millions de fr.; — épicerie, 2 millions de fr.; — vins en cercles, 294,000 hectolitres, au moins 7,350,000 fr.; — rouennerie, 2,500,000 fr.; — fruits secs, fruits verts, noix, huiles, 2,350,000 fr ; — chapelleterie, bijouterie de religion, 2,500,000 f.; — pierres, chaux, fers, mercerie, cristaux, machines agricoles, au moins 4 millions de fr. — L'industrie, aujourd'hui si considérable, des vins champanisés avec la récolte de plants de vignes rouges, date seulement de 1834 et a été fondée par A.-B. Ackermann.— Celle des chapelets, qui a provoqué en 1862 l'établissement d'un *Bureau de garantie*, date de la fin du XVIe s. et a dû son développement, d'après M. Raimbault, à la dévotion à Notre-Dame des Ardilliers. Les patenôtriers sollicitèrent vainement en 1735 d'être érigés en jurande. 1,000 à 1,200 personnes vivaient de cette industrie avant la Révolution. Sur l'invitation des autorités il fut fait en germinal an II un brûlement volontaire sur la place publique de toute la fabrication pour une valeur de 150,000 l. V. *Moniteur*, an II, n° 205.— L'émaillerie, autrefois florissante, s'éteint en son dernier représentant, M. Lambour. — La raffinerie de salpêtre, la plus importante de France au XVIIIe s., est depuis longtemps détruite, — comme la raffinerie de sucre.

Mairie. — A quelques mètres aujourd'hui en amont, autrefois en aval du pont central et sur le grand quai, s'élève le joli castel de la *Mairie*, XVIe s., édifice primitivement carré, avec tourelles d'angle en encorbellement, la face N. ressortant en saillie sur l'enceinte, avec couronnement de machicoulis tréflés et, par-dessus, d'un haut toit et d'un petit beffroi. Il y a été accolé de 1856 à 1862, pour suffire aux services municipaux, un beau corps de logis de style identique mais d'élégance plus accusée, portant au centre entre deux montants fleuronnés un échelonnement de trois fenêtres et d'une lucarne ornementée, dont l'ensemble entier forme une œuvre unique dans notre région (archit. Joly-Leterme). V. un dessin du monument avant sa restauration dans *l'Anjou* de M. Godard, par Hawke, et dans *l'Anjou* de M. de Wismes; nombre d'autres plus récents, notamment par Lagarde (Angers, Barassé, 1860) et dans la *Géographie* de Joanne. — Au-devant depuis 1866, sur la place autrefois de boucheries infectes, est installé un petit square, fermé de grilles et décoré d'une statue en marbre blanc, *le jeune Spartiate mourant*, de Lepère.

La *Bibliothèque* fut transférée de l'Hôtel-de-Ville au Collége en 1813 et a été reportée à l'Hôtel-de-Ville après l'achèvement des derniers travaux. Ce n'est qu'une modeste salle, séparée seulement par une claire-voie des collections du Musée, mais qui contient déjà environ 16,000 volumes, provenant de Fontevraud, de St-Florent, des Oratoriens et dont le nombre s'accroît chaque année d'acquisitions intelligentes, autant que le permet son modeste budget.

Une *Société d'encouragement de l'Instruction* est propriétaire aussi de 5 ou 600 volumes qu'elle met librement à la disposition de ses souscripteurs.

Le *Musée* s'est formé en 1829 du don de collections de roches, minéraux et fossiles par MM. Calderon et Joly-Leterme, d'animaux par M. Courtiller, d'antiquités par M. Lange. L'inauguration en eut lieu le 1er mai 1831. Il a cette valeur particulière d'être à peu près uniquement composé d'objets recueillis dans le Saumurois — et comprend notamment une belle série de haches et de couteaux de pierre, dont un magnifique trouvé sous le dolmen de Rou, des haches de bronze en nombre de toutes formes, des anneaux, bracelets, épées, poignards, styles, statuettes, lampes, balances, miroir, — surtout l'atelier complet et tout le ménage d'un charpentier romain, trouvé à St-Just-sur-Dive, où le dépôt avait été enterré dans une caisse, avec la bourse de l'artisan contenant un petit trésor de pièces en bronze du beau temps de l'Empire ; — au milieu, une trompette, dont il a été offert, dit-on, 25,000 francs par des collectionneurs ; — un grand nombre d'urnes cinéraires, des vases variés, des statuettes en pierre ; — cinq grandes vitrines de monnaies, — deux de médailles, — une armoire remplie des chefs-d'œuvre d'ouvriers cordonniers du XVIIe s. présentés pour gagner maîtrise ; — divers sceaux dont celui des Chevaliers de l'Arquebuse, — un plan de la ville par Migaud, 1773, — la première pierre du couvent des Ursulines posée par Henri Arnaud et retrouvée dans les fondations du Collége ; — la pierre de la Bastille donnée par la commune de Paris à Aubin Bonnemère, V. *ce nom*, « pour « avoir sauvé deux fois la vie à Mlle de Monti- « gny. » — Les collections d'histoire naturelle se cachent pour la plupart dans un étroit couloir inabordable. — Dans le vestibule, à l'entrée, un beau coffre de mariage, XVIe s., — et sept ou huit plâtres de Suc, l'artiste nantais, entre autres le *Petit Mendiant breton*, *l'Enfant au*

crabe. Un *Catalogue* du Musée existe, avec planches où sont reproduits les principaux objets d'antiquités trouvés à Lézon près St-Just. — Une vingtaine de tableaux décorent la grande salle de la mairie, parmi lesquels on peut signaler une *duchesse de Bourgogne*, le portrait du *général Lemoine*, celui de *Jeanne d'Aragon*, une abbesse de Fontevraud, *le roi René peignant son tombeau* par Savouré, *le Passage des montagnes* par Tabar, *l'Aveugle* d'André Chenier par Benouville, une tête au fusain de Georges Lefebvre.

Collége communal. — La licence d'enseigner en ville « mesme les éléments A B C » et de tenir écoles, appartenait à l'abbaye de St-Florent, comme l'attestent des lettres des abbés Guillaume du Luc, 2 mai 1371, Jean Gordon, 30 juillet 1390 et Jean du Bellay 1451, qui nomment ou interdisent des maîtres. Le droit des abbés s'était perdu en fait par défaut de résidence, dès avant l'établissement des Oratoriens. Leur collége, placé sous le feu du château, fut ruiné dans le siége, comme l'atteste un procès-verbal du 11 avril 1651. Un arrêt du Conseil d'Etat, donné à Saumur, le roi y étant, le 15 janvier 1652, accorda aux habitants un droit pendant 10 ans sur l'entrée et la vente du bois pour sa reconstruction. A ce dessein fut acquise le 15 janvier 1656 de Jacquine Delavau, veuve Drugeon, la maison de l'*Ecu-de-France*. On y comptait 300 élèves en 1684. Une subvention de 1,300 liv. y était servie par la ville aux Oratoriens et fut portée à 1,800 liv. le 18 septembre 1770, comme insuffisante jusqu'alors pour l'entretien de huit régents, deux préfets de pension, un supérieur, un préfet de classe et trois domestiques. La maison fut reconstruite en 1781, entre les petites écuries et le manége de l'Ecole d'équitation, sur l'emplacement actuel du manége découvert; mais les Oratoriens l'abandonnèrent à partir des vacances de 1785. — Un projet de reconstruction était préparé, dont les plans sont conservés aux Archives communales; mais l'établissement ne se reconstitua qu'au sortir de la Révolution dans le couvent des Ursulines, concédé par l'Etat à la ville et érigé en école secondaire par arrêté du 13 frimaire an XI. Papin, V. *ce nom*, et Delaroche, ancien professeur de rhétorique de la Flèche, en prirent en commun la direction, V. leur *Prospectus* imprimé à Angers, an XI, in-4° de 15 p. — Il vient d'être réinstallé en 1876 dans un beau et vaste bâtiment, construit sur le même emplacement par l'architecte Roffay. Le devis, accru d'une dépense de 21,000 fr. pour la construction des classes, monte à 144,000 fr.

A l'opposé, derrière l'Ecole de cavalerie, s'est élevé en 1872 (arch. Piette), sous la direction de l'évêque d'Angers, l'*Institution de Saint-Louis*, établissement de plein exercice, dont l'enseignement est confié à des prêtres.

Ecoles. — Il existait en l'an III onze écoles primaires libres, comptant 524 enfants; — aujourd'hui deux *Ecoles* congréganistes *de garçons*, dirigées par les Frères des Ecoles chrétiennes : la première fondée le 10 avril 1821 sur la demande du Conseil d'arrondissement, devenue communale en 1853, rendue libre en juillet 1866 par la suppression de la subvention municipale. Elle est installée sur l'emplacement de l'ancienne *Fidélité*, montée du Fort, dans une maison donnée à la fabrique de St-Pierre, à la charge d'être affectée, moyennant loyer, à une école congréganiste (legs Oudry, 19 avril 1833, autorisé par ordonnance du 28 octobre) et rachetée aux mêmes charges par la ville le 14 mai 1853; — la seconde, installée en 1872 dans le quartier des Ponts; — une *Ecole* mutuelle laïque *de garçons*, fondée en 1831 et devenue communale en 1833, dans l'ancienne maison reconstruite des Récollets, vendue nat[t] le 1[er] thermidor an IV et rachetée par la ville le 24 août 1824; — une *Ecole* protestante *mixte*, fondée en 1842 sous le titre d'*Ecole Evangélique*, entretenue par des souscriptions volontaires et une subvention municipale; — trois *Ecoles* communales *de filles*, dont une laïque créée en 1871, et deux congréganistes, la première fondée en 1825 et dirigée par les Sœurs de St-André de la Puye, la seconde en 1851 dans le quartier des Ponts (Sœurs de Sainte-Anne); — une *Ecole* libre *de filles*, avec pensionnat, 1844 (Dames de la Retraite); — trois *Pensionnats* laïcs fondés en 1833 et 1860 et un quatrième *pensionnat*, en 1872 par les Sœurs de St-André; — un *Orphelinat de St-Joseph*, en 1839, par les Sœurs de la Pommeraie; — un *Externat* laïc, 1875, — trois *Salles d'asile* publiques, dont deux laïques l'une en Nantilly, 1837, l'autre à la Croix-Verte, 1877, la troisième fondée au quartier des Ponts en 1840 par les Sœurs de Ste-Anne; — cinq *Salles d'asile* libres, dont trois laïques ouvertes successivement en 1852, 1868, 1875, les deux autres en 1872 (Sœurs de St-André et Sœurs de Ste-Anne).

Un *Jardin des Plantes* occupe les dépendances des anciens Récollets sur la montée du Château, derrière Nantilly, et comprend surtout une remarquable *Ecole de vignes*, disposée en terrasses, dont la fondation est due à M. Courtiller

La première *Salle de Spectacle* fut construite en 1786-1788, avec des *Halles* en soubassement, par l'entrepreneur Cailleau, qui y utilisa les démolitions de l'Ile de la Saunerie ou du Parc. Une somme de 54,000 livres fournit aux frais. Elle avait été réunie par une souscription, en forme de toutine, de 180 actions de 300 livres consenties par 151 actionnaires, avec retour de la propriété à la ville après la mort du dernier survivant, — le tout autorisé par arrêt du Conseil d'Etat du 1[er] novembre 1785. L'édifice se terminait au printemps de 1788. L'ordonnance de police qui en réglemente le service est du 29 avril. Elle fixe à 12 s les places du parterre, à 36 s. celles des premières loges. L'inauguration en eut lieu le 27 septembre par un *Prologue en vers libres, avec un vaudeville*, de Sérieux de Noyal (Saumur, in-8°, De Gouy, 1788). — La première pierre d'un *Théâtre* nouveau a été posée sur le même emplacement le 20 juin 1864. L'œuvre était inaugurée le 5 avril 1866 par une représentation du *Misanthrope*, avec M[me] Plessis et Geffroy, de la Comédie Française. Elle a pour architecte M. Joly-Leterme.

Un bel *Hôtel des Postes et Télégraphes* a

été construit au cœur de la ville et du commerce par adjudication d'août 1866.

Un *puits artésien*, entrepris en 1833 par l'ingénieur Degousée sur la place St-Pierre, a dû être délaissé sans résultats à 136 mèt. de profondeur des sondages.

Château. — Des rues abruptes et pavées d'un cailloutis informe gravissent jusqu'au faîte du coteau oriental, que domine à pic le *Château*, en pleine vue d'un horizon immense vers le nord et vers l'orient, le long de la vallée de la Loire. On ignore l'époque de la construction du donjon actuel que le populaire attribue au roi René, mais qui semble plutôt dans l'état actuel dater des dernières années du xve s. Il comprenait primitivement quatre corps de bâtiments, encadrant une cour carrée, sous laquelle s'étend une vaste cave voûtée. A chaque angle extérieur s'engage une grosse tour, cantonnée de piliers, sur deux plans, d'axe et d'appareil différents, circulaire jusqu'à mi-hauteur, pour le surplus octogone, la partie supérieure du xve s. reposant sur une base du xive et peut-être antérieure. Une bordure de machicoulis tréflés, portant autrefois une haute toiture, se prolongeait sur tout le pourtour des constructions. Nulle ornementation, sauf quelques nervures de style flamboyant aux fenêtres d'un petit corps en saillie vers l'E. et aux cages des tours d'escalier de la cour vers S. Celle de droite montre encastré à hauteur du premier étage un ancien imposte de porte ou de fenêtre, où figurent sculptés deux sauvages à corps velu, qui s'étreignent à demi-couchés, comme des lutteurs. Bodin donne un dessin de ce bas-relief, t. I, pl. V, en l'attribuant à l'art gaulois. C'est tout au plus, on peut l'affirmer, une œuvre du xvie et même du commencement du xviie s. — Dès le milieu du xviiie s. le quatrième corps de bâtiment vers l'O., avec ses deux tours, était ruiné. V. un dessin de 1773 au Musée de Saumur et une gravure de Bodin, pl. VI. — Il a été reconstruit de 1810 à 1812 par l'ingénieur Normand, sur un crédit de 265,000 fr. mis à la disposition des travaux par decret du 18 août 1810, — et comprend au rez-de-chaussée la chapelle, au premier étage l'infirmerie. — De profonds fossés et deux cours précèdent le donjon environné de quatre préaux, chacun avec escalier spécial, dominé par des murs de 6 mètres de hauteur, et séparé des remparts par un chemin de ronde. Une gravure en existe par Hawke, dans *l'Anjou* de M. Godard, une autre par Rochebrune, dans *les Vendéens* de Grimaud (1875, in-4°) et de très-nombreuses lithographies et photographies. Le décret du 3 mars 1810, qui avait motivé cette restauration d'urgence, en désignant la place comme prison d'Etat, n'était pas resté lettre-morte et la Restauration y trouva détenus, — c'est une curieuse liste ignorée, — le baron Awerweck de Flestenfeld, prisonnier depuis 1807 « sans motif « connu », Garrez de Mézières, agent des Bourbons, le baron de La Sahla, accusé de complot contre la vie de l'Empereur, Caron, Caumette, Gouront dit St-Charles, Julien, Lebis, Limozin, « prévenus dans l'affaire du général Malet et ac« quittés à l'unanimité par le Conseil », Gaillard, condamné à mort dans l'affaire Pichegru, Bacilli, officier du Pape, Vergos, ministre plénipotentiaire d'Espagne, avec ses deux secrétaires, Beramendi et Dexaga, pour refus de serment au roi Joseph, le marquis de Santa-Cruz et le comte de Transtamare, « comme otages », Camerling, officier du génie hollandais, baron de Brinberk, anglais, les généraux espagnols prisonniers de guerre, Black, O'Donnell, Lardizabal, La Roca, Miranda, Marco de La Ponte, Abad, Mina, Camino, Desvimès, Romzée et cinq ou six inconnus.

Ecole d'application de Cavalerie.—Quoique de création relativement récente, c'est ici comme le centre actif et le principal ressort de la vie saumuroise. — Dès le xve s. il existait en ville une sorte d'académie d'équitation, qui fonctionnait en 1674 sous la direction de Lessigny de Maliverné, avec un manége alors de dix chevaux. Elle tomba vers 1680 et s'éteignit, faute d'une subvention communale de 3,000 livres, qui fut rétablie en 1698 au profit du sieur Dupré. — En septembre 1766 le ministre de Choiseul, après une visite d'inspection du corps des carabiniers, ordonna la construction d'un grand manége couvert de 240 pieds de long sur 46 pieds de large. Elle était achevée en 1767 sur des devis montant à 33,000 livres. Le marquis de Poyanne, lieutenant-général, commandant en chef toutes les troupes en quartier dans la Généralité de Tours, obtint alors que l'école d'équitation de la Flèche, une des six créées par l'ordonnance de 1764, fût transférée à Saumur, et l'ordonnance nouvelle de 1771, qui supprimait tous ces essais coûteux, maintint l'Ecole unique de Saumur, comme un type d'instruction, où chaque régiment fut tenu d'envoyer un détachement. Au même temps venait de s'achever en 1769 la construction du quartier de cavalerie, comprenant un corps central, *le Pavillon des officiers* (150 mèt.), entre deux bâtiments transversaux, en avancement de 15 mèt. vers le Thouet, de 45 mèt. vers la Loire, et où logeaient 800 cavaliers. — Au-devant et tout autour du Chardonnet s'élevèrent les dépendances, les écuries, les manéges d'étude, le magasin à poudre. — Un cours d'Hippiatrique y fut créé en 1783. — Mais le départ en 1787 du régiment de carabiniers ruina tout.

Le projet fut alors repris d'une *Ecole* d'élèves sous-lieutenants *d'Artillerie*, dont les plans étaient tracés depuis 1770 et dont le projet, enfin presque adopté, échoua encore contre la concurrence d'Angers, dépossédé à son tour au profit de Rennes. — Rétablie à Versailles, puis à St-Germain, supprimée de nouveau en 1814, l'*Ecole d'Instruction des troupes à cheval* fut réinstallée par ordonnance du 23 octobre 1814 à Saumur, avec mission de former des instructeurs, chaque régiment devant y envoyer quatre élèves, deux officiers et deux sous-officiers. Elle fut licenciée le 20 mars 1822 à la suite de la conspiration Berton, rétablie encore à Versailles en 1823, de nouveau et définitivement rendue à Saumur par ordonnance du 11 novembre 1824, et qualifiée par ordonnance du 10 mars 1825,

du titre d'*Ecole royale de Cavalerie.* — Tous les bâtiments avaient été transformés sous l'Empire en quartier de cavalerie et en casernes pour dépôts de conscrits. Les écuries furent refaites de 1824 à 1825, une *Ecole de Maréchalerie* installée en 1826, un *Haras* en 1827 et un beau et vaste manége neuf reconstruit. — La Révolution de 1830 fut suivie d'années d'abandon et de délaissement jusqu'à la réorganisation du 7 novembre 1845, modifiée par décret du 17 octobre 1853, qui réduisit l'effectif du 3e bataillon et recula la limite d'âge pour l'admissibilité des officiers d'instruction. Dissoute par la guerre de 1870, elle a été réorganisée par le décret du 30 août 1873, qui résume et codifie tous les règlements antérieurs, en la destinant, sous le titre d'*Ecole d'application de Cavalerie*, à perfectionner l'instruction des sous-lieutenants, sortant de St-Cyr, et des sous-officiers désignés pour l'épaulette, et à la formation d'instructeurs et d'aides-vétérinaires. Le cadre constitutif comprend 58 officiers, dont le général, commandant supérieur, et un colonel, commandant en second. Pour la résidence du général, la ville de Saumur a fait construire, par adjudication du 7 octobre 1853, un splendide hôtel, dont la dépense, réglée en octobre 1855, a dépassé 100,000 fr. — V. pour les costumes et le détail des exercices *L'Ecole de Cavalerie de Saumur*, grand in-fol., album de 14 lithogr. en couleur, par Bachelier, avec texte non signé (Saumur, 1873, Javaud).

Généraux-commandants : Général *Laferrière*, 1814. — Maréchal de camp *Latour-Foissac*, 1818. — Maréchal de camp *Gentil-St-Alphonse*, 1820. — Maréchal de camp marquis *Oudinot*, 1824. — Maréchal de camp baron *de Laistre*, 15 août 1830. — Colonel, puis maréchal de camp baron *de Morell*, 18 juin 1831. — Colonel *de St-Victor*, 1835. — Maréchal de camp *de Brack*, 1838. — Général baron *Prévost*, 1840. — Maréchal de camp *Budan de Russé*, V. *ce nom*, 24 avril 1845. — Général comte *de Goyon*, 1850. — Général comte *de Rochefort*, 1852. — Général *de Bruno*, 1859. — Général *Crespin*, 1860. — Général *Michel*, 1868-1870. — Général *Thornton*, 1873. — Général *L'Hotte*, 1875, 1877.

Eglises. — La ville comprend aujourd'hui quatre paroisses.

1° *Saint-Pierre* (cure, 10 novembre 1802), placée dans le quartier central, présentait jusqu'au xviie s. un curieux portail dont les voussures se recourbaient entre des rangs de niches peuplées de saints personnages. Il s'écroula avec une partie de l'aile droite et de la première voûte, le 6 décembre 1674, sans endommager la grande statue de St Christophe, disparue depuis. La reconstruction en fut adjugée le 21 août 1675, à l'architecte René Viollette, moyennant 10,650 liv., dont le paiement se fit plus d'une fois attendre. Deux statues, St Marc et St Luc, avaient été commandées au sculpteur Gaspard Imbert, de Blois; les festons, culs-de-lampe, armoiries du roi, de la ville, du cardinal Grimaldi, du gouverneur, du Chapitre, sont du sculpteur Pierre Geneteau. L'œuvre comprend un ordre dorique de quatre colonnes engagées, que surmonte un fronton triangulaire et qui porte un second ordre ionique de quatre colonnes également engagées, surmonté d'un fronton demi-circulaire; — le tout couronné de trois petits lanternons. Dans la seconde frise, on lit cette inscription ingénieuse qui rappelle la chute de l'édifice et celle de son patron : *Firmior ex lapsu.* V. un dessin dans Bodin. — Le portail et l'église entière ont été restaurés en 1825-1830, de nouveau en 1844 et en 1862.

Le plan intérieur présente une croix latine, dont le bras droit s'ouvre vers S.-O. par une curieuse porte romane, l'archivolte ornée de rinceaux reposant sur des colonnes courtes et trapues, à chapiteaux d'acanthe, entre deux archivoltes aveugles. C'est le seul reste d'un édifice primitif du xie s., conservé au xiie s., dans la construction de l'église actuelle. — Le chœur allongé, avec abside circulaire et fenêtres plein cintre, porte, ainsi que les deux bras flanqués d'absidioles, une voûte plantagenet, — et rappelle le style de la Trinité d'Angers. Le carré du transept s'arrondit en une coupole, formée d'assises concentriques sans pendentifs distincts et soutenue par quatre nervures plates, supportant la tour carrée du clocher avec une flèche en bois, haute de 69 mèt. au-dessus du sol, à laquelle la foudre mit le feu le 26 juin 1782. — La nef unique, en style roman de transition du xiiie s., a été accrue à diverses époques xiv-xvie s., de chapelles sans communication entre elles et modernisées dans le goût du jour, où à gauche figurent, dans des vitraux de Lobin de Tours, 1866, *le Sacré-Cœur*, — plus bas, *Gerson*, *St François de Sales*, *Ste Thérèse*; — à droite, vis-à-vis, un autel de la Salette, — et à côté, plus loin, sous une niche ouvrant en accolade fleuronnée entre deux gracieux montants, la voûte intérieure armoriée d'un écu parti d'or et de gueules avec un double semis de fleurs de lys, repose la statue couchée de Ste Philomèle, s'appropriant, comme le lui fait dire une inscription, la tombe vide d'une grande dame : *Loculum hunc habui vacuum*, non *subreptum ego martyr Christi Philumela 1863;* — au-dessous, sur le rebord de la pierre, en caractères gothiques du xve s., on lit : *Cy gist noble demoyselle Beatrix*, jadis *damme de Bommoys, qui trespassa le quart jour d'octobre mil IIIIc L. Dieu ait l'âme d'elle. Amen.* — Il faut remarquer encore dans le transept diverses toiles, dont une copie d'une des *Descentes de croix* de Rubens, une copie de *la Transfiguration* de Raphaël, par Léon Commerre; — dans l'absidiole de droite, *la Vie de la Vierge*, vitrail de Lusson, de Nantes; — dans le chœur, de curieuses stalles de la fin du xve s. avec miséricordes historiées; — sur les murs et à la sacristie, d'admirables suites de tapisseries, l'une de la *Vie de St Pierre*, en cinq pièces, datée 1546-1548, restaurée en 1769 par Mathieu Roy, de Chinon, et tout récemment encore, — les

légendes en sont données dans le *Répert. arch.*, 1868, p. 216, — l'autre de *la Vie de St Florent*, donnée en 1524 à l'abbaye de St-Florent par l'abbé Jacq. Leroy. Elle comprend six pièces, divisées chacune en trois tableaux, avec légende composée de dix-neuf quatrains, reproduits par l'abbé Barbier-Montault dans le *Répert. arch.*, 1864, p. 227, et 1868, p. 202. Le dessin des figures a été publié dans un album spécial, au trait, par Hawke, en 1842, avec *Notice* de M. Godard. — Mais on chercherait vainement, derrière l'autel, par trois fois transformé, l'admirable groupe du *Domine, quo vadis*, représentant dans le principal groupe la rencontre de Jésus-Christ et de St Pierre, et de chaque côté les statues agenouillées du roi René et de Jeanne de Laval; au milieu, un ange, couvert d'une chape, portant une croix. Commencée avant 1471, achevée seulement après 1477, cette œuvre du sculpteur Poncet, peinte par Colpin, avait été donnée par le roi René à la communauté des chapelains de St-Pierre. Elle était détruite dès le XVIe s. V. Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, t. II, p. 93-94.

2° *Notre-Dame de Nantilly*, église-mère et jusqu'à la Révolution paroisse unique, aujourd'hui simple succursale (26 décembre 1804), est la plus ancienne des quatre églises, seule classée comme monument historique. Elle a été restaurée par adjudication du 27 octobre 1851 sous la direction de M. Joly-Leterme. La façade principale vers l'ouest exhaussée sur un palier, enveloppe à demi dans la verdure du préau son portail à double voussure ogivale. Deux énormes contreforts en saillie l'encadrent, reliés au sommet par un arceau, formant comme un haut porche en avancement. Y attient vers sud un second mais plus petit arceau identique. V. une gravure par Hawke, dans *l'Anjou et ses monuments*, et une belle lithographie dans *l'Anjou*, de M. de Wismes. — Au-dessus s'étale une large fenêtre à triple meneau XVe s., enfermée dans un double cintre roman XIIe s. entre deux contreforts à double ressaut. Tout à la hauteur du cintre, à gauche, on doit remarquer un pan de muraille en appareil réticulé du XIe s., seul reste qui ait survécu aux remaniements successifs de l'édifice primitif. — Au-dessus encore se dresse la tour carrée du clocher roman, à double fenêtre plein cintre sur chaque face, surmontée d'une haute flèche en bois moderne. Le bourdon, pesant 5,000 livres, porte la date de 1646, la petite cloche, celle de 1773, l'une et l'autre avec une longue inscription. V. *Répert. arch.*, 1868, p. 295, et 1869, p. 45. — De curieux chapiteaux encadraient la porte d'entrée, dont un seul encore reconnaissable à gauche figure un âne ou un porc à cheval et jouant de la trompette. La large nef, éclairée de fenêtres plein cintre, sans autre décoration que la taille en biseau des pierres, comprend cinq travées, voûtées en berceau, avec arcs-doubleaux plats légèrement ogivés, retombant sur les chapiteaux de hautes colonnes engagées, qu'anime un fouillis de chimères ou de dragons enchevêtrés ou de simples feuillages enroulés et perlés; — un groupe de trois personnages, dont un évêque, y rappelle une scène inconnue; — plus loin un cavalier, St Michel peut-être, transperce une chimère (fin du XIe s.). — Le chœur, à fenêtre plein cintre, voûté en berceau, mais avec arcs doubleaux dont la pointe aiguë s'accuse nettement, a dû être refait ou augmenté vers la fin du XIIe s. — Le transept de même, dont le carré porte sur huit grosses nervures une coupole hémisphérique, sans-pendentifs distincts, a eu ses deux bras transformés au XIVe s., sauf l'absidiole de droite, qui s'ouvre encore en plein cintre. Elle abrite l'autel de la Vierge, dont le tombeau contient encastrée dans une niche la statue miraculeuse, autrefois noire, dit-on, aujourd'hui enluminée et habillée en poupée. Une autre dévotion y faisait apporter les enfants de nature chétive, devant une image peinte sur les murs de la sacristie et qui représentait, vêtu en religieux, sous un froc noir, *St Langouré* touchant du bout de son étole la tête d'un enfant agenouillé. L'ancien grand autel, œuvre du célèbre sculpteur manceau, Gervais de la Barre, représentait *la Mort, la Résurrection* et *l'Assomption de la Vierge*, et avait coûté 17,000 livres. — Du côté, vers S., a été ajoutée au XVe s. une basse nef avec fenêtres à meneaux flamboyants et voûtes d'arêtes sur des faisceaux de colonnettes prismatiques. Cette partie devait devenir, dit-on, l'église paroissiale, dans la transformation, projetée par le roi Louis XI, de la grande nef en église collégiale. — Les clés de voûte sont écussonnées des armes de France et du Dauphin et d'un curieux St Michel terrassant le dragon. Tout à l'entrée, un petit réduit s'ouvre en deux baies ogivales soutenues par une colonnette et inscrites dans une accolade, dont le fleuron panaché porte, entre deux jolis montants, une charmante logette de Vierge, accostée de fausses arcatures. Dans le cintre, on lit en lettres gothiques : *Cy est l'oratoire du roy Loys XIe*. — Sous cette partie règne une crypte, aujourd'hui pour la plus grande partie enmurée. — Presque vis-à-vis, sur le plein du pilier séparatif de la grande nef, est encastré dans un grand cadre de pierre un bas-relief, *St Jean prêchant dans le désert*, œuvre du XVIe s., malheureusement toute modernisée par une restauration qu'une inscription signale : *Reparavit Edouard Philibon, 1830*; — sur l'autre face intérieure, vers le chœur, l'épitaphe latine, gravée sur marbre, de Louise Marais, femme d'André Bourneau, mère de quatorze enfants, morte le 8 decembre 162.? V. le *Répert. arch.*, 1868, p. 273; — du même côté, sur le pilier suivant, l'épitaphe si connue, en vers français, V. *Répert. arch.*, 1868, p. 142, de la nourrice de Marie de France et de René d'Anjou, morte le 13 mars 1458,

.... la nourice Thiephaine
La Magine, qui ot grant paine
A nourrir de let en enfance
Marie d'Anjou, royne de France,
Et après son frère René,
Duc d'Anjou et depuis nommé,
Comme encor est, roy de Sicile,

Au-dessous, mais primitivement dans le chœur et jusqu'en 1769, la bonne dame figurait couchée et tenant dans ses bras ses deux royaux nourrissons. V. Bodin, ch. XLVII; *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'O.*, XXVIII, 247-248, et Lecoy de la M., *René d'Anjou*; — vis-à-vis, scellée sur l'autre pilier, la crosse de Gilles de Tyr, en cuivre émaillé et champlevé, XIIIe s., qui fut trouvée dans son tombeau; — dans le chœur, une pierre rappelant la fondation d'une messe de *Requiem*, chaque vendredi, par « Jehan « Dubuquet, aultrement Haussepié, jadis vallet « de chambre du roy de Sicille », mort le 3 août 1412; — une autre de diverses fondations par la famille Dutertre, 1663; — à la croisée gauche du transept, une *Crucifixion*, reste d'un vitrail du XVIe s.; — dans la sacristie, le portrait de l'abbesse de Fontevraud, Jeanne-Baptiste de Bourbon, 1670; — et surtout le long des murs, dans l'église, d'admirables tapisseries, rivales de celles de St-Pierre, *les Anges chantant le Triomphe de Marie* XVe s., *les Anges portant les instruments de la Passion* XVIe s., *la Vie de la Vierge*, datée 1520, en quatre scènes, *l'Arbre de Jessé* 1525, *la Vie de Jésus-Christ* 1619, en sept pièces d'Aubusson, *la Prise de Jérusalem par Titus* et diverses autres scènes. V. les légendes dans le *Répert. arch.* de 1868, p. 189-190, 201, 271. — De nombreux débris de statues en terre cuite et d'ornements Renaissance ont été rencontrés, soit dans les massifs des autels, soit dans le cimetière, le long de l'église, enfouis là non par les huguenots, mais par les entrepreneurs de la précédente restauration. Les stalles et les statues du XVII-XVIIIe s. ont été acquises à la dernière par le propriétaire de Cunaud.

3° L'église *Saint-Nicolas* (succursale, 26 décembre 1804) présente dans l'état actuel trois nefs, formées par deux rangs d'épais faisceaux de colonnettes portant une voûte de quatre travées, à nervures prismatiques, avec clés armoriées XIVe s. L'exhaussement du sol de plus de 2 mètres lui enlève toute proportion en hauteur et toute légèreté d'aspect. On suppose aussi que le plan primitif présentait une croix latine et que deux nefs ont dû être ajoutées en prolongement aux deux ailes du transept modifié. L'édifice d'ailleurs a subi un remaniement plus désastreux par le bouleversement, au XVIIIe s., de l'orientation. La façade fut alors transformée en chœur carré, tandis que l'abside était rasée et ses deux élégantes absidioles défoncées, pour former un nouveau portail avec triple entrée, dont la première pierre fut posée le 7 septembre 1769. Un joli clocher, construit par adjudication du 3 mai 1864 (arch. Joly), rachète, autant que possible, la vulgarité de l'œuvre de destruction et anime au loin l'horizon par le vif éclat de sa flèche gothique de pierre. La cloche ancienne y est conservée; elle porte la date de 1656 et le nom de ses parrains. V. l'inscription dans le *Répert. arch.*, 1859, p. 83, et 1868, p. 306. — Le chœur est orné de six toiles du peintre saumurois Rousseau; à gauche, dans la nef, deux vitraux modernes de *St Nicolas* et *St Augustin*. — Dans l'ancien cimetière voisin, s'élevait une *chapelle sépulcrale*, actuellement enveloppée par les maisons, petit édicule carré bordé de quatre fausses arcatures ogivales et surmonté d'une pyramide à quatre pans, puis à huit pans, autrefois avec lanternon et fanal, comme à Fontevraud. V. un plan et une coupe dans le *Congrès archéol. de Saumur*, 1862, p. 259-260.

4° *Notre-Dame de la Visitation* (succursale, 26 décembre 1804) dessert le quartier des Ponts et est installée dans l'église des Visitandines XVIIe s., précédée d'un préau vers N., et attenant vers S. à l'ancien couvent, qui conserve à ses lucarnes la date 1685. Agrandie et restaurée en 1842-1844, de nouveau en 1858, elle n'offre rien à signaler, qu'un petit médaillon-vitrail représentant St Nicolas (XVIIe s.), une tapisserie du *Retour de l'Enfant prodigue*, XVIIIe s., et vis-à-vis dans la muraille, sur une plaque d'ardoise, l'épitaphe latine de René Lefèvre de la Ferronnière, conseiller au Parlement de Bretagne, mort le 5 octobre 1683.

Notre-Dame des Ardilliers. — Au bord d'une fontaine, qui sourd du coteau et qu'on prétendait guérir de la teigne, fut rencontrée, dit-on, une *Pieta*, que les légendaires s'amusent à attribuer au moine Absalon, V. ce *nom*. Un petit arceau l'abritait dès 1454 et, sur la nouvelle de miracles, une assemblée de ville décida en 1534 la construction d'une chapelle commencée cette année dès le 1er août, consacrée solennellement par l'évêque le 3 juillet 1553 sous le vocable de *N.-D. de Pitié* et populairement *des Ardilliers*, nom du terroir abondant en ardille ou argile. Pillée en 1562 par les huguenots, elle fut agrandie peu après de trois travées, qui forment la nef actuelle. Le cardinal de Richelieu y fit ajouter vers N. en 1634 un bas-côté et au-dessous un caveau, où devait être inhumée le 30 août 1635, sa sœur, la grande Nicole, la maréchale de Brézé. Cette aile tombait en ruines et fut démolie en 1841. Elle a été reconstruite en 1855 (archit. Joly). L'arceau primitif de 1454 a disparu dans ces travaux. La statue, qui paraît dater de cette époque, œuvre informe d'ailleurs comme celle de Russé, est recueillie derrière une grille dans le rétable de l'autel. — La chapelle de droite, identique à celle de gauche, date de 1642 et est due à Abel Servien, avec un caveau où fut inhumée sa femme. Augustine Leroux de la Roche des Aubiers. C'est lui aussi qui fit commencer le grand autel en 1634 et le dôme, qui précède la nef, en 1655, par les architectes Biardeau et Gondouin, V. ces noms, œuvre terminée seulement après maints déboires en 1694, avec le produit de la vente par l'oratorien Abel de Sainte-Marthe de l'argenterie de la chapelle. — V. dans les portefeuilles de Gaignières, les plans, coupe, façade et dessin de l'autel par J. Marot, et aux Archives de l'Hôtel-Dieu de Saumur les pièces originales de la correspondance des artistes, que j'ai en partie reproduite dans la *Revue des Soc. Sav.* — Quatre colonnes doriques portent le fronton triangulaire. A l'intérieur règne un double étagement de p

lastres corinthiens, couronné par la coupole qui mesure 20m,33 de diamètre. Elle reçoit le jour par huit larges vitraux blancs, entre lesquels sont sculptés de grands bas-reliefs en pierre, représentant les Evangélistes et quatre Pères de l'Eglise. Sur la frise, on lit : *P D. P. M. DC. XCV. Deiparæ Virgini Ludovicus XIV, Dei gratia Franc. et Nav. rex....* et l'on a gratté et laissé en blanc la suite de la phrase impie qui célébrait la révocation de l'Edit de Nantes : *toto regno hæresim destruxit ejusque fautores terra marique profligavit.* Le mur circulaire, qui porte le dôme, repose sur une base extérieurement carrée, où dans chaque angle est installée une chapelle, dont une du Sacré-Cœur, une autre, à côté, de Notre-Dame de Lourdes. — Dans l'aile de droite figurent deux curieux tableaux votifs, offerts l'un par la ville de St-Aignan, qu'on y voit présentée à la Vierge par ses deux patrons, St Aignan et St Priscien, l'autre, une remarquable *Sainte Famille*, par la ville de Selles, à la suite de l'épidémie de 1631. — On y admirait aussi une précieuse toile de Philippe de Champagne, *Siméon recevant l'Enfant Jésus à la porte du Temple*, qui restaurée vers 1840 a été reportée en 1866 dans la chapelle du nouvel Hôtel-Dieu. — Deux plaques de marbre portent les épitaphes en latin de l'abbé du Louroux, Bonaventure de Laforêt, V. *ce nom*, † le 13 septembre 1647, et de Philippe de Maliverné, † le 21 décembre 1658, qu'a reproduites le *Répert. arch.*, 1868, p. 296 et 309. Deux autres plaques à l'entrée de la nef attestent le don par les habitants d'un chemin de croix et la consécration par l'évêque d'Angers en septembre 1870 du diocèse à la Vierge en reconnaissance de sa sauvegarde accordée contre les Prussiens. — Sur cette église V. *Copie d'une lettre envoiée à Mgr l'evesque d'Angiers touchant les miracles de N.-D. des Ardilliers en novembre 1594* (S. l., 1595, in-8°) ; — *Le Pèlerinage Poitevin.... en septembre 1613*, par Franç. Lucas (Poitiers, 1613, in-4°) ; — *Hist. d'un miracle advenu à N.-D. des A., ... à l'arrivée de la reine mère du roy...* (Saumur, R. Hernault, 1619, in-8°) ; — *Les miracles arrivés à la présence de la reine-mère en la chapelle de N.-D. des A... avec le procès-verbal de M. le sénéchal de Saumur* (Paris, jouxte la copie imprimée à Saumur par R. Hernault, 1619, in-8°) ; — *Procès verbal du miracle très veritable arrivé à Saumur le 9e jour de septembre 1620...* (Paris, jouxte la copie imprimée à Saumur, chez D. Langlois, 1620, in-8°) ; — *Récit véritable d'un signalé miracle... en la personne de Marguerite Loiseau au mois de mai 1626. Ensemble trois autres miracles, advenus sur mer, en suite des vœux faits de venir aud. lieu des Ardilliers* (Saumur, R. Hernault [1626], in-8°) ; — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, f. 164 ; — D. Huynes, *Hist. de St-Florent*, Mss., f. 374 ; — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 401, 455, 489 ; — *Hist. de N.-D. des Ardilliers* (Saumur, Ernou, 1634, in-12, avec un dessin) ; — *Histoire de l'origine de l'image et de la chapelle de N.-D. de la fontaine des Ardilliers-lez-Saumur en Anjou et des plus signalés miracles que Dieu y a opérés....* [Signé : H. D. P] (Saumur, veuve A. Hernault, 1645, in-8° ; 1681, Ernou, in-8°) ; — Desmé, *Notre-Dame des Ardilliers* (Saumur, 1844, in-12 de 150 p.) ; — *Adresse d'un vrai catholique... en réponse à une brochure intitulée : Notice sur N.-D. des A. de S.* (Paris, Delay, 1844, in-8°) ; — *Réponse à une Notice sur N.-D. des A.*, par Duvivier, pasteur protestant (Saumur, Godfroy, 1845, in-12) ; — *Réponse à M. Duvivier...*, par L. Desmé (Saumur, Godet, 1845, in-8°).

Le culte protestant n'a été rétabli qu'en 1842. La ville fit don d'un terrain pour la construction d'un *Temple* qui fut consacré le 18 mai 1843.

L'*Hôtel-Dieu*, — *elemosinaria, Domus Dei de Salmuro*, — existait dans la seconde moitié du XIIe s., sinon fondé, comme l'indique le *Rapport* de Colbert, tout au moins doté par l'archevêque Gilles de Tyr. Barthélemy de Bagneux, *de Betgnos*, en est dit en 1270 recteur et procureur ou correcteur, *rector et procurator seu corrector*, à la tête d'une association religieuse de frères pour l'entretien des pauvres. Les biens d'une *Maladrerie*, qui avait existé près le pont Fouchard aux XIII-XIVe s. y furent réunis en 1648 — et en 1696 ceux des aumôneries de St-Lambert et de Montsoreau. La maison fut reconstruite au commencement du XVIIe s. et accrue successivement de diverses annexes, notamment en 1729. Elle était régie à l'intérieur, en vertu d'un traité passé avec la ville le 8 juin 1677, par des Sœurs de St-Augustin, sans mense hospitalière. V. la plaquette imprimée : *L'Etablissement des religieuses hospitalières de la ville de Tours, ... en l'Hôtel-Dieu de Saumur, pour y servir les pauvres conjointement avec les sœurs séculières...*, etc. (Saumur, F. Ernou, in-4°). L'administration temporelle, sans grands revenus d'ailleurs, restait subordonnée à un bureau, formé, en vertu d'une déclaration royale du 12 décembre 1698, du premier officier de justice, du président, du lieutenant-général de police depuis 1701, du procureur du roi, d'un échevin, du maire, du curé et de deux ou — depuis 1779 — de quatre habitants, élus pour trois ans et qui rendaient leurs comptes au bureau non élu. Les Sœurs de Jeanne de la Noue y ont remplacé les Augustines depuis le 1er janvier 1828. L'établissement entier vient d'être reconstruit et la première pierre des fondations posée le 6 mars 1865. L'installation des services date du 7 août 1869. Tous les bâtiments anciens sont détruits, y compris la chapelle et une belle cave voûtée du XIIIe s.

Un essai d'hospice pour les vieillards pauvres et les mendiants, inutilement proposé dans des assemblées d'habitants en 1679, en 1712 et en 1713, réussit mieux, entrepris résolument par une humble femme, Jeanne de la Noue, V. *ce nom*. C'est l'*Hospice de la Providence*, installé primitivement par la fondatrice dans une maison en Fenet, louée à grands frais et qu'on voit encore,

avec deux petites tourelles en saillie sur la façade. Des caves creusées dans le roc calcaire recevaient en grand nombre les infirmes. — Les Sœurs de Ste-Anne obtinrent par arrêté du 28 prairial an III (16 juin 1795) de transférer l'établissement dans le couvent voisin de l'Oratoire déserté, installation provisoire, rendue définitive par la loi du 17 fructidor an VII (3 septembre 1799). L'habitation comprenait trois ailes de bâtiment, avec un clos de vignes, un petit bois sur le plateau et un ensemble de caves creusées dans le flanc du coteau calcaire. Un large escalier conduisait à une esplanade d'environ 100 mètres, bordée dans toute sa longueur de logettes. En montant, à droite on rencontrait une large cour, lieu ordinaire des réunions, et au fond une vaste cave (8 mèt. sur 80), habitée autrefois par 60 lits de pauvres et dont l'air se renouvelait par un soupirail sur le plateau; — à côté, des logettes de folles et d'épileptiques; — à droite encore un second escalier menant à une seconde cour, agrandie par la transformation d'une antique chapelle en une double salle, au-dessus d'une vaste cave. Toutes ces dépendances furent alors occupées par les pauvres, les infirmes, les folles et les enfants. — Au bas, à droite de la cour principale, une cave, longue de plus de 80 mètres, avec une fontaine, un puits et des galeries magnifiques, présente des dispositions qui l'indiquent comme un ancien refuge. V. Gaulay, *Descript. topogr. de l'hospice de la Providence* (Saumur, 1809, in-8° de 25 p.). — Mais l'humidité de la roche, l'accroissement du personnel, les améliorations imposées par l'esprit de la charité nouvelle ont fait réunir depuis 1869 à l'Hôtel-Dieu tous les services de la bienfaisance, et l'ancienne maison de l'Oratoire a été vendue le 17 novembre 1866 aux Sœurs de la Providence.

Cimetière. — Lors de la suppression des cimetières autour et dans l'intérieur des églises, un terrain fut occupé, pour les remplacer, sur la commune de St-Hilaire-St-Florent, mais laissé dans un tel abandon que les familles répugnaient à y transporter leurs morts et que les inhumations s'opéraient sans loi dans les cimetières les plus voisins. Un terrain convenable et situé sur la commune de Saumur a été acquis des Hospices le 4 août 1810 et forme un bel et vaste enclos verdoyant sur la pente du coteau vers S.

Histoire. — M. d'Espinay, qui a le premier et tout récemment étudié avec critique les origines Saumuroises, me semble s'arrêter à mi-chemin en ne les rattachant qu'à des fondations ecclésiastiques des premiers temps du moyen âge. — Tout le pays ici est peuplé de traces antiques et atteste un centre important d'agglomération primitive. Presque au sortir du faubourg vers S., sur le bord du chemin, qui longe la rivière, près les *Caves de la Mort*, se rencontre encore un petit *dolmen* enfoui, dont le toit forme dalle au niveau du sol, — un autre dans les vignes au delà du cimetière; — et les alentours du Thouet sur les deux rives, en étaient peuplés. — En gravissant la côte, au pied des glacis du château, dans les fondations du pensionnat de la Retraite, ont été mises à jour des substructions romaines, restes d'un établissement considérable; — sur la crête même, à 200 mèt. du château, en mai 1824, dans la vigne d'un des moulins, plus de 150 médailles en or, dont plusieurs des premières années du principat de César-Auguste et un Marc-Antoine, vendu 50 fr., puis 1,000, puis 3,000 fr. à Talleyrand; — vers l'angle saillant du bastion N., des armes et des poteries gauloises, des cendres, du charbon; — à l'E., au Petit-Puy, de nombreux débris de tuiles à rebord et de briques d'appareil; — au S. et au N., au pied du château, vers la Loire et vers le Thouet, des substructions, des fragments de poterie, des tuiles à rebord et des tuiles courbes; — enfin, lors de la suppression de l'*Ilot des Trois-Maisons* vers 1836, dans les maçonneries et dans les fouilles, des murailles antiques et plusieurs médailles romaines ou gauloises en or, argent, bronze. L'existence constatée d'un groupe important d'habitations dans cet îlot de Loire autoriserait seule à présumer l'existence d'un passage et d'un pont, si d'autre part elle n'était absolument démontrée par la direction des grandes voies abordant de Gennes, de Doué, de Touraine et du Poitou vers la vallée du Thouet, franchie elle-même par une longue digue, percée d'arches, dont les traces apparaissaient encore en 1863. Il ne fait pas doute pour moi que sur le faîte escarpé, dominant à pic les deux cours d'eau, a dû s'installer et vivre la première agglomération, l'*oppidum* gaulois, remplacé ici, comme à Chênehutte, par le *castrum*, établissement romain et gallo-romain auquel succède le château-fort du moyen âge. C'est le sentiment, je crois, de M. Joly-Leterme, et c'était celui aussi de Boreau, qui y plaçait la station *Robrica*. V. *Mém. de la Soc. Acad.*, t. IX, p. 44. La Commission de la Carte des Gaules, qui adhérait dans son premier projet à cette opinion, l'a délaissée depuis au profit de Vivy. — Il faut ajouter que la contrée a toujours fait partie du pays d'Anjou, du *pagus Andegavensis*, sans confusion avec le Poitou, — quoi qu'en ait dit Mabille sur la foi d'un texte, qui s'applique à St-Florent-le-Vieil et non pas à St-Florent-de-Saumur, — ni avec la Touraine, quoique politiquement jusqu'au ɪxᵉ s. elle se trouve rattachée par des alliances et par la conquête aux domaines des comtes de Blois. Leur domination s'étendait vers l'O. jusqu'à Gennes.

Dès le ɪxᵉ siècle se dresse derrière l'étroite enceinte antique, sur une haute motte, la tour de guerre et de refuge, *le Tronc*, *le Vieux-Tronc*, — *castellum a parvitate situsque sui angustia Truncum vocabulo* (*Chron. d'Anj.*, II, 231), *castrum quod Vetus Truncus dicebatur* (Ibid., p. 208), — dont le nom rappelle, au dire populaire, l'allure grêle et le site inabordable. — Les Normands passent et repassent pendant 50 ans (853-903), s'installant même en 879 dans une île voisine, pour saccager la vallée de la Vienne, où ils sont surpris dans leur course et massacrés; — mais, au témoignage de la chronique, le château plane au milieu du pays comme un asile sûr et inviolable, *castrum nomine Truncum quod christiani tota perse-*

cutione tutissimum sibi fecerant latibulum (*Chron.*, II, 229), ou garde tout au moins ses murs debout, que les habitants ou réfugiés ou fugitifs trouvèrent au retour de la paix.

Au bas, sur les deux versants s'étaient creusées les grottes habitées, et sur les rives et dans les vallées s'étendaient les colonies rustiques, domaines pour la plupart du fisc royal, comme la *villa Fanum*, le *Fenet* du XIe s. (Liv. N., ch. 216; Liv. Bl., f. 31), donnée en partie en 845 à St-Maur (*Cartul.*, ch. 19), — et probablement plus loin et plus haut, et à mon avis sur le coteau même, — à l'E. du château, comme l'indique formellement la chronique (t. II, p. 228), — la *villa de Joinville, Johannis villa*, desservie par une église, *villa in pago Andecavo, non longe ab alveo Ligeris sita, que appellatur Johannis villa, cum ecclesia...* — Charles le Chauve, voulant indemniser les moines de Saint-Florent des ravages des Bretons, leur donna, par acte du 23 juillet 848, ce domaine, avec les deux annexes en dépendant, *cum appendiciis, Canciaco et Andiliaco* (Liv. N., ch. 2; Liv. d'A., ch. 23), dont le dernier, Nantilly, devait devenir le centre de la ville future. Devant l'invasion qui se précipite, tout fuit, les moines en lieu lointain et sûr, les habitants dans les refuges du pays et jusqu'à Doué. Le calme revenu avec les premières années du Xe s., les reliques, que rapportait le moine Absalon, trouvèrent un abri dans le château resté debout sur la haute cime, et le comte de Blois, Thibaut, y offrit aux moines une demeure splendidement transformée (950), V. *ci-dessus*, p. 359. Il l'enveloppa bientôt d'une enceinte nouvelle et son fils Eudes l'agrandit encore en empiétant sur la pente du coteau. On peut suivre encore, comme l'a fait M. d'Espinay sur les indications de l'avocat Bernard, Mss. 880, la ligne reconnaissable et quelques vestiges de cette seconde enceinte, l'ancien *boile*, dominant vers N. toute la grande rue jusqu'au bas de la montée, où s'ouvrait un portail, et supportant les terrasses jusqu'à l'angle de l'Echelle, en suivant le ravin vers S. jusqu'aux bastions actuels, où s'encastrent d'anciens débris, des soubassements en amplecton grossier et des assises d'appareil moyen régulier, sans trace aucune de tours. Un rude et vaillant compagnon, Gelduin, V. *ce nom*, y commandait, couvrant d'en haut le pays; mais ayant été appelé à l'aide par le comte Eudes, qui assiégeait Montboyau, il s'empressa d'accourir, laissant seulement une faible garnison dans la place. Foulques Nerra, qui de son côté se dirigeait en hâte avec son armée vers la Touraine, le long de la rive droite de la Loire, ayant reçu un avis sûr à Brain-sur-Allonnes, rebroussa chemin, franchit à gué, dit-on, les deux bras de Loire, et vint donner l'assaut au château, confié presque à la seule garde des moines. Pendant que tout l'effort de la défense se concentrait vers l'ouest, les Angevins pénétrèrent à peu près sans combat par la porte orientale que protégeaient uniquement les reliques inoffensives de saint Doucelin (1025). — Un retour du comte de Blois n'aboutit qu'à un traité qui garantit au comte angevin la possession définitive du Saumurois. — Foulques expulsa à grand'peine les moines, en les laissant enfin bon gré mal gré réinstaller vis-à-vis, à l'embouchure du Thouet, un établissement nouveau qui allait bientôt dominer le pays, V. *Saint-Florent-le-Jeune*, ci-dessus, p. 359. En même temps il investit de sa conquête son jeune fils Geoffroy Martel, qui fort en peine d'y vivre, s'y créa, comme il put, des revenus et des amis en bouleversant toutes les tenures et tous les offices. Il s'y vit assiégé en 1058 par Guillaume IV, duc d'Aquitaine, mais il sut repousser l'assaillant. A sa mort il avait légué le fief à sa dernière femme, Adélaïde. Geoffroy le Barbu, son neveu et son successeur, dut racheter le château, qui fut livré par trahison dès la première heure à Foulques, son frère et son ennemi, le 25 février 1067. — Mais dès le mois de mai suivant, Guy, comte de Poitiers, profitant de la lutte fratricide, surprit la place et incendia tout, château, maisons, églises. — Remise par Robert de Turneham en 1199 aux mains de Jean sans Terre, elle fut réoccupée en 1203, V. *Chron. d'Anj.*, II, 53, par Philippe-Auguste, qui la donna en 1206 à Guill. Desroches, puis en fit retrait par lettres de janvier 1207. — Charles de France, comte d'Anjou, l'assigna pour douaire en 1284 à Jeanne de Bourgogne, femme de son fils, Philippe, plus tard roi de France, et en 1400 la reine Marie en dota de même Yolande d'Aragon. René en fit don le 2 décembre 1442 à Isabelle de Lorraine et après elle, en 1454 à Jeanne de Laval. Comprise enfin dans la saisie du domaine d'Anjou, le roi l'engagea en 1539 à Franç. de Lorraine, duc de Guise, et à Anne d'Este, sa femme, qui en jouirent jusqu'au 21 juin 1570. Il en fut fait alors retrait définitif par le Domaine, moyennant la somme de 64,991 livres.

Le Château était commandé par un « capitaine » à la nomination du duc, puis du roi. On trouve de plus jusqu'au milieu du XVIIe s. un capitaine de la bastille avancée qui couvrait l'entrée des ponts, — Jean *Veillon de la Garoullaie*, encore en 1648, Franç. *Rinier de la Roche* en 1663. — Mais en 1589 Henri IV en fit le centre, au profit de Duplessis-Mornay, d'un *gouvernement général militaire*, ayant pour chef un gouverneur lieutenant-général du roi, et, sous ses ordres, un lieutenant du roi du Saumurois, un lieutenant du roi gouverneur particulier de la ville et du château, un major et une garnison de 50 hommes.

Je donne une liste, dressée non sans peine, de ces *gouverneurs de la ville et du château* : Hue *du Bellay*, capitaine de la ville, 1363.—Rob. *de Sancerre*, 1369.—Rémon *de Vaux*, chevalier, 1378.—Guill. *de Bueil*, 1382.—Pierre *de Thais*, nommé le 9 décembre 1384. — Jean *de Mernay*, chevalier, 1422. — Thibault *de la Haye*, sieur de la Salle et de Bournan, 1442. A sa mort, son fils étant trop jeune pour user de son droit de survivance, le roi René conféra la charge à son chambellan, Guy *de Laval*, sieur de Loué, 16 février 1447 n. s. — Jean *Le Texier*, sieur de St-Cénard, 1570. — Jean-Marc *de St-Mars*, sieur

de Villiers-le-Bascle, « capitaine des chasteaux, « ponts et bastille », 1576, 1578, ayant pour lieutenant Hubert *de Lasse*. — Etienne *de la Boissière*, sieur de Rochebrune, nommé le 19 mars 1578, avec *Bois-Joly* pour lieutenant en 1583. — Florent *Du Pont*, gentilhomme servant, pourvu le 19 juillet 1584. — Flor. *Guyot*, sieur de Lessart, 16 mars 1585, 1589, qui avait sous ses ordres le capitaine *Pol*. — *De Pierrefitte*, 1589, sous les ordres de Duplessis-Mornay, ayant sous ses ordres M. de Bernapré, vieux capitaine, mort pendant le siége de Tigné. — Le comte *de Sault*, 11 mai 1621, avec le sieur *d'Aiguebonne*, pour lieutenant. — Thibault *de la Brosse*, sieur de la Brosse, chevalier, enseigne des gardes, 30 mai 1623. — Pierre *de Sazilly*, sieur de Villeneuve, lieutenant, 1629, sous les ordres du marquis de Brézé. — Nic. *de Gaureaux*, sieur du Mont, capitaine des gardes du marquis de Brézé, 1643, 1647, lieutenant du roi en 1649. — Scipion *de Campet*, chevalier, sieur de Saugeon, lieutenant du roi, novembre 1650. — Jean-Baptiste *de Comminges*, gouverneur et lieutenant pour le roi, février 1652, 1657, capitaine des gardes du corps de la reine, ayant sous ses ordres Joachim *de St-Eslan*, gentilhomme ordinaire du roi, aide de camp de ses armées, commandant de la ville et du château, 1653. — Nic. *Des Hayes*, lieutenant du roi, 1670, 1679, mort le 14 mai 1684. Il avait sous ses ordres Louis *de Cardé de St-Germain*, tué en 1673, dans les fossés du château; à qui succède son fils Armand *de Cardé*, — Jacob *de l'Estang de Ry*, « lieutenant du « roi au commandement des chasteau et ville », nommé le 26 mai 1684. Il avait épousé le 8 août 1669 la fille de St-Eslan et meurt le 28 février 1706, âgé de 68 ans. Sous ses ordres servait Pierre *de Gurie*, sieur du Mas, 1684, 1705. — Jean-Baptiste *d'Assy*, chevalier, comte de Gaucourt, lieutenant du roi, mort le 2 juillet 1726. Veuf le 1er septembre 1717 de Marie de St-Julien, il s'était remarié le 6 février 1718 avec Marie Salmon, fille d'un ancien échevin. — Sous les ordres du comte Louis-Franç. d'Aubigné, gouverneur, puis de son fils, le marquis Louis-Henri d'Aubigné, qui lui succéda par démission le 9 mai 1744, Jean-Pierre *Le Marinier*, chevalier, seigneur de Cany, nommé au commandement le 25 août 1726. Il en était major depuis le 19 janvier 1717. — Sous les ordres du comte de Broglie en 1773, du comte d'Egmont en 1781-1790, *Aubert du Petit-Thouars*, major depuis 1726, qui succède au sieur de Cany en 1748, et se démet en 1754 au profit de son fils Louis-Henri-Georges en fonctions en 1789.

Le gouvernement du Saumurois comprenait le Mirebalais et une partie du Poitou, 12 baronnies, 20 châtellenies, 50 seigneuries de haute justice, 10 abbayes dont un chef d'ordre, Fontevraud, 9 ou 10 petites villes, telles que Mirebeau, Moncontour, Faye-la-Vineuse, Montsoreau, Montreuil-Bellay, le Puy-Notre-Dame, Doué, Longué, Bourgueil.

Ces limites formaient le ressort qui venait d'être constitué pour le nouveau pouvoir judiciaire. La justice royale jusqu'au milieu du XVIe s. était rendue par un lieutenant-général du sénéchal d'Angers. L'édit de mai 1544 détacha de la Sénéchaussée d'Angers et érigea la mouvance de la ville et du château de Saumur en *Sénéchaussée* distincte, — mais les habitants y sollicitèrent en vain à maintes reprises, notamment en 1503, l'établissement promis d'un Présidial.

Lieutenants-généraux du sénéchal d'Anjou : Jean *Touschard*, 1289. — Pierre *Poulain*, 1363 — Jean *Nicolas*, sieur de Montaglan, 1379. — Jean *de Chourses*, sieur de Montaglan, 1415 — Pierre *Barbier*, 1425. — Laurent *Pichoys*, 1439. — Pierre *de Chourses*, 1449. — Hugues *Payen*, 1459. — Abel *Cailleteau*, 1472, 1478 — Franç. *Bourneau*, 1481. — Gilles-Hubert *de Lasse*, 1492. — Guill. *Bourneau*, sieur de Montaglan, 1503, 1508. — Franç. *Migon*, 1527, V. *ce nom*. — Fr. *Bourneau*, 1540, fils et petit-fils des précédents.

Sénéchaux et lieutenants-généraux de Saumur : Conrad *Delommeau*, V. *ce nom*, 1544. — Jean *Bonneau*, sieur de la Maison-Neuve, 1572, 1595. — Franç. *Collin*, sieur de la Noue, V. *ce nom*, 1595. — Jean *Bonneau*, 1607, 1613, † le 19 août 1631, comme l'indique l'inscription de son portrait conservé à la Biblioth. de la Ville. — Phil. *de Maliverné*, 1624, † le 23 décembre 1657, d'après son épitaphe dans l'église des Ardilliers. — Julien *Avril*, 1639, 1651, 1668, † le 4 septembre 1680, « homme de mérite, « d'une intégrité connue, très-habile, homme de « cœur Il n'est pas riche et mérite de l'être », dit le *Rapport* de Colbert, 1664. — Henri *Mocet*, 1683-1744, V. *ci-après*, p. 495. — Louis-Jos.-Denis *du Tronchay*, 1749. — Claude-Thomas *Desmé-Dubuisson*, 1756-1790.

La *Prévôté*, comprenait un président, cinq élus, un procureur du roi et un greffier; — l'*Election*, un président, un lieutenant, cinq élus, un procureur du roi, un greffier, et comptait dans son ressort, outre Saumur, 3 villes, Bourgueil, Doué, Montsoreau et 85 paroisses; — le *Grenier à sel*, — la *Maréchaussée* formaient des juridictions distinctes.

Un arrêt du Conseil du 3 juillet 1742, et des lettres-patentes du 23 août 1764 instituèrent une *Chambre ardente* pour juger en dernier ressort les contrebandiers et les faux-sauniers, en attribuant à sa juridiction les Généralités de Tours, Bourges, Poitiers et les Greniers à sel de Bretagne. La *Tour Grainetière* servait de prison et l'on peut apprécier dans quelles conditions, quand dans le seul mois de décembre 1709 on y voit mourir 14 faux sauniers et en mai 1710, 25! Une chapelle neuve y fut bénite le 18 décembre 1726.

En août 1755 le *Palais de Justice* brûla. L'édifice d'un seul étage, avec long porche habité par des boutiques, occupait presque toute la place Saint-Pierre jusqu'à la ruelle de l'Enfer, bordé vers N. par la rue du Petit-Maure. Il n'était pas reconstruit encore en 1757 et une assemblée générale des habitants décida le 26 mai que les audiences se tiendraient désormais à l'Hôtel-de-Ville.

Entre temps *la Ville*, protégée par le château, avait grandi. Rien ne l'atteste mieux que l'importance de ses foires, *Salmurenses*

nundinæ, où afflue tout le commerce des trois provinces. En 1150 il suffit au comte Geoffroy Martel de les déplacer pendant une saison, en les convoquant sous les murs de Montreuil-Bellay, pour combler par le mouvement de cette foule la première enceinte de la ville assiégée. — Le marché, *forum*, la Bilange, la balance royale, se tient aux portes vers N. avec la maison du pesage, *domus de Pondere*, dont les revenus se partagent au XIIIe s. entre l'abbaye de Fontevraud et l'Hôtel-Dieu d'Angers. Des *halles* immenses, avec ailes et préau couvert, y abritent les marchands. Elles avaient été construites, au dire de Joinville, par Henri II « pour ses grans « festes tenir », et leur façon rappelle au chroniqueur, mais sur des proportions de grandeur incomparables, « la guise des cloistres des moines « blancs [de Citeaux] ». C'est là que le 24 juin 1241 Louis IX fit chevalier son frère Alphonse et convoqua à la solennité nombre d'archevêques, d'évêques, d'abbés et toute la chevalerie de France, prélats et chevaliers rivalisant d'un luxe inouï, et comme « si l'argent ne comptait plus », V. D. Bouq., t. XX, p. 334; XXI, 629; XXII, 75, 181; Joinville, édit. Wailly, p. 67-69. — En amont débouchait le pont, dont la construction primitive portait sur un enrochement continu de gros blocs de grès de 10 à 20 pieds cubes empilés pêle-mêle. La voie en bois s'étayait sur des piliers de pierre ou de pilotis qu'emportait chaque crue et dont la ruine attendait sans cesse une œuvre nouvelle.

Ce *pont* était depuis longues années détruit, quand vers le milieu du XIIe s., bourgeois et chevaliers, habitants du bourg et du château, *burgenses et milites*, s'unirent à frais communs pour le reconstruire en bois. L'abbaye de Saint-Florent, qui jouissait par donation des comtes des bénéfices du bac et du passage, réclama et le comte Henri II, en exemptant, par considération pour leur bonne entreprise, les habitants de tout péage, en accorda le profit aux religieux, 1152, à la charge par eux de remplacer chaque année une arche de bois par une arche de pierre et de l'entretenir. V. Teulet, *Trés. des Ch.*, I, 26. Mais il fallut qu'en 1264 le comte Charles leur rappelât ces obligations, en réclamant d'eux la somme de 10,000 livres, valeur présumée de la recette du péage pendant un siècle, pour l'employer immédiatement aux reconstructions. L'abbaye reconnut son tort et s'obligea à verser annuellement 500 livres, jusqu'à l'achèvement des travaux, aux mains d'une commission chargée de les surveiller. V. *Arch. d'Anj.*, II, 173 et Lecoy de la M., *René d'Anj.*, II, 62. — C'est en 1634 seulement que l'abbé abandonna la recette du péage, pour être dégagé de la charge de l'entretien. D. Huynes, Mss., f. 418.

A en croire un document Mss. des premières années du XVIIe s., qui ne paraît pas dépourvu d'autorité, la concession aux habitants du droit de tenir des assemblées dans un *hôtel-de-ville*, avec libre administration des deniers communs, serait due à Charles V et remonterait à 1371. On trouve en effet presque au même temps les noms d'élus et de receveurs de la ville, Gasté, receveur, en 1383, André de la Motte en 1388. Les Saumurois pourtant eux-mêmes ne revendiquaient pas dès le XVIIIe s. pour leur mairie une antiquité si haute, se contentant de l'affirmer antérieure de près de 40 ans à celle même d'Angers. Au témoignage de nombre d'actes de leurs Archives, — V. notamment BB 14, — c'est Charles VII, qui par lettres données à Montreuil-Bellay le 17 janvier 1437, institua des assemblées périodiques avec élection tous les trois ans de deux échevins, d'un procureur-syndic, d'un secrétaire et d'un receveur de ville. Le lieutenant-général, plus tard le sénéchal, tenait la présidence et faisait de droit fonctions de maire jusqu'au XVIIIe s. Louis XIII confirma ces priviléges en 1615 et les statuts communs furent rédigés en 1650. — Les registres des délibérations ne datent que de 1662. Les armoiries de Saumur portent *d'azur à une ville naissante crénelée de 2 créneaux d'argent, soutenue d'une champagne de gueules, chargée d'un S et surmontée de 3 fleurs de lys d'argent*. Pour devise : *Mœnia fallunt hostem*, ou au XVIIe s., — notamment sur les livres de l'imprimeur R. Hernault : — *Hic murus ahenæus esto*.

L'Hôtel-de-Ville, bâti en 1508, sous le gouvernement de Guill. Bourneau, sieur de Montaglan, formait une « maison forte », — telle qu'on peut la voir encore légèrement transformée, — « appuyant sur le rebord de la Loire « ses murs de dix pieds d'épaisseur, tous mache- « coulisez et crénelez comme les tours et les mu- « railles et le tout de hauteur à ne point craindre « l'escalade. » Mss. Bernard, p. 15. — Elle ressortait à demi en saillie sur l'enceinte de la fin du XVe s., contemporaine de la reconstruction du château. Dès le XIIIe s. la ville propre, en dehors du château, était « fermée de biau mur » 1241 (D. Bouquet, t. XXII, p. 181) et l'on voit mentionner dans les textes les portes Marcouard 1240 et de la Barre 1260 (H.-D. *B* 156, f. 1 et 8). — A cette première muraille succéda vers 1490, ou plus tard peut-être, l'enceinte nouvelle, défendue par de hautes tours à créneaux et machicoulis dont trois ou quatre subsistent encore, et couverte par un large fossé qu'alimentaient la Loire et le Thouet Elle partait en aval du faubourg de Fenet, vers l'E., sous le château, avec une *Tour* d'angle dite *du Papegault*, debout encore près la prison actuelle, longeait la Loire jusqu'à l'angle de la Bilange, que flanquait la *Tour Cailleteau*, engagée aujourd'hui dans les constructions, se dirigeait vers S. en longeant la rue des Payens jusqu'à la rue de la Douve, défendue à l'angle extrême par la *Tour Grainetière*, d'aspect si imposant, remontait du S.-O. au N.-E. entre la rue du Prêche et la rue de la Douve jusqu'à la *Tour* dite *du Bourg* et de là au château. — Elle avait pour débouchés les portes Neuve et de Fenet, démolies en octobre 1779, du Bourg, reconstruite en 1649 et abattue seulement en 1820, des Bilanges et de la Tonnelle, cette dernière défendant la principale entrée, en face du pont et sous le feu des créneaux

et des meurtrières de la mairie. Au-devant, un double pont-levis reliait l'*île* aujourd'hui disparue *de la Saunerie*, autrement dite *du Parc*, protégée vers l'E. par une tour; — une autre tour et un double pont-levis couvraient l'entrée du premier pont et du faubourg de la Croix-Verte.

Cette enceinte laissait encore au dehors la principale église-mère de la ville, campée au pied de la montée vers S.-O., au-devant de l'ancien passage du Thouet, *Notre-Dame de Nantilly* Le domaine d'Andilly, plus tard de Lentilly et par corruption de Nantilly, *Andiliacus* 848 (Liv. N., f. 2). — *Fiscus Lentiliacus* 1003 (Ibid., f. 36). — *Beata Maria de Lantileyo* 1415 (G Cures). — *Notre-Dame de Lantilly* 1727, — dépendait de la villa de Joinville où s'élevait au IXe s. l'église unique du pays. Quand celle-ci eut disparu englobée dans l'enceinte du château dont elle devint la chapelle proprement dite, une église extérieure s'éleva pour le bourg et pour la campagne, qu'on voit mentionnée dès 1003 sous le vocable de Notre-Dame et qui comprend dès lors dans son ressort les chapelles de Saint-Hilaire-des-Grottes et de St-Vincent de Dampierre. Détruite avec St-Jean dans l'incendie de 1067, l'œuvre actuelle de l'édifice atteste qu'il fut peu après reconstruit et à plusieurs reprises remanié et agrandi dès le siècle suivant. L'office du chœur y était rempli par un prieur, assisté de deux moines, qui fut maintenu en son bénéfice par bulle du pape de 1267, malgré l'évêque d'Angers et l'archevêque de Tours. V. *Rev. d'Anj.*, 1877, p. 27 et D. Huynes, Mss. Il prenait le titre de curé primitif, prélevait les dîmes et présentait à la cure. L'abbé de St-Florent, ayant revendiqué personnellement ces droits contre le prieur Mocet, chanoine de Tours, un procès s'engagea, terminé en 1750 par un arrêt qui supprima le titre du prieuré, depuis longtemps d'ailleurs en commande. L'église comprenait 28 chapelains, qui, sans avoir droit à la qualité de chanoines, jouissaient de tous les priviléges des églises collégiales, en vertu de statuts concédés le 14 février 1422 et plusieurs fois confirmés. Leurs délibérations mêmes depuis cette année sont conservées. Louis XI y projetait la fondation régulière d'un Chapitre et fit à ce dessein dédoubler la nef; mais les revenus manquèrent à la fondation. Le 21 août 1679 l'évêque autorisa les chapelains et le curé à porter l'aumusse en été, le camail en hiver.

La cure resta jusqu'à la Révolution la seule de la ville, ayant dans sa dépendance les églises de St-Pierre et de Saint-Nicolas, comme simples annexes. Elle fut unie à l'Oratoire par une ordonnance du 15 octobre 1691, contre laquelle les intéressés protestèrent en juillet 1707.

Curés : Rob. *Levieul*, 1498. — Raoul *Le More*, *Morius*, 1438. — Mich. *Groleau*, 1460. — Pierre *de Beauvau*, licencié ès-lois, qui résigne en 1468. — Jean *de Rochin*, 1468, précédemment curé de Huillé. — René *de la Barre*, abbé de Mélinais, 1497. — Hector *de Bellemanière*, 1520. — René *Lecousturier*, 1521. — Pierre *Beaussier*, 1587, 1609. — Jacq. *Bonneau*, octobre 1625, † le 14 février 1641. — Jean-Jacq. *Bonneau*, nommé le 15 février 1641. — *Guillois*, 12 octobre 1644. — Jean *Vallée*, oratorien, 17 février 1647, † le 7 janvier 1658. — Fr. *de Roucherolles*, 4 janvier 1650, 1658. — Nic. *Charpy*, 10 novembre 1658, 1677. — *Charreyron*, 5 février 1679, 1680. — Guill. *Bachelerie*, 1686, qui résigne en 1710. — Jacq. *Lebrun*, oratorien, 1712, † le 24 mars 1714, âgé de 53 ans. — Franç. *Rayer*, janvier 1715, 1724. — Phil.-Symph. *Denyau*, février 1725, † le 9 juillet 1736. — Urb. *Denyau*, installé le 18 février 1736. — Rob.-P.-Louis *de Bréhan*, février 1737, † le 6 octobre 1739. — André *Pasquier*, docteur en théologie, nommé le 18 octobre 1739, † le 18 août 1742. — Fr.-Claude *Gault*, 1744, 1749. — Pierre *Guitteau*, licencié en droit, nommé le 3 janvier 1752, installé le 16, qui résigne en 1787 et meurt le 3 mars — Jean *de Vaufleury*, qui résigne sans prendre possession. — Pierre-Jérôme *Chatizel*, installé le 7 janvier 1788. — *Martin-Duchesnay*, 1789, qui prononça en l'Assemblée électorale de 1790 un discours patriotique et prêta le serment, qu'il rétracta le 21 mars 1793. Arrêté, il fut dirigé sur Paris et fusillé au sortir de Blois, en frimaire an II.

L'*Eglise Saint-Pierre* est mentionnée pour la première fois dans le récit par la chronique de St-Maixent de l'incendie de 1067, où elle périt. Une porte vers S. semble même subsister encore de cet édifice primitif, qui fut reconstruit au XIIe s. Adossée au boile du château et comprise dans la première enceinte de la ville, elle n'en reste pas moins jusqu'au dernier jour, — quoi qu'en dise M. Marchegay, *Arch. d'Anj.*, I, 375, — une simple chapelle, fillette de Nantilly, où des fonts baptismaux même ne furent bénits qu'en 1542. Sa paroisse d'ailleurs était réduite à quelques rues, mais des plus populeuses. L'abbé de St-Florent, patron primitif, présentait et conférait le bénéfice, titré abusivement de cure dans nombre d'actes de tout âge. Il y existait douze chapelains, qui, avec le curé, constituaient, comme à Nantilly et en rivalité constante, une sorte de Chapitre et que Charles VII par lettres de Saumur du 3 septembre 1443 avait autorisés à « avoir corps et communau-« té et scel et en user à la semblance des cha-« pelains des églises collégiales. » Leurs délibérations existent depuis 1499. — C'est seulement en mars 1753 que le presbytère plus central de St-Pierre devint la résidence du curé de Nantilly mais sans que la hiérarchie des églises en fût aucunement modifiée.

Saint-Nicolas, placé dans un faubourg, longtemps désert et souvent inondé, figure dans la bulle de 1145, *Sanctus-Nicolaus de Ripenc.* et formait, comme St-Pierre, une annexe de Nantilly. La paroisse, tout entière hors des murs, comprenait les Bilanges et le Chardonnet. Le cimetière y fut consacré en 1466, de nouveau en 1549, — et les fonts baptismaux en 1547. Les curé et chapelains, qui la desservaient, s'autorisaient comme dans les deux autres églises, de statuts confirmés en 1564 par l'évêque Bouvery, qui les constituaient en communauté, avec pouvoir d'assemblées et de propriété communes.

La chapelle de *Saint-Jean*, qui n'a rien de commun avec l'église ou la villa primitive de Joinville, dépendait de la commanderie de l'ordre de Malte, qui relevait du Temple de Moulins. Délaissée depuis longtemps, elle fut donnée à bail amphithéotique en 1770, et servait il y a 30 ou 40 ans encore d'écurie à une auberge. Restaurée en 1865 par M. Joly, elle s'ouvre en contrebas de cinq à six marches par un portail plein cintre, encadré de deux colonnes basses. A l'intérieur, les voûtes Plantagenet à fines nervures retombent sur des colonnettes engagées avec chapiteaux à feuillage, fin du XIIe s., chaque travée éclairée de longues et étroites fenêtres plein cintre, dont plusieurs enmurées. Une vue en est donnée dans le *Congrès Archéol.*, de 1862, p. 262. Un mur droit ferme le chœur, avec double verrière de Didron, représentant en cinq médaillons à droite la *Vie de la Vierge*, à gauche la *Vie de St Jean*; au-dessus du portail, un vitrail contient quatre scènes de la vie d'un chevalier de St-Jean.

La paroisse *Saint-Florent-du-Château* avait dans son unique ressort les maisons intérieures de l'enceinte ou boile. Quand elles furent rasées sur la fin du XVIe s. pour l'établissement des fortifications nouvelles, elle se trouva de fait supprimée. L'église ou chapelle du château, où elle était desservie, formait l'annexe d'un prieuré de St-Florent, habité jusqu'au XIVe s. par les moines et qui fut réuni en 1333 à l'office du chambrier. Celui-ci déléguait ses fonctions à un vicaire perpétuel, qui avait le pas sur le curé et les autres vicaires de la ville. L'office fut alors transféré à Varrains. Quand le service eut été rétabli en 1621 au château par le roi, l'église resta simple chapelle; — elle sert aujourd'hui de caserne.

En dehors de son château, de ses églises, plus tard de sa mairie d'ailleurs peu bruyante, l'histoire de Saumur, qui n'a pas de chroniqueur attitré, reste bornée durant le moyen âge à quelques souvenirs de guerre ou aux passages de rois. Elle tient ferme durant les luttes anglaises, quoique enveloppée à distance de trois ou quatre lieues par l'ennemi de France. Duguesclin en 1329 y séjourne, rallie ses troupes et prend pied. — Les Etats du Poitou y étaient réunis en 1417. Charles VII y réside du 14 au 26 avril 1421 et maintes fois encore notamment en 1425, où le 7 octobre il passe un traité d'alliance avec Jean V de Bretagne. V. D. Lobineau, p. 1001. — Pendant le désarroi de sa première fortune il y avait créé un de ses ateliers monétaires, abandonné de bonne heure et dont l'emplacement fut aliéné par le Domaine en 1433. Yolande d'Aragon meurt au château le 14 novembre 1442. René d'Anjou y prolonge en 1446 les fêtes de l'*Emprise de la Joyeuse Garde*, — et Louis XI avait son oratoire dans l'église de Nantilly. — En 1509 une représentation y fut donnée du *Mystère de la Résurrection*, en présence du duc de Longueville, de l'évêque de Marseille et d'Adam Fumée.

La Réforme devait trouver ici surtout une bourgeoisie vivante, enrichie par le commerce mais entravée à chaque pas par les privilèges envahissants des abbayes de Saint-Florent et de Fontevraud, cette dernière surtout dotée par les comtes de faveurs fiscales désastreuses, comme le droit de *minage*, qui en était venu à faire déserter les foires. V. Cartul. de Fontevraud, ch. 638 et 639 et aux Arch. de M.-et-L. six cartons. — Théodore de Bèze y prêche en avril 1562. Dès le 10 mai suivant une bande huguenote arrive en ville et est reçue, fêtée par les officiers royaux. « Tous les Salmuriens, — dit. D. Huynes, « f. 374, — amateurs de nouveautés, couroient à « la foule entendre les prédicans. » Bientôt Notre-Dame des Ardilliers est pillée, les images de St-Nicolas brisées, celles de St-Pierre décapitées à coups d'arquebuse et le juge de la prévôté en personne préside à l'abat des autels; — de même à Nantilly, à St-Florent, aux Cordeliers. Le duc de Montpensier vint rétablir l'ordre dès le 10 juillet et laissa une garnison qui résida un an. Martigues à son tour s'y installa en forces le 15 septembre 1568 — et au surlendemain de la St-Barthélemy, Puygaillard écrivait de Paris le 26 août au comte de Montsoreau : « Si vous désirèz faire jamais service qui soit « agréable au Roy et à Monsieur, il fault que « vous en allez à Saumur avec le plus de vos « amys, et tout ce que vous y trouverez des hu- « guenots des principaux, les faire mourir » (Arch. mun. d'Angers, BB 33, f. 102). — Aucun détail n'existe sur la tuerie qui s'ensuivit.

Une ère nouvelle de prospérité s'ouvrit inespérée avec le traité du 15 avril 1589 qui remettait la ville, comme place de sûreté, aux mains du protestant Duplessis-Mornay. Le capitaine du château, de l'Essart, n'ouvrit pourtant la porte que sur la promesse garantie de 14,000 écus huguenots. Duplessis, à peine installé, y reçut le 19 avril la visite de son maître, Henri de Navarre, qui ne se tenait pas de joie de posséder une des clés de la Loire. Dès les premiers jours le faubourg de la Croix-Verte fut mis en état de défense et tout au retour de la bataille d'Ivry, en novembre 1590, Mornay, pour s'assurer du château, enveloppa le donjon d'une nouvelle enceinte en forme de triangle irrégulier, avec redans et bastions revêtus de pierre de taille, sous la direction de l'ingénieur italien Bartholoméo. La porte principale ouvrait vers l'O. entre deux bastions, vers S.-E. une poterne de secours. — C'est alors que les abords furent dégagés par le rasement des maisons intérieures du boile. — En août 1592 le faubourg de la Bilange à son tour fut entouré d'un rempart de terre. — Dans l'année même, Mornay, au retour d'un voyage en cour, avait trouvé construit, « par la « diligence de sa femme » et avec ses propres deniers, un *Temple*, à l'extrémité de la rue du Bourg, où il fit, à son grand contentement, transporter le prêche tenu jusqu'alors dans le jeu de Paume. En 1601 un acte en règle en fit donation de sa part au Consistoire. — Le roi en mars 1593 approuva tous ces travaux, notamment les fortifications de guerre, dont un simple subside d'un demi-écu, prélevé sur chaque pipe de vin, avait fourni les frais. Ils furent d'ailleurs compensés par une exemption des tailles pour neuf années, plus tard par un

droit du dixième sur les marchandises passant en Loire. C'est à ce voyage aussi que fut érigée l'*Académie*, qui allait jeter sur le protestantisme français du XVIIe s. un si vif éclat et faire de Saumur, pendant cinquante ans, une seconde Genève. — En mai 1611 s'y tint la grande assemblée générale de toutes les églises réformées de France, où s'épuisèrent quatre mois de discussions vaines et pendant laquelle parut, avec force libelles, le *Mystère d'iniquité, c'est à-dire l'histoire de la Papauté* (in-fol. de 607 p.) de Mornay. En octobre 1614 il eut l'honneur de recevoir la visite de la reine-mère et du jeune roi Louis XIII, qui séjournèrent huit jours. Ce dernier y revint le 13 mai 1621, mais cette fois pour prendre d'autorité logement au château. Malgré les protestations respectueuses de Mornay, que n'avait pu tenter l'offre d'un bâton de maréchal de France et d'une forte indemnité, le roi y installait le 15, en qualité de commandant, le comte de Saulx, officier calviniste, mais avec une garnison exclusivement catholique. A deux jours de là, le 17 mai, Louis XIII à Thouars s'engagea, par un acte solennel, à rendre la place, dans un délai de trois mois, aux mains qui la lui avaient si loyalement conservée; mais l'honnête capitaine, sentant les perfidies des politiques, quitta immédiatement Saumur, accompagné jusqu'aux portes par les échevins, les ministres, le Consistoire tout entier — et il n'était pas parti que les soldats royaux et les pages pillaient ses bagages, ses livres, ses manuscrits restés au château. Il ne fut jamais question de retour. — Quelque temps après toutes les fortifications nouvelles étaient démantelées dans la Bilange et la Croix-Verte. — V. pour toute cette période 1589-1621, De Liques, *Vie de Duplessis-M.*; et sa *Correspondance* (Paris, 1824-1825, in-8°) dont le Ier volume comprend les touchants *Mémoires* de sa femme; — Rangeard, *Hist. du Calvinisme en Anjou*, Mss. 893.

La ville resta fidèle au roi pendant la Fronde, mais le château, commandé par Gaureaux, sieur du Mont, ancien serviteur du maréchal de Brézé, refusa l'entrée à M. de Comminges, nouveau gouverneur envoyé par la Cour (mars 1650). Ce dernier en entreprit immédiatement le siége, vaillamment assisté par les habitants sous la conduite du sénéchal Avril, sieur de la Roche. Le 11 avril, 500 fantassins, le 12, 250 Loudunois et deux régiments royaux vinrent les relever et se préparaient à donner l'assaut, quand Du Mont, abandonné par les grands seigneurs, qui l'avaient engagé dans la lutte, accepta le jour même une capitulation qu'il signait le 18 et qui l'autorisait à sortir, ainsi que sa garnison, tambour battant, mèches allumées, avec bagages et chevaux. L'accord avait été précédé d'un don royal d'argent que la ville accrut directement de 30,000 liv. — V. Mss. Valuche, f. 68; — Roger, *Hist. d'Anj.*, qui donne le texte du traité et l'inventaire des munitions du château, p. 513; — *Collect. Petitot, Mém.* de Lenet, LIII, 130-200, de La Rochefoucauld, LII, 26-30, de Gourville, *Ib.*, p. 225; — Debidour, *La Fronde en Anjou* (Angers, 1877, in-8°), p. 130-135; — *La réduction du chasteau de Saumur avec les articles de sa capitulation* (Paris, 1650, in-4° de 12 p.). — Le 9 février 1652 Louis XIV s'arrêta à Saumur avec Mazarin pendant le siége d'Angers et Turenne vint l'y rejoindre. Après la reddition il y fut donné audience aux députés des vaincus.

L'ordre règne depuis lors et s'impose préparé déjà de longue main.

Dès 1603 on voit s'établir en ville, appelés par les habitants catholiques, les *Récollets*, qui s'installent le 22 août au haut du cimetière de Nantilly, dans la maison de la Confrérie de l'Assomption, bientôt agrandie par des dons de Mme de Scépeaux et de M. de Romans. Leur église, bénite le 21 août 1612, fut dévastée par le feu le 27 août 1655. — L'établissement des *Capucins*, instamment sollicité par l'abbesse de Fontevraud, est autorisé le 9 janvier 1608, la première pierre de la maison posée le 17 mars 1609 et la dédicace solennisée le 19 octobre 1619 par l'évêque. — Les *Oratoriens* occupent la maison des Ardilliers, par traité passé avec les habitants le 30 juin 1615; — les *Ursulines*, appelées de Bordeaux, entrent dans leur couvent, bâti dans l'année pour elles, le 27 juillet 1619; — les *Bénédictines de la Fidélité*, chassées de Trèves par les inondations de la Loire, trouvent refuge le 8 septembre 1626 dans le boile et sur la montée du château; la peste les en chasse en août 1631, le canon en 1650, — mais elles reviennent. — Seuls les *Carmes*, qui avaient pris possession le 6 septembre 1638 de la chapelle St-Jacques du faubourg de la Croix-Verte, à eux donnée par l'abbesse de Fontevraud, ne purent s'y maintenir. — Les *Visitandines* s'établirent plus tard dans le faubourg des Ponts. — Les *Cordeliers* depuis 1280 occupaient l'ancien emplacement d'une dépendance de la Commanderie, aujourd'hui du Tribunal et de la Prison. V. Arch. de M.-et-L. Série H Capucins, et D. Huynes, Mss., f. 390, 396, 410; — Bibl. d'Ang., Mss. 781, 786, 795, 798; — Grandet, *N.-D. Ang.*, Mss. 620, f. 124; — *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 113.

Au milieu de ces installations ennemies vivait et s'était développée à l'aise dans sa force et sa liberté nouvelles l'*Académie protestante*, constituée en mars 1593 et dont le premier projet, dans la pensée de Duplessis-Mornay, ne tendait qu'à une réunion de docteurs protestants pour l'étude préparatoire des conférences et des discussions solennelles. Les bâtiments s'en élevèrent dès l'origine dans la rue St-Jean et attenaient à l'hôtel-de-ville, où dans les premières années son fondateur tenait résidence. Elle était dirigée par un recteur, élu d'abord pour l'année et depuis 1614 pour deux ans, avec l'assistance d'un conseil académique, — et comprenait cinq classes de grammaire, lettres et rhétorique, deux de philosophie, deux de théologie, une d'hébreu. Pendant quelques années y furent ajoutés un cours particulier d'éloquence, un autre cours de grec. — Chaque professeur, quelle que fût sa réputation, n'entrait en fonctions qu'après les épreuves d'un concours public, où brillèrent les noms des Cappel, des Bouchereau, des Cameron,

des Amyrault, des La Place, des d'Huisseau, des Lefèvre, des Duncan et de tant d'autres qui ont illustré à leur heure la Réformation française. — Un foyer intense de vie provinciale s'était créé là, animé non-seulement par une affluence extraordinaire d'écoliers venus de tous les coins de l'Europe et, à leur suite, des familles et des maîtres, mais encore par le mouvement des industries, qui vivent des études libérales, du luxe et de la jeunesse. En certains temps on y voit prospérer jusqu'à sept et huit imprimeries ! — A la suite d'une série de tracasseries mesquines, neuf mois avant la révocation de l'Edit de Nantes, un arrêt du Conseil d'Etat du 8 janvier 1685, confirmé par des lettres patentes du 15, interdirent à Saumur l'exercice de la religion protestante, en ordonnant la démolition du Temple qui fut entreprise dès le 20 février. Un second arrêt de même date supprimait l'Académie et réunissait tous ses biens à l'hôpital. V. *Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 342; — *Mém. de la Soc. Acad. d'Ang.*, art. de Dumont; — et *Bullet. de la Soc. de l'Hist. du Protest. franç.*, octobre 1869, — surtout les Archives de l'Hôtel-Dieu où se conservent encore le « Registre « des Affaires » (octobre 1613-mars 1673), le « Registre du Conseil » (20 juin 1683-6 décembre 1684) et le « Papier de Recette des deniers aca« démiques » (1er novembre 1631-29 janvier 1665).

C'était la ruine de toute cette prospérité d'un siècle. Quatorze ans plus tard Miromesnil déclare la population réduite de plus de moitié ! et c'est puérilité pure que de contester, comme s'y est complu certaine école historique, ce témoignage autorisé, qui reste certainement au-dessous de la vérité, comme l'attestent même sur l'heure les doléances des échevins du 11 mai 1685 (BB 2, f. 124). — Les religionnaires partent, laissant une centaine peut-être de familles de nouveaux convertis, — les écoliers se dispersent, — les artisans émigrent, — le commerce s'éloigne avec les marchands de Hollande, sans idée de retour. Tout s'éteint. — Nulle autre fête dès lors que des *Te Deum* de commande, des cérémonies de dévotion, des querelles de casuistes. — Mais en 1763 arrive en quartier une brigade du corps royal des carabiniers, une seconde s'y joint l'année suivante, et l'état-major en 1765 — et chaque année pendant un mois, les cinq brigades réunies viennent manœuvrer au Chardonnet. Un manège s'élève, la caserne splendide se construit, bientôt l'Ecole. C'est la vie retrouvée, une révolution ! — Le 16 juin 1777 l'empereur Joseph II passe en revue les carabiniers à pied et à cheval sur la prairie de Breuil. — En 1787 toute cette brillante garnison est enlevée à la ville. — Le 4 octobre 1788 une grande fête encore est donnée aux ambassadeurs de Tippo-Saïb.

Dès les premières heures de l'organisation départementale, la mairie délégua deux mandataires spéciaux, Ménard et Sigogne, pour obtenir la division de la Généralité de Touraine en cinq départements dont Saumur eût formé un des chefs-lieux. Mais à la réunion chez le ministre Choiseul-Praslin sa proposition ne réunit que les quatre voix de ses députés. — Elle prétendit alors alterner avec Angers, et l'Assemblée Nationale consentit à en référer aux électeurs. La question fut soulevée le 14 mai 1790 dans la première Assemblée électorale et après cinq ou six séances une résolution, prise le 24 mai à la majorité de 532 voix contre 104, repoussa les prétentions de Saumur et fut confirmée par le décret du 22 juin. V. le *Procès-Verbal* imprimé, p. 125-135 et les brochures du temps, notamment celle de Quesnay de St-Germain, et l'*Adresse du Comité municipal permanent de Saumur* du 18 novembre 1789. — Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1790 une émeute avait incendié les barrières pour supprimer les octrois, qu'une assemblée générale du 7 janvier dut déclarer abolis. La Compagnie de Papegault, dite *Compagnie Rouge* ou des *Chevaliers de l'Arquebuse* fut dissoute en août. Elle comprenait 24 hommes, qui dès le 15 avril 1780 avaient renoncé à tout privilége. La garde nationale réunissait alors tous les cœurs dans une même ardeur patriotique et bientôt allait payer d'exemple en envoyant ses héroïques grenadiers combattre à Cholet et au Bois-Grolleau. Au moment des premiers revers, Saumur, devenu la résidence de 7 représentants constitués en *Commission Centrale*, pouvait se croire suffisamment abrité, quand au commencement de juin 1793 la menace apparut imminente de l'invasion Vendéenne. Deux fortes redoutes, élevées sur la butte de Bournan, au débouché de la route de Doué, une autre au carrefour de Varrains et de Chaintre couvrirent en hâte les deux seuls points vers S. et vers l'E. où l'attaque se pût présenter. Le dimanche 9 juin, à 3 heures de l'après-midi, la générale est battue en ville sur la vue des premiers éclaireurs ennemis. Le général Menou commande la défense et envoie Coustard à Bournan avec 4,000 hommes, Santerre à Varrains avec 2 ou 300 gardes nationaux ou recrues, arrivés, comme lui, à l'heure même. A peine s'il reste disponible un millier de soldats de ligne, dont deux bataillons partent avec Berthier pour occuper la butte des Moulins. Les Vendéens y étaient parvenus avant eux. La Rochejacquelein, qui avait dîné la veille en ville, déguisé en paysan, connaissant les dispositions prises, dirigeait vers l'E. les trois colonnes d'attaque et avait gravi sans résistance les hauteurs. Au premier choc Berthier culbute pourtant les assaillants de la colonne centrale, mais un retour de la réserve, appuyé par la colonne de gauche, ramène en désordre les républicains, que la cavalerie abandonne lâchement, et pêle-mêle les paysans débordent et se précipitent par tous les ravins des faubourgs, tournant la redoute, qui, abordée à bout portant par un chemin creux, est emportée sans combat. La résistance dans les rues encombrées devient impossible, mais l'armée de Coustard pouvait y descendre de Bournan et enfermer les vainqueurs, qui se hâtent de barrer le Pont-Fouchard avec une batterie. Il était huit heures du soir. Sur l'ordre de Coustard, une charge des cuirassiers de la légion Germanique emporte les canons, mais l'infanterie, qui

le suit, se diperse au premier feu, attaquée de flanc au débouché du vieux chemin de Doué. Sur la Loire la débandade était complète. Le château à peine approvisionné, se rendit le lendemain. Quatre cents hommes au plus avaient péri de chaque côté dans cette lutte de quatre heures, dont on a fait un long combat et où les vainqueurs profitèrent surtout du désarroi des troupes improvisées et de la trahison de la cavalerie. Le 12 juin ils élisaient pour généralissime Cathelineau. Le 16 un ordre porté à domicile requit 36 notables de se réunir en Conseil provisoire pour l'administration de la ville. Du 23 au 26 l'armée Vendéenne évacua la ville, après avoir dirigé sur l'intérieur du pays ou emporté avec elle un immense approvisionnement de salpêtre, de poudre, de gargousses et 50 canons, prix de la victoire. La *Commission Centrale* s'y réinstallait dès le 30 juin. Un Comité de surveillance et révolutionnaire y fut institué le 1er juillet. — La Commission militaire, présidée par Félix, y fonctionnait en décembre. — Un atelier monétaire, sous la direction de Louis Lévesque-Desvarannes « pour la fabrication des gros sols « nationaux » provenus de la fonte des cloches, y avait pendant plusieurs mois occupé six machines.—A la guerre civile succèdent les fêtes officielles. Une butte énorme, élevée en 1793 sur le Chardonnet en l'honneur de la Montagne, ne fut abattue qu'en l'an IX. — Le 12 août 1808 l'empereur Napoléon, avec l'impératrice, s'arrêta un instant pour se montrer à ses peuples au balcon de la maison Blancler; — le 7 août 1814 le duc d'Angoulême fut reçu avec le même enthousiasme sous un arc de triomphe, dessiné, comme les obélisques de la précédente fête, par Bodin, l'historien, alors receveur particulier des finances. Le prince revint en novembre 1827 visiter l'*Ecole de cavalerie* rétablie. — Le dimanche 22 février 1822 le général Berton et une troupe de 150 hommes, partis de Thouars, se présentent vers les sept heures du soir à l'entrée du Pont-Fouchard pour soulever la ville. Ils y rencontrent le maire Maupassant et quelques hommes résolus qui leur en imposent, et peu après tout se disperse sans autre combat. Une seconde tentative échoua avant l'heure par la trahison du sous-officier Wœlfeld, qui livre à la justice royale les Saumurois Caffé, Saugé, Grandmesnil. V. Bonnemère, *Etudes Saumuroises*; — Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations*; — H. Pontois, *La Conspir. de Berton* (in-8°, 1877).— Après une longue défiance contre la ville suspecte, le duc d'Angoulême revient en 1827, et l'année suivante la duchesse de Berry, pour qui sont renouvelées pour la première fois les élégances des anciens *Carrousels*, restés depuis si populaires et si applaudis. La petite Vendée de 1831 a son contre-coup dans l'Ecole par le complot sans grande importance des deux frères Maslatrie (27 juillet), qui jette moins d'émoi en ville que le procès lamentable du lieutenant La Roncière, condamné le 4 juillet 1835 par la Cour d'Assises de la Seine pour viol de la fille du général Morell. — L'année 1843 reste marquée par le souvenir d'un des plus grands désastres. Après les crues de janvier 1496 et de janvier 1541, le *Déluge* du 15 mars 1615, célèbre par la brochure de Bourneau, V. *ce nom*, et la débâcle des glaces du 14 janvier 1768, on avait gardé mémoire de la rupture le 8 mars 1783 en deux endroits de la levée du Chardonnet, mais elle avait tenu bon en janvier 1791, soutenue par des turcies de fumier. Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1843, vers minuit, le Thouet fait éclater la digue en trois brèches, dont une large de 20 à 25 mètres; presque en même temps la Loire, haute de 6m,75 au pont Cessart et qui s'épanchait dans le quartier du Puits-Neuf et de la Porte-Neuve, emporte au Chardonnet cent mètres de la levée et, réunie au Thouet, aborde jusqu'au pied de l'ancien boile, envahissant toute la ville neuve. — Mêmes menaces des deux fleuves, heureusement impuissantes, devaient se renouveler, comme par des périodes régulières, à la crue terrible de 1856 qu'aucune autre n'a égalée, et à celle de 1866.

Dans l'intervalle pourtant et durant tout ce demi-siècle la ville s'est transformée sous l'impulsion d'une édilité active. Les premiers grands travaux, projetés sous l'Empire, se mettent en train sous la Restauration, s'achèvent dès les premières années de la royauté nouvelle. — Le gaz s'y installe en 1841. — Au lieu de son budget antique à peine de 13 ou 14,000 liv. avant la Révolution, la ville, qui dispose annuellement de plus de 300,000 fr de recettes, emprunte encore de parti pris, à partir surtout de 1850, pour la restauration de toutes les églises, l'achèvement des levées, la création d'un abattoir (1852-1856), la transformation des écoles gratuites, l'installation d'égoûts, l'agrandissement et la décoration de l'Ecole de cavalerie, l'ouverture d'un champ de foire, le percement des rues du Roi René, du Bellay, Neuve-Beaurepaire, de la Fidélité, du Marché-Noir, Cendrière, etc., la construction du nouvel Hôtel-de-Ville, du Théâtre, des Hospices et la coquetterie de la bienvenue, où elle se veut montrer dans la parure de ses maisons blanches et rajeunies.

Mais si, au sortir de la Gare, et le premier pont passé, au lieu de suivre la grande voie, on incline à gauche pour prendre la rue parallèle, c'est la ville du XVIe et du XVIIe s. qui se retrouve presque intacte avec les logis à meneaux de pierre, à pignon de bois ou de briques, à façade encorbellée de bois, l'escalier dans une tourelle ronde ou carrée, le portail accoladé, l'ouvroir en berceau surbaissé. Au milieu de ce long îlot d'entre les deux ponts se rencontrent, aujourd'hui à vide, autrefois sur un bras de Loire qui le divisait en baignant le pied des maisons, l'*Arche du Moulin-Pendu* et à l'angle vers N.-O. un charmant *hôtel*, auquel le souvenir populaire a attaché le nom *de la Reine Sécile*. Il est bâti tout entier sur pilotis et autrefois en pleine eau. La façade sur la rue vers l'E. porte au pignon une petite croix de pierre; au-dessous s'étagent trois élégantes fenêtres, dont deux à moulures rectangulaires couronnées d'un lambel, une plus grande à sommet accoladé, entre deux montants

fleuronnés, avec le collier de l'ordre du Croissant et divers écussons mutilés. Sur la gauche ouvre une porte superbe à multiples moulures, couronnées d'une accolade à fleurons que surmonte une élégante niche de Vierge. L'angle est cantonné d'une tourelle octogonale qui renferme au sommet, sous le pignon orné de choux rampants, une jolie chambrette avec fenêtre à meneau de pierre et cheminée à manteau octogonal chargé d'un écusson effacé dans des entrelacs de branchages. Le logis se continue en équerre vers S.-O., terminé par une tourelle. Une grande cheminée, à manteau droit, existe aussi dans le grenier, qui a conservé sa forêt primitive de charpente. Une vue de ce joli manoir du XV[e] s., remanié au XVI[e], se trouve dans les Mss. de Berthe, t. I, f. 70. — Il faut signaler plus loin la maison portant le n° 14, charmant édifice à pignon, avec porte en bois décorée d'ornements Henri III et large baie à claveaux en bossages alternés. Le n° 11, qui fait face, laisse voir les traces d'une ornementation identique. — Au n° 4, sur le quai, le mur porte l'indication de la hauteur des crues de 1872 et 1856. — Vis-à-vis, de l'autre bord, relié autrefois par le double pont de l'île de la Saunerie, derrière la mairie neuve aux arcs flamboyants et le jeune théâtre, se continue la vieille ville, autour de Saint-Pierre jusqu'aux abords de Nantilly, surtout en Fenet jusqu'aux Ardilliers, le long de ce curieux quartier, aujourd'hui dévoyé, que bordent les anciens hôtels de judicature ou de finance, transformés en colonies ouvrières et d'où gravissent jusqu'au Château la *Montée du Petit-Genève*, ancien cimetière des huguenots, les petits sentiers et les terrasses échelonnées. Dans la ville, parmi les logis historiques, on montre encore la maison de Marc Duncan, V. *ce nom*, au bout de la rue Pavée, la face flanquée de deux tourelles de briques sur des encorbellements de pierre de taille, — celle de Tanneguy Lefèvre, rue du Paradis, où Bodin a fait placer une plaque de marbre rappelant la naissance de M[me] Dacier, — la *Maison du Roi*, avec double façade sur les rues Neuve-Beaurepaire et Pavée, portant sur la première une grosse tour à cinq pans XV[e]-XVII[e] s. V. le *Répert. arch.* de 1863, p. 296; 1865, p. 106; — rue du Temple, à l'angle, un petit hôtel des XV[e]-XVI[e] s., flanqué de tourelles en poivrières avec lucarnes à fronton garni de feuilles frisées, dont un dessin est donné dans le *Congrès archéol.* de 1862, comme aussi celui d'un autre logis attenant aux machicoulis des murs de la ville, — et deçà delà, une ou deux vieilles tours émergeant sur le groupe des toits accroupis.

Au premier pas en dehors, l'horizon s'ouvre sur des campagnes charmantes, immense du haut du coteau vers la Loire, gracieux et varié le long des replis ombreux du Thouet. La gentille ville, à défaut de la promenade banale, qui lui manque à l'intérieur, a d'ailleurs ses grands ponts d'où elle se plaît à montrer sa longue silhouette, animée par le blanc clocher de St-Nicolas, les monuments de l'hôtel Budan et du Théâtre, la Mairie, la flèche de Saint-Pierre, le Château tout entier, dont la base domine le quartier de Fenet, au loin le dôme des Ardilliers, la crête chargée de moulins et la verdure des deux rives à perte de vue.

Maires : Henri *Mocet*, sieur du Buisson, sénéchal, installé maire le 27 janvier 1693, † le 26 septembre 1716. — Henri *Mocet*, son fils, 1716, sénéchal et maire. — Louis-César *Budan*, 29 août 1744. — Joseph *Locheteau*, 24 mars 1752, continué jusqu'en 1762. — Maurice *Bizard*, V. *ce nom*, 25 mai 1762, prorogé jusqu'en 1776. — Gilles *Blondé de Bagneux*, 10 mars 1776, continué pour le quatrième fois le 7 mars 1789, démissionnaire le 11 août. — *Bonnemère de Chavigny*, 17 août 1789, réélu le 26 janvier 1790. — Alex. *Cailleau*, V. *ce nom*, novembre 1791, 1795. — *Cigogne*, négociant, ancien administrateur, 3 floréal an VIII. — Philippe-Félix *Cochon*, directeur de messageries de 1776 à l'an VI, 19 messidor an VIII. — Pierre-Henri-Joseph *Sailland*, 18 mars 1808, installé le 13 mai. — Charles-Thibault *Persac*, V. *ce nom*, 10 avril 1813, installé le 7 juin, démissionnaire le 13 juillet. — Noël-Henri *Mayaud-Lagarde*, négociant, 18 décembre 1815, installé le 18 mars 1816. — *Budan*, 4 juillet 1821, qui refuse. — Charles *Maupassant*, V. *ce nom*, 29 août 1821, installé le 3 décembre. — C.-T. *Persac*, V. *ce nom*, 5 novembre 1823, démissionnaire en 1827. — Charles *de Charnières*, ancien officier de marine, 23 janvier 1828, installé le 26 février. — Jean-Baptiste *Cailleau*, V. *ce nom*, 11 septembre 1830, installé le 18, démissionnaire en 1837. — Nicolas *Nau-Maupassant*, août 1837, démissionnaire en août 1838. — Marc-Thabis *Gauthier*, avoué, 29 mars 1839, nommé juge de de paix le 28 avril 1844, mort à Varennes-sous-Montsoreau, en novembre 1875. — Charles *Louvet*, banquier, 31 juillet 1844, démissionnaire le 21 juillet 1869. — MM. Bury et Lecoy, par arrêté du 23 juillet 1869, Bodin, Combier et Labiche, par arrêté du 30 septembre 1870, remplissent les fonctions de maire par intérim. — *Bodin*, 17 mai 1871, jusqu'à la loi du 20 janvier 1874. — M. Bury remplit l'intérim, par arrêté du 6 mars 1874, M. Lecoy, par arrêté du 28 janvier 1875. — *Lecoy*, maire, 1875, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Greffes; C 56-95; E 1735, 3689, 4385; G Cures de Nantilly, St-Pierre et St-Nicolas; H St-Florent, Liv. N., f. 2, 14, 15, 29, 193-195, 214, 190; Capucins, etc. — Arch. munic. de Saumur. L'Inventaire, avec Tables, en a été dressé par M. Raimbault. — Arch. de l'Hôtel-Dieu de Saumur. — Arch. Nationales TT 239. — Bernard, *Notes pour servir à l'hist. de Saumur*, Mss. 880, in-4°, pap., de 192 p. — *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 22, 52, 134, 187, 208, 228, 231, 388, 389, 404. — Bodin, *Recherches hist. sur la ville de Saumur, ses monuments et ceux de son arrondissement* (Saumur, Degouy, 1812, 2 vol. in-8°. avec pl.; 2[e] édition, Saumur, 1845, 1 vol. in-8°, avec notes de P[aul] G[odet]. V. les *Rapports* de M. Godard-F. sur cette réimpression, lus aux séances de la *Soc. d'Agr., Sc. et Arts* des 11 juillet et 14 novembre 1845, — et à part (Saumur, Godet, in-8°), et sa polémique avec Eugène Talbot, *Bulletin de la Soc. Indust.*, 1846). — P. Ratouis, *Causeries sur Saumur* (Saumur, Godet, 1864, in-12); *Etudes hist. sur l'Hôtel-Dieu et les anciens établissements charitables de la ville de Saumur* (Saumur, Godet, 1869, in-12). — Em. Bonnemère, *Etudes hist. Saumuroises* (Saumur, Roland, 1868, in-12). — Gaulay, *Souvenirs anecdotiques sur Saumur* (Saumur, Godet, 1843, in-8°). — J.-B. Coulon, *Epoques Saumuroises ou Esquisses historiques et anecdotiques sur Saumur et ses environs* (Saumur, Javaud, 1842, in-12). — *Guide pit-*

toresque et descriptif dans la ville de Saumur, son arrondissement et ses environs (Saumur, Godefroy [1851], in-18). — Bineau, *La ville de Saumur, son budget, ses travaux et ses emprunts* (Saumur, Javaud, 1864, in-8° de 101 p.). — *Répert. archéol.*, 1862, p. 83; 1867, p. 18. — *Archives d'Anjou*, t. I, p. 39; t. II, p. 155, 173. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, f. 31; 1873, t. I, p. 57, 113 et 264; t. II, p. 113 et 273, art. de M. d'Espinay. — *Affiches* d'Angers, 1er janvier 1821. — *Journ. de Maine-et-Loire* du 4 août 1831. — *Relation des fêtes qui ont eu lieu lors du passage de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême les 7 et 8 août 1814* (Saumur, Degouy, in-4° de 3 p.). — *Fête et carrousel donné à S. A. R. Mme la duchesse de Berry le 20 juin 1828*, à la suite du *Pas d'Armes de la Bergère* (Paris, Crapelet, 1828). — *Congrès archéol.*, 1862, p. 240, 249-253; 1871, p. 202, — et les ouvrages cités dans l'article.

Saumur (le Petit-), vill., cne de *Douces*.

Saumur (*Jean* de), chanoine de N.-D. de Paris. — La pierre de sa tombe, où il était représenté, se trouvait dessinée dans le IIe volume Mss., conservé à la Bibl. de la ville de Paris, d'une *Description historique de l'église métropolitaine de Paris*, par Charpentier. V. Lebeuf, édition Cocheris, t. I, p. 47.

Saumur (*Pierre* de), moine de St-Florent et prieur-curé de Nantilly vers 1097-1098, était l'auteur d'un écrit, où se trouvaient reproduites les accusations injurieuses, répétées par Marbode et par Geoffroi de Vendôme, contre les pratiques de Robert d'Arbrissel. Le manuscrit en existait encore au XVIIe s. aux mains du P. Viguier de l'Oratoire, qui le détruisit à la prière de l'abbesse de Fontevraud, Jeanne-Baptiste de Bourbon. Il n'en a pas été signalé d'autre copie.

Ménage, *Hist. de Sablé*, III, ch. XIX. — Bayle, *Dict.*, v° *Arbrissel*. — *Hist. Litt.*, VIII, 596.

Saumur (*Robert* de), chanoine de Poissy, † en 1363. Son portrait figure pl. CXXXVIII dans les *Costumes français* de Beaumier (1808).

Saumureau (le), f., cne de *St-Lézin*.

Saunay, vill, cne d'*Ambillou*. — *Salniacus* 1040-1055 (Liv. N., ch. 260). — Anc. fief et seigneurie, dont est sieur Thibaud de Saunay 1201, Geoffroy de Saumoussay 1364, Jean Gallardin, mari de Marie de Charnières, 1384, 1454, Thib. Fourateau 1457, Gilles Duvau, par acquêt en 1457, Jean d'Avaugour, mari de Jeanne Duvau, 1575, Charles d'Avaugour 1519, 1539, Franç. de la Béraudière 1545, puis le seigneur baron de Trèves. Ce dernier en fit don au couvent de la Fidélité, fondé par lui près de son château et qui fut plus tard transféré à Saumur, puis à Angers. Il existait dès les premières années du XVe s., dans l'angle de la cour, une chapelle fondée en l'honneur de Ste Catherine, qui au XVIIe s. devint régulière.

Saunerie (la), f., cne de *Bouillé-M.*; = f., cne de *Briolay*; — f., cne de *la Chapelle-St-Florent*; — f., cne de *Coron*; — ham., cne de *Mélay*. — En est sieur P. Bernard 1545, Louis Chouloux 1613, Fr. Denescheau 1692, René Boumard et Fr. Brunet 1719 (E 193). — Vis-à-vis, a été érigée le 13 mai 1860 une croix en fonte par le métayer Martineau; — f., cne de *Pouancé*; — f., cne de *St-Christophe-du-B.*; — vill., cne de *Soucelles*; — (la Petite-), cl., cne de *la Plaine*.

Saureries (les), f., cne de *Moulihernе*. — *Les Seureries* (Et.-M.). — *Les Sureries* (Cass.).

Saurière (la), f., cne de *Châteauneuf*. — *La Sourdière* (Cass.).

Sauris, f., cne de *Thorigné*. — *La Saurie* 1735 (Et.-C.).

Saussaie (la), f., cne de *Vergonne*. — V. *la Sauzaie*.

Sausseraies (les), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Sausserie (la), f., cne de *Chantocé*.

Saut-aux-Maris (le). — V. *l'Ecotier*.

Saut-de-Chèvre. — V. *Haute-Chèvre*.

Saut-de-Roland (le), roc à surface plane en avancement sur la côte escarpée de la rive g. de l'Evre, en avant et à 4 ou 500 mèt. de la ferme de la Gabardière, cne du *Fief-Sauvin*. On y prétendait voir l'empreinte des fers du cheval de Roland qui y aurait d'un bond franchi la rivière. Il n'y reste plus aucune trace; mais un refrain s'en chante encore dans le pays. Au-dessous, se cache une caverne à peu près obstruée.

Saute-Caille, h., cne des *Cerqueux-s.-P.* — *Saudecaille* 1598, *Sautecaille* 1624 (Et.-C.). — *Le ruiss. qui vient de Sautecaille* au pont *de Trémons* 1418 (E 1189); — vendu nalt sur Fesque de la Roche-Bousseau le 15 messidor an IV. — A été distrait par la loi du 16 mars 1861 de Nueil, qui en 1863 en réclamait vainement la restitution.

Sauterelle (la), mlin, cne de *St-Jean-de-la-Croix*.

Sautré, chât., cne de *Feneu*. — *Salteriacus* 1111 (*Epit. Sancti-Nicolai*, p. 86). — *Ecclesia de Salteri* 1124 (2e Cartul. St-Serge p. 103). — *Salterium* 1150 (*Epit. Sancti-Nicolai*, p. 76). — *Sautereium* 1248 (G 440, f. 1). — *Sauteret* 1285 (H.-D.). — Au confluent du ruisseau de la Suine dans la Mayenne, qui y forme deux jolies îles. La terre appartenait au XIIe s. au seigneur de Feneu, qui y fonda la chapelle N.-D., plus tard qualifiée de prieuré du Bignon, V. *ce mot*, au profit des moines de St-Nicolas d'Angers. On y voit un fief distinct, avec château fort, constitué au XIIIe s. dont est seigneur Robert des Champs 1248, Hardouin de la Haie-Joulain 1312, Briant de la Haie-J. 1384, 1408, qui rend aveu au château d'Angers « pour son chastel et appartenances avec les douves », fours et pressoir banaux à Feneu, moulins à blé et à draps. Catherine de la Haie-J. l'apporte à Jean de Sainte-Maure; — Charles de Sainte-Maure 1458, 1478, — Jacques de Daillon 1529, chambellan ordinaire du roi, sénéchal d'Anjou, — Guy de D. 1563, fait prisonnier à Coutras. — La place, interceptant la Sarthe et la Mayenne et toutes les communications par Cantenay avec le Maine et la Normandie, devint une des visées des guerres civiles. Prise et reprise, elle était occupée en 1591 par le sieur de Quincé avec une garnison de soldats royaux, qui se laissa surprendre le 9 avril par une bande de 18 partisans ligueurs, ayant à sa tête Jean Hervé, fermier de la Monnaie d'Angers; mais dès le lendemain le siége y était mis par deux compagnies, sous les ordres des sieurs de Rambouillet et de Thouarcé, avec poudres, canon et vivres fournis par la ville d'Angers. Le 13, Hervé blessé accepta la capitulation, qui lui

accordait d'être conduit avec ses gens à Rochefort-sur-Loire, poste important de la Ligue. La mairie d'Angers, en fournissant tout secours, requit le démantellement et le rasement du château, « attendu « les ruysnes qu'il a tousjours apporté au païs, « de la despence qu'il a convenu faire à la re- « prendre par plusieurs foys. » Une commission royale en date du 16 août fut délivrée pour satisfaire aux sollicitations pressantes des habitants. — Néanmoins le château, resté debout encore, fut investi le 18 février et occupé le 20 par les ligueurs de Boisdauphin, mais repris de nouveau de nuit et sans combat par le capitaine Des Courans. Pendant la Fronde, l'abbé Arnaud y trouva encore refuge contre le sieur de Rohan, qui le voulait faire arrêter. — Il était advenu depuis les premières années du XVIIe s. par le mariage d'Hélène de Daillon à François de Chabannes, baron de Chalus, qui prend le titre de baron de Sautré, quoique la terre n'eût qualité que de simple châtellenie. René Leclerc, sieur des Roches et des Aunais, mari de Renée Licquet, l'acquit de lui en 1617 et ses héritiers y résident pendant plus de deux siècles. La famille portait : *d'argent à la croix endentée de gueules, cantonnée de 4 alérions de sable becqués et membrés de gueules.* — Y meurent René Leclerc, chevalier, baron de Sautré, sieur des châtellenies de la Roche Joulain, Sceaux, Grez-Neuville et Feneu, le 10 décembre 1699. — René Cerisantes L., chevalier, doyen de l'ordre de Saint-Lazare, lieutenant des maréchaux dans le Maine, le 30 septembre 1741, âgé de 90 ans. Sa niece et son héritiere Lucie L. avait épousé le 20 août 1680 Franç. de Goddes, V. *ce nom,* dont la descendance s'éteint dans la famille de la Motte-Baracé par le mariage d'Auguste-Marie-Fortunée-Gabrielle de Goddes de Varennes avec Pierre-Auguste de la Motte-Baracé de Senonnes. Une partie de la terre vendue nationalement fut rachetée au retour de l'émigration, — et le domaine entier, comprenant le château, avec futaie, châtaigneraie, pépinière, mail, charmilles, jardins, taillis de réserve, les métairies de Beauvais et Belaise et un petit moulin à eau, a été vendu le 15 décembre 1864 pour la somme de 400,000 fr. par dame Héloïse de Jourdan de la Verderie, marquise de Senonnes, veuve de Pierre-Auguste de la Motte-Baracé de Senonnes, et ses enfants, à M. Jean-Pierre Picard, ancien entrepreneur.

Outre la chapelle du Bignon, qui est dite en 1777 « sise dans la cour de Sautré », le château avait sa chapelle seigneuriale des le XVe s., dédiée à St Thomas et vulgairement appelée de la Planche. Le dernier chapelain Franç. Louet périt, dit-on, dans une noyade à Montjean le 29 novembre 1793. — Les seigneurs jouissaient de plus d'un enfeu dans l'église abbatiale de St-Nicolas d'Angers d'Angers où fut inhumé le 5 janvier 1771 Auguste-François de Goddes de Varennes.

La mesure du fief comptait 12 boisseaux pour 13 boisseaux 1/2 et un 1/2 quart, plus une écuellée, des Ponts-de-Cé.

Le château forme un corps de logis rectangulaire de 3 étages XVII-XVIIIe s., élevé sur un rocher profondément entaillé de douves de 30 pieds, qui en séparaient les deux hautes ailes transversales à toits mansardés. V. une lithographie par Motte, d'après Gudin, dans Blancheton, *Châteaux de France,* t. II, p. 91. Nul reste antique que les assises inférieures du donjon, encastrees dans les constructions modernes, et à l'angle N.-O. une tour ronde à toit pointu. La face N. a été transformée vers 1830 par l'architecte Lecoy, qui l'a surmontée d'un fronton. La façade vers l'O. qui est la principale, s'élève sur une terrasse, portée sur de gros murs de soutènement évidés en arcades, qui donnent jour aux cuisines pratiquées dans les soubassements. — Au rez-de-chaussée, un salon conserve de belles boiseries XVIIIe s. et une élégante cheminée ; — sur un panneau détaché sont inscrites, entre six lyres peintes, des sentences latines et italiennes. — A gauche en entrant par le perron, une sorte d'alcôve sert de chapelle dont l'autel est décoré d'une médiocre toile, *la Naissance de Jésus.*

Arch. de M.-et-L. B *Insinuat.*, 19 août 1591 ; E 3061 ; H Chaloché, XIV, 190.— Arch. mun. d'Angers BB 42, f. 29-30.—Arch. comm. de Feneu Et.-C.— Blancheton, *Châteaux de France*, t. II, p. 91. — *Journal de Louvet*, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 183, 293. — Arnauld. *Mémoires*, IIIe part., p. 27-29.

Sauvageale (la), vill., c^ne de *Vivy.*

Sauvageau (*Mathurin*), avocat au Parlement de Rennes, né à Montreuil-Bellay, mort en 1651. Son fils Michel, célèbre avocat et procureur du roi au Présidial de Vannes, a publié entre autres ouvrages : *Les plus solennels arrêts et règlements du Parlement de Bretagne recueillis par messire Noël Dufail, etc., avec les annotations de maître Mathurin Sauvageau, avocat en la cour, revus, corrigés et augmentés d'observations par son fils, etc.* (Rennes, 1652-1654, Nantes, 1715-1716, 2 vol. in-4°).

Sauvageon (*N...*), angevin, étudiant à Toulouse, obtient en 1601 un *Souci* poétique aux jeux floraux.

Sauvagère (la), c^ne de *la Boissière.* — Anc. m^on noble, près du bourg, dont le nom même a péri et qu'on appelle *le Logis.* Y attient un enclos de 40 ares, gardé autrefois vers l'O. par deux tourelles à demi ruinées. — Elle avait été acquise vers 1450 par Roland Gourreau, venu d'Autun, qui venait implanter là en Anjou sa famille depuis si puissante. — Le manoir appart. encore en 1594 a n. h. Fiacre Gourreau. — En est sieur Guill. Dubois 1628, Franç. Mullot, mari de Catherine de St-Belin, 1672, morte veuve âgée de 83 ans le 2 mars 1725, Cl. Margariteau en 1690, Charles Mullet, mari de Cath. Davy, 1715.

Sauvagère (la), f., c^ne de *Brain-sur-L.* ; — f., c^ne de *Brissarthe,* vendue nat^t sur Macé de Gastines le 1er thermidor an IV. — En est sieur n. h. Claude Berthelot 1694, 1717 ; — f., c^ne de *Cholet* ; — f., c^ne de *Freigné,* vendue nat^t sur Bourmont le 22 pluviôse an VI ; — ham., c^ne de *Liré.* — *Salvageria* 1070-1080 (Pr. de Liré) ; — f., c^ne de *Morannes.* — Anc. m^on noble, relevant de Grattecuisse et dont est sieur Denis Girart, licencié ès-lois, 1503, J. Girart,

écuyer, 1582; — f., c^ne de *Mozé*; — ham., c^ne de *Villedieu*. — M. Lebeuf y a recueilli deux haches celtiques.

Sauvagère (L. de la). — V. *Leroyer*.

Sauvagère-Basse (la), ham., c^ne des *Gardes*. — *Salvageria* 1107-1110 (Cartul. de Chemillé, ch. 18). — *L'houstel, gaignerie, bordage, terres de la B.-S.* 1480 (E 603). — *La maison noble de la B.-S.* 1540 (C 105, f. 106). — Relevait de la Haute-S. et appartenait du XVe au XVIe s. à la famille Martineau.

Sauvagère-Haute (la), ham., c^ne des *Gardes*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur en 1480 Jean du Plessis, — René Blouin 1628, de qui l'acquiert Jacq. Guinoiseau, n. h. René Guinoiseau 1671, J.-J. G. dont la veuve, Louise-Gab. Thévenin, épouse en 1700 J.-Ch. Chantelou de Portebise, Me J.-J.-Christ. Girault de Mozé 1738, M.-Jeanne G. de M., veuve Falloux du Lys, 1763; — vendue nat^t le 27 prairial an IV sur Perrault Bretaudière. — *La Sauvagère-Haute et la S.-Basse* ont été détachées en 1853 de la c^ne de la Tour-Landry.

Sauvagerie (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Sauvages (les), canton de la forêt de *Fontevraud*.

Sauvé (*Jean*), maître architecte tailleur de pierre, Angers, 1678, 1685.

Sauverie (la), f., c^ne de *Fontaine-Milon*.

Sauvêtrie (la), f., c^ne de *Champigné*; — ham., c^ne des *Cerqueux-sous-P.* — *Le vill. de la S.* 1602 (Et.-C.).

Sauvion (*Louis*), né à Marennes (Charente-Inférieure), le 1er août 1815, d'abord maître d'études, puis professeur de mathématiques à Rochefort et à La Rochelle, censeur des études, puis proviseur à Brest, puis au Hâvre, en dernier lieu le 24 septembre 1868 à Angers, y meurt le 5 mai 1871. Voir le discours prononcé à ses obsèques par M. de Lens, dans l'*Union de l'Ouest* et le *Maine-et-Loire* du 9 mai.

Sauzaie (la), ham., c^ne de *Gesté*; — ham., c^ne du *Longeron*; — donne son nom à un ruiss., qui y naît tout auprès, passe aussitôt sous la route nationale, coule du N. au S. et se jette dans la Compite, à 1,500 mèt.; — ham., c^ne de *Tilliers*; — ham., c^ne de *Torfou*.

Sauzaies (les Hautes-), ham., c^ne de *la Varenne*; — (les Basses-), vill., c^ne de *la Varenne*.

Sauzay (le), ham., c^ne de *Gesté*; — ham., c^ne de *Liré*; — ham., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*. — *La Sauzaie* (Cad.).

Sauzay (*Pierre*), peintre à Baugé, fournit en 1654 pour la fabrique dont il était procureur, un tableau des *Quatre Evangélistes*, restaure celui de *St Joseph et de la Vierge*, et peint en 1671 « les nouvelles vitres ».

Sauzé, f., c^ne de *Longué*.

Savariaie (la), f., c^ne de *Châtelais*.

Savarière (la), f., c^ne de *Cholet*. — *La gaignerie de la S.* 1551 (E 801). — Acquise le 25 juin 1766 de Fr.-L. de Liniers, chevalier, veuf et donataire de Marie-Angélique-Barnabé de la Haie, par Gilles Réveillère, négociant (E 800); — donne parfois son nom au ruiss. de l'Etang-des-Noues. — Les bestiaux de ce domaine avaient droit au XVIe s. de pacage dans les landes communes, à charge d'une redevance de 12 deniers et de 2 boisseaux de seigle par an.

Savary (*André-Marie*), fils d'un maître cordonnier, né à Angers le 16 janvier 1810, en partit, âgé de 11 ans, sachant à peine lire et simple apprenti du métier de son père, pour aller habiter avec lui La Flèche, puis Paris. Travaillant de jour à l'atelier, passant les nuits à s'instruire et peu à peu s'animant dans cette lutte contre la vie et la misère, il était en 1832 membre de la Société des *Droits de l'Homme* et plus tard en commandait une section. En 1835 il avait acquis assez de notoriété et de talent pour figurer parmi les 110 défenseurs des accusés d'avril devant la Chambre des Pairs. C'est vers ce temps qu'il entra à la rédaction du *Bon Sens* avec Louis Blanc, puis en 1838 au *Journal du Peuple*, et de 1841 à 1848 à *la Fraternité*. Nommé adjoint en février 1848 à la mairie du XIIe arrondissement de Paris, sa candidature à l'Assemblée Nationale échoua en avril avec 61,481 suffrages, de nouveau en juin avec 63,910 voix, les voix des électeurs ayant été divisées la première fois à dessein par la candidature royaliste d'un Savary inconnu. Il occupait depuis 1840 une position honorable dans l'administration du Gaz et obtint sa retraite après 25 ans de services, pour revenir s'établir en avril 1865 à Angers, où il est mort le 28 juillet 1873. — Je connais de lui un *Discours sur le Suicide*, prononcé le 23 novembre 1852 (Paris, 1853, in-8° de 19 p.). — Il préparait une série d'esquisses biographiques qui à en juger par celle de M. Labauve, — le Mss porte 2e édition, 25-27 novembre 1855, — n'auraient pas péché par défaut d'indulgence ni par timidité. — Sa bibliothèque, composée de 7 à 800 volumes sur la Franc-Maçonnerie, dont il était grand dignitaire, avait été léguée à M. Lepage, ancien huissier, et a été vendue, après la mort de son héritier, à Angers, en novembre 1876.

Note Mss. de M. Lepage. — *Patriote* d'Angers du 31 juillet 1873.

Savary (*Grand-Louis* dit le comte de), chef des chouans qui pillaient l'arrondissement de Segré et particulièrement le canton de Pouancé, est tué par ses propres soldats à Vritz le 6 frimaire an VII.

Savary (*Jacques*), né le 22 septembre 1622 à Doué, d'une famille noble mais dont la branche cadette avait dérogé par le commerce depuis le XVIe s., était l'aîné de trois enfants à la charge de sa mère restée veuve. Ses études élémentaires à peine achevées, il partit pour Paris, où il devait trouver l'appui et les conseils d'un oncle riche et d'alliés puissants. Il fut placé d'abord chez un procureur au Parlement, puis chez un notaire au Châtelet, puis étant destiné au négoce, il entra en apprentissage et fut reçu, après son stage régulier, dans le corps des merciers, qui comprenait alors les plus importantes branches du commerce en gros. Dès les premiers mois de 1650

il épousait Catherine Thomas, fille d'un des plus riches négociants de Paris et se vit bientôt à la tête d'une fortune brillante. Quittant alors le commerce pour la finance qui donnait plus de considération, il obtint par la protection de Fouquet la régie des vendeurs de cuirs, puis l'adjudication des domaines du roi, qui devait le combler et qui le ruina par la disgrâce subite du surintendant (1661). Heureusement la maison de Mantoue, qui lui avait confié en 1660 la gestion de ses intérêts, la lui maintint, et par surcroît une déclaration du roi ayant manifesté l'intention de pensionner les pères de famille chargés de 12 enfants vivants, Savary, qui en avait eu 15 en dix-sept ans, fut des premiers à présenter requête et commis par le chancelier Séguier pour vérifier celle des autres. Ce projet n'eut pas de suite, mais l'homme de travail et d'expérience y avait gagné de se créer des relations nouvelles. Sur le vu de deux mémoires adressés par lui à Colbert en août et septembre 1670, il fut nommé du Conseil de réforme pour le commerce et devint par ses connaissances pratiques et la sûreté de son jugement le principal inspirateur, comme il le raconte lui-même, de l'ordonnance de 1673, que le président de la Commission appelait le *Code Savary*. C'est sur les instances mêmes de ses collègues, qu'il fut porté à préparer le grand travail qui devait lui acquérir un solide renom : *Le Parfait Négociant, instruction générale pour ce qui regarde le commerce des marchandises de France et des pays étrangers* (Paris, 1675, in-4°), ouvrage considérable qui aborde et approfondit toutes les questions utiles à résoudre et qui attache par la simplicité du bon sens, la netteté du conseil, la conscience, la haute raison et la communicative honnêteté. Le livre, accru dans sa 3e édition, la dernière qu'ait revue l'auteur (Paris, 1679), d'un *Traité du commerce qui se fait par la mer Méditerranée*, fut réimprimé plus de dix fois en France seulement pendant un siècle, traduit dès l'année même de son apparition en allemand, puis en hollandais (1683), en anglais, en italien, et eut l'honneur unique, avec ceux de Cujas, d'être cité au barreau, comme autorité légale, du vivant même de l'auteur. Savary, qui était devenu comme avocat consultant l'oracle du commerce, donna pour suite à son ouvrage : *Les Parères ou avis et conseils sur les plus importantes matières du commerce* (Paris, 1688, in-4°), recueil de consultations et d'arrêts « sur les questions les plus « difficiles », réimprimé dans les éditions postérieures du *Parfait Négociant*. La septième (Paris, 1713, 2 vol. in-4°) contenait des additions et corrections par Jacq. Savary des Brulons, un de ses fils, la huitième (Paris, 1721, 2 vol. in-4°), une Vie de l'auteur par Philémon-Louis Savary, frère du précédent. Leur père, après la mort de Colbert (1683) et grâce à la recommandation du conseiller d'État Bignon, avait obtenu un arrêt du Conseil, qui le commettait à l'examen des comptes des Domaines d'occident, avec un traitement de 4,000 livres, — mais devenu veuf en 1685, il mourut à son tour, le 7 octobre 1690, âgé de 68 ans. Onze de ses 17 enfants lui survivaient, qui tous maintinrent et dont quelques-uns renouvelèrent l'éclat modeste de son nom.

Vie de Savary, en tête du *Parfait Négociant* (1721). — *Jacques Savary, sa vie, ses ouvrages et son époque*, par M. Ph. Bellanger, dans la *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 197 et 371, et tirage à part (Angers, Cosnier et Lachèse, in-8°). — Camille Belin, *L'Ordonnance de 1673*, discours de rentrée de la Cour Impériale d'Angers, 3 novembre 1866 (Angers, Lainé, in-8° de 56 p.). — Niceron, t. IX, p. 203 ; t. X, p. 279. — Pocq. de Liv., Mss. 1068.

Savary (*Jean-Julien-Michel*), né à Vitré (Ille-et-Vilaine), le 18 novembre 1753, avocat au Parlement de Paris (juillet 1780), était, croit-on, au moment de la Révolution précepteur dans un château, près les Herbiers. Nommé juge et président du tribunal de Cholet de 1790 à mars 1793, il fut emprisonné par les insurgés, s'évada, puis élu membre du Conseil général de Maine-et-Loire, fut successivement attaché en mai et juin 1793 comme commissaire civil aux états-majors de Leygonnier, puis de Canclaux, puis de Kléber, nommé adjudant général chef de brigade le 5 novembre 1793 et élu malgré lui le 15 octobre 1795 (23 vendémiaire an V) député de Maine-et-Loire. Il s'y refusa en vain, déclarant qu'il était devenu soldat, impropre à être législateur, ruiné par les désastres de la Vendée. Il dut céder le 25 vendémiaire sur les instances de l'Assemblée électorale et devint le 1er germinal an IV secrétaire, le 1er frimaire an VII président du Corps législatif. Réélu le 25 germinal an VII au Conseil des Anciens, il se démit après le 18 brumaire et reprit la carrière des armes. — Il a, entre autres ouvrages, donné la seule histoire sérieuse et loyale qui existe de la guerre de Vendée, sous ce titre : *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République française ou annales des départements de l'Ouest pendant ces guerres, d'après les actes et la correspondance du Comité de salut public, des ministres, etc., les règlements, proclamations, etc., — par un officier supérieur habitant la Vendée avant les troubles* (Paris, 1824-1825, 6 vol. in-8°). Une partie du tirage s'arrête au 3e volume qui porte : *fin du 3e et dernier volume*. L'auteur avait écrit des mémoires qui sont restés inédits. — David d'Angers a fait en 1833 son médaillon. — Les Archives de Maine-et-Loire possèdent de lui de nombreuses lettres autographes, qui rendent témoignage autant à sa vaillance et à son dévouement qu'à sa constante modération.

Savaterie (la), ham., cne de *Landemont* ; — ham., cne de *Tiercé*.

Savennière (la), ruiss., né sur la cne de St-Laurent-des-Mortiers (Mayenne), à 3 kil. de la cne de *Miré*, pénètre sur Miré en passant sous le chemin de grande communication de Segré, qu'il longe ensuite jusqu'au bourg, coule de l'O. à l'E., passe entre les Crémaillers, à la Galbuchère, au Nord et tout auprès du bourg de Miré, sous les routes départementales no 26 de Morannes à Laval et no 9 d'Angers à Mamers, au N. des Brosses, au S. de Gripoil et s'échappe dans la commune de St-Denis-d'Anjou pour rentrer, après

une courbe sinueuse, par la pointe orientale de la c^{ne} de Chemiré-sur-Sarthe, où il se jette dans la Sarthe sous le nom de ruiss. de Baraise. Il descendait autrefois jusque vis-à-vis la Chevalerie, confondu à la boire du Rossignol. — Sur son parcours de 7,500 mèt. en M.-et-L., il s'est grossi des ruiss. de la Maladrie, des Perrettes et de Saint-Martin, à droite, — du Mortron et de la Brisse, à gauche. — La Carte cantonale lui donne le nom de la Jouinière ; — ham., c^{ne} de *Chantoceaux*.

Savennières, c^{on} de St-Georges-sur-Loire (9 kil.), arr. d'Angers (15 kil.). — *Vicus Saponaria* VIIe s. (*Vit. Mauril.*, ap. Boll., septembre, t. IV, p. 75). — *Saponariæ in territorio Andegavensi* (*Chron. Nannet.*, ap. D. Lobin, II, 39). — *Ecclesia vici Saponarie, parrochia Saponarie* 1040-1050 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 32). — *Curtis Saponaria* XIe s. (Ib., ch. 14). — *Savoneriæ* 1100 circa (Cartul. St-Nic., p. 119), 1183 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 37). — *Ecclesia Sancti Petri et Sancti Romani de Saponariis* 1159 (1er Cart. St-Serge, p. 16). — *La parroisse de Savonnières* 1295, 1297 (H St-Aubin, Déclar., XV, 11 et 12), 1377 (G St-Maurille, Gr.-Bourse, VI, 1). — *Parochia de Sapponneriis* 1316 (H St-Nic., *Géneteil*), 1419 (D 8). — *Sapvonnières* 1594 et XVIIe s. (Et.-C.). — *Savenières* 1612 (Ib.). — *Savennières* 1619 (Chantocé, Et.-C.). — Dans la vallée et sur le coteau de la rive droite de la Loire ; — entre Bouchemaine (6 kil.) à l'E., St-Martin-du-Fouilloux (9 kil.) au N., la Possonnière (2 kil. 1/2) à l'O., Béhuard (600 mèt.) au S., séparé par un bras de Loire.

Le chemin d'intérêt commun d'Angers à Chalonnes traverse le bourg d'Epiré et descend des coteaux par courbes sinueuses jusqu'à une boire de la Loire, qu'il longe un instant et qu'il repasse pour gagner le bourg de Savennières, où le rejoignent du N.-O. le chemin d'intérêt commun de St-Georges, et du N. le chemin vicinal de St-Martin-du-Fouilloux.

La voie ferrée d'Orléans à Nantes circule au pied du coteau, sur le rebord même de la Loire, qu'à certains points elle affleure, et fait station, à 600 mèt. du bourg, aux Forges, communiquant par un double bac avec l'île de Béhuard, les Lambardières et Rochefort.

Y naissent les ruisselets des Vignes et des Grandes et des Petites-Coulées.

En dépendent le bourg d'Epiré (43 mais., 45 mén., 136 hab.), les vill. de la Roche-aux-Moines (19 mais., 76 hab), du Fouilloux (7 m., 22 hab.), des Gaudrés (6 mais., 16 hab.), le ham. des Forges (3 mais., 11 hab.), les chât. de Varennes, des Grifferais, de la Foresterie, de la Bisolière, de la Petite-Rivière, nombre de maisons bourgeoises et 65 fermes ou écarts.

Superficie : Elle comprenait, jusqu'en 1850, 7 à 8 kil. de largeur, sur 10 à 12 de longueur, répartie entre six importants villages, deux paroisses et un oratoire, en tout 3,927 hect., dont 1,854 hect. ont été distraits par la loi du 14 mars 1851 pour former la c^{ne} de la Possonnière. — Restent 2,073 hect. dont 400 hect. en vignes, 280 hect. en bois.

Population : *386* feux, *1,740* hab. en 1720-1726. — *482* feux en 1789. — *2,460* hab. en 1793. — *2,489* hab. en 1804, dont *677* hab. au bourg. — *2,704* hab. en 1831. — *2,744* hab. en 1841. — *1,389* hab. en 1851, réduite de moitié par la distraction de la Possonnière. — *1,363* h en 1861. — *1,317* hab. en 1866. — *1,271* hab en 1872. — *1,323* hab. en 1876, — dont *604* hab. au principal bourg (172 mais., 202 mén.).

D'excellentes prairies, la culture du chanvre dans la vallée, de la vigne sur le coteau, l'élève des bestiaux et des chevaux, la vente des lins, fils, grains, surtout de vins blancs renommés, entre autres ceux de la Couléo-de-Serrant et de la Roche-aux-Moines, assurent la richesse du pays.

Foires assez importantes le 19 mai et le troisième lundi de septembre.

Bureau de poste de la Possonnière. — *Chef-lieu de perception* pour les c^{nes} de Béhuard, Bouchemaine, la Possonnière, St-Jean-de-Linières, St-Léger, St-Martin et Savennières.

Mairie avec *Ecole* communale laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Saint-Charles). — *Asile* construit par adjudication du 9 août 1852.

Le bourg d'Epiré, V. *ce mot*, forme le centre d'une paroisse distincte érigée en succursale le 23 juin 1842. — Une *Ecole* communale *de filles* avec *Asile* y est installée, dans une maison tenue à loyer par la commune.

L'Eglise, dédiée à St Pierre (succursale 30 septembre 1807), est classée comme monument historique. Le plan primitif présentait un simple rectangle (de 18 mèt. sur 14), terminé par deux pignons. La façade actuelle vers l'O. dont le faîte a été dérasé et surexhaussé au XVIe s., est construite en petit appareil irrégulier de moellons schisteux, soutenu aux angles par de forts arêtiers et intercalé régulièrement de six doubles bandeaux de briques, entre chacun desquels s'aligne un rang de briques en arêtes de poisson. Entre deux, au sommet du pignon, deux larges briques à angle droit dessinent les deux côtés d'un triangle, dont le centre est formé de lozanges en pierre noire. Deux fenêtres plein cintre, à jambages et claveaux alternés par deux briques, l'archivolte décoré de lozanges et d'une ligne de petits cubes diamantés et encadré entre deux cordons de briques, surmontent un portail du XVIe s. avec accolade. Deux autres fenêtres semblables et une belle porte romane à double archivolte se retrouvent sur la face latérale vers S. dont l'appareil est identique. Il faut constater qu'ici comme à St-Macé et de façon peut-être plus apparente, la construction ne fait emploi que d'éléments informes, de fragments de briques, dont l'inégalité est compensée par du moëllon, — et que le caractère de l'ornementation n'a rien de véritablement antique. Il s'est fait une légende sur ce monument, qui le signale en certains livres comme la plus ancienne église de France. Une simple comparaison seulement avec St-Eusèbe de Gennes établirait, à mon

avis, un écart d'au moins trois ou quatre siècles entre les deux édifices. C'est n'être que sage, — avec M. de Cougny au dernier *Congrès* de 1871, — de ne pas faire remonter l'œuvre de Savennières au delà du xe s. — Au xiie s. un clocher carré y fut ajouté avec le chœur et une abside semi-circulaire, éclairée par cinq fenêtres romanes, dont chaque pierre du cintre et des montants est sculptée d'une marguerite et l'archivolte couronnée d'un fer à cheval. Sous le toit règnent une corniche feuillagée et une série de modillons à têtes grotesques d'hommes et d'animaux. Le bas-côté vers N., où apparaît encore sur le mur la litre armoriée des seigneurs, date du xve s. et est en partie construit avec les briques du mur qu'il remplace. — A l'intérieur, les filières et les entraits de cet appendice sont engoulés et historiés de petits personnages grotesques xve s. Sur le premier pilier de l'arceau intermédiaire, on entrevoit les traces d'une fresque, représentant le *Baptême du Christ par St Jean*; — à côté, une cuve polylobée en granit; — dans le mur, un groupe en bois, sculpté et peint, *le Martyre de St Blaise*, nu, mitré, entre deux bourreaux armés de marteaux; — une vieille toile, dans le genre espagnol, *St Pierre*; — à une fenêtre de l'abside, vers S., un débris de vitrail, xviie s., d'une *Assomption*. — L'église entière a été l'objet d'une restauration récente et dirigée de main de maître par M. Joly-Leterme. De nombreux dessins en existent, notamment avant les derniers travaux, dans *l'Anjou* de M. Godard, par Hawke.

Le *presbytère*, qui n'est séparé vers N. que par un étroit chemin, vendu natl le 12 messidor an IV au citoyen Bonnet, a été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 16 décembre 1822. — On lit au pignon du grenier, la date *1718*; — à une lucarne, *1751. M. Hainost, curé*; — au portail, *1755*.

Le *cimetière* nouveau a été acquis par ordonnance du 4 février 1834.

Nulle trace celtique, — nulle trace même des grandes voies qui traversaient ce pays, centre important dans les temps gallo-romains. La grande voie d'Angers à Nantes descendait le coteau d'Epiré et longeait la Loire, où elle communiquait avec Chalonnes, V. *ci-dessus*, p. 163, et c'est pour la protéger que s'éleva au xiie s le château de la Roche-aux-Moines, *ad tuitionem itineris, quo itur ab Andegavi civitate Nannetum..., strata publica* (D. Bouq., XVII, 93). — Un *vicus* y existe dès le viie s. et encore au xie. Cette partie du territoire angevin, sillonnée par les bandes bretonnes, forme quelque temps une annexe du comté de Nantes, et c'est à Savennières qu'en 852 le comte Lambert, qui était en même temps abbé de St-Aubin, se fait enterrer (D. Lobin., II, 39).

Quoiqu'avant le xie s. aucun texte ne mentionne l'église, on peut affirmer qu'une paroisse y fut constituée dès les premiers âges. L'église primitive dut être ruinée par les guerres bretonnes ou par le passage des Normands. Il est probable même qu'elle succédait déjà à un édifice plus antique, comme l'indique son vocable de St Romain, accolé au xiie s. à celui de St Pierre. L'église actuelle est construite en partie avec les débris de ces ruines. Les religieux de St-Serge ayant été gratifiés de la paroisse, y établirent un prieuré régulier, avec chapelle sous le vocable de St Romain, à distance de l'église paroissiale reconstruite et sur l'emplacement peut-être de la primitive église. On y a trouvé, en détruisant le chœur, les restes d'une mosaïque en petits cubes de pierre dans une baie de mortier, de nombreux cercueils de pierre coquillière et quelques chapiteaux du xiiie s., qui restent recueillis dans un jardin. L'enclos dans le bourg attenait vers l'E. et vers S. aux préaux de la maison seigneuriale de la Guerche, et avait pour dépendance la métairie de la Moinerie.

Prieurs : Phil. *de la Bocaye*, 1301. — Raoul *Vendel*, 1311. — Jean *Hardy*, 1414. — Olivier *de Dommaigné*, 1438. — Guill. *Basselin* ou *Vaucelin*, 1449, 1462. — Jean *Niallart*, 1570. — Christ. *de Briolay*, 1655. — Jean *Hodée*, religieux profès d'Asnières-Bellay, qui desservait la Madeleine de Pouancé en 1701, et en 1703 durant quelques mois l'église d'Erigné, † le 20 avril 1706. — Jos.-Hyac. *Coustard*, 1732. — Hubert *Benoist*, 1743. — Jean-Julien *Labbé*, 1772. — Jean-B. *Mauclerc*, 1773.

Un décret épiscopal du 14 octobre 1773 autorisa ce dernier prieur à détruire la chapelle, à charge de la reconstruire dans le délai de dix-huit mois, obligation supprimée par décret nouveau du 18 avril 1774, à la condition d'élever sur la place un reposoir avec table et croix de pierre pour l'exposition du St-Sacrement le jour de la Fête-Dieu et de donner tous les ornements à l'église paroissiale.

Curés : Robert *du Chasteau*, 1334. — Jean *du Puy*, 1419. — Jean *Pocquet*, chanoine de St-Laud, 1492. — Thomas *Ménard*, 1525. — Gilles *Salmon*, 1536, 1567. — Nic. *Bodin*, 1609. — Jean *Barbot*, docteur et professeur en théologie, 1671. — Jos. *Halnault*, 1740, † le 13 mai 1747, âgé de 59 ans. — Franç. *Halnault*, son neveu, mai 1747, † le 9 octobre 1763, âgé de 61 ans. — Fr. *Ménard*, octobre 1763, qui résigne en juin 1781 et meurt le 9 février 1782, âgé de 55 ans. — René-Louis *Bonnet*, juin 1781, alors âgé de 43 ans. Il abdique toute fonction ecclésiastique le 5 pluviôse an II. Il gérait dès lors depuis plus d'un an les fonctions de procureur de la commune et devint commissaire de l'administration municipale en l'an IV.

La famille de Savonnières, dont Trincant a écrit l'histoire, prétendait être apparentée aux comtes d'Anjou et fondatrice de la paroisse, dont elle aurait conservé le nom antique; mais les premiers personnages que cite leur auteur, figurent dans des chartes de Fontevraud ou de St-Florent et paraissent plus probablement d'origine poitevine. — Macé de Savennières, *de Saponaria*, est le premier que je rencontre dans un titre de St-Serge (1er Cartul., p. 262), vers 1082. Sa descendance portait *de gueules à la croix pattée d'or*. Elle s'allie, vers la fin du xiie s., à

la famille de Chemillé et possédait en même temps jusqu'au XIVe s. la Guerche en Saint-Aubin-de-Luigné, V. t. II, p. 324. Ce même nom désignait son manoir seigneurial dans le bourg même de Savennières, abandonné depuis pour la Roche-de-Serrant. Le fief formait une châtellenie, relevant du château d'Angers, avec four à ban et droit de banvin pendant 40 jours. — Il était advenu par mariage dans les premières années du XIVe s. à la famille de la Haie-Joulain et du Plessis-Macé. — Jean de Ste-Maure en est seigneur en 1458 et en vend les deux tiers dix ans plus tard à Jean d'Estampes, mari de Marie de Rochechouard; — Pontus de Brie en 1484, et après lui les seigneurs de Serrant et de la Roche-de-Serrant.

La *mesure* locale comptait 16 boisseaux pour 20 des Ponts-de-Cé.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers. — En 1788 on y comptait 135 familles à l'aumône ! — « C'est que « le pays, » — dit-on, — « est tout en vignes et « le journalier mal payé ! » La plus forte métairie ensemençait dix septerées de terre.

Maires : Pierre-Louis-Jérôme *Leglou*, anc. receveur général des Aides de Baugé et commandant des Volontaires du District, 15 thermidor an VIII. — René-Séb. *Letourneux de la Perraudière*, fils du lieutenant des maréchaux, V. t. II, p. 510, 6e jour complémentaire an XI, démissionnaire en 1816. — Justin *Chevalier*, 22 novembre 1817. — Félix, comte *de Romain*, 11 octobre 1828. — Franç.-Claude *Fourmont-Desmazières*, 6 septembre 1830. — Victor *Leglou*, 25 octobre 1838, † le 29 juillet 1844. — F.-C. *Fourmont-Desmazières*, 20 août 1844, démissionnaire. — Charles *Charbonnier de la Guesnerie*, 21 octobre 1850, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 241; C 193; H St-Serge. — Cartul. du Ronceray, Rot. 1, ch. 14. — D. Bétancourt. — Trincourt, *Hist. de la maison de Savonnières* (Poitiers, 2e éd., 1641). — *Répert. archéol.*, 1862, p. 397. — *Annuaire* de 1838, p. 32-33. — *Congrès archéol.*, 1871, p. 130. — *Journal de Maine-et-Loire* du 12 septembre 1841. — Pour les localités, voir *la Roche-aux-Moines, les Grifferais, la Coulée-de-Serrant, Audillé, les Forges, la Forêtrie, Varenne, Epiré, la Pierre-Bécherelle, Champbourreau, la Guerche.*

Savennières (*Boniface* de), « maistre en « médecine et physicien » du duc Louis d'Anjou est continué en 1402 et au moins jusqu'en 1406 dans la charge, qu'il remplissait depuis une époque inconnue, « de veoir et viseter les mala- « dies des habitants de la ville » d'Angers, et aussi, ce qui est remarquable, « de lire en la « Faculté de médecine », à une date antérieure de près de 80 ans à la rédaction des statuts (1484) et à l'existence constatée de cette Faculté (CC 2, f. 108 et 115 v°).

Savetier (le), min, cne de *Faye*.

Savignés (les), ham., cne d'*Echemiré*. — Le groupe comprend quatre maisons, dont un logis noble qui paraît antérieur même au XIVe s. Pendant la Révolution, les prêtres insermentés se réfugiaient là et dressaient l'autel dans une grande cave. — Tout près dans le champ des Châteliers on a rencontré vers 1850 un vieux cimetière, des poteries, des briques et nombre de médailles. Trois sont restées aux mains de M. le marquis Ferrières-Levayer, dont une gauloise; trois autres à M. l'abbé Cottereau, V. *Répert. arch.*, 1864, p. 33. — *Le Petit-S.* dépendait du collége de Baugé et fut vendu natt le 27 ventôse an III.

Savinerie (la), f., cne de *la Chapelle-R.* — *La Sivinerie* (Rect). — *La Sevenerie* (Et.-M.). — Relevait de Bouzillé et plus tard des Haies en Jallais et appartenait au XVIe s. à la famille Ladvocat, — en 1788 au marquis de Pérusse, qui la vendit à J. Cesbron de la Rogerie.

Savinière (la), f., cne de *Chantocé*. — *Domus et terra de Savineria* 1120 circa (Cart. de St-Nic., p. 291). — Du nom de Savinus, qui donna au XIIe s. la moitié du domaine à l'abbaye St-Nicolas d'Angers; — f., cne de *Jarzé*. V. *la Clergerie*.

Savoia. — V. *St-Georges-des-Sept-V.*

Savoie, ham., cne d'*Andard*. — *L'herbergement nouvellement construit par Rousseau de Savoe en la paroisse d'Andart* 1290 — *Feodum de Savoei* 1296, *de Savoue* 1317 — *La terre, fief et marquisat de Savoué* 1776 (Chap. St-Maimbeuf). — Anc. fief et seigneurie fondé au XIIIe s. par un chevalier originaire sans doute de Saint-Georges-des-Sept-Voies. Il était advenu dès le XIVe s. au Chapitre St-Maimbeuf d'Angers et fut avec lui réuni au XVIIIe s. au Séminaire. Une tradition, acceptée par Rangeard (*Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 42), prétend que St Maimbeuf y est né et expliquerait naturellement la donation faite au Chapitre, si ce n'était au contraire l'explication même de la tradition. — Le fermier était tenu de l'entretien et de l'érection des fourches patibulaires et d'un pilori avec collier pour l'exposition des malfaiteurs suppliciés par ordre du Chapitre. — Chaque quartier de vigne payait une redevance de deux jallais de vin. — La terre fut vendue natt le 11 octobre 1791.

Savonneraie (la). — V. *Saint-Martin-d'Arcé*.

Savonnières, vill., cne des *Verchers*, avec maison bourgeoise moderne. — *Saponariæ* 1109 (Cartul. de Fontev.). — *La Savonnière* 1648 (Puy-N.-D. Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec manoir et chapelle seigneuriale de Notre-Dame, au plein droit de l'évêque de Poitiers, où la messe était célébrée un jour par semaine. — En est sieur n. h Gabriel Dutertre, mari de Louise Serpillon, 1636; — Franç. Dutertre, mari de Madeleine de Brilhac, 1679; — Pierre Poitras, receveur des deniers des saisies réelles de la Sénéchaussée de Saumur, 1680, † le 1er juillet 1699 au château de Fontaines; — Marie Cussard 1700, mari de Julienne Poitras, — Louis-Claude-Rosalie de Cuissard 1790, sur qui la maison est vendue natt le 22 germinal an III.

Savonnières (*Mathurin* de), fils de Jean de S., seigneur de la Bretesche, et d'Eve de la thefelon, est dit clerc du diocèse d'Angers. Religieux d'abord, puis abbé dans le diocèse de Toulouse, syndic des Etats de Languedoc, il fut nommé en 1583 à l'évêché de Bayeux, par l'in-

fluence du prince de Conti, qui s'en était réservé les revenus. Il n'habita guères jamais d'ailleurs que Paris ou le Mans, mourut à Paris en 1586 et fut inhumé à la Bretêche.

Savouré (*Edmond-Jules-Auguste*), peintre d'histoire, né à St-Denis (Seine) le 4 février 1804, mort à Saumur, où il résidait depuis plus de vingt ans, le 10 juin 1849, mari de Jeanne-Françoise-Andrée Gasse de Vernet. — A l'Exposition d'Angers de 1842 il avait envoyé un tableau sous ce titre : *L'Humanité des soldats français après la conquête de Mascara 1835 ;* — et le Musée de Saumur possède de lui un *Roi René peignant son tombeau.*

Saymond (*Dominique*), récollet d'Angers et prédicateur de son ordre, a fait imprimer *Les Excellences et avantages de la confrairie de St-Urbain, érigée dans l'église parochialle de Rillé en Anjou* (La Flèche, Griveau, 1654, in-18); — *L'Illustre esclavage du St-Sacrement, avec des pratiques, etc.* (Angers, Yvain, 1666, in-18).

Sazé, f., c^{ne} de *Chemellier*. — *Podium de Saziaco* 1106 circa (Cartul. St-Aubin, fol. 59). — *Sacceium* 1233 (G 677, f. 10). — *La terre, fief et seigneurie du Grand-Chazé* 1530 (C 106, f. 236). — *La maison seigneuriale du Grand-Sazé, — les Sazés* 1639 (G Cures). — Ancien fief relevant de Blaison. — En est sieur Jean de la Rochière 1396, Jean Cornilleau 1470, qui rend aveu pour « son houstel de S. tant en maisons, caves, « pressoir, jardins, bois, avec droit de garenne « défensable à conils », Julien du Vau 1532, sa veuve Ysabeau de Bréhem 1537, Jean Millière, grand boursier en l'église d'Angers, 1562, Jean Desnoues 1575, Hardi de la Court, veuf de Jeanne Desnoues, 1611. — La terre est saisie sur Pierre de la Cour, écuyer, sieur de la Forêt, à la requête de Mich. Prunier, marchand de drap de soie à Saumur, et vendue à Jeanne Jacob, veuf de Christ. Lepauvre, écuyer, le 16 décembre 1623, de qui Laurent Pichon, écuyer, commissaire ordinaire de l'artillerie de France, l'acquiert en 1635. — En est sieur Jean de Boscher 1650, par son mariage avec Charlotte Pichon, et tous deux y demeurent « en leur maison seigneuriale », — Pierre de Cheverue, sieur de Chement, par acquêt le 30 avril 1665 de Charlotte Pichon, veuve et remariée depuis le 25 septembre 1662 avec Arthus-Charles de St-Offange ; — Renée Crespin, veuve de Pierre de Cheverue, 1699, — Gohin de Montreuil en 1790, sur qui la maison est vendue nat^t en l'an VII.

Il en dépendait en *Blaison* un domaine, *le Petit-Sazé*, appartenant à Guyonne Clisson, 1447, Catherine de la Fauchardière 1504, femme de Christ. Ysembert, Guill. de Mêlay 1553, Jean Desnoues, mari de Jeanne de Mêlay, qui le vend le 17 septembre 1573 à Philippe Quentin ; mais les deux terres furent de nouveau réunies dès la fin du XVIe s. et jusqu'à la Révolution (E 454). — Le Petit-Sazé a été vendu nat^t le 8 messidor an IV.

Sazée (la). — *Le russel de Sazée* 1408 (Mss. 917, f. 650). — Petite rivière qui traverse Montguillon, Aviré, Louvaines et se jette près de ce dernier bourg dans l'Oudon après un cours de 10 kil.

Scameratum. — V. *Echemiré*.

Sceaux, c^{on} de Châteauneuf (14 kil.), arr. de Segré (24 kil.) ; — à 20 kil. d'Angers. — *Ecclesia Celsum* 996-1010 (1er Cartul. St-Serge, p. 13). — *Curtis Celsæ ecclesiæ* 1061-1082 (Ib.). — *Celsum* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 112). — *Inter Sartam et Meduanam loco qui Celsus nominatur* 1060-1082 (Sceaux, Pr., t. I, p. 1). — *Burgus de Celso* 1171 (1er Cartul. St-Serge, p. 198). — *Prior, — ecclesia de Ceaus* 1212, 1219 (St-Serge, ch. or.). — *La paroisse de Ceaux* 1284 (Ib., ch. or, t. I, f. 2). — *Villa de Ceaux* 1299, 1310 (St-Serge, ch. or.). — *La terre et seigneurie de Ceaux* 1393 (G Cure). — *La ville de Sceaux* 1539 (C 105, f. 49). — *Seaus* 1652 (Carte), 1783 (Pouillé). — L'étymologie est identique à celle de Chanto-*Ceaux*, soit qu'il faille y comprendre directement d'après le sens latin l'indication d'une hauteur, ce qui ne s'appliquerait ici qu'au bourg, — ou y reconnaître, comme l'indique M. Longnon, *Mém. des Antiq.*, t. XXXVII, p. 146, un radical celtique de signification ignorée. — Entre Feneu (5 kil. 1/2) au S., Ecuillé (3 kil. 1/2) à l'E., Champigné (6 kil.) au N.-E., Querré (7 kil.) et Chanteussé (7 kil. 600) au N., Thorigné (5 kil.) à l'O., Grez-Neuville (6 kil.) au S.-O.

Le chemin de grande communication de Seiches à Thorigné, qui croise la route départementale d'Angers à Mamers, à 600 mèt. de la limite du territoire, traverse du S.-O. au N.-E. par le milieu du bourg, où le rejoignent deux chemins vicinaux.

Y naissent les ruiss. de la Roussière, affluent de la Mayenne, — de St-Gervais, affluent de la Sarthe, — de la Suine avec ses affluents de la Sinette, de Monquerbut et de la Guérettière.

En dépendent le chât. de Launay et 70 à 80 fermes ou écarts que le Recensement classe par cantons sous les noms des Landes (127 hab., 34 mais.), de la Boirie (13 mais., 52 hab.), du Petit-Cabaret (23 mais., 106 hab.), de l'Anglaiserie (19 mais., 93 hab.), de Launay (29 mais., 166 hab.).

Superficie : 1,719 hectares, dont la culture de vignes, très-répandue aux XII-XVIe s., n'occupe plus que 3 hectares ; — 122 hect. en bois, reste de la forêt de Monquerbut.

Population : *745* hab. en 1790. — *740* hab. en 1820. — *760* hab. en 1831. — *716* hab. en 1841. — *688* hab. en 1851. — *792* hab. en 1861. — *810* hab. en 1866. — *815* hab. en 1872. — *814* h. en 1876, — dont *270* hab. au bourg (59 mais., 95 mén.).

Culture de céréales en abondance, lin, pommes de terre ; — luzerne, trèfle, sainfoin dans les prairies ; — élève de bestiaux ; — commerce de bois de chauffage ; — carrière importante de calcaire et four à chaux ; — autrefois une briquetterie à la Rairie.

Source ferrugineuse sur la terre de Launay.

Assemblées le lundi de la Pentecôte et le 26 décembre.

Bureau de poste de Champigné — *Perception* de Chambellay.

Mairie avec *Ecoles* communales laïques *de garçons* et *de filles*, acquise par ordonnance du 13 mars 1837, agrandie en 1853. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale, 5 nivôse an XIII), forme une longue nef unique, d'appareil antique mais caché à l'intérieur sous le plâtre et un lambris. A l'entrée a été accolé une sorte de hangar en façon de porche, à voûte inclinée, au-dessus de laquelle apparaît encore une très-vieille baie romane enmurée. Le clocher carré XVe-XVIe s., sans caractère, s'applique à la gauche, en avant du chœur, et dans le pied est établie la chapelle de la Vierge XVIIIe s. Vis-à-vis, dans la nef, une *Sainte Famille* porte écrit à l'angle inférieur de gauche : *J. Cardinal p^{er} cap. dono dedit 1728*; — auprès, une *Annonciation*; — à l'entrée du chœur, transformé à la moderne, deux grossières statues de *St Jean-Baptiste* et de *St Augustin* et huit belles stalles XVIIe s. dont les crédences représentent les diverses parties du chapiteau corinthien, la volute, la feuille d'acanthe, la demi-corbeille; — au fond, les statues de *St Martin* et de *St Etienne*, deux toiles, une *Vierge à l'Enfant* et *l'Education de la Vierge*. — La sacristie y attient vers N.-O. et l'on y aperçoit en plein et bien conservée une des quatre fenêtres primitives, le cintre formé de trois larges claveaux, creusés de rainures rouges pour simuler de faux joints et à l'extérieur une moulure en fer à cheval, XIIe s.

Le *presbytère*, vendu nat^t le 21 frimaire an IV, a été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 9 juin 1830.

Aucune trace antique n'a été signalée sur le territoire, que traversait du S.-E. au N.-O. la voie montant d'Angers à Châteaugontier et passant au bourg. — La paroisse est constituée dès avant la fin du Xe s. et l'église, dont le vocable seul, St Martin, attesterait l'antiquité, en fut donnée aux religieux de St-Serge d'Angers par l'évêque Rainaud. Un prieuré simple et régulier s'y établit où demeurait jusqu'au XIVe s. le prieur avec un ou deux moines, dans un logis près l'église, dont dépendaient un cellier, des galeries, une cour, un pressoir, un portail, sur lequel était installé un logement, des jardins, vergers, garennes et les deux métairies de Trons, auj. du Tronc, et de la Braudière en Ecuillé, — plus les dîmes dans la paroisse de Sceaux et sur partie de Feneu. Par transaction du 31 mai 1776 il céda tous ses cens, rentes et droits seigneuriaux au seigneur de Sautré.

Prieurs : Lambertus, 1195. — Renaud *de Longchamp*, 1203, 1212. — Jean *de Moranne* alias *Rualen*, 1295, 1314. — Nic. *Croissant*, 1401. — Denis *d'Auverse*, 1419. — Guill. *Landais*, 1426. — Thomas *de Croisant*, 1447. — Jean *de Morel*, 1460? — Jean *Gastain*, 1469. — Jean *de Juigné*, 1568, 1575. — Jean *Jacqueslot*, doyen de St-Martin d'Angers, 1576, 1602. — Claude *Tuschin*, 1614. — Christ. *de Morenne*, archidiacre de Troyes, 1625. — Franç. *de Briolay*, archidiacre de Troyes, 1636. — Luc *Rivault*, 1654. — Guill. *Drouet*, 1654, 1658. — Et. *Pasquier*, 1678. — Magloire *Lot*, 1679. — Jean *Gommeau*, installé le 3 février 1725, 1750. — Louis-Charles *de Mésanger*, nommé le 16 avril 1750, qui se démet. — Guill.-Jean-Franç. *Benoist*, 2 octobre 1776.

Le service du prieuré était célébré dans l'église paroissiale, que desservait un curé, vicaire perpétuel, réglé en 1688 à la portion congrue. Il se déchargeait autant que possible sur un simple vicaire, à qui les habitants abandonnaient la glane, soit à peu près 4 ou 5 septiers de blé, et qui ne pouvant vivre, quittait souvent la place. Les paroissiens mirent le prieur en demeure par justice de leur fournir un prêtre à résidence — et même en 1687 furent réduits, la misère étant pressante, à obtenir contre lui arrêt du Parlement, qui le contraignit à les aider d'une aumône de 10 septiers de blé.

Curés : Olivier, 1295. — Guill. *de la Flèche*, 1306. — Guill. *de Crochet*, 1314. — Jean *Boule*, 1511, 1531. — Rob. *Théard*, 1549. — Marin *Froger*, 1564. — Jean *Benoist*, 1612. — Pierre *Garnier*, 1625, 1630. — Mic. *Toisonnier*, 1647. — Ant. *Odiau*, 1656, 1665. — Charles *Froger*, 1686, † le 19 novembre 1706, âgé de 47 ans. — Alexis *Drouault*, 1707, † le 29 février 1712. — Louis *Turpin*, mai 1712, † le 6 novembre 1721, âgé de 69 ans. — Charles *Lejeune*, janvier 1725, † le 15 juillet 1740, âgé de 50 ans. Il est dit en 1739 « patriarche de la « Butinie orientale ». — Pierre *Lemotheux*, 1741, † le 21 septembre 1754, âgé de 60 ans. — *Milon*, 1755, qui passe à la cure de Brézé. — Jean *Rontard*, originaire de St-Lézin-d'Aubance, vicaire d'Echemiré, puis de St-Lézin, installé le 27 avril 1757, qui résigne en 1786. Le bénitier en marbre noir de l'église porte encore inscrit : *Donné par Rontard, curé de cette paroisse, en 1765*. — F. *Peltier*, 1786, 10 février 1791. — *Dusouchay*, 3 avril 1791, qui renonce à toutes fonctions ecclésiastiques le 23 frimaire an II.

Il existait à l'Ermitière, auj. les Ermitiers, V. ce mot, une petite chapelle, qualifiée de *prieuré* et qui dépendait de Toussaint d'Angers.

Le fief formait au XVIe s. une châtellenie, appartenant à la famille de Montalais et réuni dès la fin du XVIIe s. à la seigneurie de Sautré.

La paroisse dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Archidiaconé d'outre-Maine, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf. On y comptait en 1789, 47 familles, 150 habitants en peine de vivre. L'agriculture se réduisait aux ensemencements, sans élève de bétail autrement que pour les travaux des fermes. — Les Chouans y vinrent abattre le 9 fructidor an II l'arbre de la liberté; les familles patriotes avaient eu le temps de s'enfuir.

Maires : Cadeau, 1er fructidor an VIII. — *Mottais*, 2 janvier 1808, démissionnaire. — Jos. *Fromy*, 9 mai 1808. — *Coquery*, 15 janvier 1816. — Pierre? *Chassebœuf*, 16 décembre 1830.

— Jos.-René *Touchet*, 28 mai 1828, démissionnaire le 5 juin 1832. — Elie *Bourbon*, 1832. — Franç. *Guerrier*, 1834, † le 4 février 1836. — Augustin-Jean *Parage*, 29 mars 1836, démissionnaire le 23 novembre 1840. — Aug. *Brichet*, 2 février 1841 — *Cotin*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 49; 192; H St-Serge. — Les titres du prieuré comprennent 26 registres, 3 liasses, 1 carton.—Arch. comm. Et.-C.—Pour les localités, voir *Launay*, *les Ermitiers*, *le Tronc*, *Salvert*, *Facé*, *la Presselière*, etc.

Scépeaux (*François* de), sire de Vieilleville, comte de Durtal, baron de Mathefelon, seigneur de la Vaisousière, de St-Michel-du-Bois et de la Bérardière, connu sous le nom de *maréchal de Vieilleville* ou de la Vieuville, était fils de René de Scépeaux, puîné de sa maison, et de Marguerite de la Jaille. Il naquit en 1509 soit au manoir de Vieilleville soit plutôt au château de St-Michel-du-Bois et à 14 ans entrait page dans la maison de Louise de Savoie. Insulté par un maître d'hôtel, « il lui donna de l'épée à travers « du corps » et dut se réfugier chez son père. Lautrec, son parent, lui offrit une place, sous sa cornette, à l'armée d'Italie, et le nouveau venu s'y acquit bientôt une haute réputation de vaillance et de désintéressement. Chargé en avril 1547 d'une ambassade à Londres, conseiller d'état en 1551, maréchal de camp le 24 juin 1552, gouverneur de Metz le 1er mai 1553, consulté et mis en œuvre pour toutes les actions de guerre ou de diplomatie, il figurait au premier rang de ces *politiques*, que leur modération et leur tolérance rendaient suspects aux partis de violence ou de rapine, refusant de participer au bénéfice des confiscations, mais tenant tête énergiquement aux entreprises des religionnaires. C'est à lui qu'échut la charge d'arrêter la marche des conjurés d'Amboise sur Orléans (15 mars 1560), comme de réprimer les troubles de Rouen (1563), de Touraine, Anjou et Maine (1565), du Poitou (1567) et du Lyonnais (1570). — Il n'avait accepté que sur les vives instances du roi et de la reine-mère le titre de maréchal de France (19 décembre 1562) et refusa absolument la charge de connétable. Par trois fois Henri II et Charles IX lui firent l'honneur de résider à sa terre de Durtal et de prendre part aux grandes chasses de la forêt de Chambiers. Une fois encore il y fêtait la cour et le roi depuis près d'un mois, quand le 30 octobre 1571 il y mourut après 12 heures de souffrances, non sans soupçon violent d'empoisonnement, sur son refus, dit-on, de s'associer à la St-Barthélemy projetée. Le populaire montre encore *la Table aux Rois*, dans le grand carrefour de la forêt, où le vieux maréchal aurait reçu, dans un déjeuner de chasse, les sinistres confidences. — De son mariage avec Renée Leroux de La Roche des Aubiers, dame de la Tour de Ménives, il n'avait eu que deux filles dont l'aînée épousa Jean d'Espinay, seigneur de Segré. — Le 29 juin 1863, en creusant les fondations de la nouvelle église de N.-D. de Durtal, on retrouva à droite de l'ancien autel deux boîtes en plomb, renfermant, croit-on, l'une le cœur, l'autre un poumon du maréchal. Nulle inscription d'ailleurs ni autres débris que les restes d'un cercueil de chêne. La pierre tumulaire avait été brisée depuis longtemps et employée à la construction d'une cheminée chez un cantonnier. — Ces précieuses reliques, revendiquées par le neveu de M. Bucher de Chauvigné, mari d'une Scépeaux, lui furent délivrées en vertu d'un arrêté préfectoral. — Le portrait du maréchal, en buste de trois quarts à droite, médaillon ovale, a été gravé, avec la devise : *Spem in contra spem*; sur la tablette : *Æ. L V*; au-dessous son écusson, *vairé d'argent et de gueules*; pour cimier, un cerf; pour supports, deux lions. *P. E. Moitte sculpsit*. Un autre figure dans les cuivres du *Peplus* de Ménard. Touss. Grille possédait dans son cabinet les portraits originaux peints sur bois par Jannet en 1566 (12 pouces de hauteur sur 9 de largeur), du maréchal et de sa femme, l'un et l'autre d'une exquise finesse. — Le caractère de Vieilleville, ses hauts faits de guerre, ses secrets d'ambassade, ses lettres, ses discours, tout le détail de ce caractère réservé à la fois et chevaleresque, qu'ont laissé dans l'ombre les écrits des contemporains, — Brantôme excepté, — ont été remis en lumière dans des *Mémoires*, rédigés par son secrétaire Carloix, d'un style aimable et familier. La fin malheureusement en est perdue. Délaissés pendant deux cents ans dans le chartrier de Durtal, ils ont été publiés pour la première fois en 1757 par le P. Griffet (Paris, 5 vol. petit in-8°) et de nouveau dans les collections Michaud et Petitot. — Il reste à faire sur ce personnage considérable, dont la vie s'éloigne trop de l'Anjou, une étude complète, dont les éléments essentiels se trouveraient dans les recueils de correspondance du XVIe s. des grandes collections parisiennes, à la Nationale et à l'Institut.

Cl. Ménard, Mss. 875, p. 156. — Brantôme, *Grands capitaines français*. — *Bullet. de la Soc. de l'Hist. du Protest.*, 1855, p. 320. — *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, p. 382; 1853, t. III, p. 97. — Lelaboureur, *Mém. de Castelnau*, addit. — Du Paz, *Mém. des plus ill. maisons de Bretagne*.

Scépeaux (*Marie-Paul-Alexandre-César*, vicomte de), fils de Mathurin de S., sieur de Boisguignot, et de Marie-Louise Greffier, était né à Angers le 19 septembre 1768. Le prénom de *César*, qui le distingue d'ordinaire de ses nombreux parents et de ses frères, ne figure pas à son acte de baptême non plus que celui d'*Alexandre*. Il entra tout jeune dans la cavalerie où il servit jusqu'au 10 août 1792, rejoignit Bonchamps, son beau-frère, dès la première levée d'armes de la Vendée, passa la Loire avec les vaincus, assista au siége de Granville, à celui d'Angers, à la déroute du Mans, où il fut grièvement blessé, et, resté presque seul des chefs, organisa en 1794, avec ses amis de Meaulne et Turpin, la chouannerie sur la rive droite de la Loire pour prêter la main à Stofflet en Vendée. Petit, maigre, de mince apparence, mais d'une agilité extraordinaire, d'une adresse à cheval que rien ne surpassait, sautant des murs de 10 pieds de haut, des douves larges de 20 pieds, infatigable à la lutte et à la course, il avait les qualités qui imposent aux paysans. Tout le pays entre Bécon et Candé fut bientôt sillonné par ses bandes et occupé par des campements à demeure, dont le quartier général résidait d'ordinaire au château de Bourmont.

Il fut pourtant des premiers à accepter la pacification de la Mabilaie et en juillet 1795 se rendit avec un passeport officiel à Paris, pour porter des propositions de l'abbé Bernier. Au retour les hostilités étaient reprises. Arrêté à Angers, il obtint sa liberté et retourna prendre le commandement du camp de Bécon. Mais l'arrivée de Hoche avait coupé court à toute chance de succès utile. Défait à Auvernay, à Ancenis, à St-Sulpice, cerné, sans secours, Scépeaux fit sa soumission le 22 avril 1796 et le 14 mai publiait la pacification de son armée. Il en était venu à mettre en mouvement plus de 20,000 hommes. La plus grande partie de ses divisionnaires mirent bas les armes avec lui; mais les intransigeants l'accusèrent de trahison. Il dut même pour sa sûreté se retirer à Angers. Un arrêté du 4 thermidor an III leva le sequestre sur ses biens. En 1809 il prit du service dans l'armée impériale, à titre d'adjudant général, et passa cinq ans à l'armée d'Espagne. En 1814 il servait à la défense de Lyon contre les Alliés. — Nommé la même année major au corps des chasseurs royaux, ancienne garde, il en sortit en mars 1815, revint la même année à titre d'adjoint à l'inspecteur général pour le licenciement de douze régiments de cavalerie, et sollicita en vain, malgré l'appui du duc de Berry, le grade de lieutenant général. Il mourut à Angers le 28 octobre 1821, âgé de 53 ans, maréchal de camp, chevalier de St-Louis, officier de la Légion d'honneur. A cette date il avait pris le commandement depuis quelques mois du département de la Seine-Inférieure. — Il avait épousé le 18 octobre 1791 à Paris Anne-Marie-Joséphine Walsh de Serrant. — Un de ses frères, *Henri-Paul-Marie-Etienne* de Sc., né à Angers le 13 avril 1778, était capitaine aux vélites et fut tué en Espagne. — Sa sœur épousa Bonchamps.

Arch. mun. d'Angers GG 105-106. — Grille, *Bouquet de Violettes*, p. 201-207. — Requête autogr. de César de Sc, communiquée par M. de la Béraudière. — *Mémoires* Mss. de H. Bernard de la Frégeolière, p. 52. — *Correspondance de Charette*, p. 259-268. — Sauvage, *Un Canton de l'Anjou*, p. 58-99, 102.

Scépeaux (*Yves* de), chevalier, seigneur de Landevy, gendre de Bertrand de Beauvau, suivit les cours de droit de l'Université d'Angers, où un de ses ancêtres, Garnier de Scépeaux, avait régenté au milieu du XIVe s. Il en fut nommé recteur en 1432 ou 1434 et en cette qualité négocia l'annexion des trois Facultés des Arts, de Théologie et de Médecine à la Faculté des Droits. Reçu conseiller au Parlement en 1436, président à mortier en 1442, il fut attaché en 1446 à la personne du dauphin, à titre de chancelier. Dès avril 1454 il occupait le siége de premier président au Parlement, jusqu'au 1er octobre 1458. Il ne figure plus qu'en second dans l'ordonnance du 8 septembre 1461 et meurt cette année même le 2 novembre ou, suivant d'autres, en 1463.

Revue d'Anjou, 1857, p. 332, art. de M. de Lens. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 175. — Ménage, *Vit. Mat. Men.*, p. 65-66. — Vallet de Viriv., *Charles VII et ses conseillers*, p. 55.

Score (*Jacob-Rodolphe*), à peu près uniquement désigné dans les actes de son prénom de *Rodolphe* ou *Maître Rodolphe*, paraît un de ces oubliés, qui mériteraient d'être gardés en mémoire. Son nom et le caractère de son écriture indiquent une origine flamande ou belge, commune à plusieurs autres artistes établis alors en Anjou ou à Angers. Il habitait avec sa femme, Anne Cardin, d'abord la paroisse Ste-Croix, où le 26 février 1654 il présenta son fils Pierre au baptême, assisté du sculpteur Biardeau, V. *ce nom*, comme parrain. Quatre ans plus tard il réside sur la paroisse de St-Maurille, dont les registres nous parlent de lui pour la première fois le 13 janvier 1658 pour le baptême de sa fille Anne, inhumée en 1659. L'Hôtel-de-Ville s'adressa à lui l'année suivante « pour les ou- « vrages et peintures » de l'entrée du comte d'Harcourt. Le 28 décembre 1660, jour de la solennité, à la porte St-Michel figurait un tableau « représentant son Altesse à cheval, avec une « couronne portée par deux anges; au-dessus, « des armes; au bas, une bataille; au costé es- « toient deux captifz coloraiz avec leurs piedz « d'étail »; au-dessus, deux trophées d'armes; au-dessous, les armoiries du comte, de la ville et du maire, « le tout enrichy de corniches, chap- « teaux, colonnes basses et bordures de loriers « peints. » Au Pilori, l'artiste avait décore de même deux pyramides, dont « une avoit au haut « un tableau d'Andromède et au bas quatre pan- « neaux représentant le secours de Casal, le pas- « sage de la rivière du Port, les prises de Turin « et îles de St-Honorat »; sur l'autre, « un dragon « estoffé et peint et au droit d'icelui estoit posé « sur la fenestre d'une maison un cavalier à che- « val. » — La ville lui paya pour « les tableaux. « peintures et feux d'artifice » de cette entrée une somme de 700 livres et sa principale œuvre, le portrait équestre du comte, fit si bel effet qu'elle fut conservée jusqu'à la Révolution dans la grande salle de la Mairie. Rodolphe fournit depuis à l'échevinage divers portraits de maires, ceux en 1662 d'Eslys, en 1668 de Méguyon, en 1669 de Sérezin et de Martineau. — Il fut enterré, âgé de 50 ans, au cimetière de St-Michel-du-Tertre, le Vendredi-Saint 27 mars 1671. — Il laissait deux filles, Marguerite et Anne-Marie, — cette dernière née à Angers le 16 décembre 1664 avait eu pour parrain le peintre Bernard Lacombe, — et au moins trois fils, *Louis-Rodolphe* Score, ou comme il signe, Secorps, peintre comme son père, *Etienne-Rodolphe*, mort le 28 septembre 1686, âgé de 23 ans, en l'hôtellerie de *Malthe*, à Angers, et *Balthazar-Rodolphe*, seul nom dont il signe, curé d'Allençon près Brissac de 1682 à 1692. Ce dernier avait avec lui sa mère « demoiselle Anne Cardin, veuve de noble homme « Jacques Rodolphe », qui y meurt, âgée de 63 ans, en son presbytère, le 6 février 1688.

Arch. de M.-et-L. E 1053. — Arch. mun. d'Ang. BB 88, f. 168, 178, 185, 189, 194; 89, f. 57, 97, 106; 90, f. 87; 92, f. 87; 93, f. 274, 295; GG 116, 118, 139, 200. — Arch. comm. d'Allençon Et.-C.

Scubiliacus, *Ecuillé*, V. *ce mot*, et non *Villévêque*, comme le dit une interprétation acceptée sans preuve, — ni *la Chaize* en Seiches, comme l'indique Rangeard en marge d'extraits du Cartul. Noir.

Seau (le), cl., c^ne^ de *St-Barthélemy* (Cass.). — *Le lieu du S., comprenant une vieille maison*, appartenait à l'abbaye St-Nicolas, sur qui elle fut vendue nat^t^ le 10 février 1791 ; = c^ne^ de *Jumelles* (Cass.); = f., c^ne^ de *Saint-Georges-sur-Loire*. — *Le Grand, le Petit-Seau* (Cass.).

Sébault (*T....*), sculpteur, 1777. — Il signe à cette date une épitaphe dans le cimetière de Juigné-sur-Loire et le cadran solaire de St-Barthélemy, où il résidait.

Sébille-Auger (.....), né à Saumur le 17 avril 1775, fit ses débuts dans la chimie industrielle à Dijon, puis à Pouilli chez le savant Mollerat, puis fut appelé à la direction de la fabrique des produits chimiques de Choisy-le-Roi, puis à celle de Bouxwilliers, dont il dirigea pendant dix ans la fabrication et les mines qui l'alimentent. Retiré à Saumur depuis 1830, il y présidait le Comice et la Caisse d'Epargne, fut en 1842 le secrétaire général du premier Congrès des Vignerons, et a donné aux *Bulletins de la Soc. Ind. d'Angers*, qu'il avait contribué à fonder, de nombreux travaux parmi lesquels en 1830 un *Mémoire sur les vins de Maine-et-Loire et sur les moyens de les améliorer dans les mauvaises années* — et une *Note sur l'Acide acétique cristallisable et sur l'Ether acétique* ; — en 1834, un *Mémoire sur la manière de soigner les Vins et de guérir les maladies auxquelles ils sont sujets* ; — en 1835, un *Discours sur les moyens de faire pénétrer l'instruction agricole dans les campagnes ;* — et le *Rapport sur la 1re section de l'Exposition Industrielle ;* — en 1836, *Lettre sur la culture de la patate igname ;* — en 1837, *Notice sur la calcination du carbonate de chaux ; — Rapport ou réponse aux questions sur la culture de la vigne proposées par la Soc. royale et centrale d'Agriculture*; — en 1838, *Rapport sur la falsification des vins ; — Sur les vins d'Anjou champanisés ;* — en 1839, *Notice sur la culture du Murier et l'éducation des vers à soie ; — Sur la culture des vignes avec la charrue ;* — en 1840, *Mémoire sur le chauffage des serres ; — Sur l'extraction de la matière colorante du Peganum harmala ;* — en 1842, *Sur les pressoirs ; — Sur la culture de la vigne dans le Saumurois ;* — en 1843, *Lettre sur le cuvage des vins ;* — en 1845, *Lettre sur les vins champanisés ; — Sur le clos des Cordeliers ; — Rapport sur le quatrième congrès de vignerons allemands ;* etc. V. *Bulletin de la Soc. ind.*, 1846, p. 21-22. — Il est mort à Saumur en 1846.

Sébinière (la), h., c^ne^ de *Landemont*, domaine détaché de la terre de Liré en 1772 et acquise en 1773 par la famille Prézeau de M. de la Pommeraie de Kerembart.

Sécher (*Henri*), né à Montjean le 19 octobre 1833, élève du collége Mongazon d'Angers, puis attaché, comme missionnaire Jésuite, au vicariat apostolique du Kiang-Nam (Chine), venait d'être nommé directeur du Petit-Séminaire de Schang-Haï, quand il fut emporté en dix jours par une fièvre pernicieuse en 1865.

Sécherie (la), f., c^ne^ de *Mazières* à 2 kil. 1/2 vers N.-E., au sommet du plateau, d'où l'on domine la vallée de la Moine vers S. — C'est l'anc. maison seigneuriale de la paroisse dont il ne reste que la vaste cour et dans un angle les ruines d'une puissante tour ronde découronnée, servant d'écurie ; à l'O., l'étang en partie comblé. — En est sieur Guy du Verger 1592, qui cette année marie sa fille à Cl. Moreau du Puy-Cadoret, gouverneur de Parthenay. La terre appartenait encore en 1716 à leur descendance. — En 1735 en est sieur Nic.-Henri Guitteau de Latté, dont la veuve Marie Prégent meurt « au château » le 29 avril 1752 ; — en 1765, 1787, la famille de Boisjourdan ; = f., c^ne^ de *Mélay*, avec petit étang (15 ares). — Ancienne maison noble, dont est sieur René Deshommeaux, écuyer, 1539, Phil. de Vendel 1567 ; = f., c^ne^ de *Montreuil-Belfroy*. — *La Sacherie cum omnibus pertinentiis* 1222 (Haie-aux-Bons-H.), domaine donné par Guill. de Chauviré aux moines de la Haie-aux-Bons-Hommes ; = f., c^ne^ de *la Pouëze*, — appartenait à Jean de Québriac 1460, à Jean Boistravers 1490, 1520, à Urb. Lebouvier des Mortiers 1716, à son fils, membre de la Chambre des Comptes de Nantes, 1782.

Sécheries (les), f., c^ne^ de *Montjean*.

Secrée de Penvern (*François-Gabriel*), né à Angers le 5 janvier 1731, dans la famille de sa mère née Vanbredenbec, fit profession dans la congrégation des Chanoines réguliers de Ste-Geneviève le 25 février 1748 et fut nommé curé de St-Etienne-du-Mont le 4 mars 1772. Il prêta serment et mourut en fonctions le 14 mars 1791.

Secrétain (*René*), libraire, Angers, marié le 13 février 1607 à Louison Guyot.

Secrétainerie (la), cl., c^ne^ d'*Angers* N.-E., près la Tour-Bouton ; = cl., c^ne^ d'*Angers* S., à l'entrée du chemin de la Glycine ; = c^ne^ de *Beaucouzé*. V. *la Césardrie* ; = f., c^ne^ de *la Chapelle-St-Fl.*, domaine du sacriste de l'abbaye Saint-Florent, acquis en 1531 par Gilles de Vaugirauld ; = f., c^ne^ de *Cheffes*, vendue nat^t^ sur de Terves de Teildras le 21 prairial an IV. C'était jusqu'au XVIIe s. le domaine et le centre d'un fief de la sacristie de St-Nicolas d'Angers, que les moines aliénèrent par conclusion du 11 décembre 1674.

Ségerie (la), f., c^ne^ de *la Meignanne*.

Ségneretterie (la), f., c^ne^ de *Vézins*.

Segniacus. — V. *le Coudray-Macouard*.

Segora est une des trois stations présumées Angevines de la carte de Peutinger, et celle dont la recherche s'épuise le plus vainement sans éléments sérieux d'une solution probable. Le document unique qui nous donne son nom, la place sur la voie de Poitiers à Nantes, à 33 lieues gauloises de Poitiers (73 kil. 1/2), à 18 lieues (40 kil.) de Nantes, près et à l'E. de l'embranchement d'une voie d'Angers. — Sur ces simples données, — sans parler de Walkenaer, qui est allé s'égarer jusqu'à *Segré*, — La Sauvagère et M. de Caumont désignent *Doué*, — Bodin,

Doué, Montreuil-Bellay, puis *Lezon*, puis *la Segourie*, — D. Fonteneau, *Airvault*, — D. Morice, *Mortagne*, — Samson, Danville, l'abbé Bellay, Ukert et dans les premiers temps la Commission de Topographie des Gaules, *Bressuire* ou *Breil-Chaussée*, — Touchard et de Matty, *Faye-l'Abbesse*, — Dupin, de la Fontenelle et M. Desjardins, la Caillerie en *Secondigny*, — Audé, *Sigournay*, — la Commission de Topographie des Gaules, *le Champ des Romains*, près Montreuil-Bellay, — Pistollet de St-Ferjeux, Tristan Martin, Chanlouineau, Beauregard, Faye, Godard, Spal, tous les Angevins, *la Ségourie* près le Fief-Sauvin. — Ces incertitudes s'expliquent en réfléchissant que les indications telles quelles, dont on dispose, sont inconciliables et certainement erronées. Il s'en faut au moins de 29 lieues gauloises, que la somme des distances de Poitiers à Segora et de Segora à Nantes (33 + 18 = 51) égale la distance véritable (80 lieues) entre Nantes et Poitiers, et dès lors on voit qu'un des deux chiffres étant inexact, l'un et l'autre se prête également, si l'on veut, à la contestation et laisse passage à toute conjecture. Il est certain qu'à prendre son point de départ de Poitiers la recherche reste sans indice pour se reposer à quelque point intermédiaire. Encore doit-on bien entendre qu'il faut s'imposer de suivre la direction, comme elle est donnée, vers Nantes, qui est nette, exacte, confirmée par l'embranchement de la voie secondaire, — et ne pas se retourner vers Doué par exemple ou Montreuil-Bellay, sur la voie si connue d'Angers à Poitiers. — Mais il me semble qu'à se mettre en route par Nantes, tout au moins un repère curieux se rencontre, *la Ségourie*, — V. *ce mot* et t. II, p. 149, — qui tient tant à cœur aux Angevins. Cette localité, depuis si longtemps perdue presque en dehors des chemins, est à n'en pas douter un ancien centre gaulois, dont l'*oppidum* conserve encore debout son retranchement en terre, surmonté autrefois d'une muraille. A côté entre le Grand et le Petit-Nombault, s'est installé le centre romain, où les débris de tout genre ont abondé dans les fouilles. Une grande voie y traverse de l'E. à l'O., et sur un espace d'un à deux kil. viennent s'y embrancher les autres voies montant de Clisson, de Tiffauges, de Maulévrier, de Chantoceaux, de St-Florent et d'Angers. — Certes aucune des localités signalées ne présente une réunion égale d'antiquités aussi importantes et bien constatées. Aucune dénomination ne se rapproche non plus davantage du nom latin, quoique la dérivation en soit irrégulière, à supposer qu'elle n'ait pas eu lieu sur quelque forme inconnue du nom. — Mais le point incontestable et essentiel, c'est qu'ici exactement se comptent les XVIII lieues à partir du port de Nantes. Il y a mieux. La position du chiffre laisse en doute si l'indication des distances ne devrait pas se reporter à meilleur titre sur l'embranchement d'Angers. Or, ici encore, comme pour Nantes, la distance d'Angers est de 18 lieues. — Ce ne sont point là des certitudes, mais de simples présomptions, qui en face de la défaillance des arguments contraires et jusqu'à la rencontre de quelque indice précis et sérieux, établissent au profit de la *Ségourie* une vraisemblance suffisante.

La Sauvagère, *Rec. de Dissert.*, p. 118. — *Mém. de l'Acad. des Inscript. et B.-L.*, XIX, p. 699-707, mém. de l'abbé Belley. — Danville, *Ment. Gall.*, p. 592. — Ukert II, IIe part., p. 392. — *Congrès archéol.*, 1861, p. 132; 1862, p. 15. — Desjardins, *La Carte de Peutinger* (Paris 1869, in-fol.). — Bizeul, dans les *Ann. de la Soc. Acad. de Nantes*, 1837, p. 150; 1849, p. 271 et *Rev. des Prov. de l'Ouest*, 1854, p. 277. — Tr. Martin, *Notice sur la station Segora* (Beaupréau, 1854, in-8°). — Parenteau, *Segora statio*, dans le *Bullet. de la Soc. arch. de Nantes* (in-8°, 1872). — De La Fontenelle, *Rech. sur les deux voies Rom.*, dans le *Bullet. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1841, p. 107. — Audé, *Ibid.*, 1843, p. 386. — D. Fonteneau, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1852, p. 268. — Thenaisie, dans les *Mém. de la Soc. arch. de Nantes*, XIII, p. 142-144 (1874). — Léon Faye, *Examen des Rech. sur la mention Segora*, dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, IIIe vol. et tirage à part (Angers, 1853, in-8° de 54 p.; 2e édit., 1854, in-8° de 52 p.). — *Répert. archéol.* 1865, p. 1-38.

Ségourie (la), f., cne du *Fief-Sauvin*. — *Le lieu et bordage de la Ségourie* 1539 (C 105, f. 54). — Appart. à Jean Chenu, écuyer. — En dépend le fameux *oppidum* gaulois, décrit *ci-dessus*, t. II, p. 149. Il faut pourtant rectifier les détails donnés d'après des récits et des mémoires étrangers. J'y ai passé quatre jours (4-7 avril 1876) à diriger les fouilles de sept ou huit terrassiers, avec mes amis Spal et Aug. Michel. Le retranchement mesure 135 mèt. de longueur sur 21 mèt. de base, 14 mèt. 50 de hauteur, 5 mèt. 50 de largeur au sommet. C'est sur ce talus, formé d'un amoncellement de pierres sèches et de terre, — et non pas dans le terrassement même, — que s'élevait un mur gaulois. Cette particularité est constatée ici pour la première fois, je crois. — Il n'en subsiste plus d'ailleurs aucun vestige; mais depuis des années sans nombre on y venait, en grattant à la surface, recueillir les grandes fiches de fer, restes de la ruine et de l'incendie. J'y ai vainement cherché le moindre débris, — mais à deux pas de là, le chemin neuf qui descend à la rivière a coupé comme une sorte de souterrain comblé de fragments de poteries et d'ossements, — et plus loin, à Nombault, les traces romaines abondent suffisamment pour autoriser à présumer ici l'emplacement de la station *Segora*, V. *ce mot* et *Surge*.

Segrairie (la), f., cne de *Vauchrétien*. — *La Sacrerie* (Cass.).

Segré (*Arrondissement de*), formant l'angle N.-O. du département, a pour confins le département de la Mayenne au N., d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure à l'O., les arrond. d'Angers au S., d'Angers et de Baugé à l'E.

L'Oudon, uni à la Verzée et à l'Argos, traverse la région centrale et se jette sous le Lion-d'Angers dans la Mayenne, qui descend du N. à travers la partie orientale. — Aucune voie ferrée n'y passe encore, mais il est à la veille d'être sillonné de l'O. à l'E. et du S. au N. par les voies départementales de Châteaubriant à Châteaugontier et d'Angers à Laval. Des routes nationales d'Angers à Rennes, d'Alençon à Nantes, de la Flèche à Rennes, d'Angers à Caen, les routes départementales d'Ingrandes à Laval, de Baugé

Nort, de Segré à Rennes et à Cholet, de Morannes à Laval, d'Angers à Mamers desservent sur tous les points le territoire en s'entrecroisant par groupes au centre et aux quatre extrémités, à Pouancé, à Candé, au Lion, à Châteauneuf. — Les forêts d'Ombrée, de Chanveaux, de Longuenée, les bois de la Ferrière rappellent, bien réduits depuis longues années, les immenses forêts qui couvraient surtout le nord du pays.

Une industrie considérable, l'exploitation de *Mines de Fer*, y paraît répandue dès les premiers temps au moins du moyen âge. Des recherches récentes, provoquées à la suite de plusieurs rapports de M. Danton, ont rencontré des excavations de mines jusqu'à 15 et 18 mètres de profondeur et dans ces travaux des débris de bois entièrement décomposés. Au rapport de M. l'ingénieur Davy, il a été rencontré des monceaux de scories et même des traces de forges à bras sur les communes de *St-Michel-et-Chanveaux*, aux fermes de la Ferrière et de la Blondellerie, au village de la Teillaie, dans le bois du Fouillet, dans le bois, sur la rive N. et en monceaux dans l'étang même de Maubusson, qui par suite est certainement de création plus récente que les mines, dans les bois de la Source et de la Garenne, dans le ravin près la ferme de ce nom, au château même de Chanveaux, dont les murs étaient pétris de scories; — de *Grugé*, à la Réparaie, dans la forêt d'Ombrée et au N. de la forêt, à Haulmé; — de *Vergonnes*, près la Chauvaie; — de *Marans*, près la Gennevraie; — de *la Ferrière*, au bourg, par monceaux; — de *l'Hôtellerie-de-Flée*, à Charmont et aux Forges; — de *Châtelais*, à la Suzonnière; — de *Noyant*, à la Dardenaie; — de *Nyoiseau*, dans le bois du Fouillet; — de *Montguillon*, aux Forges; — de *la Jaille-Yvon*, sur le plateau au N. du bourg et dans le bois et au village du Boulay; — de *Marigné*, près la Perrine, à l'Aubrière et dans le Bois-Chauveau; — de *Champigné*, près les Briottières et dans le bois de la Chapelle. — On en trouvera certainement, en cherchant, si l'on y pense, à Ferrières par exemple en *Contigné*, où le comte d'Anjou au XIe s. exploitait les mines à son compte; — comme dans nombre d'autres localités que leur nom seul désigne à la recherche. — L'enquête récente et les découvertes constatées ont suffi à provoquer la constitution de nombreuses sociétés d'exploitation, reconnues sous le titre de *Concession des Aulnais*, sur les communes de Bourg-l'Evêque, Bouillé-Ménard, Châtelais, Noyant, Nyoiseau, Segré, la Chapelle-sur-Oudon, et Louvaines, par décret du 19 juin 1875, au profit de M. Victor Doré, maître de forges, au Mans; — *Concession de l'Oudon*, sur les communes de Segré, Ste-Gemmes, et la Chapelle, par décret du 3 janvier 1875, au profit de la société anonyme des hauts-fourneaux de Denain et Anzin; — *Concession du Bois*, sur les communes de Segré, Sainte-Gemmes, Bourg-d'Iré, Nyoiseau et Noyant, par décret du 21 novembre 1874, au profit de MM. Jules Garnier et Cie; — *Concession de la Ferrière*, sur les communes de Segré, la Ferrière, Châtelais, Nyoiseau et l'Hôtellerie-de-Flée, par décret du 27 mars 1875, au profit de MM. Pierre Blaise dit Martin et Cie; — *Concession de Champigné*, sur les communes de Champigné, Querré, Marigné, Cherré, Châteauneuf et Juvardeil, par décret du 12 mars 1875, au profit de MM. Montrieux, Blavier, Larivière et Cie; — *Concession de la Jaille-Yvon*, sur les communes de la Jaille-Yvon, Saint-Martin-du-Bois, Chambellay, Chenillé-Changé, Chanteussé, Querré et Marigné, par décret du 24 février 1876, au profit de la Compagnie précédente; — sans parler des *Concessions de Chanveaux*, — *d'Ombrée*, — *de Champiré*, sollicitées par divers associés et non accordées. — Le minerai, jugé partout excellent, est recueilli pour être non exploité sur place mais transporté à distance variable dans des hauts-fourneaux en activité.

La superficie totale de l'arrondissement mesure 116,239 hectares et se divise en cinq cantons : Candé, Châteauneuf, le Lion-d'Angers, Pouancé et Segré, comprenant 61 communes et 63 paroisses, — et une population de *61,491* hab. en l'an IX, — *55,910* hab. en 1831, — *59,104* hab. en 1841, — *62,080* hab. en 1851, — *63,407* hab. en 1861, — *65,109* hab. en 1866, — *63,022* hab. en 1872, — *63,000* hab. en 1876.

La sous-préfecture est installée dans un joli hôtel, construit en 1862 (archit. F. Lachèse). Elle est précédée d'une vaste cour, que bordent les bureaux détachés sur la route de Marans.

Sous-Préfets : Michel-Pierre *Jarry de Montpelleray*, originaire de Rouen, ancien auditeur à la Cour des Comptes, 18 prairial an VIII. — Gabriel-Ambroise-Désiré *de Grignon*, originaire de Vézins, 2 août 1815, installé le 15. — Michel *Chevallier*, originaire de Laval, ancien officier d'infanterie et ancien secrétaire-général de la Mayenne, 19 juin 1819. — G.-A. D. *de Grignon*, 6 septembre 1820, installé le 21, † le 22 octobre 1820. — Charles-Pierre *Barbier de Préville*, ancien maire de Blois, 6 décembre 1820. — ... *de Quatrebarbes*, 7 mars 1822, nommé à Châteaudun au mois d'août suivant. — François-Marie-Bonabes *du Dresnay*, 8 janvier 1823, installé en février, nommé en juillet 1828 à Mortagne. — Adolphe *d'Arthuys*, sous-préfet de Jonzac, 20 mars 1828. — Antoine *Chollet*, V. *ce nom*, 3 août 1830, installé le 10, nommé le 3 avril 1842 à la sous-préfecture de Barbézieux, qu'il refuse. — *Leroy-Beaulieu*, avril 1842. — *Daligny*, V. *ce nom*, 1843. — *Delorme*, 20 mars 1846. — Ferdinand-Eugène-Stanislas *Dessayettes de Clerval*, 1848, † le 30 août 1849. — Louis *Gros*, 3 septembre 1849. — *Pellat*, 2 novembre 1854. — *Le Sergent de Monnecove*, 4 juillet 1856. — *Esnard*, 1858. — Vicomte *de Loverdo*, 1860. — Léon *Barbier*, 1865. — Anatole *Robert*, 20 octobre 1870, jusqu'au 2 avril 1871. — Henri *St-René Taillandier*, 18 mai 1871. — *De Salvaing de Boissieu*, 25 octobre 1873. — Henri *de Villers*, 24 mai 1877.

Segré (*Canton de*), borné par les cantons à l'E. du Lion-d'Angers, à l'O. de Pouancé, au S. de Candé, — et au N. par le dép. de la Mayenne,

est traversé du N.-E. au S.-O. jusqu'à Segré et de l'O. à l'E. par l'Oudon, navigable depuis Segré, et qui y reçoit la Verzée venue de l'O., et l'Argos du S., plus loin la Sazée, descendue du N.

Sa superficie de 24,161 hectares se subdivise en 15 communes : Aviré, le Bourg-d'Iré, la Chapelle-sur-Oudon, Châtelais, la Ferrière, Sainte-Gemmes, l'Hôtellerie, Louvaines, Marans, Saint-Martin-du-Bois, Montguillon, Noyant-la-Gravoyère, Nyoiseau, St-Sauveur-de-Flée et Segré, plus la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil, — ensemble de *11,430* hab. en 1831, — *12,805* hab. en 1841, — *13,194* hab. en 1851, — *13,942* hab. en 1861, — *14,407* hab. en 1866, — *14,504* hab. en 1872, — *14,061* hab. en 1876.

Segré, ville, chef-lieu de canton et d'arrondissement, à 36 kil. d'Angers. — *Castellum Secretum* 1070 (1er Cartul. St-Serge, p. 266). — *Secretum* 1060-1081 (2e Cartul. St-Serge, p. 51). — *Sigredum* 1080-1096 (Cartul. St-Nic., p. 243). — *Castellum Segredum* 1080-1096 (Ib., p. 120). — *Segredum* 1102 (Ib., p. 98). — *Castrum quod dicitur Segredum* 1109-1120 (*Epit. St-Nic.*, p. 68). — *Castellum Segredi* 1121 (Cart. St-Nic., p. 247). — *Segreium* 1080-1096 (Ib., p. 97), 1129-1149 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 85). — *Castellum Segregium* 1097 (Teulet, *Trés. des Ch.*, I, 31). — *Castellum Segreium* 1097 (*Epit. St-Nic.*, p. 26). — *Castrum Segreium* 1105 (Ib., 42). — *Segre* 1100 circa (Cart. St-Aubin, f. 67), 1104 (Hauréau, *Pr.*, col. 155), 1142-1145 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 85), 1208 (Cartul. de Grandmont, f. 61). — — Au confluent de l'Oudon et de la Verzée, — entre la Chapelle-sur-Oudon (4 kil.) et Louvaines (5 kil.) à l'E., Ste-Gemmes-d'A. (2 kil.) au S., la Ferrière (6 kil.) et l'Hôtellerie (7 kil.) au N., Nyoiseau (6 kil.) et Noyant-la-Gr. (8 kil) à l'O.

La route nationale d'Alençon à Nantes, pénétrant dans la direction du N.-E. au S.-O., rencontre à un kil. la route nationale d'Angers à Rennes et l'emprunte pour descendre en droite ligne du N. jusqu'aux abords de la ville, — où elle détache vers l'E. le grand chemin de grande communication de Segré à Miré, contourne vers l'E. la côte qui mène à l'Oudon, détache encore vers l'E., le long de la rive gauche, le chemin d'intérêt commun de Louvaines et à droite vers l'O. la route départementale de Segré à Rennes, — traverse l'Oudon sur un pont de pierre de trois arches, se sépare de la route d'Angers qui prend sa direction vers l'E. sur la crête du coteau de la rive dr. de l'Oudon, — sert d'amorce à la route nationale de Segré à Cholet et se détourne vers S. le long de la Verzée, qu'elle franchit à Ste-Gemmes.

L'Oudon forme en descendant du N. au S. une large et double courbe, avant d'aborder la ville, où il devient navigable. Il la traverse entre deux hautes côtes abruptes sous trois ponts dont deux presque parallèles, l'un neuf, l'autre ogival du XIVe s. En amont des dernières maisons, vers l'E., y aborde la Verzée, qui descend du S. en passant sous les routes nationales de Cholet et d'Angers. — L'Antaise se jette dans la Verzée à son entrée dans la ville.

Un précieux réseau de *chemins de fer* est sur le point d'enlacer tout le pays, — de Château-gontier à Laval, — de Segré à Châteaubriant, — de Segré à Angers, — avec gare sur la route de Marans. Un pont en fer de trois larges arches franchit l'Oudon en aval de la ville et lui forme comme une entrée monumentale vers l'orient à travers laquelle la perspective apparaît des maisons étagées sur les deux coteaux, que dominent les deux églises. Au bas les deux berges encaissées s'aplanissent un instant pour laisser quelque place sur la rive droite au port et aux ateliers, sur la rive gauche aux petites cultures et aux jardinets fleuris découpés entre la route et la rivière. V. deux jolies vues dans *l'Anjou* de M. de Wismes et dans la petite *Géographie* de M. Joanne.

Superficie : En y comprenant le faubourg du Pont-de-Verzée, détaché de la Chapelle-sur-Oudon en 1823, le territoire se bornait à peu près à la ville et à ses dépendances les plus immédiates, — soit 84 hect. — jusqu'à la loi du 12 juin 1833 qui y réunit 1,611 hect. de St-Aubin-du-Pavoil. La loi de mars 1865 y a ajouté 59 hect. de Ste-Gemmes-d'Andigné et 54 hect. de la Chapelle-sur-Oudon, — soit en tout 1,808 hect. — Des documents officiels en indiquent 1,478, — 2,084, — même 2,190 hect. — Nulle vigne. — 20 hect. en bois. — La commune est de nouveau en instances pour obtenir la distraction, à son profit, de l'angle N.-E. de la cne de Ste-Gemmes, où se sont construits la gare future et l'hôtel Thoreau, au détriment prochain de l'octroi municipal.

Population : *116* feux en 1699. — *109* feux, *456* hab. en 1720-1726. — *740* hab. en 1790 — — *700* hab. en 1831. — *2,211* hab. en 1841, par suite de l'adjonction de St-Aubin-du-Pavoil. — *2,653* hab. en 1851. — *2,221* hab. en 1861. — *2,861* hab. en 1866. — *2,935* hab en 1872. — *2,894* hab. en 1876.

Exploitation de pierres de taille; — trois fabriques de machines agricoles ; — une usine de parfilage de vieux chiffons ; — teinturerie ; — tannerie importante ; — un moulin à eau.

Commerce de vins, porcs, moutons, chevaux — Depuis 1870, des concessions de mines de fer.

Le nouveau *port* a été acquis et créé par la ville en vertu d'une ordonnance du 27 septembre 1838.

Foires les 8 janvier, 1er mercredi de février, de mars, d'avril, de mai, le 28 mai, 1er mercredi de juillet, le 22 août, 1er mercredi de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre. — *Marchés* importants tous les autres mercredis. — L'ancienne *mesure* locale comptait 12 boisseaux au setier pour 19 des Ponts-de-Cé.

Chef-lieu de perception comprenant les cnes de Segré, du Bourg-d'Iré, de la Chapelle-sur-Oudon, de Ste-Gemmes-d'Andigné, de Marans, de Noyant-la-Gravoyère et de Nyoiseau.

Mairie avec *Halle* et *Justice de paix*, construite par adjudication du 14 novembre 1844 (archit. Dellêtre). — Une bibliothèque y existe, communiquant les livres au dehors, et qui doit

le don de ses principaux livres au règne de M. St-René Taillandier en la sous-préfecture.

Ecole mutuelle *de garçons*, construite par adjudication du 25 octobre 1832. — *Ecole* publique *de garçons* (Frères des Ecoles Chrétiennes), agrandie en 1851. — *Ecole mixte* au bourg de St-Aubin-du-Pavoil (Sœurs de Saint-Charles), construite en 1846. — *Ecole* publique laïque *de filles*. — *Ecole* libre *de filles* avec pensionnat (Sœurs de Ste-Anne). — *Salle* publique *d'asile* construite en 1853-1854 et tenue par les Sœurs de Ste-Anne.

L'*Eglise*, dédiée à la Madeleine (cure, 19 brumaire an XI) n'était primitivement qu'une simple chapelle rectangulaire, dont le portail, dit-on, rappelait celui du Lion-d'Angers. Accrue bout à bout d'allongements successifs et démesurés, elle tombait en ruines quand elle fut reconstruite sur l'ancien emplacement, augmenté d'une partie du jardin de la cure, au faîte extrême du coteau de la rive gauche de l'Oudon, par adjudication du 28 février 1835 (archit. Dellêtre). Au courant des travaux l'édifice dut pourtant être reculé de 10 mèt. vers N. par suite de la chute du rocher, miné imprudemment pour l'extraction des pierres. C'est un simple rectangle en style néo-grec, avec autel en marbre, colonnes en stuc, décor en plâtre, dans le goût du temps et sans prétention au grand art.

Le presbytère y attient vers l'E., reconstruit par adjudication du 17 septembre 1827, avec belle terrasse, qui domine la ville et la rivière, d'une hauteur à pic de 22 mètres. Vendu nat[t], il avait été racheté des héritiers du curé Branchu par M. Esnault de la Gaulerie, qui le céda le 1[er] septembre 1812 à la ville, autorisée d'une ordonnance du 23 août 1826.

Vis-à-vis, sur l'autre rive et sur une autre crête de hauteur égale, domine le petit clocher gothique de la *chapelle*, autrefois église, *de St-Sauveur*, qui a perdu jusqu'à son vocable antique pour prendre celui, plus fêté aujourd'hui, *de St-Joseph*. Elle vient d'être reconstruite de même en 1861 sur l'emplacement primitif, sauf un retrait de quelques mètres. L'ancien édifice présentait un rectangle, terminé par un chœur carré, le portail plein cintre en petits tuffeaux enchâssés dans un mur d'ardoise et reliés par du ciment; au-dessus, à l'intérieur, se remarquaient des rangs d'ardoises posées en arêtes de poisson, XI[e] s. — Au-devant, un parapet borde le préau, d'où la vue plonge sur la pente abrupte, découpée dans le roc par d'étroits escaliers, et sur la ville entière, aux toits sombres et d'aspect vulgaire.

Un petit sentier, qui a failli devenir célèbre et dont la propriété contestée a motivé en 1875 des excommunications épiscopales, sépare seul la chapelle de l'*Hospice* fondé par M. de Falloux, avec le produit des éditions des *Œuvres de M[me] Swetchine*, et qui porte le nom de la bienfaitrice. Il occupe l'enclos presque entier de l'ancien château, dont l'esplanade est transformée en gracieux jardin à l'usage des vieillards.

Une paroisse succursale est conservée à St-Aubin-du-Pavoil, V. *ce mot*.

Aucun monument antique n'est signalé sur le territoire, aucune trace même romaine, quoique sans aucun doute les grandes voies de Châteaugontier, de Pouancé, d'Angers, de Candé, s'y dussent rencontrer comme aujourd'hui. — La ville ou, comme on dit, le château, *castrum*, existe dès le X[e] s. sans doute, puisqu'au XI[e] s. il est déjà fait mention du château neuf et du vieux château, l'enceinte fortifiée embrassant dès lors les deux rives. — L'église, dédiée à *St-Sauveur*, fut donnée aux moines de St-Nicolas d'Angers par Albert de Segré, avec le tiers des revenus ecclésiastiques. Rainaud II Yvon, seigneur de Châteaugontier, est seigneur en même temps de Segré et, avant de partir sans doute pour la croisade, s'y trouvant au pied de la motte, près sa demeure seigneuriale, *ad pedem motæ, juxta aulam suam*, gratifia les moines d'un four et de la dîme du marché, du droit sur les vins, qui y passaient en bateau, et d'un four dans le château nouveau. Le pape Urbain en 1097, le pape Eugène en 1150 confirmèrent à St-Nicolas le domaine de l'église, que ce dernier acte pourtant qualifie seulement de chapelle. Elle avait pour fillette au XI[e] s. la chapelle de Ste-Gemmes, — et dès lors peut-être une autre chapelle, construite en dehors de l'enceinte, pour le service de la campagne et des faubourgs, *la Madeleine*. La paroisse de St-Sauveur, après la ruine du château proprement dit, se trouva bornée à quelques rares habitations et le curé devint comme le desservant attitré de la chapelle rivale agrandie et dont il se trouvait heureux parfois d'hériter la cure.

Curés : Conrad *de l'Excluse*, 1581, 1604. — Et. *Chauveau*, † le 6 juillet 1616. — Franç. *Dubiez*, 1616, février 1646. — Franç. *Garnier*, mai 1646, mai 1652. — Symph. *Lemeusnier*, juin 1662, † le 20 juillet 1683, âgé de 47 ans. — Jacq. *Martinet*, août-octobre 1683. — Jean-Baptiste *de Seillons*, 1684, 1691. — Mathurin *Cousin*, 1705, 1727. — René *Foureau*, avril 1727, qui passe à la cure de la Madeleine. — Mathurin *Bourgneuf*, 1730, 1765. — René *Branchu*, 1770, qui passe en 1774 à la Madeleine. — René *Pasquier*, 1774, qui refuse le serment, est conduit à Nantes et meurt en avril 1794.

La Madeleine, simple chapelle, figure dès 1184 dans la bulle du pape Luce III au profit de l'abbaye de Nyoiseau, à qui elle avait été donnée, s'il fallait en croire un titre incertain, Mss. 793, dès 1077 par un seigneur de Segré. Elle avait son cimetière dans lequel en 1220 un chevalier, G. Le Mauvais, *Malus*, fut autorisé à bâtir une habitation pour le chapelain. Consacrée à l'usage de la campagne et des maisons du bourg extérieures au château, elle devint en fait bientôt de simple église rurale et secondaire la principale cure, dont l'abbesse de Nyoiseau conserva la présentation.

Curés de la Madeleine : Pierre *Gaschet*, 1596. — Gilles *Cornes*, 1609, 1626. — Maurice *Hamelin*, 1627. — Guill. *Houssin*, 1641, 1670. — Pierre *Ogier*, 1676, † le 17 février 1730. — René *Foureau*, février 1730, † le 13 décembre

1774, âgé de 78 ans. — René *Branchu*, précédemment curé, ainsi que l'avait été Foureau, de St-Sauveur, décembre 1774, jusqu'en 1788. Il est déporté en novembre 1792. — Franç. *Vannier*, précédemment desservant de la Jaillette, élu le 3 avril 1791, installé le 10, est nommé en novembre membre du tribunal de conciliation qu'il préside, entre en décembre 1792 à l'administration du District et marche en armes contre les premiers soulèvements, assiste au combat du pont Barré et de retour à Segré prend part à toutes les luttes contre la chouannerie. Ses relations d'amitié pourtant avec les modérés l'avaient rendu suspect. Arrêté en floréal an II, il fut mis en liberté en fructidor.

Jean Chardon, prêtre bachelier en théologie, avait fondé vers 1595 sur la paroisse et attaché à la cure « un collége ou séminaire », dont le « régent » avait pour obligation d'enseigner le catéchisme dans l'église de la Madeleine, chaque dimanche, après vêpres, depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, de montrer sans rétribution aux pauvres à lire et à écrire pendant ledit temps et de célébrer une grande messe huit jours après la Toussaint dans la chapelle du Pinelier, bâtie par le fondateur. Ce « collége » dont le nom, comme on le voit, était plus prétentieux que l'enseignement, restait à la présentation des administrateurs de l'Hôtel-Dieu d'Angers. La maison, située « dans les hauts de la Madeleine », en fut vendue nat[t] le 19 fructidor an IV.

A l'opposé, « sur les hauts de St-Jean », à distance de St-Sauveur, s'élevait la petite *chapelle de St-Jean*, avec maison, cour, jardin enclos de murs, haies vives et fossés, formant le domaine d'une ancienne commanderie du Temple, dont est commandeur en 1448 Jean Bobinot, en 1553 François de Choisy et encore en 1790 R. de la Laurancerie, — le tout vendu nat[t] le 14 messidor an IV.

En bas, mais sur le territoire de la Chapelle-sur-Oudon, se trouvait l'*Aumônerie* de Saint-Pierre avec chapelle à la présentation du seigneur.

La terre au XI[e] s. est inféodée par les comtes à la famille Yvon, fondatrice de la Jaille-Yvon et seigneur de Châteaugontier, — Rainaud Yvon, *Rainaldus videlicet Yvonis*, vers 1095, — encore en 1121 Geoffroy, fils d'Yvon de la Jaille, qui confirme les donations de ses ancêtres. Elle passe au XII[e] s. au même titre, ce semble, dans les mains de la famille de la Guerche, alliée à celle de Craon et de Pouancé. En 1191 par acte daté de Chypre, Richard Cœur-de-Lion en constitua le douaire de sa femme, Bérengere de Navarre, qui, apres de longs debats où les papes interviennent a son aide, fut déboutée de ses prétentions le 23 juin 1214 au profit de Guillaume II de la Guerche, maître de fait du domaine depuis longues années. Jeanne de la Guerche l'apporta en mariage à Jean I[er], vicomte de Beaumont, — Marguerite de Beaumont à Bouchard de Vendôme, avec la terre de Martigné-Ferchaud, et en secondes noces, par contrat du 20 août 1382, à Jean de Vendôme. Jeanne, sa petite-fille, épousa vers 1435 François de Montbron, baron de Maulévrier, de qui la terre fut acquise en 1461 par Jacques d'Espinay, évêque de Rennes.

C'est l'époque où la place se trouve en plein feu des guerres Anglaises et Bretonnes. Sur la plus haute crête, au confluent de la Verzée et de l'Oudon, on voit encore, transformée en labyrinthe de verdure, l'énorme motte du donjon féodal disparu; au-devant vers N. et N.-E., une large esplanade, plongeant à pic vers la ville; vers S., d'immenses douves que bordait un épais bastion; au centre un puits profond; — vers 10. le ravin dominé par de hauts murs, — et sur l'Oudon, le moulin, encore debout, de Sous-la-Tour: — vers l'E. se rattachait au rocher une enceinte en forme d'hémicycle, qu'un retour d'équerre prolongeait vers S. Un étroit passage, protégé par une tour, le séparait d'une courtine rectangulaire percée de deux portes, celle de Candé vers S., celle de Pouancé vers l'O., dans le faubourg et près la chapelle Saint-Jean. Une troisième porte et la principale s'ouvrait presque vis-à-vis le pont de la Verzée, défendu au débouché vers la ville par un portail fortifié. Sur la rive gauche une muraille pentagonale encadrait le faubourg, avec les portes de Craon et de Châteaugontier sur la face nord. — En 1422 lord Poole, à la tête de 2,000 hommes et 7 ou 800 archers, y vint mettre le siége devant le château, mais il lui fallut lever le pied, sans y entrer, — quoi qu'en rapporte D. Lobineau, — sur l'approche annoncée d'Ambroise de Loré et du duc d'Aumale, qui en firent carnage à la Broissinière. — Le comte d'Arundel en 1433 fut plus heureux et rasa le donjon. La place fut de nouveau reprise en octobre 1490 par les Bretons, qui y firent rage. — Le château était par suite devenu inhabitable et les seigneurs résidaient en leur terre de Bretagne. Ils s'en rapprochent par le mariage du fils aîné de Guy d'Espinay et de Marguerite de Goulaines, Jean d'Espinay, seigneur de Segré, avec la fille aînée du maréchal de Vieilleville, qui se célèbre en grande pompe à St-Michel-du-Bois le 25 février 1549. — Pendant la Ligue, une troupe de catholiques occupait la place d'où le comte de Rochepot les delogea en gagnant le capitaine, moyennant finances. Il sut s'en indemniser par le pillage de la ville et du pays et rasa à l'entour toutes les gentilhommières fortifiées. — La ville était de nouveau occupée en 1621 par les troupes du duc de Vendôme, que Béthencourt vint expulser le 27 juillet, à la tête de la garnison des Ponts-de-Cé. — Par acte du 26 janvier 1629, Guy de Brieux, sire de Châteauneuf, vendit, au nom de sa belle-sœur Madeleine d'Espinay « la chatellenie, terres et seigneurie » de Segré à Guillaume de Bautru, seigneur du Percher, avec « l'emplacement et masures du vieil château ruiné, le « moulin dessous la Tour, une vieille maison en « ruines, où y avoit un moulin à blé ». Dès 1636 Bautru profitait de sa faveur en cour pour faire ériger la terre en baronnie. Diane de Bautru la céda en 1730 à Franç.-Jacq. Walsh, de qui, par acte du 14 août 1752, l'acquit Charles-François d'Andigné, comte de Ste-Gemmes, pour le prix de

24,000 livres. Le marquis d'Andigné en était seigneur en 1789. — Toute vie dès lors y est morte et c'est à peine si l'on y signale quelques ouvriers en laine. — L'activité principale des campagnes se dépensait aux ruses du faux saunage.

Dès les premiers troubles de mars 1793, quatre actions sanglantes avaient eu lieu dans le District, où l'avantage était resté aux patriotes. Contre la Vendée 600 volontaires s'armèrent sous les ordres du chef de légion Charlery, dont 500 périrent à Beaupréau et furent remplacés par le départ d'un second bataillon. Après le passage de la Loire, une partie de l'armée vendéenne, incertaine de sa direction, occupa la ville le 21 octobre 1793, mais en décembre, après la déroute du Mans, les fuyards débandés y furent reçus à coups de fusil et le passage du pont leur resta fermé. Le maire Bancelin, V. *ce nom*, receveur en même temps du District et membre du Comité de surveillance, était parvenu à lever de nouveau un corps de gendarmerie de 60 hommes, dont 15 seulement survivaient en frimaire an II. Cent carabiniers vinrent tenir garnison dans la ville en floréal, — puis un corps de troupe commandé par le général Vachot, que remplaça plus tard Humbert. L'adjudant général Decaen, âgé seulement de 23 ans, se signalait surtout par une ardeur infatigable et par d'importants succès. — Le 3 thermidor an III, Segré, où résidait un cantonnement de 200 hommes, se vit attaqué vers les 8 heures du matin par une troupe de Chouans, qui pénétrèrent d'abord par la porte de Châteaugontier, puis par celle de Craon ; presque au même temps, ils franchissaient le pont de la Verzée, malgré la résistance de la troupe et des habitants. 40 à 50 hommes, casernés dans la maison de Haute-Bise, s'y maintinrent pendant quatre heures et n'en sortirent que chassés par l'incendie ; ils purent gagner le Lion-d'Angers en forçant la route, après un second combat devant la Lorie. Sur les hauteurs de St-Jean 33 patriotes prisonniers tombèrent égorgés à coups de sabre par un des chefs, Busson. Près de 700,000 l., provenant de versements récemment opérés par les acquéreurs de biens nationaux, se trouvèrent à la merci des pillards dans les caisses publiques. — Après le désarmement, il se forma dans le District une bande de *bruleurs de pieds*, qui, poursuivie énergiquement par la force armée, était en vendémiaire an V parvenue à passer la Loire.

Maires : Quris, 1er messidor an VIII. — *Duclos*, avoué, 2 janvier 1808, nommé président du tribunal en 1816. — *Bertron*, 23 décembre 1816, mort en 1817. — *Champroux* fils, notaire, 14 février 1817. — Claude *Aubry*, 5 avril 1822. — Franç. *Bertron*, 31 mai 1828. — J.-B.-René *Aubert*, 12 juin 1829. — Julien-Romain *Lemercier*, 18 février 1835, démissionnaire en 1837. — Aimé-François *Poupard-Dujaunay*, docteur-médecin, 31 décembre 1836, démissionnaire en 1839. — Nicolas *Rousseau*, 18 septembre 1840. — *Meignan*, 31 août 1848. — Louis *Aventin*, 19 mai 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 194 ; E 1593 ; H Cartul. de St-Nic., f. 174 et 247 et Hôtel-Dieu d'Angers, A 1, f. 636 ; L — et Q, 1er orig., 334 et 918. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. munic. d'Angers BB 7, f. 54 ; CC 5, f. 304. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 329 et 551. — D. Lobineau, I, 562. — Lemarchand, *Album Vendéen*. — De Wismes, *l'Anjou*. — *Arch. d'Anjou*, I, 70. — *Compte-rendu de l'administr. du District* (an III, in-4°, Angers, Jahyer et Geslin). — *Journal* de Valuche, Mss., f. 24. — *Journal* de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 172 ; 1855, t. II, p. 192. — Carloix, *Mém. de Vieilleville*, l. III, ch. v, vii et xviii. — Chardon, *Hist. de la reine Bérangère*, p. 44-47. — Pour les localités, voir, à leur article, *les Aulnais, l'Ouvrinière, l'Ile, St-Melaine, la Cour-Pivert, la Motte-Cadieu, St-Aubin-du-Pavoil, le Pinelier*, etc.

Segré, f., cne de *Chemillé* ; — cne de *Marcé* ; — f., cne de *Miré*.

Segré (*Jean*), maître architecte, Angers, 1649.

Séguin de Cohardy *ou* **de Courthardy**, sire d'Athenay dans le Maine, « maistre physicien de la reine de Sicile » en 1448, fut institué le 25 octobre 1454 médecin public en résidence à Angers, aux appointements de 100 livres par an, sur la demande des habitants, épuisés par une épidémie.

Séguinière (la), canton et arrond. de Cholet (4 kil. 1/2) ; — à 64 kil. d'Angers. — *Seguinaria* 1080 (G 785, ch. or. 5). — *Seguineria* xiiie s. (Gr.-Gauthier). — *Parochia de la Seguinere* 1259 (E 1233). — *Ecclesia Beate Marie de Seguineria alias de la Seguyniere* 1563 (G Cures). — *Beata Maria de Seguinieriis* (*Pouillé*, dans Lacurie, p. 359). — Sur un haut plateau (102-119 mèt.), formant la ligne de faîte des eaux de la Moine et de la Vrême, entre St-André-de-la-Marche (7 kil. 200), St-Macaire (10 kil.), Bégrolles (10 kil. 800) et St-Léger (4 kil.) au N., St-Léger et Cholet à l'E., Cholet et St-Christophe-du-Bois (4 kil.) au S., St-Christophe, la Romagne (7 kil.) et St-André-de-la-Marche à l'O.

La route départementale de Cholet à St-Jean-de-Mont passe de l'E. à l'O. (1,660 mèt.) sur la rive gauche de la Moine, qu'elle traverse presque à l'entrée, vis-à-vis le bourg, où aboutissent quatre chemins vicinaux, tandis qu'à l'extrême Nord du territoire monte du S.-E. le chemin de grande communication de Cholet à Vallet (4,250 mèt.).

La Moine, dont une courbe longe un instant la limite entre Cholet, pénètre de l'E. à l'O., remonte vers N. pour passer sous la route départementale, se recourbe vers l'O., traverse le bourg, forme une île devant le moulin de la Cour et, à partir du Moulinart, se continue en bordant de ses replis capricieux les communes de Saint-Christophe et de la Romagne. Elle reçoit dès son entrée à dr. le ruiss. de la Forêt, né sur le territoire, qui limite en partie vers l'E. avec Cholet, à gauche le ruiss. du Pont-de-la-Rousse, qui limite vers l'O. avec St-Christophe-du-Bois, à droite encore celui de la Marbaillou, grossi du ruisselet de la Ratonnière, et le ruiss. du Laca, qui forme limite vers l'O. avec St-André, grossi du ruiss. des Landes-Paisseaux et de son affluent de la Tréfavière. — Au N. y naissent près la Métairie-Neuve, le ruiss. de la Goujonnière et son affluent de la Chupière, grossi, près la Balandière, d'un autre ruisselet.

En dépendent le vill. des Landes-Paisseaux

17 mais., 79 hab.), et les ham. des Borderies (8 mais., 31 hab.), de Vieilmur (6 mais., 36 h.), de la Chevinière (4 mais., 31 hab.), de la Grenouillère (5 mais., 30 hab.), de la Batardière (3 mais., 30 hab.), de la Sélinière (4 mais., 27 hab.), de l'Etablère (5 mais., 26 hab.), de la Tréfavière (3 mais., 22 hab.), de l'Epinette (3 m., 22 hab.), de Passegain (3 mais., 20 hab.), de la Ménardière (3 mais., 19 hab.), de Beaucoup (4 mais., 16 hab.), de la Christophlère (3 mais., 16 hab.), l'ancien château de la Rénollière et 48 fermes ou écarts.

Superficie : 3,036 hect., dont 250 hect. en bois taillis au N. dépendant de l'anc. forêt de Mortagne, 350 hect. en prés, le reste en labours, y compris les 282 hect. de landes d'il y a à peine 60 ans. — La vigne, qui y était cultivée encore au XVIIIe s., a disparu.

Population : 230 feux en 1720. — *302* feux en 1789. — *1,268* hab. en 1821. — *1,313* hab. en 1831. — *1,324* hab. en 1841. — *1,538* hab. en 1851. — *1,631* hab. en 1861. — *1,570* hab. en 1872. — *1,595* hab. en 1876. — A peu près stationnaire depuis 20 ans, après une période de rapide accroissement.

Le bourg (158 mais., 218 mén., 766 hab.), s'allonge sur la rive droite de la Moine, au penchant d'une côte très-rapide que les rues contournent, dominées au centre et à mi-côte par l'église. Sur l'autre rive un bourg neuf se rattache à la route neuve, les deux rives reliées par deux ponts de pierre, dont un de deux arches ogivales à ouverture très-basse, la chaussée du XVe s. autrefois en dos-d'âne, les arches protégées par des éperons.

Les deux tiers des habitants vivent de l'agriculture, 250 du tissage pour Cholet ; — une blanchisserie au bourg dès au moins 1779 ; 5 moulins à eau ; 5 moulins à vent ; 5 briqueteries et tuileries.

Bureau de poste de Cholet. — *Perception* de la Romagne.

Assemblées le 1er dimanche de novembre, — et en juin, après la récolte des foins.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 15 décembre 1844, sur un terrain acquis des Hospices de Saumur. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Torfou), bâtie par adjudication du 22 juin 1862. — La construction d'une *Salle d'asile* a été adjugée le 14 août 1877.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), s'ouvre par un triple et bas portail à pignon, avec épais contreforts carrés, au-devant duquel le perron est formé de dalles tumulaires, dont une sculptée d'un calice et d'une patène, deux autres d'une sorte de fer de lance. La nef de cinq travées ouvrait par de larges arceaux ogivaux sur deux bas-côtés, le tout en partie refait et allongé d'un chœur et de deux chapelles absidiales en 1858-1865 (arch. Simon). Les deux premières travées conservent encore la voûte en berceau de bois, qui a remplacé l'ancienne voûte en pierre dont les arrachements apparaissent entre les petites fenêtres à meneaux quadrilobés. Le collatéral de gauche reste intact avec ses trois travées du XVIe s. à pendentifs et nervures en granit portées sur un pilier rond accolé au mur. Au centre et à toutes les intersections de la voûte pendent des clés sculptées d'écussons la plupart aux armes des Beauvau, *d'argent à 4 lionceaux cantonnés de gueules, couronnés, armés et lampassés d'or*, — qu'on trouve aussi *parti de ... à la tour crénelée de ....* On distingue ailleurs un écu *d'azur à l'écusson de ... posé en cœur et aux 8 vannets en orle*, qu'on retrouve *parti d'or au lion de sinople couronné de gueules*. Le bas-côté de gauche se termine par l'autel de *St-Hubert*, auquel les habitants sont attachés d'une dévotion particulière. Deux bas-reliefs modernes y remplacent un très-curieux et très-intéressant retable, en plâtre moulé, d'après celui, croit-on, de la chapelle du château d'Amboise, qui figurait la légende du Saint. Il a été misérablement brisé en 1862. On y voyait au cou du cerf de la grande chasse les armoiries *aux 8 vannets en orle avec l'écu en cœur* — et d'après M. l'abbé Boutillier de St-André, l'inscription à gauche : *Ex voto Renati Lirot de la Renollière*, — à droite : *Ex munificentia domini Chebron de la Roulliere* 1821, cette dernière rappelant une restauration. — Le grand autel, très-riche et orné d'un baldaquin sur quatre colonnes de marbre noir, provenait, ainsi que les fonts baptismaux, de l'église des Cordeliers de Cholet. — A l'extérieur, sur le mur latéral nord, à hauteur de la fenêtre se retrouve un bel écusson, sur lambrequins, des Beauvau, accompagné à dextre d'un pennon *de ... aux fleurs de lys sans nombre de ..., au franc quartier de ..., au lion de ..., armé et lampassé de ...*, et à senestre d'un pennon *de ... au bâton écoté de ..., posé en fasce*, brisé *en cœur*, avec la devise : *Sans départir* ; le tout sommé d'une scie enroulée d'un serpent dont la queue se termine en fer de lance, avec la devise : *Rodendo roditur*.

Le *Presbytère*, vendu natt, fut racheté par acte collectif du 9 frimaire an VI, par des habitants de qui la commune fut autorisée à l'accepter par ordonnance du 19 août 1813. On est en train de le reconstruire (novembre 1877). — Le *Cimetière*, situé à l'O. du bourg, conserve la tombe du curé Buchet et plusieurs vieilles tombes dont deux en dos-d'âne, avec croix saillante en pierre au sommet, XIV-XVe s. — Dans le chemin se rencontre une dalle tumulaire d'un autre curé sans doute, sculptée d'une croix pattée et d'un livre. — Y attient vers S., avec ouverture sur le chemin, une *chapelle de la Madeleine*, vaste édifice, qu'on voit mentionner comme une annexe du prieuré de N.-D.-des-Gats, en la Romagne sur la fin du XVIIe s. Rebâtie en 1713 à la suite d'une mission prêchée par le P. Grignon de Montfort, bénite de nouveau le 6 juin 1786 par le curé, elle a été plus récemment restaurée avec autel et groupe de la Salette. De nombreuses inhumations y sont célébrées aux XVII-XVIIIe s. A l'extérieur, devant la porte principale, reste une dalle sculptée d'une croix. — Au bas du chemin, une

le Calvaire, naît une source abondante, dite *la Fontaine-des-Morts*.

Les monuments dits celtiques s'y trouvaient assez nombreux pour qu'on puisse signaler encore le *peulvan* de la Ratonnière, couché sur le sol (3 mèt. 65 de longueur), le *peulvan*, auj. détruit, de *la Pierre-Vivante*, autrefois sur la ferme de Brénon, — et le curieux *galgal* et le *rouler* des Châteliers, V. *ce mot*. La voie antique de Mortagne passait par ce canton, puis entre la Sélinière et le Vau, pour gagner St-André.

Nul renseignement absolument sur la fondation de l'église, qu'on voit desservie dès le milieu du XIe s. — Elle était au patronage de l'abbaye de St-Michel-en-l'Herm et estimée d'un revenu de 600 liv. par le Pouillé de 1648. Les registres de la paroisse remontent à 1613.

Curés : Gautier, 1080 circa. Il était marié et avait eu de sa femme, nommée Mainsinde, quatre fils et une fille. — Et. *Rouxellé*, licencié en droit, chapelain en même temps de Ste-Croix de la Roche-Foulques, 1563. — Jean *Brémond*, 1613, novembre 1620. — Jean *Lecomte*, mars 1631, octobre 1656. — Jean *Motayes*, mars 1658, 1673. — Jacques *Gibouin*, 1674, † le 11 février 1678. — Pierre *Cousseau*, 1678, † le 29 février 1679, âgé de 42 ans. — Mathurin *Guitton*, 1679, octobre 1689. — L. *Javeleau*, décembre 1689, mai 1712. Trois épidémies éprouvent son règne, la plus terrible en 1702, où durant l'automne on compte 4 et 5 décès par jour. — J. *Tarreau*, mai 1712, janvier 1713. — Christ. *Lhommedé*, dont le premier acte est du 22 janvier 1713, † le 28 février suivant. — Pierre *Keating*, avril 1713, † le 6 octobre 1722. — Jean *Bachelon*, octobre 1722, † le 2 janvier 1731, âgé de 70 ans, de l'épidémie, qui régnait dans sa paroisse depuis près d'un an. Le seul mois de janvier compte 36 décès et l'année entière 101. — Jacq.-Didier *Jollivet*, mars 1731, † âgé de 40 ans le 19 avril 1742. — Etienne *Gautronneau*, juin 1742, † le 25 septembre 1755. — Gabriel *Chesneau*, octobre 1755, † le 2 septembre 1774, âgé de 74 ans. — Laurent *Pasquier*, octobre 1774, qui eut, en 1779, à faire face à une terrible épidémie de dyssenterie, qui dans le seul mois de septembre emporta 74 de ses paroissiens, 27 en octobre. Il refuse le serment, est arrêté le 29 août 1791 dans une ferme du Longeron et conduit à Cholet. — Nic.-René *Gasnault*, installé au mois de juin 1791, hué, menacé, « accablé de sottises » par les habitants, quitte la place dès le mois d'octobre. — Au retour du culte, l'ancien vicaire Buchet, nommé desservant et adversaire exalté du Concordat, dut être mandé à Paris par le Ministre des Cultes et, dirigé d'abord sur Turin, en fut quitte pour un ordre de mise en surveillance à Angers.

De bonne heure un château puissant s'était élevé sur la rive droite au N. du bourg, un peu au-dessous et vis-à-vis de l'église, au lieu dit encore *la Cour*, totalement en ruine dès le XVIIIe s., sauf les douves, dont la trace existe encore. Un parti de ligueurs l'occupait en 1589 sous le commandement du capitaine les Sansys, à qui le duc de Mercœur donna mandat spécial de lever 100 arquebusiers à cheval « des meilleurs « et des plus aguerris » pour renforcer la garnison et incommoder le pays « tant qu'il sera possible « et que la situation du lieu y sera propre. » — Le fief formait une châtellenie relevant de Mortagne. Il appartient à la famille de Beauvau, dont l'église porte les armoiries, jusqu'à la Révolution et depuis au moins le XVIIe s. et fait partie depuis 1744 du marquisat de Beauvau. La chapelle seigneuriale, attenant au chœur et transformée longtemps en sacristie, a été détruite en 1860.

La Marche, dont le petit castel se voit encore sous le bourg, la Forêt, la Renollière formaient les autres maisons nobles du pays.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, plus tard de la Rochelle, de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de St-Laurent-sur-Sèvre, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers, du District de Cholet. — Un dixième des revenus étaient en mains ecclésiastiques. Les pauvres abondaient. — Le 9 février 1794 un combat y fut livré entre Blancs et Bleus, où périt la comtesse de Bruc.

Maires : Jean-Pierre *Minguet*, anc. procureur du marquisat de Beauvau, novembre 1790, septembre 1791. — P. *Grenouilliau*, novembre 1791, 1792. — Jean *Richard*, an VIII, continué en 1808 au refus de *Bourasseau La Rénollière*. — Pierre *Pineau*, 25 mai 1821. — Jacq. *Raimbault*, 23 janvier 1826, démissionnaire le 21 septembre 1830. — *Lépeau*, fils, 16 décembre 1820. — *Tuffet*, 1834. — Jean-Marie *Saudeau*, 19 juillet 1841. — Jacq. *Lépeau*, 17 juillet 1852. — *Tricoire*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192 et L. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de St-André et Dugast-Matifeux. — Mss. 923. — *Affiches du Poitou* du 11 septembre 1783, n° 37, p. 145. — Pour les localités, voir *la Renollière, Brenon, les Chateliers, Vieilmur, la Sélinière, la Crépellière, les Landes-Paisseaux*.

Séguinière (la), f., cne de *Gonnord*, vendue natt en l'an VIII sur Cossé-Brissac; — appart. au XVIe s. à la famille Thorode (C 106, f. 136); — ham., cne de *St-Macaire-en-M*. — *La Séguinière* (Cad. et Rect). — Un chêne y existe, qui mesure 5 mèt. 90 de circonférence à 1 mèt. du sol; — vill., cne de *Villebernier*; — (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Thorigné*. — *La Salguinière* 1629, *la Ség*. 1674 (Et.-C.).

Seiches (*Canton de*), borné par les cantons, — à l'E., de Durtal et de Baugé, — au S., de Beaufort et d'Angers N.-E., — au N. et à l'O., de Tiercé et par la rivière du Loir, n'est traversé par aucun grand cours d'eau intérieur. — Sa superficie de 20,885 hectares se subdivise en 13 communes, Bauné, Beauvau, la Chapelle-St-Laud, Chaumont, Cornillé, Corzé, Fontaine-Milon, Jarzé, Lézigné, Lué, Marcé, Seiches et Sermaise, — ensemble de *11,107* hab. en 1831, — *11,131* hab. en 1841, — *11,242* hab. en 1851, — *11,069* hab. en 1861, — *11,022* hab. en 1866, — *10,699* hab. en 1872, — *10,140* hab. en 1876; — centre essentiellement agricole, signalé longtemps par les enseignements et l'exemple pratique des docteurs

Ouvrard et de Beauvois et du député Charles Giraud, fondateur du Comice.

Seiches, chef-lieu de canton, arrond. de Baugé (20 kil.); — à 20 kil. d'Angers. — *Villa nuncupante Cipia in pago Andecavo supra Liddo flumine* 848 (Cartul. St-Aubin, fol. 4). — *Curtis que Cepia vocatur* 1035 (Ib., f. 63). — *Ecclesia Cepie, — ecclesia nomine Cepia* 1035 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 5 et 7). — *Apud Cechiam die dedicationis ecclesiæ villæ* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 372). — *Vicus Cepie, — villa Cepie* 1085 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 74). — *Sacerdos de Cecheia* 1102-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 364). — *Cepiensis ecclesia* 1124-1130 (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 71). — *Chechia* 1132 (Ibid., Rot. 2, ch. 35). — *Monasterium Sancti-Albini quod est Cepie* 1137 (Ibid., Rot. 4, ch. 38). — *Ceche* 1142-1145 (Ib., Rot. 2, ch. 62). — *Chece* 1142-1145 (Ib., Rot. 2, ch. 61). — *Burgus Cepie* 1159 (Ib., Rot. 3, ch. 31). — *Crux Cepie juxta viam* 1164 (Ibid., Rot. 4, ch. 57). — Dans la vallée et sur le coteau de la rive gauche du Loir; — entre Marcé (3 kil.) à l'E., la Chapelle-St-Laud (7 kil.) et Lézigné (9 kil.) au N.-E., Corzé (2 kil.) au S., Montreuil-sur-Loir, Tiercé, Baracé et Huillé à l'O. et au N., outre-Loir.

La route nationale de Paris à Nantes y descend directement du N.-O. au S.-O., reliée dans le village de Suette au principal bourg, qu'elle laisse à 800 mètres vers l'O., par le chemin de grande communication de Thorigné et une ligne presque continue d'habitations. A Suette aussi s'en détache vers l'E. la route départementale d'Angers à Baugé, qui l'a empruntée depuis Angers et qui à un kil. du carrefour sert d'amorce au chemin de grande communication de Mazé.

Le Loir étreint vers l'O. le territoire dans une longue courbe (16 kil.), dont le lit, coupé d'îlots et de boires nombreuses, dépend tout entier de la commune. Un *pont* de trois arches en pierre de Bécon, chacune de 20 mètres de diamètre, l'y traverse, terminé en 1877, d'après les plans et sous la direction de M. Goblot, agent-voyer en chef. — S'y jette, formant limite vers S., le ruiss. de Suette, avec son affluent le ruiss. de Marcé, et un petit canal de dérivation, qui passe au bourg; — au centre, le ruiss. du Verger, descendant de Princé. — Deux petites sources incrustantes naissent l'une à l'Hommais, l'autre au N. du bourg.

En dépendent les villages de Suette, principal centre de vie et d'animation, à la rencontre des grandes routes (39 mais., 42 mén., 131 hab.), de Mathefelon (95 mais., 107 mén., 302 hab.), et de nombreux hameaux et fermes que le Recensement groupe par quartiers sous les noms du Verger (15 mais., 68 hab.), de Brée (14 m., 93 hab.), de Marolles (14 m, 60 hab.), de Brignac (10 mais., 62 hab.), de Chaussé (9 mais., 34 h.), des Portes (9 mais., 32 hab.), des Bourselières (10 mais., 86 hab.), de Boudré (6 mais., 36 hab.), des Bois et des Véquetières (22 mais., 110 hab.), de la Chaise et de la Rénière (7 mais, 38 hab.), du Tronchay et de la Gazellière (3 mais., 17 hab.), les chât. de la Garenne, de Brignac et du Verger.

Superficie : 2,725 hectares, dont 302 hect. en prés, 314 hect. en bois, 45 hect. en vignes, 1,640 hect. en labours, 10 hect. en sapinières.

Population : 283 feux en 1720. — *1,200* hab. en 1790. — *1,619* hab. en 1831. — *1,592* hab. en 1841. — *1,704* hab. en 1851. — *1,778* hab. en 1856. — *1,590* hab. en 1861 et 1866 — *1,466* hab. en 1872. — *1,444* hab. en 1876, — en décadence rapide et constante depuis 20 ans.

Le bourg (99 mais., 129 mén., 335 hab.), se groupe presque à l'angle extrême vers S.-O., enclavé à l'O. par le Loir, au N. par le chenal artificiel d'un ruisseau. L'ouverture du pont sur le Loir y va diriger une circulation importante, qui s'arrêtait à Suette, résidence des fonctionnaires et de la gendarmerie, rendez-vous des courriers et des auberges.

Commerce de foin, blé, chanvre, sorgho à balais, choux, pommes de terre: — noyers et pommiers en nombre. — Près l'église subsistent transformés en habitation et peints en rose, les bâtiments de la *filature de laines cardées* établie en 1821 par Pilatte, V. *ce nom*, sur l'emplacement de l'ancien moulin à farine, et vendue en 1858; — à Brée, papeterie importante; — usines à Prignes et à Mathefelon, sur le Loir.

Foires le 4 janvier (autrefois le 3e lundi de novembre), le 4e jeudi de mars — et le 20 août (St-Bernard) depuis 1840. — *Marchés* tous les jeudis. — *Assemblée* le dimanche le plus voisin de la fête patronale (14 septembre).

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Seiches, Corzé, Marcé, la Chapelle-St-Laud.

A l'entrée du bourg, une longue place, ancien cimetière nivelé en 1827 et planté d'ormeaux contient vers S.-O. la *Mairie*, avec *Justice de paix*, reconstruite par adjudication du 3 septembre 1861, mais dont l'achèvement fut retardé par les incertitudes du Conseil municipal sur le choix et l'emplacement définitif (arch. Duvêtre et Bonnet), — à l'opposé, l'*Ecole des filles*, agrandie en 1842 et la *Cure*, restaurée en 1862, dont les terrasses ont libre vue sur l'horizon, avec jardins descendant jusqu'au Loir; — au fond l'*Eglise*, dédiée à St Aubin (cure, 19 brumaire en XI), récemment transformée par l'agrandissement de la nef et restaurée. L'appareil primitif était de petits moellons irréguliers. Le transept porte une voûte à six pans dont les ogives retombent sur des culs-de-lampe historiés; — à droite et à gauche ouvrent deux chapelles; celle de gauche, avec chapiteaux romans, décorés de strigiles et de dents de scie du XIIe s., communique le long du chœur dans l'ancienne chapelle seigneuriale, voûtée en étoile avec ouverture en anse de panier du XVIe s. comme la travée du chœur. Un beau vitrail y représente *St Pierre*, *St Christophe*, *St Grégoire* et *St Maurice* Il est dû à un legs de Geoffroi Chartier par testament du 23 mai 1508 Le clocher, à base carrée, date du XIIIe s.

L'*Ecole* communale *de garçons* a été construite, entre le bourg et Suette, par adjudication du 19 novembre 1865. — Un pensionnat important existait en l'an IV au Verger, V. *ce mot*.

Le *Cimetière* neuf a été acquis par décret du 9 février 1810.

Une petite *chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde* XVIe s., entre le Verger et Boudré, contient un groupe de *Ste Anne et la Vierge* XVIe s., un *St Maurice* et une *Vierge* XVIIe s., un rétable du XVIIe s., un devant d'autel du XVIIIe s.

Sur le bord d'un chemin, à l'E. de la Vionnière, M. de Beauvois me signalait un *dolmen* dit *la Pierre-aux-Loups*, refuge vers 1830 d'une pauvre famille; — il est aujourd'hui disparu, — et dans la vigne du Lisieux, une énorme table de grès, placée de champ, qui formait un des côtés d'un dolmen détruit dit *la Pierre-à-Jallais*. — Une belle monnaie d'or des Aulerces-Cénomans, — V. un type identique dans Hucher, planche I, n° 2, — a été trouvée vers 1870 aux environs de Suette et acquise par M. P. de Farcy. — Précédemment, le 15 janvier 1851, un trésor de 300 médailles consulaires d'argent, toutes antérieures à Auguste, était découvert aux Véquetières. — Les voies de Durtal à Angers, de Tours à Laval par Baugé s'entrecroisaient à Suette, rejointes au sommet de l'angle intérieur par la voie du Mans, dont les vestiges restaient naguères encore reconnaissables vers Marcé.

Il dut exister aux bords du Loir un centre important gallo-romain, car dès le IXe s. on y voit une église et des moulins, dépendances, comme la villa, du fisc impérial. — Charles le Chauve — et non Charlemagne, comme il est dit dans des livres, — par diplôme daté d'Aix-la-Chapelle le 1er août 847, — l'original en est conservé au Musée d'Angers, — fit don du domaine à l'abbaye St-Aubin. Il avait été néanmoins envahi ou reçu en fief du comte par le vicomte Eudes, venu de Rennes, dont le fils, Hamelin, ayant trahi Foulques Nerra, et ne pouvant l'apaiser, en fit abandon aux mains de la comtesse Hildegarde, pour obtenir son intervention. Foulques, sur les vives instances de la comtesse, transféra au Ronceray, qu'elle venait de fonder, le domaine, *curtis, vicus*, de Seiches, en disposant comme de sa propriété entière, *sui juris*, malgré les protestations des *moines* de St-Aubin (1028). L'église fut peu après reconstruite et dédiée de nouveau par l'évêque vers 1060 — Presque au même temps (1040-1060) s'était élevé au N. le château de Mathefelon, qui commandait le pays, mais dont le seigneur avait pour obligation première de protéger les droits et les propriétés des religieuses. Sa suprématie au XVe s. passe au château du Verger. — La « vicomté « de Seiches », que des lettres de Charles VI attribuent au Chapitre de St-Laud en 1403, n'était qu'un pur fief censif, sans manoir, réuni au domaine de Boudré.

Le *prieuré*, établi par le Ronceray, prétendait droit de châtellenie avec haute, moyenne et basse justice et tous les droits et honneurs seigneuriaux de la paroisse. — La prieure, qui dans les derniers temps était la doyenne de l'abbaye, possédait le privilège de bac et passage au port St-Aubin sur le Loir et y percevait un droit, dont le tarif variait de trois degrés, suivant la hauteur des eaux et selon que devait l'indiquer un poteau, entretenu à ses frais et vérifié par les agents des Domaines. — Elle devait aussi — et un arrêt du 28 juillet 1575 lui en rappela l'obligation, — fournir le 1er avril 15 setiers de froment, pour convertir en pains dits *fouasses de la comtesse*, à distribuer aux pauvres d'Angers après le service annuel en mémoire de la fondatrice; — et le dimanche gras, un boisseau de fleur de froment et un pied et demi de lard pour les pauvres aveugles d'Angers, et 40 boisseaux de seigle, un boisseau de fèves et 19 sous 10 d. en argent pour chacun des pauvres écoliers.

Les armes du prieuré portaient : *d'azur à une fleur de lys d'argent.*

Prieures : Eremburge, 1137. — *Milesende de Cholet*, 1164. — *Hersende*, 1170 circa. — Jeanne *Valory*, morte en juin 1447. — Jeanne *d'Estouteville*, morte en novembre 1450. — Marie *Rousselle*, novembre 1450. — Jeanne *de la Jumellière*, 20 avril 1452. — Yvonne *d'Andigné*, installée en septembre 1486, morte en juillet 1499. — Isabelle *de la Jaille*, juillet 1499. — Françoise *Brossin*, 1553, qui résigne. — Jeanne *Brossin*, mai 1557. — Renée *Vachereau*, 1586. — Louise *de Gennes*, 1589. — Marie *de Rortais*, 1603, morte en 1627. — Jeanne *Du Buart*, juin 1627. — Ambroise *de la Crossonnière*, 1629, qui résigne en novembre 1639 et est inhumé le 4 décembre. — Urbaine *de Périers*, novembre 1639, 1652. — Jeanne-Henriette-Marguerite *de Cumont du Puy*, 1692, 1765. — Marie-Anne *de Scépeaux*, 30 janvier 1766, † le 5 janvier 1790.

Tous les domaines dépendant du prieuré furent vendus natt le 5 mars 1791. — La commune a racheté, en vertu d'une ordonnance du 18 février 1818, le bâtiment d'habitation, pour y installer la cure, le vicariat et la mairie, qui y ont trouvé place jusqu'en 1865.

L'abbesse du Ronceray présentait à la cure, dont les revenus au XVIIIe s. étaient évalués de 4 à 5,000 livres. Le curé de son côté présentait à la desservance de l'église de Montreuil-sur-Loir, simple fillette de sa paroisse. Ce modeste titre était aussi usurpé par la chapelle de Mathefelon et les registres des baptêmes de 1692 à 1731 portent la rubrique de : *Paroisse de Seiches et de Matefelon*, — en 1737 : *Paroisse de Seiches et fillette de Matefelon y réunie*; — mais le curé proteste avec raison contre la prétention d'une simple chapelle. — Les actes remontent à 1591.

Curés : Gaufridus, 1120 circa. — *Radulfus*, 1164. — Bernard *de Bressigny, de Brechine*, † en 1290. — Jean *Guillet*, 1291. — Pierre *Thoreau*, 1457, qui résigne. — Henri *Castric*, chapelain de St-Guérin au manoir de Roche-Marie près Brissac, 11 août 1468, qui résigne. — Pierre *Dutor*, 26 novembre 1468. — Jean *Champion*, mort en 1529. — Jean *Bonnet*, 14 septembre 1529. — Jean *Belot*, qui cumulait la cure de Pruillé et résigne en 1532. — Pierre *Leconte*, 1532, qui résigne. — André *Regnouf*, 7 mai 1539, qui résigne. — Gilles *Leconte*, 23 décembre 1542, qui permute. — Pierre

Leconte, février 1546, n. s., qui résigne. — Pierre *Regnouf*, octobre 1547. — Pierre *Juffé*, octobre 1557. — Franç. *Regnouf*, 1563, dont le dernier acte est du 25 mars 1603. — Denis *Corbeau*, 1604, † le 27 janvier 1637. — Paul *Jubeau*, docteur en théologie, installé en vertu d'une sentence du Présidial d'avril 1640, et qui meurt le 22 septembre suivant au presbytère de Charcé, dont il cumulait la cure. Il était natif de Seiches. — François *Bigot*, 1643, avril 1654. — François *Girard*, mai 1654, 1672. — Lié d'affection avec Joseph *Grandet*, V. *ce nom*, alors encore au Séminaire, il obtint, à son insu, de résigner en sa faveur, mais le jeune clerc, qui n'était pas même ordonné prêtre, s'en démit lui-même au bout de sept jours, au profit de Laurent *Piron*, chanoine honoraire de St-Maurille, 1674, dont le testament est du 27 janvier 1675. — Pierre *Gohin*, janvier 1676, † le 9 octobre 1719, âgé de 78 ans. — Franç. *Maugendre*, 10 octobre 1719, † le 15 septembre 1729, âgé de 48 ans. — René *Viel*, octobre 1729, † le 19 juillet 1745. — Et. *Beauvallet*, installé le 5 octobre 1745, † le 21 juillet 1767, âgé de 55 ans. — *Abrial de Bourville*, août 1767. Il était originaire d'Annonay et avait été envoyé par le supérieur de St-Sulpice pour professer la philosophie au Séminaire d'Angers, alors qu'il n'était pas encore dans les ordres, s'y était fixé et s'était fait recevoir docteur en la Faculté de Théologie. — Il meurt en fonctions le 2 février 1787, âgé de 52 ans, ayant pour vicaire son frère, qui signe Abrial du Ruot. — Pierre-René *Lhéritier*, mars 1787, qui prête serment le 6 février 1791, puis se rétracte. — René-Mathurin *Gautier*, juin 1791, qui abdique toute fonction en ventôse an II et signait les actes depuis le 22 décembre 1792 comme officier public.

La cure fut vendue natt le 7 thermidor an IV. La première pierre en avait été posée le 29 septembre 1749 par le curé Bonvallet, avec une inscription mentionnant que la construction en était due à Jean Freslon, de la Flèche, *architectus solertissimus*.

Le terrain de l'ancien cimetière fut donné par Thibaut de Blaison et béni par l'évêque Ulger en 1137. Il y existait près et joignant l'église au XVIe s. une chapelle, qui servait comme de dépôt aux enfants abandonnés et qui pour cette raison fut abattue.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré d'Angers, de l'Election et du Présidial d'Angers, du District en 1788 de Châteauneuf, en 1790 de Baugé. Les chemins au XVIIIe s. étaient anéantis, le port du Loir par suite inabordable et délaissé, une partie du pays en landes, les pauvres nombreux. — A maintes reprises, au XVIIe s. surtout, des épidémies y passent. Il n'est pas rare pourtant d'y rencontrer des octogénaires, des nonagénaires, même des centenaires. — L'église fut pillée par des voleurs dans la nuit du 20 au 21 janvier 1793. — En passant, le 12 frimaire an II, les Vendéens brûlèrent une partie des archives, cachées sous la voûte du chœur de l'église. — Le 31 octobre 1830 une fête patriotique fut célébrée dans la maison Ouvrard en l'honneur des gardes nationales et du général Lamarque.

Maires : Aubert, 1792. — René-Math. *Gautier*, ancien curé, 1793. — Louis-Mich. *de Beauvois*, 1795. — *Lebloy*, 1er messidor an VIII — Guill. *Harmange* père, 2 janvier 1808. — Jean-Joseph *Ouvrard*, 25 avril 1808, installé le 11 mai — Charles *Fercoq*, 10 février 1813. — *Ouvrard*, 30 août 1830. — *De Beauvois*, 14 mars 1832, installé le 15 avril, démissionnaire le 14 mai. — Etienne *Livet*, 5 janvier 1833, démissionnaire en 1834. — Ch.-Paix *de Beauvois*, février 1835, démissionnaire. — Prosper-Joseph *Bénard* 11 janvier 1839, démissionnaire le 26 avril 1842 — Hilaire *Ledroit*, 25 août 1843, installé le 24 septembre. — Jean *Ouvrard*, 15 août 1845, démissionnaire en décembre 1851. — H. *Ledroit* 16 février 1852. — André-Mic. *Pelletier* 29 avril 1857. — *Bilbille*, 1862, 1869. — *De Villoutreys*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192; G 7, f. 1; H Ronceray. — St-Aubin, *Déclarat.*, t. V, f. 1 *bis*. — Invent. du Ronceray, f. [illegible] et 214. — Arch. comm. Et.-C. — *Cartul. St-Aubin*, f. 63 [illegible] — *Cartul. du Ronc.*, Rot. 1, ch. 74; 4, ch. 7; 6, ch. [illegible] — *Journ. de M.-et-L.*, 2 novembre 1830. — Notes Mss. de M. de Beauvois. — *Mém.* Mss. de Besnard. — Pour les localités, v. *Mathefelon*, *le Verger*, *Tartifume*, *Pont-Herbault*, *Coquille*, *Suette*, *Coué*, *Bré*, *les Viquetières*, *Cœur*, *b*[illegible]*dré*, *Marolles*, *la Roussière*, *le Lisieux*, etc.

Seigneret (*Paul-Marie-Joseph-Claude*), fils du censeur du Lycée d'Angers, né le 23 décembre 1845 à Angers, séminariste de St-Sulpice de Paris, arrêté le 6 avril 1871 et fusillé à Belleville le 26 mai par les soldats de la Commune. Il a été donné sur lui une *Notice rédigée d'après ses lettres par un directeur du Séminaire St-Sulpice* (Paris, 3e édition, Josse, 1875, in-12 de 344 p. avec portrait photogr.).

Seigneurie (la), quartier de *Douces*; — f., cne de *Saugé-l'H*.

Seigneurie-de-Montaigu (la), ham., cne de *Chemellier*.

Seil (le), vill., cne du *Marillais*. — *Un herbergement vulgairement appellé le Sail, autrement dit la Margotière* 1340 (St-Flor., B [illegible]).

Seille (*Pierre* de), peintre, Angers, était employé par la ville en 1565 à 40 s. par jour, taxe [illegible] le place tout au moins au 2e rang de ses compagnons d'œuvre, dont quelques-uns des plus renommés.

Seillerie (la), f., cne du *Louroux-Béc*.

Seillons, f., cne de *Noëllet*. — *B. de Seil*[illegible] 1126 circa (Cart. du Ronc., Rot., ch. 50). — *Sei*[illegible] (Et.-M.). — *La terre patrimoniale des Sil*[illegible] an X (*Affiches*). — *Sillon* (Rect^t^). — Anc. fief, seigneurie avec manoir noble qui donnait son nom jusqu'à la fin du XVIe s. à une famille de chevalerie. — Guill. de S. fut condamné à mort en 1561 pour crime d'inceste et de rapt [illegible] Marguerite de la Vairie ; mais il ne fut pas exécuté. Il était huguenot ; ses biens furent confisqués en 1592 par ordre du maréchal de Boisdauphin. Cette année on voit Nicolas Alasneau, sieur de la Motte de Seillons, présenter à la chapelle seigneuriale de St-Jean de Seillons. Fondée au château le 2 octobre 1494 par Abel de Seillons, elle était au XVIe s. desservie à la paroisse ; — n. h. Laurent Alasneau 1599, — Olivier Coquereau, écuyer, [illegible]

d'Angélique d'Achon, 1622, — N. h. Franç. Eveillard, lieutenant de la Prévôté d'Angers, 1624, André Eveillard, mari d'Anne Ayrault, 1635, Claude Cocquereau, mari de Jacquine Toublanc, 1642, Franç.-Ch Coquereau du Boisbernier 1731 et sa descendance jusqu'à la Révolution.

Seillons (*Jean* de), angevin, élevé en l'Université d'Angers, fut nommé évêque de Senez en 1409. — † en 1442. Sa famille se continuait encore en Anjou au XVIIIe s. et avait fourni René de Seillons, oratorien, principal du collége d'Anjou et recteur de l'Université en 1698.

Seisum. — V. *Ponts-de-Cé*.

Sélaine, ruiss. né sur la c^{ne} de *Baracé*, s'y jette dans le Rodiveau; — 1,800 mèt. de cours.

Sélaines, f., c^{ne} de *Tiercé*. — *Sillena* 1056-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 107). — *L. de Serenis* 1074 circa (1er Cart. St-Serge, p. 109). — *H. de Sereniis* (Ibid., p. 139). — *P. de Serenis* 1144-1145 (Liv. d'A., f. 82). — *Serenes* 1169 (Fontev, Pr. des Loges). — *Seelena* 1171 (H St-Aubin, *Luigné*, t. II, f. 2). — *Domus de Sereines* 1209 (Chaloché, Rentes, III, 256). — *Manerium de Solempnis* 1283 (Ibid., id., 198). — *Locus qui dicitur Soleines juxta pleissiacum de Selaines* 1296 (H.-D. *B* 56). — Anc. fief avec double motte de défense, dont une portait le château-fort, dans une enceinte de douves abordée par un pont-levis Il relevait de Châteauneuf et devait à son suzerain chaque année un épervier. — En est sieur en 1209 Simon Miete, mari de la cousine du sénéchal Guill. Desroches, — Robert de Maulévrier en 1264, — Jeanne de St-Aignan, veuve de messire Morice de Saint-Lou, chevalier, 1430, — Jean Lemaçon 1450, — Jean Viveux, son gendre, 1476, — Ant. Meslet 1540, 1562. — Il ne restait plus trace dès lors du manoir que les deux mottes dont les abords, autrefois en garenne close, avaient été transformés en labours. Le moulin même de l'étang, qui en dépendait à distance, avait été détruit sans doute durant les guerres anglaises. Le domaine n'est plus depuis le XVIe s. qu'une dépendance de la terre de la Bennerie. — La dernière motte, qui subsistait jusqu'à ces dernières années, a été rasée par curiosité sans fournir aucun vestige intéressant.

Au devant de l'entrée s'élevait depuis au moins le XVIe s. une *chapelle* sous le vocable *de St Jacques*, qu'on voit souvent dans les titres qualifiée de *prieuré* et qui jouissait à peu près des prérogatives de fillette ou église succursale de la paroisse. Son ressort considérable en comprenait toute la partie N.-E., depuis l'Ouvrardière, la Culée, la Thiélée, la Juliennerie et formait le territoire qu'on appelle encore le Sélenais ou le Sénelais. La chapelle dépendait, par cession du curé, de l'abbaye de Toussaint d'Angers, dont le prieur en délaissait le service. Le titulaire, Thibault Lalement, habitait St-Georges-sur-Loire et y meurt le 28 août 1642. Par acte du 20 novembre 1682 le prieur-curé de Tiercé, Louis de Cheverue, la dota de deux métairies, la Maçonnerie et la Petite-Germainerie, à charge d'y établir un prêtre à ésidence pour administrer les sacrements, enseigner le catéchisme, faire la petite école gratuitement aux enfants et célébrer deux messes par semaine. Le prieur-curé, assisté des deux procureurs de fabrique, se réservait la nomination du bénéfice. La chapelle fut reconstruite et bénite à nouveau en avril 1757. Son dernier chapelain, Louis d'Alençon, fut déporté en Espagne en septembre 1792. — Dès le 4 juillet 1791 les ornements du culte avaient été transférés dans l'église paroissiale. Il n'y était resté que la cloche pesant 150 livres et le tombeau, entouré d'une grille, de Prosper-François-Urbain Prégent de Collasseau, sieur de la Bennerie, inhumé le 12 décembre 1771. — La chapelle, depuis lors abandonnée, a été rasée en 1869.

Arch. de M.-et-L. E 340; H Abb. de Chaloché et de Toussaint. — Arch. commun. de Tiercé et de Baracé, Et.-C.

Sélezart (*Louis*), brodeur, à Angers, † le 25 août 1638.

Sélinaie (la), f., c^{ne} de *la Potherie*.

Sélinière (la), h., c^{ne} de *Cléré*; — ham., c^{ne} de *la Séguinière*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui se jette dans le Laca; — y affluent les ruiss. de la Christophière et de la Tréfavière; — 1,300 mèt. de cours; — f., c^{ne} de *la Tessoualle*.

Selle (*Raoul* de La), maire de Meigné depuis 1848, élu le 1er août 1852 membre du Conseil général pour le canton de Doué, mort subitement dans la gare de Niort en février 1873.

Selonge. — V. *Soulanger*.

Semancellerie (la), f., c^{ne} de *Somloire*.

Semancières (les), ham., c^{ne} des *Cerqueux-sous-Pass.*, détaché en 1861 de Nueil. — *Les gasts de Cernancière* 1391 (Pr. du Coudr.-M.). — *Le vill. de la Sem.* 1602 (Et.-C.). — Deux fourneaux à briques et à tuiles y fonctionnent auprès des gisements utiles à la fabrication et de trois grands taillis de chênes et châtaigniers (1877).

Semblançay (*Hugues* de), chantre de St-Maurice d'Angers, légua en mourant à son église, outre des dons considérables aux chanoines ses collègues, deux Missels couverts de pierres précieuses et d'argent, un calice et une patène d'or et fit de plus remplacer les fenêtres de la nef, jusqu'alors en bois, par les verrières splendides dont partie existe encore. — On croit qu'il vivait à la fin du XIIe s.

Lehoreau, t. I, p. 570.

Semblerie (la), f., c^{ne} de *Chavagnes-sous-le-L.* — *L'Assemblerie* (Cass.).

Sémelon, f., c^{ne} de *Pouancé*. — *La Rivière Semnon* 1739 (Et.-C.). — *La Rivière Sémelonne* (Cass.). — *La Rivière Semlon* (C. C.). — Peut-être faut-il reconnaître ici un ancien alleud, *Alodus Similiacus* 1028 (Cart., Rot. 1, ch. 1), attribué à l'abbaye du Ronceray dans l'acte de sa fondation première; — donne son nom au ruiss. qui descend de Senonnes et coule de l'E. à l'O., en formant la limite (5 kil.) vers N. de la c^{ne} de Pouancé d'où lui afflue à gauche le ruisselet des Senonnettes et de la Boire-d'Anjou.

Sémerie (la), f., c^{ne} de *la Potherie*.

Sémionnière (la Basse-), f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.*, avec m^{in} à eau, sur la c^{ne} de *Botz*. —

La Simionnière (Cass.). — *La Semeunière* (Et.-C.); = (la Haute-), f., cne de *St-Pierre-M.* —*La Simionnerie* (Cass.).—*Semennière* (C. C.). — Il y existait en 1601 un moulin à eau aujourd'hui détruit.

Sénalier (le), croix, cne de *Vaudelenay*, au carrefour des chemins de Baugé et de Doué.

Sénardaie (la), ham., cne de *la Ferrière*. — *La Sévardaie* (Et.-M.).

Séné, ham., cne de *Bauné*. — *Sainiacus* 1150 circa (Hauréau, *Pr.*).— *Domus de Seigne* 1223 (Chal., t. III, f. 34). — *Socné* (Cass.). — Ancien fief et seigneurie, donné vers le XIIe s par G. Baucen à l'abbaye de Chaloché, qui l'aliéna en 1223, le reprit et plus tard y avait sa boulangerie. Le logis semble même, aux XVII-XVIIIe s., être devenu la demeure ordinaire des abbés. Charles Crouin y meurt le 22 octobre 1648. Marc-Antoine de Beaurepaire y réside en 1740, avec cinq moines dans un dortoir composé de neuf chambres, dont trois inhabitées. Il y existait une chapelle dont l'autel, orné d'un devant de bois peint, portait quatre petits tableaux peints sur bois, deux sur cuivre, au milieu une *Crucifixion*. — Le principal manoir conserve encore sa tour ronde, en pierre. — Il a été vendu natt le 23 septembre 1791 pour la somme de 35,600 liv. à M. Gaultier de Brullon. V. *ce nom*.

Sénecé, ham., cne de *Mazé*. ; = ham., cne de *St-Georges-du-B.* — *Senece* 1080 circa (Cart. St-Aubin, f. 85). — *Senechai* XIIe s. (Fontev., ch. anc. 139).—*Chinicheium*, *Chiniche* 1190 circa (H.-D. *B* 53, f. 3). — *Terra de Chenecheio* 1270 (G 53, f. 1). — *Sennezé* 1455 (E 1072). — *Seneczé* 1540 (C 105, f. 261). — Anc. fief et seigneurie, relevant de Gée et dépendant de la baronnie de Fontaine-Guérin, avec maison noble, jardins et bois, dont la majeure partie défrichée dès le XVIIe s. — En est sieur Guy de Boussay en 1270, Macé Bodiau, écuyer, 1455, Franç. des Aubiers 1539, Geoffroy de Boursay, mari de Jeanne des Aubiers, 1561, 1565, Raoul Legouz de Poligny, par acquêt des héritiers de René Fresneau, 1592, Charles Fresneau, par retrait sans doute, 1612, Jos. de Pincé 1679, Raoul de Pincé, mari de Louise de Rideo, 1688, Jos.-Christ. de Pincé, chevalier, 1697, qui épousa le 9 mars 1706 à Angers Françoise Grimaudet, — Marie-Jeanne de Pincé 1749, — Lefèvre de Chasles 1770, sur qui le domaine est vendu natt le 22 prairial an IV et de nouveau le 7 prairial an VI.

Sénéchalaie (la), cne de *Chalonnes-s.-L.* — *La maison seigneuriale de la S.* 1679 (Gennes, Et.-C.). — En est sieur et y réside à cette date René Du Boulay, chevalier.

Sénéchau, f. et min à eau, cne de *Chemillé*. — En est sieur messire Jean du Bouchet 1656.

Seneçon, f., cne de *Vivy*.

Sénelais (le). — V. *Sélaines*.

Senelle (la), f., cne de *Juvardeil*. — *La Senile* (Et.-M.). — En est sieur Jean Berthe 1577, Cath. Suard 1582.

Sénezeau. — V. *Saineseaux*.

Sengeber (*Polycarpe*), docteur régent en la Faculté de droit d'Angers, mari de Jeanne Goullay, † à Angers le 25 mars 1649 et inhumé dans l'église St-Aignan, a publié un opuscule sur le prêt à intérêt : *Disceptatio de Mutuo adversus Claudii Salmasii novum dogma* (Paris, veuve Math. Dupuy, in-8°, 1646). — Il poursuivait sa femme en séparation pour cause d'adultère au Parlement de Paris vers 1630 et ce fut Gilles Ménage, son élève, alors tout à ses débuts, qui plaida pour lui.

Senil (le Grand-), vill., cne de *Montilliers*. — *R. de Seneil* XIe s. (H. Pr. de Passavant, ch. or — *Senullium* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 12). — *Seneil* 1160 (Pr. de St-Melaine). — *La terre et seigneurie de Seneil* 1539 (C 106, f. 236). — Anc. fief et seigneurie relevant pour partie de Vihiers et du Coudray-Montbault. — En est dame Ysabeau de Brehein, veuve de n. h. Jules Duvau, 1540; — Robert, maire d'Angers en 1723, 1733; = (le Petit-), ham., cne de *Montilliers*. — En est sieur en 1540 n. h. Jean Prévost, qui relevait de la Gaucherie-aux-Dames. — Le fief était réuni au XVIIIe s. à la terre des Marchais-Renault. — Il donne son nom à un ruiss. né sur la cne du *Voide*, qui traverse Montilliers, se jette dans l'Arcison, — 9,100 mèt. de cours.

Senonnes (*Pierre-Vincent-Gatien de* La Motte-Baracé de), fils de Pierre de la Motte-B. de S. et de Suzanne Brouillard, né à Senonnes (Mayenne) en 1779, marié à Paris le 27 avril 1805 avec Marie-Fortunée-Gabrielle de Goddes de Varennes, mort à Angers le 29 novembre 1851 dans la maison d'un de ses gendres, M. d'Oyron, était un des fondateurs et pendant plusieurs années tint la vice-présidence de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers à l'époque où les séances s'animaient le mieux par la réunion des Pavie, des Nerbonne, des Béraud, des Blordier, des Beauregard, pour ne citer, que les morts.. Ami des lettres et pratiquant les arts, il a signé de ses initiales S...S. plus d'un article dans les *Souvenirs de l'Exposition* d'Angers de 1839 — et envoya à celle de 1842 des Vues de Laval et de Sautré. Dans le Recueil des *Mémoires* de la Société est inséré de lui un *Rapport sur l'exposition des tableaux de M. Ménard*, de Cholet, t. IV, p. 253. — Il passe aussi pour avoir collaboré assidûment à l'*Union de l'Ouest*.

Article omis au mot *Motte-Baracé*, — à reporter, t. II, p. 752.

Senonnettes (les), ruiss. né sur la cne de *Pouancé*, qui coule du S.-O. au N.-E. et afflue dans le Sémelon à 1 kil. de sa source.

Sente (la), f., cne de *Linières-Bouton*.

Sentout (*Pierre*), marchand de tableaux et de gravures et aussi peintre, s'était établi vers 1780 à Angers, en haut de la rue Baudrière. Le Musée d'Angers possède de lui un portrait miniature coté sous le no 126 au Catal. des Tabl. de l'École Centrale. Il avait acquis en 1789 de Pocq. de Livonnière fils les cuivres du *Peplus* de Ménard, qu'il revendit à Touss. Grille et qu'a recueillis le Musée d'archéologie. — Le *Catalogue raisonné* de la galerie de Livois (Angers, Mame, 1791, in-8° de 108 p.) est de sa façon et indique

de lui sous le n° 334 le portrait d'un personnage en habit noir.

Sépellerie (la), f., c^ne du *Louroux-Béc.* — *La Sevellerie* (Cass.).

Septennes. — V. *Setaignes.*

Sept-Frères (les), c^ne de *Brézé*, nom donné à sept chênes remarquables du bois des bords de la Dive, réunis dans un espace circulaire d'environ 5 mèt. de diamètre.

Septierrerie (la), ham., c^ne de *Vernoil.* — *La Séquerrie* (Et.-M).

Sept-Quarts (les), cl., c^ne de *la Boissière-St-Florent.*

Septrée (la). — V. *l'Astrée.*

Sept-Sillons (les), cl., c^ne de *Landemont*, réunie en 1739 à la terre de la Haie par acquêt sur le curé de St-Sauveur-de-Landemont.

Sept-Sonnettes (les), c^ne d'*Angers* N., sur la route de Paris.

Séquélas (*M.....*), de la Doctrine chrétienne, professeur d'éloquence à la Flèche, a fait imprimer à Angers, sous ses seules initiales S*** D. L. D. C. l'*Oraison funèbre de Henri IV*, prononcée dans la chapelle du collège royal de La Flèche le 22 juin 1790 (Pavie, 1790, in-8° de 34 p.) et la même année : *La Liberté de la Presse*, discours en vers (Paris, 1790, in-8° de 7 p.), violent libelle contre les rois, non indiqué par Quérard, V. *Supercheries litt.*, III, 620. On en peut juger par le début :

Sous un sceptre de fer, lorqu'un tyran m'opprime,
Me plaindre est un devoir et me taire est un crime....

Serane (*Philippe*), professeur d'histoire et de littérature à Paris, avait organisé à Angers dans le logis Pincé, dit vulgairement l'*hôtel d'Anjou*, une sorte de grand pensionnat pour la jeune noblesse, connu sous le nom de *Pension Verte*, pour laquelle il a publié : *Tableau de l'histoire universelle du Globe de la Terre* (Angers, Barrière, 1767 et 1770, in-12). Il est rendu compte de l'ouvrage dans le *Journal de Trévoux* en mars 1768, p. 557 ; — *Tableau du Globe ou Nouveau cours de Géographie, enrichi de l'histoire naturelle et politique des divers peuples de la Terre, à l'usage de l'Institution de la jeunesse de la ville d'Angers* (Angers, L.-Ch. Barrière, 1778, in-12 de 368 p.), — suivi du *Prospectus de l'Institution...*, *par une Société de gens de lettres.* — Le *Journal de Trévoux* en rend compte en janvier 1771 ; — entre deux, des *Eléments de l'Histoire de France* (La Flèche, 1769, in-12). — Il retourna se fixer à Paris en 1783 et y a fait imprimer plusieurs autres ouvrages, qui n'ont plus rien pour nous intéresser. V. Quérard, VIII, 68, et *Bullet. du Bibliop.*, novembre 1876, p. 522-524.

Séraphin de Jésus. — V. *Billard* (Christ.).

Séraudaie (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Serbotterie (la), f., c^ne de *Marans.*

Serène, logis et f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.* — *G. de Serenis?* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 9). — *P. de Sirenis*, 1214 (1er Cart. St-Serge, p. 242). — *Une mét. appelée Seraines* 1428 (Chap. St-Martin-d'Arcé). — *Sérennes* 1685 (Et.-C.). — En 1789 à M. Olivier de la Plesse ; — à M. Pierre Raffray, 1864.

Sérezin (*Sébastien*), sieur de la Perraudière, conseiller premier président à l'élection d'Angers, 1644, fut élu maire d'Angers le 1er mai 1665-1666. — Il portait *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croissants montans d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.*

Série (la), f., c^ne de *Mêlay.* — *Terra que vocatur Sirieria* 1090-1100 (Cartul. de Chemillé, ch. 90). — *Terra de la Sereie* 1187 (Ibid., ch. 88). — *Le Séry* (Et.-M.). — Une croix y existait depuis longtemps qui a été renouvelée le 9 septembre 1860.

Sérieux de Noyal. — V. *ci-dessus*, p. 480, col. 2.

Sérinière (la), f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.* — *La Cernière* (Et.-M.). — Domaine de l'abb. de la Boissière, vendu nat^t le 8 avril 1791. On y voyait, il y a 50 ans, une vieille masure qu'on prétendait être un ancien couvent de Bernardines.

Sermaise, c^on de Seiches (14 kil.), arr. de Baugé (10 kil.) ; — à 32 kil. d'Angers. — *Apud Sarmasias, ad villam Sarmasias* 1060 (Cart. St-Aubin, fol. 84 v°). — *V. de Sarmasiis* 1077 (Ibid., f. 80), *de Sarmaisas* 1064 circa (Marmout., Pr. de Chant., ch. or. 3). — *Apud Sarmasiam... villam* 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 87). — *Curtis de Sarmasiis* 1070 circa (Ib., f. 84). — *O. de Sermasiis* 1090-1120 (Lochereaux, I, 3). — *D. de Sermesiis* 1082-1102 (1er Cart. St-Serge, p. 113 ; 2e Cart., p. 362). — *O. de Sarmessiis* 1175 (Brion, ch. or.). — *Sarmese* 1180 (H Fontev., *La Rimon.*). — *Locus de Sarmazia* 1192 (Mss. 767). — *Sarmeses* 1221 (H St-Aubin, *Signé*). — *Sarmeisses* 1239 (H Pontron). — *Sermoise* 1783 (Pouillé). — Dans une plaine inclinée vers S. (40 mèt.), que dominent deux hautes buttes (60 mèt.), — entre le Vieil-Baugé (8 kil.) à l'E., St-Georges-du-Bois (3 kil.) au S., Fontaine-M. (4 kil.) et Lué (5 kil.) à l'O., Chaumont (5 kil.) et Jarzé (8 kil. 3/4) au N.

Le chemin de grande communication, traversant du S.-O. au N.-E., entame à peine le coin extrême vers S. du territoire, — coupé tout à l'entrée par le chemin de grande communication des Rosiers à Sablé, qui monte du S. au N. par le centre et par le bourg, en reliant le chemin d'intérêt commun de Longué à Cheviré-le-Rouge.

Y passent en bordure vers l'E. le ruiss. de la Rochette, — vers l'O. le ruiss. de Téry.

En dépendent les ham. de Foliquet (3 mais., 13 hab.), du Gué-de-la-Coudre (3 m., 14 hab.), de la Porte, avec chât. (3 mais., 16 hab.), des Goulineries (3 mais., 9 hab.), de la Marzée (3 mais., 13 hab.) et 44 fermes ou écarts.

Superficie : 718 hectares, dont 44 hect. en vignes, 46 hect. en bois, 72 hect. en prés, 2 hect. en sapinières.

Population : *77* feux, *350* hab. en 1720-1726. — *80* feux, *449* hab. en 1790. — *398* hab. en 1831. — *422* hab. en 1841. — *428* hab. en 1851. — *443* hab. en 1861. — *420* hab. en 1866. — *374* hab. en 1872. — *401* hab. en 1876, — dont *152* hab. au bourg (52 mais., 60 hab.).

Assemblée le dimanche après la St-Jean.

Perception de Jarzé. — *Bureau de poste* de Baugé.

La *Mairie*, installée en 1838 dans une grange détachée du presbytère, a été reconstruite, entre cour et jardin, — avec *Ecole mixte*, par adjudication du 11 novembre 1866 (archit. Roques).

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire — et non à St Jean-Baptiste, comme l'indique le Pouillé imprimé — (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice du XIIe s. dont une restauration récente (1859-1864, archit. Dellêtre) a surexhaussé la nef, en la voûtant en briques. Sur le transept se dresse le clocher contemporain de l'œuvre primitive, carré, avec deux fenêtres sur chaque face, à double archivolte plate, sans saillie, légèrement aiguisée en tiers point, qu'enveloppe une troisième courbe plein cintre, sur des colonnettes à chapiteaux feuillagés; au-dessous et au faîte circule un rang de modillons. — A droite et à gauche s'ouvre une chapelle, éclairée à droite par une basse et large fenêtre à meneau quadrilobé; deux curieux chapiteaux du XIVe s. représentent d'une part un paysan, de l'autre un bourgeois en jacquette, faisant effort pour soutenir la voûte; — vis-à-vis une *Fuite en Egypte*, tableau du XVIIe s., et les statues de deux évêques, St Hilaire et probablement St Clair; — à gauche, chapelle de la Vierge, à chapiteaux romans et étroite et longue fenêtre ogivale; au-dessous les traces d'une porte enmurée. — La travée du chœur, voûtée en étoile, XIVe s., à fond plat, est évidée par une fenêtre à double meneau chargé de quatre feuilles; — au-dessous, un joli tableau, *la Sainte Famille*, XVIIe s. — Une vieille tapisserie, figurant une scène de l'histoire d'Orphée ou d'Apollon, couvre la marche du grand autel.

Aucune trace antique n'a été signalée, quoique le territoire se trouvât à proximité et peut-être sur le passage des voies transversales. La localité est certainement très-anciennement habitée. Le nom, dans certaines provinces, indique une station de colons Sarmates, transportés là par les Romains. C'est une terre importante au XIe s., *villa, curtis*. Une partie en fut donnée à l'abbaye St-Aubin par Renaud Berger, *Vervecarius, Bergarius*; — et le principal domaine, au prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes en 1192 par Richard Cœur-de-Lion. Nul texte ne parle de l'église, dont la construction doit au moins remonter à cette date. Plus tard elle formait un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Mélinais. Le seigneur désignait le titulaire et le présentait à l'abbé, qui le présentait à l'évêque, collateur du bénéfice. — Les registres en remontent à 1586.

Prieurs-curés : Fromond dit *Bouche-Ourlée, quem supra nominant Buccam Orlatam*, 1080 circa (Cartul. St-Aubin, f. 87). — Guill. *Fillastre*, évêque de Tournay, 1430 circa. — *Buinard*, type du frère Jean des Entomeures, chanté par Rabelais, s'il faut en croire la dédicace, que lui adresse à lui-même Ant. Couillard, sieur du Pavillon, en lui présentant son livre des *Contredits aux prophéties de Nostradamus* (Paris, 1560, petit in-8°) :

Quand Rabelais t'appeloit moine,
C'estoit sans queue et sans doreure.
Tu n'estois prieur ne chanoine
Mais frère Jean de l'Entomeure;
Maintenant es en la bonne heure
Pourveu et beaucoup mieux à l'aise,
Puisque fais paisible demeure
En ton prieuré de Sermaise.

— Florent *Isembard*, 1608. — Jean *de Gamay*, 1617, mort le 2 septembre 1638 de contagion à St-Jean-de-la-Motte. — Guill. *Coubart*, présenté le 20 octobre 1638, † le 25 septembre 1671. Le grand autel fut fait en juin 1655 à ses frais par Jean Richard, V. *ce nom*, qui l'y avait représenté sous les traits de St Clair, dont il était aumônier. — Jos. *Boysard*, installé le 24 octobre 1671, en présence du R. P. Thomas, son compétiteur, que venait de débouter une sentence du Présidial de Châteaugontier. Il meurt le 9 mars 1705. — Julien *Robineau*, août 1705, † le 26 juin 1739. — Phil.-Franç.-Denis *Dalmencet-Dubesset*, octobre 1739. — Pierre-Fréd. *Adam*, mars 1753, † le 29 novembre 1760, âgé de 55 ans. — Franç. *Boulitreau*, 1761, † le 19 octobre 1779, âgé de 58 ans. — Vital *Nègre*, juillet 1780, qui résigne en octobre 1789. — *Bonniol*, décembre 1789; il prête serment, puis quitte la cure le 7 mars 1792, sans avoir avisé évêque ni maire. — Charles *Lusseaux*, 1792.

Tous les domaines du prieuré-cure furent vendus nat^t le 17 février 1791 au cit. Jos-Pierre Ferrière, receveur du District, pour la somme de 10,500 livres, — sauf un champ réservé à l'installation d'un cimetière.

La terre formait un fief important, relevant du château de Baugé, avec manoir, vis-à-vis l'église, à l'angle S.-E. du chemin actuel de Sermaise à Echemiré; il en reste à peine quelques pans de murs. Au XVIIe s. encore s'élevait la motte antique dite de la Vieille-Court, entourée de douves et autrefois de bois, dès lors transformés en prés. Le jour de Noël le dernier marié de l'année devait à l'issue des vêpres présenter une pelotte au seigneur ou à ses officiers, qui la jetaient aux habitants « pour eulx esbattre »; et au cas de refus ou de retard, les habitants étaient autorisés « à apréhender led. maryé et le gitter dedans « l'eau des fossés. » — En est sieur Henri de Beauvau, premier gentilhomme de la Chambre du roi, en 1600, qui le 2 novembre 1616 vendit la terre à Michel Boylesve, sieur des Gaudrées, mais à coudition de retrait, dont il réclama le bénéfice pour la revendre le 16 janvier 1624 à Guillaume Potée, sieur de Champboisseau, acquéreur pour François de Mogas. Mais sur la requête d'Henri de Beauvau, fils du vendeur, un arrêt du 28 avril 1632 annula cette cession, qui fut ratifiée par un accord ultérieur entre les parties. Fr de Mogas l'aliéna le 19 mars 1643 à Louis de Gennes, sur qui de nouveau il en fut fait retrait. De la famille de Mogas elle a passé par alliance à celles des de Broc et de la Girouardière jusqu'en 1790. — En dépendaient les fermes du

Cimetière, de la Guitelière, des Rues, de Villiers, de la Pilletière, de la Noue, de la Fleurière.

La paroisse faisait partie de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé. — Un petit moulin à huile y fonctionnait en 1788. — On était forcé de se procurer au loin le fourrage pour la nourriture des bestiaux. — Les Vendéens y passèrent au retour du siége d'Angers le 12 décembre 1795 et y firent dégât. Une partie des registres de l'Etat-Civil y périt. — Jusqu'en 1832 le Conseil d'arrondissement et le Conseil général demandaient la suppression de la commune. — Une ferme modèle y a fonctionné durant quelques années (1838-1850) à la Porte.

Maires : Urbain *Frémont*, 1792. — Louis-Auguste-Jean *Ridouet*, anc. officier d'infanterie, ancien agent municipal, 1er messidor an VIII, mort en 1808. — J.-P. *Ferrière*, 13 juin 1808. — A.-R.-Louis *de Crochard*, 7 septembre 1826, installé le 24, démissionnaire le 20 août 1830. — Urb.-Pierre *Touzé*, 2 septembre 1830. — Jos. *Georget*, 14 septembre 1848. — *Couronneau*, 1870. — *Georget*, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 190 ; E 107, 1298-1300, 2638 ; H Chaloché, XV, 291. — Arch. commun. Et.-C — *Répert. arch.*, 1868, p. 299. — Rabelais, édit. de Leduchat, 1736, l. I, ch. XXVII, p. 217. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Joussinière, la Porte, la Coudre, Rouveau, la Pilletière*, etc.

Serment, f., cne de *St-Georges-du-B.*

Sermoise (la), mine, cne de *Concourson*.

Sermon, f., cne de *Ste-Gemmes-d'And.* — *La terre de Cermont, tenue en seigneurie de la Roche-Joullain*, appartenait au XVIe s. à la famille d'Andigné. Math. d'Andigné la vendit le 18 novembre 1548 à Maurice Bautru, juge des cens d'Anjou ; pourtant Louis d'A. en prend encore le titre et y réside en 1572, sans doute par suite de retrait. — En est sieur Jacq. de Dieusie 1624, mari de Béatrice de Clisson, morte le 8 mars 1633, Bonaventure de D., † le 8 mai 1640, n. h. Henri Herlon 1742, † en 1750, mari de Marguerite Maugars.

Sermonnerie (la), f., cne d'*Avrillé*, avec pavillon de maître et jardin ; — h., cne de *Chanzeaux*. — Appartenait à la famille Gourreau en l'an VI.

Sermonnière (la), f., cne de *St-Paul*. — *La Cermenière* (Cass.).

Serné, cl., cne d'*Ecouflant*. — *Nemus Serneia* 1190. — *Manerium de Serneia* 1248 (Perray). — *Sene* 1793 (Vent. Nat.). — *La Senne* (C. C.). — Domaine donné à l'abbaye du Perray, dès sa fondation, par Robert de Sablé ; — plus tard advenu au collége de La Flèche. La chapelle en était délaissée dès le XVIIe s. — Vendu natt le 5 novembre 1793. — V. *Cerné*.

Sernuchon. — V. *Cernusson*.

Séronne, ancien nom de *Châteauneuf-sur-Sarthe*, V. t. I, p. 637. — Tout ce que les livres depuis Bourdigné en racontent avant le XIe s. est de pure invention.

Séronne, cl., cne de *Jumelles* (Cass.). — Appartenant en 1576 au docteur René Truchon (Censif de Brion). — On trouve un *Pepinus de Seelumna* dans une charte de 1178 du Cartul. de Brion.

Serpaulins (les), cl., cne de *Cléré*.

Serpillette, cl., cne de *St-Crépin*.

Serrandière (la), f., cne de *Freigné* ; — f., cne de *St-Hilaire-du-B.*

Serrant, chât., cne de *St-Georges-sur-L.* — Anc. fief et seigneurie, relevant de Chantocé, qui ne paraît avoir pris quelque importance, quoi qu'en disent Bodin et les autres auteurs à sa suite, que dans les dernières années du XVe s. Le manoir, simple logis entouré de fossés pleins d'eau, appartenait depuis au moins le XIVe s. aux de Brie, — Jean de Brie, « extrait de ligne an« tique, mari de Jeanne de Dreux, occis le « 19 septembre 1356 »,

. . . . comme bon capitaine.
Près de Poitiers au champ de Maupertuis ;

— Auger de Brie, leur fils aîné, mari de Perronnelle Courlet, — Raoul de Brie, mari de Jeanne de Coesme, — Jean II de Brie, bailli de Senlis, mari d'Ysabeau de Maillé, — Gilles de Brie, mari d'Anne Giffart, — Ponthus de Brie, mari d'Anne de Mathefelon, — noble lignée dont les tombeaux, érigés en 1497 par Jean de Brie, s'élevaient dans une chapelle de l'église paroissiale de St-Georges-sur-Loire, avec leurs épitaphes en vers français, attribuées à Sagon, V. les dessins dans Beaumier et Rathier, pl. CXLI, et Gaignières, t. III, p. 106 et *Rec. d'Oxford*, t. I, f. 88 ; VII, 16-20. C'est Ponthus de Brie, chambellan de Louis XI, qui obtint du roi, par lettres de novembre 1481, l'autorisation de fortifier Serrant et « faire édiffier tout de nouvel ung « chasteau, garny de boullevars, ponts levans, « dormans, tournans, mines et contremines. » La chapelle seigneuriale en fut fondée le 3 février 1497 sous le vocable de saint Michel. Charles de Brie, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de la chambre, paraît avoir remplacé ce castel primitif par les premières constructions de l'édifice actuel. Il s'y ruina sans doute, autant peut-être qu'à la poursuite juridique de l'assassin de son frère aîné Madelon, tué en 1565 à la sortie d'un bal, dans la rue Courte, par le procureur du roi Lemaçon. Après trente ans de procédures vaines, Charles mourait épuisé de dettes le 17 avril 1593, laissant de sa troisième femme, Marguerite de Beauvau-Tigné, un fils infirme et une fille trop pauvre pour trouver mari. A sa mort, le gouverneur d'Anjou, le comte de la Rochepot, envoya, pour occuper le château au nom du roi, une garnison commandée par le sieur de Chevigné, qui tout au contraire prit parti pour la Ligue et mit dehors les anciens serviteurs ; mais ceux-ci, Julien Bourreau de Versillé et Jean Garreau, notaire, pénétrèrent de nuit dans la place le 24 octobre 1596 et la remirent à la disposition de la Rochepot, qui approuva ce coup de main. La terre, vendue par les créanciers de la famille, fut adjugée judiciairement en 1596 à un traitant italien, Scipion Sardini, sur qui il en fut fait retrait lignager en 1603 par Madeleine Maillard, fille de Renée de Brie. Elle le revendit de nouveau en 1620 à Hercules de Rohan, duc de Montbazon, et celui-ci en 1636 à Guill. Bautru, qui de son autorité érigea sa modeste châtellenie en baronnie. Marguerite

Bautru, fille de Guillaume III, l'apporta à la seconde branche des Bautru-Nogent, en épousant son oncle à la mode de Bretagne, Nic. Bautru, marquis de Vaubrun, blessé à mort au combat d'Altenheim (1705). Leur fils Nic.-Guill. B, docteur de Sorbonne, laissa tout son bien à sa sœur, Madeleine-Diane, veuve sans enfants de François Annibal, duc d'Estrées, qui le 28 juin 1749 vendit, pour la somme de 824,000 livres, Serrant — avec ses dépendances, la baronnie d'Ingrandes, les châtellenies de Chantocé, de la Roche-de-Serrant, de Savennières, Bellenoue, Coulaines, le grand étang de Chevigné, la baronnie du Plessis-Macé, — à Ant. Walsh, acquéreur pour son frère François-Jacques Walsh, d'une ancienne famille catholique d'Irlande, dont le grand-père, capitaine de marine royale, avait amené en France sur son vaisseau le roi Jacques II, et s'était établi à Saint-Malô. François-Jacques Walsh, né à St-Malô en 1714, résidait en Espagne et y avait épousé, le 26 avril 1743, Marie Harper, anglaise. Des lettres patentes de mars 1755 érigèrent à son profit la terre en comté, dont le revenu était apprécié de 50,000 l. — On l'estimait en 1790 à 77,730 livres, constitué sur de nombreux domaines répandus dans 30 paroisses.

Le fils aîné du nouveau comte, Ant.-Jos.-Ph. Walsh, né le 18 janvier 1744 à Cadix, nommé le 12 avril 1760 colonel-propriétaire du régiment d'infanterie irlandaise, qui prit son nom, avait grade en 1814 de lieutenant-général et mourut en 1817. Il avait épousé le 15 juin 1766 Renée de Choiseul-Beaupré, de qui il eut quatre enfants, morts sans postérité, et en secondes noces, pendant son émigration, en 1795 la veuve du marquis de Valady, Charlotte-Elisabeth-Marie-Louise de Rigaud de Vaudreuil, qui fut nommée comtesse d'Empire et dame du palais de Napoléon Ier. Elle aimait les lettres et cultivait les arts et a laissé un souvenir de bonté gracieuse et d'intelligence supérieure. Une collection de ses lettres, adressées à l'historien Bodin, est conservée à la Biblioth. d'Angers, Mss. 1185. — Elle mourut en 1831 et laissait une fille, Valentine-Eugénie-Joséphine, mariée le 14 septembre 1830 au duc Charles Bretagne de la Trémouille, et trois fils, dont l'aîné, Théobald, né en 1798 dans l'émigration, épousa le 16 septembre 1823 dlle Sophie Legrand, morte le 20 avril 1872. Leur seul fils survivant est le comte Ludovic Walsh.

Le château, restauré à grands frais par le comte et la comtesse Théobald, domine vers S. la vallée de la Loire et fait face vers N. à la route nationale de Paris à Nantes. Une grande cour d'honneur, cantonnée de pavillons monumentaux, précède de ce côté le grand corps de logis, qu'encadrent deux ailes en avancement. La décoration principale se compose de pilastres d'ordre ionique au rez-de-chaussée, corinthien au premier étage, composite au second; au centre, sur chaque face, un fronton triangulaire; aux angles, vers S., deux grosses tours. L'œuvre fut commencée en 1546 par la tour du nord, la moitié du corps de ce côté et le fronton, ainsi que la moitié de l'aile droite, perron compris. Le reste du corps de logis date de 1636 avec la tour du midi et l'aile gauche depuis le perron; — les deux ailes furent prolongées en 1705, celle de droite pour la construction de la chapelle, à demi-remplie par le célèbre mausolée du marquis de Vaubrun par Coysevox, décrit *ci-dessus*, t. I, p. 236, celle de gauche pour la symétrie. Les pavillons et la porte d'entrée sont de dates postérieures.

Au rez-de-chaussée, s'ouvrent les appartements d'honneur, — où se remarquent, dans la tour d'angle à droite, voûtée en berceau, la cheminée décorée de caissons, une toile représentant la famille Bautru dans une scène de bergerade, et un portrait de M. de Serrant-Vaudreuil, 1830; — dans la salle à manger, la statuette de Mme la baronne de Pierres, en amazone, par P. Gayrard, 1832; — au salon qui fait suite, d'admirables candélabres Louis XVI; — dans la tour de gauche, la bibliothèque, aménagée en rotonde, avec divers trompe-l'œil, signés Gudin, 1853. — Un escalier superbe et digne d'un palais de roi s'échelonne en paliers écussonnés aux armes des de Brie : *d'argent à 4 faces de sable brochant sur le tout*; des Giffart : *d'argent à une croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or, cantonné de 4 lions de gueules, couronnés, armés et lampassés d'or*; des Surgères : *de gueules fretté de vair*; des Maillé, des Mathefelon, des Vassé : *d'or à 3 fasces d'azur*, détail, comme l'a remarqué M. de Wismes, qui permet d'attribuer cette partie de la construction à Charles de Brie, durant son second mariage avec Guillemette de Grognet de Vassé. — Sur le palier du premier étage prend accès la grande galerie, où parmi tant d'œuvres variées éclatent trois cabinets en ébène, dont un de travail italien et d'art tout à fait supérieur, — les bustes, par Gayrard, de Mmes de la Guesnerie, de Brissac, de Serrant, de MM. Ludovic et Alfred Walsh, — entre tous, un ravissant buste de Ceritto, la danseuse, — un autre, par Canova, de l'impératrice Marie-Louise sur une belle console de Boule, — un paysage d'Huet 1792, un *Intérieur d'église* de Peter Neef 1651, une toile pleine de fougue et d'ardeur, *Nymphe aux bras d'un Satyre*, de nombreux portraits du XVIIe s., de la famille Bautru probablement mais sans attributions déterminées, — Mme de Serrant, comtesse Théobald, et ses enfants, par L. Hersant, 1832, — la même, et son second mari, le comte Alfred, par Berton, — Mme de la Trémouille, — Mme de Vaudreuil, coiffée d'un turban, — Ant. de Serrant, en colonel irlandais, — le même, en habit de ville, — le père de M. Alfred, en officier vendéen; — MM. Ludovic, Alfred et Arthur Walsh, — M. Walsh de Chaumont, — M. W. de Serrant, marquis de la Motte-Houdancourt; — à la cheminée, une grande toile, représentant milord Walsh et Charles Edouard « qui « le charge de ses ordres pour la cour de France « et Sa Majesté britannique, à son débarquement « en Ecosse »; — dans la chambre qui suit, une femme, assise auprès d'un vieillard, ayant un enfant sur les genoux, signé : *Sève fecit 1663*; — dans la chambre de la tour, le portrait en pied de Diane de Bautru, duchesse d'Estrées; — à

côté, un autre portrait de femme, vêtue d'un manteau fleurdelisé et tenant une couronne ducale à la main ; — dans l'autre chambre, un médaillon Louis XIV, figurant une jeune mère avec son enfant emmailloté. Le seconde aile est occupée par divers appartements, parés de tapisseries de France et de Flandres, les plafonds à caissons sculptés, les cheminées en marbre, les lits à tentures de velours et de soie, les boudoirs à glaces de Venise encadrées d'or, avec une élite de meubles sculptés des XVI-XVIIIe s., chargés de porcelaines et de faïences d'une r..re beauté ; — quelques portraits encore, entre autres un Richelieu, assis, une dépêche à la main, d'une vivacité étonnante de coloris, — un Louis XIV enfant, revêtu du manteau royal et tenant en ses mains la couronne, — et dame Sébronnie, comtesse de Bergues, duchesse de Bouillon, fin XVIe s. — Le second étage, qui n'a jamais été terminé, abrite le chartrier de Serrant, la bibliothèque de Guillaume Bautru,—et durant quelques années a donné refuge à l'admirable chartrier de Thouars, qui en ces derniers temps a été transporté à Paris. — Dans les sous-sols circulent de superbes cuisines voûtées, débouchant, comme les principaux services, sur un corridor en contrebas, qui borde les constructions. Un fossé de 80 pieds de large les entoure, rempli d'eau, avec revêtement de pierre. Au-devant, vers S. et vers l'E., s'étend en contours sinueux une longue pièce d'eau, animée par une île verdoyante ; — tout autour, un parc d'environ 100 arpents, sillonné de chemins tournants et de routes carrossables, — à distance, et en dehors des dépendances immédiates, l'orangerie, dont la porte est datée : *1771*, — les serres, le potager ; — vis-à-vis, vers l'E., une belle terrasse avec balustrade de pierre, ombragée par une ligne de hauts marronniers.

Essai sur le château de Serrant [par Blordier-Langlois], tiré à 50 exemplaires et non mis dans le commerce (Angers, L. Pavie, 1822, in-8° de 39 p.). — Bodin, *Le Bas-Anjou*, t. II, p. 445, avec une vue du château, dessinée par Mme la comtesse de Serrant-Vaudreuil.—Blancheton, *Les Châteaux de la Loire*, t. II, p. 43, avec deux lithographies. — De Wismes, *L'Anjou*, avec une lithographie. — T. Abraham, *Angers et ses environs*, avec une gravure.—Godard, *L'Anjou et ses monuments*, avec une gravure par Hawke. — *Affiches d'Angers*, 18 décembre 1821. — Berthe, Mss. 896, t. II, f. 34. — Deux aquarelles de 1695 dans Gaignières, au Cabinet des Estampes.—Ménage, p. 312.—Arch. de M.-et-L. B *Insinuat. du Présid.*, novembre 1596 et février 1597 ; C 106, f. 241 ; E 1593 ; 1832 ; 4163 ; H St-Nicolas, plan du fief de la Lande par le peintre Legendre, qui y a figuré à gauche une vue du château en 1677.—Walsh, *Relation de voyage...*, p. 70-74. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 282 ; 1861, t. II, p. 354. — Lepaige, *Dict. du Maine*, II, 260.

Serrant (le Petit-), m^{on} b., c^{ne} de *Bouchemaine*, au vill. de la Pointe. — Au grand enclos attenait au XVIIIe s. un petit corps de logis dit l'Hermitage, — le tout appartenant en 1733 à Etienne Legris, marchand de fer. — Y résidait en 1778 Charles-Joseph-Augustin Walsh, vicomte de Serrant, colonel en second du régiment Irlandais, avec sa femme Anne-Marguerite-Julie-Félicité Paquet de Lugé. Leur fille y naquit cette année le 7 mars.

Serre (*Pierre* de LA), saintongeois, professeur de mathématiques, établi à Angers dès 1644, était professeur du fils de Louis Boylesve, lieutenant général de la Sénéchaussée et composa pour son élève *La clef de Géographie et des cartes du monde, avec sa pratique, par laquelle on peut facilement et en bref apprendre la géographie* (Angers, P. Yvain, imprimeur et libraire, 1657, in-12 ; se vend chez J. Girard, libraire). En tête, figure un d.zain d'H.-A. Bouclier, principal du collége de la Porte-de-Fer. — V. *ci-dessus*, t. II, p. 437, l'art. *Laserre*, que celui-ci a pour intention de compléter.

Serrin (le), chât., c^{ne} de *Durtal*. — *Sartrinum* 1084 (*Arch. d'Anj.*, II, 78), 1090 circa (Daumeray, ch. or. 27), 1096-1110 (Cart. St-Nic., p. 121), 1114-1134 (2e Cart. St-Serge), 1139 (Cartul. St-Aubin, f. 3). — *Sarterin* 1110-1130 (Cart. St-Nic., p. 269).—Ce nom, si je le traduis bien,—ce n'est assurément pas *Sarrigné*, comme M. Marchegay l'indique, — se rencontre fréquemment au XIIe s. dans les chartes latines des différentes régions de l'Anjou, porté par une famille de chevalerie. Le fief fut sans doute réduit de bonne heure par le développement de la terre de Durtal. — En est sieur Mathurin Damours 1450, sa veuve, Marguerite Bridée, 1457, Gabriel Damours 1529, Et. Damours, conseiller du roi, à qui le baron de Durtal accorde droit de banc dans l'église St-Pierre et droit de pêche dans le Loir le 18 mai 1578, Pierre Damours, conseiller d'Etat et privé, 1598 ; — Mich. Boylesve, sieur d'Auvais, mari de Marie de Carion, 1617, n. h. Nic. Guehery, avocat en Parlement, mari de Renée Beauftai, 1626, dont la fille Madeleine épousa, par contrat du 5 novembre 1633, Jacques Deschamps, lieutenant général à Baugé, — Adam Deschamps, lieutenant général, comme son père, à Baugé, 1676 ; — Jean Deschamps, mari de Marie-Thérèse Havard de la Tremblaie, dont la fille épouse à Durtal en 1734 messire Jean de Staigne de Val du Bost ; — Adam Deschamps, mars 1744 ; — Pierre Bailleul, marchand, août 1744 ; — auj. M. Oudry, anc. chef d'escadron. — L'habitation a été reconstruite au XVIIIe s. et la tradition y signale l'existence de souterrains communiquant avec le château de Durtal ; — autrefois avec chapelle, vaste jardin enclos et colombier. — En 1815 les Prussiens y fêtèrent solennellement la Pâque dans la prairie voisine.

Arch. de M.-et-L. E 518, 520, 2196. — Arch. comm. du Durtal Et.-C.

Serrondière (la), f., c^{ne} de *Neuvy*. — *Un bourdage o ses appartenances, qui est dit la Sarondière* 1299 (E 1048). — *La Serrandière* (Cass.). — Acquise le 14 mai 1489 de Macé Vaugiraud par J. du Planty (E 1048).

Serronnière (la), ham., c^{ne} de *la Chaussaire* (Et.-M.). — *La Soronnière* (Cass.) ; — donne son nom à un ruiss. né auprès vers S., qui s'y jette dans la Sanguèse ; — a pour affluent le petit ruiss. de la Boissière ; — 800 m. de cours.

Serruère (la), ham., c^{ne} de *Charcé*. — *La Seurière* 1292 (Ronceray). — Est dit à cette date de la paroisse de St-Jean-des-Mauvrets ; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la c^{ne} de *Blaison*, coule du N. au S. et se jette sous le bourg de Charcé dans l'Aubance, grossi du ruiss. du Roulet,

Servangraie (la), ham., c^ne du *Louroux-Béc.* — On y exploite une variété de schiste noir, mélangé de silice, d'un grain très-fin, très-recherché pour l'affilage des instruments tranchants.

Servantière (la), f., c^ne de *Dénezé-s.-le-Lude.* — *La Sarmentière* 1313 (Chap. Saint-Jean-B.); — appartenait en l'an VI à Ch.-René-Isaac de Boissard; — f., c^ne de *Pontigné.*

Servières, coteau, c^ne de *Beaulieu*, sur la rive droite du Layon, renommé parmi les naturalistes pour les surprises de sa flore véritablement méridionale.

Sésillaie (la), f., c^ne du *Tremblay.* — *La Zézilais* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.).

Sestier, m^in à eau, auj. inhabité, c^ne de *la Chapelle-du-Genêt.* — *Une closerie appelée S. où autrefois y avoit un moulin* 1785 (Terrier de Villedieu).

Setaignes, f., c^ne de *Montreuil-s.-L.* — *Molendinus et piscatura de Septennis* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 32). — *Vetus molendinus, molendinus novus de Septene deu Ler* 1142-1145 (Ibid., Rot. 2, ch. 62). — *Seteignes* 1276 (Chaloc., t. XVI). — *Les vaux de Septaingnes* 1462 (Pr. de Vaux, t. II). — *La mestairie, domaine, etc. de Septaignes, maisons, pâtures, bois* 1615 (Aveu du Verger). — *Seiteigne* (Cass.). — Il y existait un moulin au XIe s. et deux au XIIe s., dont la dîme était due au Ronceray. — Le domaine appartenait à André de la Fons 1439, J. Ricain 1446, Guill. Ric. 1508, — au seigneur du Verger à partir de la fin du XVIe s.

Sétière (la), m^on b. et f., c^ne de *St-Crépin.*

Seurdres, canton de Châteauneuf (10 kil.), arr. de Segré (26 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Villa cujus est vocabulum Cirda* 845 (G 689, f. 74). — *Villa quæ dicitur* [*Se*]*grida cum capella* 845 (Ibid., f. 75). — *Decima de Cerda* 1209 (Ib., f. 79). — *P. de Cerde* 1203-1212 (2e Cart. St-Serge, p. 175). — *Apud Cerdum* (Ib.). — *Ecclesia de Cerda* 1218 (Ib., f. 80). — *Cerdre* 1242 (St-Aubin, Gouis, I, 37). — *Parochia de Cerdra* 1253, *la parroisse de Cerdre* 1393, 1400 (H St-Aubin, *Signé*, ch. or.). — *La ville de Serdre* 1411 (G 689, f. 88). — *Sardra* 1419 (D 8). — *Parochialis ecclesia de Seurdre* 1443 (G 689, f. 105). — *Seurdre* 1601, *Seurdres* 1760 (Et.-C.), 1783 (Pouillé), 1806-1831 (Annuaires). — *Sœurdres* 1832-1877 (Annuaires et Postes). — Sur un haut plateau, — entre Cherré (3 kil.) au S., Contigné (4 kil.) et Miré (6 kil.) à l'O., le département de la Mayenne au N.

La route nationale de la Flèche à Rennes coupe du S.-E. au N.-O. l'angle extrême vers l'O., croisée sur la frontière même par le chemin de grande communication de Segré à Miré, qui traverse le territoire dans toute sa largeur de l'O. à l'E. par le centre et par le bourg, où le rejoignent trois chemins vicinaux.

Y naissent les ruiss. des Vallées et de la Maladrie, qui s'échappent l'un vers l'O., l'autre vers l'E.

En dépendent les ham. des Landes-Sinal (4 mais., 8 hab.), du Chauvigneau (7 mais., 22 hab.), du Chêne-de-Lante (5 mais., 17 hab.), des Prioutés (3 mais., 11 hab.), de la Chaîne (3 mais., 9 hab.), de la Ducherie (5 mais., 11 h.), le chât. de Moiré et 62 fermes ou écarts.

Superficie : 1,524 hect. — Nul bois qu'un petit taillis vers N. — Les dernières vignes ont été arrachées en 1865.

Population : 131 feux, *592* hab. en 1720-1726. — *150* feux en 1789. — *860* hab. en 1831. — *861* hab. en 1841. — *713* hab. en 1846. — *689* h. en 1851. — *687* hab. en 1861. — *667* hab. en 1866. — *615* hab. en 1872. — *592* hab. en 1876, — dont *171* hab. au bourg (50 mais., 60 mén.), vieux groupe, transformé par le passage des chemins nouveaux, — mais en décadence constante et rapide depuis 30 ans.

Le pays pourtant est riche et les habitants dans une aisance générale, grâce au commerce du bétail et des céréales.

Perception de Contigné. — *Bureau de poste* de Châteauneuf.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 25 janvier 1846. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles) dans un beau bâtiment neuf.

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), s'ouvre par un porche, percé récemment dans le pied du clocher, haute tour carrée, accolée au pignon vers l'O., avec baies romanes, sans aucune décoration, XIe s. La nef unique et nue se termine par un chœur plat éclairé sur le fond et de chaque côté par trois fenêtres plein cintre, à double arceau en retrait mais sans moulure, comme celles du clocher. — Y attenait vers N. la chapelle du seigneur de Coulongé, supprimée en 1803 et dont l'arcade d'entrée apparaît encore enmurée. — Deux petits retraits, de façon moderne, servent à droite et à gauche de chapelles. — Le peu qui reste des murs antiques est construit en moellon informe.

Un beau et vaste *presbytère* neuf fait face au chevet de l'église.

A 100 mèt. du bourg, dans une *chapelle de N.-D. de la Salette* reposent les tombes de deux curés.

Aucune trace antique n'a été constatée sur le territoire traversé sans aucun doute par la voie de Brissarthe à Daon et par une autre voie ascendante vers St-Laurent-des-Mortiers. Au IXe s. la villa comprenait 300 tenures, *facti*, de colons libres et 13 de serfs, des vignes, des bois, des prés, des terres en labours, et au centre une chapelle, le tout appartenant au comte Thibault, abbé de St-Jean-Baptiste d'Angers, qui en fit don à ses religieux en 845, de l'aveu de l'empereur Charles le Chauve, pour suffire à leur entretien et à leur nourriture, *in suos diversissimos usus manducandi, bibendi et vestiendi*, à charge de chanter pour lui et pour sa femme Hildegarde six psaumes chaque jour et des messes. Plus tard, lors de la transformation de l'abbaye en Chapitre, l'évêque s'était sans doute attribué le domaine, qui fut restitué et confirmé en 1218 aux

chanoines de St-Jean-Baptiste, alors dans un dénuement complet. Le Chapitre resta curé primitif de la paroisse et y percevait les dîmes, représenté par un vicaire perpétuel, à portion congrue depuis le XVIIe s. — Les registres remontent à 1594.

Curés : Guill. *du Houx*, 1419. — Rob. *Lecouvreur*, mars 1498 **n. s.** — Pierre *d'Arlige*, qui permute en 1587. — Mathurin *Mothais*, janvier 1587. — Franç. *Lethaieux*, 1594, en décembre 1625. — René *Lemarchand*, † décembre 1625. — Et. *Geslin*, 1627, 1659. — Gilles *Placé*, 1662, septembre 1671. — René *Portais*, 1671, qui résigne le 4 novembre 1673. — Franç. *Aubry*, 10 novembre 1673, qui résigne en septembre 1717 et meurt le 24 août 1720, âgé de 79 ans. — Pierre *Ménard*, septembre 1717, 1740. — *Ruffin*, 1742, 1747. — Julien *Jary*, 1753, † le 24 septembre 1760, âgé de 57 ans. — Louis *Adenet*, chapelain de N.-D. du Bon-Port de Cherré, installé le 6 octobre 1760. Le presbytère à cette date était installé à loyer dans la maison de la Chaubronnière, que le propriétaire Tessier-Douaillon, avocat de Châteaugontier, arrenta à Drouault-Dupaty et que celui-ci fit rebâtir pour sa résidence. Le curé expulsé dut se retirer en 1761 à Cherré, jusqu'à l'adjudication des travaux d'un presbytère aux frais des habitants, qui eut lieu en octobre 1764. — Il se démit en mai 1784. — André-Jean *Monsallier*, mai 1784. Il fut en juillet 1791 condamné par le tribunal de Châteauneuf au blâme public, banni du District et déchu de ses droits de citoyen actif, comme l'avait été au mois de mai précédent son vicaire Franç.-Louis Chartier, « pour propos « perfides et écrits incendiaires ». Ce dernier arrêté dans une cache, après la déroute du Mans, fut conduit à Angers et exécuté le 22 mars 1794.

Il existait sur la paroisse deux autres petits bénéfices, dépendant des abbayes de Mélinais, aux Picoulières, et de St-Aubin, à Signé, V. *ces mots*, — et aussi une maladrerie et aumônerie supprimée en 1678.

La paroisse avait les mêmes seigneurs que celle de Miré, la famille de Salles, — jusqu'aux premières années du XVIIIe s., — plus tard Mic.-Augustin de Raccapé 1740, de Villoutreys, comte de Brignac, en 1788. Elle dépendait au plein droit de l'Evêque, du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf. — Elle se trouva tout d'abord perdue en pleine chouannerie. Le 27 juin 1793, à huit heures du soir, le bourg fut envahi par des bandes; le maire J. Bourbon menacé de mort en fut quitte pourtant pour la perte d'un cheval. Elles revinrent le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) et massacrèrent le président du Comité de surveillance, Mauclerc, vieillard de 70 ans. Un cantonnement républicain s'y installa dans le cimetière retranché; il y fut assailli le 4 fructidor an II (21 août 1794) par 150 Chouans, qui durent se disperser, en laissant trois des leurs sur la place; mais le chef des patriotes avait été blessé à mort. Quelques jours après, dans la nuit du 24 au 25 août (8-9 fructidor), le poste, sorti pour faire des fouilles dans le pays, trouva en rentrant l'église, qui lui servait de corps-de-garde, incendiée par l'ennemi.

Maires : *Gerault*, 1793. — *Bourbon*, 2 janvier 1808, démissionnaire, le 8 mai. — Julien *Berthelot*, 18 mai 1808. — René-Michel *Beauvais*, 10 février 1813. — Félix-Eugène *Esnault de Moulins*, 18 juillet 1817. — R.-M. *Beauvais*, 23 septembre 1817.—F.-E. *Esnault de M.*, 1822-1835. — Louis *Bourbon*, 1836. — Pierre *Desnoes*, 10 août 1837, installé le 24 septembre. — L. *Bourbon*, 1846. — Jacq. *Charbonneau*, 1870 — *Pointeau*, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192; G 689-692; H *Invent. du Ronc.*, p. 61. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir *la Carterie, St-Philbert, Moiré, Signé, les Picoulières, Soulangé, la Salle, la Surfinière, la Touche-Moreau, la Touche-des-Pieds*, etc.

Seurerles (les), f., cne d'*Auverse*.

Seurhomme. — V. *Surhomme*.

Seuve (la), f., cne de *Miré*. — *La Seufve* 1603 (E 3912). — *La Seuve-des-Moines* (Cass.). — *La Cense des Moines* (Vente Nat.), Domaine composé en 1603 de maison ruinée, jardins, pelouses, vignes, que Franç. Taubonneau, écuyer, et sa femme Franç. Bourel, vendent le 14 avril à Marquis de Salles. Il appartenait au XVIIIe s. au collége de La Flèche et fut vendu natt le 27 fructidor an IV; — f., cne de *Miré*.— *La S. des Rues* (Cass.).

Sévaudière (la), f., cne de *Louvaines*; — f., cne de *Trémentines*. — *Sevauderia* 1246 circa (Cartul. de Chemillé, f. 90).

Severus, nom d'un potier romain, sur une poterie de Frémur, IVe s.

Sévillé, ham. avec min à eau, cne de *Châtelais*. — *Curtis Silviliacus* 715 (1er Cart. St-Serge, f. 4). — *Sivilleium* 1145-1150 (Cart. de la Roë, ch. 104). — *Terra et feodum de Sivilliaco* 1110-1150 (Cartul. de St-Nic., p. 257). — *Céville* (Cass.). — *Le moulin de Sévillé* 1747, *le village de Ceuillé, de Chevillé* 1746 (Et.-C.). — Anc. domaine appartenant au VIIIe s. à l'abbaye St-Serge d'Angers et advenu avant le XIIe s. à l'abbaye de St-Nicolas qui sans doute l'aliéna. On le voit possédé au XVIIe s. par une famille qui en porte le nom, jusqu'à René de S. mari de Gabrielle Milscent, dont la fille épouse le 22 février 1672 René de Dieusie. — En est sieur Toussaint Bouchard en 1707, mari d'Anne de la Misse. — Il relevait du château d'Angers par l'intermédiaire des fiefs de la Trourie en Charancé.

Sévin (*Gervais*), *Sepinus*, de Saumur, a publié des poésies latines, d'une muse légère, sous ce titre commun à d'autres livres : *Erotopægnion libri tres ad Apollinem* (Paris, Chr. Wechelus, 1553, in-8o, coté 30 fr. (Catal. Deflorenne, 1873). Il en est donné de longs extraits (fol. 69-95) dans l'*Hortus amorum tertius*... *ab Ægidio Periandro* (Francfort, in-12, 1567). On trouve aussi de lui une pièce à la louange de J. Regnart, en tête de la traduction de Paul-Emile.

Sèvre-Nantaise (la) doit être considérée comme en dehors du département, — mais elle limite les deux communes du Longeron et de Torfou, anime sur la première les moulins de

Berrie et la filature de Gallard, ceux de Guérin, le Foulon, Neuf, Benoît et de Chauvreau dans la seconde — et reçoit du Maine-et-Loire les trois ruiss. de la Dive, de la Compite et de Torfou dit aussi du Bon-Débit.

Sevret (de). — V. *Poudret de S.*

Sévrie (la), f. et m^ins^, c^ne^ des *Cerqueux-de-Maul*, qui porte le nom d'un fief important dont le logis seigneurial dépend aujourd'hui des Deux-Sèvres. — *Le molin de la Ceverie* 1307 (E 1304). — Dans l'étang y naît un ruiss. qui traverse la partie S. des Cerqueux, en formant limite avec les c^nes^ de St-Aubin, des Aubiers et d'Etusson, passe au Pont-Diane et se jette dans l'Argent sur les Deux-Sèvres; — 7,900 mèt. de cours en Maine-et-Loire; — ham., c^ne^ du *Pin-en-M.* — *La Sesverie* (Cass.). — *La Cesorie* (Rect.).

Sévrière (la), vill., c^ne^ de *St-Saturnin.*

Sibellerie (la), f., c^ne^ de *Neuillé.*

Sibille d'Anjou, fille du comte Foulques V et d'Eremburge, née au château d'Angers vers 1107, fut mariée en 1123 à Guillaume Cliton, fils de Robert Courteheuse qui reçut pour dot le comté du Maine. Le roi Henri d'Angleterre qui voyait une menace dans cette alliance, obtint qu'elle fût déclarée nulle par le légat comme entachée au degré interdit de consanguinéité. Le pape Callixte II confirma cette sentence (26 août 1123); mais les premiers messagers furent mis en prison par le comte, qui leur fit brûler les cheveux et la barbe et jeta au feu publiquement les bulles. L'excommunication qui s'en suivit, ne fut levée que sur la soumission des deux époux. Sibille se remaria en 1134 avec Thierry, comte de Flandres, et eut de lui cinq enfants, Philippe, qui lui succéda, Mathieu, comte de Boulogne, Pierre, évêque de Tonnerre, et deux filles. En 1157 elle accompagna le comte Thierry qui pour la troisième fois partait pour la croisade, et prise de dévotion à la vue des lieux saints, s'engagea au service des pauvres dans l'hôpital St-Lazare de Jérusalem. A l'heure du retour, elle refusa d'en sortir et obtint de son mari d'y pouvoir rester. Elle y mourut après 8 ou 10 ans passés dans les pratiques les plus rigoureuses de la charité vers 1165. — Un de ses sceaux est reproduits dans Wree, *Généalogie des comtes de Flandres.*

D. Bouquet, t. XII-XIV. — Pocquet de Liv., Mss. 1067.

Sibilonnière, cl., c^ne^ de *Chigné.* — *L'estre de la S.* 1470 (Titres Bernard).

Sicardière (la), f., c^ne^ du *Pin-en-M.* — En est sieur René Garnier 1724, Pierre-Augustin Garnier, † le 19 mai 1775; — ham., c^ne^ de *St-Georges-du-Bois.* — Il y existait une antique chapelle dédiée, dit-on, à St Georges, dont on a trouvé récemment les fondations en amplecton, sur une enceinte de 14 mètres sur 27. Elle ne figure pas dans les Pouillés, indice qu'elle est depuis longtemps détruite. La tradition en fait, d'ailleurs, sans autre preuve, l'église primitive de la paroisse. Une voie y passe auprès de l'E. à l'O.

Sicaudrie (la), f., c^ne^ de *Bouzillé.*

Sicault (*Claude-Bonaventure*), religieux cordelier profès du couvent d'Angers, a laissé un traité : *De la Messe : premièrement des catéchumènes, puis des fidèles et enfin de celle de paroisse, avec le sens littéral* et *historique de ses cérémonies* (Mss. 1089, in-18, de 134 p., daté du 12 juin 1713, à la Bibliothèque d'Angers).

Sichilliacus, Sichillon. — V. *le Chillon.*

Siciacus villa. — V. *Cizay.*

Siégé (le Petit, le Grand-), ff., c^ne^ de *Cherré.* — Anc. maison noble dont est sieur n. h. Pierre Duchesne 1576, 1648, Joseph Duchesne 1669.

Signé, f., c^ne^ de *Seurdres.* — *Apud Saigné, Segneium* 1221, — *Prior de Seineio, Signeium* 1228, — *Capella de Seigneio* 1230, — *Seigne* 1233, — *Signé* 1393, 1400, 1404 — *Cygné* 1410, 1512 (H St-Aubin, ch. or.). — *Signé* 1469 et Cass. — *Les Signés* (Rect). — Domaine dépendant de la terre de St-Laurent-des-Mortiers et donné aux moines de St-Aubin d'Angers par Geoffroy de Vendôme, avec l'exemption de toute servitude ou charge pour l'enclos Son petit-neveu Pierre confirma ces privilèges en 1233. L'abbaye y avait installé un prieuré, dont est titulaire en 1400-1410 Guy Duport. Mais le « prieuré, terre, fief et seigneurie » était réuni dès avant 1469 à l'office du cellerier et fut attribué vers 1665 à la mense abbatiale par traité conclu entre l'abbé et les religieux réformés. En dépendaient les mét. de la Croix en Contigné et de la Bonnelière en Cleré et 12 hommées de prés dans la prairie du Porage en Brissarthe. Le prieuré fut vendu nat^t^ le 21 avril 1791.

Arch. de M.-et-L. G 661 et St-Aubin, *Signé.*

Signium. — V. *Coudray-Mac.*

Sigogne (la), c^ne^ de *Brain-sur-l'Auth.* — *Une pescherie et marais appellé la S. sur le Petit-Authion* 1749 (E 195); — (le Petit-, vill., c^ne^ de *Chemellier.* — *Les Petites-S.* (Cass.). — V. *Cigogne* (la).

Sigon fut un des élèves les plus éminents de l'Ecole de Chartres et le disciple le plus aimé de l'évêque Fulbert, qu'il suppléait dans ses aumônes et dans ses leçons aux pauvres. Instruit dans toutes les sciences du temps, il savait le grec, l'hébreu, la médecine, et possédait un talent unique sur l'orgue. Il fut fait chantre de Chartres et en était maître-école en 1040 et doyen, quand il embrassa la règle de St-Benoît dans l'abbaye de Marmoutier, type à cette date de la perfection monastique. Mais à la mort de l'abbé Frédéric, les moines de St-Florent l'élurent pour lui succéder (30 octobre 1055). Il est le seul abbé de St-Florent dont on possède la charte d'élection. — L'abbaye acquit sous son règne une fortune et un éclat encore inconnus et son influence obtint des évêques, des abbés, des seigneurs laïcs et des comtes un respect unanime et des libéralités sans nombre. Le 14 juin 1061 il eut la joie de faire consacrer par l'évêque l'église abbatiale. Vers le même temps il dut tenir tête au puissant seigneur de Montrevault, qui menaçait de piller le Montglonne et qui fut défait en rase campagne par les seigneurs alliés sous l'étendard de l'ab-

baye. En 1066 il obtint du comte Geoffroy le Barbu, par un solennel jugement de Dieu que racontent de curieuses chartes, la restitution de biens usurpés en St-Lambert-des-Levées et St-Martin-de-la-Place, l'année suivante, l'expulsion du nouveau Chapitre, établi dans l'église du château de Saumur, et le rétablissement de ses moines. Il mourut en son abbaye le 12 juin 1070.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. II, p. 8-14. — D. Huynes, Mss., ch. 22-24. — *Annal. Bened.*, t. V, p. 20. — D. Chamard, t. I, p. 112-119. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 444 et 472. — Hauréau, *Gall. Christ.* — *Hist. Litt.*, t. III, p. 56. — D. Martène, *Thes. Nov. Anecd.*, t. III, p. 848 et *Hist. de Marmoutier*, I, 356. — *Chroniq. d'Anjou*, t. II, p. 296-302 et *Introduct.*, par Mabille, p. XXIX.

Sigonnière (la), f., c^ne de *Soucelles*. — *La S.-Bretault* (Cass.). — En est dame Anne de Domaigné 1599.

Sileria. — V. *Cellières*.

Sillanderie (la), f, c^ne de *Chantocé*. — *Le lieu* 1138, *la ville* 1680 *de la Sinandrie* (E 705). — V. *la Saillandrie*.

Sillena. — V. *Sélaines*.

Sillon (le), ruiss. né sur la c^ne de *St-Crépin*, y afflue dans la Moine ; — 350 mèt. de cours.

Sillonnaie (la), f., c^ne de *Chantocé*.

Silly (*Louis-Clément*), fils de Pierre-Louis-Franç. S., général de brigade, et de Marie-Saintes Séveno, né à Cloyes (Indre-et-Loire) le 17 mai 1809, précepteur dans une grande famille du Maine jusqu'en 1848, puis avocat et en dernier lieu gérant et rédacteur du journal l'*Ouest* à Angers (1868-1869), y meurt le 12 septembre 1870.

Silviliacus. — V. *Sévillé*.

Simier (...). — Deux frères de ce nom, sculpteurs à Angers et dont les prénoms restent inconnus, fournissent en 1773 les autels de l'église de Gesté et vers le même temps le grand autel de Saint-Léonard de Durtal. On les retrouve maintes fois employés dans les Mauges, au May, à Montigné, à Thouarcé, à Mozé, à Faye, à Denée, à Mûrs pour la décoration des églises. En 1777 ils construisirent le château de Montgeoffroy.

Simier (*Jacques*), cordelier d'Angers, docteur et doyen de la Faculté de théologie d'Angers, y meurt en chaire le jour de la Trinité 6 juin 1600.

Similiacus. — V. *Sémélon*.

Simon (*Jean*), « maître sculpteur architecte », Angers, 1643, 1697. Sa femme a nom Michelle Du Breil. Le nom de *Simon* est le seul qu'il signe dans tous les actes (GG 36, 225, 226, 229). — Mais en 1682 et en 1687 les actes lui donnent celui de *St-Simon*, V. *ce nom*, qu'ont pris dès lors ses enfants.

Simon (*Louis*), sieur des Granges, arpenteur, est l'auteur du plan d'Angers dit *Plan de Simon*, le seul qu'on ait conservé de l'ancien Angers et que ne pourraient suppléer les vues panoramiques de Vandeland ou de Cl. Ménard. L'auteur était déjà depuis quelques années au service de la ville, dont son frère était secrétaire greffier. Le 22 août 1733 sa proposition est exposée par le maire au Conseil « de lever un plan « où toutes les rues seront représentées, les « églises, monastères, hôpitaux, collèges, hostels, « places publiques, fontaines, ponts, quays et « généralement tout ce qu'elle renferme avec ses « dehors, et orné autour par élévation des prin« cipaux bâtiments et édifices qui se voient dans « la ville et aux environs ; enfin ce plan sera « dans le goust de celuy de Paris. » Le projet, unanimement approuvé, fut exécuté comme il était annoncé. L'œuvre parue en 1736 est devenue rare. Elle forme quatre planches de cuivre, heureusement retrouvées dans les greniers de la mairie, lors du dernier classement des Archives. D'une exécution suffisamment élégante il est devenu plus précieux encore depuis le remaniement de la ville. Mais ses indications nous paraissent par suite trop restreintes et j'ai pu constater qu'elles n'étaient pas toujours sûres. Le travail est surtout déshonoré par l'encadrement où une main inhabile et tout à fait inexacte a représenté « par élévation », — comme il avait été annoncé, — « les principaux bâtiments et édifices, qui se « voient dans la ville et ès environs », — mais sans goût et d'une main lourde et négligente.

Simonnaie (la), f., c^ne de *Brain-sur-Long*. — En est sieur n. h. Jean Doublard 1603, inhumé le 11 mars 1616 devant l'autel N.-D. de St-André de Châteauneuf ; — n. h. Franç. D. 1627.

Simonneau (*Jean*), architecte, 1656, Angers. = (*Sébastien*), maître architecte et entrepreneur de la paroisse de la Guionnière en Poitou, paraît être le principal auteur des constructions nouvelles du château de Serrant. On l'y voit occupé au moins depuis 1680 à 1708 et établi à Saint-Georges-sur-Loire où il se marie le 3 septembre 1680 avec la fille d'un maître chirurgien et où ses enfants sont établis.

Simonnière (la), f., c^ne de *Fontaine-G.* ; = f., c^ne de *Fontaine-Milon* ; = f., c^ne de *St-Paul-du-B.* ; = f., c^ne de *la Séguinière* ; = (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Cholet* ; — acquises le 22 décembre 1458 de Jean Dupineau par le seigneur de Montbault et depuis restées aux mêmes seigneurs (E 800). — La Grande-S. est vendue nat^t le 7 prairial an VI sur l'émigré Glaçon ; — y naît un ruiss. qui en prend le nom, — *la rivière des S.* 1458, — et afflue à dr. dans le ruiss. du Cazeau, en limitant pour partie Cholet et le May ; — 4,000 mèt. — V. *la Sémionnière*.

Simonnières (les), ham., c^ne de *Gonnord*. — *La Simonnière Bruneau*. — *La Sim. du Château*, — *La Simonnière-Genouillac* (Cass.). — Ce dernier domaine, appartenant à Duverdier de Genouillac, est dit la *S.-Maumusson* en l'an VI ; — f., c^ne de *Jallais* ; = vill. et h., c^ne de *Tiercé*.

Sinandrie (la). — V. *la Sillandrie*.

Sinantaie (la), f., c^ne du *Tremblay*.

Sinardière (la), f., c^ne de *Jarzé*.

Sinaudière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Sincellière (la), ham., c^ne d'*Armaillé*.

Singé, m^on b., c^ne de *Marcé*, formant, au pied de la butte des Blinettes, un vieux groupe de bâtiments avec grosse tour ronde et chapelle à part, dédiée à sainte Anne. — *Chinziacu*. 1084-1099 (Bocé, ch. or. 8). — *Chinge, Chingeium* 1082-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 60). —

Chingiacus 1102-1114 (Ib., p. 275). — *Chincheium* 1242 (Chaloché, II, 6). — Anc. fief qui paraît avoir eu quelque importance aux xv-xiiie s. et dont encore au xviiie s. le seigneur élevait la prétention d'être fondateur de l'église. — En est sieur Louis Denais, mari de Marie Harangot, en 1644, et la famille Denais pendant plus d un siècle. La métairie est vendue natt sur Fr.-Alex. de la Rochefoucault le 25 germinal an II et l'étang le 28 vendémiaire an IV. C'est dans ces parages que se ralliaient en l'an III les chouans de la forêt de Chambiers; — min à eau, cne de *Pontigné*. — *Les moulins de Cingé*, appart en 1648 à n. h. Jacq. Lebloy, juge en la Sénéchaussée de La Flèche, — Julien Dalaine, meunier, 1652 (E 184); — (le Grand-), cne de *Pontigné*.

Singère (la), f., cne de *Trémentines*. — En est sieur Jacq. de la Bouère 1587; — donne souvent son nom au ruiss. de la Beillardière.

Singerie (la), f., cne de *Mazé*. — Anc. fief avec « logis et maison seigneuriale » et chapelle, relevant primitivement de la Guérinière en Trélazé et depuis 1729 de Fontaine-Milon. — En est sieur messire Jean de Perriers, de qui l'acquiert en 1503 Jacq. Vallin, licencié ès-lois, — Vincent Collin 1571, 1600, Ch.-Fr. d'Andigné, mari de Marie Collin, 1664, qui le vend à n. h. Pierre Maunoir, Franç. Maunoir 1737, chanoine de St-Laud d'Angers, qui le vend le 8 juin 1765 à Gaspard-Aug. de Contades; — f., cne de *St-Silvin*, dépendant du temporel de la chapelle de ce nom et vendue natt sur le Chapitre de St-Maurice d'Angers le 7 avril 1791; — (la Petite-), f., cne de *Mazé*.

Sinotière (la), ham., cne de *Durtal*.

Sionnerie (la), f., cne de *Chanteussé*.

Sionnière (la), f., cne de *Corzé*. — Ancien domaine du prieuré, vendu natt le 5 mai 1791; — ham., cne des *Rairies*. — Anc. terre noble, avec manoir enfermé dans une enceinte, ainsi que la ferme, et détruit vers 1870. — La chapelle, sous le vocable de St Jean l'Evangéliste et de Ste Catherine, en subsiste encore dans un champ et sert de hangar. — Le service y avait été autorisé en 1724. — En est sieur n. h. Nic. Hubert 1617, qui vend en 1629 à Urb. Arthus; — Jean Du Boul 1642, René Delaunay, écuyer, 1720; — René-Jean-Philippe-Bernard de la Frégeolière 1758, mari de Mich.-Renée Quéru de la Proustière, qui s'y remarie, le 2 juin 1772, dans la chapelle, avec Marie Lemercier. — Le domaine vendu natt le 17 messidor an IV fut racheté par sa femme. — Il existait près du manoir une autre *chapelle* dédiée à *N.-D. des Vertus*, qui fut vendue natt le 5 mai 1791; — (la Petite-), f., cne des *Rairies*.

Sirejeant, fondeur, fond à Mazé en 1764 les cloches de Foudon.

Siret (*Jacques*), ancien élève de l'Ecole Normale d'Angers, nommé instituteur à Cheffes, y périt le 29 juin 1837 en voulant sauver un de ses élèves qui s'y noyait dans l'écluse. Un petit monument lui a été érigé par souscription dans le cimetière.

Journ. de Maine-et-Loire des 1er, 12 et 20 juillet 1837.

Six-Chemins (les), f., cne de *Mouliherne*; — vill., cne de *St-Silvin*.

Six-Oignons (les), f., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Six-Sous. — V *Bruneau*.

Sobs, ham., cne de *Brion*, à 4 kil. du bourg. — *Soth* 1056-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 38) — *Sud* 1082-1101 (Ibid., p. 193). — *Soht* 1120 circa (Bocé, ch. or. 13). — *Subter* 1120-1130 (Cartul. de Fontev., f. 694). — *Soz* 1127-1143 (Cartul. de Brion, f. 15). — *Vicus qui dicitur Soz* 1127-1143 (Ib., f. 13). — *Sut* 1150-1154 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 44). — *Sod* 1150-1160 (2e Cartul. St-Serge, p. 167). — *Soz* 1164 (G 738, f. 2), 1210 (H.-D. *B* 114, f. 2), 1225 (St-Aubin, *Signé*, ch. or.), 1232 (Cartul. de Brion, ch. 26). — *Sus* 1165 circa (Bocé, ch. or. 16) — *Sozt* 1177-1197 (Liv. Bl., f. 9). — *Sout* 1244 (Cart. de Brion). — *Parochia de Souz* 1233 (Ib., ch. 41). — *Territorium de Souz* 1240 circa (Ib., ch. 42). — *Souz* 1285 (St-Aubin, Off. Cl., II, 55 et 61). — *Les paroisses dessouz et de Cuon* 1319, *la paroisse de Soubz* 1394 (Chaloché, *Launay*, I, 7 et 18). — *Sotz* 1549 (Pr. de Brion). — *Sobz* 1618 (Et.-C.). — Sur le passage d'un chemin, dont un tronçon recouvert de dalles subsiste encore près la Croix de Sobs et qui se continuait de Monnet à la Lande-Chasles, à l'extrémité de la paroisse de Brion, s'était constitué un centre habité, qualifié de *vicus* au xiie s. et commandé par un château-fort aux mains d'une noble et puissante famille, *nobilis et potens*, de chevalerie. — Le prieur de Brion devait au seigneur de Sobs 2 pains de froment et un demi-jallais de vin, chaque année, aux trois grandes fêtes, le tout présenté par un messager en chausses neuves, sur un cheval sans rênes, bien ferré, avec selle et pectoral, sous peine de confiscation de sa monture. — La terre appartient à Louis de Rohan 1495 et à partir au moins du xviie s. aux seigneurs de Monnet; mais le manoir était alors détruit, et, disait-on, depuis les guerres anglaises, quoique la motte en subsiste encore avec des débris de murs écroulés dans le pré voisin, où tout vestige aujourd'hui a disparu.

Vers 1135 le seigneur Hubert, apprenant les vexations continuelles dont le seigneur de Brion poursuivait les moines de St-Aubin, installés au prieuré, fit appeler l'abbé et lui offrit, s'il voulait autoriser la construction dans son bourg d'un oratoire, avec autel desservi par un moine, de lui donner deux maisons, la dîme de ses moulins et de son four et des revenus pour deux à suffisance. L'abbé demanda à en référer à son Chapitre; mais le seigneur de Brion, averti, accourut furieux à la séance, et l'apostrophant : « Dom abbé, « pourquoi me voulez-vous déshériter? *Domne* « *abba, cur me vultis exheredare?* Plutôt « que de souffrir une chapelle à Sobs, je vous « ferai tout le mal possible et je préfère être « dépouillé de tout ». Au cas contraire il engageait sa foi de les protéger et de réparer ses torts. A ces conditions l'abbé promit d'interdire toute fondation nouvelle; mais il faut croire que la parole ne tint pas; car dès les premières

années du XIIIe s. il est question non-seulement d'une chapelle mais d'une paroisse à Sobs. En 1233 les habitants de Sobs reconnaissent pourtant que leurs dîmes appartiennent au prieur, attendu que leur paroisse est comprise dans les limites de celle de Brion, *eo quod parochia de Souz infra fines parochiæ de Brion sita est et locata*. Son territoire particulier resta desservi par un vicaire du curé, qui prend parfois le titre de vicaire perpétuel et qui percevait le casuel et diverses rentes. On y enterre à l'intérieur de la chapelle, devant la grande porte, le long des murs et dans le cimetière environnant. Les registres de baptêmes sont conservés depuis 1618. — Le dernier desservant, H. Pellé, fut transporté en Espagne en septembre 1792. — Il logeait, comme ses prédécesseurs, à la Pichonnière, V. *ce mot*, où une chapelle particulière avait été consacrée. La paroisse, en 1790, comptait 37 feux, 205 habitants.

La chapelle, dédiée à St Jacques, son cimetière, le petit préau antérieur et la métairie y attenant furent vendus nat^t le 2 thermidor an IV au cit. Jean-René Béconnais, de Beaufort. Le petit édifice déformé sert aujourd'hui d'habitation. Il ne paraît avoir jamais compris qu'une nef (12 mèt. sur 8), sans transept, avec un chœur, démoli après la vente. La façade (10 mèt. sur 11 de hauteur), à pignon surmonté autrefois d'un campanile, conserve sa grande porte ogivale (2 mèt. sur 2 mèt. 80), La décoration rappelle celle de l'église de Brion et forme avant-corps, dont la saillie s'éteint à hauteur de l'étroite croisée plein cintre qui le surmonte. Deux autres portes plein cintre à double archivolte s'ouvrent dans les murs latéraux, contrebuttés chacun de trois contreforts. Un bel arceau ogival, porté sur des colonnettes à chapiteaux mutilés, indique l'ancienne ouverture du chœur, autrefois voûté en pierre.

Arch. de M.-et-L. H Saint-Aubin, Pr de Brion. — Arch. comm. de Brion. — Note Mss. de M. Riobé.

Sochereau (le), m^{on}, c^{ne} de *Faye*, nommée autrement *le Coureau*; — f., c^{ne} de *Jallais*, — et de la paroisse de N.-D.-des-Mauges. — *Le domaine, bois, garennes, cour, maisons, jardins, vergers du Sochereau avec la mét. de l'Orbière* 1540 (C 106, f. 9). — Anc. fief et seigneurie avec m^{on} noble, cour et large enceinte de fossés, qui relevait de Bohardy. — Il appartenait à Jacq. Amyot, écuyer, 1539 et est confisqué nat^t sur Thomas de Jonchères en l'an VI. La maison ne fut pas incendiée et forme encore un petit castel avec tours à toits coniques et chapelle. — Le métayer Raimbault fut pris par les Bleus et forcé de les conduire à la Saugrenière, où se cachait Stofflet. Les Vendéens s'en vengèrent en le massacrant.

Socherie (la), f., c^{ne} de *la Potherie*.

Sochet (le), cl., c^{ne} de *Beausse*; — f., c^{ne} de *Pouancé*.

Sochetrie (la), f., c^{ne} du *Bourg-d'Iré*.

Socraie (la), vill., c^{ne} de *Fontevraud*.

Soctières (les), f., c^{ne} de *Pontigné*. — *Les Sochères* (Et.-M.). — *Les Soclières* (C. C.).

Sod, Soht. — V. *Sobs*.

Solages (*François-Paul* de), chevalier de St-Louis, ancien colonel du corps des carabiniers et mestre de camp de cavalerie, est inhumé, âgé de 62 ans, dans l'église St-Denis d'Angers le 22 mars 1773 (GG 32).

Soland (*Guillaume-Anselme-Philibert* de), fils d'André de S. et de Marie-Anne Flavier, né à Tallissieux (Ain), s'engagea le 13 mars 1762 dans les dragons, fit la campagne de Hanovre, passa le 9 juin 1763 à la légion de Flandres avec grade en 1771 de brigadier, en 1773 de maréchal des logis, entra en 1779 dans l'administration de la marine et vint s'établir à Angers en 1782 dans la charge de commissaire des classes. Il y épousait le 27 novembre 1787 Marthe Durocher, fille d'un capitaine de cavalerie, lieutenant de maréchaussée, et nièce de l'imprimeur André Jahyer. Homme d'esprit aimable et brillant, il fut élu, quoique simple garde national, président de la députation angevine, que délégua la ville à Paris pour la fédération du 14 juillet 1790, et qui rapporta « le drapeau », — comme il l'écrit, — « gage de la liberté et de l'union « de tous les Français ». — Il revenait à peine de cette mission, quand naquit sa fille Elisabeth, que tint sur les fonts le cousin de l'enfant, Antoine Dubois, médecin du duc d'Orléans (6 août). Le 29, la mère était morte. — Malgré son deuil si récent, Soland se trouva au poste et presque seul pour faire tête à l'insurrection du 6 septembre. Il escorta le maire à la tête de grenadiers et de chasseurs, pendant la proclamation de la loi martiale au Champ-de-Mars, puis sur l'avis que les perrayeurs attaquaient la porte St-Michel, s'y transporta et défendit le passage avec six ou sept hommes, parmi lesquels l'intrépide Berthe, V. *ce nom*. Ralliant enfin ce qu'il put de volontaires et de patriotes, il revint au Champ-de-Mars disperser les rebelles et rentra sans autre blessure qu'une légère atteinte d'un coup de feu. — Le soir même, le maire et le corps de ville le prièrent de prendre le commandement provisoire de la garde nationale, dont les trois chefs supérieurs se trouvaient absents. — Le 10, une délibération du Conseil municipal lui votait une épée d'honneur à poignée d'argent aux armes d'Angers, avec l'inscription : *Les citoyens d'Angers à leur défenseur*, qui lui fut remise le 18 octobre, — et dès le 5, sur les instances pressantes, adressées par la Ville à l'Assemblée nationale et au ministre de la guerre, le ministre de la marine, de la Luzerne, lui avait adressé la croix de St-Louis. Dès lors, c'est à lui que la Ville et les divers corps constitués font appel pour toute réquisition de main sûre et dévouée et le Département attestait en janvier 1791 qu'il s'était trouvé toujours prêt sans regarder aux dépenses non plus qu'aux dangers. Il commandait notamment les détachements de gardes nationaux envoyés dans les Districts de Cholet, Vihiers, St-Florent, pour assurer l'installation des prêtres constitutionnels (mai-juin 1791) et retenu en station à Cholet, dirigea en personne le 1er juin la petite expédition dans la maison des Missionnaires de St-Laurent-sur-Sèvre, où furent

saisis la correspondance et de nombreux libelles imprimés; — mais il protesta le 17 juin 1792 en séance du Conseil municipal contre l'arrestation à Angers de tous les prêtres, opérée sans ordres par la garde nationale, sous l'instigation, à son dire, de meneurs étrangers, — et le 5 juillet il donnait la démission de son commandement, dont il consentit pourtant à continuer les fonctions. Le 30 novembre suivant la Ville vota l'acquisition à la vente Buzelet d'une carabine, qu'elle lui offrit en reconnaissance de ses services. — Il venait d'être, dans le mois même, nommé lieutenant-colonel du 6e régiment de cavalerie et appelé à l'armée active, sans vouloir perdre le souvenir de « sa patrie, les Angevins, dont il n'oublierait « jamais l'attachement et la confiance. » Il écrivit encore du quartier-général a la garde nationale pour la féliciter de sa belle conduite au moment du siége d'Angers, et avait le grade de général commandant l'armée du Nord, quand il mourut le 25 brumaire an III (15 novembre 1794).

Arch. de M.-et-L. Série L. — Arch. mun. d'Angers, *Reg. de Délibérat.* — *Affiches d'Angers*, 16 octobre 1790. — Berthe, Mss. 1069, p. 54; Mss 908.—Blordier-L., *Angers et le département de Maine-et-Loire*, I, 142.— *Revue d'Anjou*, 1869, p. 338. — Lettre Mss. de Choudieu.

Solarium, Solatria. — V. *Soulaire.*

Solbray, vill., cne de *Mozé.* — *Sorrebray* 1485, — *Sourbray* 1567, — *Sorberaye* 1571, *Solbray* 1640. — Anc. fief et seigneurie relevant du Plessis-Macé. — En est sieur Alex. de Faye 1615, — René Tesnier 1650. — Pierre T. 1674.

Sol-de-Loire (le), ham., cne de *Montjean,* dans une île de Loire (21 hect.), accrue de l'annexion des îles Neuve et Ménard et à peine séparée de la rive droite par l'étroite boire de la Frênaie, qui dépend, comme l'île, de la cne de Montjean, sise sur la rive gauche. — Il y existait un château, où en 1788 était entretenu un étalon envoyé par l'Intendant. — *Le château de Sault de Loire* 1667, appartenait à la famille de Samson au XVIIe s.; — (le Petit-), f., cne de *Chantocé.*

Soleil-Levant (le), auberge, cne de *Beaulieu,* vers 1832; — f., cne de *Corzé.*

Soleines, Solempnis. — V. *Selaines* et *Soulaines.*

Solemniacus. — V. *Soulanger.*

Solerie (la), f., cne d'*Angrie.* — *Le lieu et vill. de la Sallerie* 1636 (E 538). — *La Salerie* (Cass.).

Soletrie (la), f., cne de *Jumelles.*

Solibelle, f., cne de *Marigné.* — *Soulibelle* 1542 (Et.-C., Cass. et Cart. C.); — donne son nom au ruiss. né sur la cne de *Cherré,* qui traverse Marigné et s'y jette dans le ruiss. des Vallées; — 2,600 mèt. de cours.

Solibelles (les), ham., cne de *Miré.*

Solier (le), f., cne de *Chazé-sur-A.*

Solimon (.....), angevin, récollet de la Baumette, près Angers, a publié *La Vraie vie de l'Ame, laquelle tout bon chrestien doit incessamment respirer, s'il veut parfaitement aspirer au Ciel, avec un traité des neuf rochers, tiré des Œuvres du R. P. Suzo, dominicain, nouvellement mis en françois* (Paris, Georges Josse, 1633, in-12). — Il est dédié à sa sœur Marguerite, religieuse de Fontevraud. — (*Denis*), père sans doute du précédent, licencié ès-lois, était agent de Fontevraud, secrétaire de l'ordre, 1612, et mourut en charge le 21 janvier 1628. — (*Mathieu*), maître brodeur, Angers, mari de Marguerite Bouffart, 1632, † le 15 juillet 1648.

Solitude (la), cl., cne d'*Angers* N.-O.

Solonnière (la), f., cne de *la Salle-et-Chapelle-Aubry.* — *La Sollennière* 1405. — *La Soullonnière* 1564 (St-Serges, Chalonnes). — V. *Saulsou.*

Solumna. — V. *Seronnes.*

Solzi. — V. *Souzay.*

Somloire, canton de Vihiers (15 kil.), arr. de Saumur (53 kil.); — à 61 kil. d'Angers. — *Somloire* 1069 (Cartul. de St-Jouin, p. 21). — *S... lere* 1300 circa (Grand-Gautier). — *Soloire* 13.. *le bourc de Sonloire* 1409, 1466, *Somloire* 1472 (G Cures). — *La ville de Somploire* 1401 (G Cures). — *Saint Loyre* 1403, 14.. 1423 (E 1304-1305), 1539 (C 105, f. 54 v°). — *Ecclesia, magnum iter de Sompno Lar..* 1500 (G Cures). — *Le bourg de Somploire* 15.. (Titres des Landes-Buget), 1540 (C 106, f. 2..). — Sur un haut plateau, découpé de nombreuses petites vallées, — entre la Plaine (4 kil. 300 m.) au N., St-Paul-du-Bois (8 kil. 1/2) au N.-E., Cerqueux-de-M. (5 kil.) au S., Yzernay (8 k..) à l'O., le département des Deux-Sèvres à l'E.

Le chemin d'intérêt commun de Châtillon à Martigné-Briant traverse le territoire dans sa plus grande longueur du S.-O. au N.-E., débouchant au bourg vers N.-E. le chemin d'intérêt commun de Gonnord et trois chemins vicinaux.

Y passe de l'O. à l'E. par le centre et par le bourg le ruiss. de l'Argent, autrement dit ... de l'Ouère, où affluent à droite les ruiss. de la Chauvière, autrement dit de la Saulaie, qui fait limite avec Yzernay, de Daillon et de la Pommeraie, qui limite avec Etusson, à gauche ... de la Pigrassière et de la Chaperonnière, ... deux nés sur la commune.

En dépendent les vill. et ham. de Vaux (6 mais., 18 hab.), du Plessis-Neuf (17 mais., 55 hab.), de la Chaperonnière (13 mais., 60 h.), de Boistard-des-Bois (10 mais., 24 hab.), de la Maison-Neuve (7 mais., 29 hab.), de la Gervaudière (3 mais., 21 hab.), de la Grande-C..saie (3 mais., 12 hab.), de la Bretèche (3 mais., 10 hab.), de la Préverie (3 mais., 26 hab.), de la Peltrie (3 mais., 12 hab.), de la Guimoire (3 m., 13 hab.), des Grands-Arcis (4 mais., 14 hab.), châteaux de Somloire et de Féole et 59 fermes ou écarts dont une dizaine de deux maisons.

Superficie : 3,072 hect. dont 269 hect. en prairies, 2,180 hect. en labours. — Nulle vigne.

Population : 173 feux, *780* hab. en 172.. — *180* feux en 1789. — *849* hab. en 1831. — *966* hab. en 1841. — *1,032* hab. en 1851. — *1,152* hab. en 1861. — *1,138* hab. en 1866. — *1,091* hab. en 1872. — *1,122* hab. en 1876, en progression rapide et constante, dont 339 hab. au bourg (73 mais., 105 hab.).

Assemblée le 1er dimanche d'octobre.

Perception de Coron. — *Bureau de poste* de Vihiers.

Jolie *Mairie* avec maison d'*Ecole* laïque *de garçons*, reconstruite en 1850, en briques sombres, avec préau vers l'E. et jardin vers l'O., encadrée entre les deux routes. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

Vis-à-vis s'élève l'*Eglise* neuve, dédiée à St Cyr et Ste Julitte (succursale, 26 décembre 1801), d'une très-haute et large nef avec bas-côtés, en style roman, terminée en 1877 (arch. Tessié, de Beaupréau). La pierre des constructions se tirait à pied d'œuvre. — A quelques mètres et tout à l'entrée de la rue du bourg se rencontre l'emplacement de l'ancienne église, rasée dans les premiers mois de 1877 et dont l'édifice en dégât et ruineux ne présentait ni intérêt ni caractère. — Il y existait une belle croix processionnelle en argent, historiée, du plus beau style XIIIe s., échangée vers 1825 à des chaudronniers contre une croix moderne.

Nulle trace antique connue. Le pays était traversé du S.-O. au N.-E. par la voie montant de Maulévrier à Montreuil-Bellay, passant au bourg, et y croisant sur la rive droite de l'Argent la route d'Argenton à Cholet, sur la rive gauche celle de St-Maurice-la-Fougereuse, *magnum iter de Sompno Lauro ad Sanctum-Mauricium* 1500, au May et sans doute à Nantes. — Nul renseignement sur la fondation de l'église, que certains indices indiquaient de construction romane. La cure et ses dépendances et les dîmes relevaient du château de Somloire, mais l'église et le cimetière, du marquis de Maulévrier, seul fondateur. — Le bénéfice rapportait 600 livres au curé, à charge par lui d'entretenir un vicaire.

Curés : Nic. *Gruau*, 1311. — Guill. *Bigorre*, 1380? — Martin *Dugué*, 1401. — Morice *de la Guégnonnière*, 1420. — Guill. *Girardeau*, 1454 — Jean *Giraudeau*, 1466, 1498. — Thomas *de Souvigné*, 1500, 1533. — Jean *de la Guinemoire*, 1582. — René *du Buschet*, 1601. — — Simon *Germain*, 1606, † le 3 mai 1631. — Jean *Docq*, 1631, † le 10 décembre 1652. Son testament est daté de la veille. Il y lègue notamment 16 boisseaux de seigle au sacristain pour l'obliger à tenir en bon état l'église. En 1633 une contagion terrible avait ravagé sa paroisse. On ne trouvait plus personne, même à grand prix d'argent, pour porter les morts à l'église. Deux paroissiens furent inhumés dans leur jardin, dont un à Chantegrolle. — Le 18 février 1635 le P. Gaud Nicollai, religieux du couvent des prédicateurs de Fontenay, y vint instituer la confrérie du Rosaire. En février 1652 les soldats du régiment royal de Navaille, allant au siége d'Angers, séjournent cinq jours sur la paroisse et au bourg, saccageant et pillant tout le pays. — André *Bourdaizeau*, 1653, † le 20 septembre 1675. — Franç. *Bourdaizeau*, son neveu, novembre 1675, démissionnaire en 1705. — Franç. *Réverdy*, son neveu, 1705, † le 3 janvier 1720, âgé de 51 ans. — Jean *Favreau*, 1720, † le 23 mai 1742, âgé de 55 ans. — Nic. *Coudret*, 1742, avril 1752. — Jean-Franç. *Dières*, 1752, † le 5 avril 1760, âgé de 55 ans. — Pierre *Lespallieux*, 1760, † le 5 octobre 1775, âgé de 52 ans. — Louis-Claude *Baillon*, 1775, † le 1er octobre 1781, âgé de 50 ans. — Denis-François *Poupard*, natif de Nueil, 1781, transporté en Espagne en septembre 1792, mort dans son presbytère en 1812. — Les habitants avaient reçu, à coups de triques et de bâtons, le curé constitutionnel, qui arrivait s'y installer le 8 mars 1792.

Il devait exister à la fin du XVIIe s. une école ou quelque internat à la cure peut-être ; car il est fait mention en 1695 de Louis de Grange, « éco« lier en ce lieu ».

La terre formait un fief important, titré au XVIIe s. de châtellenie et relevant de Maulévrier. Entre autres priviléges singuliers, le seigneur jouissait du droit de faire prendre par son sergent, de chaque « femme jolie » ou de mœurs légères, passant sur sa chaussée, deux deniers ou de couper la manche du bras droit ou de disposer d'elle une fois à son choix. Un arrêt du Présidial d'Angers du 4 mars 1600 supprima cette pratique malhonnête, et fut confirmé par un second arrêt du Parlement du 6 mars 1601, qui maintint en même temps, malgré l'arrêt antérieur du Présidial, son autre droit, qui lui était contesté, d'assister, représenté par son sergent, avec deux chiens, à toutes les noces de ses vassaux, V. *ci-dessus*, t. II, p. 334. — En est sieur Jean de Ver, chevalier, mari de Marguerite de Savonnières, 1311 ; — Lucette Peland, 1409, 1420, Jean Barillon 1458, Marie de la Musse, sa veuve, 1481, Joachim Barillon 1566, Charlotte du Bois, sa veuve, 1600, 1608, — Franç. Barillon 1652, — Urbain de Maliverné 1661, 1666, — Charles Barillon 1680, qui cède le domaine par échange en 1696 à Thomas Dreux, marquis de Brézé. — Un mariage l'a apporté à la famille de la Roche-Lambert, qui le possédait en 1789, — un autre à la famille de Pontgibault, jusqu'à la mort de M. Armand de Pontgibault, membre du Conseil général. La terre mise en vente comprenait alors 1,189 hectares, avec 17 métairies et des bois taillis, sur les cnes de Somloire, la Plaine, St-Maurice, St-Paul et St-Hilaire. — Une partie seulement a été acquise par M. Desnoues, de Nantes. — Le château dont l'enclos enveloppait à demi l'ancienne église, présente un grand corps de bâtiment carré en moellons informes, XVe s., avec ouvertures, baies et portes refaites au XVIIe s. chaque angle flanqué d'une grosse tour ronde à toit pointu, probablement du XVIe s., dans une enceinte de larges douves, que franchit un pont de pierre, sur la place d'un pont-levis dont les rainures encadrent le portail, armorié d'un écusson mutilé. Au-devant s'ouvrait une large cour, enclose de même autrefois de douves avec tours d'angle. Un bâtiment transversal formait le *palais* de la juridiction seigneuriale. — L'intérieur de l'habitation ne présente plus rien d'antique. Dans un salon les plans y figurent encadrés d'un projet de restauration, auj. abandonné définitivement au profit d'une reconstruction complète sur un nouvel emplacement, distant d'envi-

ron 500 mèt., au milieu d'un parc dont les plantations sont dès cette année commencées.

Le ruisseau de la Pommeraie formait la séparation entre l'Anjou et le Poitou. — La paroisse dépendait primitivement de l'Evêché de Poitiers, depuis 1317 de l'Evêché de Maillezais, depuis 1648 de l'Evêché de la Rochelle, — du Doyenné au XIVe s. de Bressuire, au XVIIe s. de Vihiers, — de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, du District en 1788 de Cholet, en 1790 de Vihiers. — Les pauvres y étaient nombreux. — En juin 1791 le bourg devint le rendez-vous de toutes les paroisses circonvoisines jusque par de là Chemillé, pour écouter les oracles d'une « fille informe et réputée « jusqu'alors pour une imbécille... métamor- « phosée en prophétesse. » — « Elle parait ins- « truite, — écrit le District au Département, — « de ce dont avant la Révolution elle ne se fût « jamais doutée. Elle parle des événements du « jour d'une manière au-dessus de son état et « de sa capacité connue. Elle s'étend au long « sur ce qui concerne le clergé ; elle effraie les « consciences ; elle prophétise des malheurs.... « C'est la nuit surtout que l'esprit l'inspire.... « Elle s'est fait la réputation de ne pas manger. » — Le Département la fit, je crois, enlever à temps par la garde nationale et la gendarmerie. — Encore en 1872 on signalait dans le pays des sectaires, survivants fidèles de la petite Eglise.

Maires : Amant-Aimé *Debillot*, 1er nivôse an IX. — *Rabé*, 16 novembre 1830. — *Debillot*, 1843. — *De Pontgibaud*, 1846. — Louis *Logeais*, 3 septembre 1848. — *Devaud*, 1849. — Armand *de Pontgibaud*, installé le 20 février 1853, † en 1873. — *Gourrichon*, 1873, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192 ; G Cures ; et L. — Arch. comm. Et.-C. — Pocquet de Liv., *Cout. d'Anjou*, t. II, col. 1218. — Pour les localités, voir, à leur article, *Féole*, *la Chaperonnière*, *la Guimoire*, *la Grande-Brosse*, etc.

Sommier (*Jean-Baptiste-Etienne*), né à Angers, le 18 février 1802, élevé au collége de Beaupréau et destiné à l'état ecclésiastique, entra dans l'imprimerie Mame aîné à titre de metteur en pages du *Journal de Maine-et-Loire* en 1818, avec la charge souvent d'en compléter la rédaction. Plus tard et pendant 36 ans il remplit les fonctions de prote de cette importante maison transformée. Chef de série de la Société générale de Secours mutuels, président pendant 15 ans de la Société typographique fondée en 1834, il est mort âgé de 52 ans, le 27 novembre 1854. Les discours prononcés sur sa tombe par MM. Lachèse, Cottereau et Loiseau et l'article du *Maine-et-Loire* du 1er décembre tirés à part, forment une brochure : *Nécrologie : J.-B.-Et. Sommier* (in-8° de 1/2 f., Cosnier et Lachèse).

Sonnerie (la), cne d'*Angers*, mín et cl. près la Maison-Rouge. — *Herbergamentum de la Soenerie* 1337. — V. des plans anc. au Censif de Levière, n° 50 ; = f., cne de *Chalonnes-s.-le-L.* — *La Sonsonnerie* 1450 (Titres de Levière), sur l'emplacement d'un bois contenant 6 septrées et touchant à l'E. le moulin de Bareille. Il appartenait à la duchesse de Roquelaure qui le vendit en 1721, et fut immédiatement abattu. Le terrain était en culture en 1728 et dès cette année le curé y perçut la dîme. — V. la *Saunerie*.

Sorcière (ruiss. de la), nom populaire du ruiss. de la Génaudière en Dénezé.

Soreau (*Denis*), tisserand, à Angers, est le premier nom inscrit au martyrologe des protestants angevins. Il eut la langue coupée au sortir de la prison et fut jeté vif dans une chaudière pleine d'huile bouillante aux Halles en 1554.

Sorée, f., cne de *Soucelles*.

Soreth (*Jean*), né à Caen vers 1420, reçu docteur de Sorbonne en 1441, élevé à la charge de commissaire général des Carmes, après avoir parcouru l'Europe entière pour réformer l'Ordre, vint vers 1470 à Angers où l'appelait une maison importante, tombée dans un complet dérèglement. Il y rétablit la discipline ; mais étant allé continuer son œuvre à Nantes, il en revint mourant empoisonné par les religieux rebelles à sa prédication. Il expira à Angers le 25 juin ou juillet 1471 et fut solennellement inhumé près du grand autel, où pendant deux siècles on se rendait en pèlerinage à son tombeau. Tout auprès dans un pilier était enchâssé son portrait. Sa *Vie*, écrite en latin par le P. Gautier de Terre-Neuve (1482), a été publiée en 1625 par le P. Léon de St-Jean (Paris, in-4°).

D. Chamard, *Vies des Saints*, II, 365. — *Biblioth. Carm.* — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — *Répert. arch.*, 1867, p. 1[illegible].

Sorges, bourg, cne des *Ponts-de-Cé*. — *Apud villam, que dicitur Sorgias*, 103[illegible] (Cartul. St-Aubin, f. 2 v°), 1036-1055 (Ib., f. 39), 1060-1081 (Ib., f. 39). — *Prata de Sorgiis* 1216 (H.-D. *B* 56, f. 43). — *Parochia de Sorges* 1290 (G 725, f. 15). — Anc. *villa*, enveloppée jusqu'au XVe s. par la forêt de Bellepoule et qui formait le patrimoine primitif des vicomtes d'Anjou, par suite, qualifié de vicomté jusqu'à la Révolution. Robert de Bomez, vicomte d'Angers ou de Sorges, céda en 1260 le domaine au comte Charles Ier en échange de ses droits prétendus sur le Mirebalais. — Louis XI l'engagea par inféodation perpétuelle à son trésorier Jean Bourré, V. *ce nom*, en 1478, sous la simple redevance annuelle d'un chien épagneul de poil blond. — Les droits seigneuriaux passent par engagement aux mains, en 1578 de Franç. Legay de la Faultrière, — Louis Legay, chevalier, enseigne de cent hommes d'armes, 1587, 1590, René Jolivet 1605, Jean du Hallot, écuyer de la grande écurie du roi, par acquêt du 27 décembre 1652 sur Henri de Monluc de Balagny, fils de Jeanne Thévin, Franç. Thévin, conseiller d'Etat, 1636, René Gohin des Aunais 1680, — l'Hôtel-Dieu d'Angers, par acquêt du 3 juin 1714 sur sa veuve Marie Berthelot.

Aucun titre n'y constate l'existence d'une paroisse avant le XIIIe s. Elle était soumise à la loi diocésaine de St-Maurice d'Angers et avait pour seigneur le trésorier du Chapitre, présentateur à la fois et collateur de la cure. — Les registres n'en remontent qu'à 1615. — *Curés* :

Pierre *Boulle*, 1441. — Franç. *Moreau*, 1532. — Simon *Cadotz*, 1551. — Guill. *Le Camus*, 1553. — Guill. *Gaucher*, qui permute, 1554. — Gaspard *Delorme*, 1554. — Franç. *Chalot*, 1556. — René *Dupont*, 1575. — René *Bichon*, 1609. — Jean *Roger*, † le 25 mai 1629. — Gilles *Audouin*, † le 8 juin 1634. — Un ouragan avait renversé le clocher le 1er août 1632 et nombre de maisons dans le bourg. — Urb. *Gasneau*, 1636, † le 7 mai 1639. — Mathurin *Dupin*, dont le testament est du 11 septembre 1684. — Mic. *Lettrie*, † le 10 mai 1749, âgé de 54 ans. — Florent *Huau*, † le 6 octobre 1769, âgé de 60 ans. — René *Branchu*, 1770, curé en même temps de St-Sauveur de Segré. — Jacques *David*, 1778, qui refuse le serment et est fusillé à Angers le 16 nivôse an II (5 janvier 1794).

La paroisse était comprise dans le comté de Beaufort et avait droit d'usage à ses importants communs, auxquels l'enclavait la levée qui cotoyait l'Authion.

Tous les usagers payaient, pour user des herbages, une redevance annuelle, dont la perception se faisait au bourg même. Le curé fournissait au sergent table, papier, encre, plume et à ce prix était dispensé de tout autre charge. L'achèvement de la levée, célébré en 1743 par l'érection de la Pyramide, V. *ce mot*, sépara matériellement les usagers des communs par la construction du pont neuf et son prolongement vers Trélazé.

Déjà le roi René, pour le bien public et à cause des mauvais chemins de la forêt de Bellepoule, avait fait déplacer le pont de Sorges et élever, en amont de la forêt, par marché passé le 21 janvier 1457 avec le maître d'œuvre Jean Guérin, un pont de cinq piliers de 15 pieds de hauteur sur 5 pieds de largeur, avec levée de même hauteur. Louis XIV s'y arrêta pour dîner dans son voyage de Nantes le 31 août 1661. — Le bac établi à l'embouchure de l'Authion était d'ailleurs le seul qui appartînt au roi, encore au XVIIIe s., depuis Saumur jusqu'à Nantes.

Les protestants sollicitèrent en 1579, en vertu de l'édit de pacification, l'autorisation d'y ouvrir un prêche, qui fut interdit en 1582, repris en 1600, malgré les démarches du Conseil de ville, et saccagé par les soldats de l'armée royale le 8 avril 1622. A la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, la démolition en fut ordonnée et l'adjudication concédée le 29 août 1685 à l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui y employa les manœuvres du 4 au 11 septembre. Les charpentes et menuiseries ainsi que l'ardoise servirent à la reconstruction de la ferme de la Haie-le-Roi, détruite par un incendie le 27 août précédent et la chaire fut donnée à l'église de Sorges.

La paroisse conservée comme succursale (5 nivôse an XIII) comptait *65* feux en 1699, *443* hab. en 1793, dont un grand nombres de pauvres, — 142 mais., 186 mén., *720* hab. en 1876, dont 63 mais., 78 mén., 261 hab. au bourg. — Elle comprend la Pyramide, la Brosse, les Pourris, la Civelière, la Petite-Perrière, la Mare-aux-Sorgets, le Moulin-à-Vent. — L'église sous le vocable de saint Maurice, agrandie en 1845 d'un bas-côté pris sur le cellier du presbytère, conserve son chœur construit en 1535. Elle se voyait régulièrement abordée chaque année par les hautes eaux et envahie à toute crue extraordinaire. En janvier 1649 le flot y séjourna quinze jours jusqu'à hauteur de la chambre de la cure. — Le service était, durant ces misères, transféré dans la chapelle du Plessis-Charruau. Dans une maison voisine, une pierre porte inscrit : *1711 l'eau m'a touchée*, à une hauteur qu'en 1856 l'eau dépassa de 30 centimètres. — L'ancienne cure a été rachetée par acte autorisé le 28 février 1827 ; — une *Ecole* installée en 1857 dans une maison acquise le 20 mai 1858.

Arch. de M.-et-L. C 136, 190; H St-Aubin, *Aumônerie*, f. 220-235; H.-D. *B* 10, 39; 120-129; 148-154; *E* 8, f. 96-97. — Arch. mun. d'Angers, BB 36, f. 113 et 354; 47, f. 170-173; 66, f. 134; 89, f. 26. — Arch. Nat. TT 284. — Arch. des Ponts-de-Cé Et.-C. — *Arch. d'Anjou*, I, 71. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 316; 1855, t. II, p. 274; 1856, t. II, p. 347. — Lecoy de la M., *Extraits des Comptes*, n° 418. — D. Bétancourt, *Noms féodaux*.

Sorgets (les), mon b. et f., cne de *Chevirê-le-Rouge*. — *Sorgei* 1167 (Cart. N.-D. de Saintes). — *Sorgé* XVII-XVIIIe s. — Anc. fief et seigneurie appartenant à Madeleine d'Avoine de la Jaille, femme d'Henri de Maillé, 1702 ; = (les Grands-), f., cne de *Cheviré-le-R.*

Sorin, f., cne de *Loiré* ; = mins à vent et à eau, cne de *Noellet*. — C'est peut-être la localité nommée *Salronium*, *Salrain*, *Solrein*, *Solren* dans les chartes des XI-XIIe s. de Carbay, *Archiv. d'Anj.*, t. II, p. 2, 6, 8 et que M. Marchegay traduit par *Séronnes* en Châteauneuf.

Sorin (*Alexandre*), docteur-médecin d'Angers, passe traité par devant notaires le 14 avril 1644 avec Marie Hervé « de guarir, moyennant « la grâce de Dieu, Joseph Béjard, son fils, de la « difficulté de parler, dans l'espace de vingt à « vingt-quatre jours ». Il s'agit de Béjard aîné, le camarade de Molière. L'acte est publié par Em. Soulié, *Correspondance littéraire*, janvier 1865, p. 33.

Sorinière (la), f., cne de *Châtelais*. — En est sieur Jean de la Forest, avocat au Parlement de Bretagne, 1606; = chât., cne de *Chemillé*. — *Terra de la Sorinère* 1216 (Cartul. de Chemillé, f. 84). — Ancienne maison noble, avec chapelle desservie primitivement en l'église St-Pierre et qui fut transférée au manoir en septembre 1710, lors sans doute de la reconstruction de l'habitation actuelle. — En est sieur Jean du Boisdoux, 1533, René de Brie 1570, René d'Escoublant 1631, 1656, Esprit d'Escoublant 1569, François Verdier ou Duverdier, V. *ce nom*, 1689 — et la famille jusqu'à nos jours. — Mme Duv. de la S. et ses deux filles, Catherine et Marie-Louise, furent arrêtées le 26 janvier 1794 au Longeron, la mère exécutée le 6 février à Angers, ses filles fusillées à la Haie-aux-Bons-Hommes ; — y naît dans les douves un ruiss. qui en prend le nom, coule du S. au N. et se jette dans l'Hirôme, entre le moulin Sénechaux et le moulin de Vienne ; — 1,200 m. de cours ; = f., cne de *Cholet* ; = f., cne de *Juvardeil* ;

= f., c^ne^ de *Marans* ; — f., c^ne^ de *Thouarcé* ; — f., c^ne^ d'*Yzernay* ; — V. *le Pont-de-la-S.*

Soris (*Mathurin*), né au Mans en 1642, entra chez les religieux de Fontevraud, devint visiteur de la province de Bretagne, 1684, puis prieur, — et est mort en 1716, peut-être à Fontevraud. Il a donné une *Dissertation apologétique* [ou suivant d'autres exemplaires, *Apologie*] *pour le bienheureux Robert d'Arbrissel sur ce qu'en dit M. Bayle dans son Dictionnaire* (Anvers, 1701, in-12). C'est une discussion pleine de critique et de sagacité, qui abandonne à propos les prétentions exagérées du P. de la Mainferme. — L'ordre comptait au même temps un professeur de Théologie, S. Soris, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, son frère peut-être.

Soron, ham., c^ne^ d'*Ecouflant*.

Sorshender (*David*), prêtre, natif de Bayonne, ancien aumônier de l'évêque d'Angers, du Bueil, meurt le 13 juillet 1634 dans l'hôtellerie de *L'Ancre* aux Ponts-de-Cé.

Sortanderie (la), f., c^ne^ de *Gohier*.

Sortant (*Louis-Stanislas*), né à St-Georges-sur-Loire, maître-maçon à la Tour-Landry, chef de bandes et l'un des plus actifs et des plus redoutés de l'insurrection de 1831 dans les cantons de Cholet et de Chemillé. M. Raimbault, principal du collége de Cholet, parvint à l'aborder et lui persuada de déposer les armes, en lui faisant accepter un sauf-conduit dont il ne fut pas tenu compte. Arrêté en septembre 1831, Sortant fut traduit aux assises de Blois et condamné le 8 octobre 1832 à dix ans de réclusion, — puis amnistié dès 1837. Il est mort à l'Hôtel-Dieu d'Angers le 12 octobre 1840, âgé de 63 ans.

Moniteur, 1832, p. 1778, 1834. — Gélusseau, *Hist. de Cholet*, II, 471.

Soth. — V. *Sobs*.

Souanerie (la), f., c^ne^ de *Beaucouzé*, anc. domaine du prieuré de la Papillaie.

Soucelles, canton de Tiercé (7 kil.), arr. d'Angers (16 kil.). — *Subcidilia* 1040-1047 (1er Cart. St-Serge, p. 146, et 2e Cart., p. 67). — *Ecclesia de Socella*, — *Soceella* 1114-1124 (1er Cartul. St-Serge, p. 282, et 2e Cart., p. 130). — *Ecclesia de Sucellis* 1144 (D. Houss., 1977). — *Suzeila* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 173). — *Succella* 1200 circa (St-Serge, Juigné-la Prée, ch. or.). — *F. de Soucelle* 1238 (Chaloché, III, 86). — *G. de Socelle* 1292 (G 7, f. 42). — *La ville de Soucelles* 1413 (G Cures). — Dans la vallée et sur les coteaux de la rive droite du Loir, — entre Montreuil-sur Loir (5 kil.) à l'E. et au N.-E., Tiercé au N., Briolay à l'O. et Villévêque au S. outre-Loir.

Le chemin d'intérêt commun de Tiercé à la Bohalle descend du N.-E., rallie, à un kil. du bourg, le chemin d'intérêt commun de Briolay, qui longe le Loir, puis à l'entrée du bourg le chemin de Montreuil, plus loin dans le bourg même le chemin communal de Seiches, et se brisant à angle droit vis-à-vis l'église, s'échappe vers S. en traversant sur un triple pont de pierre trois îlots du Loir.

Le Loir, qui dépend dans toute sa largeur du territoire, l'enveloppe tout entier vers S. — Y affluent à droite les ruiss. de la Filière, qui forme tout du long la limite orientale, et de l'Etang ou de la Filière-de-l'Etang, qui descend de Tiercé.

En dépendent les ham. et vill. de la Roche-Foulques (46 mais., 123 hab.), de la Bodinière (22 mais., 57 hab.), des Aulnais (16 mais., 49 hab.), de la Saunerie (17 mais., 41 hab.), de la Houssaie (8 mais., 22 hab.), des Courants (7 mais., 17 hab.), du Hilier (3 mais., 7 hab.), de la Motte (3 mais., 7 hab.), de la Brulette (3 mais., 10 hab.), des Foucronnières (5 mais., 16 hab.), de la Pilière (3 mais., 15 hab.), du Tertre (6 mais., 19 hab.), le chât. de Soucelles et 38 fermes ou écarts.

Superficie : 1,920 hect. dont 70 hect. en vignes, 152 hect. en bois.

Population : 177 feux en 1699. — *181* feux en 1720. — *721* hab. en 1790. — *852* hab. en 1831. — *911* hab. en 1841. — *956* hab. en 1851. — *941* hab. en 1856. — *920* hab. en 1861. — *901* hab. en 1866. — *857* hab en 1872. — *849* hab. en 1876, — en développement rapide et régulier durant un demi-siècle, qui rétrograde depuis 20 ans.

Le bourg (84 mais., 92 mén., 240 hab.), presque tout entier composé de maisons neuves, forme sur le pied du coteau le centre des divers chemins, au passage du Loir, en vue de Villévêque et d'un gracieux horizon.

Culture de chanvres et de céréales ; — élève de bestiaux ; — exploitation de carrières de grès.

Assemblée le 15 août.

Perception et *Bureau de poste* de Tiercé.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* construite par adjudication du 16 mai 1842. — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), sous le vocable de St Martin, a remplacé l'édifice roman dont un dessin est conservé dans les portefeuilles de Gaignières. — Elle date de 18[illegible] (arch. Dellêtre), construite dans le style, alors à la mode, d'ordre dorique romain dit néo-grec. L'abside en four à chaux a été remaniée et décorée en 1869 de vitraux aux frais de Mme de la Rochefoucault. — La tombe y existait, auj. détruite, d'Hardouin de Soucelles mort en 1473 dont Gaignières a recueilli le dessin, *Rec. d'Oxford*, IX, 148.

Le *presbytère* a été réédifié par adjudication du 9 février 1868 (arch. Bibard).

J'ai décrit déjà *ci-dessus*, p. 90, *la Pierre Césée*, dolmen fendu par la foudre, debout encore dans la vallée. Le passage antique du Loir se trouvait, je crois, en aval de la Roche-Foulques et la voie se bifurquait à la Saunerie pour se diriger à gauche sur Tiercé, à droite sur Baracé. Elle forme encore en partie la limite vers N. et N.-E. Une autre longeait le Loir de Briolay à Mathefelon, passant par la Roche-Foulques et le bourg. Le vocable de la paroisse, St Martin atteste sa fondation antique. L'église en appartenait au XIe s. à l'abbaye St-Serge d'Angers, qui dans les premières années du XIIe s. en f

abandon à l'abbaye de Nyoiseau, à la charge de célébrer une messe à la mort de chaque moine et de recevoir gratuitement une religieuse présentée par l'abbé, et même une seconde, si elle apportait ses vêtements et 60 sous de dot. — La bulle de Lucien II confirme cette donation (1144). — La fondation du prieuré de la Lande-aux-Nonnains, puis de la chapelle succursale de la Roche-Foulques réduisit bientôt l'église paroissiale à un rang presque secondaire. On y célébrait chaque année le 16 août un office solennel pour la foule de pèlerins, accourus des paroisses environnantes et de Bretagne à la *fontaine de St-Armel*, source à mi-côte, recueillie dans deux bassins et qui passait alors pour guérir de la goutte. La présentation de la cure appartenait à l'abbesse de Nyoiseau. — Les registres ne remontent qu'à 1616 et sont très-incomplets.

Curés : Pierre, 1158. — Jean *Robert*, 1419 — Charles *Ricain*, 1497, 1506. — Jean *Artus*, 1568, 1592. — Denis *Allain*, 1608. — Mathurin *Hellault*, 1620, 1636. — Phil. *Chaudet*, 1645. — Charles *Dauvesse*, 1653, 1660. — Guy *Leclerc*, bachelier en droit canon, conseiller et aumônier du roi, nommé en 1662. — Elie *Chauveau*, 1699. — Augustin *Villeneuve du Cazeau*, 1720. — Franç. *Dubois*, 1729. — *Ramier*, 1763. — Maurice *Houlliot*, nommé le 17 juillet 1764, qui résigne le 12 juillet 1776. — Mathurin *Blanchouin*, curé de la Boissière en Craonnais, juillet 1776, qui refuse le serment et est transporté en Espagne en septembre 1792. — *Dujardin*, 1791, 1793.

Une *Ecole de filles* y existe en 1792, tenue par la dame Nepveu, dite en même temps « chi« rurgienne. »

Le fief, constitué dès le XIIe s., relevait de la terre du Petit-Fontaine en Cellières, réunie depuis le XVe s. à Juvardeil. L'hébergement seigneurial qui n'est encore en 1412 qu'une maison avec douves, jardins et vergers, comporte dans l'aveu de 1442 « salles, portaux, tours, tou« relles, douves, fossés, fuies, courtils ». Deux moulins à eau en dépendent, l'un dit de la Boire sur le Loir, l'autre sur la chaussée de l'étang du Follet; un ancien moulin à drap sur la boire même de Soucelles était dès lors détruit. La situation reste évidemment inférieure et dominée par le voisinage de la Roche-Foulques, V. *ce mot*, qu'un acquêt de 1623 y réunit. La terre prend dès lors parfois mais sans droit le titre de baronnie. Le domaine appartient jusqu'à la fin du XVIIe s. à une maison de chevalerie qui en porte le nom et qui se signale dans les guerres anglaises et bretonnes. Ses armoiries portent *de gueules à trois chevrons d'argent*. — Les deux frères qui la représentaient, employés par le roi à l'armée d'Allemagne en 1555-1556, se laissèrent gagner aux idées nouvelles et l'un d'eux, Anceau de S., prit rang, dès son retour, parmi les chefs actifs du parti protestant en Anjou. Marc de S fit même sa déclaration en 1571 pour ouvrir un prêche en sa maison. — C'est à ce désordre que les curés attribuent la perte des biens et des archives de leur église, moins éprouvée peut-être encore que le prieuré de la Lande-aux-Nonnains. Samson de Soucelles, arrière-petit-neveu des premiers religionnaires, fit retour au catholicisme. « La terre, fief et « châtellenie » fut vendue le 27 août 1699 sur sa succession répudiée à Charles-François Boylesve de la Morinière. — Une avenue, traversant parterre et jardins, abordait à un grand portail d'entrée, accosté de deux pavillons arrondis à l'extérieur, puis une basse-cour, puis la cour d'honneur portant à chaque angle un haut pavillon carré avec tourelle; — au fond, le château, en partie entouré de fossés avec pont-levis devant et derrière. Le principal corps de logis, avec escalier à l'italienne, se terminait à chaque bout par « un « dôme », dont un recouvrait la chapelle connue sous le nom du Petit-St-Martin. Un dessin en est donné dans Gaignières. — Franç.-Joseph Boylesve épousa le 21 septembre 1728 Perrine-Franç.-Renée Leroy de la Potherie. — Leur fils Charles-Louis Boylesve, marié à sa cousine Marie-Françoise Leroy de la Potherie, vendit la terre le 3 juin 1772 à Jean-Baptiste-Joseph Ménage, V. *ce nom*, qui en mourant à Angers le 19 mars 1832, en a légué l'usufruit à M. Leroy de la Potherie, et la propriété à Mme de la Rochefoucault, sa fille.

C'est dans un des bois dépendant du château, que fut découvert le 4 fructidor an II l'abbé Fardeau, vicaire de Briolay, caché dans un souterrain fermé par une trappe en bois et aboutissant à une chambre de 10 pieds carrés éclairée par une souche creuse.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de la Flèche, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf.

Maires : Barré, 1er messidor an VIII. — J.-B.-Jos. *Ménage*, 2 janvier 1808, démissionnaire le 27 avril 1830. — Louis *Arthus*, 10 décembre 1830. — Pierre *Rouault*, 28 mai 1832. — Louis *Dupont*, 23 novembre 1832. — P. *Rouault*, 1833. — L. *Arthus*, 27 avril 1835. — *Bodinier*, 2 septembre 1843. — Jean *Perrineau*, 13 août 1848. — Laurent *Trihier*, 1868, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 191; D 8; E 341, 1811, 3441, 3976; G Cures; H 1er Cartul. de St-Serge, p. 282 et Nyoiseau. — Arch. comm. Et.-C. — Th. de Bèze, *Hist. Eccl.*, l. II, anno 1563. — *Arch. d'Anjou*, I, 71. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 403. — *Affiches* de fructidor an II. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 186 et 258. — Mss. 793. — *Rev. des Soc. Sav.*, 1870, p. 378. — Pour les localités, voir *la Roche-Foulques, le Perray, la Lande-aux-Nonnains, la Pierre-Césée, le Plessis-Charnacé, la Bodinière, Breteau, les Courants.*

Souchais (la Basse-), f., c^{ne} de *Botz*. — *Un herbergement sis en Bournois qui est appelé vulgamment la S.* 1315 (St-Flor., R 2); — (la Haute-), ham., c^{ne} de *Botz*.

Souchardière (la), m^{on} b. et f., c^{ne} de *Marcé*, anc. domaine du docteur Ouvrard. Il en est donné une description avec un dessin dans le *Conseiller de l'Ouest* du 28 janvier 1855.

Souchay (le), f., c^{ne} de *Grez-Neuville*. — *Soche* (Cass. et Et.-M.); — f., c^{ne} de *Lasse*; — f., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.*; — (le Grand-), f., c^{ne} de *St-Martin-du-B.* — En est sieur Pierre Davy, avocat, 1550; — (le Petit-), cl., c^{ne} de *St-Martin-du-Bois*. — *Le Petit-Sochay*

1432. — *Le P.-S. alias le Souchay-Tuau* 1480 (G Cures). — Anc. domaine de la chapelle de St-Hervé, réuni à la cure de la Trinité d'Angers. V. *le Souchet*.

Souchay-des-Landes (le), f., c^ne^ de *St-Martin-du-B.*

Souche, f., c^ne^ de *Clefs*. — *Sourches* (C. C.).

Souche (la), m^on^, c^ne^ de *Lasse*.

Soucheau (le), f., c^ne^ d'*Yzernay*.

Souche-au-Voleur (la), carrefour, c^ne^ de *Brain-sur-l'Auth.*, sur le chemin d'Angers à Beaufort.

Souchellière (la), f., c^ne^ de *Maulévrier*; — f., c^ne^ de *Nuaillé*.

Soucherie (la), f., c^ne^ de *Beaulieu*.

Souches (les), ham., c^ne^ de *Cernusson*; — f., c^ne^ de *Luigné*.

Souchet (le), f., c^ne^ de *St-Pierre-M.*; — f., c^ne^ de *St-Rémy-en-M.*, attenant au bourg. V. *le Souchay*.

Souchetière (la), f., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — *Les buttes de la Souchetière ou anciennes perrières de Colimarou* 1766.

Souchetières (les), ham., c^ne^ de *Fougeré*.

Souchière (la), f., c^ne^ de *Thorigné*.

Soucì (le), f., c^ne^ de *la Chapelle-s.-O.* — En est sieur Jean Poyen 1465; — ses héritiers pour partie et Louis de Champagné 1513, Thibaude de Champagné 1599, Paul de Chamballan 1628, les seigneurs de la Lorie depuis 1645 (Titres de Ribou); — f., c^ne^ du *Louroux-Béc.*; — (le Grand-), f., c^ne^ de *St-Germain-des-P.* — Anc. domaine de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, vendu nat^t^ le 22 février 1791; — (le Petit-), f., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.* — Ancien domaine de l'abbaye de St-Georges, vendu nat^t^ le 23 février 1791.

Soucière (la), f., c^ne^ de *Bourgneuf*. — *La Soustière* (Cass.). — *La Soucetière* (Cad.). — Donne parfois son nom au cours supérieur du ruiss. du Pas-Chevreau.

Soucis (les), ham. et m^in^ à vent, c^ne^ de *Pouancé*. — *Les Soucis* 1689. — *Le Soucy* 1735 (Et.-C.). — Logis à cette dernière date d'un garde forestier; — donne son nom à un ruiss., né sur la c^ne^, qui se jette dans la Verzée, en formant limite en partie avec la Loire-Inférieure; — 2,400 mèt. de cours. — On trouve au XIIe s. dans une charte sur Carbay (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 8), un *Otgerius de Subsiis*.

Soudarière (la), c^ne^ de *la Ferrière*.

Soudon, f. et m^oh^ b., c^ne^ de *Cheffes*. — *Subdun* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 121). — *Sudunum* 1080 circa (Cartul. St-Nic., p. 167). — *Soldon* 1100 circa (Cartul. St-Aubin, f. 25 v°). — *Soldun* 1150-1168 (1er Cartul. St-Serge, p. 148). — Anc. fief et seigneurie relevant de Sautré. — En est sieur Yvon de Karolay 1407, Julien de la Vaisousière 1539, 1545, mari de Marguerite de Cordouan, 1553, Isaac de l'Espinay, mari d'Anne de la Vaisousière, 1629, Henri de Gouyon, chevalier, mari d'Anne de l'Espinay, 1700; — Urbain Pilastre 1750. — Sa fille Urbaine y épouse dans la chapelle du manoir, le 8 novembre 1770, Guy-Mich. Guillotin, sieur du Grand-Bignon, lieutenant des Eaux et Forêts d'Angers; — y meurt le 24 avril 1830 l'ancien conventionnel Urbain Pilastre, V. *ce nom*. — Y réside aujourd'hui, dans le logis récemment reconstruit, son gendre, M. Chollet, maire de Cheffes, fils de l'ancien sous-préfet de Segré. La chapelle est détruite, sauf quelques murs. — A 200 pas de l'entrée du bois naît une source ferrugineuse, assez abondante en certaines saisons pour l'entretien d'un réservoir voisin.

Soeurdres. — V. *Seurdres*.

Soue (la), f., c^ne^ de *Parcé*.

Souère (la), ruiss. né sur la c^ne^ de St-Pierre-à-Champ dans les Deux-Sèvres, forme la limite durant 1,500 mèt. de la c^ne^ de Passavant et pénètre sur Nueil en se dirigeant du S. au N. jusqu'à son confluent dans le Layon, au moulin de Roquesouris, sous le bourg même de Nueil après 5 kil. de cours en Maine-et-Loire.

Souillat (le), f., c^ne^ de *St-Philbert-du-P.*

Souillet (le), ham., c^ne^ de *St-Jean-de-Lin.*

Soulage (le Haut-), f., c^ne^ de *Bauné*. — *La Haute-S.* (Et.-M.). — En est sieur Charles de Chérité 1679.

Soulaines, canton des Ponts-de-Cé (8 kil.), arrond. d'Angers (14 kil.). — *Sollempniis* 1113 circa (Les Locher., I, 3). — *Ecclesia de Solempniis* 1149 circa (G 352). — *Ecclesia de Solaniis* 1272 (G 340, f. 41). — *Rector de Soulenne* 1419 (D 8). — *Soulainnes* 1783 (Pouillé). — Sur de hauts coteaux, boisés vers S., découpés vers N. et vers l'E. par une vallée profonde, — entre St-Melaine (2 kil. 1/2) à l'E. et au N.-E., Faye (9 kil.) au S., Vauchrétien (6 kil.) au S. et au S.-E., Mozé (2 kil. 1/2) à l'O., et Mûrs (2 kil. 1/2) au N. et au N.-O.

Le chemin de la Butte-d'Erigné à Vihiers traverse dans toute la longueur du N. au S., — le chemin d'intérêt commun de Denée à Brissac dans toute la largeur de l'O. à l'E., — s'entrecroisant tous deux dans le bourg, où les rejoint le chemin vicinal de Saint-Melaine.

L'Aubance, pénétrant du S.-E. au N.-O., s'y tortille en détours capricieux à travers la partie N. du territoire, formée des trois ruisseaux de la Saussaie, qui prend sa source dans le bois de la forêt de la Tuée, qui naît à la ferme de Plisson et du Bourg, alimenté par les filtrations du coteau. Y afflue de gauche, presque à l'entrée, le ruiss. de Jutolle.

En dépendent les vill. et ham. du Pl... (21 mais., 44 hab.), de la Marzelle (18 mais., 51 hab.), de Malnoue (12 mais., 40 hab.), des Balluères (12 mais., 23 hab.), de la Chap... (10 mais., 35 hab.), de l'Ecotière (8 mais., 3.. hab.), de Charruau (8 mais., 18 hab.), de la Grub... (8 mais., 19 hab.), des Petites-Landes (7 mais., 20 hab.), du Riolet (6 mais., 13 hab.), de la T...chonnière (4 mais., 10 hab.), des Ajons (7 mais., 15 hab.), de la Goilinière (5 mais., 18 hab.), du Houx (5 mais., 11 hab.), de la Verronnière (3 mais., 6 hab.), des Maisons-Neuves (3 mais., 9 hab.), du Petit-Bois-du-Cé (3 mais., 11 hab.), les châteaux de Noizé, de la Verronnière, de la Morinière, de la Contentinière, et 20 fermes à

écarts dont 9 groupes de 2 maisons ; — 2 moulins à eau, à Charruau et à Pétigné.

Superficie : 1,206 hect., dont 288 hect. en vignes, 246 hect. en bois, 106 hect. en prés.

Population : *700* hab. en 1726. — *216* feux, *720* hab. en 1789. — *789* hab. en 1831. — *791* h. en 1841. — *851* hab. en 1846. — *840* hab. en 1851. — *763* hab. en 1861. — *695* hab. en 1866. — *657* hab. en 1872. — *605* hab. en 1876, — en décadence rapide et constante depuis 30 ans, tombée au dessous du chiffre d'il y a près de deux siècles. — 45 mais., 117 hab. au bourg, qui en comptait 131 en 1806.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Urbain (15 mai).

Bureau de poste des Ponts-de-Cé. — *Perception* de Juigné.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite en 1843. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Ruillé).

Lavoir public, installé sur un terrain acquis par ordonnance du 24 décembre 1856.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice moderne en style néo-grec, restauré par adjudication du 22 avril 1860 (archit. Heulin).

Il existait dans le cimetière une *chapelle de St-Urbain*, autrefois en grande vénération, que rappelle une croix de fonte, élevée en 1869 à l'entrée du bourg, avec une petite statuette du patron.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire. — L'église appartenait au XII[e] s. à l'évêché d'Angers et fut de celles que l'évêque Ulger légua à son Chapitre vers 1149. — Le chanoine semainier en conserva jusqu'à la Révolution la présentation. — Les registres en ont été détruits pendant la guerre de Vendée.

Curés : *Guérin*, 1272. — Jean *Roulière*, 1419. — Jean *Guitier*, archidiacre d'entre-Sarthe-et-Maine, 1444. — Jean *Louet*, doyen d'Angers, 1510, 1513. — Pierre *Boureau*, 1609, 1623. — André *Boureau*, assassiné par François de la Motte, écuyer, soldat dans la garnison d'Angers, qui fut exécuté aux halles le 7 février 1632. — Urbain *Corbeau*, docteur en théologie, chanoine de St-Jean-Baptiste, 1642, † à Angers le 20 février 1650. — Louis *Boureau*, 1653. — Joseph *de la Rochette-Guitton*, 1678. — Jacq. *Paulmier*, 1681. — Paul-Augustin-René *Dufresne*, 1703, démissionnaire en 1725. — Pierre *Chevalier*, 1725, qui résigne en 1753 et meurt le 30 juillet 1755, âgé de 55 ans, à Angers. — Jacq.-Pierre *Cotelle de la Blandinière*, V. *ce nom*, 1753, qui résigne en 1772. — Pierre-Jérôme *Chatizel*, V. *ce nom*, 1772, — jusqu'en 1790.

Le curé Chevalier avait légué à la paroisse pour la fondation d'un *Bureau de charité* une somme de 15,000 l. qui fut dilapidée par son successeur et l'œuvre dut être reprise par M[me] de la Corbière de Juvigné (1772-1775). L'abbé Chatizel de son côté institua en 1785 de ses deniers le couronnement annuel d'une rosière, dont la fête fut célébrée pour la première fois le 24 juin 1786, t. I, p. 645.

Une *Ecole de garçons* avait été fondée le 26 août 1717 par les paroissiens, qui y réunirent le temporel de la chapelle Ste-Catherine ; — une *Ecole de filles* le 24 novembre 1733 par la sœur du curé, Antoinette Dufresne, qui fit don d'une maison dans le bourg et de la métairie de la Sourdinerie.

Le fief et la seigneurie de la paroisse, donnés par les comtes au Chapitre de St-Maurice, furent aliénés vers la fin du XVI[e] s. pour une rente de 15 l. et 4 chapons au profit des seigneurs de Noizé, qui avaient acquis en 1556 du seigneur des Marchais certains droits prétendus de fondation.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers.

Maires : René *Brouillet*, 10 messidor an VIII. — Claude-Marie *Perrault de la Bertaudière*, 2 janvier 1808. — J.-Pierre *Lebreton*, 25 mai 1821. — Louis *Marie*, 23 septembre 1830, installé le 26, démissionnaire le 25 février 1858. — Jean *Lebreton*, 8 mai 1858, installé le 16. — *Guibert*, 1867. — *Lebreton*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 201 ; E 972-987, 2084 ; G Cures. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 330. — Pour les localités, voir, à leur article, *Noizé, la Verronnière, la Morinière, Pétigné, St-Martin*, etc.

Soulaire, bourg, c[ne] de *Soulaire-et-Bourg*. — *Solotrii ecclesia*, — *Solotriensis parochia* 1068 circa (*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1875, p. 398-399) — *Soleire* 1203-1212 (2[e] Cartul. St-Serge, p. 177). — *Parochia de Solario* 1244 (G 440, f. 11). — *Parrochia de Soleirre*, — *Solerria* 1256 (H.-D., *B* 21, f. 42). — *Terra de Solatria* 1348 (G 1060). — *Ecclesia de Solatria* 1349 (G Cure de Ste-Croix). — *Sourlerre* 1415 (H Pr. de Sceaux, II, 389). — *Soulerre* 1419 (D 8). — *Sollaire* 1604 (Et.-C.). — *Soullaire* 1685 (Pouillé Mss.). — *Soulaire* 1783 (Pouillé). — Anc. paroisse, dont le vieux chemin d'Angers à Châteaugontier forme encore la limite vers l'O. Une autre ancienne voie longeait le bas du coteau d'Epinard à Cheffes par la *villa* de Noyant. — Le bourg avec l'église est campé au faîte d'une haute côte escarpée, que le chemin contourne ; — sur la route, à gauche, se rencontre un *lavoir* public, alimenté par une source qui naît tout à côté sous une petite grotte.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice du XII[e] s., mais transformé au XVIII[e] s. et depuis 20 ans agrandi et renouvelé. On voit pourtant dans la chapelle de droite du transept, à la clé, un cartouche avec cette inscription : *9 mars 1554, à l'ami vivre*. En dehors forme saillie la lourde masse du clocher carré, flanquée aux angles d'énormes contreforts. Entre deux, vers S., apparaît une porte romane enmurée, dont la clé est sculptée d'une croix et d'une moulure ogivale. — Une reconstruction complète de l'œuvre est projetée depuis 1873. — Dans la sacristie, on conserve le portrait d'un chapelain de Ste-Anne, 1633, — et une remarquable *Crucifixion*, verrière datée de 1421 et enlevée du fond du chœur pour faire place à un *saint Martin* moderne, aux armes des

Berthelot-Duplessis, propriétaires du château de la Quérie, qu'on retrouve dans le cimetière sur leur enfeu monumental en forme de chapelle.

L'ancienne *cure*, achetée par la commune en 1807, fut revendue en 1829 pour acquérir la maison, sur l'emplacement de laquelle elle a été reconstruite en 1859.

Dès le XIe s., la paroisse existe dans la dépendance du Chapitre St-Martin d'Angers, qui en garde la présentation jusqu'à la Révolution. — Elle comptait *205* feux en 1789 — et relevait de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf.

Les registres remontent à 1552 mais manquent de 1699 à 1769.

Curés : Jean *Lesellier*, 1419. — Raoul *Mahé*, 1480. — Jean *Mahé*, 1491, 1493. — Et. *Grognet*, chanoine de St-Martin d'Angers, 1508, 1521. — Et. *Lebec*, 1547, 1561. — Pierre *Lefeubvre*, 1567. — Et. *Lebec*, installé le 28 février 1568. — Jean *Bellon*, 1574, qui résidait à St-Martin-de-la-Place. — Mic. *Vételé*, 1578. Son testament est daté du 23 août 1600. — Jacq. *Eveillon*, 1602, 1613. — Nic. *Siquot*, 1615, † le 6 octobre 1641. — René *Carré*, 1645, qui résigne en 1660 et meurt le 17 juin 1673. Il dépensa plus de 2,000 livres à la restauration de son église, qui fut consacrée de nouveau en juillet 1668, et 4 à 5,000 l. à la reconstruction de sa cure, dont il avait augmenté le revenu de plus de 40 écus, en obtenant en 1670 contre les chanoines de St-Martin d'Angers une sentence qui lui attribuait les menues et vertes dîmes. C'est à lui aussi qu'était due la construction de la chapelle *Ste-Anne*, V. *ce mot*, qu'il avait fondée vers 1672 d'une messe à célébrer le mercredi de chaque semaine. — Pierre *Carré*, son neveu, 1668, 1699. — Godefroy *Gallard*, 1708, † le 27 février 1772. Son épitaphe, inscrite sur marbre noir, existe encore dans l'église. — Jacq. *Barat*, frère du chanoine de ce nom, avril 1772, jusqu'au 11 mars 1791 ; il fut transporté en Espagne en septembre 1792 et n'en revint pas. — *Gendron*, vicaire de St-Georges-des-Sept-V., élu le 22 mars 1791, qui refuse. — Pierre-René *Silvestre*, en fonctions, 4 avril 1791. Il venait de la paroisse du Pé en Anjou et y avait prêté le serment constitutionnel, dont il devait faire pénitence et rétractation publiques, à genoux, sur le seuil de son église, un cierge à la main, le 23 thermidor an IV (10 août 1796).

Un petit coin de terre, bénit le 21 octobre 1631 au carrefour de la Place, servait de cimetière en temps de contagion.

Par acte du 15 décembre 1609 Renée Cartier, veuve Pierres, dame de la Quérie, fonda la chapelle de St-René en l'église paroissiale, à charge pour le chapelain « d'enseigner la jeunesse au « bourg de Soulaire et tenir l'escolle, sans toutes « foys qu'il soit empesché de prendre et recevoir « des sallayres et vacations de ses écoliers. » — Il est fait mention aussi de la fondation d'une *Ecole*, mais sans autre détail, à la date du 12 février 1700.

La paroisse formait, réunie, comme aujourd'hui, avec celle de Bourg, une châtellenie que le Chapitre de St-Martin d'Angers céda avec tous les droits honorifiques dans les deux églises, par acte du 27 mai 1768, à Aug.-Cl.-Fr. Godd... de Varennes, en échange des domaines d'une valeur de 1,000 l. de revenus. Chaque tenan... payait précédemment au Chapitre 20 pintes de vin et 5 pintes de vinage par quartier de vignes de 25 cordes.

Arch. de M.-et-L. C 192 ; G 1060-1075. — Arch. com... Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p. 221 et 318 ; 1869, p. 44. — Pour les localités, voir *les Ruaux*, *la Quérie*, *Beau...* *Noyant*, *la Roussellière*, *Ste-Anne*, *Chérelles*, *Beauch...*

Soulaire-et-Bourg, canton de Tier... (9 kil.), arrond. d'Angers (17 kil.). — Commune formée des deux anciennes paroisses de *Soulaire* et de *Bourg*, V. *ces mots*, — dans la vallée et sur le coteau de la rive droite de la Sarthe, — entre Briolay (3 kil. 1/2) à l'E., Cante... (4 kil. 1/2) au S., Cheffes (6 kil.) et Ecuillé (4 kil.) au N., Feneu (4 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun d'Angers à Ecuillé monte du S. au N. par le centre et dans toute la longueur du territoire, — emprunté pendant 500 mèt. par le chemin d'intérêt commun de Feneu à Briolay, qui passe de l'O. à l'E. et se sépare au bourg, — et depuis Soulaire jusqu'à Bourg, par le chemin de Soulaire à Chemiré, qui se détourne sur les confins extrêmes vers l'E.

En dépendent les vill. et ham. des Chap... (40 mais., 131 hab.), de Noyant (21 mais., 62 h.), des Courtinières (15 mais., 43 hab.), des Mar...tières (5 mais., 16 hab.), de la Brosse (4 mais., 10 hab.), de la Mustière (7 mais., 18 hab.), de ... Moncherie (4 mais., 10 hab.), des Reus... (9 mais., 29 hab.), des Palluaux (4 mais., 9 h.), des Chaintres (5 mais., 14 hab.), les chât. de la Quérie et des Ruaux et 34 fermes pour la section de Soulaire, — le bourg de Bourg (43 mais., 128 hab.), le vill. du Pavement (18 mais., 49 h.), les ham. des Merceries (3 mais., 14 hab.), ... Château (3 mais., 9 hab.), de l'Enauderie (6 m., 9 hab.), des Rouilles (5 mais., 17 hab.), de Dou...say (6 mais., 15 hab.), de la Rougerie (3 mais., 10 hab.), de la Jubaudière (5 mais., 12 hab.), ... chât. de la Roussellière et 31 fermes ou écar... pour la section de Bourg.

Superficie : 1,814 hect., dont 160 hect. ... vignes, et 5 en bois.

Population : 1,199 hab. en 1831. — *1,2..* ... en 1841. — *1,219* hab. en 1851. — *1,206* h. en 1861. — *1,196* hab. en 1866. — *1,146* hab. ... 1872. — *1,110* hab. en 1876, — dont 171 h. (52 mais., 61 mén.), au principal bourg.

L'*Eglise* de Bourg a été rétablie comme succursale en 1818.

Perception et *Bureau de poste* de Fe...

Trois *Assemblées*, dont la principale ... le jour de l'Ascension.

Belle *Mairie* avec *Ecole* laïque *de garçons* au bourg de Soulaire. — *Ecole* communale de *filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

Un legs de Mme Legris de la Pommeraie ... a fait don à la commune du château du B... avec ses magnifiques dépendances, V. t. I, p. 3.. pour la translation de l'*Ecole* libre *de filles* tenue par les Sœurs de St-Charles.

D'immenses communs dans la vallée de la Sarthe représentent une fortune publique considérable, dont la propriété, contestée pendant deux siècles par les seigneurs de la Roche-Joulain, est restée à la commune. Les titres en sont conservés à la mairie dans un antique coffre, tout bardé de fer, à quatre serrures.

Maires : Michel-Jean *Parage*, démissionnaire le 2 fructidor an VIII. — *Laboureau des Bretesches*, 12 pluviôse an XII, † en 1823. — Urb. *Cadeau*, 23 avril 1823. — Jacq. *Roseray*, 23 décembre 1833, démissionnaire le 28 juin 1839. — *Pineau*, 1839, novembre 1843. — Urb. *Cadeau*, 20 novembre 1843. — Franç. *Rozeray*, 31 octobre 1848. — Mathurin *Frétier*, juillet 1852, † le 18 novembre 1853. — Julien *Gourdon*, 29 novembre 1853, installé le 16 décembre. — Fr. *Rozeray*, 1870. — *Cadeau*, 1872, en fonctions, 1877.

Soulangé, canton de Doué (2 kil.), arrond. de Saumur (20 kil.); — à 39 kil. d'Angers. — *In pago Andecavo in villa Sollemniaco* 850 (Tardif, *Cart. des Rois*, n° 162 — et Cartul. de St-Maur, ch. 44). — *Possessio Sollemniaci* 1125-1135 (Cartul. St-Maur, ch. 50). — *Terra Solungiachi* 1125-1135 (Ib., ch. 55). — *In Sollempniaco territorio* 1140 circa (Ibid., ch. 58). — *Villa Sollempniaci in episcopio Andegavensi* 1124 (Ibid., ch. 67). — *Solonge* 1275 (G 449, f. 9). — *Solengeium* 1293 (H St-Maur). — *Selonge* 1340 (G 1546), 1443 (E 520). — *La terre, maison, domaine et seigneurie de Soullangé* 1482 (H St-Maur). — *Soulongé* XVI-XVIIe s. (Doué, Et.-C.). — *Soulangé* 1802-1832 (Annuaires). — *Soulanger* 1833-1877 (Annuaires et Postes). — Sur un haut plateau, — entre Douces (3 kil. 1/2, à l'E., Doué à l'E. et au N.-E., Louresse (5 kil.) au N., St-Georges-Châtelaison (5 kil.) à l'O., Concourson (5 kil.) au S.

La route nationale de Saumur aux Sables, traverse du N.-E. au S.-O. reliée au bourg (1 kil.) par le chemin de grande communication de Chemillé à Doué et par deux chemins vicinaux transversaux.

Le ruiss. de la Fontaine-de-Doué forme limite vers N. avec Louresse.

En dépendent, presque dans une même agglomération avec le bourg, les vill. et ham. du Coin-Morton (53 mais., 115 hab.), du Parc (16 mais., 54 hab.), de l'Abbaye (20 mais., 56 h.), de la Bilange (22 mais., 70 hab.), du Courtillet (26 mais., 90 hab.), de la Crilloire (19 mais., 61 hab.), des Granges (23 mais, 71 hab.), des Marchais (9 mais., 25 hab.), des Carries (11 m., 35 hab.), et à 7 ou 800 mèt., les vill. des Moulins (25 mais., 75 hab.), des Minières (29 mais., 88 h.), et deux ou trois fermes ou écarts.

Superficie : 918 hect., dont 130 hect. en vignes et 2 hect. en bois.

Population : 950 hab. en 1790. — *760* hab. en 1831. — *812* hab. en 1841. — *836* hab. en 1841. — *836* hab. en 1851. — *789* hab. en 1856. — *795* hab. en 1861. — *806* hab. en 1866. — *744* hab. en 1872. — *740* hab. en 1876.

Derrière les maisonnettes du bourg et les murs qui bordent les ruelles, s'entr'ouvrent de profondes caves, seules habitations d'il y a cinquante ans. L'une d'elles prend son entrée dans un puits et forme une vaste salle avec trois rangs de siéges de pierre.

Commerce important de chaux grasse avec la Vendée et les Deux-Sèvres; — céréales; — prairies artificielles; — vin en abondance mais de faible qualité.

Perception et *Bureau de poste* de Doué.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, dans une maison acquise par acte autorisé le 22 juillet 1841. — *Ecole* communale laïque *de filles* — et *Ecole* libre (Sœurs de St-Charles).

L'Eglise, dédiée à St Gilles (succursale, 26 décembre 1804), est installée dans une grange acquise des Hospices d'Angers par la commune, autorisée d'un décret du 11 janvier 1808. L'adjudication des travaux d'appropriation date du 30 avril 1811. Elle a conservé son aspect primitif, divisée par de grossiers pilastres en deux nefs, dont une en contrebas, couverte d'un simple parpaing et précédée d'un petit clocher à la droite du portail. Ni chœur, ni chapelle, ni autre décoration qu'un autel de pauvre apparence et les statues XVIIIe s. de St Gilles et de St Adrien.

La *cure* actuelle, qui y attient, a été acquise du curé par la commune, en échange de l'ancienne cure, par acte du 26 novembre 1845, autorisé le 8 décembre 1846.

Le territoire, qui faisait partie de l'Anjou, était traversé par les quatre voies abordant Doué vers l'O., de Vihiers, de Chemillé, de Martigné et d'Angers. — On y voit constituée dès le IXe s. une *villa* royale, avec domaine seigneurial, *cum corte dominicata*, vignoble et forêt, dont l'évêque de Poitiers, Ebroin, abbé précédemment de St-Maur-sur-L., fit don à ses anciens religieux. Charles le Chauve le leur confirme par acte du 15 août 850. L'acte existe en original au carton des Rois et transcrit au Cartulaire de St-Maur. Le comte Foulques renouvela en 1124 les immunités de l'abbaye, ne s'y réservant que le droit de haute justice et l'exécution des criminels. — Le fief reste attaché à la mense abbatiale et compris dans la châtellenie de St-Maur, qui le relevait du roi; l'abbé y percevait la dîme entière; — mais la chapelle qui y fut construite sans doute dès les premiers temps, enclavée entre les frontières de l'Anjou et du Poitou, n'eut jamais titre ni ressort déterminé de paroisse. Des prêtres habitués de St-Pierre de Doué y venaient les jours de fêtes et les dimanches célébrer l'office et l'abbé fut en 1688 condamné à contribuer à la portion congrue du curé et de son vicaire. Néanmoins la terre avait son rôle distinct pour la taille et le sel et restait exempte du logement des gens de guerre. — Elle fut rattachée durant quelques années à la nouvelle cure de St-Denis de Doué, et en même temps pour partie à Concourson. — La *chapelle St-Gilles*, ancienne église à l'extrémité du bourg, montre encore sa porte romane à double archivolte en retrait, formée de simples claveaux nus, sans moulure aucune, qui se continuent du cintre jusqu'au sol. Délaissée en

1811, elle a été aliénée par la fabrique le 8 novembre 1813 pour la somme de 416 francs et sert aujourd'hui de grenier à fourrages. — L'ancienne cure ou, comme on dit, l'*abbaye*, est entourée aujourd'hui de constructions neuves, dont une porte cette inscription : *XII. — Spectas! ubi bene, ibi locus.*

En dehors du domaine des Bénédictins de St-Maur, qui embrassait la meilleure part du bourg, un autre fief, avec « houstel », s'était constitué vers Minières, dont est sieur en 1539 René Savary, tenu, au regard de Concourson, à la redevance d' « un cheval de service et deux bousons « empannez de plumes de paon » le jour de St-Hilaire, — en 1565 Claude-Laurent. Il est réuni depuis lors à la Crilloire, puis à partir du XVIII[e] s. à la baronnie de Doué, dont le seigneur Foullon y fit construire son principal manoir seigneurial. — Les douves seules en subsistent, avec revêtement de pierre, au bord du chemin sur une longueur de plus de 100 mèt., en avant du bourg, — plus les deux pavillons flanquant autrefois l'entrée de l'avenue, — et vers le Parc, quelques caves.

Maires : Genevais, démission. en l'an XI. — *Vaslin*, 8 brumaire an XII. — *Benoist*, 2 janvier 1808. — Denis *Mallier*, 25 mars 1811. — *Faligan*, 23 juillet 1813. — René *Villier*, avril 1815. — *Faligan*, 12 juillet 1815. — Nic. *Breton*, 25 mai 1821. — Louis *Guionis*, 15 novembre 1830. — Jean *Thouret*, 8 juillet 1852, installé le 31, démissionnaire le 28 octobre 1854. — Eugène *Gigot*, 6 novembre 1854, installé le 19. — *Charpentier*, 1870. — *Jouet*, 1875. — *Feillatreau*, 1876, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 467 v°; G 449-519, 1544-1580; H St-Maur. — Arch. commun. de Doué. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1865, p. 95. — Pour les localités, voir *la Crilloire, la Blotière, les Minières, les Courants, la Motelle, Rohé.*

Soulanger, f., c[ne] de *la Chapelle-du-G.* — *Soulonger* (Cass.).

Soulard (*Albert-Louis*), né le 15 novembre 1776, chef de comptabilité à la recette générale de Maine-et-Loire de 1800 à 1828, nommé conseiller d'arrondissement de Segré en 1830 et conseiller général en 1834 pour le canton du Lion-d'Angers, jusqu'en 1837.

Soulardorie (la), f., c[ne] d'*Yzernay*.

Soulière (la), h., c[ne] du *May*.

Souliers, f., c[ne] de *Somloire*.

Soulissaque, f., c[ne] de *S-tGeorges-le-T.*

Soulouche (le Bas de), m[on] noble, c[ne] de *Mazé* (Cass.).

Soultières (les), f., c[ne] de *Fougeré*.

Souper (le Petit-), f., c[ne] de *St-Hilaire-St-Fl.* — Non loin vers N. un *dolmen* décrit ci-dessus, t. I, p. 395, au mot *Bois du-Feu*.

Sourballière (la), f., c[ne] de *St-Macaire-en-Mauges*.

Source (la), f., c[ne] de *Méron*; — ff., c[ne] de *la Potherie*; — f., c[ne] de *Tilliers*.

Sourches, vill., c[ne] d'*Ambillou*.—V. *Souche*.

Sourdeau de Beauregard (*Jean-Frédéric*), fils de Jean-François S., chevalier, sieur de Beauregard, maître des Comptes de Bretagne, et de Marthe-Louise de Fay, né à Saumur le 12 mai 1785, débuta par l'étude des sciences exactes et avait même appris, suivant le vœu de son père, un état manuel. Reçu à 18 ans à l'Ecole polytechnique, il en sortit au bout d'un an, pour suivre les cours de Droit. Reçu licencié en 1808, il fut nommé le 8 avril 1810 conseiller auditeur à la Cour d'Appel d'Angers, appelé le 2 avril 1811 aux fonctions d'avocat-général et le 1[er] mai 1822 à celles de Président de chambre, qu'il exerçait encore en 1855, quand il prit sa retraite le 26 mai avec l'honorariat. Marié le 25 janvier 1816 à Chartres avec Aglaé-Claudine Gazeau de la Bouère, il était depuis 1818 membre du Conseil académique, puis du Conseil départemental de l'Instruction publique, membre de la Commission de surveillance de l'Ecole Normale, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1827, officier du 16 novembre 1853. Il avait même eu entrée quelques mois au Conseil municipal d'Angers (3 juin 18..) — et deux ans au Conseil d'arrondissement de Saumur (30 juillet 1828). Il se délassait surtout des devoirs réguliers de son état par l'étude des lettres et après avoir concouru activement à la fondation de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, l'a présidée jusqu'au 7 novembre 1857. On trouve de lui dans le recueil des *Mémoires* de cette compagnie : *Notice sur la vinification*, t. I, p. 213; — *sur la bruyère employée dans les vignes comme engrais*, ibid., p. 227; — *sur la Charrue anglaise*, ibid., p. 233; — *Canalisation de la Loire à l'aide de plantations*, t. II, p. 5; — *de l'Amélioration du vin par le sucre*, ibid., p. 16, — *sur le confluent du Thouet et l'emplacement de Mûrs*, p. 147; — *sur un Monument sépulcral*, p. 349; — *sur l'Ecole pratique d'Agriculture du département de M.-et-L.*, t. IV, p. 1 et 49; — *sur le Tombeau du roi René*, p. 28; — *sur un Monument romain découvert à Bagneux*, p. 234; — *sur l'Armorial des maires d'Angers*, t. V, p. 149; — *sur l'Hôtel des ducs d'Anjou*, p. 251; — *le Présidial d'Angers*, p. 256; — ces deux derniers articles réimprimés plus tard dans la *Revue d'Anjou* 1852, t. II, p. 250 et 1855, t. II, p. 222; — *Discours à l'inauguration de la pierre tumulaire des Princes d'Anjou-Sicile*, 2[e] série t. II, p. 25; — *sur des Monuments anciens de l'Amérique du Nord*, ibid., p. 27; — *sur l'ancienne Académie d'Angers*, t. III, p. 5, reproduit dans la *Revue d'Anjou*, 1853, t. II, p. 575; — *sur une Statistique des Etats-Unis d'Amérique*, t. VII, p. 9; — *sur une construction gallo-romaine du camp de Chênehutte*, t. VIII, p. 51; — *sur l'Application du noir animalisé à l'Agriculture*, ibid., p. 55; — dans le *Bulletin de la Soc. Indust.* *Discours prononcé à la séance de la Distribution des récompenses de l'Exposition générale de 1838*, t. IX, p. 264; — dans la *Revue d'Anjou*, — outre trois articles empruntés aux *Mém. de la Soc. d'Agric.* : — *les Monuments celtiques du département de Maine-*

t-*Loire*, 1852, t. II, p. 22; — dans le *Comice* *orticole*, un *Rapport sur l'ouvrage du comte* *)dart*, t. II, p. 73. — Il a donné à part une *Statistique du département de Maine-et-Loire* (Angers, Cosnier et L., in-8°, 1842, et • édit., 1850, de 296 p.). — Il est mort à Angers 28 novembre 1859, âgé de 74 ans et a été inhumé à St-Hilaire-St-Florent.

Mém. de la Soc. d'Agr., 1860. — *Société Indust.*, 859, p. 185. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 100. — *Journ. e Maine-et-Loire* du 6 décembre 1859 et du 7 novembre 860. — *Revue d'Anjou*, 1860, p. 255

Sourdellerie (la), f., c^ne^ de *Vern*. — Anc. naison noble, dont est sieur André Lefaucheur 430, Pierre Gardais 1524, Thomas Rigault 1667, hanoine de St-Pierre d'Angers, J.-B.-L. Du Rocher 1783.

Sourderie (la), f., c^ne^ du *Fougeré*; — h., c^ne^ de *Lasse*.

Sourdes (les), ham., c^ne^ d'*Andart*.

Sourdière (la), f., c^ne^ de *Châteauneuf*. — *Les S., bois taillis, précédemment en vignes* 1625 (E 1158) — Vendue nat' sur les héritiers le Roger de Campagnolle le 1er thermidor an IV.

Sourdigné, chât., c^ne^ de *Gonnord*. — *Surdiniacus* 1070-1100 (Liv. Bl., f. 26). — Anc. fief et seigneurie relevant de Cernusson et de Gonnord, avec château fort, encore entouré de douves, que commandait autrefois une tourelle en avancement sur la poterne ouvrant par deux couloirs obliques. — En est sieur Blandin 1506, Jean Guérin, hâtelain de Thouarcé 1539, Franç. Bastard 1567, Perrine Goupil 1592, n. h. Claude Ribourg 1613, Diane Museau 1633, Franç. de Channé, chevalier, 657, 1671, Franç. de l'Etoile, mari de Claude efevre, 1686, 1704. On montre encore la place où l'on prétend qu'il enterrait les records qui osaient le venir sommer; — Françoise de l'Etoile, euve de Félix de Raccapé, 1740, Gautier 1762, René Lespagneul de Rillé 1775, sur qui la terre it vendue nat' le 8 messidor an IV pour 4,972 fr. u citoyen Jacques-Etienne Loir-Lachesnaie. — e feu avait été mis en vain à l'habitation par es soldats de passage. Elle fut agrandie d'un econd corps de logis, égal au premier, en 1825, par M. Janvier-Lachesnaie. Par testament des 2 et 29 juin, 12 juillet 1867 sa fille Mme Euphrasie-Henriette Janvier, femme de M. Jacques-Louis-Narcisse Courtigné, conseiller à la Cour d'appel, a légué le château avec le mobilier, es lits, l'argenterie à la commune de Gonnord, pour y fonder un hospice où, le 3 octobre 1871 ont été installés 6 vieillards, 3 de Gonnord, 1 de oué, de Faveraie et de Thouarcé. Une chapelle st installée dans l'aile nord des servitudes.

Arch. de M.-et-L. C 105, t. 77 v° et série Q. — Arch. comm. de Gonnord et de Joué. — Note Mss. de M. Raimbault.

Sourdinerie (la), f., c^ne^ de *Soulaines*. — *La Surguinerie*, dans l'acte de 1733, par lequel Antoinette Dufresne la lègue à la paroisse de S. pour la fondation d'une école de filles; — est vendue nat' le 1er thermidor an IV.

Sourdon, chât. et f., c^ne^ du *Lion-d'A.* — L'anc. logis sert de ferme, qu'entouraient en 1780 cinq jardins et une châtaigneraie. — A côté s'élève le château neuf, dominant sur l'Oudon. — En est sieur Guy Poulain de la Forestrie, chevalier, 1778, par son mariage avec Madeleine-Pauline de Farcy, fille de Charles-Jacq.-Annibal de F. et de Catherine-Renée Gibot de Boutigny.

Sourdrie (la), ham., c^ne^ de *St-Florent-le-V.*

Sourdries (les), c^ne^ de *Chevirê-le-R.*; — ff., c^ne^ de *Dénezé-s.-le-L.* — *La Haute*, *la Basse-S.* an III, vendues nat' le 21 nivôse sur Charles-René-Isaac de Boissard.

Souriserie (la), f., c^ne^ de *Cheffes*.

Sourouille (*Louis-Maurice*), sieur de la Foye, docteur en médecine de la Faculté d'Angers, fils d'un ancien maire des Sables-d'Olonne, est inhumé à Angers le 12 août 1780, âgé de 23 ans.

Sours, ham., c^ne^ de *Botz*. — Ancien domaine relevant de la cellererie de St-Florent; — en est sieur en 1559 M. de Villoutreys. — Le fermier. Franç Bricard, a obtenu en 1856 le Prix Monthyon pour son admirable dévouement envers sa famille. V. Quatrebarbes, *Une Paroisse Vendéenne*, p. 195-197; — m^in^ à eau, c^ne^ de *St-Laurent-du-Motay*.

Sousgaline, cl., c^ne^ du *Fief-Sauvin*, auj. détruite.

Sous-la-Roche, ham., c^ne^ de *Mûrs*.

Sous-la-Tour, m^in^ à eau, c^ne^ et dans la ville de *Segré*, au-dessous duquel l'Oudon est déclaré navigable.

Sous-le-Puy, f., c^ne^ de *Gennes*. — *Soubz le Puy* XIV-XVIIe s. — *Soulepuy* XVI-XVIIe s. (Et.-C.). — *Soulpuy* XVIIe s. (Ib.). — Anc. fief et seigneurie dont le seigneur avait titre de fondateur de la paroisse de St-Eusèbe de Gennes et relevait de la baronnie de St-Cassien en Loudunois. — En est sieur Guill. des Granges 1381, Jean de Vallée, chevalier, 1421, 1448, Ch. de Bournan 1520, 1530, Guy de Bournan 1542, fils aîné de Charles de B. et de Jeanne de Loubes, René de B. 1570, n. h. Franç. de Chérité, mari de Louise de la Roussardière, 1603, 1648, André de Maillé la Tour-Landry 1676, qui paraît avoir fait reconstruire de fond en comble la demeure, Guy Poisson de Neuville 1698, Charles Poisson, chevalier, mari de Marie-Anne Delorme, 1729, Guy-Franç. Poisson, † en 1754. — Il y était perçu une redevance sur les bateaux passant en Loire. Le seigneur prenait aussi la moitié du premier saumon pêché dans l'année et avait droit de confiscation sur les chalands et autres barques ou tout autres épaves qui échouaient en rivière sur l'étendue du fief. — Les nouveaux maris devaient la quintaine, les femmes un chapeau de roses, un baiser, une chanson. — Le vieux logis forme encore une grosse habitation de ferme. V. *Sarré*.

Sousselliere (la), f., c^ne^ de *Juvardeil*.

Souvardaine, chât., c^ne^ du *Champ*. — *La terre, fief et seigneurie de Souvardaine* 1539 (C 105, f. 75). — *Souvardaing* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Gilbourg, avec manoir noble. — En est sieur n. h. Guyon Garnier 1468, Jean Garnier 1590, — Charles Garnier, mari de Marguerite Dubois d'Argonne, 1607, qui obtint cette année le 8 mars de son suzerain l'au-

torisation de s'enclore de fossés avec ponts-levis, — René d'Escoublant, mari de Renée Garnier, 1628, 1644, — Jean de Cheverue, mari de Françoise Bodin de Logerie, par acquêt de Louis Tillon, 1688, — Jean-Louis de Cheverue, mari de Marie-Anne Poulain, 1704, 1734. Son fils Louis-Ant. de Cheverue, capitaine au régiment Lyonnais, épouse le 11 avril 1747 Marie-Anne Bérault de la Chaussaire, veuve de René Davy de Vaux, qui y meurt le 8 août 1778, se remarie, le 10 juillet 1780, avec Marie-Suzanne de Cambourg de Genouillé qu'il perd dans l'année, et meurt à son tour, âgé de 65 ans, le 18 février 1781. — Son frère Félix-François de Cheverue, âgé de 71 ans, est assassiné au château, avec quatre de ses domestiques, dans la nuit du 18 au 19 novembre 1791. — Le manoir fut peu après pillé et incendié par les troupes en marche contre la Vendée, — et vendu nat[t], avec la borderie sise dans l'enceinte et la mét. de la Beunoche, qui en dépendait, le 8 fructidor an IV, pour la somme de 56,502 francs au citoyen Pelletier, gendarme et à la veuve Dailleux. Le domaine a été divisé plus tard par la famille Ponceau, et une des parts aliénée au fermier. Une partie du château épargnée par l'incendie, le salon notamment sert de grange ; le reste transformé en logement de ferme et en étables montre encore ses vastes et belles fenêtres aux trois quarts enmurées. Sur une des portes de la cour d'honneur se reconnaissent les traces d'un écusson effacé. Un autre intact, où l'on croit voir un lézard montant, figure, au milieu du cintre, avec la date *1634*, sur le haut portail de la cour, qui va bientôt être abattu.

La chapelle seigneuriale, dédiée à St Urbain, était l'ancienne chapelle de la Hardière, transférée et rebâtie au XVII[e] s. dans la cour de Souvardaine. Elle avait été fondée par les seigneurs d'Argonne, à qui le chapelain devait un sol de service annuel. Il n'en existe plus trace.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 75 ; E 1429. — Arch. comm. de Chanzeaux, Thouarcé et Faveraie, Et.-C. — *Affiches d'Angers*, 1791, n° 97. — Note Mss. de MM. Raimbault et Bizard.

Souvenet, f., c[ne] du *Lion-d'A.* — En est sieur Franç. Rigault 1655, inhumé le 11 octobre 1669 dans l'église de la Jaillette, — en 1790 Boylesve du Plantis sur qui elle est vendue nat[t] le 27 pluviôse an VII.

Souvenets (les), vill., c[ne] de *Blou* ; = vill., c[ne] de *Longué*. — *Feodum de Soveneit*, *Souvenet* 1237, 1244 (H.-D. *B* 109 et Cart. de Monnais, p. 369). — Anc. fief et seigneurie dont est dame au XIII[e] s. Marie de la Gaulerie, femme du sieur de Laillé ; — en est sieur Pierre de Larçay, valet, 1363, Denis de Crènes 1540, Radegonde de Noyelles 1627.

Souveroille, c[ne] de *St-Lambert-du L.* — *Le moulin de Souvernye* (Et.-M.), détruit en 1874.

Souvêtrie (la), cl., c[ne] de *Champigné*.

Souvié (le Petit-), f., c[ne] de *l'Hôtellerie-de-Flée*.

Souvigné, f., c[ne] de *Chalonnes-s.-le-L.*

Souvigné, chât., c[ne] de *Denée*. — Ancienne maison noble appart. à Lucette Pelande en [illegible]. — En est sieur Guill. du Plessis 1441, Jean du Pl. 1452, 1471, n. h. Gilles Girauld, procureur du roi, 1615, par acquêt de Jacq. Dufay, n. h. Nic. Girault, mari d'Anne Gueniveau, 1658, [illegible] — Jean Bruneau, avocat, Angers, par acquêt judiciaire du 7 septembre 1694 ; — Mathurin-[illegible] Bruneau de Molancé, qui y meurt le 10 novembre 1760, — Guy de Lesrat en 1766, qui vend le [illegible] à Philippe de la Béraudière, lieutenant-colonel d'infanterie. Ce dernier y meurt le 21 mai [illegible] âgé de 62 ans. — Jacq.-Marie-Franç. de la [illegible] 1786, est le 10 août 1789 parrain de la petite cloche de la paroisse. Sa veuve Placide-Eugénie de Collasseau y donnait refuge en 1793 aux prêtres Coquet, Prévost, Bonneau, curé et vicaire de Denée, à Lancelot et Courbalay, à tous les réfractaires du pays. — Le mobilier en fut vendu nat[t] le 6 mars 1793. — Un camp républicain était établi en frimaire an III. — Le logis [illegible] est moderne. On y conserve divers tableaux d'Appert dont un représentant *Les Religieuses françaises en Crimée*, et plusieurs natures mortes. — Les servitudes sont datées [illegible] cabane du jardinier, enfouie sous les [illegible] 1775, la chapelle, vers le chemin, 1740.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Arch. commun. [illegible] — Notes Mss. de MM. Aug. Michel et Raimbault.

Souvigné, f., c[ne] de *St-Martin-du-B.* — *Silviniacus* 1080 (Cartul. St-Aubin, f. 52). — [illegible] dépendance de la Brandonnaie ; = f., c[ne] [illegible] *Villévêque*. — *Sovigni* 1185-1195 (H.-D. *B* [illegible] — *Feodum de Sovigneio* 1239 (Ib., *B* [illegible] *Sovigné* 1259 (Ib. *B* 140). — Anc. fief et seigneurie titrée de châtellenie et relevant de [illegible] Haie-Joulain au XVI[e] s., plus tard de [illegible] Ant. Clérembault, chevalier, rend aveu vers [illegible] de « sa terre et féage de S. pour raison de [illegible] « pièces de bois appellées l'une la Vieille-[illegible] « et l'autre le Bois-à-l'Oiseau ; et sont encore [illegible] « douves, cloisons et foussez, où estoit anciennement la cour de mes prédécesseurs, qui [illegible] « appellé S. », — et Ignace Chauvel en [illegible] pour sa métairie de la Vieille-Cour-de-S[illegible] « avec droit de garenne et fuie, et la [illegible] « aux-Clercs, dans laquelle se trouve l'ancienne « prison qui est de tout temps établie. » [illegible] *Roche-Clérembault* ; — Louis-Auguste Chauvel, lieutenant au régiment d'Anjou-infanterie, [illegible] — Aug.-Ignace Chauvel de la Boulaie 1764, [illegible] vend le 15 juin à P.-G. Pissonnet de Belle[illegible]

Souvigné (le Petit-), f., c[ne] de *Denée*. [illegible] f., c[ne] de *Lué*. — *Les Souvignés* 1633. — [illegible] *Petit S.* 1638 (Et.-C.) ; = (le Grand-), f., c[ne] [illegible] *Denée* ; = f., c[ne] de *Lué*. — *Le lieu et manoir seigneurial du Grand S.* 1568. — Anc. [illegible] noble, dont les seigneurs avaient leur enfeu dans la chapelle St-Pierre de l'église paroissiale. — [illegible] est sieur Jean Goussault, avocat, Angers, [illegible] Geneviève Fayet, femme d'Ant. Goussault, [illegible] président en la Chambre des Comptes de Paris — après elle les seigneurs de la Perrandière

Souvitrière (la), h., c[ne] de *la Pommeraie*. — autrement *la Sauvêtrière*.

Souvré, f., c^{ne} de *Nyoiseau*.

Souzay, canton Sud et arrond. de Saumur 6 kil.) ; — à 34 kil. d'Angers. — *Villa que di- :itur Solziacus* 1090 circa (H St-Aubin, *Cham- ɔigny*, Domaine, fol. 11). — *Duo molendina ɪpud Solciacum in obedientia Campaniacco Sicco* 1090 circa (Ibid., f. 12 — et Cartul. Saint-Aubin, f. 78). — *Ecclesia Sancti Mauricii le Solzi* 1090 circa (H St-Aubin, Champigné, '. 23). — *In Ligeri flumine prope Zoisi* 1150 (Fontev., ch. anc. 48). — *Souzé* 1783 Pouillé). — Au faîte du coteau (81 mèt.) et sur e rebord de la rive gauche de la Loire, — entre Parnay (1 kil.) à l'E., Dampierre (2 kil.) à l'O., St-Cyr (7 kil.) au S., Varennes au N. et outre-Loire.

La route nationale de Limoges à Saumur forme evée, au pied du coteau et presque au ras de 'eau, — rejointe au bourg par le chemin de St-Cyr et de Champigny qui traverse le territoire lu S.-O. au N.-E. dans toute sa longueur.

La Loire limite vers N., enveloppant la rande île de Souzay, accrue des îles du Patoil t de Morains et dont la majeure part vers l'E., auf la pointe extrême, appartient au territoire.

En dépendent les vill. et ham. de Champigny-le-Sec (65 mais., 201 hab.), de la Bonne 9 mais., 21 hab.), de l'Ile (6 mais., 27 hab.), de a Motte (3 mais., 7 hab.), de Boutifolle (4 m., hab.) et 3 ou 4 fermes ou écarts.

Superficie : 891 hect. dont 300 hect. en vignes, 10 en bois.

Population : 154 feux, *700* hab. en 1720-1726. — *198* feux, *764* hab. en 1790. — *812* hab. n 1831. — *740* hab. en 1841 et en 1851. — *82* hab. en 1861. — *675* hab. en 1866. — *45* hab. en 1872. — *620* hab. en 1876, — en lécroissance rapide et continue.

Le bourg (116 mais., 123 mén , 341 hab.), orde le quai, d'un seul alignement de 11 à ,200 mèt., le long de la route et de la Loire. Au-dessus s'étagent les maisons en amphithéâtre, entremêlées de logis à pignon avec tourelles et créneaux des xve et xvie s. ; — au-dessus encore, les coteaux, chargés de verdure et creusés de caves de 3 et 4 kil. de profondeur.

Tout le sous-sol n'est qu'un rocher de tuffeau exploité de temps immémorial en carrières, mais que font peu à peu délaisser les difficultés du travail et aussi les exigences des propriétaires du sol supérieur. — A Champigny, carrières de pierre dure excellente et de chaux de qualité supérieure ; — sur la côte et partout, vignobles renommés surtout pour les vignes blanches au Champ-Chardon, à Villeneuve, à la Bienboire, pour les vignes rouges à Champigny et particulièrement aux Ganaudières, à Boutifolle et aux Cordeliers. — On qualifie du nom de Souzay sur le marché de Saumur les vins de toute la côte Saumuroise, y compris Saint-Cyr et Brézé ; — fabrique de fûts et de cercles.

Assemblée le 13 mai.

Perception de Fontevraud. — *Bureau de poste* de Saumur.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, dans une maison acquise par acte du 22 mars 1856. — *Ecole* libre *de filles* au bourg (Sœurs de St-Charles). — *Ecole* publique laïque *de filles* à Champigny.

L'*Eglise*, dédiée à St Maurice (succursale, 26 décembre 1804), est une des plus remarquables de la côte. Sa reconstruction presque entière, aux xve et xvie s. n'a laissé subsister de l'édifice antérieur du xiie s. qu'une petite chapelle, aujourd'hui en bas-côté vers N., où apparaissent du dehors quelques colonnettes romanes. Un fronton à pignon carré, avec porte surbaissée sous une accolade fleuronnée, précède la large nef de trois travées, à voûte d'arrête avec tores en saillie et clés autrefois écussonnées, que termine un chœur hexagone, éclairé de fenêtres ogivales. — Entre deux, le transept, dont le bras droit forme la chapelle de St-Joseph, avec statue moderne. Un curieux tableau y rappelle, — quoique inférieur, comme art, ce me semble, — une toile déjà décrite, t. II, p. 6, dans l'église voisine de Dampierre. — Un moribond reçoit l'Extrême-Onction ; un prêtre lui montre le crucifix ; un autre lit les prières, qu'un enfant de chœur répond. Au chevet, l'Ange gardien met le pied sur la gorge du démon, qu'il tient d'une main enchaîné ; à gauche, la famille agenouillée, six bons bourgeois, trois hommes, trois femmes, portraits d'après nature, sans expression de circonstance ; au-dessus, la Vierge intercède pour l'âme auprès de son Fils, qui porte la croix ; vis-à-vis, un ange en prière. — Au fond du chœur, deux toiles, dont une *Vierge* tenant l'Enfant nu, qui joue avec St Jean assis sur les genoux de sa vieille mère. Les deux têtes de femme sont d'une expression remarquable et l'œuvre d'un maître, et, qui plus est, d'un angevin, qui signe *P. Besnard pinxit*, — V. *ce nom* ; — à côté, une *Madeleine*, dont certaines parties sont de même d'un véritable artiste. — Dans le mur, à droite de l'autel, on lit : *Jhesus Maria. Hoc opus fuit perfectum die 29 augusti anno Domini 1588*. Cette date se rapporte sans doute à l'achèvement du clocher, qui paraît un peu plus récent que le reste de l'église. Sa tour carrée s'élève vers S., voûtée à nervures prismatiques, avec fenêtres plein cintre encadrées de losanges en ardoises, et flèche hexagonale, cantonnée aux angles de petites lucarnes,

L'ancienne *cure*, attenante à l'église, a été rachetée par la commune des héritiers de l'ancien curé Rivière, par acte du 26 décembre 1821 ; — le *cimetière*, transféré sur un terrain acquis le 6 février 1860.

Il a été trouvé dans un enclos joignant l'église des tuiles à rebord et dans les champs des Mureaux et des Russés plusieurs médailles romaines et des briques à crochets. La voie antique longeait la crête supérieure du coteau, pendant qu'une autre voie sans doute traversait en droite ligne vers S., de Chacé à Montsoreau. Au centre des bois qui couvraient le pays existe la *villa Campaniacus*, Champigny, V. *ce mot*, donnée au ixe s. aux moines de St-Serge et passée vers le milieu du xie s., par suite d'une erreur d'interprétation paléographique, aux moines de St-Aubin

d'Angers. L'église de Souzay, à cette date en mains laïques, fut donnée à ces derniers religieux par deux chevaliers qui la tenaient en fief du viguier de Montsoreau, à la charge du service d'un cheval pendant 40 jours chaque année, lourde servitude que l'abbaye St-Aubin racheta 13 livres. Le seigneur de Montsoreau céda de son côté le péage qu'il percevait à Souzay. — Les deux moulins, avec écluse, construits sur deux des îles en Loire, appartenaient à l'abbesse de Fontevraud.

Jusqu'au milieu du xve s. il n'existe à demeure auprès de l'église ni curé ni vicaire pour la desservir. Le prieur de Champigny ou quelqu'un de ses moines y venait célébrer l'office aux jours de fêtes. La construction de la levée ayant attiré de ce côté le grand passage, en même temps que les lois ecclésiastiques rappelaient les moines dans l'abbaye-mère, un vicaire perpétuel fut attaché à l'église paroissiale. — Les registres n'en remontent qu'à 1578.

Curés : Guichard *Bascher*, 1531, qui permute. — Jacq. *Lemaçon*, précédemment curé de Gené, décembre 1531, † en 1541. — René *Vallet*, 1576. — Florent *Boux*, 1629, † le 15 octobre 1652, âgé de 64 ans. — Noël *de Vaucelles*, installé le 15 avril 1653. — René *Vallier*, 1662, † le 26 juin 1678, âgé de 60 ans. — Henri *de Foucault*, prieur d'Avessé, 1678, 1679. — Daniel *de Foucault*, neveu sans doute du précédent, mars 1680, qui résigne en 1709. — Ant. *Jullien*, mars 1709, qui résigne en janvier 1739 et meurt le 4 mai 1747, âgé de 70 ans. — Ant. *Jullien*, son neveu, janvier 1739, mai 1762. — Jean-Alexandre *Bourrey de Morel*, mai 1762, qui résigne en décembre 1777 et meurt le 2 juin 1781, âgé de 69 ans. — Louis-Franç. *Rivière*, janvier 1778 jusqu'en 1792.

Le prieur, baron de Champigny, était seigneur de la paroisse, qui dépendait de l'Archiprêtré, de l'Election, du Grenier à sel et du District de Saumur. Un poste de gabelles y est établi depuis au moins 1645. — On y voit résider au xvie s. un potier, plusieurs marchands qualifiés notables, dont un marchand de vins et un marchand de bouteilles, nombre de nautonniers, de faiseurs de cercles, et un commerçant hollandais, Van Rossum, en 1700, comme on trouve un Van Voorn à Turquant, installés tous deux sans doute dans le pays pour l'achat et l'embarquement des vins du Saumurois.

Maires : Jean-Marie *Berthelot-Villeneuve*, natif de St-Florent près Saumur, ancien capitaine d'infanterie, 24 germinal an XII, démissionnaire en 1812. — Louis *de Foucault*, 5 mai 1812. — René-François *Hardouin*, avril 1815. — *De Foucault*, 12 juillet 1815. — Franç.-Maurice *Vallet*, 2 novembre 1830. — Jean-Jos.-René-Franç. *Patural*, installé le 15 septembre 1843. — Fr.-M. *Vallet*, 20 août 1848. — Pierre *Chasles*, 8 juillet 1852, installé le 24. — *Desbois*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 194; H St-Aubin, *Champigny-le-Sec*. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. de M. Raimbault. — Pour les localités, voir *la Motte, Champigny, Boutifolle, Bienboire, les Cordeliers*, etc.

Souzé, f., c^ne de *Corzé*. — *Subciacus* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 121). — Domaine de la chapelle de Jambon, V. *ce mot*, vendu [illegible] 8 avril 1791.

Souzelle (la Grande-), f., c^ne de *Cantenay-Epinard*. — Appart. en 1600 à Bruneau [illegible] tifume ; — (la Petite-), f., c^ne de *Cantenay*.

Souzenelles, f., c^ne de *Mûrs* [illegible] Et.-C.). — *Soubssenelle* 1668. — *Soussenelles* 1688 (Ib.). — *La Gaignonnière et Souzenelles* xviiie s. (Et.-C.). — *Souvenelles* [illegible] Cart. C.). — Anc. maison noble dont [illegible] n. h. Ch. Legras 1613, Jean Dureau 1619, [illegible] André D. 1637, son fils 1672, dont la veuve Marguerite Dufresne y épouse le 27 juillet [illegible] Charles du Rateau ; — Jean du Bois-[illegible] 1717, mari de Marie Clémenceau ; — Louis-[illegible] Milon, de la Leaudière, 1735, qui y [illegible] 1er avril 1740.

Souzigné, vill., c^ne de *Martigné-B.*, presque entièrement habité en caves de tuf [illegible] lier. — *La terre et appartenances de S.* [illegible] (E 520), — *Le fief, seigneurie, terre et châtellenie de S.* 1604, — avec hôtel noble, garenne, étang appart. au xive s. à la famille d'Aubigné, qui Jean de l'Ile-Bouchard l'acquit et l'annexa à la seigneurie de Doué. — Le domaine était [illegible] veau arrenté au xvie s. et avait à ce titre pour seigneur n. h. Pierre Hénault 1557, messire [illegible] Gourreau, docteur régent ès-droits, 1579, [illegible] de la Roche, femme d'Eusèbe du Puy du [illegible] 1604. — René d'Aubigné l'acquit en 1668 de [illegible] Gouffier ; mais une sentence du 19 juin [illegible] l'attribua à l'un de ses créanciers, Et. Romp[illegible] mari de Louise Ayrault, qui, devenue veuve, revendit le 28 décembre 1715 à Jean Leclerc [illegible] Emereaux ; — après lui Françoise Dumesnil, veuve, 1757, et Goulet de la Ferronnaie [illegible] sur qui il est vendu nat^t le 1er thermidor [illegible] au cit. René Bourgeois, mais il était revenu avant 1808 à Charlotte-Pierrette Ferron de la Ferronnaie, veuve du dernier seigneur.

C'est dans le terrain d'alentour, sablonneux et riche en fossiles, que Dolomieu fit en [illegible] ses célèbres fouilles. — Dans le village [illegible] se trouvait la maison noble du Monteil, V. *ce mot*. — Il y existe encore une ancienne chapelle dédiée à St Arnoul, qui est dite en [illegible] « délaissée et pollue depuis 40 ans » et fut [illegible] année consacrée à nouveau le 24 avril, jour de St-Marc, une des fêtes fréquentées. — Il a reçu en 1868 deux des statues supprimées [illegible] l'église paroissiale. La présentation en appartenait au baron de Doué, la nomination au Chapitre de Martigné-B. — L'édifice en plan [illegible] long se termine en hémicycle. Il semble [illegible] arc en tiers point appareillé, qui se dessine [illegible] la façade, indique la suppression d'une [illegible] antérieure, le tout de construction grossière [illegible] tuffeau, à peine recouvert d'un enduit badigeonné ; le pignon surmonté d'une petite bretèche. — A l'intérieur la charpente se montre apparente [illegible] les contreforts font saillie, dont deux portent des statuettes vulgaires, St Joseph et St Nicolas ; dans la niche du fond du chœur, une Vierge-Mère, de grandeur naturelle en terre cuite, [illegible] riée mais de style trivial ; à gauche, la statue

e St Arnoul. La voûte tout entière du chœur est ouverte de peintures du xv[e] s., nulle part écrites et que le premier me signale M. Morel, rchitecte. On y voit Dieu le père, coiffé de la are, bénissant et portant la boule du monde; e chaque côté, deux anges montrent des philacères effacés; aux quatre extrémités, les symboles évangélistiques; — le tout d'un style hiéraque, les contours en rouge brun, les ombres en une de chrome, comme le semis de fleurs de lys ui forme tenture sur le fond blanc. — Le clergé aroissial s'y rend deux fois par an pour y célébrer ı messe, notamment le jour de la fête patronale.

Soyer (*René-François*), fils de Jeanranç. S., cavalier dans la maréchaussée, et de errine-Ambroise Rochard, né à Thouarcé le septembre 1767, vis-à-vis la maison actuellement u *Lion-d'Or*, fut élevé par son oncle, curé de aint-Lambert-du-Latay, tonsuré dès l'âge de ix ans et gratifié peu après d'un bénéfice à la ubaudière. Il acheva ses études au collège de hâteaugontier, puis au Séminaire d'Angers, et ut pourvu dès sa licence d'un canonicat en l'église e Luçon. Une brochure anonyme, qu'il publia ontre les lois nouvelles du clergé, l'exposait aux oursuites. Il gagna Paris, où en septembre 1791 l fut ordonné prêtre par l'évêque de Clermont, le Bonald. Il revint d'abord en Anjou, puis se éfugia à Poitiers, caché sous le nom de *Fauvette*, et sous divers costumes, le plus souvent sous celui de gendarme, puis à Bordeaux et à Montbernage et en 1795 se fixa à Chanzeaux où l'août 1795 à 1800 il signe les actes sur des registres approuvés par l'ancien évêque Couet do Lorry. Il exerçait le culte en l'an X, sans titre fficiel, à la Salle-de-Vihiers, et en l'an XII, comme vicaire à Vihiers, rallié dès lors absoument au régime nouveau. Le fameux évêque le Poitiers, de Pradt, se l'attacha comme grand-vicaire en 1805 — et en 1808, partant pour prendre possession de l'archevêché de Malines, lui laissa l'administration du diocèse à itre de second vicaire capitulaire sous la haute main du premier vicaire de Moussac, pendant un ntérim qui se prolongea près de 15 ans. Son èle paraît s'être attaché surtout à la direction les écoles et pensionnats de jeunes filles. Sur la recommandation du préfet, il fut, dès la création en 1817 de l'évêché de Luçon, nommé à ce nouveau siége, mais dut attendre quatre années durant les bulles du 26 septembre et l'ordonnance du 29 octobre 1821, qui autorisaient son installation définitive. Il prit possession sans apparat le 10 novembre et la, comme à Poitiers, se trouva entouré d'un clergé d'abord hostile et qu'il eut peine à apaiser. Son discours à l'ouverture de l'assemblée électorale du 17 avril 1823, dont il s'était laissé nommer président, montre assez quel esprit de violence déplorable il mettait au service des passions politiques, d'autre part au contraire ennemi des sectes et porté même alors aux idées gallicanes, dans lesquelles s'était formée son éducation. La Révolution de 1830 le mit aux prises avec des difficultés autrement pénibles. Il était interné dans son palais épiscopal, à l'heure où mourait sa mère à Thouarcé (10 février 1832). Il fit une dernière visite à la maison natale après les Pâques de 1833. En juillet 1839 il présidait aux obsèques de l'évêque d'Angers Montault et le 10 août au sacre de son successeur. — Il mourut à Luçon le 5 mai 1845, âgé de 78 ans. Sa sépulture y eut lieu le 13 dans la cathédrale. Son oraison funèbre fut prononcée par le vicaire général capitulaire, A. Menuet, le 10 juin suivant dans sa cathédrale. — Une scène légendaire, que décrit de Quatrebarbes, représente le jeune prêtre célébrant les Pâques de 1799 dans une prairie de la ferme de Fruchault et y donnant la première communion aux enfants de la paroisse. Elle a tenté deux peintres, Gust. Marquerie, qui l'a exposée au Salon de 1869, — et avant lui Alfred Ménard, V. *ce nom*, dont l'œuvre figure dans la chapelle de l'hôpital de Chanzeaux.

Du Tressay, *Vie de M[gr] Soyer* (Paris, 2[e] édit. 1874, in-8° de 547 p.). — Note Mss. de M. Raimbault. — *Revue d'Anjou*, 1853, p. 125. — *Moniteur*, 1821, p. 1481. — De Quatrebarbes, *Une Paroisse Vendéenne*, p. 227-233.

Soyer (*Jean-Aimé*), frère du précédent, né à Thouarcé le 15 novembre 1768, employé d'abord à la municipalité de Thouarcé, prit part aux premiers troubles de 1792, et mis au château d'Angers, obtint d'en sortir et de se retirer à Nantes, où dès la levée d'armes il se fit l'agent actif de la propagande insurrectionnelle. A bout d'efforts, il revint s'engager à Saumur dans la cavalerie sous les ordres de Bonchamps, à titre d'abord de lieutenant et bientôt de capitaine. Quoique opposé au passage de la Loire, il suivit l'armée et paya bravement de sa personne à Pontorson, au siége d'Angers, puis tout le long de la dernière déroute. Chemin faisant, un paysan vendéen lui déchargea, sans le connaître, dit-on, son fusil en pleine poitrine. On parvint à le rapporter en Vendée où il fut recueilli dans la ferme de la Saugrenière et soigné par M[me] de Rochetemer. Debout aux premiers jours de 1794, il rejoignit Stofflet qui le nomma major général, lors de la défection de Trottouin, pour tout le territoire soumis à son commandement. Blessé de nouveau grièvement à l'attaque du village de Millé près Martigné-Briant (5 août), il fut transporté à l'Aululière en St-Lambert-du-Latay et confié aux bons soins de Cady et de Burgevin. Après la mort de Stofflet, il servit sous les ordres de d'Autichamp, et le 1[er] janvier 1796 recevait du comte d'Artois le brevet de chevalier de St-Louis et la confirmation de son titre de major général, — prit part aux conférences de Pouancé (décembre 1799) et de Montfaucon (janvier 1800) et s'entremit activement, à la sollicitation du général Hédouville, pour la pacification. L'ordre rétabli, il se fixa à St-Lambert-du-Latay, où il s'était marié et où il avait accepté les fonctions d'agent municipal, suspect un instant et proscrit au 18 fructidor, rétabli comme maire sous l'Empire le 10 février 1813. — En 1814, c'est dans sa maison et sous sa présidence que se réunit la Commission des secours attribués aux soldats vendéens. Il n'avait demandé pour lui que la reconnaissance de son grade sans pension. Ses blessures l'empêchèrent de prendre part à la levée d'armes de 1815; il

n'en fut pas moins quelque temps interné à Angers. Le 18 janvier 1816 une ordonnance le fit entrer au Conseil de Préfecture de Maine-et-Loire. — Il est mort à Angers le 17 octobre 1823. — Il avait rédigé quelques notes sur ses souvenirs de guerre, que résume M. de Romain et une longue et intéressante lettre de lui figure, à la suite des *Mémoires* de Mme de Sapinaud. — Son plus jeune frère, *Louis*, né en 1777 à Thouarcé, servait avec lui dans la Vendée et était maire de Montilliers de 1823 à 1830.

Mémoires de Mme de Sapinaud, p. 196, 250-261. — De Romain, *Récits de quelques faits*, p. 7-10 et 58. — Crétineau-Joly, *Vies des Généraux Vendéens*. — Conin, Notes Mss. — De Quatrebarbes, *Une Paroisse Vendéenne*. *Mémoires* de Mme de La Rochejacquelein.

Soz, Sozt. — V. *Sobs.*

Spinacium, Spinacra. — V. *Montfort* et *Epinard.*

Spivanum. — V. *St-Macaire-en-M.*

Stationnerie (la), f., cne d'*Aubigné.*

Stofflet (*Jean-Nicolas*), né le 3 février 1753 à Bathélemont-lès-Bauzemont, près Lunéville, s'enrôla à 17 ans dans le régiment de Lorraine-infanterie, et après avoir renouvelé son engagement en 1780, n'était encore que simple caporal instructeur, quand le comte de Colbert de Maulévrier acheta son congé (16 septembre 1787) et l'amena en Anjou avec sa sœur, qu'il avait prise à son service. Stofflet figure en 1790 sur les comptes de la baronnie, comme « garde des bois « et commis facteur » aux gages de 250 liv. par an, « logé et chauffé, le gibier payé 5 sous la « pièce ». Ce poste lui donnait sur les nombreux tenanciers du domaine une autorité, qu'étendaient à tous les paysans ses habitudes militaires, sa rudesse de parole et de manières et une certaine supériorité d'expérience. Dévoué d'ailleurs à son maître, il se compromit par des menaces imprudentes lors de l'enlèvement des douze coulevrines du château (février 1793) et dès lors s'occupa, comme il était fait d'ailleurs dans toutes les paroisses, à préparer la poudre et les balles pour l'insurrection prochaine. Le 13 mars il se mit à la tête des jeunes bûcherons d'Yzernay, rebelles au tirage de la milice, et surprit le poste de Vézins, où le rejoignit le garde-chasse Tonnelet. Le lendemain il marchait sur Cholet, en réunissant sous son commandement la bande de Cathelineau. — Le 21 mars, mais cette fois sous les ordres de Bonchamps et de d'Elbée, gentilshommes, il occupe Chalonnes, échoue devant St-Lambert, est mis en déroute à Coron (11 avril) et revient seulement, avec la Rochejacquelein, le 7 mai à Thouars, le 25 à la prise de Fontenay, dont il conserve quelques jours la garde, le 6 juin à Vihiers, le 10 à Saumur, où il dirige une des attaques. Il proposait alors dans le conseil des chefs de marcher sur Paris et c'est dans cette discussion, qu'emporté par sa violence et supportant mal d'ailleurs le commandement des gentilshommes, il provoqua Bonchamps, qui se refusa à croiser l'épée avec lui. Même antipathie éclate d'ailleurs avec Lescure en plein combat de Montgaillard. — Elu le 15 juillet major-général de d'Elbée, il est blessé dans l'attaque de Doué (14 septembre) d'un coup de feu à la cuisse, mais prend part dès les premiers jours d'octobre aux deux journées de Châtillon et au désastre de Cholet (17 octobre) où il commandait l'aile gauche. — La Loire franchie, il dut, malgré le droit qu'il pouvait prétendre à remplacer d'Elbée, passer sous les ordres de la Rochejacquelein. Après les combats de Laval et de Châteaugontier et un essai d'attaque sur Rennes, il échoua à l'assaut de Grandville (14 novembre) et fut rappelé en hâte à Avranches pour rétablir quelque ordre dans l'armée en plein désarroi, combattit avec elle à Dol, à Antrain, où la débandade de ses chasseurs l'entraîna un instant (20 novembre), à Angers, au Mans, et parvint après les derniers désastres, à repasser la Loire à Ancenis, seul avec la Rochejacquelein. Rebutés par Charette (29 décembre), ils sont rejoints dans la forêt de Vézins par la bande de Renée Bordereau, qui forme le premier groupe d'une armée nouvelle — et presque aussitôt la mort de la Rochejacquelein laissait Stofflet à la tête de la principale armée angevine. Vainqueur au triple choc de Gesté (1er février), il est repoussé devant Beaupréau le 14, occupe Bressuire le 24, Argenton le 26 et se trouve bientôt en forces suffisantes pour emporter Cholet (10 mars), qu'il pille et incendie, en est expulsé par Cordelier, revient le 18 et achève la ruine de la ville. — Il avait organisé vers cette époque sur les paroisses d'Yzernay et de Chanteloup, dans la forêt dite de Maulévrier, au cœur d'une bauge impénétrable, un refuge central, avec ateliers d'armes, imprimerie, hôpital immense, qui reçut parfois plus de 2,000 blessés, magasins de vivres et de provisions, moulins à bras, et de nombreuses huttes en bois où logeaient les familles réfugiées. — En même temps il entrait en relations nouvelles avec Charette, Sapinaud et Marigny pour combiner des efforts communs. Mais la conférence de la Boulaie près Châtillon, puis celle de Jallais, n'aboutirent qu'à trahir aussi les rivalités et les misères intestines. Sans reconnaître aucune suprématie, les chefs étaient convenus de former un conseil dont la décision deviendrait obligatoire sous peine de mort. — A quelques jours de là Marigny, qui résiste et se retire, est condamné sur le rapport de Charette, arrêté et fusillé sur l'ordre de Stofflet (10 juillet 1794). — Dès lors le trouble est partout, — et les désertions gagnent, en même temps que s'étend l'influence envahissante de l'abbé Bernier, qui s'est établi auprès du garde-chasse et le domine par son libre esprit et ses manières dégagées. La guerre d'ailleurs alors et depuis longtemps, quoi qu'en racontent les prétendus historiens, répugnaient à tous, aux paysans surtout; — et les chefs même, las des vaines jactances du comte d'Artois, n'espéraient plus que dans l'arrivée des secours anglais, hommes et subsides, depuis si longtemps réclamés en vain. A défaut d'autre aide, un arrêté pris par Stofflet, en conseil général tenu à Maulévrier, créa 6 millions de papier monnaie (7 octobre 1794), avec cours forcé, que ses chasseurs eurent charge d'imposer; et tout

solde fut établie pour l'armée régulière. Cette double mesure fit éclater la haine sourde, depuis longtemps menaçante, entre Charette et Stofflet. Un arrêté, daté de Beaupréau le 6 décembre 1794, s'autorisant du pacte de Jallais, mit Stofflet hors la loi. Il n'entraîna que quelques défections de gentilshommes. Mais d'autres sollicitations, des appels de paix, des promesses de clémence qui pénétraient malgré tout dans les campagnes, des trêves répétées et des entrevues pendant les trêves gagnaient le cœur des paysans. Dès le 2 février 1795, Stofflet accepta un rendez-vous avec les négociateurs républicains, qui le rencontrèrent à Vihiers, au bord de la Lys. En même temps averti des conférences de la Jaunaie, il y envoyait son chef d'état-major Trottouin et les deux frères Martin, rejoints bientôt par la plupart de ses divisionnaires, qui les uns après les autres firent leur marché, à prix d'argent débattu, avec les conventionnels. Quand Stofflet lui-même s'y rendit avec l'abbé Bernier, la pacification était signée de la veille (17 février) par Charette et les autres chefs. Il repartit furieux, en saccageant au passage le camp de Sapinaud. 54 officiers seulement le vinrent rallier, dont bientôt les plus influents même l'abandonnèrent. Les Chouans d'outre-Loire avaient fait de leur côté leur paix à la Mabillaie et Bernier aussi était déjà vendu. Les 5 ou 6,000 hommes réunis à grand'peine se réduisaient par les défections de chaque jour à quelques brigades et les déserteurs avaient même livré aux Bleus le chemin de ses magasins de la forêt de Maulévrier, aussitôt saccagés (21 avril). Le 2 mai, en présence de tous ses paysans, convoqués avec armes et bagages à Saint-Florent, dans la prairie du château de Maumoutiers, Stofflet accepta la paix des représentants du peuple, en se soumettant aux lois de la République une et indivisible. Il obtenait, comme Charette à la Jaunaie, deux millions pour ses frais de guerre et le remboursement de son papier monnaie, l'exemption pour les Vendéens de la réquisition, le commandement de 2,000 gardes territoriaux payés par le trésor public, — et par un souvenir, qui l'honore surtout, la restitution à son ancien maître émigré, Colbert, de tous ses biens. — Quelques jours à peine après ce traité, un émissaire du comte d'Artois vint l'aviser d'une formidable expédition d'émigrés et de troupes anglaises prête à débarquer sur les côtes de la Vendée et pour y mieux aider, le réconcilia, à Beaurepaire, quartier de Sapinaud, avec Charette. — A l'exemple de ce dernier, Stofflet, alors installé au château de la Morosière en Neuvy, à portée du Lavoir, où se trouvait son conseiller Bernier, menait la vie de châtelain, recevait les hommages des gentilshommes, les cadeaux des grandes dames, donnait à son tour des fêtes et se distrayait aux amours plus ou moins vulgaires, pendant que les nobles émigrés accourus d'Angleterre ou d'Allemagne envahissaient son conseil et prenaient pied sur ses anciens compagnons d'armes. L'intérieur du pays, abandonné en partie par les républicains, était devenu comme l'apanage d'une bande organisée qui se partageait le patrimoine des réfugiés et les égorgeait au retour. Soit que la vie nouvelle lui parût douce, soit que le moment fût mal choisi pour la guerre avec les répugnances bien connues des paysans, Stofflet avait accrédité à Paris Scépeaux et Béjarry pour apaiser les plaintes, justifier sa conduite, protester hautement de son désir de la paix et se refusait aux sollicitations même du comte d'Artois et à l'exemple de Charette, qui s'était levé de nouveau en armes. Le 12 décembre, Hoche, qui depuis trois mois déjà était en relations avec Stofflet et Bernier, accepta d'eux un rendez-vous au May, où tous deux, en obtenant des conditions honorables pour la soumission de l'armée du centre, affirmèrent leur dévouement aux lois, leur désir d'apaiser le pays. On s'explique mal comment, à la distance d'un mois à peine, sur l'ordre nouveau du comte d'Artois, apporté cette fois, avec le brevet de maréchal de camp et la croix de St-Louis, par le chevalier de Colbert, Stofflet put se décider, sans espoir aucun de vaincre, même de combattre, à proclamer la reprise d'armes (26 janvier 1796). A peine par ces temps de bise et de pluie put-il réunir dans les landes des Cabournes 400 hommes, presque aussitôt bloqués par les soldats de Hoche ou dispersés. Réduit à se tenir caché avec cinq de ses officiers dans une bauge de la forêt de Maulévrier, il y reçut de Bernier l'avis d'un rendez-vous avec les délégués royalistes à la métairie de la Saugrenière, à 3 kil. de la Morosière, à 5 kil. du Lavoir, et s'y rendit le 23 février. Sur les quatre heures du matin la ferme fut enveloppée par une colonne d'infanterie sous la conduite du chef de bataillon Loutif et de l'aide-de-camp Liégeard, partis la veille au soir de Chemillé, sur les indications, croit-on, d'un émissaire de Bernier. Stofflet, après une vaine lutte, où, comme il le déclara plus tard, il cherchait la mort, fut garrotté et conduit le même jour, avec ses aides-de-camp Lichstenheim et Erondelle et deux paysans, à Angers. Condamné dans la nuit par le Conseil de guerre, il fut, avec eux, fusillé le lendemain 25 février 1796, à neuf heures du matin, sur le Champ-de-Mars, en face de la manufacture Joubert. Son corps fut transporté au cimetière du Clon. Son crâne était conservé, l'est peut-être encore, à l'Hôtel-Dieu d'Angers, — son épée au château du Coudray-Montbault. — Le 1er octobre 1820, le comte Colbert célébra l'inauguration, dans la cour du château de Maulévrier, d'une pyramide fleurdelisée avec inscription en l'honneur de l'ancien garde-chasse du château. — En 1864 son portrait par Drake figurait à l'Exposition d'Angers. — Je ne sais si c'est le même du même peintre, qu'on voit au château de la Morosière. Le général vendéen y est représenté, à la Croix des Fossés-Verraux, lisant une lettre. — D'intéressantes notes par son secrétaire Coulon ont été récemment publiées dans la *Revue de Bretagne*.

Dans cette légende vendéenne, qu'ont popularisée surtout et créée en partie les admirables *Mémoires* de Mme de la Rochejacquelein, le nom de Stofflet est resté sans idéal, diffamé même volontiers par les amis de Charette et par les ré-

cits des gentilshommes qu'il avait souvent malmenés. De mœurs sans dignité, brutal de manières, de parole rude et tudesque, conduisant ses soldats à l'allemande, le bâton ou le pistolet au poing, il obtenait l'obéissance mais non le respect et devait surtout son entraînement dans l'action à sa décision et à son courage et son influence sur les paysans à l'entourage, qu'il se choisit, de chefs plébéiens comme lui, — sans grand souci d'ailleurs des prêtres ni des princes, — au demeurant homme de coup de feu, — cantonné de bonne heure dans un isolement volontaire, le dernier rallié de fait à la paix officielle, et celui, ce semble, qui eût le plus vivement accepté, comme son conseiller Bernier, la république et une situation nouvelle.

Pendant longtemps en Anjou, somnambules, devins, sorciers ont été mis en campagne pour découvrir le champ, où reste enfoui, dit-on, « le « trésor de Stofflet ».

Ed. Stofflet, *Stofflet et la Vendée* (Paris, Plon, 1875, in-12). — *Revue de Bret. et Vendée*, août-septembre 1877. — *Correspond. de Charette*, p. 69-96. — Grille, *Vendée*, III, 201. — Crétineau-Joly, *Les Généraux Vendéens*, p. 157-179. — Louis Blanc, *Révolut. Franç.*, VIII, 316. — *Mém.* de Mme de Sapinaud, p. 252. — Grouchy, *Mémoires*, t. I. — De Romain, *Récits de quelques faits*, p. 32. — De Préo, *Les Héros de la Vendée* (Tours, 1841, in-8°). — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 240. — *Mém.* de Turreau, p. 167. — Chanlouineau, Mss. 588, p. 226. — Bouvier-Desmortiers, *Réfutat. des calomnies*, t. I, p. 278-283, — et les histoires de la guerre de Vendée.

Strée (la), ham., c^{ne} de *Marigné*.

Stricheium. — V. *Etriché*.

Stricq (*Henri*), fils de Guillaume S., libraire hollandais, s'établit imprimeur-libraire à Angers sur la fin de 1679 et y épousa le 25 janvier 1680 Anne Chemineau. Il y fut inhumé le 8 mai 1684, âgé de 32 ans, au cimetière St-Pierre. — Le lendemain même fut baptisé son fils *Olivier*, tenu sur les fonds par l'imprimeur Olivier Avril, et qui épousa le 7 septembre 1717, dans la chapelle du château de la Planche en St-Silvin, la fille d'un gentilhomme, Marguerite Etienne. Il avait dès lors succédé à son père et à sa mère, morte seulement le 25 février 1726. Son frère aîné, *Henri*, baptisé le 29 avril 1682, était mort vicaire de St-Pierre d'Angers le 11 février 1721.

Arch. mun. GG 125, 175, 176, 179.

Suardière (la), f., c^{ne} de *Baracé*. — En est sieur n. h. Ambroise des Aubiers 1567; — m^{on}, dans le bourg de *Marcé*. — Appart. en 1614 à René Lecorvaisier, V. ce *nom*, curé de la Chapelle-St-Laud. — En 1786 à Cousin de la Briderais, plus tard à la famille Couraudin de la Noue, dont hérita Mme Dubourg de Courchamps, née Boguais de la Boissière. Cette dernière l'échangea le 11 décembre 1840 avec M. Ouvrard, de qui la commune l'acquit le 27 juillet 1844 pour y installer l'Ecole et la Mairie. On y signale l'existence d'un souterrain composé de 3 caveaux et d'une grande cave avec avenue en zigzag et piliers percés à jour; — chât., c^{ne} de *Montreuil-s.-L.*, avec parc enclos et avenue vers l'E. sur le chemin de Seiches à Thorigné. — *Gagneria que vocatur la Suardère* 1254 (Ronceray). — Le domaine avait été légué à cette date au Ronceray d'Angers par le curé de Rochefort. — Il appartenait sur la fin du XVIe s. à la famille de la Porte, dont le chef, poussé à la S.-Barthélemy « d'une aversion extrême contre les « hérétiques, se porta à en tuer plusieurs. » Les parents des victimes, « se voulant venger... « mirent le feu à la maison qui fut brûlée avec « les titres et papiers ». Son arrière-petit-fils Pierre de la Porte obtint des lettres de réhabilitation de noblesse où ces détails se trouvent consignés (1643). C'est l'auteur des *Mémoires* sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1624-1666), imprimés en 1755 (Genève, in-12) et dans la Collect. Petitot, t. LIX. Il était né en 1603 mais ailleurs ce semble qu'à Marcé et mourut le 13 septembre 1680. On l'y voit pourtant figurer en 1641 sur les registres paroissiaux comme parrain et avec son titre de « porte-man-« teau de la reine. » — Son frère ou son père Pierre y meurt le 25 octobre 1633. — La terre était passée dès 1653 à la famille Meusnier- ou Lemonnier, 1703; — (la Basse-), f., c^{ne} de *Montreuil-s.-L.*; — (la Petite-), f., c^{ne} de *Baracé*.

Subcidilia. — V. *Soucelles*.

Subellière (la), f., c^{ne} de *St-Florent-le-V.* — Anc. domaine du cellerier de St-Florent.

Subidor, ham., c^{ne} de *St-Mathurin*.

Sublerie (la), cl., c^{ne} de *St-Barthélemy*. — Domaine de la chapellenie des Guépins desservie en l'église de St-Silvin, vendu nat^t le 1er juin 1791; — ham., c^{ne} de *St-Ellier*.

Subletterie (la), f., c^{ne} de *la Meignanne*, acquise de Lucrèce-Anne de la Tour, veuve de Fr. G. Felliard, chevalier, par noble Gabriel Noury, prêtre psalteur de la Trinité d'Angers, le 14 août 15..

Subter. — V. *Sobs*.

Sucherie (la), f., c^{ne} de *la Potherie*. — *La Bucherie* (Cass.).

Sucrerie (la). — V. *la Cure*.

Sud. — V. *Sobs*.

Sud (le), f., c^{ne} de *la Pommeraie*; — (le Petit-), f., c^{ne} de *Montjean*.

Suerie (la), f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Suette, vill., c^{ne} de *Seiches*, à l'embranchement de la route nationale de Paris et de la route départementale d'Angers (18 kil.) à ... par Baugé (22 kil.). — *Terra de Zueth* XIIe s. (Hauréau, *Gall. Ch., Pr.*, col. 157). — *Molendini de Chuet* 1258 (Chaloché, *Invent.*, t. II, p. 101). — *L'étang de Suet* 1461 (Ibid., XII, 186). — C'est le centre vivant de la commune, où résident la poste, la gendarmerie et les principaux fonctionnaires du canton. — On y voit mentionner dès 1627 l'auberge du *Plat-d'Etain*, en 1713 les *Trois-Rois*, en 1733 le *Dauphin*.

Suil, f., c^{ne} de *Daumeray*. — *La S...* (Et.-M.). — *Suil* XVI-XVIIe s. (Et.-C. de Daumeray). — En est sieur messire Jacq. Leverrier 1...-1617; — donne son nom au ruiss. né au N. de la Ganterie, qui coule du S. au N. et se jette dans le Rodiveau; — 3 kil. de cours.

Suine (la), ruiss. né sur la c^{ne} de Scm..., coule du N. au S., entre en Feneu, passe au château de Montriou, près et à l'O. de Montreuil, long du château de Sautré et s'y jette en aval du petit moulin dans la Mayenne; — 12,400 mèt. de cours; — a pour affluents les ruiss. de la Fe...

taine-Rouillée, de la Guérettière, de Monquerbut.

Suirie (la), f., c^ne de *St-Christophe-du-B.* — Ancien domaine, auj. détruit, de la vicairie.

Sulpicière (la), f., c^ne de *Cholet.* — *La Souplicere* 1333 (G Cures, Vézins).

Sulsiœ. — V. *Soucis* (les).

Sumerèches (les), m^on b., c^ne du *Plessis-G.*

Superville (*Jacques* de), docteur-médecin protestant, à Saumur, mari de Marthe Pillet, de qui il a eu au moins neuf fils et une fille, présentés au Temple de 1659 à 1675.

Superville (*Daniel* de), fils du précédent, né à Saumur, dit-on, en 1657, mais que j'y ai vainement cherché sur les registres avant et après cette date, fit d'excellentes études à l'Académie, puis alla suivre à Genève en 1677 son cours de théologie, mais il ne se fit nommer ministre qu'en 1683 au synode de Sorges et installer la même année à Loudun. Au moment de la révocation de l'Edit de Nantes, il se trouvait déjà menacé pour des prédications qu'on prétendait séditieuses ; il obtint pourtant de pouvoir quitter la France mais sans sa famille qui le rejoignit plus tard. Il s'établit à Rotterdam et refusa toutes les sollicitations venues de Berlin ou de Savoie. Sa situation jusqu'alors pourtant précaire lui fut assurée comme pasteur en titre à partir seulement de 1691 et il en remplit les fonctions pendant 30 ans avec une réputation surtout d'éloquence et de séduction persuasive qui l'ont fait comparer par les protestant à Fénelon. Il mourut à Rotterdam le 9 juin 1728. — Ses écrits comprennent : *Les Devoirs de l'Eglise affligée* (Rotterdam, 1691, in-8°) ; — *Sermons* (5 vol. in-8°, dont au moins 8 éditions de 1700 à 1754); — *Les Véritez et les Devoirs de la Religion chrétienne ou Catéchisme pour l'instruction de la jeunesse* (Rotterdam, in-8°, 1706, souvent réimprimé) ; — *Le vrai Communiment ou Traité de la Sainte Cène* (Rotterdam, 1718, in-8°) ; — une traduction du *Traité de la culture de l'Esprit*, par Waths (Amsterdam, in-12). — Son portrait a été gravé, in-8°. — Marié une première fois en 1683 avec Elisabeth de Monnery, qui mourut dès son arrivée en Hollande, il avait épousé en secondes noces en 1694 Catherine Van Armeiden, de qui il eut notamment trois fils.

Haag, *France Protestante*, t. IX, p. 326. — Weiss, *Hist. des réfugiés protest.*, t. II, p. 86. — Sayous, *Hist. de la litt. franç. à l'étranger*, t. II, p. 99-105.

Suptière (la), f., c^ne de *Grez-Neuv.* — *La Subtière* 1685 (Et.-C.).

Sur (le). — V. *le Barillet.*

Surault (*Robert*), peintre, à Angers, 1551 (CC 14, f. 88).

Surchère (la), f., c^ne de *la Séguinière.*

Suret (le), f., c^ne de *Grez-Neuv.* — *Un lieu nommé le Seuret* 1456 (G Cure de Sceaux).

Surfin, f., c^ne de *Seurdres.* — *Le grand Sourfin* 1619. — Appart. en 1772 à Mme de Scépeaux, — vendue nat^t sur Leshénault de Saint-Sauveur le 27 ventôse an VI ; = (le Petit-), f., c^ne de *Seurdres*, vendu nat^t le 7 germinal an VI sur Leshénault.

Surfinière (la), f., c^ne de *Seurdres.* — En est sieur n. h. Ant. Tillon 1619. — Le chef de Chouans dit *Le Petit-Prince*, blessé au combat des Cinq-Chemins en Miré en juin 1794, fut ici recueilli et soigné pendant trois mois.

Surge, f., c^ne du *Fief-Sauvin.* — Il y a été trouvé des traces de sépultures et des débris de poteries antiques. — Sans déplacer la station *Segora* de la Ségourie et du Petit-Nombault, distants de 5 ou 6 kil., n'en pourrait-on pas retrouver ici le nom dans sa dérivation directe, *Segre, Serge, Seurge?*

Surguin (*Raoul*), sieur de Bellecroix, écuyer, avocat du roi au Présidial d'Angers, est l'auteur d'un *Traité contre certaines remonstrances faites à la première assemblée des Etats tenus à Angers le 14 octobre 1560* (Paris, Nic. Chesneau, 1562, in-8° de 8 f.). — Meurt à Angers en 1575, âgé de 60 ans.

Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1153. — Ménage, *Vie de P. Ayrault*, p. 224. — Audouys, Mss. 919.

Surhomme (*Jean*), docteur en théologie de la Faculté de Paris, figure comme abbé de Saint-Serge dans un acte du 21 février 1595 (GG 198). — Il est dit abbé de Lonlay au Maine en 1597 et chanoine de St-Maurice d'Angers, théologal en 1604, † en 1620 ; = (*Charles*), neveu du précédent, originaire du diocèse d'Amiens, fut pourvu du prieuré-cure de Beaufort en 1610. Mais dès l'année suivante ses paroissiens se plaignirent de sa non-résidence. Il se préparait au doctorat en théologie dont il subit les épreuves en 1613 devant la Faculté d'Angers et n'en trouva dès lors que plus de prétextes faciles pour s'absenter de sa paroisse, dont des arrêts réitérés du 7 janvier 1617 et du 2 novembre 1624 durent lui rappeler les obligations. Gratifié le 7 mars 1631 d'un canonicat à St-Maurice d'Angers, il abandonna définitivement son prieuré en 1633 et obtint le 4 novembre 1638 la dignité de maître-école dont il se démit en 1649, après de vifs démêlés avec la Faculté de droit. Afin de s'autoriser contre elle, il s'était fait recevoir docteur en droit de la Faculté de Nantes. On le trouve encore doyen de la Faculté de théologie en 1658. On a de lui une traduction en français de l'*Apologie pour saint René* de Jacq. Eveillon. Le Mss. 10394² en est conservé à la Bibl. Nat., anc. fonds. — L'auteur était en relations avec Costar, dont la correspondance contient plusieurs lettres à son adresse.

Arch. de M.-et-L. D 7, f. 442-449, 524 ; G 218. — *Entretiens de Voiture*, 1654, p. 405-431. — *Lettres de Costar*, 1658, t. II, p. 69. — Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 336-341. — De Lens, dans la *Revue d'Anjou*, 1875, t. II, p. 347-348.

Suronde, f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire.*

Surprenant (le), four à chaux, c^ne et auprès de la ville de *Chalonnes-sur-L.* 1872, — appelé aussi *Ste-Anne.*

Surreau (*François-Gabriel*), graveur, à Saumur, et conseiller municipal en l'an III.

Sursin (*Jean*), né vers 1560 à Nogent-le-Rotrou, où son nom est encore aujourd'hui commun à plusieurs familles, suivit les cours du Collége royal de Paris et fut ramené à Chartres pour suivre l'éducation de deux jeunes seigneurs Louis et Henri d'Angennes, qui lui était confiée. Chassé par la guerre civile, il conduisit ses

élèves à l'Université d'Angers où il fut associé dès 1592 à la direction du collége de la Fromagerie par le principal, Jean Legrand, qu'il remplaça en fait dès 1594 et en titre, par une résignation à son profit, le 19 juin 1599. — Dès l'année précédente (9 avril 1598) des lettres-patentes lui avaient conféré le titre de professeur du roi ès-lettres grecques, pour l'ouverture d'un cours public et quotidien, qu'il continua plus ou moins régulièrement pendant dix ans, sans autre avantage que l'exemption des taxes. Il avait fait aussi tous ses efforts pour obtenir à Angers la création d'une chaire d'hébreu. — Tournant ailleurs ses visées, le 2 août 1601 il se fit recevoir docteur en médecine, grade qui l'agrégeait à une faculté supérieure à celle des Arts, et donna en 1604 sa démission du principalat. En décembre 1604 comme en mars 1605 il est recteur de l'Université, de nouveau en 1611 et pendant plusieurs trimestres, sans qu'on lui voie en réalité ni rechercher la pratique médicale ni abandonner absolument son collége. Il en reprend même quelque temps, en 1615, l'administration. — Il mourut le 11 octobre 1625 et fut inhumé le 13 dans l'église St-Martin, sa paroisse, dont il était procureur de fabrique. — Il avait épousé à Angers vers 1603 Gabrielle Bouttelie, d'une famille de robe, veuve de René Hernault, — et leur fille, Jacquine, baptisée le 31 décembre 1604, avait eu pour parrain Franç. Davy, doyen des docteurs de la Faculté de Droit. — L'acte donne à tort au père le prénom de *Jacques*. — On a de lui une grammaire grecque en vers latins, en VI livres, avec des commentaires et un lexique des racines, sous ce titre : *Joannis Sursini Carnutis Nogentini Grammaticæ Græcæ Libri sex...* (Angers, Ant. Hernault, 1595. — Le privilége est du 22 décembre 1594. — L'« achevé d'imprimer », du 22 juin 1595, — in-fol. de 8 ff. liminaires non chiffrés, de 338 pp., plus 44 p. pour le lexique). — L'ouvrage est précédé de deux dédicaces au prince Charles de Bourbon, comte de Soissons, avec son portrait gravé, et aux magistrats et habitants d'Angers, avec les armes de la ville. — Suivent 27 pièces de vers ou latins ou grecs par d'anciens maîtres, élèves ou amis de l'auteur, entre lesquels Daniel d'Auge, Henri de Monanteuil, Georges Critton, professeurs au Collége royal, Franç. Guyet, helléniste, et Mathurin Régnier, le futur satirique (2 distiques latins) — Le lexique est dédié à Henri d'Angennes, un de ses élèves, et a été réimprimé en 1598 sous une forme nouvelle par un autre de ses élèves, Maurille Deslandes, V. *ce nom.*

De Lens, *Deux Hellénistes de l'Univ. d'Angers*, dans la *Revue d'Anjou*, juillet 1872, et à part, in-8° de 42 p. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — *Bullet. du Biblioph.*, 1876, p. 217. — Arch. de M.-et-L. D 26. — Arch. munic. d'Ang. GG 28, 31 décembre 1604 ; GG 12, 6 mars 1605 ; GG 90, 13 octobre 1625. — Moréri.

Surugue (*Pierre-Etienne*), frère du célèbre graveur Louis S. et né sans doute comme lui à Paris, se rencontre établi à Angers dès 1738 avec le titre d'« architecte et sculpteur ». Il fait cette année le grand autel de l'église de Brissarthe. L'acte de baptême de la fille du sculpteur Boquet, qu'il signe comme parrain (7 janvier 1739), et tous les titres postérieurs le désignent comme « sculp- « teur et fondeur du roi pour l'artillerie ». Il passa le 6 août 1742 marché avec le Chapitre St-Maurice d'Angers pour la sculpture des fameuses orgues qu'on y voit encore, — en 1745 pour les statues de la Vierge et de St Fiacre des petits autels de l'église de Cantenay. Je n'ai rencontré aucun document angevin qui parle de lui plus tard. Il mourut à Paris le 5 mars 1772, âgé de 74 ans, — le même jour que sa femme Elisabeth Meunier.

Sus (le), f., c^ne^ de *Varennes-sous-M.* — Appart. à Louise-Angélique de St-Martin en 1722, Franç. Archambault de Gastinol, chanoine de St-Martin de Tours, 1757, M. de Valory 1788, sur qui elle est vendue nat^t^ le 19 messidor an IV.

Suvigné, cl., c^ne^ du *Lion-d'Ang.* — *Savigné* 1611 (Et.-C.).

Suvinière (la), f., c^ne^ d'*Andrézé*. — *La Sévignière* (Rec^t^) ; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui coule du S.-O. au N.-E. et se jette à gauche dans le Beuveron, au Moulin-Prieur, grossi du ruiss. du Quarteron ; — 1,200 mèt. de cours.

Suzanne (*Jean*), graveur, Angers, mari de Guyonne Bourdais, 1651, 1655. Il signe un acte cette dernière année au registre GG 49.

Suze (la), f., c^ne^ de *Varennes-s.-M.* — *Le fief, terre et seigneurie de la Susze au pays de Vallée* (G 1465). — Anc. domaine donné en 1519 pour la fondation du Chapitre de Montreuil-Bellay (?) reau par Marie de Châteaubriant. « Le grand « corps d'hostel de la principalle maison seigneu- « riale » joignait avec ses cours et jardins la levée et turcie de la Loire, qui y rompit par trois fois dans la seule année 1561. Le bois en dépendant avait été emporté par les eaux dès avant le XVIIe s. — Le manoir servait au Chapitre de dépôt central pour la recette de ses rentes en blé.

Suzeila. — V. *Soucelles*.

Suzonnière (la), f., c^ne^ de *Châtelais*. — En est sieur n. h. Pierre Ernault, écuyer, 1685, Claude Brillet 1708, Timothée B. 1712, dont la fille épouse le 19 mai 1733 René-Franç. de Juigné du Parvis et y résidait avec son mari ; — René-Jacq. de J. du Parvis 1762. — Le domaine formait avec les ff. de la Grande et de la Petite-Couère en Châtelais, du Moulin-Neuf et de la Tarinaie en Nyoiseau une terre de plus de 195 hectares, traversée par l'Oudon, en vente en 1875-1877 ; — f., c^ne^ de *Daumeray*. — En est dame Claude Létourneux 1612.

Syette (*Pierre*), né en 1594, chantre le 24 octobre 1629 de St-Maurice d'Angers et gratifié le 14 novembre 1635 au même Chapitre de la prébende de St-Denis, avait été un des meneurs du Chapitre dans sa lutte contre les prétentions de l'évêque Miron et le principal inspirateur des mémoires et libelles que rédigeait Boutreux, V. *ce nom*. On lui a plus particulièrement attribué une *Défense du Chapitre de l'église d'Angers contre les calomnies publiées par divers libelles et faux bruits sur le subjet de la procession du Sacre* (Paris, 1624, in-8° de 188 p.), qu'il soumit personnellement à l'approbation de la Sorbonne. — † vers 1671.

T

Tabarderie (la), cl., de *Daumeray*; — f., cne de *Fougeré*.

Tabardière (la), f., cne du *Puiset-Doré*.

Tabarlaie (la), f., cne de *la Potherie*.

Tabary (.....), possédait à Sedan une manufacture d'amidon et s'engagea en 1791 avec quarante de ses ouvriers. On le retrouve en octobre 1793 général de la division chargée de défendre contre les Vendéens le passage de la Loire et la ville d'Ingrandes; mais sur l'accusation même de la municipalité, dénonçant son impéritie et sa vie de désordre public avec une fille qui le suivait comme aide-de-camp, il fut arrêté, conduit, pêle-mêle avec les royalistes, aux Ponts-de-Cé et exécuté par ordre du Tribunal révolutionnaire.

Taboires (les), ham., cne de *Huillé* et par extension de *Baracé*. — *La Tabouère* 1602 (E Minutes Gaudin), dont est sieur Isaïe Belot.

Tabourderie (la), f., cne de *Faveraie*. — *Le fief de la T.* 1539 (C 105, f. 42), à n. h. Ol. Prévost, qui relevait de la Grue. — Franç. de la Roche 1574, Louis d'Aubigné 1700, qui vend le lieu à Ch.-Jos. de Meaussé le 15 janvier. C'était au xve s. un village, réduit à un seul logis, qui a été démoli en 1847. La ferme, reconstruite à 600 mètres de distance, a pris alors le nom de *Nouvelle-Tab.*; — augmentée en 1859, à 100 mèt. vers N., d'une closerie; — ham., cne de *Mozé*. — Ancien domaine du prieuré de St-Sauveur-du-Latay, vendu natt le 18 mai 1791.

Tabourean, f., cne de *Chanteloup*. — *Le Tabouret* (Et.-M.).

Tacherie (la), f., cne de *Liré*. — Ancien domaine du prieuré.

Taches (les), f., cne de *St-Rémy-en-M.*

Tachonnière (la), ham., cne de *Soulaines*. — *La Terebonnière* (Cass.).

Tadevinière (la), ham., cne de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Taffardière (la), ff., cne de *Quincé*. — *La Taillefardière* 1579, *la Tailferdière* 1776, — du nom d'un Taillefer, son premier habitant sans doute.

Taffuère (la), f., cne du *Guédéniau*. — « *L'hostel et appartenance à Michau Taffu* » 1411 (Cartul. de Vendangé).

Tage (boire du), nom de partie de la boire de la Tau sur la cne du *Ménil*.

Tagereau (*Vincent*), né à Angers vers 1560, avocat au Parlement de Paris, s'est fait connaître par un curieux *Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme, auquel est déclaré que c'est qu'impuissance empeschant et séparant le mariage*, etc. (Paris, petit in-8°, Nic. Rousset, 1611 et revu et augmenté, 1612, — 1655 petit in-8°, Paris, de 4 ff. et 226 pp., indiquée comme seconde édition sur le titre quoique ce soit la troisième, mais qui reproduit la précédente). L'œuvre est une semonce énergique pour combattre, comme inutile et impudique, l'abus du congrès au nom des auteurs sacrés et profanes. — On a aussi de lui *Le Vrai praticien françois* (Rouen, 1656 et 1662 et Paris, 1663, in-8°).

Journal de Paris, t. III, p. 446 et t. V, p. 1. — *Bibl. du Droit Fr.*, t. III, p. 646. — *Encycl. méth. Jurisprudence*, art. *Congrès*. — Portal, t. V, p. 612. — Brunet, V, 642.

Tagne (la), f., cne de *la Séguinière*. — *Le lieu de la Taigne* 1540 (C 106, f. 342). — A n. h. Hub. Torchart, écuyer.

Tahureau (le), cne de *Cholet*, dans la paroisse St-Pierre. — *Un bordage désherbrégé appellé le Taheureau alias le Boys Robin* 1485. — *Un petit bordage appelé le T.* 1509. — *Le lieu du T. alias le Bois R.* — Petit domaine de la famille Robin aux xv-xvie s. relevant de la Séverie, dès le xve s. sans habitation, dès la fin du xvie s. réuni à la mét. de la Cossonnière et semé en taillis au xviie s.

Tail (le), V. *le Teil*; — f., cne de *Chemillé*; — cne de *Contigné*, maison noble (Cass.); — chât., cne du *Guédéniau*. — *Le lieu, fief et seigneurie du Tail* 1540 (C 105, f. 184 v°). — *Le Teil* xvii-xviiie s. — et Cart. C.). — Ancien fief et seigneurie avec maison noble relevant de la Blanchardière. — En est sieur n. h. Jacq. Duchesne 1539, Jean Chailland 1590 et depuis au moins 1670 la famille de Villiers qui y réside jusqu'à la fin du xviiie s.; — J.-B.-Marie de Villiers, chevalier, qui épouse le 25 août 1695 à Tigné Thérèse Bitault, de Riou, — Jacq. de Villiers, qui y meurt le 16 septembre 1762, âgé de 66 ans. — Dans la chapelle se marient le 6 novembre 1691 Nic. de la Chastre, chevalier, avec Marguerite-Henriette de Villiers, — le 21 septembre 1700 Charles-Erasme Testu de Pierre-Basse avec Agnès Bitault de Chizé; — auj. à M. de Sapinaud; — f., cne de *Juvardeil*, vendue natt sur Dubois de Maquillé le 9 messidor an IV et de nouveau le 12 messidor an VI; — ham., cne de *Montigné-s.-M.*; — min à eau, cne de *St-Crépin*; — cne de *St-Florent*. — *Un hébrégement vulgairement appelé le Teil* 1376 (St-Flor., R. 1); — ham., cne de *Saint-Macaire-en-M.* — *Le Taale* 1437, *Le lieu du Tasle* (E 517). — *Le vill. du T.* 1614 (St-Flor.). — En est sieur Claude de la Crossonnière. — Donne son nom à un ruiss. né sur la cne aux landes de la Varenne, qui coule du S. au N., laissant à gauche le Tail et se jette dans la Vrenne, au-dessous de la Mancoilière; — 1,800 mèt.; — cne de *Sceaux*, « maison dé- « truite », est-il dit dès 1770 dans le Censif du Prieuré; — cne du *Voide*. — *Le Teil-Charnacé* 1409. — *La maison, court, jardins, garennes du T. avec une métairie et un petit bordaige* 1540 (C 105, f. 42). — Anc. maison noble avec fief, qui relevait de Gonnord et de Vibiers. — En est sieur n. h. Jean du Mêlay 1409, Oliv. Prévost 1539, Ant. de la Haie-Montbault 1682

(E 516); — vendue nat[t] sur l'émigré Glasson, le 6 vendémiaire an V.

Taillandeau (*Jean*), de la paroisse de Mêlay, ou suivant d'autres, de Montilliers, resté veuf sans enfants, se voua à la réparation des ruines dont les guerres religieuses avaient semé les Mauges, releva les croix des chemins, les chapelles champêtres et en dernier lieu se retira, après 1562, dans l'abbaye alors bénédictine de Bellefontaine. Il y devint sacriste en 1609 et n'eut plus de zèle que pour la décorer. Il en restaura les statues et couvrit les murs de l'abbaye de peintures naïves. Un grand tableau de sa façon, placé sur l'autel, représentait, dit-on, le siége du couvent par les huguenots — [il faudrait dire : par les ligueurs] ; — et l'on y voyait les religieux en plein combat sur leurs remparts. Au-dessus de la scène planait une madone avec l'inscription : *Dissipa gentes que bella volunt.* C'est Grandet qui le raconte ainsi (Mss. 621, f. 70) et il ne faut pas tout en croire.

Taillandrie (la), f., c[ne] de *St-Sauveur-de-F.*

Taille (la), f., c[ne] d'*Epieds* — En est sieur n. h. Louis Foucauld, écuyer, inhumé le 21 décembre 1604 à la droite de l'autel St-Jean, dans l'église paroissiale.

Taille-aux-Boulangers (la), prés, c[ne] d'*Andard* 1749 (E 195).

Taillebois, vill., c[ne] d'*Ambillou*. — *Treillebois* (Et.-M.).

Taillecot, f., c[ne] de *St-Sigismond.*

Tailledauflère (la), c[ne] de *Thorigné*. — *La Taldauflère* (Cass.). — Acquise en 1663 de René Lory, par Ch. Bourdais, et le 12 mars 1714 des héritiers Boreau par les Carmélites d'Angers, V. *les Places.*

Taille-de-la-Bègue (la), prés, c[ne] de *Brain-s.-l'Auth.* 1749 (E 195).

Taillée (la), f., c[ne] de *Cléré.*

Taillepied (*Noel*), né à Pontoise vers 1540, acquit le grade de docteur en la Faculté de Théologie de Paris et revint professer durant 18 ans à Pontoise, où il avait pris l'habit de Cordelier. Il passa ensuite au couvent de Rouen, puis à Angers en 1588 et y quitta l'ordre des Cordeliers pour faire profession dans la maison des Capucins. Il y mourut peu après le 13 novembre 1589, et fut inhumé dans la chapelle du St-Esprit, où les religieux, alors nouveaux venus, étaient provisoirement installés. On lui doit plusieurs ouvrages de divers genres, mais étrangers à l'Anjou, dont les principaux sont, le *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen* (1587, Rouen, trois éditions la même année et depuis six fois encore réimprimé et rare) et le *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Pontoise* (Pontoise, 1587), réédité en 1876, avec notice biographique et littéraire par H. Le Charpentier (Paris, Champion, in-8° de IV et 148 p.).

Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 234. — Frère, *Man. du Bibl. Normand*, t. II, p. 551-552. — De Duranville, *Essai sur l'hist. de la côte de Ste Catherine*, p. 379-387. — *Répert. arch.*, 1865, p. 39.

Taillepréa, ham. et m[ins] à eau, c[ne] de *Martigné-B.* — *Un fief et seigneurie appelé Talleprés* (C 105, f. 39 v°). — En est sieur n. h. René Petit, qui relevait de Martigné et de Thouarcé, 1539, Pierre Petit, prieur de Gencourson, 1608, Elisabeth Petit, qui épouse à Gennetei1 le 9 février 1688 Georges de Crochart Augustin Petit 1668. On y a trouvé près des deux moulins à eau des briques à rebord. La maison d'habitation est datée 1787. — Un m[in] à vent construit vers 1800, a été démoli en 1855. — Le bois de ce nom a été acquis en septembre 18.. par l'évêque actuel d'Evreux, enfant du pays qui l'a fait défricher et planter en vignes. On y a trouvé des traces de constructions antiques. — C'est le chapelain de Villeneuve et l'abbesse de St-Sulpice de Rennes qui percevaient la dime dans le canton.

Tailles (les), vill., c[ne] d'*Andigné*; — (les Grandes-), f., c[ne] de *Durtal*. — *Les T. dépendant de la Bourrelière* 1591 (Et.-C.); — vill., c[ne] de *St-Lambert-du-Lat.* ; — donne son nom à un ruiss. qui y naît à quelques mètres vers S.-O., passe au S. et tout auprès du bourg et se jette à l'E. dans l'Hyrôme ; — 800 mèt. de cours. — Un combat y fut livré entre les Bleus et Stofflet le 29 mars 1793 ; — (les Petites-), f., c[ne] de *Durtal* ; — ham., c[ne] de *St-Lambert-du-Lat.* — Avec château, regardant l'orient; deux tourelles avancées flanquent la cour d'honneur qu'une douve à l'O. sépare du jardin; à gauche, une vaste prairie traversée par un petit ruisseau. — Il appartenait à Jean Potier en 1... plus tard à la famille Mesnard dont l'héritière Anne M., morte le 20 mars 1721, âgée de 30 ans l'avait apporté en mariage à Du Verdier de la Sorinière, de Chemillé, — Henri Duv. de la S. meurt en 1754; — Cl.-Fr. Duv. de la S., de l'Académie d'Angers, y résidait en 1766. — C'était, avec la Gautrie, la seule maison noble de la paroisse.

Mss. Conin. — Arch. de St-Lambert-du-L. Et.-C.

Taillette (la), f., c[ne] de *Miré.*

Taillevousse, ham., c[ne] du *Bourg-d'Ir.*

Taillis (le), ham., c[ne] des *Cerqueux-s-P.* par distraction en 1854 de St-Hilaire-du-Bois. — *L'herbergement séant au Talleys* 1... *l'houstel, terres, vignes, bois du Taillis* 14... — En est sieur Henri Martineau 1339, Pi. Rouxeau 1455, Franç. Bernard 1538, 1591, M... Courmeau 1582, Mich. Gohin 1606, Jean Gau... 1626, n. h. Barthélemy Habert 1703 (E 3... G 410-433); — ham., c[ne] du *Fuilet*. — Le Cadastre l'appelle aussi *la Coudraie*; — (le Petit-), ham., c[ne] de *Mouliherne.*

Taisonnière (la), f., c[ne] de *Montreuil-Bel.*

Talandière (la), f., c[ne] de *St-Christophe-du-Bois.*

Talasius fut ordonné évêque d'Angers ... le premier Concile tenu à Angers, qui s'ouvrit le 4 octobre 453. Douze canons de discipline furent promulgués. — Le prélat n'assista pas à celui de Tours de 461, mais les actes lui en furent adressés et il les relut, souscrivit et approuva dans sa petite cité, — *in civitatula mea*, dit-il, — de même pour les actes du Concile de Vannes tenu vers 462. — Sirmond a publié une curieuse lettre de St Euphrone et de St Loup, ...

réponse à six questions de pratique religieuse posées par notre prélat. — Quelques-uns le font vivre jusqu'en 477.

Hauréau, *Gall. Christ.* — Grandet, Mss. 618. — Roger, p. 43. — D. Housseau, XVI, fol. 23. — Artaud, Mss. 623-625.

Talbot, cne d'*Armaillé*, anc. landes, dépendant de la Thibaudaie, puis de la mét. des Haies, annexées au domaine d'Armaillé 1754 (E 1429).

Talbot (*Gilles*), né à Villedieu (Manche) le 27 septembre 1767, mort à Angers le 6 décembre 1844, membre du Conseil municipal depuis 1830, vice-président de la Caisse d'Épargne, président par trois fois du Tribunal de commerce, administrateur du Dépôt de mendicité, fondateur et trésorier de la Société d'Encouragement de l'Enseignement mutuel. — (*Eugène*), fils du précédent et d'Adélaïde-Jeanne Jourdan, né à Angers le 12 août 1808, prit ses grades de droit en la faculté de Poitiers et débuta dans la magistrature comme substitut au parquet de première instance du Mans (7 janvier 1837), revint au même titre à Angers (18 novembre 1840), passa substitut du procureur général près la Cour d'Appel le 29 mars 1848, et le 26 mai 1855 fut appelé aux fonctions d'avocat-général, où son entrain au travail, sa fermeté, son dévouement entier à ses devoirs de magistrat furent mis dans l'année même à une terrible épreuve par l'instruction de l'affaire de *la Marianne*. Après avoir en six semaines visé et étudié plus de 300 dossiers, il prononça le réquisitoire (octobre 1855), soutint la poursuite et fut à trois ans de là récompensé par la croix de la Légion d'honneur (11 août 1858). — D'autres titres le recommandaient aux sympathies publiques. Lettré avant tout, — et par-dessus tout encore artiste de nature et d'étude, — il était devenu comme le centre d'un groupe, après lui dispersé, qui à cette heure animait Angers des plus vives fêtes. Avec un ou deux amis, il avait rassemblé une rare bibliothèque de musique, où revivaient dans des réunions intimes tous les vieux maîtres de l'art italien ou allemand, pour qui il était passionné. A cette ardeur de sentiment et d'imagination s'alliaient par un bienfait rare la netteté d'esprit, la décision, l'activité constante qui mettaient en train et organisaient toute entreprise. L'enseignement mutuel, auquel s'était dévoué son père, le Festival de 1850, l'Exposition de 1857, dont la fatigue de M. Guillory, son beau-père, lui laissa la plus grande tâche, le Conservatoire de musique doivent lui être comptés comme des œuvres personnelles, dont il prit le principal fardeau, en laissant leur part d'honneur à ses amis. Il faut aussi rappeler combien, à l'heure même où se déclaraient les premières manœuvres de la réaction ultramontaine et plus tard, quand déjà l'envahissement gagnait toutes les avenues, il maintint hautement, publiquement, — en abordant même de front la lutte contre l'ennemi, — cet ancien esprit libéral et indépendant de la magistrature française qu'avec ses opinions toutes conservatrices et de modération, il n'eût jamais consenti à renier. — Il mourut, atteint depuis plusieurs années d'un mal incurable, le 29 décembre 1860. — On a de lui : *Paul-Louis Courrier et la Révolution de 1830, épître en vers* (Paris, Ladvocat, août 1830, in-8° de 55 p.). L'auteur, qui était alors étudiant en droit, dédie sa pièce au Prince royal duc d'Orléans. — Peu après, en 1832, achevant son cours à Poitiers, il y fit représenter un drame romantique, *Angelo*, qui n'obtint qu'un succès douteux et n'a pas été imprimé. — *Ingelger, comte d'Anjou, première chronique* (Angers, Cosnier, 1837, in-8° de 109 p.), roman historique publié en feuilleton dans le *Journal de Maine-et Loire* sous les seules initiales T. E. ; — *Lettre aux Jésuites d'Angers, à propos de la Réplique au Discours de M. l'avocat-général Belloc, par un Père de famille angevin* (Angers, Cornilleau et Maige [25 novembre 1844], in-8° de 30 p.) ; — *Deuxième lettre... à propos de la Seconde Réplique... et de la brochure intitulée : Erreurs et distractions, etc.* (Ib., [20 janvier 1845], in-8° de 48 p.) ; — *De la réimpression des Recherches historiques sur l'Anjou de J.-F. Bodin et des notes de M. Godet sur cet ouvrage*, — lu à la séance de la Soc. Industrielle le 25 novembre 1845, — et tirage à part (in-8° de 23 p.) ; — *Le Gallicanisme et l'Ultramontanisme* (Angers, Cosnier et L., 1846, in-8° de 22 p.) ; — *Etudes historiques sur la révocation de l'Edit de Nantes et sur Robert d'Arbrissel*, à propos de la réimpression des *Recherches de Bodin*, réplique à M. Godard-Faultrier (Angers, Cosnier et L., 1846, in-8° de 100 p.) ; — *Des Attributions des comités locaux de surveillance des Ecoles primaires et des devoirs des ministres des divers cultes membres de ces comités* (Angers, Cosnier et L., 1850, in-8° de 60 p.) ; — *Attentat contre la commune d'Angers. Acte d'accusation* (Angers, in-8° de 27 p.) ; — *Réquisitoire. Audience du 20 octobre 1855* (in-8° de 16 p.) ; — *Du Droit de mutation par décès, conclusions présentées devant la Cour impériale d'Angers* (25 décembre 1855. — Angers, Cosnier et L., 1856, in-8° de 31 p.) ; — *Le respect des lois fait la durée des empires. Discours de rentrée* (13 novembre 1858. — Angers, Cosnier et L., in-8° de 56 p.) ; — et dans le *Bulletin de la Soc. Industr.*, outre partie de sa polémique avec M. Godard-Faultrier, un *Rapport* sur le volume des *Archives d'Anjou*, 1844, p. 91, tiré à part (in-8° de 19 p.), — sur l'*Indicateur musical* de M. Gellerat, 1846, p. 300, — et tirage à part (in-8° de 12 p.), — sur *l'Exposition des Beaux-Arts de 1848* (1849, p. 51), et tirage à part de 24 p., — *Sur la section musicale à l'Exposition de 1853* (1853, p. 262), — *Sur la législation française des ouvriers* par M. Faraud-Giraud, 1857, p. 268 et tirage à part de 68 p., in-8°, — *Sur la section musicale de l'Exposition de 1858*, tirage à part de 14 p.

Journ. de Maine-et-Loire des 6 juin et 7 novembre 1861. — *Revue d'Anjou*. 1861, t. II, p. 594. — *Bullet. de la Soc. Ind.*, 1860, p. 261. — Bib. d'Angers, Mss. 579, vingt-trois lettres autographes.

Talbotière (la), f., cne de *la Salle-Aubry*.

Talcourt (*Antoine*), artiste peintre, fils de

René T., marchand, et de Germaine de Chaille, né à Beaufort le 18 septembre 1638, signe de son nom, *A. Talcourt invenit*, une *Annonciation*, malheureusement très-détériorée, que conserve l'église de Beaufort. On prétend que la Vierge y est représentée sous les traits de Mme de Montespan. L'auteur, marié à Beaufort le 15 juillet 1670 avec Marie Le Douvre, y est mort le 18 août 1685.

Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 112-114.

Talon (le Grand-), mon b., cne d'*Andard*, avec pièce d'eau, jardin, verger et vignoble.

Talonnière (la), f., cne de *Corzé*; = f., cne de *Grez-Neuville*.

Talot (*Michel-Louis*), fils de Michel T., marchand cirier à Cholet, et de Louise Jaunet, né le 22 août 1755 à Cholet, fut admis en 1786 comme agréé près le Tribunal consulaire d'Angers, et l'on conserve encore le Mss. du discours qu'il y prononça, pour sa réception, le 1er juin. On peut lire aussi de lui une lettre, insérée au *Journal du Département* du 9 mars 1791, qui discute et soutient contre sa partie adverse les principes d'un jugement rendu à son profit. — Instruit, laborieux, de parole vive et animée, il s'était fait une position enviée qu'il sacrifia aux devoirs publics. Dès le début de la Révolution il avait pris rang comme simple soldat dans la garde nationale. Le 10 octobre 1791 il y fut élu capitaine et le 16 mai 1792 chef de bataillon de l'artillerie. — Il se consacra dès lors presque entièrement à l'instruction de ses volontaires, qu'il eut l'occasion de conduire dès les premiers troubles sur les divers points menacés du département Au moment du soulèvement de la Vendée il était juge au Tribunal du District d'Angers et venait d'être élu membre du Conseil général. Il accepta néanmoins le commandement en second d'une des armées envoyées outre-Loire, qu'il lui fallut tout à la fois rassembler et organiser. Il dirigeait l'artillerie au combat de St-Lambert-du-Latay en mars 1793 et à la fin d'avril à la double affaire, dans le même jour, de la Jumellière et de Chemillé. — Lors de la formation de l'armée des côtes de la Rochelle il y fut nommé le 9 avril adjudant général et fit une excursion militaire sur Gonnord et Thouarcé, qu'il raconte dans les *Affiches* d'Angers. Le 12 mai un ordre le chargea du commandement de la division du général Menou, intérim qu'il devait tenir trois mois, organisant, tout en combattant, les contingents départementaux de la levée des trois cent mille hommes. Le 28 juillet, il reprit de vive force les Ponts-de-Cé, occupés par les Vendéens, et le pont étant rompu, traversa la Loire en bateau sous le feu ennemi et se mit à l'eau, l'épée à la main, pour entraîner ses troupes. Une gravure représente ce fait d'armes dans le recueil des *Victoires et conquêtes*. Le combat se continua à la baïonnette dans les rues et jusqu'aux hauteurs d'Erigné, qu'occupèrent les patriotes. — Il avait été élu le 2 septembre 1792 comme quatrième suppléant à la députation de Maine-et-Loire et se trouva appelé à ce poste nouveau dans les derniers jours d'août 1793. Dès son arrivée à Paris il reçut du Conseil exécutif provisoire le brevet d'adjudant général chef de bataillon (12 septembre) et entra au Comité de la guerre, dont il fut le secrétaire durant trois mois. Quand après le 9 thermidor la Convention remit au Comité la direction de la force armée de Paris, c'est à lui qu'en fut confié le commandement. Au sortir de charge, nommé secrétaire de la Convention le 1er pluviôse an III il partit le 4 ventôse comme commissaire aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Il assistait au blocus et traita de la reddition de l'importante place de Luxembourg (23 prairial). Il en vint rendre compte à la Convention et le lendemain reçut du Comité de Salut public le brevet d'adjudant général chef de brigade. De retour au Comité militaire, qu'il présida quelque temps, il prit une part énergique à la lutte contre les intrigues et les conspirations des royalistes, réclama le 5 vendémiaire an IV la constitution d'un Conseil de guerre pour juger les Chouans et les émigrés rentrés à Paris et « les fusiller au Palais-Royal », et, l'insurrection déclarée, fut chargé de tenir tête à la section Lepelletier. Il en fit le rapport à la Convention dans la séance du 14 et le même jour se rendit à Lille pour diriger l'armée sur Paris et apaiser des mutineries. Il rallia là plus de 1,500 déserteurs et continua ensuite une tournée d'inspection le long des côtes de la Flandre maritime.

Le jour qu'il rentrait à Paris, il apprit que le général Menou comparaissait devant une Commission militaire, et, sans gagner même sa maison, il accourut rendre témoignage et faire acquitter son ancien compagnon d'armes. Le lendemain il était élu au Conseil des Cinq-Cents, où il fit maintenir le 22 nivôse le serment de haine à la royauté, le 23 voter des subsides aux réfugiés de la Vendée, et dénonça le 25 germinal, — comme il le devait faire deux et trois fois encore, — les journalistes, « ces chefs ambulants » de la révolte, qui diffamaient l'Assemblée. C'est sur sa motion du 4 floréal, que la légion de police fut mise à la disposition du Directoire, et après le 18 fructidor, où il ne tint pas à lui que les éliminations des députés ne fussent plus nombreuses, il commanda pendant cinq mois, comme président de la Commission des Inspecteurs, les grenadiers du Corps législatif. En l'an VII et en l'an VIII, secrétaire des Cinq-Cents, il déposa divers rapports sur les services militaires, notamment sur l'organisation des gardes-champêtres, — et après le 30 prairial soutint la Constitution de l'an III comme le centre de ralliement des patriotes, adversaire alors déclaré des directeurs Treillard, La Revellière et Merlin. — Quoiqu'il eût en maintes fois à la tribune des éloges pour le général Bonaparte, il lutta énergiquement contre le 18 brumaire, se jetant au devant des grenadiers et les haranguant de son mieux, et le lendemain encore encourageant ses collègues à revenir à Paris, revêtus de leurs costumes et entourés de la garde législative. Il fut quelques jours après arrêté chez lui et ne sortit de la Conciergerie que sur

les réclamations, non de Bernadotte, mais de la députation de Maine-et-Loire. Il refusa le poste de colonel de gendarmerie à Grenoble et celui de sous-inspecteur aux revues (18 pluviôse an VIII), se vit impliqué dans la conspiration de l'Opéra, relâché le 16 frimaire an VIII avec internement au Coudray-d'Essonne, dans la maison du général Jourdan, puis de nouveau compris dans les poursuites que provoqua l'attentat de Cadoudal (2 nivôse an IX). Arrêté et conduit au Temple, il fut condamné par arrêté des Consuls du 19 nivôse à a déportation. — Débarqué à l'Ile-de-Rhé, il y resta pourtant sur parole en liberté dans la ville, sans autre obligation que de se présenter tous les cinq jours à la police, — et obtint même, lors de la descente tentée par les Anglais, de prendre rang avec un fusil dans un bataillon Nantais. L'intervention de Berlier, de Réal, de Thibaudeau, de Français obtint sa liberté par arrêté du 4 frimaire an X, suivi d'un ordre d'embarquement pour l'armée de St-Domingue; — mais ayant voulu revoir sa maison, il s'y alita malade, et quand sous le coup d'infirmités pénibles il demanda un changement de destination, il reçut réponse du ministère que le premier consul l'avait rayé des cadres de l'armée (9 ventôse an XI). Il obtint pourtant sur sa réclamation d'être admis à la réforme et reçut trois années de ce traitement. En août 1809 un ordre inattendu, accompagné d'un arriéré de solde, l'appelait à se rendre en poste à Gand pour être employé dans son grade à l'armée du maréchal Moncey, mais sa santé ne lui permit pas, malgré le zèle dont il fit preuve, de prendre du service actif et il fut autorisé le 5 septembre à quitter l'armée, avec le bénéfice de son traitement de réforme, qui en avril 1811 fut réduit au minimum de la pension de son grade (1,200 fr.). Il sollicitait alors vainement un commandement d'armes ou de division territoriale, et quand après le désastre de Moscou un appel direct lui fut adressé, comme pendant les Cent-Jours, « sa grosseur prodigieuse », — comme il l'écrit lui-même, — et ses infirmités le réduisirent à l'inaction. Dans les troubles qui suivirent l'invasion, craignant quelque vengeance des Vendéens, qu'il ne cessa d'appeler *les Brigands*, il se réfugia à Angers et revint, la paix assurée, à Cholet, où il mourut le 12 juin 1828, en refusant absolument toute assistance d'un prêtre. Ame honnête et fière, poursuivi, comme tant d'autres, de calomnies indignes alors qu'il rentrait pauvre en sa maison saccagée, on le rencontrait isolé dans les rues et sur les promenades, tout préoccupé de ses souvenirs et se parlant seul à haute voix. « Jusqu'à la fin, dit l'abbé Boutillier de St-André, la République fut son idole et il ne pouvait en parler sans enthousiasme et même sans attendrissement. » — Quelques semaines avant sa mort il provoquait en duel à Angers, au Cercle de la Promenade, un vieillard de son âge et l'on eut grand'peine à séparer les deux champions octogénaires.

Talot, cédant à des sollicitations amies ou pour faire face à des publications mensongères, a rédigé diverses notes auto-biographiques, plus ou moins étendues, dont la plus importante vient d'être publiée, d'après l'autographe appartenant à M. Dugast-Matifeux, dans *l'Industriel* de Cholet. — Une autre *Notice Nécrologique* par M. *** fils a paru dans le temps même de sa mort, à Angers (Lesourd [août 1828], in-8° de 14 p.), et pourrait être attribuée à son ami Mordret, V. *ce nom*, qui a recueilli une partie de ses papiers, de nombreuses notes autographes et sa correspondance, que j'ai eue en mains, contenant des lettres de Barras, Augereau, Menou, Pérard, Ernouf, Carnot, Kléber, Savary, Bernadotte, Jourdan, Barrière, Fouché, et des Angevins, Joachim Proust, de Soland, Mame, Desjardins, Laroche, Lachèse, Guillory, Hortode, Piquelin, Evain, Papin, Toussaint Grille, etc. — Son portrait a été lithographié et gravé, dont un en médaillon, avec la légende : *Talot de Maine-et-Loire*.

Affiches d'Angers, 4 mai et 15 avril 1793, 26 novembre 1795. — *Moniteur*, an III, p. 512, 1061, 1069; an IV, p. 30, 67, 92, 473, 872, etc. — *Ami des Lois*, pluviôse an VI. — *Notice sur le représentant du peuple Talot, écrite par lui-même*, dans l'*Industriel* de Cholet des 26 février, 4, 25 mars, 1, 8, 29 avril 1876. — L'abbé Boutillier de St-André, *Mémoires Mss.*, t. II, p. 38-39. — Grille, *Pièces inédites sur la Guerre civile*, p. 22. — La Révellière-Lépeaux, *Mémoires*, t. II, p. 373. — Berthe, Mss. 896, p. 54. — Gélusseau, *Hist. de Cholet*, t. II, p. 290. — *Biogr. des Contemporains*. — *Monuments des Victoires et Conquêtes* (Paris, Panckouke, in-fol. obl.), 10° livraison.

Talot (*Martial-Michel*), frère du précédent, né à Cholet le 21 mars 1765, mort chef de bataillon au 21° régiment d'infanterie légère, membre de la Légion d'honneur, meurt à Tudela, le 13 avril 1809, à la suite d'une blessure reçue au siége de Saragosse. V. *Notice nécrologique sur Martial Talot*, etc., par Alex. Roger (Paris, 1809, in-8° de 13 p.).

Talour, ham., c^ne^ d'*Angrie*. — *Le vill. de Tallord* 1630 (Et.-C.); — (le Bas-), f., c^ne^ de *la Pouèze*.

Talour (*Jean-Jacques*), chevalier, sieur de la Vilnière, avocat en Parlement à Paris, fut pourvu le 26 août 1740 d'une charge de conseiller-maître ordinaire, — et plus tard honoraire, — en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il avait été élu dès le 21 juillet 1738 de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers, où son discours de réception fut prononcé le 6 août suivant, Le 27 novembre 1746 il y donna lecture du *Panégyrique du Roi* et le 19 septembre 1755 fut élevé aux fonctions de directeur qu'il occupa jusqu'en 1758. On ne voit pas d'ailleurs qu'il fut même bien assidu aux séances ni ait produit d'autres travaux, — sauf un curieux *Mémoire signifié*, qui n'a rien d'académique, *contre François-Jacques Wailsh, seigneur de Serrant et du Plessis-Macé, intimé*, à qui il refusait le titre de messire (Angers, Jahyer, 1767, in-4° de 13 p.). — Il mourut le 17 février 1768 à la Vilnière et fut inhumé le 19 dans le cimetière de la Pouèze, près la croix stationale, en présence de son frère Guy-Barthélemy T. et de son beau-frère, Pierre Ayrault de St-Hénis. — Le professeur Gastineau prononça son éloge à l'Académie.

Arch. de M.-et-L. E 3996. — Arch. mun. de la Pouèze, Et.-C. — Mss. 1082.

Talourd (*Denis*), né à Candé le 20 mai

1772, volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire (15 septembre 1791), puis caporal au 85e régiment de ligne (1er prairial an II), se signale à la prise du château de la Duchère près Lyon par un trait d'audace, que raconte le *Moniteur*, et après 24 ans de service et 23 campagnes aux armées d'Egypte, du Nord, des Alpes, d'Italie, d'Orient, d'Allemagne, de Prusse, d'Autriche, de Pologne, de Russie, de Saxe et de France, blessé cinq fois, décoré le 13 juillet 1813, simple lieutenant du 2 avril 1813, rentre à Candé en 1815, où il meurt le 11 février 1858, directeur de la poste aux lettres.

Maine-et-Loire des 4 et 12 septembre 1841, 22 février 1858.

Talourde (la), cl., cne d'*Echemiré*.

Taluère (la), f., cne d'*Auverse*. — *La Tahière* (Et.-M.); — vill., cne de *Vernantes*. — La chapelle Ste-Barbe y possédait une closerie, qui fut vendue natt le 21 avril 1791.

Talus (le), f., cne de *Tiercé*.

Talvassière (la), f., cne de *Jallais*. — En est sieur Franç. de Maure 1540 (C 106, f. 271), — la famille de Vaugiraud aux XVII-XVIIIe s.

Tamarin (le), partie du bourg de *Saint-Macaire-en-Mauges*.

Tambonellerie (la), ham., cne de *Cornillé*. — Anc. domaine du prieuré de Cornillé, vendu natt le 29 prairial an IV. — Avait déjà été vendu le 12 mars 1791, comme dépendant du Perray-Neuf.

Tampintière (la). — V. *l'Ampintière*.

Tan (le), ancien îlot de Loire, rattaché à la rive droite mais dépendant de la cne de *Montsoreau* et que réclamait en 1845 la cne de Varennes.

Tanaicus, Tanais. — V. *Longué*.

Tancellerie (la), f., cne de *la Meignanne*, vendue natt le 25 octobre 1791.

Tancoigné, canton de Vihiers (12 kil.), arr. de Saumur (30 kil.); — à 40 kil. d'Angers. — *Tencoigni* 1300 circa (Grand-Gauthier). — *Tancongné* 1610 (Et.-C.). — Entre Saint-Georges-Châtelaison (7 kil.) à l'E. et au N.-E., Nueil (8 kil.) au S., la Fosse-de-Tigné (3 kil.) au N.-O. et à l'O., Trémont (4 kil.) au S.-O.

Le chemin d'intérêt commun de Tigné à Saint-Pierre-à-Champ descend du N. au S. par le bourg qu'il relie extérieurement, ainsi qu'un chemin vicinal, à la route nationale de Saumur.

Nul autre ruiss. que le Livier, qui forme limite avec la Fosse et prend sur une partie de son cours les noms des mins du Gué et de Chantemerle. — Un bras, qu'il détache à hauteur du bourg, est dit aussi le Vieux-Biez.

En dépendent les ham. et vill. de la Loge (11 mais., 27 hab.), de l'Aireau (14 mais., 37 h.), du Gué (12 mais., 24 hab.), des Bois-de-Main (23 mais., 59 hab.), de l'Etang (6 mais., 11 h.), de Prin (8 mais., 22 hab.), de la Motte (4 mais., 9 hab.), de la Métairie (6 mais., 20 hab.), de la Louise (3 mais., 13 hab.), de la Brécelle (4 mais., 10 hab.), cinq moulins à vent et une dizaine de fermes ou écarts.

Superficie : 425 hect., dont 164 hect. en vignes, 29 hect. en bois.

Une petite *enclave* dite *de Tigné* y a été rattachée par décret du 19 octobre 1835.

Population : *94* feux, *426* hab. en 1720-1726. — *363* h. en 1790. — *464* hab. en 1821. — *512* hab. en 1841. — *524* hab. en 1846. — *437* hab. en 1851. — *441* hab. en 1861. — *419* hab. en 1866. — *428* hab. en 1872. — 439 h. en 1876, — dont *144* hab. (50 mais., 50 mén.) au bourg, petit groupe de maisonnettes rustiques à toits inclinés, en tuiles rouges.

Perception de Trémont. — *Bureau* de poste de Vihiers.

Jolie petite *Ecole mixte*, en forme de chalet imbriqué (arch. Bibard), construite par adjudication du 28 février 1860. Dans l'aile vers l'O un petit cabinet sert de *Mairie*.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Pierre (succursale, 30 septembre 1807), est une étroite chapelle antique, agrandie sans art d'une nef et de deux chapelles ouvrant dans le chœur; — dans l'une, une statue d'évêque, dans l'autre une *Vierge au rosaire*, belle toile du XVIIe s., mais à peu près perdue par l'humidité; — à l'entrée de l'abside, sur deux colonnes, les statues de St Pierre et de St Vivien, XVIIIe s.; — au fond, la *Pêche miraculeuse*, XVIIe s. — Les projets se préparent pour une reconstruction prochaine. — Y attient la *cure*, rachetée par la commune en 1804; — au-devant vers S.-O., le *cimetière*.

La paroisse de la Fosse-de-Tigné, réunie par décret du 28 août 1808, n'en a été détachée qu'en 1842.

Nulle trace antique sur le territoire. — Nul renseignement connu sur l'église, sinon qu'elle constituait un prieuré-cure à la présentation de l'abbé de Mauléon.

Prieurs-Curés : Pierre *Yvonnet*, 1466. — Mathurin *Robereau*, 1604, † le 20 juin 1646. — René *Fonteny*, † le 1er octobre 1667, âgé de 78 ans, après avoir habité 59 ans moins un jour le prieuré. — Aubin *Robreau*, 1667, † le 10 janvier 1670. — Georges *Gaschet*, 1671, † le 15 mai 1714. — C. *Matignon* prend le titre de prieur sur l'acte même de sépulture de son prédécesseur, sans droit, — dit son successeur, — et meurt subitement le 12 octobre 1714. — Louis *Bineteau*, mars 1715, † le 30 décembre 1728. — Jean *Regnier*, installé le 15 mai 1729, † le 12 janvier 1749, âgé de 57 ans. Il était en même temps curé de Tigné au moins jusqu'en 1737. — François-Laurent *Lehoux*, avril 1749, † le 5 mars 1780, âgé de 65 ans. — Jos. *Hilaire*, natif de la Tour-Landry, janvier 1781, mai 1791. — *Doburon*, 13 juillet 1791, officier public en 1793. — *Hilaire*, arrêté le 10 nivôse an II errant dans les champs aux alentours de Chemillé, fut massacré, dit-on, par les soldats.

Une note du registre de 1645 dit que la paroisse « consiste en 289 douzaines, savoir en terres « labourables 179 douzaines, en jardins 23 dou- « zaines, en vignes 33 douzaines 6 boisselées 1/2, « en pastiz 8 douzaines 6 boisselées, en bois et « landes 17 douzaines 3 boisselées. » — Un plan de 20 arpents en dépendait, commun après la

première herbe. — En 1788 on y compte 20 ménages à l'aumône; « le reste a grand'peine à « vivre ». — Le seigneur de Maillé-Brézé était seigneur de la paroisse, qui faisait partie primitivement du Diocèse de Poitiers, puis de celui de Maillezais depuis 1317, de celui de la Rochelle depuis 1648, du Doyenné de Vihiers, — de l'Election de Montreuil-Bellay, du District en 1788 de Montreuil-Bellay, — en 1790 de Vihiers. Elle prit rang, comme Nueil, contre la Fosse-de-Tigné, parmi les patriotes.

Maires : François *Tellier*, 1[er] messidor an VIII. — Jean-Jacq. *Ruais*, 10 février 1813. — René-Et. *Guignebault*, 10 septembre 1816, installé le 27 novembre. — J.-Jacques *Ruais*, 2 février 1831. — A. *Laurin*, 6 novembre 1830. — *Ruais*, 1831. — Mic. *Leroy*, 25 août 1848, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 193; G 520-530. — Arch. commun. Et.-C. — Pour les localités, voir *Prin*, *Bois-de-Main*, etc.

Tancrère (la), f., c[ne] de *la Varenne*.

Taneray, anc. île, c[ne] de *Rochefort-s.-L.*, formée par la boire de la Ciretterie et réunie aujourd'hui à l'île des Verdeaux; — 4 kil. de longueur. — Elle appartenait au XVIII[e] s. à Math. Trottier par acquêt sur Franç. Rousselet du 18 avril 1699.

Tangourde (la Petite), f., c[ne] de *Saint-Michel-et-Chanveaux*.

Tanière (la), h., c[ne] de *St-Philbert-du-P.*

Tanioirie (la), f., c[ne] de *la Cornuaille*.

Tannerie (la), ruiss. né sur la c[ne] de *Feneu*, coule du N. au S., pénètre sur Juigné-Béné, traverse la route départementale d'Angers à Mamers et se jette dans la Mayenne, vis-à-vis le bourg de Juigné; — 3,900 mèt. de cours; — vill., formant partie du bourg d'*Etriché*; — ., c[ne] du *Fief-Sauvin*; — m[on], c[ne] de *Martigné-Briant*, bâtie vers 1832, agrandie vers 1855; — f., c[ne] de *St-Laurent-du-Mottay*.

Tanson (la), vill., c[ne] de *Sceaux*. — *Latanson* (Cass.). — *La Tason* (Et.-C.).

Tapellerie (la), ham., c[ne] d'*Angrie*; — f., c[ne] du *Louroux-Béconnais*.

Tapissière (la), m[on], c[ne] de *Villebernier*, donnée à la cure par testament du curé Rebeilleau le 15 décembre 1665.

Taponnerie (la), quartier de *St-André-de-la-Marche*.

Taquerie (la), ham., c[ne] d'*Ingrandes*.

Taranchorie (la), anc. logis noble, dans la ville de *Châteauneuf*, sur la rue allant de St-André aux ponts, appart. du XVI[e] s. jusqu'à la fin du XVIII[e] s. à la famille Quentin.

Tarare, f., c[ne] de *Chaudefonds*.

Tardif (*Jean-Baptiste-Marie-René*), fils de Michel T. et de Marie-Catherine Bergère, né à Châteaugontier le 4 décembre 1759, termina ses études à Angers, où vers la Toussaint de 1782, il obtint une chaire de philosophie au petit Séminaire. Nommé vicaire de la Trinité, en août 1785, il passa son doctorat en 1787, refusa le serment en 1791 et trouva une retraite sur la paroisse de St-Barthélemy. Dès vendémiaire an XI, l'évêque d'Orléans, Bernier, le signalait au préfet comme « le meilleur sujet du diocèse » en le désignant pour le poste de vicaire général. Mais l'évêque Montault se contenta de le nommer chanoine de St-Maurice. Tardif s'employa surtout à la prédication, sans rien publier. Il mourut à Angers le 9 septembre 1819. Il avait prêché le 27 juillet 1814 l'*Oraison funèbre* de Louis XVI dans l'église de Beaufort où son *Oraison funèbre* fut prononcée par l'abbé Arnail le 26 octobre 1819. Ni l'un ni l'autre discours ne sont imprimés. Le dernier y est conservé en Mss. (in-8° de 32 fol.) dans les Archives des religieuses hospitalières.

Arch. de M.-et-L. — Denais, *Hist. de l'hôp. de Beaufort*, p. 170-173.

Tardif (*René*), angevin, fut attaché par la reine à la maison de Charles du Maine et par la suite à la cour du roi René, sans doute à titre de secrétaire et de conseiller. « Il a écrit, dit « Lacroix du Maine, quelques poésies et autres « œuvres en prose. Pour cette heure je n'ai pas « souvenance des titres d'iceux. » Fauchet, Duverdier, Montfaucon, Gouget omettent absolument même son nom. Bourdigné cite pourtant de lui une *Prophétie* en cinq couplets adressée à René d'Anjou à l'occasion de la victoire de Nancy (1477), et j'ai publié en 1855 dans la *Revue d'Anjou* (p. 375) l'analyse et de longs extraits d'un *Poème sur la naissance du dauphin Charles*, dont le Mss., sans doute unique (petit in-8° de 22 ff. parch., XV[e] s.), appartient à M. Henri Michelon, de Moulins. Le savant abbé Mercier, qui en avait eu communication, avait fait insérer déjà dans le *Journal de Paris* du 19 août 1784, p. 989, un appel aux bibliothécaires et amateurs, sans obtenir aucun renseignement sur le livre ni sur l'auteur.

Tardy (*Marie-Joachim*), né le 8 octobre 1755, prêtre, réfugié en Angleterre jusqu'à la première Restauration, docteur ès-lettres, chanoine honoraire de Saint-Maurice d'Angers, nommé proviseur à titre provisoire du Lycée d'Angers le 12 octobre 1815, à titre définitif le 2 octobre 1817, n'occupa la charge que deux ans, étant mort en 1819, homme bizarre d'ailleurs et de peu d'estime. — Il a publié, étant à Londres, un dictionnaire de prononciation française : *An Explanatory pronouncing Dictionary of the French Language* (Londres, 1790, in-12) — et un *Manuel du voyageur à Londres* (Londres, 1800, in-12); — à Angers, des *Couplets sur le retour de Louis XVIII* (s. l. n. d., 1816), chantés sans doute au Lycée, qu'il enfiévrait de ses passions politiques.

Tardivière (la), f., c[ne] de *Bouzillé*; — f., c[ne] de *Corzé*.

Tarenciacus. — V. *Saugé-l'Hôpital*.

Targé, chât., c[ne] de *Parnay*, bâti en pleine côte, à mi-hauteur, dominant les caves, les deux routes, la vallée depuis Candes jusqu'à St-Maur. L'édifice rectangulaire s'encadre entre quatre tours carrées sans caractère, dont deux vers N. anciennes, deux autres vers S. reconstruites en 1845 et 1846 par l'ingénieur de la marine Guillemart, beau-frère du propriétaire actuel,

— Dans le clos de vignes en dépendant sur le coteau, il a été trouvé vers 1840 une rangée de cercueils remplis d'ossements. — La terre relevait de Montsoreau et partageait la seigneurie de paroisse avec le seigneur de Parnay. Elle appartient à la famille de Bournan en 1520, 1545, Charles Turpin 1630, Clément Phelippeaux 1655, Pierre Barailon, receveur des Aides en la Sénéchaussée de Saumur, 1680, Jos. Gigault, mari de Madeleine Phelippeaux, 1696, Pierre-Jos. Gigault, conseiller à la Prévôté de Saumur, mari de Jeanne Guillon, 1748, Jean-Henri Gigault, qui épouse le 11 février 1771 à Saumur Marguerite Savatier de Chambon ; — aujourd'hui M. Allain-Targé, héritier par sa mère de la famille Gigault.

Tarin (*Jean*), fils de Philippe Tarin et de Marie Passineau, naquit à Beaufort-en-Vallée, où il fut baptisé le 16 septembre 1590. La légende contemporaine raconte qu'il servait jusqu'à 18 ans, son père, meunier, dit-on, des grands moulins de Beaufort, et qu'à force d'instances il obtint d'être confié au principal du collége de la ville, qui le mit en deux ans en état de suivre la classe de seconde au collége de La Flèche. On le voit pourtant dès le 7 octobre 1605, c'est-à-dire, âgé de 15 ans, figurer sur les registres de sa paroisse, comme parrain, dans un acte, qu'il signe de son titre d' « escolier estudiant à La « Flèche ». Il est probable qu'il faut en rabattre autant des contes qui l'y font arriver pieds nus, sans autre bagage qu' « une chemise sur l'épaule « et un bissac plein de noix et de pièces de « pain », — et employer durant ses études partie de son temps aux bas offices de la maison. Les actes connus, qui concernent sa famille, attestent plutôt une honnête aisance, et tout ce renom de misère ne lui vient sans doute que de son vice certain de roture. C'était « un homme de néant », — dit le P. Garasse, — « à demi géant, portant « un visage de ciclope et une voix de taureau », au demeurant un rude campagnard, dur au travail et qui fraya franchement sa voie. Après sa philosophie achevée avec tous les prix, les Jésuites qui espéraient se l'attacher, le dirigèrent sur Paris ; mais il fut dissuadé d'y faire profession « par un apostat, croit-on, de la compagnie ». Il fut mis bientôt en rapport avec le savant Servin et par celui-ci avec l'historien de Thou, qui lui confia l'éducation de son fils, le triste ami de Cinq-Mars. Dès l'année 1616, simple clerc, il prononçait l'oraison funèbre du cardinal de Gondy, qu'il imprima : *Laudatio funebris P. cardinalis de Gondiaco, auctore J. Tarino, Andegavensi* (Paris, 1616, in-4°). Il ne prend encore que le titre de bachelier en théologie le 1er juin 1617 dans son contrat d'acquêt du Chérisson en Cornillé, qui témoignait déjà de quelques économies. Peu après on le voit gratifié de la chaire de rhétorique au collége d'Harcourt, où il employait ses rares heures de liberté, comme il le dit, *horas feriatas, quæ perpaucæ fuerunt*, à faire œuvre de haute science en publiant, avec traduction latine et notes, le texte inédit de trois ou quatre opuscules philosophiques, dont un d'Origène commenté par deux Pères de l'Église. Il dédie son livre à Jean de Gondy, abbé de St-Aubin d'Angers et démontre une fois de plus d'où lui venait en réalité le plus constant appui à ses débuts littéraires. — En 1625 et 1626 il fut porté aux honneurs du rectorat de l'Université de Paris et signala sa charge en poursuivant en Sorbonne et en faisant confirmer par le Parlement la condamnation de l'ouvrage du jésuite italien Ant. Santarelli, *De hæresi*, dont les doctrines prétendaient subordonner au pape le pouvoir des rois. — Le livre fut brûlé par la main du bourreau (13 mars 1626) et le roi Louis XIII adressa ses félicitations à Tarin par lettre du 3 mai 1626, en se l'attachant à titre de lecteur. Il lui avait offert même, dit-on, le choix entre plusieurs évêchés que celui-ci refusa, — pour se marier en 1628 à Sémur en Bourgogne. L'année suivante (novembre 1629) il obtenait, avec un brevet de conseiller du roi, la chaire d'éloquence grecque et latine au Collége de France, mais sans traitement, comme elle avait été créée au profit de son prédécesseur. De nombreuses pensions l'indemnisaient largement ailleurs. Pour se distraire de ces honneurs on le voyait souvent revenir au pays, à pied, « avec un grand chapeau et bâton « comme les pèlerins de St-Jacques ». Il traversait Beaufort, sans s'arrêter à aucune porte, et venait s'installer chez son fermier, à demi-lieue de la ville, partageant sa table, et tout le jour s'appliquant à l'étude, sans repos ni trêve, jusqu'à la réouverture des écoles, où il regagnait de même allure Paris et sa chère bibliothèque, citée parmi les plus belles. Tous les Angevins qui l'y abordaient le trouvaient de bienvenue douce et familière. — Dans les derniers temps, paraît-il, pourtant sa caractère était devenu, au dire de Guy Patin « fâcheux et bourru ». C'est Guy Patin encore qui le qualifie « un abyme de science », — « un « prodige », comme il n'en a jamais vu, et qui nous apprend la date exacte de sa mort. « Au-« jourd'hui, — écrit-il le 21 janvier 1666, — est « mort un des plus savants hommes qui fut au « monde. » — C'est donc à tort, malgré des affirmations récentes, que Goujet et d'autres indiquent l'année 1661. — Le principal ouvrage de Tarin a pour titre : *Origenis Adamantii Philocalia de obscuris Sacræ Scripturæ locis a SS. PP. Basilio Magno et Gregorio Theologo ex variis Origenis commentariis excerpta, omnia nunc primum græce edita ex bibliotheca regia, opera et studio J. Tarini, Andegavi, qui et latina fecit et notis illustravit* (Paris, Pierre de Forge, 1619, in-4° de 736 p., plus la dédicace, l'adresse au lecteur, le titre des Chapitres et la table, non paginés. — Suivent diverses additions, indiquées au verso du titre : *Zachariæ scholastici, postea episcopi Mitylenes, de mundi opificio contra philosophos disputatio. Anastasii presbyteri, in Sina monte, de hominis ad imaginem et similitudinem Dei creatione, — et Celebres opiniones de Anima.* — Le privilége est du 15 mars 1618. — Ce livre est peu connu et sa date exacte est restée ignorée des Biographes.

'oire des Bibliographes. La seule édition qu'ils :itent, de Paris, 1624, Séb. Cramoisy, n'a absolument do nouveau que le titre, comme j'ai pu le 'érifier. — On indique encore de Tarin diverses ›ièces de poésie latine en l'honneur du cardinal de tichelieu et du roi, par lesquelles l'auteur avait a prétention de justifier sa qualité d' « historiographe de France ». Il existe de lui dans les .rchives du château de Chevigné en Brion deux ettres autographes qu'a récemment données la *Revue d'Anjou.*

Tarin avait eu de son mariage plusieurs fils, lont l'aîné *Jean,* sieur de Montbretault, insrit dès avant 1661 comme avocat au Parlement de Paris, lui succéda en sa charge de ecteur du roi ; — mais il faut se garder de le onfondre avec un autre de ses fils, *Pierre-Paul* T., sieur de Cussy, qui est resté inconnu ux livres angevins. Ogeron, V. *ce nom,* l'avait emnené de bonne heure aux îles d'Amérique, où il tait devenu un de ses principaux auxiliaires.)ans un retour en Anjou, à Corné, où réside une ›artie de la famille, il figure comme parrain le 1 septembre 1670. Il y prend dans l'acte la quaité de « commandant pour le roi dans l'île de St-Domingue, Indes Orientales ». A la mort l'Ogeron, qu'il pouvait prétendre à remplacer, l commandait l'île de la Tortue mais fut dé›ossédé et tomba pour un temps sous les ordres le son concurrent, M. de Pouancey, à qui il uccéda par lettres du 30 septembre 1683, comme ;ouverneur de St-Domingue. Il rétablit l'ordre lans la colonie, transféra le quartier-général au ›ort-de-Paix, — et périt dans un combat contre es Espagnols le 20 janvier 1694. — On rencontre 'ers le même temps à Corné, un autre *Jean-Baptiste* T., prieur commandataire du prieuré le Ste-Marie-Madeleine de Mozy, 1677, 1678 — t plus tard au Vieil-Baugé, *Jacques* Tarin, locteur en médecine de l'Université de Montpelier, 1755-1759.

Une partie de la descendance de l'ancien receur était restée fixée en Bourgogne — avec la igne maternelle, dont la descendance conserve ncore, chez M. Creusot-Tarin, vérificateur de 'enregistrement à Belley (Ain), les portraits oriinaux de Jean Tarin, de sa femme née Suchon t de leurs quatre enfants.

Arch. de M.-et-L. E 3998. — Arch. munic. de Beaufort, ;G 3, f. 296; 4 f. 336, — et de Corné, Et.-C. — Topogr. irille, *Beaufort.* — *Lettre* Mss. de Gassendi, 17 novembre 629, dans la *Correspondance de Peiresc,* Mss. Franç. 9756, 3ibl. Nat.— *Lettres de Guy Patin,* Ed. Reveillé-P., II, 513, t *Lettres choisies* (Rotterdam, 1725, in-12), t. III, p. 137. — Tamizey de Larroque, *Lettres de Balzac,* p. 399. — *Mémoires* de Marolles, III, 367. — Moréri. — Jos. Denais, *Notre-Dame de Beaufort,* p. 430 et 555, et dans la *Revue l'Anjou,* 1873, p. 227, avec tirage à part in-8°, de 9 p. — Soujet, *Mém. sur le Collège royal,* II, 407. — Charlevoix, *Hist. de St-Domingue,* II, 111.

Tarinaie (la), f., cne de *Nyoiseau.*

Taronnière (la), f., cne de *Chalonnes-s.-le-L.* — *La Terronnière* (Et.-M.).

Tarottière (la). — V. *la Trouettière.*

Tartentière (la), vill., cne du *Plessis-Gramm.* — *La Terlantière* (Cass.). — Ancien domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers, vendu natl le 13 messidor an III.

Tartifume, nom composé des mots *Tard-y-fume,* donné primitivement à de petites closeries de journaliers, qui rentrent tard de l'ouvrage pour dîner ; — cl., cne d'*Angers* N. — Ancien domaine du Ronceray, appart. en 1569 à Charles d'Anthenaise, de qui l'acquiert le 4 juillet Ant. Ledevin, élu d'Angers ; — en 1652 aux héritiers de Franç. Audouin, sur qui il est vendu judiciairement au sieur Talour le 27 juin ; — ham., cne de *Beaucouzé* ; — cl., cne de *Bocé,* domaine d'une chapelle desservie en l'église paroissiale, vendu natl le 10 février 1791. — f., cne de *Cantenay-Ep.* — *Locus qui dicitur Tart-y-fume* 1331 (H.-D. *B* 45), sur l'anc. route d'Angers au pont d'Epinard. C'est le domaine patrimonial dont prenait le nom notre bon chroniqueur Bruneau de Tartif., V. *ce nom.* Il l'aliéna en 1608, après la mort de sa mère, à messire Pierre Busson, avocat au Présidial (E 233, f. 36). — En est sieur René de Roye, gentilhomme de la grande fauconnerie, en 1728 ; — cl., cne de *Champigné* ; — f., cne de *Contigné* ; — f., cne de *Freigné* ; — ham., cne du *Fuilet.* — *Les lieux, domaines et appartenances de Tartiffume* 1480 (H St-Florent) ; — cl., cne du *Louroux-Béc.* ; — f., cne de *Morannes.* — *L'hostel, estre et mét. de T.* 1478, domaine du prieuré de Juigné-la-Prée ; — ham. et f., cne de *la Poitevinière* ; — ham., cne de *la Pommeraie* ; — f., cne de *la Pouèze* ; — maison et mln à vent, cne de *Saint-Aubin-de-Luigné.* — Tout près, vers N.-E., on voit encore une sorte de motte, entourée de douves, où apparaissent des vestiges de constructions, seuls restes, dit-on, d'un château disparu ; — f., cne de *St-Georges-s.-L.,* vendue natl le 17 thermidor an VI sur Fontaine de Mihervé ; — f., cne de *St-Sauveur-de-Land.* ; — cl., cne de *St-Silvin,* donnée par le chanoine Ducléray pour fondation de la chapelle du St-Esprit en St-Martin d'Angers 1518 ; — f., cne de *Seiches.*

Tartinière (la), f., cne de *St-Quentin-en-Mauges.* — *La Tertinière* (Cass.). — Vendue natl sur les héritiers de Rougé le 24 fructidor an IV.

Tartivelle (la), f., cne de *Feneu.*

Tartraises (les), f., cne d'*Angers* N.-O.

Tassat (*Pierre*), me brodeur, Angers, 1488.

Tasserie (la), f., cne de *Marigné.*

Tassinière (la), f., cne de *St-Mathurin.*

Tatin (*Jean*), docteur en médecine, à Morannes, y est inhumé le 20 juillet 1650.

Tau... — V. *Thau..., Tho..., To.*

Tau (la), boire de Loire, mentionnée dès au moins le XIVe s., qui se détache du grand courant un peu au-dessous du bourg de *Montjean* et alimentait autrefois les anciens fossés du château. Elle forme un long zigzag et pénètre sur le territoire du Ménil, passe sous le chemin d'Ingrandes, s'élargit en un vaste étang dit de la Grande-Fosse et se poursuit sous les noms de Boires du Tage et de la Binaudière à travers St-Laurent-du-Motay et St-Florent jusqu'à la Loire, au Pont-de-Vallée. — Y affluent les ruiss. de la Houssaie, de l'Aunay, du Moulin-Benoît, du Ray-

de-l'Ouche, de Vaugiraud, de Dodineau, de la Binaudière, de la Gourdière; — 13,500 mèt. de cours.

Tauban (le), f., c^{ne} de *la Potherie*.

Taubournière (la), f., c^{ne} de *Gesté*. — *Les T.* (Cass.).

Taudon, f., c^{ne} de *Juvardeil*. — Ancienne dépendance de la Véroulière, vendue au XVIe s. — En est sieur Jacq. Gurie 1630.

Taudon (*Charles*), peintre, « dans la ville « de Gouis », 1650, mari de Catherine Hus, qui est veuve en 1655. Leur fils *Charles*, né le 13 mars 1636, qualifié d'honorable homme et de « maître peintre » ou « maître peintre et vitrier », 1666, 1643, épouse à Cornillé le 5 août 1682 dame Jeanne Fourrier.

Taudonnière (la), f., c^{ne} de *Juvardeil*. — A la famille Pasqueraie XVI-XVIIe s, de qui l'acquiert le 6 mars 1744 Pierre Violas, mari de Marie Livernais; — ham., c^{ne} de *Parcé*.

Taugerie (la), f., c^{ne} du *Louroux-Béc*.

Tauleraie (la), cl., c^{ne} de *Beaufort* (Cass.).

Taunay, c^{ne} de *Doué*. — *Talniacus* 1207 (St-Maurice, Douces, t. I, f. 6). — Anc. fief et seigneurie en la paroisse St-Pierre et actuellement dans la ville de Doué, appart. à dame Isabeau de Hoges en 1399. — En est sieur Charles de la Godière 1460, n. h. Eustache de la Roche 1536, Me Hilaire Réveillé, mari de Marguerite Pellé, 1645, 1681, n. h. Gabriel Phelippon 1682; — (le Petit-), c^{ne} de *Doué*. — *Le P. T. alias le Grand Ruau*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur René Chaston 1551, Jean Cupif, receveur des Traites d'Anjou, 1608, Claude du Pont 1647, n. h. Claude Baron, par acquêt d'Anne Durand, sa femme, 1685.

Taunucus, Tanuncus, Canuncus curtis, lectures diverses d'un même mot d'un diplôme de Childebert (705 — *Diplom. Chart.*, t. II, p. 265), concernant St-Serge, qu'il faut rectifier, je crois, par *Faunucus*, quoique je n'aie pas osé m'en servir à l'article de *Feneu*.

Taupannerie (la), cl, c^{ne} de *Cholet*, 1671.

Tauperies (les), vill., avec trois m^{ins} à vent, c^{ne} de *Cornillé*.

Taupier (*Pierre*), conseiller ordinaire des Grands Jours d'Anjou, juge des Traites foraines, avocat du roi en la Sénéchaussée d'Anjou en 1500, élu échevin le 11 février 1516, maire le 1er mai 1522, continué le 1er mai 1523. — Il porte *d'argent à la fasce de gueules, chargée au milieu d'une étoile d'or de 6 rais, accompagnée de 3 croissants montants de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.*

Taupinerie (la), f., c^{ne} d'*Aviré*. — En est sieur n. h. Ambroise Piculus, avocat, Angers, 1664; — f., c^{ne} du *Fief-Sauvin*. — *La Toupinerie* (Cass.).

Taupinière (la), ham., c^{ne} de *Breil*. — Domaine vendu nat^{t} sur J.-M. Pays de Lathan le 25 ventôse an III.

Tauraudrie (la), ham., c^{ne} de *Vernoil*.

Tavelaie (la), f., c^{ne} de *Noellet*. — *La Tirvelaie, la Tirveillais* XVIIe s. (Et.-C.). — *La Tevelaie* (Cass.). — En est sieur René d'Andigné, mari de Charlotte Raigné, 1533, Charles d'Andigné, mari de Philippe de Bra, 1595, Jean Jamet, avocat, 1663.

Tavellerie (la), f., c^{ne} de *Parcé*.

Tavellières (les), vill., c^{ne} de *Brain-sur-Allonnes*.

Tavernier (*Louis*), ancien lieutenant de missionnaire, rédacteur en chef du *Journal de Maine-et-Loire* de février 1851 à juin 1862, mort à Paris en 1866, où il rédigeait le *Moniteur agricole*, a publié à part pendant son séjour à Angers: *Etudes sur les routes et chemins du département de Maine-et-Loire* (Angers, Cosnier et L., 1851, in-8° de 58 p.); — *Le Musée d'Angers. Notes pour servir à l'histoire de cet établissement* (Ibid., 1855, in-8° de 58 p.); — *Souvenirs de l'Inondation de Maine-et-Loire, juin 1856* (Ibid., 1856, in-4° de 28 p., avec 13 pl. dessinées et lith. par Léon Moullin); — *l'Ouest agricole et horticole* (Ibid. 1863, in-8°); — *Les Deux Sœurs, drame épisodique en 3 actes* (Ib., 1856, in-12).

Tecceiusm. — V. *Tiercé*.

Teigné (le Grand, le Petit-), ff., c^{ne} d'*Andigné*.

Teil (le), V. *le Tail*; — vill., c^{ne} de *Bourgneuf*. — *St-Denis-du-Theil* (C. C.). — Une chapelle y existe, dédiée de très-ancienne date à *St Denis*. La fondation, qui en fut faite le 17 avril 1518 par Jeanne de la Chesnaie, veuve de Foulques Du Chêne (D. Houss., XVII), ne se rapportait sans doute qu'à une reconstruction. On y affluait de tout le pays en pèlerinages plus fréquentés que l'église paroissiale. Le sanctuaire primitif a disparu. La chapelle actuelle est un édifice rectangulaire du XVIIIe s. (5 mèt. 20 sur 4 dans œuvre), en plein délabrement. Un pignon avec croix de pierre surmonte la porte d'entrée à cintre surbaissé; sur les murs se lisent des graphites inscrits par les visiteurs, dont le plus ancien : *I. P. 1778*. Il reste de la statue de St Denis la tête, que le saint porte dans ses mains. Le bénéfice était affecté à des gradués du diocèse d'Angers. Un arrêt célèbre du Conseil l'assigna en 1677 à Franç. Babin, V. ce *nom*, malgré l'évêque, qui en avait gratifié l'abbé Bourdier, déchu par un autre arrêt de tous ses grades pour refus d'acceptation du Formulaire. La dévotion locale tenait son origine sans doute du voisinage d'une fontaine abondante, source du ruiss. de St-Denis, qui naît dans le pré dépendant de la ferme actuelle. — Elle appartient aujourd'hui, par acquêt de Franç. Turpin, ancien desservant de Louerre (7 février 1832), à M. Alex. Garreau.

Teildras, chât., c^{ne} de *Cheffes*, jolie construction moderne, dont la façade vers S., couverte de verdure, domine des pelouses en pente et des prairies bordées d'arbres et traversées par des eaux vives. — *Tailledras* 1538 (G 167). — *Telledraps* 1539 (C 105, f. 236). — *Le lieu, maison et seigneurie de Tailledraps* 154[illegible] (C 105, f. 232). — *Taille draps* 1584 (Et.-C.). — *Teildras* XVIIe s. (Ibid.). — Anc. maison noble, relevant de Briolay et qui doit son nom

un ancien moulin drapant, établi sur le ruisseau. — En est sieur Joachim de Daillon 1540, n. h. Pierre Bellet, avocat au Parlement, 1584, Gilles Héard, sieur de la Halourde, † le 29 août 1605, son gendre Nicolas Cupif, président au Présidial, maire d'Angers en 1669-1671 ; — Jean de Menneville, mari de Marie-Madeleine Leclerc, 1703, 1726 ; leur fille Jeanne-Armande épouse le 27 novembre 1730 Charles-Prosper de Terves (E 4088), qui y meurt le 19 décembre 1774. — Jean-Charles-Armand de Terves 1790, qui avait épousé dans la chapelle du Plessis-Bourré le 22 avril 1776 Jeanne-Rose Salmon, veuve Chabelot ; — auj. à M. Sosthènes-Louis-Camille Legentil, ancien conseiller de préfecture. — La chapelle existe encore, transformée en hangar. Elle avait été bénite le 7 septembre 1671 par l'évêque Henri Arnaud qui y baptisa le même jour la fille de Charles Boylesve des Aulnais et d'Anne Cupif, unique héritière de Nicolas Cupif, qui l'avait fait bâtir. Son fils naturel, Guillaume de Marigné, la fonda en la dotant par legs du 12 mai 1672 d'une somme de 1,000 livres. Charles-Joseph Boylesve de Noirieux y célèbre ses noces le 2 octobre 1688 avec Françoise-Louise Grimaudet de Rochebouet ; — et Pierre de Richeteau de la Cointrie le 22 décembre 1788 avec Marguerite-Charlotte-Urbaine de Terves.

Teillaie (la), f., cne de *Beaucouzé* ; — f., cne de *Bouzillé* ; — V. *la Tillaie*.

Teillard, f., cne de *Grugé*.

Teillerie (la), f., cne de *Chanteussé*.

Teilleul (le). — V. *le Tilleul*.

Teinturerie (la), f., cne de *Vernantes*.

Télachère (la), ham., cne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Tolachère* (C. C.) — *Le fief et seigneurie de la Tallachiere* 1539 (C 106, f. 416), — relevait de la Grise. — En est sieur René Prévost 1483, Pierre Serpillon 1501, n. h. Julien Morel 1539, René Isambert 1564, Ch. Martineau 1661, Louis de Villeneuve 1705, la veuve Gabriel Gazeau de la Baudinière 1743.

Télasellières (les), f., cne de *St-Hilaire-du-Bois*.

Téla-Télan (la), f., cne de *St-Hilaire-du-B.*

Tellandière (la), h., cne de *Torfou*.

Telle (la), cne de *Maulévrier* (Cass.). — *Le lieu et bordage de la T.* 1539 (C 105, f. 374), relevant de Lala ; — n'existe plus

Tellief, cne de *la Tessoualle* (Cass.), nom inconnu aujourd'hui.

Tellières (les), f., cne de *Trélazé*. — Anc. domaine de la mense abbatiale de Toussaint, vendu natt le 8 février 1791. Le fermier était entre autres charges tenu de transporter les tonneaux pleins des vignobles de St-Barthélemy à l'abbaye et de remporter les vides.

Tellué, f., cne de *Genneteil*, — autrefois avec moulin à eau. — *Le moulin de Trehuet* 1239, appartenait au Chapitre de St-Martin de Tours, qui l'arrenta en février 1240 à charge par le preneur de le réédifier. Il était détruit en 1444 et il fut alors de nouveau reconstruit non plus comme moulin à blé mais comme moulin à tan (G 1605, f. 383).

Télonnière (la), f., cne de *Chambellay*.

Tempintière (la). — V. *l'Ampintière*.

Templaud (le), f., cne de *Gesté*.

Temple (le), f., cne de *Blou*, vendue natt sur Lejumeau le 16 thermidor an II ; — min à eau et cl., cne de *la Boissière-St-Flor.* — *Le chemin de l'église de la B. au Temple* 1470, 1480 (St-Flor.). — Le moulin du T. est vendu avec la terre du Fresne en 1665 ; — f., cne de *Cholet*. — *Le village de T.* 1468 (E 802, f. 49). — *Le lieu, domaine etc. du T.* 1551 dépendait du Fief-Papin (E 801). — Appartenait à Pierre Camus, chevalier, 1775, — est vendue natt sur Grignon le 27 prairial an VI ; — f., cne de *Jarzé*. — *Les terres du grand T.* 1547 (Chapitre de Jarzé) ; — cne de *Montsoreau*. — *Un herbergement appelé le T. séant à Montsoreau en la paroisse de Reest* 1306 (Fontev., ch. anc. 123) ; — vill., cne de *Mozé*. — *Le Temple de Mozé alias la Chaperonnière*, ancien fief dépendant de Souvigné. — Un autre fief, censif, sans domaine, dit *le Temple de Gaigné*, sis pour partie en Mûrs et Mozé, dépendait de la Crossonnière et relevait de Claye. La grande maison du Temple, dans le village, appart. en 1631 à n. h. Pierre Provost, l'aîné, en 1649 à n. h. Jean Grudé, en 1675 à n. h. Franç. Grudé. Une chapelle y existait, récemment détruite, dont le jambage gauche de l'entrée portait une inscription mutilée et actuellement encastrée au portail d'une des maisons voisines : *Hoc piscium vivarium.... novemque viginti factum fuit... januari... mensis anno I.....* — ham., cne du *Plessis-Gr.* ; — f., cne du *Puy-N.-D.* (Cass.), près le vill. de Chavannes. — Anc. domaine et vignobles dépendant primitivement de la Commanderie de la Lande ; — en 1535 à Ant. de Beauvau, qui le vend le 6 décembre à la fabrique paroissiale. — En est sieur par acquêt ou par arrentement Pierre Caullin 1606, Carrefour de la Pelouse 1720, René-Luc Gibot 1780, sur qui il est vendu natt en l'an VI ; — f., cne de *Rochefort*. — Anc. domaine de l'abbaye de Pontron, vendu natt le 22 février 1791 ; — dans le bourg de *St-Lambert-de-la-P.* — V. *ci-dessus*, p. 402 ; — f., cne de *Soucelles* ; — vill., cne de *la Tessoualle*. — Avec mon b. et blanchisserie, appartenant en 1830 à M. Turpault, anc. maire de Cholet, auj. à M. Brémond ; — anc. domaine du Temple de Mauléon, autrefois avec maison fortifiée dite *la Cour*, sur un haut coteau, et dont dépendaient bois, jardin, garenne, étang (encore aujourd'hui de 62 ares) ; — quartier du bourg de *Trémentines*, dépendant de la Commanderie de Villedieu ; — cne de *Villemoisant*. V. *cet article*.

Templerie (la), cne d'*Angers* E., près St-Léonard. — Domaine en 1208 du Temple d'Angers qui en payait un cens au prieuré de Balée, V. D. Huynes, Mss., fol. 184 vo ; — appartenait en 1680 à Jean Camus, architecte, dont le père l'avait acquis le 7 février 1625 de Laurent Davy. — Il a été complètement transformé et accru d'élégantes constructions neuves par M. Hermenot, qui y avait fondé un établissement d'horti-

culture, en vente en octobre 1871, continué par MM. Boisdabert et de Bellefonds, fermé définitivement en 1877 ; = mon b., cne d'*Etriché*, au sortir du bourg, vers S., avant le cimetière, avec vieil enclos dont les murs montrent des traces de portes bouchées, à baies plein cintre, à claveaux réguliers ; — anc. domaine sans doute du Temple ; — appart à Me Jean Gauld 1684, puis à Franç. Desmoulins, écuyer, conseiller secrétaire du roi près le Conseil supérieur d'Alsace, † à Durtal le 2 novembre 1709. — Il existait de cette provenance dans le cabinet Quélin, V. son *Catalogue*, deux superbes vitraux armoriés avec la devise : *Monstra vis domabit*.

Tenais, f., cne de *Longué*, avec moulin incendié en 1832, transformé depuis et reconstruit. Cette localité conserve l'ancien nom de la paroisse, *Tanaicus*, *Thanæ*. V. t. II, p. 538 et 540.

Ténebrière (la), f., cne de *Corzé*. — *La Tombrière* (Cass.). — *La Tenebrière* 1336 (G Cure de Villévêque). — *La Tenebrère* 1355 (Cartul. de Monnais, p. 132). — En est sieur Hardouin de Soucelles 1451.

Tênerie (la), f., cne du *Lion-d'Angers*.

Têneries (les Basses, les Hautes-), ff., cne de *St-Augustin-des-B*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Bécon et acquis en 1630 de Pierre Laforest d'Armaillé par Nic. Huet, marchand d'Angers. Les héritiers de son fils Pierre abandonnèrent sa succession à l'Hôtel-Dieu de Paris et à celui d'Angers, qui dans sa part eut ce fief, 1685. — On signale aux Basses-T. un banc de phyllade micacé grisâtre, qui se prolonge jusqu'au Jaunay sur 200 mèt. de largeur, propre à fournir d'excellente pierre à aiguiser ; = (butte des), V. *le Petit-Chanvrau*.

Tênière (la), f., cne de *Daumeray*. — Anc. maison noble, appartenant à P. de Pincé en 1511, Jacq. Nepveu des Isles 1609, Urb. Janin 1670 par acquêt en 1629 de Daniel Nepveu, n. h. Claude Poirier 1712, Cuisnier, notaire, 1767 ; = ham., cne de *Forges* ; = f., cne de *Soucelles*. — *Terra de Tesneriis* 1192 (Fontev., ch. anc.). — *Le chemin de Tesnières à Soucelles* 1316 (Titres du Verger). — En est sieur n. h. René de la Renaudière 1578, Ch. de la Renaudière 1602 ; = (la Grande-), f., cne de *Vern*. — Anc. maison noble avec chapelle fondée le 3 avril 1682 par Jean Foussier.

Tênières (les), vill., cne de *Chazé-sur-A.* ; = h., cne de *Durtal* ; = ham., cne de *Freigné*, anc. domaine des Bourmont ; = ham., cne de *Vauchrétien* ; = ham., cne du *Voide*. — *Les Téniers* (Cass.). — *Le fief et hostel des grans T.* 1493 (E 1158), relevait du Petit-Riou et appartenait à n. h. Jean Dutour.

Ténoterie (la), f., cne de *Chantoceaux*.

Teotvadum. — V. *Doué*.

Tercé, f., cne d'*Etriché*. — *Trecé* 1307-xviiie s. (H Port-l'Abbé). — *Trecé* (Cass.). — *Tercay* (Et.-M.). — *Tercais* (C. C.). — Anc. domaine, annexe de la seigneurie du Port-l'Abbé.

Tercia curia. — V. *Tessecourt*.

Tercière (la), f., cne de *Torfou*.

Terenciacus. — V. *Saugé-l'Hôpital*.

Terlande (la), f., cne de *la Potherie*.

Terlière (la), h., cne de *la Romagne*.

Termeraie (la), f., cne de *Chaumont*.

Terminières (les), canton, cne du *Puy-Notre-Dame*.

Termonnières (les), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*. — *La Talmeignerie* 1750 (Et.-C.). — *La Termonerie* (C. C.).

Ternant, ham., cne de *Broc*. — Anc. fief appartenant au grand-archidiacre de St-Maurice d'Angers, qui l'échangea en 1671, du consentement du Chapitre, contre la ferme de Bouquet en St-Laud.

Ternière (la), vill., cne d'*Avrillé*. — Le prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes y possédait un domaine vendu natt le 16 février 1791.

Térouettière (la), cl., cne de *Bouillé-M.* — *La Taroutière* (Cass.).

Terpon, min à vent, cne de *Carbay*.

Terranderie (la), f., cne de *Brain-sur-A.*

Terrandière (la), f., cne de *Joué*. — En est sieur René Dubois d'Argonne 1629, Guill. Cesbron 1729, qui la relevaient de Bohardy (E 1429).

Terras (le), f., cne de *Bécon*. — *Le Terras* (Cass.). — *La Terreras* xviiie s. (E 109). — Anc. dépendance du domaine de Landeronde.

Terrasse (la), cl., cne de *Jarzé* ; = f., cne de *St-Martin-du-B.*

Terrauderie (la Grande-), f., cne de *Trélazé*.

Terre (la Basse-), cl., cne de *Jumelles* ; = cl., cne des *Rosiers*.

Terreau (le), ham., cne de *Brissarthe* ; = vill., cne du *Fief-Sauvin*. — *Le Ferrau* (Cass.).

Terre-d'Ivry (la), f., cne de *Querré*.

Terrefort (le Grand-), ham., cne de *Bagneux*. — *En Terrefort* 1518 (St-Flor., Varrains, t. I). — En est sieur Guy Drugeon 1579, Charles D., avocat à Saumur, 1660, Guy Drugeon, lieutenant d'une compagnie au régiment de Sourches, 167. Tanneguy Lefebvre, V. *ce nom*, y possédait aussi près le Pont-Fouchard, sur le chemin de Marson, un joli domaine, dominant le Thouet, qu'il avait pris à rente foncière et perpétuelle de Simon Milsonneau, sieur des Baraudières, par acte du 22 juillet 1659. Il appartenait auparavant à Etienne Jouvenet, maître maçon, à Saumur, acquéreur le 26 novembre 1577 de Geoffroy de Guyot, écuyer, — et fut revendu par la veuve et les enfants de T. Lefebvre, le 3 octobre 1681 à René Gaultier, marchand, qui en 1683 y réunit un autre petit domaine, dépendant de Fontevraud ; = (le Petit-), cne de *Montreuil-Bellay*. — *Terra fortis* 1095 (St-Nic., t. I, f. 1), 1204 (Pr. du Breuil-B.) ; = vill., cne de *St-Hilaire-St-Flor.*, — avec anc. exploitation d'argile blanche employée dans les raffineries.

Terregate, f., cne de *la Jumellière*.

Terre-Guibert (la), vill., cne de *St-Macaire*. — *Le fief de la T. G.* 1450 (D. Bét.). — En est sieur Jean de Daillon.

Terre-Neuve, f., cne de *la Chaussaire*.

construite depuis 1833; — cl., c^ne de *la Jubaudière*; — f., c^ne de *Saint-Sauveur-de-Flée*.

Terrenière, cl., c^ne de *Chenillé-Changé* (Cass.).

Terre-Noire, f., c^ne de *Breil*, vendue nat^t sur Jacq.-Marie Pays de Lathan le 21 floréal an III.

Terreraie (la), f., c^ne d'*Echemiré*, désignée aujourd'hui le plus souvent et depuis 50 ans du nom de *la Bégaudrie*.

Terre-Rouge, vill., c^ne de *Trélazé*. — Anc. ardoisière, qu'on voit déjà « pleine d'eau et « inutile » en janvier 1547. Elle est reprise sur un terrain y attenant « en rochers et buttes, dé« pendant de Tirepoche, appelé la Terre-Rouge « alias la Tirasse ou la Troince. » L'Hôtel-Dieu, à qui il appartenait, le bailla au forestage du dixième en 1553. — Délaissée longtemps, on la retrouve exploitée de nouveau en 1694. Le forestage qui est du douzième millier rapporte cette année 150 l., 330 l. en 1609, 450 l. en 1613. — Elle est ruinée en 1618 et les fermiers, « n'y trouvant plus « leur profit », se libèrent en versant 500 l. Remise en valeur par Simon Gaudon et François Piolin en 1642, elle rapportait à l'Hôtel-Dieu 400 l. par an, outre 6 milliers d'ardoises et 6 charretées de fumier, en 1655. — Les travaux continuaient en 1667 aux mains de Piolin seul, qui obtint de la ville la suppression à son profit d'un chemin, sous lequel passait la veine de pierre. — Une chute s'y produit le 1er avril 1685. — Longtemps comptée parmi les meilleures, elle fut abandonnée à 29 foncées. — Une nouvelle exploitation atteignait 15 foncées en 1740 et fut délaissée en 1772 après 10 ans de recherches de la bonne veine par les actionnaires, Lesourd de la Clémencière, de la Chesnaie et du Pontreau, en perte alors de 160,000 l. — Reprise plus tard pourtant mais sans succès, elle existait encore en 1787, mais tous les ustensiles en furent vendus le 1 mars 1791.

Arch. de M.-et-L. C 28 et H Arch. de l'H.-D. *B* 41, 6, 89, 143, 161, 170, 195.

Terres (les Basses-), h., c^ne *Beaufort* (Cass.).

Terres-à-Pot (les). — V. *le Croq*.

Terres-Blanches (les), champ, c^ne d'*Allonnes*.

Terres-Boues (les), c^ne de *St-Lambert-les-Levées*.

Terres-Fortes (les), terres, c^ne de *Mouliherne*, dépendant de la cure et vendues nat^t le 2 août 1791.

Terres-Noires, f., c^ne de *Douces*. — *Le lieu appelé le Bouchet vulgairement les Terres-Noires* 1592 (G Douces). — *Le lieu et métairie appellé les Terres-Noires* 1597 (Ibid.). — En est sieur n. h. Jacq. Jarret 1620, 1634, n. h. Louis J. 1670, Jacq. Jarret 1700, — la famille Bineau en 1790; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne de *Montfort*, qui traverse Forges et se jette dans la Fontaine-de-Doué; — a pour affluent le ruiss. de Verdois; — 5,917 mèt.

Terres-Rouges (les), c^ne d'*Allonnes*; — cl., c^ne de *Marcé*. — On y bêchait « de la terre « forte » en 1673, pour briques et poteries sans doute (Et.-C. de Durtal).

Terrie (la), f., c^ne d'*Armaillé*.

Terrier (*François*), d'Angers, reçu docteur-médecin à Paris le 23 août 1817, lisait le 3 septembre 1827 à la *Soc. de Médecine* d'Angers et a publié dans le *Journal de M.-et-L.* du 22 septembre suivant la *Biographie médicale de Joseph Thomasseau de Landry*, qui n'est qu'une reproduction abrégée de l'opuscule d'Hazon. V. *ci-après*, p. 576-577. — Sa thèse est un *Essai sur l'Hygiène des vieillards* (1817, Paris, in-8°).

Terrière, ham., c^ne de *St-Lambert-la-P.* — *Les T.* 1591 (Et.-C.). — *Ferrières* (Cad.). — Autrefois entouré de bois aujourd'hui détruits et jusqu'au XVIe s. infesté de loups.

Terrières (les), usine, four à chaux, briqueterie, c^ne de *Brossay*.

Terriers (les), m^on b., c^ne de *Juigné-sur-L.*, dans le village de Martigneau. — Doit son nom sans doute à Et. Terrier, mari de Jeanne du Cimetière, qui par acte du 29 octobre 1600, crée au profit du Chapitre de St-Maurice d'Angers une rente d'une busse de vin du domaine pour la célébration des messes. — En est sieur Guill. Admirault, 1652, de qui l'acquièrent le 26 juillet Jean Apvril et Anne Tremblier; — Marie Apvril, 1654, femme de Sauveur de la Ralde, gouverneur de Brissac, qui le 11 août 1661 en fit cession à Pierre Garreau, son beau-frère; — aujourd'hui encore à M. Louis Garreau de la Barre, conseiller honoraire à la Cour d'Appel d'Angers.

Terrinière (la), f., c^ne de *Chambellay*.

Terrinières (les), f., c^ne de *Chantoceaux*.

Terronnière (la), vill., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*.

Terry (le), f., et m^in à eau, c^ne de *Jarzé*. — *Molendinus de Terriis* (Chaloché, t. II, f. 54). — *Le molin de Terrys* 1300 (Chaloché, t. XV). — *Le moulin de Terris* 1610 (Et.-C.). — Domaine acquis en 1252 par l'abbé de Chaloché, aliéné peu après, puis donné au Chapitre de Jarzé par son fondateur en 1547, mais aussitôt arrenté; — donne son nom au ruisseau, qui naît sur la commune de *Jarzé*, traverse Lué, Sermaise, Fontaine-Milon, Saint-Georges, Gée, Mazé; — se jette dans le Couesnon; — a pour affluents les ruiss. du château de Lavau, de Fontaine-Milon et de la Petite-Fresnaie; — 14,565 mèt. — Un titre de 1751 l'appelle à son confluent *la Boire-de-Milpied* (E 1123).

Tertereaux, f., c^ne de *Vernantes*; — h., c^ne de *Vernoil*.

Tertre (le), ruiss. né sur la c^ne de *la Potherie*, s'y jette dans l'Argos; — 950 mèt. de cours; — m^on b., c^ne d'*Allonnes*. — Le terrain, partie en labours et en vignes, fut arrenté en 1488 à charge de bâtir et d'habiter. Jean Jouet y réside en 1547, Simon Maraudeau 1624, Mathurin Drouet 1648, Claude-César Budan de Russé 1776. — Il relevait de la Thibaudière; — f., c^ne d'*Angrie*; — ham., c^ne d'*Armaillé*. — En est sieur René Gault 1551, qui y avait réuni le lieu de la Ménardaie (E 1136), Pierre G. 1603; — f., c^ne de *Bauné*, avec caves de tuffeau. — Domaine échu à Jean Tarin 1648, V. *ce nom*, dans la succession paternelle; — cl., c^ne de *Beauvau*. — *Le T.*

alias la Maison du Vicaire, domaine de la cure vendu nat[t] le 14 avril 1791 ; — f., c[ne] de *Bocé*. — En est sieur Jacques de Goudeau, écuyer, mari de Charlotte Crouin, 1622, Julien Goyet 1628 ; — f., c[ne] du *Bourg-d'Iré* ; — vill., c[ne] de *Brion* ; — f., c[ne] de *Champigné*. — En est sieur Math. de Charnacé, mari de Renée Forveille, 1617, 1623 ; — f., c[ne] de *Chantocé* ; — f., c[ne] de *Chazé-sur-A.* ; — acquise en 1565 de Th. Delaporte par Pierre Crespin ; — f., c[ne] de *la Cornuaille*, anc. domaine des Bourmont ; — h., c[ne] de *Corzé*. — *Le Tertre Ménard* 1631 (Et.-C.), appartenant à cette date à Claude Ménard ; — f., c[ne] de *Courchamps*. — *Terra que vocatur le T.* 1216 (St-Aubin, Off. cl., t. III, f. 4) ; — f., c[ne] de *Dénezé-s.-le-L.*, domaine de l'abb. de la Boissière, vendue nat[t] le 19 mai 1791 ; — cl., c[ne] de *Durtal* ; — f., c[ne] de *Fougeré* ; — c[ne] de *Gennes*, éminence au S.-O. de la Pagerie, au N. et tout près de la Forêt, sur laquelle se dresse un peulvan dit la *Pierre-Longue* ; — cl., c[ne] de *Genneteil* (Cass.) ; — f., c[ne] de *Grez-Neuv.* ; — f., c[ne] de *la Jaille-Yvon* ; — ham., c[ne] de *Jarzé* ; — ham., c[ne] de *Juigné-Béné*. — *Le lieu appellé le T.* 1385. — *L'hostel du T.* 1403 (la Haie-aux-Bons-Hommes). — Appartenait au XV[e] s. au prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes qui l'arrenta en 1405 à Jean Davy ; — en est sieur Michel Chaperon 1454 ; — f., c[ne] de *Loiré* ; — f., c[ne] du *Louroux-Béc*. — *Le Tertre Jehanne* 1779 (E Minutes Aubry), — devait une rente de 12 boisseaux de seigle à l'abbaye du Pontron ; — ham., c[ne] du *Louroux-Bécon*. — *Le Tertre-Veillon* (Cass. et Et.-M.). — Anc. maison noble ; — f., c[ne] de *Marigné* ; — ham., c[ne] de *la Meignanne* ; — cl., c[ne] de *Meigné-le-V.* ; — f., c[ne] de *la Membrolle* ; — ham., c[ne] de *Montjean* ; — f., c[ne] de *Morannes*. — Anc. maison noble, relevant de la Motte-de-Pendu ; — en est dame Catherine Riotte, veuve Guerraude, 1620, et par acquêt en 1625 Jacques Riotte, qui la vend en 1636 à n. h. René Baron ; — en 1758 J.-R. Morna, mari de Louise-Geneviève Dupont ; — f., c[ne] de *Mouliherne* ; — cl., c[ne] de *Mûrs* (Cass.) ; — m[in] à vent, c[ne] de *Noyant-sous-le-Lude* ; — f., c[ne] de *Nyoiseau* ; — vill., c[ne] de *Pruillé*, attenant, en prolongement sur la route nationale, au bourg de la Membrolle ; — f., c[ne] de *St-Sauveur-de-Flée*, vendue nat[t] sur Leshénault de Bouillé le 7 floréal an VI ; — cl., c[ne] de *St-Silvin*. — *Le Tertre de l'Epervière* 1786. — Anc. domaine légué en 1703 par M[lle] Hérard à l'école des filles de la paroisse St-Samson d'Angers et vendu nat[t] le 4 nivôse an II ; — ham., c[ne] de *Saugé-l'Hôpital*. — Un logis y a sa porte surmontée de moulures en accolade XVI[e] s., avec un écusson chargé de trois fleurs de lys, — ancienne habitation d'été de M[me] Milscent de la Noiraie 1765 ; — cl., c[ne] de *Sermaise*, vendue nat[t] sur J.-Benj. de la Motte-d'Aubigné le 4 floréal an II ; — ham., c[ne] de *Soucelles* ; — ham., c[ne] de *Soulaines* ; — h., c[ne] de *la Varenne*, dépendance du bénéfice de son nom, vendu nat[t] le 16 vendémiaire an V ; — f., c[ne] de *Vern* ; — cl., c[ne] du *Vieil-Baugé*. — En est sieur Guill. Goyet, mari de Louise Lou..., 1636 ; — f., c[ne] de *Villemoisant* ; — f., c[ne] de *Villévêque*.

Tertre (le Bas, le Haut-), ff., c[ne] de Saint-*Martin-du-B.* ; — (le Grand-), f., c[ne] de *Beaucouzé*, sur un monticule, au bas duquel dans le chemin naissent deux sources ferrugineuses ; — (le Petit-), f., c[ne] de *Beaucouzé*, anc. dépendance de la cellererie de St-Nicolas d'Angers, vendue nat[t] le 29 mars 1791 ; — cl., c[ne] de *Chigné* ; — cl., c[ne] de *Tiercé*.

Tertre-au-Jau (le), f., c[ne] d'*Angers* N. — *La Montaigne au Jau* 1415 (G 404). — *Le Tertre du Jau* 1460 (St-Aubin, Déclar., t. I). — *Le Tertre-au-Jau* 1497, 1526 (Ibid.). — Anc. domaine avec bois et vignoble, dépendant du Ronceray et vendu nat[t] le 16 février 1791. Il était arrenté en 1582 à Gaston Ledevin. — Une exploitation d'ardoise y existait en 169. (GG 228). — Les fouilles du chemin de fer de Laval ont fait découvrir aux abords, dans les dépendances de la maison de M. Pelou, une ancienne mine de fer exploitée en galerie.

Tertre-Bellay (le), f., c[ne] de *St-Philbert-du-P.* — Anc. domaine dépendant d'une chapelle de ce nom, fondée le 12 juillet 1532 par Simon Viau, vendu nat[t] le 1[er] juillet 1791.

Tertre-Bertrand (le), f., c[ne] de *Fouger...* (Cass.).

Tertre-de-Butonneau, f., c[ne] de *la Breille*.

Tertre-des-Vignes (le), f., c[ne] de *Freigné*.

Tertre-Faux (le), f., c[ne] de *Loiré*.

Tertre-Guigniau (le), f., c[ne] d'*Armaillé*. — *Le T. Gault* (Cass.).

Tertrelochère (la), f., c[ne] de *Chemillé*.

Tertre-Luce (le), cl., c[ne] de *Villévêque*. — *Tertrum Luciæ* 1336 (G Cure). — En est sieur messire Christ. Davy 1698.

Tertre-Marcé (le), f., c[ne] de *la Pothere...*

Tertre-Martin (le), f., c[ne] de *Cuon*. — *Le lieu et closerie de l'hôtel Grangeard*, aujourd'hui *le Tertre-M.* 1765 (E 735).

Tertre-Michon (le), ham., c[ne] de *Freigné*.

Tertre-Montchaud (le), haute butte, c[ne] de *Tiercé*, formée par une ancienne dune, dont la surface en landes, peu à peu recouverte d'une épaisse couche de terre de bruyère, très-recherchée des horticulteurs, repose sur un dépôt considérable de quartz arénacé blanc ou sablon très-fin. L'extraction s'en pratique au moyen de puits carrés de 4 mèt. d'ouverture, de 5 à 6 mèt. de profondeur, reliés par des galeries.

Tertre-Montrond (le), haute butte, c[ne] de *Fontaine-Guérin*, portant un bois taillis de 3 arpents, aujourd'hui plus qu'à demi défriché, vendu nat[t] le 18 prairial an II sur l'abbé Lou...-René-Franç. Bariller.

Tertre-Neuf (le), f., c[ne] de *Durtal*.

Tertre-Peaudeio (le), f., c[ne] de *la Pote...rie* 1607 (Et.-C.).

Tertre-Ruau (le), h., c[ne] de *Blaison*.

Tertres (les), f., c[ne] de *Villebernier* ; — (... Petits), f., c[ne] de *St-Lambert-des-Levées*.

Tertre-Vallère (la), f., c[ne] de *la Pother...*

Tortulle, père, dit-on, d'Ingelger, serait ...

le Bretagne pour s'attacher à Charles le Chauve, qui lui aurait donné le fief de Château-Landon et l'aurait marié avec Pétronille, fille ou cousine du duc de Bourgogne. La chronique de Thomas de Loches le confond avec Tertulfe ou Torquat que celles d'Eudes, de Robin et de Le Breton d'Amboise lui donnent pour père, l'un et l'autre d'ailleurs de pure légende.

Chron. d'Anjou, t. I, p. 36, 38-39, 355. — Cl. Ménard, Ms. 675, p. 84.

Tesnières (les). — V. *Ténières* (les).

Tessard (*Philippe*), natif de Combrée, docteur-médecin, Angers, 1549, épouse Jeanne Bontemps (janvier 1550), et devenu veuf en 1572, se remarie le 16 juin 1574 avec Marguerite Dutertre. Sa succession est partagée le 13 juillet 1586 entre ses enfants.

Tessé, f., c^ne^ de *Jarzé*. — Ancien fief et seigneurie dont faisaient partie la Gasnerie et le Bois-St-Pierre. — En est sieur n. h. René Savary 1540 (C 106, f. 39) ; — c^ne^ de *St-Silvin*. — *La closerie appelée le Moulin-à-Vent* 1540 (C 105, f. 297). — *T. alias le Moulin-à-Vent* XVIIIe s. (G 809). — En est sieur Marin Cierzay, marchand, 1540, n. h. René de Breslay, receveur général des Traites, 1646, qui y décède le 12 octobre 1678 ; — passe successivement par acquêt de Charlotte Minault de la Charbonnerie, son héritière, à Jacques Boussard, mari de Marie-Anne Thibauld, femme en secondes noces de Jacq.-André Jahyer, et en 1771 à Cl.-Nic. Blanchard, écuyer, receveur des Tailles.

Tesseau (le Grand-), f., c^ne^ de *Freigné*. — Acquise de n. h. René de Juigné le 31 mai 1571 avec le fief de Juigné, qui en dépendait, par n. h. Claude Simon, dont la fille épousa Franç. de l'Esperonnière le 16 septembre 1612. — Leur fils en rend aveu à Bourmont le 16 novembre 1697 ; — (le Petit-), f., c^ne^ de *Freigné*.

Tessecourt, chât., c^ne^ de *Chanteussé*. — *Tercia Curtis* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 125, 239, 355), 1111 (1er Cartul. St-Serge, p. 293). — *Tercecort* XIIe s. (D. Houss., XIII, 1558). — *Tercia curia* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 118), 1207 (Ronceray, ch. or.), 1223 (G 689, f. 83), 1313 (G 7, f. 115). — *Terce Curt* 1214 (1er Cart. St-Serge, p. 244). — *Tercecourt* 1281 (H.-D. *B* 31, f. 92). — *Tacecourt* 1514 (G Cure de Soulaire), 1540 (C 106, f. 238 v°). — *Tiercecourt* 1543 (G Cure de Sceaux). — Ancien fief et seigneurie relevant pour partie de Sautré, d'Ingrandes, de Marigné et de Châteaugontier, autrefois avec château fort et motte entourée de douves, dans la cour, à l'O. de l'habitation actuelle. — La terre donne son nom jusqu'au XVe s. à une famille de chevalerie. — En est sieur Guyot Faubert, chevalier, 1514, Mathurin de Montalais 1543, Pierre de Montalais, qui vend en 1555 le domaine à Jean de Rallay, Charles de Channay 1623, Jacquine de Bueil, sa veuve, 1631, Pierre de Périen, marquis de Crénan, par sa femme Madeleine de Bueil, en partage avec Louis-René de Servin, conseiller au Parlement de Paris, 1644, Henri-Louis Lechat, qui meurt âgé de 43 ans à Rennes, le 22 juin 1750, — Henri-Louis-Claude Lechat, chevalier, 1775, qui meurt à Angers, âgé de 75 ans, le 20 avril 1789, — aujourd'hui encore M. Lechat de Tessecourt, ancien conseiller général. — L'habitation actuelle, où sont conservés de beaux portraits des familles Lechat et de Fleury, n'est qu'un modeste logis du XVIIIe s. sans caractère. Il doit être bientôt jeté bas, remplacé à distance par un élégant château en style Louis XIII modernisé (arch. M. Bibard), comprenant une double façade décorative, mi-partie brique et tuffeau, dont la principale vers Sud, précédée d'un large perron, se divise en trois pavillons couronnés d'étaux en zinc ouvragé et reliés aux angles par une petite tourelle coiffée d'une impériale ; au-devant s'enroulent de belles avenues tournantes tracées au travers d'un taillis.

Tessellerie (la), f., c^ne^ de *Brion*.

Tesserie (la), f., c^ne^ de *Bouchemaine*. — Anc. dépendance de la Papillaie, vendue nat^t^ le 13 janvier 1791 ; — cl., c^ne^ du *Guédéniau* ; — ham., c^ne^ de *Jarzé*. — *La Tresserie* (Cass.). — *Le lieu, domaine, métairies, fief et seigneurie de la T.* 1540 (C 105, f. 139). — Appartenait à cette date et encore en 1616, à la famille Becquet. La maison en 1600, 1606 était transformée en une verrerie dirigée par des gentilshommes, MM. de Maridor et de Launay, venus du Maine, et qui ne paraît pas avoir duré ; — f., c^ne^ de *la Jumellière* ; — f., c^ne^ de *Morannes* (Cass.) ; — f., c^ne^ de *Noyant-la-Grav.* — En est sieur Jean de la Touche 1660, Jean Thenaufle 1483, qui la vend cette année à J. Hullin de la Ménardière ; — f., c^ne^ de *St-Aubin-de-Luigné*. — *Le lieu, domaine, etc. de la Texerie, autrement le Petit-Espinay* 1471 1572 (E 630 et 682). — On y montre encore la cachette où se réfugia durant toute la Terreur l'abbé Provant, de Rochefort, mort depuis dans les greniers de la Frapinière ; = f., c^ne^ *St-Pierre-Maul.* ; — (la Petite-), cl., c^ne^ de *Jarzé*.

Tesseul, vill., c^ne^ de *Jumelles*. — Il y existe un champ de sépultures où se sont rencontrés de nombreux objets en fer, cuivre, argent, au dire des habitants du pays, 1872.

Tessié (*Joseph-François-Alexandre*), connu sous le nom de *Tessié-Ducluseaux*, fils de René-Marie Tessié, maître chirurgien, et de Perrine Leroux, fille aussi d'un chirurgien, né aux Rosiers en 1755, était déjà docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, quand après avoir pratiqué quelque temps aux Rosiers, il se fit recevoir au même titre en 1782 par l'Université d'Angers et vint s'établir en ville. « Enthousiaste, « — dit son intime ami La Révellière, — de tout « ce qui pouvait éclairer les hommes et améliorer « l'état social », il se prit de passion pour la chimie, — sa première thèse de bachelier était déjà un essai médico-chimique sur les gaz, *de Gazorum indole, usu, noxa et remediis* (Montpellier, J. Martel, in-4°, novembre 1777), — laissa sa clientèle et partit pour Paris, où il se mit durant plusieurs mois au courant des méthodes et procédés nouveaux de cette science, alors en pleine transformation ; puis de retour à Angers, ayant vainement sollicité, — et l'Université avec

lui, — du prince apanagiste la création d'une chaire spéciale (mai 1786), il fit annoncer et ouvrit dans sa maison (septembre 1786) un cours public et payant, qu'il savait rendre surtout intéressant par les expériences d'un laboratoire complet, créé à grands frais, avec l'aide de quelques amis. Cette année même il ouvrit la séance de rentrée des Ecoles de médecine par un *Discours sur l'influence de la Chimie sur la médecine, les sciences et les arts*, que les *Affiches* du temps analysent. Ces leçons, qu'il continua pendant trois hivers (1786-1788) et plus tard jusqu'en 1792 à Hôtel-Dieu d'Angers, étaient loin de l'avoir enrichi, mais elles lui avaient acquis une popularité qui s'accrut par son dévouement aux idées nouvelles. Il prit part avec La Révellière et son frère à la rédaction du projet de Cahier, imprimé aussitôt et qui servit de modèle à l'assemblée bailliagère. — En 1792 il était doyen de la Faculté et le 7 septembre fut élu 3e suppléant des députés à la Convention, puis membre du Conseil général du département. C'est en cette qualité qu'il fut délégué commissaire pour présider au tirage de la milice à St-Florent-le-Vieil et qu'à la tête de la gendarmerie et de la garde nationale il eut à faire face à la première levée d'armes des paysans. D'avril à juin 1793 on le voit en mission à Nantes pour procurer l'envoi de munitions de guerre et surtout pour tenir l'administration au courant des événements. Sa correspondance existe et avec elle, comme avec celle de Bénaben, V. *ce nom*, il serait intéressant de démontrer à quel degré d'exaspération en étaient venus ces sages de la première heure, cette élite d'esprits fiers et généreux, dont la modération n'a jamais été suspecte et qui ont laissé une mémoire si vénérée de leurs contemporains. — « La *Royale*, écrit-il de Nantes (3 avril), est « toujours en permanence, et l'on continue avec « une égale ardeur de royaliser les partisans de « la royauté. Il est juste qu'on traite en roi ceux « qui en veulent un » — Le 13 juillet, de Rennes, il envoya à ses collègues sa démission d'administrateur, se sentant, disait-il, trop d'ennemis pour pouvoir être utile encore, — puis de Vannes, le 23 août, celle de suppléant à la députation, sur l'avis de la démission de ses amis Leclerc et La Révellière. Il venait de s'engager dans un bataillon de Volontaires, « convaincu « que c'est plutôt par la force des armes que « par celle de la raison que l'on doit com- « battre les despotes et leurs vils satellites » et demandait de rester avec ses frères d'armes. — On trouve de lui en ce temps-là même une *Analyse des eaux du ruisseau d'Avort* dans le *Journal de physique*, août 1793, t. XXXVII, p. 81-95. — Un arrêté des représentants ordonna sa détention jusqu'à la paix, comme ayant pris part, au nom du Département, à des relations avec les fédéralistes de Caen et de Rennes et refusé de remplir son mandat à la Convention. Il fut arrêté à Noirmoutier, au milieu de sa batterie d'artillerie, et conduit au château d'Angers, puis envoyé le 8 octobre à Amboise, ramené en février 1794 à Angers, et le 22, par ordre de la Commission militaire, transféré à Paris, avec Brevet de Beaujour, Dieusie, Couraudin, J.-B. La Révellière, condamné avec eux pour fédéralisme et exécuté le 25 germinal an II (15 avril 1794). — L'administration municipale put racheter de ses héritiers pour la somme de 1,600 liv. (8 brumaire an IV) son cabinet de physique, qui devait composer le premier fonds du Musée d'histoire naturelle.

Arch. de M.-et-L. Série D 8 et Série L. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, 2e série, t. I, p. 331. — Blordier-L., *Angers et le Départ. de M.-et-L.*, t. I, p. 357, 434, 349. — Grille, *Volontaires*, t. IV, p. 211. — Vial, *Ligue*, p. 24. — De Romain, *Récits de quelques faits*, p. 20. — La Révellière-Lép., *Mémoires*, t. I, p. 54 et 61. — *Affiches* d'Angers, 15 septembre et 17 novembre 1786. — *Rev. d'Anjou*, 1852, t. II, p. 44. — *Mém. des Sav. Etrang.*, t. V, p. 17. — *Le Patriote Angevin*, 1789, premier numéro. — *Encyclop. Méth., Arts et Mét.*, t. VIII, p. 569.

Tessier (.....), des Ponts-de-Cé, commandait l'artillerie vendéenne, à la première retraite de Doué sur Vihiers. *Mém.* de René Bordereau, p. 17.

Tessier (......), ancien receveur du comté de Beaufort, a laissé des *Mémoires* Mss. que cite Bodin, t. I, p. 218, édit. Godet.

Tessiers (les), f., cne de *Chantoceaux*. — *Les Texiers* (Et.-M.).

Tessigné, vill., cne de *Charcé*. — *Tessiniacus* 1082-1102 (2e Cartul. St-Serge, p. 221). — *Thessiniacus* 1070-1100 (Liv. Bl., f. 25). — Ancien fief avec maison noble, relevant de Brissac. — En est sieur Michel Sohier 1413, Jean Sohier, 1490, 1512, de qui hérite son neveu, Joachim de Coulons 1506, 1545, Jacques Jouet, par acquêt en 1588, — quoique le titre en soit pris encore par n. h. Charles de Coulons, inhumé le 17 mai 1655 dans le cimetière de Sarré, près Gennes, — Jacq. Jouet 1680, René de Fontenelle, mari de Philippe Jouet, 1656, 1674, Charles de Fontenelle 1693, — Charles Mallet, par acquêt en 1718, Renée Letellier 1730, veuve de René-Claude Letellier, lieutenant au régiment dauphin-dragons, Math. Boby, par acquêt en 1756, Claude Lombardel, par acquêt du 6 novembre 1769. — L'ancienne maison seigneuriale appartenait en ces derniers temps au professeur Huttemin, V. *ce mot*, qui y est mort en 1857. La chapelle en existe encore mais délaissée. — La Carte cantonale y signale deux *peulvans* imaginaires et place auprès le *dolmen* de Charcé qui en est distant de plus de 1,300 mètres ; — cne de *Faye*. — *Le fief de T. dit Rorteau* (C 105, f. 131). — Appartenait à Jean Beaumont et Pierre Mesnier dans la mouvance de Chanzé.

Tessinière (la), f., cne de *Liré*.

Tessoualle (la), canton et arrond. de Cholet (7 kil.); — à 67 kil. d'Angers. — *Tessoala* 1070-1088 (Liv. Bl., f. 43). — *Tessouaille* 1300 circa (Gr.-Gaultier). — *Eclesia parochialis Beate Marie de Tessovallis* (*Pouillé*, dans Lacurie, p. 359). — *La Tessoualle* 1591 (Enquête). — Sur un haut mamelon (134 mèt.), — entre Cholet et Maulévrier (9 kil. 1/2) au N., Maulévrier à l'E., Cholet à l'O., le département des Deux-Sèvres au S.

Les chemins d'intérêt commun de Cholet et de

Maulévrier à la Tessoualle se réunissent au bourg, avec deux chemins vicinaux, desservant ensemble de l'E. à l'O. et du N. au S. le territoire.

Du Sud descend tout du long en bordure vers N. et N.-E. la rivière de la Moine, depuis le confluent du ruiss. d'Availle jusqu'au confluent du ruiss. du Trézon, d'où elle se précipite en brusques replis vers Sud pour remonter dans une courbe rapide vers N. à partir du moulin de Ribou, en formant limite avec Cholet. — Y affluent sur la gauche, dès l'entrée, le ruisseau d'Availle, puis ceux de la Margiraudière, venant de l'Oublande, — de la Tousselière, qui passe au bourg, coule parallèlement au chemin de Cholet et afflue au moulin de Ribou, — et des Loges, qui forme limite en partie vers l'O.

En dépendent les vill. et ham. du Temple (13 mais., 54 hab.), de la Mercerie (10 mais., 42 hab.), des Brosses (3 mais., 18 hab.), du Bordage-Charruau (3 mais., 17 hab.), et 56 fermes ou écarts dont 4 groupes de 2 maisons; — ni château ni maison bourgeoise.

Superficie : 2,095 hect. dont 4 en bois, restes de 60 hect. défrichés depuis 1820, 230 hect. en prés, 1,735 hect. en labours, y compris les 15 hect. de landes, d'il y a 60 ans. — Nulle vigne.

Population : 855 hab. en 1720. — *805* feux en 1789. — *1,194* hab. en 1821. — *1,415* hab. en 1831. — *1,480* hab. en 1841. — *1,511* hab. en 1851. — *1,712* hab. en 1861. — *1,620* hab. en 1866. — *1,495* hab. en 1872. — *1,529* hab. en 1876, — de développement rapide, subitement arrêté ou contenu, — dont *944* hab. (247 mais., 271 mén.) au bourg, divisé par le ruisseau, en haut et bas bourg.

Nombreux tisserands pour la manufacture de Cholet. — Blanchisserie importante. — Un moulin à eau.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de St-Gabriel), bâtie par adjudication du 30 novembre 1845. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Torfou), avec *Salle d'asile* bâtie par adjudication du 16 septembre 1861 (archit. Pollenfant).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), fut presque entièrement incendiée pendant la guerre et, récemment restaurée à l'intérieur, n'offre à signaler que de belles verrières de Lobin, de Tours.

Nulle trace antique sur le territoire, laissé en dehors des grandes voies connues. — Nul renseignement sur la paroisse ni sur l'église qui était au patronage de l'abbé de Mauléon. — La cure, quoique primitivement distincte du prieuré, y fut réunie de bonne heure et les titulaires se qualifiaient de prieurs-curés. — Les registres de la paroisse sont perdus.

Prieurs-curés : Gabriel *Prévot*, 1440. — *Bodineau*, 1620. — *Tarreau*, 1676. — Charles *Drugeon*, 1689, 1697. — Pierre *Maillet*, 1715. — Pierre-François *Gilbert*, 1727, † le 24 août 1753. — Pierre-Louis *Boucard*, 1753, † le 23 avril 1783, âgé de 72 ans. — *Bergerin*, 1783, 1790. — François *Avril*, curé constitutionnel, qui déclare le 12 pluviôse an II n'exercer plus aucune fonction depuis près de dix mois.

La paroisse dépendait jusqu'en 1317 du Diocèse de Poitiers, plus tard jusqu'en 1648 du Diocèse de Maillezais, plus tard de celui de la Rochelle, et du Doyenné de St-Laurent-sur-Sèvres. La partie au delà du Pont-Bertrand était en marches communes du Poitou et fut par l'arrêt du Grand Conseil du 16 juillet 1641 rattachée à la juridiction du Présidial d'Angers. — Elle avait pour seigneur en 1789 Honoré de Boylesve de la Morousière, propriétaire d'un fief relevant de Mortagne. — Son Cahier de doléances réclame le rétablissement au bourg du bureau de la marque des toiles, la suppression des riches abbayes, l'emploi de leurs biens aux besoins de l'Etat et la création d'écoles avec traitement fixe pour les maîtres — Le 24 juin 1815 une conférence des chefs royalistes y consentit la pacification avec les délégués du général Lamarque.

Maires : Turpault, négociant, anc. officier payeur de la division de Châtillon-sur-Sèvre, an VIII, démissionnaire en l'an XII. — Jacques-Victor *Chemineau*, 22 floréal an XII. — *Bonenfant*, 2 janvier 1808. — Pierre *Marceau*, 9 octobre 1815, démissionnaire. — Cyprien *Gorget*, 16 novembre 1821, démissionnaire le 23 juillet 1824. — Philbert *Chiron*, 16 août 1824, démissionnaire en septembre 1830. — *Renou*, octobre 1830. — Philbert *Chiron*, 4 octobre 1843, installé le 19 — Elie *Gorget*, 23 août 1848. — *Dénéchau*, 1860. — *Hy*, 1865. — *Bonenfant*, 1870, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B Cahiers. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Cannel, *Guerre de la Vendée en 1815*, p. 280-286. — Mss. 923. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Grand-Coudray, la Brosse, la Garde, le Temple*, etc.

Testu (*Charles*), sieur de Pierre-Basse, né le 19 juillet 1633 au château de la Galaisière en Lué, était fils d'Antoinette de Broc, sœur jumelle de Pierre de Broc, évêque d'Auxerre. Il se destinait à la magistrature et était déjà docteur en droit, quand son oncle le prit avec lui et, à peine sous-diacre, le nomma chanoine, puis 15 jours après, le 17 octobre 1661, doyen de sa cathédrale, l'ordonna diacre et prêtre avec dispense d'âge et le fit son vicaire général en 1663. L'évêque en 1669 se démit même de son abbaye de Toussaint d'Angers au profit de son neveu, qui déjà prieur commendataire de St-Melaine de Laval, réunit de plus l'abbaye de N.-D.-des-Roches. — Il mourut en décembre 1709.

Arch. de M.-et-L. Toussaint. — Arch. commun. de Lué Et.-C. — Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*.

Tétaie (la), f., cne de *Vern*.

Tet-aux-Moulins (le). — V. *Mézangeau*.

Tetbertus, moine de Marmoutier, médecin du comte Geoffroi-Martel, 1060, et médecin de St-Aubin d'Angers.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 60. — *Arch. d'Anjou*, t. II, p. 51. — *Cartul. de St-Aubin*, Mss. 745, f. 58.

Tête-de-Cheval (la), canton, cne de *Saint-Saturnin*, 1617, 1720.

Tête-de-l'Anerie (la), vill., cne de *Chalonnes-sur-L.* — autrement *la Tête-de-l'Ile*.

Tête-de-l'Ile (la), vill., cne de *Montjean*; —

f., cne de *Souzay*, et par extension de *Parnay*, dans l'île dite de Souzay.

Tête-d'Epeau (la), f., cne de *Montjean*. — *Tête-de-Paon* (Rectt).

Tête-Ferière (la), f., cne de *Cléré*. — *Le lieu de la Testofordière* 1411. — *Une borderie non hébergée vulgairement appellée la Testefordière* 1558 (G Cure). — *La Testefordière* (Cass.). — *La Terreforière* (Et.-M.). — Domaine de la cure de St-Maurice de la Fougereuse qui l'arrenta en 1415 au seigneur de Maumusson.

Têtière (la), f., cne de *Pouancé*. — En est sieur René Amaron 1634.

Teulerie (la Grande-), ham., cne de *Chanzeaux*. — *Le lieu, terre, etc. de la Teullerie ou aultrement de Vauchonnyer* 1538 (C 105). — Du nom de Jean Leteulle qui le possédait à cette date — et vendu natt le 1er messidor an IV sur le curé de Quincé, P.-L. Baillif; = (la Petite-), ham., cne de *Chanzeaux*. — *Le vill. de la Petite-Theulerie alias de la Savaririe* 1670 (Et.-C.).

Teullière (la), f., cne de *la Poitevinière* et de la paroisse N.-D.-des-Mauges. — Relevant par moitié du Plantis et des Briffières. — En est sieur n. h. Et. de Torchart 1540, Anne de Caradeuc, veuve de Kerboudel, Joseph Prezeau, chevalier, 1740, mari de Marie Gautreau; = f., cne de *Ste-Christine*.

Teuvais (les), ham., cne de *Châteauneuf*. — *Les Theuvois* (Cass.). — *Favais* (Et.-M). — Anc. domaine des Carmélites d'Angers.

Tevelaie (la). — V. *la Tavelaie*.

Texier (*Jean Ier*), docteur en médecine de l'Université de Paris, se rencontre dès 1633 à Fontevraud, où il était souvent consulté par l'abbesse. Il résidait dès lors peut-être et pour sûr à partir de 1638 à Saumur, et y mourut vers 1648. Sa veuve Anne Froger y vivait encore en 1677. = (*Joseph*), fils du précédent, docteur-médecin de l'Université de Paris, est dit conseiller et médecin du roi, à Saumur, en 1665, 1672; — ses enfants sont baptisés à St-Hilaire-St-Florent. — Il s'établit plus tard à Doué où sa femme Angélique Dubois est inhumée le 6 septembre 1679, âgée de 29 ans. On le voit en 1685 remarié à Marie de la Marqueraie, veuve de Jean Havard de la Blotterie, qui était de nouveau veuve depuis deux ou trois ans, lorsqu'elle mourut le 29 mai 1696 à St-Hilaire-de-Rillé, près Montreuil-Bellay. = (*Louis*), frère du précédent, clerc tonsuré et prieur d'Allonnes-sous-Montsoreau par la résignation de Claude du Bellay, 1609, et démissionnaire vers 1645 en faveur de son neveu, s'est fait connaître par un *Discours fait en l'honneur de St Francaire, évesque de Poictiers, avec un recueil et extraits des autheurs qui font mention que St Hillaire et St Francaire, son père, sont nez en la paroisse de St-Hilaire de Clairé près Passavant, où se voit aussi l'antiquité de la maison du Bellay* (Saumur, 1641, André Hernault, — et 1648, Ant. Hernault, in-8° de 88 p.), petit livret devenu très-rare, malgré ces deux éditions. L'auteur sert malheureusement la cause du saint, qu'il veut honorer, avec les mêmes pièces imaginées de sa façon pour la plus grande gloire des du Bellay. Les erreurs de fait y abondent. Il en corrigea une partie seulement dans sa 2e édition sur l'avis de D. Huynes, mais sans supprimer l'épitaphe de l'évêque Jean Du Bellay, trouvée, suivant son dire, en 1470 et qui est de pure invention, quoique après lui les hagiographes s'en autorisent. — Il a donné encore : *Discours funèbre sur la mort de messire Charles Bouvard, vivant prestre, abbé de St-Florent, etc., faict le 9 may 1648* (Saumur, Ant. Hernault, 1648, in-8°); — *Discours touchant la fondation de la chapelle N.-D.-de-Guarison à Russé, distant de deux lieues de Saumur, etc.* (Ibid., 1648). Il l'avait lui-même dotée par deux fois en 1641 et 1647 de divers services, dont un anniversaire au jour de la fête de Claude du Bellay, son bienfaiteur. V. *ci-dessus*, p. 327. = *(Jean II)*, prêtre, à Saumur, de la famille des précédents et fils peut-être de Joseph, a publié deux petits recueils de poésies latines. Le premier de 6 p. in-8°, dédié au marquis de Châteauneuf (27 janvier 1685) comprend une ode de félicitations, une exhortation de l'Eglise catholique à l'Eglise réformée et une épigramme, le tout à l'occasion de la ruine du Temple protestant; — le second, in-8° de 16 p., dédié au P. Thias, de l'Oratoire, des hymnes à la Trinité, à l'Immaculée-Conception, à la Vierge, à St-Joseph, et est signé à la fin : *Cavebat J. Texier, sacerdos Salm. 1689*. L'auteur y donne à comprendre qu'il avait composé aussi des vers français, *patrio pectine*, publiés peut-être mais restés inconnus. On trouve de lui encore une *Ode gratulatoria* 1688 en tête du 2e vol. du *Clypeus Fontebraldensis* du P. de la Mainferme. — Il mourut le 2 novembre 16[illegible] à la Roche-Coutant près la Fosse-de-Tigné, dans la maison de M. Lehou du Plessis, avocat. — A cette famille encore se rattache *Jacques* Texier, docteur en médecine, à Saumur, mari de Renée Pruniers, et leur fils, *Jean-Jacques*, docteur-médecin, qui épouse au Puy-N.-D. le 8 novembre 1739 Perrine Oudry.

Thabardaie (la), f., cne de *Chazé-sur-Argos*.

Thamæ, Thamaïcus. — V. *Longué*.

Tharaudière (la), f., cne de *la Salle-Aubry*.

Tharreau (*François-Charles*), fils de Jean-Mathieu T. et d'Anne-Jeanne-Marie Richard, né au May le 15 janvier 1751, maire du May en 1790, membre du District de Cholet en juin 1790, membre du Conseil d'arrondissement en l'an VIII, était maire de Cholet depuis le 23 prairial an VIII. Sous son administration la ville se reconstruit et se transforme; les fontaines sont installées, le marché agrandi, les rues pavées, une grande caserne de gendarmerie construite, le mail tracé, deux écoles et le bureau de bienfaisance établis, une église projetée. Pour rappeler ces bienfaits un arrêté de son successeur, en date du 13 novembre 1808, donna son nom au pont sur la traverse de la ville et au nouveau Mail. — Il avait cette année même été élu député au Corps

législatif. — Après l'Empire, il fut de nouveau nommé maire de Cholet le 25 mai 1821, se démit en 1826 et y est mort le 19 mars 1829, officier de la Légion d'honneur, veuf de Jeanne-Charlotte-Marie Allard.

Tharreau (*Jean-Victor*), frère du précédent, né au May en 1767, s'enrôla, quittant femme et enfants, dans le 2e bataillon les volontaires de Maine-et-Loire en 1792 où il passa le 17 août adjudant-major, partit le 27 septembre pour l'armée du Nord, arrivé à Maubeuge fut retenu comme ordonnance, puis comme aide-de-camp par le général Tourville, avec qui il assista au siége de Namur. Le 25 mars suivant il arrêtait en plein camp un officier d'état-major de Dumouriez, qui venait agiter l'armée. Quelques mois plus tard il accompagna Gudin sous Maubeuge, puis Ferrand, qui le proposa aux représentants Henz et Bo pour les fonctions d'adjudant général à l'armée des Ardennes, où dès la prise du commandement par Charbonnier, il fut appelé aux fonctions en titre de chef d'état-major, qui n'appartenait qu'à un général de brigade, grade qui lui fut conféré par les représentants. Destitué au milieu de la tourmente révolutionnaire, il fut remis en activité après le 9 thermidor et employé à l'armée du Rhin sous Moreau en 1796, à l'armée d'Angleterre en 1797, de nouveau à l'armée du Rhin en 1798, puis à l'armée du Danube où en avril 1799 il passa général de division. Il commandait quelques mois après les villes de Kelh et de Strasbourg, et en 1801 une division d'élite à l'armée du Midi. Mais patriote convaincu, il s'était refusé à voter le Consulat et l'Empire et fut laissé à l'écart de 1802 à 1809. Rappelé alors sous les ordres d'Oudinot, il fut grièvement blessé le 14 mai 1809 sous les murs de Vienne, à la tête des grenadiers, et à Wagram eut un cheval tué sous lui. Atteint d'une balle sur le champ de bataille de la Moscowa, il continua la charge et tomba frappé d'un second coup en pleine poitrine (7 septembre 1812). Son buste par Jean Debay a pris place en 1840 au Musée de Versailles, et un exemplaire en marbre, donné par sa veuve, au Musée d'Angers.

Notes Mss. de Talot. — *Journal de Maine-et-Loire* du 17 janvier 1840.

Tharreau (*Marie-Augustin*), frère des précédents, né au May le 4 avril 1762, reçu docteur-médecin en juillet 1785 à Montpellier, s'établit à Beaupréau et y épousait le 31 mai 1790 la fille du maire Bory, à qui il succéda quelques mois en 1792. Chassé par l'insurrection, il se réfugia à Angers où il fut attaché à la direction des hôpitaux militaires jusqu'à leur suppression. Maire de nouveau de Beaupréau en l'an VI, puis installé à Rochefort-sur-Loire, 1802, il était proposé en 1804 pour médecin en titre du Lycée d'Angers.

Tharreau (*Paul-Jacques*), né à St-Quentin-en-Mauges en 1749, y pratiquait la chirurgie, en 1793. Il prit rang dès la première heure dans l'armée de Bonchamps et encore en 1815 fut des premiers, avec son frère, à organiser de petites troupes avec lesquelles ils tenaient le pays, V. de Romain, *Récit de quelques faits*, p. 73. Son portrait figure dans les dessins de David.

Thau (le). — V. *la Tau*.

Thauaudière (la), *f.*, cne de *la Pommeraie*.

Thauron (le), f., cne de *Méon*. — *Le Thoron* (Cass.). — Ancien domaine de l'abbaye du Louroux, dont le logis principal porte encore la trace de blasons; — vendu natt le 5 mai 1791. — Par actes des 28 mai et 8 juin 1574 les moines autorisèrent la reconstruction de la chaussée de l'étang et l'établissement d'un moulin, qui, augmenté depuis, existe encore, avec un blason sculpté sur la porte du plus ancien bâtiment. C'est le *moulin* dit *de la Gouane*, nommé en 1576 « le Moulin-Neuf sur l'étang du Gault ». — L'étang à demi desséché est traversé par le ruiss. de la Gouane.

Thavard (*Jean*), originaire du Bourbonnais, enseignait le droit civil et canon à Angers depuis plusieurs années; mais sur ses doctrines hérétiques, l'Université le priva de sa régence et à la requête des syndics et députés des paroisses, le Conseil de ville par conclusion du 7 mai 1562, lui ordonna de vider la ville comme étranger. Il se retira en Allemagne, mais il était de retour dès le mois de janvier suivant et fut autorisé, après procès, à reprendre l'exercice de sa régence et de la « lecture ... moyennant « qu'il ne fera profession que de lecture de droit « civil et ne fera exercice de lettres saintes ». — Peut-être périt-il, « compris dans le carnage né- « cessaire, — comme dit Pocq. de Livonnière, — de « la St-Barthélemy. » Le même auteur lui attribue deux traités *De Juridictione et Imperio* (Toulouse, in-4o, 1557) et *De Interdictis et actionibus* (1560).

Arch. mun. BB 30, f. 15 et 56. — Pocq. de L., Mss. 1027, p. 105.

Théardière (la), cl., cne de *Montreuil-sur-Loir*. — Appartenait à René Germain, mari de Cath. Potery, 1600, 1626, et fut acquise en 1728 de Ch. de Meunin de St-Glady, mari de Jeanne Mingon, par Rob. Coquerie, maître de grammaire.

Théart (*Michel*), sieur de Baraise en Chemiré, avocat du roi au Présidial d'Angers, « a « écrit, — dit Bruneau de Tartifume, — quelques « élégies sur la mort de M. Bussy d'Amboise, im- « primées chez Troismailles en 1579 ».

Mss. 870, f. 1138. — Ménage, *Not. in Vit. Guill. Men.*, p. 284.

Thébaudaie (la), f., cne de *la Cornuaille*; — f., cne de *Vern*.

Thébaudière (la). — V. *la Thibaudière*.

Thébaudrie (la), ham., cne de *St-Aubin-de-Luigné*. — En est sieur Scipion Brouillet 1600.

Theil (le). — V. *le Tail* et *le Teil*.

Théland, f., cne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Telan* (Cass.). — *Le Taiclon* (Et.-M.). — Anc. maison noble avec chapelle qui sert d'étable de moutons La pierre d'autel n'en a été enlevée que vers 1870 et git peut-être encore dans la cour.

Théluet, f., cne de *Geneteil*. — *Tellué* (Et.-M.).

Thenaisie (*Charles-Léon*), fils de Charles-Léon et de Marie-Anne Douillard, né à Montfaucon le 4 octobre 1819, marié à Cholet le 4 février 1850, avec Mlle Zoé Leroy, dont la famille habitait le château de la Treille, résidait depuis quelques années à Nantes et y est mort le 8 mars 1876. Membre de la Société des gens de lettres de Paris et de la Société archéologique de Nantes, il s'était acquis une certaine notoriété par un premier roman, qui a pour titre : *Le Cornette, chronique de Bretagne, 1588-1589* (Paris, 2 vol. in-8°, 1844 — et 2e édition 1846), — et a publié depuis de nombreux articles dans divers recueils, dans la *Semaine des Familles* [notamment une *Etude sur la bataille de Cholet*], — dans la *Revue de Bretagne et Vendée*, — dans la *Revue d'Anjou et du Maine* [En 1853, *un Président du District de Cholet*; — *un Mariage en 1706*; — *la Machefollière*; — *le seigneur de la Crilloire*; — en 1860, *le château de la Bouère*; — *le Gué-au-Sang*; — en 1861, *le May*], — et à part, *la Tombe d'un Vendéen* (Paris, Lacombe, 1849, in-8° de 56 p., avec une image), pure fadaise.

Thenets. — V. *Tenais*.

Théodulfe, évêque d'Orléans, impliqué en 818 dans la conspiration de Bernard, roi d'Italie, fut, dit-on, détenu par ordre de Louis le Débonnaire, à Angers dans la grosse tour, qui flanquait un des angles de la porte Angevine, c'est-à-dire, dans la prison du comte. Enfermé là sans espoir, il occupait ses loisirs de captif aux lettres et à la poésie, quand il eut avis de l'arrivée du puissant empereur, appelé en Anjou par la révolte des Bretons. C'était le jour des Rameaux. La procession religieuse défilait par les rues, suivie de la cour et d'une foule immense. Au moment où le prince passait sous les fenêtres du cachot, une voix en sortit, chantant avec une émotion pénétrante la belle hymne, encore répétée dans la même solennité par l'Eglise : *Gloria, laus et honor*, que le prélat avait composée pour toucher le cœur de son maître, — et qui lui valut la liberté. Remis de droit en possession de ses biens, il aurait été empoisonné, au dire du moine Léthard, dès son arrivée à Orléans, par les personnages que son retour allait déposséder. — Mais peu de détails résistent à l'examen dans cette légende inventée plus tard pour interpréter la tradition d'usages dès lors incompris. — Ce n'est pas dans une prison, — mais dans un monastère, comme les autres évêques, ses complices, c'est-à-dire à St-Aubin ou à St-Serge, que le prélat, au témoignage du chroniqueur, fut interné. — Sa mort est indiquée au 14 des kalendes d'octobre d'une année inconnue, mais il dut mourir à Angers même, puisqu'il y fut inhumé, — comme l'atteste son épitaphe, publiée par Mabillon, — sans qu'elle indique le lieu de la sépulture. Louis le Débonnaire d'ailleurs, qui y était venu l'année de son emprisonnement, n'y revint plus. — D'autre part, l'hymne en elle-même à laquelle on attribue une éloquence si persuasive, présente un curieux et singulier problème qui n'a pas encore été abordé, comme il faudrait, de front. Le titre seul affirme qu'on lui prête un rôle bien étranger à son inspiration primitive, puisque ces vers ont été faits expressément « pour être chantés par des en- « fants », *ut a pueris cantarentur*; et la simple lecture de la pièce fait comprendre qu'elle a subi dans sa nature même une transformation étudiée. A la cantate de poétique allégresse, qu'on peut accepter comme l'œuvre de Théodulfe, une main plus ou moins habile a soudé, au XIIe s. peut-être, une seconde pièce, qui semble compléter la première et où défilent dans un ordre assez capricieux, s'il n'a ses raisons, les diverses paroisses de la ville d'Angers. On voit, malheureusement pour l'illusion, figurer là et Notre-Dame, qui, quoi qu'on dise, ne peut-être antérieure à la fondation du Ronceray, et St-Aignan qui date du XIIe s., et St-Martin qui n'existait pas au IXe s. Les deux vers qui servent de raccord et de prélude à cette invention, trahiraient seuls la fraude en annonçant, comme ils font, le défilé des corps religieux qu'embrassait l'enceinte de la ville, *venerabilis ambitus urbis*, alors qu'il n'existait pas d'autre ville ni d'autre enceinte que la cité. — Grandet, — qui accepte, ainsi que Rangeard d'ailleurs et Pocquet de Livonnière et tous les Angevins, — sauf Roger, — jusqu'à nos jours et de nos jours même, l'authenticité de l'hymne entière, — dit avoir « vu et manié » en 16.. à Notre-Dame-du-Puy en Vélay une Bible magnifique, qui portait écrit : « Théodulfe, évêque « d'Orléans, m'a écrite dans les prisons d'An- « gers ». Il s'agit de l'admirable manuscrit que possède actuellement non pas la bibliothèque municipale, comme il est dit dans des livres pourtant spéciaux, mais le trésor de la cathédrale du Puy. Or cette phrase de Grandet est de pure imagination, comme a bien voulu le vérifier pour moi M. Lascombe, — ou plutôt n'est que le résumé d'une longue note historique ajoutée au XVIe s. Une autre *Bible* dite de Théodulfe existe à la Bibliothèque Nationale, fonds latin 9380. L'un et l'autre volume, écrits non par lui mais pour lui, comptent parmi les plus rares et les plus splendides volumes que nous aient laissés les calligraphes carlovingiens.

Sirmond, *Opera varia*, t. II, où l'hymne *Gloria*, laus oc-cupe les pages 777-778. — Mabillon, *Annal. ord. Bened.*, t. II, p. 464-465. — D. Bouquet, t. VI, p. 238 et 2.. — *Hist. litt. de la Fr.*, t. IV, p. 166. — Hauréau, *Singul. histor.*, p. 67-70. — *Antiq. de France*, t. XXIV, p. 1.. — *Congrès archéol. de 1871*, p. 196. — *Ménagiana*, t. III, p. 264. — Pocq. de Liv., Mss. 648. — Grandet, Mss. ... t. I, p. 344. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 1.. — L'abbé Baunard, *Théodulfe* (1860, in-8° de 368 p.).

Theulerie. — V. *Teulerie*.

Theuré, fontaine, cne d'*Allonnes*; — cl. cne d'*Allonnes*, dans l'enclave de Russé.

Theurlière (la), f., cne d'*Andigné*. — La *Turlière* (Cass.).

Thévenin (.....), angevin, écrit et enlumine le *Miroir historial* de la bibliothèque de Charles d'Orléans.

Thévin (*Robert*), sieur de la Chotardière, marchand apothicaire, fut élu échevin perpétuel d'Angers le 3 mai 1504, maire le 1er mai 151. et eut l'honneur de recevoir le roi en grande solennité. — Il portait *d'or à l'étoile de gueules*

de 6 rais, accompagnée de 3 coquilles de *sable, 2 en chef, 1 en pointe.*

Thévinière (la), m^in à eau et ham., c^ne de *Gesté.* — Anc. seigneurie importante, qui formait le principal manoir de la paroisse. Il n'en reste plus trace, les matériaux ayant été employés aux constructions voisines. — En est sieur Josias Papin, sieur de Pontcallec, chevalier de l'ordre, 1586, 1609, haute et puissante dame Marie Papin 1630. — La terre paraît réunie dès 1632, peut-être par mariage, au Plessis et lui apporte la seigneurie de la paroisse et du bourg. — La chapelle seigneuriale en avait été fondée le 7 décembre 1529, par Marguerite Ogier.

Thibaudaie (la), f., c^ne de *Chazé-s.-A.*; — f., c^ne de *la Potherie.* — Anc. domaine des Carmes de Challain.

Thibaudeau (*Nicolas*), « ancien échevin et géomètre », signe, avec la date de 1704, un très-curieux *Plan de la Ville et fauxbourgs d'Angers et des environs*, vue cavalière, très-exacte, où se rencontrent une foule d'indications non reproduites ailleurs. Il le présenta au Conseil; mais le maire se refusa à faire les frais de gravure, « le temps n'étant pas favorable » (21 mai 1707). Ce travail, resté Mss., est conservé à la mairie d'Angers, dans le cabinet de M. l'Architecte de la Ville. — L'auteur prend la qualité encore en 1723 de maître-architecte.

Thibaudeau (*Pierre*), notaire et syndic de la communauté, à Angers, y a publié un opuscule *De l'origine, du caractère et de la dignité des notaires* (P. Yvain, 1690, in-4° de 25 p.).

Thibaudière (la), vill., c^ne d'*Allonnes.* — Anc. fief avec logis noble dont est sieur Jean Nicolas 1440, n. h. Guill. Arthus 1488, Anne Desbois 1624, Jean Texier, fils unique de Philippe T. de Russé, qui y meurt le 27 octobre 1639, n. h. René Blouineau, par héritage en 1665 de sa femme Yolande Marsolle, ... Cordier 1708, D^me de Bois-Savary, fille de M. Maupassant, maire de Saumur, qui la légua à son neveu; — f., c^ne de *Négrolles*; — ham., c^ne du *Bourg-d'Iré.* — *La Tébaudaie* (Cass.); — f., c^ne de *la Chapelle-du-G.*, à 600 mèt. au N.-E. du bourg, au sommet du coteau qui domine sur plus de 15 kil. le cours de l'Evre. — Anc. fief avec maison noble appart. aux familles Legras 1555, Bérault 1615, et Mullet XVIIIe s. Elle avait droit de banc fermé dans la chapelle St-Jean l'Evangéliste et devait, entre autres rentes, à la cure, 2 boisseaux de froment pour le pain bénit de la Toussaint et de l'Annonciation, et 15 pintes de vin blanc ou clairet pour les communiants de Pâques et du lendemain, « du meilleur qu'on pourroit trouver ès tavernes », par legs du 19 octobre 1584 de Jean Le Gras, prêtre. L'ancien logis abandonné dès le XVIIe s. et en partie seulement debout, conserve quelques baies condamnées du XVIe s. et sert de ferme; — c^ne de *Jallais.* — *Le lieu, terres, domaine, appelé l'Etang des Martinelles aliter la Th.* 1533 (E 469). — Avec bordage, relevant de Cierzay et annexé dès 1715 à la mét. du Houx-Palussière.

Thibaudière (la), chât., c^ne de *Juigné-Béné.* — *La Thébaudière* 1499 (E 1141). — Anc. maison noble, relevant du Plessis-Macé et appartenant à la famille Hunauld aux XV-XVIe s., — dont Madelon Hunauld, qui mourut maire d'Angers le 17 juin 1592, — Charles Hunauld 1617, qui en prend encore le titre en 1688, — Armand-François de la Porte de Vézins 1674, qui en fit construire la chapelle, consacrée à N.-D.-de-Pitié et bénite le 16 septembre 1692; il y meurt âgé de 80 ans, le 7 mai 1711, — Louis de Varice, mari de Marie-Anne de Varice, 1717; leur fille Aimée-Julie-Louise épouse dans la chapelle le 7 février 1736 René-Damien de Lespinay, et sa sœur Louise-Aimée le 10 avril 1711 René de Roye de Charost; — Marie-Anne de Varice, femme de Joseph Faribault, garde général des gabelles, 1756. — Louis de Varice, chevalier, mari de Marie Esnault, y créa au château même en 1775 une manufacture de toiles à voiles, pour laquelle il s'associa par traité du 30 novembre 1781 son père, Maussion du Joncheray, son beau-frère, et François Sitolleux. Ce dernier en sortit le 2 décembre 1786 et l'entreprise fut complètement dissoute par l'acte du 9 janvier 1787, en vertu duquel Louis de Varice, père et fils, Gabriel-Claude-Franç.-Noël Maussion du Joncheray et Eulalie de Varice, sa femme, vendirent le domaine entier, avec la terre de Juigné, à Jacq. Thomas, écuyer, sieur de Jonchères, mari d'Emilie-Françoise-Geneviève Gourreau, Henri Blanchard de Pégon et Pierre-Urbain Boreau de la Bénardière. Jacques Thomas de Jonchères résidait en 1789 au château, qui fut pillé le 11 juin 1793 par un bataillon des chasseurs de Paris, — mis sous sequestre, dont le gardiataire reçut l'ordre signé d'Elbée, de Boisy, Duboux d'Hauterive, le 21 juin suivant, de rendre tout le mobilier à Mme de Jonchères, — et définitivement vendu nat^t le 4 nivôse an V pour la somme de 33,298 livres, au citoyen Armand, aîné, cultivateur, d'Angers. La maison comprenait alors un principal corps entre deux masses formant ailes, dont la principale à l'orient se terminait de chaque bout par une tour ronde et contenait les serres, les chapelles, les anciens ateliers; au-devant, un jardin enclos de murs, des avenues, des bosquets, un étang, des pépinières. — La terre a été acquise vers 1821 du sieur Armand, alors coiffeur, à Angers, par M. de Mieulle et l'habitation reconstruite par l'architecte Hodée, qui a transformé l'hôtel du XVIIIe s. en un beau château moderne par l'adjonction notamment d'une façade transversale parallèle à la route nationale et vers l'E. d'une chapelle de deux travées gothiques; — au-devant de magnifiques ombrages s'entr'ouvrent en éclaircies sur les pelouses. — Le 30 octobre 1857 y est mort, chez son gendre, Claude-Jean-Baptiste Hochet, conseiller d'Etat honoraire, ancien secrétaire général du Conseil d'Etat.

Thibaudière (la), cl., c^ne de *Lézigné.* — Ancien domaine légué à la cure le 15 juin 1628 par le curé Jean Charnacé, pour la fondation d'une messe le vendredi; — vendu nat^t le 18 avril 1791; — f., c^ne du *May*, vendue nat^t sur d'Andigné le 7 germinal an VI; — vill.,

c^ne^ de *la Ménitré*; — c^ne^ de *Neuillé*. — *Une pièce de terre, en laq. il y avoit autrefois une maison nommée la T.* 1786 (E 166); — c^ne^ de *Rochefort-s.-L.* — *La gagnerie de la Motte à présent appellée la Th.* 1536 (Aveu); — f., c^ne^ de *Saint-Philbert-en-M.*, V. *Guichonnet*; — f., c^ne^ de *St-Georges-s.-Loire*, domaine de l'abbaye vendu nat^t^ le 17 mai 1791; — vill., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Landemont*; — donne parfois son nom au ruiss. de St-Sauveur; — ham., c^ne^ de *Tiercé*; — ham., c^ne^ de *Torfou*.

Thibaudière (la Basse-), f., c^ne^ de *Sermaise*; — (la Grande, la Petite-), hh., c^ne^ de *la Plaine*; — (la Haute-), ham., c^ne^ de *Sermaise*; — vendue nat^t^ sur Benj. de la Motte d'Aubigné le 4 floréal an II.

Thibaudrie (la), anc. m^on^ noble dans le bourg de *la Boissière-St-Fl.*, acquise en 1662 d'Elisabeth Bossoreille, veuve Grimault, par Jos. de Sesmaisons; — f., c^ne^ de *Combrée*; — f., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Thibault, maîtres fondeurs, Angers. — (*Jean*), demeurant en Bressigny, mari de Madeleine Asselin, 1645, † le 20 octobre 1663, âgé de 54 ans. — (*Martin*), fils du précédent, mari de Jeanne Gasselin, 1668, qui fond la cloche de Bécon en 1683. — (*Jean II*), « forgeurs de ca« nons », à Saumur, 1656.

Thibault (*Jean*), maître architecte-sculpteur, Angers, mari de Françoise Plessis 1655, † le 3 avril 1673. Sa signature est à un acte du 5 novembre (GG 174). — (*Jean*), architecte, Ingrandes, 1696. — (*Laurent*), peintre et vitrier, à Beaufort, restaure en 1597 les vitraux de l'église de Sermaise et y « faict et painct les ymages de » M^r^ St Hilaire et de St Clair et de Nostre-Dame ». La quittance qu'il donne porte sa signature, au-dessus d'un écusson encadré d'une branche de laurier (Arch. de M.-et-L. G Cure de Sermaise).

Thibault (*Joseph*), dominicain du couvent d'Angers, né à Durtal le 25 avril 1667, mort à Angers le 14 juin 1711 en grande vénération, avait composé et publié peut-être en 1709, d'après une note Mss. contemporaine, un ou plusieurs livres, dont elle ne donne pas le titre. Echard a omis son nom.

Thibault (*Philippe*), né à Brain-sur-Allonnes en 1572, prit l'habit dès l'âge de 8 ans aux Carmes d'Angers et, après sa profession faite le 9 octobre 1588, fut envoyé terminer ses études au couvent de Paris, où il se lia d'amitié avec P. de Bérulle et André Duval, puis à l'Université de Pont-à-Mousson (1591). Il revint ensuite à Angers, où ses supérieurs lui firent recevoir la prêtrise avant l'âge canonique. Il avait dès lors la pensée, qui devint la principale de sa vie, de travailler à la réformation de son ordre et y fut encouragé par le pape Clément VIII dans un voyage qu'il fit à Rome en 1600. Dès l'année 1604 les statuts nouveaux furent promulgués dans une assemblée générale à Nantes et la maison de Rennes choisie pour les appliquer. Thibault fut envoyé au couvent de Paris au double titre de sacristain et de professeur de philosophie et méditait de se faire Chartreux, quand, appelé à Rennes pour prêcher le carême, il y fut retenu comme sous-prieur et maître des novices du couvent dont la transformation se trouvait compromise. Il y eut bientôt réuni une colonie valeureuse, dont l'Anjou fournit l'élite, François de St-Anne, Hubert de la Vierge, Hyacinthe de St-Laurent, Lézin de Sainte-Scholastique, Luc Aubron, Math. Pinault, sans abandonner la prédication. En 1614 il eut la joie de fonder l'établissement nouveau de Chalain, ouvert en 1617 et que suivirent bientôt des fondations nouvelles à Dol, à Ploermel, à Loudun, à La Flèche. En 1618 le 1er mai, il fut élu provincial de Touraine. En 1621, Richelieu, qui avait eu l'occasion de le connaître à Angers même, lors des affaires de la Fronde, et de le consulter, le fit nommer à l'évêché de Nantes; mais le religieux s'y refusa opiniâtrément et obtint de poursuivre en paix sa réforme qui s'étendait peu à peu jusqu'en Flandre et en Allemagne (1628). Il alla l'établir en personne à Gand et à Valenciennes et enfin dans le couvent de Paris où elle n'avait pu encore être introduite. Il mourut à Vannes, au couvent des Carmélites, le 24 janvier 1630 et y fut inhumé devant l'autel. — Sa *Vie* a été donnée par son disciple, le P. Lézin de Ste-Scholastique (in-12, Paris, 1673) et son portrait gravé. Tout récemment (mars 1872) M. Aug. Michel en a retrouvé chez un revendeur d'Angers la planche en cuivre, in-4°, signée *B. f.*, avec la légende : *Vera effigies ad^m^ R. P. Phil. Thetbaldi, andini, antiqui sui ordinis Carmel^rum^ primum in con[ventu] Rhedonensi, deinde in Gallia et Belgio restauratoris, provincialis Turon. Sanctimon^ii^, ejusdem ordinis in Armorica vicarii generalis, in Provincia Francie et in majori conventu Parisiensi commissarii item generalis. Ob. 24 jan. anno salutis 1638*, æt. 63 — Cette dernière date placerait sa naissance en 1575 mais ne s'accorde pas avec ses biographes. — Il a été tiré 6 ou 7 exemplaires de cette planche. — Trois autres types existent, dont un in-4°, signé : *Landry fecit*, deux in-8°, signés le premier : *Landry sculpsit* 1673, le deuxième *Cl. Mellan* sc.

D. Chamard, t. II, p. 453. — *Biblioth. Carmelit.*, t. I, col. 642. — D. Lobineau, *Vie des SS. de Bret.*, t. IV, p. …

Thibault-Chambault (*René*), né à Angers le 5 décembre 1744, négociant à Angers, premier échevin de l'Hôtel-de-Ville, premier juge-consul du tribunal de commerce, receveur particulier des finances à Angers, nommé conseiller général en l'an X, et de nouveau, par décret du 23 novembre 1808, meurt en 1812 à Paris.

Thibergère (la), ham., c^ne^ de *Durtal*.

Thibergères (les), ham., c^ne^ d'*Ecuillé*.

Thibergerie (la), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Pl.* — En est sieur René Thouin 1726, René-Alexis Th. 1767.

Thiellée (la), m^on^ b. et f., c^ne^ de *Chemiré-le-R.* — *La Thiellée qui anciennement estoit appellé le Temple* 1590 (H.-D. *B* 74-81). — Anc. m^on^ noble acquise en 1492 sur J. Maugars de la Bougrière par Ambroise de Périers. — En est sieur Franç. Habert, licencié ès-lois, 1539 (C 105, f. …) Urbain du Fresne, lieutenant des gardes du …

574, mari de Nicole de Périers, Jacques Raveeau 1586, 1629; — sa veuve, Marie Dosdefer, 333, 1641, qui y célèbre le 26 août 1638 les oces de sa sœur avec Nic. de Noyers; — f., c^{ne} e *St-Quentin-lès-B.*; — cl., c^{ne} de *Tiercé*.

Thieillerie (la), ham., c^{ne} de *St-Georges-sur-L.* — *La Theulerie* (Vent. N.). — Ancien omaine de la cure, vendu nat^{t} le 14 août 1791.

Thiephaine la Mégine. — V. *ci-dessus*, . 483.

Thierry, *Theodoricus*, moine de Marmoutier, u abbé de St-Aubin d'Angers le 14 janvier 1056 . s., — † le 25 décembre 1060, n'avait accepté ette charge qu'en obtenant du comte d'Anjou exemption pour les religieux de tout service ersonnel de guerre. On possédait de lui encore u XVIIe s. un Recueil des miracles de saint Aubin ui est perdu, V. *ci-dessus*, t. I, p. 151.

Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Angers*, I, 96. — D. Marne, *Hist. de Marmout.*, t. I, p. 355 et *Anecd.*, t. I, p. 184. - Mabillon, *Ann. Bened*,. l. CX, n° 96. — D. Rivet, *Hist. litt.*, t. VII, p. 506.

Thierry (.....), dit *Brutus*, membre du omité Révolutionnaire d'Angers par l'arrêté es représentants du 1er septembre 1793, jusu'au 16 mars 1794, a publié un *Compte-rendu ux patriotes de Maine-et-Loire par le preier Comité de surveillance et révolutionaire de la commune d'Angers le 26 nivôse n III de la République* (Angers, Jahier et eslin, in-8°). Vial le dénonce comme le prinipal auteur de la mort de Dieusie dans son *Discours*, p. 161-162.

Thierry (*Charles*), né à St-Georges-sur-L. e 14 novembre 1790, fils de Charles T. et de Charlotte Yvon, simple ouvrier ferblantier et eintre en bâtiments, partit soldat en 1809 au 5e de ligne et était caporal-fourrier, quand il fut ait prisonnier à Flessingue. Retenu pendant trois ns sur les pontons anglais, puis transféré dans e vieux château de Portchester, il y organisa un véritable atelier de dentelle, où travaillaient près de deux mille de ses compagnons de misère et qui en était arrivé à être si redoutable l'industrie anglaise, que le gouvernement fit rûler tous les métiers improvisés par les prisoniers. Libre en février 1814, il revint à St-Georges t sous la direction de la comtesse de Serrant-'audreuil, se laissa aller à des essais de peinure sur porcelaine, qui réussirent. Un four fut monté au château et un peintre appelé pour enseiner les procédés de la manufacture de Sèvre. lais en 1819 la recommandation de M. de Noé mit otre artiste en relations avec le maître verrier nglais, Ed. Jones, qui l'initia aux pratiques à peu rès perdues en France de la peinture sur verre. Dès 1825 l'église de St-Georges se parait de ses remiers travaux, — en 1828, St-Laud d'Angers, - Béhuard et le Lion-d'Angers en 1830 — et peu près nombre d'églises des diocèses d'Angers et le Nantes. C'était un premier exemple donné à 'industrie privée, qui depuis a été dépassé par l'autres mais dont on doit conserver la reconnaissance à l'initiateur. Son fils, après quatre années passées à la manufacture de Choisy-le-Roi, le vint rejoindre en 1843. L'artiste transporta en 1846 son atelier à Angers, et il y est mort le 19 mars 1860, âgé de 69 ans.

Didron, *Ann. Arch.*, 1845, p. 173. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, t. V, p. 411. — *Répert. arch.*, 1860, p. 192-197. — *Revue d'Anjou*, 1861, t. II, p. 60.

Thierry (*Perrinet*), sieur de la Vieillère, archer de la garde française du roi, nommé par lettres de Louis XI, 22 juillet 1480, sergent et voyer des Eaux et Forêts d'Anjou. Son testament date du 22 février 1527. On y voit qu'il avait fait décorer d' « ymaiges » l'église Saint-Léonard de Durtal — et que sa femme, Marguerite Cordier, y était inhumée dans l'église St-Pierre.

Thierry de la Prévalaie (de). — V. *ci-dessus*, p. 170.

Thifenaie (la), f., c^{ne} de *Marans*.

Thifeine (la), f., c^{ne} de *Cossé*.

Thilouze (la). — V. *la Quélouse*.

Thimbrune de Valence (*Marie-Louise* de), fille de Vincent-Silvestre T., comte de Valence, et de Louise de Fosse, professe à Fontevraud dès l'âge de 14 ans et prieure du Paradis, appelée comme grande prieure à l'abbaye-mère en 1750, vint accompagner en 1752 à Paris sa cousine et son élève, Angélique de la Roche-Fontenelle, nommée abbesse du Pont-aux-Dames, et retenue en 1753 par le sacre de son neveu Franç. de Crussol, évêque de Blois, nommé archevêque de Toulouse, n'était pas encore rentrée, quand elle fut élevée en février 1754 au titre d'abbesse de Fontevraud. Sa consécration fut célébrée en l'abbaye de St-Cyr et sa réception à Fontevraud le 9 juillet. — Elle y mourut dans la nuit du 6 au 7 mai 1765, âgée de 84 ans, après 68 ans de profession. On lui doit la création de l'office de dépensière. Son règne s'était préoccupé surtout de régulariser les dettes des divers couvents et aussi de la décoration de l'église et de l'abbaye-mère. C'est de son temps que fut placée la grande grille du chœur, qui ferme actuellement la cour d'honneur de la Préfecture de Maine-et-Loire. Son *Oraison funèbre*, prononcée à Poitiers par Michel Testas, curé de St-Paul, ancien professeur de rhétorique au collège de Ste-Marthe, est imprimée (Poitiers, Louis Braud, 1766, in-4° de 29 p.). — Son cachet porte *d'azur à la bande d'or, accostée de deux fleurs de lys de même, sommée d'une couronne ducale*.

Arch. de M.-et-L. G 1373. — *Journal Ecclésiast.*, mars 1766. — Bibl. d'Angers, Mss. 792. — L'abbé Edouard, *Fontevraud*, p. 526-535. — *Mercure de France*, 1765, juillet, t. II, p. 198.

Thioire (la), f., c^{ne} de *Juigné-s.-L.* — *La Tisouère* XVIIe s. (Et.-C. Erigné). — Vieux logis du XVIe s., encore entouré de ses douves; appart. à M. de Miomandre. — En était sieur en 1606 Mathurin Herbert.

Thioudière (la), f., c^{ne} de *Brain-s.-Long*. 1586 (Et.-C.).

Thiraudière (la Grande, la Petite-), ff., c^{ne} de *la Pommeraie*.

Thoardière (la), f., c^{ne} de *Chazé-s.-Argos*.

Thoarius. — V. *le Thouet*.

Thomas (.....), aumônier des Ursulines de Saumur, avait vécu un an ermite avec le père Jean-Baptiste, V. *ce nom*, dans son ermi-

tage d'Oizilly vers 1666. C'est lui, — et lui seul à peu près — qui accrédita la fable de la transfiguration du comte de Moret. Ses lettres, d'ailleurs remarquables, sont publiées par Grandet, *Vie d'un solitaire inconnu*, p. 231, 247.

Thomas (*Jean-César*), « figuriste », Angers, 1782. — (*Josué*), docteur-médecin, à Combrée, 1645. — (*Léger*), « oculiste », à Doué, 1641. — (*Joseph-Marie-Mathurin*), docteur-médecin, au Puy-N.-D., reçu en la Faculté de Rennes le 28 juillet 1792.

Thomas (*Joseph*), anc. notaire, fils d'un docteur-médecin, né à Saumur le 15 mai 1796, administrateur du Mont-de-Piété d'Angers, membre et archiviste de la *Société Industrielle d'Angers*, a publié, dans ses *Bulletins*, des *Notes sur la nécessité et les moyens d'améliorer la tenue des livres chez les petits marchands et les agriculteurs*, 1831, p. 79; — *sur les récoltes intercalaires*, 1835, p. 93; — *Proposition pour se procurer à bas prix les graines et les plantes*, 1834, p. 127; — *Rapport sur le ray-gras d'Italie*, 1836, p. 67. — Mort à Angers, le 10 décembre 1860, mari d'Antoinette-Louise Dubois.

Bullet. de la Soc. Indust., 1860, p. 262. — *Maine-et-Loire* du 15 décembre 1860.

Thomassaie (la). — V. *la Tomansaie*.

Thomasseau de Cursay. — Ce nom répond à une des mystifications les plus audacieuses, et, quoique sans art, les mieux réussies, qu'on puisse citer dans la littérature historique. La piste en a pourtant échappé jusqu'à ce jour aux dénicheurs de supercheries littéraires, et tout au plus certains détails particuliers ont-ils été contestés tardivement il y a quelques trente ans, en laissant au reste de l'œuvre un crédit garanti par des noms honorés dans la science et encore absolument accepté. J'espère la convaincre facilement et tout entière de faux. La recherche est curieuse et en vaut la peine; car il s'agit de toute une famille de héros angevins, née tout d'un coup à la renommée et introduite sans autre enquête dans la tradition locale, en plein siècle de scepticisme et de critique. — Un certain abbé, Jean-Marie-Joseph Thomasseau de Cursay, — comme il s'intitule, — né à Paris le 25 novembre 1705, mort à Paris en 1781, reçu en 1727 d'abord avocat en Parlement, puis sous-diacre du diocèse de Paris et plus tard chanoine d'Appoigny-les-Regennes, s'avisa d'insérer au journal « *Le Conservateur*, ou collection de morceaux rares et « d'ouvrages anciens et modernes », un *Mémoire sur les savants de la famille Thomasseau*, qui reparut à part, in-12 Paris 1761, et qui fut suivi la même année d'un très-mince opuscule sous ce titre : *Les Deux frères angevins*. Il reprit tout au même temps en détail ce qui concernait particulièrement son père, en imaginant son *Anecdote sur le discernement, l'accueil et la libéralité de Louis XIV pour les savants, à l'occasion de Joseph Thomasseau de Cursay, médecin ordinaire du Roy* (s. l., in-12, 1761). — Encouragé dès lors par le silence, peut-être par les éloges de la critique, il se mit à l'aise et rassembla sa thèse entière dans une élucubration nouvelle. *Les Anecdotes sur des citoyens vertueux de la ville d'Angers* (Paris, 1773) forment un élégant in-4° de 72 pages, orné de jolies vignettes, avec force notes et renvois à des pièces justificatives, où l'auteur se complaît à des récits extraordinaires et à des enchevêtrements de révélations généalogiques ou autres sur l'histoire angevine. Il en attribue pour la plus grande partie la source — et certes, par une duperie nouvelle, — aux notes de Félibien des Avaux, mort en 1695, — si bien qu'en certains catalogues c'est à ce savant que l'œuvre est attribuée. Sur ce nom ou de confiance elle fut acceptée partout. Ayrault de St-Théans, à qui elle est dédiée, remercia l'auteur de l'honneur fait par lui à leur alliance commune (2 août 1773), et avant lui, Voltaire, qui en avait reçu un exemplaire par d'Alembert (3 juillet 1773), — et autant firent, dit-on, le Présidial, l'Université, l'Académie, le Corps de ville d'Angers. La Faculté même de médecine de Paris, qui se trouvait gratifiée et de la biographie et du portrait d'un de ses illustres, bien inconnu jusqu'alors, fit féliciter sur l'heure notre chanoine, et en 1775 décida qu'à l'avenir un jeton de chaque doyen lui serait réservé ainsi qu'un exemplaire des thèses. Je crois qu'il faut s'arrêter là. — Pourtant cette année même l'auteur renouvela une de ses historiettes, celle qui est restée surtout populaire en Anjou, en célébrant pour la troisième ou quatrième fois *Le Guerrier sans reproche, récit tiré des collections hist. et généal. de MM. Poullain et Des Arcis* (in-8°, Paris); — et ce qui est plus grave, en 1778 un savant sérieux et dont le nom a couvert de son autorité ces rapsodies, le docteur Hamé, reprit, en les accréditant, les détails et jusqu'au texte des *Anecdotes*, pour rédiger l'*Eloge historique de M. Thomasseau de Cursay* (Paris, B. Morin, 1778, in-8°, de 16 p.), à la gloire duquel paraît d'ailleurs s'être échafaudé tout ce verbiage.

Qu'il soit tout d'abord retenu que les seigneuries de Cursay et de Landry, dont l'auteur prétend honorer sa maison et qu'il place « à une lieue de « la ville de Brissac », sont absolument inconnues en Anjou. — Aucune famille non plus n'y est plus obscure, aucun nom, j'ose dire, plus rare que celui de Thomasseau C'est à peine si dans une recherche suivie et persévérante, quoique assurément incomplète, je l'y ai trouvé à Angers quatre ou cinq fois dans les registres de ses dix-sept paroisses; encore y est-il par deux fois écrit *Toumasseau*. — Le premier personnage de la famille, que met en scène notre livre, est « en « 1553 André-Paul-Th. de Cursay et de Landry, « docteur ès-lois, doyen des maires et échevins « d'Angers, choisi par le Corps de ville pour poser « la première pierre de la reconstruction du quai « Loricard, depuis nommé Thomasseau. » Des faits aussi précis rendent la réponse facile et elle vient d'elle-même : Aucun docteur ès-lois, — aucun échevin, — aucun maire n'a existé du nom de Thomasseau. L'auteur prévoit l'objection et proteste contre « une prétendue liste des maires et « échevins » qu'on a glissée au *Recueil des*

Privilèges de la Ville, imprimé en 1748. — Les registres de ces temps-là, à l'en croire, seraient perdus, non-seulement à l'hôtel-de-ville mais dans les paroisses et dans les greffes, — et en homme sûr de son fait, il donne les dates des lacunes; — on aurait par suite inventé des noms pour y suppléer et dans ce travail omis le sien. — Peine inutile! les registres existent aux greffes, dans les paroisses et à l'hôtel-de-ville! la série en est sûre et les faits sont clairs et avérés, comme l'invention qui se heurte d'ailleurs ici à une réalité très-connue. La construction du quai Thomasseau date, non pas de 1533, mais de septembre 1574 et est due à Jehan Thomasseau, « marchant teinturier », qui fut autorisé par la Ville à bâtir à ses frais sur le port dit auparavant de la Teinture. Est-il besoin de décrire le dessin, que donne l'auteur, de la ridicule médaille frappée, à son dire, pour une cérémonie impossible d'inauguration, aux armes du prétendu maire et à la gloire... de Robert le Fort! La légende de la pièce suffirait à trahir la fraude entière. — Un des fils de cet illustre, — et on lui en attribue quatre qui font souche, — est ce *Guerrier sans reproche*, ce patriote vertueux, qui tenait si fort au cœur de Bodin et dont M. Godard encore dans son *Anjou* « admire le noble caractère ». Louis Thomasseau de Cursay, ancien « officier « dans la grande verge ou bandes noires » et commandant le château d'Angers en 1572 aurait reçu — du duc de Guise! — l'ordre de massacrer les protestants et lui aurait répondu — *le 13 août!* — en répudiant « un office aussi odieux « et si contraire à l'humanité ». Le style de la lettre fait sourire, sans qu'on se rende compte qu'il ait pu seulement servir à l'illusion. Ici d'ailleurs encore les documents abondent et M. de Falloux, qui les tenait de M. Marchegay, a donné dans son *St Pie V* la correspondance et les extraits des Archives municipales, pour tout ce qui a trait à la St-Barthélemy angevine. Il doit suffire d'indiquer que le château était commandé par le capitaine de la Tousche et qu'en cette occurrence, dans le nombreux défilé d'officiers ou de magistrats mis en réquisition, le nom d'un Thomasseau quelconque, petit ou grand, n'est nulle part prononcé. Le récit, qui suit, de la reprise du château sur les huguenots, — par le même de Cursay, assisté de son frère de Landry! — défie toute discussion, tant y est manifeste non-seulement l'ignorance des dates mêmes et des détails d'une aventure aussi connue que l'est celle du capitaine de Hallot et tant de fois racontée, — mais le dédain d'approprier la fiction à quelque vraisemblance. C'est du pur enfantillage, — comme la peine prise d'embrancher la famille sur les familles Hellaud, dont on défigure le nom, du Bellay, de Cossé-Brissac et Ayrault par de simples boutures de main naïve d'apprenti. Mais les détails ne coûtent rien au conteur et surabondent dans un pêle-mêle incroyable de naïveté et d'effronterie. A d'autres donc les ingénieurs, les chevaliers de Malte, les clercs, les soldats! La maladresse même de la mise en œuvre doit compter sans doute pour une des meilleures raisons qui ont protégé cette confusion de notes incohérentes contre la lumière et la curiosité plus vives. Je ne veux plus aborder qu'un nom, le seul précisément qui mérite d'être inscrit dans une biographie angevine, le seul qui se rattache dans tous ces mensonges à un personnage de réalité, c'est le docteur-médecin que je veux dire.

Joseph Thomasseau, — que son fils appelle « Th. de Cursay et de Landry », — signe *Thomasseau* tout court et ne prend jamais d'autre titre, — si ce n'est celui d'Angevin, *Andinus*. — — Grâce à l'obligeance de M. A. Corlieu, bibliothécaire-adjoint de l'École de médecine de Paris, qui a bien voulu compulser pour moi les Commentaires Mss. de la Faculté, je le vois passer bachelier le 24 janvier 1675, et soutenir sa thèse de doctorat le 20 février 1677, sur cette question : *An medici Parisienses ad mittendum sanguinem Græcis peritiores, ad purgandos humores Græcis feliciores?* — Dès le 25, il faisait acte de régent en présidant à son tour une soutenance. Le 3 novembre 1685 — et non en 1687, comme le disent les *Anecdotes*, — il fut élu par la Faculté professeur de chirurgie. — Les Commentaires attestent encore qu'il mourut le 8 mars 1710 et fut inhumé le lendemain dans l'église St-Sulpice. C'est tout ce qu'on peut apprendre là sur ce brave homme, resté inconnu de ses contemporains. Son fils raconte qu'en bon gentilhomme il aurait servi deux ans dans les mousquetaires et n'aurait quitté le service que par faiblesse de santé. Il le marie en 1705 et lui donne à sa mort en 1710, 67 ans d'âge. Notre docteur par suite aurait subi ses thèses à 33 ans et affronté le mariage à 62. Mais j'arrête ici tous ces frais perdus d'imaginative. Je tiens mon homme, retrouvé non sans peine et en m'y reprenant, dans une des plus pauvres paroisses de la ville. Joseph Thomasseau, — tout court, — a été baptisé le 26 mai 1649 en l'église de la Trinité d'Angers. Le voilà donc docteur, — comme tout le commun des hommes, — à 26 ans! — Malgré toute sa chevalerie d'aventure, il a pour parrain un tailleur d'habits et, s'il faut le dire, pour père, non pas même un avocat, comme il est raconté, mais un simple marchand pelletier! — pour grand-père maternel, un boulanger! — Avec Jean, le teinturier, voilà des ancêtres, qu'il aurait fallu entendre discuter savamment, comme le font les *Anecdotes*, sur la différence de *l'émanché* et de l'*emmanché* dans leur écu *de sable à l'émanche d'argent de cinq pointes!* Ce qui eût peut-être étonné tout autant notre docteur, c'est la charge dont on le décore, de « conseiller-médecin ordi« naire du roi, par le chois et le don de sa « majesté, et médecin du clergé. » — L'abbé qui le gratifie de ces honneurs, veut bien reconnaître que, par « modestie ou singularité », son père ne s'en affubla jamais; mais il n'en fait pas moins toute une histoire « d'un discours très« sublime sur la circulation du sang », prononcé par lui le 12 janvier 1693 dans la salle du Jardin royal des Plantes « où avoient été « invités les plus grands seigneurs de la cour et « les plus savants hommes de ce siècle. » — « La

« cour », — ajoute immédiatement une note attribuée à Félibien, — « a ordonné l'édition de cet admi- « rable discours, dont il a été imprimé trois mille « exemplaires, *qui ont disparu d'abord.* On « soupçonne que des médecins jaloux de cette « savante dissertation l'ont toute enlevée ». Suit un entretien de trois quarts d'heure avec le roi, dont il refuse les grâces et qui le quitte en « admirant sa philosophie ». — Vaines sornettes débitées d'un ton fade et dans un style de mélodrame où il ne convenait pas qu'un honnête homme se laissât prendre ! C'est une mauvaise action, qui a produit un mauvais livre. L'Ecole de Médecine de Paris en a au moins hérité un portrait, qu'elle conserve encore et qu'elle peut garder sans scrupule au rang des maîtres de sa Faculté, et l'Anjou, le nom d'un modeste docteur, que par un juste retour de fortune, Quérard et Œttinger estropient, sans penser à mal, en inscrivant dans leurs listes *Thomassieu* de Cursay.

Thomasserie (la), f., c^ne^ de *Beaucouzé.* — Acquise en 1688 de Joseph Bernard de Boismarais par Nic. Berthelot, marchand de soie, appart. au XVIIIe s. au sieur Berthelot du Paty ; = f., c^ne^ de *Cossé.* — Appart. en 1540 à Jean d'Andigné (C 105, f. 159). — Il y existe un dépôt de kaolin, le seul reconnu jusqu'à ce jour en Maine-et-Loire, de deux mètres de puissance sur une surface non déterminée, V. le *Rapport* de Desvaux dans les *Mém. de la Soc. d'Agr. Sc. et Arts d'Angers*, 1834, p. 407-409 ; = quartier du bourg du *May.*

Thonnesse (*Jean-Baptiste*), fils de Joseph-Nicolas T. et de Marguerite Bouchu, né à Dijon le 1er mai 1755, suivit à 12 ans les cours de peinture et à 14 ans y reçut une médaille d'or de la main du prince de Condé. Envoyé à Rome en février 1773, il y obtint le second prix à l'Académie de peinture de St-Luc et fut couronné en 1774 au Capitole. Des affaires de famille le rappelèrent l'année suivante en France. Il retourna pourtant à Rome en 1776 mais en revint définitivement en octobre 1778. Nommé professeur en 1809 au Prytanée de la Flèche, il s'établit vers 1815 à Angers et y ouvrit, place du Pilori, un atelier d'étude et de travail. Son talent particulier le portait aux tableaux d'histoire, mais il s'employait volontiers aux portraits. Il en fixe lui-même le prix dans les *Affiches*, 10 janvier 1823 : — Portrait en buste de grandeur naturelle, au pastel, 30 francs, — à l'huile, 50 francs. — En 1824, pendant la foire du Sacre, il exposa notamment un *Henri IV*, d'après le masque moulé en 1793, — et un *Retour de Foire*, tableau de famille, composé de cinq personnages, en pied, demi-nature. On cite aussi de lui l'*Ecce homo* de la chapelle du Calvaire de St-Maurice d'Angers, et le rétable du maître-autel de la chapelle de la Vierge, représentant un agonisant prêt à recevoir l'Extrême-Onction, les portraits en pied de l'évêque Montault, de Bonaparte, de M. et de Mme Desvaux, etc. Il mourut à l'hospice civil d'Angers le 28 octobre 1830. — La meilleure part de ses dessins est restée aux mains de M. Ernest Dainville, architecte.

Thoré, anc. chapelle, dédiée à N.-D., en la paroisse St-Eusèbe de *Gennes*, dont la présentation appartenait au seigneur de la Roche de Gennes (G 2040). La nouvelle route de Gennes au Toureil en a en partie emprunté l'emplacement où s'élevaient encore en 1865 des murs à sept ou huit pieds de hauteur hors terre. Au milieu des décombres des fondations se sont rencontrés de nombreux débris de briques et des bases et piédestaux du XIIe s. qui ont été réservés pour le Musée futur de St-Eusèbe de Gennes.

Thoret (*Léonard-Auguste*), né à Angers le 26 août 1773, écolier de physique en 1790, dans les 20 et 21 juillet dans l'église de l'Oratoire : *Exercice de physique théorique et expérimentale, dédié à MM. les Administrateurs du département de M.-et-L.* (Mame, [illegible], in-4° de 10 p.). — L'écolier, volontaire pendant deux ans au 1er bataillon de Maine-et-L., était en l'an XI sous-chef d'une division de la Préfecture, membre du conseil d'arrondissement, du jury d'instruction et plus tard manufacturier.

Thorigné, canton de Châteauneuf (14 kil.), arrond. de Segré (18 kil.) ; — à 26 kil. d'Angers. — *Tauriniacum inter Sartam et Meduanam* 996-1010 (1er Cartul. St-Serge, p. 1…). — *G. de Torinni* 1082-1094 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 139). — *Torigneii prior* 1155-11… (Ibid., p. 182). — *Fodrium Torigniaci* [illegible] (1er Cartul. Saint-Serge, p. 117). — *Ecclesia Sancti Martini de Thorigniaco* 1159 (Ib., p. 16). — *R. de Torinniaco* 1171 (Ib., p. 1…). — *Parochia de Thorigne* 1247 (G 732). — *Presbyteratus de Thorigne* 1264 (St-Serge, ch. …). — Dans la vallée et sur le plateau de la rive gauche de la Mayenne, — entre Grez-Neuville (4 kil.) au S., Sceaux (5 kil.) au S.-E. et à l'E., Chanteussé (3 kil. 1/2) au N., Montreuil-sur-Maine et le Lion-d'Angers, à l'E. outre Mayenne.

La route départementale de Baugé à Noyant traverse de l'E. à l'O. par le centre dans toute sa largeur, rejointe à 100 mèt. du bourg par le chemin de grande communication de Seiches, presque au sortir du territoire par le chemin de Grez-Neuville. Du bourg part le chemin d'intérêt commun de Querré.

Y naissent le ruiss. de la Rabonnière et ses affluents, des Menotières et de la Rigaudière, — les ruiss. de la Bodinière, — de Thorigné, qui naît au bourg même et se jette sous la route dans la Mayenne, — et de la Planche-Jouanne, qui naît près la Rétinière, coule de l'E. à l'O., passe sous le chemin de Querré, au N. de Truon, contourne l'Effrière et Riadin et se jette, comme tous les précédents, dans la Mayenne qui borde vers l'O. le territoire, en formant en amont du pont de l'Aubinière, une grande île et plusieurs petits îlots.

En dépendent les ham. des Reusardières (5 mais., 20 hab.), de la Rabonnière (3 mais., 12 hab.), de la Roulière (3 mais., 9 hab.), de la Rétinière (5 mais., 21 hab.) et 67 fermes ou écarts.

Superficie : 1,645 hect. dont 200 hect. en prairies, 4 en vignes, 500 hect. en labours.

Population : *113* feux, *512* hab. en 17… —

40 feux, 883 hab. en 1789. — 627 hab. en 1831. — 692 hab. en 1841. — 696 hab. en 1851. — 153 hab. en 1861. — 651 hab. en 1866. — 121 hab. en 1872. — 601 hab. en 1876, — en décroissance lente mais continue depuis 40 ans, — dont 189 hab. (61 mais., 63 mén.) au bourg, autrefois perdu à l'écart mais transformé par la traversée de la route départementale. L'éminence qui le porte, cache la marne inexploitée à 50 centimètres à peine de profondeur.

Bureau de poste du Lion-d'Angers. — *Perception* de Chambellay.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 20 janvier 1865 (archit. Châtelais, de Segré). — *Ecole* communale laïque *de filles*.

L'Eglise, dédiée à St-Martin (succursale, 5 nivôse an XIII), est surexhaussée sur un double palier de 15 marches. Le pignon de la façade a été refait avec fenêtres en style XIIIe s. mais les murs latéraux sont d'antique appareil de moëllons irréguliers, régulièrement alignés, avec intercalations de briques. Dans le mur Sud s'ouvrent trois étroites baies romanes, enfoncées en retrait dans l'ébrasement du mur, XIe s. Le côté Nord reste aveugle, attenant autrefois au prieuré, — ou, comme on dit, à l'abbaye, qui, — ayant été reconstruite complétement avec la ferme, en est séparée par un petit chemin. — La nef unique, couverte en bois, se termine par un arceau ogival, dont le pied soutient les autels de la Vierge et de saint Sébastien. Le chœur fait suite, comprenant deux travées, dont une éclairée par une fenêtre plein cintre XIIe s., les deux travées égales ensemble en longueur à la nef et voûtées en croisée d'ogive à moulures rondes saillantes, XVe s. Au fond s'applique un autel XVIIIe s. en forme de rétable, portant au centre un tableau, la *Résurrection du Christ*, à droite et à gauche les statues de *St Martin* et de *St Pierre*. — Au sommet central, sur une plaque de marbre, on lit : *Altare hoc sumptibus suis Domino erexit Petrus Letourneux, hujusce parochiæ rector, anno Domini 1769.* Le clocher carré s'élève sur la droite du transept, soutenu de haut en bas par de puissants contreforts. La cloche a été fondue en 1750 par P. Labry et tenue sur les fonts par Nic. Louet de Chauvon, comme l'indique une inscription. — Derrière, dans l'ancien cimetière des moines, se dresse une antique croix de pierre, d'un seul éclat de schiste, sans piédestal.

Le *Presbytère* a été acquis par la commune, autorisée d'une ordonnance du 29 septembre 1829.

La *fontaine St-Martin*, où l'on venait en pèlerinage et qui passait pour guérir de la teigne, a été convertie en *lavoir public* en 1840 et alimente deux abreuvoirs.

La voie montant de Cantenay par Grez franchissait la Mayenne en amont du Port de Grez — et sans doute ne laissait pas sans communication le vieux bourg. Dès la fin du Xe s. l'existence y est constatée d'une église probablement plus antique. L'évêque Rainaud en fit don à l'abbaye St-Serge d'Angers, qui y établit un *prieuré*, centre d'un fief important qualifié au XVIe s. de châtellenie. Les comtes d'Anjou firent successivement abandon aux religieux de leurs divers droits de coutume, de gîtes ou d'étapes. La dîme des grains tant gros que menus, des chanvres, agneaux, pourceaux, laines appartenait pourtant pour les deux tiers au Chapitre Saint-Maimbeuf d'Angers.

Je n'ai rencontré d'autres noms de prieurs que ceux de *Regnault*, 1301, *Hamelin*, 1315, 1330, et *Bordin*, 1652. — Dès le dernier tiers du XVIIe s. le bénéfice était réuni à la mense abbatiale.

Curés : Jean *de la Suze*, 1301. — Guill. *de Bois-Talvas*, 1309. — Raoul *Bougant*, 1419. — Guill. *de St-Just*, qui résigne en 1458. — Pierre *Maugendre*, 22 février 1459 n. s. — Jean *Maugendre*, son neveu sans doute, prédicateur éminent, *verbi divini preco eloquentissimus*, inhumé dans l'église St-Serge d'Angers. — Pierre *Lecouvreux*, licencié en décrets, 1499. — Pierre *Nepveu*, 1537. — Pierre *Bernard*, 1564. — Pierre *Bordeau*, 1597, qui résidait à Gouis. — Guy *Manceau*, 1607, mars 1648. — *Boulet*, 1650. — Pierre *Rigault*, 1654, qui résigne en 1694, âgé de 70 ans. — René *Rigault*, juillet 1684, mort le 4 mai 1715. — *Janneaux*, octobre 1715, septembre 1739. — P. *Letourneux*, novembre 1739, qui résigne sur la fin de 1771 et est inhumé le 27 janvier 1773, âgé de 72 ans. — Pierre *Bruneau*, anc. vicaire de Juvardeil, 24 juin 1772, jusqu'au 3 avril 1791. — *Avranché*, 3 avril 1791.

La paroisse, qui avait pour seigneur et pour présentateur l'abbé de St-Serge, dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election, des Aides et de la Sénéchaussée d'Angers, — sauf l'Aleu, la Cave, la Cour de la Hardière, le haut Bointard, qui relevaient au judiciaire de Châteaugontier; — du District de Châteauneuf. Depuis le milieu du XVIIIe s. on avait commencé à défricher les bois et les landes, mais les engrais manquaient pour l'agriculture. « Le faux saunage, » — déclare-t-on en 1788, — « est la passion dominante « d'une partie des habitants. » — La chouannerie s'y recruta d'autant mieux. Un de ses tristes héros, Jean Fouassier dit *la Faveur*, était originaire du bourg et y revint travailler en l'an IV de son métier de sabotier.

Maires : Jean *Bernier*, 1791. — J.-Jacques *Boreau du Chesneau*, 1er messidor an VIII, † le 15 juin 1812. — Jean *Cohu*, 6 août 1812. — René *Aubry*, 15 janvier 1816, démissionnaire le 11 août 1830. — Jean *Cohu*, 17 septembre 1830. — Henri-Paul *Goirand*, 1840, démissionnaire en novembre 1842. — Pierre-Aimé *Millet*, V. *ce nom*, 6 décembre 1842. — Henri *Benoist*, 11 avril 1848. — Jean *Cohu*, 1866. — *Levoyer*, 1870. — *Rivault*, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192; H St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 15. — *Revue des Soc. Sav.*, 1870, p. 393. — Pour les localités, voir à leur article, *Poligné, Hoges, Varenne, la Reusardière, Malitourne, l'Aleu*, etc.

Thorode (*Louis-Michel*), fils de Louis Th., receveur général des rentes de l'Hôtel-Dieu, fut

reçu licencié en droit et nommé notaire royal à Angers en 1742, puis secrétaire de l'église d'Angers et archiviste du Clergé d'Anjou. Le Chapitre de St-Maurice le chargea, à raison de 6 francs par jour, du classement de ses archives, qui commencé le 19 novembre 1761 se continua jusqu'au 13 août 1779. La Chambre du Clergé par délibération du 24 juin 1782 lui confia la surveillance et la correction d'une nouvelle édition des Edits et Déclarations concernant les divers offices réunis au Clergé du Diocèse. Ces divers emplois ne le distrayaient qu'à peine et le mettaient pour le mieux à portée des titres de tout genre, qu'il compulsait avec ardeur, sur les origines angevines. Sa *Notice sur la ville d'Angers* (Mss. autogr. in-4° pap. de 496 p.), écrite en 1773, annotée jusqu'en 1779 et qui ne paraît pas achevée, est une description de la ville, dans le genre de celle de Péan de la Tuilerie, mais plus savante et rédigée avec critique, d'après les titres originaux. Sa *Collection généalogique* comprend 12 cartons in-fol. de précieuses notes, simple relevé du dépouillement des titres notariés, des registres paroissiaux et d'actes authentiques, pour la plupart perdus, réunis là par ordre alphabétique, sans autre travail, comme au même temps se formait la collection d'Audouys. Il avait recueilli à part ce qu'il appelait son *Sottisier*, sorte de journal et de répertoire où s'alignaient, classés sous le nom de chaque famille, les historiettes du jour, les petits et gros scandales, les vérités vraies qu'expulsent avec soin les généalogies. Aussi ce travail est-il perdu. Les deux autres sont entrés du cabinet Grille à la Bibliothèque d'Angers, avec diverses notes *Sur la confrérie St-René* (Mss. 704), *sur la Mairie d'Angers* (Mss. 942), *sur la famille Dubellay* (Mss. 976), et deux autres travaux importants ayant pour titre : *Recherches et observations sur les différentes mesures dont on se sert dans la province d'Anjou... par ordre alphabétique* (juin 1776), Mss. 960 aut. in-fol. pap. de 340 feuillets et *Concordance ou Dictionnaire de jurisprudence et d'administration civile et religieuse* (Mss. 323 aut. in-fol. de 520 f.), où l'auteur compare lés Coutumes d'Anjou avec celles de Beauvaisis, du Maine, de Touraine, de Poitou, de Bretagne et de Paris. Il y mentionne à l'article *François* un *Recueil d'antiquités*, de sa façon, qui ne s'est pas retrouvé. — Thorode donna le 25 mai 1789 pour raison de santé sa démission du secrétariat du Chapitre. Le surlendemain il mourait âgé de 79 ans. Il était veuf de Perrine-Madeleine Sué, de qui il avait eu un fils. C'est le feudiste Labry qui hérita de ses papiers.

Thou (*Augustin* de) est dit abbé de Notre-Dame de la Roë, — son nom est omis dans les listes, — et réside à Angers en 1635 (GG 199). Il y meurt le 21 avril 1637 et est inhumé le lendemain à minuit dans l'église des Jacobins (GG 34).

Thouarcé (*Canton de*), bordé par les cantons — au N. et au N.-E. des Ponts-de-Cé, — à l'E. de Gennes, — au S.-E. de Doué, — au S. de Vihiers, — à l'O. de Chemillé, — au N.-O. de Chalonnes, entre les arrondissements de Saumur et de Cholet. Il est limité vers S.-E. et traversé dans toute sa largeur centrale par la vallée pittoresque du Layon, où afflue du S. dans la partie occidentale la petite rivière d'Hirôme ; — vers N. et surtout vers N.-O. s'étendent les forêts de Marchais et de Beaulieu ; — sur tous les coteaux, des vignes.

Il comprend sur 31,126 hect., 20 communes, Allençon, les Alleuds, Beaulieu, Brissac, le Champ, Chanzeaux, Charcé, Chavagnes, St-Ellier, Faveraie, Faye, Gonnord, Joué-Etiau, St-Lambert-du-Latay, Luigné, Quincé, Rablay, Saugé-l'Hôpital, Thouarcé et Vauchrétien, — a une population de *18,393* hab. en 1831, — *18,902* hab. en 1841, — *19,373* hab. en 1851, — *18,970* hab. en 1861, — *18,774* hab. en 1866, — *18,157* hab. en 1872, — *18,231* hab. en 1876 ; — à peu près stationnaire depuis 50 ans.

D'importantes voies pourtant y ont été ouvertes ou améliorées, qui en desservent toutes les directions : — à l'E. et du N. au S.-O. la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, dont se détache sous Brissac, vers S., la route départementale de Niort, ralliée elle-même du S.-O. par la route départementale de Gonnord à Allençon ; — à l'O. la route nationale d'Angers aux Sables-d'Olonne et la route départementale de Chanzeaux à St-Lambert-du-Latay, — et entre deux, transversalement, quatre chemins de grande communication et dix chemins d'intérêt commun.

Le 1er février 1877 a été inaugurée la ligne départementale du chemin de fer de Montreuil-Bellay à Angers, qui pénètre sur le territoire, à l'E. du chef-lieu et fait trois stations dans le canton, pour en exporter mieux les productions industrielles et agricoles, la chaux, la houille, les bestiaux, les vins surtout, réputés parmi les meilleurs d'Anjou.

Il existe du cantou et des alentours une excellente *Carte* (1845 et 2e édition considérablement améliorée, 1874) par M. Raimbault qui prépare, je crois, et se propose de publier bientôt, si on lui prête l'aide qu'il mérite, une *Notice historique et descriptive* du pays, avec plans et vues lithographiées.

Thouarcé, chef-lieu de canton, arr. d'Angers (25 kil.). — *Toarciacus (sic vico... vocabulum est)* XIe s. (*Mirac. St-Alb.*, ap. Boll., 1er mars, p. 63). — *Castro Toarcico* 1073-1080 (Liv. Bl., f. 17). — *Ecclesia Sancti Johannis de Toarcii* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 18 v°). — *Apud Toarcii* 1080-1100 (Ib., f. 19). — *Prior de Toarce* 1095-1100 (Ib., f. 71 v° et f. 15-16). — *Pons de Toarceio* 1070-1118 (Ib., f. 15). — *Toarceiacus* 1100-1112 (Liv. Bl., f. 23). — *Ecclesia Sancti Petri, Sancti Limini et Sancti Johannis de Toarceio* 1130-1143 (Liv. d'A., f. 75). — *Ecclesia Sancti Johannis de Toarciaco cum capellis Sancti Petri et Sancti Limini* 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Toarceio castello*, *castellum Toarceii* 1172-1173 (Cart. de Chambon, ch. 77). — *Thoarce* 1212 (H.-D. *B* 53, f. 2). — *La paroisse de Toarcé* 1287 (H.-D. *B* 28). — *La chastellenie, terre et seigneurie de Thouarcé* 154[illegible]

C 106, f. 147). — Il faut prendre garde, dans
›s textes angevins et même sur les sceaux,
'éviter une confusion à laquelle se prêtent ces
ifférentes formes, communes à la fois à Thouarcé
t à Thouars.

Sur un plateau en pente vers N.-E. et encadré
'une triple vallée, — entre Allençon (6 kil.) au
.-E., Faye (4 kil.) au N.-O., Chavagnes (4 kil.)
l'E., le Champ (6 kil.) à l'O., Joué-Etiau
!0 kil.) au S.-O., Gonnord (9 kil. 1/2) et Fave-
ıie (2 kil.) au S.

La route départementale de Gonnord à Allençon
ıonte du S. O. au N.-E., rencontre à droite le
ıemin d'intérêt commun de Martigné-Briant,
enant de l'E., sort sur Faveraie, longeant la
mite commune, jusqu'au Layon, qu'elle tra-
ərse en rentrant sur le territoire sous le bourg
ont elle aborde tout aussitôt le quartier oriental.
lle est croisée dans le bourg même par le chemin
e St-Lambert à Martigné et par celui de la Jumel-
ère à Chavagnes qui l'emprunte durant 2 kil. et
en sépare un peu avant sa sortie du territoire.

Inaugurée le 1er février 1877, une *station* du
hemin de fer départemental de Montreuil-Bellay
Angers s'arrête à 1 kil. du bourg, placée sur
ı crête extrême du coteau, d'où la vue embrasse
ne partie de la vallée du Layon et jusqu'aux
›llines de la Salle et des Gardes. — Il est ques-
on de la mettre en communication directe par
n prolongement avec la gare de Chalonnes-sur-
oire.

Le Layon, aux rives tourmentées, passe de l'E.
ı N. à travers la partie la plus étranglée de la
›mmune, sous le bourg, dont le sépare une
ırge boire formant la corde d'une courbe gra-
ieuse. — Cinq ponts l'y franchissent dont quatre
our desservir le chemin de St-Lambert : 1° *la*
Grande-Arche, de 12 mèt. d'ouverture, cons-
'uite en 1784, emportée par les eaux en 1800,
əconstruite par adjudication du 21 novembre
821 (archit. Lecoy); — 2° le pont sur l'ancien
ınal, ruiné en 1793, reconstruit en 1830; —
° le pont sur la boire emporté par la crue du
5 novembre 1770, reconstruit en 1784, — un
° pont sur le bief du moulin, rélargi en 1868, —
n 5e enfin dit le grand *pont du Prieuré*, pour
› passage de la route départementale, emporté
ar les eaux dans la nuit du 25 au 26 février 1855,
əconstruit de deux arches et terminé en décembre
856. — Y affluent sur la gauche tout près et en
.val de ce dernier le ruiss. de l'Arbalêtier, né
ur la commune et qui la limite depuis sa source
.vec Faveraie, vers S.-E., — le ruiss. de Fon-
ıine, — du Ponge — et du Javoineau, qui forme
›ut du long limite vers l'O.

En dépendent les vill. et ham. des Noues
10 mais., 37 hab.), de la Cornemuse (4 mais.,
6 hab.), des Gauliers (7 mais., 15 hab.), de la
Grande-Fontaine (3 mais., 11 hab.), du Petit-
Bonnezeaux (12 mais., 50 hab), du Grand-Bon-
ıezeaux (36 mais., 133 hab.), de la Sansonnière
6 mais., 26 hab.), de l'Arbalêtier (4 m., 10 h.),
le la Roche-Aubry (12 mais., 40 hab.), du Ménil
15 mais., 59 hab.), de Tourneville (10 mais.,
3 hab.), de la Godeau (4 mais., 9 hab.), d'Orillé
(22 mais., 89 hab.), de Châles (12 mais., 60 hab.),
de la Maison-Neuve (6 mais., 25 hab.), de la
Fontaine-de-Châles (11 mais., 37 hab.), des Trot-
tières (4 mais., 16 hab.), des Noues-du-Breil
(4 mais., 15 hab.), des Tremblaies (3 mais.,
23 hab.), des Chasnières (27 mais , 101 hab.), de
Fontaine (15 mais., 77 hab.), du Moulin-du-Pont
(18 mais., 75 hab.), les chât. du Gué-du-Berge
et de Failes et 20 fermes ou écarts.

Superficie : 1,874 hect. dont 490 hect. en
vignes, presque le double d'il y a 20 ans, acquis
surtout par la plantation de cépages rouges; —
1,100 hect. en labours, 17 hect. en bois, 170 hect.
en prés. — 1,919 hect. en ont été détachés pour
constituer en commune la paroisse succursale du
Champ, V. *ce mot*, supprimée en l'an X et de
nouveau en 1815, rétablie par ordonnance du
7 juin 1820.

Population : *462* feux, *2,090* hab. en 1720-
1725. — *600* feux, *2,512* h. en 1789. — *1,671* h.
en 1831, par suite de la distraction du Champ.
— *1,630* hab. en 1841. — *1,710* hab. en 1851. —
1,706 hab. en 1861. — *1,733* hab. en 1866. —
1,626 hab. en 1872. — *1,700* hab. en 1876, —
dont *512* au bourg (113 mais., 173 mén.).

Incendié deux fois, le 8 septembre 1793 et le
27 juin 1794, pendant la guerre vendéenne, il
a été reconstruit depuis et surtout rendu abor-
dable par l'ouverture des routes et l'établissement
des ponts, au centre d'un important vignoble,
renommé longtemps pour ses vins blancs de Bon-
nezeaux et dont les jeunes vignes rouges ont
obtenu la médaille d'or à l'exposition de 1877
d'Angers. — La culture du froment et d'avoines
de première qualité, l'élève et l'engraissement
des bestiaux, — on y comptait en 1872 plus de
25,000 têtes de bétail dans le canton, — assurent
la richesse du pays.

Les trois anciennes *foires* y ont été rétablies
en 1868, qui se tiennent le 1er mardi de mars,
de juillet et de novembre, et trois autres foires
créées en 1872 pour le 1er mardi de janvier, mars
et septembre. — Trois *Assemblées* le dimanche
gras, le dimanche qui suit la St-Pierre (29 juin)
et le dernier dimanche d'octobre (St-Simon).

Recette de poste. — *Chef-lieu de percep-
tion* pour les cnes d'Allençon, Chavagnes, Fave-
raie, Gonnord et Joué-Etiau. — *Station télégra-
phique* ouverte au public le 1er sept. 1877.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* et
Justice de paix construite par adjudication du
27 août 1848 (archit. Richou). — *Ecole de filles*
(Sœurs de St-Charles), bâtie vers 1840 dans un
vaste enclos vis-à-vis le principal portail de
l'église, — avec *Asile*, construit par adjudication
du 12 août 1861.

Deux *sources minérales froides* ont été
découvertes en 1867, dont une naît vers le milieu
du coteau, à 100 pas de la route départementale.
au Ragotier, l'autre, au bas du coteau, sur les
bords du Layon. Une *analyse* en a été étudiée
et rendue publique par MM. Dezanneau et Tireau
(Angers, Lachèse, 1869, in-8° de 8 p.), qui les
place par leur proportion de fer et d'acide carbo-
nique au premier rang des sources recomman-

dées. Le 3 mars 1868 la première pierre y fut posée d'un établissement, comprenant six salles de bains, un vaste jardin, une prairie à 200 mèt. du bourg et une buvette à portée des sources (400 mèt.). — Mis en vente par faillite en août 1872, il a été repris en 1876 et essaie de faire concurrence à Jouannette.

L'*Eglise*, dédiée à St-Pierre (cure, 19 brumaire an XI) a été en partie transformée en 1858 par la reconstruction du chœur, œuvre du XIIe s., remanié intérieurement au XVIIIe s. Le portail latéral S. s'ouvre par une baie à multiples voussures concentriques, retombant sur des colonnes à chapiteaux feuillagés et crochets naissants, du XIIe s. A droite y attient une petite chapelle dont l'entrée est sculptée de l'écusson des Léperonnière XVIe s. La chapelle correspondante vers N.-E., qui date du XIIe s., a été récemment en partie remaniée, ainsi que le principal portail vers N.-O. dont l'œuvre est du XVIe s. Il reste encore de l'œuvre ancienne XIIe s. un beau clocher éclairé sur chaque face de deux baies plein cintre, décorées postérieurement, ce semble, à l'intérieur, d'une moulure tréflée, — et sur les faces S.-E. et N.-O. accolées de fausses arcatures. — Un beau calice, en argent doré, du XVe s., divisé en huit lobes, dont les nœuds sont sculptés de la figure du Christ et des instruments de la Passion, avec les initiales P. N., existe à la fabrique. Il en a été donné un dessin par Ed. Heulin dans les *Mém. de la Soc. d'Agriculture d'Angers*.

Un *dolmen* existait dans un champ, à 50 mèt., sur la gauche du chemin qui conduit au bourg du Champ, mais il est presque complètement détruit. — De nombreuses voies sillonnaient le territoire, — dont deux descendant d'Angers à Chemillé et à Vihiers, — deux autres remontant la rive droite du Layon, l'une, à distance, dont l'alignement forme encore la limite avec Allençon, — c'est l'ancien *chemin chalonnais*, suivi jusqu'au XVIIIe s. de Chalonnes à Saumur, — l'autre, s'en détachant vers Beaulieu pour longer la rive par le bourg et gagner Martigné. — De nombreuses rencontres de briques à rebord, de tuiles et de débris de poteries et de médailles romaines, même un chapiteau de colonne en granit, recueilli à la cure, attestent l'existence d'un établissement antique, qui s'y continue en se transformant durant l'ère mérovingienne. C'est un *vicus* important au Xe et au XIe s. avec centre fortifié, *castrum*, dont l'enceinte renferme jusqu'à trois églises, St Pierre, St Jean et St Limin. Le seigneur a nom Isembert Gazon, *Isembardus, Gathonis filius*, écuyer tranchant du comte et le petit-fils sans doute de ce chevalier, *Gastho quidam vassus magnus et validus*, ancien compagnon de pèlerinage de l'abbé Giraud, fait prisonnier lors de la prise de Saumur et que Foulques-Nerra maltraita si rudement, *Chron. d'Anjou*, II, 212. Il voulut avant de mourir faire une bonne œuvre. L'église Saint-Jean se trouvait installée au bas de la ville, dans la vallée, en plein marécage. Il la reporta en dehors, sur la côte, en plein champ, *de palude foris in campo*, et appela les moines de St-Florent pour la reconstruire et constituer à l'entour un bourg dont il leur donna l'emplacement, affranchi de toute coutume féodale. Il y ajouta le revenu des sépultures dans l'église St-Pierre, des offrandes dans les églises St Pierre et St Limin, sauf la part des prêtres fixée au quart et entre autres droits, la présentation de la cure, *fevum presbyterale*, sous l'obligation pour les moines d'y venir célébrer la grand'messe aux jours des fêtes de St Pierre et de St Limin et d'assister aux processions, sans rétribution, — plus deux aires de moulins, le droit de pêche dans toutes ses eaux et de parnage dans tous ses bois (1060-1065). Il prit soin de faire confirmer cette donation par son suzerain, Geoffroy de Pruillé, trésorier de St-Martin de Tours, par le comte Geoffroi, son maître, et dans un pèlerinage qu'il fit à Rome, par le pape Grégoire VII, dont il présenta au retour les bulles à l'évêque Eusèbe. Son neveu et son héritier Isembert II fit achever l'église St-Jean, que vint consacrer l'évêque du Mans [illegible] (1093-1094). Le prieur, qui y fut établi, avait notamment le droit de présenter aux écoles de la paroisse, de chasser à gaulle, chiens et oiseaux tant sur la terre du seigneur qu'en son propre fief. Il devait par contre aux seigneurs de Thouars, de Bonnezeaux et de Belligné, à cause des droits de dîmes et prémices qu'il prenait dans leurs fiefs, deux fouasses ou fouillées, couvertes d'une branche de laurier, et deux pintes de vin blanc clairet, à chacune des fêtes de Noël, Pâques et St Jean-Baptiste, — une fouasse seulement et un litre de vin aux seigneurs de la Chaperonnière, de Mons, de Gatines et de l'Epinay. — Les pauvres passants avaient droit de gîte en ce prieuré.

On lui donne pour armoiries : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de* 3 *lions de même*.

Prieurs : Fulco, 1070 circa. — *Odo*, [illegible] circa. — *Maurice*, 1097. — *Rainaud*, [illegible] — *Rannulfus*, 1168-1174. — Jean *Pignard*, [illegible] — Phil. *Lamiche*, 1431. — Jean *de Genn*[illegible] 1444, 1457. — Pierre *Libour*, 1457, 1478. — Thomas *Morel*, 1483, 1495. — Christ. *de la H*[illegible] abbé de Boiscroulant, 1532. — Jean *Esn*[illegible] 1538, 1555. — Thomas *Morel*, 1557. — Jean *Lemaistre*, 1561, 1582. — Pierre *Lemaistre*, † en janvier 1593. — Jean *Faye*, 1602, 1607. — Joachim *de Beauxoncles*, 1628. — Joseph-Michel *Lamirault*, d'Orléans, 1665. — Charles *de Risgny*, 1681. — Pierre *Pinson*, 1689. — Louis *Guirault*, prévôt de St-Laurent-du-Mottay, anc. abbé du Val-des-Vignes, 1691. — Charles *Duval*, 1695, 1705. — Armand-Jean *Du*[illegible] 1712. — Auguste-Joseph *de Montullé*, docteur de Sorbonne, abbé de N.-D. de Lignes, [illegible] 1745, résidait à Paris. — Sixte-Louis *de R*[illegible] *de Bonneval*, 1769, chanoine de Notre-Dame de Paris.

La chapelle du prieuré fut vendue [illegible] 5 fructidor an IV. Le chœur en existe encore, d'une travée XIe s., avec abside en cul-de-four, dont les fenêtres ont été refaites au XVIIe s., — il sert de bûcher. La nef est rasée sauf partie [illegible]

mur latéral vers N. — L'habitation, précédée d'un portail, surmonté d'un colombier, attenait à l'angle S.-O., avec une grosse tour ronde engagée dans la face centrale. C'est l'emplacement actuel des belles serres du Gué-du-Berge, qui a enveloppé maison et domaine dans son enclos.

Quand St-Jean eut été transféré hors de l'enceinte féodale et remis aux mains des moines, l'église St-Pierre, au moins aussi ancienne et certes antérieure au XIe s., resta la seule paroisse de la ville et à proprement parler la chapelle du château, dont le curé se trouvait le chapelain primitif. Elle contenait sept autels, dont celui de St-Mermaise, avec une chapelle adhérente à la nef, pour l'enfeu des l'Esperonnière, avant qu'ils eussent fait élection en celle du Champ. — La présentation de la cure appartient jusqu'à la Révolution à l'abbé de St-Florent.

Les Registres de la paroisse sont détruits. Les doubles, déposés au greffe d'Angers, remontent à 1668.

Curés : Jean *Joullain*, 1453. — Pierre *Chesneau*, licencié en décrets, maire-chapelain en l'église d'Angers, 1527, 1544. — René *Colas*, 1548. — Gilles *Lecomte*, qui permute en novembre 1550. — Guillaume *de la Vignolle*, curé de Brain-sur-Longuenée, 1550. — Pierre *Landry*, 1566 — Michel *Dabon*, 1575. — Mathurin *Pouppé*, syndic du clergé, 158., 1598. — Le 26 septembre 1588 le duc de la Trémouille, logé au bourg, avait saccagé et incendié l'église paroissiale en brisant les autels et les statues ; — le lendemain il fait même dégât au prieuré St-Jean. Briant *Jarry*, natif du bourg, pendant 20 ans vicaire et alors en même temps prieur de Vézins, 1606, qui résigne en 1627. Son testament est daté du 16 avril 1629. Cette année même en novembre la peste dévaste la paroisse. — Jacq. *Deschamps*, 1639, 1641. — Jacq. *Nail*, V. *ce nom*, 1645, 1663. — Les gens de guerre passent et repassent et en 1651 notamment mettent en fuite une partie de la population. Encore en 1668 l'église restait pleine de meubles et de coffres, que les habitants avaient réfugiés là et qu'ils refusaient d'enlever. — François *Thibaudeau*, 1668, † le 3 avril 1685, âgé de 54 ans. — Le 18 octobre 1671 l'évêque Henri Arnaud vint dédier et consacrer l'église transformée, le grand autel, avec des reliques du pape saint Marcel et de saint Samson, l'autel de Notre-Dame avec des reliques de saint Vincent et de saint Pompéjean, dont le corps reposait aux Minimes d'Angers, et l'autel de Saint-Sébastien avec des reliques de St Corneille et de St Perrinet dans des petits coffrets de plomb. — Simon *Jarry*, juin 1685, † le 1er mai 1729, âgé de 69 ans, 5 jours. — André *Fillon*, anc. vicaire, mai 1729, † le 13 avril 1753, âgé de 53 ans. — François-Gabriel *Chevallier*, juin 1753, † le 17 juillet 1780, âgé de 57 ans. Il avait fait en 1759 reconstruire la cure, terminée le 29 novembre par Rénier, de Fontaine, maçon, et Hunauld, du bourg, charpentier. — Pierre-Etienne *Bassereau*, août 1780, qui passe en 1781 vicaire et en 1782 curé de Lesvière d'Angers. — Michel-Pierre *Godard*, janvier 1781, qui refuse le serment et est transporté en Espagne avec le vicaire Daviau. — Pierre-Louis-Etienne *Couronné*, V. *ce nom*, juin 1791-1792. On lui avait dérobé dès les premiers jours mêmes de son installation la pierre consacrée de l'autel.

On trouve en 1492 un Et. Gasnier tenant les *écoles* à Thouarcé. Le chapelain de la chapelle de St-Vincent, fondée en l'église paroissiale le 11 octobre 1635 par Vincent Leblanc et Antoinette de la Touche, était obligé à tenir *école* publique. — Par son testament du 12 novembre 1728 le curé Jarry avait légué une maison pour la maîtresse d'école. On rencontre aussi en 1769 le nom de Louis Outrey, maître d'école, laïc et marié.

Dans l'enceinte et sur le bord intérieur des douves du château vers S. s'élevait de toute antiquité, comme St-Jean et St-Pierre, l'église ou *chapelle de St-Limin* ou *Lumin, Capella Sti Liminii, Sti Limini* (Liv. d'A., f. 4, 6, 75), *de St-Guillemin* 1539 (C 106, f. 154), *de St-Lézin* ou *Luthin* d'après le Pouillé de 1783. La présentation en appartenait aussi à l'abbé de St-Florent, qui y devait une messe par semaine. — Elle contenait trois autels de face, celui du milieu enfoncé sous une voûte, au-dessus d'un caveau, où des piliers portaient un petit autel avec deux tombeaux de maçonnerie, celui de droite à demi ouvert depuis le milieu du XVIIe s. On les montrait comme les sépultures de St-Limin et de St-Burgin, V. *ces noms*. Une bulle cardinalice du 17 novembre 1438 accorda 100 jours d'indulgence aux pèlerins, qui s'y rendraient à certaines fêtes. Nombre de tombeaux semblables, contenant des corps et des armes, se rencontraient d'ailleurs dans les jardins d'alentour, qui formaient en effet l'ancien cimetière. L'édifice mesurait 55 pieds de long, 17 de large et 34 de hauteur. Restauré complètement de portes et de vitres en 1738, il ne servait plus dès lors qu'au catéchisme et à des dépôts de matériaux. Une ordonnance du 4 mai 1767 autorisa le titulaire à en transférer le service à Saumur. Le dernier qui posséda le bénéfice, Gaspard-Marie *Brossier*, V. *ce nom*, en prit possession le 8 mai 1783. La chapelle a été en partie démolie en mars 1869 pour l'ouverture de la rue, qui descend de l'église, et a fourni dans ses décombres nombre de ces briques à rebord, dont l'usage se rencontre au moins jusqu'au XIe s. La partie conservée sert de grange et montre encore aux assises supérieures, sous le toit, vers Sud, deux étroites fenêtres romanes.

Le château fort, *castrum*, campé dès les premiers temps au cœur des voies entrecroisées, commandait en même temps la traversée du Layon et jusqu'au XVIIIe s. le plus important passage de l'Anjou en Poitou, où se tenaient trois *foires*. La *mesure* locale comptait 12 boisseaux au setier pour 13 des Ponts-de-Cé. La butte du donjon féodal existait au moins jusqu'à la fin du XVIIe s. attenant au jardin de la cure, et la trace des douves se reconnaît encore dans celui de la mairie. Au pied de la chapelle vers N.-E. de

l'église apparaissent les derniers arrachements des murs du château, dont les bâtiments l'enveloppaient à demi. Le fief relevait en franc alleud du duché d'Anjou. Après la mort d'Isembert II, Geoffroi le Breton, gendre de sa sœur, obtint de Geoffroi de Pruillé à prix d'argent une investiture nouvelle à son profit. Elle a passé dès le milieu du XIIe s. aux mains de Gilduin, seigneur de Doué, mort vers 1173, et par le mariage de sa fille Eustachie, à la famille de l'Ile-Bouchard jusqu'au XVe s. — En est sieur Thibaud de Beaumont en 1491, dont la sœur et l'unique héritière, Catherine, l'apporte à son second mari Eustache du Bellay. — La terre ne prend titre encore que de châtellenie dans son aveu de 1539; elle est pourtant qualifiée de baronnie dans les lettres royaux, données à Fontainebleau en juin 1608, qui l'érigeait en marquisat au profit de Martin du Bellay et y réunissait la châtellenie de Chanzé, résidence ordinaire des seigneurs depuis un siècle, où Henri de Navarre passa la nuit du 25 mars 1576. Le marquisat fut vendu en 1663 à Henri-Albert de Cossé, duc de Brissac, et réuni en 1760 par la mort de l'abbé de Brissac au duché qui y gagnait la seigneurie des paroisses de Thouarcé, Faye et Rablay.

Comme singularité amusante, on peut noter que le jour de l'Ascension chaque boucher du bourg était tenu d'offrir au seigneur une queue de mouton. En retour le prévôt du marquis faisait délivrer à chacun d'eux le jour des Cendres un maillet et une aiguille enfilée de deux aiguillées de soie aux couleurs seigneuriales.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Chemillé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Brissac, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. On y comptait à cette première date 400 pauvres mendiants! — Elle comprenait jusqu'en 1791 le territoire de la cne du Champ, V. *ce mot*, desservi par une chapelle de Notre-Dame. Son Cahier de Doléances en 1789 réclame la liberté « entière, indéfinie » de la presse, un impôt unique foncier et un impôt sur le revenu, la suppression de tous les bénéfices et des congrégations et la vente de leurs biens au profit de l'Etat, etc. Comme Brissac, la commune prit rang parmi les patriotes contre l'insurrection. En mai 1794 le général Vineux y avait établi un des douze camps retranchés qui contenaient la Vendée.

Maires : Dumesnil du Pineau, 1789-1791. — *Auxilliau*, 1793. — Jean-Joseph *Landry*, 1er messidor an VIII. — *De Cambourg*, 10 février 1813. — Jean-René *Pantin*, 17 avril 1815. — B.-A.-Mich. *de Cambourg*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 24 août 1830. — Gab. *Humeau*, 14 septembre 1831. — Jean-Pierre *Blot*, 1832, — Narcisse *Dupont*, 11 août 1848. — J. *Blot*, 20 août 1852, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 20 et 24; 106, f. 147 et 154; E 906; 982, f. 23; G Cures; H St-Florent, Liv. Bl., f. 15-27; D. Huynes, Mss., f. 77 v°. — Les titres du prieuré comprennent deux registres et deux liasses. — Greffe d'Angers, Et.-C. — Raimbault, dans le *Répertoire archéologique*, 1861, p. 402; 1869, p. 272-280, — dans la *Revue des Races latines*, janvier 1861, p. 230-236, — *Bullet. de la Soc. Ind.* 1861, p. 258-267, — et notes Mss. — Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 340. — D. Chamard, *Vies des Saints*, t. I, p. 131. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 190, 194; 1856, t. II, p. 140. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Ang.*, t. I, 2e série, p. 66. — Pour les localités, voir *Châles, la Roche-Aubry, Bonnezeaux, le Gué-du-Berge, le Ménil, Orillé, Tourneville, la Sansonnière, le Moulin-du-Pont, les Chasnières*, etc.

Thouars, ham., cne de *Daumeray*. — *Touars* 1599, *Touard* 1692 (Et -C.). — A la famille Gandon au XVIe s.

Thoucault (*Julien*), imprimeur, Angers, 1564.

Thouet (le). — *Fluvius Toarus* 905-920 (Liv. N., ch. 169). — *Ad pontem fluvioli Thoarii* 973 (Cartul. St-Aubin, f. 69). — *Fluvius Touverii* 980 circa (Liv. N., ch. 33). — *Fluvius Toedus* 1044 (*Chron. d'Anj.*, I, 123). — *Thoarius* 1096 (Cartul. St-Maur, ch. 30). — *Toetius* 1105 (*Epit. St-Nic.*, p. 42). — *Fluvius qui dicitur Toer* 1138 (Cartul. St-Aubin, f. 70). — *La rivière du Thouer* 1384. 1657 (G Chap. de Montreuil-Bellay). — Rivière née à Secondigny (Deux-Sèvres), à 500 mèt. des sources de la Sèvre-Nantaise, au pied d'une colline de 215 mèt. d'altitude. Elle se grossit de la Viette, du Palais, du Cébron, du Thouaret, *Thoarius minor* 1000 circa (Cart. St-Jouin, p. 11) et, au confluent même de l'Argenton, pénètre en Maine-et-Loire à 500 mèt. en amont et au S.-O. du moulin de Couché, coule du S. au N., reçoit à gauche sous le Vieux-Moulin le ruiss. de la Fontaine-Blanche, se recourbe vers l'Est, remonte vers N. sous Lenay et à 1 kil. de là prend sa direction à travers la ville de Montreuil-Bellay, puis du S.-O. au N.-E. jusqu'au confluent de la Dive, où elle se redresse vers N., reçoit le Douet sous Distré et se continue, — le long de rives aplanies, semées d'îles verdoyantes et bordées à distance de hauts coteaux chargés de vignes, — jusqu'aux approches de Saumur, d'où inclinant vers N.-O, elle passe à Bagneux, sous les ponts Fouchard et de St-Florent, longe les bourgs de St-Florent et de St-Hilaire et se jette à 4 kil. de Saumur dans la Loire sous les dernières maisons de St-Hilaire.

C'est la direction constante, attestée par tous les documents antiques et qui ne laisse aucune apparence de raison, toute vraisemblance d'ailleurs manquant, aux billevesées, repétées encore aujourd'hui par routine, qui font se jeter le Thouet, d'un cours parallèle à la Vienne et à la Loire, jusque au-dessous des Ponts-de-Cé!

Elle formait jusqu'aux premières années du XIe s. la limite des domaines des comtes de Blois et d'Anjou. Par délibération de juin 1430 les marchands de Saumur reconnurent qu'il était « expédient de faire la rivière du Thouet navigable « et qu'elle ne pouvoit estre mise en telle dispo- « tion et tenue audit estat sans grands frais, « mises et despens et grande diminution de « revenus des moulins de la seigneurie de Mon- « treuil-Bellay ». Ils consentirent en conséquence l'octroi au profit de Christophe d'Harcourt, d'un droit de 15 deniers par pipe de vin, que le roi établit par lettres du 20 septembre 1431, renouvelées par François Ier le 3 janvier 1532. Mais le

nalheur des temps avait amené avant la fin du xvie s. la ruine de tous les travaux. En 1603, par acte passé à Paris le 11 juin, les marchands de Montreuil-Bellay, de Saumur, de Laval, adressèrent supplique à la duchesse de Longueville, afin qu'elle remédiât aux ruptures et mauvais état des chaussées « et réservoirs », sous l'offre par eux de doubler le droit et de payer 1 s. 6 d. par pipe de vin. Après les rapports d'enquête et l'avis des ingénieurs royaux, le roi accorda des lettres d'octroi du 3 novembre 1603, visées et vérifiées par arrêt du Parlement du 2 juillet 1608, malgré l'opposition des marchands d'Orléans. En considération des profits espérés, les seigneurs de Montreuil abandonnèrent un pré pour former un port, et firent établir trois bassins et des chaussées en pierre. Encore en 1711 les villes et paroisses intéressées consentirent à porter le droit perçu à 5 s. par pipe de vin, 10 s. par barrique d'eau-de-vie, 15 s. par fourniture de blé, moyennant la réparation des « trois havres, écluses, réservoirs et chaussées » ; mais un arrêt du 25 mars 1768 ayant supprimé tous ces péages, l'œuvre tomba en ruine. Un arrêt tardif du 3 février 1785 autorisa en vain des travaux qui s'achevaient à peine à l'heure où la Révolution allait supprimer définitivement droits et seigneurs (C 54; E 903). — En l'état, la rivière est actuellement déclarée navigable sur une longueur de 30,570 mèt., depuis le moulin de Couché jusqu'à la Loire, mais en réalité la navigation n'y est possible et ne s'y pratique que depuis Montreuil-Bellay (20,450 mèt.).

A partir du confluent de la Dive, la rivière sur 1,840 mèt. de longueur appartient au canal de la Dive et est entretenu par la compagnie concessionnaire, qui y perçoit les droits de navigation. Au-dessus du confluent, la longueur navigable, la seule qui reste à la charge de l'administration des Ponts-et-Chaussées, est de 11,520 m., — le reste, soit 7,210 mèt., inaccessible à la navigation, n'est pas entretenu.

La largeur moyenne du lit, à fond d'argile bien consistant, est de 50 à 60 mèt. sans sinuosités bien marquées. Les berges résistent parfaitement à l'action des eaux. — Débit à l'étiage, par seconde 0m,45; dans les plus grandes eaux, ,280m. — Lors des grandes eaux, la pente est de m,38 par kil.

On y compte six barrages, accompagnés chacun d'une usine ; trois, dont deux appartiennent à la Dive, sont pourvues d'écluses, les trois autres franchis à l'aide de bassins, que ferme à chaque extrémité une porte marinière.

La navigation est interrompue chaque année entre la Loire et le confluent de la Dive, en moyenne pendant 95 jours, dont 40 jours de glace et de sécheresse, 45 jours d'écourues et 10 de crues. Les crues n'arrêtent pas la navigation dans la Dive. — La reconstruction de l'écluse de la Motte, en remplacement de l'ancien pertuis dont le passage par suite de sa forte chute de m,10 était la cause de nombreux accidents, a amélioré le transit et deviendra le début d'une entreprise complète de canalisation entre la Dive et Montreuil-Bellay, dont le projet date de 1847.

Six ponts s'y rencontrent, dont deux en ce moment (novembre 1877) en construction à St-Just et à Couché, sous la direction de M. Goblot, agent-voyer en chef.

Les marchandises, qui remontent, sont les merrains, la houille, les tuffeaux, les ardoises ; celles qui descendent, les céréales, les bois, la tourbe, les vins, les pierres dures, les charrées. De Saumur à Montreuil un bateau met deux jours à monter, un seul à descendre.

Thouin (*Louis*), sieur de la Thibergère, docteur-médecin, Angers, 1778, meurt âgé de 45 ans, le 27 octobre 1783 à St-Clément-de-la-Place.

Thouinière (la), f., cne de *Bocé*. — Ancienne dépendance du domaine de Parpacé.

Thouré, landes, cne de *Freigné*.

Thuaudière (la), f., cne d'*Andrézé*; — f., cne du *Coudray-Mac.*, acquise d'Et. Demion, anc. prieur de Bournau, par Maurice Bizard le 26 septembre 1775 ; — cne de *St-Georges-le-T.* — Anc. fief et seigneurie réuni au xviie s. au comté de Richebourg. — En est sieur en 1534 Gilles Tournemine, en 1603 Fr. Laurent du Joreau, Hil. L. 1666 ; — vill., cne de *Vernoil*.

Thuaudière-de-Parnay, h., cne de *Vernoil*.

Thuaudières (les), f., cne de *Mazé* 1569 (E 1074).

Thuée (la), f., cne de *Rochefort-sur-Loire*.

Thuet, mln à eau, cne du *Vaudelenay*, sur le ruisseau de la Fontaine-Blanche. — *Molendinus de Tuert et marei sub eodem molino et in eodem rivo* 1090 circa (H St-Nic., Mont.-Bell., II, 109). — *Le moulin du Thuet* (G Chap. du Puy-N.-D.). — Anc. moulin donné vers 1090 par Girard Berlay aux moines de St-Nicolas d'Angers, avec les marais en dépendant.

Thuillaie (la). — V. *la Thiellée*.

Thuillier (.....), docteur-médecin de la Faculté d'Angers, fils du médecin du duc de Sully, est cité par Dodard, dans son *Rapport sur le seigle ergoté*, comme très-intelligent et très-curieux et lui ayant fourni d'utiles renseignements. Je n'ai nulle part ailleurs rencontré son nom. Peut-être faut-il le rattacher aux Tillier, V. ce *nom*.

Journal des Savants, mars 1676.

Thuloire (la), f., cne de *Juigné-Béné*.

Thunes, cne de *Trémentines*. — Anc. fief dont relevaient la Chambaudière, la Buraudière, les Places, la Malnoire. — En est sieur Guill. Bérard 1444, Guy Carrion, écuyer, 1540, Cl. Laurens de la Crilloire 1548, le comte de Maulévrier, qui l'acquit en 1558 et le réunit à son comté. — S'en dit sieur pourtant Mich. Lejumeau, mari de dlle Marie Cochon, 1632, 1668, René Lejumeau 1690.

Thuretterie (la), ham., cne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Tiberge (*Louise-Rosalie*), née à Fontevraud le 19 juin 1721 et employée en l'abbaye à titre de simple journalière, fut emmenée à Paris, comme demoiselle de compagnie, par une parente de l'abbesse, et grâce à son enjouement et à son

esprit, relevés de toutes les grâces de la jeunesse, de la beauté et bientôt d'une instruction rapidement acquise, sut se faire une situation considérée dans la plus haute société qu'entouraient nombre d'amitiés telles que celles de Condillac, de l'abbé Millot, de Barbier-Neuville. — Elle est morte à Paris en 1812.

Bodin, *Biogr. saumuroise.*

Tiboire (la), ham., c^ne de *Torfou.*

Tichant (*Jean*), maître fondeur, Angers, originaire de Lorraine, fond les cloches de Sceaux 1758, de Chemiré-sur-Sarthe en 1759, de Nantilly de Saumur en 1773, de Challain et de Savennières en 1775, de Bouchemaine en 1777, de Beaufort en 1781. — Il fut trouvé mort depuis plusieurs jours dans la chambre qu'il occupait rue Châteaugontier le 28 juin 1785, âgé alors d'environ 55 ans. Dans ses dernières années on le trouve parfois associé à son frère.

Tiercé (*Canton de*) est l'ancien canton de Briolay, V. t. I, p. 503, dont le chef-lieu seulement a été transféré à Tiercé, par la loi du 3 février 1875.

Tiercé, chef-lieu de canton, arr. d'Angers (20 kil.). — *Teceium* 1236 (H Chaloché, t. II, p. 66), 1263 (Ib., t. III, p. 237). — *Tysceium* 1244 (Ib., p. 82). — *Tyceium* 1263 (H Toussaint, ch. or.). — *Parochia de Tieche* 1272 (H.-D. *B* 92, f. 8). — *Tieceium* 1296 (Ib., *B* 66). — *Treceyum* 1326 (G 16). — *Tierceium* 1362, *Terce*, *Tierce* 1370 (H Toussaint). — *Prioratus curatus de Tierceio* 1362 (Ib). — Entre la Sarthe à l'O. et le Loir à l'E., — Briolay (6 kil. 1/2) au S., Soucelles (7 kil.) au S.-E., Montreuil-sur-Loir (5 kil.), Seiches et Baracé à l'E., Daumeray (14 kil.) au N., Etriché (4 kil 1/2) au N.-O., Cheffes à l'O., outre-Sarthe.

Au bourg se concentrent, en s'entrecroisant, les chemins de grande communication d'Angers à Morannes et de Seiches à Thorigné, — le premier montant du S. au N., le second traversant de l'E. à l'O. et rejoint aux premières maisons du bourg par le chemin d'intérêt commun de la Bohalle, — tandis qu'au cœur de la partie orientale se rencontrent ceux de Durtal à Tiercé et de St-Laurent-des-Mortiers au Loir. — Une *station* du chemin de fer de l'Ouest s'arrête au bourg, derrière l'église.

A l'O. la Sarthe enveloppe extérieurement le territoire en formant deux belles îles vis-à-vis Portebise et en fécondant tout du long d'admirables prairies; — un premier pont la traverse en communication par une levée avec le pont de Cheffes; — à l'E. une courbe du Loir forme limite sur deux kilomètres, où afflue un ruisselet descendant des alentours vers l'O. de la Bennerie. — Y naissent les ruiss. de la Filière-de-l'Etang et de l'Etang-Pené.

En dépendent les vill. et ham. de Portebise (39 mais., 117 hab.), de Bourienne (16 mais., 65 hab.), de la Mariochère (11 mais., 37 hab.), du Haut-de-Cimbré (11 mais., 33 hab.), de la Contardière (11 mais., 33 hab.), du Rocher (17 mais., 57 hab.), du Petit-Hardy (10 mais., 30 hab), de la Perronnière (11 mais., 30 hab.), de la Guimeraie (10 mais., 29 hab.), du Carrefour (9 mais., 27 hab.), des Simonnières (9 m., 26 hab.), de la Chaussée (9 mais., 40 hab.), de la Marsilière (7 mais., 35 hab.), de la Castterie (8 mais., 24 hab.), d'Idré (5 mais., 12 hab.), de l'Ormeau (6 mais., 24 hab.), des Picardières (5 mais., 16 hab.), de l'Artusière (8 mais., 25 hab.), de la Vieillère (6 mais., 23 hab.), de la Fruitière (9 mais., 24 hab.), des Guiniers (7 m., 24 hab.), de la Juliennerie (7 mais., 21 hab.), de la Rabotière (7 mais., 21 hab.), du Breuil (7 mais., 18 hab.), de la Brénillère (8 mais., 21 hab.), de la Savatterie (7 mais., 22 hab.), des Chevrolleries (7 mais., 18 hab.), de Champagne (4 mais., 12 hab.), du Moulineau (3 mais., 18 hab.), de la Métairie (4 mais., 12 hab.), de la Roirie (5 mais., 18 hab.), de la Thibaudière (7 mais., 21 hab.), du Châtelet (5 mais., 15 h.), de la Burelière (3 mais., 17 hab.), du Vieil-Hêtre (5 mais., 16 hab.), de la Fourmière (6 mais., 14 hab.), de Launay (5 mais., 15 hab.), de la Croix-Trahin (3 mais., 10 hab.), de la Pinochère (4 mais.. 10 hab.), de la Bretonnière (3 mais., 10 hab.), de la Ferrerie (6 mais., 18 hab.), des Cinq-Routes (4 mais., 12 hab.), des Mais. (5 mais., 17 hab.), de la Guérandière (3 mais., 11 hab.), de la Barbotière (3 mais., 11 hab.), des Coneries (5 mais., 16 hab.), de la Conraie (4 m., 14 hab.), de la Fardelière (4 mais., 10 hab.), des Saulières (4 mais., 13 hab.), de Maquillé (3 m., 9 hab.), les chât. de la Bennerie et de Cimbré, 56 fermes ou écarts.

Superficie : 3,370 hect., dont 145 hect. de prairies, 90 hectares en vignes. Il existait encore en 1828, à la rédaction du Cadastre, 240 hect. de landes, aujourd'hui en pleine culture.

Population : 419 feux en 1720. — *431* feux, *1,683* hab. en 1790. — *2,023* hab. en 183. — *1,989* hab. en 1841. — *2,026* hab. en 1851. — *2,149* hab. en 1861. — *2,250* hab. en 1866. — *2,147* hab. en 1872. — *2,201* hab. en 1876, en accroissement constant depuis trente ans, que promet d'entretenir le développement régulier des vives ressources du pays.

Le bourg (160 mais., 218 mén., 608 hab.), situé sur le rebord de la vallée de la Sarthe, longtemps avant d'être reconnu officiellement comme le chef-lieu du canton, en était devenu le centre réel, par la direction des principales routes, la création de la gare, la construction de la levée et des ponts de la Sarthe, qui en font le passage des communications des deux rives, — surtout par la richesse des revenus communaux (40,000 fr.), qui ont permis rapidement de le transformer et de le doter d'un ensemble d'édifices rare même en des groupes d'importance supérieure.

Culture renommée de chanvres, de lins, foins, de froment dans la vallée de la Sarthe. — élève de bétail dans le Senelais; — carrière de sable au Tertre-Montchaud. — On signalait en 1761 au Bureau d'Agriculture d'Angers un gisement de marne près le bourg, qui n'a pas encore été exploité.

Foires autrefois le 1er vendredi de l'avent

— aujourd'hui le 25 avril et le 1er vendredi de mai. — *Marché* tous les vendredis, créé par arrêté du 11 septembre 1809.

Belle *Mairie* neuve, — avec galerie latérale formant *Halles* couvertes, — construite par adjudication du 14 décembre 1874.

Ecoles communales laïques *de garçons*, bâties par adjudication du 22 juin 1865, petit monument-type, où sont réunies les élégances de l'art moderne aux exigences de tous les services scolaires et qui pourrait facilement être transformé en petit collége. — Une institution dirigée depuis 1800 à la Chapelle-St-Laud, par M. Jouanneau, avait été transféré en 1809 à Tiercé. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Gildas), construite en 1872 sur les dépendances de la nouvelle cure, au bord de la voie ferrée.

Gendarmerie construite en 1872 à l'entrée du bourg vers S.

L'*Eglise*, dédiée à St Marcel de Chalon, succursale, 30 septembre 1807, avec vicariat, (2 juin 1820), était devenue insuffisante. Un premier plan de l'architecte Richou, étudié en 1845, restaurait l'œuvre antique, dont le chœur carré, à voûte plantagenet, et le clocher surtout du XIIe s. avec sa flèche de pierre dominant en hauteur de plus de 280 pieds le transept central, auraient mérité d'être conservés. Des influences diverses firent préférer en 1853 une seconde étude du même architecte, qui déplaçait l'édifice. Le terrain nouveau en fut acquis le 3 juin 1855 et l'adjudication des travaux, réalisée le 26 juin 1856, sur des devis qui promettaient de ne pas dépasser 100,000 francs et qui ont atteint à peu près le double, plus de 196,000 fr. Le premier adjudicataire s'y ruina et l'architecte, mort au courant des travaux, fut remplacé en novembre 1859 par M. Bibard, son associé déjà pour la direction spéciale de la décoration artistique et qui termina l'entreprise. L'œuvre a été consacrée le 9 octobre 1861. Elle comprend, outre un porche, chargé d'un élégant triforium, une triple nef, de quatre travées, XIVe s., avec transept dont les ailes, closes vers les bas-côtés, ouvrent sur des absidioles en communication latérale avec les trois étroites travées du chœur et la principale abside. La chaire de pierre, taillée à jour avec compartiments et niches de saints, et le grand autel par Chapeau, les bénitiers, les confessionnaux, le baptistère, les statues qui entourent le chœur, par Moisseron, les peintures par Guyot, la sculpture des chapiteaux et le St Marcel du portail par Graneau, les vitraux par Thierry, — tous artistes d'Angers, — complètent l'ornementation dans un même goût d'élégance, qui touche à la coquetterie et où l'on sent trop l'imitation nullement naïve de la naïveté gothique. — On a malheureusement, lors de la destruction de l'ancienne église, brisé et perdu dans les fondations une belle pierre tumulaire, XIIIe s., portant l'effigie gravée d'un chevalier, avec inscription fruste ; — mais le Musée diocésain a recueilli, outre la première pierre du grand autel posée en 1676, une plaque de marbre noir portant inscrite en lettres d'or une fondation de Louis de Cheverue en date du 22 juillet 1674 avec ses armes : *d'azur à 3 têtes de chèvres arrachées d'argent 2 et 1*.

Un beau *presbytère*, dans un style approprié au voisinage de l'église, a complété, par adjudication du 22 juin 1865, cette création monumentale d'édifices communaux, dûs également, cure, mairie, écoles, et pour partie église, aux plans et à la direction d'un même architecte, M. Bibard.

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire. La grande voie longeant la rive gauche de la Sarthe, du vieux Briolay aux Moulins-d'Yvré, et celle montant de la Reche-Foulques, se réunissaient certainement au bourg, tandis qu'un embranchement, dont la ligne dessine encore la limite orientale, remontait vers Baracé, rejoint par la voie venant d'Etriché au carrefour des Places-de-Marcé, V. *ce mot*. Il est singulier que pour ce pays enveloppé de fondations monastiques aucun texte ancien ne renseigne sur l'origine de l'église. On y voit constitués au XIIIe s. une cure et un prieuré, ce dernier pourvu d'opulents revenus et dans la dépendance de l'abbaye de Toussaint d'Angers, très-pauvrement dotée. L'évêque d'Angers, Nicolas Gellent, « pour soulager l'indigence de la mère avec l'opulence du « fils », affecta en mars 1279 n. s., à la mense abbatiale une partie des rentes et domaines du prieuré, sans l'exempter d'aucune de ses charges, qu'il savait lui laisser très-tolérables. C'est sans doute par une conséquence prévue ou non de cette mesure souveraine que les deux bénéfices de la cure et du prieuré, mentionnés encore au XIVe s, arrivèrent à se confondre au XIVe s. en un *prieuré-cure*, auquel on attribue pour armoiries : *D'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux flammes de même et en pointe d'un massacre de cerf et un chef d'azur chargé de 2 étoiles d'argent*. — Au trumeau d'une cheminée de l'habitation on voyait encore en 1870 la notation sculptée de la musique du *Domine salvum fac regem*. — L'édifice est rasé et son emplacement occupé par la mairie neuve.

Les registres de la paroisse ne remontent qu'à 1668.

Prieurs et *Prieurs-curés : Guillelmus*, 1245. — Thomas *Lefelle*, † en 1362. — Guill. *Troillet*, nommé le 10 octobre 1362. — Pierre *Marteau*, 1400, 1419. — Jean *Foli*, 1444. — Jean *Milleteau*, licencié en droit canon, 1522. — Jean *de Bouillé*, 1540. — Jean *de Breilrond*, 1542, 1556. — René *Haures*, 1567. — Artus *Verge*, 1592. — Michel *Charpentier*, 1627. — Franç. *Davy*, 1628. — Catherine *de Cheverue*, 1631, 1655. — Louis *de Cheverue*, 1664, 1695, dont le nom reste attaché à de nombreuses fondations. Le 7 novembre 1676 l'évêque Henri Arnaud était venu présider à la consécration du nouvel autel et de l'église transformée. — Pierre *Parigot*, 1696, † le 2 juin 1720, âgé de 50 ans. — J. *Houel*, septembre 1720, maître ès-arts de l'Université de Paris, ancien prieur de l'abbaye et curé de St-Georges-sur-Loire, qui est inhumé le 26 février 1728, âgé de 52 ans. — Jacq. *Simon*, prieur de N.-D. d'Harcourt et précédem-

ment prieur-curé d'Argentré au Maine, installé le 8 mars 1728, — jusqu'au 10 mai 1646. — Charles-Hilaire *Voisin*, juillet 1746, qui résigne en janvier 1779, reste au prieuré et y meurt le 10 octobre 1781, âgé de 85 ans. — *Toupelin*, février 1779, précédemment curé de St-Laon de Thouars, — jusqu'en 1791.

Une partie du territoire se rattachait spirituellement à la chapelle de Selaine, V. *ce mot*, qui jouissait des privilèges de fillette de la paroisse. Le prieur-curé en avait cédé tout le temporel à l'abbé de Toussaint pour racheter diverses prestations, notamment le droit de gîte.

Il existait au bourg une *confrérie* dite *de Toussaint* dont le chapelain était tenu, au commencement du XVII[e] s., « à monstrer et enseigner « ordinairement les enfens de Tiercé aulx lettres, « à lire et à escripre tant qu'à l'escolle qu'à l'es- « glize et en bonnes meurs », avec faculté de se faire payer chaque mois par les enfants, 1608. — Le prieur-curé Louis de Cheverue ajouta aux divers services l'obligation pour le chapelain d'enseigner gratis six pauvres « auxquels il apprendra « seulement la doctrine chrestienne ». Le titulaire devait être natif de la paroisse, pourvu qu'il n'en fût pas vicaire, et choisi sur la présentation des paroissiens. L'acte de fondation figurait, à la date du 12 juin 1684, jusqu'à ces derniers temps, dans l'ancienne église, transcrit en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, qui a été recueillie au Musée diocésain. Le même bienfaiteur avait fondé deux ans auparavant une petite école dans le Selainais et donné d'autre part à la paroisse une somme de 2,000 livres pour l'entretien à perpétuité d'un enfant aux écoles, jusqu'à ce qu'il fût en état d'être prêtre. — Une dame Jeanne Guibert, d'Angers, fit de son côté, le 21 juillet 1742, don à la fabrique du lieu de l'Aufrière, V. *ce mot*, pour contribuer à la subsistance et nourriture « d'une fille » qui devait faire gratuitement l'*école* aux filles pauvres. Ces deux fondations se maintinrent jusqu'à la Révolution.

Les barons de Briolay jouissaient des honneurs seigneuriaux dans l'église pour leur terre de la Motte en Tiercé, V. *ce mot*, titrée de châtellenie et vicomté, que Jules-Hercules de Rohan vendit le 17 juin 1762 à Phil. de la Lande, chevalier, seigneur de Cimbré, avec le bois du Breuil et le droit de pacage pour 300 moutons sur les communs du Bois-de-Main. Jacques-Alexandre, marquis de Brémont, gendre de l'acquéreur, en était seigneur en 1789.

A cette date le bétail manquait dans le pays ! — Une énorme quantité de landes y restaient incultes — et on avouait 400 pauvres vivant de mendicité !

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de la Flèche, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf, — et jusqu'en l'an VIII se trouva sous le coup des menaces et des exactions de la Chouannerie.

Maires : Poulain, 9 ventôse an XI. — Jacq. *Poisson de Gatines* fils, 2 janvier 1808, démissionnaire le 12 février 1830. — Pierre *Duffay*, 18 août 1830. — Adrien *Poulain*, 1832, démissionnaire le 7 janvier 1847. — René *Poirier*, 13 août 1848. — Ernest *de Coislin*, 8 juillet 1852, installé le 21 juillet. — Victor *Daligny*, V. *ce nom*, 18 août 1856, installé le 26. — *Rousseau*, 1865. — *Jacquelot*, 1868. — Philippe *Berthelot de Villeneuve*, 1871, en fonctions, 18..

Arch. de M.-et-L. C 192 et 201 ; H Cartul. de Toussaint, f. 14-16. Le fonds du prieuré compte 6 volumes et 4 cartons. — Arch. comm. Et.-C. — Minutes Vallin, de Seiches. — *Répert. arch.*, 1862, p. 46 et 127 ; 1868, p. 130, 331. — Pour les localités, voir à leur article, Cuin, *Selaine, la Motte, la Bennerie, Aussigné, Bois-le-St-Gautier, la Roche-Frémont, la Fontenelle, Cour-le Chataigner, Maquillé, Biette, Portebise*, les *Places-de-Marcé*, etc.

Tiercé, f., c[ne] de *Vauchrétien*, à la famille Robineau au XVII[e] s.

Tiers (les), ham., c[ne] de *Montigné-les-R*

Tidoire (la), f., c[ne] de *Chantocé*.

Tiffauges, étang, c[ne] du *Longeron*.

Tigeoire (la Basse, la Haute-), ff., c[ne] de *Trémentines*. — *Les lieux, terres, seigneuries, féage de la T.*, — *la terre, fief et seigneurie de la T. grande et petite* 1540 (C 105, f. 299). — En est sieur n. h. Christ. de la Tigeoire, qui relève de Maulévrier.

Tigeou (*Jacques*) — et non *Tigeon*, comme l'écrit D. Calmet, — originaire d'Anjou, d'Angers même sans doute, prend le titre sur ses ouvrages de docteur en théologie de l'Université de Reims et de chanoine et chancelier de l'église cathédrale de Metz. On connaît de lui : *Epistre de saint Augustin contre Pétilian, évêque donatiste* (Reims, J. de Foigny, 1567, petit in-8°), traduction dédiée au prince de Lorraine ; — *Les Œuvres de St Cécile Cyprian, jadis évesque de Carthage, très-victorieux martyr, avec quelques annotations sur aucuns lieux obscurs et difficiles* (Paris, Nic. Chesneau, 1570 et 1574, in-fol.) ; — *Response à ceux qui demandent vivre en liberté de conscience, prouvant amplement que les hérétiques doivent estre contraints d'embrasser l'Union catholique* (Paris, Nic. Chesneau, 1573, in-8°), — réimprimé à la suite de la *Cité de Dieu* (Paris, 1610, in-fol., Abel Langelier) ; — *Deux Traittez contre les basteleurs, joueurs de farces, pippeurs de dés et de cartes, faitz françois du latin de St Cécile Cyprian*, etc. (Paris, Nic. Chesneau, 1574, 157. et 1584, petit in-8°) ; — *La conjonction des lettres et des armes des deux très-illustres princes lorrains, Charles, cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Rheims, et François, duc de Guise, frères, traduite du latin de Nic. Boucher ; ensemble Les sages remonstrances et derniers propos de monseigneur le duc de Guyse à la royne, à madame sa femme, et à M. le prince de Joinville, son fils. Item un sermon du cardinal de Lorraine sur la préparation à l'Eucharistie. Item deux harangues du cardinal*, etc. (Reims, J. de Foigny, 1579, in-4°) — *Histoire de la vie, mort, passion et miracles des Saincts, conjointement avec Pierre Viel, Cl. Marchant, Paschal Robin et J. Lefrère, de Laval* (Paris, Nic. Chesneau

.579, et Lyon, 1593, in-fol.), ouvrage rare et echerché pour ses 2,000 figures sur bois dans le exte. — Une édition nouvelle en a été donné en 601 par René Benoist. — *Dialogue de saint Iérosme contre les Lucifériens* (Paris, 1580); — *St Augustin : de la Cité de Dieu, contenant le commencement et le progrès d'icelle Cité*, etc., *augmenté du Traité de l'Unité de l'Eglise contre Petilien*, etc. (1584, in-fol.), avec dédicace au cardinal de Lorraine. — En ête de cette traduction l'auteur s'adresse au leceur en vers français de sa façon; — *Les Offices le St Ambroise* (Paris, Guill. Chaudier, 1588, n-12).

Niceron, t. IV, p. 31. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II. — 'ocq. de Liv., Mss. 1068. — Duverdier, t. II, p. 214.

Tigeou (*Thomas*), docteur-médecin en réputation à Angers en 1574, frère sans doute du récédent, fit imprimer cette année un petit raité de médecine légale, intitulé : *Antimœoogium, quo demonstratur obstetricibus non esse tuto fidendum de virginitate aut lefloratione mulieris adultæ referentibus* P. Roussin, Lyon, in-8°). C'est l'exposé sans ritique et mêlé de raisons futiles d'une question naintes fois traitée avant lui et depuis.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 115. — Portal, *Hist. de Anat.*, t. II, p. 51. — *Catal. Bibl. Gesner.*, p. 233.

Tigné, canton de Vihiers (11 kil.), arrond. le Saumur (30 kil.); — à 36 kil. d'Angers. — *Tigneium* 1200-1210 (H.-D. *B* 31, f. 1). — *Tigné* 1326 (G 16). — *Tigny* XIV-XVIIe s. et Cass. — Sur un haut plateau tourmenté par plusieurs vallées d'affluents du Layon, — entre Saint-Georges-Chât. (5 kil. 1/4) à l'E., Aubigné 3 kil.) et Cernusson (5 kil.) à l'O., Martigné-B. 3 kil. 1/2) au N., La Fosse (2 kil.) au S.

Le chemin de grande communication de Chemillé à Doué traverse de l'O. à l'E. par le bourg, où l'entrecroise le chemin de Châtillon à Martigné, rejoint à 500 mèt. vers S. par celui de St-Pierre à Champs.

Vers N. se replie en bordure une double et gracieuse courbe du Layon, qu'y traverse un pont de pierre de 3 arches. Y affluent le ruiss. du Livier, qui forme tout du long la limite orientale; — au centre, le ruiss. de Gatines; — à l'O., le ruiss. de l'Etang-de-Vallienne.

En dépendent les ham. et vill. de la Boulaie 14 mais., 50 hab.), des Grouas (31 mais., 96 h.), l'Amigné (40 mais., 141 hab.), de la Roche-Coutant (12 mais., 59 hab.), de la Touche (33 m., 27 hab.), du Grand-Riou (5 mais., 17 hab.), de Marmande pour partie (5 mais., 20 hab.), du Petit-Riou (4 mais., 13 hab.), du Grand-Noizé 3 mais., 19 hab.), du Petit-Noizé (7 mais., 22 h.), les chât. de Tigné et de la Roche-Coutant et une dizaine de fermes ou écarts.

Superficie : 1,678 hect. dont 400 hect. en vignes, au lieu de 283 hect. en 1825, dont 2 hectares seulement alors en vignes rouges; aujourd'hui 150 hect. de vignes rouges, plantés depuis quinze ans; — 4 hect. en pépinières.

Population : *212* feux, *966* en 1720-1726. — *208* feux en 1788. — *1,136* hab. en 1831. — *1,073* hab. en 1841. — *1,162* hab. en 1851. — *1,167* hab. en 1861. — *1,166* hab. en 1866. — *1,157* hab. en 1872. — *1,125* hab. en 1876. — A peu près stationnaire depuis 40 ans, — dont 500 hab. (132 mais., 159 mén.) au bourg, placé sur une crête allongée, au-dessus d'un pays nu, crayeux, sans autre verdure que la vigne ou le noyer, d'où ressortent en saillie sur l'horizon les tours avancées de cinq fours à chaux dont deux seulement en activité.

Commerce important de pierres de construction et de calcaire pour l'amendement des terres.

Deux *Assemblées* se tenaient l'une le 2e dimanche de mai, l'autre à l'Angevine, — mais sont absolument tombées.

Perception et *Bureau de poste* de Vihiers.

La *Mairie*, installée jusqu'à ces derniers temps dans un petit réduit avec cour en contrebas, a été reconstruite en 1875, et forme équerre avec l'*Ecole* laïque *de garçons* dans une maison acquise par contrat du 21 avril 1843, appropriée seulement et agrandie en 1860. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), dans une maison à louage.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 26 décembre 1804) a été rebâtie au centre du bourg, sur un terrain donné par M. Péton, par adjudication du 3 mai 1860. C'est un édifice d'un caractère simple et sévère dans le style roman, qu'affectionne justement l'architecte, M. Dainville, avec tour carrée, triple nef et transept, en pierre du pays, dont la teinte sombre affecte déjà l'aspect antique. — L'ancienne église complètement incendiée pendant la guerre et maintenue depuis la construction nouvelle comme simple chapelle stationale, s'élève toute isolée du bourg, à l'autre bord du ruiss. de Gatines, et actuellement au milieu du cimetière, que domine sa haute tour carrée, avec beffroi du XVIe s. et flèche de pierre, la base percée de deux étroites fenêtres romanes vers S. et vers N., XIIe s., et au premier ordre, de 8 belles baies en pur plein cintre, à double arceau concentrique, — sans autre ornementation vers S. et vers l'O. qu'une demi-colonne extérieure, avec petits tores ronds et chapiteaux sculptés vers N. et vers l'E. Deux nefs s'y rattachaient d'inégale grandeur, dont une seule a été conservée, la plus petite vers N., de trois travées ogivales à clés armoriées XVIe s. avec fenêtres à meneau tréflé, dont le fleuron a été abattu en 1804 pour ajouter à la lumière. Les nervures de la dernière voûte retombent sur une figure grimaçante à longues oreilles d'âne. Le chœur roman voûté en berceau, avec deux niches sculptées, abrite l'anc. autel conservé, de la façon de l'abbé Chauvet, curé en 1802; dans le mur à gauche, l'inscription du cœur de Claude-Maur d'Aubigné 1719, V. *ci-dessus*, t. II, p. 773; — et les statues de la Vierge, de St Laurent, de St Pierre et de St Paul, XVIIIe s. Sur la porte du transept se reconnaissent sculptées les armes des Beauvau.

Le *presbytère*, acquis par la commune le 5 octobre 1820, est l'ancien manoir de Gatines, V. *ce mot*, grand logis moderne, avec beau jardin et vastes dépendances, qui s'étendent jusqu'au ruiss., aux abords de l'église antique.

Plusieurs haches de pierre — et tout récemment, deux médailles d'or celtiques ont été trouvées sur le territoire, dont une, au champ des Mauriers, à l'emblème du cheval androcéphale, monté par un cavalier nu; au-dessous une roue entre deux tridents. La grande voie de Doué à Chemillé, croisée du N. au S. par la voie descendant de Martigné, traversait par le bourg de l'E. à l'O. et l'on a signalé sur son parcours, qu'emprunte en partie le chemin actuel de grande communication, diverses cavités ovoïdes, creusées dans la roche coquillière sur une profondeur d'un mèt. 33 et un mèt. de diamètre, que remplissaient des fragments de vase, du charbon de bois et des ossements. On trouve aussi fréquemment dans les carrières des cercueils en pierre coquillière brisés ou intacts.

Aucun titre absolument ne renseigne sur l'origine de la paroisse, dont la présentation appartient jusqu'à la Révolution aux seigneurs et dont la fondation leur peut par suite être attribuée. La tradition locale, acceptée par les livres angevins mais contraire à toutes les données connues et vraisemblables, prétend que l'église jusqu'au XVIe s. s'appuyait à l'entrée du château, sur l'emplacement d'un petit arceau, que surmonte une croix. En 1834 on y découvrit, en bâtissant, un carrelage qui a accrédité cette légende. Tout auprès se dressait encore en 1830 un immense « ormeau « de Sully ». — Les Registres de la paroisse remontent à 1589.

Curés : Thibaud *Landri*, 1419. — Jean *Pihier*, 1492. — Nic. *Guérin*, 1512. — Pierre *Réveillé*, 1574, 1579. — Pierre *Deneschau*, 1589. — Franç. *Moreau*, 1599, 1606. — Jean *Rullier*, 1608. — Pierre *Daincourt*, † le 28 janvier 1611. — Laurent *Cacault*, 1612, 1639. — René *Pohardy*, 1639, 1646. — René *Delavau*, 1646, mort d'appoplexie à Doué le 22 mars 1652. — Mathieu *Martineau*, 1652, 1657. — Louis *Martineau*, 1659, qui résigne en septembre 1702 et meurt le 25 décembre 1703, âgé de 80 ans. — Jean *Misandeau*, 1704, † dans l'année même le 22 août, âgé de 68 ans. — Jean *Poitou*, novembre 1702, † le 22 juin 1717, âgé de 52 ans. — Sébastien *Drouin*, septembre 1717, † le 26 mars 1719. — Martin *Poitou*, avril 1719, nommé vers le même temps curé de Brigné, dont il était précédemment vicaire. Il s'y retire en 1722. — Jean *Crié*, mai 1722, février 1735. — Jean *Régnier*, juillet 1735, février 1739. — Franç. *Commeau*, mars 1739, † le 23 mai 1772, âgé de 64 ans. — Pierre *Dron*, précédemment vicaire, juin 1772, jusqu'au 14 juin 1791. Il prit alors refuge au château et dut par arrêté du Département du 12 février 1792 comparaître au tribunal d'Angers pour répondre de ses résistances aux lois nouvelles. 400 fidèles lui firent cortége jusqu'à la sortie du bourg, dont 80 l'accompagnèrent jusqu'à Martigné. Il laissait d'ailleurs sur la paroisse les abbés Robineau, Guilloteau et Bonnin, insoumis, comme lui, et de zèle actif. Son vicaire Mallard fut transporté en Espagne en septembre 1792. — Jacques *Brouard d'Argenté*, installé en septembre 1791 mais assailli d'injures, ne pouvait sortir, comme il l'écrit, « sans bouclier et sans armes ». Il se démit de la prêtrise le 27 nivôse an II et était président en [illegible] du canton de Vihiers.

Le château féodal dut de bonne heure par sa situation au cœur de plusieurs grands passages sur les confins de l'Anjou et du Poitou, en [illegible] plus tard de cinq Elections, prendre une situation dominante. C'est le centre d'une châtellenie, qui dans certains titres se qualifie même, mais sans droit aucun, de baronnie, — relevant du château de Saumur, avec haute justice dans les paroisses de Tigné, Cernusson, Montilliers et Tancoigné, fourches patibulaires à 3 piliers, banvin pendant 40 jours, double foire à la Ste Anne et à la St Laurent, marché tous les mardis et mesure de 16 boisseaux au septier pour 12 1/2 des Ponts-de-C. Le fief donne son nom à une famille de chevaliers qui porte *d'argent à la croix pattée et giron-née de sable et de gueules l'un dans l'autre* et qui se fond dans celle de Beauvau. La fille de Jean de Tigné, mort à la bataille de Poitiers avait épousé Jean II de Beauvau, capitaine du château de Tarente. Leur petit-fils, Jean, septième fils de Bertrand de Beauvau-Précigné, hérita Tigné de son cousin Jean, fils de Georges, à charge de prendre le nom et les armes de la famille, legs confirmé, après longues procédures par arrêt du Parlement du 25 juin 1445. — [illegible] de Beauvau-Tigné prit parti dès les premiers jours pour la Réforme; — mais le 13 octobre 1595, le capitaine ligueur, Des Esves, du [illegible] envoyé par les St-Offange, de Rochefort, surprit la place et s'y fortifia en hâte pendant près de deux mois. Duplessis-Mornay, gouverneur de Saumur, appelant à son aide la Rochepot, gouverneur d'Anjou, y vint mettre le siége le [illegible] cembre avec cinq canons et la fleur de la noblesse d'Anjou, Montsoreau, Briacé, Puichar[illegible] et avec eux, toutes les recrues disponibles, [illegible] une troupe de 1,000 arquebusiers, [illegible] détachés du parti de la Ligue et « portant en[illegible] « la casaque ennemie et le cœur encore [illegible] — « goujarts et harpaille », comme dit Lo[illegible], qui pillèrent le pays pendant 12 jours. Un premier traité, conclu à prix d'argent et déjà [illegible] avec le capitaine assiégé, fut rompu sur [illegible] de l'approche de Mercœur, — et en [illegible] compte Mornay se hâta d'accorder le [illegible] cembre libre sortie avec armes et bagages. La place fut démantelée mais la destruction complète qui en était commencée, fut interrompue en vertu de l'article 13 de la conférence de Lo[illegible] moyennant des garanties reçues de neutralité. Le donjon restait d'ailleurs intact pour l'habitation seigneuriale. En 1598 Henri IV y coucha [illegible] de Gonnord. En 1620 la terre fut saisie sur Claude de Beauvau, mari d'Anne de Chas[illegible] et adjugée judiciairement à Claude d'Aub[illegible] sieur de la Touche et de la Jousselinière. [illegible] janvier 1632 il y donna refuge à une bande de gentilshommes, qui, pour l'aider à marier son fils avec Urbaine de Maillé, n'avaient rien trouvé mieux que d'enlever et d'y amener de force la jeune fille, à peine âgée de [illegible]

14 ans. L'exempt des gardes, qui vint faire sommation au nom du roi, y fut reçu à coups de usil, — et après lui, Du Bellay, gouverneur l'Anjou, assisté de nombreux gentilshommes, qui n'obtint remise de la prisonnière qu'après leux mois de siége, le 15 mars. — En était seigneur en 1789, comme gendre de Louis-Henri l'Aubigné et de Marie-Louise de Boufflers, le ameux marquis de Toulongeon, qui dépensait en Bourgogne 300,000 livres pour les fêtes d'une eule nuit de chasse aux flambeaux. Mme de Toulongeon, n'ayant pas suivi son mari dans 'émigration, resta propriétaire du domaine qu'elle lépeça peu à peu. Acquis par M. Rogeron, banquier, d'Angers, le château fut revendu en 826 au notaire de Tigné, M. Gendron, dont la ille a épousé M. Péton, membre actuellement du Conseil général de Maine-et-Loire. En 1830 la eur fit incendier les archives, retrouvées dans es combles, — et vers le même temps on démolit deux des tours, dont la plus belle, énorme t couronnée, ainsi que le grand portail, de réneaux. Il reste encore de la forteresse rebâtie lans les premières années du XVe s. par Bertrand le Beauvau, croit-on, et remaniée au XVIIe s. ar les d'Aubigné, cinq tours et une échauguette, eliées entre elles jusqu'en 1860 par des courines délabrées formant hachereau, dans une remière enceinte de douves sèches, enveloppée l'une seconde enceinte de murailles et séparée par un fossé de l'enceinte des servitudes. — Une restauration savante par M. Dainville a dégagé la ieille ruine de ses parties mortes, en renouvelant eulement le corps d'habitation entre les hautes tours estaurées, d'où la vue plane du Puy-N.-D. aux Gardes et à Martigné. La chapelle, dédiée autreois à St Jacques, est conservée au premier étage lu donjon. D'immenses caves, ouvrant dans la our même, abritent à l'aise la récolte d'un ignoble considérable, dépendant du domaine et lont les vins rouges sont réputés des meilleurs lu pays.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, lu Doyenné de Chemillé, de l'Election de Saunur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Vihiers.

Maires : Desaunais, 1792, arrêté par les habitants comme mauvais patriote, conduit par ux à Vihiers et massacré, malgré tous les efforts les magistrats, par la foule le 14 mars 1793. — Jean-André *Poitou*, 1er messidor an VIII. — Henri-Marie-Pierre *Cordier*, installé le 8 février 1835, † en 1841. — Pierre *Péton*, 17 mai 1841, installé le 29. — Edouârd *Poitou*, 8 juillet 1852, installé le 15, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C. 192; E 4114; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1867, p. 346. — *Journal* de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 299-300, 341-342; 1856, t. II, p. 331. — David de Licques, *Vie de Duplessis-Mornay*. — Duplessis-Mornay, *Mémoires*, t. I, p. 295-298. — De Wismes, l'Anjou, notice par M. Pavie, avec une lithographie par Mouilleron. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, t. V, p. 181. — Tresvaux, *Hist. du Diocèse d'Angers*, t. II, p. 411. — Le P. Anselme, *Histoire générale*, t. II, p. 453-455. — Bodin, *Saumur*, p. 332. — Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 247. — Pour les localités, voir *Gatines*, *Riou*, *la Roche-Coutant*, *la Touche*, *Amigné*, *Valbienne*, etc.

Tigné, c^ne de *Dampierre*. — *Les fiefs de Tigné alias Marzon, Chassé et Bourreau* 1555 (G Cure de Villebernier). — *Tigné-Chassé-Boureau alias Boureau-et-Etigné-Chassé* 1605 (D. Bét.). — En est sieur en 1542, 1556, Jean Du Mas, évêque de Dol, — Françoise Bargny 1581 — Jean Jacob, en 1601, — René Jacob, avocat, son frère, 1670, mort le 6 janvier 17.., âgé de 60 ans, d'après son épitaphe dans l'église de Saint-Hilaire-Saint-Florent; — encore aujourd'hui aux Jacob de Tigné, ainsi que le château de Dampierre; — c^ne de *Juigné-s.-Loire*. — Anc. logis dans le bourg, dont les fenêtres paraissent antérieures même au XVIe s.

Tillaie (la), f., c^ne du *Fief-Sauvin*.

Tillarderie (la), f., c^ne de *Bocé*. — Ancien domaine de la chapelle de ce nom, vendu nat^t le 15 avril 1791; — (le Petit-), f., c^ne de *Bocé*.

Tillay (le), f., c^ne de *Landemont*, — avec étang à sec depuis longtemps au XVIIIe s., dont la chaussée fut rétablie en 1774.

Tilleau (la), f., c^ne du *May*. — *Le Quilleau* (Cass.). — *Le Trillot* (Et.-M.).

Tilleul (le), f., c^ne de *la Potherie*; — chât. et f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*. — Ancien fief et seigneurie avec manoir noble et chapelle de St-Louis fondée par décret du 27 mars 1620. — Une famille de chevalerie en porte le nom jusqu'aux premières années du XVe s., à qui succède la famille Legay pendant le XVIe s. En est seigneur Pierre de la Barre, mari d'Anne de Chantepie, 1703, 1742 (E 188 et 513). — La chapelle fut bénite de nouveau le 12 janvier 1727 et encore le 22 octobre 1736 Le vieux logis tout modernisé ne garde d'antique que la forme de ses lucarnes dans son haut toit en dos-d'âne, que domine la cîme en cône tronqué d'une tourelle accolée sur la face vers N.-O.

Tillier (*Pierre*), angevin, docteur en médecine de la Faculté de Bourges, y obtient une régence en 1525 et meurt en 1546. Il était médecin en titre du duc de Nevers. Sa famille fixée à Bourges fournit deux autres docteurs à la Faculté.

Mém. de la Soc. du Berry, 9e année, p. 211-221.

Tilliers, canton de Montfaucon (6 kil.), arr. de Cholet (26 kil.); — à 68 kil. d'Angers. — *Lou fé de Tillère* 1200-1210 (Arch. de la Loire-Inf., E famille Barrin). — *La ville, bourg et paroisse de Teillières* 1540 (C 105, f. 86). — *Ecclesia de Tillieris* 1629 (Cure de St-Germain de Montf.). — *Tillières* dans tous les actes français XVI-XVIIIe s. comme aujourd'hui encore on continue à prononcer et comme on devrait l'écrire encore. — Sur un plateau (95-97 mèt.) incliné vers l'O. et coupé par quatre petites vallées, — entre Gesté (7 kil.) au N.-E., St-Germain (4 kil.) à l'E. et au S.-E., St-Crépin (6 kil.) au S. et au S.-O., le département de la Loire-Inférieure, à l'O. et au N.-O.

Y passe au centre et par le bourg, de l'E. à l'O. le chemin de grande communication de Cholet à Vallet, qu'entrecroise au bourg, montant du S. au N. le chemin d'intérêt commun de Gétigné à la Regripière, l'un et l'autre en partie empruntés, sur le territoire, par le chemin d'in-

térêt commun de la Guiltière au Fief-Sauvin, qui le traverse dans sa plus grande largeur du S.-O. au N.-E.

La petite rivière de la Sanguèze, aux mille contours sinueux, aux rives profondément encaissées, forme la limite avec le département de la Loire-Inférieure, sur un parcours de 10,400 m., où affluent de la rive gauche les ruiss. de la Musse et de la Touche-Bouet, nés sur la commune, de la Planche-Branger et de la Digue des Boisselières.

En dépendent les vill. et ham. de la Guiltière (59 mais., 212 hab.), de la Poterie (46 mais., 180 hab.), du Douet-de-Belair (11 mais., 43 h.), des Boisselières (9 mais., 46 hab.), de la Papinière (8 mais., 29 hab.), de la Grande-Bihardière (8 mais., 26 hab.), de la Grénonière (7 mais., 28 hab.), du Verger (7 mais., 27 hab.), des Maretières (5 mais., 17 hab), de la Grande-Rivière (5 mais., 20 hab.), du Rafoux (4 mais., 37 hab), du Plessis-Rénier (4 mais., 21 hab), de l'Echasserie (4 mais., 27 hab.), de la Gendonnière (4 mais., 23 hab.), de la Musse (4 mais., 22 h.), de l'Aunay (3 mais., 15 hab.), de la Rafraire (3 mais., 14 hab.), de l'Olivière (3 mais., 23 h.), de l'Orvoire (3 mais., 19 hab.), de la Grande-Touche (3 mais., 14 hab.), du Colombier (3 m., 23 hab) et 40 fermes ou écarts ; — ni château ni maison bourgeoise.

Superficie : 2,413 hect. dont 100 hect. en bois, 170 hect. en vignes blanches, 380 hect. en prés, le reste en labours, y compris 164 hect. de landes existant encore en 1835.

Population : 181 feux, *820* hab. en 1720-1726. — *225* feux, *1,230* hab. en 1789. — *1,305* hab. en 1821. — *1,535* hab. en 1831. — *1,457* hab. en 1841. — *1,592* hab. en 1851. — *1,696* hab. en 1861. — *1,693* hab. en 1866. — *1,686* hab. en 1872. — *1,732* hab. en 1876, — en progression constante et régulière, qui l'a accrue d'un quart depuis 50 ans, par le développement intelligent de toutes les améliorations agricoles. — 135 mais., 153 mén., 509 hab. au bourg, de chétif aspect, encaissé dans un vallon, au bord du ruisseau de la Planche-Branger.

Fabrique active de briques et de tuiles aux vill. de la Guiltière et de la Poterie ; — deux moulins à eau ; quatre moulins à vent ; — une cinquantaine de métiers pour l'industrie de Cholet ; — commerce de céréales, de vins en abondance, de bétail.

Marché tous les mercredis.

Bureau de poste et *Perception* de Montfaucon.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie par adjudication du 18 février 1861 (archit. Bibard). — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être reconstruite (archit. Tessié, de Beaupréau), en style ogival à trois nefs, avec vitrail de *St Pierre* au fond du chœur, de *Ste Anne enseignant la Vierge* et de *St Joseph* dans les absidioles, le maître-autel décoré d'une *Mise au tombeau* en bas-relief et de diverses statuettes ; — dans la nef, trois médiocres toiles, XVIIIe s., *l'Ange au tombeau*, un saint évêque, *la Vision de St Dominique* ; — la chaire porte sculptés sur ses panneaux cinq personnages, un pape, trois évêques et un cordelier.

Les grandes voies de Montrevault à Cheu[...] de St-Macaire ou plutôt peut être de Cholet à Nantes s'entrecroisaient près et au N. du bourg, sans qu'aucune trace antique en soit signalée sur le territoire. — Aucun document ne m'est connu sur la fondation de l'église que le Pouillé fait dépendre de l'abbaye de St-Jouin de Marnes, ça[...] qu'il n'en soit fait aucune mention au Cartulaire imprimé. Les registres en sont perdus.

Curés : Yves *Boulanger*, 1624, 1643. — G. *Viau*, 1671. — Laurent *Murault*, docteur en théologie, 1681. — Pierre *Desfrans*, † 25 avril 1692. — Jacq. *Gouin*, † le 2 février 1695. — Jean-Hiacinthe *de Valleaux*, [...] mort à Antillé près Laval en février 17[..]. — Jean-Baptiste *Challet*, 1711, † le 18 janvier 1712, âgé de 40 ans. — Julien *Desrues*, 17[..], † le 10 janvier 1748, âgé de 57 ans. — Etienne *Fonteneau*, 1749, mort à Candé le 2 janvier 1772, âgé de 74 ans. — N. *Fonteneau*, [...] neveu sans doute, 1773, 1791. Le 21 juillet 17[..] il avait bénit la première pierre de son église complétement reconstruite.

Une *école* y existe en 1643 tenue par un prêtre.

Le domaine seigneurial forme une dépendance des fiefs de l'Orvoire et de la Bretêche, dont [...] seigneur en 1624, Emmanuel Leroux des Aubiers par son mariage récent avec Elisabeth de [...]rodes. La terre de la Bretêche, dont le nom [...] a disparu, donnait les droits et honneurs seigneuriaux de la paroisse. L'église, au commencement du XVIIe s , se trouvait presque entièrement ruinée, le chœur par les gens de guerre, le clocher par la foudre, et fut reconstruite de fond en comble, le chœur notamment, aux frais du nouveau seigneur, par marché passé le 2 septembre 1624 avec les maçons Pierre Leroy, du bourg de Tilliers, et René Dro[...] de la Bernardière en St-Georges ; — L[...] Leroux de la Roche des Aubiers, résidant comme les précédents, à l'Orvoire 1680, 17[..] ; — la famille de Villoutreys depuis le milieu du XVIIIe s. — Le fief dit de Tilliers [...] des Teillières qui s'étendait dans les paroisses de Tilliers, St-Crespin, St-Germain, la Blouère, la Renaudière, la Séguinière, St-Macaire, St-André-de-la-Marche et presque dans la ville de Montfaucon, n'était qu'une simple censive, réduite au XVIe s. à une dizaine de livres de revenu, appart. à Franç. de la Brunetière. — Une autre mouvance du même nom et de même nature, [...] réduite à la seule paroisse et au bourg [...] de Tilliers, appartenait en 1540 à Marie de [...]zay, veuve d'Hardouin Pantin.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Nantes, du Doyenné de Clisson, de la Sénéchaussée [...] l'Election d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de Cholet. Un grand tiers [...] abandonné en landes humides et incultes[...]

:este semé de seigle et de froment, la chaux étant ıpportée, à dos de cheval, de Montjean; — à ›eine quelques vignes; — le bourg mal entre-enu, dans un fond bourbeux, envahi par de fré-quentes épidémies où celle de 1765 emporta plus le trente habitants; — environ 7,000 livres de 'evenus ecclésiastiques; — un grand nombre de ›auvres et de mendiants.

Maires : François *Brouard*, 1791. — Pierre Barbot, an V. — Cyprien *Mérand*, agent muni-:ipal, an VI-an VII. — P. *Barbot*, an VIII-septembre 1816. — Pierre *de la Blottais*, 2 août 1816. — P. *Barbot*, 21 juin 1830. — [.-B. *Martin*, 4 octobre 1830. — Franç. *Guil-baud*, 5 septembre 1843, installé le 3 octobre. — Paul-Auguste *Deschamps*, 1861. — *Brétau-leau*, 1871, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. B. Insin. du Prés,, 8 février 1625; : 105, f. 86; 106. f. 313; C 191. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Mém. de la Soc. Acad. de Nantes*, 1869, p. 161. — Pour es localités, voir à leur article, *l'Orvoire*, *la Bretèche*, *a Musse*, *la Guilberterie*, *la Chignardière*, *le Plessis-Brard*, etc.

Tillon (*Jean*), fils d'Olivier T., sieur de la Bertière, où il était né sans doute, et de Cathe-ine Lemaire, bachelier en droit, prieur de Verron, ut élu abbé de St-Serge, le 27 septembre 1483. l fit rebâtir en 1490 le maître-autel de l'église abbatiale, décoré de l'histoire de la Passion, et onstruire un jubé portant entre autres statues ıne admirable *Pieta*. Il mourut le 22 juin 1501 t fut inhumé dans la chapelle du transept droit, ıù l'on a retrouvé en 1855 sur le mur son épi-aphe en vers français et ses armes : *de sable à deux épées d'argent croisées.*

Tilly. — V. *Dubourget*.

Tillouze (la). — V. *la Quélouze*.

Timbrau, ham., c^ne de *Moulitherne*; — f., ^ne de *St-Germain-des-Prés*. — *Le Tombe-eau* (C. C.). — Vendue nat^t sur Hunault de la Chevalerie le 13 thermidor an IV.

Timeray, f., c^ne de *Marcé*.

Tinaudière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne le *Gonnord*.

Tincilliacense monasterium, nom que lonne la légende de saint Aubin, sans aucune dési-nation suffisante pour en soupçonner même la ituation. Il se retrouve dans une des poésies de Fortunat (*Poem*. X, 26), qui, descendant de Poi-iers par eau, y arrive au sortir d'un lieu inconnu, *Cariaca aula*, et peu après est abordé par 'évêque d'Angers, venu à sa rencontre. Mabillon, ›our qui le problème reste insoluble, tout en :royant la localité angevine, indique *Carrières*, ›rès Thouars, pour correspondre à la précédente station du voyageur (*Annal. Ord. Ben*. I, 80-81). La plupart des auteurs angevins, notamment D. Chamard (*Vies des Saints*, I, 201), partant de là, le font arrêter ensuite à Nantilly près Saumur. Mais outre que le nom primitif est *Andiliacus*, devenu seulement par une corruption tardive *Lentiniacus*, ce qui détruit la conjecture par la base même, il serait de plus étonnant que For-:unat n'eût mentionné que son parcours du Thouet et nullement son voyage en Loire. — D'autres, et notamment la Carte annexée au *Gallia Christiana* de M. Hauréau, mettent ce monas-tère ignoré aux environs des Ponts-de-Cé, même Pocquet de Livonnière à Chalonnes-sur-Loire. Le seul avantage de ce système est de pouvoir placer l'*Aula Cariaca* à St-Rémy-la-Varenne, *Chiriacus*. — L'essentiel avant toute discussion serait de vérifier les diverses lectures des manus-crits que chaque éditeur donne à sa guise.

Tinebouvière, f., c^ne de *Durtal*.

Tinellière (la), c^ne d'*Angers*, dans le fau-bourg St-Lazare, domaine appart. en 1400 à Jean d'Andigné du Bois de la Court; — en 1727 au contrôleur Bernard, en 1745 à Ph. Bernard, écuyer, sieur de la Gouberie, qui le vend à P.-Jacq. Huvelin, le 22 février; — h., c^ne du *Plessis-Grammoire*. — En est sieur Jean Rattier 1671, Nic. Cesbron 1673, 1682.

Tinière (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*; — ham., c^ne de *Landemont*.

Tinières (les), f., c^ne de *Durtal*.

Tinouale, f., c^ne de *Châteauneuf*. — *Tinoille* (Et.-M.). — Anc. domaine noble rele-vant de Juvardeil, et appart. dès 1504 à l'abbaye de Bellebranche, réunie au collège de la Flèche.

Tinténiac (*Jean* de), seigneur du Percher, prieur du Lion-d'Angers, est élu abbé de St-Aubin d'Angers le 2 septembre 1493 et consacré le 8. Il se démit en 1522 au profit de son neveu et se retira au château de Molières qu'il avait fait rebâtir et où il mourut le 8 juillet 1525. Il avait fait aussi recouvrir la tour St-Aubin, décorer le chœur d'une riche menuiserie et gratifié son église d'une grande statue de Moïse, d'un aigle en cuivre et de toute l'ornementation, — anges, colonnes et cuivreries, — qui entourait le grand autel. — Un dessin de son tombeau, qui figurait au milieu du chœur, est conservé dans le *Recueil d'Oxford* de Gaignières, t. VIII, f. 129. — (*Hélye* de), neveu du précédent, fils de Simon de T., sieur du Percher, élu abbé de St-Aubin en 1522, meurt le 26 avril 1535. — Il avait fait imprimer un bréviaire spécial pour son abbaye. — Une complainte ou *Déploration sur son trespas* restait encore au XVIIe s. affichée en un pilier de l'église, où l'on disait :

Il a été l'appui de la noblesse.
Quand il passait un prince ou un seigneur,
A St-Aubin trouvait maison d'honneur.

Il portait pour armoiries, comme son oncle, *de gueules à 3 fasces d'argent à une bande d'azur chargée de 3 lions d'or, armés et lampassés de gueules*, — et de plus, la devise : *Omnia prætereunt.*

Br. de Tartif., Mss. 871, p. 177, 189-190. — Roger, p. 125. — D. Housseau, XVI, 368.

Tirande, f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — *La Tirandais* (Cass.).

Tiranderie (la), f., c^ne de *Vivy*, — actuel-lement auberge, au carrefour de la Ronde.

Tirechaud, canton, c^ne de *St-Aubin-de-L.*, — au centre de l'exploitation des fours à chaux, dont son nom atteste l'existence au moins dès le XVe s. (E 624-626). — L'ancien grand chemin de Chalonnes à Rochefort y gravissait une terrible

côte, qu'a tranchée la nouvelle route abordant au Pont-Barré.

Tiremont, f., c^{ne} d'*Angers* N.-E., entre la Maine et la route d'Avrillé. — *Tiremont* 1080 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 72). — *Prata super Tiremont* 1166 (H.-D.). — *Perreriæ de Tiremont* 1206 (Ib.). — *Manerium de Tyremont* 1415 (G 404, f. 69). — Anc. domaine de St-Maurice d'Angers, arrenté par le Chapitre, qui se réservait l'usage de la futaie voisine. — Cette terre donnait son nom primitivement dans les baux à l'île St-Aubin, V. ce *mot*, dont elle domine la pointe inférieure. — On y constate l'existence de perrières au XIIIe s.

Tiremouche, f., c^{ne} de *Meigné-s.-D.* — Anc. fief donnant son nom au XIVe s. à une famille noble; — *Pierre de Tiremousche* 1311, — *Johan de T.* ib. (St-Maur). — Il relevait de Cru, de Pocé, du Coudray, de Rou, de Montreuil-Bellay et de Courchamps (C 105, f. 89). — En est sieur Jean du Moulin 1468, n. h. Charles de la Péroussaie 1539, Claude de la Péroussaie 1578, Jean Rossignol 1587, Marguerite du Portau, sa veuve, 1622, messire Franç. de Fillias 1662, Christ. de Doré 1690, Joseph Demion, écuyer, son légataire universel, 1701, Abraham Carrefour de la Pelouse 1787.

Tirepoche, m^{in}, c^{ne} de *Trélazé*. — *Manerium et nemus de Tirepoyche* 1296 (G 1221). — Anc. manoir noble entouré d'un bois au XIIIe s., l'un et l'autre abattus pour l'exploitation d'une ardoisière, qu'on voit en pleine activité dès 1406. Le terrain appartenait alors à l'Hôtel-Dieu d'A. — Il l'afferma en 1625 à Franç. Coustard pour 100 liv., une charretée de fumier et le forestage du douzième. L'exploitation abandonnée fut reprise le 25 mai 1613 par Lemoteux et Coustard, moyennant 6 liv. par an de forestage, dès le jour où elle produirait ardoise, ou 40 liv. en attendant. Elle ne rapporte rien encore en 1624; mais en 1625 le forestage est arrenté à 100 liv. par an, de même en 1626 jusqu'en 1634. — Il est constaté en 1652 qu'elle est noyée depuis longtemps. — Le domaine fut vendu nat^{t} sur l'Hôtel-Dieu le 13 thermidor an III.

Tirepoil, f., c^{ne} d'*Armaillé*; — cabaret, c^{ne} de *Beaupréau*, à l'embranchement du chemin du Pin.

Tirepoil, chât. et vill., c^{ne} de *Montillers*. — *Tirepilum* 1125-1140 (Cart. St-Maur, ch. 60). — *Le fief de la maison de Tirepoil* 1539 (C 105, f. 146). — La terre, qui relevait du Domineau, est depuis sans doute le XIVe s. aux mains de la famille Hector, par Et. Hector, mari de Jacquine de Vallée, qu'on y voit résider dès 1409. — Georges Hector, fils de Jean et de Roberde de Montours, marié en 1626 avec Antoinette Buget des Landes, rend aveu en 1632 pour sa « maison forte de T., « composée d'un corps de logis, pavillons, tours, « fossés, douves, basculle et ponts-levis »; — Georges Hector, fils de Louis-Jean-H. et de Jeanne-Marie-Modeste Leroy, blessé en 1759 au siége de Québec en Canada, épouse le 9 septembre 1776 à Angers Louise Burolleau de Fesle, fille du docteur de ce nom; — leur fils Georges-Charles Hector, hérita le titre de comte à la mort de son oncle, qui l'avait adopté, Jean-Charles Hector, lieutenant général des armées navales, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, né à Fontenay-le-Comte le 21 juillet 1721, mort en 1808 à Reading (Angleterre). On conserve encore au château des mémoires et sa correspondance avec les ministres de Louis XVI comme chef d'escadre commandant en chef de la marine à Brest et lieutenant général. — Le château a été complétement reconstruit en 1842 sur les plans de MM. Lenoir et Chesneau, d'Angers.

Tirlaie (la), f., c^{ne} de *la Pouëze*.

Tirlière (la), f., c^{ne} de *Feneu*. — En est sieur Franç. Sizé 1591, n. h. Ant. Poulain [illegible], mari de Françoise Ménard, 1652.

Tirot, cl., c^{ne} du *Louroux-Béconnais*.

Tison (le), ruiss., né sur la c^{ne} de *Montigné-les-Rairies*, se jette dans le Pouillé; — 2,[illegible] de cours; — (la), f., c^{ne} de *Coron*.

Tisonnaie (la), f., c^{ne} de *Noellet*; — c^{ne} du *Tremblay*, appartenant à la commune qui l'a fait reconstruire en 1842.

Tisonnière (la), f., c^{ne} de *St-Lambert-des-L.* — Acquise de Franç. Commeau le 14 février 1782 par P.-Et. Pillerault, officier de carabiniers.

Tivinaie (la), f., c^{ne} de *Pouancé*.

Tivoly, café, c^{ne} d'*Angers* N.-E.; — c^{ne} de *Corné*; — café, c^{ne} de *St-Lambert-des-Levées*.

Tixier (.....), de Saumur, prêtre, a donné un petit recueil d'hymnes d'église en latin, sous ce titre : *Sanctorum Patrum flosculi hymnis recentibus intexti* (Saumur, 1782, in-12 de 28 p.), dédié à l'évêque d'Angers.

Toarus. — V. *le Thouet*.

Tobin (*James*), né le 16 janvier 1764, capitaine d'infanterie au régiment de Walsh jusqu'en 1792, maire de Landemont le 13 avril 1814, commandant de la place et du château de Nantes en février 1816, jusqu'à la suppression du poste en avril 1817, est l'auteur de plusieurs chansons vendéennes et notamment de trois couplets chantés à Beaupréau lors du passage du duc d'Angoulême et insérés au *Maine-et-Loire* du 11 juillet 1814. M. de Romain les reproduit dans son *Récit*, p. 64, — et Walsh, dans sa *Restauration*. p. 319.

Tocasserie (la), f., c^{ne} d'*Allonnes*.

Toché (*Michel-Jacques*), fils de Charles-Félix T., maître en chirurgie, né aux Ponts-de-Cé le 9 avril 1776, fut élevé par les soins du docteur Mirault, ami de son père, dont la mort laissait sa femme veuve avec neuf enfants, et à l'âge de 19 ans il répétait à l'Ecole de Médecine d'Angers les leçons de Chevreul et parfois suppléait le professeur. Après plusieurs années passées à l'armée des côtes de la Rochelle (8 ... 1793-janvier an V) avec commission d'officier de santé, il alla continuer ses études à Paris, revint en Anjou et fut attaché à l'Hôtel-Dieu de Saumur. C'est le 24 fructidor an XI seulement qu'il prit son diplôme de chirurgien à Strasbourg, avec une thèse *Sur la pratique des pupilles artificielles*. Il était dès lors marié depuis plus de

an déjà avec la fille du premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Saumur, Couléon, à qui il succéda en 1822. — Il mourut d'apoplexie à Saumur le 13 avril 1837. L'article nécrologique que lui consacre le *Journal de Maine-et-Loire* (18 avril 1837) est signé C. L., initiales de M. Charles Louvet.

Toché (*René*), prêtre, sous-chantre de St-Maurille d'Angers, passe traité le 6 février 1676 avec son Chapitre pour la confection, dont il se charge, des *Antiphonaires*, « le tout d'un beau « caractère assez gros et fort lisible », sur parchemin.

Tohier (*Jean-Baptiste*), imprimeur, Angers, 1659, mari de Claude Taureau, † le 16 mars 1662.

Toisonnier (*Etienne*), fils d'Etienne T., maître apothicaire, était avocat au Présidial, comme son oncle, en 1686. Devenu veuf de Marguerite Guillot, il épousa le 22 août 1712 Marie Dugué et mourut âgé de 65 ans, le 6 juin 1719. Il a laissé un *Journal de ce qui s'est passé de plus remarquable à Angers depuis 1683 jusqu'en 1714* (Mss. 883, autog., in-fol. de 124 ff.), recueil de notes au jour le jour sans grand intérêt, que possède la Bibliothèque municipale.

Toit-Touché (le), f., c^ne^ de *St-Jean-de-la-Croix*.

Tol, f., c^ne^ de *Brissarthe*.

Tolle (*Thomas*), dit *Monsieur Duval*, ancien de l'église réformée de Saumur, y est inhumé le 12 avril 1611.

Tollière (la), f., c^ne^ d'*Etriché*. — *La Torlière* (Cass.).

Tomansale (la), f., c^ne^ de *Chantocé*. — En est sieur Et. Delhommeau 1607 ; — (la Haute, la Basse-), ff., c^ne^ de *Chantocé*.

Tombe (carrefour de la), c^ne^ de *Cernusson*, à la rencontre des chemins de Vihiers à Aubigné et à Marmande.

Tombeaux (les), m^on^ b., c^ne^ d'*Ecouflant*. — *Le chemin des Banchets à Pellouailles près les Tombeaulx* 1501 (CC 6, f. 141). — *Le moulin des T.* 1609, 1699 (GG 186, 192). — *Le moulin à vent des Tombeaux* 1682 (St-Serge). — Auj. la maison est le plus souvent désignée du nom de *Plaisance*.

Tombebestes (les), c^ne^ de *Chazé-Henri*, anc. étang desséché dès le commencement du XVIIe s. près la Créchère.

Tombe-de-l'Emigré (la). — V. *les Rochettes*.

Tombeloup, f., c^ne^ de *Cholet*. — *Le bordage Tombeloup* XVII-XVIIIe s. — Dépendance de la terre de Montbault, incendiée et vendue nat^t^ le 17 floréal an VI.

Tombereaux (les), f., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*.

Tombe-Roland (la), c^ne^ de *Joué-Etiau*, près la Galonnière 1516 (St-Maurice, Joué, t. VI).

Tomellerie (la), f., c^ne^ de *la Cornuaille*. — *La Thomelerie* (Cass.). — *La Tonnellerie* (an IV et C. C.). — Vendue nat^t^ le 8 fructidor an IV sur Prévost de la Palaire.

Tonduty (*Antoine*), docteur ès-droits de la Faculté d'Avignon, occupait une régence en l'Université d'Angers dès au moins 1644. Il y est inhumé le 1er janvier 1662. Sa femme avait nom Sybille de Cohorner.

Tonet (le), f., c^ne^ d'*Angers* E. — *Le Thuet* (C. C.).

Tonnelet (.....), du village de Tout-le-Monde près Maulévrier, garde-chasse attaché à la terre des Frogeries, rejoignit dès le 14 mars 1793, à Vézins, avec une bande de 150 gars des Echaubrognes, le premier rassemblement de Stofflet, prit part à l'attaque de Cholet et depuis à tous les principaux combats. Il figure parmi les chefs supérieurs qui élisent Cathelineau pour généralissime (12 juin).

Tonnelet (*Jean*), chanoine régulier de Toussaint d'Angers, où il avait fait profession en 1761, âgé de 21 ans, en était prieur en 1790 et protesta au nom de la religion, de la conscience, de l'honneur, de la reconnaissance, de l'exemple qu'il devait à ses confrères, vouloir vivre et mourir en conservant ses vœux (30 mars). Il fut déporté en Espagne en 1792 et y mourut. Il était dès 1776 en correspondance avec le savant abbé Mercier de St-Léger et a laissé une paraphrase en vers de la prière dite de Mme Elisabeth, qui a été publiée par M. Marchegay dans le *Bulletin historique*, Angers, 1852, p. 91.

Tonnelier (le), cl., c^ne^ de *Jumelles* (Cass.).

Tonnelle (la), ham., c^ne^ d'*Allençon* ; — cl., c^ne^ de *Chavagnes-les-E.* ; — cl., c^ne^ de *Cuon* ; — m^oh^ et m^in^ à vent, c^ne^ de *St-Silvin* ; — (la Petite-), f., c^ne^ de *Cuon*.

Tonnelles (les), c^ne^ du *Puy-N.-D.*, petit domaine, près Sanziers, de la famille Dovalle.

Tonnerie (la), f., c^ne^ de *Louvaines*.

Tonnière (la), vill., c^ne^ de *Montilliers*. — *La Launière* (Cass.).

Tonnoire (la), c^ne^ de *la Breille*.

Tonucus. — V. *Taunucus*.

Torcan. — V. *Turquant*.

Torcherie (la), f., c^ne^ de *Gonnord*.

Torfou, canton de Montfaucon (8 kil.), arr. de Cholet (19 kil.) ; — à 77 kil. d'Angers. — *Torfo*, fin du XIIIe s. (Gr. Gauthier). — *Ecclesia parochialis Sancti Martini de Torfou* (Pouillé, dans Lacurie, p. 359). — Sur un coteau en pente vers la Sèvre (125-98 mèt.), — entre le Longeron (5 kil.) à l'E., la Romagne (8 kil.), au N.-E., Roussay (7 kil. 1/2) au N., Montigné (6 kil.) et le département de la Loire-Inférieure à l'O., le département de la Vendée au S.

A 2 kil. à l'E. du bourg s'entrecroisent, au carrefour de la Colonne, la route départementale de Cholet à St-Jean-de-Mont, qui monte du S.-O. au N.-E. et la route nationale de Poitiers à Nantes, qui traverse de l'E. à l'O. et rallie dans le bourg même le chemin d'intérêt commun de Beaupréau qui descend du N. au S.

La Sèvre-Nantaise forme tout du long vers S. la limite intérieure avec le département de la Vendée, reliée directement par un pont de pierre avec la ville de Tiffauges sur la rive gauche ; — y affluent de la rive droite le ruiss. de la Digue, grossi à droite du ruisselet de la Bourie, — le ruiss. du Bon-Débit, grossi du ruisselet de la

Métière, — le ruiss. de la Comtée, grossi du ruisselet de la Gourdonnière.

En dépendent les ham. ou vill. de la Fontaine (41 mais., 166 hab.), de la Vallée (36 mais., 116 hab.), du Censivier (17 mais , 55 hab.), de la Papinière (9 mais., 44 hab.), de la Thébaudière (8 mais., 38 hab.), de Beaulieu (7 mais., 40 hab.), de Puyravault (6 mais., 45 hab.), de la Colonne (6 mais. , 32 hab.), de la Petitière (6 mais., 47 hab.), de la Comtée (5 mais., 39 h.), de la Métière (5 mais., 33 hab.), de la Sauzaie (5 mais., 23 hab.), de la Tellandière (5 mais., 39 hab.), de la Morlière (5 mais., 28 hab.), du Bordage (4 mais., 12 hab.), de la Tiboire (4 m., 20 hab.), de la Malécotière (4 mais., 22 hab.), de la Bisière (4 mais., 35 hab.), de la Petite-Hinchère (4 mais., 26 hab.), de la Salle (4 mais., 31 hab.), de la Haute-Gautronnière (4 mais., 26 hab.), de la Petite-Chauvière (3 mais., 24 h.), de la Grande-Chauvière (3 mais., 23 hab.), de la Barre (3 mais., 25 hab.), de Beaumont (3 m., 14 hab.), de la Roussatière (3 mais., 14 hab.), de la Barbelingère (3 mais., 23 hab.), de la Bouchalière (3 mais., 23 hab.), le chât. du Couboureau et 29 fermes ou écarts.

Superficie : 3,235 hect. dont 385 hect. en prés, 2 hect. en vignes, 40 hect. en bois taillis et futaies, 2,700 hect. en labours, y compris les 200 hect. de landes d'il y a 40 ans.

Population : *174* feux, *790* hab. en 1720-1726. — *220* feux, *1,208* hab. en 1789. — *1,109* hab. en 1821. — *1,217* hab. en 1831. — *1,380* hab. en 1841. — *1,682* hab. en 1851. — *2,027* hab. en 1861. — *2,069* hab. en 1866. — *2,124* hab. en 1872. — *2,217* hab. en 1876, — en progression rapide et constante, qui l'a doublée depuis 50 ans, grâce aux améliorations agricoles et au percement des routes; — 818 hab. (171 mén., 171 mais.) au bourg, aligné sur la route nationale et tout entier reconstruit depuis la guerre.

Exploitation de bois ; — carrières de granit pour pierres de taille ; — 3 moulins à eau ; — nombreux métiers pour l'industrie de Cholet ; — élève de bestiaux.

Quatre *Foires*, autrefois le 3e lundi des mois de janvier, mars, mai et novembre, transférées au 3e mercredi des mêmes mois par arrêté du 23 août 1876.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* construite en 1846.

Maison-Mère de Ste-Marie de Torfou, communauté enseignante constituée dès avant 1825 par le curé et reconnue légalement par décret du 4 mai 1852, — dans un haut bâtiment rectangulaire avec deux ailes en retour et élégant clocheton en fonte au centre ; au-devant, une vaste cour ; à l'entour, un enclos de 18 hectares. La chapelle, véritable église à trois nefs, avec galeries (archit. Tessié), a été consacrée le 28 septembre 1864 en présence de 5 évêques et de 500 prêtres, 8 jours après la mort de la bienfaitrice, la marquise de la Bretesche, en religion sœur Saint-Apolline, qui avait pourvu aux frais de sa construction. L'établissement en 1877 comptait 500 religieuses et plus de 150 obédiences. — Une *Ecole* libre *de filles* y est annexée, qui occupe depuis 1875-1876 un bâtiment neuf, avec *Salle d'asile* libre, fondée en 1868, et un *pensionnat*.

L'Eglise, sous le vocable de St Martin (succursale, 5 nivôse an XIII) a été reconstruite tout entière en granit, en 1860-1861 (archit. Simon, de Cholet). Le maître-autel offre trois groupes de statues à la gloire de St Martin, soldat, moine, évêque ; — toutes les baies de la nef et du chœur ornées de vitraux, d'Echappé, de Nantes. — Le cimetière, qui entourait le chevet de l'ancienne église a été transféré sur le chemin de Roussay.

Le peulvan de la *Pierre-Bise* est détruit, mais un des plus remarquables *roulers* de France existe encore sur les terres de la Pennedaire, V. *ci-dessus*, p. 72. « Vue à distance, — dit M. Spal, — « *la Pierre-Tournisse* a la forme « d'un énorme rouleau, de près celle d'un dé à « jouer. » La face ouest mesure en sa plus grande hauteur, 5 mèt., la face S. 5 mèt. 70 de largeur, celle de l'E. 6 mèt. 20, celle du N. 5 mèt. 30. C'est l'angle N.-O. de la masse qui porte sur la surface du rocher, au sommet du mamelon. A hauteur d'homme la circonférence totale mesure 21 mèt. 50, mais elle va s'élargissant en une plate-forme de 30 mèt. de tour, creusée de 3 bassins circulaires avec quatre rigoles d'écoulement ; le plus régulier offre un mèt. de diamètre sur 0m,35 de profondeur. Le bloc est d'un granit tendre, mêlé de quartz en cristaux et de nombreuses lamelles de mica. L'angle N.-E. en a été abattu et gît à terre. — Dans le même champ apparaissent encore les débris de plusieurs peulvans et, assure-t-on, d'une allée couverte. — Sur le rocher voisin, on signale deux ou trois autres excavations, plus ou moins régulières, — et comme les précédentes, dues, à mon avis, moins au travail de l'homme qu'à celui de la nature.

Toutes les voies, abordant de la rive droite de la Sèvre l'antique Tiffauges, centre de la Tiffalie traversaient le territoire, venant de Beaupréau, de Montfaucon, de Cholet, de Mortagne, de Clisson. — Un tronçon seulement en apparaît reconnaissable dans la direction du S.-E. au N.-O. au vill. de la Vallée. — Nul titre angevin ne renseigne sur ce pays perdu aux confins extrêmes des Marches communes d'Anjou et de Poitou. A peine sait-on que l'église, de fondation inconnue, relevait de l'abbaye de Mauléon. Les registres en sont détruits.

Curés : Ant. *Rouxellet*, 1618. — Pierre de *Fontaine*, 1669, † le 18 octobre 1683, âgé de 74 ans. — F. *Lagneau*, 1687. — *Birot*, 1690. — E. *Perroteau*, 1694, 1700. — Jean *Méchinaud*, 1725, † le 26 janvier 1750. — C. *Delhumeau*, 1756, 1775. — Charles-Hilaire *Durand*, novembre 1776, jusqu'au 29 mai 1792.

La paroisse avait pour terre seigneuriale la Coubourеau, relevant pour l'Anjou et au regard des droits honorifiques du château de Montfaucon, les droits utiles et la juridiction ayant été cédés par engagement au Chapitre de Clisson. Elle dépendait du Diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648, plus tard de la Rochelle, — du Doyenné et de l'Archidiaconé de

St-Laurent-sur-Sèvre, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers depuis l'arrêt de 1641, du District en 1788-1790 de Cholet. La population se composait en partie de manœuvres et de journaliers réduits à mendier, quand manquait le travail. On y demandait le rétablissement de la corvée en nature. — Le 19 sept. 1793 l'avant-garde de Canclaux, commandée par Kléber et formée seulement de deux mille Mayençais, de 6 pièces de canon et d'un petit corps de cavalerie, débouche par le pont de Boussay, occupe de vive force le bourg de Torfou, mais sur le haut du plateau est assaillie par Bonchamps, Lescure, d'Elbée, Charette, dont les bandes pourtant reculent en désordre, poussées à la baïonnette. Les cris des femmes, l'appel de Lescure rallient 1,500 braves des Echaubrognes qui tiennent pied et donnent le temps à Bonchamps d'amener le gros de l'armée. Au même moment un mouvement de la réserve républicaine fait croire à une retraite et jette le désordre dans les rangs des Bleus, qu'aborde à bout portant le feu des tirailleurs. Kléber, forcé d'abandonner son artillerie, place deux canons en avant du pont de Boussay pour protéger la retraite et les confie à Schewardin, commandant du bataillon de Saône-et-Loire : — « Garde la place et fais-toi « tuer là. » — « Oui, mon général », répond le brave homme, et il obéit. — Il n'a pas de monument, celui-là ! — mais sur la hauteur, au milieu de la route nationale, on a élevé en 1827 une colonne, portant sur chaque face du piédestal une couronne en bronze, avec les noms, auj. enlevés, des généraux Vendéens, qui, avant la bataille, avaient décrété en plein conseil et fait proclamer dans les rangs la défense de faire aucun quartier aux Mayençais, la Vendée se considérant de droit comme comprise dans la capitulation qui leur interdisait de servir contre l'étranger ! — Le passage des colonnes infernales saccagea bientôt après le pays ; au bourg seulement 69 habitants périrent (2 février 1794). 62 avaient suivi l'armée outre-Loire et ne reparurent plus.

Maires : Charles *Michaud*, révoqué le 17 brumaire an XI. — Louis *Denis*, frimaire an XI. — Franç. *Brin*, 23 janvier 1826, installé le 6 mars. — Franc. *Boussion*, 16 novembre 1830. — Julien *Doucet*, novembre 1837. — Ant. *Raynard*, 23 novembre 1843, installé le 3 décembre. — Joseph-Julien *Giffard*, 21 août 1848, † le 21 janvier 1851. — Jean *Brétaudeau*, 16 mars 1851, démissionnaire. — J.-B. *Méchinaud*, 23 septembre 1856, installé le 5 octobre. — Magloire *Cady*, septembre 1870. — Benjamin *Challet*, novembre 1870. — M. *Cady*, mai 1871. — Jean *Méchinaud* fils, 1874, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Répert. arch.*, 1860, p. 42. — Loudun, *la Vendée*, p. 252-260. — Général Hugo, *Mémoires*, t. I, p. 196. — Walsh, *Relat. du Voyage*, p. 276-280. — *Guerres des Vendéens*, t. II, p. 169-176. — Guéraud, *Chants du Bocage*, 1869, où se trouve une double gravure du monument par M. de Rochebrune. — Pour les localités, voir *la Pennedaire*, *le Couboureau*, *la Vallée*, etc.

Torfou (ruiss. de). — V. *le Bon-Débit*.

Torcham. — V. *Turquant*.

Torillais (la), f., c^ne^ de *Champigné*. — En est sieur Franç. Genoil, † en 1657, n. h. Charles G. 1679, 1736, mari de Perrine Motais, Pierre G. 1742.

Tormentine. — V. *Trémentines*.

Tortereau (*Julien*), angevin, licencié en théologie, professeur en l'Université de Poitiers, au collége de Puygarreau, dont il était principal, fut le maître de Jean Bouchet, qui dans son *Recueil d'Epitaphes*, l'appelle « grand confes- « seur et prédicateur célèbre, d'un désintéresse- « ment tout à fait chrétien et d'une réputation de « doctrine presque universelle ». Il avait été curé de Migné près Poitiers et partageait les 30 livres, que lui rapportait sa cure, avec son vicaire. Il refusa l'office de vicaire-général. — Il a laissé une courte instruction sur la langue hébraïque.

D. Bouchet, *Epitaphes*. — Dreux-Duverdier, t. I, p. 244. — Colomiès, *Gall. Orient.* — Cl. Ménard. — Ménage. — D. Liron, *Singul. hist.*, t. III, p. 193. — Moréri.

Tortière (la), f., c^ne^ de *la Tessoualle*. — En est sieur Jean Normandin 1706, syndic perpétuel de la paroisse.

Tortrie (la), f., c^ne^ de *Brain-s.-Long*.

Torzais, c^ne^ de *Blou*, anc. fief réuni depuis au moins le XIVe s. à Avoir.

Tou (le), cl., c^ne^ d'*Angers*, dans l'ancienne paroisse de St-Michel-du-Tertre, domaine du Chapitre St-Maurice d'Angers ; = f., c^ne^ de *la Salle-de-V*. — *Le domaine et mét. du Tou* 1539 (C 106, f. 52), relevant du Grolay et appart. à Guill. Tillon. — *Le Boux* (Cass.). — *Le Roux* (C. C). — *Le Houx* (Rec^t^). — V. *le Tour*.

Touassières (les), ham., c^ne^ de *Freigné*.

Toublanc (.....), oratorien, à Angers, vers 1650, « a réussi dans la poésie », dit Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 527. = (*Claude*), conseiller à la Prévôté d'Angers et docteur agrégé en la Faculté des Droits, est inhumé le 8 juin 1730, âgé de 74 ans.

Toublanc (*Marc*), sieur de Ponthibault, reçu docteur-médecin à Angers le 21 juin 1605, « en « grande estime », dit Brun. de Tartif., vivait encore en 1631. Il avait eu de sa femme Anne de la Chaussée au moins six fils, sans compter les filles. — Son portrait est conservé au château de Montriou.

Touchain (la), ham., c^ne^ de *Faye*.

Touchaleaume, f., c^ne^ de *Cherré*. — *Le lieu de la Touche-Alleaume* 1539 (C 106, f. 89), à n. h. Jean de la Rivière.

Touchaleaume (*René*), attaché pendant de longues années comme sous-secrétaire à l'Hôtel-de-Ville d'Angers, a publié, avec une dédicace reconnaissante au Maire et au Conseil de Ville, *La Méthode de toiser les bastimens, les vides et déplois, suivant l'ancien usage d'Angers, la mesure des héritages de la province, l'essai du pain, contenant le poids des bleds, des farines et pain, le calcul du prix de la livre en tout tems, suivant l'évaluation de la Police, confirmé par arrêt du 4 septembre 1681* (Angers, René Hernault, 1700, in-8° de 80 pp., non compris la table et le préambule). — Il en a été donné en 1704 (R. Hernault, in-8° de 8 p.), un supplément sous ce titre :

Augmentation au toisé des bastimens avec un abrégé de l'essai du pain, etc., etc. ; — et en 1769 (Angers, J. Jahyer, in-8° de 34 p.) une nouvelle édition de l'œuvre entière mais abrégée.

Touchardaie (la), f., c^{ne} du *Louroux-Béc*. — Acquise le 11 mars 1780 par le Chapitre St-Maurice d'Angers, sur qui elle est vendue nat^t le 9 février 1791.

Touchardière (la), f., c^{ne} de *Chemillé*. — *La Torchardière* 1246 circa (Cartul. de Chemillé, f. 37). — Donne son nom à une partie du cours du ruiss. de la Vrillière ; = chât., c^{ne} de *Durtal*. — Ancien domaine donné par Ant. Jarphagnon, mari de Marie-Charlotte Nepveu, par legs du 14 décembre 1816, autorisé le 20 novembre 1820, aux Hospices de Durtal, qui l'ont aliéné le 6 décembre 1868 aux époux Bretonneau en échange d'une partie du vieux château de Durtal et d'une somme de 85,000 francs. Il y existe une fort belle motte féodale, dite *la Butte-aux-Fées* (80 mèt. environ de circuit sur 10 de hauteur), qu'on prétend à tort celtique. Il suffisait autrefois, dit-on, d'y déposer au sommet dans un trou spécial les outils vieux ou cassés, avec le prix de la réparation, pour les retrouver neufs ou restaurés le lendemain dès l'aube. On prétend aussi qu'on la voulut niveler et qu'elle se reformait à mesure. Il y existe intérieurement des souterrains. Auprès a été construit de 1872 à 1874 (archit. Bibard) un beau et vaste château, présentant un rectangle presque régulier, mouvementé par les saillies des pavillons et des tourelles, la principale façade cantonnée de deux tours octogonales, le corps central formant avancement en rotonde couronnée par un dôme et par un clocheton, l'ensemble en tuffeau, sans briques, dominé par les pointes des cinq toits détachés avec étaux et couronnement de zinc. La porterie et les servitudes sont installées sur un terrain annexé par acquêt du 13 octobre 1868 ; = f., c^{ne} de *Jarzé*, vendue nat^t sur la veuve Morant de Lépinay le 9 thermidor an II.

Toucharette, ham., c^{ne} du *Longeron*.

Touche (la), nom très-commun et qui désigne primitivement un bois de semis ; = c^{ne} d'*Allonnes*, V. *la T.-Saintré* ; = f., c^{ne} de *Beaupréau*. — Ancien fief et seigneurie avec maison noble dont dépendaient au XVIIe s. les mét. de Launay-Bousseau, de la Boulaie et de Beauchet. — En est sieur Jean d'Escoublant 1502, Jacq. d'Esc. 1580, Esprit d'E. † vers 1677. Ses deux sœurs en héritent, dont une, Charlotte, l'apporte en mariage à Marc-Ant. de Collasseau. Leur fils aîné, Ch.-Prosper de C. épouse le 3 juillet 1687 au chât. de Bouzillé Marie de Jameray. Leur fille Charlotte y naît le 17 juillet 1689 et y épouse le 28 novembre 1720 Guy de a Haie-Montbault, qui y meurt le 1er janvier 1725, déjà veuf depuis 1722.

Touche (la), ham., c^{ne} de *la Boissière-St-Fl*. — Anc. maison noble, appart. à Timothée Urvoy 1612, aux Lemesle de la Bouvraie en 1747. — Une pièce de terre en dépendant avait nom *Le Charnier-aux-Chiens* ; = ham., c^{ne} de *Botz*, anc. dépendance de la chapelle Ste-Marguerite ; = f., c^{ne} de *Bouzillé* ; = vill., c^{ne} de *Brion* ; = ham., c^{ne} de *Broc*, avec anc. logis de 30 mèt. de long, qui conserve tourelle hexagonale, lucarne à fronton triangulaire orné d'armoiries mutilées, toit en bâtière, cave voûtée, boiseries avec panneaux à rubans, blocs de pierre encastrés dans les murs intérieurs des fenêtres en guise de siéges. — Un grand cercueil en forme d'auge y sert d'abreuvoir. — On trouve aux alentours les dépôts de scories de fer, résidus de forges abandonnées. — L'ancienne voie romaine y passait.

Touche (la), f., c^{ne} de *Carbay*. — Anc. maison noble dont est sieur Franç. d'Hillerin mari de Cl. de la Pouèze, 1623 ; = vill., c^{ne} des *Cerqueux-de-Maulévrier* ; = f., c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.* ; = cl., c^{ne} de *la Chapelle-St-Laud* ; = f., c^{ne} de *Chaudefonds* ; — acquise de Louis Legay de la Fautrière par René Boylesve de Goismard en 1594 ; = f. et m^{in} à vent, c^{ne} de *Chazé-s.-A.*, sur la crête d'un haut coteau, que contourne le chemin et d'où l'on découvre à perte de vue la vallée vers N ; = f., c^{ne} de *Cheviré-le-R.* — Anc. domaine relevant de Jarzé et appartenant en 1540 à Sébastien Bohic (C 106, f. 16). — Sa veuve Anne Juffé en fait cession en juillet 1588 à son fils Pierre Bohic, grand archidiacre d'Angers ; = ham., c^{ne} de *Combrée* ; = vill., c^{ne} de *Corné* ; = ham., c^{ne} de *Cornillé* ; = f., c^{ne} de *Corzé* ; = c^{ne} de *Courléon*, V. *la Touche-d'Aizé* ; = f., c^{ne} de *Daumeray* ; = m^{in} à eau, c^{ne} de *Dénezé-s.-le-L.* ; = vill., c^{ne} de *Distré*. — *La Touche de Pocé*. — Le domaine fut donné le 14 mai 1549 par Pierre Mautrot, prêtre, chapelain du St-Esprit en St-Pierre de Saumur, à ses confrères chapelains de St-Pierre, qui le vendirent en décembre 1551 ; = ham. et f., c^{ne} de *Durtal* ; = ham., c^{ne} d'*Epieds*.

Touche (la), vill., c^{ne} de *Faveraie*. — *La Touche d'Aubigné* XVIe s. — *La T. Jousselinère* 1629 (G 151) 1657 (Et.-C. Fav.). — Anc. terre et maison seigneuriale relevant de Gonnord, domaine de la famille d'Aubigné dès le XIIIe s. — En est sieur Pierre d'Aubigné en 1300, Jac. d'A., mari de Louise de Clérembault, 1628. Louis Gouffier de Roannès lui fit don des droits et priviléges de fondateur de l'église paroissiale qui appartenaient précédemment à la baronnie du Coural (18 décembre 1628). — René d'Aubigné vendit la seigneurie aux Pénitentes d'Angers en 1699. — Le domaine fut attribué plus tard aux hospices d'Angers qui l'ont aliéné vers 1855. L'ancien manoir avec tourelles et mâchicoulis, cour et portail défendu par une tour, a été démoli en janvier 1859. Il en subsiste à peine un pan de mur vers N.

Touche (la), vill., c^{ne} de *Faye*. — *Tusche* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 18). — Avec anc. domaine et maison noble dont dépendait le fief de Fremière. — En est sieur n. h. Jacq. de Pène, qui l'arrente le 11 février 1702 à Jacq. Négrier. — Il y existait une chapelle fondée par Pierre Gouri, prêtre, par acte du 1er juillet 1694 et par de nombreux codicilles dont le dernier est de 1707. On y célébrait aux XVII-XVIIIe s. de fréquents

mariages. Le bâtiment, coupé par un plancher, servait en ces derniers temps de boutique à un bourrelier. La maison voisine vers N.-E. est datée : *1685*. — Le chapelain Pascal Rocher meurt âgé de 80 ans le 3 décembre 1732 ; son successeur Pierre Billault, le 23 décembre 1790, âgé de 66 ans ; = f., c^ne de *Feneu*. — *Les Touches* (C. C.). — Anc. fief, terre et seigneurie relevant de la Haie-Georget et acquis, avec la mét. de Dollon en 1562 sur n. h. Simon Honoré, mari de Béatrice Loriot, par Julien Cireul, échevin d'Angers ; — en est sieur n. h. André Delhommeau 1603, sa veuve Marie Legouz 1622 ; Cl.-P. Luthier de la Richerie 1714, n. h. Pierre-Paul Cireul 1722, Pierre-Jul. Cireul 1734 ; = f., c^ne de *Fougeré* ; = c^ne de *Gennes*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dans le vill. de Couesme, détruite dès le XVIe s. — « Le lieu où souloit estre entiennement le « logis et maison seigneurial de la T., ouquel « lieu sont de présent les murs entiens dud. lieu « et la fuie », est-il dit en 1529. — En est sieur Geoffroi de la Grésille 1409, Christ. de Vendel 1512, Phil. de Vendel 1529, 1543, qui en avait fait rebâtir l'habitation, Charles de Chérité 1612 ; = f., c^ne de *Gesté* ; = vill., c^ne de *Gohier* ; = f., c^ne de *Grez-Neuv*. — *Feodum de Tuscha* 1268 (St-Serge). — *Les fiefs, terres et seigneurie de la T. de Grez* 1539 (C 106, f. 361). — En est sieur n. h. Franç. de Kervarec.

Touche (la), f., c^ne de *la Jaille-Yvon*. — Anc. fief dont est sieur Franç. de la Grandière en 1755 ; — donne son nom à un ruiss , qui y naît tout près vers S., coule de l'O. à l'E., passe entre la Ragotière et la Moulinière, sous le chemin de Ménil, tout près et au S. de Martine et se jette dans la Mayenne ; — 3,500 mèt. de cours ; = f., c^ne de *Juvardeil*. — Anc. domaine du prieuré de Cellières, vendu nat^t le 13 janvier 1791 ; = f., c^ne de *Lasse*. — *La T.-Bécoreau* (Cass.) ; = ., c^ne du *Lion-d'A.* ; = f., c^ne de *Liré* ; = ham., c^ne de *Longué* ; = f., c^ne du *Louroux-Béc.* ; = c^ne de *Louvaines*, V. *la Touche-Cerclée* et *la Touche-à-l'Abbesse* ; = c^ne de *Marcé*. — « Hostel et appartenance » acquis en 1422 de Jeanne Bévereau par Jean Loiseau et légué par lui à l'abbé de Chaloché ; = ham., c^ne de *Marigné* ; = f., c^ne de *Martigné-Briant*, avec croix de pierre au carrefour du chemin. — En est sieur n. h. Pierre Sireul, docteur en droit civil et canon 1672, † le 7 mars 1676 ; = f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*. — *La Touche-de-Fresnay* XVI-XVIIe s. (G St-Maurice et Cures). — *La Tourbe* (Et.-M.). — Ancien fief titré de châtellenie, à qui un arrêt du 30 juillet 1633, accepté par transaction du 24 juin 1640, reconnut la seigneurie de la paroisse, avec manoir encore flanqué de deux tours vers S., dans une enceinte de larges douves vives. — En est sieur Jean de Meaulne, mari d'Olive de Savonnières, 1577, René de Meaulne 1595, qui y meurt le 14 décembre 1638 et sa veuve Geneviève de Courtarvel le 20 mai 1644, — Pierre de Millet, qui y meurt le 15 octobre 1646, mari de Véronique de Meaulne ; — leur fille Gabrielle mariée le 7 juin 1654 à Louis de la Cour de la Grise, et en secondes noces à Jacques d'Oléanson, marquis de St-Germain, de qui elle est veuve en 1694 ; — M. Baugé 1744 ; — Elisabeth Baugé, veuve de René Fouy, † le 29 août 1762 ; — Louis-Gabriel Pihéry, écuyer, mari d'Anne-Françoise Fontaine, 1778, qui résidait en 1788 à la Flèche ; = f., c^ne de *Mélay* ; = m^on, c^ne de *Montfaucon* ; = ham., c^ne de *Montigné-les-R.* — Anc. manoir, dont est sieur Pierre Leheu, docteur en médecine, 1671. — Le docteur Ouvrard en fit l'acquisition vers 1830 et le rasa pour en employer les plus belles pierres de taille et la charpente utile à son château neuf de la Garenne près Suette ; = c^ne de *Montjean* ; = m^on b. et f., c^ne de *Montreuil-s.-M.* — *La métairie et le fief de la Touche* 1539 (C 105, f. 152). — Formant sur la gauche de la route de Châteaugontier un vieux groupe dont le principal bâtiment, anc. gentilhommière à haut toit en cône tronqué, est encore entouré de douves avec quatre ponts de pierre, dont un carossable, le tout enveloppé d'ombrages et de charmilles. — Anc. fief relevant de la Roirie et dont est sieur François de Saint-Offange en 1539, par sa femme Jeanne Lemasson, Florent de St-Offange, mari de Renée de Pillet, 1588, n. h. René Beloce, mari de Claude de Lavocat, 1618, Jean Lavocat, † en juin 1640, — la maison est à cette date, comme aujourd'hui, « circuite de fossez de vingt piedz de large », — et plus tard de ponts-levis ; — François Rigault 1667, Jean Ribourg, marchand, 1712, qui vend le 13 juin à Claude Losson, sieur de la Villette, bourgeois d'Angers « la terre noble, fief « et seigneurie de la T. » ; — n. h. Jean Durocher, receveur au bureau de la Pointe, 1705, n. h. Thomas-André Durocher, prêtre, 1730, Marc-Jean Foussier de la Cassinerie 1739, de qui l'acquiert en 1784 Pierre-Jérôme-Mathurin Moreau ; — auj. M. Quéruau-Lamerie.

Touche (la), ham., c^ne de *Mouliherne*, comprenant en 1875 neuf fermes, dont le centre est formé par un vieux château du XVIe s., construit en retour d'équerre, avec trois belles lucarnes couronnées de choux rampants — Une montée rapide mène à l'habitation, divisée actuellement en deux corps de logis et dont la masse domine la crête du coteau, la route et le ruisseau, au sortir du bourg vers S.-O. L'intérieur se divise en une infinité de chambres dont une seule, *la Chambre fleurie*, conserve des poutres peintes de fleurons variés, XVIIe s., avec les lettres B et G-M entrelacées, initiales des familles Billon et Guilloteau. Nulle trace de chapelle. — En est sieur Girault Pyart 1502. Le roi Charles IX, allant à la Ville-au-Fourier, se serait arrêté, dit-on, pour dîner le 13 novembre 1565 en ce manoir, si ce n'est plutôt au Vieux-Château. V. *ce mot*. — Il appart. en 1649 à Charles de Billon, mari de Marie Guilloteau, — Claude de Billon, mari de Lucrèce de la Barre, 1701, Cl.-Fr. de Billon-Vendôme, mari de Charlotte-Anne-Geneviève de la Barre, 1713, dont la fille épouse le 17 août 1723 Henri de la Primaudaie, sieur de Chauvillon, capitaine au régiment de Picardie, — Claude-Marie-Charles

de Billon, mari de Marianne de Vert, 1742, major du régiment de Picardie. — La terre est vendue nat^{t}, comme le vieux château de Mouliherne que possédait la même famille, V. t. II, p. 756, le 9 fructidor an IV; — aujourd'hui appartient à M. d'Oysonville; — ham., c^{ne} de *Mozé*. — *Tusca* 1290 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 173). — *Le fief et domaine de la T.* 1539 (C 105, f. 171); — f., c^{ne} de *Mûrs*. — Ancienne maison noble à la famille Guillier, V. *ce nom*; — f., c^{ne} de *Neuvy*; — f., c^{ne} de *Noyant-la-Gr*. — *La Touche-Misengrain* XV-XVIIIe s. — Elle appartenait à la famille Leveurrier en 1653; — f., c^{ne} de *la Plaine*. — *Le lieu et bordage de la T. autrefois de la Claye* 1680 (Fontev.), appartenait à n. h. Guill. Andrault, sénéchal de Passavant; — ham., c^{ne} de *Pouancé*. — En est sieur Laurent Geslin, grenetier à sel de Pouancé, 1675; — f., c^{ne} du *Puiset-Doré*; — ham., c^{ne} de *Rablay*. — Anc. fief relevant de Thouarcé, dont est sieur Jacq. de la Brunetière 1477, Franç. de Puy-du-Fou 1513, Gilbert de Puydufou 1603, Nic. Vimont, 1664, 1702, Pierre Lorier, 1710, Louis Gazeau 1723, sa petite-fille demoiselle Adélaïde Mouron, 1786; — f., c^{ne} de *St-Clément-de-la-Place*; — f., c^{ne} de *Saint-Georges-sur-Loire*; — chât., c^{ne} de *Saint-Germain-des-Prés*. — *La Touche* XVI-XVIIe s. (Et.-C., Chantocé). — *La T.-Ferronnière* 1652, — *la T.-Savary* 1622, 1727 (Et.-C.). — Anc. terre avec maison seigneuriale, jardins, fuie, enceinte de pierre, dont est sieur n. h. Rob. Legay 1579, d^{lle} Renée Landais 1605, Louis Dubois, mari de Françoise Legay, 1620, 1639, Louis Dubois, chevalier, mari de Fleurance Davy, 1652; leur fille Renée y meurt en 1708, en présence de Catherine Poisson, dame de la Touche, veuve de Charles Hunaud de la Chevalerie, qui y résidait dès la fin du XVIIe s.; — Germain Hunaud de la Ch. 1715. — René Gérard Hun. de la Ch., mari de Geneviève-Jeanne Jouhatult et commandant en 1789 de la garde nationale, V. *ci-dessus* p. 385. Il émigra plus tard. L'anc. vicaire général Fr.-Félix Béguier du Marais s'y était réfugié en mai 1791 — Le château, totalement en ruine en l'an VI, avait été vendu nat^{t} le 11 thermidor an IV. — Il a été reconstruit et appartient à Mme de Gohin, qui y conserve divers manuscrits de M. de Gohin, V. *ce nom*. — L'enfeu des seigneurs se trouvait vis-à-vis l'autel St-François, autrefois St-Julien, dans l'église paroissiale; — f., c^{ne} de *St-Germain-lès-Montfaucon*. — *Le domaine, terre, etc. de la T.-au-Brun, avec la gagnerie de la Bretinière joignant ledit domaine*, 1437 (E 517); — f., c^{ne} de *St-Jean-des-M.*; — f., c^{ne} de *St-Lambert-des-Lev.*; — f., c^{ne} de *St-Léger-des-Bois*.

Touche (la), c^{ne} de *Saint-Rémy-en-Mauges*. — *La Touche-Gasté* XVIIIe s. — *La Touche-Gast* (Cad.). — Domaine de la sacristie du Chapitre de St-Pierre-Maul.; — f., c^{ne} de *St-Clément-de-la-Pl.* appartenant en 1789 a Mlle Richou; — f., c^{ne} de *St-Sigismond*; — vill., c^{ne} de *la Salle-de-Vihiers*; — f., c^{ne} de *Saugé-l'H.* — *Un herbergement appellé la T.* 1358 (G 842). — *L'hostel et herbergement communément appellé la T.* 1450 (G 851). — *La terre et seigneurie du lieu de la T.-Raymond* 1530 (G 848). — Anc. terre noble avec hôtel à deux plesses, cour et fossés dès le milieu du XVe s. et qui appartenait à cette époque et pendant au moins un siècle, à la famille Raymond, — sur la fin du XVIIe s. aux Robin de la Tremblaie et aux seigneurs du Pimpéan; — f., c^{ne} de *la Tessoualle*. — *La Touchou* (Cad.). — Acquise de Louis Dutertre le 20 juin 1556 par Séb. Blondeau, marchand; — vill., c^{ne} de *Tigné*. A la sortie vers N., sur le chemin, une croix de pierre, sans fut, sculptée d'un cœur au centre, porte la date 1760; — f., c^{ne} du *Tremblay*, — vieux logis modernisé; — f., c^{ne} de *Villebernier*; — f., c^{ne} de *Villedieu*. — Anc. maison noble, appartenant à Gabriel Garcian en 1695, dont la famille depuis le XVIIe s. quitte son nom pour prendre celui de la Touche; — c^{ne} des *Verchers*, dans le vill. de Ligné-G., anc. maison noble, dont était sieur n. h. Louis Chéreau en 1642, un des deux chefs en 1648 de la sédition soulevée contre les élections de la garde bourgeoise d'Angers; — y meurt son fils sans doute Jean Ch. en 1726; — André Chéreau, écuyer, s'y marie le 16 juillet 1748, avec Marguerite Basile; — cl., c^{ne} de *Villévêque*, donnée par le chanoine J. Bellanger au Chapitre de St-Maurice d'Angers par testament de 1511; — f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Touche (la Basse-), ham., c^{ne} de *Chazé-sur-Argos*; — f., c^{ne} de *Marans*; — f., c^{ne} de *St-Léger-des-Bois*.

Touche (la Grande-), f., c^{ne} de *Cholet*; — f., c^{ne} de *Contigné*; — f., c^{ne} de *Fontaine-Milon*, donnée en 1325 par le seigneur de Fontaine-Milon à l'abb. de Toussaint, pour racheter une redevance de 25 setiers de blé, à la charge par le prieur de chanter deux messes par semaine pour les seigneurs; — f., c^{ne} de *Gennes-teil*; — f., c^{ne} de *St-Florent-le-V.* — Y naît à l'O. le ruisselet, omis ci-dessus, du Grand-Godelin, qui coule du S.-O. au N.-E., passe sous la route de Saumur, s'infléchit à l'E. et se jette dans la Boire-aux-Avrils; — f., c^{ne} de *Seurdres*. V. *la Touche-Toucheron* et aussi *la Touche-Moreau*.

Touche (la Haute-), f., c^{ne} de *Marans*; — f., c^{ne} de *St-Germain-des-Prés*.

Touche (la Petite-), f., c^{ne} de *Cholet*; — cl., c^{ne} de *Contigné*; — f., c^{ne} de *Gennetel*; — f., c^{ne} de *St-Florent-le-V.*; — vill., c^{ne} de *St-Germain-des-Pr.*; — f., c^{ne} de *Tilliers*.

Touché (*René*), docteur-médecin, Angers, 1556. — V. *R. Touchon*.

Touche-à-l'Abbé (la), f., c^{ne} de *Sainte-Gemmes-d'A.* — Anc. terre et seigneurie avec logis seigneurial, dont dépendaient 3 métairies, une closerie, des taillis, droits de pêche et de chasse. Elle appartenait à l'abbaye de St-Nicolas qui la relevait de la Haute-Bergée.

Touche-à-l'Abbesse (la), f., c^{ne} de *Lou-vaines*. — Anc. domaine du Ronceray d'Angers.

Toucheau (le), f., c^{ne} de *Vernantes*. — Anc. maison noble, dont est sieur n. h. Gilles

d'Avoir 1596, n. h. Ant. Leroux 1629, — en 1723, Timoléon Leroux, chevalier de St-Louis, mari de Marie-Jacquine de Bellère, anc. commissaire d'artillerie, qui y meurt le 16 février 1769, âgé de 87 ans (E 1151); — Jos.-Ch. Leroux, capitaine au régiment d'Aquitaine, qui épousa à Neuillé en 1790 Claude-Gabrielle Lejuneau de Salvert.

Touche-Aubert (la), f., c^ne^ de *Cholet*.

Touche-au-Brun. — V. *la Touche*, c^ne^ de *St-Germain-lès-Montf.*

Touche-au-Cercler. — V. *la Touche-Cerclée*.

Touche-Aucher (la), ham., c^ne^ de *Joué*. — *Tusca Alcherii* XIIIe s. — Anc. fief dont est sieur Pierre Banchereau en 1651.

Touche-au-Geay (la), f., c^ne^ des *Cerqueux-sous-Maul.*; — nom donné dans un acte de 1486 au ruisseau qui descend à la fontaine de l'Orchère en Montjean (Tit. de la Bizolière).

Touche-aux-Anes (la), ham., c^ne^ de *Saint-Léger-des-B*, — « où ne sont que deux petites maisons », dit Louvet en 1565. Le roi Charles IX s'y arrêta pour dîner le 4 novembre. — La terre appartenait à Charles de Brie-Serrant. — La ferme de *la Basse-T.-aux-A.* fut envahie le brumaire an III par les Chouans.

Touche-Baranger (la), f., c^ne^ de *Gonnord*. — *Le lieu seigneurial, jardins, garennes de la T.-B.* 1539 (C 105, f. 166). — Anc. maison noble relevant pour partie de la Morousière, de la Contrie et de la Jumellière. — En est sieur Jean de l'Esperonnière 1437, 1450, sa veuve Jeanne Péronne 1467, Christ. Lemeignan, 1530, 1554, Jean Lemeignan, écuyer, 1596-1601, Louis Souffier 1634, Marie-Anne Guyonneau, veuve de Pierre Gaudry, 1784; — c^ne^ de *Martigné-B.* — *Le fief, domaine et seigneurie de la T.-B. assis en la ville de Martigné-B.* 1539 (C 105, f. 320), à n. h. René du Tusseau.

Touche-Berne (la Grande-), ham., c^ne^ de *la Tour-Landry*; — (la Petite-), f., c^ne^ de *la Tour-Landry*.

Touche-Béton (la), f., c^ne^ d'*Yzernay*. — *La T.-Péton* (Et.-M.).

Touche-Blanche (la), f., c^ne^ de *Martigné-Br.*, unie au domaine de Martigné-B. « Elle porte : seigneurie avec fief », est-il dit en 1740 (E 206).

Touche-Bœuf, vill., c^ne^ de *Blaison*. — *La boire de T.* 1565 (E 433). — Y attenait le fief de la Barbarie, V. *ce mot*. — Une magnannerie qu'y avait établie Mme Legrand vers 1850, n'existe plus.

Touche-Bonneau (la), f., c^ne^ d'*Avrillé*. *Touchebonnet* (Et.-M.). — Anc. domaine avec maison de maître, jardin, vivier, dont est sieur Louis Gault 1609, 1626, acquis en 1662 par l'apothicaire Pierre Saulle.

Touche-Bottereau (la), f., c^ne^ de *Chaneaux*, dans le vill. de St-Ambroise. — Anc. maison noble relevant de Joué et appartenant à René Pierres 1563, acquise en 1605 de Guy Pierres par Pierre Lechat, — et en 1778 de Franç. Gabr. Parfait de Grimaudet par Jacq.-Fr. Bourreau de l'Epinay.

Touche-Breton (la), c^ne^ de *Maulévrier*.

Touche-Brune (la), f., c^ne^ de *Morannes*. *La T.* (Cass.). — *La T.-Bouet* (Et.-M.).

Touche-Bruneau (la), f., c^ne^ de *Beaufort*. — On y reconnaissait jusqu'à ces derniers temps les traces de l'anc. voie romaine.

Touchebrunet (la), vill., c^ne^ de *Tilliers*. — *Le Touchenet* (Cad.). — Anc. dépendance de la terre de la Musse ; — donne son nom à un ruiss. qui naît dans une mare (de 2 ares 50), près le vill., traverse l'étang de l'Orvoire et se jette dans la Sanguèse entre les Planches-de-Giraux et la Grenonnière ; — 3,450 m. de cours.

Touche-Bureau (la), f., c^ne^ de *Sainte-Gemmes-d'A.* — Anc. maison noble avec fief réuni à la terre de Ste-Gemmes. — En est sieur Jacq. de Sévigné 1584, Marie Leseigneur, veuve de Joachim de Sévigné, 1617, René d'Andigné 1634, et la famille jusqu'à la Révolution.

Touche-Cerclée (la), h., c^ne^ de *Louvaines*. — *La Touche-au-Cercler* 1539 (C 106, f. 443), 1672 (Et.-C.). — Du nom de la famille Lecercler, qui possédait le domaine au XVIe s. Louis Lecercler y avait fondé une chapelle le 13 janvier 1535. — En est sieur Me François Rigault en 1671.

Touche-Combe (la), c^ne^ de *St-Hilaire-du-Bois* (Cass.).

Touche-d'Aizé (la), m^on^ b., c^ne^ de *Cour-Léon*. — Une partie du domaine avait été donnée le 10 juin 1678 avec la mét. d'Aizé, par Guill. Baugé pour la fondation d'une chapelle de N.-D. construite par lui dans le jardin et desservie par un prêtre à résidence, qui s'intitulait prieur. — Elle existe encore transformée en hangar, — avec la fuie carrée à l'O., et le logis, simple carré long du XVIIIe s., en rez-de-chaussée surmonté de quatre lucarnes. En est sieur en 1775 Elie-Louis-Joseph de Billon, lieutenant au régiment d'Artois, mari de Marie-Anne-Renée de Ver. Plus tard advenue à la famille Drouin, la maison servit de refuge à un religieux Fontevriste, qui y laissa en mourant bibliothèque, livres et meubles provenant de son abbaye et plusieurs portraits de religieuses, notamment ceux des abbesses Anne d'Orléans et Renée de Bourbon, et des abbés Baugé et Hervé. M. Drouin, juge de paix à Bourgueil, s'était fait inhumer dans le bois en dépendant, dit le Bois-Reyneau, et on voit encore sous un cyprès son cercueil de pierre en forme d'auge, vide aujourd'hui, depuis que le corps a été transféré au cimetière.

Touche-d'Aubigné. — V. *la Touche*, c^ne^ de *Faveraie*.

Touche-des-Frênais (la). — V. *la T.*, c^ne^ de *Meigné-le-V.*

Touche-des-Pieds (la), f., c^ne^ de *Seurdres*. — *La T. du lieu d'Espiers* 1432. — *La maison* 1679, *la maison anxienne* 1582, *le chastel, domaine, métairie, féage* 1732, *la maison seigneuriale de la T.-des-Pieds* 1785. — Anc. terre avec manoir noble reconstruit au XVIIe s. et qui relevait de St-Laurent-des-Mortiers. — En est sieur Jean Duchesne, écuyer, 1432, Gilles de Daillon, chevalier, mari de Marquise Duchesne, 1488, Jacq. de la Roche, sieur de

Daillon 1556, Jean Rigault, mari de Cl. de la Roche 1582, J. Bodin de Brizay, 1604, 1611, de qui hérite n. h. Pierre Chauvin 1628, Eléonore Chauvin 1664, 1679, Pierre Menoir de Langotière 1713, Pierre-Henri-Mén. de Lang. 1785. — Vendue nat^{t} le 21 avril 1791 au cit. Borien.

Chartrier de la Touche comprenant 6 vol. in-fol.

Touche-du-Poix (la), c^{ne} de *Nueil-sous-Pass.* — *La T.-de-Foy* (Cass.). — Appartenait au XVIIIe s. à la famille Ayrault.

Touche - Ferronnière (la). — V. *la Touche*, c^{ne} de *St-Germain-des-Pr.*

Touche-Fleurie (la), f., c^{ne} de *Bourgneuf.* — *Le lieu, domaine, terres de la métairie de la T.-Fl.* 1539 (C 106, f. 272). — Appartenait en 1539 à Gilles Nicollon, et en 1767 dépendait de la Bizolière.

Touchegas (le). — V. *la Touche*, c^{ne} de *St-Rémy-en-M.* (Et.-M.).

Touchegas (le Grand-), f., c^{ne} de *Juigné-Béné*, vendue nat^{t} le 3 nivôse an V sur Thomas de Jonchères; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans la Mayenne; — 1,800 m.; — (la Petite-), cl., c^{ne} de *Juigné-Béné.*

Touche-Gasté (la). — V. *la Touche*, c^{ne} de *St-Rémy-en-M.*

Touche-Gelée (la), f., c^{ne} de *la Membrolle.* — Anc. maison noble appartenant en 1623 à dame Renée Suard, veuve Louis Cherruau, et durant tout le XVIIIe s. à la famille Varice.

Touche-Hervé (la), f., c^{ne} de *Cholet.* — *Le lieu, domaine ... de la T.-H.* 1529 (E 800-806). — Appartenait aux XV-XVIIe s. à la famille Robin.

Touchelouine (la), f., c^{ne} de *St-Hilaire-du-B.* — *Touche-Combe* (Cass.). — Anc. dépendance de la seigneurie du Coudray-Montl., vendue nat^{t} le 22 pluviôse an VI.

Touche-Manoir, f., c^{ne} de *Maulévrier*, V. t. II, p. 622, col. 2.

Touche-Martin (la), f., c^{ne} de *Combrée.* — *La mét. des T.-M.* 1450 (E 542); — f., c^{ne} de *Concourson.* — Anc. maison noble réunie au domaine de Concourson et délaissée en ferme dès la fin du XVIIe s. — On y voit encore une belle cheminée du XVIe s. à colonnettes prismatiques.

Touche-Moreau (la), f., c^{ne} de *Seurdres.* — Anc. fief et seigneurie, relevant de St-Laurent-des-Mortiers, avec manoir dont est sieur Jean Hubert de l'Erpinière 1480, 1492, mari de Jeanne de Marigné, Charles Tillon, 1537, René Tillon 1578, Françoise de Dureil, sa veuve, 1586, Marguerite Tillon, veuve de Louis de la Chapelle, 1619, 1625, Gabriel-Jules Sourdrille de Chambrezais, 1760, de la Moussaie 1790, sur qui la terre est vendue nat^{t} le 7 ventôse an VI; — en 1826, M. Nicot, qui a fait abattre une partie des bâtiments. L'ensemble en est pourtant encore intéressant et forme un groupe de constructions du XVIe s., autrefois enveloppées de douves et qui encadraient sur trois côtés une vaste cour fermée par un mur d'enceinte, avec portail et porte basse et un chemin de ronde à demi ruiné, soutenu à chaque angle par une tour ronde. Le long hangar, qui forme l'aile gauche, servit de temple protestant. Sur une banderolle on y lit la date 1552, entre deux écussons, dont un *de sable à 2 épées d'argent en sautoir, garnies d'or, la pointe en bas,* qui est de Tillon, le second *de ... à une fasce de ... chargée d'un croissant montant de ..* au-dessous, un troisième, *treillissé de ...* *de ..., au franc quartier chargé d'...* *multiples* en partie frustes; — plus loin second se retrouve, *accompagné d'une billette en pointe.* — Au-devant, séparée à peine par un étroit espace, s'élève la chapelle seigneuriale fondée sous le vocable de Ste Anne, par Jeanne de Marigné, en vertu de lettres royaux données au Montils-les-Tours en mai 1491. Elle a perdu son charmant clocher en pierre dentelée à jour et sert aujourd'hui d'étable. En 1816 on y trouva scellée dans l'épaisseur d'un mur, une boîte de plomb, qui contenait un trésor d'une valeur de 40,000 fr. en écus d'or de Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, quelques pièces d'Innocent II au type de la barque du pêcheur, d'autres du duc de Bourgogne. — Un petit logis carré, ... d'une tour ronde, avec embrasures de ... défend l'allée, que traverse à mi-chemin ... reste des douves, au bas des jardins. — L'habitation, mi-partie pierre et briques, porte à la hauteur du 2e étage une élégante tourelle d'angle toute percée de meurtrières et en saillie sur une trompe de coupe très-hardie. Au-dessus de la porte d'entrée apparaissent quelques mots d'une inscription mutilée : *On n'a ... sa maison ... bastir l..... est que bastir en vain*; et au-dessus, dans un cartouche, l'écu de Tillon. — L'appui des fenêtres, à double meneau de pierre, est décoré de tablettes incrustées de marbre ... reposant sur des têtes de lions, d'anges et de ... liers; — dans la toiture, trois galbes de lucarnes dont deux avec écusson, l'un *lozangé de ..* *de ...*, l'autre parti *lozangé ...* et *de ....* troisième, chargé d'une simple gerbe de ... — Les appartements intérieurs sont convertis pour moitié en grange et en pressoir. La salle ... Sud mesurait 60 pieds de longueur sur une largeur de 30 pieds. — La cuisine conserve ... grande plaque de cheminée aux trois fleurs de lys; au 1er étage, une autre cheminée à montants sculptés de trophées de guerre et d'arabesques d'une délicatesse extrême; dans le grenier, une belle charpente, reposant sur une ... de piliers, porte les deux étages du comble. — La demeure remplaçait d'ailleurs des constructions plus anciennes et plus vastes, dont les ... tions se rencontrent à l'entour, enfouies sous ...

Arch. de M.-et-L. E 4048; C 106, f. 205; 6 ... — Arch. comm. Et.-C. — Topogr. Grille. — ... Aug. Michel.

Touche-Morin (la), f., c^{ne} de *Chigné.*

Touche-Noire (la), f., c^{ne} d'*Allençon.*

Touche-Perrot (la), f., c^{ne} de *Corz...* — *La T.-Perote* (Cass.). — Vendue nat^{t} ... sur Hunault de Vibraie.

Touche-Pineau (la), f., c^ne de *Chanzeaux*, lans le vill. de St-Ambroise. — Acquise en 1778 le Fr.-Gab. de Grimaudet par Jacq.-Fr. Gourreau le l'Epinay.

Touche-Quatrebœufs (la), f., c^ne de *St-Georges-s.-L.* — En est dame et y réside en 764 Rose Lemercier, veuve de Guy de l'Etoile hevalier, 1764.

Touchereau, cl., c^ne de *Mouliherne*.

Touche-Raymond. — V. *la Touche*, c^ne le *Saugé-l'Hôpital*.

Touche-Richard (la), f., c^ne de *Maulévrier*.

Touche-Rideau (la), f., c^ne de *Marans*.

Touche-Robert (la), ham., c^ne de *Breil*.

Toucheronde, vill., c^ne *d'Andard*. — Le hapitre St-Maurice d'Angers y possédait un im- ortant vignoble, qu'il fit mettre en labour en 699, avec une closerie dite *la Grande-T.*, ne autre *la Petite-T.* ou *le Petit-Panier*, 'une et l'autre vendues nat^t le 18 octobre 1791. - Une maison bourgeoise y porte encore la date : 716; — (le Petit-), cl., c^ne d'*Angers* S., au vill. le Villesicard, dans l'ancienne paroisse de St- ugustin, domaine acquis le 4 mai 1742 de Marie lédasne, veuve de Joseph Garnier de la Voisi- inière, par le Chapitre de St-Maurille d'Angers, ui en fit arracher toutes les vignes en 1766; — endu nat^t le 20 juin 1791; — f., c^ne de *Jallais*. - *Tacheronde* (Et.-M.), — de la paroisse de ..-D.-des-Mauges; — f., c^ne de *Meigné-sous-Doué*; — ham., c^ne de *St-Melaine*.

Toucheroue (la), f., c^ne de *la Plaine*.

Toucherouge, f., c^ne de *Lasse*, à n. h. Jacq. lidouet de Sancé 1567.

Touches (les), ham., c^ne d'*Andrézé*; — ill., c^ne d'*Auverse*; — f., c^ne de *Blaison*. — *La Touche* (Cass.); — cl., c^ne de *Cantenay-Ep.*; — f., c^ne des *Cerqueux-s.-P.* — *Les T. près e bourg des Serqueux en la paroisse St-Hilaire* 1602. — *Le vill. des T.* 1751 (Et.-C.). - *La borderie des Touches de Vihiers* 1752 lb.). — *Le vill. des Basses-T.* 1752 (Et.-C.). - Anc. fief et seigneurie vendu le 9 août 1565 ar Eustache et Jacq. du Bellay à René de Ville- euve. — Dépendait jusqu'en 1854 de la c^ne de t-Hilaire, quoique attenant au bourg des Cer- ueux; — f., c^ne de *Chantocé*. — En est sieur ı. h. Louis Duvau, † en 1640; — f., c^ne de *Chanteloup*; — f., c^ne de *Chevirè-le-R.* — En est sieur n. h. Math. de la Barre, mari de Marguerite Leroux 1605, 1636; — ham., c^ne de *Concourson*. — En est sieur Ant. de Gausseran, nari de Charlotte Couronneau 1554, Marie Hamelin 1576; — donne son nom à un ruiss. qui ıaît en *Nueil*, coule du S.-O. au N.-E., traverse es Verchers et Concourson et se jette dans le ayon; — 10 kil. 500 mèt. de cours; — ham., c^ne de *la Cornuaille*; — ham., c^ne de *Coutures*; — c^ne de *Feneu*, V. *les Touches*; — ıam. et m^in à eau, c^ne du *Fuilet*. — Anc. hât., avec deux tours rondes, dont est sieur Anne du Plessis 1557, Louis de Cossé-Brissac 661, Grimaudet de la Bourgonnière 1751; — donne son nom à un ruiss. né sur la com- nune, qui coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans la Trézenne au m^in de l'Essart; — 1,100 mèt. de cours; — f., c^ne de *Gonnord*; — f., c^ne de *Grez-Neuv.* — *Les T.-Clérembauld.* — En est sieur n. h. Marin de la Porte, † en 1640, n. h. Franç. de la P. 1644; — vendue nat^t sur Pissonnet de Bellefonds le 4 thermidor an IV, et de nouveau le 7 prairial an VI; — ham., c^ne de *Jarzé*; — ham., c^ne de *Marans*; — vill., c^ne de *Mazé*. — Anc. fief et seigneurie, relevant de Fougeré, dont est sieur Emeri d'Aubigné 1280, Jeanne des Touches, dame de la Motte, 1425, Jean de Crouillon 1485, 1500, Christ. Goulard, écuyer, son gendre, de qui acquiert le 14 mars 1509 Jean Minot. Le seigneur de Fontaine-M., Jean de Masseilles, en fit retrait féodal en 1552 pour le revendre en 1378 à n. h. Gilles des Aubiers, sur qui un nouveau retrait fut opéré en 1579 par Ant. de Thorodes, mari de Françoise de Marseilles. Acquis en 1604 par n. h. Franç. Collin, sénéchal de Saumur, il appartient en 1624 à René Hamelin, écuyer, est réuni dès le XVIIe s. au fief de la Singerie et avec lui vendu en 1765 à Gaspard-Auguste de Contades. Ce n'était plus depuis longtemps d'ailleurs qu'une simple censive sans hébergement ni domaine (E 574); — f., c^ne de *Miré*; — ham., c^ne de *Sermaise*; — f., c^ne de *Vauchrétien*. — En est sieur Jean Benault, 1611; — appart. en 1790 à Letourneux d'Avrillé, sur qui elle est vendue nat^t le 6 messidor an IV; — f., c^ne des *Verchers*. — Anc. fief et seigneurie, titré de châtellenie, dont est sieur Louis d'Estissac, 1620, n. h. Ant. Bitault, chevalier, 1699; — f., c^ne de *Vézins*; — ham., c^ne du *Voide*. — Anc. fief, relevant de Vihiers, dont est sieur Barnabé Renault 1600, René Nicolas 1637, Bernard Avril 1716.

Touches (les Basses-), f., c^ne de *Combrée*; — ham., c^ne de *Mazé*; — (les Grandes-), f., c^ne de *St-Georges-s.-L.* — *Les Touches*; — (les Hautes-), f., c^ne de *Combrée*; — vill., c^ne de *Mazé*; — (les Petites-), f., c^ne de *St-Georges-sur-L.* — Anc. domaine de l'abbaye de St-Georges, vendu nat^t avec l'Etang-Dauphin y attenant et dès lors desséché, le 3 mars 1791.

Touche-Saintré (la) m^on b., c^ne d'*Allonnes*. — *La terre, fief et seigneurie de la T.-S. et la Prée d'Asnières* 1539 (C 105, f. 284). — Anc. fief qualifié châtellenie au XVIe s. avec maison noble, relevant de Montsoreau, où résident Louise de Chambes, veuve de Jacques de Malestroit, 1539, Charles de la Gréville et d^lle Philippe de Chambes, sa femme, 1581 1598; — Pierre Deslandes, notaire, 1672; — M. Boutet-Delisle 1870; — aujourd'hui le logis des XV-XVIe s. mais d'aspect transformé vers 1820 par le renouvellement de toutes les ouvertures, conserve encore ses douves vives, avec pont de pierre construit en 1856.

Touche-Sauvageau (la), c^ne de *Cholet*. — *L'houstel, terre et gaignerie de la T.-S.* 1413 (E 802). — Anc. maison noble relevant de Montbault-Papin au devoir d'une paire de gants blancs. — En est sieur Jean Torchart 1413, Thib. Torchart, prêtre, 1437, n. h. René de Villeneuve 1539 (C 105, f. 176).

Touche-Savary. — V. *la Touche*, c^ne^ de *St-Germain-des-Prés.*

Touches-Bureau (les), f., c^ne^ de *Sainte-Gemmes-d'A.* — *La Touche* (Cass.).

Touchet (*François*), fils de François T., fermier, et de Marie Sisé, né à Angers le 27 mai 1747, docteur régent en la faculté de théologie d'Angers depuis 1788, jusqu'aux deux tiers de l'année scolaire 1791, chanoine et chantre de St-Maurille, curé et chanoine de St-Maurice, vicaire-général du diocèse, fut déporté en Espagne en novembre 1792 et, réintégré au Concordat, est mort chanoine et curé de la cathédrale d'Angers le 22 janvier 1816, âgé de 69 ans. On a de lui *l'Oraison funèbre de l'abbé Cassin* (in-12 de 56 p., s. l. n. d.), qu'il avait prononcée aux Carmélites le 4 mars 1784.

Touchetière (la), f., c^ne^ de *Cholet.*

Touche-Toucheron (la), f., c^ne^ de *Seurdres.* — Appartenait en 1476 à Jeanne Toucheron, veuve Jean Desnoiers. — En est sieur Math. Arnault 1494, Hélène de Vrigny 1600, 1620, femme de Gilles de Rougé, Charles de Savonnières 1632, Nic. de Savonnières 1690, qui vend le domaine le 30 août aux Carmélites d'Angers, sur qui il est vendu nat^t^ le 21 avril 1791.

Touchette (la), f., c^ne^ de *Botz*; — donne son nom à un ruiss, né sur la c^ne^ de *Beausse*, près le vill. de la Chalière, dont il prend d'abord le nom, coule de l'E. à l'O., pénètre sur Botz, qu'il limite intérieurement (1,600 mèt.), sur toute la partie N. avec St-Florent et Beausse et se jette dans l'Evre, vis-à-vis la Buronnière; — il sert de moteur aux moulins Moreau, du Gué-Jard, et Grand-Moulin; — 7,800 mèt. de cours.

Touchon (*René*), docteur-médecin, Angers, 1553, le même peut-être que René Touche.

Toufleury, f., c^ne^ de *Chantocé.* — *La mét. de Tout-Fleurie* 1702 (Et.-C.). V. *la Touche-Fleurie.*

Touinière (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré.*

Touillier (*Jean* de), docteur-médecin, à Baugé, 1596, mari de Barbe Bernard.

Toulon (le), ham., c^ne^ du *Bourg-d'Iré.* — Avec anc. chapelle dédiée à Ste Catherine, dont le seigneur de la Bigeotière avait la présentation; = ham., c^ne^ de *Vergonnes.*

Toulouse, cl., c^ne^ de *la Meignanne*, dans le ham. de la Maisousière, acquise le 17 mars 1766 par l'avocat René Bardoul.

Toupelin de la Dollière (*Nicolas-François-Julien*), né à Châteauneuf-sur-Sarthe en 1729, écuyer, capitaine-major du corps royal d'artillerie, commandant l'artillerie de l'Ile de Tabago, chevalier de St-Louis, est inhumé à Angers dans le cimetière de la Trinité le 31 mars 1784 (GG 302).

Touplinaie (la), vill., c^ne^ de *la Chapelle-Hullin.*

Tour (la), c^ne^ d'*Angers* O., anc. maison de maître, avec cours, avenues, jardins, entre la Corbellerie et la Licorne, sur le chemin bas de la Baumette. Elle dépendait de la Bourse des Bacheliers du Chapitre de St-Maurice. La loge des francs-maçons d'Angers, dont plusieurs chanoines faisaient partie, y tenait ses réunions au milieu du XVIIIe s. Le Chapitre fit sommation (... 1754) au fermier de leur refuser la maison. ... était habitée en 1760 par Augustin-Fran... de Varennes, capitaine au régiment des ... — ham., c^ne^ de *Briolay*, sur l'emplacement de l'ancienne tour seigneuriale; — f., ... *Grugé-l'Hôp.*; — h., c^ne^ de *la Meignanne.* — *Les lieux de la Haute et Basse-T...*, cours, jardins, vergers, appart. à ... Champcourtois en 1730; — f., c^ne^ d'Y... — *Les landes, le vill. du Tour Guy...* 1466, 1489 (G Cure). — *La chastellenie et seigneurie du Tourguyonneau* 15... f. 278). — *La T. Guillonneau.* — Guy... XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — *La Tour Gil...* (Cass.). — Anc. terre noble titrée de châ... au XVIe s. et composée du domaine, ... métairies et d'un bordage. En est sieur ... Leroux de la Roche des Aubiers 1540, Charles ... 1615. L.-R.-Ed. Colbert de Maulévrier 17... Elle dépendait alors de la Charte-Boe... fut vendue par les créanciers de Colbert ... 1755; — donne son nom à un ruiss. de la c^ne^, qui se jette dans la Chauvière; — 2,5... de cours.

Tour (*Jean* de la), *de Turre*, l'un des ... ducteurs, à Angers, de l'imprimerie, ... associé Jean Morel, V. *ce nom*, t. II, p. ... publia avec lui en 1477 la *Rhétorique* de ... et le *Manipulus curatorum*, — et encore ... nier livre en 1495, mais seul alors et en pre... titre d'imprimeur de l'Université, *arte impressoria Johannis de la Tour, alme universitatis Andegavensis impressoris* (149... in-8°), pour le compte des libraires Alex... Ch. de Bougne.

Tour (le), f., c^ne^ de *Chanteloup*; = ... de *la Jumellière.*

Tour (le Grand-), f., c^ne^ de *la Salle-de-...* *Le lieu et métairie noble du T.* 1653 ... — *La maison noble, terre, fief et seigneurie du T.* 1677. — *La terre et seigneurie* ... 1709 (E 1161). — Anc. maison noble ... entourée de fossés, avec pigeonnier, cour, ... futaie. Une famille en portait le nom jusqu'à la fin du XVIe s. — En est sieur Hubert du ... 1540, René du T. 1581, Charles de R... 1649, Claude de Rangot 1653, Jean-B... Gouhez, mari de Philippe de Romeyré 166... saisie judiciaire sur leurs héritiers l'adj... 3 juin 1677 à Et. Yvard, marchand, qui y ... encore en 1709, — Mich.-René Prégent e... — Elle relevait du Petit-Riou.

Tour (la Petite-), f., c^ne^ d'*Angers* E. — Anc. domaine du Chapitre St-Maurille, ... en 1836 par la Ville, avec Pitrate et le ... Garnier, pour l'établissement du cimetière ... rive gauche.

Touraille (*Pierre*), fils de François T. ... Renée Dupas, né à Angers le 22 octobre 16..., avocat, comme son père, au Présidial d'A..., s'était fait une réputation, au témoignage ... Roger et de Ménage, par ses notes sur la Coutume d'Anjou, qui en résument avec clarté ... précision les principes essentiels. Son ...

r titre : *Coustumes du pays et duché njou avec des notes sur chaque article, ›ans de conférence aux coustumes de ine, Paris et Touraine, et deux tables natières* (La Flèche, G. Griveau, 1651, petit ° de 576 p., plus 40 p. de tables). — L'im- ıeur en adresse la dédicace à M. de la Dau- ière et, dans l'erratum qui suit, indique que ˌeur n'a pu corriger les premières épreuves. Il : probablement dès lors alité, car on le voit ımer dans l'année même, le 31 août 1651, en ise St-Michel-du-Tertre d'Angers. Pétrineau Noulis, son ami, conservait son portrait gravé ivers travaux historiques Mss. dont une *His- e* générale *d'Anjou* en un vol. in-folio, cou- en parchemin, de 541 feuillets, 1082 pag., ifficile lecture, sans division par chapitres et ; tables. C'est l'ouvrage que possède aujour- ıi sous le n° Mss. 878 la Bibliothèque d'An- , héritière du cabinet Grille. Il ne m'a paru enter réellement aucun intérêt.

ch. mun. GG 132 et 138. — Ménage, *Vit. Guill. Men.*, ꝫ. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 526. — Métivier.

'ouraine, ham., c^ne^ de *Villévêque*.

'ourangeau, logis XVIIe s., c^ne^ de *La ıèze*, au sortir du bourg, vers S.

'ouraudière (la), f., c^ne^ de *la Pommeraie*.

'our-au-Roi (la), pêcherie, dans la Sarthe, S. du bourg de *Briolay*, qui s'étendait jus- ɔn Soulaire.

'our-Bouton (la), vill., c^ne^ d'*Angers* N.-E., c m^in^ à vent. — *Le moulin de la Tour utton* 1604 (H St-Aubin, Luigné E, f. 422).

'ourde (la), cl., c^ne^ de *Varennes-s.-M.* — *urbes* (Cass.). — Vendue nat^t^ sur de Valory 6 messidor an IV.

Tour-de-Galles (la). — V. *ci-dessus*, 254.

Tour-de-Ménive (la), chât., c^ne^ de *Saint- laire-St-Fl.* — *Tour de Nives* (Cass.). — :. fief et seigneurie, qualifié châtellenie au t^e^ s., dont dépendait la seigneurie des oisses de St-Hilaire et de Chétigné, et qui rele- t de la Pile-St-Mars « à une lance defferrée à ıuance de seigneur ». Il appartient dès au ins le XVe s. à la famille Leroux, — Jean 'oux en 1478, Bertrand Leroux 1485, dont la ıme Antoinette Bérard y fonde dans la cour manoir le 24 avril 1497 une chapelle sous le :able de la Conception Notre-Dame et de St toine de Padoue ; — Catherine de St-Aignan, ıve de Jean Leroux, 1535, — Urbaine de la ë, veuve de Charles Leroux, 1607, 1622, Pierre roux 1661, dont la fille Suzanne épouse le juin à Chétigné Hercules de Launay, cheva- r ; — Alexandre Duboul, 1734, veuf de Marie- nriette des Haies de Cry, qui épouse à Marigné 28 mai 1743 Renée-Marie Guiton, veuve en 59. — Jean de Stapleton acquit la terre le janvier 1774 et son petit-fils, Louis-Pierre- ɪeph Bardon de Ségonzac, la revendit le 12 août 10 à J.-B. Niveleau, banquier à Saumur. C'est fils de ce dernier que l'a acquise en 1852 Moreau-Barrier, négociant à Saumur.

Sur la face du château vers S. s'accole une tour saillante d'escalier, avec porte armoriée et trois fenêtres superposées à moulures prisma- tiques, réseaux et trèfles sculptés (fin du XVe s.) ; — en couronnement domine une plate-forme, d'où l'on embrasse à l'horizon vers l'E. et vers S., la ville de Saumur et sa double vallée, le Coudray - Macouard, Montreuil-Bellay, le Puy- Notre-Dame, — vers N., la Loire et jusqu'aux clochers de St-Maurice d'Angers. Le bâtiment vers S.-O. est de construction récente ; celui vers N.-E. conserve la trace de deux écussons effacés. — Le portail d'entrée était surmonté de la fuie seigneuriale.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 440 ; E Aveux. — Arch. com. Et.-C. — Note Mss. Raimbault.

Tour-du-Coq (la Grande-), f., c^ne^ de *Blaison*. — *Turris del Corp* 1211 et 1231 (Cartul. de Monnais, p. 252 et 253). — *La Tour du Cor* 1390 (Ib., p. 330). — Les religieux de Monnais y avaient leur pressoir et un héberge- ment que leur avait donné Girard de Sacé ; — (la Petite-), f., c^ne^ de *Blou*, vendue nat^t^ le 9 ven- démiaire an III, sur Pierre Boylesve du Plantis.

Tour-du-Maine (la), pêcherie, c^ne^ de *Can- tenay-Ep.*, appart. au Séminaire d'Angers.

Tour-du-Pin (la). — V. *le Pin*, c^ne^ de *Fontaine-Guérin*.

Tour-Durand (la), ham., c^ne^ des *Rosiers*.

Toureil (le), canton de Gennes (4 kil. 1/2) arr. de Saumur (20 kil.), — à 29 kil. d'Angers. — *Turollium* 1040 circa (Cart. St-Nic., p. 244). — *Turriculum* 1066 (Cartul. de St-Maur, ch. 63), 1105-1120 (Ib., ch. 48 et 51), 1120-1123 (Cartul. du Ronceray, Rot. 2, ch. 88), 1115-1124 (Liv. Bl., f. 48). — *Ecclesia de Turollio* 1097 (*Trés. des Chart.*, I, p. 31). — *Turrellium* 1100 circa (Cartul. St-Aubin, f. 67). — *Torrellum* 1125- 1130 (H Lochereaux, I, ch. 3). — *O. de Tur- reillo* 1183 (H.-D. E 1, f. 19). — *Capella de Turollio* 1150 (*Epit. St-Nic.*, p. 76). — *H. de Torreil* 1180 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 49). — *M. de Toroil* 1205 (H.-D. *B* 52, f. 4). — *M. de Torreil* 1205 (Ib., *B* 82, f. 2). — *W. de Turroil* 1208-1209 (H.-D. *B* 29, f. 475). — *Fulco de Turriculo* 1259 (H St- Rémy-la-V., ch. or.). — *M. dou Torreil* 1280 (H St-Aubin, *Décl.*, VII, 1). — *Ecclesia paro- chialis et curata de Turriculo supra Ligerim* 1457 (H Pr. de Concourson, ch. or.). — *La chastellenie du Thoreil sur Loyre* 1512 (E 4046). — *La paroisse du Thoreil* 1644 (Et.-C.). — *Le Thoureil* (Annuaires, Postes). — Sur le coteau (80-84 mét.) et au bord de la rive gauche (22 mèt., de la Loire), — entre Gennes au S.-E. et au S., St-Georges-des-Sept-Voies (3 kil.) au S. et au S.-O., St-Rémy-la-Varenne (5 kil.) à l'O. et au N.-O., la Ménitré et les Rosiers au N. et à l'E., outre-Loire.

La route départementale n° 14 traverse la partie S.-E. de la c^ne^, reliée au bourg et à la Loire par plusieurs chemins vicinaux.

En dépendent les vill. et ham. de St-Maur (17 mais., 58 hab.), de Bourgneuf (13 mais., 37 hab.), de Bessé (40 mais., 135 hab.), de Nor- gevault (8 mais., 23 hab.), de Reculée (7 mais.,

24 hab.), de la Chapelle (4 mais., 7 hab.), de Roche-à-Vent (4 mais., 21 hab.), de Cumeray, pour partie (4 mais., 21 hab.), des Buissons (3 mais., 8 hab.), de la Pâture (3 mais., 9 hab.), du Prieuré (3 mais., 8 hab.) et 3 ou 4 fermes ou écarts.

Superficie : 365 hect. jusqu'en 1840. — Réunie alors par la loi du 15 juillet à la commune de St-Georges-des-Sept-Voies sous le nom de *St-Georges-le-Toureil*, elle a été distraite à nouveau par la loi du 28 juin 1875, qui l'a reconstituée sous son nom actuel, en y rattachant les anciennes paroisses de Bessé (424 hect.) et de St-Maur (371 hect.), formant ensemble un groupe, réduit par la distraction d'une partie du vill. de Cumeray, à 1,205 hect., dont 400 au moins en bois et taillis, 200 en vignes.

Population : 144 hab. en 1790. — *130* hab. en 1831. — *200* hab. en 1836. — *563* hab. en 1876, dont *196* au bourg (59 mais., 70 mén.), campé tout au bord de la Loire et le long de la rive brusquement aplanie, au pied de hauts coteaux, dans un alignement de jolies maisons neuves, d'aspect bourgeois, entremêlées de vieilles bâtisses des XVIe et XVIIe s., que dominent vers S. des étagements de terrasses et de jardins.

Perception et *Bureau de poste* de Gennes.

Mairie installée sur la rive, dans un petit logis à pignon avec fenêtre basse à meneau, XVIe s. — *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée autrefois à St Genulfe, auj. à St Charles, avait été supprimée en 1790 et vendue, avec la cure, le 16 prairial an IV, au cit. Jean Guillot. Elle fut rendue au culte néanmoins et érigée en succursale par le décret épiscopal du 20 février 1809, qui y réunissait les anc. paroisses de Bessé et de St-Maur. L'édifice, restauré dès 1807 et depuis à plusieurs reprises, ne présente plus d'antique que son étroite abside séparée du transept par un large arceau ogival, que porte un accouplement de chapiteaux romans à feuillage de fougère et crossette, XIe s. S'y adosse, attenant à des massifs d'anciens murs emboîqués, la large base du clocher en forme de carré allongé, ou, comme on dit, barlong, que décorent sur chaque face six fausses baies romanes, et au-dessus, trois baies à jour, dont le couronnement est décapité, XIIIe s. Viollet-Leduc en donne un dessin et un plan. — Dans la nef, d'anciens *fonts baptismaux* sont conservés, formant un groupe de trois grosses colonnes courtes accouplées, qui portent le bassin, — et une pierre d'autel portatif où une inscription indique qu'elle provient de St-Maur et a été donnée au curé en 1655 par l'évêque H. Arnauld.

La construction d'une *cure* a été adjugée le 2 mai 1875.

Aucune région de l'Anjou ne fut plus abondamment peuplée de monuments mégalithiques. Malgré tant de destructions, on y peut voir encore entre Soulissaque et Boissay un *peulvan* en grès dit *la Pierre-de-Nézan*, — un second au S. de St-Gondon, sur la droite d'un petit chemin, — un autre entre le Bois-Davy et la Filousière, dans
une chênaie, près d'une mare; un dessin
donné dans Bodin, dans l'*Atlas* de Devau
ailleurs, — un autre près Cumeray, de 3 m.
de hauteur, dans un carrefour planté de
pliers et de sapins; — tout auprès, un
de onze pierres, dont trois forment toit, —
débris d'un autre *dolmen* dont trois pierres
lement restent debout, — enfin près
un dernier *peulvan*. — De Gennes à St-
par Bessé, Richebourg, le Toureil, St-
centres antiques, une voie a dû exister
temps le long de la Loire, outre la
voie, à distance, sur le haut du coteau
XIIe s., trois églises — sans parler de St-
V. *ce mot*, — y existent, échelonnées dans
étroit canton. Le bourg du Toureil fut
vers 1040, avec ses dépendances jusqu'à la
par le seigneur Urson et son fils Foulque
l'abbaye St-Nicolas d'Angers, qui s'empressa
doute d'y ériger une église ou chapelle.
voit constituée dès avant la fin du siècle
bulles du pape la lui confirment en 1096
1150. Jusqu'à la Révolution l'abbé en
la présentation. La chapelle de St-Go
dépendait. Les registres n'en remontent qu'à 1

Curés : Jean *Legay*, chanoine de St-
d'Angers, août 1522. — Julien *Lecesure*,
1636. — Mic. *Atourneau*, 1648, qui le
1651, comme le constate un procès-verbal
tique, reçut en don du Chapitre de St-
d'Angers une parcelle des ossements
Genulphe, confesseur et pontife, et la
en son église. — Jean *Aubin*, 1660. —
Dudouet, 1669, 1693. — *Montouchet*,
la Rivière, 1707. — Pierre *Soyer*, 1781
cette date l'église était inhabitable et le
se célébrait dans une chapelle partic
appartenant à dame Madeleine Hervé.

Le pays doit son nom à une haute et
tour, *turriculum*, dont la base en moyen
feaux blancs, percée vers l'O. d'une belle
plein cintre, domine de sa masse à peu près
tangulaire la crête aplanie du coteau,
au-dessus de Richebourg, V. *ci-dessus*, p.
C'est le premier donjon féodal, du XIe au
ruiné depuis longtemps au XIVe s., quand
de Maulévrier, qui tenait la terre de sa
Béatrice de Craon, fit reconstruire en
Richebourg, après la sortie des Anglais de St-
Maur, une forteresse nouvelle. Les
domaines restent unis jusqu'au XVIIIe s.
titre de baronnie au XVIIe s. sous les
Brissac, de comté en 1751 sous les Lemaire
Montsabert, qui se prétendaient aux droits
seigneurs de Glanfeuil, *Glannafolium*,
mitif du pays, et à ce titre, fondateurs de
Maur. — La mesure locale du fief com
12 boisseaux pour 16 1/2 des Ponts-de-Cé

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré
Saumur, de l'Election de Saumur, du Dis
1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : Jean *Legangneux*, 1er mes.
an VIII, † le 10 septembre 1812. — Adrien *Le-
gneux*, 13 avril 1812. — Franç. *L'Huillier*
la Chapelle, 2 février 1815. — Rene

[...]*altier*, avril 1815. — *De la Chapelle*, [...] juillet 1815. — René *Rousseau*, 15 novembre [...]30, nommé percepteur en 1836. — Math.-[...]erre *Cailleau*, 13 septembre 1837, installé le [...] février 1838, — jusqu'en 1840. — *Gigault*, [...]75, en fonctions, 1877.

Arch. de M.-et-L. E 1442, 4046; G 339, f. 61; H St-[...]ur, et *Cartul. St-Nicolas*. — Arch. comm. Et.-C. — [...]din, *Saumur*, t. I, p. 39. — *Répert. arch.*, 1860, p. 153, [...]83, p. 391; 1868, p. 304. — Viollet-Leduc, *Dict. d'Arch.*; [...]III, p. 406. — *Revue d'Anjou*, 1876, p. 172. — Pour [...] localités, voir à leur article, *St-Maur, Bessé, Cumeray, [...]chebourg, St-Gondon, Boisdavy*, etc.

Tourelle (la), cl., c^ne^ de *Jarzé*; — f., c^ne^ [...] *Pouancé*.

Tourelles (les), f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-[...]oire*, — alias *le Petit-Chanzé*. — En est [...]eur Jacq. Labbe 1420, Fr. Avril, prêtre, 1613, [...]nt. Lecomte 1688; — est réunie au domaine de [...]hâteaubriant.

Tour-Guillou (la), f., c^ne^ d'*Angers* E.

Tourisière (la), f., c^ne^ de *Villévêque*.

Tour-Landry (la), canton de Chemillé [...] kil. 1/2), arr. de Cholet (18 kil.); — à 47 kil. 1/2 [...]'Angers. — *Castellum, quod Turris Lan-[...]rici vocabatur* 1100 circa (Cartul. parch., de [...]hemillé, ch. 86). — *Locus qui dicitur Turris [...]andrici* 1107 circa (Cartul. pap., ch. 49). — [...]*Ecclesia sancti Vincentii de Turre, pres-[...]yter de Turre Landrici* 1187 (Cartul., [...]arch. 88). — Sur le versant méridional du [...]oteau des Gardes (206-157 mèt.), — entre St-[...]eorges-du-Puy-de-la-Garde (5 kil.), les Gardes [...]3 kil. 1/2), Mêlay (5 kil.), Cossé (3 kil.) et la [...]alle-de-Vihiers (6 kil.) au N., la Salle et Coron [...]5 kil. 1/2) à l'E., Coron, Vézins (3 kil.) et Tré-[...]mentines (8 kil.) au S., Trémentines et les Gardes [...] l'O.

Le chemin de grande communication de Che-[...]millé à Maulévrier descend du Nord au Sud [...]par le centre et par le bourg, sans autre rayon-[...]nement que deux ou trois chemins vicinaux.

Y passe à l'angle extrême vers S.-O. une [...]courbe de l'Evre, formant quelque temps limite [...]avec Vézins et désignée à ce point du nom du [...]uiss. de Mingon par la Carte cantonale. — Y [...]naissent deux de ses affluents de la rive droite, [...]es ruiss. du Pont-aux-Jars et de la Genillère, — et le ruiss. de la Maltrie avec le ruiss. de la Reinerie, affluents du Lys.

En dépendent les ham. et vill. du Bordage (18 mais., 61 hab.), de la Boutière (14 mais., 59 hab.), de la Denechère (13 mais., 55 hab.), de la Maltrie (12 mais., 51 hab.), de la Virée (11 mais., 43 hab.), de la Chalouserie (8 mais., 30 hab.), du Chiron (7 mais., 23 hab.), de la Gagnerie (6 mais., 31 hab.), de la Confordière (4 mais., 11 hab.), de la Grande-Toucheberne (3 mais., 19 hab.), de Launay (3 mais., 14 hab.), de l'Ampintière (3 mais., 12 hab.), les chât. de la Tour-Landry et de la Giraudière et 36 fermes ou écarts.

Superficie : Elle comprenait 2,113 hect. jusqu'à la loi du 1er juin 1852, qui en a détaché 233 hect. au profit de la commune nouvelle des Gardes. — Restent 1,879 hect., — quoique la Carte cantonale lui en attribue 1,940 — et d'autres documents 1,986.

Population : *900* hab. en 1726. — *300* feux, *2,022* hab. en 1789. — *1,750* hab. en 1821. — *1,781* hab. en 1831. — *1,796* hab. en 1841. — *1,664* hab. en 1851. — *1,799* hab. en 1861. — *1,802* hab. en 1866. — *1,717* hab. en 1872. — *1,644* hab. en 1876, — à peu près stationnaire, tandis que tout le canton est en décroissance continue, — dont *895* hab. (233 mais., 255 mén.) au bourg, presque tout entier rebâti en gneiss ou granit et d'assez belle apparence, adossé vers S. presque au pied d'un haut coteau, à 187 mèt., sur le chemin de grande communication.

Nulle autre industrie que le tissage pour Cholet, qui fait vivre près d'un millier d'individus; — trois moulins à vent.

Marché le samedi.

Perception et *Bureau de poste* de Chemillé.

Mairie avec *Ecole* publique *de garçons* (Frères de Ste-Croix du Mans), construite par adjudication du 19 septembre 1864 (archit. René Geslin). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers), bâtie en 1853 (archit. Humeau), avec *Salle d'asile* depuis le 1er janvier 1854.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Vincent de Sarragosse (succursale, 30 septembre 1807), incendiée le 22 janvier 1794, avait été remise en état dès 1801. Une restauration par l'archit. François, d'Angers, en 1821, ne conserva que le clocher, élevé en 1804, et le chœur, XIe s., flanqué d'une sacristie moderne et d'une antique chapelle seigneuriale. Le chœur, à son tour, fut dégagé de ces appendices en 1834 et reconstruit tout entier sur des dimensions doubles. La consécration en eut lieu le 8 octobre 1835 par l'évêque de Luçon. Le grand autel en marbre blanc date de 1838, les trente stalles du chœur de 1843, les deux autels latéraux de 1846 et de 1849. — Un coup de foudre, le 22 juin 1848, décapita le clocher, qui fut reconstruit dans l'année par l'architecte Humeau, de Mêlay.

Le *presbytère* reste installé dans un ancien logis, entouré de douves, dépendance sans doute du château.

Sur la place, au-devant du portail de l'église, s'élève un bel ormeau planté, le 12 avril 1814, par le curé Robineau pour célébrer le retour des Bourbons. — Dans le cimetière, à l'E., au bout de l'allée principale, plantée de beaux cèdres et de hauts cyprès, une petite chapelle de style roman, contient sur l'autel en marbre noir une *Pieta*. — Derrière, sous un mamelon surmonté d'une petite forêt d'arbres verts est creusé un St-Sépulcre; — plus loin, au milieu des fleurs, une grotte, où l'ange présente le calice; — suivent les stations d'un Chemin de croix. — A l'entrée du bourg vers Vézins, sur un monticule, de 8 à 10 mètres, formé de masses énormes de granit, apportées là des champs voisins à force de bœufs, a été installé en 1867 un Calvaire de trois croix. Quatorze pierres debout forment un aligne-

ment qui y conduit de l'embranchement du chemin de Coron.

Une partie de ces blocs comptaient parmi les nombreux *peulvans* signalés sur le territoire, et dont un seul reste debout à la Rigaudière, V. *ce mot*. Un dessin en existe au Musée d'Angers. — La grande voie antique de la Salle au May dessine encore en partie la limite vers N., passant au S. du bourg des Gardes. — Au XIe s. et probablement dès la fin du Xe s. un haut donjon, *turris*, est installé en vedette sur le flanc du coteau par le chevalier Landry, dont tout le pays va garder le nom et qui tenait ce domaine de sa femme Radegonde. — Il formait le centre d'un château-fort, *castellum*, avec église dans l'enceinte et double faubourg extérieur fortifié, *duo castellaria exteriora castelli*, le tout ruiné par quelque guerre à la fin du XIe s. Le fils du fondateur, Geoffroi, mu de piété, y appela les moines de Marmoutier, déjà installés à Chemillé, et en leur cédant dans son église tous ses droits seigneuriaux, leur donna tout auprès un emplace ment pour bâtir leur habitation et du terrain dans les faubourgs à suffisance pour y élever un bourg, *ad faciendos vicos*. Mais malgré diverses libéralités dues à la même famille, le prieuré, qui s'établit là, se trouvait si pauvre au XIIIe s. qu'il ne pouvait pas même nourrir pour hôtes deux religieux. Par lettre du 26 novembre 1237, l'évêque de Poitiers, réunit la maison à St-Pierre de Chemillé, en y laissant un prêtre, ayant charge d'âmes, pour desservir l'église. — Une partie des revenus de la cure comprenait, en vertu de la fondation d'une chapelle annexe, les prémices et dîmes de la Giraudière et de ses dépendances, la Boulaie et la Brunetterie.

Curés : Julien *Loys*, 1559 (G 412, f. 173). — Jean *Baudry*, chanoine de St-Pierre d'Angers où il résidait et où il meurt avant 1562. — Michel *Boussion*, 1600, 1626. — Clément *Gault*, installé le 24 avril 1630, qui passe en 1640 à la cure de Saint-Michel-la-Palud d'Angers. — Phil. *Gault*, son neveu, 1640, † le 29 janvier 1688, âgé de 69 ans. — René *Guinoiseau*, 1688, † le 11 novembre 1702, frère d'un avocat au Présidial d'Angers. — Franç. *Janneaux*, 1702, † le 6 mars 1752. — J.-A. *Ménard*, 1752. — Pierre *Briaudeau*, docteur en théologie, 1754, † le 4 février 1762, âgé de 35 ans. Il avait fait refaire les trois autels, transporter le clocher sur le portail, allonger la nef, défoncer le chœur, transformer son église romane à la moderne. — Ambroise *Eon*, février 1762, † le 16 février 1783. — *O'Héa*, 1783, † à la Rochelle le 16 février 1783. — Jean *Cassidy*, 1791, qui est forcé de quitter la place sous les menaces de ses paroissiens. Le vicaire Grolleau était resté caché dans le pays.

Une *Aumônerie* y existe dès le milieu tout au moins du XVIIe s. jusqu'à la Révolution, avec chapelain particulier, dont l'habitation se voit encore dans le bourg.

Le fief constituait une baronnie, relevant de Vihiers mais tout aussi noblement que son suzerain, et avec droit égal de justice à quatre piliers. Il donne son nom à une famille de chevaliers, seigneur de Bourmont et de la Cornouaille, qui figure dans les titres bretons dès le XIIe s., mais qu'on trouve à peu près rien d'elle dans les titres angevins avant Geoffroi de la T.-L., qui sert dans les guerres anglaises, 1336, 1350. Françoise, fille aînée de Louis II, porta la terre le 30 juillet [illegible] en mariage à Hardouin de Maillé, qui dut s'engager à prendre le nom et les armes des La Tour-Landry : *D'or à une fasce de gueules crénelée de 3 pièces et maçonnée de sable*, obligation dont, après la mort de ses frères sans héritiers mâles, le roi le releva, en l'autorisant à reprendre les armes des Maillé : *D'or à trois fasces ondées de gueules*, et son nom propre en y ajoutant celui de la Tour-Landry.

Anne, fille de Franç. de Maillé de la Tour-L. et de Diane de Rohan, épousa par contrat du 10 juin 1589 Renée Le Porc de la Porte, dame de Vézins et de Pordic. — Le prince de Condé par lettres du 16 mars 1616 accorda à la dame de Vézins, qu'il qualifie de « comtesse », l'exemption du logement des gens de guerre pour le bourg et pour son château de la Tour-Landry. — François de la Porte de Vézins en avait hérité avant 1632, — Ch.-Franç. d'Andigné, mari de Marie Collin de la Noue, dès 1660, et vers 1680 vendit la baronnie de la Tour-Landry à Jean-Baptiste de Morillon, chevalier, conseiller en la troisième Chambre du Parlement de Paris, mari de Marie Lefebvre de l'Aubrière. — En est seigneur en 1782, 1789 Jean-Baptiste de la Barre-Montbault. — Les dernières ruines du château féodal ont disparu en 1854. Le propriétaire actuel, M. Fourchy, en a conservé seulement les larges et profondes douves et abrité dans l'enceinte un charmant château-chalet, qui embellit et en même temps décore un lointain horizon.

En 1789 les biens ecclésiastiques comprenaient le cinquième du revenu de la paroisse. On y comptait cinquante familles à la mendicité, — et pourtant, par une exception rare, il est formellement exprimé que le travail n'y manque jamais. — La paroisse dépendait du Diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, — plus tard de celui de la Rochelle, — de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de Vihiers, de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers, de l'Élection de Montreuil-Bellay, du District de Cholet.

Maires : Pascal *Papin*, syndic depuis 17[illegible], maire jusqu'en 1813, alors âgé de 82 ans. — Jean *Essiou*, 23 août 1815. — Louis *Hy*, 8 septembre 1831. — Jean *Essiou*, 1834. — [illegible] *Bénard*, 4 octobre 1843, installé le 16, [illegible] missionnaire en 1865, mort le 24 décembre 1870. — René *Bénard*, 1865, en fonctions 1877.

Arch. de M.-et-L. C 192 ; H Cartul. parch. de Chemillé, ch. 86-93, 136 et 137 ; Cartul. pap , ch. 41 et 63. — Arch. comm. Et-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Roger, notes Mss. — Titres de la famille d'Andigné, D 68 ; E 19. — Notes Mss. du curé Hoctin, à l'évêché d'Angers. — *Arch. d'A*[illegible] p. 23. — La Chesnaie des Bois, IX, 314. — Pour les localités, voir *la Rigaudière, la Giraudière, le* [illegible] *Verger, la Chaimbaudière, la Sauvagère, le* [illegible] *l'Ancésière*, etc.

Tour-Landry (*Geoffroy* de La), fils de Geoffroy de la T.-L., seigneur de la Tour-L., de Bourmont, de la Galonnière, du Louroux-Botteeau, de la Cornuaille, figure pour la première fois de façon certaine dans un rôle de guerre en 1363. Il était certainement marié déjà depuis plusieurs années avec Jeanne de Rougé, fille de Bonabes de R., sieur d'Erval ou de Derval, vicomte de la Guerche, et de Jeanne de Maillé. Devenu veuf vers 1384 il se remaria peu après avec Marguerite des Roches, dame de la Motte-de-Pendu, veuve de Jean Clérembault. On ignore l'époque de sa mort. Il avait eu de sa première femme tout au moins deux fils et trois filles; et c'est en voyant ces dernières, « jeunes et petites et de sens desgarnies », et au souvenir du temps où avec les compagnons il chevauchait en Poitou et autres lieux « et ne faisoient que decevoir les bonnes dames et demoiselles », qu'il se prit de la pensée de faire pour ses filles « un livret pour apprendre à roumancer, afin que elles peussent aprendre et estudier et veoir et le bien et le mal qui passé est, pour elles garder de cellui temps qui à venir est ». Il chargea deux prêtres et deux clercs, qu'il avait à son service, d'extraire de ses livres, « comme la Bible, Gestes des Roys et Chroniques de France et de Grèce et d'Angleterre et de maintes autres étranges terres », tous les bons exemples, qu'il rassembla en y ajoutant du meilleur de sa propre expérience nombre de souvenirs et ses réflexions de père et de chevalier, qui font le charme naïf de ce gracieux « enseignement ». Ce qui nous frappe aujourd'hui surtout à cette lecture, c'est l'effronterie de certaines scènes mises à nu avec une sincérité entière sous les yeux de ces enfants. Mais il faut, — sans penser à nos mœurs pudiques ni aux Lettres de Fénelon sur l'éducation des filles, — se rappeler seulement que les demoiselles de ce temps-là trouvaient bien d'autres enseignements figurés en pierre sur la porte de leur chapelle ou enluminés de vive carnation aux miniatures de leur missel. — Geoffroy dictait son livre, comme il l'indique dès le premier mot, en 1371, et il s'en occupait encore l'année suivante. Il l'avait commencé en vers, ayant en son jeune temps, composé nombre de « chançons, laiz et rondeaux, balades et virelaiz et chans nouveaux »; mais il refit ce début et continua le reste en prose « pour l'abréger et mieulx entendre ». — On sait par lui-même qu'il avait composé deux livres, « l'un pour mes fils, dit-il, l'autre pour mes filles »; — mais le premier, auquel il fait ailleurs plusieurs fois allusion, est perdu. — Celui qui nous reste est conservé dans de nombreux manuscrits, dont 7 existent à la Bibliothèque Nationale, — un autre à l'Arsenal, un encore au British Museum, deux autres à Bruxelles. M. de Rotschild fils en a acquis en 1872 un exemplaire superbe, ayant appartenu à Charles V. — La réputation de l'ouvrage est d'ailleurs populaire, durant tout le moyen âge, en Angleterre surtout peut-être et en Allemagne. La première édition est une traduction anglaise par le célèbre Caxton et imprimée par lui : *The Knigt of the Tour translated of frenssh... by me William Caxton* (Wesminster, le dernier jour de la première année du règne de Richard III [1484], in-fol.). Une traduction anglaise de date antérieure, conservée jusqu'à ce jour inédite au *British Museum*, vient d'être donnée par l'*Early Text Society* (1868, in-8° de xv-227 p.). — Une traduction allemande en fut publiée dès 1493 par Marquard von Stein (Bâle, Mich. Furter, in-fol., avec 46 belles gravures sur bois), depuis souvent réimprimée et encore en 1849 dans la collection des romans populaires de Wolf. — La première édition française ne date que de 1514 (Paris, Guill. Eustace, in-fol., goth. à 2 col. de xcv ff. chiffrés, plus 4 ff. pour le titre, la table et la marque de l'imprimeur); la seconde sans date (Paris, veuve Jean Trepperel, in-4° goth. de 208 pp.), l'une et l'autre devenues rares et recherchées. — Le volume comprend de plus le livre de *Mélibée* et *Le Guidon des Guerres*, que l'imprimeur a eu le tort d'attribuer à notre auteur en forçant les conjectures par des raccordements de style de sa façon, — M. Anat. de Montaiglon, connu par tant de publications d'une érudition aussi solide qu'ingénieuse, a donné à son tour, dans la *Bibliothèque Elzévirienne*, *le Livre du chevalier de la Tour-Landry pour l'enseignement de ses filles, d'après les Mss. de Paris et de Londres* (1854, in-16 de 303 p.) avec une *Préface* historique et bibliographique, où j'ai pris amplement les meilleurs renseignements de cet article.

M. de Montaiglon y indique, qu'on peut attribuer au petit-fils de Geoffroy, Ponthus de la Tour-Landry, sinon la rédaction même, tout au moins l'inspiration du fameux roman de *Ponthus et la belle Sidoine*, où le héros porte son nom et où figurent en première ligne les la Tour-Landry et nombre de chevaliers des marches du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou. Le livre a été imprimé à Lyon, vers 1480, par maistre Guill. Leroy, in-fol. goth. à longues lignes, et depuis plusieurs fois réimprimé et traduit en Allemagne et en Angleterre.

Brunet, *Man. du Libr.*, III, 873, 880. — *Mélanges d'une grande Biblioth.*, D, p. 94. — Gudin, *Hist. des Contes*, I, 101. — Legrand d'Aussy, dans la *Notice des Mss.*, V, p. 158. — Leroux de Lincy, *Femmes célèbres, Introd.*, p. 14 et 353-367.

Tour-Landry (*Robert* de La), élu abbé de St-Aubin d'Angers, le 11 mai 1127, mort le 27 avril 1154, a fait élever la grande tour Saint-Aubin, seul reste de l'église qui subsiste encore et où il installa les cloches de son abbaye. C'est lui aussi qui y institua la fête de l'Assomption, qui n'y était pas encore célébrée non plus sans doute que dans le diocèse. Il gratifia en 1141 les chanoines de la Roë de l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance, *de Recooperta*, qui devint dans la cité une nouvelle paroisse. — Son nom paraît d'ailleurs indiquer plutôt le lieu de sa naissance que sa famille.

Hauréau, *Gall. Christ.* — *Revue d'Anjou*, 1870, p. 17.

Tourlourette (la), f., c^ne de *Durtal*.

Tournebelle, cl., c^ne d'*Angers* S.-O. — *Domus de Tornebelle* 1266 (H Chaloché), — *Les Tournebelles* (C. C.). — Sur le chemin

de St-Laud à la Baumette. Elle donnait son nom en commun au fief de Pacé, Tournebelle et Gillettes, qui relevait de la Carte et a été réuni en partie à Châteaubriant. — En est sieur en 1384 Guy de Laval, en 1539 René Guyet par sa mère, et Raoulet Tournerie, son aïeul ; — Marguerite Rallier, sa veuve, en 1571, Martin Joubert, curé de St-Michel-la-Palud, par acquêt le 4 juin 1603 sur ses héritiers.

Tournebelle, pseudonyme de François *Grille*, V. *ce nom*.

Tournebride, ham., c^{ne} de *Chazé-Henri*. — *Les landes de T.* 1788 (Et.-C.).

Tournemine, quartier d'*Angers*, du nom d'une closerie transformée en 1752 en manufacture de toiles peintes par les frères Danton, V. *ce nom*.

Tournerie (la), f., c^{ne} d'*Angers* N.-E. ; — f., c^{ne} de *Cholet*. — *La mét. de la T.* 1540 (C 105, f. 26), — *La petite, la Gr.-T.* — Anc. fabriques de poteries, « où se trouvaient deux « tours à tourner pots » en 1782 ; — h., c^{ne} du *Fief-Sauvin* ; — vill., c^{ne} de *Liré* ; — f., c^{ne} de *Marcé* ; — f., c^{ne} de *St-Laurent-des-A.*, vendue nat^{t} sur Binet-Jasson.

Tour-Neuve (la), c^{ne} d'*Angers* N.-E., autrement *Bellevue*.

Tourneville, vill., c^{ne} de *Thouarcé*. — En est sieur Louis Tillon 1525, René d'Escoublant 1634, Claude Jarry 1686.

Tourneville (*Guillaume*), secrétaire du roi René dès 1445, et conseiller auditeur en sa Chambre des Comptes d'Anjou, paraît chargé par lui de plusieurs missions de confiance, notamment de la direction des travaux d'Epluchard et du compte des frais de la fête du Pas du Perron, tenu à Saumur en 1447. Archiprêtre-curé d'Andard depuis au moins 1454, gratifié de plus d'une prébende du Chapitre Saint-Maurice d'Angers le 18 septembre 1465, il y meurt le 9 juillet 1477 et est inhumé dans la chapelle des Chevaliers, à Saint-Maurice. — Son testament olographe et signé, en date du 8 septembre 1476, existe aux Archives de M.-et-L. G. 342. Il y lègue à son église ses ornements curiaux et le castel, qu'il habitait et qui devint le presbytère. René lui avait fait don de reliques de St Symphorien, avec un reliquaire d'argent où figurait le roi présentant la relique à un ange (1455-1456).

Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. I, p. 452, et *Extraits des Comptes*, notamment p. 9, 315, 318. — Rectifier et compléter *ci-dessus*, t. I, p. 23.

Tournon (.....). — Un chef-d'œuvre de vitrerie, avec fleurs de lys peintes sur le cadre du panneau, porte inscrit : *Le 28 mai 1717 fait. par. Tournon* (Musée d'Angers).

Tours (*Geoffroy* de), frère d'Hamelin de Langeais, grand chantre et doyen de St-Martin de Tours en 1076, fut élu évêque d'Angers après la mort d'Eusèbe Brunon en 1081 et consacré seulement le 8 août 1082. Quelque temps après, son métropolitain, alors expulsé de son siége, le dénonçait au pape pour ses complaisances à l'égard du comte Foulques Réchin, à qui il devait son élection ; et les prélats de la province Lyonnaise comprirent les deux complices dans le même interdit (vers 1083). La rentrée de l'archevêque l'année suivante rétablit l'ordre dans le diocèse. — Geoffroy, dont aucun acte important ne signale le passage à l'épiscopat, mourut le 9 octobre 1093 — et non 1094. — Sa ... autographe figure à l'acte par lequel il crée ... 1090 une prébende sacerdotale en l'église St-Maurille d'Angers (G 1127), et à un autre acte 1088 du prieuré de Saugé-aux-Moines. Marbode, qu'il avait nommé dès la première année archidiacre, lui a consacré une de ses pièces de vers.

D. Houss., XVI, 121. — Nobilleau, *Nécrol. de St-Martin*, p. 52. — *Rev. d'Anj.*, 1875, p. 74. — *Livre Blanc de St-Florent*, f. 13. — D. Bouq., XIV, 51. — Arthaud, Mss.

Tourte (la), vill., c^{ne} de *Longué*. — *La Tour* (Cass. et Et.-M.).

Tourteau (*Tassin*), maître vitrier, ... en 1516 des vitraux de l'église de Varennes-sous-Montsoreau.

Tourteillère (la), f., c^{ne} de *St-Pierre-Maulimart*.

Tourtière (la), f., c^{ne} de *Cossé*. — *La Tourtrière* (Cass.).

Tour-Vierge (la), m^{in} à vent, c^{ne} d'*Angers* E., près le vill. des Deux-Croix en Saint-Samson, encore existant en 1791.

Tourville (*Pierre*), a fait imprimer ... *Coustumes du pays et duché d'Anjou* ... Flèche, Griveau, 1651, in-12).

Toury, f., c^{ne} du *Tremblay* ; — donne ... nom au ruiss. né sur la c^{ne}, qui coule du S. ... N., et est nommé dans son cours supérieur ruiss. ... Récusson, plus bas de l'Anerie, plus bas ... du Pontais, ferme sous laquelle il se jette dans ... Verzée.

Touserie (la), f., c^{ne} du *Lion-d'Ang.*, ... dépendance de la Roche aux-Fesles.

Tousnel (...), maire de Montreuil-Bellay, a publié *Réponse au libelle infâme*, ... *et calomnieux, intitulé : le citoyen Gallier, habitant de la commune de Montreuil-Bellay, à tout le monde* (Loudun, V. Chaillot-Jamin, an IX, in-4° de 15 p.). — V. t. II, p. ...

Toussaint (Abbaye de). — V. t. I, p. ...

Toutes-Aides, chapelle, c^{ne} de *Mazé-vrier*, à l'entrée du bourg, au bord des routes de Cholet et de la Tessoualle. Elle renferme plusieurs tombes de la famille de Larnaye. Sur la porte on lit :

> Cette chapelle a été par charité bâtie
> Pour obtenir secours de la Vierge Marie
> 1647.

Toutes-Belles (les), c^{ne} de *Montjean*.

Toutière (la), f., c^{ne} de *la Pommeraie* ; — f., c^{ne} de *la Poitevinière* ; — vill., c^{ne} de *St-Paul-du-Bois*.

Tout-le-Monde, canton et arrondissement de Cholet (9 kil. 1/2) ; — à 60 kil. d'Angers. — *Tout-le-Monde en Poitou* 1622 (Doue, ...). — Entre Mazières (5 kil.) à l'O., Maulévrier (5 kil.) au S., Yzernay (7 kil. 1/2) à l'E., Chanteloup (10 kil.) au N.-E., Nuaillé (5 kil.) au N.-O.

Le chemin d'intérêt commun des Cerqueux ...

[M]aulévrier à Nuaillé traverse du S. au N. le [t]erritoire dans toute sa longueur, rejoint de dr. [e]t de gauche par deux ou trois chemins vicinaux.

Par le centre, du N.-E. au S.-O., circule le [r]uiss. du Trézon, autrement dit de Perronne, [d]ans une vallée sinueuse et profondément en-[c]aissée, où il traverse les étangs de la Cha-[n]ouère (2 hect. 30), de Fromenteau (1 hect. 12), [e]t de Montour (1 hect. 76) avec moulin à eau, [j]usqu'au confluent du ruiss. de la Fardellerie, [q]ui descend du N. en formant limite avec Ma-[z]ières.

En dépendent le vill. des Gautrèches (10 mais., [3]5 hab.), le chât. de la Crilloire et 39 fermes ou [é]carts.

Perdu à distance de toutes les voies, au centre [d]es forêts de Breil-Lambert, de Vézins, de Chan-[t]eloup, le pays formait jusqu'à la Révolution et [d]epuis une date inconnue, tout au moins dès le [x]v[e] s., une fillette ou succursale, avec simple [c]hapelle, desservie par un vicaire, dans l'immense [p]aroisse de St-Hilaire des Echaubrognes, dont la [s]éparaient la paroisse très-restreinte et la ville de [M]aulévrier. La loi du 5 juillet 1791 annexa la suc-[c]ursale à cette dernière, en la rattachant au dépar-[t]ement de Maine-et-Loire, mais ne fut appliquée [q]u'en vertu d'un arrêté du 29 messidor an V, qui [n]'eût même de réalisation qu'en 1807. — Une [o]rdonnance du 3 juillet 1843 a érigé son ressort [p]articulier en paroisse distincte; — et depuis lors [u]ne rivalité, constamment en éveil, sollicitait la [c]réation d'une commune que la loi, votée le 2, [p]romulguée le 17 février 1864, après dix ans de [d]iscussions et d'enquêtes, a constituée enfin. La [p]aroisse nouvelle avait compris dans son ressort [1],128 hectares; il y fut annexé, pour former la [c]ommune, quatre métairies de Maulévrier (230 hec-[t]ares), sept d'Yzernay (282 hect.). Ce sont du [m]oins les données qu'acceptent et que votent la [d]élibération du Conseil général du 28 août 1863 [e]t la loi du 2 février 1864. Néanmoins ces deux [d]ocuments officiels et constitutifs de l'état-civil [c]ommunal constatent une superficie — non pas [d]e 1,740 hect, comme l'indiquaient les éléments [p]rimordiaux, — mais seulement de *1,678* hect., — c'est le chiffre donné par la Carte Cantonale, — et le Cadastre, qui détaille et fixe l'état réel, [l]a réduit encore à une surface imposable de [1],*208* hectares, qui doit être la contenance exacte [e]t définitive, — dont 60 hect. de bois, 160 h. [d]e prés, le reste en labours.

Population : 646 hab. en 1866. — *622* hab. [e]n 1872. — *614* hab. en 1876.

Un moulin à eau; — 2 moulins à vent; — [n]ombreux métiers pour la fabrique de Cholet; — engrais de bœufs et de moutons pour les mar-[c]hés de Cholet, Chemillé et Châtillon.

Bureau de Poste et *Perception* de Maulé-[v]rier.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de gar-çons*, — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de St-Charles), l'une et l'autre construites en 1868-1869 [(]arch. Fiévé, de Cholet).

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame, a été cons-[t]ruite en 1855 de style ogival du XIII[e] s. (archit. Tournesac et Tessié), sur un terrain donné par M. Cesbron; — la voûte n'en a été entreprise qu'en 1856 par adjudication du 27 avril.

L'ancienne chapelle, avec portail ogival, s'élève encore sans clocher, au centre du bourg, le pignon surmonté d'une double bretêche, les murs intérieurs peints à fresque, les tirants des charpentes grossièrement sculptés d'étoiles et de têtes grimaçantes, XV-XVI[e] s. — On y conserve plusieurs pierres tombales, dont celle de Poupard, prêtre, † le 17 mai 1699, sculptée d'un calice et d'une croix, — et celle de Pierre Brosse, † le 12 janvier 1731. — Les matériaux et le sol en ont été vendus par la commune le 15 mai 1858; mais l'œuvre n'a pas été détruite.

Le *Cimetière* nouveau est établi sur un terrain acquis par acte du 2 novembre 1855.

En dehors du bourg, sur le chemin d'Yzernay, se rencontre une petite *chapelle* dite *de l'Arceau*, où viennent en pèlerinage les épouses inféconds. Sur le pignon, une croix en granit porte un Christ grossièrement entaillé; au-dessous, on lit sur les montants : *Jean Lepage, 1650*, nom du fondateur et date de l'érection.

La petite paroisse de la Crilloire, V. *ce nom*, se trouve actuellement englobée sur le territoire.

Tout-le-Monde dépendait avant 1789, comme St-Hilaire des Echaubrognes, du Doyenné de Vihiers, de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusque 1648, plus tard de la Rochelle, — au civil, du comté de Maulévrier, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel et du District de Cholet.

Maires : Chéron, 1864. — *Cesbron*, 1871, 1878.

Arch. de M.-et-L. Série M. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — *Répert. arch.*, 1868, p. 98.

Tout-lui-Faut, cl., c[ne] de *Châtelais*; — ham., c[ne] de *Montjean*; — f., c[ne] de *Soucelles*.

Touvairie (la), c[ne] de *St-Georges-sur-L.*

Touverius. — V. *le Thouet*.

Touvois, f., c[ne] de *Bouchemaine*, vendue nat[t] le 12 avril 1791 sur le Séminaire d'Angers; — cl., c[ne] de *Châteauneuf*. — *Le lieu et mét. de Touvoie* 1540 (C 106, f. 129). — En est sieur Jacq. Dumortier 1540, René Dumortier 1625 (Mss. 917, f. 166), acquise le 10 octobre 1740 par les Carmélites d'Angers; — chât., c[ne] de *Maulévrier*. — *La maison et cour seigneuriale du lieu de T.* 1539 (C 105, f. 368). — Anc. château avec très-haute et vaste salle, qui conserve une fenêtre grillée et une porte d'une épaisseur extraordinaire. — En est sieur François de Touvois 1539, qui relève de Maulévrier, René Serpillon 1654, René de Touvois 1676, mort le 13 septembre et inhumé dans l'église St-Pierre-des-Echaubrognes, sous une plaque de cuivre, qui relatait de lui une fondation pieuse; — Charles de T. 1719, mari de Françoise Guerry, — Ph.-Ch. Raoul, écuyer, 1766, par héritage de Marie-Charlotte de Touvois, sa mère; — aujourd'hui à M. Leroux, qui a fait d'importantes restaurations; — donne son nom à un ruiss. né sur la c[ne] des Echaubrognes, près le

chât. de la Louisière, qui coule du N. au S., limite à l'O. Maulévrier et le département des Deux-Sèvres, se jette dans la Moine en face la Guichardière; — 1,100 mèt. formant limite du département; — m^in^ à eau, c^ne^ de *Vernoil.*

Touzé, (.....), né à Querré, docteur en théologie de la Faculté d'Angers, devint après le Concordat le chef des sectaires, formant « la « petite Eglise », qui est à peine éteinte en M.-et-L. « Il n'était guères possible, — dit Yves « Besnard, son condisciple, dans ses *Mémoires* « Mss., p. 46, — d'avoir plus d'esprit et d'ama- « bilité que lui. »

Touzé du Bocage (*François-Guillaume*), feudiste avant 1789, puis chef du bureau militaire et secrétaire adjoint de l'Administration centrale du Département, plus tard percepteur. On trouve de lui une *Discussion* (3 p. petit texte) sur l'archiviste et les archives du Département, pour démontrer qu'elles ne doivent pas être divisées par districts mais réunies au chef-lieu, dans la brochure de Maugars, 1790, V. t. II, p. 617.

Touzellière (la), ham., c^ne^ de *Nyoiseau.* — Le seigneur avait le droit de garder pour lui la haquenée que montait l'abbesse de Nyoiseau le jour de son installation (D. Housseau, n° 1171).

Touzetterie (la), f., c^ne^ de *Sermaise.*

Trabæ. — V. *Trèves.*

Tracas (les), m^in^ à vent, c^ne^ de *Grésillé.*

Tracassière (la), cl., c^ne^ de *la Pommeraie.*

Trahannière (la), ham., c^ne^ de *Chaudron.* — *Le lieu de la Troisnière* 1540 (C 106, f. 103), — à n. h. Claude Bussonneau.

Traillière (la), f., c^ne^ de *la Tessoualle.* — *La Trouillère* (Cass.). — Dépendance du prieuré de la Haie en St-Christophe-du-Bois.

Trainebois, m^on^ b. et f., c^ne^ de *Soulaines.* — *Treilbois* (Cass.), — pour *Très-le-Bois,* au delà du bois. — Il ne reste plus que la butte d'un ancien m^in^ à vent, transformée en servitude.

Trainerie (la), f., c^ne^ de *Jallais.* — Appart. en 1790 à Thomas de Jonchères. C'est le centre actuel de la paroisse N.-D.-des-Mauges ou des Cabournes, où ont été bâties l'église et les écoles.

Trait-de-la-Noue (le), f., c^ne^ de *Jumelles.*

Tran, f., c^ne^ de *Beausse.* — *Tredentum* 1050 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 15). — *Tredens* 1072 (1er Cartul. St-Serge, p. 261). — *La cour de Tr.* XVI-XVIIe s. — *Le Trent* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie jadis de la paroisse du Ménil, avec maison noble et chapelle dont il ne reste aucun vestige. — L'église Saint-Jean de Montrevault dépendait de ce fief au XIe s. — La terre relevait en partie de la Forêt et comprenait la closerie du nom et les mét. de la Rivaudière, du Bois-Coupeau et de la Gaurionnière. — En est sieur Franç. d'Orvaux en 1586, qui la vendit le 22 janvier à Claude Saguyer; — Michel Pasquier 1637, Louis Pasquier, juge au Présidial d'Angers, 1659; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^, qui coule du S.-E. au N.-O., reçoit à gauche le ruiss. de la Cocuère, passe au moulin de l'Epinay où il reçoit le ruiss. de la Fosse-Ambrénière, puis se dirige du S. au N. jusqu'à la b... de la Binandière, en animant une douzaine de mo... et en formant limite entre les communes de S... Laurent-du-Mottay et du Ménil; — 1,... de cours.

Tranchand, maîtres architectes, Ang... (*Gabriel*), mari de Perrine Pasquier, 163... — (*Jean*), fils du précédent, mari d'Elis... Garnier, 20 janvier 1675, † le 28 mars 16... de 46 ans.

Tranchandière (la), f., c^ne^ de *Clef*... f., c^ne^ de *Linières-Bouton.*

Tranchandières (les Basses, les Gr..., les Hautes-), domaine et ff. avec une anc. ... chapelle, au bout du logis vers S., c^ne^ d'Ang... N.-O. — *Les Franch.* (Et.-M.). — *Les Gr-T...* appart. à Th. Leclerc 1423, Jean Leclerc 14.., Thomas Langevin 1494, Jean Langevin 1.., Th. Leger ou Liger 1548, n. h. Guill. Le..., lieutenant des Eaux et Forêts 1593, 16.. Pierre-Joseph-Elie du Rocher, 1719, 17.. Henri-René Poulain de la Tremblaie 17.., ... y meurt le 8 avril; — Henri-Pierre Po... de Cintré le 26 mars 1790; — vendu au ... 8 thermidor an IV sur ses héritiers.

Tranchants (les), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé.* — *Les maisons et terres où les Tranchan... demeurent* 1549 (E 538).

Tranchay (le), ham., c^ne^ de *la Pommer...* V. *le Tronchay.*

Tranchée (la), pavillon, c^ne^ de *Briss...*; — ham., c^ne^ de *Gesté*; — donne son nom à un ... qui y naît et coule du N.-E. au S.-O., se jetant d... le ruiss. de Vallet, à 700 m. au dessous de l'E... dière; — h., c^ne^ de *Liré.* — *Le lieu, domai... fief et seigneurie de la Tranchaie* 1540 (C 1.. f. 282. — Anc. seigneurie dont est sieur ... Jean Goury 1486, — n. h. Pierre Mégret 1540. ... relevait de Liré; — f., c^ne^ de *Marcé*; — m^in^ à vent, c^ne^ de *Montsoreau.*

Tranchée (la Basse, la Haute-), f., c^ne^ de *Montilliers*; — (la Grande-), ham., c^ne^ de *la Varenne.* — *Terra que cognominatur Truncata ante castellum Castri Celsi* 10.. circa (Pr. de Chantoc., ch. 5). — *Tranchée* 1180 circa (Pr. de Chant., ch. 11). — Donnée au XIe s. par le seigneur de Chantoceaux au prieuré St-Jean, aliéné ensuite, le domaine appartenait à n. h. Jean Aménard 1462, Jean Cheau, chevalier, 1539, Cl. d'Aubigné 1634; — (la Petite-), ham., c^ne^ de *la Varenne.*

Tranquille. — V. *Chatelain.*

Tranquille (*le Père*), capucin, né à Saint-Remy-la-Varenne en 1595 et dont le nom de famille est inconnu, s'était fait à Paris une réputation, comme prédicateur, et sollicita du Père J... l'autorisation d'exorciser les Ursulines de Loudun, en proie, comme on sait, aux sortilèges d'Urbain Grandier. Il y fut envoyé avec le Père Lactance et a donné lui-même la *Véritable relation des justes procédures observées au faict de la possession des Ursulines de Loudun et au procès d'Urbain Grandier avec les thèses générales touchant les diables exorcisés* (La Flèche, G. Griveau, 1634). Imposé comme co-

iseur à la victime, il l'accompagna, malgré ses otestations, jusqu'au supplice en la désignant x imprécations du peuple. Il lui survécut de u d'années et sa mort survenue le 31 mai 1638, : attribuée, par son épitaphe, « aux vexations des démons à ce portées par les magiciens. »

Trappe (la), ham., c^ne^ de *Chanzeaux*, nstruit depuis 1840.

Trappes (les), f., c^ne^ de *Chevirè-le-R.*; — m., c^ne^ de *Fougeré*, 1568 (Et.-C.).

Traquettes (les), m^in^, c^ne^ d'*Angers* N.-O.

Travaillé, f., c^ne^ de *Contigné*; — f., c^ne^ de *ıvardeil*. — *Locus qui Travalliam dicitur* 28 (Cartul. du Ronc., Rot. 1, ch. 3). — *Tra-lliacus* 1028 (Ibid, Rot. 1, ch. 1). — *Tra-illi* 1073-1103 (Ibid., Rot. 3, ch. 14). — *erra de Travalleio* 1104-1120 (Ib., Rot. 5, . 99). — *Trouaillé* (Cass.). — Anc. fief et seieurie, avec maison noble, qui conserve enre partie de ses douves. — En est sieur n. b. Dumortier 1442, René D. 1545, mari de Renée la Roussière, Guill. Bouju 1570, Michel Bouju, 80, Phil. Varice, général en la cour des Mon-ies, 1592, n. h. Hilaire de Montgodin 1641, nt la veuve Françoise Blanchard épousa le avril 1644 Honorat Dumortier, Théophraste de ontgodin 1668, † le 31 août 1712, René Cohon 16 (E 341).

Travaillères (les), ff., c^ne^ du *Lion-d'A*. *La Grande-T.* appartenait en 1780 à ^me^ veuve Lehay de Villeneuve, *la Petite-T.* Mme veuve d'Andigné de Maineuf.

Travaille-Ribaud, c^ne^ de *Faveraie*, main détruite, domaine au XVIIIe s. des Pénitentes Angers, sauf une partie des terres qui apparteient au prieuré de Thouarcé.

Travailtrion, f., c^ne^ de *la Membrolle*. — *e lieu de Travail-Truon* 1499 (E 1141), fut dé vers la fin du XVe s. par le chapelain de -Hervé de la Trinité d'Angers au sieur du lessis-Macé en échange de la Pironnière.

Traversière (la), h., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Tréboichère (la), f., c^ne^ de *Bourgneuf*.

Trébouère (la), f., c^ne^ du *Fief-Sauvin*.

Trébouze, ham., c^ne^ de *Mazé*.

Trébuchellerie (la), c^ne^ de *la Poitevinière*.

Trébuchetterie (la), dans le bourg de *Jal-lis*; — f., c^ne^ de *Rochefort*. — *La T. alias litouasne* 1786 (E 632).

Tréchère (la), f., c^ne^ de *Torfou*.

Tréchonnière-Neuve (la), f., c^ne^ de *St-Quentin-en-Mauges*.

Tréchonnière-Vieille (la), f., c^ne^ de *St-Quentin-en-Mauges*.

Trédehan (*Pierre* de), natif d'Angers, était orrecteur d'imprimerie à Lyon, et y a publié : *Trésor de vertu où sont contenues toutes les lus nobles et excellentes sentences et enseinements de tous les premiers auteurs Héreux, Grecs et Latins, pour induire un hacun à bien honnêtement vivre.* — Suit le ième titre en italien (Lyon, J. Temporal, 1555; 'aris, 1556; Lyon, 1560; Anvers, 1560; Paris, 581; Lyon, 1583, — in-16). — C'est une compiation de sentences morales en deux langues, que Lacroix du Maine attribue à Corrozet et Brunet à Temporal; mais le huitain final, « auquel le nom de « son autheur est prins par les lettres capitales »; donne par ses initiales le nom de Trédehan. — *La Généalogie des princes de Savoie, faicte en prose et vers latins par Julian Taboet et depuis traduite en prose et vers héroïques françois par P. T. A.* (Lyon, Nic. Edouard, 1560, in-4° de 36 p.); — *Théagès ou de la Sapience, dialogue de Platon, mis en vers françois* (Ch. Pesnot, 1564, in-4° de 52 p., la dernière chiffrée par erreur 40). En tête, une épître en vers dédie le livre à Jacq. de Vintimille. La traduction commence à la page 9 et finit à la 31e par la devise : *Bien tard vient l'art.* — Suivent un poëme : *Ad Macutum Pomponium Jac. Vintimillii Rhodii Carmen saturnalitium*, puis la traduction en vers français par Trédehan, ainsi qu'un sonnet à Jean Tixier, secrétaire du roi. Le poète, qui était protestant, échappa au massacre de la St-Barthélemy et parvint en novembre 1572 à gagner Genève. Il y fut nommé régent et gratifié gratuitement des droits de bourgeoisie. C'est là qu'il traduisit et publia : *Les quatre premiers livres de Virgile en vers héroïques françois* (Genève, Abel Rivery, in-8°, 1574). Il y rappelle dans son *Epitre au lecteur* « les emprisonnements, rençonnemens et « autres telles cruautez endurées sans avoir « offensé personne », condamné « à regretter toute « ma vie », — dit-il, — « plusieurs beaux livres « qui m'ont esté misérablement saccagez, ravis et « bruslez, entre autres une traduction des *Géor-« giques* de nostre poète, en laquelle j'avoys con-« sommé beaucoup de temps avec peine indicible. « Au milieu de telles tempestes, estant la petite « nasselle de mon esprit rudement assaillie de « pirates et presque par eux surmontée, tant luy « fut la bonté céleste favorable, qu'enfin (avec le « timon brisé et la voile en pièces) elle surgit au « seur et tranquille port d'une petite république « vrayment chrestienne, les seigneurs honorables « de laquelle non seulement humainement me « receurent (comme leur sainte coutume est d'user « de douce hospitalité envers les povres oppressez) « mais, qui plus est, m'honorèrent tant, qu'en ma « nécessité urgente, me pourveurent d'une classe « en leur collége, là où en médiocre vie je pour-« roy heureusement séjourner en repos d'esprit, « n'estoit que du haut de la coline du rivage je « vois assiduellement les navires de mes povres « frères agités de si fortes tempêtes.... » — et il ajoute qu'il prend sur ses nuits « les heures « noires » qui lui restent « après le long travail « du jour qu'il convient d'apporter à celuy qui « veut faire bon devoir à enseigner la jeunesse ». — Il retrouva peut-être, il refit plus probablement le manuscrit dont il regrettait la perte : *Les Bucoliques et Géorgiques de Virgile en vers françois*, avec le texte (Genève, B. Pignereul, in-8°, 1580). — Le *Catalogue* de La Vallière mentionne cet ouvrage réuni avec le précédent sous le titre d'*Œuvres de Virgile*, à la date 1575, Ab. Rivery. — On trouve encore de notre auteur un sonnet en tête de l'*Histoire de*

[illegible]

Treille [illegible] de St-L[illegible]

Treillères [illegible]

[illegible]

Treilles [illegible] de L[illegible]

[illegible] — 1 [illegible]

Treilles (les) [illegible] de C[illegible]

Treize-[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

u S.-O., la Daguenière (6 kil. 1/4) au S.-E., St-Barthélemy (3 kil.) au N., Brain-sur-l'Authion 4 kil. 200) à l'E.

La route nationale de Briare à Angers y pénètre quelques mètres de la Pyramide, traversant ne pointe extrême du territoire du S.-E. au .-O., tandis qu'à l'entrée elle est rejointe du S.-O. ar la route départementale d'Angers à Longné, ui s'y embranche durant 500 mèt. et s'en détache la Pyramide même pour remonter vers l'E. et asser au bourg.

La voie ferrée d'Orléans, montant du S.-E. au .-O. stationne à 1,500 mèt. au N. du bourg. — e chemin de fer départemental de Montreuil-Bellay, qui passe transversalement, fait station à a Pyramide.

L'Authion borde le territoire à l'angle S.-E. et eçoit les ruisselets du Pont-Malembert, de Malaquais, du Grand-Limesle et de la Chevalerie.

En dépendent les vill. et ham. du Poirier 77 mais., 425 hab.), de Malaquais (79 mais., 149 hab.), de la Pyramide (107 mais., 662 hab.), le Tellières (62 mais., 307 hab.), des Plaines 51 mais., 304 hab.), de la Maraîchère (43 mais., 207 hab.), de la Roe (43 mais., 242 hab.), de l'Enfer (36 mais., 178 hab.), du Pont-Malembert 34 mais., 191 hab.), de St-Lezin (31 mais., 174 hab.), de l'Union (24 mais., 140 hab.), du Vissoir (29 mais., 318 hab.), de la Porée (15 m.. 123 hab.), de la Gravelle (14 mais., 53 hab.), de l'Aubinière (16 mais., 116 hab), de Bellevue 5 mais., 34 hab.), de la Chevalerie (5 mais., 18 hab.), de la Clarté (4 mais., 21 hab.), de Montibert (4 mais., 24 hab.), des Petits-Carreaux 4 mais., 25 hab.), de Plaimpont (4 mais., 35 h.), les Saulaies (5 mais., 101 hab.), les chât. de la Cantinière, de Verrières, de Rosseau et 25 fermes ou écarts dont une dizaine de petits groupes de deux et trois maisons.

Superficie : 1,182 hect., dont, au temps de la rédaction du Cadastre, 112 hect. en taillis, 90 hect. en vignes, 161 en prés, 599 hect. en labours, 36 hect. en landes.

Population : *161* feux, *726* hab. en 1720-1726 — *215* feux en 1789. — *1,156* hab. en 1793. — *985* hab. en 1804. — *2,003* hab. en 1831. — *3,150* hab. en 1841. — *3,025* hab. en 1851. — *3,881* hab. en 1861. — *4,707* hab. en 1866. — *4,607* hab. en 1872. — *5,214* hab. en 1876, — dont *441* seulement au bourg (43 mais., 101 mén.). — Ces chiffres avec leurs brusques variations constatent le développement correspondant de la grande industrie locale.

C'est ici en effet le principal centre de la grande exploitation des Ardoisières d'Angers, qui donne comme un caractère sauvage à ce pays perdu au milieu de la molle et verdoyante vallée angevine. Le sol est noir, parsemé à peine de touffes de genêts ou d'ajoncs, creusé çà et là de larges excavations, où croupit une eau verdâtre, où de toutes parts se hérissent des amoncellements énormes de débris schisteux. Tout au sommet, sous l'abri d'un paillon ou *tue-vent*, le perrayeur d'*à haut* débite, avec son ciseau et son maillet de bois, l'*ardoise fine*, la *carrée*, le *poil taché*, le *poil roux*, l'*héridelle* ou l'*anglaise*, la taille, l'équarrit, la façonne en trois ou quatre coups, portés de main sûre. Au pied se dressent de colossales cheminées et l'étagement gigantesque d'engins sous lesquels s'ouvrent béants d'immenses gouffres, découpés avec la pointe et le pic ou enlevés à la mine. Au fond s'agitent les groupes d'ouvriers d'*à bas*, bêchant *à ciel ouvert* le roc et l'empilant sur les bassicots, qui descendent vides et remontent alourdis de blocs de pierre; — ailleurs l'abîme paraît désert, mais de droite ou de gauche plongent dans les parois des couloirs sombres, étroits, qui vont s'agrandissant par galeries, creusées sous voûte, dans les mêmes conditions qu'à ciel ouvert, et où l'exploitation se poursuit aujourd'hui, sur des plans fixes et dans une veine étudiée. C'est un ouvrier d'à bas, Boudaron, qui en 1842 essaya le premier aux Grands-Carreaux ce système, pratiqué dès avant la Révolution dans les Ardennes. La foncée la plus profonde, poussée à ciel ouvert, s'est arrêtée aux Petits-Carreaux, à 42 foncées, 125 mètres, — tandis que par galeries l'extraction est pour ainsi dire illimitée et aux Fresnais, par exemple, porte deux étages de chambres et peut atteindre 250 mèt. de profondeur.

Sur une longueur de 5 kil., de l'E. à l'O. entre l'Authion et le vill. de St-Léonard, quatre veines distinctes ont été bien constatées, dont deux seulement en réalité exploitables, distantes l'une de l'autre de 350 mèt. et qu'on désigne par les noms de Veine du Nord ou des Petits-Carreaux, et Veine du Sud ou des Grands-Carreaux. Une *cosse* extérieure cache d'ordinaire de 15 ou 20 mètres l'*ardoise fine* ou couche exploitable, que recherche le travail toujours incertain de la *découverture*. On voit en 1728 cinq ardoisières en activité produisant 12 millions d'ardoises, — en 1750 sept carrières, — en 1792, onze occupant 2,100 ouvriers, — en 1808, cinq produisant 52 millions d'ardoises, — en 1830, neuf pour 1,900 ouvriers et 60 millions d'ardoises, — en 1840, seize pour 2,300 ouvriers et 111 millions d'ardoises, — en 1850, huit pour 800 ouvriers, 104 millions d'ardoises, — en 1860 six pour 2,900 ouvriers et 206 millions d'ardoises, — aujourd'hui (février 1878) huit exploitations, Trélazé-Montibert, les Grands-Carreaux (en découverture), l'Ermitage, les Petits-Carreaux (en arrolement), la Paperie, le Pont-Malembert, sur la veine du Nord et à ciel ouvert, — les Grands-Carreaux, les Fresnais, l'Ermitage, sur la veine du Sud et en galeries, — la Grand'Maison, sur la veine du Nord, mixte, — ayant produit chacune de ces deux dernières années 1876-1877, en moyenne 173 millions d'ardoises diverses, et occupant en ce moment 1,125 fendeurs, 578 ouvriers d'à bas, 844 journaliers; — et les bras manquent pour fournir aux demandes du monde entier qui s'y approvisionne, et dont les envois s'expédient par les deux gares de Trélazé et de la Paperie, par la Maine et par la Loire.

L'union, réalisée de 1808 à 1814 entre les intéressés de neuf carrières, fut partiellement rétablie de 1820 à 1825, et s'est consommée heureusement par la constitution définitive, à la date du 1er jan-

vier 1827, des diverses sociétés d'actionnaires en une *Commission centrale des ardoisières*, qui fixe les prix des ventes et édicte les divers règlements d'intérêt commun. Les carrières seules de la Grand'-Maison et du Pont-Malembert, d'ailleurs de création récente, se sont maintenues libres en dehors de ce syndicat. — On doit à cette association la création en 1851 d'une scierie mécanique à St-Léonard, et en 1856 d'une tréfilerie et d'une câblerie, l'introduction surtout et l'étude constante de toutes les améliorations désirables. — Des cités ouvrières, de véritables petits villages, où chaque maison ou maisonnette s'ouvre à une famille, se sont élevés par ses soins, accessibles, par des retenues sur les salaires, aux plus modestes bourses. Aux Tellières notamment 26 des 34 logements construits ont été acquis par des ménages ; 17 autres à St-Lézin, 39 à Verrières sont occupés en location ; 50 sont en ce moment même en construction à Bel-Air près Malaquais et au Pont de la Moricerie. Sur chaque carrière, une *chambre de dépenses* fournit les vivres à prix coûtant ; des écoles, une caisse générale de secours, des caisses de retraite rivalisent pour l'assistance commune des vieillards, des malades, des orphelins.

Les femmes des perrayeurs trouvent à s'occuper en grand nombre à la *fabrique d'allumettes*, créée en 1863, près la Pyramide, par MM. Lebatteux, auj. acquise par la Société générale du monopole ; — d'autres, en hiver, à la cueillette du pissenlit, dont plus de 25,000 kil. s'expédient par grande vitesse sur Paris. — Une partie de la vallée est occupée par des pépinières.

Trois *Assemblées* : — au bourg, — à la Pyramide, — et au vill. de St-Lézin, le jour de la St-Lézin, patron des *perrayeurs* (13 février).

Recette de poste et *Bureau télégraphique*. — *Chef lieu de perception* pour les c^nes d'Andard, Brain-sur-l'Authion, St-Barthélemy et Trélazé.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons* et *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite en 1836, agrandie de deux pavillons en 1837, transformée en 1875 (archit. Dainville), avec belle façade décorée de trophées remarquables, sculptés par Bodin, d'Angers.

Un second groupe d'*Ecoles* laïques *de garçons* et *de filles*, créé en 1851 au vill. de St-Lézin, où existait seulement une école laïque de filles, a été transféré en 1867 à la Maraîchère dans un double ensemble (archit. Dainville), relié par une belle galerie destinée aux *classes*, pour ainsi dire permanentes, *d'adultes*. Elle forme en même temps une salle de réunions, de conférences publiques, d'expositions scolaires, industrielles ou artistiques. — Il faut compter de plus sur chaque carrière une école spéciale entretenue pour les enfants employés sur l'exploitation, dont trois dirigées par les Frères de St-Joseph du Mans, — et encore une école d'apprentis à l'Ermitage. — Outre les bibliothèques réglementaires des écoles, une *bibliothèque communale* a aussi été créée en 1868 par diverses donations successives de Mme Guibert et de M. Guibert fils, comprenant un millier de volumes et de magnifiques car[illegible] collection accrue par plusieurs envois officiels. — Derrière s'étend un vaste jardin-école d'arboriculture ; — non loin, à part, l'*Asile Ste-Eugénie*, inauguré en novembre 1862, sous la direction des Sœurs de St-Charles, avec dispensaire communal, — et sur les Plaines, l'*orphelinat* agricole de Rosseau, V. *ce mot*, tenu par les Sœurs de la Visitation de Tours.

L'*Eglise*, dédiée à St-Pierre (succursale, [illegible] vôse an XIII, avec vicariat, 22 juin 1820), est un édifice sans aucun intérêt d'art, reconstruit à quelques mètres de son ancien emplacement sur un terrain dépendant de la Guiberdière, acquis le 22 décembre 1838 par acte autorisé d'une ordonnance du 19 septembre précédent. L'adjudication des travaux date du 30 août 1840 (archit. Lenoir et Chesneau). Elle a été restaurée par adjudication du 12 août 1877 (archit. Dainville).

L'ancienne *cure* a été rachetée de Mlle [illegible] de Montergon par la commune, autorisée d'une ordonnance du 20 novembre 1817. C'est un [illegible] du XVIIIe s., avec cadran solaire en ardoise, [illegible] 1788, au-dessus de la porte, et la devise [illegible] *Ut umbra fugit | Ultima latet.*

Le *cimetière*, qui entourait l'église, [illegible] 1er novembre 1745, a été transféré en 182[illegible] [illegible] le champ dit de la Cuisine, acquis par échange autorisé cette année même le 16 juillet, — [illegible] agrandi en 1862.

La voie antique d'Angers à Andard par [illegible]nelou et St-Léonard traversait le territoire, couvert au moins jusqu'au XIIIe s. par l'immense forêt de Verrières. Au fur et à mesure des défrichements diverses paroisses s'y constituèrent, [illegible] entre autres de Trélazé, démembrée, comme St-Barthélemy, de St-Silvin et qui ne doit pas être antérieure au XIIe s. L'église forme à cette dernière date une dépendance de l'abbaye de [illegible] saint d'Angers, qui possédait, ainsi que St-Aubin et l'Hôtel-Dieu d'Angers, d'importants domaines dans le pays. Elle y constitua un prieuré-cure, à qui le Chapitre de St-Maurice [illegible] abandon en 1228 de la moitié des dîmes qu'il percevait sur certains cantons, à charge d'une redevance annuelle de 8 setiers de seigle. — [illegible] donne pour armoiries au prieuré : *d'argent fretté de sable à un bâton prieural d'or* [illegible] *pal, brochant sur le tout.* — Les Registres n'en sont conservés que depuis 1606.

Prieurs-curés : Et. *de la Porte*, 13[illegible] — Denis *Binel*, 1480. — Thomas *Morin*, 1[illegible] — Olivier *Almand*, 1527. — René *Cuissard*, 15[illegible] seigneur de la Ménantière, du Plessis-Ragot, de la Guillonnière. — Mic. *Sorée*, hôtelier de St-Nicolas d'Angers, 1569. — Louis *de Mort*[illegible] 1577, 1602. — Louis *de la Bahoulière*, 1[illegible] — Jacq. *Boucler*, 1613. — Le 24 mars 161[illegible] enterre à St-Lézin « pour éviter la grande [illegible] « qui estoit presque sur le grand autel de l'[illegible] « paroissiale ». — Jacq. *Boisselière*, 162[illegible] — Guill. *Boucler*, 1630. — Jean *Chevallier*, 1[illegible] 1649. — Claude *Gouin*, mars 1650, † le 9 [illegible]vier 1679, âgé de 58 ans. — René *Fort*[illegible]

uccède immédiatement, mais ne vient même pas prendre possession, laissant remplir ses fonctions par Fr. Quennetier, chanoine régulier de St-Augustin. — René *Poisson*, octobre 1679, † le 2 juillet 1691, âgé de 49 ans. — En janvier 1686, en février 1690, les grandes eaux empêchaient encore d'aborder l'église. — François-Claude *Rohault*, août 1692. — J.-Bapt. *d'Origny*, chanoine régulier de Toussaint, remplissait les fonctions en 1695 et le remplace en titre en 1696, 1709. — Jean-B.-Louis *Patouillet*, 1711. — Cette année le 16 février les eaux inondaient l'église et la cure, encore inabordables en mars. — Il meurt le 29 janvier 1749, âgé de 70 ans, « homme d'une conduite irréprochable, » — écrit son vicaire, — « d'un zèle pour le salut de ses « ouailles infatigable. Il a fait bâtir le clocher, « grossir les cloches, allonger l'église de quinze « pieds, fait une aile, deux autels, la maison pres« bytérale, donné l'encensoir d'argent, les beaux « ornements, allonger la sacristie, le tout à ses « propres frais ». — Franç. *Aveline de Narcé*, chanoine régulier, 1749, † le 16 décembre 1752, âgé de 50 ans. — René *Genest*, chanoine régulier, 1753, † le 29 janvier 1791. — Il avait prêté serment le 23 et, dit-on, troublé de remords, se noya volontairement dans un carré d'eau. — Pierre-Etienne *Germont*, ancien vicaire, élu *curé* constitutionnel le 21 mars 1791 abdiqua toute fonction ecclésiastique le 7 pluviôse an II. — Son vicaire *Vedé*, qui s'occupait d'études mathématiques, s'était engagé en floréal dans le bataillon de sapeurs en formation à Nantes et servit activement dans la Vendée.

Je ne me rappelle y avoir rencontré qu'un seul décès d'octogénaire, et un certain jour le curé, inhumant un homme de 75 ans, le mentionne comme « le plus vieux de la paroisse ».

La seigneurie de la paroisse était contestée entre les seigneurs de la Haie-Joulain et de la Guérinière et fut définitivement attribuée, à partir du XVIIe s., à cette dernière terre, qui appart. à la famille de la Joyère et au XVIIIe s. à la famille Pays-Duvau.

Les données archéologiques ne montrent pas l'emploi de l'ardoise autrement qu'en moellon informe, avant le XIIe s. De cette époque datent des monnaies mancelles recueillies en 1832 dans les décombres de la Brémandière. L'exploitation est depuis lors certaine, mais pendant quatre siècles et plus reste réduite à des conditions rudimentaires. Le travail s'entreprend au hasard des besoins et de la rencontre et s'arrête au bout de quelques foncées de 6 ou 7 pieds. Jusqu'au XVIIe s. au moins l'extraction des pierres se fait à dos d'hommes par hottées et l'épuisement des eaux par des tours à bras, comme on en peut voir la pratique sur la curieuse gravure de 1571, où les autres instruments d'ailleurs apparaissent de taille et de façon identiques à ceux d'aujourd'hui. — L'exploitation, primitivement installée sur quelque coin de terre pris à bail par une bande associée de perrayeurs, payait, outre le loyer en argent, le droit dit *de forestage*, d'ordinaire fixé au 13e millier d'ardoises de la production. L'arrêt du Conseil du 25 octobre 1740, confirmé par celui du 29 septembre 1747, le supprima, comme abusif, et en même temps accorda aux travailleurs le droit d'exproprier les terrains utiles ou inoccupés, privilége qu'un arrêt du 18 mai 1786 soumit à l'appréciation de l'autorité administrative et que les lois du 28 juillet 1791 et du 21 avril 1810 n'ont pas autrement réduit mais que la jurisprudence a quelquefois contesté. — Le petit nombre des ouvriers imposait sa loi à l'industrie et à la vente en l'aggravant encore par la tyrannie jalouse de ses prétentions. Les ouvriers d'à-haut formaient comme une aristocratie plébéienne, tenant à distance *l'ouvrier des foncées* et où n'était admis à pénétrer par l'apprentissage, que *le chérubin* ou fils du maitre fendeur, à l'exclusion même du gendre ou du petit-fils. D'autre part une cérémonie particulière célébrait la réception de l'apprenti d'à-bas dans les rangs des travailleurs. C'est *le guêtrage*, qui après la messe entendue dans la chapelle de St-Lézin, réunissait la corporation en guêtres et sabots ferrés, chaque maître la barre en main. Le parrain du jeune ouvrier lui posait sur la jambe gauche, la marraine sur la jambe droite une guêtre de feutre noir avec des cordons en croix, devant l'assistance, debout, tête nue. On traitait de *pigrolliers* les rares étrangers introduits sur les chantiers et pour la plupart, comme aujourd'hui, amenés de Bretagne. — Un arrêt du Conseil d'Etat du 20 octobre 1741 ordonna la suppression de ces priviléges et de ces pratiques, mais demeura impuissant à dominer l'opposition constante et les grèves. Autant en advint-il des arrêtés du 26 fructidor an II et du 6 août 1808, jusqu'au règlement intérieur du 29 août 1855, appliqué sur toutes les carrières du centre d'Angers, qui en a enfin obtenu raison, non pas sans de longs murmures, aujourd'hui d'ailleurs apaisés, comme l'amertume d'autres souvenirs.

Le 20 juillet 1789 un délégué des chantiers, Périsseau, était venu offrir à la municipalité d'Angers l'aide de 2,000 défenseurs contre les fauteurs de troubles. Pourtant au 5 septembre 1790 les perrayeurs firent bande avec les perturbateurs, qui tentaient d'envahir la ville, V. t. I, p. 42. — Et comment ne pas au moins mentionner *la Marianne* insensée, qui par une admirable nuit d'été (26 août 1855) amenait dans les faubourgs d'Angers des bandes, armées sans but avoué, dispersées sans combat?

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré d'Andard, de l'Archidiaconé, de l'Election, du Grenier à sel et du District d'Angers. — La moitié du sol à la Révolution était en mains ecclésiastiques. Les pauvres abondaient et il n'existait pas même un simple bureau de Charité.

Maires : Noël *Bougeant*, 1791. — *Cadieu*, 9 décembre 1792. — *Haligon*, 16 décembre 1792-an III. — Pierre-Frédéric *Paimparé*, né à Tours le 10 octobre 1765, professeur de musique à Angers de 1782 à 1791, officier en septembre 1791 dans la compagnie de canonniers du 3e bataillon des Volontaires, chef de la garde nationale de Trélazé, président du canton, puis maire,

10 messidor an VIII. — Gab. *Bazille*, an III, démissionnaire le 15 avril 1815. — Pierre-René *Bariller*, 17 avril 1815, † le 20 février 1830. — Ol. *Thuau*, 18 août 1830, † le 14 avril 1853. — Franç. *Gaudry*, 12 mai, installé le 29 mai 1853. — Laurent-Pierre *David*, 14 juin 1855, † le 24 août 1861. — Jean-Bapt. *Fourcault*, 17 novembre 1861, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 28, 190; H St-Aubin, Toussaint, et Hôtel-Dieu d'Angers. — Arch. comm. Et.-C. — Sartre *Mém. sur la culture des décombres d'ardoise* (Tours, 1763, in-8°); et *Mém. et Instruct. pour traiter et exploiter les carrières d'ardoise d'Angers* (Angers, 1765, in-8°). — A. Blavier, *Essai sur l'industrie ardoisière d'Angers* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1863, in-8° de 155 p.). — Mourin, *Les Ardoisières d'Angers* (Angers, E. Barassé, 1864, in-12 de 31 p.). — *L'Ecole*, numéro du 27 janvier 1867. — *Annuaire* de 1837, p. 173, art. de Bordillon. — *Maine-et-Loire* du 7 février 1868. — Pour les localités, voir à leur article *la Fosse-au-Loup, la Brémandière, Terre-Rouge, la Goismanière, les Frénais, les Petits et les Grands-Carreaux, Verrières, la Guérinière, les Malemberdières, Cartigné, la Gravelle, Tirepoche, la Troince, l'Aubinière, Champrobert, la Grande-Maison, le Cormier, la Baudrairie, la Gonnardière, la Jouvenvière, la Garenne, l'Hôtellerie, Champ-du-Bois, la Pyramide, le Plessis-Charruau, Montibert, la Martinellerie, St-Lezin, l'Ermitage, la Cantinière, Boucornu, le Grand-Bouc, la Plaine, Rosseau, le Lapin, Paimpont, la Haie-Leroi, la Grande-Lande, la Porée*, etc.

Trémailliers (les), ham., c^ne de *Bocé*; — c^ne de *Vézins*.

Tremblaie (la), f., c^ne d'*Armaillé*; — f., c^ne de *Bécon*; — f., c^ne de *Bocé*; — f., c^ne de *Brain-sur-Long.*; — f., c^ne de *Brion*; — f., c^ne de *Chambellay*; — ham., c^ne de *Chantoceaux*. — Anc. domaine du prieuré; — donne son nom à un ruiss. qui naît auprès, vers N., coule du N.-E. au S.-O. et afflue au-dessus du pont Tribert, dans la Divatte; — 2,300 mèt. de cours; — ham., c^ne de *Chanzeaux*; — f., c^ne de *la Chaussaire*, construite depuis 1833; — f., c^ne de *Chigné*.

Tremblaie (la), chât., c^ne de *Cholet*. — *L'hostel, terre et appartenances de la T.* 1447 (E 802). — *La Tremblaie-Robin* XV-XVIIIe s. (E 800-806). — Anc. domaine noble, sis en marche d'Anjou et de Poitou et qui relevait pour moitié et par indivis pour l'Anjou de Montbault-Papin. Il appartenait depuis au moins le XVe s. jusqu'à la Révolution à la famille Robin, seigneur aussi de la Grésille et du Pimpéan. — Le château est encore en 1778 qualifié de « forteresse, avec pont-levis, deux grosses tours « au devant des ailes, douves autour d'icelles « avec une petite place entre les deux tours. » — En dépendaient un bel étang — et une chapelle sous le vocable au XVIIe s. de Notre-Dame-de-Recouvrance et au XVIIIe de Sainte-Catherine. Y réside en 1737 Claude Robin du Pimpéan, marquis d'Aligny, qui y avait créé une magnifique bibliothèque, dont les livres se rencontrent parfois encore revêtus de ses armoiries *de gueules à 2 clefs d'argent passées en sautoir, accompagnées d'une coquille de même en chef et de 3 trèfles d'or, 2 en flanc et 1 en pointe*, avec le cachet décrit ci-dessus, t. II, p. 343; — en 1769 Amable Robin, V. *ce nom*, chevalier non profès de St-Jean de Jérusalem, qui se fit représenter aux assemblées de la noblesse d'Anjou le 18 mars et de Poitou le 2[illegible] — Incendié pendant la guerre, — un dessin [illegible] la ruine est donné dans l'*Album Vendéen*. — [illegible] château conservait encore des servitudes assez importantes pour former une demeure charmante par ses jardins, ses promenades, la rivière artificielle, qui alimentait l'étang. Une réunion [illegible] chefs vendéens y fut tenue en 1815. V. *Voyage dans la Vendée*, à la suite des *Mémoires* [illegible] Mme de Sapinaud, p. 232-235. — La terre acquise vers 1828 du dernier héritier de la famille R[illegible] par M. Chevallereau, a été revendue en [illegible] 1858 à M. Paul Mayaud, de Saumur. L'habitation a été reconstruite en 1860-1861.

Tremblaie (la), f., c^ne de *Cléré*; — f., [illegible] de *Contigné*. — *Le Tremblay* (Cass.); — [illegible] c^ne de *Coron*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Vihiers et appartenant au XIVe s. à une famille du nom, aux XVe-XVIe s. aux la Bérandière, [illegible] 1580 à René de Vaugiraud, vendue nat[illegible] l'an IX sur Hurault de Vibraie; — f., c^ne [illegible] *Dénezé-sous-le-L.*, vendue nat^t le 11 thermidor an IV sur de Boissard; — f., c^ne de *Fene*[illegible] — Anc. maison noble, qui porte encore deux écussons, dont un *d'azur à deux croissants* [illegible] *lés d'argent, l'un montant, l'autre* [illegible] *au chef d'or, chargé de trois aiglettes* [illegible] *sable*, qui est de Perrot, l'autre *de ... au léopard passant de ... la patte droite chargée d'un croissant de ...* — En est sieur Ant[illegible] Cessard 1511; — ham., c^ne de *Fontaine*[illegible] — En est sieur Math. Desbois 1516, Guillaume Lemesle 1560, Jean L. 1600, Luciot, avocat [illegible] Baugé 1715; — ham., c^ne de *Fougeré*; — [illegible] c^ne du *Lion-d'A.* — *Masura de Trembl*[illegible] 1080 circa (Cart. St-Aubin, f. 52). — Dépendance de la terre du Mas en 1780.

Tremblaie (la), f., c^ne de *Marigné*. — Anc. maison noble, dont est dame Hélène D[illegible]chesne 1626. — Une chapelle y fut bâtie [illegible] auprès mais sur la paroisse de Daon en 1651, [illegible] l'on commença l'année suivante « de grandes « dévotions » (Et.-C.); — f., c^ne de *la Meignan*[illegible]

Tremblaie (la), chât., c^ne de *Meigné-sous-Doué*. — Anc. fief et seigneurie, dans la mouvance de Trèves, dont le seigneur y autorisa [illegible] 1550 la fortification d'un manoir, avec enclos [illegible] murailles et de fossés à fond de cuve. — Appartenait aux XV-XVIe s. à la famille de la Grésille. Gilles de la Grésille et Gillette de Mélay, sa femme, y avaient fondé le 4 décembre 1495 une chapelle seigneuriale sous l'invocation de N.-D.-de-Grâce, que Louis de la Gr., mari de Philippe Pierres, augmenta de plusieurs services en 15[illegible] — En est sieur Urbain Turpin, mari de Renée [illegible] la Gr. en 1628, — Urbain Turpin, leur fils, en 16[illegible] de qui Nic. de Gaureaux l'acquiert en 1648, sans doute par ordre du maréchal de Brézé et au profit de d^lle Renée Pommier, veuve de Jean De[illegible] V. *ce nom*, sieur d'Arvois, qu'on en voit dame [illegible] 1652. Elle fit refaire, par marché passé avec Claude-François et René Viollet, architectes, [illegible] corps de logis neuf, un pavillon et la chapelle qui portent encore les armes du maréchal [illegible] Brézé. On sait le rôle que jouait la dame [illegible]

etite cour de Milly; — Urbain de Doré, écuyer, ıari de Marie Elisabeth Regnard 1657, correcteur e la Chambre des Comptes de Paris; — Urbain e Doré, marié en secondes noces le 30 avril 715 à Saumur avec Antoinette de Lavédan, † le 0 octobre 1733. Il se prit de longues querelles vec le curé Meschin et faillit le tuer pour avoir xpulsé du chœur de l'église ses chiens de chasse t son banc seigneurial; — Jean-Jacques San·lier, mari de Madeleine-Victoire de Doré, 1740. .a terre, dont dépendaient les métairies de la Ioulière, de la Fosse, de Mazières, des Caves, de a Motte, de Villiers, toute en caves, et de l'Ecoière, dès lors ruinée, fut vendue par eux avec ıa seigneurie de Tiremouche, pour la somme de 100,000 livres, le 26 avril 1765 à Foullon, de Doué, qui les céda en 1779 à Camille Abraham Carrefour de la Pelouze. Le mobilier du château en 1783 est évalué à 30,769 fr. dont 1,282 fr. pour la Bibliothèque. — Il y existait en 1793 de nombreuses gravures encadrées, une collection de musique et l'attirail d'un atelier de peintre, qui témoignent des goûts artistiques du maître. — La terre appartenait encore en 1840 à la famille Carrefour dont trois tombes sont restées dans la chapelle, agrandie et restaurée vers 1854 dans le style du XVIe s. avec vitraux armoriés, ainsi que la voûte, aux armes de la famille de la Selle, propriétaire par acquêt d'il y a une trentaine d'années. — Le château s'allonge en un vaste rectangle, XVIIe s., avec beau fronton central en demi-cercle, portant dans chaque tympan deux écussons. Deux hauts pavillons carrés à toit d'ardoise en cône tronqué y ont été ajoutés vers 1830, la chapelle formant prolongement en retour d'équerre sur le pavillon Nord. — Vers N. aussi ont été reconstruits en 1858 d'élégantes servitudes imbriquées, en forme de chalets, — le tout enveloppé d'admirables dépendances de verdure.

Arch. de M.-et-L. E 1901, 1338, 2480, 2720. — Arch. comm. de Meigné et de Gennes. — Notes Mss. de M. Raimbault.

Tremblaie (la), c^{ne} de *Morannes*. — *Le Tremblay* (Cass.); — vill., c^{ne} de *Mûrs*. — En est dame Marie Cupif 1632; — en est sieur n. h. Cl. de la Haie, sénéchal du Lion-d'Angers 1667, 1679, Ambroise Piébon 1689; — f., c^{ne} du *Plessis-Macé*; — f., c^{ne} de *Ste-Gemmes-sur-Loire*; — f., c^{ne} de *St-Léger-des-B.*; — f., c^{ne} de *St-Quentin*; — f., c^{ne} de *St-Sauveur-de-Flée* (Cass.); — f., c^{ne} de *Vern*. — Ancien fief et m^{on} noble, qui donnait son nom à une famille noble jusqu'au XIVe s. — En est sieur Jean de la Tremblaie 1381, — Jean de la Faucille 1414, René de Jonchères par sa femme Marie de la Faucille, 1473, Béatrix de Jonchères, veuve en 1542 de J. de Monteclerc, Math. Robert 1712, Renée-Simonne Robert, veuve Aug. Eveillon, 1783; — f., c^{ne} d'*Yzernay*.

Tremblaie (la Basse, la Haute-), ff., c^{ne} de *Thouarcé*. — *Le haut, le bas Tremblay* (Cass.). — En est sieur n. h. Ant. Mesnard 1669 mari de Renée Lefebvre, † le 9 novembre 1687, — n. h. Fr. Mesnard 1726, 1731.

Tremblaie (de la). — V. *Robin de la T.*

Tremblais (les), h., c^{ne} de *Breil*; — f., c^{ne} de *la Chapelle-s.-O.* — En est sieur n. h. Jean Guyard 1540 (C 105, f. 368), Yves de Guyard 1500, mari de Marie Guinefolle, mort le 22 octobre 1609; — vill., c^{ne} de *Gée*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Lavau-Fêtu, avec manoir noble, appartenant dès le XVe s. à la famille Mauviel. — En est sieur René Mauviel, écuyer, 1540 (C 105, f. 24), Franç. Mauviel, mari de Franç. de la Chapelle, 1599, René M., mort le 25 décembre 1627, âgé de 40 ans. S'y marie dans la chapelle Gilles Prézeau, écuyer, avec Madeleine de Mauviel le 27 février 1645; — y est inhumé le 4 mars 1666, Franç. Aymart, chevalier. — En est sieur Pierre-François de Rougé, chevalier, colonel du 1er régiment de Vivarais, 1741. Une inscription m'y a été signalée, que je n'ai pas eu l'occasion de relever à temps et dont j'ignore l'importance.

Tremblay (le), canton de Pouancé (18 kil.), arrond. de Segré (16 kil.); — à 52 kil. d'Angers. — Sur les coteaux de la rive droite de la Verzée, — entre Combrée (4 kil.) au N., la Potherie (6 kil.) au S., Bourg-d'Iré (15 kil.) à l'E, Noellet (7 kil. 1/2) à l'O.

Le chemin de grande communication de Châteaugontier à la Potherie traverse par le centre, du N. au S., relié au bourg par le chemin d'intérêt commun de Noellet à Ste-Gemmes, qui passe dans toute la largeur de l'O. à l'E..

La Verzée forme une bordure sinueuse, tout du long, vers N. où affluent les ruiss. du Bas-Tremblay, de Toury et de la Houssaudière, avec son affluent de la Rivaudière, qui forme en partie limite avec Noellet.

En dépendent les vill. et ham. de la Bretellière (10 mais., 48 hab.), du Bas-Brenay (8 mais., 33 hab.), de la Déniolais (4 mais., 26 hab.), de l'Aubinaie (3 mais., 17 hab.), de la Daudaie (3 mais., 18 hab.), de la Haute et de la Basse-Bouvaie (4 mais., 21 hab.) et 79 fermes ou écarts.

Superficie : 2,297 hect. dont 5 hect. en bois.

Population : *823* hab. en 1790. — *802* hab. en 1831. — *855* hab. en 1841. — *854* hab. en 1851. — *911* hab. en 1861. — *900* hab. en 1866. — *988* hab. en 1872. — *965* hab. en 1876, — en progression constante, grâce au développement de l'agriculture, au défrichement des landes, à l'ouverture des chemins; — *159* hab. (29 mais., 47 mén.) au bourg, presque tout entier de construction récente.

Assemblée le 25 août (St-Louis).

Perception et *Bureau de poste* de Combrée.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 13 juin 1836. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise*, dédiée à St Louis (succursale, 5 nivôse an XIII), s'élève au centre du bourg, sur une longue nef unique à haute voûte ogivale de trois travées, avec clocher, porche intérieur et abside à trois pans coupés, éclairée de vitraux, figurant *la Vierge*, *St Louis*, *l'Ange-Gardien*, et double absidiole. — A l'entrée une inscription en lettres d'or rappelle que l'édifice, commencé en

1857, a été terminé en 1866 (archit. Dusouchay) et consacré le 3 septembre 1867 par l'évêque de Jassen, vicaire apostolique de Maïssour.

La *cure* a été agrandie et transformée par adjudication du 20 septembre 1842.

Le territoire actuel, où n'est signalée aucune trace antique, mais que traversait sans doute la grande voie de Candé à Combrée, ne formait jusqu'au xvii[e] s. qu'une vicairie perpétuelle de la cure de Challain. Catherin *Grosbois*, en fonctions dès 1613, obtint de l'évêque une ordonnance en date du 1[er] avril 1635, portant fondation d'un Chapitre en l'honneur de St Louis, composé de 4 chanoines, d'un sacriste, d'un chapelain, d'un choriste. Il avait dès 1615 entrepris la construction d'une chapelle, auprès de laquelle il comptait installer quelque établissement monastique. Pour son projet nouveau il fit raser les bâtiments inachevés et élever à la place « la challonnerie » ou église canoniale, avec logements meublés à ses frais pour ses chanoines dont il dota chaque prébende d'une rente de 200 l. L'installation était complète en 1637, — et le fondateur, moins de quatre ans plus tard, y fut inhumé dans son église (9 janvier 1641). — Une nouvelle ordonnance épiscopale du 26 avril 1725 transforma le Chapitre en l'érigeant en simple cure, dont le curé de Challain, ancien chefcier né du Chapitre et qui restait aux droits du curé primitif, conserva seulement la présentation alternative avec l'évêque. — Le nouveau titulaire, héritier néanmoins du Chapitre supprimé, devint seigneur de la paroisse et y jouissait de toute juridiction jusqu'à l'érection du comté de la Potherie (1748). — Louis *Perrier*, originaire de St-Denis, nommé le 27 sur la désignation du curé de Challain, prend possession le 30 avril 1725 — et meurt le 2 juin 1742, âgé de 55 ans. — Il avait inhumé dès le 14 juin 1727 le dernier survivant des chanoines, Nicolas Verraquin, âgé de 80 ans. — Jean-Franç. *Quittebeuf*, juin 1742, † le 16 janvier 1771, âgé de 70 ans. — Jean-Raymond *Laurent*, mars 1771, qui prête serment en mai 1791, signe en juin 1793 officier public, et reste dans le pays, y labourant la terre en l'an VI.

La paroisse dépendait, comme la Potherie, du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de Candé, du District de Segré. — L'église fut incendiée par les Chouans dans la nuit du 26 au 27 thermidor an II.

Maires : Jean *Poitevin*, germinal an II, et 15 floréal an X jusqu'en 1813. — Toussaint *Poitevin*, 10 février 1813. — René *Delaunay*, 25 mai 1821. — René *Roinard*, 12 janvier 1822, démissionnaire en 1830. — Touss. *Poitevin*, 5 novembre 1830. — *Brebis*, 1839. — René *Cottier*, 1843. — Aimé *Doueteau*, 1848. — Franç. *Royer*, 6 avril 1853, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 194. — Arch. comm. du Tremblay et de la Potherie, Et.-C. — D. Housseau, XVI, 223. — Mss. Valuche, à la cure de Candé, f. 40. — Pour les localités, voir à leur article, *Monfouleur*, *la Richaudaie*, *la Houssaie*, *la Croix Couverte*, *la Déniolaie*, etc.

Tremblay (le), f., c[ne] de *Genneteil*. — Ancien domaine du Chapitre de Tours, vendu nat[t] le 27 mai 1791 ; — f., c[ne] de *Jallais*. — Appart. en 1570 à la famille Goutard, par acqu. de Jean d'Acigné et de Jeanne du Plessis de la Bourgonnière, sous réserve du droit de rescousse qui fut cédé à Jean Frain, marchand, de Jal... en 1571 ; — en est sieur Jacq. Frain, 15.. Jeanne Gourreau, 1604, veuve de Jean Fra... Jacq. Raimbault 1627. — Dès cette époque ... « vieux logis » avaient disparu ; — f., c[ne] de *Liré* ; — f., c[ne] de *Loiré* ; — ham., c[ne] de *Louvaines* ; — f., c[ne] de *Louvaines*, ancien domaine du prieuré d'Aviré ; — ham., c[ne] de *Nyoiseau* ; — m[on] b., c[ne] de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — Ancien domaine dit autrefois la *Grande-Croix-Verte*, à l'angle du chemin de Port-Thibault et de la Baumette, qui prend son nom nouveau au xvii[e] s. après son acquisition par Frain du Tremblay, et passe depuis par héritage des Poullain du Mas aux d'Andigné en 1812 ; — acquis en 1872 par M. l'abbé Allard et par lui revendu en mars 1874 à M. Courcoul, — après avoir été un instant sérieusement marchandé par M. Louis Veuillot. — Le corps principal du logis est une œuvre du xvi[e] s. avec fenêtres et portes en cintre surbaissé, le pignon vers N. en encorbellement daté 1617, indice d'une restauration ; la toiture surmontée de deux épis avec grands oiseaux en plomb, le faîte vers l'E. bordé de choux rampants et éclairé par une fenêtre ovale trilobée, avec voûte en tiers point, formant un petit réduit qu'on prétend être l'ancienne chapelle. Le service en est installé actuellement dans un simple salon, qui contient quatre portraits du xviii[e] s. Une tourelle en encorbellement contient l'escalier à vis tournante qui dessert les deux étages, dont une chambre, à porte parcheminée, garde une serrure avec verrou armorié d'un sautoir et de quatre besants. — Une vue lithographiée du logis a été donnée dans les *Promenades artistiques* de M. Morel, et un autre architecte d'Angers, M. Ant. Dubos, en a fait une étude détaillée dans une suite de très-jolis dessins ; — f., c[ne] de *St-Laurent-des-Aut.*, à la famille Prézeau, 1700, 1730 ; — f., c[ne] de *St-Rémy-en-M.* ; — donne son nom à un ruiss. né sur la c[ne], qui se jette dans le Coreillère ; — 700 m. de cours.

Tremblay (le Bas-), f., c[ne] du *Tremblay*. — *Les fiefs de la Chappelière, du Saulay et du T. ensemble consolidez et anciennement tenuz à une foy de Challain*, 1519. — dont est sieur Jean Arembourg ; — donne son nom au ruiss. qui naît auprès, coule du S. au N., passe à la Blanchardière et se jette dans la Verzée en amont du Moulin-Colin ; — (le Grand-, le Petit-), m[on] b. et f., c[ne] de *Bécon*. — *Le lieu des Tremb.* 1696 (Insin. Eccl.). — *Les lieux et domaines des Tremblais* 1523 (E Pontron) — *tant maisons, jardrins, boys, haies, landes communes, prez, pastures, vignes*, — vendus par le baron de Montjean le 17 février 1523 n. s. à l'abb. de Pontron, où étaient réunies les terres du Haut-Guyon, autrefois ... futaies ; — le tout vendu nat[t] le 3 mars 179.. — En dépendaient encore, outre la maison de

maître, quatre métairies et deux étangs en 1825.

Tremblay (*Etienne*), originaire du Mans, chanoine de St-Maurice d'Angers, † à Angers le 16 mars 1516. Son épitaphe le signalait comme le premier homme de la province pour sa science des droits civil et canon et son expérience des affaires.

Lehoreau, Mss., t. II, p. 146.

Trembleau (le), vill., c^ne^ de *Trémont*.

Tremblerale (la), f., c^ne^ de *Clefs*.

Tremblerie (la), f., c^ne^ de *Combrée*.

Trémentines, canton et arrond. de Cholet (10 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Trementinis* 1122 (Liv. d'A., f. 2-3). — *Ecclesia Sancti Evurtii de Trementinis* 1146 (Ibid., f. 4). — *Ecclesia Sancti Evultii de Trementinis* 1156 (Ibid., f. 6), — *le Prioré de Trementines* 1281 (H Pr. de Trém.). — *Ecclesia prioratus de Tormentinis* 1418 (Ibid.). — *Tourmentines* XVI-XVIIIe s., très-fréquemment dans les actes et encore aujourd'hui dans la prononciation populaire. — Sur un double plateau, divisé par la vallée de l'Evre, — entre Jallais (11 kil.), la Chapelle-Rousselin (10 kil.) et Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde (4 kil.) au N., La Tour-Landry (7 kil.) et Vézins (6 kil.) à l'E., Nuaillé (3 kil.) et Cholet au S., le May (9 kil. 1/2) à l'O.

La route nationale d'Angers aux Sables descend du N.-E. jusqu'au bourg où elle s'infléchit vers S., croisée dans le bourg par le chemin d'intérêt commun de St-Macaire à Vézins. — Le chemin de fer de Niort traverse presque parallèlement la partie occidentale en se rapprochant du bourg à 1,200 mèt., où existe une *station*.

Par le centre, de l'E. à l'O. et à quelques mètres du bourg, traverse la rivière d'Evre, animant sur un parcours de 10,100 mèt. les moulins de Picoson et de la Forêtrie. — Y passent en bordure les affluents les ruiss. de l'Eperonnière, qui limite entre Vézins vers S.-E., — le ruiss. de Montbault, qui limite entre Nuaillé, Cholet et le May, grossi du ruisseau de la Gilbretière, qui limite Nuaillé, — le ruiss. de la Genillère, qui limite St-Georges-du-Puy-de-la-G.; — et les ruiss. de la Bingère, de la Beillardière, et des Ogeries, ce dernier seul né sur le territoire.

En dépendent les vill. et ham. du Chiron (7 mais., 34 hab.), du Quarteron (4 mais., 27 h.), les Croix-Blanches (4 mais., 17 hab.), de la Grande-Avernière (4 mais., 26 hab.), de la Frégeolière (4 mais., 32 hab.), de la Boussardière (4 mais., 26 hab.), du Grand-Village (3 mais., 13 hab.), de la Gare (3 mais., 10 hab.), de la Florencière (3 mais., 16 hab.), de la Grande-Joubaudière (3 mais., 17 hab.), et plus de 50 fermes ou écarts. — Ni château ni maisons bourgeoises.

Superficie : 3,430 hect., dont 600 hect. en prés, 14 hect. en bois, réduits de moitié depuis 30 ans, 4 hect. en vignes, 2,660 hect. en labours.

Population : *250* feux, *1,133* hab. en 1720-1726. — *1,400* communiants en 1771. — *305* feux, *1,803* hab. en 1789-1790. — *1,802* hab. en 1821. — *2,005* hab. en 1831. — *2,033* hab. en 1841. — *2,162* hab. en 1851. — *2,358* hab. en 1861. — *2,411* hab. en 1866. — *2,337* hab. en 1872. — *2,247* hab. en 1876, — en développement constant et régulier, suspendu depuis dix ans; — dont *1,274* hab. (304 mais., 355 mén.) au bourg, aligné le long de la route nationale, sur la pente du vallon de l'Evre, avec quelques rues transversales, d'aspect chétif et vulgaire, où s'ouvrent de nombreuses caves de tisserands, au service de l'industrie de Cholet.

Une poterie aussi y fonctionne; — 2 moulins à eau; 11 moulins à vent; une teinturerie; — carrières de pierres à bâtir.

Marché de menues denrées le vendredi. — *Assemblées* le 1er dimanche de mai et le 3e dimanche d'août.

Recette de poste. — *Perception* de Vézins.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons* établie dans l'ancien prieuré, que la commune a racheté par acte du 17 novembre 1850, autorisé le 1er avril 1854. — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers), construite par adjudication du 29 août 1858 (archit. Simon). — *Salle d'asile* publique laïque, fondée en 1853.

L'*Eglise*, dédiée à St Euvert (succursale, 30 septembre 1807), date à peine de 1860 (archit. Simon), le clocher de 1869 (archit. Tessié); le chœur, à 7 pans coupés, s'éclaire des vitraux de Thierry, d'Angers, *la Vierge*, au centre, portant l'Enfant, qui tient la boule du monde; à droite, *St Joseph* et *St Charles Borromée*; à gauche, *St Jean-Baptiste* et *St Euvert*; — à l'autel, autour d'une composition symbolique, figurent dix statuettes de Saints ou de Saintes.

L'ancienne église, sans intérêt aucun, avait été agrandie et transformée en 1772. Le clocher, reconstruit en 1687, portait les armes de Colbert; le chœur datait de 1788.

Les traces de l'âge dit celtique abondent sur le territoire, mais surtout aux alentours de la ferme de Perchambault, campée vis-à-vis le confluent du ruiss. de Montbault dans l'Erdre, au sommet d'un coteau d'où la vue embrasse vers l'E. un horizon de plus de 24 kil. sur la vallée de l'Evre. C'est sur la pente du faîte extrême, à 300 mèt. à l'O. de l'habitation, que s'élève un *galgal*, formant une colline factice circulaire, d'une circonférence de 35 mèt., d'une hauteur d'environ 6 mèt., le sommet amoncelé d'un accumulement de blocs de quartz apportés là de main d'homme; — vers S.-O. à mi-côte, le peulvan dit *Pierre Fiche* décrit *ci-dessus*, p. 73; — tout près, trois autres pierres d'environ 70 centimètres de hauteur, de 80 centimètres à 1 mètre 30 de largeur, fichées en terre, dont deux à demi-brisées; — plus loin encore, dans le pré de la Vallée, deux autres pierres debout (80 cent. et 1^m^,20 de hauteur) — et à moins de 50 mèt. du premier peulvan, gît une autre pierre, brisée par la mine en trois blocs, ensemble de 2 mèt. 80, sur une base circulaire de 1 mèt. 30 de diamètre, le sommet terminé en pointe aigue; — enfin deux autres vers S., couchées en terre, dont la plus petite mesure 2^m^,10 de

longueur moyenne, la plus grande 2m,65 sur 1m,40; — plusieurs haches de pierre ou *celtæ* ont été trouvées aussi au Plassard; — un *peulvan*, aujourd'hui absolument disparu, s'élevait sur le champ de *la Grande-Pierre-Bise*.

La voie antique de Cholet à Chemillé traversait du S.-O. au N.-E, dans toute la largeur du territoire, croisée presque à l'entrée et à la sortie par les grandes voies de Somloire et de Doué à Nantes par le May.

L'église doit sa fondation sans doute dès le XIe s. aux seigneurs de Maulévrier et est mentionnée au XIIe par plusieurs bulles des papes, qui en confirment la propriété à l'abbaye Saint-Florent de Saumur. Un *prieuré* y est dès lors constitué, dont le temporel comprend plus tard, — outre le logis qui existe encore, attenant autrefois vers S. à l'église, et divers prés et vignes, — les métairies de la Bourdinière, de la Chevalerie, de la Grande et de la Petite-Musse et un fief dit de Thunes, avec sénéchal, procureur, greffier, sergent, ayant juridiction sur tout le bourg, sauf trois maisons dépendant de la Commanderie de Villedieu. Deux religieux y résidaient encore en 1621, — mais ils avaient quitté la place dès avant la fin du XVIIe s. En 1727 le prieur traita avec le curé pour qu'il acquittât les obligations religieuses du bénéfice. En 1764 le titre en fut éteint et le temporel réuni à la mense abbatiale.

Prieurs : Macé de Saumur, à qui le seigneur de Maulévrier octroie en pure aumône sa propre « garenne de connins et de levres et de « perdriz et d'autres quancumques bestes et « oysseas », 1281. — Pierre *de la Béraudière*, 1418. — Baudouin *Rabinart*, 1478, 1497. — Jean *de Mathefelon*, juillet 1497, qui devient abbé de St-Florent en octobre 1504. — Robert *Raoul*, 1511, qui permute en 1522 pour le prieuré de Saint-Loup près Sablé. — Pierre *Couaisnon*, 1522. — *Commendataires* : N. h. Pierre *Chenu*, du Bas-Plessis, 1537, 1561. — Mathurin *Choppin*, 1576. — Franç. *Sauvestre*, 1580. — René *Chenu*, fils du précédent, qui se marie en 1603. — Claude *Chenu*, 1606. — Jean *Métayer*, 1617, 1624. — Julien *Démon*, 1624, 1629. — Jean *Defay*, 1632. — Urbain *Rodais*, docteur en théologie, 1642, maintenu contre un compétiteur par arrêt du Conseil du 2 janvier 1637. — Pierre *Chauveau*, 1648, maintenu par arrêt du 30 mars 1650, qui permute en 1665 pour la cure du Lion-d'Angers. — Simon *Quéchon*, qui prend possession le 3 mars 1666 et résigne en 1668, sous réserve d'une pension. — Jacq. *Moreau*, promoteur du Diocèse, frère de Mme de Lambroise, installé le 19 juin 1668, qui résigne en 1726. — Jean *de Loubes*, chanoine de Quimper, installé le 27 septembre 1726. — Il résigne le 10 janvier 1759 au profit de Jean René Gaultier, qui est pourvu en cour de Rome le 12 février et confirmé par lettres d'attache du 2 mai; — pourtant Julien Lecerf produit des titres égaux en date du 14 mai et du 3 juillet 1761; — et en définitive Jean *de Loubes* est encore prieur en 1763 et le 5 novembre déclare quitter l'abbaye de St-Florent pour aller vivre en l'abbaye de St-Gildas-des-Bois.

L'aumônier de Maulévrier, Nic. Vaslin, a fait construire vers 1490, à la croix près le cimetière, « un arceau » où les paroissiens déposaient leurs offrandes, dont le prieur prenait le tiers. C'est la petite *chapelle dite de Vertus*, aujourd'hui disparue.

Un curé fut attaché de bonne heure au service religieux, à titre de vicaire perpétuel du prieur et touchait environ 600 liv. de revenus. L'église, dédiée sans raison connue à St Euvert, ... en 1480 de l'abbé de St-Euvert d'Orléans ... des trois dents conservées du saint évêque. ... précieuse relique fut apportée par André ...chault, sieur de la Tigeoire, et ... enchâssée. — Les Registres de la cure sont conservés depuis 1562.

Curés : Mathurin *Barilleau*, 1482. — ... *de Blavon*, prieur de l'Hôtel-Dieu d'An... 1559. — Pierre *Martineau*, 1562, 1581 ... 30 janvier 1569, une note du registre ... *Hic multa desunt propter metum J... rum*. Il s'agit des huguenots qui couraient le pays. — Jean *Bouet*, 1605, 1625. — G... *treau*, avril 1637. — Ch. *de la Courtoise*, 1648. — Louis *Morin*, installé le 20 août ... † le 27 janvier 1679. — Noel *Germond* ... 1679, † le 22 novembre 1694. — Pierre *Cas...lier*, janvier 1695, 1705. — René *Mau...* 1717, 1734. — Pierre-François *Godemer*, ... 1742. — René-Léon *Vexiau*, 1745, † le ... tobre 1762. — Franç. *Grolleau*, 1763, qui passe en novembre 1781 à la cure du Longeron. — Louis *Grolleau*, son frère et son vicaire, ... vembre 1781, † en 1784. — *Rousseau*, décembre 1784, 1790. — Pierre-Louis *Robin*, curé constitutionnel, saisi par les insurgés le 14 mars 17.. fut conduit, enchaîné avec les curés de Cholet ... de Gesté, à la tête de l'avant-garde, mais il parvint à s'échapper le 26 mars de l'église de B...jean, où il avait été renfermé. Il renonce à ... fonction ecclésiastique le 28 frimaire an II

Le prieur Moreau avait fondé dans le ... même une *école de filles*, tenue par une ...tutrice, qu'y maintint son successeur par ... 11 juin 1731. — Une *école de garçons* ... aussi depuis au moins 1772, tenue en 17.. par l'abbé J.-B. Moron, qui figure en 1793 dans les rangs de l'insurrection.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, puis de la Rochelle, — de l'Archidiaconé de Thouars, du Doyenné de Vihiers, — de la Sénéchaussée du Présidial d'Angers, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel et du District de Cholet. — Les pauvres y abondaient.

Maires : Gabriel-Louis-Romain *Rigalleau*, né à Tigné le 27 février 1766, volontaire au 2e bataillon de Maine-et-Loire, capitaine de grenadiers, fait prisonnier au siége de Namur, ... à Trémentines en l'an IV, commissaire ... près le canton du May le 11 thermidor an ... maire le 1er messidor an VIII, jusqu'au 30 ... maire an XIII, mort en 1839. — *Benoist*, 1 ...

ıl an XIII. — *Dénéchau*, 10 février 1813. — cq.-René *Simon*, 23 août 1815, démissionnaire. Ch.-L.-Benj. *de Grignon*, marquis de Pouuges, né à Vézins le 3 novembre 1781, retraité mme capitaine de grenadiers, maire le 30 avril 23, jusqu'en 1830, † à Angers le 15 janvier 52. — *Denéchau*, 16 novembre 1830. — ıgène-Désiré *Benoist*, 14 juin 1834, démissionire. — Mic. *Cassin*, 4 octobre 1836. — Aimé ıssin, 19 septembre 1846, installé le 15 no·mbre, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 192, E 800-807; G Cures; H St-orent, Prieuré de Trémentines (3 cartons, 5 registres). — ch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes ıs. de M. Boutillier de St-André. — D. Huynes, Mss., 310. — Pour les localités, voir à leur article, *Perchamult, la Tigeoire, la Forêtrie, la Frégeolière, la Flocière, la Musse, la Frétellière, la Boulaie, la Bréchore, Bonnemort, la Vernière, Beauregard, Landebry, Forêt-Bonamy*, etc.

Trémollière (*Pierre-Charles*), — c'est ainsi ı'il signe et non *Trémollières* ni *Trémouère*, ni *la Trémolière*, — naquit à Cholet en 703, d'après les témoignages contemporains. es amis MM. Charles Boutillier de St-André, roque et tout récemment Spal, sur mes insınces nouvelles, en ont vainement l'un après autre recherché dans les actes une trace authenque. Il est vrai que les registres de St-Pierre, ı principale paroisse, manquent précisément de 700 à 1711; mais on peut s'étonner qu'aucune encontre ne se présente tout au moins du nom e la famille. C'est à peine si une fois dans la aroisse toute rurale de St-Melaine la signature st signalée par M. Spal, à la date du 17 mai 706, d'un *P. Trémoullière*, d'ailleurs inonnu. On en a induit, mais sans autre raion ni vraisemblance, qu'il s'agissait peut-être ci de quelque nom d'emprunt ou de fief noble ıu de déguisement littéraire. Toujours est-il ıu'on raconte que l'enfant, ayant tout jeune ncore perdu son père, fut laissé aux soins d'une marâtre, qui se remaria presque aussitôt et, pour se lébarrasser de lui, l'adressa en 1719 à Paris, comme ıpprenti tapissier, en le recommandant à quelque ›arent, valet de chambre-tapissier du roi ou, uivant d'autres, de la duchesse d'Orléans. Celui:i prit intérêt à la gentillesse et aux dispositions ırtistiques du jeune Angevin et le confia à Jean-Baptiste Vanloo, qui l'accueillit comme un fils. Caylus le connut dans cet atelier et peu après lui fit une place dans sa propre maison. En 1726 l'artiste, âgé de 23 ans, obtenait le second prix de Rome et partait pour la ville éternelle à titre de pensionnaire de l'Académie. Il possédait tout un fonds de bonne grâce et se présentait en gai compagnon, arrivant d'ailleurs à l'heure où toutes les folies couraient le monde et les rues. Il en prit sa part joyeusement et un instant fut tenté du goût du théâtre. L'étude pourtant le retint et le jeune artiste, sachant très-peu et très-mal, apprit à désapprendre sa manière pour s'en former une meilleure, au témoignage de Wleughels. Chargé de faire la copie, qu'on voit encore à Rome, d'un tableau de Franç. Vannius, *la Chute de Simon le Magicien*, il s'en acquitta à son honneur et reçut la commande de plusieurs tableaux de chevalet, qui y sont restés de même dans les églises. Coup sur coup éprouvé par deux maladies très-graves, il put obtenir une prolongation de séjour à l'Académie et quand il partit seulement en octobre 1734, il y laissait partout de vifs regrets. Déjà ses maîtres le déclaraient en possession d'un talent original, qui devait plaire par la grâce de la nouveauté. De plus, six jours avant de se mettre en route, il avait épousé une charmante Italienne, la sœur de la célèbre miniaturiste Tébaldi, de laquelle il était depuis longtemps épris et qui devait charmer sa courte vie. Des amis et les protecteurs de l'artiste avaient encouragé et approuvé cette union, qui l'alliait à une honnête famille, preuve peut-être suffisante, qu'il ne dérogeait à aucune tradition de noblesse personnelle. De passage à Lyon, son portefeuille rempli d'études, il s'y lia avec J.-B. Gille dit Colson, peintre de miniature et de pastel, et fut mis par lui en relation avec les amateurs et les communautés. Il y exécuta avant son départ divers portraits et chez les Carmes trois tableaux, *les Bergers à la crèche, la Purification de la Vierge* et *l'Adoration des Mages*, cette dernière œuvre surtout remarquable, — chez les Pénitents Blancs, une *Assomption*, — et il avait passé marché avec les Chartreux, à qui il envoya en 1737 une *Ascension* et une *Assomption*, qui s'y voient encore et comptent parmi ses plus belles œuvres. L'artiste, agréé dès 1736 par l'Académie, venait en 1737 d'être élu membre titulaire, en présentant pour son tableau de réception *Ulysse sauvé du naufrage par le secours de Minerve*, actuellement au Musée de Montpellier. Peu après il obtint le titre d'adjoint-à-professeur; — et depuis longtemps déjà d'ailleurs les commandes abondaient. Outre des trumeaux et des dessus de porte chez Lallemand de Bai et le maréchal de Belle-Ile, c'est vers ce temps qu'il fut chargé de partie de la décoration de l'hôtel Soubise, où s'est conservé ce qui reste en place de son œuvre à Paris, *Diane dérobant à l'Amour son carquois, Hercule et Omphale, Minerve enseignant la tapisserie à une jeune fille, un Paysage*. Elle comprenait de plus *la Sincérité, accompagnée de trois génies*, scène aujourd'hui détruite. En 1738 il exposa deux esquisses : *Diane au bain*, gravée plus tard par Maillet, et *Le triomphe de Galathée* (27 pouces sur 36), qui se trouvait en 1790 à Angers, dans la collection de Livois, — *la Comédie*, — *l'Hymen d'Hercules et d'Hébé*, — *Vénus embrassant l'Amour*, — *la Musique*, tableaux remarqués. Il fut chargé vers ce temps d'une suite de dessins pour les tapissiers du roi. Mais des *Quatre Ages du Monde* qu'il avait entrepris à leur intention, un seul, *l'Age d'or*, mesurant 15 pieds 1/2 sur 11 pieds, put figurer à l'Exposition de 1740 laissé quoique inachevé, mais terminé par l'académicien Zobel. — L'artiste était mort le 11 mai 1739 d'une phthisie pulmonaire, suite de la petite vérole, laissant deux enfants au berceau. L'aménité de son caractère, sa probité, ses relations sûres et aimables lui avaient acquis de nombreuses amitiés, comme son talent sincère une rapide réputation. Au dire

des connaisseurs sa couleur est claire et gaie; son dessin large et quelque peu lâché manque d'énergie et de relief mais se recommande par l'harmonie des lignes, la finesse ingénieuse de la conception, la simplicité gracieuse de la composition d'un caractère particulièrement décoratif. Le Louvre possède de lui seulement deux dessins, *Une tête de jeune homme décorée de lauriers*, *Une tête de jeune fille couronnée de roses*. — A l'habileté du pinceau, le maître joignait la dextérité du burin, et ses eaux-fortes ont le mordant et l'éclat, qui manquent plutôt à ses peintures. Il a gravé d'après son œuvre propre dix pièces : deux académies d'homme, *le Baptême* et *la Confirmation*, pièces capitales d'une suite inachevée des *Sacrements*, *la Dame à l'éventail*, *le Commissionnaire*, *La jeune fille étonnée*, *Le petit paresseux*, *la Dame vue par le dos*, *Tête d'homme*, d'après Watteau, et cinq ou six morceaux de *paysages* et *d'études*. Fessard a donné d'après lui *Alphée et Aréthuse*, *Vénus et l'Amour*, *Amphitrite et un Amour*, le titre et le fleuron de la comédie du *Fat puni*; — Ravenet, sur ses dessins, plusieurs vignettes pour une édition de Boileau et *Sancho armé chevalier*; — Mic. Aubert, d'après un dessin, *Sancho berné*. La galerie de Livois à Angers possédait, outre sa *Galathée*, le tableau d'une *Nayade* (50 pouces sur 37). Siret indique les prix de vente d'un *Bain de femmes* (vente Vassal, 1774) : 1,131 livres; — de *l'Education de l'Amour* (Gros, 1778) : 1,800 livres; — de *Vénus dérobant le carquois de l'Amour* (Montbrun, 1861) : 510 fr. — Trois portraits du peintre ont été gravés in-8°, où se retrouvent la finesse et la douceur extrême de sa physionomie, deux sans inscription ni signature, le troisième avec son nom, ses titres et les dates de sa naissance et de sa mort. Ce dernier a été lithographié récemment par M. Morel, dans ses *Promenades artistiques* et précédemment chez Barassé, in-8°, 1867. Le chanoine Dirmand en possédait un autre dessiné à la plume sur vélin. — Charles Blanc donne, outre un portrait, son *Amphitrite* et son *Baptême*.

Baudicour, *Le Peintre graveur français continué*. — Basan, *Dict. des graveurs*, t. II, p. 496. — Charles Blanc, *Ecole française*. — *Mém. inéd. des Acad.*, t. II, p. 446-447. — *Arch. de l'art franç.*, t. I, p. 384, 415; t. II, p. 389; t. V, p. 289; — 2e série, t. II, p. 111 et 146-147. — Note Mss. de Ph. Béclard, communiquée par M. Lemarchand. — *Mercure*, juillet 1739. — *Rev. d'Anj.*, 1868, p. 270; 1870, p. 219. — Houssaie, *les Musées de provinces*, dans *le Moniteur* du 9 décembre 1857. — Moréri, 2e supplément. — D'Angerville, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, 1762, in-8°, t. IV, p. 455. — *Catalogue de Livois*, n° 182-193.

Trémollière (la), ham., c^ne de *Coron*. — *La Trémaillère* (Cass.). — *La Trimouillère* (Et.-M.). — *La Trémallière* (C. C.).

Trémollières (les), ham., c^ne de *Coron*. — *Les Trémeillers* (Cass. Et.-M.). — *Le villaige de la Petite-Turmelière* 1471 (G Cure). — *La mét. des Brandières alias Tremelières* 1640, 1729, — *le lieu et mét. des Tremellières-Braudières avec douves, fontaines* 1756 (G Cures), dépendance de la Roche-des-Aubiers; — cl., dans le bourg de *Huillé*, à n. h. Laurent Poullain en 1666 (E 4177).

Trémont, ruiss. — V. *le Livier*.

Trémont, canton de Vihiers (8 kil.), arrond. de Saumur (32 kil.); — à 41 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Tremunt* 1122 (Liv. N., ch. 150; L. R., f. 5 et 6). — *Ecclesia Sancte Marie de Tremonz* 1146 (Liv. d'A., f. 4). — *Prioratus de Tremonz* 1276 (H Passavant, ch. or.). — *Ecclesia Sancte Marie de Tremont* 1156 (Liv. d'A., f. 6). — *Tresmont* 1514, *Tresmont* 1528, *Tresmont* 1566, 1615, XVII-XVIIIe s. (G Cure et Et.-C.). — Sur de hauts coteaux en partie boisés (93-103 mèt.), — entre la Fosse-de-Tigné (3 kil.) au N., Nueil (8 kil.) au S., Tancoigné (4 kil.) à l'E. et au N.-E., Cernusson (4 kil.) à l'O. et au N.-O.

La route nationale de Saumur aux Sables descend du N.-E. au S.-O. jusqu'au bas du principal vallon, d'où elle prend sa direction de l'E. à l'O. Presque à l'entrée à gauche s'en détache le chemin de grande communication de Vihiers à Montreuil. — Au centre de son parcours s'y entrecroise le chemin d'intérêt commun de Châtillon à Martigné qui la relie au bourg et y est rejoint par le chemin d'intérêt commun de Gonnord.

Y passent, du S. au N., le ruiss. de Livier et ses affluents de gauche, les ruiss. de la Lande et de Lucet ou de la Bonde.

En dépendent les vill. et ham. de Lucet (27 mais., 84 hab.), du Pont (26 mais., 72 hab.), de la Moncellière (14 mais., 45 hab.), de Tremousseau (16 mais., 45 hab.), de l'Epinay (11 mais., 32 hab.), de Chanteloup (13 mais., 31 hab.), du Trembleau (10 mais., 27 hab.), de la Devaudrie (9 mais., 21 hab.), de la Provendrie (7 mais., 18 hab.), du Ménil (3 mais., 16 hab.), du Plessis (5 mais., 15 hab.), du Bas-Village (5 mais., 13 hab.), des Loges (4 mais., 12 hab.), des Denisières (3 mais., 5 hab.) et 5 ou 6 écarts. — La paroisse comprend, de plus que la commune, depuis 1828 sept fermes ou hameaux dépendant de la c^ne de Nueil.

Superficie : 810 hectares, dont 95 hectares en vignes, 120 hect. en bois.

Population : *313* communiants en 1624-1626. — *298* en 1627. — *116* feux, *526* hab. en 1720-1726. — *618* hab. en 1790. — *516* hab. en 1831. — *552* hab. en 1841. — *612* hab. en 1851. — *564* hab. en 1861. — *590* hab. en 1866. — 545 h. en 1872. — *558* hab. en 1876, — à peu près stationnaire; — dont *113* hab. au bourg (36 mais., 36 mén.).

1 moulin à eau; — 3 moulins à vent; — une tuilerie.

Assemblée le jour de la St Fiacre (30 août) au village du Pont, mais aujourd'hui bien déchue.

Chef-lieu de Perception pour les c^nes de Cernusson, Cléré, la Fosse, Nueil, Passavant, Tancoigné et Trémont. — *Bureau de poste* de Vihiers.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* construite par adjudication du 28 août 1851. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

'Eglise, autrefois, comme l'attestent tous les :es anciens jusqu'à la Révolution, consacrée s le vocable de N.-D. est aujourd'hui dédiée à Fiacre (succursale, 26 décembre 1804). Il ne te d'ailleurs de l'édifice primitif que le cintre lé d'une fenêtre à la chapelle N.-D.-de-Pitié, forme l'aile droite du chœur, bâtie en 1676. chapelle de Ste-Barbe, qui correspond à gauche, té construite en 1651 par le curé Chesneau et te à la clef ses armes sculptées d'un chêne de ople. Il y était enterré devant l'autel et non, nme on le raconte, au pied de la haute tour rée du clocher, construite d'ailleurs de même à frais et qui fut achevée le 29 août 1658. Une rre encastrée dans la base porte également armes sculptées. On les retrouve encore dans ngle inférieur, à droite, d'une toile, représen-it *Ste Barbe*, œuvre non vulgaire, délaissée qu'à ma visite au grenier du presbytère et ns un état de détérioration à peu près com-it. Une inscription y indique que *G. Chesau, docteur en théologie, l'a fait faire en 59.* — Dans le chœur figurent deux autres ta-:aux du XVII[e] s., l'un médiocre, *le Sacrifice Abraham*, l'autre d'une jolie manière et dis-guée, *Joseph chez Marthe et Marie*. Jésus rle à Marie qui lit, pendant qu'une servante court et qu'une autre attise le feu d'une che-inée lointaine. — Rien de plus n'existe à signaler ns l'église dont le pignon et toute la partie qui suit squ'à la porte latérale est moderne. Le dallage t formé encore d'antiques tombes, sur lesquelles distinguent à peine quelques lettres sans suite.

Sur un côté attient le *presbytère*, reconstruit en 60-61 ; — et au chevet, l'ancien *cimetière* qui vahissait vers S. une partie de l'enclos actuel. a été transféré sur un terrain nouveau, acquis ır acte du 8 février 1862, approuvé le 31 mai ıivant. — L'ancienne *cure* restaurée est trans-rmée en habitation bourgeoise.

Une *chapelle* de Notre-Dame existait à Lucet, ıi a été démolie depuis la Révolution ; à l'en-ée du bourg, vers la route de Vihiers, une autre *hapelle de St-Martin* se rencontre refaite ıut nouvellement et qui sert de refuge aux ieilles statues de l'église paroissiale.

La Carte Cantonale indique près le vill. du ont un *peulvan* probablement imaginaire et qui ıut au moins n'existe plus. — La grande voie de 'ihiers forme encore en partie limite vers S. vec Nueil. — L'église, sous le vocable, comme il st dit, de Notre-Dame, existait dès le XI[e] s. et la ondation en est due aux seigneurs de Passa-ant. Ils y avaient appelé, pour la desservir, es Bénédictins de St-Florent, à qui les bulles les papes durant le XII[e] s. en confirment à diverses 'eprises la propriété. L'abbé s'engagea en 1236 à y entretenir à demeure deux moines; mais dès ıe XIV[e] s. le prieuré ne formait plus qu'une annexe le celui de Montilliers, dont le titulaire réunissait ,es deux bénéfices. Par acte du 7 juin 1764 il fit abandon au curé, qui remplissait à Trémont ses fonctions paroissiales, de tous les droits de dîmes, sauf celles dépendant de son fief propre de Mon-tilliers, moyennant une rente de 25 setiers de froment. — Les registres de la cure remontent à 1608.

Curés : Ant. *de la Forêt*, 1497, 1514. — Franç. *Herpin*, 1520. — Nic. *Robin*, 1566, qui résidait à Poitiers. — Vincent *Bry*, 1593. — Mathurin *Moreau*, 1602, † le 30 décembre 1629. Il avait fait en 1615 rebâtir le presbytère sur l'emplacement du jardin et transformer en jardin l'emplacement de l'ancien presbytère. — Pierre *Rabit*, 1631, 1643. — Guill. *Chesneau*, 1648, † le 25 mai 1661. — René *Lehou*, 1668, 1672. — Claude *Jolly*, 1674, † le 9 septembre 1701, âgé de 56 ans. — Charles *Jaunay*, octobre 1701, qui résigne en décembre 1732. — Franç. *Grasfard*, janvier 1733, † le 23 mars 1741, âgé de 50 ans. — Pierre *Dozet*, parisien, installé le 14 mai 1741, † le 10 octobre 1773, âgé de 63 ans. — René-Gabriel *Tessié des Sablons*, originaire des Rosiers, décembre 1773, † le 17 mai 1783, âgé de 43 ans. — Louis-Thomas *Boulliau-Cartaly*, juillet 1783, jusqu'à fin de mai 1792 et qui signe ensuite « membre du Conseil général « de la commune. »

Le fief dépendait aux XI-XIII[e] s. de la terre de Passavant. Réuni plus tard à la baronnie de Vézins, il en fut détaché sur la fin du XIV[e] s. et attribué dans un partage aux seigneurs de Loué. Il dépend depuis le XVII[e] s. au moins et jusqu'à la Révolution de Tigné. — Il y existait, dit-on, un château fort dans le bois voisin du bourg, vers N., dit encore *bois du château*, où les paysans connaissent les restes d'anciens murs et même les fondations d'une chapelle sur lesquelles a été édifiée une habitation. — Sur l'étang seigneurial existaient trois moulins dont deux construits en 1234. — En 1788 l'isolement du pays condamnait à la misère la moitié des habitants depuis la Toussaint jusqu'au mois de mars.

La paroisse dépendait primitivement de l'Evêché de Poitiers, depuis 1317 de celui de Maillezais, depuis 1648 de celui de La Rochelle, — du Doyenné de Vihiers, de l'Election de Montreuil-Bellay, — du District de Montreuil-Bellay en 1788, de Vihiers en 1790.

Maires : Coquin, 1[er] fructidor an VIII. — Félix *Mancel*, 12 février 1807. — *Leroy*, 10 février 1813. — Charles *Nomballais*, 23 janvier 1816. — Franç.-Gabriel *Brunet*, 25 juin 1816. — Louis-Vincent *Philippon*, 25 avril 1823. — *Nombalais*, 15 janvier 1831. — Pierre *Baranger*, 9 octobre 1837, installé le 19. — *Cathelineau*, 1843. — Jean *Morin*, 20 août 1847. — Félix *Froger*, 10 juin 1854, installé le 18. — Jos. *Gallard*, 1861. — *Herpin*, 1870, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 44 ; C 193 ; G Cures ; H St-Florent, Pr. de Montilliers. — Arch. comm. Et.-C. — D. Huynes, Mss., f. 188. — Pour les localités, voir à leur article, *la Devaudrie, Trémousseau, Lucet*, etc.

Trémousseau, vill., c[ne] de *Trémont*. — En est sieur Franç. Lecointe 1596, n. h. Gabriel d'Ahuillé 1659.

Trénardière (la), ham., c[ne] du *Fief-Sauvin*. — *La Tonnardière* (Cass.). — *La Treugnardière* (Et.-M.).

Trénelaie (la), f., c^ne^ d'*Aviré*. — *La Trognelais* 1740 (E 513). — *La Tranlaie* (Cass.); — f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Fl*. — *La Troynellaie* 1539 (C 106, f. 74). — Ancien fief et seigneurie avec maison noble relevant de Bouillé-Téval. — En est sieur Jean Motais, écuyer, 1472, Jean de Champagne 1539, Claude de Chamballon, mari de Thibaude de Champagne, 1573, Louis de la Chapelle 1668, René Burolleau, docteur-médecin, 1710, René Chevalier, par acquêt en 1711, René Vincent, marchand, mari de Cl. Chevalier, 1742 (E 188-191); — vendue nat^t^ sur l'abbé Al. Vincent, le 19 messidor an IV.

Trent. — V. *Tran*.

Trépionnière (la), f., c^ne^ de *Cholet*. — *La Terpinière* (Et.-M.).

Très-le-Bois, c^ne^ de *la Chapelle-St-Fl*. — *Le fié* 1496, *le cloux de Très-le-Bois* (H St-Flor., la Chapelle B 7). V. *Trainebois*.

Trésorerie (la), c^ne^ d'*Angers*, près St-Léonard, anc. perrière. L'ancien logis de ce nom (XV-XVIe s.) est compris dans l'enclos de l'Orphelinat des Plaines, vis-à-vis la Verrandrie. Il y a été rencontré en 1874, en préparant des plantations, de nombreux débris de briques à rebord.

Trésorerie (la) vill., c^ne^ de *Louerre*, presque tout entier habité en caves de tuffeau exploitées. Le domaine appartenait depuis tout au moins les premières années du XIIIe s. à la Trésorerie du Chapitre St-Maurice d'Angers, qui y avait une maison de ferme et un fief s'étendant tout autour sur un rayon de trois quarts de lieue. Le trésorier y percevait la dîme et diverses rentes en grains, mesurées à un setier particulier dont 13 boisseaux moins 1/2 quart égalaient 12 boisseaux des Ponts-de-Cé. Un arrêt du Parlement du 30 mai 1732 le fixa à la mesure de Saumur. La terre fut vendue nat^t^ sur le Chapitre le 25 prairial an IV. — Le moulin de Bellegrenne, advenu plus tard au seigneur de Pimpéan, en dépendait primitivement et conserve seul aujourd'hui le nom antique du pays : *Buerguerelma* 1125-1130 (H Les Lochereaux, t. I, f. 3, ch. 3). — *Decima*, *domus de Bergalesme* 1239 1239 (G 842, t. I, f. 98). — *Bergaresme* 1270 (Ibid., f. 279). — *Bourgalesme alias la Trésorerie* 1730 (Ibid.). — *La closerie de la Trésorerie de Bourgalesme* an IV (Vent. Nat.).

Trésorerie (la), c^ne^ de *St-Silvin*. — Louvet raconte que le chancelier de l'Hôpital, allant rejoindre le roi Charles IX au Verger, s'y arrêta dans la soirée du 7 novembre 1564 et y passa la nuit. Le domaine avait été donné au XVe s., par Geoffroy Rouxière au trésorier du Chapitre Saint-Maurice d'Angers, — et fut vendu nat^t^ le 17 août 1791. — Il en dépendait une pièce de terre dite le *Vieux-Cimetière*.

Tressailly (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ de *la Plaine*; — donnent leur nom à un ruiss., né sur la c^ne^, qui se jette dans le ruiss. de la Bosse; — 750 mèt. de cours.

Tressard, f., c^ne^ de *Nuaillé*.

Tressé, chât., c^ne^ de *Pouancé*, à 1 kil. de la ville. — *Tersé, Trecé* XVIe-XVIIIe s (E 1133 et Et.-C.). — Autrefois simple métairie, dépendance du domaine de Pouancé et qui s'é[illegible] sur les trois paroisses de St-Aubin, [illegible] vière et d'Armaillé, en y comprenant [illegible] où n'existait pas d'habitation. On y [illegible] au XVIe s. un moulin à draps, banal [illegible] nanciers de la baronnie; mais dès les [illegible] années tout au moins du XVIIe s. [illegible] forges y est établi sur le vaste étang. Je le [illegible] pleine activité en 1628 — et non plus [illegible] en 1635, comme je l'ai indiqué ci-dessus, [illegible] encore moins en 1660 ou 1670 comme l'[illegible] tous les livres. Le maître directeur est [illegible] *Barlier*, qui demeure au fourneau de [illegible] vière. — Pierre *Lebarlier*, qui lui [illegible] noie en 1632 en poursuivant du [illegible] l'étang. — Après lui Galais *Belot*. — [illegible] *Poulain*, conseiller du roi au Grenier [illegible] Pouancé et maître des forges, demeure [illegible] même et y meurt le 12 mai 1642, remplacé [illegible] l'année par Jacques *de Chauvigné*. — [illegible] *Girard*, de Chasteauvieux, lui succède [illegible] la femme Marguerite Lemoine meurt dans la [illegible] gion réformée, en refusant toute assistance [illegible] lique, et néanmoins est inhumée dans le [illegible] de la Madeleine de Pouancé le 10 novem[illegible] par ordre des vicaires généraux d'Angers. [illegible] donné *ci-dessus*, p. 169, la série de ces [illegible] de forges, — que je trouve ici l'occasion de [illegible] pléter, — et l'histoire de ces établissements [illegible] depuis 1866 et pour les ateliers de Tressé [illegible]

A la place du modeste manoir, résidence [illegible] naire de l'agent général de la baronnie [illegible] marquis Joseph-Hilaire-Geneviève de Pr[illegible] mari de Sophie-Nathalie de Gibot, a fait [illegible] splendide château, commencé en 1846, [illegible] en 1848, sous la direction de l'architecte [illegible] de Nantes. Les abords et les dépendances [illegible] relles en ont été aménagés, sur les dessins [illegible] M. Jolly, en groupes d'un style grandiose, [illegible] larges allées tournantes, taillis, pelouses [illegible] bouquets d'arbres espacés, le tout préc[illegible] N. d'une grille, entre deux pavillons, et bor[illegible] l'O. et vers S. par le vaste étang de la Forge. [illegible] fice en style transitoire du XVIe au XVIIe s. [illegible] sente un long rectangle de 50 mèt., qu'[illegible] deux élégants pavillons avec tourelles, [illegible] façade d'ornementation distincte, l'une [illegible] éclairée de deux rangs de 25 fenêtres, [illegible] vers S., le corps principal légèrement [illegible] avec beffroi central, que précède une longue [illegible] terrasse décorée d'une balustrade à jour, [illegible] vue plonge sur de magnifiques prairies, sur [illegible] sur un horizon de 6 lieues. Un vaste escalier [illegible] tral dessert, par une double révolution, [illegible] soubassement jusqu'au 1er étage, avec [illegible] termédiaire au rez-de-chaussée, — la [illegible] le vestibule, ornés de colonnes et [illegible] marbres variés, la rampe évidée à jour. [illegible] térieur, les appartements se parent d'[illegible] boiseries et de plafonds découpés en caisson[illegible] chêne sculpté; dans la salle de billard, les [illegible] neaux et les dessus de portes sont décorés [illegible] d'un portrait de famille. La cheminée du [illegible] salon en marbre blanc a pour jambages [illegible] deux Chimères, et deux Cariatides à [illegible]

ortent un entablement couronné par l'écusson armorié du maître; dans le petit salon-boudoir, s *Quatre-Saisons*, peintes par Galand, élève e Ciceri; partout aux appartements intimes de étage supérieur, le luxe s'allie à l'attrait des légances plus rares que prêtent les arts et un oût délicat à tout l'appareil de la grande vie seigneuriale. — Sur la gauche, en avant du château, une jolie chapelle, abritée derrière un massif de verdure, domine de son clocheton le chemin d'Armaillé. Le domaine appartient aujourd'hui au marquis Etienne-Marie-Charles Aligre, gendre de M. de Préaulx depuis le 9 mars 1859.

Tressotière (la), cl., c^ne du *Lion-d'A.*

Tréton (*Jean*), fils d'Uriel T., maître apothicaire, de Saumur, docteur-médecin, marié le 2 janvier 1650, à Meigné-sous-Doué, avec Anne erthault, figure dans des actes à Allonnes, à orges et à Meigné-sous-Doué en 1657, 1711.

Treulière (la), f., c^ne de *Beaupréau*; = f., c^ne de *Jarzé*.

Treunières (les), ham., c^ne de *Blaison*.

Treurie (la), f., c^ne de *Chatelais*. — *La Trouverie* (Cass.). — Une croix y fut bénite par le curé dans les basses landes le 24 mai 1670.

Trévaudière (la), cl., c^ne de *Chevirê-le-R.*

Tréveillère (la), f., c^ne de *Jallais*. — *Une pièce de terre depuis peu défrichée, appelée le bois des Trévellières* 1622 (E 469). — *La Tervellière* (Cass.); = f., c^ne de *la Renaulière*.

Trèves, m^on dans le bourg de *Seiches* 1746 Et.-C.), appart. à d^lle Claude Toché.

Trèves, bourg, c^ne de *Trèves-Cunaud*. — *Clementiniacus* 769 (Cart. St-Aubin, f. 3). — *G. de Trevie* 1036 (Cart. St-Maur, ch. 33). — *In Trevis castro* 1035-1055 (Liv. N., ch. 260). — *Castro quod dicitur Trevis* 1056-1060 Cart. St-Aubin, f. 70). — *Trevis castrum* 1101 Liv. Bl., f. 34). — *Obedientia de Treviis*, — *Senior Treverensis*, — *insula proxima Treveris*, — *homines qui morantur Treviis*, — *Treverense castrum* 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 70 v°). — *Castrum de Trevienis* 1069 (Cart. Saint-Jouin, p. 21). — *H. de Triviis* 1070 circa (Liv. N., ch. 209). — *Clementiniacus* 1077 (Cart. St-Aubin, f. 6). — *Clementiniacensis ecclesia* 1060-1081 (Ibid., f. 70 v°). — *R. de Treviis* 1098 (Ib., f. 56 v°). — *G. de Trebiis* (Liv. Bl., f. 37). — *Castellum quod Trevis dicitur* 1070-1118 (Ibid., f. 42). — *Ad Treuvas* XIe s. (*Chron. d'Anj.*, II, 212). — *Dominus castri Treveris* 1105 (G 851, f. 975). — *A. de Triveris* 1115 circa (Cartul. de Fontev., f. 845 bis). — *Curtis que vocata est olim Clementiniacus, in qua modo castellum, quod dicitur Trevias situm est*, 1134 (Top. Grille). — *Treveris castrum* 1206 (*Chron. d'Anj.*, II, 56). — *In locum Clementiniacum prius dictum, castrum quod Trevas nuncupavit*, XIIe s. (*Chron. d'Anj.*, II, 276). — *Apud Trevias* 1209 (Pr. des Loges, ch. or.). — *Treviarum dominus* 1220 (G 842, f. 63). — *Dominus de Trevis* 1228 (Fontev., ch. anc. 142). — *Apud Treves* 1252 (H Breuil-Bellay, ch. or.). *Villa et castellaria de Treviis*, — *la ville de Trèves* 1269 (E 1322). — *Prior de Trabis* 1449, 1555 (G 9, f. 11). — *Ecclesia parochialis et curata Sti Albini de Trabis* 1529 (G Cures). — Du mot breton *Treb*, *Tref*, *Trec*, qui veut dire *chapelle succursale* ou *fillette*.

Le pays, que traverse sur les hauteurs la grande voie d'Angers à Saumur par la rive gauche, doit sa dénomination antique de *Clementiniacus* à l'habitation sans doute de quelque noble romain ou gallo-romain du nom de *Clément* ou *Clémentin*, que rappelle encore sur la rive droite le vocable de la c^ne de St-Clément-des-Levées. Jusqu'au XIe s., quoique dépendant du pagus angevin, il est soumis à la domination du comté de Blois et en particulier du château de Saumur, qui s'étendait jusqu'à Gennes et où commandait le terrible Gelduin, V. *ce nom*. Surpris un jour par l'approche imprévue d'une armée angevine, il envoya au-devant du comte Foulques Nerra pour lui proposer de faire accord et trêve. — « Trêve, soit, « dit le comte, et je veux la faire ici », — et il prit pied sur le terrain ennemi, en élevant, là-même où il campait, pour tenir en bride le Saumurois, *ad Salmurensium reprimendam potentiam*, un château-fort, qui resta baptisé par ce bon mot. — Ainsi du moins le raconte le chroniqueur de St-Florent, presque contemporain de l'histoire — et cette explication du nouveau nom, sans être acceptable, vaudrait mieux encore que celle qui y prétend voir l'indication de trois voies, *Tresviæ*, avec autant de raison qu'on en voit sept à St-Georges, V. *ci-dessus*, p. 372, col. 1. — Ce premier château, de construction antérieure à la prise de Saumur (1025) paraît avoir été inféodé tout d'abord par le comte au seigneur de Sablé, Herbert le Rasoir, *Rasorius*, qui le servait dans sa guerre de Touraine, — plus tard à Thibaud le Boutelier, *Buticularius*, puis à Geoffroy Le Fort, *dictus Fortis*, dès 1036, qui sans doute prit parti dans la querelle entre les deux neveux de Geoffroy Martel pour Geoffroy le Barbu. Foulques Réchin, vainqueur, rasa le château (19 juin 1069) et en le reconstruisant quinze ou vingt ans plus tard en fit don au chef d'une nouvelle famille de chevalerie, Geoffroy Fulcrade, qui prit l'habit de moine vers 1089 à St-Florent. Son fils Geoffroy, 1093-1142, fonda le bourg et les deux prieurés. — En 1147 on trouve pour seigneur Renaud le Roux, *Rufus cognomine*, qui suivit Louis VII à la croisade; — après lui, Aimery de Loudun, *de Losduno*, neveu de Gautier de Montsoreau. — Le manoir assiégé en 1206 par Jean sans Terre résista et tint bon jusqu'à l'approche de l'armée royale. — Un Geoffroy de Loudun est encore seigneur en 1220, 1228; — Bouchard de Marmande en 1258, 1259; — le dauphin d'Auvergne en 1391. — La terre fut à la fin du XIVe s. divisée en deux parts, l'une et la principale, attribuée à la comtesse de Sancerre, femme de Jacques de Montberon, l'autre au sieur de Maulévrier, — puis, par un acquêt du 18 août 1416 et par un échange se trouva réunie de nouveau aux

mains du chancelier de France, Robert Le Maçon, V. *ce nom*, dont le sénéchal en prit possession le 18 juillet 1417.

Le nouveau seigneur, avec l'aide toute-puissante du dauphin, qui allait être Charles VII, devait donner à son domaine une splendeur inespérée. Il y existait de toute ancienneté sans doute un double péage, établi d'une part sur les bateaux passant en Loire, de l'autre sur les marchandises cheminant à terre par les routes de Gennes, de Poitiers ou de Saumur ; et à chaque frontière de la baronnie, depuis le ponceau des Tuffeaux jusqu'au ponceau de Gennes, à Grésillé, à Louerre, à Coutures, à Louresse, « des branchées à boète et billettes pendant sur « les chemins » en avertissaient les passants. C'était là le grand revenu, la richesse du château. Par lettres patentes du 7 novembre 1430, le Dauphin, régent « connoissant et ayant en mémoire « les notables, bons et grans services dignes de « mémoire que nostre amé et féal chevalier, — dit-il, — « a fais en grand travail, soin et dili« gence à Monseigneur, à Madame, à nous et à la « chose publicque de ce royaume, jà a pluseurs « ans..., et ainsi que par sa constance et indus« trie, avec aucuns autres nos conseilliers, il fust « cause que nous fusmes préservez et retraiz « des dangiers des périlleuses céditions et « meurdres inhumains et rebeillons advenuz à « Paris l'an 1418..., et lui meu, comme loyal « serviteur, du grand désir qu'il avoit au salut de « nostre personne, en mettant arrière la seurté de « sa vie pour nous retraire, descendi de son cheval... « et icelui nous bailla pour nous partir, et en recou« vra un autre pour son salut... ; et icelluy nostre « chancelier, considéré qu'il est baron et seigneur « du chastel de Trèves, qui est lieu d'ancienneté « noble, séant en la rivière de Loire au duché « d'Anjou et auquel chastel a péage et travers « anciens, tant par eau comme par terre, et est « iceluy chastel, assis en moulte forte place sur « lad. rivière de Loire, et que si vertueulx et hautz « services doibvent estre recognuz par prérogative « et noblesse espéciaulx », le prince lui concède le privilége de lever « par devoir, tribut et péage « sur chaque pipe de vin passant lad. rivière de « Loire, en dévallant ou en montant par battel ou « batteaux devant ledit chastel, ou traversant par « charoy par lad. chastellenie », la somme de 10 deniers, — sur chaque muids de vin 5 deniers, — de même, un minot de sel sur chaque muids de sel. La perception de ces droits ne devait être supprimée qu'en 1564 par un arrêt du Parlement de Paris rendu sur la requête des marchands fréquentant la rivière de Loire. — Le Dauphin, devenu roi, s'empressa de confirmer cette concession par lettres patentes du 13 décembre 1423, et quelques jours après, le 16 février 1424 n. s., il accordait au chancelier, — outre les trois anciennes foires, qui se tenaient dans le bourg d'ancienne date à la St Luc, à la St Mathieu, à la Ste Catherine, — trois foires nouvelles à tenir les mardis après l'Ascension et la St Jean-Baptiste et le jour de la St Aubin, avec marché et assemblée tous les mardis, qui furent seulement en décembre 1762 transférés à Cunaud, ainsi que les foires.

Ces priviléges royaux, qui enrichissaient le pays et qui rapportaient surtout au seigneur de beaux droits de prévôté, permirent au chancelier Lemaçon d'entreprendre et d'achever en 1435 la reconstruction de son manoir seigneurial et notamment du principal donjon. Le bourg qu'il abritait, était devenu un véritable centre d'activité. Ses foires, ses péages, son port, l'importance de ses seigneurs y attiraient volontiers les habitants, les marchands, des populations de tout genre et avec elles aussi plus d'une misère. Il y existait dès le xive s. une Maison-Dieu et une aumônerie, et quand le chancelier mourut le 2 janvier 1443 n. s., il venait d'y établir « une « maladrerie pour ladres, parce qu'il y est sur« venu pauvres gens mallades d'icelle maladie ».

Par son testament en date du 29 décembre 1437, il avait légué, à défaut d'enfants, à son neveu Jean Le Maçon son château de Trèves, mais sa veuve Jeanne de Mortimer en fut ensaisinée en vertu d'un acte de donation mutuelle de 1424 et, s'étant remariée en 1445, elle l'apporta à Guy d'Acigné, d'où un héritage de seconde main le transmit à la petite nièce du chancelier, Robert Fillastre, femme de Jean de Montecler. — En est dit seigneur en 1443, 1452 Hélie Dallée, par sa femme Thiennette de Hoges, René de Villeprouvée 1474, 1489, mari de Marie de Monteclerc, François de Villeprouvée 1491, 1533, René de Thory, mari d'Anne Asse, 1541, Guyonne de Villeprouvée 1556, 1566, femme de Guy d'Avaugour, Claude d'Avaugour, 1570, 1582, leur fille unique, femme de Jacq. de Clérembault, Jacqueline de Clérembault, femme de Pierre de Laval, 1590, Pierre de Laval 1616, leur fils, conseiller d'Etat, capitaine de 50 hommes d'armes, baron de Lezay, mari d'Isabelle de Rochechouart-Mortemart. Il fit ajouter, vers la rivière, aux deux corps distincts du logis un pavillon neuf d'habitation que desservait un grand jardin en terrasse. V. un plan et une vue d'ensemble dans Gaignières. Devant le pont-levis, s'élevait encore au xviie s. une motte dite *la motte de Montsoreau*, qui avait porté sans doute le manoir primitif et qui restée nue et vide jusqu'au xvie s. fut chargée alors d'un corps de logis adossé à la chapelle reconstruite ; — vers l'E., une autre motte dite *Barbacane* ; — vers la rivière et devant la tour, qu'en séparait seulement un second parterre bas planté en verger, des *halles* logeaient les marchands venus aux foires et les bouchers détaillants. Au haut des halles se tenait l'auditoire, où le sénéchal rendait tous les quinze jours la justice pour les tenanciers de dix-sept paroisses. Tout auprès, dans la vallée, vers le coteau, s'étendaient autrefois deux étangs, dont un seul conservé au xviie s. Il alimentait à travers le jardin, par un canal en pierre de taille, un moulin banal qu'y avait construit Le Maçon et où le seigneur prélevait le vingtième du blé apporté. Quatre grands clos de vignes, entourés de murs, de larges fossés ou de haies vives, attenaient à la garenne seigneuriale semée de jeune futaie. — Sur un des quatre îlots dépendant du domaine étaient plantés les piliers de justice.

Le seigneur avait droit de prélever sur les pêcheurs le premier saumon pêché dans l'année. Il donnait cinq sous à qui le lui apportait; par contre, les autres pêcheurs, appréciation faite de la prise, étaient tenus d'en payer au seigneur la valeur, pour autant qu'elle dépassait cette somme de cinq sous. Chaque filet devait aussi une nuit entière de travail au profit du château. Le mardi gras de chaque année, près la borne qui séparait le fief de la baronnie et celui du prieuré de Cunaud, on voyait venir le cuisinier et le boulanger du prieur, l'un « garny de sa lardouère », l'autre « garny de son « bluteau », avec leurs aides portant une pièce de bœuf d'un pied carré, trois pintes de vin dans un baril et une miche. Le seigneur de Trèves ou son officier se trouvaient là — et avec eux sans doute aussi des pauvres, pour en profiter.

Pierre de Laval et sa femme, pour conserver auprès d'eux leur fille Catherine qui avait pris le voile aux *religieuses* Bénédictines réformées *de la Fidélité* de Poitiers, fondèrent le 14 août 1618 dans le *logis* dit *de l'Argentier*, à l'orient du château, sur le bord de la Loire, un prieuré conventuel de ce nouvel ordre, où leur fille fut installée en qualité de supérieure le 1er janvier 1619 avec deux religieuses et deux novices; — mais dès le 8 septembre 1626 la petite communauté était réduite à quitter la place, envahie par les eaux à chaque crue, et se transférait à Saumur, V. *ci-dessus*, p. 492.

Le maréchal de Maillé-Brézé, qui enviait depuis longtemps d'ajouter ce beau domaine à sa terre de Milly, dut faire intervenir la haute influence de Richelieu, son beau-frère, pour violenter les refus persistants d'Hilaire de Laval. Le cardinal, en son propre nom, par acte du 8 mars 1642, se porta acquéreur — moyennant 200,000 l., dont 114,000 étaient déjà réclamés par des créanciers, avec la promesse d'ériger Lezay en marquisat, — et transmit le 16 la baronnie au maréchal, dont la fille unique, Claire-Clémence de Maillé, V. *ce nom*, venait d'épouser le grand Condé. Par échange du 23 mars 1747 la terre passa plus tard au comte Louis-César d'Estrées et au maréchal Adrien-Maurice de Noailles, qui quatre jours après en firent cession, pour la somme de 310,000 livres, à Jean de Stapleton, seigneur irlandais, un des compagnons du roi Jacques, avec les châtellenies de Milly, Pocé, Villeneuve-Maillard, Sourches, Marson, la Tour-de-Ménives et nombre d'autres. C'est en faveur de ce nouveau venu que Louis XV par lettres du 23 août 1747 érigea la baronnie en comté, en y réunissant les terres de Laillou, Milly, Villeneuve-Maillard, Mancheron, Virolais, Saugré, Sourches, la Mimeolle, Pocé, Marson, les Noyers-Aménard et Baleau. Dès 1750 l'acquéreur fit abattre le château, n'en conservant que le seul donjon, dont le faîte fut même ragréé à neuf et la plomberie renouvelée. — Jean de Stapleton mourut le 1er juin 1776, âgé de 80 ans, en sa terre d'Ervallières, et fut transféré inhumer dans le chœur de Trèves. Sa fille Marie avait épousé le 7 novembre 1774 J.-B.-Charles de Laurens. C'est à elle qu'échut dans le partage de la succession paternelle le domaine de Trèves, advenu plus tard à Mme de Castelnau. Le 29 octobre 1832, M. de Fos, déjà propriétaire d'une grande partie du domaine, y ajouta par acquêt la belle tour de Robert Le Maçon qu'un acquêt nouveau le 2 mars 1873 a transmis à M. le docteur Maupoint, propriétaire déjà du prieuré St-Aubin.

Du puissant manoir du XVe s. refait en partie au XVIIe s. il ne reste plus que le donjon, haute tour ronde engagée pour un quart dans une tour carrée, la masse entière se dressant intacte encore et comme construite d'hier dans son enveloppe de pierre blanche. V. une lithographie dans *l'Anjou* du baron de Wismes. On y pénétrait autrefois par des couloirs souterrains, qui s'écroulant ont comblé le passage. Un immense escalier monumental y gravit aujourd'hui, tout couvert de mousse et d'herbe, laissant voir, presque à l'entrée, à gauche, les restes d'une poterne et d'un corps-de-garde écroulés, et à chaque palier, les attaches des murs du logis détruit. Au débouché s'étend l'immense terrasse découpée à pic dans le flanc d'un grand massif de roc, escarpé de trois côtés et dont le sommet aplani, aujourd'hui envahi par des poussées d'arbres et les restes des jardins, portait autrefois en bordure de hauts et puissants corps de logis, communiquant par un pont-levis. — L'escalier intérieur du donjon dessert, en tournoyant, les diverses salles, aujourd'hui nues et désertes, — sauf la principale, remise en état pour servir de rendez-vous de chasse, — jusqu'au faîte, couronné de machicoulis et de créneaux. Sur les murs de la gaite et de la cheminée, qui émerge de la plateforme, se lisent de nombreux noms, dont les plus anciens, — *Jacques Renault, vitrier, 1759, Fecit Nicou Blouin de Fontevem 1750,* — rappellent la date même de la restauration. De cette hauteur, — V. une gravure dans *l'Anjou* de M. Godard, par Hawke, — se découvre un des plus admirables panoramas de l'Anjou, plongeant sur les deux rives de la Loire, l'une à gauche, d'aspect sombre et sévère, tout abrupte et peuplée de ruines antiques, l'autre à droite, plongeant à perte de vue sur la vallée bordée d'églises neuves et jusqu'aux coteaux échelonnés de Blou ou de Vernantes — Des cuisines, occupent le soubassement; plus bas encore, les prisons; — et tout à l'entrée, sur la descente, quelque main de page ou de chevalier a gravé en lettres gothiques :

M V
Femme plus gente n'a
De Montecler.

Le domaine de *Clementiniacus*, au moment où le comte y établit un poste de guerre, appartenait depuis près de trois siècles, par la donation du roi Pépin, renouvelée par Charlemagne et Charles le Chauve, aux moines de St-Aubin d'Angers. Ils durent ne pas tarder à y constituer une paroisse, avec une église, quoiqu'aucun texte n'en fasse mention avant le milieu du XIe s

On voit l'église établie alors dans le château reconstruit. Un prêtre la dessert, qui percevait les offrandes et les dîmes, sous l'autorité des religieux. Mais au commencement du XIIe s. encore la demeure des religieux s'élevait sur le coteau, au milieu des vignes, *inter vineas*. Geoffroy Fulcrade les en fit descendre en 1106 pour les attacher de plus près au service de l'église du château, en les autorisant à bâtir à l'entour, dans l'emplacement compris entre leurs vignes, le marché et les deux petits ruisseaux, un bourg dont les habitants devaient jouir de toutes les immunités féodales et n'être astreints à d'autre obligation que le service de guerre pour le comte et la garde du manoir, sous les ordres d'un agent de l'abbaye. La même année le bienfaiteur fondait encore au profit des mêmes bénédictins le prieuré de St-Macé, V. *ce mot*; — et peut-être ne faisait-il ainsi que restaurer l'ancienne et primitive chapelle, probablement restée vide par le départ de la première colonie des moines.

Le domaine du *prieuré* régulier *de St-Aubin* comprenait aux XVIIe-XVIIIe s. une maison seigneuriale, une chapelle, un grand enclos muré le long de la Loire, 949 boisselées de terre dont 465 en bois abattus tous les dix ans, en vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat du 27 mars 1736, — sauf une réserve sise près la métairie de Clames, qui en dépendait, — et dans la vallée outre-Loire un fief important dit la Grange de Trêves, avec maison neuve et fuie.

On donne pour armoiries au prieuré : *d'azur à un bâton prioral d'argent, accosté de 2 tours de même.*

Prieurs : Et. *Le Dan*, 1366, 1375, prieur en même temps du Coudray-Macouard. — Jean *Lemoine*, 1426, 1438. — Jean *de Velly*, commandataire, conseiller du roi, doyen de l'église d'Orléans, 1473. — Etienne *Girard*, 1505. — Elie *Girard*, 1530. — Jean *Girard*, 1570, 1594. — Thomas *Jallet*, 1598, 1627. — Claude *Pasquier*, 1609. — Claude *Lemarié*, chanoine de St-Maurice, 1679, 1681. — Julien *Cherbonnel*, 1700. — Franç. *Palluau*, 1725, 1759. — Firmin *Lévêque*, 1764, qui permute le 28 mars 1773 avec le prieur de Champigny-le-Sec, *Delacroix*.

Le prieur était tenu à trois messes par semaine. Il en déléguait la charge à un prêtre habitué, qu'il payait 300 livres par an. Il devait même rente, comme portion congrue, au vicaire perpétuel ou curé, et encore 150 livres au desservant de la chapelle de St-Clément-des-Levées, V. *ce mot*, qui bientôt après la construction des levées devint le principal centre habité de la paroisse. En dehors du bourg, à peine en effet comptait-on quelques rares habitations dispersées à distance au milieu des bois, tandis que près de 200 feux s'étaient groupés outre-Loire et se détachèrent absolument de la paroisse en 1696.

Curés : Vincent *Lavocat*, qui permute — avec Jean *de Pontoise*, archiprêtre de la Flèche, chanoine de St-Pierre d'Angers, en 1529. — Et. *Girard*, 1558. — Jean *Girard*, 1571. — André *d'Espeigne*, 1625. — Thomas *Jallet*, 1627, en même temps curé de Briolay. — Nic. *Berthelot*, 1649. — Jean *Huvé*, 1700, 1709. — Simon *Brullé*, 1723. — Louis *Palluau*, † le 24 décembre 1735, âgé de 33 ans, à Angers (GG 157). — Louis *Beusnier*, décembre 1735, qui résigne dans les premiers jours d'octobre 1759 et est inhumé le 24. — René *Langlois*, octobre 1759, qui résigne en 1783. — *Huard*, installé en juin 1783, † le 5 novembre 1786. — André *Béatrix*, installé le 12 novembre 1786.

L'église orientée, à haut et large pignon, dont la base est décorée d'un bandeau porté par des modillons, s'ouvre par un portail plein cintre à claveaux réguliers, sans moulure, où apparaît encore la peinture d'un écusson à demi-effacé. Un large arceau roman l'encadre, accosté de deux arceaux ogivaux, formant ensemble comme un petit porche en avancement. La nef comprend cinq travées, éclairées chacune autrefois d'une fenêtre romane, dont le cintre, à claveaux réguliers, sans moulure, reposait directement sur l'appareil. Au-dessous, s'entrevoient d'étroites et minuscules baies, de dessin identique, XIe s — Plus bas encore les murs ont été ouverts de chaque côté au XIIIe s. par des arceaux, aujourd'hui enmurés, qui communiquaient sans doute dans un cloître. — La voûte du transept est surtout remarquable, — quoiqu'on n'ait pas pris soin encore de la signaler, — par tous les caractères de la coupole nettement accusés et mieux peut-être que nulle part ailleurs en Anjou, Elle porte le pied d'une large tour carrée, où s'aligne un rang de baies romanes, enclavé actuellement dans le toit et qu'on n'aperçoit que de l'intérieur de l'église; au-dessus ressort sur chaque face une couple de fenêtres romanes, — mais cette œuvre primitive est restée inachevée ; et sur le côté méridional de la nef se dresse, envahissant à demi la quatrième travée et tout entière la cinquième, un second clocher, construit du pied jusqu'au faîte au XIIIe s., en masse carrée, de deux ordres, dont les faces supérieures portent chacune une large fenêtre ogivale doublée de tores ronds concentriques. — L'abside ronde, éclairée de trois fenêtres, est accolée de deux absidioles ouvrant dans les bras du transept, que termine un pignon avec fenêtre et porte plein cintre. — A l'entrée de la nef se rencontre un très-curieux bénitier rond, en porphyre, découpé de quatre masques bizarres en saillie, dont un à barbe tailladée en carré à la romane, un autre, grimaçant comme un masque de grenouille, XIIe s.; — au fond, vers N., un charmant lampadaire hexagonal, en pierre, évidé à jour, sur chaque face, de trois étages de petites fenêtres tréflées à double meneau quadrilobé avec hauts fleurons, l'œuvre entière couronnée d'une flèche ornementale et mesurant environ 4 m. de haut., XVe s. — Un dessin par M. de Lorière en existe au Musée d'Angers. — A l'opposé, le long du mur, vers S., gît la statue couchée du chancelier Lemaçon, V. t. II, p. 494-495. — — Extérieurement, sur la face orientale du bras du transept S., qu'enveloppe le cimetière, on lit, en belles lettres onciales : *Cy gist le corps de messire Jean Breche, chappelain de ce lieu, qui déceda le X décembre 1650.* — A côté,

‹s un bloc de pierre est entaillée une statue de ‹Avertin XVe s.

‹a paroisse, réduite par la distraction de St-‹ment à 60 feux, restait chargée de pauvres et ‹mendiants, délaissés sans secours par la non-‹idence des seigneurs. Elle a été supprimée et ‹nie à celle de Cunaud en vertu d'une ordonnance ‹scopale du 20 février 1809. Par suite l'église en-‹rement à l'abandon, envahie par la moisissure ‹l'humidité, tombait délabrée. Vers 1865, elle ‹remise tant bien que mal en état aux frais ‹l'évêque Maupoint, V. *ce nom*, enfant du ‹ys. — La commune, constituée en 1790, a ‹à son tour supprimée en 1839 et réunie avec ‹naud, pour former une commune nouvelle ‹us le nom de Trèves-Cunaud, V. *ce mot*.

Maires : Jean *Péan*, 1er messidor an VIII, ‹missionnaire en 1813. — Charles-Marie *Guillon*, ‹juin 1813, démissionnaire en 1828. — Mau-‹e-Nic.-Marie *Hue*, marquis *de Montaigu*, ‹octobre 1828. — Louis *Piau*, 15 novembre ‹30-1839.

Arch. de M.-et-L. E 1322-1366, 45 volumes comprenant chartrier à peu près complet de la baronnie; G Cures; *Cart. de St-Maur* et Prieuré de Trèves. — Arch. comm. ‹-C. — Bibl. d'Angers, *Cartul. de St-Aubin*, Mss. 745, 70-71. — *Chron. d'Anj.*, 1876, p. 159. — De Wismes, *Anjou*. — Bodin, *Saumur*, t. I, p. 379. — Liv. noir, 260.

Trèves-Cunaud, con de Gennes (3 kil.), ‹rond. de Saumur (12 kil.); — à 37 kil. d'An-‹ers. — Commune formée, par ordonnance du ‹janvier 1839, de la réunion des deux communes ‹e *Trèves* et de *Cunaud*, V. *ces mots*, — sur la ‹ive gauche de la Loire, — entre Gennes à l'O., ‹hênehutte (4 kil.) à l'E., Verrie (8 kil.) au S., ‹a Loire au N., qui pour la moitié de sa largeur ‹épend du territoire ainsi que deux ou trois îles ‹ont la principale, dite *Ile de Trèves*, mesure ‹lus de 33 hect. — Un *bac* communique avec la ‹*tation* du chemin de fer d'Orléans en Saint-‹lément-des-Levées, sur la rive droite.

La route départementale no 14 de Montsoreau à ‹a Varenne passe tout du long, du S.-E. au N.-O. ‹ormant levée au bord de la Loire, et dominée par ‹e hauts coteaux boisés, dont les flancs éventrés ‹'ouvrent à d'immenses carrières.

En dépendent, — outre les deux bourgs, distants ‹l'un kilomètre, de Cunaud (72 mais., 103 mén., ‹87 hab.) et de Trèves (74 mais., 83 mén., ‹91 hab.), — les vill. et ham. des Caves (27 m., ‹8 hab.), de Beauregard (4 mais., 13 hab.), de ‹a Brazonnerie (7 mais., 24 hab.), de Clames ‹3 mais., 9 hab.), les chât. de Combres et de ‹unaud et 18 fermes ou écarts.

Superficie : 1,632 hect. dont 687 hect. appart. ‹utrefois à Trèves, 949 hect. à Cunaud; — ‹88 hect. en bois, 80 hect. en vignes.

Population : *795* hab. en 1841. — *810* hab. ‹n 1851. — *870* hab. en 1861. — *869* hab. en ‹1866. — *850* hab. en 1872. — *802* hab. en 1876, — dont une cinquantaine de mariniers et le ‹ouble environ de carriers occupés avec quelques maçons aux exploitations du tuffeau.

Une *assemblée* se tient à Cunaud le 12 septembre.

Bureau de poste et *Perception* de Gennes.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, installée sur la levée, au bourg de Cunaud, dans le logis dit *Le Magasin*, acquis le 24 mars 1847. — *Ecole* laïque *de filles*.

L'*Eglise* conventuelle de Cunaud, monument historique amplement décrit *ci-dessus*, t. I, p. 802, a été conservée comme église paroissiale. — La paroisse de Trèves y est réunie par ordonnance épiscopale du 20 février 1809 et dès le 28 octobre 1803 avait dû livrer le mobilier de son église.

La *cure*, attribuée aux Hospices d'Angers, a été rachetée en 1836 par la commune.

Maires : Jacques *Harsandeau*, 1839. — Maurice-Nicolas-Marie *Hue*, marquis *de Montaigu*, installé le 4 octobre 1840. — Charlemagne *Dupuis*, 8 octobre 1848. — Vicomte *de Jousselin*, 23 juillet 1852, installé le 28. — Vicomte Bertrand *de St-Pern*, installé le 6 juillet 1854. — Jacq. *Juteau*, installé le 4 septembre 1858. — *De Fos*, 1865. — Charlemagne *Dupuis*, 1870, en fonctions, 1878.

Pour les localités, voir *Combres, St-Macé, Cunaud, Trèves, la Braudière*, etc.

Trézan, vill., cne de *Gennes*. — *Terzat* (Cass.). — La principale mét. avec six caves et bois taillis appart. en l'an VI à l'émigré de Vert.

Trezé, vill., cne de *Méron*. — *Villa Treciacus super fluvium Dive* 966 (St-Aubin, Mens. conv., t. I). — *In pago Pictavo villa que vocatur Triziacus* 970 (Cart. St-Aubin, f. 15). — *In pago Pictavensi, villa que vocatur Treciaca* 980 circa (Ib., p. 75). — *Treziacus* 1090-1100 (Pr. du Coudr., ch. or. et Cart. St-Aubin, f. 26, 62, 86). — *Ad Tresias* 1157 (Pr. du Coudr., ch. or.).

Trezeaux, cl., cne d'*Andard*.

Trézenne (la), — *la rivière de Trézonne* 1492 (St-Flor.), — rivière née sur la cne du *Puiset-Doré*, au-dessus du vill. de la Garenne, forme la limite de St-Rémy et du Fuilet, puis de St-Rémy et de la Boissière, et se jette dans l'Evre au-dessous du mln de Corneau, passant à la Garillère, à la Bouinière, aux mlns de l'Aulnaie, Pichon, des Touches, de l'Essard et du Temple; — grossie à droite du ruiss. de la Coreillère; — à gauche des ruiss du Chêne-Hubert, du Grand-Gast, de la Fosse-à-l'Ane, des Touches et du Petit-Breil; — 8,700 mèt. de cours.

Trézon (le), né sur la cne de *Chanteloup*, dans l'étang de Cayenne, descend à celui de Péronne dont il prend souvent le nom, en sort pour pénétrer sur Tout-le-Monde, forme quelque temps limite avec Yzernay, puis s'écarte vers l'O. au pont de Gentil, traverse du N.-O. au S.-O. le territoire de Tout-le-Monde dans toute sa largeur, et forme limite entre Mazières et Maulévrier, jusqu'à son confluent dans la Moine sur les confins communs de Maulévrier, de Mazières et de Cholet; — a pour affluents les ruiss. de la Vivandière, de la Haie-Résé, de la Fardellerie, de la Haie-Mariot; — 15,800 mèt. de

cours. — Le Cadastre et l'Et.-M. donnent son nom à la Moine, pour la partie comprise entre les sources de la Fardellerie et le m^in de la Goubaudière, attribuant à la partie supérieure de la Moine, le nom de ruiss. de Péronne.

Trianeau (le), f., c^ne de *Linières-Bouton.*

Triage (le), bois, c^ne de *Freigné* (Et.-M.). — *Le Bois de l'Aulne* (Cass.).

Triangle (le). — V. *Bourné.*

Trianon, cl., c^ne de *Juigné-Béné* ; = pont sur l'Erdre, près *Freigné*, V. *la Coquelinière.*

Triballerie (la), f., c^ne de *Beaucouzé.* — Anc. domaine de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers ; = vill., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Tribert (*Joseph-Jérémie*), né le 23 juillet 1743 à Lusignan (Vienne), négociant en 1789, avait été chargé par le gouvernement royal d'acheter des blés à Marans, à Auvray, à Hennebon pour l'approvisionnement de Paris, mais il dut se retirer poursuivi comme accapareur par le peuple, qui mit son bagage au pillage. Un décret de l'Assemblée nationale du 21 janvier 1790 le prit sous la sauvegarde de la loi et du roi ; un autre du 29 août 1791 lui accorda 45,500 livres d'indemnité. Il venait cette année même d'acheter nationalement le prieuré bénédictin de Montreuil-Bellay et y avait transporté sa résidence. D'une résolution et d'une énergie rares, grand, noir, sec, il partit le 22 mars 1793 comme capitaine des grenadiers du bataillon de Montreuil contre les Vendéens et se trouvant commander l'avant-garde de Leygonnier, occupa Cholet le 14 avril et y délivra le maire Cambon et 60 patriotes prisonniers. Le 18 il occupait le château de Boisgrolleau, V. *ce mot*, avec 147 grenadiers du bataillon de Saumur et de Montreuil et y fut investi une heure après par plus de 10,000 hommes, commandés par Du Chilleau, la Rochejacquelein, de Rangot, d'Elbée, Cathelineau, Stofflet. Pendant deux jours et deux nuits la petite troupe soutint les assauts redoublés, les volées du canon et une fusillade incessante et ne capitula qu'à bout de vivres et de munitions et sur la certitude acquise de n'être pas secourue. Les prisonniers furent conduits à Mortagne, et leur chef, conservant même son épée et les insignes de son grade, obtint d'abord la ville pour prison. Il était logé dans l'hôtel même de M. Boutillier de St-André, mais il n'y resta que deux jours, protégé à grand'peine par son hôte contre la population vendéenne, qu'exaspérait la vue de ce patriote. Enfermé à part dans un cachot jusqu'au 3 juillet, il fut conduit alors à Cholet dans une prison horrible et tenu à la chaîne. Le 1er août l'ordre fut donné par Cesbron d'Argonne de le fusiller ; les soldats s'y refusèrent. Le 3, en route pour Beaupréau, l'escorte s'arrêta dans une lande et creusait sa fosse, quand une panique lui sauva la vie. Enfermé de nouveau à Beaupréau et chargé de fers « dont le « boulon avait 6 pouces de circonférence », il fut conduit le 16 au château du Ponceau en Saint-Laurent et le 18 conduit au supplice avec 243 autres prisonniers. Un élan de désespoir leur fit désarmer les gardes, mais 160 Bleus tombèrent massacrés dans la bagarre. Tribert fut assez heureux pour s'échapper et gagner Nantes, [illegible] il s'alita épuisé jusqu'au 20 novembre. D'Ang[illegible] les représentants lui envoyèrent un sabre d'honneur et un cheval. Il était encore convalescent et employé comme directeur des subsistances de l'armée de l'Ouest, quand sur un arrêté du C[illegible] de sûreté générale de la Convention du 8 ger[illegible]minal an II, il fut arrêté à Montreuil-Bellay [illegible] le représentant Ingrand et amené à Poitiers a[illegible] sa femme et leur fils aîné, alors lieutenant [illegible] grenadiers du 2e bataillon de Maine-et-Loire [illegible] peine de retour de l'armée du Nord depuis [illegible] jours. Son autre fils, employé à la direction [illegible] subsistances de l'armée de l'Ouest, avait été [illegible]duit à Paris devant le tribunal révolutionnaire. Après 7 mois 1/2 de détention, un arrêté [illegible] Comité de Salut public mit toute la famille [illegible] liberté. Alors le père reprit son commerce [illegible] blé et se remit à rétablir sa fortune. Par [illegible] nouveau revirement dans cette existence si [illegible]lière, il fut, dès l'établissement des préfectures, appelé le 3 floréal an VIII au Conseil de Pré[illegible]fecture de Maine-et-Loire et y siégea jusqu'au 18 floréal an IX. A cette époque un nouveau [illegible] de fortune le fit nommer inspecteur des [illegible] à la résidence de Saumur. Il est mort à Montreuil-Bellay le 11 mars 1816 et fut inhumé, [illegible] son désir, dans le cimetière de l'hôpital, [illegible] l'emplacement actuel de la cuisine. — Son fils aîné était receveur particulier à Bordeaux, son [illegible] cadet à Caen. Sa fille aînée avait épousé le conseiller d'Etat Thibaudeau.

Arch. de M.-et-L., séries L et M. — Note Mss. [illegible] Tribert. — *Mémoires* Mss. de Besnard et de l'abbé Bou[illegible] de St-André. — Savary, *Guerres des Vendéens*, t. I, p. [illegible]

Triboinelle, vill., c^ne de *Corné.*

Tribonde, cl., c^ne de *Lasse.* — En est sieur n. h. Franç. de Montergon 1660.

Tribonnerie (la), f., c^ne de *Bécon.* — *La Triboisnerie* 1539 (C 106, f. 33 et Cass.). — En est sieur Franç. de l'Epinay 1539, J. Sarra[illegible] 1573, Angélique de Sarrasin 1657, Nic. Fourn[illegible], mari de Perrine Chaudon, 1732. — En dépendait sur trois pièces de terre, une ancienne perrière, dont l'exploitation était certainement délaissée dès le XVIe s.

Triboulllarderie (la), c^ne d'*Angers*, près le Tertre-au-Jau. — *La Touriblarderie* 16[illegible] (H Ronceray, le Petit-Seiches). — Appartient à cette date à Franç. Lespicier, — plus tard au Ronceray d'Angers.

Triboullère (la), f., c^ne de *Cholet* (Cass.), aujourd'hui disparue.

Triboulaie (la), f., c^ne de *la Potherie.* — *La Tribaillaye* (Cass.).

Triboulet, nom du fou du roi René et de Jeanne de Laval, — pauvre nain difforme, à tête étroite et rabougrie, qui avait son logement en 1464 et 1466 aux halles d'Angers. — On rencontre son nom dans les comptes royaux dès au moins 1447. — Il avait un « gouverneur » ou valet à son service et portait de riches vêtements de drap d'or.

Lecoy de la M., *Extraits des Comptes*, p. 331, 333, etc. et le *Roi René*, II, 150-151.

Tricardière (la), f., c^ne de *St-Martin-d*[illegible]

lois, acquise en 1669 par le sieur Cadot de Ch.-r. d'Andigné.

Tricherie (la), f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Tricoire (la), f., c^ne de *Cholet*.

Tricollière (la), f., c^ne de *St-Quentin-en-M.* - *La Torcollière* 1440 (E 1047. — *La Tu-ollière* (Et.-M.). — Anc. maison noble relevant ; Sainte-Christine ; — en est sieur Jean Tur-uart par sa femme Marie Trochon, 1440, Louis haron par acquêt en 1652 de n. h. J. Elis.

Tricon, anc. mais. noble, dans la ville de *Montreuil-Bellay*. — *La maison seigneu-iale*, — *le fief et seigneurie de T. alias le Petit-Ardilier* XVI-XVIIIe s. — anc. domaine du hapitre de Montreuil, joignant les murs de ville, evant la rue de l'Ardillier.

Tricordaie (la), f., c^ne de *la Ferrière*.

Tricotière (la), f., c^ne de *Cholet*.

Triglaie (la), f., c^ne de *Savennières*.

Trigueneau (.....), avocat à Beaufort, a onné de sa façon une épigramme latine en tête u *Clades* de Berge, 1650.

Trihory, f., c^ne d'*Angers* S.-O. — Anc. do-aine du Chapitre St-Laud, vendu nat^t le 24 fé-rier 1791.

Trillard (le), cl., c^ne de *Vernoil*.

Triloir (le), ham., c^ne d'*Allonnes*.

Triltière (la), ham., c^ne de *Chemillé*.

Trimossaie (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — ınc. maison noble, dont est sieur n. h. J. Veillon 545, Marc Garande 1651.

Trimottière (la), m^on b., c^ne de *Montreuil-ur-Loir*. — *Les Trinotières* (Cass.). — Anc. lomaine relevant au XVIIIe s. de Marolles en ßeiches et cité comme modèle d'exploitation par Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. I, p. 362.

Trimouillère (la), vill., c^ne de *Nueil*. V. *la Trémollière*.

Trioche (*Jean*), ministre de l'Eglise réfor-née, à Châteauneuf-sur-Sarthe en 1567, n'est onnu que par son démêlé avec le franciscain Portaise, V. *ce nom*.

Triocherie (la), f., c^ne de *Tiercé*, donnée ar Geoffroi Machefer, prêtre, le 22 février 1539, our la fondation d'une chapellenie en l'église aroissiale.

Triolet, pont, c^ne du *Ménil*. — *Le Pont-Trieuret* (Cad.). — Un arrêt du Parlement du 25 mai 1703, rendu sur la requête des habi-ants du Ménil en imposa l'entretien et, en cas le ruine, la reconstruction au propriétaire des erres d'Ingrandes et de Chantocé, conformément à une transaction du 21 janvier 1408 (St-Florent, '. 10).

Triotterie (la), f., c^ne de *Chalonnes-sous-le-Lude*.

Trionon (le), f., c^ne de *Villemoisant*.

Trioreau, f., c^ne de *Linières-B.*

Tripardière (la), f., c^ne de *Broc*.

Triperie (la), f., c^ne de *Huillé*.

Tripier (*Pierre-Nicolas*), maître-ès-arts et marchand libraire, Angers, en 1762-1780, épouse le 7 mars 1769 à Bouchemaine d^lle Françoise Lettrie. Son fils était feudiste en 1789.

Tripière (la), f., c^ne de *Châtelais*. — En est sieur Pierre Davy 1587.

Tripot (le), f., c^ne d'*Allonnes*.

Triquandière (la), f., c^ne de *Brissarthe* (Cass.). — *La Turquandière* (C. C.).

Triquetterie (la), f. et landes, c^ne de *Saint-Silvin*, avec moulin à vent dit Moulin-Triquet, à l'E. — V. un plan du Perray XVIIIe s.

Trivelaie (la), f., c^ne de *Loiré*.

Trochardière (la), f., c^ne de *Feneu*.

Troche (la), c^ne du *Voide*. — *La maison, terre, seigneurie de la T. avec domaine et moulin dans la paroisse du Voisde et de St-Hilaire* 1540 (C 106, f. 144). — En est sieur Guy de Mathefelon, 1414, Jean Gasselin 1444, Jean de Savonnières 1451, Jean de S. 1539, Marie de Sav. 1578, Charles de S. 1581, Martin de Sav. 1648, 1683, Jeanne Fournier, veuve d'Ant. de la Haie Montbault, 1691, 1715 — qui relevait le fief du château de Vihiers. — V. *la Tranche*.

Troche (la Petite-), ham., c^ne des *Cerqueux-de-Maul*. — Il y existait encore en 1840 des ruines de constructions d'apparence très-antique; — (la Grande-), vill., c^ne des *Cerqueux-de-Maul*. — *Trocia* 1110 (Cart. de Chem., ch. 16-17). — *Troca* 1155-1180 (Cart. Font. 578).

Trochon (*Pierre*), qui s'intitule dans un acte de 1612 « professeur de lettres » (GG 214), a publié un opuscule : *De litterarum humaniorum necessitate ad omne genus disciplinæ Oratio ad Petrum Ærodium* (Angers, Ant. Hernault, 1604, in-4°).

Trochonnière-Neuve (la), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Trochouère (la), ham., c^ne de *Bécon*.

Trochuaie (la), f., c^ne du *Lion-d'A.* — En est sieur n. h. Ph. Rochin, 1632. — Dépendait en 1780 de la terre de la Motte-Ferchaud. — V. le *Pas-Robin*.

Troilée (la), c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée* (Et.-C.).

Troince (la). — V. *Terre-Rouge*.

Trois-Boudins (les), auberge, c^ne de *Vernantes*.

Trois-Chemins (les), f., c^ne de *Corzé*; — f., c^ne du *Guédéniau*; — f., c^ne de *Moulіherne* (Cass.); — cl., c^ne de *Tiercé*.

Trois-Chênes (les), f., c^ne d'*Avrillé*, acquise le 4 avril 1693 de d^lle J. Rousseau par h. h. Ant. Descamps, maître vitrier d'Angers; — vill., c^ne de *Faye*; — f., c^ne de *Fontevraud*, sur la limite de St-Cyr; — cl., c^ne de *la Lande-Chasle*; — carrefour, c^ne de *la Renaudière*.

Trois-Chopines (les), vill. et m^lins à vent, c^ne de *Brigné*. — Un des moulins a été incendié le 3 juillet 1874 et depuis rebâti.

Trois-Cocardes (les), emplacement de la mairie actuelle de *Vivy*.

Trois-Coins (les), m^on, c^ne d'*Angers* N.-E., entre la route de Paris et la Maine.

Trois-Curés (les), carrefour à la rencontre des anciennes paroisses de *Morannes*, Varennes et Saint-Denis d'Anjou.

Trois-Demoiselles (les). — V. *la Croix-des-Demoiselles*.

Trois-Echelles (les), f., cne de *Sainte-Gemmes-sur-L.* — Anc. logis du XVIe s.

Trois-Fontaines (les), f., cne de *Bécon*.

Trois-Hameaux (les). — V. *les Trois-Ormeaux*.

Trois-Journaux (les), f., cne de *Montigné-les-Rairies*.

Trois-Lotaux (les), f., cne de *St-Germain-lès-Montf.*, bâtie depuis 1835.

Trois-Louis (les), f., cne de *Chanzeaux*, au vill. de la Trappe.

Troismailles (*René*), imprimeur de l'évêché, Angers, 1577. Sa signature figure à un acte du 26 mars 1581 (GG 83).

Trois-Maillets (les), vill., cne de *Varennes sous-Montsoreau*.

Trois-Marchands (les), f., cne de *Breil*.

Trois-Marches (les), cl , cne de *Daumeray*, dans le vill. de St-Germain 1714 (Et.-C.).

Trois-Maries (les), f. cne de *Vauchrétien*.

Trois-Méliers (les), f., cne de *Marcé*.

Trois-Œufs (les), h., cne de *la Possonnière*. — Il fut emporté tout entier par l'inondation qui y rompit la levée le 5 mars 1844. De 7 maisons il n'en restait debout qu'une seule toute ruineuse.

Trois-Oies (les), f. et min à eau, cne de *St-Pierre-Maulimart*.

Trois-Ormeaux (les), cl., cne de *Brion*. — *Les Trois-Hameaux* (Cass.). — Domaine de la chapelle des Haies, vendu natt le 11 février 1791 ; — vill., cne de *Villebernier*.

Trois-Paroisses (les), cl., cne du *Louroux-Béc.*, à la rencontre des paroisses de la Cornuaille et de St-Sigismond. — Le même nom désignait au XVe s. à l'opposé vers N.-E. la rencontre des paroisses du Louroux, de Vern et de la Pouëze, sur le bord de l'Erdre et d'un vieux chemin, au point marqué par une grosse pierre.

Trois-Pâtis (les), cl., cne du *Fief-Sauvin*.

Trois-Perrins (les), cl., cne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de St-Augustin. — Anc. domaine de la cure de la Trinité.

Trois-Perrins (les), f., cne d'*Avrillé*. — *Fratres Trium Perrinorum* 1264 (H.-D. *B* 21, f. 29). — Anc. prieuré simple et régulier de l'ordre de St-Augustin, sous le vocable de Ste-Catherine, à la présentation de l'abbé de la Roë. — L'existence en est constatée au XIIIe s. sans autre renseignement sur sa fondation. — *Prieurs :* Jean *Filleteau*, 1458. — René *de Chouppes*, religieux de St-Nicolas d'Angers, 1553, 1569. — Pierre *de Requin*, 1607, 1622. — Olivier *Gohin*, 1663. — Léonard *Mauget*, curé d'Abondant, 1698. — Jacq. *Girardin*, 1691. — Jean-Claude *Pattu*, 1693. — Benoit *Ricoult*, 1733. — Franç. *Marchand de Coulours*, 1756. — La maison fut vendue natt le 5 novembre 1793 au citoyen Bédane, avec quelques dépendances en Montreuil-Belfroi et Cantenay, et le procès-verbal la dit confisquée sur l'ordre de Malte.

Trois-Piliers (les), carrefour, cne du *Lion-d'Angers*, sur le chemin des Mares à la Grosse-Pierre, emplacement des anciennes justices féodales.

Trois-Pilons (les), vill., cne de *Longué*, à quelques pas du pont Mallet, avec une petite chapelle rectangulaire, flanquée de contreforts aux angles et portant une Vierge dans le pignon.

Trois-Planches (les), f., cne de *Corzé*.

Trois-Poiriers (les), f. et min, cne de *Chaudefonds* ; — ham., cne du *Voide*. — *Le bordage des T.-P.* 1540 (C 106, f. 68). — Il n'y existait plus en l'an V que la masse d'un moulin à vent, abandonné depuis 20 ans et dont l'emplacement fut vendu natt le 16 vendémiaire sur l'émigré Glasson du Coudray.

Trois-Quartiers (les), vill., cne de *Neuillé*.

Trois-Rois (les), cne de *Seiches*. — *Le village des T.-R.* 1760 (Et.-C.).

Troissardière (la), f., cne de *Marcé*.

Trois-Vicaires (les), vign., cne de *Saint-Rémy-la-V.*

Trollière (la), f., cne de *Chemillé* (Cass.). — *La Borderie ou le Trollier* (C. C.) ; — f. cne du *May*.

Trombaie (la), f., cne de *St-Hilaire-du-B* — *La Tremblaie* (Et.-M.).

Trompe-souris, cne de *Jumelles* ; — f., cne de *la Potherie*.

Trompe-tonneau, cne de *Saint-Jean-des-Maurrets* — Anc. vignoble mis en labour dès la fin du XVIIe s.

Tronc (le), f., cne de *Freigné*. — *Les Troncs* (Cass.) — *Le vill. du T.* 1672 (Et.-C.). — vill., cne de *Sceaux*. — *Boscus de Truncis* 1080 circa (2e Cartulaire Saint-Serge, p. 119). — *Terra quæ dicitur de Truncis* 1134-1150 (Ibid., p. 181). — *Locus qui dicitur les Trons* 1301 (H Prieuré, ch. or.). — *Grand, Petit-Tromp* (Cass.). — Anc. bois qu'habitaient au XIe s. de simples étagers n'y ayant pas le droit d'usage. — Il paraît défriché dès le XIIe s. puisqu'on y cultivait la vigne. Une métairie y existait au XVe s. qui dépendait du prieuré ; — f., cne de *Tilliers*. — Anc. annexe de la Chevardière ; — en est sieur par sa mère, Marie de la Brunetière, Paul Hyacinthe d'Escoubleau de Sourdis, † en 1752.

Tronchay (le), f., cne de *Martigné-Briand*, dans le village de Cornu. — *Le Tronchay* (Et.-M.). — *Locus, domus du T.* 1512 (Char. de Martigné-B.). — *Manerium du Tranchay* 1602 (Ib.). — *Le Tranchay* (Cass.). — Anc. fief « *avec ses appartenances de maison*, hostel, « *jardins, préclosures, bois, garennes* » (C 106, f. 286), relevant de Doué et appart. à dame Marguerite de la Jumellière en 1469, veuve de Jean Fresneau, qui en fonda la chapelle seigneuriale sous le vocable de N.-Dame ; — Pierre de Daillon, 1512, 1539, Jacq. de Boissy 16.., Pierre de Bellère, mari de Marguerite de Jarseau, 1638, 1663 ; — leur fils César de B. 16.., frère de Louise-Agnès. V. *ci-dessus*, p. 297. Il est de tradition dans le pays, V. D. Chamard, t. III, p. 331, que la famille, maudite par un pauvre, s'éteignit sans postérité. Elle y résidait encore en

810; — auj. à Mlle Lepelletier de Salvert, femme e M. de la Panouse. — Il ne reste du logis que s servitudes, autrefois bordées de douves, le ortail plein cintre, où apparaît à la clé de voûte date 176. avec porte basse couronnée d'une ccolade, et une tour ronde, ancienne fuie sur aquelle est encastrée une pierre chargée d'un cusson effacé. La chapelle, où l'on célébrait ncore des mariages au milieu du XVIIIe s., a été emplacée par une boulangerie.

Arch. de M.-et-L. et Arch. comm. — Notes Raimbault.

Tronchay (le), f., cne de *Seiches*. — C'est ans les dépendances, traversées par l'anc. grand hemin angevin, qu'étaient assises sur quatre iliers les fourches patibulaires de la justice seineuriale du Verger.

Trone (le), f., cne de *Brain-sur-l'Auth*. — *Le lieu et closerie du Troume, nouvellement difié dans une pièce de terre anciennement ppelée la pièce des Croix, qui dépendait le la Cour de Roceau* 1768 (E 1779). — *Le Trons* (Cass. et C. C.).

Tronjonnières (les), f., cne de *la Salle-le-Vihiers*. — *Les Tranjeonnières* 1554. — *La maison, lots et loges avec jardins, levées et fossés d'alentour, garennes, etc.* 1506 E 1159) relevait du petit Riou. — En est sieur acques de Lespine, chevalier, 1464, — Alain Davy, marchand, par acquêt le 6 septembre 1538, ur n. h. Thibaud Baudry et Jean de Galbrun qui 'étaient réservé le fief.

Tronnelaie (la), ham., cne de *Chazé-sur-Argos*. — En est sieur René Vincent 1683.

Trony, famille de maîtres fondeurs, à Angers. = (*Antoine*), mari de Marguerite Jameron 1657, 1674. = (*Pierre*), fils du précédent, né le 13 mars 1664, mari de Perrine Breau 1691. — Il fond la cloche de la Haie-aux-Bonshommes en 1697, celle d'Epinard en 1705 et la même année celle de Thouarcé dont un acte le dit originaire « par la famille des Cosnuaux », celle de Saint-Mathurin en 1714, de Saint-Jacques d'Angers en 1716, — et meurt âgé de 61 ans le 3 mai 1725. — Il signe à partir au moins de 1698 P. Trony dit *La Brie* ou *Labry* et ce surnom, qui paraît emprunté à quelque domaine, devient le nom le plus populaire et fait presque délaisser celui de la famille. = (*Pierre*), fils du précédent, marié à Anne de la Haie le 23 janvier 1730, fond la cloche de Juvardeil en 1730, celles de Savennières en 1734 et 1743, de Thorigné en 1750, — et meurt, âgé de 62 ans, le 24 juin 1760. = (*Antoine*), frère du précédent, mari de Marie Vallée, 1720. = (*Charles*), frère des précédents, travaillait associé d'ordinaire avec son frère Pierre, 1730, 1736, et meurt, âgé de 33 ans, le 23 mai 1740. = (*Thomas*), fils d'Antoine, né le 25 janvier 1732, marié avec Cécile Vallée, sa cousine, le 20 février 1770 à Saugé-l'Hôpital, fond en 1784 la cloche de Saint-Martin-du-Fouilloux; — meurt à Angers le 1er nivôse an VII, âgé de 65 ans.

Tropafenes. — V. *St-Malo*.

Tropinière (la), f., cne de *Bécon*, détaché au XVIIIe s. de la terre de Bois-Travers. — En est sieur Franç. Crasnier 1760.

Troquetellère (la), f., cne de *Durtal*.

Trotellère (la), vill., cne de *Bouzillé*.

Trotereau. — V. *Tortereau*.

Trotouin (*Joseph*), tenait, en 1789, ouvroir de marchand faïencier sur les Ponts à Angers, à l'entrée de la rue Bourgeoise. Riche et patriote, membre du Club des Amis de la Constitution, il avait mis en janvier 1791 une de ses maisons à la disposition de la garde nationale et fut élu officier municipal dans l'année même. Appelé par ces fonctions et par son dévouement actif à la surveillance des prisons et notamment du Calvaire, il a laissé une mémoire vénérée par son empressement à soulager toutes les misères des guerres civiles, protégeant les femmes, fournissant de son propre bien aux plus délaissées, dérobant à tout risque un grand nombre de victimes condamnées et en somme, même dans ces temps désastreux, où son dévouement n'avait guère de secrets, respecté et honoré par les plus furieux. Arrêté un instant le 25 pluviôse an II, il fut mis en liberté le même jour et nommé du Comité révolutionnaire après le 9 thermidor, puis le 24 germinal an V haut juré près la Cour nationale. Une ovation publique lui fut préparée aux applaudissements de la ville entière, dans le drame de Papin, V. *ce nom*, qui le mit en scène avec les *Détenus du Calvaire*. C'est à lui comme « à un véritable ami des hommes » que s'était adressé l'abbé Bernier pour obtenir du général Hoche, un passeport pour la Suisse, et le procureur général du département, Delaunay, n'avait trouvé aucun messager plus sûr, pour traiter de la pacification avec Turpin et Dieusie. — Il est mort le 13 termidor an XI (1er août 1803).

Arch. de M.-et-L. Série L. — Fr. Grille, *Affiches* du 31 août 1839, et *Bouquet de violettes*, p. 196-206. — Berthe, Mss. 1069, p. 57. — *Mémoires de Franç. Desprès*, p. 27. — Blordier, *Angers et le départ.*, t. I, p. 346. — *Correspondance secrète de Charette*, t. I, p. 257-258.

Trottereau (le), cl., cne de *Liré* (Cass.)., aujourd'hui inconnue.

Trottier (*Pierre*), troisième fils de Pierre-François T., notaire royal, et de Marie-Anne Douault, né à Angers le 11 décembre 1756, avocat, puis docteur agrégé en la Faculté de droit, était recteur en 1783 de l'Université d'Angers et conquit en 1786 au concours la chaire de droit romain en l'Université de Bourges, où il alla se fixer en s'y mariant l'année suivante avec Marie-Jeanne Roze de Grandmaison, fille du président au Grenier à sel. Nommé, à la suppression des Universités, juge et président de section au tribunal de Bourges, puis haut-juré en permanence à Orléans, où il résida tant que siégea la haute Cour, il fut élu en l'an III membre de l'Assemblée des Cinq-Cents, puis du Corps législatif jusqu'à l'Empire. Il revint à Bourges en 1806, à titre de simple avocat consultant; mais dès la création de la Cour d'Appel en 1810, il y obtint un siége de conseiller et en 1826 une présidence. Il prit sa retraite en 1832 et mourut en juillet 1838. Il était alors encore et depuis trente-deux ans membre du Conseil municipal et de la Commission administrative des Hospices de Bourges. De mœurs douces et

aimables, d'esprit cultivé et épris des lettres, il se délassait jusqu'à ses derniers jours des études juridiques par la lecture de Virgile et de Sophocle. — Son portrait existe et porte pour exergue : Trottier, du Cher. Veuf depuis 1804, il avait eu quatre enfants dont un fils et une fille existent encore, âgés de plus de 80 ans. — Il avait, avant de quitter Angers, publié, jeune encore, des *Principes des Coutumes d'Anjou et du Maine, suivis du texte de ces deux coutumes* (1783, 2 vol. in-12, Angers, Mame). — Quérard lui attribue de plus *Le Collecteur ou Manière de faire en France à peu de frais la répartition et la perception des impôts* (in-8°, Paris, 1775) ; — mais à cette date l'auteur n'eût été qu'à peine un étudiant et l'ouvrage ne pourrait être que d'un homonyme.

Trottière (la), h., cne de *la Tour-Landry*.

Trottières (les), f., cne de *Chaumont* ; — ff., four à chaux et mins à eau et à vent, cne de *Thouarcé*. — *La Haute, la Basse-T.* — En est sieur n. h. Touss. Nicolas 1627 (E 1023), Louis-Antoine de Cheverue 1779. — Dans un terroir en dépendant qui longe la route du Champ, se trouve *la Pierre-Couverte*, dolmen effondré, dont le toit est couché à plat sur terre (1872).

Trottinière (la), f., cne de *Liré* ; — vill., cne des *Verchers* ; — (la Grande, la Petite-), ff., cne de *la Plaine*. — *Terra de la Trotinere* 1230, — donné au prieuré du Coudray-Montbault par P. Ulecot, chevalier.

Trou-David (le), ham., cne de *Vaulandry*. — *L'aitre aux Davids* (Cass.).

Trou-des-Sarrasins (le), terre, cne de *la Salle-Aubry*. — M. Lebœuf y a trouvé deux haches celtiques en 1869.

Trouère (la), ham., cne du *Fief-Sauvin*.

Trouettière (la), f., cne de *Bouillé-Mén*. — *La Tarortière* (Cass.).

Trouflet (le Petit-), — V. *le Pitouflet*.

Trouillard (*Michel*), fils d'Etienne T. et de Françoise Bodin, né à Ménil (Mayenne) le 10 mai 1731, prit les ordres et entra comme précepteur dans la famille d'Andigné qui se l'attacha près de vingt ans. Il fut élu en 1780 de l'Académie d'Angers et s'y excusait dans son *Discours de réception* pour justifier son obscurité, sur la faute de tant d'années perdues dans de pénibles devoirs. Il eut l'occasion d'y lire en 1784 un discours *Sur quelques causes de la négligence des lettres* et des *Réflexions sur la critique*. Ces trois travaux Mss. ont été recueillis par Grille, ainsi qu'un *Projet d'éducation depuis l'âge de 8 à 10 ans jusqu'à 16 ou 18*, divisé en 8 classes (1760) et un *Plan de l'éducation domestique qu'on a fait suivre à MM. Dandigné*. L'auteur est mort à Angers le 8 janvier 1808.

Trouillardière (la), vill., cne de *Saugé-l'Hôpital*. — Anc. domaine dont est sieur Jean Journault en 1574 ; — acquis de la famille Guérin le 18 mars 1672, en échange d'une maison rue Lyonnaise, par Ch. Mabille de la Paumelière, chevalier, mari d'Elisabeth de Scépeaux.

Trouillet (*Michel*), « maître brodeux », 1618, 1627, Angers. — (*Gabriel*), son fils, mai[illegible] brodeur, 1640, 1650.

Trou-qui-Fume (le), cl., cne d'A[illegible]

Trousse (la), f., cne de *Vergonn*[illegible] — [illegible] est sieur Pierre Mahé 1638.

Trousseau (*Pierre*), marchand [illegible], Angers, 1528.

Troussebouc, f., cne de Saint-Jean-[illegible] *Linières*.

Troussellière (la), f., cne d'Armaillé — donne son nom à un ruiss. né sur la c[illegible] Pouancé, qui traverse Armaillé et se jet[illegible] la Verzée ; — 790 mèt. ; — f., cne de Cha[illegible] *neuf*, anc. dépendance de la Véroub[illegible] Brissarthe (E 203) ; — (la Grande-), cne d'A[illegible] *gers* E.

Trouvé (le Grand-), f., cne de *Pontigné*. — *Trouvée* 1672 (Et.-C.). — Anc. gentilh[illegible] avec tourelle à toit pointu, récemment [illegible] truite en ferme. — En est sieur Julien [illegible] Raineraie 1590, n. h. Isaac de la Raineraie, [illegible] de Marie Lemaire, 1591, † le 4 avril 16[illegible]. — Vendue natt sur les héritiers de la veuve D[illegible] le 15 thermidor an IV ; — (le Petit-), f., cne [illegible] *Pontigné*. — Anc. domaine des Hospitalières [illegible] Baugé, vendu natt le 17 du second [illegible] l'an II.

Trouvé (*Claude-Joseph* et non *Chris*[illegible]), fils de Claude T., aubergiste, et de Char[illegible] Marie Renou, né à Chalonnes-sur-Loire [illegible] 24 septembre 1768, fut élevé aux frais et p[illegible] soins de Bonaventure Pauly, concessionnaire [illegible] mines de Saint-Georges-Châtelaison, d[illegible] oncle Jos.-Et. Renou, V. *ce nom*, était le p[illegible]cipal agent. Il fut envoyé à Paris au [illegible] d'Harcourt et après d'excellentes études, [illegible] chez un notaire, puis fut par Maret attaché [illegible] 1791 au *Moniteur*. Il en devint après [illegible] 9 thermidor rédacteur en chef, y insérant [illegible] façon vers et prose. Il adressait dès le 7 septe[illegible] 1792 une *Ode sur l'Egalité* à l'Assemblée [illegible]tionale, qui en accepta l'hommage avec men[illegible] au procès-verbal. On a de lui plus tard une *Hy*[illegible] *à l'Etre suprême* (10 thermidor an II, [illegible] *Ode sur la Chute de Robespierre*, et [illegible]ment dans le n° du 23 prairial an III un [illegible] article sur le *Vieux Cordelier* de Cam[illegible] Desmoulins. Il fit même représenter au [illegible] Feydeau le 8 germinal an III (28 mars 17[illegible]) une tragédie en cinq actes, intitulée *Pau*[illegible] qui dut un médiocre succès de circonstance [illegible]tention, avouée par l'auteur et partout [illegible] d'y mettre en scène le drame même du 9 the[illegible]midor. Elle n'a d'ailleurs été imprimée que [illegible] plus tard (Carcassonne, 1810, in-8°). — Le j[illegible] journaliste s'était trouvé de bonne heure, par s[illegible] mariage avec une cousine des frères Thouin et [illegible] ses rapports avec son compatriote Leclerc, [illegible] *nom*, en relations affectueuses avec La Re[illegible]lière-Lépeaux, qui, arrivé au pouvoir, le prés[illegible] dès les premiers jours de la constitution du [illegible]rectoire, à ses collègues pour le poste de secré[illegible] général. Mais nommé le 11 brumaire an [illegible] (2 novembre 1795), Trouvé fut quatre jours après [illegible] mis en demeure de donner sa démission, sa p[illegible]

e et son air de jeunesse enfantine semblant ımpatibles avec ces fonctions de quelque apıt. La Révellière, qui avait pris goût à son ·ıt délicat et au caractère élevé de ses prin-s et de sa conduite, l'attacha presque immé-ement (prairial an V) comme secrétaire de .tion auprès de Canclaux, alors chargé d'affaires . cour de Naples, à qui il succéda en frimaire VI. Ses lettres de cette époque sont imprimées l'on y voit de quelle affection il entourait protecteur, qu'il y appelle « son bon père, — ›n cher et vénérable père ». Il lui adresse d'ail-rs pêle-mêle, avec les renseignements politiques, élucubrations rimées, notamment une *Ode sur !8 fructidor*, qui fut alors imprimée, — et une re *Ode au général Bonaparte*, qui dès lors .it pris sur lui toute influence — Dans les miers jours de ventôse an VI il fut élevé au g d'ambassadeur près la république Cisalpine, arriva à Milan sur la fin de floréal, quelques naines à peine après les élections législatives, il avait obtenu pour la députation un nombre voix égal à celui de Brichet, V. *ce nom*, qui ›fita du bénéfice de l'âge (germinal an V). — Sa ssion spéciale en Italie était, d'après des ins-.ctions secrètes, d'arriver à transformer par un np d'état législatif la Constitution octroyée par naparte; mais l'œuvre, en bonne voie de réussite, t déjouée par les machinations du général Brune, oique chargé officiellement d'y coopérer. L'am-ssadeur, à bout d'autorité, dut le 27 vendémiaire ı VII (18 octobre 1798) résigner ses fonctions et t dans la nuit même remplacé par Fouché, avisé us main de l'intrigue. Appelé au poste de mi-stre plénipotentiaire près la cour de Wurtem-ırg, la guerre chassait tout aussitôt Trouvé de .uttgard.—A son retour il rendit compte publique-ent de sa conduite en Italie par *Quelques cplications sur la République Cisalpine* 'aris, Agasse, in-8° de 34 p.), à la date du 5 thermidor an VII (12 août 1799) et s'honorait ı terminant de l'amitié de La Révellière, alors ıjurié par les partis. — Mais au dire même de › juge intègre, qui lui avait ouvert la voie des onneurs publics, « le goût de la dépense, le défaut d'ordre, l'entraînement à toutes les jouissances de luxe et de vanité, des plaisirs, des liaisons, que la morale domestique et la morale publique désavouent l'une et l'autre, enfin la séduction du plus corrupteur des despotes » llaient le rendre « aussi digne de mépris qu'il avait été jusque-là digne d'estime ». — Nommé e 26 décembre 1799 membre du Tribunat, il y iégea jusqu'au 22 juin 1803 et fut alors appelé ıar Bonaparte, pour qui il s'était épris d'une ırdeur nouvelle, à la préfecture de l'Aude, où il ›e signala entre tous par son dévouement dynas-ique. Il vint des derniers prêter serment à la Res-auration (20 avril 1814) mais en protestant d'un ›eau zèle, qui lui valut dans l'année la visite des lucs de Bourbon et d'Angoulême. Il se trouvait en :ongé à Paris, quand sur la première nouvelle du débarquement de l'empereur à Cannes, il accourut en hâte organiser dans son département une résistance impuissante, y épuisa jusqu'à ses ressources personnelles pour recevoir dignement le duc d'Angoulême et dut partir et passer les Cent-Jours à Paris. L'ordonnance du 5 juillet 1815 le rendit une troisième fois à sa Préfecture de l'Aude, mais ses ardeurs de royalisme ou, suivant son dire, le refus de se prêter à des intrigues électorales le firent destituer par le ministre Lainé le 26 septembre 1816. Il restait sans fortune et sans emploi, en défiance à tous les partis qu'il avait l'un après l'autre servis avec une ardeur extrême. — Après un an passé à Carcassonne dans des espérances meilleures, il revint à Paris et y publia l'ouvrage qu'il avait fait préparer dans ses loisirs administratifs, notamment par son secrétaire, Renou, fils de son ancien bienfaiteur. Ce livre forme deux travaux distincts dont le premier a pour titre : *Essai historique sur les Etats-Généraux de la province du Languedoc*, le second : *Description générale et statistique du Département de l'Aude*, les deux volumes réunis sous ce faux-titre additionnel : *Etats de Languedoc et Département de l'Aude*, t. I-II, recueil de science officielle, dont le duc d'Angoulême accepta la dédicace (Paris, 1818-1819, 2 vol. in-8°, avec cartes). L'Académie des Sciences décerna à l'auteur en 1819 une médaille d'or. Il avait pris place dès cette époque, — et bientôt à titre d'éditeur responsable, — dans la rédaction ultra-royaliste du *Conservateur*, qui mourut en 1820, — et n'ayant ni ressources ni pension, se vit réduit à ouvrir, rue Saint-Augustin, une imprimerie, qu'il dirigea de 1821 à 1829. A partir du 1er juillet 1823 il y avait joint la propriété et la direction du journal, *Les Annales de la Littérature et des Arts*, dont il était depuis deux ans le collaborateur. Une ordonnance du 26 août 1829, rendue par le ministère Polignac, à l'approche des décisions funestes, se souvint de lui en l'appelant aux fonctions de maître des requêtes en service extraordinaire et bientôt (févr. 1830) il passait à celles de chef de la division des Beaux-Arts, qu'il quitta, sans attendre sa destitution, dès le lendemain de la Révolution nouvelle. — Il sortait définitivement de la vie publique pour n'y plus rentrer, oublié dès lors à peu près de tous, même dans son pays angevin, qu'il ne revit guères, et n'obtenant pas même la consolation d'un regain de notoriété par une série d'insipides et superficielles publications, comme : *Jacques Cœur, commerçant, maître des monnaies, argentier du roi Charles VIII* (Batignolles, 1840, in-8°, avec port.); — *Anne de Beaujeu, Jeanne de France et Anne de Bretagne, esquisse* (Batignolles, 1854, in-12); — *Le Dauphin, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV* (Paris, 1856, grand in-18), — dignes des poésies dont il avait semé l'*Almanach des Muses*. — En 1849 pourtant, dans l'entraînement de la réaction triomphante, une velléité le reprit de jouer un rôle et il en témoigna par une adresse *A MM. les Electeurs de France et en particulier à ceux du département de Maine-et-Loire où je suis né à Chalonnes-sur-Loire le 24 septembre 1768, à ceux du*

département de l'Aude dont j'ai été préfet depuis 1803 jusqu'à la fin de 1816 (25 mars 1849, in-4° de 8 p., dont 6 de lettres et de documents). — L'appel paraît n'avoir eu aucun retentissement, non plus que l'annonce d'une souscription pour la publication en 6 volumes in-8° des *Souvenirs d'un Octogénaire ou Mémoires littéraires, diplomatiques et administratifs*. — On lui doit encore, outre des articles dans les journaux *l'Europe* et *la France*, la rédaction du *Voyage dans la Belgique* d'André Thouin (Paris, 1841, 2 vol. in-8°). — Il est mort à Paris le 18 octobre 1860, officier de la Légion d'honneur depuis le 30 juin 1811 et baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810, confirmées le 11 juin 1816. — J'ai vainement cherché à connaître en quelles mains sont passés ses Manuscrits.

Annales de la litt. et des arts, 29 septembre 1821. — *Moniteur*, 1860, p. 1258. — *Biogr. des Contemporains.* — Y. Besnard, *Mémoires Mss.*, p. 196 — La Révellière-Lépeaux, *Mémoires*, t. I, p. 346-347; t. II, p. 295-296, 324, etc.; t. III, où sont publiées 53 lettres. — Miot, *Mémoires*, t. I, p. 212. — Grille, *Volontaires de M.-et-L.*, t. II, p. 314-317. — *Bulletin de la Société Indust.*, 1860, p. 259. — Granier de Cassagnac, *Hist. du Direct.*, t. I, p. 328. — *Revue d'Anj.*, 1861, t. II, p. 455.

Trouvé du Châtelier (*Gabriel-Pierre-Charles*), originaire de Saint-Florent-le-Vieil, fils d'un maître chirurgien, docteur-médecin de la Faculté de Montpellier, était établi à Ingrandes. Il y épouse le 15 mars 1763 Sophie Rincé, fille d'un chirurgien de Candé et y meurt le 17 juillet 1765, âgé de 34 ans.

Troveret (le), fontaine, c^ne^ de *St-Florent-le-Vieil* 1653 (St-Flor. B 6).

Truan, f., c^ne^ de *Thorigné*. — *Truon* 1630, 1716 (Et.-C.). — *Le Trayan* (Et.-M.).

Truchère (la), f., c^ne^ de *la Pouëze*. — *La Grande, la Petite-T.* 1750 (Et.-C.).

Truchon (*René*), docteur-médecin, reçu à Angers le 17 novembre 1550, y résidait près le chevet de la Trinité en 1553, 1566; on le retrouve en 1573, 1576, à Beaufort.

Trudet, m^in^, c^ne^ de *Beaupréau*; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne^ de *Beaupréau*, entre Launay-Boisseau, dont il prend quelquefois le nom, et la Borde, passe à Pontrozeau et se jette dans le ruiss. de la Juinière, au moulin de Trudet; — 2,400 m. de cours.

Truère (la), f., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.*

Truisse (la), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Tuaudière (la), f., c^ne^ de *St-Lambert-de-la-Pot*. — En est sieur Gilles Bariller, avocat, 1632.

Tucaudaie (la), c^ne^ de *Gené*. — Anc. vill. supprimé et dont l'emplacement, converti en prairie, est réuni au domaine de la Fuie; — f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Tucé, anc. fief, — autrement dit *Cormenau*, — dans les paroisses de N.-D. de Séronnes en Châteauneuf, Brissarthe et St-Denis-d'Anjou et dans la mouvance de Châteauneuf; — en est sieur en 1744 Ch.-P. Dubois de Maquillé (E 246).

Tuée (la), ruisselet, c^ne^ de *Soulaines*, affluent du Jutolle.

Tueillère (la), f., c^ne^ de *Grez-Neuville*.

Tuet. — . *Thuet.*

Tuffate (la Haute-), f., c^ne^ de Sceaux- — *Le lieu et mét. de la H.-T.* composé de *quatre jardins, d'un lieu dit les Fours-Neufs*, etc. 1619. — Anc. logis noble appartenant à n. h. Franç. Lefebvre, conseiller au Parlement de Rennes.

Tuffate (la Basse-), f., c^ne^ de Sceaux, récemment reconstruite. — Y meurt Louis Le ..., maître chirurgien de Châteaugontier le 1er septembre 1668. — Elle appartenait au XVIIe s. ainsi que la Haute-T. à la famille de Champ...

Tuffatière (la), ham., c^ne^ de Contigné.

Tuffeaux (les), bourg, c^ne^ de *Chênehutte-les-Tuffeaux*. — *Tuffelli* 1178 (Cartul. St-Aubin). — *Villa de Tuffellis* 1308 (G ...). — *Tuffelli* 1326 (G 16). — *Notre-Dame-de-la-Prée-des-Tuffeaux* 1613 (G Cures). — *Notre-Dame-de-la-Prée alias des Tuffeaux* (Ibid.). — *La Prée alias les Tuffeaux* (Ib.), 1783 (Pouillé). — Anc. paroisse, mentionnée dès le XIIe s. Elle comprenait une vingtaine de maisons sur la rive gauche de la Loire, — le logis noble des Fontaines, V. *ce mot*, avec moulin à eau et moulin à vent, — et sur la rive droite une enclave renfermant, dans la c^ne^ aujourd'hui de Saint-Martin-de-la-Place, la Guibert..., les Rives, le Bois-de-Maillé et diverses maisonnettes, dont 3 ou 4 sur la levée, deux chemins formant la séparation des deux paroisses. La partie relevait féodalement de l'abbaye de ...roux, tandis que la rive gauche avait pour seigneur le baron de Blou, qui présentait à la cure. Une croix au pignon d'une maison au bout du bourg et une arche de pierre indiquaient la ... du fief de Milly.

Curés : Jean *Bouchart*, 1461. La cloche ... place il y a 20 ans et qui sert sans doute ... portait son nom et la date 1463. — Jean L..., licencié en décret, qui résigne en 1492 — ... *Leber*, bachelier en décret, mai 1692, qui résigne en 1497. — Jacques d'*Argouges*, chanoine, prévôt de Restigné, mai 1497, qui résigne ... 1499. — Jean *Bellemotte*, décembre 1... — Phil. *de l'Arche*, 1520, 1525. — Louis Be... 1547. — Jean *Ernoul*, 1560. — Jean Be... 1575, 1580. — Gilles *Texier*, 1593. — ... *Jousselin*, 1601, 1613. — Jean *Chasteau*, ... qui résigne en 1630 et est inhumé le 1... 1644, âgé de 80 ans. — Mathurin *Guib...*, pourvu le 14 avril 1630, qui résigne en 166..., meurt le 9 août 1668. — François *Thibeau*, 1662, 1698, — mais il ne résidait guères, car on voit par les registres de St-Martin-de-la-Place qu'en 1691, et encore en 1698, l'église reste sans prêtre et les enfants sans baptême dans sa paroisse. — Jean *Royné*, 1714, 1720. — Jean *Gondeau*, qui résigne en 1733. — Pierre *Dutier*, ... le 31 décembre 1733.

La *cure* a été reconstruite en 1863.

Une *Assemblée* se tient au bourg le 9 août.

La commune fut réunie dès 1790 à celle de Chênehutte sous le nom de *Chênehutte-les-Tuffeaux*, V. *ce mot*; — mais le bourg des Tuffeaux est resté le principal centre, où sont réunies la *mairie*, avec *Ecole* laïque de gar...

ns ; construite en 1850-1851 ; le buste de istorien Bodin y remplaçait en 1870 l'effigie icielle ; — l'*Ecole des filles* (Sœurs de int-Charles), — et l'*Eglise* paroissiale (succrsale, 26 décembre 1804), qui s'élève au d du coteau, sur le rebord de l'ancien chemin p étroit pour se prêter aux exigences de l'orienion. L'édifice du XIe s., restauré en 1789-1790 r l'architecte Jean Moneste, de Saumur, plus cemment par M. Joly-Leterme, présente une f avec deux bas-côtés, formés par un double ng de 6 grosses colonnes à arceau plein cintre ns ornement; — au fond, les autels, à dr., de -Pierre XVIIIe s., à gauche de la Vierge, posé en 57, et le grand autel, également moderne, dont tombeau représente *la Cène*. — Un vieux nitier octogonal, porté sur une courte base en erre, s'avance à demi-engagé dans le mur. La rte latérale vers N. conserve sa triple archivolte ncentrique, parée de toutes les élégances de rt du XIe s., dents de scie, entrelacs de feuilge, écailles en cordon, zigzags, enroulements de uilles d'eau. La décoration du grand portail, rmonté d'un pignon et d'une fenêtre modernes, t malheureusement mutilée. Le chœur, voûté pierre, éclairé de croisées à trèfles, se prolonge n abside ronde avec absidioles, bordées au pourur de modillons grotesques ou grimaçants. hauteur du toit se dessine la base d'un trèsau clocher carré, soutenu aux angles par des ntreforts plats, superposés en retrait. Sur les çades N. et S., s'ouvre au second ordre une perbe double baie romane, reposant au centre et e chaque côté sur une grosse colonne basse avec hapiteau et double astragale, dans un large cintre upérieur à claveaux plats, sans moulure, qui 'enveloppe ; — au-dessus, deux étroites et petites aies attendaient sans doute le couronnement et la lèche de pierre encore absente ; plus bas, au prenier ordre, dans un encadrement de pierre, quatre ausses baies évident à demi le plein du mur, l'où se détachent quatre légères colonnettes. — *V.* un dessin dans le *Congrès Arch.*, 1862, p. 123.

Tufferie (la), f., cne de *Beaupréau*.

Tuffière (la), f., cne du *Guédéniau*. — Anc. domaine du prieuré de Vendangé donné en 1411 par Guill. de la Haie, écuyer.

Tuffière (la), chât., cne de *Lué*. — Domaine appart. en 1452 à n. h. Olivier de Torcé, mari de Jeanne d'Auber, et dont le manoir ne paraît avoir pris quelque importance que vers la fin du XVIe s. — En est sieur et y réside n. h. Ant. de Charnières, mari de Marthe de Soucelles, 1587, — Louis de Ch., écuyer, 1602, mari de Gabrielle Mauviel, qui devient veuf le 4 avril 1637 et se remarie le 2 avril 1652 avec Urbaine Lebascle, veuve en 1664, — Renée de Ch., fille d'honneur de Madame, 1684, qui épousa le 4 novembre 1686 René Mallet, chevalier, sieur de la Bermondière au Maine, — Louis-Henri de Tourneton, mari de Madeleine-Renée de Cantineau, 1735, par acquêt de leurs héritiers, — Jean-Urbain-Alexandre Gaultier de Vaux, par mariage le 26 novembre 1753 avec Mlle de Tourneton, — Louis-Jean-Jacques Gaultier de Brulon, marié par contrat du 27 août 1779 avec Brigitte-Madeleine Dubois de Juvardeil. — L'habitation reconstruite en 1867-1868 présente un grand corps de logis mi-partie briques, encadré de deux pavillons, qui forment façades latérales, les toits détachés en cône tronqué avec hautes cheminées de briques et jolies lucarnes ornementées.

Tuffière (la), cne de *St-Rémy-en-M.* — *Thuferia* 1082-1102 (2e Cart. St-Serge, p. 352); — ham., cne de *Sarrigné*.

Tuffières (les), cne de *Vaulandry*. — Anc. maison noble dont est sieur Raoul de la Barre, 1616, 1634, mari de Jeanne Boscher.

Tuile (*Jean* de la), *de Tegula*, docteur-régent *in utroque* et recteur de l'Université d'Angers en 1400, chanoine de Saint-Maurice en 1404, doyen du Chapitre en 1412, † en 1415.

De Lens, dans la *Revue d'Anjou*, 1877, p. 27.

Tugenos. — Une Vénus gauloise, en terre de pipe, a été trouvée dans les bains romains de Lévière, à Angers. Le type en est bien connu et presque vulgaire mais relevé d'une certaine recherche d'élégances, dont le caractère surtout s'accentue par la précision de certains détails et une décoration extérieure de rondelles symboliques. Ce qui reste inexpliqué, c'est l'inscription : *Rex Tugenos*, plaquée entre le bras gauche et le buste. — La statuette appartenait à Mamert Coullion qui l'a léguée au Musée archéologique d'Angers. Il en existe des moulages et des photographies.

Soc. d'Agr., t. V, p. 279. — *Répert. arch.*, 1862, p. 141-144.

Tuileminchère (la), f., cne de *Freigné*.

Tuilerie (la), f., cne d'*Andrézé*, vulgairement *les Landes-Fleuries*. Il y existait en 1781 une tuilerie qui a disparu ; — cne de *Beaulieu* ; — cne des *Cerqueux-sous-Pass.* (Cass.) ; — f., cne de *la Chapelle-Rouss.*, avec deux fours à tuiles et à briques ; — f., cne de *la Chapelle-St-Laud* ; — ham., cne de *Cheffes* ; — f., cne de *Chemillé* ; — cl., cne de *Cholet* ; — ham., cne de *Grugé* ; — f., cne de *Lézigné* ; — f., cne de *Mazières* ; — f., cne du *Pin*, autrefois avec tuilerie supprimée depuis 1853 ; — cl., cne des *Rairies* ; — cl., cne de *St-Crépin-en-M.* — Anc. auberge, nommée primitivement *la Promenade*, remplacée par une briqueterie, puis par une tuilerie, dont les travaux ont depuis longtemps cessé ; — cl., cne de *St-Paul-du-B.* ; — f., cne de *la Salle-Aubry* ; — f., cne de *Somloire* (Cass.).

Tuilerie-de-Saint-Louis (la), f., cne de *Maulévrier*.

Tuileries (les), vill., cne de *Durtal*. — En est sieur Pierre Leheu 1591 ; — vill., cne de *la Jubaudière* ; — cl., cne de *St-Barthélemy*.

Tuiles (les), f., cne de *Chigné*. — Ancien domaine du Collège de la Flèche, vendu natl le 19 messidor an IV ; — donne son nom à une partie du cours supérieur du ruiss. de l'Aunay-Lubin, dit aussi de la Mairie.

Tulagraie (la), f., cne de *Cuon*.

Tulanderie (la), f., cne de *la Meignanne*.

Tulane, f., cne de *Bouchemaine*. — Anc.

dépendance de l'abb. de St-Georges-s.-L. vendue nat[t] le 1[er] août 1791.

Tulinières (les), f., c[ne] de *Montjean.*

Tuloire (la), f., c[ne] de *Juigné-Béné.* — *Bordaria vocata la Tuloere* 1373 (la H.-aux-B.-H., t. II, f. 80). — Anc. domaine de la Haie-aux-B.-H. — Il y existe une source d'eau chargée de muriates de soude et de magnésie.

Turaudière (la), ham., c[ne] de *Coutures*, apportée aux religieuses hospitalières de Beaufort par la sœur Marie Humeau, décédée vers 1850.

Turbale (la), f., c[ne] du *Bourg-d'Iré.* — En est sieur Lézin Grosbois 1601, Jacquine Rigault 1660, Jacq. Guibelais, greffier de Candé, 1659, 1664.

Turbaudière (la Basse, la Haute-), ham. et f., c[ne] de *Cholet.*

Turbilly, vill., c[ne] de *Vaulandry.* — *Turbiliacus* 862 (D. Bouquet, VIII, 572). — Ancien domaine de St-Martin de Tours, à qui il fut restitué en 862 par Charles le Chauve. Aliéné de nouveau, il appartenait au XV[e] s. à n. h. Jean Dosdefer, que le roi René autorisa en 1445 à fortifier le manoir. — Perrine Dosdefer l'apporta vers 1460 en mariage à honorable homme et sage maître Jean Menon, écuyer, notaire et secrétaire du roi, dont la descendance en hérite jusqu'au milieu du XVIII[e] s.; — Franç. Menon, chevalier, mari d'Anne de la Trémouille, y réside en 1581. A cette date l'enfeu de la famille est dans le chœur de Clefs, dont elle est dite fondatrice; — Franç. de Menon 1602, 1611, mari de Madeleine de la Tour-Landry, morte en 1627 et dont la tombe reposait dans l'église de Vaulandry. C'est à lui et à sa femme qu'est due la reconstruction partielle du château, du pavillon d'entrée, du pont-levis, du pavillon au bout de la grande salle, comme l'indiquaient leurs écussons armoriés, ainsi que la date de 1616, qui fut enlevée par un de leurs successeurs, comme trop moderne pour l'antiquité de leur maison. Sur une cheminée on voyait aussi représenté un combat, où la tradition prétendait reconnaître le duel des seigneurs de Turbilly et de la Pouillerie pour la suzeraineté de la paroisse que le curé encore au XVIII[e] s. contestait au seigneur de Turbilly. — François de M., mari de Jacqueline de la Bruère, 1695, demeura veuf et ayant perdu ses trois fils, se retira auprès des solitaires de Port-Royal; — Urbain de M., son frère, mari de Marie de Chânay, 1648, meurt en 1656. Louis-Phil. de M., son fils, colonel d'un régiment de son nom, épouse dans la chapelle du château de Fontenailles, près Ecomoy, le 22 juin 1716, Marie-Anne de Gouin de Chapiseau, veuve de Madelon de Jacques, et meurt à Turbilly le 2 février 1737. Leur héritier Louis-François-Henri de Menon de T., né à Fontenailles le 11 août 1717, était, à la mort de son père, capitaine au régiment de Roussillon-cavalerie. Il avait déjà beaucoup voyagé, en observant partout, avec un goût particulier de savant et de philosophe, les méthodes et les pratiques agricoles. Maître à vingt ans d'un domaine considérable et à peu près abandonné, il s'en éprit comme d'un champ d'expériences et de libre travail. Il trouvait là un pays tout [illegible] landes, le quart du sol à peine cultivé, [illegible] des fermes délaissées, la moitié de la popu[illegible] vivant de mendicité. Il commença par pren[illegible] sa charge les invalides et par offrir du [illegible] toutes les bonnes volontés; puis mesur[illegible] tâche annuelle à ses ressources, il se mit à [illegible] au plus près de sa demeure, en avançant [illegible] année d'un pas régulier sur la lande, trans[illegible] les marais en prairies, replantant les [illegible] vignes, les haies, les avenues, créant des [illegible] nières et des étangs, inventant ou [illegible] les instruments agricoles. Rappelé par la [illegible] de 1742 et retenu absent 7 ans, il revint [illegible] lieutenant-colonel, chevalier de St-Louis, se [illegible] à Paris le 20 mars 1749 avec Marie-Félicité [illegible] et reprit sa tâche, confiée pendant son [illegible] aux mains fidèles d'un ménage dévoué et [illegible] ment intéressé par lui au succès de l'entreprise. [illegible] lettres royaux de mai 1750 érigèrent sa terre [illegible] Turbilly en un marquisat, qui comprenait [illegible] Boislanfrey, Chalon, Chauminard, [illegible] Fauchaux, Breil, Launay-Joumier, [illegible] Massonnière, la Gardonnière, la Fauch[illegible] Tabotière, la Cour de Vaulandry alias la Pouil[illegible] dans les paroisses de Vaulandry, [illegible] Savigné, Pontigné, Lasse, Baugé, Clefs, [illegible] Noyant — mais l'on voit, par l'énoncé de [illegible] même, qu'à peine tout ce beau domaine [illegible] gnait-il un revenu de 10,000 l. Avec ses ress[illegible] telles quelles, que promettaient d'accroître [illegible] succès de chaque année, le nouveau mar[illegible] continuant sa propagande généreuse, crée [illegible] bergerie, renouvelle la race de ses étables, ouvre [illegible] carrière de meules de moulin, installe un four [illegible] chaux, dont il emploie le premier le produit à l'am[illegible] dement des terres, reconstruit tous les bâtim[illegible] des fermes, les greniers, les moulins, enfin en [illegible] institue des prix d'agriculture pour les paysa[illegible] pays. Les deux plus habiles, désignés après [illegible] enquête publique par le jugement de leurs pa[illegible] élus, recevaient de sa main, le jour de l'Assomp[illegible] avec une gratification en beaux écus, une [illegible] daille d'argent, qu'ils avaient le droit de porte[illegible] leur boutonnière toute l'année. Une place d'[illegible] neur leur était de plus réservée à l'église. La [illegible] sère déjà avait disparu et le pays repeuplé, [illegible] transformé, devint un instant célèbre, [illegible] nom du gentilhomme agriculteur, quand celui-[illegible] eut publié son fameux *Mémoire sur les* [illegible] *frichements* (Paris, 1760, in-12), où il [illegible] lui-même et ses études et ses expériences. La [illegible] mière partie consacrée à la *Pratique* et bientôt [illegible] mentée par l'auteur même d'une *Addition* [illegible] *Pratique* (1761, in-12), fut coup sur coup [illegible] quatre fois réimprimée, traduite en anglais [illegible] allemand, en danois, et se vendit jusque dans [illegible] appartements de Versailles, avec l'*écobue* per[illegible] tionnée, qu'elle recommandait. Malheureusem[illegible] l'esprit d'entreprise se compromit à des aventu[illegible] Une manufacture de porcelaine, une fab[illegible] de savon, essayées avec les seules ressources [illegible] pays et montées à grands frais de constructions [illegible] et d'ouvriers, tombèrent, laissant des charges [illegible] Dès 1763, quoiqu'en aient soutenu quand même [illegible]

lmirateurs irréfléchis, main mise était obtenue r la terre par sentence confirmée d'un arrêt du juin 1764, au profit des créanciers. La conces- ›n du dessèchement des marais de l'Authion, ›tenue du roi par le marquis le 11 mars 1763, aboutit qu'à des procédures de 8 années, dont conclusion ruineuse laissa tous les frais au ncessionnaire, débouté de ses prétentions. mourait bientôt après à Paris le 25 février '76; et dès le 23 juin fut opérée la vente ı mobilier et du château, où figurent les bleaux, les estampes, les livres, les médailles, ›s instruments de mathématiques, de musique, ›s armes antiques, deux canons de cuivre mon- s sur affûts. Le domaine à son tour fut adjugé ıdiciairement pour la somme de 276,500 l. le septembre 1781 à Henri Galwey, noble irlandais, ›meurant à Nantes, lieutenant des maréchaux › France, mari de Jeanne Fortier, qui vint ré- der à Turbilly. Il y reçut en 1787 la visite du :lèbre agronome anglais, Arthur Young, qui ›nait d'Angleterre en Anjou pour étudier sur lace l'œuvre du marquis. A Angers, à La Flèche ıême, personne, après dix ans d'oubli, ne con- aissait même plus son nom ni sa demeure ›mbée en mains étrangères, et quand un vieillard, ›ncontré à grand'peine, y eut conduit le voyageur, 'est tout au plus s'il y put reconnaître les prin- ipales plantations. — Le domaine est advenu M. Charles-Louis de Broc, par son ma- iage avec Mme la comtesse veuve Galwey. — Le hâteau actuel, reconstruit au XVIIe s., présente .ne masse rectangulaire flanquée au S. d'un avillon en potence et à l'autre bout accosté de ı ferme; — aux fenêtres centrales des deux ›rincipales façades figurent des écussons aux ırmes des Menon : *d'argent au chardon de inople fleuri de gueules, soutenu d'un roissant de même, le chardon feuillé en ›as et posé en pal*; — à l'opposé vers N. 'élève une humble chapelle à bretèche, sans aractère, restaurée en 1846; dans la fenêtre du ond, un vitrail XVIe s. figure une *Pieta*. L'édifice :tait dédiée à St Aubin et reçut en 1613 la charge les fondations d'une autre et plus antique chapelle le St-Aubin, perdue à une demi-lieue dans les andes et détruite en 1802; — vers l'O. subsistent ļuelques traces des immenses douves; — vers l'E. ıa cour encadrée par les servitudes et fermée par un portail à logis carré, dont l'entrée porte une large pierre armoriée; — au-devant se retrouvent les douves à demi-converties en jardins. Les quatre vieilles tourelles, qui flanquaient l'ensemble, ont disparu, deux en 1820, deux autres en 1834.

Le petit village, qui en porte le nom, se groupe au carrefour des chemins de Baugé et de Durtal et au débouché de l'avenue seigneuriale; — tout auprès vers N. se rencontre un vieux pont de pierre, et à côté les débris d'un pilier du moulin qu'animait une chute d'eau.

Arch. de M.-et-L. E 1367. — Arch. comm. de Vaulandry et de Clefs, Et -C. — Note Mss. de l'abbé Chevalier, aux Arch. de l'Evêché. — *Mém. de la Soc. d'Angers*, 2e série, t. II, p. 81. — *Affiches* du 23 juin 1776. — Lecoy de la M., *Le roi René*, t. I, p. 520. — Pour la biographie du marquis, Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV, p. 315; *Soc. d'Agr., sc. et arts du Mans*, t. X, p. 354, — et avant tout, Guillory, *Le marquis de Turbilly* (Paris-Angers, 1862, 2e édition, in-12 de 286 p.), qui cite et complète tous les travaux antérieurs.

Turcaudière (la), ham., cne de *Brissarthe*.

Turellière (la), fontaine, cne de *Morannes*, près Chandemanche, 1498.

Turessie, f., cne de *Contigné*; — donne parfois son nom au ruiss. de Margat.

Turetterie (la), f., cne de *St-Quentin-en-Mauges*; — f., cne de *St-Saturnin*. — *La Tourettrie* (Cass.).

Turgis, cne de *Louresse*, anc. fief avec dîmerie levée dans la paroisse de Rochemenier par le Chapitre de St-Maurice d'Angers et qui conservait le nom de Guill. Turgis, chevalier, qui les lui avait vendus en 1464.

Turlière (la), f., cne de *la Tessoualle*.

Turmelière (la), chât., cne de *Liré*. — Anc. fief et terre seigneuriale de la paroisse depuis au moins le XVIe s. Elle relevait de Chantoceaux et avait droit de moyenne et basse justice, de mesure à blé et à vin, de port et passage de Loire en partage avec le baron d'Ancenis, de primevert ou droit sur les pêcheurs de prendre les premières pièces, lamproies, aloses et saumons, pêchés dans l'année, de quintaine sur les nouveaux mariés, de ban de vendange, de banvin pendant quarante jours, de chasse quatre fois l'an dans la garenne de Chantoceaux et tous les honneurs dans l'église paroissiale. Le prieur de Liré devait au château, les jours de Pâques, Noël et Toussaint, quatre fouasses de chacune une mesure de fleur de froment et 12 pintes de vin. — En est seigneur Jean d'Avoir 1270, Hardouin d'Avoir 1350, Perrine d'Avoir 1399, Perceval Chabot 1437, Jean du Bellay, par son mariage avec Renée Chabot, 1521; leur second fils Joachim, né sans doute en ce château même, est le célèbre poète de la Pléïade; — Christophe du Breil, mari de Catherine du Bellay, 1590; — Jean de la Bourdonnaie, mari de Marie du Breil, qui hérite vers 1664 de ses oncles Claude et Georges du Breil, — ces derniers portent *de sable à trois cors de chasse 2 et 1 d'argent* et les la Bourdonnaie *de gueules à 3 bourdons d'argent en pal 2 et 1*. — La terre, jusqu'alors advenue de mains en mains par héritage, passe pour la première fois par un acquêt du 25 janvier 1772, pour la somme de 583,000 l., du marquis de la Bourdonnaie à Pierre Thoinnet, écuyer, conseiller secrétaire du roi au Parlement de Bretagne, avec les fiefs de la Pierre-Genestouse, le Chêne-Cottereau, la Beuverie, Bain, les Rougeries, la Boulaie, le Giron et la Gabardière. Aujourd'hui encore elle appartient à son arrière petit-fils, M. Charles Thoinnet de la Turmelière, ancien chambellan de Napoléon III, député de la Loire-Inférieure, gendre du docteur Velpeau. Le château actuel date du commencement du siècle et a été restauré en 1860. Il forme, entre deux tourelles d'angle, un long rectangle à triple toit détaché, le corps central avec fronton triangulaire dominé par un petit beffroi — et s'élève sur la première pente du coteau, précédé de larges avenues tournantes et de gracieux massifs de ver-

dure ; — mais derrière, en contre-bas vers Sud, à quelques mètres des servitudes, se dresse encore imposante et superbe la ruine démantelée de l'ancien manoir fortifié, dont trois tours relient vers l'E. une courtine, au-dessus d'un reste de larges douves ; vers Sud l'ensemble des terrasses domine à mi-côte un ravin profond, où coule le ruiss. des Robinets ; — à distance vers O. se rencontre l'œuvre tout moderne de la chapelle XVIIIe s., où a été recueillie une large plaque de fonte aux armes des Pantin de la Hamelinière. Au-dessous, une belle avenue de marronniers conduit aux serres nouvelles, et des sentiers à travers les vignes, jusqu'aux vacheries modèles qu'avoisine l'énorme tour ronde de l'ancienne fuie. A chaque tournant, au-dessus du ravin, que longent des pentes rapides, l'horizon varie et un moment découvre toute une libre échappée vers Nord, sur la vallée de la Loire.

Turmelière (la), maison, c^{ne} de *l'Hôtellerie-de-Flée*, dans le vill. de la Barre, XVI-XVIIe s. ; V. *la Trémolière* ; — ham. avec m^{on} de maître et f. et petite chapelle moderne c^{ne} de *Montigné-sur-M.* — *La Tourmillère* (Cass.). — Y est né l'évêque Ch.-Th. Baudry, V. *ce nom* ; — m^{on} n., c^{ne} de *Mouliherne*, citée en 1428, auj. détruite ; — h., c^{ne} de *Villemoisant*.

Turminière (la), f., c^{ne} de *Soulaire-et-B.* — *La Tourmenière alias la Tourminière* XVIIe s. — Dépendance du prieuré du Bignon en Feneu.

Turpain (*Simon*), fondeur, 1615, fond la grosse cloche de Jarzé, avec l'aide des frères Desmonjot, 1615.

Turpaudière (la), f., c^{ne} de *Jarzé* ; — cl., c^{ne} du *Vieil-Baugé*.

Turpenay, cl., c^{ne} de *Turquant*. — Ancien domaine de l'abb. de Turpenay, du diocèse de Tours, qui possédait de plus un hôtel et maison noble dans la ville de Montsoreau.

Turpin, usine sur le Jeu, c^{ne} de *Ste-Christine*.

Turpin (*Guillaume*), fils de Guy T., sieur de Vihiers et de Crissé, né sans doute à Vihiers, docteur en droit, doyen de Saint-Aignan d'Orléans, fut désigné le 18 février 1360 **n. s.** par le pape Innocent II, dont il était chapelain, pour succéder en l'évêché d'Angers à Raoul de Machecoul. Il prit possession solennelle le 13 mars. Il mourut le 30 janvier 1371 **n. s.** On ne cite d'important sous son épiscopat que la tenue à Angers le 12 mars 1366 d'un Concile provincial, qui promulgua 34 canons de discipline. Il y est fait un règlement notamment pour le costume des clercs et défense à tout ecclésiastique, même aux évêques, de se faire servir en aucun temps plus de deux plats à chaque repas. — Il portait *lozangé d'argent et de gueules*.

Arthaud, Mss. 624, t. III. — D. Fournereau, dans la *Revue des Soc. Sav.*, 1870, p. 379. — Ménage, *Sablé*, p. 358. — Mss. 694, f. 92.

Turpin (*Jacques*), docteur agrégé en droit de l'Université d'Angers, 1739, fils de Pierre T., avocat au Présidial de La Flèche, avait épousé à St-Saturnin-sur-L. d^{lle} Perrine Cailleau le 27 août 1731 et y est inhumé le 9 janvier 1749, âgé de [illegible] — (*Jacques-René*), sieur de Genièr[illegible], [illegible] précédent, marié le 9 juin 1767 à Renée-Fr[illegible] Thérèse de Blégny, avocat dès 1765, [illegible] nier de l'ordre en 1787. On a de lui [illegible] Mss. comprenant une série de *notes e*[illegible] *sur l'ordre des avocats*. Il appartient à M. [illegible] gnard-la-Renloue et a été analysé par M. [illegible] *Nouvelles Arch.*, n° 6, juin 1847.

Turpin-Crissé (*Jeanne-Elisabeth* [illegible] BONGARS, vicomtesse DE), née à Riq[illegible] Rivière (Loire-Infér.) en 1769, était depuis [illegible] ou deux à peine mariée avec Guy-Lan[illegible] Turpin-Crissé, lieutenant des gardes du c[illegible] Monsieur, quand il prit parti pour l'émigr[illegible] Elle resta en Anjou, à la terre de la Fer[illegible] Segré, fut emprisonnée en mars 1793 et d[illegible] en juin par les Vendéens, lors de l'occup[illegible] d'Angers. Réincarcérée en mars 1794, elle [illegible] huit mois de détention au Calvaire d'A[illegible] Délivrée trois mois seulement après la c[illegible] Robespierre, elle reçut du représentant B[illegible] mission d'ouvrir des négociations de paix [illegible] les Chouans de la rive droite de la *Loire*. [illegible] son beau-frère, le chevalier de Turpin, et [illegible] veu, le comte de Dieusie, étaient, avec Scépeau[illegible] les principaux chefs. Elle s'y prêta avec [illegible] et parvint à rapprocher les deux partis qu[illegible] vaient plus foi même aux parlementaires, [illegible] d'exemple avec un dévouement égal à c[illegible] Bancelin, V. *ce nom*, dont la maison de la [illegible] fournaie lui servit de résidence pendant [illegible] gociations jusqu'aux conférences de la Mab[illegible] Après la reprise des hostilités et la marche [illegible] sistible de Hoche, c'est à elle encore que les [illegible] citations pressantes du patriote Bancelin [illegible] sèrent pour provoquer son intervention [illegible] des chefs et à elle aussi que Scépeaux, [illegible] lettre du 1er mai 1796, remit pleins pouvoirs [illegible] traiter avec les républicains. Elle partit [illegible] Ménantaie sans sauf-conduit, vint trouver [illegible] gers le général Baillot, revint auprès des [illegible] chercher des instructions nouvelles et des[illegible] sur la Loire jusqu'à Nantes, pour y rej[illegible] Hoche, qui venait de partir pour Angers [illegible] réal an IV). Après un triple voyage de [illegible] Angers, elle obtint du général, dans une [illegible] émouvante, des conditions rigoureuses de [illegible] mission mais qui accordaient au moins la [illegible] retraite (21 floréal) aux émigrés et même [illegible] libre séjour en sûreté au château d'Angrie jus[illegible] l'occasion facile de fuir à l'étranger. Elle [illegible] même l'honneur d'y recevoir en 1797, quelques semaines avant l'expédition d'Irlande, le [illegible] Hoche, qu'elle tenta vainement d'engager dans [illegible] cause royaliste et avec qui elle resta en cor[illegible] pondance. Elle n'en fut pas moins arrêtée par [illegible] sure générale en septembre 1797 et conduite [illegible] Rossignolerie d'Angers. Délivrée au bout [illegible] quelques mois, elle se rendit fermière des [illegible] séquestrés de sa famille, puis lors de la pu[illegible] tion de la fameuse loi des otages (septembre 179[illegible] s'évada d'Angers où elle avait pris résiden[illegible] Elle était malade et alitée en son château [illegible] pour la troisième fois le général Hédouville [illegible]

›n intervention pour apaiser la dernière insur-:ction. C'est à ses efforts que fut due la réunion :s chefs à Pouancé; mais quoique conviée, elle ›fusa d'y assister. Toute tentative ayant échoué, le se retira dans ses biens jusqu'à la pacifica-›n définitive du 25 janvier 1800. — Elle est orte âgée de 85 ans, au château de la Roche, rès Angrie, le 9 mars 1846. M. de Beauchamp raconté ces négociations, d'après des notes et es communications particulières, dans une partie u 2e volume de ses *Mémoires secrets et iné-its pour servir à l'histoire contemporaine* Paris, 1825, in-8°), t. II, p. 222-342. — V. aussi ne lettre à M. de Scépeaux dans les *Pièces ιédites sur la guerre civile*, de Grilte, p. 29, - et les brochures de Bancelin.

Turpinerie (la), f., cne du *Puiset-Doré*.

Turpinière (la), cne d'*Angers* N., ancien ›maine au XIVe s. de l'abbaye de Notre-Dame e la Vieuville au diocèse de Dol, qui l'arrenta u XVe s.; — f., cne d'*Allençon*. — Ancien logis oble avec chapelle dédiée à St-René; — cne e *Bauné* (Cass.); — h., cne du *Bourg-d'Iré*, - Y résidait le chirurgien J. Bérault en 1620; • f., cne de *Durtal*; — ham., cne de *Feneu*; • f., cne de *Mouliherne*; — ham., cne de *la Pommeraie*. — *La terre, fief et seigneurie le la T.* 1540 (C 105, f. 314), relevant à trois ›is et hommages de Montjean et de la Grande et e la Petite-Orchère. — En est dame à cette date lenée Lebreton, veuve de n. h. Jean Cady; — ne de *St-Aubin-de-L.* — Anc. fief et seigneurie ,vec manoir seigneurial, jardins, bois, garennes, elevant de la Basse-Guerche. — En est sieur illes de Daillon 1415, Jean Turpin, chevalier, 435, Jean de Daillon 1548, Jean Baudry 1572, ,ouis Baudry 1638, 1666, Nic. de Gazeau 1705, 715, Marie-Marguerite-Eléonore Trouillet de 'Echasserie 1783; — f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Le herbergement du lieu de la T. avec un aillis nommé le Pavement* 1509 (E 534). — *La Tarpinière* (Cass.). — Domaine relevant des Hilliers et appart. à l'abb. de Mélinais, puis au Collége de la Flèche, sur qui il fut vendu natt le 27 prairial an III. — Y résidait en 1741 Jean-Jacq. Patron, bourgeois, qui y meurt le 11 août.

Turpinières (les), ham., cne de *Liré*.

Turpins (les), cl., cne de *Bouzillé*.

Turquais (*Pierre-Augustin*), né à la Jaille-Yvon le 25 août 1809, vicaire à Yzernay le 5 octobre 1833, curé du Fuilet le 26 mai 1843, mort le 8 décembre 1870 à Beaupréau, a publié : *Panégyrique de St Charles Borromée* (Angers, Lainé, 1847, in-8°); — *La Mère de Dieu ou le Culte de Marie présenté à l'esprit et au cœur, d'après les Saints Pères* (in-12, Angers, 1854). — Il avait aussi préparé une traduction des *Psaumes* en vers français, restée inédite.

Turquais (les), mins, cne de *Martigné-B.*

Turquant, canton Sud et arrond. de Saumur (10 kil.); — à 57 kil. d'Angers. — *G. de Turcham* 1125 circa (*Clyp. Fonteb.*, t. II, p. 245). — *B. de Torcan* 1150 circa (Liv. Bl., f. 49). — *Ecclesia de Torquan* 1241 (Fontev.. *la Malinière*). — *Parochia de Turquan* 1257 (G 340, f. 22). — *Turgan* 1759 (Carte de Nolin). — Au bas et sur le faîte de la falaise escarpée, qui borde la Loire, — entre Parnay (2 kil.) à l'O., Montsoreau (2 kil.) à l'E., Fontevraud (6 kil.) au S., la Loire tout du long vers N., où se jette un petit ruisseau, qui descend à travers le bourg. Au-devant, rasant le pied du coteau, passe la route nationale de Saumur à Limoges, qui forme une haute levée, dominant de belles et plantureuses prairies, plantées d'arbres, anciens îlots rattachés depuis moins d'un siècle à la rive. — Un bac communique avec la rive droite, vis-à-vis le vill. de Gaure.

En dépendent les vill. et ham. de la Bédaudière (18 mais., 58 hab.), du Caillou (21 mais., 71 hab.), du Ponceau (47 mais., 138 hab.), de Beau (8 mais.. 20 hab.), de Montpélerin (5 mais., 14 hab.), de la Vignolle (8 mais., 23 hab.), du Château-Gaillard (6 mais., 20 hab.), un moulin à vent et cinq ou six fermes isolées.

Superficie : 789 hect. dont 200 hect. en vignes et 170 hect. en bois, dépendant de la forêt de Fontevraud, autrefois de Born, dont le nom reste au vill. de Beau, V. *ce mot*.

Population : *132* feux, *600* hab. en 1720-1726. — *1,023* hab. en 1791. — *759* hab. en 1831. — *781* hab. en 1841. — *765* hab. en 1851. — *716* hab. en 1861. — *714* hab. en 1866. — *687* hab. en 1872. — *683* hab. en 1876, — dont *328* hab. (110 mais., 117 mén.) au bourg qui s'accroît des agglomérations voisines et presque unies du Caillou, du Ponceau et de la Bédaudière. Une partie des habitants logent d'ailleurs à l'entrée de caves immenses, qui s'enchevêtrent en un dédale de pittoresques sentiers aux flancs du coteau.

La vigne forme la culture principale, le commerce et l'industrie presque uniques du pays, renommé comme toute la côte, pour ses vins blancs, surtout de la Herpinière, de Champfleurs et des Rotissares; — carrières de tuffeau et de pierre de taille.

Assemblée le dimanche de la Trinité.

Bureau de poste de Montsoreau. — *Perception* de Fontevraud.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* construite en 1852 (archit. Joly-Leterme) dans l'ancien cimetière. — *Ecole* laïque *de filles*.

L'Eglise, dédiée à St-Aubin (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice des XV-XVIe s., comprenant une nef de trois travées ornées de six élégantes fenêtres à meneau, avec abside pentagonale; l'ancienne voûte en pierre, écrasée par la chute du clocher, a été remplacée par un plafond en bois. — Deux médiocres bas-reliefs en bois sculpté (2 mèt. 50 sur 0m,80) représentent au fond du chœur deux scènes de la Passion, *le Calvaire* et une *Descente de Croix*. — L'édifice fut acheté natt le 22 prairial an IV par le dernier curé Louis-Jacq. Couléon, qui le 10 pluviôse an XI en fit cession, moyennant une rente viagère de 200 liv., à une association de 47 habitants, autorisés plus tard à transférer leurs droits à la commune, par ordonnance du 25 mai 1811.

Aucun document ne renseigne sur les origines de la paroisse, dont l'église existe dès le XII[e] s. et constitue un *prieuré-cure* dépendant de l'abbaye de St-Pierre d'Airvaux, au diocèse de la Rochelle. Les registres de la cure remontent à 1594.

Prieurs-curés : Jean *Dupont*, 1469. — James *Thibaudeau*, 1496. — Urbain *Verneau*, 1598. — Franç. *Pineau*, 1606, 1626. — R. *Synet*, 1629. — Jean *Moiré*, 1642. — Jean *Legros*, août 1652. — Bonaventure *Vaillant*, chanoine régulier de St-Laon de Thouars, août 1653. — Guill. *d'Housset*, 1659, † le 3 avril 1684. — Louis *Plumé*, juillet 1684. — *Duchasténier*, mars 1685, 26 janvier 1694. — James *Thibaudeau*, 31 janvier 1694, † le 18 août 1713. — M. *Mineau*, 25 août 1713, 23 novembre 1714. — Gabriel-René *Gaultier*, mars 1715, † le 4 juillet 1716, âgé de 56 ans. — M. *Mineau*, de nouveau, 26 août 1716 jusqu'au 24 mai 1717. — R. *Vallet*, juillet 1717, janvier 1723. — Jean-Baptiste *Grudé*, août 1723, février 1734. — André-Charles *Candart*, décembre 1735, mars 1740. Il avait, le 28 juillet 1736, fait immatriculer son bénéfice à l'abbaye de Toussaint d'Angers, sur l'affirmation qu'il ne dépendait d'aucune maison de la congrégation de St-Augustin. — *Besson*, février 1741, janvier 1742. — Louis-François *Couléon*, avril 1742, jusqu'au 3 novembre 1785. Il résigne au profit de son neveu, qui le servait comme vicaire, et est inhumé le 3 novembre 1787, âgé de 75 ans. — Louis-Jacques *Couléon*, 2 janvier 1786, qui signe prieur et procureur de la commune en 1790, et curé en 1792. Il était jusqu'en 1790 titulaire des chapelles Notre-Dame-du-Bon-Secours des Trois-Volets, Ste-Catherine de Candes et St-Louis en St-Nicolas de Saumur.

L'abbesse de Fontevraud exerçait les haute et basse justice dans la paroisse, à raison de ses prévôtés de Dampierre et de la Matinière, et elle fit judiciairement constater son droit contre un arrêt des juges royaux de Saumur du 27 avril 1471, qui avait ordonné « la pugnition audict « lieu de Saulmur de certain pourceau, qui avoit « dévoré un petit enfant à la maison de Jean « Ménard ». — Une brigade de gabelle résidait au bourg dès le XVII[e] s., commandée par un lieutenant. — En décembre 1655, en juin 1709, en novembre 1790, en janvier 1792, la Loire envahit le prieuré ; — le 8 mars 1783 l'eau avait pénétré jusque dans l'église par la grande porte. — La construction de la route nationale en 1819 a mis le pays à l'abri de ces inondations trop régulières et qui chaque année pendant de longs mois coupait toute communication avec Montsoreau. — La crue du 4 juin 1856 a pourtant encore crevé la levée, près et à l'E. de la cale, qui conduit au bourg.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré, de l'Election, des Aides et du District de Saumur.

Maires : Lauriche, 1790. — *Hardré*, 1792. — Jean-Baptiste *Beaudefroy*, anc. officier d'infanterie, plus tard fournisseur des armées an VIII, an XI. — Abel *Du Petit-Thouars*, 6 vendémiaire an XII, nommé en ventôse la même année sous-préfet de Chinon. — *Chol-Torpeaux*, 4 germinal an XIII, † le 8 avril 1807. — ... *Jourdain*, 24 avril 1807. — J.-B. *de Joannis*, 30 juin 1813. — Martin *Mollet*, avril 18.. — *De Joannis*, 12 juillet 1815. — André Clav..., 28 janvier 1820. — Jean *Nau*, 16 décembre 1830, † le 10 décembre 1851. — Pierre *Chevalier*, 1852. — Auguste *Bruneau*, installé 23 septembre 1855. — *Nau*, 1872, en fonct. 1878.

Arch. de M.-et-L. H Fontevraud, *la Matinière* ... *Chaufretière*; Toussaint, *Délib. capit.* — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir *la Fessardière*, ... *gnolle*, *Beau*, *Turpenay*, *la Herpinière*, *la* ... *Percée*, etc.

Turtière (la), f., c[ne] de *St-Pierre-Maulimart*.

Turtrière (la). — V. *la Tourtière*.

Tusenos. — V. *Tugenos*.

Tusseau (le), anc. fief, c[ne] de *Villebernier*, relevant de Raslay et de Fourneux et dont ... sieur l'abbé Jacques de Pontlevoy 1540 (... f. 233), Louis de Pontlevoy 1577, n. h. Jean Le febvre, anc. conseiller à la Prévôté, 1621, ... Florent de l'Hommeau, receveur des Tailles ... Saumur, 1651.

Tuvache, f., c[ne] d'*Andrézé*.

Tuvachère (la), f., c[ne] de *Chenillé-Ch*...

Tuveau, f., c[ne] de *Chanteussé*. — Anc. ... relevant de Tessecourt et appart. en 1540 à ... de la Rouaudière.

Tyr (*Gilles* de), né à Saumur dans les premières années du XIII[e] s. professa, croit-on, le droit canon à Angers et fut remarqué au milieu des fêtes et des harangues de la grande chevalerie de Saumur en 1241 par le roi saint Louis qui l'amena à Paris et bientôt avec lui en Terre Sainte (1248). Avant le départ Gilles fit don à l'Hôtel-Dieu de sa ville natale de tous ses biens fonds et d'une rente de 40 s. Dès le premier triomphe le roi le choisit pour présider au nouvel archevêché de Damiette (1249), qu'il dota pour lui d'importants revenus. Bientôt dépossédé par la fortune contraire de la guerre, Gilles reçut du roi pour compensation, avec une pension de ..., la charge de garde des sceaux, qui l'attachait à tous les conseils de France. La mort de l'archevêque de Tyr laissa libre en 1252 l'un des principaux siéges de la Palestine que le roi lui accorda immédiatement, et où il voulut lui-même aller le visiter malgré tout danger (1254), avant son retour en France. Délaissé au milieu des misérables querelles où s'entr'égorgeaient les chrétiens, Gilles revint en 1260 à Rome pour demander aide et secours et reçut en 1263 du nouveau pape, qui précisément se trouvait être l'ancien patriarche de Jérusalem, le titre de légat avec mission de lever le centième des revenus ecclésiastiques pour la défense des Lieux Saints, impôt qui souleva d'énergiques résistances et qui devait être l'année suivante détourné au profit d'autres desseins politiques. Le prélat obtint enfin d'être déchargé des afflictions de cette triste corvée par bref du 14 avril 1266, ...

ıelques jours de là, le 24 du même mois, il ourait à Dinant en Flandre. Son corps fut rap- ›rté, sur son désir, dans l'église de Nantilly › Saumur, où le produit même des offrandes, ıi se déposaient sur son tombeau, devint une urce de querelles entre l'abbaye St-Florent-de- ıumur et l'évêque Nic. Gellent, qui fut mis à raison par une très-sévère bulle du pape •r février 1267). — Le 2 décembre 1613 un ssoyeur, préparant une sépulture dans l'église, fondra une voûte devant le grand autel et y dé- ›uvrit le prélat couché dans ses habits pontifi- ıux, sa crosse, son calice, et sur une plaque de omb, incrustée dans la pierre, le nom et la date ı décès de Gilles, archevêque de Tyr. Un ·ocès-verbal authentique en fut imprimé dans temps même (2 janvier 1614). Il a pour tre : *Advis donné à Monsieur l'abbé de 'ourgueil touchant la sépulture de Gilles, rchevêque de Tyr* (Saumur, René Hernault et Pierre Godeau). L'évêque fit recouvrir la tombe, qui fut explorée de nouveau en mai 1699 et de nouveau refermée. Elle a été détruite à la Révolution, sans autre vestige conservé que la crosse recueillie par Bodin et attachée par lui à un des piliers de l'église où elle se voit encore.

D. Chamard, *Vie des Saints*, t. II, p. 295-323. — D. Huynes, Mss., *Hist. de St-Flor.*, p. 169. — *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 49-50 ; 1860, p. 129-193 ; 1862, t. IV, p. 180 ; 1875, t. I, p. 67 ; 1877, t. I, p. 357 ; 1878, t. II, p. 372-394. — P. Anselme, *Grands Officiers*, t. I, p. 357. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, IVe Série, t. IV, p. 114, 287 ; Ve Série, t. I, p. 367. — Mss. 636, p. 236. — Cl. Ménard, Mss. 872, t. II, p 49. — Raynaud, *Annales Eccl.*, 1263, nos 2-13. — Rangeard, *Hist. de l'Univ*, t. I, p. 166-167. — Roger, p. 288. — Labbe, *Concil.*, t. XI, part. I, p. 826. — Mic. Lequien, *Oriens christ.*, III, 1319. — Baluze, *Miscell.*, VI, 491-495. — D. Bouquet, XX, 99-100, 384, 386, 387, XXI, 770. — Lenay de Tillemont, III, 489, IV, 29 ; V, 2 ; VI, 291. — Martène, *Thes. Anecd.*, II, 46-49, 87. — Joinville, édit. de Cl. Ménard, p. 287. — Coulon, *Epoq. Saum.*, p. 480. — Ratouis, *l'Hôtel-Dieu de Saumur*, p. 44-45.

U

Ucheranne (l'), f., cne de *Feneu*.

Uctale (l'), f., cne de *Bécon*.

Ulger, né d'une famille noble d'Anjou mais sur ıquelle aucune indication ne nous renseigne, fut levé dès ses jeunes ans dans la familiarité de Eglise d'Angers, où il suivit les leçons de l'archidiacre Marbode, V. *ce nom*. Il y possédait ne prébende de chanoine dès 1105 et succéda vers 111 à Geoffroi Babion dans l'importante charge de ıaître-école, *scolasticus*. Bientôt et sans déıisser ces fonctions, qui lui tenaient à cœur et qui ıi valurent une renommée universelle dans le ıonde catholique, il fut gratifié successivement e l'Archidiaconé d'outre-Loire, de l'Archidiaconé 'outre-Maine et du grand Archidiaconé. Au épart de Renaud de Martigné pour l'archevêché e Reims, il fut élu par le Chapitre à l'épiscopat 'Angers et consacré le 20 septembre 1125 — et on 1124, — comme en témoignent la chronique e St-Aubin et la date des années de son règne mployé dans ses chartes. Son sacre avait pourtant té retardé de plusieurs mois par l'interdit dont e trouvait frappé le comte Foulques V. Quelques emaines après son installation le nouveau rélat fit le voyage de Rome avec les évêques du Ians et de Poitiers. Dès le retour, il se trouva prouvé par une lutte vaine et bientôt irritante ontre l'abbé Geoffroi de Vendôme, au sujet des ›restations dues aux églises monacales (1127-1134). Jlger la soutint pendant sept années contre son nétropolitain et contre le comte, même contre le ıape, et dut enfin passer condamnation. Entre emps, il avait assisté en 1131 au Concile de leims, où il obtint du pape Innocent II une ›ulle de confirmation des domaines de son évêché. En 1137 il se rendit à Pise pour défendre a cause, qu'il gagna devant le pape, de l'abbaye le la Roë contre l'abbé de Vendôme. V. D. Bouq., KV, 384. — Il professait d'ailleurs une affection ›articulière pour les chanoines réguliers et pour les établissements monastiques, comme l'atteste la fondation dans son diocèse de la Boissière en 1131, d'Asnières-Bellay en 1133, de Pontron en 1134. Il favorisa aussi l'ordre naissant des Templiers, mais il semble avoir ressenti une prévention invincible contre les envahissements de Fontevraud. Dès 1136 il engageait une violente lutte contre l'abbesse Pétronille à l'occasion d'un moulin à Chalonnes et d'une misérable tenure, — *nescio quæ possessiuncula*, comme l'écrit St Bernard, qui intervint pour l'apaiser, en gémissant de voir se compromettre ainsi l'âge vénérable, le grand nom d'Ulger et qui le lui reprochait respectueusement. Mais le prélat repoussa toute concession et en 1142 se trouvait à Rome, condamné déjà par le pape et s'obstinant sans espérance à y attendre fortune meilleure et même encore après son retour en Anjou, se refusant à l'obéissance. Excommunié, puis bientôt absous, il retourna en mai 1145 une troisième fois à Rome, où venait d'être intronisé un nouveau pape, — et condamné de nouveau, il ne se soumit qu'à bout de force et de vie, l'année même où il allait mourir. Ces démêlés d'une violence extrême donnent à imaginer facilement quelle ardeur opiniâtre il devait porter dans ses luttes avec les seigneurs et les chevaliers, à qui il parvint à arracher l'une après l'autre, au profit de son évêché, nombre d'églises tombées depuis longues années en mains laïques et notamment les trois collégiales de St-Maimbeuf, de St-Jean-Baptiste et de St-Pierre d'Angers, St-Léonard de Chemillé, St-Just de Châteaugontier, le Louroux, Combrée, Andard, Etiau, Montguillon, Bourg-l'Evêque. Il ne manqua pas non plus de prendre à partie le comte Geoffroy à l'occasion de la construction de Châteauneuf, V. *ce mot*, qui ruinait son domaine épiscopal de Morannes. — Pourtant, il n'apparait pas que son bon renom, malgré ces querelles plus ou moins légitimes, ait eu à souffrir. Le prélat reste

pour ses contemporains « l'homme de Dieu, un « modèle de religion chrétienne » — « élevé par « la science, les mœurs, la sainteté et brillant « d'un éclat incomparable au-dessus de tout « l'épiscopat de son temps ». En quittant, pour monter sur le siége d'Angers, la direction personnelle des écoles, il n'avait apporté qu'un zèle plus actif et une autorité nouvelle à les soutenir et à les animer, appelant les doctes maîtres par le don de riches prébendes, provoquant toutes les abbayes lointaines à la création en ville d'hôtels ou de colléges, refuges assurés à leurs étudiants, instituant enfin, à l'imitation de l'Université d'Oxford, — si la tradition angevine est fidèle, — comme un premier essai de hiérarchie académique, attesté par le souvenir, encore affirmé au XIVe s., d'une fondation qui obligeait ses successeurs à traiter les bedeaux, le jour de la collation des licences. A la réputation sans doute de cet enseignement dut se joindre celle d'écrits, aujourd'hui perdus. A peine connaît-on le titre d'un de ses livres, *Venalitium disciplinarum*, deux épitaphes en vers en l'honneur de Marbode, et six lettres qu'a publiées Duchesne, t. IV, p. 403 et 769-770. — Une septième, en réplique à la lettre de St Bernard dans l'affaire de Fontevraud, existait encore au commencement du XVIIIe s. dans le chartrier de St-Maurice d'Angers et n'a pas été retrouvée. Cl. Ménard aussi dit avoir eu en mains divers opuscules de lui à la louange des Saints, qu'il ne jugea pas valoir la peine d'être transcrits. — Il est certain néanmoins que le prélat eut à subir force misères, qu'aucun récit contemporain n'a racontées. Il fait allusion lui-même, en tête de son testament, aux douleurs de l'exil et aux nombreux chagrins où sa vie s'est entravée, *gravitate exilii et aliis multis incommodis impeditus;* — et si l'une de ses épitaphes rappelle qu'il avait travaillé dès ses jeunes ans de parole, de cœur, de main au service de Dieu, mettant toute son œuvre à être utile, à instruire les petits, à extirper le crime, à affermir la foi, à consoler l'affligé, à briser l'arrogant, et, sans attaquer personne, à publier la vérité, son autre épitaphe nous enseigne à quel prix : — « Toutes les misères que le sort « peut réserver, il eut à les soutenir, sans un jour « de joie, sans un refuge de paix, sans une seule « consolation d'amitié. Après la perte de tous ses « biens, chassé de sa propre demeure, il était « devenu l'hôte du monde et ne savait plus « même où se reposer ». — Sa croix autographe figure à plusieurs chartes originales des Archives de Maine-et-L. notamment G 1341 f. 6 et G 785.

Ulger mourut le 15 octobre 1149 et fut le premier évêque inhumé dans la cathédrale de St-Maurice, alors encore inachevée et sans voûte. Le Chapitre, son héritier, déjà comblé de ses bienfaits, prit l'engagement de nourrir chaque année treize pauvres le jour de son anniversaire et de célébrer un messe solennelle sur le tombeau qu'il lui fit dresser. Jusqu'au XVIIIe s. on pouvait voir à la fois du cloître et de l'intérieur de l'église ce monument de toute magnificence, sous une arcade de la seconde travée de la nef, le cercueil de pierre placé dans le mur à 4 pieds de [illegible] le toit scellé dans la muraille, le fond [illegible] un soubassement de maçonnerie. En avant [illegible] mait saillie une enveloppe ou mausolée de [illegible] en forme de châsse à un seul versant, [illegible] de plaques très-minces de cuivre doré, [illegible] pées et enrichies d'inscriptions ou de [illegible] dorés sur un fond de vernis brun. Le [illegible] divisé, sur deux rangs, par vingt-quatre [illegible] en relief de bronze doré (0^m,20 sur 0^m,10), [illegible] nues par des pilastres à piédestaux et [illegible] dorés et encadrant chacune sur des plaques d'[illegible] la statue d'un apôtre ou d'un prophète. [illegible] centre, dans un cadre oblong d'émail (0^m,[illegible] 0^m,25) trônait, entre les quatre symboles [illegible] Evangélistes, le Christ assis, sur un fond [illegible] et d'or. Le parement antérieur était divisé [illegible] même en vingt-quatre arceaux d'émail [illegible] sous chacun desquels figurait au repoussé [illegible] une plaque très-mince de cuivre la statuette [illegible] pied d'un chanoine, dont le nom éclatait sur [illegible] brun en lettres d'or. Au centre, une [illegible] émaillée, de demi-relief, sans taille d'épargne, bordée de plaques de bronze avec cabochons bleus et rouges (0^m,48 sur 0^m,30), portait sur [illegible] fond d'un beau bleu lapis, semé de [illegible] ovoïdes d'or, la figure d'Ulger, debout, bénissant de la main droite, tenant de la gauche sa [illegible] la face et les mains de carnation, la tête [illegible] d'une mitre blanche de forme bizarre, — que [illegible] geard indique comme un bonnet de docteur, d'[illegible] comme un amict, — la chasuble verte, la [illegible] bleu clair, l'étole dorée, l'aube d'un blanc verdâtre, les chaussures dorées, tous ces vêtements [illegible] d'émaux rouges et bleus imitant l'escarboucle [illegible] le lapis. L'encadrement contenait une double bordure, dont une verte, à palmettes d'or [illegible] d'émail bleu à teinte dégradée, l'autre en [illegible] doré, où en six vers gravés se lisait l'épitaphe [illegible] prélat. — En 1636 il ne restait plus en place [illegible] témoignage de Bruneau de Tartifume, — [illegible] donne un dessin du monument, — que les [illegible] grands cadres et dix-sept des quarante-huit [illegible] sonnages émaillés. Le 20 septembre 1757, [illegible] rapport de Jacques Rangeard, un chanoine [illegible] curiosité d'enlever la châsse de bois et de [illegible] la tombe. Le corps apparut intact, revêtu d'une chasuble de soie à fleurs rouges sur fond [illegible] mais dès le lendemain on eut grand peine [illegible] défendre les dernières reliques contre le pillage. C'est de cette époque que date la disparition [illegible] portrait du prélat. Un peu plus tard, le 15 [illegible] 1783, le Chapitre, amoureux du badigeon, [illegible] abattre à coups de hache les saillies du mausolée et murer l'arcade. On l'a rétablie en 18[illegible] et sous la chaux et le mortier s'est retrouvée [illegible] vieille châsse, dépouillée de tous ses [illegible] mais qui garde encore partie de son ornementation en bronze doré et sur les arcades supérieures du parement vertical les noms lisibles [illegible] onze chanoines. Ces précieux débris sont [illegible] recueillis au Musée diocésain, en attendant [illegible] essai puisse être tenté de restauration, [illegible] faciliteraient les nombreux dessins conservés du monument. Outre celui déjà cité de [illegible]

uneau, Mss., 871 f. 4, deux représentations intes en existent dans les portefeuilles de Gaiières, à Oxfort et à la Biblioth. Nat., fonds tin, 17030, f. 66-67, qui sont reproduites ins de Farcy, *Tomb. des Evêques d'Angers* dans le *Dict. du Mobilier*, t. II, p. 224, de iollet-Leduc, cette dernière en chromolithograiie. Le portrait seul du prélat est donné dans *Peplus* de Cl. Ménard, dont le cuivre par tuerhelt, très-peu fidèle d'ailleurs, conservé au usée d'Angers, a fourni un tirage au *Répert. rch.*, — dans Beaumanoir et Rathier, *Rec. des ostumes*, 1810, pl. LXXXVI, — et dans l'*Hisoire du Costume*, de M. Quicherat, p. 175.

D. Bouquet, t. XV, p. 307, 386, 408, 419, 420, 426. — ainferme, *Clyp. Fonteb.*, t. II, p. 482. — Baluze, *Miscell.*, , 198, 209. — D. Housseau, XVI, p. 142-157. — Ranard, *Hist. de l'Univ., d'Ang.*, t. I, p. 34, 60-102 et t. II, . 91. — Hauréau, *Gall. christ.* — D. Rivet, *Hist. litt.*, XI, p. 205 et t. XII, p. 302-308. — Arthaud, Mss. 624. - Mabillon, *Vet. Analecta*, t. III, p. 335. — Grandet, *Hist. ecl.*, Mss. 618. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 244. — D. Liron, *ingul. hist. et litt.*. t. I, p. 385. — *Rev. d'Anj.*, 1873, . 350; 1875, p. 284-314, 365; 1876, p. 1-16, art. de [. l'abbé Pletteau. — Cl. Ménard, *Peplus*, Mss. 875, p. 46. - Dumesnil, Mss. 858. — Brossier, Mss. 656. — De 'arcy, *Notes arch. sur les tomb. des Evêq.*. p. 13, et atlas. - *Privil. de l'Univ. d'Ang.* p. 38-42. — Cartul. du Roneray, Rot. 6, ch. 88, où Ulger prend à la fois les titres l'*archidiaconus* et *archischolaster*. — D. Chamard, *Vie les saints*, t. II, p. 57. — *Répert. arch.*, 1863, p. 268. - *Rev. des Soc. sav.*, décembre 1872, p. 523-531, art. le M. Parrot.

Ulis (les), f., c^ne de *Corzé*.

Ulmes (les), c^on de Doué (9 kil.), arrond. de Saumur (10 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *In pago Andegavo ... Ulmum?* 791 (Hauréau, *Gall. Ch., Pr.*, p. 9). — *G. de Ulmis* 1043 (1er Cartul. St-Serge; p. 115). — *W. de Ulmis* 1055-1070 (Liv. N., ch. 276). — *Villa que dicitur Ulmis cum ecclesia Sancti Vincentii* 997-996, 1122, 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 1, 2, 3, 4, 6). — *Via de Ulmo* 1252 (H St-Aubin, Courchamps, f. 12). — *Ecclesia de Ulmis* (G 7). — *Prioratus de Ulmis Sancti Florentii* 1338 (H St-Florent). — *Les Ulmes-Saint-Florent* XIV-XVIIe s. dans la plupart des actes. — *La paroisse du Muy St-Florent alias les Ulmes* 1685 (Pouillé Mss.). — *La cure des Ulmes, le prieuré du Muy ou Ulmes-St-Florent* 1783 (Pouillé). — Entre Rou-Marson (2 kil. 1/2) au N.-E., Meigné (3 kil.) au N.-O., Cizay (4 kil.) et Courchamps (7 k. 1/2) au S., Distré (5 k.) au S.-E.

La route nationale de Saumur aux Sables coupe l'angle vers S.-E, croisée presque aussitôt par le chemin d'intérêt commun des Ulmes au Coudray, qui à 500 mèt. de là traverse le bourg, et au sortir de la commune par le chemin d'intérêt commun de Meigné au Coudray, — l'un et l'autre reliant transversalement le chemin d'intérêt commun de Louresse à Saumur qui dessert le territoire vers N.

Y naît le ruiss. du Petit-Moulin ou de la Fontaine-des-Ulmes, qui animait autrefois un petit moulin, debout encore mais inoccupé; — y passent le ruiss. du Douet, qui limite en partie vers l'O., et le ruiss. de la Fontaine-Blanche ou de Follet, né sur l'extrême confin mais en Courchamps et qui forme limite vers Sud.

En dépendent les vill. et ham. des Mousseaux (21 mais., 66 hab.), de la Bonne (14 mais., 34 hab.), de Glon (17 mais., 54 hab.), de la Mottelle (10 mais., 26 hab.), de Montcuchon (19 m., 56 hab.), de la Rue (23 mais., 63 hab.), de la Rousselière (46 mais., 126 hab.), de la Cave-Forte (4 mais., 12 hab.), de la Croix (4 mais., 16 hab.), et 9 ou 10 écarts.

Superficie : 810 hect. dont 160 hect. en vignes et 60 hect. en bois.

Population : 94 feux, *430* hab. — *407* hab. en 1790. — *558* hab. en 1831 — *550* hab. en 1841. — *555* hab. en 1851. — *587* hab. en 1861. — *568* hab. en 1866. — *545* hab. en 1871. — *516* hab. en 1876, — en décroissance depuis quinze ans. Le principal groupe est à la Rousselière, quelques maisons à peine avoisinant l'église.

Deux *assemblées*, le 1er mai et en septembre.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 26 janvier 1856 (archit. Couet); — *Ecole* laïque *de filles*.

Deux *fontaines* avec lavoirs publics en pierre ont été aménagées en 1832 et depuis entretenues.

L'*Eglise*, dédiée à St Vincent d'Espagne (succursale, 26 décembre 1804) comprend une seule nef, avec un chœur à voûte plein cintre, accosté vers S.-E. d'une petite abside que précède la travée portant la tour carrée du clocher à fenêtres plein cintre. — Dans la paroi, vers S.-O. ouvre un grand portail, — vers N.-O. une galerie ou vestibule, communiquant avec l'église par une autre grande porte plein cintre et dont la construction remonte au XIe s. comme tout l'édifice. La cloche a été fondue en 1730 par J.-B. Rigueur, ainsi que l'indique une inscription. Dans le mur nord du chœur est pratiquée une niche rectangulaire, fermée de deux petites portes; sur la première, en bois, est peint un ostensoir à disque rayonnant, que remplit l'image du Christ. Elle contenait l'hostie miraculeuse, dans laquelle, le 2 juin 1668, pendant l'octave de la Fête-Dieu, le curé Nic. Nézan montra au peuple, pendant un quart d'heure, Jésus « visible en forme humaine », pour la confusion des incrédules. L'évêque Henri Arnaud, après enquête, publia le 25 juin un mandement, — dont un extrait se lit gravé, au bas du petit refuge, sur le marbre, — où il prescrivait « afin d'honorer la mémoire d'un si grand « miracle et de le conserver à la postérité », de garder précieusement « la même hostie où l'ap« parition s'est faite, ... en une fenestre bien « sûre et dûment ornée ». Quatre ou cinq dessins ont été donnés de ce miracle, dont un gravé par René Bidault, de Saumur, — la planche en est passée du cabinet Grille au Musée des Antiquités d'Angers, — un autre, tiré à l'encre rouge, — un autre encore, daté : *Paris, 1668*, figurant non l'hostie, mais le prêtre et l'autel; — et trois relations au moins en ont été imprimées, la première dans l'année même par Gaultier de Brullon, en 1668, une seconde par Grandet en 1715, V. *ces noms*, une troisième, teintée d'une ombre de jansénisme, et sous les seules initiales de l'auteur *R*[ené] *C*[erveau], *P*[arisien], en 1779 (Paris,

Morin, in-12 de 50 p. avec deux planches), ces trois brochures devenues très-rares surtout avec leurs gravures. — Le pèlerinage, provoqué un instant par cette émotion religieuse et depuis bien longtemps délaissé, a été remis officiellement en honneur le 6 juillet 1876. — La relique, elle-même, en partie moisie par l'humidité et que l'évêque avait ordonné en 1772 de détruire, y était encore conservée en 1790 et fut emportée, dit-on, par le curé constitutionnel.

La *cure* est installée au vill. du Mousseau, dans l'ancien logement du vicaire, acquis le 14 juin 1818 par la commune, autorisée d'une ordonnance du 26 décembre 1821. — Le *cimetière* a été transféré sur un terrain acquis le 21 octobre 1860.

Au N. du vill. du Mousseau, dans un pré, sur le bord du ruiss. de Follet, se cache, enveloppé de deux noyers, un vaste *dolmen*, composé d'une grande chambre et d'un vestibule, le côté sud éboulé, le toit chargé d'une énorme pierre, qui débordait de plus d'un mètre, brisée aujourd'hui et couchée à demi et portant sur deux tronçons, le tout, bouleversé je crois, par des fouilles de date relativement ancienne. — La grande voie de Saumur à Doué passait du N.-E. au S.-O., dans toute la longueur du territoire. — Des sépultures d'un âge incertain mais tout au moins gallo-romaines ont été rencontrées à la Maroterie. — S'il faut appliquer ici le texte d'un diplôme du 7 février 791, le pays, *Ulmus*, aurait été attribué par un des empereurs carlovingiens à l'abbaye St-Martin de Tours et donné cette année par l'abbé même à l'abbaye nouvelle de Corméry, qu'il fondait. Ce qui est plus certain, c'est qu'au xe s. une église y existe, appartenant à l'abbaye de St-Florent, à qui de nombreuses bulles de papes la confirment durant le xiie s. Un prieuré y fut institué, formant avec la chapelle de Meigné un des principaux domaines des bénédictins. Sur la requête du ministre (14 octobre 1750) et avec le consentement des religieux (25 octobre), la suppression pure et simple en fut décrétée par l'évêque le 22 janvier 1751 et le temporel réuni à la mense abbatiale. — *Prieurs : Ricardus*, 1338. — Louis *du Bellay*, 1474. — René *Cothereau*, qui résigne en 1573. — Guill. *Hamelin*, chanoine de Doué, qui résigne en 1574. — Charles *de Champgirault*, juin 1574. — Ch. *Beaumanoir de Lavardin*, évêque du Mans, † le 16 novembre 1637. — *Lecointe*, décembre 1637. — *Grille* alias François *Godin*, juillet 1645. — Franç. *de la Guette*, qui résigne le 16 décembre 1664. — Mic.-Jean-Bapt. *Ollier*, abbé de Verneuil, 1689. — Charles *Desmé*, 1730.

Le *prieuré*, attenant à l'église, a été transformé en habitation bourgeoise avec ferme. On lui attribue pour armoiries : *d'azur à 3 arbres d'or sur une terrasse de même*.

Les registres de la paroisse remontent à 1596. — *Curés :* Geoffroi *de Maillé*, 1291. — Et. *Morice*, 1583, 1588. — René *Boyvin*, 1596, † le août 1637. — Mich. *Ramier*, 1637, inhumé le 4 septembre 1660 près le grand autel « sous la « tombe des curés ». — Nicolas *Néau*, 16.. Moins de deux mois après l'apparition du fameux miracle, qu'il avait proclamé, il fut dénoncé par l'évêque pour « sa vie abominable » e[t] conduit dans les prisons de l'Officialité d'Angers, condamné le 2 septembre 1668 à se démettre de s[a] cure, et sur appel, condamné de nouveau p[ar] arrêt du Parlement à faire amende honorable devant son église, à la fondation d'une lampe ar[-]dente et au bannissement perpétuel. — Il mour[ut] néanmoins aux Ulmes et, ce me semble, en fonctions le 29 novembre 1674, âgé de 49 ans. — Marc *Lebr[et]*, installé le 8 janvier 1675. — Jean *Bonniseau*, [fils] d'un marchand droguiste de Saumur, 1680, 1706. — Charles *Blondé*, 1709, † le 11 janvier 1716. — Paul *Pananceau*, 1716, † le 19 mai 1721, â[gé] de 63 ans. — V. *Dutartre*, mai 1722, [qui] résigne en novembre 1729. — Jos. *Hautreux*, 1729, † le 21 avril 1767, âgé de 64 ans. — P. *Hardouin*, 1767, février 1786. — *Lemo[n]reux*, mai 1786, qui signe le 15 janvier 17.. « officier public, curé ». — Il mourut plus tard marié au Puy-Notre-Dame. — Le vicaire Par.. avait été déporté en Espagne en septembre 17..

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District de Doué [en] 1788, de Saumur en 1790, du canton du Coudray jusqu'en l'an VIII.

On y rencontre fréquemment dans les titres du xviie s. la mention de salpêtriers, — même d'un « poudrier, Urb. Berthelot », dont la maison fut « renversée et accablée », par une explosion, où sa fille périt, le 20 janvier 1665.

Maires : P. *Guérin*, 1798. — J.-B. *Tréton*, 1er mesidor an VIII. — Joseph *Tréton*, 29 ma[i] 1813. — J.-B. *Treton*, 23 janvier 1816. — ... *Bazille*, 30 novembre 1830. — Ant. *Lieutau[d]*, installé le 1er février 1835. — Louis *Gastin*, 1844. — Mathieu *Bazille*, 18 février 1854. — *Sebille*, 1864, 1878.

Arch. de M.-et-L. H St-Florent. — Arch. comm. E.. — *Répert. arch.*, 1861, p. 65; 1868, p. 501. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Marotterie*, la *Montcuchon*, *le Mousseau*, *la Rousselière*, etc.

Union (l'), f., cne d'*Angers*, sur laquelle a été construit le couvent actuel de Bellefontaine. V. *ci-dessus*, t. I, p. 84; — nom révolutionnaire de la cne de *St-Silvin* en 1793; — ham., cne de *Trélazé*. — Anc. ardoisière, ouverte sous ce nom de nouveau dans un terrain dit le Petit-Bois, en vertu d'une déclaration du 15 avril 1839, par les associés Franç. Rohard et Jacq. Ciret, ce dernier propriétaire du terrain. Le 20 juin 1844 il fut fait une déclaration nouvelle pour l'ouverture de galeries souterraines. Un éboulement s'y produisit dans la nuit du 15 octobre suivant, emportant une forte partie du chef vers l'E.; à la suite un délit se manifesta qui compromit tout le reste de l'exploitation. un second éboulement le 1er juillet 1846 encombra l'entrée de la galerie.

Urbain (*le Père*). — V. *Guillet de La fort*.

Urbé, mon n. dans le bourg d'*Antoigné*, ... jardin, métairie et domaine, appart. à la fa[mille] Neveu au xviie s., — à César-Ant.-Prudent ...

Santo-Domingo, chevalier, mari de Victoire-Marie-Anne-Sophie de Lesperonnière, en 1751, le qui l'acquiert par acte du 16 décembre Pierre Saullier, procureur en la Cour souveraine de Saumur.

Usages (les), bois, c^ne de *St-Lézin-d'Aub.*, appart. à la commune et en partie seulement défriché.

Userne (l'). — V. *Luserne* (la).

Ussé, c^ne du *Ménil*. — Ancien fief et seigneurie avec « hostel » noble, appart. en 1418 à Jeanne de Montjean. — En est sieur Jean Lebeneux 1474, Jean de Vaugirault 1541, Louis Legay, mari de Louise de Vaugirault, 1578. Il est en 1636 réuni à la terre de Vaugirault. V. *Hussé*.

V

Vacherie (la), m^in à vent, c^ne de *Distré*. — Il y existait au XIVe s. un moulin à eau, « séant en la rivière dessous Distré » et Munet, 1391 (St-Aubin, Sous-aumônerie, t. II, f. 58, et Pr. du Coudray-Mac., ch. or.), « un mollin à ayve appellé le mollin de la Vacherie » 1408 (Pr. du Coud., ch. or.); — cl., c^ne d'*Ecouflant*, près Beuzon; — appart. à Franç. Grimaudet de la Croizerie 1594, à Franç. Lefebvre de Laubrière 1630 (G 339, p. 87); — f., c^ne de *Faye*; — c^ne du *Ménil*, anc. petit bordage dépendant de la Prévôté de St-Laurent-du-Motay, qui fut emporté par les eaux avant 1761. Il n'en restait que deux prairies (St-Flor., F 11); — f., c^ne de *Montjean*; — m^on b., c^ne du *Puy-N.-D.*, dans le vill. de Chavannes. — Anc. maison noble avec chapelle seigneuriale; — en est sieur René Lepauvre 1593, n. h. Ezéchiel de la Haie, écuyer, 1608, René de la H., dont la fille épouse le 1er juin 1694 Jacq. d'Aubigny de la Salle, René-J.-B. de la H., mari de Marie-Madeleine de Viau; leur fille y épouse dans la chapelle Honorat de la Rivière, sieur de Montigny, le 22 avril 1686; — vendu nat^t le 24 fructidor an IV sur le sieur de la Rivière de Bueil; — appart. en 1876 à M. Aimé Lamoureux, par acquêt de M. Desportes; — f., c^ne de *St-Léger-du-May*; — f., c^ne de *Tiercé*; — (la Grande-), f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — Y naît vers N. le ruisselet du Guériau, — mis en son rang, — qui coule du S. au N., passe sous la route n° 14 et se jette dans la Loire-aux-Avrils; — (la Petite-), cl., c^ne de *St-Florent-le-V.*

Vacherie-Maubert (la), f., c^ne de *Saint-Florent-le-V.* — *La V. Pollinière* (Cass.). — En est sieur Hervé Maubert, mort à St-Florent le 1 mai 1598, Renée Vincent, veuve Guesdon, 1668. — Le propriétaire, qui était celui de la Poulinière en 1502, était tenu d'envoyer à l'abbaye de St-Florent l'exécuteur de justice, à toute réquisition de l'abbé.

Va-de-bon-cœur. — V. *Voisine*.

Vadum Danielis. — V. *Gué-Deniau*.

Vages (les), cl., c^ne de *Linières-B.*; — f., c^ne de *Méon* (Et.-M. Cass.).

Vagues (les), ham., c^ne de *la Ménitré*.

Vaillant (*François*), libraire protestant, à Saumur, mari de Jacqueline Guillemin, 26 août 1668, 1686.

Vaillant (*Pierre-Claude*), fils de Claude V. et d'Elis. Wiot, né à Catillon (Loire) le 1er juillet 1743, chanoine et théologal de l'église de Saint-Maurice d'Angers le 11 juin 1768, fut élu membre de l'Académie d'Angers le 19 novembre 1777 et y lut le 20 novembre 1782 un discours *Sur le danger de parler en public et de produire ses ouvrages au grand jour*. Le Mss. en est conservé à la Biblioth. d'Angers. On ne connaît de lui aucun livre imprimé. Il mourut à Angers le 2 décembre 1807.

Vaillanterie (la), vill., c^ne de *Juvardeil*.

Vaillé-Brézé, vill., c^ne de *Nueil*. — Anc. fief et seigneurie relevant du comté de Vihiers. Le manoir noble, aujourd'hui réduit en ferme, conserve encore ses fenêtres antiques, à grillages de fer, dont deux portent des têtes de moines sculptées; — au-dessous plongent de vastes caves voûtées. — En est s^r Jean-Robert d'Anjou 1410, Jean de la Jaille 1510, Honorat de la Jaille 1523, qui vend le 17 février 1551 à Claude de Bucy, seigneur de Fontaines; — dame Louise de l'Hôpital y réside en 1629, le comte Charles de Salviati en 1677. — La terre dès la fin du XVIIe s. était aux mains de la famille Bitault, comme le fief voisin de Vaillé-Bitault. — Elle donne son nom à un ruiss. qui naît sur la c^ne de *Nueil*, traverse les Verchers, Concourson, se jette dans le Layon; — a pour affluent le ruiss. de l'Etang-de-la-Lune; — 9,000 mèt. de cours.

Vaillé-Leau, ham., c^ne de *Nueil*.

Vaillé-Rochereau, vill., c^ne de *Nueil*. — *Vaillé-R. ou Vaillé-Bitault* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie formant au XVIIIe s. une châtellenie, qui réunissait les terres des Hérous, Boisdemain, les Paillés, les Touches et Cossé, — avec château transformé en 1866 et dont il ne reste plus d'antique qu'un très-beau portail du XVIe s. chargé de machicoulis; — y attient un beau parc. La chapelle fondée en 1652, a été reconstruite en 1845 et de nouveau autorisée comme oratoire domestique, par ordonnance épiscopale du 30 juillet de cette année. — Le domaine appart. aux XV-XVIe s. à la famille de la Roche et passe aux XVII-XVIIIe s. aux Bitault. — En est seigneur en 1637-1658 François Bitault, fils de François B. et de Françoise de Charnières, conseiller au Parlement de Paris, « homme de grand esprit et de grand courage », — dit Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 199 — « et célèbre « dans l'histoire de France par son amour pour la « liberté publique et par l'inimitié des cardinaux « Richelieu et Mazarin. » C'est lui que le Parlement avait envoyé en 1652 pour soulever les communes et qui fut fait prisonnier à Pont-sur-Yonne. V. dans Petitot, t. XXXV, p. 231; t. XLVII,

p. 204 ; t. XLVIII, p. 140. — Le château, pillé par les huguenots en septembre 1563, le fut de nouveau le 27 avril 1793 par les troupes de passage, qui en incendièrent le chartrier. L'administration du District de Vihiers s'y réfugia avec ses archives pendant trois ou quatre jours, du 12 au 16 nivôse an II.

Vailles (les), f., c^{ne} de *la Chapelle-s.-O.*

Vailletière (la), f., c^{ne} de *Sermaise.*

Vaillonnerie (la), f., c^{ne} de *Joué-Etiau.* — *La Vallinerie* (Cass.). — V. *la Vallonnerie.*

Vailly (le), f., c^{ne} de *Marans.*

Vaindrenière (la), c^{ne} de *Dénezé-s.-le-L.*

Vairelle (*René*), fils de Jean-Nic. V. et de Renée Gachet, né à Angers le 27 novembre 1811, a publié *Les Trois Victimes ou les Cœurs mal assortis* (Bordeaux, 1835, 1836, 1837, 1838, in-8° de 8 p.). — *Chants sacrés, essais* (Bordeaux, 1837, in-8° de 16 p.). — *Odes sur Rome et sur le Vésuve* (Paris, in-8° de 16 p.).

Vairie (la). — V. *la Verrerie, la Verrie.*

Val... — V. *Vall...*

Val-aux-Moines (le), h., c^{ne} de *Saint-Georges-des-Sept-V.* — La cure y est installée dans un ancien logis, divisé en cellules et qui paraît avoir servi à des religieux.

Val-Bouchet, f., c^{ne} de *la Jumellière.*

Valcour (.....), directeur de la troupe de comédie en résidence à Angers, y donna de sa façon en février 1788 *Le Siége d'Angers sous Charles le Chauve*, drame en trois actes avec musique et combats, représenté une seconde fois le 2 mars, — et le 14 mars suivant, *Vénus pèlerine, Voyage de Figaro et Béthanie ou Les sept n'en font que deux*, proverbe, où neuf rôles différents sont tenus par deux acteurs devant un agent dramatique. Ces deux pièces ne paraissent pas avoir été imprimées. Le vrai nom de l'auteur me reste inconnu.

Val-d'Auxance, nom révolutionnaire de *St-Sigismond* en 1793.

Val-de-Chat (le), f., c^{ne} de *Noyant.-s.-le-L.*

Val-de-Sarthe (le), m^{on} b. et f., c^{ne} de *Briolay.* — *La Haute-Sarthe* (Et.-M. et C. C.). — Anc. maison noble, avec grande cour précédée d'une avenue et chapelle à l'angle S.-E. de la basse-cour, vendue par Guill. Germain Martineau le 10 mars 1757 à n. h. Jacq. Garnier de la Roussière (E 598).

Val-de-Simbré (le), ham., c^{ne} de *Tiercé.*

Valencour, chât., c^{ne} de *Gené*, logis du XVIIIe s. précédé d'une haute et large avenue de peupliers et d'arbres verts.

Valère, nom de théâtre de Faribault. V. t. II, p. 134.

Valerie (la), f., c^{ne} de *Tiercé.*

Valette, vill., c^{ne} de *Fayè.* — *Vallet* (Cass.). — Ancien domaine avec maison de maître, résidence en 1790 de Petit de la Pichonnière sur qui elle fut vendue le 17 ventôse an VI ; = h., c^{ne} de *St-Aubin-de-Luigné.* — *Le sentier comme l'on vait des Barres à V., le grand chemin comme l'on vait de Vallettes à Rochefort* 1450 (E 624), — *de Vallettes près les Fousses* 1489 (Ibid.), — *près la Fontaine-de-V.* 1510 (ibid.), — *les marais du V.* ... (E 630, fol. 3), — *le moulin à eau et appartenances de Valettes* 1545, — *le ...* *de Valettes* 1543, — *le chemin de la fontaine de V. au Gué-de-V.* (Ibid., 1602).

Valette (la), m^{in} à eau, c^{ne} de *Vaulandry*. — En est sieur n. h. Julien Dosdefer 16..., — donne son nom à un ruiss. né sur la commune qui se jette dans le ruiss. des Cartes ; — 5,375 m. — a pour affluents les ruiss. de la Fontaine, de la Petite-Fontaine, de Buffaumoine, de la F... sière.

Valetterie (la), f., c^{ne} du *Ménil.*

Valettes, h., c^{ne} de *Bocé.* — *Le clous au Vallets* 1556. — *Le cloux aux Varletz* 1... (Chartrier de Parpacé). — *Guarinus de Vale...* 1093 (Pr. de Bocé). — *Le lieu, fief et seigneurie de Vallettes* 1539 (C 105, f. 302). — *Va... lette* (Cass.). — Anc. fief avec maison seigneuriale, relevant du Vieil-Baugé et dont est ... en 1539 n. h. Ambroise de Mandon, marquise d'Anthenaise. veuve Barrin, 1752.

Valettes (*Thibault* de), né à Bocé, lic... ès-droits, chanoine et archidiacre d'outre-L... en l'église d'Angers, y est inhumé le 5 ... 1374 m. s.

Brun. de Tart., Mss. 871, f. 59. — Lehoreau, ... l'Evêché, t. II, p. 144.

Val-Langlais (le), f., c^{ne} de *la Jumellière.*

Vallantin (.....) a mis son nom à un bas-relief en pierre calcaire, trouvé en 1854 dans les fondements de l'ancienne prison des Halles d'Angers et qui représente une femme nue sous un arbre, tenant de la main droite une colombe, de l'autre une couronne de roses, œuvre vulgaire du XVIIIe s. Au-dessus est écrit : *l'Atantion*, sans doute pour *la Tentation* ; — au Musée d'Angers.

Vallée (*Antoine*) entra tout jeune ... comme chanoine régulier en l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, où il demeura trois ans ... à 1789). De figure charmante, de société aimable et spiritnelle et dès lors d'esprit indépendant, s'absenta durant six mois pour un voyage ... France, qui fit jaser, avec la femme du ... de St-Georges. Au renouvellement du Clergé fut élu curé de St-Florent-le-Vieil, — j'ai ... son nom *ci-dessus*, p. 368, — et Larevellière-Lépeaux, qui l'y trouva en fonctions dans ... voyage à travers les Mauges, le signale comme un « homme excellent pour parler au peuple, « cher aux amis de la liberté. » Il fut le premier ecclésiastique qui renonça solennellement à l'exercice du culte, après « une réflexion ... « sur le vuide d'une institution, qui dev... « superflue sous l'empire des lois républicaines » (29 brumaire an II), — et sa déclaration adressée par le représentant Francastel, pour servir d'exemple « de bonne foi et de vertu », à la Convention Nationale. Après être resté quelque ... attaché, comme secrétaire, à Gauvilliers, ... les premiers mois de la guerre, il fut ... monter pour vivre un petit commerce d'... au village de la Rousselière, où le vint chercher le choix du Département qui le désignait pour ...

le la grande Ecole Normale (1er pluviôse an III). l était déjà revenu au pays, quand Larévellière, ntré au Directoire, l'appela auprès de lui, s'assuant ainsi d'un ami dévoué à tout péril et à tout levoir. Il rappelle dans ses *Mémoires*, avec une ffection tendre, tout ce qu'il a dû à son aide ctive, ne lui reprochant qu'un certain besoin de égenter et l'affectation de singularité qui lui vait valu plus d'un ennemi. Vallée n'avait l'ailleurs, non plus que son protecteur, jamais ublié l'Anjou et restait en relations suivies avec 'Administration départementale et en particulier ivec Merlet-Laboulaie et l'on peut dire que sa orrespondance conservée est celle d'un homme le cœur et de loyauté. C'est à ses conseils et à ses ndications particulières que la ville d'Angers loit la création et la composition pour la meileure part de son Musée. — Il avait publié dès es débuts un opuscule en vers et en prose où il élébrait les bords et les îles de la Loire. Il a lonné plus tard, devenu plus pratique, un *Traité lémentaire sur le sucre de raisin, sa fabriation, ses propriétés et ses usages* (Paris, n-8°, 1808), développement d'une plaquette de ' pages in-8°, répandue par lui dès 1802 *Sur e sucre de raisin, ses propriétés et usages*; — et une *Lettre écrite des Départements de 'Ouest en fructidor an VI* (Angers, Mame, n-8° de 16 p.). — Ami autrefois du luxe et de a parure, il reprit en vieillissant des goûts d'une implicité austère, couchait sur la dure, faisait ui-même le service de son marché quotidien — it fut trouvé mort un matin tout habillé, dans sa petite chambre, vers 1836.

Arch. de M.-et-L., Série L. — *Mémoires*, Mss. de '. Besnard. — Larévellière-Lépeaux, *Mémoires*, t. I, ». 225-226, et *Récit des Commissaires*, 1792, p. 4. — Grille, Mss. 1058. — Guillory, *Calendrier du Vigneron*, ». 79 et 80.

Vallée (*François*), frère du précédent, doceur régent en la Faculté de médecine, Angers, y est inhumé le 12 décembre 1787, âgé de 32 ans. l était originaire de Coutures. Etudiant encore n 1783 il avait été désigné par la Société des Botanophiles pour aider Burolleau dans la rédaction du catalogue du Jardin botanique. La Révellière, son ami, raconte qu'il avait été guéri par ui d'une affection nerveuse très-pénible « avec « des romances dont il accompagnait le chant « sur sa guitare ». (*Mém.*, t. I, p. 225.)

Vallée (*François*), imprimeur-libraire, à Angers, en la paroisse St-Pierre, 1661, et bibliothécaire juré de l'Université, 1668, fut chargé n 1670 de la reliure en argent de deux livres lu Chapitre de Saint-Maurille. Deux de ses ils ont pour parrains Lanier de Ste-Gemmes et Ch. d'Andigné. — Il est dit défunt en 1680. — (*Michel*), second fils du précédent, lui succède, né le 30 octobre 1670, mari de Françoise Durocher, 1690, † le 26 septembre 1720.

Vallée (la), f., c^{ne} de *Bocé*; — ham., c^{ne} de *Brissarthe*; — donne son nom à un ruiss. né à la fontaine de la Pierre, qui traverse Brissarthe et Châteauneuf; — 4,800 mèt. de cours; — f., c^{ne} de *Châteauneuf*. — En est sieur messire Ch.-René-Jos. Quentin de la Taranchère de Vassé 1788; — f., c^{ne} de *Durtal*. — En est sieur n. h. Jean Gruau, grand valet de pied du roi, 1699, m^{e} René Gaultier 1733; — f., c^{ne} de *Fougeré*. — En est sieur Jos.-Christ. Blondeau, avocat au Parlement, 1705; — f., c^{ne} de *Juvardeil*. — En est sieur Pierre Gandon 1600, 1614, Charles Gandon 1655, Antoinette Pihu 1640, Tugal Hullin, 1704, † le 19 février 1717; — cl., c^{ne} de *Lasse*; — vill., c^{ne} de *Marigné*; — c^{ne} de *Montjean*; — ham., c^{ne} de *Segré*, par distraction de la Chapelle-sur-Oudon en 1867; — vill., c^{ne} de *Torfou*. — *La V. de Tiffauges* (Brout.). — Un tronçon de la voie de Tiffauges à Montfaucon y est encore apparent. — Une *chapelle de St-Julien* y existait au XVIIIe s. dont la cloche fut bénite le 6 mars 1736; — f., c^{ne} de *Villévêque*; — f., c^{ne} de *Vaulandry*.

Vallée (la Basse-), f., c^{ne} de *Chantocé*; — ham., c^{ne} de *la Jaille-Yvon*; — (la Haute-), vill., c^{ne} de *la Jaille-Yvon*.

Vallée-de-Fosse (la). — V. *les Jobeaux*.

Vallée-de-Torfou (la), ruiss. né sur la c^{ne} de *Torfou*, s'y jette dans la Sèvre; — 1,350 m. de cours.

Vallée-Mauclere (la), c^{ne} d'*Auverse*.

Vallées (les), ruiss. né sur la c^{ne} de *Seurdres*, traverse Cherré, Marigné, se jette dans la Mayenne; — a pour affluent le ruiss. de la Soulibelle; — 8,500 mèt. de cours; — f., c^{ne} d'*Armaillé*; — f., c^{ne} de *Marigné*. — *Les Grandes-V.* — *Le lieu seigneurial des Grandes-V.* 1628 (Et.-C.). — *La maison seigneuriale des V.* 1677. — Anc. fief et maison noble, domaine et résidence en 1393 de Jean de Chemens et dès la fin du XVIe s. à la famille Duchesne, — passe vers le milieu du XVIIe s. à la famille Tendron. — Y meurt le 5 mars 1670 Pétronille Lenfant, femme de René Tendron. Dans la chapelle seigneuriale se marient Guill. Prézeau, chevalier, avec d^{lle} Anne Tendron, le 3 février 1689, — Noël Herbereau, écuyer, avec Renée-Marguerite Tendron le 16 juillet 1725; — m^{in} à vent, c^{ne} de *Maulévrier*. — *Les Grandes, les Petites-V.* (Cass.). — Vendu nat^{t} sur Quentin le 8 messidor an IV; — ham., c^{ne} de *Moulihérne*. — *Les Grandes, les Petites-V.* (Cass.); — (les Petites-), f., c^{ne} de *Seurdres*, anc. domaine des Hospitalières de Châteaugontier.

Vallcière (la), c^{ne} de *Tiercé*.

Vallet. — V. *Valettes*.

Vallet (*François*), huissier à Brézé en 1851, fut interné à St-Brieuc après le coup d'Etat et revint à la suite de l'amnistie, s'établir comme expert-géomètre à St-Mathurin. Il y est mort le 26 décembre 1872 laissant un recueil de poésies de sa façon, notamment des *Chansons* bien réussies, dit-on, dont quelques-unes ont couru dans le temps le pays et lui valurent les rigueurs de la justice administrative.

Vallet (*Etienne*), maître sculpteur, Angers, dore et termine, en les appropriant à leur destination nouvelle, les deux grandes figures de Mars et de Junon qui, après avoir servi aux fêtes de l'entrée de la reine-mère, furent recueillies dans le Palais-Royal. Il était aidé par Marin Préhoust (janvier 1620).

Valletière (la), c^ne de *Montreuil-sur-L.*, dépendance du domaine du Verger 1615 (Aveu).

Valleton (*Claude-Louis-Eugène*), né à la Palisse (Allier) le 30 juin 1805, substitut à Moulins le 4 septembre 1830, procureur du roi à Moulins le 15 mars 1835, conseiller à Riom le 20 octobre 1842, fut appelé dans les fonctions de procureur général le 5 juillet 1850 à Angers où il succéda le 23 octobre 1852 au premier président Desmazières. Il est mort en fonctions le 20 mai 1861. M. Métivier, qui devait lui succéder à son tour, a rendu hommage, sur sa tombe, aux qualités du magistrat, et M. Trouessart dans le journal *Le Patriote* cite de lui un trait qui honore à la fois son honnêteté et son ferme caractère. Son portrait par Appert figure dans la Chambre du Conseil de la Cour d'appel d'Angers.

Journal de Maine-et-Loire des 5 août 1850, 27 mai et 7 novembre 1861. — *Patriote* des 15-16 avril 1873.

Vallette (*René*), sieur de Champfleury, docteur-médecin à Saumur, 1655, 1675. Sa veuve a nom Françoise d'Urson, 1680.

Vallienne, f., c^ne de *Tigné*; — donne son nom à un ruiss. qui séparait les paroisses de Montilliers et de Cernusson, *ductulus aquæ qui Variola dicitur*, 1050 circ (L. N., ch. 164). — *Valliolus* 1060-1070 (Ib., ch. 165).

Vallière (la), c^ne de *Chazé-Henri*; = ham., c^ne de *Chazé-sur-Argos*; = cl., c^ne de *Jarzé*; — ham., c^ne de *la Jumellière*; — f., c^ne de *Quincé*, sur le bord de l'ancien étang, échue en 1528, dans la succession de René Marquis et Jeanne Garnier par portion aux Myné, Garnier, Marquis et Vollaige, puis aux Garreau et Vollaige; — vendue pour ces derniers en 1754 à un Lemoine (E 4160), et par Catherine-Anne Lemoine, veuve de P.-Touss. Chouinière, notaire de Brissac, à h. h. Timoléon de Cossé-Brissac le 25 août 1786; — cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; — f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — En est sieur Jacq. Vivien 1570, sa veuve Macée Garel 1579; — Dissendeau, par acquêt du 5 février 1643 de Noël Cureau, Ch. Monden 1745, mari de Marg. Chesneau.

Vallières, chât., c^ne de *Loiré*. — Anc. fief et seigneurie, avec manoir noble entre l'ancien grand chemin d'Angers à Challain et la rivière d'Argos, sur laquelle en dépendait un moulin à eau. La terre appartient dès le XVe s. à la famille Hellaud. — Dans l'église de Saint-Nicolas du Mans on tendait, jusqu'à la Révolution, du côté de la grande porte, une longue tapisserie, où figuraient nombre de personnages grotesques, entre autres une femme menaçant de sa quenouille un homme habillé en arlequin, et se disposant à porter la croix de la Passion. Dans un coin on lisait : *Jacques Hellaud, liencié ès-loix, seigneur de Vallières, procureur général du Roi nostre sire ès pays et comté du Maine, et Etiennette Lechat, son espouze, ont faict faire ce tapis en l'honneur de Jésus et de la Ste Passion, lequel ils ont donné à l'église de céans. Dieu ait merci de leurs âmes.* D'autres titres indiquent qu'Hellaud était en fonction en 1499. — La terre se transmit dans sa descendance jusqu'à la Révolution. Jos.-Charles-Franç. de Hellaud, chevalier, y résidait en 1775, 1789. — aujourd'hui elle appartient au général com[illegible] Rochebouët; — f., c^ne de *la Membrolle*. — [illegible] fief et seigneurie acquis, avec Vauléard, de C[illegible] Chapelain, écuyer, par Phil. Varice, le 13 [illegible] 1596.

Vallin (*Jean*), comte palatin, chanoine d'An[illegible]gers en 1500, pénitencier en 1507, inhum[illegible] 19 janvier 1522 près la chaire de l'église de S[illegible] Maurice, où sa tombe se voyait jusqu'en 17[illegible] Il avait fait don à son église des petites orgues. — (*René*), neveu du précédent, sieur de la F[illegible]dière et de Cherpy, né à Angers, maître ès-ar[illegible] docteur *in utroque* dès 1519, et nommé au [illegible] cours professeur de droit en 1521, chanoi[illegible] St-Maurice le 7 juin 1522, pénitencier le 18 [illegible]vier 1523 et vers le même temps official [illegible] l'évêque, grand archidiacre le 11 juillet 15[illegible] il avait obtenu de se faire suppléer en sa [illegible]gence, dont il se démit en 1532 pour conser[illegible] sa charge de juge ecclésiastique. Il assista [illegible]core en 1556 le dominicain Mathieu Ory dans [illegible] recherche, comme inquisiteur, des premiers [illegible]phytes protestants. Il fut inhumé aux côtés d[illegible] oncle. Son épitaphe en 48 vers latins, qui se l[illegible] en la troisième arcade de St-Maurice, n'o[illegible] qu'un point : la date de sa sépulture, qu[illegible] avoir eu lieu en 1557. — Pocquet de Livon[illegible] (Mss. 1027, p. 93) et Audouys lui attribuent [illegible] raisons peut-être suffisantes, une édition du [illegible] *Consolatione*, de Boèce (Leyde, Fr. Ha[illegible] Paris, Th. Jolly, 1656, in-8°), avec des [illegible] (117 pages) qui ne sont sans doute que [illegible] homonyme.

Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 14. — Lehoreau, [illegible] p. 154. — De Lens, *Rev. d'Anj.*, 1877, p. 158-159.

Vallin (*Jean-Baptiste*), « maître de p[illegible] « cipes de grammaire à Saumur », y a pu[illegible] *Les nouveaux Rudiments de la Gramm[illegible] latine, à l'usage du Collége royal de Sa[illegible]mur* (1768, in-12).

Vallin (*Louis-Gabriel*), né le 3 ja[illegible] 1765, maître en chirurgie au Lion-d'Angers [illegible] 1792, a écrit le *Récit historique et fu[illegible] de la vie et de la mort de M. Vergne*, [illegible] servé Mss à l'hospice de Beaufort, et une *Pa[illegible]phrase des psaumes de l'Association [illegible] catholiques*, qui est perdue. — V. *Vaslin*.

Vallinerie (la), ham., c^ne de *Combrée*. — V. *la Vaillonnerie*.

Valliniére (la), ham., c^ne de *Clefs*. — [illegible] est sieur Mic. Veillon en 1598; — f., c^ne de *F[illegible]geré*; — f., c^ne de *Jallais*; — f., c^ne [illegible] *Jarzé*; — f., c^ne du *Plessis-Gr.*, ancien [illegible]maine noble relevant des Forges; — en est s[illegible] Guill. Prieur, prêtre, 1448, n. h. Fr. de Bl[illegible]veau 1500, René de Menon 1636, par héritage à Marie Louet, veuve en dernières noces de [illegible] Ronsard; — vill., c^ne de *la Pommeraie*; — vill., c^ne de *Saint-Saturnin*. — Ancien f[illegible] dont est sieur Charles de Monteclerc 1458, Ja[illegible] Martin 1556, † 1586, par acquêt du 25 octo[illegible] sur d^lle Marguerite Dubois, veuve Delarue[illegible] — Charles Yver, écuyer, 1670. — Aliéné en 1688 par Albert de Cossé à René Avril, [illegible]

1707, encore contesté en 1741, il appartenait 1734 à Th. Neveu d'Urbé, qui y résidait.

'allimières (les), ham., c^ne^ de *Mazé*.

'alliolus. — V. *Vallienne*.

'allon (le), ham., c^ne^ de *Blou*; — f., c^ne^ *'chemiré*; — ham., c^ne^ du *Louroux-Béc.*; quartier du bourg de *Montjean*; — (le Petit-), c^ne^ du *Louroux-Béc*.

'allon (*Alexandre-Bernard*), né le 2 oc-re 1819 à Gap (Hautes-Alpes), nommé au tir de l'Ecole de Lyon, en 1842, vétérinaire 4e chasseurs d'Afrique, et le 11 juin 1852 ecteur du haras de Mostaganem, fut après plu-urs publications distinguées et une mission en rie, appelé à la direction du haras d'étude de cole de Saumur (7 avril 1855) et par suite en 52 chargé du principal cours d'hippologie. omu le 17 janvier 1860 au grade le plus élevé la hiérarchie vétérinaire, décoré le 23 décembre Medjidié, officier de la Légion d'honneur le décembre 1862, il est mort à Saumur le 30 no-mbre 1864, à peine âgé de 40 ans. Outre ses emières publications, on a de lui, pendant son jour en Anjou, une *Notice sur les chevaux : Tlemcen* (in-8°), un *Cours d'hippologie à usage des officiers de l'armée* (2 vol. in-8°, umur, Javaud, 1863), et un *Abrégé d'hippo-gie à l'usage des sous-officiers de l'armée* 1-12, Saumur, Javaud, 1863).

Maine-et-Loire du 8 décembre 1864. — *Mém. de la oc. d'Agr., sc. et arts d'Ang.*, 1864, p. 163.

Vallonnerie (la), f., c^ne^ de *Nuaillé*. — V. *la 'aillonnerie*.

Vallot (*Philippe-Robert*), né à Nantes en écembre 1743, conseiller du roi, contrôleur ontregarde de la Monnaie de Nantes en 1789, apitaine en second de la 1re compagnie des avaliers volontaires de Nantes en 1791, se retira n 1798 dans ses propriétés de Maine-et-L., et xerçait à Montrevault gratuitement les fonctions 'avocat consultant encore en 1812. — On a de ui *Le Retour*, couplets sur l'air du *Chant du épart* (Angers, Mame, 4 pages, 1799).

Vallotière (la), (la Grande-), f., c^ne^ de *Gué-léniau*, acquise le 22 janvier 1780 de René Lecomte, marchand tanneur, par Claude Thuau et d^lle^ Hélène Picoulleau.

Vallotières (les), f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Valocherie (la), f., c^ne^ de *Rochefort-s-L.*

Valois (*Isabelle* de), fille de Charles, comte le Valois, entra dès son enfance et resta jusqu'à l'âge de 38 ans au couvent de Poissy, d'où un vote unanime l'appela à diriger en 1342 l'abbaye de Fontevraud. Sa consécration eut lieu par les mains de l'évêque de Tournay dans le couvent de Moncel près Pont-Ste-Maxence. — La nouvelle abbesse trouvait la maison minée par des brigues et des haines invétérées, qu'elle détruisit en dispersant religieux et religieuses dans les prieurés, et elle parvint par son crédit à rétablir son autorité et les revenus réguliers. Elle obtint du roi la création d'une foire dans le bourg, du pape l'autorisation de disposer de son patrimoine au profit de ses religieuses et en 1344 une bulle spéciale qui donnait à l'abbaye, pour protecteurs de ses priviléges, les abbés de Marmoutier et de St-Cyprien et l'archevêque de Tours. — Elle mourut après sept années de règne le 11 novembre 1349. V. le *Nécrologe* Mss., f. 290. On voyait encore au XVIIe s. dans l'église St-Jean-de-l'Habit un tableau portant ses armes où elle était représentée avec Ste Catherine, Jean de Crète, son confesseur, et Saint-Jean-Baptiste.

Valolive, f., c^ne^ de *la Jumellière*.

Val-Saint-Sulpice (le), ham., c^ne^ de *Cheffes*, à l'entrée du bourg vers N. et au débouché du pont. — *Ad Stum-Sulpicium* 1050-1062 (*Epit. St-Nic.*, p. 19). — *Capella Sti-Sulpicii* 1150 (Ibid., p. 76). — *Les communs et marayz nommez les marays St-Supplice* 1538 (G 1087). — « Il y a, — écrit Ballain en 1716, — « une chapelle qui porte le nom de Notre-Dame de « St-Sulpice, dans laquelle il s'est fait autrefois « et il se fait beaucoup de miracles. On y vient « encore en procession pour la disposition du « temps, et les paroissiens de Cheffes y vont » tous les premiers dimanchos du mois. Messire « Jean Goujon, natif de Cheffes, seigneur de « Châteauneuf-sur-Sarthe, ayant obtenu la gué-« rison d'une maladie fort dangereuse, fit réparer « et recouvrir tout à neuf lad. chapelle, à laquelle « il s'étoit voué et qui étoit tout en ruines, tant « à cause des anciennes guerres que à cause de « son antiquité; car l'on croit qu'elle fut autrefois « l'église paroissiale, et même l'on voit encore « au-devant d'icelle un ancien tombeau d'ar-« doise, qui fait connaître qu'il y avoit un cime-« tière autour de la chapelle. » — Il donne en même temps un dessin du petit édifice (Mss., 867 f. 549-550), tel à peu près qu'on le voit encore, dans le pré, tout au bord de la rive, son portail plein cintre surmonté d'une petite niche vide du XVIIe s., les murs latéraux éclairés de deux fenêtres rondes, enmurées jusqu'à demi-hauteur, le chœur plus bas et plus étroit que la nef et formant un prolongement, au fond duquel, dans le pignon, apparaît une grande baie rectangulaire, autrefois ornementée, que recouvre le crépissage moderne. Un petit tourillon de pierre pointe au-dessus d'un pignon, intermédiaire à la nef et au chœur. Sur le premier tuffeau, à gauche de la porte d'entrée, et à la hauteur, ou peu s'en faut, de la levée insubmersible, on lit en lettres cursives : *En l'an 1711 le 21 février l'eau m'a touché*. — A l'intérieur, un autel très-décoré et deux ou trois statues. Le 20 décembre 1774 on y enterra encore Charles-Prosper de Terves, sieur de Teildras, âgé de 64 ans.

Valuche (*Jacques*), bourgeois de Candé et procureur en 1633 de la fabrique, a laissé un curieux *Journal* des événements locaux dont le détail s'étend de 1607 au 20 janvier 1662. Je l'ai publié pour la plus grande partie dans la *Revue d'Anj.*, 1870, p. 387. Le Mss. en reste conservé dans la bibliothèque de la cure de Candé. Une main moderne y a ajouté deux extraits du *Livre généalogique* de Bourgeais, maître charpentier, et qui concerne la fondation de l'hôpital.

Valuchère (la), h., c^ne^ d'*Angrie*, du nom

d'une famille Valuche, alliée aux Moqueham, qui y avait « sa maison » aux XV-XVIe s.

Val-Vallée (le), f., c^ne de *la Jumellière*.

Vamplée, vill., c^ne de *Blaison*, anc. fief, réuni au XVIIe s. à la terre de Lambroise. — *Vemplua* 1186 (G Louerre, t. I, f. 366). — *La pasture de Vamplée* 1388 (G St-Julien). — *La maison seigneuriale de Vemplée* 1591 (St-Sulpice Et.-C.). — *Venpellée* 1599 (E 431).

Vand..., **Vang...** — V. *Ven...*, *Veng...*

Vandellant, nom d'une famille de peintres, rivaux, amis, alliés des Lagouz, mentionnés pourtant à peine et comme un nom inconnu dans les travaux les plus récents des historiens de l'art français. En Anjou, quoique leurs contemporains aient eu plus d'une occasion de le signaler, on n'a recueilli sur ces artistes éminents que des notions banales, confuses, qui se répètent sans se compléter, bornées d'ailleurs à des données à peu près fausses sur les deux seuls noms de Gilbert et d'Adam Vandellant. Un ensemble de faits nouveaux et précis résultent des documents que j'ai recueillis. — (*Gilbert*), Suisse ou Allemand de naissance, fut amené en Anjou par le roi René et s'y laissa fixer par les bienfaits et l'amitié du prince, qui sans doute ne permit pas à son talent de chômer. On ignore pourtant la nature et le nombre de ses ouvrages, n'était la description de la peinture fameuse, V. *ci-dessus*, p. 240, que, dans son testament, le vieux roi mourant recommandait de terminer. On la voyait jusqu'à la Révolution, à Saint-Maurice d'Angers, au fond de l'arcade où s'abritait son tombeau. Tous les historiens d'Anjou expriment leur admiration pour cette peinture, non pas à fresque mais sur bois, « une des plus belles pièces qu'ont put « voir », et dont l'idée dut être donnée par le bon roi, si fort amoureux d'allégories. Un dessin d'après Gaignières en est reproduit dans les *Mém. de la Soc. d'Agr. Sc. et arts d'Angers* 1866. Mais en attribuant, avec le témoignage unanime, cette œuvre au premier Gilbert, il faut se garder contre l'accord non moins unanime des témoignages, qui ne connaissent qu'un Vandellant de ce nom, de le confondre avec son fils, mort en 1559. A cette date, le peintre de René serait décédé centenaire, en supposant qu'il eût eu vingt ans à peine à la mort de son protecteur (1480). — Un fait d'ailleurs démontre à plein l'erreur : il aurait eu quatre-vingt-seize ans à la naissance de son dernier enfant. (V. *ci-après* Gilbert II). On ignore donc l'époque de sa mort, qui ne dut pas dépasser le premier quart du XVIe s. ; de sa vie on ne sait rien davantage, et je suis le premier à lui attribuer deux fils, *Roland* et *Gilbert*, — peut-être trois, — nés à Angers de son mariage avec une Angevine, dont je n'ai pas retrouvé le nom ; — (*Roland*), fils du précédent, peintre comme lui, figure dans la liste, que donne Louvet, des huguenots en fuite, sur l'accusation d'avoir participé en 1562 au pillage de Saint-Maurice, comme son cousin Roland Lagouz. V. *ce nom*. Sa femme avait nom Isabelle Cousin et lui donna six enfants : *Maurice*, qui eut pour parrain Gilbert Vandellant, son oncle (15 décembre 1549), *Imbert*, filleul de Guillaume Collas, curé [illegible] dard (14 janvier 1554 n. s.), *Perrine* [illegible] tembre 1555), *Jean* (13 janvier 1560 [illegible] *Roland* (16 mars 1561 n. s.), *Marie* [illegible] — (*Gilbert II*), frère du précédent et [illegible] Gilbert Ier, avec qui il a toujours été [illegible] a continué et réuni, grâce à l'identité des [illegible] la réputation de son père. Les actes [illegible] tiques, qui l'appellent *Jean dit Gilbert* [illegible] *Jean alias Gilbert* 1536, semblent indiquer [illegible] aurait reçu le prénom de Jean au baptême [illegible] ne tenait celui de Gilbert que de l'habitude [illegible] laire de désigner ainsi le maître primitif [illegible] était due la renommée des Vandellant. Son [illegible] au dire de Claude Mesnard, qui d'ailleurs le [illegible] avec son père, pouvait souffrir, sans [illegible] la comparaison avec celui des peintres [illegible] ses contemporains. On citait de lui, comme [illegible] série de chefs-d'œuvre, la suite de tableaux [illegible] [dans l'église Sainte-Croix ?], notamment [illegible] *fant Jésus jouant avec un petit saint* [illegible] mais surtout une toile dont il avait orné la [illegible] pelle fondée par les siens dans l'église [illegible] Michel-la-Palud d'Angers. Richelieu, qui [illegible] tableau, en fit faire une copie, qu'il laissa [illegible] portant l'original, à Paris, dans son palais [illegible] dinal, au milieu des trésors d'art qu'il y [illegible] réunis. Gilbert fut enterré à la Baumette, [illegible] le cimetière du couvent fondé au bord [illegible] Maine par le roi René et où se retrouvent [illegible] core des fresques gracieuses. Longtemps [illegible] après la suppression du cimetière, converti [illegible] promenade, sa tombe y fut conservée. « [illegible] « de la place, qui est au haut de l'escalier [illegible] « dit Bruneau de Tartifume, — vers le côté [illegible] « rivière, se voit une pierre ardoisine, [illegible] « de 1 pouce et demi, large de 2 pieds 2 pouces « et demi et sortant de terre 1 pied 10 p[illegible] « sur laquelle est gravé : *Cy gist Gilbert* [illegible] « *delant, peintre, qui décéda l'an* 1559 [illegible] date est exacte, car on voit figurer sa veuve [illegible] 1560 dans un acte. Gilbert avait été marié [illegible] fois, et avait eu de sa première femme, [illegible] mine Prévost, trois filles, *Jeanne* (1528), *Re*[illegible] (22 septembre 1530), *Catherine* (1er août [illegible] — de sa seconde femme, Jeanne Guillard, [illegible] fils et trois filles : *Eaumond* (5 novembre 15[illegible] *René* (30 novembre 1537), *Jacques* (25 [illegible] 1539), *Françoise* (21 juin 1541), *Ra*[illegible] (5 décembre 1452), *Ambrois* (13 juillet 1[illegible] *Adam*, dont l'article suit, et Françoise (19 [illegible] 1555 n. s.).

Vandellant (*Adam*), fils du précédent, [illegible] le 10 février 1546, égala en réputation son [illegible] et son grand'père. Il prend, dans l'acte de bap[illegible] du fils de l'orfèvre René Boivin, 10 juin 15[illegible] signe (GG 171), le titre de « peintre ordinaire [illegible] la maison de M. le duc d'Anjou. » C'est [illegible] que la ville d'Angers « accorde et marchande [illegible] pour l'ornementation des arcs de triomphe [illegible] façon des tableaux qui devaient parer les [illegible] de la réception du duc d'Anjou en 157[illegible] y vit à la première porte St-Nicolas « [illegible] « bleau dépeinct d'une figure de femme, [illegible] « représentoit la province d'Anjou, assise sur [illegible]

ochers garniz de vigne à l'entour, tenant en la nain dextre une clef et en l'autre ung libvre, a clef signiffiant que la ville d'Angers estoit l'antiquité une des principales villes des prorinces et clefs de France, et le libvre que lad. rille est riche d'une Université florissante. Au pied d'icelle femme estoient quatre fleuves, re présentez par figures d'hommes vieulx, comme les anticques avoient acoustumée représenter les fleuves, qui sont les quatre rivières, qui fluent par le païs d'Anjou, scavoir Mayne, Sarte, Loyre et le Loir; et à costé dudit tableau y avoit sur le hault des colonnes deux anges en bosse, qui tenoient l'un en la main dextre les armes du roy et l'autre à senestre celles de mond. seigneur; au pied duquel tableau estoient escrits des vers latins. » Sur l'arc triomphal, ès le porche du Grand Eperon, dans un autre bleau, étaient réunies les figures des rois Franis Ier, François II, Henri II, Charles IX, enri III et du duc d'Anjou. Ce qu'on connaît de i est un curieux plan et « portrait de la ville, cité et université d'Angiers, » gravé par Rayond Rancurol, *Raymondus Rancurellus tciebat 1575,* sur les dessins de Vandellant, *dam Vandelant inventor*. Belleforest, qui le onne dans son livre, voulait y joindre la vue a château, « que j'avoy faict tirer, — dit-il, — à grands frais sur la planche; mais le painctre qui l'a tirée, sur l'heure que je pensoy m'en aider, a fendu le vent et quicté Paris, emportant ma pièce à mon grand regret et desplaisir. » dam est mort, non en 1585, comme le dit la opie si incorrecte du manuscrit de Cl. Mesnard, iais en 1595. Il avait eu de sa femme, Marie iguet, *Gilbert*, dont l'article suit (V. Gilbert IV), *René* (8 janvier 1573), *Marie* (23 février 1574), *Pierre* Ier (juin 1576), *Pierre* II (14 septembre 578), *Michel* (10 février 1580), *Roland*, filleul de Roland Lagouz (11 mai 1581), *Michel* II (15 avril 584), *Renée* (13 janvier 1590). — On m'assure ue le nom de l'artiste se lit encore tracé au inceau, avec la date 1567, sur les parois d'une es grandes carrières de Blou.

Vandellant (*Gilbert III*) ne se rattache, ar aucun document connu, d'une façon précise la filiation des Vandellant. Je lui attribue pour ère Gilbert Ier, dont il serait le troisième enfant, yant le même prénom que son père et que son iné, par une habitude trop ordinaire à cette poque dans les familles et qui dut être plus ard formellement interdite. Quand les auteurs resque contemporains ont si complétement conondu tous ces noms dans une réputation commune, il est impossible aujourd'hui de déterminer qui précisément doit revenir l'honneur des ares œuvres signalées par l'admiration publique. En 1565, la ville d'Angers, surprise par la venue du roi Charles IX, donna mission à l'architecte De Lespine « de mander des painctres par toutes « les maisons où ils besongnoient, et, attendant « que lesd. painctres viendroient, l'on feist besongner Gilbert Vandelant et aultres qui estoient « en la ville, qui y ont vacqué. Le dict Vandelant, tant par ses portraits faictz par avant ledit « jour que ses aultres journées jusques au « 12e novembre qu'il demera mallade, » soit dix-sept journées à 50 sous par jour, toucha 42 l. 10 s. Peut-être mourut-il de la maladie dont il est parlé.

Vandellant (*Gilbert IV*), fils d'Adam, né vers 1569, — il se déclare en décembre 1598, âgé de 29 ans, — est maintes fois employé à œuvres très-diverses de son métier de peintre par la ville d'Angers. En 1611, il peint « à l'huile, des « deux cotez, la banderolle de taffetas bleu pour le « trompette de la ville; » l'année suivante, « 6 grands écussons d'armoiries en toile entou- « rées de chapeaux de triomphe, savoir 2 du roi, « 2 de Mgr le maréchal du Bois-Dauphin et les « deux autres de la ville » pour mettre à la porte Lionnaise et sur la porte du maréchal, et presque chaque année, quelque commande du conseil de ville, notamment en 1614 et 1619 avec Jean Lagouz le jeune, V. *ce nom*, pour la réception de Louis XIII et de la reine-mère. Il fit à cette occasion le portrait du petit roi, qui fut conservé à la mairie, et en 1623 fut chargé de la décoration de la grande salle des séances. Il devait « fournir « 16 tableaux de boys, haulteur de 6 pieds deux « poulces et de 22 poulces de largeur, comprins « les bordures qui auront deux poulces de large, « felletées d'or fin; esquelx tableaux seront « escriptz en lettres aussy d'or fin les nomps et « qualitez de tous les maires qui ont esté depuys « l'érection de ce corps jusques à présent, suivant « les mémoires qui lui en seront baillez; à costé « desquels nomps seront cottez en chiffre les « années et mis les armoiries en or et azur fin de « chaicun desdits maires en tant qui s'en pourra « recouvrer, et à faute de ce seront lesdites armoi- « ries laissées en blanc, que ledit Vandelant rem- « plira à mesure qu'elles luy seront fournies pen- « dant un an après la livraison desd. tableaux; « en troys desquelz tableaux, scavoir aux pre- « mier, cinq et sixième en l'ordre qu'ilz doibvent « estre posez, seront les portraitz à huille du roy « Louis XIe, du roi Louis XIIIe à présent régnant « et de la royne mère de Sa Majesté, gouvernante « de la province d'Anjou; lesquelz seize tableaux, « avec les portraictz de MM. Du Bellay, lieute- « nant général pour le Roy en cette province, et « commandeur de la Porte, gouverneur de cette « ville et château, et dud. sieur maire, seront par « led. Vandelant mis et posez à ses despens en « la chambre de ce conseil dedans le 20 apvril « prochain, moyennant le prix et somme de « 507 l. scavoir la moitié dedans le 1er dud. « moys d'apvril et l'autre... incontinent après la « livraison desd. tableaux. » Le travail fut terminé au jour convenu, et le tout reçu solennellement le 28 avril 1623. Le nom de l'artiste paraît une dernière fois dans les registres communaux en 1631. Sa signature, tracée d'une main bien tremblante, figure encore à un acte du 28 mars 1635. Il meurt dans l'année même le 9 novembre et est inhumé dans l'église St-Pierre d'Angers, où sa femme Catherine Doudet l'avait précédé depuis le mois de juin 1625. Il avait eu d'elle *Catherine*, le 15 novembre 1597, *Marie*, le 17 février 1600, *Jacques*, le 30 décembre 1601, *Gilbert*, le 15 dé-

cembre 1602, qui embrasse l'état ecclésiastique, *Jean*, le 15 août 1605, nommé par Jean Lagouz le jeune, *Charlotte* le 10 avril 1608, *Marie*, seconde du nom, le 8 décembre 1609, *Perrine*, le 25 février 1613, *Paul*, le 20 juin 1615, *Joseph*, le 18 avril 1619.

Vandellant (*Paul*), fils du précédent, le seul qui paraisse avoir continué les traditions paternelles, est porté sur les comptes de la ville en juillet 1640. On règle à cette date « la besogne « faite par luy pour ce corps « depuis un an. Il n'est plus question de lui ni de cette grande famille angevine, si digne de mémoire et d'honneur, dont le nom peu à peu s'efface ou s'abandonne aux métiers infimes.

Arch. de M.-et-L. St-Maurille, Baux, f. 236; M f. 10; — St-Pierre, 1625, f. 236. — *Invent. anal. des Arch. de la mairie d'Angers*. p. 385. — Arch. mun. BB 37, f. 309, 334-335; 58, f. 40; 59, f. 40, 105; 61, f. 30; 109, 119; 63, f. 83; 64, f. 80, 117, 169; 65, f. 45, 150, 197; 72, f. 50, 115; 66, f. 215, 234; 72, f. 115; — GG 171. — Péan de la Tuilerie, *Descript. d'Ang.*, nouv. édit., p. 67-68. — Bruneau de Tartif., Mss. 870, f. 363; 871, p. 67. — *Journal* de Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 272. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, fol. 218, 222.

Van der Kerchoue (*Joseph*), peintre, mari de Marguerite Garnier, habitait depuis quelque temps en 1691, Angers où lui naît un fils le 1er février. Sa signature figure à l'acte de baptême.

Vannerie (la), cl., cne d'*Angers*; — f., cne de *Grez-N.*; — ham., cne de *St-Germain-lès-M.* — *La Vennerie* (Et.-M. et Brout.); — f., cne de *Thorigné*. — En est sieur Ch. Belot, écuyer, mari dlle Marie Testard, † le 12 août 1765; — f., cne de *Trémentines*; — (la Grande-), f., cne de *Tiercé*; — (la Petite-), f., cne de *Thorigné*. — V. *la Valerie*.

Vantant (le Petit-), ham., cne de *la Jaille-Yvon*. — *Le lieu de Vanton* 1539 (C 106, f. 377). — *La Gr.-Ventant* (Et.-M.). — *Vanton* (Rectt). — En est sieur Jean Crépin, échevin d'Angers, 1487, Guyonne Richaudeau, veuve Vincent Crespin, 1596. — Sur le chemin à droite en sortant vers l'O. du bourg, se rencontre un petit édicule, qui prend le nom de la ferme, avec autel à l'intérieur, sans croix ni inscription. Vis-à-vis est fichée en terre une curieuse croix de bois, datée *1726*, les bras entaillés de grossiers bossages, le pied sculpté d'une petite croix. — Le nom s'en donne à un ruiss., réunion de deux sources, dont une sort d'un petit étang, qui coule de l'O. à l'E. entre la Brardière et la Bellinière et se jette dans la Mayenne; 1,500 mèt. de cours.

Varancé, ham., cne de *St-Paul-du-Bois*. — *Varenciacus* 1070-1100 (Cart. de Chemillé. ch. 81). — *Le grand V. autrement Bourdoie* 1561. — *Varenssoy* 1479 (Pr. de la Rimon.). — Sur l'ancien grand chemin de Maulévrier. Ancien domaine du prieuré de la Rimonière, qui restait à l'abandon jusqu'à la fin du XIVe s., à cause du voisinage des bois de Passavant et de Vihiers infestés de bêtes fauves. — Il fut arrenté en 1379.

Varannes (*François*), fils de François V. et de Perrine Cornu, né à Angers le 4 octobre 1784, ancien élève de l'Ecole Centrale d'Angers, revint, après son tour de France, [illegible] l'atelier de serrurerie de son père, et [illegible] 1840 a décoré de son art les principaux [illegible] d'Angers et les châteaux des alentours [illegible] parmi ses plus belles œuvres la rampe [illegible] teau de Maulévrier, la grille de la cour [illegible] neur et la serre de Pignerolles. Commandant la compagnie des sapeurs-pompiers [illegible] administrateur de la Caisse d'épargne, [illegible] fondateur et assidu de la *Société Industr*[illegible] il est mort à Angers le 6 décembre 1862.

Journ. de Maine-et-Loire du 16 décembre 1862. — [illegible] *letin de la Soc. Ind.*, 1862, p. 291.

Vardeusière (la), f., cne de *Champig*[illegible]

Varenne (la), canton de Chantoceaux [illegible] arrond. de Cholet (57 kil.); — à 66 kil. [illegible] gers. — *In villa que dicitur Varennis* [illegible] 1060 (Chantoc, ch. or. 5). — *Varenna* [illegible] (D. Lobin, Pr., p. 278). — *Sanctus Pe*[illegible] *de Varenna* 1151 (*Arch. d'Anj.*, t. II, [illegible] — *Capellanus de Varenna* 1185 (Ib., [illegible] — *Dominus de Varena* 1255 (Ib., ch. [illegible] *Varennes sous Champtoceaux* 1789 (B[illegible] — Dans la large vallée et sur le coteau [illegible] de la rive gauche de la Loire, entre Chan[illegible] à l'E. et au S., le départt de la Loire-Inf[illegible] au S. et à l'O., la Loire au N., qui forme [illegible] dure sur 7 kil. 1/2 de longueur, et outre [illegible] dans le département de la Loire-Inférieure [illegible] cne du Cellier.

La route départementale no 14 de Mont[illegible] à la Varenne passe par le bourg, sur la crête [illegible] coteau, et relie à gauche, un kil. avant [illegible] entrer, le chemin vicinal de St-Sauveur[illegible] Landemont.

La Loire forme sur son parcours, dans [illegible] prairies, les boires de St-Nicolas, de la Br[illegible] nière, du Pâtis-aux Bœufs, de la Vallée, [illegible] la Grève, de l'Ile-Bridon et de la Boire-d'A[illegible] nom de la Divatte à son embouchure; — affluent dans la Loire le ruiss. des Gu[illegible] — dans la Divatte, les ruiss. de la Poraisière [illegible] la Marzelle et de la Javetiere, — dans la b[illegible] la Bridonnière, les ruiss. de la Serinière et [illegible] Bonde. — Les Iles Bridon et Moron se sont [illegible] mées de la réunion de nombreux îlots sans [illegible] Celui de St-Nicolas conserve le sien et [illegible] dans le ressort de la Varenne et de Mau[illegible] Loire, quoique rattaché et réuni à l'île [illegible] Dorelle, dépendance de la Loire-Inférieure.

En dépendent les vill. et ham. de la C[illegible] sière (19 mais., 67 hab.), des Grenets (19 [illegible] 64 hab.), des Sauzaies (16 mais., 45 hab.), [illegible] Gulolière (15 mais., 50 hab.), de l'Aireau (13 [illegible] 40 hab.), de la Renardière (14 mais., 50 [illegible] du Pommier (13 mais., 39 hab.), du [illegible] (10 mais., 31 hab.), du Boulay (10 mais., [illegible] de la Grande et de la Petite-Tranchaie (10 [illegible] 28 hab.), de la Bridonnière (8 mais., 22 [illegible] de la Ménancière (7 mais., 16 hab.), de [illegible] Moron (7 mais., 41 hab.), de Gasselin (7 [illegible] 20 hab.), de l'Ouche-Coreau (6 mais., 17 [illegible] de l'Ecurie (6 mais., 24 hab.), de la F[illegible] (5 mais., 17 hab.), des Hautes-Sauzaies (5 [illegible] 14 hab.), du Marais (5 mais., 32 hab.), de l[illegible]

idon (5 mais., 26 hab.), de la Chocardière mais., 27 hab.), de la Pauchaude (4 mais., hab.), de la Filonnière (4 mais., 9 hab.), de Poraissière (4 mais., 16 hab.), de la Mercière mais., 12 hab.), de l'Aireau-Lami (3 mais., hab.), de Gaigné (3 mais., 19 hab.), de la .lière (3 mais., 12 hab.), de la Forêt (3 mais., hab.), de la Rétaudière (3 mais., 19 hab.), le ât. de la Varenne et 21 fermes ou écarts.

Superficie : 1,434 hect., dont 20 hect. en bois, hect. en oseraies ou luisettes, 280 hect. en és, 500 hect. — le double d'il y a 40 ans, — vignes blanches, 400 hect. à peine en labours. *Population :* 250 feux, *1,133* hab. en 1720-26. — *234* feux en 1789. — *1,106* hab. en 192. — *1,168* hab. en 1821. — *1,183* hab. en 131. — *1,192* hab. en 1841. — *1,193* hab. en 151. — *1,213* hab. en 1861. — *1,248* hab. en 1866. — *1,230* hab. en 1872. — *1,212* hab. 1876, — dont *265* hab. (77 mais., 80 mén.) ıns le bourg, assis sur le faîte, à 60 mètres ı-dessus du niveau de la mer, à 56 mètres ı-dessus de la vallée, la partie neuve et d'apırence avenante alignée le long de la route, qui ıisse vers N., à l'entour de l'église, tout le quartier ieux, aux maisons basses, à toits de tuile.

La culture principale se consacre à la vigne ; - nombreux saboticrs ; — pêche et batellerie ; - 7 moulins à vent ; — commerce de vins, ırines, osiers.

Bureau de poste et *Perception* de Chantoıaux.

Ni foire ni marché.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 1er décembre 1863 archit. Ogée, de Nantes). — *Ecole* publique *de illes* (Sœurs de St-Charles), bâtie en 1868-1869, ıux frais de Mme de la Bourdonnaie.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice de construction récente et sans aucun intérêt d'art, qui s'engage, enveloppée tout entière, sauf l'entrée, dans le parc du château. Tout à côté se trouve le cimetière particulier de la famille de la Bourdonnaie, peuplé de simples dalles, sans noms ni insignes. — Le *cimetière* communal a été transféré sur un terrain acquis en 1862 au N.-E. du bourg, l'ancien, autrefois avec chapelle de N.-D.-de-Patience, ayant été traversé par la route départementale.

Un peulvan, auj. détruit, qui a laissé son nom au canton de *la Pierre-Levée*, se dressait à 200 mèt. au S. du vill. de la Mercière ; — plusieurs autres peut-être aussi à la Menaucière. Tout près, dans une vigne vers l'O., abondent des débris de constructions en larges briques à rebords, que longeait sans doute la voie antique d'Angers à Nantes. — L'existence de la paroisse est constatée dès le XIe s. mais sans autre document connu sur son histoire. Elle appartenait au XIIe à la cathédrale de Nantes et plus tard était à la présentation de l'abbé de Marmoutier. Les registres en sont détruits.

Curés : Mich. *Goupilleau*, mort à Beauchêne en Chantocé, le 14 septembre 1671. — Louis *de Moncelet*, 1679, 1700. — Joseph *Cochon*, 1703, 1710. — *Anfray*, 1720, 1725. — *Oury*, 1748, 1770. — *Cornet*, 1789, qui prête serment. Cependant la commune en 1791 se plaint de lui et l'accuse d'affecter de s'en repentir, de mépriser les arrêtés du Département et de prétendre n'obéir qu'à l'évêque de Nantes.

Dans la vallée et dans l'île de Chapouin, V. *ce mot*, existait aussi un prieuré de St-Nicolas dont une maison de l'île Dorelle garde le nom.

Le fief, quoique avec manoir noble et seigneurial, resta amoindri par le voisinage du château de Chantoceaux, son suzerain. En est seigneur Pierre de Marigny, *de Maregni*, chevalier, 1255, Françoise Guesdon, veuve de René de Billé, 1539, René de Billé 1600, Claude d'Aubigné, mari de Jeanne Tiraqueau, qui y réside dès 1618 « en la maison seigneuriale de la Varenne », — Gabriel de Bruc 1732, Jos. Avoie de la Bourdonnaie 1776, Anne-Julien-Joseph de la Bourdonnaie, vicaire général de Nantes, 1785, 1790. — C'est sur l'emplacement de sa modeste demeure, dans un site magnifique, en vue de l'admirable vallée de la Loire qui va s'étalant dès lors à pleines rives, qu'a été reconstruit vers 1845 le château actuel, vaste rectangle, avec deux tourelles hexagonales, surmontées de lanternes, aux angles de la façade vers l'E. ; — tout autour, le parc.

Le seigneur avait droit de chasse, quatre fois l'an, avec furets et chiens et « o la gaulle sans « fil meslé », dans les garennes de Chantoceaux. — « Tous gens coustumiers », de quelque paroisse qu'ils fussent, se mariant en la paroisse de la Varenne, entre la Pentecôte et Noël, devaient présenter au seigneur trois billards et trois billes, dont une était mise « en certain lieu « sur le tect et bone, au dedans du bourg ; et si « le marié fault par trois fois à frapper ladite « bille », il devait une amende de 60 sols. Les mariés entre Noël et la Pentecôte devaient « trois esteufs et trois pommailles de bois, « appellées bédouées, et frapper un desdits esteufs « avec une desd. pommailles ». Les femmes étaient tenues le lendemain de la Pentecôte de se présenter au château et d'y chanter trois chansons ; et les « varlets à marier coustumiers ou gens « de mestier », demeurant sur la paroisse, avaient l'obligation d'assister à ces cérémonies.

La paroisse dépendait de l'Evêché et du grand Archidiaconé de Nantes, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. Elle comptait nombre de pauvres, mais très-peu de mendiants. — Dès le 12 mars 1793 une bande de cinquante étrangers, armés la plupart de fusils ou de piques, de sabres, de faux, envahit le bourg, recrutant de force les habitants et entraînant le maire, le pistolet sur la gorge, jusqu'à Chapouin. Là les gens du pays, se trouvant en nombre, le délivrèrent ; mais la bande revint le lendemain et l'emmena à la Chapelle-Bassemer, après avoir brûlé sur place les archives communales.

Maires : Bassereau, 1793. — *Aubert*, 12 ventôse an XII, démissionnaire en 1808. — Jean *Terrien*, 23 mai 1808. — Fr.-Marie

Chantal de Ménardeau, 4 décembre 1815. — Jos.-Aug. *Dumoulier*, 15 mai 1821, † le avril 1825. — Julien *Durand-Gasselin*, 25 avril 1825. — F.-M. *Ch. de Ménardeau*, 23 janvier 1826, installé le 1er février. — Théophile-Augustin-Louis *Durand-Gasselin*, 26 mai 1843, † en 1848. — Mathurin *Robineau*, 17 décembre 1848. — *Héas*, 1860. — *Bertheau*, 1864. — *De la Bourdonnaie*, 1870. — *Blanchard*, 1876, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 13; C 191; H Marmoutier. Pr. de Chantoceaux, — et Série L. — Notice Mss. de M. Spal, — Pour les localités, voir *Chapouin, la Durvallière, la Ménancière, la Hunaudière*, etc.

Varenne (la), h., cne de *Brain-sur-Allonnes*. — En est sieur Julien Chenon 1638; — cl., cne de *Breil*; — ham., cne de *Brissarthe*. — *Les Varennes* (Et.-M.). — En est sieur René Dupont, mari de Jeanne Morna par acquêt en 1739 des créanciers de Gilles Bruneau (E 208); — f., cne de *Charcé*. — Ancien château fort, appartenant au XIVe s. et jusqu'aux premières années du XVe aux Brézé. En est sieur Ant. Turpin 1439, 1447, Jacq. T. 1519, René de Cossé 1530 et les Cossé jusqu'à la Révolution, sauf une partie aliénée le 18 septembre 1688 à René Avril, conseiller au Présidial d'Angers et dont hérite Joachim de Chénedé, mari d'Anne Menou, veuve de René Avril, 1697. — Il y existe encore une ancienne chapelle et on y signalait autrefois une chapelle souterraine aujourd'hui détruite; — vill., cne de *Chaudefonds*; — mln à eau, cne de *Chaumont*. — En est sieur Grimaudet, écuyer, 1654; — f., cne de *Chemillé*. — En est sieur Antoine Jousseaume 1567; — ham., cne de *Cossé*; — mon, cne de *Distré*, dans le village de Pocé, — résidence de n. h. Pierre-Alexandre de Marsolles, qui y meurt le 9 décembre 1738; — f., cne de *Fougeré*; — f., cne de *Jallais*; — cl., cne de *Jarzé*; — vill., cne du *Louroux-Béconnais*; — f., cne de *Méon*; — f., cne de *Montilliers*; — moulin à eau, cne de *Montreuil-Bellay*, près la Salle, sur le Thouet, à deux paires de meules, avec belle maison d'habitation, jardin, vignoble et un moulin à vent; — vill., cne de *Saint-Cyr-en-B.*; — en est sieur Fr. de Ferrières, par sa femme Louise de Vendôme 1540, Jos. Pellé 1668, Th. Charpentier 1689; — f., cne et dans le bourg de *St-Hilaire-du-B.* — Dans un des fossés qui la bordent, on a trouvé en 1870 trois tombeaux en pierre; — vill. attenant au bourg de *St-Laurent-de-la-Plaine*; — f., cne de *Saint-Macaire-en-M.* — *La terre de la V.* 1377 (E 507).

Varenne (la), cne des *Verchers*. — *La terre et seigneurie de Verché autrement dit la Varenne* 1489. — *Le lieu, terre et seigneurie de la Varenne des Verchés* 1554 (G Chapitre de Doué). — Anc. terre seigneuriale de la paroisse de Saint-Just de Verché, relevant de Passavant. — En est sieur Pierre de Brézé 1454, Guill. Frétart 1477, Franç. d'Aligre 1489, mari de Jeanne de Brézé, les enfants mineurs de Jacques de Vendôme 1512, dont l'aîné Louis, 1526, — Jean de Ferrières 1554, qui ve... le 12 avril à Claude de Bussy, sous réserve de réméré exercé en 1556 au profit d'Ala... Houdon, chevalier, — Louis Du Pont par acqu... 16 mai 1636, — et après lui, les seigneurs ...cheuilly. Leur chapelle sous le vocable de St-... attenait à la droite de l'église paroissiale; — f., cne de *Vern*. — En est sieur Jean de La... 1408, P. Lambert, écuyer, 1467, Guyon ... 1551, par sa femme Louise Reverdy; — vill., cne de *Vernoil*; — f., cne du *Vieil-Baugé*. — En est sieur René Richomme 1612, Lazare ... 1618, mari de Renée Richomme.

Varenne (la Basse-), mon noble, cne de St-*Germain-des-Prés*, appt à Alexandre de ... en 1719; — (la Grande-), ham., cne de *St-Rémy-la-V.* — *Le Pont-de-Varenne* XVI-XVIIe s. — *Les métairies de la Gr.-V.* 1639 (Et.-C.). — Anc. domaine du prieuré, divisé en deux grandes fermes, vendu natt le 23 novembre 179. à citoyen Commeau, de Blaison et pour la plus grande partie replanté récemment sur le coteau en vignes rouges et dans les terres de vallée en oseraies. — Une des maisons d'habitation a été installée dans la vaste chapelle, dont les ... existaient encore en 1850; — (la Haute-), mon noble, cne de *St-Germain-des-Prés*; — (la Petite-), cl., cne de *Morannes*; — (la Petite-), mon b., cne de *St-Rémy-la-V.* — *Le Pont-de-Varenne* XVI-XVIIe s. — Petit castel moderne à tourelle à toit pointu, accolé à un reste de vieux logis XVIe s. avec pignon en assises échelonnées; la ferme y attient. — Anc. domaine et résidence de la famille Tremblier ou du Tremblier depuis plus de 200 ans déjà, du temps de Ménage, qui donne sa généalogie, *Vit. P. Ærod.*, p. 221 — ... encore en 1791 adjugé le 5 décembre par licitation dans la succession de Charlotte Tremblier à Mélanie Tremblier, femme de M. de Lestoile. — Jeanne Daudée, veuve de Jamet Tremblier, y avait fondé en 1532 une chapelle qui restait à construire encore en 1540.

Varennes, ruiss. né aux landes de ... sur les limites des communes de *St-Macaire-en-Mauges* et de *la Renaudière*, les sépare sur tout son parcours (3,500 mèt.), jusqu'à son confluent dans le ruiss. du Garrot. La partie supérieure prend le nom de ruiss. de Gagne.

Varennes, vill., cne de *Chaudefonds*. — mon b., cne de *Feneu*. — *Le lieu, fief et seigneurie de V.* 1539 (C 106, f. 247 vo). — ... fief et maison noble qu'une petite tourelle ... signale à peine. — La terre relevait de la Roche-Joulain et appartenait en 1539 à Jean de Varennes, écuyer, dès la fin du XVIe s. à la famille de ...vré. — En est sieur Ch. de Villeprouvée, ... 1630, 1648, puis Goddes et sa descendance, laquelle la terre est vendue natt le 19 thermidor an IV. — Auprès, dans le bois, naît une fontaine ferrugineuse, autrefois célèbre dans le pays, aujourd'hui délaissée. Elle porte un quatrain attribué au prieur Péton, *Mém. de la Soc. Acad. d'Angers*, t. II, p. 148.

Varennes, cne de *Louresse*. — V... *Doué* (Cass.). — *Parochia de Varenis* 12..

732, f. 2). — Anc. bourg complétement disparu, la voie de Gennes à Doué, avec église passiale dédiée à St Jean et à Ste Madeleine. La dation en est inconnue mais doit remonter au ins au XIII[e] s. — Elle fut ruinée de fond en nble en 1567 par l'armée huguenote et le sere en dut être transféré dans la chapelle voie du bourg de Rochemenier, V. *ce mot*, it la paroisse d'ailleurs empruntait souvent son n. — Dans un pré bordé de léards, à 200 mèt. eine de la route se dresse encore la façade de lise, la pointe en pignon tronqué portant campanile à double bretèche, le tout soutenu qu'au faîte par un double contrefort de trois ges. Entre deux s'encadre la baie tréflée de porte, inscrite dans quatre voussures ogivales e surmonte un petit pignon évidé d'un quatreilles, avec fleuron et bordure de choux ramnts (XIV[e] s.). La face opposée vers l'O. s'appuie r derrière à des contreforts neufs et à l'arrachent des anciens murs latéraux de la nef. — Son m se donne au ruiss. qui naît sur *Dénezé* à la ntaine de Saugré, traverse Dénezé, Louresse, se te dans la Fontaine de Doué; — il a pour fluent la Fontaine-Noire; — 6,680 mèt.; = f., de *Noyant-sous-le-L.*

Varennes, chât., c[ne] de *Savennières*, sur le rd à droite de la voie ferrée, tout au sortir de la rc des Forges. — *La terre et seigneurie de Varenne-Tillon* 1539 (C 106, f. 51). — *Varennes* (Cass.). — Anc. seigneurie, relevant pour principal domaine de la Guerche en Savennières et qui conservait encore au XVIII[e] s. le om de la famille Tillon, seigneur du fief depuis moins le XV[e] s. — En est sieur Pierre Tillon 1457, — Guill. Tillon 1534, Vincent Deshomeaux, mari de Marguerite Tillon, 1620, Marerite Tillon, veuve de Louis de la Chapelle, 627; — et par acquêt le 2 novembre 1634 Jacq. onstantin de Montriou, maître des Comptes de retagne; — sa veuve Jeanne Martineau, qui en onde le 3 février 1670 la chapelle seigneuriale, vec obligation de résidence pour le titulaire, — qui y meurt le 30 décembre 1684, — Louisalomon de la Tullaye, procureur général de la hambre des Comptes de Bretagne 1720. — Il ortait *d'or au lion de gueules, armé et ampassé de même*; — sa veuve Anne Rogier e Crény, qui le 13 septembre 1726 posa la premiere pierre de l'autel de l'église paroissiale; — eur fils Louis-Salomon de la Tullaye, marié le janvier 1723 a Angers avec Pauline Volaige de ierzay (GG 209), qui pose le 7 juin 1728 la premiere pierre de la sacristie. — Il meurt au château le 7 août 1768, âgé de 77 ans, — et sa euve le 28 octobre 1770, âgée de 66 ans; — eur fils, René-Henri de la Tullaye, conseiller au Parlement de Rennes, mari d'Elisabeth-Geneviève évi, y résidait en 1780-1790; — leur fils, René-Albert de la T., anc. officier d'Etat-Major à l'armée l'Italie, est trouvé mort dans son lit, à Angers, le 29 octobre 1820, âgé de 40 ans. — Le domaine, appart jusqu'en 1874 à M. Rousseau de la Brosse, fut cette année acquis par M. Gordon Pirie, son beau-frère, riche industriel écossais, dont tous les journaux du temps annoncèrent l'arrivée d'Aberdeen à Nantes « sur un steamer de 500 tonneaux, « à son nom et lui appartenant, avec sa famille, « son médecin, de nombreux domestiques, ba« gages, meubles, bibliothèque, six chevaux, « deux vaches et 32 animaux divers. » Trois trains spéciaux transportèrent le mobilier. Le château à cette date présentait cette particularité d'avoir ses servitudes et les pressoirs installés dans le principal corps au centre, tandis que les deux ailes servaient d'habitation, celle de gauche terminée par un fronton bizarre accosté de deux tourelles avec dôme en ardoise, celle de droite formée d'une tour octogonale avec coupole et lanternon en pierre, incrustés de médaillons en ardoise; — autour, une terrasse dominant le potager, où sur une des portes apparaît un écu *de .. à 2 étoiles en chef, — et en pointe, au chevron de ... accompagné de 3 merlettes 2 et 1*, sommé d'un heaume de face; — derrière, un beau parc, avec futaie, abritant l'enfeu de la famille et portant les armoiries des familles Taillepied de Bondy et Rousseau de la Brosse. — Le nouveau propriétaire a tout transformé. Sur l'ancien plan et sur l'emplacement des anciens murs, en conservant même certaines dispositions de l'ancien château, un nouvel édifice s'est élevé, rappelant surtout par son style et ses aménagements l'architecture écossaise et le manoir paternel, que l'architecte M. Beignet a dû aller étudier sur place. Durant ces travaux et dans une cave, qui reste conservée, a été trouvé un tuffeau, portant cette inscription, qui donne la date tout au moins de cette partie de la construction :

Primum hujus ædificii lapidem, necessariam domum Baccho ædificando, posuere nobilissimus Dominus Lud. Salomon de la Tullaye, dominus de Varenne, de Cierzay, de Chatillon, de la Motte, de la Chapelaye, et nobilis et dilectissima conjux M. Volege 19a 17 $\frac{8}{12}$ 34. — Le Musée d'Angers a recueilli de son côté un grand et beau coffre, à larges parois sculptés d'une scène dont la signification reste à interpréter.

Arch. de M.-et-L., C 106, f. 51; E 1318, 1369, 1445, 2069, 4082. — Arch. comm Et.-C. — Arch. d'Angers, GG 209. — Notes Mss. de MM. Aug. Michel et Beignet. — *Maine-et-Loire* du 15 juin 1875. — D. Housseau, XVII, 228.

Varennes, f., c[ne] de *Sermaise*; = m[in], c[ne] de *Thorigné*, sur la Mayenne. — *Molendinus et terra de Varennis*, — *de Varedna* 1052-1082 (1[er] Cartul. de St-Serge, p. 108 et 209). — *Esclusa Varennæ* 1064 (Ibid., p. 288). — *Molendina de Varennis* 1111 (Ibid., p. 291). — Le moulin avait été construit vers le milieu du X[e] s. par Aloius, chanoine de St-Serge; ses fils en héritèrent et leur descendance, dont la quatrième génération en fit don à l'abbaye vers la fin du XI[e] s. L'abbaye de St-Aubin, qui possédait des domaines à l'entour, en empêchait le développement, auquel elle consentit par transaction en 1124. — Les moulins, chaussée, portes et maisons furent reconstruits en 1617. — Une brigade de gabelle y résidait en 1700.

Varennes (les), cl., c[ne] d'*Andard*, ancien domaine des Missionnaires d'Angers, vendu nat[t]

le 4 nivôse an II au citoyen Viot père ; — f., c^ne de *Cheffes* ; — f., c^ne de *Chemillé* ; — f., c^ne de *Chevirè-le-Rouge*. — *La Varanne* XVIe s. (Et.-C.). — En est sieur n. h. Jean Delavigne, mari de Cath. Rougier, 1556, L. Leroyer de St-Lamer en l'an VIII ; — f., c^ne de *Corzé* ; — m^in, c^ne de *Faye* ; — f., c^ne de *Juvardeil*. — En est dame Jeanne de Cleers 1570 ; — vendu nat^t le 17 prairial an IV sur Duverdier de Genouillac ; — f., c^ne de *Luigné* ; — f., c^ne de *Martigné-B*. — *La maison noble du lieu des V.* 1521 (G Chap. de Mart.-B.). — Domaine et résidence de la famille de Jarzé pendant les XVI-XVIIe s. ; — de René Bineau, mari de Louise Bry, en 1787 ; — ham., c^ne de *Mazé* ; — f., c^ne de *Montigné-les-R.* ; — f., c^ne de *Mûrs* ; — cl., c^ne du *Plessis-Gramm.*, avec cadran solaire en bronze, daté *1645*. — Y résidait en 1587 Franç. Grimaudet, qui y meurt le 4 mars 1593 et est inhumé aux Cordeliers d'Angers ; — f., c^ne de *St-Clément-des-L.* ; — ham., c^ne de *Saint-Georges-Châtel.*, domaine du prieuré, mis en vente nat^t le 17 floréal an VI et attribué jusqu'en 1813 à la sénatorerie d'Orléans ; — f., c^ne de *St-Georges-du-B.* ; — ham., c^ne de *Vauchrétien* ; — f., c^ne du *Vieil-Baugé* ; — vill., c^ne de *Villévêque*.

Varennes (les Grandes), ham., c^ne de *Daumeray* ; — f., c^ne de *Villévêque*. — *Le grand corps de maison des grans V.* appartenant à Jean de la Roche 1534, à Franç. de la Roche 1616 ; — (les Petites-), f., c^ne de *Daumeray* ; — f., c^ne de *Villévêque*, acquise le 11 octobre 1627 d'Elie Richard par Jacq. Garnier, chapelain de l'église paroissiale.

Varennes-sous-Montsoreau, canton N.-E. et arrondissement de Saumur (12 kil.) ; — à 60 kil. d'Angers. — *Varennæ* 931 (D. Boug., IX, 573), 1125 (H Fontev., ch. anc., n° 145). — *Varena* 1150 circa, 1202 (H Louroux, ch. or.). — *Parochia Sancti Martini de Varennis* 1243 (G 352). — *Varennæ in Valleya* 1348 (G 654). — *Varennes près Montsoreau* 1419, *Varennes* 1496, 1750, *Varennes*, *Varannes sous Montsoreau* 1703, 1776, *Varenna subtus Montem Sorollium* 1610 (G Cures). — *Varennes-sous-Montsoreau* et *Varennes-sous-Bourgueil* 1685 (Pouillé Mss.). — *Varanne-sous-Montsoreau* 1783 (Pouillé). — *Varennes-sur-Loire* (Chemin de fer). — Dans la vallée comprise entre la rive droite de la Loire, qui longe tout du long vers S., et la rive gauche de l'Authion, qui limite vers N., en s'épanchant sur le territoire par diverses boires, dont une, dite du Bief, est traversée par un pont de pierre ; — entre Brain (6 kil.) et Allonnes (8 kil.) au N., Villebernier (7 kil.) à l'O., le département d'Indre-et-Loire à l'E., Souzay, Parnay, Turquant et Montsoreau outre Loire, avec lesquels deux *bacs* communiquent aux ports de Gaure et de Montsoreau.

La grande levée de Loire, route nationale de Briare à Angers, forme bordure vers S. presque tout entière au ras de l'eau. — Le chemin de grande communication de Vernantes en part pour monter du S. au N. par le bourg. — De l'E... traverse dans toute la largeur du territ... chemin de fer d'Orléans, qui fait station... 1,500 mèt. au N. du bourg, distant lui-... d'un kil. de la Loire.

Les ruiss. de l'Etang-de-Gaure et des ... rants s'épanchent du S. au N. dans l'A... servant de fossés d'assèchement aux terr... sines.

En dépendent les vill. et ham. de ... (65 mais., 186 hab.), de la Morelle (35 m... 93 hab.), des Petits-Champs (26 mais., 73 h... de la Motte (24 mais., 84 hab.), de la Sa... Trois-Maillets (23 mais., 49 hab.), de la Gr... Dîme (22 mais., 46 hab.), du Haut-C... (15 mais., 44 hab.), du Marais (14 mais., ... des Prés (16 mais., 55 hab.), de Vauvert ... 25 hab.), du Pied-Mailloche (13 mais., 44 ... de la Brèche (10 mais., 23 hab.), du ... de Flacé (ensemble 16 mais., 58 hab ... Sables (12 mais., 28 hab.), de l'Echeneau ... 30 hab.), du Plongeon (6 mais., 20 hab. ... Gourdes (9 mais., 29 hab.), du Carroir (14 ... 36 hab.), des Redouets (12 mais., 30 h... Port-de-Montsoreau (10 mais., 20 hab ... l'Aunay (6 mais., 16 hab.), des P... (4 mais., 10 hab.), de la Croix-Piot (5 m... 21 hab.), de la Barre et des Goujonnière... semble, 10 mais., 36 hab.), des Epinettes ... 17 hab.), de la Rue-Neuve (17 mais., 58 h... de Chavigny et chemin (22 mais., 67 hab ... Baraudières et chemin (18 mais., 61 ha... Basses-Rues (14 mais., 36 hab.), du Chem... Gaure (17 mais, 54 hab.), de la Rue-Fr... (8 mais., 29 hab.), de la Grande-Rue (10 m... 29 hab.), de Mongeville (5 mais., 16 hab. ... Rue-du-Sault (12 mais., 35 hab.) et 4 ferme... écarts.

Superficie : 2,266 hect., dont 520 hect. ... vignes, 23 hect. en bois.

Population : *436* feux, *590* hab. en 1... 1726. — *1,014* hab. en 1790. — *2,416* hab. ... 1831. — *2,596* hab. en 1841. — *2,536* hab. ... 1851. — *2,404* hab. en 1856. — *2,...* hab. en 1861. — *2,209* hab. en 1866. — *2,000* hab. ... 1871. — *1,934* hab. en 1876, — en décroiss... rapide depuis bientôt 30 ans, c'est-à-dire dep... l'ouverture du chemin de fer.

Le bourg (120 mais., 128 mén., 367 h.), se ... contre à peu près à mi-chemin entre la gare ... Loire, avec un champ de foire central en form... long rectangle, emplacement de l'ancien ... à demi planté d'arbres et bordé vers l'E. dans ... longueur par les bâtiments communaux ... des maisons particulières, vers l'ouest par ... chemin de grande communication.

Trois *foires*, dont une seule important... tiennent le premier mercredi d'avril, le de... mercredi de mai, le premier mercredi de ... tembre, pour le commerce des bestiaux, ... ment, des chanvres, des pommes de terre, ... vins. — *Assemblées* les dimanches les plus r... prochés de la St-Urbain (25 mai) et de la St-L... (25 août). — Une industrie locale consiste ... fabrication des *fromages* blancs, si connus ...

nom *de Chouzé*. — Des expéditions considé-bles aussi de haricots verts et autres primeurs la culture maraîchère, de fruits, abricots et unes, ont lieu par la gare sur Nantes et ıris. — Pendant l'hiver de 1876-1877 il en a été pédié plus de 50,000 kil. de pissenlits par mois. *Chef-lieu de Perception* pour les communes Varennes et de Villebernier. — *Facteur-oitier*.

Un décret du 3 novembre 1809 avait autorisé ıcquisition d'une maison où furent installés squ'après 1830 le presbytère, la mairie et le rps de garde. — La construction d'une *Mairie*, 'ec *Ecole* laïque *de garçons*, a eu lieu par ljudication du 21 janvier 1839, dans l'angle -O. du *cimetière*, qui occupait alors la grande ace presque tout entière et qui a été transféré ır un terrain acquis aux Baraudières par acte ı 24 janvier 1841. — A distance, vers l'Est, *cure* a été construite par adjudication du) septembre 1865. — Une salle neuve a été outée à l'Ecole en 1859. — *Ecole de filles* ıœurs de St-Charles).

L'Eglise, dédiée à St Martin de Vertou (suc-ırsale, 30 septembre 1807) se présente, sans ıillie aucune, sur l'alignement de la Mairie ; des maisons voisines, qui l'accostent de très-rès. Sa façade se découpe en trois pignons égaux, à ıontants fleuronnés, qui correspondent aux trois efs intérieures, comme sur chaque bas-côté trois ignons dessinent dans la longueur les travées es nefs latérales. Le portail principal a été re-onstruit en 1856, entre les deux portes basses n anse de panier, du xve s., comme la fenêtre entrale. La grande nef est seulement lambrissée, ındis que les bas-côtés portent une voûte 'ogive, à nervures prismatiques entrecroisées, et 'éclairent de jolies fenêtres à meneau chargé de ıultiples enroulements de pierre. Une travée en rolongement, à voûte plein cintre, à nervures ylindriques, porte la petite tour du clocher, ù s'ouvrent sur chaque face deux baies ogivales eposant sur quatre piliers à étroit larmier orne-nenté de dents de scie, avec petit chapiteau de euillage varié, xiie s. Le transept communique de lroite et de gauche par des arcades basses plein intre, tandis que de hauts arceaux ogivaux ıuvrent vis-à-vis la nef. Une étroite travée fait uite pour le chœur, complété par une abside à trois ›ans coupés, — l'ensemble éclairé de 5 fenêtres à me-ıeau polylobé, celle du milieu à droite portant la late *B 1518* ; — une autre au-dessus de l'autel ı gauche : *B 149.* ; — au-dessus de l'autel de lroite : *B 1515*, chiffre qu'on retrouve au-dessus l'une petite porte enmurée. — Les titres et les comptes attestent que l'œuvre méridionale fut entre-prise par marché de 1514, le grand autel agrandi, le chœur voûté en 1516, les autels de Notre-Dame et de Saint-Martin placés en 1521. L'église entière, qu'on pouvait dire presque reconstruite entière-ment, *de novo magnifice constructa et edifi-cata*, ou tout au moins absolument transformée, fut bénite le 16 octobre 1520 par l'évêque de Chy-trea en Chypre, coadjuteur de l'évêque du Mans. La petite porte de gauche est datée de *1531* et les travaux se continuaient encore en 1535, sous la direction de Pierre et Etienne de Brénezay maîtres maçons. — Les piliers gardent la trace d'inscriptions effacées par le grattage, dont une au 3e pilier de la nef à droite laisse encore lire : *Ci gist le corps de ... Guillon, décédé le ... 1757.* — A côté deux tableaux de la façon de l'ancien juge de paix Gaultier. — J'ai décrit à l'article du peintre Musy, V. t. II, p. 772, la très-remarquable toile de cet artiste, qui s'est trouvée ici recueillie dans la dépouille de Fontevraud. De même pro-venance, se cache derrière l'autel un admirable lutrin xviie s. porté sur un large trépied de bois, tout fouillé de délicates sculptures. — La grande statue de l'autel latéral représentait un St Just et a été transformée en St Martin de Vertou.

Tout le pays, formé d'alluvion et envahi à toute crue, paraît être resté longtemps, comme son nom l'indique, tout au moins en friche. La décou-verte pourtant en 1862 de 12 haches celtiques en beau bronze sur un point de la vallée au-dessous même de l'étiage, assure qu'il s'y établit de bonne heure des habitations. Les noms des Châteliers, près la Motte, et de Mongeville signalent l'existence de quelques petits centres militaires ou religieux, dont aucun souvenir ne s'est conservé. Je n'ai même rencontré dans les titres aucune trace de la paroisse avant le xiiie s. Elle était à la pré-sentation de l'abbé de Bourgueil, sans que les chartes ou les bulles du Cartulaire l'y mentionnent. — Les registres de la cure remontent à 1536.

Curés : Richard *de Chuverné*, mort avant 1442. — Jean *Fauquereau*, 1442, 1473. — Jean *Pouzineau*, 1477, 1496, qui fonde le 1er août 1496 la chapelle St-Jacques et St-Jean dans la double travée, bâtie avant 1492 le long du chœur vers N. — Jean *Papillon*, licencié ès-lois, 1520. — René *Lefournier*, 1530. — Jean *Jouzeau*, installé le 14 mars 1537, 1556. — Louis *Foucher*, avril 1556, 1563, qui en 1560 fit faire les voûtes de la chapelle Ste-Barbe vers S. — Jean *Blanchet*, 1563, 1568. — Nic. *Souault*, 1594, 1601, mort en 1627, curé de Sainte-Croix de Montsoreau. — René *Joyseau*, 1612, 1622. Il ne résidait pas et procès-verbal fut dressé contre lui par l'évêque dans sa visite du 10 octobre 1618. — René *Vincent*, originaire du Maine, installé le 23 septembre 1623, qui résigne en 1635 et meurt le 18 août 1642 d'une chute dans l'esca-lier du presbytère. — Mic. *Langlois*, ancien vicaire, août 1635, mort le 13 novembre 1650 et inhumé à la porte du chœur sous une tombe plate d'ardoise. — Jacq. *Léziart*, écuyer, sieur de la Morinière, mai 1651, octobre 1654. — Charles *Blouet*, janvier 1655, qui résigne. — Urb. *Blanchet*, installé le 5 août 1655, qui permute en décembre 1657 contre une pré-bende du Chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers. — Mathurin *Ceuillé*, installé le 16 janvier 1658, † le 10 septembre 1661. Il avait composé un bel antiphonaire, dont le parchemin a servi depuis à la reliure des registres paroissiaux. — Jean *Royer*, installé le 23 septembre 1661, qui se démet tout aussitôt. — Pierre *Passet*, anc. prieur-curé de Vernoil-le-Fourrier, installé le 20 octobre

1681, qui résigne. — René *Richard*, de Chouzé, chanoine de Candes, installé le 18 septembre 1682. Ainsi que deux ou trois de ses prédécesseurs, il prend le titre de *prieur* et *prieur-curé* et meurt le 7 janvier 1694, âgé de 60 ans. Il avait fait reconstruire la cure en 1692. — Jean-Fabien *Meschines*, janvier 1694, jusqu'au 20 décembre 1725. Il rentre alors à Montsoreau, où il était né, pour occuper la charge de chefcier du Chapitre dont il avait pris possession le 21 juillet, — et y meurt le 14 décembre 1737. Il avait de son temps fait défricher et planter en vignes le petit bois de la cure, près Chanfreau. — Louis *Le Brucher du Chatellier*, né à la Motte en Varennes le 17 juillet 1699, licencié ès-arts d'Angers, ordonné prêtre le 18 septembre 1723, est nommé vicaire à St-Martin-de-la-Place et revient curé à Varennes le 28 novembre 1735 par résignation du précédent curé, son cousin. Il était comme lui chanoine de Montsoreau depuis 1728 et a couvert les registres du Chapitre et de sa cure de notes très-intéressantes. Il était de plus chapelain du Bellay en Allonnes. — Meurt le 4 mai 1747, âgé de 48 ans. — *Deladhoue*, mai 1747, décembre 1748. — Gaspard-Nicolas *Desées*, janvier 1749, qui ne réside pas — et se démet dès 1755. Il meurt à Bourgueil et est rapporté inhumer dans son ancienne église le 11 mars 1768, âgé de 64 ans. — Nic. *Guibert*, anc. vicaire de Parnay, juin 1755, jusqu'en novembre 1792. On raconte dans le pays, qu'il monta l'année suivante en chaire, désavoua tous ses prêches antérieurs et fit brûler sur la place publique livres d'église et chasubles.

On trouve en 1553 mention d'une *Ecole* tenue par un prêtre, J. Bernard. — Encore en 1612 on voit « les escolliers » figurer d'ordinaire aux sépultures.

La construction de la levée du XII[e] au XV[e] s. rattacha la grande île dite de Montsoreau à la terre ferme et transforma le pays, mais sans lui assurer grande sécurité. En mars 1456 la Loire se fraie passage par deux fois et 100 hommes s'y relaient chaque jour, pour réparer les ruines, sous la direction de J. Bohalle. — La levée cède sur trois points à la fois en 1561, vis-à-vis la Suze, dont tous les bois sont emportés par les eaux. — Le 6 octobre 1707 le flot, pénétrant par les Trois-Volets à la Chapelle-Blanche, envahit la vallée entière et monte dans le bourg jusqu'à la moitié du jardin de la cure, ruinant la vendange dans les vignes et les blés non encore battus dans les granges. Une invasion nouvelle des eaux par une double brèche la veille de la Saint-Martin 1710 fut encore plus désastreuse, emportant les maisons, noyant les bestiaux et séjournant 6 mois. — Au fléau même s'ajoutaient d'autres misères. — En 1693, dit le curé sur ses registres, « a paru des bestes dans « les paroisses de Restigny, Benoist, la Chapelle-« Blanche, Bourgueil et aux environs, qui ont « mangé plus de 200 personnes. Elles étoient « presque de la façon d'un loup, sinon qu'elles « avoient la gueule plus grande. Elles ne faisoient « rien aux bestes tant domestiques que sauvages. « Lorsqu'elles voioient des personnes, elles les « flattoient à la manière d'un chien, puis leur « [illegible] à la gorge. [illegible] « loups cerviers [illegible] « [illegible] » — [illegible] « [illegible] « ont déjà beaucoup mangé [illegible] « trois mois. »

Les honneurs [illegible] terre de Chanfreau [illegible] fondateur de l'église [illegible] et dans la mouvance du comte de B[illegible]

La paroisse dépendait de l'[illegible] Bourgueil, de l'Election et du [illegible] [illegible] jusqu'en 1790 [illegible] Allonnes. Les [illegible] pour la plus [illegible] appartenaient au [illegible] s. à un seigneur [illegible] André de Saint-[illegible], qui les [illegible] l'évêque d'Angers, et celui-ci par [illegible] seigneur de Lecé, qui par suite s'intitula [illegible] jusqu'au XVIII[e] s., mais sans autre [illegible] gneur de la paroisse.

Maires : *Bruneau*, 1792. — Louis C[illegible] *neuf*, né à Varennes le 26 septembre 17[illegible] cier de santé, 1[er] messidor an VIII. — Je[illegible] Clément *Bonnemère*, V. ce nom, [illegible] 1808, installé le 18 avril. — *Bonnemère* [illegible] cier), 10 février 1813. — Pierre *Bou*[illegible] 1815. — *Bonnemère-B.*, 12 juillet 1815 [illegible] sionnaire le 24 août. — P. *Bouilly*, [illegible] vembre 1815. — Pierre *Bruneau*, 30 ma[illegible] — Jos.-Claude *Bonnemère*, 1832. — P[illegible] René-Jean *Bouilly*, 12 septembre 184[illegible] *Niverlet*, 1849. — Louis-Pierre *Hervé*, [illegible] — *Niverlet*, 1870. — *Rousse-Milsonc*[illegible] 1871, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 194; G Cures. — Arch. [illegible] Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *la* [illegible] *Chanfreau*, *Lugré*, *Chavigny*, *la Grande-Dime*, M[illegible]*ville*, *la Motte*, etc.

Varot (*Pierre-Jean-Valéry*), né à [illegible] bert (Aisne) le 8 juin 1773, fut admis à la [illegible] lette de N.-D. de Paris à l'âge de 8 ans [illegible] pris, comme toute la jeunesse, dans les [illegible] tions révolutionnaires, il fut enrôlé dans l'a[illegible] de l'Ouest, et peu après le licenciement, fut [illegible] percepteur à Denée (1802-1807). Marié à An[illegible] le 9 octobre 1807, il s'y établit et pendant ce[illegible] ans y pratiqua avec honneur l'enseignement [illegible] musique, pour laquelle il était particulièrement doué. Maître de chapelle de la cathédrale, org[illegible] de St-Serge, correspondant des Menus-Plaisirs [illegible] démie royale de musique) depuis 1816, il a [illegible] une quantité innombrable de morceaux de mu[illegible] sique religieuse ou militaire, des motets, des ca[illegible] tiques, un chant patriotique en 1830, une can[illegible] pour David en 1839. Dès 1790, à 17 ans, il fa[illegible] exécuter une messe de sa façon à St-Eu[illegible] de Paris. Plus que nonagénaire et devenu [illegible] il travaillait et composait encore. — Il est [illegible] à Angers le 7 avril 1865, âgé de près de 92 [illegible]

Varice (*Gaspard*), sieur de Cantenay, a [illegible] un sonnet de sa composition en tête des *Cr*[illegible] *de Julie* d'Aubin de Morelles, 1618.

Varice (*Jean*), libraire, Angers, 1536, [illegible] de Jacquine Turpin, vend en 1537 aux Aug[illegible] sa maison de l'*Ane-Vert*, en la rue Lyonn[illegible]

. **avait** pris à loyer le 7 décembre 1532 une **naison** du Chapitre de St-Pierre. Sa veuve re**ouvelle** le bail le 24 février 1545. — Leur fils **Pierre** leur succède.

Varie (la), f., c^ne^ de *Clefs*, anc. domaine de **'abb.** du Mélinais, vendu nat^l^ le 13 janvier **1791** ; — chât., c^ne^ de *Jarzé*, restauré par l'ar**chitecte** Heulin, avec perron et escalier d'hon**neur**, parterres, avenues, pièces d'eau, pelouse, bosquets, taillis séculaires, serres, servitudes en forme de chalet, vignes. Il appartenait à M. Sallion, V. *ce nom* ; — (la Grande-), cl., c^ne^ d'*Auverse*. — En est sieur René Goueret 1635.

Varière (la), f, c^ne^ de *Meigné-le-Vicomte*.

Varies (les), f., c^ne^ d'*Auverse* ; — ham., c^ne^ de *Chavagnes-s.-le-L.* ; — ham., c^ne^ de *la Meignanne*.

Varinière (la), f., c^ne^ de *Champigné*.

Varmelle, f., c^ne^ de *Parcé*.

Varrains, canton Sud et arrondissement de Saumur (5 kil.) ; — à 53 kil. d'Angers. — *Phil. de Varens* 1215-1220 (H St-Florent, Varrains). — *Villagium de Varains* 1383 (G St-Pierre de Saumur). — Sur le coteau et au pied d'une haute butte (79 mèt.), qui domine la rive droite (26 mèt.) du Thouet, — entre Saumur au N., Chacé (2 kil.) au S, Dampierre (4 kil.) à l'E., Bagneux, à l'O., au-delà du Thouet.

Le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-Bourbon descend du N. au S. à travers le territoire et le bourg, en suivant les sinuosités du coteau. — Par deux fois à l'entrée et au sortir de la commune une courbe du chemin de fer départemental de Saumur à Poitiers le coupe, en établissant une *station*, à l'extrémité vers S. du bourg, mais sur le territoire de Chacé, où elle prend le nom de *Chacé-Varrains*.

Le Thouet forme bordure sur un kil. environ vers l'O.

Il n'existe d'autre groupe que le bourg qui s'allonge en divers alignements dits de Bourgneuf (52 mais., 161 hab.), du Ruault (32 mais., 97 h.), de la Grande-Rue (111 mais., 345 hab.), des Rogelins (13 mais, 52 hab.), des Roches-Neuves (51 mais., 155 hab.), de la Mairie (31 mais., 98 hab.).

Superficie : 340 hect. dont 150 hect. en vignes, 7 hect. en bois. Le partage, autorisé par arrêté du 30 janvier 1823 et réalisé par acte du 3 mars suivant, du Grand-Marais-le-Roi, jusqu'alors indivis entre les c^nes^ de Varrains, de Chacé et de Bagneux, a attribué à Varrains 29 hect. 38 ares 65 centiares, évalués alors 51,336 francs.

Population : *130* feux, *590* hab. en 1720-1726. — *65* feux, *616* hab. en 1790. — *306* feux en 1822, — *972* hab. en 1831. — *926* hab. en 1841. — *977* hab. en 1851. — *920* hab. en 1861. — *892* hab en 1866. — *900* hab. en 1872. — *908* hab. en 1876, — formant une même agglomération, autrefois entourée de marais et de solitudes, aujourd'hui aérée, riche, bien bâtie, avec promenades de tilleuls et d'acacias sur l'emplacement de l'ancien cimetière, où reste conservée, au bord de la route, la pyramide tombale du général Bontemps, V. *ce nom*.

Commerce surtout de vins blancs estimés, — et de vins champanisés ; — fabrication importante de futailles ; — carrière de tuffeau blanc.

Assemblée le dimanche de la Pentecôte.

Mairie, acquise le 10 décembre 1835, avec *Ecole* laïque *de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur).

L'Eglise, sous le vocable de St Florent (succursale, 26 décembre 1804), date, comme la paroisse, des premières années du XVIIe s et est éclairée de fenêtres en large plein cintre à claveaux en saillie. — A 140 mètres, vers l'E., a été construit en 1858 une chapelle sépulcrale, enfeu de la famille de Bernard.

Le *cimetière* a été transféré en août 1857 sur un terrain acquis par acte du 8 juin 1855 ; — l'ancien *presbytère* appartient à la commune, par rachat autorisé d'un décret du 29 janvier 1807.

Il n'existe plus aucune trace celtique sur le territoire, quoique la Carte cantonale marque encore, par confusion, un *dolmen* au N. et tout à l'entrée du bourg. La grande voie de Saumur à Loudun passait sur l'emplacement du bourg même, se continuant par le haut du plateau ; on l'appelle encore au XVIIe s. *le Pavement*. Tout le pays du reste jusqu'à cette date dépendait de la paroisse de Chacé, à l'exception de la partie N. qui se rattachait à l'église de St-Florent et St-Doucelin du château de Saumur. En temps de guerre les habitants faisaient dire le service religieux dans la petite chapelle de Menais, V. *ce mot*, sise tout auprès du village même de Varrains. En 1516 un prêtre, Jean Bigot, la dota de rentes à suffisance et d'une maison pour l'entretien d'un chapelain, à charge de célébrer le dimanche la messe dès la première aube, afin que les enfants et les serviteurs eussent l'office tout à portée et que les maîtres pussent se rendre à leur paroisse. La transformation du château de Saumur, V. *ci-dessus*, p. 491, et la destruction de l'église intérieure bouleversa ces pratiques, et les habitants durent dès 1602 exposer leur détresse au roi, qui, sur leur requête et malgré l'opposition des paroissiens de la ville, du prieur et du vicaire perpétuel de Saumur, fit les fonds pour bâtir sur l'emplacement de la chapelle de Menais une nouvelle église paroissiale (août 1607). Après un long retard, causé par la mauvaise foi de l'architecte, l'œuvre achevée fut solennellement consacrée le 27 octobre 1619 par maître Aurèle de Pogge, docteur en Sorbonne, doyen du Chapitre de Montreuil-Bellay, sous les vocables de St Doucelin et de St Florent, comme l'église antique du château, qu'elle remplaçait. Le titulaire restait à la nomination de plein droit du prieur et chaque année devait se rendre certains jours au château avec les nouveaux et les anciens paroissiens de la ville pour y célébrer le service. La paroisse continua ainsi à s'appeler jusqu'à la Révolution « de Saint-Florent du château » ou « de St-Florent du boile » — « *alias* de Varrains, » — quoique desservie uniquement « en l'église de « Varrains », dont le village même et la plus

grande part du territoire restaient encore de la dépendance de Chacé.

Curés : B. *Mercier*, 1574, à qui remonte le premier registre baptistaire et qui présida à la translation de l'église. — *Arthus*, 1608. — L. *Foucques*, 1616, juin 1619. — Jean *Champion*, octobre 1619, mars 1638. — Pierre *Paulmard*, juillet 1638. — André *Drouet*, installé le 9 novembre 1644, † le 14 avril 1657. — La vacance dure deux ans. — Franç. *Planson*, février 1659. — Mathurin *Gaultier*, 1676, 1683. — Pierre *Tricault*, 1683, qui bénit le 6 avril 1689 les statues de la Vierge, de St Jean, de St Pierre et de St Paul, — et est inhumé le 3 juillet 1715, âgé de 66 ans. — Franç. *Martin*, mars 1716, qui résigne en décembre 1736 et meurt le 8 octobre 1739, âgé de 55 ans. — R. *Blanchet*, janvier 1737, décembre 1746. — Jos. *Brouilly*, juin 1747, † le 17 février 1782, âgé de 61 ans. — René-Thomas *Vilneau*, avril 1782, qui prête serment et dans l'assemblée électorale de septembre 1791 prononce un discours dont l'impression fut votée. « Philosophe, instruit, ennemi des « préjugés, ami de son pays », — dit une note de l'an IV, — « il a cherché à se rendre utile. Il a « été employé dans les bureaux de l'administra- « tion des vivres et a été nommé commissaire à « la formation d'une bibliothèque publique dans « l'arrondissement de Saumur. »

Le fief de Varrains est dit appartenir en 1349 à Gilet Gallebrun, — en 1427 à Guill. Gallebrun, — en 1538 encore à Jean de Galbrun ; — Françoise Robin, « héritière de la seigneurie de « Varins », est inhumée le 27 avril 1622 sous le clocher de l'église de Chacé — et non dans le chœur, comme le réclamait la famille, qui ne put démontrer son droit. Pierre Ribault, écuyer, mari d'Yolande de Ferrand et par elle seigneur de Varrains, fit au contraire inhumer sa fille le 23 décembre 1626 dans le chœur de Chacé, malgré toute protestation du curé, qui leur contestait le titre de fondateur ou d'augmentateur de l'église et soutint même qu'ils n'avaient droit qu'à un banc dans la nef, à la condition encore de servir une rente de cinq sous. — La dame veuve de Ferrand, par son testament du 13 septembre 1661, fit élection de sépulture en l'église « de St-Doucellin « de Varains ». — La terre est dite appartenir en 1769 au Domaine, de qui le 29 octobre Joseph-Franç. Foullon acquit les droits honorifiques de la paroisse, qui en dépendaient. — La famille Bernard de la Frégeolière y possédait aussi au bourg une habitation, attenant à un parc d'environ 17 hectares, dont 8 hect. anciennement en haute futaie. Une arche de pierre l'y reliait par dessus le chemin des Perruchères ; — une autre arche, sur la grande rue, communiquait à un grand clos de vigne.

A l'embranchement des chemins de la Grande-Rue et du Bourgneuf naissait une fontaine, que les gens du pays prétendaient obéir chaque jour au flux et au reflux de la mer. Lézin Guyet a constaté le phénomène sur sa carte : *Varaus pagus, in quo rivulus, qui bis die fluit bisque stagnat*. Arthaud, avant de l'inscrire sur la sienne, fit exprès le voyage et revint sans av[illegible] rien vu, — non plus que bien d'autres qui n'[illegible] cessé de répéter la légende. La fontaine a été [illegible] et déplacée, il y a quelques 50 ans, par la co[illegible]truction d'un lavoir public.

Maires : *Saillant-Vachon*, 20 fructi[dor] an X. — *Baudouin*, 29 octobre 1808. — P[illegible] *Meunier*, avril 1815. — *Baudouin*, 12 j[illegible] 1815. — Louis-Jean-Madeleine *Pitatouin* de [la] *Coste*, 8 juin 1816, installé le 23. — Julien *Pa[s]quier*, 4 février 1826, installé le 1er mars. — *Cousineau*, 27 août 1830. — René *Gir[illegible]* 25 mai 1836, installé le 2 juin. — Pierre *Pa[s]quier*, 27 décembre 1837, installé le 11 ja[nvier] 1838. — *Duveau-Meunier*, 1846. — Edou[ard] *Cousineau*, 23 août 1848. — Jean *M[illegible]*, 1861, 1878.

Arch. de M.-et-L. E 1159 ; 3780 ; H St-Floren[t] [illegible] fonds de Varrains et Nantilly comprend 8 volumes [de re]gistres ; — D. Huynes, Mss., f. 397, reproduit dans [la] *Revue d'Anjou*, 1852, t. II, p. 35-36 ; V. aussi [illegible] p. 276-277. — Arch. commun. Et.-C.

Vaslin (*Denis-Pierre-Guy*), né le [illegible] 1771, volontaire pendant les premières cam[pagnes] de la Révolution sous Dumouriez, percep[teur] de la Chapelle-sous-Doué sous l'Emp[ire], maire de Doué du 14 septembre 1830 au 25 [fé]vrier 1848, membre du Conseil général de 18[illegible] à 1848, chevalier de la Légion d'honneur le 30 [illegible] 1838, mort à Doué le 16 mai 1855, veuf de Fran[ç]çoise-Désirée Guionis. — V. *Vallin*.

Vassé, f., cne de *Marigné*. — *Vaace* 12[illegible] (G 336). — En est sieur n. h. René T[illegible] 1696, mari de dlle Renée Guimblet, Cl.-Cam[illegible] Madelon Tendron, veuf de Louise Domaigné [de] la Rochehue, mari en premières noces d'An[toi]nette-Françoise Letellier d'Orfeuille, 1767. — [Le] 15 messidor an II les Républicains, surpris par les Chouans, y éprouvèrent une déroute [qui] entraîna pour un temps l'abandon de tous [les] postes des rives de la Mayenne.

Vasset, min, cne de *Ste-Gemmes-d'And[illegible]*

Vatal (*Luc*), maître peintre, Angers, mar[i de] Savine Perat, 1595.

Vaus (le). — V. *Lavau*.

Vau (le), f., cne de *Bouchemaine*. — *La terre, fief et seigneurie du V. de Pruni[illegible]* domaine de l'abb. de N.-D. de Clermont, vend[u] natt le 29 mars 1791 ; = f., cne de *Blou*, ven[du] natt sur Lejumeau le 14 thermidor an IV ; = cne de *Brissarthe*. — *Le lieu, fief, seigneurie et domaine du Vau* (C 105, f. 350), à Re[né] Caille, licencié ès-lois, 1539, mari de Jeanne Boullart ; = f., cne de *Chantocé* ; = f., cne [de] *Chanzeaux*.

Vau (le), chât., cne de *Chavagnes-les-E[aux]*. — *L'hostel, logis, domaine, fief et seigneurie du V.* 1539 (C 105, f. 278). — *Le Vau de Chavagnes* XVI-XVIIIe s. — Anc. fief et seigneurie relevant en franc alleu du château d'Angers, av[ec] haut manoir au XVIe s. dans une enceinte flanquée de tours et bordée de douves vives, profondes de 30 pieds, larges de 45, que franchissait un pont levis ; sur le bord, un grand clos de vignes et une belle futaie percée d'allées, formant la garenne seigneuriale ; devant la maison, un vaste étan[g]

ec chaussée de 300 pas. En dépendaient, outre s prés et des vignes le long du Layon, trois étairies et huit fiefs dont un donnait la prévôté bourg; — le tout appart. à une famille noble nom, jusqu'au XVIIe s., — à René du Vau en-re en 1584, — à Jean Du Vau en 1610, dont la uve Claude Morin acquit la terre en 1616 et se maria en 1618 avec Charles de Maillé. — C'est ir fille Marie-Urbaine, qui fut enlevée à l'âge 11 ans et retenue deux mois dans le château Tigné, assiégé par la noblesse d'Anjou, V. *ci-ssus*, p. 590. Elle épousa peu de temps après an-François de Bonin, sieur de Chalusset; — colas de Lamoignon, mari d'Anne-Louise nin, 1677, 1700; — Etienne Dumesnil, chanoine Saint-Maurice d'Angers, par acquêt du 4 mars 00; — Jean Leclerc des Emereaux, mari de ançoise Dumesnil, 1702; — Françoise-Renée clerc des Em., veuve de Pierre-Jacques-Louis-iguste Ferron de la Ferronnaie, 1776, — Marie-ves des Brosses, marquis de Goulet de la Ferron-ie, colonel du régiment d'Enghien-infanterie, 89, sur qui le domaine fut vendu nat' le r thermidor an IV au citoyen Bourgeois. — utre la chapelle du château, dédiée à sainte therine ou autrement à la Madeleine, il avait é édifié sous le vocable de St Jean et St Fran-is une chapelle seigneuriale attenant à l'église qui fut bénite le 10 octobre 1736 par le prieur Chavagnes. — Dans les dernières années de la ande vogue des eaux de Joannette, vers 1815-325, l'habitation avait été transformée en une ension très-recherchée par les buveurs pour la iété et l'entrain de ses réunions. — Le proprié-ire actuel, M. Bigot-Lecuit l'a fait reconstruire partie sur d'anciens plans avec lucarnes et oisées à meneaux et une tour vers N. (1873-374), dans un clos de vignes de 8 ou 9 hectares planté en 1871.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 278; E 453; Q n° 251, 2° ori-ine. — Arch. comm. Et.-C. de Chavagnes, Martigné, eones. — Topog. Grille. — D. Bétancourt. — Note Mss. aimbault.

Vau (le), f., cne de *Chemillé*. — *Bordagium uod vulgariter appellatur herbergamen-um dou Vau seu bordagium dou Vau* 1295 Chem., ch. or.); — f., cne de *Chênehutte-les-Tuff*. — Anc. logis des XV-XVIe s., tout à l'en-rée et sur la rive gauche du vallon du ruiss 'Enfer, avec pignon à choux rampants, fenêtres n accolades et à meneaux de pierre; — en est sieur tené de Souvigné 1599; — f., cne de *Daumeray*. - En est sieur René Germain 1627; — cl., cne de *Drain*; — f., cne de *Grez-Neuv.*; — ham., ne de *la Jumellière*. — *Les fiefs, domaine, erre et seigneurie du Vau* 1539 (C 106, . 234). — *La maison, terre, fief et seigneurie lu V.* (E 759). — En est dame en 1539 Ysabeau le Bréhem, veuve de n. h. Julien du Vau. La erre est acquise en 1689 de Louis Moreau, cha-oine de Chemillé, par Renée Marquis, veuve de tené Béritault de la Chesnaie. — Elle donne son om à un ruisselet voisin, qui coule de l'E. à l'O. et afflue dans le ruiss. de la Contrie; — ham., ne de *Louerre*, avec antique gentilhommière nhabitée et tombant en ruines, qui appart. à Mme de Grandmaison. — Au centre s'accole une tour à cinq pans; au-devant, deux cours, dont la première précédée d'un portail à créneaux. Sur le manteau d'une salle on entrevoit un écusson, qui porte pour devise : *Peu suffit*. — Une chapelle y avait été bâtie en l'honneur de la Vierge, de St-Joseph et de St-Claude et fut consacrée par l'évêque en 1552; mais n'étant pas suffisamment dotée elle fut vite délaissée sans culte. Elle existe pourtant encore, transformée en hangar, où se con-servent les anciennes statues, dont une de St-Claude. — En est sieur Jacq. Bontemps 1631, qui y fonde le 12 octobre 1644 une messe à basse voix tous les vendredis; — Flor. Anceau 1672, lieutenant de la Prévôté de Saumur, — Hector Anceau 1689, — Phil. Lebascle, 1693, — Louis Barré, lieutenant général de police de Saumur, 1757; — f., cne de *Meigné-le-Vic.*; — f., cne du *Ménil*, vendue nat' sur Gourreau le 7 floréal an VI; — mon, cne de *Rou-Marson*, dans le bourg de *Marson*. — *Le Vau de Marson*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, relevant de Brézé. — En est sieur Gilles de la Grézille, 1480, qui vend le 26 mai 1483 à Pierre de Quatre-barbes, V. *Répert. Arch.*, 1866, p. 66; — Jean de Quatrebarbes 1519, — n. h. Jean du Mar, doyen d'Angers, qui vend le 3 octobre 1541 à Gabr. de Ponthoise, docteur en médecine, — Jacq. Dubois 1558, René Dubois 1612; — ham., cne de *Noyant-s.-D.*; — f., cne de *St-Aubin-de-L.*; — f., cne de *St-Georges-s.-L.* — *Le domaine, fief et seigneurie du Vau de St-Georges* (C 106, f. 390). — En est dame Jeanne Baraton, veuve de Franç. de Brie, qui relevait de la Pos-sonnière; — ham., cne de *St-Laurent-du-M.* — *Maison, jardins, aireaux, appelée le V. Boltrit* 1650 (St-Flor.); — cl., cne de *St-Rémy-la-V.* — *Le V. d'Estiau* 1612 (Et.-C.); — f, cne de *Soucelles*; — cl, cne de *Tancoigné*; — f., cne de *la Varenne*; — ham., cne de *Vau-chrétien*; — f., cne de *Villemoisant*.

Vau (le Bas-), f., cne de *Montreuil-Belfroi*.

Vau (le Grand-), f., cne de *Châtelais*. — En est sieur Jean Pèlerin, mari de Jeanne Rambert 1530; — f., cne de *Cantenay-Ep.* — *Un hébergement, domaine*, etc., *appelé Vaulx* (E 231), acquis en 1302 par Jean Rousselin de Couppechou, de Fougères; — en est sieur J. Jollivet 1619, J.-Ph. Bernard de Boismarais, qui le vend à Marie-Thé-rèse de Villemereau en 1750; — f., cne de *Lou-vaines*; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur Segré, coule du N. au S., servant de limite avec Louvaines, et se jette dans l'Oudon; — 1,600 mèt. de cours; — vill., cne de *Mozé*. — *Le Vau de Denée* XV-XVIIIe s. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est sieur n. h. Geoffroy Torchart 1449, Franç. Callon, docteur ès-droits, régent en l'Université d'Angers 1539 (C 105, f. 95), Ch. Mollin, par acquêt en 1637 d'Annette Chalopin, Joach. Gencian, sieur d'Erigné 1700, 1703, Ans. Pasqueraie du Rousay 1778. — Un logis, dont l'entrée est surmontée d'un écusson fruste, porte la date 1635; — f., cne de *St-Sauveur-de-Fl.* — En est fermier en 1720 Louis Gasnier, dont le fils est tenu sur les

fonts le 1er avril par le marquis Joseph de Scépeaux et par la dame du Tilleul; — f., cne de *la Varenne.*

Vau (le Haut-), cl., cne de *Soulaire-et-B.*

Vau (le Petit-), f., cne d'*Angers* E.; — f., cne de *Cantenay-Epinard*; — f., cne de *Châtelais*; — f., cne de *Chanzeaux*; — vill., cne de *Chênehutte*; — f., cne d'*Echemiré*; — mon b , cne de *Louerre.* — Ancien domaine, avec maison de maître, pavillon, fuie, grandes caves, souterrains, vignobles, bruères, pris à rente de Renée Verdier, veuve Gouin, le 21 avril 1644, par Maurice Salmon, qui le cède en 1661 à son fils Maurice, vendu en dernier lieu le 11 décembre 1779 par la comtesse de Trèves au Séminaire St-Charles d'Angers; — à M. Boutillier de Beauregard en 1850; — f., cne de *Louvaines*; — f., cne de *Mozé*; — f., cne de *Saint-Sauveur-de-Flée*; — f., cne de *la Varenne.*

Vaubernier, f., cne de *Grez-Neuv.* — En est sieur n. h. Pierre Fleuriot, avocat, 1623.

Vauboisseau, ham., cne de *Chantocé*, avec chât. — *Vauboeceau* 1580, *Vaubosseau* 1608 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie dont est sieur n. h. Fr. de St-Georges 1580, n. h. Mic. Lefebvre 1608, Ch. Lef., chevalier, qui y meurt, âgé de 77 ans, le 29 novembre 1737, J.-Ch. Lefebvre de la Lande-Chasle 1770, 1787 (E 1370).

Vauboulsset. — V. *Vaugousset.*

Vauboureau (le), mon b., cne de *Brossay.* — *La fousse qui est au dessous le V.* 1456 (G 449). — *Le lieu et mét. de V.* 1614 (Ib.). — Le propriétaire tenait du Chapitre de St-Maurice d'Angers le droit d'y construire un four et des moulins. La fontaine voisine s'appelait la Rochechrétien. — En est sieur Jean Godin 1593, Claude Thoron 1614, Marguerite Guittard 1663.

Vauboyer. — *Terra illa quæ ad Mondemenam erat quam scilicet Belvearium nominamus* 1110-1115 (Cartul. de Fontev., ch. 912). — *Terra de Mondemena* 1110 circa (Ib., ch. 601). — *Domus J. de Valle Bohier* 1298 (G 340, f. 85). — Anc. domaine de l'abbaye de Fontevraud, réuni depuis le XVIe s. à la ville de Baugé. Son nom, que conserve le faubourg de Vauboyer, paraît une corruption du nom de Bauvoyer, Beauvoir.

Vau-Brulé (le), f. cne de *Châtelais.*

Vau-Brunet (le), vill., cne de *Chantoceaux.*

Vaucalé, f., cne d'*Aubigné.* — Anc. petit fief relevant pour partie de Tigné et d'Aubigné, dont est sieur Guyard Andebault 1459, Ch. de Souvigné 1582, Catherine de Souvigné, femme de Guy Pierres, 1621. Il fut acquis avec Aubigné en 1679 par le Chapitre St-Maurice d'Angers sur Louis Varice, qui le tenait par achat en 1671 de Jacq. Bitault, de Riou. Sa mouvance s'étendait dans les paroisses de Tigné, Aubigné, Martigné et Montilliers; — donne son nom à un ruiss. dit aussi par corruption de Faucate, qui naît sur la cne, passe auprès de la ferme et se jette dans le Layon à 900 mèt. de sa source.

Vauchabot, f., cne du *Guédéniau.* — *Vauchaveau* (Et.-M.).

Vauchaunier (le), vill., cne de Chanzeaux. — *Le lieu, terre, etc. de la Tollerie alias le Vauchonnyer,* 1538, [illegible] la Chaperonnière.

Vauchrétien, canton de Thouarcé [illegible] arr. d'Angers (22 kil.). — *Curtis que* [illegible] *Vallis Christiana* 1050 circa (Cart. de la Rot. 1, ch. 16). — *A. de Valle Christiana* [illegible] circa (1er Cartul. St-Serge, p. 156). — [illegible] *quæ dicitur Vallis Christiani* 1199 (Cart. Perray, f. 5). — *Vallis Christiani* 12[illegible] [illegible] ceray, Orgigné), 1346 (H.-D., *B* 46, f. 6). — [illegible] un sol inégal, découpé par plusieurs [illegible] lons, — entre Brissac (3 kil.) et Quincé [illegible] à l'E., St-Jean-des-Mauvrets (8 kil.) [illegible] Melaine (5 kil.) au N., Soulaines (6 kil.) [illegible] Allençon (5 kil.) au S.-E., Faye (6 kil.) [illegible] et au S.-O.

Le chemin de grande communication de [illegible] lieu à Vauchrétien monte du S.-O., abord[illegible] rieurement mais presque à l'entrée du [illegible] par le chemin d'intérêt commun d'[illegible] Vibiers, — traverse le bourg où il est rejoint [illegible] chemin d'intérêt commun de St-Melaine, [illegible] dant directement du N., — et se continue [illegible] Brissac, reliant tout au sortir le chemin [illegible] commun de Denée.

La rivière de l'Aubance borde d'une [illegible] courbe l'angle N.-E. depuis le confluent [illegible] de Montayer, qui descend du S. en [illegible] limite vers l'E et y reçoit de gauche le [illegible] la Gruéchère, avec ses affluents du [illegible] Petits-Prés ou du Bougnon, et le ruiss. de [illegible] reau. — Dans la partie vers l'O., traverse [illegible] au N. le ruiss. de la Cour-des-Brosses, [illegible] l'extrême confin S. et qui se jette à l'[illegible] confin N. dans l'Aubance, grossi à gauche [illegible] ruisselets du Bois-du-Cé et du Coureau.

En dépendent les vill. et ham. de la [illegible] (31 mais., 80 hab.), de l'Aubinière (2[illegible] 55 hab.), de la Frèmonnière (17 mais., 3[illegible] des Forges (7 mais., 19 hab.), de la [illegible] (6 mais., 30 hab.), de la Lissière (7 mais., [illegible] des Grands-Prés (6 mais., 14 hab.), de la [illegible] saie (4 mais., 16 hab.), du Bois-du-Cé (3 [illegible] 13 hab.), de la Halberdrie (9 mais., 19 hab.), [illegible] Tesnières (4 mais., 15 hab.), de la [illegible] (9 mais., 22 hab.), des Brosses (14 mais., 3[illegible] de la Choltière (9 mais., 21 hab.), de la [illegible] tière (7 mais., 24 hab.), de Clabeau (5 [illegible] 23 hab.), du Moulin-à-Draps (8 mais., 2[illegible] du Vau (5 mais., 19 hab.), des Champs-[illegible] (4 mais., 13 hab.), et 51 fermes ou écarts.

Superficie : 1,972 hect. dont 200 h. en [illegible] et 375 h. en bois.

Population : *167* feux, *760* hab. en 17[illegible] 1726. — *260* feux, *1,220* hab. en 17[illegible] *1,075* hab. en 1831. — *1,020* hab. en 184[illegible] *1,005* hab. en 1851. — *965* hab. en 18[illegible] *952* hab. en 1866. — *894* hab. en 18[illegible] *870* hab. en 1876, — en décadence constante rapide, qui l'a réduite d'un tiers depuis [illegible] d'un siècle; — 30 mais., 31 mén., 91 hab. [illegible] bourg, étalé dans le petit vallon central, [illegible] donné son nom à la commune.

Assemblée le dimanche qui suit la fête de -Laurent, ancien patron de l'église (10 août).
Bureau de poste et ***Perception*** de Brissac.
Mairie avec *Ecole de garçons* construite ır adjudication du 18 décembre 1853 (arch. chou). — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie Angers).
L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (succursale, nivôse an XIII), menaçait ruine en 1836 quand le a été restaurée (archit. Blinière). A cette ıte, a été refait à neuf le pignon qui attient ı clocher.
Nul vestige antique, nul renseignement n'est gnalé sur ce pays enveloppé tout entier dans antique forêt du Latay, dite plus tard de Beaueu et de Brissac. — Un centre habité, *curtis*, 'y est formé dès au moins le XIe s., qui peuttre doit son origine à quelque ermitage. C'est ne *villa* importante au XIIe s., sur le chemin e Brissac à Thouarcé et probablement en comaunication directe avec Angers. Une église alors ans aucun doute y existe constituée par la libéalité du seigneur du fief, qui garda jusqu'à la tévolution la présentation de la cure. — Les egistres en remontent à 1555.

Curés : Robert *de Conquessac*, 1471, 1496. – Jean *de Mathefelon*, 1497, 1520. — Franç. *de Sumerames*, 1524-1525. — Adrien *de Champaignette*, 1540, 1563. — Guy *Guischet*, 1591. — Adrien *de la Groie*, 1597. — Jean *Lamballais*, 1605. — Christ. *Bidault*, 1614, † le 19 avril 1664 à Brissac, âgé de 86 ans, « se disposant pour aller « celébrer la sainte messe ». — Louis *Nauteau*, 1670. — Alexis *Dasquoy*, fils d'un lieutenant des chasses du duché de Brissac, 1679, † âgé de 40 ans, le 23 décembre 1693 dans les prisons royaux d'Angers et inhumé le lendemain dans le cimetière de St-Michel-du-Tertre. — Jean *Coléard*, précédemment curé de Brissac, installé le 10 janvier 1694, † le 25 janvier 1707. — Claude *Bourgeois*, † le 29 juillet 1752. — Laurent-Louis *de Montdor*, originaire d'Orléans, bachelier de Sorbonne, 1752. — Le 25 avril 1790, la garde nationale sous les armes, ayant à sa tête son commandant général René-Louis Dolbeau, et accompagnée d'un détachement de la garde nationale de Brissac, vint tambours battants déposer sur l'autel son drapeau aux trois couleurs. Le curé le bénit, après un discours patriotique, et reçut le serment civique du maire Dugré, des gardes nationaux et des habitants. — Pourtant, son tour venu plus tard, il proteste et est remplacé le 2 octobre 1791 par *Locatelli*, V. *ce nom*. Le vicaire Roulleau fut déporté en Espagne en septembre 1792.

Le fief relevait de Briolay et devait chaque année le 15 août « un espervier de service sain « et entier sans gets, sans longes et sans cam- « pannes ». — Le vieux manoir seigneurial était encore désigné au XVIe s. du nom de *Malvoisine*, — avec chapelle au XVe s. dédiée St Gervais et St Protais. — En est seigneur Foulques de Mastac 1220, Aymar Odard 1377, 1404, Théaude de Châteaubriant par sa femme Françoise Odard, 1444, 1469, — René de Feschal, mari de Jeanne de Châteaubriant, 1480, Guy d'Arquené, mari de Catherine de Feschal, 1498, 1525, Ant. d'Arquené, 1526, 1537, — René de Sanzay, par échange en 1537, sur qui la terre est saisie en 1575, — Jean Gueffier 1588, n. h. René Baron, 1613, 1622, mari de Perrine de Millart, Charles de Sanzay, 1635, sans doute par retrait ou rachat, — François de Cossé-Brissac en 1639, — et sa descendance jusqu'à la Révolution.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election d'Angers, du District de Brissac en 1788, de Vihiers en 1790. Les bêtes fauves et le gibier seigneurial qui peuplaient en abondance les forêts, ruinaient les ensemencés et réduisaient les habitants à laisser partie de leurs terres en friches. L'aliénation d'une partie des communs par le duc de Brissac menaçait aussi de supprimer toute élève de bétail. — Les pauvres honteux y étaient nombreux.

Maires : Et.-Guill. *Dugré*, 1789. — T.-F. *Serisier*, 1793. — *Bordereau*, 1er messidor an VIII, nommé percepteur en 1806. — *Hamon*, 6 février 1806. — Jacq.-Franç. *Gautier*, 2 janvier 1808. — Pierre *Baudriller*, avril 1815 — J.-F. *Gaulier*, 13 juin 1815, † en décembre 1821. — Louis-Julien-Franç. *Boullet*, 24 décembre 1821. — Jean *Reuillé*, 11 septembre 1823. — L.-J.-F. *Boullet*, septembre 1830. — *Serizier*, 1832. — Jacq. *Simon*, 1846. — *Denéchau*, 1865, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 187; E 203 et 3920; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. de Vauchrétien, de Morannes, de Juvardeil, de Brissac. — Arch. mun. d'Angers GG 141. — Note Mss. Raimbault. — Pour les localités, voir, à leur article, *les Landes-Coquessac, les Brosses, St-Martin, la Chaussée, l'Aubinière, Martineau-Cœur-de-Roi*, etc.

Vaucourtaud, f., c^{ne} de *Brain-s.-Allonnes*.

Vaudavy. — V. *Davy* (Haut-).

Vaudebrun, c^{ne} de *Parnay*. — *Vaubrun* (Cass.). — Anc. fief et m^{on} noble dont est sieur Nic. Dugrès 1680, Joseph Dugrès, chevalier de St-Louis, brigadier des gardes-du-corps, mari de Jeanne-Marguerite d'Urson, 1726. — Le nom en reste actuellement à la *Rue Valbrun*.

Vau-de-Chevré (le), vill., c^{ne} de *la Breille*. — C'est le chef-lieu actuel de la commune, où se trouvent réunis le presbytère, la mairie, l'école et depuis 1864 l'église. — En face du nouveau presbytère, sur la berge de la route, se voit un puits dit *Puits-Cambon*, du nom du colonel du corps des Carabiniers de Saumur en 1768, qui en obtint la reconstruction, par amitié pour le curé. V. Ratouis, *Causeries sur Saumur*, p. 31.

Vau-de-Cimbré. — V. *le Haut-de-C.*

Vau-de-Cré, c^{ne} de *St-Ellier*, anc. fief et seigneurie qu'il faut distinguer du fief de Cré, avec maison noble et domaine relevant de Failes et appart. aux XV-XVIIIe s. à la famille Du Vau. Franç. D. les avait vendus en 1506 à J. Lelou, avocat, mais son fils André opéra le retrait en 1510 (E 1544); — le fief, dès lors réuni à Cré, en suit la fortune; — m^{on}, c^{ne} de *Martigné-Br.*, dans le vill. de Souzigné. — Y réside et meurt Errault, mari de Catherine d'Aubigné, en 1638.

Vau-de-la-Motte, vign., c^{ne} de *Chaudefonds*. — *La Coullée Verte autrement*

nommée le Vau de la Motte 1511 (E 624). — Les vignes périrent tuées pour la plupart dans l'hiver de 1709 (E 631).

Vaudelenay (le), bourg, c^ne^ de *Vaudelenay-Rillé*. — *Vallis Linaicus* 1110 circa (Cartul. St-Laon de Thouars, p. 54). — *Ecclesia Sti Petri de Liniaco* 1070-1118 (Liv. N., f. 199). — *Villa Liniacus* (Ib.). — *Ecclesia de Linaio cum capella de Roseto* 1146, 1156, 1163 (Liv. d'A., f. 4 et 11). — *Feodum de Vallenayo* 1238 (G Cure de Rillé). — *Parochia sancti Petri de Vau de Lenay* 1275 (H St-Nic. de Montr. Bell., I, 10). — *Prioratus de Valle de Lunayo* 1284 (H St-Florent). — *Vaulenay* 1326 (H St-Nic. de Montr.-B., I, 19). — *Parrochia de Vallelina* 1477 (H St-Florent). — *Ecclesia parochialis Sti Petri de Valle de Lenayo* 1539 (H St-Florent). — *Vaudelenay* 1782 (Pouillé). — *Vaudelnay* 1878 (Rec^t^, Postes, Annuaires), conformément à la prononciation populaire — Ancienne paroisse traversée par la grande voie de Montreuil-Bellay à Vihiers. Une église y est constituée dès au moins les premières années du XIe s., dans la mouvance du château de Montreuil-Bellay. Un chevalier du pays, Gui de la Prée, *de Parata*, en fit don vers 1070-1118 à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, avec tous ses droits, cure et cimetière, et la moitié de l'église Saint-Jean du Rosay, V. *ce mot*. L'abbé en conservait la présentation encore à la fin du XVIIIe s. M. Marchegay, en contestant ce fait, *Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 114, s'est trompé et a confondu les églises de Lenay, qui avaient pour patrons St Aubin et St Martin, avec celle du Vaudelenay, consacrée sous le vocable de St Pierre. — Il y fut constitué un *prieuré*, dont est titulaire en 1284 Guillaume, doyen de St-Martin d'Angers, qui résigne le 2 mai au profit de Jean de Luzarche. Le bénéfice paraît avoir été supprimé dès le XIVe s. et réduit à une simple cure, richement dotée d'ailleurs, avec quatre vicaires, quatre prêtres habitués, des rentes, des communs importants. Le titulaire relevait du château de Montreuil-B. à une maille d'or et un demi-cheval de service et un cens annuel de 12 boisseaux de froment. — Les registres remontent à 1613.

Curés : Guill. *Chaumont*, 1446. — Nic. *Michou*, *Micou* ou *Mirou*, 1477, qui résigne le 29 mars 1497, au profit de Bertrand *Guibert*, mais l'évêque de Poitiers met opposition. — Laurent *Bricet*, prend possession le 24 juin 1539, en contestation pourtant avec Pierre Marian. — Jean *de Moussy*, 1557. — Jean *Leriche*, 1566. — « Le protenotaire *des Dormans* », mort en novembre 1572. — Jacq. *Effroy*, installé par procureur le 6 décembre 1572. — Jean *Hardouin*, 1575. — Jean *Blanchet*, 1616. — René *Guyard*, 1613. — Ant. *Gourdault*, aumônier-chapelain de la reine, chanoine du Puy-Notre-Dame, 1629, 1660. — André *Pellé*, 1662. — Franc. *Prestre*, installé le 23 août 1664, † en janvier 1688. — René *Guillot*, installé le 26 janvier 1688, † le 30 mars 1746, âgé de 86 ans. — Jean *Oger*, juin 1746, † le 29 mars 1754, âgé de 52 ans. — Pierre-Louis Gourdin *des Mérites*, avril 1754, qui résigne en 178[illegible] meurt dans la maison seigneuriale de Ch[illegible]loup. Il est inhumé au pied de la croix du cimetière de Rillé, le 9 octobre 1785. — Franç. *Paterne*, 1782, 1793. Il dépose, le 5 frim. an II, à Saumur, tous ses titres et [illegible] ecclésiastiques : « La raison, — dit-il, — la « liberté et l'égalité triomphent et m'appellent « la dignité d'époux ». Il était établi plus tard 1815-1825, notaire à Montreuil-Bellay et est [illegible] à Vaudelenay le 10 janvier 1831. Je lui ai consacré *ci-dessus*, p. 59, une petite notice que [illegible] renseignements complètent.

Près le village, au carrefour des Varennes s'élevait une petite *chapelle de N.-D.-de-Pitié*, encore desservie en 1790 et depuis détr[illegible].

L'église paroissiale, dédiée à St Pierre, s'élevait presque à la source de la Fontaine-Blanche, enclavée à droite et à gauche entre les [illegible] de Bois-Sicard et de la Bismard. En 156[illegible] cavalerie du prince de Condé s'établit à la Bismard et dans l'église, qu'elle dévasta, détr[illegible] le presbytère et n'en partit qu'au bout d'un [illegible] emportant les vases et ornements sacrés. L'ennemi revint en 1575, brûla les titres de la cure, ceux du Chapitre du Puy-N.-D. trouvés en[illegible] dans la cave d'un habitant. Le curé lui-même emmené par quatre fois prisonnier, n'eut [illegible] qu'en payant rançon. — La seigneurie de la paroisse, contestée entre la Porte, Bois-Sicard, Petit-Passay, le Rosay, restait indécise, mais la plupart des dîmes par droit et par acquêt appartenaient au seigneur de la Porte, le plus ordinairement gratifié des honneurs seigneuriaux après le baron de Montreuil-Bellay.

La paroisse, qui comprenait *365* feux en 17[illegible] *850* hab. en 1790, était la dernière des [illegible] marches communes du Poitou. Elle dépendait du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Élection aussi de Thouars, et comme rédimée des gabelles, prenait son sel au dépôt de cette ville. Par suite, elle était [illegible] chargée d'impositions, tandis que St-Hilaire-de-Rillé, sis en Anjou et en pays de gabelle, restait à peu près dégagé. Le voisinage des deux bourgs, presque confondus l'un dans l'autre, avait depuis longtemps rendu tous leurs intérêts communs, quoique pourtant dépendant de deux élections distinctes. La première organisation départementale, V. *ci-dessus*, p. 258, les maintint encore divisés dans un isolement [illegible] les attribuant à deux départements. La loi du 25 messidor an V les a enfin unis, comme [illegible] vœux des habitants, en associant les deux paroisses en une même commune de Maine-et-Loire sous le nom de *Vaudelenay-Rillé*, V. ce mot.

Arch. de M.-et-L. C 188; G Cures; H St-Florent. — Arch. comm. Et.-C. — *Rev. d'Anjou*, 1855, t. II, p. [illegible] 120. — Pour les localités, voir *la Bismard*, *Bois-[illegible] Thuet*, *Fontaine-Blanche*, *la Porte*, *Passay*, *Cha[illegible]loup*, *Champagne*, *Messemé*, *Oiré*, *Fosse-Sèche*, *S[illegible] Fierbois*, *le Rosay*, etc.

Vaudelenay (le) f., c^ne^ de *Saint-Paul-du-Bois*. — *Le Haut de Lenay* (Cass.).

Vaudelenay-Rillé, c^on^ de Montreuil-Bellay

kil.), arr. de Saumur (20 kil.); — à 31 kil. Angers. — Commune composée des deux ciennes paroisses du *Vaudelenay* et de *Rillé*, *ces mots*, dans une riche vallée entourée de teaux boisés et sablonneux, — entre Brossay kil.) au N., Douces (7 kil. 1/2) au N.-O., les rchers (8 kil. 1/2) à l'O., le Puy-Notre-Dame kil. 200) au S., Montreuil Bellay à l'E.

Le chemin de grande communication de Monuil-Bellay pénètre vers l'angle N.-E., s'y furque presque à l'entrée vers Argenton, le long Thouet, et vers Vihiers, en passant par le bourg, un chemin vicinal le rattache au chemin de ande communication de Doué, qui dessert la rtie occidentale. — Le *chemin de fer* départemental d'Angers à Montreuil-Bellay fait *station* la Croix-Barin à 1,500 mèt. de l'église.

Une courbe du Thouet forme bordure vers l'E., se jettent les ruiss. de la Gazette et de la Fonine-Blanche, nés l'un au N.-O., l'autre au du bourg, et le dernier, dont la source est ansformée depuis 1827 en lavoir public, aniant à lui seul deux moulins. — Y naît à l'opposé ers l'O , le ruiss. de la Saugourde, affluent du ayon.

En dépendent les vill. de Messemé (70 mais., 27 hab.), de Oiré (38 mais., 112 hab.), de hanteloup (24 mais., 75 h.), des Caves (26 m., 8 hab.), de Champagne (18 mais., 61 hab.), de ianziers (20 mais., 60 hab.), des Mousseaux 11 mais., 53 hab.), de la Brosse (14 mais., 4 hab.), de Fierbois (13 mais., 39 hab.), et 3 fermes ou écarts.

Superficie : 2,548 hect. dont 700 hect. en 'ignes, 200 hect. en bois.

Population : 1,303 hab. en 1831. — *1,220* h. n 1841. — *1,237* hab. en 1851. — *1,288* hab. en 861. — *1,255* hab. en 1866. — *1,159* hab. en 872. — *1,197* hab. en 1876, — dont *433* hab. u bourg (146 mais., 153 mén.), aligné en une rès-longue rue, que bordent en partie de pro'ondes caves habitées et quelques maisons neuves le belle apparence. Une petite place, à mihemin, s'ombrage d'un bouquet d'arbres et sert ux réunions publiques.

Commerce de blé et de vins blancs; — importantes carrières de tuffeau; — et fours à chaux considérables à Chanteloup et à Baugé; — prairies artificielles de luzerne et de sainfoin.

Bureau de poste de Montreuil-Bellay. — *Perception* du Puy-N.-D.

Mairie installée depuis 1831 dans l'ancienne chapelle de la cure, simple cabinet en rez-dechaussée, au bord du chemin.

Ecoles communales laïques *de garçons* et *de filles*, dans les deux ailes d'un beau bâtiment neuf, construit par adjudication du 27 novembre 1858 (archit. Bibard).

L'Eglise, dédiée à St Pierre (succursale, 30 décembre 1804), a été construite à peu près au centre du bourg par adjudication du 27 juin 1826 (archit. Calderon). Les travaux intérieurs n'en étaient pas terminés encore en 1832. C'est un édifice de style néo-grec, avec fronton triangulaire et péristyle, présentant un carré long que divisent en trois nefs inégales deux rangs de cinq grosses colonnes en granit rose, avec chœur demi-circulaire, le tout éclairé à plein jour.

Il ne reste trace ni de l'ancienne église paroissiale, placée à l'extrémité du bourg vers l'E. près la Fontaine-Blanche, ni de celle de St-Hilaire-de-Rillé, acquise natᵗ le 30 juillet 1792 par M. de la Selle d'Echeuilly et dont l'emplacement vers N. est en culture.

Le *presbytère*, acquis en vertu d'une autorisation du 29 juillet 1818, a été reconstruit en 1868; — le cimetière transféré sur un terrain acquis le 11 février 1865.

Maires : Martin, 1ᵉʳ messidor an VIII. — *De la Selle*, 17 prairial an XIII. — Léon *Rhodais*, 2 janvier 1808. — Joseph *Martin*, avril 1815. — Gilles-Louis *Billy*, 25 septembre 1815, démissionnaire le 1ᵉʳ novembre 1838. — Pierre *Girardeau*, 8 janvier 1839, installé le 10 février. — Victor *Goupil*, 1845. — Eugène-Pierre-Léon *de Rodays*, installé le 9 janvier 1853. — Pierre *Langlois*, 29 janvier 1855, installé le 8 février. — Franç. *Borit*, 1860. — André *Delaleu*, 1861, en fonctions, 1878.

Vaudelué (le Grand-), f., cⁿᵉ de *la Jumellière*. — *Vaudelier* (Cass.). — Anc. maison noble, dont est sieur Christ. Lepauvre, écuyer, mari de Fr. Trigueneau, 1625, 1658; — (le Petit-), f., cⁿᵉ de *la Jumellière*.

Vaudepilles (les), canton en *Briolay*, près les Cacaudières, 1760 (Censif et plans).

Vau-de-Sarthe (le), cⁿᵉ de *Briolay*, anc. chapelle, bénite le 2 octobre 1770, après visite de l'évêque, par Raget-Muller, chanoine de St-Laud d'Angers.

Vau-des-Verchers (les), cⁿᵉ des *Verchers*, V. *Lavau*.

Vaudigné, mᵒⁿ, dans le bourg de *Thouarcé*, à la sortie vers l'E.

Vaudobée, mⁱⁿ, cⁿᵉ de *Denée*.

Vaudoré, vill., cⁿᵉ de *Brain-sur-l'A*. — *Le V. anciennement la Chaupinière* 1638 (Mss. 917, f. 143). — Avec ancien petit logis, appart. à une famille du nom jusqu'au XIVᵉ s. — En est sieur Robert Provost 1631, sa veuve Renée Rousseau 1638, Salmon de Brémont, mari de Louise des Cars, mort en 1657, de qui hérite Jacq.-Alex. de Brémont, mari de Marie-Hélène de la Lande de Cimbré, — mᵉ Barthélemy de Linières 1671, n. h. Ch. de Linières 1692, René Davière 1699, Franç. Cochin 1750.

Vaudran (*Pierre*), « maître imprimeur et « libraire », Angers, 1643, 1644, mari de Madeleine Godin.

Vaududon (le), f., cⁿᵉ de *la Chapelle-sur-Oudon*. — *Le Vau d'Oudon* (Cass.). — Dépendance de la Lorie, sur le bord de l'Oudon; — anc. terre noble avec castel dont il ne reste plus qu'une petite tourelle à l'entrée de la cour; auprès, jaillit une fontaine intarissable; — dans le bois une antique et vaste cave sert de glacière au château.

Vaufleury, f., cⁿᵉ de *St-Sauveur-de-Fl*. — En est sieur Math. Auger 1666. — Y réside en

1700 Claude-Françoise Maumousseau, fille du maire de Châteaugontier.

Vaufoulon, f., c^ne de *Miré*. — *Le lieu et seigneurie de Vaufouleur* 1539 (C 105, f. 206). — Anc. maison noble appart. en 1529 à Jean de Gennes, aux XVII-XVIIIe s. à la famille noble Ernault; — donne parfois son nom au ruiss. du Vigneau.

Vau-Fribaud (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Faveraie*.

Vaugallard (le), f., c^ne de *Chanzeaux*, à 900 mèt. vers S. d'un moulin dit Moulin-Gallard.

Vaugarnie (la), c^ne de *Mazières*, dépendance de la chapellenie des Frogeries en N.-D. de Cholet.

Vaugarreau (le), ham., c^ne de *St-Florent-le-V.*; — (le Grand-), c^ne d'*Angers* N.-E., dans l'ancienne paroisse St-Samson, près la Chaussée Bureau; — domaine au XVIIe s. de la famille Chevalier; — (le Petit-), f., c^ne d'*Angers*. — Acquise le 18 juin 1671 de P. Raboisseau par Nic. Aucent et vendue par Rom. Aucent le 2 novembre 1729 à Bl. Touchet; — à Ch. Touchet 1771.

Vaugelé, c^ne de *Juigné-s.-L.*, domaine et résidence de Jacq. de Grugelin, écuyer, 1626, 1649, mari de Renée de Conquessac, — et de leur fils Jacques, chevalier, 1652, mari de Françoise de la Roussardière.

Vaugilbert (le), m^on b., c^ne de *la Breille*. — *Vadum Enjoberti* 1169 (ch. or. Fontev.). — Avec domaine, bois taillis, belles sapinières, landes et avenue.

Vaugirauld, chât., c^ne du *Ménil*, à 1,200 m. au S.-E. du bourg, au fond du vallon. — *L'hostel, jardins, domaine de V.* 1471. — *L'hostel, maison noble, pourprins, fossés, ceintures de murs de V.* 1578 (H St-Florent). — Edifice moderne, en forme de vaste rectangle, avec deux ailes en retour, précédé d'un péristyle et faisant face à la Loire; à droite, des volières sous des châtaigneraies; au N., la ferme; au S.-E., un bois. — La terre appartenait jusqu'au milieu du XVIe s. à une famille noble du nom et passe à la famille Legay par le mariage de Louis Legay avec Louise de Vaugirauld avant 1578. — Elle est vendue par décret sur Louis Legay, gentilhomme ordinaire de la Chambre, le 15 mai 1636, à Pierre Vollage ou Volaige, sieur de Vaux, dont la descendance la possédait encore à la Révolution; — auj. à M. de Boissard; — donne son nom à un ruiss., qui naît sur le Ménil, au-dessus de la Gaudinière, coule du S. au N., touche à l'E. le chât. de Vaugirauld, longe le chemin d'Ingrandes et se jette dans la boire de la Tau; — 2,500 mèt. de cours.

Vaugirauld (*Gilles*), reçu docteur en la faculté de théologie de Paris vers 1572, est qualifié en 1596 dans un acte où il figure comme parrain à Fontevraud, de conseiller et confesseur du roi et en 1604 de confesseur de l'abbesse Eléonore de Bourbon; — (*Jacques* de), maître-d'hôtel et écuyer tranchant de Jeanne de Laval, 1496; — (*René* de), né au château de Vaugirauld, prieur de St-Jouin, mort le 4 mai 1579, est inhumé en l'église St-Jean-en-Grève de [illegible] V. Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, [illegible] cheris, I, 357.

Vaugirauld (*Jean* de), fils de [illegible] et de Renée Duboucher, est né, non pas à [illegible] comme l'indique l'abbé Barbier-Montault [illegible] une note erronée du registre de la [illegible] N.-D. d'Allençon, mais au manoir pater[illegible] Richardière, tout près de la chapelle St-[illegible] Chapes, en Longué, le 11 novembre 16[illegible] le même jour ondoyé et ne reçut les cérém[illegible] du baptême que l'année suivante le 1er [illegible] tembre, en l'église paroissiale, où il eut [illegible] parrain son oncle Jacques de Vaugirauld, [illegible] Saint-Martin de Beaupréau et prieur de [illegible] Sauvin. Elevé au collége des Oratoriens [illegible] gers, il y prit ses grades en l'Université [illegible] doctorat et était encore au Séminaire [illegible] fut gratifié du prieuré de Mûrs, et bientôt [illegible] (1705), à peine diacre, de la cure de St-[illegible] de Beaupréau, par la résignation de son [illegible] appelé au Doyenné de la cathédrale. [illegible] aurait trouvé à s'exercer dès ses débuts en [illegible] par une terrible épidémie qui décima sa par[illegible] V. t. I, p. 262; mais quoi qu'on en [illegible] c'est à ses vicaires qu'il laissa, sauf de rar[illegible] paritions, durant ces années pénibles de 17[illegible] 1707, la charge et l'honneur. L'évêque [illegible] qui lui avait fait permuter dès 1706 son [illegible] de Mûrs contre le grand archidiaconé, le [illegible] peu après d'une prébende, pour lui per[illegible] d'assister et de remplacer son oncle en [illegible] du Doyenné, et enfin lui attribua celle de [illegible] vicaire avec la présidence des conférences [illegible] césaines, la direction des Pénitentes et des [illegible] de la Croix et la haute main sur le secré[illegible] même de l'évêché qu'il dégagea de [illegible] indignement abusives. Malgré les exigences [illegible] santes de ces nombreux devoirs, le jeune [illegible] trouvait le temps, comme son évêque, [illegible] dans le monde, où il se faisait recherche[illegible] un goût particulier pour les petits vers. Il [illegible] n'en garder plus tard que des hymnes de [illegible] viaire, des proses d'église et quelques [illegible] Les recommandations de son ancien [illegible] au Séminaire d'Angers, abbé de Saint-[illegible] et frère de l'évêque, n'avaient cessé d'ailleurs [illegible] le signaler aux faveurs de la cour. Il eut [illegible] refuser en 1729 l'évêché de Montauban, [illegible] il accepta celui d'Angers, où le désigna le car[illegible] Fleury. On raconte qu'il le dut surtout aux [illegible] citations de l'abbé de Vaubrun, qui en [illegible] avec instances le bénéfice pour lui-même, [illegible] rant le ministre de s'en acquitter avec [illegible] grâce au grand vicaire dont il fit ressortir avec [illegible] d'éloquence tous les mérites qu'il le signala [illegible] malgré lui au choix du souverain. Le roi « [illegible] « des bonnes vie, mœurs, piété, doctrine, [illegible] « suffisance et des autres vertueuses et [illegible] « mandables qualités, qui sont en la personne [illegible] « sieur Jean de Vaugirauld », lui fit [illegible] brevet du 12 octobre 1730 du siége vacant [illegible] mort de Poncet de la Rivière. Le nouveau [illegible] fut sacré à Paris le 28 janvier 1731 et [illegible] plus revoir la cour qu'une seule fois en 17[illegible]

on entrée le 28 février 1731, sur les huit es du soir et prit possession solennelle le ars. Son règne débuta par une rigoureuse et te réforme des pratiques faciles et de la vie daine de son clergé. Un ton de rudesse et stérité devint de mise et remplaça les ma-es dégagées jusqu'alors à la mode.

Les jeunes prêtres de l'Anjou
Sont en grande tristesse.
Vaugirauld, qui les connaît tous,
Les réduit à l'étresse...
Adieu donc, chemise à jabot,
Adieu donc la frisure...

les rigueurs nouvelles des confessionnaux èrent le peuple, et les chansons, d'abord diri-contre « les abbés poupins », n'épargnèrent plus itôt l'évêque. Ses panégyristes racontent qu'en ains jours, dans sa ville épiscopale, il était hué la foule au milieu même des cérémonies reli-ises et poursuivi dans son carrosse à coups pierre jusque dans son évêché. Nul prélat rtant n'a laissé dans les écrits du temps les sincères, dans les registres des paroisses iles, dans les mémoires, dans les actes un venir plus vénéré et plus convaincu. On lui : la fondation, malheureusement temporaire, séminaire-refuge de la Rossignolerie pour les tres âgés ou infirmes, l'introduction au Sabot en ivière des Frères Ignorantins, l'établissement de sieurs associations dévotes d'hommes et de imes dont les statuts sont imprimés, la décora-a de son évêché dont il fit boiser la grande salle où une cheminée dans la cuisine porte encore armes, le dallage de la cathédrale, la réim-ission des livres d'église, du Missel, du Bré-ire en 1737, du Rituel en 1735, de l'Office de Semaine Sainte et du Temps pascal (Saumur, 17, in-12), la reconstruction du grand autel nt il posa la première pierre le 18 juillet 1757. sont les œuvres, que rappelait son épi-ihe, *templi exornator, exempla cleri, pau-rum pater, amor omnium*, sur le mau-lée que le Chapitre lui fit élever par les mains l'architecte Pointier et du sculpteur Leysner, ns le caveau de l'évêque Bouvery, au bas des irches de l'Evêché. Il mourut le 21 juin 1758. récit de sa sépulture est tout au long dans les gistres capitulaires de St-Laud, et en nombre paroisses le curé rendit hommage en chaire ou ns ses registres à sa mémoire. Son oraison nèbre fut prononcée le 18 septembre 1751 à St-aurice par Carrefour de la Pelouse, et dès le juillet par le vicaire de Rochefort, Lemasson, ns l'église St-Maurille de Chalonnes. Deux ortraits contemporains de l'évêque se conservent icore, à ma connaissance, l'un dans la salle ipitulaire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort, l'autre à cure d'Allonnes. Grille en possédait un ar Nonotte. — Un autre, peint par Raillard en 733, a été gravé par Hecquet, in-4°, ovale, ntouré d'un cartouche, avec les armes, au bas, gauche : *d'argent à l'aigle à 2 têtes ployée de sable, becquée et membrée de ueules*, — et l'inscription : *Dicant, vovent, onsecrant Fratres Minores de observantia rovinciæ Turoniæ majoris conventus Andegavensis*; — un autre existe aussi gravé in-12.

Mss. 633. — Notes Grille. — Carrefour de la Pelouze, *Oraison funèbre* (in-4°, de 22 pages). — Arch. comm. Et.-C., Chalonnes-sur-Loire et Longué. — Beaufort, GG 31, f. 50. — Ville d'Angers GG 55. — De Farcy, *Notes arch. sur les sépult. des Evêques*, p. 54-55. — *Répert. arch.*, 1863, p. 289. — Arch. de M.-et-L. G 15. — Le Mss. 635 contient de lui copie d'une instruction sur la bulle *Unigenitus*.

Vaugousset, f., c^ne^ de *Marigné*. — *Vaubouisset* (Cass.).

Vaugoyau, m^on^ b. et f, c^ne^ de *St-Barthélemy*. — *Vau Guoiau* 1245, *Vau Coiau* 1247 (Chaloché, t. III). — Appart. par acquêt en 1663 à Ch. Basourdy, docteur ès-droits; — aujourd'hui à Mme Delaage. — Dans la chapelle, desservie par une fondation perpétuelle, reposent les tombeaux de la famille, y compris celui du général de ce nom, V. t. II, p. 18, qui avait créé sur ce domaine ses plantations renommées de rosiers. Dans le jardin, sur une petite pyramide, sont gravées ses armes et la mention de ses services.

Vau-Hodée (le), f., c^ne^ de *Rochefort-s.-L.*

Vau-Hullin (le), vill., c^ne^ de *Turquant*.

Vaujou (le Grand, le Petit-), f. et cl., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Vaujour, f., c^ne^ de *Juvardeil*. — Anc. m^on^ noble, appart. à la famille Sébille aux XVI-XVIIe s., à Ant. Dubois de Maquillé en 1756; — dépendance de la Buronnière, reconstruite en 1871.

Vaujuet, m^on^ de maître et f. c^ne^ de *St-Aubin-de-L.*, vendues nat^t^ sur d'Andigné de Maineuf le 22 pluviôse an VI, ; — donne son nom à un ruiss. né sur St-Aubin-de-Luigné, qui s'y jette dans la Loire; — 850 mèt. de cours.

Vaulambert, f., c^ne^ de *Chaudefonds*, domaine d'une chapellenie de ce nom, vendu nat^t^ le 19 juillet 1791. — En était sieur Jacq. Rigonneau, officier de la baronnie de Joué, 1774.

Vaulandry, canton et arrondissement de Baugé (9 kil.); — à 49 kil. d'Angers. — *Vallis Landardi* 1073-1103 (Cartul. du Ronc., Rot. I, ch. 7). — *Parrochia de Vallibus*, — *Vallis Landrici* XIIe s. (Bilard, *Arch. de la Sarthe*, n° 547-548). — *Ecclesia Sancti Petri de Valle Landrici* 1159 (Saint-Serge, 1er Cartul., p. 16). — *Vallis Landri* 1326 (G 16). — *Vaulandry* 1685 (Pouillé Mss.). — *Vaulendry* 1783 (Pouillé). — *Volandry* 1877 (Annuaires, Postes, Rec^t^, Budgets), ridicule orthographe, déjà fréquente dans les titres des XVII-XVIIIe s. et qui paraît fixée dès avant 1830 dans la pratique officielle.

Dans une vallée, dont les bords boisés se relèvent surtout vers N.; — entre Genneteil (9 kil.) à l'E., Lasse (8 kil.) au S.-E., Pontigné (5 kil.) au S., Saint-Martin-d'Arcé (5 kil.) au S.-O., Clefs (4 kil.) à l'O. et au N.-O., le département de la Sarthe au N. et au N.-E.

Le chemin d'intérêt commun de Baugé à Thorée traverse du S.-O. au N.-E., croisé dans le bourg par le chemin d'intérêt commun de Mouliherne à Clefs, et dans le village de Turbilly, par le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal, que rejoint dans le bois voisin le chemin de la Flèche. — Le chemin de grande communication de Beaufort au Lude longe un instant le

territoire et en traverse l'angle extrême vers S.-E.

Le ruisseau des Cartes, né sur la commune même, — et non, comme je l'ai dit d'après des notes officielles, sur celle de Montpollin, — forme du S.-O. au N.-E. la vallée centrale, large à peine de 3 ou 400 pas, longue de 12 kil., dont le principal affluent est le ruisseau de la Valette qui y aboutit un peu en amont de Turbilly.

En dépendent de nombreux écarts et hameaux que le Recensement se contente de grouper sous les noms des Gracières (21 mais., 62 hab.), de Turbilly (38 mais., 139 hab.) avec château, des Tufferies (9 mais., 36 hab.), du Mortier-Branche (22 mais., 85 hab.), des Blondellières (22 mais., 75 hab.), de la Houssaie (23 mais., 89 hab.).

Superficie : 2,766 hect. en prés médiocres, 700 hect. en sapinières, futaies, taillis, 25 hect. en chanvre, 50 hect. environ en vignes, culture supprimée en 1855, reprise depuis 1868. — Les landes sont à peu près toutes défrichées depuis 1850.

Population : *142* feux, *645* hab. en 1720-1726. — *650* hab. en 1790. — *746* hab. en 1831. — *771* hab. en 1841. — *800* hab. en 1851. — *773* hab. en 1861. — *780* hab. en 1866. — *731* h. en 1872. — *705* hab. en 1876, — en développement rapide, arrêté depuis quelques années, dans un pays où les progrès de l'agriculture ont fait doubler le produit des terres depuis 50 ans; — *219* h. (76 mais., 77 mén.) au bourg, en grande partie reconstruit, à l'ombre des bois, au bord de l'eau courante, où une retenue de ruisseau forme un petit *lavoir public* à l'entrée du chemin de Clefs.

Elève de vaches et de cochons ; — commerce de bois de charpente, de fruits cuits, de sabots, de charbon, de résine ; — exploitation de pierre à bâtir.

Assemblée le dimanche le plus rapproché de la St-Pierre.

Perception de Clefs. — *Bureau de poste* de Baugé.

Mairie installée dans un petit réduit informe, tout à côté de l'*Ecole des filles* (Sœurs de Saint-Charles), beau bâtiment neuf construit en 1856 par le curé et cédé à la commune sous des conditions déterminées. — A l'extrémité opposée, gîte dans un logis misérable l'*Ecole* communale laïque *des garçons*.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), présente en plan une croix latine régulièrement orientée, dont les fondations reposent sur d'énormes blocs de schiste. La nef, voûtée en planche, sans peinture ni décoration, montrait à l'extérieur vers N. le petit appareil en tuffeaux carrés, noyés dans le mortier sur un alignement d'ardoise, dont cinq ou six assises de schiste disposés en feuilles de fougère, — et une porte romane, le cintre nu reposant directement sur les assises en tuffeaux blancs (XIe s.). Le grand portail à pignon, d'œuvre plus récente d'un siècle, était éclairé par une haute fenêtre ogivale, de trois nervures cylindriques, avec chapiteaux décorés de zigzags et de têtes fantastiques. Au-dessus, à gauche, trois têtes humaines, disposées en triangle et se joignant par l'occiput, apparaissaient sculptées, près d'une tête renversée de mouton ou de chien. Portail et nef ont été reconstruits entièrement en 1863 (archit. Roques). Le carré du transept subsiste, voûté en coupole, sur 8 colonnes avec chapiteau à feuillage et têtes grimaçantes ; quatre colonnettes engagées y surmontent dans les angles les arcades plein cintre, jusqu'à la naissance de la voûte. Pardessus pèse la masse informe du clocher, dont le faîte décapité est surchargé d'une double calotte d'ardoise. Le chœur, en hémicycle, accolé de deux absidioles et dont la voûte autrefois dominait la nef, porte à l'extérieur sur des modillons de type varié un couronnement décoré de caissons rectangulaires avec double rang de scie. Une moulure en zigzag enveloppe le cintre de ses cinq baies, dont deux enmurées, et se continue le long de l'édifice. Une crypte, autrefois de la famille de Menon, y renferme trois tombes de la famille Galwey, du grand-père depuis 1815, du fils depuis 1826, du petit-fils depuis 1846. — Sur les ailes se dressent les deux chapelles, terminées en pignon, plaquées de deux contreforts et éclairées d'une large fenêtre romane sans moulure, mais où apparaît dans la voûte à nervures cylindriques la brisure de l'arc en tiers-point du XIIe s. — Dans celle de droite, vers S., un très-curieux tableau représente une *Naissance du Christ*, l'enfant couché nu sur un petit tréteau ; derrière le bœuf ; au-devant une très-belle et remarquable Vierge, en adoration, saint Joseph et divers personnages ; dans le fond, l'ange, qui avertit les bergers. Dans l'angle, à droite, on lit *Du don de haulte et puissante dame Marie de Chahanay, veveve hault et puissant* seigneur *messire Urbain de Menon*, vivant *chevallier de l'Ordre, seigneur comte de Turbilly et de Bresteau, fondateur de* cette *esglise, 1661*. — Au centre, un écusson parti *au 1er, d'or au chardon de sinople mouvant d'un croissant montant de gueules*, qui est de Menon ; — *au 2e, d'argent aux 2 lions passants de sable*. — Dans la chapelle de gauche, vers N., une très-curieuse *Pieta* provenant du château de Turbilly. La Vierge tient le Christ mort assis, nu, sur ses genoux ; — à côté, deux autres statues peintes, tiers de nature, agenouillées, à droite, une Madeleine, les cheveux blonds épars, les mains jointes ; vis-à-vis, un moine, le capuchon relevé en arrière, la main sur le cœur, sans expression mais non sans art ; — dans le vitrail une Vierge, avec un écusson parti *d'or au chardon de sinople — et de sable à la bande fuselée d'argent de 9 pièces*, qui est de Broc. — Ces armes se retrouvent sur les fonts baptismaux et le bénitier, dans la nef.

La *cure*, acquise en 1825, a été restaurée en 1868. On y a transféré de l'église les vieilles statues de St Pierre et de St Paul. L'ancienne cure transformée fait le coin, à gauche, de la route de Clefs. Dans l'ancien cimetière, s'élevait la *chapelle Ste-Anne*, fondée par l'abbé Jac. Davy et bénite le 26 juillet 1708 par le curé de Pontigné, qu'on voit encore à l'entrée de la route

e **Turbilly**, avec autel du temps et groupe de ›te Anne et de la Vierge. — Elle avait été, faute e revenus suffisants, réunie en 1742 à la fabrique.

Il a été trouvé dans le bourg même, auprès de église, une hache de pierre polie, portant une ntaille profonde d'instrument en fer, et deux de es anneaux qu'on dit monétaires ; — à l'entrée ers S., dans le champ de la Roberdière, de ombreuses briques à rebord. — A 500 mèt. à E. existait, il y a trente ans à peine, une petite notte elliptique de 2 mèt. de hauteur sur 20 mèt. e diamètre à la base, aux alentours de laquelle e rencontrèrent quelques cercueils de pierre. — Il st à croire qu'une ou plusieurs des voies circulant le Baugé, de Noyant ou par le travers de l'E. à l'O., passait par ce territoire si longtemps depuis délaissé t jusqu'au XVIIIe s. pour la grande partie en andes ensablées. — La construction de l'église remonte au moins au XIe s. Dès le XIIe elle appartient à l'abbaye St-Serge d'Angers, à qui une bulle de 1159 en confirme la propriété. On ignore par quelle main elle lui fut donnée. L'abbaye de Mélinais avait reçu vers le même temps d'un chevalier du nom d'*Odo de Gart* divers domaines dans la paroisse. Peut-être doit-on attribuer à la reconnaissance des chanoines réguliers la fondation de la petite *chapelle de St-Aubin*, vieil édifice d'origine inconnue, construit sur la lisière des bois, à quelque distance de Turbilly et que certains titres qualifient de *prieuré*. C'est par erreur assurément que des documents font de la cure un *prieuré-cure* de Mélinais et ce n'est sans doute que comme chapelain de ce bénéfice que certains curés s'intitulent *prieurs* ou *prieurs curés* de Vaulandry. — Les registres de la paroisse remontent à 1601.

Curés : Robert *Letournant* 1441. — Pierre *de Coisane*, 1446. — Charles *Marsollier*, 1601. — Madelon *Dufay*, 1612, 1630. — Le 21 janvier 1620 le curé de Clefs enregistre le baptême d'un enfant que le parrain, la marraine et la matrone déclarent être du fait du curé de Vaulandry. Le sacristain et un notaire servent de témoins. — *Barreau*, 1645, 1647. — Jacq. *Aubert*, 1648. — Louis *Touzé*, qui devint en 1652 curé de St-Georges-Châtelaison. — Julien *Janvier*, 1652, † le 31 juin 1670, âgé de 42 ans. — Louis *Beichu*, décembre 1670, † le 27 mars 1706, âgé de 68 ans. — Nic.-P. *Lejeune de la Grand'Maison*, chanoine de St-Maimbœuf d'Angers, 1706, qui permute le 16 janvier 1711 contre deux chapellenies, l'une en St-Laud d'Angers, l'autre en l'église d'Ecuillé. — Gabriel *Arthaud*, janvier 1711, † le 22 octobre 1716, âgé de 45 ans. — F.-M. *Chauvin*, novembre 1716, avril 1730. — Hipp. *Mondain*, mai 1730. — Pierre *Boizard*, juin 1730, homme d'étude, qui a inscrit plus d'une note curieuse sur ses registres, notamment en 1735 contre les seigneurs de Turbilly. — René *Coureau*, novembre 1743, † le 30 avril 1773, âgé de 66 ans. — Jacq.-Franç. *Foucault*, 1773, jusqu'à la remise des registres de l'état-civil à la commune.

Les seigneurs de Turbilly prenaient dès le XVIIe s. le titre de seigneurs fondateurs de la paroisse, par suite de l'acquêt, au dire d'une note du curé Boizard, du fief du Breil, qui donnait ces droits. Le titre d'ailleurs en avait été prétendu un certain temps par l'abbaye de Mélinais. — On sait comment, tout d'un coup, au milieu du XVIIIe s. la paroisse devint célèbre par les expériences agricoles du marquis de Turbilly, V. *ci-dessus*, p. 640, qui s'y ruina et dont le souvenir même se perdit en quelques années. La transformation a été reprise avec un succès meilleur et plus général depuis cinquante ans.

Maires : Bruneau, 1790. — Fr. *Allory*, 1792. — *Destaignes*, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 4 thermidor an XI. — Charles *Foucault*, 3 pluviôse an XIII, † en 1813. — *Chevalier*, 30 juillet 1813. — *Guays*, 7 décembre 1815. — Patrice *de Galwey*, 21 novembre 1818. — Jacq. *Freslon*, 17 mars 1827, installé le 1er avril. — Jos. *Huguet*, 26 août 1841. — *Souillet*, 1853. — Franç. *Reveau*, 1860. — *Richard*, 1875.

Arch. de M.-et-L. C 190 ; G Cures ; H Mélinais. — Arch. commun. Et.-C. — Notes Mss. du curé Chevalier, aux Archives de l'Evêché. — *Mém. de la Soc. d'Agr., sc. et arts*, 2e série, 1851, t. II, p. 75, notice par M. F. Coulon. — *Rev. de l'Anj.*, 1869, p. 294. — Pour les localités, voir, à leur article, *Turbilly, les Gracières, la Houssaie, la Giraudière, la Fleurisière, la Mésangère, la Roberdière*, etc.

Vau-Langlais (le), ham., cne de *Bagneux*. — En est sieur M. Fougeau de Moralec 1724 ; — ham., cne de *St-Hilaire-St-Florent*.

Vauléart, mon b. et f., cne de *Juigné-Béné*, sur la rive droite de la Mayenne, vis-à-vis Sautré. — *La terre de Vauléart* 1539 (C 106, f. 120). — Anc. fief et seigneurie relevant de Juigné-sur-Maine, avec manoir seigneurial, construit vers la fin du XVe s., précédé d'une haute cour à portail, douves et pont de pierre, jardins, charmilles, futaies, avenues. — En est sieur n. h. Etienne Hamelin 1450, mari de Roberde du Hardas, Jacq. Hamelin 1539, Guillemine Hamelin, veuve de Guy Chaplain, 1576, — Christ. de Chapelain, mari de Suzanne Lemaigne 1588, 1594. Le 15 juin 1596 il vendit pour 7,000 écus « le lieu, domaine, terre, seigneurie », avec les métairies du Grand et du Petit-Vauléart, de la Bigne, de la Fleurière, de la Lande, de la Tremblaie et de la Petite-Vallière à Philippe Varice, dont la descendance y devait résider plus de deux siècles. — Gaspard Varice, mari de Marguerite Eveillard, trésorier général de France au Bureau de Tours, 1650, qui y meurt le 24 octobre 1672 et est inhumé aux Augustins d'Angers ; — Jacques-René de Varice, qui épouse à Saumur le 31 mai 1785 Marie Delage ; — en 1828 encore, Mlle Renée-Madeleine Varice, morte cette année à Angers le 29 mai, âgée de 71 ans. La terre, mise alors en vente, fut acquise en 1830 par M. Basile et appartient aujourd'hui à M. Montrieux, ancien maire d'Angers, son gendre. Elle comprend 6 fermes, d'un ensemble de 840 hect. L'ancien manoir est détruit, ainsi que la chapelle, édifiée dans la cour en l'honneur de St-Mamert, qu'on y voyait représenté tenant ses entrailles dans ses mains. Fondée par le seigneur, Jacq. Hamelin, le 25 juillet 1549, elle avait été consacrée le 13 mars

1540 par l'évêque de Rouenne (Mss. 626, t. III, f. 182). Il y était dû deux messes par semaine dont une le lundi, qui fut transférée au dimanche par ordonnance épiscopale du 19 août 1782. Une charmante Vierge, un torse de Christ et de jolies verrières XVIe s. en sont sortis pour être recueillis au Musée d'Angers et dans le cabinet d'un amateur. — Il y existait au passage de la rivière un poste de gabelle, pour une brigade dont le lieutenant Jean Féard, sieur de la Bresse, meurt au château le 21 septembre 1689.

Vaultier (Fr.). — V. t. I, p. 363, col. 2.

Vau-Marin (le), anc. m^{on} noble, c^{ne} de *Chantocé* (Cass.); — donne son nom à un ruiss. né sur la c^{ne}, qui se jette dans l'Auxence; — 2,800 mèt. de cours.

Vau-Martin, f., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.*, à la famille Rosnier XVI-XVIIe s.

Vaumorin, f., c^{ne} de *la Breille*.

Vaumunet. — V. *Munet*.

Vaunaise (la), f., c^{ne} de *Contigné*.

Vau-Profond (le), f., c^{ne} de *la Breille*; — ham., c^{ne} de *Vernoil*.

Vauquerie (la), f., c^{ne} de *Bouillé-Mén.*

Vauquière (la), ham., c^{ne} de *Loiré*.

Vaurené, ham., c^{ne} de *Blou*.

Vaurêtres, m^{on}, c^{ne} de *la Possonnière*, près le bourg. Dans le clos de vigne y attenant s'élève un petit pavillon, que le propriétaire M. Elie-François Charlet, mort le 16 mars 1853 à Angers, avait destiné à sa sépulture et décoré des inscriptions les plus bizarres. Les inscriptions sont enlevées et sa tombe est ailleurs. — A distance un moulin à vent ruiné.

Vau-Richard, ham., c^{ne} de *la Possonnière*. — Anc. domaine de la cure de Gené vendu nat^t le 11 mai 1791. — Une ferme voisine, anc. m^{on} noble, formant trois corps massifs, transformés dès le XVIIe s. en servitudes, avait nom *le Petit-V.* et dépendait de l'abbaye St-Georges. Elle fut vendue nat^t le 6 messidor an IV. — Une autre maison dépendait du temporel de la chapelle desservie au chât. de la Basse-Guerche.

Vaurobert (le), vill., pour partie c^{nes} de *Chemellier* (11 mais., 38 h.) et de *St-Georges-des-Sept-V.* (2 mais., 10 hab.). — Sur le faîte du coteau, en Chemellier, mais à l'extrême limite des deux communes, une jolie maison bourgeoise se construisait en août 1876, mi-partie de briques rouges, avec toit en forme de châlet.

Vaurobert, f., c^{ne} de *St-Michel-et-Ch.* (Cass.). — *Bois-Robert* (C. C.).

Vauronleau, ham., c^{ne} de *Noyant-s.-le-L.*

Vau-Savary (le), f., c^{ne} de *Louvaines*. — *Le lieu, domaine, etc., de la Vau Savary autrement nommé la Chiencouverie*, est acquis en 1482 de Louis de Chauvigné par J. d'Andigné du Bois de la Court.

Vautier (*Denis*), docteur en théologie, chanoine de St-Pierre d'Angers, puis de St-Maurice, avait été reçu, dès 1730, de l'Académie des Sc. et Belles-Lettres d'Angers. Il a continué les *Conférences ecclésiastiques* et en donna en 1737 le XIXe volume, dont quelques-uns attribuent le fonds au grand archidiacre Pasqueraie du Rouzay.

Vautrou (*Nicolas*), peintre, Angers, [illegible] par la ville aux preparatifs de l'entrée [illegible] 1565.

Vauvelle (la), cl., c^{ne} de *St-Martin-[illegible]* — donne son nom à un ruisselet, qui coule [illegible] N. au S. et se jette dans l'Oudon, formant sur [illegible] cours de 1,280 mèt. la limite avec Montreuil-[illegible] Maine.

Vauvelle (le Bas-), f., c^{ne} de *Château[illegible]* *Le fief et seigneurie de V. alias la* [illegible] *chesnière alias le fief aux Porcs.* — [illegible] sieur n. h. Jacq. Rouault, chevalier, 1459, [illegible] Chadaigne 1530, mari de Marguerite Oger, [illegible] Dumortier 1625 (E 344); = (le Haut-), [illegible] c^{ne} de *Châteauneuf*.

Vauvert, f., c^{ne} de *Chanzeaux*. — *R.* [illegible] *Valle Viridi* 1212 (Ch. or. Montjean [illegible]); — vill., c^{ne} de *Varennes-s.-Montsoreau*.

Vauvilliers (*Louis-Henri-Chrétien*), [illegible] St-Chéron (Seine-et-Oise), le 15 octobre [illegible] sortit sous le Consulat de l'Ecole polytechnique et fut successivement attaché en 1807 à l'armée de Prusse et de Pologne, en 1809 à l'armée d'Autriche, en 1810 aux armées d'Espagne, [illegible] devait revenir en 1823 avec le commandement du génie sous le maréchal Molitor. Il se retira vers 1850 à Angers, avec le grade de colonel [illegible] génie et y est mort le 18 mars 1860, commandeur de la Légion d'honneur depuis le 9 novembre 1841. On a de lui : *Essais sur de nouvelles considérations militaires* (Paris, 1843, in-[illegible]) et *Recherches historiques sur le rôle et l'influence de la fortification* (Paris, [illegible] 1846, in-8°).

Vaux. — V. *St-Pierre-en-Vaux*.

Vaux, m^{on} b., c^{ne} du *Champ*, — [illegible] 1055-1070 (Liv. Bl., f. 18 et 21). — *La terre [illegible] seigneurie de Vaux, avec hostel,* [illegible] *estang* 1539 (C 105, f. 9). — Anc. maison [illegible] relevant de Gilbourg, domaine des familles [illegible]neau aux XIV-XVIe s., et Davy aux XVII-XVIIIe s. comprenant grand corps de logis, petite [illegible] enclose avec puits et chapelle à vitraux. — [illegible] est sieur Louis-Ant. de Cheverue, 1736, [illegible] 1781; — M. Grimaudet de Rochebouet en [illegible] — m^{in} à eau, c^{ne} de *Chaumont*.

Vaux, château, c^{ne} de *Chaumont*. — [illegible] fief et seigneurie, dont est sieur Salomon de [illegible] Chevrière en 1300. Il obtint cette année de l'évêque l'autorisation de faire construire [illegible] noir une chapelle seigneuriale, qui fut fondée [illegible] nouveau en 1519 par Jean de la Roë sous le [illegible]cable de St Georges; — Jacq. de la Roë 1477 ([illegible]loché, XIV, 107), Olivier de la Roë 1582, n. h. Pierre de Landévy, 1657, Daniel de Landévy, mari de Françoise Henry, 1668, qui est inhumé le 21 [illegible] 1704, âgé de 60 ans, — Séb. Legouz de Bordes [illegible] — Jean-Urb.-Alexandre Gaultier de Brulon [illegible] épouse le 26 novembre 1753, à Lué, Marie-Madeleine-Jeanne de Tourneton; — Marie-Anne-[illegible] Gaultier de Brulon qui y épouse dans la chapelle le 15 novembre 1785 Charles-Marie-Bernard de [illegible] Barre.

Vaux, logis, c^{ne} de *Cuon*, haute [illegible] bâtisse carrée, accolée d'une tourelle à 100 [illegible]

ın arrière de l'église ; — vers N. une partie de a construction est désemparée, et à hauteur du ›remier étage, sur le mur nu, pend le manteau l'une vaste cheminée à piliers — La maison ıppart. à M. de la Motte-Baracé, qui y a installé 'école libre des sœurs. C'est l'anc. château seineurial de la paroisse et jusqu'au xvi° s. il donne on nom à la famille qui y réside; en dépenlaient les fiefs de Laillé et de Villebouvais. — En st sieur Anceau Ogier 1537, n. h. Fr. de Rasilly 576, Gabriel de Launay 1617, 1632, et les seineurs de la Graffinière qui à partir du xvii° s. levint le principal domaine seigneurial.

Vaux, chât., c^ne^ de *Daumeray*. — *Vau* 1580, *es Vaux* 1627 (Et.-C.). — Anc. fief avec maison ıoble dont est sieur Et. Germain 1580, n. h. Jean les Vaulx, écuyer, mari de Renée des Courants 627, Ant. Goussault, m° de la Chambre des comptes de Paris, 1646, Anselme Legouz, m° hirurgien, à Angers, mari de Marie Colin, 1685, . h. Guy Legouz, mari de Renée Alaneau 1688, ui y meurt le 17 février 1720, âgé de 78 ans, acq.-Simon L., anc. lieutenant criminel de la 'lèche, 1785.

Vaux, chât., c^ne^ de *Miré*, édifice du xv° s., lanqué de deux tours tronquées, converties ainsi ue la chapelle, en servitudes, dans une enceinte e douves vives de 10 à 15 mèt. de largeur, — composé de maison clouse a douves, jardins, vergers, bois de haute futaie, prés, 'étangs, garennes », est-il dit en 1539 (C 106, f. 263). — La terre, dans la mouvance de Gatines et de hâtelain, avait été créée et le château bâti par e ministre de Louis XI, Jean Bourré, qui en ppréciait fort « le bon vin blanc. » — « Gardez le moy bien », — écrivait-il à son receveur, — « à quant je yré par delà ». V. Marchegay, *Notices*, . II, p. 47. — Son fils François y résidait au vı° s. ; — mais bientôt après, le domaine entouré ar les terres de l'Evêché et de diverses collégiales u abbayes fut délaissé par ses maîtres pour le 'lessis-Bourré. — En 1627 il appartient au maruis de Rambouillet; — en 1793 au juge de paix Bordillon. Quatre-vingts à cent Chouans l'investirent e 19 thermidor an II, mais pressés de près par e cantonnement voisin, ils furent dispersés en aissant deux morts et le manteau de leur chef oquereau; — aujourd'hui à la famille Briand.

Vaux, chât. et ferme, c^ne^ de *Montreuil-sur-Loir*, avec m^in^ à eau sur la c^ne^ de *Seiches*, uoique située également vers la rive droite du ,oir. — *Quædam terra quæ dicitur Vallis* 70 circa (H. Saint-Aubin, Off. cl. V, 388). — *Terra de Vallibus* (Ibid.). — *Masnilos tres, ıoc est Vallis et Perigna et Baldriacus* 70 circa (G 801 f. 7). — Anc. domaine donné par e roi Lothaire à l'abbaye de St-Aubin d'Angers, ui y établit des colons et y élevait au xı° s. des hevaux. Un moulin y existait dès le x° s. Une artie des terres était alors arrentée mais l'abbaye avait constitué dès l'origine un prieuré, qui ut supprimé par décret épiscopal du 31 mars 699 et réuni alors au Grand-Séminaire d'Angers.

Prieurs : Thomas *de la Motte*, 1460. — Jean *le la Barre*, secrétaire du roi et trésorier de l'église d'Angers, 1494, qui fit construire cette année la chapelle. — Yves *de Tessé*, chanoine de St-Laud d'Angers et curé de Challain, 1519. — Pierre *Belot*, 1539. — Jean *Touillon*, 1569. — Jean *Besnard*, licencié en droit canon; prieur aussi du Bignon et de Grez, 1629, 1647. — Paul *de Ranchère* conseiller et aumônier du Roi, licencié en droit canon de l'Université de Paris, 1672. — Antoine *Avril*, prieur aussi de Huillé, 1685. — René *de Faverolles du Plessis*, 1699.

Le prieur relevait du château de Baugé son temporel, « les maisons et chapelle du prieuré avec les « maisons de la métairie, jardins, vergers, deux « moulins à blé, chaussée, porte et pêcherie en « Loir. » Son droit de pêche exclusif s'étendait depuis ses moulins en amont jusqu'à la Boire-Torte et en aval jusqu'à l'Ile-à-la-Reine. — « Plus a droit le prieur que toutes filles mariées, « estant demeurantes en et au dedans du fyé le « jour de leurs espousailles, icelles mariées en « leurs habillemens et acoustremens de noces, « esquelx elles ont espousé et avecques leur « compaignye et menestriers, sont tenues aller « audit lieu et prieuré et baiser ledit prieur, si « c'est le plaisir dudit prieur, et illecques dire et « chanter une chanczon ; et doyvent aud. prieur « une oaye grasse avecques ung gastelet. » — Le domaine, appartient aujourd'hui à Mme veuve Daligny, née Langlois, qui en a fait réédifier toutes les constructions, fermes et maisons de maître. A l'habitation principale attenait la chapelle, dont une partie reconstruite au xvii° s. et actuellement conservée en servitude. Au pignon démoli se lisait cette inscription, gravée sur une pierre, qui a été reportée au pignon du logis neuf :

O quam perpetue carpenti comoda vitæ
Utilis hec solo cella reposta loco,
Quam nemus hinc frondes, hinc prata virentia cingunt,
Alluit et nitidis ipse Lairis aquis!
Hanc struxit superum motus pietate Johannes
De Barra, fidus regi agilisque scriba!
Qui quoque thesauri curam gerit Andegavensis
Ecclesie. Ut scires hec ego, lector. Ave.
Vaur 1494

M. Mordret, d'Angers, possède dans son cabinet une belle *Adoration des Mages* sur bois (xv° s.), provenant de la même chapelle. — Le Tertre-Monchaud, qui dépend depuis un temps immémorial du domaine, abrite vers N. l'habitation, qu'ombragent dans un charmant vallon, animé par les eaux vives, d'énormes futaies éparses sur toute la colline.

Arch. de M.-et-L. C 799-804; H St-Aubin, *Offices claustraux*, t. V. — *Rép. arch.*. 1868, p. 149.

Vaux, f., c^ne^ de *Morannes*; — f., c^ne^ de *Mouliherne*. — En est sieur Jean-Benjamin Chevalier 1701, Jacques-Henri d'Ecuillé en 1789, — Gérard de la Calvinière en l'an III, sur qui elle est vendue nat^t^ le 12 messidor; — donne son nom à un ruiss. qui naît auprès vers l'E., coule de l'E. au S. en formant quelque temps limite avec Linières, passe entre les Cabanes et la Vente et se jette en Vernantes dans le Lathan; — 6,500 mèt. de cours; — c^ne^ de *Saint-Georges-des-Sept-Voies*, V. *Saint-Pierre-en-Vaux*; — m^in^, c^ne^ de *Seiches*, sur la rive

droite du Loir, et dépendant du domaine de ce nom en Montreuil-sur-Loir ; = m^in, c^ne de *Tiercé* ; = f., c^ne de *Vernoil* ; = (le Grand-), f., c^ne de *Lué*.

Vaux (*Pierre* de), élu maire d'Angers le 1er mai 1502 et pour un an, portait *d'or à 3 lions d'azur, armés et couronnés de gueules à la bande de gueules tranchant sur le tout.*

Vaux (les), f., c^ne de *Blou* ; = f., c^ne de *Botz* ; = c^ne de *Chaudefonds*. — *Vignes au lieu appelées les Vaux alias les Hannequines* 1620 (E 652) ; = vill., c^ne de *Corzé* ; = ham., c^ne de *Dénezé-sous-le-L.* ; = f., c^ne de *Neuillé* ; = f., c^ne de *Pruillé*. — *Vaulx* XVIe s. — *La maison seigneuriale de V.* 1642 (G Cures). — Anc. domaine relevant de Neuville et appart. aux XV-XVIe s. à la famille Belloir, à Jean Potier en 1548, à n. h. Louis Gastinet, mari de Guyonne Foucher, qui y réside, 1637, 1642. A leur mort la terre fut réunie à celle de Neuville et vendue nat^t le 3 thermidor an IV et le 7 prairial an VI. — Le 22 frimaire an III les Chouans y massacrèrent quatre habitants, Bordier et son fils, Rouillère et Davy ; = f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges* ; = f., c^ne de *Soucelles*.

Vaux (les Petits), cl., dans le bourg de *Cheviré-le-R.*, anc. domaine de la chapelle de St-Louis du cimetière, vendu nat^t le 21 janvier 1791 ; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Vaux-de-Jarzé (les), vill., c^ne de *Cheviré-le-R.* — En est sieur René de la Roë, écuyer, 1601, mari de Charlotte de Jousserant, 1619, Louis de la Roë, assassiné le 6 décembre 1643 aux halles de Baugé par Pierre Poinat, — Charles de la Roë 1665. — Sur toute la longueur de la traversée du village et une centaine de mèt. encore en avant, l'ancien chemin apparaît à gauche de la route actuelle, sous un mètre au moins de terre, pavé d'énormes blocs ou dalles de pierre brute, qu'on emploie à faire des clôtures ou des murs ; — au-dessous gît un lit de macadam, qui sert encore à ferrer la route voisine (septembre 1871).

Vauzelles, f., c^ne d'*Allençon*. — *Le lieu noble de V.* 1539 (G 106, f. 191) dont est sieur Maurille Génault, licencié ès-lois.

Vauzelles f., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*. — *Joscelinus de Vauzeles* (H Fontev., Les Loges, ch. or.). — Anc. gentilhommière, appartenant sur la fin du XVe s. à Franç. de Châteaubriant, abbé de N.-D. d'Evron, plus tard grand doyen de St-Maurice d'Angers. Son héritière et nièce, Marie de Chât. l'apporta en mariage à Jean de Chambes, seigneur de Montsoreau ; — leur fils Philippe vint le 5 novembre 1553 s'y établir avec sa femme et son « mesnaige ». — Le logis, réduit en ferme, conserve une jolie tourelle prismatique d'escalier à six pans ; les degrés reposaient autrefois sur un énorme tore flanqué de têtes grossières, dont une seule existe encore ; dans une accolade à chou fleuri s'encadre la porte ; — au-dessus deux petites fenêtres, dont une accoladée, XVIe s. — Vers la gauche, y attient une grande chapelle de deux travées, avec faux arceaux en ogive plaqués, le portail surmonté d'une accolade fleuronnée ; le fond de l'édifice s'éclaire d'une large fenêtre ogivale, et sur la droite [illegible] petite baie tréflée. Au milieu de la cour [illegible] dans un vaste puisard une profonde cave, [illegible] prétend communiquer avec la Cave-Peinte, [illegible] *mot*, dans le bois voisin, sur l'ancien chemin [illegible] visible aux alentours. On y a trouvé un squelette humain et dans le jardin des débris de [illegible] des briques, des tuiles dont une ornée [illegible] fleur de lys en saillie. Dans le pignon de [illegible] grange est encastré un fragment sculpté ; — [illegible] un autre mur, le buste d'un personnage [illegible] d'une cuirasse fleurdelisée. — La chapelle [illegible] été bâtie et fondée d'une messe par [illegible] le 8 mai 1494. Un décret épiscopal de 17[illegible] au Chapitre de Montsoreau ; elle était [illegible] en 1728 dans l'église de Brain.

Vauzelles, ham., c^ne de *Fontaine-Gu*[illegible] = f., c^ne de *Freigné*, construite en 18[illegible] un champ détaché du Chêne-d'Erdre. On [illegible] trouvé, en bâtissant l'habitation, les débris [illegible] briqueterie et une petite Vénus en terre [illegible]

Vauzelles, (le Grand-), f., c^ne de Ch[illegible] — *Vauzelles* 1459. — *Le moulin de V* [illegible] (Titres Bernard). — En est sieur Noel Goyet [illegible] = (le Petit-), f., c^ne de *Broc* et pour partie [illegible] *Chigné*. — En est sieur Jacques de Gr[illegible] mari de Françoise de St-Rémy, morte le 14 [illegible] 1601, et en secondes noces d'Elisabeth Le[illegible]

Vazinière (la), f., c^ne de *Bourillé*.

Vectale (la), f., c^ne de *La Corn*[illegible] appart. en 1372 à l'aumônier de l'hôpital S[illegible] Jean de Candé. — Il existait dans un ch[illegible] ancienne image de Vierge qui, étant tombée [illegible] 1627, fut recueillie par Renée Girard, [illegible] Priolleau, sous un arceau de pierre construit [illegible] ses frais. On y venait de trois à quatre lieues [illegible] la ronde en pèlerinage, notamment pour [illegible] les fièvres (Mss. Valuche, fol. 8 v°).

Védrie (la), cl., c^ne de *St-Georges-du-P*[illegible] *de-la-Garde*.

Veillardière (la). — V. *la Viardière*

Veilleries (les), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Veillon, ham., c^ne du *Ménil*. — *Ung* [illegible] *lin à eau vulgairement appellé le moulin* [illegible] *Veillon*, 1571. — Anc. dépendance de [illegible] de la Cellererie de St-Florent qui l'arrenta [illegible] 1568 au sieur de Vangirauld.

Veillonnaie (la), f., c^ne d'*Angrie*.

Vélinaie (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes*-[illegible]

Vénaiserie (la), f. et m^on b., c^ne de *St-Barthélemy*, autrefois avec chapelle. — En est s^r Jean de Vanges 1491.

Vendangé, vill., c^ne du *Guédéniau*. — *Ecclesia in honore Ste Marie in loco* [illegible] *dicitur Vendengiacus* 1060-1082 (2e Cart. [illegible] Serge, p. 302). — *Locus qui Vendengiacus nuncupatur* 1068-1084 (*Gall. Christ.*, IV, [illegible] — *Le grand chemin qui veit de Beaufort* [illegible] *Vendanger* 1411 (*Cart. de Vendangé*). — [illegible] *bourg de Vendangé* 1471 (H.-D. *B* 114, p. [illegible] — *Le grant chemin... de l'église de St-Maliherne à N.-D. de Vendangé* 1469 (Ib., [illegible] — Sur l'ancien grand chemin du Guédéniau à St-Maliherne et à Beaufort. Le comte Foulques, [illegible]

offroy, y fonda dans un de ses domaines une :ise sous le vocable de Notre-Dame, qu'il donna u après à l'abbaye St-Serge d'Angers, avec une rtie de la forêt de Monnais. — Les moines y astituèrent un prieuré, qui relevait du château Baugé pour son temporel, « église, maisons, fuye, jardins, plesse, garennes, prés » et la clorie de la Tuffière. Le prieur prenait au XVII[e] s. titre de « baron de la terre, fief et seigneurie de V. » Il était tenu, entre autres obligations. dire ou faire célébrer deux messes par semaine ur le roi dans sa chapelle.

Prieurs : Martin de Tours, 1301. — Jousaume *Puignet*, 1387. — Jean *Levachier*, 11. — Georges *Ancelon*, 1417. — Guill. *Croisint*, 1433. — Mich. *de la Vairie*, 1451. — imson *de Villiers*, 1526. — Jacques *Pelleer*, 1630. — Jean *Lévesque*, 1648. — Pierre *oriot*, 1682. — Jean Chrysostome *Lejay*, 1738. · J.-B. *Varré*, 1772.

La chapelle, qualifiée d'église, mais où le rvice avait cessé dès le XVII[e] s. se rencontre à ɜntrée du village, vers l'E., à gauche, dans une ɪur, au fond d'un couloir, dont l'angle est formé ar un haut et vaste logis antique, autrefois à la ımille Balesme de Souzé. Elle se présente transɜrsalement au chemin, en forme de long rectangle e quatre travées, dont les deux premières plus :roites, avec abside ronde, et se rattache par un ıur à un petit logis d'habitation. Au centre de la our naît une fontaine. — Dans le village, qui essemble à une vaste ferme, deux ou trois vieux ɔgis conservent leurs pignons du XVI[e] s. avec ɜs croisées à meneaux démantelés. — A distance 'une centaine de mètres, au haut du coteau vers 'E., se cache l'ancien *prieuré*, transformé en oli cottage moderne, qu'entoure la verdure.

Arch. du prieuré, aux mains du propriétaire, comprenant ıne liasse, deux plans et un petit cartulaire.

Vendange (la), ham., c[ne] de *St-Silvin*. — ʟa maison principale, sur la route, dite *la Grande-V.*, appartenant en 1645 à Julien Garden, ı été acquise de M. Syette de Villette par M. Michel. En dépendait une chapelle, dite « de la ɾ V. alias Gastevin » (Mss. 917, f. 116), convertie ıujourd'hui en salle de billard et dont les remarquables statues en terre cuite ont été données à l'église paroissiale.

Vende (la), c[ne] d'*Allonnes*. — *Silva quæ vocatur Lavenda sive boscus de Montibus* 1080 circa (Liv. N., p. 190). — *Benedictus de Venda* 1207 (Fontev., Pr. des Loges). — *Lavande* (Cass.). — Anc. bois appart. au XI[e] s. au comte de Montsoreau, qui autorisa vingt tenanciers, *hospites*, de St-Florent à s'y établir et à défricher, mais dans les limites seulement de leurs besoins. — En est sieur Louis Lejumeau 1610, Mich. Lejumeau 1632, J.-B. d'Andigné 1643. — Je ne fais que rapprocher du nom de cette localité la monnaie que M. Ponton d'Amécourt laisse sans attribution et qui porte pour légende : *Venda vicus* (*Monn. de Touraine*, p. 49).

Vendellières (les), vill., c[ne] de *la Ménitré*, domaine acquis de Claude Pissebuche et Claude Gaugain par l'H.-D. d'Angers en 1709.

Vendome, c[ne] de *Fontevraud*, dépendance de l'abbaye, comprenant trois chambres de maître et trois de domestiques, et spécialement destinée à héberger les fermiers de l'abbaye. — Vendue nat[t] le 11 messidor an IV; — f., c[ne] de *Sainte-Gemmes-sur-Loire*. — En est sieur n. h. Pierre Charlot, sieur de Bottelorière, mari de Renée Gaultier, qui vend le 15 octobre 1629 à Jacq. Piolin, marchand; — J.-Guy Letourneux 1753.

Vendome (*Geoffroy* de), né à Angers vers 1070, était, croit-on, fils du seigneur du Lion-d'Angers et petit-fils de Robert le Bourguignon, seigneur de Craon et de Sablé. Il fut élevé d'abord, comme il nous l'apprend lui-même (Lettres, V, 27), au château de Craon, puis envoyé à Angers où il étudia sous la direction de l'archidiacre Garnier et d'un chanoine du nom de Guillaume, qu'il appelle « son très cher nourri- « cier et ami de cœur » (Lettres, V, 12). D'abord destiné aux armes (Lettres, V, 27), il fit pourtant tout jeune encore profession dans l'abbaye de la Trinité de Vendôme, que venait de fonder le comte Geoffroy Martel, et il était simple novice et à peine diacre quand il en fut élu abbé le 21 août 1093. — Le célèbre Yves de Chartres vint le consacrer trois jours après, mais en exigeant de lui le serment d'obéissance à son église, dont l'abbaye était dégagée par les bulles de Clément II. C'est afin de se faire relever de cette promesse solennelle que le nouvel abbé partit immédiatement pour Rome, où le pape Urbain II luttait à grand'peine contre son compétiteur Guibert. Geoffroy mit, comme il le raconte plus tard dans une curieuse lettre (I, 8), sa fortune au service de la chaire de St Pierre et le pontife qui, grâce à lui, recouvrait bientôt le palais de Latran et la tour Crescentia, lui témoigna sa reconnaissance en lui conférant la prêtrise et en lui confirmant tous les privilèges de son ordre, et notamment la dignité de cardinal afférente à son titre abbatial (14 mars 1094). L'ardent prélat devait dix ou douze fois encore repasser les Alpes, soit pour apporter secours au St-Siége, soit pour négocier directement avec la cour romaine ses diverses prétentions ou les aigres querelles dont tout son entourage allait bientôt s'animer. — Dès son retour il figure à St-Florent de Saumur dans l'assemblée des prélats, ayant mandat du pape d'absoudre le comte Foulques Réchin. En 1095 il assiste au concile de Clermont. En février 1096 il reçoit dans son abbaye de Vendôme le pape Urbain II, qui passe auprès de lui huit jours, — et dès 1097 il prend à partie son suzerain, le comte de Vendôme, qu'il devait réduire après vingt ans de lutte en 1107 à venir pieds nus lui requérir pardon en son église. En 1101 on le trouve mêlé, avec son ardeur excessive, dans les brigues qui précèdent l'élection de Renaud de Martigné à l'évêché d'Angers. Il se refuse aux sollicitations du Chapitre de St-Maurice, qui le presse de venir prendre part en personne à la lutte; mais il anime, il irrite les combattants, aimant mieux, comme il l'écrit, se faire écorcher vif que céder (Lett. IV, 9)

et après l'élection s'acharnant avec une colère intolérante à diffamer jusqu'en cour de Rome le prélat dont plus tard il devait louer les vertus et invoquer l'intervention à son service. On connaît aussi, V. *ci-dessus*, t. I, p. 128-129, la lettre qu'il adressait vers ce temps (1101) à Robert d'Arbrissel et dont le scandale dure encore. Personne pourtant jamais n'apparaît uni d'une affection plus tendre à l'ordre de Fontevraud, — *ante omnes et super alios abbates Fontisebraudi familiaris et beneficus*, dit une de ses chartes (1114, Pet. Cart., f. 60), — il en avait probablement rédigé les premiers statuts, dont le Mss. s'appelait encore de son nom, dit-on, *Le Goffre*, au XVIIIe s., — et on le voit même, ayant à subir une opération douloureuse, venir se confier aux soins des religieuses, lui l'ennemi le plus intempérant de ce sexe « sans crainte, sans honte, sans bonté, « sans amitié », — « plus à craindre de ceux « qui l'aiment que de ceux qu'il hait, — qui a « perdu, perd et perdra en toute vie mortelle et « autre tous les cœurs qui s'y confient ».

En 1107 Pascal II, imitant son prédécesseur, vint prendre demeure à Vendôme pendant onze jours. Son hôte avait à se plaindre de l'évêque de Chartres, avec qui une lutte tantôt sourde, tantôt ouverte, n'avait cessé d'être engagée, comme aussi d'Hildebert, du Mans, et peu après c'est le pape lui-même qu'il invective et à qui il reproche (Lett. I, 7) d'avoir souillé par une lâcheté et par une hérésie la chaire de St Pierre en faiblissant dans la question des investitures. Il est aux prises en 1115 avec l'abbé de St-Aubin d'Angers, et plus violemment encore en 1128 avec son ancien ami le légat du pape, Girard, évêque d'Angoulême, qu'il accuse de tous les vices (Lett., I, 20-27) et qui pourtant s'emploie pour lui dans sa cause contre l'évêque d'Angers Ulger. L'abbé en cette occasion refusait énergiquement à l'évêque une redevance, imposée arbitrairement sur les cures monacales à chaque mutation de titulaire. Mais il avait affaire à forte partie et que n'effrayaient non plus ni menaces des grands ni excommunications des papes. Quand une transaction calma tout, Geoffroy était mort depuis deux ans, à Angers, le 26 mars 1132, dans une visite à son prieuré de Lesvière récemment incendié. Mabillon se trompe en donnant la date du 7 avril, comme aussi ailleurs en laissant douter qu'il ne soit mort à Vendôme, où en somme le fougueux abbé ne résidait guère. — Toute la vie de Geoffroy d'ailleurs est dans ses lettres, qui nous le montrent d'esprit hautain, inflexible, sans ménagement pour ses subordonnés non plus que pour ses amis ou ses ennemis, pour ses proches indignes, qu'il renie (Lett. I, 2), ou pour lui-même sans aucun doute. Il s'en accuse et se traite à son tour avec une vivacité extrême dans une *Invective*, qu'on lit en tête d'un Recueil Mss. de ses principales œuvres, copié dans son monastère, de son temps même et probablement sous sa révision. — Au verso il y figure représenté à genoux, tête nue, en costume de cardinal, devant le Christ assis qui d'une main l'attire à lui. Au-dessous de son image, est écrit *Goffridus peccator*. Mabillon en donne la gravure, *Ann. ord. Ben.*, t. VI, p. 218.

Sirmond a publié en 1610 (Paris, Séb. Cramoisy, in-8°) toutes ses œuvres, sauf un *Commentaire des Psaumes*. Elles comprennent ses opuscules dont le plus important est son *Traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ*, où est développée la théorie catholique, non sans quelque erreur, dit-on, sur le sacrement de l'Extrême-Onction, — le plus curieux peut-être, son *Traité sur l'ordination des évêques et l'investiture des laïcs*, où il démontre que l'épiscopat ne peut s'acquérir que par l'élection et la consécration réunies ; — quatre hymnes, onze sermons, — et ses lettres, que l'édition divise en cinq livres. On lui fait honneur dans les écoles d'avoir le premier donné un sens précis aux « deux glaives », dont parle l'apôtre Pierre, et affirmé le droit pour l'Eglise de requérir à l'appui de ses décisions le service du bras séculier.

Vita Geoffridi, en tête de l'édit. des Œuvres. — Mabillon, *Ann. ord. S. Ben.*, V, 312 ; VI, 16., 189, 218. — *Gall. Christ.*, IV, 952 ; VIII, 1368. — *Hist. litt. de la Fr.*, XI, 177-208 ; XII, 303. — Ménage, *Sablé*, III, 16. — Hauréau, dans la *Biogr. générale*, XX, 16-17, et *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1870, p. 558-557. — Duchesne, *Histoire des cardinaux franç.* — Frison, *Gall. purp.*, p. 113-114. — *Bullet. des Comit. hist.*, 1852, p. — *Congrès arch. de 1872*, p. 174 et 197. — *Chron. d'A.*, II, 172. — Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Ang.*, I, — II, 96. — Claude Ménard, Mss. 875, t. II, p. 45. — Ménard, *Vies des Saints*, t. II, p. 15. — *Dissert. pour Robert d'Arbrissel* (1701), p. 30 et 87. — Thomassin, *Anc. et nouv. discipline de l'Egl.*, III. — Pétigny, *Hist. du Vendomois*, I, 225, et dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 3e série, t. V, p. 1. — *Rev.* 1875, t. II, p. 293-296. — Simon, *Hist. de Vendôme*, t. II, p. 102-165. — Labbe, *Bibliot. nova*, I. — D. Ceillier, *Bibl. des Ecr. Eccl.*, XXI, 351.

Vendor, vill., c^ne^ de *St-Georges-le-T.*, jolie maison bourgeoise et domaine à M. Gr. Lesourt. — Anc. fief relevant à foi lige de R. bourg et appart. dès le XVe s. à René d'A., 1488, à Yvon d'Andigné, par héritage de L. d'A., son père, 30 mars 1554 ; — Guy d'A. 1589, 1592, — Guill. Duboys, chevalier de l'... mari de Nicole du Plessis-Châtillon, 1632, Ant. Goislard de Montsabert 1707. — *Le P. V.* appartenait en 1778 à messire Gabriel Tremblier.

Vendriès (*Jean-Bernard*), maître perruquier, né à Figeac en Quercy le 15 septembre 17.., établi tout jeune à Angers, y meurt le 20 novembre 1835, âgé de 84 ans, type comique resté légendaire et que décrivent deux feuilletons du *Journal de Maine-et-Loire* des 23 février et 14 avril 1839.

Vendrinière (la), f., c^ne^ de *Dénezé-s.-le-L.* — Anc. domaine de l'abb. de la Boissière, vendu nat^t^ le 8 avril 1791.

Venelle, f. et m^in^, c^ne^ de *Fougeré*, vendu nat^t^ le 29 janvier 1791 comme dépendances du prieuré du Verger ; — donne son nom à un ruiss. qui se jette à 300 mèt. de sa source dans le ruiss. de la Fontaine-du-Grez.

Venelle-aux-Pauvres (la), chemin, c^ne^ de *St-Jean-des-M.* 1651 (St-Alman, t. VI).

Venellière (la), f., c^ne^ de *Corzé*.

Venerandi of., marque d'un potier sur un ragment trouvé à la Ségourie.

Vênerie (la), f., c^{ne} de *la Tourlandry*.

Venet, nom de la source de la Divatte.

Venettière (la), cl., c^{ne} de *Cherré*, dépenlance de la chapelle de la Ragotière, vendue nat e 10 mars 1791.

Vengeau, chât., c^{ne} de *Pouancé*. — *Venligaltum* 1090 (Pr. de Pouancé, ch. 1). — *La erre, fief et seigneurie du V.* 1602 (Mss. 917, 228). — Anc. logis sur la rivière d'Araise, resauré par les frères Oger, de Nantes, — avec hapelle de St-Blaise fondée le 9 juin 1501 par ean d'Andigné, mari de Béatrix du Vengeau; – En est sieur Franç. de Thierry, mari de Renée taoul, 1624, 1654; — son fils René de T. fut rouvé noyé le 24 septembre 1655, dans un fossé, avec son cheval; — un autre, René, se tue le 0 mars 1676 en chargeant ses pistolets; — y ésidait en 1689 n. h. Jean de Bourgon; — la erre fut vendue nat le 23 fructidor an IV sur Thierry de la Prévalais et appart. aujourd'hui à I. Charles Bernard.

Venise, c^{ne} de *Nuaillé*, dans la forêt de 'ezins. — Y demeurait en 1713, Tamisier, potier.

Vennère (la Basse-), ham., c^{ne} de *Chazéur-Argos*.

Venoux, ruiss. né sur la c^{ne} de *Freigné*, ntre Grenouillé et Beauvau, coule de l'E. à l'O., asse sous Bourmont vers S., s'incline vers S.-O., passe au Sable, à Châteaufort, qui lui lonne parfois son nom, sous la route départenentale de Nort, et se jette duns l'Erdre aulessus de la Bélisière; — 8 kil. de cours.

Ventadour (*Alice* ou *Adélaïde* de), sœur l'Archembauld, doyen de Tours, élevée à Foneyraud dès l'enfance, y remplit longtemps l'office le prieure, puis fut nommée abbesse en 1372 et nourut dans l'année même le 11 octobre.

Nicquet, p. 21. — *Gall. christ.*, t. II, p. 1323.

Vente (la), f., c^{ne} de *Jumelles*. — En est ieur n. h. Louis Lejumeau 1593, Pierre Seiller 1664; — f., c^{ne} de *Mouliherne*.

Ventes (les), f., c^{ne} de *Beaucouzé*. — Anc. lomaine à René de Vannes, mari de Marie Dumoulin en 1551; — acquis en 1563 de Jeanne le Marne par Lézine Cupif, femme de Franç. Foucquet, marchand à Angers, et, le 1er juillet 1613, le n. et discret Ysaac Foucquet, aumônier du oi, trésorier de St-Martin de Tours, par Guill. Apvril, sieur de Beuze, qui revend le 21 juillet 1618 à Fr. Lemarié et celui-ci le 29 juillet 1656 à Pierre Baron, notaire; — appartient en 1771 à Pierre-André-Claude-Scévole Pocquet de Livonnière; — f., c^{ne} de *St-Christophe-la-C.*; — ham. et m^{in}, c^{ne} de *St-Mathurin* 1745; — (les Grandes-), c^{ne} des *Rosiers* (Raimb.). — Anc. canton de forêt défriché.

Vents (les), f., c^{ne} du *Lion-d'Ang.* — *R. de Voantis* 1060 circa (Cart. St-Aubin, f. 53). — Anc. fief et seigneurie avec château-fort, appart. en 1509 à Yves de Tinténiac, maître d'hôtel du maréchal de Rieux. — René de Tinténiac, sieur le Quymerch, vend la terre le 18 décembre 1562 à René d'Andigné. Le 20 octobre 1591 un poste de soldats royaux, qui s'y était campé, y fut assailli, après plusieurs volées de canon, par les ligueurs, et massacré. — En est sieur Guy de Franquetot en 1701, et après lui la famille Ayrault de Saint-Hénis, jusqu'à la Révolution. — Le vieux manoir, converti en ferme et tout délabré, mérite encore une visite. Un vaste corps de logis transversal, avec haut toit en dos-d'âne, s'encadre entre deux ailes, qui débordent seulement vers N.; le centre est envahi par une large tour pentagonale d'escalier; — toutes les baies à meneaux de pierre, entrecroisés, les portes en anse de panier; — à l'intérieur, deux étages de chambres nombreuses, la plupart avec cheminées de pierre dont une même au sommet de l'escalier; — au faîte, une charpente en forêt, xve s., recouvrant trois vastes greniers; — tout autour, d'immenses douves encore plus qu'aux deux tiers remplies d'eau vive. A l'entrée domine un portail avec guichet, en anse de panier, flanqué autrefois de deux hautes tours rondes, dont une seule debout. — Dans la cour, s'élevait la chapelle, long rectangle sans aile, dont le chœur seul subsiste, le fond plat percé d'une fenêtre à meneau quadrilobé (xve s). Un beau triptyque, où figure dans la scène centrale, la Vierge avec l'Enfant, en provient, recueilli à Angers chez Mme de Langotière. — Hors des douves, vis-à-vis la chapelle, s'élève la motte d'un moulin à vent.

Arch. de M.-et-L. E 4048. — Arch. comm. du Lion-d'A. Et -C. — *Journal* de Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 188.

Vêquerles (les), ham., c^{ne} de *Chambellay*.

Vêquetières (les), ham., c^{ne} de *Seiches*, avec un vieux logis, xviie s. — *Ad locum vulgariter dictum la Vequetière* 1344 (G Cures). — *Une maison, jardrins... appellée la Vesquetière... près Chaussé* 1548 (H Saint-Aubin). — Le 15 janvier 1851, il y a été trouvé à 65 centimètres de profondeur, un vase de terre cuite contenant plus de 300 médailles d'argent, toutes consulaires et dont la moins ancienne ne dépassait pas l'empereur Auguste. Le pot qui les contenait a été déposé au Musée archéologique d'Angers, V. *Répert. arch.*, 1865, p. 57. Le terrain en cet endroit est parsemé de débris de briques à rebords et laisse apparaître à fleur de terre des restes de murailles en amplecton.

Ver, c^{ne} des *Ponts-de-Cé*. — *Le fief vulgairement appellé le fief de V.* 1539 (C 229 v°). — *La rivière de Ver entre les ponts du Louet et de Juigné* 1468 (G Saint-Maimbeuf).

Véranderie (la Grande-), f., c^{ne} de *Trélazé*, acquise en 1753 de la veuve Martineau, héritière de Renée Gandon, sa mère, par Geneviève Lefebvre d'Inville, et de celle-ci en 1770 par dame Geneviève-Jeanne Triberge, veuve de J.-J. Letour de la Vilnière.

Vercel (*Joseph* de St-André Marnais de), né à Paris le 12 octobre 1713, reçu docteur de Sorbonne en 1737, fut appelé à Angers par l'évêque de Vaugirauld à titre de vicaire général,

sur la recommandation de MM. d'Autichamp, ses parents. Il remplaça l'un d'eux, Claude d'Autichamp, à l'Académie d'Angers, le 8 juillet 1746, et y prononça l'Eloge de Le Gouvello, à qui il venait de succéder en ses fonctions de trésorier de l'église d'Angers et d'official. Nommé en mai 1752, évêque de Consérans, il y mourut subitement le 24 septembre 1779. L'abbé Guillot prononça à l'Académie d'Angers son Eloge le 2 juin 1780.

Verchers (les), canton de Doué (23 kil.), arr. de Saumur (24 kil.); — à 43 kil. d'Angers. — *Vicus cui vulgo Verciacense nomen est*, VIe s. (*Vit. Magnobod.*, ap. Boll., t. VII, d'octobre). — *Ecclesia in honore Sancti Justi in episcopatu Pictavensi juxta villam Vircheiacum* 1090 circa (Cartul. St-Maur, ch. 40). — *Ecclesia de Verchiaco* 1097 **n. s.** (Epît. St-Nic., p. 26), 1150 (Ibid., p. 76). — *Ad Vircheiacum ecclesia Sancti Justi* 1105 (Cartul. St-Maur, ch. 25). — *Sanctus Justus de Verche* 1300 circa (Gr. Gaultier). — *Villagium, parrochia Sancti Justi de Vercheio* 1451 (G Cures). — *Ecclesia parochialis et curata Sancti Petri de Vercheyo alias de Verche* 1574 (H St-Nic., Pr. de St-Pierre des V.). — *Les Verchés* (Cass). — *St-Just, St-Pierre de Verché* 1782 (Pouillé), 1802 (Annuaire). — *St-Just*, *St-Pierre de Vercher* 1808 (Annuaire). — *Les Verchers* 1818-1877 (Ibid., Poste, Rect), forme consacrée par ordonnance officielle de 1818; mais tous les documents antérieurs, même les minutes des arrêtés et l'enquête portent la forme antique et rationnelle : *les Verchés*. — Dans une plaine accidentée vers N. par les coteaux de la rive droite du Layon, — entre Doué au N., Douces (5 kil.) au N.-E., Concourson (4 kil.) à l'O. et au N.-O., le Vaudelenay (8 kil. 1/2) à l'E., le Puy-Notre-Dame (6 kil. 700) au S.-E., Saint-Macaire-du-Bois (4 kil.) au S., Nueil (9 kil.) au S.-O.

Le chemin de grande communication de Gennes à Argenton descend du N., en contournant le coteau, traverse le bourg et à 500 mèt. s'incline vers S.-O., au point où s'y embranche le chemin d'intérêt commun d'Argenton à Doué. Du N.-O. au S.-E. l'entrecroise, en l'empruntant dans la traversée du bourg, le chemin d'intérêt commun de Linières à Antoigné, qui un kil. avant sa sortie du territoire est coupé dans l'angle S.-E. par le chemin d'intérêt commun de Doué à Saint-Macaire. — Une *station* du chemin de fer départemental de Montreuil-Bellay à Angers est installée sur l'extrême limite N.-E. de la commune, à 3 kil. du bourg, et prend le nom de *Baugé-les-Verchers*.

Le Layon descend en courbes indécises du S.-O. au N.-E., à travers une vallée aplanie, jusqu'aux approches du bourg vers l'E., où il se détourne brusquement vers N.-O. le long de hauts coteaux, chargés de vignes blanches. — Y afflue à droite le ruiss. de la Saugourde.

En dépendent les vill. et hameaux d'Argentay (61 mais., 175 hab.), des Fontaines (45 mais., 137 hab.), de la Lande (60 mais., 187 hab.), du Reauvais (29 mais., 78 hab.), de Ligné (39 m., 128 hab.), de Lavau (29 mais., 78 hab.), des Mousseaux (17 mais., 42 hab.), de la Pacaudière (13 mais., 42 hab.), de Baugé, pour partie (12 mais., 38 hab.), d'Artenay (11 mais., 35 h.), de Savonnières (21 mais., 61 hab.), de Picantin (4 mais., 16 hab.), d'Echeuilly, avec château (3 mais., 27 hab.), de la Plaine (3 mais., 9 hab.) et 5 ou 6 écarts.

Superficie : 3,448 hect., dont 100 hect. en bois, 500 hect. en vignes, 550 hect. en prairies artificielles, 263 hect. en prés naturels, 1,510 h. en labours et cultures diverses dont 1,320 de froment, 10 de seigle, 100 d'avoine, 50 de pommes de terre. — Le territoire s'est définitivement constitué en vertu de l'ordonnance du 4 novembre 1818, par la réunion des communes de la Lande de Verché, de St-Just de Verché, et de St-Pierre de Verché sous le nom commun de : *Les Verchers*.

Population : *1,597* hab. en 1831. — *1,503* h. en 1841. — *1,484* hab. en 1851. — *1,401* hab. en 1861. — *1,387* hab. en 1866. — *1,298* hab. en 1872. — *1,270* hab. en 1876, — en décadence précipitée depuis 25 ans. — *191* hab. (58 mais., 58 mén., 191 hab.) résident au bourg, petit groupe sans vie ni commerce.

Assemblée le 24 juin, qui se tenait autrefois à la Lande, dans la cour de la Commanderie, — transférée vers 1830 au carrefour des Marchais, entre la Lande et le bourg, et depuis 1850 au bourg même.

Perception et *Bureau de poste* de Doué.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons* dans l'ancienne cure de St-Pierre, logis du commencement du XVIIIe s., où se lit sur la porte : *Una fores aperit nostris, sin altera claudit*. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Martin) dans une maison à loyer.

L'Eglise (succursale, 26 décembre 1804) a pour vocable antique et autorisé St Just; mais elle elle admet, par tolérance, comme patrons secondaires St Pierre et St Jean-Baptiste, en souvenir des deux paroisses supprimées. La nef unique a été reconstruite et augmentée de deux nefs latérales par emprunt de terrain sur le jardin et la maison même du presbytère. L'adjudication des travaux date du 13 mars 1823. Une adjudication nouvelle du 18 avril 1870 a pourvu à des restaurations nécessaires. A l'aile Sud du transept subsiste encore une fenêtre à meneaux du XVIe s. — Le chœur, à pans coupés, dont la voûte est soutenue d'un entrecroisement de nervures cylindriques, est tout ce qui reste de l'édifice primitif du XIIe.

Le *presbytère* a été donné par l'ancien curé Chamars à la fabrique, autorisée d'une ordonnance du 30 juillet 1828. — Tout à l'entrée du bourg vers N., se présente le *cimetière*, vaste et bel enclos, planté d'arbres verts, entouré de hauts murs.

Le territoire a dû être sillonné par un réseau de voies rayonnant de Montreuil-Bellay, du Puy d'Argenton, de Doué et longeant dans leur double direction les deux rives du Layon. A l'un des carrefours dès le VIe siècle, comme aujourd'hui,

istence est constatée du bourg, *vicus*, sous nom vulgaire, *cui vulgo Verciacense no- n est*. Il s'était dédoublé avant le XIe s. en x groupes, séparés seulement par le chemin, et l'autre assez importants pour devenir et er chacun pendant huit siècles le centre d'une oisse, constituée et maintenue par des inté- distincts de féodalité.

'église de St-Pierre appartenait à Urson, de ıtreuil-Bellay, fils de Foulques Adolbat, qui gratifia vers 1080-1096 Noël, abbé de Saint- olas d'Angers, avec tous les droits de cure et paroisse, *fevum presbiterale et presbi- ium*. Les bulles des papes confirmèrent dès)7 cette donation à l'abbaye, qui y constitua s la cure un *prieuré*, mais ce bénéfice paraît très-bonne heure avoir été annexé à la mense batiale, sans autre titulaire que l'abbé. — fief prenait titre de châtellenie et l'habi- ion seigneuriale formait l'angle vers S. et vers . du chemin de St-Just aux Mousseaux, atte- nt d'autre part aux cimetières et aux jardins s cures, dans un enclos encore flanqué de petites urelles. Il a été acquis natt le 7 février 1791 par an-Joseph de la Selle d'Echeuilly. La cure ıit à la présentation de l'abbé de St-Nicolas, à collation de l'évêque de Poitiers. Les registres remontent à 1600.

Curés : Guill. *Lepeston*, 1445. — Symphorien *ogué*, qui résigne en 1574. — Jean *Hamelin*, ›mmé le 20 décembre 1574. — Jean *Rahard*, 510, qui passe à la cure de la Chapelle-sous- oué en 1614. — Pierre *Blactot*, 1614, 1628. — t. *Lavollé*, qui est inhumé le 7 janvier 1635. - Franç. *Bigot*, 1638, 1640. — René *Bigot*, 642, 1653. — Et. *Chailland*, 1662, † le 12 juillet 686. « En l'année 1682, — est-il dit, — le clo- cher a été rapporté aux fonts après estre tombé de dessus le chœur et n'est basti qu'avec de la terre. » — Jean *Duchastel*, janvier 1687, · le 13 mars 1703 à Poitiers et inhumé le même ›ur dans l'église St-Michel. — Denis *Mauxion*, ıvril 1703, qui résigne en avril 1745. — Sous son ègne, avait été consacré le 21 décembre 1710 ıar le curé de St-Aubin des Ponts-de-Cé le grand ıutel de l'église, construit par Lagrange, sculpté ›ar Cotelle et dont on remplaça en juillet 1723 es deux statues principales de St Pierre et de St-Paul. — Le 12 mai 1728 fut bénite la croix commune des deux cimetières, élevée aux frais du curé. — L. *Sailland*, avril 1745, décembre 1761. — Denis-Jacq. *Joubert*, février 1762, inhumé le 30 septembre 1786, âgé de 63 ans. — Jean *Poupard*, octobre 1786, qui signe officier public ou curé jusqu'en 1793.

La paroisse fut supprimée et réunie à St-Just par ordonnance épiscopale du 20 février 1809. — L'église comprenait une seule nef (42 pieds sur 27), plus le sanctuaire (18 pieds sur 12) et un chœur d'égale dimension. La travée antérieure, qui portait le clocher, montre encore la naissance de la coupole disparue et la retombée des ner- vures sur les modillons des angles, XIIe s.; au mur S.-O. de la nef apparaît une fenêtre du XVe s.; toutes les autres baies sont en plein cintre roman. L'édifice restait délaissé depuis long- temps et en ruines, la voûte écroulée, la char- pente effondrée, les vitraux brisés, les autels détruits, quand il a été aliéné par la commune, autorisée d'une ordonnance du 5 juin 1823, par adjudication du 5 mars 1824. Le chœur sert actuellement de cellier; le reste de l'œuvre est divisé en pressoir, en étable à bœufs, en grenier à farine, en atelier de tonnelier.

La commune, constituée en 1790 et qui se maintint jusques en novembre 1818, avait eu pour maires : *Gautier*, 1er fructidor an VIII. — René *de la Selle*, 2 janvier 1808. — *Merceron*, avril 1815. — René *de la Selle*, 12 juillet 1815. — J.-Fr. *Caffin*, 23 janvier 1816.

L'église de St-Just se trouvait au XIe s. un peu en dehors du bourg, *juxta villam*. Elle était aux mains du seigneur de Vihiers, Bouchard le Velu, *cognomine Pilosus*, qui en fit don vers 1090 à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire, avec tous les droits de cure, *cum feodo sacerdotali*, que tenait de lui le prêtre Mainfroy. L'évêque de Poitiers confirma en 1105 cet acte de libéralité pieuse et l'abbé se contenta d'y instituer un curé, dont il conserva la présentation jusqu'en 1789. — Les registres datent de 1600.

Curés : Maurice *Pasquier*, qui résigne en 1447. — Jean *Odéart*, 1450. — Jean *Lepain- turier*, 1540. — Nic. *Hubault*, 1567, 1575. — Jean *Rohard*, 1597. — Balthazar *Bureau*, 1602, qui résigne en 1647 et meurt le 15 mars 1648. Il avait bénit le 19 décembre 1604 la grosse cloche de son église; n. h. Claude de Bussy, sieur de la Maison-Neuve, et Phil. Réorteau en furent les parrains, et dame Olympe Marin, veuve de Séb. Réorteau, dame des Douves, la marraine. — René *Pineau*, janvier 1648, décembre 1656. — Louis *Durocher*, 1657, 1686. — Jean *Duro- cher*, 1687, † le 12 avril 1697. — René-Jacques *Peschin*, août 1697, † le 10 juillet 1710. Il avait bénit de nouveau le 5 octobre 1698 et fait enclore à ses frais le petit cimetière, situé devant la porte principale de l'église et qui était depuis plusieurs années profané. — Jacques *Moreau*, septembre 1710, † le 17 décembre 1732, âgé de 67 ans. Il constate sur ses registres le 6 octobre 1711 un tremblement de terre qui se produisit en deux secousses violentes à 8 heures du soir et dont pendant toute la nuit le retentissement sou- terrain se prolongea. — Franç. *Bizard*, avril 1733, qui bénit le 22 avril 1770 la croix statio- nale du cimetière et résigne en juillet 1785. Il est inhumé le 13 janvier 1789, âgé de 82 ans. — Pierre *Chamars*, précédemment vicaire, août 1785, qui signe officier public en décembre 1792.

Les honneurs et droits seigneuriaux de la paroisse St-Pierre appartenaient pour partie aux seigneuries de la Grange et des Hérons ; — ceux de la paroisse de St-Just à la terre de la Va- renne, V. *ce mot*, acquise en 1636 par le seigneur d'Echeuilly. — Le pays était chargé de pauvres mais presque sans mendiants. Il dépendait de St-Pierre un commun de 17 arpents, où moyen- nant une redevance légère au profit du comte de Passavant, les habitants du village d'Argentay

avaient le droit d'usage exclusif pour leur bétail.

A l'extrémité vers S. du territoire, une troisième paroisse s'était constituée dès le XIe s. sous le vocable de St-Jean, dont l'église fut donnée en même temps que St-Pierre à l'abbaye St-Nicolas d'Angers. C'est l'église de la Lande-de-Verché, V. *ce nom*, devenue plus tard par suite d'une transaction inconnue le domaine d'une Commanderie — et vendue, comme Saint-Pierre, le 1er mars 1824.

Tout le territoire de la commune actuelle, comprenant les trois paroisses, dépendait de l'Evêché de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de la Sénéchaussée et du Grenier à sel de Saumur, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District de Montreuil-Bellay en 1788, de Saumur en 1790, — sauf la Lande qui en 1790 fut attaché à Vihiers.

Maires : Louis-Claude-Rosalie *de Cuissard*, juin 1791. — René *Dubois*, 16 floréal an X. — Louis *de la Selle*, 2 janvier 1808. — René *Robert*, juin 1815. — L. *de la Selle*, 12 juillet 1815. — R. *Dubois*, 23 janvier 1816. — Alex. *de Cuissard*, 4 février 1826, installé le 30 mai, démissionnaire en septembre 1830. — René-Etienne *Robert*, 15 septembre 1830. — Jean *Sorin*, 26 octobre 1840, installé le 8 novembre. — Al. *de Cuissard*, 2 octobre 1843, installé le 15. — Jean *Sorin*, 20 août 1848. — *Mazé*, 1865. — *Cesbron*, 1870, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 193 ; G Cures ; H St-Nicolas. Le fond du prieuré comprend cinq liasses et trente-deux volumes. — Cartul. de St-Nicolas, p. 79. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *Baugé-Menuau, la Varenne, la Lande-de-Verché, Argentay, Artenay, Echeuilly, la Pacaudière, Lavau, la Grange*, etc.

Verdaux (les), cne de *Rochefort-s.-Loire*, petite île de Loire, réunie aujourd'hui par la suppression d'une boire intermédiaire à l'île Taneray. — En est sieur en 1646 Ant. Blouin.

Verdelaie (la), cl., cne de *Cherré*. — A la famille Planchard en 1716, de qui l'acquiert Charles Gonouil le 20 septembre 1732 (H Saint-Aubin, Pr. de Champigné).

Verdelais (les), vill., cne de *la Bohalle* ; — f., cne de *Mûrs*.

Verdelay (le), ham., cne de *la Ménitré*, avec chât. ; — f., cne de *Tiercé* ; — (le Petit-), f., cne de *Cantenay-Epinard*.

Verdellère (la), f., cne d'*Etriché*.

Verdeline (la), nom donné parfois au ruiss. du Bois-Montboucher.

Verdellerie (la), f., cne de *Chantocé*. — *La Vadellerie* (C. C.).

Verderie (la), cne de *Cornillé* (Cass.). — Anc. domaine de la famille de Chérité au XVIe s. jusqu'aux dernières années du XVIIe s. — En est sieur en 1698, 1710 Marc Lemerle, écuyer, assesseur à la maréchaussée d'Angers, — Joseph Jourdan de Fleins, qui y meurt le 13 février 1779, âgé de 77 ans ; — f., cne du *Fief-Sauvin* ; — f., cne de *Freigné* ; — cl., cne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-G.* ; — cl., cne de *St-Germain-lès-Montf.* ; — f., cne de *Seurdres*.

Verdet, f., cne de *Beaupréau*.

Verdier (*Jean*), né à Angers vers 1610, fils de Jean V., enquesteur, puis lieutenant général au Présidial, siégeait comme conseiller au Présidial dès 1638. Il fut le premier professeur royal en droit français dans la chaire créée par l'Edit de 1679, dont il prit possession le 3 juin 1681. Il mourut à Angers le 2 juin 1689, laissant Mss. des Commentaires sur la Coutume, qui sont restés inédits. Il avait été en 1685 compris dans la première formation de l'Académie d'Angers et ne cessa de recevoir, durant la durée de son professorat, des témoignages particuliers de la faveur royale et de la sympathie de ses collègues, en souvenir sans aucun doute des temps de la Fronde angevine, où remplissant les fonctions de vice-maire, il avait constamment protesté de sa fidélité à la cause royale.

Moréri, *Suppl.* — Pocq. de Liv., Mss. 1068, et *Hist. de l'Univ.* — *Rev. d'Anj.*, 1878, p. 411-413. — Arch. munic. BB 96, f. 48.

Verdier de la Miltière (*Marie-René-François*), né à Angers le 10 juin 1751, conseiller au Présidial en février 1773, auditeur des Comptes de Bretagne en juillet 1778, juge au Tribunal de M.-et-L. en l'an V, puis vice président du Tribunal de première instance, conseiller à la Cour d'appel dès l'organisation de 1809, conseiller municipal depuis 1806, mort à Angers le 25 mars 1830. — On a conservé de lui huit couplets, signés seulement de son initiale (Angers, Pavie, 1816, in-12) : *Au 3e régiment de Maine-et-Loire.* — *A la Légion de Maine-et-Loire* ; sur l'air : *Allons, enfants de la patrie.* — Refrain : *Volez, jeunes français, formez vos légions. Le Roi* (bis) *de l'olivier ceindra vos nobles fronts*, — et de nombreuses pièces Mss. dont un assez vilain *Bouquet* présenté à Mlle Mars.

Verdiglon, f., cne de *St-Ellier*.

Verdigné, ham., cne de *Cernusson*. — *Terra de Verdineio* 1160-1174 (Liv. Bl., f. 46). — Anc. fief et mon noble, appart. à la famille d'Aubigné aux XVIIe-XVIIIe s.

Verdigny, cne du *Coudray-Mac*. — Anc fief et seigneurie appart. à la famille Volaige aux XVII-XVIIIe s. Deux jeunes filles de la maison, Marie et Marthe Volaige, âgées l'une de 24, l'autre de 22 ans, se noyèrent devant le bourg de Bouchemaine et y furent inhumées le 9 janvier 1727 ; — en est sieur Pierre-Maurice Perrault 1745. — A cette date le fief est uni à la terre de la Grise.

Verdois, f., cne de *Forges*, qui conserve peut-être le nom primitif du pays, *Virtiniacus* ; — donne le sien à un ruisselet, qui s'y jette dans les Terres-Noires, à 2,000 mètres.

Verdon, cne de *Maulévrier*, min à eau sur la Moine et min à vent. — Auprès se trouvent les *peulvans* décrits, t. II, p. 621.

Verdonnerie (la Grande-), f., cne de la *Poitevinière* (Cass.). — N'existe plus.

Verdonnière (la), ff., de *Chemillé*, dont une sur la paroisse St-Pierre, l'autre sur la paroisse Notre-Dame. — *La Verdonere* 1250 circa (Cartul. de Chem., f. 86) ; — f., cne de *Nueil-s.-Passavant*.

Verdu, cne du *Bourg-d'Iré*, nom d'une forêt

ıt il restait déjà à peine trace en 1784 et qui ıvrait primitivement toute la région S.-E. de commune, laissée en landes après le déboisent, puis défrichée et où se sont formées les t. de la Haute-Oirie, de la Chaussée, de Sau;né, de la Rousselière. La mét. de la Chaussée construite sur les deux étangs, qui se faient suite à la sortie du bois.

Verdun, f., c^{ne} de *la Possonnière*; — (le), iss. né sur l'extrême confin Nord de Montpollin, ıverse St-Quentin et Fougeré et s'échappe dans Sarthe après 13,000 mèt. de cours en Maine-L., où il a pour affluents la Fontaine-des-Grés, Saugon, les ruiss. de l'Etang et du Moulin-de-ıntpollin.

Verdure (la), f., c^{ne} de *Cholet*.

Vergeale (la), f., c^{ne} de *Segré*.

Vergeau, f., c^{ne} de *Chambellay*. — *Ver:ot* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie vendu ır Louise de Goulaines et Jean d'Espinay à Et. ınard, marchand, en 1557 (E 215); — ham., ıe de *Contigné*, sur l'emplacement d'une anenne forêt, dont il conserve le nom. — *Nemus* ε *Vergal* 1073-1103 (Cartul. du Ronc., Rot. 1. ı. 90), *Virgal* 1157 (St-Aubin, off. cl., t. V), qui appartenait au XIe s. à l'abb. du Ronceray.

Verger (le), f., c^{ne} des *Alleuds*; — cl., c^{ne} '*Andard*; — pâture, c^{ne} d'*Angers* N.; — f., ıe d'*Auverse*; — c^{ne} de *Brigné*. — *Le féaige, agnerie, etc. du V.* 1468, *l'hostel et apparεnances du V.* 1510, *le lieu, terre et seineurie du Verger de Linières* (C 106, f. 208), - Anc. fief et seigneurie avec manoir, dans le illage de Linières, et chapelle de la Trinité ondée le 19 janvier 1510 par J. Garindreau. — En est sieur Franç. d'Avort, mari de Marie iavary 1461, Louise Girault 1509, femme de Pierre Audoyer, Bonabes Freslon 1515, Marguerite de Broise, veuve Guill. Jounault, 1539, Pierre Jounault 1573, Pierre Dolbeau, par acquêt e 19 juin 1681 de Pierre Girault, — et la famille Dolbeau, dont l'héritière, en 1786, était veuve de nessire Félix-Mathias Corvin, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres. — Une autre maison noble du nom, mais dans le bourg même de Brigné, appart. à René Richaudeau, mari de Louise Barbot, 1568, Claude de la Roche, veuve de Jean Rigault, 1594, Franç. Rigault 1647; — f., c^{ne} de *Chambellay*; — cl., c^{ne} de *Chanteloup*; — f., c^{ne} de *la Chapelle-s.-O.*; — ham., c^{ne} de *Chaudefonds*; — f., c^{ne} de *Chazé-s.-Argos*; — f., c^{ne} de *Cholet*, appart. en 1711 à Béritault de la Chesnaie, en 1767 à André-Claude-Scév. de Livonnière; — f., c^{ne} de *Clefs*; — f., c^{ne} de *Cossé*; — f., c^{ne} d'*Echemiré*.

Verger, m^{on} b. et f., c^{ne} d'*Ecouflant*. — Anc. m^{on} noble, domaine au XVI-XVIIe s. de la famille Landivy, dont les portraits décoraient la chapelle de Préau dans l'église paroissiale, plus tard à la famille Chotard et par succession à Louis-Edouard Pissonnet de Bellefonds, ancien capitaine au régiment de Penthièvre en 1786. Le domaine fut acquis vers 1792 par le conventionnel Choudieu et par lui peu après revendu, quoiqu'il en ait pris plus tard le nom pendant son séjour en Belgique. En dépendaient les fermes de la Chiennerie et de Launay en l'an XI. L'édifice, construction du XVIIe s., remaniée au XVIIIe, domine à distance vers N., sur une crête du rivage, la rivière de la Maine. Une grande cour le précède, dont la ferme occupe les dépendances. Vers S. un vaste jardin se termine par un petit bois. De ce côté, vers l'angle O., attient aux bâtiments une chapelle rectangulaire, bénite le 19 octobre 1711 par Pierre-Claude Chotard, prieur-curé de St-Gilles de Mallièvre, sans conserver d'ailleurs trace aucune d'ornementation ni de sa destination primitive, sauf une simple croix à l'intérieur. Une large rampe en pente douce, plantée d'une belle allée de marronniers, donne accès à l'enclos.

Verger (le), f., c^{ne} d'*Ecuillé* (Cass.), appart. à Guill. Olivier, sommelier du roi, en 1480; — ruiss. né sur la c^{ne} du *Fief-Sauvin*, s'y jette dans la Paillerie; — 1,400 mèt. de cours; — cl., c^{ne} du *Fuilet*; — f., c^{ne} des *Gardes*, détachée en 1853 de la Tour-Landry; — c^{ne} de *Gohier*. — *Le fief et châtellenie du Verger-Gohier* 1772, dépendance, comme le Verger-Blaison, de la terre de Lambroise, dont le seigneur présentait à ce titre la chapelle St-Léger desservie en l'église de Gohier (E 432); — f., c^{ne} de *Jarzé*; — f., c^{ne} de *Joué-Et*. — *Herbergamentum seu manerium de Viridario* 1295 (G Joué. Dom., t. I, f. 2). — *La maison, terre, fief et seigneurie du V.* 1539 (C 106, f. 154). — *Le lieu, terre, fief et seigneurie, domaine, etc. du V.* 1608 (Ibid., f. 515). — En est sieur Jean de la Grue, écuyer, 1443, n. h. Jacq. du Plantis 1539, plus tard le seigneur du Plessis-Baudouin. Il fut vendu judiciairement le 1er décembre 1608 sur Guy Pierres à Jacq. Fortin, et par retrait féodal du 25 décembre 1610 réuni à la terre de Joué. — Le fermier Onillon était le 12 mars 1793 à la tête des premiers insurgés; — f., c^{ne} de *la Jumellière*; — f., c^{ne} du *Lion-d'Ang.*; — m^{on} b., dans le bourg de *Marans*; — ham., c^{ne} de *Mélay*; — f., c^{ne} de *Montguillon*; — f., c^{ne} de *Montilliers*; — c^{ne} de *Mozé*. — Anc. m^{on} noble dans le vill. du Temple, appart. en 1785 à dame Renée Pasqueraie, veuve de Pierre-Guill. Hullin, chevalier, qui y fit bénir le 24 septembre une chapelle neuve; — f., c^{ne} de *Neuvy*; — f., c^{ne} de *Noellet*. — En est sieur par acquêt de Math. de la Mothe, écuyer, P. Moreau 1539 (C 105, f. 172), Jean de Ballodes, gentilhomme servant, mari de Jeanne Cuissard, 1640; — ham., c^{ne} du *Pin-en-M.*; — f., c^{ne} de *la Plaine*; — f., c^{ne} de *la Pommeraie*; — f., c^{ne} du *Puiset-Doré*; — cl., c^{ne} de *Ste-Gemmes-d'And.*; — f., c^{ne} de *Ste-Gemmes-sur-L.*, vendue nat^t sur les Visitandines d'A. le 4 mars 1791; — cl., c^{ne} de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; — f., c^{ne} de *St-Hilaire-du-B.* — Anc. fief appart. en 1640 aux enfants de Nic. Humeau, avec droit d'y édifier tours, forteresse, grilles, douves et fossés (G Cures); — ham., c^{ne} de *St-Macaire*, vendu nat^t le 4 brumaire an V sur Lebacle d'Argenteuil; — f., c^{ne} de *Saint-Michel-et-Chan-*

veaux. — Y résidait en 1669 Mathurin Gérard, mari de Jacquine Melin, « vendeur d'eau-de-vie « en détail » ; — chât., c^ne^ de *St-Pierre-Maulimart*. — Anc. habitation de M. Tristan Martin, V. *ce nom*, t. II, p. 610. On y voit encore de profondes excavations, restes de mines de plomb et d'étain, « la grande fosse d'eau ou minière », comme disent des titres de 1421 et 1559. Des recherches nouvelles y furent entreprises encore mais sans suite par Christ. Bautru, sieur de la Roullerie, lieutenant de l'artillerie, que des lettres patentes du 15 avril 1641 avaient autorisé « à descouvrir à Montreveau ». J'ai publié l'acte entier dans le *Bulletin de la Soc. Industrielle d'Angers*, 1857, p. 330 ; — c^ne^ de *St-Sulpice-s.-L.* — *Le Verger-Blaison*, dépendance, comme le Verger-Gohier, de la terre de Lambroise.

Verger (le), chât., c^ne^ de *Seiches*. — *Terra de Virgulto* 1152 (Hauréau, *Gall. christ.*, pr. 156). — *Capella in manerio seu loco vulgaliter nuncupata Viridarium seu Le Verger construenda* 1320 (H Chaloché, II, 133). — La terre appartenait dès les premières années du XIIe s. à Hugues de Mathefelon qui en fit don à l'abbaye de Chaloché. Elle était revenue dès le XIIIe s. en mains laïques et avait pour seigneur en 1312 Hugues Lejau, *Galli*, fils de Thibault, et mari de noble dame Alice de Tron. En 1320 il fonda au manoir une chapelle en l'honneur de la Vierge et de tous les Saints, et confirma à l'abbaye de Chaloché l'abandon de ses droits de dîmes dans les paroisses de Seiches et de Corzé, à la charge de desservir l'autel nouveau de trois messes par semaine. Le 4 février 1360 il vendit à Etienne Oury, « son herbergement appelé « le Vergier, tant maisons, vergiers, cloaisons, « terres, vignes, prez, pastures, boyz, haiz, « arbres chargeuz et non chargeuz ». — Dès avant 1390 le domaine était échu par héritage, est-il dit, de m^e^ Guill. Cadoret à Philippon des Vaux ou Desbans, écuyer, inhumé aux Minimes d'Angers et fondateur par un testament admirable, V. *ci-dessus* p. 426-427, de la chapelle de St-Mathurin sur la levée. On ne sait à quel titre en est seigneur en 1441 Pierre Chabot, bourgeois d'Angers, qui cette année en décembre obtient du roi l'autorisation de « fortiffier et emparer « de murailles, tours, fossez, tournelles, portes, « pont leveiz, palis, eschiffes, barbecanes et « autres fortiffications » son « lieu et hostel « appellé le Vergier, assis en bon trespas » et qui devait devenir le refuge des habitants d'alentour pillés et rançonnés par les gens de guerre, « tant de nostre parti que autres », dit le roi. Le nouveau maître rend aveu au château de Baugé dès le 31 août 1447, pour « son chastel « et maison forte », avec l'étang y joignant, un moulin, une garenne de 100 quartiers, le droit de senage ou de 12 deniers, le jour de la Madeleine, sur tous les pêcheurs du Loir, depuis le port de Seiches jusqu'au portineau de Longue-Ile. — Il était tenu lui-même à présenter au château de Baugé, à muance de seigneur, « ung « bousson de boys empené de plumes d'aigle et « encornaillé d'or par hault et par bas », et à [illegible]nir 40 jours de garde en son manoir. — [illegible] Lecamus, mari d'Yvonne Chabot, héritière [illegible] la principale part de son oncle Pierre, [illegible] 9 mars 1482, n. s., pour 4,300 écus d'[illegible] « chastel, terre et seigneurie », avec quatre [illegible]ries, un moulin et tous ses droits, à haut et [illegible]sant Pierre de Rohan, seigneur de Gyé, [illegible]chal de France, qui racheta de divers [illegible] les autres parts engagées et se mit tout [illegible] transformer le domaine par l'éclat d'une [illegible] nouvelle. Il commença par « de nouvel faire [illegible] « tir et édiffier ung grand, sumptueux, [illegible] « et puissant logis et chastel, garny de [illegible] « pourtaulx, foussez et doves à fons de [illegible] « aultres édiffices de grant sumptuosité et [illegible] « pence, en faisant abatre et desmolir l'[illegible] « chastel » et en fit une des résidences les [illegible] splendides de l'Anjou, et, disait-on, de Fr[illegible] Il y employa pour architecte Collin Byard [illegible] non pas, comme le répètent tous les [illegible] angevins, Jean de Lespine, qui n'était [illegible] même né. Dès la première année l'enclos du [illegible] fut entouré d'un mur de plus d'une lieue [illegible] circuit avec « plusieurs estangs, viviers, [illegible] « fontaines, bestes, oiseaux et autres deduitz [illegible] « plaisirs », et l'œuvre entière se trouva [illegible] bientôt à recevoir le jeune roi Charles VIII, [illegible] vint y séjourner du 30 juillet au 8 août 14[illegible] l'amiral de Graville et divers autres seigneurs. Plusieurs lettres en sont datées qu'a publ[illegible] récemment M. le duc de la Trémoille (1875, [illegible] in-8°, de 264 p.). Le roi y revint avec la [illegible] 13 septembre 1490. — Les aveux postérieurs notamment celui de 1615 par Pierre de R[illegible] et de nombreux dessins donnent une idée spl[illegible] de cette demeure plus que royale. — Six [illegible] rondes, à couronnement de machicoulis, cre[illegible] et haut toit pointu, le mur plaqué de [illegible] de St-Jacques en saillie, se reliaient par des courtines, surmontées d'un chemin de ronde et qui [illegible]maient une haute enceinte, bordée extérieurement de larges douves vives, à revêtement de briques. Un pont-levis, entre deux tours rondes à [illegible] forme rase, donnait accès dans la première cour fermée à droite par le logis des cavaliers, à gauche par le quartier des gens de pied. Une [illegible] douve vive, couronnée d'une balustrade à [illegible] franchie par un second pont-levis, précédait le [illegible] logis transversal, contenant la galerie des [illegible] galerie de Vénus. L'escalier, ouvrant au [illegible] était couronné d'une statue équestre du mar[illegible] de Gyé et, au-dessus, d'un joli beffroi entre deux tourillons, armorié *de gueules à 9 macles d'or posées par 3 en pal*. A cette façade princ[illegible] de la cour d'honneur, correspondait, reliée par [illegible] appartements particuliers des officiers et des [illegible]selles, un second corps de logis parallèle, qui [illegible]prenait la salle de comédie et la chapelle dom[illegible]tique, avec une galerie supérieure, communiquant à la chambre du roi et à la chambre du [illegible] En dehors et au-devant du château vers [illegible] s'étendaient les jardins traversés par « une [illegible] « ou promenoir couvert d'un berceau d'arbr[illegible] d'une longueur de 800 pas. Elle menait de [illegible]

ail jusqu'au Loir, où un petit logis dit « la : Maison neuve autrement de plaisance » don-ıait abri aux promeneurs. — A l'opposé vers l'E. l'autres jardins dits *les Carreaux* contenaient es pavillons des jardiniers, avec communication ur le parc ; — à 1,000 pas du château, près « une : maison seigneuriale nommée la Grange », se encontrait « une autre grande maison nommée : le Chenil »; — près la chapelle N.-D.-de-la-;arde, un jeu de mail ; — plus près du château, ın jeu de courte-paume ou tripot.

Le seigneur avait privilége exclusif de chasse lans les paroisses de Seiches et de Montreuil, ıt droit de contraindre à sa volonté les parois-;iens de Seiches, Marcé, la Chapelle-St-Laud, .ézigné et Baracé à faire la huée aux loups. – Malheureusement le domaine restait à peu ırès sans dépendances ni territoire féodal. Des ettres patentes de 1503 et de 1509, d'autres ıncore en 1517 accordèrent au seigneur les droits le haute justice. Le séjour du roi François Ier, ın juillet 1518, valut à Charles de Rohan 'octroi de quatre foires annuelles aux jours lu 28 janvier (Saint-Julien), du 3 mai (Sainte-Croix), du 29 septembre (Saint-Michel) et du nardi de Pâques, et d'un marché hebdoma-laire tous les mardis, « pour la décoration et « augmentation de la dite seigneurie, qui est une « des plus belles marques de seigneurie et « maison, qui soit en nostre royaume, et en bon « et fertil païs, sur rivière navigable et en lieu de « nourriture de bestiail et habondant en blez et « vins ». — L'acquisition, en 1574-1575, des fiefs de Sétaignes, des Vignes et de Bronnes, de la terre de la Roussière-Mathefelon, fit mieux encore, mais quand en vertu de sa propriété nouvelle l'acquéreur prétendit à la seigneurie de la paroisse de Seiches, il dut reconnaître la suprématie antique de l'abbesse du Ronceray, maintenue contre lui par arrêt du 8 juillet 1651.

En 1565, le 7 novembre, le roi Charles IX vint demander l'hospitalité pour la nuit avec sa mère, sa sœur Marguerite et le duc d'Orléans, son frère. Il y revint et s'y arrêta deux jours les 8 et 9 mars 1570; — après lui le duc d'Anjou le 21 avril 1578, — et vingt ans plus tard, le 23 mars 1598, Henri IV y était logé et en partit le 30 pour recevoir la soumission du duc de Mercœur. La reine-mère s'y rendit le 3 avril 1619 pour tenir sur les fonts un enfant du comte de Montbazon, et en repartit le 7. — Elle y revint coucher le 28 février 1620, et Louis XIII le 5 août suivant, pour y amener encore le 4 juin 1629 la jeune infante d'Espagne, reine de France, escortée depuis Tours par le duc de Montbazon, avec les dames de Conti, de Guise, de Montpensier, de Verneil, de Gyé, de Luynes, qui y séjournèrent deux jours. — Ce fut là une des dernières fêtes, et tout ce qu'on en a conté depuis est de pure invention. La demeure devint tout d'un coup déserte, après la Fronde. Elle appartenait en 1757 à Hercules-Mériadec de Rohan-Guémené, duc de Montbazon, qui meurt le 21 décembre à Ste-Maure. Sa veuve et l'aîné de ses quatre fils, Jules-Hercules de Rohan, dépecèrent presque aussitôt la terre en vendant les fiefs qui y avaient été rattachés à grand'peine. Enfin par acte du 6 mars 1770, — non pas en 1778 ni en 1788, comme on le dit ailleurs, — le domaine même avec le château fut aliéné par le prince et la princesse de Rohan-Guémené aux mains de M. Héard de Boissimon. On prétend que sur le bruit des vanteries répétées du petit gentilhomme, qui se carrait trop haut d'avoir acquis la dépouille des Rohan, la famille, à défaut du vendeur, intervint. Le cardinal de Rohan requit et obtint à son profit le retrait lignager, qui fut consommé le 26 mai 1771 devant les notaires royaux de Baugé. Il fit procéder directement à la démolition du château, entreprise dès 1776. Les *Affiches* du 27 décembre annoncent la vente des matériaux, qui devaient fournir 115 milliers de tuffeau de la plus belle qualité, 2,000 pieds de charpente, 40,000 pieds de soliveaux, dans les combles seuls 60,000 pieds de bois de chêne, 60,000 pieds superficiels de dorure. La destruction d'ailleurs à cette époque ne comprenait que la partie des bâtiments supérieurs aux appartements du rez-de-chaussée et du premier étage, à hauteur de la voûte de la chapelle. — L'œuvre n'était pas achevée encore quand un bail général de la terre, fiefs et seigneuries, fut passé le 27 juin 1783, et pour neuf années, avec Jacques Leroy. — Le 22 décembre 1791 ce fermier acquit la propriété entière du fondé de pouvoirs de la famille de Rohan, moyennant 60,000 fr., et s'installa une habitation dans les servitudes de la cour d'entrée. C'était un patriote ardent, qui ayant honte de son nom, l'échangea dès lors pour celui de *Du Verger*. Elu membre du Directoire départemental, il fut délégué par ses collègues avec Bénaben, comme commissaire civil auprès de l'armée de la rive droite, mais dès le premier jour se fit tuer dans une embuscade. Sa veuve, Louise-Françoise Farcy, eut à lutter, pour garder son bien, contre la municipalité de Seiches, qui, soupçonnant un fidéi-commis, avait fait afficher de nouveau le domaine à titre national. Le District de Baugé ordonna la radiation réclamée, mais il fallut en fin de compte en appeler à la Convention, qui sans doute ratifia le marché primitif, puisque l'adjudicataire resta nantie et y éleva ses cinq enfants. Le troisième et le dernier survivant est le général baron Du Verger, V. *ce nom*, qui y est mort le 11 janvier 1874. Après lui la terre, comprenant encore plus de 153 hect., a été vendue le 14 juillet 1874 pour la somme de 285,000 fr. à M. Grimault.

Dès les premiers jours le maréchal de Gyé avait fondé auprès de son château un *prieuré* pour une colonie de religieux, — non de Célestins ni de Mathurins, comme disent Bourdigné ou Boulainvilliers, — mais de religieux *de Ste-Croix* de la Bretonnerie, qui s'engagèrent, par transaction du 5 juillet 1493, à y tenir résidence au nombre de treize, dont un prieur, en y célébrant, comme à Ste-Croix de Paris, les offices canoniaux et la grand'messe, moyennant un revenu assuré de 400 livres et la construction d'une habitation avec chambres d'hôtes, four, écuries. Leur église ou chapelle fut consacrée par l'évêque Jean de Rély en 1494 et était célèbre pour sa magnificence. On y

voit comme *prieurs :* Nicole *Le Doc*, 1505. — Ambroise *Goubard*, qui figure à genoux et présenté par un évêque à la Vierge, dans un tableau recueilli au Musée d'Angers, XVIe s., — Jacq. *Girardin*, 1686, — Charles *de Tours*, 1716, — Louis-Henri-Casimir *de Rohan*, 1722, — Louis *Guillard de la Boissière*, 1756, prieur en même temps de Chavagnes-les-Eaux, et qui y avait transporté partie du mobilier du Verger. — Pierre-Franç. *Brénigard*, vicaire de Durtal, 1780, 1790. Il n'avait plus avec lui à cette dernière date qu'un seul religieux.— Une cour d'entrée, plantée de quinze noyers, précédait l'escalier de sept marches, conduisant à un parvis de six arcades, dans lequel ouvrait l'église. Sur la porte même, un jubé avec buffet d'orgues; dans la nef, à gauche, la chapelle dite des *Dix mille matriers*, avec autel de velours cramoisi à fleurs d'or et trois portraits; plus loin, la *chapelle ardente*, avec deux statues de terre cuite et un bénitier en marbre blanc; plus loin encore la chapelle de *l'Annonciade*, avec autel précédé de deux statues et éclairé par un précieux vitrail figurant *Jésus et la Vierge*; — dans la nef, trois tombes; sur le grand autel, trois statues; vis-à-vis, l'autel de St-Sébastien, avec statue du saint; — dans le chœur, 54 stalles hautes ou basses, sur deux rangs, avec boiserie recouverte d'une tapisserie soie et laine, représentant *la Passion*, un lutrin, et plus haut, entouré d'une balustrade de fer, le tombeau du maréchal de Gyé, avec statue en porphyre sur un socle de marbre noir; — enfin le sanctuaire, exhaussé de quatre marches, avec autel décoré de trois tableaux et de cinq statues dont quatre sur piédestaux; à droite, la *chapelle des princes*, avec trois statues et trois bancs de bois sculpté, d'un admirable travail. — A l'entrée s'ouvrait l'enfeu nouveau des Rohan, dont les tombes furent brisées dès les premiers mois de 1790 et les cadavres profanés. L'ancien grand caveau ouvrait dans le chœur et garda longtemps encore six grands tombeaux de plomb et six petits très-vieux et intacts. De la maison conventuelle, à peine restait-il debout et habitable le pavillon du prieuré où le dernier titulaire déclara vouloir tenir résidence.

Le tout, église et prieuré, cloîtres et parterre, fut vendu natl le 10 juin 1791 pour la somme de 5,500 livres au cit. Besognard-Bigotière, — sous la réserve du mausolée du marechal de Gyé et du mobilier à réclamer par la famille de Rohan dans un délai de trois mois, qu'elle laissa passer, et avec une clause de reprise de la chapelle au prix d'estimation, si l'organisation nouvelle la jugeait utile au culte comme oratoire. L'acquéreur se hâta d'enmurer les cloîtres, qui ont été retrouvés depuis et dégagés, et établit dans le prieuré une salpêtrière. Son gendre, M. Langlois, recouvrit de terre le carrelage du réfectoire et y installa en 1820 un labyrinthe, planta force platanes, sophora, vernis, sycomores. M. de Beauvoys, V. *ce nom*, qui acheta la propriété en 1822, fit disparaître partie des bâtiments encombrants, créa un ruisseau, disposé en deux bassins, dont un contient une tourelle avec volière établie en 1847, et y organisa des expériences sur la culture des vieilles vignes, à l'igname, des plantations d'ailante. Le domaine désigné aujourd'hui du nom de *Ste-Marie*, comprend encore 35 hectares.

Du château même des Rohan il ne reste plus que les douves, les deux tours découronnées du portail, les deux tours d'angle et celle encore de la courtine bordant le côté vers S. de la basse-cour, où les anciennes salles et les écuries des gardes sont disposées en habitations. Une des portes basses conserve seulement quelques sculptures et son archivolte décoré d'un collier de l'ordre de Saint-Michel. La douve qui précédait la cour d'honneur a été comblée avec les débris et les deux cours réunies et plantées d'arbres magnifiques. Deux énormes piliers indiquent l'emplacement du porche de la galerie qui conduisait à la chapelle.

Près la ferme, se rencontre la fuie ancienne, — plus loin vers l'E. le haut bâtiment des jardiniers à distance aujourd'hui des jardins et du potager profondément encaissés; — une maison, à toit mansardé, sur le bord d'un chemin, est encore désignée sous le nom de *Jeu de paume*. Tout le pays a été longtemps peuplé des épaves de ce grand naufrage et dans les bourgs de Seiches et de Mathefelon il n'est pas rare de rencontrer des portes, des volets, des angelots, des têtes brisées qui en proviennent. La statue du maréchal, couché en habit de guerre sur son tombeau, XVIe s., a été vendue 100 francs en 1820 à un marbrier qui l'a débitée en rosaces; la tapisserie de la Passion décore actuellement les murs de la cathédrale d'Angers, — V. les légendes en vers français dans le *Répert. arch.*, 1868, p. 167; — plusieurs vitraux, dont un *Crucifiement*, une Vierge, un *St Jacques*, sont entrés récemment dans le cabinet de M. d'Houdan; — deux tableaux italiens ont été vendus encore en 1876 à Angers. — 23 panneaux de verrières de la chapelle faisaient partie du cabinet Grille; d'autres se retrouvent dans le cabinet Mordret, dont une est la représentation à genoux du maréchal, qui figurait près le grand autel. On en voit un dessin dans Gaignieres, t. VII, p. 102, ainsi que celui de la tapisserie de la salle de billard, où étaient représentées les étapes diverses de la vie de Pierre de Rohan, comme homme d'armes, guidon, enseigne, général et marechal, Ibid. 97-100, V. aussi Montfaucon, IV, 24; — dans Gaignières encore, le dessin de sa statue équestre, placée jadis au-dessus de la porte d'honneur, VII, 96, 103, V. aussi Montfaucon, IV, 25 et Lenoir, d'Agincourt, VII, 108, — et le portrait des trois fils du maréchal et de sa première femme, d'après un vitrail du chœur, VII, 106, V. aussi Montfaucon, IV, 26. — Des vues d'ensemble du château ont été gravées, — non sans quelque exagération de magnificence, — par Mérian, Silvestre, Tassin et Boisseau; l'œuvre de ce dernier devenue introuvable et dont un exemplaire est conservé dans Gaignières, est celle qu'a reproduite, en la réduisant, M. Vidal. — Bouju, V. *ce nom*, avait consacré à la description du château tout un

ème, mis plus tard en vers latins par l'an-**vin** Lemercier.

Au milieu même des 132 hectares qu'enferme **nceinte** encore intacte du parc, peuplé notam-**ent** de gigantesques peupliers de Caroline, **lève** un monticule, où se trouve creusé le puits **la** maison dite de *St-Gilles*, ancien ermitage, **près** duquel vers N. s'amoncellent d'énormes **ocs** de grès d'où l'on aperçoit Durtal et Villé-**que**. — Un ruisseau d'eau très-vive, descendant **Princé**, forme un instant limite avec la Cha-**lle-St-Laud** et, grossi de toutes les sources de **butte** des Blinettes, pénètre en Seiches au pont **l'Arran**, sous la grande route de Paris, et se **tte au** N. du château dans le Loir, en traver-**nt** l'enclos dans toute sa longueur. Il y for-**ait** autrefois deux étangs, dont les chaussées **stent** reconnaissables. — Au dehors, près la **vière**, se remarque une grotte naturelle formée **ins** un banc d'huîtres. La porte avec ses piliers **grès** a été disposée telle quelle en 1860, et **i-devant** a été installé un monolithe en grès de **mètres** de long.

Arch. de M.-et-L. G 703, f. 57; H Chaloché, II, 146; Baugé, 596, — et un beau plan du domaine donné par . Lelo.g, avoué. — Arch. comm. Et.-C. — Notes Mss. Talot de Beauvoys. — Hennin, *Monum. de la Mon.* — Louvet, ns *la Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 285; 1855, t. I, p. 291; II, p. 289, 291, — et Oudin, ibid., 1488, 1490. — *Répert. rch.*, 1869, p, 147-155. — Chartrier du château du erger, comprenant deux volumes dont un surtout riche en ocuments intéressants (1312-XVIII[e] s.).

Verger (le), f., c[ne] de *Seurdres*, vendue at[t] le 27 ventôse an VI sur La Moussaie; — am., c[ne] de *Tilliers*. — Anc. fief et seigneurie ppart. en 1635 à messire Louis Leroux; — c[ne] e *la Tour-Landry*, anc. domaine acquis de . h. Franç. de Martineau par Jean Guinoiseau 1580 (603); — c[ne] de *Vauchrétien*, domaine acquis e Jacquine Poyet, veuve Surguin, par P. Tremlier 1583; — vendu nat[t] le 28 prairial an IV ur Letourneux d'Avrillé; — f., c[ne] de *Vern*.

Verger (le Grand-), f., c[ne] d'*Angers* .-O.; — f., c[ne] de *Chantocé*. — En est sieur ené de la Roche, écuyer, 1538, Jean de Bal-odes 1640, la famille Guerrier 1680; — au-evant se dresse une énorme croix en granit; — , c[ne] du *Fief-Sauvin*.

Verger (le Petit-), c[ne] d'*Angers*, ancien omaine de St-Serge, vendu nat[t] le 10 février 790; — f., c[ne] de *Baugé*; — ham., c[ne] de *Chantocé*; — f., c[ne] de *Chaudron*; — f., c[ne] e *Corné*; — ham., c[ne] du *Fief-Sauvin*; — ., c[ne] de *Montjean*; — cl., c[ne] de *Trélazé*.

Verger (St-Gilles du), à Angers. — V. t. I, . 60.

Verger-Blaison (le). — V. *le V.*, c[ne] de *St-Sulpice*.

Vergères (les), m[in] à vent, c[ne] de *Thouarcé*, onstruit en 1849.

Verger-Gatine (le), f., c[ne] d'*Ecuillé*, au alte de la côte, avec un haut sapin, le tronc énudé, taillé en parasol, qu'on aperçoit tout ux alentours.

Verger-Gohier (le). — V. *le V.*, c[ne] de *Gohier*.

Vergers (les), cl., c[ne] de *Jallais*; — f., c[ne] de *St-Jean-des-M.*, appart. à Urbaine Boret, maîtresse d'école de filles de la paroisse Ste-Croix d'Angers, qui y constitua par testament du 6 mars 1695 une rente de 50 liv. au profit de son école (GG 207).

Verger-Soreau (le), f., c[ne] de *St-Lambert-des-Levées*.

Vergette, f., c[ne] de *Broc*, ancienne dépendance de la Godefrairie, acquise de Gabriel-Armand de Ruzé par l'avocat Pesse en 1755, et advenue par acquêt nouveau le 27 octobre 1819 à M. Douaire. — A 300 mèt. au N.-E., sur le coteau dominant le ruiss. de Meaulne, s'ouvre une grotte, comprenant trois chambres creusées dans le tuffeau, avec une table et trois chaises de pierre, — et au-dessus, un joli bouquet d'arbres. A l'entrée on lit : « C'est dans cette « grotte que Jean de Daillon, sieur du Lude, se « réfugiait dans sa proscription qui a duré de « 1461 à 1468, lorsqu'il était poursuivi par les « suppôts de Louis XI. Né à Bourges le 2 juillet « 1423, il mourut en Dauphiné en février 1482 ». On prétend que les seigneurs du Lude conservaient depuis ce temps, par reconnaissance, la ferme aux descendants de la famille qui avait nourri le proscrit.

Verglacière (la), f., c[ne] de *Bécon*; — f., c[ne] de *Chemillé*, nommée ainsi dès 1244 dans le Cartul. pap. de Chemillé, ch. 32, — vendue nat[t] sur Lebascle d'Argenteuil le 27 prairial an VI; — f, c[ne] de *Jarzé*.

Verglacières (les), ham., c[ne] de *Fougeré*.

Vergnaie (la), f., c[ne] de *la Tessoualle*. — *La V.-Baron* 1735, domaine de l'abb. de Bellefontaine.

Vergne (la), f., c[ne] de *Parcé*. — En est sieur n. h. Charles du Boul 1611, Alexandre du Boul 1706; — f., c[ne] de *la Renaudière*, vendue nat[t] sur Luc-René Gibot le 17 prairial an VI; — donne son nom à un ruiss. né sur la c[ne], qui s'y jette dans la Vrenne; — f., c[ne] de *Vernantes*.

Vergne (*Dominique-Marie*), né à Beaufort le 26 février 1757, fut, aussitôt après son ordination, retenu pour vicaire par le prieur-curé Bernard, et, quand son successeur Hugues Pelletier eut été élevé à l'épiscopat, il hérita en titre de la cure constitutionnelle, où il prit vivement parti pour la Révolution avec d'autant plus d'autorité que son mérite et son caractère étaient plus respectés. Pourtant dès la fin de 1794 il avait, paraît-il, rétracté son serment et au premier jour de la liberté du culte, il en reprit l'exercice public. La loi du 19 messidor an VI l'atteignit comme réfractaire, et il fut compris dans le convoi de prêtres qu'emportait *la Bayonnaise*. Débarqué le 29 septembre 1798 à Cayenne, il mourait dès le 15 novembre de la peste à l'hôpital de Sinnamary. — Un petit Mss., in-12, de 51 fol., est conservé à l'Hôtel-Dieu de Beaufort, qui a pour titre : ***Récit historique et funèbre de la vie et de la mort de M. Vergne, ... décédé en odeur de sainteté et martyr de sa religion, à la Guyane française...***

Denais, *Notre-Dame de Beaufort*, p. 379-383.

Vergneau (*Jean*), maître architecte, à Beau-

préau, restaure en 1755 le clocher de St-André-de-la-Marche.

Vergonnes, canton de *Pouancé* (7 kil.), arrond. de Segré (18 kil.); — à 54 kil. d'Angers. — *G. miles de Vergona* 1035-1060 (Cartul. du Ronc., Rot. I, ch. 10). — *Vergona ecclesia* 1072 (1er Cartul. St-Serge). — *Ecclesia de Vergona* 1102-1124 (Cart. Noir de St-Maurice, ap. D. Houss., XIII, 1506). — Sur un haut plateau (108 mèt.) boisé vers N., les bords en pente au S. vers la Verzée, au N. vers l'Araise, — entre la Chapelle-Hullin (4 kil.) au N., Grugé-l'Hôpital (5 kil.) au N.-E., Chazé-Henri (5 kil.) au N.-O. et à l'O., Noellet (3 kil. 1/2) au S. et au S.-O., Combrée (7 kil.) à l'E.

La route départementale de Segré à Rennes passe directement de l'E. à l'O., longeant le rebord extrême du coteau, empruntée durant la traversée du bourg par le chemin d'intérêt commun de Renazé à Vritz, qui descend du N. au S.

Y forment en partie limite vers S.-E., les ruiss. du Grabotat et des Mortiers, vers N.-O. le ruiss. de l'Etang-Bérard, tous trois nés sur la commune.

En dépendent les hameaux de la Blésinière (5 mais., 20 hab.), de la Fleuriaie (3 mais., 15 h.), du Marais (5 mais., 20 hab.), de la Fontenaie (3 mais., 19 hab.), de la Delinaie (3 mais., 19 h.), de Horion (3 mais., 11 hab.), de Toulon (4 mais., 18 hab.), de Beausoleil (4 mais., 11 hab.), des Bois-Joulain (3 mais., 22 hab.), de la Garenne (3 mais., 18 h.), et 30 fermes ou écarts.

Superficie : 1,038 hect. dont 173 hect. en bois.

Population : 109 feux, *500* hab. en 1720-1726. — *110* feux, *248* hab. en 1789-1790. — *389* hab. en 1830. — *398* hab. en 1841. — *454* h. en 1841. — *454* hab. en 1851. — *451* hab. en 1861. — *385* hab. en 1866. — *441* hab. en 1872. — *443* hab. en 1856, dont *99* au bourg (29 mais., 29 mén.), placé sur la crête extrême du plateau et en vue de la vallée.

Ni assemblée, ni foire.

Perception et *Bureau de poste* de Pouancé.

Mairie avec *Ecole mixte* (Sœurs de Torfou), construite par adjudication du 7 janvier 1863.

L'*Eglise*, dédiée à St-Martin de Tours (succursale, 5 nivôse an XIII), prend son entrée dans la cour même de l'école. Incendiée pendant la chouannerie et reconstruite sur ses anciens fondements, elle présente une étroite et basse nef, nue et vide, avec chœur à fond plat, où trône une statue du Christ enseignant, entre les statues de St Martin et de St Pierre; — à droite et à gauche autels de la Vierge et de St Joseph, ce dernier ayant dépossédé la dévotion antique de St Sébastien, dont la statue gît à terre.

Le *presbytère*, racheté le 28 nivôse an IX par un groupe d'habitants et cédé à la commune autorisée d'une ordonnance du 12 mai 1814, se rencontre presque vis-à-vis l'entrée et sur la droite du chemin qui descend vers Noellet; — en avant du bourg vers l'O., le *cimetière*, acquis par ordonnance du 3 juin 1834.

Aucune trace antique n'a été relevée sur le territoire, quoiqu'il fût traversé certainement par la grande voie de Segré à Pouancé. — L'existence [illegible] la paroisse est constatée dès le milieu du [illegible] glise en appartenait au seigneur, qui en 10[illegible] pris l'engagement de n'y pas attacher [illegible] moines que ceux de St-Serge d'Angers, [illegible] vers 1120 l'évêque Rainaud de Martigné [illegible] avait sans doute racheté la propriété, l'[illegible] l'abbaye de Marmoutiers. Les Bénédictins [illegible] raissent y avoir fondé aucun établissement religieux; jusqu'à la fin du XVIIe s. l'ab[illegible] conserva seulement la présentation qui [illegible] était revenue à l'évêque. — Les registres [illegible] montent à 1595.

Curés : André *Layzé*, 1595, † le 18 juin [illegible] Ce devait être un savant, voire un véritable [illegible] phile, car son premier registre de paroisse [illegible] verso de la couverture une large étiquette [illegible] mée, où se lisent ces mots : *Je suis de la libr[illegible] de messire André Layzé, prestre, [illegible] Vergonne, 1601*, avec sa signature et [illegible] raphe autographes. C'est le seul *ex libr[illegible]* cette date et assurément le plus curieux [illegible] connaisse en Anjou. — Robert *de Gohier*, [illegible] 1616. Il avait fait deux voyages en Italie [illegible] un à Rome et à Lorette. Son premier reg[illegible] qui est des épousailles, porte en tête [illegible] de sa main à la plume deux scènes [illegible] *Danse des morts : — La Mort joue* [illegible] *musette, — La Mort entraine* une marié[illegible] plus loin, dans le même volume, au [illegible] l'inscription des sépultures, deux autres [illegible] un hérant monté sur le clocher, sonne *Le* [illegible] *mort*; — *La Mort enmène le curé*, [illegible] prend au collet tout paré de ses ornements [illegible] dotaux. Suivent trois huitains explicatifs [illegible] Pierre *Mahé*, 1630. — Symphorien *Chappe[illegible]* juillet 1633, février 1643. — Guy *Pecco[illegible]* 1643. — Michel *Gault*, juin 1654, 167[illegible] — [illegible] *Hamelot*, né à Vergonnes le 24 juin 163[illegible] commence sa résidence à la cure le 2 juillet [illegible] jusqu'en décembre 1697. — Jean *Roger*, [illegible] † le 22 janvier 1725, âgé de 72 ans. — Fra[illegible] *Coullange*, 1725, † le 28 décembre 1731, [illegible] 54 ans. — Jos.-Guill. *Colombe*, septembre [illegible] † le 31 janvier 1755, âgé de 50 ans. — [illegible] Jacques *Poyneau*, février 1755, qui résigne [illegible] juillet 1789 et vivait à Faye en 1790. — [illegible] *chon*, décembre 1789, qui prête serment [illegible] février 1791 et se rétracte. On le voit arrêté [illegible] 4 germinal an V, comme inscrit sur la liste des émigrés. — *Lemesle*, vicaire de Chemazé, [illegible] le 2 avril 1791, — mais c'est *Gagneux* qui [illegible] en 1793 « curé et officier public. »

Le château du Plessis, qui domine à 500 [illegible] du bourg le penchant de la côte et toute la val[illegible] était la terre seigneuriale de la paroisse [illegible] Pauvre pays, « de terres froides et aquatiques [illegible] envahi au nord par les landes et les bois, [illegible] claré en 1789 « sans amélioration possible », [illegible] qui s'est, depuis la Révolution, surtout [illegible] 50 ans, presque tout entier transformé. [illegible] tenant des fermes résidait au bourg en 17[illegible] La paroisse dépendait du Doyenné de Cand[illegible] Présidial et de l'Election d'Angers, du Distr[illegible] de Segré.

Maires : Pierre *Breton*, 1er messidor an VIII, démissionnaire en avril 1828. — Louis *Ragaru*, 28 mai 1828. — Louis *Jallot*, 1844. — Louis *Joncheray*, nommé le 8, installé le 25 juillet 1852. — Julien *Vannier*, 1861. — *Bodin*, 1865. — Louis *Joncheray*, 1870, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 194; E 3014. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir, à leur article, *le Plessis, la Gaudechalaie, le Bois-Joulain, Horion*, etc.

Vérinelle, anc. mon noble, cne de *Denée*. — En est sieur Guill. Bigotière, mari de Renée Leau, 1599, 1613, n. h. René Malgrape 1645.

Verjussière (la), f., cne de *Trémentines*.

Verlomont, f., cne de *l'Hôtellerie-de-Fl.*

Vermandois (*Adèle* de), fille de Hébert Ier, sœur de Robert, comte de Vermandois, fut la première épouse de Geoffroy Grisegonelle, qui eut d'elle Foulques Nerra, Geoffroy, Ermengarde et, suivant les historiens du Languedoc, Adèle. Les chartes la mentionnent dès 960 en Anjou. Elle mourut le 12 décembre 975 à Angers et fut inhumée à St-Aubin. — V. t. I, p. 2, où j'ai décrit son tombeau en consacrant à cette princesse un article, que les travaux plus récents du savant et si regretté Mabille (*Introduct. aux Chroniq. d'Anj.*, p. LXX), me permettent ici de rectifier.

Vermière (la). — V. *Vernière* (la).

Vern, canton du Lion-d'Angers (9 kil. 800m), arrond. de Segré (11 kil.); — à 28 kil. d'Angers. — *G. de Ver* 1050 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 37), 1072 (Hauréau, col. 645). — *Decima de Ver, de Verno* 1126 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 4). — *Ecclesia Sancti Gervasii de Verno* 1152 (G 788, f. 66). — *Ecclesia de Vere* 1152 (G 785, ch. or. 10). — *Ecclesia de Ver* 1153 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 80), 1155 (G 785, ch. or. 142). — *Ecclesia de Vere* 1171 circa (G 785, ch. or. 16). — *Sacerdos de Ver* 1171 (G 785, ch. or. 14). — *Apud Vernum* 1218 (H Pontron). — *La ville de Vern* 1388, 1511 (E 1373). — La prononciation locale est *Ver*. — Sur un sol inégal, traversé par une vallée, — entre Gené (3 kil. 1/4) au N.-E., Marans (4 kil. 1/2) au N.-O., le Lion-d'A. à l'E., Brain-sur-L. (9 kil.) à l'E. et au S.-E., la Pouëze (5 kil. 1/2) et le Louroux (9 kil.) au S., Angrie (11 kil.) au S.-O., Chazé-sur-A. (4 kil. 1/2) à l'O.

Au bourg s'entrecroisent la route nationale de Segré à Cholet, qui descend du N. au S., et la route départementale de Baugé à Niort, du N.-E. au S.-O. Elles y sont rejointes par les chemins d'Ingrandes, de la Chapelle-Glain, de la Membrolle et de St-Martin-du-Bois.

Y naissent le ruiss. de l'Hommée ou des Portes et ses affluents de la Briantière, de Précor, de la Lucière et de Cornillé, — et sur les confins extrêmes, vers S.-O., le ruiss. de la Biscaie.

En dépendent les ham. et vill. de la Choltaie (5 mais., 21 hab.), de Cuillon (43 mais., 157 h.), des Landes (3 mais., 9 hab.), du Petit-Vivier (15 mais., 53 hab.), des Haies (6 mais., 25 hab.), de la Buardière (5 mais., 16 hab.), de la Dindonnière (7 mais., 31 hab.), du Pont-de-Terre (5 m., 13 hab.), de la Landaie (3 mais., 13 hab.), de la Frogerie (4 mais., 8 hab.), de Saines-Eaux (8 mais., 32 hab.), de la Couërie pour partie (8 mais., 19 hab.), de la Bufferie (10 mais., 34 hab.), du Bois-Alusse (4 mais., 13 hab.), de la Butte (4 mais., 17 hab.), de l'Enaudière (3 mais., 16 hab.), de l'Hommeau (4 mais., 11 hab.), de la Basse-Grenonnaie (4 mais., 9 h.), le chât. du Bois-Lozé et 115 fermes ou écarts, dont 6 moulins à vent.

Superficie : 3,608 hect. dont 183 hect. en bois.

Population : *244* feux, *1,099* hab. en 1720-1726. — *306* feux, *1,350* hab. en 1790. — *1,600* hab. en 1831. — *1,634* h. en 1841. — *2,079* hab. en 1851. — *1,196* hab. en 1861. — *2,294* hab. en 1866. — *2,234* hab. en 1872. — *2,100* hab. en 1876.

Le bourg (190 mais., 212 mén., 697 hab.) placé au cœur d'un pays agricole et à distance à peu près égale de quatre chefs-lieux de cantons, Candé, Segré, le Lion, le Louroux, s'est reconstruit et plus que doublé depuis trente ans, la pierre, la chaux, le sable se trouvant sur place et facilitant les constructions, dont quelques-unes d'aspect élégant. Toute la région intermédiaire au Louroux, si longtemps complétement inculte et en landes, s'est depuis 1850 transformée en cultures magnifiques, grâce à la création de nombreux fours à chaux, dont 10 en pleine activité dans trois établissements qui approvisionnent jusqu'au Craonnais, — mais en entretenant, au milieu d'agriculteurs à l'aise, une population industrielle dans la misère; — y fonctionne aussi une briquetterie achalandée, — et près la Pinardière, une carrière d'ardoise.

Foires, le 1er mardi d'avril, le 19 juin et le 7 novembre. — *Marchés* tous les mardis.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, à la sortie du bourg vers l'O., construite par adjudication du 13 juin 1836, agrandie par adjudication du 22 juillet 1851. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie de Torfou).

L'Eglise, sous les vocables de St Gervais et de St Protais (succursale, 5 nivôse an XIII), vient d'être reconstruite à 100 mèt. de son ancien emplacement sur des dimensions monumentales (archit. Tessié, de Beaupréau), comprenant trois nefs de trois travées, étroit transept, chœur de deux travées ouvrant à droite et à gauche sur les chapelles de la Vierge et de St-Joseph, abside à 5 pans coupés, avec vitraux, au centre, du *Sacré-Cœur de Jésus* et du *Sacré-Cœur de Marie*, à droite et à gauche *St Gervais, St Protais, St Pierre* et *St Louis*. Le vitrail de la chapelle de la Vierge est signé *Truffier et Martin*, Angers, 1873. L'édifice inauguré le 16 septembre 1875, revient à près de 150,000 fr. — Y attient vers S. un *presbytère* neuf, et au presbytère, le *cimetière*, sur la route de la Pouëze.

L'ancienne église, au centre du bourg, agrandie encore en 1844 (archit. Hodé), a été complétement rasée et les matériaux adjugés le 25 novembre 1875. J'en ai pu visiter les décombres en pleine démolition, qui ne m'ont paru présenter nulle œuvre antérieure au XVIIIe s. ou au XIXe s. On citait pourtant le maître-autel en marbre noir, ainsi que les quatre colonnes, encadrant les

statues de St Gervais et de St Protais, — et au fond du grand autel, un curieux bas-relief figurant l'*Adoration des Bergers*, qu'on voyait chargés de présents pour l'enfant Jésus, l'un d'une cage de poulets, l'autre d'une oie, œuvre de Jean-Michel Barauderie, V. *ce nom*, qui y mourut pendant le travail en septembre 1726. — Y attenait vers N., le *cimetière*, avec chapelle de St-Jacques, qui a été défoncé dès 1834, — et le *prieuré*, ancienne *cure*, rachetée le 26 octobre 1807 par un groupe d'habitants qui en transférèrent en 1810 la propriété à la commune. Son portail se dressait encore debout en 1875, sommé d'un écusson armorié.

On n'a relevé aucune trace antique des voies qui devaient rayonner de Candé, de Segré, du Lion et d'Angers à travers le territoire; mais au four à chaux de Ste-Marie, il a été trouvé en 1867 à deux mèt. de profondeur, dans une couche de charbon, une Vénus en terre de pipe, qui est conservée, et un bas-relief en terre cuite, représentant un sanglier poursuivi par des chiens, qui fut brisé sur place par les ouvriers.

L'église donnée par l'évêque Ulger au Chapitre de Saint-Maurille d'Angers, fut attribuée en 1152 par son successeur Normand de Doué aux moines de Marmoutier, sans doute comme indemnité des cures de Bessé et de Beaufort dont il venait de les dépouiller Les chanoines réclamèrent, puis firent abandon de tous leurs droits en 1155 aux mains des arbitres nommés par le pape. Le prieur installa un curé ou vicaire perpétuel, avec qui un accord régla en 1171 le partage des revenus, attribuant les deux tiers des offrandes et des chandelles et les deux tiers des prémices au prieur, les bénéfices du service proprement dit, des messes, des baptêmes, des sépultures, au curé. Au prieur aussi revenaient toutes les dîmes mais en vertu d'une concession particulière de l'abbesse du Ronceray, qui en avait été gratifiée en mars 1234 par Geoffroi du Tremblay et qui les céda en novembre 1268, pour une rente de 9 setiers seigle et de 9 setiers avoine, rendus en ses greniers d'Angers. Le prieur devait au seigneur du fief neuf fouaces, trois jallons de vin et un veau le jour de Pâques, obligation qui fut réduite en 1301 à une simple fouace. Il fit de son côté abandon au curé, par transaction du 28 juillet 1671, des deux tiers des menues dîmes et prémices, pour rester dégagé de l'obligation du service aux quatre fêtes de l'année. Le bénéfice d'ailleurs à cette date et depuis au moins le milieu du XIVe s. était réuni au prieuré de St-Eloi d'Angers. Il fut supprimé avec lui en 1695. — Les registres de la cure sont détruits.

Curés : Radulphus, presbiter de Ver, 1171. — Pierre *Gaultier*, 1462, qui résigne en 1468. — Raoul *Riverel*, 1468. — Et. *Jehan*, 1485, 1497. — M.-Jean *Fauconnier*, 1626. — Louis *Buret*, 1641. — Urbain *Buffé*, 1650. — Gabr. *de la Noe*, 1673, 1680. — Julien *Allard*, 1701, 1712. — B. *Beullé*, 1747, 1771. — *Cordier*, 1779, 1793.

Le domaine seigneurial forme dès le XIe s. un fief important, possédé par une famille de chevalerie et qui pour le moins en partie relevait au XIIe de Pouancé. Il constitue plus tard une châtellenie qui rendait aveu à Candé. Baudouin de Vern avait pris la croix en 1126. Dès la fin du XIIIe s. et durant le XIVe la terre est aux mains, ainsi que Montjean, de la famille de Montalais. Le centre seigneurial est installé à la Cour-de-Vern, aujourd'hui encore la plus grosse ferme du pays et où s'est conservée l'énorme motte féodale. L'aveu de [illegible] détaille « la court du lieu de Vern avecq les maisons, « hébergement, chapelle en l'honneur de Dieu « et de monseigneur St Jehan, le portail, mu- « railles et douves anciennes, avec les jardins, « vergers, ..., les grands bois assis à l'entour, « la motte ancienne dud. lieu douvée tout à l'en- « tour dans lod. bois, près lad. court », avec droit de banvin pendont 40 jours, depuis la St-Gervais jusqu'à la veille de la St-Etienne d'août, et de deux foires, dont une tenue dans le bourg même, l'autre sur le champ de foire. — La terre, un instant passée par acquêt vers 1470 à Louis de Beaumont, fit retour par retrait lignager en 1491 à Mathurin de Montalais, mari de Jeanne de la Jaille, — en 1563 à Françoise du Puy-du-Fou, veuve de Robert de Montalais, remariée avec François Thierry. — Marguerite de Thierry, veuve de Jean d'Angennes, 1604, — Guy du Bellay de la Courbe 1622, 1634, — Pierre de Montalais, 1644, 1657, Françoise de Montalais, veuve de Jean de Bueil, 1667, qui vend la châtellenie par contrat du 8 mars 1710 à Madeleine Neveu, veuve de Pierre Crespin; — Marie-Jeanne Crespin, femme de Georges-Gaspard de Contades, maréchal des camps et armées du roi, 1715; — le maréchal de Contades, V. *ce nom*, en 1790.

La *mesure* locale du froment comptait un boisseau pour deux des Ponts-de-Cé, et pour l'avoine, le boisseau comble pour deux boisseaux 1/2 et 2/3 d'écuellée.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du District de Segré. Des procès-verbaux en fixèrent les limites contestées avec celle de la Pouèze en [illegible], avec celle de Chazé en 1758. — En 1634 le seigneur y avait entrepris l'établissement d'une verrerie, dont le Conseil de ville d'Angers s'inquiétait, à cause de l'épuisement des bois; mais elle ne paraît pas avoir eu de durée. Il y existait des ardoisières dès au moins 1670; — en [illegible] un seul four à chaux et à brique, pouvant donner 6 fournées par an; — et sur toute la paroisse 29 bergeries.

Maires : Jean-François *Poirier*, an VIII, démissionnaire en 1807. — Louis-René *Moudain*, 2 janvier 1808, démissionnaire en 1813. — Julien *Mothais*, 28 février 1813. — Julien *Mothais* fils, 29 mars 1815. — René *Allard*, [illegible]vier 1816. — Jean-François *Mellet*, 10 août [illegible]. — Léon *Morier*, 12 mai 1850, démissionnaire en 1853. — François *Mellet*, 18 juin 1853. — Léon *Morier*, 1856. — *Belouin*, 1860. — Fr. *Mellet*, 1875, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 48; 194; E 1371-[illegible]; G 19, 784-788; H Invent. du Ronc., f. 75. — Arch. mun. d'Angers BB 80, f. 181. — *Archiv. d'Anj.*, t. II, p. XXI et 79-82. — Pour les localités, voir à leur article, *le* [illegible] *Alusse, la Chalumelaie, Cuillon, la Droulère, Colomb*[illegible], *Précor, la Lucière, Mondillé*, etc.

Vernantes, canton de Longué (15 kil.), arrond. de Baugé (25 kil.); — à 56 kil. d'Angers. — *Vermemitense* [sic pour *Vermenintense*?] *prœdium* VIIe s. (*Vit. Magnob.*, ap. Boll., t. VII, d'octobre). — *Locus qui dicitur Vernentis* Xe s. (*Hist. Transl. B. Mauri*, ibid., Jan., II, 337). — *Vernantense prœdium* XIe s. (*Vit. Magnob.*, app. Boll.). — *Sancta Maria de Vernantis* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 37). — *Sacerdos de Vernantis* 1140 circa (*Cartul. Fonteb.*, ch. 737). — *Parochia de Vernantes* 1210-1215 (H.-D. *B* 97, f. 1). — *G. de Vernantes* 1215 (Ibid., *B* 29, f. 472). — *Ecclesia de Vernantes* 1224 (Mss. 624, t. II, p. 640), 1281 (Ibid., *B* 97, f. 136). — *Parochia de Vernantibus* 1295 (G 339, f. 111). — Dans une vallée de sol inégal, hérissée de hautes buttes, — entre Vernoil (2 kil.) à l'E., la Breille (7 kil.) au S., Linières (8 kil.) et Blou (6 kil.) à l'O., Neuillé (9 kil.) au S.-O.

La route départementale de Saumur au Lude traverse le territoire dans toute la longueur, croisée dans le bourg par le chemin de grande communication de Baugé à Bourgueil qui descend du N.-O. au S.-E., rejoint aux premières maisons vers l'O. par le chemin de grande communication de Longué à Rillé et par le chemin d'intérêt commun de Longué à Vernantes.

La rivière du Lathan forme bordure tout du long vers N., y recevant de gauche le ruiss. du Pont-Ménard, grossi des ruiss. du Pont-Renaud et de la Ville-au-Fourier, les ruiss. de la Douère, des Fontaines-de-Jalesne et de la Fontaine-Fiévre, le dernier grossi de la Fontaine-Masseron et de la Fontaine-Bressonnais.

En dépendent de nombreuses fermes, vill. et ham. classés au Recensement par groupes, sous les noms de la Grêlière (4 mais., 10 hab.), de la Maladrie et de la Taluère (28 mais., 88 hab.), de la Galbrunière et de la Cailletterie (31 mais., 90 hab.), les Fourneaux-Joubert (8 m., 38 hab.), de Masseron et la Brissonnaie (49 m., 176 hab.), de l'Air et de la Brisselière (85 mais., 263 hab.), de la Chaterie et du Marillais (85 m., 228 hab.), des Potiers et des Renards (13 mais., 38 hab.), de Jalesnes, avec château (5 mais., 14 hab.), du Louroux, avec chât. (4 mais., 22 h.), le Puille (5 mais., 20 hab.), de Brigné (35 mais., 128 hab.), de l'Hopitau (41 mais., 124 hab.) et une douzaine d'écarts.

Superficie : 4,077 hect., 12 hect. en vignes, 370 hect. en bois, dont 55 dépendant de la forêt du Pont-Ménard, 156 de la forêt de Monnais ou du Billot.

Population : *319* feux, *1,443* hab. en 1720-1726. — *367* feux, *2,000* hab. en 1790. — *1,926* h. en 1821. — *1,951* hab. en 1831. — *2,056* hab. en 1841. — *1,989* hab. en 1851. — *2,064* hab. en 1861. — *2,083* hab. en 1866. — *1,947* en 1872. — *1,965* hab. en 1876.

Le bourg, groupe important (169 mais., 213 mén., 558 hab.), en rivalité avec Vernoil et favorisé par la concentration de toutes les grandes voies du pays, s'est en grande partie, depuis une quarantaine d'années, renouvelé par de jolies constructions et semblerait destiné à un développement de prospérité plus rapide.

Cinq *foires* : — le 25 avril (St-Marc), le lundi de la Pentecôte, le 1er juillet (St-Martial), le 18 octobre (St-Luc), le 21 décembre (St-Thomas), — créées par les lettres d'érection du marquisat de Jalesnes (décembre 1634) et encore existantes, mais dont 3 égalent à peine les *marchés*, qui se tiennent tous les vendredis; — *assemblée* le 1er dimanche de mai.

Exploitation de tuffeau au S. du bourg; — briqueterie au N., dont le gisement d'argile est enclavé par les routes de Noyant et de Mouliherne; — four à chaux sur la route de Saumur; — châtaigniers, cormiers, pommiers, poiriers en nombre; — peupliers le long des ruisseaux; — surtout noyers, employé par la menuiserie et par la saboterie; — *commerce* de bœufs, œufs, beurre, exporté jusqu'en Angleterre, — surtout de porcs, fortune des petites fermes de cette région à culture morcelée, fertile vers Mouliherne et St-Philbert, tout en landes vers Neuillé, et en sapinières vers la Breille; — six moulins à eau, dont trois sur le Lathan.

Recette de poste. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Courléon, la Lande-Chasles, Mouliherne, Vernantes et Vernoil-le-Fourrier.

Mairie informe, attendant une installation nouvelle et plus digne; — *Ecole* laïque *de garçons*, appropriée par adjudication du 13 janvier 1855. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite par adjudication du 29 décembre 1850.

Hospice de vieillards fondé par testament du 30 avril 1849 par Charles-Théodore Belisaire de Maillé de Jalesnes.

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII) remplit à demi le fond de la grande place, que domine de sa pyramide superbe un admirable clocher du XIIe s., à base carrée, percé au second ordre sur chaque face de deux fenêtres ogivales, à triples nervures en retrait portées sur des colonnettes à chapiteaux; au-dessus règne une ligne de modillons dont un sculpté d'une fleur de lys; au faîte se dresse une élégante flèche en pierre, hexagonale, avec lucarne à pignons fleuronnés et lanternons aux angles, bordés de choux rampants. L'intérieur de l'édifice, tout en contre-bas du sol, présente trois nefs dont la principale très-antique est divisée en trois travées par de grosses colonnes rondes à chapiteaux romans, fouillés de simples moulures ou de quelque feuillage rudimentaire, — un seul excepté, près le portail, que décore un double rang de crochets affrontés. Les arceaux plus modernes sont ogivaux; un plafond de bois remplace la voûte écroulée. A droite, en entrant, un très-curieux bénitier, comme on en retrouve un semblable à Vernoil, un autre à Tiercé, forme une cuve octogonale de pierre, dont les quatre angles principaux se hérissent d'énormes têtes de grotesques, découpées en saillie. Le chœur était accosté de deux absidioles et au fond conserve un beau vitrail du XVIe s., provenant, dit-on, de l'abbaye du Louroux, où figure une Vierge avec

l'enfant, sur un coussin semé d'hermine, entre un chevalier aux vêtements fleurdelysés et accosté d'un écu *fascé de ...*, et vis-à-vis sa dame, à genoux. C'est s'aventurer beaucoup d'y reconnaître, comme le fait Bodin, Foulques V et Eremburge, ou comme M. Marchegay, le roi René. L'autel porte une jolie toile de l'*Annonciation*. Un autre vitrail dans la fenêtre de droite, sous le clocher, est décoré de divers écussons, dont un écartelé de Rohan et de ... ; un autre porte *d'or à la bande de gueules chargée de 3 alérions d'argent* et la devise *Los en croissant*; — un autre vis-à-vis, *fascé d'argent et de gueules*. Dans l'aile gauche ouvre la chapelle des Maillé précédemment des Jalesnes. J'ai décrit déjà, t. II, p. 393, l'admirable cénotaphe de Charles de Jalesnes, dernier du nom, et de la marquise Eléonore de Maillé-Brézé dont le monument, œuvre d'un maître inconnu du XVIIe s., mériterait d'être reproduit par la gravure; — à côté, sur deux plaques de cuivre se lisent le don par la même dame à la fabrique d' « une pièce de terre située « dans la paroisse de Blou, appelée l'Ouche des « Denys... pour aider à l'entretien d'une lampe « ardente jour et nuict au devant du Saint-« Sacrement de l'autel, par un contrat passé par « Mathurin Chuche, notaire royal à Baugé le « 24e apvril 1658, » — et l'épitaphe de Jean Hardouin de Maillé de la Tour-Landry, « cheva-« lier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, com-« mandeur du Temple d'Angers, capitaine des « vaisseaux de la Religion. Ses talents militaires, « pendant le temps qu'il servit à Malte, lui « acquirent l'estime de son ordre. Il se retira « ensuite au milieu de sa famille. Il mourut au « château de Jalesnes le 22 mars 1785, âgé de « 90 ans et 24 jours » ; — et une autre plaque de marbre noir « à la mémoire de Charles-Henri-« François de Maillé de la Tour-Landry, cheva-« lier de St-Louis et de N.-D. du Mont-Carmel, « aîné de la branche aînée, mort le 6 janvier « 1845, âgé de 90 ans. » — Cette chapelle doit être conservée avec le chœur et le reste du transept dans la destruction très-prochaine de l'église pour être transformée, dit-on, en école et en mairie, dont le clocher formerait le splendide beffroi.

A l'opposé, vers l'angle O. de la place s'élève l'église nouvelle, dont les travaux, adjugés le 14 mai 1867, sont restés depuis 1870 subitement interrompus et compromis même par la mort de l'entrepreneur, tué d'une chute sur le chantier. Une adjudication nouvelle du 5 décembre 1875 a pourvu enfin à l'achèvement de l'œuvre, reprise sous la direction de M. l'architecte Ern. Dainville et inaugurée en 1877.

L'ancien *presbytère*, racheté en 1825, a été emporté par le tracé de la route de Bourgueil et remplacé par une construction neuve, dont l'adjudication est du 28 mai 1851.

Dans les terrains à l'E. du bourg, où paraît s'être établi le premier groupe d'habitations, il a été mis à jour en 1815 et 1816 des fondations de murs en amplecton, des débris de briques à rebords, des squelettes.

Les grandes voies antiques qui traversent le territoire ont dû avoir leur point de concentration à Vernoil plutôt qu'à Vernantes. — On peut induire de la légende de St-Maur que le comte du Mans Rorgo avait ici au IXe s. un domaine de plaisance. — L'église, ce qui est certain, date du XIIe et atteste l'existence d'une agglomération importante. La fondation première en est ignorée. Au XVe s. encore « le grand chemin par lequel l'on vait du « Gué-du-Noer à Saumur », évitait le bourg et passait à l'O. à la Fontaine-Fièvre, coupé par le château de Jalesnes et de Brigné. — En [illegible] l'évêque d'Angers annexa la paroisse à l'Archiprêtré de Bourgueil et en fit le siége de sa juridiction. L'archiprêtre Guill. Gellent en racheta en 1275 de Pierre du Pin, chevalier, la grande dîme. — Les registres remontent à 1583, mais manquent de 1720 à 1768.

Curés : Lambertus, 1140 circa. — Guill. *Gellent*, 1275. — *Pierre*, 1473. — Simon *Jousselin*, 1557. — Quintien *Legrand*, [illegible]-1594. — Jean *Bruneau*, 1606, qui résigne en 1607. Il avait été marié, avant d'être prêtre, et baptisa, le 9 novembre 1614, son petit-fils. — François *Placet*, maintenu en fonctions par arrêt du 24 novembre 1607, V. *Coutumes d'Anjou* II, 55. — Mathurin *Baron*, 1614, 1615. — Marc *Béguin*, 1633, qui résigne en 1663 et meurt le 17 mai 1667, âgé de 66 ans, le jour même de son retour d'un voyage de Picardie. — Jérôme *Desannois*, 1663. — *Pichard*, jusqu'en 1692. — Clément *Gillot*, juillet 1692, [illegible] 26 septembre 1693, âgé de 53 ans. — M... *Manduit*, 1693, qui résigne en 1616. — Michel *Manduit*, V. *ce nom*, 1716, 1735. — Jean-René de *Bellère du Tronchay*, 1769-1791. Il avait présidé le 9 juin 1789 à la bénédiction du grand autel qui existe encore et qui porte la date : [illegible]. Le tabernacle et les autres autels sont contemporains des mêmes travaux. — Pierre-Louis *Marcheau*, installé le 9 octobre 1791, jusqu'en octobre 1792

Une chapellenie fondée dans l'église paroissiale dès les premières années du XVIe s. par Jacq. Godin était affectée spécialement à l'entretien d'un *maître d'école*, dont la présentation appartenait au seigneur du Plessis-Botard et la nomination au curé. — C'est Claude Buygnet, écolier de Paris, natif de Vernantes, en 1557, — Claude Béthisy en 1783.

A distance d'une lieue à peine de l'église à l'extrémité vers N. de la paroisse fut fondée en 1121 l'abbaye Cistercienne du Louroux, V. ce *mot*. Le dernier prieur Claude-Marie Brocard, réclamant, comme tous les religieux, sa liberté, déclara vouloir rentrer dans le monde « pour « vivre en bon prêtre et bon citoyen zélé pour la « nouvelle Constitution qui fera le bonheur et la « gloire de la France » (29 avril 1790). Il fut cette année même élu maire de la nouvelle municipalité.

La paroisse dépendait pour la plus grande partie du marquisat de Jalesnes et de la Sénéchaussée de Baugé, le reste de la Sénéchaussée de Saumur, mais tout entière de l'Election [illegible]

Baugé, du District en 1788 de Château-Lavallière, en 1790 de Baugé. On y comptait 11 moulins à farine; — quatre à huile, mais de produits médiocres, qui se vendaient avec les fruits cuits, seule industrie locale, aux marchés de Saumur, de Longué et de Baugé. — Les pauvres abondaient. — Pendant la Révolution un club se réunit dans l'église, où en 1815 on vit les Prussiens célébrer les offices luthériens. En 1830 les habitants avaient organisé une garde nationale de lanciers à pied.

Maires : J.-M. *Brocard*, avril 1790, 1792. — F.-Ch. *Faifeu*, an II. — Jacq. *Allain*, 1er messidor an VIII. — Charles-L.-Fr. *de Maillé-la-Tour-Landry*, 3 pluviôse an XIII, 1830. — Félix-Auguste *Champneuf*, 2 octobre 1830, 1870. — *Perrigault*, 1870, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 192; H Louroux. — Arch. comm. Et.-C. — Thorode, Mss. 1003, Famille Turpin. — Mss. 624, t. II, p. 640. — *Répert. arch.*, 1862, p. 283. — Godard, *Nouv. arch.*, 1853. n° 41. — Cornilleau, *Troisième Essai sur le canton de Longué*, p. 15. — Pour les localités, voir, à leur article, *Boissé*, *Jalesnes*, *la Boulaie*, *Brigné*, *Fontaine-Bresson*, *les Potiers*, *St-Frambouille*, *le Pin*, etc.

Vernay (le), ham., cne de *St Laurent-du-Motay*. — *Un lieu appelé le Vernoy* 1460 (St-Flor.). — *Le lieu et bordage du Vernay en Beausse* 1339 (C 105, f. 361). — Appart. à cette dernière date à Jeanne Moreau, femme de Joachim Martineau. — Un pommier, qui a servi de point de triangulation à Cassini, y existait encore en 1827.

Vernay (*Antoine* de), sieur du Ronceray, docteur en médecine, Angers, 1660.

Verne (la), ham., cne de *Lasse*; = f., cne de *Mouliherne*. — V. *la Vergne*.

Vernée, chât., cne de *Chanteussé*. — *Verneia* XII-XIVe s. (1er Cartul. St-Serge, p. 293; 2e Cart., p. 144; D. Houss., XIII, 1521, Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 78 et G 7, f. 116). — *Vernida* XIIe s. (G 801, f. 4). — *M. de Vernée* 1312 (G 7, f. 115). — Ancien fief et seigneurie appart. jusqu'au XVe s. à une famille du nom, dont Mathurin de V., sénéchal en 1312 d'Amaury de Craon; — aux XV-XVIIe s., à la famille de Montalais, dont Franç. de M., chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire du roi, assassiné le 16 octobre 1585 à Beaufort et inhumé le 4 novembre dans l'église paroissiale de Chanteussé par l'abbé de St-Maur. Sa veuve Jacquine de Bueil se remarie le 16 septembre 1599 avec Charles de Chahannay. — Le château donnait la seigneurie des paroisses de Querré, Marigné et Chanteussé; il servit de refuge en ces temps de guerre civile aux habitants d'alentour et notamment au clergé du pays en 1593. — La chapelle, dédiée à Ste Anne, était fondée de trois messes par semaine. — Françoise de Montalais, qui y avait épousé le 22 mars 1660 Jean de Bueil, comte de Marans, est dite encore à sa mort le 24 février 1718, dame de Vernée. — La terre avait été vendue pourtant dès 1698, pour la somme de 78,000 liv., à Henri Lechat, chevalier, mari de Jeanne-Françoise Poulard, qui est inhumé le 15 février 1735 dans l'enfeu seigneurial de l'église; — Henri-Louis-Claude Lechat, mari d'Elisabeth-Françoise-Sébastienne Hay des Nétumières, y résidait en 1735. Un mariage apporta le domaine à la famille d'Armaillé, qui le possédait en 1790. — Le manoir, campé dans un vallon, sur la gauche de la route de Champigné, présente une double façade, dont la principale vers S.-O. apparaît flanquée d'un haut pavillon rectangulaire et vers l'E. d'une grosse tour avec tourillon, à toits pointus, le tout élégamment restauré ou reconstruit. — A côté sur la gauche, subsistent des restes d'anciennes constructions; — plus loin sur le chemin, les fermes neuves. Dans le bois on a rencontré des amas de scories de fer, résidus d'anciennes forges, V. Millet, *Indicateur*, II, 443; = mon b., cne de *Sceaux*, à l'entrée du bourg vers N.

Verneuil, f., cne d'*Auverse*, — autrement dite *le Château-Noir*. — Anciennes landes dépendant de la terre du Fresne et que le seigneur en 1783 essaya de faire mettre en valeur par des agriculteurs étrangers, qui au bout de quatre ou cinq ans se retirèrent. Le chevalier de Marval reprit l'exploitation vers 1815, en y semant force louis, qui ne rapportèrent pas bénéfice. M. Quillet, acquéreur du droit de ses héritiers, fit mieux valoir tout au moins la peine qu'il y put prendre, et le 15 avril 1828 obtenait de la *Société d'Agriculture* de Paris une médaille d'or pour les améliorations acquises. Dès le mois de septembre 1827, il avait passé bail de la terre pour 30 ans à Jean-Antoine-Léon de Dombasle, fils du directeur de Roville, et à Amédée-Louis-Barthél. Busco, son beau-frère, pour y renouveler l'essai d'une ferme-modèle. Dès le début on y voit organisé un institut agricole et une classe d'apprentis, en même temps qu'une fabrique d'instruments aratoires perfectionnés, V. le *Maine-et-Loire* du 9 septembre 1829, — mais dès 1832 aussi, l'un des associés Busco était parti pour l'Egypte, et le domaine, mis en vente par expropriation forcée, dut faire retour à Quillet qui refusa de l'aliéner pour y installer un petit séminaire ecclésiastique, — établi depuis à Mongazon près Angers, — et après avoir repoussé une offre de 510,000 francs, dut le céder en fin de compte pour 118,000 fr. à M. Lachère, de Rouen. Ce dernier, fatigué de divers essais infructueux, revendit dès qu'il put, — et après une nouvelle série d'épreuves l'exploitation telle quelle, comprenant 350 hect. dont moitié en bois, partie en sapinières, le reste en prés et colza, a été acquise en mai 1870 par des marchands pour être morcelée.

Vernière (la), f., cne de *Bégrolle*; = h., cne de *Somloire*; = (la Haute-), f., cne de *Bégrolle*; = (la Grande-), f., cne de *Trémentines*. — *La Gr. Avernière* 1566 (Et.-C.) et 1876 (Rect). — rebâtie en 1868. Les restes de l'ancien logis ont été à cette époque détruits. Il appartenait à la famille Goulard, dont n. h. Jean G., gouverneur de Doué en 1610.

Vernoil-le-Fourier, con de Longué (15 kil.), arrond. de Baugé (25 kil.); — à 56 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Verneilo* 1073-1103 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 7). — *Ecclesiæ de Velneio* 1120 circa (Ibid., ch. 3). — *Sacerdos de*

Vernolio 1140 circa (Cart. de Fontev., ch. 737). — *Magna via quæ tendit ad Vernolium* 1169 (Fontev., Les Loges, ch. or.). — *Q. de Vernoilio* 1210-1215 (H.-D. *B* 97, f. 2). — *Joufrei le forrier de Vernoil le forier* 1273 (Chartr. de la Ville-au-Fourier). — *Verneil* 1275, — *la ville de Verneuil le Fourrier, — Verneul au Fourrier* 1441 (Ibid.). — *Verné* 1652 (Carte), d'après la prononciation du temps encore usitée, quoique le plus souvent on dise aujourd'hui : *Vernouaille.* — Le qualificatif, qui se joint au nom dès le XIIIᵉ s., est celui de la famille qui possédait dès lors le château seigneurial de la Ville-au-Fourier. — Dans une double vallée enveloppée de hauts coteaux, — entre la Breille (5 kil.) au S., Parcé (8 kil. 1/2) et Linières (4 kil.) au N., Vernantes (2 kil.) à l'O., Courléon (5 kil.) à l'E.

Les chemins de grande communication de Baugé à Bourgueil et de Longué à Rillé, qui se confondent entre Vernantes et Vernoil, forment la fourche dans le bourg, où s'y embranchent le chemin d'intérêt commun de Gizeux et d'Auverse et le chemin de grande communication de Varennes-sous-Montsoreau.

Y passe à l'extrémité vers N. le ruiss. de Pont-Ménard, où affluent du S.-E. le ruiss. du Pont-Renaud et celui de la Ville-au-Fourier, né, comme le précédent, sur la commune, avec ses affluents les ruisselets de la Fontaine-de-Poligny et du Mortier.

En dépendent les vill. et ham. des Pieds-Fourchés (11 mais., 37 hab.), de la Bruère (15 mais., 49 hab.), de la Thuaudière (10 mais., 24 hab.), des Planches (8 mais., 23 hab,), de la Rue-des-Fouques (6 mais., 15 hab.), du Petit-Douet (5 mais., 11 hab.), du Breil (17 mais., 59 hab.), de la Varenne (10 mais., 26 hab.), de Touvois (3 mais., 11 hab.), du Clos (4 mais., 16 hab.), des Aireaux (4 mais., 16 hab.), de la Guignardière (4 mais., 24 hab.), des Passètries (5 mais., 22 hab.), de la Fermerie (3 mais., 11 hab.), de la Couisière (5 mais., 17 hab.), de la Roche (4 mais., 12 hab.), de la Jametière (11 mais., 31 hab.), de Laurière (6 mais., 19 hab.), de la Combauderie (6 mais., 14 hab.), de la Poulinière (5 mais., 17 hab.), d'Angelais (4 mais., 12 hab.), de la Croix-Mousseau (4 m., 13 hab.), de la Taurauderie (4 mais., 15 hab.), de la Rue-Bougeau (4 mais., 10 hab.), de l'Aireau Guichard (9 mais., 26 hab.), de la Géliotterie (4 mais., 11 hab.), de la Mirandière (4 m., 14 hab.), de l'Aireau-Borien (5 mais., 15 hab.), de l'Aireau-Durand (4 mais., 15 hab.), de la Bonnevaltrie (7 mais., 29 hab.), de Nouchet (6 mais., 19 hab.), de Barbot (4 mais., 17 hab.), de Parnay (3 mais., 15 hab.), du Tertreau (5 mais., 18 h.), de la Rue-Gaucher (5 mais., 13 hab.). de la Gautrie (6 mais., 18 hab.), de la Bataillerie (4 m., 16 hab.), de la Thuaudière-de-Parnay (5 mais., 17 hab.), de la Cruchetière (6 mais., 18 hab.), de Bruzolle (6 mais., 20 hab.), du Grand-Aireau (7 mais., 19 hab.), de la Choquetière (5 mais., 14 hab.), le château de la Ville-au-Fourier et 68 fermes ou écarts.

Superficie : Autrefois 3,628 hect., dont 283 ont été détachés au profit de Courléon, par ordonnance du 14 septembre 1836. — Aujourd'hui, par suite, réduite à 3,345 hectares, — dont 62 hect. en bois dépendant de la forêt de Pont-Ménard.

Population : *258* feux, en 1720. — *414* feux en 1788. — *2,730* hab. en 1790. — *2,109* hab. en 1831. — *1,946* hab. en 1841. — *1,848* hab. en 1851. — *1,847* hab. en 1856. — *1,920* hab. en 1861. — *1,875* hab. en 1866. — *1,838* hab. en 1872. — *1,778* hab. en 1876, — en décroissance marquée et constante depuis vingt ans.

Le bourg (156 mais., 203 mén. 557 hab.), s'étale au pied d'une colline et rayonne sur le pays d'alentour par six routes bordées d'arbres, possède une tuilerie, une scierie mécanique, une fabrique de chandelles.

Le sol, couvert vers N. de bois et de sapinières, se prête vers S. à des plantations heureuses de pépinières et aux cultures de la vallée de la Loire; — chanvres, blés, arbres à fruits, dont particulièrement les noyers; — pommes de terre, utilisées surtout pour l'élève et l'engrais des porcs, objet d'un important commerce; — four à chaux; — moulin à glands doux; — nombreuses carrières de tuffeau, qui pénètrent jusque sous le bourg en caves immenses.

Aujourd'hui, comme avant 1789, six *foires* : — le 22 janvier, le mercredi des Cendres, le mercredi de la Passion, le 24 juin, importante surtout pour le placement des domestiques, le 29 septembre et le 15 novembre; — *marchés* les vendredis.

Jolie *Mairie* avec *Ecole de garçons*, construite par adjudication du 3 mars 1858. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), bâtie en 1862, agrandie en 1867 (archit. Piette).

A l'E., sur la principale place, bordée vers N. par le chemin de Vernantes, s'élevaient de vieilles constructions, portées sur des étaux de bois sculptés, dont le rez-de-chaussée servait de halles, une des chambres de mairie primitive et de justice de paix, une autre de prison. Acquises du marquis Al. de Broc le 11 mars 1822 par la commune, elles furent démolies vers 1840; on y trouva dans les terrains une masse énorme d'ossements. — Un autre vieux logis, avec chapelle, s'élevait au carrefour des cinq rues et a été rebâti.

L'Eglise, dédiée à St Vincent (succursale, 5 nivôse an XIII) et tout entière construite en moyen appareil régulier, est une des plus remarquables du pays. — Une des chapelles, voûtée en moëllons noyés dans le ciment, avec arcs doubleaux posés sur colonnes cylindriques, la muraille vers S., le pignon et le portail de la façade présentaient tous les caractères de l'architecture romane du XIIᵉ s.; la base énorme du clocher, la chapelle vers N., le chœur de style ogival rayonnant, autrefois accosté de deux absidioles romanes, sont postérieurs de plus de deux siècles; — mais une restauration en 1867 paraît avoir en plusieurs parties modifié l'œuvre. On y voyait auparavant un ancien baldaquin en bois sculpté du XVᵉ s.

XVI[e] s. et un remarquable tableau, représentant une scène de l'Evangile. On y voit encore une large cuve octogonale, — comme à Vernantes, — grandes têtes bizarres entaillées aux angles. — Un autel de style roman a été composé avec des débris trouvés dans le mur de la chapelle St Vincent. Au-dessus de l'entrée, vers S., du transept, se lit le chiffre 1699? et quelques lettres, que je n'ai pu déchiffrer d'en bas, indiquant sans doute la date de construction de l'arceau qui soutient le clocher.

La principale abside communiquait avec une crypte, mise récemment à jour par un éboulement. Elle était éclairée par deux ouvertures, dont une autrefois, dit-on, surmontée d'un fanal de pierre, l'autre ouvrant au-dessus d'une citerne. M. Cornilleau y a signalé deux inscriptions en latin et en français non encore relevées.

Il existait, dit-on, avant la Révolution, à l'extrémité N. du bourg, un *dolmen*, qui a donné son nom au canton de la Pierre-Plate. — Les grandes voies de Gizeux, de Saumur, de Bourgueil, *magna via que tendit ad Vernolium* 1169 (Pr. des Loges), traversaient le bourg, centre important dès avant le XI[e] s. L'église appartenait à Geoffroy Fulcrade, seigneur de Trèves, et à sa femme Ameline, qui en firent don à l'abbesse du Ronceray, Richilde (1075-1089), avec les dîmes et les offrandes. Leur fils Geoffroy s'en était de nouveau rendu maître, mais partant pour la croisade, il renouvela le don de son père, avec la dîme du vin et le droit de marché, qu'il y avait établis, se réservant seulement le domaine du bourg, « des femmes n'étant pas aptes à le « défendre ». — On voit par une bulle du pape Alexandre III, que probablement par don des comtes ou de quelque autre façon, l'abbaye de Mauléon, dès avant la fin du XII[e] s. avait expulsé les religieuses. L'évêque du Mans reçut mandat de faire rendre justice à leurs réclamations ou tout au moins de réclamer les titres de l'abbé, qui en fin de compte se maintint en possession et y constitua un *prieuré-cure*. — Les bâtiments, résidence au XVIII[e] s. du titulaire et de deux vicaires, joignaient l'église. — L'abbaye du Louroux tenait aussi de Bouchard de Marmande, seigneur de Trèves, le don en 1235 des grosses dîmes de la paroisse.

Prieurs-curés : Jean *Doret*, 1455. — Emery *Guinday*, 1460. — Jean *Heurtevart*, 1492, 1505. — Mathurin *Lebascle*, 1550. — Jean *de Chambes*, 1589. — Mathurin *de Broc* 1615. — Pierre *de Broc*, 1624, 1640. — Pierre *Passet*, docteur en théologie, 1665, † le 31 octobre 1699, âgé de 56 ans. — Clément *Fardeau*, chanoine régulier, 1700, mai 1710. — *Chambault*, août 1710. — Henri *Melin*, docteur en théologie, 1722, janvier 1733. — *Garnier de la Roussière*, avril 1733, février 1750. — *Cordier*, octobre 1750, septembre 1753. — *De Jouvencourt*, novembre 1754. — Alexis-Michel *Grimault*, 1757, 1767. — *Girard*, août 1768, 1774. — *Gigault de Targé*, janvier 1775. — Pierre *Gaillard*, août 1776, janvier 1792. Il avait prêté serment et résidait dans la commune, où il reprit ses fonctions dès l'an IX et était alors signalé comme fanatique et intolérant.

Le 10 décembre 1711, vers les sept heures et demie du matin, la foudre tomba sur la flèche du clocher, « qui en augmentoit infiniment la « décoration par sa hauteur et l'art admirable « dont elle étoit construite... de l'épaisseur « d'environ 9 à 10 pouces depuis le pied jusqu'à « la cime, plus belle encore au dedans qu'au « dehors par ces tuffeaux réunis d'une manière « qu'on les auroit pris pour un seul ». Le coup écrasa la charpente du clocher, le lambris de la nef, une des cloches, l'horloge et la charpente du chœur et par suite fournit l'occasion de remanier toutes les dispositions de l'église. — Le chœur était resté jusqu'alors interdit à tous les laïcs, sauf au seigneur de la paroisse. Les hommes occupaient le côté droit de la nef, les femmes, le côté gauche ; — les garçons de l'école s'assemblaient, sous la surveillance du maître, dans la chapelle St-Antoine ; — les filles, avec leur maîtresse, près les fonts baptismaux. Parmi les gentilshommes avaient leurs bancs le seigneur de la Ville-au-Fourier dans le chœur et un autre à l'entrée à gauche, dans l'ancienne chapelle St-Christophe, — le seigneur de la Roche dans la chapelle de la Vierge et un autre vis-à-vis la chaire ; — dans la nef, à droite, M. de Bonneseaux, au-devant du procureur de fabrique, — à gauche, MM. de Courléon, de la Châtaigneraie, de la Pommeraie et de Poligné ; sous la chaire, MM. du Toucheau, puis les familles Jouin et de la Lande ; — plus bas, à gauche, M. Fournier.

Une double école, comme on voit, y existait dès au moins la fin du XVII[e] s. Par acte du 2 mars 1730, M[me] de Broc fonda une rente de 100 liv. au profit de l'école de charité des garçons, que devait tenir le plus ancien prêtre originaire de la paroisse.

La paroisse, dont la cure rapportait 1,200 liv. en 1789, resta jusqu'à la Révolution à la présentation de l'abbé de Mauléon. Elle dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election de la Flèche, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé. — Elle avait pour seigneur le châtelain de la Ville-au-Fourier.

Le quart des habitants vivaient à l'aumône !

Maires : P. *Gaillard*, 1790, en même temps curé. — *Brosseau*, 1791-1792. — Urb.-Franç. *Baugé*, 1[er] messidor an VIII, installé le 20 vendémiaire an IX. — *Coudray*, 13 frimaire an XIV. — Charles *Hubert*, 2 janvier 1808. — Pierre *Deschamps*, 15 juillet 1816. — Just-Henri *Duperray*, 15 novembre 1830. — *Bonodeau*, 1834. — *Duperray*, 1836. — *Martin*, 1837. — *Duperray*, élu le 20 août 1848. — *Bonodeau*, 1849, démissionnaire en juillet 1851. — François-Julien-Marie *Ratouis*, 1852. — Charles *Verneau*, 12 novembre 1856, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 192 — Arch. comm. Et.-C. — Cartul. du Ronceray, Mss. 760, Rot. 3, ch. 3 et 7 ; Rot. 6, ch. 56. — D. Houss., n° 3052. — Cornilleau, *Essai sur le canton de Longué*, II[e] part., p. 20-28 ; III[e] part., p. 31. — Pour les localités, voir, à leur article. *la Ville-au-Fourier, la Croix-Moreau, Parnay, Poligné*, etc.

Vernon, min à eau, cne de *Jallais*. — *Aqua molendini de Vernone, que per terram [de Vernone] fluit* 1150 circa (Chem., ch. or. 118); — (le Grand-), f., cne de *Jallais*, dans la paroisse de N.-D.-des-Mauges, ainsi que le min à vent et le Petit-V. — *Manerium de Vernon et gagneria de Vernon* 1239 (Cartul. pp. de Chemillé, ch. 28). — *Gaigneria de Vernon* 1335 (G 71). — Ancien domaine appartenant au XIIe s. à Humbert Charbonneau, chevalier, et quelques années après à une famille noble du nom du fief, avec manoir; — vendu natt sur Thomas de Jonchères en l'an VI; — tout près s'élève un min à vent (120 mèt. de hauteur au-dessus de la mer); — donne son nom à un ruiss., né sur la commune, qui s'y jette dans le Rez-Profond; — 1,400 mèt. de cours; — (le Petit-), f., cne de *Jallais*; — donne son nom à un ruiss., qui y naît tout près vers l'E., coule du S.-E. au N.-E. et se jette dans l'Aunay-Jagu, au-dessous du min à eau de Vernon, qu'il anime; — 1,800 mèt. de cours.

Vernon, landes, cne de *Freigné*.

Vernon, ham, cne du *Louroux-Béc.*, avec chât. sur la cne de *Bécon*. — *Terra de Verno* 1134 (Hauréau, *Pr.* 195). — Ancien domaine relevant des Chasnières. — En est sieur messire Pierre Cailleau 1563 (E 109), n. h. Guy Dupont de Riou, inhumé à Pontron en 1630, n. h. Franç. Dupont de Passó 1642, — messire François de Lagrange, écuyer ordinaire de la grande écurie, mari de Françoise Dupont, 1669, dont le fils a pour parrain le 3 août Charles de Beaumont d'Autichamp. — Le château possédait une chapelle seigneuriale, où le 13 mai 1681 le seigneur prétendit faire entrer et stationner la procession des Rogations. Sur le refus du curé, il cassa la croix et la bannière, battit les porteurs et fut désarmé de son épée, dont il menaçait la foule. Après un long procès au Présidial d'Angers, terminé par un arrêt de la Tournelle en 1682, il fut condamné à 20 liv. d'amende et à restaurer la croix processionnelle. — Guy d'Andigné, mari d'Anne de la Grange, 1704; — René de la Grange, chevalier, 1756, qui épouse le 13 juin 1763, à Angers (GG 148), Charlotte Louet, — Claude-Augustin de la Grange, chevalier, 1789, qui portait *de... au chevron de... accompagné de 3 étoiles de..., 2 en chef et 1 en pointe* (E 2710).

Vernusse, cne de *Pontigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Boislanfray, dont le seigneur céda en 1595 à Gabr. Legouz de Bordes tous les droits nobles et seigneuriaux; — appart. à la famille Joreau 1415, 1488, à n. h. Jul. Bertrand, élu en l'Election du Mans, en 1656, qui vend à n. h. Jacq. Lebloy, juge au Présidial de la Flèche, le 29 mars 1656; — messire Joseph Lebloy, docteur régent ès-droits d'Angers, 1702, qui revend le 20 septembre 1714 aux Bénédictines de Baugé (E 185), sur qui la terre est adjugée natt le 7 mars 1793; — elle donne son nom au ruiss., qui y naît à l'O., dans l'étang, coule de l'O. à l'E. et se jette entre les Buttes et les Gâtevinières dans le Couesnon.

Vernusson (le Grand-), cne des *Ponts-de-Cé*. *Feodum de Vernusson* 1205 (H.-D. B 24, t. I. et 120, f. 301). — *Vinea de Vernussum* 12.. (Ib., f. 174). — *Vernussum* 1231 (Chalon., t. III, f. 21). — *Vernuchon* 1271 (Savigny ch. 40). — *Vernucon* 1291 (G 7). — Anc. fief dans la mouvance au XIIIe s., pour partie de Foudon et de Rochefort, avec manoir seigneurial, chapelle et bois taillis. — En est sieur Joubert Leborgne, *Le Boirne*, 1205, Bouchard de l'E., 1339, qui le vend le 28 juillet 1361 à Guill. de St-Denis, — Jean Amoureuse 1406 et sa famille jusqu'à la fin du XVIe s., qui portait *d'azur à 3 têtes d'aigle arrachées d'or*, becquées *et membrées d'argent, posées 2 et 1*, accompagnées de 6 trèfles posées en orle; — Renée de Montansier, femme de Marc Amoureuse, 1602, — Jean-Jacq. Lanier, mari de Marie Trouillet, 1645, mort le 23 juillet 1662, — René Lanier, conseiller et aumônier du roi, trésorier et chanoine de St-Maurice, 1670. — Ses héritiers, Jeanne Licquet, veuve de Franç. Lanier de Ste-Gemmes, J.-J. Lanier de Ste-Gemmes, Guy Lanier, écuyer, sieur de Vernusson, vendirent le 3 juin 1688 à François Dupont, sieur d'Oville, juge magistrat au Présidial d'Angers, « la terre, fief et seigneurie, composée de maison « pour le seigneur, chapelle, closerie, remise de « carrosse, grande cour, bassin d'eau, grand « jardin enfermé de murs et au bout, à droite, « orangerie avec colombier au-dessus, pâtis, ver- « gers, futaies, taillis, prés, vignes, droit de « haute, moyenne et basse justice, droit de banc « dans l'église, présentation à la chapelle sei- « gneuriale fondée par led. défunct trésorier de « deux messes par semaine, garenne à conils ». — En est sieur dès 1710 n. h. Denis Nicot, mari de Léonore Guillemot. Leur fils Denis Nicot s'y marie dans la chapelle seigneuriale le 30 avril 1715 avec Charlotte Jameron. Sa sœur d'un premier lit, Françoise de Boussé, y avait épousé le 8 octobre 1714 Claude-Pierre Luthier de la Richerie, à qui échoit le domaine dès avant 1722. Leur fille y épouse le 12 juillet 1748 Alexis-Joseph Barnabé de la Boulaie. — Le domaine est vendu par les créanciers de la famille le 20 messidor an X; — auj. il appartient à Mme de la Villeboisnet, née Papiau-Verrie. — « Il n'y a guère « qu'une cinquantaine d'années », — écrit en 17.. l'abbé Ollivier, — « qu'on a achevé d'abattre le bois « reste d'une ancienne forêt, qui s'étendait « primitivement jusqu'à la porte Toussaint ». — L'ancien manoir avec douves et tourelles a été détruit sous la Restauration. — L'excellente *poire* dite *de Vernusson*, dont une greffe, dit-on, fut demandée par la Quintinye, provient du jardin même, où le pied-mère existe encore, protégé par un petit mur. Le maître-jardinier avait nom, en 1658, à l'époque peut-être où elle fut trouvée, Mathurin Bélu. — Le domaine donne aussi son nom à un ruisselet, qui se jette dans le ruisseau de la Ronde à 500 mèt. de sa source; — (le Petit-), f., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 287. — Titres du Chapitre de Saint-Laud, Série G et de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — L'abbé

)llivier, *Mém. sur l'orig. des peuples*, p. 20. — A. Leroy, *Dict. de Pomologie*. — Arch. comm. de Ste-Gemmes-sur-Loire Et.-C.

Vérollière (la), f., c^ne de *Chemillé*; — h., c^ne de *St-Lambert-du-Latay*.

Véronnerie (la), f., c^ne du *Trèves-C.*

Vérouillère (le), f., c^ne de *Chambellay*; — chât., c^ne de *Châteauneuf*. — Anc. fief relevant de Briolay et dont la mouvance s'étendait dans les paroisses de Châteauneuf, Brissarthe, Cherré, Etriché, Juvardeil. Il paraît avoir appartenu jusqu'au milieu du XVIIe s. à la famille Leroy. On voyait encore au XVIIIe s. dans l'église St-André de Châteauneuf, la tombe d'un Robin Leroy, où il figurait représenté vêtu en chevalier avec son écu *d'argent à 3 chevrons de sable à la fasce de gueules brochant sur le tout*, et la date de sa mort, 1209. Marie de la Grandière, veuve de René Leroy, y réside encore en 1582, — son fils Charles Leroy en 1629, — n. h. Pierre Thion, maître des requêtes de la Reine-mère, en 1662, qui vend la terre le 6 mars 1675 à Franç. Jallet, sieur des Plantes, écuyer de la grande écurie du roi, mari de Marie Legoagueller. Elle reste jusqu'à la Révolution dans la famille Jallet, dont un membre est maire d'Angers en 1738 et dont un autre en 1790 président du District de Châteauneuf. Le manoir seigneurial comprenait trois grands corps de logis, avec portail, grande cour, enceinte de murailles et de grands fossés, bois taillis, avenue d'ormeaux, chapelle depuis le XVIIe s. dédiée à Ste Marguerite et Ste Barbe (E 203). — L'habitation qui appartient à M. Appert-Georget, a été reconstruite en 1861 avec un goût véritablement artistique; — ham., c^ne de la *Salle-Aubry*.

Verranus fluviolus. — V. *le Plessis-Mesle*.

Verrerie (la), cl., c^ne de *Chanteloup*, — autrefois *les Agats*. — Son nom nouveau lui vient d'une verrerie, qu'y établit en 1753 dans la forêt du Breil-Lambert J.-F. Lemierre et qu'une ordonnance royale supprima la même année. — Aujourd'hui y fonctionne une petite corderie; — ham., c^ne de *la Ferrière*; — f., c^ne du *Louroux-Béc.*, dépendance du domaine de la baronnie de Bécon 1563 (E 109); — ham., c^ne de *Mouliherne*. — Anc. maison noble dite jusqu'au XVIIIe s. *le Chesne-aux-Bœufs*, et appart. jusqu'après la Révolution à la famille Habille du Chesne, qui en conserve encore le nom. L'établissement d'une verrerie, depuis longtemps supprimée, l'a fait perdre à la localité. Le principal logis, en partie détruit, mais dont les douves subsistent avec les restes d'un beau jardin anglais, sert d'habitation au garde de M. Bachelier, propriétaire du domaine, par héritage de M. Orry, acquéreur vers 1800 de Marie-Jacquine de Sigonneau, veuve de Georges-Louis Habille.

Verrerie (la), f., c^ne de *Nuaillé*. — Anc. verrerie établie primitivement peut-être à Monpitault, où dans un champ, vers S., ont été rencontrés des amas de scories de verre, mais transportée à coup sûr en pleine forêt du Breil dès le milieu du XVIIe s. On y trouve établi à résidence « au lieu et maison de la verrerie en Nuaillé », n. h. Jean Prépaille en 1651 .Claude Desmares, se disant gentilhomme, y meurt le 6 mai 1653, — Jacq. Brossard de la Brossardière le 29 mai 1670. — Y résident J. de Brossard et Mic. Charrier en 1677. Math. Lasseron, marchand de verres, mari de Marie de Prépaille, 1678, demeurait avec son beau-frère, Charles de Prépaille et Mic. Avisseau, marchand de verres, au Grand-Village, près Mon-Pitault; — Robert de Ste-Marie-Eglise, « noble, verrier, dans la verrerie de la forêt du « Breil-Lambert », † le 28 décembre 1716; — Jos. de la Lande, « chef de la verrerie », † le 4 avril 1737; — Jean-Franç. Lemierre, s'y ruine en 1753. L'établissement périt avec lui. — Blanchard et Martin, chefs d'une bande de Chouans, y furent arrêtés le 1er janvier 1832 et une autre bande le 6 mars.

Verrerie (la), f., c^ne de *Soulaines*; — m^on b. et f., c^ne de *Tiercé*. — Anc. logis dont est sieur n. h. Jacq. Lemarié, 1648, mari de Charlotte Jarry, 1670; — f., c^ne de *Vernoil*. — *Le domaine de la Verrerie* 1539 (C 105, f 266). — En est sieur à cette date Franç. de Fondettes, avocat, qui relevait le fief de la Ville-au-Fourrier. Il fut donné le 2 mars 1730 à l'Hôtel-Dieu de Baugé, avec la seigneurie de la Crochetière, par Marie-Charlotte de Broc; — f., c^ne de *Vézins*.

Verrerie-du-Louroux (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Verret (le), ham., c^ne de *la Chaussaire*, avec m^in à eau; — il donne son nom au ruiss., qui naît sur la c^ne du *Puiset-Doré*, près les Petites-Blottières, passe au bourg, et à partir du confluent de la Hardière, forme la limite de Gesté et de la Chaussaire. Il afflue dans la Sanguèze, au moulin de Rollet, le seul moulin qui existe sur la Chaussaire. — Il en existait anciennement un autre à la Gaudinière dont la chaussée et le canal de dérivation sont encore indiquées par le Cadastre; — a pour affluents le ruiss. de la Gilarde, du Préclos, de la Vallée et du Puiset; — 5,400 mèt. de cours.

Verrie, canton S. et arrond. de Saumur (10 kil.); — à 46 d'Angers. — *Verreia villa* 1026 (*Chron. d'Anj.*, II, 213). — *In villa Verrea presbiter* 1055-1070 (Liv. N., ch. 24). — *Verria* 1092 (St.-Flor., Dénezé, ch. or.). — *Ecclesia Sti Andree de Verreya* 1130-1158 (Liv. d'A., f. 4-6; Liv. R., f. 72). — *Prioratus de Verria* 1288 (Liv. R., f. 72 v°). — *Verri* 1055-1070 (Liv. N., ch. 224), 1070-1118 (Ib., ch. or.). — Dans un vallon entouré de hauts coteaux boisés, — entre Chênehutte-les-Tuffeaux (6 kil.) et Trèves-Cunaud (8 kil.) au N., St-Hilaire-St-Florent (6 kil. 1/2) au N.-E., Rou-Marson (4 kil. 1/2) à l'E. et au S.-E., Meigné (3 kil. 1/2) au S., Dénezé (5 kil. 1/2) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de St-Hilaire-St-Florent à Chemellier forme un zigzag dans la direction de l'E. à l'O., laissant un peu à l'écart l'église et traversé à peu près au centre de son

parcours par le chemin d'intérêt commun des Tuffeaux.

Le ruiss. dit de Verrie ou de Marson naît sur l'extrême confin N.-O. de la cne de Meigné et traverse celle de Verrie, par le centre, de l'O. à l'E., pour se jeter au sortir dans l'étang de Marson; — en bordure vers N.-E. passe le ruiss. d'Enfer.

En dépendent les vill. et ham. de Baucheron (16 mais., 69 hab.), de Clermont (18 mais., 64 hab.), de Grolay (22 mais., 58 hab.), de Fougerolle (14 mais., 39 hab.), de Villemolle (10 m., 33 hab.), d'Orfosse (6 mais., 21 hab.), de la Boisnardrie (7 mais., 15 hab.) et 5 fermes ou écarts.

Superficie : 1,649 hect, dont 16 hect. en vignes, 585 hect. en bois, 75 hect. en landes incultes, qui pourraient être plantées en sapinières.

Population : *49* feux, *223* hab. en 1720-1726. — *200* hab. en 1790. — *271* hab. en 1831. — *330* hab. en 1841. — *303* hab. en 1851. — *311* hab. en 1856. — *266* hab. en 1861. — *295* hab. en 1866. — *323* hab. en 1872. — *334* h. en 1876, dont *9* hab. seulement au bourg, composé uniquement de l'église, de la cure, de l'école et d'une ferme. — Nul autre commerce que du bois; — partout pourtant une aisance générale, sans richesse ni misère. — Des ruines de fours à chaux existent près Clermont et la Blandinière.

Assemblée le dimanche qui suit la Saint-André.

Les *courses de chevaux* de la Société hippique de Saumur y ont été inaugurées en grande foule et avec un vif succès le 17 juin 1877 sur l'étang desséché de Mortemé.

Bureau de poste de Saumur. — *Perception* de Distré.

Jolie *Mairie*, avec *Ecole mixte* laïque, construite sur une partie du jardin de la cure par adjudication du 22 février 1862.

La paroisse, supprimée par ordonnance du 20 février 1809, a été rétablie en succursale par une autre ordonnance du 19 avril 1826.

L'*Eglise*, dédiée à St André, montre encore vers N.-E. des pans de mur en petit appareil de moëllon dur, brut, irrégulier, dont quelques rangs posés en arête de poisson, sont aujourd'hui cachés sous le plâtre, XIe s. De petites baies du même temps s'y ouvrent sur les deux côtés de la nef, avec de plus larges fenêtres, plus récentes d'un siècle. Une de ces ouvertures est remplie par un gros bloc de pierre, ajouré de trous et de grossières découpures, qui remontent peut-être au VIIe ou VIIIe s.; au-dessous, une grande porte ogivale, aujourd'hui enmurée, du XVe s. L'entrée actuelle en plein cintre date de la restauration de 1842. Dans les murailles apparaissent sculptés des animaux en reliefs, dont un lion léopardé sur un tuffeau sans doute adventice. A l'intérieur, nu et vide, se rencontre la pierre tumulaire de François Vendeuvre, marchand, décédé le 8 décembre 1691, — et dès l'entrée, une autre dalle, où l'on ne peut plus lire que le nom de Durand. — Le clocher assied sur quatre arceaux plein cintre sa tour carrée qu'éclairent sur chaque face deux baies ogivales, avec pyramide octogonale en pierre, dont la cime a été écrasée par un coup de foudre le 2 décembre 1768. Sous l'église s'étend une cave, la moitié dépend de la ferme y attenant.

Le pays, encadré de toutes parts mais évité, ce semble, par les grandes voies, garde de nombreuses traces d'habitations très-antiques, dont le plus grand nombre peut-être n'est pas encore exploré. On signale une sorte de galgal près Grolay, et des rencontres importantes de débris romains se sont présentées à Mortemé et à Bastésy et auraient dû attirer quelque recherche suivie dans cette curieuse contrée si inconnue. Jusqu'au XVIIIe s. elle restait peuplée de châteaux et de maisons nobles, le Baucheron, le Bouchet, les Remées, Mayet, ruinées, comme tout le pays, au dire des curés du temps, par le voisinage jaloux du maréchal de Brézé. Les décombres s'en retrouvent çà et là dans les bois.

L'église, jusqu'au XIIe s., paraît pourtant n'avoir été qu'une simple chapelle dans la dépendance de la paroisse de Chênehutte et comme elle, appart. à l'abbaye de St-Florent. Un moine ou deux étaient attachés au domaine, ayant sous leurs ordres un prêtre, qui s'acquittait de la charge spirituelle, *qui officium sacerdotale sub monacho exhibebat* (Liv. N., ch. 234). — Une paroisse distincte y paraît constituée dans les bulles du XIIe s.; mais le *prieuré* en dépendant était si pauvre de revenus, qu'il ne suffisait pas à faire vivre les deux religieux à résidence. Réuni une première fois à l'abbaye-mère par l'évêque Michel de Villoiseau, rétabli pour des motifs inconnus, il fut de nouveau supprimé et uni le 22 octobre 1288 par Nicolas Gellent à la mense abbatiale, sous la charge de trois messes par semaine à célébrer dans la chapelle pour les bienfaiteurs.

Curés : Vincent *Riolland*, 1494. — Ant. *Allard*, 1565, 1567. — Florent *Héricé*, 1605, † le 11 février 1634. — Ambroise *Cerreau*, 1636, mars 1641. — R. *Quentin*, anc. vicaire, septembre 1641, juin 1642. — Urb. *Bristeau*, septembre 1642, juin 1664. — *Bernier*, 1665, 1687. — Franç. *Ratouis*, natif de Turquant, 1688, † le 22 avril 1720. — M. *Thibault-Chambault*, 1720, juillet 1722. — V. *Houdin*, septembre 1722, 1728. — Et.-Gilles *Lebeuf*, 1730, mars 1744. — *Bovis*, juillet 1744. — Franç. *Cormier*, originaire de Saumur, juillet 1746, meurt le 19 avril 1760 d'une contagion qui avait emporté 39 de ses 150 paroissiens. — Mic.-Pierre *Bouchet*, mai 1760, qui le 20 décembre 1771 fait poser les fonts et le bénitier en marbre. Il signe, à partir du 10 janvier 1792, « curé constitutionnel » et remet le 24 novembre suivant ses registres au procureur de la commune, Bouchet, notable.

L'évêque conférait la cure; la collation en appartenait à l'abbé de St-Florent, qui était tenu aux restaurations de l'église. Il en fit rebâtir en 1764 le pignon tout à neuf, repeindre le grand-autel, le sanctuaire et le chœur, renouveler le

rnements. L'abbé Jean du Bellay avait obtenu n 1435 de l'évêque, avec le consentement du uré et des habitants, d'y élever dans le cimeière et près l'église un manoir fortifié. Ruiné dès vant le XVIIe s., il fut reconstruit sous forme le bâtiments d'exploitation en 1681, comme l'inlique encore la date inscrite au-dessus de la orte et des deux fenêtres vers N.-O. C'est la naison seigneuriale, long logis parallèle à l'église, t soutenu aux angles par d'énormes contreforts. Jne enceinte d'épaisses et hautes murailles enveoppait l'église, formant une haute cour, bordée de louves, et une basse-cour, contenant les granges t le jardin. Vers l'E. attenait la cure, joignant 'ers N. le parc, entouré encore de murailles, auj. artout croulantes, qui mesurait une lieue de our et contenait autrefois, outre les taillis, des rés, des pâtures, un étang et un four à chaux, – sans compter encore l'étang de Mortemé, d'environ 1,000 boisselées. — Tous les bâtiments joignant ou avoisinant l'église, la ferme à l'E., les rés, les marais, l'enclos du parc, avec l'étang ntérieur, le four à chaux et l'étang de Mortemé, éduit dès lors en bruyères, landes et marais, urent vendus nat[t] le 5 thermidor an IV pour la omme de 42,825 fr. au citoyen Nicolas Perré.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de 'Election de Saumur, du District en 1788 de loué, en 1790 de Saumur. — Elle faisait partie n l'an IV du canton d'Ambillou et fut rattachée ar la loi du 18 germinal an VII au canton de saumur *extra-muros*.

Maires : Dubois, démissionnaire le 15 fructidor an X. — *Perré*, 20 fructidor an X. — Urb. *Douet*, 29 octobre 1808, † le 8 avril 1812. — Pierre *Razin*, 13 avril 1812. — *Léon*, 17 novembre 1815. — P. *Razin*, 10 septembre 1816. — Aug.-Louis *Boivin*, 14 mai 1822. — Jean *Razin*, 1865, en fonctions, 1875.

Arch. de M.-et-L. E 1335 ; G Cures ; H St-Florent, Liv. R., . 72 v°. — Le fonds du prieuré contient un terrier, un ensif et cinq registres des déclarations et des contrats depuis e XV[e] s.; Q n° 668, 1[re] origine. — D. Huynes, Mss., f. 225 t 283. — *Nouv. archéol.*, n° 41. — Godard-F., *l'Anjou*, . I, p. 23 et 45. — *Congrès archéol.*, 1862, p. 114. — Pour les localités, voir, à leur article, *Baucheron*, *Orfosse*, *Mayet*, *Fougerolle*, *Montésy*, *Mortemé*, etc.

Verrie, chât., c[ne] de *Chanteussé*. — Dépenlance au XVIII[e] s. de la chapelle Ste-Anne desservie dans l'église paroissiale.

Verrie (la), f., c[ne] d'*Echemiré* ; = c[ne] de *Jarzé*, V. *la Varie* ; = f., c[ne] de *Loiré*. — *La erre, fief et seigneurie de la Vairie* 1539 C 106, f. 155). — Appart. en 1539 à René Furet, narchand ; — en 1694 à Et. Ferrand, chevalier ; = f., c[ne] de *la Potherie* ; = ham., c[ne] de *St-Crépin*. — *La haute Voirie* (Et.-M.) ; = (la Grande, la Petite-), ff., c[ne] de *Louvaines*. — *La V. d'Aviré, la V. de Louvaines* 1704 Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie acquis par Armenault de Louvrinière le 17 février 1744 du baron de Segré et passé par le mariage de sa fille vers 1749 à M. Lemarié ; = (la Basse-), c[ne] le *St-Crépin*. — Anc. maison noble, domaine de a famille Leroux de la Roche des Aubiers XVII-XVIII[e] s. ; — à Joseph de Mainière, 1731.

Verrière, c[ne] de *Chantocé*. — *Le fief de V. en le village et paroisse de Chantocé* 1457 (E 705), relevant de Lancrau ; — en est dame Mathurine de la Rouvraie ; = f., c[ne] de *Cherré* ; = m[on] b. et f., c[ne] de *Morannes*, près Juigné-la-Prée, et nommée parfois *Juigné-Verrière*. — *G. de Vitreariis* 1090 circa (Bocé, ch. or. 9), *de Verreriis* 1114-1134 (2[e] Cartul. St-Serge, ch. 218). — Ancien château, appartenant à Ch.-Aug. de Ravenel, chevalier, capitaine du régiment de la Tour-du-Pin, qui y résidait avec sa femme Françoise-Angélique de Bonchamp, 1781-1786. — Le domaine, comprenant belle maison de maître, cours, jardins, bosquets, bois, était en vente en 1876 ; = vill., c[ne] du *Puiset-Doré* ; = (la Grande, la Petite-) ff., c[ne] de *Roussay*.

Verrières. — *Forestis Vitrearia* 1115 (Cartul. de St-Laud). — *Foresta Verreria* 1082-1094 (2[e] Cart. St-Serge, p. 296), 1095 (1[er] Cart. St-Serge, p. 308). — *Terra quæ appellatur Verraria* 1115 circa (Fontev., ch. anc. 15). — *Terra de Vitrearia* 1115 (Cartul. de Fontev., f. 846). — *Silva Monsterioli, quæ postea dicta est Verraria* 1129 (Bib. de l'Éc. des Ch., 1875, p. 428). — *Territorium quod appellatur Verreres* 1200 circa (Savigny, n° 5). — *In Verreriis* 1208 (H.-D. *A*, f. 26). — *Feodum de Verreriis* 1214 (Ibid., *B* 32, f. 327). — *Lande de Verreriis* 1243 (Ibid., ch. 29). — *Apud Verreres in parrochia Sancti Bartholomei* 1264 (H-D. *B* 82, f. 118). — *En la paroisse de Saint-Barthelemer ou terrouer de Verrières* (Ibid.. f. 36). — Ancienne forêt, qui couvrait tout le pays depuis la Loire, jusqu'au Loir et à la Sarthe, sur le territoire où, au fur et à mesure des défrichements, s'établirent du X[e] au XII[e] s., les paroisses de St-Silvin, Villévêque, Ecouflant, St-Barthélemy, Andart, Brain, Trélazé. Les Chapitres de St-Laud et de St-Maurice d'Angers, l'hôpital Saint-Jean, les abbayes de Fontevraud, de Savigny, de St-Serge, de St-Aubin, de Toussaint y possédaient d'importants domaines, successivement transformés avec les progrès de la culture et la formation des bourgs. Une colonie de Bretons, *quidam homines, qui ab antiquitate vocantur Britones*, occupait les landes centrales en St-Barthélemy, vers le milieu du XIII[e] s. Dès ce temps les vignes en grande partie avaient remplacé les bois. — A peine en subsiste-t il quelques touffes de taillis. — Le nom en reste à un hameau, c[ne] de *Trélazé*, dont la principale maison garde des vestiges de douves et la ruine de ses murs d'enceinte avec les pieds droits de l'ancien portail ; elle formait le manoir seigneurial d'un fief et seigneurie appartenant à l'abbaye du Pontron ; — et à une ferme, *le Petit-Verrières*, en *St-Barthélemy*, anc. domaine de l'abbaye du Louroux, dont relevait partie du fief de Grohan, à Angers.

Verriers (les), cl., c[ne] de *Mouliherne*

Verries (les), ham., c[ne] de *Mazé*. — *La terre de la Vaierie* 1461 (St-Aubin). — *Les Vairies* 1779 (St-Aubin, Censif, t. I). — *Les Verreries* (Et.-M.). — Anc. fief avec herbergement entouré au XV[e] s. de doubles fossés. Le

seigneur de Montgeoffroy s'en était réservé la seigneurie, en cédant le domaine aux Hospitalières de Beaufort, sur qui il est vendu natᵗ le 26 avril 1793.

Verrigné, vill., cⁿᵉ de *Briolay*. — *Vitriniacus* 1040-1047 (1ᵉʳ Cartul. St-Serge, p. 142 et 146). — *Verrıgne* 1222 (H Le Louroux). — *Le grand chemin des moulins d'Yvré à Verrigné* 1553 (E 518).

Verronnière (la), f., cⁿᵉ d'*Avrillé*; = cl., cⁿᵉ de *Blaison*, près Pissot, appartenant en 1702 à n. h. Jacq. Négrier; = cl., cⁿᵉ de *Daumeray*; = mᵒⁿ, cⁿᵉ du *Guédéniau*, anc. logis du XVIᵉ s. avec fenêtres à meneaux de pierre, au sortir du bourg vers S.; = mᵒⁿ b. et f., cⁿᵉ de *Soulaines*, avec prairies, vignes, taillis. — Ancien fief et seigneurie, relevant de Noizé et dont dépendaient les mˡⁿˢ de Putigné. — En est sieur Franç. Gohier 1560, sa veuve Renée de Corbeil 1567, Franç. et Joseph Audouys 1752, de qui l'acquiert en 1758 Joachim Surbled, Charles-Jean-Maurice Bernard 1764; = cⁿᵉ de *Villedieu*.

Verrue (la), cⁿᵉ de *Beaufort*, domaine de la chapelle des Cuaux, vendu natᵗ le 15 avril 1791.

Verrye (*René-Louis*), docteur-médecin, reçu à Angers le 21 mai 1744, veuf en premières noces de René Gardais, en secondes noces de Renée Rossignol, épouse en troisièmes à Cantenay-Epinard Françoise Deville le 8 juillet 1766. — † à Angers le 5 juillet 1778, âgé de 64 ans. = (*Jacques-Pierre*), fils de René V., anc. président du Grenier à sel de Beaufort, né le 30 mai 1755 à Beaufort, docteur en médecine de la Faculté de Reims en 1786, résidait depuis cette époque à Baugé. Il avait épousé dès le 17 décembre 1785 à St-Georges-du-B., Anne-Prudence Denais du Motais. — A la même famille se rattache aussi une nombreuse lignée de maîtres-chirurgiens.

Versailles, ham., cⁿᵉ de *Beaupréau*; = mᵒⁿ, cⁿᵉ de *Faveraie*, dans le bourg de Machelles; = vill, cⁿᵉ de *Mazé*; = cl., cⁿᵉ du *Ménil*; = cl., cⁿᵉ de *Soucelles*; = mᵒⁿ, cⁿᵉ du *Voide*, à l'entrée du bourg, vers Vihiers; = (le Petit-), f., cⁿᵉ de *Beaufort*, ancien logis du XVIIᵉ s., avec charmilles; = vill., cⁿᵉ de *Varennes-s.-M.*

Versette. — V. *Auversette.*

Versillé, vill., cⁿᵉ de *St-Jean-des-M.*, — avec anc. domaine, dont est sieur René Serisier 1598, Claude Boureau, maître apothicaire, 1680, n. h. Jean Morna de la Riotterie, par sa femme 1728, César Houdet, ancien greffier de la Prévôté, qui y meurt le 26 janvier 1760 et sa veuve Françoise Gourand le 12 février 1779. Cinq curés assistent à sa sépulture; — Marie-Madeleine-Sophie Duroule, veuve de Michel Lecureil Duvigneau, qui y meurt le 2 messidor an II. La maison venait d'être reconstruite, au-devant d'un très-beau jardin, entre deux vergers. — En dépendaient aux XV-XVIᵉ s. des moulins à eau détruits dès 1610; = (le Bas-), mˡⁿ, cⁿᵉ de *Saint-Melaine.*

Vert (le), ham., cⁿᵉ de *Jallais*. — *Gagneria de Vert* 1539 (C 105). — Donne son nom à un ruiss., né tout auprès, qui coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans la Singère, sous Cosse; — 1,700 mèt. de cours.

Vertenaise (la), cⁿᵉ du *Coudray-Mac.* — *Le terrouer de Vertenaise, près du Coudr. Mac. entre le Coud. et Artennes* 1374, — *gagnerie appelé la V.* 1375 (H St-Aubin, Pr. Couvent, t. I). — Ancien domaine de l'abb. St-Aubin d'Angers, sur la voie d'Artannes au Coudray.

Vert-Pré (le), ham., cⁿᵉ de *Linières-B.* — prend son nom de la maison qu'occupait jusqu'en 1876 la mairie.

Vertu, chapelle, à l'E et tout près du bourg de *Coron.*

Verzeau, f., cⁿᵉ de *Liré.*

Verzeaux (les), mˡⁿ, cⁿᵉ de *Gonnord.*

Verzée (la). — *Versutia* XVIIᵉ s. (Pr. Robin). — Ruiss. issu du département de la Loire-Inf., qui traverse Pouancé, la Prév... où il animait autrefois d'importantes forges, fait tourner sur Armaillé trois moulins, sur Noellet quatre, trois sur le Tremblay, un sur Combrée, trois au Bourg-d'Iré, quatre en Ste-Gemmes-d'Andigné, et se jette à Segré dans l'Oudon, après 24,250 mèt. de cours; — a pour affluents les ruiss. d'Antaise, l'Arg..., l'Ebaupinière, la Sablonnière, la Blanch..., la Buzonnière, Champiré, Launay, la D..., la Fosse, la Dismaye, la Rivière-Maineuf, Mainnay, la Blanchardière, la Rivière, Gag..., la Gaidonnière, la Tourie, la Foie, la Nym..., les Mortiers, l'Ecochardière, les Rochettes, Rolard, le Plessis-Mesle ou le Fourneau, la Trousselière, le Griant, l'Hommeau, la Deulière, la Boharie, le Beauchêne, les Ecrevisses, le N... ville, les Soucis; = f., cⁿᵉ de *Pouancé*, sur l'emplacement de bois peuplés de loups au XVIᵉ s.

Vésinière (la), f., cⁿᵉ du *Plessis-Gram.* — *La Voizinière* (Cass.).

Vésoussière (la), f., cⁿᵉ de *Chambellay.* — Domaine aux XIV-XVᵉ s. des Tinténiac.

Vesouvre, ham., cⁿᵉ de *Chazé-sur-A.* — *Decima de Vezouvre* 1218 (H Pontron). — En est sieur Pierre Crespin 1644 (E 1400-1406); — donne son nom au ruiss., né sur la cⁿᵉ de *Chazé-sur-Arg.*, s'y jette dans l'Argos; — 1,600 mèt. de cours.

Vesselay, f., cⁿᵉ du *Lion-d'A.* — Ves... (Cad.). — *Quoddam manerium quod vulgariter vocatur le Verzelai* 1268, *scullela ... cata le V.*, ib. (Pr. de Grez). — Anc. ... autrefois de la paroisse de Grez-Neuville.

Vesselière (la), ham., cⁿᵉ de *Gesté.*

Vétaul (*Pierre*), maître-sculpteur, à Eng... 1744, 1785. — Il signe comme parrain un acte à Ingrandes le 11 janvier 1747.

Vétellerie (la), f., cⁿᵉ de *Brain-sur-A.*

Vétérin (Saint) est absolument inconnu autrement que par les chartes qui constatent que son corps était conservé en 845 dans l'église de Gennes, dédiée à son nom. Il fut, dit-on, au moment de l'invasion normande, transporté à Tournus, puis en 880 dans l'abbaye de Cort..., où les protestants détruisirent ses reliques au

xvi[e] s. Sa fête était célébrée en Anjou le 23 et à Corbigny le 22 août. V. D. Chamart, t. I, p. 20.

Vétillerie (la), f., c[ne] de *la Pommeraie*.

Vetteries (les), ham., c[ne] de *Grez-N*.

Vétrie (la), f., c[ne] de *Faveraie*. — *La Huetterie* (Cass.).

Veuerie (la), f., c[ne] de *Fougeré*.

Veuquets (les), f., c[ne] de *Noellet*.

Veurière (la), ham., c[ne] d'*Angrie*. — Il y existe deux fours à chaux, V. *Bull. de la Soc. Industrielle*, 1857, p. 213, — et une ancienne ardoisière abandonnée, dont le schiste se montre entremêlé de filons de quartz et d'anthracite ; — ham., c[ne] de *Chazé-sur-Argos*.

Veuroiale (la), f., c[ne] de *Loiré*.

Veuveraie (la), f., c[ne] de *Chambellay*.

Veuverie (la), f., c[ne] du *Lion-d'A*.

Vézins, canton et arrond. de Cholet (14 kil.) ; — à 51 kil. d'Angers. — *Pratum de Vecins, Vezins* 1120 circa (Chemillé, ch. or. et Cartul., ch. 91). — *E. de Vicinis* 1160 circa (H Saint-Serge, Pr. de St-Melaine, ch. or.). — *Dominus de Vezins* 1228 (H Pr. du Coudray-Montb., ch. or.). — *Parochia de Vicinis* 1300 circa (Gr. Gauthier). — *Ecclesia parochialis Sancti Petri de Vesinis* xvi[e] s. (Pouillé de Maillezais, dans Lacurie, p. 361). — Sur un haut plateau (150-174 mèt.) découpé par les vallées de l'Evre et de ses affluents ; — entre la Tour-Landry (3 k. 1/2) au N., Coron (5 kil.) à l'E., Chanteloup (4 kil.) et Nuaillé (7 kil.) au S., Nuaillé et Trémentines (6 kil.) à l'O.

La route nationale de Saumur aux Sables descend du N.-E., se brise en traversant le bourg et reprend du N.-E. au S.-O. jusqu'au passage du ruisseau de la Maillarderie, après 6,040 mèt. de parcours. Elle est croisée au bourg même par le chemin de grande communication de Chemillé à Maulévrier, et rejointe à 200 mèt. des maisons vers S.-O. par le chemin d'intérêt commun de St-Macaire.

L'Evre y naît en deux sources, qui coulant l'une de l'E. à l'O., l'autre du S. au N., se réunissent à la Ferchauderie, remonte vers N. jusqu'au Mutreau, où elle se recourbe vers l'O., forme limite avec la Tour-Landry, s'incline vers S.-O., forme limite avec Trémentines, et y pénètre au moment d'aborder le chemin de St-Macaire. Elle reçoit à gauche le ruiss. de Régnier dit aussi de la Limonnière, 1 kil. de cours, — et celui de la Maillarderie, qui forme limite avec Trémentines sur tout son parcours de 2,500 mèt. — Le ruiss. de Montbault coupe la pointe extrême de l'angle S.-O. — A l'opposé le ruiss. de la Mazerie, affluent du Lys, limite un instant Chanteloup et Coron, grossi du ruisselet de la Blouère, né sur la commune.

En dépendent les vill. et ham. des Poteries pour partie, 30 mais., 34 mén., 113 hab.), des Piletteries (13 mais., 47 hab.), de Régnier (10 m., 44 hab.), de la Mingotière (5 mais., 28 hab.), de la Gaudichère (4 mais., 17 hab.), de la Ferchauderie (3 mais., 23 hab.), des Duretteries (3 m., 25 hab.), du Bordage-Musseau (3 mais., 6 hab.), les châteaux de Vézins et de l'Eperonnière et 63 fermes ou écarts.

Superficie : 1,802 hect., dont 352 hect. en prés, 1 hectare en vignes, 4 en bois autour des deux châteaux, le reste en labours, y compris les 34 hect. d'il y a 60 ans. — La forêt dite de Vézins, compte 1,124 hect. mais uniquement sur les communes de Chanteloup, la Plaine et Yzernay, sans qu'il en subsiste rien sur Vézins.

Population : 143 feux en 1699. — *253* feux, *1,140* hab. en 1720-1726. — *340* feux, *1,291* h., en 1789-1790. — *1,730* hab. en 1821. — *1,776* h. en 1831. — *1,821* hab. en 1841. — *1,932* hab. en 1851. — *2,011* hab. en 1861. — *1,947* hab. en 1866. — *1,864* hab. en 1872. — *1,798* hab. en 1876, — en développement rapide et constant pendant 30 années, arrêté brusquement et perdu depuis quinze ans. — *936* hab. au bourg (171 m., 303 mén.), tout entier rebâti depuis la guerre de Vendée et habité par de nombreux tisserands pour l'industrie de Cholet.

Fabrique importante de briques, tuiles et cuviers aux Poteries ; — 2 moulins à vent ; — une teinturerie ; — commerce de bestiaux et céréales.

Marché de menues denrées le lundi.

Facteur-boitier. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Chanteloup, Nuaillé, Trémentines et Vézins.

Mairie avec *Ecole* publique laïque *de garçons* dans une maison acquise le 11 octobre 1845, reconstruite en 1875-1876 (arch. Roffay, de Saumur). — *Ecole* publique *de filles* (Sœurs de la la Pommeraie), bâtie en 1862 (arch. Humeau, de Mêlay), avec *Salle d'asile* publique, fondée en 1847.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite au centre du bourg par adjudication du 31 mai 1847 (archit, Chesneau et Lenoir, d'Angers) en style néo-grec. avec chœur, entouré d'une belle boiserie, vitraux armoriés, maître-autel en pierre dure sculptée. Une grille en fer forgé protége les fonts baptismaux, décorée de deux écus accolés, dont un *d'argent à la croix dentelée de gueules, cantonnée de 4 aigles de sable*, qui est de Leclerc de la Ferrière de Vézins, l'autre *de sable à 2 croix de calvaire tréflées et fichées d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même*, qui est de Becdelièvre, le tout entouré de palmes rattachées par un ruban, avec les initiales enlacées *V-B* dans un cartouche, — œuvre du commencement de ce siècle.

L'ancienne église, complétement incendiée en 1794 et recouverte tant bien que mal dès l'an X par les habitants, s'élevait sur la droite de la route en allant à Saumur, vis-à-vis la grande place. Le 2 juin 1713 avait été bénite la première pierre du clocher neuf et de la chapelle joignant l'église, qui fut consacrée le 13 septembre 1714 par le frère du marquis de Vézins, François-Joseph d'Andigné, docteur de Sorbonne, visiteur de l'Oratoire. Par son testament du 17 avril 1737 il légua une somme de 2,000 l. pour la construction de l'autel et des fonts baptismaux, exécutés

seulement vingt ans plus tard par le sculpteur Denis Gervais, — V. *ce nom*, et *Armagnac* (Jean d'). — L'œuvre entière a été abattue en 1850.

L'ancien *presbytère*, vendu nat[t], avait été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 16 février 1827. Il a été déplacé et reconstruit complétement, au S.-E. de l'église, en 1870-1871 (arch. Chesneau).

Aucune trace antique n'est signalée sur le territoire, sauf, près Régnier, quelques sépultures, d'une date non déterminée. La voie descendant de Chemillé à Châtillon longeait le bourg vers l'O., ralliant presque à égale distance les deux grandes voies de la Salle au May et d'Angers à Fontenay par Chanteloup. — Aucun titre ne renseigne sur la fondation de la paroisse ni de l'église, auprès de laquelle est constitué à une date incertaine un *prieuré* du titre, comme elle, *de Saint-Pierre* dans la dépendance de l'abbaye de St-Jouin de Marnes, suivant certains documents, quoique aucun acte du Cartulaire publié ne l'y mentionne, ou suivant d'autres et plus probablement peut-être, de St-Michel-en-l'Herm. — A peine rencontre-t-on quelques noms de *prieurs :* Briand *Jarry*, curé en même temps de Thouarcé, 1605. — *Butler*, 1755. — Toussaint *Allion*, 1770, † en 1773. — Touss. *Deschamps*, 1774. — A cette date le bénéfice était desservi par le curé et par le vicaire moyennant une rente de 160 livres, qui fut portée à 250 livres par ordonnance épiscopale du 16 juillet 1776.

Curés : Jean *Doussard*, 1511. — Mélais *Guillaud*, 1651, † le 11 mai 1681. — Jacques *Barroueil*, fils du sénéchal de Cholet, octobre 1681, † le 31 juillet 1682, âgé de 57 ans. — Jean *Bionneau*, 1683, † le 1[er] janvier 1688. — Jos. *Roulleau*, jusqu'en septembre 1733. — Franç.-Jos. *Jannet*, septembre 1733, † le 5 mai 1756, âgé de 59 ans. — Pierre-Louis *Drouin*, juin 1756, qui résigne en 1775 pour prendre possession le 12 mai 1776 de la chapelle Saint-André-de-Nantilly de Saumur, et est inhumé le 21 mai 1782. — Charles-René *Bouchet*, 1775, qui refuse le serment en octobre 1791. — Joseph-Jean *Gautronneau*, « curé intrus », enterre dès le 17 novembre 1791 un enfant « inconnu », dit- « il, les parents se refusant à entrer dans l'église « et de donner les noms ». Il fit abdication de toute fonction ecclésiastique le 18 pluviôse an II.

Une communauté du Tiers-Ordre de Saint-Francois ou *Cordelières* sous le titre de Sainte-Elisabeth, s'établit dans le bourg vers le milieu du XVII[e] s., dans un bel et vaste enclos, avec jardin et triple corps de bâtiment dont une chapelle. On y comptait en 1698, — au témoignage du Rapport de Miroménil, qui les confond, si ce n'est son éditeur, avec des Cordeliers, — trente-trois religieuses, dix-huit seulement en 1790, dont deux tenaient l'école de charité. La maison tirait surtout grand profit d'un pensionnat de jeunes filles nobles et se recrutait parmi les meilleures familles du pays. M[me] Modeste de la Morandière en fut la dernière supérieure. L'établissement fut vendu nat[t], église, jardins, masures, le 17 messidor an VI et à nouveau le 30 nivôse an XI. L'enclos en existe encore, transformé en prairies et en petits jardins avec maisonnettes, conservant vis-à-vis l'église actuelle son haut portail, dont la clé est sculptée d'une croix et la base montre inscrit *In hoc signo vinces*; auprès, se dresse la porte de la chapelle, encadrée de deux pilastres avec arceau trilobé, couronnant une niche vide; au-dessus un écusson fruste et la date *1666*; aux deux côtés de la niche, le mot : *A Dieu*.

A 1 kil. au S. du bourg, sur le chemin de Maulévrier, se rencontre l'ancien *hôpital de la Charité de Saint-François-de-la-Croix* avec les ruines de son église, de ses bâtiments et de ses jardins. Il avait été fondé par le baron Franç. Leporc de la Porte de Vézins, qui appela pour le desservir quatre religieux de l'ordre de St-Jean-de-Dieu. L'acte, daté du 4 septembre 1634 fut approuvé le 8 par les habitants et le 25 par l'évêque de Maillezais. L'église et le cimetière furent bénis le 29 mai 1635. Une dotation particulière, constituée par le même bienfaiteur le 27 août 1638 pour la réception de 4 vieillards n'eut pas de suite. On y recevait les passants et malades de tous pays, sauf les femmes et les enfants âgés de moins de sept ans; mais la place des pauvres était souvent prise par des pensionnaires, tandis que les actes de la paroisse aux des années, il est vrai, de disette et de famine, mentionnent deux hommes morts « par faim et « misère » en 1710, dont un à la porte même de l'hospice, et en 1711 de nombreux décès de mendiants abandonnés dans les fermes. — Les bâtiments furent incendiés en 1794 et un arrêté du Département du 4[e] jour complémentaire an IV ordonna provisoirement la réunion de l'hôpital et de ses biens, qui comprenaient, outre des rentes, la Fadaise, la Friquetière, la Lunière, bordages aujourd'hui détruits, la Maison-Neuve, Maumusson, les Pilleteries, la Huitière, à l'hôpital de Cholet. — En 1857 le bureau de bienfaisance de Vézins revendiqua la division de ses revenus mais après procès et appel fut débouté en 1866 comme n'ayant pas d'existence légale. — Une transaction a assuré depuis aux pauvres de Vézins une place à l'hôpital de Cholet.

Le fief avec château fort, y existe constitué dès au moins le XII[e] s., aux mains d'une famille du nom de la Porte, *de Porta*, — Jean de la Porte en 1224, Gervais de la P. en 1228, — Jean de la P., chevalier, que le lieutenant d'Anjou Guill. de Craon, autorise en 1357 à requérir les habitants pour « faire guet et garde et restaurer « son chastel ouquel a moult grant et belle forte- « resse; » — Béatrix de la Porte, femme en 1438 de Gilles Tournemine, qui commandait en 1453 les Bretons à la journée de Castillon en Guyenne. Il avait eu d'elle 16 enfants, et pour les élever fut réduit à aliéner la plus grande partie des forêts de son domaine et nombre de fiefs comme la Bournée, Trémont, Ambillou, qui autrefois en dépendaient. — Marthe, fille aînée de Jean de la Porte, sieur de Vézins, de Pordic, de la Jaille, épousa le 15 juin 1535 Jean le Porc, sieur de

Parchal, de Villeneuve et du Plessis. La famille la Porte portait *de gueules à 1 croissant montant d'hermines resarcelé d'or*, la famille le Porc *d'argent au porc de sable défendu et clariné d'argent*. Le nouveau maître consacra le principal revenu de son domaine à faire réédifier et remparer le vieux château « tout caduc et ruiné ». Leur second fils et héritier Jacques le Porc de la Porte épousa le 7 juin 1536 Marguerite-Claudine de la Noue Brasdefer et en secondes noces Louise de Maillé. Il eut de la première un fils et deux filles qu'il prit en horreur. L'histoire de son fils René, V. *ci-dessus*, t. II, p. 503 est devenue légendaire. Recueilli par son oncle de la Noue, et marié dès le 18 juin 1589 avec Anne de Maillé de la Tour-Landry, il mourut en 1616 avant d'avoir pu rentrer dans le manoir patrimonial, occupé par les protestants à titre de place de sûreté pendant près de 30 ans. C'est le 21 janvier 1622 seulement que le capitaine de la Ferrière, qui y commandait, remit le château aux mains de M. de Vendôme, moyennant une somme de 18,000 liv., payée par la veuve de René et par leur fils François, qui se hâtèrent de faire abattre et raser toutes les fortifications, au grand soulagement du pays, rançonné par les soudards. Son autre fils André était évêque de St-Brieuc. Sa sœur Marthe hérita de la terre et l'apporta à Charles d'Andigné, qu'elle avait épousé le 23 janvier 1618. Leur second fils Charles-Franç. d'Andigné, né à Angrie le 10 décembre 1630 se maria le 7 juin 1655 à Angers (GG 50) avec Marie Collin de la Noue, qui fut inhumée dans la chapelle seigneuriale de Vézins le 24 avril 1723, âgée de 90 ans. Il avait eu d'elle cinq enfants, morts sans postérité, dont deux fils tués à l'ennemi au service de la France. L'aîné et unique héritier, Charles-François, meurt à Angers le 21 février 1725, âgé de 69 ans. La seigneurie de Vézins passa alors par retrait lignager à N. de la Touche-Limousinière, sieur de la Jarrière, descendant de Charlotte le Porc de la Porte, fille de René et de Louise de Maillé. Sa fille unique Marie-Madeleine avait épousé en 1724 Josué-Augustin de la Taste, sieur de Pitrac, chevalier de Saint-Louis, premier capitaine des grenadiers du régiment du roi, qui fut inhumé le 30 avril 1742, âgé de 65 ans dans le 2ᵉ caveau de la chapelle du château. Il ne laissait que deux filles, dont l'aînée Marie-Henriette-Charlotte épousa le 14 mai 1748 Philippe-Pierre-Marie Leclerc de la Ferrière, mort le 10 septembre 1762, âgé de 37 ans ; — après eux, leur descendance, Phil.-André-Fortuné Lecl. de la F., mort le 29 juin 1780, âgé de 29 ans, dont la veuve Marie-Suzanne-Radégonde-Charlotte Marsault, arrêtée dans les mines de Montrelais, périt guillotinée à Angers le 21 janvier 1794 ; — Philippe-Alexis-Fortuné Leclerc de la Ferrière, leur fils, marié en 1798 avec Emilie-Joséphine de Becdelièvre, mort en 1813 ; — leur fils aîné Philippe-Joseph, marié le 13 juin 1833 avec Pauline-Clémence Hector de Tirepoil.

La terre, qu'on voit qualifiée dès le XVIᵉ s. de baronnie et plus tard de marquisat, sans titre d'érection régulier, donnait la seigneurie des paroisses de Vézins, Chanteloup, St-Hilaire-du-Bois et Nuaillé, la présentation de 5 chapelles, droit de prévôté dans le bourg, haute, moyenne et basse justice, et comprenait au XVIIIᵉ s., outre de nombreux fiefs, dont deux dans les faubourgs d'Angers, 23 métairies, 3 moulins, 3 étangs, une forêt de 6 à 7 lieues de tour, la seule du pays, des revenus estimés, toutes charges payées, une valeur de 15 à 16,000 livres, somme alors considérable. La mouvance, qui relevait primitivement du château d'Angers, avait été attribuée au XIIIᵉ s. à la baronnie de Vihiers pour le château et les droits honorifiques, et pour le reste, retenue en franc alleu, puis concédée à Passavant. Le château, incendié en 1794, venait d'être rebâti vers 1770 tout entier à la moderne, avec un beau jardin, environné de canaux d'eaux vives et dessiné par un jardinier célèbre de Paris. L'enceinte en enclavait à demi l'église, à laquelle se rattachait vers S.-O. l'entrée du portail d'honneur, cantonné d'un enclos extérieur de verdure. La chapelle seigneuriale occupait le bras du transept S., bordée vers la nef d'un mur à hauteur d'appui et communiquant dans le chœur par un couloir privilégié. De l'autre côté de la route et au N. de l'église, s'élevaient les *halles* pour la foire de St-Blaise (2 février). Y attenait *le Palais*, petite maison encore affermée en 1820, où la juridiction était exercée par un sénéchal, un procureur fiscal, un greffier ; — au devant, la place, où le marché se tenait chaque lundi. — Le septier de la baronnie comptait 16 boisseaux pour 13 des Ponts-de-Cé. — Dès la fin du XVIIᵉ s. on voit une brigade de gabelle en résidence au bourg, infesté par le passage des faux-saulniers.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de celui de Maillezais jusqu'en 1648, plus tard de celui de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel et du District de Cholet. Un cinquième pour le moins de la terre était en main-morte et les pauvres y abondaient. — Un comité, composé de Papin, J. Houdet, P. Grimault et P. Bretin, y fut constitué dès les premiers jours de la guerre par les insurgés pour approvisionner l'armée. Les trois derniers arrêtés périrent guillotinés à Angers le 18 avril 1793. — Le 7 juillet 1828, la duchesse de Berry vint coucher au château, reconstruit en forme de vaste rectangle, accolé au centre d'une tour en saillie.

Il a été occupé militairement par la troupe de ligne en juin 1832. Une vue en est donnée par Méliand dans ses *Vues pittoresques pour servir à l'histoire de la Vendée* (Paris, 1822, in-fol. obl. ; — une vue du bourg dans l'*Album vendéen* de M. Lemarchand.

Maires : Pierre *Perrier*, chirurgien-major depuis 1785 de l'hôpital, 1791. — Phil.-Alexis-Fortuné *Leclerc de Vézins*, an VIII, † en février 1813. — Ch. *de Grignon*, 10 mars 1813. — Phil. *Michel*, 1ᵉʳ mai 1817. — Pierre *Bertin*, 23 janvier 1826. — Pierre *Bouchet*, octobre 1830. — Théod. *Guignard*, 28 août 1848, février 1852.

— Pierre *Bonnaventure* fils, 17 juillet 1852, installé le 25. — L. *de Terves*, en fonctions, 1877. — M. *de Vézins*, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 43; C 192; H Hôpital. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de St-André, Broque, Raimbault, Aug. Michel. — Mss. 588, p. 223. — Walsh, *Relat. de voyage*, p. 345. — *Affiches d'Angers*, 22 avril 1793. — Bodin, *Angers*, t. II, p. 207-213. — Ménage, *Sablé*, Pr., p. 395. — *Arch. d'Anj.*, I, 73. — Louvet dans la *Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 270. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Verrerie*, *la Mingotière*, *Reignier*, *Rocheteau*, *l'Eperonnière*, etc.

Vézins, anc. fief comprenant partie du faubourg St-Lazare d'Angers. Le manoir en avait été converti en une petite aumônerie du titre de St-Etienne pour les malades de St-Main. Des poteaux aux armes de la baronnie de Vézins délimitaient la mouvance et ne furent enlevés qu'en 1783. Les protestants en avaient fait le centre de leurs réunions au XVIIe s.

Vézotière (la), f., c^{ne} de *Genneteil* et en partie de Savigné. — La limite des deux communes et des deux départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe passe entre l'habitation, ancien logis noble du XVIe s., qui est en Savigné, et l'ancienne chapelle, où sont installées les servitudes, en Genneteil. — En est sieur Hardouin Sigonneau en 1588.

Vi. — V. *Vivy*.

Viaillerie (la). — V. *la Vieillerie*.

Vial (*Jean-Antoine*), né le 18 novembre 1742 à Cipières près Grasse (Var), fils d'un négociant et d'Anne-Marie Isnard, sœur du futur conventionnel, se fit de bonne heure recevoir avocat au Parlement de Paris, où il prenait le nom de Vial de Landouzière et était désigné sous le surnom de Vial l'Américain, à cause des affaires qu'il soutint au Conseil du roi, soit dans son intérêt personnel, soit comme représentant des plus opulentes familles de la Martinique et de Saint-Domingue, et aussi à cause de plusieurs voyages aux Deux Indes. Il n'avait pas 26 ans, quand il épousa à la Martinique le 12 janvier 1768, une jeune fille de race angevine, Marie-Félicité Blanvillain de Lisle, qui, avec une grosse dot, lui apportait des relations et plusieurs domaines en Anjou. Fixé définitivement en France et serviteur enthousiaste de la cause révolutionnaire, il vint s'établir au centre de ses propriétés angevines, à Chalonnes-sur-Loire, où il ouvrit un atelier au profit des pauvres, souscrivit une contribution patriotique de 1,800 liv. (24 février 1790), fit don de deux canons (25 juillet 1791), mit enfin sa fortune au service de tous les besoins publics. Elu membre du Conseil général du département, il déclina cet honneur par lettre du 29 décembre 1792, pour accepter dans sa commune la charge de maire, qu'il remplit depuis le 1er janvier jusqu'au 20 juillet 1793. Il se trouvait placé lors du soulèvement de la Vendée, à portée des premiers coups et essaya de faire face le 22 mars à la sommation de la grande armée insurgée, V. *ci-dessus*, t. I, p. 462 et 580; mais abandonné par sa municipalité, assailli par la foule, menacé de mort, il eut peine à s'évader dans une barque, sous la fusillade des Vendéens, qui saccagèrent sa maison et sa bibliothèque « composée », com[me] il le rappelait plus tard, « de tout ce qu'il y [a] « de plus recherché en littérature, des ouvrages « les plus estimés dans la Révolution et des « plus curieux en gravures, caractères et [illegible] « livres ». Une partie provenait de celle de La[illegible]beau. — Accueilli injurieusement par le Dis[illegible] il se réhabilita et organisa aussitôt avec [illegible] Chalonnais réfugiés un bataillon de 600 hom[mes] qui le 25 avril rentrait au pays, y [illegible] 6,000 brigands mais était bientôt réduit à [illegible]plier, faute d'artillerie et de munitions. Il che[rcha] refuge à Paris lors de l'occupation d'Angers [par] l'armée vendéenne, et fut rappelé par un [illegible] des représentants du peuple en mission (8 ju[illegible]) qui le nommait membre du Comité révolution[n]aire. Installé le 20, il reçut le 7 septembre [illegible]vant pleins pouvoirs du représentant [illegible] pour les réquisitions et l'organisation de la le[vée] en masse, — et le 6 octobre prit posses[sion] jusqu'au 14 frimaire de la charge de proc[ureur] général syndic du Département, qui alla[it] donner une part active dans la répression de [la] guerre de Vendée et en particulier dans les [pré]paratifs et la direction de la glorieuse dé[fense] d'Angers. Quand un arrêté de Hentz et de Fra[n]castel prescrivit d'évacuer les abords du pa[ys] insurgé, il fut chargé par la commune de C[ha]lonnes de porter à Paris une protestation à l'As[]semblée nationale, mais un ordre, venu d'Angers l'arrêta en chemin, à Baugé. Il dut y compar[aître] devant le Comité révolutionnaire (2 floréal a[n] I[I]-21 avril 1794) et fut ramené au château d'Ang[ers]. Il y resta plus d'un mois, criant à la tyran[nie], dénonçant Ronsin, réclamant en vain les pi[èces] nécessaires à ses accusations et à sa défense, [illegible] parvenant à grand'peine à faire parvenir à sa fem[me] quelques notes dont elle composa un mé[moire] adressé par elle à la Convention et renvoyé sa[ns] autre examen aux Comités. Dirigé à son tour s[ur] Paris et atteint tout à l'arrivée d'une fluxion [de] poitrine, il trouva un refuge à l'archevêché, tra[ns]formé en hospice. Le 9 thermidor le sauva [illegible] arrêt du Comité de Sûreté générale ordonna sa m[ise] en liberté, mais le jour du jugement était dé[jà] indiqué, les témoins assignés et l'accusé, [illegible] d'ailleurs sentait l'opinion renouvelée, récla[ma] comparution en justice et, défendu par Réal, [fut] renvoyé absous (29 vendémiaire an III-20 octo[bre] 1794). C'est l'heure où il publie contre les [ter]roristes ses brochures les plus violentes, [illegible] essayait plus tard en vain de supprimer. B[ien]tôt lui-même menacé par la réaction déchaînée se vit de nouveau jeté dans un cachot du châ[]teau d'Angers (26 floréal an III-15 mai 179[5]) paya d'audace à son ordinaire en poursuivant [par] ses diatribes ses accusateurs et le principal d'e[ntre] eux, Delaunay. Une inspiration de sa femme [le] sauva de vengeances redoutables. Son fils, [qui] avait inutilement réclamé sa liberté en plei[ne] [illegible] (20 thermidor-7 août), partit, à peine âgé de 12 a[ns], pour Paris, et après avoir sollicité encore [illegible]ment l'intervention de tous les comités, ab[orda] résolument la barre de la Convention le 10 [fruc]tidor-27 août an III et obtint un sursis pour le j[ugement]

ment. — L'amnistie générale, qui délivra Vial, l'exilait en même temps de son pays, comme tous les anciens fonctionnaires. Il se retira près Fontainebleau, au Monceau, non pas, tant s'en faut, ruiné par la Révolution, comme on s'est plu à le dire, mais à cette heure en grande gêne, loin de ses domaines dévastés et de ses principaux fermages. Il devait bientôt venir retrouver une retraite paisible à Angers, dans la vieille rue Baudrière, où il est mort le 21 mars 1811, âgé de 68 ans, type étrange et pourtant trop commun dans toute l'histoire de nos dissensions civiles, ami sincère et dévoué de la bonne cause, mais de convictions plus bruyantes encore que profondes et toujours prêtes à s'emporter dans la victoire comme à se troubler aux heures des défaillances publiques, « ayant frappé indistinctement, » — ainsi qu'il le dit, — « sur les Montagnards comme sur les « habitants de la Plaine, sur les Girondins comme « sur les Terroristes », dénonçant à tort et à travers modérés et sans-culottes, toujours outrageux, souvent perfide même à ses amis, turbulent plus encore que ferme et courageux, et, comme tous les violents, incertain de lui-même et étonné après la crise de ses faiblesses et de ses audaces. — Ses brochures, œuvres de combat, le peignent trop bien, surtout si on les compare entre elles et si l'on prend la peine d'en contrôler les dates falsifiées et les assertions trop faciles à démentir. Le docteur Bousseau, V. *ce nom*, les a prises plusieurs fois à partie et Choudieu consacre à les réfuter plus d'une page de ses *Mémoires*. — La liste, qui suit, est plus complète que celle même qu'en a donnée Grille. Toutes ces brochures deviennent d'ailleurs très-rares, et le nom de l'auteur est resté ignoré des biographes et des bibliographes, sauf une simple mention erronée dans Quérard.

Adresse de la ville de Chalonnes dans le Département de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale (Paris, imp. de Lefort, in-12 de 14 p.), sans date ni signature, mais l'opuscule se termine par une *Lettre à MM. les Députés du Département* (18 août 1790) et une autre : *À MM. du Directoire du Département*, signées *J.-Ant. Vial, électeur et député extraordinaire de la ville de Chalonnes*, qui s'y donne comme le rédacteur de l'adresse, ayant pour but d'obtenir pour sa ville la résidence d'un District; — *Discours ... lors de l'installation de l'Administration centrale le 11 octobre 1793* (Angers, in-8°); — *Récit historique de ce qui s'est passé à l'attaque d'Angers par les brigands de la Vendée les 13 et 14 frimaire* (12 p. in-4°, Angers, Mame), signé : Villier, président, J.-A. Vial, procureur-syndic et Letourneau, secrétaire général, — suivi d'une lettre : *J.-A. Vial, ... au président de la Convention nationale, sur le siége d'Angers* (7 pages, 23 frimaire an II); — *Lettre de J.-A. Vial à l'accusateur près le Tribunal révolutionnaire de Paris* (9 vendémiaire an III); — *Adresse de Vial, citoyen d'Angers, ex-procureur général syndic du Département de M.-et-L. à la Convention nationale* (Paris, 9 vendémiaire an III); — *Lettre et Réplique à Choudieu* (in-8°, an III); — *Fusillades, assassinats, trahisons, abus d'autorité, faux, contraventions aux lois, dilapidations, vols et rapines, commis par l'armée terroriste dans le Département de M.-et-L. ou Discours prononcé à la Société populaire d'Angers, suivi de pièces justificatives, par Jean-Antoine Vial, citoyen de la commune de Chalonnes, district d'Angers, servant de réponse au compte-rendu à la Convention par les représentants Francastel et Hentz ... et à celui rendu par les* Brutus, *les* Marat, *les* Mutius *et les* Tell *modernes, qui composent le Comité révolutionnaire, avec des détails intéressants sur la conduite que les magistrats choisis par la faction conspiratrice, pour composer la Commission militaire, ont tenue dans l'exercice de leurs fonctions* (Angers, Mame, s. d., in-8° de 172 p. de texte, plus 147 p. de pièces justificatives). Dans la plupart des exemplaires, qui subsistent, ce titre à effet est remplacé par le simple sous-titre raccourci : *Discours prononcé à la Société populaire d'Angers, par J.-A. Vial, citoyen de la commune de Chalonnes, district d'Angers, département de Maine-et-Loire.* L'auteur, qui a écrit et parlé dans une heure de réaction, s'étudia à le supprimer de son mieux à l'heure de la réaction contraire. C'est néanmoins l'arsenal, où ont puisé sans contrôle toutes les rapsodies; — *Causes de la guerre de la Vendée et des Chouans et l'amnistie manquée, dédiées à la Convention* (Angers, Jahyer-Geslin, an III, in-8° de 223 p., plus une dédicace de 8 p.), datée *du fond d'une cour de la prison de justice d'Angers le 4 messidor l'an III de la République, une et indivisible.* — C'est sa première attaque contre Delaunay, qu'il ne quitta plus. — Choudieu consacre un cahier tout entier de ses mémoires Mss. à en signaler les erreurs. — *Ligue de l'amnistien de Launay contre un patriote;* — avec cette épigraphe : « *Grâce aux brigands! protection aux royalistes! guerre à mort aux républicains! tel est le cri de ralliement de nos contrées. — Français, il est temps de changer ce mot d'ordre,* » — et à la première page : *Angers, 20 thermidor, l'an III de la République française, ... J.-A. Vial, citoyen de la commune de Chalonnes, détenu dans la maison de justice d'Angers, aux citoyens jurés d'accusation* (Angers, Jahyer-Geslin, in-8° de 81 p.); — *Encore la Vendée. Première lettre au général Hoche en réponse à sa lettre contre les malheureux réfugiés, suivie d'une lettre au Directoire sur les moyens de finir cette guerre* (Paris, Louvet, in-8°, germinal an IV, de 20 p.).

Vial avait eu au moins une fille et deux fils dont l'aîné, *Claude-Mayolle*, né à la Martinique, et reçu, à l'âge de 20 ans, avocat à Paris le 31 mars 1780, s'apprêtait à partir comme attaché à l'ambassade d'Espagne, quand il se noya le

26 août 1789 à Chalonnes-sur-Loire en portant secours à un ami en danger; — le second, *Jean-Victor-Augustin*, né à Paris en 1781, y est mort en avril 1870, connu dans sa vive et élégante jeunesse par ses petits vers et ses chansonnettes, — dont une entre autres, *Elle et Lui*, insérée aux *Affiches d'Angers* du 4 frimaire an XIII, et plusieurs pièces dans *Nos Diners* en société avec Mame. Voir aussi celle que lui adresse Hébert de Soland dans le *Maine-et-Loire* du 12 novembre 1812. Sous-bibliothécaire en 1811, puis bibliothécaire du ministère de l'Intérieur, il avait été destitué en 1830. — Sa sœur, *Madeleine-Elisabeth-Angèle* épousa à Angers en 1792 Charles-Victor Hunault de la Peltrie et est morte en novembre 1836.

Arch. de M.-et-L. Série L, District. — Notes Mss. autographes. — *Moniteur*, 2 floréal an II, p. 933; an III, p. 141. — *Affiches d'Angers*, 21 vendémiaire et 1er, 3 et 5 brumaire an III. — Franç. Grille, *Lettre à Paul Lacroix sur J.-A. Vial* (1846, in-8°). — *Autographes des savants*, t. I, p. 193, — et *Volontaires*, t. IV, p. 231. — *Rev. de l'Anj.*, 1869, p. 178 et 235. — Bousseau, *Lettre à M. Beauchamp*, p. 32). — Dr Hunault, *Disc. sur le tremblement de terre de la Martinique*, note p. 23. — *Maine-et-Loire* du 4 mai 1850. — L'abbé Boutillier de St-André, *Mémoires*, Mss., p. 3. — Besnard, *Mémoires*, Mss., p. 164.

Viance (Saint), *Vincentianus*, est né d'après ses *Actes*, en Anjou, dans une *villa* voisine de l'Oudon, nommée par les divers textes *Nantogilum* ou *Nantiniacus*, qui serait, dit-on, Andigné. Fils de serfs, il fut élevé dans la maison de son maître Beraldus et amené par lui à Cahors où l'évêque le retint à son école, mais d'où il fut rappelé bientôt, pour diriger à titre de *maréchal* le service des écuries seigneuriales. A quelque temps de là, pour ne pas être forcé d'épouser une serve du domaine, il s'enfuit dans une forêt du Limousin. Retrouvé par son maître il reçut l'ordre de se retirer à Roufflac où il mourut en arrivant, le 2 janvier. — On le fait vivre de 620 à 667 ou 672, ou même suivant Mabillon, 712 — Il fut inhumé dans le village voisin d'*Avelca Curta* aujourd'hui St-Viance (Corrèze), dans l'église à peine achevée par St Savinien. Partie de ses reliques y reste conservée dans trois châsses différentes dont une, œuvre magnifique du XIIIe s., se compose d'un coffre en bois (0m,85 sur 0m,25), surmonté d'un faîtage à deux versants, le tout recouvert de lames de cuivre doré et de plaques émaillées, formant une série de médaillons où est figurée toute la légende du Saint. M. de Lasteyrie en a publié une *Notice* descriptive (Paris, L. Roche, 1859, in-8°). *La vie de St Vincentian* ou *St Viance* a été donnée d'après un Mss. de Ménart (Brives, 1669, in-12 et de nouveau en 1860), et par D. Chamart dans ses *Saints d'Anjou*, t. I, p. 333, d'après Lecointe, *Annal. franç.*, t. III, ann. 667, n° 37; Mabillon, *Acta SS.*, Sæc. III, p. 1 et *Ann. Bened.*, l. XVI, 3, et *De Re diplomatica*, l. V, p. 378; Bolland., *Acta SS.*, t. V Julii, p. 306; — D. Rivet, *Hist. litt.*, t. IV, p. 47.

Viard (*Jacques*), dit *la Fontaine*, astrologue et faiseur d'almanachs, est donné pour docteur-médecin, sur la foi peut-être unique et le titre mal compris de quelqu'un de ses livrets populaires. Il était établi d'abord à Pontvallain au Maine, puis vint se fixer à Gouis près Durtal en Anjou. La Croix du Maine et Duverdier citent, parmi ses opuscules introuvables : *Médecine préservatrice et très-nécessaire pour guérir tous égarés à la foi chrestienne, nouvellement puisée en la claire fontaine de la ... Théologie, dédiée du présent par la Fontaine aux Calvinieux*, etc. (Le Mans, H. Olivier, 15[illegible], in-4°); — *La Période du monde*, dédié et *présenté au roi Charles IX* et l'*Oraison du traité de paix entre le grand roi des rois et ses sujets* (Le Mans, H. Olivier, 1559); — *Almanach et prophétie pour huit ans, commençant l'an 1561* (Ib., 1561); — *Almanach pour l'année 1564, calculé sur l'horizon du pôle solaire d'Anjou* (Paris, P. Moreau, 15[illegible]) — *Diurnal fatal pour tout jamais, où est comprise l'intelligence de la vraie philosophie, tant naturelle, divine que humaine* (Paris, G. Nyverd, 1572, in-8°); — *Les Articles de la paix catholique et universelle pour tout jamais* (Ibid.); — *Stratagèmes et subtilités de guerre envoyés aux capitaines et soldats combattant pour la défense de l'église catholique* (Ibid.). — Aucune de ces babioles n'autorise à croire que l'auteur ait pu être attaché sur la fin de sa vie, comme l'indique Duverdier, au service du roi Charles IX à titre de conseiller-médecin.

Lacroix du Maine et Duverdier, — et notes Mss. de l'abbé Mercier de Saint-Léger, sur l'exemplaire de la réserve Bib. Nat. — Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, 2e édit., t. [illegible], p. 206-208.

Viard (*Nicolas*), maître ès-arts, conseiller et docteur-médecin du roi René, fut par lui attaché au service public de la ville d'Angers avec une pension de 100 l. t. sur les deniers communs pour l'astreindre à résidence, « afin de obvier aux « inconvénients qui pourroient avenir aux corps « humains (5 mars 1473). On le retrouve à dix ans de là retenu par Guill. de Tancarville, seigneur de Montreuil-Bellay, qui lui fait don de la terre et seigneurie de Blangy-sous-Poix (8 novembre 1482), « soy remembrant des graves services, « paines et labeurs que le dit docteur a eux et souf« fers entour sa personnè et grans cures et pa« son, qu'il luy a faictes, de plusieurs et diverses « maladies ... et garde de jour en jour ... [illegible] « semblablement lui a servi et sert de bon et no« table conseil en ses affaires », ayant abandonné ou refusé pour le servir « la fréquentation et « entretènement de plusieurs seigneurs et no« tables villes et universités ». Le 4 janvier 14[illegible] il le nommait encore un de ses trois exécuteurs testamentaires. — Viart est un des trois docteurs qui assistent à la rédaction en 1483 des Statuts de la Faculté de médecine d'Angers. Il mourut en 1488 et fut inhumé dans l'église St-Maurille. On y voyait encore au XVIIe s. sa tombe avec ses armes et une épitaphe en vers latins à demi effacée, recueillie telle quelle par Bruneau de Tartifume. A ses titres scientifiques elle ajoute ceux de protonotaire du Saint-Siège apostolique et d'abbé commendataire de St-Michel-en-l'Herm et le dit originaire d'un lieu incertain.

— *quem Fabius genuit locus*, — qui ne paraît pas Angevin.

Rev. de l'Anjou, 1853, p. 197. — Arch. de M.-et-L. D 8, f. 218; E 4134; G Chapitre de Montreuil.-Bell. — Br. de Tart., Mss. 571, f. 345. — *Les Statuts des quatre facultés de l'Université d'Angers* (Angers, 1877, in-8°, p. 41.

Viardière (la), ham., c^{ne} de *Châtelais*. — *L'Evialliѐre* 1749 (Et.-C.). — *La Veillardière* (Cass.); — vill., c^{ne} de *Nueil*. — *La Veillardière, la Villardière* XVII-XVIIIe s. (Et.-C. des Cerqueux-de-P.). — *La Veillardière* (Cass.).

Viardrie (la), f., c^{ne} de *la Pouèze*.

Viau (*Nicole*), chirurgien de la reine de « France », figure dans un acte du 29 septembre 1532, à Angers (GG 171).

Viau (*Sébastien*), libraire, Angers, mari de Marguerite Ménard, 1588, 1595.

Viaud (*Pierre-Jacques-Calixte*), membre en l'an II du Conseil général de Maine-et-Loire fut à ce titre détaché comme commissaire civil auprès de l'armée de l'Ouest et donne dans sa correspondance, qui est conservée, le détail de la prise de Laval, de Châteaugontier et des autres exploits des Vendéens dans le Maine. Procureur-syndic du District de Châteauneuf, il y fit rage pendant deux ou trois ans, « patriote à phrase », dit Grille, *Lettre à Walckenaer*, p. 51. V. aussi sa *Vendée*, t. II, p. 29, — « ardent et convaincu « jusqu'à la mort », — qui s'en alla, le calme revenu, à Paris où il s'adonna tout entier aux lettres et devint « un pilier d'Athénée », le membre et le fondateur des principales sociétés savantes de la capitale. Il y est mort le 27 novembre 1827, âgé de 68 ans, ayant titre d'avocat à la cour royale et connu alors sous le nom de *Viaud de Belair*. Le catalogue de sa bibliothèque, vendue en mai 1828, a été rédigé par Merlin (in-8°, de 52 p.).

Viaudière (la), f., c^{ne} du *Champ*. — *Le lieu et métairie de la Viauldière, logis, aireau, jardin* 1539 (C 105, f. 286). — *La Vicaudière* (Cass.). — Anc. domaine relevant de Gilbourg et appartenant en 1539 à n. h. Guill. Lebrun, au XVIIIe s. à la famille de Cheverue; — (la Grande, la Petite-), ff., c^{ne} de *Cholet*.

Viaunay, f., c^{ne} de *Thorigné*.

Vibert (.....), rosiériste et viticulteur, établi d'abord à Longjumeau (Seine-et-Oise), était venu reconstituer ses cultures en 1839 à Angers, sur la route de Paris, et les reporta pour les agrandir en 1845 rue des Bas-Chemins-du-Mail. Il les a cédées en 1851 pour se retirer dans les environs de Paris, où il est mort vers 1855. On lui doit une quantité considérable de jolies roses, gagnées de semis, plusieurs variétés de vignes et l'importation en Anjou d'excellentes nouveautés fruitières, surtout parmi les poires et les fruits. Il a donné plusieurs articles à la *Revue horticole*, — et aux *Mémoires de la Société centrale d'Agriculture*, une *Notice sur mes vignes de semence* (1850), in-8°, tirage à part de 15 p.). — On a encore de lui *Quelques observations sur la greffe forcée du rosier, considérée sous les rapports de la physiologie végétale et du commerce* (Angers, Barassé, in-8° de 23 p., 1851) et *Encore un mot sur la greffe forcée du rosier et réponse à un article inséré dans l'Agriculteur praticien, ayant pour titre : Des greffes et des boutures forcées pour la multiplication des roses rares et nouvelles* (Angers, in-8°, 1851, Barassé, de 20 p.).

Vicairerie (la), f., c^{ne} d'*Angers* E; — cl., c^{ne} de *Landemont*; — cl., c^{ne} de *St-Paul-du-Bois* (Cass.).

Vicelle (la), ham., c^{ne} du *Plessis-Gr.* — En est sieur J. Gabeau 1636; — m^{in}, c^{ne} de *Ste-Gemmes-d'And.*

Vicieul (le), vill., c^{ne} de *St-Georges-s.-L.* — *Le Vicieu* (Cass.).

Vicus. — *Villa que dicitur Vi* 1094-1105 (1er Cartul. Saint-Serge, p. 229). — *Otbertus, Adam de Vi* 1114-1124 (Ibid.). — *Villa cui Vicus nomen est* 1114-1124 (Cartul. de Bourgueil, p. 179). — *Presbiter de Vico* 1131 (Pr. de Bessé). — *Vicus* 1140 circa (Cartul. Noir, ap. D. Housseau XIII, 1825). — J'ai rapporté à tort ces textes t. I, p. 449, à Bourg, qui dès le XIe s. s'appelait de son nom actuel : *ecclesia de Burc* 1068 circa (Bibl. de l'Ec. des Ch., 1875, p. 399). — Je n'imagine d'autre attribution possible que *Vivy* ou peut-être *Villévêque*, deux des chartes dont ils sont tirés se référant à Soucelles.

Vieil-Baugé (le), canton et arrond. de Baugé (2 kil.); — à 42 kil. d'Angers. — *In villa Balgiaco* 999 (D. Houss., 282). — *Vetulus Balgiacus* 1119 (Cartul. St-Aubin, 35). — *Ecclesia Sancti Symphoriani in Veteri Baugeyo* 1148 (1er Cartul. St-Serge, fol. 95), 1152 (Ibid., f. 98). — *Ung lieu nommé le Vieil-Baugé* (Bourdigné, II, 148). — *Le Viel-Baugé, — le prieuré du nouveau et Vieil-Baugé* 1783. (Pouillé). — Sur les hauts coteaux de la rive droite du Couesnon et dans la vallée de la rive gauche; — entre Baugé au N. et au N.-E., Bocé (4 kil.) à l'E., Chartrené (6 kil. 1/2) au S. E., Fontaine-Guérin (7 kil.) au S., St-Georges-du-Bois (9 kil.) au S.-O., Sermaise (8 kil.) à l'O., Echemiré (5 kil.) à l'O. et au N.-O.

Le chemin de grande communication d'Angers à Baugé gravit du S.-O. au N.-O. le coteau de la rive droite du Couesnon, rejoint au bourg par le chemin d'intérêt commun de Beaufort à Baugé, tandis que sur la rive gauche monte du S. au N. le chemin de grande communication de Beaufort au Lude. La route nationale de Bordeaux coupe une pointe extrême de la partie orientale.

Le Couesnon, coulant du N. au S., puis vers S.-O., forme tout du long entre les deux chemins une jolie vallée, animée par sept moulins et que découpent deux ou trois longues boires presque parallèles au cours d'eau. — Y passent en bordure vers l'O. le ruiss. de la Rochette, — et vers N.-O., son affluent, le ruiss. de l'Echigné.

En dépendent les ham. de la Bataille (8 mais., 19 hab.), de Cornillé (5 mais., 18 hab.), des Alleuds (3 mais., 14 hab.), des Maucardières

(6 mais., 16 hab.), de la Grande-Lune (6 mais., 14 hab.), des Bouchets (7 mais., 16 hab.), de Champeaux (3 mais., 15 hab.), des Chênières (5 mais., 22 hab.), des Cotinières (3 mais., 11 h.), de la Grange (3 mais., 10 hab.), de la Boulerie (5 mais., 15 hab.), des Longs-Fourniers (4 mais., 15 hab.), de Gardon (4 mais., 18 hab.), des Pinaudries (5 mais., 14 hab.), de la Gouberie (5 mais., 17 hab.), les chât. du Perray et de Landifer et 173 fermes ou écarts.

Superficie : 2,970 hect. jusqu'à la loi du 20 mars 1834, qui en a détaché 180 hect. pour les réunir à la ville de Baugé. — Restent 2,790 hectares. — Tous les documents imprimés lui en attribuent 3,044.

Population : *480* à *500* feux, *2,000* communiants en 1687. — *376* feux en 1720. — *350* feux en 1788. — *1,874* hab. en 1790. — *1,929* hab. en 1831. — *1,955* hab. en 1841. — *2,022* hab. en 1851. — *1,541* hab. en 1856, par suite de la réduction du territoire. — *1,524* hab. en 1861. — *1,511* hab. en 1866. — *1,506* hab. en 1872. — *1,503* hab. en 1876, — dont *375* hab. au bourg (151 mais., 153 mén.), bouleversé par le passage des chemins nouveaux en contrebas ou en surplomb des anciennes voies.

Exploitation de tuffeau et de grès ; — meunerie ; — nombreux sabotiers au bourg ; — élève de bestiaux.

Bureau de poste et *Perception* de Baugé.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, installée, tant bien que mal, vis-à-vis l'église, par adjudication du 28 janvier 1847, dans une maison acquise en 1844. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'Eglise, sous le vocable de St-Symphorien (succursale, 30 septembre 1807), présente une haute nef unique, semblable d'aspect à celle de Genneteil, dont le mur latéral vers N. est conservé de la construction primitive, en petit appareil de moellons irréguliers, régulièrement disposés sans imbrications, avec applique de contreforts plats contemporains de l'œuvre, XI[e] s. Sous le toit apparaissent presque intactes quatre étroites baies romanes en évasement, à longs et étroits claveaux réguliers, déformées seulement à l'intérieur. — La façade, d'appareil identique, a été découpée par une large fenêtre flamboyante à triple meneau, chargé de cinq quatrefeuilles, au-dessus du portail déformé. La date 1826 rappelle la restauration de la voûte intérieure, provoquée par la chute d'un pilier et de partie de la toiture sous les secousses de l'ouragan du 21 prairial an XII (10 juin 1804). — Le carré du transept est formé par quatre piliers carrés, massifs, portant quatre arcs doubleaux plats plein cintre, sur lesquels repose une voûte en berceau dont la retombée ne présente d'autre ornement qu'un étroit tailloir en saillie. — Dans l'aile gauche, construite jusqu'à mi-hauteur sur un épais noyau de grossier blocage XI[e] s., qui porte la base en moyen appareil régulier XII[e] s., s'ouvre une petite chapelle sans autre vues extérieures que deux très-antiques baies dont une sorte d'œil-de-bœuf XI[e] s. percé dans le mur d'angle vers N.-O., avec une statue de St Roch, qui montre sa cuisse mordue par un chien enragé ; — y attient vers l'E. une chapelle parallèle, en style Plantagenet, XII[e] s., qui le sépare du chœur. — L'aile droite est occupée par une chapelle moderne de St Joseph, voûtée en berceau, à nombreux compartiments dont chaque entrecroisement se décore d'un fleuron varié, — avec autel de « la Vraie Croix apportée « icy le 11 mars 1804 », comme l'indique une grossière inscription. Un couloir communique, latéralement au chœur, dans une sacristie, ancienne petite chapelle adhérente, voûtée en étoile et qui est sans doute l'ancienne chapelle Ste-Anne. L'aile de ce côté du transept semble avoir été précédée d'un porche ou d'un cloître, à en juger par les colonnes engagées dans l'angle S.-E. et les retombées apparentes des voûtes. Le pignon aussi porte un fronton, avec masques, pilastres, lozanges, rondelles, de style Renaissance, le tout construit, ainsi que la chapelle, sur une base antique en 1532 par le célèbre Jean de l'Espine. Le chœur, à fond plat, éclairé d'une haute et large fenêtre à double voussure ogivale plate, sans moulure, la voûte découpée de nombreux entrecroisements de nervures XIII[e] s., s'encadre entre deux absides de grandeur inégale, à baies ogivales, couronnées extérieurement d'une moulure en tore-à-cheval et, sous le faîte, sur tout le pourtour, d'une ligne de modillons taillés en biseaux ou représentant des têtes d'animaux ; — à la clé de l'abside, figure l'agneau pascal nimbé ; — à la clé du chœur, centre de 10 nervures, Dieu le père ; — aux chapiteaux intérieurs, parmi les feuilles d'acanthe et de houx perlées et les crochets à courbes naissantes, des têtes de femmes et d'hommes et dans l'angle à droite le plus rapproché du transept, un monstre à tête humaine, à queue de poisson XIII[e] s. — Sur le transept repose la base en grand appareil d'un clocher carré, percée autrefois de quatre arcatures romanes avec chapiteaux à volute sans saillie XI[e] s., que surmonte une construction informe du XVII[e] s., avec flèche en ardoise posée le 12 septembre [illegible], et frappée par la tourmente dès le 3 mai [illegible]. La cloche porte une inscription et la date [illegible]. Le cadran en ardoise est daté 1543.

L'ancien presbytère, vendu le 11 thermidor an IV au citoyen Lemesle, a été racheté par la commune, autorisée d'une ordonnance du 22 octobre 1817, — et restauré par adjudication du 11 mars 1856. — Le *Cimetière* se rencontre à la sortie du bourg, vers N., surexhaussé par l'abaissement du chemin.

Le nom seul du pays y signale l'existence d'un centre le plus antique. Les restes d'un cromlech, croit-on, subsistent encore à la Pancellière, V. ce *mot*. Desvaux en indique un autre à Bel-Air dont les traces même ont disparu. Trois des grandes voies se concentraient au bourg et jusqu'au XVIII[e] s. la grande route de Saumur, en partant sous le moulin des Prés, coupait directement la route actuelle, pour passer devant le château de la Boulaie et s'incliner, avant d'arriver à Bocé, dans la direction de Cuon. Le tracé en est encore pavé et presque intact sous l'herbe

noussue, par larges et longs tronçons. — L'église par sa construction remonte aux premières années au moins du XIe s. et succédait peut-être sur le même emplacement à un édifice antérieur. Elle était desservie à cette date par un collége de chanoines, qui fut supprimé à l'extinction du dernier titulaire, Hugues de Vilguer, mort en 1181. Deux autres églises ou chapelles en dépendaient, Saint-Sulpice et St-Laurent, desservies par un prêtre à la nomination de ce Chapitre. Toutes trois furent léguées par le seigneur du fief, Orry de Beaupréau, et confirmées par son fils Hugues à l'abbaye St-Serge d'Angers, qui établit auprès de la principale, St-Symphorien, un *prieuré*, héritier bientôt du Chapitre supprimé. De vives contestations furent soulevées contre ces donations par les abbayes de St-Aubin et de St-Maur, appuyées de titres divers, mais une bulle du pape assura définitivement en 1158 le droit des religieux de St-Serge. Tous les documents à peu près ont défaut pour nous renseigner sur ces bénéfices, à partir du XIIIe s. Le déplacement du centre féodal par la création du château de Baugé fit attacher à cette nouvelle fondation les deux chapelles, qui s'en rapprochaient le plus, et même par la suite des temps, le *prieuré* du groupe primitif, qui était devenu depuis plus d'un siècle l'apanage du curé du nouveau Baugé, quand celui-ci en sollicita la réunion officielle à sa cure. Cette annexion du titre et du temporel fut consacrée par ordonnance épiscopale du 2 mai 1749, confirmée par lettres patentes de mai 1753 et après une longue procédure, par un arrêt du Parlement, du 14 juillet 1762.

Prieurs : Raoul *de Thorigné*, 1158 circa. — Mathurin *Lhomme*, 1603. — Guill. *Lebloy*, 1640. — Claude *Taillebois*, 1645. — Alexandre *Boureau de la Barbinière*, 1681, 1711. — Charles *Meignan* ou *Lemeignan*, 1728, 1749, — ces deux derniers curés de Baugé et leurs successeurs.

Curés : Jean *Pommier*, 1318. — Jean *Malherbe*, 1465. — Martin *Richomme*, licencié en droit civil et canon, 1486, qui résigne en 1514. — François *Richomme*, janvier 1514 n. s., 1546. — *Corvaisier*, 1561, 1575. — Jean *Richomme*, 1587, 1595. — René *Collin*, 1608, 1617. — Mathieu *Pétreau*, qui résigne en 1620. — Charles *Gaillard*, 1620, † en octobre 1647. — Guill. *Duhardas*, octobre 1647, † en 1669. — Franç. *Humeau*, 1672, 1689. — *Buret*, 1703, 1710. — Thomas *Langers*, 1710, † le 4 avril 1716. — René *Moron*, avril 1716, † le 12 avril 1733, âgé de 62 ans. — Louis-Jean *Lemercier*, septembre 1733. Il permute en octobre 1772 son bénéfice contre la cure des Alleuds bien moins importante mais où il était assuré de libres loisirs pour l'étude. Yves Besnard raconte dans ses *Mémoires* Mss. qu'étant boursier d'un collége de Paris, il avait été mis à la Bastille pour avoir répété une chanson en 60 vers sur Mme de Pompadour, retenue par lui à simple audition et dont il ne put nommer l'auteur. C'est lui qui prononça en 1774, au refus du chanoine Louet, l'*Oraison funèbre de Louis XV* dans la cathédrale de St-Maurice d'Angers. — C.-L. *Douay*, novembre 1772, novembre 1785. — F.-L. *Bauné*, janvier 1786, mai 1791, qui est transporté en septembre 1792. — *Gaudin*, 19 juin 1791-1793.

C'est au bourg actuel, centre jusqu'au XIe s. d'une importante seigneurie, que s'applique dans les chartes des IX-XIe s. le nom de *Baugé*. Il le perd, avec son importance primitive, par la fondation vers 1015-1025 d'un château fort sur les confins de la paroisse vers N., au Bois Hubé, dominant la vallée du Couesnon, le confluent de l'Altée et le passage sans doute des voies de la Touraine et du Maine, V. *ci-dessus*, t. I, p. 227. La vie dès lors se déplace et abandonne le vieux groupe délaissé à la domination des moines bénédictins. — Son nom pourtant doit prendre place dans l'histoire nationale par le souvenir « de la « première destrousse » qu'y éprouvèrent durant la guerre de l'indépendance nationale les bandes jusqu'alors triomphantes des Anglais. Le duc de Clarence, repoussé d'Angers, campait avec son armée à Beaufort et était à table, quand la nouvelle lui vint par des prisonniers que Jean de Fontaine-Guérin, — nommé par les chroniqueurs Guérin de Fontaines, — uni aux Ecossais du comte de Boucan et à la petite troupe du maréchal de Lafayette, ralliait son monde au Vieil-Baugé pour l'attaquer. « Laissant « le boire et le manger » et consignant sur l'heure même ses gens de pied au gîte, il fait armer en hâte sa chevalerie, « quinze cens hommes d'armes, « tous gens de bien et grans personnaiges », et se presse pour profiter de la surprise ; mais il trouve le pont coupé sous le bourg et une première rixe à Baugé donne l'alarme. Quand sur les quatre heures de l'après-dîner l'ennemi déboucha dans la vallée, la petite troupe Française l'attendait rangée en bataille dans le vieux cimetière, sur la pente du coteau, toute prête au combat. Dès le premier choc Clarence est porté à terre avec le comte de Suffolk, « qui tant avoit fait de mal en France », et nombre d'autres grands seigneurs ; Sommerset, Huttington et deux cents autres chevaliers restèrent prisonniers avec les bannières. Toute l'armée, retenue à distance, décampa en hâte et quitta l'Anjou, au premier bruit de cette victoire, qui fit tressaillir d'une joie inespérée le cœur de la France. C'était le samedi saint, 22 mars 1421 n. s. — Sur la droite du chemin, aux abords du bourg vers N., on a encastré, il y a quelques trente ans, dans le remblai un énorme bloc, où les habitants s'amusent à montrer par tradition la trace empreinte des pieds du cheval de Clarence — et une inscription indiquant que ce monolythe a été reporté là par M. Jacques Gaudais en souvenir de ce mémorable combat. Il y a été trouvé dans ces derniers temps, sur le *champ* dit *de la Bataille*, une cuillère en bronze et une pièce baronale en argent d'Edouard Ier d'Angleterre.

Le fief, qui prenait titre de châtellenie, avec tous droits de haute, moyenne et basse justice, paraît avoir constitué sur la fin du XIIe s., par distraction du nouveau Baugé, un domaine distinct aux mains de la famille de Beaupréau, qui possédait le domaine primitif dédoublé au profit des

comtes. Acquis en 1545 de Philippe de Montespédon par Jean de Bueil, il resta réuni à la baronnie de Fontaine-Guérin jusqu'à la Révolution, sauf à relever de Beaupréau à foi et hommage simple. — La dame de Léchigné, qui prétendait les droits honorifiques dans l'église, reconnut par transaction du 11 octobre 1639 qu'ils appartenaient au baron de Fontaine, comme châtelain du Vieil-Baugé, qui de son côté l'admit à figurer après lui et à avoir sa tombe à la gauche du chœur, comme fondatrice de la chapelle de la Madeleine.

Le bourg d'ailleurs, vers la seconde moitié du XVIIIe s. comprenait à peine 60 à 70 maisons, en partie ruinées et inhabitées et pour le plus grand nombre refuge d'indigents réduits à la mendicité. — La paroisse, une des plus étendues du diocèse, ayant plus de 7 lieues de circuit, ne comptait que 350 feux. Elle dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : Thierry, 1er messidor an VIII. — Jacq. *Bariller de Palée*, 2 janvier 1808, démissionnaire en décembre 1813. — Nic.-Franç. *Delanoue*, colonel en retraite, 13 janvier 1814. — *Frémondière*, 7 avril 1815. — N.-F. *Delanoue*, 12 juillet 1815, démissionnaire le 18 août 1830. — Prosper *Bertrie*, 24 août 1830, démissionnaire en mai 1841, mort dans l'année même. — Jacq. *Lofficial*, V. *ce nom*, 7 juillet 1841. — Victor *Ferrière*, 13 août 1848. — *Papin*, 1856. — *Nouchet*, 1860. — *Burgevin*, 1865. — *Brisset*, 1866, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 190; H St-Serge; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. — Arch. du chât. des Haies en Brion. — *Répert. arch.*, 1858, p. 76; 1868, p. 216; 1869, p. 1 et 229. — Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. I, p. 249. — Bodin, *Angers*, t. I, p. 227-228. — Bourdigné, *Annales*, t. II, p. 141-143. — *Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 277; 1853, p. 71; 1854, t. I, p. 186; 1869, p. 186; 1873, p, 296. — Lecoy de la M., *René d'Anjou*, t. I, p. 39. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 327. — Besnard, *Mémoires Mss.*, p. 67. — *Congrès archéol.*, 1871, p. 155. — Pour les localités, voir, à leur article, *Vilgué*, *Landifer*, *le Perray*, *Léchigné*, *la Gouberie*, *le Grand-Fontaine*, *Coutrolles*, *Bouchillon*, *les Cheminées*, *Palée*, *Gadon*, etc.

Vieil-Clos (le), petit fief, relevant de Baïf en *Huillé* et qui lui fut annexé au XVIe s. (E 706).

Vieil-Etre (le), m^{on}, c^{ne} de *Chantocé*; — ham., c^{ne} de *Tiercé*.

Vieil-Four, f., c^{ne} de *Daumeray*.

Vieille-Borde (la), f., c^{ne} de *Beaupréau*, domaine au XVIIIe s. des Calvairiennes d'Angers.

Vieille-Chaussée (la), m^{in}, c^{ne} de *Saint-Laurent-de-la-Pl.* 1773.

Vieille-Coulée (la), ruisseau, né tout auprès et à l'O. de la Rainière, c^{ne} de *Pontigné*, coule de l'E. au N.-O. et se jette près de la Rondellière dans le ruiss. des Capucins.

Vieille-Court (la), f., c^{ne} d'*Andigné*. — Anc. domaine de la famille d'Andigné; — f., c^{ne} d'*Armaillé*. — *Les Grands Jardins* 1600 (E 1135). — Appartenait à d^{lle} Françoise de Juigné; — f., c^{ne} de *Drain*. — Anc. manoir noble avec donjon entouré d'une enceinte circulaire de douves profondes, couvertes vers S. par de grands bois et dont partie existe encore; — f., c^{ne} de l'*Hôtellerie-de-Flée*. — En est sieur René Esturmy, juge en la Sénéchaussée de Château-gontier, 1655; — f., c^{ne} de *Liré*; — f., c^{ne} de *Villévêque*.

Vieille-Croix (la), f., c^{ne} de *Beaupréau*. — calvaire, c^{ne} de *Morannes*, élevé dans le carrefour, au sortir du bourg vers N. La base en a été formée de pierres et de débris, où l'on a employé la dalle de la tombe de l'évêque Guill. Le Maire, V. *ce nom*, jusqu'alors conservée dans la chapelle de la Madeleine.

Vieille-Cure (la), f., c^{ne} de *Bourgneuf*. — ham., c^{ne} du *Fuilet*; — donne son nom au ruiss., né sur la commune, qu'il limite sur tout son parcours entre la commune de St-Rémy, coule du S.-O. au N.-E. et se jette à dr. dans le ruiss. de la Fosse-à-l'Ane; — 600 mèt. de cours.

Vieille-Guerre (la), ham., formant un quartier de *Chemillé*.

Vieille-Haie (la), f., c^{ne} de *Gesté*, anc. dépendance de la terre de la Musse.

Vieille-Jactrie (la), ham., c^{ne} de *la Chapelle-Rousselin*, avec briqueterie et tuilerie; — donne son nom à un ruiss, qui naît auprès, coule de l'E. à l'O., formant en partie limite avec Jallais et afflue dans le ruiss. de Lantrais; — 700 mèt. de cours formant tout entier limite entre la Chapelle-R. et Jallais.

Vieille-Levée (la), vill., c^{ne} de *la Daguenière*.

Vieille-Maison (la), cl., c^{ne} du *Vieil-Baugé*.

Vieille-Pochinière (la), f., c^{ne} de *Bécon*.

Vieille-Poste (la), vill., c^{ne} des *Rosiers*.

Vieillère (la), f., c^{ne} de *Bouillé-M.*; — f., c^{ne} de *la Chapelle-St-Laud*; — ham., c^{ne} de *Châtelais*. — *La Vialerie* (Cass.). — *Le lieu, domaine, etc, de la Vieillère* 1540, acquis de René Cheminard par Anne Chacebeuf, veuve Jean Mireleau; — f., c^{ne} de *Chemillé*; — f., c^{ne} de *Durtal*, sur les bords du Loir, près St-Blaise. — Anc. maison noble, à croisées de pierre et meurtrières au portail, résidence pendant deux siècles de la famille Thierry; — en est sieur n. h. Pierre Thierry 1598, inhumé le 20 mars 1600 dans l'église St-Pierre de Durtal avec grande solennité et nombreuse noblesse; — Urb. Th. 1649, Guill. de Thierry, écuyer, 1707. — En déracinant un énorme chêne, on y a découvert en 1872 une espèce de doloire à trancher le bois, de la forme d'une *ascia*, extrêmement oxydée (Collection Lebeuf); — ham., c^{ne} de *Gesté*. — M. Lebeuf y a recueilli deux haches de pierre; — f., c^{ne} de *Maulévrier*. — *La Viailière* (Cass.). — Maison noble, domaine et résidence en 1721 de Jacques Jameron, chevalier, — en 1752 de Perrine Rochard, veuve de Charles Jameron, — d'Abel-Franç. Jameron en 1758, de Toussaint de Grignon en 1789; — f., c^{ne} de *Morannes*; — ham., c^{ne} du *Pin-en-M.*; — vill., c^{ne} de *St-Lambert-du-Lat*. — Refuge ordinaire pendant la Révolution de l'abbé Pineau, qui s'y était fait une cache dans le tronc d'un vieux chêne; — cl., c^{ne} de *St-Lézin*; — m^{in} à vent, c^{ne} de *La Salle-de-Vihiers*; — m^{on} b.

ham., c^ne^ de *Tiercé*. — *La Vieille-Aire* (Rect^t^) ; — ham., c^ne^ de *Tout-le-Monde*.

Vieillères (les), ham., c^ne^ de *Fougeré* ; — — f., c^ne^ de *Morannes*.

Vieillerie (la), f., c^ne^ de *Coron*. — *La Voilerie* (Cass. et Et.-M.) ; — cl., c^ne^ de *Cuon*, vendue nat^t^ en l'an IX sur Hurault-Vibraie ; — f., c^ne^ du *Guédéniau* ; — f, c^ne^ de *Lasse* ; — ham., c^ne^ de *St-Philbert-du-P.* ; — f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*. — V. *la Vieillère*.

Vieilleries (les), ham, c^ne^ de *St-Quentin-en-Mauges*.

Vieille-Roche (la). — V. *ci-dessus*, p. 346.

Vieille-Roussière (la), f., c^ne^ d'*Echemiré*.

Vieille-Rue (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*.

Vieilles-Maisons (les), c^ne^ de *Durtal* ; — f., c^ne^ de *la Lande-Chasle* ; — ham., c^ne^ de *Vernantes*.

Vieilles-Murailles (les), c^ne^ de *Mazé*, près les Touches 1777 (Et.-C.).

Vieilles-Oies (les), ruiss. né sur la c^ne^ de *Montreuil-Bellay*, s'y jette dans le Thouet ; — 1,900 mèt. de cours ; — a pour affluents les ruiss. des Basses-Métairies et de l'Aubande.

Vieilles-Places (les), f., c^ne^ du *Lion-d'A.*

Vieilles-Poteries (les), f., c^ne^ de *la Potherie*.

Vieille-Trochennière (la), f., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.*

Vieilles-Vignes (les), ham., c^ne^ de *Soulaines*. — Les baptêmes et mariages des habitants se célébraient souvent à Saint-Melaine.

Vieilles-Villes (les), ham., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*. — En est dame Anne Hullin, veuve Errault, 1775 ; — donne parfois son nom au ruiss. de Champiré.

Vieille-Vigne (la), ham., c^ne^ de *Lasse* ; — f., c^ne^ de *St-Michel-et-Chanv.*

Vieille-Ville, m^on^ b. et f., c^ne^ de *Baracé*. — Anc. manoir seigneurial, appartenant dès le XVe s. aux Scépeaux et qui fut réuni par Franç. de Scépeaux, le fameux maréchal de Vieilleville, à son comté de Durtal. Le logis, pillé en 1589 par les ligueurs, fut vendu nat^t^ le 18 prairial an IV. Il comprenait deux masses distinctes de constructions, dont une formant plusieurs retours de bâtiments ; au-devant une grande cour et un vivier dans l'enclos entouré de vastes jardins. Une partie seulement subsiste de la construction du XVIe s., d'ailleurs réduite en ferme, avec la tour octogonale d'escalier, qui s'y applique ; — à côté un petit logis bourgeois moderne. La chapelle dédiée à Saint Sébastien et fondée vers 1460 était desservie par un chapelain à demeure, plus tard par le vicaire de la paroisse. Le mariage y fut encore célébré le 8 juin 1734 de René Provost, « marchand papetier », avec Perrine Surguin ; — f., c^ne^ de *Bécon*. — Appartenait à René d'Aubigné en 1628 ; — donne son nom à un ruiss. qui naît sur la commune et s'y jette dans la Chaussée-Hue ; — 2,600 mèt. de cours.

Vieil-Moulin (le), c^ne^ de *Vaudelenay*, sur le Thouet. — *Les treys moulins appelez les molins de Vueil Molin* 1365 (Chap. de Montr.-Bellay). — *Le moulin à drap de Viel-Moulin* 1630, — *Louis Sauvageau, farinier aux moulins de Viel-Moulin* 1649 (Et.-C.).

Vieil-Mur, vill. et m^ins^ à vent, c^ne^ de *la Séguinière*, tout près des Châteliers. — *Le lieu de Vesmeur* 1539 (C 105, f. 45). — La tradition prétend qu'il servit de refuge à une colonie de protestants lors de la Révocation de l'Edit de Nantes. — En est sieur en 1539 René Forest, par sa femme Renée Bodin.

Vieil-Pré, f., c^ne^ de *Montilliers*, autrefois de la paroisse du Voide. — Anc. fief et seigneurie relevant du Coudray-aux-Roux. — En est sieur Denis Delhommeau 1639, René Dutertre par sa femme Marie Delhommeau 1670, Jean Dutertre (E 505). — V. *Vieux-Pré*.

Vienne, m^in^, c^ne^ de *Chemillé*, sur l'Hirome, anc. dépendance du prieuré de St-Pierre, vendue nat^t^ le 23 fructidor an IV.

Vienne (*Geoffroy* de), médecin de Pétronille, première abbesse de Fontevraud vers 1120 V. *Cartul. de Font.*, ch. 369 et *Font. Exord.*, p. 199. — (*Hervien* ou *Herman* de), doyen de St-Martin d'Angers, était originaire de Paris et y avait sans doute étudié la médecine et la chirurgie. Sa science et son dévouement surtout lui avaient acquis une réputation rare. Le roi René l'attacha comme chirurgien à son service en 1447, 1448. Le maître prodiguait du reste aux pauvres comme aux riches ses soins gratuits. Il avait, paraît-il, fait serment plus tard de ne plus exercer ni la médecine ni la chirurgie. Le chapitre de St-Maurice, où il tenait une prébende, le releva de son vœu (8 avril 1475). — Il mourut en 1491, curé de Villévêque. — (*Michel* de), parent, neveu peut-être du précédent, figure dans le même temps sur les comptes du roi René comme son chirurgien, 1457, avec titre de valet de chambre, et ne quitta pas sa personne.

Mss. 913, f. 99 et 103. — Dumesnil, Mss. 658, p. 660. — Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 224. — Lecoy de la M., *Extraits*, n° 614, et *Le roi René*, t. I, p. 500.

Viennerie (la), c^ne^ de *Durtal* ; — f., c^ne^ de *Grez-N.* ; — cl., c^ne^ de *Soulaire-et-B.* — *Les Vienneries* (Cass.).

Vierge-Marie (*Julien de la*), religieux carme et organiste, à Angers, est chargé en 1539 de vérifier la réparation des orgues de Saint-Maurice.

Viet (.....), docteur-médecin protestant, à Saumur, y est inhumé le 21 décembre 1640.

Viettière (la), f., c^ne^ de *St-Lambert-du-L.* Cass.).

Vieux-Auberts (les), f., c^ne^ de *Mouliherne*.

Vieux-Bellenoue (le), f., c^ne^ de *Saint-Laurent-de-la-Pl.*

Vieux-Breuillard (le), f., c^ne^ de *Saint-Quentin-en-M.* — *Le Breuillah* (Cad.).

Vieux-Briolay (le), vill., c^ne^ de *Briolay*.

Vieux-Château (le), f., c^ne^ de *Mouliherne*, à 3 kil. au S. du bourg, — sur l'emplacement d'un vieux manoir, complétement détruit, dont il reste seulement quelques fossés de douves encore pleines d'eau. La chapelle, aujourd'hui disparue, se trouvait hors l'enceinte et de l'autre côté du chemin actuel de Blou. V. t. II, p. 756. — Le

tout autrefois sur la rive gauche — et non comme l'indique Cassini, — sur la rive droite de la Riverolle.

Vieux-Jard (le), ham., cne de *Mazé*. — *Le Vieux-Geard* (Et.-M.).

Vieux-Moulin (le), f., cne de *Bécon*, = min à eau, cne du *Vieil-Baugé*.

Vieux-Moulins (les), min à vent, cne de *Brigné*. — *Les moulins des Champs* (Cass.); = min à eau, cne de *Chigné*.

Vieux-Patoil (le), cne des *Rosiers*.

Vieux-Planty (le), cl., cne de *la Varenne*.

Vieux-Port-Thibaud (le), ham., cne de *St-Jean-de-la-Croix*. — La closerie du nom appartenait à René-François Charlery, procureur du roi au Grenier à sel de Candé. Sa fille Henriette-Catherine-Pélagie-Marie épousa le comte Jos.-Ant.-Eléonore-Isidore de Maillé-La-Tour-Landry, qui vendit le 24 février 1731 à Claude-Cyprien Marteau, marchand vitrier, d'Angers.

Vieux-Pré (le), ham., cne de *Montilliers*. — V. *Vieil-Pré*.

Vieux-Pressoir (le), ham., cne de *Corzé*.

Vieux-Rideaux, cl., cne de *Lué* 1637 (Et.-C.).

Vieux-Serrant (le). — V. *Serrant*.

Vieux-Vivy. — V. *Vivy*.

Viffetières (les), ham., cne de *Pruillé*.

Viger (*Louis-François-Sébastien*), né aux Rosiers le 7 juillet 1755 d'une famille de commerçants, fut mis d'abord, à titre d'enseigne, par son père sur un vaisseau intéressé dans la traite des nègres, puis dégoûté, vint prendre ses inscriptions en droit à Angers, et y fut reçu licencié le 29 juillet 1776. Quelques mois après il s'inscrivait au barreau de Paris, puis rappelé par son père, revenait à Angers acquérir de M. Gilly de la Dottée la charge de substitut du procureur du roi et s'y marier le 24 décembre 1781 avec une jeune et charmante héritière, Mlle Renée-Françoise Testu. Chargé le 14 novembre 1785 d'ouvrir la séance de rentrée, il se donna pour sujet de discourir : *Sur les obstacles, qu'apportent aux changements utiles les préjugés et l'opinion*. La pièce n'a pas été imprimée mais le manuscrit en existe et l'on voit par l'analyse et les citations qu'en donne M. Bougler de quelle façon libre et dégagée il s'essayait à transformer, moins par le style que par la hardiesse et l'imprévu des idées, cette éloquence banale des parquets. Le même effort se fait sentir avec une réussite meilleure dans son *Discours*, — qui obtint le prix proposé en 1787 par l'Académie des Belles-Lettres d'Angers, — *sur cette question : quels sont les moyens d'encourager le commerce à Angers?* (Angers, C. P. Mame, 1789, in-8° de 57 p.). Il y réclame en bons termes la suppression de l'anoblissement par l'échevinage, la réduction des biens de mainmorte, une éducation de la jeune bourgeoisie appropriée aux mœurs nouvelles, le rapprochement des gentilshommes et des commerçants par la création d'un ou deux centres publics de réunion, le rétablissement d'une Bourse, l'achèvement des quais, l'ouverture des chemins, la suppression des douanes locales ; — et déjà dans le langage, qui appelle ces réformes, on sent l'accent et la conviction réfléchie du citoyen et combien le temps n'est plus aux discussions vaines. Il pénètre mieux encore au cœur des questions politiques, qui à cette heure étaient surtout sociales, dans son nouveau mémoire sur les *Moyens d'assurer en France la subsistance* à chaque *individu sans hôpitaux, dépôts de mendicité et maisons de charité* (Angers, Pavie, et Paris, Garnery, 1789, in-8° de 40 p.). — *C'est du pain qu'il nous faut*, dit son épigraphe « extraite de la harangue de mesdames « de la Halle de Paris à l'Assemblée nationale » et qui résume tout son livre. L'auteur repousse également et la liberté absolue du commerce et la création des greniers d'abondance ; il réclame une loi qui réglemente la vente et l'achat des blés selon les besoins. On se sent pénétré, même à lire ces pages médiocres inspirées d'idées assez vulgaires et mal venues, par ce ton de sincérité et de franchise, cette foi au progrès, à la vérité à un avenir meilleur, dont tous les cœurs alors rayonnaient dans un même éblouissement. — L'auteur préparait la publication d'un troisième Discours sur l'utilité des chemins vicinaux, mais la lecture des procès-verbaux des assemblées provinciales de Guyenne et de Berry l'en dissuada en lui montrant l'œuvre bien faite avant lui par d'autres. — Je ne sais s'il ne faudrait pas lui attribuer encore quelqu'une de ces innombrables brochures qui préparaient les élections des États-Généraux, notamment celle qui a pour titre : *Le Petit Prosne aux roturiers en attendant le grand Sermon aux Français de toutes les classes par M. V***, l'un des prédicateurs du temple de la justice à Angers* (in-8° de 21 p., s. l. n. d.).

Viger nommé dès les premiers jours de l'organisation nouvelle procureur de la commune d'Angers, s'était demis de la charge le 1er mars 1790 mais sur les instances du Conseil de ville il se laissa installer et prêta serment le 10 avril. Bientôt une élection nouvelle l'appelait aux fonctions autrement considérables de procureur-syndic du District, qui dans le remaniement de toute la société civile et religieuse avait une si importante part d'influence active et d'autorité. Les principales haines qu'il y souleva lui vinrent, ce semble, de la faction violente et il explique dans la *Lettre à ses commettants* (Angers, s. d. (1792), Jahier et Geslin, in-4° de 58 p.), réplique très-nette et très-explicite, à quelles accusations sourdes et injustifiées de spéculation, même de fraude il était en butte et dut faire face, comme il fit, avec énergie et vivacité. Il donna sa démission en mai 1792, et sans autre ambition, s'inscrivit, comme simple grenadier, dans le 2e bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire. Presque en même temps il était porté pour la députation par l'assemblée électorale tenue dans l'église St-Pierre de Saumur, échouait après un double ballottage, mais était nommé premier suppléant (septembre 1792). Rentré à son poste, il reçut avis, la veille même de la bataille de Valmy, de la démission pro-

:haine du député de Houlières, revint à Angers où l prit rang dans la garde nationale active :t avait été envoyé depuis le 3 avril 1793 à Ingrandes, quand il fut rappelé pour prendre un autre service à la Convention.

Il partit pour Paris emmenant avec lui, quoi qu'en lise M. Bougler, sa femme et ses deux filles, et nt admis comme député le 27 avril, en remplacement de M. de Houlières. Dès le 30 et pour répondre aux insultes des tribunes, il proposait que l'assemblée se retirât sur Versailles, le sabre à la main. Elu bientôt membre de la Commission des douze pour la recherche des complots et l'examen les arrêtés de la municipalité de Paris, ils déclara le 23 mai en séance, au nom de ses collègues, qu'ils tenaient le fil d'une grande conspiration et qu'ils s'engageaient sur leur tête à démontrer qu'on préparait « le despotisme le plus horrible et le plus avilissant ». Sur sa motion un décret fut voté qui mettait sous la sauvegarde spéciale des bons citoyens la fortune publique et la Convention, convoquait d'urgence la garde nationale et réglementait les assemblées des sections. On sait comment l'arrestation d'Hébert provoqua l'insurrection du 31 mai. Décrété d'accusation dans la séance du 2 juin, Viger restait détenu dans son domicile sous la garde de deux gendarmes, et le ministre de la justice vint démentir à la tribune le bruit qui avait couru de son évasion. Le 8 juin Saint-Just lut à l'assemblée son rapport sur les 32 girondins emprisonnés, où quelques phrases parlent d'indulgence et de pardon. Il songeait à Viger bien sûr, qu'il visita le 13 août, tout étonné de le trouver en état d'arrestation. Le prisonnier lui rappela le lendemain dans une lettre énergique, dont l'original est aux mains de M. Dugast-Matifeux et il y réclame, en s'autorisant du rapport déposé, la liberté, qu'il s'est refusé à laisser solliciter en son nom par les délégués de ses concitoyens. Démarche vaine. L'assassinat de Marat avait exaspéré toutes les colères. Le 3 octobre Viger se vit comprendre dans le décret d'accusation, sur la dénonciation de Levasseur, qui rappela sa proposition première de sabrer le peuple. L'accusé essaya de répondre que quelques semaines à peine auparavant il servait encore comme simple grenadier en Vendée; il fut interrompu par Bentabolle. — Le 24 octobre il comparaissait devant le tribunal Révolutionnaire, où il n'eut pas de peine à démontrer qu'il était trop nouveau venu pour avoir pu prendre une part utile aux grandes intrigues. Il faut indiquer pourtant que sa déposition déguise un peu la vérité en prétendant qu'il n'avait pas pris séance avant le 2 mai. Il acceptait d'ailleurs la responsabilité de l'arrestation d'Hébert, l'affirmait légale et se défendait de siéger parfois à droite sur ce prétexte qu'il était sourd d'une oreille. — Une même sentence l'envoya à la mort avec Vergniaud et ses amis, et par une misère imprévue il dut voir défiler l'un après l'autre tous ses amis qui l'embrassaient en passant et n'être appelé que le dernier sur l'échafaud (30 octobre 1793). — Sa veuve, après avoir brillé vingt ans à Paris dans les salons du Consulat et de l'Empire, s'était retirée à Angers, où elle est morte, âgée de près de 85 ans, le 21 juillet 1847.

Moniteur, 1793, p. 533, 626, 630, 632, 837, 1177; an II, p. 147. — Grille, *Vendée*, t. I, p. 159. — Blordier-Langlois, *Angers et le Départ.*, t. I, p. 359 — Bougler, *Mouvement provincial*, t. I, p. 198-240. — *Bullet. du Tribunal révol.*, 2ᵉ part., nᵒ 34, p. 134, reproduit dans Buchez, *Hist. parlem.*, t. XXIX et XXX. — Note Mss. de M. Dugast-Matifeux. — Charles Nodier, *Banquet des Girondins*, — et les *Hist. de la Révol. Française*. — *Maine-et-Loire*, 24 juillet 1847.

Vigerie (la), f., cⁿᵉ de *Neuillé*.

Vignairie (la), f., cⁿᵉ de *Beaufort*.

Vignardière (la), ham., cⁿᵉ de *la Chapelle-du-Genet*. — Il y existait une tannerie en 1639.

Vigne (la), f., cⁿᵉ de *Chemiré*; — cl., cⁿᵉ du *Longeron*; — f., cⁿᵉ du *Louroux-Béc.*; — f., cⁿᵉ de *Mouliherne*; — cl., cⁿᵉ du *Pin-en-M.* (Cass.); — partie du bourg de *St-Macaire-en-M.*; — cl., cⁿᵉ de *Thorigné*; — (la Grande-), mⁱⁿ, cⁿᵉ de *Chantocé*; — f., cⁿᵉ de *Jumelles*.

Vigneau (le), ham., cⁿᵉ d'*Armaillé*; — h., cⁿᵉ de *Beaupréau*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont le seigneur devait chaque année en l'église St-Martin trois gateaux de pain à bénir pour distribuer aux trois messes de Noël. — Appartenait à la famille de Vaugirauld et fut apporté en mariage par Anne de Vaugirauld à Lancelot de Lancrau en 1641; — Jacq. de Lancrau y meurt le 8 juillet 1717, et Franç. Cuissard de Mareil, mari de Charlotte de Lancrau, le 6 octobre 1755; — f., cⁿᵉ de *Blou*. — *Le fief et terre du V.* 1539 (C 105, f. 114). — *Le Vigneau Rouge* (Vent. Nat.). — Appartenait dès 1539 à n. h. Jean Lejumeau, juge des Traites, et fut vendu natˡ le 9 vendémiaire an III sur R.-T. Lejumeau; — f., cⁿᵉ de *Breil*; — f., cⁿᵉ de *Chanteloup*; — f., cⁿᵉ de *la Chapelle-Rousselin*. — *Le Bordage Vigneau* (Cass.); — cl., cⁿᵉ de *Chigné*; — f., cⁿᵉ de *Contigné*. — Anc. domaine où avaient été annexées les terres et la maison de la Planche; — appartenait à messire Simon Doublard, correcteur des Comptes de Bretagne, 1741, † en 1763, et fut vendu natˡ sur Jos.-Simon Doublard le 15 thermidor an IV. C'était à cette date le principal refuge du chef de chouans, *Joli-Cœur*, originaire de Laigné; — donne son nom à un ruiss. dit aussi de Vaufoulon, qui naît dans la petite fontaine, toujours vive, du Vergeau, coule du S. au N., passe sous la route départementale d'Angers, pénètre en Miré et s'y jette dans le ruiss. de la Savennière; — f., cⁿᵉ de *Genneteil*; — f., cⁿᵉ de *Gonnord*; — f., cⁿᵉ de *la Jubaudière*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur messire Franç. Chaperon, qui passa transaction le 30 avril 1483 avec l'abbesse du Ronceray, dame de la Jubaudière, pour les droits d'usage et de féodalité dans les landes des Mauges, V. *Invent. du Ronc.*, f. 220. — La maison fut incendiée le 12 mars 1643 et les deux enfants du fermier Franç. Grimault y périrent; — cl., cⁿᵉ de *Juigné-Béné*; — f., cⁿᵉ de *Lasse*; — vill., cⁿᵉ de *Montreuil-Belf.*; — f., cⁿᵉ de *Mûrs*; — f., cⁿᵉ de *Noyant-s.-le-L.*; — f., cⁿᵉ de *Parcé*; — f., cⁿᵉ de *Pouancé*; — f., cⁿᵉ de *la Renaudière*, anc. dépendance de la Perrinière; — cⁿᵉ

de *St-Florent-le-V.*; = f., c^ne de *Tigné*, V. *les Brosses*; = (le Petit-), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Vigneaux (les), m^in, c^ne d'*Allençon*; = h., c^ne d'*Andard*; = ham., c^ne de *Brossay*. — *Les Vigneaux-St-Hilaire* 1872, avec m^on b. et domaine. — La métairie des V. avait droit de four sans être obligée au four banal. — En est sieur n. h. Guill. Godin 1626, Pierre Banchereau 1739; = f., c^ne de *Chênehutte-les-T.* — En est sieur n. h. Jean de la Roche 1495; = f., c^ne de *Combrée*; = f., c^ne de *Fontaine-Guérin*; = cl., c^ne de *Fougeré*; = ham., c^ne de *Roussay*; = f., c^ne de *St-Rémy-la-Varenne*.

Vigne-aux-Moines (la), f., c^ne des *Ulmes*.

Vigne-Blanche (la), f., c^ne de *Fougeré*.

Vigne-des-Noues (la), f., c^ne de *Blou*.

Vignes (les), f., c^ne de *Beaucouzé*; = f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; = ham., c^ne de *la Chaussaire*; = m^in, c^ne de *Combrée*; = ham., c^ne de *Feneu*; = ham., c^ne de *Longué*; = ham., c^ne de *Marigné*; = ham., c^ne de *St-Quentin-en-M.*; = ruiss., né sur la c^ne de *Savennières*, s'y jette dans le ruiss. des Petites-Coulées; — 400 mèt. de cours.

. **Vignes** (les Basses-), ham., c^ne de *Mouliherne*; = (les Hautes-), c^ne de *Jumelles*.

Vignes-Hautes (les), f., c^ne de *Mouliherne*.

Vignes-Rouges (les), ham., c^ne de *la Boissière-St-Florent*.

Vignetterie (la), f., c^ne de *Lué*.

Vignole (*René*), fondeur, à Saumur, 1682.

Vignolle (la), h., c^ne de *Turquant*. — *Viniola* 1216 (Fontev., ch. anc. 49). — *La Vignelle* 1246, *Vignolia* (Ib. Montsoreau). — Au-devant, la levée; — derrière, des clos de vignes, — deux perrières de tuffeau, — et au-dessus autrefois un m^in à vent détruit vers 1848. Un logis XV-XVIe s. avec chapelle et terrasse est l'ancien manoir de la famille du nom, illustrée au service du roi René et qui paraît s'éteindre au XVIIIe s. avec Françoise de la Vignolle, femme de Jean Aubert en 1615, veuve en 1617, remariée avant 1624 avec François du Peyrat, écuyer. — En est sieur Pierre Maliverné, protestant, dès 1596, 1616, René Maliverné, mari d'Espérance Berthelot, 1633, maître Jacq. Gourdin, mari d'Anne de Grenoillon, 1646, veuf en 1657, remarié en 1660 avec Renée de Gennes ou de Gaines, Urbain de Maliverné 1661, mari de Marie de Juigné, morte à Cizay le 22 octobre 1674, Jacq. de Varice 1746.

Vignolle (*Jean* de LA), né à Angers, dit-on, y fit ses études de droit en l'Université et fut nommé conseiller au Parlement de Paris par Charles VII. Il passa bientôt au service du roi René et le 1er février 1465 était élu doyen du Chapitre de St-Maurice d'Angers, puis nommé presque en même temps par son nouveau maître dans l'année 1467 président du conseil des Grands Jours et président de la Chambre des Comptes d'Anjou, offices qu'il cumula bientôt avec le doyenné du Chapitre St-Laud (2 avril 1473 n. s.), tout en restant dispensé de la résidence pour suffire, comme il s'en excuse plus tard, aux grandes affaires dont il avait la charge de la part du prince. Un testament de René, en date du 22 juillet 1474, le désignait comme un des onze exécuteurs de ses volontés dernières. Le 8 août 1477 il dut céder sa présidence de la Chambre des Comptes et de même, sept jours après la mort de René (10 juillet 1480), celle du Conseil d'Anjou, mais il fut réintégré en cette dernière le 10 août 1483 par Louis XI. Un des premiers actes du jeune roi Charles VIII fut de lui donner pleins pouvoirs pour la provision des bénéfices vacants dans les églises de St-Martin et de St-Laud d'Angers (24 sept. 1483). — Nommé exécuteur testamentaire de l'infortunée Marguerite d'Anjou, il avait été chargé du soin de ses funérailles et du règlement de ses dettes. Il donna, le 23 août 1482, à St-Maurice un précieux coffret, rempli de rares reliques telles que du pilier de la flagellation, du berceau de Jésus, et diverses sommes d'argent qu'il avait reçues pour sa part de l'héritage. — Il offrit de même à l'église St-Laud le 11 mai 1484 un beau calvaire d'argent doré, portant les images du Crucifié, de la Vierge et de St Jean, sur un piédestal flanqué de quatre tours en argent, plusieurs livres de valeur et deux maisons à la descente de la Porte de Fer. Il mourut le 4 novembre 1495. Il s'était démis d'un de ses deux doyennés, celui de Saint-Laud, au profit de René de la Vignolle, qui y fut installé le 15 mars 1485 n. s.

Arch. de M.-et-L. G Chap. St-Laud. — Cl. Ménard, Mss. 875. — *Journal* d'Oudin, dans la *Rev. d'Anj.*, [illegible], p. 83. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 78. — *Répert. arch.*, 1865, p. 299. — Lecoy de la M., *Le Roi René*.

Vignoys (*René*), docteur-médecin de la Faculté de Paris, reçu en la Faculté d'Angers le 25 février 1565, était, au dire de Louvet, « sorti « de paouvre lieu » et aurait été « avancé par « ung nommé Mariau, couratier de bénéfices ». Le chroniqueur indigné cite sa femme Thierry Richer, parmi ces bourgeoises, qui en avril 1573 « se sont faites demoiselles et ont pris le chaperon de velours ». Notre docteur s'intitule d'ailleurs dans les actes « médecin ordinaire de Monseigneur « frère du roi » en 1572 et « conseiller médecin « ordinaire du roi » en 1576, 1587. Il résidait à Angers où sa fille avait épousé René Boylesve. — Sa veuve y est inhumée le 12 mai 1598 et l'évêque Miron officie à ses obsèques.

Vigny (*Pierre* de), architecte du roi, était né à Saumur, comme me l'apprend une lettre de lui adressée au Chapitre de St-Pierre, le 31 mai 1690, et s'appelait de son vrai nom Vigneux, comme l'atteste son acte de baptême où il a pour père Michel V., marchand, et d^lle Marie Brisard. Son nom d'ailleurs est resté sous l'une et l'autre forme à peu près inconnu aux historiens de l'art. On voit dans les procès-verbaux Mss. de l'Académie d'architecture, — qu'a bien voulu dépouiller pour moi mon savant confrère J.-J. Guiffrey, — que le roi, à la date du 8 mai 1723 l'avait « retenu en la « place de l'un des architectes de la 2e classe de « son Académie » et que le titulaire en présenta le brevet à la Compagnie le 7 juin suivant. C'est l'époque où je le trouve employé pendant deux

ıns (1723-1724) par le Chapitre de St-Pierre de Saumur, pour la façon de la grille du chœur de l'église paroissiale, qu'il fit exécuter à Paris, sur es dessins. L'abbé Lambert lui devait, parait-il, une partie de ses renseignements sur les sculpteurs pour la rédaction de l'histoire du règne de Louis XIV; — mais je ne trouve nulle part aucun ouvrage personnel qui lui soit attribué, sauf au Cabinet des Estampes deux gravures de plans, dont la destination même n'est pas indiquée. Ses rapports avec ses confrères donnent d'ailleurs une triste idée de son caractère. Le 29 janvier 1742 l'Académie le mit en demeure de donner sa démission ou de présenter à son collègue, de Beausire, des excuses qu'il apporta à la séance du 12 février. De nouveau le 30 janvier 1758, sur la plainte de Mansart, à l'occasion d'une insulte nouvelle, il fut réduit à envoyer sa démission au contrôleur général qui l'accepta (16 février). — Il mourut sans doute dans les premiers jours de 1773; car son cabinet fut mis en vente cette année en avril par l'expert Rémy. Le catalogue des tableaux, bronzes, marbres qu'il contenait est imprimé.

Arch. de M.-et-L. G Chapitre de St-Pierre de Saumur. Confrérie du St-Sacrement. Le dossier contient sept lettres autographes de cet artiste. — Note Mss. de M. J. Guiffrey, — Lance, *Dict. des architectes français*. — Ch. Blanc, *Trésor de la curiosité*. — *Arch. de l'Art franç.*, I, 420.

Vigonnière (la Basse, la Haute-), ff., c^ne de *Cherré*.

Vigré, c^ne de *St-Martin-du-Bois*. — *Le lieu, domaine... de V.* 1539 (C 105, f. 151). — Anc. domaine, relevant de Chambellay, dont est sieur Jean Bérard, écuyer, 1467, Charles de Vigré 1530 (E 4141), René du Bois-Béranger, par sa mère Renée de Vigré, 1648, Charles du Bois-Béranger 1697. — La terre, d'après une note Mss. de M. Henri Chardon, aurait pourtant été acquise en 1663 par le comédien l'Espy, frère et compagnon du fameux Jodelet. — Elle appartenait à J.-René Pierres, ancien officier de cavalerie, en 1789.

Vigrousière (la), f., c^ne de *Juvardeil*. — *Le lieu, domaine, terre, fief et seigneurie de la V.* 1539 (C 106, f. 270). — Anc. fief, relevant de la Fessardière, dont est sieur en 1539 Nic. de Quincé. Il fut acquis le 15 juillet 1638 des héritiers de Renée Raoul, veuve de Gabriel de Blavon, par Claude de Charnacé, veuve de Girard (E 323). — En est sieur n. h. Jean-Aimé Brouard, avocat, qui y meurt le 31 décembre 1752; — Jean-Aimé B., son fils, vend la terre le 9 août 1777 à Renée-Madeleine du Bois-Jourdan, veuve du Bois de Maquillé; — sur le fils de laquelle le domaine est vendu nat^t le 1er thermidor an IV. — Le manoir d'ailleurs était depuis longtemps abandonné au fermier.

Viguerie (la), f., c^ne de *Bouillé-M*. — *La Véquerie* (C. C.). — Donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui se jette en pénétrant sur Nyoiseau, dans l'Araise; — 1,300 mèt. de cours.

Vihiers (*Canton de*), borné par les cantons, au N. et au N.-O., de Thouarcé, arrond. d'Angers, — au N.-E. et à l'E., de Doué et au S.-E., de Montreuil-Bellay, arrond. de Saumur, — à l'O., de Chemillé et de Cholet, arrond. de Cholet, — au S. par le départ. des Deux-Sèvres, — est sillonné dans l'angle vers S.-E. par le ruisseau naissant du Layon, qui traverse les étangs de Beaurepaire et de Passavant, s'échappe dans le canton de Doué et revient, en nombreux replis, former bordure vers N. où y affluent du S., à travers la plus grande étendue du territoire, les ruiss. du Livier, du Lys et du Corail. — A l'opposé, vers l'angle N.-O. se dressent les hauts plateaux de la Salle, qui dominent la vallée presque entière des Mauges.

La route nationale de Saumur le traverse de part en part de l'E. à l'O., empruntée jusqu'au delà du chef-lieu par la route départementale de Saumur à Nantes et ralliant les routes départementales de Niort et de Châtillon et de nombreux chemins transversaux de grande communication.— L'exécution du réseau des chemins de fer départementaux a malheureusement laissé en seconde ligne la voie qui rattacherait le pays à la grande circulation du commerce et des produits agricoles.

En dépendent 36,762 hectares, répartis entre 19 communes, Aubigné, Cernusson, les Cerqueuxsous-Passavant, Cléré, Coron, la Fosse-de-Tigné, St-Hilaire-du-Bois, Montilliers, Nueil, Passavant, St-Paul-du-Bois, la Plaine, la Salle-de-Vihiers, Somloire, Tancoigné, Tigné, Trémont, Vihiers et le Voide, — et une population de *16,466* hab. en 1831, — *16,743* hab. en 1841, — *17,767* hab. en 1851, — *18,302* hab. en 1861, — *19,003* hab. en 1872, — *18,017* hab. en 1876, — en progression constante jusqu'à ces dernières années.

Vihiers, petite ville, chef-lieu de canton, arrond. de Saumur (40 kil.), — à 46 kil. d'Angers. — *Villa Viviarium* 889 (*Antiq. de l'Ouest* XIV, 13). — *Vieracum* 942 (Ibid. p. 24 et Besly p. 243). — *Castrum quod nominatur Viheris* 1010 circa (Cartul. St Jouin, p. 20). — *Terra de Vieriis* 1015 circa (Cart. St-Aubin, f. 24 v°). — *Dominus de Viario, apud Viariam* 1020 circa (Cart. de Chemillé, ch. 83). — *Castrum Vigerium* 1030 (Ibid., ch. 34). — *Castellania Vigerii* 1040 circa (Ibid., ch. 81). — *A. de Vigeriis* 1050 circa (Ib., ch. 84). — *Castrum Vivarias* 1020-1035 (Liv. N., f. 155). — *Vieriensium castrum* 1060-1070 (Ib., ch. 48). — *Vierense castrum* 1040-1055 (Ib., ch. 167). — *G. de Viaco?* 1050 circa (Chemillé, ch. or. 4). — *De Vieriis* 1061 (Liv. N., ch. 119 et Liv. R., f. 28), 1082 (Cart. de Chemillé, ch. 4), 1088 (Liv. Bl., f. 43), 1125-1144 (Cartul. St-Maur, ch. 60). — *Apud Vieris* 1088 (Liv. Bl., f. 43). — *Vierium castrum* 1090 circa et 1099 (Cartul. St-Maur, ch. 40 et 43). — *De Viariis* 1090 (Ib., ch. 23), 1180 circa (Fontev., la Remonnière). — *Vicariensis decanus* 1100 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 87). — *Territorium Vierense* 1105 (Cartul. St-Maur, ch. 25). — *Apud Viherim* 1110-1115 (Cart. St-Jouin, p. 31). — *Castrum* 1110-1115, *monasterium* 1125, *de Viheris* (Ibid., p. 22 et p. 31). — *Consul de Viers* 1135-1180 (Cart. Fonteb., ch. 578). — *Dominus Vieriarum* 1227 (Cartul. de Chambon, ch. 13). — *Viherium* 1228, *Vihers* 1237 (Pr. de Coudray-Montbault,

ch. or.). — *Dominus de Viheriis* 1294 (Ibid.). — *Viers* 1301 (Pr. de Montilliers, ch. or.). — *Villa nuncupata galice Vihers* 1369 (G 329). — *Vihiers* XVIIe s. — A l'extrémité d'un haut coteau (87-96 mèt.) en pente rapide à l'O. vers le Lys, — entre St-Hilaire-du-Bois (3 kil.) au S. et à l'E., le Voide (3 kil.) à l'O. et au N.-O., Montilliers (5 kil.) au N.

La petite rivière du Lys limite tout du long entre le Voide, vers l'O.; — y afflue sous la ville même un petit ruisseau.

La route nationale de Saumur aux Sables forme l'artère principale au cœur de l'agglomération; elle pénètre de l'E., dans la direction de l'O., est entrecroisée, à 800 mèt., par un zigzag de la route départementale de Niort à Angers qui monte du S. au N., s'infléchit vers S.-O. pour aborder la ville même, et la traverse en se précipitant vers le Lys. S'y amorcent tout au sortir à droite, la courbe initiale du chemin de grande communication de Rochefort, qui franchit aussitôt le Lys, — et un peu plus loin à gauche la route départementale de Châtillon.

En dépendent seulement deux ou trois fermes en dehors de la ville, sur une *superficie* de 244 hect.

Population : 150 feux en 1699 — et non *1,500*, comme on l'a fait dire à Miromesnil, — *146* feux, *840* hab. en 1720-1726. — *1,100* hab. en 1790. — *950* hab. en 1831. — *1,180* hab. en 1836. — *1,292* hab. en 1841. — *1,505* hab. en 1846. — *1,562* hab. en 1851. — *1,618* hab. en 1856. — *1,765* hab. en 1861. — *1,731* hab. en 1866. — *1,527* h. en 1871. — *1,606* h. en 1876, — accrue rapidement par l'ouverture des grandes voies.

Un commerce considérable de bestiaux, d chevaux, de froment, y alimente de toute antiquité des foires, dont deux surtout animées en juin et en août, — en tout 6 : — le mercredi des Cendres (2 jours), [et non le mardi-gras, comme l'indiquent les Postes et les Annuaires], le lundi avant la Fête-Dieu (2 jours; autrefois le 1er juin et pendant 3 jours), le 26 juillet (Ste-Anne, 2 jours), le 28 août dite autrefois *la Foire longue* (Décollation de St-Jean, 2 jours), le 14 septembre (Exaltation de la Croix), le 30 novembre (St-André), — dans un vaste et double emplacement installé au S.-E. de la ville. — Un four à chaux, une tuilerie, une tannerie représentent toute l'industrie locale; — *marchés* importants tous les mercredis.

Recette de poste et *Chef-lieu de perception* pour les cnes d'Aubigné, les Cerqueux, St-Hilaire-du-Bois, Montilliers, Tigné, Vihiers et le Voide.

Mairie avec *Bureau télégraphique* ouvert le 15 mars 1870. — *Ecole* communale laïque *de garçons* et *Ecole* congréganiste *de filles* (Sœurs de St-Charles).

La seule conservée des quatre anciennes paroisses est celle de St-Nicolas (cure, 19 novembre 1802), dont l'église incendiée pendant la Révolution, puis convertie en magasin de fourrages, resta longtemps délaissée dans un délabrement complet, qui n'a pas permis de la restaurer. Elle ne conservait d'ailleurs d'antique qu'une aile vers S.-O. et son lourd clocher carré du XIIe s. avec flèche en charpente. Elle a été reconstruite à peu près sur le même emplacement mais dans un axe différent, sur la pente extrême du coteau vers S., le chevet en saillie dominant au loin tout le pays. L'adjudication des travaux a eu lieu le 10 mars 1874 sur un devis de 132,445 fr. (archit. Tessié, de Beaupréau), — et l'inauguration solennelle le 20 septembre 1877.

Le *presbytère*, aliéné natt le 1er thermidor an IV, a été racheté de Louis-Aimé Fizeau, membre de l'Académie de médecine, le 20 août 1827 par la commune, autorisée d'une ordonnance du 29 mai précédent.

La sœur de l'ancien maire de Saumur, Maupassant, V. *ce nom*, veuve de Jean-Auguste-Armand Chauvin de Boissavary, morte le 19 décembre 1858 à la Brunetière en St-Martin de Sauzay, a fait don par testament du 20 avril 1854 à la ville de Vihiers « du château et de ses « dépendances, pour être conservé à un établis- « sement de charité dirigé par les religieuses, « soumises à l'autorité civile. » — Un décret du 8 décembre 1860 y autorisa par suite une fondation hospitalière, dite *Hospice Maupassant*, comprenant 15 lits, dans les anciens bâtiments restaurés du château, avec une *Salle d'asile* dans l'ancien pensionnat Villaton, par adjudication du 10 juillet 1862 (archit. Bibard).

Le principal centre paraît primitivement s'être constitué à St-Hilaire-du-Bois. Les grandes voies de Châtillon et de Thouars qui s'y entrecroisent, évitent le territoire propre de Vihiers, que cette dernière seulement longe en bordure vers l'E. Par contre la grande voie de Doué à Nantes la traverse et s'y rencontrait avec celles de Chemillé, de Chalonnes par Beaulieu, d'Angers par Thouarcé, de Montreuil-Bellay par Nueil.

C'est sur la paroisse St-Hilaire, à l'extrémité vers N., au cœur de ces passages et pour les commander, que le comte Foulques Nerra vint installer vers 1010-1016 un puissant château, comme il allait faire dans les Mauges et sur tout le rayon envahissant de son comté. De fait le centre de la paroisse antique se trouva ainsi déplacé. Elle fut démembrée bientôt et dépossédée, quand sur la requête de l'abbé Girard de St-Jouin-de-Marne et suivant les vœux des habitants du château, le comte, malgré toute protestation de l'ancien seigneur du pays, Gaubert de la Porte, autorisa les religieux à choisir dans la nouvelle ville un emplacement pour y bâtir à leur gré. L'abbe y éleva sans tarder deux églises, l'une en l'honneur de Notre-Dame et de St Jouin, l'autre en l'honneur de St Hilaire. Le comte, pour entretenir l'œuvre sainte, concéda aux moines le libre profit des offrandes de la fête de la St Jouin et tous ses droits propres sur le marché et la grande foire qui s'y tenaient trois jours avant et trois jours après la fête. — En même temps le titre du *Doyenné* était transféré à Vihiers, mais le siége n'en restait pas moins à St-Hilaire-du-Bois. Il comprenait dans son ressort les paroisses de St Paul, Chanteloup, Yzernay, les Echaubrognes, le May, Nuaillé, la Tour-Landry, le Voide,

Montilliers, la Fosse-de-Tigné, Trémont, Tan-
oigné, Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, les
Cerqueux-sous-Passavant, Maulévrier, Trémen-
ines, Faveraie, Cossé, Vézins, Coron, Cernusson,
enneton et Cholet.

Notre-Dame avec son *prieuré* annexe *de St-Jouin*, résidence de quelques moines, était âtie en dehors du château proprement dit et ans l'enceinte de la ville. Elle devint la paroisse-ière, qui tirait ses principaux revenus de l'ex-osition d'une importante relique, un bras entier e St Jouin, dont partie a été retrouvé, dit-on, écemment dans un mur. Il ne reste plus de l'édi-ice qu'une des trois absides en hémicycle, qui ert de grange, — sur le côté N.-E. la base du clo-her, — vers S.-O. les parois de la nef, arrasées à ou 3 mèt. de hauteur et formant la clôture de a cour. Cinq carreaux en terre émaillée ont été ecueillis au Musée d'Angers.

Prieurs : Rainaldus, 1125. — Jean *Gibouin*, 440. — Pierre *Bourré*, 1449. — Bernard *Poisart*, 1457. — Ant. *Chauzet*, 1485. — Ant. *de Sautré*, 1501. — Bernard *de Denant*, 1545. — Ant. *de Rochefort*, 1559, 1562. — Christ. *Herbereau*, chanoine de la Grésille, 1626. — Artus *le Bonchamps*, chanoine de St-Maurice, 1629, 680. — *La Faudrie*, 1698. — Charles *Chein*, 728. — Toussaint *Roussel*, 1770, 1772.

Curés : Pierre *Malécot*, 1587, 1601. — Louis *Malécot*, 1615, 1618. — Pierre *Roullet*, 1629, 655. — Urbain *Bibard*, 1659. — René *Fillon*, 665, 1669. — Gatien *Billotin*, 1674, 1678. — Charles *Augereau*, 1686. — Jacq. *Fourchault*, 690, 1705. — Toussaint *Fourchault*, son frère, 715, 1722. — Franç. *Charon*, 1727, 1742. — Pierre-Jacq. *Guimard*, 1752, 1759. — Louis-Alexis *Lemarié de la Barre*, 1762, 1768. — Georges *Bouchet*, 1770. Il fit en novembre 1790 une publication, peut-être une brochure, qui lui alut une condamnation à 50 liv. d'amende par a municipalité, comme provoquant la garde ationale à l'insubordination.

Le presbytère, ainsi que l'église et la maison u prieuré, furent totalement incendiés pendant a guerre. — Cette dernière servit de mairie rimitive et était désigné en ces derniers temps ncore sous le nom d'*ancien hôtel-de-ville*. C'est sous ce titre qu'elle a été aliénée par la ommune le 31 juillet 1827 pour aider à racheter a cure.

St-Hilaire-du-Château, comme on l'appelle, esta l'église du manoir seigneurial, dont la aroisse ne dépassait pas l'enceinte du domaine abité par la famille du seigneur et ses hommes e guerre ou de service. Le curé percevait les roits, à la foire du mercredi des Cendres, sur outes denrées amenées ou vendues en ville et ux étalages des marchands. Il arrenta en 1722 ne maison, qu'y possédait le doyen par dona-on du prieur et qui devint la cure jusqu'à la évolution. Aucune trace n'en reste non plus que e l'église. C'est par pure invention que Besly a placé la sépulture du père et de la mère de aint Hilaire.

Curés : Jean *Carré*, 1437. — Jean *Martineau*, 1467. — Simon *Brenier*, 1474, 1510. — Franç. *Vincent*, 1538. — Mic. *Verdon*, 1560. — Simon *Bernier*, 1571. — André *Humeau*, 1614, 1621. — Louis *Coicault* ou *Cacauld*, 1640, 1647. — René *Fillon*, 1660, précédemment curé de St-Nicolas. — Louis *Maréchal*, docteur en théologie, 1669. — Charles *Ogereau*, 1680, 1683. — Antoine *Boudier*, † en 1688. — Jean-Artus *Blanvillain*, 1698, 1706. — Pierre *Martin*, 1719, 1729, anc. curé de St-Nicolas. — Gabriel-Franç. *de la Marée*, 1751, 1759. — Augustin *Gabory*, 1760-1778.

St-Jean. — Tous les écrivains sans exception, qui ont parlé de ce pays, attribuent l'origine de la ville à la fondation d'une troisième église, qu'auraient élevée, à leur dire, les moines de Noirmoutiers, fuyant au IXe s. l'invasion normande. Outre que cette conjecture même ne repose que sur une confusion de mots empruntés à une légende, des textes formels et précis nous renseignent à suffisance pour la détruire. L'époque certaine de la fondation même de cette église est en effet connue par une charte de St-Jouin que l'éditeur a vieillie maladroitement d'un siècle en la datant à tort de 1021. On voit que la dédicace en fut faite par l'évêque de Poitiers, Pierre II (1110-1115), qui vint exprès à Vihiers. Cette cérémonie était bien selon son cœur, car elle constituait, au profit de l'abbaye de Fontevraud, création chérie de son vénérable ami Robert d'Arbrissel, l'élément essentiel d'un groupe important, bientôt d'un petit bourg ou faubourg, qualifié souvent de « seigneurie de St-Jean », avec « houstel » ou résidence des religieux de St-Jean-de-l'Habit. Le jour même de la consécration le comte Foulques Réchin créa une nouvelle foire à tenir dans la ville le jour de la fête de la Décollation de St Jean-Baptiste et il en attribua les revenus pour un tiers aux Fontévristes, le reste aux religieux de St-Jouin. La nouvelle église devait d'ailleurs rester toujours au rang de simple fillette, sans droit, non plus que St-Hilaire, de célébrer noces, baptêmes ou funérailles ; ce qui n'empêche pas les titulaires de se qualifier de curés. Le bénéfice fut supprimé et le service uni, comme annexe, à Notre-Dame, par décret épiscopal du 1er août 1680.

Curés de St-Jean : Etienne *Dige*, 1474. — Guill. *Guibert*, 1476, 1477. — Pierre *Roirand*, 1526, 1534. — Louis *Malécot*, 1606. — Pierre *Malécot*, 1618, 1630. — Urb. *Bibard*, 1660.

Le chœur de l'ancienne église conventuelle forme encore une chapelle avec lourde ogive au portail et étroite fenêtre romane du temps même de sa construction primitive. Elle a servi au culte durant les deux années qu'a duré la réédification de l'église paroissiale.

St-Nicolas, qui succède seule actuellement aux trois précédentes, est la dernière venue, et plus jeune de dix années environ que St-Jean. Ce fut le comte Foulques, qui voulant augmenter son château de Vihiers, *castrum de Viheris amplians*, établit en dehors un champ de foire, *forum*, et chargea le prieur Rainaud de construire, pour la service de la campagne extérieure, une église nouvelle dédiée à St-Nicolas, qui devait

appartenir en propre aux religieux du prieuré de St-Jouin, sans autre droit que ceux d'une simple fillette de Notre-Dame, dont elle empruntait le territoire (1125). Ici pourtant, comme à St-Jean, comme à St-Hilaire, les titulaires se qualifient curés et prétendent jusqu'au bout exercer droit de paroisse, sans cesse en lutte violente contre l'église-mère, dont ils paraissent même avoir détruit les registres, et qu'en fin de compte l'église St-Nicolas a remplacée, restant seule en titre des quatre qui se partageaient avant la Révolution le ressort de la ville.

Curés : Mathurin *de la Haie,* 1485. — Mic. *Lepin,* 1506. — Simon *Guibaut,* 1563. — Jean *Malécot,* 1583. — Louis *Malécot,* 1611. — François *Nau,* 1638, 1640. — Urb. *Bibard,* 1649, plus tard curé de St-Jean, 1660. — René *Fillon,* 1654, 1657, plus tard curé de St-Hilaire, 1660, 1667. — Jacob *Lemercier,* 1667, † le 7 septembre 1688 — Pierre *Martin,* 1693, 1703, curé en 1722 de St-Hilaire. — Nic. *Fouillolle,* 1722, 1751. — Louis-Joseph *Doublet,* 1776. — Jacques *Champion,* 1787, déporté en 1792. — *Goubart,* qui dépose ses titres ecclésiastiques le 12 nivôse an II.

Le pays faisait partie au IXe s. et encore en 942, des domaines de St-Hilaire de Poitiers. Il passe dans les dernières années du Xe siècle aux mains des comtes d'Anjou, et s'il faut en croire une charte de St-Aubin (Cartul., fol. 24 v°), Geoffroy Grisegonelle aurait fait don de la terre à son cousin Albéric, amené par lui de Paris. Foulques Nerra, remis en possession du domaine, y fit construire, avec le château, trois des quatre églises. A la mort de Geoffroy Martel Foulques Réchin son neveu, reçut en apanage ce beau fief (1060), mais à la charge de le relever de son frère Geoffroy, qu'il ne tarda pas à déposséder. La terre formait alors une châtellenie *castellaria*, embrassant probablement dans sa mouvance tout le ressort du Doyenné, y compris même, ce semble, en plus à cette époque Chemillé et ses alentours. — Devenu maître de l'Anjou, Foulques l'inféoda à quelqu'un de ses hauts barons, Burchard le Velu, *cognomine Pilosus*, homme illustre et de race illustre, c'est-à-dire sénatoriale, 1090 circa (Cartul. de St-Maur, ch. 40), mari de Milesende et père de trois fils, Mainier, Guy et Sigebran. C'est un de ses petits-fils peut-être, Jean, qui moins d'un siècle plus tard (1155-1180), prend le titre de consul, *consul de Viers* (Cartul. de Fontev., 578). — Le fief passe vers la fin du XIIe s. à la famille de Thouars par le mariage de Marguerite de Vihiers avec Guill. de Thouars, — et en 1367 Marie de Rochefort l'apporte à Guy Turpin, dont la descendance le posséda jusqu'à la fin du XVIIe s. — Il comptait plus de 100 vassaux, dont le baron de Vezins, et fut érigé en comté par lettres d'août 1577 en faveur de Louis de Turpin-Crissé. Mis en vente par les créanciers de la succession d'Henri-Charles Turpin en 1690, il fut acquis par sa belle-fille, Eléonor de Mesgrigny, veuve de Philippe-Charles Turpin, remariée en 1706 avec Jean Cerdinan, comte de Poitiers, mestre de camp d'un régiment de dragons. — La terre resta indivise aux mains de dame Angélique-[illegible] Eléonore Damaris de Turpin-Crissé, femme d'Armand-Gabriel de Crux et d'Eléonore-Henriette [illegible] Poitiers, veuve de Blaikart-Maximilien d'Helmstadt, mestre de camp d'un régiment allemand [illegible] cavalerie, 1734, dont le fils, le comte d'Helmstadt, est dit comte de Vihiers en 1760. [illegible] Hercules-Timoléon de Cossé-Brissac en était seigneur à la Révolution par acquêt du 25 mars [illegible]

Le château féodal s'élevait sur une [illegible] motte, qui existe encore, au N.-O. de la [illegible] entre deux côtes rapides, défendu sur trois c[illegible] par un vaste étang aujourd'hui presque entièrement desséché, que traversait la rivière du [illegible] Une seconde enceinte enmurée enveloppait la crête du coteau oriental, embrassant la [illegible] proprement dite d'une muraille irrégulière, [illegible] quée à distance de tourelles et dominant vers le vallon aplani. A peine en reste-t-il quelques vestiges. Exposée en vedette au choc de [illegible] les guerres, occupée par les Anglais, [illegible] par les huguenots le 18 juillet 1569, et de [illegible] veau surprise pendant la grande foire de [illegible] par une bande de la garnison de Rochefort, [illegible] n'était plus du temps du moine Roger qu'[illegible] « petite ville champestre » et ouverte, — [illegible] grande joie de ses habitants, débarrassés [illegible] des soudarts.

Les foires seules, renommées de toute antiquité, se maintenaient comme aujourd'hui, [illegible] « fameuses et estimées les meilleures d'Anjou, « apportant un profit et revenu considérable [illegible] « seigneur ». Il y avait fait élever sur un [illegible] emplacement, enclavé entre les grands chemins de la Maillée et de la Coulée, trois grandes halles couvertes, avec des bancs extérieurs et [illegible] cabanes, qui en juin et en août surtout ne pouvaient suffire aux marchands. Cholet et Chemillé s'y approvisionnaient particulièrement de [illegible] pour leurs métiers et un arrêt du 21 oct[illegible] 1786, maintenu malgré toute réclamation [illegible] de la ville, en avait exclu les revendeurs. — [illegible] *setier* local comptait 16 boisseaux pour 10 boisseaux deux tiers des Ponts-de-Cé, la charge 18 boisseaux pour 12.

De l'antique donjon seigneurial ruiné par les guerres, il reste à peine quelques débris informes, des caves, des fossés à demi-comblés, une chapelle servant d'étable. Une modeste habitation l'avait remplacé au XVIIIe s., qui a été récemment transformée en hospice. — Sous l'ancienne motte, disposée en jardin anglais, [illegible] un souterrain plus qu'à demi-comblé. [illegible] flancs du coteau voisin, comme au coteau de St-Jean, se sont rencontrés plusieurs silos creusés dans le roc, contenant encore du seigle et du [illegible] ment bien conservés.

Vihiers, centre d'un Doyenné et aussi pendant un certain temps d'une Election, dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, plus tard de l'Evêché de Maillezais jusqu'en 1648, puis de l'Evêché de la Rochelle, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, — chef-lieu d'un Grenier à sel qui comprenait 27 paroisses et d'un Dist[illegible]

›n 1790 qui comptait 37 et plus tard 45 communes.

La guerre de la Vendée fut désastreuse pour a malheureuse petite ville, qui y périt presque out entière, à deux et trois reprises incendiée ›t pillée. Pourtant le procureur-syndic du District ›crivait le 16 avril 1791 au Département : « Nous avons le singulier avantage de vivre « au centre de 45 paroisses, dans lesquelles règne « la paix la plus profonde ». Mais dès le mois de uillet suivant le trouble s'était mis dans tout e pays, où refluent les prêtres réfractaires et ļui est travaillé dès lors « par des bruits sourds, « une fermentation secrète », présages de mou›ements prochains. — Pour toute force publique, 'administration disposait en mars 1792 de deux ;endarmes, — et à la première heure du sou›èvement elle s'y trouva tout enveloppée. Dès le 12 mars 1793, jour de l'insurrection de St-Florent, — qu'on se plaît à dire tout imprévue et sponanée, — Hubert, l'administrateur-commissaire le Vihiers, avant même d'en avoir aucune nou›elle, appelle au secours et signale « un plan « combiné », d'après lequel se réunit à l'heure nême « un rassemblement de 4 à 500 hommes « sur les landes de la Béraudière de la Salle, « avec des dispositions prises et marquées pour « le plan d'autres rassemblements à l'étang de la « Cayenne, aux Belles-Croix des Gardes et à « Cossé, points de réunions indiqués à toutes les « communes circonvoisines par des émissaires de « liaison, qui courent chacune d'elles ». Déjà le ›uré et la municipalité de la Salle s'étaient réfu›iès en ville; la mairie du Voide avait été pillée ıinsi que la maison du citoyen Péton à Cossé. — Le 16, les bataillons saumurois envoyés en hâte 'uient devant les bandes de Cathelineau et de Stofflet. Douze ou quinze canons républicains ıvaient pris demeure en ville dès le 30 mars, nais sans munitions ni agrès, et le 27 avril 100 hommes de l'armée de Leygonier, quoique ›outenus par le poste de Trémont, lâchèrent pied ›ans même avoir vu l'ennemi, qui y séjourna a journée du 30, dans sa marche sur Argenton et Thouars. — Après la victoire de Martigné, les Bleus occupent Vihiers où ils sont attaqués le 7 juillet par les troupes de Stofflet. La fusillade lure sans résultat jusqu'à onze heures de la nuit, nais le lendemain 18, la division de Santerre, ›rise de flanc par quelques canons et par la cavaerie de Forestier, est culbutée pendant que le ›entre avec Gauvilliers plie sous le choc des léserteurs de la légion germanique. Deux mille norts restent sur le terrain et le commandant Hugo, qui y eut le pied fracassé d'une balle, ıtteste que de son détachement engagé il put amener à peine quelques blessés. Le District ›endant ces luttes cherchait refuge tantôt à Trénont, à Doué, à Martigné, à Angers même; — il ›e trouvait même plus à son retour en l'an III, ıne maison pour se loger dans la ville également accagée par les troupes des deux partis. Pourtant es deux tiers des communes du District étaient estés fidèles à la cause patriotique.

Un panorama de Vihiers figure dans les *Vues pittoresques* pour servir à l'*Histoire de la Vendée* par Méliand (Paris, Méquignon fils, in-fol. obl.); — un autre dans l'*Album vendéen* de M. Lemarchand, où se dresse au premier plan la haute motte et le vieux château.

Maires : Baranger, 1789. — *Hubert*, 1er messidor an VIII. — *Godichau*, 12 floréal an XII. — René *Hunault*, 16 frimaire an XIV. — Pierre *Renou*, 10 février 1813. — R. *Hunault*, 30 août 1813. — Simon-Louis *Buroneau*, 9 avril 1816, installé le 23 juin. — René-Marie-Nic. *Ferchault*, 12 novembre 1818. — Urb. *Leroy*, 21 septembre 1830, installé le 3. — Jean-René *Planton*, 12 janvier 1835, installé le 15 févriert — *Plessis*, 1845. — Victor *Vallée*, 22 aoû. 1848, démissionnaire. — Jos. *Besnard*, 15 février 1855, installé le 2 mars. — *Hayault*, 1870. — J. *Besnard*, 1er février 1874. — Victor *Mary*, 10 mars 1876. — ... *Granry*, 28 avril 1878.

Arch. de M.-et-L. C 188; Cartul. Mss. de Chemillé, ch. 34, 81, 84. — Cartul Mss. de St-Aubin, f. 24 v°; G Cures; L District. — Arch. comm. Et.-C. — *Cartul. de St-Jouin*, publié par la *Soc. des Deux-Sèvres*, p. 20, 23, 31, 32. — Ménage, *Sablé*, p. 5, 301 et 327. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 155. — Mabillon, *Acta SS. Ord. Ben.*, Sec. IV p., 888. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1869, p. 170. — *Repert. arch.*, 1860, p. 3 et 230; 1867, p. 236. — Général Hugo, *Mémoires*, t. I, p. 14-15 et 196. — *Arch. d'Anj.*, t. I, p. 74. — Mss. 923. — Topogr. Grille. — Lemarchand, *Album vendéen*. — Savary, *Guerres des Vendéens*, t. I, — et les *Histoires de la Vendée*. — Bodin, t. I, p. 13. — Hiret, *Antiquité d'Anjou*, p. 166. — Dom Bétancourt, *Noms féod.* — Dugast-Matifeux, *Etat du Poitou*, p. 100-101. — Thibaudeau, *Hist. du Poitou*, t. I, p. 422. — D. Chamard, *Origines de l'église de Poitiers*, p. 149, note. — Champollion, *Doc. pal. sur l'hist. des Beaux-Arts*, p. 253.

Village (le Bas-), ham., cne de *la Plaine*; — f., cne de *Pouancé*; — h., cne de *Trémont*.

Village (le Grand-), f., cne de *Mélay*, vendue natt sur la Béraudière le 27 floréal an VI; — vill., cne de *Nuaillé*. — Il comprenait 6 métairies en 1773; — f., cne de *Trémentines*. — *Gaagneria magni Villagii* 1418 (Pr. de Trémont). — *La Haie Vairau autrement appellé le Gr. Village* 1540 (C 106, f. 359). — Anc. maison noble à Jean Breslay en 1540, à Math. Ménanteau, mari de Cath. Bouffard, 1718.

Village (le Haut-), f., cne de *Pouancé*.

Villaine, ham., cne de *Pontigné*; — donne son nom à un ruiss. qui naît tout auprès vers S., coule de l'E. au S., passe à Chamoison, traverse la route de Baugé sous un vieux ponteceau, puis un étang, et se jette dans le Couesnon, sous les Hautes-Roches; — 2,200 mèt. de cours.

Villaine (la), vill., cne de *Martigné-B.* — Anc. fief et seigneurie relevant de Luigné et appartenant à la famille Thorode au XVIe s. — En est sieur Pierre Petit, écuyer, par acquêt du 24 janvier 1650, René Lechat, par acquêt de 1695; — donne son nom au ruiss. dit aussi la Fontaine-d'Enfer, qui naît tout auprès vers l'O.. coule de l'E. à l'O., forme limite pendant 4 kil. entre Chavagnes et se jette dans le Layon, confondu avec la fontaine de Jouannette; — ham., cne de *Morannes*. — *Bordagium qui vocatur Villena* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 196). — Domaine, acquis le 18 juin 1658 de René Richard, mar-

chand, mari de Michelle Sigoigne, par François Crosnier, et par lui revendu aux Jacobins d'Angers le 26 avril 1664, sur qui il est vendu nat[t] le 31 mars 1791 ; = ham., c[ne] de *St-Mathurin*.

Villainerie (la), f., c[ne] d'*Allonnes*.

Villamont (*Jacques* de), ancien chevalier de Malte, gentilhomme de la chambre, maître-d'hôtel du prince de Condé, mari de Jacqueline Bouju, tenait résidence dès au moins 1602 au château de la Frémondière en Neuvy. Tous ses enfants y naissent, tenus sur les fonts par Achille de Harlay, Claude d'Aubigné, Phil. de Cospean ou autres grands personnages. Il meurt à Angers en 1628 ou dans les premiers jours de 1629. Son nom reste connu dans l'histoire littéraire par une curieuse relation, qu'il a donnée, des courses de sa jeunesse, sous ce titre : *Les Voyages du seigneur de Villamont, chevalier de l'ordre de Jérusalem, gentilhomme du pays de Bretagne, divisés en trois livres* (Paris, Cl. de Monstrœil et Jean Richer, 1595 [et non 1596, comme l'indique Brunet], 1 vol. in-8°). La 2[e] édition est de 1598, Arras, G. Bauduyn et non plus que la première, n'est pas commune (cotée 14 fr. Tross.) ; mais le succès du livre en fit multiplier successivement et pendant vingt ans, à Paris, à Lyon, à Rouen, à Liége une dizaine de réimpressions. — Les dernières sont augmentées « de son second voyage et du dessein de son « troisième. »

Villandran (*Raymond* de), chanoine de St-Maurice d'Angers, en devint grand archidiacre et conserva cette charge, quand il fut élevé en 1305 par le pape au cardinalat du titre de Ste-Marie-la-Neuve. Il continua sa résidence à Angers et fit don au Chapitre d'une maison près la fontaine Pied-Boulet, pour la fondation de son anniversaire par acte du 15 avril 1345. C'est donc bien à tort que Baluze le fait mourir dès 1310 et inhumer à Agen, — Frizon, à Avignon le 25 juin 1320. — Il est probable qu'il vécut jusqu'en 1348, date de la nomination de Roger de Beaufort en son titre du cardinalat. L'obituaire de St-Maurice indique seulement le jour de son décès, *tertio nonas octobris*.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, f. 369. — Frizon, *Gall. Purp.*, p. 264. — Le P. Anselme, t. II, p. 170. — Baluze, *Vies des Pap. d'Avign.*, col. 650.

Villars, nom de théâtre d'un jeune premier du Gymnase, que l'affiche déjà inscrivait en vedette, quand l'artiste se dégoûta de vivre et se noya (octobre 1855). Il avait été élevé au collége de Doué, puis à Ste-Barbe de Paris, et après un voyage à la Martinique, quitta sa famille pour le théâtre. — Il était, si je ne me trompe à certains indices, originaire de Saint-Georges-Châtelaison.

Villatte, f., c[ne] de *la Potherie*. — *Villates* 1540 (C 106, f. 442), — *Les Grans Villattes* XVI-XVIII[e] s. (Et.-C.). — Est sieur n. h. Jean Roufle, en 1540, « du lieu et maison de V. » comprenant cours, rues, issues, jardins, garennes, bois marmentaux et taillis, trois métairies et une closerie ; — n. h. Gabr. du Grand-Moulin 1573, Baptiste d'Andigné, mari d'Esther du Grand-Moulin, qui est inhumé le 8 avril 1621, deux jours après sa femme ; — Jean de l'Epinay 16[..] Bernardin de l'Epinay, qui épouse le 14 févr[ier] 1638 Charlotte de Villiers ; — leur fils, Fr[ançois] d'Espinay, qui y est né, était curé de la S[..] Craonnaise en 1732 ; — René Damien d'Esp[inay] qui épouse Aimée-Julie-Louise de Va[..] Juigné-sur-Maine le 7 février 1736 ; leur fi[ls] pour parrain le 6 juin 1748 Julien d'Esp[..] prieur commandataire de St-Laurent-du-Bo[..] au diocèse de la Rochelle, docteur en dr[oit] l'Université de Paris ; — René-Pierre-Fra[nçois] Lantivy, chevalier, mari de Julie-Renée-L[..] de l'Espinay, 1765.

Ville (la), ham., c[ne] de *Bourg-l'Evêque* ; ham., c[ne] de *Chantoceaux*. — En est s[r] h. h. Louis Papin 1694 ; — f., c[ne] de *Fouge[..]* — Anc. fief et seigneurie dont la chapelle [sei]gneuriale était desservie au XVII[e] s. dans [le] manoir de la Guilleraie. — En est sieur [..] Pierre Labbé ; — f., c[ne] de *Gené*, auj. [..] réunie au domaine de la Fuie ; — c[ne] de [la] *Membrolle*. — Anc. fief et seigneurie [..] XVI[e] s. au Plessis-Macé.

Ville (la Basse-), f., c[ne] de *Freigné*.

Ville (la Petite-), m[on] b., c[ne] de *la Fosse-de-[..]* — *La maison seigneuriale de la Petite-[..]* 1698 (Et.-C.). — Anc. fief avec logis noble. [En] est sieur Pierre Musseau 1590, 1608, mari [de] Denise Aménard, n. h. Denis Delhommeau 16[..] président du Grenier à sel de Saumur, qu[i est] parrain le 31 mars de la grosse cloche de [..]mont, René Foulon du Tertre des Roches, lie[ute]nant particulier à Saumur, 1699, 1743, m[ari] d'Elisabeth Froidure. L'habitation toute moder[ne] rebâtie au milieu d'un joli jardin sur l'empla[ce]ment du château incendié en 1793, est [..] entourée de sa haute enceinte rectangulaire e[t de] larges douves vives, qu'alimente le ruisseau [de] Gratefer ; — à M. Granry.

Ville-au-Four (la), f., de *Parcé*.

Ville-au-Fourier (la), chât., c[ne] de *Ver[..]noil-le-Fourier*. — *Villa Forarii* 12[..] — *l'herbergement de la Vile au Forrier* 1[..] (Arch. du chât.). — Anc. fief et seigneurie, qua[..]lifié dès le XIV[e] s. de châtellenie, dans la m[ou]vance du château de Baugé et dont relevaient [..] la seigneurie de la paroisse, les fiefs de Charn[..] depuis le XIV[e] s. et de Parnay depuis 1617. [On] trouve dès les premières années du XII[e] s. établie déjà de vieille date en ces parages une famille nombreuse du nom de Fourrier ou le Fourrier *Odo Forrarius, Gaufridus Forrarius*, fili[..] *ejus* 1210-1215 (H.-D. *B* 97, f. 1), — et en 12[..] Geoffroi Fourier, chevalier, qui donne son [..] la terre, *dominus Villæ Forarii*. La [..] d'un de ces chevaliers se conservait au XVII[e] s. [en]core dans l'église de Vernoil, où il était [..] couché en habits de guerre, avec une inscription relatant sa mort au dimanche d'après la Pente[..]côte 1212. Trincant, qui l'a vue, attribue à la famille un écu *de gueules plein*. — Dès 13[..] Beudes Le Brun en est seigneur, par mariage [avec] la dernière héritière, comme semble l'indiquer [le] nom que lui donne une charte de 1365 : « Be[udes] « Lebrun Fourier de Verneil. » Il portait *d'arge[nt]*

au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable. — Jean Le Brun, mari de Louise de la Flotte, meurt vers 1481. — Leur fille unique Renée avait épousé par contrat du 5 février 1460 Jean de Broc, deuxième fils de Pierre de Broc et de Fouquette de Rougebec, échanson ordinaire du roi Louis XI en 1478, lieutenant général d'artillerie le 6 mars 1482. Sa descendance possède encore aujourd'hui le domaine, racheté nat[t] le 16 messidor an IV par les membres de la famille restés en France. — Par son testament du 13 décembre 1500 Jean y avait fondé la chapelle seigneuriale. — Son petit-fils Jean, chevalier de l'ordre, mari de Barbes d'Estrées, y reçut le 13 novembre 1505 le roi Charles IX et la reine Marie de Médicis. Ils passèrent la nuit au manoir, « qui n'est qu'un petit château », dit Roger. Des lettres patentes du 2 juin 1592 autorisèrent Charles de Broc, mari de Charlotte de Jalesnes, à y tenir à ses frais une bonne garnison. Sur une tour vers l'O. se voient encore, avec la date 1609, les armes de son petit-fils et celles de sa femme Anne de Savonnières. — L'habitation actuelle remonte en effet aux premières années du XVII[e] s., remaniée depuis à plusieurs reprises, délaissée pendant 40 ans après la Révolution, restaurée seulement en 1837 par des travaux qui ont modernisé toutes les baies, sauf les lucarnes. Elle s'élève au centre d'une vallée, baignée encore en 1660 par un étang de dix arpents, asséché depuis. Les deux corps de bâtiments en équerre, armés encore au sommet de l'angle et aux deux extrémités de trois tours rondes en poivrière, se prolongeaient par une haute enceinte de pierre, fermant une cour carrée, qu'enveloppaient de vastes douves vives comblées vers 1839. Elles étaient alimentées par un canal en communication avec le ruisseau, qui naît sur la commune, la traverse, grossi du Mortier et de la Fontaine de Poligny, et se jette dans le ruiss. du Pont-Ménard, à 9,000 mèt. de sa source.

Le domaine réservé comprend encore 36 hectares d'un seul tenant, dont trois de bois, avec deux avenues sur Vernoil et sur Noyant. — L'ancien moulin à eau a été converti en vacherie et basse-cour, et remplacé par un autre moulin dit de Baugé, qu'y a réuni un acquêt récent.

Ville-au-Mesle (la), c[ne] du *Plessis-Macé*, anc. domaine avec vaste enclos de murs.

Villeberneux, ham., c[ne] de *Chazé-sur-A.* — *Villebreneu* (Et.-M. Cass.).

Villebernier, canton N.-E. et arrondissement de Saumur (5 kil.). — *Ecclesia de Villa Bernone* 1154 (G 722, f. 1). — *Majoria Ville Bernonis* 1164 (G 738, f. 2), 1185 (Ibid., f. 3), 1195-1196 (Ib., f. 1). — *Vile Bernier* 1274 (Fontev., La Mastinière). — *Parochia de Villa Bernerii*, — *apud Ville Bernier* 1283 (G 717) — *Vilbernier* 1783 (Pouillé). — Dans la vallée, entre la rive droite de la Loire et la rive gauche de l'Authion, — entre Varennes (7 kil.) à l'E, Allonnes (6 kil. 1/2) au N., St-Lambert-des-L. (5 kil.) à l'O., Dampierre au S. outre-Loire.

La route nationale de Briare à Angers forme levée tout au ras de la Loire, qui borde tout du long le territoire.

En dépendent les ham. ou vill. de Penvigne ou Rue-Penvigne (37 mais., 118 hab), de la Grande-Rue (44 mais., 122 hab.), de la Séguinière (25 mais., 92 hab.), de la Rue-Perrier (20 mais., 55 hab.), des Sables (18 mais., 41 h.), de Chidenier (16 mais., 56 hab.), de Bauvoyer (16 mais., 61 hab.), de la Saulaie (16 mais., 49 hab.), de la Rue-Juive (15 mais., 38 hab.), de la Moutaie (13 mais., 49 hab.), des Trois-Ormeaux (10 mais., 32 hab.), de la Folie (7 m., 25 hab.), de la Croix-Cassée (6 mais., 26 hab.), du Ruisseau-Blot (5 mais., 14 hab.), de Moissons (4 mais., 15 hab.), de Plaisance (3 mais., 9 h.), et le chât. de Launay.

« On prévient, — dit un Censif de 1742 (G 756), — « que les habitants de Villebernier « sont aussi inconstants dans le nom de leurs « héritages, que dans leurs maisons qu'ils « appellent des *bouques*, pour exprimer une « maison faite avec du mortier ou boue couverte « de chaumes; car si la situation vient à les « dégouster, ils les défont et les transportent sur « un autre endroit et très souvent font porter leur « nom de famille à leurs héritages et ont une « telle passion pour le changement qu'ils se « donnent à eux-même des noms de sobriquet. » — Depuis un siècle tout a bien changé.

Superficie : 988 hect. dont 50 hect. en vignes.

Population : 750 hab. en 1726. — *1,014* h. en 1791. — *1,340* hab. en 1831. — *1,398* hab. en 1841. — *1,380* hab. en 1851. — *1,282* hab. en 1856. — *1,225* hab. en 1861. — *1,228* hab. en 1866. — *1,142* hab. en 1872. — *1,071* hab. en 1876, — en décroissance rapide et régulière depuis l'ouverture du chemin de fer et l'inondation de 1856 qui déplaça sans retour nombre de ménages; — *250* hab. au bourg (75 mais., 90 mén.) le long de la levée de la Loire.

On récoltait, il y a 40 ans, plus de 300 barriques de vin sur le territoire, planté alors partout de rangées d'arbres fruitiers entre lesquels s'alignait la vigne; — la vendange est réduite au moins des neuf dixièmes et les arbres eux-mêmes ont disparu, emportés la plupart par l'inondation. La culture a été transformée en blé et en chanvre et le sol amélioré par le *virage* des terres ensablées. — Le blé, vendu pour semence, s'exporte en Beausse et en Bourgogne.

Une cale et un petit *port* dit *de St-Maimbeuf*, ont été installés en 1857 en amont du bourg, à l'extrémité d'une pointe de terre, qui formait autrefois l'île St-Maimbeuf.

Deux *assemblées*, le jour de l'Ascension et le dimanche après la St Maimbeuf (16 octobre).

Jolie *Mairie* avec *Ecole* laïque *de garçons*, bâtie dans une partie de l'ancien cimetière. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Florent de Saumur) dans l'ancien logis dit de *Beliazé*, acquis le 27 avril 1868 par la commune.

L'Eglise, dédiée à St-Maimbeuf (succursale, 26 décembre 1804), conserve sa nef unique du XI[e] s. (7 mèt. 45 sur 19 mèt. de longueur), en appareil moyen régulier, où le mur vers S. laisse

entrevoir une petite baie romane dont le ciment dessine le cintre entre les claveaux ; — au fond, deux autels modernes de Ste Anne et de la Vierge ; — sur le carré du transept se dresse la base carrée d'un clocher de même date, avec corniche en échiquier, portant de chaque côté, à hauteur du toit, quatre arceaux romans simulés et au-dessus deux baies à double archivolte sans saillie, qui reposent sur de grosses et courtes colonnes engagées, avec chapiteaux de feuillage à crochet naissant, comme ceux qui décorent le portail latéral vers S. Une flèche de pierre de 13 mèt. 60 de hauteur, qui en surchargeait l'œuvre maladroitement évidée au pied par des travaux postérieurs, a dû être abattue en avril 1859 et remplacée par un clocheton provisoire en charpente. A gauche s'ouvrait une chapelle supprimée, dont les arceaux apparaissent enmurés ; — à droite, un large cintre moderne communique dans un bas-côté, sorte de chapelle accolée, avec portail à pignon, dont l'œuvre se prolonge jusqu'à l'abside (10 mèt. 60) et comprend deux travées à voûte d'arête avec arcs d'ogive entrecroisés en saillie, le fond percé d'une fenêtre à meneau, le mur S. de deux fenêtres tréflées (XVIe s.), le tout boisé d'un odieux lambris rouge. La travée vide du chœur, voûtée de même à nervures prismatiques, ne contient qu'une belle toile, *la Vierge et l'Enfant*, du XVIIe s. — Un modeste autel s'applique au fond de l'abside triangulaire avec fenêtres à meneau tréflé ; — à gauche, sous une petite niche moderne surmontée d'une croix de pierre sculptée repose une petite châsse en pierre contenant, dit-on, des reliques de St Maimbeuf.

Le *presbytère* attient vers N., acquis par autorisation du 12 juin 1822, reconstruit en 1862. Une avenue en borde l'enclos et se termine par un petit édicule, bâti par le curé Théard, avec statue de Vierge et autel, où se lit l'inscription : *Le 17 janvier 1843 la Loire a monté sur la levée de 0m,40*, — et au fronton extérieur : *17 janvier 1843. Gratias Deo.*

Le *cimetière*, autrefois à l'entour de l'église, a été transféré et bénit le 25 mars 1792.

Le nom du pays indique l'existence d'une *villa* de quelque seigneur franc ou barbare, et peut-être sont-ce les vestiges de cette habitation, qu'on a retrouvées en 1860 aux Nonnes, V. *ce mot*.

Il est aussi par ailleurs bien démontré que la Loire, non plus que l'Authion, ne l'envahissaient pas à demeure, et que même probablement dès les temps antiques, au IVe s. tout au moins, certains barrages d'étendue restreinte mais suffisante couvraient partie de la vallée. Une paroisse y dut être de bonne heure constituée et dès avant le XIe s. l'église s'y élevait presque au bord de la Loire. Elle appartient par une donation de date ignorée au Chapitre de St-Maimbeuf d'Angers, à qui le pape en confirme la propriété par bulle du 12 janvier 1155 ; mais les chanoines eurent pendant près d'un siècle à maintenir leur pleine et entière seigneurie contre les prétentions d'une famille Morel. Elle y réclamait certains droits dits de mairie, *quedam servientela quæ majeria appellatur*, qui lui attribuaient les profits de la garde des prés, des récoltes, des chaintres, du réage des blés restés sur l'aire ou tombés de la gerbe habilement secouée, les offrandes des principales fêtes, plusieurs fours. Une mince concession rendit la paix au Chapitre en 1196. — Son domaine comprenait plus tard, sans compter les maisons du bourg, 3,180 boisselées de terres ou prés dont le manoir seigneurial, nommé *le Pelé*, formait un gros logis, à l'angle S.-O. d'un vaste enclos, séparé de l'église vers N. par une étroite allée. — A l'opposé, vers S. et séparé par l'église, le cimetière et la rue, s'élevait la cure, vieux logis à quadruple lucarne dont la construction transformée indique encore le XVIe s. La présentation en appartenait jusqu'au XVIIe s. au Chapitre de St-Maimbeuf ; plus tard le bénéfice était advenu au plein droit de l'évêque.

Curés : Michel *de Guigne*, † en février 1453 n. s. — Jean *de la Réauté*, nommé le 13 février 1453 n. s. — *Tassin*, ténor de la chapelle du roi René, qui l'avait fait venir en 1451 d'Aversa en Italie. Il fut gratifié de la cure vers 1464, sans quitter son service auprès du prince. — Thomas *de Landes*, 1488. — René *Fournier*, qui résigne en 1513. — Geoffroy *Allineau*, bachelier en lois, 1513, 1533. — Guill. *Poulain*, 1534. Cette année en décembre les habitants allongèrent leur église, *elongaverunt ecclesiam*, sans doute en y ajoutant l'abside actuelle. — Jacq. *Pelé*, 1549, qui permute en 1551 pour la chapelle de la Plesse en St-Maurice d'Angers. — Jean *de la Barre*, 1551. — René *Leroy*, qui permute en 1568. — Nic. *Mocquin*, qui permute en 1563 pour la cure de Cizay. — Jean *Lebreton*, 1563. — L'année précédente en octobre, l'église venait d'être complètement incendiée et avait perdu tout son mobilier, les livres, l'argenterie, les cloches. — Christophe *Marin*, 1584, 1587. — Jacq. *Guibert*, 1609. — ... *Mauxion*, 1611. — Et. *Ferragus*, 1612. — La levée crève le 15 mars 1615 un peu au-dessus du bourg. — Christophe *Mauxion*, 1630. — Pierre *Mauxion*, qui résigne en 1644 et meurt le 24 janvier 1645. — Franç. *Guillemet*, 1644, † en 1649. Cette année le 12 janvier la levée avait crevé à la Brèche-Pitot et de nouveau le 17 janvier 1651. — Mathieu *Rebeilleau*, mai 1649, 1667. — Jean *Oger*, 1668, 1684. — Jac. *Géhère*, décembre 1684, 1685. — R. *Richard*, septembre 1685. — François *Henry*, octobre 1685, mai 1700. — Phil. *Coquin*, 20 juin [illegible] 1700, † le 25 janvier 1707. — *Pichard*, mars 1707, mars 1710. — Jean *Royer*, mars [illegible], † le 13 mars 1713, âgé de 42 ans. — Jacq. *Adam*, juin 1713, qui résigne en novembre [illegible] et meurt le 14 avril 1731, âgé de 75 ans. — Franç. *Collineau*, anc. vicaire, novembre [illegible], † le 15 janvier 1755, âgé de 53 ans. — Christophe *Bouthelou*, mars 1755, † le 12 février 1760, âgé de 41 ans. — René-Louis *Maugin*, février 1760. — Nicolas *Moulin*, avril 1760, † le 21 avril 1771, âgé de 48 ans. — Félix *Lointier*, mai 1771, qui, le 8 septembre

1789, bénit le drapeau de la milice nationale en présence du colonel René Sécher, du major-général Victor-Paul Herbault, du porte-étendard Charles Miet et de la foule enthousiaste. Il abdique toute prêtrise le 6 pluviôse an II.

Je n'y ai pas rencontré trace d'écoles, mais il existait une sorte de bureau de bienfaisance au XVIe s., dont le Chapitre de St-Maimbeuf, comme seigneur du Pesle, nommait l'administrateur, *administrator pauperum*.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, du District et de l'Election de Saumur. Elle fut quelque temps en 1790 le chef-lieu d'un canton, comprenant Allonnes et Varennes, puis réunie au canton de Saumur, puis à celui d'Allonnes et de nouveau à celui de Saumur.

Maires : Cochon-Hervé, 1792-an IV. — René *Clavreul*, an IV. — *Lerocher*, 1er messidor an VIII. — *Ydrac*, 14 mai 1807. — *Clavreul*, 10 février 1813. — Pierre-Edouard *Persac*, 10 septembre 1816. — Félix-Augustin *La Forest d'Armaillé*, 6 mars 1827. — Louis *Jamet*, 2 novembre 1830. — *D'Armaillé*, 1845. — Jean *Tessier*, 6 septembre 1848. — Augustin *Libaud*, novembre 1862. — Jean *Coulon*, 11 janvier 1859. — *Cailault*, 1872. — *Breton*, 1876. — Jean *Rondenet*, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. G 702, f. 119; 703, f. 23; 720, 722, 737-7 7, dont 3 plans. — Arch comm. Et.-C. — Ménage, *Sablé*, p. 301, additions — Lecoy de la Marche, *René d'Anj.*, t. II, p. 134. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Maison-Neuve*, *les Nonnes*, *Beauvoyer*, *le Tusseau*, *Brêche-Pitot*, *Launay*, etc.

Ville-Blanche, f., cne de *Chanzeaux*. — En est sieur Renée Boylesve 1604.

Villebois (*Pierre-François-Gabriel*, comte de), fils de Pierre-Gabriel de V., directeur général des fermes au département d'Anjou, Bretagne et Poitou, et de Madeleine Gabory, né à Angers, en 1732, s'y maria par contrat du 27 février 1755, n'étant encore que simple lieutenant au régiment de Champagne-infanterie, avec Marie-Jeanne-Philippe Bardet des Glèreaux, originaire de Saint-Domingue. Il avait le grade de brigadier en 1780 et fut appelé au commandement du 4e régiment de dragons par brevet du 1er mars de cette année, élevé par brevet du 1er janvier 1784 au grade de maréchal de camp et en 1785 nommé gouverneur de la Guyane française. Il mourut à Cayenne le 28 octobre 1788. — (*Pierre-Marie-Maurille*, comte de), fils du précédent, né à Angers le 13 septembre 1756, lieutenant en 1788, capitaine en 1789 et 1790 au 4e régiment du Roi-dragons, épousa le 7 avril 1788, à Angers, dans la chapelle de l'Évêché, Pauline Leroy de la Potherie, émigra et sous l'Empire commandait en 1809 la garde d'honneur à pied de Maine-et-Loire. Des lettres patentes, enregistrées le 19 janvier 1811, lui attribuèrent le titre de baron d'Empire. Il était entré au Conseil municipal le 19 avril 1806 et se démit le 26 février 1815. Il meurt à Angers le 23 février 1829. — (*Félix*, comte de), fils du précédent, né à Angers le 29 janvier 1789, marié en 1819 avec Sophie Foucault de Vauguyon, maire de Grez-en-Bouère, où il possédait le château de la Guénaudière, et conseiller municipal de Laval, fut appelé par ordonnance royale du 2 août 1826 au Conseil général de la Mayenne et se laissa déchoir de son siége en décembre 1830 par refus de serment. Depuis cette époque il reste en dehors de toute fonction administrative, — et meurt le 24 octobre 1872 au château du Plessis-Greffier en Huillé. — Il a fait imprimer *La Mère chrétienne, élégie vendéenne, suivie de quelques poésies* (Paris, Didot, 1825, 2e édit. in-8o de 21 p.), vendue au bénéfice des Chouans infirmes ou blessés. L'exemplaire que j'ai sous les yeux contient un sonnet autographe, en bouts rimés, intitulé : *Isabelle*; — *La Matrone et les deux jeunes filles, chronique* (Paris, in-8o, 1825); — *Souvenirs de la Station de 1839* (Angers, Pigné-Château, in-8o, de 15 p.); — *Pétition du Maine-et-Loire pour la convocation d'une assemblée spéciale* (Angers, in-8o d'une f., Pigné-Château, décembre 1839, tiré à 50 exemplaires); — *Programme de la Droite : Liberté d'enseignement, décentralisation, soulagement des classes souffrantes* (Angers, G. Pignet, 1849. in-8o de 22 p.); — *Poésies de l'auteur de la Chronique : la Matrone et les deux jeunes filles* (Angers, 1851, Cosnier et Lachèse, in-8o de 2 ff.), tirées à 50 exemplaires; — *Pétition à M. le Préfet de Maine-et-Loire, relative au niveau du Loir* (Angers, Lainé, 1855, in-fol. de 4 p.), tirée à 40 ex.; — *Réclamation contre la surélévation du niveau d'eau du Loir* (Angers, 1855, Cosnier et Lachèse, in-4o de 1/4 f.); — *Réponse au Rapport de l'Ingénieur de la navigation sur le niveau d'eau du Loir* (Angers, Lainé, 1856, in-fol. d'une f., sans nom d'auteur), à 40 ex. — *Notice historique sur le chemin de fer d'Angers au Mans* (Angers, Lainé, 1856, in-8o de 1/2 f., anonyme), à 50 ex.; — *Résumé de la discussion sur le double tracé du chemin de fer d'Angers au Mans* (Lainé, 1857, in-4o de 1/2 f.), à 30 ex.; — *La Question Romaine* (Angers, Barassé, 1860, in-8o de 1 f.), à 25 exemplaires, sans nom d'auteur non plus que la plupart des précédents opuscules.

Villebovet, f., cne de *Cuon*. — *Villa Boveacus* 1080 circa (Cartul. Saint-Aubin, f. 82). — *Villa Boveia* 1107 (Cartul. de Brion, f. 8). — *Villa Bovei* 1127-1154 (Ib., f. 12). — *Villebouvet* (Cass.). — *Villebaunet* 1585 (Et.-C.). — *Villebonnay* 1603 (E 553). — *Les caves de Vilbonné* 1729 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est dame Marthe de Baïf 1553, Françoise Martel 1577. — En est sieur J. de Villiers, chevalier, 1585, Louis de V. 1703, P. Lemestre 1665, 1675, L.-Aug. de Guillot 1750, ainsi que de la Graffinière. — En dépendent des caves voûtées et bâties dans les champs et trouvées récemment à l'improviste par le fermier qui en a fait son cellier. Dans une butte de terre, depuis aplanie, était établi une espèce de silo, en forme de bouteille; — (le Petit-), f., cne de *Cuon*.

Villechêne, ham., cne de *Chazé-sur-A.*; — f., cne de *Loiré*. — En est sieur n. h. Hector

Bauldin, mari de J. de Feschal 1590, Urbain Jacquin, vicaire de la paroisse, 1672.

Villechien, vill., cne d'*Angers*, dans la paroisse de St-Léonard, et par extension, cne de *St-Barthélemy*. — Ancien domaine de l'Evêché d'Angers, donné à viage par l'archidiacre Rainaud à l'écolâtre Marbode qui le restitua au Chapitre vers 1120. Il y était dû dès ce temps une rente à l'abbaye de St-Aubin, à qui la terre appartient dès au moins le XIVe s., comme domaine propre de l'Aumônerie. Le titulaire du bénéfice y possédait un manoir seigneurial et un fief important, dont dépendait l'Aiglerie, avec de riches revenus, dont l'exploitation des ardoisières transforma de bonne heure la nature et l'importance. On y voit déjà à la fin du XVe s. (1484) mention de perrières abandonnées et de « grandes « perrières » en activité ; et l'abbaye dans les baux de la métairie, se réserve toujours plus tard « les perrières qui sont ou pourront se trouver « sur le dit lieu ». Une société de quatre perreyeurs, Franç. Chapillon, Mathurin Garnier, Louis Hamon et Pierre Dureau, passa marché avec elle, le 7 janvier 1686 pour l'ouverture « d'un rocher « propre à faire une perrière foncée d'ardoise », moyennant un prix convenu par millier d'ardoise, soit 40 s. pour la carrée, 30 s. pour la grosse noire, 10 s. du poil roux, etc., et divers autres avantages faits à l'abbaye, qui ne s'obligea qu'à payer 10 livres une fois données « pour aider « à faire leur équipage ». L'association d'abord, comme on voit, très-pauvre, s'accrut bientôt d'adhérents nouveaux, Jean Tonnelier, Symph. Lambrun, René Aléton, Claude Rohard, Vincent Tesson, Pierre Salmon. Elle requit l'autorisation d'augmenter son exploitation de 100 pieds carrés, moyennant le 13e millier de forestage et l'abandon des vidanges, et se trouvant de nouveau à l'étroit en janvier 1699 fit renouveler son bail avec adjonction d'un terrain supplémentaire, l'abbaye « n'y « pouvant qu'y profiter, comme elle l'a expérimenté « par le passé ». Les associés obtinrent de ce coup six boisselées à prendre sur Villechien ou l'Aiglerie, sauf à indemniser les fermiers. — L'affaire ne se soutint pas ainsi longtemps ; car en 1735, les vieux fonds étant délaissés, deux perrayeurs, Pierre et Robert Bodin, furent autorisés à en tirer les pierres qu'ils pourraient employer soit à faire ardoise soit à bâtir. Cette entreprise et une autre encore abandonnées dès la seconde foncée, après perte de 2,000 livres, n'empêchèrent pas Jean Dusol, écuyer, officier de la connétablie, demeurant à Saumur, de reprendre à bail le vieux fonds (24 février 1739) avec faculté de faire une découverture sur la butte de Terre-Rouge, qui le joignait, à la charge du 13e millier de toute façon d'ouvrage. Toute suspension de travail pendant un mois annulait l'engagement ; de plus, si le terrain était reconnu mauvais, l'entreprise devait cesser sans entamer la terre voisine. Dusol avait inventé une machine pour tirer l'eau et l'ardoise, mais sans grand profit, paraît-il. En quelques mois il y avait en vain dépensé 20,000 francs. Il tira pourtant 600 milliers d'ardoise dès sa première année en y occupant 120 ouvriers ; mais les prix excessifs des charrois, l'embarras des débris, qu'il ne pouvait vendre et qu'il était obligé de donner à ses voisins, la charge du forestage au treizième, lui firent délaisser Villechien pour une nouvelle entreprise, les Persillères. Celle de Villechien ne fut rétablie qu'en septembre 1756 dans une partie des champs cultivés près les anciens fonds. La troisième foncée devait être ouverte de 27 pieds de profondeur sur 80 de long et 80 de large, vidée, rangée et fixée dans trois ans, sous peine de résiliation sans indemnité ; et les religieux se réservaient le droit à cette époque de « prendre pour « eux ou pour autre à leur choix » deux des 16 parts d'intérêt, sans rien payer des avances faites jusqu'au jour de leur déclaration, sauf à suspendre dudit jour le loyer payé ; aucune part d'ailleurs ne pouvait être vendue sans l'aveu des deux tiers des intéressés. La misère des temps, la guerre surtout, en supprimant le trafic et enlevant les ouvriers, suspendit tous les travaux. Ceux de Villechien étaient abandonnés depuis six mois, quand quatre ouvriers obtinrent « par charité », la permission de s'y occuper pour gagner leur subsistance, moyennant un loyer de 60 livres avec un bail de deux ans (26 février 1762). Enfin l'un des anciens actionnaires, Vincent Roger, prit pour son compte, par acte du 30 décembre 1771, le domaine et la maison de maître de Villechien à bail emphytéotique pour trois générations en ligne directe, à charge de remplir six barriques, fournies chaque année par les religieux, du vin des vignes qu'il s'engageait à y planter. Il avait aussi, en compagnie de Louis Sartre, remonté l'exploitation en l'agrandissant par bail nouveau du 18 janvier précédent. Il la dirigeait seul en 1776, mais une chute ruina tout en 1782. Le fonds passe par baux des 21 septembre 1787 et 23 septembre 1789 aux mains de Franç. Goubault aîné, négociant, qui le 25 octobre 1791, en se rendant adjudicataire national de la métairie, devint propriétaire des buttes anciennes et du fonds de la carrière pour la somme de 24,300 fr.

La carrière occupait 200 ouvriers en 1792, la moitié à peine en 1812 et cessa tout travail avant 1813, envahie alors par les eaux. L'épuisement en était achevé quand le rocher, dès lors mal soutenu, s'écroula subitement avec les terrains adjacents en janvier 1823.

Arch. de M.-et-L. C 28 ; H St-Aubin, *Délib. capit.* et *Aumônerie*; Q 2136, 1re origine. — Mss. 624. — D. Hous. XIII, 1528.

Villechien, cne de *Bauné*. — Anc. fief de l'abbaye St-Aubin d'Angers, cédé en 1685 au seigneur de Montgeoffroy ; — ham., cne de *Brissarthe*, — avec moulin à farine à deux roues, monté de quatre meules anglaises. — *Villa Canis* 1082-1101 (2e Cartul. St-Serge, p. 194). — 1124-1135 (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 36). Anc. fief dépendant de la terre de la Morlière et appart. du XVe au XVIIIe s. aux Rohan qui en rendaient aveu à Châteauneuf ; — en 1790 à Roger de Campagnolle sur qui la ferme est vendue le 17 messidor an IV ; — f., cne de *Noyant-la-Gravoyère*. — *Le village de V.* 1604 (Et.-C.).

Ville-Davy, f., c^ne^ de *Montreuil-sur-M.* :n est dame Christine de Pannart, qui fonde et ait bâtir une chapelle attenant à l'église paroisiale, 1547; — à Mme de Varice, née Margueiteau, en 1754.

Villedieu-la-Blouère, arrond. de Cholet 22 kil.), canton de Beaupréau (10 kil.), — 55 kil. d'Angers. — *La paroisse de Villedé n Mauges* 1386 (La Frapinière, t. VII, p. 287). - Sur un haut plateau central (99-107 mèt.), utrefois couvert de bois et de landes, égayé par es vallées de l'Evre, de la Vrenne et de la Sanuèze, entre le Fief-Sauvin (9 kil. 1/2) au N., la hapelle-du-Genêt (6 kil. 1/2) et Saint-Philbert l'E. (4 kil.), la Renaudière au S. (5 kil.), esté à l'O. (5 kil. 1/2).

La route départementale n° 28 de Beaupréau Clisson traverse du S. au N. sur une longueur le 6 kil. par Villedieu et la Blouère; — la route départementale n° 1 de Saumur à Nantes, au N., ur une longueur de 3 kil. — Du bourg partent es chemins de Gesté, de St-Philbert, de la Renaulière; un peu au-dessus de la Blouère, à droite, 'embranche sur la route départementale n° 28, e chemin de la Chapelle-du-Genêt.

En dépendent, — outre le bourg secondaire de a Blouère, centre ancien d'une paroisse encore conservée, — les ham. de la Brunellière (21 hab., mais.,), la Herbaudière (4 mais., 30 hab.), la Vinaigrette ou l'Espérance (4 mais., 17 hab.), la ouinière (4 mais., 17 hab.), la Poultière (3 m., 24 hab.), la Caffardière (3 mais., 20 hab.), 'Humeau (3 mais., 12 hab.), la Grange (3 mais., 11 hab.), la Saboulardière (4 mais., 21 hab.).

Population : *546* hab. en 1721. — *150* feux en 1789. — *855* hab. en 1821. — *909* hab. en 1831. — *928* hab. en 1841. — *1,125* hab. en 1851. — *1,265* hab. en 1861. — *1,266* hab. en 1866 et 1872. — *1,310* hab. en 1876, — en développement rapide et constant.

Le bourg de Villedieu, situé sur le plateau (101 mèt. d'altitude), aligne durant plus d'un kilomètre le long de la route n° 28 ses maisons d'apparence proprette et régulière, aux toits bas et couverts en tuile, entre lesquelles ressortent quelques habitations plus élégantes, entremêlées de quelques vieux logis du XVe s., *la Grand'Maison*, *le Grand-Logis*; — auprès de ce dernier, sur le chemin de Gesté, une maison, avec portail ogival, en partie du XIVe s. — Le plateau se continue au centre et à l'entrée de la commune, entre l'Evre, la Vrenne et la Sanguèze, autrefois couvert de bois et de landes, récemment défrichées.

Y passent la Vrenne, qui fait mouvoir le moulin de Salvert et forme limite sur 8,200 mèt. de cours vers St-Philbert et la Chapelle-du-Genêt et 2,400 mèt. de cours sur la commune même, où y afflue le ruisseau de l'Honneau; — y naissent à l'E. et tout près du bourg le ruiss. de Villedieu ou de la Herbaudière, né autrefois dans l'étang Chauvin, auj. dans le pré de la Bédane, qui coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans la Vrenne au-dessus du moulin de Salvert, à 1,200 mèt. de sa source; — les ruiss. de la Blouère, du Pont-Percé, de Mocrat, de la Caffardière et de la Maillardière, source principale de la Sanguèze.

Superficie : 1,424 hect., dont 8 hect. 28 ares en vignes, 107 hect. en bois taillis, jadis dix fois plus étendus (dont 7 hectares 71 en châtaigneraies), 270 hect. en prés, presque tout le reste en labours, y compris l'emplacement de vastes landes dont le défrichement, commencé seulement à la fin du dernier siècle, s'est achevé dans ces dernières années, ainsi que le dessèchement de 3 ou 4 étangs qui couvraient le Sud du territoire.

Il existait à Villedieu dès le XVIe s. le 6 mai et le 24 août deux *foires*, aujourd'hui supprimées, et les halles y ont subsisté jusqu'après la Révolution, sur la place, à l'entrée du chemin de Gesté. — *Marché* le jeudi de menues denrées; — *Assemblées* à la St-Joseph et le mercredi qui suit la St-Louis.

Bureau de poste et *Perception* de Beaupréau.

Mairie avec *Ecole de garçons*, bâtie en 1868 (architecte Tessié, de Beaupréau). — *Ecole de filles* avec *Salle d'asile*, bâtie en 1864 près le village de la Grange, à 800 mèt. de l'église de Villedieu. Elle est dirigée par les Sœurs de St-Charles, à qui la propriété en appartient. — L'établissement des premières écoles tant de filles que de garçons est dû à un pauvre étranger établi dans la commune, dont le souvenir reste populaire sous le nom de *Maître Johannes*, véritable bienfaiteur du pays, V. *Dreux*, t. II, p. 64.

L'industrie du tissage y apparaît dès le milieu du XVIIe s. (1653), s'y développe vite et est florissante à la fin du XVIIIe s. Elle compte aujourd'hui 5 fabricants et y occupe 230 individus, — l'industrie du bois, 30; — 1 tuilier; — autrefois des tanneries importantes aussi et des charbonniers, — et des potiers à la Blouère (1692) et au Chêne-Courbet (1711).

L'Eglise unique avant la Révolution était à la Blouère qui donnait son nom principal à la paroisse dite alors de la Blouère et Villedieu.

L'église actuelle, commencée en 1828, comme l'indique deux dates inscrites au pignon de la chapelle S.-O. et sur la porte d'entrée, ne fut reconnue comme paroissiale qu'en 1833. Nul caractère d'art; un simple autel en bois. — Les deux statues en terre cuite, peintes, à droite, *St-Christophe*, à gauche, *Saint-Jean-l'Evangéliste*, proviennent, dit-on, de l'anc. chapelle de la Commanderie; — deux statues de Barrême dans le transept (1848).

Nulle trace celtique n'y est signalée; le *peulvan*, qu'y indiquent certains livres, se trouve sur Saint-Germain-lès-Montfaucon; — mais la voie romaine de Tiffauges à Chantoceaux, traverse le territoire sur toute sa longueur. C'est le *Chiminus Montfalconensis* des chartes du XIe s., qui passe par les hauteurs de la Baubrie, longe le Bois-Rouillard, laisse à gauche l'Humeau et les Vrières, coupant entre deux la route, laisse à gauche la maison de St-Joseph-du-Chêne, croise à la Croix-Roullet le chemin de

Gesté, se continue à travers champs, à environ 100 mèt. de la Troletière, tout près de la Verronnière qu'elle laisse à droite, puis à travers les bois de la Feuillée, laisse à gauche et tout près les maisons neuves des landes du Chêne-Courbet, se continue entre Mocrat et les bâtiments anciens de la Tuilerie, laisse à gauche le Chêne-Courbet et arrive à la limite du Fief-Sauvin entre la Coffardière et le Grand-Verger. — La voie sert encore sur 1,600 mètres de long depuis le Bois-Rouillard jusqu'au carrefour de la Croix-Roullet; — à cet endroit on a trouvé, en face la maison de St-Joseph, des médailles antiques aussitôt dispersées. — Les champs voisins se nomment la *Strée* et le chêne de Saint-Joseph s'élève à 50 mèt. du grand passage, large encore de 5 à 6 mèt. et pavé de dalles de 60 centimètres.

Le bourg de Villedieu doit sans doute son origine à une Commanderie de Malte, dont la fondation est inconnue et qui fut de bonne heure unie à une autre maison de l'ordre. Les Commandeurs résident rarement depuis le xve s.

Commandeurs : Alain *Lemoine*, 1438. — Angell *du Bois*, 1452, 1454. — Guill. *d'Appellevoisin*, 1471. — Gilbert *de Combault*, 1538, 1556. — Jean *de Puyvert*, 1567. — Pierre *de Grenouillon*, 1578. — Jacq. *du Liège*, 1634. — Louis *Picher*, 1645. — Franç. *Budes de Tertre Jouan*, 1666, 1672. — Franç. *de la Rochefoucault*, 1686, 1695. — Pierre-David *Gibot de la Perrinière*, 1716, 1718. — Hyacinthe *de Bouvens*, 1736. — Robert *de Salo de Semagne*, 1720, 1729. — René *de Marbeuf*, 1741. — Anne-Charles *de Tudert*, 1743, 1763. — Jacq.-Franç. *de Calan*, 1769, 1786. — Jacques *de la Lande de la Cour*, 1787.

La terre, délaissée à un fermier général, avait tous droits de justice haute et basse, four et moulin bannaux avec sergent, procureur fiscal, sénéchal, notaire, et comprenait dans sa juridiction les cours et châtellenie de Villedieu, Boisferré en Gesté et Bourgneuf, et des rentes dans quarante-une paroisses. Le manoir en est encore aujourd'hui appelé : *le Château*. Il servait jusqu'à ces derniers temps (1869) d'école communale de garçons. Le logis, autrefois avec fossés, tours, ponts-levis, jardin immense, garde encore les caractères de l'architecture des xv-xvie s. — Vendu nat^t le 14 décembre 1792, il a été acquis en 1870 de la commune par M. Chevalier, petit-fils d'un des fermiers généraux de la Commanderie qui en possède une partie des archives. Au-devant s'élevait la chapelle, consacrée le 3 novembre 1453, agrandie et transformée depuis et qui est devenue l'église actuelle. On y distingue encore une croix de Malte moderne à une fenêtre vers S.-O. — Devant la porte s'ouvre une large cave avec entrée et voûte ogivales; — un étroit couloir mène dans la base d'une tour, à un étroit réduit, dit *la prison*, où un homme ne se pouvait tenir debout et qu'on prétend avoir enfermé un roi de Jérusalem; — au sortir, auprès d'un mur de refend, à droite, a été trouvé un curieux sarcophage en granit, transformé en auge dans la cour.

Un prêtre chapelain, toujours étranger au pays, desservait le bénéfice : — Mathurin-Joseph *Le Gloedie*, 1723, † le 1er juin 1725. — Re- *Guinnebert*, 1731, † le 12 novembre 1739 — *O'Keeffe*, 1745 — François *Howard*, 1754, 1765. — *Ganier*, 1770.

Le centre religieux restait constitué à la Blouère; mais à Villedieu, sous l'influence même de ce groupe presque laïc et très-puissant se réunissaient particulièrement les bourgeois et les marchands. Le bourg n'était déjà plus pourtant à la fin du xviiie s. « qu'un tas de masures « presque toutes occupées par des indigents » dont 150 au moins à la mendicité et sans secours — et toute la campagne d'alentour, infestée de sorciers et de devins qui ne connaissaient d'autres remèdes pour les bestiaux que l'eau bénite.

Le fait le plus important pour l'histoire du pays date de nos jours; c'est l'établissement du pèlerinage de St-Joseph-du-Chêne. — Au village de la Grange, près et au S.-O. du bourg, existe un chêne vraiment remarquable. Le tronc, percé par le temps d'une vaste cavité et presque desséché, a été découronné, dit-on, par la foudre; quelques branches latérales gardent vie encore à 2 ou 3 mètres du sol. La chapelle, bâtie sous le vocable de St-Joseph, l'enveloppe en partie. En dehors des murs l'arbre mesure, à 30 centimètres du sol, 9 mèt. 30 de circonférence. L'ouverture du tronc, prise à l'intérieur de la chapelle, à même hauteur, est de 2 mèt. 50. En ajoutant de 1 à 2 mèt. pour la partie comprise dans la chapelle ou couverte par le mur, on peut évaluer la circonférence entière à 13 mèt. 50. On arrive à 18 mèt. si on mesure à la base avec les racines extérieures. Le 24 août 1856, le Père Jean-Nicolas Lamoureux, en religion le Père Louis, fit placer dans la cavité centrale un autel et la statue de St-Joseph. On a érigé bientôt après une chapelle en briques, appuyée au chêne et se prolongeant en avant, qu'une cérémonie solennelle a inaugurée le 24 août 1859, sous la parole ardente du P. Matignon. — En 1863 une maison s'éleva qui devint le centre même du pèlerinage. En 1864 l'Ecole de filles et une salle d'asile y furent installées. Une nouvelle chapelle (architecte Dusouchay), accolée transversalement à l'ancienne et décorée de vitraux armoriés, a été consacrée le 29 août 1871 par l'évêque d'Angers. — Avec le pèlerinage s'est établie, comme aux temps antiques, une *assemblée*, véritable réunion de commerce et de plaisir.

En attendant, sous la fatigue des ans et surtout de ces hommages, qui l'enserrent de pierres, grâce aussi à l'ardeur du zèle pieux qui le dépouille, l'arbre, entouré d'une grille, dépérit et ne survivra pas longtemps.

Villedieu n'est devenu chef-lieu communal qu'en 1790 et fit alors partie du District de Cholet, en l'an V du canton de Montfaucon, en l'an VIII, celui de Beaupréau.

La mairie resta pourtant à la Blouère jusqu'en 1826 et la paroisse eut alors seulement son premier desservant reconnu. — C'est encore le curé actuel M. Peltier.

Maires : Mathurin *Mécheneau*, novembre

1791, décembre 1792. — Nic. *Chiron*, agent municipal, janvier 1793. — Jean *Colasseau*, agent municipal, frimaire an VI. — Mathurin *Levron*, brumaire an VI. — Jos. *Mécheneau*, an VI. — E. *Milsonneau*, an XI. — Jacques *Monnier* père, fructidor an XII, démissionnaire en 1808. — Jacq. *Monnier* fils, 27 novembre 1809. — Pierre *Lecomte*, 16 juillet 1814, 14 janvier 1833. — Pierre *Monier*, février 1833. — Jacq. *Thomas*, 12 août 1833, décoré en 186.. — Jean *Bouyer*, 1870. — *Plard*, 1875, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 191 ; H Temple de Villedieu. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. de M. Spal. — Le P. N. Louis, *Pèlerinage de St-Joseph-du-Chêne* (Angers, 1866, in-12 de 64 p. avec 2 images). — *Maine-et-Loire* des 28 septembre 1857 et 31 août 1859. — Pour les localités, voir, à leur article, *la Blouère, la Brunetière, le Chêne-Courbet, la Ménardière, le Manoir, la Grange, la Sauvagère*, etc.

Ville-en-Bois (la), ham., c^ne de *Pouancé* ; — f., c^ne de *St-Sauveur-de-Land.* ; — m^on, c^ne de *St-Silvin*, autrefois en auberge ; — ham., c^ne de *Tilliers*.

Villefollet, cl., c^ne de *Meigné-le-Vic.* — *Virfolet* (Cass.) ; — f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*. — *Virfolet* (Rec^t). — Domaine de l'abb. du Ronceray, vendu nat^t le 1er août 1791.

Villefort, vill. et chât, c^ne d'*Yzernay*. — Double groupe formé par le château et le village voisin que reliait autrefois une avenue, entre deux étangs et au confluent de deux ruiss. — La terre, qui donnait son nom jusqu'au XVIIe s. à une noble famille, appart. dès le milieu du même siècle à la famille Camus. — En est sieur Guill. Camus, chevalier, mari de Marie Carion, 1669 ; — François C. y meurt la même année le 12 décembre, âgé de 80 ans ; — messire Paul C., chevalier, y résidait encore en 1758, 1767 ; — Claude Grimouard en 1788. — L'habitation n'était plus qu'une ruine à l'abandon en 1793, où Stofflet se réfugiait pour organiser ses provisions de poudre et de balles. La cloche de la chapelle seigneuriale sert à l'église de la paroisse. Elle porte gravé le début de l'*Ave Maria*. — Le château a été reconstruit depuis 1840 par le comte de Colbert, mari d'Eléonore de Durfort de Civrac, et leur gendre, le comte de Chabot, y réside.

Villegontier, chât., c^ne de *la Cornuaille*, avec parc de 33 hectares entouré de murs, eaux vives, bois, six métairies et un moulin à vent, ensemble de 293 hectares. — Ancienne terre noble dont est sieur Pierre de la Marqueraie, avocat au Parlement de Rennes, 1593, qui fit en juin 1648 construire la chapelle vers S. de l'église paroissiale (Mss. Valuche, f. 60) ; — Jacq. de la Marqueraie en 1681, sur qui la terre fut adjugée judiciairement à Charles Duchemin, receveur au Grenier à sel de Candé, le 7 janvier ; mais le créancier poursuivant fit rompre la vente comme faite à vil prix, et une enchère nouvelle l'attribua en février à Ant.-Franç. Simon, sieur de la Lucière, marié le 16 juin 1692 avec Silvie de Varice. — René Simon y réside en 1789.

Villegou, c^ne de *Nueil*. — *Virgou* (Cass.). — Domaine passé vers 1506, par le mariage de Marie Gobin avec Anceau Benoist, dans la famille Benoist, qui le possédait encore au XVIIIe s. — Le 21 septembre 1620 on y trouva les frères Jacques et François Benoist, morts à côté l'un de l'autre après s'être entretués.

Villegrosse, ham., c^ne de *Carbay*. — On y a rencontré des restes de murs imbriqués et des débris de poteries.

Villegué, f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Villa Gaii* 1090-1100, — *Villa Gaher* 1221, — *Villa Gaer* 1235 et 1247, — *Vileguier* 1259 et 1265 (Pr. du Coudr.-Mac. et de Signé). — *Villa Guer* 1150-1168 (1er Cartul. St-Serge, p. 94). — *Villeguer* 1228 (H St-Serge). — *La terre et seigneurie de Villequer* 1539 (C 105, f. 20). — Anc. fief et seigneurie avec château et important domaine, appartenant au XIe s. à la dame de Beaupréau qui y venait souvent résider, étant dame en même temps du Vieil-Baugé ; — plus tard et jusqu'au XVe s. à une famille du nom, qui s'éteint avec Jeanne de Villegué, femme d'Hugues du Bellay mort en 1325. — En 1539 en est sieur François du Bellay, qui relevait du Vieil-Baugé, de Fontaine-Guérin et de Lavau-Fêtu. Le 6 novembre 1598 René du Bellay et Marie du Bellay, sa femme, vendirent pour 4,500 écus « le « lieu et maison seigneuriale » à Françoise-Christine de Boutailles, veuve de n. h. Jean Jousse de Bonnevau, qui déjà régissait le château et y résidait ; — n. h. Louis Jousse, mari d'Urbaine de Marcé, 1619, 1623, — Guill.-Phil. Jousse, mari de Charlotte Legouz, 1703, qui devenue veuve en 1706, y épouse dans la chapelle Pierre-François de Chabot, écuyer, mousquetaire du roi, prévôt de la maréchaussée de Baugé, le 10 mai 1710. Le domaine appart. dès 1775 à Mlle d'Andigné de Maineuf. — La maison, la métairie, la chapelle furent vendues nat^t sur Charles-Jean d'Andigné, capitaine d'artillerie, mari de Geneviève Pays du Vau, le 17 ventôse an VI au citoyen Jean-Marie-Auguste Trouillet-Bléré. — Le prieur de Chartrené devait chaque année présenter au château le jour de Noël deux pains et deux chopines de vin. — On y voit encore, auprès de la ferme, une chapelle dédiée à Ste-Catherine, dont la construction fut autorisée par l'abbé de St-Serge le 1er mai 1228, sous la charge d'une rente annuelle de 20 sols à l'église paroissiale. Elle fut rebâtie, comme l'indique une date au-dessus de la porte, en 1727 ; — un écusson fruste laisse reconnaître *à dextre, d'azur au lion de..., à senestre, d'azur au chevron de..., accompagné de 3 quintefeuilles de...* — De l'autre côté du chemin, la grange date de 1826. — Au fond d'une cour se cache une petite maison bourgeoise délaissée.

Arch. de M.-et-L. E 1424-1426 ; H St-Serge, Vieil-Baugé. — *Rev. d'Anj.*, 1853, t. II, p. 76. — Trincant, Mss. 989, f. 124-125. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. de M. l'abbé Cottereau.

Villeguenais, m^on b. et f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Villemainseul, ham., c^ne de *Blou*. — *Villemenceol* 1308 (Cartul. de Monnais, p. 360). — Anc. fief et seigneurie appartenant du XVIe s. jusqu'à la Révolution à la famille noble de Bré-

geon de St-Mesme, sur qui il fut vendu nat[t] le 1er prairial an II. — Le Chapitre de la Grésille y percevait une dîme importante dite de Bareilles. — V. aussi *la Grue*.

Villemandy (*Pierre* de), ministre protestant en Saintonge, se présenta en novembre 1664 à l'Académie de Saumur pour disputer contre Clouet la chaire vacante de philosophie. Il échoua pourtant; mais l'Académie, en lui rendant hautement témoignage, « tant pour sa conduite sage, « modeste et humble dans tout le cours de cet « examen que pour les preuves qu'il y a données « de sa suffisance », lui assura sans autre concours la première vacance. Il fut en effet convié par exprès le 23 juin 1669 à venir occuper la chaire de philosophie et l'accepta; mais une violente opposition du professeur Gaussen se déclara contre le nouvel élu, qui ne put être installé qu'en juin 1670 sur l'ordre du gouverneur de Comminge. Il remplissait depuis 1676 la charge de recteur, quand le synode de Sorges (2 juin 1683) le mit en demeure de s'expliquer sur divers sentiments contraires à la confession de foi, à la liturgie, au catéchisme, à la discipline ecclésiastique, qui étaient dénoncés dans un livre à lui attribué. Il s'agissait de son Introduction à la philosophie, *Introductio ad philosophiæ Aristotelicæ, Epicuræœ et Cartesianæ parallelismum* (Amsterdam [Paris], in-8°, 1683), qui n'avait pas été présentée à l'Académie, qu'elle reniait et que le maître reconnut pour son œuvre mais imprimée à son insu hors de France, sur des cahiers d'élèves acquis par l'imprimeur Desbordes. Un arrêt du Conseil d'Etat du 2 août suivant, considérant que le livre avait été imprimé en France et de l'aveu entier de l'auteur sans attestation des ministres, sans permission des magistrats, « et que même il y a inséré des propositions et « cité des exemples dont il pouvoit s'abstenir », lui interdit pour toujours l'exercice de sa charge et profession dans tout le royaume. Le pasteur essaya en vain de faire révoquer cette proscription, et au moment de quitter définitivement Saumur, reçut de l'Académie, sur sa demande, le témoignage honorable des regrets publics, « ainsi « que le requièrent la probité de ses mœurs, l'af« fection, l'érudition et les autres qualités qu'il a « fait paraître dans l'exercice de sa charge ». — On croit qu'il se retira à Leyde où il mourut en 1703, après y avoir publié deux autres livres dont la *France protestante*, IX, 506, donne les titres. J'ai pris mes renseignements nouveaux dans les registres Mss. de l'Académie protestante de Saumur. — Pierre de V. avait pour femme Madeleine de Saunières, de qui il eut au moins une fille, présentée au Temple le 11 mai 1671.

Villemême, m[in] à vent, c[ne] de *Vern*; — (le Bas-), f., c[ne] de *Vern*.

Villeménard (la), ham., c[ne] d'*Ingrandes*.

Villemereau (*Jean* de), sieur de la Roche, né à Bourgueil vers 1540, succéda en 1574 à son beau-père Raoul Surguin dans la charge d'avocat du Roi, à Angers (Ménage, *Vie de P. Ayrault*, p. 224). — Il avait traduit de l'Italien plusieurs des harangues et négociations des Ambassadeurs de Venise. Ces travaux, non imprimés encore du temps de Lacroix du Maine, sont restés inédits. Jean Lemasle dans ses *Nouvelles Récréations Poétiques* lui a adressé une Epigramme. — La famille ou plusieurs de ses membres dans les premières années du XVII[e] s. faisaient profession de la Religion réformée, comme en témoignent les registres du Temple de Saumur.

Villemoisant, c[on] du Louroux-Béconnais (8 kil.), arrond. d'Angers (29 kil.). — *Ecclesia quæ habetur in Villa Moysan* 1125-113. (Pr. de Villem., t. I fol. 2). — *Villa Moysan* 1250 circa (Pontron, Invent., f. 40). — *Villa Moysant* 1326 (G 16). — *Mont-de-l'Etang* 1793-an IX. — Sur deux hauts plateaux, divisés par une vallée centrale à double inclinaison vers l'E. et vers l'O. et encadrés de gros ruisseaux, — entre le Louroux au N., St-Sigismond (4 kil. 1/2) au S.-O. et à l'O., Champtocé (7 kil.) au S., Bécon (8 kil.) au N.-E., Saint-Augustin (8 kil.) au S.-E.

Le chemin de grande communication d'Ingrandes à Vern fait une courbe presque à son entrée pour traverser le bourg, où il est croisé avant d'aborder la côte, par le chemin d'intérêt commun de la Roche au Breuil, et se continue directement, du S. au N. par le centre du territoire.

La rivière d'Auxance forme tout du long, sauf sur une pointe extrême qu'elle coupe, la limite vers Sud, depuis le confluent du ruiss. de la Loge à l'O., jusqu'au confluent du ruiss. de la Chaussée-Hue, qui limite à l'Est, tandis qu'en bordure vers N. passe le ruiss. de Vernou.

En dépendent les ham. et vill. de la Primardière (4 mais., 27 hab.), du Boulay (3 mais., 12 hab.), de la Meltière (3 mais., 14 hab.), des Froux ou de la Lande-des-Froux (4 mais., 16 h.), de la Houissière (8 mais., 40 hab.), de la Termelière (3 mais., 17 hab.), de la Richardière (5 mais., 33 hab.), du Vivier (3 mais., 12 hab.), de Gueuvert (6 mais., 40 hab.), de la Gilterie (4 mais., 19 hab.), du Chêne (5 mais., 33 hab.), de la Fraise (3 mais., 20 hab.), de la Rivière (6 mais., 50 hab.), de la Messagerie (11 mais., 31 hab.), les chât. du Prieuré et de la Grande-Romagne, et 45 fermes ou écarts.

Superficie : 2,075 hect., dont 50 en bois dépendant autrefois des forêts de Pontron et de Longuenée, 15 en vignes, 214 en prés, 1,669 en labours, 4 seulement en friches au lieu des 93 hectares de landes qui couvraient encore en 1826 tout le nord de la commune.

Population : *108* feux, *486* hab. en 1720-1726. — *130* feux, *650* hab. en 1789-1790. — *647* hab. en 1804. — *746* hab. en 1831. — *750* h. en 1841. — *873* hab. en 1851. — *876* hab. en 1856. — *926* hab. en 1861. — *978* hab. en 1866. — *965* hab. en 1872. — *930* hab. en 1876, — dont *129* hab. au bourg (29 mais., 39 mén.), situé à la descente d'un coteau rapide et à petite distance d'un autre groupe important, dit le Haut-Bourg (11 mais., 18 mén., 69 hab.).

La richesse du pays, divisé en grosses fermes, est tout entière dans les revenus de l'agriculture.

grâce à l'élève surtout du bétail, qui a motivé la création d'une *foire* annuelle le 21 avril, tenue pour la première fois en 1877.

Perception et *Bureau de poste* du Louroux-Béconnais.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite en 1865. — *Ecole de filles* (Sœurs de Saint-Charles).

L'*Eglise*, sous le vocable de St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite par adjudication du 7 juillet 1870 (archit. Dusouchay), sur un devis dépassant 38,000 fr. L'œuvre, commencée seulement le 5 avril 1871, a été bénite le 13 janvier 1874. — Elle remplace un ancien édifice, vendu nat[t] le 26 prairial an IV et abandonné gratuitement à la commune le 7 décembre 1870 par l'acquéreur Maurice Tudoux, ancien maire. Détruit en 1875, il conservait encore une porte latérale romane du XI[e] s., couronnée d'un cordon en fer à cheval à double moulure en dents de scie et en lozanges chargés intérieurement d'une billette. Sur une poutre de la galerie vers S., on lisait la date : *1733* ; — à la façade vers l'O., la date *1745* ; — à un cadran solaire en ardoise : *Je suis d'église 1715* ; — sur la cloche, qui a dû être sans doute conservée, une longue inscription de 1603. — Sur la pierre du grand autel, une autre inscription en latin, qui se retrouve transcrite dans les registres paroissiaux, indiquait qu'elle avait été posée le 20 janvier 1705, et que l'œuvre en était due au sculpteur St-Simon. Elle est reproduite au *Répert. archéolog.*, 1869, p. 233.

Le *presbytère* a été construit par adjudication du 14 décembre 1846.

Aucun vestige ancien n'est signalé sur le territoire, tout envahi jusqu'à nos jours par les landes et par les bois. Il est certain, pourtant, que plusieurs grandes voies le traversaient, — au centre, du bourg à Vern par le Louroux, — à l'extrémité vers l'O., de Chantocé à Candé, — en travers, de l'E. à l'O., de la Roche à Béligné. — On peut conjecturer que le nom du pays indique la résidence, vers les temps gallo-romains, de quelque riche juif converti. — Au commencement du XII[e] s. la forêt de Longuenée l'enveloppait encore, et l'évêque Ulger venait d'y constituer sans doute une paroisse en bénissant un cimetière autour de l'église, fondée par le seigneur et desservie par un prêtre du nom de Robert, qui vers 1130 donna l'église et le cimetière et divers domaines à un prieuré établi peu de temps auparavant par l'abbaye de Toussaint d'Angers, dans la terre voisine du Fougeray. Cette donation réunit les deux fondations et constitue au profit des chanoines religieux un *prieuré-cure*, désigné jusqu'au XVII[e] siècle sous l'un ou l'autre nom indifféremment de Fougeray ou de Villemoisant ou sous les deux noms réunis. — Outre l'habitation, entourée de deux vergers et d'un jardin, il en dépendait encore en 1790 trois métairies et une closerie, trente arpents de taillis, des prés, deux étangs, quelques petites rentes et surtout la meilleure part des grosses et menues dîmes de la paroisse, estimée à elle seule 2,600 livres de revenu annuel ; — le tout presque sans autre charge que le service paroissial.

Les registres conservés remontent à 1552. Une note en tête du premier indique qu'à cette époque on était admis au sacrement de mariage dès l'âge de 12 et de 13 ans.

Prieurs-curés : Johannes 1224, qui crée le moulin et l'étang sur l'Auxance. — Jean *de Saucongné* 1388, 1411. — Macé *des Hardas* 1427. — Guill. *Lebigot* 1444. — Pierre *Gourdineau*, 1483. — T. *Legendre*, 1552-1563. — Pierre *Hay*, 1569. — Denis *Devriz*, précédemment vicaire, 1577, † le 14 janvier 1593 d'une épidémie, qui dévasta sa paroisse. Elle avait eu à subir aussi en janvier 1582 l'occupation et les pillages de la compagnie du capitaine la Ramée. — Laurent *Molinier*, 1598. — Pierre *Bigeard*, 1605, † le 24 août 1609. — Louis *Legaigneux*, 1610. — Mathurin *Maunoir*, aumônier de Chantocé, 1612, qui résigne en novembre 1625 et est inhumé devant le grand autel le 3 septembre 1626. — Jean *Maunoir*, son neveu, novembre 1625, qui résigne en avril 1670. — Jean *Grandin*, neveu du précédent et auparavant curé de Saint-Germain-des-Prés, qui prend possession le 27 avril 1670 et meurt le 20 août 1672, — *vir sublimi potens ingenio et restaurator in quantum potuit bonorum presbyteratus*, dit Bancelin, son successeur à St-Germain. — René *Jannault*, 1673, inhumé le 23 novembre 1687, âgé de 63 ans. — Louis *Trochon*, 1687, † le 16 mars 1702, âgé de 56 ans. — Nic. *Thierry*, bachelier en théologie, 1702, qui résigne en 1711. Il avait fait reconstruire en 1705 les trois autels de l'église et restaurer en 1710 son prieuré. — Jacq. *Mottais*, juillet 1711, septembre 1715. — Victor-Bernard *Sallais*, janvier 1717, † le 26 avril 1736, âgé de 57 ans — J. *Patin*, juin 1736, septembre 1737. — Franç. *Aveline de Narcé*, janvier 1738, nov. 1749. — Franç. *Dubois*, 1750, qui résigne en décembre 1784 et meurt le 28 février 1785, âgé de 70 ans. Il avait fait rebâtir le clocher en juin 1752. — Pierre-Eloi *Lalesse*, né à Barbonne, qui ne peut prendre possession que le 14 juin 1785, ses pièces s'étant égarées en cour de Rome. Ses derniers actes sont des 5 et 11 mai 1792. Il avait d'abord refusé le serment, puis l'avait prêté mais avec restrictions, et était venu résider à Angers, où il fut bientôt après détenu au Séminaire. Le District de Melun, dont son frère était trésorier, écrivit avec de vaines instances au District d'Angers pour que le réfractaire obtînt d'être interné à Melun. — Augustin *Delaleinne*, anc. curé du Louroux, élu desservant, fonctionne à partir du 25 octobre 1792 et se démet deux mois après pour renoncer « à tout « autre culte que celui de la Raison » le 5 frimaire an II. — François *Houdard*, installé le 13 janvier 1793. — Lalesse transporté en Espagne en septembre 1792, revint de Compostelle après le Concordat et décéda, comme l'indique son épitaphe, « au milieu des offices de Noël le « 24 décembre 1827, âgé de 75 ans ». Il avait

porté jusqu'à la fin le grand habit blanc des chanoines réguliers.

Le *prieuré*, vendu nat^t le 1er thermidor an IV, pour la somme de 4,500 fr. au citoyen André Bruslon, et depuis pris à loyer jusqu'à ces dernières années par la commune pour le logement du curé, s'élève à 2 kil. vers l'O. du bourg et présente encore tout l'aristocratique aspect d'un château. Une belle cour d'honneur, autrefois fermée d'une grille et entourée de hauts murs et de corps de fermes, précède le vaste logis, à larges fenêtres, encadrées de tuffeau blanc; — à droite, une tour d'escalier, relie un petit pavillon; — à gauche se prolongent divers bâtiments ruraux, où sur une cheminée extérieure deux cadres de pierre superposés portent les marques *N. T. p. 1710*, initiales du prieur Nic. Thierry; — de ce côté aussi, sur la façade S. du prieuré, à l'encadrement d'une fenêtre, on lit : *m^re Mathurin Maunoir le 2 juin 1610*. — Y attient un peu en arrière, formant saillie sur le jardin, la *chapelle* dédiée à St Blaise, et dont la construction paraît remonter au XVe s. Un tabernacle et des fonts baptismaux y furent bénits le 9 novembre 1789, avec autorisation accordée par l'évêque au curé d'y célébrer des baptêmes pour sa commodité personnelle ou celle de ses paroissiens. La fenêtre à meneau du chevet est enmurée; le reste de l'œuvre modernisé et blanchi à neuf, reste décoré d'applications de marbres, d'un autel et de deux toiles : une *Assomption* signée *P. Durand p. Angers 1699*, — et *J.-C. chez les Pharisiens*, signée *Jean Halicque*, XVIIIe s. L'édifice sert d'enfeu à la famille Moreau, de Paris, propriétaire du domaine, avec la famille Jousselin, d'Ingrandes. — Sur le seuil se retrouve un fragment de tombe du XIIIe s., où l'on peut déchiffrer encore : ... *Juliana : rel : def : Gaufridi de : Eschar* [*beio*]. — Sur le mur extérieur, un cadran solaire en ardoise signé : *F 1785 B*. — Derrière s'étendent de vastes jardins, aboutissant autrefois à une double avenue de chênes séculaires et de charmilles, à travers les bois taillis du domaine.

A l'opposé vers N., un peu à l'écart de la route du Louroux, s'était établie depuis le XIIe s. une *Commanderie*, annexe du Temple de St-Laud d'Angers, et désignée d'ordinaire sous le nom *de l'Hôpital Béconnais*. En dépendaient les fermes de la Hunaudaie, la Hamelinière, Boisé et Renault. La chapelle était desservie de deux messes par semaine par le vicaire de Villemoisant qui recevait 52 livres par an. Simple rectangle allongé avec étroite abside, elle conserve encore sa voûte ogivale de deux travées portées par des colonnes à curieux chapiteaux, la porte unique de la façade vers l'O. et les fenêtres en plein cintre roman. Sur les murs apparaissent des fresques du XVIe s. : à gauche, *St Médard* chaussé de sandales, le soleil sur l'épaule droite, entre les pieds une hostie; *St Michel* terrassant le démon; à droite, *St Pierre* portant les clés et *St Eutrope*. L'autel portait au XVIIIe s. un grand tableau de St Jean-Baptiste. L'édifice tout enveloppé de lierre, sert d'enfeu particulier. Le bâtiment d'habitation se réduit en ferme, dont le portail ogival porte à sa pointe un écusson brisé; — au-dessous s'ouvrent de vastes caveaux; — à distance, un puits, dont une pierre porte la date 1601. Tout l'enclos, dont l'enceinte déjà tombait en ruine, fut vendu nat^t le 28 prairial an IV pour la somme de 43,098 fr. au citoyen Julien Legras et appartient aujourd'hui à la famille Lebœuf, de Nantes.

Commandeurs : Jean *Babinot*, 148. — Allain *Bauschier*, 1494. — Louis *Gord[illegible]* 1510. — Franç. *de Choisy*, 1553. — *De Jalesnes*, mort le 23 octobre 1661, dans la commanderie même, où il résidait et dont il avait commencé la reconstruction. — Jean-Gabriel de *Fournel*, 1735.

« La terre, fief et seigneurie » de Villemoisant qualifiée au XVIIIe s. encore de châtellenie, avec son manoir ou « hébergement » seigneurial attenant aux murs du cimetière. — Tout auprès s'en dépendaient deux moulins banaux, dont un à vent et un à eau sur l'étang bordé d'une chaussée. Briant de Brie en rend aveu en 14[illegible] à Ingrandes, comme seigneur de la Burelière dont les droits au XVIIIe s. étaient passés au seigneur du Vivier, V. *ce nom*, — en 1785, Gabriel-Franç. Amys du Ponceau, mari de Françoise Cassin.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election des Aides, du Grenier à sel d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers. Aux deux tiers inculte, elle restait chargée d'une foule de pauvres, dont plusieurs en peine même de trouver gîte, s'étaient réfugiés sur la lande de Gueuvert, dans de misérables cabanes. En 1826 la commune prétendit la propriété de ces vastes espaces en friches, mais fut déboutée juridiquement au profit de l'ancienne famille seigneuriale et par suite resta pour longtemps ruinée par les frais de la procédure. — Pendant les prouesses de la Chouannerie, l'église fut occupée à plusieurs reprises par des campements républicains. Un détachement logeait au Prieuré et y perdit une douzaine de soldats fusillés à bout portant par l'ennemi, qui s'approchait à couvert dans le bois ou sous l'enclos. Par contre les Chouans s'étaient installés dans la Commanderie et en furent débusqués le 14 germinal an IV (3 avril 1796), après un véritable siége et une attaque à la baïonnette, par les colonnes réunies d'Angers et d'Ingrandes. Un retour agressif tenté le 19 germinal fut repoussé de même, mais non sans une vive lutte qui coucha plus de trente morts sur le terrain.

Maires : Maurice *Tudoux*, élu le 6 février 1790. — Jacq. *Carie*, 20 novembre 1791. — Jean *Lory*, 16 décembre 1792. — Jules *Guérin*, an VIII. — Julien *Gaultier*, juillet 1816. — Jean *Guibret*, 4 avril 1817. — Jules *Gaultier*, 3 avril 1829, démissionnaire le 3 avril 1838. — Pierre *Guérin*, 17 mai 1838. — Mathurin *Lory*, élu le 15 août 1848, † le 27 octobre 1867. L'*Allocution* prononcée sur sa tombe par M. H. Sauvage, juge de paix, est

mprimée (Angers, Lachèse, 1867, in-8° de 4 p.). – Jacq. *Gaultier*, 1867, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. H Abb. de Toussaint. — Les titres du rieuré comprennent 5 registres ou volumes, dont un de lans et une liasse. — Arch. comm. Et.-C. — Sauvage, *Un anton de l'Anjou*, p. 27-32, 57, 72, 127 et Notes Mss. – Valuche, *Journal* Mss. à la cure de Candé. — *Répert. rch.*, 1868, p. 263, 485; 1869, p. 233. — Pour les localités, oir, à leur article, *le Viner*, *la Romagne*, etc.

Villemolle, vill., c^{ne} de *St Hilaire-St-Fl.* — *Villa Mollis* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 37 et 38). — *Villa Mola* 1174-1176 (Ib.). — *Clausum de Vile mole*, — *le clos de Ville morte*, — *la Petite Ville morte* 1291 (St-Florent, les Ulmes). — *Virmolle* (Raimb.). — *Vill. l'Aumonier* XVI-XIXe s. — L'aumônier de St-Florent y possédait dès le XIe s. un domaine; — vill., c^{ne} de *Verrie*. — *Villemolle l'abbé* (Cass.). — Anc. domaine de la mense abbatiale de St-Florent.

Villemorge (le Bas, le Haut-), ff., c^{ne} du *Bourg-d'Iré*. — *Le lieu et seigneurie de V.* 1539 (C 109, f. 78). — Anc. maison noble avec vergers, garennes, taillis, relevant du fief de la Bigeotière. — En est sieur P. d'Orvaux 1471, Jean Provost 1539, 1575, Raoul de Juigné 1620; — sa sœur ou sa fille, Esther de Juigné, avait le 27 février 1618 abjuré le protestantisme et épousé Pierre Rousseau, écuyer, à qui elle porta la terre; — Franç Rousseau, mari de Madeleine de Salles, 1666, 1668. — Elle passe à la famille qui la possède encore et qui en a pris le nom par le mariage de Françoise Rousseau avec Jean Brillet, sieur de la Villatte, dès les premières années du XVIIIe s.

Villeneuve, m^{on} b. et f., c^{ne} d'*Auverse* (Et.-M.); — f., c^{ne} d'*Avrillé*. — Anc. domaine acquis en 1605 de Franç. Ravard de la Chauvellière, par le notaire P. Rogier, et en 1628 des héritiers de ce dernier, par Math. Bilheu, hôte du *Mouton*. Il appart. dès 1680 aux Augustins d'Angers, sur qui il fut vendu nat^{t} le 9 août 1791, ainsi qu'un bois de dix boisselées en dépendant (16 février 1791); — f., c^{ne} de *la Breille*. — Anc. domaine du prieuré des Loges; — f., c^{ne} de *la Chapelle-Rousselin*, à dame Gabrielle de Grignon 1784; — f., c^{ne} de *Combrée*. — *Le lieu de V.* 1514 (E 540, 542). — *Le lieu de V. composé de plusieurs maisons, deux jardins, une châtaigneraie, un vivier* 1788 (E 543); — vill., c^{ne} de *la Daguenière*; — vill., c^{ne} de *Dénezé-s.-Doué*. — *Villeneuve-Maslard* 1437. — Anc. fief et seigneurie, relevant des Touches, dont est dame Marguerite de Coulaines 1389, Ant. Turpin 1444; — réuni dès le XVIIe s. à la terre de Milly, plus tard à Trèves. — La maison seigneuriale avait nom *la Cour-de-V.* (Cass.); — f., c^{ne} de *Drain*. — En est sieur n. b. Jacq. Maillard 1702.

Villeneuve, bourg, c^{ne} du *Fief-Sauvin*, à 1,500 mèt. vers N.-O. — *Villa Nova*, — *Villa que Sancta Maria Ville Nove cognominatur*, — *ecclesia, capella sancte Marie de Villa Nova* 1060 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 336 338, 342, 249). — *Parochia de Villa Nova in Castellania Montis Rebellis* 1240 (H.-D. *B* 96, f. 183). — *L'iglise de Ville Nove* 1299 (H.-D. 96, f. 194). — Sur le chemin de grande communication de Beaupréau à Saint-Laurent-des-Autels. — L'agglomération doit peut-être son origine et son nom à la destruction de l'*oppidum* voisin de la Ségourie ou de celui du Petit-Montrevault. La forêt de Leppo couvrait en ces temps antiques tout le pays, qui appartenait entièrement aux seigneurs de Montrevault. Foulques Normand, vers 1068, en échange des prières des religieux de St-Serge, leur donna la moitié d'une chapelle, qu'il avait fait construire sur le bord des bois, sous le vocable de Notre-Dame de Villeneuve Raoul et Roger de Montrevault y ajoutèrent quatre arpents de bois à défricher, avec défense d'envahir le reste. Guy de St-Quentin, Hervé et Daniel du Palais cédèrent aussi divers droits et même des terres en Saint-Quentin et au Puiset. Le pape enfin en 1159 confirma tous ces dons à St-Serge et à la nouvelle église (2e cartul., 360), qui dès lors était constituée en paroisse et se maintint en ce titre jusqu'à la Révolution. La cure restait au plein droit de l'évêque.

Curés : Gervais *Auvré*, 1332. — Nic. *Board*, 1595, résigne en 1618, † âgé de 73 ans, le 14 février 1644. — Mich. *Gicqueaud*, 1618, † sexagénaire le 3 septembre 1646. Il avait résigné depuis un an. — Gilbert *Pain*, 1645, † le 3 mars 1667, âgé de 45 ans. — Laurent *Murault*, 1668, docteur en théologie, chanoine de Saint-Pierre-Maulimart, — en concurrence avec Gabriel *Crannier*, qui s'installe en octobre 1669 à la cure et n'en sort que par une transaction du 7 juillet 1672 et pour passer à celle de Bouzillé. — Murault, de retour en août 1672, meurt âgé de 48 ans, le 8 mars 1690. — Et. *Rivière*, juin 1690, mars 1703. — Jacq. *Le Maçon*, mai 1703, † le 28 avril 1710. — Gilles *Trébois*, originaire des Ponts-de-Cé, juin 1710, résigne en 1743, † le 7 mai 1748, âgé de 65 ans. — *Moreau*, octobre 1743, mai 1757. — *Buret*, 1757, résigne en 1774, † le 16 août 1777, âgé de 56 ans. — *Vaslet*, novembre 1774, septembre 1793.

Le pays faisait partie en 1789 de la châtellenie de Montrevault. La seigneurie en était partagée entre le maréchal d'Aubeterre et le comte de la Tour d'Auvergne.

La paroisse, infestée de pauvres et de mendiants sans ressources, dépendait du Doyenné des Mauges, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent. Elle fut supprimée par ordonnance épiscopale du 20 février 1809 et réunie au Fief-Sauvin. Elle a été érigée en succursale par une ordonnance nouvelle du 19 juillet 1826, qui a compris dans son ressort toute la partie vers l'O. du territoire, le plus gros village de la commune, le Terreau, et une vingtaine de fermes ou hameaux, sans compter le bourg (*29* mais., *116* hab.), tout éparpillé au milieu des champs et des jardins.

L'église, en construction depuis 1874, achevée en 1877, comprend une nef de trois travées, avec transept et chœur à cinq pans coupés XVe s. (arch. Tessié) et vitraux armoriés aux armes des donateurs. On a conservé de l'ancien

édifice, qui ne présentait d'ailleurs aucun intérêt d'art et dont le portail s'ouvrait dans le pied d'un énorme clocher en bâtière, une dalle tumulaire chargée d'une croix en relief avec la date 1599, et les stalles avec miséricordes à têtes d'anges, qu'on dit venir de Montrevault. Mais on a fait dépecer en macadam par le cantonnier un curieux chapiteau carré XIIe s., sans autre moulure qu'un gros tore rond le long des angles, qui servait depuis longues années de piédestal, à la porte de l'église, pour le crieur public.

Villeneuve, c^{ne} de *Gée*; — vill., c^{ne} d'*Ingrandes*. — Le domaine appartenait au prieuré d'Ingrandes qui y avait son centre principal Il prenait souvent par suite le titre de *prieuré de Villeneuve en la paroisse N.-D. d'Ingrandes*. En dépendait un droit d'usage dans les forêts de Chantocé et d'Ingrandes pour douze grands pourceaux. L'abbé de St-Nicolas en était de droit titulaire. — Le logis était complètement ruiné et à l'abandon et l'emplacement transformé en jardin dès avant 1757, — le tout vendu nat^{t} le 4 février 1791. — Une brigade de gabelle y résidait au XVIIIe s.; — f., c^{ne} de *Jallais*.

Villeneuve, vill., c^{ne} de *Martigné-Br.*, au débouché du pont d'Aubigné, sur une éminence, dont la pente rapide, contournée actuellement par la chemin neuf, était abordée directement par l'ancienne voie, encore pavée de ses gros blocs. — Sur le passage domine au faîte le logis de *la Cour*, présentant une double façade à meneaux de pierre, où s'applique vers N. une tourelle à six pans, XV-XVIe s. Une haute enceinte de pierre l'enveloppe, qui s'ouvre vers N. par un large et bel arceau ogival, avec moulure en fer à cheval, accosté vers l'O. d'un guichet identique et attenant vers S.-E. à l'ancienne chapelle seigneuriale sous le vocable de St-Sébastien. On y voyait encore au XVIIe s. la tombe d'Herment d'Aubigné, mort le 5 octobre 1282, qui y figurait vêtu en chevalier avec l'écu armorié, et celle de sa femme Yolande [de Villeneuve], morte le 19 janvier 1272; l'édifice est transformé depuis 1870 en écurie avec grenier; — plus loin, la tour ronde de l'ancienne fuie. L'habitation au fond de la cour a été en partie refaite au XVIIe s. — Au bas du perron, est déposé un très-beau lit de meule à bras, découvert avec sa meule en creusant la douve. — Le manoir formait le centre d'une fief important, relevant de Vézins. — Il donne son nom jusqu'au XVIIe s. à une famille noble dont la dernière héritière, Renée de Villeneuve, épouse le 1er février 1604 n. h. Christ. du Bouschet, sieur du Vau. Son père, Jean de Villeneuve, décédé en Poitou, avait été inhumé le 6 avril 1603 dans l'église de Martigné, après être resté exposé pendant deux jours dans la chapelle. — En est sieur Pierre Chevrier, sieur de Cornu, en 1650, maître d'hôtel ordinaire du roi, — Jean Thibaudeau, maître chirurgien, 1687, 1702; — Pierre-Nic. Parent, 1730 et les propriétaires, comme aujourd'hui encore, du château de Martigné. — Vis-à-vis, dans le carrefour, une petite chapelle de style ogival, avec clocheton, date de 1853, sans aucun caractère d'art. — De l'autre côté du chemin, vers l'O., s'élève l'hôtel de *la Barre*, V. *ce nom*, t. 1, p. [illegible], à Mme Merlet, haut logis rectangulaire du XVIIe s., avec ailes en avancement, reliées aux angles par des tourelles rondes à toits pointus; — sur la même place, un petit manoir du XVIe s. — Le reste de l'agglomération ne présente guère que des maisons basses, sombres, couvertes en tuiles; — vers l'E. deux moulins à vent, dont l'un porte la date 1769 sur une pierre de la porte; l'autre, bien plus ancien, a été remonté en planches en 1872. — Le coteau, qui dépendait du Chapitre de St-Maurice d'Angers, seigneur d'Aubigné, a été planté en vignes en 17[illegible] et dans les années suivantes. — Le commandeur de la Lande y percevait la dîme des laines, agneaux, chevreaux, porcs, chanvres et lins. — Une brigade de gabelle résidait dans le village au XVIIIe s.

Arch. de M.-et-L. G 410-420; H Terrier de la Lande. — Arch. comm. de Martigné Et.-C. — Le P. Anselme, *Hist. gén.*, II, 446. — Note Mss. Raimbault.

Villeneuve, ham. et f., c^{ne} de *Mozé*; — f., c^{ne} de *Nueil*. — En est sieur Jean Guilbault, maître chirurgien, 1765; — ham., c^{ne} du *Plessis-Gramm.*; — f., c^{ne} de *la Pommeraie*; — f., c^{ne} de *la Possonnière*; — c^{ne} du *Puy-N.-D.* — Anc. fief et domaine du Chapitre du Puy-N.-D., sans manoir ni juridiction, [illegible] le village de Sanziers; en dépendaient [illegible] métairies et des rentes en vin; — f., c^{ne} de *Rochefort*; — f., c^{ne} de *St-Aubin-de-L.*; — f., c^{ne} de *Ste-Christine*; — ham., c^{ne} de *St-Georges-sur-L.*; — vill., c^{ne} de *St-Jean-de-la-C.*; — vill., c^{ne} de *St-Martin-de-la-Pl.* — *Villeneuve de Boumois* 1735 (Et.-C.). — Anc. domaine avec m^{on} b., jardins et douves en communication vers S. avec un étang formé par une ancienne invasion de la Loire; l'ancien logis, XVIIe s., à toits pointus, sert de ferme; l'habitation bourgeoise est moderne. — En est sieur Pierre Leroy en 1599, qui est inhumé le 7 [illegible] 1604 dans une petite chapelle, construite par lui à cette intention dans le cimetière de Chênehutte. — Gabr. Gaullier 1643, — René Berthelot [illegible] — et les seigneurs du Boumois jusqu'au 21 [illegible] 1792, date de l'acquisition du domaine sur la famille du Petit-Thouars par Franç. Baudry; — vill., c^{ne} des *Rosiers*; — f., c^{ne} de Soulaire.

Villeneuve (*César-Scipion* de), fils de [illegible] de Villeneuve-St-Jannet et de Marie de Raymond d'Aux, né à Tourettes (Var) le 27 novembre 17[illegible], avait été d'abord, dit-on, engagé dans l'ordre de Jésus avant d'entrer dans le clergé séculier. L'évêque le gratifia d'une prébende en St-Maurice d'Angers le 16 mai 1768. La même année, le 13 [illegible], il était nommé doyen du Chapitre, puis vicaire général et bientôt supérieur de diverses communautés, notamment des Hospitalières de Beaufort. Il fut reçu de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers en 1781 et élu à l'Assemblée provinciale d'Anjou en 1788. Déporté en Espagne [illegible] septembre 1792, il revint au Concordat reprendre ses fonctions et complimenta au nom du Chapitre l'évêque Montault à son installation [illegible]

7 mai 1802). Il est mort à Angers, le 10 avril 1809.

Villeneuve (*Etienne*), « masson de son estat », est inhumé le 17 avril 1612 dans l'église e St-Sigismond dont le grand autel était « son dernier eufvre ».

Villeneuve-des-Bois, cl., c^ne^ de *Gonnord*.

Villeneuve-des-Bouillons, ham., c^ne^ de *Vueil*, — 1598 (Et.-C.). — Dépend au spirituel, depuis 1828, de la paroisse de Trémont.

Villeneuves (les), h., c^ne^ de *Chênehutte-es-Tuffeaux*.

Villeneuve-Trémousseau, f., c^ne^ de *Gonnord*.

Villenière (la), chât., c^ne^ de *la Pouèze*. — C'est sans doute le domaine, — *in pago Andegavo Villa Lineris*, — dont une charte du roi Louis VI confirme en 1123 la propriété à l'église de Nantes. D. Lobineau, Pr. p. 279. — Il était depuis longtemps en mains laïques et formait au XVIe s. un fief et seigneurie avec manoir noble dont est sieur n. h. Robert du Mont 1636, Franç. de Feuquerolles, sénéchal de Durtal, 1567, Phil. de Rouillon, lieutenant et assesseur du comte de Durtal, 1710, mort contrôleur général en la Chambre des Comptes de Nantes le 24 août 1719, âgé de 65 ans, mari de Catherine Pinard; — Jean-Jacq. Talour 1736-1768, V. *ce nom*, — Toussaint Talour, son fils, mari de Michelle de Létoile, 1770; — Guy-Barthélemy Talour, † à Angers le 29 novembre 1774, âgé de 73 ans. — La famille vendit la terre vers 1810 à M. Duponceau, de qui l'a acquise en 1872 M. de la Rochebrochard. — L'habitation actuelle, bâtie depuis 1830, présente une façade avec fronton central, encadrée entre deux petits corps rectangulaires, — et aux deux côtés, les servitudes en avancement. — A distance, vers l'E., sur la route, s'ouvre une belle grille d'honneur, avec porterie imbriquée. — Vis-à-vis, de l'autre côté du chemin, se dresse la haute butte déjà décrite, *ci-dessus*, p. 164, qu'avoisine vers N. une autre butte plantée de noyers. — Partout aux environs, se rencontrent des scories de fer, restes d'anciennes forges.

Villenière (le Grand-), chât., c^ne^ de *Beaucouzé*. — *Villa Lanaria inter saltum Captiæ* 1033 (Epit. St-Nic. p. 6 et 8). — *Terra quæ nominatur Villa Lanaria in foresta Captiæ* 1050-1060 (Ibid p. 47). — *La Ville de Linières* 1610 (Et. C.). — *Grand Vinière* (C. C.). — Ancien domaine des comtes d'Anjou, qui avaient là, au milieu d'un défrichement de la forêt des Echats, leurs bergeries, comme à Pruniers leur haras. Le comte Geoffroy en fit don en 1033 aux moines de Saint-Nicolas. L'abbé Bouvery, V. *ce nom*, y avait fait construire vers le milieu du XVIe s. pour sa demeure « la belle « maison, déjà presque toute en ruine » un siècle plus tard, au témoignage du moine Roger. — Le domaine fut vendu nat^t^ le 25 octobre 1791, avec le bois du Chaffaud de quatre arpents, au citoyen Cresteault, administrateur du Département, — qui le 27 novembre suivant se rendit adjudicataire du moulin à eau et de l'étang en dépendant. — Le tout a été acquis de son héritier, M. Roux, par M. Boutton-Lévêque, qui a transformé l'habitation et la terre, citée aujourd'hui comme un modèle d'exploitation, V. le compte-rendu d'une visite dans le *Bull. de la Société Ind.*, 1858, p. 175. — Dans le bois du Chaffaud, bordé au N. par le *Champ du Jugement*, près la ferme et sur la butte aussi du moulin, il a été trouvé des tombeaux en pierre d'ardoise, et tout près, deux haches en diorite, de grande dimension, dont une brisée, toutes deux réunies à la collection du docteur Farge; = (le Petit-), f., c^ne^ de *Beaucouzé*. — En est sieur n. h. Maurice Gourreau 1690, 1710, — Pierre Guérin, ancien juge consulaire, † le 7 novembre 1737; — donne son nom au ruiss. né sur Beaucouzé, qui se jette dans le ruiss. de Brionneau, après 6,100 mèt. de cours.

Villenoyée, vill., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.*

Villepatour, f., c^ne^ de *Jallais*.

Villepelée, c^ne^ de *Martigné-B.* — *Le fief, terre, domaine, seigneurie appellé anciennement V. en la paroisse de Mart.-B. et joignant la ville*, 1539 (C 105, f. 321). — Ancien fief relevant de Chemillé, dont est sieur à cette date René du Tusseau.

Villepierre, f., c^ne^ de *Briolay* 1760 (Censif); = f., c^ne^ du *Louroux-Béc.* — Ancien domaine de l'abb. de Pontron, comprenant en 1675 deux maisons et un petit étang.

Villepourie, cl., c^ne^ de *Meigné-le-Vic.* 1673 (Et.-C.).

Villeprouvée, f., c^ne^ de *Nyoiseau*. — *Villa probata* 1102-1125 (D. Houss., IV, 1438 et XIII, 1554), 1149-1168 (Cart. de la Roe, f. 118 bis). — Ancien fief et seigneurie relevant de la Gravoyère, avec maison seigneuriale, jardin, étangs. Il donnait son nom jusqu'au XVIe s. à une puissante famille, de qui hérita Jacq. Clérembault, mari en 1560 de Claudine d'Avaugour, fille de Guyonne de Villeprouvée; — sa fille aînée Jacqueline Cl. épousa Pierre de Montmorency-Laval, baron de Lezé. Le 13 mai 1625 Hilaire de Laval-Lezé fit donation à Jean Porcheré, sieur de la Courbe, de « la maison « noble et closerie de Villeprouvée », en se réservant le bois du Fouillay et les mét. de Villeprouvée et de la Chantelaie, qui appartenaient encore en 1705 à la famille de Laval et en 1789 à la famille de la Marronnière. — En est dame à cette date Françoise-Jeanne-Antoinette Ferron de la Ferronnais, veuve de Louis-François Jaillard de la Marronnière. — Le tenancier fournissait 100 boisseaux d'avoine à l'abbaye de Nyoiseau, chaque année le jour de Pâques, mais l'abbesse était tenue de les envoyer chercher. Un cavalier, partant de l'abbaye, au commencement de la messe, devait arriver dans la ferme, faire à cheval trois fois le tour de la table, y boire à cheval un verre de vin à chaque tour, et être de retour à l'église avant que le *Gloria in excelsis* ne fût chanté. Il revenait alors chercher l'avoine avec quatre bouvards, n'ayant jamais été attelés, et avec un bouvier n'en ayant jamais conduit. Des anciens du pays se souvenaient encore naguères avoir vu pratiquer cet usage.

Villeremme, ham., c^{ne} de *Parnay.*

Villers (*Jacques-Louis* François dit), fils de Louis Fr. et de Jeanne-Françoise Lemaître, né le 7 février 1791, à Paris, où son père était architecte, fut amené à Angers à l'âge de 7 ans et y fit ses études à l'Ecole centrale. A 15 ans, il s'engagea volontaire au 4e dragons, où servait un de ses frères aînés, — V. *Dainville,* — quitta le service à la suite d'une blessure et fut attaché au trésorier-payeur de l'armée. C'est dans ces fonctions qu'il eut à conduire à travers le Portugal, occupé par les guérillas, un convoi considérable de numéraire. Congédié en 1814, il entra dans l'atelier de l'architecte de Lespine, et suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, en se suffisant déjà par les modestes revenus, que lui procuraient des travaux de gravure. Il revint à Angers en 1821, où l'amitié du préfet de Wismes et de l'évêque Montault lui créa vite des relations utiles. Chargé presque à ses débuts de la restauration des châteaux de Maulévrier et de Beaupréau, il éleva en 1826 la colonne de St-Florent, en 1827 la mairie de Cholet, en 1828 le Tribunal de Saumur, et après 1830, nombre d'églises, de ce style néo-grec si reconnaissable et alors à la mode, comme aujourd'hui le néo-gothique, à la Ménitré, à la Bohalle, à Saint-Mathurin,—en 1846 à Angers, dans le goût nouveau, l'église St-Joseph. — Parmi les hôtels qu'on lui doit, on y cite aussi l'hôtel Joubert-Raimbault. Il est mort à Angers le 20 novembre 1870, dessinant encore et n'ayant cessé de faire des expertises et des projets.

Villesicard, vill., c^{ne} d'*Angers,* dans l'anc. paroisse de St-Augustin. — *Villa Secardi* 1257 (St-Aubin, Sacristie, t. II). — *Domus et pressorium de Villa Sequardi* 1283 (Ib., Hôtellerie, t. I, f. 5), 1293 (Ib. Déclarat., VI, 4). — Une partie formait le domaine de la chapelle de ce nom, vendu nat^t le 5 octobre 1791. — Est dame en 1780 du Grand Villesicard Renée Robert, veuve d'Augustin Eveillon, par acquêt du 10 avril 1772 sur les héritiers de Jeanne Mingon, veuve de Charles de Munein de St-Glady.

Villetalour, f., c^{ne} de *la Pouèze,* — groupe de vieux bâtiments, avec tour de moulin transformée en habitation.

Villetirard, f., c^{ne} de *St-Pierre-Maul.* — Anc. fief réuni au xvie s. à la Roche-Gautron, avec son manoir dont il ne reste plus trace.

Villetrouvée, vill., c^{ne} de *Bouchemaine.* — *Villa Inventa* 1140 circa (D. Houss., XIII, 1513). — Avec m^{on} b. dont en 1782 est sieur Simon Nepveu, qui y meurt le 22 octobre; — auj. à M. Mourin, maire d'Angers, l'auteur de la *Ligue en Anjou* et des *Comtes de Paris;* — c^{ne} de *Chalonnes-sur-L.* — Anc. fief relevant de Bobardy.

Villette, f., c^{ne} de *Morannes.* — *Terra de Vileta* 1047-1050 (Pr. de Daumeray). — Anc. fief et seigneurie dans laquelle s'est fondue la terre de Fains qui en dépendait au xie s. En est sieur René de Charnacé 1466; — appartenait à la famille Ledevin au xviie s. En est sieur en 1630 Adam Eslys, de qui elle passe en 1636 à Jacq. Audouin de Danne, veuf de Lucrèce Eslys, sa fille.

Villette (la), f., c^{ne} de *Grez-Neuv.,* vendue nat^t sur Hullin de la Selle le 14 germinal an V, — vill., c^{ne} de *St-Georges-sur-L.* — *La terre et seigneurie de la V. et fief Rouan* 1[illegible] — En est sieur François Millet, 1589, Pierre Garsanlan, qui relève le fief de la Possonnière, 1603, Jean Toublanc 1644, n. h. René C[illegible] juge garde de la Monnaie de Rennes, 1713. — Une maison y existe encore du xve s., reconnaissable seulement aux moulures des portes et des fenêtres; — (la Grande, la Petite-), f. [illegible] m^{ins}, c^{ne} du *May;* — (la Haute-), h., c^{ne} de *St-Georges-sur-L.*

Villévêque, canton N.-E. et arr. d'Angers (16 kil.). — *Parochia de Villa Episcopi* [illegible] (H.-D. *B* 140, f. 386). — *Ville levesque* [illegible] (H Daumeray, ch. or.). — *La parroeisse de Vile évesque* 1295 (H Le Louroux, ch. or.). — *Burgus, castrum de Villa Episcopi* [illegible] (G 8). — *Port-du-Loir* 1793. — Sur le plateau et dans la vallée de la rive gauche du Loir, — entre Corzé (2 kil.) à l'E., Pellouailles (4 kil. [illegible] et St-Silvin (2 kil. 1/4) au S., Ecouflant (9 kil.) à l'O., Soucelles et Briolay au N. outre-Loir.

Le chemin d'intérêt commun de Tiercé à la Loire y traverse le Loir sur un pont et deux ponceaux avec levée, construits par adjudication du 21 juillet 1851, gravit la côte en longeant l'extrémité orientale du bourg et se continue vers S. dans toute la longueur du territoire, jusqu'à la rencontre de la route nationale de Nantes qui descend du N.-E. au S.-O. sur les confins extrêmes. — A l'opposé, vers l'O., passe la ligne ferrée de Paris à Angers par le Mans, qui a établi à la Dionnière, dans un coude du chemin de grande communication d'Angers à Morannes, une *station* dite de *St-Silvin-Briolay.*

Y naît le ruiss. du Hutreau; y passe celui de l'Epinière, tous deux affluents du Loir, qui descend de l'E. à l'O. en bordure vers N., le long de magnifiques prairies. A la lucarne d'une maison du bourg, faisant face sur la rivière, on lit: *Cette maison a été finie de bastir l'an de la grande crue,* — c'est-à-dire probablement en 1711.

En dépendent les vill. et ham. de Cr[illegible] (30 mais., 57 hab.), du Hutreau (4 mais., 17 h.), des Chardons (6 mais., 14 hab.), de la Dionnière (8 mais., 33 hab.), des Varennes (16 mais., 32 hab.), des Raveries (5 mais., 15 hab.), du Fayet (8 mais., 25 hab.), des Bouchets (13 mais., 47 hab.), du Port-Ayrault (3 mais., 10 hab.), de Reugner (6 mais., 24 hab.), de Touraine (7 mais., 19 hab.), de Beauregard (4 mais., 15 hab.), de Blitourne (5 mais., 12 hab.), des Humeaux (3 m., 13 hab.), des Gilberdières (10 mais., 29 hab.), de la Jouinière (4 mais., 13 hab.), de Frem[illegible] (5 mais., 14 hab.), de la Potardière (4 mais., 15 hab.), de la Barre (25 mais., 75 hab.), le château de Pressiat et une centaine de fermes et écarts.

Superficie : 2,803 hect. dont 110 hect. de vignes, 70 hect. de bois; — un moulin à blé, en aval du pont, sur le Loir, vis-à-vis le bourg. — Depuis longtemps ont disparu, avec la sucrerie de

Corzé ou la magnanerie d'Ardanne les cultures de betteraves ou de muriers, qui les alimentaient.

Population : *423* feux, *912* hab. en 1720-1726. — *280* feux en 1789. — *1,663* hab. en 1790, dont *351* au bourg. — *1,540* hab. en 1806, dont *370* au bourg. — *1,743* hab. en 1831. — *1,769* hab. en 1841. — *1,717* hab. en 1851. — *1,696* hab. en 1861. — *1,686* hab. en 1866. — *1,520* hab. en 1872. — *1,526* hab. en 1876, — dont *503* au bourg (123 mais., 125 mén.), aligné à l'O. du chemin de Tiercé, le long du chemin vicinal qui le relie à la gare de la Dionnière (6 kil.).

Deux *Foires* les lundis de Pâques et de la Pentecôte, — autrefois une seule le jour de la St-Pierre et St-Paul (29 juin).

Perception et *Bureau de poste* de Pellouailles.

Mairie, avec *Ecole* laïque *de garçons*, construite par adjudication du 22 mars 1841, restaurée en 1856. — *Ecole de filles*, tenue par les sœurs de la Sagesse, aux mains desquelles aussi est un *hospice*, fondé par Mlle Tournier.

Port et *lavoir* sur le Loir installés en 1864.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre et primitivement, croit-on, à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), est dite en 1790 reconstruite à neuf depuis environ dix-huit ans. Restaurée par adjudication du 25 juillet 1825 (archit. François), agrandie d'un jubé en 1837, dégagée en 1844 d'une galerie, elle conserve encore, malgré tous ces remaniements qui en ont transformé complétement l'aspect, les murs romans de sa nef, où vers N. se montre le petit appareil allongé, sans contreforts ni corniches, percé sous le toit d'étroites petites baies cintrées à claveaux réguliers, le chœur sur plan carré avec six longues fenêtres ogivales XIIIe s. et un haut clocher de trois étages, dont deux plaqués de fausses arcades, le troisième à doubles petites baies cintrées portées par une colonnette avec chapiteau du XIe s., comme la nef. — L'intérieur de l'édifice est badigeonné à la moderne. Au-dessus du chœur, plane dans une sorte de coupole une *Assomption* informe, de style archaïque, tout au plus du XVIIIe s., qui a une certaine prétention.

L'ancien presbytère, vendu natt le 26 prairial an IV au citoyen Florent Manceau, a été racheté le 16 juin 1825 par la commune, autorisée d'une ordonnance du 27 avril précédent. Il en dépend un vaste et bel enclos. — Le *cimetière* a été transféré en 1836.

Quoi qu'en indique la Carte cantonale, il n'existe aucun *dolmen* sur le territoire.

Le nom actuel du pays a remplacé évidemment un vocable antique qui reste ignoré. Ce ne peut être, comme on l'a proposé, ni *Scubiliacus* qui est Ecuillé, encore moins *Amponiacus*, Ampoigné, ni le *Vicus Episcopi* de la légende de St-Séréné, qui est bien certainement *Bourg-l'Evêque* en la paroisse de Simplé. Ce pourrait être plus probablement la villa *Vicus*, V. *ci-dessus*, p. 707, qui n'est pas Bourg; mais j'ai indiqué aussi déjà, t. I, p. 788, le vieux groupe de Craon, comme répondant sans doute au *Cracatonnus vicus* de Grégoire de Tours et qui dans cette hypothèse conserverait la dénomination primitive du pays. La direction des voies antiques vers le Loir est de ce côté, tandis qu'une voie transversale, longeant la rive, les reliait à la grande voie de Durtal. — L'œuvre de l'église atteste que le centre de la paroisse est au moins dès le XIe s. au bourg actuel, dont je n'ai rencontré pourtant nulle part encore le nom dans les chartes avant le XIIIe. Il est probable qu'elle fut détachée, comme tout le pays, de l'immense paroisse de St-Silvin, qui appartenait à la Trésorerie du Chapitre de St-Maurice. On s'explique peut-être ainsi l'établissement d'un manoir épiscopal au bourg, qui devient le domaine propre de l'évêque, *Villa Episcopi*, Ville-Evêque, avec un véritable château-fort, commandant le passage du Loir et la communication entre les deux principales routes. Le curé, à la nomination de l'évêque, était son secrétaire désigné de plein droit et par suite choisi d'ordinaire parmi les plus doctes ou riches personnages. Il devait en guise de vassalité et pour reconnaître la pension annuelle, que lui assurait le prélat, présenter chaque année au fermier de la seigneurie une longe de bœuf, douze pains et douze pintes de vin, à quelque prix que fussent pain, viande et vin. — Il percevait un tiers seulement des prémices et offrandes dont le reste revenait à l'évêque.

Curés : Pierre *de la Graverie*, 1267. — Phil. *de la Cour, de Curia*, 1292. — Herbert *Routier, Rotarii*, 1304 (G 7, f. 74). Son testament est du 18 juin 1336. — Phil. *du Puiset, de Puziaco*, qui par testament du 31 août 1361 fonde une chapelle en l'église de Villebernier et ordonne de faire peindre son portrait à l'autel de la Vierge, dans l'église de St-Maimbeuf d'Angers (G 701, f. 4). — Aimery *de Coron, de Corrons*, 1419 (D 8). — Mic. *Lesourd*, 1432. — Rob. *Cordelle*, 1461, 1468. — Hermann *de Vienne*, V. *ce nom*, doyen de St-Martin d'Angers, 1474. — Jean *Dauvet*, 1498. — Pierre *Lemary*, 1517. — René *Cartin*. 1519, 1524. — Martin *Quétier*, 1543. — Michel *Lesourd*, chanoine de St-Maurice, 1569, 1577. — André *Boucicault*, qui résigne en 1584. — Laurent *Leroyer*, septembre 1584. — Pierre *Bridault*, 1586, 1597. Le 28 mars 1592, Samedi-Saint, l'armée du prince de Conti s'abat sur la paroisse. Les soudarts entrent dans l'église, « la où ilz ont faict boire « leurs chevaulx dans le vaisseau, où on avoit « faict l'eau béniste, ont battu le prestre, qui « administroit les Saints Sacrements, viole les « femmes et filles, qui communioient en lad. « église, et se les vendoient les ungs aux « aultres, » dit Louvet. — Nic. *de Paris*, docteur de Sorbonne, 1616, † le 7 mai 1634. En 1640 la peste était sur la paroisse et le curé en fuite. — Jean *Martineau*, archidiacre d'outre-Maine, 1642. Il ne fait pas seulement acte de présence. Un arrêt célèbre du 9 juin 1654, rendu en Parlement sur la requête de l'évêque Henri Arnauld (Paris, Lepetit, in-4° de 68 p.), le condamna à résidence, sans qu'il paraisse y avoir obéi. — Jacques *Leloyer*, docteur en théologie, mars

1658, mort et inhumé à St-Clément-de-la-Place le 24 juin 1681, âgé de 64 ans. Il met des sentences de Virgile et d'Horace à ses registres et s'était fait une réputation avec une recette contre la rage, qui se distribuait officiellement et se réimprimait encore au XVIIIe s. (in-4°, 1/2 f., veuve R. Hernault, 1714). Sa formule comprenait du galéga, du romarin, de la sauge, de l'angélique, du cassier, des paquerettes, des pointes d'églantiers, de l'ail, du sel et du vin. — Bernard *du Tremblier de la Varenne*, 1681, inhumé le 14 janvier 1722. Les cartons Grille contiennent de lui une espèce de prière ou de discours « prononcé le 3 juillet 1711, en entrant tout « vivant, pour visiter les fosses, qu'il s'est fait « faire dans le cimetière de sa paroisse dessous « une grande croix, qu'il y a fait planter ». — Pierre *Boullet*, inhumé le 22 avril 1653, âgé de 76 ans. — René *Riffault*, vicaire depuis 1743, curé à partir de juin 1752, résigne en 1780 et est inhumé le 17 juin 1782, âgé de 65 ans. Son éloge fut prononcé par l'évêque de Grasse probablement dans son église paroissiale. Il avait été rédigé par Rangeard, dont le Mss. autographe est conservé à la Bibl. d'Angers, Mss. 677. — Le 17 septembre 1773 avait été posée la première pierre du grand autel reconstruit par l'architecte Pierre Robin, d'Angers. En détruisant l'ancien, on trouva un reliquaire, sur lequel était inscrite la date de sa consécration par l'évêque Henri Arnauld, 24 avril 1684, et qui fut replacé dans la construction nouvelle. — André-Jacques *Gautereau*, inhumé le 25 juillet 1789, âgé de 44 ans. — *Dumesnil*, 1789, qui prête, le 13 février 1791, « le serment exigé du clergé fonctionnaire » mais avec des restrictions qui le font annuler. — *Chevreux*, vicaire de Corzé, élu le 21 mars 1791. — J.-D. *Prévost*, août 1791, qui abdique le 3 germinal an II.

Le fief formait une châtellenie du domaine propre de l'Evêché d'Angers, qui y exerçait haute, basse et moyenne justice, droit de dîme au treizième, plus une portouérée ou charge d'homme par quartier de vignes, — privilége de pêche exclusive dans le Loir depuis le Port-Erreau sous les moulins de Corzé jusqu'au pré de Broche, vis-à-vis la Roche-Clérembauld, — le bénéfice des épaves, notamment les dépouilles des noyés, dont l'or appartenait à l'évêque, l'argent à son sergent, — et tous autres droits seigneuriaux. De hautes futaies, d'immenses bois s'ouvraient aux chasses, peuplées de cerfs, de biches, de bêtes fauves. Les curieux documents du *Livre* de Guill. Le Maire indiquent avec quel soin jaloux elles étaient gardées. — Trois moulins à blé en dépendaient sur le Loir, où sur leur chaussée avait été construit vers 1480 un quatrième moulin d'abord à foulon, puis à blé en 1650. — On comptait au XIVe s. jusqu'à six bouchers, « à fenestrage », c'est-à-dire en boutique, dans le bourg, ou, comme on disait, dans la ville; — sur la grande rue, près le pavillon de Beaumont, s'élevait l'Aumônerie, détruite avant le XVIIIe s.

On trouve dès le XVIe s. mention d'*écoles*, qui, par une exception rare, s'y maintiennent jusqu'à la Révolution, tant de filles que de garçons, ces dernières tenues par un prêtre-chapelain. Celle des filles était dirigée en 1691 par deux dames de la Propagation de la Foi d'Angers.

Le château forme dès le XIIe s. une place-forte, élevée sur la hauteur, et dominant le bourg de sa puissante et double enceinte de pierres, que bordait une ceinture de larges douves. Il fut surpris « par faulx aguetz » pendant les guerres anglaises en mars 1363, par Jean de la Haie d'Echemiré assisté du sire de la Prézaie, et tous deux, installés là, mirent le pays au pillage, jusqu'à leur expulsion vers la mi-avril. Deux fois abattu ou tout au moins démantelé par ordre royal, deux fois réédifié par l'évêque de Bueil, la destruction en était ordonnée de nouveau en 1428, mais le Chapitre de St-Maurice obtint qu'elle fût au moins différée jusqu'à la levée du siége d'Orléans. Le manoir subit alors une transformation complète, et de forteresse de guerre devint habitation de plaisance sous l'épiscopat de Jean de Beauvau, dont deux lucarnes aux combles, l'escalier et quatre manteaux de cheminées portent encore les armes. On voit par les comptes que ces grands travaux s'exécutaient de 1448 à 1450. On refait alors le pont-levis et la porte de la chapelle; on dégage la cour des logis qui l'encombraient et on trace un chemin d'accès aux voitures en comblant une douve devant le portail; on répare la prison; on remanie toutes les dépendances, même le jardin dont les plants de vignes sont renouvelés. Mais dès cette époque l'habitation seigneuriale reste délaissée par ses maîtres au profit du logis d'Eventard, plus voisin de la ville, plus approprié aux mœurs nouvelles et surtout mieux à portée de toutes les communications. La châtellenie de Villévêque, avec tous ses revenus, est abandonnée à un fermier, qui laisse tomber en ruines l'enceinte et les bâtiments. Dès la fin du XVIIe s. toutes les croisées vers l'O., autrefois vitrées et grillées, avaient été enmurées, comme on le voit encore, pour obvier aux réparations d'entretien; la plupart des chambres étaient utilisées en greniers et leurs ouvertures condamnées, comme celles de la chapelle autrefois éclairée de cinq beaux vitraux et aujourd'hui détruite. Elle formait le prolongement de l'aile vers S E. La ruine telle quelle, avec partie du domaine, fut vendue nat[t] le 16 février 1791 pour la somme de 35,000 livres aux citoyens Cl.-Augustin Fourmond, notaire, et André-Guy Parage, maire, et est advenue par acquêt du 24 octobre 1873 à M. Lochard, orfèvre d'Angers, enfant du pays. Un dessin a été donné par Hawke dans *l'Anjou* de M. Godard. — La bâtisse entière, comprenant un corps rectangulaire, dominé par deux lucarnes ornementées, avec une belle tour pentagone d'escalier, vers S., est en plein dégât mais doit être bientôt restaurée. Une aile vers N. a été abattue, comme il apparaît aux arrachements des énormes murs, d'où se détachent des restes des fondations de l'enceinte intérieure. Au-devant de l'entrée, vers l'E., a été retrouvée l'entrée d'une suite de caves ou plutôt de carrières pla

geant en plein cœur du tuffeau qui forme le sol. Tout près, un ancien puits va chercher l'eau à 80 pieds de profondeur, au niveau de la rivière voisine. L'intérieur du logis a conservé les cheminées seigneuriales et les greniers avec charpente du XVe s. Partout dans les cours et aussi sous le sol des appartements se sont rencontrés les tombeaux de pierre dont quelques-uns contenaient deux corps, avec quelques débris d'armes et de poteries qui n'ont pas été recueillis.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré, de l'Election, des Aides, du Grenier à sel d'Angers, du District en 1788-1790 de Châteauneuf. Jusqu'à la Révolution elle comprenait le territoire de Pellouailles, dont le desservant n'était que le vicaire du curé de Villévêque, celui-ci prenant soin de faire en toute occasion constater son droit et de le maintenir en venant chaque année célébrer en personne divers services dans l'église, qualifiée de simple annexe ou de fillette. — Les pauvres abondaient partout. — Plus de 300 arpents de friches ou de landes y restaient abandonnés au pacage commun de quelques rares moutons et du bétail des fermes, et la commune eut plus tard à en défendre la propriété contre les ayant-droits du seigneur de Soucelles et de l'abbesse du Ronceray.

Maires : André-Guy *Parage*, qui rédige en 1789 le cahier de la paroisse; il est continué en fonctions le 20 janvier 1793. Dénoncé par Joachim Proust, il fut arrêté quelques jours avant l'évacuation d'Angers et délivré au Mans par ordre du conventionnel Garnier, sur la réclamation de 270 de ses concitoyens. — Charles-Bernard *Juvigneau*, 10 messidor an VIII. — Ch.-Jean-Louis *Vollaige* père, 22 décembre 1819. — Pierre-Fr.-Marie *Hervé*, 24 juillet 1823, installé le 3 août. — *Répussard*, 17 septembre 1830, installé le 22. — *Mesnard*, 1834. — *Juvigneau*, 1840, démissionnaire le 6 mars 1846. — Victor *Hervé*, 15 août 1848, démissionnaire le 27 juin 1852. — *Drouin*, 8 juillet 1852, installé le 25. — Frédéric *Gaillard*, nommé le 8 juillet 1854, installé le 16. — Né à Angers en 1792, ancien élève de l'Ecole polytechnique, lieutenant d'artillerie en 1815, capitaine en 1831, sous-directeur de la manufacture de Châtellerault, puis commandant du château d'Angers, il est mort à Angers le 30 janvier 1864, en léguant à la commune de Villévêque une rente pour le meilleur fermier, une autre rente, avec tous ses livres sur l'Agriculture, à la Bibliothèque communale. — *Basille*, 1865. — *Grille*, 1870. — *Delhommeau*, 1874, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 187, 192, 201; G 7, 231-259; 701, f. 4; E 2233; H.-D. *B* 140, f. 1; — et Cures; L District d'Angers; Q 519, 1re origine. — Brossier, Mss. 656, t. I, p. 788. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1861, p. 8; 1865, p. 257. — Ménage, *Sablé*, part. II, p. 5-7. Lehoreau, Mss., t. III, p. 144. — *Statuts du Dioc. d'Angers*, App., p. 99-121. — *Maine-et-Loire* du 18 février 1864. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, V, 27. — *Journal* de Louvet dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. II, p. 192. — Pour les localités, voir, à leur article, *Pressiat*, *Oulle*, *Ruigné*, *Origné*, *Rouillon*, *la Fourerie*, *la Grâce*, *les Bouchets*, *Craon*, *Souvigné*, etc.

Villévêque, anc. fief, c^{ne} de *Fontaine-Guérin*, autrefois domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers, acquis le 29 mars 1691 par Laurent Boisard et réuni quelques années plus tard au domaine de la baronnie de Fontaine (Terrier de 1715).

Villevert, cl., c^{ne} de *Charcé*. — *Viltvert* 1688, *Veltvert* (Et.-C. Chanzeaux). — En est sieur n. h. Jos. Duchesne, mari de Cath. de Montgodin 1688. — Dépendait plus tard de l'Aumônerie de Brissac; = c^{ne} de *Distré*. — En est sieur Louis Marteau, curé, en 1618; = ham., c^{ne} d'*Epieds*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble dont est sieur Guill. Moreau 1508, René Leproust 1604, Jean Banchereau, son gendre, 1604, P. Banch., † le 6 septembre 1632, — Louis-Athanase Lemeignan 1789, sur qui le domaine est vendu nat^t le 6 messidor an IV. Il y existait un grand chemin royal dit chemin Chartier, menant au port d'Asnières, que le seigneur essaya de faire couper en 1608; = f., c^{ne} de *Louresse-R.*

Villeville (la), ham., c^{ne} du *Bourg-d'Iré*; = ham., c^{ne} de *Nyoiseau*. — *Vilville* (Et.-M.).

Villier (*Joseph*), fils de François V., notaire, et de Marie-Mariette, né le 24 septembre 1744 à Montreuil-Bellay, entra en 1764 à l'Oratoire de Saumur, où il devint bientôt professeur, puis préfet des études du collége. A ce titre il publiait en 1779 un recueil de ***Racines latines à l'usage des Ecoles royales militaires et des Colléges de la congrégation de l'Oratoire*** (Paris, Barbon, 1779, in-8° de 378 p.), dédié au prince de Montbarey; — mais en 1782 il quitta la congrégation pour épouser la fille d'un procureur de la Sénéchaussée, Mlle Modeste Pastourelle, qu'il courtisait depuis une dizaine d'années. Il acquit en 1785 l'office de président au Grenier à sel de Saumur et occupait cette charge à la Révolution. En 1789 il fut un des huit électeurs Saumurois délégués à l'assemblée générale d'Angers, — entra en juillet au Comité permanent et en janvier 1790 dans la municipalité élue. Trois mois plus tard, le 20 mai, les électeurs le nommaient administrateur du Département, puis le 13 juillet membre du Directoire départemental, — puis substitut du procureur général syndic. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé en mai 1791 avec Boullet dans les Districts de Vihiers, Cholet, Saint-Florent, pour présider à l'installation des nouveaux curés, et comme procureur général syndic que du 25 janvier au 13 février 1792 il parcourut les Mauges, en compagnie de la Réveillère-Lépeaux, pour l'organisation des municipalités et la fermeture des églises supprimées. Réélu cette année même administrateur et vice-président du Département, il rédige et signe avec ses collègues la protestation adressée le 6 octobre 1793 au Président de la Société populaire d'Angers contre les calomnies qui poursuivaient le Directoire départemental. Le même jour un arrêté des représentants destituait Dieusie, Brichet, Barbot et ses autres collègues, en conservant seulement de l'ancienne administration Vial, V. *ce nom*, et Villier, qui fut désigné pour la présidence. Il accepta la tâche nouvelle au milieu de toutes les violences et de tous les dangers, aidé surtout parmi les nouveaux

venus par Leterme-Saulnier, de caractère honnête, de cœur ferme et fier, comme lui. — Un second arrêté des représentants du 1[er] ventôse an II (19 février 1794) l'appela aux fonctions d'agent national du District d'Angers, qu'il tint jusqu'en floréal an III (mai 1795) où lui fut rendue la charge de procureur général syndic du Département. Il reprit en vendémiaire celle d'administeur et de président du Directoire. Il occupait cette situation quand, peu de temps après l'ouverture de l'Ecole Centrale, il rechercha et obtint au concours le 3 germinal an VI (23 mars 1798) la chaire d'histoire et de géographie, et y professa jusqu'à la suppression en 1804 de cette fondation improvisée. Il mourut peu de temps après, à St-Léonard, près Angers, le 28 octobre 1806, laissant à ses contemporains le souvenir d'un homme d'une énergie rare, d'une vivacité toute méridionale et qui avait conservé de sa pratique du collége et de la Révolution un goût singulier pour le tutoiement. Outre l'opuscule déjà cité et divers Discours et Adresses, on a de lui : *Nouveau plan d'éducation et d'instruction publique, dédié à l'Assemblée nationale dans lequel on substitue aux Universités, Séminaires et Colléges des établissements plus raisonnables*, etc. (Angers, Mame, 1789, in-8°, de 207 p.), — *Tableau synoptique pour étudier la géographie* et une édition nouvelle de la *Géographie* de Lenglet-Dufresnoy; — *Nouveau Dictionnaire français et latin, adopté par la Commission des livres classiques pour les Lycées et les Ecoles secondaires* (Angers, Mame, an XIII ou 1805, an I[er] de l'Empire, in-8° à 2 col. de 1238 p.). — Dès la publication de ce dernier livre des réclamations se produisirent et le ministre Fourcroy par lettre du 10 fructidor an XIII suspendit jusqu'à nouvel examen l'approbation donnée.

Arch. de M.-et-L. Séries L et T. — *Affiches d'Angers*, 9 mars 1790. — Grille, *Vendée*, t. II, p. 240-247. — *Annuaire*, an V, p. 67.

Villière (la), f., c[ne] de *Marigné*. — *La Vignere* (Et.-M.); — (la Petite-), f., c[ne] de *Maulévrier*, saccagée par les Chouans le 24 juillet 1831.

Villiers, vill., c[ne] de *Corzé*. — *Le herbergement et appartenances de V.* 1413 (Chaloché, t. I, f. 63). — Appartenait à l'abbaye de Chaloché, qui l'aliène à cette date à J. Répussart; — f., c[ne] de *Fontaine-Guérin*. — Anc. domaine du bureau de Charité, vendu seulement en 1840; — f., c[ne] de *Lasse*; — ham., c[ne] de *Meigné-sous-Doué*. — *L'houstel, terre, gagnerie de V.* 1436. — Ancien fief et seigneurie avec maison noble, appartenant à Allain de la Chapelle, chevalier, qui en rend aveu à Pocé en 1436, — Louis de la Grésille 1502, Catherine de Quierry, veuve de René de la Grésille, 1602, André Mothais, procureur du roi en la Sénéchaussée de Saumur, qui épouse Catherine Treton aux Ulmes, le 12 septembre 1688; — f., c[ne] de *Pruillé*. — *Vileriis* (G. de) 1113-1134 (2[e] Cart. de St-Serge, p. 279). — Vendue nat[t] le 16 fructidor an IV sur Leroy de Mascy.

Villiers (le Grand-), f., c[ne] de *Cléré*. — *Le Grand Vihiers* (Cass.). — *Vier* (Et.-M.); — f., c[ne] de *Thorigné*.

Villiers, (le Petit-), f., c[ne] de *Thorigné*; — c[ne] de *Vivy*. — Anc. fief et seigneurie dont est sieur Urb. de Maran, écuyer, mari de Charlotte d'Argy, 1623, 1635, n. h. J. de Clérembault, 1629, Isabelle de Villemereau 1643.

Villoiseau (*Michel* de), *de Villa Avis*, qu'à tort plusieurs chroniqueurs ou historiens, même modernes, appellent *Loiseau*, était sans doute chanoine de St-Maurice, — mais on ignore à quel titre, ainsi que sa famille et son origine, — quand il fut élu par le Chapitre pour successeur de l'évêque Guill. de Beaumont et consacré dans les derniers jours de l'année 1240 en l'église de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers. Le nouveau prélat semble s'être engagé aussitôt dans une suite interminable de procédures contre les abbayes et les collégiales pour obtenir leur assistance aux synodes diocésains ou faire reconnaître son droit contesté de gite. Ces querelles pour la plupart se terminent par des transactions ou par l'intervention directe à son profit du souverain Pontife. La prétention pourtant de soumettre à sa juridiction le territoire exempt de l'abbaye de St-Florent-le-Vieil, soulevée dès le début de son règne, contredite par le métropolitain, évoquée par le pape Innocent IV, fut définitivement déboutée par sentence solennelle, malgré l'autorité considérable dont il jouissait à la cour de Rome. Il eut de même maille à partir avec le comte d'Anjou, Charles, envahisseur de ses domaines, et contre lequel il se défendit en novembre 1258 par un interdit ecclésiastique. Deux conciles provinciaux se tinrent de son temps, dont un à Saumur en 1252. — Le prélat avait d'ailleurs favorisé le premier établissement des Jacobins dans sa cité même, et celui des Cisterciennes au Perray. Des nombreux statuts, qu'il promulgua, une partie seulement est conservée et concerne surtout le service des paroisses, la police des lépreux et des excommuniés. Il fit don à son Chapitre, par un acte d'avril 1259, des dîmes novales de la Vallée et de Belle-Poule et constitua au profit des chanoines la paroisse des Rosiers, V. *ce mot*. Dès les premiers jours de son pontificat sa résidence favorite s'était établie, *frequenter et assidue*, en l'abbaye de la Haye-aux-Bonshommes et si assiduement et fréquemment que les religieux en décembre 1242 exigèrent de lui la déclaration par charte authentique, qu'il n'y prétendait posséder ni acquérir ainsi aucun droit. — On lui attribue dans une *Histoire* toute récente *des évêques* d'Angers une lettre adressée au roi St-Louis, mais que la date seule (décembre 1260) indique d'une autre main et qui est en effet du doyen du Chapitre de St-Maurice. — L'évêque était mort dès le 7 ou le 8 novembre 1260 et fut inhumé dans l'église des Jacobins où son tombeau enfoncé dans un petit caveau, recouvert de planches mobiles, ou comme dit Bruneau, d'une « auge « de bois », se voyait jusqu'au milieu du XVIII[e] s. La statue du prélat y figurait en cuivre doré et

émaillé, de grandeur naturelle, la tête mitrée reposant sur un coussin, les pieds sur un crocodile le cuivre doré, sa main droite tenant une crosse « de brésil », sa main gauche, un livre ; aux quatre coins, quatre lions en bosse de cuivre doré. « Les bords de la mitre, chappe et chasuble » — dit Bruneau de Tartifume, — « sont couverts « de pierres précieuses, grosses comme œufs de « pigeon, et de perles... ; au fond et autour il y a « des lames de cuivre doré, damasquiné et por- « tant des figures d'évêques et de religieux, » avec une inscription en lettres d'or de huit vers hexamètres latins, qui vantaient sa doctrine, sa douceur, sa vigilance, sa probité. — Cette admirable œuvre d'art n'a pas été détruite par la Révolution, non plus que tant d'autres, mais dès 1723 par le Chapitre de la cathédrale, qui vendit à un fondeur cuivreries et statue pour les remplacer par une plaque de marbre noir. Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière parvint à recueillir pour lui la tête de la statue et la crosse en forme de serpent. Gaignières en a conservé trois dessins in-8° et in-4° du monument dans le Recueil d'Oxford, t. VII, f. 192-194 et Bruneau de T. en donne un aussi de sa façon. — On trouve encore à Angers en 1298 et 1299 un Jehan de Ville Oysel, chanoine de St-Maimbeuf, demeurant rue Saint-Julien, sans aucun doute de la famille du prélat, dont les armoiries restent ignorées.

Arch. de M.-et-L. G 759, et la Haie-aux-B.-H. G 870, f. 9 ; [illegible] St-Aubin, Déclarat. X, f. 2. — Mss. 636, f. 241. — Hauréau, *Gall. christ.* — *Répert. arch.*, 1863, p. 270. — — *Rev. des Soc. sav.*, 1872, p. 530 ; 1873, p. 140 bis. — Mss. 624 et 636. — De Farcy, *Not. arch. sur les tomb. des évêques*, p. 24. — *Rev. d'Anjou*, 1877, p. 1-20. — *Statuts du Dioc. d'Angers*, p. 3 et 411-423. — Brun. de Tartif., *Angers*, Mss. 871, p. 145. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 31. — D. Houss., XVI, 170. — *Rev. des Soc. Sav.*, 1872, p. 531 ; 1873, p. 140 bis. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 271.

Villot (le), f., c^ne de *Botz*, domaine acquis en 1436 par l'abbaye de St-Florent.

Villouet, f., c^ne de *Freigné*.

Vilneau (*Pierre*), né en 1749, reçu docteur en la Faculté de Montpellier le 28 juin 1765, est qualifié dans une attestation des notables en 1788 « célèbre médecin de Saumur ». Un arrêté des représentants du 10 octobre 1793 l'y fit entrer au Comité révolutionnaire, où on le voit traité bientôt de « modérantin » et menacé pour « sa morgue dogmatique » par Mogue, le commissaire de la Convention, qui reconnait pourtant son patriotisme et sa probité (22 frimaire an II), — puis traduit avec ses collègues au tribunal révolutionnaire de Paris par un décret du 8 messidor an II, que rapporta la loi du 22 thermidor suivant. Il vivait encore en 1816. — (*René*), était chargé en l'an IV de recueillir dans le district de Saumur les livres, tableaux, objets d'art pour organiser une Bibliothèque et un Musée.

Vilnière. — V. *Villenière*.

Vimairie (la), f., c^ne de *la Bohalle* (Cass.).

Vinaudière (la), ham., c^ne de *St-Sauveur-de-Land*. — En est dame Louise de la Poëze, veuve Guill. Prézeau, 1681 ; — (la Petite-), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Vinay (*Jean-Pierre*), né le 10 janvier 1786 à Rochefort-Samson (Drôme), attaché comme secrétaire intime en 1806 à l'évêque de Valence, promu au sacerdoce en 1810 et nommé vicaire de Romans, s'était fait surtout un nom par son zèle dans les missions de l'abbé Guillon, son ancien précepteur, du Père Gloriot et du Père Enfantin. Après la Révolution de juillet il vint chercher refuge à Angers, où résidait un de ses frères et où lui fut aussitôt offert le titre de chanoine honoraire. Il y est mort après 22 ans de ministère et de prédication le 25 décembre 1853. V. le *Maine-et-Loire* du 3 janvier 1854, article de l'abbé Deschamps. Son portrait est possédé par M. Salmon, notaire à Doué, son filleul.

Vincelot (*Michel-Honoré*), fils d'un boulanger de Saumur, où il est né le 13 février 1815, y fit ses études au Collège de la ville, et reçu bachelier, entra après une nouvelle année de philosophie à Angers au Séminaire et fut ordonné prêtre le 16 déc. 1838. Son titre universitaire le fit attacher dès 1839 à la pension ecclésiastique, dont la direction même, alors aux mains de l'abbé Lambert, lui échut après 1848. La maison, licenciée en 1859, devait rouvrir en 1863, réorganisée par les Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy, et il y accepta avec empressement les fonctions d'aumônier, qu'il remplissait depuis 1860 auprès des Ursulines. Sa cordialité, sa bonne humeur affectueuse en avait fait l'âme de la maison, et comme une des personnalités les plus populaires de la ville et des plus aimables à rencontrer. Il était depuis 1848 chanoine honoraire, désigné par l'évêque pour siéger au Conseil départemental de l'Instruction publique, membre de la Commission des Examens primaires, officier de l'Instruction publique. Il est mort à Angers d'une maladie de cœur, dont il souffrait depuis longtemps, le 20 avril 1877. Un petit monument, dû au sculpteur Bouriché, vient de lui être élevé (juillet 1878) par une souscription de ses anciens élèves, dans la chapelle du pensionnat. Dès le 15 mai 1877 l'abbé Crépon y avait prononcé son *Eloge funèbre*, qui est imprimé (Angers, Lachèse, 1877, in-8° de 63 pages,) et à la suite sont recueillis les articles que lui ont consacrés les journaux d'Angers, *l'Etoile* du 22, *l'Union de l'Ouest* du 27, et *le Maine-et-Loire* des 23 et 27 avril. — On a de lui *Tableau synoptique pour servir à l'étude de l'Ornithologie et de l'Oologie en Maine-et-Loire* (1854, Angers, Cosnier et Lachèse) ; — *A M. Aimé de Soland, secrétaire de la Société Linnéenne* (Ib., 1854, in-8° de 8 p.) ; — *Les Noms des Oiseaux expliqués par leurs mœurs ou Essais étymologiques sur l'Ornithologie* (Ib., 1864, 4ᵉ édit., 1872, 2 vol. in-8° avec grav.), ouvrage honoré en 1873 par la Société protectrice des animaux d'une médaille de vermeil grand module ; — *Réhabilitation du Pic-Vert ou Réponse aux observations d'un propriétaire sur l'utilité du Pic-Vert* (Ib., 1868, et 4ᵉ édition, 1869) ; — *Pro Carduele. Réponse d'un ornithologiste téléologien à un avocat de la Cour d'appel de Paris* (Angers, Barassé, 1874, in-8°) ; — *Essai d'une réfutation des théories*

Darwiniennes sur l'origine de l'homme (Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1874, in-8° de 37 p.).

Vincelotrie (la), c^{ne} de *Fontaine-Guérin*. — Anc. domaine de la fabrique de Baugé, à qui il avait été légué par Math. Simon, doyen de Ste-Croix d'Orléans, en 1621. Aliéné par ses héritiers à Guillot de Princé le 13 juillet 1647, le domaine fit retour à la fabrique par sentence du 28 mars 1670 et fut vendu nat^{t} le 13 thermidor an IV ; — (la Petite-), cl., c^{ne} du *Vieil-Baugé*.

Vincendelière (la), f., c^{ne} de *Combrée* ; — f., c^{ne} de *Cornillé* ; — f., c^{ne} de *Grez-Neuv.* ; — f., c^{ne} de *St-Crépin* ; — maison b., c^{ne} de *Vernoil-le-F*. — On y conserve une belle copie de la *Madeleine* de Mignard, dont les nudités ont été voilées par une touffe de cheveux postiches, et deux portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette provenant de Poligny.

Vincendière (la), f., c^{ne} du *Fuilet* ; — f., c^{ne} de *Gesté* ; — cl., c^{ne} de *St-Laurent-des-Aut*.

Vincent (*Jean-Baptiste-Victor-Augustin*), originaire de Chavagnes (Vendée), « artificier de « la ville d'Angers », mort dans l'explosion de son atelier, près l'ancienne église St-Michel-du-Tertre, le 17 décembre 1862, a publié : *Pyrotechnie. Importante découverte* (Angers, Cosnier et L., 1854, in-8° de 7 p.). Il y explique sa pratique, « laissant les chimistes à part », qui devait lui coûter la vie.

Vincent (*Jean*), « bon théologien, bien versé « en toutes bonnes lettres », disent les *Mémoires* de Duplessis-Mornay, t. I, p. 409, ministre protestant à Saumur en 1595, y meurt en avril 1599 de phthisie. — (*Philippe*), fils du précédent et de Claude Douchet, est présenté au Temple de Saumur le 22 septembre 1596. Il figure en mars 1618 sur la liste des étudiants en théologie de Genève et fut envoyé en 1626 comme ministre à la Rochelle. Le 28 octobre 1627, pendant la rébellion, il accepta de ses nouveaux concitoyens la mission d'aller requérir à la cour de Londres les secours attendus pour dégager la ville assiégée, et après s'être convaincu que sa cause était désespérée, il obtint du roi de France la déclaration d'amnistie pour les réfugiés (29 octobre). Il est surtout connu par ses vifs démêlés avec le P. Tranquille, capucin, et le jésuite Audebert et aussi avec le célèbre Amyrault, dont la doctrine de la soumission aux puissances répugnait à son esprit d'indépendance et de fierté. — Il mourut en ses fonctions de pasteur à la Rochelle le 20 mars 1651. — Outre des sermons restés manuscrits, on a de lui : *Récit au vrai de ce qui s'est passé au changement de religion fait par M. le marquis de Ville-Dieu. Item en l'abouchement qu'ont eu à ce sujet le sieur Tranquille, supérieur des Capucins de la Rochelle, et Ph. Vincent, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée en ladite ville* (Niort, J.-B. Bureau, 1631, in-12, de 178 p.). — *Lettre du sieur Vincent, responsive à une du sieur Tranquille, sur le subjet du libvre de M. de Champvernon*, intitulé *Défense des Droits de Dieu* (Saumur, J. Lesnier, et Is. Desbordes, 1634, in-12 de 64 p.). — *Extraict de quelques sermons touchant la cognoissance et interprétation de l'Ecriture Sainte avec la response à l'écrit d'un Récollet de la Rochelle* intitulé *Question théologique sur le 4e art. de la confession de foi* (Saumur, Lesnier et Desbordes, 1635, in-8° de 207 p.). — *L'Imposture confondue ou réfutation de la litanie blasphématoire, publiée depuis peu par un des docteurs romains sous le nom de ceux de la religion réformée* (La Rochelle, 1635, in-12 de 116 p.). — *Lettre du sieur Vincent... sur la conférence entre lui et le sieur Beaufès, l'un des jésuites... Item extraict de deux sermons sur la vocation des Pasteurs* (Saumur, J. Lesnier, 1640, in-12 de 78 p.). — *Réponse à xxxv demandes faites sous le nom d'un catholique Rochellois aux ministres de l'Eglise réformée* (1640, in-12 de 100 p.). — *Le Procès des dances, débattu entre Ph. Vincent, ministre du Saint Evangile de l'Eglise réformée de la Rochelle, et aucuns des sieurs jésuites de la même ville* (La Rochelle, Jean Chuppin, 1646, in-12). — *Traité des Théâtres* (La Rochelle, 1647, in-12 de 71 p.). — *Epistola historica ad Cabrisium* (Londres, 1648, in-8°). — *Recherches sur les commencemens et les premiers progrès de la réformation en la ville de la Rochelle depuis l'an 1534 jusqu'en l'an 1587* (Rotterdam, 1693, in-12). — Il avait laissé de nombreuses traductions en vers et un *Journal* de ses négociations en Angleterre dont de longs fragments ont été donnés par Mervault dans son *Histoire du siége de la Rochelle*.

Greffe de Saumur. — Arcère, *Hist. de la Rochelle*, II, 372. — Haag, *France prot.*, IX, 510. — Catalogue Chédeau et du pasteur H*** (Paris, Labitte, 1878). — Mer

Vincent. — V. *Vivant*.

Vincent (*Victor-Louis*), fils de Séb.-Al., serrurier, né à Angers, le 11 avril 1812, mort à Angers le 22 juin 1839. Infirme et sans fortune, il s'était créé par son intelligence et son travail une honorable aisance. Il était en dernier lieu agent appointé de la *Société Industrielle*. On a de lui un *Essai sur la statistique industrielle d'Angers* (1834, Launay-Gagnot, in-12 de 214 p.), écrit avec conscience et qui n'a pas été assez remarqué. La collection d'autographes de la Bibliothèque d'Angers, conserve ses lettres de l'auteur.

Maine-et-L. du 24 juin 1839. — *Bull. de la Soc.*

Vincents (les), ham., c^{ne} de *Chantocé* ; — f., c^{ne} du *Fuilet*.

Vindière (la), ham., c^{ne} de *St-Georges-du-Puy-de-la-G*.

Vindreau, bois, c^{ne} de *Miré*, appartenant aux Ursulines d'Angers et vendus nat^{t} le 28 avr. 1791 ; — f., c^{ne} de *Morannes*. — *Terra apud Vendreium* 1082-1102 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 92). — *Decima totius Vendrei ac Vendrium* 1082-1094 (Ib., p. 198). — *Terra que vulgo Vendreium dicitur* 1094-1102 (Ibid., p. 2..). — *Terra in Vendreium* 1155-1162 (Ibid.

p. 92). — *Possessio que dicitur Vindre in parochia Morenne* 1195 (Juigné-la-Prée, ch. or.). — Anc. domaine attribué par arbitres en 1195 à l'abbaye de St-Serge.

Vinetière (la), f., cne de *Fontaine-Guérin.*

Vinetterie (la), f., cne de *Parcé.*

Vinettes (les), h., cne de *Liré.*

Vinfrère (la), f., cne du *May.* — *La Vainrère* (Cass.). — *Les Vingt-Frères* (Et.-M.). — *Vinum Frigidum, Toscellus de Vino Frigido* 1121 circa (Cartul. St-Jouin, p. 31). — Domaine appartenant à la famille d'Andigné sur qui il fut vendu natt le 17 germinal an VI.

Vinière (la), f., cne de *Cholet.* — V. *Villenière.*

Vinouze, vill., cne de *la Chapelle-Saint-Florent.*

Vinsellière (la), cne d'*Angrie.*

Vinsonnière (la), ham., cne de *St-Laurent-du-Mot.* — Anc. fief et seigneurie relevant de l'abbaye St-Florent, dont est sieur Franç. Fleurie, écuyer, 1480, 1506, Jeanne Gabory, sa veuve, 1539 (C 105, f. 23), Ch. Boisineust, 1615, mari de Marguerite de la Porte, Jul. B., docteur-médecin d'Angers, 1663, Charlotte Boisineust, 1711.

Violaie (la), mon b. et f., cne de *Chazé-sur-Argos.* — En est sieur André Goullier 1631, René G. 1737; — f., cne de *la Pouèze.* — Acquise par Urb. Lebouvier, échevin perpétuel d'Angers, le 24 octobre 1710 sur Cl. Duchâtel, écuyer,; — appartenait aux xv-xvie s. à la famille Hamelin et donnait son nom à un fief dépendant de la baronnie épiscopale des Palais d'Angers; — en 1587 à Renée de Béon, femme de n. h. René de la Planche; — château, cne du *Louroux-Béc.* — Appartenait à dame Marie Bachelot en 1502, à Bertran Ernoul en 1504, — en ces derniers temps au général Ravi, V. *ce nom,* auj. à M. Yves Jallot, son petit neveu. — On y remarque sur les dépendances une vingtaine de gros chênes, dont cinq ou six énormes.

Violette, cne de *Neuillé,* anc. fief et seigneurie (E 166), avec chapelle fondée le 27 mai 1658 par René Levoyer.

Violette (la), mon b., cne de *Grez-Neuv.* — *La Voluta* (1er Cartul. St-Serge, p. 291; 2e Cart., p. 105 et 123). — Anc. fief et seigneurie, — autrefois avec manoir et chapelle, — dont est sieur n. h. René Valleaux, 1515, n. h. Ant. Vall. 1527, 1539, Jacq. Levoyer, qui y est mort le 25 novembre 1649, n. h. Claude-Armand-L. 1720, Anselme Bucher de Chauvigné, 1732, 1759, qui y réside, Ans.-René B. de Ch., ancien maire d'Angers, 1785. La terre relevait de la Bodinière (C 105, f. 228); — f., cne de *St-Lambert-la-Pot.*; — mon b., cne de *Thorigné,* dans le bourg, appartenant en 1671 à n. h. Cl. Foussier, avocat, qui y meurt le 28 mars; — auj. à M. Hervé-Benoist. L'habitation porte la date 1716 — et sur un joli cadran solaire en ardoise, on lit : *Dessiné et gravé par T.-D.-M.-G. Limier, prêtre, curé de Champteussé. Déclinant de 7 degrez, du midy vers l'Orient M.DCC.XVII.* — avec armoiries : *de ... au chevron de ... accompagné de 3 roses de ..., 2 et 1.*

Violette, famille de maîtres maçons-architectes saumurois, originaires et habitants depuis le xvie jusqu'au xviiie s., de St-Lambert-des-L. — (*André* et *Maurice*), 1476, à Saumur. — (*Etienne*), 1578, † le 26 avril 1584 à St-Lambert-des-L. — (*Etienne II*), fils du précédent, mari de Jeanne Bontemps, 1597, † le 7 mars 1632. — (*René*), restaure en 1614 et 1615, avec Innocent Couraudeau, Glagan et Ant. Freslon, l'église St-Pierre de Saumur, et en 1642-1643, avec Ant. Piochon, construit l'église de Russé. — (*André*), mari d'Espérance Dubuisson, 1633, refait en 1643 le grand autel de St-Pierre. — (*Charles*), mari de Florence Champeaux, 1644. — (*René II*), refait partie de l'aile droite et de la voûte de l'église écroulée le 6 décembre 1674, — et en 1691 les cloîtres de l'abbaye de St-Maur et le bâtiment en retour; — il construit par marché du 4 février 1660, l'autel de N.-D.-des-Agonisants de St-Pierre de Saumur. — (*Pierre*), veuf de Julienne Piochon, 1692. — Il est dit « maître « sculpteur » dans un acte qu'il signe à la Daguenière le 25 juin 1695 et « entrepreneur des ouvrages « du roi », dans son acte de décès le 29 février 1696, à St-Lambert-des-Levées. Il était âgé de 58 ans. — (*Jean*), entrepreneur des ouvrages du roi, mari de Marie Fougeau, 1696. — (*Pierre II*), fils de Pierre I. « architecte et entrepreneur des « ouvrages du roi », mari de dlle Anne Martineau, 10 janvier 1699). — (*André*), fils de Jean V. et de Marthe Chapelle, épouse à Fontevraud le 7 août 1703 la fille de l'architecte Claude Delamothe. L'abbesse assiste au mariage.

Violettes (les), cl., cne d'*Avrillé.* — 1759 (Et.-C.).

Violière (la), vill., cne de *Dénezé-sous-le-Lude*; — f., cne de *Meigné-le-Vicomte.*

Violonnerie (la), f., cne de *Parcé.*

Violteau (*Pierre*), maître menuisier, est dit résider au château de Brissac en 1671 et 1684, mari de Renée Gaschet.

Viennaie (la), f., cne de *Thorigné.* — *La Viaunay* (Cass.).

Vionnerie (la), f., cne de *St-Sauveur-de-Flée.*

Vionnet (le), f., cne de *Grugé-l'Hôpital* (Cass.).

Vionnière (la), f., cne de *Chaudefonds,* domaine de la famille Blouin xvi-xviie s. (E 631); — f., cne de *Huillé*; — cne de *Seiches,* V. *la Garenne.*

Vionnières (les), f., cne de *la Ferrière*; — ham., cne du *Longeron.* — Donne son nom à un ruiss , qui sort de l'étang dit de Tiffauges et s'appelle d'abord ruiss. de l'Etang, coule de l'O. à l'E., passe entre la haute et la basse Vionnière et se jette dans le ruiss. de la Digue, presque à sa rencontre avec la route Nationale, grossi à dr. du ruiss. de la Papandière; — (les Basses-), cl., cne de *la Ferrière.*

Viot (*François*), « professeur en l'art d'écri« ture, vérificateur et arithméticien » en 1677, à Angers. Touss. Grille possédait de lui un cahier Mss. in-fol. oblong de 24 ff. non compris le frontispice, ayant pour titre : *Tableau dans lequel*

on establit par une méthode claire et facile, fondée sur l'usage et sur la raison les règles certaines d'écrire correctement, etc.

Viot (*Michel-François*), fils d'un riche orfèvre d'Angers, après ses études au Petit-Séminaire d'Angers et quatre ans passés à Paris pour se perfectionner, revint à Angers se marier et prendre la suite des affaires de son père. Vif et remuant, faisant montre habile et usage généreux de sa fortune, il s'employa principalement à l'organisation du bataillon des Volontaires de la garde nationale, dont il était capitaine et qui fut bientôt après supprimé comme aristocratique. Elu successivement chef de bataillon, puis commandant à diverses reprises de la garde nationale, il reçut le 6 juillet 1792 du Conseil municipal la direction du Dépôt de l'artillerie. Du 30 avril au 29 mai 1793 il commandait en second l'armée de la rive droite de la Loire à St-Georges-sur-Loire. Quelques jours avant le siége d'Angers, il fut chargé de conduire à Paris les métaux d'or et d'argent provenant de la dépouille des églises, dont il avait surveillé la remise et l'inventaire. Au retour les représentants l'appelèrent au grade d'adjudant général de la garde nationale avec le commandement du campement de St-Lambert. « Sa grande fortune, dit Berthe, lui donnait « entrée partout. Il était en quelque façon le « meneur de la ville entière », à la municipalité aussi bien qu'au Département et chez les généraux. Mais bientôt, pris de goutte, il dut se démettre de toutes fonctions actives et rester cloué quinze ans, aveugle et perclus dans un fauteuil, réfugié dans les derniers temps à Pruniers sous le coup de terreurs maladives. Il y est mort le 8 juillet 1822.

Arch. de M.-et-L. Série L. — Berthe, Mss. 1069, p. 53.

Viqueur (le), f., c^ne^ du *Lion-d'A*. — *Leviscœur* 1637, *Liœvicœur*, *Livicœur* 1682 (Et.-C.). — Appartenait au XVIIe s. à la famille de Cerizay.

Vircheiacus. — V. *Verchers* (les).

Virdou (*Pierre*), en religion *Lézin de Ste-Scholastique*, né à Saumur, religieux profès des Carmes de Rennes le 10 mars 1619, meurt le 15 février 1674, après avoir rempli les premières charges de la province, au couvent des Billettes dont il était prieur. On a de lui : *Jésus-Christ le grand livre de la Sagesse, de la mort et de la vie chrétienne* (Paris, 1638, in-8°); — *Livre de la mort heureuse du chrétien* (Paris, 1643, in-8°); — *Opusculum de Scientiis religiose acquirendis tam divinis quam humanis* (Paris, 1664, in-24); — *Justitia christiana singulis hominum generibus jus seu officium exponens ex purissimis Scripturarum fontibus ad litteram*, etc. (Lyon, 1665, in-8°); — *Teoduli cum Teopisto congressiones duæ* (Nantes, 1667, in-4°); — *J.-C. vrai miroir de perfection* (Nantes, 1667); — les *Oraisons funèbres de Jacq. Maillé de Brézé* (Paris, 1643, in-12), — *de Françoise Roy, abbesse de Nyoiseau* (1644, in-8°), — *de Julienne d'Angennes, épouse de Jacq. de Maillé-Brézé* (Nantes, 1648), — *de M. de la Rocheposay, évêque de Poitiers* (Poitiers, 1651), *de M. de Cucé, président au Parlement de Rennes* (Rennes, 1670); — la *Vie de Philippe Thibault*, V. *ce nom* (Paris, 16.. in-12), — la *Vie de Ste Marie Madeleine de Pazzi* (Paris, 1669, in-24) et divers opuscules extraits ou traduits de livres mystiques.

Bibl. Carmel., t. I, p. 253. — Cl. Perry, *Hist. de Chalons*.

Vire-Bouton, vill., c^ne^ de *Chazé-Henry*.

Virée (la), vill., c^ne^ de *la Tour-Landry*.

Virelista. — V. *Gillettes*.

Virfolet. — V. *Villefollet*.

Viriduccos, nom inscrit sur une pierre trouvée à Coron.

Viriot (*Nicolas*), dit *le Lorrain*, maître architecte maçon, fut chargé en 1557 par l'Hôtel-Dieu d'Angers de la construction de l'autel de la Vierge, qu'il décora de son chef-d'œuvre, et en 157. par la Ville de la direction des maçons, sculpteurs et autres artistes enrôlés « pour les ouvrages : « l'entrée du duc d'Anjou ». — (*Jean*), son fils, figure en 1562 parmi les huguenots, qui avaient saccagé St-Maurice, et prit alors la fuite. On le voit pourtant en 1575 signer comme parrain le 16 juillet à St-Pierre d'Angers, et la même année y présenter son fils Noël au baptême. — *René*, mari de Madeleine Claude, 1593, installe le 17 avril 1597 une tombe armoriée en l'église St-Lambert-de-la-Poterie.

Virloin, ham., c^ne^ de *la Meignanne*. — *Nemus de Villa Loen* 1222 (la H.-aux-B.-H.). — *La mét. de Vireloin* 1666 (Et.-C.). — *Le bois de Virloin alias les Bois-Carreaux* (Censif). — Anc. domaine de l'abbaye St-Nicolas. — (le Petit-), f., c^ne^ d'*Avrillé*.

Virolais, chât. et f., c^ne^ de *Dénezé-sous-Doué*. — *Villareis*, *Villareys* 1270 (G Cure de Milly). — *Virallays* 1625 (Ibid.). — Ancienne maison noble, dont une famille au XIIIe s. portait le nom. — En est sieur Jean Audebert 14.. Guyon Papin, par sa femme Marie Audebert, 1460; — Jacq. de la Bouère, mari de Renée Papin, 1497, — Renée Papin, 1514, — Phil. de Vieuxmont 1565, — Franç. de la Tigeonière, par sa femme Radégonde de Lesperonnière, 16.. Pierre de la Touche, mari d'Urbaine de la Tousche, 1640. — Le fief était réuni à la fin du XVIIe s. à la terre de Trèves, dont il relevait jusqu'alors par l'intermédiaire de Cru et de Mézanger. — C'est aujourd'hui une jolie petite villa, à peine terminée en 1868 par M. de Fos, qui s'élève au milieu d'une vaste clairière de la forêt de Milly, accompagnée d'une belle ferme et d'un domaine de 168 hectares, pour la plus grande part en bois, qui s'étend sur Verrie et sur Meigné. — Il a changé de maître en 1872.

Virpelé (les), bois, c^ne^ de *Saint-Cyr-en-Bourg*, sur l'emplacement d'une ferme disparue depuis moins de cent ans. — *En Villep.r. joignant le chemin de Fontevraut à B..* 1527 (Champigné, t. II, f. 19). — *Les Virpelées* (Raimb.); — f., c^ne^ de *Gennes*. — *Le marais de Villepelée* 1559 (G Cure de St-Eusèbe). — *Villepellée* 1599 (Et.-C.). — Il

moulin de Villepelée 1624 (Ibid.). — Le moulin de Virpellée 1683 (Et.-C.).

Virtiniacus. — V. *Forges.*

Visselière (la), f., c^ne^ de *Brion.* — Anc. maison noble, dont est sieur Eustache Ledoyen, 1575, mari de René de Nesdes, n. h. Guill. Bobèche, fourrier ordinaire des logis du roi 1605, Jean de Girard, 1640, dont la veuve Marie de Jermy fut inhumée le 9 mai 1663 dans la chapelle de Sobs; — (la Petite-), f., c^ne^ de *Brion.*

Visseule (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré.* — *La terre et seigneurie de la Viceulle* 1539 (C 106, f. 42). — En est sieur n. h. René Perauld, 1539, Armand de Fayau 1700.

Vissieul (le), ham., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire.*

Vissoir (le), vill., c^ne^ de *Trélazé.* — En est sieur Jacq. Maunoir 1699, Math. Rénier, perrayeur, par acquêt en 1705.

Vitré, ham., c^ne^ de *Saugé-l'H.* — *Vivray* (Cass.). — *Le vill. de Vit.* 1631 (Et.-C.).

Vitres (les), f., c^ne^ de *Coron.*

Vitriniacus. — V. *Verrigné.*

Vivant (*Louis*), angevin, a donné une traduction du traité latin de Corn. Agrippa : *De l'Excellence de la femme et de la louange du sexe féminin* (Paris, 1578, J. Poupy, in-16). Roger, Bruneau et Lacroix du M., t. II, p. 65, l'appellent à tort, je crois, *Vincent.*

Vivantière (la), f., c^ne^ de *Fougeré.* — Anc. maison noble appartenant au XVIIe s. à la famille Dupont (E 465), à P.-Urb. Jarry en 1718.

Vivetière (la), cl., c^ne^ de *Pruillé,* domaine de la chapelle des Vignes, vendu nat^t^ le 21 avril 1791.

Vivien (*Jean*), « poëte angevin », résidait à Condac quand Jean de Vitel, d'Avranches, vint s'y réfugier et reçut de lui les premiers encouragements au culte des Muses françaises. Le jeune poète dans ses *Premiers exercices poétiques* (Paris, 1588, in-12), célèbre à plusieurs reprises son maître, dont le nom même n'est pas autrement connu.

Vivienne (la), m^in^, c^ne^ de *Soulaire-et-B.* — *La Viène* (Et.-M.). — *Le moulin de Vivianne* 1788 (Et.-C.). — *Vivienne* 1789 (Ibid.).

Vivier (le), f., c^ne^ d'*Andigné,* anc. domaine du prieuré, acquis en 1663 par Mathurin d'Andigné; — m^on^ b., c^ne^ d'*Angers* S., anc. domaine avec jardin, réservoirs, acquis le 5 mai 1745 des héritiers d'Anne Guinoiseau, veuve de Tessé, par le Séminaire d'Angers, sur qui il est vendu nat^t^ le 20 juin 1791 à la veuve Emery; — f., c^ne^ de *Bouchemaine*; — m^on^ b. et f., c^ne^ des *Cerqueux-s.-Passavant,* appartenant à M. Segris, ancien ministre. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est sieur n. h. Alex. Querrand 1627, Louis de Villeneuve, écuyer, mari d'Hélène des Guets, qui l'acquiert par décret judiciaire du 27 juin 1675; il y décède le 25 septembre 1710, âgé de 67 ans; — Ch.-Fr. de Villeneuve de Cazeau 1730. — Dans la chapelle seigneuriale, Guy de l'Estoile, chevalier, y épouse le 17 avril 1708 d^lle^ Rose-Françoise Lemercier de Chantepie.

Vivier (le), c^ne^ de *Chavagnes-s.-le-L.*; — f., c^ne^ de *Chigné*; — c^ne^ de *Cheffes* V. *Viviers*; — f., c^ne^ de *Contigné.* — *Vivarium* 1282. — Anc. maison noble avec cour et douves au XVIe s. dans la mouvance de Juvardeil. — En est sieur Raoul Lebreton 1282, n. h. Pierre de Giquel, mari de Françoise Bonvoisin, 1539, Jean Fouasse, avocat, 1552, Ant. Benoist, sergent royal, son gendre, 1600, 1602; — Philippe Barotin, avocat, par acquêt du 24 avril 1607; — Vincent Viot par acquêt en 1681 de Jaquine Chauvin. — Sa fille l'apporta à Verdier de la Miltière; — cl., c^ne^ de *Daumeray*; — ham., c^ne^ de *Denée.* — *Les marais du Vivier* 1526 (E 493). — En est sieur Jean Dolbeau, licencié ès-lois, en 1564; — le domaine est réuni plus tard à la terre de Souvigné et vendu nat^t^ le 1er thermidor an IV; — f., c^ne^ de *Durtal*; — ruiss., né sur la c^ne^ de *Jallais,* traverse la Jubaudière, se jette dans l'Evre; — 650 mèt. de cours; — ham., c^ne^ de *Joué-Etiau*; — h., c^ne^ de *Lézigné.* — Anc. fief et seigneurie avec maison noble relevant de Longchamp, domaine et résidence en 1540 de François de la Jaille; — Jean Dohin de la Vallaisière en 1561 par acquêt du 15 février sur René de la Jaille (E. 2093); — en est sieur n. h. Jean-Vincent de la Porte 1598, qui y meurt le 25 mai 1607, en léguant le domaine à la paroisse pour la fondation d'un collége qu'il dotait en outre de 100 livres de rente sur la ville de Paris. Il appartenait en 1674, sans doute par achat, à Franç. de la Rochefoucault et fut vendu nat^t^ le 9 vendémiaire an III sur ses héritiers; — f., c^ne^ du *Louroux-Béc.* — En est sieur n. h. Pierre de la Renardière 1607; — f., c^ne^ de *Mouliherne,* vendue nat^t^ sur Cl.-Marie Billon le 5 messidor an IV; — f., c^ne^ de *la Pélerine*; — ham., c^ne^ de *St-André-de-la-M.*; — f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois,* anc. domaine du prieuré de la Haie; — cl., c^ne^ de *St-Martin-du-Bois*; — f., c^ne^ de *Vézins.*

Vivier (le), chât., c^ne^ de *Villemoisant.* — Anc. terre seigneuriale des paroisses de Villemoisant et de St-Sigismond. — En est sieur Thib. de Lépine, chevalier, 1405 (E 109), Louis d'Escoublant 1571, qui y meurt le 18 septembre 1601, Renée Landais, sa veuve, morte le 2 février 1609, Michel d'Escoublant, mari de Renée de Brie, 1603, Pierre d'Esc., mari d'Anselme de la Ronsardière, 1634, Phil. de St-Offange, mari de Madeleine Delaunay, 1685, mort à Angers le 12 mars 1694, Phil. de St-Offange, mari de Catherine Courtin, 1695, Ant. Dupont, mari d'Anne Béchais, 1740, mort à Angers le 12 février 1756, Séb.-Jos. d'Avoines, 1756, Gabr.-Franç. Amys du Ponceau, mari de Françoise Cassin, 1775, 1785, sa veuve 1788.

Vivier (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ de *Grez-Neuv.* — En est sieur Claude Nau, écuyer, 1631, Leroy de Mancy, 1780, sur qui la terre est vendue nat^t^ le 17 fructidor an IV; — f., c^ne^ de *Saint-Jean-de-Linières.*

Vivier-au-Loup (le), auberge, c^ne^ de *Chambellay.* Quatre patriotes y furent fusillés en l'an III par les chouans.

Viviers, m^on^ b. et f., c^ne^ de *Cheffes*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, relevant de Juvardeil par l'intermédiaire de Fontaine. — En est sieur Jean Desmoulins 1380, Franç. de la Jaille 1533, Pierre Auvé 1535, par sa femme Louise Haton. Un bel écusson parti à leurs armes, remplit le D initial, orné d'enluminures, qui pare le début de l'aveu, rendu en 1538 pour le « logis « ancien avec quatre autres corps de maison », les grands bois, le pressoir banal; — Pierre Haton, 1560, 1576, — Renée de Charnacé, sa veuve, 1579, qui légua la terre le 22 juillet 1604 aux deux nièces de son mari, Barbe d'Aulnières, femme de Pierre du Bellay de la Courbe, et Anne d'Aulnières, veuve de Vincent Dupré, en se réservant l'usufruit dont elle jouissait encore en 1617, — Renée des Rotours, veuve de René de Montesson, 1627, inhumée dans l'église de Bierné le 20 octobre 1633, — Charles de Montesson, chevalier, mari de Marie Prévost de St-Cyr, 1644, qui le 11 juin de cette année vend la terre à messire François Lanier, conseiller ordinaire du roi en ses Conseils d'Etat et privé. Cette acquisition était faite au profit du Chapitre de Saint-Martin d'Angers, qui avait cédé en échange à Lanier tout le fief que possédaient les chanoines dans la baronnie de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Elle fut ratifiée le 14 mars 1646 par le seigneur de Juvardeil.

Arch. de M.-et-L. E 348; 2629; G 1084-1099. — Arch. comm. de Cheffes.

Vivy, canton et arrond. de Saumur (8 kil.); — à 51 kil. d'Angers. — *Vi? Vicus?* XIe s. (St-Serge). — *Ad Veterem Vicum terra cum collibertis* 1010-1031 (1er cart. St-Serge fol. 11). — *Vetus Vicus* 1248 (H Breuil-B., ch. or.). — *Parochia de Veteri Vico* 1421 (Bilard, Arch. de la Sarthe, II, 621). — *La prée, le port de Vielvi* 1449 (G Saint-Pierre de Saumur). — *Vielvy* 1472 (G 814, f. 71). — *Vievy* 1476 (G Blou). — *Vetus Vicus alias Vievy* 1501 (G Evêché). — *Le port de Vielvy* 1497, *de Visvy* 1523 (G Cure St-Lambert-des-L.). — *La paroisse de Viefvy* 1539 (C 105, f. 298), 1594 (E 1153). — *Vielvy* 1597 (St-Martin-de-la-Place, Et.-C.), 1605, 1644 (Vivy, Et.-C.). — *Vifvy* 1621 (Ibid.). — *Vieilvy* 1685 (Pouillé Mss.). — Dans la vallée de la rive droite de l'Authion, — entre Neuillé (4 kil. 1/2) à l'E., Allonnes (7 kil.) au S.-E., St-Lambert-des-L. (7 kil.) au S., Blou (3 kil. 600) au N., Longué (8 kil.) à l'O.

La route nationale de Bordeaux à Rouen y pénètre du S.-O. au N.-E. en traversant l'Authion et trois petites boires et tout aussitôt se brise dans la direction du S.-E. au N.-O. en détachant vers N.-E. la route départementale de Saumur au Lude et vers l'E. la route départementale de Saumur à Tours.

L'Authion, qui descend du S.-E., limite tout du long vers S. et concentre en aval du vieux bourg l'affluent de ses diverses sources, qui le rend dès lors navigable. — Y passe à l'opposé vers N. le ruiss. de la Fontaine-Suzan, qui descend de Neuillé.

En dépendent les vill. et ham. des Coutures (14 mais., 50 hab.), de l'Oucheraie (59 mais., 176 hab.), de Séneçon (13 mais., 43 hab.), des Monteaux (33 mais., 114 hab.), des Basses-Rivières (18 mais., 68 hab.), du Ciron (15 mais., 55 hab.), de la Russie (28 mais., 75 hab.), du Port (21 mais., 71 hab.), du Vieux Bourg (20 m., 51 hab.), des Hautes-Rivières (9 mais., 35 hab.), de Champrobin (12 mais., 51 hab.), de la Roche (25 mais., 92 hab.), de Mauquartier (15 mais., 58 hab.), des Aillers (23 mais., 78 hab.), des Saudières (41 mais., 104 hab.), et les châteaux de la Ronde, de Nazé, des Coutures, des Bu-sauges et de Champrobin.

Superficie : Primitivement de 2,380 hect. elle a été réduite à 2,200 hect. par la loi du 25 juin 1841, qui en a détaché les cantons des Roches et de la Roche au profit de Neuillé. La Carte Cantonale indique donc à tort 3,471 hectares.

Population : *218* feux, *996* hab. en 1720-1726. — *1,276* hab. en 1790. — *1,433* hab. en 1831. — *1,320* hab. en 1841. — *1,300* hab. en 1851. — *1,428* hab. en 1856. — *1,404* hab. en 1861. — *1,344* hab. en 1866. — *1,317* hab. en 1872. — *1,326* en 1876.

Le bourg s'élevait jusqu'à ces derniers temps sur le bord même de l'Authion, dans l'isolement d'une région basse et marécageuse, devenue à peu près inhabitable. — Dès 1832, par acte du 19 février, la commune acquit dans la partie haute et plus centrale du territoire, sur le bord de la route nationale de Bordeaux, un terrain pour y construire la *Mairie*, dont les travaux furent adjugés le 20 mai suivant. L'emplacement, dépendant du clos des Trois-Cocardes, se trouvait choisi dans le village des *Deux-Sœurs*, ainsi nommé, de l'enseigne d'une hôtellerie, fondée en 1793 et transformée depuis en une jolie habitation. — En 1846, par adjudication du 22 novembre, sur un terrain de l'autre bord de la route, à une centaine de mètres vers l'E., donné par les époux Bouju le 17 octobre 1843, s'éleva l'*Eglise* neuve en style roman (archit. Joly-Leterme), simple nef avec chapelles de St-Joseph et de la Vierge, formant transept, chœur rond, dont le fond s'éclaire d'une double fenêtre, avec médiocres vitraux, *St Paul*, patron de la paroisse, et *St Charles Borromée*. Une gracieuse *Sainte Famille*, du XVIIe s., est à signaler, bien préférable à la prétentieuse *Crucifixion* moderne qui s'étale dans la nef.

Le *presbytère* s'y ajouta en 1851; — et le cimetière fut transféré tout à portée en 1853 sur le chemin de Neuillé.

L'*Ecole* laïque *de garçons* occupe une partie de la maison de la mairie; — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), accostée vers S. d'un carré de hauts et beaux sapins; — salle d'*asile*, construit en 1857.

Un bourg nouveau, avec ses édifices communaux renouvelés, s'est ainsi élevé tout entier et a imposé son nom au village transformé par un double alignement, sur une longueur de 3 à 400 mètres, aux deux bords de la route, d'habitations blanches et neuves, à un seul étage, d'un

|uelques-unes de jolie apparence (72 mais., '2 mén., 205 hab.), à portée de deux ou trois :hâteaux. — Une *Assemblée* s'y tient depuis 840 le 1er dimanche de juin, une autre de noindre importance le dimanche après la St-Paul 25 janvier).

Perception d'Allonnes. — *Bureau de poste* le Saumur.

Commerce de chanvre, froment, fruits, foins; - élève de vaches et de porcs.

Le Vieux-Vivy reste abandonné dans sa soliude. L'ancienne église, d'une seule nef, sans .iles, se terminait par un chœur en hémicycle, croulé en 1644, reconstruit et solennellement réni le 29 mars 1722. Elle avait été carrelée et urexhaussée de plus d'un mètre en 1719, sans hance aucune d'être mise ainsi à l'abri des crues. l n'en reste plus d'autre trace qu'un emplacement riangulaire, au devant de l'ancienne cure, petite naisonnette avec jardin traversé par une boire ive de l'Authion; — à côté, le cimetière ancien, endu le 11 novembre 1860, est transformé en arré de luzerne; — vis-à-vis, au carrefour des hemins de la Ronde, de Saumur et de la Présaie, ıne base antique porte un fût formé de quatre olonnes accouplées, que surmonte un chapi:eau avec la date 1690 et au-dessus une croix recque avec la date 1861, le tout en granit.

Une des grandes voies d'Angers à Tours par la ive droite de la Loire traversait la vallée et de O. à l'E. tout le territoire de Vivy, à quelques nètres au N. de l'ancien bourg. Le tracé en était ncore parfaitement reconnaissable il y a quelques rente ans, — sans qu'il faille fausser l'étymoogie du nom du pays, dont le radical n'est pas *'ia* mais *Vicus*. Divers fragments antiques de oteries, de vases, de meules à bras, des cercueils en pierre coquillière ont été trouvés aux lentours. On a recueilli notamment sur la méairie de la Gagnerie, dont a été détaché l'emlacement de l'église neuve, des monnaies impéiales qui n'ont pas été décrites. Sur ces données, ı Commission de Topographie des Gaules, rectifiant :s éléments, suivant elle, discordants de la carte e Peutinger, place ici la fameuse station *Rorica*, V. *ce mot*, qui me paraît rester encore à éterminer. — Aucun renseignement n'existe ur la fondation de la paroisse. Elle doit dater es premiers temps, puisque le bourg était réputé ar son nom même antique entre tous. Aucun estige intéressant n'a été fourni par la destruction e la vieille église, dont partie des matériaux a :ouvé emploi dans la construction de l'édifice ouveau.

La cure était au XVIIe s. au plein droit de évêque d'Angers.

Curés : Gervais *Ludière*, 1534. — Geoffroy *e Thory*, † le 11 août 1543, curé en même :mps de St-Martin-de-la-Place. — Michel *Véellé*, 1573. — Jean *Bellon*, mort en sa cure et ıhumé le 13 juin 1597 dans l'église de Saint-[artin-de-la-Place. — Jacq. *Touzé*, 1604. — imon *Connin*, 1605. — P. *Mauxion*, 1614. — illes *Fortin*, 1616, 1624. — Simon *Connin*, 625, qui résigne en 1643 et meurt le 23 mars 1644. — Urbain *Suzanne*, ancien vicaire, mai 1643, † le 18 août 1650. — E. *Baudry*, septembre 1650, octobre 1656. — Et. *Delalande*, décembre 1656, † le 10 juillet 1662. — Pierre *Chevallier*, 1668, janvier 1672. — Louis *Gaultier*, juillet 1672, qui résigne en décembre 1675 et meurt le 5 janvier 1676. — Charles *Sabourin*, 1676, † le 17 avril 1686, âgé de 45 ans. — Mathieu *Avril*, avril 1686, † le 7 décembre 1739, âgé de 52 ans. — Franç. *Delouche*, ancien vicaire de Notre-Dame de Chalonnes-sur-Loire, 27 décembre 1739, † le 15 mars 1711. — Pierre *Terrier*, 1er avril 1711, † le 25 octobre 1734, âgé de 53 ans. — René *Geillard*, décembre 1734, † le 30 septembre 1757, âgé de 60 ans. — Guill. *Brunet*, novembre 1757, † le 4 novembre 1782, âgé de 60 ans. — Jacques *Saillant*, 22 décembre 1782, prête les deux serments le 6 février 1791 et 11 août 1792 et signe jusqu'au 21 octobre 1792. C'est sur sa motion que l'Assemblée des électeurs réunis à Angers en 1790 se termina par un *Te Deum* et vota des remerciements publics au président. Dès l'évacuation de Saumur par les Vendéens, il fut dénoncé au Comité révolutionnaire pour ses agissements suspects pendant l'occupation, arrêté le 3 juillet 1793 à Vivy, interrogé le 18 et malgré ses protestations patriotiques, maintenu prisonnier. Elargi, puis de nouveau arrêté à Vivy le 22 août, il s'évada. On le voit faire sa soumission le 16 nivôse an III, puis de nouveau retourner aux rebelles en l'an IV. En ventôse an IV il est dit employé dans un bureau à Orléans et écrit le 19 octobre 1795 à la municipalité de Vivy pour l'informer qu'il vient de rétracter le 28 août les serments qu'il avait prêtés, en attendant que les circonstances lui permettent de revenir, « comme les Ambroises », au milieu de ses paroissiens. L'évêque Montault l'appela dès la restauration du culte à siéger en son Chapitre de St-Maurice d'Angers, où il est mort le 9 mars 1831, dans la maison occupée plus tard par le docteur Dumont. Sa bibliothèque a été réunie à celle de l'Evêché. Son portrait était encore conservé en 1870 chez M. Sailland, dans la Doutre.

On trouve en 1655 un maître d'école, ou comme dit le registre, un *magister*, Michel Texier, prêtre.

La paroisse qui dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Saumur, faisait partie de la châtellenie de Neuillé, dans la mouvance de Saumur. Le seigneur était qualifié fondateur de l'église avec droit de litre le long de la nef et d'armoirie dans le principal vitrail du chœur. Il avait un privilége absolu de port, bac et passage de l'Authion, une lieue en amont et en aval du bourg. Les habitants étaient exempts de tout péage mais à charge des corvées pour la réfection des charrières; ils devaient de plus au seigneur un pain à Noël et demi-douzaine d'œufs à Pâques. Servitude et privilége furent supprimés par la construction de la nouvelle levée qui traversait les marais et l'Authion et qui par suite fit déserter le passage.

Maires : P. *Lamiche*, démissionnaire le 10 août 1803, pour rentrer dans le clergé actif, dont il avait fait partie. — *Quesnay de Saint-Germain*, nommé le 21 nivôse an XII, refuse. — Pierre *Lamiche*, est continué en ses fonctions qu'il n'avait pas encore abandonnées. — Jacq. *Bernard de la Roche*, 2 janvier 1808. — Jos.-Henri *B. de la Roche*, 5 juin 1811. — Hilaire *de la Chapelle*, 27 janvier 1815. — P. *Lamiche*, avril 1815, installé le 15 juin. — *De la Chapelle*, 12 juillet 1815. — Ch. *Trouillart*, 30 novembre 1830. — Pierre *Mercier*, 1845. — Charles *Trouillard*, 22 juillet 1852, installé le 28. — El.-Ch. *Beaumont*, 1861, démissionnaire en 1871. — Ch. *Trouillard*, élu le 23 juin 1871, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 194; E 166-169; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1863, p. 215. — Pour les localités, voir, à leur article, *Rabaut, la Présaie, Champrobin, Nazé, la Ronde, les Coutures, les Bassauges*, etc.

Voctière (la), h., c^{ne} de *Chantoceaux*.

Vœudrain, ham., c^{ne} de *Gesté*.

Voide (le), c^{on} de Vihiers (3 kil.), arrond. de Saumur (40 kil.); — à 41 kil. d'Angers. — *Villas duas quarum una vocabatur villa Fabrensis, altera Vosda* VIe s. (Bolland, Janvier, II, p. 331). — *Villa que vocatur Vosda cum ecclesia* XIe s. (Cartul. St-Maur, ch. 42). — *In territorio Vieriensi apud villas Fabrensem et Vosdam due ecclesie in honore Sancti Petri sacrate* 1105 (Ibid., ch. 25). — *Parochia de Vodio* 1297 (Pr. du Coudray-Montb., ch. or.). — *Le Voesde* 1491 (G Cures). — *Le Voisde* 1874 (Carte Cantonale). — *Le Voide* 1878 (Postes, Annuaire, Et.-M.). — Au sommet de hauts coteaux (90-145 mèt.), dominés vers S.-O. par la crête de la Salle-de-Vihiers; — entre Montilliers (4 kil. 1/2) à l'E. et au N.-E., Gonnord (9 kil.) au N.-O., la Salle-de-V. (9 kil.) à l'O., Coron (10 kil.) au S.-O., Saint-Hilaire-du-Bois (5 kil.) au S., Vihiers au S.-E.

Le chemin de grande communication de Vihiers à Rochefort franchit, tout au sortir de Vihiers, puis longe quelque temps la rivière du Lys, et au point même où le chemin d'intérêt commun de la Butte-d'Erigné, qui a remonté tout du long du N. au S. la rive droite, le rejoint, il se détourne vers N.-O. pour gravir la côte et traverser le bourg et le centre du territoire. — A la pointe extrême vers S.-O., passe sur 2,300 mèt. la route nationale de Saumur à Nantes.

En bordure descendent du S. au N. tout du long, — vers l'E. la jolie rivière du Lys, aux rives sinueuses et ombragées, — vers l'O. le ruiss. de l'Arcison que rejoint au milieu de son parcours, le ruiss. des Coutelleries, né sur la commune, ainsi que son autre affluent, le ruiss. du Sénil, et le ruiss. de la Grange, affluent du Lys.

En dépendent les ham. et vill. de la Bilangerie (5 mais., 19 hab.), de Précerron (4 mais., 16 h.), du Pressoir (5 mais., 15 hab.), de l'Echasserie (3 mais., 11 hab.), de la Barrée (7 mais., 19 h.), de Beauvais (4 mais., 12 hab.), du Coteau (4 m., 14 hab.), du Boisblet (3 mais., 14 hab.), des Tesnières (8 mais., 25 hab.), de Gâtine (5 mais., 18 hab.), des Touches (6 mais., 22 hab.), de la Rivière (3 mais., 10 hab.), du Vieux-Pré (4 m., 13 hab.) 44 fermes ou écarts.

Superficie : 2,382 hect., dont 170 hect. en vignes, près du triple d'il y a 40 ans, — et 20 hect. en bois.

Population : *146* feux en 1720. — *180* feux en 1789. — *825* hab. en 1793. — *869* hab. en 1831 — *920* hab. en 1841. — *983* hab. en 1851. — *948* hab. en 1856. — *901* hab. en 1861. — *886* h. en 1866. — *837* hab. en 1872. — *790* hab. en 1876, — en décroissance rapide et constante, et réduite depuis 25 ans de plus d'un cinquième, — dont *260* hab. (87 mais., 89 mén.) au bourg.

Perception et *Bureau de poste* de Vihiers.

Mairie avec *Ecole* laïque *de garçons*, acquise le 13 septembre 1848. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, sous le vocable de St Pierre (succursale, 26 décembre 1804), avait été totalement incendiée et en partie démolie pendant la guerre ayant servi tour à tour de retranchement aux Bleus et aux Vendéens. La nef et les deux ailes ont été reconstruites en 1842-43 (archit. Duvêtre en style du XVe s. comme le chœur, sans que rien y subsiste à signaler d'intéressant.

Le *presbytère*, incendié comme elle et restauré, y attient vers N.-E.

L'ancien *cimetière* a été aliéné le 24 avril 184[illegible]

Nulle trace celtique connue. Les grandes voies tout au moins de la Salle, de Gonnord, de Thouarcé vers St-Hilaire-du-Bois, traversaient le territoire. Dès le VIe s. l'agglomération constituait une des villas du roi d'Austrasie, Théodebald, qui en fit don à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire. L'église, sans doute une des premières bâties dans ces parages, était retombée bientôt en mains laïques et fut restituée dès le XIe s. aux Bénédictins, à qui l'évêque de Poitiers en confirma la possession en 1105. Elle formait à cette époque avec les maisons voisines, un petit groupe entouré d'un fossé. Rien d'ailleurs ne parle plus d'elle et les religieux semblent l'avoir de bonne heure aliénée, gardant seulement à l'extrémité de la paroisse le petit prieuré du Coural.

Les Registres de la cure existent depuis 1606

Curés : Jean *Bretouin* ou *Berthome*, 14[illegible], 1491. — Raoul *Cartier*, 1509, 1533 (E 1159). — Séb. *Devin* ou *Dabin*, étudiant en l'Université de Paris, 1548. — René *Morin*, 1585, qui rédige son testament le 16 juillet. — Ant. *Lep*[illegible], 1599. — Madelon *Chabot*, prieur de Gonnord 1611. — Louis *Duveau*, 1618. — Michel *Abelard*, docteur en théologie, 1635. — Pierre *Richard*, 1640. — Pierre *Roullet*, inhumé le 13 octobre 1661 à Tancoigné. — V. *Bibard*. 1662. — P. *Tallandeau*, 1670, 1674. — Antre *Le Sercilier*, 1679, 1699. — Franç. *Ruffin*, novembre 1699, † le 4 novembre 1710. — J. *Besnard*, 1711, juin 1719. — Jean *Gillot*, novembre 1719, 1726. — *Chédevergne*, 1622. — V. *Sarin*, 1745, qui passe en 1750 à la cure des Cerqueux sous-Passavant. — René *Déniau*, 1758 — P. *Temple*, 1760. — *Hervé*, juillet 1760 — Franç. *Brégeon*, 1763, 1772. — J.-L. *Joullain*.

1776, mai 1789. — Mathurin *Bodin*, juillet 1789, 27 mai 1791. Il s'embarque pour l'étranger le 19 décembre 1792, à Nantes. — R. *Gourdon*, juin 1791.

La paroisse faisait partie de la baronnie de Vihiers et dépendait de l'évêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, plus tard de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel d'Angers. Elle n'avait ni communaux ni autre industrie que sept moulins à vent et un moulin à eau. Le territoire appartenait en grande partie aux seigneurs du Coudray-Montbault, de la Gaucherie et de la Frapinière et restait tout infesté de mendiants

Maires : Michel *Choloux*, médecin vétérinaire, 1790, qui ayant présidé le Comité révolutionnaire pendant l'occupation vendéenne, fut arrêté à Saumur et fusillé à Doué le 6 nivôse an II. — *Jahan*, 1er fructidor an VIII, † en 1810. — Pierre *Blin*, 6 septembre 1810. — Jacques *Souchet*, 23 janvier 1816, installé le 10 juin. — Jacq. *Bompas*, 15 novembre 1830, qui faillit être assassiné dans sa maison par les Chouans le 19 juillet 1831, démissionnaire le 20 décembre 1834. — Jacq. *Gourichon*, 20 décembre 1834, à titre provisoire, installé à titre définitif le 28 février 1835. — Louis *Réveillère*, 26 novembre 1840, installé le 6 janvier 1841, † en août 1856. — Et. *Chesneau*, 12 août 1856, installé le 7 septembre 1875.

Arch. de M.-et-L. C 194; H St-Maur. — Greffe de Saumur, où se trouvent, déposés en double par erreur, les anciens registres de la paroisse. — Déniau, *Hist. de la Vendée*, I, 517. — Pour les localités, voir, à leur article, *les Touches-Paineau, Parigné, les Molons, le Tail-Charruau, le Coudray-aux-Roux, Riou*, etc.

Voie (la), f., cne du *Lion-d'Angers*. — *La Vaye* 1604, *la Voyaye* 1610 (Et.-C.). — *Lavais* (Cass.). Sur la voie antique de Grez à Gené par le Perrin et la Chaussée ; = ham., cne de *Rochefort-s.-L.* — *Vinee apud la Voie* 1319 (H Ronc., Rochefort) ; = cne de *St-Florent-le-Vieil*. — Anc. moulin à vent déjà détruit en 1782 ; = f., cne de *St-Hilaire-du-Bois* ; = min à eau, cne de *St-Laurent-du-Mot*. Il existait, antérieurement au XVIIe s. deux moulins, l'un à blé, l'autre à seigle, dans un même logis, tous deux détruits, et que le prévôt fit rétablir, en les arrentant, en 1603 (St-Flor., F 3). — Le logis est dit joindre « le grand chemin tendant du Ménil à St-Laurent » en 1648. — Math. Avril, marchand meunier, l'acquiert en 1712 de René Boisdron ; = mins, cne de *St-Rémy-en-M.*, près le Grand-Perray ; = cne de *St-Silvin*.

Voie (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Beaupréau*. — *La Grande, la Petite Voue* (Cass.) ; = cne de *St-Clément-des-Levées*. — *Herbergamentum de la grande Voye, — locus qui dicitur gallice La grande voie* 1378 (H Saint-Aubin, Sous-Aumônerie, t. I, f. 6).

Voillemont (*Pierre*), fils de Pierre V. et d'Elizabeth Noël, né à Troyes (Aube), le 15 mars 1750, y entra à l'âge de six ans à la Psallette de la collégiale Saint-Etienne où à 11 ans il faisait exécuter des ouvrages de sa composition. Il fit néanmoins ses études pour prendre la prêtrise, et ordonné prêtre à 21 ans, revint diriger en 1771 la maîtrise de la collégiale où il avait d'abord chanté. Entre temps il allait jusqu'à Paris, prendre des leçons de Girault, le maître de chapelle des Innocents, qui, lorsqu'il céda sa place à l'abbé Roze, de la maîtrise d'Angers, désigna pour lui succéder son jeune élève au Chapitre de St-Maurice. — Reçu en avril 1775, il y débuta par un *Salve Regina* et un *O filii* de sa façon. Le Chapitre reconnaissant lui accorda le 28 mai 1777 un congé de trois mois pour aller à Paris « à l'effet d'y perfectionner ses connaissances dans la musique « et la composition », avec promesse d'une gratification de 120 liv. quand il aurait montré au retour qu'il était revenu « plus capable de « composer de bonne et nouvelle musique ». Chaque année depuis lors, aux principales fêtes, la cathédrale célébrait quelque solennité artistique qui devenait le rendez-vous de toute la ville. Le *Salut*, que donna le maître en 1786, passait surtout pour un chef-d'œuvre. En 1788 il se présenta à Notre-Dame de Paris, pour remplacer en la maîtrise le célèbre Lesueur, et sortit vainqueur contre 47 concurrents. Mais sur les instances de l'évêque et de ses amis d'Angers, il consentit à y rester, moyennant un dédommagement, que le Chapitre, « considérant ses talents, « sa conduite, ses bonnes mœurs et son bon « caractère », lui accorda sous la forme d'une pension de retraite de 800 liv., garantie à 50 ans d'âge (17 mars 1788). La Révolution venue, il accepta, tout en gardant sa charge, le titre de vicaire de l'évêque constitutionnel et devint bientôt l'organisateur de toutes les grandes cérémonies publiques. Dès le 11 octobre 1792, sur la prière du Département et « pour témoi- « gner à ses concitoyens combien la gloire « de la République le touche et l'anime », il fait un appel « à tous ses camarades en général qui « ont de la voix » et annonce qu'« il se fera un « vrai plaisir de leur apprendre avec douceur et « avec toute la patience possible ». Il s'agissait de « donner à l'hymne des Marseillais l'éclat le « plus solennel ». Dès le 4 frimaire an II il s'était marié et était en l'an III secrétaire du District d'Angers, en l'an V employé comme commis-chef dans la manufacture Joubert-Bonnaire, et en l'an VI dans les bureaux de l'administration centrale, sans cesser de s'employer à tous les services que lui demandaient la célébration des fêtes décadaires et les *Te Deum* des victoires. — En l'an V la Ville l'avait chargé d'organiser un corps de musique, qu'il forma avec les amateurs et les professeurs de la ville et qui avait sous sa direction la musique des écoles et celle de la garde nationale. V. *ci-dessus*, t. I, p. 95. — A part et pour les jouissances discrètes de salons d'amis s'était constitué sous sa présidence un *Concert d'amateurs*, groupe de chanteurs ou d'instruments à cordes, qui en 1806 s'agrégea à la Société philharmonique. L'artiste restait le maître honoré de tous, dont l'autorité incontestée maintenait alors une cor-

diale entente dans ces réunions si facilement agitées et qui devaient après lui bien vite se désunir. Il mourut à Angers le 1er juin 1814, veuf d'Andrée Marguerite Roy. Au service d'honneur célébré le 21 juin furent chantés sa *Messe des Morts* très-admirée, et un *De Profundis* écrit pour la cérémonie par Boyer, V. *ce nom*, l'organiste de St-Maurice. — Voillemont laissait un nombre considérable de compositions religieuses ou patriotiques, dont le Recueil manuscrit fut légué par lui à l'administration de son *Concert d'amateurs*. Son portrait au pastel était conservé par Fêtu, V. *ce nom*, un de ses anciens élèves

Arch. de M.-et-L. G 269-273 et Série L. — Mss., 1031, p. 64. — *Almanach* de 1800. — Blordier-Langlois, *Angers et le Département*, II, 94. — *Affiches* des 11 octobre 1792 et 17 août 1807. — *Maine-et-Loire* du 23 juin 1814. — Choron, *Dict. hist. des Musiciens*.

Voire (la Grande-), cne de *Chalonnes-s.-L.*

Voirière (la), ham , cne du *Puiset-Doré.*

Voisde. — V. *Voide.*

Voisin, chât., cne de *Corzé*. — *Torrens qui nominatur Vicinus, quia burgo Cepiensi vicinus est* 1124-1155 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 71). — *Th. de Veisins* 1304 (*Arch. d'Anj.*, II, 192). — Anc. fief et seigneurie, qui conserve l'ancien nom, du ruiss. dit actuellement de la Chaussée, avec manoir autrefois sur une haute motte entourée de douves et de fossés. — Il devait sept fois et hommages, à divers fiefs, notamment à Baugé et à Jarzé, et appartenait en 1395 à Simon Auvré, en 1449 à Pierre Bodiau, de qui il advint avant 1475 à Jean Chérité, écuyer, par son mariage avec Perrine Bodiau, veuve en 1503, mais dont le fils hérita, — et sa descendance après lui jusqu'à la Révolution. — Mathurin Chérité, Phorienne de Pontlevoy, sa femme, et Etienne de la Porte, prêtre, y fondèrent, « au dedans du pourpris », le 17 décembre 1528 la chapelle seigneuriale sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, dont le chapelain demeurait dans une maison du bourg, dépendant de la dotation. Pendant le siége d'Angers par le roi en 1652, on y célébra un ou deux baptêmes, comme dans la chapelle d'Ardanne. Par acte du 28 avril 1672 Catherine de Goubis, veuve de François de Chérité, imposa au titulaire l'obligation de faire le catéchisme « par demandes et réponces » tous les dimanches de l'année et tous les vendredis de carême, sous la réserve du consentement du curé, qui avait d'ailleurs protesté vainement contre la fondation première. — Le titre en fut supprimé en 1776 et le temporel, dont faisait partie la closerie de la Répussardière, réuni à la chapelle de Briançon. La terre appart. jusqu'en ces derniers temps à M. Ch. Giraud, anc. conseiller général et président du Comice du canton de Seiches, député pendant longues années de l'arrondissement de Baugé, qui y est mort le 5 mars 1877. Il en avait fait reconstruire l'ancien logis en forme de château avec adjonction de tourelles, entouré de jardin, pelouses, massifs, futaies, taillis, centre d'un domaine de 119 hect., renommé pour l'autorité pratique et l'expérience de cet agriculteur émérite, un des plus ardents promoteurs du progrès agricole en Anjou.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 336; E 1984, 2405; G Reg. St-Mainbeuf, 1539, f. 232. — Arch. comm. Ét.-C. — Bib. d'Ang., Mss. 763, p. 45. — D. Bétencourt, *Noms féodaux.*

Voisin (*Claude*), sieur de la Cerclère, fils de Claude V., avocat au Présidial d'Angers, acquit au concours en 1644, à peine âgé de 20 ans, une chaire de droit en l'Université et la même année fut désigné comme recteur par ses collègues. L'autorité de sa parole ne s'enfermait pas dans le cercle académique et il apparaît bientôt comme un des principaux meneurs de nos Frondeurs angevins, les Loricards de Pied-Boulet et du quai Ligner. Il marchait en tête de la foule le 16 mars 1649, quand le peuple envahit l'Hôtel-de-Ville et imposa au Conseil sa volonté et c'est son nom que porta en vain le parti populaire aux élections du 1er mai 1651 contre le candidat des magistrats, de l'évêque et du gouverneur. Après la défaite de la rébellion, il partit avec M. de Rohan, sans attendre l'ordre d'exil mais lançant derrière lui un *Factum pour les habitants* (1652, in-4° de 6 p.), où il protestait contre l'inexécution de la capitulation royale. Il ne devait revenir de Perpignan qu'en 1659. Son âge mûr racheta ces emportements passés par des ardeurs nouvelles contre l'enseignement des Oratoriens et la philosophie de Descartes en 1675, et les trois années suivantes contre le jansénisme, avec l'éclat d'un si beau zèle, que le ministre et le roi même, dit-on, s'autorisaient directement de ses conseils. — On a de lui : *De la Noblesse des Docteurs régents ès-droits canon et civil* (Angers, René Hernault, s. d., in-4° de 9 p.); — *Illustris quæstio : Utrum judex secundum allegata et probata, ut vulgo dicitur, an secundum conscientiam et scientiam propriam judicare teneatur* (Angers, Ol. Avril, 1674, in-12 de 58 p.). C'est une thèse soutenue publiquement le 11 août de cette année, où notre docteur, pour la seconde fois doyen, combat pour les droits supérieurs de la conscience. Elle fut violemment contredite par Lebloy, V. *ce nom*. — *A la louange de Louis-Auguste. Discours sur les bienfaits dont S. M. honore les facultés des Droits civil et canonique prononcé dans la salle de l'Université d'Angers le 3 juillet 1680, en présence de Mgr de Tubeuf*... (s. l., in-4° de 12 p.). — (*Claude*, fils du précédent, avocat au Parlement, docteur agrégé en la Faculté des Droits d'Angers, marié le 25 novembre 1681 avec Marguerite Trochon, avait remplacé en 1714 l'avocat du roi Martineau à l'Académie d'Angers et mourut en 1730. Il est l'auteur de la lettre circulaire sur la mort de Marthe Lefevre de la Faluère que signe Angélique de Racappé, sous-prieure des Ursulines, en date du 30 juillet 1716.

Arch. de M.-et-L. D 7, f. 444-445; E 1158. — Arch. mun. d'Angers B 1381, f. 292. — Pocq. de Livonnière, Mss. 1068. — De Lens, dans la *Rev. d'Anj.*, 1875, p. 335, et 1878, p. 406-408. — Debidour, *La Fronde Angevine*, p. 85. — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 517 et 522. — Babin, *Récit fidèle de tout ce qui s'est passé en l'Univ. d'Angers* (1675 et 1679, in-4°). — *Mém. de l'abbé Arnauld*, p. 309.

Voisin (*René*), né à Gené le 26 août 1771, était connu dans la chouannerie sous le surnom de *Va-de-Bon-Cœur* et reçut en 1815 pour ces services un brevet de capitaine d'infanterie.

Voisinale (la), ham., c^ne du *Louroux-Béc.* — En est sieur Pierre Chouinière, sénéchal du Lion-d'Angers, 1714.

Voisinet (le), vill., c^ne de *St-Mathurin.* — En est sieur Mathurin Blouin 1727.

Voisinière (la), f., c^ne de *Botz*, anc. domaine de la cure du Marillais, vendue nat^t le 13 vendémiaire an V; = (la Grande, la Petite-), hh., c^ne de *Gené.*

Volagerie (la), h., c^ne de *Saulgé-l'H.* 1639 (Et.-C.).

Volandry. — V. *Vaulandry.*

Volardière (la), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*; = cl., c^ne de *Jarzé.*

Volée (la), f., c^ne du *Voide.*

Volerie (la), f., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne de *Gonnord*; = f., c^ne de *la Poitevinière*; — donne son nom à un ruiss. né sur la c^ne, qui coule du N. au S. et s'y jette dans le ruiss. des Aunais-Jagu, en face le pont de la Bouère; 2,100 mèt. de cours; = ham. et m^ins à vent, c^ne de *la Tour-Landry.* — On y prétend reconnaître l'emplacement d'un camp romain, c'est-à-dire, sans doute, quelque enceinte bordée d'un talus de terre.

Volery (.....), avocat au Grenier à sel de Beaufort, signe une épigramme latine en tête du *Clades* de Berge, 1650.

Volier (le), ham., c^ne de *Juvardeil*; = (le Grand, le Petit-), m^on b. et f., c^ne d'*Angers*, en St-Laud, acquis le 1er juillet 1664 d'André Piau, droguiste, par J.-B. Delmur, vendu le 4 décembre 1747 par Anne Rouillon à sa sœur Françoise Rouillon, femme de François Lointier, receveur des décimes, et par leurs enfants le 11 novembre 1775 à Mathieu Huet, mari de James Besiau. — Le dernier propriétaire, M. Richard Delalande, architecte, y avait apporté et installé en forme de bosquet les colonnes torses en bois de l'ancien autel de St-Serge, que les gelées de l'hiver de 1868 ont fait éclater.

Volière (la), cl., c^ne d'*Angers* N.-E.; = cl., c^ne d'*Etriché.*

Vollaige de Rouillon (*Charles*), fils de Charles-Jean-Louis V. de R. et de Françoise-Renée Gaudin du Plessis, né à Angers le 17 juillet 1781, marié le 16 août 1854 avec Jeanne Denéhère, mort à Angers le 13 novembre 1860, a publié : *Aperçu de la situation de l'Europe et de la paix et de la guerre, des seuls principes naturels de toute législation, souveraineté et autorité légitimes* (Angers, Ern. Lesourd, in-8°, 1830, de 163 p.); — *Essai sur les trois Castes ou Richesse et Pauvreté vieilles comme le monde* (Angers, Lemesle, 1858, in-8° de 115 p.), dédié à S. M. Napoléon III.

Volney (*Constantin-François* Chasseboeuf de), né à Craon le 3 février 1757, mort à Paris le 25 avril 1820, ne m'appartient que pour les quelques séjours qu'il passa à Angers en pleine lutte, et dont les détails sont restés ignorés des biographes et des bibliographes. Agé de 31 ans en 1788, il était déjà célèbre par ses polémiques parisiennes, par son voyage en Orient et surtout par le grand récit, qu'il venait d'en publier, quand il vint en Anjou prendre part à la propagande active des idées nouvelles, dont il se trouva tout d'un coup un des champions le plus en vue. La lutte était surtout animée en Bretagne et menaçait de s'y transformer chaque jour en une mêlée violente, dont la jeunesse angevine suivait avec anxiété toutes les crises, debout et prête à s'y lancer. Le jeune publiciste y intervint par une série de courts et pénétrants pamphlets, qui devinrent la voix et le ralliement du parti patriote. *La Sentinelle du peuple, aux gens de toute profession, sciences, arts, commerce et métiers, composant le Tiers Etat de la Province de Bretagne, par un propriétaire en ladite province*, parut coup sur coup en cinq numéros, du 10 novembre au 25 décembre 1788. Entre tant d'œuvres inspirées alors par le sentiment généreux de l'émotion publique, celle-ci est digne encore d'être remarquée pour sa finesse narquoise et parfois son éloquence hautaine, qui rappelle la *Ménippée* et plus encore Paul-Louis Courier. Les exemplaires en deviennent rares et sont recherchés. Barbier et après lui Quérard ont le tort de s'en rapporter à l'*Introduction du Moniteur* (p. 230) qui attribue cette publication à un sieur *Mousodive*, ou comme ils corrigent, *Monsodive.* L'auteur de ce travail, d'ailleurs plein d'erreurs étranges, l'a confondue avec une œuvre différente et bien sûr ne la connaissait pas, puisqu'il lui attribue les dates de 1787-1788 et une série de 30 numéros. Il renseigne à faux de même (p. 225) sur un autre écrit dont la paternité ne peut être incertaine. *La Sentinelle* recommande (n° 3, p. 17) « quelques brochures du temps dont « se louent beaucoup les libraires, telles que *Les « Conditions nécessaires à la légalité des « Etats Généraux...* Il y a bien à dire mais « il y a de fort bonnes choses ». — Tel devait être en effet l'avis de Volney; car ce livret, publié dans le même temps (1788 [novembre], s. l., in-8° de 38 p.), est bien certainement son œuvre, — et non celle du député Desmeuniers, comme l'indique sur le même témoignage Barbier. — Il porte pour épigraphe la maxime célèbre : *Salus populi, suprema lex esto.* La doctrine en est claire. La France forme une monarchie héréditaire, soit. Mais pour le reste, où est la règle, et comme on dit, la constitution? Le choix des députés doit être entièrement libre, le droit de suffrage généralisé le plus possible et attribué à tout chef de famille, même aux veuves ayant enfants, à tout homme majeur de 25 ans, exerçant une profession libre ou possédant une propriété, en excluant tout homme en service, comme tout corps ou individu faisant partie du pouvoir exécutif, et le vote des délibérations par tête et non par ordres. Quant aux pouvoirs des Etats, ils doivent être indéfinis sans révision ni réforme et pour savoir s'ils ont légalement agi, il suffira de voir s'ils ont consolidé la dette publique, issue de déprédations mais qui engage l'honneur de la nation, rédigé une charte des droits, accordé l'impôt pour un temps limité, garanti la liberté des

citoyens et de la presse, les droits de la propriété, réformé les codes en motivant les lois, fait mettre sous séquestre tous les biens des abbayes et prieurés qui n'ont pas charges d'âmes. — Le livret s'exprime d'un ton vif, aisé, sans phrases, animé de bon sens et de modération et se résume en un projet de doléances en 23 articles, qui servit presque partout de modèle aux cahiers du Tiers-Etat. — Un gentilhomme, le comte Walsh de Serrant, V. *ce nom*, se chargea de lui répondre par une *Analyse de la brochure intitulée : Des conditions*, etc., en envenimant la discussion toute théorique de personnalités blessantes que Volney releva avec fermeté dans sa réplique : *Lettre de M. C.-F. de Volney à M. le comte de S... T.* (s. l. n. d. [Angers, 1789], in-8° de 23 p.). A l'indigne soupçon de vénalité que soulève son adversaire, il oppose sa simplicité de vie et sa jeunesse, maîtresse d'elle-même et de sa fortune et qui « défie de citer une dette, un abus « de confiance, un tort fait à qui que ce soit. « Vous, Monsieur, qui avez un revenu de plus « du double de mon capital, en pourriez-vous « soutenir autant ? » — et s'adressant à « tous « les hommes laborieux de toute profession, qui « composent la classe du peuple », où il se fait honneur d'être né, il les adjure de n'élire que des roturiers et non des grands seigneurs, « qui « ne se baissent que pour ramasser ». — Cette réplique fut dénoncée par le procureur du roi du Présidial d'Angers au Parlement de Paris, qui le 5 avril 1789 prit la peine de la condamner à être brûlée par la main du bourreau, trois semaines après les élections du 19 mars, qui venaient d'inscrire le jeune publiciste le second en tête de la liste des députés de l'Anjou aux Etats Généraux. — Le *Dictionnaire des anonymes*, IV, 905, nouv. édit., attribue à sa plume la rédaction des *Plaintes, remontrances et demandes de la juridiction des Consuls de la ville d'Angers* (Angers, Mame, 1789, in-4° de 12 p.). — Sa *Lettre... à M. le baron de Grimm, chargé d'affaires de S. M. l'impératrice de Russie*, datée de Paris, 4 décembre 1791, par laquelle il renvoie la médaille d'or, à lui adressée par l'impératrice en janvier 1788, a été publiée dans le *Journal du Département* de Jahyer, n° 14 et plus tard par Barbier avec la réponse de Grimm. — En août 1793 je retrouve Volney courant le District de Segré avec une commission du ministère de l'Intérieur « pour « rendre la rivière de l'Oudon navigable jusqu'à « la ville et y pratiquer un quai ». — Encore en l'an IV, et quoique depuis plus d'un mois parti pour les Etats-Unis, il fut réélu le 23 vendémiaire député à Angers. — On sait assez l'éclat lointain de sa carrière qui devient dès lors étrangère à l'Anjou, comme ses livres, dont le titre est partout ; — mais on ignore trop et il faut rappeler qu'en 1825, cinq ans après la mort du sénateur et du membre de l'Institut, David d'Angers, ayant fait son buste en marbre, l'offrit vainement à l'Institut, puis à la ville d'Angers, qui se refusèrent de même à accepter le portrait de l'auteur des *Ruines*.

Volonté (la), m^on^, c^ne^ de *Brissarthe* 1692 (Et.-C.).

Voltière (la), cl., c^ne^ de *Montreuil-sur-Loir*.

Voluia, Voluta. — V. *Violette* (la).

Volusi, nom d'un potier sur un fragment recueilli à la Ségourie.

Vorzé, f. et taillis, c^ne^ de *Contigné*.

Vosda. — V. *Voide* (le).

Voue (la). — V. *la Voie*.

Voule (la), ham., c^ne^ de *St-Macaire-du-Bois*. — *Le vill. de la Vouye* 1660 (Et.-C.). — *La Ouie* (Rect^t^).

Vourné, c^ne^ de *Blou*. — *Decima de Vulnaio* 1070-1118 (Liv. Bl., 37). — *Vournay* 1240 (Cartul. de Monnais, p. 170). — Anc. fief et seigneurie dépendant du marquisat d'Etiau et relevant du Tertre-Godichau.

Vouseaux (les), f., c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Le Vauseau près Ardené* 1494 (E 624).

Voute (*Guillaume* de la), originaire d'une famille alors illustre, était docteur régent en droit en l'Université d'Angers vers 1340 et chanoine de St-Maurice en 1358. Elu en 1364 évêque de Toulon, il passa vers 1378 à l'évêché de Valence et de Die, puis d'Albi en 1383. Il vivait encore en mai 1397.

Pocq. de Liv. Mss. 1068 et dans la *Rev. d'Anj.*, 1852, p. 181.

Voyette (la), ham., c^ne^ de *Beaupréau*.

Vrai (le), f., c^ne^ de *la Breille* (Raimb.). — *La Vraye* (Cass.).

Vrain (*Jacques*), maître tapissier, Angers, 1704, mari de Françoise Hervé, restaure en 1710 les tapisseries de St-Pierre, en 1712 celles du Chapitre de St-Laud.

Vrenne (la). — *In Avaresma molendinum* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 35). — *Aimericus de Avaresma* 1100 circa (Ibid., f. 70 et p. 6). — *Th. de Avalennis* 1100-1110 (Ibid., p. 72). — *Th. de Avaresma* 1140 circa (Ibid., p. 11 et 17). — *Vresmes* (Cass.). — *La Vrenne* (Cad.). — La forme véritable du nom, qui dès le XIe s. apparaît corrompue, serait, comme on voit, *l'Avrême*. — Ruiss. né sur la c^ne^ de *Bégrolles* à la ferme de la Treille, prend le nom des Bichaudières, premier hameau qu'il rencontre, puis celui des Aiguillonières qu'il conserve jusqu'au confluent du ruiss. de la Goujonnière, enfin celui de la Besnardière durant tout son parcours de la partie N. de Saint-Macaire, et un peu avant son confluent avec l'Avensière, il reprend son nom antique qu'il garde jusqu'à son confluent dans l'Evre, à la limite des communes de la Chapelle-du-Genêt et de Villedieu, sous le moulin de Chevreau. Il a pour affluents à gauche la Goujonnière, la Chenillere, les Petits-Champs, le Bordage, le Tail ; — à droite, les ruiss. des Haies, du Bois-Giraud et de la Croix-Moreau ; — fait mouvoir le moulin de Guichonnet, où existe un canal de dérivation de 300 mèt. de longueur, entre la métairie et le moulin.

Vriettière (la), f., c^ne^ de *la Séguinière*. —

La Verrietière (Et.-M.). — *La Vreillatière* (Cass.).

Vrillère (la), f., cne de *Chemillé*; — donne son nom à un ruiss., dit aussi de la Touchardière, qui naît sur la commune, coule du N.-O. au S.-E. et se jette dans l'Hirôme au-dessus du moulin Jumeau; — 1,200 mèt.; — ham., cne de *Vernantes*.

Vrinière (la), ham., cne de *la Poitevinière*.

Vrouillerie (la), f., cne de *St-Clément-de-la-Place*, à M. Lemarié de la Crossonnière en 1789.

Vulcosiacus. — V. *Beaucouzé*.

Vulgrin, d'une grande famille de Vendôme, après avoir quelque temps porté les armes, s'engagea dans l'état ecclésiastique et prit l'habit à Marmoutier, où il fut élevé par l'abbé Albert à la dignité de prieur. En 1040 le comte Geoffroi ou bien plutôt l'évêque Hubert, qui lui était allié par des liens de parenté, *consanguineus secundum carnem*, au dire d'une charte de Saint-Serge (1er Cartul., p. 46), l'appela à Angers pour rétablir l'observance régulière en l'abbaye de Saint-Serge. Il y trouva douze moines livrés à la misère et à l'abandon. Au bout de quelques années il en comptait plus de soixante et avait réuni pour eux des revenus assurés. On voit par les actes de son temps, surtout dans les titres du prieuré de St-Maurille de Chalonnes, dont l'évêque l'avait gratifié, à quel degré d'audace furieuse et de violences indisciplinées, ou comme il le dit lui-même, de perversité, en étaient venus ses religieux, aussi serviles devant le comte, qu'irrespectueux de leur chef hiérarchique. Vulgrin sut avec une égale énergie résister aux officiers laïcs et prendre autorité sur son troupeau désordonné, en montrant à tous comment se conduisent des moines qui veulent être moines, *monachos*, *qui monachi vellent esse* (ch. de St-Jean-sur-Loire). — Après la mort de l'évêque Hubert, qu'il assistait à sa dernière heure et qu'il inhuma dans son abbaye de St-Serge, Vulgrin paraît avoir joui de la même influence auprès de l'évêque Eusèbe Brunon. — Peu après il fut appelé, sur la recommandation du comte d'Anjou, à succéder en l'évêché du Mans à l'évêque Gervais, nommé à Reims (octobre 1055). On ne voit pas, malgré les éloges de l'historien de sa nouvelle église, qu'il ait signalé son règne, d'ailleurs très-court, autrement que par l'entreprise de la reconstruction de la cathédrale dont il jeta les fondements dans la cinquième année de son épiscopat (1060), sans espérer en pouvoir poser le couronnement. Il fut inhumé dans le Chapitre de l'abbaye de St-Vincent le 10 mai 1065, comme le mentionne le nécrologe de St-Serge, — et non 1064, ni 1067, comme l'indiquent D. Piolin et Mabillon. C'est accepter d'ailleurs une pure légende, que de le présenter, ainsi que l'ont fait plusieurs livres angevins, comme un architecte habile, dirigeant en personne la construction de son abbaye, de son église, et créant un style d'architecture, qui lui est postérieur d'un siècle.

Hauréau, *Gall. christ.* — D. Fournereau, *Hist. St-Sergii*, dans la *Rev. des Soc. sav.*, 1870, p. 389. — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, t. III, p. 232-267. — Mabillon, *Ann. or. Ben.*, t. IV, 411, 486. — *Vet. anal.*, III, 48, 312. — D. Martène, *Thes. nov. Anecd.*, I, col. 168 et *Histoire de Marmoutier*, t. I, p. 350.

W

Wagram, f., cne du *Longeron*.

Walsh (*Antoine-Joseph-Philippe*), comte de Serrant, de qui j'ai déjà parlé, V. *ci-dessus*, p. 524, fut élu en 1787 procureur syndic provisoire de l'Assemblée Provinciale, et ouvrit la session le 6 octobre par un discours applaudi, qui est imprimé avec les procès-verbaux. Déjà signalé par sa résistance active aux vœux populaires dans une question, alors très-irritante, concernant la propriété des arbres sur les chemins ruraux, il devint la visée de nombreux brocards par son *Analyse de la Brochure intitulée : Des conditions nécessaires à la légalité des Etats Généraux*, agression assez intempestive contre Volney, qui dans sa réplique en attribue les sept premières pages à « un roturier de ses « amis, [l'avocat Bodi,] avec lequel il s'est réconcilié et qui le lui a avoué ». Le projet spécial d'États provinciaux et des difficultés qu'il soulevait entre les trois ordres est abordé dans la *Lettre de M. de S... à M. Del[auna]y, ainé, avocat au siége présidial d'Angers* (novembre 1788, in-8° de 8 p.), suivie d'une réplique et d'une *Seconde lettre du comte de S.....t en réponse à celle de M. Del....y ainé* (in-8° de 19 p., en date du 9 décembre 1788, discussion d'ailleurs toute courtoise mais de style lourd et pédantesque. Le comte s'y défend notamment de diverses brochures qu'on lui attribue et qu'il avait bien pu tout au moins inspirer. La *Lettre à un seigneur d'Anjou accusé de tromper le peuple* (février 1789) lui dénonce ironiquement les calomnies qui courent sur son compte et les détaille avec esprit en l'invitant à les réfuter. — Ces premiers tumultes des élections passés, le comte s'effaça et rejoignit les princes aux frontières, d'où il revint avec la paix, rallié de bonne heure à l'Empereur, qu'il reçut le 10 août 1808 avec l'impératrice, en son château de Serrant. Il y est mort le 11 février 1817. — Les armes de la famille sont *d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 fers de lance en forme de dards de sable*.

Sur la famille Walsh, V. *ci-dessus*, l'article *Serrant* et *Généalogie de la maison de Walsh, signé Chéron*, 10 février 1828, — Paris, in-8° de 72 p. — *Mémoire signifié... contre François-Jacques Walsh...* (Angers, Jahyer, 1767, in-4° de 13 p.). — *Liste des ci-devant nobles de race...* (Paris, 1791, Garnery, IIe part., p. 16). — *Etrennes de la noblesse, an III*, in-8°, p. 153. — Arch. de M.-et-L. E 4163.

Walsh (*Joseph-Alexis*, vicomte de), fils de

Antoine-Jean-Baptiste-Paulin, comte de W., et de Marie-Dorothée Walsh, sa cousine germaine, né au château de Serrant le 25 avril 1782, fut confié par son père émigré aux Jésuites du Collége de Liége, qu'il devait retrouver réfugiés plus tard dans le Lancashire, et rentra en France dès les premiers jours du Consulat. Il prit du service dans l'administration et fut nommé par l'Empire inspecteur de la librairie dans les départements de l'Ouest, fonctions qu'il conserva sous la première Restauration jusqu'à la suppression de l'emploi, aux Cent-Jours. Au retour des Bourbons il fut nommé commissaire du roi près la Monnaie de Nantes, puis passa dans la même ville à la direction des Postes. — Démissionnaire en 1830, il entre alors dans la polémique militante, déjà aidé d'une notoriété due au vif succès de plusieurs de ses publications royalistes, notamment des *Lettres Vendéennes*. Il prend pendant quelque temps la direction de la *Gazette de Normandie*, puis de *La Mode*, puis de l'*Echo de la Jeune France* (1833-1837), participe à la fondation de l'*Encyclopédie Catholique* et bientôt se répand dans les journaux, les revues, les entreprises littéraires ou publiques de tout genre, qui affirment les principes de la foi catholique et de la légitimité, dans *la Gazette de France, le Populaire Royaliste* (1837-1839), *la Revue Catholique* (1837), l'*Union Catholique* (1841-1842), apportant partout un concours très-apprécié dans les salons pour la vivacité de sa plume en même temps que pour l'élévation de ses récits les plus familiers. Il avait épousé en 1803 Pauline Madeleine Bouhier de la Bréjollière, de qui il eut trois fils. Il est mort le 11 février 1860 à Paris et a été inhumé, selon sa volonté dernière, à Chaumont (Loir-et-Cher). Son portrait figure dans la galerie du château de Serrant.

Il est impossible de citer, de connaître même tous les articles de fantaisie ou de morale qu'il a fournis à divers Recueils, comme l'*Album Vénitien, Londres et Paris, la Bibliothèque des Feuilletons*, *le Journal des Jeunes personnes*, et il est probable que les titres m'échappent de quelques-uns même de ses livres, non faciles à trouver en Anjou. Je connais de lui :

Pensée d'un Breton sur la sainteté des serments (Nantes, 1815, in-8°); — *La Fille de Mohab ou l'Anathème* (Paris, 1818, in-8°), réimprimé à la suite du *Fratricide* en 1836); — *Lettres Vendéennes ou correspondance de trois amis en 1823* (Paris, 1825, in-8°, 2 vol.; 2e édition, 1826, 2 vol. in-8° et 3 vol. in-12 et 3 autres éditions dans ces deux formats); — *Suite aux Lettres Vendéennes ou Relation du Voyage de S. A. R. Madame, duchesse de Berry, dans la Touraine, l'Anjou, la Bretagne, la Vendée et le Midi de la France en 1828* (Paris, 1828, in-8°; 1829, in-8°, et 2 vol. in-12; 1843, 6e édition, 2 vol. in-12, — et encore en 1864, 2 vol. in-12); — *Le Fratricide ou Gilles de Bretagne*, *chronique du* XVe *siècle* (Paris, 1827, 2 vol. in-12; 3e édition, 1836, 2 vol. in-8° et 3 vol. in-12, — et encore 1862, 2 vol. in-12;) — *Lettres sur l'Angleter[re] ou Voyages de la Grande-Bretagne en 1[8..]* (Paris, 1830, in-8°); — *Mélanges. Feuillet[ons] politiques et littéraires. Scènes contemp[o]raines* (Paris, 1832, in-8°); — *Voyage [à] Prague et à Léoben ou Correspondan[ce] entre un père et un fils en septembre 18[..]* (Paris, 1833, in-8° et même année, 2e édit.); — *Exploration de Normandie* (Rouen, 18[..], in-8°); — *Procès-verbal de la cérémo[nie] funèbre en l'honneur de Boyeldieu, qui [a] eu lieu le 13 octobre 1834, à Rouen* (Rou[en], 1835, in-8° de 44 p.); — *Tableau poétiq[ue] des fêtes chrétiennes* (Paris, 1836, in-8°; 3e [édi]tion, 1843; 1860, gr. in-8°; 1863, in-12); — *Adam ou la Création* (Paris, 1838, in-[8°], début d'une série de 12 tableaux bibliq[ues], interrompue par la ruine de l'éditeur Do[..]-Dupré; — *Histoires, contes et nouvel[les]* (Paris, 1838, in-8°, et 1860, 2 vol. in-12); — *Journées mémorables de la Révolut[ion] française, racontées par son père à son [fils] ou Récit complet des événements qui se [sont] passés en France depuis 1787 jusqu'en [..]* (Paris, 1839-1840, 5 vol. in-8°); — *Légend[es], souvenirs et impressions* (Tours, 1841, gr. in-18; 2e édit., Tours, et 4e édit. 1856, in-[..]); — *La Providence, esquisse historique, re[li]gieuse et morale, par le R. P. A. Tour[on] de l'ordre de Saint-Dominique. Nouve[lle] édition, refaite pour le style et enric[hie] d'anecdotes* (Paris, 1840, in-12 et in-8°); — *Vie de Madame de Sévigné* (Paris, 18[..], gr. in-18; 1842, in-12); — *Souvenirs historiq[ues] des principaux monuments de Paris* (gr. in-[..], 1854, avec gr. et in-12, 1858), parus en feuill[e]-[tons] en 1840 dans la *Gazette* et en 1841 dans l'*U[nion] Catholique*); — *Relation du Voyage de Hen[ri] de France en Ecosse et en Angleterre* (Par[is], 1844, in-8°); — *Souvenirs de cinquante an[s]* (Paris, 1845, in-8°, et 1862, 2 vol. in-12). — *Le[s] Veillées du Voyage* (Tours, 1845, et 18[..], in-8°); — *Versailles et le Palais-Royal, [cor]respondance inédite* (Paris, 1847, in-4°); — *Le[s] Paysans catholiques* (Le Mans, 1848, in-8°) — *Saint Louis et son siècle* (1853, Tours, in-[..]) — *Mes Fêtes-Dieu et fragments de quelq[ues] écrivains sur le même sujet* (1854, Lil[le], in-8°); — *Tableau poétique de la Foi et [de] ses œuvres* (1858, gr. in-8°, et in-12); — *Ta[bleau poétique des Sacrements* (gr. in-8°, 18[..] et 1854; in-12, 1860); — *Yvon le Breton* [ou] *Souvenirs d'un soldat des armées catho[liques et royales* (1854, in-8° et 1858, in-12).

Quérard, *France litt.*, X, 478-480. — Bourq[uelot], *Littér. franç.*, VI, 595. — *Notice sur le vicomte W[alsh]* (Paris, avril 1860, in-8° de 56 p.).

Walsh (*François-Thomas*), frère du précé[dent], né à St-Georges-sur-Loire le 4 février 17[..], était entré pendant l'émigration au service [de] l'Angleterre et mourut d'une chute de cheval [en] 1811, à Londres, colonel du 93e régiment d'in[fanterie], au moment où il venait d'être nommé commissaire civil à Bombay. On a de lui *Journal of the late compaign in Egypt*.

ncluding descriptions of that Country and 'f Gibraltar, Minorca, Malta, Marmorice ind Macri vith an appendix (Londres, 803, in-4°, avec vues, cartes, plans), ouvrage ion traduit en français et qui eut deux éditions ans l'année même de sa publication.

Walsh (*François - Alfred* comte), fils 'Etienne-François W. et de Julie-Adèle d'Achon, ié à Nantes le 20 mars 1814, conseiller général le Maine-et-Loire depuis le 8 août 1852, mort à Angers le 21 octobre 1876, veuf en premières noces de Sophie Legrand, en secondes noces de Mathilde Walsh.

Wavardolium. — V. *Juvardeil.*

Wolf (*Arnoldus*), graveur, né à Amsterdam le 24 janvier 1759, résidait à Angers en 1784, 1790. Son acte de mariage avec Marie Métivier (5 novembre 1785) le qualifie fabricant de papier (GG 106).

Y

Ydré, Ygné, Yré. — V. *Idré, Igné, Iré.*

Ygodet (l'), f., c^ne d'*Angers* E.

Yonnières (les). — V. *les Guyonnières.*

Yorac ou *d'Yorck* (*Arnauld* d'), docteur n décrets, paraît avoir été élevé en l'Université 'Angers et y tenait régence en 1328. Il était de lus abbé de N.-D.-de-la-Chaume au diocèse de Iantes et sacristain de l'abbaye St-Florent-le-'ieil, titre qui lui donnait la juridiction sur le erritoire privilégié de treize paroisses. C'est ce ouvoir indépendant qu'il eut à défendre contre 'évêque Foulques de Mathefelon. Attiré par fraude ans le palais épiscopal, il y resta détenu quatre nois et n'en sortit qu'en reconnaissant par écrit t avec amende ses torts qu'il renia, aussitôt libre 13 février 1329, **n. s.**).

D. Huynes, Mss. 247-251. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, Iss., t., p. 231.

Yrone (l'). — V. *l'Hiromme.*

Ysambard (*Marin*), maître imprimeur et braire en la rue St-Michel d'Angers, 1602, iari de Renée Salmon, 1610, † le 16 août 1624. a signature (1611) est au registre GG 100. — *Marin II*), fils du précédent, maître libraire, iari de Catherine Gilard, 1635, † le 12 janvier 662. — (*Pierre*), fils de Marin II, né le 9 noembre 1644, marchand libraire, épouse le 1 janvier 1673 Simonne Hérauld. Il signe l'acte, indis que son aîné, Germain, se mariant en 563, avait déclaré ne savoir; — (*Jacques-Iarie*), anc. président du Tribunal criminel du 'ans, membre du Conseil des Cinq-Cents en l'an I, mort en 1816. Conseiller de la Cour royale 'Angers, V. Chardon. *Les Vendéens dans la 'arthe*, I, 86-87.

Ysoré, c^ne *d'Angers*, anc. hôtel et hébergeient attenant à l'hôtel de la Chênaie dans l'anc. aroisse de St-Samson et du domaine depuis 388 de l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Yvain (*Georges*), brodeur, Angers, 1556.

Yvain (*Pascal*), imprimeur libraire, juré en Université d'Angers, fils de François Y. demeuant en St-Michel-du-Tertre, épouse le 25 juin 648 Louise Toreau. Il signe l'acte (GG 170). ierre Ayrault tient sur les fonts leur fils Olivier 10 mai 1649). — Il était remarié dès 1662 à eanne Oger. Il meurt âgé de 70 ans et est ihumé le 3 mai 1701. Il publiait depuis au ioins 1690 *le Véritable Almanach angevin* n-32).

Yvole (la Basse-), f., c^ne du *May.* — V. *Livois.*

Yzernay, canton et arrondissement de Cholet (15 kil.); — à 63 kil. d'Angers. — *Yzernaium* (Cart vél. de Chemillé, ch. 55). — *Izernayum* 1300 circa (Gr.-Gauthier), 1470, 1750 (G Cures). — *Yzernacus* 1588 (Coron; Et.-C.). — Sur un haut mamelon (180 mèt.), — entre Toutlemonde (7 kil. 1/2), Chanteloup (9 kil.) et la Plaine (9 kil. 1/2) au N., la Plaine, Somloire (8 kil.) et les Cerqueux-de-Maulévrier (6 kil.) à l'E., les Cerqueux-de-M. et Maulévrier (4 kil.) au S., Maulévrier et Toutlemonde à l'O.

La route départementale de Vibiers à Châtillon descend du N.-E. au S.-E. et s'infléchit légèrement vers l'O. dans la traversée du bourg, où elle est entrecroisée du S.-E. au N.-E. par le chemin d'intérêt commun des Cerqueux-de-Maulévrier à Nuaillé.

Y naissent le ruiss. de la Saulaie, que grossit le ruisselet de l'Ogerie, et le ruiss. de la Charte-Bouchère, tous deux affluents de la Moine; — y passent en bordure vers S.-O. le ruiss. de la Rouillère, vers N.-O. le Trézon, grossi du ruiss. de la Haie-Mariot, qui naît sur Yzernay; — vers N.-E, la petite rivière de l'Argent, affluent du Lys, grossie des ruiss. de Villefort, de la Devision et du Coudray, nés sur la commune.

En dépendent les vill. et ham. de Villefort (avec le château, 17 mais., 76 hab.), du Moulin-Oiseau (9 mais., 40 hab.), de la Rochelle (7 m., 26 hab.), de la Pégerie (7 mais., 33 hab.), des Baudières (6 mais., 31 hab.), de l'Oucherie (5 mais., 15 hab.), de la Brosse (5 mais., 23 h.), de la Barbaudière (6 mais., 22 hab.), du Rignier (4 mais., 20 hab.), de la Couraudière (4 mais., 23 hab.), de l'Anglaiserie (4 mais., 20 hab.), de la Chartebouchère (4 mais., 25 hab.), de la Haute-Gobinière (4 mais., 16 hab.), de la Béverie (3 m., 24 hab.), de la Boulinière (3 mais., 18 hab.), du Logis de la Roche (3 mais., 12 h.), et 90 fermes ou écarts.

Superficie : Autrefois de 4,514 hect., dont la loi du 17 février 1864 a distrait 522 hect. au profit de Toutlemonde; — réduite par suite à 3,992 hect. dont plus de 400 hect. en bois, une partie de la forêt de Chanteloup, autrement dite de Vezins (326 hect.) occupant le N. du territoire, le Bois de St-Louis (70 hect.) le S. O.

Population : 260 feux, 1,180hab. en 1720-

1726. — *267* feux en 1789. — *1,417* hab. en 1821. — *1,601* hab. en 1831. — *1,564* hab. en 1841. — *1,945* hab. en 1851. — *1,993* hab. en 1861. — *1,902* hab. en 1866. — *1,811* hab. en 1872. — *1,777* hab. en 1876, — en augmentation rapide et constante que rend moins sensible l'annexion faite au profit de Tout-le Monde, — d'ailleurs essentiellement agricole, sauf le bourg, où un petit nombre de métiers travaillent pour l'industrie de Cholet; — un moulin à eau.

Foire le 21 septembre, veille de la St Maurice. — *Marché* de menues denrées tous les vendredis.

Mairie avec *Ecole de garçons* (Frères de St-Gabriel), bâtie par adjudication du 13 octobre 1864 (archit. Bibard). — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur), dans une maison acquise par ordonnance du 7 avril 1863 avec *Salle d'asile*, ouverte en décembre 1875.

L'*Eglise*, sous le vocable de St Hilaire (5 nivôse an XIII), ruinée pendant la guerre, a été reconstruite par adjudication du 1er mars 1828, sur les plans de François-Villers, sauf le clocher qui date à peine du XVIIIe s. Un chœur vient d'être ajouté, de style roman (archit. Tessié). La cloche du XVIe s. porte l'inscription en lettres gothiques : *Ave, Maria, gratia plena*. Elle provient du château de Villefort. — Un bas-relief en plâtre, dans la nef, au-dessus des fonts, reproduit la *Naissance* et l'*Adoration des Mages* d'après, dit-on, un original existant à Florence. C'est l'œuvre de M. Froger, ancien précepteur au château de Maulévrier.

Le territoire était de part en part traversé par les trois ou quatre voies qui abordaient Maulévrier du N.-E., de l'E. et du S.-E., sans qu'aucun vestige ancien ait été signalé. Le nom pourtant du pays, qui est de la langue primitive, et le vocable de l'église permettent d'y reconnaître une agglomération peut-être plus antique même qu'à Maulévrier. Nul renseignement n'est donné sur la fondation de la paroisse, dont la cure restait au plein droit de l'évêque.

Curés : Jean *Gourdon*, 1440. — Jean *Jay*, 1445. — Jacq. *Pellerin*, 1588. — Phil. *Le Roux*, de la famille de la Roche-des-Aubiers, protonotaire du cardinal de Sourdis, 1618. — Franç. *Malnoyer*, 1625. — Jean *Gendron*, 1668, † le 18 novembre 1689. — *Pigeol*, février 1690, qui passe en avril à la cure des Cerqueux-de-Maulévrier. — P. *Cholet*, avril 1690. — *Souch...*, 1708, 1713. — Gilles *Foucher*, † le 20 ..., 1723, âgé de 58 ans. — Guy *Passard*, 17.., † le 3 décembre 1750, âgé de 56 ans. — Charles *Vexiau de la Touche*, 1750, résignataire ... 1768, mort le 19 avril 1771. On lui doit la reconstruction à deux reprises du presbytère, comme l'atteste encore, sur un granit de la façade intérieure, vers la cour, l'inscription : *C. Vexiau 1751* — et à la porte principale du corps de logis transversal : *1769*. — Jos.-Franç. *Vexiau*, son neveu, 1768, qui fut déporté en Espagne en septembre 1792 et revint prendre possession de sa cure en 1802.

Un petit prieuré de St-Jouin de Marne existait au Bois-de-St-Louis, dit du *Placy*, V. ce mot, où se voit encore la motte féodale entourée de douves, qui portait le château du fondateur. — Les chât. du Pont-Sammeau, de la Charte-Bouchère, de la Saulaie, de Villefort, occupaient les principaux passages sur les chemins, au milieu des bois.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais jusqu'en 1648, puis de la Rochelle, — du Doyenné de Vihiers, — de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du District en 1788 à Montreuil-Bellay, en 1790 de Cholet. Elle était chargée, au dire du maire, « d'une multitude « affligeante de pauvres », sans autres ressources qu'une rente de 17 livres et de 8 boisseaux de seigle. Le cinquième des biens était en main-morte.

Maires : *Vexiau*, 1790. — *Mérand*, an VIII, nommé percepteur en 1814. — *De la Pall...*, 25 juin 1814. — Pierre *Chiron*, 29 décembre 1814. — J.-B. *Hy*, 12 novembre 1829, démissionnaire le 4 août 1830. — *Jublin*, 1830. — *Boidron*, 1834. — Jean *Yvon*, 1837, démissionnaire le 1er mars 1847. — Charles *Dupont*, 10 septembre 1848, démissionnaire en décembre 1851. — J.-B. *Yvon*, 13 janvier 1852. — Charles *Dupont*, 22 juillet 1852, installé le 29, en fonctions, 1878.

Arch. de M.-et-L. C 192; G Cures. — Notice Ms. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. — Pour les localités, voir, à leur article, *Bois-de-St-Louis, le Placy, Villefort, la Saulaie, Pont-Sammeau, la Charte-Bouchère*, etc.

Z

Zalla. — V. *Jaille* (la).

Zarziacus. — V. *Jarzé*.

Zoisi. — V. *Souzay*.

Zueth. — V. *Suette*.

Zénon *(Le Père)*, capucin, originaire de Baugé, résidait à Surate en 1648 et y avait fondé depuis dix ans une petite église. Il y reçut le voyageur Legouz-de-la-Boulaie, l'accompagna à Goa, puis à Rajepuo et y fut avec lui mis en prison par le gouverneur et délivré avec lui. Legouz apprit sa mort en 1650 à son débarquement à Livourne. V. *Ses Voyages*, p. 136, 240-241 et 419.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

PREMIER VOLUME

ntroduction, p. XXII, l. 8, *au lieu de* tout ou ce, *lire* t ce... — P. XLVI, l. 32, *au lieu de* 900,000, *lire* 600,000, *au lieu de* 11 millions, *lire* onze cent mille.

'. 14, col. 1, l. 8, *au lieu de* vendredis, *lire* mercredis.

'. 17, col. 1, l. 58, *ajouter :* — Au carrefour de l'anc. min de St-Sigismond, s'y élève une petite chapelle, tée en dos-d'âne, avec autel de Vierge. Sur la porte ıarait une inscription effacée, où j'ai cru lire : . *Notre Dame... l'Angevine Morice Langevin... 1716.*

'. 22, col. 1, l. 3, *ajouter :* ANCIENNE-ROUTE-DE-ıIÈRES (l'), ham., c^{ne} de *Cholet.*

'. 26, col. 2, l. 32, *ajouter :* ANDIGNÉ (*Hector* d'), sieur Grand-Fontaine [en Vieil-Baugé], fut nommé en 1666 verneur de l'Acadie, lors de la restitution de cette ınie à la France, non plus comme représentant d'une ıpagnie concessionnaire mais à titre de représentant ct du roi. Il en fit dresser une statistique ou recense-ıt par le cordelier Laurent Molin en 1671 et de nou-u en 1679. Il avait été remplacé avant 1686 par M. de ılles. V. Moreau, *Hist. de l'Acadie*, p. 211-215, où il appelé par erreur *d'Aubigny.*

. 32, col. 2, l. 60, *ajouter :* ANGELARDIÈRE (l'), dans ıourg de *Tilliers*, anc. domaine du Séminaire Saint-rles d'Angers.

. 36, col. 2, l. 62, *au lieu de* Châteauneuf, *lire* Bris-he.

. 47, col. 1, ligne avant-dernière, *au lieu de* à Nantes, à Angers.

. 51, col. 1, *supprimer les l. 37 et 38.*

. 85, col. 2, l. 45, *au lieu de* de l'abbé, *lire* du père de bé.

. 123, col. 1, l. 38, *au lieu de* Arçay près Loudun, Trézé en Méron.

. 124, col. 1, l. 21, *ajouter :* On y signale un *peulvan* ːhé, de 4 mèt. 50 de longueur.

. 125, col. 2, l. 7, *ajouter :* APVRIL (*Mathurin*), tre, à Baugé, 1636.

. 148, col. 1, l. 45, *au lieu de* Lussay, *lire* l'Assay.

. 149, col. 2, l. 23, *ajouter :* Thomas *Leroyer*, 1419).

. 184, col. 1, l. 1, *rectifier ainsi :* C'est le *Récit de ce s'est passé dans l'Université d'Angers en 1675 au t de la philosophie de Des-Carthes, condamnée par les es du Roy* (in-4°, s. l. n. d., de 98 p.). — Une autre ːhure de sa façon, mais plus commune, a pour titre : *t de tout ce qui s'est passé dans l'Université d'An- pendant les années 1676, 1677 et 1678, au sujet de octrine de Jansénius et de la signature du Formu-, en exécution des ordres du Roy* (in-4°, s. l. 1679, 8 p.). —

. 189, col. 2, l. 9, *au lieu de* Gron, *lire* Cyron.

. 195, col. 2, l. 6, *au lieu de 1100 lire* 1000.

. 200, col. 2, l. 28, *au lieu de* Faye, *lire* Vauchrétien.

. 204, col. 2, l. 52, *au lieu de* 1793, *lire* 1792.

. 220, col. 1, l. 17, *ajouter :* BAUDOUIN (*J...*), impri-r, Angers, 1531.

. 225, col. 2, l. 20, *ajouter :* Jean *Bombat*, 1419 (D 8).

P. 225, col. 2, l. 22, *ajouter :* Jacques *Tranchant*, 1533.

P. 246, col. 1, l. 32, *ajouter :* Etienne *de Villévêque*, chanoine de St-Maurice (G 7, f. 35). — Gilles *Colin*, 1419 (D 8).

P. 252, col. 1, dernière ligne, *au lieu de* élu en 1177, consacré en 1178, *lire* élu et consacré dans les premiers mois de 1178.

P. 271, col. 1, l. 46, *ajouter :* BEAUVALLON, m^{on} b. et f., c^{ne} de *Seiches*, centre d'un domaine créé vers 1810 par M. Espéron, en pleines landes abandonnées dont il centupla la valeur par la pratique alors inconnue de plantations de pins ; — aujourd'hui à M. Janvier de la Motte fils.

P. 294, col. 2, l. 14, *ajouter :* BELLE-CROIX (la), c^{ne} de *Seiches*, sorte d'obélisque, sur une base carrée, de construction grossière, au milieu de l'ancienne route de Paris, restaurée vers 1830, de nouveau vers 1850. Le curé Tatigné y fit alors graver sur une face vers l'E. : *Pater, Ave ;* sur l'autre, vers l'O. : *O Crux, ave.* On prétend dans le pays que ce petit monument indique la sépulture d'un des chiens du maréchal de Gyé ; — suivant d'autres, il limitait les fiefs de Marolles et du Verger.

P. 297, col. 2, avant-dernière ligne, *au lieu de* 1623, *lire* 1732.

P. 306, col. 1, l. 32, *au lieu de* Gontier, *lire* Gentian.

P. 334, col. 2, l. 13, *ajouter* le prénom *Pierre.* — L. 29-30, *rectifier ainsi :* L'auteur avait épousé Marie-Anne Courtois, et eut pour gendre Renou, V. *ce nom.*

P. 373, col. 1, l. 58, *ajouter :* BOBISSE, nom donné par la Carte cantonale au ruiss. de la Blandinière en Freigné.

P. 376, col. 2, l. 21, *après* de Serrant, *ajouter :* — et pour son compte personnel l'*Avis au Tiers État de la province d'Anjou.*

P. 386, col. 2, l. 26, *ajouter :* BOIRE-BOILEAU (la), vill., c^{ne} de *St-Germain-des-Prés.*

P. 387, col. 2, l. 56, *ajouter :* Jean *Potée*, 1489. — Pierre *Caraud*, 1499. — Jean *Bouquet*, 1509. — Claude *Nono*, chanoine de St-Martin de Tours, 1749.

P. 401, col. 1, les l. 40-42 de l'art. *Boisnive* sont déplacées et se rapportent à l'article *Boisnegout*, même page, ligne 3.

P. 404, col. 1, l. 51, *au lieu de* Jean II, 1480, 1513, *lire* Jean *Joubert*, religieux de St-Aubin, prieur du Lude, évêque d'Arcusance, 1480, † en 1503. — *Girard*, 23 avril 1503.

P. 416, col. 1, l. 27, *à supprimer.*

P. 446, col. 2, l. 28-30. — Il paraît démontré que l'édition de 1526 n'existe pas et n'a été indiquée par Brunet que sur la foi d'un exemplaire incomplet de l'édition de 1532 [et non 1531], extrêmement rare. L'exemplaire de la collection Didot, vendue en juin 1878, porte au dernier folio : *Fin des faictz et dictz... mix et rédigez par messire Charles Bordigné, prebstre, le premier jour de mars l'an mil CCCCCXXXI et imprimez à Angiers l'an MDXXXII* (petit in-4° goth. de 54 ff.). Brunet n'en indique que 52, les deux derniers manquant à son exemplaire. La date 1526 figure seulement dans la bordure

du titre, empruntée sans doute à un ouvrage antérieur. Le *Supplément*, récemment paru, de Brunet n'indique pas cette erreur, que me signale mon ami, M. de Montaiglon, en train de préparer une édition nouvelle.

P. 447, col. 2, l. 12, *ajouter :* Bourdon (*F.*), provincial des Augustins, a publié *Les Beautez et richesse de la ceinture, principalement de celle de cuir portée en l'honneur de St Augustin et de Ste Monique, sa dévote mère* (Angers, Ant. Hernault, 1643, in-12).

P. 468, col. 1, l. 41, *ajouter :* L'abbé Riboulet, *Etude historique sur Mgr Guill. Le Boux* (Périgueux, 1875, in-8° avec portrait); — Dujarrie-Descombes, *Remarques... au sujet de cette Étude historique* (Ibid., in-8° de 20 p.).

P. 478, col. 1, l. 28, *ajouter :* Brassier (*Jacques*), « grand et suffisant, docte et célèbre personnage » est nommé en 1586 principal du collége de Guyenne, en remplacement d'Elie Vinet, saintongeois. « Le dit B. estoit « du pays d'Anjou », dit la *Chroniq. bordelaise* de Jean de Gaufreteau, publiée par J. Delpit.

P. 493, col. 1, l. 34. — Le défoncement du terrain pour la plantation d'une vigne y a fait découvrir en 1875 une fosse contenant les débris d'une soixantaine de cadavres humains, pêle-mêle avec des débris de poteries de façon grossière, d'argile crayeuse, 22 silex taillés, 2 scies, 4 grattoirs, 2 pointes de flèche, 14 pointes de lances, 2 marteaux en corne de cerf, une hache en pierre polie et sur le fond, des pierres de tuf gravées de triangles et de lignes régulières. V. les *Rapports* de MM. Quicherat et Joly-Leterme dans la *Revue des Soc. sav.*, septembre 1876, p. 288-290.

P. 509, col. 2, l. 15, *ajouter : Pagus Bragascensis* 872. V. t. II, p. 424.

P. 524, col. 2, l. 41, *ajouter :* = ham., cne de *St-Cyr-en-Bourg*.

P. 534, col. 1, l. 60, *ajouter :* Cette dissertation est imprimée anonyme s. l. n. d., sous ce titre : *Essai sur l'Egoïsme, discours prononcé dans une Académie* (in-8° de 20 p.).

P. 535, col. 2, l. 53, *ajouter :* = f., cne de *Sarrigné*.

P. 537, col. 1, l. 47, *ajouter :* = (le Grand-), prairie de 3 hect. formant une île de la Maine, près la Blancheraie, cne d'*Angers*.

P. 540, col. I, l. 8, ajouter : Cady-Ville, cne de *Saint-Clément-de-la-Place*, nom donné par la Carte cantonale au château des Brosses, qui a appartenu à la famille Cady.

P. 543, col. 2, l. 53, *ajouter :* Calvonum. V. *Port-Thibault*.

P. 553, col. 2, l. 5, *ajouter :* Caribot (le), nom populaire du ruiss. du Pouillet en Meigné.

P. 571, col. 2, l. 53-54, *compléter ainsi :* Dès 1663 il fait imprimer à Angers *Les Controverses de ce temps sur la sanguification et sur le mouvement des humeurs, avec une observation nouvelle sur la veine artérieuse et sur l'artère véneuse* (René Hernault, in-12 de 78 p.). L'auteur annonce qu'il abrège, forcé qu'il est de faire un long voyage retardé par cette publication. Elle fut réimprimée l'année suivante sous le titre de *Questions...*

P. 572, col. 2, l. 28, *au lieu de :* Chaintré, *lire* Chaintre.

P. 578, col. 1, l. 28, *ajouter :* Une troisième paroisse a été créée par le décret du 17 décembre 1874, qui érige en succursale la chapelle de Ste-Barbe-les-Mines.

P. 582, col. 1, l. 40, *ajouter :* — *Villa nuncupata Chamberliacus* 829 (D. Bouq., VI, 560).

P. 592, col. 2, l. 28, *au lieu de* Elisabeth Péan, *lire* Isabelle Péna, et l. 30 *ajouter :* La terre, après la mort de René Renaud de Sévigné à Port-Royal-des-Champs le 16 mars 1676, fut vendue par ses héritiers le 25 février 1687 à Louis de Lantivy, sieur de l'Ile-Tison, mari de Marie Gouin, pour 40,000 livres, et appartenait encore en 1706 à leur fils aîné Louis-Pierre de Lantivy. Charlotte-Marie d'Andigné des Ecottais la revendit le 19 juin 1767 à Joachim-André-Aveline de Narcé. — Un séjour plus certain que celui de Mme de Sévigné, est celui de Mlle de la Vergne pendant les troubles de la Fronde, de décembre 1652 à décembre 1654. — L'édifice actuel, construit sur le bord de l'Araise, qui alimente de larges douves, en contrebas d'un coteau chargé de beaux et vieux arbres, présente un rectangle régulier sans caractère décoratif. La tour, dont s'occupe la prétendue tradition, n'est qu'une modeste tourelle du xviie s., placée vers S.-O., à l'opposite des grands bois. Tout auprès le vieux moulin à eau ruiné suspend dans le vide ses pignons à demi-écroulés.

P. 600, col. 1, *ajouter :* = ham., cne de St-F[illegible] *St-Florent*; = auberge, cne de *St-Georges-des-S*[illegible]

P. 610, col. 2, l. 47, *au lieu de* 3, *lire* 7.

P. 629, col. 1, l. 62, *ajouter :* Cette corresp[illegible] été acquise en 1733 par le ministre des affair[illegible] gères. V. le détail qu'en donne A. Baschet, [illegible] *dépôt des Arch. étrang.*, p. 232 et 531.

P. 656, col. 2, l. 24, *ajouter :* Une douzaine de [illegible] en pierre y ont été récemment découvertes dans [illegible] et gisent peut-être encore sur le bord du chem[illegible] on les voyait déposées en mai 1878.

P. 662, col. 1, l. 59, *au lieu de* 1220, *lire* 1130.

P. 673, col. 1, l. 41, *au lieu de* le 14, *lire* le 13.

P. 687, col. 1, l. 33, *ajouter :* On a encore de [illegible] rare livret : *Actions de réjouissance faictes* [illegible] *de Vitré à la naissance de Mgr le prince de T*[illegible] *les nobles bourgeois et habitans et tout le corps* [illegible] *tice de lad. ville de Vitré, dédiées à ... de la T*[illegible] (Rennes, Tite Haran, 1624, in-8°, vendu 145 fr. [illegible] 1872).

P. 695, col. 1, l. 49, *ajouter :* Chevriot ([illegible] le titre d'Angevin sur son œuvre d'ailleurs bien [illegible] *La Dorimène, pastorale* (Angers, Adam Mauge[illegible] petit in-8°).

P. 698, col. 1, l. 27, *ajouter :* = logis du xvie [illegible] le bourg de *la Renaudière*.

P. 707, col. 1, l. 21, *ajouter :* Choppin (*René*), [illegible] « neur des avocats de son siècle », doit jouir dans [illegible] des priviléges du droit de bourgeoisie à Angers, [illegible] contemporains lui avaient décerné. Fils de [illegible] Choppin et de Renée Gossin, il naquit en [illegible] dans le petit domaine héréditaire de Chaste[illegible] paroisse de Bailleul près la Flèche. Au retour [illegible] de Paris, il soutint une thèse de droit civil et ca[illegible] l'Université d'Angers et y aurait été reçu docteur le [illegible] 1554, n'ayant encore que 17 ans. Quelque temps [illegible] il plaidait sa première cause contre le doyen de[illegible] cats au Parlement de Paris, et bientôt tout son [illegible] suffisait plus à la clientèle qui s'empressait au[illegible] « trépied de sa langue fameuse, » comme le [illegible] taient déjà les poètes. C'étaient d'ailleurs [illegible] confrères; et l'avocat illustre, qui semblait [illegible] dans son cabinet et se défendre de la foule pour [illegible] loisir des œuvres sérieuses, débuta comme auteur [illegible] poème latin qui n'ajouta guère d'ailleurs à sa re[illegible] — Deux ans après (1564) il épousait Marie Baron [illegible] ancien procureur au Parlement, et vint à cette [illegible] se fixer à Paris, où son cabinet fut bientôt le [illegible] consultations. Petit de taille, mais de constitution [illegible] austère de mœurs et dur à lui-même autant qu[illegible] table aux pauvres, Choppin donnait à l'étude [illegible] heures que les nécessités du jour ne lui dérob[illegible] et « sans faire banqueroute au palais », il [illegible] à peu le meilleur de sa journée pour la rédacti[illegible] œuvres qui seules acquièrent la gloire. Son pr[illegible] sérieux *De Domanio Franciæ* (1574), dédié à C[illegible] de Thou, consacra tout d'abord son nom. Il y [illegible] l'origine des priviléges de la couronne et en dé[illegible] légitimité divine et humaine avec plus de pa[illegible] vivacité et force louanges au roi régnant Cha[illegible] deux ans à peine après la St-Barthélemy. Le liv[illegible] l'ouvrage est de pénible lecture, ne visant [illegible] qu'au goût des gens savants attentifs et non des [illegible] « ciens de peu d'étude »; mais le succès n'en [illegible] moins éclatant et attesté par de nombreuses [illegible] par une traduction française faite sous les yeux [illegible] teur. Un applaudissement égal accueillit son tra[illegible] *Privilegiis rusticorum* (1575), qu'il avait écrit [illegible] « demi paysan » en sa maison des champs, « en [illegible] « templant la beauté des blés et des fruits ». Il y [illegible] en jurisconsulte les droits, les obligations, les [illegible] les fermages à l'usage des personnes vivant aux [illegible] — Dans un nouveau livre sur la *Police ecclésiasti*[illegible] traitant de l'état des clercs, des fonctions de l'é[illegible] devoirs des prêtres, des diverses juridictions et [illegible] ecclésiastiques, l'auteur, semble n'avoir pour but [illegible] d'affirmer mieux encore les droits du pouvoir royal sur [illegible] biens et les personnes de l'église. Des lettres de [illegible] (février 1578) récompensèrent ce beau zèle. Chopp[illegible] en 1579, comme précédemment en 1567, aux Gra[illegible] de Poitiers, et en fidèle serviteur des Muses, prit [illegible] avec Pasquier, Brisson, Loysel, Mangot, Tourneb[illegible] Binet, à ce badinage célèbre d'érudits et de magi[illegible] veine de poésie, qui chanta sur tous les tons [illegible]

ndiscrète *de Mme des Roches* (Paris, Langelier, 1582, n-4°). Les vers latins de Choppin sont conservés dans ette anthologie (p. 13), ainsi que deux épitres à Barnabé Irisson. Mais son chef-d'œuvre, au dire constant des urisconsultes angevins, c'est le commentaire qu'il donna n 1581 des lois et des coutumes de l'Anjou : *De legibus Indium municipalibus*, où il signale avec sagacité les oints destinés à une réforme urgente dans la législation ngevine. Le Conseil de ville réuni le 13 novembre 1581 ous la présidence de Jean Ayrault, lui vota des remerciments « pour avoir d'ung tel œuvre honoré sa patrie, luy vouant et dédiant partie de son érudition rare et exquise... en si vertueuse et généreuse entreprise par laquelle il rend son nom et le nom de sa patrie immortel et perdurable à tous jours », et lui conféra le titre d'échevin erpétuel, ainsi qu'à ses descendants qui viendraient 'établir en ville, le droit de cité. Mais ce livre, qui lui apportait tant d'honneur, Choppin l'avait écrit, comme il it lui-même, au bruit des camps qui retentissait alors ans toute la France. L'heure n'était plus de s'oublier aux ravaux silencieux mais bien de montrer ce qu'ils valent our la trempe du caractère et l'éducation de la vie. i trop d'épreuves ne nous avaient appris depuis lors, ombien l'étude et la pratique de la jurisprudence abaisent souvent et troublent les consciences, l'exemple de Choppin en devrait rester comme un enseignement. Le oyaliste dévoué de la veille, le gallican ardent se trouva out d'un coup ligueur et ultramontain pour applaudir aux ulles les plus véhémentes du pape contre tous les adhéents de ses anciennes opinions. Un pamphlet, qu'il lança ans vergogne en pleine mêlée, livra son nom à toutes les isées, à toutes les injures, et le maitre vénéré, le savant lustre compromit là toute réputation et tout respect. *L'Antichoppinus* d'Hotman est une turlupinade qui fut ondamnée au feu par le Parlement de Paris mais qui ortait coup. Le scandale fut complet, quand la Ligue aincue, Henri de Navarre installé roi, on vit Choppin 'exalter pour ce nouveau maître du même zèle dont l'avait combattu. Sa femme était devenue folle le our où Paris ouvrit ses portes au Béarnais. Choppin, 'abord expulsé de la ville, bientôt rappelé, se trouva l'aise pour publier le *Panégyrique d'Henri IV* (1594) l protester encore deux ans plus tard contre les mières des factions, en lui dédiant son *Commentaire*, crit à la prière de Jean Séguier, *sur la Coutume de 'aris* (1596), heureux témoignage au moins de son retour ers les études désintéressées qui avaient si haut reommandé son nom. Il avait alors déjà depuis un an fait divorce avec la plaidoirie et quitté la charge pénible et demi-guerrière de plaider en la cour », pour ivre complétement retiré dans sa campagne de Cachant uprès d'Arcueil, sans oublier pourtant l'Anjou où il rêvait, 'il pouvait une bonne fois sortir « du flux et reflux du palais », de venir s'établir en sa petite seigneurie, afin ue sur le déclin de son âge il pût se remettre en méoire et communiquer par la plume à la postérité ce u'il avait appris dans le plein jour de sa jeunesse. Il 'exécuta rien de ces projets, et mourut le 2 février 1606 ntre les mains du chirurgien qui l'opérait de la pierre. risées par les souffrances, le travail et les veilles, ses orces étaient depuis longtemps perdues, mais son esprit 'était alerte et vaillant et sa mémoire encore prodiieuse. Il fut inhumé dans l'église de St-Benoît à Paris, ans le même tombeau que sa femme, morte huit ans vant lui, par les soins de leur fils unique, qui suivait le arreau sans y briller et qui composa l'épitaphe de son ère. — Voici la liste des ouvrages de Choppin : *Hieromachia seu Bellum sacrum Gallicum* (Parisiis, 1562, n-4°) ; — *De Domanio Franciæ libri III* (Paris, 1574, n-4° ; 1589, 1605, 1621, in-fol. ; trad. en français sous e titre : *Trois livres du Domaine de la couronne de rance*, Paris, 1603, in-fol.) ; — *De Privilegiis rusticorum libri III* (Paris, 1575, in-4° ; 1590, 1606, 1621, n-fol. ; Cologne, 1582, in-8°, et dans le tome XVIII du *'ractatus universi juris*, Venise, 1584, in-fol. ; — trad. n français : *Des privilèges des personnes vivant aux hamps*, Paris, 1634, in-fol.) ; — *De Sacra politia forensi bri III* (Paris, 1577, in-4° ; 1580, 1603 in-fol. avec un e livre, traduit en français par J. Tournet, Paris, 1617, in-4°) ; — *Oraison pour le Clergé de France* (Paris, 1590, in-4°), plaidoyer prononcé en 1580 au sujet du droit de rachat féodal sur les biens ecclésiastiques ; — *De Legibus Andium municipalibus, cum tractatu prævio de summis Gallicarum consuetudinum regulis* (Paris, 1581, in-fol. ; 1600, 1611, — traduit en français par J. Tournet sous ce titre : *Commentaires sur la Coutume d'Anjou*, Paris, 1635, in-fol. ; — *De Pontificio Gregorii ad Gallos diplomate congratulatoria oratio*, Paris, 1591, in-4°) ; — *Panegyricus Henrico IV dicatus* (Paris, 1594, in-8°) ; — *De Civilibus Parisiorum moribus institutis libri III* (Paris, 1596, in-fol. et 1613, 1624, in-fol.). La traduction française dans les Œuvres complètes est de l'angevin Gabriel Michel de la Rochemaillet ; — à la fin se trouve un opuscule : *De senatoria auctoritate elogium* et le texte latin de la loi municipale de Paris réformée en 1580 ; — *Monasticon seu de jure cœnobiorum libri II* (Paris, 1601 et 1610, in-fol. ; trad. par J. Tournet : *Deux livres des droits des religieux et des monastères*, Paris, 1619, in-4°) ; — *Renati Choppini opera* (Paris, 1609, 4 vol. in-fol. ; trad. par J. Tournet, Paris, 1635, in-fol., 3 vol. ; 1663, 5 vol. in-fol.) ; — mais cette collection ne comprend que les ouvrages de jurisprudence ; en tête figure l'éloge de l'auteur par Papyre Masson. — Audouys, dans ses notes sur les avocats angevins, Mss. 920, attribue de plus à Choppin un traité : *De mutuis regis populique officiis libri III*, qui serait resté Mss. et est aujourd'hui perdu sans doute. Lemaslo, Leloyer, bien d'autres, à ne parler que des Angevins, lui ont adressé des poésies ; Louis Dorléans, parisien, a formé un petit recueil des pièces en vers et en prose tant latines que grecques et françaises, composées par lui-même et par Loisel, Mornay, Rouliard, Richelet, sur la mort de Choppin, publié à part (Paris, 1606, in-8°), et qui figure aussi en tête du traité *de Domanio* dans la collection des Œuvres.

Nicéron, t. XXXIV, p. 160-170. — Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, 2e éd., t. III, p. 19-45, et dans la *Biogr. Didot*. t. II, p. 237. — Pap. Masson, *Elogia*. — Lacroix du Maine. — Sc. de Ste-Marthe, *Elogia*. — Loisel, *Opuscules*, p. 647. — Taisand, *Vies des Jurisconsultes*, p. 124. — Pocq. de Livonnière, Mss. 1068. — Coupé, *Soirées littér.*, t. XIV, p. 35. — *Rev. de l'Anj.*, 1851, t. II, p. 96. — De Thou, *Hist. univ.*, t. XII, p. 151. — J. Hotman, *Antichoppinus seu Epistola congratulatoria M. Nicodemi Turlupini ad M. Renatum Choppinum S. Unionis hispanitalo-gallicæ advocatum incomparabilissimum* (1592, in-4°). — Louis Dorléans, *R. Choppini, jurisconsulti Andegavensis longe clarissimi, Epitaphium* (Paris, Chaudière, 1606, in-8°).

P. 709, col. 2, à l'article Choudieu, *ajouter* : — Pendant que cette notice était sous presse, deux personnes sont venues, — pour acquitter un devoir de reconnaissance, — me faire connaitre et me prier de publier, [il était trop tard], qu'elles devaient à Choudieu, l'une, M. Mamert Coullion, la vie de son père, l'autre M. Théodore Pavie, la vie de son grand-père.

P. 767, col. 2, l. 9, *ajouter* à la liste des prieurs : — Raoul *Cadier* 1289. — Robert *du Puiset, de Puysiaco* 1332. — Et. *Ledan*, 1375, 1406. — Pierre *Lefevre, Fabri*, 1410, 1413. — Lucas *Bernard* 1432. — Georges *de la Rue* 1468, 1472. — Guy *Leduc* 1490. — Ant. *Bourgeois* 1560. — René *Lecorvaisier* 1614.

P. 773, col. 2, l. 19, *ajouter* : Coulon (*Michel-Antoine*), né à Coron le 4 février 1772, secrétaire de Stofflet pendant la guerre de Vendée, avait rédigé, à la prière du comte de Colbert, des *Notes sur les événements de la Vendée, particulièrement sur ce qui est relatif à Stofflet*, qu'a publiées en partie M. Stofflet dans la *Rev. de Bretagne*, août-septembre 1877.

P. 774, col. 2, l. 9, *ajouter* : Il reste encore de l'anc. petit château-fort, jadis entouré de douves, partie des piles du pont-levis et la poterne en beau granit avec meurtrières.

P. 776, col. 1, l. 11, *ajouter* : *en Mauges*.

P. 793, col. 1, l. 24, *au lieu de* Thouarcé, *lire* Parcé.

P. 794, col 2, l. 21, *ajouter* : Croix-de-Jeunette (la), croix de pierre, à la rencontre des limites de *Liré, St-Christophe, St-Laurent-des-Autels* et *le Fuilet*.

P. 795, col. 1, l. 50, *ajouter* : Croix-des-Caniers (la), vieille croix de pierre au carrefour des chemins de Brigné et de Martigné.

DEUXIÈME VOLUME

P. 10, col. 1, l. 39, *ajouter* : Un monument avec son buste en bronze par Roux, fondu dans les ateliers de l'Ecole des Arts d'Angers, aux frais des anc. élèves de l'Ecole, a été inauguré le 20 juin 1875 dans le cimetière de l'Est, Angers.

P. 21, col. 1, l. 33-47. L'article est refait et complété au mot LAUNAY (de), p. 463.

P. 24, col. 1, l. 37. — L'édition originale est angevine et de dix ans antérieure. Elle a pour titre : *Les Maximes générales du droict françois, divisées en trois livres dédiez au Roy très chrestien Louis XIII* (à Saumeur par Pierre Godeau, imprimeur, et pour Jehan Leberche, marchant libraire audit Saumeur, MDCX, avec privilége du Roy, — in-8° de 632 p., plus la table non paginée).

P. 44, col. 1, l. 17, *effacer* : qui traverse Combrée.

P. 72, col. 1, l. 39, *ajouter* : — *Recueil des règlements concernant la discipline des Facultés de droit depuis 1679 jusqu'à présent* (Angers, 1745, en 4 parties, chacune avec titres particuliers et pagination spéciale); — *Mémoire pour messire Jacques Duboys, conseiller du Roi, professeur de la Faculté des Droits..., demandeur, contre les collecteurs des impositions de la paroisse de Savennières de l'année 1752 et les paroissiens...* (in-4°, Rennes, 1754); — *Décret de la Faculté des Droits, portant qu'il sera fait tous les ans en français des leçons extraordinaires sur le droit coutumier* (24 juin 1759, in-4° de 4 p., s. l.).

P. 73, col. 1, l. 22, *ajouter* : Il avait épousé le 8 juin 1802 au Mans, Anne-Françoise Jutau, âgée de 21 ans, fille d'un riche procureur, V. les *Mém. du chan. Nepveu de la Manoulière*, II, 381.

P. 76, col. 1, l. 46, *ajouter* : Les débris de ce tombeau ont été retrouvés en juillet 1861.

P. 116, col. 2, l. 41, *au lieu de* duc, *lire* comte.

P. 117, col. 1, l. 19, *ajouter* : Sa croix autographe figure à une charte de 1109-1113 (H St-Aubin, Aumônerie I, 81).

P. 119, col. 1, l. 18, *au lieu de* 24, *lire* 23.

P. 120, col. 1, l. 28. Son décès est constaté au Mans le 19 nivôse; l'acte la dit âgée de 75 ans. V. Chardon, *Les Vendéens dans la Sarthe*, II, 309.

P. 125, col. 1, l. 61. — Le *Pont-du-Malheur* n'est pas à confondre avec le pont des Eterpés et précède le pont de l'Echeneau, qui leur est intermédiaire.

P. 131, col. 1, l. 59-60, *ajouter* : Dans la nuit du 22 au 23 mai 1792 les trois métayers, qui étaient frères, y furent assassinés par une bande de trente brigands, dont un fut abattu d'un coup de fusil. Le tocsin sonna dans 7 ou 8 paroisses, sans qu'on pût retrouver leurs traces. — Col. 2, l. 17, *au lieu de* la Perchauderie, *lire* la Ferchauderie.

P. 136, col. 2, l. 47, *ajouter* : — *Villa Fabrisium* 889 (*Antiq. de l'O.*, XIV, 13).

P. 143, col. 2, l. 13, *ajouter* : ham., c^ne de *Vézins* ; =

P. 146, col. 1, l. 60, *ajouter à la liste des prieurs* : Charles *Huault*, installé le 23 août 1681. — Jean-Franç. *Martineau*, archidiacre d'Angers, 9 mars 1682. — Jean-Ignace *Bert*, 16 décembre 1719, par acte sans doute annullé, car il est de nouveau installé le 29 janvier 1722. — Franç. *de Labrousse*, 8 octobre 1730, qui résigne le 24 février 1744. — Ant. *de Bastil*, 15 mai 1744. — Nic.-Et. *Malo*, 27 septembre 1774, qui résidait en 1778 dans l'abbaye St-Martin d'Epernay. — (Arch. de la Mayenne H 164, 212, 242.)

P. 149, col. 2. — V. les rectifications données à l'article *Ségourie*, t. III, p. 508.

P. 157, col. 2, l. 53-55. — Ce n'est pas sur cette source mais à la Fontaine-Rouillée que se trouve cette inscription...

P. 159, col. 1, l. 13-15, *corriger ainsi* : ruisseau né sur la c^ne du *Vaudelenay*.

P. 160, col. 1, l. 28, *au lieu de* et s'y, *lire* et Grésillé et se

P. 166, col. 1, avant-dern. l., *corriger* : ham., c^ne de *Vergonnes* et en partie de *Noellet*.

P. 199, col. 1, l. 52, *ajouter* : = f., c^ne de *St-Quentin-en-M.*, ancien domaine du prieuré. — l. 54 *à supprimer*.

P. 209, col. 2, l. 63, *au lieu de* colle, *lire* cire.

P. 239, col. 2, l. 51, *ajouter* : GAUVELLIÈRE (la), [illegible] de *Fontaine-Guérin*.

P. 242, col. 1, l. 25, *ajouter* : figure en 1236 [illegible] chanoine de St-Maurice et curé du Lion-d'Ange[illegible] *die magister Nic. Gelant, canonicus beati M[illegible] Andeg. erat persona ecclesie de Leonie* (St-Aubin, [illegible]tie, II, 53), et...

P. 243, col. 1, l. 41, *après* 1626, *ajouter* : C'est [illegible] une seconde édition, comme l'auteur l'indique [illegible] dédicace : « Il y a cinq ans que je m'adventuray [illegible] « poser... Aujourd'hui je vous offre de rechef... »

P. 260, col. 1, l. 31, *au lieu de* Venet, *lire* Ver[illegible]

P. 278, col. 1, l. 42-43, *corriger* : La bulle [illegible] (Liv. R., f. 16) est le dernier acte qui mentionne la [illegible]pelle de St-Jean.

P. 284, col. 2, l. 47, *au lieu de* la Gourdaire, [illegible] Gourdoire. — L. 61-65, *à supprimer, et rempl[illegible]* donne son nom souvent au ruiss. du Moulin-Be[illegible]

P. 305, col. 2, l. 31, *ajouter après* envoyé [illegible] l'habit le 15 avril 1786 et faire profession le 6 [illegible] — L. 43, *après* constitutionnel] : le 23 avril 179[illegible] — L. 44, *après* installé] : le 12 juin suivant.

P. 313, col. 2, l. 14, *ajouter* : Le manoir porte [illegible] 1659, qui rappelle sa dernière transformation, et [illegible]cune des 15 ou 16 lucarnes de ce temps, un écu[illegible] armes et au nom d'une des familles alliées de la [illegible] de la Court. Il a été acquis de d^lle Marguerite Desha[illegible], 8 fructidor an XI, par M. Charles de Charmières.

P. 317, col. 1, l. 44, *au lieu de* XVIe s., *lire* XII[illegible]

P. 321, col. 1, l. 58, *au lieu de* moulin, *lire* [illegible] autrefois avec moulin à foulon. — Le logis vis-à-vis [illegible] Beausseraie.

P. 330, col. 2, l. 47, *au lieu d'*Urbain, *lire* Ja[illegible]-Marie.

P. 351, col. 2, l. 35, ajouter : HARLIÈRE (la), ha[illegible] de *St-Laurent-des-Autels*.

P. 357, col. 1, l. 52-53, *ajouter* : Avec landes [illegible]gées par acte amiable du 29 avril 1835, entre la [illegible] et les usagers ; — donne son nom à un ruiss. [illegible] vill., au S. de la Boulairie, qui passe à l'E. de [illegible]perie, au S. du bourg, à l'E. de la Clergeonnière et au S. de la Garillère dans la Divatte ou ruiss. de E[illegible]

P. 360, col. 1, l. 10, *au lieu de* 1734, *lire* 1634 [illegible] dit chapelain de Notre-Dame de Paris en 1625.

P. 373, col. 1, l. 16, *ajouter* : On a encore de [illegible] petit livre de morale : *Ethica, quæ est pars pri[illegible] sophiæ moralis, in tres partes divisa, methodo [illegible] Hugonis, in regia Salmur. Acad. philos. profess[illegible]* [illegible]mur, 1657, in-8°).

P. 375, col. 1, l. 32, *rectifier ainsi* : *La R[illegible] christianisme ou la manière de rejoindre tous le[illegible] tiens sous une seule confession de foy* (Saumur, [illegible] in-12).

P. 381, col. 2, l. 40, *ajouter* : vill., (29 mais., 63 [illegible]

P. 395, col. 1, l. 24, *au lieu de* la Bouère, *lire* la B[illegible]gonnière.

P. 398, col. 1, l. 10, *ajouter* : J'ai de lui sous [illegible] une *Adresse... à ses confrères non-constitutionn[illegible] tenus dans les séminaires de la capitale du dépar[illegible] de Maine-et-Loire pour leur sûreté et pour la tra[illegible] des citoyens* (in-4° de 2 p., datée d'Angers, le 12 [illegible] an IV de la liberté).

P. 449, col. 2, l. 17, *ajouter* : Elle portait d'az[illegible] *de trèfles de sable, au chevron de même, chargé de 3 [illegible]lettes d'éperon d'argent*.

P. 460, col. 1, l. 39, *au lieu de* la Manseraie, *l*[illegible] Beausseraie; — l. 40, *au lieu de* la Bandelaie, *l*[illegible] Baudeland.

P. 464, col. 1, l. 18, *au lieu de* Pontdeville, *lire* B[illegible]ville.

P. 465, col. 1, l. 46, *au lieu de* ruisseau, *lire* vill[illegible] de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde* ; — donne son [illegible] ruisseau.

P. 469, col. 1, l. 13, *ajouter* : Un plan en est [illegible]

dès 1776 dans le livre de Moithey, et l'auteur d'un compte-rendu dans l'*Année littéraire*, t. IV, p. 59, même année, publie le projet d'une inscription latine qu'il propose pour célébrer l'œuvre, dès qu'elle sera achevée.

P. 472, col. 2, l. 5, *ajouter* : Lesbrache (*Jean*), libraire, à Saumur, 1610.

P. 485, col. 2, l. 35, *ajouter* : Il fut admis le 6 janvier 1603 par l'Académie royale de peinture, en présentant pour tableau de réception le portrait de Colbert, — mais dès le 14 mars 1665, il réclama et obtint sa radiation du registre de l'Académie. On a de lui de nombreux portraits, dont plusieurs, notamment le sien, ont été gravés. V. Mariette, *Abecedario*, III, 116-117; *Arch. de l'Art franç.*, I, 361; IV, 345.

P. 503, col. 1, l. 52, *ajouter après* 1620 : il avait dans l'année même favorisé l'établissement de la première imprimerie, qui ait fonctionné à St-Brieuc. Elle était tenue par Paul Doublet, qui publia son premier livre en 1621. L'évêque lui-même refit les deux hymnes de l'office de St Guillaume. Il aimait fort la peinture et ses traits se trouvent fréquemment reproduits dans les tableaux de dévotion qu'il commandait. V. *Rev. de Bret. et Vendée*, 1877, p. 360-364.

P. 523, col. 2, l. 28, *au lieu de* f., *lire* ham. — et *ajouter* : *Exclusa que dicitur de Leone* 1184 (Pr. de Montj., ch. or. 5). — On distingue ordinairement ces deux groupes : *le Fourneau-du-Lion* (11 mais., 38 hab.), et *le Moulin-du-Lion* (1 min, 7 hab.).

P. 529, col. 2, l. 17, *ajouter* : = vill., cne de *Tancoigné*.

P. 566, col. 1, l. 24, *après* de la Roë *ajouter* : qui était obligée par le testament d'Yvon de la Jaille à y entretenir trois chapelains, comme en un prieuré régulier, dont dépendaient, outre la closerie du nom, la mét. de la Huberdière en Bouchamps et diverses dîmes. En est qualifié prieur Louis *Trochon*, nommé le 29 décembre 1694, Et. *Garnier de la Roussière* 1728. (Arch. de la Mayenne H 163, f. 51.)

P. 566, col. 1, l. 25, *ajouter* : sous le vocable de Ste Marguerite. On trouve désignés du titre de *prieurs* Ambroise *Bourceau*, † le 16 décembre 1674. — Louis *Gravé*, nommé le 26 décembre 1674 par l'abbé et maintenu à l'encontre de Louis Trochon, élu le 29 décembre par le Chapitre de la Roë. — Jean *Gely*, décembre 1687, qui résigne le 30 juin 1688. — Nic. *Garnier*, mai 1720. — Et. *Garnier de la Roussière*, 1728, 1735. — Louis *Noyer*, 1753, 1769.

P. 568, col. 1, l. 21, *ajouter* : Ma Folie, mon b., cne de *Seiches*, entre le bourg et Suette, avec jardin, sur le bord du ruisseau, qui forme douve.

P. 580, col. 1, l. 6, *ajouter* : Son portrait existe « dessiné au physionotrace et gravé par Quenedey. » Paris, s. d. [1809]. — Ligne 40, *après* 1829, in-12 *ajouter* : de 44 pages. C'est la réimpression, avec 4 pages de correction, de *Deux Epitres à MM. les membres de la Société de Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, dont la 2e édition est de 1823 (Paris, 39 p.). — *A Mlle M*[ercœur], *stances* [signé *M. L. N. S.*, 3 p. in-8o, Mame, Angers, s. d.). — *Coup d'œil sur l'opinion dans les départements (Maine-et-Loire). Lettre à M.* *** (Angers, 30 mars 1831, Lesourd, in-8o de 16 p.), sorte d'exposé de doctrines du *Recenseur*. — *Lettre à MM. les électeurs du 1er arrondissement de la ville d'Angers par un électeur du 1er arrondissement* (Angers, Lesourd, in-8o de 4 p.). — *Prospectus d'un cours de Grammaire générale, appliquée spécialement à la Grammaire française, donné à Angers sous l'autorisation de S. E. le grand maître de l'Université* (Angers, in-8o de 9 p., s. d.).

P. 581, col. 1, l. 12, *au lieu de* la Fresnaie, *lire* la Saulaie.

P. 593, col. 2, l. 55, *au lieu d*'Henri IV, *lire* Henri VI.

P. 594, col. 1, l. 18, *au lieu de* comté, *lire* duché.

P. 607, col. 1, l. 25, *au lieu de* 1464, *lire* 1864.

P. 631, col. 2, l. 5, *ajouter* : ni avec l'Erdre, pour déboucher à Bouchemaine, dont le projet est développé dans une brochure *Canal d'Erdre, Loire et Mayenne* (Nantes, Mellinet, in-8o de 47 p.).

P. 656, col. 2, l. 15, *au lieu de* 1815, *lire* 1015.

P. 683, col. 2, l. 56, *au lieu de* M. Maugin, *lire* Doué.

P. 687, col. 1, l. 6, *ajouter* : Miton (.....), — ou Mitton, — angevin, « d'une naissance médiocre », trésorier des gardes écossaises, mort en 1690 à Paris, où il résidait depuis vingt ans, semble avoir exercé une autorité particulière dans les belles années du XVIIe s. sur un petit cercle de lettrés et même dans « l'amitié et l'estime des « princes et des grands », au dire du *Menagiana*. Loret explique cette vogue comme celle d'un « homme qui sait « tout à fait bien son monde, chez qui l'on voit à toute « heure arriver tout plein de joueurs illustres ». Th. Corneille la justifie en proclamant tout ce qu'il devait à cet « homme d'un goût fin et délicat ». Le *Mercure galant* le traite de « fameux ». Pascal l'apostrophe dans ses *Pensées* à propos du moi qui est haïssable. Plusieurs lettres du chevalier de Méré lui sont adressées, ainsi qu'à sa première femme, la belle Landru, et Bussi dans les siennes cite plusieurs de ses bons mots. Un recueil même en a été donné sous ce titre : *Bons mots de feu M.* ***, dans le *Portefeuille de Monsieur L. D. F.* (Carpentras, 1694, in-12) et de nouveau dans le *Recueil de pièces curieuses et nouvelles* (la Haye, in-12, 1695), t. III, p. 485-489. Une bonne part de ce renom était due à sa liberté d'esprit, qui le plaçait au premier rang des épicuriens hardis de son temps, ne croyant en Dieu que « par bénéfice « d'inventaire. Il avoit un petit traité de *l'Immortalité de « l'âme*, qu'il montroit à ses amis et leur disoit à l'oreille, « qu'il étoit de *la Mortalité* ». Un autre *Traité* de sa façon *sur l'honnêteté* est imprimé dans les *Œuvres mêlées* de St-Evremont. Pris d'infirmités, il n'avait trouvé rien de mieux pour être bien soigné que d'épouser en secondes noces sa servante, et sans sortir jamais tenait chez lui grande compagnie. L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, qui sur le signal donné par M. Tamizey de Larroque, a provoqué une petite enquête (25 juin, 10 juillet, 25 juillet 1877), n'a pu réunir que ces vagues indications sur un personnage dont le nom et la famille restent absolument inconnus de tous les documents angevins.

Ménagiana, 1715, t. I, p. 180. — Bussy-Rab.. *Lettres*, 25 mars 1683. — *Hist. de l'Acad. Franç.*, éd. Livet, t. II, p. 84. — Pascal, *Pensées*, éd. Faugère, t. I, p. 197. — Meré, *Lettre* 175. — *Mercure Galant*, février 1690. — Loret, *Gazette*, décembre 1690. — Tallemant des R., éd. 1854, t. II, 390; IV, 52. — Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 214, 215. — Math. Marais, *Mém.*, t. III, p. 470, 473, 480. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e édit., t. III, p. 307. — Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. III, p. 15 note, — et surtout Desbarreaux-Bernard, *Le Portefeuille de Monsieur L. D. F.* (Toulouse, 1877, in-8o de 49 p.), où sont rassemblés tous ces renseignements.

P. 713, col. 2, l. 50, *ajouter* : Au S.-E. du bourg, à l'angle des chemins dits du Petit-Sud et de la Chapelle s'élève une chapelle de Notre-Dame, en style néo-grec, avec portail flanqué de deux piliers cannelés. On y a transporté de l'ancienne église une grande statue de Vierge en vénération particulière, et une *Pieta*.

P. 734, col. 1, l. 3, *ajouter* : Un *dolmen* existe encore enfoui en terre et donne son nom au canton de *Pierrelée*. — Col. 2, l. 40-46, *ajouter* : Tallemant des Réaux consacre une historiette à cette histoire et à « ce tyran », t. VI, p. 474-479, édit. P. Paris.

P. 759, col. 1, l. 47, *ajouter* : La chapelle a été agrandie et transformée vers 1830 en maison d'habitation. — Col. 2, l. 14, *au lieu de* Moulin-Déan (le), *lire* Moulin-d'Eau (le).

P. 766, col. 2, l. 49, *à la liste des maires, ajouter* : Pierre *Leduc*, 1793, qui fut enlevé la nuit par les Vendéens et fusillé, avec quatre patriotes, aux Caraduères, après avoir eu les yeux arrachés. (Déposition de Jean Billard, 6 thermidor an II.)

P. 771, col. 2, l. 30, *après* St-Macaire, *ajouter* : *en Mauges*.

TROISIÈME VOLUME

P. 1, col. 1, l. . — Ces initiales se rapportent évidemment à Jacques *Nail*, dont l'article est ci-après, même colonne.

P. 2, col. 2, l. 26, *ajouter* : Nau (*Alexandre*), né en 1794 aux Bretèches, c^ne du May, mort en 1875 dans le département de l'Indre, a publié un *Voyage en Italie* (Cholet, Lainé, 1847, de I-IV et 78 p.), sans intérêt ni style.

P. 10, col. 1, l. 19, *au lieu de* Juigné-sur-Loire, *lire* Yzernay (Cass.). — N'existe plus. — L. 21, *ajouter* : Il y existe une chapelle de N.-D.-de-Bon-Secours, restaurée en style ogival vers 1860. V. t. III, p. 382.

P. 10, col. 2, l. 28, *ajouter* : Nobileau (.....), libraire, protestant, à Saumur, 1685.

P. 13, col. 1, l. 60, *au lieu de* au-dessus, *lire* audessous.

P. 34, col. 2, l. 29, *au lieu de* 1780, *lire* dans les *Affiches* du 30 avril et du 22 septembre 1779.

P. 34, col. 2, l. 55, *ajouter* : — *Foresta de Imbraia* 1162-1177 (Liv. N. de St-Maurice, cité par Brossier).

P. 41, col. 1, l. 19, *corriger* : vill., c^ne de *St-Clément-des-Levées* pour partie (14 mais., 47 hab.) et de *Saint-Martin-de-la-Place*.

P. 49, col. 1, l. 22, *ajouter* : = m^on b. en forme de chalet, c^ne de *Trèves-Cunaud*.

P. 51, col. 2, l. 20, *après* la Parcrie *ajouter* : ancien logis dans le bourg de *Seiches*, logement du chapelain de St-Gilles ; =

P. 69, col. 1, l. 15, *au lieu de* la Renaudière, *lire* la Rouaudière.

P. 80, col. 2, l. 50, *compléter ainsi* : Le domaine, séquestré pendant la Révolution, fut acquis nat^t les 7, 17 et 27 prairial an VI par M. de Corval, qui le revendit au général Travot le 17 décembre 1808. Sa veuve et ses enfants l'ont vendu à MM. Blot et Marais le 26 août 1837 et ceux-ci au comte Arthur-Philippe-Parfait de Bouillé, mari de Zoé-Anne-Agathe-Charlotte de Bonchamps, qui y résida jusqu'en 1868.

P. 83, col. 1, l. 50, *au lieu de f., lire* m^in à eau.

P. 91, col. 2, l. 21, *rectifier ainsi* : Ce nom désigne un canton et non une ferme et est dû à un *dolmen* enterré, que recouvre un gros noyer et dont le propriétaire a fait un refuge provisoire comme abri pendant les vendanges. Déjà plusieurs pierres en ont été transformées en macadam.

P. 104, col. 1, l. 25, *au lieu de* 1827, *lire* 1826.

P. 106, col. 2, l. 63, *au lieu de* f., c^ne des *Rosiers*, *lire* ham., c^ne de *St-Mathurin*.

P. 119, col. 2, l. 47-52, *à supprimer*. Il s'agit de *Clérembaut*, chât., t. I, p. 720, que cet article complète.

P. 122, col. 1, l. 24, *au lieu de* la Bouillerie, *lire* la Pommerie.

P. 124, col. 1, l. 21, *ajouter* : Les armes des Leroux y figurent tissées à l'angle de plusieurs pièces, *gironnées d'argent et de sable*, — et dans un angle, *parties de ... au léopard passant de...*

P. 128, col. 1, l. 50, *après* exemplaires *ajouter* : — dont un auj. à la Bibl. Nat., Mss. Franç. 7556, —

P. 129, col. 2, l. 55. — M. de Lens dans la *Rev. d'Anj.*, 1878, p. 416, l'attribue à Pierre Rangeard et renvoie à l'*Hist. litt. de France*, t. XVI, p. 39 et 41, qui s'est rectifiée.

P. 135, col. 1, l. 39, *effacer* provient de la chapelle de la Renouardière et...

P. 132, col. 2, l. 23, *au lieu de* 1458, *lire* 1450 ; — l. 33, *au lieu de* 1542, *lire* 1452.

P. 152, col. 2, l. 36, *ajouter* : Dans une prairie, à l'extrémité du territoire, vers Ste-Gemmes, a été consacrée, le 2 septembre 1852, une croix de pierre monumentale, en souvenir des victimes fusillées, prétend-on, dans ce Champ des martyrs. Choudieu, qui préparait dans les derniers temps de sa vie une histoire des guerres de la Vendée, sans nier ni contester ces fusillades, — « tout est possible dans les » guerres civiles où de part et d'autre on se porte à tous » les excès », — demanda vainement des renseignements dans une lettre adressée au maire le 24 novembre [illegible] et que m'a communiquée M. Testard-Maisonneuve. — « Ce que je puis dire, — écrit-il. — c'est que le [illegible] « mandant Mesnard, les représentants Hentz, Fran[illegible] « Bézard et plusieurs membres de la Commission [illegible] « m'ont assuré que le fait était faux et inventé, [illegible] « beaucoup d'autres, par les chefs Vendéens, pour [illegible] « les atrocités exercées par eux. »

P. 154, col. 2, l. 64-65, à la liste des curés, [illegible] Aimery *Brunet* 1426. — Guill. *Chomart* 1452. — [illegible] *Sorée*, religieux de St-Nicolas d'Angers, 1546. — [illegible] *Rousseau* 1590.

P. 160, col. 2, l. 50-51. — On trouve en 1234 [illegible] *lenus de Portu*, moine de St-Aubin, qu'Olivier de [illegible]ville, seigneur de Douzillé, qualifie de *cognatus et* [illegible] (St-Aubin, Sacristie, I, 1).

P. 167, col. 2, l. 1, *au lieu de* des moulins de Ch[illegible]zeaux, *lire* des moulins de la Houssaie en Chanze[illegible]

P. 188, col. 2, l. 1, *ajouter* : *Perigna* 970 (G [illegible]) V. *Vaux*.

P. 195, col. 1, l. 57, *ajouter à la liste des* [illegible] Guill. *de la Censie*, *de Censia* 1520. — Pierre [illegible] 1577. — Laurent *Fleurs* 1590.

P. 199, col. 1, l. 45, *ajouter* : *Censiva de Put*[illegible] 1113 (St-Aubin, *Déclar*, XV, 3). — *Locus qui* [illegible] *vocatur Poizensaut* 1297 (Ib., VI, 5).

P. 202, col. 1, l. 20. — Ce n'est pas 1644 qu'il fa[illegible] mais 1621, comme il apparait par les comptes de [illegible] (série G). L'œuvre fut payée 240 livres.

P. 226, col. 1, l. 42-43 *à effacer*. — La correspo[illegible] dont il est question, est de *Jacques* et non de [illegible] Rangeard. V. la *Rev. du Maine*, t. II et t. III.

P. 295, col. 2, l. 2, *ajouter* : m^on b.

P. 320, col. 1, l. 55, *ajouter* : Roux (*Laurent*), « [illegible] « niste d'Angers », a donné en 1582, chez Hernau[illegible] recueil de *Vieux Noëls* (in-8°, gothique).

P. 323, col. 2, l. 61, *ajouter* : Rue-Juive (la), vill. [illegible] de *Villebernier* (15 mais., 38 hab.).

P. 328, col. 1, l. 58, *au lieu de* Saxeagera, *lire* L[illegible]gera.

P. 329, col. 1, l. 36, *ajouter* : *Tres domus de S*[illegible] 1171 (G 785). —

P. 339, col. 1, l. 56, *ajouter* : Saint-François (*E*[illegible] de), prieur des Carmes réformés d'Angers, a [illegible] *Méditations pour la vie purgative, illuminative*... [illegible] à Antoinette Dupuy, abbesse du Ronceray (chez P. Yvain, 1658, petit in-4°).

Saint-François (*Séraphin* de) a publié *Le* [illegible] *salut ou la Dévotion du St-Scapulaire, expliquant* [illegible]*titution, ses privilèges et ses devoirs* (Angers, J. H[illegible] 1704, in-8° de 244 p.).

P. 363, col. 1, l. 57, *corriger* : au sénateur, [illegible] comte Lemercier, qu'il ne faut pas confondre a[illegible] poète-académicien. — Col. 2, l. 54, *au lieu de* [illegible] la Loire-Inférieure, *lire* canton de Chantoceaux.

P. 368, col. 1, l. 22, *ajouter* : Ant. *Vallée*, V. [illegible] curé constitutionnel, 1792.

P. 368, col. 2, l. 56, *ajouter* : La ville, éparg[illegible] les colonnes incendiaires, fut abandonnée par l[illegible] lorsque prévalut le 20 mai 1794 le système d[illegible] retranchés sur le Layon. Elle fut occupée [illegible]ment par les Vendéens et réoccupée de vive force [illegible] Bleus le 26 ventôse an III (16 mars 1795).

P. 369, col. 2, l. 3, *ajouter* : Saint-Front ([illegible] de), religieux Feuillant de Bellefontaine, a publ[illegible] *ments de l'ancienne dévotion à N.-D. de B*[illegible] (Angers, 1652, in-12).

P. 388, col. 2, dern. l., *ajouter à la liste des doyens* : *Gerorius* 1125-1145. — Jean *Huet* 1139. — [illegible]dain *Dupeyrat* 1463. — Nic. *Potier* 1504. — Ren[illegible] *seau* 1547. — Ant. *Cherbonneau* 1571. — Jean [illegible] 1577. — Jacq. *Humeau* 1603. — Balth. *Froger* [illegible] Ch. *Coiscault* 1619, 1655. — Mich. *Bouchiron* 1656. [illegible] — Pierre-François *Descourolles* 1691, 1700. — [illegible] *Coiffard* 1734. —

P. 392, col. 1, l. 44, *ajouter* : Saint-Jacques ([illegible]

le), reçu le 4 octobre 1621 profès aux Carmes d'Angers, y meurt le 31 août 1673. Il avait rempli la charge d'agent général et publié en 1660 un manuel de droit canonique, *Medulla totius juris canonici, compendiosa facilique methodo digesta* (Paris, in-16). — V. *Biblioth. Carmel.*, II, 843.

P. 393, col. 1, l. 22, *ajouter* : SAINT-JEAN (*Basile* de), Carme d'Angers, mort à Angers le 13 septembre 1670, a publié l'*Oraison funèbre de Philippe de Volvire de Ruffec, comte du Bois de la Roche* (Rennes, 1645, in-8°).

P. 399, col. 1, dern. l., *ajouter* : SAINT-JOSEPH (*Philippe* de), Carme, prieur de Challain, a prononcé et fait imprimer l'*Oraison funèbre de Madeleine de Rasilly, abbesse de Nyoiseau* (1720, in-4° de 32 p., s. l.); = *Marie* de), V. *Troche* (M. de la).

P. 420, col. 1, l. 41, *au lieu de* 1791, *lire* 1591.

P. 431, col. 1, l. 1. — La date de 1355 est celle de l'occupation par les Anglais du prieuré de Trèves, comme le fait remarquer M. S. Luce, le savant éditeur du Froissard. Il est très-probable que cette inscription aura été rapportée ici, où elle n'occupe sa place actuelle que depuis les travaux relativement récents.

P. 433, col. 2, l. 34. — Il existe une 3e édition (le Mans, 1654, in-8° de 310 p.), ne contenant, non plus que celle de 1653, ni la préface ni la dernière partie de l'édit. de 1652, — et néanmoins rare et recherchée, 99 fr. Tross. 1873.

P. 476, col. 1, l. 41, *au lieu de* 84, *lire* 83.

P. 485, col. 2, l. 6, *au lieu de* in-8°, *lire* petit in-12.

P. 491, col. 1, l. 44, *au lieu de* 1429, *lire* 1370.

P. 499, col. 2, l. 25, *au lieu de* an V, *lire* an IV.

P. 528, col. 2, l. 14, *ajouter* : SIGAULT (*Jean-René*), né à Dijon, d'après Eloi, vers le milieu du XVIIIe s. et connu par sa fameuse thèse sur la section de la symphise, a pris tous ses grades à Angers. Il fut reçu à son premier examen théorique le 13 juin 1772, à son baccalauréat le 16. C'est le 22 mars 1773 pour sa licence, — et non pas pour son doctorat, comme il est dit partout, — qu'il soutint *cum maxima laude*, d'après nos registres, la thèse : *An in partu contra naturam sectio symphiseos ossium pubis sectione cæsarea promptior et tutior?* Sa thèse de doctorat, présentée le lendemain, n'agite plus qu'une question relativement insignifiante sur le rhumatisme de la goutte. Il faut se rappeler que Sigault, tout en étudiant à Paris, où il avait commencé ses cours, avait présenté à l'Académie de chirurgie dès le 1er décembre 1768, un mémoire sur l'opération qu'il proposait et qui fut proscrite sur le rapport de Bufol. C'est à la suite de cet échec qu'il vint à Angers. Après les succès pratiques du docteur, l'Académie de Paris, dans une séance d'enthousiasme dont le *récit* est imprimé (Paris, Quillau, 1777, in-4° de 16 p.), fit frapper une médaille en son honneur, portant au revers la légende suivante : *Anno 1768, sectionem symphiseos ossium pubis | Invenit, proposuit | anno 1777 fecit feliciter M. Sigault, d. m. p.*, | qui a au moins ce tort d'attribuer à l'Ecole de Paris l'honneur acquis par un docteur de l'Université d'Angers et que Paris lui avait refusé.

P. 552, col. 1, l. 8, *ajouter* : Il passe six mois en 1753 à décorer le tabernacle et le grand autel de St-Aubin des Ponts-de-Cé.

P. 553, col. 2, l. 37-38, *au lieu de* M. de Sapinaud, *lire* la famille de Contades.

P. 557, col. 2, l. 6, *au lieu de* qui pourrait être attribuée à, *lire* qui est certainement de

P. 562, col. 1, l. 10-11, *au lieu de* : dans la ville de Louis, *corriger* : dans la ville de Durtal, paroisse de Louis.

P. 566, col. 1, l. 52, *au lieu de* ferme, *lire* mon b., à M. Maillé, député, anc. maire d'Angers, qui l'a fait reconstruire, avec pignon en charpente ajourée recouvrant le balcon. Des briques romaines en nombre se rencontrent sur le chemin qui y mène des Banchets et de St-Silvin.

P. 573, col. 1, l. 41, *au lieu de* fille, *lire* sœur.

P. 576, col. 1, l. 64, *ajouter* : Ce n'était d'ailleurs pas là son début et dès 1756 il avait essayé indirectement sa thèse et son procédé d'exposition en publiant *L'Homonymie dans les pièces de théâtre, prouvée par la comédie des Vendanges de Suresnes du sieur Dancourt, extrait des mémoires de M. de Lavau, cabinet de M. Depalmens* (Paris, 1756, petit in-8° de 24 p., avec une pl. de blason). Il y donne sa généalogie à propos d'un personnage de la pièce, qui porte son nom de Thomasseau, en protestant contre « les gens qui semblent le déshonorer par la bassesse de leurs conditions ou de leurs mœurs ». — Encouragé... etc.

P. 604, col. 2, l. 17, *corriger et compléter* : Marie de Sévigné, mariée en 1584 à Joach. de Sévigné, veuve en 1612, morte en 1636.

P. 618, col. 2, l. 12-13, *au lieu de* en octobre 1858, *lire* en mai 1846.

P. 623, col. 1, l. 21-22, *corriger ainsi* : TRÉMOLLIÈRES (*Pierre-Charles*),—c'est ainsi qu'il signe et non *Trémolière* ni... — Col. 2, l. 41-46, *corriger ainsi* : *Diane désarmant l'amour, l'Hymen d'Hercules et d'Hébé, Minerve enseignant la tapisserie à une jeune fille, la Sincérité*, toiles signées et datées, qui ont figuré au salon de 1737, et un *Paysage* 1738. En cette dernière année.......

P. 632, col. 1, l. 14, *ajouter* : En défrichant un tertre au milieu des vignes, on y a rencontré en 1868-1870 un certain nombre de cercueils en pierre, forme d'auge, rayonnant en cercle, avec des monnaies de Louis le Débonnaire.

P. 634, col. 2, l. 25, *ajouter* : TROLTIÈRE (la), f., cne de *Villedieu*, dépendance du Manoir depuis 1769.

P. 637, col. 2, l. 37, *ajouter* : C'est lui qui présidait le 21 août 1822 le jury, qui condamna les quatre sergents de la Rochelle.

P. 643, col. 2, l. 41-42, *corriger* : de Champfleury et des Rotissants.

P. 679, col. 2, l. 40, *ajouter* : VENDOME (*Hubert* de), fils d'Hubert, vicomte de Vendôme, et d'Emma, est le premier évêque d'Angers dont la famille soit bien certainement connue. Il l'indique lui-même dans plusieurs actes, notamment dans la charte solennelle de la consécration de sa cathédrale dont il avait fait reconstruire la nef et qu'il bénit le 16 août 1030, dans la vingtième année, comme il dit, de son épiscopat, *ordinationis*. Cet acte reporterait son élection à l'année 1010, que d'autres documents moins solennels et pourtant, ce me semble, plus véridiques, notamment le Calendrier de Saint-Maurice, reportent à l'an 1005, la chronique de Lévière à 1006 et celle de St-Serge encore plus précise et plus vraisemblable, au 13 juin 1007. — Il devait sa nomination à la faveur du comte Foulques, qu'il soutint énergiquement même contre les foudres de son métropolitain de Tours en 1013. C'est sous son règne que se fondent à Angers les abbayes de St-Nicolas (1020) et du Ronceray 1028, dont le Cartulaire garde trace de sa mémoire si chère, *dulcissimæ memoriæ*, et l'église de Toussaint 1028. Le prélat honorait d'une affection particulière l'abbaye de St-Serge, qu'il enrichit par ses bienfaits et où il voulut être inhumé. Il mourut le 2 mars 1047 *n. s.* Sa croix autographe figure à un acte de 1040.

Mss. 623-629; 754. – Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 559. – Cart. du Ronceray, Rot. 1, ch. 27. – Arch. de M.-et-L. G 785. – *Chron. d'Anj.*, p. 184 et 187.

P. 700, col. 2, l. 53, *au lieu de* Grez-Neuville, *lire* Neuville.

L. 715, col. 1, l. 11, *ajouter* : Un arrêt du Conseil d'État du roi (Nantes, veuve A. Marie, in-4° de 7 p.), à la date du 22 avril 1755, qui m'est indiqué par M. Dugast-Matifeux, ordonne « l'exécution du plan dressé par le « sieur de Vigny, architecte de Sa Majesté, pour l'embel- « lissement et la commodité de la ville de Nantes ».

FIN DU TOME TROISIÈME.

Ce livre a été commencé d'imprimer

à Angers,

le 1[er] *octobre* 1869, *chez Barassé, libraire-éditeur, rue Saint-Laud* (*feuilles* 1-2),

continué en février 1870 *chez Lemesle, place Saint-Martin* (*feuilles* 3-10),

repris en janvier 1872 *chez Lachèse, Belleuvre & Dolbeau, rue Chaussée Saint-Pierre,*

et achevé d'imprimer

le 31 *octobre* 1878.

Angers, imprimerie Lachèse et Dolbeau, Chaussée Saint-Pierre, 13.

